Digitized by Google

BIBL NAZ
Vitt. Emanuele III
Racc.
di Marino
O
194
NAPOLI

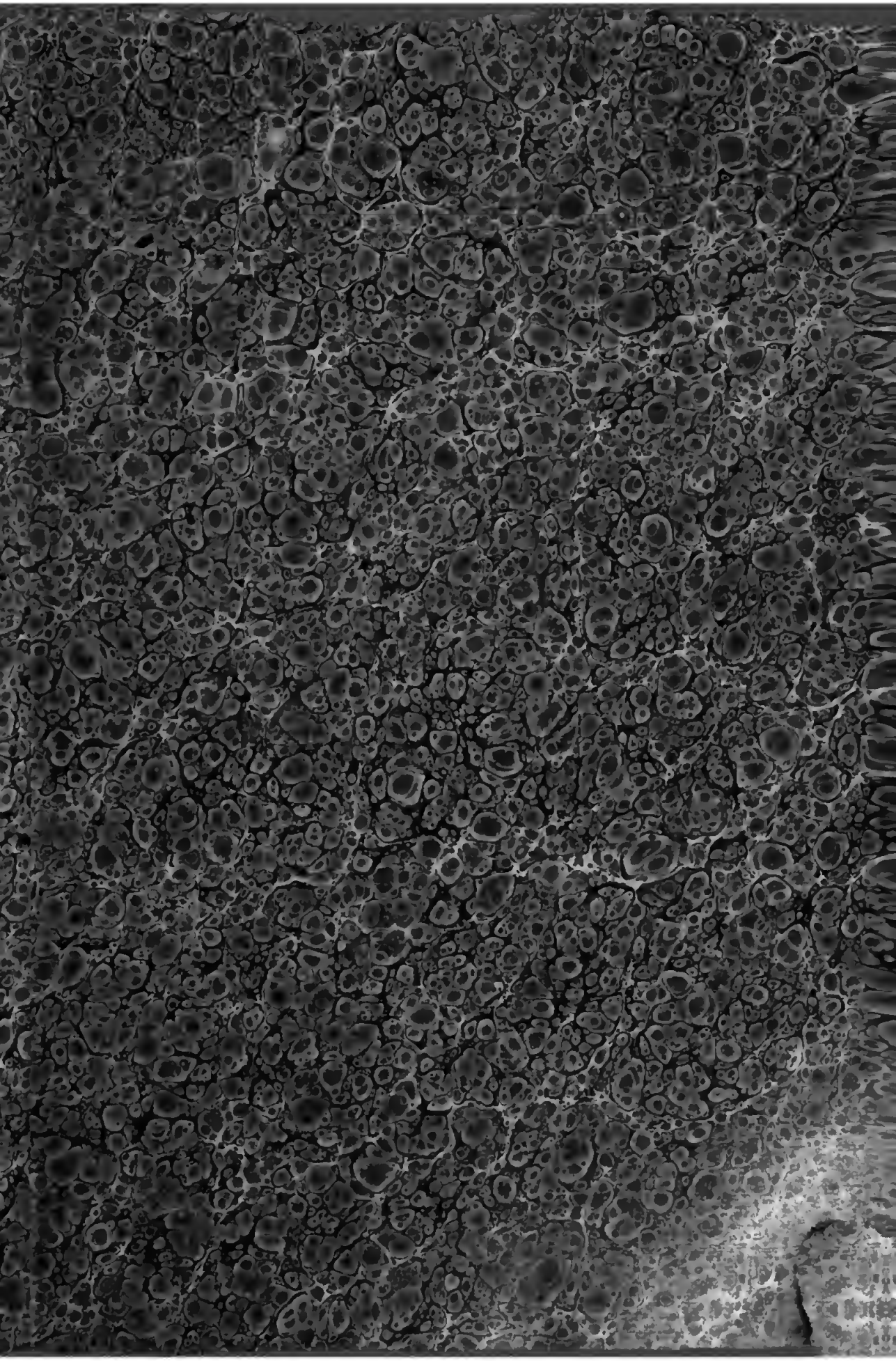

~~1112~~
648

Ben. De Marinis C. 1961

Digitized by Google

Digitized by Google

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOSSUET.

TOME V.

Digitized by Google

IMPRIMERIE D'ADOLPHE ÉVERAT ET Cᵉ.
Rue du Cadran, 16.

Digitized by Google

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BOSSUET,

ÉVÊQUE DE MEAUX.

TOME CINQUIÈME.

A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE L'ÉPERON, N° 6;

CHEZ GAUME FRÈRES, LIBRAIRES,

RUE DU POT-DE-FER, N° 5.

1836.

Digitized by Google

Digitized by Google

PANÉGYRIQUES.

PANÉGYRIQUE
DE
SAINT SULPICE,
PRÊCHÉ DEVANT LA REINE MÈRE.

Trois graces dans l'Église, pour surmonter le monde et ses vanités : ces trois graces réunis en saint Sulpice. Innocence de sa vie à la cour : ses vertus dans l'épiscopat : sa retraite avant sa mort, pour régler ses comptes avec la justice divine. Excellentes leçons qu'il fournit, dans ces différents états, aux ecclésiastiques et à tous les chrétiens.

Nos autem non spiritum hujus mundi accepimus, sed spiritum qui ex Deo est ; ut sciamus quæ à Deo donata sunt nobis.

Pour nous, nous n'avons pas reçu l'esprit de ce monde, mais un esprit qui vient de Dieu, pour connoître les choses qu'il nous a données. *I. Cor.* II. 12.

Chaque compagnie a ses lois, ses coutumes, ses maximes et son esprit ; et lorsque nos emplois ou nos dignités nous donnent place dans quelque corps, aussitôt on nous avertit de prendre l'esprit de la compagnie dans laquelle nous sommes entrés. Cette grande société, que l'Écriture appelle le monde, a son esprit qui lui est propre ; et c'est ce que l'apôtre saint Paul appelle, dans notre texte, l'esprit du monde. Mais comme la grace du christianisme est répandue en nos cœurs, pour nous séparer du monde et nous dépouiller de son esprit ; un autre esprit nous est donné, d'autres maximes nous sont proposées : et c'est pourquoi le même saint Paul, parlant de la société des enfants de Dieu, a dit ces belles paroles : « Nous n'avons pas reçu l'esprit de ce monde ; mais un esprit qui est de Dieu, pour connoître les dons de sa grace : » *Ut sciamus quæ à Deo donata sunt nobis.*

Si le saint que nous honorons, et dont je dois prononcer l'éloge, avoit eu l'esprit de ce monde, il auroit été rempli des idées du monde, et il auroit marché comme les autres, dans la grande voie, courant après les délices et les vanités : mais étant plein au contraire de l'Esprit de Dieu, il a connu parfaitement les biens qu'il nous donne ; un trésor qui ne se perd pas, une vie qui ne finit pas, l'héritage de Jésus-Christ, la communication de sa gloire, la société de son trône. Ces grandes et nobles idées ayant effacé de son cœur les idées du monde, la cour ne l'a point corrompu par ses faveurs, ni engagé par ses attraits, ni trompé par ses espérances ; et il nous enseigne, par ses saints exemples, à nous défaire entièrement de l'esprit du monde, pour recevoir l'esprit du christianisme. Venez donc apprendre aujourd'hui, [de ce grand serviteur de Dieu, le mépris que vous devez faire du monde, de ses plaisirs et de toutes ses vanités.]

Jésus-Christ, ce glorieux conquérant, a eu à combattre le ciel, la terre et les enfers ; je veux dire, la justice de Dieu, la rage et la furie des démons, des persécutions inouies de la part du monde : toujours grand, toujours invincible, il a triomphé dans tous ces combats ; tout l'univers publie ses victoires. Mais celle dont il se glorifie avec plus de magnificence, c'est celle qu'il a gagnée sur le monde ; et je ne lis rien dans son Evangile, qu'il ait dit avec plus de force, que cette belle parole : « Prenez courage, j'ai vaincu le monde : » *Confidite, ego vici mundum* [1].

Il l'a vaincu en effet, lorsque, crucifié sur le Calvaire, il a couvert, pour ainsi dire, la face du monde de toute l'horreur de sa croix, de toute l'ignominie de son supplice. Non content de l'avoir vaincu par lui-même, il le surmonte tous les jours par ses serviteurs. Il est sorti de ses plaies un esprit victorieux du monde, qui, animant le corps de l'Église, la rend saintement féconde, pour engendrer tous les jours une race spirituelle, née pour triompher glorieusement de la pompe, des vanités et des délices mondaines.

Cette grace victorieuse des attraits du monde n'agit pas de la même sorte dans tous les fidèles. Il y a de saints solitaires qui se sont tout-à-fait retirés du monde ; il y en a d'autres, non moins illustres, lesquels y vivant sans en être, l'ont, pour ainsi dire, vaincu dans son propre champ de bataille. Ceux-là, entièrement détachés, semblent désormais n'user plus du monde ; ceux-ci, non moins généreux, en usent comme n'en usant pas, selon le précepte de l'a-

[1] *Joan.* XVI. 33.

pôtre[1] : ceux-là, s'en arrachant tout-à-coup, n'ont plus rien à démêler avec lui; ceux-ci sont toujours aux mains, et gagnent de jour en jour, par un long combat, ce que les autres emportent tout à une fois par la seule fuite : car ici la fuite même est une victoire; parcequ'elle ne vient ni de surprise ni de lâcheté, mais d'une ardeur de courage qui rompt ses liens, force sa prison, et assure sa liberté par une retraite glorieuse.

Ce n'est pas assez, chrétiens, et il y a dans l'Église une grace plus excellente; je veux dire, une force céleste et divine, qui nous fait non seulement surmonter le monde, par la fuite ou par le combat, mais qui en doit inspirer le mépris aux autres. C'est la grace de l'ordre ecclésiastique : car, comme on voit dans le monde une efficace d'erreur, qui fait passer de l'un à l'autre, par une espèce de contagion, l'amour des vanités de la terre; il a plu au Saint-Esprit de mettre dans ses ministres une efficace de sa vérité, pour détacher tous les cœurs de l'esprit du monde, pour prévenir la contagion qui empoisonne les ames, et rompre les enchantements par lesquels il les tient captives.

Voilà donc trois graces qui sont dans l'Église, pour surmonter le monde et ses vanités; la première, de s'en séparer tout-à-fait, et de s'éloigner de son commerce; la seconde, de s'y conserver sans corruption, et de résister à ses attraits; la troisième, plus éminente, est d'en imprimer le dégoût aux autres, et d'en empêcher la contagion. Ces trois graces sont dans l'Église; mais il est rare de les voir unies dans une même personne, et c'est ce qui me fait admirer la vie du grand saint Sulpice. Il l'a commencée à la cour, il l'a finie dans la solitude : le milieu en a été occupé dans les fonctions ecclésiastiques. Courtisan, il a vécu dans le monde sans être pris de ses charmes : évêque, il en a détaché ses frères : solitaire, il a desiré de finir ses jours dans une entière retraite. Ainsi successivement, dans les trois états de sa vie, nous lui verrons surmonter le monde, de toutes les manières dont on le peut vaincre : car il s'est opposé généreusement à ses faveurs dans la cour, au cours de sa malignité dans l'épiscopat, à la douceur de son commerce dans la solitude : trois points de ce discours.

PREMIER POINT.

Quoique les hommes soient partagés en tant de conditions différentes; toutefois, selon l'Écriture, il n'y a que deux genres d'hommes, dont les uns composent le monde, et les autres la société des enfants de Dieu. Cette solennelle division est venue, dit saint Augustin[1], de ce que l'homme n'a que deux parties principales; la partie animale, et la raisonnable; et c'est par-là que nous distinguons deux espèces d'hommes, parceque les uns suivent la chair, et les autres sont gouvernés par l'esprit. Ces deux races d'hommes ont paru d'abord en figure, dès l'origine des siècles, en la personne et dans la famille de Caïn et de Seth; les enfants de celui-ci étant toujours appelés les enfants de Dieu, et au contraire ceux de Caïn étant nommés constamment les enfants des hommes; afin que nous distinguions qu'il y en a qui vivent comme nés de Dieu, selon les mouvements de l'esprit; et les autres comme nés des hommes, selon les inclinations de la nature.

De là ces deux cités renommées, dont il est parlé si souvent dans les saintes Lettres; Babylone charnelle et terrestre; Jérusalem divine et spirituelle, dont l'une est posée sur les fleuves, c'est-à-dire, dans une éternelle agitation; *Super aquas multas*, dit l'Apocalypse[2] : ce qui a fait dire au Psalmiste : « Assis sur les fleuves de Babylone[3]; » et l'autre est bâtie sur une montagne, c'est-à-dire, dans une consistance immuable. C'est pourquoi le même a chanté : « Celui » qui se confie en Dieu est comme la montagne » de Sion; celui qui habite en Jérusalem ne » sera jamais ébranlé : » *Qui confidunt in Domino sicut mons Sion*[4]. Or, encore que ces deux cités soient mêlées de corps, elles sont, dit saint Augustin[5], infiniment éloignées d'esprit et de mœurs : ce qui nous est encore représenté dès le commencement des choses, en ce que les enfants de Dieu s'étant alliés, par les mariages, avec la race des hommes; ayant trouvé, dit l'Écriture[6], leurs filles belles, ayant aimé leurs plaisirs et leurs vanités; Dieu, irrité de cette alliance, résolut, en sa juste indignation, d'ensevelir tout le monde dans le déluge : afin que nous entendions que les véritables enfants de Dieu doivent fuir entièrement le commerce et l'alliance du monde; de peur de communiquer, comme dit l'apôtre[7], à ses œuvres infructueuses.

C'est pourquoi le sauveur Jésus, « l'Illumina- » teur des antiquités, » *Illuminator antiquitatum*[8], parlant de ses véritables disciples, dont les noms sont écrits au ciel : « Ils ne sont pas du » monde, dit-il[9], comme je ne suis pas du

[1] *I. Cor.* VII. 31.

[1] *De civ. Dei, lib.* XIV, c. IV; *tom.* VII. *col.* 355. — [2] *Apoc.* XVII. 1. — [3] *Ps.* CXXXVI. 1. — [4] *Ps.* CXXIV. 1. — [5] *De catech. rud. cap.* XIX. *n.* 31. *tom.* VI. *col.* 285. — [6] *Genes.* VI. 2. — [7] *Ephes.* V. 11. — [8] *Tertul. adv. Marc. lib.* IV, *n.* 40. — [9] *Joan.* XVII. 16.

» monde ; » et quiconque veut être du monde, il s'exclut volontairement de la société de ses prières, et de la communion de son sacrifice, Jésus-Christ ayant dit décisivement : Je ne prie pas pour le monde[1]. »

J'ai dit ces choses, mes Frères, afin que vous connoissiez que ce n'est pas une obligation particulière des religieux de mépriser le monde; mais que la nécessité de s'en séparer est la première, la plus générale, la plus ancienne obligation de tous les enfants de Dieu.

Si nous en croyons l'Évangile, rien de plus opposé que Jésus-Christ et le monde; et de ce monde, messieurs, la partie la plus éclatante, et par conséquent la plus dangereuse, chacun sait assez que c'est la cour. Comme elle est le principe et le centre de toutes les affaires du monde, l'ennemi du genre humain y jette tous ses appâts, y étale toute sa pompe.

Saint Sulpice, nourri à la cour dès sa jeunesse, [triompha, par un miracle singulier de la grace, de ses artifices et de sa séduction. Il sut vivre sans ambition au milieu des honneurs qui l'environnoient; sans volupté parmi tous les plaisirs qui le sollicitoient; sans partialité, malgré tous les intérêts qui divisent d'ordinaire les courtisans; sans avarice, quoiqu'il ne vît que des hommes occupés à tout attirer à eux, soigneux de tout ménager, pour parvenir au terme de leurs espérances. Tant de périls ne servirent qu'à faire mieux éclater l'innocence de Sulpice : la candeur de ses mœurs, sa simplicité, sa modestie, sa douceur, forcèrent de le respecter dans un lieu où ces vertus trouvent si peu d'accès, et où tous les vices opposés règnent souverainement. Un si bel exemple fit impression; et l'on vit, par les conversions extraordinaires qu'il produisit, combien la vertu pure et sincère a d'empire sur les cœurs les moins disposés à l'embrasser.]

Sulpice, chaste dans un âge [où la pureté fait les plus tristes naufrages, après avoir résisté à toutes les caresses du monde, voulut, pour affermir davantage sa vertu contre les écueils qu'elle avoit à craindre, sceller ses résolutions par des engagements, qui ne pussent lui permettre d'écouter aucune espèce de proposition. Il fit donc vœu de virginité; et déja irréprochable dans toute sa conduite, il se montra encore plus sévère, et porta les précautions jusqu'à la dernière délicatesse.]

O sainte chasteté! fleur de la vertu, ornement immortel des corps mortels, marque assurée d'une ame bien faite, protectrice de la sainteté et de la foi mutuelle dans les mariages, fidèle dépositaire de la pureté du sang des races, et qui seul en sais conserver la trace! quoique tu sois si nécessaire au genre humain, où te trouve-t-on sur la terre? O grand opprobre de nos mœurs! l'un des sexes a honte de te conserver; et celui auquel il pourroit sembler que tu es échue en partage, ne se pique guère moins de te perdre dans les autres, que de te conserver en soi-même. Confessez-vous à Dieu devant ces autels, vaines et superbes beautés, dont la chasteté n'est qu'orgueil ou affectation et grimace : quel est votre sentiment, lorsque vous vous étalez avec tant de pompe, pour attirer les regards? dites-moi seulement ce mot? Quels regards desirez-vous attirer? sont-ce des regards indifférents? Ah! quel miracle, que saint Sulpice, jeune et agréable, n'ait jamais été pris dans ces piéges : sachant qu'il ne devoit l'amour qu'à son Dieu, jamais il n'a souillé dans son cœur la source de l'amour. Ange visible, [tandis que son cœur brûloit du feu céleste de la charité, son corps, embrasé de cette divine flamme, se consumoit tout entier au service de son Dieu, dans les exercices de la piété chrétienne et les austérités de la pénitence]. Ses autres vertus n'étoient pas de ces vertus du monde et de commerce, ajustées non point à la règle, elle seroit trop austère; mais à l'opinion et à l'humeur des hommes : ce sont là les vertus des sages mondains, ou plutôt c'est le masque spécieux sous lequel ils cachent leurs vices.

[Que la vertu de Sulpice avoit des caractères bien différents! Parcequ'elle étoit chrétienne et véritable, elle étoit sévère et constante, fermement attachée aux règles, incapable de s'en détourner pour quelque prétexte que ce pût être]. Sa bonne foi [dans les affaires ne reçut jamais la moindre atteinte]; sa probité, [supérieure à toutes les vues d'intérêt, demeura toujours inaltérable]; sa justice [ne connut aucune de ces préférences, que suggèrent la cupidité ou le respect humain]; sa candeur [ne permettoit pas même de suspecter sa sincérité]; et son innocence, [qui s'affermissoit de plus en plus, par tous les moyens qui auroient pu l'affoiblir, embellissoit toutes ses autres vertus. Le plus beau et le plus grand encore, c'est qu'au milieu de tant de faveurs et de considérations que lui procuroit son mérite, il savoit toujours conserver une] admirable modération. Mais peut-être ne durera-t-elle que jusqu'à ce qu'elle ait gagné le dessus : car le génie de l'ambition, c'est d'être tremblante et souple lorsqu'elle a des prétentions; et quand elle est parvenue à ses fins, la faveur la rend audacieuse et insupportable : *Pavida cùm quærit, audax cùm pervenerit*[1]. Un habile courtisan disoit autrefois, qu'il ne pouvoit souffrir à la cour l'insolence et

[1] *Joan*, XVII, 9.

[1] *S. Greg. M. Past*, *part.* I, *cap.* IX; *tom.* II, *col.* 9.

les outrages des favoris, et encore moins, disoit-il, leurs civilités superbes et dédaigneuses, leurs graces trop engageantes, leur amitié tyrannique, qui demande, d'un homme libre, une dépendance servile : *Contumeliosam humanitatem* [1].

Sulpice, toujours modéré, sut se tenir dans les bornes que l'humilité chrétienne lui prescrivoit. Pour se détromper du monde, il alloit se rassasier de la vue des opprobres de Jésus-Christ dans les hôpitaux et dans les prisons. [Il voyoit une] image de la grandeur de Dieu dans le prince, [et il trouvoit une] image de la bassesse de Jésus-Christ et de ses humiliations, dans les pauvres. Le favori de Clotaire, aux pieds d'un pauvre ulcéré, adorant Jésus-Christ sous des haillons, et expiant la contagion des grandeurs du monde; quel beau spectacle! Mais il évitoit, le plus qu'il étoit possible, les regards des hommes, et ne cherchoit qu'à leur cacher [ses bonnes œuvres; bien éloigné d'imiter] ces vertus trompeuses, qui se rendent elles-mêmes captives des yeux qu'elles veulent captiver. [C'est ainsi que Sulpice a su se conserver pur et sans tache, au milieu de toutes les faveurs les plus capables d'amollir un cœur tendre, et de lui inspirer l'amour du monde. Il a vaincu le monde dans sa partie la plus séduisante et la plus redoutable: voyons comment, après en avoir triomphé lui-même, il va travailler à détruire son empire dans les autres.]

SECOND POINT.

La grace du baptême porte une efficace, pour nous détacher du monde; la grace de l'ordination porte une efficace divine, pour imprimer ce détachement dans tous les cœurs.

Le royaume de Jésus-Christ n'est pas de ce monde. Il y a guerre déclarée entre Jésus-Christ et le monde, une inimitié immortelle : le monde le veut détruire, et il veut détruire le monde. Ceux qu'il établit ses ministres doivent donc entrer dans ses intérêts : s'il y a en eux quelque puissance, c'est pour détruire la puissance, qui lui est contraire. Ainsi, toute la puissance ecclésiastique est destinée à abattre les hauteurs du monde : *Ad deprimendam altitudinem sæculi hujus.*

On reçoit le Saint-Esprit dans le baptême, dans une certaine mesure; mais on en reçoit la plénitude dans l'ordination sacrée; et c'est ce que signifie l'imposition des mains de l'évêque : car, comme dit un ancien écrivain [2], ce que fait le pontife mu de Dieu, animé de Dieu, c'est l'image de ce que Dieu fait d'une manière plus forte et plus pénétrante. L'évêque ouvre les mains sur nos têtes; Dieu verse, à pleines mains, dans les ames la plénitude de son Saint-Esprit. C'est ce qui fait dire à un saint pape : « La plénitude de » l'Esprit saint opère dans l'ordination sacrée : » *Plenitudo Spiritûs in sacris ordinationibus operatur* [1]. Le Saint-Esprit, dans le baptême, nous dépouille de l'esprit du monde : *Non enim spiritum hujus mundi accepimus.* La plénitude du Saint-Esprit doit faire dans l'ordination quelque chose de beaucoup plus fort : elle doit se répandre bien loin au-dehors, pour détruire, dans tous les cœurs, l'esprit et l'amour du monde. Animons-nous, mes Frères; c'est assez pour nous d'être chrétiens, trop d'honneur de porter ce beau caractère : *Propter nos nihil sufficientius est.* Si donc nous sommes ecclésiastiques, c'est sans doute pour le bien des autres.

Que n'a pas entrepris le grand saint Sulpice, pour détruire le règne du monde? Mais c'est peu de dire qu'il a entrepris : ses soins paternels opéroient sans cesse de nouvelles conversions. Il y avoit dans ces paroles et dans sa conduite une certaine vertu occulte, mais toute puissante, qui inspiroit le dégoût du monde. Nous lisons dans l'histoire de sa vie, que, durant son épiscopat, tous les déserts à l'entour de Bourges étoient peuplés de saints solitaires. Il consacroit tous les jours à Dieu des vierges sacrées; [il apprenoit aux familles à user de ce monde, comme n'en usant pas; et partout il répandoit un esprit de détachement, qui portoit les cœurs à ne soupirer qu'après les biens célestes.]

D'où lui venoit ce bonheur, cette bénédiction, cette grace, d'inspirer si puissamment le mépris du monde? Qu'y avoit-il dans sa vie et dans sa personne, qui fût capable d'opérer de si merveilleux changements? C'est ce qu'il faut tâcher d'expliquer en faveur de tant de saints ecclésiastiques, qui remplissent ce séminaire et cette audience. Deux choses produisoient un si grand effet; la simplicité ecclésiastique, qui condamnoit souverainement la somptuosité, les délices, les superfluités du monde; un gémissement paternel sur les ames, qui étoient captives de ses vanités.

La simplicité ecclésiastique, c'est un dépouillement intérieur, qui, par une sainte circoncision, opère au-dehors un retranchement effectif de toutes superfluités. En quoi le monde paroît-il grand? Dans ses superfluités : de grands palais, de riches habits, une longue suite de domestiques. L'homme si petit par lui-même, si resserré en lui-même, s'imagine qu'il s'agrandit, et qu'il se dilate, en amassant autour de soi des choses qui lui sont étrangères. Le vulgaire est étonné de cette pompe,

[1] *Senec. Epist.* IV. — [2] *Dionys. de Eccles. Hierar.* c. V, *pag.* 127 *et seq.*

[1] *Innocent.* I. *ad Alex. Ep.* XXIV, *pag.* 853. *Epist. Rom. Pont.*

et ne manque pas de s'écrier : Voilà les grands, voilà les heureux. C'est ainsi que la puissance du monde tâche de faire voir que ses biens sont grands. Une autre puissance est établie, pour faire voir qu'il n'est rien; c'est la puissance ecclésiastique.

Toutes nos actions, jusqu'aux moindres gestes du corps, jusqu'au moindre et plus délicat mouvement des yeux, doivent ressentir le mépris du monde. Si la vanité change tout, le visage, le regard, le son de la voix; car tout devient instrument de la vanité : ainsi la simplicité doit tout régler; mais qu'elle ne soit jamais affectée, parcequ'elle ne seroit plus simplicité. Entreprenons, messieurs, de faire voir à tous les hommes, que le monde n'a rien de solide ni de desirable; et pour cela [imitons] la frugalité, la modestie et la simplicité du grand saint Sulpice. « Ayant donc de quoi nous nourrir et de quoi » nous couvrir, nous devons être contents : » *Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti simus* [1]. Que nous servent ces cheveux coupés, si nous nourrissons au-dedans tant de desirs superflus, pour ne pas dire pernicieux ? [Saint Sulpice nous a appris, par son exemple, à faire sur nous-mêmes de continuels efforts, pour les retrancher jusqu'à la racine].

[Sa vie, tout ecclésiastique, annonçoit un pasteur entièrement mort aux choses du siècle, uniquement dévoué aux intérêts de Jésus-Christ et au salut des ames. Loin de profiter des moyens que lui fournissoit sa place, pour se procurer plus d'aisances, de commodités et d'éclat extérieur, il jugea au contraire, que sa charge lui imposoit une nouvelle obligation de faire chaque jour, dans sa vie, de plus grands retranchements. Déja, n'étant qu'abbé de la chapelle du roi Clotaire second, il n'avoit voulu retenir, pour sa subsistance et celle des clercs qu'il gouvernoit, que le tiers des appointements que le roi lui donnoit, et il distribuoit le reste aux pauvres. Mais lorsqu'il fut élevé sur le siége de Bourges, il crut encore devoir augmenter sa pénitence, redoubler ses austérités, et pratiquer un détachement plus universel. Rien de plus frugal que sa table; on n'y donnoit rien à la sensualité et au plaisir : rien de plus modeste que ses habits ou ses meubles; tout y ressentoit la pauvreté de Jésus-Christ : rien enfin de plus simple que toute sa conduite, de plus affable que sa personne. Sa bonté, pleine de tendresse, le fit regarder comme le père de son peuple; et sa douceur, toujours égale, lui mérita le surnom de Débonnaire. Qu'il étoit éloigné de vouloir en imposer à ses peuples par la magnificence de ses équipages et la pompe de son cortége ! Ministre de la loi de charité, il vouloit inspirer l'amour, et non la terreur; et pour y réussir, il lui suffisoit de se montrer avec l'appareil de ses vertus. Aussi les pauvres formoient-ils tout son train; et, à l'exemple d'un grand évêque, « il mettoit toute sa sûreté dans » le secours de leurs prières » : *Habeo defensionem, sed in orationibus pauperum.* « Ces » aveugles, pouvoit-il dire avec saint Ambroise, » ces boiteux, ces infirmes, ces vieillards, qui me » suivent et m'accompagnent, sont plus capables » de me défendre, que les soldats les plus braves » et les plus aguerris » : *Cæci illi et claudi, debiles et senes, robustis bellatoribus fortiores sunt* [1].

C'est ainsi, chrétiens, que Sulpice travailloit à retracer dans toute sa vie les mœurs apostoliques, et à fournir, à tous les siècles suivants, un modèle accompli de toutes les vertus qui doivent orner un ministre de Jésus-Christ. O que la frugalité de ce digne pasteur condamnera d'ecclésiastiques, qui prétendent se distinguer par ces profusions splendides, ces délicatesses recherchées de leur table, dont la religion rougit pour eux ! Comment le faste de leur ameublement somptueux pourra-t-il soutenir le parallèle de la modestie évangélique de ce saint évêque ? L'aimable simplicité de ses manières ne suffit-elle pas pour confondre à jamais ces superbes hauteurs, que des vicaires de l'humilité et de la servitude de Jésus-Christ affectent à l'égard des peuples qui leur sont confiés; le dirai-je, à l'égard même de leurs coopérateurs ? Ont-ils donc oublié avec quelle force le souverain Pasteur leur interdit l'esprit de domination, et combien il leur recommande la douceur et la condescendance, dont il leur a donné de si grands exemples ?

Mais que prétendent les ecclésiastiques, qui, loin d'imiter le zèle de saint Sulpice, pour ruiner l'esprit du monde, sembient au contraire, par une vie toute profane, n'être appliqués qu'à le faire vivre, l'étendre et l'affermir ? Croient-ils que, par des mœurs si opposées à celles de nos pères, ils se rendront plus recommandables dans le monde, qu'ils cultivent avec tant de soin ? Mais ce monde même, dont ils veulent se montrer amis, et obtenir la considération, les méprise souverainement, parcequ'il sait quelle doit être la vie d'un ministre des autels; et, aveugles qu'ils sont, ils ne voient pas qu'il ne fait effort, pour les entraîner dans ses mœurs dépravées, qu'afin de les avilir et les dégrader, et de faire rejaillir ensuite, sur la religion qu'ils doivent maintenir,

[1] *I. Timot.* vi. 8.

[1] *S. Ambr. Serm. cont. Aux.* n. 33; *tom.* ii, *col.* 873.

l'opprobre dont il les aura couverts. S'ils veulent donc vraiment se distinguer, qu'ils pensent sérieusement à se séparer de la multitude, par la sainteté d'une vie qui les élève autant au-dessus du commun des hommes, qu'ils leur sont supérieurs par l'éminence de leur caractère]. « Car » la dignité sacerdotale exige, de ceux qui en » sont revêtus, une gravité de mœurs peu com» mune, une vie sérieuse et appliquée, une vertu » toute singulière » : *Sobriam à turbis gravitatem, seriam vitam, singulare pondus, dignitas sibi vindicat sacerdotalis* [1]. Sont-ils jaloux de soutenir en eux l'autorité du sacerdoce? qu'ils pensent à l'assurer par le mérite de leur foi et la sainteté de leur vie : *Dignitatis suæ auctoritatem fidei et vitæ meritis quærant* [2]. [Mais que jamais ils ne se fassent assez d'illusion, pour croire se rendre vénérables par une pompe extérieure, qui ne peut qu'éblouir les yeux des ignorants, et qui leur attire une amère critique de la part de ceux qui réfléchissent]. « Le vrai » ecclésiastique s'étudie à prouver sa profession » par son habit, sa démarche et toute sa con» duite : il n'a garde de chercher à se donner un » faux éclat par des ornements empruntés : » *Clericus professionem suam, et in habitu, et in incessu probet, et nec vestibus, nec calceamentis decorem quærat* [3].

[Voilà les leçons que les Pères et les conciles ont données aux ecclésiastiques, ou plutôt ils n'ont fait que renouveler celles que Jésus-Christ lui-même leur avoit laissées dans ses exemples. Qu'il nous exprime admirablement] la simplicité de sa vie, lorsqu'il nous dit : « Les renards » ont des tanières, et les oiseaux du ciel ont des » nids et des retraites; mais le Fils de l'homme » n'a pas où reposer sa tête ! » *Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos; Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet* [4]. [Son dessein, en nous tenant ce discours, n'est pas d'exciter en nous] des sentiments de pitié [sur un état, qui paroît à la nature si digne de compassion : mais il veut nous] donner du courage, [et nous inspirer un généreux détachement de tout ce qui peut paroître le plus nécessaire; parceque la foi d'un ministre de Jésus-Christ ne connoît d'autre nécessité, que celle de tout sacrifier pour son Dieu et le salut des ames].

[Telles sont les dispositions avec lesquelles on doit entrer dans le sacerdoce de Jésus-Christ, pour continuer son œuvre] ; et malheur à ceux qui, poussés du desir de s'élever, cherchent, dans l'honneur attaché au sacerdoce, un moyen de se procurer les avantages du monde, qu'il avoit pour objet de détruire : *Mundi lucrum quæritur sub ejus honoris specie, quo mundi destrui lucra debuerunt* [1].

[Au reste, je ne prétends pas, mes Frères, qu'on refuse aux prêtres l'honneur qui leur est dû par tant de titres. Si, dans l'ancienne loi, l'ordre sacerdotal étoit si fort distingué, et jouissoit des plus grandes prérogatives; il convient que dans la nouvelle, dont le sacerdoce est autant au-dessus de celui d'Aaron, que la vérité l'emporte sur la figure, l'honneur rendu aux prêtres réponde à l'excellence de leur dignité, et à l'éminence du pontife qu'ils représentent sur la terre.] Il faut honorer ses ministres, pour l'amour de celui qui a dit : « Qui vous reçoit me reçoit [2]. » [Mais plus les peuples leur témoignent de vénération et de déférence, moins aussi doivent-ils faire paroître d'empressement, pour recevoir ces marques de distinction; et ils ne sauroient trop craindre de les aimer et de s'en réjouir. Pour éviter cette funeste disposition,] la simplicité ecclésiastique suit cette belle règle ecclésiastique : « elle se montre un » exemple de patience et d'humilité, en recevant » toujours moins qu'on ne lui offre; mais quoi» qu'elle n'accepte jamais le tout, elle a la pru» dence de ne point tout refuser » : *Seipsum præbeat patientiæ atque humilitatis exemplum, minus sibi assumendo quàm offertur; sed tamen ab eis qui se honorant nec totum nec nihil accipiendo* [3]. Il ne faut pas recevoir tout ce qu'on nous offre, de peur qu'il ne paroisse que nous nous repaissons de cette fumée; il ne faut pas le rejeter tout-à-fait, à cause de ceux à qui on ne pourroit se rendre utile, si l'on ne jouissoit de quelque considération : *Propter illos accipiatur quibus consulere non potest, si nimiâ dejectione vilescat.*

[Mais après avoir imité le saint dépouillement de Sulpice, à l'égard de toutes les vanités du siècle, il faut encore entrer dans son esprit de] gémissement [sur les ames qui en sont malheureusement captives]. L'état de l'Église, durant cette vie, c'est un état de désolation, parceque c'est un état de viduité : *Non possunt filii sponsi lugere, quamdiu cum illis est sponsus* [4]. Elle est séparée de son cher Époux, et elle ne peut se consoler d'avoir perdu plus de la moitié d'elle-même. Cet état de désolation et de viduité de l'Église doit paroître principalement dans l'ordre ecclésiastique. Le sacerdoce est un état de pénitence,

[1] *S. Ambr. ad Iren. Epist.* XXVIII, *n.* 2; *tom.* II, *col.* 902. — [2] *Conc. Carthag.* IV, *cap.* XV. *Lab. Concil. tom.* II, *col.* 1201. — [3] *Ibid.* C, XLV. *col.* 1204. — [4] *Matt.* VIII. 20.

[1] *S. Gregor. Mag. Past.* I. *part. cap.* VIII. *tom.* II, *col.* 9. — [2] *Matt.* X. 40. — [3] *S. August. ad Aurel. Epist. n.* 7, *t.* II, *col.* 29. — [4] *Matt.* IX. 15.

Digitized by Google

pour ceux qui ne font pas pénitence; les prêtres doivent les pleurer, avec saint Paul, d'un cœur pénétré de la plus vive douleur : *Lugeam multos qui non egerunt pœnitentiam* [1]. [Car il ne faut pas s'imaginer qu'il suffise de se conduire d'une manière irréprochable, de donner à tous des exemples de toutes les vertus : Le prêtre vraiment digne de ce nom] « non-seulement ne » commet aucun crime, mais il déplore encore » et travaille à expier ceux des autres, comme » s'ils lui étoient personnels : » *Nulla illicita perpetrat, sed perpetrata ab aliis, ut propria deplorat* [2]. Aussi les joies dissolues du monde portoient-elles un contre-coup de tristesse sur le cœur de saint Sulpice : car il écoutoit ces paroles comme un tonnerre : « Malheur à vous qui » riez maintenant, parceque vous serez réduits » aux pleurs et aux larmes! » *Væ vobis qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis* [3]. Il s'effrayoit pour son peuple, et tâchoit, par ses discours, non d'exciter ses acclamations, mais de lui inspirer les sentiments d'une componction salutaire : *Docente te in ecclesiâ, non clamor populi, sed gemitus suscitetur* [4].

Jésus-Christ, mes Freres, en choisissant ses ministres, leur dit encore, comme à saint Pierre : » M'aimes-tu? pais mon troupeau. » En effet, » il ne confieroit pas des brebis si tendre- » ment aimées à celui qui ne l'aimeroit pas : » *Neque enim non amanti committeret tam amatas.* Cet amour [étoit la vraie] source des larmes de saint Sulpice;] et comme il aimoit sans mesure, ses larmes, sur les désordres de son peuple, ne pouvoient jamais tarir]. Jésus-Christ, gémissant pour nous, [dans les jours de sa vie mortelle, présentoit à ce saint évêque un modèle, qui pressoit son cœur de soupirer sans cesse pour ses freres. Il savoit que ce divin Sauveur, incapable de gémir depuis qu'il est entré dans sa gloire, a spécialement établi les prêtres, pour le suppléer dans cette fonction : aussi travailloit-il à perpétuer, par le mouvement du même Esprit, les gémissements ineffables du Pontife céleste]. Ses prières] étoient continuelles, animées de cet esprit de ferveur et de persévérance, qui force la résistance même du ciel]. « Il avoit éprouvé, » par sa propre expérience, qu'il pouvoit obtenir » du Seigneur tout ce qu'il lui demanderoit : » *Orationis usu et experimento jam didicit, quod obtinere à Domino quæ poposcerit possit* [1]. Il l'avoit expérimenté, priant en faveur du roi, réduit à l'extrémité; puisqu'il l'avoit emporté contre Dieu : [et s'il avoit tant de crédit pour la conservation et le rétablissement de la vie corporelle,] combien plus en devoit-il avoir pour le soutien et le renouvellement de la vie spirituelle?

Mais quel étoit son gémissement sur les ecclésiastiques mondains,] qui, par l'indécence de leur conduite, avilissent le saint ministère dont ils sont revêtus! Hélas! mes Frères, si le cœur sacerdotal de saint Sulpice était si vivement touché d'en voir dans ces heureux temps, qui ne cherchoient, dans l'honneur du sacerdoce, destiné à la ruine du monde, qu'un moyen de s'y avancer et d'y faire fortune; quels seroient ses larmes et ses sanglots aujourd'hui, où l'on en voit si peu qui entrent dans le ministère, avec un desir sincere de s'y consacrer entierement au service de l'Église, et de se sacrifier pour Jésus-Christ?] Oui, nous devons le dire avec douleur et confusion; « ceux qui semblent porter la croix, la por- » tent de maniere qu'ils ont plus de part à sa » gloire, que de société avec ses souffrances : » *Hi qui putantur crucem portare, sic portant, ut plus habeant in crucis nomine dignitatis, quam in passione supplicii* [1]. [Ils ignorent sans doute pourquoi ils sont prêtres; ils ne veulent pas entendre qu'ils n'ont été admis au sacerdoce de Jésus-Christ, que pour consommer l'œuvre de son immolation. Mais que feront-ils, lorsque ce grand pontife, prêtre et victime, paroîtra, et cherchera, pour les associer à sa gloire, des ministres, qui, à l'innocence et à la pureté des mœurs, aient joint une mortification générale, une entiere séparation de toutes les vanités et de tous les plaisirs du monde]? S'ils avoient de la foi, pourroient-ils y songer sans sécher d'effroi?

Saint Sulpice, touché de cette pensée, se retire, pour régler ses comptes avec la justice divine. Il connoît la charge d'un évêque; il sait « que tous doivent comparoître devant le tribu- » nal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive » ce qui est dû aux bonnes ou mauvaises actions » qu'il aura faites, pendant qu'il étoit revêtu de » son corps : » *Ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit* [2]. « Si le compte est si exact » de ce qu'on fait en son propre corps, ô com- » bien est-il redoutable de ce qu'on fait dans le » corps de Jésus-Christ, qui est son Église! » *Si reddenda est ratio de his quæ quisque gessit in corpore suo, quid fiet de his quæ quisque gessit in corpore Christi* [3]! Il ne se repose pas sur sa vocation si sainte, si canonique; il sait que Ju-

[1] *II. Cor.* XII. 21. — [2] *S. Greg. Mag. Pas. part.* I, *cap.* X; *tom.* II, *col.* 10. — [3] *Luc.* VI. 25. — [4] *S. Hieron. ad Nepot. Ep.* XXXIV, *tom.* IV, *col.* 262. — [5] *S. Greg. Mag. Past. part.* I. *cap.* XI *tom.* II, *col.* 10.

[1] *Salvian. de Gub. Dei, libr.* III, *n.* 3, *p.* 48. — [2] *II. Cor.* V. 10. — [3] *Serm. ad Cler. in conc. Rem. in Ap. op. S. Bern. tom.* II. col. 753.

das a été élu par Jésus-Christ même, et que cependant, par son avarice, il a perdu la grace de l'apostolat.

Justice de Dieu, que vous êtes exacte! vous comptez tous les pas, vous mettez en la balance tous les grains de sable. Il se retire donc, pour se préparer à la mort, pour méditer la sévérité de la justice de Dieu. Il récompense un verre d'eau; mais il pèse une parole oiseuse, particulièrement dans les prêtres, où tout, jusqu'aux moindres actions, doit être une source de graces. Tout ce que nous donnons au monde, ce sont des larcins que nous faisons aux ames fidèles.

A quoi pensons-nous, chrétiens? que ne nous retirons-nous, pour nous préparer à ce dernier jour? N'avons-nous pas appris de l'apôtre, que nous sommes tous ajournés, pour comparoître personnellement devant le tribunal de Jésus-Christ? Quelle sera cette surprise, combien étrange et combien terrible, lorsque ces saintes vérités, auxquelles les pécheurs ne pensoient jamais, ou qu'ils laissoient inutiles et négligées dans un coin de leur mémoire, leur paroîtront tout d'un coup, pour les condamner? Aigre, inexorable, inflexible, armée de reproches amers te trouverons-nous toujours, ô vérité persécutante? Oui, mes Frères, ils la trouveront: spectacle horrible à leurs yeux, poids intolérable sur leurs consciences, flammes dévorantes dans leurs entrailles. [Pour qu'elle nous soit alors favorable, il faut] se retirer quelque temps; afin d'écouter ses conseils, avant que d'être convaincus par son témoignage, jugés par ses règles, condamnés par ses arrêts et par ses sentences suprêmes. Accoutumons-nous aux yeux et à la présence de notre juge; [prévenons cette] solitude effroyable, où l'ame se trouvera réduite devant Jésus-Christ, [lorsqu'elle sera citée à son tribunal] pour lui rendre compte. Le remède le plus efficace, c'est une douce solitude devant lui-même, pour lui préparer ses comptes. Attendre à la mort, combien dangereux! c'est le coup du souverain: Dieu presse trop violemment.

Mais cette solitude est ennuyeuse, [et qui peut se résoudre à s'y enfoncer?] « O que le père du » mensonge, ce malicieux imposteur, nous » trompe subtilement, pour empêcher que nos » cœurs, avides de joie, ne fassent le discerne- » ment des véritables sujets de se réjouir! » *Heu, quàm subtiliter nos ille decipiendi artifex fallit, ut non discernamus, gaudendi avidi unde veriùs gaudeamus*[1]! [C'est dans la solitude que l'ame, dégagée des objets sensibles qui la tyrannisent, délivrée du tumulte des affaires qui l'accablent, peut commencer à goûter, dans un doux repos, les joies solides, et des plaisirs capables de la contenter. Là, occupée à se purifier des souillures qu'elle a pu contracter dans le commerce du monde; plus elle devient pure et détachée, plus elle est en état de puiser à la source de ces voluptés célestes, qui l'élèvent, la transportent et l'ennoblissent, en l'attachant à l'auteur de tout bien.] Tous les autres divertissements [ne sont rien qu'un] charme de notre chagrin, qu'un amusement d'un cœur enivré. Vous sentez-vous dans ce tumulte, dans ce bruit, dans cette dissipation, dans cette sortie de vous-même? Avec quelle joie, dit David, « votre serviteur a trouvé son cœur, pour vous » adresser sa prière! » *Invenit servus tuus cor suum, ut oraret te oratione hâc*[1].

Mais l'on craint de passer pour un homme inutile, et de rendre sa vie méprisable: *Sed ignavam infamabis.* Il faut faire quelque figure dans le monde; [y devenir important, nécessaire; servir l'état et la patrie: *Patriæ et imperio, reique vivendum est*[2]. Ainsi le temps s'écoule sans s'en apercevoir. Sous ces spécieux prétextes, on contracte chaque jour de nouveaux engagements avec le monde, loin de rompre les anciens. L'unique nécessaire est le seul négligé: tous les bons mouvements, qui nous portoient à nous en occuper, se dissipent; et enfin, après avoir été le jouet du temps, du monde et de soi-même, on est surpris de se voir arrivé, sans préparation, aux portes de l'éternité.]

Madame, votre majesté doit penser sérieusement à ce dernier jour. Nous n'osons y jeter les yeux; cette pensée nous effraie, et fait horreur à tous vos sujets, qui vous regardent comme leur mère, aussi bien que comme celle de notre monarque. Mais, madame, autant qu'elle nous fait horreur, autant votre majesté se la doit rendre ordinaire et familière. Puisse votre majesté être tellement occupée de Dieu, avoir le cœur tellement percé de la crainte de ses jugements, l'ame si vivement pénétrée de l'exactitude et des rigueurs de sa justice, qu'elle se mette en état de rendre bon compte d'une si grande puissance, et de tout le bien qu'elle peut faire, et encore de tout le mal qu'elle peut, ou empêcher par autorité, ou modérer par conseils, ou détourner par prudence: c'est ce que Dieu demande de vous. Ah! si les vœux que je lui fais pour votre salut sont reçus devant sa face, cette salutaire pensée jettera votre majesté dans une humiliation si profonde, que, méprisant autant sa grandeur

[1] *Julian. Pom. de vitâ contemp. lib.* II, *c.* XIII, *int. oper. S. Prosp.*

[1] *II. Reg.* VII. 27. — [2] *Tertul. de Pallio, n.* 5.

royale, que nous sommes obligés de la révérer, elle fera sa plus chère occupation du soin de mériter, dans le ciel, une couronne immortelle.

PANÉGYRIQUE

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

La science de saint François de Sales, lumineuse, mais beaucoup plus ardente. Avec quel fruit il a travaillé à l'édification de l'Église. Son éloignement pour tous les objets de l'ambition : bel exemple de sa modération. Douceur extrême, qu'il témoignoit aux ames qu'il conduisoit. Cette douceur absolument nécessaire au directeur : trois vertus principales qu'elle produit. Combien le saint prélat les possédoit éminemment.

Ille erat lucerna ardens et lucens.

Il étoit une lampe ardente et luisante. *Joan.* v. 35.

Laissons un spectacle de cruauté *, pour arrêter notre vue sur l'image de la douceur même : laissons des petits enfants, qui emportent la couronne des hommes, pour admirer un homme qui a l'innocence et la simplicité des enfants : laissons des mères désolées, qui ne veulent point recevoir de consolation dans la perte qu'elles font de leur fils, pour contempler un père toujours constant, qui a amené lui-même ses filles à Dieu, afin de les immoler de ses propres mains, par la mortification religieuse. Il n'est pas malaisé, ce semble, de louer un père si vénérable devant des filles si respectueuses; puisqu'elles ont le cœur si bien préparé à écouter ses louanges : mais à le considérer par un autre endroit, cette entreprise est fort haute; parcequ'étant si justement prévenues d'une estime extraordinaire de ses vertus, il n'est rien de plus difficile que de satisfaire à leur piété, remplir leurs justes desirs, et égaler leurs grandes idées. C'est ce qui me fait desirer, mes Sœurs, pour votre entière satisfaction, que l'éloge de ce grand homme eût déja été fait en ce lieu auguste, où se prononcent les oracles du christianisme. Mais en attendant ce glorieux jour, trop éloigné pour nos vœux, qui ouvrira la bouche des prédicateurs, pour faire retentir, par toutes les chaires, les mérites incomparables de François de Sales, votre très saint instituteur; nous pouvons nous entretenir en particulier de ses admirables vertus, et honorer, avec ses enfants, sa bienheureuse mémoire, qui est plus douce à tous les fidèles qu'une composition de parfums, comme parle l'Écriture sainte [1]. Commençons donc, chères ames, cette sainte conversation avec la bénédiction du ciel; et pour implorer son secours, employons les prières de la sainte Vierge, en disant, *Ave.*

Il y a assez de fausses lumières, qui ne veulent briller dans le monde que pour attirer l'admiration par la surprise des yeux. Il est assez naturel aux hommes de vouloir s'élever aux lieux éminents, pour étaler de loin, avec pompe, l'éclat d'une superbe grandeur. Ce vice, si commun dans le monde, est entré bien avant dans l'Église, et a gagné jusqu'aux autels. Beaucoup veulent monter dans les chaires, pour y charmer les esprits par leur science et l'éclat de leurs pensées délicates; mais peu s'étudient, comme il faut, à se rendre capables d'échauffer les cœurs par des sentiments de piété. Beaucoup s'empressent, avec ardeur, de paroître dans les grandes places, pour luire sur le chandelier [2]; peu s'appliquent sérieusement à jeter, dans les ames, ce feu céleste que Jésus a apporté sur la terre.

François de Sales, mes Sœurs, votre saint et admirable instituteur, n'a pas été de ces faux luisants, qui n'attirent que des regards curieux et des acclamations inutiles. Il avoit appris de l'Évangile, que les amis de l'Époux et les ministres de sa sainte Église devoient être ardents et luisants; qu'ils devoient non seulement éclairer, mais encore échauffer la maison de Dieu : *Ille erat lucerna ardens et lucens.* C'est ce qu'il a fidèlement accompli, durant tout le cours de sa vie; et il ne sera pas malaisé de vous le faire connoître fort évidemment, par cette réflexion.

Trois choses principalement lui ont donné beaucoup d'éclat dans le monde : la science, comme docteur et prédicateur; l'autorité, comme évêque; la conduite, comme directeur des ames. La science l'a rendu un flambeau, capable d'illuminer les fidèles; la dignité épiscopale a mis ce flambeau sur le chandelier, pour éclairer toute l'Église; et le soin de la direction a appliqué cette lumière bénigne à la conduite des particuliers. Vous voyez combien reluit ce flambeau sacré; admirez maintenant comme il échauffe. Sa science, pleine d'onction, attendrit les cœurs; sa modestie, dans l'autorité, enflamme les hommes à la vertu; sa douceur, dans la direction, les gagne à l'amour de notre Seigneur. Voilà donc un flambeau ardent et luisant : si sa science reluit, parcequ'elle est claire, elle échauffe en

* Bossuet a prononcé ce panégyrique dans un couvent de la Visitation, avant que saint François de Sales eût été canonisé, et par conséquent avant que sa fête eût été fixée au 29 janvier. Il le prêcha le jour des saints Innocents, qui est le jour de la mort de ce saint évêque : c'est ce qui explique le commencement de l'exorde, qui paroîtroit singulier si l'on ignoroit cette circonstance. (*Édit. de Versailles.*)

[1] *Eccli.* XLIX. 1. — [2] *Luc.* XII, 49.

même temps, parcequ'elle est tendre et affective; s'il brille aux yeux des hommes par l'éclat de sa dignité, il les édifie, les excite, les enflamme tout ensemble par l'exemple de sa modération. Enfin, si ceux qu'il dirige se trouvent éclairés fort heureusement par ses sages et salutaires conseils, ils se sentent aussi vivement touchés par sa charmante douceur; et c'est ce que je me propose de vous expliquer dans les trois parties de ce discours.

PREMIER POINT.

Plusieurs considèrent Jésus-Christ comme un sujet de recherches curieuses, et pensent être savants dans son Écriture, quand ils y ont rencontré, ou des questions inutiles, ou des rêveries agréables. François de Sales, mes Sœurs, a cherché une science qui tendît à la piété; et afin que vous entendiez dans le fond, et de quelle sorte Jésus-Christ veut être connu, remontez avec moi jusqu'au principe.

Il y a deux temps à distinguer, qui comprennent tout le mystère du christianisme : il y a le temps des énigmes, et ensuite le temps de la claire vue; le temps de l'obscurité, et après, celui des lumières : enfin le temps de croire, et le temps de voir. Cette distinction étant supposée, tirons maintenant cette conséquence. Dans le temps de la claire vue, c'est alors que les esprits seront satisfaits par la manifestation de la vérité; car « nous verrons Dieu face à face : » *Videbimus facie ad faciem* [1] : et là, découvrant, sans aucun nuage, la vérité dans sa source, nous trouverons de quoi contenter toutes nos curiosités raisonnables. Maintenant quelle est notre connoissance obscure et enveloppée, qui nous fait entrevoir de loin quelques rayons de lumière, à travers mille nuages épais; connoissance par conséquent, qui n'a pas été destinée pour nous satisfaire, mais pour nous conduire, et qui est plutôt pour le cœur que pour l'esprit. Et c'est ce qui a fait dire au divin Sauveur : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt* [2] : « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parcequ'ils verront Dieu. » *Videbunt;* ils verront un jour, et alors ce sera le temps de satisfaire l'esprit, maintenant c'est le temps de travailler pour le cœur, en le purifiant par le saint amour; et ce doit être tout l'objet de notre science.

Approfondissons davantage cette matière importante, et apprenons, par les saintes Lettres, quelle est la science de cette vie. L'apôtre saint Pierre la compare à un flambeau allumé parmi les ténèbres : *Lucernæ ardenti in caliginoso loco* [1]. Traduisons mot à mot ces belles paroles : « C'est une lampe allumée dans un lieu obscur. » [Plus la nuit qui nous environne est obscure, plus il est nécessaire que la lumière qui nous éclaire soit vive, pour en pénétrer les ténèbres : mais plus les difficultés du chemin sont grandes, plus il faut de courage pour les surmonter, plus nous avons besoin d'être animés par l'éclat de la lumière qui nous dirige :] c'est pourquoi si ce flambeau a de la lumière, il doit avoir encore beaucoup plus d'ardeur, parcequ'elle doit attirer *.

C'est pourquoi notre saint évêque a étudié, dans l'Évangile de Jésus-Christ, une science lumineuse, à la vérité, mais encore beaucoup plus ardente; et aussi, quoiqu'il sût convaincre, il savoit bien mieux convertir. Le grand cardinal du Perron en a rendu un beau témoignage. Ce rare et admirable génie, dont les ouvrages, presque divins, sont les plus fermes remparts de l'Église contre les hérétiques modernes, a dit, plusieurs fois, qu'il convaincroit bien les errants; mais que si l'on vouloit qu'ils se convertissent, il falloit les conduire à notre prélat. Et en effet, il n'est pas croyable combien de brebis errantes il a ramenées au troupeau : c'est que sa science, pleine d'onction, ne brilloit que pour échauffer. Des traits de flamme sortoient de sa bouche, qui alloient pénétrer dans le fond des cœurs. Il savoit que la chaleur entre bien plus avant que la lumière : celle-ci ne fait qu'effleurer et dorer légèrement la surface; la chaleur pénètre jusqu'aux entrailles, pour en tirer des fruits merveilleux, et produire des richesses inestimables. C'est cette bénigne chaleur, qui donnoit une efficace si extraordinaire à ses divines prédications, que dans un pays fort peuplé de son diocèse, où il n'y avoit que cent catholiques quand il commença de prêcher, à peine y restoit-il autant d'hérétiques quand il y eut répandu cette lumière ardente de l'Évangile.

Mais ne vous persuadez pas qu'il n'ait converti que les hérétiques; cette science ardente et luisante agissoit encore bien plus fortement sur les domestiques de la foi. Je trouve, dans ces derniers siècles, deux hommes d'une sainteté extraordinaire, saint Charles Borromée et François de Sales. Leurs talents étoient différents, et leurs conduites diverses; car chacun a reçu son don par la distribution de l'Esprit : mais tous deux ont travaillé avec même fruit à l'édification de l'Église, quoique par des voies diffé-

[1] *I. Cor.* XIII, 12. — [2] *Matt.* V, 8.

[1] *II. Petr.* I, 19.

* *Voyez* le morceau qui est en note, au commencement du premier point du Panégyrique de sainte Catherine. Bossuet y renvoie dans son manuscrit.

rentes. Saint Charles a réveillé, dans le clergé, cet esprit de piété ecclésiastique. L'illustre François de Sales a rétabli la dévotion parmi les peuples. Avant saint Charles Borromée, il sembloit que l'ordre ecclésiastique avoit oublié sa vocation, tant il avoit corrompu ses voies; et l'on peut dire, mes Sœurs, qu'avant votre saint instituteur, l'esprit de dévotion n'étoit presque plus connu parmi les gens du siècle. On reléguoit dans les cloîtres la vie intérieure et spirituelle, et on la croyoit trop sauvage pour paroître dans la cour et dans le grand monde. François de Sales a été choisi pour l'aller chercher dans sa retraite, et pour désabuser les esprits de cette créance pernicieuse. Il a ramené la dévotion au milieu du monde; mais ne croyez pas qu'il l'ait déguisée, pour la rendre plus agréable aux yeux des mondains : il l'amène dans son habit naturel, avec sa croix, avec ses épines, avec son détachement et ses souffrances. En l'état que la produit ce digne prélat, et dans lequel elle nous paroît en son Introduction à la vie dévote, le religieux le plus austère la peut reconnoître; et le courtisan le plus dégoûté, s'il ne lui donne pas son affection, ne peut lui refuser son estime.

Et certainement, chrétiens, c'est une erreur intolérable, qui a préoccupé les esprits, qu'on ne peut être dévot dans le monde. Ceux qui se plaignent sans cesse que l'on n'y peut pas faire son salut, démentent Jésus-Christ et son Evangile. Jésus-Christ s'est déclaré le Sauveur de tous; et par-là il nous fait connoître qu'il n'y a aucune condition qu'il n'ait consacrée, et à laquelle il n'ait ouvert le chemin du ciel. Car, comme dit excellemment saint Jean-Chrysostôme [1], la doctrine de l'Évangile est bien peu puissante, si elle ne peut policer les villes, régler les sociétés et le commerce des hommes. Si, pour vivre chrétiennement, il faut quitter sa famille et la société du genre humain, pour habiter les déserts et les lieux cachés et inaccessibles, les empires seront renversés et les villes abandonnées. Ce n'est pas le dessein du Fils de Dieu : au contraire, il commande aux siens de luire devant les hommes [2]. Il n'a pas dit dans les bois, dans les solitudes, dans les montagnes seules et inhabitées; il a dit dans les villes et parmi les hommes : c'est là que leur lumière doit luire, afin que l'on glorifie leur Père céleste. Louons donc ceux qui se retirent; mais ne décourageons pas ceux qui demeurent : s'ils ne suivent pas la vertu, qu'ils n'en accusent que leur lâcheté, et non leurs emplois, ni le monde, ni les attraits de la cour, ni les occupations de la vie civile.

[1] *In Ep. ad Rom. Hom.* XXVI, n. 4; *tom.* IX, *pag.* 747. — [2] *Matt.* V, 16.

Mais que dis-je ici, chrétiens? les hommes abuseront de cette doctrine, et en prendront un prétexte pour s'engager dans l'amour du monde. Que dirons-nous donc, mes Frères, et où nous tournerons-nous désormais, si on change en venin tous nos discours? Prêchons qu'on ne peut se sauver dans le monde, nous désespérons nos auditeurs; disons, comme il est vrai, qu'on s'y peut sauver, ils prennent occasion de s'y embarquer trop avant. O mondains! ne vous trompez pas, et entendez ce que nous prêchons. Nous disons qu'on peut se sauver dans le monde; mais pourvu qu'on y vive dans un esprit de détachement: qu'on se peut sauver dans les grands emplois; mais pourvu qu'on les exerce avec justice : qu'on se peut sauver parmi les richesses; mais pourvu qu'on les dispense avec charité : enfin qu'on se peut sauver dans les dignités; mais pourvu qu'on en use avec cette modération, dont notre saint prélat nous donnera un illustre exemple dans notre seconde partie.

SECOND POINT.

De toutes les passions humaines, la plus fière dans ses pensées, et la plus emportée dans ses desirs, mais la plus souple dans sa conduite, et la plus cachée dans ses desseins, c'est l'ambition. Saint Grégoire nous a représenté son vrai caractère, lorsqu'il a dit ces mots, dans son Pastoral, qui est un chef-d'œuvre de prudence, et le plus accompli de ses ouvrages : « L'ambition, dit ce » grand pontife [1], est timide quand elle cherche; » superbe et audacieuse quand elle a trouvé : » *Pavida cùm quærit, audax cùm pervenerit.* Il ne pouvoit pas mieux nous décrire le naturel étrange de l'ambition, que par l'union monstrueuse de ces deux qualités opposées, la timidité et l'audace. Comme la dernière lui est naturelle, et lui vient de son propre fonds; aussi la fait-elle paroître dans toute sa force, quand elle a sa liberté tout entière : *Audax cùm pervenerit.* Mais en attendant, chrétiens, qu'elle soit arrivée au but, elle se resserre en elle-même, elle contraint ses inclinations : *Timida cùm quærit.* Et voici la raison qui l'y oblige : c'est, comme dit saint Jean-Chrysostôme [2], que les hommes sont naturellement d'une humeur fâcheuse et contrariante; *Contentiosum hominum genus.* Soit que le venin de l'envie les empêche de voir le progrès des autres d'un œil équitable; soit qu'en traversant leurs desseins, une imagination de puissance, qu'ils exercent, leur fasse ressentir un plaisir secret et malin; soit que quelque autre inclination malfaisante les

[1] *Past. part.* I, *cap.* IX; *tom.* II, *col.* 9. — [2] *In Epist. ad Philip. Hom.* VII, n. 3; *tom.* XI, *p.* 252.

oblige à s'opposer les uns aux autres, toujours est-il vrai de dire, que l'ardeur d'une poursuite trop ouverte nous attire infailliblement des concurrents et des opposants. C'est pourquoi l'ambition raffinée s'avance d'un pas timide; et tâchant de se cacher sous son contraire, pour être mieux déguisée, elle se montre au public sous le visage de la retenue.

Voyez cet ambitieux, voyez Simon le Magicien devant les apôtres, comme il est rampant à leurs pieds, comme il leur parle d'une voix tremblante. Le même, quand il aura acquis du crédit, en imposant aux peuples et aux empereurs par ses charmes et par ses prestiges, à quel excès d'arrogance ne se laissera-t-il pas emporter; et combien travaillera-t-il, pour abattre ces mêmes apôtres, devant lesquels il paroissoit si bassement respectueux.

Mais je ne m'étonne pas, chrétiens, que l'ambition se cache aux autres, puisqu'elle ne se découvre pas à elle-même. Ne voyons-nous pas tous les jours que cet ambitieux ne se connoît pas, et qu'il ne sent pas l'ardeur qui le presse et le brûle? Dans les premières démarches de sa fortune naissante, il ne songeoit qu'à se tirer de la boue; après, il a eu dessein de servir l'Église, dans quelque emploi honorable; là, d'autres desirs se sont découverts, que son cœur ne lui avoit pas encore expliqués: c'est que ce feu, qui se prenoit par le bas, ne regardoit pas encore le sommet du toit : il gagne de degré en degré où sa matière l'attire, et ne remarque sa force qu'en s'élevant. Tel est le naturel des ambitieux, qui s'efforcent de persuader, et aux autres, et à eux-mêmes, qu'ils n'ont que des sentiments modestes. Mais quelque profonds que soient les abîmes où ils tâchent de nous receler leurs vastes prétentions; quand ils seront établis dans les dignités, leur gloire, trop long-temps cachée, se produira malgré eux, par ces deux effets qui ne laissent pas de s'accorder, encore que d'abord ils semblent contraires : l'un est de mépriser ce qu'ils sont; l'autre, de le faire valoir avec excès.

Oui, je dis qu'ils méprisent ce qu'ils sont, puisque leur esprit n'en est pas content; qu'ils se plaignent sans cesse de leur mauvaise fortune, et qu'ils pensent n'avoir rien fait. Leur vertu, à leur avis, mériteroit un plus grand théâtre; leur grand génie se trouve à l'étroit dans un emploi si borné : cette pourpre ne leur paroît pas assez brillante; et il faudroit, pour les satisfaire, qu'elle jetât plus de feu. Dans ces hautes prétentions, ils comptent pour rien tout ce qu'ils possèdent. Mais voyez l'égarement de leur ambition : pendant qu'ils méprisent eux-mêmes les honneurs dont ils sont revêtus, ils veulent que tout le monde les considère comme quelque chose d'auguste; et si peu qu'on ose entreprendre de toucher ce point délicat, vous n'entendrez sortir de leur bouche que des paroles d'autorité, pour marquer leur grandeur et leur puissance. Ainsi ce superbe Aman, tant de fois cité dans les chaires, comme le modèle d'une ambition démesurée, quoiqu'il veuille que toute la terre adore sa puissance prodigieuse, il la méprise lui-même en son cœur; et il s'imagine n'avoir rien gagné, quand il regarde l'accroissement qui lui manque encore : *Hæc cùm omnia habeam, nihil me habere puto* [1]. Tant l'ambition est injuste, ou de ne se contenter pas de ce qu'elle veut que le monde admire, ou d'exiger qu'on respecte tant ce qui n'est pas capable de la satisfaire.

Ceux qui s'abandonnent, mes Sœurs, à ces sentiments dérégiés, peuvent bien luire et briller dans le monde par des dignités éminentes; mais ils ne luisent que pour le scandale, et ne sont pas capables d'enflammer les cœurs au mépris des vanités de la terre, et à l'amour de la modestie chrétienne. C'est, mes Sœurs, notre saint évêque qui a été véritablement une lumière ardente et luisante, lui qui, étant établi dans le premier ordre de la dignité ecclésiastique, s'est également éloigné de ces deux effets ordinaires de l'ambition; de vouloir s'élever plus haut, ou de maintenir avec faste l'autorité de son rang, par un dédain fastueux. Pour l'élever à l'épiscopat, il avoit été nécessaire de forcer son humilité par un commandement absolu. Il remplit si dignement cette place, qu'il n'y avoit aucun prélat dans l'Église, que la réputation publique jugeât si digne des premiers siéges. Ce n'étoit pas seulement la renommée, dont le suffrage ordinairement n'est pas de grand poids. Le roi Henri le Grand le pressa souvent d'accepter les premières prélatures de ce royaume; et sous le règne de son fils, un grand cardinal, qui étoit chef de ses conseils, le vouloit faire son coadjuteur dans l'évêché de Paris, avec des avantages extraordinaires. Il étoit tellement respecté dans Rome, qu'il eût pu facilement s'élever jusqu'à la pourpre sacrée, si peu qu'il eût pris de soin de s'attirer cet honneur. Parmi ces ouvertures favorables, il nous eût été impossible de comprendre quel étoit son détachement, si la Providence divine n'eût permis, pour notre instruction, qu'il s'en soit lui-même expliqué à une personne

[1] *Act.* VIII. 13. 24.

[1] *Esth.* V, 13.

confidente, comme s'il eût été à l'article de la mort, où tout le monde ne paroît que fumée.

Que je vous demande ici, chrétiens : Baltasar, ce grand roi des Assyriens, à la veille de cette nuit fatale en laquelle Daniel lui prédit, de la part de Dieu, la fin de sa vie, et la translation de son trône, étoit-il encore charmé de cette pompe royale, dans les approches de la dernière heure? Au contraire, ne vous semble-t-il pas qu'il voyoit son sceptre lui tomber des mains, sa pourpre pâlir sur ses épaules, et l'éclat de sa couronne se ternir visiblement sur sa tête parmi les ombres de la mort, qui commençoient à l'environner? Pourroit-on encore se glorifier de la beauté d'un vaisseau, étant tout près de l'écueil contre lequel on sauroit qu'il se va briser? Ces aveugles adorateurs de la fortune estiment-ils beaucoup leur grandeur, quand ils voient que, dans un moment, toute leur gloire passera à leur nom, tous leurs titres à leur tombeau, et peut-être leurs dignités à leurs ennemis, du moins à des indifférents? Alors, alors, mes Frères, toutes leurs vanités seront confondues; et, s'il leur reste encore quelque lumière, ils seront contraints d'avouer que tout ce qui passe est bien méprisable. Mais ces sentiments forcés leur apporteront peu d'utilité : au contraire, ce sera peut-être leur condamnation, qu'il ait fallu appeler la mort au secours, pour les contraindre, eux où il semble que rien ne vive que l'ambition, de reconnoître des vérités si constantes.

François de Sales, mes Sœurs, n'attend pas cette extrémité, pour éteindre en son cœur tout l'amour du monde : dans la plus grande vigueur de son âge, au milieu de l'applaudissement et de la faveur, il le considère des mêmes yeux qu'il feroit en ce dernier jour, où périssent toutes nos pensées; et il ne songe non plus à s'avancer, que s'il étoit un homme mourant. Et certainement, chrétiens, il n'est pas seulement un homme mourant; mais il est en effet de ces heureux morts, dont la vie est cachée en Dieu, et qui s'ensevelissent tout vivants avec Jésus-Christ. Que s'il est si sage et si tempéré à l'égard des dignités qu'il n'a pas, il use, dans le même esprit, de la puissance qui lui est confiée. Il en donna un illustre exemple, lorsque son Introduction à la vie dévote, ce chef-d'œuvre de piété et de prudence, ce trésor de sages conseils, ce livre qui conduit tant d'ames à Dieu, dans lequel tous les esprits purs viennent goûter avec joie les saintes douceurs de la dévotion, fut déchiré publiquement, jusque dans les chaires évangéliques, avec toute l'amertume et l'emportement que peut inspirer un zèle indiscret, pour ne pas dire malin. Si notre saint évêque se fût élevé contre ces prédicateurs téméraires, il auroit trouvé assez de prétextes de couvrir son ressentiment de l'intérêt de l'épiscopat qui étoit violé en sa personne, et dont l'honneur, disoit un ancien [1], établit la paix de l'Église. Mais il pensa, chrétiens, que si c'étoit une plaie à l'Église de voir qu'un évêque fût outragé, elle seroit bien plus grande encore de voir qu'un évêque fût en colère, parût ému en sa propre cause, et animé dans ses intérêts. Ce grand homme se persuada que l'injure, que l'on faisoit à sa dignité, seroit bien mieux réparée par l'exemple de sa modestie, que par le châtiment de ses envieux : c'est pourquoi on ne vit ni censures, ni apologie, ni réponse; il dissimula cet affront. Il en parle comme en passant en un endroit de ses œuvres, en des termes si modérés, que nous ne pourrions jamais nous imaginer l'atrocité de l'injure, si la mémoire n'en étoit encore toute récente. (Mais si sa modération nous charme, sa douceur dans la conduite des ames ne sera pas moins touchante; c'est ma troisième partie.)

TROISIÈME POINT.

Qui que vous soyez, chrétiens, qui êtes appelés par le Saint-Esprit à la conduite des ames que le Fils de Dieu a rachetées, ne vous proposez pas de suivre les règles de la politique du monde. Songez que votre modèle est au ciel, et que le premier directeur des ames, celui dont vous devez imiter l'exemple, c'est ce Dieu même que nous adorons. Or, ce directeur souverain des ames ne se contente pas de répandre des lumières dans l'esprit, il en veut au cœur. Quand il veut faire sentir son pouvoir aux créatures inanimées, il ne consulte pas leurs dispositions; mais il les contraint et les force. Il n'y a que le cœur humain, qu'il semble ne régir pas tant par puissance, qu'il le ménage par art, qu'il le conduit par industrie, et qu'il l'engage par douceur. Les directeurs des consciences doivent agir par la même voie, et cette douceur chrétienne est le principal instrument de la conduite des ames; parcequ'ils doivent amener à Dieu des victimes volontaires, et lui former des enfants, et non des esclaves.

Pour avoir une belle idée de cette douceur évangélique, ce seroit assez, ce me semble, de contempler le visage de François de Sales. Toutefois, pour remonter jusqu'au principe, allons chercher, jusque dans son cœur, la source de cette douceur attirante, qui n'est autre que la charité. Ceux qui ont le plus pratiqué et le mieux connu ce grand homme, nous assurent qu'il étoit

[1] *Tertul. de Bapt. n. 17.*

enclin à la colère ; c'est-à-dire, qu'il étoit du tempérament qui est le plus opposé à la douceur. Mais il faut ici admirer ce que fait la charité dans les cœurs, et de quelle manière elle les change ; et tout ensemble vous découvrir ce que c'est que la douceur chrétienne, qui semble être la vertu particulière de notre illustre prélat. Pour bien entendre ces choses, il faut remarquer, s'il vous plaît, que le plus grand changement que la nature fasse dans les hommes, c'est lorsqu'elle leur donne des enfants : c'est alors que les humeurs les plus aigres et les plus indifférentes conçoivent une nouvelle tendresse, et ressentent des empressements qui leur étoient auparavant inconnus. Il n'y a personne qui n'ait observé les inclinations extraordinaires qui naissent tout-à-coup dans le cœur des mères et des nourrices, qui sont comme de secondes mères. Or, j'ai appris de saint Augustin, que « la » charité est une mère, et que la charité est une » nourrice : » *Charitas nutrix* [1], *charitas mater est* [2]. En effet, nous lisons dans les Écritures, que la charité a des enfants : elle a des entrailles, où elle les porte ; elle a des mamelles qu'elle leur présente ; elle a un lait qu'elle leur donne. Il ne faut donc pas s'étonner, si elle change ceux qu'elle possède, et surtout les conducteurs des ames ; ni si elle adoucit leur humeur, en leur inspirant dans le cœur des sentiments maternels.

C'est, mes Sœurs, cette onction de la charité qui a changé votre bienheureux père ; c'est cette huile vraiment céleste, c'est ce baume spirituel qui a calmé ces esprits chauds et remuants, qui excitoient en lui la colère ; par où vous devez maintenant connoître ce que c'est que la douceur chrétienne. Ce n'est pas autre chose, mes Sœurs, que la fleur de la charité, qui, ayant rempli le dedans, répand ensuite sur l'extérieur une grace simple et sans fard, et un air de cordialité tempéré, qui ne respire qu'une affection toute sainte : c'est par-là que François de Sales commençoit à gagner les cœurs.

Mais la douceur chrétienne n'agit pas seulement sur le visage ; elle porte avec soi, dans l'intérieur, ces trois vertus principales qui la composent, la patience, la compassion, la condescendance : vertus absolument nécessaires à ceux qui dirigent les ames ; la patience, pour supporter les défauts ; la compassion, pour les plaindre ; la condescendance, pour les guérir. La conduite des ames est une agriculture spirituelle ; et j'apprends de l'apôtre saint Jacques, que la vertu des laboureurs, c'est la patience : « Voilà, dit-il, que le laboureur attend le fruit » de la terre, supportant patiemment toutes » choses : » *Ecce agricola expectat pretiosum fructum terræ, patienter ferens* [1].

Et en effet, chrétiens, pour dompter, si je puis parler de la sorte, la dureté de la terre, surmonter l'inégalité des saisons, et supporter, sans relâche, l'assiduité d'un si long travail, qu'y a-t-il de plus nécessaire que la patience ? Mais vous en avez d'autant plus besoin, ô laboureurs spirituels ! que le grain que vous semez est plus délicat et plus précieux ; le champ que vous cultivez, plus stérile ; les fruits que vous attendez, ordinairement plus tardifs ; et les vicissitudes que vous craignez, sans comparaison plus dangereuses. Pour vaincre ces difficultés, il faut une patience invincible, telle qu'étoit celle de François de Sales. Bien loin de se dégoûter, ou de relâcher son application, quand la terre, qu'il cultivoit, ne lui donnoit pas des fruits assez tôt ; il augmentoit son ardeur, quand elle ne lui produisoit que des épines. On a vu des hommes ingrats, auxquels il avoit donné tant de veilles, pour les conduire par la droite voie, qui, au lieu de reconnoître ses soins, s'emportoient jusqu'à cet excès de lui faire mille reproches outrageux. C'étoit un sourd qui n'entendoit pas, et un muet qui ne parloit pas : *Ego autem tanquam surdus non audiebam, et sicut mutus non aperiens os suum* [2]. Il louoit Dieu dans son cœur, de lui faire naître cette occasion de fléchir, par sa patience, ceux qui résistoient à ses bons conseils. Quelque étrange que fût leur emportement, il ne lui est jamais arrivé de se plaindre d'eux ; mais il n'a jamais cessé de les plaindre eux-mêmes ; et c'est le second sentiment d'un bon directeur.

Vous le savez, ô pécheurs ! lépreux spirituels que la Providence divine adressoit à cet Elisée ; vous particulièrement, pauvres dévoyés de ce grand diocèse de Genève, et vous, pasteurs des troupeaux errants, ministres d'iniquité, qui corrompez les fontaines de Jacob, et tâchez de détourner ses eaux vives sur une terre étrangère : lorsque votre bonheur vous a fait tomber entre les mains de ce pasteur charitable, vous avez expérimenté quelles étoient ses compassions.

Et certainement, chrétiens, il n'est rien de plus efficace, pour toucher les cœurs, que cette sincère démonstration d'une charité compatissante. La compassion va bien plus au cœur, lorsqu'elle montre le desir de sauver ; et les larmes du père affligé, qui déplore les erreurs de son prodigue, lui font bien mieux sentir son

[1] *De catech. rud. cap.* XV. *n.* 25 ; *tom.* VI, *col.* 279. — [2] *Ad Marcel. Ep.* CXXXIX, *n.* 3 ; *tom.* II, *col.* 421.

[1] *Jac.* V. 7. — [2] *Ps.* XXXVII. 14.

égarement, que les discours subtils et étudiés, par lesquels il auroit pu le convaincre. C'est ce qui faisoit dire à saint Augustin [1], qu'il falloit rappeler les hérétiques, plutôt par des témoignages de charité, que par des contentions échauffées. La raison en est évidente ; c'est que l'ardeur de celui qui dispute peut naître du desir de vaincre : la compassion est plus agréable, qui montre le desir de sauver. Un homme peut s'aigrir contre vous, quand vous choquez ses pensées ; mais il vous sera toujours obligé que vous desiriez son salut : il craint de servir de trophée à votre orgueil ; mais il ne se fâche jamais d'être l'objet de votre charité. Entrez par cet abord favorable ; n'attaquez pas cette place du côté de cette éminence, où la présomption se retranche ; ce ne sont que des hauteurs immenses, et des précipices escarpés et ruineux : approchez par l'endroit le plus accessible ; et par ce cœur, qui s'ouvre à vous, tâchez de gagner l'esprit qui s'éloigne.

Jamais homme n'a mieux pratiqué cette ruse innocente, et cette salutaire intelligence, que le saint évêque dont nous parlons. Il ne lui étoit pas difficile de persuader aux pécheurs, et particulièrement aux hérétiques qui conversoient avec lui, combien il déploroit leur misère : c'est pourquoi aussitôt ils étoient touchés ; et il leur sembloit entendre une voix secrète, qui leur disoit dans le fond du cœur ces paroles de saint Augustin : *Veni, columba te vocat, gemendo te vocat* [2] : pécheurs, courez à la pénitence ; hérétiques, venez à l'Eglise ; celui qui vous appelle c'est la douceur même ; ce n'est pas un oiseau sauvage, qui vous étourdisse par ses cris importuns, ou qui vous déchire par ses ongles ; c'est une colombe, qui gémit pour vous, et qui tâche de vous attirer, en gémissant, par l'effort d'une compassion plus que paternelle : *Veni, columba te vocat, gemendo te vocat.* Un homme si tendre, mes Sœurs, et si charitable, sans doute n'avoit pas de peine à se rabaisser par une miséricordieuse condescendance, qui est la troisième partie de la douceur chrétienne, et la qualité la plus nécessaire à un fidèle conducteur des ames : condescendance, mes Sœurs, que l'onction de la charité produit dans les cœurs ; et voici en quelle manière.

Je vous parlois tout-à-l'heure de ces changements merveilleux, que fait dans les cœurs l'amour des enfants, entre lesquels le plus remarquable est d'apprendre à se rabaisser. Car voyez cette mère et cette nourrice, ou ce père même, si vous voulez, comme il se rapetisse avec cet enfant, si je puis parler de la sorte. Il vient du palais, dit saint Augustin [1], où il a prononcé des arrêts, où il a fait retentir tout le barreau du bruit de son éloquence : retourné dans son domestique, parmi ses enfants, il vous paroît un autre homme : ce ton de voix magnifique a dégénéré, et s'est changé en un bégaiement ; ce visage, naguère si grave, a pris tout-à-coup un air enfantin ; une troupe d'enfants l'environne, auxquels il est ravi de céder ; et ils ont tant de pouvoir sur ses volontés, qu'il ne peut leur rien refuser que ce qui leur nuit. Puisque l'amour des enfants produit ces effets, il faut bien que la charité chrétienne, qui donne des sentiments maternels, particulièrement aux pasteurs des ames, inspire en même temps la condescendance : elle accorde tout, excepté ce qui est contraire au salut. Vous le savez, ô grand Paul ! qui êtes descendu tant de fois du troisième ciel, pour bégayer avec les enfants ; qui paroissiez vous-mêmes, parmi les fidèles, ainsi qu'un enfant : *Facti sumus parvuli in medio vestrùm* [2] ; petit avec les petits, gentil avec les gentils, infirme avec les infirmes, tout à tous, afin de les sauver tous.

Que dirai-je maintenant de saint François de Sales ? Ce sera, mes Frères, vous représenter au naturel les saints artifices de sa charitable condescendance pour les ames, que de vous exposer ici les vrais caractères de la charité pastorale, que saint Augustin nous a si tendrement exprimés. « La charité, nous dit-il, enfante les uns, s'affoiblit avec les autres ; elle » a soin d'édifier ceux-ci, elle craint de blesser » ceux-là ; elle s'abaisse vers les uns, elle s'élève » vers les autres : douce pour certains, sévère » à quelques uns, ennemie de personne, elle se » montre la mère de tous ; elle couvre de ses » plumes molles ses tendres poussins ; elle ap» pelle d'une voix pressante ceux qui se plai» gnent ; et les superbes, qui refusent de se » rendre sous ses ailes caressantes, deviennent » la proie des oiseaux voraces : » *Ipsa charitas alios parturit, cum aliis infirmatur ; alios curat ædificare, alios contremiscit offendere ; ad alios se inclinat, ad alios se erigit ; aliis blanda, aliis severa ; nulli inimica, omnibus mater* [3] ;... *languidulis plumis teneros fœtus operit, et susurrantes pullos contractâ voce advocat ; cujus blandas alas refugientes superbi, præda fiunt alitibus* [4]. Elle s'élève contre les uns sans s'emporter, et s'abaisse devant les autres sans se démettre : sévère à ceux-là sans rigueur, et

[1] *In Joan. Tract.* VII, *n.* 13 ; *tom.* III. *part.* II, *col.* 557. — [2] *Ibid.*

[1] *In Joan. Tract.* VII, *n.* 22 ; *tom.* III, *part.* II, *col.* 552. — [2] *I. Thess.* II. 7. — [3] *S. Aug. de cat. rud. cap.* XV, *n.* 23. *t.* VI, *col.* 279. — [4] *Ibid. cap.* X. *n.* 15 ; *tom.* VI, *col.* 274.

douce à ceux-ci sans flatterie : elle se plaît avec les forts ; mais elle les quitte pour courir aux besoins des foibles*.

PANÉGYRIQUE

DE

SAINT PIERRE NOLASQUE.

Avec quel zèle saint Pierre Nolasque, pour imiter et honorer la charité du divin Sauveur, a consacré au soulagement et à la délivrance de ses frères captifs, ses soins, sa personne et ses disciples.

Dedit semetipsum pro nobis.
Il s'est donné lui-même pour nous. *Tit.* II. 14.

C'est un plus grand bonheur, dit le Fils de Dieu, de donner que de recevoir. Cette parole étoit digne de celui qui a tout donné jusqu'à son sang, et qui se seroit épuisé lui-même, si ses trésors n'étoient infinis aussi bien que ses largesses. Saint Paul, qui a recueilli ce beau sentiment de la bouche de notre Sauveur, le propose à tous les fidèles, pour servir de loi à leur charité. Souvenez-vous, leur dit-il, de cette parole du Seigneur Jésus, « qu'il vaut mieux donner que de recevoir [1] ; » parceque le bien que vous recevez est une consolation de votre indigence, et celui que vous répandez est la marque d'une plénitude qui s'étend à soulager les besoins des autres.

Jamais il n'y a eu sur la terre un homme plus libéral que le grand saint Pierre Nolasque, fondateur de l'ordre sacré de Notre-Dame-de-la-Merci, dont nous honorons aujourd'hui la bienheureuse mémoire ; car il ne s'est rien proposé de moins que l'immense profusion d'un Dieu, qui s'est prodigué lui-même ; et de là il a conçu le dessein de dévouer sa personne, et de consacrer tout son ordre aux nécessités des misérables.

Tous les fidèles serviteurs de Dieu ont imité quelques traits du Sauveur des ames : celui-ci a cette grace particulière, de l'avoir fidèlement copié dans le caractère par lequel il est établi notre rédempteur. Pour entendre un si grand dessein, et imiter un si grand exemple, demandons l'assistance, etc. *Ave.*

La manière la plus excellente d'honorer les choses divines, c'est, messieurs, de les imiter. Dieu nous ayant fait cet honneur de nous former à sa ressemblance, le plus grand hommage que nous puissions rendre à la souveraine vérité de Dieu, c'est de nous conformer à ce qu'il est ; car alors nous célébrons ses grandeurs, non point par nos paroles, ni par nos pensées, ni par quelques sentiments de notre cœur ; mais, ce qui est bien plus relevé, par toute la suite de nos actions, et par tout l'état de notre personne.

Nous pouvons donc honorer en deux façons les mystères de Jésus-Christ, ou par des actes particuliers de nos volontés, ou par tout l'état de notre vie. Nous les honorons par des actes, en les adorant par foi, en les ressentant par reconnoissance, en nous y attachant par amour. Mais voici que je vous montre avec l'apôtre une voie bien plus excellente : *Excellentiorem viam vobis demonstro* [1]. C'est d'honorer ces divins mystères par quelque chose de plus profond, en nous dévouant saintement à Dieu, non seulement pour les aimer et pour les connoître, mais encore pour les imiter, pour en porter sur nous-mêmes l'impression et le caractère, pour en recevoir en nous-mêmes la bénédiction et la grace.

C'est en cette sorte, mes Frères, que saint Pierre Nolasque a été choisi pour honorer le mystère de la rédemption. Il l'a honoré véritablement, entrant dans les devoirs, dans la gratitude, dans toutes les dépendances d'une créature rachetée. Mais, afin qu'il fût lié plus intimement à la grace de ce mystère, il a plu au Saint-Esprit qu'il se dévouât volontairement à l'imitation de cette immense charité, par laquelle « Jésus-Christ a donné son ame, pour » être, comme il le dit lui-même [2], la rédemption » de plusieurs. »

S'il y a quelque chose au monde, quelque servitude capable de représenter à nos yeux la misère extrême de la captivité horrible de l'homme, sous la tyrannie des démons, c'est l'état d'un chrétien captif, sous la tyrannie des mahométans. Car et le corps et l'esprit y souffrent une égale violence, et l'on n'est pas moins en péril de son salut que de sa vie. C'est donc au soulagement de cet état misérable qu'est appliqué saint Pierre Nolasque, pour honorer les bontés de Jésus délivrant les hommes de la tyrannie de Satan. Il se donne de tout son cœur à ces malheureux esclaves, et il s'y donne dans le même esprit que Jésus s'est donné aux hommes captifs, pour les affranchir de leur servitude : *Dedit semetipsum pro nobis.*

Jésus-Christ a donné aux hommes et à l'œuvre de la rédemption, premièrement ses soins

* Bossuet renvoie, pour finir son sermon, au Panégyrique de saint Thomas de Villeneuve, que toutes nos recherches n'ont pu nous procurer. (*Édit. de Déforis.*)

[1] *Act.* XX. 35.

[1] *I. Cor.* XII. 30. — [2] *Matt.* XX. 28.

paternels; secondement, sa propre personne; troisièmement, ses disciples. Il nous a donné ses soins, parcequ'il a toujours eu l'esprit occupé de la pensée de notre salut: il nous a donné sa propre personne, parcequ'il s'est immolé pour nous: il nous a donné ses disciples, qui étant la plus noble partie du peuple qu'il a racheté, est appliquée par lui-même, et entièrement dévouée à coopérer par sa charité à la délivrance de tous les autres.

C'est ainsi que le Fils de Dieu a consommé l'œuvre de notre rédemption, et c'est par les mêmes voies que le saint que nous révérons a imité son amour et honoré son mystère. Fidèle imitateur du Sauveur des ames, il a été touché, aussi bien que lui, des cruelles extrémités où sont réduits les captifs; il leur a donné, aussi bien que lui, premièrement, tous ses soins; secondement, toute sa personne; troisièmement, tous ses disciples, et l'ordre religieux qu'il a établi dans l'Église. C'est ce que nous aurons à considérer dans les trois points de ce discours.

PREMIER POINT.

L'une des raisons principales qui a rendu les infidèles si fort incrédules au mystère du Verbe incarné, c'est qu'ils n'ont pu se persuader que Dieu eût tant d'amour pour le genre humain, que les chrétiens le publioient. Celse, dans cet écrit si envenimé qu'il a fait contre l'Évangile, auquel le docte Origène a si fortement répondu[1], se moque des chrétiens, de ce qu'ils osoient présumer que Dieu même étoit descendu du ciel pour venir à leur secours. Ils trouvoient indigne de Dieu d'avoir un soin si particulier des choses humaines; et c'est pourquoi l'Écriture sainte, pour établir dans les cœurs la croyance d'un si grand mystère, ne cesse de publier la bonté de Dieu et son amour pour les hommes. C'est aussi ce qui a obligé l'apôtre saint Jean à confesser en ces termes la foi de la rédemption: « Pour nous, nous croyons, dit-il[2], à la charité » que Dieu a eue pour les hommes. » Voilà une belle profession de foi, et conçue d'une façon bien singulière; mais absolument nécessaire pour combattre et déraciner l'incrédulité. Car c'est de même que s'il disoit: Les Juifs et les Gentils ne veulent pas croire que Dieu ait si fort aimé la nature humaine, que de s'en revêtir pour la racheter. Mais pour nous, dit ce saint apôtre, nous n'ignorons pas ses bontés; et connoissant, comme nous faisons, ses miséricordes et ses entrailles paternelles, nous croyons facilement cet amour immense qu'il a témoigné aux hommes, en se livrant lui-même pour eux: *Et nos cognovimus et credidimus charitati quam habet Deus in nobis.*

Élevons donc nos voix, mes Frères, et confessons hautement que nous croyons à la charité que le Fils de Dieu a eue pour nous. Nous croyons qu'il s'est fait homme pour notre salut: nous croyons qu'il n'a vécu sur la terre que pour travailler à ce grand ouvrage. Il nous a toujours portés dans son cœur, dans sa naissance et dans sa mort, dans son travail et dans son repos, dans ses conversations et dans ses retraites, dans les villes et dans le désert, dans la gloire et dans les opprobres, dans ses humiliations et dans ses miracles. Il n'a rien fait que pour nous durant tout le cours de sa vie mortelle; et maintenant qu'il est dans le ciel à la droite de la majesté de Dieu son Père, dans les lieux très hauts[1], il ne nous a pas oubliés. Au contraire, dit le saint apôtre, il y est monté pour y être notre avocat, notre ambassadeur et notre pontife: il traite nos affaires auprès de son Père; « toujours vivant, dit le même apôtre, afin d'intercéder pour nous; » *Semper vivens, ad interpellandum pro nobis*[2]: comme s'il n'avoit ni de vie, ni de félicité, ni de gloire que pour l'avantage et le bien des hommes.

Ce n'est pas assez, chrétiens: si nous croyons véritablement que Dieu nous a aimés avec tant d'excès, il faut qu'un si grand amour, qui s'est étendu sur nous avec tant de profusion, nous fasse aussi dilater nos cœurs sur les besoins de nos frères. « Si Dieu, dit saint Jean[3], nous a » tant aimés, nous devons nous aimer les uns » les autres; » nous devons reconnoître ses soins paternels, en nous revêtant, à son exemple, de soins charitables; et nous ne pouvons mieux confesser la miséricorde que nous recevons, qu'en l'exerçant sur les autres en simplicité de cœur: *Estote misericordes*[4].

Le saint que nous honorons étoit pénétré de ces sentiments. Il avoit toujours devant les yeux les charités infinies d'un Dieu rédempteur; et pour se rendre semblable à lui, il se laissoit percer par les mêmes traits; il avoit sucé cet esprit dans les plaies de Jésus-Christ, dans la source même des miséricordes. Il pouvoit dire avec Job[5] que « la tendresse, la compassion, la miséricorde » étoit crue avec lui dès son enfance; » et c'étoit par de telles victimes qu'il croyoit devoir honorer les bontés inexprimables d'un Dieu rédempteur.

Et en effet, chrétiens, pour rendre le souve-

[1] *Orig. cont. Cels. lib.* v, *tom.* 1; *p.* 578 *et seq.* — [2] *I. Joan.* IV. 16.

[1] *Hebr.* I. 3. — [2] *Ibid.* VII. 25. — [3] *I. Joan.* IV. 11. — [4] *Luc.* VI. 36. — [5] *Job.* XXXI. 18.

rain culte à la souveraine majesté de Dieu, il me semble que nous lui devons deux sortes de sacrifices. Je remarque, dans les Écritures, qu'il y a un sacrifice qui tue, et un sacrifice qui donne la vie. Le sacrifice qui tue est assez connu; témoins le sang de tant de victimes et le massacre de tant d'animaux. Mais, outre ce sacrifice qui détruit, je vois dans les saintes Lettres un sacrifice qui sauve : car, comme dit le sage Ecclésiastique, « celui-là offre un sacrifice, qui exerce la miséricorde : » *Qui facit misericordiam, offert sacrificium* [1]. D'où vient cette différence, si ce n'est que l'un de ces sacrifices a été divinement établi pour honorer la bonté de Dieu, et l'autre pour apaiser sa sainte justice? La justice divine poursuit les pécheurs à main armée, elle lave ses mains dans leur sang, elle les perd et les extermine; elle veut qu'ils soient dissipés devant sa face, comme la cire fondue devant le feu : *Pereant peccatores à facie Dei* [2]. Au contraire, la miséricorde, toujours douce, toujours bienfaisante, ne veut pas que personne périsse : elle attend les pécheurs avec patience; elle pense, dit l'Écriture, des pensées de paix, et non des pensées d'affliction : *Ego cogito cogitationes pacis, et non afflictionis* [3].

Voilà une grande opposition : aussi honore-t-on ces deux attributs par des sacrifices bien opposés. A cette justice rigoureuse qui tonne, qui fulmine, qui rompt et qui brise, qui renverse les montagnes et arrache les cèdres du Liban; c'est-à-dire, qui extermine les pécheurs superbes, il lui faut des sacrifices sanglants et des victimes égorgées, pour marquer la peine qui est due au crime. Mais pour cette miséricorde toujours bienfaisante, qui guérit ce qui est blessé, qui affermit ce qui est foible, qui vivifie ce qui est mort, il faut présenter en sacrifice non des victimes détruites, mais des victimes conservées; c'est-à-dire, des pauvres soulagés, des infirmes soutenus, des morts ressuscités dans les pécheurs convertis. Telles sont les véritables hosties qui honorent la miséricorde divine.

Ainsi saint Pierre Nolasque étant toujours occupé des soins, des compassions, des bontés de Jésus pour le genre humain, et sentant son cœur empressé dans le desir de les reconnoître, il s'écrie avec le Psalmiste : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi* [4]? « Que rendrai-je » au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits, » et à toute la nature humaine? Quelle victime, quel sacrifice lui offrirai-je en actions de graces? Ah! poursuit-il avec le prophète, *Calicem salutaris accipiam* [5] : « Je prendrai le calice du Sauveur, » je boirai le même breuvage que Jésus a bu; c'est-à-dire, je me remplirai, je m'enivrerai de sa charité, par laquelle il a tant aimé la nature humaine. Je dilaterai mon cœur, comme il a dilaté le sien; j'offrirai, à ce Dieu amateur et conservateur des hommes, des victimes qui lui plaisent, des hommes sauvés et délivrés.

Il cherche donc dans toute l'Église tous les infirmes, tous les malheureux, résolu de leur consacrer ses affections et ses soins. Dieu lui fait arrêter les yeux sur ces misérables captifs qui gémissent sous la tyrannie des mahométans. Il voit leur corps dans l'oppression, leur esprit dans l'angoisse, leur cœur dans le désespoir, leur foi même dans un péril évident. Il offre à Dieu leurs cris, leurs gémissements, les larmes de leurs amis, la désolation de leur famille. Peut-être ne le font-ils pas, peut-être sont-ils de ceux qui s'élèvent contre Dieu même, sous les coups de sa main puissante; serviteurs rebelles et opiniâtres, châtiés et non corrigés, frappés et non convertis, abattus et non humiliés, atterrés, comme dit David, sans être touchés de componction : *Dissipati sunt, non compuncti* [6]. C'est ce qui afflige son cœur. Quoiqu'il pense toujours à eux avec un empressement charitable, néanmoins, deux fois le jour et deux fois la nuit, il se présente pour eux devant la face de Dieu, et cherche auprès d'un Père si tendre les moyens de soulager ses enfants captifs.

Mes Frères, cet objet lugubre d'un chrétien captif dans les prisons des mahométans, me jette dans une profonde considération des grands et épouvantables progrès de cette religion monstrueuse. O Dieu! que le genre humain est crédule aux impostures de Satan! O que l'esprit de séduction et d'erreur a d'ascendant sur notre raison! Que nous portons en nous-mêmes, au fond de nos cœurs, une étrange opposition à la vérité, dans nos aveuglements, dans nos ignorances, dans nos préoccupations opiniâtres! Voyez comme l'ennemi du genre humain n'a rien oublié pour nous perdre, et pour nous faire embrasser des erreurs damnables. Avant la venue du Sauveur, il se faisoit adorer par toute la terre, sous les noms de ces fameuses idoles devant lesquelles tremblaient tous les peuples; il travailloit de toute sa force à étouffer le nom du vrai Dieu. Jésus-Christ et ses martyrs l'ont fait retentir si haut, depuis le levant jusqu'au couchant, qu'il n'y a plus moyen de l'éteindre ni de l'obscurcir. Les peuples qui ne le connoissoient pas, y sont attirés en foule par la croix de Jésus-Christ; et voici que cet ancien imposteur, qui, dès l'origine du monde,

[1] *Eccli.* XXXV. 4. — [2] *Psal.* LXVII. 3. — [3] *Jerem.* XXIX. 11. — [4] *Psalm.* CXV. 3. — [5] *Ibid.* 4.

[6] *Psalm.* XXXIV. 16.

est en possession de tromper les hommes, ne pouvant plus abolir le saint nom de Dieu, frémissant contre Jésus-Christ qui l'a fait connoître à tout l'univers, tourne toute sa furie contre lui et contre son Évangile : et trouvant encore le nom de Jésus trop bien établi dans le monde par tant de martyrs et tant de miracles, il lui déclare la guerre en faisant semblant de le révérer, et il inspire à Mahomet, en l'appelant un prophète, de faire passer sa doctrine pour une imposture; et cette religion monstrueuse, qui se dément elle-même, a pour toute raison son ignorance, pour toute persuasion sa violence et sa tyrannie, pour tout miracle ses armes, armes redoutables et victorieuses, qui font trembler le monde, et rétablissent par force l'empire de Satan dans tout l'univers.

O Jésus! Seigneur des seigneurs, arbitre de tous les empires, et Prince des rois de la terre, jusqu'à quand endurerez-vous que votre ennemi déclaré, assis sur le trône du grand Constantin, soutienne avec tant d'armées les blasphèmes de son Mahomet, abatte votre croix sous son croissant, et diminue tous les jours la chrétienté par des armes si fortunées? Est-ce que vous réservez cette redoutable puissance, pour faire souffrir à votre Église cette dernière et effroyable persécution que vous lui avez dénoncée? Est-ce que, pour entretenir votre Église dans le mépris des grandeurs, comme elle y a été élevée, en même temps que vous lui donnez la gloire d'avoir des rois pour enfants, vous abandonnez, d'un autre côté, à votre ennemi capital, comme un présent de peu d'importance, le plus redoutable empire qui soit éclairé par le soleil? Ou bien est-ce qu'il ne vous plaît pas que votre Église, nourrie dans les alarmes, fortifiée par les persécutions et par les terreurs, jouisse dans la paix même d'une tranquillité assurée? Et c'est pour cette raison que vous lui mettez, comme sur sa tête, cette puissance redoutable qui ne cesse de la menacer de la dernière désolation.

En effet, chrétiens, c'a été le conseil de Dieu, que l'Église fût établie au milieu des flots, qui frémissent impétueusement autour d'elle, et menacent de l'engloutir. C'est pourquoi saint Augustin, expliquant ces paroles du sacré Psalmiste, *Lætentur insulæ multæ* [1], dit que ces îles vraiment fortunées, qui doivent se réjouir du règne de Dieu, sont les Églises chrétiennes, environnées de toutes parts d'une mer irritée, qui menace de les engloutir et de les couvrir sous ses ondes. Tel est le conseil de Dieu; et je regarde la puissance mahométane comme un océan indomptable, toujours prêt à inonder toute l'Église, sa furie n'étant arrêtée que par des digues entr'ouvertes; ce sont les puissances chrétiennes, toujours cruellement divisées. Et n'étoient-ce pas ces divisions qui avoient ouvert autrefois aux sultans, successeurs de Mahomet, une entrée si large, que du temps de Pierre Nolasque les Espagnes même étoient entièrement inondées?

C'est ce qui lui perce le cœur. Il est nuit et jour persécuté des cris des captifs; il faut qu'il coure à leur délivrance. Ne lui dites pas que la noblesse de son extraction, et le crédit qu'il a auprès du roi d'Aragon, dont il a été précepteur, l'appelle à des emplois plus illustres : il court après ses captifs. Il falloit qu'il descendît de bien haut à l'humiliation d'un emploi si bas selon l'estime du monde, pour mieux imiter celui qui est descendu du ciel en la terre : imiter un Dieu rédempteur, c'est toute la gloire qu'il se propose. Par mille traverses, par mille périls il va délivrer ses frères : content de tout donner, de tout sacrifier, pourvu qu'il leur procure la liberté, ou du moins quelque soulagement à leurs maux, pour les leur rendre plus supportables. Et pourrois-je vous exprimer les empressements de sa sollicitude pour subvenir à leurs besoins, les attendrissements de sa charité à la vue de leur état, tous les efforts de son zèle en faveur de ces infortunés captifs? Il sent toutes leurs peines, il est pénétré de leurs dangers; et plus prisonnier qu'eux tous, par ces chaînes invisibles dont la charité le serre, il porte tout le poids de la misère de chacun de ses frères, il s'en voit continuellement pressé, il n'est occupé qu'à y apporter quelques remèdes. Qui souffre dans ces noirs cachots, sans qu'il souffre avec lui? Qui est foible au milieu de tant d'épreuves, sans qu'il s'efforce de le soutenir? Qui est scandalisé, sans que son cœur brûle du desir de le relever [1]?

Tels sont les sentiments que la charité forme dans l'ame de Pierre Nolasque, telle est la conduite qu'elle lui inspire. Et que ne produiroit-elle pas en vous, si vous étiez animés du même esprit? « Revêtez-vous donc comme des élus de Dieu, » saints et bien aimés, d'entrailles de miséricorde, » de bonté, d'humilité, de douceur, de patience, » afin de vous secourir mutuellement avec tout l'épanchement d'une tendresse vraiment chrétienne: *Induite vos ergo sicut electi Dei, sancti et dilecti, viscera misericordiæ, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam* [2].

Dieu commence, pour vous donner l'exemple; imitez sa charité si prévenante, si bienfaisante : qu'il se fasse comme un combat entre nous et la

[1] *In Psal.* xcvi, n. 4; *tom.* IV, *col.* 1043.

[1] *II. Cor.* xi. 29. — [2] *Colos.* iii. 12.

miséricorde divine; et soyons jaloux de ne pas nous laisser vaincre en munificence. Dieu commence par nous enrichir de ses biens, imitez-le en vous prodiguant à sa gloire et au salut de vos frères. « Soyez miséricordieux, comme votre » Père céleste est miséricordieux : » *Estote misericordes, sicut Pater vester cœlestis misericors est* [1]. C'est alors que vous recevrez au centuple tout ce que vous aurez généreusement donné. Car Dieu revient à la charge, et il nous imite à son tour : « Bienheureux ceux qui sont miséri- » cordieux, parcequ'ils obtiendront eux-mêmes » miséricorde : » *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur* [2]. Par-là il se fait un flux et reflux de miséricorde : Dieu, qui aime un tel sacrifice, multiplie ses dons. Allant ainsi en augmentant, après avoir donné vos soins, vous donnerez à la fin votre propre personne, comme saint Pierre Nolasque.

SECOND POINT.

Ce fut, messieurs, un grand spectacle, lorsqu'on vit sur le Calvaire le Fils uniquement agréable se mettre en la place des ennemis; l'innocent, le juste, la sainteté même se donner en échange pour les malfaiteurs; celui qui étoit infiniment riche, se constituer caution, et se livrer tout entier pour les insolvables.

Vous savez assez, chrétiens, quelle dette le genre humain avoit contractée envers Dieu et envers sa sainte justice. Nous sommes naturellement débiteurs à ses lois suprêmes. Et qu'est-ce que nous leur devons? une obéissance fidèle. Mais lorsque nous manquons volontairement à lui payer cette dette, nous entrons dans une autre obligation : nous devons notre tête à ses vengeances, nous ne pouvons plus le payer que par notre mort et notre supplice.

En vain les hommes, effrayés par le sentiment de leurs crimes, cherchent des victimes et des holocaustes pour les subroger en leur place. Dussent-ils massacrer tous leurs troupeaux, et les immoler à Dieu devant ses autels; il n'est pas possible que la vie des bêtes paie pour la vie des hommes. La compensation n'est pas suffisante : *Impossibile enim est sanguine taurorum et hircorum auferri peccata* [3]. De sorte que ceux qui offroient de tels sacrifices faisoient bien, à la vérité, une reconnoissance publique de ce qu'ils devoient à la justice divine; mais ils n'avoient pas pour cela le paiement de leurs dettes. Il falloit qu'un homme payât pour les hommes; et c'est pour cela qu'un Dieu s'est fait homme.

Ce Dieu-homme, avide de nous racheter, livre à l'abandon sa propre personne à la justice de Dieu, à l'injustice des hommes, à la furie des démons. Dieu, les hommes, les démons exercent sur lui toute leur puissance. Il s'engage, il se prodigue de tous côtés; et il ne lui importe pas comment il se donne, pourvu qu'il paie notre prix, et qu'il nous rende notre liberté et notre franchise.

Je ne puis vous dire, mes Frères, dans quels excès nous doit jeter la contemplation de ce mystère. Jésus-Christ se donnant pour moi, et devenant ma rançon, m'apprend deux choses contraires. Il m'apprend à m'estimer, il m'apprend à me mépriser, l'un et l'autre jusqu'à l'infini. Mon cœur incertain et irrésolu ne sait à quoi se déterminer, au milieu de telles contraintes. M'estimerai-je, me mépriserai-je, ou joindrai-je l'un et l'autre ensemble, puisque mon Sauveur m'apprend l'un et l'autre?

Oui, chrétiens, mon Sauveur m'apprend à m'estimer jusqu'à l'infini. Car la règle d'estimer les choses, c'est de connoître le prix qu'elles coûtent. Écoutez maintenant l'apôtre [1], qui vous dit que vous avez été rachetés, non par or ni par argent, ni par des richesses corruptibles; mais par le sang d'un Dieu, par la personne d'un Dieu immolé pour vous. O ame! dit saint Augustin [2], apprends à t'estimer par cette rançon; voilà le prix que tu vaux : *O anima! erige te, tanti vales.* O homme! celui qui t'a fait s'est livré pour toi; celui dont la sagesse infinie sait donner si justement la valeur aux choses, a mis ton ame à ce prix. Qu'est-ce donc que la terre, qu'est-ce que le ciel, qu'est-ce que toute la nature ensemble, en comparaison de ma dignité?

Mais ce qui m'apprend à m'estimer, m'apprend à me mépriser jusqu'à l'excès. Car quand je vois un Dieu qui se ravilit jusqu'à vouloir se donner lui-même pour racheter ses esclaves : que dis-je, ses esclaves? cette qualité est trop honorable, les esclaves du démon et du péché; il me semble qu'il se rabaisse, non plus jusqu'au néant, mais infiniment au-dessous. Et en effet, chrétiens, se rendre semblable aux hommes, c'est se ravaler jusqu'au néant; mais se livrer pour les hommes, mourir pour les hommes, créature si vile par son extraction, et si ravilie par son crime, c'est plus que s'anéantir; puisque c'est mettre le néant au-dessus de soi, c'est se mépriser pour le néant même.

Après l'exemple d'un Dieu, à qui l'excès de sa charité rend sa propre vie méprisable, pourvu qu'il puisse à ce prix racheter les ames, y a-t-il quelque esclave assez malheureux, pour lequel

[1] *Luc.* VI. 36. — [2] *Matt.* V. 7. — [3] *Heb.* X. 4.

[1] *I. Petr.* I. 18, 19. — [2] *In Psal.* CII. n. 5; *tom.* IV. *col.* 1116.

nous devions craindre de nous prodiguer? Saint Paul aussi ne sait plus que faire : « Je dou- » nerai volontiers pour vous tout ce que j'ai : » *Ego autem impendam*. Ce n'est pas assez, il faut inventer un terme nouveau pour exprimer une ardeur nouvelle : *et superimpendar ipse pro animabus vestris*[1] : « et je me donnerai encore » moi-même pour le salut de vos ames. » Un martyre, c'est la privation du martyre, le vrai néant. C'est ce qui touche saint Pierre Nolasque ; sa personne ne lui est plus rien, quand il voit un Dieu se donner lui-même : Il n'y a point de cachots dans lesquels il n'aille chercher de pauvres captifs, pour leur rendre leur liberté aux dépens de sa propre vie.

Le voyez-vous, messieurs, traitant avec ce barbare de la délivrance de ce chrétien? S'il manque quelque chose au prix, il offre un supplément admirable : il est prêt à donner sa propre personne ; il consent d'entrer dans la même prison, de se charger des mêmes fers, de subir les mêmes travaux, et de rendre les mêmes services. O grace de la rédemption! que vous opérez dans son ame! Il a un cœur de Jésus, qui n'a ni de vie ni de liberté que pour la rédemption de ses frères. C'est l'esprit d'un Dieu rédempteur, qui le rend capable de ces sentiments : car admirez la suite de cette action. Prisonnier entre les mains des pirates, pour ses frères qu'il a délivrés, il préfère son cachot à tous les palais, et ses chaînes à tous les trésors. Il n'y a rien qui puisse égaler sa joie ; et je ne m'en étonne pas. La liberté plaît à la nature, la captivité à la grace; et saint Pierre Nolasque goûte l'une et l'autre, portant en lui-même la captivité, et possédant la liberté dans ses frères, qu'il a heureusement affranchis d'une misérable servitude. Il est satisfait, puisque ses frères le sont; et pour ce qui regarde sa liberté propre, il la méprise si fort, qu'il est toujours prêt de l'abandonner pour le moindre des chrétiens captifs, ne desirant d'être libre que pour s'engager de nouveau en faveur des autres esclaves. Voyez ce que lui apprend un Dieu rédempteur. On veut l'engager à la cour, dans les liens de la fortune : il le refuse, et il court pour se charger d'autres liens ; ce sont les liens de Jésus-Christ.

Je ne sais si je pourrai vous faire comprendre ce que Dieu me met dans l'esprit, pour exprimer les transports de la charité de ce grand homme. Il me semble en vérité, chrétiens, qu'il goûte mieux dans les autres la douceur de la liberté, qu'il ne le feroit en lui-même. Car le plaisir d'être libre, quand il s'attache à nous-mêmes, étant un fruit de notre amour-propre, le chrétien doit craindre de s'abandonner à cette douceur trop sensible. Quand est-ce donc qu'un homme de Dieu goûtera le plaisir de la liberté dans toute son étendue? Quand il ne la goûtera que dans ses frères affranchis. Telles sont les délices de Pierre Nolasque. Pendant qu'il est dans les fers, il ressent tout le plaisir et toute la joie de ceux qu'il a délivrés; et il le ressent d'autant plus, que cette joie ne le flatte qu'en le dépouillant de lui-même, pour lui faire trouver son repos dans le repos de ses frères.

Telle est la joie du Dieu rédempteur. Écoutez le divin apôtre : *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem*[1] : « Il a enduré la croix, s'étant » proposé une grande joie. » Quelle joie pouvoit goûter ce divin Sauveur dans cette langueur, dans cette tristesse, dans cet ennui accablant dans lequel sa sainte ame étoit abîmée? Quelle joie, dis-je, pouvoit-il goûter, qui ait fait dire à l'apôtre : *Proposito sibi gaudio?* Joie divine, joie toute céleste et digne d'un Dieu Sauveur, la joie d'affranchir les hommes captifs, en donnant son ame pour eux.

Pour tirer quelque utilité d'un si grand exemple, faisons cette observation, que nous devons honorer la charité d'un Dieu rédempteur en deux manières différentes. Nous la devons honorer par une généreuse indépendance, nous la devons honorer par une extrême sujétion. Car, ainsi que nous avons dit, un Dieu se prodiguant pour les ames nous apprend également à nous estimer et à nous mépriser nous-mêmes. L'estime que nous devons avoir de nous-mêmes nous rend libres et indépendants; le mépris que nous devons faire de nous-mêmes nous doit rendre esclaves volontaires, pour honorer la charité de celui qui, étant libre et indépendant, s'est assujetti pour notre salut à des extrémités si cruelles.

Saint Paul parle ainsi aux fidèles : « Vous » avez été achetés d'un prix infini, ne vous ren- » dez pas esclaves des hommes[2]. » Rachetés d'une si grande rançon, ne ravilissez pas votre dignité : vous qu'un Dieu a daigné payer au prix de son sang, ne soyez pas dépendants des hommes mortels; ne prodiguez pas une liberté qui a tant coûté à votre Sauveur. Tel est le précepte de l'apôtre; et il semble que Pierre Nolasque agit au contraire; et je vois que pour imiter un Dieu rédempteur, il se rend esclave des hommes, et des hommes ennemis de Dieu. Entendons le sens de l'apôtre : « Vous qui êtes rachetés par un si grand » prix, ne vous rendez pas, dit-il, serviteurs des

[1] *II. Cor.* XII. 15.

[1] *Heb.* XII. 2. — [2] *I. Cor.* VII. 23.

» hommes. » Ne vous rendez pas les esclaves de leurs vanités; mais rendez-vous esclaves de leurs besoins. Ne vous rendez pas leurs esclaves en adhérant à leurs erreurs; mais leurs esclaves en soulageant leurs nécessités. Ne vous rendez pas leurs esclaves par une vaine complaisance; mais rendez-vous leurs esclaves par une charité sincère et compatissante : *Per charitatem servite invicem*[1].

Entrons dans le détail de cette morale. Un de vos amis vous aborde, un de ces amis mondains qui vous aiment pour le siècle et les vanités : il vous veut donner un sage conseil. Comme il vous honore et qu'il vous estime, il desire votre avancement : c'est pourquoi il vous exhorte de vous embarquer dans cette intrigue, peut-être malicieuse; d'engager ce grand dans vos intérêts, peut-être au préjudice de votre conscience. Prenez garde soigneusement, et ne vous rendez pas esclaves des hommes. Entrez en considération de ce que vous êtes, pensez ce qu'un Dieu a donné pour vous. Quand on vous représente ce que vous valez, pour vous engager dans des desseins ambitieux : Vous ne me connoissez pas tout entier, je vaux infiniment davantage : ne vous mettez pas tout seul dans la balance, pesez-vous, dit saint Augustin, avec votre prix : *Appende te cum pretio tuo*[2]; et si vous savez estimer votre ame, vous verrez qu'aucune chose n'est digne de vous, qui ne soit digne premièrement de Jésus-Christ même. Vous êtes digne de cet emploi, vous dit-on : mais est-il digne de ce que je suis, devez-vous répondre? Ne soyons donc pas si vils à nous-mêmes, nous qui sommes si précieux au Dieu rédempteur, que nous nous rendions esclaves des complaisances mondaines. C'est ainsi que nous devons estimer notre ame, pour laquelle Jésus-Christ a donné la sienne.

Mais apprenons aussi à nous mépriser, et à dire avec l'apôtre : « Mon ame ne m'est pas pré- » cieuse[3]. » Si nos frères ont besoin de notre secours, quelque indignes qu'ils nous paroissent de cette assistance, ne craignons pas de nous prodiguer pour les secourir. Car Jésus n'a pas dédaigné de prodiguer et sa vie, et sa divine personne, pour le salut des pécheurs. Méprisons donc saintement notre ame, ayons-la toujours en nos mains pour la prodiguer au premier venu : *Anima mea in manibus meis semper*[4]. O sainte charité! rendez-moi captif des nécessités des misérables; disposez en leur faveur, non seulement de mes biens, mais de ma vie et de ma personne. C'est ici qu'il faut pratiquer toutes ces contrariétés évangéliques, de perdre son ame pour la conserver, de la gagner en la prodiguant, de la rendre estimable par le mépris même.

Car en effet, chrétiens, quelle gloire, quelle grandeur, quelle dignité dans ce mépris! Saint Pierre Nolasque ne s'estime rien, il s'appelle un vrai néant, et préfère la liberté du moindre esclave à la sienne. Et vous voyez qu'en se méprisant, il participe à la dignité du Sauveur des ames, qui s'est montré non seulement le Sauveur, mais encore le maître et le Dieu de tous, en se donnant volontairement pour tous.

Ha! le zèle de Dieu me presse. Je ne veux plus que mon ame soit à moi-même. Venez, pauvres; venez, misérables; faites de moi ce qu'il vous plaira; je suis à vous, je suis votre esclave. Ce n'est pas moi, messieurs, en particulier qui vous parle ainsi; mais je vous exprime, comme je peux, les sentiments d'un vrai chrétien. O Dieu, qui nous donnera que des ames de cette sorte, libres par leur servitude, dégagées et indépendantes par leur dépendance, travaillent au salut des hommes? l'Église auroit bientôt conquis tout le monde. Car telle est la règle de l'Évangile : il faut que nous nous donnions à ceux que nous voulons gagner à Jésus-Christ. Voulons-nous les assujettir, il faut nous assujettir à leur service; et nous devons, pour ainsi dire, être leur conquête, pour les rendre capables d'être la nôtre. Pourquoi est-ce qu'un Paul, un Céphas, un Apollo, et tant d'autres ouvriers fidèles, ont conquis tant d'ames à notre Sauveur? C'est à cause qu'ils se donnoient sans retenue aux ames : *Omnia vestra sunt*; « Tout est à vous, dit l'apôtre[1], et Paul, » et Céphas, et Apollo; « tout est à vous, encore une fois. C'est pourquoi tout étoit à eux, parce-qu'ils étoient à tous sans réserve.

Dieu nous a fait connoître, en la vie de notre grand saint, l'efficace de cette charité si bienfaisante. On a vu un mahométan, astrologue, médecin, parent du roi maure d'Andalousie; c'est-à-dire, si nous l'entendons, un homme dans lequel tout combattoit contre l'Évangile; la religion, la science, la curiosité, la fortune, qui baissa néanmoins la tête sous le joug aimable de Jésus-Christ, convaincu par le seul miracle de la charité de saint Pierre Nolasque. Il voyoit un homme qui se donnoit pour des inconnus; l'image du mystère de la rédemption lui fit adorer l'original : il crut à la charité que Dieu a eue pour les hommes, en voyant celle que ce même Dieu inspiroit aux hommes pour leurs semblables. Il n'eut point de peine à compren-

[1] *Galat.* v. 13. — [2] *Enar. in Psal.* XXXII, n. 4; *tom.* IV, *col.* 189. — [3] *Act.* XX. 24. — [4] *Ps.* CXVIII. 109.

[1] *I. Cor.* III. 22.

dre que ce grand œuvre de la rédemption, que les chrétiens vantoient avec tant de force, étoit réel et véritable ; puisque l'esprit en duroit encore, et se déclaroit à ses yeux avec une telle efficace dans cet illustre disciple de la croix. Il se jette donc entre ses bras; et non content de recevoir de lui le baptême, il lui demande l'habit de son ordre, avide de pratiquer ce qui l'avoit gagné à l'Église : *Si comprehendam in quo et comprehensus sum à Christo Jesu*[1]. Ha! si l'on voyoit reluire en l'Église cette charité désintéressée, toute la terre se convertiroit. Car qu'y auroit-il de plus efficace, pour faire adorer un Dieu se livrant pour tous, que d'imiter son exemple ? *Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu*[2] : « Soyez dans la même disposition où a été Jésus-Christ. » Renonçons donc à nous-mêmes, pour gagner nos frères; c'est à quoi nous invite saint Pierre Nolasque. Il y invite les autres; mais, mes Pères, il vous y a dévoués : c'est le sujet de ma troisième partie.

TROISIÈME POINT.

C'est un précepte de l'apôtre, de ne point considérer ce qui nous touche; mais ce qui touche les autres : *Non quæ sua sunt singuli considerantes, sed ea quæ aliorum*[3]. C'est la perfection de la charité, et c'est par-là que nous nous montrons les véritables disciples de celui qui a méprisé son honneur, qui a oublié sa propre personne, qui a donné enfin son ame pour nous.

Ce précepte de saint Paul prend son origine de celui de Jésus-Christ même. Car écoutez comme il parle à ses saints disciples la veille de sa passion douloureuse : « Je vous donne, dit-il, » un nouveau commandement, qui est que vous » vous aimiez les uns les autres comme je vous » ai aimés : » *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem sicut dilexi vos*[4]. La force de ce précepte est dans ces paroles, « Comme je » vous ai aimés : » et par-là il faut que nous entendions, que, comme il nous a aimés jusqu'à s'oublier soi-même pour notre salut; ainsi pour aimer nos frères dans la perfection qu'il desire, nous devons regarder avec saint Paul, non ce qui nous touche en particulier, mais ce qui touche les autres.

N'est-ce pas pour cette raison qu'il nous a donné son saint corps, mémorial éternel de la charité infinie par laquelle il s'est donné pour notre salut? Il ne nous donne son corps que pour nous donner son esprit; car c'est lui qui nous a dit que « c'est l'esprit qui vivifie, et que » la chair par elle-même ne profite pas[5]. » Il nous donne son corps, afin de nous donner son esprit : et quel est l'esprit de Jésus, sinon cet esprit de charité pure, toujours prête à renoncer à soi-même, pour servir aux utilités et au salut du prochain? Ainsi ce divin Sauveur, non content d'avoir pratiqué cette charité excellente, de se donner pour ses amis, nous a laissé son esprit, afin que nous ne soyons plus à nous-mêmes, mais à ceux qu'il a faits nos frères et non seulement nos frères, mais nos propres membres.

C'est ici, mes révérends Pères, que votre saint patriarche a imité parfaitement son divin modèle. Car après avoir pratiqué dans une si haute perfection cette grande charité du Sauveur des ames, il en a fait votre loi, et la régle de tout son ordre; et il vous a obligés, non seulement à exposer votre liberté, mais encore à l'engager effectivement pour délivrer vos frères captifs. Il a voulu par-là vous conduire au point le plus éminent de la vie régulière et religieuse.

En effet, qu'ont prétendu les auteurs de ces saintes institutions, sinon de conduire leurs disciples à l'entière abnégation de soi-même? On le peut faire de deux sortes. On renonce premièrement à soi-même, en mortifiant ses desirs par l'exercice de la pénitence. Mais on y renonce secondement, et d'une manière beaucoup plus parfaite, par la pratique de la charité fraternelle. Votre bienheureux instituteur n'a pas dédaigné la première voie : la vie qu'il vous a prescrite, est une vie pénitente et mortifiée. Mais il a eu encore un dessein plus noble, et il a cru qu'il n'y avoit rien de plus efficace pour vous détacher de vous-mêmes, que de vous nourrir dans cet esprit vraiment saint et vraiment chrétien, qui fait que votre vie, votre liberté, vos personnes même sont entièrement dévouées au service et au salut du prochain.

Voilà une méthode admirable de surmonter l'amour-propre; car la nature de l'amour-propre, c'est de se borner en soi-même, de se nourrir de soi-même, de vivre entièrement pour soi-même. Voilà un amour captif, qui ne sort ni ne se répand au-dehors. Voulez-vous vous affranchir de sa tyrannie? Dilatez-vous : *Dilatamini et vos*[1]. Laissez sortir ce captif, laissez couler sur le prochain cet amour que vous avez pour vous-mêmes; aimez vos frères comme vous-mêmes, selon le précepte de l'Évangile[2]. Ne voyez-vous pas, chrétiens, que l'amour, auparavant trop captif, commence à s'affranchir en se dilatant? Ce n'est plus un amour-propre, qui n'aime rien que soi-même; c'est un amour de société, qui

[1] *Phil.* III. 12. — [2] *Ibid.* II. 5. — [3] *Ibid.* 4. — [4] *Joan.* XIII. 34. — [5] *Ibid.* VI. 64.

[1] *II. Cor.* VI. 13. — [2] *Marc.* XII. 31.

aime le prochain comme soi-même; et s'il peut aller à ce point, que de l'aimer plus que soi-même, le préférer à soi-même, procurer son bien et son avantage aux dépens de sa liberté et de sa propre personne, comme saint Pierre Nolasque l'a pratiqué, et comme il l'a ordonné à ses religieux. Amour-propre, tu es détruit jusqu'à la racine; un amour divin et céleste a succédé en ta place, qui; nous arrachant à nous-mêmes, fait que nous nous retrouvons plus parfaitement dans l'amour de Jésus-Christ notre Sauveur, et dans l'unité de ses membres.

PANÉGYRIQUE

DE

SAINT JOSEPH,

Prêché devant la Reine-Mère, en 1660, dans l'église des RR. PP. Feuillants.

Trois dépôts confiés à saint Joseph par la Providence divine, la virginité de Marie, la personne de Jésus-Christ, le secret du Père éternel dans l'incarnation de son Fils. Pureté angélique, fidélité persévérante de ses soins, amour de la vie cachée, trois vertus en saint Joseph qui répondent aux trois dépôts qui lui sont commis, et qui les lui font garder inviolablement.

Depositum custodi.
Gardez le dépôt. *I. Timoth.* VI. 20.

C'est une opinion reçue et un sentiment commun parmi tous les hommes, que le dépôt a quelque chose de saint, et que nous le devons conserver à celui qui nous le confie, non seulement par fidélité, mais encore par une espèce de religion. Aussi apprenons-nous du grand saint Ambroise, au second livre de ses Offices[1], que c'étoit une pieuse coutume établie parmi les fidèles, d'apporter aux évêques et à leur clergé ce qu'ils vouloient garder avec plus de soin, pour le mettre auprès des autels; par une sainte persuasion qu'ils avoient, qu'ils ne pouvoient mieux placer leurs trésors qu'ou Dieu même confie les siens, c'est-à-dire, ses sacrés mystères. Cette coutume s'étoit introduite dans l'Église par l'exemple de la Synagogue ancienne. Nous lisons dans l'Histoire sainte, que le temple auguste de Jérusalem étoit le lieu du dépôt des Juifs; et nous apprenons des auteurs profanes[2], que les païens faisoient cet honneur à leurs fausses divinités, de mettre leurs dépôts dans leurs temples, et de les confier à leurs prêtres : comme si la nature nous enseignoit que l'obligation du dépôt ayant quelque chose de religieux, il ne pouvoit être mieux placé que dans les lieux où l'on révère la Divinité, et entre les mains de ceux que la religion consacre.

Mais s'il y eut jamais un dépôt qui méritât d'être appelé saint, et d'être ensuite gardé saintement, c'est celui dont je dois parler, et que la providence du Père éternel commet à la foi du juste Joseph : si bien que sa maison me paroît un temple, puisqu'un Dieu y daigne habiter, et s'y est mis lui-même en dépôt; et Joseph a dû être consacré, pour garder ce sacré trésor. En effet il l'a été, chrétiens : son corps l'a été par la continence, et son ame par tous les dons de la grace.

Madame, comme les vertus sont modestes et élevées dans la retenue, elles ont honte de se montrer elles-mêmes; et elles savent que ce qui les rend plus recommandables, c'est le soin qu'elles prennent de se cacher, de peur de ternir, par l'ostentation et par une lumière empruntée, l'éclat naturel et solide que leur donne la pudeur qui les accompagne. Il n'y a que l'obéissance dont on se peut glorifier sans crainte : elle est la seule entre les vertus, que l'on ne blâme point de se produire, et dont on se peut vanter hardiment, sans que la modestie en soit offensée. C'est pour cette raison, madame, que je supplie votre majesté de permettre que je publie hautement les soumissions que je rends aux commandements que j'ai reçus d'elle. Il lui plaît d'ouïr de ma bouche ce panégyrique du grand saint Joseph : elle m'ordonne de rappeler en mon souvenir des idées que le temps avoit effacées. J'y aurais de la répugnance, si je ne croyois manquer de respect, en rougissant de dire ce que votre majesté veut entendre. Il ne faut donc point étudier d'excuses; il ne faut point se plaindre du peu de loisir, ni peser soigneusement les motifs pour lesquels votre majesté me donne cet ordre. L'obéissance est trop curieuse, qui cherche les causes du commandement. Il ne lui appartient pas d'avoir des yeux, si ce n'est pour considérer son devoir : elle doit chérir son aveuglement, qui la fait marcher avec sûreté. Votre majesté verra donc Joseph dépositaire du Père éternel : il est digne de ce titre auguste, auquel il s'est préparé par tant de vertus. Mais n'est-il pas juste, madame, qu'après vous avoir témoigné mes soumissions, je demande à Dieu cette fermeté qu'il promet aux prédicateurs de son Évangile, et qui, bien loin de se rabaisser devant les monarques du monde, y doit paroître avec plus de force?

Je m'adresse à vous, divine Marie, pour m'obtenir de Dieu cette grace : j'espère tout de votre

[1] *Cap.* XXIX, *tom.* II, *col.* 105. — [2] *Herodian. hist. lib.* I.

assistance, lorsque je dois célébrer la gloire de votre Époux. O Marie, vous avez vu les effets de la grace qui l'a rempli, et j'ai besoin de votre secours pour les faire entendre à ce peuple. Quand est-ce qu'on peut espérer de vous des intercessions plus puissantes, que où il s'agit du pudique Époux que le Père vous a choisi, pour conserver cette pureté qui vous est si chère et si précieuse? Nous recourons donc à vous, ô Marie, en vous saluant avec l'ange, et disant : *Ave*, *Maria.*

Dans le dessein que je me propose d'appuyer les louanges de saint Joseph, non point sur des conjectures douteuses, mais sur une doctrine solide tirée des Écritures divines et des Pères leurs interprètes fidèles, je ne puis rien faire de plus convenable à la solennité de cette journée, que de vous représenter ce grand saint comme un homme que Dieu choisit parmi tous les autres, pour lui mettre en main son trésor, et le rendre ici-bas son dépositaire. Je prétends vous faire voir aujourd'hui que, comme rien ne lui convient mieux, il n'est rien aussi qui soit plus illustre; et que ce beau titre de dépositaire, nous découvrant les conseils de Dieu sur ce bienheureux patriarche, nous montre la source de toutes ses graces, et le fondement assuré de tous ses éloges.

Et premièrement, chrétiens, il m'est aisé de vous faire voir combien cette qualité lui est honorable. Car si le nom de dépositaire emporte une marque d'estime, et rend témoignage à la probité; si, pour confier un dépôt, nous choisissons ceux de nos amis dont la vertu est plus reconnue, dont la fidélité est plus éprouvée, enfin les plus intimes, les plus confidents : quelle est la gloire de saint Joseph, que Dieu fait dépositaire, non seulement de la bienheureuse Marie, que sa pureté angélique rend si agréable à ses yeux; mais encore de son propre Fils, qui est l'unique objet de ses complaisances et l'unique espérance de notre salut : de sorte qu'en la personne de Jésus-Christ, saint Joseph est établi le dépositaire du trésor commun de Dieu et des hommes. Quelle éloquence peut égaler la grandeur et la majesté de ce titre?

Si donc, fidèles, ce titre est si glorieux et si avantageux à celui dont je dois faire aujourd'hui le panégyrique, il faut que je pénètre un si grand mystère avec le secours de la grace; et que recherchant dans nos Écritures ce que nous y lisons de Joseph, je fasse voir que tout se rapporte à cette belle qualité de dépositaire. En effet, je trouve dans les Évangiles trois dépôts confiés au juste Joseph par la Providence divine; et j'y trouve aussi trois vertus qui éclatent entre les autres, et qui répondent à ces trois dépôts; c'est ce qu'il nous faut expliquer par ordre : suivez, s'il vous plaît, attentivement.

Le premier de tous les dépôts qui a été commis à sa foi, (j'entends le premier dans l'ordre des temps) c'est la sainte virginité de Marie, qu'il lui doit conserver entière sous le voile sacré de son mariage, et qu'il a toujours saintement gardée, ainsi qu'un dépôt sacré qu'il ne lui étoit pas permis de toucher. Voilà quel est le premier dépôt. Le second et le plus auguste, c'est la personne de Jésus-Christ, que le Père céleste dépose en ses mains, afin qu'il serve de père à ce saint Enfant, qui n'en peut avoir sur la terre. Vous voyez déjà, chrétiens, deux grands et deux illustres dépôts confiés aux soins de Joseph; mais j'en remarque encore un troisième, que vous trouverez admirable, si je puis vous l'expliquer clairement. Pour l'entendre, il faut remarquer que le secret est comme un dépôt. C'est violer la sainteté du dépôt, que de trahir le secret d'un ami; et nous apprenons par les lois, que si vous divulguez le secret du testament que je vous confie, je puis ensuite agir contre vous comme ayant manqué au dépôt : *Depositi actione tecum agi posse*, comme parlent les jurisconsultes. Et la raison en est évidente, parceque le secret est comme un dépôt. Par où vous pouvez comprendre aisément que Joseph est dépositaire du Père éternel, parcequ'il lui a dit son secret. Quel secret? Secret admirable, c'est l'incarnation de son Fils. Car, fidèles, vous n'ignorez pas que c'étoit un conseil de Dieu, de ne pas montrer Jésus-Christ au monde, jusqu'à ce que l'heure en fût arrivée; et saint Joseph a été choisi, non seulement pour le conserver, mais encore pour le cacher. Aussi lisons-nous dans l'évangéliste [1], qu'il admiroit avec Marie tout ce qu'on disoit du Sauveur : mais nous ne lisons pas qu'il parlât; parceque le Père éternel, en lui découvrant le mystère, lui découvre le tout en secret et sous l'obligation du silence; et ce secret, c'est un troisième dépôt que le Père ajoute aux deux autres, selon ce que dit le grand saint Bernard, que Dieu a voulu commettre à sa foi le secret le plus sacré de son cœur : *Cui tutò committeret secretissimum atque sacratissimum sui cordis arcanum* [2]. Que vous êtes chéri de Dieu, ô incomparable Joseph! puisqu'il vous confie ces trois grands dépôts, la virginité de Marie, la personne de son Fils unique, le secret de tout son mystère.

Mais ne croyez pas, chrétiens, qu'il soit mé-

[1] *Luc.* II. 33. — [2] *Super* Missus est, *hom.* II, *n.* 16; *tom.* I, *col.* 742.

connoissant de ces graces. Si Dieu l'honore par ces trois dépôts, de sa part il présente à Dieu le sacrifice des trois vertus, que je remarque dans l'Évangile. Je ne doute pas que sa vie n'ait été ornée de toutes les autres; mais voici les trois principales que Dieu veut que nous voyions dans son Écriture. La première, c'est sa pureté, qui paroît par sa continence dans son mariage; la seconde, sa fidélité; la troisième, son humilité, et l'amour de la vie cachée. Qui ne voit la pureté de Joseph par cette sainte société de desirs pudiques, et cette admirable correspondance avec la virginité de Marie dans leurs noces spirituelles? La seconde, sa fidélité dans les soins infatigables qu'il a de Jésus, au milieu de tant de traverses qui suivent partout ce divin Enfant, dès le commencement de sa vie. La troisième, son humilité, en ce que possédant un si grand trésor, par une grace extraordinaire du Père éternel, bien loin de se vanter de ses dons ou de faire connoître ses avantages, il se cache, autant qu'il peut, aux yeux des mortels, jouissant paisiblement avec Dieu du mystère qu'il lui révèle, et des richesses infinies qu'il met en sa garde. Ah! que je découvre ici de grandeurs, et que j'y découvre d'instructions importantes! Que je vois de grandeurs dans ces dépôts, que je vois d'exemples dans ces vertus; et que l'explication d'un si beau sujet sera glorieux à Joseph, et fructueux à tous les fidèles! Mais afin de ne rien omettre dans une matière si importante, entrons plus avant au fond du mystère, achevons d'admirer les desseins de Dieu sur l'incomparable Joseph. Après avoir vu les dépôts, après avoir vu les vertus, considérons le rapport des uns et des autres, et faisons le partage de tout ce discours.

Pour garder la virginité de Marie sous le voile du mariage, quelle vertu est nécessaire à Joseph? Une pureté angélique, qui puisse en quelque sorte répondre à la pureté de sa chaste Épouse. Pour conserver le sauveur Jésus parmi tant de persécutions qui l'attaquent dès son enfance, quelle vertu demanderons-nous? Une fidélité inviolable, qui ne puisse être ébranlée par aucuns périls. Enfin, pour garder le secret qui lui a été confié, quelle vertu y emploiera-t-il, sinon cette humilité admirable, qui appréhende les yeux des hommes, qui ne veut pas se montrer au monde, mais qui aime à se cacher avec Jésus-Christ? *Depositum custodi* : O Joseph! gardez le dépôt; gardez la virginité de Marie; et pour la garder dans le mariage, joignez-y votre pureté. Gardez cette vie précieuse, de laquelle dépend le salut des hommes; et employez à la conserver parmi tant de difficultés, la fidélité de vos soins. Gardez le secret du Père éternel : il veut que son Fils soit caché au monde; servez-lui d'un voile sacré, et enveloppez-vous avec lui dans l'obscurité qui le couvre, par l'amour de la vie cachée. C'est ce que je me propose de vous expliquer, avec le secours de la grace.

PREMIER POINT.

Pour comprendre solidement combien Dieu honore le grand saint Joseph, lorsque sa providence dépose en ses mains la virginité de Marie, il importe que nous entendions avant toutes choses combien cette virginité est chérie du ciel, combien elle est utile à la terre; et ainsi nous jugerons aisément, par la qualité du dépôt, de la dignité du dépositaire. Mettons donc cette vérité dans son jour; et faisons voir, par les saintes Lettres, combien la virginité étoit nécessaire pour attirer Jésus-Christ au monde. Vous n'ignorez pas, chrétiens, que c'étoit un conseil de la Providence, que comme Dieu produit son Fils dans l'éternité par une génération virginale, aussi quand il naîtroit dans le temps il sortît d'une mère vierge. C'est pourquoi les prophètes avoient annoncé qu'une vierge concevroit un fils [1] : nos pères ont vécu dans cette espérance, et l'Évangile nous en a fait voir le bienheureux accomplissement. Mais s'il est permis à des hommes de rechercher les causes d'un si grand mystère, il me semble que j'en découvre une très considérable; et qu'examinant la nature de la sainte virginité selon la doctrine des Pères, j'y remarque une secrète vertu, qui oblige en quelque sorte le Fils de Dieu à venir au monde par son entremise.

En effet, demandons aux anciens docteurs, de quelle sorte ils nous définissent la virginité chrétienne. Ils nous répondront d'un commun accord, que c'est une imitation de la vie des anges; qu'elle met les hommes au-dessus du corps, par le mépris de tous ses plaisirs; et qu'elle élève tellement la chair, qu'elle l'égale en quelque façon, si nous l'osons dire, à la pureté des esprits. Expliquez-le-nous, ô grand Augustin! et faites-nous entendre en un mot quelle estime vous faites des vierges. Voici une belle parole : *Habent aliquid jam non carnis in carne* [2]. Ils ont, dit-il, en la chair quelque chose qui n'est pas de la chair, et qui tient de l'ange plutôt que de l'homme : *Habent aliquid jam non carnis in carne*. Vous voyez donc que, selon ce Père, la virginité est comme un milieu entre les esprits et les corps, et qu'elle nous fait approcher des natures spirituelles : et de là il est aisé de comprendre combien cette vertu devoit avancer le

[1] *Isai.* VII. 14. — [2] *De sanctâ Virginit.* n. 12; *tom.* VI, *col.* 346.

mystère de l'incarnation. Car qu'est-ce que le mystère de l'incarnation ? C'est l'union très étroite de Dieu et de l'homme, de la Divinité avec la chair. « Le Verbe a été fait chair, » dit l'évangéliste [1] ; voilà l'union, voilà le mystère.

Mais, fidèles, ne semble-t-il pas qu'il y a trop de disproportion entre la corruption de nos corps et la beauté immortelle de cet esprit pur; et ainsi qu'il n'est pas possible d'unir des natures si éloignées ? C'est aussi pour cette raison que la sainte virginité se met entre deux, pour les approcher par son entremise. Et en effet, nous voyons que la lumière, lorsqu'elle tombe sur les corps opaques, ne les peut jamais pénétrer, parceque leur obscurité la repousse ; il semble au contraire qu'elle s'en retire en réfléchissant ses rayons : mais quand elle rencontre un corps transparent, elle y entre, elle s'y unit, parcequ'elle y trouve l'éclat et la transparence qui approche de sa nature, et tient quelque chose de la lumière. Ainsi nous pouvons dire, fidèles, que la divinité du Verbe éternel, voulant s'unir à un corps mortel, demandoit la bienheureuse entremise de la sainte virginité, qui, ayant quelque chose de spirituel, a pu en quelque sorte préparer la chair à être unie à cet esprit pur.

Mais de peur que vous ne croyiez que je parle ainsi de moi-même, il faut que vous appreniez cette vérité d'un célèbre évêque d'Orient : c'est le grand Grégoire de Nysse, dont je vous rapporte les propres paroles, tirées fidèlement de son texte. C'est, dit-il, la virginité qui fait que Dieu ne refuse pas de venir vivre avec les hommes : c'est elle qui donne aux hommes des ailes pour prendre leur vol du côté du ciel ; et étant le lien sacré de la familiarité de l'homme avec Dieu, elle accorde, par son entremise, des choses si éloignées par nature : *Quæ adeo naturâ distant, ipsa intercedens suâ virtute conciliat, adducitque in concordiam* [2].

Peut-on confirmer en termes plus clairs la vérité que je prêche ? Et par-là ne voyez-vous pas, et la dignité de Marie, et celle de Joseph son fidèle époux ? Vous voyez la dignité de Marie, en ce que sa virginité bienheureuse a été choisie dès l'éternité pour donner Jésus-Christ au monde ; et vous voyez la dignité de Joseph, en ce que cette pureté de Marie, qui a été si utile à notre nature, a été confiée à ses soins, et que c'est lui qui conserve au monde une chose si nécessaire. O Joseph, gardez ce dépôt : *Depositum custodi.* Gardez chèrement ce sacré dépôt de la pureté de Marie. Puisqu'il plaît au Père éternel de garder la virginité de Marie sous le voile du mariage, elle ne se peut plus conserver sans vous ; et aussi votre pureté est devenue en quelque sorte nécessaire au monde, par la charge glorieuse qui lui est donnée de garder celle de Marie.

C'est ici qu'il faut vous représenter un spectacle qui étonne toute la nature ; je veux dire ce mariage céleste, destiné par la Providence pour protéger la virginité, et donner par ce moyen Jésus-Christ au monde. Mais qui prendrai-je pour mon conducteur dans une entreprise si difficile, sinon l'incomparable Augustin, qui traite si divinement ce mystère? Ecoutez ce savant évêque [1], et suivez exactement sa pensée. Il remarque, avant toutes choses, qu'il y a trois liens dans le mariage. Il y a premièrement le sacré contrat, par lequel ceux que l'on unit se donnent entièrement l'un à l'autre : il y a secondement l'amour conjugal, par lequel ils se vouent mutuellement un cœur, qui n'est plus capable de se partager, et qui ne peut brûler d'autres flammes : il y a enfin les enfants, qui sont un troisième lien; parceque l'amour des parents venant, pour ainsi dire, à se rencontrer dans ces fruits communs de leur mariage, l'amour se lie par un nœud plus ferme.

Saint Augustin trouve ces trois choses dans le mariage de saint Joseph, et il nous montre que tout y concourt à garder la virginité [2]. Il y trouve premièrement le sacré contrat, par lequel ils se sont donnés l'un à l'autre ; et c'est là qu'il faut admirer le triomphe de la pureté dans la vérité de ce mariage. Car Marie appartient à Joseph, et Joseph à la divine Marie ; si bien que leur mariage est très véritable, parcequ'ils se sont donnés l'un à l'autre. Mais de quelle sorte se sont-ils donnés? Pureté, voici ton triomphe. Ils se donnent réciproquement leur virginité, et sur cette virginité ils se cèdent un droit mutuel. Quel droit ? de se la garder l'un à l'autre. Oui, Marie a droit de garder la virginité de Joseph, et Joseph a droit de garder la virginité de Marie. Ni l'un ni l'autre n'en peut disposer, et toute la fidélité de ce mariage consiste à garder la virginité. Voilà les promesses qui les assemblent, voilà le traité qui les lie. Ce sont deux virginités qui s'unissent, pour se conserver éternellement l'une l'autre par une chaste correspondance de desirs pudiques ; et il me semble que je vois deux astres, qui n'entrent ensemble en conjonction, qu'à cause que leurs lumières s'allient. Tel est le nœud de ce mariage, d'autant plus ferme, dit saint Augustin [3], que les promesses qu'ils se sont données doivent être plus invio-

[1] *Joan.* I. 14. — [2] *De Virginit. cap.* II. *tom.* III. *pag.* 116.

[1] *De Genes. ad litt. lib.* IX. *cap.* VII. *n.* 12; *tom.* III, *part.* I, *col.* 247. — [2] *Contra Julian. lib.* V, *cap.* XII, *n.* 46; *tom.* X, *col.* 632. — [3] *De Nupt. et Concup. lib.* I, *n.* 12; *t.* X, *col.* 286.

lables, en cela même qu'elles sont plus saintes.

Qui pourroit maintenant vous dire quel devoit être l'amour conjugal de ces bienheureux mariés? Car, ô sainte virginité, vos flammes sont d'autant plus fortes qu'elles sont plus pures et plus dégagées; et le feu de la convoitise, qui est allumé dans nos corps, ne peut jamais égaler l'ardeur des chastes embrasements des esprits, que l'amour de la pureté lie ensemble. Je ne chercherai pas des raisonnements pour prouver cette vérité; mais je l'établirai, par un grand miracle que j'ai lu dans saint Grégoire de Tours [1], au premier livre de son histoire. Le récit vous en sera agréable, et du moins il relâchera vos attentions. Il dit que deux personnes de condition, et de la première noblesse d'Auvergne, ayant vécu dans le mariage avec une continence parfaite, passèrent à une vie plus heureuse, et que leurs corps furent inhumés en deux places assez éloignées. Mais il arriva une chose étrange : ils ne purent pas demeurer longtemps dans cette dure séparation; et tout le monde fut étonné qu'on trouva tout-à-coup leurs tombeaux unis, sans que personne y eût mis la main. Chrétiens, que signifie ce miracle? Ne vous semble-t-il pas que ces chastes morts se plaignent de se voir ainsi éloignés? Ne vous semble-t-il pas qu'ils nous disent (car permettez-moi de les animer, et de leur prêter une voix, puisque Dieu leur donne le mouvement); ne vous semble-t-il pas qu'ils vous disent : Et pourquoi a-t-on voulu nous séparer? Nous avons été si long-temps ensemble, et nous y avons toujours été comme morts, parceque nous avons éteint tout le sentiment des plaisirs mortels; et étant accoutumés depuis tant d'années à être ensemble comme des morts, la mort ne nous doit pas désunir. Aussi Dieu permit qu'ils se rapprochèrent, pour nous montrer, par cette merveille, que ce ne sont pas les plus belles flammes que celles où la convoitise se mêle; mais que deux virginités, bien unies par un mariage spirituel, en produisent de bien plus fortes, et qui peuvent, ce semble, se conserver sous les cendres mêmes de la mort. C'est pourquoi Grégoire de Tours, qui nous a décrit cette histoire, ajoute que les peuples de cette contrée appeloient ordinairement ces sépulcres, les sépulcres des deux amants; comme si ces peuples eussent voulu dire que c'étoient de véritables amants, parcequ'ils s'aimoient par l'esprit.

Mais où est-ce que cet amour si spirituel s'est jamais trouvé si parfait, que dans le mariage de saint Joseph? C'est là que l'amour étoit tout céleste, puisque toutes ses flammes et tous ses desirs ne tendoient qu'à conserver la virginité; et il est aisé de l'entendre. Car dites-nous, ô divin Joseph, qu'est-ce que vous aimez en Marie? Ah! sans doute, ce n'étoit pas la beauté mortelle, mais cette beauté cachée et intérieure, dont la sainte virginité faisoit le principal ornement. C'étoit donc la pureté de Marie qui faisoit le chaste objet de ses feux; et plus il aimoit cette pureté, plus il la vouloit conserver, premièrement en sa sainte épouse, et secondement en lui-même, par une entière unité de cœur : si bien que son amour conjugal, se détournant du cours ordinaire, se donnoit et s'appliquoit tout entier à garder la virginité de Marie. O amour divin et spirituel! Chrétiens, n'admirez-vous pas comme tout concourt dans ce mariage à conserver ce sacré dépôt? Leurs promesses sont toutes pures, leur amour est tout virginal : il reste maintenant à considérer ce qu'il y a de plus admirable; c'est le fruit sacré de ce mariage, je veux dire le sauveur Jésus.

Mais il me semble vous voir étonnés, de m'entendre prêcher si assurément que Jésus est le fruit de ce mariage. Nous comprenons bien, direz-vous, que l'incomparable Joseph est père de Jésus-Christ par ses soins; mais nous savons qu'il n'a point de part à sa bienheureuse naissance. Comment donc nous assurez-vous que Jésus est le fruit de ce mariage? Cela peut-être paroît impossible : toutefois, si vous rappelez à votre mémoire tant de vérités importantes que nous avons, ce me semble, si bien établies, j'espère que vous m'accorderez aisément que Jésus, ce bénit enfant, est sorti, en quelque manière, de l'union virginale de ces deux époux. Car, fidèles, n'avons-nous pas dit que c'est la virginité de Marie qui a attiré Jésus-Christ du ciel? Jésus n'est-il pas cette fleur sacrée que la virginité a poussée? n'est-il pas le fruit bienheureux que la virginité a produit? Oui, certainement, nous dit saint Fulgence, « il est le fruit, il est l'ornement, il » est le prix et la récompense de la sainte virgi- » nité : » *Sanctæ virginitatis fructus, decus et munus* [1]. C'est à cause de sa pureté que Marie a plu au Père éternel; c'est à cause de sa pureté que le Saint-Esprit se répand sur elle, et recherche ses embrassements, pour la remplir d'un germe céleste. Et par conséquent, ne peut-on pas dire que c'est sa pureté qui la rend féconde? Que si c'est sa pureté qui la rend féconde, je ne craindrai plus d'assurer que Joseph a part à ce grand miracle. Car si cette pureté angélique est le bien de la divine Marie, elle est le dépôt du juste Joseph.

Mais je passe encore plus loin, chrétiens; per-

[1] *Histor. Franc. lib. I, n. 42, pag. 31 et seq.*

[1] *Ad Prob. Epist. III, n. 6, p. 165.*

mettez-moi de quitter mon texte, et d'enchérir sur mes premières pensées, pour vous dire que la pureté de Marie n'est pas seulement le dépôt, mais encore le bien de son chaste époux. Elle est à lui par son mariage, elle est à lui par les chastes soins par lesquels il l'a conservée. O féconde virginité! si vous êtes le bien de Marie, vous êtes aussi le bien de Joseph. Marie l'a vouée, Joseph la conserve; et tous deux la présentent au Père éternel, comme un bien gardé par leurs soins communs. Comme donc il a tant de part à la sainte virginité de Marie, il en prend aussi au fruit qu'elle porte : c'est pourquoi Jésus est son fils, non pas à la vérité par la chair; mais il est son fils par l'esprit, à cause de l'alliance virginale qui le joint avec sa mère. Et saint Augustin l'a dit en un mot : *Propter quod fidele conjugium parentes Christi vocari ambo meruerunt* [1]. O mystère de pureté! ô paternité bienheureuse! ô lumières incorruptibles, qui brillent de toutes parts dans ce mariage!

Chrétiens, méditons ces choses, appliquons-les-nous à nous-mêmes : tout se fait ici pour l'amour de nous; tirons donc notre instruction de ce qui s'opère pour notre salut. Voyez combien chaste, combien innocente est la doctrine du christianisme. Jamais ne comprendrons-nous quels nous sommes? Quelle honte, que nous nous souillions tous les jours par toute sorte d'impuretés, nous qui avons été élevés parmi des mystères si chastes? Et quand est-ce que nous entendrons quelle est la dignité de nos corps, depuis que le Fils de Dieu en a pris un semblable? « Que la chair se soit jouée, dit Tertullien [2], ou » plutôt qu'elle se soit corrompue, avant qu'elle » eût été recherchée par son maître; elle n'étoit » pas digne du don de salut, ni propre à l'office » de la sainteté. Elle étoit encore en Adam, ty- » rannisée par ses convoitises, suivant les beautés » apparentes, et attachant toujours ses yeux à la » terre. Elle étoit impure et souillée, parcequ'elle » n'étoit pas lavée au baptême. Mais depuis qu'un » Dieu, en se faisant homme, n'a pas voulu ve- » nir en ce monde, si la sainte virginité ne l'y » attiroit; depuis que, trouvant au-dessous de » lui-même la sainteté nuptiale, il a voulu avoir » une mère vierge, et qu'il n'a pas cru que Joseph » fût digne de prendre le soin de sa vie, s'il ne » s'y préparoit par la continence; depuis que, » pour laver notre chair, son sang a sanctifié une » eau salutaire, où elle peut laisser toutes les or- » dures de sa première nativité; nous devons » entendre, fidèles, que depuis ce temps-là la » chair est tout autre. Ce n'est plus cette chair » formée de la boue, et engendrée par la con- » voitise; c'est une chair refaite et renouvelée » par une eau très pure, et par l'Esprit saint. » Donc, mes Frères, respectons nos corps qui sont les membres de Jésus-Christ; gardons-nous de prostituer à l'impureté cette chair que le baptême a fait vierge. « Possédons nos vaisseaux en » honneur, et non pas dans ces passions ignomi- » nieuses que notre brutalité nous inspire, comme » les Gentils qui n'ont pas de Dieu. Car Dieu ne » nous appelle pas à l'impureté, mais à la sanc- » tification [1] » en notre Seigneur Jésus-Christ. Honorons, par la continence, cette sainte virginité qui nous a donné le Sauveur, qui a rendu sa Mère féconde, qui a fait que Joseph a part à cette fécondité bienheureuse, et l'élève, si je l'ose dire, jusqu'à être le père de Jésus-Christ même. Mais, fidèles, après avoir vu qu'il contribue, en quelque façon, à la naissance de Jésus-Christ, en gardant la pureté de sa sainte Mère, voyons maintenant ses soins paternels, et admirons la fidélité par laquelle il conserve ce divin Enfant que le Père céleste lui a confié; c'est ma seconde partie.

SECOND POINT.

Ce n'est pas assez au Père éternel d'avoir confié à Joseph la virginité de Marie : il lui prépare quelque chose de plus relevé; et après avoir commis à sa foi cette sainte virginité qui doit donner Jésus-Christ au monde, comme s'il avoit dessein d'épuiser sa libéralité infinie en faveur de ce patriarche, il va mettre en ses mains Jésus-Christ lui-même, et il veut le conserver par ses soins. Mais si nous pénétrons le secret, si nous entrons au fond du mystère, c'est là, fidèles, que nous trouverons quelque chose de si glorieux au juste Joseph, que nous ne pourrons jamais assez le comprendre. Car Jésus, ce divin Enfant, sur lequel Joseph a toujours les yeux, et qui fait l'admirable sujet de ses saintes inquiétudes, est né sur la terre comme un orphelin, et il n'a point de père en ce monde. C'est pourquoi saint Paul dit qu'il est sans père : *Sine patre* [2]. Il est vrai qu'il en a un dans le ciel; mais à voir comme il l'abandonne, il semble que ce Père ne le connoît plus. Il s'en plaindra un jour sur la croix, lorsque, l'appelant son Dieu et non pas son Père, *Et pourquoi*, dira-t-il, *m'abandonnez-vous* [3]? Mais ce qu'il a dit en mourant, il pouvoit le dire dès sa naissance; puisque dès ce premier moment son Père l'expose aux persécutions, et commence à l'abandonner aux injures. Tout ce qu'il fait en faveur de ce Fils unique, pour montrer

[1] *De Nupt. et Concup.* I. *ubi supr.* — [2] *De Pudicit.* n. 6.

[1] *I Thess.* IV. 4, 5, 7. — [2] *Hebr.* VII. 3. — [3] *Matt.* XXVII. 46.

qu'il ne l'oublie pas, du moins, ce qui paroît à nos yeux, c'est de le mettre en la garde d'un homme mortel, qui conduira sa pénible enfance; et Joseph est choisi pour ce ministère. Que fera ici ce saint homme? Qui pourroit dire avec quelle joie il reçoit cet abandonné, et comme il s'offre de tout son cœur pour être le père de cet orphelin? Depuis ce temps-là, chrétiens, il ne vit plus que pour Jésus-Christ, il n'a plus de soin que pour lui; il prend lui-même pour ce Dieu un cœur et des entrailles de père; et ce qu'il n'est pas par nature, il le devient par affection.

Mais afin que vous soyez convaincus de la vérité d'un si grand mystère, et si glorieux à Joseph, il faut vous le montrer par les Écritures, et pour cela vous exposer une belle réflexion de saint Chrysostôme. Il remarque dans l'Évangile que partout Joseph y paroît en père. C'est lui qui donne le nom à Jesus, comme les pères le donnoient alors; c'est lui seul que l'ange avertit de tous les périls de l'Enfant, et c'est à lui qu'il annonce le temps du retour. Jésus le révère, et lui obéit: c'est lui qui dirige toute sa conduite, comme en ayant le soin principal; et partout il nous est montré comme père. D'où vient cela, dit saint Chrysostôme? en voici la raison véritable. C'est, dit-il [1], que c'étoit un conseil de Dieu, de donner au grand saint Joseph tout ce qui peut appartenir à un père, sans blesser la virginité.

Je ne sais si je comprends bien toute la force de cette pensée; mais voici, si je ne me trompe, ce que veut dire ce grand évêque. Et premièrement supposons pour certain que c'est la sainte virginité qui empêche que le Fils de Dieu, en se faisant homme, ne choisisse un père mortel. En effet, Jésus-Christ venant sur la terre pour se rendre semblable aux hommes, comme il vouloit bien avoir une mère, il ne devoit pas refuser, ce semble, d'avoir un père tout ainsi que nous, et de s'unir encore à notre nature par le nœud de cette alliance. Mais la sainte virginité s'y est opposée, parceque les prophètes lui avoient promis qu'un jour le Sauveur la rendroit féconde; et puisqu'il devoit naître d'une vierge mère, il ne pouvoit avoir de père que Dieu. C'est par conséquent la virginité qui empêche la paternité de Joseph. Mais peut-elle l'empêcher jusqu'à ce point, que Joseph n'y ait plus de part, et qu'il n'ait aucune qualité de père? Nullement, dit saint Chrysostôme; car la sainte virginité ne s'oppose qu'aux qualités qui la blessent: et qui ne sait qu'il y en a dans le nom de père qui ne choquent pas la pudeur, et qu'elle peut avouer pour siennes? Ces soins, cette tendresse, cette affection, cela blesse-t-il la virginité? Voyez donc le secret de Dieu, et l'accommodement qu'il invente dans ce différend mémorable entre la paternité de Joseph et la pureté virginale. Il partage la paternité, et il veut que la virginité fasse le partage. Sainte pureté, lui dit-il, vos droits vous seront conservés. Il y a quelque chose dans le nom de père, que la virginité ne peut pas souffrir; vous ne l'aurez pas, ô Joseph! Mais tout ce qui appartient à un père, sans que la virginité soit intéressée, voilà, dit-il, ce que je vous donne: *Hoc tibi do, quod salvâ virginitate paternum esse potest.* Et par conséquent, chrétiens, Marie ne concevra pas de Joseph, parceque la virginité y seroit blessée; mais Joseph partagera avec Marie ces soins, ces veilles, ces inquiétudes, par lesquelles elle élèvera ce divin Enfant; et il ressentira pour Jésus cette inclination naturelle, toutes ces douces émotions, tous ces tendres empressements d'un cœur paternel.

Mais peut-être vous demanderez où il prendra ce cœur paternel, si la nature ne le lui donne pas? Ces inclinations naturelles peuvent-elles s'acquérir par choix; et l'art peut-il imiter ce que la nature écrit dans les cœurs? Si donc saint Joseph n'est pas père, comment aura-t-il un amour de père? C'est ici qu'il nous faut entendre que la puissance divine agit en cette œuvre. C'est par un effet de cette puissance, que saint Joseph a un cœur de père; et si la nature ne le donne pas, Dieu lui en fait un de sa propre main. Car c'est de lui dont il est écrit qu'il tourne où il lui plaît les inclinations. Pour l'entendre, il faut remarquer une belle théologie que le Psalmiste nous a enseignée, lorsqu'il dit que Dieu forme en particulier tous les cœurs des hommes: *Qui finxit singillatim corda eorum* [1]. Ne vous persuadez pas, chrétiens, que David regarde le cœur comme un simple organe du corps, que Dieu forme par sa puissance comme toutes les autres parties qui composent l'homme. Il veut dire quelque chose de singulier: il considère le cœur en ce lieu comme principe de l'inclination: et il le regarde dans les mains de Dieu comme une terre molle et humide, qui cède et qui obéit aux mains du potier, et reçoit de lui sa figure. C'est ainsi, nous dit le Psalmiste, que Dieu forme en particulier tous les cœurs des hommes.

Qu'est-ce à dire en particulier? Il fait un cœur de chair dans les uns, quand il les amollit par la charité; un cœur endurci dans les autres,

[1] *In Matt. hom.* IV, n. 6, *tom.* VII, *pag.* 58.

[1] *Psal.* XXXIII, 15.

lorsque retirant ses lumières, par une juste punition de leurs crimes, il les abandonne au sens réprouvé. Ne fait-il pas dans tous les fidèles, non un cœur d'esclave, mais un cœur d'enfant, quand il envoie en eux l'esprit de son Fils? Les apôtres tremblaient au moindre péril; mais Dieu leur fait un cœur tout nouveau, et leur courage devient invincible. Quels étoient les sentiments de Saül pendant qu'il paissoit ses troupeaux? Ils étoient sans doute bas et populaires. Mais Dieu, en le mettant sur le trône, lui change le cœur par son onction : *Immutavit Dominus cor Saül*[1]; et il reconnoît incontinent qu'il est roi. D'autre part, les Israélites considéroient ce nouveau monarque comme un homme de la lie du peuple; mais la main de Dieu leur touchant le cœur, *quorum Deus tetigit corda*[2], aussitôt ils le voient plus grand, et ils se sentent émus, en le regardant, de cette crainte respectueuse que l'on a pour ses souverains: c'est que Dieu faisoit en eux un cœur de sujets.

C'est donc, fidèles, cette même main qui forme en particulier tous les cœurs des hommes, qui fait un cœur de père en Joseph, et un cœur de fils en Jésus. C'est pourquoi Jésus obéit, et Joseph ne craint pas de lui commander. Et d'où lui vient cette hardiesse de commander à son Créateur? C'est que le vrai Père de Jésus-Christ, ce Dieu qui l'engendre dans l'éternité, ayant choisi le divin Joseph pour servir de père au milieu des temps à son Fils unique, a fait, en quelque sorte, couler en son sein quelque rayon ou quelque étincelle de cet amour infini qu'il a pour son Fils : c'est ce qui lui change le cœur, c'est ce qui lui donne un amour de père; si bien que le juste Joseph, qui sent en lui-même un cœur paternel, formé tout-à-coup par la main de Dieu, sent aussi que Dieu lui ordonne d'user d'une autorité paternelle; et il ose bien commander à celui qu'il reconnoît pour son maître.

Et après cela, chrétiens, qu'est-il nécessaire que je vous explique la fidélité de Joseph à garder ce sacré dépôt? Peut-il manquer de fidélité à celui qu'il reconnoît pour son Fils unique? de sorte qu'il ne seroit pas nécessaire que je vous parlasse de cette vertu, s'il n'étoit important pour votre instruction que vous ne perdiez pas un si bel exemple. Car c'est ainsi qu'il nous faut apprendre, par les traverses continuelles qui ont exercé saint Joseph depuis que Jésus-Christ est mis en sa garde, qu'on ne peut conserver ce dépôt sans peine, et que pour être fidèle à sa grace, il faut se préparer à souffrir. Oui certes, quand Jésus entre quelque part, il y entre avec sa croix, il y porte avec lui toutes ses épines, et il en fait part à tous ceux qu'il aime. Joseph et Marie étoient pauvres; mais ils n'avoient pas encore été sans maison, ils avoient un lieu pour se retirer. Aussitôt que cet enfant vient au monde, on ne trouve point de maison pour eux, et leur retraite est dans une étable. Qui leur procure cette disgrace, sinon celui dont il est écrit[1] que « venant en son propre bien, il n'y a pas été reçu » par les siens », et qu'il n'a pas de gîte assuré où il puisse reposer sa tête[2]? Mais n'est-ce pas assez de leur indigence? Pourquoi leur attire-t-il des persécutions? Ils vivoient ensemble dans leur ménage, pauvrement, mais avec douceur, surmontant leur pauvreté par leur patience et par leur travail assidu. Mais Jésus ne leur permet pas ce repos: il ne vient au monde que pour les troubler, et il attire tous les malheurs avec lui. Hérode ne peut souffrir que cet enfant vive : la bassesse de sa naissance n'est pas capable de le cacher à la jalousie de ce tyran. Le ciel lui-même trahit le secret: il découvre Jésus-Christ par une étoile; et il semble qu'il ne lui amène de loin des adorateurs, que pour lui susciter dans son pays propre un persécuteur impitoyable.

Que fera ici saint Joseph? Représentez-vous, chrétiens, ce que c'est qu'un pauvre artisan, qui n'a point d'autre héritage que ses mains, ni d'autre fonds que sa boutique, ni d'autre ressource que son travail. Il est contraint d'aller en Égypte, et de souffrir un exil fâcheux; et cela pour quelle raison? Parcequ'il a Jésus-Christ avec lui. Cependant croyez-vous, fidèles, qu'il se plaigne de cet enfant incommode, qui le tire de sa patrie, et qui lui est donné pour le tourmenter? Au contraire, ne voyez-vous pas qu'il s'estime heureux de souffrir en sa compagnie, et que toute la cause de son déplaisir, c'est le péril du divin Enfant qui lui est plus cher que lui-même? Mais peut-être a-t-il sujet d'espérer de voir bientôt finir ses disgraces? Non, fidèles, il ne l'attend pas; partout on lui prédit des malheurs. Siméon l'a entretenu des étranges contradictions que devoit souffrir ce cher Fils : il en voit déja le commencement, et il passe sa vie dans de continuelles appréhensions des maux qui lui sont préparés.

Est-ce assez pour éprouver sa fidélité? Chrétiens, ne le croyez pas; voici encore une étrange épreuve. Si c'est peu des hommes pour le tourmenter, Jésus devient lui-même son persécuteur: il s'échappe adroitement de ses mains, il se dérobe à sa vigilance, et il demeure trois jours

[1] *I. Reg.* x. 9. — [2] *Ibid.* 26.

[1] *Joan.* i. 11. — [2] *Matt.* viii. 20.

perdu. Qu'avez-vous fait, fidèle Joseph? Qu'est devenu le sacré dépôt que le Père céleste vous a confié? Ah! qui pourroit ici raconter ses plaintes? Si vous n'avez pas encore entendu la paternité de Joseph, voyez ses larmes, voyez ses douleurs, et reconnoissez qu'il est père. Ses regrets le font bien connoître, et Marie a raison de dire à cette rencontre : *Pater tuus et ego dolentes quærebamus te* [1] : « Votre père et moi vous cherchions » avec une extrême douleur. » O mon fils! dit-elle au Sauveur, je ne crains pas de l'appeler ici votre père, et je ne prétends pas faire tort à la pureté de votre naissance. Il s'agit de soins et d'inquiétudes; et c'est par-là que je puis dire qu'il est votre père, puisqu'il a des inquiétudes vraiment paternelles : *Ego et pater tuus* ; je le joins avec moi par la société des douleurs.

Voyez, fidèles, par quelles souffrances Jésus éprouve la fidélité, et comme il ne veut être qu'avec ceux qui souffrent. Ames molles et voluptueuses, cet enfant ne veut pas être avec vous; sa pauvreté a honte de votre luxe; et sa chair, destinée à tant de supplices, ne peut supporter votre extrême délicatesse. Il cherche ces forts et ces courageux qui ne refusent pas de porter sa croix, qui ne rougissent pas d'être compagnons de son indigence et de sa misère. Je vous laisse à méditer ces vérités saintes; car pour moi je ne puis vous dire tout ce que je pense sur ce beau sujet. Je me sens appelé ailleurs, et il faut que je considère le secret du Père éternel, confié à l'humilité de Joseph : il faut que nous voyions Jésus-Christ caché, et Joseph caché avec lui, et que nous nous excitions, par ce bel exemple, à l'amour de la vie cachée.

TROISIÈME POINT.

Que dirai-je ici, chrétiens, de cet homme caché avec Jésus-Christ? Où trouverai-je des lumières assez pénétrantes, pour percer les obscurités qui enveloppent la vie de Joseph? Et quelle entreprise est la mienne, de vouloir exposer au jour ce que l'Écriture a couvert d'un silence mystérieux? Si c'est un conseil du Père éternel, que son Fils soit caché au monde, et que Joseph le soit avec lui; adorons les secrets de sa providence, sans nous mêler de les rechercher; et que la vie cachée de Joseph soit l'objet de notre vénération, et non pas la matière de nos discours. Toutefois il en faut parler, puisque je sais bien que je l'ai promis; et il sera utile au salut des ames de méditer un si beau sujet, puisque, si je n'ai rien à dire autre chose, je dirai du moins, chrétiens, que Joseph a eu cet honneur d'être tous les jours avec Jésus-Christ, qu'il a eu avec Marie la plus grande part à ses graces; que néanmoins Joseph a été caché, que sa vie, que ses actions, que ses vertus étoient inconnues. Peut-être apprendrons-nous, d'un si bel exemple, qu'on peut être grand sans éclat, peut-être bienheureux sans bruit, qu'on peut avoir la vraie gloire sans le secours de la renommée, par le seul témoignage de sa conscience : *Gloria nostra hæc est, testimonium conscientiæ nostræ* [1] ; et cette pensée nous incitera à mépriser la gloire du monde; c'est la fin que je me propose.

Mais pour entendre solidement la grandeur et la dignité de la vie cachée de Joseph, remontons jusqu'au principe; et admirons, avant toutes choses, la variété infinie des conseils de la Providence dans les vocations différentes. Entre toutes les vocations, j'en remarque deux, dans les Écritures, qui semblent directement opposées : la première, celle des apôtres; la seconde, celle de Joseph. Jésus est révélé aux apôtres, Jésus est révélé à Joseph, mais avec des conditions bien contraires. Il est révélé aux apôtres, pour l'annoncer par tout l'univers; il est révélé à Joseph, pour le taire et pour le cacher. Les apôtres sont des lumières, pour faire voir Jésus-Christ au monde; Joseph est un voile, pour le couvrir; et sous ce voile mystérieux on nous cache la virginité de Marie, et la grandeur du Sauveur des ames. Aussi nous lisons dans les Écritures, que lorsqu'on le vouloit mépriser, « N'est-ce pas là, » disoit-on, le fils de Joseph [2] ? » Si bien que Jésus, entre les mains des apôtres, c'est une parole qu'il faut prêcher : *Prædicate verbum Evangelii hujus* [3], « Prêchez la parole de cet » Évangile; » et Jésus entre les mains de Joseph, c'est une parole cachée, *Verbum absconditum* [4]; et il n'est pas permis de la découvrir. En effet, voyez-en la suite. Les divins apôtres prêchent si hautement l'Évangile, que le bruit de leur prédication retentit jusqu'au ciel : et saint Paul a bien osé dire que les conseils de la sagesse divine sont venus à la connoissance des célestes puissances par l'Église, dit cet apôtre, et par le ministère des prédicateurs, *Per Ecclesiam* [5]; et Joseph, au contraire, entendant parler des merveilles de Jésus-Christ, il écoute, il admire et se tait.

Que veut dire cette différence? Dieu est-il contraire à lui-même dans ces vocations opposées? Non, fidèles, ne le croyez pas : toute cette diversité tend à enseigner aux enfants de Dieu cette vérité importante, que toute la perfection chrétienne ne consiste qu'à se soumettre. Celui qui glorifie les apôtres par l'honneur de la pré-

[1] *Luc.* II. 48.

[1] *II Cor.* I. 12. — [2] *Joan.* VI. 42. — [3] *Act.* V. 20. — [4] *Luc.* XVIII. 34. — [5] *Eph.* III. 10.

dication, glorifie aussi saint Joseph par l'humilité du silence; et par-là nous devons apprendre que la gloire des chrétiens n'est pas dans les emplois éclatants, mais à faire ce que Dieu veut. Si tous ne peuvent pas avoir l'honneur de prêcher Jésus-Christ, tous peuvent avoir l'honneur de lui obéir; et c'est la gloire de saint Joseph, c'est le solide honneur du christianisme. Ne me demandez donc pas, chrétiens, ce que faisoit saint Joseph dans sa vie cachée; il est impossible que je vous l'apprenne, et je ne puis répondre autre chose, sinon ce que dit le divin Psalmiste : « Le » juste, dit-il, qu'a-t-il fait? » *Justus autem quid fecit*[1]? Ordinairement la vie des pécheurs fait plus de bruit que celle des justes; parceque l'intérêt et les passions, c'est ce qui remue tout dans le monde. Les pécheurs, dit David, ont tendu leur arc, ils l'ont lâché contre les justes, ils ont détruit, ils ont renversé; on ne parle que d'eux dans le monde : *Quoniam quæ perfecisti, destruxerunt*[2]. Mais le juste, ajoute-t-il, qu'a-t-il fait? *Justus autem quid fecit?* Il veut dire qu'il n'a rien fait. En effet, il n'a rien fait pour les yeux des hommes, parcequ'il a tout fait pour les yeux de Dieu. C'est ainsi que vivoit le juste Joseph. Il voyoit Jésus-Christ, et il se taisoit : il le goûtoit, et il n'en parloit point; il se contentoit de Dieu seul, sans partager sa gloire avec les hommes. Il accomplissoit sa vocation; parceque, comme les apôtres sont les ministres de Jésus-Christ découvert, Joseph étoit le ministre et le compagnon de sa vie cachée.

Mais, chrétiens, pourrons-nous bien dire pourquoi il faut que Jésus se cache, pourquoi cette splendeur éternelle de la face du Père céleste se couvre d'une obscurité volontaire durant l'espace de trente années? Ah! superbe, l'ignores-tu? homme du monde, ne le sais-tu pas? c'est ton orgueil qui en est la cause; c'est ton vain desir de paroître, c'est ton ambition infinie, et cette complaisance criminelle qui te fait honteusement détourner à un soin pernicieux de plaire aux hommes, celui qui doit être employé à plaire à ton Dieu. C'est pour cela que Jésus se cache. Il voit le désordre que ce vice produit; il voit le ravage que cette passion fait dans les esprits, quelles racines elle y a jetées, et combien elle corrompt toute notre vie, depuis l'enfance jusqu'à la mort : il voit les vertus qu'elle étouffe par cette crainte lâche et honteuse de paroître sage et dévot : il voit les crimes qu'elle fait commettre, ou pour s'accommoder à la société par une damnable complaisance, ou pour satisfaire l'ambition à laquelle on sacrifie tout dans le monde. Mais, fidèles, ce n'est pas tout : il voit que ce desir de paroître détruit les vertus les plus éminentes, en leur faisant prendre le change, en substituant la gloire du monde à la place de celle du ciel, en nous faisant faire pour l'amour des hommes ce qu'il faut faire pour l'amour de Dieu. Jésus-Christ voit tous ces malheurs, causés par le desir de paroître; et il se cache, pour nous enseigner à mépriser le bruit et l'éclat du monde. Il ne croit pas que sa croix suffise pour dompter cette passion furieuse; il choisit, s'il se peut, un état plus bas, et où il est en quelque sorte plus anéanti.

Car enfin je ne craindrai pas de le dire : Mon Sauveur, je vous connois mieux à la croix et dans la honte de votre supplice, que je ne fais dans cette bassesse et dans cette vie inconnue. Quoique votre corps soit tout déchiré, que votre face soit ensanglantée, et que, bien loin de paroître Dieu, vous n'ayez pas même la figure d'homme; toutefois vous ne m'êtes pas si caché, et je vois, au travers de tant de nuages, quelque rayon de votre grandeur, dans cette constante résolution par laquelle vous surmontez les plus grands tourments. Votre douleur a de la dignité, puisqu'elle vous fait trouver un adorateur dans l'un des compagnons de votre supplice. Mais ici je ne vois rien que de bas; et dans cet état d'anéantissement, un ancien a raison de dire, que vous êtes injurieux à vous-même : *Adultus non gestit agnosci, sed contumeliosus insuper sibi est*[1]. Il est injurieux à lui-même, parcequ'il semble qu'il ne fait rien, et qu'il est inutile au monde. Mais il ne refuse pas cette ignominie, il veut bien que cette injure soit ajoutée à toutes les autres qu'il a souffertes, pourvu qu'en se cachant avec Joseph et avec l'heureuse Marie, il nous apprenne, par ce grand exemple, que s'il se produit quelque jour au monde, ce sera par le desir de nous profiter, et pour obéir à son Père; qu'en effet, toute la grandeur consiste à nous conformer aux ordres de Dieu, de quelque sorte qu'il lui plaise disposer de nous; et enfin que cette obscurité, que nous craignons tant, est si illustre et si glorieuse, qu'elle peut être choisie même par un Dieu. Voilà ce que nous enseigne Jésus-Christ caché avec toute son humble famille, avec Marie et Joseph, qu'il associe à l'obscurité de sa vie, à cause qu'ils lui sont très chers. Prenons-y donc part avec eux, et cachons-nous avec Jésus-Christ.

Chrétiens, ne savez-vous pas que Jésus-Christ est encore caché? Il souffre qu'on blasphème tous les jours son nom, et qu'on se moque de son

[1] *Psal.* x. 4. — [2] *Ibid.*

[1] *Tertul. de Patient.* n. 3.

Digitized by Google

Évangile, parceque l'heure de sa grande gloire n'est pas arrivée. Il est caché avec son Père, et nous sommes cachés en Dieu avec lui, comme parle le divin apôtre. Puisque nous sommes cachés avec lui, ce n'est pas en ce lieu d'exil que nous devons rechercher la gloire. Mais quand Jésus se montrera en sa majesté, ce sera alors le temps de paroître: *Cùm Christus apparuerit, tunc et simul apparebimus cum illo in gloriâ* [1]. O Dieu, qu'il fera beau paroître en ce jour, où Jésus nous louera devant ses saints anges, à la face de tout l'univers, et devant son Père céleste! Quelle nuit, quelle obscurité assez longue pourra nous mériter cette gloire? Que les hommes se taisent de nous éternellement, pourvu que Jésus-Christ en parle en ce jour. Toutefois craignons, chrétiens, craignons cette terrible parole qu'il a prononcée dans son Évangile: « Vous » avez reçu votre récompense [2]. » Vous avez voulu la gloire des hommes: vous l'avez eue; vous êtes payé; il n'y a plus rien à attendre. O envie ingénieuse de notre ennemi, qui nous donne les yeux des hommes, afin de nous ôter ceux de Dieu; qui par une reconnoissance malicieuse s'offre à récompenser nos vertus, de peur que Dieu ne les récompense! Malheureux, je ne veux point de ta gloire: ni ton éclat ni ta vaine pompe ne peuvent pas payer mes travaux. J'attends ma couronne d'une main plus chère, et ma récompense d'un bras plus puissant. Quand Jésus paroîtra en sa majesté, c'est alors, c'est alors que je veux paroître.

C'est là, fidèles, que vous verrez ce que je ne puis vous dire aujourd'hui: vous découvrirez les merveilles de la vie cachée de Joseph; vous saurez ce qu'il a fait durant tant d'années, et combien il est glorieux de se cacher avec Jésus-Christ. Ah! sans doute, il n'est pas de ceux qui ont reçu leur récompense en ce monde: c'est pourquoi il paroîtra alors, parcequ'il n'a pas paru; il éclatera, parcequ'il n'a point éclaté. Dieu réparera l'obscurité de sa vie; et sa gloire sera d'autant plus grande, qu'elle est réservée pour la vie future.

Aimons donc cette vie cachée, où Jésus s'est enveloppé avec Joseph. Qu'importe que les hommes nous voient? Celui-là est follement ambitieux, à qui les yeux de Dieu ne suffisent pas; et c'est lui faire trop d'injure, que de ne se contenter pas de l'avoir pour spectateur. Que si vous êtes dans les grandes charges, et dans les emplois importants; si c'est une nécessité que votre vie soit toute publique, méditez du moins sérieusement que vous ferez enfin une mort privée, puisque tous ces honneurs ne vous suivront pas. Que le bruit que les hommes font autour de vous ne vous empêche pas d'écouter les paroles du Fils de Dieu. Il ne dit pas: Heureux ceux qu'on loue! mais il dit dans son Évangile: « Heureux ceux que l'on maudit pour l'amour » de moi [3]! » Tremblez donc, dans cette gloire qui vous environne, de ce que vous n'êtes pas jugés dignes des opprobres de l'Évangile. Mais si le monde nous les refuse, chrétiens, faisons-nous-en à nous-mêmes; reprochons-nous devant Dieu notre ingratitude, et nos vanités ridicules: mettons-nous à nous-mêmes devant notre face toute la honte de notre vie; soyons du moins obscurs à nos yeux, par une humble confession de nos crimes; et participons comme nous pouvons à la confusion de Jésus, afin de participer à sa gloire. *Amen.*

Madame,

Cette grandeur qui vous environne, empêche sans doute votre majesté de pouvoir goûter avec Jésus-Christ cette obscurité bienheureuse. Votre vie est dans la lumière, votre piété perce les nuages dans lesquels votre humilité veut l'envelopper. Les victoires de notre grand roi relèvent l'éclat de votre couronne; et ce qui surpasse toutes les victoires, c'est qu'on ne parle plus par toute la France que de cette ardeur toute chrétienne avec laquelle votre majesté travaille à faire descendre la paix sur la terre, d'où nos crimes l'ont bannie depuis tant d'années, et à rendre le calme à cet état, après en avoir soutenu toutes les tempêtes avec une résolution si constante. Parmi tant de gloire et tant de grandeur, quelle part peut prendre votre majesté à l'obscurité de Jésus-Christ, et aux opprobres de son Évangile? Puisque le monde s'efforce à lui donner des louanges, où pourra-t-elle trouver de l'humiliation, si elle ne la prend d'elle-même? C'est, madame, ce qui oblige votre majesté, lorsqu'elle se retire avec Dieu, de se dépouiller à ses pieds de toute cette magnificence royale, qui aussi bien s'évanouit devant lui; et là de se couvrir humblement la face de la sainte confusion de la pénitence. C'est trop flatter les grands, que de leur persuader qu'ils sont impeccables: au contraire, qui ne sait pas que leur condition éminente leur apporte ce mal nécessaire, que leurs fautes ne peuvent presque être médiocres? C'est, madame, dans la vue de tant de périls, que votre majesté doit s'humilier. Tous les peuples loueront sa sage conduite dans toute l'étendue de leurs cœurs; elle seule s'accusera, elle seule se confondra devant Dieu, et partici-

[1] *Colos.* III. 4. — [2] *Matt.* VI. 2.

[3] *Matt.* V. 11.

pera par ce moyen aux opprobres de Jésus-Christ, pour participer à sa gloire, que je lui souhaite éternelle. *Amen.*

DEUXIÈME PANÉGYRIQUE

DE

SAINT JOSEPH,

PRÊCHÉ DEVANT LA REINE.

La simplicité, le détachement, l'amour de la vie cachée, trois vertus qui forment le caractère de l'homme de bien, et qui rendent saint Joseph digne de louange.

Quæsivit sibi Deus virum juxta cor suum.
Le Seigneur s'est cherché un homme selon son cœur.
I. Reg. XIII. 14.

Cet homme, selon le cœur de Dieu, ne se montre pas au-dehors, et Dieu ne le choisit pas sur les apparences, ni sur le témoignage de la voix publique. Lorsqu'il envoya Samuel dans la maison de Jessé, pour y trouver David, le premier de tous qui a mérité cet éloge; ce grand homme, que Dieu destinoit à la plus auguste couronne du monde, n'étoit pas même connu dans sa famille. On présente, sans songer à lui, tous ses aînés au prophète; mais Dieu, qui ne juge pas à la manière des hommes, l'avertissoit en secret de ne regarder pas à leur riche taille, ni à leur contenance hardie : si bien que, rejetant ceux que l'on produisoit dans le monde, il fit approcher celui que l'on envoyoit paître les troupeaux; et versant sur sa tête l'onction royale, il laissa ses parents étonnés d'avoir si peu jusqu'alors connu ce fils, que Dieu choisissoit avec un avantage si extraordinaire.

Une semblable conduite de la Providence divine me fait appliquer aujourd'hui à Joseph, le fils de David, ce qui a été dit de David lui-même. Le temps étoit arrivé que Dieu cherchât un homme selon son cœur, pour déposer en ses mains ce qu'il avoit de plus cher; je veux dire la personne de son Fils unique, l'intégrité de sa sainte mère, le salut du genre humain, le secret le plus sacré de son conseil, le trésor du ciel et de la terre. Il laisse Jérusalem et les autres villes renommées; il s'arrête sur Nazareth; et dans cette bourgade inconnue il va choisir encore un homme inconnu, un pauvre artisan, Joseph en un mot, pour lui confier un emploi dont les anges du premier ordre se seroient sentis honorés; afin, messieurs, que nous entendions que l'homme selon le cœur de Dieu doit être lui-même cherché dans le cœur, et que ce sont les vertus cachées qui le rendent digne de cette louange. Comme je me propose aujourd'hui de traiter ces vertus cachées, c'est-à-dire, de vous découvrir le cœur du juste Joseph, j'ai besoin plus que jamais, chrétiens, que celui qui s'appelle le Dieu de nos cœurs[1] m'éclaire par son Saint-Esprit. Mais quelle injure ferions-nous à la divine Marie, si ayant accoutumé en d'autres sujets de lui demander son secours, maintenant qu'il s'agit de son saint époux, nous ne nous efforcions de lui dire avec une dévotion particulière : *Ave!*

C'est un vice ordinaire aux hommes, de se donner entièrement au dehors, et de négliger le dedans; de travailler à la montre et à l'apparence, et de mépriser l'effectif et le solide; de songer souvent quels ils paroissent, et de ne penser point quels ils doivent être. C'est pourquoi les vertus qui sont estimées, ce sont celles qui se mêlent d'affaires, et qui entrent dans le commerce des hommes : au contraire, les vertus cachées et intérieures, où le public n'a point de part, où tout se passe entre Dieu et l'homme, non seulement ne sont pas suivies, mais ne sont pas même entendues. Et toutefois, c'est dans ce secret que consiste tout le mystère de la vertu véritable. En vain pensez-vous former un bon magistrat, si vous ne faites auparavant un homme de bien : en vain vous considérez quelle place vous pourrez remplir dans la société civile, si vous ne méditez auparavant quel homme vous êtes en particulier. Si la société civile élève un édifice, l'architecte fait tailler premièrement une pierre, et puis on la pose dans le bâtiment. Il faut composer un homme en lui-même, avant que de méditer quel rang on lui donnera parmi les autres; et si l'on ne travaille sur ce fonds, toutes les autres vertus, si éclatantes qu'elles puissent être, ne seront que des vertus de parade, et appliquées par le dehors, qui n'auront point de corps ni de vérité. Elles pourront nous acquérir de l'estime, et rendre nos mœurs agréables; enfin elles pourront nous former au gré et selon le cœur des hommes; mais il n'y a que les vertus particulières qui aient ce droit admirable, de nous composer au gré et selon le cœur de Dieu.

Ce sont ces vertus particulières, c'est cet homme de bien, cet homme au gré de Dieu et selon son cœur, que je veux vous montrer aujourd'hui en la personne du juste Joseph. Je laisse les dons et les mystères qui pourroient relever son panégyrique. Je ne vous dis plus, chrétiens, qu'il est le dépositaire des trésors célestes, le père de Jésus-Christ, le conducteur de son en-

[1] *Ps.* LXXII. 26.

fance, le protecteur de sa vie, l'époux et le gardien de sa sainte mère. Je veux taire tout ce qui éclate, pour faire l'éloge d'un saint, dont la principale grandeur est d'avoir été à Dieu sans éclat. Les vertus mêmes dont je parlerai ne sont ni de la société ni du commerce; tout est renfermé dans le secret de sa conscience. La simplicité, le détachement, l'amour de la vie cachée sont donc les trois vertus du juste Joseph, que j'ai dessein de vous proposer. Vous me paroissez étonnés de voir l'éloge d'un si grand saint, dont la vocation est si haute, réduit à trois vertus si communes : mais sachez qu'en ces trois vertus consiste le caractère de cet homme de bien dont nous parlons; et il m'est aisé de vous faire voir que c'est aussi en ces trois vertus que consiste le caractère du juste Joseph. Car, mes Sœurs, cet homme de bien, que nous considérons, pour être selon le cœur de Dieu, il faut premièrement qu'il le cherche; en second lieu, qu'il le trouve; en troisième lieu, qu'il en jouisse. Quiconque cherche Dieu, qu'il cherche en simplicité celui qui ne peut souffrir les voies détournées. Quiconque veut trouver Dieu, qu'il se détache de toutes choses, pour trouver celui qui veut être lui seul tout notre bien. Quiconque veut jouir de Dieu, qu'il se cache et qu'il se retire, pour jouir en repos, dans la solitude, de celui qui ne se communique point parmi le trouble et l'agitation du monde. C'est ce qu'a fait notre patriarche. Joseph, homme simple, a cherché Dieu; Joseph, homme détaché, a trouvé Dieu; Joseph, homme retiré, a joui de Dieu : c'est le partage de ce discours.

PREMIER POINT.

Le chemin de la vertu n'est pas de ces grandes routes dans lesquelles on peut s'étendre avec liberté : au contraire, nous apprenons par les saintes Lettres que ce n'est qu'un petit sentier, et une voie étroite et serrée, et tout ensemble extrêmement droite : *Semita justi recta est, rectus callis justi ad ambulandum* [1]. Par où nous devons apprendre qu'il faut y marcher en simplicité, et dans une grande droiture. Si peu nous sentions que l'on se détourne, mais même que l'on chancelle dans cette voie, on tombe dans les écueils dont elle est environnée de part et d'autre. C'est pourquoi le Saint-Esprit voyant ce péril, nous avertit si souvent de marcher dans la voie qu'il nous a marquée, sans jamais nous détourner à droite ou à gauche : *Non declinabitis neque ad dexteram neque ad sinistram* [2]; nous enseignant, par cette parole, que pour tenir cette voie, il faut dresser tellement son intention, qu'on ne lui permette jamais de se relâcher, ni de faire le moindre pas de côté ou d'autre.

C'est ce qui s'appelle dans les Écritures avoir le cœur droit avec Dieu, et marcher en simplicité devant sa face. C'est le seul moyen de le chercher, et la voie unique pour aller à lui; parceque, comme dit le Sage, « Dieu conduit le juste » par les voies droites : » *Justum deduxit Dominus per vias rectas* [1]. Car il veut qu'on le cherche avec grande ardeur; et ainsi que l'on prenne les voies les plus courtes, qui sont toujours les plus droites : si bien qu'il ne croit pas qu'on le cherche, lorsqu'on ne marche pas droitement à lui. C'est pourquoi il ne veut point ceux qui s'arrêtent, il ne veut point ceux qui se détournent, il ne veut point ceux qui se partagent. Quiconque prétend partager son cœur entre la terre et le ciel, ne donne rien au ciel, et tout à la terre, parceque la terre retient ce qu'il lui engage, et que le ciel n'accepte pas ce qu'il lui offre.

Vous devez entendre, par ce discours, que cette bienheureuse simplicité tant vantée dans les saintes Lettres, c'est une certaine droiture de cœur et une pureté d'intention; et l'acte principal de cette vertu, c'est d'aller à Dieu de bonne foi, et sans s'en imposer à soi-même : acte nécessaire et important, qu'il faut que je vous explique. Ne vous persuadez pas, chrétiens, que je parle ainsi sans raison : car si dans la voie de la vertu il y en a qui trompent les autres, beaucoup aussi se trompent eux-mêmes. Ceux qui se partagent entre les deux voies, qui veulent avoir un pied dans l'une et dans l'autre, qui se donnent tellement à Dieu, qu'ils ont toujours un regard au monde; ceux-là ne marchent point en simplicité, ni devant Dieu ni devant les hommes, et n'ont point par conséquent de vertu solide. Ils ne sont pas droits avec les hommes, parcequ'ils imposent à leur vue par l'image d'une piété qui ne peut être que contrefaite, étant altérée par le mélange : ils ne sont pas droits devant Dieu, parceque, pour plaire à ses yeux, il ne suffit pas, chrétiens, de produire par étude et par artifice des actes de vertu empruntés, et des directions d'intention forcées.

Un homme engagé dans l'amour du monde, viole tous les jours les lois les plus saintes de la bonne foi, ou de l'amitié, ou de l'équité naturelle, que nous devons aux plus étrangers, pour satisfaire à son avarice. Cependant sur une certaine inclination vague et générale, qui lui reste pour la vertu, il s'imagine être homme de bien, et il en veut produire des actes : mais quels actes, ô

[1] *Isai.* XXVI. 7. — [2] *Deut.* V. 32. XVII. 11. *Prov.* IV. 27. *Isai.* XXX. 21.

[1] *Sap.* X. 10.

Dieu tout puissant? Il a ouï dire à ses directeurs ce que c'est qu'un acte de détachement, ou un acte de contrition et de repentance : il tire de sa mémoire les paroles qui le composent, ou l'image des sentiments qui le forment. Il les applique comme il peut sur sa volonté ; car je ne puis dire autre chose, puisque son intention y est opposée : et il s'imagine être vertueux ; mais il se trompe, il s'abuse, il se joue de lui-même.

Pour se rendre agréable à Dieu, il ne suffit pas, chrétiens, de tirer par artifice des actes de vertu forcés, et des directions d'intention étudiées. Les actes de piété doivent naître du fond du cœur, et non pas être empruntés de l'esprit ou de la mémoire. Mais ceux qui viennent du cœur, ne souffrent point de partage. « Nul ne peut servir deux maîtres [1] : » Dieu ne peut souffrir cette intention louche, si je puis parler de la sorte, qui regarde de deux côtés en un même temps. Les regards, ainsi partagés, rendent l'abord d'un homme choquant et difforme, et l'ame se défigure elle-même, quand elle tourne en deux endroits ses intentions. « Il faut, dit le Fils de » Dieu [2], que votre œil soit simple ; » c'est-à-dire, que votre regard soit unique ; et pour parler encore en termes plus clairs, que l'intention pure et dégagée s'appliquant tout entière à la même fin, le cœur prenne sincèrement et de bonne foi les sentiments que Dieu veut. Mais ce que j'en ai dit en général, se connoîtra mieux dans l'exemple.

Dieu a ordonné au juste Joseph de recevoir la divine Vierge comme son Épouse fidèle, pendant que sa grossesse semble la convaincre ; de regarder comme son Fils propre, un enfant qui ne le touche que parcequ'il est dans sa maison ; de révérer comme son Dieu, celui auquel il est obligé de servir de protecteur et de gardien. Dans ces trois choses, mes Frères, où il faut prendre des sentiments délicats, et que la nature ne peut pas donner, il n'y a qu'une extrême simplicité qui puisse rendre le cœur docile et traitable. Voyons ce que fera le juste Joseph. Nous remarquerons, en son lieu, qu'à l'égard de sa sainte Épouse, jamais le soupçon ne fut plus modeste, ni le doute plus respectueux : mais enfin il étoit si juste, qu'il ne pouvoit pas se désabuser sans que le ciel s'en mêlât. Aussi un ange lui déclare, de la part de Dieu, qu'elle a conçu de son Saint-Esprit [3]. Si son intention eût été moins droite, s'il n'eût été à Dieu qu'à demi, il ne se seroit pas rendu tout-à-fait ; il seroit demeuré au fond de son ame quelque reste de soupçon mal guéri, et son affection pour la sainte Vierge auroit toujours été douteuse et tremblante. Mais son cœur, qui cherche Dieu en simplicité, ne sait point se partager avec Dieu : il n'a point de peine à connoître que la vertu incorruptible de sa sainte Épouse méritoit le témoignage du ciel. Il surpasse la foi d'Abraham, bien qu'il nous soit donné dans les Écritures [1] comme le modèle de la foi parfaite. Abraham est loué dans les saintes Lettres, pour avoir cru l'enfantement d'une stérile [2] : Joseph a cru celui d'une vierge, et il a reconnu en simplicité ce grand et impénétrable mystère de la virginité féconde.

Mais voici quelque chose de plus admirable. Dieu veut que vous receviez comme votre Fils cet enfant de la pureté de Marie. Vous ne partagerez pas avec cette Vierge l'honneur de lui donner la naissance, parceque la virginité y seroit blessée ; mais vous partagerez avec elle ces soins, ces veilles, ces inquiétudes par lesquelles elle élèvera ce cher Fils : vous tiendrez lieu de père à ce saint enfant, qui n'en a point sur la terre ; et quoique vous ne le soyez pas par la nature, il faut que vous le deveniez par l'affection. Mais comment s'accomplira un si grand ouvrage ? Où prendra-t-il ce cœur paternel, si la nature ne le lui donne pas ? Ces inclinations peuvent-elles s'acquérir par choix, et ne craindrons-nous pas en ce lieu ces mouvements empruntés et ces affections artificielles, que nous venons de reprendre tout-à-l'heure ? Non, mes Frères ; ne le craignons pas. Un cœur qui cherche Dieu en simplicité, est une terre molle et humide, qui reçoit la forme qu'il lui veut donner ; ce que Dieu veut lui passe en nature. Si donc c'est la volonté du Père céleste que Joseph tienne sa place en ce monde, et qu'il serve de père à son Fils, il ressentira, n'en doutez pas, pour ce saint et divin enfant, cette inclination naturelle, toutes ces douces émotions, tous ces tendres empressements d'un cœur paternel.

En effet, durant ces trois jours que le Fils de Dieu s'étoit dérobé, pour demeurer dans le temple avec les docteurs, il est aussi touché que la Mère même, et elle le sait bien reconnoître : *Pater tuus et ego dolentes quærebamus te* [3] ; « Votre père et moi étions affligés. » Voyez qu'elle le joint avec elle dans la société des douleurs. Je ne crains pas de l'appeler ici votre père, et je ne prétends pas faire tort à la pureté de votre naissance : il s'agit de soins et d'inquiétudes ; et c'est par-là que je puis dire qu'il est votre père, puisqu'il a vraiment des inquiétudes paternelles. Voyez, messieurs, comme ce saint

[1] *Matt.* VI. 24. — [2] *Luc.* XI. 34. — [3] *Matt.* I. 20.

[1] *Rom.* IV. 11 *et seq.* — [2] *Genes.* XV. 6. — [3] *Luc.* II. 48.

homme prend simplement, et de bonne foi, les sentiments que Dieu lui ordonne. Mais aimant Jésus-Christ comme son fils, se pourra-t-il faire, mes Sœurs, qu'il le révère comme son Dieu? Sans doute, et il n'y auroit rien de plus difficile, si la sainte simplicité n'avoit rendu son esprit docile, pour céder sans peine aux ordres divins.

Voici, chrétiens, le dernier effort de la simplicité du juste Joseph, dans la pureté de sa foi. Le grand mystère de notre foi, c'est de croire un Dieu dans la foiblesse. Mais afin de bien comprendre, mes Sœurs, combien est parfaite la foi de Joseph, il faut, s'il vous plaît, remarquer que la foiblesse de Jésus-Christ peut être considérée en deux états; ou comme étant soutenue par quelque effet de puissance, ou comme étant délaissée et abandonnée à elle-même. Dans les dernières années de la vie de notre Sauveur, quoique l'infirmité de sa chair fût visible par ses souffrances, sa toute-puissance divine ne l'étoit pas moins par ses miracles. Il est vrai qu'il paroissoit homme; mais cet homme disoit des choses qu'aucun homme n'avoit jamais dites; mais cet homme faisoit des choses qu'aucun homme n'avoit jamais faites. Alors la foiblesse étant soutenue, je ne m'étonne pas que dans cet état Jésus ait attiré des adorateurs, les marques de sa puissance pouvant donner lieu de juger que l'infirmité étoit volontaire; et la foi n'étoit pas d'un si grand mérite. Mais en l'état que l'a vu Joseph, j'ai quelque peine à comprendre comment il a cru si fidèlement; parceque jamais la foiblesse n'a paru plus abandonnée, non pas même, je le dis sans crainte, dans l'ignominie de la croix. Car c'étoit cette heure importante pour laquelle il étoit venu: son Père l'avoit délaissé; il étoit d'accord avec lui qu'il le délaisseroit en ce jour: lui-même s'abandonnoit volontairement, pour être livré aux mains des bourreaux. Si durant ces jours d'abandonnement la puissance de ses ennemis a été fort grande, ils ne doivent pas s'en glorifier; parceque les ayant renversés d'abord par une seule de ses paroles, il leur a bien fait connoître qu'il ne leur cédoit que par une foiblesse volontaire: *Non haberes potestatem adversùm me ullam, nisi tibi datum esset desuper*[1]: » Vous n'auriez aucun pouvoir sur » moi, s'il ne vous étoit donné d'en haut. » Mais en l'état dont je parle, et dans lequel le voit saint Joseph, la foiblesse est d'autant plus grande, qu'elle semble en quelque sorte forcée.

Car enfin, mon divin Sauveur, quelle est en cette rencontre la conduite de votre Père céleste? Il veut sauver les Mages qui vous sont venus adorer, et il les fait échapper par une autre voie. Je ne l'invente pas, chrétiens, je ne fais que suivre l'histoire sainte. Il veut vous sauver vous-même, et il semble qu'il ait peine à l'exécuter. Un ange vient du ciel éveiller, pour ainsi dire, Joseph en sursaut, et lui dire, comme pressé par un péril imprévu: « Fuyez vite, partez cette nuit avec la » Mère et l'enfant, et sauvez-vous en Egypte[1]. » Fuyez: ô quelle parole! Encore s'il avoit dit: Retirez-vous! Mais; fuyez pendant la nuit: ô précaution de foiblesse! Quoi donc, le Dieu d'Israël ne se sauve qu'à la faveur des ténèbres! Et qui le dit? C'est un ange qui arrive soudainement à Joseph, comme un messager effrayé: » de sorte, dit un ancien[2], qu'il semble que tout » le ciel soit alarmé, et que la terreur s'y soit ré- » pandue avant même de passer à la terre: » *Ut videatur cœlum timor ante tenuisse quàm terram.* Mais voyons la suite de cette aventure. Joseph se sauve en Égypte, et le même ange revient à lui: » Retourne, dit-il[3], en Judée; car » ceux-là sont morts, qui cherchoient l'ame de » l'Enfant. » Et quoi! s'ils étoient vivants, un Dieu ne seroit pas en sûreté? O foiblesse délaissée et abandonnée! Voilà l'état du divin Jésus; et en cet état saint Joseph l'adore avec la même soumission que s'il avoit vu ses plus grands miracles. Il reconnoît le mystère de ce miraculeux délaissement; il sait que la vertu de la foi, c'est de soutenir l'espérance sans aucun sujet d'espérance: *In spem contra spem*[4]. Il s'abandonne à Dieu en simplicité, et exécute, sans s'enquérir, tout ce qu'il commande. En effet, l'obéissance est trop curieuse, qui examine les causes du commandement: elle ne doit avoir des yeux que pour considérer son devoir, et elle doit chérir son aveuglement, qui la fait marcher en sûreté. Mais cette obéissance de saint Joseph venoit de ce qu'il croyoit en simplicité, et que son esprit, ne chancelant pas entre la raison et la foi, suivoit avec une intention droite les lumières qui venoient d'en haut. O foi vive, ô foi simple et droite, que le Sauveur a raison de dire qu'il ne te trouvera plus sur la terre[5]! Car, mes Frères, comment croyons-nous? Qui nous donnera aujourd'hui de pénétrer au fond de nous-mêmes, pour voir si ces actes de foi, que nous faisons quelquefois, sont véritablement dans le cœur, ou si ce n'est pas la coutume qui les y amène du dehors?

Que si nous ne pouvons pas lire dans nos cœurs, interrogeons nos œuvres, et connoissons

[1] *Joan.* XIX. 11.

[1] *Matt.* II. 13. — [2] *S. Petr. Chrysol. Serm.* CLI. — [3] *Matt.* II. 20. — [4] *Rom.* IV. 18. — [5] *Luc.* XVIII. 8.

notre peu de foi. Une marque de sa foiblesse, c'est que nous n'osons entreprendre de bâtir dessus; nous n'osons nous y confier, ni établir sur ce fondement l'espérance de notre bonheur. Démentez-moi, messieurs, si je ne dis pas la vérité. Lorsque nous flottons incertains entre la vie chrétienne et la vie du monde, n'est-ce pas un doute secret qui nous dit dans le fond du cœur : Mais cette immortalité que l'on nous promet, est-ce une chose assurée? et n'est-ce pas trop hasarder son repos, son bonheur, que de quitter ce qu'on voit, pour suivre ce qu'on ne voit pas? Nous ne croyons donc pas en simplicité, nous ne sommes pas chrétiens de bonne foi.

Mais je croirois, direz-vous, si je voyois un ange, comme saint Joseph. O homme! désabusez-vous : Jonas a disputé contre Dieu, quoiqu'il fût instruit de ses volontés par une vision manifeste; et Job a été fidèle, quoiqu'il n'eût point encore été confirmé par des apparitions extraordinaires. Ce ne sont pas les voies extraordinaires qui font fléchir notre cœur; mais la sainte simplicité, et la pureté d'intention que produit la charité véritable, qui attache aisément notre esprit à Dieu, en le détachant des créatures. C'est, mes Sœurs, ce détachement qui fera notre seconde partie.

SECOND POINT.

Dieu, qui a établi son Évangile sur des contrariétés mystérieuses, ne se donne qu'à ceux qui se contentent de lui, et se détachent des autres biens. Il faut qu'Abraham quitte sa maison et tous les attachements de la terre, avant que Dieu lui dise : Je suis ton Dieu. Il faut abandonner tout ce qui se voit, pour mériter ce qui ne se voit pas; et nul ne peut posséder ce grand tout, s'il n'est au monde comme n'ayant rien : *Tanquam nihil habentes* [1]. Si jamais il y eut un homme à qui Dieu se soit donné de bon cœur, c'est sans doute le juste Joseph, qui le tient dans sa maison et entre ses mains, et à qui il est présent à toutes les heures, beaucoup plus dans le cœur que devant les yeux. Voilà un homme qui a trouvé Dieu d'une façon bien particulière : aussi s'est-il rendu digne d'un si grand trésor par un détachement sans réserve, puisqu'il est détaché de ses passions, détaché de son intérêt et de son propre repos.

Deux sortes de passions ont accoutumé de nous émouvoir; je veux dire les passions douces et les passions violentes. Desquelles des deux, mes Sœurs, est-il plus difficile de se rendre maître? il n'est pas aisé de le décider. J'ai appris du grand saint Thomas que celles-là sont à craindre par la durée, celles-ci par la promptitude et par l'impétuosité de leur mouvement : celles-là nous flattent, celles-ci nous poussent par force; celles-là nous gagnent, celles-ci nous entraînent. Mais, quoique par des voies différentes, les unes et les autres renversent le sens, les unes et les autres engagent le cœur. O pauvre cœur humain! de combien d'ennemis es-tu la proie? de combien de tempêtes es-tu le jouet? de combien d'illusions es-tu le théâtre?

Mais apprenons, chrétiens, par l'exemple de saint Joseph, à vaincre ces douceurs qui nous charment, et ces violences qui nous emportent. Voyez comme il est détaché de ses passions; puisqu'il a pu surmonter sans résistance, parmi les douces la plus flatteuse, parmi les violentes la plus farouche; je veux dire l'amour et la jalousie. Son épouse est sa sœur. Il n'est touché, si je le puis dire, que de la virginité de Marie; mais il l'aime pour la conserver en sa chaste épouse, et ensuite pour l'imprimer en soi-même par une entière unité de cœur. La fidélité de ce mariage consiste à se garder l'un à l'autre la parfaite intégrité qu'ils se sont promise. Voilà les promesses qui les assemblent, voilà le traité qui les lie. Ce sont deux virginités qui s'unissent, pour se conserver l'une l'autre éternellement par une chaste correspondance de desirs pudiques; et il me semble que je vois deux astres, qui n'entrent ensemble en conjonction qu'à cause que leurs lumières s'allient. Tel est le nœud de ce mariage, d'autant plus ferme, dit saint Augustin [1], que les promesses qu'ils se sont données doivent être plus inviolables, en cela même qu'elles sont plus saintes.

Mais la jalousie, chrétiens, a pensé rompre le sacré lien de cette amitié conjugale. Joseph, encore ignorant des mystères dont sa chère épouse étoit rendue digne, ne sait que penser de sa grossesse. Je laisse aux peintres et aux poëtes de représenter à vos yeux les horreurs de la jalousie, le venin de ce serpent, et les cent yeux de ce monstre; il me suffit de vous dire que c'est une espèce de complication des passions les plus furieuses. C'est là qu'un amour outragé pousse la douleur jusqu'au désespoir, et la haine jusqu'à la furie; et c'est peut-être pour cette raison que le Saint-Esprit nous a dit : *Dura sicut infernus æmulatio* [2]: « La jalousie est dure comme l'enfer, » parcequ'elle ramasse en effet les deux choses les plus cruelles que l'enfer ait, la rage et le désespoir.

[1] *II. Cor.* VI. 10.

[1] *De Nupt. et Concup. lib.* I, *n.* 12; *tom.* X. *col.* 286. — [2] *Cant.* VIII. 6.

Mais ce monstre si furieux ne peut rien contre le juste Joseph. Car admirez sa modération envers sa sainte et divine Épouse. Il sent le mal tel, qu'il ne peut la défendre; et il ne veut pas la condamner tout-à-fait. Il prend un conseil tempéré. Réduit par l'autorité de la loi à l'éloigner de sa compagnie, il évite du moins de la diffamer, il demeure dans les bornes de la justice; et bien loin d'exiger le châtiment, il lui épargne même la honte. Voilà une résolution bien modérée : mais encore ne presse-t-il pas l'exécution. Il veut attendre la nuit, cette sage conseillère dans nos ennuis, dans nos promptitudes, dans nos précipitations dangereuses. Et en effet, cette nuit lui découvrira le mystère, un ange viendra éclaircir ses doutes; et j'ose dire, messieurs, que Dieu devoit ce secours au juste Joseph. Car, puisque la raison humaine, soutenue de la grace, s'étoit élevée à son plus haut point, il falloit que le ciel achevât le reste; et celui-là étoit digne de savoir la vérité, qui, sans l'avoir reconnue, n'avoit pas laissé néanmoins de pratiquer la justice : *Meritò responsum subvenit mox divinum, cui humano deficiente consilio justitia non defecit* [1].

Certainement saint Jean-Chrysostôme a raison d'admirer ici la philosophie de Joseph [2]. C'étoit, dit-il, un grand philosophe, parfaitement détaché de ses passions, puisque nous lui voyons surmonter la plus tyrannique de toutes. Combien est maître de ses mouvements un homme, qui en cet état est capable de prendre conseil, et un conseil modéré; et qui, l'ayant pris si sage, peut encore en suspendre l'exécution, et dormir, parmi ces pensées, d'un sommeil tranquille? Si son ame n'eût été calme, croyez que les lumières d'en haut n'y seroient pas sitôt descendues. Il est donc indubitable, mes Frères, qu'il étoit bien détaché de ses passions, tant de celles qui charment par leur douceur, que de celles qui entraînent par leur violence.

Plusieurs jugeront peut-être qu'étant si détaché de ses passions, c'est un discours superflu de vous dire qu'il l'est aussi de ses intérêts. Mais je ne sais pas, chrétiens, si cette conséquence est bien assurée. Car cet attachement à notre intérêt est plutôt un vice qu'une passion; parceque les passions ont leur cours, et consistent dans une certaine ardeur que les emplois changent, que l'ame modère, que le temps emporte, qui se consume enfin elle-même : au lieu que l'attachement à l'intérêt s'enracine de plus en plus par le temps; parceque, dit saint Thomas [3], venant de foiblesse, il se fortifie tous les jours, à mesure que tout le reste se débilite et s'épuise. Mais quoi qu'il en soit, chrétiens, il n'est rien de plus dégagé de cet intérêt que l'ame du juste Joseph. Représentez-vous un pauvre artisan qui n'a point d'héritage que ses mains, point de fonds que sa boutique, point de ressource que son travail; qui donne d'une main ce qu'il vient de recevoir de l'autre, et se voit tous les jours au bout de son fonds; obligé néanmoins à de grands voyages, qui lui ôtent toutes ses pratiques (car il faut parler de la sorte du père de Jésus-Christ), sans que l'ange qu'on lui envoie lui dise jamais un mot de sa subsistance. Il n'a pas eu honte de souffrir ce que nous avons honte de dire : humiliez-vous, ô grandeurs humaines! Il va néanmoins, sans s'inquiéter, toujours errant, toujours vagabond, seulement parcequ'il est avec Jésus-Christ; trop heureux de le posséder à ce prix. Il s'estime encore trop riche, et il fait tous les jours de nouveaux efforts pour vider son cœur, afin que Dieu y étende ses possessions, et y dilate son règne; abondant, parcequ'il n'a rien : possédant tout, parceque tout lui manque; heureux, tranquille, assuré, parcequ'il ne rencontre ni repos, ni demeure, ni consistance.

C'est ici le dernier effet du détachement de Joseph, et celui que nous devons remarquer avec une réflexion plus sérieuse. Car notre vice le plus commun et le plus opposé au christianisme, c'est une malheureuse inclination de nous établir sur la terre; au lieu que nous devons toujours avancer, et ne nous arrêter jamais nulle part. Saint Paul, dans la divine Épître aux Hébreux, nous enseigne que Dieu nous a bâti une cité; « Et c'est pour cela, dit-il, qu'il ne rougit pas » de s'appeler notre Dieu : » *Ideo non confunditur Deus vocari Deus eorum : paravit enim illis civitatem* [1]. Et en effet, chrétiens, comme le nom de Dieu est un nom de Père, il auroit honte, avec raison, de s'appeler notre Dieu, s'il ne pourvoyoit à nos besoins. Il a donc songé, ce bon Père, à pourvoir soigneusement ses enfants : il leur a préparé une cité qui a des fondements, dit saint Paul, *Fundamenta habentem civitatem* [2], c'est-à-dire, qui est solide et inébranlable. S'il a honte de n'y pas pourvoir, quelle honte de ne l'accepter pas! Quelle injure faites-vous à votre patrie, si vous vous trouvez bien dans l'exil? Quel mépris faites-vous de Sion, si vous êtes à votre aise dans Babylone? Allez et marchez toujours, et n'ayez jamais de demeure fixe. C'est ainsi qu'a vécu le juste Joseph. A-t-il jamais goûté un moment de joie, depuis qu'il a eu Jé-

[1] *S. Petr. Chrysol. Serm.* CLXXV. — [2] *In Matt. Hom.* IV. *n.* 4; *tom.* VII. *p.* 32. — [3] 2. 2. *Quæst.* CXVIII. *art.* 1 *ad* 3.

[1] *Hebr.* XI. 16. — [2] *Ibid.* 10.

sus-Christ en garde? Cet enfant ne laisse pas les siens en repos : il les inquiète toujours dans ce qu'ils possèdent, et toujours il leur suscite quelque nouveau trouble.

Il nous veut apprendre, mes Sœurs, que c'est un conseil de la miséricorde de mêler de l'amertume dans toutes nos joies. Car nous sommes des voyageurs, exposés pendant le voyage à l'intempérie de l'air et à l'irrégularité des saisons.

Parmi les fatigues d'un si long voyage, l'ame, épuisée par le travail, cherche quelque lieu pour se délasser. L'un met son divertissement dans un emploi; l'autre a sa consolation dans sa femme, dans son mari, dans sa famille; l'autre, son espérance en son fils. Ainsi chacun se partage, et cherche quelque appui sur la terre. L'Evangile ne blâme pas ces affections: mais comme le cœur humain est précipité dans ses mouvements, et qu'il lui est difficile de modérer ses desirs, ce qui lui étoit donné pour se relâcher, peu à peu il s'y repose, et enfin il s'y attache. Ce n'étoit qu'un bâton pour le soutenir pendant le travail du voyage, il s'en fait un lit pour s'y endormir; et il demeure, il s'arrête, il ne se souvient plus de Sion. *Universum stratum ejus versasti in infirmitate ejus* [1] : Dieu lui renverse ce lit où il s'endormoit parmi les félicités temporelles; et par une plaie salutaire, il fait sentir à ce cœur combien ce repos étoit dangereux. Vivons donc en ce monde comme détachés. Si nous y sommes comme n'ayant rien, nous y serons en effet comme possesseurs de tout : si nous nous détachons des créatures, nous y gagnerons le Créateur; et il ne nous restera plus que de nous cacher avec Joseph, pour en jouir dans la retraite et la solitude; c'est notre dernière partie.

TROISIÈME POINT.

La justice chrétienne est une affaire particulière de Dieu avec l'homme, et de l'homme avec Dieu; c'est un mystère entre eux deux, qu'on profane quand on le divulgue, et qui ne peut être caché avec trop de religion à ceux qui ne sont pas du secret. C'est pourquoi le Fils de Dieu nous ordonne, lorsque nous avons dessein de prier (et le même doit s'entendre de toutes les vertus chrétiennes), il nous ordonne, dis-je, de nous retirer en particulier, et de fermer la porte sur nous [2]. « Fermez, dit-il, la porte sur vous, et célébrez » votre mystère avec Dieu tout seul, sans y ad- » mettre personne que ceux qu'il lui plaira d'appeler : » *Solo pectoris contentus arcano orationem tuam fac esse mysterium* [3]. Ainsi la vie chrétienne doit être une vie cachée, et le chrétien véritable doit desirer ardemment de demeurer couvert sous l'aile de Dieu, sans avoir d'autre spectateur.

Mais ici toute la nature réclame, et ne peut souffrir cette obscurité, dont voici la raison, si je ne me trompe : c'est que la nature répugne à la mort; et vivre caché et inconnu, c'est être comme mort dans l'esprit des hommes. Car, comme la vie est dans l'action, celui qui cesse d'agir semble avoir aussi cessé de vivre. Or, mes Sœurs, les hommes du monde, accoutumés au tumulte et aux empressements, ne savent pas ce que c'est qu'une action paisible et intérieure, et ils croient qu'ils n'agissent pas s'ils ne s'agitent, et qu'ils ne se remuent pas s'ils ne font du bruit; de sorte qu'ils considèrent la retraite et l'obscurité comme une extinction de la vie : au contraire, ils mettent tellement la vie dans cet éclat du monde, et dans ce bruit tumultueux, qu'ils osent bien se persuader qu'ils ne seront pas tout-à-fait morts, tant que leur nom fera du bruit sur la terre. C'est pourquoi la réputation leur paroît comme une seconde vie : ils comptent pour beaucoup de survivre dans la mémoire des hommes; et peu s'en faut qu'ils ne croient qu'ils sortiront en secret de leurs tombeaux, pour entendre ce qu'on dira d'eux : tant ils sont persuadés que vivre, c'est faire du bruit, et remuer encore les choses humaines, parcequ'ils mettent la vie dans le bruit. Voilà l'éternité que promet le siècle, éternité par les titres, immortalité par la renommée : *Qualem potest præstare sæculum de titulis æternitatem, de famâ immortalitatem* [1]. Vaine et fragile immortalité, mais dont ces anciens conquérants faisoient tant d'état. C'est cette fausse imagination qui fait que l'obscurité semble une mort aux amateurs du monde, et même, si je l'ose dire, quelque chose de plus dur que la mort; puisque, selon leur opinion, vivre caché et inconnu, c'est s'ensevelir tout vivant, et s'enterrer, pour ainsi dire, au milieu du monde.

Notre Seigneur Jésus-Christ étant venu pour mourir et s'immoler, il a voulu mourir et s'immoler pour nous en toutes manières : de sorte qu'il ne s'est point contenté, mes Sœurs, de mourir de la mort naturelle, ni de la mort la plus cruelle et la plus violente; mais il a encore voulu y ajouter la mort civile et politique. Et comme cette mort civile vient par deux moyens, ou par l'infamie, ou par l'oubli, il a voulu subir l'une et l'autre. Victime pour l'orgueil humain, il a voulu se sacrifier par tous les genres d'humiliations; et il a donné à cette mort d'oubli les trente premières

[1] *Psal.* XL, 4. — [2] *Matt.* VI, 6. — [3] *S. Chrysost. in Matt. Hom.* XIX, n. 3; *tom.* VII, *pag.* 248.

[1] *Tertul. Scorp.* n. 6.

années de sa vie. Pour mourir avec Jésus-Christ, il nous faut mourir de cette mort, afin de pouvoir dire avec saint Paul : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* [1] : « Le monde est crucifié pour moi, et je suis crucifié pour le » monde. »

Le grand pape saint Grégoire donne à ce passage de l'apôtre une belle interprétation : Le monde, dit-il [2], est mort pour nous, quand nous le quittons ; mais, ajoute-t-il, ce n'est pas assez : il faut, pour arriver à la perfection, que nous soyons morts pour lui, et qu'il nous quitte ; c'est-à-dire, que nous devons nous mettre en tel état, que nous ne plaisions plus au monde, qu'il nous tienne pour morts, et qu'il ne nous compte plus pour être de ses parties et de ses intrigues, ni même de ses entretiens et de ses discours. C'est la haute perfection du christianisme, c'est là que l'on trouve la vie ; parceque l'on apprend à jouir de Dieu, qui n'habite pas dans le tourbillon ni dans le tumulte du siècle ; mais dans la paix de la solitude et de la retraite.

Ainsi étoit mort le juste Joseph : enseveli avec Jésus-Christ et la divine Marie, il ne s'ennuyoit pas de cette mort, qui le faisoit vivre avec le Sauveur. Au contraire, il ne craint rien tant, que le bruit et la vie du siècle viennent troubler ou interrompre ce repos caché et intérieur. Mystère admirable, mes Sœurs : Joseph a dans sa maison de quoi attirer les yeux de toute la terre, et le monde ne le connoît pas : il possède un Dieu-homme, et il n'en dit mot : il est témoin d'un si grand mystère, et il le goûte en secret, sans le divulguer. Les mages et les pasteurs viennent adorer Jésus-Christ, Siméon et Anne publient ses grandeurs : nul autre ne pouvoit rendre meilleur témoignage du mystère de Jésus-Christ, que celui qui en étoit le dépositaire, qui savoit le miracle de sa naissance, que l'ange avoit si bien instruit de sa dignité et du sujet de son envoi. Quel père ne parleroit pas d'un fils si aimable? Et cependant l'ardeur de tant d'ames saintes qui s'épanchent devant lui avec tant de zèle, pour célébrer les louanges de Jésus-Christ, n'est pas capable d'ouvrir sa bouche pour leur découvrir le secret de Dieu, qui lui a été confié. *Erant mirantes*, dit l'évangéliste [3] : ils paroissoient étonnés, il sembloit qu'ils ne savoient rien : ils écoutoient parler tous les autres, et ils gardoient le silence avec tant de religion, qu'on dit encore dans leur ville, au bout de trente ans : N'est-ce pas le fils de Joseph [4]? sans qu'on ait rien appris durant tant d'années du mystère de sa conception virginale. C'est qu'ils savoient l'un et l'autre, que, pour jouir de Dieu en vérité, il falloit se faire une solitude ; qu'il falloit rappeler en soi-même tant de desirs qui errent deça et delà, et tant de pensées qui s'égarent ; qu'il falloit se retirer avec Dieu, et se contenter de sa vue.

Mais, chrétiens, où trouverons-nous ces hommes spirituels et intérieurs, dans un siècle qui donne tout à l'éclat? Quand je considère les hommes, leurs emplois, leurs occupations, leurs empressements, je trouve tous les jours plus véritable ce qu'a dit saint Jean-Chrysostôme [1], que si nous rentrons en nous-mêmes, nous trouverons que nos actions se font toutes par des vues humaines. Car, pour ne point parler en ce lieu de ces ames prostituées, qui ne tâchent que de plaire au monde, combien pourrons-nous en trouver qui ne se détournent pas de la droite voie, s'ils rencontrent en leur chemin les puissances ; qui ne se relâchent du moins, s'ils ne se ralentissent pas tout-à-fait ; qui ne tâchent de se ménager entre la justice et la faveur, entre le devoir et la complaisance? Combien en trouverons-nous à qui le préjugé des opinions, la tyrannie de la coutume, la crainte de choquer le monde, ne fassent pas chercher du moins des tempéraments pour accorder Jésus-Christ avec Bélial, et l'Evangile avec le siècle? Que s'il y en a quelques uns en qui les égards humains n'étouffent ni ne resserrent les sentiments de la vertu, y en aura-t-il quelqu'un qui ne se lasse pas d'attendre sa couronne en l'autre vie, et qui ne veuille pas en tirer toujours quelque fruit par avance, dans les louanges des hommes? C'est la peste de la vertu chrétienne. Et comme j'ai l'honneur de parler en présence d'une grande reine, qui écoute tous les jours les justes applaudissements de ses peuples, il me sera permis d'appuyer un peu sur cette morale.

La vertu est comme une plante qui peut mourir en deux sortes : quand on l'arrache, ou quand on la dessèche. Il viendra un ravage d'eaux qui la déracinera et la portera par terre ; ou bien, sans y employer tant de violence, il arrivera quelque intempérie qui la fera sécher sur son tronc : elle paroîtra encore vivante ; mais elle aura cependant la mort dans le sein. Il en est de même de la vertu. Vous aimez l'équité et la justice : quelque grand intérêt se présente à vous, ou quelque passion violente qui pousse impétueusement dans votre cœur cet amour que vous avez pour la justice : s'il se laisse emporter à cette tempête, ce sera un ravage d'eaux qui déracinera la justice. Vous soupirez quelque temps sur l'af-

[1] *Gal.* VI. 14. — [2] *Mor. in Job. lib.* V, *cap.* III ; *tom.* I, *c.* 140. — [3] *Luc.* II. 33. — [4] *Joan.* VI. 42.

[1] *In Matt. Hom.* XIX, *n.* 1 ; *tom.* VII, *p.* 244.

foiblissement que vous éprouvez; mais enfin vous laissez arracher cet amour de votre cœur. Tout le monde est étonné de voir que vous avez perdu la justice, que vous cultiviez avec tant de soin.

Mais quand vous aurez résisté à ces efforts violents, ne prétendez pas pour cela de l'avoir sauvée, si vous ne la gardez d'un autre péril; j'entends celui des louanges. Le vice contraire la déracine, l'amour des louanges la dessèche. Il semble qu'elle se tienne en état; elle paroît se bien soutenir; et elle trompe, en quelque sorte, les yeux des hommes. Mais la racine est séchée, elle ne tire plus de nourriture, elle n'est plus bonne que pour le feu. C'est cette herbe des toits dont parle David, qui se sèche d'elle-même avant qu'on l'arrache : *Quod priusquam evellatur exaruit* [1]. Qu'il seroit à desirer, chrétiens, qu'elle ne fût pas née dans un lieu si haut, et qu'elle durât plus long-temps dans quelque vallée déserte! Qu'il seroit à desirer, pour cette vertu, qu'elle ne fût pas exposée dans une place si éminente, et qu'elle se nourrît dans quelque coin par l'humilité chrétienne!

Que si c'est une nécessité qu'il faille mener une vie publique, et entendre les louanges des hommes, voici ce qu'il faut penser. Quand ce que l'on dit n'est pas au-dedans, craignons un plus grand jugement. Si les louanges sont véritables, craignons de perdre notre récompense. Pour éviter ce dernier malheur, madame, voici un sage conseil que vous donne un grand pape; c'est saint Grégoire le Grand [2]; il mérite que votre majesté lui donne audience. Ne cachez jamais la vertu comme une chose dont vous ayez honte : il faut qu'elle luise devant les hommes, afin qu'ils glorifient le Père céleste [3]. Elle doit luire principalement dans la personne des souverains; afin que les mœurs dépravées soient non seulement réprimées par l'autorité de leurs lois, mais encore confondues par la lumière de leurs exemples. Mais, pour dérober quelque chose aux hommes, je propose à votre majesté un artifice innocent. Outre les vertus qui doivent l'exemple, « mettez » toujours quelque chose dans l'intérieur que le » monde ne connoisse pas; » faites-vous un trésor caché, que vous réserviez pour les yeux de Dieu; ou, comme dit Tertullien : *Mentire aliquid ex his quæ intus sunt, ut soli Deo ex hibeas veritatem* [4].

MADAME,

Ce sera de là que sortira votre grande gloire. Joseph a mérité les plus grands honneurs, parce qu'il n'a jamais été touché de l'honneur : l'Église n'a rien de plus illustre, parcequ'elle n'a rien de plus caché. Je rends graces au roi, d'avoir voulu honorer sa sainte mémoire avec une nouvelle solennité. Fasse le Dieu tout puissant que toujours il révère ainsi la vertu cachée; mais qu'il ne se contente pas de l'honorer dans le ciel, qu'il la chérisse aussi sur la terre; qu'à l'exemple des rois pieux, il aille quelquefois la forcer dans sa retraite; et qu'il puisse bien entendre cette vérité, que la vertu qui s'empresse avec plus d'ardeur à paroître au grand jour que fait sa présence, n'est pas toujours le plus à l'épreuve. Si votre majesté, madame, lui inspire ces sages pensées, elle aura pour sa récompense la félicité éternelle, que, etc. *Amen.*

[1] *Ps.* CXXVIII. 6. — [2] *Greg. Mag. Moral. lib.* XXII. *cap.* VIII; *tom.* I, *col.* 707. — [3] *Matt.* V. 16. — [4] *De Virg. vel. n.* 16.

PANÉGYRIQUE
DE
SAINT BENOÎT.

Trois états et comme trois lieux où nous avons coutume de nous arrêter dans le voyage de cette vie, et qui nous empêchent d'arriver à notre patrie. Saint Benoît attentif, dès sa jeunesse, à écouter la voix qui lui crioit de sortir des sens. Sa vie admirable dans le désert. Que devons-nous faire, à son imitation, lorsque le plaisir des sens commence à se réveiller en nous? Fin et avantages de la loi de l'obéissance, prescrite par saint Benoît : de quelle manière ce saint l'a pratiquée. Obligation du chrétien de toujours avancer. Attention qu'a eue saint Benoît, de tenir sans cesse ses disciples en haleine. Motifs qui doivent porter, même les plus parfaits, à opérer leur salut avec crainte et tremblement.

Egredere. *Sors.* Gen. XII. 1.

Le croirez-vous, mes Frères, si je vous le dis, que toute la doctrine de l'Évangile, toute la discipline chrétienne, toute la perfection de la vie monastique est entièrement renfermée dans cette seule parole : *Egredere*, Sors. La vie du chrétien est un long et infini voyage, durant le cours duquel, quelque plaisir qui nous flatte, quelque compagnie qui nous amuse, quelque ennui qui nous prenne, quelque fatigue qui nous accable, aussitôt que nous commençons de nous reposer, une voix divine s'élève d'en-haut qui nous dit sans cesse et sans relâche : *Egredere*, Sors; et nous ordonne de marcher plus outre. Telle est la vie chrétienne, et telle est par conséquent la vie monastique. Car qu'est-ce qu'un moine véritable et un moine digne de ce nom, sinon un parfait chrétien? Faisons donc voir aujourd'hui, dans le Père et le législateur, le modèle de tous les moines, la pratique exacte de ce beau précepte, après avoir imploré le secours d'en haut, etc.

Dans ce grand et infini voyage, où nous devons marcher sans repos, et nous avancer sans

relâche; je remarque trois états et comme trois lieux, où nous avons coutume de nous arrêter. Ou bien nous nous arrêtons dans le plaisir des sens, ou bien dans la satisfaction de notre esprit propre, et dans l'exercice de notre liberté, ou bien enfin dans la vue de notre perfection. Voilà comme trois pays étrangers dans lesquels nous nous arrêtons, et ensuite nous n'arrivons pas en notre patrie.

Mais pour aller à la source, et rendre la raison profonde de ces trois divers égarements, considérons tous les pas, et remarquons les divers progrès que fait l'ame durant ce voyage. Ou nous nous arrêtons au-dessous de nous, ou nous nous arrêtons en nous-mêmes, ou nous nous arrêtons au-dessus de nous. Lorsque nous nous attachons au plaisir des sens, nous nous arrêtons au-dessous de nous; c'est le premier attrait de l'ame, encore ignorante, lorsqu'elle commence son voyage. Elle trouve premièrement en son chemin cette basse région; elle y voit des fleuves qui coulent, des fleurs qui se flétrissent du matin au soir; tout y passe dans une grande inconstance. Mais dans ces fleuves qui s'écoulent, elle trouve de quoi rafraîchir sa soif; elle promène ses desirs errants dans cette variété d'objets; et quoiqu'elle perde toujours ce qu'elle possède, son espérance flatteuse ne cesse de l'enchanter de telle sorte, qu'elle se plaît dans cette basse région. *Egredere*, Sors : songe que tu es faite à l'image de Dieu; rappelle ce qu'il y a en toi de divin et d'immortel : veux-tu être toujours captive des choses inférieures? Que si elle obéit à cette voix, en sortant de ce pays, elle se trouve comme dans un autre, qui n'est pas moins dangereux pour elle; c'est la satisfaction de son esprit propre. Nuls attraits que ses desirs, nulle règle que ses humeurs, nulle conduite que ses volontés. Elle n'est plus au-dessous d'elle; elle commence à s'arrêter en elle-même : la voilà dans des objets et dans des attaches, qui sont plus convenables à sa dignité; et toutefois l'oracle la presse, et lui dit encore : *Egredere*, Sors. Ame, ne sens-tu pas, par je ne sais quoi de pressant qui te pousse au-dessus de toi, que tu n'es pas faite pour toi-même? Un bien infini t'appelle; Dieu même te tend les bras : sors donc de cette seconde région, c'est-à-dire, de la satisfaction de ton esprit propre.

Ainsi, mes Frères, elle arrivera à ce qu'il y a de plus relevé et de plus sublime, et commencera de s'unir à Dieu. Et alors ne lui sera-t-il pas permis de se reposer? Non; il n'y a rien de plus dangereux : car c'est là qu'une secrète complaisance fait qu'on s'endort dans la vue de sa propre perfection. Tout est calme, tout est soumis; toutes les passions sont vaincues, toutes les humeurs domptées; l'esprit même, avec sa fierté et son audace naturelle, abattu et mortifié: il est temps de se reposer. Non, non; *Egredere*, Sors. Il nous est tellement ordonné de cheminer sans relâche, qu'il ne nous est pas même permis de nous arrêter en Dieu : car quoiqu'il n'y ait rien au-dessus de lui à prétendre, il y a tous les jours à faire en lui de nouveaux progrès, et il découvre, pour ainsi dire, tous les jours à notre ardeur de nouvelles infinités. Ainsi nous renfermer dans certaines bornes, c'est entreprendre de resserrer l'immensité de sa nature.

Allez donc, sans vous arrêter jamais; perdez la vue de toute la perfection que vous pouvez avoir acquise; marchez de vertus en vertus, si vous voulez être dignes de voir le Dieu des dieux en Sion. Telle est la vie chrétienne; telle est l'institution monastique, conformément à laquelle nous regarderons saint Benoît dans une continuelle sortie de lui-même, pour se perdre saintement en Dieu. Nous le verrons premièrement sortir des plaisirs des sens, par la mortification et la pénitence : secondement, de la satisfaction de l'esprit, par l'amour de la discipline et de la régularité monastique : enfin sortir de la vue de sa propre perfection, par une parfaite humilité, et un ardent desir de croître; c'est le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

Nous lisons de l'Enfant prodigue, qu'en sortant de la maison paternelle, il fut en une région fort éloignée; *In regionem longinquam*[1]. C'est l'image des égarements de notre ame, qui s'étant retirée de Dieu, ô qu'il est vrai qu'elle s'est perdue dans une région bien éloignée, jusqu'à être captive des sens! Voyez à quelle hauteur elle devoit être élevée. « L'homme avoit été fait pour » être spirituel, même dans la chair : » *Qui futurus fuerat etiam carne spiritualis*[2]. Oui, créature chère, homme que Dieu a fait à sa ressemblance, tu devois être spirituel, même dans le corps; parce que ce corps, que Dieu t'a donné, devoit être régi par l'esprit : et qui ne sait que celui qui est régi, participe en quelque sorte à la qualité du principe qui le meut et qui le gouverne par l'impression qu'il en reçoit? Voilà [l'heureuse condition] où l'ame étoit établie.

Mais, ô changement déplorable! la chair a pris le régime, et l'ame est devenue toute corporelle : *Fieret etiam mente carnalis*[3]. Car qui ne voit par expérience que la raison, ministre des sens, et appliquée tout entière à les servir, emploie toute son industrie à raffiner leur goût, à irriter leur appétit, à leur assaisonner leurs objets; et ne se

[1] *Luc.* xv, 13. — [2] *S. Aug. de Civ. Dei. lib.* xiv, *cap.* xv; *o m.* vii, *col.* 366. — [3] *Ibid.*

peut dépendre elle même de ces pensées sensuelles? Voilà l'extrémité; voilà l'exil où l'ame a été reléguée. Peut-on rien imaginer de plus déplorable? Être dégradée au point de servir à celui à qui l'on devoit commander avec un empire souverain, quoi de plus honteux! Mais une ame faite à l'image de son Dieu, si noble qu'elle ne peut prétendre à rien moins qu'à la possession de son auteur, s'avilir jusqu'à se réduire dans la dépendance des sens, [pour y trouver son bonheur et sa perfection, quel affreux esclavage! qui peut concevoir l'extrémité de sa misère?]

Egredere, egredere : Sors, sors d'une si infame servitude et d'un bannissement si honteux : retire-toi de ces plaisirs trompeurs qui ne tendent qu'à t'énerver : *Caveatur delectatio, cui mentem enervandam non oportet dari* [1]. C'est pour Dieu que tu dois conserver toute ta force; c'est vers lui que tu dois tourner toute l'activité de tes desirs, tout l'empressement de ton amour, et ne pas te répandre dans de vaines délices, qui ne sont propres qu'à t'épuiser : *Fortitudinem suam ad te custodiant, nec eam spargant in deliciosas lassitudines* [2].

Saint Benoît a écouté cette voix à Rome, parmi la jeunesse licencieuse. Aussitôt qu'il fut arrivé à cet âge ardent, où je ne sais quoi commence à se remuer dans le cœur, que la contagion des mauvais exemples et sa propre inquiétude précipitent à toute sorte d'excès; aussitôt il se sentit obligé à prêter l'oreille attentive à celui qui lui disoit, *Egredere*, Sors. J'aurois besoin d'emprunter ici les couleurs de la poésie, pour vous représenter vivement cette affreuse solitude, ce désert horrible et effroyable dans lequel il se retira. Un silence affreux et terrible, qui n'étoit interrompu que par les cris des bêtes sauvages; et comme si ce désert épouvantable n'eût pas été suffisant pour sa retraite, au milieu de ces vallons inhabités et de ces roches escarpées, il se choisit encore un trou profond, dont les bêtes mêmes n'auroient pu qu'à peine faire leur tanière. C'est là que se cache ce saint jeune homme, ou plutôt, c'est là qu'il s'enterre tout vivant, pour y faire mourir tous les sens, jusqu'aux affections les plus naturelles.

Sa vie, [toute céleste, l'élève déja à la condition des anges : uniquement occupé de la prière, et de la méditation des vérités éternelles, il oublie presque qu'il a un corps, et semble avoir perdu le sentiment de ses besoins.] Le religieux romain le nourrit du reste de son jeûne*. [Ce digne confident se dérobe à lui-même, pour sustenter son ami, une partie de l'étroit nécessaire où le réduit son abstinence.] Ah! dans les superfluités et dans l'abondance, nous ne trouvons rien pour les pauvres; et celui-ci dans sa pauvreté, après que la pénitence avoit soigneusement retranché tout ce qu'elle pouvoit, ne laisse pas de trouver encore de quoi nourrir saint Benoît; et tous deux vivent ensemble, non tant d'un même repas que d'un même jeûne.

C'est, mes Pères, dans cette retraite, et parmi ces austérités, qu'il méditoit ces belles règles de sobriété qu'il vous a données : premièrement, d'ôter à la nature tout le superflu : secondement, pour s'empêcher de prendre du goût en prenant le nécessaire, rappeler l'esprit au-dedans par la lecture et la méditation; « en sorte qu'on paroisse » moins sortir d'un repas, que d'un exercice spi- » rituel : » *Ut non tam cœnam cœnent, quàm disciplinam* [1] : troisièmement, d'être sans inquiétude à l'égard de ce nécessaire; ne donner pas cet appui aux sens, que l'aliment nécessaire leur est assuré : [en un mot, n'avoir] aucune prévoyance humaine, s'abandonner entièrement à la Providence, ne pas plus craindre la faim que les autres maux, donner aux pauvres tout ce qui reste.

Mais voyons néanmoins encore comment il sortira de l'amour de ces infames plaisirs, dont les ardeurs insensées nous poussent à des excès si horribles. Saint Grégoire de Nysse a remarqué que l'apôtre parle différemment de cette passion et des autres. Il veut qu'on fasse tête contre tous les vices, et il n'y a que celui-ci contre lequel il ordonne de s'assurer par la fuite. *State succincti lumbos vestros* [2] : demeurez, mettez-vous en défense, faites ferme. Mais parlant du vice d'impureté, toute l'espérance est dans la fuite; et c'est pourquoi il a dit : *Fugite fornicationem* [3]. *Militare præceptum*, dit saint Grégoire de Nysse [4] : tout le précepte de la milice dans cette guerre, c'est de savoir fuir; parceque tous les traits donnent dans les yeux, et par les yeux dans le cœur; si bien que le salut est d'éviter la rencontre, et de détourner les regards.

Quel autre avoit pratiqué avec plus de force cette noble et généreuse fuite, que notre saint? Mais, ô foiblesse de notre nature! qui trouve toujours en elle-même le principe de sa perte! Le feu infernal le poursuit jusque dans cette grotte affreuse : déja elle lui paroît insupportable; déja il regarde le monde d'un œil plus riant. [Près de succomber, il a recours à un remède inouï, pour émousser l'aiguillon de la chair, et

[1] *S. Aug. Confess. l. x. c.* XXXIII; *l. i. col.* 187. — [2] *Ib.* CXXXIV. *col.* 189.

* Bossuet cite ici, et plus bas encore, un autre sermon de saint Benoît, auquel il renvoie, et que nous n'avons pu retrouver. (*Édit. de Déforis.*)

[1] *Tert. Apolog. n.* 39. — [2] *Ephes.* VI. 14. — [3] *I. Cor.* VI. 18. — [4] *Orat. de fug. fornic. tom.* II. *pag.* 129.

amortir ce feu impur dont il se sent embrasé. Animé d'un saint transport, il se jette dans un amas d'épines : et convertit, par cette généreuse violence, les attraits de la volupté en une douleur vive, mais salutaire : *Voluptatem traxit in dolorem* [1]. Le sentiment de la volupté avoit éveillé tous les sens, pour les appeler à la participation de ses douceurs pernicieuses; et, pour détourner le cours de ces ardeurs sensuelles, il existe le sentiment de la douleur, qui éveille tous les sens d'une autre manière, pour les noyer dans l'amertume : *Voluptatem traxit in dolorem :* « Il tira en douleur tout le sentiment de la volupté. » C'est à quoi il employa ces épines : elles rappelèrent en son souvenir, et l'ancienne malédiction de notre nature, et les supplices que le Sauveur a soufferts pour nos voluptés infames.

C'est ce que doit faire en nous le plaisir des sens : aussitôt qu'il commence à se réveiller, cette douceur trompeuse, dont il nous séduit, nous doit rappeler la mémoire de ce trouble, de cette alarme, de cette amertume, où ces excès ont plongé la sainte ame de notre Sauveur. Ne croyons pas que ce combat nous soit inutile; au contraire, la victoire nous est assurée. Saint Benoît, par ce seul effort, a vaincu pour jamais la concupiscence : « Il n'aura plus que de légers » combats à soutenir; non que sa vertu se soit » affoiblie; mais parceque ses ennemis sont ter- » rassés, et que le nombre en est diminué : » *Exercet minora certamina, non virtutum diminutione, sed hostium* [2]. * Sortez donc du plaisir des sens; mais prenez garde, mes Frères, qu'en sortant de cet embarras, pour aller à Dieu librement, vous ne vous arrêtiez pas en chemin, et ne soyez pas retenus par la satisfaction de l'esprit.

SECOND POINT.

Saint Augustin nous apprend [3] que dans cette grande chute de notre nature, l'homme, en se séparant de Dieu, tomba premièrement sur soi-même. Il n'en est pas demeuré là, à la vérité; et s'étant brisé par l'effort d'une telle chute, ses desirs, qui étoient réunis en Dieu, mis en plusieurs pièces par cette rupture, furent partagés deçà et delà, et tombèrent impétueusement dans les choses inférieures. Mais ils ne furent pas précipités tout-à-coup à ce bas étage; et notre esprit, détaché de Dieu, demeura premièrement arrêté en lui-même par la complaisance à ses volontés, et l'amour de sa liberté déréglée.

En effet, cet amour de la liberté est la source du premier crime. Un saint pape nous apprend, que « l'homme a été deçu par sa liberté : » *Suâ in æternum libertate deceptus* [1]. Il a été trompé par sa liberté, parcequ'il en a voulu faire une indépendance : il a été trompé par sa liberté, parcequ'il l'a élevée jusqu'à l'audace de la rebellion : il a été trompé par sa liberté, parcequ'il a voulu goûter la fausse douceur de faire ce que nous voulons, au préjudice de ce que Dieu veut. Tel est le péché du premier homme, qui, ayant passé à ses descendants, tel qu'il a été dans sa source, a imprimé, au fond de nos cœurs, une liberté indomptée et un amour d'indépendance.

Nous nous relevons de notre chute avec le même progrès par lequel nous sommes tombés. Comme donc, en nous retirant de Dieu, nous nous sommes arrêtés en nous-mêmes, avant que de nous engager tout-à-fait dans les choses inférieures; ainsi, sortant de ce bas étage, nous avons beaucoup à craindre de nous arrêter encore à nous-mêmes, plutôt que de nous réunir tout-à-fait à Dieu. C'est à quoi s'est opposé le grand saint Benoît, lorsqu'il vous a obligés si exactement à la loi de l'obéissance [2]. Il la fonde sur les motifs les plus pressants : la nécessité de se quitter soi-même et de renoncer à sa volonté propre, pour parvenir, en s'élevant au-dessus de ses desirs et de ses cupidités, à se fixer pleinement en Dieu. Et comme il suffit de se réserver une partie de son propre esprit, pour le recouvrer tout entier et s'y arrêter; aussi le saint législateur veut-il que l'obéissance, qu'il prescrit, soit prompte, parfaite, et sans bornes. Il va jusqu'à exiger qu'on laisse tous les ouvrages imparfaits; afin que l'ouvrage de l'obéissance soit parfaitement accompli. C'est une image de la souveraineté de Dieu, qui demande que nous quittions tout, au moindre signe de sa volonté, pour honorer la dépendance souveraine où sa grandeur et sa majesté tiennent toutes choses. Rien donc de plus exact, que la manière dont la règle de saint Benoît décrit l'obéissance; et rien de plus propre que cette juste dépendance, pour dompter, par la discipline, cette liberté indomptable.

Pratiquez donc, mes Pères, avec joie, une obéissance si salutaire et si glorieuse. Les mondains courent à la servitude par la liberté : vous, au contraire, vous parvenez à la liberté par la dépendance. Car, hélas! plus nous suivons nos desirs déréglés, plus nous devenons captifs; plus nous nous conduisons par notre volonté propre, moins nous faisons ce que nous voulons. « Je

[1] *S. Gregor. Mag. Dialog. lib.* II, *cap.* II; *tom.* II, *col.* 215. — [2] *S. Aug. cont. Julian. lib.* VI. *cap.* XVIII. *n.* 56; *tom.* X, *col.* 694.

* Le prédicateur nous renvoie au troisième point d'un panégyrique de saint Thomas d'Aquin, que nous n'avons encore pu découvrir. (*Édit. de Déforis.*)

[3] *De Civ. Dei. lib.* XIV, *cap.* XIII; *tom.* VII, *col.* 364.

[1] *Innocent.* I. *Epist.* XXIV, *ad Conc. Carth. Lab. tom.* II, *col.* 1285. — [2] *Regul. cap.* V.

» suis, dit saint Augustin, qui l'avoit bien » éprouvé, je suis parvenu où je ne voulois pas, » en obéissant à ma volonté » : *Volens quò nolim pervenerim* [1]. Voulez-vous que vos passions soient invincibles? Qui de nous n'espère pas de les vaincre un jour? Mais en les autorisant par notre liberté indocile, nous les mettons en état de ne pouvoir plus être réprimées. Vous suivez vos inclinations, vous faites ce que vous voulez; vous ne pouvez plus en être le maître, vous voilà où vous ne voulez pas : vous vous engagez à cet amour, vous allez où vous voulez; vous ne pouvez plus vous en déprendre; et ces chaînes, que vous avez vous-mêmes forgées, [vous coûteront plus à rompre, que le fer le plus dur.] Vous voilà donc où vous ne voulez pas : ainsi vous arrivez à la servitude par la liberté.

Prenez une voie contraire; allez à la liberté par la dépendance. Qu'est-ce que la liberté des enfants de Dieu, sinon une dilatation et une étendue d'un cœur qui se dégage de tout le fini? *Egredere;* par conséquent coupez, retranchez. Notre volonté est finie; et tant qu'elle se resserre en elle-même, elle se donne des bornes. Voulez-vous être libre? dégagez-vous; n'ayez plus de volonté que celle de Dieu : ainsi vous entrerez dans les puissances du Seigneur; et oubliant votre volonté propre, vous ne vous souviendrez plus que de sa justice.

Mais peut-être que vous direz : Comment est-ce que saint Benoit a pratiqué cette obéissance, lui qui a toujours gouverné? Et moi je vous répondrai qu'il a pratiqué l'obéissance, lorsque, malgré son humilité, il a accepté le commandement. Je vous répondrai encore une fois qu'il a pratiqué l'obéissance, lorsqu'il s'est laissé forcer, par la charité, à quitter la paix de sa retraite : enfin je vous répondrai qu'il a pratiqué l'obéissance, lorsqu'il a exercé son autorité.

Quelle est la supériorité ecclésiastique? Dans le monde, l'autorité attire à soi les pensées des autres, captive leurs humeurs sous la sienne. Dans les supériorités ecclésiastiques, on doit s'accommoder aux humeurs des autres, parcequ'on doit rendre l'obéissance non seulement ponctuelle, mais volontaire; parcequ'on doit non-seulement régir, mais guérir les ames; non seulement les conduire, mais les supporter. Saint Benoit a bien entendu cette vérité, lorsqu'il a dit ces mots, touchant l'abbé : « Qu'il pense » combien il est difficile de conduire les ames, » et de s'accommoder aux dispositions de chacun : » *Quàm arduum sit regere animas, et multorum servire moribus* [2]. Admirable alliance! régir et servir, telle est l'autorité ecclésiastique. Il y a cette différence entre celui qui gouverne et celui qui obéit, que celui qui obéit ne doit obéir qu'à un seul, et que celui qui gouverne obéit à tous : si bien que sous le nom de père, sous le nom de supérieur et de maître spirituel, il est effectivement serviteur de tous ses frères : *Omnium me servum feci* [1]. Ainsi celui de tous dont la volonté est la plus captive, c'est le supérieur : car il ne doit jamais agir suivant son inclination, mais selon le besoin des autres; « employant, comme saint Benoit le lui recommande, tantôt de douces insinuations, tantôt » les remontrances et les reproches, d'autres fois » les exhortations, et se conformant aux qualités » et aux dispositions de tous ses frères : » *Blandimentis, increpationibus, suasionibus, omnibus se conformet et aptet* [2]. Nul, par conséquent, ne doit être plus dénué de son esprit propre et de sa propre volonté.

[Pourquoi] l'eau [nous est-elle d'un si grand usage, et fournit-elle tant de secours à la vie, si ce n'est parcequ'étant un corps fluide, elle s'offre comme d'elle-même à tous nos besoins, et qu'elle se communique, sans qu'il faille faire aucun effort pour en jouir? Au contraire, les corps solides, qui ont leur figure propre, ne savent jamais se prêter à nos desirs : toujours ils opposent une résistance qu'on ne surmonte qu'avec peine; et plutôt que de céder à nos volontés, ils se brisent, et rompent souvent les instruments qui servent à les réduire.] Ainsi ceux qui ont leur volonté ne fléchissent pas facilement aux besoins des autres : [l'opiniâtre attachement qu'ils ont à leur propre sens les empêche d'user, dans les occasions, d'une sage condescendance; et par cette inflexibilité, ils arrachent, ils détruisent, au lieu de planter et d'édifier.]

[Vous voyez, mes Pères, combien l'obéissance vous doit être chère et précieuse, et avec quel zèle vous devez vous porter à la rendre.] C'est la guide des mœurs, le rempart de l'humilité, l'appui de la persévérance, la vie de l'esprit, et la mort assurée de l'amour-propre. Vous avez, mes Pères, un exemple domestique de la vertu de l'obéissance. [Le jeune Placide, tombé dans un lac, en y puisant de l'eau, est près de s'y noyer, lorsque saint Benoit ordonne à saint Maur, son fidèle disciple, de courir promptement pour le retirer. Sur la parole de son maître, Maur part sans hésiter, sans s'arrêter aux difficultés de l'entreprise; et plein de confiance dans l'ordre qu'il avoit reçu, il marche sur les eaux avec autant de fermeté que sur la terre, et retire Placide du

[1] *Confes. l.* VIII, *cap.* V; *tom.* I, *col.* 140. — [2] *Reg. cap.* II.

[1] *I. Cor.* IX. 19. — [2] *Reg. cap.* II.

Digitized by Google

gouffre où il alloit être abîmé.] A quoi attribuerai-je un si grand miracle, ou à la force de l'obéissance, ou à celle du commandement? Grande question, dit saint Grégoire [1], entre saint Benoît et saint Maur. Mais disons, pour la décider, que l'obéissance porte grace, pour accomplir l'effet du commandement; que le commandement porte grace, pour donner efficace à l'obéissance.

Marchez, mes Pères, sur les flots avec le secours de l'obéissance; vous trouverez de la consistance au milieu de l'inconstance des choses humaines. Les flots n'auront point de force pour vous abattre, ni les abîmes pour vous engloutir. Vous demeurerez immuables, comme si tout faisoit ferme sous vos pieds, et vous sortirez victorieux. Mais quand vous serez arrivés à cette perfection éminente de renoncer à la satisfaction de votre esprit propre, ne vous arrêtez pas en si beau chemin : *Egredere*, sortez, passez outre.

TROISIÈME POINT.

La perfection chrétienne n'est pas dans un degré déterminé; elle consiste à croître toujours. Jésus-Christ en est le modèle; c'est lui que nous devons suivre. Jamais nous ne pourrons, dans cette vie, atteindre à l'éminence de sa sainteté : par conséquent, il faut avancer sans cesse, et sans se relâcher jamais. *Egredere, egredere:* quelque part où vous soyez, passez outre, oubliez tout ce qui est derrière vous, avancez-vous infatigablement vers ce qui est devant vous, et courez incessamment au terme de la carrière où vous êtes entrés : *Quæ quidem retrò sunt obliviscens, ad ea verò quæ sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor* [2].

En effet, le voyage chrétien est de tendre à une charité éminente par un chemin droit, avec un poids d'une pesanteur infinie qui vous traîne en bas. Tel est l'état du chrétien: il faut toujours être en action, toujours grimper, toujours faire effort: car dans un chemin si droit, avec un poids si pesant, qui ne court pas, retombe; qui languit, meurt bientôt; qui ne fait pas tout, ne fait rien; qui n'avance pas, recule en arrière.

Aussi saint Benoît, après avoir mené ses disciples par tous les sentiers de la perfection, à la fin il les rappelle au premier pas, en leur faisant sentir que tout ce qu'il leur a prescrit n'est encore que le commencement d'une vie vraiment chrétienne et religieuse : *Ut initium aliquod conversationis nos demonstremus habere* [3]. [Son dessein est de] les tenir toujours en haleine, et de les empêcher d'être jamais satisfaits d'eux-mêmes, quelque fidélité qu'ils puissent avoir eue pour les pratiques de leur règle. Ce ne sera jamais, au jugement de leur père, qu'un moyen, qui doit les conduire à quelque chose d'encore plus parfait. « Qui que vous soyez, leur dit-il, qui » desirez arriver promptement à la céleste patrie, » accomplissez, par la grace de Jésus-Christ, » cette règle comme un petit commencement » de la vie monastique; et vous vous élèverez » enfin, en la pratiquant, à de plus grandes » choses : vous parviendrez, avec le secours de » Dieu, au comble d'une doctrine toute sainte » et d'une vertu toute divine : » *Quisquis igitur ad patriam cœlestem festinas, hanc minimam inchoationis regulam, Deo adjuvante, perfice; et tunc demum ad majora doctrinæ virtutumque culmina, Deo protegente, pervenies* [4].

Deux raisons [portoient saint Benoît à exciter ainsi le zèle de ses enfants]; l'une, que si l'on croit être parvenu au but, si l'on croit avoir fait quelque progrès, on se relâche; le sommeil nous prend, on périt. [Rien de plus funeste que] l'assoupissement de l'ame, qui croit être avancée dans la perfection. Il y a en nous une partie languissante, qui est toujours prête à s'endormir, toujours fatiguée, toujours accablée, qui ne cherche qu'à se laisser aller au repos. L'esprit veille et dispute contre le sommeil, selon le précepte du Sauveur; *Vigilate* [2]. La chair, cette partie languissante et endormie, lui dit, pour l'inviter au repos : Tout est calme, tout est tranquille; les passions sont vaincues, les vents sont bridés, toutes les tempêtes apaisées, le ciel est serein, la mer est unie, le vaisseau s'avance tout seul : *Ferunt ipsa æquora classem* [3]. Voyez comme le ciel est serein, les vagues dociles; ne voulez-vous pas prendre un peu de repos? L'esprit se laisse aller, et sommeille : assuré sur la face de la mer calmée, et sur la protection du ciel, expérimentée souvent, il lâche le gouvernail, et laisse aller le vaisseau à l'abandon : les vents se soulèvent, il est submergé. O esprit! qui vous êtes flé vainement, et en la grace du ciel, et au calme trompeur de vos passions, vous servirez d'exemple à jamais des périls où jette les ames une folie et téméraire confiance! *O nimium cœlo et pelago confise sereno* [4]!

L'autre raison, [qui doit engager les religieux et les chrétiens à se hâter de toujours avancer, sans jamais s'arrêter, c'est le danger de se laisser surprendre par les artifices et les flatteries de la vanité : car, au moment où le chrétien, content de lui-même, se réjouira de ses progrès, et croira pouvoir se reposer, parcequ'il a surmonté tous ses vices; l'orgueil, ranimé par cette vaine com-

[1] *Dialog. lib.* II, *cap.* VIII; *tom.* II. *col.* 223. — [2] *Phil.* III. 13, 14. — [3] *Reg. c.* LXXIII.

[4] *Reg. c.* LXXIII. — [2] *Matt.* XVI. 41. — [3] *Virgil. Æneid. lib.* V. — [4] *Ibid.*

plaisance], levera la tête, et lui dira : Je vis encore; pourquoi triomphes-tu? » et c'est parce-» que tu triomphes, que je vis : » *Et ideo vivo, quia triumphas* [1] [Que celui donc qui veut assurer son salut, s'étudie à une] pratique exacte de l'humilité, en se transportant continuellement hors de soi-même [par un mépris sincère de tout ce qu'il est, de tout ce qu'il a fait, et un desir persévérant de travailler chaque jour à s'unir plus intimement à son Dieu]. C'est dans cette vue, mes Pères, que saint Benoit, votre bienheureux législateur, vous ramène toujours au commencement, jugeant bien que la vie spirituelle ne peut subsister sans un continuel renouvellement de ferveur. C'est pour cela qu'il appelle l'accomplissement de sa règle un petit commencement. Car parlons en vérité de cette règle; et pour couronner cette humilité qui l'a si saintement déprimée, relevons-la aujourd'hui et célébrons sa grandeur et sa perfection devant l'Église de Dieu.

Cette règle, c'est un précis du christianisme, un docte et mystérieux abrégé de toute la doctrine de l'Évangile, de toutes les institutions des saints Pères, de tous les conseils de perfection. Là paroissent, avec éminence, la prudence et la simplicité, l'humilité et le courage, la sévérité et la douceur, la liberté et la dépendance. Là, la correction a toute sa fermeté; la condescendance, tout son attrait; le commandement, toute sa vigueur; et la sujétion, son repos; le silence, sa gravité; et la parole, sa grace; la force, son exercice; et la foiblesse, son soutien : et toutefois, mes Pères, il l'appelle un commencement, pour vous nourrir toujours dans la crainte.

Tremblez ici, Chrétiens : ceux qui sont dans le port frémissent, et ceux qui sont dans les tempêtes vivent assurés : [ceux qui ont renoncé à tout, à leurs biens, à leur liberté, à leur volonté même; qui ont embrassé la pénitence la plus rigoureuse, qui s'immolent en tant de manières différentes, ne sont pas encore contents, et veulent toujours en faire davantage; ils gémissent sur le passé, ils s'inquiètent sur le présent, ils prennent des mesures efficaces pour se montrer à l'avenir plus fervents : et ces hommes qui passent leurs jours dans la mollesse, les plaisirs, l'oisiveté; qui ne savent ce que c'est que de contraindre leurs sens et leur volonté, qui ne font aucun effort pour briser leurs chaînes, croiront pouvoir être tranquilles sur leur état, et vivre dans une pleine sécurité, au milieu de tant de sujets de trembler!] O que ces voies sont contraires! ô que les uns ou les autres sont insensés! Qui jugera ce différend? qui décidera ce doute? qui terminera ce procès? Chacun a pris son parti, et s'est intéressé dans sa propre cause. Jugez-nous, Sagesse; tranchez, par votre autorité souveraine, cette question : lesquels sont les sages, lesquels sont les fous? ou, si vous ne voulez pas nous parler vous-même, faites parler votre apôtre : « Opérez, nous dit-il, votre salut avec crainte » et tremblement, » *cum metu et tremore* [1]. O vous qui êtes dans la voie de perfection, opérez votre salut avec tremblement; car c'est Dieu seul qui vous tient. Si vous le quittez, il vous quitte; si vous l'abandonnez, il vous abandonne; si vous vous relâchez, il vous laisse aller. Mais s'il vous quitte, vous le quittez encore plus; et s'il vous abandonne, vous vous éloignez jusqu'à l'infini; et s'il vous laisse aller, vous tombez jusqu'au fond du précipice. Que si ceux-là vivent en crainte, qui sont dans la voie de perfection, combien doivent être saisis de frayeur ceux qui s'abandonnent aux vices!

Egredere, egredere : Sortez * [donc, mes Frères, sortez de tous ces objets sensibles qui vous séduisent; détachez-vous de ces faux plaisirs qui vous captivent et vous dégradent. Ne vous arrêtez pas davantage à vous-mêmes; parce-que vous vous rendriez coupables d'une insigne apostasie. Vous vous devez à un Dieu qui vous a faits pour lui, de qui vous tenez tout, et qui peut seul satisfaire l'avidité de vos desirs. Mais si vous voulez le posséder, courez; ne mettez point de bornes à vos efforts pour l'embrasser : car pour peu que vous vous relâchiez, il vous échappe. Aspirez toujours à quelque chose de plus grand et de plus parfait. Regardez-vous sans cesse comme des voyageurs, qui n'ont point ici-bas de cité permanente. Cherchez, avec un empressement toujours nouveau, celle où vous devez habiter un jour; envoyez-y d'avance votre cœur, votre amour, tous vos desirs, pour en prendre possession, et marchez d'un pas ferme et courageux : car le chemin est étroit, il est pénible; il faut se roidir continuellement pour arriver à la montagne de Sion, votre véritable patrie, où, après tous les périls et toutes les fatigues du voyage, vous jouirez d'un repos et d'une paix inaltérable, que je vous souhaite.]

[1] *S. Aug. de Nat. et Grat. n. 33, tom. x. col. 142.*

[1] *Philip.* II. 12.

* Bossuet s'étoit contenté, pour indiquer sa péroraison, d'écrire ces mots : « Récapitulation de tout le voyage, exhortation » à l'amour de la patrie. » (*Edit. de Déforis.*)

PANÉGYRIQUE

DE

SAINT FRANÇOIS DE PAULE,

Prêché à Paris chez les RR. PP. Minimes de la Place-Royale en 1658.

Séparation du monde, union intime avec Jésus-Christ, droit particulier sur les biens de Dieu, trois avantages qu'a donnés à François de Paule l'intégrité baptismale.

Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt.

Mon Fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce qui est à moi, est à vous. Luc. XV. 31.

Je ne pouvois desirer, Messieurs, une rencontre plus heureuse ni plus favorable, que de faire ici mon dernier discours, en produisant dans cette audience le grand et admirable saint François de Paule. L'adieu que doivent dire aux fidèles les prédicateurs de l'Évangile ne doit être autre chose qu'un pieux desir, par lequel ils tâchent d'attirer sur eux les bénédictions célestes; et c'est ce que fait l'apôtre saint Paul, lorsque, se séparant des Éphésiens, il les recommande au grand Dieu, et à sa grace toute-puissante : *Et nunc commendo vos Deo, et verbo gratiæ ipsius* [1]. Je ne doute pas, Chrétiens, que les vœux de ce saint apôtre n'aient été suivis de l'exécution; mais ne pouvant pas espérer un pareil effet de prières comme les miennes, ce m'est une consolation particulière de vous faire paroître saint François de Paule pour vous bénir en notre Seigneur. Ce sera donc ce grand patriarche qui, vous trouvant assemblés dans une église qui porte son nom, étendra aujourd'hui les mains sur vous; ce sera lui qui vous obtiendra les graces du ciel, et qui, laissant dans vos esprits l'idée de sa sainteté et la mémoire de ses vertus, confirmera par ses beaux exemples les vérités évangéliques qui vous ont été prêchées durant ce carême. Animé de cette pensée, je commencerai ce discours avec une bonne espérance; et de peur qu'elle ne soit vaine, je prie Dieu de la confirmer par la grace de son Saint-Esprit que je lui demande humblement par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave.*

Ne parlons pas toujours du pécheur qui fait pénitence, ni du prodigue qui retourne dans la maison paternelle. Qu'on n'entende pas toujours dans les chaires la joie de ce père miséricordieux, qui a retrouvé son cadet qu'il avoit perdu. Cet aîné fidèle et obéissant, qui est toujours demeuré auprès de son père avec toutes les soumissions d'un bon fils, mérite bien aussi qu'on loue quelquefois sa persévérance. Il ne faut pas laisser dans l'oubli cette partie de la parabole; et l'innocence toujours conservée, telle que nous la voyons en François de Paule, doit aussi avoir ses panégyriques. Il est vrai que l'Évangile semble ne retentir de toutes parts que du retour de ce prodigue : il occupe, ce semble, tout l'esprit du père; vous diriez qu'il n'y ait que lui qui le touche au cœur. Toutefois, au milieu du ravissement que lui donne son cadet retrouvé, il dit deux ou trois mots à l'aîné, qui lui témoignent une affection bien particulière : « Mon fils, vous êtes » toujours avec moi, et tout ce qui est à moi, » est à vous; » et, je vous prie, ne vous fâchez pas si je laisse aujourd'hui épancher ma joie sur votre frère que j'avois perdu, et que j'ai retrouvé contre mon attente : *Fili, tu semper mecum es*; c'est-à-dire, si nous l'entendons : Mon fils, je sais bien reconnoître votre obéissance toujours constante, et elle m'inspire pour vous un fond d'amitié; laquelle ne laisse pas d'être plus forte, encore que vous ne la voyiez pas accompagnée de cette émotion sensible que me donne le retour inopiné de votre frère : « vous êtes toujours avec moi, » et tout ce qui est à moi, est à vous; nos cœurs » et nos intérêts ne sont qu'un : » *tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt.* Voilà une parole bien tendre : cet aîné a un beau partage, et garde bien sa place dans le cœur du père.

Cette parole, Messieurs, se traite rarement dans les chaires, parceque cette fidélité inviolable ne se trouve guère dans les mœurs. Qui de nous n'est jamais sorti de la maison de son père? Qui de nous n'a pas été prodigue? Qui n'a pas dissipé sa substance par une vie déréglée et licencieuse? Qui n'a pas repu les pourceaux, c'est-à-dire, ses passions corrompues? Puisqu'il y en a si peu dans l'Église qui aient su garder sans tache l'intégrité de leur baptême, il est beaucoup plus nécessaire de rappeler les pécheurs, que de parler des avantages de l'innocence. Et toutefois, Chrétiens, comme l'Église nous montre aujourd'hui, en la personne de saint François de Paule, une sainteté extraordinaire, qui s'est commencée dès l'enfance, et qui s'est toujours augmentée jusqu'à son extrême vieillesse; comme nous voyons en ce grand homme un religieux accompli; comme nous admirons, dans sa longue vie, un siècle presque tout entier d'une piété toujours également soutenue : prodigues que nous sommes, respectons cet aîné toujours fidèle, et célébrons les prérogatives de la sainteté baptismale si soigneusement conservée.

Je les trouve toutes ramassées dans les paroles

[1] *Act.* XX. 32.

de mon texte. Être toujours avec Jésus-Christ sur sa croix et dans ses souffrances, dans le mépris du monde et des vanités; et être toujours avec Jésus-Christ par une sainte correspondance de charité, et une véritable unité de cœur : voilà deux choses qui sont renfermées dans la première partie de mon texte : *Fili, tu semper mecum es :* « Mon fils, vous êtes toujours avec moi ; » mais il ajoute, pour comble de gloire, « et tout » ce qui est à moi, est à vous, » *et omnia mea tua sunt*: c'est-à-dire que l'innocence a un droit acquis sur tous les biens de son Créateur. Ce sont, mes Frères, les trois avantages qu'a donnés à François de Paule l'intégrité baptismale. Nous commençons dans le saint baptême à être avec Jésus-Christ sur la croix, parceque nous y professons le mepris du monde : saint François, dès son enfance, a éternellement rompu le commerce avec lui par une vie pénitente et mortifiée. Nous commençons dans le saint baptême à nous unir à Dieu par la charité : il n'a jamais cessé d'avancer toujours dans cette bienheureuse communication. Nous acquérons dans le saint baptême un droit particulier sur les biens de Dieu : et saint François a tellement conservé et même encore augmenté ce droit, qu'on l'a vu maître de soi-même et de toutes choses, par une puissance miraculeuse que Dieu lui avoit donnée presque sur toutes les créatures. Ces trois merveilleux avantages de la sainteté baptismale, tous ramassés dans mon texte, et dans la personne de François de Paule, feront le partage de ce discours, et le sujet de vos attentions.

PREMIER POINT.

C'est une fausse imagination que de croire que l'obligation de quitter le monde ne regarde que les cloîtres et les monastères. Ce qu'a dit l'apôtre saint Paul [1], que nous sommes morts et ensevelis avec Jésus-Christ, étant une dépendance de notre baptême, oblige également tous les fidèles, et leur impose une nécessité indispensable de rompre tout commerce avec le monde. Et en effet, Messieurs, les liens qui nous attachent au monde se formant en nous par la naissance, il est clair qu'ils se doivent rompre par la mort. Les morts ne sont plus de rien, ils n'ont plus de part à la société humaine : c'est pourquoi les tombeaux sont appelés des solitudes : *Ædificant sibi solitudines* [2]. Si donc nous sommes morts en Jésus-Christ par le saint baptême, nous avons par conséquent renoncé au monde.

Le grand apôtre saint Paul nous a expliqué profondément ce que c'est que cette mort spirituelle, lorsqu'il a parlé en ces termes : « Le mon- » de, dit-il, est crucifié pour moi, et moi je suis » crucifié pour le monde : » *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* [1]. Le docte et éloquent saint Jean-Chrysostôme fait une belle réflexion sur ces paroles : Ce n'est pas assez, dit-il [2], à l'apôtre, que le chrétien soit mort au monde; mais il ajoute encore, il faut que le monde soit mort pour le chrétien : et cela, pour nous faire entendre que le commerce est rompu des deux côtés et qu'il n'y a plus aucune alliance. Car, poursuit ce docte interprète, l'apôtre considéroit que non seulement les vivants ont quelques sentiments les uns pour les autres, mais qu'il leur reste encore quelque affection pour les morts : ils en conservent le souvenir; ils leur rendent quelques honneurs, ne seroit-ce que ceux de la sépulture. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul ayant entrepris de nous faire entendre jusqu'à quelle extrémité le fidèle doit se dégager de l'amour du monde : Ce n'est pas assez, nous dit-il, que le commerce soit rompu entre le monde et le chrétien, comme il l'est entre les vivants et les morts; car il y a souvent quelque affection des vivants aux morts, qui va les rechercher dans le tombeau même. Il faut une plus grande rupture; et afin qu'il n'y reste plus aucune alliance, tel qu'est un mort à l'égard d'un mort, tel doit être le monde et le chrétien : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.* Où va cela. Chrétiens, et où nous conduit ce raisonnement? Il faut vous en donner, en peu de paroles, une idée plus particulière.

Ce qui nous fait vivre au monde, c'est l'inclination pour le monde : ce qui fait vivre le monde pour nous, c'est un certain éclat qui nous charme dans les biens du monde. La mort éteint les inclinations ; la mort ternit le lustre de toutes choses : c'est pourquoi, dit saint Paul, je suis mort au monde; je n'ai plus d'inclination pour le monde : le monde est mort pour moi, il n'a plus d'éclat pour mes yeux. Comme on voit dans le plus beau corps du monde, qu'aussitôt que l'ame s'en est retirée, encore que les linéaments soient presque les mêmes, cette fleur de beauté se passe, et cette bonne grace s'évanouit : ainsi le monde est mort pour le chrétien; il n'a plus d'appas qui l'attirent, ni de charmes qui touchent son cœur. Voilà cette mort spirituelle, qui sépare le monde et le chrétien : telle est l'obligation du baptême. Mais si nous avons si mal observé les promesses que nous avons faites, admirons du moins aujourd'hui la sainte obstination de saint François de Paule à combattre la nature

[1] *Rom.* vi. 3, 4. — [2] *Job.* iii. 14.

[1] *Galat.* vi. 14. — [2] *De Compunct. lib.* ii, *n.* 2, *tom.* 1, *p.* 142.

et ses sentiments; admirons la fidélité inviolable de ce grand homme, qui a été envoyé de Dieu, pour faire revivre en son siècle cet esprit de mortification et de pénitence, c'est-à-dire, le véritable esprit du christianisme, presque entièrement aboli par la mollesse.

Que dirai-je ici, Chrétiens, et par où commencerai-je l'éloge de sa pénitence? qu'admirerai-je le plus, ou qu'il l'ait sitôt commencée, ou qu'il l'ait fait durer si long-temps avec une pareille vigueur? Sa tendre enfance l'a vue naître en lui, sa vieillesse la plus décrépite ne l'a jamais vue relâchée. Par l'une de ces entreprises, il a imité Jean-Baptiste; et par l'autre il a égalé les Paul, les Antoine, les Hilarion. Vous allez voir, Messieurs, en ce grand homme un terrible renversement de la nature; et afin de le bien entendre, représentez-vous en vous-mêmes quelles sont ordinairement dans tous les hommes les deux extrémités de la vie: je veux dire, l'enfance et la vieillesse. Elles ont déja cela de commun, que la foiblesse et l'infirmité sont leur partage. L'enfance est foible, parcequ'elle ne fait que commencer; la vieillesse, parcequ'elle approche de sa ruine, prête à tomber par terre. Dans l'enfance, le corps est semblable à un bâtiment encore imparfait; et il ressemble dans la vieillesse à un édifice caduc, dont les fondements sont ébranlés. Les desirs en l'une et en l'autre sont proportionnés à leur état. Avec le même empressement que l'enfance montre pour la nourriture, la vieillesse s'étudie aux précautions; parceque l'une veut acquérir ce qui lui manque, et l'autre retenir ce qui lui échappe. Ainsi l'une demande des secours pour s'avancer à sa perfection, et l'autre cherche des appuis pour soutenir sa défaillance. C'est pourquoi elles sont toutes deux entièrement appliquées à ce qui touche le corps: la dernière, sollicitée par la crainte; et la première, poussée par un secret instinct de la nature.

François de Paule, Messieurs, est un homme que Dieu a voulu envoyer au monde, pour nous montrer que les lois de la nature cèdent, quand il lui plaît, aux lois de la grace. Nous voyons en cet homme admirable, contre tout l'ordre de la nature, un enfant qui modère ses desirs, un vieillard qui n'épargne pas son peu de force. C'est ce fils fidèle et persévérant, qui est toujours avec Jésus-Christ. Jésus a toujours été dans les travaux: *In laboribus à juventute meâ*[1]; il a toujours été sur la croix: François de Paule enfant, commence les travaux de sa pénitence. Il n'avoit que six ou sept ans, que des religieux très réformés admiroient sa vie austère et mortifiée. A treize ans il quitte le monde et se jette dans un désert, de peur de souiller son innocence par la contagion du siècle. Grace du baptême, mort spirituelle, où as-tu jamais paru avec plus de force? Cet enfant est déja crucifié au monde, cet enfant est déja mort au monde, auquel il n'a jamais commencé de vivre! Cela est admirable, sans doute; mais voici qui ne l'est pas moins.

A quatre-vingt-onze ans, ni ses fatigues continuelles, ni son extrême caducité, ne le peuvent obliger de modérer la sévérité de sa vie. Il fait un carême éternel; et dans la rigueur de son jeûne, un peu de pain est sa nourriture, de l'eau toute pure étanche sa soif: à ses jours de réjouissance, il y ajoute quelques légumes; voilà les ragoûts de François de Paule. Au milieu de cette rigueur, de peur de manger pour le plaisir, il attend toujours la dernière nécessité. Il ne songe à prendre sa réfection, que lorsqu'il sent que la nuit approche. Après avoir vaqué tout le jour au service de son Créateur, il croit avoir quelque droit de penser pourvoir à l'infirmité de la nature. Il traite son corps comme un mercenaire, à qui il donne son pain quand il a achevé sa journée. Par une nourriture modique, il se prépare à un sommeil léger; louant la munificence divine, de ce qu'elle lui apprend si bien à se contenter de peu. Telle est la conduite de saint François en santé et en maladie; tel est son régime de vivre. Une vigueur spirituelle, qui se renouvelle et se fortifie de jour en jour, ne permet pas à son ame de sentir la caducité de l'âge. C'est cette jeunesse intérieure qui soutenoit ses membres cassés, dans sa vieillesse décrépite, et lui a fait continuer sa pénitence jusqu'à la fin de sa vie.

Voici, mes Frères, un grand exemple, pour confondre notre mollesse. O Dieu de mon cœur! quand je considère que cet homme si pur et si innocent, cet homme qui est toujours demeuré dans l'enfance et la simplicité du saint baptême, fait une pénitence si rigoureuse; je frémis jusqu'au fond de l'ame, et les continuelles mortifications de cet innocent me font trembler pour les criminels qui vivent dans les délices. Quand nous aurions toujours conservé la sainteté baptismale; la seule conformité avec Jésus-Christ nous oblige d'embrasser sa croix, en mortifiant nos mauvais desirs. Mais lorsque nous avons été assez malheureux pour perdre la sainteté et la grace par quelque faute mortelle, il est bien aisé de juger combien alors cette obligation est redoublée. Car l'apôtre saint Paul nous enseigne que quiconque décboit de la grace, crucifie de nouveau Jésus-Christ[1]; qu'il perce encore une

[1] *Ps.* LXXXVII. 16.

[1] *Hebr.* VI. 6.

fois ses pieds et ses mains; que non seulement il répand, mais encore qu'il foule aux pieds son sang précieux [1]. S'il est ainsi, Chrétiens mes frères; pour réparer cet attentat par lequel nous crucifions Jésus-Christ, que pouvons-nous faire autre chose sinon de nous crucifier nous-mêmes, et de venger sur nos propres corps l'injure que nous avons faite à notre Sauveur?

Tout autant que nous sommes de pécheurs, prenons aujourd'hui ces sentiments; et imprimons vivement en nos esprits cette obligation indispensable, de venger Jésus-Christ en nous-mêmes. Je ne vous demande pas, pour cela, ni des jeûnes continuels, ni des macérations extraordinaires, quoique, hélas! quand nous le ferions, la justice divine auroit droit d'en exiger encore beaucoup davantage: mais notre lâcheté et notre foiblesse ne permettent pas seulement que l'on nous propose une médecine si forte. Du moins, corrigeons nos mauvais desirs; du moins, ne pensons jamais à nos crimes sans nous affliger devant Dieu de notre prodigieuse ingratitude. Ne donnons point de bornes à une si juste douleur; et songeons qu'étant subrogée à une peine d'une éternelle durée, elle doit imiter, en quelque sorte, son intolérable perpétuité: faisons-la donc durer du moins jusqu'à la fin de notre vie. Heureux ceux que la mort vient surprendre dans les humbles sentiments de la pénitence! Je parle mal, Chrétiens; la mort ne les surprend pas. La mort pour eux, n'est pas une mort; elle n'est mort que pour ceux qui vivent enivrés de l'amour du monde.

Notre incomparable François étoit en la cour de Louis XI, où l'on voyoit tous les jours et le pouvoir de la mort, et son impuissance: son pouvoir, sur ce grand monarque; son impuissance, sur ce pauvre ermite. Louis, resserré dans ses forteresses, et environné de ses gardes, ne sait à qui confier sa vie; et la crainte de la mort le saisit de telle sorte, qu'elle lui fait méconnoître ses meilleurs amis. Vous voyez un prince, Messieurs, que la mort réduit en un triste état: toujours trembiant, toujours inquiet, il craint généralement tout ce qui l'approche; et il n'est précaution qu'il ne cherche pour se garantir de cette ennemie, qui saura bien éluder ses soins et les vains raffinements de sa politique.

Regardez maintenant le pauvre François, et voyez si elle lui fera seulement froncer les sourcils. Il la contemple, avec un visage riant: elle ne lui est pas inconnue; et il y a déja trop longtemps qu'il s'est familiarisé avec elle, pour être étonné de ses approches. La mortification l'a accoutumé à la mort; les jeûnes et la pénitence, dit Tertullien [1], la lui ont déja fait voir de près, et l'ont souvent avancé dans son voisinage: *Sæpè jejunans, mortem de proximo novit.* Il sortira du monde plus légèrement: il s'est déja déchargé lui-même d'une partie de son corps, comme d'un empêchement importun à l'ame: *præmisso jam sanguinis succo, tanquam animæ impedimento.* C'est pourquoi, sentant approcher la mort, il lui tend de bon cœur les bras; il lui présente avec joie ce qui lui reste de corps, et d'un visage riant il lui désigne l'endroit où elle doit frapper son dernier coup. O mort, lui dit-il, quoique le monde te nomme cruelle et inexorable, tu ne me feras aucun mal, parceque tu ne m'ôteras rien de ce que j'aime. Bien loin de rompre le cours de mes desseins, tu ne feras qu'achever l'ouvrage que j'ai commencé, en me défaisant de toutes les choses dont je tâche de me défaire il y a long-temps. Tu me déchargeras de ce corps: ô mort, je t'en remercie; il y a plus de quatre-vingts ans que je travaille moi-même à m'en décharger. J'ai professé, dans le baptême, que ses desirs ne me touchoient pas; j'ai tâché de les couper pendant tout le cours de ma vie: ton secours, ô mort, m'étoit nécessaire, pour en arracher la racine; tu ne détruis pas ce que je suis, mais tu achèves ce que je fais.

Telle est la force de la pénitence. Celui qui aime ses exercices a toujours son ame en ses mains, et est prêt à tout moment de la rendre. L'admirable François de Paule, tout rempli de ces sentiments, et nourri dès sa tendre enfance sur la croix de notre Sauveur, n'avoit garde de craindre la mort. Mais nous parlons déja de sa mort, et nous ne faisons encore que de commencer les merveilles de sa sainte vie: l'ordre des choses nous y a conduits. Mais continuons la suite de notre dessein; et après avoir vu notre grand saint François uni si étroitement avec Jésus-Christ dans la société de ses souffrances, voyons-le dans la bienheureuse participation de sa sainte familiarité: *tu semper mecum es*: c'est ma deuxième partie.

DEUXIÈME POINT.

Saint Paul écrivant aux Hébreux, a prononcé cette sentence dans le chapitre VI de cette épître admirable: « Il est impossible, dit-il, que ceux » qui ont reçu une fois dans le saint baptême » les lumières de la grace, qui ont goûté le don » céleste, qui ont été faits participants du Saint-» Esprit, et sont tombés volontairement de cet » état bienheureux, soient jamais renouvelés par

[1] *Hebr.* x. 29.

[1] *De Jejun.* n. 12.

» la pénitence : » *Impossibile est rursum renovari ad pœnitentiam* [1]. Je m'éloignerois de la vérité, si je voulois conclure de ce passage, comme faisoient les Novatiens, que ceux qui sont une fois déchus de la grace n'y peuvent jamais être rétablis : mais je ne croirai pas me tromper, si j'en tire cette conséquence, qu'il y a je ne sais quoi de particulier dans l'intégrité baptismale, qu'on ne retrouve jamais quand on l'a perdue : *Impossibile est rursum renovari.* Rendez-lui sa première robe, dit ce Père miséricordieux parlant du prodigue pénitent ; c'est-à-dire, rendez-lui la justice dont il s'étoit dépouillé lui-même. Cette robe lui est rendue, je le confesse : qu'elle est belle et resplendissante ! mais elle auroit encore un éclat plus grand, si elle n'avoit jamais été souillée. Le père, je le sais bien, reçoit son fils dans sa maison, et il le fait rentrer dans ses premiers droits ; mais néanmoins il ne lui dit pas : Mon fils, tu es toujours avec moi : *Fili, tu semper mecum es ;* et il montre bien, par cette parole, que cette innocence toujours entière, cette fidélité jamais violée, sait bien conserver ses avantages.

En quoi consiste ce privilége ? C'est ce qu'il est malaisé d'entendre. La tendresse extraordinaire que Dieu témoigne, dans son Écriture, pour les pécheurs convertis, semble nous obliger de croire qu'il n'use avec eux d'aucune réserve. Ne peut-on pas même juger qu'il les préfère aux justes, en quelque façon, puisqu'il quitte les justes, dit l'Évangile [2], pour aller chercher les pécheurs ; et que bien loin de diminuer pour eux son affection, il prend plaisir au contraire de la redoubler ? Et toutefois, Chrétiens, il ne nous est pas permis de douter que ce Dieu, qui est juste dans toutes ses œuvres, ne sache bien garder la prérogative qui est due naturellement à l'innocence : et lorsqu'il semble que les saintes lettres accordent aux pécheurs convertis quelque sorte de préférence, voici en quel sens il le faut entendre. Cette décision est tirée du grand saint Thomas, qui faisant la comparaison de l'état du juste qui persévère, et du pécheur qui se convertit, dit qu'il faut considérer en l'un ce qu'il a, et en l'autre d'où il est sorti. Après cette distinction il conclut judicieusement, à son ordinaire, que Dieu conserve au juste un plus grand don, et qu'il retire le pécheur d'un plus grand mal : et partant, que le juste est sans doute plus avantagé, si l'on a égard à son mérite ; mais que le pécheur sembiera plus favorisé, si l'on regarde son indignité. D'où il s'ensuit que l'état du juste est toujours absolument le meilleur : et par conséquent il faut croire que ces mouvements de tendresse que ressent la bonté divine pour les pécheurs convertis, qui sont sa nouvelle conquête, n'ôtent pas la prérogative d'une estime particulière aux justes, qui sont ses anciens amis, et qu'enfin ce chaste amateur de la sainteté et de l'innocence trouve je ne sais quel attrait particulier dans ces ames qui n'ont jamais rejeté sa grace, ni affligé son Esprit ; qui, étant toujours fraiches et toujours nouvelles, et gardant inviolablement leur première foi, après une longue suite d'années paroissent aussi saintes, aussi innocentes, qu'elles sortirent des eaux du baptême, comme a fait, par exemple, saint François de Paule.

Quelles douceurs, quelle affection, quelle familiarité particulière Dieu réserve à ces innocents ; c'est un secret de sa grace, que je n'entreprends pas de pénétrer. Je sais seulement que François de Paule accoutumé dès sa tendre enfance à communiquer avec Dieu, ne pouvoit plus vivre un moment sans lui. Semblable à ces amis empressés qui contractent une habitude si forte de converser librement ensemble, que la moindre séparation ne leur paroît pas supportable : ainsi vivoit saint François de Paule. O mon Dieu, disoit-il avec David, du plus loin que je me souvienne, et presque dès le ventre de ma mère, vous êtes mon Dieu : *De ventre matris meæ Deus meus es tu, ne discesseris a me* [1]. Jamais mon cœur n'a aimé que vous ; il n'a jamais brûlé d'autres flammes. Eh ! mon Dieu, ne me quittez pas : *ne discesseris à me.* Je ne puis subsister un moment sans vous. Son cœur étant ainsi disposé, c'étoit, Messieurs, lui ôter la vie, que de le tirer de sa solitude. En effet, dit le dévot saint Bernard, c'est une espèce de mort violente, que de se sentir arracher de la douce société de Jésus-Christ par les affaires du monde : *Mori videntur sibi,.... et reverà mortis species est à contemplatione candidi Jesu ad has tenebras rursus avelli* [2]. Jugez donc des douleurs de François de Paule quand il reçut l'ordre du pape d'aller à la cour de Louis XI, qui le demandoit avec instance. O solitude, ô retraite qu'on le force d'abandonner ! combien regrette-t-il de vous perdre ? Mais enfin il faut obéir, et je vois qu'il vous quitte, bien résolu néanmoins de se faire une solitude dans le tumulte, au milieu de tout le bruit de la cour et de ses empressements éternels.

C'est ici, c'est ici, Chrétiens, où je vous prie de vous rendre attentifs à ce que va faire François de Paule. Voici, sans doute, son plus grand

[1] *Heb.* VI. 4, 6. — [2] *Luc.* XV. 4.

[1] *Psal.* XXI. 11, 12. — [2] *Tract. de Pass. Dom. cap.* XXVII *in Append. Op. S. Bernardi, tom.* II, *col.* 464.

miracle, d'avoir été si solitaire et si recueilli au milieu des faveurs des rois et dans les applaudissements de toute leur cour. Je ne m'étonne plus quand je lis dans l'Histoire de saint François, qu'il a passé au milieu des flammes sans en avoir été offensé ; ni que domptant la fureur de ce détroit de Sicile, fameux par tant de naufrages, il ait trouvé sur son manteau la sûreté que les plus adroits pilotes ont peine à trouver dans leurs grands vaisseaux. La cour a des flammes plus dévorantes, elle a des écueils plus dangereux ; et bien que les inventions hardies des expressions poétiques n'aient pu nous représenter la mer de Sicile aussi horrible que la nature l'a faite, la cour a des vagues plus furieuses, et des abîmes plus creux, et des tempêtes plus redoutables. Comme c'est de la cour que dépendent toutes les affaires, et que c'est là aussi qu'elles aboutissent, l'ennemi du genre humain y jette tous ses appâts, y étale toute sa pompe : là est l'empire de l'intérêt; là est le théâtre des passions: là elles sont les plus violentes, là elles sont les plus déguisées.

Voici donc François de Paule dans un nouveau monde, chéri et honoré par trois de nos rois, et après cela vous ne doutez pas que toute la cour ne lui applaudisse. Tout cela ne le toucha pas : la douce méditation des choses divines, et cette sainte union avec Jésus-Christ, l'ont désabusé pour jamais de tout ce qui éclate dans le monde. Doux attraits de la cour, combien avez-vous corrompu d'innocents ! combien en a-t-on vu qui se laissent comme entraîner à la cour par force, sans dessein de s'y engager : enfin l'occasion s'est présentée belle, le moment fatal est venu ; la vague les a poussés et les a emportés, ainsi que les autres ! Ils n'étoient venus, disoient-ils, que pour être spectateurs de la comédie : à la fin ils en ont trouvé l'intrigue si belle, qu'ils y ont voulu jouer leur personnage. Souvent même l'on s'est servi de la piété pour s'ouvrir des entrées favorables ; et après que l'on a bu de cette eau, l'ame est toute changée par une espèce d'enchantement. C'est un breuvage charmé, qui enivre les plus sobres ; et la plupart de ceux qui en ont goûté ne peuvent presque plus goûter autre chose.

Cependant l'admirable saint François de Paule est solitaire jusque dans la cour, est toujours recueilli en Dieu parmi ce tumulte : on ne peut presque le tirer de sa cellule, où cette ame pure et innocente embrasse son Dieu en secret. L'heure de manger arrive : il goûte une nourriture plus agréable dans les douceurs de son oraison. La nuit l'invite au repos : il trouve son véritable repos à répandre son cœur devant Dieu. Le roi le demande en personne avec une extrême impatience : il a affaire, il ne peut quitter, il est enfermé avec Dieu dans de secrètes communications. On frappe à sa porte avec violence : l'amour divin, qui a occupé tous ses sens par le ravissement de l'esprit, ne lui permet pas d'entendre autre chose, que ce que Dieu lui dit au fond de son cœur, dans un saint et admirable silence. O homme vraiment uni avec Dieu, et digne d'entendre de sa bouche : *Fili, tu semper mecum es* : « Mon fils, vous êtes toujours avec » moi ! » Il est accoutumé avec Dieu, il ne connoît que lui : il est né, il est crû sous son aile; il ne peut le quitter ni vivre sans lui un seul moment, privé des délices de son amour.

Sainte familiarité avec Jésus-Christ, oraison, prière, méditation, entretiens sacrés de l'ame avec Dieu, que ne savons-nous goûter vos douceurs ! Pour les goûter, mes Frères, il faut se retirer quelquefois du bruit et du tumulte du monde, afin d'écouter Jésus en secret. « Il est » malaisé, dit saint Augustin, de trouver Jésus-» Christ dans le grand monde : il faut pour cela » une solitude : » *Difficile est in turbâ videre Jesum : solitudo quædam necessaria est*[1]. Faisons-nous une solitude, rentrons en nous-mêmes pour penser à Dieu; ramassons tout notre esprit en cette haute partie de notre ame, pour nous exciter à louer Dieu : ne permettons pas, Chrétiens, qu'aucune autre pensée nous vienne troubler.

Mais que les hommes du monde sont éloignés de ces sentiments ! converser avec Dieu leur paroît une rêverie : le seul mot de retraite et de solitude leur donne un ennui qu'ils ne peuvent vaincre. Ils passent éternellement d'affaire en affaire, et de visite en visite; et je ne m'en étonne pas, dit saint Bernard : ils n'ont pas cette oreille intérieure pour écouter la voix de Dieu dans leur conscience, ni cette bouche spirituelle pour lui parler secrètement au dedans du cœur. C'est pourquoi ils cherchent à tromper le temps par mille sortes d'occupations : et ne sachant à quoi passer les heures du jour, dont la lenteur leur est à charge, ils charment l'ennui qui les accable, par des amusements inutiles : *Longitudinem temporis, quâ gravantur, inutilibus confabulationibus expendere satagunt*[2]. Regardez cet homme d'intrigues environné de la troupe de ses clients, qui se croit honoré par l'assiduité des devoirs qu'ils s'empressent de lui rendre ; il regarde comme une grande peine de se trouver vis-à-vis de lui-même : *Stipatus clien-*

[1] *In Joan. tract.* XVII, *n.* 11, *tom.* III, *part.* II, *col.* 427. — [2] *Tract. de Pass. Dom. c.* XXVII *in Append. Oper. S. Bern. tom.* II, *col.* 464.

tium cuneis, frequentiore comitatu officiosi agminis hic honestatus, pœnam putat esse cùm solus est [1]. Toujours ce lui est un supplice que d'être seul, comme si ce n'étoit pas assez de lui-même pour pouvoir s'occuper agréablement dans l'affaire de son salut. Cependant il est véritable, vous vous fuyez vous-même, vous refusez de converser avec vous-même, vous cherchez continuellement les autres, et vous ne pouvez vous souffrir vous-même. *Usque adeò charus est hic mundus hominibus, ut sibimetipsis vilescerint* [2]: « Ce monde tient si fort au cœur des » hommes, qu'ils se dédaignent eux-mêmes, » qu'ils en oublient leurs propres affaires. Désabusez-vous, ô mortels! que vous servent ces liaisons et ces nouvelles intrigues où vous vous jetez tous les jours? C'est pour vous donner du crédit, pour avoir de l'autorité. Mais unissez-vous avec Dieu, et apprenez de François de Paule que c'est par là qu'on peut acquérir la véritable puissance: *omnia mea tua sunt*: c'est ma troisième partie.

TROISIÈME POINT.

Nous apprenons de Tertullien que l'hérétique Marcion avoit l'insolence de reprocher hautement au Dieu d'Abraham qu'il ne s'accordoit pas avec lui-même. Tantôt il paroissoit dans son Écriture avec une majesté si terrible, qu'on n'en osoit approcher sans crainte; et tantôt il avoit, dit-il, des foiblesses, des facilités, des bassesses et des enfances, *pusillitates et incongruentias Dei* [3], comme il avoit l'audace de s'exprimer, jusqu'à craindre de fâcher Moïse, et à le prier de le laisser faire: *Dimitte me ut irascatur furor meus* [4]: « Laisse-moi lâcher la bride à ma » colère » contre ce peuple infidèle. D'où cet hérétique concluoit; que le Dieu que servoient les Juifs avoit une conduite irrégulière, qui se démentoit elle-même.

Ce qui servoit de prétexte à cette rêverie sacrilége, c'est en effet, Messieurs, que nous voyons dans les saintes Écritures que Dieu change en quelque façon de conduite selon la diversité des personnes. Quand les hommes présument d'eux-mêmes, ou qu'ils manquent à la soumission qui lui est due, ou qu'ils prennent peu de soin de se rendre dignes de s'approcher de sa majesté, il ne se relâche jamais d'aucun de ses droits, et il conserve avec eux toute sa grandeur. Voyez comme il traite Achab, comme il se plaît à l'humilier. Au contraire quand on obéit, et que l'on agit avec lui en simplicité de cœur, il se dépouille en quelque sorte de sa puissance, et il n'y a aucune partie de son domaine, dont il ne mette en possession ses serviteurs. « Vive le Seigneur, dit » Élie, en la présence duquel je suis, il n'y aura » ni pluie ni rosée que par mon congé: » *Vivit Dominus, in cujus conspectu sto, si erit annis his ros et pluvia nisi juxtà oris mei verba* [1]. Voilà un homme qui paroît bien vindicatif, et cependant voyez-en la suite. C'est un homme qui jure, et Dieu se sent lié par ce serment; et pour délivrer la parole de son serviteur, confirmée par son jugement, il ferme le ciel durant trois années avec une rigueur inflexible.

Que veut dire ceci, Chrétiens, si ce n'est, comme dit si bien saint Augustin, que Dieu se fait servir par les hommes, et qu'il les sert aussi réciproquement? Ses fidèles serviteurs lui disent avec le Psalmiste: « Nous voilà tout prêts, ô Seigneur, » d'accomplir constamment votre volonté: » *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam* [2]. Vous voyez les hommes qui servent Dieu; mais écoutez le même Psalmiste: « Dieu fera la vo- » lonté de ceux qui le craignent: » *Voluntatem timentium se faciet* [3]. Voilà Dieu qui leur rend le change, et les sert aussi à son tour. Vous servez Dieu, Dieu vous sert; vous faites sa volonté, et il fait la vôtre: *Si idcò times Deum ut facias ejus voluntatem, ille quodam modo ministrat tibi, facit voluntatem tuam* [4]. Pour nous apprendre, Chrétiens, que Dieu est un ami sincère, qui n'a rien de réservé pour les siens, et qui, étudiant les desirs de ceux qui le craignent, leur permet d'user de ses biens avec une espèce d'empire: *Voluntatem timentium se faciet.*

Mais encore que cette bonté s'étende généralement sur tous ses amis; c'est-à-dire, sur tous les justes: les paroles de mon texte nous font bien connoître, que ces justes persévérants, ces enfants qui n'ont jamais quitté sa maison, ont un droit tout particulier de disposer des biens paternels; et c'est à ceux-là qu'il dit dans son Évangile ces paroles, avec un sentiment de tendresse extraordinaire et singulier: « Mon fils, vous » avez toujours été avec moi, et tout ce qui est » à moi, est à vous: » *Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt.* Pourquoi me reprochez-vous que je ne vous donne rien? usez vous-même de votre droit, et disposez, comme maître, de tout ce qu'il y a dans ma maison.

C'est donc en vertu de cette innocence, et de cette parole de l'Évangile, que le grand saint François de Paule n'a jamais cru rien d'impossible. Cette sainte familiarité d'un fils, qui sent

[1] *S. Cyprian. Ep. ad Donat.* p. 2. — [2] *S. Aug. Ep.* XLIII, *cap.* I. *tom.* II, *col.* 89. — [3] *Adv. Marc. lib.* II. *n.* 26, 27. — [4] *Exod.* XXXII. 10.

[1] *III. Reg.* XVII. 1. — [2] *Psal.* XXXIX. 8, 9. — [3] *Ps.* CXLIV. 19. — [4] *Enar. in Psal.* CXLIV, n. 23, *tom.* IV, *col.* 1634.

l'amour de son père, lui donnoit la confiance de tout entreprendre : et un prélat de la cour de Rome, que le pape lui avoit envoyé pour l'examiner, lui représentant les difficultés de l'établissement de son ordre si austère, si pénitent, si mortifié, fut ravi en admiration d'entendre dire à notre grand saint, avec une ferveur d'esprit incroyable, que tout est possible quand on aime Dieu, et qu'on s'étudie de lui plaire; et qu'alors les créatures les plus rebelles sont forcées, par une secrète vertu, de faire la volonté de celui qui s'applique à faire celle de son Dieu. Il n'a point été trompé dans son attente : son ordre fleurit dans toute l'Église avec cette constante régularité qu'il avoit si bien établie, et qui se soutient sans relâchement depuis deux cents ans.

Ce n'est pas en cette seule rencontre que Dieu a fait connoître à son serviteur, qu'il écoutoit ses desirs. Tous les peuples où il a passé ont ressenti mille et mille fois des effets considérables de ses prières; et quatre de nos rois successivement lui ont rendu ce glorieux témoignage, que dans leurs affaires très importantes ils n'avoient point trouvé de secours plus prompt, ni de protection plus assurée. Presque toutes les créatures ont senti cette puissance si peu limitée, que Dieu lui donnoit sur ses biens; et je vous raconterois avec joie les miracles presque infinis que Dieu faisoit par son ministère, non seulement dans les grands besoins, mais encore, s'il se peut dire, sans nécessité, n'étoit que ce détail seroit ennuyeux, et apporteroit peu de fruit. Mais comme de tels miracles, qui se font particulièrement hors des grands besoins, sont le sujet le plus ordinaire de la raillerie des incrédules, il faut qu'à l'occasion du grand saint François je tâche aujourd'hui de leur apprendre, par une doctrine solide, à parler plus révérement des œuvres de Dieu. Voici donc ce que j'ai vu dans les saintes lettres, touchant ces sortes de miracles.

Je trouve deux raisons principales, pour lesquelles Dieu étend son bras à des opérations miraculeuses : la première, c'est pour montrer sa grandeur, et convaincre les hommes de sa puissance; la seconde, pour faire voir sa bonté, et combien il est indulgent à ses serviteurs. Or je remarque cette différence dans ces deux espèces de miracles, que lorsque Dieu veut faire un miracle pour montrer seulement sa toute-puissance, il choisit des occasions extraordinaires. Mais quand il veut faire encore sentir sa bonté, il ne néglige pas les occasions les plus communes. Cela vient de la différence de ces deux divins attributs. La toute-puissance semble surmonter de plus grands obstacles; la bonté descend à des soins plus particuliers. L'Écriture nous le fait voir en deux chapitres consécutifs du quatrième livre des Rois. Élisée guérit Naaman le lépreux, capitaine-général de la milice du roi de Syrie, et chef des armées de tout son royaume : voilà une occasion extraordinaire, où Dieu veut montrer son pouvoir aux nations infidèles. « Qu'il vienne à moi, dit Élisée, et qu'il sache que Israël n'est point sans » prophète : » *Veniat ad me, et sciat esse prophetam in Israel* [1]. Mais, au chapitre suivant; comme les enfants des prophètes travailloient sur le bord d'un fleuve, l'un d'eux laisse tomber sa cognée dans l'eau, et aussitôt crie à Élisée : *Heu! heu! heu! Domine mi, et hoc ipsum mutuò acceperant* [2] : « Hélas! cette cognée » n'étoit pas à moi; je l'avois empruntée. » Et encore qu'une rencontre si peu importante semblât ne mériter pas un miracle, néanmoins Dieu, qui se plaît à faire connoître qu'il aime la simplicité de ses serviteurs, et prévient leurs desirs dans les moindres choses, fit nager miraculeusement ce fer sur les eaux, au commandement d'Élisée, et le rendit à celui qui l'avoit perdu. Et d'où vient cela, Chrétiens, si ce n'est que notre grand Dieu, qui n'est pas moins bon que puissant, nous montrant sa toute-puissance dans les entreprises éclatantes, veut bien aussi, quand il lui plaît, montrer dans les moindres la facilité incroyable avec laquelle il s'abandonne à ses serviteurs, pour justifier cette parole : *omnia mea tua sunt?*

Puisque le grand saint François de Paule a été choisi de Dieu en son temps, pour faire éclater en sa personne cette merveilleuse communication qu'il donne de sa puissance à ses bons amis, je ne m'étonne pas, Chrétiens, si les fidèles de Jésus-Christ ont eu tant de confiance en lui durant sa vie, ni si elle dure encore, et a pris de nouvelles forces après sa mort. Je ne m'étonne pas de voir sa mémoire singulièrement honorée par la dévotion publique, son ordre révéré par toute l'Église, et les temples qui portent son nom, et sont consacrés à sa mémoire, fréquentés avec grand concours par tous les fidèles.

Mais ce qui m'étonne, mes Frères, ce que je ne puis vous dissimuler, ce que je voudrois pouvoir dire avec tant de force que les cœurs les plus durs en fussent touchés, c'est lorsqu'il arrive que ces mêmes temples, où la mémoire de François de Paule, où les bons exemples de ses religieux, enfin, pour abréger ce discours, où toutes choses inspirent la dévotion, deviennent le théâtre de l'irrévérence de quelques particuliers

[1] *IV. Reg.* v. 8. — [2] *Ibid.* vi. 5.

audacieux. Je n'accuse pas tout le monde, et je ne doute pas, au contraire, que cette église ne soit fréquentée par des personnes d'une piété très recommandable. Mais qui pourroit souffrir sans douleur, que sa sainteté soit déshonorée par les désordres de ceux qui, ne respectant ni Dieu ni les hommes, la profanent tous les jours par leurs insolences? Que s'il y avoit dans cet auditoire quelques-uns de cette troupe scandaleuse, permettez-moi de leur demander, que leur a fait ce saint lieu qu'ils choisissent pour le profaner par leurs paroles, par leurs actions, par leurs contenances impies; que leur ont fait ces religieux, vrais enfants et imitateurs du grand saint François de Paule; et leur vie a-t-elle mérité, au milieu de tant de travaux que leur fait subir volontairement leur mortification et leur pénitence, qu'on leur ajoute encore cette peine, qui est la seule qui les afflige, de voir mépriser à leurs yeux le maître qu'ils servent?

Mais laissons les hommes mortels, et parlons des intérêts du Sauveur des ames. Que leur a fait Jésus-Christ qu'ils viennent outrager jusque dans son temple? Pendant que le prêtre est saisi de crainte, dans une profonde considération des sacrements dont il est ministre; pendant que le Saint-Esprit descend sur l'autel pour y opérer les sacrés mystères, que les anges les révèrent, que les démons tremblent, que les ames saintes et pieuses de nos frères qui sont décédés attendent leur soulagement des saints sacrifices: ces impies discourent aussi librement, que si tout ce mystère étoit une fable. D'où leur vient cette hardiesse devant Jésus-Christ? est-ce qu'ils ne le connoissent pas, parcequ'il se cache; ou qu'ils le méprisent, parcequ'il se tait? Vive le Seigneur tout-puissant, en la présence duquel je parle: ce Dieu qui se tait maintenant, ne se taira pas toujours; ce Dieu qui se tient maintenant caché, saura bien quelque jour paroître pour leur confusion éternelle. J'ai cru que je ne devois pas quitter cette chaire, sans leur donner ce charitable avertissement. C'est honorer saint François de Paule que de travailler, comme nous pouvons, à purger son église de ces scandaleux; et je les exhorte, en notre Seigneur, de profiter de cette instruction, s'ils ne veulent être regardés comme des profanateurs publics de tous les mystères du christianisme.

Mais après leur avoir parlé je retourne à vous, Chrétiens, qui venez en ce temple pour adorer Dieu, et pour y écouter sa sainte parole. Que vous dirai-je aujourd'hui, et par où conclurai-je ce dernier discours? Ce sera par ces beaux mots de l'apôtre: *Deus autem spei repleat vos gaudio et pace in credendo, ut abundetis in spe et virtute Spiritûs sancti*[1]: « Que le Dieu de mon » espérance vous remplisse de joie et de paix, en » croyant à la parole de son Evangile; afin que » vous abondiez en espérance, et en la vertu du » Saint-Esprit. » C'est l'adieu que j'ai à vous dire: nos remercîments sont des vœux; nos adieux, des instructions et des prières. Que ce grand Dieu de notre espérance, pour vous récompenser de l'attention que vous avez donnée à son Evangile, vous fasse la grace d'en profiter. C'est ce que je demande pour vous: demandez pour moi réciproquement, que je puisse tous les jours apprendre à traiter saintement et fidèlement la parole de vérité; que non seulement je la traite, mais que je m'en nourrisse et que j'en vive. Je vous quitte avec ce mot; et ce ne sera pas néanmoins sans vous avoir desiré à tous, dans toute l'étendue de mon cœur, la félicité éternelle, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen.*

DEUXIÈME PANÉGYRIQUE
DE
SAINT FRANÇOIS DE PAULE,
PRÊCHÉ A METZ.

Combien la pénitence est nécessaire à tous les chrétiens; quelle en doit être l'étendue. Avec quel courage saint François l'a pratiquée. Sa conduite admirable à la cour de Louis XI. Comment l'amour divin étoit-il le principe de la joie qu'il ressentoit parmi ses grandes austérités. Efficace de cet amour dans nos cœurs. Exhortation à la pénitence, pour honorer dignement les saints.

Charitas Christi urget nos.
La charité de Jésus-Christ nous presse. *II. Cor.* v. 14.

Rendons cet honneur à l'humilité, qu'elle est seule digne de louange. La louange en cela est contraire aux autres choses que nous estimons, qu'elle perd son prix étant recherchée, et que sa valeur s'augmente quand on la méprise. Encore que les philosophes fussent des animaux de gloire, comme les appelle Tertullien[2], *Philosophus animal gloriæ*, ils ont reconnu la vérité de ce que je viens de vous dire; et voici la raison qu'ils en ont rendue: c'est que la gloire n'a point de corps, sinon en tant qu'elle est attachée à la vertu dont elle n'est qu'une dépendance. C'est pourquoi, disoient-ils, il faut diriger ses intentions à la vertu seule: la gloire, comme un de ses apanages, la doit suivre sans qu'on y pense. Mais la religion chrétienne élève bien plus haut nos pensées: elle

[1] *Rom.* xv, 13. — [2] *De animâ*, n. 1.

nous apprend que Dieu est le seul qui a de la majesté et de la gloire, et par conséquent que c'est à lui seul de la distribuer, ainsi qu'il lui plaît, à ses créatures, selon qu'elles s'approchent de lui. Or, encore que Dieu soit très haut, il est néanmoins inaccessible aux ames qui veulent trop s'élever, et on ne l'approche qu'en s'abaissant ; de sorte que la gloire n'est qu'une ombre et un fantôme, si elle n'est soutenue par le fondement de l'humilité, qui attire les louanges en les rejetant. De là vient que l'Église dit aujourd'hui dans la collecte de saint François : « O Dieu, qui êtes la » gloire des humbles : » *Deus, humilium celsitudo.* C'est à cette gloire solide qu'il faut porter notre ambition.

Monseigneur, la gloire du monde vous doit être devenue en quelque façon méprisable par votre propre abondance. Certes, notre histoire ne se taira pas de vos fameuses expéditions ; et la postérité la plus éloignée ne pourra lire sans étonnement toutes les merveilles de votre vie. Les peuples, que vous conservez, ne perdront jamais la mémoire d'une si heureuse protection ; ils diront à leurs descendants jusqu'aux dernières générations, que sous le grand maréchal de Schomberg, dans le déréglement des affaires, et au milieu de la licence des armes, ils ont commencé à jouir du calme et de la douceur de la paix.

Madame, votre piété, votre sage conduite, votre charité si sincère et vos autres généreuses inclinations auront aussi leur part dans cet applaudissement général de toutes les conditions et de tous les âges ; mais je ne craindrai pas de vous dire que cette gloire est bien peu de chose, si vous ne l'appuyez sur l'humilité.

Viendra, viendra le temps, Monseigneur, que non seulement les histoires, et les marbres, et les trophées, mais encore les villes, et les forteresses, et les peuples et les nations seront consumées par le même feu ; et alors toute la gloire des hommes s'évanouira en fumée, si elle n'est défendue de l'embrasement général par l'humilité chrétienne. Alors le Sauveur Jésus descendra en sa majesté ; et assemblant le ciel et la terre pour faire l'éloge de ses serviteurs, dans une telle multitude il ne choisira, Chrétiens, ni les César, ni les Alexandre ; il mettra en une place éminente les plus humbles, les plus inconnus. Parceque le pauvre François de Paule s'est humilié en ce monde, sa vertu sera honorée d'un panégyrique éternel, de la propre bouche du Fils de Dieu. C'est ce qui m'encourage, mes Frères, à célébrer aujourd'hui ses louanges à la gloire de notre grand Dieu, et pour l'édification de nos ames. Bien que sa vertu soit couronnée dans le ciel ; comme elle a été exercée sur la terre, il est juste qu'elle y reçoive les éloges qui lui sont dus. Pour cela implorons la grace de Dieu, par l'entremise de celle qui a été l'exemplaire des humbles, et qui fut élevée à la dignité la plus haute, en même temps qu'elle s'abaissa par les paroles les plus soumises, après que l'ange l'eut saluée en ces termes : *Ave, Maria.*

Si nous avons jamais bien compris ce que nous devenons par la grace du saint baptême, et par la profession du christianisme, nous devons avoir entendu que nous sommes des hommes nouveaux et de nouvelles créatures en notre Seigneur Jésus-Christ. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul nous exhorte de nous renouveler en notre ame, et de ne marcher plus selon le vieil homme ; mais en la nouveauté de l'Esprit de Dieu [1]. De là vient que le sauveur Jésus nous est donné comme un nouvel homme, et comme un nouvel Adam, ainsi que l'appelle le même saint Paul [2] ; et c'est lui qui, selon la volonté de son Père, est venu dans la plénitude des temps, afin de nous réformer selon les premières idées de cet excellent Ouvrier, qui, dans l'origine des choses, nous avoit faits à sa ressemblance. Par conséquent, comme le Fils de Dieu est lui-même le nouvel homme, personne ne peut espérer de participer à ses graces, s'il n'est renouvelé à l'exemple de notre Seigneur, qui nous est proposé comme l'auteur de notre salut, et comme le modèle de notre vie.

Mais d'autant qu'il étoit impossible que cette nouveauté admirable se fît en nous par nos propres forces, Dieu nous a donné l'Esprit de son Fils, ainsi que parle l'apôtre : *Misit Deus Spiritum Filii sui* [3] ; et c'est cet Esprit tout-puissant qui venant habiter dans nos ames, les change et les renouvelle ; formant en nous les traits naturels et une vive image de notre Seigneur Jésus-Christ, sur lequel nous devons être moulés. Pour cela il exerce en nos cœurs deux excellentes opérations, qu'il est nécessaire que vous entendiez ; parceque c'est sur cette doctrine que tout ce discours doit être fondé.

Considérez donc, Chrétiens, que l'homme, dans sa véritable constitution, ne pouvant avoir d'autre appui que Dieu, ne pouvoit se retirer aussi de lui, qu'il ne fît une chute effroyable ; et encore que, par cette chute, il ait été précipité audessous de toutes les créatures ; toutefois, dit saint Augustin [4], il tomba premièrement sur soi-même ; *Primùm incidit in seipsum.* Que veut dire ce grand personnage, que l'homme tomba sur soi-même ? Tombant sur une chose qui lui

[1] *Ephes.* IV. 22 *et seq.* — [2] *I. Cor.* XV. 45. — [3] *Galat.* IV. 6. — [4] *De Trinit. lib.* XII, *cap.* XI, *n.* 16, *tom.* VIII, *col.* 920.

est si proche et si chère, il semble que la chute n'en soit pas extrêmement dangereuse ; et néanmoins cet incomparable docteur prétend par là nous représenter une grande extrémité de misère. Pénétrons sa pensée, et disons que l'homme, par ce moyen, devenu amoureux de soi-même, s'est jeté dans un abîme de maux, courant aveuglément après ses desirs, et consumant ses forces après une vaine idole de félicité, qu'il s'est figurée à sa fantaisie.

Hé, Fidèles, qu'est-il nécessaire d'employer ici beaucoup de paroles, pour vous faire voir que c'est l'amour-propre qui fait toutes nos actions ! N'est-ce pas cet amour flatteur qui nous cache nos défauts à nous-mêmes, et qui ne nous montre les choses que par l'endroit agréable ? Il ne nous abandonne pas un moment : et de même que si vous rompez un miroir, votre visage semble en quelque sorte se multiplier dans toutes les parties de cette glace cassée ; cependant c'est toujours le même visage : ainsi, quoique notre ame s'étende et se partage en beaucoup d'inclinations différentes, l'amour-propre y paroît partout. Étant la racine de toutes nos passions, il fait couler dans toutes les branches ses vaines mais douces complaisances : si bien que l'homme, s'arrêtant en soi-même, ne peut plus s'élever à son Créateur. Et qui ne voit ici un désordre tout manifeste ?

Car Dieu étant notre fin dernière; en cette qualité, notre cœur lui doit son premier tribut : et ne savez-vous pas que le tribut du cœur c'est l'amour? Ainsi nous attribuons à nous-mêmes les droits qui n'appartiennent qu'à Dieu; nous nous faisons notre fin dernière; nous ne songeons qu'à nous plaire en toutes choses, même au préjudice de la loi divine; et par divers degrés nous venons à ce maudit amour qui règne dans les enfants du siècle, et que saint Augustin définit en ces termes : *Amor sui usque ad contemptum Dei*[1] : « L'amour de soi-même qui » passe jusqu'au mépris de Dieu. » C'est contre cet amour criminel que le Fils de Dieu s'élève dans son Évangile, le condamnant à jamais par cette irrévocable sentence : « Qui aime son » ame, la perd; et qui l'abandonne, la sauve : » *Qui amat animam suam, perdet eam ; et qui odit animam suam, custodit eam*[2]. Voyant que c'est l'amour-propre qui est cause de tous nos crimes, il avertit tous ceux qui veulent se ranger sous sa discipline, que, s'ils ne se haïssent eux-mêmes, il ne les peut recevoir en sa compagnie : « Celui qui ne veut pas renoncer à soi-» même pour l'amour de moi, n'est pas digne de « moi[1]. » De cette sorte, il nous arrache à nous-mêmes par une espèce de violence; et déclarant la guerre à cet amour-propre qui s'élève en nous au mépris de Dieu, comme disoit tout-à-l'heure le saint évêque Augustin, il fait succéder en sa place l'amour de Dieu jusqu'au mépris de nous-mêmes : *Amor Dei usque ad contemptum sui*, dit le même saint Augustin[2].

Par là vous voyez, Chrétiens, les deux opérations de Dieu. Car, pour nous faire la guerre à nous-mêmes, ne faut-il pas qu'il y ait en nous quelque autre chose que nous? Et comment irons-nous à Dieu, si son Saint-Esprit ne nous y élève? Par conséquent il est nécessaire que cet Esprit tout-puissant lève le charme de l'amour-propre, et nous détrompe de ses illusions ; et puis que faisant paroître à nos yeux un rayon de cette ravissante beauté, qui seule est capable de satisfaire la vaste capacité de nos ames, il embrase nos cœurs des flammes de sa charité, en telle sorte que l'homme, pressé auparavant de l'amour qu'il avoit pour soi-même, puisse dire avec l'apôtre saint-Paul : « La charité de Jésus-Christ nous » presse : » *Charitas Christi urget nos.* Elle nous presse, nous incitant contre nous ; elle nous presse, nous portant au-dessus de nous; elle nous presse, nous détachant de nous-mêmes; elle nous presse, nous unissant à Dieu ; elle nous presse, non moins par les mouvements d'une sainte haine, que par les doux transport d'une bienheureuse dilection : *Charitas Christi urget nos.*

Voilà, mes Frères, voilà ce que le Saint-Esprit opère en nos cœurs, et voilà le précis de la vie de l'incomparable François de Paule. Vous le verrez, ce grand personnage, vous le verrez avec un visage toujours riant, et toujours sévère. Il est toujours en guerre, et toujours en paix : toujours en guerre contre soi-même, par les austérités de la pénitence ; toujours en paix avec Dieu, par les embrasements de la charité. Il épure la charité par la pénitence ; il sanctifie la pénitence par la charité. Il considère son corps comme sa prison, et son Dieu comme sa délivrance. D'une main, il rompt ses liens ; et de l'autre, il s'attache à l'objet qui lui donne la liberté. Sa vie est un sacrifice continuel. Il détruit sa chair par la pénitence, il l'offre et la consacre par la charité. Mais pourquoi vous tenir si long-temps dans l'attente d'un si beau spectacle? Fidèles, regardez ce combat : vous verrez l'admirable François de Paule combattant l'amour-propre par l'amour de Dieu. Ce vieillard que vous voyez, c'est le plus zélé ennemi de soi-même ; mais c'est aussi l'homme le plus passionné pour la gloire de son Créateur : c'est le sujet de tout ce discours.

[1] *De Civ. Dei, lib.* XIV. *cap.* XXVIII, *tom.* VII. *col.* 378. — [2] *Joan.* XII. 25.

[1] *Matth.* X. 38. — [2] *S. Aug. loco mox cit.*

PREMIER POINT.

Si dans cette première partie je vous annonce une doctrine sévère, si je ne vous prêche autre chose que les rigueurs de la pénitence; Fidèles, ne vous en étonnez pas. On ne peut louer un grand politique, qu'on ne parle de ses bons conseils; ni faire l'éloge d'un capitaine fameux, sans rapporter ses conquêtes. Partant, que les chrétiens délicats, qui aiment qu'on les flatte par une doctrine lâche et complaisante, n'entendent pas les louanges du grave et austère François de Paule. Jamais homme n'a mieux compris ce que nous enseigne saint Augustin [1], après les divines Écritures, que la vie chrétienne est une pénitence continuelle. Certes, dans le bienheureux état de la justice originelle, ces mots fâcheux de mortification et de pénitence n'étoient pas encore en usage, et n'avoient point d'accès dans un lieu si agréable et si innocent. L'homme alors, tout occupé des louanges de son Dieu, ne connoissoit pas les gémissements : *Non gemebat, sed laudabat* [2]. Mais depuis que, par son orgueil, il eut mérité que Dieu le chassât de ce paradis de délices; depuis que cet ange vengeur, avec son épée foudroyante, fut établi à ses portes pour lui en empêcher les approches, que de pleurs et que de regrets! Depuis ce temps-là, Chrétiens, la vie humaine a été condamnée à des gémissements éternels. Race maudite et infortunée d'un misérable proscrit, nous n'avons plus à espérer de salut, si nous ne fléchissons par nos larmes celui que nous avons irrité contre nous; et parceque les pleurs ne s'accordent pas avec les plaisirs, il faut nécessairement que nous confessions que nous sommes nés pour la pénitence. C'est ce que dit le grave Tertullien, dans le traité si saint et si orthodoxe qu'il a fait de cette matière [3]. « Pécheur que je suis, » dit ce grand personnage, et né seulement pour » la pénitence, » *Peccator omnium notarum cùm sim, nec ulli rei nisi pœnitentiæ natus,* « comment est-ce que je m'en tairai, puisqu'A- » dam même, le premier auteur et de notre vie » et de notre crime, restitué en son paradis par » la pénitence, ne cesse de la publier : » *super illâ tacere non possum, quam ipse quoque, et stirpis humanæ et offensæ in Deum princeps Adam, exomologesi restitutus in paradisum suum, non tacet!*

C'est pourquoi le Fils de Dieu, venant sur la terre afin de porter nos péchés, s'est dévoué à la pénitence; et l'ayant consommée par sa mort, il nous a laissé la même pratique : et c'est à quoi nous nous obligeons très étroitement par le saint baptême. Le baptême, n'en doutez pas, est un sacrement de pénitence, parceque c'est un sacrement de mort et de sépulture. L'apôtre ne dit-il pas aux Romains, qu'autant que nous sommes de baptisés, nous sommes baptisés en la mort de Jésus, et que nous sommes ensevelis avec lui? *In morte Christi baptizati estis, consepulti ei per baptismum* [1]. N'est-ce pas ce que nos pères représentoient par cette mystérieuse manière d'administrer le baptême? On plongeoit les hommes tout entiers, et on les ensevelissoit sous les eaux. Et comme les fidèles les voyoient se noyer, pour ainsi dire, dans les ondes de ce bain salutaire, ils se les représentoient tout changés en un moment par la vertu du Saint-Esprit, dont ces eaux étoient animées; comme si, sortant de ce monde en même temps qu'ils disparoissoient à leur vue, ils fussent allés mourir et s'ensevelir avec le Sauveur, selon la parole du saint apôtre : *consepulti ei per baptismum.* Rendez-vous capables, mes Frères, de ces anciens sentiments de l'Église, et ne vous étonnez pas si l'on vous parle souvent de vous mortifier; puisque le sacrement par lequel vous êtes entrés dans l'Église vous a initiés tout ensemble, et à la religion chrétienne, et à une vie pénitente.

Mais puisque nous sommes sur cette matière, et d'ailleurs que la Providence divine semble avoir suscité saint François de Paule, afin de renouveler en son siècle l'esprit de pénitence, presque entièrement éteint par la mollesse des hommes : il sera, ce me semble, à propos, avant que de vous raconter ses austérités, de vous dire en peu de mots les raisons qui peuvent l'avoir obligé à une manière de vivre si laborieuse; et tout ensemble de vous faire voir qu'un chrétien est un pénitent, qui ne doit point donner d'autres bornes à ses mortifications, que celles qui termineront le cours de sa vie. En voici la raison solide, que je tire de saint Augustin dans une excellente homélie qu'il a faite de la pénitence [2]. Il y a deux sortes de chrétiens : les uns ont perdu la candeur de l'innocence baptismale, et les autres l'ont conservée; quoiqu'à notre grande honte, le nombre de ces derniers soit si petit dans le monde, qu'à peine doivent-ils être comptés. Or les uns et les autres sont obligés à la pénitence jusqu'au dernier soupir; et partant, la vie chrétienne est une pénitence continuelle.

Car, pour nous autres misérables pécheurs, qui nous sommes dépouillés de Jésus-Christ dont nous avions été revêtus par le saint baptême, et qui, nonobstant tant de confessions réitérées, retournons toujours à nos mêmes crimes, quel-

[1] *Serm.* CCCLI, n. 3. *tom.* V, *col.* 1552. — [2] *S. Aug. in Ps.* XXIX, *enar.* II, *n.* 18. *tom.* IV, *col.* 141. — [3] *De Pœnit.* n. 12.

[1] *Rom.* VI. 3. 4. — [2] *Serm.* CCCLI, *n.* 3 *et seq. tom.* V, *c.* 1552.

les larmes assez amères et quelles douleurs assez véhémentes peuvent égaler notre ingratitude? N'avons-nous pas juste sujet de craindre que la bonté de Dieu, si indignement méprisée, ne se tourne en une fureur implacable? Que si sa juste vengeance est si grande contre les Gentils, qui ne sont jamais entrés dans son alliance, sa colère ne sera-t-elle pas d'autant plus redoutable pour nous, qu'il est plus sensible à un père d'avoir des enfants perfides, que d'avoir de mauvais serviteurs? Donc, si la justice divine est si fort enflammée contre nous; puisqu'il est impossible que nous lui puissions résister, que reste-t-il à faire autre chose sinon de prendre son parti contre nous-mêmes, et de venger par nos propres mains les mystères de Jésus violés, et son sang profané, et son Saint-Esprit affligé, comme parlent les Écritures[1], et sa majesté offensée? c'est ainsi, c'est ainsi, Chrétiens, que, prenant contre nous le parti de la justice divine, nous obligerons sa miséricorde à prendre notre parti contre sa justice. Plus nous déplorerons la misère où nous sommes tombés, plus nous nous rapprocherons du bien que nous avons perdu: Dieu recevra en pitié le sacrifice du cœur contrit, que nous lui offrirons pour la satisfaction de nos crimes; et sans considérer que les peines que nous nous imposons ne sont pas une vengeance proportionnée, ce bon père regardera seulement qu'elle est volontaire. Ne cessons donc jamais de répandre des larmes si fructueuses: frustrons l'attente du diable par la persévérance de notre douleur, qui étant subrogée en la place d'un tourment d'une éternelle durée, doit imiter en quelque sorte son intolérable perpétuité en s'étendant du moins jusqu'à notre dernière agonie.

Mais s'il y avoit quelqu'un dans le monde, qui eût conservé jusqu'à cette heure la grace du saint baptême; ô Dieu, le rare trésor pour l'Église! Toutefois, qu'il ne pense pas qu'il soit exempt pour cela de la loi indispensable de la pénitence. Qui ne trembleroit pas, Chrétiens, en entendant les gémissements des ames les plus innocentes? Plus les saints s'avancent dans la vertu, plus ils déplorent leurs déréglements, non par une humilité contrefaite, mais par un sentiment véritable de leurs propres infirmités. En voulez-vous savoir la raison? Voici celle de saint Augustin, prise des Écritures divines; c'est que nous avons un ennemi domestique avec lequel si nous sommes en paix, nous ne sommes point en paix avec Dieu. Et par combien d'expériences sensibles pourrois-je vous faire voir que, depuis notre première enfance jusqu'à la fin de nos jours, nous avons en nous-mêmes certaines passions malfaisantes, et une inclination au mal, que l'apôtre appelle la convoitise[1], qui ne nous donne aucun relâche? Il est vrai que les saints la surmontent: mais bien qu'elle soit surmontée, elle ne laisse par de combattre. Dans un combat si long, si opiniâtre, l'ennemi nous attaquant de si près; si nous donnons des coups, nous en recevons: *Percutimus et percutimur*, dit saint Augustin[2]: « En blessant, nous sommes blessés; » et encore que dans les saints ces blessures soient légères, et que chacune en particulier n'ait pas assez de malignité pour leur faire perdre la vie, elles les accableroient par leur multitude, s'ils n'y remédioient par la pénitence.

Ha! quel déplaisir à une ame vraiment touchée de l'amour de Dieu, de sentir tant de répugnance à faire ce qu'elle aime le mieux! combien répand-elle de larmes, agitée en elle-même de tant de diverses affections qui la sépareroient de son Dieu, si elle se laissoit emporter à leur violence! C'est ce qui afflige les saints: de là leurs plaintes et leurs pénitences; de là cette sainte haine qu'ils ont pour eux-mêmes; de là cette guerre cruelle et innocente qu'ils se déclarent. Imaginez-vous, Chrétiens, qu'un traître ou un envieux tâche de vous animer par de faux rapports contre vos amis les plus affidés. Combien souffrez-vous de contrainte, lorsque vous êtes en sa compagnie! Avec quels yeux le regardez-vous, ce perfide, ce déloyal, qui veut vous ravir ce que vous avez de plus cher! Et quels sont donc les transports des amis de Dieu, sentant l'amour-propre en eux-mêmes qui, par toutes sortes de flatteries, les sollicite de rompre avec Dieu! Cette seule pensée leur fait horreur. C'est elle qui les arme contre leur propre chair: ils deviennent inventifs à se tourmenter.

Regardez, Fidèles, regardez le grand et l'incomparable François de Paule. O Dieu éternel! que dirai-je, et par où entrerai-je dans l'éloge de sa pénitence? qu'admirerai-je le plus, ou qu'il l'ait si tôt commencée, ou qu'il l'ait fait durer si long-temps avec une pareille vigueur? Sa tendre enfance l'a vue nuitre, sa vieillesse la plus décrépite ne l'a jamais vue relâchée. Par l'une de ces entreprises, il a imité Jean-Baptiste; et par l'autre il a égalé les Paul, les Antoine, les Hilarion.

Ce vieillard vénérable, que vous voyez marcher avec une contenance si grave et si simple, soutenant d'un bâton ses membres cassés; il y a soixante et dix-neuf ans qu'il fait une pénitence sévère. Dans sa treizième année il quitta la mai-

[1] *Heb.* x. 29.

[1] *Rom.* VII. 8. — *Serm.* CCCLI, *n.* 6, *tom.* V, *col.* 1558.

son paternelle ; il se jetta dès lors dans la solitude, il embrassa dès lors les austérités. A quatre-vingt-onze ans, ni les veilles, ni les fatigues, ni l'extrême caducité ne lui ont pu encore faire modérer l'étroite sévérité de sa vie, que Dieu n'a étendue si long-temps, qu'afin de nous faire voir une persévérance incroyable. Il fait un carême éternel ; et durant ce carême, il semble qu'il ne se nourrisse que d'oraisons et de jeûnes. Un peu de pain est sa nourriture, de l'eau toute pure étanche sa soif : à ses jours de réjouissance, il y ajoute quelque légume ; voilà les ragoûts de François de Paule. En santé et en maladie, tel est son régime de vie ; et dans une vie si austère, il est plus content que les rois. Il dit qu'il importe peu de quoi on sustente ce corps mortel, que la foi change la nature des choses, que Dieu donne telle vertu qu'il lui plaît aux nourritures que nous prenons, et que pour ceux qui mettent leur espérance en lui seul tout est bon, tout est salutaire : et c'est pour confondre ceux qui, voulant se dispenser de la mortification commune, se figurent de vaines appréhensions, afin de les faire servir d'excuse à leur délicatesse affectée.

Que vous dirai-je ici de l'austérité de son jeûne ? Il ne songe à prendre sa réfection, que lorsqu'il sent que la nuit approche. Après avoir vaqué tout le jour au service de son Créateur, il croit avoir quelque droit de penser à l'infirmité de la nature. Il traite son corps comme un mercenaire à qui il donne son pain. De peur de manger pour le plaisir, il attend la dernière nécessité : par une nourriture modique il se prépare à un sommeil léger, louant la munificence divine de ce qu'elle le sustente de peu.

Qu'est-il nécessaire de vous raconter ses autres austérités ? Sa vie est égale partout ; toutes les parties en sont réglées par la discipline de la pénitence. Demandez-lui la raison d'une telle sévérité, il vous répondra avec l'épître saint Paul [1] : « Ne pensez pas, mes frères, que je travaille en » vain : » *Sic curro, non quasi in incertum.* Et que faites-vous donc, grand François de Paule ? Ha ! dit-il, « je châtie mon corps : » *Castigo corpus meum.* O le soin inutile ! diront les fois ameteurs du siècle. Mais par ce moyen, dit saint Paul, et après lui notre saint, par ce moyen, « je réduis en servitude ma chair : » *In servitutem corpus meum redigo.* Et pourquoi se donner tant de peines ? « C'est de peur, dit-il, » qu'après avoir enseigné les autres, moi-même » je ne sois réprouvé : » *ne fortè cùm aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar.* Je me perdrois par l'amour de moi-même ; par la haine de moi-même je me veux sauver : je ne prends pas ce que le monde appelle commodités, de peur que par un chemin si glissant je ne tombe insensiblement dans les voluptés. Puisque l'amour-propre me presse si fort, je veux me roidir au contraire : pressé plus vivement par la charité de Jésus-Christ, de crainte de m'aimer trop je me persécute.

C'est ainsi que nos pères ont été nourris. L'Église dès son berceau a eu des persécuteurs ; et plusieurs siècles se sont passés, pendant lesquels les puissances du monde faisoient, pour ainsi dire, continuellement rejaillir sur elle le sang de ses propres enfants. Dieu le vouloit élever de la sorte, dans les hasards et dans les combats, et parmi de durs exercices, de peur qu'efféminée par l'amour des plaisirs de la terre, elle n'eût pas le courage assez ferme, ni digne des grandeurs auxquelles elle étoit appelée. Sectateurs d'une doctrine établie par tant de supplices ; s'il étoit coulé en nos veines une goutte du sang de nos braves et invincibles ancêtres, nous ne soupirerions pas, comme nous faisons, après ces molles délices qui énervent la vigueur de notre foi, et font tomber par terre cette première générosité du christianisme.

Quelle est ici votre pensée, Chrétiens ? Vous dites que ces maximes sont extrêmement rigoureuses. Elles ne m'étonnent pas moins que vous : toutefois je ne puis vous dissimuler qu'elles sont extrêmement chrétiennes. Jésus notre Sauveur, dont nous faisons gloire d'être les disciples, après nous les avoir annoncées les a confirmées par sa mort, et nous les a laissées par son Testament. Regardez-le au jardin des Olives, c'est une pieuse remarque de saint Augustin ; toutes les parties de son corps furent teintes par cette mystérieuse sueur. « Que veut dire cela, dit » saint Augustin [1] ? C'est qu'il avoit dessein de » nous faire voir que l'Église, qui est son corps, » devoit de toutes parts dégoutter de sang : » *Quid ostendebat, quando per corpus orantis globi sanguinis destillabant, nisi quia corpus ejus, quod est Ecclesia, martyrum sanguine jam fluebat ?*

Vous me direz peut-être, que les persécutions sont cessées. Il est vrai, les persécutions sont cessées ; mais les martyres ne sont pas cessés. Le martyre de la pénitence est inséparable de la sainte Église. Ce martyre, à la vérité, n'a pas un appareil si terrible ; mais ce qui semble lui manquer du côté de la violence, il le récompense par la durée. Pendant toute l'étendue des siècles, il faut que l'Église dégoutte de sang ; si ce n'est du sang que répand la tyran-

[1] *I. Cor.* IX. 26, 27.

[1] *Enar. in Psal.* LXXXV. *n.* 1, *tom.* IV, *col.* 902.

nie, c'est du sang que verse la pénitence. « Les » larmes, selon la pensée de saint Augustin [1], » sont le sang le plus pur de l'ame : » *Sanguis animæ per lacrymas profluat.* C'est ce sang qu'épanche la pénitence. Et pourquoi ne comparerai-je pas la pénitence au martyre? Autant que les saints retranchent de manvais desirs, ne se font-ils pas autant de salutaires blessures? En déracinant l'amour-propre ils arrachent comme un membre du cœur, selon le précepte de l'Évangile. Car l'amour-propre ne tient pas moins au cœur, que les membres tiennent au corps ; c'est le vrai sens de cette parole : « Si votre main » droite vous scandalise, coupez, tranchez, dit » le Fils de Dieu : » *Abscide illam* [2]. C'est-à-dire, si nous l'entendons, qu'il faut porter le couteau jusqu'au cœur, jusqu'aux plus intimes inclinations. L'apôtre a prononcé pour tous les hommes et pour tous les temps : que « tous » ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-» Christ, souffriront persécution : » *Omnes qui piè volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur* [3]. Ainsi, au défaut des tyrans, les saints se persécutent eux-mêmes ; tant il est nécessaire que l'Église souffre. Une haine injuste et cruelle animoit les empereurs contre les gens de bien : une sainte haine anime les gens de bien contre eux-mêmes.

O nouveau genre de martyre, où le martyr patient et le persécuteur sont également agréables ; où Dieu, d'une même main, soutient celui qui souffre, et couronne celui qui persécute! c'est le martyre de saint François, c'est où il a paru invincible ; et quoique vous l'ayez déja vu dans ce que je vous ai rapporté de sa vie, il faut encore ajouter un trait au tableau que j'ai commencé de sa pénitence, et puis nous passerons à sa charité.

Je dis donc qu'il y a deux choses qui composent la pénitence : la mortification du corps et l'abaissement de l'esprit. Car la pénitence, comme je l'ai touché au commencement de ce discours, est un sacrifice de tout l'homme, qui, se jugeant digne du dernier supplice, se détruit en quelque façon devant Dieu. Par conséquent il est nécessaire, afin que le sacrifice soit plein et entier, de dompter et l'esprit et le corps ; le corps par les mortifications, et l'esprit par l'humilité. Et d'autant que le sacrifice est plus agréable, lorsque la victime est plus noble ; il ne faut point douter que ce ne soit une action sans comparaison plus excellente, d'humilier son esprit devant Dieu, que de châtier son corps pour l'amour de lui : de sorte que l'humilité est la partie la plus essentielle de la pénitence chrétienne. C'est pourquoi le docte Tertullien donne cette belle définition à la pénitence : « La péni-» tence, dit-il [4], c'est la science d'humilier » l'homme : » *Prosternendi et humilificandi hominis disciplina.* D'où passant plus outre, je dis que si la vie chrétienne est une pénitence continuelle, ainsi que nous l'avons établi par la doctrine de saint Augustin ; ce qui fait le vrai pénitent, c'est ce qui fait le vrai chrétien : et partant, c'est en l'humilité que consiste la souveraine perfection du christianisme.

Ainsi ne vous persuadez pas avoir vu toute la pénitence de François de Paule, quand je vous ai fait contempler ses austérités : je ne vous ai encore montré que l'écorce. Tout sec et exténué qu'il est en son corps par les jeûnes et par les veilles, il est encore plus mortifié en esprit. Son ame est en quelque sorte plus exténuée ; elle est entièrement vide de ces vaines pensées qui nous enflent. Dans une pureté angélique, dans une vertu si constante, si consommée, il se compte pour un serviteur inutile, il s'estime le moindre de tous ses frères. Le souverain-pontife lui parle de le faire prêtre : François de Paule est effrayé du seul nom de prêtre : Ha ! faire prêtre un pécheur comme moi! Cette proposition le fait trembler jusqu'au fond de l'ame. O confusion de notre siècle! des hommes tout sensuels comme nous, se présentent audacieusement à ce redoutable ministère, dont le seul nom épouvante cet ange terrestre! Pour les honneurs du siècle, jamais homme les a-t-il plus méprisés ? Il ne peut seulement comprendre pour quelle raison on les nomme honneurs. O Dieu! quel coup de tonnerre fut-ce pour lui, lorsqu'on lui apporta la nouvelle que le roi Louis XI le vouloit avoir à sa cour; que le pape lui ordonnoit d'y aller, et auparavant de passer à Rome! Combien regretta-t-il la douce retraite de sa solitude, et la bienheureuse obscurité de sa vie! Et pourquoi, disoit-il, pourquoi faut-il que ce pauvre ermite soit connu des grands de la terre? Hé! dans quel coin pourrai-je dorénavant me cacher, puisque dans les déserts même de la Calabre je suis connu par un roi de France?

C'est ici, Chrétiens, où je vous prie de vous rendre attentifs à ce que va faire François de Paule : voici le plus grand miracle de ce saint homme. Certes, je ne m'étonne plus qu'il ait tant de fois passé au milieu des flammes sans en avoir été offensé ; ni de ce que domptant la fureur de ce terrible détroit de Sicile, fameux par tant de naufrages, il ait trouvé sur son seul man-

[1] *Serm.* CCCLI. *n.* 7. *tom.* V. *col.* 1556. — [2] *Marc.* IX. 42. — [3] *II. Tim.* III. 12.

[4] *De Pœnit.* n. 9.

teau, l'assurance que les plus adroits nautonniers ne pouvoient trouver dans leurs grands navires. La cour, qu'il a surmontée, a des flammes plus dévorantes, elle a des écueils plus dangereux; et bien que les inventions hardies de l'expression poétique n'aient pu nous représenter la mer de Sicile, si horrible que la nature l'a faite, la cour a des vagues plus furieuses, des abîmes plus creux, et des tempêtes plus redoutables. Comme c'est de la cour que dépendent toutes les affaires, et que c'est aussi là qu'elles aboutissent, l'ennemi du genre humain y jette tous ses appâts, y étale toute sa pompe. Là est l'empire de l'intérêt; là est le théâtre des passions; là elles se montrent les plus violentes; là elles sont les plus déguisées. Voici donc François de Paule dans un nouveau monde. Il regarde ce mouvement, ces révolutions, cet empressement éternel, et uniquement pour des biens périssables, et pour une fortune qui n'a rien de plus assuré que sa décadence; il croit que Dieu ne l'a amené en ce lieu, que pour connoître mieux jusqu'où se peut porter la folie des hommes.

A Rome, le pape lui rend des honneurs extraordinaires; tous les cardinaux le visitent. En France, trois grands rois le caressent; et après cela, je vous laisse à penser si tout le monde lui applaudit. A peine peut-il comprendre pourquoi on le respecte si fort. Il ne s'élève point parmi des faveurs si inespérées; c'est toujours le même homme, toujours humble, toujours soumis. Il parle aux grands et aux petits avec la même franchise, avec la même liberté: il traite avec tous indifféremment, par des discours simples, mais bien sensés, qui ne tendent qu'à la gloire de Dieu, et au salut de leurs ames. O personnage vraiment admirable! Doux attraits de la cour, combien avez-vous corrompu d'innocents? ceux qui vous ont goûtés ne peuvent presque goûter autre chose. Combien avons-nous vu de personnes, je dis même des personnes pieuses, qui se laissoient comme entraîner à la cour, sans dessein de s'y engager? Oh non, ils se donneront bien de garde de se laisser ainsi captiver. Enfin l'occasion s'est présentée belle, le moment fatal est venu, la vague les a poussés, et les a emportés ainsi que les autres. Ils n'étoient venus, disoient-ils, que pour être spectateurs de la comédie; à la fin, à force de la regarder, ils en ont trouvé l'intrigue si belle, qu'ils ont voulu jouer leur personnage. La piété même s'y glisse, souvent elle ouvre des entrées favorables; et après que l'on a bu de cette eau, tout le monde le dit, les histoires le publient, l'ame est toute changée par une espèce d'enchantement: c'est un breuvage charmé, qui enivre les plus sobres.

Cependant l'incomparable François de Paule est solitaire jusque dans la cour: rien ne l'ébranle, rien ne l'émeut; il ne demande rien, il ne s'empresse de rien, non pas même pour l'établissement de son ordre; il s'en remet à la Providence. Pour lui, il ne fait que ce qu'il a à faire, d'instruire ceux que Dieu lui envoie, et d'édifier l'Église par ses bons exemples. Je pense que je ne dirai rien qui soit éloigné de la vérité, si je dis que la cour de Louis XI devoit être la plus raffinée de l'Europe: car s'il est vrai que l'humeur du prince règle les passions de ses courtisans, sous un prince si rusé tout le monde raffinoit sans doute; c'étoit la manie du siècle, c'étoit la fantaisie de la cour. François de Paule regarde leurs souplesses avec un certain mépris. Pour lui, bien qu'il soit obligé de converser souvent avec eux, il conserve cette bonté si franche et si cordiale, et cette naïve enfance de son innocente simplicité. Chacun admire une si grande candeur, et tout le monde demeure d'accord qu'elle vaut mieux que toutes les finesses.

Ici il me vient une pensée: de considérer lequel a l'ame plus grande et plus royale, de Louis, ou de François de Paule. Oui, j'ose comparer un pauvre moine avec un des plus grands rois et des plus politiques, qui ait jamais porté la couronne; et sans délibérer davantage, je donne la préférence à l'humble François. En quoi mettons-nous la grandeur de l'ame? Est-ce à prendre de nobles desseins? Tous ceux de Louis sont enfermés dans la terre: François ne trouve rien qui soit digne de lui, que le ciel. Louis, pour exécuter ce qu'il prétendoit, cherchoit mille pratiques et mille détours; et avec sa puissance royale, il ne pouvoit si bien nouer ses intrigues, que souvent un petit ressort venant à manquer, toute l'entreprise ne fût renversée. François se propose de plus grands desseins, et sans aucun détour, y va par des voies très courtes et très assurées. Louis, à ce que remarque l'histoire, avec tous ses impôts et tous ses tributs, à peine a-t-il assez d'argent dans ses coffres, pour réparer les défauts de sa politique. François rachète tous ses péchés, François gagne le ciel par ses larmes et par de pieux desirs; ce sont ses richesses les plus précieuses, et il en a dans son cœur un trésor immense, et une source infinie. Louis, en une infinité de rencontres, est contraint de plier sous les coups de sa mauvaise fortune: et la fortune et le monde sont au-dessous de François. Enfin, pour vous faire voir la royauté de François, considérez ce prince qui tremble dans ses forteresses, et au milieu de ses gardes. Il sent approcher une ennemie qui tranchera toutes ses espérances, et néanmoins il ne peut éviter ses atta-

ques. Fidèles, vous entendez bien que c'est de la mort dont je parle. Regardez maintenant le pauvre François, voyez, voyez si la mort lui fait seulement froncer les sourcils : il la contemple avec un visage riant, il lui tend de bon cœur les mains, il lui montre l'endroit où elle doit frapper, il lui présente cette pourriture du corps. O mort! lui dit-il, quoique le monde t'appelle cruelle, tu ne me feras aucun mal, tu ne m'ôteras rien de ce que j'aime; tu ne rompras pas le cours de mes desseins; au contraire, tu ne feras qu'achever l'ouvrage que j'ai commencé; tu me déferas tout-à-fait des choses dont il y a si long-temps que je tâche de me dépouiller; tu me délivreras de ce corps. O mort! je t'en remercie : il y a près de quatre-vingts ans que je travaille moi-même à m'en décharger.

O fermeté invincible de François de Paule! ô grande ame et vraiment royale! Que les rois de la terre se glorifient dans leur vaine magnificence : il n'y a point de royauté pareille à celle de François de Paule. Il règne sur ses appétits : il est paisible, il est satisfait. La vie la plus heureuse, est celle qui appréhende le moins la mort. Et qui de nous aime si fort le monde, qu'il ne desirât plutôt de mourir comme le pauvre François de Paule, que comme le roi Louis XI? Que si nous voulons mourir comme lui, il faudroit vivre aussi comme lui. Sa vie a donc été bienheureuse. Il est vrai qu'il s'est affligé par diverses austérités; mais, souffrant pour l'amour de celui qui seul avoit gagné ses affections, sa charité charmoit tous ses maux, elle adoucissoit toutes ses douleurs. O puissance de la charité! direz-vous. Mais le voulez-vous voir par l'exemple de saint François; un moment d'audience satisfera ce pieux desir.

SECOND POINT.

Ne vous étonnez pas, chrétiens, si dans une vie si dure, si laborieuse, l'admirable François de Paule a toujours un air riant, et toujours un visage content. Il aimoit, et c'est tout vous dire; parceque, dit saint Augustin, « celui qui aime, » ne travaille pas : » *Qui amat, non laborat* [1]. Voyez les folles amours du siècle, comme elles triomphent parmi les souffrances. Or la charité de Jésus venant d'une source plus haute, est aussi plus pressante et plus forte : *Charitas Christi urget nos.* Et encore que son cours soit plus réglé, il n'en est pas moins impétueux. Certes, il faut l'avouer, mes chers Frères, à notre grande confusion, que nous entendons peu ce que l'on nous dit de son énergie. Le langage de l'amour de Dieu nous est un langage barbare. Les ames froides et languissantes, comme les nôtres, ne comprennent pas ces discours, qui sont pleins d'une ardeur si divine : *Non capit ignitum eloquium frigidum pectus*, disoit le dévot saint Bernard [1]. Si je vous dis que l'amour de Dieu fait oublier toutes choses aux ames qui en sont frappées; si je vous dis qu'en étant possédées, elles en perdent le soin de leur corps, qu'elles ne songent presque plus ni à l'habiller, ni à le nourrir; comme peut-être vous ne ressentez pas ces mouvements en vous-mêmes, vous prendrez peut-être ces vérités pour des rêveries agréables; et moi, qui suis bien éloigné d'une expérience si sainte, je ne pourrois jamais vous parler des doux transports de la charité, si je n'empruntois les sentiments des saints Pères.

Écoutez donc le grand saint Basile, l'ornement de l'Église orientale, le rempart de la foi catholique contre la perfidie arienne. Voici comme parle ce saint évêque : « Sitôt que quel- » que rayon de cette première beauté commence » à paroître sur nous, notre esprit, transporté » par une ravissante douceur, perd aussitôt la » mémoire de toutes ses autres occupations : il ou- » blie toutes les nécessités de la vie. Nous aimons » tellement cet amour bienheureux et céleste, » que nous ne pouvons plus sentir d'autres flam- » mes. » Fidèles, que veut-il dire, que nous aimons cet amour tout céleste? *Cœlestem illum ac planè beatum amantes amorem* [2]. C'est par l'amour qu'on aime : mais comment se peut-il faire qu'on aime l'amour? Ah! c'est que l'ame fidèle, blessée de l'amour de son Dieu, aimant elle sent qu'elle aime, elle s'en réjouit, elle en triomphe de joie, elle commence à s'aimer elle-même, non pas pour elle-même, mais elle s'aime de ce qu'elle aime Dieu : *Cœlestem illum ac planè beatum amantes amorem.* Et cet amour lui plaît tellement, qu'en faisant toutes ses délices, elle regarde tout le reste avec indifférence. C'est ce que dit le tendre et affectueux saint Bernard [3], que celui qui aime, il aime : *Qui amat, amat.* Ce n'est pas, ce semble, une grande merveille. Il aime, c'est-à-dire, il ne sait autre chose qu'aimer; il aime, et c'est tout, si vous me permettez cette façon de parler familière. L'amour de Dieu, quand il est dans une ame, il change tout en soi-même : il ne souffre ni douleur, ni crainte, ni espérance que celle qu'il donne.

François de Paule, ô l'ardent amoureux! Il est blessé, il est transporté, on ne peut le tirer de sa chère cellule, parcequ'il y embrasse son

[1] *In Joan. Tract.* XLVIII. *n.* 1; *tom.* III, *part.* II, *col.* 644.

[1] *In Cant. Serm.* LXXIX, *n.* 1; *tom.* I, *col.* 1344. — [2] *In Psal.* XLIV, *n.* 6; *tom.* I, *p.* 164. — [3] *In Cant. Serm.* LXXXIII, *n.* 3; *tom.* I. *col.* 1358.

Dieu en paix et en solitude. L'heure de manger arrive : il a une nourriture plus agréable, goûtant les douceurs de la charité. La nuit l'invite au repos : il trouve son véritable repos dans les chastes embrassements de son Dieu. Le roi le demande avec une extrême impatience : il a affaire, il ne peut quitter; il est renfermé avec Dieu dans de secrètes communications. On frappe à sa porte avec violence : la charité, qui a occupé tous ses sens par le ravissement de l'esprit, ne lui permet d'entendre autre chose, que ce que Dieu lui dit au fond de son cœur dans un saint et ineffable silence. C'est qu'il aime son Dieu, et qu'il aime tellement cet amour, qu'il veut le voir tout seul dans son cœur; et autant qu'il lui est possible, il en chasse tous les autres mouvements. Comme chacun parle de ce qu'il aime, et que l'aimable François de Paule n'aime que ce saint et divin amour, aussi ne parle-t-il d'autre chose. Il avoit gravée bien profondément au fond de son ame cette belle sentence du saint apôtre : *Omnia vestra in charitate fiant* [1] : « Que toutes » vos actions se fassent en charité. » Allons en charité, disoit-il, faisons par charité : c'étoit la façon de parler ordinaire, que ce saint homme avoit toujours à la bouche; fidèle interprète du cœur. De cette sorte, tous ses discours étoient des cantiques de l'amour divin, qui calmoient tous ses mouvements, qui enflammoient ses pieux desirs, qui charmoient toutes les douleurs de cette vie misérable.

Mais encore est-il nécessaire que je tâche de vous faire comprendre la force de cette parole, qui étoit si familière au saint dont nous célébrons les louanges. Comprenez, comprenez, chrétiens, combien doivent être divins les mouvements des ames fidèles. L'antiquité profane consacroit toutes nos affections, et en faisoit ses divinités; et l'amour avoit ses temples dans Rome, pour ne pas parler en ce lieu de ceux de la peur, et des autres passions plus basses. Quand ils se sentoient possédés de quelque mouvement extraordinaire, ils croyoient qu'il venoit d'un Dieu, ou bien que ce desir violent étoit lui-même leur dieu : *An sua cuique deus fit dira cupido* [2]? Permettez-moi ce petit mot d'un auteur profane, que je m'en vais tâcher d'effacer par un passage admirable d'un auteur sacré. Il n'y a que les chrétiens qui puissent se vanter que leur amour est un Dieu. « Dieu est amour; Dieu est charité, » dit le bien aimé disciple : *Deus charitas est* [3]. « Et puisque Dieu est charité, poursuit-il, celui » qui demeure en charité, demeure en Dieu, et » Dieu en lui : » *Et qui manet in charitate, in Deo manet, et Deus in eo.* O divine théologie! comprendrons-nous bien ce mystère? Oui, certes, nous le comprendrons avec l'assistance divine, en suivant les vestiges des anciens docteurs.

Pour cela, élevez vos esprits jusqu'aux choses les plus hautes, que la foi chrétienne nous représente. Contemplez dans la Trinité adorable le Père et le Fils, qui, enflammés l'un pour l'autre par le même amour, produisent un torrent de flammes, un amour personnel et subsistant, que l'Écriture appelle le Saint-Esprit; amour qui est commun au Père et au Fils, parcequ'il procède du Père et du Fils. C'est ce Dieu qui est charité, selon que dit l'apôtre saint Jean : *Deus charitas est.* Car de même que le Fils de Dieu procédant par intelligence, il est intelligence, et par soi; ainsi le Saint-Esprit procédant par amour, est amour. C'est pourquoi le dévot saint Bernard voulant nous exprimer que le Saint-Esprit est amour, il appelle le baiser de la bouche de Dieu, un fleuve de joie, un fleuve de vin pur, un fleuve de feu céleste, un qui vient de deux, qui unit les deux, lien vital et vivant : *Unus ex duobus, uniens ambos, vivificum gluten* [4]. En quoi il suit la profonde théologie de son maître saint Augustin, qui appelle le Saint-Esprit le lien commun du Père et du Fils [2]; et de là vient que les Pères l'ont appelé le saint complément de la Trinité [5], d'autant que l'union, c'est ce qui achève les choses : tout est accompli quand l'union est faite, on ne peut plus rien ajouter.

C'est donc ce Dieu charité, qui est l'amour du Père et du Fils, qui descendant en nos cœurs y opère la charité. « Celui, dit saint Augustin, » qui lie la société du Père et du Fils, c'est lui » qui lie la société et entre nous, et avec le Père » et le Fils. Ils nous réduisent en un par le » Saint-Esprit, qui est commun à l'un et à l'au- » tre, qui est Dieu, et amour de Dieu : » *Quod ergo commune est Patri et Filio, per hoc nos voluerunt habere communionem et inter nos et secum, et per illud donum nos colligere in unum quod ambo habent unum, hoc est, per Spiritum sanctum Deum et donum Dei* [6]. C'est donc le Saint-Esprit, qui étant dès l'éternité le lien du Père et du Fils, puis se communiquant à nous par une miséricordieuse condescendance, nous attache premièrement à Dieu par un pur amour, et par le même nœud nous unit les uns aux autres. Telle est l'origine de la charité, qui

[1] *I. Cor.* XVI. 14. — [2] *Virg. Æneid. l.* IX. *v.* 185. — [3] *I. Joan.* IV. 16.

[1] *In Cant. Serm.* VIII. n. 2; *tom.* I, *col.* 1285. *In Ascens. Dom. Serm.* V, *n.* 13; *tom.* I. *col.* 926. *In Fest. Pent. Serm.* III. *n.* 1; *tom.* I. *col.* 933. — [2] *S. Aug. Serm.* LXXI. *n.* 78; *t.* V, *col.* 392. *Serm.* CCXIII. n. 8; *tom.* V, *col.* 944. *Enchir. cap.* LVI, *n.* 15; *tom.* VI, *col.* 217. — [3] *S. Basil. lib. de Spir. sancto, cap.* XVIII, *n.* 45; *tom.* III, *p.* 38. — [4] *S. Aug. Serm.* LXXI, *n.* 18; *tom.* V, *col.* 392.

est la chaîne qui lie toutes choses : c'est ce Dieu charité. Il n'est pas plutôt en nos ames, que lui, qui est amour et charité, il les embrase de ses feux, il y coule un amour qui lui ressemble en quelque sorte : à cause qu'il est le Dieu charité, il nous donne la charité. Remplis de cet amour, qui procède du Père et du Fils, nous aimons le Père et le Fils, et nous aimons aussi avec le Père et le Fils cet amour bienheureux qui nous fait aimer le Père et le Fils, dit saint Augustin. Ne vous souvient-il pas de ce que nous disions tout-à-l'heure, que nous aimions l'amour? C'est le sens profond de cette parole de saint Basile, que nous n'avions pour lors que légèrement effleuré. Ce baiser divin, souvenez-vous que c'est saint Bernard qui appelle ainsi le Saint-Esprit, ce baiser mutuel que le Père et le Fils se donnent dans l'éternité, et qu'ils nous donnent après dans le temps, nous nous le donnons les uns aux autres par un épanchement d'amour. C'est en cette manière que la charité passe du ciel en la terre, du cœur de Dieu dans le cœur de l'homme, où, comme dit l'apôtre [1], « elle est répandue par le Saint-Esprit qui nous est donné. » Par où vous voyez ces deux choses, que le Saint-Esprit nous est donné, et que par lui la charité nous est donnée; et partant, il y a en nos cœurs, premièrement la charité incréée, qui est le Saint-Esprit, et après, la charité créée, qui nous est donnée par le Saint-Esprit. De là vient que l'apôtre saint Jean, qui a dit que Dieu est charité, dit dans le même endroit que la charité est de Dieu : *Charitas ex Deo est* [2]. Car le Saint-Esprit n'est pas plutôt dans nos ames, que, les embrasant de ses feux, il y coule un amour qui lui est en quelque sorte semblable : étant le Dieu charité, il y opère la charité. C'est pourquoi l'apôtre saint Jean, considérant le ruisseau dans sa source, et la source dans le ruisseau, prononce cette haute parole, que « Dieu est charité, » et que, » qui demeure en » charité, demeure en Dieu, et Dieu en lui. »

Que dirai-je maintenant de vous, ô admirable François de Paule, qui n'avez que la charité dans la bouche, parceque vous n'avez que la charité dans le cœur? Je ne m'étonne pas, chrétiens, de ce que dit de ce saint personnage le judicieux Philippe de Comines, qui l'avoit vu souvent en la cour de Louis XI : « Je ne pense, » dit-il, jamais avoir vu homme vivant de si » sainete vie, où il sembiast mieux que le Sainct-» Esprit parloit par sa bouche. » C'est que ses paroles et son action, étant animées par la charité, sembloient n'avoir rien de mortel, mais faisoient éclater tout visiblement l'opération de l'Esprit de Dieu, souverain moteur de son ame. De là vient ce que remarque le même auteur, que bien qu'il fût ignorant et sans lettres, il parloit si bien des choses divines, et dans un sens si profond, que tout le monde en étoit étonné. C'est que ce maître tout puissant l'enseignoit par son onction. Enfin, c'étoit par sa charité qu'il sembloit avoir sur toutes les créatures un commandement absolu; parceque, uni à Dieu par une amitié si sincère, il étoit comme un Dieu sur la terre, selon ce que dit l'apôtre saint Paul, que » qui s'at-» tache à Dieu est un même esprit avec lui : » *Qui autem adhæret Domino, unus spiritus est* [1].

C'est une chose admirable, que la miséricorde de notre Dieu ait porté cette majesté souveraine à se rabaisser jusqu'à nous, non seulement par une amitié cordiale, mais encore quelquefois, si je l'ose dire, par une étroite familiarité. » Je » viens, dit-il, frapper à la porte; si quelqu'un » m'ouvre, j'entrerai avec lui, et je souperai » avec lui, et lui avec moi : » *Ecce sto ad ostium et pulso; si quis audierit vocem meam, et aperuerit mihi januam, intrabo ad illum, et cœnabo cum illo, et ipse mecum* [2]. Se peut-il rien de plus libre? François de Paule, ce bon ami, étant ainsi familier avec Dieu à cause de son innocence, il disposoit librement des biens de son Dieu, qui sembloit lui avoir tout mis à la main. Aussi certes, s'il m'est permis de parler comme nous parlons dans les choses humaines, ce n'étoit pas une connoissance d'un jour. Le saint homme François de Paule, ayant commencé sa retraite à douze ans, et ayant toujours donné dès sa tendre enfance des marques d'une piété extraordinaire, il y a grande apparence qu'il a toujours conservé l'intégrité baptismale; et ce sont ces ames que Dieu chérit, ces ames toujours fraiches et toujours nouvelles, qui, gardant inviolablement leur première fidélité, après une longue suite d'années paroissent telles devant sa face, aussi saintes, aussi innocentes, qu'elles sortirent des eaux du baptême. Et c'est, mes Frères, ce qui me confond. O Dieu de mon cœur, quand je considère que cette ame si chaste, si virginale, cette ame qui est toujours demeurée dans la première enfance du saint baptême, fait une pénitence si rigoureuse, je frémis jusqu'au fond de l'ame. Fidèles, quelle indignité! Les innocents font pénitence, et les criminels vivent dans les délices.

O sainte pénitence, autrefois si honorée dans l'Église, en quel endroit du monde t'es-tu maintenant retirée? Elle n'a plus aucun rang dans le siècle : rebutée de tout le monde, elle s'est jetée

[1] *Rom.* v. 5. — [2] *I. Joan.* iv. 7.

[1] *I. Cor.* vi. 17. — [2] *Apoc.* iii. 20.

dans les cloîtres; et néanmoins ce n'est pas là qu'elle est le plus nécessaire. C'est là que se retirent les personnes les plus pures; et nous qui demeurons dans les attachements de la terre, nous que les vains desirs du siècle embarrassent en tant de pratiques criminelles, nous nous moquons de la pénitence, qui est le seul remède de nos désordres. Consultons-nous dans nos consciences : sommes-nous véritablement chrétiens? Les chrétiens sont les enfants de Dieu, et les enfants de Dieu sont poussés par l'Esprit de Dieu; et ceux qui sont poussés par l'Esprit de Dieu, la charité de Jésus les presse. Hélas! oserions-nous bien dire que l'amour de Jésus nous presse, nous qui n'avons d'empressement que pour les biens de la terre, qui ne donnons pas à Dieu un moment de temps bien entier? chauds pour les intérêts du monde, froids et languissants pour le service du sauveur Jésus. Certes, si nous étions, je ne dis pas pressés, nous n'en sommes plus à ces termes; mais si nous étions tant soit peu émus par la charité de Jésus, nous ne ferions pas tant de résolutions inutiles : le saint jour de Pâques ne nous verroit pas toujours chargés des mêmes crimes, dont nous nous sommes confessés les années passées. Fidèles, qui vous étonnez de tant de fréquentes rechutes, ah! que la cause en est bien visible! Nous ne voulons point nous faire de violence, nous voulons trop avoir nos commodités; et les commodités nous mènent insensiblement dans les voluptés : ainsi accoutumés à une vie molle, nous ne pouvons souffrir le joug de Jésus. Nous nous impatientons contre Dieu des moindres disgraces qui nous arrivent, au lieu de les recevoir de sa main pour l'expiation de nos fautes; et dans une si grande délicatesse, nous pensons pouvoir honorer les saints, nous faisons nos dévotions à la mémoire de François de Paule. Est-ce honorer les saints, que de condamner leur vie par une vie tout opposée? Est-ce honorer les saints, que d'entendre parler de leurs vertus, et n'être pas touchés du desir de les imiter? Est-ce honorer les saints, que de regarder le chemin par lequel ils sont montés dans le ciel, et de prendre une route contraire?

Figurez-vous, mes Frères, que le vénérable François de Paule vous paroît aujourd'hui sur ces terribles autels, et qu'avec sa gravité et sa simplicité ordinaire : Chrétiens, vous dit-il, qu'êtes-vous venus faire en ce temple? Ce n'est pas pour m'y rendre vos adorations : vous savez qu'elles ne sont dues qu'à Dieu seul. Vous voulez peut-être que je m'intéresse dans vos folles prétentions. Vous me demandez une vie aisée, à moi qui ai mené une vie toujours rigoureuse. Je présenterai volontiers vos vœux à notre grand Dieu, au nom de son cher Fils Jésus-Christ, pourvu que ce soit des vœux qui paroissent dignes de chrétiens. Mais apprenez de moi, que si vous desirez que nous autres amis de Dieu prions pour vous notre commun Maître, il veut que vous craigniez ce que nous avons craint, et que vous aimiez ce que nous avons aimé sur la terre. En vivant de la sorte, vous nous trouverez de vrais frères et de charitables intercesseurs.

Allons donc tous ensemble, fidèles, allons rendre les vrais honneurs à l'humble François de Paule. Je vous ai apporté en ce lieu des reliques de ce saint homme : l'odeur qui nous reste de sa sainteté, et la mémoire de ses vertus, c'est ce qu'il a laissé sur la terre de meilleur et de plus utile; ce sont les reliques de son ame. Baisons ces précieuses reliques, enchâssons-les dans nos cœurs, comme dans un saint reliquaire. Ne souhaitons pas une vie si douce ni si aisée; ne soyons pas fâchés quand elle sera détrempée de quelques amertumes. Le soldat est trop lâche, qui veut avoir tous ses plaisirs pendant la campagne : le laboureur est indigne de vivre, qui ne veut point travailler avant la moisson. Et toi, dit Tertullien [1], tu es trop délicat chrétien, si tu desires les voluptés même dans le siècle. Notre temps de délices viendra; c'est ici le temps d'épreuve et de pénitence. Les impies ont leur temps dans le siècle, parceque leur félicité ne peut pas être éternelle : le nôtre est différé après cette vie, afin qu'il puisse s'étendre dans les siècles des siècles. Nous devons pleurer ici-bas, pendant qu'ils se réjouissent : quand l'heure de notre triomphe sera venue, ils commenceront à pleurer. Gardons-nous bien de rire avec eux, de peur de pleurer aussi avec eux : pleurons plutôt avec les saints, afin de nous réjouir en leur compagnie. Gémissons en ce monde, comme a fait le pauvre François : soyons imitateurs de sa pénitence, et nous serons compagnons de sa gloire. *Amen.*

PANÉGYRIQUE
DE
L'APOTRE SAINT PIERRE.

Divers états de son amour pour Jésus-Christ. Quelle a été la cause de sa chute, et par quels degrés son amour est parvenu au comble de la perfection.

Simon Joannis, amas me? Domine, tu omnia nosti, tu scis quia amo te.

Simon, fils de Jean, m'aimes-tu? Seigneur, vous savez toutes choses, et vous n'ignorez pas que je vous aime. *Joan.* XXI. 17.

C'est sans doute, mes Frères, un spectacle bien digne de notre curiosité, que de considérer le

[1] *De Spectac. n.* 28.

progrès de l'amour de Dieu dans les ames. Quel agréable divertissement ne trouve-t-on pas à contempler de quelle manière les ouvrages de la nature s'avancent à leur perfection, par un accroissement insensible? Combien ne goûte-t-on pas de plaisir à observer le succès des arbres qu'on a entés dans un jardin, l'accroissement des blés, le cours d'une rivière! On aime à voir, comment d'une petite source elle va se grossissant peu à peu, jusqu'à ce qu'elle se décharge en la mer. Ainsi c'est un saint et innocent plaisir de remarquer les progrès de l'amour de Dieu dans les cœurs. Examinons-les en saint Pierre.

Son amour a été premièrement imparfait ; et celui qu'il ressentoit pour le Fils de Dieu tenoit plus d'une tendresse naturelle, que de la charité divine. De là vient qu'il étoit foible, languissant, et n'avoit qu'une ferveur de peu de durée. Ce qu'il y avoit de plus dangereux, c'est que cette ardeur inconstante, qui ne le rendoit pas ferme, le faisoit superbe et présomptueux : voilà le premier état de son amour. Mais le foible de cet amour languissant ayant enfin paru dans sa chute, cet apôtre, se défiant de soi-même, se releva de sa ruine, plus fort et plus vigoureux par l'humilité qu'il avoit acquise : voilà quel est le second degré. Et enfin cet amour, qui s'étoit fortifié par la pénitence, fut entièrement perfectionné par le sacrifice de son martyre. C'est ce qu'il nous faut remarquer en la personne de notre apôtre, en observant, avant toutes choses, que ce triple progrès nous est expliqué dans le texte de notre évangile.

Car, n'est-ce pas pour cette raison que Jésus demande trois fois à saint Pierre : « Pierre, » m'aimes-tu? » Il ne se contente pas de sa première réponse : « Je vous aime, dit-il, Sei- » gneur. » Mais, peut-être que c'est de cet amour foible, dont l'ardeur indiscrète le transportoit avant sa chute : s'il est ainsi, ce n'est pas assez. De là vient que Jésus réitère la même demande ; et il ne se contente pas que Pierre lui réponde encore de même : car il ne suffit pas que son amour soit fortifié par la pénitence, il faut qu'il soit consommé par le martyre. C'est pourquoi il le presse plus vivement, et le disciple lui répond avec une ardeur non pareille : « Vous » savez, Seigneur, que je vous aime. » Tellement que notre Sauveur, voyant son amour élevé au plus haut degré où il peut monter en ce monde, il ne l'interroge pas davantage, et il lui dit : « Suis-moi. » Et où? à la croix, où tu seras attaché avec moi : *Extendes manus tuas*[1]; marquant par-là le dernier effort que peut faire la charité. Car point de charité plus grande ici-bas, que celle qui conduit à donner sa vie pour Jésus-Christ : *Majorem charitatem nemo habet*[1]. Ainsi paroissent, dans notre évangile, ces trois états de l'amour que saint Pierre a ressenti pour le Fils de Dieu : et, suivant les traces de l'Écriture, nous vous ferons voir aussi, premièrement son amour imparfait et foible par le mélange des sentiments de la chair ; secondement son amour épuré et fortifié par les larmes de la pénitence ; troisièmement son amour consommé et perfectionné par la gloire du martyre.

[1] *Joan.* xxi. 18.

PREMIER POINT.

Il semble que ce soit faire tort à l'amour que saint Pierre avoit pour son Maître, que de dire qu'il ait été imparfait. Le premier pas qu'il fait, c'est de quitter toutes choses pour l'amour de lui ; *Ecce nos reliquimus omnia*[2]. Et peut-il témoigner un plus grand amour, que lorsqu'il lui dit avec tant de force : « A qui irons-nous? vous » avez les paroles de la vie éternelle : » *Ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes*[3]. Toutefois son amour étoit imparfait ; parcequ'il tenoit beaucoup plus d'une tendresse naturelle qu'il avoit pour Jésus-Christ, que d'une charité véritable. Pour l'entendre, il faut remarquer quelle sorte d'amour Jésus-Christ veut que l'on ait pour lui. Il ne veut pas que l'on aime simplement sa gloire, mais encore son abaissement et sa croix. C'est pourquoi nous voyons en plusieurs endroits, que lorsque sa grandeur paroît davantage, il rappelle aussitôt les esprits au souvenir de sa mort ; *Loquebantur de excessu*[4]. C'est de quoi il entretenoit, à sa glorieuse transfiguration, Moïse et Élie : de même, en plusieurs endroits de l'Évangile on voit qu'il a un soin tout particulier de ne laisser jamais perdre de vue ses souffrances[5]. Ainsi, pour l'aimer d'un amour parfait, il faut surmonter cette tendresse naturelle, qui voudroit le voir toujours dans la gloire, afin de prendre un amour fort et vigoureux, qui puisse le suivre dans l'ignominie. C'est ce que saint Pierre ne pouvoit pas goûter. Il avoit de la charité ; mais cette charité étoit imparfaite, à cause d'une affection plus basse, qui se mêloit avec elle. C'est ce que nous voyons clairement au chap. xvi de saint Matthieu.

« Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, » s'écrie cet apôtre : » *Tu es Christus, Filius Dei vivi*. Il dit cela, non seulement avec beaucoup de lumière, mais avec beaucoup d'ardeur. C'est pourquoi il est heureux, *Beatus*, parcequ'il

[1] *Joan.* xv. 13. — [2] *Matt.* xix. 27. — [3] *Joan.* vi. 69. — [4] *Luc.* ix. 31. — [5] *Voyez le Sermon du Nom de Jésus*, Vocabo nomen ejus. *Tom* xi, *pag* 450 *et suiv.*

avoit la foi, et la foi opérante par la charité. Cette ardeur ne tenoit rien de la terre ; la chair et le sang n'y avoient aucune part : *Caro et sanguis non revelavit tibi*[1]. Mais voyons ce qui suit après.

Jésus-Christ voyant sa gloire si hautement confessée par la bouche de Pierre, commence, selon son style ordinaire, à parler de ses abaissements. « Dès-lors il déclara à ses disciples, » qu'il falloit qu'il souffrît beaucoup, et qu'il fût » mis à mort : » *Exinde cœpit Jesus ostendere discipulis suis, quoniam oporteret eum multa pati, et occidi*[2]. Et aussitôt ce même Pierre, qui avoit si bien reconnu la vérité en confessant la grandeur du Sauveur du monde, ne la peut plus souffrir dans ce qu'il déclare de sa bassesse. » Sur quoi Pierre le prenant à part, se mit à le » reprendre en lui disant : A Dieu ne plaise, » Seigneur ! cela ne vous arrivera pas : » *Cœpit increpare illum : Absit à te, Domine! non erit tibi hoc*[3]. Ne voyez-vous pas, Chrétiens, qu'il n'aime pas Jésus-Christ comme il faut? il ne connoît pas le mystère du Verbe fait chair, c'est-à-dire, le mystère d'un Dieu abaissé. Il confesse avec joie ses grandeurs, mais il ne peut supporter ses humiliations : de sorte qu'il ne l'aime pas comme Sauveur ; puisque ses abaissements n'ont pas moins de part à ce grand ouvrage, que sa grandeur divine et infinie. Quelle est la cause de la répugnance qu'avoit cet apôtre à reconnoître ce Dieu abaissé? C'étoit cette tendresse naturelle qu'il avoit pour le Fils de Dieu, par laquelle il le vouloit voir honoré à la manière que les hommes le desirent. C'est pourquoi le Sauveur lui dit : » Retire-toi de moi, Satan, tu » m'es à scandale ; car tu n'as pas le sentiment » des choses divines, mais seulement de ce qui » regarde les hommes[4]. » Voyez l'opposition. Là il dit : Barjona, fils de la colombe : ici, Satan. Là il dit : Tu es une pierre sur laquelle je veux bâtir ; ici, Tu es une pierre de scandale pour faire tomber. Là, *Caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus* : ici, à l'opposite, *Non sapis ea quæ Dei sunt, sed ea quæ hominum*. D'où vient qu'il lui parle si différemment, sinon à cause de ce mélange qui rend sa charité imparfaite? Il a de la charité : *Caro et sanguis non revelavit* : il a un amour naturel qui ne veut que de la gloire, et fuit les humiliations : *Non sapis quæ Dei sunt*. C'est pourquoi, quand on prend son maître, il frappe de son épée, ne pouvant souffrir cet affront. Aussi Jésus-Christ lui dit[5] : « Quoi, je ne boirai pas le calice que mon » Père m'a donné à boire ? » *Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum?*

[1] *Matt.* xvi. 17. — [2] *Ibid.* 21. — [3] *Ibid.* 22. — [4] *Ibid.* 23. — [5] *Joan.* xviii. 11.

C'est ce mélange d'amour naturel, qui rendoit sa charité lente ; car cet amour l'embarrasse, quoiqu'il semble aller à la même fin. Comme si vous liez deux hommes ensemble, dont l'un soit agile et l'autre pesant, et qu'en même temps vous leur ordonniez de courir dans la même voie : quoiqu'ils aillent au même but, néanmoins ils s'embarrassent l'un l'autre ; et pendant que le plus dispos veut aller avec diligence, retenu et accablé par la pesanteur de l'autre, souvent il ne peut plus avancer, souvent même il tombe, et ne se relève qu'à peine. Ainsi en est-il de ces deux amours. Tous deux, ce semble, vont à Jésus-Christ. Celui-là, divin et céleste, l'aime d'un amour que la chair et le sang ne peuvent inspirer ; et l'autre est porté pour lui de cette tendresse naturelle, que nous vous avons tant de fois décrite. Le premier est lié avec le dernier ; et étant enveloppé avec lui, non seulement il est retardé, mais encore porté par terre par la pesanteur qui l'arrête.

C'est pourquoi vous voyez l'amour de saint Pierre, toujours chanceiant, toujours variable. Il voit son Maître, et il se jette dans les eaux pour venir à lui ; mais un moment après il a peur, et mérite que Jésus lui dise : *Modicæ fidei, quare dubitasti*[1] ? » Homme de peu de foi, » pourquoi as-tu douté ? » Quand le Sauveur lui prédit sa chute, il se laisse si fort transporter par la chaleur de son amour indiscret, qu'il donne le démenti à son Maître ; mais attaqué par une servante, il le renie avec jurement. Qui est cause de cette chute, sinon sa témérité? Et qui l'a rendu téméraire, sinon cet amour naturel qu'il sentoit pour le Fils de Dieu ? il s'imaginoit qu'il étoit ferme, parcequ'il expérimentoit qu'il étoit ardent ; et il ne considéroit pas que la fermeté vient de la grace, et non pas des efforts de la nature : tellement qu'étant tout ensemble et foible et présomptueux ; déçu par son propre amour, il promet beaucoup, et surpris par sa foiblesse, il n'accomplit rien : au contraire, il renie son Maître ; et pendant que la lâcheté des autres fait qu'ils évitent la honte de le renier par celle de leur fuite, le courage foible de saint Pierre fait qu'il le suit, pour le lui faire quitter plus honteusement : de sorte qu'il semble que son amour ne l'engage à un plus grand combat, que pour le faire tomber d'une manière plus ignominieuse.

Ainsi se séduisent eux-mêmes, ceux qui n'aiment pas Jésus-Christ selon les sentiments qu'il demande, c'est-à-dire, qui n'aiment pas sa croix, qui attendent de lui des prospérités temporelles,

[1] *Matt.* xiv. 31.

qui le louent quand ils sont contents, qui l'abandonnent sur la croix et dans les douleurs. Leur amour ne vient pas de la charité qui ne cherche que Dieu, mais d'une complaisance qu'ils ont pour eux-mêmes : c'est pourquoi ils sont téméraires ; parceque la nature est toujours orgueilleuse, comme la charité est toujours modeste. Voilà les causes de la langueur et ensuite de la chute de notre apôtre : mais voyons son amour épuré et fortifié par les larmes de la pénitence.

SECOND POINT.

Saint Augustin nous apprend [1] qu'il est utile aux superbes de tomber ; parceque leur chute leur ouvre les yeux, qu'ils avoient aveuglés par leur amour-propre. C'est ce que nous voyons en la personne de notre apôtre. Il a vu que son amour l'avoit trompé. Il se figuroit qu'il étoit ferme, parcequ'il se sentoit ardent, et il se fioit sur cette ardeur : mais ayant reconnu par expérience que cette ardeur n'étoit pas constante, tant que la nature s'en mêloit, il a purifié son cœur, pour n'y laisser brûler que la charité toute seule. Et la raison en est évidente : car de même que dans la comparaison que j'ai déja faite d'un homme dispos, qui court dans la même carrière avec un autre pesant et tardif, l'expérience ayant appris au premier que le second l'empêche et le fait tomber, l'oblige aussi à rompre les liens qui l'attachoient avec lui : ainsi l'apôtre saint Pierre ayant reconnu que le mélange des sentiments naturels rendoit sa charité moins active, et enfin en avoit éteint toute la lumière, il a séparé bien loin toutes ces affections qui venoient du fond de la nature, pour laisser aller la charité toute seule. Que me sert, disoit-il en pleurant amèrement sa chute honteuse, que me sert cette ardeur indiscrète, à laquelle je me suis laissé séduire? Il faut éteindre ce feu volage, qui s'exhale par son propre effort, et se consume par sa propre violence, et ne laisser agir en mon ame que celui de la charité, qui s'accroît continuellement par son exercice. C'est ce qui lui fait dire, aussi bien qu'à son collègue saint Paul : « Si nous avons » connu Jésus-Christ selon la chair, maintenant » nous ne le connoissons plus de cette sorte : » *Et si cognovimus secundùm carnem Christum, sed nunc jam non novimus* [2]. La chair, qui se plaît dans la pompe du monde, ne veut voir Jésus-Christ que dans sa gloire, et ne peut supporter son ignominie. Mais la charité ne l'aime pas moins sur le Calvaire que sur le Thabor; et je devois avoir dit du premier ce que j'ai dit autrefois de l'autre : Il « nous est bon d'être ici : » *Bonum est nos hìc esse* [1].

Voilà donc saint Pierre changé, et sa chute l'a rendu savant. Car sachant qu'un empire très noble et très souverain étoit préparé à notre Sauveur, il ne pouvoit comprendre qu'il le pût jamais conserver au milieu des ignominies, auxquelles il disoit si souvent lui-même que sa sainte humanité étoit destinée : si bien que ne pouvant concilier ces deux vérités, le desir ardent qu'il avoit de voir Jésus-Christ régnant, l'empêchoit de reconnoître Jésus-Christ souffrant. Mais sa chute l'a désabusé de cette erreur : car dans la chaleur de son crime, ayant senti son cœur amolli par un seul regard de son Maître, il est convaincu par sa propre expérience qu'il n'a rien perdu de sa puissance, pour être entre les mains des bourreaux. Il voit ce Jésus méprisé, ce Jésus abandonné aux soldats, régner en victorieux sur les cœurs les plus endurcis. Il croyoit qu'il perdroit son empire parmi les supplices ; et il sent par expérience que jamais il n'a régné plus absolument. Ses yeux, quoique déja tout meurtris, ne laissent pas, par un seul regard, de faire couler des larmes amères. Ainsi, persuadé par sa chute, et par les larmes de sa pénitence, que le royaume de Jésus-Christ se conserve et s'établit par sa croix, il purifie son amour par cette pensée ; et lui, qui avoit tant de répugnance à considérer Jésus-Christ en croix, reconnoît avec une fermeté incroyable, que son règne et son pouvoir est en la croix. « Que toute la maison d'Israël » sache donc très certainement, que Dieu a fait » Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez cru- » cifié : » *Certissimè sciat ergo omnis domus Israël, quia et Dominum eum et Christum fecit Deus, hunc Jesum quem vos interemistis* [2].

Voilà donc saint Pierre changé, le voilà fortifié par la pénitence. Son amour n'est plus foible, parcequ'il n'est plus présomptueux; et il n'est plus présomptueux, parceque ce n'est plus un amour mêlé des inclinations naturelles, mais une charité toute pure, laquelle, comme dit saint Paul [3], n'est jamais superbe ni ambitieuse. Cet amour imparfait et son orgueil tout ensemble ont été brisés par sa chute; et étant devenu humble, il devient ensuite invincible. Il n'avoit pas eu la force de résister à une servante, et le voilà qui tient tête à tous les magistrats de Jérusalem. Là, il n'ose pas confesser son Maître; ici, il répond constamment que non seulement il ne veut pas, mais encore qu'il ne peut pas refuser sa voix pour rendre témoignage à ses vérités: *Non possumus* [4]. Comme un soldat, qui dans le commencement du

[1] *De Civit. Dei, lib.* XIV, *cap.* XIII; *tom.* VII, *col.* 366. — [2] *II. Cor.* V, 16.

[1] *Matt.* XVII, 4. — [2] *Act.* II, 36. — [3] *I. Cor.* XIII, 4, 5. — [4] *Act.* IV, 20.

combat ayant été surpris par la crainte, se seroit abandonné à la fuite, tout-à-coup rougissant de sa foiblesse, et piqué d'une noble honte et d'une juste indignation contre son courage qui lui a manqué, revient à la mêlée fortifié par sa défaite; et pour réparer sa première faute, il se jette où le péril est le plus certain : ainsi l'apôtre saint Pierre, profondément humilié de sa chute, et pénétré de la plus vive douleur de son infidélité envers son divin Maître, ne craint pas de s'exposer à tous les effets de la haine et de la fureur des Juifs, pour lui témoigner la sincérité de son repentir, et lui prouver l'ardeur de son zèle. Apprenons donc que la pénitence nous doit donner de nouvelles forces pour combattre le péché, et faire régner Jésus-Christ sur nos cœurs. C'est par-là que nous montrerons la vérité de notre douleur, et que notre amour allant toujours se perfectionnant parmi nos victoires et nos sacrifices, pourra être enfin à jamais affermi, comme celui du saint apôtre, par le dernier effort d'une charité insurmontable.

TROISIÈME POINT.

Petre, amas me? « Pierre, m'aimez-vous? » Jésus-Christ l'interroge trois fois, pour montrer que la charité est une dette qui ne peut jamais être entièrement acquittée, et que ce divin Maître ne laisse pas d'exiger dans le temps même que l'on la paie, parceque cette dette est de nature qu'elle s'accroît en la payant. Pierre, depuis le moment de sa conversion, pour acquitter dignement cette dette, n'a cessé de croître dans l'amour de son divin Maître; et son amour, par ces différents progrès, est enfin parvenu à un degré si éminent, qu'il ne sauroit atteindre ici-bas à une plus haute perfection.

C'est à cette heure que notre apôtre est fondé plus que jamais à répondre au divin Sauveur : « Vous savez que je vous aime; » puisque son amour, mis à la plus grande épreuve que l'homme puisse porter, triomphe des tourments et de la mort même. Ni l'attache à la vie, ni l'opprobre d'un supplice ignominieux, ni la douleur d'un martyre cruel et long, ne peuvent ralentir son ardeur. Que dis-je? ils ne servent qu'à l'animer de plus en plus, par le desir dont son cœur est possédé de se sacrifier pour celui qu'il aime si fortement : et loin de trouver rien de trop pénible dans l'amertume de ses souffrances, il veut encore y ajouter de son propre mouvement une circonstance non moins dure, pour exprimer plus vivement les sentiments de son profond abaissement devant son Maître, pour lui faire comme une dernière amende honorable de ses infidélités passées, et l'adorer dans le plus parfait anéantissement de lui-même. Tant il est vrai que l'amour de saint Pierre est à présent aussi fort que la mort, que son zèle est inflexible comme l'enfer, que ses lampes sont des lampes de feu, que sa flamme est toute divine; et que, s'il a succombé autrefois à la plus foible épreuve, désormais les grandes eaux ne pourront l'éteindre, et les fleuves de toutes les tentations réunies n'auront point la force de l'étouffer [1].

Quel contraste, mes Frères, entre nous et ce grand apôtre! Si Jésus-Christ nous demandoit, ainsi qu'à lui : « M'aimez-vous? » *Amas me?* qui répondra : Seigneur, je vous aime? Tous le diront; mais prenons garde. L'hypocrisie le dit; mais c'est une feinte. La présomption le dit; mais c'est une illusion. L'amour du monde le dit; mais c'est un intérêt, qui n'aime Jésus-Christ que pour être heureux sur la terre. Qui sont ceux qui le disent véritablement? Ceux qui l'aiment jusque sur la croix; ceux qui sont prêts à tout perdre pour lui demeurer fidèles, à tout souffrir pour être consommés dans son amour.

PANÉGYRIQUE
DE
L'APOTRE SAINT PAUL.

Comment le grand apôtre dans ses prédications, dans ses combats, dans le gouvernement ecclésiastique est-il toujours foible, et triomphe-t-il de tous les obstacles par ses foiblesses mêmes?

Placeo mihi, infirmitatibus meis : cùm enim infirmor tunc potens sum.

Je ne me plais que dans mes foiblesses : car lorsque je me sens faible, c'est alors que je suis puissant. *II. Cor.* XII. 10.

Dans le dessein que je me propose de faire aujourd'hui le panégyrique du plus illustre des prédicateurs, et du plus zélé des apôtres, je ne puis vous dissimuler que je me sens moi-même étonné de la grandeur de mon entreprise. Quand je rappelle à mon souvenir tant de peuples que Paul a conquis, tant de travaux qu'il a surmontés, tant de mystères qu'il a découverts, tant d'exemples qu'il nous a laissés d'une charité consommée, ce sujet me paroît si vaste, si relevé, si majestueux, que mon esprit se trouvant surpris, ne sait ni où s'arrêter dans cette étendue, ni que tenter dans cette hauteur, ni que choisir dans cette abondance; et j'ose bien me persuader qu'un ange même ne suffiroit pas, pour louer cet homme du troisième ciel.

Mais, ce qui m'étonne le plus, c'est que cet amour mêlé de respect que je sens pour le divin

[1] *Cant.* VIII. 6, 7.

Paul, et duquel j'espérois de nouvelles forces dans un ouvrage qui tend à sa gloire, s'est tourné ici contre moi, et a confondu long-temps mes pensées; parceque, dans la haute idée que j'avois conçue de l'apôtre, je ne pouvois rien dire qui lui fût égal, et il ne me permettoit rien qui fût au-dessous.

Que me reste-t-il donc, chrétiens, après vous avoir confessé ma foiblesse et mon impuissance, sinon de recourir à celui qui a inspiré à saint Paul les paroles que j'ai rapportées? *Cùm infirmor, tunc potens sum*, « Je suis puissant, lorsque je suis foible. » Après ces beaux mots de mon grand apôtre, il ne m'est plus permis de me plaindre; et je ne crains pas de dire avec lui, que « je me plais dans cette foiblesse, » qui me promet un secours divin; *Placeo mihi in infirmitatibus*. Mais pour obtenir cette grace, il nous faut encore recourir à celle dans laquelle le mystère ne s'est accompli qu'après qu'elle a reconnu qu'il passoit ses forces; c'est la bienheureuse Marie, que nous saluerons en disant, *Ave*.

Parmi tant d'actions glorieuses, et tant de choses extraordinaires qui se présentent ensemble à ma vue, quand je considère l'histoire de l'incomparable docteur des Gentils, ne vous étonnez pas, chrétiens, si laissant à part ses miracles et ses hautes révélations, et cette sagesse toute divine et vraiment digne du troisième ciel, qui paroît dans ses écrits admirables, et tant d'autres sujets illustres qui rempliroient d'abord vos esprits de nobles et magnifiques idées, je me réduis à vous faire voir les infirmités de ce grand apôtre, et si c'est sur ce seul objet que je vous prie d'arrêter vos yeux. Ce qui m'a porté à ce choix, c'est que, devant vous prêcher saint Paul, je me suis senti obligé d'entrer dans l'esprit de saint Paul lui-même, et de prendre ses sentiments. C'est pourquoi l'ayant entendu nous prêcher avec tant de zèle, qu'il ne se glorifie que dans ses foiblesses, et que ses infirmités font sa force : *Cùm enim infirmor, tunc potens sum*, je suis les mouvements qu'il m'inspire, et je médite son panégyrique, en tâchant de vous faire voir ces foiblesses toutes puissantes, par lesquelles il a établi l'Église, renversé la sagesse humaine, et captivé tout entendement sous l'obéissance de Jésus-Christ.

Entrons donc, avant toutes choses, dans le sens de cette parole, et examinons les raisons pour lesquelles le divin Paul ne se croit fort que dans sa foiblesse : c'est ce qu'il m'est aisé de vous faire entendre. Il se souvenoit, chrétiens, de son Dieu anéanti pour l'amour des hommes : il savoit que si ce grand monde, et ce qu'il enferme en son vaste sein, est l'ouvrage de sa puissance, il avoit fait un monde nouveau, un monde racheté par son sang, et régénéré par sa mort, c'est-à-dire, sa sainte Église, qui est l'œuvre de sa foiblesse. C'est ce que regarde saint Paul; et après ces grandes pensées, il jette aussitôt les yeux sur lui-même. C'est là qu'il admire sa vocation : il se voit choisi dès l'éternité, pour être le prédicateur des Gentils; et comme l'Église doit être formée de ces nations infidèles, dont il est ordonné l'apôtre, il s'ensuit manifestement qu'il est le principal coopérateur de la grace de Jésus-Christ dans l'établissement de l'Église.

Quels seront ses sentiments, chrétiens, dans une entreprise si haute, où la Providence l'appelle? l'exécutera-t-il par la force? Mais, outre que la sienne n'y peut pas suffire, le Saint-Esprit lui a fait connoître que la volonté du Père céleste c'est que cet ouvrage divin soit soutenu par l'infirmité : « Dieu, dit-il [1], a choisi ce qui est infirme, pour détruire ce qui est puissant. » Par conséquent, que lui reste-t-il, sinon de consacrer au Sauveur une foiblesse soumise et obéissante, et de confesser son infirmité; afin d'être le digne ministre de ce Dieu, qui étant si fort par nature, s'est fait infirme pour notre salut? Voilà donc la raison solide pour laquelle il se considère comme un instrument inutile, qui n'a de vertu ni de force qu'à cause de la main qui l'emploie; et c'est pour cela, chrétiens, qu'il triomphe dans son impuissance, et qu'en s'avouant qu'il est foible, il ose dire qu'il est tout puissant : *Cùm enim infirmor, tunc potens sum*.

Mais, pour nous convaincre par expérience de la vérité qu'il nous prêche, il faut voir ce grand homme dans trois fonctions importantes du ministère qui lui est commis. Car ce n'est pas mon dessein, messieurs, de considérer aujourd'hui saint Paul dans sa vie particulière: je me propose de le regarder dans les emplois de l'apostolat, et je les réduis à trois chefs; la prédication, les combats, le gouvernement ecclésiastique.

Entendez ceci, chrétiens, et voyez la liaison nécessaire de ces trois obligations dont le charge son apostolat. Car il falloit premièrement établir l'Église, et c'est ce qu'a fait la prédication: mais d'autant que cette Église naissante devoit être dès son berceau attaquée par toute la terre, en même temps qu'on l'établissoit, il falloit se préparer à combattre; et parcequ'un si grand établissement se dissiperoit de lui-même, si les esprits n'étoient bien conduits, après avoir si bien soutenu l'Église contre ceux qui l'attaquoient au-dehors, il falloit la maintenir au-dedans par le

[1] *I. Cor.* I. 27.

bon ordre de la discipline. De sorte que la prédication devoit précéder, parceque la foi commence par l'ouïe ; après, les combats devoient suivre ; car aussitôt que l'Évangile parut, les persécutions s'élevèrent : enfin le gouvernement ecclésiastique devoit assurer les conquêtes, en tenant les peuples conquis dans l'obéissance par une police toute divine.

C'est, mes Frères, à ces trois choses que se rapportent tous les travaux de l'apôtre; et nous le pouvons aisément connoître par le récit qu'il en fait lui-même dans ce merveilleux chapitre onzième de la seconde aux Corinthiens. Il raconte premièrement ses fatigues et ses voyages laborieux : et n'est-ce pas la prédication qui les lui faisoit entreprendre, pour porter par toute la terre l'Évangile du Fils de Dieu? Il raconte aussi ses périls, et tant de cruelles persécutions qui ont éprouvé sa constance; et voilà quels sont ses combats. Enfin, il ajoute à toutes ses peines les inquiétudes qui le travailloient dans le soin de conduire toutes les Églises : *Sollicitudo omnium Ecclesiarum* [1]; et c'est ce qui regarde le gouvernement.

Ainsi, vous voyez en peu de paroles tout ce qui occupe l'esprit de saint Paul : il prêche, il combat, il gouverne; et, messieurs, le pourrez-vous croire? Il est foible dans tous ces emplois. Et premièrement, il est assuré que saint Paul est foible en prêchant, puisque sa prédication n'est pas appuyée, ni sur la force de l'éloquence, ni sur ces doctes raisonnements que la philosophie a rendus plausibles : *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis* [2]. Secondement, il n'est pas moins clair qu'il est foible dans les combats; puisque, lorsque tout le monde l'attaque, il ne résiste à ses ennemis qu'en s'abandonnant à leur violence : *Facti sumus sicut oves occisionis* [3] : il est donc foible en ces deux états. Mais peut-être que parmi ses frères, où la grace de l'apostolat et l'autorité du gouvernement lui donnent un rang si considérable, ce grand homme paroîtra plus fort? Non, fidèles, ne le croyez pas : c'est là que vous le verrez plus infirme. Il se souvient qu'il est le disciple de celui qui a dit dans son Evangile, qu'il n'est pas venu pour être servi, mais afin de servir lui-même [4] : c'est pourquoi il ne gouverne pas les fidèles, en leur faisant supporter le joug d'une autorité superbe et impérieuse; mais il les gouverne par la charité, en se faisant infirme avec eux : *Factus sum infirmis infirmus*; et se rendant serviteur de tous : *Omnium me servum feci* [5]. Il est donc infirme partout, soit qu'il prêche, soit qu'il combatte, soit qu'il gouverne le peuple de Dieu par l'autorité de l'apostolat; et ce qui est de plus admirable, c'est qu'au milieu de tant de foiblesse, il nous dit d'un ton de victorieux, qu'il est fort, qu'il est puissant, qu'il est invincible : *Cùm enim infirmor, tunc potens sum.*

Ah ! mes Frères, ne voyez-vous pas la raison qui lui donne cette hardiesse? C'est qu'il sent qu'il est le ministre de ce Dieu, qui se faisant foible n'a pas perdu sa toute-puissance. Plein de cette haute pensée, il voit sa foiblesse au-dessus de tout. Il croit que ses prédications persuaderont, parcequ'elles n'ont point de force pour persuader; il croit qu'il surmontera dans tous les combats, parcequ'il n'a point d'armes pour se défendre; il croit qu'il pourra tout sur ses frères dans l'ordre du gouvernement ecclésiastique, parcequ'il s'abaissera à leurs pieds, et se rendra l'esclave de tous par la servitude de la charité. Tant il est vrai que dans toutes choses il est puissant en ce qu'il est foible, puisqu'il met la force de persuader dans la simplicité du discours, puisqu'il n'espère vaincre qu'en souffrant, puisqu'il fonde sur sa servitude toute l'autorité de son ministère. Voilà, messieurs, trois infirmités, dans lesquelles je prétends montrer la puissance du divin apôtre : soyez, s'il vous plaît, attentifs, et considérez dans ce premier point la foiblesse victorieuse de ses prédications toutes simples.

PREMIER POINT.

Je ne puis assez exprimer combien grand, combien admirable est le spectacle que je vous prépare dans cette première partie. Car ce que les plus grands hommes de l'antiquité ont souvent desiré de voir, c'est ce que je dois vous représenter : saint Paul prêchant Jésus-Christ au monde, et convertissant les cœurs endurcis par ses divines prédications. Mais n'attendez pas, chrétiens, de ce céleste prédicateur, ni la pompe ni les ornements dont se pare l'éloquence humaine. Il est trop grave et trop sérieux pour rechercher ces délicatesses; ou, pour dire quelque chose de plus chrétien et de plus digne du grand apôtre, il est trop passionnément amoureux des glorieuses bassesses du christianisme, pour vouloir corrompre par les vanités de l'éloquence séculière la vénérable simplicité de l'Évangile de Jésus-Christ. Mais, afin que vous compreniez quel est donc ce prédicateur, destiné par la Providence pour confondre la sagesse humaine, écoutez la description que j'en ai tirée de lui-même dans la première aux Corinthiens.

Trois choses contribuent ordinairement à rendre un orateur agréable et efficace; la personne de celui qui parle, la beauté des choses qu'il

[1] *II. Cor.* XI. 28. — [2] *I. Cor.* II. 4. — [3] *Rom.* VIII. 36. — [4] *Matt.* XX. 28. — [5] *I. Cor.* IX. 19, 22.

traite, la manière ingénieuse dont il les explique; et la raison en est évidente. Car l'estime de l'orateur prépare une attention favorable, les belles choses nourrissent l'esprit, et l'adresse de les expliquer d'une manière qui plaise les fait doucement entrer dans le cœur. Mais de la manière que se représente le prédicateur dont je parle, il est bien aisé de juger qu'il n'a aucun de ces avantages.

Et premièrement, chrétiens, si vous regardez son extérieur, il avoue lui-même que sa mine n'est point relevée: *Præsentia corporis infirma*[1]; et si vous considérez sa condition, il est pauvre, il est méprisable, et réduit à gagner sa vie par l'exercice d'un art mécanique. De là vient qu'il dit aux Corinthiens : « J'ai été au milieu de vous » avec beaucoup de crainte et d'infirmité [2] » : d'où il est aisé de comprendre combien sa personne étoit méprisable. Chrétiens, quel prédicateur pour convertir tant de nations!

Mais peut-être que sa doctrine sera si plausible et si belle, qu'elle donnera du crédit à cet homme si méprisé. Non, il n'en est pas de la sorte : « Il » ne sait, dit-il, autre chose que son Maître cru- » cifié : » *Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum et hunc crucifixum*[3]: c'est-à-dire, qu'il ne sait rien que ce qui choque, que ce qui scandalise, que ce qui paroît folie et extravagance. Comment donc peut-il espérer que ses auditeurs soient persuadés? Mais, grand Paul, si la doctrine que vous annoncez est si étrange et si difficile, cherchez du moins des termes polis, couvrez des fleurs de la rhétorique cette face hideuse de votre Évangile, et adoucissez son austérité par les charmes de votre éloquence. A Dieu ne plaise, répond ce grand homme, que je mêle la sagesse humaine à la sagesse du Fils de Dieu: c'est la volonté de mon Maître que mes paroles ne soient pas moins rudes que ma doctrine paroît incroyable : *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis*[4]. C'est ici qu'il nous faut entendre les secrets de la Providence. Élevons nos esprits, messieurs, et considérons les raisons pour lesquelles le Père céleste a choisi ce prédicateur sans éloquence et sans agrément, pour porter par toute la terre, aux Romains, aux Grecs, aux Barbares, aux petits, aux grands, aux rois même l'Évangile de Jésus-Christ.

Pour pénétrer un si grand mystère, écoutez le grand Paul lui-même, qui, ayant représenté aux Corinthiens combien ses prédications avoient été simples, en rend cette raison admirable: c'est, dit-il, que « nous vous prêchons une sagesse qui » est cachée, que les princes de ce monde n'ont » pas reconnue : » *Sapientiam quæ abscondita est*[1]. Quelle est cette sagesse cachée? Chrétiens, c'est Jésus-Christ même. Il est la sagesse du Père; mais il est une sagesse incarnée, qui, s'étant couverte volontairement de l'infirmité de la chair, s'est cachée aux grands de la terre par l'obscurité de ce voile. C'est donc une sagesse cachée; et c'est sur cela que s'appuie le raisonnement de l'apôtre. Ne vous étonnez pas, nous dit-il, si prêchant une sagesse cachée, mes discours ne sont point ornés des lumières de l'éloquence. Cette merveilleuse foiblesse, qui accompagne la prédication, est une suite de l'abaissement par lequel mon Sauveur s'est anéanti, et comme il a été humble en sa personne, il veut l'être encore dans son Évangile.

Admirable pensée de l'apôtre, et digne certainement d'être méditée. Mettons-la donc dans un plus grand jour, et supposons avant toutes choses que le Fils éternel de Dieu avoit résolu de paroître aux hommes en deux différentes manières. Premièrement, il devoit paroître dans la vérité de sa chair: secondement, il devoit paroître dans la vérité de sa parole. Car, comme il étoit le Sauveur de tous, il devoit se montrer à tous. Par conséquent, il ne suffit pas qu'il paroisse en un coin du monde : il faut qu'il se montre par tous les endroits où la volonté de son Père lui a préparé des fidèles : si bien que ce même Jésus, qui n'a paru que dans la Judée par la vérité de sa chair, sera porté par toute la terre par la vérité de sa parole.

C'est pourquoi le grand Origène n'a pas craint de nous assurer que la parole de l'Évangile est une espèce de second corps que le Sauveur a pris pour notre salut. *Panis quem Dominus corpus suum esse dicit, verbum est nutritorium animarum*[2]. Qu'est-ce à dire ceci, chrétiens; et quelle ressemblance a-t-il pu trouver entre le corps de notre Sauveur et la parole de son Évangile? Voici le fond de cette pensée : c'est que la sagesse éternelle, qui est engendrée dans le sein du Père, s'est rendue sensible en deux sortes. Elle s'est rendue sensible en la chair qu'elle a prise au sein de Marie; et elle se rend encore sensible par les Écritures divines et par la parole de l'Évangile : tellement que nous pouvons dire que cette parole et ces Écritures sont comme un second corps qu'elle prend, pour paroître encore à nos yeux. C'est là en effet que nous la voyons : ce Jésus, qui a conversé avec les apôtres, vit encore pour nous dans son Évangile; et il y répand encore, pour notre salut, la parole de vie éternelle.

[1] *II. Cor.* x, 10. — [2] *I. Cor.* II, 3. — [3] *Ibid.* 2. — [4] *Ibid.* 4.

[1] *I. Cor.* II, 7. — [2] *In Matt. Comm.* n. 85; *tom.* III, p. 898.

Après cette belle doctrine, il est bien aisé de comprendre que la prédication des apôtres, soit qu'elle sorte toute vivante de la bouche de ces grands hommes, soit qu'elle coule dans leurs écrits, pour y être portée aux âges suivants, ne doit rien avoir qui éclate. Car, mes Frères, n'entendez-vous pas, selon la pensée de saint Paul, que ce Jésus, qui nous doit paroître et dans sa chair et dans sa parole, veut être humble dans l'une et dans l'autre?

De là ce rapport admirable entre la personne de Jésus-Christ et la parole qu'il a inspirée. *Lac est credentibus, cibus est intelligentibus.* La chair qu'il a prise a été infirme, la parole qui le prêche est simple : nous adorons en notre Sauveur la bassesse mêlée avec la grandeur. Il en est ainsi de son Écriture, tout y est grand, et tout y est bas; tout y est riche, et tout y est pauvre; et en l'Évangile, comme en Jésus-Christ, ce que l'on voit est foible, et ce que l'on croit est divin. Il y a des lumières dans l'un et dans l'autre; mais ces lumières dans l'un et dans l'autre sont enveloppées de nuages : en Jésus, par l'infirmité de la chair; et en l'Écriture divine, par la simplicité de la lettre. C'est ainsi que Jésus veut être prêché, et il dédaigne pour sa parole, aussi bien que pour sa personne, tout ce que les hommes admirent.

N'attendez donc pas de l'apôtre, ni qu'il vienne flatter les oreilles par des cadences harmonieuses, ni qu'il veuille charmer les esprits par de vaines curiosités. Écoutez ce qu'il dit lui-même : « Nous » prêchons une sagesse cachée; nous prêchons » un Dieu crucifié. » Ne cherchons pas de vains ornements à ce Dieu, qui rejette tout l'éclat du monde. Si notre simplicité déplaît aux superbes, qu'ils sachent que nous voulons leur déplaire, que Jésus-Christ dédaigne leur faste insolent, et qu'il ne veut être connu que des humbles. Abaissons-nous donc à ces humbles; faisons-leur des prédications, dont la bassesse tienne quelque chose de l'humiliation de la croix, et qui soient dignes de ce Dieu qui ne veut vaincre que par la foiblesse.

C'est pour ces solides raisons que saint Paul rejette tous les artifices de la rhétorique. Son discours, bien loin de couler avec cette douceur agréable, avec cette égalité tempérée que nous admirons dans les orateurs, paroît inégal et sans suite à ceux qui ne l'ont pas assez pénétré; et les délicats de la terre, qui ont, disent-ils, les oreilles fines, sont offensés de la dureté de son style irrégulier. Mais, mes Frères, n'en rougissons pas. Le discours de l'apôtre est simple; mais ses pensées sont toutes divines. S'il ignore la rhétorique, s'il méprise la philosophie, Jésus-Christ lui tient lieu de tout; et son nom qu'il a toujours à la bouche, ses mystères qu'il traite si divinement, rendront sa simplicité toute puissante. Il ira, cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette locution rude, avec cette phrase qui sent l'étranger, il ira en cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs; et malgré la résistance du monde, il y établira plus d'Églises, que Platon n'y a gagné de disciples par cette éloquence qu'on a crue divine. Il prêchera Jésus dans Athènes, et le plus savant de ses sénateurs passera de l'aréopage en l'école de ce Barbare. Il poussera encore plus loin ses conquêtes, il abattra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains en la personne d'un proconsul, et il fera trembler dans leurs tribunaux les juges devant lesquels on le cite. Rome même entendra sa voix; et un jour cette ville maîtresse se tiendra bien plus honorée d'une lettre du style de Paul, adressée à ses citoyens, que tant de fameuses harangues qu'elle a entendues de son Cicéron.

Et d'où vient cela, chrétiens? C'est que Paul a des moyens pour persuader que la Grèce n'enseigne pas, et que Rome n'a pas appris. Une puissance surnaturelle, qui se plaît de relever ce que les superbes méprisent, s'est répandue et mêlée dans l'auguste simplicité de ses paroles. De là vient que nous admirons dans ses admirables Épîtres une certaine vertu plus qu'humaine, qui persuade contre les règles, ou plutôt qui ne persuade pas tant, qu'elle captive les entendements; qui ne flatte pas les oreilles, mais qui porte ses coups droit au cœur. De même qu'on voit un grand fleuve qui retient encore, coulant dans la plaine, cette force violente et impétueuse, qu'il avoit acquise aux montagnes d'où il tire son origine; ainsi cette vertu céleste, qui est contenue dans les écrits de saint Paul, même dans cette simplicité de style conserve toute la vigueur qu'elle apporte du ciel, d'où elle descend.

C'est par cette vertu divine que la simplicité de l'apôtre a assujetti toutes choses. Elle a renversé les idoles, établi la croix de Jésus, persuadé à un million d'hommes de mourir pour en défendre la gloire; enfin, dans ses admirables Épîtres, elle a expliqué de si grands secrets, qu'on a vu les plus sublimes esprits, après s'être exercés long-temps dans les plus hautes spéculations où pouvoit aller la philosophie, descendre de cette vaine hauteur, où ils se croyoient élevés, pour apprendre à bégayer humblement dans l'école de Jésus-Christ, sous la discipline de Paul.

Aimons donc, aimons, chrétiens, la simplicité de Jésus; aimons l'Évangile avec sa bassesse,

aimons Paul dans son style rude, et profitons d'un si grand exemple. Ne regardons pas les prédications comme un divertissement de l'esprit; n'exigeons pas des prédicateurs les agréments de la rhétorique, mais la doctrine des Écritures. Que si notre délicatesse, si notre dégoût les contraint à chercher des ornements étrangers, pour nous attirer par quelque moyen à l'Évangile du sauveur Jésus; distinguons l'assaisonnement, de la nourriture solide. Au milieu des discours qui plaisent, ne jugeons rien de digne de nous que les enseignements qui édifient; et accoutumons-nous tellement à aimer Jésus-Christ tout seul dans la pureté naturelle de ses vérités toutes saintes, que nous voyions encore régner dans l'Église cette première simplicité, qui a fait dire au divin apôtre : *Cùm infirmor, tunc potens sum* : « Je suis puissant, parce que je suis foible; » mes discours sont forts, parcequ'ils sont simples; c'est leur simplicité innocente qui a confondu la sagesse humaine. Mais, grand Paul, ce n'est pas assez : la puissance vient au secours de la fausse sagesse; je vois les persécuteurs qui s'élèvent. Après avoir fait des discours, où votre simplicité persuade, il faut vous préparer aux combats, où votre foiblesse triomphe; c'est ma seconde partie.

SECOND POINT.

C'est donc un décret de la Providence, que pour annoncer Jésus-Christ les paroles ne suffisent pas : il faut quelque chose de plus violent pour persuader le monde endurci. Il faut lui parler par des plaies, il faut l'émouvoir par du sang; et c'est à force de souffrir, c'est par les supplices, que la religion chrétienne doit vaincre sa dureté obstinée. C'est, messieurs, cette vérité, c'est cette force persuasive du sang épanché pour le Fils de Dieu, qu'il faut maintenant vous faire comprendre par l'exemple du divin apôtre; mais pour cela, remontons à la source.

Je suppose donc, chrétiens, qu'encore que la parole du Sauveur des ames ait une efficace divine, toutefois sa force de persuader consiste principalement en son sang; et vous le pouvez aisément comprendre par l'histoire de son Évangile. Car qui ne sait que le Fils de Dieu, tant qu'il a prêché sur la terre, a toujours eu peu de sectateurs, et que ce n'est que depuis sa mort que les peuples ont couru à ce divin Maître? Quel est, messieurs, ce nouveau miracle? Méprisé et abandonné pendant tout le cours de sa vie, il commence à régner après qu'il est mort. Ses paroles toutes divines, qui devoient lui attirer les respects des hommes, le font attacher à un bois infame; et l'ignominie de ce bois, qui devoit couvrir ses disciples d'une confusion éternelle, fait adorer par tout l'univers les vérités de son Évangile. N'est-ce pas pour nous faire entendre que sa croix, et non ses paroles, devoit émouvoir les cœurs endurcis; et que sa force de persuader étoit en son sang répandu, et dans ses cruelles blessures?

La raison d'un si grand mystère mériteroit bien d'être pénétrée, si le sujet que j'ai à traiter me laissoit assez de loisir pour la mettre ici dans son jour. Disons seulement en peu de paroles, que le Fils de Dieu s'étoit incarné, afin de porter sa parole en deux endroits différents : il devoit parler à la terre, et il devoit encore parler au ciel. Il devoit parler à la terre par ses divines prédications; mais il avoit aussi à parler au ciel par l'effusion de son sang, qui devoit fléchir sa rigueur, en expiant les péchés du monde. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul dit que « le sang du » sauveur Jésus crie bien mieux que celui d'A- » bel : » *Melius clamantem quàm Abel*[1]; parceque le sang d'Abel demande vengeance, et le sang de notre Sauveur fait descendre la miséricorde. Jésus-Christ devoit donc parler à son Père, aussi bien qu'aux hommes; au ciel, aussi bien qu'à la terre.

Mais il faut remarquer ici un secret de la Providence : c'est que c'étoit au ciel qu'il falloit parler, afin que la terre fût persuadée. Et cela, pour quelle raison? c'est que la grace divine, qui devoit amollir les cœurs, devoit être envoyée du ciel. Par exemple, vous avez beau semer votre grain sur cette terre toute desséchée; vous recueillerez peu de fruit, si la pluie du ciel ne la rend féconde. Il en est à peu près de même dans la vérité que je vous explique. Lorsque mon Sauveur a parlé aux hommes, il a seulement semé sur la terre, et cette terre ingrate et stérile lui a donné peu de sectateurs : il faut donc maintenant qu'il parle à son Père; il faut que, se tournant du côté du ciel, il y porte la voix de son sang. C'est alors, messieurs, c'est alors que la grace tombant avec abondance, notre terre donnera son fruit : alors le ciel apaisé persuadera aisément les hommes; et la parole qu'il a semée fructifiera par tout l'univers. De là vient qu'il a dit lui-même : Quand j'aurai été élevé de terre, quand j'aurai été mis en croix, quand j'aurai répandu mon sang, je tirerai à moi toutes choses : *Omnia traham ad meipsum*[2]; nous montrant, par cette parole, que sa force étoit en sa croix, et que son sang lui devoit attirer le monde.

Cette vérité étant supposée, je ne m'étonne pas, chrétiens, que l'Église soit établie par le

[1] *Heb.* XII. 24. — [2] *Joan.* XII. 32.

moyen des persécutions. Donnez du sang, bienheureux apôtre; votre Maître lui donnera une voix capable d'émouvoir le ciel et la terre. Puisqu'il vous a enseigné que sa force consiste en sa croix, portez-la par toute la terre, cette croix victorieuse et toute puissante; mais ne la portez pas imprimée sur des marbres inanimés, ni sur des métaux insensibles; portez-la sur votre corps même, et abandonnez-le aux tyrans, afin que leur fureur y puisse graver une image vive et naturelle de Jésus-Christ crucifié.

C'est ce qu'il va bientôt entreprendre : il ira par toute la terre. Chrétiens, pour quelle raison? c'est afin, nous dit-il lui-même, « c'est afin de » porter partout la mort et la croix de Jésus, im» primée en son propre corps : » *Mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes* [1]; et c'est peut-être pour cette raison qu'il a dit ces belles paroles, écrivant aux Colossiens : *Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi* [2] : « Je veux, » dit-il, accomplir ce qui manque aux souffrances « de Jésus-Christ. « Que nous dites-vous, ô grand Paul? Peut-il donc manquer quelque chose au prix et à la valeur infinie des souffrances de votre Maître? Non, ce n'est pas là sa pensée. Ce grand homme n'ignore pas que rien ne manque à leur dignité; mais ce qui leur manque, dit-il, c'est que Jésus n'a souffert qu'en Jérusalem; et comme sa force est toute en sa croix, il faut qu'il souffre par tout le monde, afin d'attirer tout le monde. C'est ce que l'apôtre vouloit accomplir. Les Juifs ont vu la croix de son Maître; il la veut montrer aux Gentils, dont il est le prédicateur. Il va donc, dans cette pensée, du levant jusqu'au couchant, de Jérusalem jusqu'à Rome, portant partout sur lui-même la croix de Jésus, et accomplissant ses souffrances; trouvant partout de nouveaux supplices, faisant partout de nouveaux fidèles, et remplissant tant de nations de son sang et de l'Évangile.

Mais je ne croirois pas, chrétiens, m'être acquitté de ce que je dois à la gloire de ce grand apôtre, si, parmi tant de grands exemples que nous donne sa belle vie, je ne choisissois quelque action illustre, où vous puissiez voir en particulier combien ses souffrances sont persuasives. Considérez donc ce grand homme fouetté à Philippes par main de bourreau [3], pour y avoir prêché Jésus-Christ; puis jeté dans l'obscurité d'un cachot, ayant les pieds serrés dans du bois qui étoit entr'ouvert par force, et les pressoit ensuite avec violence; qui cependant triomphant de joie de sentir si vivement en lui-même la sanglante impression de la croix, avec Silas son cher compagnon, rompoit le silence de la nuit en offrant à Dieu, d'une ame contente, des louanges pour ses supplices, des actions de graces pour ses blessures. Voilà comme il porte la croix du Sauveur; et aussi, dans ce même temps, le Sauveur lui veut faire voir une merveilleuse représentation de ce qui s'est fait à la sienne. Là du sang, et ici du sang; là, messieurs, « la terre a tremblé [4], » et ici elle tremble encore : *Terræ motus factus est magnus* [5] : là les tombeaux ont été ouverts, qui sont comme les prisons des morts, et des morts sont ressuscités [6]; ici les prisons sont ouvertes, qui sont les tombeaux obscurs des hommes vivants : *Aperta sunt omnia ostia* [7] : et pour achever cette ressemblance, là celui qui garde la croix du Sauveur le reconnoît pour le Fils de Dieu, *Verè Filius Dei erat iste* [8]; et ici celui qui garde saint Paul se jette aussitôt à ses pieds : *Procidit ad pedes* [9], et se soumet à son Évangile. Que ferai-je, dit-il, pour être sauvé? *Quid me oportet facere, ut salvus fiam* [7]? Il lave premièrement les plaies de l'apôtre : l'apôtre après lavera les siennes par la grace du saint baptême; et ce bienheureux geôlier se prépare à cette eau céleste, en essuyant le sang de l'apôtre, qui lui inspire l'amour de la croix et l'esprit du christianisme.

Vous voyez déjà, chrétiens, ce que peut la croix de Jésus, imprimée sur le corps de Paul; mais renouvelez vos attentions pour voir la suite de cette aventure, qui vous le montrera d'une manière bien plus admirable. Que fera le divin apôtre, sortant des prisons de Philippes? Qu'il vous le dise de sa propre bouche, dans une lettre qu'il a écrite aux habitants de Thessalonique : « Vous savez, leur dit-il, mes Frères, quelle a » été notre entrée chez vous, et qu'elle n'a pas « été inutile : » *Quia non inanis fuit* [8]. Pour quelle raison, chrétiens, son abord à Thessalonique n'a-t-il pas été inutile? Vous serez surpris de l'apprendre : « C'est, dit-il, qu'ayant été tour» mentés et traités indignement à Philippes, » cela nous a donné l'assurance de vous annon» cer l'Évangile : » *Sed antè passi, et contumeliis affecti, sicut scitis, in Philippis, fiduciam habuimus in Deo nostro, loqui ad vos Evangelium Dei* [9].

Quand je considère, messieurs, ces paroles du divin apôtre, j'avoue que je ne suis plus à moi-même, et je ne puis assez admirer l'esprit céleste qui le possédoit. Car quel est le victorieux, dont le cœur puisse être autant excité par l'image glorieuse et tranquille de la victoire tout nouvel-

[1] *II. Cor.* IV. 10. — [2] *Colos.* I. 24. — [3] *Act.* XVI. 23 *et séq.*

[1] *Matt.* XXVII. 51. — [2] *Act.* XVI. 26. — [3] *Matt.* XXVII. 52. — [4] *Act.* XVI. 26. — [5] *Matt.* XXVII. 54. — [6] *Act.* XVI. 29. — [7] *Ib.* 30. — [8] *I. Thess.* II. 1. — [9] *Ibid.* 2.

lement remportée, que le grand Paul est encouragé par le souvenir des souffrances dont il porte encore les marques, dont il sent encore les vives atteintes? Son entrée sera fructueuse, parcequ'elle est précédée par de grands tourments; il prêchera avec confiance, parcequ'il a beaucoup enduré; et si nous savons pénétrer tout le sens de cette parole, nous devons croire que le grand apôtre, sortant des prisons de Philippes, exhortoit par cette pensée les compagnons de son ministère : Allons, mes Frères, à Thessalonique; notre entrée n'y sera pas inutile, puisque nous avons déja tant souffert; nous avons assez répandu de sang, pour oser entreprendre quelque grand dessein. Allons donc en cette ville célèbre; faisons-y profiter ce sang répandu; portons-y la croix de Jésus, récemment imprimée sur nous par nos plaies encore toutes fraîches; et que ces nouvelles blessures donnent au Sauveur de nouveaux disciples. Il y voie dans cette espérance, et son attente n'est pas frustrée.

Mais pourquoi m'arrêter, messieurs, à vous raconter le fruit qu'il a fait dans la ville de Thessalonique? Il en est de même de toutes les autres qu'il éclaire par sa doctrine, et qu'il attire par ses souffrances. Il court ainsi par toute la terre, portant partout la croix de Jésus; toujours menacé, toujours poursuivi avec une fureur implacable; sans repos durant trente années, il passe d'un travail à un autre, et trouve partout de nouveaux périls; des naufrages dans ses voyages de mer, des embûches dans ceux de terre; de la haine parmi les Gentils, de la rage parmi les Juifs; des calomniateurs dans tous les tribunaux, des supplices dans toutes les villes; dans l'Église même et dans sa maison, des faux frères qui le trahissent : tantôt lapidé et laissé pour mort, tantôt battu outrageusement et presque déchiré par le peuple; il meurt tous les jours pour le Fils de Dieu, *Quotidie morior* [1], et il marque l'ordre de ses voyages par les traces du sang qu'il répand, et par les peuples qu'il convertit; car il joint toujours l'un et l'autre : si bien que nous lui pouvons appliquer ces beaux mots de Tertullien : « Ses blessures font ses conquêtes; il ne reçoit » pas plutôt une plaie, qu'il la couvre par une » couronne; aussitôt qu'il verse du sang, il ac- » quiert de nouvelles palmes; il remporte plus » de victoires qu'il ne souffre de violences : » *Corona premit vulnera, palmâ sanguinem obscurat, plus victoriarum est quàm injuriarum* [2].

C'est pourquoi le sauveur Jésus voulant encore abattre à ses pieds l'impérieuse majesté de Rome, il y conduit enfin le divin apôtre, comme le plus illustre de ses capitaines. Mais, mes Frères, il faut plus de sang pour fonder cette illustre Église, qui doit être la mère des autres : saint Paul y donnera tout le sien; aussi y trouvera-t-il un persécuteur qui ne le sait pas répandre à demi, je veux dire le cruel Néron, qui ajoutera le comble à ses crimes, en faisant mourir cet apôtre.

Vous raconterai-je, messieurs, combien son sang se multipliera, quelle suite de chrétiens sa fécondité fera naître, combien il animera de martyrs, et avec quelle force il affermira cet empire spirituel, qui se doit établir à Rome, plus illustre que celui des Césars? Mais quand est-ce que j'achèverai, si j'entreprends de vous rapporter toutes les grandeurs de l'apôtre? J'en ai dit assez, chrétiens, pour nous inspirer l'amour de la croix, si notre extrême délicatesse ne nous la rendoit odieuse. O croix! qui donnez la victoire à Paul, et dont la foiblesse le rend tout puissant, notre siècle délicieux ne peut souffrir votre dureté! Personne ne veut dire avec l'apôtre : « Je ne me plais que dans mes souffrances, et je » ne suis fort que dans mes foiblesses. » Nous voulons être puissants dans le monde, c'est pourquoi nous sommes foibles selon Jésus-Christ; et l'amour de la croix de Jésus étant éteint parmi les fidèles, toute la force chrétienne s'est évanouie. Mais, mes Frères, je ne puis vous dire ce que je pense sur ce beau sujet. Le grand Paul me rappelle encore : après avoir vu les foiblesses que la croix lui a fait sentir, il faut achever ce discours, en considérant les infirmités que la charité lui inspire dans le gouvernement ecclésiastique.

TROISIÈME POINT.

Le pourrez-vous croire, messieurs, que l'Église de Jésus-Christ se gouverne par la foiblesse; que l'autorité des pasteurs soit appuyée sur l'infirmité; que le grand apôtre saint Paul, qui commande avec tant d'empire, qui menace si hautement les opiniâtres, qui juge souverainement les pécheurs, enfin qui fait valoir avec tant de force la dignité de son ministère, soit infirme parmi les fidèles, et que ce soit une divine foiblesse qui le rende puissant dans l'Église? Cela vous paroît peut-être incroyable; cependant c'est une doctrine que lui-même nous a enseignée, et qu'il faut vous expliquer en peu de paroles.

Pour cela vous devez entendre que l'empire spirituel, que le Fils de Dieu donne à son Église, n'est pas semblable à celui des rois. Il n'a pas cette majesté terrible; il n'a pas ce faste dédaigneux, ni ce superbe esprit de grandeur dont sont enflés les princes du monde. « Les rois des

[1] *I. Cor.* xv. 31. — [2] *Scorp.* n. 6.

Digitized by Google

» nations les dominent, dit le Fils de Dieu dans » son Évangile [1]; mais il n'en est pas ainsi parmi » vous, où le plus grand doit être le moindre, » et où le premier est le serviteur. »

Le fondement de cette doctrine, c'est que cet empire divin est fondé sur la charité. Car, mes Frères, cette charité peut prendre toutes sortes de formes. C'est elle qui commande dans les pasteurs, c'est elle qui obéit dans les peuples : mais soit qu'elle commande, soit qu'elle obéisse, elle retient toujours ses qualités propres, elle demeure toujours charité, toujours douce, toujours patiente, toujours tendre et compatissante, jamais fière ni ambitieuse.

Le gouvernement ecclésiastique, qui est appuyé sur la charité, n'a donc rien d'altier ni de violent : son commandement est modeste, son autorité est douce et paisible. Ce n'est pas une domination, qu'elle exerce : *Dominantur, vos autem non sic*; c'est un ministère dont elle s'acquitte, c'est une économie qu'elle ménage par la sage dispensation de la charité fraternelle.

Mais cette charité ecclésiastique, qui conduit le peuple de Dieu, passe encore beaucoup plus loin. Au lieu de s'élever orgueilleusement pour faire valoir son autorité, elle croit que pour gouverner il faut qu'elle s'abaisse, qu'elle s'affoiblisse, qu'elle se rende infirme elle-même, afin de porter les infirmes. Car Jésus-Christ, son original, en venant régner sur les hommes a voulu prendre leurs infirmités : ainsi les apôtres, ainsi les pasteurs doivent se revêtir des foiblesses des troupeaux commis à leur vigilance; afin que de même que le Fils de Dieu est un pontife compatissant, qui ressent nos infirmités, ainsi les pasteurs du peuple fidèle sentent les foiblesses de leurs frères, et portent leurs infirmités en les partageant. C'est pourquoi le divin apôtre, plein de cet esprit ecclésiastique, croit établir son autorité en se faisant infirme aux infirmes, et se rendant serviteur de tous [2].

Mais voulez-vous voir, Chrétiens, dans un exemple particulier, jusqu'à quel point cet homme admirable ressent les infirmités de ses frères; représentez-vous ses fatigues, ses voyages, ses inquiétudes, ses peines pour résister à tant d'ennemis, ses soins pour enseigner tant de peuples, ses veilles pour gouverner tant d'Églises : cependant, accablé de tous ces travaux, il s'impose encore lui-même la nécessité de gagner sa vie à la sueur de son corps, *operantes manibus nostris* [3].

Que l'ancienne Rome ne me vante plus ses dictateurs pris à la charrue, qui ne quittoient leur commandement que pour retourner à leur labourage : je vois quelque chose de plus merveilleux en la personne de mon grand apôtre, qui même au milieu de ses fonctions, non moins augustes que laborieuses, renonce volontairement aux droits de sa charge; et refusant de tous les fidèles la paye honorable qui étoit si bien due à son ministère, ne veut tirer que de ses propres mains ce qui est nécessaire pour sa subsistance.

Cela, mes Frères, venoit d'un esprit infiniment au-dessus du monde; mais vous l'admirerez beaucoup davantage, si vous pénétrez le motif de cette action glorieuse. Écoutez donc ces belles paroles de l'admirable saint Augustin, par lesquelles il entre si bien dans les sentiments du grand Paul : *Infirmorum periculis, ne falsis suspicionibus agitati odissent quasi venale Evangelium, tanquam paternis maternisque visceribus tremefactus hoc fecit* [1]. Qui vous oblige, ô divin apôtre, à travailler ainsi de vos mains? « C'est à cause, » dit saint Augustin, qu'ayant une tendresse plus » que maternelle pour les peuples qui lui sont » commis, il tremble pour les périls des infirmes » qui, agités par de faux soupçons, pourroient » peut-être haïr l'Évangile, en s'imaginant que » l'apôtre le prêchoit pour son intérêt. » Quelle charité de saint Paul! Ce qu'il craint, ce n'est qu'un soupçon, et un soupçon mal fondé, et un soupçon qu'il eût démenti par toute la suite de sa vie céleste, si épurée des sentiments de la terre : toutefois ce soupçon fait trembler l'apôtre, il déchire ses entrailles plus que maternelles; ce grand homme, pour éviter ce soupçon, veut bien veiller nuit et jour, et ajouter le travail des mains à toutes ses autres fatigues!

Qui pourroit donc assez expliquer combien vivement il sentoit toutes les infirmités des fidèles? Celui qui trembloit pour un seul soupçon, et qu'une ombre de mal épouvantoit, en quel état étoit-il, mes Frères, quelle étoit son inquiétude, quand il voyoit des maux véritables, des scandales parmi les fidèles, des péchés publics ou particuliers! Que ne puis-je entrer dans ce cœur tout ardent des flammes de la charité fraternelle, pour y voir de quel sentiment le grand Paul disoit ces beaux mots : « Qui est infirme parmi » les fidèles, sans que je sois infirme avec lui? » et qui peut les scandaliser, sans que je sois » moi-même brûlé de douleur? » *quis infirmatur, et ego non infirmor? Quis scandalizatur, et ego non uror* [2]!

Arrêtons ici, Chrétiens, et que la méditation d'un si grand exemple fasse le fruit de tout ce discours. Car quelle ame de fer et de bronze ne

[1] *Luc.* XXII. 25, 26. — [2] *I. Cor.* IX. 22. — [3] *Ibid.* IV. 12.

[1] *De opere Monach.* n. 13. *tom.* I, *col.* 483. — [2] *II. Cor.* XI. 29.

se sentiroit attendrie par les saintes infirmités que la charité inspire à l'apôtre? Voyoit-il un membre affligé, il ressentoit toute sa douleur. Voyoit-il des simples et des ignorants, il descendoit du troisième ciel pour leur donner un lait maternel, et bégayer avec ces enfants. Voyoit-il des pécheurs touchés, le saint apôtre pleuroit avec eux pour participer à leur pénitence; en voyoit-il d'endurcis, il pleuroit encore leur aveuglement. Partout où l'on frappoit un fidèle, il se sentoit aussitôt frappé; et la douleur passant jusqu'à lui par la sainte correspondance de la charité fraternelle, il s'écrioit aussitôt, comme blessé et ensanglanté : *Quis infirmatur, et ego non infirmor?* « Qui est infirme, sans que je le » sois? je suis brûlé intérieurement, quand quel- » qu'un est scandalisé. » Si bien qu'en considérant ce saint homme répandant ses lumières par toute l'Église, recevant de tous côtés des atteintes de tous les membres affligés, je me le représente souvent comme le cœur de ce corps mystique : et de même que tous les membres, comme ils tirent du cœur toute leur vertu, lui font aussi promptement sentir, par une secrète communication, tous les maux dont ils sont attaqués, comme s'ils vouloient l'avertir de l'assistance dont ils ont besoin; ainsi tous les maux qui sont dans l'Église se réfléchissent sur le saint apôtre, pour solliciter sa charité attendrie d'aller au secours des infirmes : *Quis infirmatur, et ego non infirmor?*

Mais je passe encore plus loin, et j'apprends de saint Chrysostôme : qu'il n'est pas seulement le cœur de l'Église; « mais qu'il s'afflige pour » tous les membres, comme si lui seul étoit toute » l'Église : » *Tanquam ipse universa orbis Ecclesia esset, sic pro membris singulis discruciabatur* [1]. Que ne me reste-t-il assez de loisir pour entrer au fond de cette pensée, et pour vous montrer, Chrétiens, cette étendue de la charité, qui ne permet pas à saint Paul de se resserrer en lui-même, qui le répand dans toute l'Église, qui le mêle avec tous les membres, qui fait qu'il vit et qu'il souffre en eux : *Tanquam ipse universa orbis Ecclesia esset, sic pro membris singulis discruciabatur.* C'est là, c'est là, si nous l'entendons, le comble des infirmités de l'apôtre.

Grand Paul, permettez-moi de le dire, j'ai médité toute votre vie, j'ai considéré vos infirmités au milieu des persécutions; mais je ne craindrai pas d'assurer qu'elles ne sont pas comparables à celles qui sont attirées sur vous par la charité fraternelle. Dans vos persécutions, vous ne portiez que vos propres foiblesses; ici vous êtes chargé de celles des autres : dans vos persécutions, vous souffriez par vos ennemis; ici vous souffrez par vos frères, dont tous les besoins et tous les périls ne vous laissent pas respirer : dans vos persécutions, votre charité vous fortifioit et vous soutenoit contre les attaques; ici c'est votre charité qui vous accable : dans vos persécutions, vous ne pouviez être combattu que d'un seul endroit dans un même temps; ici tout le monde ensemble vient fondre sur vous, et vous devez en soutenir le faix.

C'est donc ici l'accomplissement de toutes ces divines foiblesses dont l'apôtre se glorifie, et c'est ici qu'il s'écrie avec plus de joie : *Cùm infirmor, tunc potens sum :* « Je ne suis puissant que dans » ma foiblesse. » Car quelle est la force de Paul, qui se fait infirme volontairement afin de porter les infirmes; qui partage avec eux leurs infirmités, afin de les aider à les soutenir; qui s'abaisse jusqu'à terre par la charité, pour les mettre sur ses épaules et les élever avec lui au ciel; qui se fait esclave d'eux tous, pour les gagner tous à son Maître! N'est-ce pas là gouverner l'Église d'une manière digne d'un apôtre? n'est-ce pas imiter Jésus-Christ lui-même, dont le trouble nous affermit, et dont les infirmités nous guérissent?

Ne voulez-vous pas, Chrétiens, imiter un si grand exemple? Que d'infirmes à supporter, que d'ignorants à instruire, que de pauvres à soulager dans l'Église! Mon frère, excitez votre zèle : cet homme qui vous hait depuis tant d'années, c'est un infirme qu'il vous faut guérir. Mais sa haine est invétérée. Donc son infirmité est plus dangereuse. Mais il vous a, dites-vous, maltraité souvent par des injures et par des outrages : soutenez son infirmité, tout le mal est tombé sur lui : ayez pitié du mal qu'il s'est fait, et oubliez celui qu'il a voulu vous faire. Courez à ce pécheur endurci, réchauffez et rallumez sa charité éteinte; tendez-lui les bras, ouvrez-lui le cœur, tâchez de gagner votre frère.

Mais jetez encore les yeux sur les nécessités temporelles de tant de pauvres qui crient après vous. Ne semble-t-il pas que la Providence ait voulu les unir ensemble dans cet hôpital merveilleux, afin que leur voix fût plus forte, et qu'ils pussent plus aisément émouvoir vos cœurs? Ne voulez-vous pas les entendre, et vous joindre à tant d'ames saintes qui, conduites par vos pasteurs, courent au soulagement de ces misérables? Allez à ces infirmes, mes Frères, faites-vous infirmes avec eux; sentez en vous-mêmes leurs infirmités, et participez à leur misère. Souffrez premièrement avec eux; et ensuite soulagez-vous avec eux, en répandant abondamment vos au-

[1] *In Epist. II. ad Cor. Hom. XXV. n. 2. tom. X. p. 614.*

mônes. Portez ces foibles et ces impuissants; et ces foibles et ces impuissants vous porteront après jusqu'au ciel. *Amen.*

PRÉCIS D'UN PANÉGYRIQUE

DU MÊME APOTRE,

Son amour pour la vérité, pour les souffrance et pour l'Église.

Charitas Christi urget nos.
La charité de Jésus-Christ nous presse. *II. Cor.* v. 14.

La charité est une huile qui remplit le cœur, et un feu qui le presse. C'est cet effort de la charité pressante que je veux considérer. *Ave.*

Charitas Christi urget nos : æstimantes hoc, quoniam si unus pro omnibus mortuus est, ergo omnes mortui sunt; et pro omnibus mortuus est Christus : ut et qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei qui proipsis mortuus est et resurrexit[1]. « La charité de Jésus-Christ nous presse : » considérant que si un seul est mort pour tous, » donc tous sont morts; et que Jésus-Christ est » mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne » vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui » qui est mort et ressuscité pour eux : » la vue de Jésus-Christ mort doit donc nous inspirer le desir de lui rendre autant de vies qu'il y a de cœurs, en ne vivant plus que pour lui; aussi saint Basile parlant de saint Paul sur ce passage, dit qu'il étoit insensé d'une folie d'amour : vivant d'une vie d'amour pour celui qui l'avoit gagné.

Mais qu'est-ce que vivre pour Jésus-Christ ? C'est aimer ce qu'il aimoit, et renfermer, par une parfaite conformité, ses affections dans les objets qui lui ont gagné le cœur, détruisant en nous toute autre chose.

Or nous pouvons déterminer trois choses que Jésus a aimées. Il a aimé la vérité; il a aimé sa croix; il a aimé son Église. Il est venu pour prêcher les hommes; c'est pourquoi il a aimé la vérité : il est venu pour racheter les hommes; c'est pourquoi il a aimé sa croix : il est venu pour sanctifier les hommes par l'application de son sang; c'est pourquoi il a aimé son Église.

Paul a vécu pour Jésus, et aimé ce que Jésus aime. Il a aimé la vérité, et il en a fait tout son emploi; il a aimé la croix, et il en a fait toutes ses délices; il a aimé l'Église, et il en a fait l'objet de ses complaisances et l'unique sujet de tous ses travaux.

Jésus a aimé la vérité. Engendré par la connoissance de la vérité, vérité lui-même, principe avec le Père de l'Esprit qui est appelé l'Esprit de vérité, parcequ'il procède de l'amour d'icelle, la charité a pressé Jésus de sortir du sein de son Père pour manifester la vérité, pour la rendre sensible et palpable : *Unigenitus Filius, qui est in sinu Patris, ipse enarravit*[1]. Quiconque aime la vérité, la veut publier, et la veut faire régner. « La vérité est une vierge, mais sa pu- » deur est de n'être pas découverte : » *Nihil veritas erubescit, nisi solummodo abscondi*[2]. Quand on est animé de son amour, on est pressé de la publier : *Charitas Christi urget nos.*

PREMIER POINT.

Paul ayant connu la vérité, il ne va point aux apôtres, qui la savoient, mais il la prêche en Arabie, à Damas, montrant que celui-ci étoit Jésus. Voyez comme il est pressé de la découvrir : *Incitabatur spiritus ejus in ipso, videns idololatriæ deditam civitatem*[3] : « Il se sentoit » émo au dedans de lui-même, en voyant que » cette ville étoit livrée à l'idolâtrie. » Mais Paul montre la vérité toute nue, sans fard, sans aucun de ces ornements d'une sagesse mondaine : il la prêche avec une éloquence qui tire sa force de sa simplicité toute céleste.

Pour prêcher la vérité avec autorité, il la prêche dans un esprit d'indépendance; et pour cela, il ne veut rien tirer de personne : il impose à ses propres mains la charge de lui fournir tout ce qui lui est nécessaire. Et, en effet, pour prêcher la vérité il faut un cœur de roi, une grandeur d'ame royale : *Ego autem constitutus sum rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus*[4] : « J'ai été établi » roi sur Sion sa montagne sainte, afin d'annon- » cer ses ordonnances; » et si cette noble fonction ne demande pas qu'on soit roi par l'autorité du commandement, du moins exige-t-elle qu'on soit roi par indépendance. C'est pourquoi saint Paul se rend indépendant de tout; et s'étant mis en état de n'avoir besoin de rien[5], « il va » reprenant tout homme à temps et à contre- » temps, » *corripiens omnem hominem..... opportunè, importunè*[6]. Il s'étoit mis en état de ne se réjouir du bien qu'on lui faisoit, que pour l'amour de ceux qui le faisoient[7].

DEUXIÈME POINT.

Jésus a aimé la croix, et a toujours témoigné une grande avidité pour les souffrances. Paul

[1] *II. Cor.* v. 14. 15.

[1] *Joan.* i. 18. — [2] *Tertull. adv. Valentin.* n. 3. — [3] *Act.* xvii. 16. — [4] *Ps.* ii. 6. — [5] *Coloss.* i. 28. — [6] *II. Tim.* iv. 2. — [7] *Philem.* 7.

aimoit la croix pour se conformer à Jésus, et pour faire régner Jésus. Aussi ce sont ses souffrances qui ouvrent la porte à l'Évangile, dans les différents lieux où il prêche [1]. Les moments de souffrance sont des moments précieux. Dans les autres occasions, la bouche seule loue : parmi les souffrances, et tout le corps affligé, et tout le cœur abattu sous la main de Dieu, et tout l'esprit assujetti aux lois de sa volonté se tournent en langues pour célébrer la grandeur de sa souveraineté absolue, et sa miséricorde, et sa justice.

TROISIÈME POINT.

Qui peut dire combien saint Paul a aimé l'Église? Trois choses nous montrent assez à quel haut degré son amour pour l'Église étoit porté : l'empressement de la charité de l'apôtre pour ses frères, la tendresse de sa charité pour chacun d'eux, l'étendue de sa charité pour tous les membres qui composent l'Église. Ainsi c'est avec grande raison que saint Chrysostôme, frappé du zèle étonnant de l'apôtre, et de son immense charité, dit que Paul, par sa grande sensibilité sur les intérêts de l'Église, en étoit non seulement le cœur, *cor Ecclesiæ*; mais qu'il s'affecloit aussi vivement sur les biens et les maux de tout le corps, que s'il eût été l'Église entière : *quasi ipse universa esset orbis Ecclesia.*

****

PANÉGYRIQUE

DE

SAINT VICTOR,

PRONONCÉ A PARIS, DANS L'ABBAYE DE CE NOM, EN 1657.

Mépris des idoles, conversion de ses propres gardes, effusion de son sang; trois manières dont saint Victor fait triompher Jésus-Christ. Comment nous devons l'imiter.

Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.

La victoire qui surmonte le monde, c'est notre foi. *I. Joan.* v. 4.

Quand je considère, Messieurs, tant de sortes de cruautés qu'on a exercées sur les chrétiens, pendant l'espace de quatre cents ans, avec une fureur implacable, je médite souvent en moi-même pour quelle cause il a plu à Dieu, qui pouvoit choisir des moyens plus doux, qu'il en ait coûté tant de sang pour établir son Église. En effet, si nous consultons la foiblesse humaine, il est malaisé de comprendre comment il a pu se résoudre à souffrir qu'on lui immolât tant de martyrs, lui qui avoit rejeté dans sa nouvelle alliance les sacrifices sanglants; et après avoir épargné le sang des taureaux et des boucs, il y a sujet de s'étonner qu'il se soit plu, durant tant de siècles, à voir verser celui des hommes, et encore celui de ses serviteurs, par tant d'étranges supplices. Et toutefois, Chrétiens, tel a été le conseil de sa Providence; et je ne crains point de vous assurer que c'est un conseil de miséricorde. Dieu ne se plaît pas dans le sang; mais il se plaît dans le spectacle de la patience. Dieu n'aime pas la cruauté, mais il aime une vertu éprouvée; et s'il la fait passer par un examen laborieux, c'est qu'il sait qu'il a le pouvoir de la récompenser selon ses mérites. Si saint Victor avoit moins souffert, sa foi n'auroit pas montré toute sa vigueur; et si les tyrans l'avoient épargné, ils lui auroient envié ses couronnes. Dieu nous propose le ciel comme une place qu'il veut qu'on lui enlève et qu'on emporte de force; afin que non contents du salut nous aspirions encore à la gloire, et qu'étant non seulement échappés des mains de nos ennemis, mais encore ayant surmonté toute leur puissance, nous puissions dire avec l'apôtre : *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.*

Pour prendre ces sentiments généreux s'il ne falloit que de grands exemples, j'espérerois quelque effet extraordinaire de celui de l'invincible Victor, dont la constance s'est signalée par un martyre si mémorable : mais comme ces nobles desirs ne naissent pas de nous-mêmes, recourons à celui qui les inspire, et demandons-lui son Esprit par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave.*

Comme c'est le dessein du Fils de Dieu de n'avoir dans sa compagnie que des esprits courageux, il ne leur propose aussi que de grands objets et des espérances glorieuses; il ne leur parle que de victoires : partout il ne leur promet que des couronnes, et toujours il les entretient de fortes pensées. Entre tous les fidèles de Jésus-Christ ceux qui se sont le plus remplis de ces sentiments ce sont les bienheureux martyrs, que nous pouvons appeler les vrais conquérants et les vrais triomphateurs de l'Église. Encore que leurs victoires aient des circonstances sans nombre qui en relèvent l'éclat; néanmoins la gloire qu'ils se sont acquise dépend principalement de trois choses, dont la première est la cause de leur martyre, la seconde le fruit, la troisième la perfection. La cause de leur martyre, c'a été le mépris des idoles. Le fruit de leurs souffrances et de leur martyre, c'a été la con-

[1] *I. Thess.* II. 1, 2.

version des peuples; et enfin ce qui en a fait la perfection c'est qu'ils ne se sont pas épargnés eux-mêmes, et qu'ils ont signalé leur fidélité par l'effusion de leur sang. Voilà ce que j'appelle la perfection, suivant cette parole de l'Évangile : « Il n'y a point de charité plus grande, que de » donner sa vie pour ceux qu'on aime : » *Majorem charitatem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis* [1].

C'est, ce me semble, de ces trois chefs que se doit tirer principalement la gloire des saints martyrs, et c'est aussi sur ce fondement que je prétends appuyer, Messieurs, celle de l'invincible Victor, patron de cette célèbre abbaye. Il fut produit devant les idoles par l'ordre des juges romains, afin qu'il leur offrit de l'encens; et non content de le refuser avec une fermeté inébranlable, d'un coup de pied qu'il leur donne il les renverse par terre. C'est pour cette cause qu'il a enduré de si cruels supplices. Mais c'est peu pour le Dieu vivant, qu'on ait fait tomber à ses pieds des idoles muettes et inanimées; c'est une trop foible victoire : ce qui le touche le plus, c'est que les hommes, ses vives images, sur lesquels il a empreint les traits de sa face, adorent ces images mortes, par lesquelles une ignorance grossière a entrepris de figurer sa divinité. Victor généreux, Victor après avoir détruit ces vains simulacres, travaille à lui gagner les hommes, ses vivantes images : Victor s'y applique de toute sa force; et j'apprends de l'historien de sa vie, que pendant qu'il a été prisonnier il a heureusement converti ses gardes, il a fidèlement confirmé ses frères. Peut-il mieux servir Dieu et avec plus de fruit, que de travailler si utilement à retenir ses troupes dans la discipline, et même à les fortifier de nouveaux soldats, pendant que la puissance ennemie tâche de les dissiper par la crainte? C'est le fruit de cet illustre martyre; mais ce qui en a fait la perfection, c'est que l'invincible Victor, non content d'avoir si bien conduit au combat la milice du Fils de Dieu, a encore payé de sa personne, en mourant pour l'amour de lui dans des tourments sans exemple, et lui a sacrifié sa vie. C'est ainsi qu'il a surmonté le monde; et ce qu'il prétend par cette victoire, c'est de faire triompher Jésus-Christ.

En effet vous triomphez, ô Jésus! et Victor fait éclater aujourd'hui votre souveraine puissance sur les fausses divinités, sur vos élus, sur lui-même : sur les fausses divinités, en les détruisant devant vous; sur ceux que vous avez choisis, en les affermissant dans votre service; et enfin sur lui-même, en s'immolant tout entier à votre gloire. C'est ce qu'a fait le grand saint Victor, c'est ce qui doit aujourd'hui vous servir d'exemple; et Dieu veuille que je vous propose avec tant de force les victoires de ce saint martyr, que vous soyez enflammés de la même ardeur de vaincre le monde!

[1] *Joan.* XV, 13.

PREMIER POINT.

Quel est ce concours de peuple que je vois fondre de toutes parts en la place publique de Marseille? quel spectacle les y attire? quelle nouveauté les y mène? Mais quel est cet homme intrépide que je vois devant cette idole, et que l'on presse, par tant de menaces, de lui présenter de l'encens, sans pouvoir fléchir sa constance ni ébranler sa résolution? Sans doute c'est cet illustre Victor, la fleur de la noblesse de Marseille, qui, étant pressé de se déclarer sur le sujet de la religion, a confessé hautement la foi chrétienne en présence de toute l'armée, dans laquelle il avoit servi avec tant de gloire, et a renoncé volontairement à l'épée, au baudrier et aux autres marques de la milice, si considérables par tout l'empire, si convenables à sa condition, pour porter les caractères de Jésus-Christ, c'est-à-dire, des chaînes aux pieds et aux mains, et des blessures dans tout le corps déchiré cruellement par mille supplices. Car depuis ce jour glorieux, auquel notre invincible martyr préféra les opprobres de Jésus-Christ aux honneurs de la milice romaine, on n'a cessé de le tourmenter par des cruautés inouies, sans lui donner aucun relâche, et on lui prépare encore de plus grands tourments.

Mais avant que de l'exposer aux nouvelles peines qu'une fureur inventive a imaginées, les magistrats résolurent de lui présenter publiquement la statue de leur Jupiter. Ils espéroient, Messieurs, que son corps étant épuisé par les souffrances passées, et son esprit troublé par la crainte des maux à venir, dont l'on exposoit à ses yeux le grand et terrible appareil; la foiblesse humaine abattue, pour détourner l'effort de cette tempête, laisseroit enfin échapper quelque petit signe d'adoration. C'en étoit assez pour les satisfaire; et ils avoient raison de se contenter des plus légères grimaces, sachant bien qu'un homme qui peut se résoudre à n'être chrétien qu'à demi cesse entièrement de l'être, et que, le cœur ne se pouvant partager entre la vérité et l'erreur, toute la foi est renversée par la moindre démonstration d'infidélité.

Voilà donc notre saint martyr devant l'idole de ce Jupiter, père prétendu des dieux et des hommes. Tout le peuple se prosterne à terre; et cette multitude aveugle, qui ne craint pas les

Digitized by Google

coups de la main de Dieu, tremble devant l'ouvrage de la main des hommes. Grand et admirable Victor, quelles furent alors vos pensées? Telles que le Saint-Esprit nous les représente dans le cœur du divin apôtre : *Incitabatur spiritus ejus in ipso, videns idololatriæ deditam civitatem* [1] : « Son esprit étoit pressé et violenté en » lui-même, voyant cette multitude idolâtre : » ce spectacle lui étoit plus dur que tous ses supplices. Tantôt il levoit les yeux au ciel : tantôt il les jetoit sur ce peuple avec une tendre compassion de son aveuglement déplorable. Sont-ce là, disoit-il, ô Dieu vivant! sont-ce là les dieux que l'on vous oppose? Quoi! est-il possible qu'on se persuade que je puisse abaisser devant cette idole ce corps qui est destiné pour être votre victime, et que vous avez déja consacré par tant de souffrances? Là, plein de zèle et de jalousie pour la gloire du Dieu des armées; et saintement indigné qu'on le crût capable d'une lâcheté si honteuse, il tourne sur cette idole un regard sévère, et d'un coup de pied il la renverse devant tout ce peuple qui se prosternoit à ses pieds : il la brise, il la foule aux pieds; et il surmonte le monde en détruisant les divinités qu'il élève contre le vrai Dieu, qui a fait le ciel et la terre. Une voix retentit de toutes parts : Qu'on venge l'injure des dieux immortels. Mais pendant que les juges irrités exercent leur esprit cruel à inventer de nouveaux supplices, et que Victor attend d'un visage égal la fin de leurs délibérations tragiques, rentrons en nous-mêmes, Messieurs, et tirons quelque instruction de cet acte de piété héroïque.

Ne nous persuadons pas que l'idolâtrie soit détruite, sous prétexte que nous ne voyons plus parmi nous ces idoles grossières et matérielles que l'antiquité aveugle adoroit. Il y a une idolâtrie spirituelle, qui règne encore par toute la terre. Il y a des idoles cachées, que nous adorons en secret au fond de nos cœurs; et ce que saint Paul a dit de l'avarice [2], que c'étoit un culte d'idoles, se doit dire de la même sorte de tous les autres péchés qui nous captivent sous leur tyrannie. De là vient ce beau mot de Tertullien, que « le crime de l'idolâtrie est tout le sujet du jugement : » *Tota causa judicii, idololatria* [3]. Quoi donc, est-il véritable que Dieu ne jugera que les idolâtres? et tous les autres pécheurs jouiront-ils de l'impunité? Chrétiens, ne le croyez pas : ce n'est pas le dessein de ce grand homme, d'autoriser tous les autres crimes; mais c'est qu'il prétend qu'en l'idolâtrie tous les autres sont condamnés; mais c'est qu'il estime que l'idolâtrie se trouve dans tous les crimes, qu'elle est comme un crime universel, dont tous les autres ne sont que des dépendances. Il est ainsi, Chrétiens : nous sommes des idolâtres, lorsque nous servons à nos convoitises. Humilions-nous devant notre Dieu, d'être coupables de ce crime énorme; et afin de bien comprendre cette vérité, qui nous doit couvrir de confusion, faisons une réflexion sérieuse sur les causes et sur les effets de l'idolâtrie : par là nous reconnoîtrons aisément qu'il y en a bien peu parmi nous qui soient tout-à-fait exempts de ce crime.

Le principe de l'idolâtrie, ce qui la fait régner dans le genre humain, c'est que nous nous sommes éloignés de Dieu, et attachés à nous-mêmes; et si nous savons entendre aujourd'hui ce que fait en nous cet éloignement, et ce qu'y produit cette attache, nous aurons découvert la cause évidente de tous les égarements des idolâtres. Quand je dis que nous nous sommes éloignés de Dieu, je ne prétends pas, Chrétiens, que nous en ayons perdu toute idée. Il est vrai que si l'homme avoit pu éteindre toute la connoissance de Dieu, la malignité de son cœur l'auroit porté à cet excès. Mais Dieu ne l'a pas permis : il se montre à nos esprits par trop d'endroits, il se grave en trop de manières dans nos cœurs : *Non sine testimonio semetipsum reliquit* [1]. L'homme qui ne veut pas le connoître, ne peut le méconnoître entièrement; et cet étrange combat de Dieu qui s'approche de l'homme, de l'homme qui s'éloigne de Dieu, a produit ce monstrueux assemblage que nous remarquons dans l'idolâtrie. C'est Dieu, et ce n'est pas Dieu qu'on adore : c'est le nom de Dieu qu'on emploie, mais on en détruit la grandeur, « en communiquant à la créature ce » nom incommunicable, » *Incommunicabile nomen* [2]; mais on en perd toute l'énergie, en répandant sur plusieurs ce qui n'a de majesté qu'en l'unité seule.

D'où est venu ce dessein à l'homme, sinon de l'instinct du serpent trompeur, qui a dit à nos premiers pères : « Vous serez comme des dieux? » Saint Basile de Séleucie dit que, proférant ces paroles, il jetoit dès l'origine du monde les fondements de l'idolâtrie [4]. Car dès lors il commençoit d'inspirer à l'homme le desir d'attribuer à d'autres sujets ce qui étoit incommunicable, et l'audace de multiplier ce qui devoit être toujours unique. *Vous serez*, voilà cette injuste communication; *des dieux*, voilà cette multiplication injurieuse; tout cela pour avilir la divinité. Car comme nul autre que Dieu ne peut soutenir ce grand nom; le communiquer, c'est le détruire :

[1] *Act.* XVII. 16. — [2] *Ephes.* V. 5. — [3] *De Idolol.* n. 1.

[1] *Act.* XIV. 16. — [2] *Sap.* XIV. 21. — [3] *Gen.* III. 5. — [4] *Orat.* III. *Biblioth. Patr. Lugd. tom.* VIII, *p.* 432.

et comme toute sa force est dans l'unité; le multiplier, c'est l'anéantir. C'est à quoi tendoit l'impiété par tant de divisions et tant de partages, de tourner enfin le nom de Dieu en dérision, ce nom auguste, si redoutable. C'est pourquoi, après avoir divisé la divinité, premièrement par ses attributs, secondement par ses fonctions, ensuite par les éléments et les autres parties du monde, dont l'on a fait un partage entre les aînés et les cadets, comme d'une terre ou d'un héritage, on en est venu à la fin à une multiplication sans ordre et sans bornes, jusqu'à reléguer plusieurs dieux aux foyers et aux cuisines; on en a mis trois à la seule porte. Aussi saint Augustin reproche-t-il aux païens : « qu'au lieu qu'il n'y a » qu'un portier dans une maison, et qu'il suffit » parceque c'est un homme; les hommes ont voulu » qu'il y eût trois dieux : » *Unum quisque domui suæ ponit ostiarium ; et quia homo est, omnino sufficit : tres deos isti posuerunt* [1]. A quel dessein tant de dieux, sinon pour dégrader ce grand nom, et en avilir la majesté? Ainsi vous voyez, Chrétiens, que l'homme s'étant éloigné de Dieu ; ce qu'il n'a pu entièrement abolir, je veux dire son nom et sa connoissance, il l'a obscurci par l'erreur, il l'a corrompu par le mélange, il l'a anéanti par le partage.

Mais passons encore plus loin, et remarquons maintenant que ce qui l'a poussé à ces erreurs c'est un desir caché qu'il a dans le cœur de se déifier soi-même. Car depuis qu'il eut avalé ce poison subtil de la flatterie infernale : « Vous » serez comme des dieux : » s'il avoit pu ouvertement se déclarer Dieu, son orgueil se seroit emporté jusqu'à cet excès. Mais se dire Dieu, chrétiens, et cependant se sentir mortel, l'arrogance la plus aveugle en auroit eu honte. Et de là vient, Messieurs, je vous prie d'observer ceci en passant, que nous lisons dans l'histoire sainte [2] que le roi Nabuchodonosor exigeant de son peuple les honneurs divins n'osa les demander pour sa personne, et ordonna qu'on les rendit à sa statue. Quel privilége avoit cette image, pour mériter l'adoration plutôt que l'original? Nul sans doute ; mais il agissoit ainsi par un certain sentiment que cette présence d'un homme mortel, incapable de soutenir les honneurs divins, démentiroit trop visiblement sa prétention extravagante. L'homme donc étant empêché par sa misérable mortalité, conviction trop manifeste de sa foiblesse, de se porter lui-même pour Dieu, et tâchant néanmoins, autant qu'il pouvoit, d'attacher la divinité à soi-même, il lui a donné premièrement une forme humaine; ensuite il a adoré ses propres ouvrages; après il a fait des dieux de ses passions; il en a fait même de ses vices. Enfin ne pouvant s'égaler à Dieu, il a voulu mettre Dieu au-dessous de lui, il a prodigué le nom de Dieu, jusqu'à le donner aux animaux et aux plus indignes reptiles. Et cela pour quelle raison, sinon pour secouer le joug de son Souverain; afin que la majesté de Dieu étant si étrangement avilie, et l'homme n'ayant plus devant les yeux ni l'autorité de son nom, ni les conduites de sa Providence, ni la crainte de ses jugements, n'eût plus d'autre règle que sa volonté, plus d'autres guides que ses passions, et enfin plus d'autres dieux que lui-même? c'est à quoi aboutissoient à la fin toutes les inventions de l'idolâtrie.

C'est ce qui a porté le grand saint Victor à renverser avec tant de zèle les idoles, par lesquelles les hommes ingrats tâchoient de renverser le trône de Dieu pour n'adorer que leurs fantaisies. Mais revenez, illustre martyr : d'autres idoles se sont élevées, d'autres idolâtres remplissent la terre; et sous la profession du christianisme, ils présentent de l'encens dans leur conscience à de fausses divinités. Et certainement, Chrétiens, s'il est vrai, comme je l'ai dit, que l'aliénation d'avec Dieu et l'attachement à nous-mêmes sont la cause de l'idolâtrie; si d'ailleurs nous reconnoissons en nous ces deux vices, et si fortement enracinés, comment pouvons-nous nous persuader que nous soyons exempts de ce crime, dont nous portons la source en nous-mêmes? Non, non, mes Frères, ne le croyons pas : l'idolâtrie n'est pas renversée; elle n'a fait que changer de forme, elle a pris seulement un autre visage.

Cœur humain, abîme infini, qui dans tes profondes retraites caches tant de pensées différentes, qui s'échappent souvent à tes propres yeux; si tu veux savoir ce que tu adores et à qui tu présentes de l'encens, regarde seulement où vont tes desirs: car c'est là l'encens que Dieu veut, c'est le seul parfum qui lui plaît. Où vont-ils donc ces desirs? de quel côté prennent-ils leur cours? où se tourne leur mouvement? Tu le sais, je n'ose le dire; mais de quelque côté qu'ils se portent, sache que c'est là ta divinité : Dieu n'a plus que le nom de Dieu; cette créature en reçoit l'hommage, puisqu'elle emporte l'amour que Dieu demande. Mais comme nous avons vu dans l'idolâtrie, que l'homme, s'étant une fois donné la licence de se faire des dieux à sa mode, les a multipliés sans aucune mesure, il nous en arrive tous les jours de même : car quiconque s'éloigne de Dieu; l'indigence de la créature l'obligeant à partager sans fin ses affections, il ne se con-

[1] *De Civit. Dei. lib.* IV, *cap.* VIII, *tom.* VII, *col* 94.— [2] *Dan.* III. 8.

tenie pas d'une senie idole. Où l'on a trouvé le plaisir, on n'y trouve pas la fortune; ce qui satisfait l'avarice ne contente pas la vanité : l'homme a des besoins infinis; et chaque créature étant bornée, ce que l'une ne donne pas il faut nécessairement l'emprunter de l'autre. Autant d'appuis que nous y cherchons, autant nous faisons-nous de maîtres; et ces maîtres que nous mettons sur nos têtes, craindrons-nous de les appeler nos divinités? Et ne sont-ils pas plus que nos dieux, si je puis parler de la sorte, puisque nous les préférons à Dieu même?

Mais pour nous convaincre, Messieurs, d'une idolâtrie plus criminelle, considérons, je vous prie, quelle idée nous avons de Dieu. Qui de nous ne lui donne pas une forme et une nature étrangère, lorsqu'ayant le cœur éloigné de lui, nous croyons néanmoins l'honorer par certaines prières réglées que nous faisons passer sur le bord des lèvres par un murmure inutile? et celui qui croit l'apaiser en lui présentant par aumônes quelque partie de ses rapines; et celui qui observant dans sa sainte loi ce qu'il trouve de plus conforme à son humeur, croit par là s'acquérir le droit de mépriser impunément tout le reste; et celui qui multipliant tous les jours ses crimes, sans prendre aucun soin de se convertir, ne parle que de pardon, et ne prêche que miséricorde : en vérité, Messieurs, se figure-t-il Dieu tel qu'il est? Eh quoi! le Dieu des chrétiens est-ce un Dieu qui se paie de vaines grimaces; ou qui se laisse corrompre par les présents, ou qui souffre qu'on se partage entre lui et le monde, ou qui se dépouille de sa justice pour laisser gouverner le monde par une bonté insensible et déraisonnable, sous laquelle les péchés seroient impunis? Est-ce là le Dieu des chrétiens? n'est-ce pas plutôt une idole formée à plaisir et au gré de nos passions?

Et d'où est né en nous ce dessein, de faire Dieu à notre mode; sinon de ce vieux levain de l'idolâtrie, qui faisoit crier autrefois à ce peuple : « Faites-nous, faites-nous des dieux, » *Fac nobis deos* [1]? Et pourquoi voulons-nous faire des dieux à plaisir, sinon pour dépouiller la divinité des attributs qui nous choquent, qui contraignent la liberté ou plutôt la licence immodérée que nous donnons à nos passions; si bien que nous ne défigurons la divinité, qu'afin que le péché triomphe à son aise, et que nous ne connoissions plus d'autres dieux que nos vices, et nos fantaisies, et nos inclinations corrompues? Dans un aveuglement si étrange, combien faudroit-il de Victors pour briser toutes les idoles par lesquelles nous excitons Dieu à jalousie? Chrétiens, que chacun détruise les siennes : soit que ce soit Vénus et l'impureté, soit que ce soit Mammone et l'avarice, donnons-leur un coup de pied généreux qui les abatte devant Jésus-Christ; car à quoi nous auroit servi de baiser ce pied vénérable, sacré dépôt de cette maison?

O pied de l'illustre Victor, c'est par vos coups puissants que l'idole est tombée par terre; ce tyran, qui vous a coupé, a cru vous immoler à son Jupiter; mais il vous a consacré à Jésus-Christ, et n'a fait que signaler votre victoire! C'est l'honneur de saint Victor, qu'il lui ait coûté du sang pour faire triompher Jésus-Christ; et il falloit pour sa gloire qu'en renversant un faux dieu, il offrît un sacrifice au véritable. Mes Frères, imitons cet exemple : mais portons encore plus loin notre zèle; et après avoir appris de Victor à détruire les ennemis de Jésus-Christ, apprenons encore du même martyr à lui conserver ses serviteurs. Il a fait l'un et l'autre avec courage : il a renversé par terre les ennemis du Fils de Dieu; voyons maintenant comment il travaille à lui conserver ses serviteurs : c'est ma deuxième partie.

DEUXIÈME POINT.

C'est un secret de Dieu, de savoir joindre ensemble l'affranchissement et la servitude; et saint Paul nous l'a expliqué, en la première épître aux Corinthiens, lorsqu'il a dit ces belles paroles : « Le fidèle qui est libre, est serviteur de Jésus-» Christ : » *Qui in Domino vocatus est servus, libertus est Domini; similiter qui liber vocatus est, servus est Christi* [1]. Ce tempérament merveilleux, qu'apporte le saint apôtre à la liberté par la contrainte, à la contrainte par la liberté, est plein d'une sage conduite, et digne de l'Esprit de Dieu. Celui qui est libre, Messieurs, a besoin qu'on le modère et qu'on le réprime; et celui qui est dans la servitude a besoin qu'on le soutienne et qu'on le relève. Saint Paul a fait l'un et l'autre en disant à l'affranchi, qu'il est serviteur; et au serviteur, qu'il est affranchi. Par la première de ces paroles il donne comme un contre-poids à la liberté, de peur qu'elle ne s'emporte : il semble, par la seconde, qu'il lâche la main à la contrainte, de peur qu'elle ne se laisse accabler; et il nous apprend par toutes les deux cette vérité importante, que le chrétien doit mêler dans toutes ses actions et la liberté et la contrainte. Jamais tant de liberté, que nous n'y donnions toujours quelques bornes qui nous contraignent; et jamais tant de contrainte, que nous

[1] *Exod.* XXXII. 1.

[1] *I. Cor.* VII. 22.

ne nous sachions toujours conserver une sainte liberté d'esprit, et joindre par ce moyen la liberté et la servitude.

Mais cette liberté et cette contrainte, qui se trouvent jointes selon l'esprit dans tous les véritables enfants de Dieu, il a plu à la Providence qu'elles fussent unies en notre martyr, même selon le corps, et en le prenant à la lettre. Son historien nous apprend une particularité remarquable : c'est qu'ayant été arrêté par l'ordre de l'empereur pour la cause de l'Évangile, il demeuroit captif durant tout le jour; et qu'un ange le délivroit toutes les nuits : tellement que nous pouvons dire qu'il étoit prisonnier et libre. Mais ce qui fait le plus à notre sujet c'est que, dans l'un et dans l'autre de ces deux états, il travailloit toujours au salut des ames ; puisqu'ainsi que nous lisons dans la même histoire, étant renfermé dans la prison il convertissoit ses propres gardes, et qu'il « n'usoit de sa liberté que » pour affermir en Jésus-Christ l'esprit de ses » frères, » *ut christianorum paventia corda confirmaret.*

Durant le temps des persécutions, deux spectacles de piété édifioient les hommes et les anges; les chrétiens en prison, et les chrétiens en liberté, qui sembloient en quelque sorte disputer ensemble à qui glorifieroit le mieux Jésus-Christ, quoique par des voies différentes; et il faut que je vous donne en peu de paroles une description de leurs exercices : mon sujet en sera éclairci, et votre piété édifiée. Faisons donc, avant toutes choses, la peinture d'un chrétien en prison. O Dieu, que son visage est égal et que son action est hardie! mais que cette hardiesse est modeste, mais que cette modestie est généreuse! et qu'il est aisé de le distinguer de ceux que leurs crimes ont mis dans les fers; qu'il sent bien qu'il souffre pour la bonne cause, et que la sérénité de ses regards rend un illustre témoignage à son innocence! Bien loin de se plaindre de sa prison, il regarde le monde au contraire comme une prison véritable. Non, il n'en connoît point de plus obscure, puisque tant de sortes d'erreurs y éteignent la lumière de la vérité; ni qui contienne plus de criminels, puisqu'il y en a presque autant que d'hommes; ni de fers plus durs que les siens, puisque les ames mêmes en sont enchaînées; ni de cachot plus rempli d'ordures, par l'infection de tant de péchés. Persuadé de cette pensée, « il » croit que ceux qui l'arrachent du milieu du » monde, en pensant le rendre captif le tirent » d'une captivité plus insupportable, et ne le » jettent pas tant en prison qu'ils ne l'en délivrent réellement : » *Si recogitemus ipsum magis mundum carcerem esse, exisse vos è carcere, quàm in carcerem introisse intelligemus*[1].

Ainsi dans ces prisons bienheureuses dans lesquelles les saints martyrs étoient renfermés, ni les plaintes, ni les murmures, ni l'impatience, n'y paroissoient pas : elles devenoient des temples sacrés, qui résonnoient nuit et jour de pieux cantiques. Leurs gardes en étoient émus; et il arrivoit, pour l'ordinaire, qu'en gardant les martyrs ils devenoient chrétiens. Celui qui gardoit saint Paul et Silas fut baptisé par l'apôtre [2] : les gardes de notre saint se donnèrent à Jésus-Christ par son entremise. C'est ainsi que ces bienheureux prisonniers avoient accoutumé de gagner leurs gardes; et à peine en pouvoit-on trouver d'assez durs pour être à l'épreuve de cette corruption innocente. Mais s'ils travailloient à gagner leurs gardes, ce n'étoit pas pour forcer leurs prisons; ils ne tâchoient, au contraire, de les attirer, que pour les rendre prisonniers avec eux, et en faire des compagnons de leurs chaînes. Longin, Alexandre et Félicien, qui étoient les gardes de saint Victor, les portèrent avec lui, et sont arrivés devant lui à la couronne du martyre. O gloire de nos prisonniers, qui, tout chargés qu'ils étoient de fers, se rendoient maîtres de leurs propres gardes, pour en faire des victimes de Jésus-Christ! Voilà, Messieurs, en peu de paroles, la première partie du tableau; tels étoient les chrétiens en prison.

Mais jetez maintenant les yeux sur ceux que la fureur publique avoit épargnés : voici quels étoient leurs sentiments. Ils avoient honte de leur liberté, et se la reprochoient à eux-mêmes: mais ils entroient fortement dans cette pensée, que Dieu ne les ayant pas jugés dignes de la glorieuse qualité de ses prisonniers, il ne leur laissoit leur liberté que pour servir ses martyrs. Prenez, mes Frères, ces sentiments que doit vous inspirer l'esprit du christianisme, et faites avec moi cette réflexion importante. Dieu fait un partage dans son Église : quelques-uns de ses fidèles sont dans les souffrances; les autres par sa volonté vivent à leur aise. Ce partage n'est pas sans raison, et voici sans doute le dessein de Dieu. Vous qu'il exerce par les afflictions, c'est qu'il veut vous faire porter ses marques; vous qu'il laisse dans l'abondance, c'est qu'il vous réserve pour servir les autres. Donc, ô riches, ô puissants du siècle, tirez cette conséquence, que si, selon l'ordre des lois du monde, les pauvres semblent n'être nés que pour vous servir; selon les lois du christianisme, vous êtes nés pour servir les pauvres et soulager leurs nécessités.

C'est ce que croyoient nos ancêtres, ces pre-

[1] *Tertul. ad Mart.* n. 2. — [2] *Act.* xvi. 33.

miers fidèles; et c'est pourquoi, comme j'ai dit, ceux qui étoient libres pensoient n'avoir cette liberté que pour servir leurs frères captifs, et ils leur en consacroient tout l'usage. C'est pourquoi, Messieurs, les prisons publiques étoient le commun rendez-vous de tous les fidèles; nul obstacle, nulle appréhension, nulle raison humaine ne les arrêtoit: ils y venoient admirer ces braves soldats, l'élite de l'armée chrétienne; et les regardant avec foi comme destinés au martyre, *martyres designati* [1], ils les voyoient tout resplendissants de l'éclat de cette couronne qui pendoit déja sur leurs têtes, et qui alloit bientôt y être appliquée. Ils les servoient humblement dans cette pensée, ils les encourageoient avec respect; ils pourvoyoient à tous leurs besoins avec une telle profusion, que souvent même les infidèles: chose que vous jugerez incroyable, et néanmoins très bien avérée; souvent, dis-je, les infidèles se mêloient avec les martyrs, pour pouvoir goûter avec eux les fruits de la charité chrétienne: tant la charité étoit abondante, qu'elle faisoit trouver des délices même dans l'horreur des prisons!

Voilà, mes Frères, les saints emplois qui partageoient les fidèles durant le temps des persécutions. Que vous étiez heureuse, ô saint Église, de voir deux si beaux spectacles: les uns souffroient pour la foi, les autres compatissoient par la charité; les uns exerçoient la patience, et les autres la miséricorde; dignes certainement les uns et les autres d'une louange immortelle! Car à qui donnerons-nous l'avantage: le travail des uns est plus glorieux, la fonction des autres est plus étendue; ceux-là combattent les ennemis, ceux-ci soutiennent les combattants mêmes? Mais que sert de prononcer ici sur ce doute; puisque ces deux emplois différents que Dieu partage entre ses élus, il lui a plu de les réunir en la personne de notre martyr? Il est prisonnier et libre, et il plaît à notre Sauveur qu'il remporte la gloire de ces deux états. Victor desire ardemment l'honneur de porter les marques de Jésus-Christ. Voilà des chaînes, voilà des cachots, voilà une sombre prison: c'est de quoi imprimer sur son corps les caractères du Fils de Dieu, et les livrées de sa glorieuse servitude. Mais Victor, accablé de fers, ne peut avoir la gloire d'animer ses frères. Allez, anges du Seigneur, et délivrez-le toutes les nuits, pour exercer cette fonction qu'il a coutume de remplir avec tant de fruit: faites tomber ces fers de ses mains; ôtez-lui ces chaînes pesantes, qu'il se tient heureux de porter pour la gloire de l'Évangile. Ah! qu'il les quitte à regret, ces chaînes chéries et bien-aimées! Mais c'est pour les reprendre bientôt. Mais c'est trop de les perdre un moment; n'importe, Victor obéit. Quoiqu'il chérisse sa prison, il est prêt de la quitter au premier ordre; il n'a d'attachement qu'à la volonté de son Maître; il est ce chrétien généreux dont parle Tertullien [1]: *Christianus etiam extra carcerem sæculo renuntiavit, in carcere etiam carceri*: « Le chrétien, même hors de la » prison, renonce au siècle; et en prison, il re- » nonce à la prison même. »

Vous jugerez peut-être que ce n'est pas une grande épreuve, de renoncer à une prison: mais les saints martyrs ont d'autres pensées; et ils trouvent si honorable d'être prisonniers de Jésus-Christ, qu'ils ne se peuvent dépouiller sans peine de cette marque de leur servitude. Ce qui console Victor, c'est qu'il ne sort de ses fers que pour consoler les fidèles, pour rassurer leurs esprits flottants, pour les animer au martyre. C'est à quoi il passe les nuits avec une ardeur infatigable; et après un si utile travail il vient avec joie reprendre ses chaînes, il vient se reposer dans sa prison, et il se charge de nouveau de ce poids aimable que la foi de Jésus-Christ lui impose.

Mes Frères, voilà notre exemple, telle doit être la liberté du christianisme. Qui nous donnera, ô Jésus, que nous nous rendions nous-mêmes captifs par l'amour de la sainte retraite, et que jamais nous ne soyons libres que pour courir aux offices de la charité? Heureux mille et mille fois celui qui ne trouve l'usage de sa liberté, que lorsque la charité l'appelle! Mais si nous voulons garder de la liberté pour les affaires du monde, gardons-en aussi pour celles de Dieu, et n'en perdons pas un si saint usage. O mains engourdies de l'avare, que ne rompez-vous ces liens de l'avarice, qui vous empêchent de vous ouvrir sur les misères du pauvre! que ne brisez-vous ces liens qui ne vous permettent pas d'aller au secours ou de l'innocent qu'on opprime, qu'une seule de vos paroles pourroit soutenir; ou du prisonnier qui languit, et que vos soins pourroient délivrer; ou de cette pauvre famille qui se désespère, et qui subsisteroit largement du moindre retranchement de votre luxe! Employez, Messieurs, votre liberté dans ces usages chrétiens; consacrez-la au service des pauvres membres de Jésus-Christ. Ainsi, en prenant part à la croix des autres, vous vous élèverez à la fin à cette grande perfection du christianisme, qui consiste à s'immoler soi-même: c'est ce qui nous reste à considérer dans le martyre de saint Victor.

TROISIÈME POINT.

Pour tirer de l'utilité de cette dernière partie,

[1] *Tertul. ad Mart. n. 1.*

[1] *Ad Mart. n. 2.*

ou je dois vous représenter le martyre de saint Victor, je vous demande, mes Frères, que vous n'arrêtiez pas seulement la vue sur tant de peines qu'il a endurées; mais que, remontant en esprit à ces premiers temps où la foi s'établissoit par tant de martyres, vous vous mettiez vous-mêmes à l'épreuve touchant l'amour de la croix, qui est la marque essentielle du chrétien. Trois circonstances principales rendoient la persécution épouvantable. Premièrement, on méprisoit les chrétiens; secondement, on les haïssoit: *Eritis odio omnibus* [1], enfin la haine passoit jusqu'à la fureur: parcequ'on les méprisoit, on les condamnoit sans procédures; parcequ'on les haïssoit, on les faisoit souffrir sans modération; parceque la haine alloit jusqu'à la fureur, on poussoit la violence jusqu'au-delà de la mort. Ainsi, la vengeance publique n'ayant ni formalité dans son exercice, ni mesure dans sa cruauté, ni bornes dans sa durée, nos pères en étoient réduits aux dernières extrémités. Mais pesons plus exactement ces trois circonstances pour la gloire de notre martyr, et la conviction de notre lâcheté.

J'ai dit premièrement, Chrétiens, qu'on ne gardoit avec nos ancêtres aucune formalité de justice parcequ'on les tenoit pour des personnes viles, dont le sang n'étoit d'aucun prix: « c'étoit » la balayure du monde, » *omnium peripsema* [2]; ce qui a fait dire à Tertullien: *Christiani, destinatum morti genus* [3]. Savez-vous ce que c'est que les chrétiens? C'est, dit-il, « un genre » d'hommes destiné à la mort. » Remarquez qu'il ne dit pas condamné, mais destiné à la mort; parcequ'on ne les condamnoit pas par les formes, mais plutôt qu'on les regardoit comme dévoués au dernier supplice par le seul préjugé d'un nom odieux: *oves occisionis*, comme dit l'apôtre [4], « des brebis de sacrifices, des agneaux de bou- » cherie, » dont on versoit le sang sans façon et sans procédures. Si le Tibre s'étoit débordé, si la pluie cessoit d'arroser la terre, si les Barbares avoient ravagé quelque partie de l'empire, les chrétiens en répondoient de leurs têtes; il avoit passé en proverbe: *Cœlum stetit, causa christiani* [5]. Pauvres chrétiens innocents, on ne sait que vous imputer, parceque vous ne vous mêlez de rien dans le monde, et on vous accuse de renverser tous les éléments, et de troubler tout l'ordre de la nature; et sur cela on vous expose aux bêtes farouches, parcequ'il a plu au peuple romain de crier dans l'amphithéâtre: *Christianos ad leones* [6], « Qu'on donne les chrétiens aux » lions! » Il falloit cette victime aux dieux immortels, et ce divertissement au peuple irrité, peut-être pour le délasser des sanglants spectacles des gladiateurs par quelque objet plus agréable. Quoi donc, sans formalité immoler une si grande multitude! De quoi parlez-vous, de formalité? cela est bon pour les voleurs et les meurtriers; mais il n'en faut pas pour les chrétiens, ames viles et méprisables, dont on ne peut assez prodiguer le sang.

Victor, généreux Victor, quoi! ce sang illustre qui coule en vos veines, sera-t-il donc répandu avec moins de forme que celui du dernier esclave? Oui, Messieurs, pour professer le christianisme il falloit avaler toute cette honte; mais voici quelque chose de bien plus terrible. Ordinairement ceux que l'on méprise, on ne les juge pas dignes de colère; et ce foudre de l'indignation ne frappe que sur les lieux élevés. C'est pourquoi David disoit à Saul: Qui poursuivez-vous, ô roi d'Israel? contre qui vous irritez-vous? « Quoi, « un si grand roi contre un ver de terre! » *Canem mortuum persequeris et pulicem unum* [1]. Il ne trouve rien de plus efficace pour se mettre à couvert de la colère de ce prince, que de se représenter comme un objet tout-à-fait méprisable: et en effet on se défend de la fureur des grands par la bassesse de sa condition. Les chrétiens toutefois, bien qu'ils soient le rebut du monde, n'en sont pas moins le sujet non seulement de la haine mais encore de l'indignation publique; et malgré ce mépris qu'on a pour eux, ils ne peuvent obtenir qu'on les néglige. Tout le monde est armé contre leur foiblesse; et voici un effet étrange de cette colère furieuse. Dans les crimes les plus atroces, les lois ont ordonné de la qualité du supplice; il n'est pas permis de passer outre; elles ont bien voulu donner des bornes même à la justice, de peur de lâcher la bride à la cruauté. Il n'y avoit que les chrétiens sur lesquels on n'appréhendoit point de faillir, si ce n'est en les épargnant: « il leur falloit arracher la vie par » toutes les inventions d'une cruauté raffinée, » *per atrociora genera pœnarum*, dit le grave Tertullien [2].

Car considérez, je vous prie, ce qu'on n'a pas inventé contre saint Victor. On a soigneusement ramassé contre lui seul tout ce qu'il y a de force dans les hommes, dans les animaux, dans les machines les plus violentes. Qu'on l'attache sur le chevalet, et qu'il lasse durant trois jours des bourreaux qui s'épuisent en le flagellant; qu'un cheval fougueux et indompté le traîne à sa queue par toute la ville ou dans les revues de l'armée, au milieu de laquelle il a paru si souvent avec tant d'éclat; qu'il laisse par toutes les rues non seulement des ruisseaux de sang, mais même des

[1] *Matth.* x. 22. — [2] *I. Cor.* iv. 13. — [3] *De Spectac.* n. 1. — [4] *Rom.* viii. 36. — [5] *Apolog.* n. 40. — [6] *Ibid.*

[1] *I. Reg.* xxiv. 15. — [2] *De Resur. Carn.* n. 8.

lambeaux de sa chair : encore n'est-ce pas assez pour assouvir la haine de ses tyrans. Que vent-on faire de cette meule? quel monstre veut-on écraser et réduire en poudre? Quoi! c'est l'innocent Victor qu'on veut accabler de ce poids, qu'on veut mettre en pièces par ce mouvement! Eh! il ne faut pas tant de force contre un corps humain, que la nature a fait si tendre et si aisé à dissoudre. Mais la haine aveugle des infidèles ne pouvoit rien inventer d'assez horrible; et la foi ardente des chrétiens ne pouvoit rien trouver d'assez dur. Invente encore, s'il est possible, quelque machine inconnue, ô cruauté ingénieuse! si tu ne peux abattre Victor par la violence, tâche de l'étonner par l'horreur de tes supplices. Il est prêt à en supporter tout l'effort; sa patience surmontera toutes tes attaques. « Il ne reçoit au» cune blessure, qu'il ne couvre par une cou» ronne; il ne verse pas une goutte de sang, qui » ne lui mérite de nouvelles palmes; il remporte » plus de victoires, qu'il ne souffre de violen» ces: » *Coronâ premit vulnera, palmâ sanguinem obscurat, plus victoriarum est quàm injuriarum* [1]. Mais, enfin, la matière manque: quoique le courage ne diminue pas, il faut que le corps tombe sous les derniers coups. Que fera la rage des persécuteurs? Ce qu'elle a fait aux autres martyrs, dont elle poursuivoit les corps mutilés jusque dans le sein de la mort, jusque dans l'asile de la sépulture. Elle en use de même contre notre saint; et lui enviant jusqu'à un tombeau, elle le fait jeter au fond de la mer: mais, par l'ordre du Tout-Puissant, la mer officieuse rend ce dépôt à la terre, et la terre nous a conservé ses os, afin qu'en baisant ces saintes reliques nous y pussions puiser l'amour des souffrances : car c'est ce qu'il faut apprendre des saints martyrs; c'est le fruit qu'il faut remporter des discours que l'on consacre à leur gloire.

Mais, ô croix, ô tourments, ô souffrances, les chrétiens prêchent et publient que vous faites toute la gloire du christianisme : les chrétiens vous révèrent dans les saints martyrs, les chrétiens vous louent dans les autres; et par une lâcheté sans égale, aucun ne vous veut pour soi-même : et toutefois il est véritable que les souffrances font les chrétiens, et qu'on les reconnoît à cette épreuve. N'alléguons pas ici l'Écriture sainte, dont presque toutes les lignes nous enseignent cette doctrine; laissons tant de raisons excellentes, que les saints Pères nous en ont données : convainquons-nous par expérience de cette vérité fondamentale. Quand est-ce que l'Église a eu des enfants dignes d'elle, et a porté des chrétiens dignes de ce nom? C'est lorsqu'elle étoit persécutée; c'est lorsqu'elle lisoit à tous les poteaux des sentences épouvantables, prononcées contre elle; qu'elle voyoit dans tous les gibets, et dans toutes les places publiques, de ses enfants immolés pour la gloire de l'Evangile.

Durant ce temps, Messieurs, il y avoit des chrétiens sur la terre, il y avoit de ces hommes forts qui, étant nourris dans les proscriptions et dans les alarmes continuelles, s'étoient fait une glorieuse habitude de souffrir pour l'amour de Dieu. Ils croyoient que c'étoit trop de délicatesse, que de rechercher le plaisir et en ce monde et en l'autre : regardant la terre comme un exil, ils jugeoient qu'ils n'y avoient point de plus grande affaire que d'en sortir au plus tôt. Alors la piété étoit sincère, parcequ'elle n'étoit pas encore devenue un art : elle n'avoit pas encore appris le secret de s'accommoder au monde, et de servir aux négoces des ténèbres. Simple et innocente qu'elle étoit, elle ne regardoit que le ciel auquel elle prouvoit sa fidélité par une longue patience. Tels étoient les chrétiens de ces premiers temps; les voilà dans leur pureté, tels que les engendroit le sang des martyrs, tels que les formoient les persécutions. Maintenant la paix est venue, et la discipline s'est relâchée : le nombre des fidèles s'est augmenté, et l'ardeur de la foi s'est ralentie; et, comme disoit éloquemment un ancien, « l'on t'a vue, ô Église catholique, affoiblie par » ta fécondité, diminuée par ton accroissement, » et presque abattue par tes propres forces: » *Factaque es, Ecclesia, profectu tuæ fœcunditatis infirmior, atque accessu relabens, et quasi viribus minùs valida* [1]. D'où vient cet abattement des courages? C'est qu'ils ne sont plus exercés par les persécutions. Le monde est entré dans l'Église, on a voulu joindre Jésus-Christ avec Bélial; et de cet indigne mélange, quelle race enfin nous est née? Une race mêlée et corrompue, des demi-chrétiens, des chrétiens mondains et séculiers, une piété bâtarde et falsifiée, qui est toute dans les discours et dans un extérieur contrefait.

O piété à la mode, que je me moque de tes vanteries et des discours étudiés que tu débites à ton aise pendant que le monde te rit! Viens que je te mette à l'épreuve. Voici une tempête qui s'élève, voici une perte de biens, une insulte, une contrariété, une maladie : tu te laisses aller aux murmures, pauvre piété déconcertée; tu ne peux plus te soutenir, piété sans force et sans fondement. Va, tu n'étois qu'un vain simulacre de la piété chrétienne; tu n'étois qu'un faux or qui brille au soleil, mais qui ne dure pas dans le feu, mais qui s'évanouit dans le creuset. La vertu

[1] *Tertul. Scorp.* n. 6.

[1] *Salvian. adv. Avar. lib.* I. page 216.

Digitized by Google

chrétienne n'est pas faite de la sorte : *Aruit tanquam testa virtus mea* [1]. Elle ressemble à la terre d'argile, qui est toujours molle et sans consistance jusqu'à ce que le feu la cuise et la rende ferme : *Aruit tanquam testa virtus mea.* Et s'il est ainsi, Chrétiens; si les souffrances sont nécessaires pour soutenir l'esprit du christianisme: Seigneur, rendez-nous les tyrans, rendez-nous les Domitien et les Néron.

Mais modérons notre zèle, et ne faisons point de vœux indiscrets; n'envions pas à nos princes le bonheur d'être chrétiens, et ne demandons pas des persécutions que notre lâcheté ne pourroit souffrir. Sans ramener les roues et les chevalets, sur lesquels on étendoit nos ancêtres, la matière ne manquera pas à la patience. La nature a assez d'infirmités, le monde a assez d'injustice, sa faveur assez d'inconstance; il y a assez de bizarrerie dans le jugement des hommes, et assez d'inégalité dans leurs humeurs contrariantes. Apprenons à goûter ces amertumes; et quelque sorte d'afflictions que Dieu nous envoie, profitons de ces occasions précieuses et ménageons-en avec soin tous les moments.

Le ferons-nous, mes Frères, le ferons-nous? nous réjouirons-nous dans les opprobres? nous plairons-nous dans les contrariétés? Ah! nous sommes trop délicats, et notre courage est trop mou. Nous aimerons toujours les plaisirs, nous ne pouvons durer un moment avec Jésus-Christ sur la croix. Mais, mes Frères, s'il est ainsi, pourquoi baisons-nous les os des martyrs? pourquoi célébrons-nous leur naissance? pourquoi écoutons-nous leurs éloges? Quoi! serons-nous seulement spectateurs oisifs? quoi! verrons-nous le grand saint Victor boire à longs traits ce calice amer de sa passion, que le Fils de Dieu lui a mis en main; et nous croirons que cet exemple ne nous regarde point, et nous n'en avalerons pas une seule goutte: comme si nous n'étions pas enfants de la croix? Ah! mes Frères, gardez-vous d'une si grande insensibilité. Montrez que vous croyez ces paroles: « Bienheureux ceux qui souf- » frent persécution [2]; » et ces autres non moins convaincantes : « Celui qui ne se hait pas soi- » même, et qui ne porte pas sa croix tous les » jours, n'est pas digne de moi [3]. »

Ah! nous les croyons, ô sauveur Jésus : c'est vous qui les avez proférées. Mais si vous les croyez, nous dit-il, prouvez-le-moi par vos œuvres. Ce sont les souffrances, ce sont les combats, c'est la peine, c'est le grand travail, qui justifient la sincérité de la foi. Seigneur, tout ce que vous exigez de nous est l'équité même : donnez-nous la grace de l'accomplir; car en vain entreprendrions-nous par nos propres forces de l'exécuter : bientôt nos efforts impuissants ne nous laisseroient que la confusion de notre superbe témérité. Soutenez donc, ô Dieu tout-puissant, notre foiblesse par votre Esprit saint! Faites-nous des chrétiens véritables, c'est-à-dire, des chrétiens amis de la croix : accordez-nous cette grace par les exemples et par les prières de Victor votre serviteur, dont nous honorons la mémoire; afin que l'imitation de sa patience nous mène à la participation de sa couronne. *Amen.*

[1] *Ps.* XXI. 16.— [2] *Matth.* V. 10. — [3] *Ibid.* X. 38.

****

PRÉCIS D'UN PANÉGYRIQUE

POUR LA FÊTE DE S. JACQUES.

Desir ambitieux des deux frères. Nature de leur erreur: comment Jésus-Christ la corrige, et leur accorde l'effet de leur demande. Avec quelle fidélité nous devons boire son calice.

Dic ut sedeant hi duo filii mei, unus ad dexteram tuam, et unus ad sinistram in regno tuo.

Dites que mes deux fils soient assis dans votre royaume, l'un à votre droite, et l'autre à votre gauche. *Matth.* XX. 21.

Nous voyons trois choses dans l'Évangile : premièrement leur ambition réprimée: *Nescitis quid petatis* : [1] « Vous ne savez ce que vous deman- » dez; » secondement, leur ignorance instruite: *Potestis bibere calicem?* « Pouvez-vous boire le » calice que je dois boire? » troisièmement, leur fidélité prophétisée : *Calicem quidem meum bibetis* [2] : « Vous boirez, il est vrai, mon calice. »

PREMIER POINT.

Il est assez ordinaire aux hommes de ne savoir ce qu'ils demandent, parcequ'ils ont des desirs qui sont des desirs de malades, inspirés par la fièvre, c'est-à-dire, par les passions; et d'autres ont des desirs d'enfants, inspirés par l'imprudence. Il semble que celui de ces deux apôtres n'est pas de cette nature : ils veulent être auprès de Jésus-Christ, compagnons de sa gloire et de son triomphe; cela est fort desirable, l'ambition n'est pas excessive. Il veut que nous régnions avec lui; et lui qui nous promet de nous placer jusque dans son trône, ne doit pas trouver mauvais que l'on souhaite d'être à ses côtés : néanmoins il leur répond: « Vous ne savez ce que vous demandez: » *Nescitis quid petatis.*

Pour découvrir leur erreur, il faut savoir que les hommes peuvent se tromper doublement: ou

[1] *Matth.* XX. 22. — [2] *Ibid.* 23.

en desirant comme bien ce qui ne l'est pas; ou en desirant un bien véritable; sans considérer assez en quoi il consiste, ni les moyens pour y arriver. L'erreur des apôtres ne gît pas dans la première de ces fausses idées; ce qu'ils desirent est un fort grand bien, puisqu'ils souhaitent d'être assis auprès de la personne du sauveur des ames: mais ils le desirent avec un empressement trop humain; et c'est là la nature de leur erreur, causée par l'ambition qui les anime. Ils s'étoient imaginés Jésus-Christ dans un trône, et ils souhaitoient d'être à ses côtés; non pas pour avoir le bonheur d'être avec lui; mais pour se montrer aux autres dans cet état de magnificence mondaine: tant il est vrai qu'on peut chercher Jésus-Christ, même avec une intention mauvaise, pour paroître devant les hommes, afin qu'il fasse notre fortune. Il veut qu'on l'aime nu et dépouillé, pauvre et infirme, et non seulement glorieux et magnifique. Les apôtres avoient tout quitté pour lui, et néanmoins ils ne le cherchoient pas comme il faut; parcequ'ils ne le cherchoient pas seul. Voilà leur erreur découverte, et leur ambition réprimée: voyons maintenant, dans le deuxième point, leur ignorance instruite.

DEUXIÈME POINT.

Il semble quelquefois que le Fils de Dieu ne réponde pas à propos aux questions qu'on lui fait. Ses apôtres disputent entre eux pour savoir quel est le plus grand, *Quis videretur esse major* [1], et Jésus-Christ leur présente un enfant, et leur dit: « Si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux: » *Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum* [2]. Si donc le divin Sauveur en quelques occasions ne satisfait pas directement aux demandes qui lui sont faites, il nous avertit alors de chercher la raison dans le fond de la réponse. Ainsi en ce lieu on lui parle de gloire, et il répond en représentant l'ignominie qu'il doit souffrir: c'est qu'il va à la source de l'erreur. Les deux disciples s'étoient figurés qu'à cause qu'ils touchoient de plus près au Fils de Dieu par l'alliance du sang, ils devoient aussi avoir les premières places dans son royaume; c'est pourquoi, pour les désabuser, il les rappelle à sa croix: *Potestis bibere calicem?* Et pour bien entendre cette réponse il faut savoir qu'au lieu que les rois de la terre tirent le titre de leur royauté de leur origine et de leur naissance, Jésus-Christ tire le sien de sa mort. Sa naissance est royale, il est le fils et l'héritier de David, et néanmoins il ne veut être roi que par sa mort. Le titre de sa royauté est sur sa croix: il ne confesse qu'il est roi qu'étant près de mourir. C'est donc comme s'il disoit à ses disciples: Ne prétendez pas aux premiers honneurs, parceque vous me touchez par la naissance: voyez si vous avez le courage de m'approcher par la mort. Celui qui touche le plus à ma croix, c'est celui à qui je donne la première place; non pour le sang qu'il a reçu dans sa naissance, mais pour celui qu'il répandra pour moi dans sa mort: voilà le bonheur des chrétiens. S'ils ne peuvent toucher Jésus-Christ par la naissance, ils le peuvent par la mort, et c'est là la gloire qu'ils doivent envier.

TROISIÈME POINT.

Les disciples acceptent ce parti: « Nous pouvons, disent-ils, boire votre calice, » *Possumus* [1]; et Jésus-Christ leur prédit qu'ils le boiront. Leur promesse n'est pas téméraire: mais admirons la dispensation de la grace dans le martyre de ces deux frères. Ils demandoient deux places singulières dans la gloire, il leur donne deux places singulières dans sa croix. Quant à la gloire, « ce n'est pas à moi à vous la donner: » *Non est meum dare vobis*; je ne suis distributeur que des croix, je ne puis vous donner que le calice de ma passion; mais dans l'ordre des souffrances, comme vous êtes mes favoris, vous aurez deux places singulières. L'un mourra le premier, et l'autre le dernier de tous mes apôtres; l'un souffrira plus de violence, mais la persécution plus lente de l'autre éprouvera plus long temps sa persévérance. Jacques a l'avantage, en ce qu'il boit le calice jusqu'à la dernière goutte. Jean le porte sur le bord des lèvres: prêt à boire, on le lui ravit, pour le faire souffrir plus long-temps.

Apprenons par cet exemple à boire le calice de notre Sauveur, selon qu'il lui plaît de le préparer. Il nous arrive une affliction, c'est le calice que Dieu nous présente: il est amer, mais il est salutaire. On nous fait une injure: ne regardons pas celui qui nous déchire; que la foi nous fasse apercevoir la main de Jésus-Christ, invisiblement étendue pour nous présenter ce breuvage. Figurons-nous qu'il nous dit: *Potestis bibere?* « Avez-vous le courage de le boire? » Mais avez-vous la hardiesse; ou serez-vous assez lâches de le refuser de ma main, d'une main si chère? Une médecine amère devient douce, en quelque façon, quand un ami, un époux, etc., la présente: vous la buvez volontiers, malgré la répugnance de la nature. Quoi! Jésus-Christ vous la présente, et votre main tremble; votre cœur se soulève! vous

[1] *Luc.* XXII. 24.— [2] *Matth.* XVIII. 4.

[1] *Matth.* XX. 22.

voudriez répandre par la vengeance la moitié de son amertume sur votre ennemi, sur celui qui vous a fait tort ! ce n'est pas là ce que Jésus-Christ demande. Pouvez-vous boire, dit-il, ce calice des mauvais traitements, qu'on vous fera boire ? *Potestis bibere?* Et non pas : Pouvez-vous renverser sur la tête de l'injuste qui vous vexe, ce calice de la colère qui vous anime ? La véritable force, c'est de boire tout jusqu'à la dernière goutte. Disons donc avec les apôtres : *Possumus:* mais voyons Jésus-Christ qui a tout bu comme il l'avoit promis : *Quem ego bibiturus sum.* Et quoiqu'il fût tout-puissant pour l'éloigner de lui, il n'a usé de son autorité que pour réprimer celui qui, par l'affection tout humaine qu'il lui portoit, vouloit l'empêcher de le boire : *Calicem quem dedit mihi Pater, non vis ut bibam illum* [1] ?

PANÉGYRIQUE

DE

SAINT BERNARD.

PRÊCHÉ A METZ.

La vie chrétienne et la vie apostolique de saint Bernard, fondées l'une et l'autre sur la vie de Jésus-Christ crucifié.

Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum.

Je n'ai pas estimé que je susse aucune chose parmi vous, si ce n'est Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. *I. Cor.* II. 2.

Nos Églises de France ont introduit dans le dernier siècle une pieuse coutume, de commencer les prédications en invoquant l'assistance divine par les intercessions de la bienheureuse Marie. Comme nos adversaires ne pouvoient souffrir l'honneur si légitime que nous rendons à la sainte Vierge, comme ils le blâmoient par des invectives aussi sanglantes qu'elles étoient injustes et téméraires, l'Église a cru qu'il étoit à propos de résister à leur audacieuse entreprise ; et de recommander d'autant plus cette dévotion aux fidèles, que l'hérésie s'y opposoit avec plus de fureur. Et parceque nous n'avons rien de plus vénérable que la prédication du saint Evangile, c'est là qu'elle invite tous ses enfants à implorer les oraisons de Marie, qu'elle reconnoît leur être si profitables.

Mais il y a, ce me semble, une autre raison plus particulière de cette sainte cérémonie : c'est que le devoir des prédicateurs est d'engendrer Jésus-Christ dans les ames : « Mes petits enfants, » dit l'apôtre, pour lesquels je suis encore dans » les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que » Jésus-Christ soit formé en vous [1]. » Vous voyez qu'il enfante et qu'il engendre Jésus-Christ dans les ames : ainsi il y a quelque convenance entre les prédicateurs de la parole divine, et la sainte mère de Dieu. C'est pourquoi le grand saint Grégoire ne craint pas d'appeler mères de Jésus-Christ, ceux qui sont appelés à ce glorieux ministère [2]. De là vient que l'Église s'est persuadée aisément que vous, ô très heureuse Marie, bénite entre toutes les femmes ; vous qui avez été prédestinée dès l'éternité pour engendrer selon la chair le Fils du Très-Haut, vous aideriez volontiers de vos pieuses intercessions ceux qui le doivent engendrer en esprit dans les cœurs de tous les fidèles.

Mais dans quelle prédication doit-on plus espérer de votre secours, que dans celle que ce peuple attend aujourd'hui, où nous avons à louer la grace et la miséricorde divine dans la sainteté du dévot Bernard, de Bernard le plus fidèle et le plus chaste de vos enfants ; celui de tous les hommes qui a le plus honoré votre maternité glorieuse, qui a le mieux imité votre pureté angélique, qui a cru devoir à vos soins et à votre charité maternelle l'influence continuelle des graces qu'il recevoit de votre cher fils ? Aidez-nous donc par vos saintes prières, ô très bénite Marie ! aidez-nous à louer l'ouvrage de vos prières ; pour cela nous nous jetons à vos pieds, vous saluant et vous disant avec l'ange : *Ave.*

Parmi les divers ornements du pontife de la loi ancienne, celui qui me semble le plus remarquable c'est ce mystérieux pectoral sur lequel, selon l'Écriture, il portoit gravé ces mots : *Urim et tumim* [3], c'est-à-dire, vérité et doctrine ; ou, comme l'entendent d'autres interprètes, lumière et perfection. Je sais que cela est écrit pour nous faire voir quelles doivent être les qualités des ministres des choses sacrées ; et qu'encore que leurs habillements magnifiques semblent les rendre assez remarquables, ce n'est pas là toutefois ce qui les doit discerner du peuple ; mais que la vraie marque sacerdotale, le vrai ornement du grand-prêtre, c'est la doctrine et la vérité : c'est ce qui nous est représenté en ce lieu.

Mais si nous portons plus loin nos pensées ; si dans le pontife du vieux Testament, qui n'avoit que des ombres et des figures, nous considérons Jésus-Christ, qui est la fin de la loi et le pontife de la nouvelle alliance ; nous y trouve-

[1] *Joan.* XVIII. 11.

[1] *Galat.* IV. 19. — [2] *In Evang. lib.* I. *Hom.* III, n. 2, *tom.* I, *col.* 1444. — [3] *Levit.* VIII. 8.

rons quelque chose de plus merveilleux. Chrétiens, c'est ce saint pontife, c'est ce grand sacrificateur qui porte véritablement sur lui-même la doctrine, la perfection et la vérité; non point sur des pierres précieuses, ni dans des caractères gravés, comme faisoient les enfants d'Aaron, mais dans ses actions irrépréhensibles, et dans sa conduite toute divine.

Pour comprendre cette vérité nécessaire à l'intelligence de notre texte, remettez, s'il vous plaît, en votre mémoire, que Jésus-Christ, notre maître, est le Fils de Dieu. Vous êtes trop bien instruits pour ignorer que Dieu n'engendre pas à la façon ordinaire, et que cette génération n'a rien de matériel ni de corruptible. Dieu est esprit, Fidèles, et ne vit que de raison et d'intelligence; de là vient aussi qu'il engendre par son intelligence et par sa raison : de sorte que le Fils de Dieu est le fruit d'une connoissance très pure, et qui, dans une simplicité incompréhensible, ne laisse pas d'être infiniment étendue. Étant le fruit de la raison et de l'intelligence divine, il est lui-même raison et intelligence; et c'est pourquoi l'Écriture l'appelle la parole et la sagesse du Père.

Et d'autant qu'il ne se peut faire que Dieu agisse autrement que par sa raison et par sa sagesse, de là vient que nous voyons dans les saintes lettres que Dieu a tout fait par son Verbe, qui est son Fils : *Omnia per ipsum facta sunt* [2]; parce que son Verbe est sa raison et sa lumière. C'est pourquoi cette grande machine du monde est un ouvrage si bien entendu, et fait reluire de toutes parts un ordre si admirable avec une excellente raison. Il ne se peut que la disposition n'en soit belle, et tous les mouvements raisonnables; parcequ'ils viennent d'une idée très sage, et d'une science très assurée, et d'une raison souveraine, qui est le Verbe et le Fils de Dieu, par qui toutes choses ont été faites, par qui elles sont disposées et régies.

Or, Fidèles, ce Verbe divin, après avoir fait éclater sa sagesse dans la structure et le gouvernement de cet univers, parceque, comme dit l'apôtre saint Jean, par lui toutes choses ont été faites; touché d'un amour incroyable pour notre nature, il nous le manifeste encore d'une façon tout ensemble plus familière et plus excellente dans un ouvrage plus divin, et qui ne laisse pas toutefois de nous toucher aussi de bien plus près. Comment cela, direz-vous? Ah! voici le grand conseil de notre bon Dieu, et la grande consolation des fidèles : c'est que ce Verbe éternel, comme vous savez, s'est fait homme dans la plénitude des temps; il s'est uni à notre nature; il a pris l'humanité dans les entrailles de la bienheureuse Marie, et c'est cette miraculeuse union qui nous a donné Jésus-Christ, Dieu et homme, notre maître et notre Sauveur.

Par conséquent la sainte humanité de Jésus étant unie au Verbe divin, elle est régie et gouvernée par le même Verbe. Car de même que la raison humaine gouverne les appétits du corps qui lui est uni, tellement que la partie même inférieure participe en quelque sorte à la raison, en tant qu'elle s'y soumet et lui obéit : de même le Verbe divin gouverne l'humanité dont il s'est revêtu; et comme il l'a rendue sienne d'une façon extraordinaire, il la régit aussi, il la meut et il l'anime avec un soin et d'une manière ineffable; si bien que toutes les actions de cette nature humaine, que le Verbe divin s'est appropriée, sont toutes pleines de cette sagesse incréée, qui est le Fils de Dieu, et sont dignes du Verbe éternel auquel elle est divinement unie, et par lequel elle est singulièrement gouvernée. De là vient que les anciens Pères parlant des actions de cet homme-Dieu, les ont appelées opérations théandriques, c'est-à-dire, opérations mêlées du divin et de l'humain, opérations divines et humaines tout ensemble; humaines par leur nature, divines par leur principe : d'autant que le Dieu-Verbe s'étant rendu propre la sainte humanité de Jésus, il en considère les actions comme siennes, et ne cesse d'y faire couler une influence toute divine de graces et de sagesse, qui les anime, et qui les relève au-delà de ce que nous pouvons concevoir.

Notre doctrine étant ainsi supposée, il ne nous sera pas difficile de l'appliquer aux paroles du saint apôtre, qui servent de fondement à tout ce discours. Je dis donc que l'humanité de Jésus touchant de si près au Verbe divin, et lui appartenant par une espèce d'union si intime, il étoit obligé, pour l'intérêt de sa gloire, de la conduire par sa sagesse : d'où il résulte que toutes les actions de Jésus venoient d'un principe divin, et d'un fond de sagesse infinie. Partant si nous voulons reconnoître quelle estime nous devons faire des choses qui se présentent à nous, nous n'avons qu'à considérer le choix ou le mépris qu'en a fait le sauveur Jésus pendant qu'il a vécu sur la terre. Comme il est la parole substantielle du Père, toutes ses actions parlent, et toutes ses œuvres instruisent.

On nous a toujours fait entendre que la meilleure façon d'enseigner, c'est de faire. L'action, en effet, a je ne sais quoi de plus vif et de plus pressant que les paroles les plus éloquentes. C'est aussi pour cela que le Fils de Dieu, ce divin

[2] *Joan.* I. 3.

précepteur que Dieu nous a envoyé du ciel, a choisi cette noble manière de nous enseigner par ses actions; et cette instruction est d'autant plus persuasive et plus forte, qu'étant réglée par la sagesse même de Dieu, nous sommes assurés qu'il ne peut manquer. Bonté incroyable de notre Dieu! Voyant que nous étions contraints d'aller puiser en divers endroits les ondes salutaires de la vérité, non sans un grand travail et un péril éminent de nous égarer dans une recherche si difficile, il nous a proposé son cher Fils, dans lequel il a ramassé toutes les vérités qui nous sont utiles, comme dans un saint et mystérieux abrégé; et ayant pitié de nos ignorances et de nos irrésolutions, il a tellement disposé sa vie, que par elle toutes les choses nécessaires pour la conduite des mœurs sont très évidemment décidées: d'où vient que l'apôtre saint Paul nous assure qu'« en Jésus-Christ sont cachés tous les » trésors de la science et de la sagesse »: *In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi* [1]. C'est pourquoi, dit le même saint Paul [2], je ne cherche pas la bonne doctrine dans les écrits curieux, ni dans les raisonnements incertains des philosophes et des orateurs enflés de leur vaine éloquence; seulement j'étudie le sauveur Jésus, et en lui je vois toutes choses. De cette sorte, fidèles, Jésus n'est pas seulement notre maître, mais il est encore l'objet de nos connoissances: il n'est pas seulement la lumière qui nous guide à la vérité, mais il est lui-même la vérité dont nous desirons la science; et c'est pourquoi nous sommes appelés chrétiens, non seulement parceque nous professons de ne suivre point d'autre maître que Jésus-Christ, mais encore parceque nous faisons gloire de ne savoir autre chose que Jésus-Christ. Et certes, ce seroit en vain que nous rechercherions d'autres instructions, puisque par le Verbe fait homme la science elle-même nous a parlé; et que la sagesse, pour nous enseigner, a fait devant nous ce qu'il falloit faire, et que la vérité même s'est manifestée à nos esprits, et s'est rendue sensible à nos yeux.

Voilà de quelle sorte Jésus-Christ, notre grand pontife, a porté sur lui-même la doctrine et la vérité. Mais d'autant que c'est à la croix qu'il a particulièrement exercé sa charge de souverain prêtre, c'est là, c'est là mes, Frères, que malgré la fureur de ses ennemis et la honte de sa nudité ignominieuse, il nous a paru le mieux revêtu de ces beaux ornements de doctrine et de vérité. Jésus étoit le livre où Dieu a écrit notre instruction; mais c'est à la croix que ce grand livre s'est le mieux ouvert, par ses bras étendus, et par ses cruelles blessures, et par sa chair percée de toutes parts: car, après une si belle leçon, que nous reste-t-il à apprendre? Fidèles, ce qui nous abuse, ce qui nous empêche de reconnoître le souverain bien, qui est la seule science profitable, c'est l'attachement et l'aveugle estime que nous avons pour les biens sensibles. C'est ce qui a obligé le sauveur Jésus à choisir volontairement les injures, les tourments et la mort. Bien plus, il a choisi de toutes les injures les plus sensibles, et de tous les supplices le plus infame, et de toutes les morts la plus douloureuse; afin de nous faire voir combien sont méprisables les choses que les mortels abusés appellent des biens, et qu'en quelque extrémité de misère, de pauvreté, de douleurs que l'homme puisse être réduit, il sera toujours puissant, abondant, bienheureux, pourvu que Dieu lui demeure.

Ce sont ces vérités, chrétiens, que le grand pontife Jésus nous montre écrites sur son corps déchiré, et c'est ce qu'il nous crie par autant de bouches qu'il a de plaies: de sorte que sa croix n'est pas seulement le sanctuaire d'un pontife et l'autel d'une victime, mais la chaire d'un maître et le trône d'un législateur. De là vient que l'apôtre saint Paul, après avoir dit qu'il ne sait autre chose que Jésus-Christ, ajoute aussitôt, et Jésus-Christ crucifié; parceque si ces vérités chrétiennes nous sont montrées dans la vie de Jésus, nous les lisons encore bien plus efficacement dans sa mort, scellées et confirmées par son sang: tellement que Jésus crucifié, qui a été le scandale du monde, et qui a paru ignorance et folie aux philosophes du siècle, pour confondre l'arrogance humaine est devenu le plus haut point de notre sagesse.

Ah! que l'admirable Bernard s'étoit avancé dans cette sagesse! Il étoit toujours au pied de la croix, lisant, contemplant et étudiant ce grand livre. Ce livre fut son premier alphabet dans sa tendre enfance: ce même livre fut tout son conseil dans sa sage et vénérable vieillesse. Il en baisoit les sacrés caractères; je veux dire, ces aimables blessures, qu'il considéroit comme étant encore toutes fraîches et toutes vermeilles, et teintes de ce sang précieux qui est notre prix et notre breuvage. Il disoit avec l'apôtre saint Paul [1]: Que les sages du monde se glorifient, les uns de la connoissance des astres, et les autres des éléments; ceux-là de l'histoire ancienne et moderne, et ceux-ci de la politique; qu'ils se vantent, tant qu'il leur plaira, de leurs inutiles curiosités: pour moi, si Dieu permet

[1] *Coloss.* II. 3. — [2] *I. Cor.* II. 1 *et seq.*

[1] *I. Cor.* I. 20.

que je sache Jésus crucifié, ma science sera parfaite, et mes desirs seront accomplis. C'est tout ce que savoit saint Bernard; et comme l'on ne prêche que ce que l'on sait, lui, qui ne savoit que la croix, ne prêchoit aussi que la croix.

La science de la croix fait les chrétiens; la prédication de la croix produit les apôtres: c'est pourquoi saint Paul, qui se glorifie de ne savoir que Jésus crucifié, publie ailleurs hautement qu'il ne prêche que Jésus crucifié [1]. Ainsi faisoit le dévot saint Bernard. Je vous le ferai voir en particulier et dans sa cellule étudiant la croix de Jésus, afin que vous respectiez la vertu de ce bon et parfait chrétien; mais après, je vous le représenterai dans les chaires et dans les fonctions ecclésiastiques, prêchant et annonçant la croix de Jésus, afin que vous glorifiiez Dieu, qui nous a envoyé cet apôtre. Vous verrez donc, mes Frères, la vie chrétienne et la vie apostolique de saint Bernard, fondées l'une et l'autre sur la science de notre Maître crucifié: c'est le sujet de cet entretien. Il est simple, je vous l'avoue; mais je bénirai cette simplicité, si, dans la croix de Jésus, je puis vous montrer l'origine des admirables qualités du pieux Bernard: c'est ce que j'attends de la grace du Saint-Esprit, si vous vous rendez soumis et attentifs à sa sainte parole. Commençons avec l'assistance divine, et entrons dans la première partie.

PREMIER POINT.

Si j'ai été assez heureux pour vous faire entendre ce que je viens de vous dire, vous devez avoir remarqué que le Sauveur, pendu à la croix, nous enseigne le mépris du monde d'une manière très puissante et très efficace. Car si Jésus crucifié est le Fils et les délices du Père, s'il est son unique et son bien-aimé, et le seul objet de sa complaisance; si d'ailleurs, selon notre façon de juger des choses, il est de tous les mortels le plus abandonné et le plus misérable; le plus grand selon Dieu, et le plus méprisable selon les hommes: qui ne voit combien nous sommes trompés dans l'estime que nous faisons des biens et des maux; et que les choses qui ont parmi nous l'applaudissement et la vogue, sont les dernières et les plus abjectes: et c'est ce qui inspire, jusqu'au fond de l'ame, le mépris du monde et des vanités à ceux qui sont savants dans la croix du sauveur Jésus, où la pompe et les fausses voluptés de la terre ont été éternellement condamnées. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul, considérant Jésus-Christ sur ce bois infame, Ah! dit-il, « je suis crucifié avec mon bon Maître. » Je le vois, je le vois sur la croix, dépouillé de tous les biens que nous estimons, accablé à l'extrémité de tout ce qui nous afflige et qui nous effraie. Moi qui le crois la sagesse même, j'estime ce qu'il estime; et dédaignant ce qu'il a dédaigné, je me crucifie avec lui, et rejette de tout mon cœur les choses qu'il a rejetées: *Christo confixus sum cruci* [1].

Tel est le sentiment d'un vrai chrétien; mais que cette vérité est dure à nos sens! Qui la pourra comprendre, fidèles, si Jésus même ne l'imprime en nos cœurs? C'est ainsi qu'il se plaît à nous commander des choses auxquelles toute la nature répugne, afin de faire éclater sa puissance dans notre foiblesse: et pour animer nos courages, il nous propose des personnes choisies, à qui sa grace a rendu aisé ce qui nous paroissoit impossible. Or, parmi les hommes illustres dont l'exemple enflamme nos espérances, et confond notre lâcheté, il faut avouer que l'admirable Bernard tient un rang très considérable. Un gentilhomme, d'une race illustre, qui voit sa maison en crédit, et ses proches dans les emplois importants; à qui sa naissance, son esprit, ses richesses promettent une belle fortune, à l'âge de vingt-deux ans renoncer au monde avec autant de détachement que le fit saint Bernard, vous semble-t-il, chrétiens, que ce soit un effet médiocre de la toute-puissance divine? S'il l'eût fait dans un âge plus avancé, peut-être que le dégoût, l'embarras, les ennuis et les inquiétudes qui se rencontrent dans les affaires, l'auroient pu porter à ce changement. S'il eût pris cette résolution dans une jeunesse plus tendre, la victoire eût été médiocre dans un temps où à peine nous nous sentons, et où les passions ne sont pas encore nées. Mais Dieu a choisi saint Bernard, afin de nous faire paroître le triomphe de la croix sur les vanités, dans les circonstances les plus remarquables que nous ayons jamais vues en aucune histoire.

Vous dirai-je en ce lieu ce que c'est qu'un jeune homme de vingt-deux ans? Quelle ardeur, quelle impatience, quelle impétuosité de desirs! Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux, ne leur permet rien de rassis ni de modéré. Dans les âges suivants on commence à prendre son pli, les passions s'appliquent à quelques objets, et alors celle qui domine ralentit du moins la fureur des autres: au lieu que cette verte jeunesse n'ayant rien encore de fixe ni d'arrêté, en cela même qu'elle n'a point de passion dominante par-dessus les autres, elle est emportée, elle est

[1] *I. Cor.* I. 23.

[1] *Galat.* II. 19.

agitée tour à tour de toutes les tempêtes des passions, avec une incroyable violence. Là les folles amours ; là le luxe, l'ambition et le vain desir de paroître exercent leur empire sans résistance. Tout s'y fait par une chaleur inconsidérée ; et comment accoutumer à la règle, à la solitude, à la discipline, cet âge qui ne se plaît que dans le mouvement et dans le désordre, qui n'est presque jamais dans une action composée, « et qui n'a » honte que de la modération et de la pudeur ? » *Et pudet non esse impudentem*[1].

Certes, quand nous nous voyons penchants sur le retour de notre âge, que nous comptons déja une longue suite de nos ans écoulés, que nos forces se diminuent, et que le passé occupant la partie la plus considérable de notre vie, nous ne tenons plus au monde que par un avenir incertain : ah ! le présent ne nous touche plus guère. Mais la jeunesse qui ne songe pas que rien lui soit encore échappé, qui sent sa vigueur entière et présente, ne songe aussi qu'au présent, et y attache toutes ses pensées. Dites-moi, je vous prie, celui qui croit avoir le présent tellement à soi, quand est-ce qu'il s'adonnera aux pensées sérieuses de l'avenir ? Quelle apparence de quitter le monde, dans un âge où il ne se présente rien que de plaisant ? Nous voyons toutes choses selon la disposition où nous sommes : de sorte que la jeunesse, qui semble n'être formée que pour la joie et pour les plaisirs, ah ! elle ne trouve rien de fâcheux ; tout lui rit, tout lui applaudit. Elle n'a point encore d'expérience des maux du monde, ni des traverses qui nous arrivent : de là vient qu'elle s'imagine qu'il n'y a point de dégoût, de disgrace pour elle. Comme elle se sent forte et vigoureuse, elle bannit la crainte, et tend les voiles de toutes parts à l'espérance qui l'enfle et qui la conduit.

Vous le savez, fidèles, de toutes les passions la plus charmante, c'est l'espérance. C'est elle qui nous entretient et qui nous nourrit, qui adoucit toutes les amertumes de la vie ; et souvent nous quitterions des biens effectifs, plutôt que de renoncer à nos espérances. Mais la jeunesse téméraire et malavisée, qui présume toujours beaucoup à cause qu'elle a peu expérimenté, ne voyant point de difficulté dans les choses, c'est là que l'espérance est la plus véhémente et la plus hardie : si bien que les jeunes gens, enivrés de leurs espérances, croient tenir tout ce qu'ils poursuivent ; toutes leurs imaginations leur paroissent des réalités. Ravis d'une certaine douceur de leurs prétentions infinies, ils s'imagineroient perdre infiniment, s'ils se départoient de leurs grands desseins ; surtout les personnes de condition, qui, étant élevées dans un certain esprit de grandeur, et bâtissant toujours sur les honneurs de leur maison et de leurs ancêtres, se persuadent facilement qu'il n'y a rien à quoi ils ne puissent prétendre.

Figurez-vous maintenant le jeune Bernard, nourri en homme de condition, qui avoit la civilité comme naturelle, l'esprit poli par les bonnes lettres, la représentation belle et aimable, l'humeur accommodante, les mœurs douces et agréables : ah ! que de puissants liens pour demeurer attaché à la terre ! Chacun pousse de telles personnes : ou les vante, ou les loue ; ou pense leur donner du courage, et on leur inspire l'ambition. Je sais que sa pieuse mère l'entretenoit souvent du mépris du monde ; mais disons la vérité, cet âge ordinairement indiscret n'est pas capable de ces bons conseils. Les avis de leurs compagnons et de leurs égaux, qui ne croient rien de si sage qu'eux, l'emportent par-dessus ceux des parents.

Triomphez, Seigneur, triomphez de tous les attraits de ce monde trompeur ; et faites voir au jeune Bernard, comme vous le fîtes voir à saint Paul[1], ce qu'il faut qu'il endure pour votre service. Déja vous lui avez inspiré, avec une tendre dévotion pour Marie, un généreux amour de la pureté : déja il a méprisé des caresses les plus dangereuses, dans des rencontres que l'honnêteté ne me permet pas de dire en cette audience : déja votre grace lui a fait chercher un bain et un rafraîchissement salutaire dans les neiges et dans les étangs glacés, où son intégrité attaquée s'est fait un rempart contre les molles délices du siècle. Son regard imprime de la modestie : il retient jusqu'à ses yeux, parcequ'il a appris de votre Evangile[2] et de votre apôtre[3], qu'il y a des yeux adultères. Dans un courage qui passe l'homme, on lui voit peintes sur le visage la honte et la retenue d'une fille honnête et pudique. Mais, Seigneur, achevez en la personne de ce saint jeune homme le grand ouvrage de votre grace.

Et en effet, le voyez-vous, chrétiens, comme il est rêveur et pensif ; de quelle sorte il fuit le grand monde, devenu extraordinairement amoureux du secret et de la solitude ? Là il s'entretient doucement de telles ou de semblables pensées : Bernard, que prétends-tu dans le monde ? Y vois-tu quelque chose qui te satisfasse ? Les fausses voluptés, après lesquelles les mortels ignorants courent d'une telle fureur, qu'ont-elles après tout, qu'une illusion de peu de durée ? Sitôt que cette première ardeur, qui leur donne tout leur agrément, a été un peu ralentie par le temps,

[1] *S. Aug. Confess. lib. II, cap. IX ; tom. I, col. 88.*

[1] *Act. IX. 16.* — [2] *Matt. V. 28.* — [3] *II. Petr. II. 14.*

leurs plus violents sectateurs s'étonnent le plus souvent de s'être si fort travaillés pour rien. L'âge et l'expérience nous font voir combien sont vaines les choses que nous avions le plus desirées : et encore ces plaisirs tels quels, combien sont-ils rares dans la vie? Quelle joie peut-on ressentir, où la douleur ne se jette comme à la traverse? Et s'il nous falloit retrancher de nos jours tous ceux que nous avons mal passés, même selon les maximes du monde, pourrions-nous bien trouver en toute la vie de quoi faire trois ou quatre mois? Mais accordons aux fols amateurs du siècle, que ce qu'ils aiment est considérable: combien dure cette félicité? Elle fuit, elle fuit comme un fantôme, qui, nous ayant donné quelque espèce de contentement pendant qu'il demeure avec nous, ne nous laisse en nous quittant que du trouble.

Bernard, Bernard, disoit-il, cette verte jeunesse ne durera pas toujours : cette heure fatale viendra, qui tranchera toutes les espérances trompeuses par une irrévocable sentence : la vie nous manquera, comme un faux ami, au milieu de nos entreprises. Là tous nos beaux desseins tomberont par terre; là s'évanouiront toutes nos pensées. Les riches de la terre, qui durant cette vie jouissant de la tromperie d'un songe agréable, s'imaginent avoir de grands biens, s'éveillant tout-à-coup dans ce grand jour de l'éternité, seront tout étonnés de se trouver les mains vides. La mort, cette fatale ennemie, entraînera avec elle tous nos plaisirs et tous nos honneurs dans l'oubli et dans le néant. Hélas! on ne parle que de passer le temps. Le temps passe en effet, et nous passons avec lui; et ce qui passe à mon égard, par le moyen du temps qui s'écoule, entre dans l'éternité qui ne passe pas; et tout se ramasse dans le trésor de la science divine qui subsiste toujours. O Dieu éternel, quel sera notre étonnement lorsque le juge sévère, qui préside dans l'autre siècle, où celui-ci nous conduit malgré nous, nous représentant en un instant toute notre vie, nous dira d'une voix terrible : Insensés que vous êtes, qui avez tant estimé les plaisirs qui passent, et qui n'avez pas considéré la suite, qui ne passe pas!

Allons, concluoit Bernard; et puisque notre vie est toujours emportée par le temps qui ne cesse de nous échapper, tâchons d'y attacher quelque chose qui nous demeure : puis retournant à son grand livre, qu'il étudioit continuellement avec une douceur incroyable, je veux dire, à la croix de Jésus, il se rassasioit de son sang, et avec cette divine liqueur il humoit le mépris du monde. Je viens, disoit-il, ô mon Maître, je viens me crucifier avec vous. Je vois que ces yeux si doux, dont un seul regard a fait fondre saint Pierre en larmes, ne rendent plus de lumières : je tiendrai les miens fermés à jamais à la pompe du siècle; ils n'auront plus de lumières pour les vanités. Cette bouche divine, de laquelle découloient des fleuves de cette eau vive, qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle, je vois que la mort l'a fermée : je condamnerai la mienne au silence, et ne l'ouvrirai que pour confesser mes péchés et votre miséricorde. Mon cœur sera de glace pour les vains plaisirs; et comme je ne vois sur tout votre corps aucune partie entière, je veux porter de tous côtés sur moi-même les marques de vos souffrances, afin d'être un jour entièrement revêtu de votre glorieuse résurrection. Enfin je me jetterai à corps perdu sur vous, ô aimable mort, et je mourrai avec vous; je m'envelopperai avec vous dans votre drap mortuaire: aussi bien j'apprends de l'apôtre [1] que nous sommes ensevelis avec vous dans le saint baptême.

Ainsi le pieux Bernard s'enflamme au mépris du monde, comme il est aisé de le recueillir de ses livres. Il ne songe plus qu'à chercher un lieu de retraite et de pénitence : mais comme il ne desire que la rigueur et l'humilité, il ne se jette point dans ces fameux monastères, que leur réputation ou leur abondance rend illustres par toute la terre. En ce temps-là un petit nombre de religieux vivoient à Cîteaux, sous l'abbé Étienne. L'austérité qui s'y pratiquoit, les empêchoit de s'attirer des imitateurs : mais autant que leur vie étoit inconnue aux hommes, autant elle étoit en admiration devant les saints anges. Ils ne se relâchoient pas pour cela, jugeant plus à propos de persister dans leur institut pour l'amour de Dieu, que d'y rien changer pour l'amour des hommes. Cette abbaye, maintenant si célèbre, étoit pour lors inconnue et sans nom. Le bienheureux Bernard, à qui le voisinage donnoit quelque connoissance de la vertu de ces saints personnages, embrasse leur règle et leur discipline, ravi d'avoir trouvé tout ensemble la sainteté de vie, l'extrême rigueur de la pénitence, et l'obscurité. Là il commença de vivre de telle sorte, qu'il fut bientôt en admiration, même à ces anges terrestres; et comme ils le voyoient toujours croître en vertu, il ne fut pas long-temps parmi eux, que, tout jeune qu'il étoit alors, ils le jugèrent capable de former les autres. Je laisse les actions éclatantes de ce grand homme; et pour la confusion de notre mollesse, à la louange de la grace de Dieu, je vous ferai un tableau de sa pénitence, tiré de ses paroles et de ses écrits.

Il avoit accoutumé de dire qu'un novice, en-

[1] *Coloss.* II. 12.

trant dans le monastère, devoit laisser son corps à la porte; et le saint homme en usoit ainsi [1]. Ses sens étoient tellement mortifiés, qu'il ne voyoit plus ce qui se présentoit à ses yeux. La longue habitude de mépriser le plaisir du goût avoit éteint en lui toute la pointe de la saveur. Il mangeoit de toutes choses sans choix; il buvoit de l'eau ou de l'huile indifféremment, selon qu'il les avoit à la main. A ceux qui s'effrayoient de la solitude, il leur représentoit l'horreur des ténèbres extérieures, et ce grincement de dents éternel. Si quelqu'un trouvoit trop rude ce long et horrible silence, il les avertissoit que, s'ils considéroient attentivement l'examen rigoureux que le grand Juge fera des paroles, ils n'auroient pas beaucoup de peine à se taire. Il avoit peu de soin de la santé de son corps, et blâmoit fort en ce point la grande délicatesse des hommes, qui voudroient se rendre immortels, tant le desir qu'ils ont de la vie est désordonné : pour lui, il mettoit ses infirmités parmi les exercices de la pénitence. Pour contre-carrer la mollesse du monde, il choisissoit d'ordinaire pour sa demeure, un air humide et malsain, afin d'être non tant malade que foible; et il estimoit qu'un religieux étoit sain, quand il se portoit assez bien pour chanter et psalmodier. Épicure nous apprend, disoit-il, à nourrir le corps parmi les plaisirs, et Hippocrate promet de le conserver en bonne santé : pour moi, je suis disciple de Jésus-Christ, qui m'enseigne à mépriser l'un et l'autre. Il vouloit que les moines excitassent l'appétit de manger, non par les viandes, mais par les jeûnes; non par la délicatesse de la table, mais par le travail des mains. Le pain dont il usoit étoit si amer, que l'on voyoit bien que sa plus grande appréhension étoit de donner quelque contentement à son corps : cependant, pour n'être pas tout-à-fait dégoûté de son pain d'avoine et de ses légumes, il attendoit que la faim les rendît un peu supportables. Il couchoit sur la dure; mais pour y dormir, disoit-il, il attiroit le sommeil par les veilles, par la psalmodie de la nuit, et par le travail de la journée : de sorte que dans cet homme les fonctions même naturelles étoient exercées, non tant par la nature que par la vertu. Quel homme a jamais pu dire avec plus juste raison ce que disoit l'apôtre saint Paul [2] : « Le » monde m'est crucifié, et moi je suis crucifié au » monde? » *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.*

Ah! que l'admirable saint Chrysostôme fait une excellente réflexion sur ces beaux mots de saint Paul! Ce ne lui étoit pas assez, remarque ce saint évêque [1], d'avoir dit que le monde étoit mort pour lui, il faut qu'il ajoute que lui-même est mort au monde. Certes, poursuit ce savant interprète, l'apôtre considéroit que non seulement les vivants ont quelques sentiments les uns pour les autres, mais qu'il leur reste encore quelque affection pour les morts; qu'ils en conservent le souvenir, et rendent du moins à leurs corps les honneurs de la sépulture. Tellement que saint Paul, pour nous faire entendre jusqu'à quelle extrémité le fidèle doit se dégager des plaisirs du siècle : Ce n'est pas assez, dit-il, que le commerce soit rompu entre le monde et le chrétien, comme il l'est entre les vivants et les morts; car il peut y rester quelque petite alliance : mais tel qu'est un mort à l'égard d'un mort, tels doivent être l'un à l'autre le monde et le chrétien.

O terrible raisonnement pour nous autres lâches et efféminés, et qui ne sommes chrétiens que de nom : mais le grand saint Bernard l'avoit fortement gravé en son cœur. Car ce qui nous fait vivre au monde, c'est l'inclination pour le monde : ce qui fait vivre le monde pour nous, c'est un certain éclat qui nous charme dans les biens sensibles. La mort éteint les inclinations, la mort ternit le lustre de toutes choses. Voyez le plus beau corps du monde : sitôt que l'ame s'est retirée, bien que les linéaments soient presque les mêmes, cette fleur de beauté s'efface, et cette bonne grace s'évanouit. Ainsi le monde n'ayant plus d'appas pour Bernard, et Bernard n'ayant plus aucun sentiment pour le monde, le monde est mort pour lui, et lui il est mort au monde.

Chrétiens, quel sacrifice le pieux Bernard offre à Dieu par ses continuelles mortifications! Son corps est une victime que la charité lui consacre : en l'immolant elle le conserve, afin de le pouvoir toujours immoler. Que peut-il présenter de plus agréable au sauveur Jésus, qu'une ame dégoûtée de tout autre chose que de Jésus même; qui se plaît si fort en Jésus, qu'elle craint de se plaire en autre chose qu'en lui; qui veut être toujours affligée, jusqu'à ce qu'elle le possède parfaitement? Pour Jésus le pieux Bernard se dépouille de toutes choses, et même, si je l'ose dire, pour Jésus il se dépouille de ses bonnes œuvres.

Et en effet, fidèles, comme les bonnes œuvres n'ont de mérite qu'autant qu'elles viennent de Jésus-Christ; elles perdent leur prix, sitôt que nous nous les attribuons à nous-mêmes. Il les faut rendre à celui qui les donne; et c'est encore ce que l'humble Bernard avoit appris au pied de

[1] *Vit. S. Bern. lib.* I, *cap.* IV, *n.* 20; *tom.* II, *col.* 1070. — [2] *Galat.* VI, 14.

[1] *De Compunct. lib.* II, *n.* 2; *tom.* I, *p.* 142.

la croix. Combien belle, combien chrétienne fut cette parole de l'humble Bernard, lorsqu'étant entré dans de vives appréhensions du terrible jugement de Dieu : Je sais, je sais, dit-il [1], que je ne mérite point le royaume des bienheureux; mais Jésus mon Sauveur le possède par deux raisons : il lui appartient par nature et par ses travaux, comme son héritage et comme sa conquête. Ce bon Maître se contente du premier titre, et me cède libéralement le second. O sentence digne d'un chrétien! Non, vous ne serez pas confondu, ô pieux Bernard! puisque vous appuyez votre espérance sur le fondement de la croix.

Mais, ô Dieu! comment ne tremblons-nous pas, misérables pécheurs que nous sommes, entendant une telle parole? Bernard, consommé en vertus, croit n'avoir rien fait pour le ciel; et nous, nous présumons de nous-mêmes, nous croyons avoir beaucoup fait, quand nous nous sommes légèrement acquittés de quelque petit devoir d'une dévotion superficielle. Cependant, ô douleur! l'amour du monde règne en nos cœurs, le seul mot de mortification nous fait horreur. C'est en vain que la justice divine nous frappe, et nous menace encore de plus grands malheurs, nous ne laissons pas de courir après les plaisirs, comme s'il nous étoit possible d'être heureux en ce monde et en l'autre. Mes Frères, que pensez-vous faire, quand vous louez les vertus du grand saint Bernard? En faisant son éloge, ne prononcez-vous pas votre condamnation?

Certes, il n'avoit pas un corps de fer ni d'airain : il étoit sensible aux douleurs, et d'une complexion délicate; pour nous apprendre que ce n'est pas le corps qui nous manque, mais plutôt le courage et la foi. Pour condamner tous les âges en sa personne, Dieu a voulu que sa pénitence commençât dès sa tendre jeunesse, et que sa vieillesse le plus décrépite jamais ne la vit relâchée. Vous vous excusez sur vos grands emplois : Bernard étoit accablé des affaires, non-seulement de son ordre, mais presque de toute l'Église. Il prêchoit, il écrivoit, il traitoit les affaires des papes et des évêques, des rois et des princes : il négocioit pour les grands et pour les petits, ouvrant à tout le monde les entrailles de sa charité; et parmi tant de diverses occupations, il ne modéroit point ses austérités, afin que la mollesse de toutes les conditions et de tous les âges fût éternellement condamnée par l'exemple de ce saint homme.

Vous me direz peut-être qu'il n'est pas nécessaire que tout le monde vive comme lui. Mais du moins faut-il considérer, chrétiens, qu'entre les disciples du même Évangile il doit y avoir quelque ressemblance. Si nous prétendons au même paradis où Bernard est maintenant glorieux, comment se peut-il faire qu'il y ait une telle inégalité, une telle contrariété entre ses actions et les nôtres? Par des routes si opposées, espérons-nous parvenir à la même fin, et arriver par les voluptés où il a cru ne pouvoir atteindre que par les souffrances? Si nous n'aspirons pas à cette éminente perfection, du moins devrions-nous imiter quelque chose de sa pénitence. Mais nous nous donnons tout entiers aux folles joies de ce monde; nous aimons les plaisirs et la bonne chère, la vie commode et voluptueuse; et après cela nous voulons encore être appelés chrétiens. N'appréhendons-nous pas cette terrible sentence du Fils de Dieu : « Malheur à vous qui riez, car » vous pleurerez [1] ? »

Et comment ne comprenons-nous pas que la croix de Jésus doit être gravée jusqu'au plus profond de nos ames, si nous voulons être chrétiens? C'est pourquoi l'épître nous dit que nous sommes morts, et que notre vie est cachée, et que nous sommes ensevelis avec Jésus-Christ [2]. Nous entendons peu ce qu'on nous veut dire, si, lorsqu'on ne nous parle que de mort et de sépulture, nous ne concevons pas que le Fils de Dieu ne se contente pas de nous demander un changement médiocre. Il faut se changer jusqu'au fond; et pour faire ce changement, ne nous persuadons pas, chrétiens, qu'une diligence ordinaire suffise. Cependant l'affaire de notre salut est toujours la plus négligée. Toutes les autres choses nous pressent et nous embarrassent : il n'y a que pour le saint que nous sommes froids et languissants; et toutefois le Sauveur nous dit que le royaume des cieux ne peut être pris que de force, et qu'il n'y a que les violents qui l'emportent [3]. O Dieu éternel, s'il faut de la force, s'il faut de la violence, quelle espérance y a-t-il pour nous dans ce bienheureux héritage? Mais je vous laisse sur cette pensée; car je me sens trop foible et trop languissant pour vous en représenter l'importance, et il faudroit pour cela que j'eusse quelque étincelle de ce zèle apostolique de saint Bernard, que nous allons considérer un moment dans la seconde partie.

SECOND POINT.

Ce qui me reste à vous dire de saint Bernard est si grand et si admirable, que plusieurs discours ne suffiroient pas à vous le faire considérer comme il faut. Toutefois, puisque je vous ai pro-

[1] *Vit. S. Bern. lib. I, cap. XII, tom. II, col. 1064.*

[1] *Luc.* VI, 25. — [2] *Colos.* III, 3. — [3] *Matt.* XI, 12.

mis de vous représenter ce saint homme dans les emplois publics et apostoliques, disons-en quelque chose brièvement, de peur que votre dévotion ne soit frustrée d'une attente si douce. Voulez-vous que nous voyions le commencement de l'apostolat de saint Bernard? Ce fut sur sa famille qu'il répandit ses premières lumières, commençant, dès sa tendre jeunesse, à prêcher la croix de Jésus à ses oncles et à ses frères, aux amis, aux voisins, à tous ceux qui fréquentoient la maison de son père. Dès-lors il leur parloit de l'éternité avec une telle énergie, qu'il leur laissoit je ne sais quoi dans l'ame, qui ne leur permettoit pas de se plaire au monde. Son bon oncle Gaudri, homme très considérable dans le pays, fut le premier disciple de ce cher neveu. Ses aînés, ses cadets, tous se rangeoient sous sa discipline; et Dieu voulut que tous ses frères, après avoir résisté quelque temps, vinssent à lui l'un après l'autre dans les moments marqués par sa providence. Gui, l'aîné de cette maison, quitta tous les emplois militaires et les douceurs de son nouveau mariage. Tous ensemble ils renoncèrent aux charges qu'ils avoient, ou qu'ils prétendoient dans la guerre; et ces braves, ces généreux militaires, accoutumés au commandement et à ce noble tumulte des armes, ne dédaignent, ni le silence, ni la bassesse, ni l'oisiveté de Cîteaux, si saintement occupée. Ils vont commencer de plus beaux combats, où la mort même donne la victoire.

Ces quatre frères alloient ainsi, disant au monde le dernier adieu, accompagnés de plusieurs gentilshommes, que Bernard, ce jeune pêcheur, avoit pris dans les filets de Jésus. Nivard, le dernier de tous, qu'ils laissoient avec leur bon père pour être le support de sa caduque vieillesse, les étant venus embrasser: Vous aurez, lui disoient-ils, tous nos biens. Cet enfant, inspiré de Dieu, leur fit cette belle réponse : Eh, quoi donc? vous prenez le ciel, et vous me laissez la terre[1]! De cette sorte, il se plaignoit doucement qu'ils le partageoient un peu trop en cadet; et cette sainte pensée fit une telle impression sur son ame, qu'ayant demeuré quelque temps dans le monde, il obtint son congé de son père, pour s'aller mettre en possession du même héritage que ses chers frères, non pour le partager, mais pour en jouir en commun avec eux.

Que reste-t-il au pieux Bernard pour voir toute sa famille conquise au Sauveur? Il avoit encore une sœur, qui, profitant de la piété de ses frères, vivoit dans le luxe et dans la grandeur. Elle les vint un jour visiter, brillante de pierreries, avec une mine hautaine et un équipage superbe. Jamais elle ne put obtenir la satisfaction de les voir, jusqu'à ce qu'elle eût protesté qu'elle suivroit leurs bonnes instructions. Alors le vénérable Bernard s'approcha: Et pourquoi, lui dit-il[1], veniez-vous troubler le repos de ce monastere, et porter la pompe du diable jusque dans la maison de Dieu? Quelle honte de vous parer du patrimoine des pauvres? Il lui fit entendre qu'elle avoit grand tort d'orner ainsi de la pourriture; c'est ainsi qu'il appeloit notre corps. Ce corps en effet, chrétiens, n'est qu'une masse de boue, que l'on pare d'un léger ornement, à cause de l'ame qui y demeure. Car de même que si un roi étoit contraint par quelque accident de loger en une cabane, on tâcheroit de l'orner, et l'on y verroit quelque petit rayon de la magnificence royale : mais c'est toujours une maison de village, à qui cet honneur passager, dont elle seroit bientôt dépouillée, ne fait point perdre sa qualité. Ainsi cette ordure de notre corps est revêtue de quelque vain éclat, en faveur de l'ame qui doit y habiter quelque temps : toutefois c'est toujours de l'ordure, qui, au bout d'un terme bien court, retombera dans la première bassesse de sa naturelle corruption. Avoir tant de soin de si peu de chose, et négliger pour elle cette ame faite à l'image de Dieu, d'une nature immortelle et divine, n'est-ce pas une extrême fureur? Ah! la sœur du pieux Bernard est touchée au vif de cette pensée : elle court aussitôt aux jeûnes, à la retraite, au sac, au monastère, à la pénitence. Cette femme orgueilleuse, domptée par une parole de saint Bernard, suit l'étendard de Jésus avec une fermeté invincible.

Mais comment vous ferai-je voir le comble de la joie du saint homme, et sa dernière conquête dans sa famille? Son bon père, le vieux Tesselin, qui étoit seul demeuré dans le monde, vient rejoindre ses enfants à Clairvaux. O Dieu éternel! quelle joie! quelles larmes du père et du fils! Il n'est pas croyable avec quelle constance ce bon homme avoit perdu ses enfants, l'honneur de sa maison, et le support de son âge caduc. Par leur retraite, il voyoit son nom éteint sur la terre; mais il se réjouissoit que sa sainte famille alloit s'éterniser dans le ciel; et voici que touché de l'Esprit de Dieu, afin que toute la maison lui fût consacrée, ce bon vieillard, sur le déclin de sa vie, devient enfant en notre Seigneur Jésus-Christ sous la conduite de son cher fils, qu'il reconnoît désormais pour son père.

[1] *Vit. Bern. lib. I, cap. III tom. II, col. 1069.*

[1] *Vit. Bern. lib. I, cap. VI, col. 1075.*

N'épargnez pas vos soins, ô parents, à élever en la crainte de Dieu les enfants que Dieu vous a confiés : vous ne savez pas quelle récompense cette bonté infinie vous réserve. Ce pieux Tesselin, qui avoit si bien nourri les siens dans la piété, en reçoit sur la fin de ses jours une bénédiction abondante; puisque, par le moyen de son fils, après une longue vie, il meurt dans une bonne espérance, et, si je l'ose dire, dans la paix et dans les embrassements du Sauveur. Ainsi vous voyez que le grand saint Bernard est l'apôtre de sa famille.

Voulez-vous que je passe plus outre, et que je vous fasse voir comme il prêche la croix dans son monastère; combien de sortes de gens venoient, de tous les endroits de la terre, faire pénitence sous sa discipline? Il avoit ordinairement sept cents anges, j'appelle ainsi ces hommes célestes qui servoient Dieu avec lui à Clairvaux, si recueillis, si mortifiés, que le vénérable Guillaume, abbé de Saint-Thierry, nous rapporte que lorsqu'il entroit dans cette abbaye, voyant cet ordre, ce silence, cette retenue, il n'étoit pas moins saisi de respect que s'il eût approché de nos redoutables autels. Bernard, qui par ses divines prédications les accoutumoit à la douceur de la croix, les faisoit vivre de telle manière, qu'ils ne savoient non plus de nouvelles du monde, que si un océan immense les en eût séparés de bien loin : au reste, si ardents dans leurs exercices, si exacts dans leur pénitence, si rigoureux à eux-mêmes, qu'il étoit aisé de juger qu'ils ne songeoient pas à vivre, mais à mourir. Cette société de pénitence les unissoit entre eux comme frères, avec saint Bernard comme avec un bon père, et saint Bernard avec eux comme avec ses enfants bien aimés, dans une si parfaite et si cordiale correspondance, qu'il ne se voyoit point dans le monde une image plus achevée de l'ancienne Église, qui n'avoit qu'une ame et qu'un cœur.

Quelle douleur à cet homme de Dieu, quand il lui falloit quitter ses enfants, qu'il aimoit si tendrement dans les entrailles de Jésus-Christ! Mais Dieu, qui l'avoit séparé dès le ventre de sa mère pour renouveler en son temps l'esprit et la prédication des apôtres, le tiroit de sa solitude pour le salut des ames qu'il vouloit sauver par son ministère. C'est ici, c'est ici, chrétiens, où il paroissoit véritablement un apôtre. Les apôtres alloient par toute la terre, portant l'Évangile de Jésus-Christ jusque dans les nations les plus reculées : et quelle partie du monde n'a pas été éclairée de la prédication de Bernard? Les apôtres fondoient les Églises : et dans ce grand schisme de Pierre Léon, combien d'Églises rebelles, combien de troupeaux séparés Bernard a-t-il ramenés à l'unité catholique, se rendant ainsi comme le second fondateur des Églises? L'apôtre compte parmi les fonctions de l'apostolat le soin de toutes les Églises[1] : et le pieux Bernard ne régissoit-il pas presque toutes les Églises, par les salutaires conseils qu'on lui demandoit de toutes les parties de la terre? Il sembloit que Dieu ne vouloit pas l'attacher à aucune Église en particulier, afin qu'il fût le père commun de toutes.

Les signes et les prodiges suivoient la prédication des apôtres : que de prophéties, que de guérisons, que d'événements extraordinaires et surnaturels ont confirmé les prédications de saint Bernard! Saint Paul se glorifie qu'il prêchoit, non point avec une éloquence affectée, ni par des discours de flatterie et de complaisance[2], mais seulement qu'il ornoit ses sermons de la simplicité et de la vérité : qu'y a-t-il de plus ferme et de plus pénétrant que la simplicité de Bernard, qui captive tout entendement au service de la foi de Jésus? Lorsque les apôtres prêchoient Jésus-Christ, une ardeur céleste les transportoit, et paroissoit tout visiblement dans la véhémence de leur action; ce qui fait dire à l'apôtre saint Paul qu'il agissoit hardiment en notre Seigneur[3], et que sa prédication étoit accompagnée de la démonstration de l'Esprit[4]. Ainsi paroissoit le zélé Bernard, qui, prêchant aux Allemands dans une langue qui leur étoit inconnue, ne laissoit pas de les émouvoir, à cause qu'il leur parloit comme un homme venu du ciel, jaloux de l'honneur de Jésus.

Une des choses qui étoit autant admirable dans les apôtres, c'étoit de voir en des personnes, si viles en apparence, cette autorité magistrale, cette censure généreuse qu'ils exerçoient sur les mœurs, cette puissance dont ils usoient pour édifier, non pour détruire. C'est pourquoi l'apôtre, formant Timothée au ministère de la parole : « Prends garde, lui dit-il, que personne » ne te méprise : » *Nemo te contemnat*[5]. Dieu avoit imprimé sur le front du vénérable Bernard une majesté si terrible pour les impies, qu'enfin ils étoient contraints de fléchir; témoins ce violent prince d'Aquitaine et tant d'autres, dont ses seules paroles ont souvent désarmé la fureur.

Mais ce qui étoit de plus divin dans les saints apôtres, c'étoit cette charité pour ceux qu'ils prêchoient. Ils étoient pères pour la conduite, et mères pour la tendresse, et nourrices pour la douceur : saint Paul prend toutes ces qualités. Ils reprenoient, ils avertissoient opportuné-

[1] *II. Cor.* XI. 28. — [2] *Ibid.* I. 12. — [3] *I. Thess.* II. 2. — [4] *I. Cor.* II. 4. — [5] *I. Tim.* IV. 12.

ment, importunément, tantôt avec une sincère douceur, tantôt avec une sainte colère, avec des larmes, avec des reproches : ils prenoient mille formes différentes, et toujours la même charité dominoit; ils bégayoient avec les enfants, ils parloient avec les hommes. Juif aux Juifs, Gentil aux Gentils, « tout à tous, disoit » l'apôtre saint Paul, afin de les gagner tous : » *Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos*[1]. Voyez les écrits de l'admirable Bernard, vous y verrez les mêmes mouvements et la même charité apostolique. Quel homme a compati avec plus de tendresse aux foibles, et aux misérables, et aux ignorants? Il ne dédaignoit ni les plus pauvres ni les plus abjects. Quel autre a repris plus hardiment les mœurs dépravées de son siècle? Il n'épargnoit ni les princes, ni les potentats, ni les évêques, ni les cardinaux, ni les papes. Autant qu'il respectoit leur degré, autant a-t-il quelquefois repris leur personne, avec un si juste tempérament de charité, que sans être ni lâche, ni emporté, il avoit toute la douceur de la complaisance et toute la vigueur d'une liberté vraiment chrétienne.

Bel exemple pour les réformateurs de ces derniers siècles! Si leur arrogance insupportable et trop visible leur eût permis de traiter les choses avec une pareille modération, ils auroient blâmé les mauvaises mœurs sans rompre la communion, et réprimé les vices sans violer l'autorité légitime. Mais le nom de chef de parti les a trop flattés : poussés d'un vain desir de paroître, leur éloquence s'est débordée en invectives sanglantes; elle n'a que du fiel et de la colère. Ils n'ont pas été vigoureux, mais fiers, emportés et méprisants : de là vient qu'ils ont fait le schisme, et n'ont pas apporté la réformation. Il falloit, pour un tel dessein, le courage et l'humilité de Bernard. Il étoit vénérable à tous, à cause qu'on le voyoit et libre et modeste, également ferme et respectueux; c'est ce qui lui donnoit une si grande autorité dans le monde. S'élevoit-il quelque schisme ou quelque doctrine suspecte, les évêques déféroient tout à l'autorité de Bernard. Y avoit-il des querelles parmi les princes, Bernard étoit aussitôt le médiateur.

Puissante ville de Metz, son entremise t'a été autrefois extrêmement favorable. O belle et noble cité! il y a long-temps que tu as été enviée. Ta situation trop importante t'a presque toujours exposée en proie : souvent tu as été réduite à la dernière extrémité de misères; mais Dieu, de temps en temps, t'a envoyé de bons protecteurs. Les princes tes voisins avoient conjuré ta ruine; tes bons citoyens avoient été défaits dans une grande bataille*; tes ennemis étoient enflés de leur bon succès, et toi enflammée du desir de vengeance : tout se préparoit à une guerre cruelle, si le bon Hillin, archevêque de Trèves, n'eût cherché un charitable pacificateur. Ce fut le pieux Bernard, qui, épuisé de forces par ses longues austérités et ses travaux sans nombre, attendoit la dernière heure à Clairvaux. Mais quelle foiblesse eût été capable de ralentir l'ardeur de sa charité? Il surmonte la maladie pour se rendre promptement dans tes murs; mais il ne pouvoit surmonter l'animosité des esprits, extraordinairement échauffés. Chacun courot aux armes avec une fureur incroyable : les armées étoient en vue, et prêtes de donner. La charité, qui ne se désespère jamais, presse le vénérable Bernard : il parle, il prie, il conjure qu'on épargne le sang chrétien, et le prix du sang de Jésus. Ces ames de fer se laissent fléchir; les ennemis deviennent des frères; tous détestent leur aveugle fureur, et d'un commun accord ils vénèrent l'auteur d'un si grand miracle.

O ville si fidèle et si bonne! ne veux-tu pas honorer ton libérateur? Mais, fidèles, quels honneurs lui pourrons-nous rendre? Certes, on ne sauroit honorer les saints, sinon en imitant leurs vertus : sans cela nos louanges leur sont à charge, et nous sont pernicieuses à nous-mêmes. Fidèles, que pensons-nous faire, quand nous louons les vertus du grand saint Bernard?

O Dieu de nos cœurs! quelle indignité! Cet innocent a fait une pénitence si longue, et nous criminels, nous ne voulons pas la faire. La pénitence autrefois tenoit un grand rang dans l'Église : je ne sais dans quel coin du monde elle s'est maintenant retirée. Autrefois ceux qui scandalisoient l'Église par leurs désordres étoient tenus comme des Gentils et des publicains : maintenant tout le monde leur applaudit. On ne ne les eût autrefois reçus à la communion des mystères qu'après une longue satisfaction et une grande épreuve de pénitence : maintenant ils entrent jusqu'au sanctuaire. Autrefois ceux qui par des péchés mortels avoient foulé aux pieds le sang de Jésus, n'osoient même regarder les autels où on le distribue aux fidèles, si auparavant ils ne s'étoient purgés par des larmes, par des jeûnes et par des aumônes. Ils croyoient être obligés de venger eux-mêmes leur ingratitude, de peur que Dieu ne la vengeât dans son impla-

[1] *I. Cor.* IX. 22.

* Ce fut en 1153 que se donna cette bataille. Les Messins indignés des ravages que commettoient sur leur territoire les seigneurs voisins, dont le chef étoit Renaud II, comte de Bar, sortirent à leur rencontre. Le combat se livra à Thiercy, près de Pont-à-Mousson. Les habitants de Metz, quoique plus nombreux, furent défaits, et il en périt environ deux mille, qui furent tués ou noyés dans la Moselle.

cable fureur : après avoir pris des plaisirs illicites, ils ne pensoient pas pouvoir obtenir miséricorde, s'ils ne se privoient de ceux qui nous sont permis.

Ainsi vivoient nos pères, dans le temps où la piété florissoit dans l'Église de Dieu. Pensons-nous que les flammes de l'enfer aient perdu depuis ce temps-là leur intolérable ardeur, à cause que notre froideur a contraint l'Église de relâcher l'ancienne rigueur de sa discipline, à cause que la vigueur ecclésiastique est énervée? pensons-nous que ce Dieu jaloux, qui punit si rudement les péchés, en soit pour cela moins sévère, ou qu'il nous soit plus doux, parceque les iniquités se sont augmentées? Vous voyez combien ce sentiment seroit ridicule. Toutefois, comme si nous en étions persuadés, au lieu de songer à la pénitence, nous ne songeons à autre chose qu'à nous enrichir. C'est déjà une dangereuse pensée; car l'apôtre avertit Timothée, « que le » desir des richesses est la racine de tous les » maux : » *Radix omnium malorum est cupiditas*[1] : encore songeons-nous à nous enrichir par des voies injustes, par des rapines, par des usures, par des voleries. Nous n'avons pas un cœur de chrétiens, parcequ'il est dur à la misère des pauvres. Notre charité est languissante, et nos haines sont irréconciliables. C'est en vain que la justice divine nous frappe, et nous menace encore de plusieurs malheurs : nous ne laissons pas de nous donner toujours tout entiers aux folles joies de ce monde. Le seul mot de mortification nous fait horreur : nous aimons la débauche, la bonne chère, la vie commode et voluptueuse; et après cela nous voulons encore être appelés chrétiens. Nous n'appréhendons pas cette terrible sentence du Fils de Dieu : « Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez[2] ! » et cette autre : « Le ris est mêlé de douleur, et les » pleurs suivent la joie de bien près[3]; » et celle-ci : « Ils passent leur vie dans les biens, » et en un moment ils descendront dans les enfers[4]. »

Retournons donc, fidèles, retournons à Dieu de tout notre cœur. La pénitence n'est amère que pour un temps; après, toute son amertume se tourne en une incroyable douceur. Elle mortifie les appétits dérégiés, elle fait goûter les plaisirs célestes, elle donne une bonne espérance, elle ouvre les portes du ciel. On attend la miséricorde divine avec une grande consolation, quand on tâche de tout son pouvoir d'apaiser la justice par la pénitence.

O pieux Bernard! ô saint pénitent! impétrez-nous par vos saintes intercessions les larmes de la pénitence, qui vous donnoient une si sainte joie; et afin qu'elle soit renouvelée dans le monde, priez Dieu qu'il enflamme les prédicateurs de l'esprit apostolique qui vous animoit. Nous vous demandons encore votre secours et votre médiation au milieu des troubles qui nous agitent. O vous! qui avez tant de fois désarmé les princes qui se préparoient à la guerre, vous voyez que depuis tant d'années tous les fleuves sont teints, et que toutes les campagnes fument de toutes parts du sang chrétien! Les chrétiens, qui devroient être des enfants de paix, sont devenus des loups insatiables de sang. La fraternité chrétienne est rompue; et ce qui est de plus pitoyable, c'est que la licence des armes ne cesse d'enrichir l'enfer. Priez Dieu qu'il nous donne la paix, qu'il donne le repos à cette ville que vous avez autrefois chérie; ou que s'il est écrit dans le livre de ses décrets éternels que nous ne puissions voir la paix en ce monde, qu'il nous la donne à la fin dans le ciel, par notre Seigneur Jésus-Christ. *Amen.*

[1] *I. Tim.* VI. 10. — [2] *Luc.* VI. 25. — [3] *Prov.* XIV. 13. — [4] *Job.* XXI. 13.

PANÉGYRIQUE

DE

SAINT GORGON,

PRÊCHÉ A METZ.

Générosité du saint martyr dans l'échange qu'il fait des grandeurs humaines dont il pouvoit jouir, pour le mépris et les humiliations attachés au nom chrétien. Son courage invincible au milieu des plus cruels supplices. Sentiments dont il étoit animé. Comment nous devons imiter sa foi.

Quorum intuentes exitum conversationis, imitamini fidem.
En regardant la fin de leur conversation, imitez leur foi.
Heb. XIII. 7.

Après que les bienheureux martyrs avoient rendu l'ame, les fidèles avoient soin de ramasser, au péril de leur vie, ce qui restoit de leurs corps; et l'Église conservoit si chèrement ce sacré dépôt, que les tyrans, pour leur ôter les honneurs qu'on leur rendoit, étoient contraints de faire jeter dans la rivière leurs saintes reliques : que si elle pouvoit les dérober à cette dernière cruauté, elle célébroit leurs funérailles avec des cantiques d'actions de graces, élevant au ciel son cœur et ses yeux pour louer Dieu de les avoir rendus dignes d'un si grand honneur. Au reste, elle ne vouloit point qu'on appelât des tombeaux les lieux où elle renfermoit leur sainte dépouille : elle les nommoit d'un nom

plus auguste, les mémoires des martyrs. Et si les tombeaux des hommes ordinaires sont des marques qu'ils ont succombé aux attaques de la mort, elle témoignoit au contraire que les tombeaux des martyrs étoient des trophées qu'elle érigeoit à leur nom, pour être un monument éternel de la victoire qu'ils ont remportée glorieusement sur la mort.

Mais parmi tout cela les chrétiens ne croyoient point leur pouvoir rendre de plus grands respects, qu'en se les proposant pour exemple. Tout ainsi, dit saint Basile [1], que les abeilles sortent de leur ruche quand elles voient le beau temps; et parcourant les fleurs de quelque belle campagne, s'en retournent chargées de cette douce liqueur que le ciel y verse tous les matins avec la rosée : de même aux jours illustres par la solennité de martyrs, nous accourons en foule à leurs mémoires, pour y recueillir comme un don céleste l'exemple de leurs vertus.

Voilà, messieurs, ce qui nous assemble aujourd'hui. Saint Gorgon en mourant a laissé une certaine odeur de sainteté, que l'Église ne manque point de rafraichir tous les ans : c'est là sans doute ce qui nous en est demeuré de meilleur. Nous ne pouvons pas appeler ces précieux restes les reliques de son corps; mais nous ne nous éloignerons pas de la raison, quand nous les nommerons les reliques de sa sainteté. Conservez-les dans vos cœurs comme dans un saint reliquaire, et faites en sorte que toutes vos affections s'en ressentent. Quelle joie vous sera-ce, lorsque vous ressusciterez avec saint Gorgon, de reconnoître en cette bienheureuse entrevue les endroits de son corps que vous aurez baisés sur la terre, et les vertus que vous y aurez imitées? Je n'ai que faire de vous demander ni silence, ni attention : vous devez le silence à la majesté de ce lieu; vous devez vos attentions au récit d'une histoire si mémorable, que je vous ferai simplement et brièvement.

Monseigneur [*],

Si nous ne devions ce jour tout entier à la gloire de saint Gorgon, ou si j'étois en un lieu où je pusse vous témoigner la joie que toute la ville a reçue de votre arrivée, je vous dépeindrois si bien et avec tant de naïveté les sentiments de ce peuple qu'il a plu à Dieu de commettre à votre garde, que mes auditeurs ne pourroient s'empêcher de donner sur ce sujet à mon discours une approbation publique. Mais outre que votre vertu a paru suffisamment par vos grands emplois, et que votre science a été assez reconnue dans la plus célèbre compagnie de savants qui soit dans le monde; la dignité de cette chaire, ce temple auguste que Dieu remplit de sa gloire, ces sacrés autels où l'on va célébrer le saint sacrifice, demandent de moi une telle retenue, qu'il faut que je m'abstienne de dire la vérité, pour qu'il ne paroisse dans mon discours aucune apparence de flatterie. Seulement je vous dirai que l'honneur imprévu de votre présence est pour moi une rencontre si favorable, que je ne puis vous en dissimuler mon ressentiment. Vous venez d'entendre le sujet que je dois traiter devant vous : plus il est important, plus j'ai besoin des lumières d'en haut pour le faire dignement, et d'une manière qui puisse tourner à l'édification de cet auditoire. Prosternons-nous tous ensemble devant le trône de Dieu, pour lui demander sa grace; et si nous n'osons approcher une grandeur si terrible, la sainte Vierge, que nous allons saluer par les paroles de l'ange, aura assez de bonté pour se rendre notre avocate auprès de son Fils. *Ave.*

Ce n'est pas sans raison que l'apôtre nous exhorte à être toujours sous les armes [1], puisque nous apprenons par les oracles divins que notre vie est une guerre continuelle [2]. L'Esprit de Dieu, que nous avons reçu par le saint baptême, remplit nos ames de l'idée du souverain bien, pour nous faire regarder avec mépris les mouvements éternels qui agitent la vie humaine. Mais vous le savez, messieurs, il n'y a point de grande entreprise qui ne trouve de grands obstacles. Le monde entier s'efforce de combattre ce dessein : il est tout en armes pour en empêcher l'exécution : *Adversùm nos omnis mundus armatur.* Il orne de faux appas toutes les créatures qu'il comprend dans son enceinte, pour tâcher de nous surprendre par ce vain éclat. Que si nous sommes assez généreux pour dédaigner ses faveurs, il nous représente un grand appareil de peines et de supplices, pour nous émouvoir; tellement qu'il faut que le serviteur de Dieu soit également sans crainte et sans espérance en la terre, qu'il se rende de tous côtés immobile et inexorable.

Voilà donc les deux batteries que le monde dresse contre nous. Il veut l'emporter de gré ou de force : s'il ne peut se faire aimer, il tâche de se faire craindre; et quoiqu'il semble que la crainte doive avoir un effet plus prompt, j'estime néanmoins que les complaisances du monde sont pour nous plus dangereuses, parceque nous nous trouvons portés d'inclination à nous y laisser entraîner; ce qu'il nous sera facile de conclure, si nous

[1] *Homil.* XVIII, *n.* 1; *tom.* II, *p.* 141.
[*] Le maréchal de Schomberg.

[1] *Ephes.* VI. 11. — [2] *Job.* VII. 1.

comprenons la différence de l'amour et de la crainte, que saint Augustin nous représente si doctement en divers lieux [1].

Toute la force de la crainte consiste à retenir ou à troubler l'ame; mais il n'est pas possible qu'elle en change jamais les dispositions. Rencontrez-vous, par exemple, des voleurs qui vous voient en état de leur résister; ou ils se retirent, ou s'ils vous abordent, c'est avec beaucoup de civilité. Ils n'en sont pas pour cela ni moins voleurs, ni moins avides de carnage et de larcins; mais la crainte les oblige à dissimuler. Vous voyez donc bien qu'elle réprime les sentiments de l'ame, mais qu'elle ne les détruit pas. L'amour seul peut opérer ce changement : c'est lui qui pour ainsi dire, tient la clef de l'ame, qui l'ouvre et qui la dilate pour y faire entrer les objets. *Os nostrum patet ad vos, ô Corinthii! cor nostrum dilatatum est* : « L'amour que j'ai pour » vous, ô Corinthiens, ouvre ma bouche et mon » cœur, » dit le grand apôtre [2], qui veut leur témoigner la tendresse de son affection. Et c'est pour cela que, selon la doctrine du même apôtre, la loi ancienne qui étoit une loi de crainte, « a été écrite au-dehors sur des tables de pierre. » *Forinsecus in tabulis lapideis* ; parceque la crainte ne pénètre pas jusqu'au fond de l'ame pour la transformer : au lieu que la loi nouvelle, qui est gravée dans le fond du cœur, *In tabulis cordis carnalibus* [3], opère en elle sa conversion, parceque c'est la loi d'amour. D'où l'on voit qu'il est bien plus difficile de vaincre un mauvais amour qu'une mauvaise crainte ; attendu que l'amour tenant dans l'ame la place principale, il faut, pour le chasser, produire une plus grande révolution : et partant, ceux que le monde a gagnés par inclination sont bien plus captifs que ceux qu'il abat par la frayeur des supplices. D'après ces observations, vous pouvez connoître quelle est la nature de la guerre que le monde vous a déclarée, et combien il faut que le soldat de Jésus-Christ soit armé de tous côtés. Car du reste, il importe peu à la gloire de saint Gorgon de savoir laquelle des deux entreprises est la plus difficile, puisqu'il a également triomphé du monde en l'une et en l'autre : c'est le partage de mon discours.

Vous le concevrez encore davantage, en considérant, messieurs, ce qui a animé les puissances de la terre contre les défenseurs de la foi. Ces ames héroïques n'ont pu plaire au monde, et le monde ne leur a pu plaire : voilà la cause de leurs contrariétés. Le monde ne leur a pas plu; c'est pourquoi ils l'ont méprisé : ils n'ont pas plu au monde, de là vient que le monde a pris plaisir d'affliger ce qui n'étoit pas à lui; et le tout est arrivé par un ordre secret de la Providence, afin d'accomplir cette parole mémorable de notre divin Sauveur : « Je ne suis pas venu pour donner » la paix, mais pour allumer la guerre : » *Non veni pacem mittere, sed gladium* [1].

Vous voyez bien par-là en quoi consiste le courage d'un véritable martyr. Je vous ai promis de vous en faire voir une idée excellente en la personne de notre saint : c'est ce que je ferai, s'il plaît à Dieu, dans la suite de ce discours. Je vais tâcher de vous mettre devant les yeux le portrait d'une ame héroïque et d'un courage inflexible, que l'espoir des grandeurs n'a point amolli, que la crainte des supplices n'a point ébranlé. Plaise seulement à cet esprit, qui souffle où il veut, de graver dans nos cœurs l'image de tant de vertus; afin que nous tous, qui sommes assemblés dans ce temple au nom du Seigneur, nous soyons tellement animés d'un si bel exemple, que nous ne vivions et ne respirions plus que pour Jésus-Christ.

PREMIER POINT.

Saint Gorgon vivoit à la cour des empereurs Dioclétien et Maximien, et avoit une charge très considérable dans leur maison. Chacun sait combien l'on estime ces sortes d'emplois chez les princes, et combien les font valoir ceux qui les possèdent. Quiconque a tant soit peu lu l'Histoire romaine, y a pu remarquer quel crédit les empereurs donnoient ordinairement à leurs domestiques, que leurs offices appeloient plus souvent près de leurs personnes. Mais, sans m'amuser à des conjectures, je n'ai qu'à vous produire le témoignage d'Eusèbe, évêque de Césarée, qui a vécu dans le siècle de notre saint; personnage grave et recommandable à jamais, pour nous avoir donné en si beau style l'histoire des premiers temps de l'Église. Voici donc ce qu'il dit de saint Gorgon et des compagnons de son martyre. Ils étoient montés au suprême degré d'honneur auprès de leurs maîtres, et leur étoient aussi chers que s'ils eussent été leurs enfants. Certes, il ne pouvoit nous représenter d'une manière plus sensible, le crédit singulier dont ils jouissoient à la cour impériale. Remarquez bien que ces paroles nous font entendre, non seulement qu'ils étoient en très grande faveur auprès de leurs maîtres, que les empereurs avoient de grands desseins pour les avancer; mais encore qu'ils avoient pour eux une tendresse très particulière, que notre historien n'a pu exprimer qu'en disant qu'ils les aimoient comme leurs propres enfants:

[1] *Serm.* CLXXIX. *n.* 10; *tom.* V, *col.* 853. — [2] *II. Cor.* VI. 11. — [3] *Ibid.* III. 3.

[1] *Matt.* X. 34.

Iis æquè ac germani filii chari erant [1]. Mais ce n'est pas mon dessein de vous exagérer beaucoup leur pouvoir : je vous prie seulement de considérer quelle étoit l'opposition de ces deux qualités, de favoris des empereurs et de disciples de Jésus-Christ. L'une les faisoit respecter partout où s'étendoit l'empire romain, c'est-à-dire, par tout le monde : l'autre les exposoit à la risée, à la haine, aux exécrations de toute la terre. Et pour vous faire concevoir combien cette haine étoit alors violente et aveugle, il est à propos de vous dépeindre quelle étoit l'estime que l'on avoit en ces temps du christianisme: par-là vous connoîtrez mieux jusqu'à quel point Gorgon a méprisé les honneurs du monde.

Les chrétiens étoient à tout l'univers un objet de mépris et de raillerie : chacun les fouloit aux pieds, et les rejetoit « comme les ordures et les » excréments de la terre, » *Tanquam purgamenta hujus mundi*, ainsi que parle l'apôtre [2]. On eût dit que les prisons n'étoient faites que pour eux : aussi étoient-elles tellement remplies de ces innocents coupables, qu'il ne restoit plus de place dans les cachots pour les malfaiteurs. Dans les crimes les plus énormes, les lois ont ordonné de la qualité du supplice; il n'est pas permis de l'étendre au-delà de ce qu'elles prescrivent. C'est ainsi qu'elles ont voulu donner des bornes même à la justice, de peur de lâcher la bride à la cruauté. Les chrétiens seuls étoient une espèce de criminels, à l'égard desquels on n'appréhendoit d'excéder qu'en les épargnant : il falloit donner toute licence à la barbarie, et leur arracher la vie par tout ce qu'une ingénieuse cruauté peut inventer de plus inhumain, *Per atrociora ingenia pœnarum*, dit le grave Tertullien [3]. Quelle fureur! mais ce n'est encore rien. Donner un chrétien aux bêtes farouches, c'étoit le divertissement ordinaire du peuple romain, quand il étoit las des sanglants spectacles des gladiateurs; de là ces clameurs si cruelles, dont on a ouï si souvent résonner les amphithéâtres : *Christiani ad bestias, christiani ad bestias !* « Que l'on » donne les chrétiens aux bêtes farouches! » Après cela est-il étonnant qu'on n'observât contre eux ni formes ni procédures? Cela étoit bon pour les voleurs et les meurtriers; mais pour les chrétiens, ils ne méritoient pas qu'on prît tant de précautions. Aussi les traînoit-on aux gibets, comme on mène de pauvres agneaux à la boucherie, sans qu'ils ouvrissent la bouche ni aux plaintes ni aux murmures. Et qu'auroient-ils dit, pour leur justification, qui pût être écouté? C'étoient des incestueux, des magiciens, des parricides, qui mangeoient leurs propres enfants dans des sacrifices nocturnes. S'il se trouvoit quelqu'un qui voulût les défendre de ces horribles reproches, c'étoit en les faisant passer pour de pauvres insensés, pour des esprits foibles, qui s'amusoient à de vaines superstitions : de sorte qu'on ne les excusoit qu'en les chargeant de nouvelles calomnies. Et voilà, messieurs, sans feinte et sans exagération, quelle étoit l'estime que l'on avoit dans le monde, des premiers chrétiens.

Ne vous en étonnez pas, mes Frères : Jésus-Christ devoit être tout ensemble un signe de paix et un signe de contradiction. La vérité étoit étrangère en ce monde; il n'est pas surprenant qu'elle n'y trouvât point d'appui. Mais voyez par-là ce que le zèle du christianisme a fait quitter à Gorgon, et ce qu'il lui a fait embrasser. Combien ces reproches et cette ignominie doivent-ils être insupportables aux ames les plus communes, et bien plus encore aux hommes généreux, nourris comme notre saint dans la cour et dans le grand monde, qui peuvent espérer d'y faire une si belle fortune? En vérité, messieurs, n'eussions-nous pas craint de choquer l'empereur, et de faire tort à notre réputation? grâce à la Providence divine, qui nous a fait naître dans un siècle et dans un royaume où le nom du chrétien est une qualité honorable. Le peu de soin que nous avons de la gloire de notre Maître, cette lâcheté qui nous fait abandonner chaque jour son service pour de si légères considérations, la honte que nous avons de remplir les obligations que la religion nous impose, nous fait assez connoître que nous sommes redevables aux circonstances où nous sommes nés, de ce que nous ne rougissons pas du christianisme. Ah! si nous eussions vécu dans ces premiers temps, où être chrétien c'étoit un crime d'état, nous eussions bien épargné aux tyrans la peine de nous tourmenter.

Car enfin, que peut-on présumer autre chose des déréglements de notre vie, sinon que nous eussions sans peine renoncé au nom de chrétien; puisque nous ne craignons point de renoncer pour si peu de chose aux plus saints devoirs du christianisme? Je tremble pour moi, quand je considère à combien peu il tient que nous ne devenions infidèles. Ah! race de tant de millions de martyrs, qui nous ont engendrés en Jésus-Christ par leur sang, jamais la vertu de ceux qui nous ont précédés dans la foi ne réveillera-t-elle en nos cœurs les mouvements généreux du christianisme? Jusqu'à quand porterons-nous en vain le titre de chrétiens, pour faire blasphémer par les impies le saint nom de Dieu, qui a été invoqué sur nous? Que notre esprit, que nos mœurs sont opposés à ceux des saints martyrs, qui faisant pro-

[1] *Histor. Eccles. lib.* VIII. *cap.* VI; p. 296.—[2] *I. Cor.* IV. 13. — [3] *De Resurr. carn.* n. 8.

fession du christianisme, dans un temps où il étoit odieux à toute la terre, l'ont rendu illustre par la gloire de leurs belles actions! Et nous qui l'avons embrassé depuis qu'il est devenu vénérable parmi tous les peuples, nous à qui il seroit si facile de suivre ses préceptes, de régler notre conduite sur ses maximes, nous ne cessons de la déshonorer par nos dissolutions. *Obsecro vos, Fratres, per misericordiam Dei, ut dignè ambuletis vocatione quâ vocati estis* [1] : Je vous con» jure, mes Frères, par les entrailles de la mi» séricorde de Dieu, de vous conduire d'une ma» nière convenable à votre vocation. » Relevons un peu notre courage, osons du moins mépriser les faveurs du monde, puisque nous ne sommes plus obligés de passer par l'épreuve des tourments.

Saint Gorgon n'a pas été traité avec tant d'indulgence. Qu'il lui en a coûté pour conserver le don de la foi qu'il avoit reçu! il n'a pas suffi qu'il méprisât les grandeurs humaines. L'empereur, indigné de sa fermeté, sut se venger cruellement de l'injure que l'indifférence du saint martyr sembloit faire à l'amitié dont il l'avoit honoré. Outre la haine qu'il avoit généralement pour tous les chrétiens, haine si violente qu'il quitta l'empire, désespéré de n'en pouvoir éteindre la race; il étoit encore rongé d'un secret dépit d'avoir nourri en sa maison un ennemi de l'empire, et même de lui avoir donné part en sa confiance. Il se promet donc d'en faire un exemple, qui pourra inspirer de la terreur aux plus déterminés; et voici par où il commence l'exécution de son dessein. D'abord il commande au saint martyr de sacrifier aux idoles : mais Gorgon le refuse généreusement, disant qu'il n'a garde de rendre cet honneur à un métal insensible; qu'il avoit appris dans l'école de Jésus-Christ à adorer en esprit et en vérité un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre, dont la beauté pure ne pouvoit être vue par ces yeux mortels, ni représentée sur une matière vile et fragile. Le peuple ignorant, à qui Dieu n'avoit point fait entendre dans le cœur ces vérités précieuses, prit pour un blasphème cette céleste philosophie, et s'écria qu'il falloit punir l'ennemi des dieux. Aussitôt on le dépouille, on l'élève avec des cordes pour le faire voir à toute la ville, qui étoit accourue à ce spectacle; on le bat ensuite de verges si cruellement, qu'en peu de temps il ne resta plus sur son corps aucune partie entière. Déja le sang ruisseloit de tous côtés sur la face des bourreaux; « les nerfs et les os étoient découverts; et la peau » étant toute déchirée, ce n'étoit plus ses mem» bres, mais ses plaies que l'on tourmentoit : » *Ruptâ compage viscerum, torquebantur in servo Dei non jam membra, sed vulnera* [1]. Cependant Gorgon, glorieux de confesser par tant de bouches la vérité, se réjouit avec l'apôtre de voir qu'il n'y a aucun endroit sur son corps où la passion de son Maître crucifié ne soit imprimée [2]. Et en effet, il étoit de tous côtés tellement meurtri, la douleur l'avoit réduit dans un état si pitoyable, qu'on ne pouvoit lui donner un plus grand soulagement, que de le laisser ainsi suspendu dans le lieu de son supplice. O funeste extrémité! et néanmoins on lui refuse ce cruel adoucissement. Le tyran ordonne qu'on la descende; et ce pauvre corps tout déchiré, à qui les plus doux onguents eussent causé des douleurs insupportables, est frotté de sel et de vinaigre. Il reçoit ce nouveau supplice comme une nouvelle grace que Dieu lui faisoit, pour accomplir en sa personne, aussi bien qu'en Jésus-Christ, cette prophétie du Psalmiste : *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt* [3] : « Ils ont ajouté d'autres » tourments à la douleur de mes plaies. »

Mais ce n'est pas tout : la cruauté, furieuse de son impuissance, cherche quelques autres supplices pour l'abattre; et si elle ne peut le vaincre par la grandeur des tourments, elle tâche au moins de l'étonner par la nouveauté de ses inventions. Ce sel et ce vinaigre n'ont fait, pour ainsi dire, que lui éveiller l'appétit : il lui faut pour le rassasier quelque assaisonnement plus barbare. Le tyran fait coucher le saint martyr sur un gril de fer, déja tout rongé par la véhémence de la chaleur, qui aussitôt rétrécit ses nerfs dépouillés, avec une douleur que je ne puis vous exprimer. Quel horrible spectacle! Gorgon étendu sur un lit de charbons ardents, son corps fondant de tous côtés par la force du feu, et nourrissant de ses entrailles la flamme qui le dévoroit. Autour de lui s'élevoit une vapeur noire, produite par l'exhalaison des graisses de sa chair, qui le suffoquoit, et que le tyran humoit pour assouvir sa fureur insatiable. Mais enfin rebuté de la constance du saint martyr, et ne pouvant plus ni supporter ses reproches, ni écouter les louanges qu'il donnoit à Jésus-Christ d'une voix mourante, il lui fit promptement arracher les restes d'une vie qui s'éteignoit. C'est ainsi qu'en achevant de rompre ses liens, il lui procura une parfaite délivrance, et envoya sa belle ame jouir à jamais des embrassements de son bien-aimé. Voilà, messieurs, quelle a été la fin de notre martyr, qui a méprisé le monde dans ses promesses et dans ses menaces, dans ses délices et dans ses tourments, laissant par sa mort un reproche éternel à la mollesse et au peu de foi de ces derniers siècles.

[1] *Ephes.* IV. 1.

[1] *S. Cyprian. ad Martyr. et Confess. Epist.* VIII. *pag.* 18. — [2] *Galat.* VI. 17. — [3] *Psalm.* LXVIII. 27.

Après cela, puis-je mieux faire que de conclure, comme j'ai commencé, par les paroles de l'apôtre : « Imitez la foi de ce généreux martyr, » dont vous venez d'admirer la fin glorieuse : » *Quorum intuentes exitum, imitamini fidem.* Vous avez vu en esprit quelle a été la constance de Gorgon, sa fidélité jusqu'à la mort, dont il a goûté à longs traits toute l'amertume : que reste-t-il maintenant, si ce n'est que vous imitiez sa foi, cette foi ardente qui lui n fait préférer à tous les honneurs l'opprobre de Jésus-Christ, et qui a rendu son esprit ferme et inébranlable, pendant que son corps s'en alloit pièce à pièce comme une vieille masure ?

SECOND POINT.

Si, après avoir vu quelles impressions la douleur a fait sur son corps, une louable curiosité vous porte à savoir ce que Dieu opéroit invisiblement dans son ame, et d'où lui venoit parmi une telle agitation une si grande tranquillité : en un mot, si vous desirez connoître quelles étoient les pensées dont s'entretenoit un chrétien souffrant, je vous les exposerai en peu de mots pour votre édification; et je tâcherai, avec la lumière de l'Esprit saint, de pénétrer dans le cœur du saint martyr, pour vous découvrir tous les sentiments dont il étoit animé parmi des tourments si excessifs.

Les martyrs, mes Frères, étoient bien éloignés des dispositions de ces ames basses, qui se croient à l'instant délaissées de Dieu, aussitôt qu'elles ressentent quelque affliction. Rien au contraire n'affermissoit si bien leur espérance que la considération de leurs supplices : car « la tribulation » produit la souffrance, et la souffrance fait l'é- » preuve, » comme dit l'apôtre [1]. Or il est évident que quand on prend quelqu'un pour le mettre à l'épreuve, c'est une marque que l'on a dessein de s'en servir. Ainsi les martyrs, que Dieu avoit instruits du secret de sa conduite, se persuadoient, par une confiance très saintaire, que Dieu les réservoit à quelque chose de grand, puisqu'il vouloit bien avoir la bonté de les éprouver : et c'est, à mon avis, la raison pour laquelle l'apôtre ajoute, « que l'épreuve produit l'espérance : » *Probatio verò spem.*

Saint Cyprien, dans le livre qu'il a fait de l'Exhortation des martyrs, nous en fournit encore cette belle raison. Notre Sauveur, dit-il [2], prophétise, en plusieurs endroits, que la vie de ceux qui écouteront sa parole sera continuellement traversée; mais aussi il leur promet, après leurs travaux, un soulagement éternel. Et voyez comment le Saint-Esprit se sert de toutes choses, pour relever nos courages. C'est pourquoi le saint martyr fait entendre à ses frères, par un discours digne de lui, que Dieu, dont on ne peut compter les miséricordes, n'est pas moins fidèle dans les biens qu'il promet que dans les maux qu'il annonce, et que l'accomplissement de la moitié de la prophétie leur est un témoignage indubitable de la vérité de l'autre. Aussi prenoient-ils leur disgrace présente pour un gage certain de leur future félicité; et mesurant leurs consolations à venir sur leurs peines présentes, ils croyoient qu'elles ne leur étoient pas tant envoyées pour les tourmenter dans le temps, que pour leur donner de nouvelles assurances d'un bonheur sans fin.

Ces pensées ne sont-elles pas pleines d'une grande consolation? Mais leur esprit, nourri depuis longtemps de la parole divine, en concevoit encore de bien plus sublimes. Comme ils ne jugeoient pas des choses par l'extérieur, ils considéroient que l'homme n'étoit pas ce qu'il nous paroît; mais que Dieu, pour le former, avoit fait sortir de sa bouche un esprit de vie, qu'il avoit caché comme un trésor céleste dans cette masse du corps; que cet esprit, quoiqu'il fût d'une race divine, comme le dit si bien l'apôtre au milieu de l'aréopage [1], quoiqu'il portât imprimé sur soi l'image de son Créateur, étoit néanmoins accablé d'un amas de pourriture, ou il contractoit par nécessité quelque chose de mortel et de terrestre, dégénérant de la pureté de son origine. Dans cette pensée, ils croyoient que les tourments ne faisoient qu'en détacher ce qu'il y avoit d'étranger, « tout ainsi que le feu sépare de l'or » ce qui s'y mêle d'impur : » *Tanquam aurum in fornace* [2]. En effet, on eût dit, à les voir, qu'à mesure qu'on leur emportoit quelque lambeau de leur chair, leur ame s'en seroit trouvée beaucoup allégée, comme si on les eût déchargés d'un pesant fardeau; et ils espéroient qu'à force d'arracher leur chair pièce à pièce, elle resteroit toute pure et toute céleste, et en cet état seroit présentée au nom de Jésus-Christ devant le trône de Dieu.

Dans ces considérations, vous les eussiez vus, d'un cœur brûlant de charité, s'animer eux-mêmes contre leurs supplices. Tantôt ils se plaignoient de ce qu'ils étoient trop lents, ne souhaitant rien tant que de voir bientôt abattue cette masure ruineuse de leur corps, qui les séparoit de leur Maître, et s'écriant avec l'apôtre : « Je de- » sire d'être dégagé des liens du corps, pour » vivre avec Jésus-Christ : » *Cupio dissolvi, et esse cum Christo* [3]. Tantôt ravis d'une certaine douceur, que ressentent les grands courages

[1] *Rom.* v. 41. — [2] *De Exhort. Martyr.* p. 263.

[1] *Act.* xvii. 29. — [2] *Sap.* iii. 6. — [3] *Phil.* i. 23.

lorsqu'il s'agit de souffrir pour ce qu'ils aiment, ils se réjouissoient de se voir enveloppés d'une chair mortelle, qui pût fournir matière à la cruauté des bourreaux. De telles et semblables réflexions consoloient les martyrs, en attendant avec patience qu'il plût à Dieu de les appeler à lui; et saint Gorgon sut si bien prendre ces sentiments de ceux qui l'avoient précédé, qu'il devint lui-même pour la postérité un exemple digne d'être proposé à la piété des fidèles.

C'est vous particulièrement, messieurs, que cet exemple regarde, puisque vous avez pris saint Gorgon pour votre patron. Vous n'êtes pas obligés de souffrir les mêmes peines; mais comme vous participez à la même foi, vous devez entrer dans les mêmes sentiments. Il faut que votre paroisse, illustre par tant de titres, mais surtout pour être sous la protection d'un si grand martyr, se rende encore plus recommandable en imitant sa foi, après avoir considéré sa mort si attentivement.

Or, il en est des martyrs comme d'un excellent original, dont chaque peintre cherche à copier quelques traits pour embellir son ouvrage. Nous voyons dans leurs actions la vie de notre Sauveur si bien exprimée, qu'il n'y a presque rien qui ne nous y doive servir d'exemple: mais dans un si grand éclat de vertus, il nous faut choisir celles qui nous sont plus nécessaires, selon les occurrences où nous nous trouvons.

Martyr et témoin, c'est la même chose. On appelle martyrs de Jésus-Christ ceux qui, souffrant pour la foi, en ont témoigné la vérité par leur patience, et l'ont scellée de leur sang. Maintenant il n'y a plus de tyrans qui nous persécutent; mais nous sommes instruits par l'Évangile que Dieu, qui est notre père, distribue à ses enfants les biens et les maux selon les conseils de sa providence[1]. Ainsi, quand nous sommes affligés, si nous prenons nos afflictions de la main de Dieu avec humilité, ne déclarons-nous pas, par cette soumission, qu'il y a une intelligence première et universelle, qui par des raisons secrètes, mais équitables, nous rend ici-bas heureux ou malheureux? Et n'est-ce pas alors nous montrer les témoins ou les martyrs de la Providence?

Nous vivons, messieurs, dans un temps et dans une ville où nous avons sujet de mériter cet honneur. Il y a près de vingt ans qu'elle porte presque tout le fardeau de la guerre: sa situation trop importante semble ne lui avoir servi que pour l'exposer en proie à tous ceux qui l'avoisinent: *Diripuerunt eam omnes transeuntes viam*[1]; et comme si ce n'étoit pas assez de tant de misères, Dieu, cette année, ayant trompé l'espérance de nos moissons, a frappé la terre de stérilité: car il ne faut point douter que tous ces maux ne soient arrivés par son ordre. Il punit par la guerre celle que nous lui faisons tous les jours. La terre, par son commandement, nous refuse le fruit de nos travaux, parceque nos ames ne lui en rapportent aucun, quoiqu'il les ait si soigneusement cultivées. Ah! messieurs, humilions-nous sous la puissante main de Dieu, de peur qu'après avoir tout perdu, nous ne perdions encore le fruit de l'affliction que nos calamités nous causent, au lieu de la faire profiter à notre salut.

Il ne faut point nous flatter: nous voyons assez de personnes qui plaignent les malheurs du temps; mais qui sont ceux qui travaillent sérieusement à faire cesser la vraie cause de tous ces maux? Le ciel ne nous a fait encore que les premières menaces; et déja le pauvre tâche d'amasser de quoi vivre par des tromperies, se défiant de la Providence, pendant que le riche prépare ses greniers pour engloutir la nourriture du pauvre, qu'il lui fera acheter bien cher en son extrême indigence. Les plus sages pensent à pourvoir à la nécessité du pays: leur zèle est louable; mais nous n'avançons rien par ces soins. S'il est vrai que Dieu soit irrité contre nous, comme il nous le fait paroître par les fléaux qu'il nous envoie, pensons-nous pouvoir arrêter le torrent de sa colère par de vaines précautions? Si tu montes jusqu'au ciel, dit le Seigneur[2], je t'en saurai bien tirer, et ma colère t'ira trouver jusqu'au plus profond des abîmes. Il faut aller à la source du mal, puisque aussi bien nos prévoyances toujours incertaines ne peuvent rien contre ses ordres inévitables.

Mais si, reconnoissant nos péchés, nous confessons qu'ils ont justement attiré son indignation sur nos têtes, qu'attendons-nous à faire pénitence? Que ne prévenons-nous sa fureur par un sacrifice de larmes? que ne mettons-nous fin au long désordre de notre vie? que ne rachetons-nous nos injustices par nos aumônes, ouvrant nos cœurs sur la misère du pauvre? Ah! Seigneur, nous vous avons grandement offensé, nous ne sommes pas dignes d'être appelés vos enfants: détournez votre colère de dessus nous, de peur que nous ne disparoissions de devant votre face, comme la poudre qui est emportée par un tourbillon. Nous vous en prions par Jésus-Christ votre Fils, qui s'est offert pour nous en odeur de suavité.

C'est ainsi, messieurs, qu'il nous faut fléchir

[1] *Matt.* v. 45.

[1] *Ps.* LXXXVIII. 42. — [2] *Abd.* 4.

sa miséricorde : c'est par là qu'il nous faut obtenir cette paix que nous attendons il y a si longtemps. Il semble à tout moment que Dieu veuille nous la donner; et si elle a été retardée, n'attribuons ce délai à aucune raison humaine : c'est lui qui attend de nous que nous commencions de bonne foi à satisfaire à sa justice. La paix qu'il nous prépare semble être prête à descendre vers nous; on dirait qu'il dispose toutes choses à son établissement : arrachons-la-lui par la ferveur de nos prières; et surtout, si nous voulons qu'il nous fasse miséricorde, ayons compassion de nos pauvres frères, que la misère du temps réduira peut-être à d'étranges extrémités. Ainsi puissions-nous recevoir abondamment les faveurs du ciel et mériter que Dieu rende le premier lustre à cette ville, autrefois si florissante; qu'il rétablisse les campagnes désolées, qu'il fasse revivre partout aux environs le repos et la douceur d'une paix bien affermie. Mais ne bornons pas là nos vœux; et pour voir régner une concorde éternelle entre ses citoyens, desirons qu'il ramène à l'union de la sainte Église ceux qui s'en sont séparés par le prétexte d'une réformation illusoire: afin que les forces du christianisme étant réunies, nous chantions d'une même voix les grandeurs de notre Dieu, et les bontés de notre Sauveur Jésus-Christ, par qui nous espérons triompher à jamais de tous nos ennemis, et jouir du repos éternel qui nous est promis. *Amen.*

PRÉCIS

D'UN AUTRE PANÉGYRIQUE

DU MÊME SAINT.

L'heure du sacrifice, le temps le plus propre pour célébrer les louanges d'un martyr. Avec quelle constance saint Gorgon a surmonté les caresses et les menaces du monde. Vains efforts du tyran contre lui : grands biens qu'il lui a procurés.

Omne quod natum est ex Deo, vincit mundum; et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra.

Tout ce qui est né de Dieu, surmonte le monde; et la victoire qui surmonte le monde, c'est notre foi. *I. Joan.* v. 4.

Il n'est point de temps ni d'heure plus propre à faire l'éloge des saints martyrs, que celui du sacrifice adorable pour lequel vous êtes ici assemblés. C'est, mes Frères, de ce sacrifice que les martyrs ont tiré toute leur force, et c'est aussi dans ce sacrifice qu'ils ont pris leur instruction. C'est la nourriture céleste que l'on nous donne à ces saints autels, qui les a affermis et fortifiés contre toutes les terreurs du monde; et le sang que l'on y reçoit, les a animés à verser le leur pour la gloire de l'Évangile. Et n'est-ce pas dans ce sacrifice que voyant Jésus-Christ s'offrir à son Père, ils ont appris à s'offrir eux-mêmes en Jésus-Christ et par Jésus-Christ? et cette innocente victime, qui s'immole tous les jours pour nous, leur a inspiré le dessein de s'immoler pour l'amour de lui. Saint Ambroise, après avoir découvert les corps des martyrs de Milan, les mit dans les mêmes autels sur lesquels il célébroit le saint sacrifice; et il en rend cette raison à son peuple : *Succedant*, dit ce grand évêque avec son éloquence ordinaire[1], *succedant victimæ triumphales in locum ubi Christus hostia est :* « Il est juste, il est raison-» nable que ces triomphantes victimes soient » placées dans le même lieu où Jésus-Christ est » immolé tous les jours; » et si ce sont des victimes, on ne peut les mettre que sur les autels.

Ne croyez donc pas, Chrétiens, que l'action du sacrifice soit interrompue par les discours que j'ai à vous faire du martyre de saint Gorgon. Vous quittez un sacrifice pour un sacrifice : c'est un sacrifice mystique que la foi nous fait voir sur ces saints autels; et c'est aussi un sacrifice que je dois vous représenter en cette chaire. Jésus-Christ est immolé dans l'un et dans l'autre : là il est mystiquement immolé sous les espèces sanctifiées; et ici il sera immolé en la personne d'un de ses martyrs : là il renouvelle le souvenir de sa passion douloureuse; ici il accomplit en ses membres ce qui manquoit à sa passion, comme parle le divin apôtre[2]. L'un et l'autre de ces sacrifices se fait par l'opération de l'Esprit de Dieu; et pour profiter de l'un et de l'autre nous avons besoin de sa grace, que je lui demande humblement par les prières de la sainte Vierge. *Ave.*

Pour entrer d'abord en matière, je suppose que vous savez que nous sommes enrôlés par le saint baptême dans une milice spirituelle, en laquelle nous avons le monde à combattre. Cette vérité est connue; mais il importe que vous remarquiez que cette admirable milice a ceci de singulier : que le prince qui nous fait combattre sous ses glorieux étendards, vous entendez bien, Chrétiens, que c'est Jésus le Sauveur des ames, nous ordonne non seulement de combattre, mais encore nous commande de vaincre. La raison en est évidente; car dans les guerres que font les hommes tout l'événement ne dépend pas du courage ni de la résolution des soldats : je veux dire qu'on n'emporte pas tout ce qu'on attaque avec vigueur.

[1] *Epist.* XXII, *n.* 13, *tom.* II, *col.* 877. — [2] *Coloss.* I, 24.

Quelquefois la nature des lieux, qui souvent sont inaccessibles; quelquefois les hasards divers, qui se rencontrent dans les combats, rendent inutiles les efforts des assaillants; quelquefois même la résistance est si opiniâtre, que l'attaque la plus hardie n'est pas capable de la surmonter : de là vient que le général ne répond pas toujours des événements; et enfin toutes les histoires sont pleines de ces braves infortunés, qui ont eu la gloire de bien combattre sans avoir le plaisir de triompher; qui ont remporté de la bataille la réputation de bons soldats, sans avoir pu obtenir le titre de victorieux.

Mais il n'en est pas de la sorte dans les guerres que nous faisons sous Jésus-Christ notre capitaine. Les armes qu'on nous donne sont invincibles : le seul nom de notre Sauveur, sous lequel nous avons l'honneur de combattre, met nos ennemis en désordre; tellement que, si le courage ne nous manque pas, l'événement n'est pas incertain ni la victoire douteuse. C'est pourquoi je vous disois, Chrétiens, et j'avois raison de le dire, que dans la milice où nous servons, dans l'armée où nous sommes enrôlés, il n'y a pas seulement ordre de combattre; mais encore que nous sommes obligés de vaincre; et vous le pouvez avoir remarqué par les paroles que j'ai alléguées du disciple bien-aimé de notre Sauveur : *Omne quod natum est ex Deo, vincit mundum* : « Tout ce qui est né de » Dieu, surmonte le monde. » Où est l'armée où l'on puisse dire que tous les combatants sont victorieux? Ici vous voyez comme il parle : » Tout » ce qui est né de Dieu, » tout ce qui est enrôlé par le baptême, *quod natum est ex Deo*, ce sont autant de victorieux. Cette milice remporte nécessairement la victoire; et s'il y a des vaincus, c'est qu'ils n'ont pas voulu combattre, c'est que ce sont des déserteurs. Il est écrit dans les prophètes : *Electi mei non laborabunt frustra* [1] : « Mes élus ne travailleront point en vain, » c'est-à-dire que dans cette armée il n'y a point de vertus malheureuses; la valeur n'a jamais de mauvais succès; et tous ceux qui combattent bien, seront infailliblement couronnés : *Omne quod natum est ex Deo, vincit mundum.*

Venez donc, venez, Chrétiens, à cette glorieuse milice. Il y a des travaux à souffrir, mais aussi la victoire est indubitable : ayez la résolution de combattre, vous aurez l'assurance de vaincre. Que si les paroles ne suffisent pas, s'il faut des exemples pour vous animer; en voici un illustre que je vous présente, dans le martyre du grand saint Gorgon. Oui, mes Frères, il a combattu; c'est pourquoi il a triomphé. Vous lui verrez surmonter le monde, c'est-à-dire, dit saint Augustin [1], toutes ses erreurs, toutes ses terreurs, et les attraits de ses fausses amours : c'est ma première partie. Mais, mes Frères, ce n'est pas assez que vous lui voyiez répandre son sang, il faut que ce sang échauffe le nôtre; il faut que ses bienheureuses blessures, que l'amour de Jésus-Christ a ouvertes, fassent impression sur nos cœurs : il y auroit pour nous trop de honte, d'être lâches et inutiles spectateurs de cette glorieuse bataille. Jetons-nous, mes Frères, dans cette mêlée, fortifions-nous par les mêmes armes, soutenons le même combat; et nous remporterons la même victoire, et nous chanterons tous ensemble : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum* : « Et la victoire qui surmonte le monde, » c'est notre foi. »

Ce n'est pas à moi, Chrétiens, à entreprendre de vous faire voir quelle est la gloire des saints martyrs; il faut que j'emprunte les sentiments du plus illuminé de tous les docteurs : vous sentez que je veux nommer saint Augustin. Ce grand homme, pour nous faire entendre combien la grace de Jésus-Christ est puissante dans les saints martyrs, se sert de cette belle pensée : d'un côté, il nous montre Adam dans le repos du paradis; de l'autre, il représente un martyr au milieu des roues et des chevalets et de tout l'appareil horrible des tourments dont on le menace. Trouvez bon, je vous prie, mes Frères, que j'expose ici à vos yeux ces deux objets différents. Dans Adam la charité règne comme une souveraine paisible, sans aucune résistance des passions dans le martyr la charité règne, mais elle est troublée par les passions, et chargée du poids d'un corps corruptible : elle règne sur les passions, comme une reine à la vérité, mais sur des sujets rebelles, et qui ne portent le joug qu'à regret. Adam est dans les délices : on en offre aussi aux martyrs; mais avec cette différence, que les délices dont jouit Adam sont pour l'inviter à bien vivre, et les plaisirs qu'on offre au martyr lui sont présentés pour l'en détourner. Dieu promet des biens à Adam, et il en promet au martyr; mais Adam tient déja ce que Dieu promet, et le martyr n'a que l'espérance, et cependant il gémit parmi les douleurs. Adam n'a rien à craindre, sinon de pécher : le martyr a tout à craindre, s'il ne pèche pas. Dieu dit à Adam : Tu mourras, si tu pèches; et d'autre part il dit au martyr : Meurs, afin que tu ne pèches pas; mais meurs cruellement, inhumainement. A Adam : La mort sera la punition de ton manquement de persévérance; à celui-ci : Ta persévérance sera suivie d'une mort cruelle.

[1] *Is.* LXV. 23.

[1] *De Correpl. et Grat. cap.* XII, *n.* 33, *tom.* X, *col.* 709.

On retient celui-là comme par force : on précipite celui-ci avec violence. Cependant, ô merveille ! dit saint Augustin[1], ah ! c'est notre malheur : « Au milieu d'une si grande félicité, avec une fa- » cilité si étonnante de ne point pécher, Adam » ne demeure point ferme dans son devoir : » *Non stetit in tantâ felicitate, in tantâ non peccandi facilitate;* et le martyr, quoique le monde le flatte d'abord, le menace, frémisse ensuite, écume de rage, tonnant avec fureur contre lui, il rejette tout ce qui attire, méprise tout ce qui menace, surmonte tout ce qui tourmente. D'une main il repousse ceux qui le flattent, qui l'embrassent et qui le caressent; de l'autre il soutient les efforts de ceux qui lui arrachent, pour ainsi dire, la vie goutte à goutte. O Jésus, Dieu infirme, c'est votre ouvrage. Il est bien vrai, ô divin Sauveur, que vous nous avez réparés avec une grace bien plus abondante, que vous ne nous aviez établis. Le fort abandonne l'immortalité ; le foible supporte constamment la mort : la puissance succombe, et l'infirmité est victorieuse : *Virtus in infirmitate perficitur*[2]. Plus de force, plus d'infirmité; plus de gloire et plus de bassesse, c'est le mystère de Jésus-Christ fait chair : la force éclate dans la foiblesse : *Unde hoc, nisi donante illo à quo misericordiam consecuti sunt ut fideles essent*[3]? « D'où cela vient-il, si » ce n'est de celui qui ne leur a pas donné un » esprit de crainte pour céder aux persécuteurs, » mais de force, de dilection, de sobriété: so- » briété, pour s'abstenir des douceurs; force, » pour ne pas s'effrayer des menaces; charité, » pour supporter les tourments, » plutôt que de se séparer de Jésus-Christ, et pour dire avec l'apôtre : *Quis ergo nos separabit à charitate Christi*[4]?

N'est-ce pas, mes Frères, cet esprit qui a agi dans saint Gorgon? Il faut que je vous le représente dans la cour des empereurs. Vous savez quel crédit avoient auprès d'eux les domestiques qui les approchoient, la confiance dont ils les honoroient, les biens dont ils les combloient, l'influence qu'ils avoient dans toutes les affaires : de là cette magnificence qui les environnoit, que Jésus-Christ avoit en vue lorsqu'il a dit : « Ce » sont ceux qui habitent les palais des rois, qui » sont vêtus mollement : » *Ecce qui mollibus vestiuntur, in domibus regum sunt*[5]. Et par ces paroles le divin Sauveur nous retrace tout le luxe, la mollesse, les délices des cours. Or on sait combien la cour des empereurs romains étoit superbe et fastueuse. Quel devoit donc être l'éclat de leurs favoris, et en particulier de saint Gorgon ; car

[1] *Loco suprà cit.* — [2] *II. Cor.* XII. 9. — [3] *S. Aug. ubi suprà.* — [4] *Rom.* VIII. 35. — [5] *Matth.* XI. 6.

Eusèbe de Césarée, qui a vécu dans son siècle, dit de lui et des compagnons de son martyre, que l'empereur les aimoit comme ses propres enfants: *Æquè ac germani filii chari erant*[1], et qu'ils étoient montés au suprême degré des honneurs! Avoir de si belles espérances et cependant vouloir être, quoi? le plus misérable des hommes; en un mot, chrétien! Il faut, certes, que la vue d'un objet bien effrayant ait fait de vives et fortes impressions sur un cœur. Quels étoient alors les chrétiens, et à quoi s'exposoient-ils? Au mépris et à la haine, qui étoient l'un et l'autre portés aux dernières extrémités. Lequel des deux est le plus sensible? Il y en a que le mépris met à couvert de la haine, et l'on hait bien souvent ce qu'on craint; et ce qu'on craint, on ne le méprise pas. Mais tout s'unissoit contre les chrétiens, le mépris et la haine. Ceux qui les excusoient les faisoient passer pour des esprits foibles, superstitieux, indignes de tous les honneurs, qu'il falloit déclarer infâmes. La haine succédant au mépris, éclatoit par la manière dont on les menoit au supplice, sans garder aucune forme, ni suivre aucune procédure. Cela étoit bon pour les voleurs et pour les meurtriers; mais pour les chrétiens, on les conduisoit aux gibets comme on meneroit des agneaux à la boucherie. Chrétien, homme de néant, tu ne mérites aucun égard ; et ton sang, aussi vil que celui des animaux, doit être répandu avec aussi peu de ménagement. Ainsi, dans l'excès de fureur dont les esprits étoient animés contre eux, on les poursuivoit de toutes parts; et les prisons étoient tellement pleines de martyrs, qu'il n'y avoit plus de place pour les malfaiteurs[2]. S'il y avoit quelque bataille perdue, s'il arrivoit quelque inondation ou quelque sécheresse, on les chargeoit de la haine de toutes les calamités publiques. Chrétiens innocents, on vous maudit et vous bénissez; vous souffrez sans révolte, et même sans murmure : vous ne faites point de bruit sur la terre : on vous accuse de remuer tous les éléments, et de troubler l'ordre de la nature ! Tel étoit l'effet de la haine qu'on portoit au nom chrétien.

A quoi donc pensoit saint Gorgon, de descendre d'une si haute faveur à une telle bassesse? Considéré d'abord par tout l'empire, il consent de devenir l'exécration de tout l'empire : *Hæc est victoria quæ vincit mundum.* Et quel courage ne falloit-il pas pour exécuter cette généreuse résolution sous Dioclétien, où la persécution étoit la plus furieuse; où le diable, sentant approcher peut-être la gloire que Dieu vouloit donner à l'Église sous l'empire de Constantin, vomissoit

[1] *Histor. Eccles. lib.* VIII, *cap.* VI, *p.* 296. — [2] *Tertull. ad Nat. lib.* I, *n.* 9.

tout son venin et toute sa rage contre elle, et faisoit ses derniers efforts pour la renverser ! Dioclétien s'en vantoit, et se glorifioit d'avoir de tous côtés dévoilé et confondu la superstition des chrétiens : ...*superstitione christianorum ubique detectâ.* Vraie marque de sa fureur, et en même temps marque sensible de son impuissance : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum.* Saint Gorgon lui résiste ; et le tyran, pour l'abattre, fait exercer sur son corps toute la violence que la cruauté la plus barbare peut inspirer. Ah ! qui viendra essuyer ce sang dont il est couvert, et laver ces blessures que le saint martyr endure pour Jésus-Christ ? Saint Paul en avoit reçu, et le geôlier même de la prison où il est renfermé lave ses plaies avec un grand respect : mais ici les tyrans ne permettent pas qu'on procure le moindre adoucissement à saint Gorgon ; et son pauvre corps écorché, à qui les onguents les plus doux, les plus innocents, auroient causé d'insupportables douleurs, est frotté de sel et de vinaigre.

C'est ainsi qu'il devient conforme à son modèle, qui fait deux plaintes sur les traitements qu'il souffre dans sa passion. *His plagatus sum* [1] : » Voilà les blessures que j'ai reçues ; » mais « ils » ont encore ajouté de nouvelles cruautés aux » premières douleurs de mes plaies : » *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt* [2]. Ils m'ont mis une couronne d'épines ; voilà le sang qui en coule : *His plagatus sum* ; mais ils l'ont enfoncée par des coups de cannes : *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt.* Ils m'ont dépouillé pour me déchirer de coups de fouet : *His plagatus sum* ; mais ils m'ont remis mes habits, et, me les ôtant de nouveau pour m'attacher nu à la croix, ils ont rouvert toutes mes blessures : *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt.* Ils ont percé mes mains et mes pieds ; et ayant épuisé mes veines de sang, la sécheresse de mes entrailles me causoit une soif ardente qui me dévoroit la poitrine : voilà le mal qu'ils m'ont fait : *His plagatus sum* ; mais lorsque je leur ai demandé à boire avec un grand cri, ils m'ont abreuvé en ma soif de fiel et de vinaire : *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt.* C'est ce que peut dire saint Gorgon : Ils ont déchiré ma peau, ils ont dépouillé tous mes nerfs : Ils ont entr'ouvert mes entrailles : *His plagatus sum* ; mais après cette cruauté, ils ont frotté ma chair écorchée avec du vinaigre et du sel pour aigrir la douleur de mes plaies : *Super dolorem vulnerum meorum addiderunt.*

Mais ils ont encore passé bien plus loin, et leur brutalité n'est pas assouvie. Ils couchent le saint martyr sur un gril de fer, devenu tout rouge par la violence de la chaleur ; ô spectacle horrible ! et cependant, au milieu de ces exhalaisons infectes qui sortoient de la graisse de son corps rôti, Gorgon ne cessoit de louer Jésus-Christ. Les prières qu'il faisoit monter au ciel changeoient cette fumée noire en encens : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum.*

Mais en quoi a nui à saint Gorgon tout le mal qu'il a souffert ? » Tout ce temps de peines et de » souffrances est passé comme un songe : » *Transierunt tempora laboriosa* ; temps de fatigues, temps de travail, qui l'a conduit au véritable repos, à la paix parfaite, et c'est ce que le Prophète roi exprime si bien par ces paroles qu'il a dites au nom de tous les martyrs : » Nous avons passé » par l'eau et par le feu ; mais vous nous avez » fait entrer dans un lieu de rafraîchissement : » *Transivimus per ignem et aquam, et eduxisti nos in refrigerium* [1]. Dieu a essuyé tous les pleurs : il a ordonné à saint Gorgon de se reposer de tous ses travaux. On a cru lui ôter tout son bien et même la vie ; et on ne lui ôte que la mortalité : *Ubi est, mors, victoria tua* [2] ? « O mort, où est » ta victoire ? » Tu n'as ôté au saint martyr que » des choses superflues ; car tout ce qui n'est pas » nécessaire est superflu. » Or une seule chose est » nécessaire : » *Porrò unum est necessarium* [3]. Dieu est cet unique nécessaire ; tout le reste est superflu. Les honneurs sont-ils nécessaires ? Combien d'hommes vivent en repos, quoique oubliés du monde ! Tout cela est hors de nous, et par conséquent ne peut contribuer à notre félicité. Il en est de même des richesses, qui ne sauroient remplir notre cœur ; et c'est pourquoi » ayant de quoi » nous nourrir et nous vêtir, nous devons être con- » tents : » *Habentes victum et vestitum, contenti sumus* [4]. Tout le reste est superflu ; la santé, « la » vie même, qui doit être regardée comme un » bien superflu par celui qui considère la vie éter- » nelle qui lui est promise : » *Ipsa vita, cogitantibus æternam vitam, inter superflua reputanda est* [5] ; elle ne nous est utile, qu'autant que nous l'avons prodiguée pour Dieu. Ainsi tout ce qu'on ravit à saint Gorgon lui étoit superflu, puisqu'étant dépouillé de toutes ces choses il se trouve bienheureux. Qu'a donc fait le tyran par tous les efforts de sa cruauté ? « En vain sa lan- » gue a-t-elle concerté les moyens de nuire, et » a-t-elle voulu, par ses tromperies, trancher » comme un rasoir bien affilé : » *Sicut novacula acuta fecisti dolum* [6]. Que de peines on prend

[1] *Zach.* XIII. 6. — [2] *Ps.* LXVIII. 27.

[1] *Ps.* LXV. 12. — [2] *I. Cor.* XV. 55. — [3] *Luc.* X. 42. — [4] *I. Tim.* VI. 8. — [5] *S. Aug. Serm.* LXII. n. 14, *tom.* V, *col.* 363. — [6] *Ps.* LI. 4.

pour aiguiser un rasoir, que de soins pour l'affiler : combien de fois le faut-il passer sur la pierre! ce n'est, au reste, que pour raser du poil, c'est-à-dire un exercément inutile. Que ne font pas les méchants! en combien de soins sont-ils partagés pour dresser des embûches à l'homme de bien! Que n'a pas fait le tyran pour abattre notre martyr! il se travailloit à trouver de nouveaux artifices pour le séduire, de nouveaux supplices pour l'épouvanter. *Quid facturus justo, nisi superflua rasurus* [1]? Mais que fera-t-il contre le juste? il ne lui a rien ôté que de superflu. Qu'est-ce que l'ame a besoin d'un corps qui la charge et la rend pesante? La mort ne lui a rien ôté que la mortalité : et ceux qui ont voulu conserver la vie l'ont perdue; et ils vivent, les misérables, ils vivent pour souffrir éternellement. Parceque saint Gorgon l'a prodiguée, il l'a mise entre les mains de Dieu, où rien ne se perd, et il la conservera pour jamais.

Ainsi le moyen de surmonter le monde, c'est de tout abandonner à Dieu; autrement tout périt et tout passe avec le monde qui passe lui-même, et enveloppe tout dans sa ruine : c'est pourquoi il faut tout donner à Dieu. Saint Paul possédé de cette pensée disoit : » Je donnerai tout : » *Ego autem impendam*. Ce n'est pas assez; aussi a joute-t-il : « Et je me livrerai moi-même pour le salut de » vos ames : » *Superimpendar ipse pro animabus vestris* [2].

SERMON

POUR LA FÊTE

DES SAINTS ANGES GARDIENS.

Bienheureuse société que nous avons avec les saints anges. Caractère particulier de leur charité envers les hommes, dans le commerce qu'ils ont avec eux. Miséricordieuse condescendance que cette charité leur inspire. Quelle marque de reconnoissance nous leur devons. Témoignage qu'ils rendront contre nous au dernier jour, et vengeance qu'ils exerceront sur nous, si nous n'avons pas profité de leurs bons offices.

Amen dico vobis, videbitis cœlum apertum, et angelos Dei ascendentes et descendentes.

Je vous dis en vérité, vous verrez les cieux ouverts, et les anges de Dieu montants et descendants. *Paroles du Fils de Dieu à Nathanaël* en S. Jean, ch. I. ℣. 51.

Il paroît par les saintes lettres, que Satan et ses anges montent et descendent. » Ils montent, » dit saint Bernard [3], par l'orgueil, et ils des- » cendent contre nous par l'envie : » *Ascendit studio vanitatis, descendit livore malignitatis.* Ils ont entrepris de monter, lorqu'ils ont suivi celui qui a dit : *Ascendam*, « Je m'éleverai et je » me rendrai égal au Très-Haut. » Mais leur audace étant repoussée, ils sont descendus, Chrétiens, pleins de rage et de désespoir, comme dit saint Jean dans l'Apocalypse : « O terre, ô mer, » malheur à vous; parceque le diable descend à » vous, plein d'une grande colère! » *Væ terræ, et mari, quia descendit diabolus ad vos habens iram magnam* [4]! Ainsi son élévation présomptueuse est suivie d'une descente cruelle; et quoique Dieu l'ait banni de devant sa face, n'ose-t-il pas encore s'y présenter pour se rendre notre accusateur, selon ce qu'écrit le même apôtre? N'est-ce pas pour cela qu'il est appelé l'accusateur des fidèles, qui les accuse nuit et jour en la présence de Dieu : *accusator fratrum nostrorum, qui accusabat illos die ac nocte* [2]? Et en effet, ne lisons-nous pas qu'il s'est trouvé avec les saints anges pour accuser le fidèle Job? *Adfuit cum illis etiam Satan* [5]. Mais étant monté devant Dieu pour le calomnier avec artifice, il est aussi bientôt descendu pour le persécuter avec fureur : tellement que toute sa vie c'est un mouvement éternel, par lequel il monte et descend méditant toujours en lui-même le dessein de notre ruine.

Quo si cet esprit malfaisant se remue continuellement avec ses complices pour persécuter les fidèles, Chrétiens, les saints anges ne sont pas oisifs, et ils se remuent pour les secourir : c'est pourquoi vous les voyez monter et descendre, *ascendentes et descendentes;* et j'espère vous faire voir aisément que tout cela se fait pour notre saint, après que nous aurons imploré l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave.*

Si vous n'avez pas assez entendu la dignité de notre nature, et la grandeur de nos espérances, vous le pourrez connoître aisément par la sainte solennité que nous célébrons en cette journée. C'est ici qu'il vous faut apprendre, par la sainte société que nous avons avec les saints anges, que notre origine est céleste, que l'homme n'est pas ce que nous voyons; et que ces membres, que cette figure, et enfin tout l'extérieur de ce corps mortel nous le cache, plutôt qu'il ne nous le montre. Car puisque nous voyons ces esprits bienheureux, destinés à notre conduite, venir converser avec les hommes, et se faire leurs compagnons et leurs frères; puisque l'amour chaste qu'ils ont pour les hommes leur fait quit-

[1] *S. Aug. Enar. in Ps.* LI, *n.* 9; *tom.* IV, *col.* 480. — [2] *II. Cor.* XII, 15. — [3] *In Ps.* Qui habitat, *Serm.* XII, *n.* 2, *tom.* I, *col.* 361.

[4] *Apoc.* XII. 12. — [2] *Ibid.* 10. — [5] *Job.* 6.

ter le ciel pour la terre, et trouver leur paradis parmi nous, ne devons-nous pas reconnoître qu'il y a quelque chose en l'homme qui l'approche de ces esprits immortels, et qui est capable de les inviter à se réjouir de notre alliance? C'est ce que le grand Augustin nous explique admirablement par cette excellente doctrine [1], sur laquelle j'établirai ce discours : c'est qu'encore que les saints anges soient si fort au-dessus de nous par leur dignité naturelle, il ne laisse pas d'être véritable que nous sommes égaux en ce point que ce qui rend les anges heureux fait aussi le bonheur des hommes; que nous buvons les uns et les autres à la même fontaine de vie, qui n'est autre que la vérité éternelle; et que nous pouvons tous chanter ensemble, par un admirable concert, ce verset du divin Psalmiste : *Mihi autem adhærere Deo bonum est* [2] : « Tout mon bien, » c'est d'être uni à mon Dieu » par de chastes embrassements et de mettre en lui mon repos.

Sur ce fondement, Chrétiens, il est bien aisé d'établir la société de l'homme et de l'ange : car c'est une loi immuable, que les esprits qui s'unissent à Dieu se trouvent en même temps tous unis ensemble. Ceux qui puisent dans les ruisseaux, et qui aiment les créatures, se partagent en des soins contraires, et divisent leurs affections. Mais ceux qui vont à la source même, au principe de tous les êtres, c'est-à-dire au souverain bien, se trouvant tous en cette unité, et se rassemblant à ce centre, ils y prennent un esprit de paix et un saint amour les uns pour les autres; tellement que toute leur joie, c'est d'être associés éternellement dans la possession de leur commun bien : ce qui fait, dit saint Augustin, qu'ils font tous ensemble un même royaume et une même cité de Dieu : *Habent et cum illo cui adhærent et inter se societatem sanctatem, suntque una civitas Dei* [3]. D'où il est aisé de conclure que les hommes, non moins que les anges, étant faits pour jouir de Dieu, ils ne composent les uns et les autres qu'un même peuple et un même empire, où l'on adore le même prince, où l'on est régi par la même loi : je veux dire par la charité, qui est la loi des esprits célestes, et la loi des hommes mortels; et qui, se répandant du ciel en la terre, fait une même société des habitants de l'un et de l'autre. C'est, mes Frères, de cette alliance que j'espère vous entretenir, et vous en montrer les secrets dans le texte de mon Evangile.

Car quel est ce nouveau spectacle que le Sauveur nous y représente? d'où vient que les cieux sont ouverts? et que veulent dire ces anges qui montent et descendent d'un vol si léger, de la terre au ciel, du ciel en la terre? Chrétiens, ne voyez-vous pas que ces esprits pacifiques viennent rétablir le commerce que les hommes avoient rompu en prenant le parti rebelle de leurs séditieux compagnons? La terre n'est plus ennemie du ciel; le ciel n'est plus contraire à la terre : le passage de l'un à l'autre est tout couvert d'esprits bienheureux dont la charité officieuse entretient une parfaite communication entre ce lieu de pèlerinage et notre céleste patrie.

C'est, Messieurs, pour cette raison que vous les voyez monter et descendre : *ascendentes et descendentes*. Ils descendent de Dieu aux hommes, ils remontent des hommes à Dieu; parceque la sainte alliance qu'ils ont renouvelée avec nous, les charge d'une double ambassade. Ils sont les ambassadeurs de Dieu vers les hommes, ils sont les ambassadeurs des hommes vers Dieu. Quelle merveille! nous dit saint Bernard; Chrétiens, le pourrez-vous croire : ils ne sont pas seulement les anges de Dieu, mais encore les anges des hommes : *Illos utique spiritus tam felices, et tuos ad nos, et nostros ad te, angelos facis* [1] : « Oui, Seigneur, nous dit ce saint homme, ils » sont vos anges, et ils sont les nôtres; » anges, c'est-à-dire, envoyés : ils sont donc les anges de Dieu, parcequ'il nous les envoie pour nous assister; et ils sont les anges des hommes, parceque nous les lui renvoyons pour l'apaiser : ils viennent à nous, chargés de ses dons; ils retournent chargés de nos vœux : ils descendent pour nous conduire; ils remontent pour porter à Dieu nos desirs et nos bonnes œuvres? Tel est l'emploi et le ministère de ces bienheureux gardiens : c'est ce qui les fait monter et descendre, *ascendentes et descendentes*. Vous voyez en ce mouvement la double assistance que nous recevons par leur entremise; et vous voyez les deux points qui partageront ce discours. Dans le texte que j'ai rapporté, la descente est précédée par l'élévation; mais permettez-moi, Chrétiens, que, pour suivre l'ordre du raisonnement, je laisse un peu l'ordre des paroles, et que je parle avant toutes choses de leur descente mystérieuse.

PREMIER POINT.

Il ne suffit pas, Chrétiens, que nous remarquions aujourd'hui que les anges descendent du ciel en la terre : si vous n'entendez rien par ce mouvement sinon qu'ils passent d'un lieu à un autre, vous n'avez pas encore compris le mystère. Il faut élever nos pensées plus haut et concevoir

[1] *In Joan. Tract.* XXIII, n. 5, *tom.* III, *part.* II, *col.* 474. — [2] *Ps.* LXXII, 28. — [3] *S. Aug. de Civit. Dei, lib.* XII, *cap.* 18, *tom.* VII, *col.* 300.

[1] *In Ps.* Qui habitat, *Serm.* XII, n. 3, *tom.* I, *col.* 952.

dans cette descente le caractère particulier de la charité des saints anges, qui la rend différente de celle des hommes. Je m'explique, et je dis, Messieurs, qu'encore que la charité soit la même dans les anges et dans les hommes, qu'elle soit dans tous les deux de même nature, qu'elle dépende d'un même principe; toutefois elle agit en eux par deux mouvements opposés. Elle élève les hommes mortels de la terre au ciel, de la créature au Créateur; au contraire elle pousse les esprits célestes du ciel en la terre, et du Créateur à la créature. La charité nous fait monter, la charité les fait descendre. Chrétiens, c'est un grand mystère que vous comprendrez aisément si vous savez faire la distinction de l'état des uns et des autres.

Où sommes-nous, et où sont les anges? quelle est notre vie, et quelle est la leur? Misérables bannis, enfants d'Ève, nous sommes ici relégués bien loin au séjour de misère et de corruption : pour eux, ils se reposent dans la patrie, à la source même du bien, dans le centre même du repos qu'ils possèdent par la claire vue. Nous pleurons et nous soupirons sur les fleuves de Babylone : ils boivent à longs traits les eaux toujours vives de ce fleuve qui réjouit la cité de Dieu.

Étant donc dans des états si divers, que ferons-nous les uns et les autres? Les hommes demeureront-ils liés aux biens périssables dont ils sont environnés; et les anges seront-ils toujours occupés de leur paix et de leur repos, sans penser à secourir ceux qui travaillent? Non, mes Frères, il n'en est pas ainsi : la charité ne le permet pas. Elle nous fait monter, elle fait descendre les anges; elle nous trouve au milieu des biens corruptibles, elle trouve les esprits célestes unis immuablement au bien éternel : elle se met entre deux, et tend la main aux uns et aux autres. Elle nous dit au fond de nos cœurs : Vous qui êtes parmi les créatures, gardez-vous bien de vous arrêter aux créatures; mais dans cette bassesse où vous êtes, faites qu'elles vous conduisent au Créateur : vous qui êtes au bord des ruisseaux, apprenez à remonter à la source. Elle dit aux anges célestes : Vous qui jouissez du Créateur, jetez aussi les yeux sur ses créatures; vous qui êtes à la source, ne dédaignez pas les ruisseaux. Ainsi vous voyez, Chrétiens, qu'une même charité, qui remplit les anges et les hommes, meut différemment les uns et les autres.

Ce que voient les hommes mortels, doit leur faire chercher ce qu'ils ne voient pas; tel doit être le progrès de leur charité. C'est pourquoi l'apôtre saint Jean, le disciple chéri de notre Sauveur, le docteur de la charité, a dit ces beaux mots : « Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, » comment pourra-t-il aimer Dieu qu'il ne voit » pas? » *Qui non diligit fratrem suum quem videt, Deum quem non videt quomodo potest diligere* [1]? Par où il avertit l'ame chrétienne, que le mouvement naturel que le saint amour lui doit inspirer c'est de s'exercer sur ce qu'elle voit, pour tendre à ce que les sens ne pénètrent pas. Aussi est-ce pour cela que nous avons dit, que son propre c'est de s'élever : *Ascensiones in corde suo disposuit* [2]. Comme elle se trouve en bas, mais se dispose toujours à monter plus haut, elle regarde la terre non pas comme un siége pour se reposer, mais comme un marchepied pour s'avancer, *scabellum pedum tuorum* [3]. Le degré pour aller au trône, ce n'est pas le siége, c'est le marchepied. Élevez-vous sur le marchepied, et tâchez d'arriver au trône. Il n'en est pas ainsi des saints anges : unis à la source du bien et du beau, comme nous avons déja dit, ils ne peuvent pas s'élever, parcequ'il n'y a rien au-dessus de ce qu'ils possèdent. Mais la charité officieuse qui nous fait monter pour aller à eux, les rabaisse aussi pour venir jusqu'à nous par une miséricordieuse condescendance; et voilà quelle est la descente dont il est parlé dans notre Évangile.

Réjouissons-nous, Chrétiens, de cette descente bienheureuse, qui unit le ciel et la terre, et fait entrer les esprits célestes dans une sainte société avec les hommes. O bonheur! ô miséricorde! Car, mes Frères, qui le pourroit croire, que ces intelligences sublimes ne dédaignent pas de pauvres mortels; qu'étant au séjour de la félicité et au centre même du repos, elles veulent bien se mêler parmi nos continuelles agitations, et lier une amitié si étroite avec des créatures si foibles, et si peu proportionnées à leur naturelle grandeur? O Dieu, que peuvent-elles trouver en ce monde, que peut produire cette terre ingrate qui soit capable d'y attirer ces glorieux citoyens du paradis? Chrétiens, ne l'ai je pas dit? c'est la charité qui les pousse; mais encore n'est-ce pas assez. Qui ne sait que la charité est la fin générale de leurs actions? Il nous faut descendre au détail des motifs particuliers qui les pressent de quitter le ciel pour la terre.

Pour bien entendre cette vérité, ce seroit peut-être assez de vous dire que telle est la volonté de leur Créateur; et que c'est l'unique raison que desirent de si fidèles ministres : car ils savent que la créature étant faite par la seule volonté de son Créateur, elle doit vivre toujours souple, et toujours soumise à cette volonté souveraine. On pourroit encore ajouter que la subordination des natures créées demande que ce monde

[1] *I. Joan.* IV. 20. — [2] *Ps.* LXXXIII. 6. — [3] *Ibid.* CIX. 2.

tensible et inférieur soit régi par le supérieur et intelligible, et la nature corporelle par la spirituelle. Que si on vouloit pénétrer plus loin, il seroit aisé de vous faire voir que, les hommes étant destinés pour réparer les ruines que l'orgueil de Satan a faites dans le ciel, c'est une sage dispensation d'envoyer les anges à notre secours; afin qu'ils travaillent eux-mêmes aux recrues de leurs légions, en ramassant cette nouvelle milice qui doit rendre leurs troupes complètes. Tous ces raisonnements sont solides et très bien appuyés sur les Écritures; mais je laisserai à l'école cette belle théologie, pour m'attacher à une doctrine qui me semble plus capable de toucher les cœurs.

Je dis donc, et je vous prie de le bien entendre, que ce qui attire les anges, ce qui les fait descendre du ciel en la terre, c'est le desir d'y exercer la miséricorde. Car ils savent, ces esprits célestes, que sous un Dieu si bon et si bienfaisant, dont les miséricordes n'ont point de bornes, dont les infinies misérations éclatent magnifiquement par-dessus tous ses autres ouvrages [1]; ils savent, dis-je, que, sous ce Dieu, il n'y a rien de plus grand ni de plus illustre que de secourir les misérables. Que feront-ils, qu'entreprendront-ils? Ils n'en trouvent point dans le ciel, ils en viennent chercher sur la terre. Là ils ne voient que des bienheureux : ils quittent ce lieu de bonheur, afin de rencontrer des affligés. Apprenez ici, Chrétiens, de quel prix sont les œuvres de miséricorde. Il manque, ce semble, quelque chose au ciel, parcequ'on ne peut pas les y pratiquer. Encore qu'on y voie Dieu face à face, encore qu'il y enivre les esprits célestes du torrent de ses voluptés; toutefois leur félicité n'est pas accomplie, parcequ'il n'y a point de pauvres que l'on assiste, point d'affligés que l'on console, point de foibles que l'on soutienne, enfin point de misérables que l'on soulage. Mais ils ne découvrent autre chose en ce lieu d'exil; c'est pourquoi vous les voyez accourir en foule. Ils pressent les cieux de s'ouvrir, et ils descendent impétuensement du ciel en la terre : *videbitis cœlos apertos;* tant ils trouvent de contentement à exercer les œuvres de miséricorde. Ha! mes Frères, le grand exemple pour nous qui sommes au milieu des maux, dans le pays propre de la misère!

Mais disons encore, mes Frères, pour consoler ceux qui s'y appliquent, disons et tâchons de le bien entendre, quels charmes, quel agrément et quelle douceur trouvent ces esprits bienheureux à se mêler parmi nos foiblesses, et à prendre part dans nos peines. Il en faut aujourd'hui expliquer la cause; et la voici, si je ne me trompe, autant qu'il est permis à des hommes de pénétrer de si hauts mysteres. C'est qu'ils voient face à face et à découvert cette bonté infinie de Dieu [1]; ils voient ces entrailles de miséricorde et cet amour paternel par lequel il embrasse ses créatures; ils voient que de tous les titres augustes qu'il se donne lui-même dans ses Écritures, c'est celui de bon et de Charitable, de père de miséricorde, et de Dieu de toute consolation [2], dont il se glorifie davantage. Ils sont ravis en admiration, Chrétiens, de cette bonté infinie et infiniment gratuite, par laquelle il délivre les hommes pécheurs de la damnation qu'ils ont méritée. Mais en considérant ce qu'il donne aux autres, ils savent bien reconnoître ce qu'ils doivent en particulier à cette bonté. Ils se considèrent eux-mêmes comme des ouvrages de grace, comme des miracles de miséricorde; car n'est-ce pas la bonté de Dieu qui les a tirés du néant, « qui les a remplis de lumière dès l'instant qu'il » les a formés : » *Simul ut facti sunt, lux facti sunt* [3]; « et qui en créant leur nature leur a » en même temps accordé sa grace : » *simul in eis et condens naturam, et largiens gratiam* [4]? N'est-ce pas Dieu qui les a créés avec l'amour chaste par lequel ils se sont attachés à lui; qui les a faits, et les a faits bons; qui étant l'auteur de leur être, l'est aussi de leur sainteté, et conséquemment de leur béatitude? Ils doivent donc aussi bien que nous, ils doivent tout ce qu'ils sont à la grace et à la miséricorde divine. Elle se montre différemment en eux et en nous; mais toujours, dit saint Fulgence [5], c'est la même grace : *Una est in utroque gratia operata.* « Elle nous a relevés, mais elle a empêché leur » chute : » *in illo, ne caderet; in hoc, ut surgeret* : « elle nous a guéris de nos blessures; » en eux elle a prévenu le coup : » *in illo, ne vulneratur; in isto, ut sanaretur* : « elle a re- » médié à nos maladies; elle n'a pas permis qu'ils » fussent malades : » *ab hoc infirmitatem repulit; illum infirmari non sivit.* Reconnoissez donc, ô saints anges, que vous devez tout, aussi bien que nous, à la miséricorde divine.

Ils le reconnoissent, mes Frères : et c'est aussi pour cette raison que desirant honorer la miséricorde qui a été exercée sur eux, ils s'empressent de l'exercer sur les autres : car le meilleur moyen de la reconnoître, Chrétiens, c'est de l'imiter, et d'ouvrir nos mains sur nos frères, comme nous voyons les siennes ouvertes sur nous : *Estote*

[1] *Ps.* CXLIV, 9.

[1] *Marc.* X. 18. — [2] *II. Cor.* I. 3. — [3] *S. Aug. de Civit. Dei, lib.* XI. *cap.* XI, *tom.* VII. *col.* 281. — [4] *Ibid. lib.* XII, *cap.* IX; *col.* 308. — [5] *Ad Trasimund. lib.* II, *cap.* III, *p.* 90.

misericordes, sicut Pater vester misericors est[1]: « Soyez, dit-il, miséricordieux, comme votre Père » céleste est miséricordieux. Revêtez-vous comme » des élus de Dieu, saints et bien-aimés, d'en- » trailles de miséricorde : » *Induite vos, sicut electi Dei, sancti et dilecti, viscera misericordiæ*[2]. Imitez ce que vous recevez, et prenez plaisir de donner en actions de graces de ce qu'on vous donne. Celui-là ne sent pas un bienfait, qui ne sait ce que c'est que de bien faire; et il méprise la miséricorde, puisqu'il n'a pas soin de la pratiquer. C'est pourquoi les anges célestes, de peur d'être ingrats envers le Créateur, aiment à être bienfaisants envers ses créatures. La miséricorde qu'ils font, glorifie celle qu'ils reçoivent : ils savent, je vous prie, remarquez ceci, que Dieu exige deux sacrifices, l'un pour honorer sa miséricorde, et l'autre pour reconnoître sa justice : l'un détruit, et l'autre conserve ; l'un est un sacrifice qui tue, l'autre un sacrifice qui sauve : *Qui facit misericordiam, offert sacrificium*[3].

D'où vient cette diversité? Elle dépend de la différence de ces deux divins attributs. La justice divine poursuit les pécheurs; elle lave ses mains dans leur sang, elle les perd, elle les dissipe : *Pereant peccatores à facie Dei*[4]. Au contraire la miséricorde ne veut pas que personne périsse, *non vult perire quemquam*[5]. « Elle pense des » pensées de paix, et non pas des pensées de » destruction : » *Ego cogito super vos cogitationes pacis, et non afflictionis*[6]. Que ces deux attributs sont opposés! Aussi, Messieurs, les honore-t-on par des sacrifices divers. A cette justice qui rompt et qui brise, qui renverse les montagnes et arrache les cèdres du Liban, c'est-à-dire, qui extermine les pécheurs superbes, il lui faut des sacrifices sanglants et des victimes égorgées, pour marquer la peine qui est due au crime. Mais pour cette miséricorde toujours bienfaisante, qui guérit ce qui est blessé, qui affermit ce qui est foible, et qui vivifie ce qui est mort, elle veut qu'on lui offre en sacrifice, non des victimes détruites, mais des victimes conservées, c'est-à-dire, des pauvres soulagés, des infirmes soutenus, des morts ressuscités, c'est-à-dire, des pécheurs convertis. Tels sont, mes Frères, les sacrifices qui honorent la miséricorde divine : c'est ainsi qu'elle veut être reconnue.

Venez donc, anges célestes, honorer cette bonté souveraine : venez tous ensemble chercher sur la terre les victimes qu'elle demande; vous ne les pouvez trouver dans le ciel. « On n'y peut » exercer de miséricorde, parcequ'il n'y a point » de misères : » *Ibi nulla miseria est, in quâ fiat misericordia*[1]. Peut-on consoler les affligés, où toutes les larmes sont essuyées? peut-on secourir ceux qui travaillent, où tous les travaux sont finis? peut-on visiter les prisonniers, où tout le monde jouit de la liberté? peut-on recueillir les étrangers, où nul n'est reçu que les citoyens? Ici toutes les misères abondent; c'est leur pays, c'est leur lieu natal. O, mes Frères, la riche moisson pour ces esprits bienfaisants, qui cherchent à exercer la miséricorde! Il n'y a que des misérables, parcequ'il n'y a que des hommes. Tous les hommes sont des prisonniers, chargés des liens de ce corps mortel : esprits purs, esprits dégagés, aidez-les à porter ce pesant fardeau; et soutenez l'ame qui doit tendre au ciel, contre le poids de la chair qui l'entraîne en terre. Tous les hommes sont des ignorants, qui marchent dans les ténèbres : esprits qui voyez la lumière pure, dissipez les nuages qui nous environnent. Tous les hommes sont attirés par les biens sensibles : vous qui buvez à la source même des voluptés chastes et intellectuelles, rafraîchissez notre sécheresse par quelques gouttes de cette céleste rosée. Tous les hommes ont au fond de leurs ames un malheureux germe d'envie, toujours fécond en procès, en querelles, en murmures, en médisances, en divisions : esprits charitables, esprits pacifiques, calmez la tempête de nos colères, adoucissez l'aigreur de nos haines, soyez des médiateurs invisibles, pour réconcilier en notre Seigneur nos cœurs ulcérés.

Mais, mes Frères, quand aurai-je fait, si j'entreprends de vous raconter tout ce que font ces esprits célestes, qui descendent pour notre secours? Ils s'intéressent à tous nos besoins, ils ressentent toutes nos nécessités : à toute heure et à tous moments ils se tiennent prêts pour nous assister; gardiens toujours fervents et infatigables, sentinelles qui veillent toujours, qui sont en garde autour de nous nuit et jour, sans se relâcher un instant du soin qu'ils prennent de notre salut. Heureux mille et mille fois, d'avoir toujours à nos côtés de si puissants protecteurs!

Mais quelles actions de graces leur rendrons-nous, et comment reconnoîtrons-nous leurs soins assidus? Combien s'empresse le jeune Tobie à remercier le saint ange qui l'avoit conduit durant son voyage[2]! Ceux-ci nous gardent toute notre vie. Ces princes de la cour céleste, non contents de devenir compagnons des hommes, se rendent leurs ministres et leurs serviteurs, depuis leur naissance jusqu'à leur mort : et ils ne rougissent pas d'être ingrats d'une telle mi-

[1] *Luc.* VI. 36. — [2] *Col.* III. 12. — [3] *Eccli.* XXXV. 5. — [4] *Ps.* LXVII. 3. — [5] *II. Petr.* III. 9. — [6] *Jer.* XXIX. 11.

[1] *S. Aug. Enar. in Ps.* CXLVIII, n. 8, *tom.* IV, *col.* 1676. — [2] *Tob.* XII. 2 *seq.*

séricorde! A Dieu ne plaise que nous le soyons: Chrétiens, étudions-nous à récompenser leurs services. Ha, qu'il est aisé de les contenter! Ils descendent pour notre salut du ciel en la terre: savez-vous ce qu'ils demandent en reconnoissance? qu'ils ne soient pas venus inutilement, que nous ne les déshonorions pas en les renvoyant les mains vides. Ils sont venus à nous, pleins des dons célestes dont ils ont enrichi nos ames: ils demandent pour récompense que nous les chargions de nos prières, et qu'ils puissent présenter à Dieu quelque fruit des graces qu'il nous a distribuées par leur entremise. O les amis désintéressés, amis commodes et officieux, qui se croient payés de tous leurs bienfaits, quand on leur donne de nouveaux sujets d'exercer leur miséricorde! Ils sont descendus pour l'amour de nous; Chrétiens, les voilà prêts, ils s'en retournent pour notre service: après nous avoir apporté des graces, ils s'offrent encore à porter nos vœux pour nous en attirer de nouvelles. Usez, mes Frères, de leur amitié: il faut, s'il se peut, vous y obliger par cette seconde partie.

SECOND POINT.

Encore que vous voyiez remonter au ciel vos fidèles et bien-aimés gardiens, n'appréhendez pas qu'ils vous abandonnent. Ils peuvent changer de lieu, mais ils ne changent pas de pensée; et comme ils quittent le ciel sans perdre leur gloire, ils quittent la terre sans perdre leurs soins. Quoiqu'ils descendent du ciel, lieu de félicité, ils ne laissent pas de la conserver: autrement, nous dit saint Grégoire, « pourroient-ils illuminer les » aveugles, si eux-mêmes perdoient leur lu- » mière? *Fontem lucis, quem egredientes perderent, cæcis nullatenus propinarent* [5]. Ainsi lorsqu'ils marchent à notre secours, lorsqu'ils viennent combattre pour nous, leur béatitude les suit partout; et c'est peut-être en vue d'un si grand mystère que Débora, glorifiant Dieu de la victoire qu'il lui a donnée, dit ces mots au livre des Juges: *Stellæ manentes in ordine suo adversùs Sisarum pugnaverunt* [2]: « Les étoiles » demeurant en leur ordre ont combattu pour » nous contre Sisara; » c'est-à-dire, les anges qui brillent au ciel comme des étoiles pleines d'une lumière divine, ont combattu pour nous contre Sisara, contre l'ancien ennemi du peuple de Dieu: *adversùs Sisaram pugnaverunt*. Mais en s'avançant pour nous secourir, ils sont demeurés en leur ordre: *manentes in ordine suo*; et ils n'ont pas quitté la place que leurs mérites leur ont acquise dans la béatitude éternelle.

[5] *Moral. in Job, lib. II, cap. III, tom. I, col. 39.* — [2] *Judic. V, 20.*

Concluez de là, Chrétiens, qu'ils apportent, venant sur la terre, la gloire dont ils jouissent au ciel; et qu'ils portent avec eux, retournant au ciel, les mêmes soins qu'ils ont sur la terre. Ils y vont traiter nos affaires, ils y vont représenter nos nécessités, ils y portent nos prières et nos oraisons.

Pour quelle raison a-t-il plu à Dieu qu'elles lui soient présentées par le ministère des anges? C'est un secret de sa providence, que je n'entreprends pas de vous expliquer; mais il me suffit de vous assurer qu'il n'est rien de mieux fondé sur les Écritures. Et afin que vous entendiez combien cette entremise des esprits célestes est utile pour notre salut, je vous dirai seulement ce mot: c'est qu'encore que les oraisons soient d'une telle nature qu'elles s'élèvent tout droit au ciel, ainsi qu'un encens agréable que le feu de l'amour divin fait monter en-haut; néanmoins le poids de ce corps mortel leur apporte beaucoup de retardement. Trouvez bon ici, Chrétiens, que j'appelle le témoignage de vos consciences. Quand vous offrez à Dieu vos prières, quelle peine d'élever à lui vos esprits! au milieu de quelles tempêtes formez-vous vos vœux! combien de vaines imaginations, combien de pensées vagues et désordonnées, combien de soins temporels qui se jettent continuellement à la traverse, pour en interrompre le cours! Étant donc ainsi empêchées, croyez-vous qu'elles puissent s'élever au ciel, et que cette prière foible et languissante, qui, parmi tant d'embarras qui l'arrêtent, à peine a pu sortir de vos cœurs, ait la force de percer les nues et de pénétrer jusqu'au haut des cieux? Chrétiens, qui pourroit le croire? Sans doute elles retomberoient de leur propre poids, si la bonté de Dieu n'y avoit pourvu. Je sais bien que Jésus-Christ, au nom duquel nous les présentons, les fait accepter. Mais il a envoyé son ange, que Tertullien appelle l'ange d'oraison [1]: c'est pourquoi Raphaël disoit à Tobie: « J'ai offert à Dieu tes prières: » *Obtuli orationem tuam Domino* [2]. Cet ange vient recueillir nos prières, et « elles montent, dit saint Jean [3], » de la main de l'ange jusqu'à la face de Dieu: » *Et ascendit fumus incensorum de orationibus sanctorum de manu angeli coram Deo*. Voyez comme elles montent de la main de l'ange: admirez combien il leur sert d'être présentées d'une main si pure. Elles montent de la main de l'ange, parceque cet ange, se joignant à nous, et aidant par son secours nos foibles prières, leur prête ses ailes pour les élever, sa force pour les soutenir, sa ferveur pour les animer.

[1] *De Orat. n. 12.* — [2] *Tob. XII, 12.* — [3] *Apoc. VIII, 4.*

Digitized by Google

Que nous sommes heureux, mes Frères, d'avoir des amis si officieux, des intercesseurs si fidèles, des interprètes si charitables ! Mais ils ne se contentent pas de porter nos vœux; ils offrent nos aumônes et nos bonnes œuvres : ils recueillent jusqu'à nos desirs; ils font valoir devant Dieu jusqu'à nos pensées. Surtout qui pourroit assez exprimer combien abondante est leur joie quand ils peuvent présenter à Dieu, ou les larmes des pénitents, ou les travaux soufferts pour l'amour de lui en humilité et en patience ? Car pour les larmes des pénitents, Chrétiens, que puis-je dire de l'estime qu'ils font d'un si beau présent? Comme ils savent que la conversion des hommes pécheurs fait la fête et la joie des esprits célestes, ils assemblent leurs saints compagnons; ils leur racontent les heureux succès de leurs soins et de leurs conseils. Enfin ce rebelle endurci a rendu les armes, cette tête superbe s'est humiliée, ces épaules indomptables ont subi le joug, cet aveugle a ouvert les yeux et déplore les erreurs de sa vie passée : il a rompu ces liens trop doux qui tenoient son ame captive, il renonce à tous ces trésors amassés par tant de rapines; les pleurs du pupille ont percé son cœur, il se résoud de faire justice à la veuve qu'il a opprimée. Là-dessus il s'élève un cri d'allégresse parmi les esprits bienheureux; le ciel retentit de leur joie, et de l'admirable cantique par lequel ils glorifient Dieu dans la conversion des pécheurs.

« Prends courage, ame pénitente, considère » attentivement en quel lieu l'on se réjouit de ta » conversion : » *Heus tu peccator, bono animo sis, vides ubi de tuo reditu gaudeatur* [1]. Et pour vous qui vivez dans les afflictions, ou qui languissez dans les maladies : si vous souffrez vos maux avec patience, en bénissant la main qui vous frappe; quoique vous soyez peut-être le rebut du monde, réjouissez-vous en notre Seigneur de ce que vous avez un ange qui tient compte de vos travaux. Mon cher frère, je te le veux dire pour te consoler, il regarde avec respect tes douleurs, comme de sacrés caractères qui te rendent semblable à un Dieu souffrant. Je dis quelque chose de plus, il les regarde avec jalousie; et afin de le bien entendre, remarquez, s'il vous plaît, Messieurs, que ce corps qui nous accable de maux, nous donne cet avantage au-dessus des anges, de pouvoir souffrir pour l'amour de Dieu, de pouvoir représenter en notre corps glorieux la vie glorieuse de Jésus, en notre corps mortel et passible la vie souffrante du même Jésus : *Ut vita Jesu manifestetur in carne nostrâ mortali* [1]. Ces esprits immortels peuvent être compagnons de la gloire de notre Seigneur; mais ils ne peuvent pas avoir cet honneur, d'être les compagnons de ses souffrances. Ils peuvent bien paroître devant Dieu avec des cœurs tout brûlants d'une charité éternelle; mais leur nature impassible ne leur permet pas de signaler la constance d'un amour fidèle, par cette généreuse épreuve des afflictions.

Si vous consultez votre sens, vous me répondrez peut-être aussitôt : que ces esprits bienheureux ne doivent pas nous envier ce triste avantage. Mais eux qui jugent des choses par d'autres principes, eux qui savent qu'un Dieu immuable est descendu du ciel en la terre, et s'est revêtu d'une chair mortelle, seulement pour pouvoir souffrir; ha ! ils connoissent par là le prix des souffrances; et si la charité le pouvoit permettre, ils verroient en nous avec jalousie ces caractères sacrés qui nous rendent semblables à un Dieu souffrant. Et voyez combien ils estiment l'honneur qu'il y a de porter la croix. Ils ne peuvent présenter à Dieu leurs propres souffrances, ils empruntent les nôtres pour les lui offrir : s'il ne leur est pas permis de souffrir, ils exaltent du moins ceux qui souffrent. Et je lis avec joie dans Origène la belle description qu'il nous fait des enfants de Dieu assemblés autour de son trône où ils louent les combats de Job, où ils admirent le courage de Job, où ils publient la constance et la foi de Job toujours ferme et inviolable dans les ruines de sa fortune et de sa santé : *Venientes ante Deum attestati sunt tolerantiæ, fidei, constantiæ atque dilectionis plenitudini* [2]. Et d'où vient qu'ils prennent plaisir à rendre à Job ce beau témoignage ? C'est qu'ils estiment ce saint homme heureux de signaler sa fidélité par cette épreuve : ils voient qu'ils ne peuvent pas avoir cet honneur, ils se satisfont en le louant, ils suivent la pompe du triomphe, et prennent part à l'honneur du combat en chantant la vaillance du victorieux.

Je vous dis ces choses, afin, mes Frères, que vous appreniez à goûter les choses célestes. Vous croyez n'être associés qu'avec les hommes; vous ne pensez qu'à les satisfaire, comme si les anges ne vous touchoient pas. Chrétiens, désabusez-vous : il y a un peuple invisible qui vous est uni par la charité. « Vous vous êtes approchés de la » montagne de Sion, de la ville du Dieu vivant, de » la Jérusalem céleste, d'une troupe innombrable » d'anges : » *Accessistis ad Sion montem, Jerusalem, cœlestem et multorum millium angelorum frequentiam* [3]. Un de leur compagnie bienheu-

[1] Tertull. de Pœnitent. n. 8.

[1] II. Cor. IV. 11. — [2] Anonymi in Job, lib. II; apud Origen. tom. II, pag. 878. — [3] Heb. XII. 22.

reuse est attaché spécialement à votre conduite; mais tous prennent part à vos intérêts plus que vos parents les plus tendres, plus que vos amis les plus confidents. Rendez-vous dignes de leur amitié, et songez à ménager leur estime. Que si leurs bienfaits ne vous touchent pas, si vous êtes insensibles à leurs bons offices, appréhendez du moins leur indignation, et craignez la juste colère par laquelle ils puniront votre ingratitude.

Sachez donc, et je finis en vous le disant, sachez que ces mêmes habitants du ciel, que vous avez vus y porter nos vœux, sont aussi obligés d'y porter nos crimes : c'est la doctrine de l'Écriture, c'est la tradition des saints Pères. Ce sont eux qui seront un jour produits contre nous, comme des témoins irréprochables; ce sont eux qui nous seront confrontés pour convaincre notre perfidie. On ouvrira les livres, nous dit l'Écriture [1], on nous montrera les saints anges, et on lira dans leur esprit et dans leur mémoire, comme dans des registres vivants, un journal exact de nos actions et de notre vie criminelle. C'est saint Augustin qui le dit : que « nos crimes » sont écrits comme dans un livre, dans la con- » noissance des esprits célestes qui sont destinés » à punir les crimes : » *Reatus tanquam in chirographo scriptus, in notitiâ spiritualium potestatum, per quas pœna exigitur peccatorum* [2]. Jugez, jugez, mes Frères, combien nos crimes paroîtront horribles, lorsque l'on découvrira d'une même vue, et la honte de notre vie, et la beauté incorruptible de ces esprits purs qui, nous reprochant leurs soins assidus, feront éclater avec tant de force l'énormité de nos crimes, que non seulement le ciel et la terre s'irriteront contre nous, mais encore que nous ne pourrons plus nous souffrir nous-mêmes : c'est ce que j'ai tiré de saint Augustin.

Pensez, mes Frères, à vos consciences, rappelez en votre mémoire vos dangereux commerces, et écoutez Tertullien qui vous dit : « Prenez » garde que ces lettres que vous avez écrites, ne » soient produites un jour contre vous, signées » et paraphées de la main des anges : » *Ne illæ litteræ negatrices in die judicii adversùs vos proferantur, signatæ signis non jam advocatorum sed angelorum* [3]! On paraphe les écritures, de peur qu'on ne puisse en supposer d'autres : mais au jugement du grand Dieu vivant, telles surprises ne sont pas à craindre. Pourquoi donc ce paraphe de la main des anges, sinon pour confondre les hommes ingrats ?

Quoi, vous aussi, mon gardien fidèle, quoi, vous prenez aussi parti contre moi ! Là leur ame éperdue et désespérée sentira l'abandonnement où elle est, en voyant ses meilleurs amis s'élever contre elle. Que si vous doutez, Chrétiens, que ces gardiens charitables puissent devenir vos persécuteurs; ouvrez les yeux, et reconnoissez que votre péché a tourné à votre perte tout ce qui vous étoit donné pour votre salut. Un Sauveur devient un juge inflexible; son sang, répandu pour votre pardon, crie vengeance contre vos crimes. Les sacrements, ces sources de graces, sont changés pour vous en des sources de malédiction. Le corps de Jésus-Christ, la viande d'immortalité, porte la damnation dans vos entrailles; et si telle est la malignité de votre péché, quelle change en venin mortel et en peste les remèdes les plus salutaires, ne vous étonnez pas si je dis que les anges vos gardiens deviendront vos persécuteurs et vos ennemis implacables.

Ce n'est pas que je ne confesse qu'ils ont compassion des pécheurs; mais cela va à certaines bornes, hors desquelles la miséricorde se tourne en fureur. Ils ne voient jamais une ame tombée, qu'ils ne songent à la relever. Je les entends concerter ensemble les moyens de la soulager, au chapitre LI de Jérémie. Babylone s'est enivrée, disent-ils, cette ame a bu les plaisirs du siècle; et la tête lui ayant tourné, elle est tombée d'une grande chute, elle s'est blessée dangereusement : *Cecidit, et contrita est.* Aussitôt ils ajoutent : « Courons aux remèdes, étanchez » le sang, donnez des onguents pour fermer ses » plaies : » *Tollite resinam ad dolorem ejus, si fortè sanetur* [1]. Admirez leur empressement pour nous secourir : mais si nous méprisons les remèdes, si nous les rendons inutiles par notre mauvais régime, nous les verrons bientôt changer de langage.

Écoutez la suite de leurs discours : « Nous avons » traité Babylone, et tous nos remèdes n'ont pas » profité : » *Curavimus Babylonem, et non est sanata* [2]. Représentez-vous, Chrétiens, des médecins assemblés, qui consultent sur l'état d'un homme frappé d'une maladie périlleuse. La famille pâle et tremblante attend le résultat de leur conférence : cependant ils pèsent entre eux les fâcheux symptômes qu'on a remarqués, et les remèdes appliqués inutilement, pour résoudre s'ils tenteront quelque chose encore, où s'ils abandonneront le malade désespéré. Mais, pendant que l'on consulte de la vie mortelle; peut-être, mes Frères, qu'en ce même temps des médecins invisibles consultent d'une maladie bien plus importante : c'est de la maladie mortelle de l'ame. Nous l'avons traitée avec tout notre

[1] *Apoc.* XX. 12. — [2] *Cont. Julian. lib.* VI, *cap.* XIX, *n.* 62, *tom.* X, *col.* 698. — [3] *De Idolol.* n. 23.

[1] *Jerem.* LI. 8. — [2] *Ibid.* 9.

art, disent-ils, et nous n'avons pas oublié nos secrets les plus efficaces : tout a réussi contre nos pensées ; et telle est sa dépravation, qu'elle s'est empirée parmi nos remèdes : *Derelinquamus eam, et comus unusquisque in terram suam*[1] : « Laissons-la, abandonnons-la. Ne voyez-» vous pas sur ce front le caractère d'un réprou-» vé ? son procès lui est fait au ciel : » *Pervenit usque ad cœlos judicium ejus.* Ses crimes ont percé les nues, leur cri a pénétré jusque devant Dieu; et la miséricorde divine, accusée de le soutenir trop long-temps, se justifie envers la justice en le livrant en ses mains : c'est pourquoi les anges laissent cette ame : *Derelinquamus eam.* Ils la laissent en proie aux démons, et leur patience épuisée est contrainte enfin de l'abandonner. Non contents de l'abandonner, ils sollicitent la juste vengeance des crimes qu'elle a commis : » Aiguisez vos flèches, remplissez votre » carquois : » *Acuite sagittas, implete pharetras*[2] : » Voici la vengeance du Seigneur, et il » vengera aujourd'hui la profanation de son » temple : » *Quoniam ultio Domini est, ultio templi sui.*

Ainsi, mes Frères, nos saints anges gardiens ne pouvant plus supporter nos crimes en poursuivent enfin la vengeance. Quand arrivera ce funeste jour? C'est un secret de la Providence ; et plût à Dieu, Chrétiens, qu'il n'arrivât jamais pour nous. Ne contraignons pas ces esprits célestes de forcer leur naturel bienfaisant, et de devenir des anges exterminateurs, et non plus des protecteurs et des gardiens. N'éteignons pas cette charité si tendre, si vigilante, si officieuse; et si nous les avons affligés par notre long endurcissement, réjouissons-les par nos pénitences. Oui, mes Frères, faisons ainsi, renouvelons-nous dans ce nouveau temple. Les saints anges, auxquels on l'élève, y habiteront volontiers, si nous commençons aujourd'hui à le sanctifier par nos conversions. Il nous faut quelque victime pour consacrer cette Église. Quel sera cet heureux pécheur, qui deviendra la première hostie immolée à Dieu dans ce temple abattu et relevé, devant ces autels? Mais, ô Dieu, seroit-il en cette audience? N'y a-t-il point ici quelque ame attendrie, qui commence à se déplaire en soi-même, à se lasser de ses excès et de ses débauches, et que les soins des saints anges gardiens aient invitée de les reconnoître? O ame, quelle que tu sois, je te cherche, je ne te vois pas; mais tu sens en ta conscience si Dieu a aujourd'hui parlé à ton cœur. Ne rejette point sa voix qui t'appelle, laisse-toi toucher par sa grace : hâte-toi de remplir de joie cette troupe invisible qui nous environne ; qui s'estimera bienheureuse, si elle peut aujourd'hui rapporter au ciel que la première solennité célébrée dans leur nouveau temple a été mémorable éternellement par la conversion d'un pécheur. Mais que dis-je, d'un pécheur ? mes Frères, si nous savions qu'il y en eût un, qui de nous ne voudroit pas l'être? Pressons-nous de mériter un si grand honneur ; et fasse par ce moyen la bonté divine, qu'en cherchant un pécheur qui se convertisse, nous en puissions aujourd'hui rencontrer plusieurs qui s'abaissent par la pénitence, pour être relevés par la grace, et couronnés enfin par la gloire ! *Amen.*

[1] *Jerem.* LI. 9. — [2] *Ibid.* 11.

PANÉGYRIQUE

DE

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

Folie sublime et céleste de saint François, qui lui fait établir ses richesses dans la pauvreté, ses délices dans les souffrances, et sa gloire dans la bassesse.

Si quis videtur inter vos sapiens esse in hoc sæculo, stultus fiat ut sit sapiens.

S'il y a quelqu'un parmi vous qui paroisse sage selon le siècle, qu'il devienne fou afin d'être sage. *I. Cor.* III. 18.

Le Sauveur Jésus, Chrétiens, a donné un ample sujet de discourir, mais d'une manière bien différente, à quatre sortes de personnes, aux Juifs, aux Gentils, aux hérétiques et aux fidèles. Les Juifs, qui étoient préoccupés de cette opinion si mal fondée : que le Messie viendroit au monde avec une pompe royale ; prévenus de cette fausse croyance, se sont approchés du Sauveur : ils ont vu qu'il étoit réduit dans un entier dépouillement de tout ce qui peut frapper les sens, un homme pauvre, un homme sans faste et sans éclat ; ils l'ont méprisé : » Jésus leur a » été un scandale : » *Judæis quidem scandalum*, dit le grand apôtre[1]. Les Gentils, d'autre part, qui se croyoient les auteurs et les maîtres de la bonne philosophie, et qui depuis plusieurs siècles avoient vu briller au milieu d'eux les esprits les plus célèbres du monde, ont voulu examiner Jésus-Christ selon les maximes reçues parmi les savants de la terre ; mais aussitôt qu'ils ont ouï parler d'un Dieu fait homme, qui avoit vécu misérablement, qui étoit mort attaché à une croix, ils en ont fait un sujet de risée : » Jé-» sus a été pour eux une folie, » *Gentibus autem stultitiam*, poursuit saint Paul.

[1] *I. Cor.* I. 23.

Après eux sont venus d'autres hommes que l'on appeloit dans l'Église Manichéens et Marcionites, tous feignant d'être chrétiens; qui trop émus des invectives sanglantes des Gentils contre le Fils de Dieu, l'ont voulu mettre à couvert des moqueries de ces idolâtres, mais d'une manière tout-à-fait contraire aux desseins de la bonté divine sur nous. Ces foiblesses de notre Dieu, *pusillitates Dei*, comme les appeloit un ancien [1], leur ont semblé trop honteuses pour les avouer franchement : au lieu que les Gentils les exagéroient pour en faire une pièce de raillerie, ceux-ci au contraire tâchoient de les dissimuler, travaillant vainement à diminuer quelque chose des opprobres de l'Évangile, si utiles pour notre salut. Ils ont cru, avec les Gentils et les Juifs, qu'il étoit indigne d'un Dieu de prendre une chair comme la nôtre, et de se soumettre à tant de souffrances; et pour excuser ces bassesses, ils ont soutenu que son corps étoit imaginaire, et par conséquent que sa nativité, et ensuite sa passion et sa mort étoient fantastiques et illusoires : en un mot, à les en croire, toute sa vie n'étoit qu'une représentation sans réalité. Sans doute les vérités de Jésus ont été un scandale à ces hérétiques, puisqu'ils ont fait un fantôme du sujet de notre espérance ; ils ont voulu être trop sages, et par ce moyen ont détruit, selon leur pouvoir, le déshonneur nécessaire de notre foi : *Necessarium dedecus fidei*, dit le grave Tertullien [2].

Mais les vrais serviteurs de Jésus-Christ n'ont point eu de ces délicatesses, ni de ces vaines complaisances. Ils se sont bien gardés de croire les choses à demi, ni de rougir de l'ignominie de leur maître : ils n'ont point craint de faire éclater par toute la terre le scandale et la folie de la croix dans toute leur étendue : ils ont prédit aux Gentils que cette folie détruiroit leur sagesse. Et quant à ces grandes absurdités que les païens trouvoient dans notre doctrine, nos Pères ont répondu que les vérités évangéliques leur sembloient d'autant plus croyables que selon la philosophie humaine elles paroissoient tout-à-fait impossibles : *Prorsus credibile est, quia ineptum est;... certum est, quia impossibile est*, disoit autrefois Tertullien [3]. Ainsi notre foi se plaît d'étourdir la sagesse humaine par des propositions hardies, où elle ne peut rien comprendre.

Depuis ce temps-là, mes Frères, la folie est devenue une qualité honorable; et l'apôtre saint Paul a publié, de la part de Dieu, cet édit que j'ai récité dans mon texte : « Si quelqu'un veut » être sage, il faut nécessairement qu'il soit fou, » *stultus fiat ut sit sapiens*. C'est pourquoi ne vous étonnez pas si ayant entrepris aujourd'hui le panégyrique de saint François je ne fais autre chose que vous montrer sa folie, beaucoup plus estimable que toute la prudence du monde. Mais d'autant que la première et la plus grande folie, c'est-à-dire, la plus haute et la plus divine sagesse que l'Évangile nous prêche, c'est l'incarnation du Sauveur, il ne sera pas hors de propos, pour prendre déja quelque idée de ce que j'ai à vous dire, que vous fassiez réflexion sur cet auguste mystère, pendant que nous réciterons les paroles que l'ange adressa à Marie lorsqu'il lui en apporta les nouvelles. Implorons donc l'assistance du Saint-Esprit par l'intercession de la sainte Vierge. *Ave*.

Cette orgueilleuse sagesse du siècle, qui, ne pouvant comprendre la justice des voies de Dieu, emploie toutes ses fausses lumières à les contredire, se trouve merveilleusement confondue par la doctrine de l'Évangile, et par les très saints mystères du Sauveur Jésus. Déja la toute-puissance divine avoit commencé à lui faire sentir sa foiblesse dès l'origine de l'univers, en lui proposant des énigmes indissolubles dans tous les ordres des créatures, et lui présentant le monde comme un sujet éternel de questions inutiles, qui ne seront jamais terminées par aucunes décisions. Et certes il étoit vraisemblable que ces grands et impénétrables secrets, qui bornent et resserrent si fort les connoissances de l'esprit humain, donneroient en même temps des limites à son orgueil. Toutefois, à notre malheur, il n'en est pas arrivé de la sorte, et en voici la cause qui me semble la plus apparente : c'est que la raison humaine, toujours téméraire et présomptueuse, ayant entrevu quelque petit jour dans les ouvrages de la nature, s'est imaginée découvrir quelque grande et merveilleuse lumière; au lieu d'adorer son Créateur, elle s'est admirée elle-même. L'orgueil, comme vous savez, Chrétiens, a cela de propre, qu'il prend son accroissement de lui-même, si petits que puissent être ses commencements, parcequ'il enchérit toujours sur ses premières complaisances par ses flatteuses réflexions.

Ainsi l'homme s'étant trop plu dans ces belles conceptions, s'est persuadé que tout l'ordre du monde devoit aller selon ses maximes. Il s'est enfin lassé de suivre la conduite que Dieu lui avoit prescrite, afin de le ramener à lui comme à son principe. Au contraire, il a voulu que la divinité se réglât selon ses idées ; il s'est fait des dieux à sa mode, il a adoré ses ouvrages et ses

[1] *Tertull. adv. Marcion. lib. II, n. 27.* — [2] *De carne Chr. n. 5.* — [3] *Ibid.*

Digitized by Google

fantaisies : et s'étant évanoui, comme dit l'apôtre[1], dans l'incertitude de ses pensées ; lorsqu'il a cru se voir élevé au comble de la sagesse, il s'est précipité dans une extrême folie : *Dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt*[2].

C'est pourquoi cette sagesse éternelle qui prend plaisir de guérir ou de confondre la sagesse humaine, s'est sentie obligée de former de nouveaux desseins et de commencer un nouvel ordre de choses par notre Seigneur Jésus-Christ ; et admirez, s'il vous plaît, la profondeur de ses jugements. Dans le premier ouvrage que Dieu nous avoit proposé, qui est cette belle fabrique du monde, notre esprit y voyoit d'abord des traits de sagesse infinie. Dans le second ouvrage, qui comprend la doctrine et la vie de notre Maître crucifié, il n'y découvre au premier aspect que folie et extravagance. Dans le premier, nous vous disions tout-à-l'heure que la raison humaine y avoit compris quelque chose ; et en étant devenue insolente, elle n'a pas voulu reconnoître celui qui lui donnoit ses lumières. Dans le second dessein, qui est d'une tout autre excellence, toutes ses connoissances se perdent, elle ne sait du tout où se prendre ; et par là il faudra nécessairement, ou bien qu'elle se soumette à une raison plus haute, ou bien qu'elle soit confondue : et de façon ou d'autre, la victoire demeurera à la sagesse divine.

Et c'est ce que nous apprenons par ce docte raisonnement de l'apôtre. Notre Dieu, dit ce grand personnage, avoit introduit l'homme dans ce bel édifice du monde, afin qu'en admirant l'artifice, il en adorât l'architecte. Cependant l'homme ne s'est pas servi de la sagesse que Dieu lui donnoit, pour reconnoître son Créateur par les ouvrages de sa sagesse, ainsi que l'apôtre nous le déclare : *Quia in Dei sapientiâ non cognovit mundus per sapientiam Deum*[3]. Hé bien, qu'en arrivera-t-il, saint apôtre ? Pour cela, continue-t-il, Dieu a posé cette loi éternelle, que dorénavant les croyants ne pussent être sauvés que par la folie de la prédication : *Placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes*[4]. A quoi te résoudras-tu donc, ô aveugle raison humaine ? Te voilà vivement pressée par cette sagesse profonde, qui paroît à tes yeux sous une folie apparente. Je te vois, ce me semble, réduite à de merveilleuses extrémités, parceque de côté ou d'autre la folie t'est inévitable : car dans la croix de notre Seigneur, et dans toute la conduite de l'Évangile, les pensées de Dieu et les tiennes sont opposées entre elles avec une telle contrariété, que, si les unes sont sages, il faut par nécessité que les autres soient extravagantes.

Que ferons-nous ici, Chrétiens ? Si nous cédons à l'Évangile, toutes les maximes de prudence humaine nous déclarent fous et de la plus haute folie. Si nous osons accuser de folie la sagesse incompréhensible de Dieu, il faudra que nous soyons nous-mêmes des furieux et des démons. Ah ! plutôt démentons toutes nos maximes, désavouons toutes nos conséquences, ployons sous le joug de la foi ; et dépouillant cette fausse sagesse dont nous sommes vainement enflés, devenons heureusement insensés pour l'amour de notre Sauveur, qui, étant la sagesse du Père, n'a pas dédaigné de passer pour fou en ce monde, afin de nous enseigner une prudence céleste : en un mot, s'il y a quelqu'un parmi nous qui prétende à la véritable sagesse, qu'il soit fou afin d'être sage, *stultus fiat ut sit sapiens*, dit le grand apôtre.

La voilà, la voilà, Chrétiens, cette illustre, cette généreuse, cette sage et triomphante folie du christianisme, qui dompte tout ce qui s'oppose à la science de Dieu, qui rend humble ou qui renverse invinciblement la raison humaine, et toujours en remporte une glorieuse victoire. La voilà, cette belle folie, qui doit être le seul ornement du panégyrique de saint François, selon que je vous l'ai promis, et qui fera aujourd'hui son éloge. Pour cela vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il y a une convenance nécessaire entre les mœurs des chrétiens et la doctrine du christianisme. Cette folie apparente, qui est dans la parole du Fils de Dieu, doit passer par imitation dans la vie de ses serviteurs. Ils sont un Évangile vivant : l'Évangile qui est écrit dans nos livres, et celui que le Saint-Esprit daigne écrire dans l'ame des saints, que l'on peut lire dans leurs actions comme dans de beaux caractères, déplaisent également à la fausse prudence du monde.

Figurez-vous donc que François ayant considéré ces grands et vastes chemins du monde, qui mènent à la perdition, s'est résolu de suivre des routes entièrement opposées. Le plus ordinaire conseil que nous donne la sagesse humaine, c'est d'amasser beaucoup de richesses, de faire valoir ses biens, d'en acquérir de nouveaux : c'est à quoi on rêve dans tous les cabinets, c'est de quoi on s'entretient dans toutes les compagnies, c'est le sujet le plus ordinaire de toutes les délibérations. Il y a pourtant d'autres personnes qui se croient plus raffinées, qui vous diront que ces richesses sont des biens étrangers à la nature ; qu'il vaut bien mieux jouir de la douceur de la vie, et tempérer par les voluptés ses amertumes continuelles. c'est une autre espèce de sages. Mais encore y en a-t-il d'autres, qui reprendront peut-être ces sec-

[1] *Rom.* I, 21. — [2] *Ibid.* 22. — [3] *I. Cor.* I, 21. — [4] *Ibid.*

tateurs trop ardents des richesses et des délices. Pour nous, diront-ils, nous faisons profession d'honneur, nous ne recherchons rien avec tant de soin que la réputation et la gloire. Si vous pénétrez dans leurs consciences, vous trouverez qu'ils s'estiment les seuls honnêtes gens dans le monde : ils consument leur esprit de veilles et d'inquiétudes pour acquérir du crédit, pour être élevés aux honneurs. Ce sont, à mon avis, les trois choses qui font toutes les affaires du monde, qui nouent toutes les intrigues, qui enflamment toutes les passions, qui causent tous les empressements.

Ah! que notre admirable François a bien reconnu l'illusion de tous ces biens imaginaires! Il dit que les richesses captivent le cœur, que les honneurs l'emportent, que les plaisirs l'amollissent; que pour lui, il veut établir ses richesses dans la pauvreté, ses délices dans les souffrances, et sa gloire dans la bassesse. O ignorance! ô folie! hé Dieu, que pense-t-il faire? O le plus insensé des hommes selon la sagesse du siècle, mais le plus sage, le plus intelligent, le plus avisé selon la sagesse de Dieu! C'est ce que je tâcherai de vous faire voir dans la suite de ce discours.

PREMIER POINT.

Quand je me suis proposé de vous entretenir aujourd'hui des trois victoires de saint François sur les richesses du monde, sur ses plaisirs et sur ses honneurs, je m'étois persuadé que je pourrois les représenter les unes après les autres; mais je vois bien maintenant que c'est une entreprise impossible, et qu'ayant à commencer par la profession généreuse qu'il a faite de la pauvreté, je suis obligé de vous dire que, par cette seule résolution, il s'est mis infiniment au-dessus des honneurs et des opprobres, des incommodités et des agréments, et de tout ce que l'on appelle bien et mal dans le monde : car enfin ce seroit mal connoître la nature de la pauvreté, que de la considérer comme un mal séparé des autres. Je pense pour moi, Chrétiens, que, lorsqu'on a inventé ce nom, on a voulu exprimer non point un mal particulier, mais un abîme de tous les maux, et l'assemblage de toutes les misères qui affligeat la vie humaine. Et certe, j'oserois quasi assurer que c'est quelque mauvais démon, qui, voulant rendre la pauvreté tout-à-fait insupportable, a trouvé le moyen d'attacher aux richesses tout ce qu'il y a d'honorable et de plaisant dans le monde : c'est pourquoi notre langage ordinaire les nomme biens d'un nom général, parcequ'elles sont l'instrument commun pour acquérir tous les autres. De sorte que nous pourrions, au contraire, appeler la pauvreté un mal général; parceque les richesses ayant tiré de leur côté la joie, l'affluence, l'applaudissement, la faveur, il ne reste à la pauvreté que la tristesse et le désespoir, et l'extrême nécessité et, ce qui est plus insupportable, le mépris et la servitude : et c'est ce qui fait dire au Sage que la pauvreté entroit en une maison tout ainsi qu'un soldat armé : *pauperies quasi vir armatus*[1]. L'étrange comparaison!

Vous dirai-je ici, Chrétiens, combien est effroyable en une pauvre maison une garnison de soldats? plût à Dieu que vous fussiez en état de l'apprendre seulement de ma bouche! Mais, hélas! nos campagnes désertes, et nos bourgs misérablement désolés, nous disent assez que c'est cette seule terreur qui a dissipé deçà et delà tous leurs habitants. Jugez, jugez par là combien la pauvreté est terrible; puisque la guerre, l'horreur du genre humain, le monstre le plus cruel que l'enfer ait jamais vomi pour la ruine des hommes, n'a presque rien de plus effroyable que cette désolation, cette indigence, cette pauvreté qu'elle traîne nécessairement avec elle. Mais du moins n'est-ce pas assez que la pauvreté soit accablée de tant de douleurs, sans qu'on la charge encore d'opprobre et d'ignominie? Les fièvres, les maladies, qui sont presque nos plus grands maux, encore ont-elles cela de bon qu'elles ne font de honte à personne. Dans toutes les autres disgraces, nous voyons que chacun prend plaisir de conter ses maux et ses infortunes : la seule pauvreté a cela de commun avec le vice, qu'elle nous fait rougir; de même que si être pauvre, c'étoit être extrêmement criminel.

En effet combien y a-t-il de personnes qui se privent des contentements, et même des nécessités de la vie, afin de soutenir une pauvreté honorable! Combien d'autres en voyons-nous qui se font effectivement pauvres, tâchant de satisfaire à je ne sais quel point d'honneur, par une dépense qui les consume! Et d'où vient cela, Chrétiens, sinon que, dans l'estime des hommes, qui dit pauvre, dit le rebut du monde? Pour cela, le prophète David, après avoir décrit les diverses misères des pauvres, conclut enfin par cette excellente parole qu'il adresse à Dieu : *Tibi derelictus est pauper*[2] : « Seigneur, dit-il, on vous » abandonne le pauvre; » et voyons-nous rien de plus commun dans le monde? Quand les pauvres s'adressent à nous, afin que nous soulagions leurs nécessités, n'est-il pas vrai que la faveur la plus ordinaire que nous leur faisons, c'est de souhaiter que Dieu les assiste? Dieu soit à votre aide! leur disons-nous; mais de contribuer de notre part quelque chose pour les secourir, c'est

[1] *Prov.* VI. 11. — [2] *Ps.* IX. 35.

la moindre de nos pensées. Nous nous en déchargeons sur la miséricorde divine, ne considérant pas que c'est par nos mains et par notre ministère, que Dieu a résolu de leur faire cette miséricorde que nous leur souhaitons : tant il est vrai que personne ne se met en peine des pauvres! Chacun s'inquiète, chacun s'empresse à servir les grands; et il n'y a que Dieu seul à qui les pauvres ne soient point à charge : *Tibi derelictus est!*

Cela étant ainsi, comme l'expérience nous le fait voir; quand un homme accommodé dans le siècle, comme saint François, prend la résolution de se plaire dans les bassesses de la pauvreté, ne faut-il pas que ce soit une ame extrêmement touchée du mépris de tous ces biens imaginaires, qui remportent parmi nous un si grand applaudissement? Le voyez-vous, Chrétiens; François, ce riche marchand d'Assise, que son père a envoyé à Rome pour les affaires de son négoce, le voyez-vous qui s'entretient avec un pauvre au milieu des rues? Hé Dieu, qu'a de commun le négoce avec cette sorte de gens? Quel marché veut-il faire avec ce pauvre homme? Ah! l'admirable trafic, le riche et précieux échange! il veut avoir l'habit de ce pauvre, et pour cela il lui donne le sien; et après, ravi d'avoir fait un si bel échange, d'un habit honnête contre un autre tout déchiré, il paroît tout joyeux habillé en pauvre, pendant que le pauvre a peine à se reconnoître sous son habit de bourgeois.

Jésus, mon Sauveur, qui dites que l'on vous habille quand on couvre la nudité de vos pauvres, pourrois-je bien ici exprimer combien cette action vous fut agréable? L'histoire ecclésiastique m'apprend que Saint Martin, votre serviteur, ayant donné la moitié de son manteau à un pauvre qui lui demandoit l'aumône, vous lui apparûtes la nuit dans une vision merveilleuse, paré superbement de cette moitié de manteau, vous glorifiant en la présence de vos saints anges que Martin, encore catéchumène, vous avoit donné cet habit. Me permettrez-vous, ô mon maître, une parole familière, que j'ose ici avancer ensuite de ce que vous dites vous-même? S'il est vrai que vous estimiez qu'on vous donne lorsqu'on fait largesse à vos pauvres [2], combien vous glorifierez-vous du don que vous fait François! Ce n'est pas de son manteau seulement qu'il se dépouille pour l'amour de vous : il veut vous revêtir tout entier; il vous fait présent d'un habit complet. Bien plus : ayant appris de votre Évangile que, lorsque vous étiez sur la terre, vous vous étiez toujours plu dans la pauvreté; non content de vous avoir habillé, il semble vous demander à son tour que vous l'habilliez à votre façon : il se couvre d'un habit de pauvre, afin d'être semblable à vous.

Et dans ce merveilleux appareil, d'autant plus magnifique qu'il étoit abject, suivons-le, s'il vous plaît, mes chers Frères, nous verrons une action qui sans doute sera surprenante. Il s'en va à l'Église de Dieu, à la mémoire des apôtres saint Pierre et saint Paul, ces deux pauvres illustres qui ont vu les empereurs prosternés devant leurs tombeaux : là, sans considérer qu'il pourroit être aisément connu, et vous savez que le commerce donne toujours beaucoup d'habitudes, il se mêle parmi les pauvres qu'il sait être les frères et les biens-aimés du Sauveur; il fait son apprentissage de cette pauvreté généreuse à laquelle mon maître l'appelle; il goûte à longs traits la honte et l'ignominie qui lui a été si agréable; il se durcit le front contre cette molle et lâche pudeur du siècle, qui ne peut souffrir les opprobres, bien qu'ils aient été consacrés en la personne du Fils de Dieu. Ha, qu'il commence bien à faire profession de la folie de la croix, et de la pauvreté évangélique!

Mais avant que de passer outre à ses autres actions, Fidèles, il est nécessaire, afin que nous en connoissions mieux le prix, que nous tâchions de nous détromper de cette folle admiration des richesses dans laquelle on nous a élevés : il faut que je vous fasse voir, par des raisonnements invincibles, les grandeurs de la pauvreté selon les maximes de l'Évangile; d'où il vous sera aisé de conclure combien est injuste le mépris des pauvres, que je vous représentois tout-à-l'heure. Mais, afin de le faire avec plus de fruit, laissons, laissons, s'il vous plaît, aux orateurs du monde la pompe et la majesté du style panégyrique; ils ne se mettent point en peine que l'on les entende, pourvu qu'ils reconnoissent que l'on les admire. Pour nous qui sommes ici dans la chaire du Sauveur Jésus, ornons notre discours de la simplicité de son Évangile, et repaissons nos ames de vérités solides et intelligibles.

Je dis donc, ô riches du siècle, que vous avez tort de traiter les pauvres avec un mépris si injurieux : afin que vous le sachiez, si nous voulions monter à l'origine des choses, nous trouverions peut-être qu'ils n'auroient pas moins de droit que vous aux biens que vous possédez. La nature ou plutôt, pour parler plus chrétiennement, Dieu, le Père commun des hommes, a donné dès le commencement un droit égal à tous ses enfants sur toutes les choses dont ils ont besoin pour la conservation de leur vie. Aucun de nous ne se peut vanter d'être plus avantagé que les autres par la nature; mais l'insatiable desir d'amasser n'a pas permis que cette belle fraternité

[2] *Matth.* XXV. 36.

pût durer long temps dans le monde. Il a fallu venir au partage et à la propriété, qui a produit toutes les querelles et tous les procès : de là est né ce mot de mien et de tien, cette parole si froide, dit l'admirable saint Jean-Chrysostôme [1]; de là cette grande diversité de conditions, les uns vivant dans l'affluence de toutes choses, les autres languissant dans une extrême indigence. C'est pourquoi plusieurs des saints Pères ayant eu égard, et à l'origine des choses, et à cette libéralité générale de la nature envers tous les hommes, n'ont pas fait de difficulté d'assurer que c'étoit en quelque sorte frustrer les pauvres de leur propre bien, que de leur dénier celui qui nous est superflu.

Je ne veux pas dire par là, mes Frères, que vous ne soyez que les dispensateurs des richesses que vous avez; ce n'est pas ce que je prétends. Car ce partage de biens s'étant fait d'un commun consentement de toutes les nations, et ayant été autorisé par la loi divine, vous êtes les maîtres et les propriétaires de la portion qui vous est échue : mais sachez que, si vous en êtes les véritables propriétaires selon la justice des hommes, vous ne devez vous considérer que comme dispensateurs devant la justice de Dieu, qui vous en fera rendre compte. Ne vous persuadez pas qu'il ait abandonné le soin des pauvres : encore que vous les voyiez destitués de toutes choses, gardez-vous bien de croire qu'ils aient tout-à-fait perdu ce droit si naturel qu'ils ont de prendre dans la masse commune tout ce qui leur est nécessaire. Non, non, ô riches du siècle, ce n'est pas pour vous seuls que Dieu fait lever son soleil, ni qu'il arrose la terre, ni qu'il fait profiter dans son sein une si grande diversité de semences : les pauvres y ont leur part aussi bien que vous. J'avoue que Dieu ne leur a donné aucun fonds en propriété; mais il leur a assigné leur subsistance sur les biens que vous possédez, tout autant que vous êtes de riches. Ce n'est pas qu'il n'eût bien le moyen de les entretenir d'une autre manière, lui sous le règne duquel les animaux, même les plus vils, ne manquent d'aucunes des choses convenables à leur subsistance : ni sa main n'est point raccourcie, ni ses trésors ne sont point épuisés; mais il a voulu que vous eussiez l'honneur de faire vivre vos semblables. Quelle gloire en vérité, Chrétiens, si nous la savions bien comprendre! Par conséquent, bien loin de mépriser les pauvres, vous les devriez respecter, les considérant comme des personnes que Dieu vous adresse et vous recommande.

Car enfin méprisez-les, traitez-les indignement tant qu'il vous plaira, il faut néanmoins qu'ils vivent à vos dépens, si vous ne voulez encourir l'indignation de celui qui parmi ces noms si augustes d'Éternel et de Dieu des armées, se glorifie encore de se dire le père des pauvres. Vive Dieu, dit le Seigneur, c'est jurer par moi-même, le ciel et la terre et tout ce qu'ils enferment est à moi : vous êtes obligés de me rendre la redevance de tous les biens que vous possédez. Mais certes pour moi je n'ai que faire ni de vos offrandes ni de vos richesses : je suis votre Dieu, et n'ai pas besoin de vos biens. Je ne peux souffrir de nécessité qu'en la personne des pauvres, que j'avoue pour mes enfants; c'est à eux que j'ordonne que vous payiez fidèlement le tribut que vous me devez. Voyez-vous, mes Frères; ces pauvres que vous méprisez tant, Dieu les établit ses trésoriers et ses receveurs-généraux : il veut que l'on consigne en leurs mains tout l'argent qui doit entrer dans ses coffres. Il ne leur donne ici-bas aucun droit qu'ils puissent exiger par une justice étroite; mais il leur permet de lever sur tous ceux qu'il a enrichis un impôt volontaire, non par contrainte, mais par charité. Que si on les refuse, si on les maltraite, il n'entend pas qu'ils portent leur plainte par-devant des juges mortels; lui-même il écoutera leurs cris du plus haut des cieux : comme ce qui est dû aux pauvres ce sont ses propres deniers, il en a réservé la connoissance à son tribunal. C'est moi qui les vengerai, dit-il : je ferai miséricorde à qui leur fera miséricorde, je serai impitoyable à qui sera impitoyable pour eux. Merveilleuse dignité des pauvres! la grace, la miséricorde, le pardon est entre leurs mains; et il y a des personnes assez insensées pour les mépriser : mais encore n'est-ce pas là par où saint François les considère le plus.

Ce petit enfant de Bethléem, c'est ainsi qu'il appelle mon Maître, ce Jésus « qui étant si ri- » che s'est fait pauvre pour l'amour de nous, » afin de nous enrichir par son indigence, » comme dit l'apôtre saint Paul [1]; ce roi pauvre, qui venant au monde n'y trouve point d'habit plus digne de sa grandeur que celui de la pauvreté, c'est là ce qui touche son ame. Ma chère pauvreté, disoit-il, si basse que soit ton extraction, selon le jugement des hommes, je ne puis que je ne t'estime depuis que mon Maître t'a épousée. Et certes il avoit raison, Chrétiens. Si un roi épouse une fille de basse extraction, elle devient reine : on en murmure quelque temps; mais enfin on la reconnoît : elle est anoblie par le mariage du prince; sa noblesse passe à sa maison, ses parents ordinairement sont appelés aux plus

[1] *Hom. de S. Philog. n. 1. tom. 1, p. 195.*

[1] *II. Cor.* VIII. 9.

Digitized by Google

belles charges, et ses enfants sont les héritiers du royaume. Ainsi après que le fils de Dieu a épousé la pauvreté; bien qu'on y résiste, bien qu'on en murmure, elle est noble et considérable par cette alliance. Les pauvres, depuis ce temps-là, sont les confidents du Sauveur, et les premiers ministres de ce royaume spirituel qu'il est venu établir sur la terre. Jésus même, dans cet admirable discours qu'il fait à un grand auditoire sur cette mystérieuse montagne; ne daignant parler aux riches, sinon pour foudroyer leur orgueil, adresse la parole aux pauvres, ses bons amis, et leur dit avec une incroyable consolation de son ame : « O pauvres, que vous êtes heureux ; parce qu'à vous appartient le royaume de Dieu ! » *Beati pauperes, quia vestrum est regnum Dei*[1]!

Heureux donc mille et mille fois le pauvre François, le plus ardent, le plus transporté, et, si j'ose parler de la sorte, le plus désespéré amateur de la pauvreté qui ait peut-être été dans l'Église. Avec quel excès de zèle ne l'a-t-il point embrassée! combien belle, combien généreuse, combien digne d'être consacrée à la mémoire éternelle de la postérité, fut cette réponse qu'il fit à son père lorsqu'il le pressoit, en présence de l'évêque d'Assise, de renoncer à ses biens ! Il accusoit son fils d'être le plus excessif en dépense, qui fût dans tout le pays. Il ne sauroit, disoit-il, refuser un pauvre : il ne peut souffrir qu'il y ait dans la ville des familles nécessiteuses. Il vend toutes mes marchandises, et leur en distribue le prix. Et en effet, Chrétiens, à voir comme François en usoit, on eût dit qu'il avoit engagé son bien aux pauvres de la province, et que l'aumône qu'il leur faisoit étoit moins un bienfait qu'une dette. Et parceque tout son patrimoine ne pouvoit suffire à payer ces dettes infinies d'une charité immense et sans bornes, son père soutenoit qu'il étoit obligé à faire cession de biens; d'autant plus, disoit-il, qu'il étoit incorrigible, et qu'il n'y avoit aucune apparence qu'il devînt meilleur ménager.

Que répondra François à des accusations si pressantes, faites avec toute la véhémence de l'autorité paternelle ? O Dieu éternel, que vous inspirez de belles réponses à vos serviteurs quand ils se laissent conduire à votre Esprit saint! Tenez, dit François animé d'un instinct céleste, tenez, ô mon père, je vous donne plus que vous ne voulez ; et dans le même moment, jetant à ses pieds ses habits : Jusqu'ici, poursuit-il, je vous avois appelé mon père; maintenant que je n'attendrai plus aucun bien de vous, j'en dirai plus hardiment et avec une confiance plus pleine : Notre Père, qui êtes aux cieux. Quelle éloquence assez forte, quels raisonnements assez magnifiques pourroient ici égaler la majesté de cette parole? O la belle banqueroute que fait aujourd'hui ce marchand ! O homme, non tant incapable d'avoir des richesses, que digne de n'en avoir pas, digne d'être écrit dans le livre des pauvres évangéliques, et de vivre dorénavant sur le fonds de la Providence ! Enfin il a rencontré cette pauvreté si ardemment desirée, en laquelle il avoit mis son trésor : plus on lui ôte, plus on l'enrichit. Que l'on a bien fait de le dépouiller entièrement de ses biens ; puisqu'aussi bien on vouloit lui ravir ce qu'il estimoit de plus beau dans toutes ces possessions, qui étoit le pouvoir de les répandre abondamment sur les pauvres! Il a trouvé un Père qui ne l'empêchera pas de donner, ni ce qu'il gagnera par le travail de ses mains, ni ce qu'il pourra obtenir de la charité des fidèles. Heureux, de n'avoir plus rien dans le siècle, son habit même lui venant d'aumône! Heureux, de n'avoir d'autre bien que Dieu, de n'attendre rien que de lui, de ne recevoir rien que pour l'amour de lui! Grace à la miséricorde divine, il n'a plus aucune affaire que de servir Dieu : toute sa nourriture est de faire sa volonté. Que son état est différent de celui des riches! vous le verrez dans ma seconde partie.

SECOND POINT.

Quand je vous considère, ô riches du siècle, vous me semblez bien pauvres en comparaison de François. Vous ne sauriez avoir tant de richesses, que vos passions déréglées n'en consument encore davantage. Il vous en faut pour la nécessité, pour la vanité, pour le luxe, pour les plaisirs, pour la pompe, pour la parade, pour mille superfluités. François, au contraire, ne sauroit avoir ni un habillement si sordide, ni une nourriture si modique, qu'il ne soit parfaitement satisfait ; tout prêt même à mourir de faim, si telle est la volonté de son Père. Il s'en va tantôt dans une sombre forêt, tantôt sur le haut d'une montagne, admirant les ouvrages de Dieu, invitant toutes les créatures à le louer et à le bénir, leur prêtant pour cela son intelligence et sa voix, passant les jours et les nuits à prononcer, à méditer, à goûter cette pieuse parole : « Notre Père, qui êtes aux cieux ; » et cette autre : « Mon Dieu et mon tout, » qu'il avoit sans cesse à la bouche, *Deus meus et omnia*. Il court par toutes les villes, par toutes les bourgades, par tous les hameaux : il lève hautement l'étendard de la pauvreté ; il commence à exercer un nouveau genre de négoce, il établit

[1] *Luc.* VI. 20.

le plus beau et le plus riche commerce dont on se puisse jamais aviser. O vous, disoit-il, vous qui desirez acquérir cette perle unique de l'Évangile, venez, associons-nous, afin de trafiquer dans le ciel : vendez tous vos biens, donnez tout aux pauvres; venez avec moi, libres de tous soins séculiers : venez, nous ferons pénitence; venez, nous louerons et servirons notre Dieu en simplicité et en pauvreté.

O sainte compagnie, qui commencez à vous assembler sous la conduite de saint François, puissiez-vous, en vous étendant de toutes parts, inspirer à tous les hommes du monde un généreux mépris des richesses, et porter tous les peuples à l'exercice de la pénitence! Mais que prétendez-vous faire avec ces habits d'une forme si singulière, si pesants en été, si peu propres à vous garantir des rigueurs du froid? pourquoi n'avez-vous plus d'égard à la nécessité ou à la foiblesse de la chair? Fidèles, le pauvre François, qui leur a donné ce conseil, ne comprend pas ce discours : il est prévenu d'autres maximes plus mâles et plus élevées. Il se souvient de ces feuilles de figuier qui couvrirent, dans le paradis, la nudité de nos premiers parents, sitôt que leur désobéissance la leur eut fait connoître. Il songe que l'homme a été nu, tant qu'il a été innocent; et par conséquent que ce n'est pas la nécessité, mais le péché et la honte qui ont fait les premiers habits. Que si c'est le péché qui a habillé la nature corrompue, il juge qu'il sera bienséant que la pénitence l'habille après qu'elle a été réparée.

Mais pourquoi vous exténuez-vous par tant de jeûnes? pourquoi vous consumez-vous par tant de veilles? pourquoi vous jetez-vous sur ces neiges? pourquoi vois-je ce cilice inséparable de votre corps, que l'on pourroit prendre pour une autre peau qui se seroit formée sur la première? Répondez, François, répondez : vos sentiments sont si chrétiens que je croirois diminuer quelque chose de leur générosité, si je ne vous les faisois exposer à vous-même. Qui êtes-vous, dira-t-il, vous qui me faites cette question? ignorez-vous que le nom de chrétien signifie un homme souffrant? Ne vous souvenez-vous pas de ces deux braves athlètes, Paul et Barnabé, qui alloient confirmant et consolant les Églises? et que leur disoient-ils pour les consoler? « Qu'il « falloit par de longs travaux, et une grande » suite de tribulations, parvenir au royaume des » cieux : « *Quia per multas angustias et tribulationes oportet pervenire ad regnum Dei* [1]. Sachez, poursuivra-t-il; et pardonnez-moi, Chrétiens, si je prends plaisir aujourd'hui à vous faire parler si souvent ce merveilleux personnage : sachez donc, dira-t-il, que nous autres chrétiens « nous avons un corps et une ame qui « doivent être exposés à toute sorte d'incommo- » dités : « *Ipsam animam ipsumque corpus expositum omnibus ad injuriam gerimus* [1]. Et c'est ainsi que pour suivre le commandement de l'apôtre [2], afin de ne point courir en vain, « je travaille à dompter mon corps, et à réduire « en servitude l'appétit de ces voluptés qui, « par leur délicatesse, rendent molle et effémi- » née cette mâle vertu de la foi : » *Disculiendæ sunt deliciæ, quarum mollitiâ et fluxu fidei virtus effeminari potest* [3]. Après tout « quelles » plus grandes délices à un Chrétien, que le dé- » goût des délices? « *Quæ major voluptas, quàm fastidium ipsius voluptatis* [4]? « Quoi! « ne pourrons-nous pas vivre sans plaisir, nous » qui devons mourir avec plaisir? « *Non possumus vivere sine voluptate, qui mori cum voluptate debemus* [5]? Ce sont les paroles du grave Tertullien; qu'il prêtera volontiers aux sentiments de François, si dignes de cette première vigueur et fermeté des mœurs chrétiennes.

Sévère mais évangélique doctrine, dures mais indubitables vérités, qui faites frémir tous nos sens, et paroissez si folles à notre aveugle sagesse : c'est vous qui avez rendu l'inimitable François si heureusement insensé; c'est vous qui l'avez enflammé d'un violent desir du martyre, qui lui fait chercher de toutes parts quelque infidèle qui ait soif de son sang. Et certes il est véritable, encore que tous nos sens y répugnent, qu'un Chrétien qui est blessé de l'amour de notre Sauveur n'a pas de plus grand plaisir que de répandre son sang pour lui. C'est là, peut-être, le seul avantage que nous pouvons remporter sur les anges. Ils peuvent bien être les compagnons de la gloire de notre Seigneur, mais ils ne peuvent pas être les compagnons de sa mort. Ces bienheureuses intelligences peuvent bien paroître devant la face de Dieu comme des victimes brûlantes d'une charité éternelle, mais leur nature impassible ne leur permet pas de faire une généreuse épreuve de leur affection parmi les souffrances; et de recevoir cet honneur, si doux à celui qui aime, d'aimer jusqu'à mourir, et même de mourir par amour. Pour nous, au contraire, nous jouissons de ce précieux avantage : car des deux sortes de vies qu'il a plu à Dieu nous donner, l'une, immortelle et incorruptible, fera durer notre amour éternelle-

[1] *Act.* XIV, 21.

[1] *Tertull. de Patient.* n. 8. — [2] *I. Cor.* IX. 26, 27. — [3] *Tertull. de Cultu femin.* n. 15. — [4] *Idem de Spect.* n. 29. — [5] *Ibid.* n. 28.

ment dans le ciel ; et pour l'autre, qui est périssable, nous la lui pouvons immoler pour signaler cet amour sur la terre. Et c'est, comme je vous disois tout-à-l'heure, ce qui peut arriver de plus doux à une ame vraiment percée des traits de l'amour divin.

Ne voyez-vous pas, Chrétiens, que le Sauveur Jésus durant le cours de sa vie mortelle n'a point eu de plus délicieuse pensée, que celle qui lui représentoit la mort qu'il devoit endurer pour l'amour de nous? Et d'où lui venoit ce goût, ce plaisir ineffable qu'il ressentoit dans la considération de maux si pénibles et si étranges? C'est parcequ'il nous aimoit d'une charité immense, dont nous ne saurions jamais nous former qu'une très foible idée. C'est pourquoi il brûle d'impatience de voir bientôt luire au monde cette pâque si mémorable [1], qu'il devoit sanctifier par sa mort. Il soupire sans cesse après ce baptême de sang [2] et après cette heure dernière, qu'il appeloit aussi son heure par excellence [3], comme étant celle où son amour devoit triompher. Lorsque Jean-Baptiste, son saint précurseur, voit reposer le Saint-Esprit sur sa tête [4], que le ciel s'entr'ouvre sur lui, que le Père le reconnoît publiquement pour son Fils ; ce n'est pas là, Chrétiens, ce qu'il appelle son heure. Cette heure, qui est la sienne, selon sa façon de parler ordinaire, et selon la phrase de l'Écriture, c'est celle à laquelle, portant nos iniquités sur le bois, il se doit immoler pour nous par un sacrifice de charité.

Que si le Créateur trouve une joie si parfaite à mourir pour sa créature, quel contentement doit éprouver la créature de mourir pour son Créateur! Et c'est ici où l'ame fidèle ressent de merveilleux transports dans la contemplation de notre Maître crucifié. Ce sang précieux, qui ruisselle de toutes parts de ses veines cruellement déchirées, devient pour elle comme un fleuve de flammes, qui l'embrase d'une ardeur invincible de se consumer pour lui. Et pourrions-nous voir notre brave et victorieux capitaine verser son sang pour notre salut avec une si grande joie, sans que le nôtre s'échauffât en nous-mêmes par ce spectacle d'amour? Les médecins nous apprennent que ce sont certains esprits chauds, et par conséquent actifs et vigoureux, qui se mêlant parmi notre sang le font sortir ordinairement avec une grande impétuosité sitôt que la veine est ouverte. Ah! que le sang de Jésus-Christ, qui est coulé dans nos veines par la vertu de ses sacrements, anime le sang des martyrs d'une sainte et divine chaleur, qui le fait jaillir d'ici-bas jusque sur le trône de Dieu, lorsqu'une épée infidèle l'épanche pour la confession de la foi! Regardez ces bienheureux soldats du Sauveur, avec quelle contenance ils alloient se présenter au supplice. Une sainte et divine joie éclatoit dans leurs yeux et sur leurs visages, par je ne sais quelle ardeur plus qu'humaine qui étonnoit tous les spectateurs. C'est qu'ils considéroient en esprit ces torrents du sang de Jésus, qui se débordoient sur leurs ames par une inondation merveilleuse.

Je ne m'étonne donc plus si l'incomparable François desire si ardemment le martyre, lui qui ne perdoit jamais de vue le Sauveur attaché à la croix; et qui attiroit continuellement, de ses adorables blessures, cette eau céleste de l'amour de Dieu, qui jaillit jusqu'à la vie éternelle. Enivré de ce divin breuvage, il court au martyre comme un insensé : ni les fleuves, ni les montagnes, ni les vastes espaces des mers ne peuvent arrêter son ardeur. Il passe en Asie, en Afrique, partout où il pense que la haine soit la plus échauffée contre le nom de Jésus. Il prêche hautement à ces peuples la gloire de l'Évangile : il découvre les impostures de Mahomet, leur faux prophète. Quoi, ces reproches si véhéments n'animent pas ces barbares contre le généreux François? Au contraire ils admirent son zèle infatigable, sa fermeté invincible, ce prodigieux mépris de toutes les choses du monde : ils lui rendent mille sortes d'honneurs. François indigné de se voir ainsi respecté par les ennemis de son Maître, recommence ses invectives contre leur religion monstrueuse : mais, étrange et merveilleuse insensibilité! ils ne lui témoignent pas moins de déférence; et le brave athlète de Jésus-Christ, voyant qu'il ne pouvoit mériter qu'ils lui donnassent la mort : Sortons d'ici, mon frère, disoit-il à son compagnon; fuyons, fuyons bien loin de ces barbares trop humains pour nous, puisque nous ne les pouvons obliger ni à adorer notre Maître, ni à nous persécuter, nous qui sommes ses serviteurs. O Dieu! quand mériterons-nous le triomphe du martyre, si nous trouvons des honneurs même parmi les peuples les plus infidèles? Puisque Dieu ne nous juge pas dignes de la grace du martyre, ni de participer à ses glorieux opprobres, allons-nous-en, mon frère, allons achever notre vie dans le martyre de la pénitence; ou cherchons quelque endroit de la terre, où nous puissions boire à longs traits l'ignominie de la croix.

Ce seroit en cet endroit, Chrétiens, qu'il seroit beau de vous représenter le dernier trait de folie du sage et admirable François. Que vous seriez ravis, de lui voir établir sa gloire sur le mépris des honneurs! Quelles louanges ne don-

[1] *Luc*, XXII. 15. — [2] *Ibid.* XII. 50. — [3] *Joan.* XIII. 1. — [4] *Matth.* III. 16, 17.

nerlez-vous pas à la naïve enfance de son innocente simplicité; et à cette humilité si profonde, par laquelle il se considéroit comme le plus grand des pécheurs; et à cette confiance fidèle, qui lui faisoit fonder tout l'appui de son espérance sur les mérités du Fils de Dieu; et à cette crainte si humble qu'il avoit de faire paroître ces sacrés caractères de la passion du Sauveur, que Jésus crucifié, par une miséricorde ineffable, avoit imprimés sur sa chair! Mais combien seriez-vous étonnés quand je vous dirois que François, François, cet admirable personnage, qui a mené une vie plus angélique qu'humaine, refuse la sainte prêtrise, estimant cette dignité trop pesante pour ses épaules! Hélas! quelque imparfaits que nous soyons, nous y courons souvent sans y être appelés, avec une hardiesse, une précipitation qui fait frémir la religion : téméraires, qui ne comprenons pas la hauteur des mystères de Dieu et la vertu qu'ils exigent dans ceux qui prétendent en être les dispensateurs. Et François au contraire, cet ange terrestre, après tant d'actions héroïques, et un si long exercice d'une vertu consommée, bien que tout l'ordre ecclésiastique lui tende les bras comme à un homme qui devoit être un de ses plus beaux luminaires, tremble et frémit au seul nom de prêtre, et n'ose, malgré la vocation la plus légitime, regarder que de loin une dignité si redoutable! Mais certes, si je commençois à vous raconter ces merveilles, j'entreprendrois un nouveau discours; et sur la fin de ma course, je m'ouvrirois une carrière immense. Puis donc que nous faisons dans l'Église les panégyriques des saints, moins pour célébrer leurs vertus, qui sont déjà couronnées, que pour nous en proposer l'exemple; il vaut mieux que nous retranchions quelque chose des éloges de saint François, afin de nous réserver plus de temps pour tirer quelque utilité de sa vie.

Que choisirons-nous, Chrétiens, dans les actions de saint François, pour y trouver notre instruction? Ce seroit peut-être une entreprise trop téméraire, que de rechercher curieusement celle de ses vertus qui seroit la plus éminente : il n'appartient qu'à celui qui les donne, d'en faire l'estimation. Que chacun prenne donc pour soi ce qu'il sent en sa conscience lui devoir être le plus utile; et moi, pour l'édification de l'Église, je vous proposerai ce qui me sembla le plus profitable au salut de tous : et je ne sais quel sentiment me dit au fond de mon cœur que ce doit être le mépris des richesses, auxquelles il est tout visible que nous sommes trop attachés. L'apôtre parlant à Timothée, instruit en sa personne les prédicateurs comment ils doivent exhorter les riches : « Commandez, dit-il, aux riches du siècle, qu'ils se gardent d'être hautains, et de » mettre leur espérance dans l'incertitude des richesses : » *Divitibus hujus sæculi præcipe non sublimè sapere, neque sperare in incerto divitiarum*[1]. C'est ce que dit l'apôtre saint Paul, où il touche fort à propos les deux principales maladies des riches : la première, ce grand attachement à leurs biens; la seconde, cette grande estime qu'ils font ordinairement de leurs personnes : parcequ'ils voient que leurs richesses les mettent en considération dans le monde.

Or, mes Frères, quand je ne ferois ici que le personnage d'un philosophe, je ne manquerois pas de raisons pour vous faire voir que c'est une grande folie de faire tant d'état de ces biens qui nous peuvent être ravis par une infinité d'accidents, et dont la mort enfin nous dépouillera sans ressource, après que nous aurons pris beaucoup de peine à les sauver des autres embûches que leur dressera la fortune. Que si la philosophie a si bien reconnu la vanité des richesses, nous autres Chrétiens combien les devons-nous mépriser; nous, dis-je, qui établissons ce mépris non sur des raisonnements humains, mais sur des vérités que le Fils du Père éternel a scellées et confirmées par son sang! S'il est donc vrai que l'héritage céleste, que Dieu nous a préparé par son Fils unique, soit l'unique objet de nos espérances, nous ne devons par conséquent estimer les choses que selon qu'elles nous y conduisent, et nous devons détester au contraire tout ce qui s'oppose à un si grand bonheur. Mais de tous les obstacles que le diable met à notre salut, il n'y en a aucun ni plus grand ni plus redoutable que les richesses. Pourquoi? Je n'en alléguerai aucune raison; je me contenterai d'employer un mot de notre Sauveur, plus puissant que toutes les raisons. Il est rapporté par trois évangélistes, mais particulièrement par saint Marc avec une merveilleuse énergie.

Mes enfants bien-aimés, dit notre Maître à ses chers disciples; après les avoir long-temps regardés, afin de leur faire entendre que ce qu'il avoit à leur enseigner étoit d'une importance extraordinaire : « mes enfants bien-aimés, ô qu'il est » difficile que les riches puissent être sauvés! Je » vous dis en vérité, qu'il est plus aisé de faire » passer un câble ou un chameau par l'ouver- » ture d'une aiguille[2]. » Ne vous étonnez pas de cette façon de parler, qui nous paroît extraordinaire. C'étoit un proverbe parmi les Hébreux, par lequel ils exprimoient ordinairement les choses qu'ils croyoient impossibles; comme qui di-

[1] *I. Tim.* vi. 17. — [2] *Marc.* x. 24.

roit parmi nous : Plutôt le ciel tomberoit, ou quelque autre semblable expression. Mais ce n'est pas là où il faut s'arrêter: voyez, voyez seulement en quel rang le Sauveur a mis le salut des riches. Vous me direz peut-être que c'est une exagération : sans doute vous vous flatterez de cette pensée; et moi je soutiens au contraire, qu'il faut entendre cette parole à la lettre. J'espère vous le prouver par la suite de l'Évangile : rendez-vous attentifs; c'est le Sauveur qui parle: il est question d'entendre sa parole, qui est la vie éternelle.

Quand un homme parle avec exagération, cela se remarque ordinairement à son action, à sa contenance, et surtout au sentiment que son discours imprime sur l'esprit de ses auditeurs. Par exemple, s'il m'étoit arrivé de dire quelque chose de cette sorte; vous le connoîtriez beaucoup mieux et vous en seriez meilleurs juges, que ceux qui ne m'ont pas entendu: rien de plus constant que cette vérité. Or qui sont ceux qui ont écouté le Sauveur? ce sont les bienheureux apôtres. Quel sentiment ont-ils eu de son discours? ont-ils cru que cette sentence fût prononcée avec exagération? Jugez-en vous-mêmes par leur étonnement et par leur réponse. A ces paroles du Sauveur, dit l'évangéliste, ils demeurent entièrement interdits, admirant sans doute la véhémence extraordinaire avec laquelle leur Maître avoit avancé cette terrible proposition. Faisant ensuite réflexion en eux-mêmes sur l'amour désordonné des richesses, qui règne presque partout, ils se disent les uns aux autres : « Et qui » pourra donc être sauvé? » *Et quis potest salvus fieri* [1]? Hai qu'il est bien visible, par cette réponse, qu'ils avoient pris à la lettre cette parole du Fils de Dieu! car il est très certain qu'une exagération ne les auroit pas si fort émus. Mais Jésus n'en demeure pas là : au contraire, les voyant étonnés; bien loin de leur lever ce scrupule, comme les riches le souhaiteroient, il appuie encore davantage. Vous dites, ô mes disciples, que, si cela est ainsi, le salut est donc impossible : aussi est-il impossible aux hommes, mais à Dieu il n'est pas impossible; et il en ajoute la raison: parceque, dit-il, tout est possible à Dieu.

Que vous dirai-je ici, Chrétiens? il pourroit sembler d'abord que le Fils de Dieu se seroit beaucoup relâché de sa première rigueur. Mais certes ce seroit mal entendre la force de ses paroles; expliquons-les par d'autres endroits. Je remarque dans les Écritures, que cette façon de parler n'y est jamais employée que dans une prodigieuse et invincible difficulté. C'est alors en effet, quand toutes les raisons humaines défaillent, qu'il semble absolument nécessaire d'alléguer, pour dernière raison, la toute-puissance divine. C'est ce que l'ange pratique à l'égard de la sainte Vierge, lorsque, lui voulant faire entendre qu'elle pourroit enfanter et demeurer vierge, il lui apporte l'exemple d'une stérile qui a conçu; parcequ'enfin, poursuit-il, devant Dieu rien n'est impossible. Faites comparaison de ces choses. Une vierge peut concevoir, une stérile peut enfanter, un riche peut être sauvé; ce sont trois miracles dont les saintes lettres ne nous rendent point d'autre raison, sinon que Dieu est tout-puissant. Donc il est vrai, ô riche du siècle, que ton salut n'est point un ouvrage médiocre; donc il seroit impossible, si Dieu n'étoit pas tout-puissant; donc cette difficulté passe de bien loin nos pensées, puisqu'il faut, pour la surmonter, une puissance infinie.

Et ne me dites pas que cette parole ne vous touche point, parceque peut-être vous n'êtes pas riches. Si vous n'êtes pas riches, vous avez envie de le devenir; et ces malédictions des richesses doivent tomber non tant sur les riches, que sur ceux qui desirent de l'être. C'est de ceux-là que l'apôtre prononce [1], qu'ils s'engagent dans le piége du diable; et dans beaucoup de mauvais desirs, qui précipitent l'homme dans la perdition. Le Fils de Dieu, dans le texte que je vous citois tout-à-l'heure, ne parle pas seulement des riches, mais de ceux « qui se fient aux riches- » ses : » *confidentes in pecuniis.* Or le desir et l'espérance étant inséparables, il est impossible de les desirer sans y mettre son espérance.

Vous raconterai-je ici tous les maux que ce maudit desir des richesses a apportés au genre humain? les fraudes, les voleries, les usures, les injustices, les oppressions, les inimitiés, les parjures, les perfidies, c'est le desir des richesses qui les a ordinairement amenés sur la terre. Aussi l'apôtre a-t-il raison de dire, que « le desir » des richesses est la racine de tous les maux : » *Radix omnium malorum est cupiditas* [2]. Pourquoi l'avaricieux, mettant sa joie et son espérance dans quelque mauvaise année et dans la disette publique, prépare et agrandit-il ses greniers, afin d'y engloutir toute la substance du pauvre, qu'il lui fera acheter au prix de son sang, lorsqu'il sera réduit aux abois? Pourquoi le marchand trompeur prononce-t-il plus de mensonges, plus de faux serments qu'il ne débite de marchandises? Pourquoi le laboureur impatient maudit-il si souvent son travail et la Providence

[1] *Marc.* x. 26.

[1] *I. Tim.* vi. 9. — [2] *Ibid.* 10.

divine? Pourquoi le soldat impitoyable exerce-t-il une rapine si cruelle? Pourquoi le juge corrompu vend et livre-t-il son ame à Satan? N'est-ce pas le desir des richesses?

Mais surtout que ceux qui les possèdent veillent soigneusement à leur ame: elles ont des liens invisibles, dont nos cœurs ne se peuvent déprendre. Là où est notre trésor, là est notre cœur: or un cœur qui aime autre chose que Dieu ne peut être capable d'aimer Dieu. « O si nous aimions » Dieu comme il faut, dit l'admirable saint Au» gustin, nous n'aimerions point du tout l'ar» gent: » *O si Deum dignè amemus, nummos omnino non amabimus*[1]. Partant si nous aimons l'argent, il sera impossible que nous aimions Dieu.

Tirez maintenant cette conséquence: les hommes qui ont beaucoup de richesses, il est presque impossible qu'ils ne les aiment; quand ils le voudroient nier, cela paroît trop évidemment par la crainte qu'ils ont de les perdre. Qui aime si fort les richesses, il est impossible qu'il aime Dieu: qui n'aime pas Dieu, il est impossible qu'il soit sauvé. « O Dieu, qu'il est difficile que ceux qui » ont de grands biens parviennent au royaume » du ciel! » *Quàm difficilè qui pecunias possident, possunt pervenire ad regnum Dei!*

Si les richesses sont donc si dangereuses, avisez, mes Frères, à ce que vous en devez faire. Dieu ne vous les a pas données pour les enfermer dans des coffres; ni pour les employer à tant de dépenses superflues, pour ne pas dire pernicieuses. Elles vous sont données pour sustenter Jésus-Christ, qui languit en la personne des pauvres: elles vous sont données pour racheter vos iniquités, et pour amasser des trésors éternels. Jetez, jetez les yeux sur tant de familles nécessiteuses qui n'osent vous exposer leur misère; sur les vierges de Jésus, que l'on voit presque défaillir dans leurs cloîtres faute de moyens pour subsister; sur tant de pauvres religieux, qui sous une mine riante cachent souvent une grande indigence. Un peu de courage, mes Frères, faites quelques efforts pour l'amour de Dieu. Voyez avec quelle abondance il a élargi ses mains sur nous par la fertilité de cette année: élargissons les nôtres sur les misères de nos pauvres frères; que personne ne s'en dispense. Ne vous excusez pas sur la modicité de vos facultés, Jésus mettra en ligne de compte jusqu'au moindre présent que vous lui ferez avec un cœur plein de charité: un verre d'eau même, offert dans cet esprit, peut vous mériter la vie éternelle.

C'est ainsi que les biens, qui sont ordinairement un poison, se convertiront pour vous en remède salutaire. Loin de perdre vos richesses en les distribuant; vous les posséderez d'autant plus sûrement, que vous les aurez plus saintement prodiguées. Les pauvres vous les rendront d'une qualité bien plus excellente; car elles changent de nature en leurs mains. Dans les vôtres elles sont périssables: elles deviennent incorruptibles, sitôt qu'elles ont passé dans les leurs. Ils sont plus puissants que les rois. Les rois, par leurs édits, donnent quelque prix aux monnoies: les pauvres les rehaussent de prix jusqu'à une valeur infinie, sitôt qu'ils y appliquent leur marque. Faites-vous donc des trésors qui ne périssent jamais; thésaurisez, pour le siècle futur, un trésor inépuisable: mettez vos richesses à couvert dans le ciel contre les guerres, contre les rapines, contre toute sorte d'événements; déposez-les entre les mains de Dieu. Faites-vous, par vos aumônes, de bons amis sur la terre, qui vous recevront, après votre mort, dans ces éternels tabernacles où le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, seul Dieu vivant et immortel, est glorifié dans tous les siècles des siècles. *Amen.*

[1] *In Joan. Tract.* XL, *n.* 10, *tom.* III, *part.* II, *col.* 369.

AUTRE EXORDE
SUR LE MÊME SUJET.

Si quis videtur inter vos sapiens esse in hoc sæculo, stultus fiat ut sit sapiens.

S'il y a quelqu'un parmi vous qui paroisse sage selon le siècle, qu'il devienne fou afin d'être sage. *I. Cor.* III. 18.

Que pensez-vous, mes révérends Pères, que je veuille faire aujourd'hui dans cette chaire sacrée? Vous avez assemblé vos amis et vos illustres protecteurs pour rendre leurs respects à votre saint patriarche, et moi je ne prétends autre chose que de le faire passer pour un insensé: je ne veux raconter que ses folies; c'est l'éloge que je lui destine, c'est le panégyrique que je lui prépare. David ayant fait le fou en présence du roi Achis [1], ce prince le fit éloigner: mais l'insensé que je vous présente mérite qu'on le regarde; et David lui-même ayant prononcé: « Bien» heureux celui qui ne regarde pas les folies » trompeuses, » *qui non respexit in vanitates et insanias falsas* [2], a reconnu tacitement qu'il y avoit une folie sublime et céleste, qui avoit son fond dans la vérité. C'est de cette divine folie que François étoit possédé; c'est celle que je dois aujourd'hui vous représenter. Donnez-

[1] *I. Reg.* XXI. 14. — [2] *Ps.* XXXIX. 5.

moi pour cela, ô divin Esprit, non des pensées délicates, ni un raisonnement suivi, mais de saints égarements et une sage extravagance, etc.

« Le monde avec la sagesse humaine n'ayant » pas connu Dieu par les ouvrages de sa sagesse, » il a plu à Dieu de sauver par la folie de la pré» dication ceux qui croiroient en lui : » *In Dei sapientiâ non cognovit mundus per sapientiam Deum; placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes*[1]. Dieu donc indigné contre la raison humaine, qui ne l'avoit pas voulu connoître par les ouvrages de sa sagesse, ne veut plus désormais qu'il y ait de saint pour elle que par la folie. Ainsi deux desseins et deux ouvrages de Dieu forment toute la suite de son œuvre dans le monde. Ces deux ouvrages semblent diamétralement opposés entre eux : car l'un est un ouvrage de sagesse; l'autre, un ouvrage de folie. L'univers est celui de la sagesse. Y a-t-il rien de mieux entendu que cet édifice, rien de mieux pourvu que cette famille, rien de mieux gouverné que cet empire? Dieu avoit dessein de satisfaire la raison humaine; mais elle l'a méprisé, elle a méconnu son auteur : Vive Dieu, dit le Seigneur, je ne songerai jamais à la satisfaire; mais « je m'appliquerai à la perdre et à la con» fondre : » *Perdam sapientiam sapientium*[2]. Et de là ce second ouvrage, qui est la réparation par la folie de la croix : c'est pourquoi il ne garde plus aucune mesure; et en voici la raison : dans le premier ouvrage, Dieu se contentoit de se montrer; et pour cela la proportion y étoit nécessaire, comme devant être une image de sa sagesse et de sa beauté immortelle : c'est pourquoi « tout y est avec mesure, avec nombre, avec » poids : » *Omnia in numero, pondere et mensurâ*[3] : Il a étendu son cordeau, dit l'Écriture[4]; il a pris au juste ses alignements pour composer, pour ordonner, pour placer tous les éléments : ici, non content de se montrer, il veut s'unir à sa créature; c'est-à-dire, l'infini avec le fini. Il n'y a plus de proportion ni de mesure à garder : il ne s'avance plus que par des démarches insensées; il saute les montagnes et les collines, du ciel à la crèche, de la crèche par divers bonds sur la croix, de la croix au tombeau et au fond des enfers, et de là au plus haut des cieux. Tout est sans ordre, tout est sans mesure.

Par les mêmes démarches que l'infini s'est joint au fini, par les mêmes le fini doit s'élever à l'infini : il doit se libérer et s'affranchir de toutes les règles de prudence qui le resserrent en lui-même, afin de se perdre dans l'infini; et cette perte dans l'infini, parcequ'elle met au-dessus de toutes les règles, paroît un égarement. Telle est la folie de François.

La perte de la raison fait perdre trois choses. Premièrement, les insensés perdent les biens : ils n'en connoissent plus la valeur, ils les répandent, ils les prodiguent. Secondement, ils perdent la honte : louanges ou opprobres, tout leur est égal; ils s'exposent sans en être émus à la dérision publique. Troisièmement, ils se perdent eux-mêmes : ils ne connoissent pas l'inégalité des saisons, ni les excès du froid et du chaud; ils ne craignent pas les périls, et s'y jettent à l'abandon avec joie. François a perdu la raison, non point par foiblesse; mais il l'a perdue heureusement dans les ténèbres de la foi : ensuite il a perdu les biens, la honte et soi-même. Non seulement il néglige les biens, mais il a une avidité de les perdre; non seulement il méprise les opprobres, mais il ambitionne d'en être couvert; non seulement il s'expose aux périls, mais il les recherche et les poursuit. O le plus insensé des hommes, selon les maximes du monde; mais le plus sage, le plus prudent, le plus avisé selon les maximes du ciel!

L'ame qui possède Dieu, ne veut que lui. « J'entrerai dans les puissances du Seigneur : » Seigneur, je ne me souviendrai que de votre » justice : » *Introibo in potentias Domini : Domine, memorabor justitiæ tuæ solius*[1]. Quand on veut entrer dans les grandeurs et dans les puissances du monde, on tombe nécessairement dans la multiplicité des desirs : mais quand on pénètre dans les puissances du Seigneur, aussitôt on oublie tout le reste; on ne s'occupe que des moyens de croître dans la justice, pour s'assurer la possession d'un si grand bien : *Domine, memorabor justitiæ tuæ solius*. C'est ce que l'Évangile confirme en nous exhortant à chercher d'abord le royaume de Dieu et sa justice : *Quærite primùm regnum Dei et justitiam ejus*[2]. Le règne, c'est *potentias Domini*; c'est pourquoi on travaille à acquérir la justice pour y parvenir : *memorabor justitiæ tuæ solius*.

Ce n'est pas ici le temps des honneurs : il faut porter la confusion d'avoir méprisé notre Roi. Nous avons dégradé Dieu et sa royauté : Jésus-Christ n'est plus notre Roi; nous avons transgressé ses lois, violé son autorité, foulé aux pieds sa majesté sainte : c'est pourquoi il n'a plus de couronne, qu'une couronne d'épines; et sa royauté devient le jouet des soldats, etc.

[1] *I. Cor.* I. 21. — [2] *Ibid.* 19. — [3] *Sap.* XI. 21. — [4] *Job.* XXXVIII. 5.

[1] *Ps.* LXX. 15. — [2] *Matth.* VI. 33.

PANÉGYRIQUE

DE

SAINTE THÉRÈSE,

PRÊCHÉ DEVANT LA REINE-MÈRE EN 1658.

Trois actions de la charité, l'espérance, les desirs ardents, les souffrances, par lesquelles sainte Thérèse enflammée de l'amour de son Dieu s'efforce de s'unir à lui, en rompant tous ses liens.

Nostra autem conversatio in cœlis est.

Notre société est dans les cieux. *Philipp.* III. 20.

Dieu a tant d'amour pour les hommes, et sa nature est si libérale, qu'on peut dire qu'il semble qu'il se fasse quelque violence quand il retient pour un temps ses bienfaits, et qu'il les empêche de couler sur nous avec une entière profusion. C'est ce que vous pouvez aisément comprendre, par le texte que j'ai rapporté de l'incomparable docteur des Gentils. Car encore qu'il ait plu au Pere céleste de ne recevoir ses fidèles en son éternel sanctuaire, qu'après qu'ils auront fini cette vie; néanmoins il semble qu'il se repente de les avoir remis à un si long terme, puisque le grand Paul nous enseigne qu'il leur ouvre son paradis par avance : et comme s'il ne pouvoit arrêtor le cours de sa munificence infinie, il laisse quelquefois tomber sur leurs ames tant de lumières et tant de douceurs, et il les élève de telle sorte par la grace de son Saint-Esprit, qu'étant encore dans ce corps mortel ils peuvent dire avec l'apôtre que leur demeure est au ciel, et leur société avec les anges : *Nostra autem conversatio in cœlis est.*

C'est ce que j'espère vous faire paroître en la vie de sainte Thérèse; et c'est, Madame, à ce grand spectacle que l'Eglise invite Votre Majesté. Elle verra une créature, qui a vécu sur la terre, comme si elle eût été dans le ciel; et qui étant composée de matière ne s'est guère moins appliquée à Dieu que ces pures intelligences qui brillent toujours devant lui par la lumière d'une charité éternelle, et chantent perpétuellement ses louanges. Mais, avant que de traiter de si grands secrets, allons tous ensemble puiser des lumières dans la source de la vérité : prions la sainte Vierge de nous y conduire; et pour apprendre à louer un ange terrestre, joignons-nous avec un ange du ciel. *Ave.*

Vous avez écouté, mes Frères, ce que nous a dit le divin apôtre : qu'encore que nous vivions sur la terre dans la compagnie des hommes mortels, néanmoins il ne laisse pas d'être véritable que « notre demeure est au ciel, » et notre société avec les anges : *Nostra autem conversatio in cœlis est.* C'est une vérité importante, pleine de consolation pour tous les fidèles; et comme je me propose aujourd'hui de vous en montrer la pratique dans la vie admirable de sainte Thérese, je tâcherai avant toutes choses de rechercher jusqu'au principe cette excellente doctrine. Et pour cela, je vous prie d'entendre : qu'encore que l'Eglise qui règne au ciel et celle qui gémit sur la terre, semblent être entièrement séparées; il y a néanmoins un lien sacré, par lequel elles sont unies. Ce lien, Messieurs, c'est la charité, qui se trouve dans ce lieu d'exil aussi bien que dans la céleste patrie; qui réjouit les saints qui triomphent, et anime ceux qui combattent; qui se répandant du ciel en la terre, et des anges sur les mortels, fait que la terre devient un ciel, et que les hommes deviennent des anges.

Car, ô sainte Jérusalem, heureuse Église des premiers nés dont les noms sont écrits au ciel; quoique l'Église votre chère sœur, qui vit et qui combat sur la terre, n'ose pas se comparer à vous, elle ne laisse pas d'assurer qu'un saint amour vous unit ensemble. Il est vrai qu'elle cherche, et que vous possédez; qu'elle travaille, et que vous vous reposez; qu'elle espère, et que vous jouissez. Mais parmi tant de différences, par lesquelles vous êtes si fort éloignées, il y a du moins ceci de commun : que ce qu'aiment les esprits bienheureux, c'est ce qu'aiment aussi les hommes mortels. Jésus est leur vie, Jésus est la nôtre; et parmi leurs chants d'allégresse, et nos tristes gémissements, on entend résonner partout ces paroles du sacré Psalmiste : *Mihi autem adhærere Deo bonum est :* « Mon bien est de m'unir à Dieu. » C'est ce que disent les saints dans le ciel, c'est ce que les fidèles répondent en terre : si bien que s'unissant saintement avec ces esprits immortels; par cet admirable cantique que l'amour de Dieu leur inspire, ils se mêlent dès cette vie à la troupe des bienheureux, et ils peuvent dire avec l'apôtre : « Notre conversation est dans les cieux : » *Nostra conversatio in cœlis est.* Telle est la force de la charité, qu'elle fait que le saint apôtre ne craint pas de nous établir dans le paradis, même durant ce pélerinage, et ose bien placer des mortels dans le séjour d'immortalité. Car il faut ici remarquer une merveilleuse doctrine, qui fera le sujet de tout ce discours; c'est, mes Frères, que cet Esprit saint qui est l'auteur de la charité, qui la fait descendre du ciel en la terre, a voulu aussi lui donner des ailes pour retourner au lieu de son origine.

En effet, il est véritable, le mouvement de la

charité, c'est de tendre toujours aux choses célestes : ni le poids de ce corps mortel, ni les liens de la chair et du sang, ne sont pas capables de la retenir; elle a trop de moyens de s'en détacher et de s'élever au-dessus. Elle a premièrement l'espérance, elle a secondement des desirs ardents, elle a troisièmement l'amour des souffrances. « Mais qui pourra entendre ces choses? » *Quis sapiens, et intelliget hæc* [1]? Qui pourra comprendre ces trois mouvements, par lesquels une ame enflammée et touchée de l'amour de Dieu se déprend de ce corps de mort? Elle se voit au milieu des biens périssables, mais elle passe bientôt sur-dessus par la force de son espérance : « espérance » si ferme et si vigoureuse, qu'elle s'avance, dit » saint Paul [2], au dedans du voile : » *spem incedentem usque ad interiora velaminis*; c'est-à-dire, qu'elle perce les cieux pour pénétrer jusqu'au sanctuaire, où « Jésus notre avant-coureur » est entré pour nous : » *Præcursor pro nobis introivit Jesus* [3].

Voyez, mes Frères, le vol de cette ame que l'amour de Dieu a blessée : elle est déjà au ciel par son espérance; mais, hélas! elle n'y est pas encore en effet, les liens de ce corps l'arrêtent. C'est alors que la charité lui inspire des desirs pressants, par lesquels elle s'efforce de rompre ses chaînes en disant avec saint Paul : *Cupio dissolvi, et esse cum Christo* [4] : « Ha! que ne » suis-je bientôt délivée, afin d'être avec Jésus-» Christ! » Ce n'est pas assez des desirs; et la charité, qui les pousse, étant irritée contre cette chair, qui la tient si long-temps captive, semble la vouloir détruire elle-même par un généreux amour des souffrances. C'est par ces trois divins mouvements, que Thérèse s'élève au-dessus du monde. Ils sont grands, ils sont relevés; et peut-être auriez-vous peine de les retenir, ou d'en bien comprendre la connexion, si je ne les répétois encore une fois en les appliquant à notre sainte. Enflammée de l'amour de Dieu, elle le cherche par son espérance; c'est le premier pas qu'elle fait : que si l'espérance est trop lente, elle y court, elle s'y élance par des desirs ardens et impétueux; tel est son second mouvement : et enfin son dernier effort c'est que les desirs ne suffisant pas pour briser les liens de sa chair mortelle, elle lui livre une sainte guerre; elle tâche, ce semble, de s'en décharger par de longues mortifications, et par de continuelles souffrances, afin qu'étant libre et dégagée, et ne tenant presque plus au corps, elle puisse dire avec vérité ces paroles du saint apôtre : *Nostra autem conversatio in cœlis est* : « Notre conversation est dans les cieux. » Ce sont, Messieurs, ces trois actions de la charité de Thérèse, qui partageront ce discours. Je commence à vous faire voir quelle est la force de son espérance. Vous comprenez bien, je m'assure, que, dans une matière si haute, j'ai besoin d'une attention fort exacte : mais il ne faut rien méditer de bas quand on parle de sainte Thérèse, et qu'on a l'honneur, Madame, d'entretenir Votre Majesté.

[1] *Osee*, XIV, 10. — [2] *Hebr*, VI, 19. — [3] *Ibid.* 20. — [4] *Phil.* I, 23.

PREMIER POINT.

L'espérance que je vous prêche, celle que le Fils de Dieu nous enseigne, et qui élève si fort l'ame de Thérèse, n'est pas semblable à ces espérances par lesquelles le monde trompeur surprend l'imprudence des hommes, ou abuse leur crédulité. L'espérance dont le monde parle, n'est autre chose, à le bien entendre, qu'une illusion agréable; et ce philosophe l'avoit bien compris, lorsque ses amis le priant de leur définir l'espérance, il leur répondit en un mot : « C'est un songe » de personnes qui veillent : » *Somnium vigilantium* [1]. Considérez en effet, Messieurs, ce que c'est qu'un homme enflé d'espérance. A quels honneurs n'aspire-t-il pas? quels emplois, quelles dignités ne se donne-t-il pas à lui-même? Il nage déjà parmi les délices, et il admire sa grandeur future. Rien ne lui paroît impossible : mais lorsque, s'avançant ardemment dans la carrière qu'il s'est proposée, il voit naître de toutes parts des difficultés qui l'arrêtent à chaque pas, lorsque la vie lui manque, comme un faux ami, au milieu de ses entreprises, ou que, forcé par la rencontre des choses, il revient à son sens rassis, et ne trouve rien en ses mains de toute cette haute fortune, dont il embrassoit une vaine image; que peut-il juger de lui-même, sinon qu'une espérance trompeuse le faisoit jouir pour un temps de la douceur d'un songe agréable? et ensuite ne doit-il pas dire, selon la pensée de ce philosophe, que l'espérance peut être appelée « la rêverie d'un homme qui » veille : » *Somnium vigilantium?* Mais, ô espérance du siècle, source infinie de soins inutiles et de folles prétentions, vieille idole de toutes les cours, dont tout le monde se moque, et que tout le monde poursuit, ce n'est pas de toi que je parle; l'espérance des enfants de Dieu, que je dois aujourd'hui prêcher, et que nous devons tous admirer en sainte Thérèse, n'a rien de commun avec tes erreurs.

Apprenez aujourd'hui, mes Frères, à remarquer la différence de l'une et de l'autre, afin que vous puissiez dire avec connoissance : « Ah! vraiment » il est meilleur d'espérer en Dieu, que de se » confier aux grands de la terre : » *Bonum est*

[1] *Apud S. Basil. Epist.* XIV, n. 1, *tom.* III, p. 90.

confidere in Domino, quàm confidere in homine[1]. Mais pénétrons profondément cette vérité, et disons, s'il se peut, en peu de paroles, que cette différence consiste en ce point, que l'espérance du monde laisse la possession toujours incertaine, et encore beaucoup éloignée; au lieu que l'espérance des enfants de Dieu est si ferme et si immuable, que je ne crains point de vous assurer qu'elle nous met par avance en possession du bonheur que l'on nous propose, et qu'elle fait un commencement de la jouissance. Prouvons-le solidement par les Écritures; et parmi un nombre infini d'exemples par lesquels elles nous confirment cette vérité, je vous prie d'en remarquer seulement un seul qui n'est ignoré de personne.

Dieu avoit promis Jésus-Christ au monde; et Isaïe voyant en esprit cette grande et mémorable journée en laquelle devoit naître son libérateur, il s'écrie transporté de joie : » Un petit enfant » nous est né, un fils nous est donné : » *Parvulus natus est nobis, et filius datus est nobis* [2]. Chrétiens, il écrivoit cette prophétie plusieurs siècles avant sa naissance; néanmoins il le voit déjà, il soutient qu'il nous est donné, seulement à cause qu'il sait qu'il nous est promis, et que, comme dit le grand Augustin, « toutes les cho- » ses que Dieu a promises, selon l'ordre de ses » conseils sont déjà en quelque sorte accomplies, parcequ'elles sont assurées : *Quæ ventura erant, jam in Dei prædestinatione velut facta erant, quia certa erant* [3]. Vous voyez par-là, Chrétiens, que, selon les Écritures sacrées, la promesse que Dieu nous donne, à cause de sa certitude, est infaillible.

Notre incomparable Thérèse a imité ce divin prophète. Se sentant appelée, par la Providence, à procurer la réformation de l'ordre ancien du Carmel, si renommé par toute l'Église; elle croit déjà l'ouvrage achevé, parceque c'est Dieu qui lui a ordonné de l'entreprendre. C'est un miracle incroyable de voir comment cette fille a bâti ses monastères. Représentez-vous une femme, qui, pauvre et destituée de tout secours, a pu bâtir tous les monastères dans lesquels elle a fait revivre une si parfaite régularité : elle n'avoit ni fonds pour leur subsistance, ni crédit pour en avancer l'établissement. Toutes les puissances s'unissoient contre elle, j'entends et les ecclésiastiques et les séculières, avec une telle opiniâtreté, qu'elle paroissoit invincible. Toutes les personnes zélées que Dieu employoit à cette œuvre, et même ses serviteurs les plus fidèles, désespéroient du succès, et le disoient ouvertement à la sainte mère. Elle seule demeure constante dans la ruine apparente de tous ses desseins; aussi ferme que le fidèle Abraham, « elle fortifie son espérance contre » toute espérance : » *In spem contra spem*, dit le grand apôtre [1]; c'est-à-dire, qu'où manquoit l'espérance humaine, accablée sous les ruines de son entreprise, là une espérance divine commençoit à lever la tête au milieu de tant de débris. Animée de cette espérance; lorsque tout l'édifice sembloit abattu, elle le croyoit déja établi. Et cela pour quelle raison; si ce n'est qu'il est bon d'espérer en Dieu, et non pas d'espérer aux hommes : parcequ'ainsi que je l'ai déja dit l'espérance que l'on a aux hommes ne nous montre que de fort loin la possession, n'est qu'un amusement inutile qui substitue un fantôme au lieu de la chose; et au contraire l'espérance que l'on met en Dieu est un commencement de la jouissance?

Mais, mes Frères, ce n'est pas assez d'avoir établi cette vérité sur des exemples si clairs : afin que vous soyez convaincus combien il est beau d'espérer en Dieu, il faut vous montrer la raison de cette excellente doctrine. Je vous prie de vous y rendre attentifs, elle est tirée d'un très haut principe; c'est l'immobilité des conseils de Dieu, et sa consistance toujours immuable. « Je suis » Dieu, dit le Seigneur, et je ne change jamais [2]; » et de là s'ensuit une conséquence que je ne puis vous exprimer mieux que par ces beaux mots de Tertullien, qui sont tous faits pour notre sujet : « Il est digne de Dieu, dit-il, de tenir pour fait » tout ce qu'il ordonne, soit pour le présent, soit » pour le futur; parce que son éternité, qui l'é- » lève au-dessus des temps, le rend maître absolu » de l'un et de l'autre : » *Divinitati competit, quæcumque decreverit, ut perfecta reputare; quia non sit apud illam differentia temporis, apud quam uniformem statum temporum dirigit æternitas ipsa* [3].

Voilà, Messieurs, de grandes paroles que nous trouverons pleines d'un sens admirable, si nous le savons bien développer. Il veut dire qu'il y a grande différence entre les promesses des hommes et les promesses de Dieu. Quand vous promettez, ô mortels, de quelque crédit que vous vous vantiez, et fussiez-vous, s'il se peut, plus grands que les rois dont la puissance fait trembler le monde, l'événement est toujours douteux; parceque toutes vos promesses ne regardent que l'avenir, et cet avenir n'est pas en vos mains : un nuage épais le couvre à vos yeux, et vous en ôte la connoissance. C'est pourquoi l'espérance humaine, chancelante, timide, douteuse, sans appui et sans fondement, ne peut mettre l'esprit en repos, parcequ'elle le tient toujours en suspens sur un avenir incertain.

[1] *Ps.* CXVII. 8. — [2] *Is.* IX. 6. — [3] *De Civit. Dei, lib.* XVII, *cap.* XVIII, *tom.* VII, *col* 481.

[1] *Rom.* IV. 13. — [2] *Malach.* III. 6. — [3] *Advers. Marcion. lib.* III. n. 5.

Mais ce grand Dieu, ce grand Roi des siècles, dont nous révérons les promesses, étant éternel, immuable, seul arbitre de tous les temps, il les a toujours présents à ses yeux, et lui seul en a mesuré le cours. Comme donc le temps à venir n'est pas moins à lui que le présent, il s'ensuit que ce qu'il promet n'est pas moins certain que ce qu'il donne. Le ciel et la terre passeront, mais ses paroles ne passeront pas [1]; et puisqu'il se trouve toujours véritable, soit qu'il donne, soit qu'il promette, le Chrétien ne se trouve pas moins assuré lorsqu'il espère, que lorsqu'il jouit.

Et c'est à quoi regarde le divin apôtre, lorsqu'il dit que notre demeure est aux cieux. Éveillez-vous, mortels misérables, ne vous imaginez pas être en terre; croyez que votre demeure est au ciel, où vous êtes transportés par votre espérance. Vous en êtes éloignés par votre nature, mais « il vous a tendu sa main du plus haut des » cieux : » *Misit manum suam de cœlo;* c'est-à-dire, il vous a donné sa promesse par laquelle il vous invite à sa gloire. Non seulement il a promis, mais encore il a juré, dit l'apôtre, et « il a » juré par lui-même : » *Juravit per semetipsum* [2]; et « pour faire connoître aux hommes la résolu- » tion immuable de son conseil éternel, il a pris » sa vérité à témoin que le ciel est notre héri- » tage : » *Volens ostendere pollicitationis hæredibus immobilitatem consilii sui, interposuit jusjurandum* [3]. Après cette promesse fidèle, après ce serment inviolable par lequel Dieu s'engage à nous, le Chrétien peut-il être en doute? Non, mes Frères, je ne le crois pas. Une promesse si sûre, si bien confirmée, me vaut un commencement de l'exécution; et si la promesse divine est un commencement de l'exécution, n'ai-je pas en raison de vous dire que l'espérance qui s'y attache est un commencement de la jouissance? C'est pourquoi l'apôtre saint Paul dit, qu'elle est l'ancre de notre ame: *Quam sicut anchoram habemus animæ tutam et firmam* [4]. Qu'est-ce à dire, que l'espérance est l'ancre de l'ame? Représentez-vous un navire, qui, loin du rivage et du port, vogue dans une mer inconnue. Si la tempête l'agite, si les nuages couvrent le soleil, alors le pilote incertain, craignant que la violence des vents et des flots irrités ne le pousse contre des écueils, commande aussitôt que l'on jette l'ancre; et cette ancre lui fait trouver la consistance parmi les flots, de peur que le vaisseau ne soit emporté: la terre au milieu des ondes est comme un port parmi les orages.

C'est ainsi, ô enfants de Dieu; et pour retourner à notre sujet après cette digression nécessaire, c'est ainsi, divine Thérèse, que votre ame s'établit au ciel. Battue de l'orage et des vents qui agitent la vie humaine comme un océan plein d'écueils, et ne pouvant encore arriver au ciel, vous y jetez cette ancre sacrée; je veux dire, votre espérance: par laquelle étant attachée dans cette bienheureuse terre des vivants, vous trouvez la patrie même dans l'exil, la consistance dans l'agitation, la tranquillité dans la tourmente; et mêlée avec les esprits célestes, auxquels votre esprit est uni, vous pouvez dire avec l'apôtre : *Nostra autem conversatio in cœlis est :* « Notre » conversation est aux cieux. » Ne parlez donc plus à Thérèse de toutes les prétentions de la terre. Accoutumée à une autre vie, elle n'entend plus ce langage; et son ame, élevée au ciel par la force de son espérance, n'a plus de goût ni de sentiment que pour les chastes voluptés des anges. Que le monde s'irrite contre elle, qu'il contredise ses pieux desseins, qu'il la déchire par ses calomnies, qu'on la traîne à l'inquisition comme une femme qui donne la vogue à des visions dangereuses; qu'elle entende même les prédicateurs tonner publiquement contre sa conduite: car cela lui est arrivé, sa compagne en tremblant d'effroi; et figurez-vous, Chrétiens, quelle devoit être son émotion, se voyant ainsi attaquée dans une célèbre audience : toutefois elle ne sent pas cet orage; toutes ces ondes, qui tombent sur elle, ne sont pas capables de l'ébranler. Son esprit demeure tranquille, comme dans une grande bonace, au milieu de cette tempête; et cela, pour quelle raison? parcequ'il est solidement établi sur cette ancre immobile de son espérance.

Chrétiens, profitons de ce grand exemple. Parmi tous les troubles qui nous tourmentent, parmi tant de différentes agitations, dans les morts cruelles et précipitées de nos proches et de nos amis, jetons au ciel cette ancre sacrée, je veux dire notre espérance. Ha, si nous étions appuyés sur cette espérance immuable; les maladies, les pertes de biens et les afflictions ne seroient pas capables de nous submerger! Toutes ces ondes, qui tombent sur nous, feroient flotter légèrement ce vaisseau fragile; mais elles ne pourroient pas l'emporter bien loin, parcequ'il seroit appuyé sur cette ancre de l'espérance.

Et vous, princes et grands de la terre, pourquoi offrez-vous à Thérèse des richesses? Écoutez comme elle parle à ces saintes filles qu'une commune espérance unit avec elle : Soyons pauvres, mes chères sœurs, soyons pauvres dans nos maisons et dans nos habits. Elle ne veut rien dans ses monastères qui ne sente la pauvreté de Jésus; elle veut toujours être pauvre : parceque ce n'est pas ici le temps de jouir, mais c'est seulement le

[1] *Matth.* XXIV. — [2] *Heb.* VI. 13. — [3] *Ibid.* 17. — [4] *Ibid.* 19.

temps d'espérer. Soyons chrétiennes, mes sœurs, leur dit-elle. Elle craint de rien posséder, sachant que le vrai chrétien ne possède pas, mais qu'il cherche; qu'il ne s'arrête pas, mais qu'il passe comme un voyageur pressé; qu'il ne bâtit pas sur la terre, parceque sa cité n'est pas de ce monde, et qu'une loi bienheureuse lui est imposée de ne se réjouir que par espérance : *Spe gaudentes*[1].

Mais, Chrétiens, si vous voulez voir jusqu'où la sainte espérance a élevé l'ame de Thérèse, méditez ce sacré cantique que l'amour divin lui met à la bouche. Je vis, dit-elle, sans vivre en moi; et j'espère une vie si haute, que je meurs de ne mourir pas. Qu'entends-je, et que dites-vous, divine Thérèse? Je vis, dit-elle, sans vivre en moi. Si vous n'êtes plus en vous-même, quelle force vous a enlevée sinon celle de votre espérance? O transports inconnus au monde, mais que Dieu fait sentir aux saints avec des douceurs ravissantes! Thérèse n'est donc plus sur la terre, elle vit avec les anges; elle croit être avec son Époux. Et ne vous en étonnez pas : l'espérance a pu faire un si grand miracle. Car comme les personnes agiles, pourvu qu'elles puissent appuyer la main, porteront après aisément le corps; ainsi l'espérance, qui est la main de l'ame, par laquelle elle s'étend aux objets, sitôt qu'elle s'est appuyée sur Dieu elle est si forte et si vigoureuse, qu'elle y enlève après l'ame tout entière. Vivez donc heureuse, ô Thérèse, vivez avec cet époux céleste, qui seul a pu gagner votre cœur. Si vous ne pouvez encore le joindre, envoyez votre espérance après lui; et enrichie par cette espérance, méprisez hardiment tous les biens du monde. Car quelle possession se peut égaler à une espérance si belle, et quels biens présents ne céderoient pas à ce bienheureux avenir!

Où courez-vous, mortels abusés, et pourquoi allez-vous errants de vanités en vanités, toujours attirés et toujours trompés par des espérances nouvelles? Si vous recherchez des biens effectifs, pourquoi poursuivez-vous ceux du monde, qui passent légèrement comme un songe? Et si vous vous repaissez d'espérances, que n'en choisissez-vous qui soient assurées? Dieu vous promet : pourquoi doutez-vous? Dieu vous parle : que ne suivez-vous? il vaut mieux espérer de lui, que de recevoir les faveurs des autres; et les biens qu'il promet sont plus assurés que tous ceux que le monde donne. Espérez donc avec Thérèse; et pour voir manifestement combien est grand le bien qu'elle cherche, regardez de quelle ardeur elle y court, et par quels desirs elle s'y élance : c'est ma deuxième partie.

[1] *Rom.* XII. 12.

DEUXIÈME POINT.

C'est une loi de la Providence, que la jouissance succede aux desirs; et le chrétien ne mérite pas de se réjouir dans le ciel, s'il n'a auparavant appris à gémir dans ce lieu de pèlerinage. Car pour être vrai chrétien, il faut sentir qu'on est voyageur; et vous m'avouerez aisément que celui-là ne le connoît pas, qui ne soupire point après sa patrie. C'est pourquoi saint Augustin a dit ces beaux mots, qui méritent bien d'être médités : *Qui non gemit peregrinus, non gaudebit civis*[1] : « Celui qui ne gémit pas comme voya- » geur, ne se réjouira pas comme citoyen; » c'est-à-dire, si nous l'entendons, il ne sera jamais habitant du ciel, parcequ'il a voulu l'être de la terre : puisqu'il refuse le travail du voyage, il n'aura pas le repos de la patrie; et s'arrêtant où il faut marcher, il n'arrivera pas où il faut parvenir : *Qui non gemit peregrinus, non gaudebit civis.* Ceux au contraire qui déploreront leur exil, seront habitants du ciel; parcequ'ils ne veulent pas l'être de ce monde, et qu'ils tendent par de saints desirs à la Jérusalem bienheureuse. Il faut donc, mes Frères, que nous gémissions. C'est à vous, heureux citoyens de la céleste Jérusalem, c'est à vous qu'appartient la joie; mais pendant que nous languissons en ce lieu d'exil, les pleurs et les desirs font notre partage. Et David a exprimé nos vrais sentiments, quand il a chanté d'une voix plaintive : *Super flumina Babylonis, illic sedimus; et flevimus, dum recordaremur Sion*[2] : « Assis sur les fleuves de Babylone, nous » avons gémi et pleuré en nous souvenant de » Sion. »

Remarquez ici, Chrétiens, les deux causes de la douleur que ressent une ame pieuse, qui attend avec l'apôtre l'adoption des enfants de Dieu[3]. Pour quelle cause soupirez-vous donc, ame sainte, ame gémissante, et quel est le sujet de vos plaintes? Le prophète en rapporte deux; c'est le souvenir de Sion, et les fleuves de Babylone. Pourquoi ne voulez-vous pas qu'elle pleure, éloignée de ce qu'elle cherche, et exposée au milieu de ce qu'elle fuit? Elle aime la paix de Sion, et elle se sent reléguée dans les troubles de Babylone où elle ne voit que des eaux courantes; c'est-à-dire, des plaisirs qui passent : *Super flumina Babylonis.* Et pendant qu'elle ne voit rien qui ne passe, elle se souvient de Sion, de cette Jérusalem bienheureuse, où toutes choses sont permanentes. Ainsi, dans la diversité de ces deux objets, elle ne sait ce qui l'afflige le plus, de Babylone où elle se voit, ou de Sion d'où elle est banie, et

[1] *Enar. in Psal.* CXLVIII, *n.* 4, *tom.* IV, *col.* 1675. — [2] *Ps.* CXXXVI. 1. — [3] *Rom.* VIII. 23.

c'est pour cela que sainte Thérèse ne peut modérer ses douleurs.

Que dirai-je ici, Chrétiens? qui me donnera des paroles, pour vous exprimer dignement la divine ardeur qui la presse? Mais quand je pourrois la représenter aussi forte et aussi fervente qu'elle est dans le cœur de Thérèse, qui comprendra ce que j'ai à dire? et nos esprits attachés à la terre, entendront-ils ces transports célestes? Disons néanmoins, comme nous pourrons, ce que son histoire raconte; disons que l'admirable Thérèse, nuit et jour, sans aucun repos ni trève, soupiroit après son divin époux; disons que, son amour s'augmentant toujours, elle ne pouvoit plus supporter la vie, qu'elle déchiroit sa poitrine par des cris et par des sanglots, et que cette douleur l'agitoit de sorte, qu'il sembloit à chaque moment qu'elle alloit rendre les derniers soupirs.

Je vous vois étonnés, Fidèles: l'amour aveugle des biens périssables ne vous permet pas de comprendre de quelle sorte ces beaux mouvements peuvent être formés dans les cœurs. Mais quittez cet étonnement. Il faut, s'il se peut, vous le faire entendre, en vous décrivant en un mot quelle est la force de la charité, en vous le montrant par les Écritures.

Sachez donc que c'est la charité qui presse Thérèse; charité toujours vive, toujours agissante, qui pousse sans relâche du côté du ciel les ames qu'elle a blessées, et qu'elle ne cesse de travailler par de saintes inquiétudes, jusqu'à ce qu'elles y soient établies. C'est pourquoi le grand Paul en étant rempli, jeûne continuellement; il pleure, il soupire, il se plaint en lui-même, il est pressé et violenté, il souffre des douleurs pareilles à celles de l'enfantement, et son ame ne cherche qu'à sortir du corps: *Infelix ego homo! quis me liberabit de corpore mortis hujus*[1]? « Malheureux » homme que je suis! qui me délivrera de ce » corps de mort? » Quelle est la cause de ces transports? c'est la charité qui le presse: c'est ce feu divin et céleste, qui, détenu contre sa nature dans un corps mortel, tâche de s'ouvrir par force un passage; et frappant de toutes parts avec violence, par des desirs ardents et impétueux il ébranle tous les fondements de la prison qui l'enserre. De là ces pleurs, de là ces sanglots, de là ces douleurs excessives, qui mettroient sans doute Thérèse au tombeau, si Dieu, par un secret de sa providence, ne la vouloit conserver encore pour la rendre plus digne de son amour.

Et c'est ici qu'il faut vous représenter un nouveau genre de martyre que la charité fait souffrir à l'incomparable Thérèse. Dieu l'attire, et Dieu la retient. Il lui ordonne de courir au ciel, et il veut qu'elle demeure en la terre: d'un côté il lui découvre d'une même vue toutes les misères de cet exil, tous les charmes et tous les attraits de sa vision bienheureuse, non point dans l'obscurité des discours humains, mais dans la lumière claire et pénétrante de sa vérité infinie; mais comme elle pense se jeter à lui, charmée de ses beautés immortelles, aussitôt il lui fait connoître qu'il la veut encore retenir au monde. Qu'est-ce à dire ceci, ô grand Dieu! est-il digne de votre bonté, de tourmenter ainsi un cœur qui vous aime? Si vous inspirez ces desirs, pourquoi refusez-vous de les satisfaire? Ou ne la tirez pas avec tant de force, ou permettez-lui de vous suivre. Ne voyez-vous pas, ô Époux céleste, qu'elle ne sait à quoi arrêter son choix? Vous l'appelez, vous la repoussez: si bien que, pendant qu'elle court à vous, elle se déchire elle-même; et son ame ensanglantée par la violence de ces mouvements opposés, que vous la forcez de souffrir, ne trouve plus de consolation. En cet état, où vous la mettez, n'a-t-elle pas raison de vous dire: *Quare posuisti me contrarium tibi*[1]? Dans les desirs que vous m'inspirez, c'est vous qui me rendez contraire à vous-même? Ou qu'une autre main l'attire, ou qu'une autre main la retienne.

Ô merveille des desseins de Dieu! ô conduite impénétrable de ses jugements dans l'opération de sa grace! *Quis loquetur potentias Domini, auditas faciet omnes laudes ejus*[2]? Qui nous expliquera ce mystère? qui nous dira les moyens secrets par lesquels le Saint-Esprit purifie les cœurs? Il sait bien que dans ces combats, dans ces mystérieuses contrariétés, il s'allume un feu dans les ames qui les rend tous les jours plus pures. Il fait naître de saints desirs; et il se plaît de les enflammer, en différant de les satisfaire. Il se plaît à regarder du plus haut des cieux que Thérèse meurt tous les jours, parcequ'elle ne peut pas mourir une fois: *Quotidie morior*[3], dit le saint apôtre; et il reçoit tous les jours mille sacrifices, en retardant le dernier. Mais je passe encore plus loin: pourrai-je bien dire ce que je pense? Il voit que, par un secret merveilleux, elle se détache d'autant plus du corps, qu'elle a plus de peine à s'en détacher; et que dans l'effort qu'elle fait pour s'en séparer tout entière, elle le fait d'autant plus qu'elle s'y sent plus longtemps et plus violemment retenue. C'est pourquoi si la violence de ses desirs ne peut rompre les liens du corps, ils en éteignent tous les sentiments, ils en mortifient tous les appétits: elle

[1] *Rom.* VII. 24.

[1] *Job.* VII. 20. — [2] *Ps.* CV. 2. — [3] *I. Cor.* XV. 31.

ne vit plus pour la chair; et enfin elle devient tous les jours ot plus libre, et plus dégagée par cette perpétuelle agitation, comme un oiseau qui battant des ailes secoue l'humidité qui les rend pesantes, ou dissipe le froid qui les engourdit: si bien que, portée par ces saints desirs, elle paroît détachée du corps pour vivre et converser avec les anges : *Nostra conversatio in cœlis est.*

Heureuses mille et mille fois les ames qui desirent ainsi Jésus-Christ! Mais cependant ses ardours s'augmentent, et ce feu si vif et si agissant ne peut plus être retenu sous la cendre d'une chair mortelle. Cette divine maladie d'amour prenant tous les jours de nouvelles forces, elle ne peut plus supporter la vie. Chaste Époux qui l'avez blessée, que tardez-vous à la mettre au ciel, où elle s'élève par de saints desirs, et où elle semble déja transportée par la meilleure partie d'elle-même? ou, s'il vous plaît qu'elle vive encore, quel remède trouverez-vous à ses peines? La mort? mais il vous plaît de la différer, pour élever sa perfection à l'état glorieux et suréminent que votre providence a marqué pour elle. L'espérance? mais elle la tue; parcequ'en lui disant qu'elle vous verra, elle lui dit aussi dans le même temps qu'elle n'est pas encore avec vous. Que ferez-vous donc, ô Sauveur, et de quoi soutiendrez-vous votre amante, dont le cœur languit après vous? Chrétiens, il sait le secret de lui faire trouver du goût dans la vie. Quel secret? secret merveilleux. Il lui enverra des afflictions; il éprouvera son amour par de continuelles souffrances : secret étrange, selon le monde; mais sage, admirable, infaillible, selon les maximes de l'Évangile. C'est par où je m'en vais conclure.

TROISIÈME POINT.

La langueur de sainte Thérèse ne peut donc plus être soutenue que par des souffrances; et dans l'ennui qu'elle a de la vie, elle ne trouve point de consolation que de dire continuellement à son Dieu : Seigneur, « ou souffrir, ou mourir : » *Aut pati, aut mori.* Il est digne de votre audience de comprendre solidement toute la force de cette parole; et quand je vous en aurai découvert le sens, vous confesserez avec moi qu'elle renferme comme en abrégé toute la doctrine du Fils de Dieu, et tout l'esprit du christianisme. Mais observez avant toutes choses la merveilleuse contrariété des inclinations naturelles, et de celles que la grace inspire.

La première inclination que la nature nous donne, c'est sans doute l'amour de la vie; la seconde, qui la suit de près ou qui peut-être est encore plus forte, c'est l'amour des plaisirs du monde, sans lesquels la vie seroit ennuyeuse. Car, mes Frères, il est véritable : quelque amour que nous ayons pour la vie, nous ne la pourrions supporter si elle n'avoit des contentements; et jugez-en par expérience. Combien longues, combien ennuyeuses vous paroissent ces tristes journées que vous passez sans aucun plaisir de conversation ou de jeu, ou de quelque autre divertissement! ne vous semble-t-il pas alors, si je puis parler de la sorte, que les jours sont durs et pesants : *Pondus diei;* c'est ce qui s'appelle le poids du jour : c'est pourquoi ils vous sont à charge, et vous ne pouvez supporter ce poids. Au contraire est-il rien qui aille plus vite ni qui s'écoule, s'échappe et vole plus légèrement que le temps passé parmi les délices? De là vient que ce roi mourant, auquel Isaïe rendit la santé, se plaint qu'on tranche le cours de sa vie lorsqu'il ne faisoit que la commencer : *Dum adhuc ordirer, succidit me : de mane usque ad vesperam finies me*[1] : « Je finis lorsque je commence, » et ma vie s'est achevée du matin au soir! » Que veut dire ce prince malade : il avoit près de quarante ans; cependant il s'imagine qu'il ne fait que de naître, et il ne compte encore qu'un jour de son âge? C'est que sa vie passée dans le luxe, dans le plaisir du commandement et dans une abondance royale, ne lui faisoit presque point sentir sa durée, tant elle couloit doucement. Je vous parle ici, Chrétiens, dans le sentiment des hommes du monde, qui ne vivent que pour les plaisirs; et c'est afin que vous compreniez quel étrange renversement des inclinations naturelles apporte l'esprit du christianisme dans les ames qui en sont remplies : et voyez-le par l'exemple de sainte Thérèse.

Les afflictions, les douleurs aiguës, ce cruel amas de maux et de peines sous lequel elle paroît accablée, et qui pourroit contraindre les plus patients à appeler la mort au secours; c'est ce qui lui fait desirer de vivre : et au lieu que la vie est amère aux autres, si elle n'est adoucie par les voluptés; elle n'est amère à Thérèse que lorsqu'elle y jouit de quelque repos. Qui lui donne ces desirs étranges? d'où lui viennent ces inclinations si contraires à la nature? En voici la raison solide; c'est qu'il n'est rien de plus opposé que de vivre selon la nature, et de vivre selon la grace : c'est, comme dit l'apôtre saint Paul[2], qu'elle n'a pas reçu l'esprit de ce monde, mais un esprit victorieux du monde; c'est que, pleine de Jésus-Christ, elle veut vivre selon Jé-

[1] *Is.* XXXVIII. 12. — [2] *I. Cor.* II. 12.

sus-Christ. Ce Jésus, ce divin Sauveur, n'a vécu que pour endurer; et il m'est aisé de vous faire voir, par les Écritures divines, qu'il n'a voulu étendre sa vie qu'autant de temps qu'il falloit souffrir. Entendez donc encore cette vérité, par laquelle j'achèverai ce discours, et qui en fera tout le fruit.

Je ne m'étonne pas, chrétiens, que Jésus ait voulu mourir : il devoit ce sacrifice à son Père, pour apaiser sa juste fureur, et le rendre propice aux hommes. Mais qu'étoit-il nécessaire qu'il passât ses jours, et ensuite qu'il les finît parmi tant de maux? C'est pour la raison que j'ai dite. Étant l'homme de douleurs, comme l'appeloit le prophète [1], il n'a voulu vivre que pour endurer; ou, pour le dire plus fortement par un beau mot de Tertullien, il a voulu se rassasier, avant que de mourir, par la volupté de la patience : *Saginari voluptate patientiæ discessurus volebat* [2]. Voilà une étrange façon de parler. Ne diriez-vous pas, chrétiens, que, selon le sentiment de ce Père, toute la vie du Sauveur étoit un festin, dont tous les mets étoient des tourments? Festin étrange, selon le siècle; mais que Jésus a jugé digne de son goût. Sa mort suffisoit pour notre salut; mais sa mort ne suffisoit pas à ce merveilleux appétit qu'il avoit de souffrir pour nous. Il a fallu y joindre les fouets, et cette sanglante couronne qui perce sa tête, et tout ce cruel appareil de supplices épouvantables : et cela pour quelle raison? C'est que ne vivant que pour endurer, « il vouloit se rassasier, avant que » de mourir, de la volupté de souffrir pour nous : » *Saginari voluptate patientiæ discessurus volebat.*

Mais pour vous convaincre plus clairement de la vérité que je prêche, regardez ce que fait Jésus à la croix. Ce Dieu avide de souffrir pour l'homme, tout épuisé, tout mourant qu'il est, considère que les prophéties lui promettent encore un breuvage amer dans sa soif : il le demande avec un grand cri; et après cette aigreur et cette amertume dont le Juif impitoyable arrose sa langue, que fait-il? Il me semble qu'il se tourne du côté du ciel. Eh bien, dit-il, ô mon Père, ai-je bu tout le calice que votre providence m'avoit préparé? ou bien, reste-t-il quelque peine qu'il soit nécessaire que j'endure encore? Donnez, je suis prêt, ô mon Dieu! *Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum* [3]. Je veux boire tout le calice de ma passion, et je n'en veux pas perdre une seule goutte. Là, voyant dans ses décrets éternels qu'il n'y a plus rien à souffrir pour lui : Ah! dit-il, c'en est fait, « tout est consom- » mé, » *Consummatum est* [1] : sortons, il n'y a plus rien à faire en ce monde; et aussitôt il rendit son ame à son Père. Et par-là ne paroît-il pas, chrétiens, qu'il ne vit que pour endurer, puisque, lorsqu'il aperçoit la fin des souffrances, il s'écrie : Tout est achevé, et qu'il ne veut plus prolonger sa vie?

Tel est l'esprit du sauveur Jésus, et c'est lui qui l'a répandu sur Thérèse sa pudique épouse. Elle veut aussi souffrir ou mourir; et son amour ne peut endurer qu'aucune cause retarde sa mort, sinon celle qui a différé la mort du Sauveur. Chrétiens, échauffons nos cœurs par la vue de ce grand exemple, et apprenons de sainte Thérèse qu'il nous faut nécessairement souffrir ou mourir. Et un chrétien en peut-il douter? Si nous sommes de vrais chrétiens, ne devons-nous pas desirer d'être toujours avec Jésus-Christ? Or, mes Frères, où le trouve-t-on cet aimable Sauveur de nos ames? En quel lieu peut-on l'embrasser? On ne le trouve qu'en ces deux lieux : dans sa gloire ou dans ses supplices, sur son trône ou bien sur sa croix. Nous devons donc, pour être avec lui, ou bien l'embrasser dans son trône, et c'est ce que nous donne la mort, ou bien nous unir à sa croix, et c'est ce que nous avons par les souffrances; tellement qu'il faut souffrir ou mourir, afin de ne quitter jamais le Sauveur. Et quand Thérèse fait cette prière : Que je souffre, ou bien que je meure, c'est de même que si elle eût dit : A quelque prix que ce soit, je veux être avec Jésus-Christ. S'il ne m'est pas encore permis de l'accompagner dans sa gloire, je le suivrai du moins parmi ses souffrances, afin que, n'ayant pas le bonheur de le contempler assis dans son trône, j'aie du moins la consolation de l'embrasser pendu à sa croix.

Souffrons donc, souffrons, chrétiens, ce qu'il plaît à Dieu de nous envoyer, les afflictions et les maladies, les misères et la pauvreté, les injures et les calomnies; tâchons de porter d'un courage ferme telle partie de sa croix dont il lui plaira de nous honorer. Quoique tous nos sens y répugnent, il est doux de souffrir avec Jésus-Christ, puisque ces souffrances nous font espérer la société de sa gloire; et cette pensée doit fortifier ceux qui vivent dans la douleur et l'affliction.

Mais pour vous, fortunés du siècle, à qui la faveur, les richesses, le crédit et l'autorité fait trouver la vie si commode, et qui, dans cet état paisible, semblez être exempts des misères qui affligent les autres hommes, que vous dirai-je aujourd'hui, et quelle croix vous laisserai-je en

[1] *Isai.* LIII. 3. — [2] *De Patient.* n. 3. — [3] *Psal.* CVII. 2.

[1] *Joan.* XIX. 30.

partage? Je pourrois vous représenter que peut-être ces beaux jours passeront bien vite, que la fortune n'est pas si constante qu'on ne voie aisément finir ses faveurs, ni la vie si abondante en plaisir qu'elle n'en soit bientôt épuisée. Mais avant ces grands changements, au milieu des prospérités, que ferez-vous, que souffrirez-vous pour porter la croix de Jésus? Abandonner les richesses, macérer le corps? Non, je ne vous dis pas, chrétiens, que vous abandonniez vos richesses, ni que vous macériez vos corps par de longues mortifications: heureux ceux qui le peuvent faire dans l'esprit de la pénitence! mais tout le monde n'a pas ce courage. Jetez, jetez seulement les yeux sur les pauvres membres de Jésus-Christ, qui étant accablés de maux ne trouvent point de consolations. Souffrez en eux, souffrez avec eux, descendez à leur misère par la compassion, chargez-vous volontairement d'une partie des maux qu'ils endurent; et leur prêtant vos mains charitables, aidez-leur à porter la croix, sous la pesanteur de laquelle vous les voyez suer et gémir. Prosternez-vous humbiement aux pieds de ce Dieu crucifié; dites-lui, honteux et confus: Puisque vous ne m'avez point jugé digne de me faire part de votre croix, permettez du moins, ô Sauveur, que j'emprunte celle des autres, et que je la puisse porter avec eux: donnez-moi un cœur tendre, un cœur fraternel, un cœur véritablement chrétien, par lequel je puisse sentir leurs douleurs, et participer du moins de la sorte aux bénédictions de ceux qui souffrent.

Madame,

Permettez-moi de vous dire, avec le respect d'un sujet et la liberté d'un prédicateur, que cette instruction salutaire regarde principalement votre majesté. Nous répandons tous les jours des vœux pour sa gloire et pour sa grandeur: nous prions Dieu, avec tout le zèle que notre devoir nous peut inspirer, que sa main ne se lasse pas de verser ses bienfaits sur elle; et afin que votre joie soit pleine et entière, qu'il fasse que ce grand Roi votre fils, à mesure qu'il s'avance en âge, devienne tous les jours plus cher à ses peuples, et plus redoutable à ses ennemis. Mais parmi tant de prospérités, nous ne croyons pas être criminels, si nous lui souhaitons aussi des douleurs. J'entends, madame, ces douleurs si saintes, qui saisissent les cœurs chrétiens à la vue des afflictions, et leur font sentir les misères des pauvres membres du Fils de Dieu. Votre majesté les ressent, madame; toute la France a vu des marques de cette bonté qui lui est si naturelle. Mais, madame, ce n'est pas assez; tâchez d'augmenter tous les jours ces pieuses inquiétudes qui travaillent votre majesté en faveur des misérables. Dans ce secret, dans cette retraite où les heures vous semblent si douces, parceque vous les passez avec Dieu, affligez-vous devant lui des longues souffrances de la chrétienté désolée, et surtout des peuples qui vous sont soumis; et pendant que vous formez de saintes résolutions d'y apporter le soulagement que les affaires pourront permettre; pendant que notre victorieux monarque avance tous les jours l'ouvrage de la paix par ses victoires, et par cette vie agissante à laquelle il s'accoutume dès sa jeunesse: attirez-la du ciel par vos vœux; et pour récompense de ces douleurs que la charité vous inspirera, puissiez-vous jamais n'en ressentir d'autres, et après une longue vie recevoir enfin de la main de Dieu une couronne plus glorieuse que celle qui environne votre front auguste. Faites ainsi, grand Dieu, à cause de votre bonté et de votre miséricorde infinie. *Amen.*

Sire *,

Nous prions Dieu, avec tout le zèle que l'amour et le devoir nous peut inspirer, que, multipliant ses victoires, il égale votre renommée à celle des plus fameux conquérants. Mais parmi toutes ces prospérités, nous ne croyons pas être criminels si nous lui souhaitons aussi des douleurs: j'entends, sire, ces saintes douleurs qui saisissent les cœurs chrétiens à la vue des afflictions, et qui leur fait sentir les misères des pauvres membres de Jésus-Christ. Sire, ces douleurs sont dignes des rois, et s'ils sont le cœur des royaumes qu'ils animent par leur influence, il est juste que, comme le cœur, ils ressentent aussi les impressions des maux qu'endurent les autres parties. Votre majesté les ressent, sire; elle fait la guerre dans cet esprit: elle étend bien loin ses conquêtes, elle s'accoutume dès sa jeunesse à cette vie agissante, pour assurer la tranquilité publique: elle sent et elle plaint les maux de ses peuples; elle ne respire qu'à les soulager. Pour récompense de ces douleurs que sa bonté lui fait pressentir, puisse-t-elle jamais n'en éprouver d'autres, et après une longue vie recevoir enfin de la main de Dieu une couronne plus glorieuse que celle qui environne son front auguste!

* Bossuet adressa ce discours au Roi, dans une autre occasion où il prêcha ce sermon en sa présence. (*Édit. de Deforis.*)

****

PANÉGYRIQUE

DE

SAINTE CATHERINE*.

Abus que les hommes font de la science. La bonne vie, l'édification des ames, le triomphe de la vérité, fin à laquelle doit être rapportée toute la science du christianisme.

Dedit illi scientiam sanctorum.
Il lui a donné la science des saints. *Sap.* x. 10.

Encore que l'ennemi de notre salut ne se désiste jamais de la folle et téméraire entreprise de renverser l'Église de Dieu, toutefois nous voyons par les Écritures qu'il n'agit pas toujours par la force ouverte. Souvent il paroît en tyran, il persécute les fidèles; mais souvent, dit saint Augustin [1], il fait le docteur, et il se mêle de les enseigner : de sorte qu'il ne suffit pas que Dieu ait opposé à ses violences la victorieuse armée des martyrs, dont le courage invincible a épuisé la cruauté de tous les supplices; mais il est également nécessaire qu'il éclaire aussi des docteurs, pour combattre les dangereuses maximes par lesquelles son ennemi tâche de corrompre la simplicité de la foi, et de détruire la vérité de son Évangile.

C'est un grand miracle, messieurs, qu'une fille de dix-huit ans ait osé marcher sous les étendards de cette armée laborieuse et entreprenante, dont la discipline est si dure, qu'elle ne doit l'emporter sur ses ennemis qu'en les lassant par sa patience : mais je ne crains point d'assurer que c'est quelque chose encore de plus admirable, qu'elle tienne rang parmi les docteurs; et que Dieu puissant en cile, si je puis parler de la sorte, toute la force de son Saint-Esprit, elle ait été aussi éclairée pour annoncer la vérité, qu'elle a paru déterminée à mourir pour elle. Un tel prodige, messieurs, n'est pas proposé en vain à l'Église; et nous en tirerons de grandes lumières pour la conduite de notre vie, si Dieu, fléchi par la sainte Vierge, dont nous implorons le secours, daigne diriger nos pensées, et bénir nos intentions. Disons donc avant toutes choses, *Ave.*

Je n'ignore pas, chrétiens, que la science ne soit un présent du ciel, et qu'elle n'apporte au monde de grands avantages : je sais qu'elle est la lumière de l'entendement, la guide de la volonté, la nourrice de la vertu, l'ame de la vérité, la compagne de la sagesse, la mère des bons conseils; en un mot, l'ame de l'esprit, et la maîtresse de la vie humaine. Mais comme il est naturel à l'homme de corrompre les meilleures choses, cette science, qui a mérité de si grands éloges, se gâte le plus souvent en nos mains par l'usage que nous en faisons. C'est elle qui s'est élevée contre la science de Dieu; c'est elle qui, promettant de nous éclaircir, nous aveugle plutôt par l'orgueil; c'est elle qui nous fait adorer nos propres pensées sous le nom auguste de la vérité; qui, sous prétexte de nourrir l'esprit, étouffe les bonnes affections, et enfin qui fait succéder à la recherche du bien véritable, une curiosité vague et infinie, source inépuisable d'erreurs et d'égarements très pernicieux.

Mais je n'aurois jamais fait, messieurs, si je voulois raconter les maux que fait naître l'amour des sciences, et vous dire tous les périls dans lesquels il engage les enfants d'Adam, qu'un aveugle desir de savoir a rendu avec sa race, justement maudite, le jouet de la vanité, aussi bien que le théâtre de la misère. Un docteur inspiré de Dieu, et qui a puisé sa science dans l'oraison, en réduit tous les abus à trois chefs. Trois sortes d'hommes, dit saint Bernard [1], recherchent la science désordonnément. « Il y en a qui veulent savoir, » mais seulement pour savoir; et c'est une mau- » vaise curiosité : » *Quidam scire volunt, ut sciant; et turpis curiositas est.* « Il y en a qui » veulent savoir, mais qui se proposent pour but » de leurs grandes et vastes connoissances, de » se faire connoître eux-mêmes, et de se rendre » célèbres; et c'est une vanité dangereuse : » *Quidam scire volunt, ut sciantur ipsi; et turpis vanitas est.* « Enfin il y en a qui veulent savoir, » mais qui ne desirent avoir de science que pour » en faire trafic, et pour amasser des richesses; » et c'est une honteuse avarice : » *Quidam scire volunt, ut scientiam suam vendant; et turpis quæstus est.* Il y en a donc, comme vous voyez, à qui la science ne sert que d'un vain spectacle; d'autres à qui elle sert pour la montre et pour l'appareil; d'autres à qui elle ne sert que pour le trafic, si je puis parler de la sorte. Tous trois corrompent la science, tous trois sont corrompus par la science. La science étant regardée en ces trois manières, qu'est-ce autre chose, mes Frères, « qu'une très mauvaise occupation qui tra- » vaille les enfants des hommes, » comme parle l'Ecclésiaste? *Pessimam hanc occupationem dedit Deus filiis hominum, ut occuparentur in ea* [1].

* Quoique la Légende de sainte Catherine qu'a suivie Bossuet dans ce discours, n'ait point d'authenticité, comme les critiques en conviennent, cela ne nuit en rien à la solidité des instructions que le prédicateur en a tirées. (*Édit. de Versailles.*

[1] *Enar. in Psal.* XXXIX, *n.* 1; *tom.* IV, *col.* 326.

[1] *In Cant. Serm*, XXXVI, *n.* 3; *tom.* I, *col.* 1400. — [1] *Eccles.* I. 13.

Curieux, qui vous repaissez d'une spéculation stérile et oisive, sachez que cette vive lumière, qui vous charme dans la science, ne lui est pas donnée seulement pour réjouir votre vue, mais pour conduire vos pas, et régler vos volontés. Esprits vains, qui faites trophée de votre doctrine avec tant de pompe, pour attirer des louanges, sachez que ce talent glorieux ne vous a pas été confié pour vous faire valoir vous-mêmes, mais pour faire triompher la vérité. Ames lâches et intéressées, qui n'employez la science que pour gagner les biens de la terre, méditez sérieusement qu'un trésor si divin n'est pas fait pour cet indigne trafic; et que s'il entre dans le commerce, c'est d'une manière plus haute, et pour une fin plus sublime, c'est-à-dire, pour négocier le salut des ames. C'est ainsi que la glorieuse sainte Catherine, que nous honorons, a usé de ce don du ciel. Elle a contemplé au-dedans la lumière de la science, non pour contenter son esprit, mais pour diriger ses affections : elle l'a répandue au-dehors au milieu des philosophes et des grands du monde, non pour établir sa réputation, mais pour faire triompher l'Évangile : enfin elle l'a fait profiter, et l'a mise dans le commerce, non pour acquérir des biens temporels, mais pour gagner des ames à Jésus-Christ : c'est par où je me propose de vous faire entendre qu'elle possède la science des saints, et c'est tout le sujet de ce discours.

PREMIER POINT.

Je ne suis pas fort surpris que les sciences profanes soient considérées comme un divertissement de l'esprit : elles ont si peu de solidité, que l'on peut, sans grande injure, n'en faire qu'un jeu. Mais que l'on regarde Jésus-Christ comme un sujet de recherches curieuses, et que tant d'hommes se persuadent d'être bien savants dans les mystères de son royaume, quand ils ont trouvé dans son Évangile de quoi exercer leur esprit par des questions délicates, ou de quoi l'amuser par des méditations agréables; c'est ce qui ne se peut souffrir à des chrétiens. Parceque Jésus-Christ est une lumière, ils s'imaginent peut-être qu'il suffit de la contempler et de se réjouir à sa vue; mais ils devroient penser au contraire que cette lumière n'éclaire que ceux qui la suivent, et non simplement ceux qui la regardent. « Qui » me suit, nous dit-il, et non qui me voit, ne » marche point dans les ténèbres : » *Qui sequitur me, non ambulat in tenebris* [1]. Par où il nous fait entendre que qui le voit sans le suivre, n'en marche pas moins dans la nuit et dans les ombres de la mort. Ainsi « celui qui se vante de le con» noître, et qui ne garde pas ses commande» ments, est un menteur, dit saint Jean, et la vé» rité n'est pas en lui : » *Qui dicit se nosse Deum, et mandata ejus non custodit, mendax est, et in hoc veritas non est* [1]. Pourquoi ne connoît-il point Jésus-Christ? parcequ'il ne le connoît point tel qu'il est : je veux dire qu'il le connoît comme la vérité; mais il ne le connoît pas comme la voie; et Jésus-Christ, comme vous savez, est l'un et l'autre. « Je suis, dit-il, la voie et la vérité : » *Ego sum via et veritas* [2]; vérité qui doit être méditée par une sérieuse contemplation; mais voie où il faut entrer par de pieuses pratiques *.

[1] *Joan.* VIII. 12.

* Cela paroît par une belle distinction, que nous apprenons de l'Évangile. Il y a le temps de voir : alors l'esprit sera satisfait dans toutes ses curiosités raisonnables. « Nous » verrons face à face : » *Facie ad faciem*. Maintenant ce n'est pas le temps, « nous ne voyons qu'en énigme : » *Speculum in enigmate* [3]. Ainsi il ne faut pas penser en cette vie à repaître la curiosité et le desir de savoir : c'est pourquoi, « heureux ceux qui ont le cœur pur, parcequ'ils ver» ront Dieu : » *Beati mundo corde, quoniam Deum videbunt* [4]. *Videbunt*, ils verront. Alors ce sera le temps de satisfaire l'esprit; maintenant c'est le temps de purifier le cœur. Aussi voyons-nous que le Fils de Dieu nous a donné des lumières, non autant qu'il en faut pour nous satisfaire, mais autant qu'il en faut pour nous conduire. Quand au milieu de la nuit on présente une lampe à un homme, ce n'est pas pour réjouir sa vue par la beauté de la lumière : le jour est destiné pour cela. Alors on voit le soleil qui anime toutes les couleurs, et qui réjouit par une lumière vive et éclatante toute la face de la nature. Cette petite lumière qu'on vous met en attendant devant les yeux, n'est destinée que pour vous conduire. Ainsi en a-t-on fait aux hommes; et ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'Écriture elle-même qui compare la saine doctrine « à une lampe » allumée pendant la nuit : » *Quasi lucernæ lucenti in caliginoso loco* [5]. Voici le temps de l'obscurité : ténèbres de toutes parts. Cependant, de peur que nous ne nous heurtions, « Dieu allume devant nos yeux un petit luminaire : » *Luminare minus, ut præesset nocti* [6]. Il y a le grand luminaire qui préside au jour; c'est la lumière de gloire que nous verrons. Il en faut maintenant un moindre pour présider à la nuit; c'est la doctrine de l'Évangile au milieu des ténèbres qui nous environnent. « Un petit rayon de » clarté nous trace un sentier étroit par où nous pouvons » marcher sûrement, jusqu'à ce que le jour arrive, et que » le soleil se lève en nos cœurs : » *Lucerna in caliginoso loco, donec dies illucescat, et lucifer oriatur in cordibus nostris*. Ne vous arrêtez pas à cette lumière, seulement pour la contempler. Si vous voulez jouir pleinement du spectacle de la lumière, attendez le jour; cependant marchez et avancez à la faveur de cette lumière, qui vous est donnée pour vous conduire : *Inspice et fac secundum exemplar quod tibi in monte monstratum est* [7]. Le flambeau allumé devant vous, a de la lumière; mais il a encore plus d'ardeur. Jésus-Christ dit de saint Jean, qui a commencé à faire briller la lumière de l'Evangile et la science du salut [8], ces paroles importantes : *Ille erat lucerna ardens et lucens; et voluistis ad horam exultare in luce ejus* [9]. Voilà nos curieux qui veulent se réjouir à la lu-

[1] *I. Joan.* II. 4. — [2] *Ibid.* XIV. 6. — [3] *I. Cor.* XIII. 12. — [4] *Matt.* V. 8. — [5] *II. Petr.* I. 19. — [6] *Genes.* I. 16. — [7] *Exod.* XXV. 40. — [8] *Luc.* I. 77. — [9] *Joan.* V. 35.

C'est donc une maxime infaillible, que la science du christianisme tend à la pratique et l'action, et qu'elle n'illumine que pour échauffer la connoissance, que pour exciter les affections. Mais nous l'entendrons beaucoup mieux, si nous réduisons les choses au premier principe et à la source de cette science. Cette source, ce premier principe de la science des saints, c'est la foi, de laquelle il nous importe aujourd'hui de bien entendre la nature, afin de connoître aussi son usage, et celui de toutes les connoissances qui en dépendent.

Pour cela nous remarquerons que toute la vie chrétienne nous étant représentée dans les Écritures comme un édifice spirituel, ces mêmes Écritures nous disent aussi que la foi en est le fondement. Saint Pierre ne paroît dans l'Évangile comme le fondement de l'Église, qu'à cause qu'en reconnoissant Jésus-Christ, il a posé la première pierre, et établi le fondement de la foi. L'apôtre enseigne aux Colossiens, que « nous » sommes fondés sur la foi, et que c'est la fer- » meté de ce fondement qui nous rend immobi- » les et inébranlables dans l'espérance de l'Évan- » gile : » *In fide fundati, et stabiles, et immobiles à spe Evangelii* [1]. Et ensuite le même saint Paul définit la foi, « l'appui et le fondement des » choses qu'il faut espérer [2]. » C'est pourquoi le saint concile de Trente, suivant les traces de cette doctrine, nous décrit aussi la foi en ces termes : *Humanæ salutis initium, fundamentum et radix totius justificationis* [3] : « Le commencement » du salut de l'homme, la racine et le fondement » de toute la justice chrétienne. »

Cette qualité de fondement, attribuée à la foi par le Saint-Esprit, met, ce me semble, dans un grand jour la vérité que j'annonce ; et il est maintenant bien aisé d'entendre que la foi n'est pas destinée pour attirer des regards curieux, mais pour fonder une conduite constante et réglée. Car qui ne sait, chrétiens, qu'on ne cherche pas la curiosité dans le fondement que l'on cache en terre, mais la solidité et la consistance? Ainsi la foi chrétienne n'est pas un spectacle pour les yeux, mais un appui pour les mœurs. Ce fondement est mis dans l'obscurité; mais ce fondement est établi avec certitude. Telle est la nature de la foi, laquelle, comme vous voyez, ne pouvant avoir l'évidence qui satisfait la curiosité, mais seulement la fermeté et la certitude capable de soutenir la conduite, il est aisé de comprendre qu'elle déploie toute sa vertu à nous appliquer à l'action, et non à nous arrêter à la connoissance.

Sainte Catherine, messieurs, surmontant par la grandeur de son génie la foiblesse ordinaire de son sexe, avoit appris, dès sa tendre enfance, toutes les sciences curieuses qui peuvent ou égayer, ou polir, ou enfin illuminer un esprit bien fait. Mais le Maître, qui l'enseignoit au-dedans, avoit rempli son esprit de connoissances bien plus pénétrantes. Aussi le chaste amour qu'elle avoit pour elles l'avoit tellement touchée, que, méprisant tout le reste, elle rappeloit de toutes parts ses autres pensées pour les réduire à la foi, pour les appuyer sur ce fondement, pour ensuite les appliquer de toute sa force aux saintes et bienheureuses pratiques de la piété chrétienne.

Si je ne me trompe, messieurs, souvent elle méditoit ce raisonnement, et je ne me trompe pas; car quiconque est rempli de l'esprit de Dieu, s'il ne le fait pas dans la même forme que j'ai dessein de le proposer, il ne laisse pas toutefois d'être persuadé de son efficace. Voici donc le raisonnement de la sainte que nous honorons, ou plutôt le raisonnement du vrai chrétien, que chacun de nous doit faire en soi-même : J'ai cru à la parole du Fils de Dieu; j'ai reçu la doctrine de son Évangile; j'ai posé par ce moyen un bon fondement, fondement assuré et inébranlable, contre lequel les portes de l'enfer ne prévaudront pas : c'est le fondement de la foi, capable de soutenir immuablement la conduite de la vie présente, et l'espérance de la vie future. Mais qui dit fondement, dit le commencement de quelque édifice; et qui dit fondement, dit le soutien de quelque chose. Que si la foi n'est encore qu'un commencement, il faut donc achever l'ouvrage; et si la foi doit être un soutien, c'est une nécessité de bâtir dessus. Notre sainte voit si clairement dans une lumière céleste cette conséquence importante, qu'elle n'a point de repos jusqu'à ce qu'elle ait bâti sur la foi, et réduit sa con-

mière. Pourquoi divisent-ils le flambeau, en admirant son éclat, et méprisant son ardeur? il falloit joindre l'un à l'autre, et se laisser plutôt embraser : car encore que ce flambeau ait de la lumière, il a beaucoup plus d'ardeur. La lumière est comme cachée, *Thesauri scientiæ absconditi* [4]; l'ardeur de la charité s'y découvre de toutes parts : *Apparuit humanitas et benignitas* [5]. Jésus-Christ nous montre quelque étincelle de la lumière de vérité à travers des nuages et des paraboles : il n'y a que la charité qui est étalée à découvert. Pour la première quelques paroles; pour la seconde tout son sang. Pourquoi, sinon pour nous faire entendre qu'il veut luire, mais qu'il veut encore plus échauffer et embraser les cœurs par son saint amour?

Bossuet a supprimé ce morceau, en revoyant son discours. Nous l'avons laissé en note, parcequ'il y renvoie dans le Panégyrique de saint François de Sales, comme on l'a remarqué ci-dessus. (*Édit. de Versailles.*)

[1] *Col.* I. 23. — [2] *Heb.* XI. 1. — [3] *Sess.* VI, *cap.* 8. — [4] *Col.* II. 3. — [5] *Tit.* III. 4.

noissance en pratique. Mais un commencement aussi beau qu'est celui de la foi en notre Seigneur, demande pour y répondre, un bâtiment magnifique; et un soutien aussi ferme, aussi solide, attend quelque structure hardie, et quelque miracle d'architecture, si je puis parler de la sorte. Remplie de cette pensée, elle ne médite plus rien qui soit ordinaire; elle n'n plus dans l'esprit que des choses qui surpassent toute la nature; le martyre, la virginité : celui-là capable de nous faire vaincre toute la fureur des démons, de nous élever au-dessus de la violence des hommes; celle-ci donnée pour nous égaler à la pureté des esprits célestes.

Et plût à Dieu, chrétiens, que nous eussions aujourd'hui compris, à l'exemple de cette sainte, que quelque grande que soit la foi, quelque lumineuse que soit la science qui est appuyée sur ces principes, tout cela n'est encore qu'un commencement de l'œuvre qui se prépare. Peut être que nous rougirions de nous arrêter dès le premier pas, et que nous craindrions de nous attirer ce reproche de l'Évangile : *Hic homo cœpit ædificare* [1] ; voilà cet homme inconsidéré, ce fou, cet insensé, qui fait un grand amas de matériaux, et qui ayant posé tous les fondements d'un édifice superbe et royal, tout d'un coup a quitté l'ouvrage, et laissé tous ses desseins imparfaits. Quelle légèreté, ou quelle imprudence !

Mais pensons à nous, chrétiens : c'est nous-mêmes qui sommes cet homme insensé. Nous avons commencé un grand bâtiment, nous avons déja établi la foi qui en est le fondement immuable, qui rend présentes les choses qu'on espère : *Sperandarum substantia rerum*, dit l'apôtre [2]. Pour poser ce fondement de la foi, quel effort a-t-il fallu faire ? Le fonds destiné pour le bâtiment étoit plus mouvant que le sable : car est-il rien de moins fixe que l'esprit humain, toujours variable en ses pensées, vague en ses desirs, chancelant dans ses résolutions ? Il a fallu l'affermir : que de miracles, que de souffrances, que de prophéties, que d'enseignements, que d'inspirations, que de graces ont été nécessaires pour servir d'appui ! Il y avoit d'un côté des hauteurs superbes qui s'élevoient contre Dieu, l'opiniâtreté et la présomption; il a fallu les abattre et les aplanir : de l'autre, des précipices affreux, l'erreur, l'ignorance, l'irrésolution qui menaçoit de ruine; il a fallu les combler. Enfin, que n'n-t-il pas fallu entreprendre, pour poser ce fondement de la foi ? Et après de si grands efforts et taut de préparatifs extraordinaires, ou abandonne toute l'entreprise, et on met des fondements sur lesquels on ne bâtit rien : peut-on voir une pareille folie ? Insensés, ne voyons-nous pas que ce fondement attend l'édifice, que ce commencement de la foi demande sa perfection par la bonne vie, et que ces murailles à demi élevées, qui se ruinent parcequ'on néglige de les achever, rendent hautement témoignage contre notre folle et téméraire conduite ? *Hic homo cœpit ædificare, et non potuit consummare.*

Mais poussons encore plus loin, et par le même principe, disons, insistons toujours : Quelles choses devons-nous bâtir sur ce fondement de la foi ? Quelles autres choses ? Messieurs, il est bien aisé de l'entendre : des choses proportionnées au fondement même, des œuvres dignes de la foi que nous professons. Car un architecte avisé, qui conduit son entreprise avec art, proportionne de telle sorte le fondement avec l'édifice, qu'on mesure et qu'on découvre déja l'étendue, l'ordre, les hauteurs de tout le palais, en voyant la profondeur, les alignements, la solidité des fondations. Ne doutez pas qu'il n'en soit de même, messieurs, de l'édifice dont nous parlons, qui est la vie chrétienne et spirituelle. Que cet édifice est bien entendu ! Que l'architecte est habile, qui en a posé le fondement ! Mais de peur que vous en doutiez, écoutez l'apôtre saint Paul : « J'ai, dit-il, établi le fondement, ainsi qu'un sage architecte : » *Ut sapiens architectus fundamentum posui* [1]. Mais peut-être s'est-il trompé. A Dieu ne plaise, messieurs ! car il n'agit pas, dit-il, de lui-même : « il agit selon » la grace qui lui est donnée ; » il bâtit suivant les lumières qu'il a reçues : *Secundùm gratiam quæ data est mihi.* Il a donc gardé toutes les mesures ; et il ne pouvoit se tromper, parcequ'il ne faisoit que suivre le plan qui lui avoit été envoyé d'en haut : *Secundùm gratiam quæ data est mihi.* Que s'il a conduit toute l'entreprise suivant les instructions et les règles d'une architecture céleste, qui doute qu'il n'ait gardé toutes les mesures; et ainsi que le bâtiment et l'ordre de l'édifice ne doivent répondre au fondement qu'a posé ce sage entrepreneur ?

C'est pour cela, chrétiens, qu'il n'y a rien de plus grand, ni de plus magnifique que cet édifice, parcequ'il n'y a rien de plus précieux, ni de plus solide que ce fondement. Car dites-nous, ô grand Paul, quel fondement avez-vous posé ? N'entendez-vous pas sa réponse ? « On ne peut » point, dit-il, poser d'autre fondement, sinon » celui que j'ai mis, qui est Jésus-Christ ? » *Fundamentum aliud nemo potest ponere præter*

[1] *Luc.* XIV. 30. — [2] *Hebr.* XI. 1.

[1] *I. Cor.* III. 10.

id quod positum est, quod est Christus Jesus [1]. O le merveilleux fondement, qui est établi en nous par la foi! et que saint Paul a raison de nous avertir de prendre garde avec soin à ce que nous aurons à bâtir dessus! *Unusquisque videat quomodo superædificet* [2]. Certainement, chrétiens, sur un fondement si divin, il ne faut rien élever qui ne soit auguste: si bien que toute la science des saints consiste à connoître ce fondement, et toute la pratique de la sainteté à savoir ériger dessus des choses qui lui conviennent, des œuvres qui sentent son esprit, des mœurs tirées sur ses exemples, une vie toute formée sur ses préceptes, sur sa doctrine.

Ainsi sainte Catherine ayant établi ce fondement, plus elle en connoissoit la dignité par la science des saints, plus elle s'étudioit à bâtir dessus un édifice proportionné; et il est aisé de l'entendre. Un Dieu s'est humilié et anéanti; voilà, messieurs, le fondement. Qu'est-ce que notre sainte a bâti dessus? Un mépris de son rang et de sa noblesse, pour se couvrir tout entière des opprobres de Jésus-Christ, et de la glorieuse infamie de son Évangile. Un Dieu est né d'une vierge: voilà le fondement du christianisme; et Catherine érige dessus, quoi? l'amour immortel et incorruptible de la pureté virginale. Un Dieu a comparu, dit le saint apôtre [3], devant le tribunal de Ponce-Pilate, pour y rendre un témoignage fidèle: voilà le fondement de la foi, et je vois sainte Catherine, qui, pour bâtir sur ce fondement, marche au trône des empereurs, pour y rendre un témoignage semblable, et y soutient invinciblement la vérité de l'Évangile. Si Jésus est étendu sur la croix, Catherine se présente aussi pour être étendue sur une roue: si Jésus donne tout son sang, Catherine lui rend tout le sien: et enfin, en toute manière, il n'y a rien de plus convenable que ce fondement et cet édifice.

Chrétiens, il est véritable: le même fondement est posé en nous par la grace du saint baptême, et par la profession du christianisme. Mais que l'édifice est différent, que le reste de la structure est dissemblable! Est-ce vous, ô divin Jésus, qui êtes le fondement de notre foi? Pourquoi donc ce mélange indigne de nos desirs criminels avec ce divin fondement? O foi et science des chrétiens! ô vie et pratique des chrétiens! Est-il rien de plus opposé, ni de plus discordant que vous êtes? Voyez la bizarrerie. Un fondement d'or et de pierres précieuses: un bâtiment de bois et de paille. Je parle avec l'apôtre [4], qui nous représente par-là les péchés, matière vraiment combustible, et propre à exciter et entretenir le feu de la vengeance divine. O foi, que vous êtes pure! ô vie, que vous êtes corrompue! Quels yeux ne seroient pas choqués d'une si haute inégalité, si on la regardoit avec attention? et faut-il autre chose que la sainteté de ce fondement, pour convaincre l'extravagance criminelle de ceux qui ont élevé cet édifice?

Éveillons-nous donc, chrétiens; et que ce mélange prodigieux de Jésus-Christ et du monde, commençant à offenser notre vue, nous presse à nous accorder avec nos propres connoissances. Car comment nous pouvons-nous supporter nous-mêmes, en croyant de si grands mystères, et les déshonorant tout ensemble par un mépris si outrageux? « Ne porterons-nous donc le nom de » chrétiens, que pour déshonorer Jésus-Christ?» *Dicuntur christiani ad contumeliam Christi* [1]. Quelle crainte vous peut empêcher de bâtir sur ces fondements? Ce qu'on vous prêche est grand, je le sais: se haïr soi-même, dompter ses passions, se contraindre, se mortifier, vaincre ses plaisirs, mépriser non seulement ses biens, mais sa vie, pour la gloire de Jésus-Christ; j'avoue que l'entreprise est hardie: mais voyez aussi, chétiens, combien ce fondement est inébranlable. Quoi! vous n'appuyez dessus qu'en tremblant, comme s'il étoit douteux et mal affermi: vous marchez dessus d'un pas incertain, vous n'osez y mettre qu'un pied, et tenez l'autre posé sur la terre, comme si elle étoit plus ferme. Et pourquoi chancelez-vous si long-temps entre Jésus-Christ et le monde? Que vous sert de connoître les vérités saintes, si vous n'allez point après la lumière qu'elles allument devant vos yeux?

O Jésus, ô divin Jésus, nous allons changer aujourd'hui par votre grace une conduite si déréglée; nous ne voulons plus de lumières que pour les réduire en pratique. Nous ne desirons de croître en science, que pour nous affermir dans la piété: nous ferons céder au desir de faire, la curiosité de connoître; et nous fortifierons notre volonté par la modération de notre esprit. Ainsi ayant appris salutement à profiter au-dedans de notre science, nous pourrons la produire ensuite dans le même esprit que notre sainte, pour glorifier la vérité par un témoignage fidèle: c'est ma seconde partie.

SECOND POINT.

La vérité est un bien commun: quiconque la possède, la doit à ses frères, selon les occasions

[1] *I. Cor.* III. 11. — [2] *Ibid.* 10. — [3] *I. Tim.* VI. 13. — [4] *I. Cor.* III. 12.

[1] *Salv. de Gub. Dei, lib.* VIII, n. 2.

que Dieu lui présente : et « quiconque se veut » rendre propre ce bien public de la nature rai- » sonnable, mérite bien de le perdre, et d'être » réduit, dit saint Augustin, à ce qui est véritablement le propre de l'esprit de l'homme, c'est- » à-dire, le mensonge et l'erreur : » *Quisquis suum vult esse quod omnium est, à communi propellitur ad sua, id est, à veritate ad mendacium* [1].

Par ce principe, messieurs, celui que Dieu a honoré du don de science est obligé d'éclairer les autres. Mais comme en faisant connoître la vérité, il se fait paroître lui-même, et que ceux qui sont instruits par son entremise, lui rendent ordinairement des louanges, comme une juste reconnoissance d'un si grand bienfait; il est à craindre qu'il ne se corrompe par les marques de la faveur publique, et qu'il ne perde sa récompense par un desir empressé de la recevoir.

Que si les têtes les plus fortes sont souvent émues d'un encens si délicat et si pénétrant, combien plus celle d'une jeune fille, en qui l'opinion de science est d'autant plus applaudie, qu'elle est plus extraordinaire en son sexe? C'est ici le miracle de la main de Dieu dans la sainte que nous honorons ; et quoique ce soit un grand prodige de voir Catherine savante, c'est encore quelque chose de plus surprenant de voir Catherine modeste, et ne se servir de cette science que pour faire régner Jésus-Christ.

Les dames modestes et chrétiennes voudront bien entendre en ce lieu les vérités de leur sexe. Leur plus grand malheur, chrétiens, c'est qu'ordinairement le desir de plaire est leur passion dominante; et comme pour le malheur des hommes elles n'y réussissent que trop facilement, il ne faut pas s'étonner si leur vanité est souvent extrême, étant nourrie et fortifiée par une complaisance presque universelle. Qui ne voit avec quelle pompe elles étaient cette beauté qui ne fait que colorer la superficie ? Que si elles se sentent dans l'esprit quelques avantages plus considérables, combien les voit-on empressées à les faire éclater dans leurs entretiens ? et quel paroît leur triomphe, lorsqu'elles s'imaginent charmer tout le monde ? C'est la raison principale pour laquelle, si je ne me trompe, on les exclut des sciences ; parceque quand elles pourroient les acquérir, elles auroient trop de peine à les porter : de sorte que si on leur défend cette application, ce n'est pas tant, à mon avis, dans la crainte d'engager leur esprit à une entreprise trop haute, que dans celle d'exposer leur humilité à une épreuve trop dangereuse.

[1] *Confess. lib.* XII. *cap.* XXV ; *tom.* I, *col.* 221.

Pour guérir en elles cette maladie, l'Église leur propose sainte Catherine au milieu d'une assemblée de philosophes, également victorieuse de leurs flatteries et de leurs vaines subtilités, et se démêlant d'une même force des piéges qu'ils tendent à son esprit, et des embûches qu'ils dressent à sa modestie : *A laqueo linguæ iniquæ, et à labiis operantium mendacium* [1]. C'est qu'elle sait, chrétiens, que ce beau talent de science ne lui a pas été confié pour en tirer avantage, et lors même que Dieu nous le donne, qu'il n'est pas à nous, pour deux raisons. Premièrement il n'est pas à nous, non plus que les autres dons de la grace, parcequ'il nous est élargi d'en haut. Mais outre cette raison générale, qui est que ce don ne vient pas en nous de nous-mêmes, il a ceci de particulier, qu'il ne nous est pas donné pour nous-mêmes. Car la théologie n'ignore pas, et je le dirai en passant, que la science n'est pas de ces graces qui nous rendent plus agréables à la divine majesté ; mais de cette autre espèce de graces qui sont communiquées pour le bien des autres, tel qu'est, comme chacun sait, le don des miracles. Comme donc nous ne sommes pas plus saints ni plus justes pour être éclairés par la science, je ne crains point de vous dire que ce n'est pas un avantage particulier : car c'est une espèce de trésor public, auquel ceux qui le possèdent peuvent bien prendre leur part pour leur instruction, comme les autres enfants de l'Église; mais dont ils ne peuvent se donner la gloire, non plus que s'attribuer la propriété, sans une espèce de vol sacrilége. Car si l'on nous défend de nous glorifier de ce qui nous est donné pour nous-mêmes, combien moins le devons-nous faire de ce qui nous est donné pour les autres, pour toute l'Église !

Ainsi la science chrétienne ne se doit jamais produire au-dehors, pour se faire admirer elle-même. Elle a un plus digne office, dont elle se doit tenir assez glorieuse, c'est de faire paroître Jésus-Christ; et la raison en est évidente. Quand on présente au miroir quelque beau visage, dites-le-moi, chrétiens, n'est-ce pas pour faire paroître, non la glace, mais le visage? et tout l'honneur du miroir, si je puis parler de la sorte, n'est que dans une fidèle représentation. La science du christianisme, qu'est-ce autre chose qu'un miroir fidèle et céleste, dans lequel Jésus-Christ se représente? Quand Jésus-Christ donne à ses fidèles la science de ses vérités, que fait-il autre chose en eux, sinon de poser dans leur esprit un miroir céleste de ses propres perfections? Ne vous persuadez pas, ô vous qui êtes ornés de cette science, que vous deviez la faire paroître avec

[1] *Eccli.* LI. 3.

soin, mais seulement Jésus-Christ, dont elle montre au naturel les perfections. C'est pourquoi, dit le saint apôtre, nous ne nous prêchons pas nous-mêmes, mais Jésus-Christ notre Seigneur : nous ne montrons le miroir, que pour faire voir le visage; nous ne produisons la science, que pour faire connoître Jésus-Christ. Il est vrai qu'il a plu à Dieu de répandre sur nous ses lumières : « le même Dieu qui a commandé que la lumière » sortît des ténèbres, a fait luire sa clarté dans » nos cœurs : » *Qui dixit de tenebris lumen splendescere, ipse illuxit in cordibus nostris*[1]. Mais ce n'est pas pour nous donner un vain éclat, à nous qui n'étions que ténèbres; c'est qu'il a voulu imprimer dans la science qu'il nous a donnée, comme dans une glace unie, l'image de son Fils notre Sauveur, afin que tout le monde admirât sa face, et fût ravi de ses beautés immortelles : *Ipse illuxit in cordibus nostris, ad illuminationem scientiæ claritatis Dei in facie Christi Jesu.*

Catherine, voyant reluire en son ame l'image de la vérité dans celle de Jésus-Christ, la trouve si belle et si accomplie, qu'elle veut l'exposer dans le plus grand jour : elle n'emploie sa science que pour faire connoître la vérité; mais afin qu'elle paroisse comme triomphante, elle met à ses pieds la philosophie, qui est son ennemie capitale. Pour confondre la philosophie, elle s'étoit instruite de tous ses détours; et afin d'assurer le triomphe de la vérité sur cette rivale, elle fait deux choses admirables; elle la désarme et la dépouille. Elle la désarme, comment? Elle détruit les erreurs qu'elle a établies; c'est ainsi qu'elle la désarme. Elle la dépouille, en quelle manière? Elle lui ôte les vérités qu'elle a usurpées; c'est ainsi qu'elle la dépouille. Voici, messieurs, un beau combat, et qui mérite vos attentions.

Encore que les philosophes soient les protecteurs de l'erreur, toutefois ils ont découvert quelques rayons de la vérité. « Quelquefois, dit » Tertullien, ils ont frappé à sa porte : » *Veritatis fores pulsant*[2]. S'ils ne sont pas entrés dans son sanctuaire, s'ils n'ont pas eu le bonheur de la voir et de l'adorer dans son temple, ils se sont quelquefois présentés à ses portiques, et lui ont rendu de loin quelque hommage. Soit que dans ce grand débris des connoissances humaines, Dieu en ait voulu conserver quelque petit reste, comme des vestiges de notre première institution; soit, comme dit Tertullien, que « cette » longue et terrible tempête d'opinions et d'er» reurs les ait quelquefois jetés au port par aven» ture et par un heureux égarement : » *Nonnunquam et in procellâ, confusis vestigiis cœli et freti, aliquis portus offenditur, prospero errore*[1]; soit que la Providence divine ait voulu faire éclater sur eux quelque rayon de lumière pour la conviction de leurs erreurs : il est assuré, chrétiens, qu'au milieu de tant de ténèbres, ils ont entrevu quelque jour, et reconnu confusément quelques vérités. Mais le grand Paul leur reproche qu'ils les ont injustement détenues captives[2]; et en voici la raison. C'est qu'ils voyoient le principe, et ils ne vouloient pas ouvrir les yeux pour en reconnoître les conséquences nécessaires. Par exemple, l'ordre visible du monde leur découvroit manifestement les invisibles perfections de son Créateur; et quoique la suite de cette doctrine fût de lui rendre l'hommage qu'une telle majesté exige de nous, ils refusoient de servir celui qu'ils reconnoissoient pour leur souverain. Ainsi la vérité gémissoit captive sous une telle contrainte, et souffroit violence en eux, parcequ'elle n'agissoit pas dans toute sa force : de sorte qu'il la falloit délivrer du pouvoir de ces violents usurpateurs, et la remettre, comme une vierge honnête et pudique, entre les mains du christianisme, qui seul la conserve dans sa pureté.

C'est ce que fait aujourd'hui sainte Catherine : elle fait paroître Jésus-Christ avec tant d'éclat, que les erreurs que soutenoit la philosophie sont dissipées par sa présence; et les vérités qu'elle avoit enlevées violemment, viennent se rendre à lui comme à leur maître, ou plutôt se réunir en lui comme dans leur centre : ainsi la philosophie est forcée de rendre les armes. Mais quoiqu'elle soit vaincue et persuadée, elle a peine à déposer son premier orgueil, et elle paroît encore étonnée d'être devenue chrétienne. Mais enfin les raisonnements de Catherine l'amènent captive au pied de la croix : elle ne rougit plus de ses fers; au contraire elle s'en trouve honorée, et il semble qu'elle prend plaisir de céder à une sagesse plus haute.

Apprenons d'un si saint exemple à rendre témoignage à la vérité, à la faire triompher du monde, à faire servir toutes nos lumières à un si juste devoir qu'elle nous impose. O sainte vérité! je vous dois trois sortes de témoignages : je vous dois le témoignage de ma parole; je vous dois le témoignage de ma vie; je vous dois le témoignage de mon sang. Je vous dois le témoignage de ma parole : ô vérité, vous étiez cachée dans le sein du Père éternel, et vous avez daigné, par miséricorde, vous manifester à nos yeux. Pour honorer cette charitable manifestation, je vous dois manifester au-dehors par le témoignage

[1] *II. Cor.* IV. 6. — [2] *De testim. anim.* n. 1.

[1] *De Anima*, n. 2. — [2] *Rom.* I. 18.

de ma parole. Périssent tous mes discours, disoit le prophète[1], et que ma langue soit éternellement attachée à mon palais, si je t'oublie jamais, ô vérité, et si je ne te rends témoignage!

Mais, chrétiens, il ne suffit pas de lui donner celui de la voix, qui n'est qu'un son inutile; et notre zèle est trop languissant, s'il ne consacre que des paroles à la vérité, qui ne peut être assez honorée que par des effets dignes d'elle. Car sa solidité immuable n'est pas suffisamment reconnue par nos discours, qui ne sont que des ombres de nos pensées; et il faut qu'elle soit gravée en nos mœurs par des marques effectives de notre affection. Ne donner que la parole à la vérité, c'est donner l'ombre pour le corps, et une image imparfaite pour l'original. Il faut honorer la vérité par la vérité, en la faisant paroître en nous-mêmes par des effets dignes d'elle.

Mais outre le témoignage des œuvres, nous devons encore à la vérité le témoignage du sang. Car la vérité c'est Dieu même : il lui faut un sacrifice complet, pour lui rendre tout le culte qui lui est dû, et pour honorer dignement l'éternelle consistance de sa vérité. Nous devons nous préparer tous les jours à nous détruire pour elle, si jamais elle exige de nous ce sacrifice. Ainsi a fait Catherine, qui, étant remplie si abondamment de la science des saints, pour en rendre ses actions de grace à la vérité, l'a glorifiée devant tout le monde par le témoignage de sa parole, qu'elle a soutenu par celui de sa vie, et enfin scellé et confirmé par celui de son sang : de sorte qu'il ne faut pas s'étonner si une science, si bien employée au service de la vérité, a fait un si grand profit dans ce commerce spirituel, et a gagné tant d'ames à Jésus-Christ; c'est ce qui me reste à vous expliquer dans la troisième partie.

TROISIÈME POINT.

C'est un indigne spectacle, que de voir les dons de l'esprit servir aux intérêts temporels. Je ne vois rien de plus servile que ces ames basses, qui regrettent toutes leurs veilles, qui murmurent contre leur science, et l'appellent stérile et infructueuse, quand elle ne fait pas leur fortune. Mais que les sciences humaines s'oublient de leur dignité, jusqu'à n'avoir plus d'usage que dans le commerce; ce n'est pas à moi, chrétiens, de le déplorer dans cette chaire. Faut-il, sainte fille du ciel, source des conseils désintéressés, auguste science du christianisme, faut-il que je vous vole en nos jours si indignement ravilie, que de vous rendre esclave de l'avarice? Un tel opprobre, messieurs, que font à Jésus-Christ et à l'Évangile les ouvriers mercenaires, mérite bien, ce me semble, que nous établissions ici des maximes fortes, pour épurer les intentions; et la science de notre sainte, consacrée uniquement au salut des ames, nous en donnera l'ouverture.

Vous croirez aisément, messieurs, que les lumières de son esprit et la vaste étendue de ses connoissances, soutenue de l'éclat d'une jeunesse florissante et de l'appui d'une race illustre dont elle étoit l'ornement, lui donnoient de grands avantages pour s'établir dans le monde. En effet, ses historiens nous apprennent que l'empereur et toute sa cour l'avoient regardée comme la merveille de son siècle. Mais elle n'a garde de rabaisser les lumières de l'Esprit de Dieu, jusqu'à les faire servir à la fortune, surtout dans une cour infidèle : elle fait valoir ce talent dans un commerce plus haut; elle l'emploie à négocier le salut des ames.

Et en effet, chrétiens, ce glorieux talent de science est destiné sans doute pour quelque commerce. Jésus-Christ en le confiant à ses serviteurs : « Négociez, leur a-t-il dit, jusqu'à ce que » je vienne : » *Negotiamini donec venio*[1]. Mais c'est un commerce divin, où le monde ne peut avoir part, et deux raisons invincibles nous le persuadent. La première se tire de la dignité de ce céleste dépôt; la seconde, de celui qui nous l'a commis, et qui s'en est toujours réservé le fonds. Mettons ces deux raisons dans un plus grand jour; et premièrement, chrétiens, pour apprendre à n'avilir pas le talent de la science chrétienne, considérons sa valeur et sa dignité.

La matière dont est composée cette céleste monnoie, c'est l'Évangile et tous ses mystères. Mais quelle image admirable y vois-je empreinte? *Cujus est imago hæc*[2]? Je l'ai déja dit, chrétiens, l'image qui est imprimée sur notre science, c'est l'image de Jésus-Christ, roi des rois. O que la marque d'un si grand prince rehausse le prix de ce talent; et que sa valeur est inestimable!

Que faites-vous, ames mercenaires, lorsque vous n'avez autre but que d'en trafiquer avec le monde, pour acquérir des biens temporels? Le commerce se fait par échange; l'échange est fondé sur l'égalité : quelle égalité trouvez-vous entre la science de Dieu, qui comprend en elle-même les trésors célestes, et ces malheureux avantages dont la fortune dispose?

Le premier homme, messieurs, qui a osé mettre de l'égalité entre des choses aussi dissemblables que l'argent et les dons de Dieu, c'est cet infame Simon le Magicien, qui a mérité pour ce crime la malédiction des apôtres, et ensuite est devenu

[1] *Ps.* CXXXVI. 6.

[1] *Luc.* XIX. 13. — [2] *Matt.* XXII. 20.

l'exécration de tous les siècles suivants. Mais je ne crains point d'assurer que ceux qui ne s'étudient à la science ecclésiastique que pour entrer dans les bénéfices, ou pour ménager par quelque autre voie leurs intérêts temporels, marchent sur les pas de ce magicien, et attirent sur eux, comme un coup de foudre, cette imprécation apostolique : *Pecunia tecum sit in perditionem*[1] ! « Que ton argent, malheureux, soit avec toi en » perdition! »

Dirai-je ici ce que je pense? Ils s'accordent avec Simon, en égalent les choses divines aux biens périssables : mais il y a cette différence honteuse pour ceux dont je parle, que dans le marché de Simon, l'argent est le prix qu'il offre, la grace du Saint-Esprit le bien qu'il veut acquérir; et que ceux-ci renversent l'ordre du contrat, pour le rendre plus profane et plus mercenaire. Ils prodiguent et prostituent le présent du ciel, pour avoir les biens de la terre. Simon donnoit son argent pour le don de Dieu; et ceux-ci dispensent le don de Dieu pour mériter de l'argent. Quelle indignité! Si bien qu'au lieu que saint Pierre reproche à Simon, « qu'il avoit voulu » acquérir le don de Dieu par argent : » *Donum Dei existimasti pecuniâ possideri*[2]; nous pouvons dire de ceux-ci, qu'ils veulent acquérir de l'argent par le don de Dieu : en quoi ils seroient sans comparaison plus lâches et plus criminels que Simon, n'étoit qu'il a joint l'un et l'autre crime, et que les Pères ont sagement remarqué[3] que sans doute il ne vouloit acheter que dans le dessein de vendre.

Certainement, chrétiens, ceux qui profanent ainsi la science du christianisme n'en connoissent pas le mérite; autrement ils rougiroient de la ravilir par un usage si bas : aussi voyons-nous ordinairement que ces ouvriers mercenaires altèrent et falsifient par un mélange étranger cette divine monnoie. Ils ne débitent point ces maximes pures qui enseignent à mépriser, et non à ménager les biens de la terre. La science qu'ils étudient n'est pas la science de Dieu, victorieuse du siècle et de ses convoitises; mais une science flatteuse et accommodante, propre aux négoces du monde, et non au sacré commerce du ciel : *Et in avaritiâ fictis verbis de vobis negotiabuntur*[4] : « L'a- » varice les portera à vous séduire par des pa- » roles artificieuses, pour faire de vous une espèce » de trafic. »

Que si nous méditons saintement la pure science du christianisme, mettons-la aussi à son droit usage, faisons notre gain du salut des ames; prenons un noble intérêt, et tâchons de profiter dans un commerce si honorable. Imitons sainte Catherine, qui fait valoir de telle sorte ce divin talent, que les courtisans et les philosophes, ses amis et ses ennemis, enfin tous ceux qui l'approchent, et même l'impératrice, sont poussés d'un desir ardent de se donner à Jésus-Christ.

C'est ainsi qu'il falloit user de cet admirable trésor, qui avoit été commis à sa foi. Car pour venir, chrétiens, à la seconde raison que j'ai promis de vous proposer, et avec laquelle je m'en vais conclure, la science du christianisme est un bien qui n'est pas à nous. Jésus-Christ, en le mettant en nos mains, s'en est réservé le fonds : nous l'avons de lui par emprunt, ou plutôt il nous l'a confié, ainsi qu'un dépôt duquel nous devons un jour lui rendre raison : *Negotiamini dum venio* : « Négociez, je vous le permets; » mais sachez que je viendrai vous demander compte de toute votre administration, et de l'emploi que vous aurez fait de mon bien.

S'il est ainsi, chrétiens, ne disposons pas de ce bien comme si nous en étions les propriétaires. Il est, ce me semble, assez équitable que si nous employons le bien d'autrui, ce soit dans quelque commerce dans lequel le maître puisse prendre part. Et quelle part donnerez-vous au divin Sauveur dans ces terres, dans ces revenus, dans ces bénéfices que vous accumulez sans mesure? « Ne » savez-vous pas qu'il est notre Dieu, et qu'il n'a » pas besoin de nos biens? » *Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non eges*[1]. Mais s'il n'a pas besoin de nos biens, j'ose dire qu'il a besoin de nos ames. C'est pour ces ames chéries qu'il descendra bientôt du ciel sur la terre : pour trouver ces ames perdues et égarées comme des brebis, il a couru tous les déserts; pour les réunir au troupeau sacré, il les a portées sur ses épaules; pour les laver de leurs taches, il a versé tout son sang; pour les guérir de leurs maladies, il a répandu l'onction de son Saint-Esprit; pour les nourrir et les fortifier, il leur a donné son propre corps.

Par conséquent, mes Frères, c'est dans ce commerce des ames qu'il faut faire profiter ses dons; et quand viendra le temps de rendre les comptes, ce grand économe ne rougira pas de partager avec vous un profit si honorable. Il recevra de votre main ces ames que vous lui aurez amenées, et de sa part, pour reconnoître un si beau travail. Venez, dira-t-il, serviteur fidèle, qui avez fait valoir mon dépôt en mon esprit et selon mes ordres; il est temps que vous receviez votre récompense[*].

[1] *Act.* VIII. 20. — [2] *Ibid.* — [3] *S. Aug. in Ps.* CXXX. *n.* 5; *tom.* IV. *col.* 1093. — [4] *II. Petr.* II. 3.

[*] C'est pour ce négoce céleste que cette maison est cla-

[1] *Ps.* XV. 2.

Quelle sera la proportion de cette glorieuse récompense ? Le prophète Daniel nous le fait entendre : *Qui docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti ; et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates* [1] : « Ceux, dit-il, qui auront appris des « autres la sainte doctrine, brilleront comme la « splendeur du firmament ; et ceux qui l'auront « enseignée, paroîtront comme des étoiles durant « toute l'éternité. » Où vous voyez, chrétiens, par quelle sage disposition de la justice divine, ceux qui ont reçu d'ailleurs leurs instructions, sont comparés au firmament qui luit seulement par réflexion de la lumière des astres ; mais que ceux qui ont éclairé l'Église par la doctrine de vérité, sont eux-mêmes des astres brillants, et sources d'une lumière vive et immortelle.

Ainsi sainte Catherine réjouit par un double éclat la céleste Jérusalem. Elle est toute lumineuse pour avoir appris humblement, et fidèlement pratiqué ce qu'on enseigne de plus excellent dans l'école de Jésus-Christ : mais cet éclat est relevé au centuple, parcequ'elle a répandu bien loin les lumières de la science de Dieu, et qu'elle a fait luire sur plusieurs ames les vérités éternelles.

Ne croyez pas, chrétiens, que ceux qui ont reçu dans l'Église le ministère d'enseigner les autres, soient les seuls à prétendre à cette récompense, que même une fille a pu mériter. Tous les fidèles de Jésus-Christ doivent espérer cette gloire, parceque tous doivent travailler à s'édifier mutuellement par de saintes instructions. C'est pourquoi l'apôtre saint Paul avertit en général les enfants de Dieu, qu'ils doivent assaisonner leurs discours du sel de la sagesse divine : *Sermo vester semper in gratiâ sale sit conditus, ut sciatis quomodo oporteat vos unicuique respondere* [1] : « Que votre entretien soit toujours « édifiant, et assaisonné du sel de la sagesse ; en « sorte que vous sachiez comment vous devez « répondre à chaque personne. » O que ces conversations sont remplies de grace, et que ce sel a de force pour faire prendre goût à la vérité ! Lorsqu'on entend les prédicateurs, je ne sais quelle accoutumance malheureuse de recevoir par leur entremise la parole de l'Évangile, fait qu'on l'écoute de leur bouche plus nonchalamment. On s'attend qu'ils reprendront les mauvaises mœurs, on dit qu'ils le font d'office ; et l'esprit humain indocile y fait moins de réflexion. Mais quand un homme que l'on croit du monde, simplement et sans affectation, propose de bonne foi ce qu'il sent de Dieu en lui-même ; quand il ferme la bouche à un libertin qui fait vanité du vice, ou qui rallie impudemment des choses sacrées, encore une fois, chrétiens, qu'une telle conversation, assaisonnée de ce sel de grace, a de force pour exciter l'appétit, et réveiller le goût des biens éternels !

Donc, mes Frères, que tout le monde prêche l'Évangile dans sa famille, parmi ses amis, dans les conversations et les compagnies ; que chacun emploie toutes ses lumières pour gagner les ames que le monde engage, pour faire régner sur la terre la sainte vérité de Dieu, que le monde tâche de bannir par ses illusions. Si l'erreur, si l'impiété, si tous les vices ont leurs défenseurs ; ô sainte vérité ! serez-vous abandonnée de ceux qui vous servent ? Quoi, ceux mêmes qui font profession d'être vos amis, n'oseront-ils parler pour votre gloire ? Parlons, mes Frères, parlons hautement pour une cause si juste ; résistons à l'iniquité, qui, ne se contentant plus qu'on la souffre, ose encore exiger qu'on lui applaudisse. Parlons souvent de nos espérances, de la douce tranquillité d'une ame fidèle, des ennuis dévorants de la vie présente, de la paix qui nous attend en la vie future. Ainsi la vérité éternelle, que nous aurons glorifiée par nos discours, nous glorifiera par ses récompenses, dans la sainte société que je vous souhaite aux siècles des sie-

blie : on leur apprend la science, non pour retentir dans un barreau ; c'est la science ecclésiastique, destinée pour négocier le salut des ames. C'est pourquoi on les choisit dès cet âge tendre, pour prévenir le cours de la corruption du siècle, et donner, s'il se peut, aux autels des ministres innocents. O innocence, que tu aurois de vertu dans les fonctions sacerdotales ! que de bénédictions et de graces ! Mais où te trouvera-t-on sur la terre ? On travaille du moins en cette maison à te conserver des vaisseaux sans tache ; c'a toujours été l'esprit de l'Église. « On les doit « retenir sous la discipline, les instruire par la doctrine « ecclésiastique, » *Ut ecclesiasticis utilitatibus pareant* [2]. Quelles sont ces utilités ecclésiastiques ? Ce n'est pas d'augmenter les fermes, ni d'accroître le revenu de l'Église ; mais c'est afin de gagner les ames. C'est dans ce dessein qu'on les élève comme de jeunes plantes, et qu'on les fait instruire dans cette maison. Que reste-t-il maintenant, messieurs, sinon que pendant que la science, comme un soleil, fera mûrir les fruits, vous arrosiez la racine ? La science éclaire par en haut la partie qui regarde le ciel ; il reste que vous donniez la nourriture à celle qui est engagée dans la terre. Cette eau salutaire de vos aumônes, en passant par ces plantes que l'on vous cultive, se tournera en fruits de vie, pour leur profit particulier, pour celui de toute l'Église au service de laquelle on les destine, et enfin, Messieurs, pour le vôtre, en vous amassant dans le ciel des couronnes d'immortalité, que je vous souhaite. *Amen.*

On voit que ce morceau a été ajouté par le prédicateur, pour appliquer son discours à la circonstance d'un autre lieu où il devoit le prêcher. (*Édit. de Déforis.*)

[1] *Dan.* XII. 3. — [2] *Concil. Aquisgr. cap.* CXXXV ; *apud. Lab., tom.* VII, *col.* 1400.

[1] *Coloss.* IV. 6.

eles avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit. *Amen.*

PANÉGYRIQUE

DE

SAINT ANDRÉ, APOTRE,

Prêché aux Carmélites du faubourg St.-Jacques.

Conduite étonnante de Jésus-Christ dans la formation de son Église ; combien inconcevable et divine l'entreprise des apôtres. Triste état de la religion parmi nous ; misérables dispositions des chrétiens de nos temps.

Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum.

Venez après moi, et je vous ferai devenir des pêcheurs d'hommes. Matth. IV, 19.

PREMIER POINT.

Jésus va commencer ses conquêtes : il a déja prêché son Évangile ; déja les troupes se pressent pour écouter sa parole. Personne ne s'est encore attaché à lui ; et parmi tant d'écoutants, il n'a pas encore gagné un seul disciple : aussi ne reçoit-il pas indifféremment tous ceux qui se présentent pour le suivre. Il y en a qu'il rebute, il y en a qu'il éprouve, il y en a qu'il diffère. Il a ses temps destinés, il a ses personnes choisies. Il jette ses filets ; il tend ses rets sur cette mer du siècle, mer immense, mer profonde, mer orageuse et éternellement agitée. Il veut prendre des hommes dans le monde ; mais quoique cette eau soit trouble, il n'y pêche pas à l'aveugle : il sait ceux qui sont à lui ; et il regarde, il considère, il choisit. C'est aujourd'hui le choix d'importance ; car il va prendre ceux par qui il a résolu de prendre les autres ; enfin il va choisir ses apôtres.

Les hommes jettent leurs filets de tous côtés ; ils amassent toutes sortes de poissons, bons et mauvais, dans les filets de l'Église, selon la parole de l'Évangile. Jésus choisit ; mais puisqu'il a le choix des personnes, peut-être commencera-t-il ses conquêtes par quelque prince de la Synagogue, par quelque prêtre, par quelque pontife, ou par quelque célèbre docteur de la loi, pour donner réputation à sa mission et à sa conduite. Nullement. Écoutez, mes Frères : « Jésus » marchoit le long de la mer de Galilée. Il vit » deux pêcheurs, Simon et André son frère, et » il leur dit : Venez après moi, et je vous ferai » devenir des pêcheurs d'hommes. »

Voilà ceux qui doivent accomplir les prophéties, dispenser la grace, annoncer la nouvelle alliance, faire triompher la croix. Est-ce qu'il ne veut point des grands de la terre, ni des riches, ni des nobles, ni des puissants, ni même des doctes, des orateurs et des philosophes ? Il n'en est pas ainsi. Voyez les âges suivants. Les grands viendront en foule se joindre à l'humble troupeau du sauveur Jésus. Les empereurs et les rois abaisseront leur tête superbe, pour porter le joug. On verra les faisceaux romains abattus devant la croix de Jésus. Les Juifs feront la loi aux Romains : ils recevront dans leurs états des lois étrangères, qui y seront plus fortes que les leurs propres : ils verront sans jalousie un empire s'élever au milieu de leur empire, des lois au-dessus des leurs ; un empire s'élever au-dessus du leur, non pour le détruire, mais au contraire pour l'affermir. Les orateurs viendront, et on leur verra préférer la simplicité de l'Évangile et ce langage mystique, à cette magnificence de leurs discours vainement pompeux. Ces esprits polis de Rome et d'Athènes, viendront apprendre à parler dans les écrits des barbares. Les philosophes se rendront aussi ; et après s'être long temps débattus et tourmentés, ils donneront enfin dans les filets de nos célestes pêcheurs, où étant pris heureusement, ils quitteront les rets de leurs vaines et dangereuses subtilités, où ils tâchoient de prendre les ames ignorantes et curieuses. Ils apprendront, non à raisonner, mais à croire, et à trouver la lumière dans une intelligence captivée.

Jésus ne rebute donc point les grands, ni les puissants, ni les sages : « il ne les rejette pas, » mais il les diffère : » *Differantur isti superbi, aliquâ soliditate sanandi sunt* [1]. Les grands veulent que leur puissance donne le branle aux affaires ; les sages, que leurs raisonnements gagnent les esprits. Dieu veut déraciner leur orgueil, Dieu veut guérir leur enflure. Ils viendront en leur temps, quand tout sera accompli, quand l'Église sera établie, quand l'univers aura vu, et qu'il sera bien constant que l'ouvrage aura été achevé sans eux ; quand ils auront appris à ne plus partager la gloire de Dieu, à descendre de cette hauteur, à quitter dans l'Église au pied de la croix cette primauté qu'ils affectent ; quand ils se réputeront les derniers de tous ; les premiers partout, mais les derniers dans l'Église ; ceux que leur propre grandeur éloigne le plus du ciel, ceux que leurs périls et leurs tentations approchent le plus près de l'abime. Êtes-vous ceux, ô grands, ô doctes, que la religion estime les plus heureux, dont elle estime l'état le meilleur ? Non ; mais, au contraire, ceux pour qui elle tremble, ceux qu'elle doit d'autant plus humilier pour les guérir et les sauver, que tout contribue davantage à les élever et à les perdre.

[1] *Aug. Serm.* LXXXVII, *n.* 12 ; *tom.* V, *col.* 468.

Ainsi votre besoin, et la gloire du Tout-Puissant, exigent que vous soyez d'abord rebutés dans l'exécution de ses hauts desseins, pour vous apprendre à concevoir de vous-mêmes le juste mépris que vous méritez.

En attendant, venez, ô pêcheurs; venez, saint couple de frères, André et Simon; vous n'êtes rien, vous n'avez rien : « Il n'y a rien en » vous qui mérite d'être recherché, il y a seule- « ment une vaste capacité à remplir : » *Nihil est quod in te expetatur, sed est quod in te impleatur.* Vous êtes vides de tout, et vous êtes principalement vides de vous-mêmes : « venez rece- » voir, venez vous remplir à cette source infinie: » *Tam largo fonti vas inane admovendum est.* Les autres se réjouissent d'avoir attiré à leur parti les grands et les doctes; Jésus d'y avoir attiré les petits et les simples : *Confiteor tibi, Pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc à sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis* [2]. « Je vous bénis, mon Père, Seigneur du « ciel et de la terre, de ce que vous avez caché « ces choses aux sages et aux prudents, et de ce » que vous les avez révélées aux plus simples. »

Et quel a été le motif d'une conduite qui blesse si fort nos idées? C'est afin que le faste des hommes soit humilié, et que toute langue confesse que vraiment c'est Dieu seul qui a fait l'ouvrage. Jésus, considérant ce grand dessein de la sagesse de son Père, tressaillit de joie par un mouvement du Saint-Esprit : *In ipsâ horâ exultavit Spiritu sancto* [3]. C'est quelque chose de grand, que ce qui a donné tant de joie au Seigneur Jésus. « Considérez, mes Frères, qui sont » ceux d'entre vous qui ont été appelés à la foi; » et voyez qu'il y en a peu de sages selon la chair, » peu de puissants et peu de nobles. Mais Dieu a » choisi ce qu'il y a d'insensé selon le monde, » pour confondre ce qu'il y a de fort. Il a choisi » ce qu'il y a de vil et de méprisable selon le « monde, et qui n'est rien, pour détruire ce qui » est grand, afin que nul homme ne se glorifie » devant lui [4]. »

Rien sans doute n'étoit plus propre à faire éclater la grandeur de Dieu et son indépendance, qu'un pareil choix. A lui seul il appartient de se choisir pour ses œuvres des instruments, qui, loin d'y paroître propres, semblent n'être capables que d'en empêcher le succès; parceque c'est lui qui leur donne toute la vertu qui peut les rendre efficaces. Il est bon, pour qu'on ne puisse douter qu'il a fait tout lui seul, qu'il s'associe des coopérateurs qui, en eux-mêmes, soient absolument inaptes aux grands desseins qu'il veut accomplir par leur ministère. Et comme autrefois, entre les mains des soldats de Gédéon, de foibles vases d'argile cachoient la lumière qui devoit jeter l'épouvante dans le camp des Madianites : ici de même ces trésors de sagesse, que Dieu a voulu faire éclater dans le monde pour le salut des uns et la confusion des autres, sont portés dans des vaisseaux très fragiles [1], afin que la grandeur de la puissance qui est en eux soit reconnue venir de Dieu, et non de ces foibles instruments, et qu'ainsi tout concoure à démontrer la vérité de l'Évangile.

Et d'abord admirez, mes Frères, les circonstances frappantes que Dieu choisit pour former son Église. Comme il avoit différé jusqu'à la dernière extrémité l'exécution du commencement de sa promesse, de même ici il en prolonge le plein accomplissement, jusqu'au moment où tout doit paroître sans ressource. Abraham et Sara se trouvent stériles, lorsque Dieu leur annonce qu'ils auront un fils : il attend la vieillesse décrépite, devenue stérile par nature, épuisée par l'âge, pour leur découvrir ses desseins. C'est alors qu'il envoie son ange, qui les assure de sa part que dans un certain temps Sara concevra. Sara se prend à rire; tant elle est merveilleusement surprise de la nouvelle qu'on lui déclare. Dieu, par cette conduite, veut faire voir que cette race promise est son propre ouvrage. Il a suivi le même plan dans l'établissement de son Église. Il laisse tout tomber, jusqu'à l'espérance : *Sperabamus* [2]; « Nous espérions, » disent ses disciples depuis sa mort. Quand Dieu veut faire voir qu'un ouvrage est tout de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au désespoir; puis il agit. *Sperabamus :* C'en est fait, notre espérance est tombée et ensevelie avec lui dans le tombeau. Après la mort de Jésus-Christ, ils retournent à la pêche : jamais ils ne s'y étoient livrés durant sa vie; ils espéroient toujours, *Sperabamus.* C'est Pierre qui en fait la proposition : *Vado piscari; venimus et nos tecum* [3] : Retournons aux poissons, laissons les hommes. Voilà le fondement qui abandonne l'édifice, le capitaine qui quitte l'armée : Pierre, le chef des apôtres, va reprendre son premier métier, et les filets, et le bateau qu'il avoit quittés. Évangile, que deviendrez-vous? Pêche spirituelle, vous ne serez plus. Mais dans ce moment Jésus vient : il ranime la foi presque éteinte de ses disciples abattus; il leur commande de reprendre le ministère qu'il leur a confié, et les rappelle au soin de ses brebis dispersées : *Pasce oves meas.* C'en est assez pour leur rendre la paix et relever leur courage. Rassurés désormais par sa parole,

[1] *S. Aug. Serm.* LXXXVII, n. 12; *tom.* V, *col.* 468. — [2] *Matth.* XI, 25. — [3] *Luc.* X, 21. — [4] *I. Cor.* I, 26.

[1] *II. Cor.* IV, 7. — [2] *Luc.* XXIV, 21. — [3] *Joan.* XX, 3.

fortifiés par son esprit, rien ne les étonnera, rien ne sera capable de les troubler : ni le sentiment de leur foiblesse, ni la vue des obstacles, ni la grandeur du projet, ni le défaut des ressources humaines, rien ne sauroit les ébranler dans la résolution d'exécuter tout ce que leur Maître leur a prescrit. Armés d'une ferme confiance dans le secours qui leur est promis, loin d'hésiter, ils s'affermissent par les oppositions mêmes qu'ils éprouvent; loin de craindre, ils ressentent une joie indicible au milieu des menaces et des mauvais traitements, que la seule idée du dessein qu'ils ont formé leur attire; et déja espérant contre toute espérance, ils se regardent comme assurés de la révolution qu'ils méditent. Quel étrange changement dans ces esprits grossiers! Quelle folle présomption, ou quelle sublime et céleste inspiration les anime!

En effet, considérez, je vous prie, l'entreprise de ces pêcheurs. Jamais prince, jamais empire, jamais république n'a conçu un dessein si haut. Sans aucune apparence de secours humain, ils partagent le monde entre eux pour le conquérir. Ils se sont mis dans l'esprit de changer par tout l'univers les religions établies, et les fausses et la véritable, et parmi les Gentils, et parmi les Juifs. Ils veulent établir un nouveau culte, un nouveau sacrifice, une loi nouvelle; parceque, disent-ils, un homme qu'on a crucifié en Jérusalem l'a enseigné de la sorte. Cet homme est ressuscité, il est monté aux cieux où il est le Tout-Puissant. Nulle grace que par ses mains, nul accès à Dieu qu'en son nom. En sa croix est établie la gloire de Dieu; en sa mort, le salut et la vie des hommes.

Mais voyons par quels artifices ils se concilieront les esprits. Venez, disent-ils, servir Jésus-Christ : quiconque se donne à lui sera heureux quand il sera mort : en attendant, il faudra souffrir les dernières extrémités. Voila leur doctrine et voilà leurs preuves; voilà leurs fins, voilà leurs moyens.

Dans une si étrange entreprise, je ne dis pas, avoir réussi comme ils ont fait, mais avoir osé espérer, c'est une marque invincible de la vérité. Il n'y a que la vérité ou la vraisemblance qui puisse faire espérer les hommes. Qu'un homme soit avisé, qu'il soit téméraire, s'il espère, il n'y a point de milieu : ou la vérité le presse, ou la vraisemblance le flatte; ou la force de celle-là le convainc, ou l'apparence de celle-ci le trompe. Ici tout ce qui se voit, étonne; tout ce qui se prévoit, est contraire; tout ce qui est humain, est impossible. Donc, où il n'y a nulle vraisemblance, il faut conclure nécessairement que c'est la seule vérité qui soutient l'ouvrage. Que le monde se moque tant qu'il voudra : encore faut-il que la plus forte persuasion qui ait jamais paru sur la terre, et dans la chose la plus incroyable, et parmi les épreuves les plus difficiles, et dans les hommes les plus incrédules et les plus timides, dont le plus hardi a renié lâchement son maître, ait une cause apparente. La feinte ne va pas si loin, la surprise ne dure pas si long-temps, la folie n'est pas si réglée.

Car enfin, poussons à bout le raisonnement des incrédules et des libertins. Qu'est-ce qu'ils veulent penser de nos saints pêcheurs? Quoi? qu'ils avoient inventé une belle fable, qu'ils se plaisoient d'annoncer au monde? mais ils l'auroient faite plus vraisemblable. Que c'étoient des insensés et des imbéciles, qui ne s'entendoient pas eux-mêmes? mais leur vie, mais leurs écrits, mais leurs lois et la sainte discipline qu'ils ont établie, et enfin l'événement même, prouvent le contraire. C'est une chose inouïe, ou que la finesse invente si mal, ou que la folie exécute si heureusement : ni le projet n'annonce des hommes rusés; ni le succès, des hommes dépourvus de sens. Ce ne sont pas ici des hommes prévenus, qui meurent pour des sentiments qu'ils ont sucés avec le lait. Ce ne sont pas ici des spéculatifs et des curieux, qui ayant rêvé dans leur cabinet sur des choses imperceptibles, sur des mystères éloignés des sens, font leurs idoles de leurs opinions, et les défendent jusqu'à mourir. Ceux-ci ne nous disent pas : Nous avons pensé, nous avons médité, nous avons conclu. Leurs pensées pourroient être fausses, leurs méditations mal fondées, leurs conséquences mal prises et défectueuses. Ils nous disent : Nous avons vu, nous avons ouï, nous avons touché de nos mains, et souvent, et long-temps; et plusieurs ensemble, ce Jésus-Christ ressuscité des morts. S'ils disent la vérité, que reste-t-il à répondre? S'ils inventent, que prétendent-ils? Quel avantage, quelle récompense, quel prix de tous leurs travaux? S'ils attendoient quelque chose, c'étoit ou dans cette vie, ou après leur mort. D'espérer pendant cette vie, ni la haine, ni la puissance, ni le nombre de leurs ennemis, ni leur propre foiblesse ne le souffre pas. Les voilà donc réduits aux siecles futurs; et alors, ou ils attendent de Dieu la félicité de leurs ames, ou ils attendent des hommes la gloire et l'immortalité de leur nom. S'ils attendent la félicité que promet le Dieu véritable, il est clair qu'ils ne pensent pas à tromper le monde; et si le monde veut s'imaginer que le desir de se signaler dans l'histoire, ait été flatter ces esprits grossiers jusque dans leurs bateaux de pêcheurs, je dirai seulement ce mot : Si un Pierre, si un André, si un Jean,

Digitized by Google

parmi tant d'opprobres et tant de persécutions, ont pu prévoir de si loin la gloire du christianisme, et celle que nous leur donnons, je ne veux rien de plus fort pour convaincre tous les esprits raisonnables que c'étoient des hommes divins, auxquels et l'Esprit de Dieu, et la force toujours invincible de la vérité, faisoient voir, dans l'extrémité de l'oppression, la victoire très assurée de la bonne cause.

Voilà ce que fait voir la vocation des pêcheurs: elle montre que l'Église est un édifice tiré du néant, une création, l'œuvre d'une main toute puissante. Voyez la structure, rien de plus grand: le fondement, c'est le néant même : *Vocat ea quæ non sunt* [1]. Si le néant y paroît, c'est donc une véritable création : on y voit quelques parties brutes, pour montrer ce que l'art a opéré. Si c'est Dieu, bâtissons dessus, ne craignons pas. Laissons-nous prendre; et tant de fois pris par les vanités, laissons-nous prendre une fois à ces pêcheurs d'hommes et aux filets de l'Évangile, » qui ne tuent point ce qu'ils prennent, mais » qui le conservent; qui font passer à la lumière » ceux qu'ils tirent du fond de l'abime, et trans- » portent de la terre au ciel ceux qui s'agitent dans » cette fange: » *Apostolica instrumenta piscandi retia sunt, quæ non captos perimunt, sed reservant; et de profundo ad lumen extrahunt, fluctuantes de infinis ad superna traducunt* [2].

Laissons-nous tirer de cette mer, dont la face est toujours changeante, qui cède à tout vent, et qui est toujours agitée de quelque tempête. Écoutez ce grand bruit du monde, ce tumulte, ce trouble éternel; voyez ce mouvement, cette agitation, ces flots vainement émus qui crèvent tout-à-coup, et ne laissent que de l'écume. Ces ondes impétueuses qui se roulent les unes contre les autres, qui s'entrechoquent avec grand éclat, et s'effacent mutuellement, sont une vive image du monde et des passions, qui causent toutes les agitations de la vie humaine; » où les hommes, » comme des poissons, se dévorent mutuelle- » ment : » *Ubi se invicem homines quasi pisces devorant* [3]. Voyez encore ces grands poissons, ces monstres marins, qui fendent les eaux avec grand tumulte : il ne reste à la fin aucun vestige de leur passage. Ainsi passent dans le monde ces grandes puissances, qui font si grand bruit, qui paroissent avec tant d'ostentation. Ont-elles passé, il n'y paroît plus; tout est effacé, il n'en reste aucune apparence.

Il vaut donc beaucoup mieux être enfermé dans ces rets qui nous conduiront au rivage, que de nager et se perdre, dans une eau si vaste, en se flattant d'une fausse image de liberté. La parole est le ret qui prend les ames. Mais on travaille vainement, si Jésus-Christ ne parle pas : *In verbo tuo laxabo rete* : » Sur votre parole, » Seigneur, je jetterai le filet. » C'est ce qui donne efficace.

Saintes Filles, vous êtes renfermées dans ce filet : la parole qui vous a prises, c'est cet oracle si touchant de la vérité : *Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ verò suæ detrimentum patiatur* [4]? » Que sert à » l'homme de gagner le monde entier, s'il perd » son ame? » Dès lors pénétrée, par l'efficace de cette parole, du néant et des dangers d'un monde trompeur, vous avez voulu donner toutes vos affections à ces biens véritables, seuls dignes d'attirer vos cœurs; et pour vous mettre plus en état de les acquérir, vous vous êtes empressées de vous séparer de tous les objets qui auroient pu, par des illusions funestes, égarer vos desirs, et détourner votre application de cet unique nécessaire. Persévérez dans ces bienheureux filets qui vous ont mises à couvert des périls de cette mer orageuse, et gardez-vous d'imiter ceux qui, par les différentes ouvertures qu'ils ont cherché dans leur inquiétude à faire aux rets salutaires qui les enserroient, n'ont travaillé qu'à se procurer une liberté plus déplorable que le plus honteux esclavage.

SECOND POINT.

Saint André est un des plus illustres de ces divins pêcheurs, et l'un de ceux à qui Dieu a donné le plus grand succès dans cette pêche mystérieuse. C'est lui qui a pris son frère Simon, le prince de tous les pêcheurs spirituels : *Veni, et vide* [2]. C'est ce qui donne lieu à Hésychius, prêtre de Jérusalem, de lui donner cet éloge [3] : André, le premier-né des apôtres, la colonne premièrement établie, Pierre devant Pierre, fondement du fondement même, qui a appelé avant qu'on appelât, qui amène des disciples à Jésus avant que d'y avoir été amené lui-même. » Il » rend ainsi au Verbe ceux qu'il prend par sa » parole : » *Quos in verbo capit, Verbo reddit* [4]. Car toute la gloire des conquêtes des apôtres est due à Jésus-Christ : c'est en s'appuyant sur ses promesses qu'ils les entreprennent : *In verbo tuo laxabo rete* [5]. » Aussi ne sommes-nous pas appe- » lés pétriens, mais chrétiens, » *Non petrianos, sed christianos* : » et ce n'est pas Paul qui a été » crucifié pour nous : » *Numquid Paulus crucifixus est pro vobis* [6]?

[1] *Rom.* IV. 17. — [2] *S. Ambr. lib.* IV. *in Luc, n.* 72; *tom.* I, *col.* 1554. — [3] *Aug. Serm.* CCLII. *n.* 2; *tom.* V. *col.* 1039.

[1] *Matth.* XVI. 26. — [2] *Joan.* I. 46. — [3] *Bibl. Phod, Cod.* 269. — [4] *S. Ambr. in Luc. lib.* IV, *n.* 78; *tom.* I, *col.* 1533. — [5] *Luc.* V. 5. — [6] *I. Cor.* I. 13.

Bientôt André, rempli de ces sentiments, soumettra à son Maître, avec un zèle infatigable et un courage invincible, l'Épire, l'Achaïe, la Thrace, la Scythie, peuples barbares et presque sauvages, « libres par leur indocile fierté, par » leur humeur rustique et farouche, » *omnes nes illæ ferociâ liberæ gentes*. Tous ces succès sont l'effet de l'ordre que Jésus-Christ leur a donné à tous : *Laxate retia* : « Jetez vos filets. » Dès que les apôtres se sont mis en devoir de l'exécuter, la foule des peuples et des nations convertis se trouve prise dans la parole.

Si nous voulons considérer avec attention toutes les circonstances de la pêche miraculeuse des apôtres, nous y verrons toute l'histoire de l'Église, figurée avec les traits les plus frappants. Il y entre des esprits inquiets et impatients; ils ne peuvent se donner de bornes, ni renfermer leur esprit dans l'obéissance : *Rumpebatur autem rete eorum*[1]. La curiosité les agite, l'inquiétude les pousse, l'orgueil les emporte : ils rompent les rets : ils échappent, ils font des schismes et des hérésies : ils s'égarent dans des questions infinies, ils se perdent dans l'abîme des opinions humaines. Toutes les hérésies, pour mettre la raison un peu plus au large, se font des ouvertures par des interprétations violentes : elles ne veulent rien qui captive. Dans les mystères, il faut souvent dire qu'on n'entend pas ; il faut renoncer à la raison et au sens. L'esprit libre et curieux ne peut s'y résoudre; il veut tout entendre, l'Eucharistie, les paroles de l'Évangile. C'est un filet où l'esprit est arrêté. On force un passage, on cherche à s'échapper à travers les mauvaises défaites que suggère une orgueilleuse raison. Pour nous, demeurons dans l'Église, heureusement captivés dans ses liens. Il y en demeure des mauvais, mais il n'en sort aucun des bons.

Mais voici un autre inconvénient. » La multi- » tude est si grande, que la nacelle surchargée » est prête à couler à fond : » *Impleverunt ambas naviculas, ita ut penè mergerentur*[2] : figure bien sensible de ce qui devoit se passer dans l'Église, où le grand nombre de ceux qui entroient dans la nacelle, a tant de fois fait craindre qu'elle ne fût submergée par son propre poids : *Sed mihi cumulus iste suspectus est, ne plenitudine sui naves penè mergantur*[3]. Mais ce n'est pas encore tout; et ici le danger n'est pas moins redoutable que tous les périls déja courus. « Pierre est agité d'une nouvelle solli- » tude; sa proie même, qu'il a tirée à terre avec » tant d'efforts, lui devient suspecte; et il a be- » soin d'un sage discernement pour n'être pas » trompé dans son abondance : » *Ecce alia sollicitudo Petri, cui jam sua præda suspecta est*[1]. Image vive de la conduite que les pêcheurs spirituels ont dû tenir à l'égard de tous ces poissons mystérieux qui tomboient dans leurs filets. Faute de cette sage défiance et de ces précautions salutaires, l'Église s'est accrue et la discipline s'est relâchée; le nombre des fidèles s'est augmenté, et l'ardeur de la foi s'est ralentie : *Nescio quomodo pugnante contra temetipsam tuâ felicitate, quantum tibi auctum est populorum, tantum penè vitiorum; quantum tibi copiæ accessit, tantum disciplinæ recessit;..... factaque es, Ecclesia, profectu tuæ fœcunditatis infirmior, et quasi minus valida*[2]. Elle est déchue par son progrès, et abattue par ses propres forces.

L'Église n'est faite que pour les saints. Aussi les enfants de Dieu y sont appelés, et y accourent de toutes parts. Tous ceux qui sont du nombre, y sont entrés : « mais combien en est-il en- » tré par-dessus le nombre ! » *Multiplicati sunt super numerum*[3]. Combien parmi nous, qui néanmoins ne sont point des nôtres ! Les enfants d'iniquité qui l'accablent, la foule des méchants qui l'opprime, ne sont dans l'Église que pour l'exercer. Les vices ont pénétré jusque dans le cœur de l'Église; et ceux qui ne devoient pas même y être nommés, y paroissent hautement la tête levée : *Maledictum, et mendacium, et adulterium inundaverunt*[4]. Les scandales se sont élevés; et l'iniquité étant entrée comme un torrent, elle a renversé la discipline. Il n'y a plus de correction, il n'y a plus de censure. On ne peut plus, dit saint Bernard[5], noter les méchants, tant le nombre en est immense; on ne peut plus les éviter, tant leurs emplois sont nécessaires; on ne peut plus les réprimer ni les corriger, tant leur crédit et leur autorité est redoutable.

Dans cette foule, les bons sont cachés; souvent ils habitent dans quelque coin écarté, dans quelque vallée déserte : ils soupirent en secret, et se livrent aux saints gémissements de la pénitence. Combien de saints pénitens ! Hélas ! « à » peine dans un si grand amas de pailles aperçoit- » on quelques grains de froment : » *Vix ibi apparent grana frumenti in tam multo numero palearum*[6]. Les uns paroissent, les autres sont cachés, selon qu'il plaît au Père céleste, ou de les sanctifier par l'obscurité, ou de les produire pour le bon exemple.

[1] *Luc.* v. 6. — [2] *Ibid.* 7. — [3] *S. Amb. in Luc. lib.* IV, *n.* 77, *col.* 1354.

[1] *S. Ambr. in Luc. lib.* IV, *n.* 78, *col.* 1355. — [2] *Salvian. adv. Avar. lib.* I, *pag.* 218. — [3] *Psal.* XXXIX. 6. — [4] *Osee.* IV. 2. — [5] *In Cant. Serm.* XXXIII, *n.* 16, *tom.* I, *col.* 1393. — [6] *S. Aug. Serm.* CCLII, *n.* 4, *tom.* V, *col.* 1040.

Mais dans cette étrange confusion, et au milieu de tant de désordres, souvent la foi chancele, les foibles se scandalisent, l'impiété triomphe; et l'on est tenté de croire que la piété n'est qu'un nom, et la vertu chrétienne qu'une feinte de l'hypocrisie. Rassurez-vous cependant, et ne vous laissez pas ébranler par la multitude des mauvais exemples. Voulez-vous trouver des hommes sincèrement vertueux, et vraiment chrétiens, qui vous consolent dans ce déréglement presque universel, » soyez vous-mêmes ce que » vous desireriez voir dans les autres; et vous en » trouverez sûrement, ou qui vous ressemble- » ront, ou qui vous imiteront : » *Estote tales, et invenietis tales.*

TROISIÈME POINT.

L'Église parle à ses enfants : ils doivent l'écouter avec un respect qui prouve leur soumission, et lui obéir avec une promptitude qui témoigne leur fidélité et leur confiance. Dieu parle aussi, et à sa parole tout se fait dans la nature comme il l'ordonne. Si les créatures inanimées, ou sans raison, lui obéissent avec tant de dépendance; nous, qui sommes doués d'intelligence, lui devons-nous moins de docilité quand il parle? Et, en effet, la liberté ne nous est pas donnée pour hésiter, ni pour disputer contre lui : elle nous donne le volontaire, pour distinguer notre obéissance de celle des créatures inanimées ou sans raison; mais quel que soit notre avantage sur elles, ce n'est pas pour nous dispenser de rendre à Dieu la déférence qui lui est due. Le même droit qu'il a sur les autres êtres, subsiste à notre égard; et il nous impose la même obligation de lui obéir ponctuellement et dans l'instant même. S'il nous laisse notre choix, c'est non pour affoiblir son empire, mais pour rendre notre sujétion plus honorable.

Ceux qui sont accoutumés au commandement, sentent mieux que les autres combien cette obéissance est juste et légitime, combien elle est douce et aimable. Que sert donc de la refuser ou de la contester? Les hommes peuvent bien trouver moyen de se soustraire à l'empire de leurs semblables; mais Dieu a cela par nature, que rien ne lui résiste. Si la volonté rebelle prétend échapper à sa domination; en s'en retirant d'un côté, elle y retombe d'un autre avec toute l'impétuosité des efforts qu'elle avoit faits pour s'en affranchir. Ainsi tout invite, tout presse l'homme de se soumettre à son Dieu, et de lui obéir sans contradiction et sans délai.

Quand on hésite ou qu'on differe, il se tient pour méprisé ou refusé tout-à-fait. Lorsque la vocation est claire et certaine, qui est capable d'hésiter un moment, est capable de manquer tout-à-fait; qui peut retarder un jour, peut passer toute sa vie : nos passions et nos affaires ne nous demandent jamais qu'un délai. C'est pour Dieu une insupportable lenteur que d'aller seulement dire adieu aux siens, que d'aller rendre à son propre père les honneurs de la sépulture. Il faudra voir le testament, l'exécuter, le contester : d'une affaire il en naît une autre, et un moment de remise attire quelquefois la vie tout entière; c'est pourquoi il faut tout quitter en entrant au service de Dieu [1]. Puisqu'il faudra nécessairement couper quelque part, coupez dès l'abord, tranchez au commencement, afin d'être plus tôt à celui à qui vous voulez être pour toujours.

Et combien n'est-on pas dédommagé de ces sacrifices! et quelle confiance ne donnent-ils pas aux ames, pour oser tout espérer de la bonté d'un Dieu si généreux et si magnifique! Voyez les apôtres, ils n'ont quitté qu'un art méprisable : Pierre en dit-il avec moins de force : » Nous » avons tout quitté? » *Reliquimus omnia* [2]. Des filets : voilà le présent qu'ils suspendent à ses autels; voilà les armes, voilà le trophée qu'ils érigent à sa victoire. Qu'il y a plaisir de servir celui qui fait justice au cœur, et qui pèse l'affection; qui veut à la vérité nous faire acheter son royaume, mais aussi qui a la bonté de se contenter de ce que nous avons entre les mains! Car il met son royaume à tout prix, et il le donne pour tout ce que nous pouvons lui offrir : *Tantum valet quantum habes.* « Rien qui soit à plus vil » prix, quand on l'achète; rien qui soit plus » précieux, quand on le possède : » *Quid vilius, cùm emitur; quid carius, cùm possidetur* [3]?

Mais ce n'est pas assez de tout quitter, parents, amis, biens, repos, liberté : il faut encore suivre Jésus-Christ, porter sa croix après lui en marchant sur ses traces, en imitant ses exemples, et se renoncer ainsi soi-même tous les jours de sa vie. Cependant qu'il est difficile, quand tout est heureux, quand tout nous favorise, de résister à ces attraits séduisants d'un monde qui nous amollit et nous corrompt en nous flattant! A qui persuadera-t-on de fuir la gloire, de mépriser les honneurs, de redouter les richesses, lorsqu'ils semblent se présenter comme d'eux-mêmes, et venir pour ainsi dire nous chercher dans notre obscurité? Qui peut comprendre qu'il faille se mortifier dans le sein de l'abondance; faire violence à ses desirs, lorsque tout concourt à les satisfaire; devenir à soi-même son propre

[1] *S. Chrysost. in Matth. Homil.* XXVII, *tom.* VII, *p.* 330.— [2] *Matth.* XIX. 27.—[3] *S. Gregor. in Ev. Hom.* V, *n.* 2, 3. *tom.* 1, *col.* 1431.

bonrreau, si les contradictions du dehors ne nous en tiennent lieu; et savoir se livrer à tous les genres de souffrances, pour mener une vie vraiment pénitente et crucifiée? Et toutefois y a-t-il une autre manière de se rendre semblable à Jésus-Christ, et de porter fidèlement sa croix avec lui?

« O croix aimable, ô croix si ardemment desirée; et enfin trouvée si heureusement! puisse-je ne jamais te quitter, te demeurer tendrement et constamment attaché, afin que celui qui, en mourant entre tes bras, par toi m'a racheté, par toi aussi me reçoive et me possède éternellement dans son amour: *Ut per te me recipiat, qui per te moriens me redemit!* Tels sont les sentiments dont doivent être animés tous ceux qui veulent sincèrement appartenir à Jésus-Christ: point d'autre moyen de se montrer ses véritables disciples.

Quand est-ce que l'Église a vu des chrétiens dignes de ce nom, c'est lorsqu'elle étoit persécutée; lorsqu'elle lisoit à tous les poteaux des sentences épouvantables contre ses enfants, et qu'elle les voyoit à tous les gibets, et dans toutes les places publiques, immolés pour la gloire de l'Évangile. Durant ce temps, mes Sœurs, il y avoit des chrétiens sur la terre; il y avoit de ces hommes forts, qui, nourris dans les proscriptions et dans les alarmes continuelles, s'étoient fait une glorieuse habitude de souffrir pour l'amour de Dieu. Ils croyoient que c'étoit trop de délicatesse à des disciples de la croix, que de rechercher le plaisir et en ce monde et en l'autre. Comme la terre leur étoit un exil, ils n'estimoient rien de meilleur pour eux que d'en sortir au plus tôt. Alors la piété étoit sincère, parce-qu'elle n'étoit pas encore devenue un art: elle n'avoit pas encore appris le secret de s'accommoder au monde, ni de servir au négoce des ténèbres. Simple et innocente qu'elle étoit; elle ne regardoit que le ciel, auquel elle prouvoit sa fidélité par une longue patience. Tels étoient les chrétiens de ces premiers temps: les voilà dans leur pureté, tels que les engendroit le sang des martyrs, tels que les formoient les persécutions.

Maintenant une longue paix a corrompu ces courages mâles, et on les a vus ramollis depuis qu'ils n'ont plus été exercés. Le monde est entré dans l'Église. On a voulu joindre Jésus-Christ avec Bélial; et de cet indigne mélange quelle race enfin nous est née? Une race mêlée et corrompue, des demi-chrétiens, des chrétiens mondains et séculiers; une piété bâtarde et falsifiée, qui est toute dans les discours et dans un extérieur contrefait. O piété à la mode, que je me ris de tes vanteries et des discours étudiés que tu débites à ton aise pendant que le monde te rit! viens que je te mette à l'épreuve. Voici une tempête qui s'élève; voici une perte de biens, une insulte, une disgrace, une maladie. Quoi? tu te laisses aller au murmure, ô vertu contrefaite et déconcertée! tu ne peux plus te soutenir, piété sans force et sans fondement! Va, tu n'étois qu'un vain simulacre de la piété chrétienne; tu n'étois qu'un faux or qui brille au soleil, mais qui ne dure pas dans le feu, mais qui s'évanouit dans le creuset. La piété chrétienne n'est pas faite de la sorte: le feu l'épure et l'affermit. Ah! s'il est ainsi, Chrétiens, si les souffrances sont nécessaires pour soutenir l'esprit du christianisme: Seigneur, rendez-nous les tyrans; rendez-nous les Domitien et les Néron.

Mais modérons notre zèle, et ne faisons point de vœux indiscrets: n'envions pas à nos princes le bonheur d'être chrétiens; et ne demandons pas des persécutions, que notre lâcheté ne pourroit souffrir. Sans ramener les roues et les chevalets sur lesquels on étendoit nos ancêtres, la matière ne manquera pas à la patience. La nature a assez d'infirmités, les affaires assez d'épines, les hommes assez d'injustice, leurs jugements assez de bizarreries, leurs humeurs assez d'importunes inégalités; le monde assez d'embarras, ses faveurs assez d'inconstance, ses engagements les plus doux assez de captivités. Que si tout nous prospère, si tout nous rit, c'est à nous à nous rendre nous-mêmes nos persécuteurs, à nous contrarier nous-mêmes.

Pour mener une vie chrétienne, il faut sans cesse combattre son cœur, craindre ce qui nous attire, pardonner ce qui nous irrite, rejeter souvent ce qui nous avance, et nous opposer nous-mêmes aux accroissements de notre fortune. O qu'il est difficile, pendant que le monde nous accorde tout, de se refuser quelque chose! Qui ayant en sa possession une personne très accomplie, qu'il auroit aimée, vivroit avec elle comme avec sa sœur s'élèveroit au-dessus de tous les sentiments de l'humanité. C'est une aussi forte résolution, dit saint Chrysostôme [1], de ne pas laisser corrompre son cœur par les grandeurs et les biens qu'on possède. Ah! qu'il faut alors de courage pour renoncer à ses inclinations, et s'empêcher de goûter et d'aimer ce que la nature trouve si doux et si aimable! Sans cesse obligé d'être aux prises avec soi-même, pour s'arracher de vive force à des objets auxquels tout le poids du cœur nous entraîne; combien ne s'y sent-on pas plus fortement incliné, lorsque tout ce qui nous environne nous invite et nous presse de satisfaire

[1] *In Matt. Hom.* XL, *n.* 4; *tom.* VII, *pag.* 442.

à nos desirs? C'est dans une si critique situation qu'il faut vraiment, pour se conserver pur, se rendre en quelque sorte cruel à soi-même, en se privant d'autant plus des vains plaisirs que la chair recherche, qu'on a plus de moyen de se les procurer. Si l'esprit veut alors acquérir une noble liberté, qu'il tienne les sens dans une sage contrainte, de peur d'en être bientôt maîtrisé; et que saintement sévère à lui-même, sévère à son corps, il tende, par une bienheureuse mortification de tous les retours de l'amour-propre et toutes les affections charnelles, à se dégager de plus en plus de tout ce qui l'empêche de retourner à son principe. Peu à peu il trouvera dans les austérités de la pénitence, dans les humiliations de la croix, plus de délices et de consolations, que les amateurs du monde ne sauroient en goûter dans toutes les folles joies qu'il leur procure, et dans tous les contentements de leur orgueil. C'est ainsi que, par les différents progrès du détachement et de la pénitence, nous parvenons à être réellement martyrs de nous-mêmes, nous devenons des victimes d'autant plus propres à être consommées en Jésus-Christ, qu'elles sont plus volontaires. Nouveau genre de martyre, où le persécuteur et le patient sont également agréables; où Dieu d'une même main anime celui qui souffre, et couronne celui qui persécute.

Saintes Filles, vous connoissez ce genre de martyre, et depuis long-temps vous l'exercez sur vous-mêmes avec un zèle digne de la foi qui vous anime. Peu contentes de vous être dépouillées, par un généreux renoncement que la grace vous a inspiré, de tous les objets capables de vous affadir, vous avez encore voulu déclarer une guerre continuelle à toutes les affections, à tous les sentiments d'une nature toujours ingénieuse à rechercher ce qui peut la satisfaire; et dans la crainte de céder à ses empressements, vous avez mieux aimé lui refuser sans danger ce qui pourroit lui être permis, que de vous exposer à vous laisser entraîner au-delà des bornes, en lui donnant tout ce que vous pouviez absolument lui accorder. Persévérez, mes Sœurs, dans cette glorieuse milice, qui vous apprendra à mourir chaque jour à ce que vous avez de plus intime, et qui, vous détachant de plus en plus de la chair, vous élevera par une sainte mortification de l'esprit, jusqu'à Dieu, pour trouver en lui cette paix que le monde ne connoît pas, ces délices que les sens ne sauroient goûter, et ce parfait bonheur réservé aux ames vraiment chrétiennes, que je vous souhaite.

****

PANÉGYRIQUE

DE

SAINT JEAN, APOTRE.

Tendresse particulière de Jésus pour saint Jean. Trois présents inestimables qu'il lui fait, dans les trois états divers par lesquels ce divin Sauveur a passé pendant les jours de sa mortalité. Comment le disciple bien-aimé répond à l'amour de son divin maître pour lui.

Ego dilecto meo, et ad me conversio ejus.

Je suis à mon bien-aimé, et la pente de son cœur est tournée vers moi. *Cant.* VII. 10.

Il est superflu, Chrétiens, de faire aujourd'hui le panégyrique du disciple bien-aimé de notre Sauveur. C'est assez de dire en un mot qu'il étoit le favori de Jésus, et le plus chéri de tous les apôtres. Saint Augustin dit très doctement que « l'ouvrage est parfait lorsqu'il plaît à son ou- » vrier : » *Hoc est perfectum quod artifici suo placet* [1]; et il me semble que nous le connoissons par expérience. Quand nous voyons un excellent peintre qui travaille à faire un tableau; tant qu'il tient son pinceau en main, que tantôt il efface un trait, et tantôt il en tire un autre, son ouvrage ne lui plaît pas, il n'a pas rempli toute son idée, et le portrait n'est pas achevé: mais sitôt qu'ayant fini tous ses traits, et relevé toutes ses couleurs, il commence à exposer sa peinture en vue, c'est alors que son esprit est content, et que tout est ajusté aux règles de l'art; l'ouvrage est parfait parcequ'il plaît à son ouvrier, et qu'il a fait ce qu'il vouloit faire : *Hoc est perfectum quod artifici suo placet.* Ne doutez donc pas, Chrétiens, de la grande perfection de saint Jean, puisqu'il plaît si fort à son ouvrier; et croyez que Jésus-Christ, créateur des cœurs, qui les crée, comme dit saint Paul [2], dans les bonnes œuvres, l'a fait tel qu'il falloit qu'il fût pour être l'objet de ses complaisances. Ainsi je pourrois conclure ce panégyrique après cette seule parole, si votre instruction, Chrétiens, ne desiroit de moi un plus long discours.

Sainte et bienheureuse Marie, impétrez-nous les lumières de l'Esprit de Dieu pour parler de Jean votre second fils. Que votre pudeur n'en rougisse pas; votre virginité n'y est point blessée. C'est Jésus-Christ qui vous l'a donné, et qui a voulu vous annoncer lui-même que vous seriez la mère de son bien-aimé. Qui doute que vous n'ayez cru à la parole de votre Dieu, vous qui avez été si humblement soumise à celle qui vous fut portée

[1] *De Genes. contra Manich. lib.* I, *cap.* VIII, *n.* 13, *tom.* I, *col.* 650. — [2] *Ephes.* II. 10.

par son ange, qui vous salua de sa part, en disant: *Ave*, etc.

Je remarque dans les saintes lettres trois états divers dans lesquels a passé le Sauveur Jésus pendant les jours de sa chair, et le cours de son pélerinage. Le premier, a été sa vie; le second, a été sa mort; le troisième a été mêlé de mort et de vie, où Jésus n'a été ni mort ni vivant: ou plutôt il y a été tout ensemble et mort et vivant; et c'est l'état où il se trouvoit dans la célébration de sa sainte cène, lorsque mangeant avec ses disciples, il leur montroit qu'il étoit en vie; et voulant être mangé par ses disciples, ainsi qu'une victime immolée, il leur paroissoit comme mort. Consacrant lui-même son corps et son sang, il faisoit voir qu'il étoit vivant; et divisant mystiquement son corps de son sang, il se couvroit des signes de mort, et se dévouoit à la croix par une destination particulière. Dans ces trois états, Chrétiens, il m'est aisé de vous faire voir que Jean a toujours été le fidèle et le bien-aimé du Sauveur. Tant qu'il vécut avec les hommes, nul n'eut plus de part en sa confiance; quand il rendit son ame à son Père, aucun des siens ne reçut de lui des marques d'un amour plus tendre; quand il donna son corps à ses disciples, ils virent tous la place honorable qu'il lui fit prendre près de sa personne dans cette sainte cérémonie.

Mais ce qui me fait connoître plus sensiblement la forte pente du cœur de Jésus sur le disciple dont nous parlons, ce sont trois présents qu'il lui fait dans ces trois états admirables où nous le voyons dans son Évangile. Je trouve en effet, Chrétiens, qu'en sa vie il lui donne sa croix; à sa mort, il lui donne sa mère; à sa cène, il lui donne son cœur. Que desire un ami vivant, sinon de s'unir avec ceux qu'il aime dans la société des mêmes emplois? et l'amitié a-t-elle rien de plus doux que cette aimable association? L'emploi de Jésus étoit de souffrir: c'est ce que son Père lui a prescrit, et la commission qu'il lui a donnée. C'est pourquoi il unit saint Jean à sa vie laborieuse et crucifiée, en lui prédisant de bonne heure les souffrances qu'il lui destine: « Vous boirez, dit-il [1], » mon calice, et vous serez baptisé de mon bap- » tême. » Voilà le présent qu'il lui fait pendant le cours de sa vie. Quelle marque nous peut donner un ami mourant que notre amitié lui est précieuse, sinon lorsqu'il témoigne un ardent desir de se conserver notre cœur, même après sa mort, et de vivre dans notre mémoire? C'est ce qu'a fait Jésus-Christ en faveur de Jean d'une manière si avantageuse, qu'il n'est pas possible d'y rien ajouter; puisqu'il lui donne sa divine mère, c'est-à-dire, ce qu'il a de plus cher au monde: « Fils, » dit-il [1], voilà votre mère. » Mais ce qui montre le plus son amour, c'est le beau présent qu'il lui fait au sacré banquet de l'eucharistie, où son amitié n'étant pas contente de lui donner comme aux autres sa chair et son sang pour en faire un même corps avec lui, il le prend entre ses bras, il l'approche de sa poitrine; et comme s'il ne suffisoit pas de l'avoir gratifié de tant de dons, il le met en possession de la source même de toutes ses libéralités, c'est-à-dire, de son propre cœur, sur lequel il lui ordonne de se reposer comme sur une place qui lui est acquise. O disciple vraiment heureux: à qui Jésus-Christ a donné sa croix, pour l'associer à sa vie souffrante; à qui Jésus-Christ a donné sa mère, pour vivre éternellement dans son souvenir; à qui Jésus-Christ a donné son cœur, pour n'être plus avec lui qu'une même chose! Que reste-t-il, ô cher favori, sinon que vous acceptiez ces présents avec le respect qui est dû à l'amour de votre bon Maître?

Voyez, Chrétiens, comme il les accepte. Il accepte la croix du Sauveur, lorsque Jésus-Christ la lui proposant: Pourrez-vous bien, dit-il, boire ce calice? Je le puis, lui répond saint Jean, et il l'embrasse de toute son ame: *Possumus* [2]. Il accepte la sainte Vierge avec une joie merveilleuse. Il nous rapporte lui-même qu'aussitôt que Jésus-Christ la lui eut donnée, il la considéra comme son bien propre: *Accepit eam discipulus in sua* [3]. Il accepte surtout le cœur de Jésus avec une tendresse incroyable; lorsqu'il se repose dessus doucement et tranquillement, pour marquer une jouissance paisible et une possession assurée. O mystère de charité! ô présents divins et sacrés! Qui me donnera des paroles assez tendres et affectueuses, pour vous expliquer à ce peuple? C'est néanmoins ce qu'il nous faut faire avec le secours de la grace.

PREMIER POINT.

Ne vous persuadez pas, Chrétiens, que l'amitié de notre Sauveur soit de ces amitiés délicates qui n'ont que des douceurs et des complaisances, et qui n'ont pas assez de résolution pour voir un courage fortifié par les maux et exercé par les souffrances. Celle que le Fils de Dieu a pour nous est d'une nature bien différente: elle veut nous durcir aux travaux, et nous accoutumer à la guerre; elle est tendre, mais elle n'est pas molle; elle est ardente, mais elle n'est pas foible; elle est douce, mais elle n'est pas flatteuse. Oui certainement, Chrétiens, quand Jésus entre quelque part, il y entre avec sa croix, il y porte avec lui toutes ses épines, et il en fait part à tous ceux

[1] *Marc.* x. 39.

[1] *Joan.* xix. 27. — [2] *Marc.* x. 39. — [3] *Joan.* xix. 27.

qu'il aime. Comme notre apôtre est son bien-aimé, il lui fait présent de sa croix; et de cette même main, dont il a tant de fois serré la tête de Jean sur sa bienheureuse poitrine avec une tendresse incroyable, il lui présente ce calice amer, plein de souffrances et d'afflictions, qu'il lui ordonne de boire tout plein, et d'en avaler jusqu'à la lie: *Calicem quidem meum bibetis* [1].

Avouez la vérité, Chrétiens, vous n'ambitionnez guère un tel présent, vous n'en comprenez pas le prix. Mais s'il reste encore en vos ames quelque teinture de votre baptême, que les délices du monde n'aient pas effacée, vous serez bientôt convaincus de la nécessité de ce don, en écoutant prêcher Jésus-Christ, dont je vous rapporterai les paroles sans aucun raisonnement recherché, mais dans la même simplicité dans laquelle elles sont sorties de sa sainte et divine bouche.

Notre Seigneur Jésus avoit deux choses à donner aux hommes, sa croix et son trône, sa servitude et son règne, son obéissance jusqu'à la mort et son exaltation jusqu'à la gloire. Quand il est venu sur la terre, il a proposé l'un et l'autre; c'étoit l'abrégé de sa commission, c'étoit tout le sujet de son ambassade: *Complacuit dare vobis regnum* [2]: « Il a plu au Père de vous donner » son royaume: « *Non veni pacem mittere, sed gladium* : « Je ne suis pas venu apporter la paix, « mais le glaive: « *Sicut oves in medio luporum* [3]: » Allez comme des brebis au milieu des loups. » Ses disciples, encore grossiers et charnels, ne vouloient point comprendre sa croix, et ils ne l'importunoient que de son royaume; et lui, désirant les accoutumer aux mystères de son Évangile, il ne leur dit ordinairement qu'un mot du royaume, et il revient toujours à la croix. C'est ce qui doit nous montrer qu'il faut partager nos affections entre sa croix et son trône, ou plutôt, puisque ces deux choses sont si bien liées, qu'il faut réunir nos affections dans la poursuite de l'un et de l'autre.

O Jean, bien-aimé de Jésus, venez apprendre de lui cette vérité. Il l'a déja plusieurs fois prêchée à tous les apôtres vos compagnons; mais vous, qui êtes le favori, approchez-vous avec votre frère, et il vous l'enseignera en particulier. Votre mère lui dit: « Commandez que mes deux fils » soient assis à votre droite dans votre royaume: « *Dic ut sedeant hi duo filii mei:* « Pouvez-vous, » leur répondez-vous, boire le calice que je dois « boire? « *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum* [4]? Mon Sauveur, permettez-moi de le dire, vous ne répondez pas à propos. On parle de gloire, vous d'ignominie. Il répond à propos; mais ils ne demandent pas à propos: *Nescitis quid petatis*: « Vous ne savez ce que vous de- » mandez. » Prenez la croix, et vous aurez le royaume: il est caché sous cette amertume. Attends à la croix, tu y verras les titres de ma royauté. « Ce n'est pas à moi à vous donner ce » que vous demandez: » *Non est meum dare vobis*: c'est à vous à le prendre, selon la part que vous voudrez avoir aux souffrances. Cela demeure gravé dans le cœur de Jean. Il ne songe plus au royaume, qu'il ne songe à la croix avant toutes choses; et c'est ce qu'il nous représente admirablement dans son Apocalypse. « Moi Jean, « nous dit-il, qui suis votre frère, et qui ai part » à la tribulation, au royaume et à la patience » de Jésus-Christ, j'ai été dans l'île nommée « Patmos pour la parole du Seigneur, et pour le « témoignage que j'ai rendu à Jésus-Christ; et » je fus ravi en esprit: « *Ego Joannes frater vester, et socius in tribulatione, et regno, et patientiâ, fui in insulâ quæ appellatur Patmos, propter verbum Dei, et testimonium Jesu: fui in spiritu* [1]. Pourquoi fait-il cette observation: J'ai vu en esprit le Fils de l'homme en son trône, j'ai ouï le cantique de ses louanges? pourquoi? Parce que j'ai été banni dans une île: *fui in insulâ*. Je croyois autrefois qu'on ne pouvoit voir Jésus-Christ régnant, à moins que d'être assis à sa droite et revêtu de sa gloire; mais il m'a fait connoître qu'on ne le voit jamais mieux que dans les souffrances. L'affliction m'a dessillé les yeux, le vent de la persécution a dissipé les nuages de mon esprit, et a ouvert le passage à la lumière. Mais voyez encore plus précisément: *Ego Joannes, socius in tribulatione et regno*. Il parle du royaume, mais il parle auparavant de la croix; il mettoit autrefois le royaume devant la croix, maintenant il met la croix la première: et après avoir nommé le royaume, il revient incontinent aux souffrances: *et patientiâ*. Il craint de s'arrêter trop à la gloire, comme il avoit fait autrefois.

Mais voyons quelle a été sa croix. Il semble que c'est celui de tous les disciples qui a eu la plus légère. Pour nous détromper, expliquons quelle a été sa croix; et nous verrons qu'en effet elle a été la plus grande de toutes dans l'intérieur. Apprenez le mystère, et considérez les deux croix de notre Sauveur. L'une se voit au Calvaire, et elle paroît la plus douloureuse; l'autre est celle qu'il a portée durant tout le cours de sa vie, c'est la plus pénible. Dès le commencement, il se destine pour être la victime du genre

[1] *Matth.* xx. 23. — [2] *Luc.* xii. 23. — [3] *Matth.* x. 34, 16. — [4] *Ibid.* xx. 21.

[1] *Apoc.* i. 9, 10.

humain. Il devoit offrir deux sacrifices. Le dernier sacrifice s'est opéré à l'autel de la croix : mais il falloit qu'il accomplît le sacrifice qui étoit appelé *Juge sacrificium* [1], dont son cœur étoit l'autel et le temple. O cœur toujours mourant, toujours percé de coups, brûlant d'impatience de souffrir, qui ne respiroit que l'immolation! Ne croyez donc pas que sa passion soit son sacrifice le plus douloureux. Sa passion le console : il a une soif ardente qui le brûle et qui le consume, sa passion le rafraîchira; et c'est peut-être une des raisons, pour laquelle il l'appelle une coupe qu'il a à boire : parce qu'elle doit rafraîchir l'ardeur de sa soif. En effet, quand il parle de cette dernière croix : « C'est à présent, s'écrie-t-il, que » le Fils de l'homme est glorifié : » *Nunc clarificatus est* [2]. C'est ainsi qu'il s'exprime après la dernière pâque, sitôt que Judas fut sorti du cénacle. Mais s'agit-il de l'autre croix, c'est alors qu'il se sent vivement pressé dans l'attente de l'accomplissement de ce baptême : *Baptismo habeo baptizari, et quomodo coarctor* [3]? L'un le dilate : *Nunc clarificatus est*; l'autre le presse : *coarctor*. Lequel est-ce qui fait sa vraie croix? celui qui le presse et qui lui fait violence, ou celui qui relâche la force du mal?

C'est cette première croix, si pressante et si douloureuse, que Jésus-Christ veut donner à Jean. Pierre lui demandoit : » Seigneur, que des- » tinez-vous à celui-ci? » *Domine, hic autem quid* [4]? Vous m'avez dit quelle sera ma croix, quelle part y donnerez-vous à celui-ci? Ne vous en mettez point en peine. La croix que je veux qu'il porte ne frappera pas les sens : je me réserve de la lui imprimer moi-même : elle sera principalement au fond de son ame; ce sera moi qui y mettrai la main, et je saurai bien la rendre pesante. Et pour le rendre capable de la soutenir avec un courage vraiment héroïque, il lui inspira l'amour des souffrances. Tout homme que Jésus-Christ aime, il attire tellement son cœur après lui, qu'il ne souhaite rien avec plus d'ardeur que de voir abattre son corps, comme une vieille masure qui le sépare de Jésus-Christ. Mais quel autre avoit plus d'ardeur pour la croix que Jean, qui avoit humé ce desir aux plaies mêmes de Jésus-Christ; qui avoit vu sortir de son côté l'eau vive de la fidélité, mais mêlée avec le sang des souffrances? Il est donc embrasé du desir du martyre : et cependant, ô Sauveur, quels supplices lui donnerez-vous? un exil. O cruauté lente et timide de Domitien! faut-il que tu ne sois trop humain que pour moi, et que tu n'aies pas soif de mon sang! Mais peut-être qu'il sera bientôt répandu. On lui prépare de l'huile bouillante, pour le faire mourir dans ce bain brûlant. Vous voilà enfin, ô croix de Jésus! que je souhaite si vivement. Il s'élance dans cet étang d'huile fumante et bouillante, avec la même promptitude que, dans les ardeurs de l'été, on se jette dans le bain pour se rafraîchir. Mais, ô surprise fâcheuse et cruelle! tout d'un coup elle se change en rosée. Bien-aimé de mon cœur, est-ce là l'amour que vous me portez? Si vous ne voulez pas me donner la mort, pourquoi forcez-vous la nature de se refuser à mes empressements? O bourreaux, apportez du feu, réchauffez votre huile inopinément refroidie. Mais ces cris sont inutiles. Jésus-Christ veut prolonger sa vie, parcequ'il veut encore aggraver sa croix. Il faut vivre jusqu'à une vieillesse décrépite : il faut qu'il voie passer devant lui tous ses frères les saints apôtres, et qu'il survive presque à tous les enfants qu'il a engendrés à notre Seigneur.

De quoi le consolerez-vous, ô Sauveur des ames? ne voyez-vous pas qu'il meurt tous les jours, parcequ'il ne peut mourir une fois? Hélas! il semble qu'il n'a plus qu'un souffle. Ce vieillard n'est plus que cendre; et sous cette cendre vous voulez cacher un grand feu. Écoutez comme il crie : » Mes bien-aimés, nous sommes » dès à présent enfants de Dieu; mais ce que nous » serons un jour ne paroît pas encore : » *Dilectissimi, nunc filii Dei sumus, et nondum apparuit quid erimus* [1]. De quoi le consolerez-vous? sera-ce par les visions dont vous le gratifierez? Mais c'est ce qui augmente l'ardeur de ses desirs. Il voit couler ce fleuve qui réjouit la cité de Dieu, la Jérusalem céleste. Que sert de lui montrer la fontaine, pour ne lui donner qu'une goutte à boire? Ce rayon lui fait desirer le grand jour; et cette goutte que vous laissez tomber sur lui, lui fait avoir soif de la source. Écoutez comme il crie dans l'Apocalypse : *Et spiritus et sponsa dicunt, Veni* : « L'esprit et l'épouse disent, Venez. » Que lui répond le divin époux? » Oui, je viens bien- » tôt : » *Etiam venio citò* [2]. « O instant trop long! » *O modicum longum* [3]! Il redouble ses gémissements et ses cris : » Venez, Seigneur Jésus : » *Veni, Domine Jesu*. O divin Sauveur, quel supplice! votre amour est trop sévère pour lui. Je sais que dans la croix que vous lui donnez » il y a une douleur qui console, » *Ipse consolatur dolor* [3], et que le calice de votre passion que vous lui faites boire à longs traits, tout amer qu'il est à nos sens, a ses douceurs pour l'esprit, quand une foi vive l'a persuadé des maxi-

[1] *Dan.* VIII. 11. *d.* 13. — [2] *Joan.* XIII. 31. — [3] *Luc*, XII. 50. — [4] *Joan.* XXI. 21.

[1] *I. Joan.* III. 2. — [2] *Apocal.* XXII. 17, 20. — [3] *S. Aug. in Joan. Tract.* CI, *n.* 6, *tom.* III, *part.* II, *col.* 755. — [4] *S. Aug. Epist.* XXVII, *n.* 1, *tom.* II, *col.* 42.

mes de l'Évangile. Mais j'ose dire, ô divin Sauveur, que cette manière douce et affectueuse avec laquelle vous avez traité saint Jean votre bien-aimé disciple, et ces caresses mystérieuses dont il vous a plu l'honorer, exigeoient en quelque sorte de vous quelque marque plus sensible de la tendresse de votre cœur, et que vous lui deviez des consolations qui fussent plus approchantes de cette familiarité bienheureuse que vous avez voulu lui permettre. C'est aussi ce que nous verrons au Calvaire dans le beau présent qu'il lui fait, et dans le dernier adieu qu'il lui dit.

DEUXIÈME POINT.

Certainement, Chrétiens, l'amitié ne peut jamais être véritable, qu'elle ne se montre bientôt tout entière ; et elle n'a jamais plus de peine que lorsqu'elle se voit cachée : toutefois il faut avouer que, dans le temps qu'il faut dire adieu, la douleur que la séparation lui fait ressentir lui donne je ne sais quoi de si vif et de si pressant, pour se faire voir dans son naturel, que jamais elle ne se découvre avec plus de force. C'est pourquoi les derniers adieux que l'on dit aux personnes que l'on a aimées saisissent de pitié les cœurs les plus durs : chacun tâche, dans ces rencontres, de laisser des marques de son souvenir. Nous voyons en effet tous les testaments remplis de clauses de cette nature; comme si l'amour qui ne se nourrit ordinairement que par la présence, voyant approcher le moment fatal de la dernière séparation, et craignant par là sa perte totale en même temps qu'il se voit privé de la conversation et de la vue, ramassoit tout ce qui lui reste de force pour vivre et durer du moins dans le souvenir.

Ne croyez pas que notre Sauveur ait oublié son amour en cette occasion. « Ayant aimé les » siens, il les a aimés jusqu'à la fin [1] ; » et puisqu'il ne meurt que par son amour, il n'est jamais plus puissant qu'à sa mort. C'est aussi sans doute pour cette raison, qu'il amène au pied de sa croix les deux personnes qu'il chérit le plus, c'est-à-dire, Marie sa divine mère, et Jean son fidèle et son bon ami, qui, remis de ses premières terreurs, vient recueillir les derniers soupirs de son Maître mourant pour notre salut.

Car, je vous demande, mes Frères, pourquoi appeler la très sainte Vierge à ce spectacle d'inhumanité ? Est-ce pour lui percer le cœur, et lui déchirer les entrailles ? Faut-il que ses yeux maternels soient frappés de ce triste objet, et qu'elle voie couler devant elle, par tant de cruelles blessures, un sang qui lui est si cher ? Pourquoi le plus chéri de tous ses disciples est-il le seul témoin de ses souffrances ? Avec quels yeux verra-t-il cette poitrine sacrée, sur laquelle il se reposoit il y a deux jours, pousser les derniers sanglots parmi des douleurs infinies ? Quel plaisir au Sauveur de contempler ce favori bien-aimé, saisi par la vue de tant de tourments ; et par la mémoire encore toute fraîche de tant de caresses récentes, mourir de langueur au pied de sa croix ? S'il l'aime si chèrement, que ne lui épargne-t-il cette affliction ; et n'y a-t-il pas de la dureté de lui refuser cette grace ? Chrétiens, ne le croyez pas, et comprenez le dessein du Sauveur des ames. Il faut que Marie et saint Jean assistent à la mort de Jésus pour y recevoir ensemble, avec la tendresse du dernier adieu, les présents qu'il a à leur faire, afin de signaler en expirant l'excès de son affection.

Mais que leur donnera-t-il, nu, dépouillé comme il est ? Les soldats avares et impitoyables ont partagé jusqu'à ses habits, et joué sa tunique mystérieuse : il n'a pas de quoi se faire enterrer. Son corps même n'est plus à lui : il est la victime de tous les pécheurs ; il n'y a goutte de son sang qui ne soit due à la justice de Dieu son Père. Pauvre esclave, qui n'a plus rien en son pouvoir dont il puisse disposer par son testament ! Il a perdu jusqu'à son Père, auquel il s'est glorifié tant de fois d'être si étroitement uni. C'est son Dieu, ce n'est plus son Père. Au lieu de dire comme auparavant : « Tout ce qui est à vous est à moi, » il ne lui demande plus qu'un regard : *Respice in me ;* et il ne peut l'obtenir, et il s'en voit abandonné : *Quare me dereliquisti* [1] ? Ainsi, de quelque côté qu'il tourne les yeux, il ne voit plus rien qui lui appartienne. Je me trompe, il voit Marie et saint Jean : tout le reste des siens l'ont abandonné, et ils sont là pour lui dire : Nous sommes à vous. Voilà tout le bien qui lui reste, et dont il peut disposer par son testament. Mais c'est à eux qu'il faut donner, et non pas les donner eux-mêmes. O amour ingénieux de mon maître ! Il faut leur donner, il faut les donner. Il faut donner Marie au disciple, et le disciple à la divine Marie. *Ego dilecto meo*, dit-il. Mon maître, je suis à vous ; usez de moi comme il vous plaira. Voyez la suite : *et ad me conversio ejus* [2]. « Fils, dit-il, » voilà votre mère. » O Jean, je vous donne Marie ; et je vous donne en même temps à Marie : Marie est à saint Jean, saint Jean à Marie. Vous devez vous rendre heureux l'un et l'autre par une mutuelle possession. Ce ne vous est pas un moindre avantage d'être donnés que de recevoir ; et je ne vous enrichis pas plus par le don que je

[1] *Joan.* XIII. 1.

[1] *Matth.* XXVII. 46. — [2] *Cant.* VII. 10.

vous fais, que par celui que je fais de vous.

Mais, mes Frères, entrons plus profondément dans cet admirable mystère : recherchons, par les Écritures, quelle est cette seconde naissance qui fait saint Jean le fils de Marie, quelle est cette nouvelle fécondité qui rend Marie mère de saint Jean; et développons les secrets d'une belle théologie, qui mettra cette vérité dans son jour. Saint Paul parlant de notre Sauveur après l'infamie de sa mort et la gloire de sa résurrection, en a dit ces belles paroles [1] : « Nous ne connoissons plus » maintenant personne selon la chair ; et si nous » avons connu autrefois Jésus-Christ selon la » chair, maintenant qu'il est mort et ressuscité » nous ne le connoissons plus de la sorte. » Que veut dire cette parole, et quel est le sens de l'apôtre? Veut-il dire que le Fils de Dieu s'est dépouillé, en mourant, de sa chair humaine, et qu'il ne l'a point reprise en sa glorieuse résurrection? Non, mes Frères, à Dieu ne plaise! Il faut trouver un autre sens à cette belle parole du divin apôtre, qui nous ouvre l'intelligence de ses sentiments. Ne le cherchez pas, le voici : il veut dire que le Fils de Dieu, dans la gloire de sa résurrection, a bien la vérité de la chair, mais qu'il n'en a plus les infirmités; et pour toucher encore plus le fond de cette excellente doctrine, entendons que l'homme-Dieu, Jésus-Christ, a eu deux naissances et deux vies, qui sont infiniment différentes.

La première de ces naissances l'a tiré du sein de Marie, la seconde l'a fait sortir du sein du tombeau. En la première il est né de l'Esprit de Dieu, mais par une mère mortelle : et de là il en a tiré la mortalité. Mais en sa seconde naissance, nul n'y a part que son Père céleste; c'est pourquoi il n'y a plus rien que de glorieux. Il étoit de sa providence d'accommoder ses sentiments à ces deux manières de vie si contraires : de là vient que dans la première il n'a pas jugé indignes de lui les sentiments de foiblesse humaine; mais dans sa bienheureuse résurrection il n'y a plus rien que de grand, et tous ses sentiments sont d'un Dieu qui répand sur l'humanité qu'il a prise tout ce que la divinité a de plus auguste. Jésus, en conversant parmi les mortels, a eu faim, a eu soif : il a été quelquefois saisi par la crainte, touché par la douleur : la pitié a serré son cœur, elle a ému et altéré son sang, elle lui a fait répandre des larmes. Je ne m'en étonne pas, Chrétiens : c'étoient les jours de son humiliation, qu'il devoit passer dans l'infirmité. Mais durant les jours de sa gloire et de son immortalité, après sa seconde naissance par laquelle son Père l'a ressuscité pour le faire asseoir à sa droite, les infirmités sont bannies; et la toute-puissance divine déployant sur lui sa vertu, a dissipé toutes ses foiblesses. Il commence à agir tout à fait en Dieu : la manière en est incompréhensible, et tout ce qu'il est permis aux mortels de dire d'un mystère si haut c'est qu'il n'y faut plus rien concevoir de ce que le sens humain peut imaginer; si bien qu'il ne nous reste plus que de nous écrier hardiment avec l'incomparable docteur des Gentils : que si nous avons connu Jésus-Christ selon sa naissance mortelle dans les sentiments de la chair, *nunc jam non novimus :* maintenant qu'il est glorieux et ressuscité, nous ne le connoissons plus de la sorte; et tout ce que nous y concevons est divin.

Selon cette doctrine du divin apôtre, je ne craindrai pas d'assurer que Jésus-Christ ressuscité regarde Marie d'une autre manière, que ne faisoit pas Jésus-Christ mortel. Car, mes Frères, sa mortalité l'a fait naître dans la dépendance de celle qui lui a donné la vie : « Il lui étoit sou- » mis et obéissant, » dit l'évangéliste [1]. Tout Dieu qu'étoit Jésus, l'amour qu'il avoit pour sa sainte mère étoit mêlé sansdoute de cette crainte filiale et respectueuse que les enfants bien nés ne perdent jamais. Il étoit accompagné de toutes ces douces émotions, de toutes ces inquiétudes aimables qu'une affection sincère imprime toujours dans les cœurs des hommes mortels : tout cela étoit bienséant durant les jours de foiblesse. Mais enfin voilà Jésus en la croix : le temps de mortalité va passer. Il va commencer désormais à aimer Marie d'une autre manière : son amour ne sera par moins ardent; et tant que Jésus-Christ sera homme, il n'oubliera jamais cette vierge-mère. Mais après sa bienheureuse résurrection, il faut bien qu'il prenne un amour convenable à l'état de sa gloire.

Que deviendront donc, Chrétiens, ces respects, cette déférence, cette complaisance obligeante, ces soins si particuliers, ces douces inquiétudes qui accompagnoient son amour? mourront-ils avec Jésus-Christ, et Marie en sera-t-elle à jamais privée? Chrétiens, sa bonté ne le permet pas. Puisqu'il va entrer par sa mort en un état glorieux, où il ne les peut plus retenir, il les fait passer en saint Jean, et il entreprend de les faire revivre dans le cœur de ce bien-aimé. Et n'est-ce pas ce que veut dire le grand saint Paulin par ces éloquentes paroles [2] : *Jam scilicet ab humanâ fragilitate, quâ erat natus ex fœmina, per crucis mortem demigrans in æternitatem Dei, ut esset in gloriâ Dei Patris, delegat homini jura pietatis humanæ :* « Étant prêt de passer, par la mort de » la croix, de l'infirmité humaine à la gloire et à

[1] *II. Cor.* v. 16.

[1] *Luc.* II. 51. — [2] *Epist.* I. n. 17.

» l'éternité de son Père, il laisse à un homme » mortel les sentiments de la piété humaine. » Tout ce que son amour avoit de tendre et de respectueux pour sa sainte mère vivra maintenant dans le cœur de Jean : c'est lui qui sera le fils de Marie; et pour établir entre eux éternellement cette alliance mystérieuse, il leur parle du haut de sa croix, non point avec une action tremblante comme un patient prêt à rendre l'ame, « mais » avec toute la force d'un homme vivant, et toute » la fermeté d'un Dieu qui doit ressusciter, » *plenâ virtute viventis et constantiâ resurrecturi*[1]. Lui qui tourne les cœurs ainsi qu'il lui plaît, et dont la parole est toute-puissante, opère en eux tout ce qu'il leur dit, et fait Marie mère de Jean, et Jean fils de Marie.

Car qui pourroit assez exprimer quelle fut la force de cette parole sur l'esprit de l'un et de l'autre? Ils gémissoient au pied de la croix, toutes les plaies de Jésus-Christ déchiroient leurs ames, et la vivacité de la douleur les avoit presque rendus insensibles. Mais lorsqu'ils entendirent cette voix mourante du dernier adieu de Jésus, leurs sentiments furent réveillés par cette nouvelle blessure; toutes les entrailles de Marie furent renversées, et il n'y eut goutte de sang dans le cœur de Jean qui ne fut aussitôt émue. Cette parole entra donc au fond de leurs ames, ainsi qu'un glaive tranchant; elles en furent percées et ensanglantées avec une douleur incroyable : mais aussi leur falloit-il faire cette violence, il falloit de cette sorte entr'ouvrir leur cœur, afin, si je puis parler de la sorte, d'entrer en l'un le respect d'un fils, et dans l'autre la tendresse d'une bonne mère.

Voilà donc Marie mère de saint Jean. Quoique son amour maternel accoutumé d'embrasser un Dieu, ait peine à se terminer sur un homme; et qu'une telle inégalité semble plutôt lui reprocher son malheur, que la récompenser de sa perte : toutefois la parole de son Fils la presse; l'amour que le Sauveur a eu pour saint Jean l'a rendu un autre lui-même, et fait qu'elle ne croit pas se tromper quand elle cherche Jésus-Christ en lui. Grand et incomparable avantage de ce disciple chéri! Car de quels dons l'aura orné le Sauveur, pour le rendre digne de remplir sa place? Si l'amour qu'il a pour la sainte Vierge l'oblige à lui laisser son portrait en se retirant de sa vue, ne doit-il pas lui avoir donné une image vive et naturelle? Quel doit donc être le grand saint Jean, destiné à demeurer sur la terre pour y être la représentation du Fils de Dieu après sa mort; et une représentation si parfaite, qu'elle puisse charmer la douleur, et tromper, s'il se peut, l'amour de sa sainte mère par la naïveté de la ressemblance!

D'ailleurs quelle abondance de graces attiroit sur lui tous les jours l'amour maternel de Marie, et le desir qu'elle avoit conçu de former en lui Jésus-Christ! combien s'échauffoient tous les jours les ardeurs de sa charité, par la chaste communication de celles qui brûloient le cœur de Marie! et à quelle perfection s'avançoit sa chasteté virginale, qui étoit sans cesse épurée par les regards modestes de la sainte Vierge, et par sa conversation angélique!

Apprenons de là, Chrétiens, quelle est la force de la pureté. C'est elle qui mérite à saint Jean la familiarité du Sauveur; c'est elle qui le rend digne d'hériter de son amour pour Marie, de succéder en sa place, d'être honoré de sa ressemblance. C'est elle qui lui fait tomber Marie en partage, et lui donne une mère vierge : elle fait quelque chose de plus, elle lui ouvre le cœur de Jésus, et lui en assure la possession.

TROISIÈME POINT.

Je l'ai déja dit, Chrétiens, il ne suffit pas au Sauveur de répandre ses dons sur saint Jean; il veut lui donner jusqu'à la source. Tous les dons viennent de l'amour; il lui a donné son amour. C'est au cœur que l'amour prend son origine; il lui donne encore le cœur, et le met en possession du fonds dont il lui a déja donné tous les fruits. Viens, dit-il, ô mon cher disciple, je t'ai choisi devant tous les temps pour être le docteur de la charité; viens la boire jusque dans sa source, viens y prendre ces paroles pleines d'onction par lesquelles tu attendriras mes fidèles : approche de ce cœur qui ne respire que l'amour des hommes; et pour mieux parler de mon amour, viens sentir de près les ardeurs qui me consument.

Je ne m'étendrai pas à vous raconter les avantages de saint Jean. Mais, Jean, puisque vous en êtes le maître; ouvrez-nous ce cœur de Jésus, faites-nous-en remarquer tous les mouvements, que la seule charité excite. C'est ce qu'il a fait dans tous ses écrits : tous les écrits de saint Jean ne tendent qu'à expliquer le cœur de Jésus. En ce cœur est l'abrégé de tous les mystères du christianisme : mystères de charité dont l'origine est au cœur; un cœur, s'il se peut dire, tout pétri d'amour : toutes les palpitations, tous les battements de ce cœur, c'est la charité qui les produit. Voulez-vous voir saint Jean vous montrer tous les secrets de ce cœur; il remonte « jusqu'au principe : » *In principio*[1]. C'est pour

[1] *Epist.* I, n. 17. — [2] *Ibid.*

[1] *Joan.* I, 1.

venir à ce terme: *Et habitavit*[1], « Il a habité » parmi nous. » Qui l'a fait ainsi habiter avec nous? l'amour. « C'est ainsi que Dieu a aimé le » monde : » *Sic Deus dilexit mundum*[2]. C'est donc l'amour qui l'a fait descendre, pour se revêtir de la nature humaine. Mais quel cœur aura-t-il donné à cette nature humaine, sinon un cœur tout pétri d'amour?

C'est Dieu qui fait tous les cœurs, ainsi qu'il lui plaît. « Le cœur du roi est dans sa main « comme celui de tous les autres : *Cor regis in manu Dei est*[3]. *Regis*, du roi Sauveur. Quel autre cœur a été plus dans la main de Dieu? C'étoit le cœur d'un Dieu, qui régloit de près, dont il conduisoit tous les mouvements. Qu'aura donc fait le Verbe divin, en se faisant homme, sinon de se former un cœur sur lequel il imprimât cette charité infinie qui l'obligeoit à venir au monde? Donnez-moi tout ce qu'il y a de tendre, tout ce qu'il y a de doux et d'humain : il faut faire un Sauveur qui ne puisse souffrir les misères, sans être saisi de douleur; qui voyant les brebis perdues, ne puisse supporter leur égarement. Il lui faut un amour qui le fasse courir au péril de sa vie, qui lui fasse baisser les épaules pour charger dessus sa brebis perdue; qui lui fasse crier : « Si » quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi : « *Si quis sitit, veniat ad me*[4]. « Venez à moi, vous tous » qui êtes fatigués : » *Venite ad me, omnes qui laboratis*[5]. Venez, pécheurs; c'est vous que je cherche. Enfin, il lui faut un cœur qui lui fasse dire : « Je donne ma vie parceque je le veux : » *Ego pono eam à meipso*[6]. C'est moi qui ai un cœur amoureux, qui dévoue mon corps et mon ame à toutes sortes de tourments[7].

Voilà, mes Frères, quel est le cœur de Jésus, voilà quel est le mystère du christianisme. C'est pourquoi l'abrégé de la foi est renfermé dans ces paroles : « Pour nous, nous avons cru à l'amour » que Dieu a pour nous : » *Nos credidimus charitati quam habet Deus in nobis*[7]. Voilà la profession de saint Jean. Pourquoi le Juif ne croit-il pas à notre Évangile? Il reconnoît la puissance; mais il ne veut pas croire à l'amour : il ne peut se persuader que Dieu nous ait assez aimés, pour nous donner son Fils. Pour moi, je crois à sa charité; et c'est tout dire. Il s'est fait homme, je le crois; il est mort pour nous, je le crois; il aime, et qui aime fait tout : *Credidimus charitati ejus.*

Mais si nous y croyons, il faut l'imiter. Ce cœur de Jésus embrasse tous les fidèles : c'est là où nous sommes tous réunis, « pour être consom- » més dans l'unité : » *Ut sint consummati in unum*[1]. C'est le cœur qui parloit, lorsqu'il disoit : « Mon Père, je veux que là où je suis, mes « disciples y soient aussi avec moi : « *Volo ut ubi sum ego, et illi sint mecum*[2]. Il ne distrait personne, il appelle tous ses enfants, et nous devons nous aimer « dans les entrailles de la charité de ce divin Sauveur, » *in visceribus Jesu-Christi*[3]. Ayons donc un cœur de Jésus-Christ, un cœur étendu, qui n'exclue personne de son amour. C'est de cet amour réciproque qu'il se formera une chaîne de charité qui s'étendra du cœur de Jésus dans tous les autres, pour les lier et les unir inviolablement : ne la rompons pas; ne refusons à aucun de nos frères d'entrer dans cette sainte union de la charité de Jésus-Christ. Il y a place pour tout le monde. Usons sans envie des biens qu'elle nous procure : nous ne les perdons pas en les communiquant aux autres; mais nous les possédons d'autant plus sûrement : ils se multiplient pour nous avec d'autant plus d'abondance, que nous desirons plus généreusement les partager avec nos frères. Et pourquoi veux-tu arracher tou frère de ce cœur de Jésus-Christ? Il ne souffre point de séparation : il te vomira toi-même. Il supporte toutes les infirmités, pourvu que la charité dont nous sommes animés les couvre. Aimons-nous donc dans le cœur de Jésus. « Dieu est charité; et qui persévère dans la cha- » rité demeure en Dieu, et Dieu en lui[4]. « Ah! qui me donnera des amis que j'aime véritablement par la charité? Lorsque je répands en eux mon cœur, je le répands en Dieu qui est charité. « Ce « n'est pas à un homme que je me confie; mais « à celui en qui il demeure, pour être tel. Et dans « ma juste confiance, je ne crains point ces ré- « solutions si changeantes de l'inconstance hu- « maine : « *Non homini committo, sed illi in quo manet ut talis sit. Nec in meâ securitate crastinum illud humanæ cogitationis incertum omnino formido.* C'est ainsi que s'aiment les bienheureux esprits.

L'amour, qui les unit intimement entre eux, s'échauffe de plus en plus dans ces mutuels embrassements de leurs cœurs. Ils s'aiment en Dieu, qui est le centre de leur union; ils s'aiment pour Dieu, qui est tout leur bien. Ils aiment Dieu dans chacun de leurs concitoyens, qu'ils savent n'être grands que par lui; et vivement sensibles au bonheur de leurs frères, ils se trouvent heureux de jouir en eux et par eux des avantages qu'ils n'auroient pas eux-mêmes : ou plutôt, ils ont tout; la charité leur approprie l'universalité des

[1] *Joan.* I. 14. — [2] *Ibid.* III. 16. — [3] *Prov.* XXI. 1. — [4] *Joan.* VII. 37. — [5] *Matth.* XI. 28. — [6] *Joan.* X. 18. — [7] *I. Joan.* IV. 16.

[1] *Joan.* XVII. 23. — [2] *Ibid.* 24. — [3] *Philip.* I. 8. — [4] *I. Joan.* IV. 16.

dons de tout le corps, parcequ'elle les consomme dans cette unité sainte qui, les absorbant en Dieu, les met en possession des biens de toute la cité céleste.

Voulons-nous donc, mes Frères, participer ici-bas à la béatitude céleste, aimons-nous; que la charité fraternelle remplisse nos cœurs: elle nous fera goûter, dans la douceur de son action, ces délices inexprimables qui font le bonheur des saints; elle enrichira notre pauvreté, en nous rendant tous les biens communs; et ne formant de nous tous qu'un cœur et qu'une ame, elle commencera en nous cette unité divine qui doit faire notre éternel bonheur, et qui sera parfaite en nous lorsque, l'amour ayant entièrement transformé toutes nos puissances, Dieu sera tout en tous.

****

PANÉGYRIQUE

DE

SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY,

Prononcé dans l'église de saint Thomas du Louvre en 1668.

Motifs de la résistance de saint Thomas à l'égard de son prince. Sa conduite toujours sage, toujours respectueuse au milieu des violentes persécutions qu'il a à souffrir. Succès de ses combats pour la discipline. Admirable changement que produit sa mort dans ses ennemis; zèle qu'elle inspire à ses frères. Usage que les ecclésiastiques doivent faire de leurs priviléges, de leurs biens et de leur autorité, pour ne pas exposer l'Église aux blasphèmes des libertins.

In morte mirabilia operatus est.

Il a fait des choses merveilleuses dans sa mort. *Eccli.* XLVIII. 13.

Les mystères de Jésus-Christ sont une chute continuelle; et tant qu'il a vu devant soi quelque nouvelle bassesse, il n'a jamais cessé de descendre. Il se compare lui-même dans son Évangile à un grain de froment qui tombe [1]; et en effet, il est allé toujours tombant, premièrement du ciel en la terre, de son trône dans une crèche: de là par plusieurs degrés il est tombé jusqu'à l'ignominie du supplice, jusqu'à l'obscurité du tombeau, jusqu'à la profondeur de l'enfer. Mais comme il ne pouvoit tomber plus bas, c'étoit là aussi le terme fatal de ses chutes mystérieuses; et ce cours d'abaissements étant rempli, c'est de là qu'il a commencé de se relever couronné d'honneur et de gloire.

Ce que notre chef a fait une fois en sa personne sacrée, tous les jours il l'accomplit dans ses membres; et le martyr que nous honorons, nous en est un illustre exemple. Saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, s'étant trouvé engagé, pour les intérêts de l'Église, dans de longs et fâcheux démêlés avec un grand roi, avec Henri II, roi d'Angleterre, on l'a vu tomber peu à peu de la faveur à la disgrace, de la disgrace au bannissement, du bannissement à une espèce de proscription, et enfin à une mort violente. Mais la Providence divine, ayant lâché la main jusqu'à ce terme, a fait commencer de là son élévation. Elle a honoré de miracles le tombeau de cet illustre martyr; elle a mené à ses cendres un roi pénitent; elle a conservé les droits de l'Église par le sang de ce saint évêque, persécuté injustement pour sa cause, et tirant sa gloire de ses souffrances. Elle m'a donné lieu de dire de lui ce que l'Ecclésiastique a dit d'Élisée, que « sa mort » a opéré des miracles: » *In morte mirabilia operatus est.* Mais afin de vous découvrir toutes ces merveilles, demandons l'assistance du Saint-Esprit par l'entremise de Marie. *Ave.*

C'est une loi établie, que l'Église ne peut jouir d'aucun avantage qui ne lui coûte la mort de ses enfants; et que, pour affermir ses droits, il faut qu'elle répande du sang. Son Époux l'a rachetée par le sang qu'il a versé pour elle, et il veut qu'elle achète par un prix semblable les graces qu'il lui accorde. C'est par le sang des martyrs qu'elle a étendu ses conquêtes bien loin au-delà de l'empire romain; son sang lui a procuré et la paix dont elle a joui sous les empereurs chrétiens, et la victoire qu'elle a remportée sur les empereurs infidèles. Il paroît donc qu'elle devoit du sang à l'affermissement de son autorité, comme elle en avoit donné à l'établissement de sa doctrine; et ainsi la discipline, aussi bien que la foi de l'Église, a dû avoir des martyrs.

C'est pour cette cause, Messieurs, que votre glorieux patron a donné sa vie. Nous avons honoré ces derniers jours le premier martyr de la foi; aujourd'hui nous célébrons le triomphe du premier martyr de la discipline: et afin que tout le monde comprenne combien ce martyre a été semblable à ceux que nous ont fait voir les anciennes persécutions; je m'attacherai à vous montrer que la mort de notre saint archevêque a opéré les mêmes merveilles dans la cause de la discipline, que celle des autres martyrs a autrefois opérées lorsqu'il s'agissoit de la croyance.

En effet, pour ne pas vous laisser long-temps en suspens: comme les martyrs qui ont combattu pour la foi, ont affermi, par le témoignage de leur sang, cette foi que les tyrans vouloient abo-

[1] *Jean.* XII. 24.

lir; calmé par leur patience la haine publique, qu'on vouloit exciter contre eux en les traitant comme des scélérats; confirmé par leur constance invincible les fidèles, qu'on avoit dessein d'effrayer par le terrible spectacle de tant de supplices; en sorte que profitant des persécutions ils les ont fait servir, contre leur nature, à l'établissement de leur foi, à la conversion de leurs ennemis, à l'instruction et à l'affermissement de leurs frères : ainsi vous verrez bientôt, Chrétiens, que des effets tout semblables ont suivi la mort du grand archevêque de Cantorbéry; et la suite de cet entretien vous fera paroître que le sang de ce nouveau martyr de la discipline a affermi l'autorité ecclésiastique, qui étoit violemment opprimée; que sa mort a converti les cœurs indociles des ennemis de la discipline de l'Église; enfin, qu'elle a échauffé le zèle de ceux qui sont préposés pour en être les défenseurs. Voilà ce que j'ai dessein de vous faire entendre dans les trois parties de ce discours.

PREMIER POINT.

Pour bien entendre le sujet des fameux combats du grand saint Thomas de Cantorbéry pour l'honneur de l'Église et du sacerdoce, il faut considérer avant toutes choses quelques vérités importantes, qui regardent l'état de l'Église : ce qu'elle est, ce qui lui est dû, et ce qu'elle doit; quels droits elle a sur la terre, et quels moyens lui sont donnés pour s'y maintenir. Je sais que cette matière est fort étendue, et pleine de questions épineuses : mais comme la décision de ces doutes dépend d'un ou deux principes, j'espère qu'en laissant un grand embarras de difficultés fort enveloppées je pourrai vous dire en peu de paroles ce qui est essentiel et fondamental, et absolument nécessaire pour connoître l'état de la cause pour laquelle saint Thomas a donné sa vie. J'avance donc deux vérités qui expliquent parfaitement, si je ne me trompe, l'état de l'Église sur la terre. Je dis qu'elle y est comme une étrangère; et qu'elle y est toutefois revêtue d'un caractère royal, par la souveraineté toute divine et toute spirituelle qu'elle y exerce. Ces deux vérités éclaircies nous donneront par ordre la résolution des difficultés que j'ai proposées.

Et premièrement, l'Église est dans le monde comme une étrangère : cette qualité fait sa gloire. Elle montre sa dignité et son origine céleste, lorsqu'elle dédaigne d'habiter la terre : elle ne s'y arrête donc pas, mais elle y passe; elle ne s'y habitue pas, mais elle y voyage. Ce qu'elle appréhende le plus c'est que ses enfants s'y naturalisent, et qu'ils ne fassent leur principal établissement où ils ne doivent avoir qu'un lieu de passage. Mais nous comprendrons plus facilement cette qualité d'étrangère, si nous faisons en un mot la comparaison de l'Église de Jésus-Christ avec la Synagogue ancienne.

Il n'y a personne qui n'ait remarqué que les livres sacrés de Moïse, outre les préceptes de religion, sont pleins de lois politiques, et qui regardent le gouvernement d'un État. Ce sage législateur ordonne du commerce et de la police, des successions et des héritages, de la justice et de la guerre, et enfin de toutes les choses qui peuvent maintenir un empire. Mais le prince du nouveau peuple, le législateur de l'Église, a pris une conduite opposée. Il laisse faire aux princes du monde l'établissement des lois politiques; et toutes celles qu'il nous donne, et qui sont écrites dans son Évangile, ne regardent que la vie future. D'où vient cette différence entre l'ancien et le nouveau peuple : si ce n'est que la Synagogue devant avoir sa demeure, et faire son séjour sur la terre, il falloit lui donner des lois pour y établir son gouvernement; au lieu que l'Église de Jésus-Christ voyageant comme une étrangère parmi tous les peuples du monde, elle n'a point de lois particulières touchant la société politique; et il suffit de lui dire généralement ce qu'on dit aux étrangers et aux voyageurs, qu'en ce qui regarde le gouvernement, elle suive les lois du pays où elle fera son pélerinage, et qu'elle en révère les princes et les magistrats : *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit* [1]? C'est le seul commandement politique que le nouveau Testament nous donne.

Cette vérité étant supposée, si vous me demandez, Chrétiens, quels sont les droits de l'Église, qu'attendez-vous que je vous réponde, sinon qu'elle a sans doute de grands avantages et des prétentions glorieuses; mais que, celui dont elle attend tout, ayant dit que son royaume n'est pas de ce monde [2], tout le droit qu'elle peut avoir d'elle-même sur la terre, c'est qu'on lui laisse, pour ainsi dire, passer son chemin et achever son voyage en paix? Tellement que rien ne lui convient mieux, à elle et à ses enfants, que ces mots de Tertullien : « Toute notre affaire en ce » monde, c'est d'en sortir au plus tôt : » *Nihil nostrâ refert in hoc ævo, nisi de eo quàm celeriter excedere* [3].

Mais peut-être que vous penserez que je représente l'Église comme une étrangère trop foible, et que je la laisse sans autorité et sans fonction sur la terre, enfin trop nue et trop désarmée au milieu de tant de puissances ennemies de sa doctrine, ou jalouses de sa grandeur. Non, mes Frères, il n'en est pas ainsi. Elle ne voyage pas

[1] *Rom.* XIII. 1. — [2] *Joan.* XVIII. 36. — [3] *Apolog.* n. 41.

sans sujet dans ce monde : elle y est envoyée par un ordre suprême, pour y recueillir les enfants de Dieu, et rassembler ses élus dispersés aux quatre vents. Elle a charge de les tirer du monde ; mais il faut qu'elle les vienne chercher dans le monde : et en attendant, Chrétiens, qu'elle les présente à Dieu, maintenant qu'elle voyage avec eux et qu'elle les tient sous son aile, n'est-il pas juste qu'elle les gouverne, qu'elle dirige leurs pas incertains, et qu'elle conduise leur pélerinage? C'est pourquoi elle a sa puissance, elle a ses lois et sa police spirituelle, elle a ses ministres et ses magistrats, par lesquels elle exerce, dit Tertullien, « une divine censure contre tous les crimes : » *Exhortationes, castigationes, et censura divina* [1]. Malheur à ceux qui la troublent, ou qui se mêlent dans cette céleste administration, ou qui osent en usurper la moindre partie! C'est une injustice inouie de vouloir profiter des dépouilles de cette épouse du Roi des rois, à cause seulement qu'elle est étrangère, et qu'elle n'est pas armée. Son Dieu prendra en main sa querelle, et sera un rude vengeur contre ceux qui oseront porter leurs mains sacrilèges sur l'arche de son alliance. Mais laissons ces réflexions, et avançons dans notre sujet.

Jusqu'ici l'Église n'a aucun droit qui relève de la puissance des hommes, elle ne tient rien que de son Époux. Mais les rois du monde ont fait leur devoir; et pendant que cette illustre étrangère voyageoit dans leurs États, ils lui ont accordé de grands priviléges, ils ont signalé leur zèle envers elle par des présents magnifiques. Elle n'est pas ingrate de leurs bienfaits, elle s'en glorifie par toute la terre. Mais elle ne craint point de leur dire que, parmi leurs plus grandes libéralités, ils reçoivent plus qu'ils ne donnent ; et enfin, pour nous expliquer nettement, qu'il y a plus de justice que de grace dans les priviléges qu'ils lui accordent. Car, pour ne pas raconter ici les avantages spirituels que l'Église leur communique, pouvoient-ils refuser de lui faire part de quelques honneurs de leur royaume, qu'elle prend tant de soin de leur conserver? Ils règnent sur les corps par la force, et peut-être sur les cœurs par l'inclination ou par les bienfaits. l'Église leur a ouvert une place plus sûre et plus vénérable : elle leur a fait un trône dans les consciences, en présence et sous les yeux de Dieu même : elle a fait un des articles de sa foi de la sûreté de leurs personnes sacrées, et une partie de sa religion de l'obéissance qui leur est due. Elle va étouffer dans le fond des cœurs, non seulement les premières pensées de rebellion, mais encore les moindres murmures ; et pour ôter tout prétexte de soulèvement contre les puissances légitimes, elle a enseigné constamment, et par sa doctrine et par ses exemples, qu'il en faut tout souffrir : jusqu'à l'injustice, par laquelle s'exerce secrètement la justice même de Dieu. Après des services si importants ; si on lui accorde des priviléges, n'est-ce pas une récompense qui lui est bien due? et les possédant à ce titre, peut-on concevoir le dessein de les lui ravir sans une extrême injustice?

Cependant Henri II, roi d'Angleterre, se déclare l'ennemi de l'Église. Il l'attaque au spirituel et au temporel ; en ce qu'elle tient de Dieu, et en ce qu'elle tient des hommes : il usurpe ouvertement sa puissance. Il met la main dans son trésor, qui enferme la subsistance des pauvres. Il flétrit l'honneur de ses ministres par l'abrogation de leurs priviléges, et opprime leur liberté par des lois qui lui sont contraires. Prince téméraire et mal-avisé, que ne peut-il découvrir de loin les renversements étranges que fera un jour dans son État le mépris de l'autorité ecclésiastique ; et les excès inouis où les peuples seront emportés, quand ils auront secoué ce joug nécessaire! Mais rien ne peut arrêter ses emportements. Les mauvais conseils ont prévalu, et c'est en vain que l'on s'y oppose : il a tout fait fléchir à sa volonté : et il n'y a plus que le saint archevêque de Cantorbéry qu'il n'a pu encore ni corrompre par ses caresses, ni abattre par ses menaces.

A la vérité il met sa constance à des épreuves bien dures. Qu'on le dépouille, qu'on le déshonore, qu'on le bannisse, il s'en réjouit : mais pourquoi ruiner les siens? C'est ce qui lui perce le cœur. Il n'y a rien de plus insensible ni de plus sensible tout à la fois que la charité véritable. Insensible à ses propres maux, et en cela directement contraire à l'amour-propre, elle a une extrême sensibilité pour les maux des autres. Aussi le grand apôtre, très peu touché de tout ce qui le regardoit, disoit aux fidèles : « J'ai » appris à me contenter de l'état où je me trouve : » je sais vivre pauvrement, je sais vivre dans » l'abondance ; j'ai été instruit en toutes choses » et en toutes rencontres à être bien traité et à » souffrir la faim, à être dans l'abondance et à » être dans l'indigence : » *Scio et humiliari, scio et abundare ; ubique et in omnibus institutus sum, et satiari et esurire, et abundare et penuriam pati* [1]. Et cependant cet homme tout céleste, si indifférent, si dur pour lui-même, ressent le contre-coup de tous les maux, de toutes les pei-

[1] *Apolog. n. 39.*

[1] *Phil. IV. 12.*

nes que peut souffrir le moindre des fidèles. « Qui » est foible, s'écrie-t-il, sans que je le sois avec » lui? qui est scandalisé sans que je brûle? » *Quis infirmatur, et ego non infirmor? quis scandalizatur, et ego non uror* [1]? Sa tendresse pour ses frères est si grande qu'il ne peut les voir dans les larmes et dans l'affliction, qu'il n'en soit pénétré d'une vive douleur : « Que faites-vous de » pleurer ainsi, et de me briser le cœur? » *Quid facitis flentes, et affligentes* cor meum?* C'est en vain que vous me fendez le cœur par vos larmes : « car pour moi je suis tout prêt de souffrir » non seulement les chaînes, mais la mort même » pour le nom du Seigneur Jésus : » *Ego enim non solùm alligari, sed et mori paratus sum* [2]. Ce cœur de diamant, qui semble défier le ciel, et la terre, et l'enfer de l'émouvoir, peut souffrir la mort et les plus dures extrémités; il ne peut souffrir les larmes de ses frères. Combien a dû être touché saint Thomas, de voir les siens affligés et persécutés à son occasion! Il se souvient de Jésus, qui n'est pas plus tôt né, qu'il attire des persécutions à ses parents, qui sont contraints de quitter leur maison pour l'amour de lui. Il a reçu sa loi d'en-haut, et ne peut rien faire pour les siens, sinon de leur souhaiter qu'ayant part aux persécutions ils aient part à la grace.

Le prophète Zacharie semble avoir voulu nous représenter l'immuable et éternelle concorde qui doit être entre l'empire et le sacerdoce. « Celui-» là, dit-il parlant du prince, sera revêtu de » gloire, il sera assis et dominera sur son trône; » et le pontife sera aussi sur son trône, et il y » aura un conseil de paix entre ces deux : » *Ipse portabit gloriam, et sedebit, et dominabitur super solio suo; et erit sacerdos super solio suo, et consilium pacis erit inter illos duos* [3]. Vous voyez que la gloire, et l'éclat, et l'autorité dominante sont dans le trône royal. Mais quoique le Fils de Dieu ait enseigné à ses ministres qu'ils ne doivent pas dominer à la manière du monde, le sacerdoce néanmoins ne laisse pas d'avoir son trône : car le prophète en établit deux; il reconnoît deux puissances, qui sont, comme vous voyez, plutôt unies que subordonnées: *consilium pacis inter illos* [4]; et le genre humain se repose à l'ombre de cette concorde.

Saint Thomas a souvent représenté au roi d'Angleterre, par des lettres pleines d'une force, d'une douceur et d'une modestie apostolique, que ces puissances doivent concourir et se prêter la main mutuellement, et non se regarder avec jalousie; puisqu'elles ont des fins si diverses, qu'elles ne peuvent se choquer sans quitter leur route et sortir de leurs limites. Il soutient ces charitables avertissements avec toute l'autorité que pouvoit donner non seulement la sainteté de son caractère, mais la sainteté de sa vie, qui étoit l'exemple et l'admiration de tout l'univers.

Notre France l'avoit connue, puisque, lorsqu'il fut exilé, elle lui avoit ouvert les bras; et le roi Louis VII, témoin oculaire des vertus apostoliques de ce grand homme, a toujours constamment favorisé et sa personne, et la cause qu'il défendoit, par toutes sortes de bons offices. Rendons ici témoignage à l'incomparable piété de nos monarques très-chrétiens. Comme ils ont vu que Jésus-Christ ne règne pas, si son Église n'est autorisée, leur propre autorité ne leur a pas été plus chère que l'autorité de l'Église. Cette puissance royale, qui doit donner le branle dans les autres choses, n'a jamais jugé indigne d'elle de ne faire que seconder dans les affaires spirituelles; et un roi de France, empereur, n'a pas cru se rabaisser, lorsque écrivant aux évêques, il les assure de sa protection dans les fonctions de leur ministère; afin, dit ce grand roi, que notre puissance royale servant, comme il est convenable, à ce que demande votre autorité, vous puissiez exécuter vos décrets : *Ut nostro auxilio suffulti, quod vestra auctoritas exposcit, famulante, ut decet, potestate nostrâ, perficere valeatis* [1].

Telles sont les maximes saintes et durables de la monarchie très-chrétienne; et plût à Dieu que le roi d'Angleterre eût suivi les sentiments et imité les exemples de ses augustes voisins! Saint Thomas ne se verroit pas réduit à la dure nécessité de s'opposer à son prince. Mais comme ce monarque se rend inflexible, l'Église opprimée est contrainte de recourir aux derniers efforts. Vous attendez peut-être des foudres et des anathèmes. Mais, quoique Henri les eût mérités; Thomas, aussi modéré que vigoureux, ne fulmine pas aisément contre une tête royale. Voici ces derniers efforts dont je veux parler : le saint archevêque offre à Dieu sa vie; et sachant que l'Église n'est jamais plus forte, que lorsqu'elle parle par la voix du sang, il revient d'un long exil avec un esprit de martyr, préparé aux violences d'un roi implacable et de toute sa cour irritée.

Saint Ambroise a remarqué [2], dès son temps, que les hommes apostoliques, qui entreprennent d'un grand courage les œuvres de piété et la censure des vices, sont assez souvent traversés par des raisons politiques. Car comme les pécheurs

* Grec, *comminuentes, conterentes.*

[1] *II. Cor.* xi, 29 — [2] *Act.* xxi, 13. — [3] *Zachar.* vi, 13. — [4] *Matth.* xx, 25, 26.

[1] *Ludovic. Pius, Cap. an.* 823. *cap.* iv, *tom.* i, *pag.* 634. — [2] *Serm. contra Auxent. n.* 30. *tom.* ii, *col.* 872.

ne peuvent souffrir ceux qui viennent les troubler dans leur faux repos; et comme le monde n'a rien tant à cœur que de voir l'Église sans force, et la piété sans défense, il se plaît de lui opposer ce qu'il a de plus redoutable, c'est-à-dire le nom de César et les intérêts de l'État. Ainsi quand Néhémias relevoit les tours abattues et les murailles désolées de Jérusalem, les ministres du roi de Perse publioient partout qu'il méditoit un dessein de rebellion [1]; et comme le moindre soupçon d'infidélité attire des difficultés infinies, ils tâchoient de ralentir l'ardeur de son zèle par cette vaine terreur. Quoique le saint archevêque n'élevât ni des tours ni des forteresses, et qu'il songeât seulement à réparer les ruines d'une Jérusalem spirituelle; toutefois il fut exposé aux mêmes reproches. Henri, déja prévenu et irrité par les faux rapports, témoigna, avec une aigreur extrême, que la vie de ce prélat lui étoit à charge. Que de mains furent armées contre lui par cette parole!

Chrétiens, soyez attentifs : s'il y eut jamais un martyre qui ressembla parfaitement à un sacrifice, c'est celui que je dois vous représenter. Voyez les préparatifs : l'évêque est à l'église avec son clergé, et ils sont déja revêtus. Il ne faut pas chercher bien loin la victime : le saint pontife est préparé, et c'est la victime que Dieu a choisie. Ainsi, tout est prêt pour le sacrifice; et je vois entrer dans l'église ceux qui doivent donner le coup. Le saint homme va au-devant d'eux à l'imitation de Jésus-Christ; et pour imiter en tout ce divin modèle, il défend à son clergé toute résistance, et se contente de demander sûreté pour les siens. « Si c'est moi que vous cherchez, laissez, » dit Jésus [2], retirer ceux-ci. » Ces choses étant accomplies, et l'heure du sacrifice étant arrivée, voyez comme saint Thomas en commence la cérémonie. Victime et pontife tout ensemble, il présente sa tête, et fait sa prière. Voici les vœux solennels et les paroles mystiques de ce sacrifice: *Et ego pro Deo mori paratus sum, et pro assertione justitiæ, et pro Ecclesiæ libertate; dummodò effusione sanguinis mei pacem et libertatem consequatur* : « Je suis prêt à mourir, dit-il, » pour la cause de Dieu et de son Église; et toute » la grace que je demande, c'est que mon sang » lui rende la paix et la liberté qu'on lui veut » ravir. » Il se prosterne devant Dieu; et comme dans le sacrifice solennel nous appelons les saints pour être nos intercesseurs, il n'omet pas une partie si considérable de cette cérémonie sacrée : il appelle les saints martyrs et la sainte Vierge au secours de l'Église opprimée; il ne parle que de l'Église; il n'a que l'Église dans le cœur et dans la bouche; et abattu par le coup, sa langue froide et inanimée semble encore nommer l'Église.

Mais voici un nouveau spectacle. Après qu'on a dépouillé le saint martyr, on découvre un autre martyre non moins admirable, qui est le martyre de sa pénitence, un cilice affreux tout plein de vermine... Ah! ne méprisons point cette peinture, et ne craignons point de remuer ces ordures si précieuses. Ce cilice lui perce la peau, et il est si attaché à sa peau, qu'il semble qu'il soit une autre peau autour de son corps. On voit que ce saint a été martyr durant tout le cours de sa vie; et on ne s'étonne plus de ce qu'il est mort avec tant de force, mais de ce qu'il a pu vivre au milieu de telles souffrances. O digne défenseur de l'Église! Voilà les hommes qui méritent de parler pour elle, et de combattre pour ses intérêts : aussi sa victoire est-elle assurée. Les lois qui l'oppriment vont être abolies; et ce que le saint archevêque n'a pas obtenu vivant, il l'accomplira par sa mort.

Le ciel se déclare manifestement. Pendant que les politiques raffinent et raisonnent à leur mode, Dieu parle par des miracles si visibles et si fréquents, que les rois mêmes et les plus grands rois; oui, mes Frères, nos rois très-chrétiens passent les mers pour aller honorer ses saintes reliques. Louis le Jeune va en personne lui demander la guérison de son fils aîné, attaqué d'une maladie mortelle. Nous devons Philippe-Auguste au grand saint Thomas, nous lui devons saint Louis, nous lui devons tous nos rois et toute la famille royale qu'il a sauvée dans sa tige. Voyez, mes Frères, quels défenseurs trouve l'Église dans sa foiblesse, et combien elle a raison de dire avec l'apôtre : *Cùm infirmor, tunc potens sum* [1]. Ce sont ces bienheureuses foiblesses qui lui donnent cet invincible secours, et qui arment en sa faveur les plus valeureux soldats et les plus puissants conquérants du monde, je veux dire les saints martyrs. Quiconque ne ménage pas l'autorité de l'Église, qu'il craigne ce sang précieux des martyrs, qui la consacre et qui la protége. Pour avoir violé ses droits, Henri est mal assuré dans son trône; sa couronne est ébranlée sur sa tête, son sceptre ne tient pas dans ses mains. Dieu permet que tous ses voisins se liguent, que tous ses sujets se révoltent et oublient leur devoir; que son propre fils oublie sa naissance, et se mette à la tête de ses ennemis. Déja la vengeance du ciel commence à le presser de toutes parts; mais c'est une vengeance miséricordieuse, qui ne l'abat que pour le rendre humble, et pour faire d'un roi

[1] *II. Esdr.* VI, 8, 7. — [2] *Joan.* XVIII, 8.

[1] *II. Cor.* XII, 10.

pécheur un roi pénitent : c'est la seconde merveille qu'a opérée la mort du saint archevêque : *In morte mirabilia operatus est.*

DEUXIÈME POINT.

Dans ce démêlé célèbre où les intérêts de l'Église ont engagé saint Thomas contre un grand monarque, je me sens obligé de vous avertir qu'il ne lui a pas résisté en rebelle et dans un esprit de faction : il a joint la fermeté avec le respect. S'il a toujours songé qu'il étoit évêque, il n'a jamais oublié qu'il étoit sujet; et la charité pastorale animoit de telle sorte toute sa conduite, qu'il ne s'est opposé au pécheur que dans le dessein de sauver le roi.

Il ne doit pas être nouveau aux chrétiens d'avoir à se défendre des grands de la terre; et c'est une des premières leçons que Jésus-Christ a données à ses saints apôtres. Mais encore que cette instruction nous prépare principalement contre les rois infidèles, plusieurs exemples illustres, et entre autres celui du grand saint Thomas, nous font voir assez clairement, que l'Église a souvent besoin de rappeler toute sa vigueur au milieu de sa paix et de son triomphe. Combien ces occasions sont fortes et dangereuses, vous le comprendrez aisément, si vous me permettez, Chrétiens, de vous représenter comme en deux tableaux les deux temps et les deux états du christianisme; l'Empire ennemi de l'Église, et l'Empire réconcilié avec l'Église.

Durant le temps de l'inimitié, il y avoit entre l'un et l'autre une entière séparation. L'Église n'avoit que le ciel, et l'Empire n'avoit que la terre : les charges, les dignités, les magistratures, c'est ce qui, selon le langage de l'Église, s'appeloit le siècle auquel elle obligeoit ses enfants de renoncer. C'étoit une espèce de désertion que d'aspirer aux honneurs du monde; et les sages ne pensoient pas qu'un chrétien de la bonne marque pût devenir magistrat. Quand cela fut permis à certaines conditions au premier concile d'Arles, dans les premières années du grand Constantin, les termes mêmes de la permission marquoient toujours quelque répugnance : *Ad præsidatum prosilire* [1]; par un mot qui vouloit dire qu'on s'égaroit hors des bornes, qu'on s'échappoit, qu'on sortoit des lignes. Ce n'est pas que les fidèles ne sussent que les puissances de l'État étoient légitimes, puisque même saint Paul leur avoit appris qu'elles étoient ordonnées de Dieu [2]. Mais, dans cette première ferveur, l'Église respiroit tellement le ciel, qu'elle ne vouloit rien voir dans les siens qui ne fût céleste; et elle étoit encore tellement remplie de la simplicité presque rustique de ses saints et divins pêcheurs, qu'elle ne pouvoit accoutumer ses yeux à la pompe et aux grandeurs de la terre.

Il faut vous dire, Messieurs, l'opinion qu'on avoit en ce temps-là des empereurs, sur le sujet de la religion. On ne considéroit pas seulement qu'ils étoient ennemis de l'Église; mais Tertullien a bien osé dire qu'ils n'étoient pas capables d'y être reçus : vous allez être étonnés de la liberté de cette parole. « Les Césars, dit-il, seroient chré- » tiens, si le siècle qui nous persécute se pouvoit » passer des Césars, ou s'ils pouvoient être Césars » et chrétiens tout ensemble : » *Cæsares credidissent super Christo, si aut Cæsares non essent sæculo necessarii; aut si et christiani potuissent esse et Cæsares* [1]. Voilà, direz-vous, de ces excès de Tertullien. Et quoi donc! n'avons-nous pas vu les Césars obéir enfin à l'Évangile, et abaisser leur majesté au pied de la croix? Il est vrai; mais il faut savoir distinguer les temps. Durant les temps des combats, qui devoient engendrer les martyrs, les Césars étoient nécessaires au siècle, le parti contraire à l'Église les devoit avoir à sa tête; et Tertullien a raison de dire que le nom d'empereur et de César, qui, selon les occultes dispositions de la Providence, étoit un nom de majesté, étoit incompatible avec le nom de chrétien, qui devoit être alors un nom d'opprobre. Les fidèles de ces temps-là, regardant les empereurs de la sorte, n'avoient garde de corrompre leur simplicité à la cour : il ne falloit pas craindre que les faveurs des empereurs fussent capables de les tenter; et leurs mains, qu'ils voyoient trempées et encore toutes dégouttantes du sang des martyrs, leur rendoient leurs offres et leurs présents non seulement suspects, mais odieux. Pour ce qui regardoit leurs menaces, il falloit à la vérité beaucoup de vigueur pour n'en être pas ému; mais ils avoient du moins cet avantage, qu'une guerre si déclarée les déterminoit à la résistance, et qu'il n'y avoit pas à délibérer si on s'opposeroit à une puissance qu'on voyoit si ouvertement armée contre l'Évangile.

Mais après la paix de l'Église, après que l'Empire s'est uni avec elle, les choses peu à peu ont été changées. Comme le monde a paru ami, les fidèles n'ont plus refusé ses présents. Ces chrétiens sauvages et durs, qui ne pouvoient s'apprivoiser avec la cour, ont commencé à la trouver belle; et la voyant devenue chrétienne, ils ont appris à en briguer les faveurs. Ainsi les douceurs de la paix ont amolli ces courages mâles, que l'exercice de la guerre rendoit invincibles; l'ambition, la flatterie, l'amour des grandeurs se cou-

[1] *Concil. Arelat.* I, *Can.* VII. *Lab. tom.* II, *col.* 1427. — [2] *Rom.* XIII. 1.

[1] *Apolog.* n. 21.

tant insensiblement dans l'Église ont énervé peu à peu cette vigueur ancienne, même dans l'ordre écclésiastique qui en étoit le plus ferme appui; et, comme dit saint Grégoire [1], on a cherché l'honneur du siècle dans une puissance que Dieu avoit établie pour l'anéantir.

Dans cet état du christianisme, s'il arrive qu'un roi chrétien, comme Henri d'Angleterre, entreprenne contre l'Église, ne faudra-t-il pas, pour lui résister, une résolution extrordinaire? Combien a desiré notre saint prélat, puisqu'il plaisoit à Dieu qu'il souffrît persécution pour la justice, que Dieu lui envoyât un Néron, ou quelque monstre semblable pour persécuteur? Il n'eût pas eu à combattre tant de fortes considérations qui le retenoient contre un roi, enfant de l'Église, son maître, son bienfaiteur, dont il avoit été le premier ministre. De plus, un ennemi déclaré, à qui le prétexte du nom chrétien n'auroit pas donné le moyen de tromper les évêques par de belles apparences, auroit-il pu détacher tous ses frères les évêques, pour le laisser seul et abandonné dans la défense de la bonne cause? Voici donc une nouvelle espèce de persécution, qui s'élève contre saint Thomas; persécution formidable, à qui la puissance royale donne de la force, à qui la profession du christianisme donne le moyen d'employer la ruse. N'est-ce pas en de pareilles rencontres que la justice a besoin d'être soutenue avec toute la vigueur ecclésiastique: d'autant plus qu'il ne suffit pas de résister seulement à ce roi superbe; mais il faut encore tâcher de l'abattre, mais de l'abattre pour son salut par l'humilité de la pénitence?

Notre saint évêque n'ignore pas qu'il n'est rien de plus utile aux pécheurs, que de trouver des obstacles à leurs desseins criminels. Il ne cède donc pas à l'iniquité, sous prétexte qu'elle est armée et soutenue d'une main royale: au contraire, lui voyant prendre son cours d'un lieu éminent, d'où elle peut se répandre avec plus de force, il se croit plus obligé de s'élever contre, comme une digue que l'on élève à mesure que l'on voit les ondes enflées. Ainsi le desir de sauver le roi l'oblige à lui résister de toute sa force. Mais que dis-je, de toute sa force? Est-il donc permis à un sujet d'avoir de la force contre son prince; et pensant en faire un généreux, n'en ferons-nous point un rebelle? Non, mes Frères, ne craignez rien, ni de la conduite de saint Thomas, ni de la simplicité de mes expressions. Selon le langage ecclésiastique, la force a une autre signification que dans le langage du monde. La force, selon le monde, s'étend jusqu'à entreprendre; la force, selon l'Église, ne va pas plus loin que de tout souffrir: voilà les bornes qui lui sont prescrites. Écoutez l'apôtre saint Paul: *Nondum usque ad sanguinem restitistis* [1]; comme s'il disoit: Vous n'avez pas tenu jusqu'au bout, parceque vous ne vous êtes pas défendus jusqu'au sang. Il ne dit pas, jusqu'à attaquer, jusqu'à verser le sang de vos ennemis; mais, jusqu'à répandre le vôtre.

Au reste, saint Thomas n'abuse pas de ces maximes vigoureuses. Il ne prend pas par fierté ces armes apostoliques, pour se faire valoir dans le monde: il s'en sert comme d'un bouclier nécessaire dans l'extrême besoin de l'Église. La force du saint évêque ne dépend donc pas du concours de ses amis, ni d'une intrigue finement menée. Il ne sait point étaler au monde sa patience pour rendre son persécuteur plus odieux, ni faire jouer de secrets ressorts pour soulever les esprits. Il n'a pour lui que les prières des pauvres, les gémissements des veuves et des orphelins. Voilà, disoit saint Ambroise [2], les défenseurs des évêques; voilà leurs gardes, voilà leur armée. Il est fort, parcequ'il a un esprit également incapable et de crainte et de murmure. Il peut dire véritablement à Henri, roi d'Angleterre, ce que disoit Tertullien, au nom de toute l'Église, à un magistrat de l'Empire, grand persécuteur de l'Église: *Non te terremus, qui nec timemus* [3]. Apprends à connoître quels nous sommes, et vois quel homme c'est qu'un chrétien: « Nous ne pensons pas à te faire » peur, et nous sommes incapables de te craindre. » Nous ne sommes ni redoutables ni lâches: nous ne sommes pas redoutables, parce que nous ne savons pas cabaler; et nous ne sommes pas lâches, parceque nous savons mourir.

C'est ce que semble dire le grand saint Thomas; et c'est par ce sentiment qu'il unit ensemble les devoirs de l'épiscopat avec ceux de la sujétion. *Non te terremus*; voilà le sujet toujours soumis et respectueux: *qui nec timemus*; voilà l'évêque toujours ferme et inébranlable. *Non te terremus*; je ne médite rien contre l'Etat: *qui nec timemus*; je suis prêt à tout souffrir pour l'Église. J'ai donc eu raison de vous dire qu'il résiste de toute sa force; mais cette force n'est point rebelle, parceque cette force c'est sa patience. Encore n'étale-t-il pas au monde cette patience avec une contenance fière et un air de dédain, pour rendre son persécuteur odieux: au contraire sa modestie est connue de tous, selon le précepte de l'apôtre [4]. C'est par-là qu'il espère convertir le roi: il se propose de l'apaiser, du moins en lassant sa fureur. Il ne desire que de

[1] *Pastor. part.* I. *cap.* VIII. *tom.* II, *col.* [illegible]

[1] *Heb.* XII. 4. — [2] *Serm. contra Auxent. n.* 33, *tom.* II, *col.* 873. — [3] *Ad Scapul. n.* 4. — [4] *Philip.* IV. 5.

souffrir, afin que sa vengeance épuisée se tourne à de meilleurs sentiments. Quoiqu'il voie que ses biens ravis, sa réputation déchirée, les fatigues d'un long exil, l'injuste persécution de tous les siens, n'aient pu assouvir sa colère, il sait ce que peut le sang d'un martyr; et le sien est tout prêt à couler, pour amollir le cœur de son prince. Il n'a pas été trompé dans son espérance : le sang de ce martyr, le sacrifice sanglant de Thomas, a produit un autre sacrifice, sacrifice d'humilité et de pénitence; il a amené à Dieu une autre victime, victime royale et couronnée.

Je vous ai représenté l'appareil du premier sacrifice : que celui-ci est digne encore de vos attentions! Là, un évêque à la tête de son clergé; et ici, un roi environné de toute sa cour : là, un évêque nous a paru revêtu de ses ornements; ici, nous voyons un roi humblement dépouillé des siens : là vous avez vu des épées tirées, qui sont les armes de la cruauté; ici une discipline et une haire, qui sont les instruments de la pénitence. Dans le premier sacrifice, si vous avez eu de l'admiration pour le courage, vous avez eu de l'horreur pour le sacrilége : ici, tout est plein de consolation. La victime est frappée; mais c'est la contrition qui perce son cœur : la victime est abattue; mais c'est l'humilité qui la renverse. Le sang qui est répandu, ce sont les larmes de la pénitence : *Quidam sanguis animæ* [1]; l'autel du sacrifice, c'est le tombeau même du saint martyr. Le roi se prosterne devant ce tombeau, il fait une humble réparation aux cendres du grand saint Thomas, il honore ces cendres, il baise ces cendres, il arrose ces cendres de larmes, il mêle ses larmes au sang du martyr, il sanctifie ces larmes par la société de ce sang; et ce sang qui crioit vengeance, apaisé par ces larmes d'un roi pénitent, demande protection pour sa couronne. Il affermit son trône ébranlé, il relève le courage de ses serviteurs; il met le roi d'Écosse, son plus grand ennemi, entre ses mains; il fait rentrer son fils dans son devoir qu'il avoit oublié; enfin, en un même jour, il rend la concorde à sa maison, la tranquillité à son État, et le repos à sa conscience. Voilà ce qu'a fait la mort de Thomas, voilà la seconde merveille qu'elle a opérée, la conversion des persécuteurs : la dernière dépend en partie de nous; c'est, mes Frères, que notre zèle pour la sainte Église soit autant échauffé, comme il est instruit par l'exemple de ce grand homme.

TROISIÈME POINT.

A la mort de Thomas, le clergé d'Angleterre commença à reprendre cœur : le sang de ce martyr ranima et réunit tous les esprits, pour soutenir, par un saint concours, les intérêts de l'Église. Apprenons aussi à l'aimer et à être jaloux de sa gloire. Mais, Messieurs, ce n'est pas assez que nous apprenions du grand saint Thomas à conserver soigneusement son autorité et ses droits : il faut qu'il nous montre à en bien user, chacun selon le degré ou Dieu l'a établi dans le ministère; et vous ne pouvez ignorer quel doit être ce bon usage que je vous demande, si vous écoutez un peu la voix de ce sang. Car considérons seulement pour quelle cause il est répandu, et d'où vient que toute l'Église célèbre avec tant de dévotion le martyre de saint Thomas. C'est qu'on vouloit lui ravir ses priviléges, usurper sa puissance, envahir ses biens; et ce grand archevêque y a résisté.

Mais si l'on ne se sert de ces priviléges que pour s'élever orgueilleusement au-dessus des autres; si l'on n'use de cette puissance, que pour faire les grands dans le siècle; si l'on n'emploie ces richesses, que pour contenter de mauvais desirs, ou pour se faire considérer par une pompe mondaine : est-ce là de quoi faire un martyr? Étoit-ce là un digne sujet pour donner du sang, et pour troubler tout un grand royaume? N'est-ce pas pour faire dire aux politiques impies, que saint Thomas a été le martyr de l'avarice ou de l'ambition du clergé; et que nous consacrons sa mémoire, parcequ'il nous a soutenus dans des intérêts temporels?

Voilà, direz-vous, un discours d'impie; voilà un raisonnement digne d'un hérétique ou d'un libertin. Je le confesse, messieurs; mais répondons à cet hérétique, fermons la bouche à ce libertin, justifions le Martyre du grand saint Thomas de Cantorbéry : il ne sera pas difficile. Nous dirons que si le clergé a des priviléges, c'est afin que la religion soit honorée; que s'il possède des biens, c'est pour l'exercice des saints ministères, pour la décoration des autels, et pour la subsistance des pauvres; que s'il a de l'autorité, c'est afin qu'elle serve de frein à la licence, de barrière à l'iniquité, d'appui à la discipline. Nous ajouterons qu'il est peut-être à propos que le clergé ait quelque force même dans le siècle, quelque éclat même temporel quoique modéré, afin de combattre le monde par ses propres armes, pour attirer ou réprimer les ames infirmes par les choses qui ont coutume de les frapper. Cet éclat, ces secours, ces soutiens externes de l'Église, empêchent peut-être le monde de l'attaquer, pour ainsi dire, dans ses propres biens, dans cette divine puissance, dans le cœur *même* de la religion; et ce sont, si vous voulez, comme les dehors de cette sainte Sion, de cette belle for-

[1] *S. Aug. Serm.* CCCLI, *n.* 7, *tom.* V, *col.* 1398.

teresse de David, qu'il ne faut point laisser prendre ni abandonner, et moins encore livrer à ses ennemis. D'ailleurs, comme le monde gagne insensiblement; quand saint Thomas n'auroit fait qu'arrêter un peu son progrès, le dessein en est toujours glorieux. Voilà une défense invincible, et sans doute on ne pouvoit pas répandre son sang pour une cause plus juste.

Mais si le monde nous presse encore, s'il convaine un si grand nombre d'ecclésiastiques de faire servir ces droits à l'orgueil, cette puissance à la tyrannie, ces richesses à la vanité ou à l'avarice; si cette apologie et notre défense n'est que dans notre bouche et dans nos discours, et non dans nos mœurs et dans notre vie : ne dira-t-on pas qu'à la vérité notre origine étoit sainte, mais que nous nous sommes démentis nous-mêmes; que nous avons tourné en mondanité la simplicité de nos pères, et que nous couvrons du prétexte de la religion nos passions particulières? N'est-ce pas déshonorer le sang du grand saint Thomas, faire servir son martyre à nos intérêts, et exposer aux dérisions injustes de nos ennemis la cause si juste et si glorieuse pour laquelle il a immolé sa vie?

Fasse donc ce divin Sauveur, qui a établi le clergé pour être la lumière du monde, que tous ceux qui sont appelés aux honneurs ecclésiastiques, en quelque degré du saint ministère qu'ils aient été établis, emploient si utilement leur autorité, qu'on loue à jamais le grand saint Thomas de l'avoir si bien défendue; qu'ils dispensent si saintement, si chastement les biens de l'Église, que l'on voie par expérience la raison qu'il y avoit de les conserver par un sang si pur et si précieux! Qu'ils maintiennent la dignité de l'ordre sacré par le mépris des grandeurs du monde, et non pour la recherche de ses honneurs; par l'exemple de leur modestie, plutôt que par les marques de la vanité; par la mortification et la pénitence, plutôt que par l'abondance et la délicatesse des enfants du siècle : que leur vie soit l'édification des peuples; leur parole, l'instruction des simples; leur doctrine, la lumière des dévoyés; leur vigueur et leur fermeté, la confusion des pécheurs; leur charité, l'asile des pauvres; leur puissance, le soutien des foibles; leur maison, la retraite des affligés; leur vigilance, le salut de tous. Ainsi nous réveillerons dans l'esprit de tous les fidèles cette ancienne vénération pour le sacerdoce; nous irons tous ensemble, nous et les peuples que nous enseignons, recevoir avec saint Thomas la couronne d'immortalité qui nous est promise. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen.*

****

SERMONS

POUR LES VÊTURES

ET PROFESSIONS RELIGIEUSES.

SERMON

PRÊCHÉ AUX CARMÉLITES,

LE 8 SEPTEMBRE 1660,

A LA VÊTURE DE Mlle DE BOUILLON

DE CHATEAU-THIERRY *.

Trois vices de notre naissance : leurs funestes effets. Servitude dans laquelle tombent les pécheurs, en contentant leurs passions criminelles. Dans quel péril se jettent ceux qui s'abandonnent sans réserve à toutes les choses qui leur sont permises. Lois et contraintes auxquelles se soumet la vie religieuse, pour réprimer la liberté de pécher : sagesse des précautions qu'elle prend. Combien la chasteté est délicate, et l'humilité timide. Amour que les vierges chrétiennes doivent avoir pour la retraite, le silence et la vie cachée. Mépris qu'elles sont obligées de faire de la gloire.

Oportet vos nasci denuo.

Il faut que vous naissiez encore une fois. *Joan.* III. 7.

Ce qui doit imposer silence, et confondre éternellement ceux dont le cœur se laisse emporter à la gloire de leur extraction, c'est l'obligation de renaître; et de quelque grandeur qu'ils se vantent, ils seront forcés d'avouer qu'il y a toujours beaucoup de bassesse dans leur première naissance, puisqu'il n'est rien de plus nécessaire que de se renouveler par une seconde. La véritable noblesse est celle que l'on reçoit en naissant de Dieu. Aussi l'Église ne célèbre pas la Nativité de Marie à cause qu'elle a tiré son origine d'une longue suite de rois; mais à cause qu'elle a apporté la grace, en naissant en grace, et qu'elle est née fille du Père céleste.

Mesdames, vous verrez aujourd'hui une de vos plus illustres sujettes, qui, touchée de ces sentiments, se dépouillera devant vous des honneurs que sa naissance lui donne. Ce spectacle est digne de Vos Majestés; et après ces cérémonies magnifiques, dans lesquelles on a étalé toutes les pompes du monde *, il est juste qu'elles assistent à celles où l'on apprend à les mépriser.

* Elle étoit l'aînée des deux sœurs du comte de Bouillon, et a été appelée, dans le cloître, sœur Émilie de la Passion. (*Édit. de Déforis.*)

* La reine régnante avoit fait son entrée dans Paris le 26 août de cette année, ce qui avoit occasioné beaucoup de fêtes et de réjouissances. (*Édit. de Déforis.*)

Elles viennent ici dans cette pensée, dans laquelle je dois les entretenir pour ne pas frustrer leur attente. Que si la loi que m'impose cette cérémonie particulière m'empêche de m'appliquer au sujet commun que l'Église traite en ce jour, qui est la Nativité de Marie, par la crainte d'envelopper des matières si vastes et si différentes; j'espère que Vos Majestés me le pardonneront facilement; et je me promets que la sainte Vierge ne m'en accordera pas moins son secours, que je lui demande humblement par les paroles de l'ange, en lui disant : *Ave, Maria.*

Enfermer dans un lieu de captivité une jeune personne innocente; soumettre à des pratiques austères, et à une vie rigoureuse, un corps tendre et délicat; cacher dans une nuit éternelle une lumière éclatante, que la cour auroit vue briller dans les plus hauts rangs, et dans les places les plus élevées; ce sont trois choses extraordinaires, que l'Église va faire aujourd'hui; et cette illustre compagnie est assemblée en ce lieu pour ce grand spectacle.

Qui vous oblige, ma Sœur : car le ministère que j'exerce ne me permet pas de vous appeler autrement; et je dois oublier, aussi bien que vous, toutes les autres qualités qui vous sont dues : qui vous oblige donc à vous imposer un joug si pesant, et à entreprendre contre vous-même, c'est-à-dire, contre votre liberté, en vous rendant captive dans cette clôture; contre le repos de votre vie, en embrassant tant d'austérités; contre votre propre grandeur, en vous jetant pour toujours dans cette retraite profonde, si éloignée de l'éclat du siècle et de toutes les pompes de la terre? J'entends ce que répond votre cœur; et il faut que je le dise à ces grandes reines et à toute cette audience. Vous voulez vous renouveler en notre Seigneur, dans cette bienheureuse journée de la naissance de la sainte Vierge; vous voulez renaître par la grace, pour commencer une vie nouvelle, qui n'ait plus rien de commun avec la nature; et pour cela ces grands changements sont absolument nécessaires.

Et en effet, Chrétiens, nous apportons au monde, en naissant, une liberté indocile qui affecte l'indépendance; une molle délicatesse, qui nous fait soupirer après les plaisirs; un vain desir de paroître, qui nous épanche au dehors et nous rend ennemis de toute retraite. Ce sont trois vices communs de notre naissance; et plus elle est illustre, plus ils sont enracinés dans le fond des cœurs. Car qui ne sait que la dignité entretient cette fantaisie d'indépendance; que ce tendre amour des plaisirs est flatté par une nourriture délicate; et enfin que cet esprit de grandeur fait que le desir de paroître s'emporte ordinairement aux plus grands excès?

Il faut renaître, ma Sœur, et réformer aujourd'hui ces inclinations dangereuses : *Oportet vos nasci denuo.* Cet amour de l'indépendance, d'où naissent tous les désordres de notre vie, porte l'ame à ne suivre que ses volontés, et dans ce mouvement elle s'égare. Cette délicatesse flatteuse la pousse à chercher le plaisir, et dans cette recherche elle se corrompt. Ce vain desir de paroître la jette tout entière au dehors, et dans cet épanchement elle se dissipe. La vie religieuse, que vous embrassez, oppose à ces trois désordres des remèdes forts et infaillibles. Il est vrai qu'elle vous contraint; mais, en vous contraignant, elle vous règle : elle vous mortifie, je le confesse; mais, en vous mortifiant, elle vous purifie : enfin elle vous retire et vous cache; mais, en vous cachant, elle vous recueille et vous renferme avec Jésus-Christ. O contrainte, ô vie pénitente, ô sainte et bienheureuse obscurité! je ne m'étonne plus si l'on vous aime, et si l'on quitte, pour l'amour de vous, toutes les espérances du monde. Mais j'espère qu'on vous aimera beaucoup davantage, quand j'aurai expliqué toutes vos beautés dans la suite de ce discours, par une doctrine solide et évangélique, avec le secours de la grace.

PREMIER POINT.

J'entrerai d'abord en matière, pour abréger ce discours; et afin de vous faire voir, par des raisons évidentes, que pour régler notre liberté il est nécessaire de la contraindre, je remarquerai, avant toutes choses, deux sortes de libertés dérégiées : l'une ne se prescrit aucunes limites, et transgresse hardiment la loi; l'autre reconnoît bien qu'il y a des bornes, et, quoiqu'elle ne veuille point aller au-delà, elle prétend aller jusqu'au bout, et user de tout son pouvoir. C'est-à-dire, pour m'expliquer en termes plus clairs, que l'une se propose pour son objet toutes les choses permises; l'autre s'étend encore plus loin, et s'emporte jusqu'à celles qui sont défendues. Ces deux espèces de liberté sont fort usitées dans le monde, et je vois paroître dans l'une et dans l'autre un secret desir d'indépendance. Il se découvre visiblement dans celui qui passe par-dessus la loi, et méprise ses ordonnances. En effet il montre bien, ce superbe, qu'il ne peut souffrir aucun joug; et c'est pourquoi le Saint-Esprit lui parle en ces termes par la bouche de Jérémie : *A sæculo confregisti jugum meum; rupisti vincula mea, et dixisti : Non serviam* [1] : « Tu as

[1] *Jer.* II. 20.

» brisé le joug que je t'imposois ; tu as rompu » mes liens, et tu as dis en ton cœur, d'un ton de » mutin et d'opiniâtre : Non, je ne servirai pas. » Qui ne voit que ce téméraire ne reconnoît plus aucun souverain, et qu'il prétend manifestement à l'indépendance ? Mais quoique l'autre, dont j'ai parlé, qui n'exerce sa liberté qu'en usant de tout ses droits, et en la promenant généralement, si je puis parler de la sorte, dans toutes les choses permises, n'égale pas la rebellion de celui-ci ; néanmoins il est véritable qu'il le suit de près : car s'étendant aussi loin qu'il peut, s'il ne secoue pas le joug tout ouvertement, il montre qu'il le porte avec peine ; et s'avançant ainsi à l'extrémité, où il semble ne s'arrêter qu'à regret, il donne sujet de penser, qu'il n'y a plus que la seule crainte qui l'empêche de passer outre. Telles sont les deux espèces de liberté, que j'avois à vous proposer ; et il m'est aisé de vous faire voir, que l'une et l'autre sont fort déréglées.

Et premièrement, Chrétiens, pour ce qui regarde ce pécheur superbe, qui méprise la loi de Dieu : son désordre, trop manifeste, ne doit pas être convaincu par un long discours ; et je n'ai aussi qu'un mot à lui dire, que j'ai appris de saint Augustin. Il avoit aimé autrefois cette liberté des pécheurs ; mais il sentit bientôt dans la suite qu'elle l'engageoit à la servitude : parceque, nous dit-il lui-même, « en faisant ce que je voulois, » j'arrivois où je ne voulois pas : » *Volens, quò nollem perveneram* [1]. Que veut dire ce saint évêque ; et se peut-il faire, mes Sœurs, qu'en se laissant aller où l'on veut, l'on arrive où l'on ne veut pas ? Il n'est que trop véritable, et c'est le malheureux précipice où se perdent tous les pécheurs. Ils contentent leurs mauvais desirs et leurs passions criminelles ; ils se réjouissent, ils font ce qu'ils veulent. Voilà une image de liberté qui les trompe ; mais la souveraine puissance de celui contre lequel ils se soulèvent, ne leur permet pas de jouir long-temps de leur liberté licencieuse : car en faisant ce qu'ils aiment, ils attirent nécessairement ce qu'ils fuient, la damnation, la peine éternelle, une dure nécessité qui les rend captifs du péché, et qui les dévoue à la vengeance divine. Voilà une véritable servitude que leur aveuglement leur cache. Cesse donc, ô sujet rebelle, de te glorifier de ta liberté, que tu ne peux pas soutenir contre le souverain que tu offenses, mais reconnois au contraire que tu forges toi-même tes fers par l'usage de ta liberté dissolue ; que tu mets un poids de fer sur ta tête, que tu ne peux plus secouer ; et que tu te jettes toi-même dans la servitude, pour avoir voulu étendre, sans mesure, la folle prétention de ta vaine et chimérique indépendance : telle est la condition malheureuse du pécheur.

Après avoir parlé au pécheur rebelle, qui ose faire ce qu'on lui défend, maintenant adressons-nous à celui qui s'imagine être en sûreté, en faisant tout ce qui est permis ; et tâchons de lui faire entendre, que s'il n'est pas encore engagé au mal, il est bien avant dans le péril. Car en s'abandonnant sans réserve à toutes les choses qui lui sont permises, qu'il est à craindre, mes Sœurs, qu'il ne se laisse aisément tomber à celles qui sont défendues ! Et en voici la raison en peu de paroles, que je vous prie de méditer attentivement. C'est qu'encore que la vertu prise en elle-même, soit infiniment éloignée du vice ; néanmoins il faut confesser, à la honte de notre nature, que les limites s'en touchent de près dans le penchant de nos affections, et que la chute en est bien aisée. C'est pourquoi il importe, pour notre salut, que notre ame ne jouisse pas de toute la liberté qui lui est permise ; de peur qu'elle ne s'emporte jusqu'à la licence, et qu'elle ne passe facilement au-delà des bornes, quand il ne lui restera plus qu'une si légère démarche. L'expérience nous le fait connoître : de là vient que nous lisons dans les saintes lettres, que Job, voulant régler ses pensées, commence à traiter avec ses yeux : *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem* [1]. Il arrête des regards qui pourroient être innocents, pour empêcher des pensées qui apparemment seroient criminelles : si ses yeux n'y sont pas encore obligés assez clairement par la loi de Dieu, il les y engage par traité exprès : *Pepigi fœdus* : parcequ'en effet, Chrétiens, celui qui prend sa course avec tant d'ardeur, dans cette vaste carriere des choses licites, doit craindre qu'étant sur le bord, il ne puisse plus retenir ses pas ; qu'il ne soit emporté plus loin qu'il ne pense, ou par le penchant du chemin, ou par l'impétuosité de son mouvement ; et qu'enfin il ne lui arrive ce qu'a dit de lui-même le grand saint Paulin : *Quod non expediebat admisi, dum non tempero quod licebat* [2] : « Je m'emporte au-delà de ce que je dois, pen- » dant que je ne prends aucun soin de me mo- » dérer en ce que je puis. »

Illustre épouse de Jésus-Christ, la vie religieuse, que vous embrassez, suit une conduite plus sûre : elle s'impose mille lois et mille contraintes dans le sentier de la loi de Dieu : elle se fait encore de nouvelles bornes, ou elle prend plaisir de se resserrer. Vous perdrez, je le confesse, ma Sœur, quelque partie de votre liberté,

[1] *Conf. lib.* VIII, *cap.* V, *tom.* I, *col.* 149.

[1] *Job.* XXXI, 1. — [2] *Ad Sever. Ep.* XXX, n. 3.

au milieu de tant d'observances de la discipline religieuse ; mais si vous savez bien entendre quelle liberté vous perdez, vous verrez que cette perte est avantageuse. En effet, nous sommes trop libres; trop libres à nous porter au péché, trop libres à nous jeter dans la grande voie, qui mène les ames à la perdition. Qui nous donnera que nous puissions perdre cette partie malheureuse de notre liberté, par laquelle nous nous dévoyons? O liberté dangereuse, que ne puis-je te retrancher de mon franc arbitre! que ne puis-je m'imposer moi-même cette heureuse nécessité de ne pécher pas! Mais il ne faut pas l'espérer durant cette vie. Cette liberté glorieuse de ne pouvoir plus servir au péché, c'est la récompense des saints, c'est la félicité des bienheureux. Tant que nous vivrons dans ce lieu d'exil, nous aurons toujours à combattre cette liberté de pécher. Que faites-vous, mes très chères Sœurs, et que fait la vie religieuse? Elle voudroit pouvoir s'arracher cette liberté de mal faire : mais comme elle voit qu'il est impossible, elle la bride du moins autant qu'il se peut; elle la serre de près par une discipline sévère : de peur qu'elle ne s'égare dans les choses qui sont défendues, elle entreprend de se les retrancher toutes, jusqu'à celles qui sont permises, et se réduit, autant qu'elle peut, à celles qui sont nécessaires. Telle est la vie des carmélites.

Que cette clôture est rigoureuse! que ces grilles sont inaccessibles, et qu'elles menacent étrangement tous ceux qui approchent! C'est une sage précaution de la vie régulière et religieuse, qui détourne bien loin les occasions, pour s'empêcher, s'il se peut, de pouvoir jamais servir au péché. Elle est bien aise d'être observée; elle cherche des supérieurs qui la veillent; elle veut qu'on la conduise de l'œil, qu'on la mène, pour ainsi dire, toujours par la main, afin de se laisser moins de liberté de s'écarter de la droite voie; et elle a raison de ne craindre pas que ces salutaires contraintes soient contraires à la liberté véritable. Ce n'est pas s'opposer à un fleuve que de faire des levées, que d'élever des quais sur ses rives, pour empêcher qu'il ne se déborde, et ne perde ses eaux dans la campagne; au contraire, c'est lui donner le moyen de couler plus doucement dans son lit. Celui-là seulement s'oppose à son cours, qui bâtit une digue au milieu, pour rompre le fil de son eau. Ainsi ce n'est pas perdre sa liberté, que de lui donner des bornes deçà et delà, pour empêcher qu'elle ne s'égare; c'est la dresser plus assurément à la voie qu'elle doit tenir. Par une telle précaution, on ne la gêne pas; mais on la conduit. Ceux-là la perdent, ceux-là la détruisent, qui la détournent de son cours naturel; c'est-à-dire, qui l'empêchent d'aller à son Dieu : de sorte que la vie religieuse, qui travaille avec tant de soin à vous aplanir cette voie, travaille par conséquent à vous rendre libre. J'ai eu raison de vous dire, que ses contraintes ne doivent pas vous être importunes, puisqu'elle ne vous contraint que pour vous régler; et la clôture, que vous embrassez, n'est pas une prison où votre liberté soit opprimée, mais un asile fortifié, où elle se défend avec vigueur contre les déréglements du péché. Si ses contraintes sont si fructueuses, parcequ'elles dirigent votre liberté; ses mortifications ne le sont pas moins, parcequ'elles épurent vos affections : et c'est ma deuxième partie.

DEUXIÈME POINT.

Je ne m'étonne pas, Chrétiens, si les sages instituteurs de la vie religieuse et retirée ont trouvé nécessaire de l'accompagner de plusieurs pratiques sévères, pour mortifier les sens et les appétits : c'est qu'ils ont vu que nos passions, et ce tendre amour des plaisirs, tenoient notre ame captive par des douceurs pernicieuses, qu'ils ont voulu corriger par une amertume salutaire. Et afin que vous entendiez combien cette conduite est admirable, considérez avec moi une doctrine excellente de saint Augustin.

Il nous apprend qu'il y a en nous deux sortes de maux : il y a en nous des maux qui nous plaisent, et il y a des maux qui nous affligent. Qu'il y ait des maux qui nous affligent, ah! nous l'éprouvons tous les jours. Les maladies, la perte des biens, les douleurs d'esprit et de corps, tant d'autres misères qui nous environnent, ne sont-ce pas des maux qui nous affligent? Mais il y en a aussi qui nous plaisent, et ce sont les plus dangereux. Par exemple, l'ambition déréglée, la douceur cruelle de la vengeance, l'amour désordonné des plaisirs; ce sont des maux et de très grands maux : mais ce sont des maux qui nous plaisent, parceque ce sont des maux qui nous flattent. « Il y a donc des maux qui nous blessent, et ce sont ceux-là, dit saint Augustin, » qu'il faut que la patience supporte; et il y a » des maux qui nous flattent, et ce sont ceux-là, » dit le même saint, qu'il faut que la tempérance » modère : » *Alia mala sunt quæ per patientiam sustinemus, alia quæ per continentiam refrænamus* [1].

Au milieu de ces maux divers, dont nous devons supporter les uns, dont nous devons réprimer les autres; et que nous devons surmonter les uns et les autres, Chrétiens, quelle misère est la nôtre! O Dieu, permettez-moi de m'en plaindre :

[1] *Cont. Jul. l. v, cap. v, n. 22; tom. x, col. 640.*

Usquequo Domine, usquequo oblivisceris me in finem[1]? » Jusqu'à quand, ô Seigneur, nous ou- » blierez-vous dans cet abîme de calamités? » jusqu'à quand détournerez-vous votre face de dessus les enfants d'Adam, pour n'avoir point pitié de leurs maladies? *Avertis faciem tuam in finem?* » Jusqu'à quand, jusqu'à quand, Seigneur, » me sentirai-je toujours accablé de maux, qui » remplissent mon cœur de douleur, et mon esprit » de fâcheuses irrésolutions? » *Quamdiu ponam consilia in animâ meâ, dolorem in corde meo per diem*[2]? Mais s'il ne vous plaît pas, ô mon Dieu, de me délivrer de ces maux, qui me blessent et qui m'affligent, exemptez-moi du moins de ces autres maux, je veux dire, des maux qui m'enchantent, des maux qui m'endorment, qui me contraignent de recourir à vous; de peur de m'endormir dans la mort: *Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte*[3]. N'est-ce pas assez, ô Seigneur, que nous soyons accablés de tant de misères, qui font trembler nos sens, qui donnent de l'horreur à nos esprits? pourquoi faut-il qu'il y ait des maux qui nous trompent par une belle apparence, des maux que nous prenions pour des biens, qui nous plaisent et que nous aimions? Est-ce que ce n'est pas assez d'être misérables? faut-il, pour surcroît de malheur, que nous nous plaisions en notre misère, pour perdre à jamais l'envie d'en sortir? » Malheu- » reux homme que je suis! qui me délivrera de » ce corps de mort? » *Infelix homo! quis me liberabit de corpore mortis hujus*[4]? Écoute la réponse, homme misérable; ce sera » la grace de » Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur: » *Gratia Dei per Jesum Christum Dominum nostrum*[5].

Mais admire l'ordre qu'il tient pour ta guérison. Il est vrai que tu éprouves deux sortes de maux: les uns qui piquent, les autres qui flattent; mais Dieu a disposé, par sa providence, que les uns servissent de remède aux autres; je veux dire, que les maux qui blessent servent pour modérer ceux qui plaisent; les douleurs, pour corriger les passions; les afflictions de la vie, pour nous dégoûter des vaines douceurs, et étourdir le sentiment des plaisirs mortels. C'est ainsi que Dieu se conduit envers ses enfants, pour purifier leurs affections. *Impinguatus est dilectus, et recalcitravit*[6]: » Son bien-aimé s'est » engraissé, et il a regimbé contre lui. » Dieu l'a frappé, dit l'Écriture, et il s'est remis dans son devoir, et il l'a cherché dès le matin: *Cùm occideret eos quærebant eum, et revertebantur, et diluculo veniebant ad eum*[7].

Telle est la conduite de Dieu; c'est ainsi qu'il nous guérit de nos passions, et c'est sur cette sage conduite que la vie religieuse a réglé la sienne. Peut-elle suivre un plus grand exemple? peut-elle se proposer un plus beau modèle? Elle entreprend de guérir les ames, par la méthode infaillible de ce souverain médecin. Elle châtie le corps avec saint Paul[1]; elle réduit en servitude le corps par les saintes austérités de la pénitence, pour le rendre parfaitement soumis à l'esprit. Que cette méthode est salutaire! Car, ma Sœur, je vous en conjure, jetez encore un peu les yeux sur le monde, pendant que vous y êtes encore: voyez les déréglements de ceux qui l'aiment; voyez les excès criminels où leurs passions les emportent. Ah! je vois que le spectacle de tant de péchés fait horreur à votre innocence. Mais quelle est la cause de tous ces désordres? C'est sans doute qu'ils ne songent point à donner des bornes à leurs passions: au contraire, il les traitent délicatement; ils attisent ce feu, et ses ardeurs s'accroissent jusqu'à l'infini; ils nourrissent ces bêtes farouches, et ils n'en peuvent plus dompter la fureur; ils flattent en eux-mêmes l'amour des plaisirs, et ils le rendent invincible par leurs complaisances.

Mes Sœurs, que votre conduite est bien plus réglée. Bien loin de donner des armes à cet ennemi, vous l'affoiblissez tous les jours par les veilles, par l'abstinence et par l'oraison; vous tenez le corps sous le joug, comme un esclave rebelle et opiniâtre. J'avoue que la nature souffre beaucoup dans cette vie pénitente; mais ne vous plaignez pas de cette conduite: cette peine est un remède; cette rigueur, qu'on tient à votre égard, est un régime. C'est ainsi qu'il vous faut traiter, ô enfants de Dieu, jusqu'à ce que votre santé soit parfaite. Cette convoitise, qui vous attire; ces maux trompeurs, dont je vous parlois, qui ne vous blessent qu'en vous flattant, demandent nécessairement cette médecine. Il importe que vous ayez des maux à souffrir, tant que vous en aurez à corriger: il importe que vous ayez des maux à souffrir, tant que vous serez au milieu des biens, où il est dangereux de se plaire trop. Si ces remèdes vous sembient durs, « ils s'excusent, dit Tertullien, des maux » qu'ils vous font, par l'utilité qu'ils vous appor- » tent: » *Emolumento curationis, offensam sui excusant*[2]. Soumettez-vous, ma Sœur, puisqu'il plaît à Dieu de vous appeler à ce salutaire régime. Commencez-en aujourd'hui l'épreuve avec la bénédiction de l'Église; embrassez de tout votre cœur ces austérités fructueuses, qui, ôtant tout le goût aux plaisirs des sens, purifieront

[1] *Ps.* XII. — [2] *Ibid.* 2. — [3] *Ibid.* 4. — [4] *Rom.* VII. 24. — [5] *Ibid.* 25. — [6] *Deut.* XXXII. 15. — [7] *Ps.* LXXVII. 34.

[1] *I. Cor.* IX. 17. — [2] *De Pœnit.* n. 10.

votre intelligence, pour sentir plus vivement les chastes voluptés de l'esprit. En combattant ainsi votre corps, vous épurerez vos affections, vous remporterez la victoire. Mais de peur que vous ne vous enfliez par ces grands succès, accoutumez-vous à l'humilité par l'amour de la vie cachée : c'est ma dernière partie.

TROISIÈME POINT.

Il ne sera pas dit, Chrétiens, qu'en ce jour dédié à la sainte Vierge, elle soit passée sous silence; et la cérémonie qui nous assemble en ce lieu, m'ayant fait porter ailleurs mes pensées dans le reste de ce discours, je me suis du moins réservé de vous la proposer dans ce dernier point comme le modèle de la vie cachée. Combien elle a vécu solitaire! combien elle a été soigneuse de se retirer! Vous le pouvez juger aisément par le peu que nous savons de sa sainte vie; et les actions particulières de cette Vierge incomparable ne seroient pas, comme elles sont, si fort inconnues, si l'amour de la retraite ne les avoit couverte d'un voile sacré, et n'en avoit fait un mystère. Qui vous a poussé, ô divine Vierge, à vous cacher si profondément? qui vous a inspiré un si grand amour de cette obscurité mystérieuse, dans laquelle votre vie est enveloppée? Je pense, pour moi, Chrétiens, que c'a été sa pudeur. Et afin que vous entendiez quelle est cette pudeur merveilleuse, dont la sainte Vierge nous donne l'exemple, je remarquerai en peu de paroles qu'il y en a de deux sortes. Si la chasteté a sa pudeur, l'humilité a aussi la sienne. Ces deux vertus chrétiennes ont cela de commun entre elles, que toutes deux craignent les regards: elles croient toutes deux perdre quelque chose de leur intégrité et de leur force, quand elles s'abandonnent à la vue des hommes; et c'est pourquoi toutes deux aiment la retraite, et embrassent la vie cachée.

Pour ce qui regarde la chasteté; je ne puis mieux vous exprimer combien elle y est délicate, que par ces beaux mots de Tertullien : *Vera et tota et pura virginitas, nil magis timet quàm semetipsam; etiam feminarum oculos pati non vult*[2] : « La virginité, nous dit-il, quand elle » est entière et parfaite, *Vera et tota et pura*, » ne craint rien tant qu'elle-même; telle est sa » délicatesse, qu'elle appréhende même les yeux » des femmes : » *etiam feminarum oculos non vult*. C'est pourquoi elle se cache avec soin; se réservant tout entière aux regards de Dieu, qui sont les seuls qu'elle ne craint pas : voilà le portrait au naturel de la pudeur virginale. Mais celle de l'humilité n'est ni moins tendre ni moins délicate : au contraire, elle semble encore plus timide; elle ferme la porte sur soi pour n'être point vue, selon le précepte de l'évangile[1] : elle ne craint pas seulement les regards des autres; mais encore elle appréhende les siens : elle cache à la gauche ce que fait la droite[2]; et elle se retire tellement en Dieu, qu'elle ne se voit pas elle-même. C'est pourquoi saint Paul nous la représente dans une posture admirable, « oubliant, dit-il, ce qui est derrière, et s'éten- » dant au-devant de toute sa force : » *Quæ quidem retro sunt obliviscens, ad ea verò quæ sunt priora extendens meipsum*[3]. C'est la vraie posture de l'humilité, qui porte ses regards bien loin devant soi, par la crainte qu'elle a de se voir soi-même; et qui considère toujours ce qui reste à faire, pour n'être jamais flattée de ce qu'elle a fait. Puisqu'elle se cache à sa propre vue, jugez de là, Chrétiens, combien les regards des autres peuvent offenser sa modestie.

Ces vérités étant supposées, venons maintenant à la sainte Vierge. Si vous la voyez retirée, aimant le secret et la solitude; si peu accoutumée à la vue des hommes, qu'elle est même troublée à l'abord d'un ange : c'est la pudeur de la chasteté, qui lui donne cette retenue. Car les vierges, dit saint Bernard, qui sont vraiment vierges, ne sont jamais sans inquiétude, sachant qu'elles portent un trésor céleste dans un fragile vaisseau de terre; on si les corps des vierges, purifiés et ennoblis par la chasteté, méritent un nom plus noble, mettons que ce soit un cristal, il est toujours une matière fragile, *Thesaurum in vasis fictilibus*[4]. C'est pourquoi elles se tiennent sur leurs gardes, pour éviter ce qui est à craindre; toujours elles craignent où toutes choses sont en sûreté : *Ut timenda caveant, etiam tuta pertimescunt*[5]; et appréhendant partout des embûches, elles se font un rempart du silence, du recueillement et de la retraite. Belle et admirable leçon pour toutes les filles chrétiennes; mais leçon peu pratiquée dans nos jours, où, bien loin d'aimer la retraite, elles ont peine à trouver des places assez éminentes pour se mettre en vue. Qui pourroit raconter tous les artifices dont elles se servent, pour attirer les regards? et encore, quels sont ces regards? et puis-je en parler dans cette chaire? Non; c'est assez de vous dire, que les regards qui leur plaisent ne sont pas des regards indifférents: ce sont de ces regards ardents et avides qui boivent à longs traits, sur leurs visages, tout

[2] *De Virg. veland.* n. 13.

[1] *Matth.* VI. 6. — [2] *Ibid.* 3. — [3] *Philip.* III. 13. — [4] *II. Cor.* IV. 7. — [5] *S. Bern. sup. Missus est, Hom.* III, n. 9, *tom.* 4, *col.* 747.

le poison qu'elles ont préparé pour les cœurs; ce sont ces regards qu'elles aiment.

Mais n'entrons pas plus avant dans cette matière, et contentons-nous de leur dire ce que Tertullien pense d'elles. Elles rougiront peut-être d'apprendre ce que ce grand homme ne craint pas de nous assurer; et je leur dirai, après lui, que de s'attirer de tels regards, ou même s'y exposer avec dessein : si ce n'est pas s'abandonner tout-à-fait, c'est du moins prostituer son visage : *Totam faciem prostituere*[1]. Je leur laisse à méditer cette parole, que la modestie de la chaire ne me permet pas d'exprimer dans toute sa force; aussi bien ne touche-t-elle pas celle à qui je parle. Grace à la miséricorde divine, la vocation qu'elle embrasse la met à couvert de cette honte; elle se jette dans un monastère où pour exclure les regards trop hardis, on bannit éternellement les plus modestes. Courage, ma chère Sœur, fortifiez-vous dans cette pensée; et entrez avec joie dans un monastère, où vous trouverez le plus haut degré de la pudeur virginale, selon cette belle sentence, qui semble être prononcée pour les carmélites, et qu'un historien ecclésiastique a recueillie de la bouche du grand saint Martin : que « le triomphe de la modestie » et la dernière perfection de l'honnêteté dans » votre sexe, c'est de ne se laisser jamais voir : » *Prima virtus et consummata victoria est non videri*[2].

Si la pudeur de la chasteté doit vous faire aimer la retraite, celle de l'humilité vous y oblige beaucoup davantage : c'est ce qu'il faut encore montrer, en un mot, par l'exemple de la sainte Vierge. Lorsque toute la Judée accourt à son Fils, étonnée de ses prédications et de ses miracles, elle ne se mêle pas dans ses actions éclatantes, elle demeure enfermée dans sa maison; et depuis le temps bienheureux de la manifestation de Jésus-Christ, à peine paroît-elle une ou deux fois dans tout l'Evangile. Au reste, durant trente années qu'elle le possède toute seule, elle ne se vante pas d'un si grand bonheur; elle garde partout le silence; et nous voyons bien dans l'histoire sainte, qu'elle écoute attentivement ce qui se disoit de son Fils, qu'elle l'admire en elle-même, qu'elle le médite en son cœur; mais nous ne lisons pas qu'elle en parle, si ce n'est à sa cousine sainte Elisabeth, à laquelle elle ne pouvoit se cacher; parcequ'il a plu au Saint-Esprit de lui révéler le mystère.

Ne voyez-vous pas, Chrétiens, cette pudeur de l'humilité, qui se sent comme violée par les regards et par les louanges des hommes? Imitez un si grand exemple; et croyez que, pour plaire à l'Epoux céleste, vous ne pouvez jamais être trop cachés : que si vous en demandez la raison, je vous dirai, en peu de paroles, qu'il est un amant jaloux. Il est ordinaire aux jaloux de cacher soigneusement ce qu'ils aiment, afin de le réserver tout entier à leur cœur avide, que le moindre soupçon de partage offense à l'extrémité. Jésus, votre amant, est jaloux d'une jalousie extraordinaire : car il n'est pas seulement jaloux, si vous avez pour les autres quelque complaisance; mais il est si sévère et si délicat, qu'il se pique si vous en avez pour vous-même. « Si la droite fait quelque bien, que la gauche, » dit-il, ne le sache pas[1]. » Il demande tout votre amour pour lui seul; et tellement pour lui seul, que vous-même, tant il est jaloux, ne devez point entrer dans ce partage. Pour satisfaire à sa jalousie, vous ne sauriez vous chercher, ma Sœur, une trop profonde retraite. Cachez-vous avec Jesus-Christ, dans la sainte obscurité de cette clôture; et pour être entièrement selon son cœur, arrachez du vôtre, jusqu'à la racine, tout le desir de paroître et de plaire au monde.

Un auteur profane a écrit, au rapport de saint Augustin, que les grands et les puissants de la terre, et, pour user de son mot, les princes, c'est-à-dire, les personnes de votre naissance et de votre rang, devoient être nourries par la gloire : *principem civitatis alendum esse gloriâ*[2]. Et moi au contraire, je vous dis, ma Sœur, que le mépris de la gloire doit être votre nourriture; que vous devez effacer de votre mémoire toutes les marques de grandeur : et afin que vous commenciez à les oublier, je ne vous parlerai plus ni des titres illustres qui sont si bien dus à la grandeur de votre maison, ni des avantages glorieux de votre naissance. Je n'ignore pas néanmoins, que j'en pourrois parler plus librement à une personne qui les quitte et qui les foule aux pieds; et qu'on peut en discourir de la sorte, pour en inspirer le mépris. Mais cette manière détournée d'en parler en les rabaissant, ne me semble pas encore assez pure pour la prise d'habit d'une carmélite. Il est des passions délicates que l'on réveille, non seulement quand on les chatouille, mais encore quand on les pique et quand on les choque; il vaut mieux les laisser dormir éternellement, et qu'il ne s'en parle jamais, parcequ'on ne peut les rabaisser de la sorte, sans en rappeler les idées. Ainsi l'on imprime insensiblement ce que l'on vouloit effacer, et l'on réveille quelquefois la vanité qu'on pensoit détruire.

Aussi ai-je remarqué dans les saintes lettres,

[1] *De Virg. vel. n.* 17. — [2] *Sulp. Sev. Dial.* II, 12.

[1] *Matth.* VI. 3. — [2] *De Civit. Dei, lib.* V, *cap.* XIII, *tom.* VII, *col.* 150.

que l'Esprit de Dieu, qui les a dictées, parle aux épouses de Jésus-Christ des avantages de la naissance, avec une précaution admirable. Il ne les avertit pas seulement de les mépriser, il veut qu'elles en perdent jusqu'au souvenir : « Écou- » tez, ma fille, et voyez, et oubliez votre peuple » et la maison de votre père [1]; » nous montrant, par cette parole, que le remède le plus efficace contre ces douces pensées qui flattent l'ambition et la vanité, dans la partie la plus délicate et la plus sensible, c'est de n'y faire plus de réflexion, et de les ensevelir, s'il se peut, dans un oubli éternel.

Pratiquez cette leçon salutaire : et si vous jetez les yeux sur ceux dont vous tenez la naissance, que ce soit pour contempler leurs vertus; que ce soit pour considérer cette conversion admirable où tous les intérêts politiques cédèrent à la force de la vérité, et furent sacrifiés si visiblement à la gloire de la religion; que ce soit pour vous fortifier dans la piété par l'exemple de cette héroïne chrétienne qui vous a donné plus que la naissance, et qui n'auroit rien desiré avec tant d'ardeur sur la terre que de vous voir aujourd'hui renaître, s'il avoit plu à la Providence qu'elle eût été présente à cette action. Mais que dis-je? elle la voit du plus haut des cieux; et si la félicité dont elle y jouit est capable de recevoir de l'accroissement, vous la comblez d'une joie nouvelle. Suivez sa dévotion exemplaire; et comme Dieu l'a choisie pour remettre la vraie foi dans votre maison, tâchez d'achever un si grand ouvrage. Vous savez, ma Sœur, ce que je veux dire; et quelque illustre que soit cette assemblée, on ne s'aperçoit que trop de ce qui lui manque. Dieu veuille que l'année prochaine la compagnie soit complète, que ce grand et invincible courage se laisse vaincre une fois; et qu'après avoir tant servi, il travaille enfin pour lui-même *! Votre exemple lui peut faire voir que le Saint-Esprit agit dans l'Église avec une efficace extraordinaire; et du moins sera-t-il forcé d'avouer que dans le lieu où il est, il ne se verra jamais un tel sacrifice.

Mais il est temps, ma Sœur, de vous le laisser accomplir; votre piété s'ennuie de porter si longtemps les livrées du monde et les marques de sa vanité. J'entends que vous soupirez après cet heureux habit que l'Église va bénir pour vous. Vous aurez cet honneur extraordinaire, de le recevoir par les mains de cet illustre prélat qui représente ici, par sa charge, la majesté du Siége apostolique, et qui en soutient si bien la grandeur par ses vertus éminentes. J'ose dire qu'il vous devoit cet office : il falloit que Rome, où vous êtes née, s'intéressât par ce moyen à l'exemple de piété que vous donnez à Paris. Entrez donc dans cette clôture avec la sainte bénédiction de ce très digne archevêque : mais souvenez-vous éternellement que, dès le premier pas que vous y ferez, vous devez renoncer de tout votre cœur jusqu'au moindre desir de paroître, et prendre pour votre partage la sainte et mystérieuse obscurité en laquelle il a plu à notre Seigneur que sa divine mère fût enveloppée.

Madame *, la grandeur qui vous environne empêchesans doute Votre Majesté de goûter cette vie cachée qui est si agréable aux yeux de Dieu, et qui nous unit si saintement au Sauveur des ames. Votre gloire, déja élevée si haut, a reçu encore un nouvel éclat, où nos expressions ne peuvent atteindre. Car qui pourroit dire, Madame, combien il est glorieux d'avoir contribué, avec tant de force, à pacifier éternellement ces deux puissantes maisons qui sembient ne se pouvoir quitter, tant elles se sont souvent embrassées; qui sembloient ne se pouvoir joindre, tant elles se sont souvent désunies, et que nous voyons maintenant réconciliées par cet admirable traité qui nous promet enfin la paix immuable, parce que jamais il ne s'en est fait, où le présent ait été régié par des décisions plus tranchantes, ni où l'avenir ait été prévu avec des précautions plus sages : tant a été pénétrant ce noble génie, que Votre Majesté nous a conservé, par une si constante et si charitable prévoyance, comme l'instrument nécessaire pour achever un si grand ouvrage!

Mais, Madame **, que dirai-je maintenant de vous? et que trouverai-je dans cet univers qui égale votre majesté? Que peut-on s'imaginer de plus grand que d'être l'épouse chérie du premier monarque du monde, qui s'est arrêté pour l'amour de vous au milieu de ses victoires, et qui, vous ayant préférée à tant de conquêtes infaillibles, ne laisse pas de confesser, qu'encore ne vous a-t-il pas assez aebetée?

Parmi tant de gloire, Mesdames, ce que j'appréhende pour Vos Majestés, c'est que vous n'ayez point assez de part à l'humiliation de Jésus-Christ. C'est ce qui vous doit obliger de vous retirer souvent avec Dieu, de vous dépouiller à ses pieds de toute cette magnificence royale, qui aussi bien ne paroît rien à ses yeux, et là de vous couvrir humblement la face de la sainte confusion de la pénitence. C'est trop flatter les grands,

[1] Ps. XLIV. 11.

* Le personnage pour lequel l'orateur forme ici des vœux est le maréchal de Turenne, dont on espéroit la conversion; mais qui ne fit son abjuration qu'en 1668. (*Édit. de Versailles.*)

* A la reine-mère.

** A la reine régnante.

que de leur persuader qu'ils sont impeccables : au contraire il faut qu'ils entendent que leur condition relevée leur apporte ce mal nécessaire, que leurs fautes ne peuvent être presque médiocres. Dans la vue de tant de périls, Vos Majestés, Mesdames, doivent s'humilier profondément. Tous les peuples vous admireront, tous les peuples loueront vos vertus dans toute l'étendue de leurs cœurs. Vous seules vous vous accuserez, vous seules vous vous confondrez devant Dieu ; et vous participerez, par ce moyen, aux opprobres de Jésus-Christ, pour participer à sa gloire que je vous souhaite éternelle. *Amen.*

SERMON

POUR UNE VÊTURE,

PRÊCHÉ

AUX NOUVELLES CATHOLIQUES.

De quelle manière l'homme peut se revêtir de Jésus-Christ. Combien étonnant l'anéantissement du Verbe : précieux avantages que nous en recueillons. D'où vient les hommes ont-ils tant de peine à modérer leurs désirs. Résistance qu'ils opposent aux leçons que Jésus-Christ leur a données, pour les reformer : son exemple infiniment propre à confondre leur liberté licencieuse. Caractères de la vraie liberté. Comment la voie étroite est-elle une voie large. Utilité des contraintes de la vie religieuse. Epreuve nécessaire, pour ne pas s'y engager témérairement. Vertus dont doit être ornée une véritable religieuse.

Induimini Dominum Jesum Christum.

Revêtez-vous de notre Seigneur Jésus-Christ. *Rom.* XIII. 14.

Ne vous persuadez pas, ma très chère Sœur, que la cérémonie de ce jour ne soit qu'un simple changement d'habit. Une telle cérémonie ne mériteroit pas d'être sanctifiée par la parole de Dieu, et l'Église notre sainte mère ne voudroit pas employer ses ministres à une chose de si peu d'importance. Mais comme vous quittez un habit que le siècle tâche de rendre honorable par le luxe et par les vanités, afin d'en prendre un autre, qui tire tout son ornement de la modestie et de la pudeur ; ainsi devez-vous penser qu'il faut « vous dépouiller aujourd'hui du vieil homme » et de ses convoitises, afin de vous revêtir du » nouveau, qui est notre Seigneur Jésus-Christ, » créé selon la volonté de Dieu, » comme dit l'apôtre aux Éphésiens : *Induite novum hominem, qui secundùm Deum creatus est* [1]. C'est à quoi vous exhorte saint Paul, dans le texte que j'ai allégué ; et encore que cette parole s'adresse généralement à tous les fidèles, il me semble que c'est à vous qu'il parle en particulier, et qu'il vous dit, avec sa charité ordinaire : « Revêtez-vous, ma Sœur, de notre Seigneur Jésus-Christ : » *Induimini Dominum nostrum Jesum Christum.* C'est ici la bienheureuse journée en laquelle le Fils de Dieu se fit homme, afin de nous faire des dieux. Réjouissez-vous donc en notre Seigneur, et revêtez-vous de celui qui a daigné aujourd'hui se revêtir de notre nature.

Peut-être vous me demanderez de quelle sorte cela se peut faire, et comment l'homme se peut revêtir de notre Seigneur Jésus-Christ? C'est ce que je tâcherai de vous exposer, avec l'assistance divine, par une méthode facile et familière. Mais ne pensez pas, ma très chère Sœur, que j'ose me promettre, de ma propre suffisance, l'explication d'un si haut mystère. Je ne suis ni assez téméraire pour l'entreprendre, ni assez intelligent pour l'exécuter. A Dieu ne plaise que, dans cette chaire, je vous propose une autre doctrine que celle de l'Évangile! j'irai sous la conduite du grand apôtre saint Paul, qui sera notre prédicateur. Voici de quelle sorte ce saint personnage parle dans son Épître aux Philippiens : » Ayez, » dit-il, mes frères, ayez cette même affection » en vous-mêmes, qui a été en notre Seigneur » Jésus-Christ : » *Hoc sentite in vobis, quod et in Christo Jesu* [1] : c'est-à-dire : Prenez les sentiments du Sauveur ; soyez tous envers lui comme il a été envers vous ; que ce qu'il a fait pour votre salut soit le modèle et la règle de ce que vous devez faire pour son service : ainsi vous serez revêtus du Sauveur, quand vous serez imitateurs de sa charité. Considérons donc quels ont été les sentiments du Fils de Dieu dans le mystère de l'incarnation, et après imprimons les mêmes pensées en nous-mêmes, et nous serons revêtus de notre Seigneur Jésus-Christ, selon le commandement de l'apôtre. C'est le précis de cet entretien : Dieu le fasse fructifier, par sa grace, à l'édification de nos ames!

PREMIER POINT.

Qui dit Dieu, dit un océan infini de toute perfection : tous ses attributs divins sont sans bornes et sans limites. Son immensité passe tous les lieux, son éternité domine sur tous les temps : les siècles ne sont rien devant lui ; ils sont comme le jour d'hier qui est passé, et ne peut plus revenir : *Tanquam dies hesterna quæ præteriit,* chantoit le prophète David [2]. Si vous demandez ce qu'il est, il est impossible qu'on vous réponde. Il est,

[1] *Ephes.* IV. 24.

[1] *Philip.* II. 5. — [2] *Ps.* LXXXIX. 4.

personne n'en peut douter, et c'est aussi tout ce qu'on en peut dire : » Je suis celui qui est, c'est » celui qui est qui te parle, » disoit-il autrefois à Moïse [1]. Je suis, n'en demande pas davantage : c'est parcequ'il est impossible de définir ni de limiter ce qu'il est. Il n'est rien de ce que vous voyez; parcequ'il est le Dieu et le créateur de tout ce que vous voyez : il est tout ce que vous voyez; parcequ'il renferme tout dans son essence infinie. Elle est une et indivisible; mais il n'y a aucune multitude qui puisse jamais égaler cette unité admirable. Auprès de cette unité toutes les créatures disparoissent, et s'évanouissent dans le néant. Ce que je viens de vous dire, Fidèles, et ce qu'il est impossible que je vous explique, c'est le Dieu que nous adorons, loué et glorifié aux siècles des siècles. Voilà ce qu'est le Fils de Dieu par nature; voyons, je vous prie, ce qu'il est devenu par miséricorde et par grace.

Certes, je vous l'avoue, Chrétiens, quand j'entends cette trompette, ou plutôt, ce tonnerre de l'Évangile, ainsi que l'appellent les Pères ; *In principio erat Verbum* [2] : « Au commencement » étoit le Verbe, et le Verbe étoit en Dieu, et le » Verbe étoit Dieu : c'est lui qui étoit en Dieu » au commencement; toutes choses ont été faites » par lui; en lui étoit la vie : » quand j'entends, dis-je, ces choses, mon ame demeure étonnée d'une telle magnificence. Mais lorsque, passant plus loin dans la lecture de cet Évangile, je vois que ce Verbe a été fait chair, *et Verbum caro factum est* [3], je ne suis pas moins surpris d'un si grand anéantissement. O Dieu, dis-je incontinent en moi-même, qui l'eût jamais pu croire, qu'un commencement si majestueux dût avoir une fin qui semble si méprisable, et que, d'une telle grandeur, on dût jamais tomber dans une telle bassesse? Et toutefois, ma très chère Sœur, c'est ce que le Fils de Dieu, touché d'amour pour notre nature, a fait dans la plénitude des temps. Cette immensité, dont je vous parlois, s'est comme renfermée dans les entrailles d'une sainte Vierge. L'infini est devenu un enfant; l'Éternel s'est soumis à la loi des temps. Les hommes ont vu l'heure de sa mort, après avoir compté le premier jour de sa vie. Ainsi a-t-il plu à notre grand Dieu de faire voir sa toute-puissance, en élevant, à la dignité la plus haute, la chose du monde la plus vile et la plus infirme.

Considérez ceci, Chrétiens : je vous ai représenté la nature divine en bégayant, je l'avoue; et que pouvois-je faire autre chose? mais enfin je vous l'ai, en quelque sorte, représentée dans sa grande et vaste étendue, sans bornes et sans limites; et dans l'incarnation elle s'est comme raccourcie; *Verbum breviatum*, parole mise en abrégé. Elle s'est comme épuisée et anéantie, ainsi que parle saint Paul [4]; non pas qu'elle ait rien perdu de ses qualités naturelles, elle n'est pas capable de changement; elle s'est communiquée à nous, sans être diminuée en elle-même. Mais enfin elle s'est unie à notre misérable nature, elle s'est chargée de notre néant, elle a pris sur soi nos infirmités. « Le Fils de Dieu, égal à son Père, » étant en la forme de Dieu a pris la forme d'es- » clave [2]. » Et cela qu'est-ce autre chose sinon se prescrire certaines bornes, sinon s'abaisser et s'anéantir? N'est-ce pas, en quelque sorte se dépouiller de sa majesté, pour se revêtir de notre foiblesse? C'est ce que nous enseigne l'apôtre, dans le texte que j'ai allégué de l'Épître aux Philippiens. O bonté incroyable de notre Dieu! ô amour ineffable pour notre nature, qui porte le Fils de Dieu vivant à s'unir si étroitement avec nous dont la vie n'est qu'une langueur et une défaillance continuelle!

Mais qu'est-il arrivé, Chrétiens, de cette profonde humiliation? Comprenez, s'il vous plaît, ce que je veux dire. Ah! quand le Fils de Dieu est venu au monde, Dieu n'étoit presque point connu sur la terre; bien que la connoissance de Dieu soit la vie éternelle. Le Fils de Dieu, prêchant les vérités de son Père, » a manifesté son » nom aux hommes [3], » ce sont ses propres paroles; et après son ascension triomphante, il a envoyé ses disciples, qui, parcourant tout le monde, ont ramené les peuples à la connoissance du Créateur. De tous les endroits de la terre, les fidèles se sont assemblés pour adorer le vrai Dieu, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ; s'assemblant de la sorte, ils se sont unis à cet homme-Dieu, qui est mort pour l'amour de nous; et par ce moyen ils sont devenus, non-seulement les amis, mais les membres de Jésus-Christ, ainsi que l'enseigne saint Paul [4].

Et comment pourrois-je vous dire, mes Frères, combien cette sainte union nous a été profitable? Quel bonheur à nous autres pauvres mortels, d'être unis si étroitement à la sainte humanité de Jésus, qui est pleine de la nature divine! car c'est par ce moyen que toutes les graces découlent sur nous. Nous unissant au Fils de Dieu selon ce qu'il s'est fait pour l'amour de nous, c'est-à-dire, selon la chair qu'il a prise de nous, nous entrons en société de la nature divine; nous participons, en quelque sorte, à la divinité, parcequ'nous sommes en Dieu, et Dieu en nous; et c'est la nouvelle alliance que Dieu a contractée avec nous, par

[1] *Exod.* III. 14. — [2] *Joan.* I. 1. — [3] *Ibid.* 14.

[1] *Rom.* IX. 28. — [2] *Philip.* II. 6, 7. — [3] *Joan.* XVII. 6. — [4] *Ephes.* V. 30.

il nous donne lui-même l'exemple : Je viens, dit-il, pour vous ordonner de mortifier vos appétits déréglés ; je vous défends de suivre ces vagues et impétueux desirs, auxquels vous vous laissez emporter. Gardez-vous bien de marcher dans cette voie large et délicieuse, qui vous méneroit à la mort : allez par la voie étroite, qui vous conduira au salut. Ici les hommes résistent ; impatients de contrainte, ils refusent d'obéir au Sauveur, ils veulent avoir partout leurs commodités et leurs aises. Et pourquoi, disent-ils, ô Seigneur, pourquoi nous commandez-vous de marcher dans ce sentier difficile? pourquoi contraindre si fort nos inclinations, et nous tenir éternellement dans la gêne ?

Eh ! quelle est cette manie, Chrétiens? considérez le sauveur Jésus : voyez la divinité, qui a daigné se couvrir d'une chair humaine. Autant que sa nature l'a pu permettre, elle a restreint son immensité : un Dieu a bien voulu se soumettre aux lois qu'il avoit faites pour ses créatures. Quel antre assez obscur, et quelle prison assez noire égale l'obscurité des entrailles maternelles? Et cependant ce divin enfant, qui étoit homme fait dès le premier moment de sa vie, à cause de la maturité de sa connoissance, s'y étant enfermé volontairement, y a passé neuf mois sans impatience. Et toi, misérable mortel, tu veux jouir d'une liberté insolente ; tu ne veux souffrir aucun joug, non pas même celui de Dieu ; tu demandes témérairement qu'on lâche la bride à tes desirs. Ah ! Chrétiens, ayez en vous-mêmes les sentiments du sauveur Jésus. Ayant une étendue infinie, il s'est mis à l'étroit pour l'amour de nous ; étant en la forme de Dieu, il a pris la forme d'esclave ; étant la source de tout être, il s'est anéanti pour notre salut ; et nous qui ne sommes rien, nous ne pouvons supporter la moindre contrainte pour son service. Certes si nous croyons véritablement ce que nous professons tous les jours, que le Fils de Dieu, pour nous donner la vie éternelle, a pris une chair humaine ; notre impudence est extrême de ne pas renoncer à notre volonté, pour nous laisser gouverner par la sienne.

Ainsi, ma très chère Sœur, revêtez-vous de notre Seigneur Jésus-Christ. Cette sainte clôture, où vous méditez de vous retirer, est-elle plus étroite que cette prison volontaire du ventre de la sainte Vierge, où le Fils de Dieu se met aujourd'hui ? Ne portez point d'envie à celles de votre sexe, qui courent deçà et delà dans le monde, éternellement occupées à rendre et à recevoir des visites. Certainement elles semblent avoir quelque sorte de liberté ; mais c'est une liberté imaginaire, qui les empêche d'être à elles-mêmes, et qui les rend esclaves de tant de diverses circonspections, que la loi de la civilité et le point d'honneur ont établies dans le monde. Que si le monde a ses contraintes, que je vous loue, ma très chère Sœur, vous qui, estimant trop votre liberté pour la soumettre aux lois de la terre, protestez hautement de ne vouloir vous captiver que pour le Sauveur Jésus qui, se faisant esclave pour l'amour de nous, nous a affranchis de la servitude ! C'est dans cette sainte contrainte que se trouve la vraie liberté : c'est dans cette voie étroite que l'ame est dilatée par le Saint-Esprit, pour recevoir l'abondance des graces divines. La charité de Jésus pénétrant au fond de nos ames, ne les resserre que pour les ouvrir.

Remarquez ceci, ma très chère Sœur : la voie étroite, c'est une voie large ; et bien qu'il soit vrai que les saints ont à marcher en ce monde dans un sentier étroit, ils ne laissent pas de marcher dans un chemin spacieux. En voulez-vous la preuve par les Écritures divines, écoutez le prophète David : *Latum mandatum tuum nimis*[1] : « Votre commandement est extrêmement large. » Que veut dire ce saint prophète ? Certes, le commandement c'est la voie par laquelle nous devons avancer. D'où vient que le Sauveur a dit : « Si » tu veux parvenir à la vie, observe les commandements[2]. » Les voies de Dieu et les ordonnances de Dieu, c'est la même chose dans les Écritures : « Heureux est celui, dit David[3], qui » marche dans la voie du Seigneur ; » c'est-à-dire, qui garde ses lois : or le commandement est large ; c'est ainsi que parle David.

Et comment est-ce donc qu'il est dit, que les voies du salut sont étroites? Ah ! Chrétiens, sentons en nous-mêmes ce que le Sauveur Jésus a senti. Il s'est mis à l'étroit, afin de se répandre plus abondamment : ainsi nous devons être dans une salutaire contrainte, pour donner à notre ame sa véritable étendue. Contraignons-nous en domptant nos desirs, en mortifiant notre chair ; mettons-nous à l'étroit par l'exercice de la pénitence, et notre ame sera dilatée par l'inspiration de la charité. « La charité élargit les voies, dit » l'admirable saint Augustin[4] : c'est elle qui di- » late l'ame, et qui la rend capable de recevoir » Dieu. » « Mon ame se dilate sur vous, ô Corin- » thiens ; vous n'êtes point à l'étroit dans mon » cœur, » disoit l'apôtre saint Paul[5] : c'est qu'il les aimoit par une charité très sincère. Et ailleurs le même saint Paul : « La charité de Jésus-Christ » nous presse[6]. » Grand apôtre, si elle nous

[1] *Philip.* II. 8.

[1] *Ps.* CXVIII. 96. — [2] *Matth.* XIX. 17. — [3] *Ps.* CXVIII. 1. — [4] *Enarr.* II *in Ps.* XXX, *n.* 13, *tom.* IV, *col.* 133. — [5] *II. Cor.* VI. 11. — [6] *Ibid.* V. 14.

presse, comment est-ce qu'elle nous dilate ? Ah! nous répondroit-il, Chrétiens, plus elle nous presse, plus elle nous dilate : autant qu'elle presse nos cœurs, pour en chasser les délices du monde ; autant elle les dilate, pour recevoir les graces célestes et la sainte dilection.

Ainsi réjouissez-vous, ma très chère Sœur : autant que la vie à laquelle vous êtes résolue de vous préparer est difficile et contrainte, autant est-elle libre et aisée ; autant qu'elle a d'incommodités selon la chair et selon les sens, autant elle abonde en esprit de divines et bienheureuses consolations. Mais si vous y voulez profiter, revêtez-vous auparavant de notre Seigneur Jésus-Christ ; prenez les sentiments du Sauveur : il a voulu que le mystère que nous célébrons aujourd'hui fût préparé et accompli par obéissance. Si l'ange parle à Marie, c'est de la part de Dieu qu'il lui parle : si Marie conçoit le Sauveur, elle le conçoit par l'obéissance : « Je suis la servante » du Seigneur [1]. » Cette parole de soumission a attiré le Fils de Dieu, du plus haut des cieux, dans ses bénites entrailles : car elle l'a conçu, non par l'opération de la chair, mais par l'opération de l'Esprit de Dieu ; et le Saint-Esprit ne repose que dans les ames obéissantes. Enfin le Verbe est descendu sur la terre ; mais il y étoit envoyé par son Père, et le premier acte qu'il fit ce fut un acte d'obéissance. « Il est écrit, dit-il, au com- » mencement du livre, que je ferai votre volonté, » ô mon Père. » Ce sont les propres paroles que l'apôtre saint Paul lui fait dire, au moment qu'il entre en ce monde : *Ingrediens mundum dicit :... In capite libri scriptum est de me, ut faciam, Deus, voluntatem tuam* [2].

Prenez donc les sentiments du sauveur Jésus. Gardez-vous bien d'entrer dans ce nouveau genre de vie, si vous n'y êtes appelée de la part de Dieu. L'Église ne veut pas que vous vous y engagiez témérairement ; et c'est pour cette raison qu'elle vous donne ce temps d'épreuve. Éprouvez quel est le bon plaisir de Dieu ; étudiez-vous vous-même ; consultez les personnes spirituelles. La vie, à laquelle vous vous destinez, est la plus calme et la plus tranquille de toutes, pour celles qui sont bien appelées ; mais pour celles qui ne le sont pas, il n'y a point de pareilles tempêtes : et telle que seroit la témérité d'un homme qui, ne sachant ce que c'est que la navigation, se mettroit sur mer sans pilote ; telle est la folie d'une créature qui embrasse la vie religieuse, sans avoir la volonté de Dieu pour son guide.

Car je vous prie de considérer, ma très chère Sœur, que ce n'est pas par vos propres forces, que vous pouvez accomplir les devoirs de la vie religieuse. C'est donc par l'assistance divine : et avec quelle confiance imploreriez-vous l'assistance de Dieu pour exécuter une chose, si vous l'aviez entreprise contre sa volonté ? Par conséquent songez quelle est votre vocation, et que ce soit là toute votre étude. Sachez que la perfection de la vie chrétienne n'est pas de se jeter dans un cloître, mais de faire la volonté de Dieu ; c'est là notre nourriture, selon ce que dit le Sauveur : *Meus cibus est, ut faciam voluntatem ejus qui misit me* [1].

Cependant recevez, des mains de la sainte Église, le voile, qu'elle vous donnera, béni par l'invocation du nom de Dieu qui sanctifie toutes choses. Mais, en même temps, recevez invisiblement de l'Esprit de Dieu un voile spirituel, qui est la simplicité et la modestie : qu'elle couvre et vos yeux et votre visage : qu'elle ne vous permette pas d'élever la vue, sinon à ces saintes montagnes d'où vous doit venir le secours. Épouse de Jésus-Christ, si quelque chose vous plaît, excepté Jésus, vous êtes une infidèle et une adultère, et votre virginité vous tourne en prostitution. Dépouillez-vous donc généreusement de l'habit du siècle : laissez-lui sa pompe et ses vanités : ornez votre corps et votre ame des choses qui plaisent à votre Époux : que la candeur de votre innocence soit colorée par l'ardeur du zèle, et par la pudeur modeste et timide. Ce n'est que par le silence, ou par des réponses d'humilité, que votre bouche doit être embellie. Insérez à vos oreilles, c'est Tertullien qui vous y exhorte [2] ; insérez à vos oreilles la sainte parole de Dieu : ayez votre ame élevée à Dieu ; alors votre taille sera droite, et votre contenance agréable. Que toutes vos actions soient animées de la charité, et tout ce que vous ferez aura bonne grace. C'est la seule beauté que je vous souhaite ; parceque c'est la seule qui plaît au Verbe incarné votre Époux.

Et vous, mes très chères Sœurs, recevez cette jeune fille, que vous avez si bien élevée. Hé! Dieu, que pourrai-je vous dire pour votre consolation ? sans doute votre piété a déja prévenu tous mes soins. Ah ! que le Fils de Dieu vous aura donné de douceurs en mangeant cette même chair, cette chair salute, cette chair vivante et pleine d'esprit de vie, qu'il a prise aujourd'hui pour notre saint ! Achevez votre course avec le même courage : veillez en prières et en oraisons ; et surtout, dans ces oraisons, priez pour l'ordre ecclésiastique, afin qu'il plaise à la bonté di-

[1] *Luc.* I. 38. — [2] *Hebr.* X. 5, 7.

[1] *Joan.* IV. 34. — [2] *De Cult. femin. lib.* II, n. 13.

vine de nous faire selon son cœur, à la gloire de la sainte Église, et à la confusion de ses ennemis. Certes, je ne craindrai pas de le dire, il semble que la Providence divine vous a conduites en ce lieu, non sans quelque secret conseil : ces ames que Dieu a retirées des ténèbres de l'hérésie, pour les donner à l'Église par votre main, en sont un témoignage évident. Heureuses mille et mille fois d'être employées au salut des ames, pour lesquelles le Sauveur Jésus a répandu tout son sang ! rendez à sa bonté de continuelles actions de graces; imprimez la crainte de Dieu dans ces ames tendres et innocentes que l'on vous a confiées.

Et pour vous, ma très chère Sœur; car puisque cet entretien a commencé par vous, il faut que ce soit par vous qu'il finisse : revêtez-vous de notre Seigneur Jésus-Christ; souvenez-vous toute votre vie, pour votre consolation, que vous vous êtes dédiée à l'épreuve d'une vie plus retirée et plus solitaire, le même jour que, par une bonté infinie, il s'est jeté dans une prison volontaire. N'oubliez pas aussi que cette même journée est sainte par la mémoire de la très pure Marie. Priez-la de vous assister par ses pieuses intercessions; imitez sa pureté angélique et son obéissance fidèle : dites avec elle, de tout votre cœur : « Voici la servante du Seigneur, » qu'il me soit fait selon sa parole. » Vivez, ma très chère Sœur, selon la parole de Dieu, et vous serez récompensée selon sa parole. Si vous faites selon la parole de Dieu, il vous sera fait selon sa parole. *Amen.*

SERMON

POUR LA VÊTURE

D'UNE POSTULANTE BERNARDINE.

Trois espèces de captivités qui existent dans le monde : l'une par le péché, la seconde par les passions, la troisième par l'empressement des affaires. Moyens efficaces que la vie religieuse fournit dans sa discipline, ses austérités, son éloignement du monde, pour délivrer les ames de cette triple servitude.

Si vos Filius liberaverit, verè liberi eritis.

Vous serez vraiment libres, lorsque le Fils vous aura délivrés. *Joan.* VIII. 36.

Encore qu'il n'y ait rien dans le monde que les hommes estiment tant que la liberté, j'ose dire qu'il n'y a rien qu'ils conçoivent moins; et ils se rendent eux-mêmes tous les jours esclaves, par l'affectation de l'indépendance. Car la liberté qui nous plaît, c'est sans doute celle que nous nous donnons en suivant nos volontés propres. Et au contraire nous lisons dans notre Évangile que jamais nous ne serons libres, jusqu'à ce que le Fils de Dieu nous ait délivrés; c'est-à-dire qu'il faut être libres, non point en contentant nos desirs, mais en soumettant notre volonté à une conduite plus haute. C'est ce que le monde a peine à comprendre, et c'est ce que votre exemple nous montre aujourd'hui, ma très chère Sœur en Jésus-Christ, puisque, renonçant volontairement à la liberté de ce monde, vous venez vous présenter au Sauveur afin d'être son affranchie, et tenir de lui seul votre liberté; et vous ne refusez, pour cela, ni la dureté ni la contrainte de cette clôture, vous ressouvenant que Jésus, cet aimable libérateur de nos ames, afin de nous retirer de la servitude dans laquelle nous gémissions, n'a pas craint de se renfermer lui-même jusque dans les entrailles de la sainte Vierge, après que l'ange l'eut saluée par ces mots, que nous lui allons encore adresser, pour implorer le Saint-Esprit par son assistance : *Ave, Maria.*

Lorsque l'Église persécutée voyoit ses enfants traînés en prison pour la cause de l'Évangile, et que les empereurs infidèles, désespérant de les pouvoir vaincre par la cruauté des supplices, tâchoient du moins de les fatiguer et de les abattre par l'ennui d'une longue captivité; un célèbre auteur ecclésiastique soutenoit leur constance par cette pensée : ce grand homme, c'est Tertullien, leur représentoit tout le monde comme une grande prison, où ceux qui aiment les biens périssables sont captifs et chargés de chaînes durant tout le cours de leur vie. « Il n'y » a point, dit-il, une plus obscure prison que le » monde, où tant de sortes d'erreurs éteignent » la véritable lumière, ni qui contienne plus » de criminels, puisqu'il y en a presque autant » que d'hommes; ni de fers plus durs que les » siens, puisque les ames mêmes en sont en- » chaînées; ni de cachots plus remplis d'ordures, » par l'infection de tant de péchés et de convoi- » tises brutales : » *Majores tenebras habet mundus, quæ hominum præcordia excæcant, graviores catenas induit mundus: quæ ipsas animas hominum constringunt; pejores immunditias expirat mundus, libidines hominum.* » Tellement, poursuivoit-il, ô très saints martyrs, que ceux qui vous arrachent du milieu » du monde, pour vous mettre dans des ca- » chots; en pensant vous rendre captifs, vous » délivrent d'une captivité plus insupportable : » et, quelque grande que soit leur fureur, ils ne

» vous jetteat pas tant en prison, qu'ils vous » en tirent » : *Si recogitemus ipsum magis mundum carcerem esse, exisse vos è carcere, quàm in carcerem introisse intelligemus* [1].

Permettez-moi, Madame, d'appliquer à l'action de cette journée cette belle méditation de Tertullien. Cette jeune demoiselle se présente à vous, pour être admise dans votre clôture, comme dans une prison volontaire : ce ne sont point des persécuteurs qui l'amènent; elle vient, touchée du mépris du monde: et sachant qu'elle a une chair qui, par la corruption de notre nature, est devenue un empêchement à l'esprit, elle s'en veut rendre elle-même la persécutrice par la mortification et la pénitence. La splendeur d'une famille opulente, dont elle est sortie, n'a pas été capable de l'attirer et de la rappeler à la jouissance des biens de la terre. Bien qu'elle sache qu'aux yeux des mondains un monastère est une prison; ni vos grilles, ni votre clôture ne l'étonnent pas : elle veut bien renfermer son corps, afin que son esprit soit libre à son Dieu; et elle croit, aussi bien que Tertullien que comme le monde est une prison, en sortir c'est la liberté. Que reste-t-il donc, maintenant, sinon que nous fassions parler le Fils de Dieu même, pour la fortifier dans cette pensée, et que nous lui fassions entendre aujourd'hui que la profession religieuse, à laquelle elle va se préparer, donne la véritable liberté d'esprit aux ames que Jésus-Christ y appelle?

Je n'ignore pas, Chrétiens, que la proposition que je fais semble un paradoxe incroyable : que nous appelons liberté ce que le monde appelle contrainte. Mais pour faire paroître, en peu de paroles, la vérité que j'ai avancée, distinguons, avant toutes choses, trois espèces de captivités dont la vie religieuse affranchit les cœurs. Et premièrement, il est assuré que le péché nous rend des esclaves; c'est ce que nous enseigne le Sauveur des ames, lorsqu'il dit dans son Évangile : *Qui facit peccatum, servus est peccati* [2] : « Celui qui fait un péché en devient l'esclave. » Secondement, il n'est pas moins vrai que nos passions et nos convoitises nous jettent aussi dans la servitude: elles ont des liens secrets qui tiennent nos volontés asservies. Et n'est-ce pas cette servitude que déplore le divin apôtre lorsqu'il parle de cette loi qui est en nous-mêmes, qui nous contraint et qui nous captive, qui nous empêche d'aller au bien avec une liberté tout entière : *Perficere autem non invenio* [3]? Voilà donc deux espèces de captivités : la première, par le péché; la seconde, par la convoitise.

[1] *Ad Mart.* n. 2. — [2] *Joan.* VIII. 34. — [3] *Rom.* VII. 18.

Mais il faut remarquer, en troisième lieu, que le monde nous rend esclaves d'une autre manière, par l'empressement des affaires, et par tant de lois différentes de civilité et de bienséance que la coutume introduit, et que la complaisance autorise. C'est là ce qui nous dérobe le temps, c'est là ce qui nous dérobe à nous-mêmes; c'est ce qui rend notre vie tellement captive dans cette chaîne continuelle de visites, de divertissements, d'occupations, qui naissent perpétuellement les unes des autres, que nous n'avons pas la liberté de penser à nous, parmi tant d'heures du meilleur temps, que nous sommes contraints de donner aux autres; et c'est, mes Sœurs, cette servitude, dont saint Paul nous avertit de nous dégager, en nous adressant ces beaux mots : *Pretio empti estis, nolite fieri servi hominum* [1] : « Vous » êtes rachetés d'un grand prix, ne vous ren- » dez pas esclaves des hommes »; c'est-à-dire, si nous l'entendons, que nous nous délivrions du poids importun de ces occupations empressées et de tant de devoirs différents où nous jettent, presque nécessairement, les lois et le commerce du monde. Parmi tant de servitudes diverses, qui oppriment de toutes parts notre liberté, ne voyez-vous pas manifestement que jamais nous ne serons libres, si le Fils ne nous affranchit, et si sa main ne rompt nos liens : *Si vos Filius liberaverit, verè liberi eritis.*

Mais s'il y a quelqu'un dans l'Église qui puisse aujourd'hui se glorifier d'être mis en liberté par sa grace, c'est vous, c'est vous principalement, chastes épouses du Sauveur des ames; c'est vous que je considère comme vraiment libres, parce-que Dieu vous a donné des moyens certains pour vous délivrer efficacement de cette triple servitude qu'on voit dans le monde, du péché, des passions, de l'empressement. Le péché est exclu du milieu de vous, par l'ordre et la discipline religieuse; les passions y perdent leur force, par l'exercice de la pénitence. Cet empressement éternel où nous engagent les devoirs du monde ne se trouve point parmi vous, parce-que sa conduite y est méprisée, et que ses lois n'y sont pas reçues : ainsi l'on y peut jouir pleinement de cette liberté bienheureuse que le Fils de Dieu nous promet dans les paroles que j'ai rapportées; et c'est ce que j'espère de vous faire entendre, avec le secours de la grace.

PREMIER POINT.

Dès le commencement de mon entreprise, il me semble, ma chère Sœur, qu'on me fait un secret reproche : que c'est mal entendre la liber-

[1] *I. Cor.* VII. 23.

té, que de la chercher dans les cloîtres, au milieu de tant de contraintes et de cette austère régularité, qui, ordonnant si exactement de toutes les actions de votre vie, vous tient si fort dans la dépendance, qu'elle ne laisse presque plus rien à votre choix. La seule proposition en paroît étrange, et la preuve fort difficile. Mais cette difficulté ne m'étonne pas; et j'oppose à cette objection ce raisonnement invincible, que je propose d'abord en peu de paroles, pour vous en donner une idée, mais que j'étendrai plus au long dans cette première partie, pour vous le rendre plus sensible. Je confesse qu'on se contraint dans les monastères; je sais que vous y vivrez dans la dépendance : mais à quoi tend cette dépendance, et pourquoi vous soumettez-vous à tant de contraintes? n'est-ce pas pour marcher plus assurément dans la voie de notre Seigneur, pour vous imposer à vous-même une heureuse nécessité de suivre ses lois, et pour vous ôter, s'il se peut, la liberté de mal faire, et la liberté de vous perdre? Puis donc que la liberté des enfants de Dieu consiste à se délivrer du péché; puisque toutes ces contraintes ne sont établies que pour en éloigner les occasions, et en détruire le règne et la tyrannie, ne s'ensuit-il pas manifestement que la vie que vous voulez embrasser, et dont vous allez aujourd'hui commencer l'épreuve, vous donne la liberté véritable, après laquelle doivent soupirer les ames solidement chrétiennes? Un raisonnement si solide est capable de convaincre les plus obstinés : il faut que tous les esprits cèdent à une doctrine si chrétienne. Mais encore qu'elle soit très indubitable, il n'est pas si aisé de l'imprimer dans les cœurs; on ne persuade pas, en si peu de mots, des vérités si éloignées des sens, si contraires aux inclinations de la nature : mettons-les donc dans un plus grand jour, voyons-en les principes et les conséquences; et puisque nous parlons de la liberté, apprenons, avant toutes choses, à la bien connoître.

Car il faut vous avertir, Chrétiens, que les hommes se trompent ordinairement dans l'opinion qu'ils en conçoivent; et le Fils de Dieu ne nous diroit pas, dans le texte que j'ai choisi, qu'il veut nous rendre vraiment libres : *verè liberi eritis*; si, en nous faisant espérer une liberté véritable, il n'avoit dessein de nous faire entendre qu'il y en a aussi une fausse. C'est pourquoi nous devons nous rendre attentifs à démêler le vrai d'avec le faux, et à comprendre, nettement et distinctement, quelle doit être la liberté d'une créature raisonnable; c'est ce que j'ai dessein de vous expliquer. Et, pour cela, remarquez, mes Sœurs, trois espèces de liberté, que nous pouvons nous imaginer dans les créatures. La première est celle des animaux, la seconde est la liberté des rebelles; la troisième est la liberté des enfants de Dieu. Les animaux semblent libres, parcequ'on ne leur a prescrit aucunes lois; les rebelles s'imaginent l'être, parcequ'ils secouent l'autorité des lois: les enfants de Dieu le sont en effet, en se soumettant humblement aux lois; telle est la liberté véritable, et il nous sera fort aisé de l'établir très solidement par la destruction des deux autres.

Car pour ce qui regarde cette liberté dont jouissent les animaux, j'ai honte de l'appeler de la sorte. Il est vrai qu'ils n'ont pas de lois qui répriment leurs appétits ou dirigent leurs mouvements; mais c'est qu'ils n'ont pas d'intelligence, qui les rende capables d'être gouvernés par la sage direction des lois: ils vont où les entraîne un instinct aveugle, sans conduite et sans jugement. Et appellerons-nous liberté cet aveuglement brute et indocile, incapable de raison et de discipline? A Dieu ne plaise, ô enfants des hommes, qu'une telle liberté vous plaise, et que vous souhaitiez jamais d'être libres d'une manière si basse et si ravalée!

Où sont ici ces hommes brutaux, qui trouvent toutes les lois importunes; et qui voudroient les voir abolies, pour n'en recevoir que d'eux-mêmes et de leurs desirs déréglés? S'ils se souviennent du moins qu'ils sont hommes, et qu'ils n'affectent pas une liberté qui les range avec les bêtes; qu'ils écoutent ces belles paroles, que Tertullien semble n'avoir dites que pour confirmer mon raisonnement: « Il a bien fallu, nous dit-il, que Dieu » donnât une loi à l'homme; » et cela, pour quelle raison? étoit-ce pour le priver de sa liberté? « Nullement, dit Tertullien [1], c'étoit pour lui té- » moigner de l'estime : » *Lex adjecta homini, ne non tam liber quàm abjectus videretur.* Cette liberté de vivre sans lois eût été injurieuse à notre nature. Dieu eût témoigné qu'il méprisoit l'homme, s'il n'eût pas daigné le conduire, et lui prescrire l'ordre de sa vie; il l'eût traité comme les animaux, auxquels il ne permet de vivre sans lois qu'à cause du peu d'état qu'il en fait, et qu'il ne laisse libres que par mépris : *Æquandus cæteris animantibus, solutis à Deo et ex fastidio liberis*, dit Tertullien [2]. Si donc il nous a établi des lois, ce n'est pas pour nous ôter notre liberté; mais pour nous marquer son estime; c'est qu'il a voulu nous conduire comme des créatures intelligentes; en un mot, il a voulu nous traiter en hommes. *Constitue, Domine, legislatorem super eos* : « O Dieu, donnez-leur

[1] *Adv. Marc. lib. II, n. 4.* — [2] *Ibid.*

» un législateur; modérez-les par des lois : » *Ut sciant gentes quoniam homines sunt* [1] : « afin » qu'on sache que ce sont des hommes » capables de raison et d'intelligence, et dignes d'être gouvernés par une conduite réglée : *Constitue, Domine, legislatorem super eos.*

Par où vous voyez manifestement que la liberté convenable à l'homme, n'est pas d'affecter de vivre sans lois. Il est juste que Dieu nous en donne; mais, mes Sœurs, il n'est pas moins juste que notre volonté s'y soumette : car dénier son obéissance à l'autorité légitime, ce n'est pas liberté, mais rebellion; ce n'est pas franchise, mais insolence. Qui abuse de sa liberté jusqu'à manquer de respect, mérite justement de la perdre : et il en est ainsi arrivé. « L'homme ayant » mal usé de sa liberté, il s'est perdu lui-même, » et il a perdu tout ensemble cette liberté qui lui » plaisoit tant : » *Libero arbitrio malè utens homo, et se perdidit et ipsum* [2]. Et cela, pour quelle raison? C'est parcequ'il a eu la hardiesse d'éprouver sa liberté contre Dieu; il a cru qu'il seroit plus libre s'il secouoit le joug de sa loi. Le malheureux, sans doute, mes Sœurs, a mal connu quelle étoit la nature de sa liberté. C'est une liberté, remarquez ceci; mais ce n'est pas une indépendance : c'est une liberté; mais elle ne l'exempte pas de la sujétion qui est essentielle à la créature; et c'est ce qui a abusé le premier homme. Un saint pape a dit autrefois, qu'Adam avoit été trompé par sa liberté : *Suâ in æternum libertate deceptus* [3]. Qu'est-ce à dire trompé par sa liberté? C'est qu'il n'a pas su distinguer entre la liberté et l'indépendance; il a prétendu être libre, plus qu'il n'appartenoit à un homme né sous l'empire souverain de Dieu. Il étoit libre comme un bon fils sous l'autorité de son père; il a prétendu être libre jusqu'à perdre entièrement le respect, et passer les bornes de la soumission. Ma Sœur, ce n'est pas ainsi qu'il faut être libre; c'est la liberté des rebelles. Mais la souveraine puissance de celui contre lequel ils se soulèvent, ne leur permet pas de jouir long-temps de cette liberté licencieuse : bientôt ils se verront dans les fers, réduits à une servitude éternelle, pour avoir voulu étendre trop loin leur fière et indocile liberté.

Quelle étrange franchise, mes Sœurs, qui les rend captifs du péché, et sujets à la vengeance divine! Voyez donc combien les hommes se trompent dans l'idée qu'ils se forment de la liberté, et adressez-vous au Sauveur, afin d'être vraiment affranchies : *Si vos Filius liberaverit, verè liberi eritis.* C'est de là que vous apprendrez que la liberté véritable, c'est d'être soumis aux ordres de Dieu et obéissant à ses lois; et que vous la bâtirez solidement, sur les débris de ces libertés ruineuses. Et il est aisé de l'entendre par là, si vous savez comprendre la suite des principes que j'ai posés : car, comme nous l'avons déja dit; étant nés sous le règne souverain de Dieu, c'est une folie manifeste de prétendre être indépendants. Ainsi, notre liberté doit être sujette; et elle aura d'autant plus de perfection, qu'elle se rendra plus soumise à cette puissance suprême.

Apprenez donc, ô enfants des hommes, quelle doit être votre liberté, et n'abusez pas de ce nom pour favoriser le libertinage. Le premier degré de la liberté, c'est la souveraineté et l'indépendance; mais cela n'appartient qu'à Dieu : et c'est pourquoi le second degré, où les hommes doivent se ranger, c'est d'être immédiatement au-dessous de Dieu, de ne dépendre que de lui seul; de s'attacher tellement à lui, qu'il soit, par ce moyen, au-dessus de tout. Voilà, mes Sœurs, dit Tertullien, la liberté qui convient à l'homme; une liberté raisonnable, qui sait se tenir dans son ordre : qui ne s'emporte ni ne se rabaisse, qui tient à gloire de céder à Dieu, qui s'estimeroit ravilie de se rendre esclave des créatures; qui croit ne se pouvoir conserver, qu'en se soumettant à celui qui lui a soumis toutes choses. C'est ainsi que les hommes doivent être libres : *Ut animal rationale, intellectûs et scientiæ capax, ipsâ quoque libertate rationali contineretur, ei subjectus qui subjecerat illi omnia* [4]. C'est ce que je vous prie de comprendre par cette comparaison. Nous voyons que, dans un État, le premier degré de l'autorité, c'est d'avoir le maniement des affaires; et le second, de s'attacher tellement à celui qui tient le gouvernail, qu'en ne dépendant que de lui nous voyions tout le reste au-dessous de nous.

Ainsi, après avoir si bien établi l'idée qu'il faut avoir de la liberté, je ne crains plus, ma Sœur, qu'on vous la dispute; et je demande hardiment aux enfants du siècle, ce qu'ils pensent de leur liberté en comparaison de la vôtre. Mais pourquoi les interroger; puisque nous avons devant nous un homme qui, ayant passé par les deux épreuves de la liberté des pécheurs, et de la liberté des enfants de Dieu, peut nous en instruire par son propre exemple. C'est vous que j'entends, ô grand Augustin : car peut-on se taire de vous, aujourd'hui que toute l'Église ne retentit que de vos louanges, et que tous les prédicateurs de l'Évangile, dont vous êtes le père

[1] *Ps.* IX. 21. — [2] *S. August. Enchir. cap.* XXX, *n.* 9, *tom.* VI, *col.* 207. — [3] *Innocent. I. Ep.* XXIV, *ad Conc. Carth. Lab. t.* II, *col.* 1285.

[4] *Adv. Marc. lib.* II, *n.* 4.

et le maître, tâchent de vous témoigner leur reconnoissance? Que j'ai de douleur, ô très saint évêque, ô docteur de tous les docteurs, de ne pouvoir m'acquitter d'un si juste hommage! Mais un autre sujet me tient attaché; et néanmoins je dirai, ma Sœur, ce qui servira pour vous éclaircir de cette liberté que je vous prêche. Augustin a été pécheur, Augustin a goûté cette liberté dont se vantent les enfants du monde : il a contenté ses desirs; il a donné à ses sens ce qu'ils demandoient : c'est ainsi que les pécheurs veulent être libres. Augustin aimoit cette liberté; mais depuis, il a bien conçu que c'étoit un misérable esclavage.

Quel étoit cet esclavage, mes Sœurs? Il faut qu'il vous l'explique lui-même par une pensée délicate, mais pleine de vérité et de sens. J'étois dans la plus dure des captivités. Et comment cela? Il va vous le dire en un petit mot : « parce-» que faisant ce que je voulois, j'arrivois où je » ne voulois pas : » *Quoniam volens, quò nollem perveneram*[1]. Quelle étrange contradiction! se peut-il faire, ames chrétiennes, qu'en allant où l'on veut on arrive où on ne veut pas? Il se peut, et n'en doutez pas; c'est saint Augustin qui le dit, et c'est où tombent tous les pécheurs. Ils vont où ils veulent aller; ils vont à leurs plaisirs, ils font ce qu'ils veulent : voilà l'image de la liberté qui les trompe; mais ils arrivent où ils ne veulent pas arriver, à la peine et à la damnation qui leur est due : et voilà la servitude véritable que leur aveuglement leur cache. Ainsi, dit le grand saint Augustin, étrange misère! en allant par le sentier que je choisissois, j'arrivois au lieu que je fuyois le plus; en faisant ce que je voulois, j'attirois ce que je ne voulois pas : la vengeance, la damnation, une dure nécessité de pécher, que je me faisois à moi-même par la tyrannie de l'habitude : *Dùm consuetudini non resistitur, facta est necessitas*[2]. Je croyois être libre; et je ne voyois pas, malheureux! que je forgeois mes chaînes. Par l'usage de ma liberté prétendue je mettois un poids de fer sur ma tête que je ne pouvois plus secouer; et je me garrottois tous les jours de plus en plus, par les liens redoublés de ma volonté endurcie. Telle étoit la servitude du grand Augustin, lorsqu'il jouissoit, dans le siècle, de la liberté des rebelles. Mais voyez maintenant, ma Sœur, comme il goûte, dans la retraite, la sainte liberté des enfants.

Quand il eut pris la résolution, que vous avez prise, de renoncer tout-à-fait au siècle, d'en quitter tous les honneurs et tous les emplois, de rompre, d'un même coup, tous les liens qui l'y attachoient, pour se retirer avec Dieu; ne croyez pas qu'ils s'imaginât qu'une telle vie fût contrainte. Au contraire, ma chère Sœur, combien se trouva-t-il allégé! quelles chaînes crut-il voir tomber de ses mains! quel poids de dessus ses épaules, Avec quel ravissement s'écria-t-il : O Seigneur, vous avez rompu mes liens! Quelle douceur inopinée se répandit tout-à-coup dans son ame, de ce qu'il ne goûtoit plus ces vaines douceurs qui l'avoient charmé si long-temps : *Quàm suave subitò mihi factum est carere suavitatibus nugarum*[1]! Mais avec quel épanchement de joie vit-il naître sa liberté, qu'il n'avoit pas encore connue; liberté paisible et modeste, qui lui fit baisser humblement la tête sous le fardeau léger de Jésus-Christ, et sous son joug agréable : *De quo imo altoque secreto evocatum est in momento liberum arbitrium meum, quo subderem cervicem levi jugo tuo*[2]! C'est lui-même qui nous raconte ses joies avec un transport incroyable.

Croyez-moi, ma très chère Sœur, ou plutôt croyez le grand Augustin, croyez une personne expérimentée; vous éprouverez les mêmes douceurs et la même liberté d'esprit dans la vie dont vous commencez aujourd'hui l'épreuve, si vous y êtes bien appelée. Vous y serez dans la dépendance; mais c'est en cela que vous serez libre, de ne dépendre que de Dieu seul, et de rompre tous les autres nœuds qui tiennent les hommes asservis au monde : vous y souffrirez de la contrainte; mais c'est pour dépendre d'autant plus de Dieu. Et ne vous avons-nous pas montré clairement, que la liberté ne consiste que dans cette glorieuse dépendance? Vous perdrez une partie de votre liberté, au milieu de tant d'observances de la discipline religieuse : il est vrai, je vous le confesse; mais si vous savez bien entendre quelle liberté vous perdez, vous verrez que cette perte est avantageuse.

En effet, nous sommes trop libres; trop libres à nous porter au péché, trop libres à nous jeter dans la grande voie qui nous mène à la perdition. Qui nous donnera que nous puissions perdre cette partie malheureuse de notre liberté, par laquelle nous nous égarons, par laquelle nous nous rendons captifs du péché? O liberté dangereuse, que ne puis-je te retrancher de mon franc arbitre! que ne puis-je m'imposer moi-même cette heureuse nécessité de ne pécher pas! Mais cela ne se peut durant cette vie; cette liberté glorieuse, de ne pouvoir plus servir au péché, c'est le partage des saints, c'est la félicité des bienheureux. Nous aurons toujours à

[1] *Confess., lib.* VIII, *cap.* V *tom.* I, *col.* 149.— [2] *Ibid. col.* 148.

[1] *Confess. lib.* IX, *cap.* I, *tom.* I, *col.* 157. — [2] *Ibid.*

Digitized by Google

combattre cette liberté de pécher, tant que nous vivrons en ce lieu d'exil et de tentations.

Que faites-vous ici, mes très-chères Sœurs, et que fait la vie religieuse? Elle voudroit pouvoir s'arracher cette liberté de mal faire : elle voit qu'il est impossible, elle la bride du moins autant qu'il se peut; elle la serre de près par une discipline sévère, de peur qu'elle ne s'échappe: elle se retire, elle se sépare, elle se munit par une clôture; c'est pour détourner les occasions, pour empêcher, s'il se peut, de pouvoir jamais servir au péché: elle se prive des choses permises, afin de s'éloigner d'autant plus de celles qui sont défendues; elle est bien aise d'être observée, elle cherche des supérieurs qui la veillent : elle veut qu'on la conduise de l'œil, qu'un la mène toujours par la main, afin de se laisser moins de liberté de s'écarter de la droite voie; et elle a raison de ne pas craindre que ces salutaires contraintes lui fassent perdre sa liberté. Ce n'est pas s'opposer à un fleuve, ni bâtir une digue en son cours pour rompre le fil de ses eaux, que d'élever des quais sur ses rives, pour empêcher qu'il ne se déborde et ne perde ses eaux dans la campagne; au contraire c'est lui donner le moyen de couler plus doucement dans son lit, et de suivre plus certainement son cours naturel. Ce n'est pas perdre sa liberté, que de lui donner des bornes deçà et delà, pour empêcher qu'elle ne s'égare; c'est l'adresser plus assurément à la voie qu'elle doit tenir. Par une telle précaution, on ne la gêne pas; mais on la conduit : ceux-là la perdent, ceux-là la détruisent, qui la détournent de son naturel, c'est-à-dire d'aller à son Dieu.

Ainsi la discipline religieuse, qui travaille avec tant de soin à vous rendre la voie du salut unie, travaille, par conséquent, à vous rendre libre; et j'ai eu raison de vous dire, dès le commencement de ce discours, que la clôture que vous embrassez n'est pas une prison ou votre liberté soit opprimée : c'est plutôt un asile fortifié où elle se défend contre le péché, pour s'exempter de sa servitude. Mais, pour l'affermir davantage; si elle prend garde au péché par la discipline, elle fait quelque chose de plus, elle monte encore plus haut : elle va jusqu'à la source, et elle dompte les passions par les exercices de la mortification et de la pénitence; c'est ma seconde partie.

DEUXIÈME POINT.

Je ne m'étonne pas, Chrétiens, si les sages instituteurs de la vie religieuse et retirée ont jugé à propos de l'accompagner de plusieurs pratiques sévères, pour mortifier les sens et les appétits : c'est qu'ils ont considéré l'homme comme un malade qui avoit besoin de remèdes forts, et par conséquent violents; c'est qu'ils ont vu que ses passions le tenoient captif par une douceur pernicieuse, et ils ont voulu la corriger par une amertume salutaire. Que cette conduite soit sage, il est bien aisé de le justifier. Dieu même en use de la sorte, et il n'a pas de moyen plus efficace de nous dégoûter des plaisirs, où nos passions nous attirent, que de les mêler de mille douleurs, qui nous empêchent de les trouver doux. C'est ce qu'il nous a montré par plusieurs exemples; mais le plus illustre de tous, c'est celui de saint Augustin. Il faut qu'il vous raconte lui-même la conduite de Dieu, dans sa conversion; qu'il vous dise par quel moyen il a modéré l'ardeur de ses convoitises, et abattu leur tyrannie. Écoutez, il vous le va dire; nous nous sommes trop bien trouvés de l'entendre, pour lui refuser notre audience.

Voici qu'il élève à Dieu la voix de son cœur, pour lui rendre ses actions de graces. Mais de quoi pensez-vous qu'il le remercie? est-ce de lui avoir donné tant de bons succès, de lui avoir fait trouver des amis fidèles, et tant d'autres choses que le monde estime? Non, ma Sœur, ne le croyez pas : autrefois ces biens le touchoient, il témoignoit de la joie dans la possession de ces biens; il parle maintenant un autre langage. Je vous remercie, dit-il, ô Seigneur, non des biens temporels que vous m'accordiez, mais des peines et des amertumes que vous méliez dans mes voluptés illicites. J'adore votre rigueur miséricordieuse, qui, par le mélange de cette amertume, travailloit à m'ôter le goût de ces douceurs empoisonnées. Je reconnois, ô divin Sauveur, que vous m'étiez d'autant plus propice que vous me troubliez dans la fausse paix que mes sens cherchoient hors de vous, et que vous ne me permettiez pas de m'y reposer : *Te propitio tantò magis, quantò minùs sinebas mihi dulcescere quod non eras tu* [1].

Connoissons, par ce grand exemple, combien la sévérité nous est nécessaire. Les liens dont nos passions nous enlacent ne peuvent être brisés sans effort; les nœuds en sont trop serrés et trop délicats, pour pouvoir être défaits doucement : il faut rompre, il faut déchirer, il faut que l'ame sente de la violence, de peur de se plaire trop dans ses convoitises. C'est ainsi que Dieu délivre ses amis fidèles de la servitude de leurs passions. Vous le voyez en saint Augustin *. Il étoit assoupi dans l'amour des plaisirs du monde, emporté

[1] *Confess. lib.* VI. *cap.* VI. *tom.* I. *col.* 123.

* « Et si vous voulez savoir la raison de cette conduite admirable, le même saint Augustin vous l'expliquera par une » excellente doctrine du livre V contre Julien. Il nous apprend » qu'il y a en nous deux sortes de maux, » etc. Nous avons ici retranché plusieurs pages; parce qu'elles se retrouvent, mot à mot, dans le second point du sermon prêché à la vêture de mademoiselle de Bouillon. (*Édit. de Déforis.*)

Digitized by Google

par ses passions, et enchanté par les maux qui plaisent; il étoit blessé jusqu'au cœur, et il ne sentoit pas sa blessure. Dieu a appuyé sa main sur sa plaie, pour lui faire connoître son mal, et lui faire tendre les bras à son médecin : *Sensum vulneris tu pungebas* [1]. Il l'a piqué jusqu'au vif par les afflictions, pour le détourner de ses convoitises, et exciter ses affections endormies à la recherche du bien véritable. C'est rendre l'esprit plus libre, que de brider son ennemi et le tenir en prison tout couvert de chaînes.

Subissez donc le joug du Sauveur; et aimez toutes ces contraintes, qui vont vous rendre aujourd'hui son affranchie : *Si vos Filius liberaverit, verè liberi eritis.* « Je ne travaille pas en » vain, dit l'apôtre [2], mais je châtie mon corps » et je le réduis en servitude; de peur qu'ayant » prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-» même. » Ce n'est pas travailler en vain que de mettre en liberté mon esprit. J'ai, dit-il, un ennemi domestique; voulez-vous que je le fortifie, et que je le rende invincible par ma complaisance? ne vaut-il pas bien mieux que j'appauvrisse mes convoitises, qui sont infinies, en leur refusant ce qu'elles demandent? Tellement que la vraie liberté d'esprit, c'est de contenir nos affections dérégiées par une discipline forte et vigoureuse, et non pas de les contenter par une molle condescendance. Mais, outre le péché et les passions, il y a encore d'autres liens à rompre : cet engagement des affaires, ce nombre infini de soins superflus; et c'est ce qui me reste à vous dire dans cette dernière partie.

TROISIÈME POINT.

Jusqu'ici, ames chrétiennes, nous avons disputé de la liberté contre des hommes qui nous contredisent, et que nos raisonnements ne convainquent pas sur le sujet de leur servitude; car ils ne sentent pas celle du péché, parcequ'ils n'ont fait que ce qu'ils vouloient : ils ne s'aperçoivent pas non plus que leurs passions les contraignent, parcequ'ils ne s'opposent pas à leur cours, et qu'ils en suivent la pente; si bien qu'ils n'entendent pas cette servitude que nous leur avons reprochée. Mais dans la contrainte dont je dois parler, j'ai un avantage, mes Sœurs : que le monde est presque d'accord avec l'Évangile, et qu'il n'y a personne qui ne confesse que cet empressement éternel où nous jettent tant d'occupations différentes est un joug extrêmement importun, et dur, qui contraint étrangement notre liberté. N'employons donc pas beaucoup de discours à prouver une vérité qui ne nous est pas contestée : nos adversaires nous donnent les mains. Le monde même, que nous combattons, se plaint tous les jours qu'on n'est pas à soi, qu'on ne fait ce que l'on veut qu'à demi, parcequ'on nous ôte notre meilleur temps. C'est pourquoi on ne trouve jamais assez de loisir : toutes les heures s'écoulent trop vite, toutes les journées finissent trop tôt; et parmi tant d'empressements il faut bien qu'on avoue, malgré qu'on en ait, qu'on n'est pas maître de sa liberté.

Telles plaintes sont ordinaires dans la bouche des hommes du monde; et encore que je sache qu'elles sont très justes, je ne laisse pas de maintenir que ceux qui les font ne le sont pas : car souffrez que je leur demande quelle raison ils ont de se plaindre. Si ces liens leur semblent pesants, il ne tient qu'à eux de les rompre; s'ils desirent d'être à eux-mêmes, ils n'ont qu'à le vouloir fortement, et bientôt ils s'en rendront maîtres. Mais, mes Sœurs, ils ne veulent pas. Tel se plaint qu'il travaille trop qui, étant tiré des affaires, ne pourroit souffrir son repos. Les journées maintenant lui semblent trop courtes, et alors son loisir lui seroit à charge : il croira être sans affaire quand il n'aura plus que les siennes; comme si c'étoit peu de chose que de se conduire soi-même.

D'où vient, mes Sœurs, cet aveuglement; si ce n'est que notre esprit inquiet ne peut goûter le repos, ni la liberté véritable? Et afin de le mieux entendre, remarquons, s'il vous plaît, en peu de paroles, qu'il y a de la liberté dans le repos, et qu'il y en a aussi dans le mouvement. C'est une liberté d'avoir le loisir de se reposer, et c'est aussi une liberté d'avoir la faculté de se mouvoir. Il y a de la liberté dans le repos : car quelle liberté plus solide que de se retirer en soi-même, de se faire en son cœur une solitude, pour penser uniquement à la grande affaire, qui est celle de notre salut; de se séparer du tumulte où nous jette l'embarras du monde, pour faire concourir tout ses desirs à une occupation si nécessaire? C'est, mes Sœurs, cette liberté dont jouissoit cet ancien si tranquillement, lorsqu'il disoit ces belles paroles : Je ne m'échauffe point dans un barreau, je ne risque rien dans la marchandise, je n'assiége pas la porte des grands, je ne me mêle pas dans leurs dangereuses intrigues; je me suis séquestré du monde, parceque je me suis aperçu que j'ai assez d'affaires en moi-même : *In me unicum negotium mihi est*; si bien qu'à cette heure mon plus grand soin, c'est de retrancher les soins superflus : *nihil aliud curo quàm ne curem* [1].

[1] *Confess. lib.* VI, *cap.* VI, *tom.* I, *col.* 123. — [2] *I Cor.* X. 26, 27.

[1] *Tertull. de Pall.* n. 5.

Telle est la liberté véritable ; mais elle n'est pas au goût des hommes du siècle. Cette tranquillité leur est ennuyeuse, ce repos leur semble une léthargie : ils exercent leur liberté d'une autre manière, par un mouvement éternel, errant dans le monde deçà et delà. Ils nomment liberté leur égarement; comme des enfants qui s'estiment libres, lorsque, s'étant échappés de la maison paternelle, où ils jouissoient d'un si doux repos, ils courent sans savoir où ils vont. Voilà la liberté des hommes du monde : une seule affaire ne leur suffit pas pour arrêter leur ame inquiète ; ils s'engagent volontairement dans une chaîne continuée de visites, de divertissements, d'occupations différentes, qui naissent perpétuellement les unes des autres ; ils ne se laissent pas un moment à eux parmi tant d'heures du meilleur temps, qu'ils s'obligent insensiblement à donner aux autres. Au milieu d'un tel embarras, il est vrai qu'ils se sentent quelquefois pressés: ils se plaignent de cette contrainte; mais, au fond, ils aiment cette servitude, et ils ne laissent pas de se satisfaire d'une image de liberté qui les flatte. Comme un arbre que le vent semble caresser, en se jouant avec ses feuilles et avec ses branches : bien que ce vent ne le flatte qu'en l'agitant, et le pousse tantôt d'un côté et tantôt d'un autre avec une grande inconstance; vous diriez toutefois que l'arbre s'égare, par la liberté de son mouvement : ainsi, dit le grand Augustin, encore que les hommes du monde n'aient pas de liberté véritable, étant toujours contraints de céder aux divers emplois qui les pressent; toutefois ils s'imaginent jouir d'un certain air de liberté et de paix, en promenant, deçà et delà, leurs desirs vagues et incertains : *Tanquam olivæ pendentes in arbore, ducentibus ventis, quasi quâdam libertate auræ perfruentes vago quodam desiderio suo* [1].

Quelle est, ma Sœur, cette liberté qui ne nous permet pas de penser à nous, et qui, nous dérobant tout notre temps, nous mène insensiblement à la mort, avant que d'avoir appris comment il faut vivre? Si c'est cette liberté que vous perdez, en vous jetant dans ce monastère, pouvez-vous y avoir regret? Au contraire, ne devez-vous pas rendre graces à Dieu d'une perte si fructueuse? Si vous demeurez dans le siècle, il vous arrivera ce que dit l'apôtre : « Vous vous » y occuperez du soin des choses du monde, et » vous vous trouverez partagée et divisée : » *Sollicitus est quæ sunt mundi, et divisus est* [2]. Votre liberté sera divisée au milieu des soins de la terre : une partie se perdra dans les visites; une autre dans les soins de l'économie, [dans l'attention à un mari, l'application aux affaires de sa maison, l'éducation de ses enfants, l'établissement de sa famille.] Parmi tant de troubles et d'empressements, presque toute votre liberté sera engagée : si vous y donnez quelque temps à Dieu, il faudra le dérober aux affaires. Dans la religion, elle est toute à vous ; il n'y a heure, il n'y a moment que vous ne puissiez ménager, et le donner saintement à Dieu.

Toutefois, n'entrez pas témérairement dans une profession si relevée. L'Église, qui vous y voit avancer, vous arrête dès le premier pas : elle vous ordonne de vous éprouver, et d'examiner votre vocation. Je vous ai dit, et il est très vrai, que la vie que vous embrassez a, sans doute, de grands avantages, mais je ne puis vous dissimuler qu'elle a de grandes difficultés, pour celles qui n'y sont pas appelées. Éprouvez-vous donc sérieusement; et si vous ne sentez en vous-même un extrême dégoût du monde, une sainte et divine ardeur pour la perfection chrétienne : sortez, ma Sœur, de cette clôture, et ne profanez pas ce lieu saint. Que si Dieu, comme je le pense, vous a inspiré, par sa grace, le mépris des vanités de la terre, et un chaste desir d'être son Épouse, que tardez-vous de vous revêtir de l'habit que votre Époux vous prépare? et pourquoi vois-je encore sur votre personne tous les vains ornements du monde, c'est-à-dire, la marque de sa servitude? « Rejetez loin d'une » tête libre tout ce vain attirail, qui ne peut con- » venir qu'à des esclaves : » *Omnem hanc ornatûs servitutem à libero capite depellite* [1].

Et ne vous étonnez pas, si je dis que cet habit est la marque de sa servitude : car qu'est-ce que la servitude du siècle? C'est un attachement aux soins superflus : c'est ôter le temps à la vérité, pour le donner à la vanité. La nécessité et la pudeur ont fait autrefois les premiers habits; la bienséance s'en étant mêlée, elle y a ajouté quelques ornements. La nécessité les avoit fait simples ; la pudeur les faisoit modestes : la bienséance se contentoit de les faire propres ; mais la curiosité s'y étant jointe, la profusion n'a plus eu de bornes ; et pour orner un corps mortel, presque toute la nature travaille, presque tous les métiers suent, presque tout le temps s'y consume. Combien en a-t-on employé à ce vain ajustement qui vous environne! combien d'heures s'y sont écoulées! Et n'est-ce pas une servitude? *Omnem hanc ornatûs servitutem à libero capite depellite.*

Que dirai-je de la coiffure? C'est ainsi que le

[1] *In Ps.* CXXXVI, n. 9. *tom.* IV, *col.* 1318. — [2] *I. Cor.* VII. 33.

[1] *Tertull. de Cult. fem. lib.* II, *n.* 7.

monde prodigue les heures, c'est ainsi qu'il se joue du temps : il le prodigue jusqu'aux cheveux; c'est-à-dire, la chose la plus nécessaire, à la chose la plus inutile. La nature, qui ménage tout, jette les cheveux sur la tête avec négligence, comme un excrément superflu. Ce que la nature regarde comme superflu, la curiosité en fait une affaire : elle devient inventive et ingénieuse, pour se faire une étude d'une bagatelle, et un emploi d'un amusement. N'ai-je donc pas raison de vous dire que ces superbes ornements du siècle, c'est l'habit de la servitude ?

Venez donc, ma très chère Sœur, venez recevoir des mains de Jésus les ornements de la liberté. On changeoit autrefois d'habit à ceux que l'on vouloit affranchir ; et voici qu'on vous présente humblement au divin auteur de la liberté, afin qu'il lui plaise de vous dépouiller aujourd'hui de toutes les marques de votre esclavage. Qu'on ne trouble point, par des pleurs, une si sainte cérémonie ; que la tendresse de vos parents ne s'imagine pas qu'elle vous perde, lorsque Jésus-Christ vous prend en sa garde. Quoi, ce changement d'habit vous doit-il surprendre ? Si le siècle jusqu'ici vous a habillée, doit-on vous envier le bonheur que Jésus-Christ vous revête à sa mode ? Quittez, quittez donc ces vains ornements, et toute cette pompe étrangère. Recevez des mains de l'Église le dévot habit du grand saint Bernard ; ou plutôt représentez-vous la main de Jésus invisiblement étendue : c'est lui qui vous environne de cette blancheur, pour être le symbole de votre innocence ; c'est lui qui vous couvre de ce sacré voile, qui sera le rempart de votre pudeur, le sceau inviolable de votre retraite, la marque fidèle de votre obéissance.

Mais, en vous dépouillant des habits du siècle, dépouillez-vous aussi au dedans de toutes les vanités de la terre. Ne vous laissez pas éblouir au faux brillant que jette aux yeux la grandeur humaine : songez que les soins, les inquiétudes, et encore le dépit et le chagrin, ne laissent pas souvent de nous dévorer sous l'or et les pierreries ; et que le monde est plein de grands et illustres malheureux que tous les hommes plaindroient, si l'ignorance et l'aveuglement ne les faisoient juger dignes d'envie. Réjouissez-vous donc saintement en votre innocente simplicité, qui donnera plus de lustre à votre famille que toutes les grandeurs de la terre. Car s'il est glorieux à votre maison d'avoir mérité tant d'honneurs, c'est un nouveau degré d'élévation de les savoir mépriser généreusement; et je la trouve bien mieux établie de s'étendre si avant, par votre moyen, jusque dans la maison de Dieu, que de s'être unie par ses alliances à tout ce que cette grande ville a de plus illustre. Encore que l'on ait vu vos prédécesseurs remplir les places les plus importantes, ne leur enviez pas la part qu'ils ont eue au gouvernement de l'État ; mais tâchez de leur succéder en la grace que Dieu leur a faite, de se bien gouverner eux-mêmes. Quel bonheur ferez-vous, ma Sœur, à ceux qui vous ont donné la naissance, en purifiant tous les jours, par la perfection religieuse, ces excellentes dispositions qu'une bonne naissance vous a transmises; qu'une sage éducation et l'exemple de la probité, qui luit de toutes parts dans votre famille, ont si heureusement cultivées!

* Qui pourroit rapporter les lois importunes que le monde s'est imposées ? Premièrement il nous accable d'affaires qui consument tout notre loisir; comme si nous n'avions pas nous-mêmes une affaire assez importante, [dans cette application que nous devons donner] à régler les mouvements de nos ames ! Combien dérobe-t-il tous les jours aux personnes de votre sexe du temps qu'elles emploieroient à orner leur esprit, par le soin inutile de parer le corps ! Combien de sortes d'occupations a-t-il enchaînées les unes aux autres ! quel commerce de visites, quels détours de cérémonies a-t-il inventés, pour nous tenir dans un mouvement éternel, qui ne nous laisse presque pas un moment à nous, et dont le monde ne cesse de se plaindre ! Quelle liberté peut-on concevoir dans cette cruelle nécessité de perdre le temps, qui nous est donné pour l'éternité, par tant d'occupations inutiles qui nous font insensiblement venir à la mort, avant que d'avoir appris comment il faut vivre ?

Et cette autre nécessité qu'on s'impose, de se faire considérer dans le monde : n'est-ce pas encore une servitude qui nous rend esclaves de ceux auxquels nous sommes obligés de plaire ; qui nous assujettit au Qu'en dira-t-on, et à tant de circonspections importunes ; qui nous fait vivre tout pour les autres, comme si nous ne devions pas enfin mourir pour nous-mêmes ? Quelle folie, quelle illusion, de s'établir cette dure loi de faire toujours une vie publique, puisqu'enfin nous devons tous faire une fin privée!

Au milieu de tant de captivités, les hommes du siècle s'estiment libres : et parmi toutes ces lois et toutes ces contraintes du monde [ils nous vantent leur indépendance]. Mais vous, ma Sœur, vous êtes libre pour Jésus-Christ : son sang vous a acheté la liberté; ne vous rendez point esclave des hommes, mais sacrifiez votre liberté

* Bossuet a composé ce qui suit, jusqu'à la fin du discours, pour donner une nouvelle forme au troisième point de son sermon. (*Édit. de Déforis.*)

à Jésus-Christ seul : *Pretio empti estis, nolite fieri servi hominum* [1]. Que si le monde a ses contraintes, que je vous trouve heureuse, ma Sœur, vous qui, estimant trop votre liberté pour la soumettre aux lois de la terre, professez hautement que vous ne voulez vous captiver que pour l'amour de celui qui, étant le maître de toutes choses, s'est rendu esclave pour nous, afin de nous tirer de la servitude! Dépouillez donc courageusement, dépouillez, avec cet habit séculier, toute la servitude du monde; rompez toutes ses chaînes, et oubliez toutes ses caresses : il vous offroit des fleurs; mais le moindre vent les auroit séchées : votre éducation et votre naissance vous promettoient de grands avantages; mais la mort vous les auroit enfin enlevés. Ne songez plus, ma Sœur, à ce que vous étiez dans le siècle, si ce n'est pour vous élever au-dessus; et apprenez de saint Bernard votre père, que la religieuse qui s'en souvient trop « ne dépouille pas le vieil homme, » mais le déguise par le masque du nouveau : « *Veterem hominem non exuit, sed novo palliat* [2].

Que vous sert de voir votre race ornée par la noblesse des croix de Malte, et par la majesté des sceaux de France, qui ont été avec tant d'éclat dans votre maison? Que vous sert d'être née d'un père qui a rempli si glorieusement la première place dans l'un de nos plus augustes sénats; plus encore par l'autorité de sa vertu, que par celle de sa dignité? Que vous sert tant de pourpre qui brille de toutes parts dans votre famille? En ce dernier jugement de Dieu, où nos consciences seront découvertes, vous ne serez pas estimée par ces ornements étrangers, mais par ceux que vous aurez acquis par vos bonnes œuvres : tellement que vous ne devez retenir de ce que vous avez vu dans votre maison, que les exemples de probité que l'on y admire, et dans lesquels vous avez été si bien élevée.

Et que l'on ne croie pas qu'en quittant le monde, vous ayez aussi quitté les plaisirs : vous ne les quittez pas; mais vous les changez. Ce n'est pas les perdre, ma Sœur, que de les porter du corps à l'esprit, et des sens dans la conscience. Que s'il y a quelque austérité dans la profession que vous embrassez, c'est que votre vie est une milice, où les exercices sont laborieux, parcequ'ils sont forts, et où plus on se durcit au travail, plus on espère de remporter de victoires. Mesurez la grandeur de votre victoire, par la dureté de votre fatigue. Votre corps est renfermé, mais l'esprit est libre : il peut aller jusqu'auprès de Dieu; et quand l'ame sera dans le ciel, le corps ne souffrira rien sur la terre. Promenez-vous en esprit, et ne cherchez point pour cela de longues allées : entrez par la magnifique étendue du chemin qui conduit à Dieu; que tous les autres vous soient fermés : vous serez toujours assez libre, pourvu que celui-ci soit ouvert pour vous; et tant que vous marcherez dans les voies de Dieu, vous ne serez jamais resserrée. Ne tenez votre liberté que de Jésus-Christ; n'ayez que celle qu'il vous présente, et vous serez véritablement affranchie; parceque sa main puissante vous délivrera, premièrement, de la tyrannie du péché, par les saintes précautions de la discipline religieuse, par lesquelles vous tâchez de vous imposer cette heureuse nécessité de ne pécher plus; puis de celle des passions et des convoitises, par la mortification et la pénitence, par laquelle vous dompterez les maux qui vous flattent, et vous sanctifierez les maux qui vous blessent; et enfin de toutes ces lois importunes que le monde s'est imposées par ses bienséances imaginaires, qui ne nous permettent pas de vivre à nous-mêmes, ni de profiter du temps pour l'éternité. Telle sera votre liberté dans le siècle, jusqu'à temps que le Fils de Dieu, surmontant en vous la corruption et la mort, vous rendra parfaitement libre dans la bienheureuse immortalité. *Amen.*

[1] *I. Cor.* VII. 23. — [2] *In Cant. Serm.* XVI, n. 9, *tom.* I, *col.* 1815.

SERMON

PRÊCHÉ

A LA VÊTURE D'UNE POSTULANTE

BERNARDINE.

Comment l'homme, par son péché, est-il devenu l'esclave de toutes les créatures. Trois lois qui captivent dans le monde ses amateurs. Avec quelle justice l'homme est abandonné à l'illusion des biens apparents. Combien fausse et chimérique la liberté dont se vantent les pécheurs. En quoi consiste la liberté véritable. Toute la conduite et tous les exercices de la vie religieuse, destinés à la procurer ou à la maintenir.

Si eos Filius liberaverit, verè liberi eritis.

Vous serez vraiment libres, quand le Fils vous aura délivrés. *Joan.* VIII.

Cette jeune fille se présente à vous, Mesdames, pour être admise dans votre cloître, comme dans une prison volontaire *. Ce ne sont

* Ce discours a pour objet les mêmes vérités que le précédent; mais comme il les traite fort différemment, et contient beaucoup de choses nouvelles, nous nous sommes bornés à en retrancher le commencement, qui étoit absolument semblable au début du premier sermon. (*Édit. de Déforis.*)

point des persécuteurs qui l'amènent : elle vient, touchée du mépris du monde ; et sachant qu'elle a une chair qui, par la corruption de notre nature, est devenue un empêchement à l'esprit, elle s'en veut rendre elle-même la persécutrice par la mortification et la pénitence. La tendresse d'une bonne mère n'a pas été capable de la rappeler aux douceurs de ses embrassements : elle a surmonté les obstacles que la nature tâchoit d'opposer à sa généreuse résolution; et l'alliance spirituelle, qu'elle a contractée avec vous par le Saint-Esprit, a été plus forte que celle du sang. Elle préfère la blancheur de saint Bernard à l'éclat de la pourpre, dans laquelle nous pouvons dire qu'elle a pris naissance; et la pauvreté de Jésus-Christ lui plaît plus que les richesses dont le siècle l'auroit vue parée. Bien qu'elle sache qu'aux yeux des mondains un monastère est une prison; ni vos grilles, ni votre clôture ne l'étonnent pas : elle veut bien renfermer son corps, afin que son esprit soit libre à son Dieu; et elle croit, aussi bien que Tertullien [1] : que comme le monde est une prison, en sortir c'est la liberté.

Et certes, ma très chère Sœur, il est véritable que, depuis la rebellion de notre nature, tout le monde est rempli de chaînes pour nous. Tant que l'homme garda l'innocence que son Créateur lui avoit donnée, il étoit le maître absolu de tout ce qui se voit dans le monde : maintenant il en est l'esclave, son péché l'a rendu captif de ceux dont il étoit ué souverain. Dieu lui dit dans l'innocence des commencements : Commande à toutes les créatures : *Subjicite terram ; dominamini piscibus maris, et volatilibus cœli, et universis animantibus* [2] : « Assujettis-toi la terre, et domine sur les poissons » de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tous » les animaux; » au contraire depuis sa rebellion : Garde-toi de toutes les créatures. Il n'y en a point dans le monde qui ne croie qu'elle le doit avoir pour sujet, depuis qu'il ne l'est plus de son Dieu : c'est pourquoi les unes vomissent, pour ainsi dire, contre lui tout ce qu'elles ont de malignité; et si les autres montrent leurs appas, ou étalent leurs ornements, c'est dans le dessein de lui plaire trop, et de lui ravir, par cet artifice, tout ce qui lui reste de liberté. Les créatures, dit le Sage [3], sont autant de piéges tendus de toutes parts à l'esprit de l'homme. L'or et l'argent lui sont des liens, desquels son cœur ne peut se déprendre; les beautés mortelles l'entraînent captif, le torrent des plaisirs l'emporte; cette pompe des honneurs mondains, toute vaine qu'elle est, éblouit ses yeux; le charme de l'espérance lui ôte la vue; en un mot, tout le monde semble n'avoir d'agrément que pour l'engager dans sa servitude par une affection déréglée.

Et après cela ne dirons-nous pas que ce monde n'est qu'une prison, qui a autant de captifs qu'il a d'amateurs? De sorte que vous tirer du monde, c'est vous tirer des fers et de l'esclavage; et la clôture où vous vous jetez n'est pas, comme les hommes se le persuadent, une prison où votre liberté soit contrainte, mais un asile fortifié où votre liberté se défend contre ceux qui s'efforcent de l'opprimer : c'est ce que je me propose de vous faire entendre, avec le secours de la grace. Mais, afin que nous voyions éclater la vraie jouissance de la liberté dans les maisons des vierges sacrées, distinguons, avant toutes choses, trois sortes de captivités dans le monde.

Il y a dans le siècle trois lois qui captivent : il y a, premièrement, la loi du péché; après, celle des passions et des convoitises; et la troisième est celle que le siècle nomme la nécessité des affaires, et la loi de la bienséance mondaine. Et en premier lieu, le péché est la plus infâme des servitudes, où la lumière de la grace étant tout éteinte, l'ame est jetée dans un cachot ténébreux, où elle souffre, de la violence du diable, tout ce que souffre une ville prise, de la rage d'un ennemi implacable et victorieux. Que les passions nous captivent, c'est ce qui paroît par l'exemple d'un riche avare qui ne peut retirer son ame engagée parmi ses trésors, et parceque Dieu défend aux Israélites d'épouser des femmes idolâtres, de peur, dit-il [4], qu'elles n'amollissent leurs cœurs et les entraînent après des dieux étrangers. Et d'où vient cela, Chrétiens, si ce n'est que les passions ont certains liens invisibles, qui tiennent nos volontés asservies?

Mais j'ose dire que le joug le plus empêchant que le monde impose à ceux qui le suivent, c'est celui de l'empressement des affaires, et la bienséance du monde. C'est là ce qui nous dérobe le temps, c'est là ce qui nous dérobe à nous-mêmes; c'est ce qui rend notre vie tellement captive, dans cette chaîne continuée de visites, de divertissements, d'occupations, qui naissent perpétuellement les unes des autres, que nous n'avons pas la liberté de penser à nous. O servitude cruelle et insupportable, qui ne nous permet pas de nous regarder! c'est ainsi que vivent les enfants du siècle. Parmi tant de servitudes diverses, nous nous imaginons être libres.

[1] *Ad Mart.* n. 2. — [2] *Genes.* i. 28. — [3] *Sap.* xiv, 11.

[4] *Exod.* xxxiv. 16.

De quelque liberté que nous nous flattions, jamais nous ne serons vraiment libres, jusqu'à ce que le Fils de Dieu nous ait délivrés.

Mais qui sont ceux qui seront plus tôt délivrés par votre toute puissante bonté, ô miséricordieux Sauveur des hommes, si ce n'est ces ames pures et célestes, qui ont tout quitté pour l'amour de vous? C'est donc vous, mes très chères Sœurs, c'est vous que je considère comme vraiment libres; parceque le Fils vous a délivrées de la triste servitude qu'on voit dans le monde, du péché, des passions, de l'empressement. Le péché doit être exclu du milieu de vous, par l'ordre et la discipline religieuse; les passions y perdent leur force, par l'exercice de la pénitence; la loi de la prétendue bienséance, que la vanité humaine s'impose, n'y est pas reçue, par le mépris qu'on y fait du monde; et ainsi l'on y peut jouir pleinement de la liberté bienheureuse que le Fils de Dieu a rendue à l'homme : *Si vos Filius liberaverit, verè liberi eritis.* C'est ce que j'espère vous faire entendre aujourd'hui, avec le secours de la grace.

PREMIER POINT.

C'est une juste punition de Dieu, que l'homme après avoir méprisé la solide possession des biens véritables, que son Créateur lui avoit donnés, soit abandonné à l'illusion des biens apparents. Les plaisirs du paradis ne lui ont pas plu; il sera captif des plaisirs trompeurs qui mènent les ames à la perdition : il ne s'est pas voulu contenter de l'espérance de l'immortalité bienheureuse, il se repaîtra d'espérances vaines, que souvent le mauvais succès, et toujours la mort, rendra inutiles : il n'a point voulu de la liberté qu'il avoit reçue de son Souverain; il se plaira dans la liberté imaginaire, que sa raison volage lui a figurée. Justement, certes justement, Seigneur : car il est juste que ceux-là n'aient que de faux plaisirs, qui ne veulent pas les recevoir de vos mains; qu'ils n'aient qu'une fausse liberté, puisqu'ils ne veulent pas la tenir de vous; et enfin qu'ils soient livrés à l'erreur, puisqu'ils ne se contentent pas de vos vérités.

En effet, considérons, mes très chères Sœurs, quelle image de liberté se proposent ordinairement les pécheurs. Qu'elle est fausse, qu'elle est ridicule, qu'elle est, si je puis parler ainsi, chimérique! Écoutons-les parler, et voyons de quelle liberté ils se vantent. Nous sommes libres, nous disent-ils, nous pouvons faire ce que nous voulons. Mes Sœurs, examinons leurs pensées, et nous verrons combien ils se trompent, et nous confesserons devant Dieu, dans l'effusion de nos cœurs, que nul pécheur ne peut être libre, que tous les pécheurs sont captifs. Tu peux faire ce que tu veux, et de là tu conclus : Je suis libre. Et moi je te réponds, au contraire : Tu ne peux pas faire ce que tu veux; et quand tu le pourrois, tu n'es pas libre. Montrons premièrement aux pécheurs qu'ils ne peuvent pas ce qu'ils veulent.

Et certainement nous pourrions leur dire qu'ils ne peuvent pas ce qu'ils veulent, puisqu'ils ne peuvent pas empêcher que leur fortune ne soit inconstante, que leur félicité ne soit fragile, que ce qu'ils aiment ne leur échappe; que la vie ne leur manque comme un faux ami, au milieu de leurs entreprises, et que la mort ne dissipe toutes leurs pensées. Nous pourrions leur dire véritablement qu'ils ne peuvent pas ce qu'ils veulent, puisqu'ils ne peuvent pas empêcher qu'ils ne soient trompés dans leurs vaines prétentions. Ou ils les manquent, ou elles leur manquent : ils les manquent, quand ils ne parviennent pas à leur but; elles leur manquent, quand, obtenant ce qu'ils veulent, ils n'y trouvent pas ce qu'ils cherchent. C'est ainsi que nous pouvons montrer aux pécheurs qu'ils ne peuvent pas ce qu'ils veulent.

Mais pressons-les de plus près encore; et déplorons l'aveuglement de ces malheureux qui se vantent de leur liberté, pendant qu'ils gémissent dans un si honteux esclavage. Ah! les misérables captifs, ils ne peuvent pas ce qu'ils veulent le plus; ce qu'ils détestent le plus, il faut qu'il arrive. Que prétendez-vous, ô pécheur, dans ces plaisirs que vous recherchez, dans ces biens que vous amassez par des voleries; que prétendez-vous? Je veux être heureux. Et quoi, heureux, même malgré Dieu? Insensé, qui vous imaginez avoir aucun bien contre la volonté du souverain bien; digne, certes, qu'on dise de vous ce que nous lisons dans les Psaumes : « Voilà » l'homme qui n'a pas mis son secours en Dieu, » mais qui a espéré dans la multitude de ses ri- » chesses, et s'est plu dans sa vanité [1]. » Mais non seulement vous ne pouvez obtenir ce que vous avez le plus desiré : ce que vous détestez le plus, il faut qu'il arrive; cette justice divine qui vous poursuit, ces étangs de feu et de soufre, ce grincement de dents éternel : car quelle force vous peut arracher des mains toutes-puissantes de Dieu, que vous irritez par vos crimes, et dont vous attirez sur vous les vengeances?

Telle est la liberté de l'homme pécheur : malheureux, qui, croyant faire ce qu'il veut, attire

[1] *Ps.* LI. 9.

sur lui nécessairement ce qu'il veut le moins; qui, pour trop faire ses volontés, par une étrange contradiction de desirs s'empêche lui-même d'être ce qu'il veut, c'est-à-dire, heureux; qui s'imagine être vraiment libre, parcequ'il est en effet trop libre à pécher, c'est-à-dire, libre à se perdre, et qui ne s'aperçoit pas qu'il forge ses fers par l'usage de sa liberté prétendue. Et de là nous pouvons apprendre que ce n'est pas être vraiment libres, que de faire ce que nous voulons; mais que notre liberté véritable, c'est de faire ce que Dieu veut. De là vient que nous lisons dans notre Évangile, que les hommes sont vraiment libres quand le Fils les a délivrés : où nous devons entendre, mes Sœurs, que le Fils de Dieu nous parlant d'une liberté véritable, nous explique assez qu'il y en a aussi une fausse.

La fausse liberté, c'est de vouloir faire sa volonté propre, mais notre liberté véritable, c'est que notre volonté soit soumise à Dieu : car puisque nous sommes nés sous la sujétion de Dieu, notre liberté n'est pas une indépendance. Cette affectation de l'indépendance, c'est la liberté de Satan et de ses rebelles complices qui ont voulu s'élever eux-mêmes contre l'autorité souveraine. Loin de nous une liberté si funeste, qui a précipité ces esprits superbes dans une servitude éternelle. Pour nous, songeons tellement que nous sommes libres, que nous n'oublions pas que nous sommes des créatures, et des créatures raisonnables, que Dieu a faites à sa ressemblance. Puisque notre liberté est la liberté d'une créature, il faut nécessairement qu'elle soit soumise, et qu'il y ait de la servitude mêlée. Mais il y a une servitude honteuse, qui est la destruction de la liberté; et une servitude honorable, qui en est la perfection. S'abaisser au-dessous de sa dignité naturelle, c'est une servitude honteuse : c'est ainsi que font les pécheurs; c'est pourquoi ils ne sont pas libres. S'abaisser au-dessous de celui-là seul qui est seul naturellement souverain, c'est une servitude honorable, qui est digne d'un homme libre, et qui fait l'accomplissement de la liberté. En est-on moins libre, pour obéir à la raison et à la raison souveraine; c'est-à-dire, à Dieu? N'est-ce pas, au contraire, une dépendance vraiment heureuse, qui, nous assujettissant à Dieu seul, nous rend maîtres de nous-mêmes et de toutes choses?

C'est ainsi que le Sauveur voulut être libre : il étoit libre certainement, car il étoit Fils et non pas esclave; mais il mit l'usage de sa liberté à être obéissant à son Père. Comme c'est la liberté qu'il a recherchée, c'est aussi celle qu'il nous a promise. « Vous serez, dit-il, vraiment libres, quand le Fils vous aura délivrés : » vous aurez une liberté véritable, quand le Fils vous l'aura donnée. Et quelle liberté vous donnera-t-il, sinon celle qu'il a voulue pour lui-même : c'est-à-dire, d'être dépendant de Dieu seul, dont il est si doux de dépendre, et le service duquel vaut mieux qu'un royaume; parceque cette même soumission, qui nous met au-dessous de Dieu, nous met en même temps au-dessus de tout? C'est pourquoi je ne puis m'empêcher, ma Sœur, de louer votre résolution généreuse, en ce que vous avez voulu être libre, non point à la mode du monde, mais à la mode du Sauveur des ames; non de la liberté dangereuse que l'esprit de l'homme se donne à lui-même, mais de celle que Jésus promet à ses serviteurs.

Les enfants du siecle croient être libres, parcequ'ils errent deçà et delà dans le monde, éternellement travaillés de soins superflus, et ils appellent leur égarement une liberté; à peu près comme des enfants qui se pensent libres, lorsqu'échappés de la maison paternelle ils courent sans savoir où ils vont : telle est la liberté des pécheurs.

C'est vous, c'est vous, Mesdames, qui jouissez d'une liberté véritable, parceque vous ne vous contraignez que pour servir Dieu. Et qu'on ne pense pas que cette contrainte diminue tant soit peu votre liberté; au contraire, c'en est la perfection. Car d'où vient que vous vous mettez dans cette salutaire contrainte, sinon pour vous imposer à vous-mêmes une heureuse nécessité de ne pécher pas? et cette sainte nécessité de ne pécher pas, n'est-ce pas la liberté véritable? Ne croyons pas, mes Sœurs, que ce soit une liberté, de pouvoir pécher; ou, s'il y a de la liberté à pouvoir pécher, disons, avec saint Augustin, que c'est une liberté égarée, une liberté qui se perd. La première liberté, dit saint Augustin [1], c'est de pouvoir ne pécher pas : la seconde et la plus parfaite, c'est de ne pouvoir plus pécher. C'est la liberté des saints anges et de toute la société des élus, que la félicité éternelle met dans la nécessité de ne pécher plus; c'est la liberté de la céleste Jérusalem : cette nécessité; c'est leur béatitude; et jamais nous ne serons plus libres, que quand nous ne pourrons plus servir au péché. C'est la liberté de Dieu même, qui peut tout, et ne peut pécher. C'est à cette liberté qu'on tend dans les cloîtres, lorsque, par tant de saintes contraintes, par tant de salutaires précautions, on tâche de s'imposer une loi de ne pouvoir plus servir au péché.

SECOND POINT.

Voilà la servitude du péché exclue de la vie

[1] *De Corrept. et Grat. cap.* XII, *n.* 33, *tom.* X, *col.* 766.

retirée et religieuse, par les observances de la discipline : voyons si elle n'est pas aussi délivrée de celle des passions et des convoitises, par l'exercice de la pénitence. Pour cela, considérons une belle doctrine de saint Augustin. Il y a, dit-il, deux sortes de maux : il y a des maux qui nous blessent, il y a des maux qui nous flattent ; les maladies, les passions. Les passions nous flattent, et en nous flattant elles nous captivent. Ceux-là, nous les devons supporter ; ceux-ci, nous les devons modérer : les premiers, par la patience et par le courage ; les seconds, par la retenue et la tempérance : *Aliæ quæ per patientiam sustinemus, alia quæ per continentiam refrænamus* [1]. Or Dieu, qui dispose toutes choses par une providence très sage, et qui ne veut pas tourmenter les siens par des afflictions inutiles, a voulu que ces derniers maux servissent de remède pour guérir les autres : je veux dire, que les maux qui nous affligent doivent corriger en nous ceux qui flattent. Ils étoient donnés en punition de notre péché ; mais, par la miséricorde divine, ce qui étoit une peine devient un remède, et « le châtiment du péché est tourné à » l'usage de la justice : » *In usus justitiæ peccati pœna conversa est* [2]. La raison est, que la force de ceux-ci consiste dans le plaisir, et que toute la pointe du plaisir s'émousse par la souffrance.

C'est pourquoi la mortification [est établie] dans les cloîtres ; et si la chair y est contrainte, c'est pour rendre l'esprit plus libre. C'est le rendre plus libre, que de brider son ennemi, et le tenir en prison tout chargé de chaînes. C'est ce qui fait dire à l'apôtre [3] : « Je ne travaille pas en » vain, mais je châtie mon corps et je le réduis » en servitude. » Ce n'est pas travailler en vain que de mettre en liberté mon esprit. J'ai, dit-il, un ennemi domestique ; voulez-vous que je le fortifie, que je le rende invincible par ma complaisance? J'ai des passions moins traitables que ne sont des bêtes farouches ; voulez-vous que je les nourrisse? Ne vaut-il pas bien mieux que j'appauvrisse mes convoitises, qui sont infinies, en leur refusant ce qu'elles demandent? Tellement que la vraie liberté d'esprit, c'est de contenir nos affections dérégiées par une discipline forte et vigoureuse, et non pas de les contenter par une molle condescendance.

C'est ainsi qu'ont été libres les grands personnages, qui vous ont donné cette règle que vous professez. D'où vient que saint Benoît, votre patriarche, sentant que l'amour des plaisirs mortels, qu'il avoit presque éteint par ses grandes austérités, se réveilloit tout-à-coup avec violence, se déchire-t-il lui-même le corps par des ronces et des épines, sur lesquelles son zèle le jette [4]? n'est-ce pas qu'il veut briser les liens charnels qui menacent son esprit de la servitude? C'est pour cela que saint Bernard, votre père, a cherché un salutaire rafraîchissement dans les neiges et dans les étangs glacés [5], où son intégrité attaquée s'est fait un rempart contre les délices du siècle. Ses sens étoient de telle sorte mortifiés, qu'il ne voyoit plus ce qui se présentoit à ses yeux [6]. La longue habitude de mépriser le plaisir du goût, avoit éteint en lui toute la pointe de la saveur : il mangeoit de toutes choses sans choix ; il buvoit de l'eau ou de l'huile indifféremment, selon qu'il les avoit le plus à la main [4]. Si quelques-uns trouvoient trop rude ce long et horrible silence, il les avertissoit que s'ils considéroient sérieusement l'examen rigoureux que le grand juge fera des paroles, ils n'auroient pas beaucoup de peine à se taire. Il excitoit en lui l'appétit, non par les viandes, mais par les jeûnes ; non par la délicatesse ni par le ragoût, mais par le travail : et toutefois, pour n'être pas entièrement dégoûté de son pain d'avoine, et de ses légumes, il attendoit que la faim les rendît un peu supportables. Il couchoit sur la dure ; mais il y attiroit le sommeil par la psalmodie de la nuit, et par l'ouvrage de la journée : de sorte que, dans cet homme, les fonctions même naturelles étoient causées, non tant par la nature que par la vertu.

Quel homme plus libre que saint Bernard? Il n'a point de passions à contenter, il n'a point de fantaisie à satisfaire, et il n'a besoin que de Dieu. Les gens du monde, au lieu de modérer leurs convoitises, sont contraints de servir à celles d'autrui. [C'est ce qui faisoit dire à] saint Augustin, parlant à un grand seigneur : « Vous, » qui devez réprimer vos propres cupidités, vous » êtes contraint de satisfaire celles des autres : » *Qui debuisti refrænare cupiditates tuas, explere cogeris alienas* [5]. C'est à cette liberté que vous aspirez, c'est l'héritage que saint Bernard a laissé à toutes les maisons de son ordre.

Mais voyez l'aveuglement du monde : comme si nous n'étions pas encore assez captifs par le péché et les convoitises, il s'est fait lui-même d'autres servitudes. Il a fait des lois, comme pour imiter Jésus-Christ ; mais plutôt pour le

[1] *Cont. Jul. l.* v, *cap.* v, *n.* 22, *tom.* x, *col.* 640. — [2] *S. Aug. de Civ. Dei, lib.* xiii, *cap.* iv, *tom.* vii, *col.* 328. — [3] *I. Cor.* x. 26, 27.

[4] *S. Greg. Mag. Dialog. lib.* ii, *cap.* ii ; *tom.* ii, *col.* 213. — [5] *Vit. S. Bernard. lib.* i, *cap.* iii, *n.* 6, *tom.* ii, *col.* 1068. — [6] *Lib.* iii. *c.* ii, *n.* 4, *col.* 1115. — [4] *Lib.* i, *c.* vii, *col.* 1076, 1077. — [5] *Ad Bonif. Ep.* ccxx, *n.* 6, *tom.* ii, *col.* 813.

Digitized by Google

contredire. Il ne faut pas souffrir les injures, on vous mépriseroit : il faut avoir de l'honneur dans le monde, il faut se rendre nécessaire, il faut vivre pour le public et pour les affaires : *Patriæ et imperio reique vivendum est* [1]. C'est une loi à votre sexe, [de prendre] le temps de se parer, [de rendre] des visites. La bienséance est une loi, qui nous ôte tout le temps; qui fait qu'il se perd véritablement. Tout le temps se perd, et on n'y attache rien de plus immobile que lui. Le temps est précieux, parcequ'il aboutit à l'éternité; on ne demande qu'à le passer : à peine avons-nous un moment à nous; et celui que nous avons, il semble qu'il soit dérobé. Cependant la mort vient avant que nous puissions avoir appris à vivre; et alors que nous servira d'avoir mené une vie publique, puisqu'enfin il nous faudra faire une fin privée? Mais que dira le monde? Et pourquoi voulons-nous vivre pour les autres, puisque nous devons enfin mourir pour nous-mêmes? *Nemo alii vivit, moriturus sibi* [2].

Que si le monde a ses contraintes, que je vous estime, ma très chère Sœur, qui, estimant trop votre liberté pour la soumettre aux lois de la terre, professez hautement de ne vouloir vous captiver que pour l'amour de celui, qui étant le maître de toutes choses, s'est rendu esclave pour l'amour de nous, afin de nous exempter de la servitude! C'est dans cette voie étroite que l'ame est dilatée par le Saint-Esprit, pour recevoir l'abondance des graces divines. Déposez donc, ma très chère Sœur, cet habit, cette vaine pompe et toute cette servitude du siècle : vous êtes libre à Jésus-Christ, son sang vous a mise en liberté, ne vous rendez point esclave des hommes.

****

SERMON

POUR UNE VÊTURE,

PRÊCHÉ

LE JOUR DE LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE.

Combien les inclinations des hommes sont diverses, et les mœurs dissemblables. Superfluité de tant de soins, et vanité de la multitude de nos desseins. L'empressement et le trouble, principes de nos maladies. D'où vient en nous l'amour de la dissipation. Pourquoi ne pouvons-nous trouver la santé de nos ames et le repos, en nous répandant dans la multitude des objets sensibles : l'un et l'autre attachés à la vie intérieure et recueillie, et à la recherche de l'unique nécessaire.

Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima : porrò unum est necessarium.

Marthe, Marthe, vous vous empressez, et vous vous troublez dans le soin de beaucoup de choses : cependant une seule chose est nécessaire. *Luc.* x. 41, 42.

Quand je considère, mes Sœurs, les diverses agitations de l'esprit humain, et tant d'occupations différentes qui travaillent inutilement les enfants des hommes, je ne puis que je ne m'écrie avec le Psalmiste [1] : « Qu'est-ce que l'homme, ô grand Dieu, pour que vous en fassiez » état, et que vous en ayez souvenance? » Notre vie, qu'est-ce autre chose qu'un égarement continuel? nos opinions sont autant d'erreurs, et nos voies ne sont qu'ignorance. Et certes, quand je parle de nos ignorances, je ne me plains pas, Chrétiens, de ce que nous ne connoissons point quelle est la structure du monde, ni les influences des corps célestes, ni quelle vertu tient la terre suspendue au milieu des airs, ni de ce que tous les ouvrages de la nature nous sont des énigmes inexplicables. Car encore que ces connoissances soient très dignes d'être recherchées, ce n'est pas ce que je déplore aujourd'hui. La cause de ma douleur nous touche de bien plus près. Je plains le malheur de notre ignorance, en ce que nous ne savons pas ce qui nous est propre; en ce que nous ne connoissons pas le bien et le mal, et que nous errons, deçà et delà, sans savoir la véritable conduite qui doit gouverner notre vie.

Et pour vous convaincre manifestement d'une vérité si constante, figurez-vous, ma très chère Sœur, que venue tout nouvellement d'une terre inconnue et déserte, séparée de bien loin du commerce et de la société des hommes, ignorante des choses humaines; vous êtes tout-à-coup transportée au sommet d'une haute montagne, d'où par un effet de la puissance divine, vous découvrez la terre et les mers, et tout ce qui se fait dans le monde. Élevée donc sur cette montagne, vous voyez du premier aspect cette multitude infinie de peuples et de nations, avec leurs mœurs différentes et leurs humeurs incompatibles; puis descendant plus exactement au détail de la vie humaine, vous contemplez les divers emplois dans lesquels les hommes s'occupent. O Dieu éternel, quel tracas! quel mélange de choses! quelle étrange confusion! Celui-là s'échauffe dans un barreau, celui-ci assis dans une boutique débite plus de mensonges que de marchandises; cet autre que vous voyez employer dans le jeu la meilleure partie de son temps, il se pas-

[1] *Tertull. de Pallio*, n. 5. — [2] *Ibid.*

[1] *Ps.* VIII. 5.

sionne, il s'impatiente, il fait une affaire de conséquence de ce qui ne devroit être qu'un relâchement de l'esprit. Les uns cherchent dans la compagnie l'applaudissement du beau monde; d'autres se plaisent à passer leur vie dans une intrigue continuelle : ils veulent être de tous les secrets, ils s'empressent, ils se mêlent partout, ils ne songent qu'à s'acquérir tous les jours de nouvelles amitiés : et pour dire tout en un mot, le monde n'est qu'un amas de personnes toutes diversement affairées avec une variété incroyable.

Vous raconterai-je, mes Sœurs, les diverses inclinations des hommes? Les uns, d'une nature plus remuante, se plaisent dans les emplois violents; les autres, d'une humeur plus paisible, s'attachent plus volontiers ou à cette commune conversation, ou à l'étude des bonnes lettres, ou à diverses sortes de curiosités. Celui-ci est possédé de folles amours; celui-là de haines cruelles et d'inimitiés implacables, et cet autre de jalousies furieuses : l'un amasse, et l'autre dépense; quelques-uns sont ambitieux et recherchent avec ardeur les emplois publics; les autres aiment mieux le repos et la douce oisiveté d'une vie privée. Chacun a ses inclinations différentes, chacun veut être fou à sa fantaisie : les mœurs sont plus dissemblables que les visages; et la mer n'a pas plus de vagues, quand elle est agitée par les vents, qu'il naît de diverses pensées de cet abîme sans fond, de ce secret impénétrable du cœur de l'homme. C'est à peu près ce qui se présente à nos yeux, quand nous considérons attentivement les affaires et les actions qui exercent la vie humaine.

Dans cette diversité infinie, dans cet empressement, dans cet embarras, dans ce bruit et dans ce tumulte des choses humaines, chère Sœur, rentrez en vous-même; et imposant silence à vos passions, qui ne cessent d'inquiéter l'ame par leur vain murmure, écoutez le Seigneur Jésus qui, vous parlant intérieurement au secret du cœur, vous dit avec cette voix charmante qui seule devroit attirer les hommes : « Tu te trou- » bles dans la multitude, et il n'y a qu'une seule » chose qui soit nécessaire. »

Qu'entends-je, et que dites-vous, ô Seigneur Jésus? Pourquoi tant d'affaires, pourquoi tant de soins, pourquoi tant d'occupations différentes, puisqu'il n'y a qu'une seule chose qui soit nécessaire? Si vous nous apprenez, Sagesse éternelle, que nous n'avons tous qu'une même affaire; donc nous nous consumons de soins superflus, donc nous ne concevons que de vains desseins, donc nous ne repaissons nos esprits que de creuses et chimériques imaginations, nous qui sommes si étrangement partagés. Votre parole, ô Seigneur Jésus, nous rappelant à l'unité seule, condamne la folie et l'illusion de nos desirs inconsidérés et de nos prétentions infinies : donc il s'ensuit de votre discours que la solitude que les hommes fuient, et les cloîtres qu'ils estiment autant de prisons, sont les écoles de la véritable sagesse; puisque, tous les soins du monde en étant exclus avec leur empressante multiplicité, on n'y cherche que l'unité nécessaire, qui seule est capable d'établir les cœurs dans une tranquillité immuable. Chère Sœur, c'est ce que Jésus-Christ nous enseigne dans cette belle et mystérieuse parole que je tâcherai aujourd'hui de vous faire entendre.

Mais, pour y procéder avec ordre, que puis-je me proposer de plus salutaire que d'imiter Jésus-Christ lui-même, et de suivre cette excellente méthode que je vois si bien pratiquée par ce divin maître? « Marthe, Marthe, dit-il, tu es em- » pressée, et tu te troubles dans la multitude : » or il n'y a qu'une chose qui soit nécessaire. » Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui » sera point ôtée. » Je remarque trois choses dans ce discours : Jésus, ce charitable médecin des ames, les considère comme languissantes, et nous laisse dans ces paroles une consultation admirable pour les guérir de leurs maladies. Il en regarde, premièrement, le principe; après, ayant touché la cause du mal, il y applique les remèdes propres; et enfin, il rétablit son malade dans sa constitution naturelle. Je vous prie de considérer ces trois choses accomplies par ordre dans notre Évangile.

Marthe, Marthe, tu es empressée; c'est-à-dire : O ame, tu es affoiblie en cela même que tu es partagée; de là l'empressement et le trouble : voilà le principe de la maladie; après, suit l'application du remède. Car puisque la cause de notre foiblesse, c'est que nos desirs sont trop partagés dans les objets visibles qui nous environnent; qui ne voit que le véritable remède, c'est de savoir ramasser nos forces inutilement dissipées? C'est aussi ce que fait le Seigneur Jésus, en nous appliquant à l'unité simple qui n'est autre chose que Dieu. Pourquoi, dit-il, vous épuisez-vous parmi tant d'occupations différentes, puisqu'il n'y a qu'une chose qui soit nécessaire? *porrò unum est necessarium.* Voyez qu'il ramasse nos desirs en un : de là naît enfin la santé de l'ame dans le repos, dans la stabilité, dans la consistance que lui promet le Sauveur Jésus : « Marie, dit-il, a choisi la meilleure part, » qui ne lui sera point ôtée : » c'est l'entière stabilité; c'est ainsi que le Fils de Dieu nous guérit. Ma chère Sœur, abandonnez-vous à ce mé-

decin tout puissant; apprenez de lui ces trois choses, que vous devez avant toutes choses vous démêler de la multitude, après rassembler tous vos desirs en l'unité seule, et enfin que vous y trouverez le repos et la consistance. Ainsi vous accomplirez les devoirs de la vie religieuse que vous embrassez, et nous pourrons dire de vous ce que Jésus-Christ a dit de Marie, qu'en quittant le monde et ses vanités, vous avez choisi la meilleure part, qui ne vous sera point ôtée.

PREMIER POINT.

Encore que nous connoissions par expérience que notre plus grand mal naît de l'amour-propre, et que ce soit le vice de tous les hommes de s'estimer eux-mêmes excessivement, il ne laisse pas d'être véritable que, de toutes les créatures, l'homme est celle qui se met à un plus bas prix, et qui a le plus de mépris de soi-même.

Je n'ignore pas, chrétiens, que cette proposition paroît incroyable jusqu'à ce que l'on en ait pénétré le fond; car on pourroit d'abord objecter que l'orgueil est la plus dangereuse maladie de l'homme. C'est l'amour-propre qui fait toutes nos actions; il ne nous abandonne pas un moment: et de même que si vous rompez un miroir, votre visage semble, en quelque sorte, se multiplier dans toutes les parties de cette glace cassée; cependant c'est toujours le même visage: ainsi, quoique notre ame s'étende et se partage en beaucoup d'inclinations différentes, l'amour-propre y paroît partout; étant la racine de toutes nos passions, il fait couler dans toutes les branches ses vaines quoique agréables complaisances.

Et certes, si l'on connoît la grandeur du mal lorsqu'on a recours aux remèdes extrêmes, il faut nécessairement confesser que notre nature étoit enflée d'une insupportable insolence: car puisque pour remédier à l'orgueil de l'homme, il a fallu rabaisser un Dieu; puisque pour abattre l'arrogance humaine, il ne suffisoit pas que le Fils de Dieu descendît du ciel en la terre, si sa majesté ne se ravaloit jusqu'à la pauvreté d'une étable, jusqu'à l'ignominie de la croix, jusqu'aux agonies de la mort, jusqu'à l'obscurité du tombeau, jusqu'aux profondeurs de l'enfer; qui ne voit que nous nous étions emportés au plus haut degré d'insolence, nous, dis-je, qui n'avons pu être rétablis que par cette incompréhensible humiliation? Et toutefois je ne crains point de vous assurer que par une juste punition de notre arrogance insensée, pendant que nous nous enflons, et flattons notre cœur par l'estime la plus emportée de ce que nous sommes, nous ne méprisons rien tant que nous-mêmes. Et c'est ce que je veux vous faire connoître, non par des raisonnements recherchés, mais par une expérience sensible.

Considérons, je vous prie, mes très chères Sœurs, de quelle sorte les hommes agissent quand ils veulent témoigner beaucoup de mépris; et après nous reconnoîtrons que c'est ainsi que nous traitons avec nous-mêmes. Quelles sont les personnes que nous méprisons, sinon celles dont nous négligeons tous les intérêts, desquelles nous fuyons la conversation, auxquelles même nous ne daignons pas donner quelque part dans notre pensée? Or, je dis que nous en usons ainsi avec nous-mêmes: nous laissons dans le mépris toutes nos affaires, nous ne pouvons converser avec nous-mêmes, nous ne voulons pas penser à nous-mêmes; et en un mot, nous ne pouvons nous souffrir nous-mêmes. Car est-il rien de plus évident que nous sommes toujours hors de nous; je veux dire, que nos occupations et nos exercices, nos conversations et nos divertissements nous attachent continuellement aux choses externes, et qui ne tiennent pas à ce que nous sommes? Et une preuve très claire de ce que je dis, c'est que nous ne pouvons nous accoutumer à la vie recueillie et intérieure.

Chère Sœur, dans la profession que vous embrassez, les hommes ne trouvent rien de plus insupportable que la retraite, la clôture et la solitude; et toutefois cette solitude est cause que vous rentrez en vous-même, que vous vous entretenez avec vous-même, que vous pensez sérieusement à vous-même. C'est ce que le monde ne peut goûter: l'homme pense qu'il ne fait rien, s'il ne se jette sur les objets qui se présentent; tant il est vrai, ames chrétiennes, que nous sommes à charge à nous-mêmes. Voyez Marthe dans notre évangile; elle s'empresse, elle se tourmente, elle est extraordinairement empêchée: elle découvre sa sœur Marie-Madeleine, qui, assise aux pieds de Jésus, boit à longs traits le fleuve de vie qui distille si abondamment de sa bouche. Marthe tâche de la détourner: « Seigneur, ordonnez-lui qu'elle m'aide: » elle s'imagine qu'elle est oisive, parcequ'elle ne la voit point agitée: elle croit qu'elle est sans affaires, parcequ'étant recueillie en soi, elle veille à son affaire la plus importante. Étrange aveuglement de l'esprit humain, qui ne croit point s'occuper s'il ne s'embarrasse, qui ne conçoit point d'action sans agitation, et qui ne trouve d'affaire que dans le trouble et dans l'empressement!

D'où vient cela, mes très chères Sœurs, si ce n'est que nous nous ennuyons en nous-mêmes, possédés de l'amour des objets externes? Et ainsi ne puis-je pas dire, avec l'admirable saint Augus-

tin : *Usquequeo charus est hic mundus hominibus, et sibimet ipsi viluerunt*[1] : « Les hommes » aiment ce monde si éperdument, qu'ils s'en » traitent eux-mêmes avec mépris. » C'est ce que reprend le Sauveur des ames dans les premières paroles de ce beau passage, que j'ai allégué pour mon texte : « Marthe, Marthe, dit-il, tu t'es em- » pressée, et tu te troubles dans la multitude : » ou il me semble que sa pensée se réduit à ce raisonnement invincible, dont toutes les propositions sont si évidentes qu'elles n'ont pas même besoin d'éclaircissement ; écoutez seulement, et vous entendrez. L'ame ne peut être en repos, si elle n'est saine, et elle ne peut jamais être saine, jusqu'à ce qu'elle ait été établie dans une bonne constitution : est-il rien de plus clair ? Pour la mettre en cette bonne constitution, il faut nécessairement agir au-dedans, et non pas s'épancher inutilement, ni se vider, pour ainsi dire, au dehors : car la bonne constitution, c'est le bon état du dedans ; qui le peut nier ? Ceux donc qui consument toutes leurs forces après la multitude des objets sensibles, puisqu'ils dédaignent de travailler au-dedans d'eux-mêmes, ils ne trouveront jamais la santé de l'ame, ni par conséquent son repos : de sorte qu'il n'est rien de plus véritable, que nous ne pouvons rencontrer que trouble dans la multitude qui nous dissipe : *Martha, Martha, sollicita es, et turbaris erga plurima.* Quelle conséquence plus nécessaire ?

Que prétendez-vous, ô riches du siècle, lorsque vous acquérez tous les jours de nouvelles terres, et que vous amassez tous les jours de nouveaux trésors ? Vos richesses sont hors de vous ; et comment espérez-vous pouvoir vous remplir de ce qui ne peut entrer en vous-mêmes ? Votre corps terrestre et mortel ne se nourrit que de ce qu'il prend, et de là vient que la sagesse divine lui a préparé tant de beaux organes, pour s'unir et s'incorporer ce qui le sustente. Votre ame, d'une nature immortelle, n'aura-t-elle pas aussi ses organes pour recevoir en elle-même le bien qu'elle cherche ? Maintenant ouvrez son sein tant qu'il vous plaira, et vous verrez qu'elle ne peut recevoir en elle cet or et cet argent que vous entassez, et qui ne peut jamais la satisfaire : lors donc que vous pensez l'en rassasier, n'est-ce pas une pareille folie, que si vous vouliez remplir un vaisseau d'une liqueur qui ne peut y être versée ? insensés, ne voyez-vous pas que vous vous travaillez inutilement, que vous vous troublez dans la multitude ? *Turbaris erga plurima.*

Et vous, qui recherchez avec tant d'ardeur la réputation et la gloire, pensez-vous pouvoir contenter votre ame ? Cette gloire que vous desirez, c'est l'estime que les autres font de votre personne. Ou ils se trompent, ou ils jugent bien de votre mérite. S'ils se trompent dans leur pensée, vous seriez bien déraisonnables de faire votre bonheur de l'erreur d'autrui : que s'ils jugent sainement, c'est un bien pour eux ; et comment estimez-vous pouvoir être riche d'un bien qui est possédé par les autres ? Voyez donc que vous vous épanchez hors de l'unité, et que vous vous troublez dans la multitude. *Turbaris erga plurima.*

Vous enfin, qui courez après les plaisirs, dites-moi, n'avez-vous rien en vous-mêmes de plus excellent que vos sens ? Cette ame, que Dieu a faite à sa ressemblance, est-elle insensible et stupide, et n'a-t-elle pas aussi ses contentements ? Est-ce en vain que le Psalmiste s'écrie que son cœur se réjouit dans le Dieu vivant[3] ? Si l'ame a des délices qui lui sont propres, si elle a ses plaisirs à part ; quelle est notre erreur et notre folie, de croire que nous l'aurons contentée, lorsque nous aurons satisfait les sens ? Au contraire, ne jugeons-nous pas que si nous ne lui donnons des jets tout spirituels, qu'elle sente et qu'elle reçoive par elle-même, elle sortira au-dehors pour en chercher d'autres, et qu'elle se troublera dans la multitude ? *Turbaris erga plurima.*

Ainsi, quoi que puisse nous représenter notre imagination abusée, notre ame ne trouvera jamais son repos, jusqu'à ce que nous ayons composé nos mœurs ; jusqu'à ce que nous dégageant de la multitude, afin de nous recueillir en nous-mêmes, nous nous soyons rangés au dedans, et que nos affections soient bien ordonnées. C'est ce que nous apprend le Psalmiste lorsqu'il dit : « La justice et la paix se sont embrassées : » *Justitia et pax osculatæ sunt*[2]. Où est-ce qu'elles se sont embrassées ? Elles se sont embrassées certainement dans le cœur du juste. C'est la justice qui établit l'ordre ; et la justice règne en nos ames, lorsque les choses y sont rangées dans une bonne disposition, et que les lois que la raison donne sont fidèlement observées : alors nous avons en nous la justice ; et aussitôt après nous avons la paix : *Justitia et pax osculatæ sunt.*

O ame, si vous n'avez pas la justice, c'est-à-dire, si vous n'êtes pas recueillie pour vous composer en vous-même, infailliblement la paix vous fuira : pour quelle raison ? parcequ'elle ne trouvera point au-dedans de vous la justice, sa bonne amie. Que si vous avez en vous la justice, cette justice qui vous retire en vous-même pour régler votre intérieur, vous n'aurez que faire de cher-

[1] *Ad Glor. Ep.* XLIII, n. 2 ; *tom.* II, *col.* 80.

[3] *Ps.* XXXIV. 9. — [2] *Ps.* LXXXIV. 11.

cher la paix ; elle viendra elle-même, dit saint Augustin, pour embrasser sa fidèle amie, c'est-à-dire, la justice qui vous établit dans votre véritable constitution : *Si amaveris justitiam, non diu quæres pacem ; quia et ipsa occurret tibi, ut osculetur justitiam* [1]. D'où il s'ensuit que nous n'avons point de repos, jusqu'à ce que, détachés de la multitude, nous appliquions nos soins en nous-mêmes pour régler notre intérieur, selon ce que dit le Seigneur Jésus : « Marthe, Marthe, tu » es empressée, et tu te troubles. »

C'est pourquoi le grave Tertullien, méprisant l'inutilité de toutes les occupations ordinaires : Je ne suis point, dit-il, dans l'intrigue ; on ne me voit point m'empresser près de la personne des grands, je n'assiège ni leurs portes ni leurs passages, je ne me romps point l'estomac à crier au milieu d'un barreau, je ne fréquente point les places publiques ; j'ai assez à travailler en moi-même, c'est là que je mets toute mon affaire : *In me unicum negotium mihi est* : tout mon soin est de retrancher les soins superflus ; *nihil aliud curo, quàm ne curem* [2].

O généreuse résolution d'un philosophe chrétien ! Chère Sœur, c'est ce que vous devez pratiquer dans la sainte retraite où vous voulez vivre. Laissez le siècle avec ses erreurs et ses empressements inutiles. Il ne peut souffrir votre solitude, ni votre grille, ni votre clôture ; il appelle votre retraite une servitude : au contraire, il se glorifie, par une vaine ostentation, de sa liberté. Les hommes du siècle croient être libres ; parcequ'ils errent deçà et delà dans le monde, éternellement travaillés de soins superflus, et ils appellent leur égarement une liberté ; comme des enfants qui se pensent libres, lorsque, échappés de la maison paternelle, ils courent sans savoir où ils vont. Pernicieuse liberté du siècle, qui ne nous laisse pas le loisir de vaquer à nous ! Heureuse mille et mille fois votre servitude, qui vous occupe si utilement en vous-même !

Quelle affaire plus importante, que de composer son intérieur, c'est-à-dire la seule chose qui nous appartient ? Quelle pensée plus douce ni plus agréable ? Si ta maison menace ruine, tu y emploies les jours et les nuits avec une satisfaction merveilleuse. Ton ame se dément de toutes parts comme un édifice mal entretenu, et tu n'auras point de plaisir à la réparer. Dieu commet à tes soins un champ très fertile ; c'est-à-dire, l'ame raisonnable, capable de porter des fruits immortels : quelle honte, que, dédaignant un si bel ouvrage, tu t'abaisses jusqu'à cultiver une terre stérile et infructueuse !

[1] *In Ps.* LXXXIV, *n.* 12 ; *tom.* IV, *col.* 898. — [2] *De Pallio, n.* 5.

D'ailleurs, nos desirs sont si peu réglés, notre esprit est préoccupé de tant de fausses imaginations : ou l'orgueil nous enfle, ou l'envie nous ronge, ou les convoitises nous brûlent ; et nous nous laissons accabler d'affaires, comme si celles-ci ne nous touchoient pas, ou qu'il n'y en eût pas assez pour nous occuper. Enfin, que recherchons-nous parmi tant d'emplois ? Pourquoi gouvernons-nous notre vie par des considérations étrangères ? Je veux la passer dans les grandes charges. Mais que nous sert de faire une vie publique, puisque enfin nous ferons tous une mort privée ? Mais si je me retire, que dira le monde ? Et pourquoi voulons-nous vivre pour les autres, puisque chacun doit enfin mourir pour soi-même ? O folie ! ô illusion ! ô troubles et empressements inutiles des enfants du siècle ! Chère Sœur, rompez ces liens, démêlez votre cœur de la multitude, et que vos forces se réunissent pour la seule occupation nécessaire : *Porrò unum est necessarium* ; c'est ma seconde partie, que je joindrai avec la troisième dans une même suite de raisonnement.

SECOND POINT.

Toutes les créatures intelligentes tendent de leur nature à l'unité seule ; et j'apprends de saint Augustin [1] que le véritable mouvement de l'ame, c'est de rappeler ses esprits des objets extérieurs au-dedans de soi, et de soi-même s'élever à Dieu. C'est pourquoi Dieu ayant fait le monde avec cet admirable artifice, aussitôt il introduit l'homme, dit Philon le Juif [2], au milieu de ce beau théâtre, pour être le contemplateur d'un si grand ouvrage. Mais en même temps qu'il le contemple, et qu'il jouit de l'incomparable beauté d'un spectacle si magnifique, il sent aussi en son propre esprit la merveilleuse vertu de l'intelligence, qui lui découvre de si grands miracles ; et ainsi, rentrant en soi-même, il y ramasse toutes ses forces pour s'élever à son Créateur, et louer ses libéralités infinies. De cette sorte, l'ame raisonnable se rappelle de la multitude, pour concourir à l'unité seule ; et telle est son institution naturelle. Mais le péché a perverti ce bel ordre, et lui donne un mouvement tout contraire. Dans sa véritable constitution elle passe de la multitude en soi-même, afin de réunir toute sa vigueur, pour se transporter à son Dieu, qui est le principe de l'unité : au contraire, le péché la poussant, elle tombe de Dieu sur soi-même, et de là sur la multitude des objets sensibles qui l'environnent. Car, de même qu'une eau qui se précipite du sommet d'une haute

[1] *Lib. de Quantit. animæ, n.* 53, *tom.* I, *col.* 428. — [2] *Lib. de mundi Opificio.*

montagne, rencontrant au milieu de sa course une roche, premièrement elle fond sur elle avec toute son impétuosité; et là elle est contrainte à se partager, forcée par sa dureté qui la rompt : ainsi l'homme, que son orgueil avoit emporté, tombe premièrement de Dieu sur soi-même, comme dit l'incomparable saint Augustin [1], parcequ'il est aussitôt déçu par son amour-propre; et là, rencontrant l'orgueil en son ame, élevé comme un dur rocher, il se brise, il se partage, et il se dissipe dans la vanité de plusieurs desirs dans lesquels son ame s'égare.

Et c'est ce que nous pouvons comprendre aisément par le livre de la Genèse. Le serpent artificieux promet à nos pères que, s'ils mangent le fruit défendu, ils auront la science du bien et du mal; et Adam se laisse surprendre à ses promesses fallacieuses [2]. Certes, dans la pureté de son origine, il avoit la science du bien et du mal : car ne savoit-il pas, chrétiens, que son souverain bien est de suivre Dieu, et le souverain mal de s'en éloigner? Mais il veut chercher dans la créature ce qu'il possédoit déja dans le Créateur; après quoi, par un jugement équitable, le Créateur retire ses dons, desquels l'homme orgueilleux n'étoit pas content : si bien que l'homme perdit aussitôt la véritable science du bien et du mal, et il ne resta plus en son ame que la vaine curiosité de la rechercher dans la créature.

C'est ainsi que nous allons, hommes misérables, cherchant curieusement le bien, et tâchant de le goûter partout où nous en voyons quelques apparences. Et comme toute ame curieuse est naturellement inquiète, notre humeur remuante et volage ne pouvant s'arrêter à un seul desir, se partage en mille affections dérégiées, et erre de desirs en desirs par un mouvement éternel. De là vient que l'homme animal ne peut comprendre ce que dit le Seigneur Jésus, qu'il n'y a qu'une chose qui soit nécessaire : et la raison en est évidente; car nous ne croyons pas pouvoir être heureux, si nos desirs ne sont satisfaits; et ainsi notre cœur étant échauffé d'une infinité de desirs, le vieil Adam ne peut pas entendre qu'il trouve jamais la félicité en ne poursuivant qu'une seule chose. O misère! ô aveuglement, qui établit la félicité à contenter les desirs irréguliers qui sont causés par la maladie! Éveillez-vous, ô enfants d'Adam, retournez à l'unité sainte de laquelle vous êtes déchus par la pernicieuse curiosité de chercher le bien dans les créatures : au lieu de partager vos desirs, apprenez du sauveur Jésus à les réunir, et vous saurez le secret de les contenter : *Porrò unum est necessarium.* Cessez de m'inquiéter, desirs importuns, ne prétendez pas partager mon cœur; laissez-moi écouter le Seigneur Jésus, qui m'assure, dans son Évangile, qu'il n'y a qu'une chose qui soit nécessaire.

Et certes, quand je considère, mes très chères Sœurs, qu'entre tous les êtres que nous connoissons, il n'y a que Dieu seul qui soit nécessaire, que tout le reste change, tout le reste passe, qu'il n'y a que notre grand Dieu qui soit immuable; je fais ce raisonnement en moi-même : S'il n'y a qu'un seul être qui soit nécessaire en lui-même, il n'y a rien aussi, à l'égard des hommes, qu'une seule opération nécessaire, qui est de suivre uniquement cet un nécessaire : car il est absolument impossible que notre repos puisse être assuré, s'il ne s'appuie sur quelque chose qui soit immobile. Plus une chose est réunie en elle-même, plus elle approche de l'immutabilité. L'unité ne donne point de prise sur elle, elle s'entretient également partout : au contraire, la multitude cause la corruption, ouvrant l'entrée à la ruine totale par la dissolution des parties. Il faut donc que mon cœur aspire à l'unité seule, qui associera toutes mes puissances, qui fera une sainte conspiration de tous les desirs de mon ame à une fin éternellement immuable : *Porrò unum est necessarium.*

Je m'élève déja, ce me semble, au-dessus de toutes les créatures mortelles; animé de cette bienheureuse pensée, je commence à découvrir la stabilité que me promet le sauveur Jésus dans la troisième partie de mon texte : *Maria optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eâ* : « Ma-» rie a choisi la meilleure partie, qui ne lui sera » point ôtée. » Oui, si nous suivons fortement cet un nécessaire, qui nous est proposé dans notre évangile, nous trouverons une assurance infaillible parmi les tempêtes de cette vie.

Et comment, me direz-vous, chères Sœurs, comment pouvons-nous trouver l'assurance; puisque nous gémissons encore ici-bas sur les fleuves de Babylone, éloignés de la Jérusalem bienheureuse qui est le centre de notre repos? Saint Augustin vous l'expliquera par une doctrine excellente, tirée de l'apôtre : « Nous ne » sommes pas encore parvenus au ciel; mais » nous y avons déja envoyé une sainte et salu-» taire espérance : » *Jam spem præmisimus,* dit saint Augustin [1]; et ce grand homme nous fait comprendre quelle est la force de l'espérance, par une excellente comparaison. Nous

[1] *De Civit. Dei, lib.* XIV, *cap.* XIII; *tom.* VII, *col.* 364, 365. — [2] *Gen.* III, 5.

[1] *In Ps.* LXIV, *n.* 3; *tom.* IV, *col.* 605.

voguons en la mer, dit ce saint évêque; mais nous avons déja jeté l'ancre au ciel, quand nous y avons porté l'espérance, que l'apôtre appelle l'ancre de notre ame [2]. Et de même que l'ancre, dit saint Augustin, empêche que le navire ne soit emporté; et quoiqu'il soit au milieu des ondes, elle ne laisse pas de l'établir sur la terre : ainsi quoique nous flottions encore ici-bas, l'espérance qui est l'ancre de notre ame, et que nous avons envoyée au ciel, fait que nous y sommes déja établis.

C'est pourquoi je vous exborte, ma très chère Sœur, à mépriser généreusement la pompe du monde, et à choisir la meilleure part, qui ne vous sera point ôtée. Non certes, elle ne vous sera point ôtée; votre retraite, votre solitude, vous fera commencer dès ce monde une vie céleste : ce que vous commencerez sur la terre, vous le continuerez dans l'éternité. Dites-moi, que cherchez-vous dans ce monastère? Vous y venez contempler Jésus, écouter Jésus avec Marie la contemplative; vous y venez pour louer Jésus, pour goûter Jésus, pour aimer uniquement ce divin Jésus : c'est pour cela que vous séparez votre cœur de l'empressante multiplicité des desirs du siècle. Que font les [saints dans le ciel? Ils jouissent de Dieu dans une bienheureuse paix, qui réunit en lui tous leurs desirs; ils le contemplent avec une insatiable admiration de ses grandeurs; ils l'aiment avec un doux ravissement, qui leur fait toujours trouver de nouvelles délices dans l'objet de leur amour; et le saint transport, dont ils sont animés, ne leur permet pas de se lasser jamais de le louer et de célébrer ses miséricordes. Voilà, ma chère Sœur, le modèle de la vie que vous aliez embrasser. Qu'elle est aimable! qu'elle est heureuse! qu'elle est digne de votre empressement, et de remplir tous vos jours!]

Mais achèverons-nous ce discours sans parler de la divine Marie, dont nous célébrons aujourd'hui la nativité bienheureuse? Allons tous ensemble, mes très chères Sœurs, allons au berceau de Marie, et couronnons ce sacré berceau, non point de lis ni de roses, mais de ces fleurs sacrées que le Saint-Esprit fait éclore; je veux dire, de pieux desirs et de sincères louanges. Regardons l'incomparable Marie comme le modèle achevé de la vie retirée et intérieure; et tâchons de remarquer en sa vie, selon la portée de l'esprit humain, la pratique des vérités admirables que son Fils notre Sauveur nous a enseignées.

[2] *Hebr.* VI. 19.

SERMON

PRÊCHÉ

A LA VÊTURE D'UNE NOUVELLE CATHOLIQUE,

LE JOUR DE LA PURIFICATION.

Grandeur de la miséricorde que Dieu avait fait éclater sur elle. La multitude des Églises, cette Église unique et première que les apôtres avoient fondée. Combien il est nécessaire de demeurer dans son unité : son éternelle durée, justifiée contre les sentiments des protestants. Erreurs monstrueuses, et absurdités qui résultent du système de cette Église cachée qu'ils ont voulu supposer. La perfection de l'Église dans l'unité.

Vocavit vos de tenebris in admirabile lumen suum.

Il vous a appelée des ténèbres à son admirable lumière.
I. Petr. II. 9.

Ma très chère Sœur en notre Seigneur Jésus-Christ; après les grandes miséricordes que Dieu a fait éclater sur vous, je ne puis mieux commencer ce discours que par des actions de graces publiques, remerciant sa bonté paternelle qui vous a miraculeusement délivrée de la puissance des ténèbres, pour vous transporter au royaume de son Fils bien aimé.

En effet, n'est-il pas bien juste, ô grand Dieu, que votre sainte Église catholique vous loue et vous glorifie dans les siècles des siècles? Car qui n'admireroit la profondeur de vos jugements, ô éternel Roi de gloire, qui, pour la punition de nos crimes, ou pour quelque autre secret conseil de votre sainte providence, ayant permis qu'en ces derniers temps l'Église chrétienne fût déchirée par tant de sortes de schismes, et par tant de lamentables divisions, ne perdez pas pour cela les ames que vous avez choisies; mais qui, étant riche en miséricorde, savez les éclairer, même dans le sein de l'erreur, et selon votre bon plaisir les attirez par des ressorts infaillibles à la véritable croyance. C'est ce que vous avez fait paroître en cette jeune fille, élevée dans le schisme et dans l'hérésie, que vous avez regardée en pitié, ô Père très clément et très bon! On la nourrissoit dans une doctrine hérétique; mais vous avez voulu être son docteur. Vous lui avez ouvert les yeux, pour voir votre admirable lumière : vous avez voulu faire paroître qu'il n'y a point d'âge qui ne soit mûr pour la foi, et que l'homme est assez savant quand il sait écouter vos saintes inspirations. Et voici qu'étant instruite de la véritable doctrine, que nous avons reçue de nos pères par une succession de tant de siècles, touchée en son cœur d'un extrême dégoût de ce monde trompeur, et d'un chaste

amour de votre cher Fils, qu'elle desire choisir pour son seul Époux, elle se vient présenter devant vos autels, afin que vous ayez agréable qu'elle soit admise aujourd'hui à l'épreuve d'une vie retirée. Bénissez-la, Seigneur, et soyez loué à jamais des graces que vous lui faites : que les anges et tous les esprits bienheureux chantent éternellement vos bontés.

Et vous, ma chère Sœur, que Dieu comble de tant de bienfaits, considérez ces dévotes filles, et toute cette pieuse assemblée. Mais élevez plus haut vos regards; contemplez en esprit la sainte Église de Dieu, tant celle qui règne dans le ciel, que celle qui combat sur la terre : croyez qu'elle triomphe de joie, de voir en vous des effets si visibles de la miséricorde divine. Éclatez aussi en hymnes et en cantiques; dites, dans l'épanchement de votre ame : « O Seigneur, qui est semblable à vous [1]? Que le Dieu » d'Israël est bon à ceux qui sont droits de » cœur [2], » et qui marchent devant sa face en toute simplicité !

Pour moi, afin de vous animer davantage à rendre à notre grand Dieu de fidèles actions de graces, je vous donnerai, avec l'assistance divine, quelques avis succincts, mais très importants, et sur ce que vous avez fait et sur ce que vous allez faire. Je vous représenterai premièrement la grande grace que Dieu vous a faite de vous retirer des ténèbres de l'hérésie; et après, je tâcherai de vous faire voir de quelle sorte vous devez user de l'inspiration qu'il vous donne, de renoncer entierement à toutes les espérances du siècle : et il se rencontre fort à propos, que les deux principaux mystères que nous célébrons en ce jour, conviennent très bien avec ce sujet. Dans la purification de la Vierge, vous pouvez considérer avec fruit que Dieu, par sa pure bonté, vous a purgée de votre hérésie; et dans l'oblation de l'Enfant Jésus, que l'on présente aujourd'hui à son Père, vous devez faire réflexion sur le dessein que vous méditez, de vous consacrer pour jamais à son service par une profession solennelle. C'est sur quoi je vous entretiendrai en ce jour : vous ferez seule tout le sujet de cette exhortation. Au reste, n'attendez pas de moi tous ces ornements de la rhétorique moudaine; mais priez seulement cet Esprit qui souffle où il veut, qu'il daigne répandre sur mes lèvres ces deux beaux ornements de l'éloquence chrétienne, la simplicité et la vérité, et qu'il étende par sa grace le peu que j'ai à vous dire.

[1] *Ps.* XXXIV. 10. — [2] *Ps.* LXXIII. 1.

PREMIER POINT.

Si, parlant aujourd'hui de nos frères, qui à notre grande douleur, se sont séparés d'avec nous, j'appelle leur Église une Église de ténèbres; je les prie de ne croire pas que, pour condamner leur erreur, je m'aigrisse contre leurs personnes. Certes, je puis dire d'eux avec vérité ce que l'apôtre disoit des Juifs [1], que le plus tendre desir de mon cœur, et la plus ardente prière que je présente tous les jours à mon Dieu, est pour leur salut. Je ne puis voir, sans une extrême douleur, les entrailles de la sainte Église si cruellement déchirées; et pour parler plus humainement, je suis touché au vif quand je considère tant d'honnêtes gens que je chéris, comme Dieu le sait, marcher dans la voie de ténèbres. Mais afin qu'il ne semble pas que je veuille faire aujourd'hui une invective inutile, je vous proposerai une doctrine solide, et conduirai ce discours, si Dieu le permet, avec une telle modération, que, sans les charger d'injures, je les presserai par de vives raisons tirées des Écritures divines, et des Pères leurs interprètes fidèles.

Je dis donc en premier lieu, chrétiens, que Dieu est une pure et incompréhensible lumière, de laquelle toute autre lumière prend son origine; d'où vient que l'apôtre saint Jean dit que « Dieu est lumière, et qu'en lui il n'y a point » de ténèbres [2]. » Et saint Paul l'appelle « Père » de lumière, qui habite une lumière inaccessible [3]. » Le genre humain, chrétienne assemblée, s'étant retiré de cette lumière éternelle, languissoit dans une nuit profonde et dans des ténèbres plus qu'égyptiennes, lorsque Dieu, touché de pitié, envoya son cher Fils en la terre, pour être la lumière du monde, comme il dit lui-même en saint Jean [4]. C'est lui qui est cette véritable et universelle lumière, « qui il- » lumine par ses clartés tout homme venant au » monde [5]. » C'est la splendeur de la gloire du Père, qui, étant devenue chair dans la plénitude des temps, est entrée en société avec nous, et nous a fait participants de ses dons : car ayant commencé sur la terre l'exercice de son ministère par la prédication de la parole de vie que son Père lui mettoit à la bouche, il a assemblé près de sa personne les premiers ministres de son Évangile, qu'il a appelés ses apôtres; parce-qu'après sa course achevée, il les devoit envoyer par toutes les provinces du monde, pour agréger ses brebis dispersées, sous l'invocation de son nom, et la profession de son Évangile. Et comme

[1] *Rom.* X. 1. — [2] *I. Joan.* I. 5. — [3] *I. Tim.* VI. 16. — [4] *Joan.* VIII. 12. — [5] *Ibid.* I. 9.

il a dit de lui-même qu'il étoit la lumière du monde, ainsi que je vous le rapportois tout-à-l'heure; de même a-t-il dit, parlant à ses saints apôtres : « Vous êtes la lumière du monde : » *Vos estis lux mundi* [1]; parcequ'étant éclairés des lumières de ce bon Pasteur par l'infusion de son Saint-Esprit, ils ont eux-mêmes communiqué la lumière aux peuples errants, comme dit l'apôtre saint Paul écrivant aux Éphésiens : « Vous étiez autrefois ténèbres; mais vous êtes » maintenant lumière en notre Seigneur [2]. »

Cette lumière, au commencement, se répandit sur peu de personnes; parcequ'elle, selon la parabole de l'Évangile, l'Église, d'un petit grain, devoit devenir un grand arbre [3]. Mais enfin, par la miséricorde de Dieu, la foi étant augmentée, on a fondé des Églises par toutes les parties de la terre, selon le modèle de celles que les saints apôtres avoient établies. Fidèles, ne croyez pas que l'on ait divisé pour cela cette première et originelle lumière, ou que l'on ait, pour ainsi dire, arraché quelque rayon aux Églises apostoliques, pour les porter aux autres Églises. Certes, cela ne s'est pas fait de la sorte: cette lumière a été étendue; mais elle n'a pas été divisée. En faisant de nouvelles Églises, on n'a pas fait des sociétés séparées : « On a été » prendre des premières Églises la continuation » de la foi, et la semence de la doctrine : » *Traducem fidei et semina doctrinæ cæteræ exinde Ecclesiæ mutuatæ sunt*, dit Tertullien [4]. Toutes les Églises sont apostoliques, parcequ'elles sont descendues des Églises apostoliques. Un si grand nombre d'Églises, dit Tertullien, ne sont que cette Église unique et première que les apôtres avoient fondée. Elles sont toutes premières et toutes apostoliques; parcequ'elles se sont toutes rangées à la même paix, qu'elles se sont associées à la même unité, qu'elles ont toutes le même principe. « L'Église éclairée par le sau- » veur Jésus, qui est son véritable soleil, dit l'ad- » mirable saint Cyprien [5], bien qu'elle répande » ses rayons par toute la terre, n'a qu'une lu- » mière qui se communique partout : » *Ecclesia Domini lucé perfusa per totum orbem radios suos porrigit; unum tamen lumen est; quod ubique diffunditur, nec unitas corporis separatur.*

Par où vous voyez, mes chers Frères, que l'Église est le lieu sacré dans lequel Jésus-Christ renferme le trésor des lumières célestes. Quelque docte que soit un homme, quelques beaux sentiments qu'il professe, il marche dans les ténèbres s'il abandonne l'unité de l'Église. Celui-là ne peut avoir Dieu pour père, qui n'a pas l'Église pour mère. En vain nos adversaires se glorifient-ils, en toutes rencontres, de la science des Écritures, qu'ils n'ont jamais bien étudiées selon la méthode des Pères, qui ont fait gloire de suivre les interprétations de leurs ancêtres. « Nous enseignons, disoient-ils, ce que nous ont » appris nos prédécesseurs; et nos prédécesseurs » l'ont reçu des hommes apostoliques; et ceux- » là, des apôtres; et les apôtres, de Jésus-Christ; » et Jésus-Christ, de son Père. » C'est à peu près ce que veulent dire ces mots du grand Tertullien : *Ecclesia ab apostolis, apostoli à Christo, Christus à Deo tradidit* [1]. O la belle chaîne, ô la sainte concorde, ô la divine tissure que nos nouveaux docteurs ont rompue! Cette belle succession étoit la gloire de l'Église de Dieu : c'est ce que nous opposions aux ennemis de Jesus; que malgré les tyrans et les hérétiques, malgré la violence et la fraude, l'Église de Jésus-Christ étoit demeurée immobile.

Ils renoncent volontairement à cet avantage. N'ont-ils pas osé assurer, dans l'article XXXI de leur Confession, qu'il a été nécessaire que Dieu en notre temps, auquel l'état de l'Église étoit interrompu, ait suscité gens d'une façon extraordinaire, pour dresser l'Église de nouveau, qui étoit en ruine et désolation? O parole inouïe aux premiers chrétiens! si ce n'est, certes, qu'elle a toujours été témérairement avancée par les hérétiques leurs prédécesseurs, et toujours constamment réfutée par nos Pères les orthodoxes. L'avez-vous jamais cru, ô saints martyrs, ô bienheureux évêques, ô docteurs divinement éclairés, l'avez-vous jamais cru que cette Église que vous fondiez par votre sang, ou que vous instruisiez par votre doctrine, dût être durant tant de siècles entièrement abolie, jusqu'à ce que Luther et Calvin la vinssent dresser de nouveau? Cette cité qui a occupé tout le monde, Dieu l'a fondée éternellement, dit l'admirable saint Augustin [2]; le firmament tomberoit aussitôt que l'Église seroit éteinte : *Deus fundavit eam in æternum.*

Certes, il est indubitable, ô sauveur Jésus : comme durant toute l'éternité vous serez béni dans le ciel; ainsi, pendant toute la durée de ce siècle, vous aurez toujours des adorateurs sur la terre. Et où seront ces adorateurs, si votre Église doit tomber en ruine? Comment pourriez-vous être adoré dans une Église entièrement désolée, une Église infectée d'erreurs, faisant profession publique d'idolâtrie, une Église enfin telle qu'elle a été durant plusieurs siècles, sui-

[1] *Matth.* v. 14. — [2] *Ephes.* v. 8. — [3] *Luc.* XIII. 18. — [4] *De Præscript.* n. 20. — [5] *Lib. de Unit. Eccl. pag.* 195.

[1] *De Præscript.* n. 37. — [2] *In Psal.* XLVII. n. 7; *tom.* IV *col.* 120.

vant l'opinion de nos adversaires? Seigneur Jésus, encore une fois où étoient alors vos adorateurs? Eh! dites-nous, je vous prie, nos Frères, qui dites si hautement que vous voulez suivre les Écritures, dans quel évangile ou dans quelle prophétie voyez-vous que l'Église dût un jour tomber en ruine, qu'elle dût être désolée durant tant de siècles? La Synagogue même des Juifs, qui n'avoit pas de si belles promesses, a-t-elle jamais eu de si longues éclipses? Est-ce là cette Église fondée sur la pierre, contre laquelle les portes d'enfer ne peuvent jamais prévaloir [1]? Comment est-ce que l'Église de Dieu est enfin tombée en ruine, et a été obscurcie d'erreurs, elle que l'apôtre appelle la colonne et le soutien de la vérité [2]? Le sauveur Jésus parlant à ses disciples, et en leur personne à ceux qui se devoient assembler avec eux, ou qui leur devoient succéder : « Je serai, dit-il, avec vous » jusqu'à la consommation des siècles [3] ». Où étiez-vous donc, ô Sauveur, quand nos réformateurs, sans aveu, sont venus dresser de nouveau votre Église?

Certes, je vous l'avoue, mes chers Frères, je ne puis modérer ma douleur, quand je vois de telles paroles prononcées par des chrétiens. Aussi ont-ils tâché de les adoucir par diverses explications, autant vaines que spécieuses. Je vous les rapporterai, s'il vous plaît; et puis, à l'honneur de la vérité, et pour la consolation de nos ames, nous les réfuterons en esprit de paix. Il leur a semblé fort étrange de dire que l'Église de Jésus-Christ dût cesser si long temps d'être sur la terre. Les luthériens de la Confession d'Augsbourg, leurs frères et leurs nouveaux alliés, assurent en l'article VII qu'il y a une Église sainte qui demeurera toujours. Ils parlent de l'Église qui est en ce monde. Et leurs propres Églises, qui sont dans la Suisse et autres pays, disent au chapitre XVII qu'il faut qu'il y ait toujours eu une Église, qu'elle soit encore, et qu'elle dure jusqu'à la fin des siècles; c'est-à-dire, une assemblée des fidèles appelés et recueillis de tout le monde. Interrogez nos frères errants, il faudra qu'ils répondent la même chose. Demandez-leur où étoit cette Église, lorsqu'il n'en paroissoit dans le monde aucune qui fît profession de leur foi. Comme c'est une chose évidente, ils vous répondront tous qu'elle étoit cachée, qu'elle ne paroissoit pas par un terrible jugement de Dieu, qui la retiroit de la vue des méchants. Ils pensent ainsi réparer l'injure qu'ils feroient à l'Église, s'ils osoient assurer qu'elle fût entièrement abolie. Mais quelle ame vraiment chrétienne ne déploreroit pas leur aveuglement?

Ah! que vous êtes vraiment redoutable en vos conseils, ô grand Dieu, qui avez permis, par une juste vengeance, que ceux qui ont déchiré votre Église ne sussent pas même ce que c'est que l'Église! l'Église, à votre avis, nos chers Frères, n'est-ce qu'une multitude sans union? consiste-t-elle en des gens dispersés, qui n'ont rien de commun qu'en esprit? est-ce assez qu'ils croient intérieurement? n'est-il pas nécessaire qu'ils fassent profession de leur foi? Mais l'apôtre dit expressément que « l'on croit dans le cœur à » justice, et que l'on confesse par la bouche à » salut [1]. » Et le Sauveur lui-même : « Qui me » confessera, dit-il, devant les hommes, je le » confesserai devant mon Père céleste [2]. » De plus, est-ce assez que chacun la professe en particulier? Ne faut-il pas que ceux qui invoquent avec sincérité le nom du Seigneur, lient ensemble une sainte société, par la confession publique de la même foi? Et cette Église cachée, dont vous nous parlez, comment pouvoit-elle avoir une confession publique? qu'est-ce autre chose qu'un amas de personnes timides, qui n'osoient confesser ce qu'ils croyoient, qui démentoient leurs consciences, en s'unissant de corps à une Église dont ils se séparoient en esprit? Certes, s'ils se fussent séparés d'avec nos pères, leur séparation les eût rendus remarquables, et leur société se seroit produite; elle n'auroit pas été cachée, comme vous le dites. Et s'ils sont demeurés unis; quoi, ces justes, ces gens de bien, cette Église prédestinée, alloient adorer Dieu dans nos temples qui étoient des temples d'idoles, et communiquoient à nos prières qui renversoient la dignité du médiateur, et assistoient à nos sacrifices qui réduisent à néant celui de la croix? Chers Frères, en quel abîme d'erreurs tombez-vous?

Mais, pour vous presser encore davantage : il n'y a point d'Église sans foi. Et comment croiront-ils, s'ils n'entendent? et comment entendront-ils s'ils n'ont des prédicateurs? et peut-il y avoir des prédicateurs où il n'y a point de pasteurs? Dis-moi donc, ô Église cachée, à laquelle Luther et Calvin ont eu leur refuge, d'où ils tirent leur succession, bien qu'il leur soit impossible de la montrer; dis-moi où étoient tes pasteurs? Si c'étoient ceux de l'Église romaine, donc tu n'entendois qu'une fausse doctrine, contraire à celle des réformateurs; donc tu recevois des sacrements mutilés, car ils ne les administroient pas d'autre sorte; donc tu te pou-

[1] *Matt.* XVI. 18. — [2] *I. Tim.* III. 15. — [3] *Matt.* XXIII. 20.

[1] *Rom.* X. 10. — [2] *Matt.* X. 32.

vois sauver dans cette communion; et néanmoins c'est une chose assurée que l'on ne se peut sauver que dans la communion de la vraie Église. Et si l'on se sauvoit en ce temps dans la communion de l'Église romaine, nous nous y pouvons sauver à présent. Par conséquent, ô Église cachée, devant que Luther te vînt découvrir, les pasteurs de l'Église romaine n'étoient pas tes véritables pasteurs. Que si tu étois régie par d'autres pasteurs, je demande que l'on m'en montre la liste, et que l'on me fasse voir les Églises qu'ils ont gouvernées, et les chaires qu'ils ont remplies : c'est une chose impossible.

Car lorsqu'ils nous allèguent les Hussites et les Albigeois, chrétiens, vous voyez assez combien cette évasion est frivole. Ces Hussites et ces Albigeois venoient eux-mêmes, à ce qu'ils disoient, dresser de nouveau l'Église. Et je demanderai toujours où étoit l'Église avant les Hussites? où étoit-elle avant les Albigeois ? En vain ils prétendent tirer leur autorité de gens qui se sont produits d'eux-mêmes aussi bien qu'eux, et qui, après avoir quelque temps agité le christianisme, sont retournés dans l'abîme duquel ils étoient sortis tout ainsi qu'une noire vapeur. Et dites-moi donc, je vous prie, quel monstre d'Église est-ce que cette Église cachée, Église sans pasteurs ni prédicateurs, bien que, selon la doctrine de l'apôtre [1], Dieu ait mis dans le corps de l'Église, les uns pasteurs, et les autres docteurs, sans quoi l'Église ne peut consister [2]. Église sans sacrements, et sans aucune profession de foi; Église vraiment de ténèbres, digne, certes, d'être cachée, puisqu'elle n'a aucuns traits de l'Église de Jésus-Christ. Le Sauveur ayant ordonné à ses apôtres que ce qu'ils entendoient en particulier, ils le prêchassent hautement sur les toits [3], c'est-à-dire, dans l'évidence du monde; nous parler d'une Église cachée, en vérité n'est-ce pas nous parler d'une Église de l'antechrist ?

Car l'Église chrétienne, dès son berceau, étoit connue par toute la terre, ainsi que l'apôtre dit aux Romains : « Votre foi est annoncée par tout » le monde [4]. » Et bien qu'elle fût persécutée de toutes parts, elle se rendoit illustre par ses propres persécutions et par son invincible constance. « Nous savons de cette secte, disoient » les Juifs à l'apôtre saint Paul [5], que l'on lui » contredit partout. » L'Église fut donc connue sitôt après la mort du Sauveur. Et en effet, étant nécessaire que tous les gens de bien se rangent à la société de l'Église, comme nos adversaires mêmes le professent, se peut-il une plus grande absurdité que de dire qu'elle soit cachée ? Comment veut-on que les hommes se rangent à une société invisible ? Partant, cette Église cachée, à laquelle ils se glorifient d'avoir succédé, n'étant pas, selon leur propre Confession, cette cité élevée sur la montagne, exposée à la vue des peuples; que reste-il autre chose, sinon qu'elle fût au fond de l'abîme, dont elle est sortie pour un temps, au grand malheur du christianisme, pour la punition de nos crimes ? C'est pourquoi il est arrivé que ces doctes, ces beaux esprits, qui ont écrit de si belles choses, ils ont tout su, excepté l'Église; et faute de la connoître, toutes leurs autres connoissances leur ont tourné à damnation éternelle.

Il n'y a rien de si froid, ni de si mal digéré que ce qu'ils ont dit des qualités que devoit avoir l'Église de Jésus-Christ. La perfection de l'Église est dans l'unité; et cette unité, chrétiens, jamais ils ne l'ont entendue. Laissons les longues disputes et les arguments difficiles : l'union qu'ils ont faite depuis peu d'années avec leurs nouveaux frères les luthériens, décide tous nos doutes sur cette matière. Les contentions de ces deux sectes sont connues à tout le monde : elles se sont traitées très long-temps d'impies et d'hérétiques; enfin elles se sont unies. Ce n'est pas une chose nouvelle que deux sectes s'unissent ensemble; mais qu'elles se soient unies en conservant la même doctrine qui les a si long-temps séparées, c'est ce qui fait voir très évidemment qu'ils ne savent pas ce que c'est que l'Église.

Car je leur demande, mes Frères : la secte des luthériens mérite-t-elle le nom d'Église ? Si elle n'est pas Église, pourquoi communier avec elle? pourquoi souiller votre communion par une communion schismatique? L'Église ne connoît qu'elle-même : elle ne reçoit rien qui ne soit à elle. « L'étranger et l'incirconcis n'y en- » treront point, » disoit autrefois le prophète [1]. Que s'ils sont la vraie Église; donc les luthériens et les calvinistes ne font que la même Église. Et qui a jamais ouï dire que l'Église de Jésus-Christ fût un amas de sectes diverses, qui ont une profession de foi différente et contraire en plusieurs points, dont les pasteurs n'ont pas la même origine, et ne communiquent entre eux ni dans l'ordination ni dans les synodes ? Cette union, n'est-ce pas plutôt une conspiration de factieux qu'une concorde ecclésiastique? Comme on voit les mécontents d'un état entrer dans le même parti, chacun avec son intérêt distingué

[1] *Ephes.* IV. 11. — [2] *Art.* XXV *de leur Confession.* — [3] *Matt.* X. 27. — [4] *Rom.* I. 8. — [5] *Act.* XXVIII. 22.

[1] *Isai.* LII. 1.

de celui des autres, et ne s'associer seulement que pour la ruine de leur commune patrie, pendant que les fidèles serviteurs du prince sont unis véritablement pour le service du maître; ainsi en est-il de cette fausse union que nos réformateurs prétendus ont faite depuis peu de temps. Et c'est ce que faisoient ces hérétiques, dont parle Tertullien [1] : *Pacem quoque passim cum omnibus miscent :* « Ils entrent en paix » avec tous indifféremment : car il ne leur im- » porte pas, ajoute ce grand personnage, d'a- » voir des sentiments opposés, pourvu qu'ils » conspirent à renverser la même vérité : » *Nihil enim interest illis, licet diversa tractantibus, dum ad unius veritatis expugnationem conspirent.*

C'a toujours été l'esprit qui a régné dans les hérésies. Les ariens ne vouloient autre chose, sinon que l'on supprimât le mot de *consubstantiel*, comme apportant trop grand trouble à l'Église; et qu'après, en dissimulant le reste de la doctrine, on vécût en bonne intelligence. Ainsi, disent les calvinistes, ne parlons plus de la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie, sur laquelle nos pères se sont si long-temps combattus; du reste, unissons-nous, et que chacun demeure dans sa croyance. O la nouvelle façon de terminer les schismes! toujours inconnue à l'Église, et toujours pratiquée par les hérétiques! Ils ont trouvé le moyen de s'unir dans le schisme même. *Schisma est unitas ipsis*, disoit le grave Tertullien [2] : « L'unité même parmi eux est un schisme. » Ils professent une foi contraire, c'est le schisme; ils les reçoivent à la même communion, c'est l'unité. Car si les articles dans lesquels vous différez sont essentiels, pourquoi vous unissez-vous? et s'ils ne le sont pas, pourquoi avez-vous été si long-temps séparés? Pourquoi est-ce que Calvin, qui est venu le dernier, n'a pas tendu les mains à Luther? que ne lui a-t-il donné ses Églises? pourquoi a-t-il voulu être chef de parti, au préjudice de l'Évangile? pourquoi a-t-il divisé le troupeau de Jésus?

Certes, il falloit bien que vos pères crussent que les articles de foi qui vous séparoient fussent importants; autrement, comment les excuserez-vous de n'avoir pas accouru à la même unité? Maintenant de savoir si le corps de Jésus-Christ est réellement en l'eucharistie, ou s'il n'y est pas, cela vous semble une chose de peu d'importance. Donc que de synodes inutiles, que de folles disputes, que de sang répandu vainement pour soutenir qu'il n'y étoit pas! Savoir si Jésus y est ou s'il n'y est pas, c'est une chose de peu d'importance : donc un tel bienfait du sauveur Jésus demeurera dans le doute. Certes, si Jésus y est, il n'y peut être que par un amour infini; et ainsi ceux qui le nieroient, quel tort ne feroient-ils pas à sa miséricorde, ne reconnoissant pas une grace si signalée? Et vous appelez cela une affaire de peu d'importance? contre la dignité de la chose qui crie contre vous; contre les luthériens mêmes, que vous appelez et qui vous refusent; contre vos pères qui vous crient qu'ils ont cru cet article important, et que s'il ne l'étoit pas, en vain ont-ils apporté tant de troubles au monde.

Ne doutons donc pas, ma très-chère Sœur, qu'ils ne marchent dans les ténèbres. L'apôtre saint Jean a dit que « qui n'aime pas ses frères, » ne sait où il va, et demeure dans l'obscurité [1]. » Comment donc ne sont-ils point aveugles, eux qui se sont séparés d'avec nous pour des causes si peu légitimes; puisque nous les voyons s'ôter à eux-mêmes, dans ces derniers temps, celle que leurs pères et les nôtres avoient toujours cru être la principale? dignes certainement, après avoir rompu la vraie paix, d'entrer dans une fausse concorde, comme je vous le viens de montrer tout-à-l'heure; concorde qui les fortifie peut-être selon la politique mondaine, mais, si nous le savons comprendre, qui les ruine très évidemment, selon la règle de la vérité. Rendez donc graces à Dieu, ma très-chère Sœur, qui vous a tirée de la société des ténèbres.

Ah! qui me donnera des paroles assez énergiques pour déplorer ici leur malheur? Certes, je l'avoue, chrétiens, il est bien difficile de se départir de la première doctrine dont on a nourri notre enfance. Tout ce qui nous paroît de contraire nous semble étrange et nous épouvante : notre ame, possédée des premiers objets, ne regarde les autres qu'avec horreur. Que pouvons-nous faire dans cette rencontre? Rendre graces pour nous, et pleurer pour eux. Cependant ne laissons pas de les exhorter à rentrer en concorde avec nous; et afin de le faire avec des paroles plus énergiques, employons celles de saint Cyprien, ce grand défenseur de l'unité ecclésiastique. Voici comme parle ce grand personnage à quelques prêtres de l'Église romaine, qui s'étoient retirés de la société des fidèles, sous le prétexte de maintenir la pure doctrine de l'Évangile contre les ordonnances des pasteurs de l'Église : « Ne pensez pas, mes Frères, que vous » défendiez l'Évangile de Jésus-Christ, en vous » séparant de son troupeau, et de sa paix, et de » sa concorde; étant, certes, plus convenable

[1] *De Præscript. n.* 41. — [2] *Ibid. n.* 42.

[1] *Joan.* II. 11.

» à de bons soldats du Sauveur de ne point sortir » du camp de leur capitaine, afin que, demeurant » dedans avec nous, ils puissent pourvoir avec » nous aux choses qui sont utiles à l'Église. Car, » puisque notre concorde ne doit point être rompue, et que nous ne pouvons pas quitter l'Église pour aller à vous, ce que nous ferions » volontiers si la vérité le pouvoit permettre; » nous vous prions, et nous vous demandons avec » toute l'ardeur possible, que vous retourniez » plutôt à notre fraternité, et à l'Église de laquelle vous êtes sortis : » *Nec putetis sic vos Evangelium Christi asserere, dum vosmetipsos à Christi grege, et ab ejus pace et concordia separatis; cùm magis militibus gloriosis et bonis congruat intra domestica castra consistere, et intus positos ea quæ in commune tractanda sunt agere ac providere. Nam cùm unanimitas et concordia nostra scindi omnino non debeat; quia nos Ecclesiâ derelictâ foras exire et ad vos venire non possumus, ut vos magis ad Ecclesiam matrem et ad nostram fraternitatem revertamini, quibus possumus hortamentis petimus et rogamus* [1].

SECOND POINT.

[*] Dans la conduite de Dieu sur votre âme, je trouve ceci de très remarquable, que le Saint-Esprit agissant en vous, y a fait naître en même temps l'amour de l'Église et celui de la sainte virginité. N'étoit-ce pas peut-être pour vous faire entendre que les Églises des hérétiques, que vous abandonniez généreusement, étoient des Églises prostituées, et que la seule Église vierge c'est la catholique, à laquelle la grace divine vous a appelée? Que l'Église doive être vierge, il n'est rien de plus évident; parceque tous les docteurs nous enseignent qu'il y a une ressemblance parfaite entre la bienheureuse Vierge et l'Église; et c'est pourquoi cette femme de l'Apocalypse, qui paroît revêtue du soleil, nous représente tout ensemble l'Église et Marie. La sainte mère de notre Sauveur est vierge et mariée tout ensemble : elle est également vierge et mère. Il en est ainsi de l'Église : car l'Église, aussi bien que la sainte Vierge, conçoit et enfante par le Saint-Esprit. L'Église, comme la sainte Vierge, a un Époux chaste qui n'est pas le corrupteur de sa pureté, mais plutôt qui en est le gardien fidèle; et par conséquent elle est vierge. Mais peut-être voulez-vous savoir ce que c'est que la virginité de l'Église : contentons en peu de mots ce pieux désir.

La virginité de l'Église, c'est sa vérité et son unité : et de là vient que je vous disois que les Églises des hérétiques sont des Églises prostituées; parcequ'en perdant l'unité, elles se sont éloignées de la vérité. Toute ame qui est dominée par l'erreur est une ame adultère et prostituée; parceque l'erreur est la semence du diable, par laquelle ce vieux serpent, ce vieux adultère, qui est menteur et père du mensonge, corrompt l'intégrité des esprits : et c'est aussi pour cela que l'Église est vierge, parceque l'erreur n'y a point d'accès; la doctrine de l'Église est vierge; parcequ'elle la conserve aussi pure que son divin Époux la lui a donnée.

Que cherchiez-vous donc, ma très chère Sœur, quand abandonnant l'hérésie vous êtes accourue à l'Église? Vous cherchiez la virginité de l'Église que l'hérésie ne reconnoît pas. Comment est-ce que nous montrons que l'hérésie ne reconnoît pas la virginité de l'Église? Elle enseigne que l'Église, la vraie Église, n'est pas infaillible : elle enseigne que l'Église peut errer; elle enseigne que l'Église a erré souvent. Le ministre de cette ville l'a prêché et l'a écrit de la sorte. O ministre d'iniquité! vous ne connoissez pas la virginité de l'Église. Si elle peut errer, elle n'est pas vierge; car l'erreur est un adultère de l'ame. Mais comment connoîtriez-vous sa virginité, puisque vous ne connoissez pas même sa sainteté? Je crois la sainte Église, disent les apôtres dans leur symbole. Est-elle sainte, si elle ment? est-elle sainte, si elle enseigne l'erreur, si elle la confirme par son autorité? Donc l'Église que vous nous prêchez est une Église prostituée; et cette jeune fille a bien fait quand elle a quitté cette Église, et qu'elle a cherché une Église vierge. Mais notre Église, ma très chère Sœur, est encore vierge par son unité.

L'origine de l'unité, c'est le Fils de Dieu : il n'a paru qu'en un seul lieu de la terre; mais ses prédicateurs ont été par tout l'univers, et ils y ont fondé des Églises. L'unité ne s'est pas divisée, mais elle s'est étendue; et cette unité sainte et indivisible, la succession continuelle nous l'a apportée. Considérez les troupeaux rebelles; leurs noms vous marquent leur séparation. Zuingliens, luthériens, calvinistes sont des noms nouveaux: ce n'est donc pas l'unité qui les a produits, parceque l'unité est ancienne; mais l'unité les a condamnés, parcequ'il appartient à l'unité sainte, qui communique avec l'Église ancienne par une succession vénérable; il appartient, dis-je, à cette unité de condamner l'audace de la nou-

[1] *Ad Conf. Rom. Epist.* XLIV, *pag.* 58.

[*] Ce morceau, dans le manuscrit de Bossuet, ne fait point corps avec ce qui précède : mais comme son discours n'est pas entier, pour le compléter, autant qu'il est en nous, nous avons cru pouvoir y réunir ce fragment, qui revient parfaitement à la matière traitée dans la première partie, et qui probablement a été fait pour le même sujet. (*Édit. de Déforis.*)

veauté. Donc leurs noms sont des noms de schisme : notre nom, c'est un nom de communion. Mon nom, c'est chrétien, dit saint Pacien [1]; mon surnom, c'est catholique. Catholique, c'est universel; catholique, c'est un nom d'unité, un nom de charité et de paix. Donc l'Église catholique est l'Église vierge, parcequ'elle possède l'unité sainte, qui la lie inséparablement à l'Époux unique. C'est pourquoi les Églises des hérétiques ayant perdu l'unique Époux, elles prennent le nom de leurs adultères.

L'hérésie n'a point de vierges sacrées : quoiqu'elle se vante d'être l'Église, elle n'ose imiter l'Église en ce point. Il n'y a que la vraie Église qui sache saintement consacrer les vierges. Et certes, comme l'Église catholique est l'Église vierge, c'est elle aussi qui nourrit les vierges. Jésus-Christ ne les reçoit pas pour épouses, si l'Église sa bien-aimée ne les lui présente : et c'est pourquoi, vous ayant destinée dès l'éternité à ce mariage spirituel, que la pureté virginale contracte avec lui, il vous a inspiré dans le même temps ce double desir, d'aimer la virginité de l'Église, et de garder la virginité dans l'Église. Réjouissez-vous donc en notre Seigneur; préparez-vous aux embrassements de l'Epoux céleste. C'est lui qui est engendré dans l'éternité par une génération virginale; c'est lui qui, naissant dans le temps, ne veut point de mère qui ne soit parfaitement vierge; et il consacre son intégrité par une divine conception, et par une miraculeuse naissance.

****

SERMON

POUR LA PROFESSION

D'UNE DEMOISELLE

QUE LA REINE-MÈRE AVOIT TENDREMENT AIMÉE.

Opposition de la gloire du monde à Jésus-Christ et à son Évangile : pourquoi ne peut-il être goûté des superbes. Toutes les vertus corrompues par la gloire. Comment les vertus du monde ne sont-elles que des vices colorés. Dispositions dans lesquelles doit être un chrétien à l'égard de la gloire. Grand sujet de craindre de se plaire en soi-même, après s'être élevé au-dessus de l'estime des hommes : d'où vient cette gloire cachée et intérieure; est-elle la plus dangereuse. Quelle est la science la plus nécessaire à la vie humaine? Discours à la reine d'Angleterre, et sur la Reine-mère défunte.

Elegi abjectus esse in domo Dei mei.

J'ai choisi d'être abaissé et humilié dans la maison de mon Dieu. *Ps.* LXXXIII. 11.

Que l'orgueil monte toujours, selon l'expression du Psalmiste [2], jusqu'à se perdre dans les nues; que les hommes ambitieux ne donnent aucune borne à leur élévation; que ceux qui habitent les palais des rois ne cessent de s'empresser, jusqu'à ce qu'ils occupent les plus hautes places : vous, ma Sœur, qui choisissez pour votre demeure la maison de votre Dieu, vous suivez une autre conduite, et vous n'imitez pas ces empressements. Si les rois, si les grands du monde méprisent ceux qu'ils voient dans les derniers rangs, et ne daignent pas arrêter sur eux leurs regards superbes; il est écrit au contraire que Dieu, qui est le seul grand, regarde de loin et avec hauteur tous ceux qui font les grands devant sa face, et tourne ses yeux favorables sur ceux qui sont abaissés [1]. C'est pourquoi le Roi-prophète descend de son trône, et choisit d'être le dernier dans la maison de son Dieu; plus assuré d'être regardé dans son humiliation, que s'il levoit hautement la tête, et se mettoit au-dessus des autres : *Elegi abjectus esse in domo Dei mei.*

Réglez-vous sur ce bel exemple. Ne soyez pas, dit saint Augustin [2], de ces montagnes que le ciel foudroie, sur lesquelles les pluies ne s'arrêtent pas; mais de ces humbles vallées qui ramassent les eaux célestes, et en deviennent fécondes. Songez que la créature que Dieu a jamais le plus regardée, c'est celle qui s'est mise au lieu le plus bas : « Dieu, dit-elle, a regardé la « bassesse de sa servante [3]. » Parcequ'elle se fait servante, Dieu la fait mère et reine et maîtresse. Ses regards propices la vont découvrir dans la profondeur où elle s'abaisse, dans l'obscurité où elle se cache, dans le néant où elle s'abîme. Descendez donc avec elle au dernier degré, heureuse si, en vous cachant et au monde et à vous-même, vous vous faites regarder par celui qui aime à jeter les yeux sur les ames humbles, et profondément abaissées devant sa majesté sainte. Pour entrer dans cet esprit d'humiliation, prosternez-vous aux pieds de la plus humble des créatures, et, honorant avec l'ange sa glorieuse bassesse, dites-lui de tout votre cœur, *Ave.*

Il a été assez ordinaire aux sages du monde de rechercher la retraite, et de se soustraire à la vue des hommes : ils y ont été engagés par des motifs fort divers. Quelques uns se sont retirés pour vaquer à la contemplation, et à l'étude de la sagesse : d'autres ont cherché dans la solitude la liberté et l'indépendance; d'autres, la tranquillité et le repos; d'autres, l'oisiveté ou le loisir : plusieurs s'y sont jetés par orgueil. Ils

[1] *S. Pacian. ad Sympron. Ep.* I. — [2] *Ps.* LXXIII. 23.

[1] *Ps.* CXXXVII. 6. — [2] *In Psal.* CXLI, n. 5; *tom.* IV, *col.* 1384. — [3] *Luc.* I. 48.

n'ont pas tant voulu se séparer, que se distinguer des autres par une superbe singularité ; et leur dessein n'a pas tant été d'être solitaires, que d'être extraordinaires et singuliers. Ils n'ont pu endurer ou le mépris découvert des grands, ou leurs froides et dédaigneuses civilités : ou bien ils ont voulu montrer du dédain pour les conversations, pour les mœurs, pour les coutumes des autres hommes, et ont affecté de faire paroître que, très contents de leurs propres biens et de leur propre suffisance, ils savoient trouver en eux-mêmes non seulement tout leur entretien, mais encore tout leur secours et tout leur plaisir. Il s'en est vu un assez grand nombre à qui le monde n'a pas plu, parcequ'ils n'ont pas assez plu au monde. Ils l'ont méprisé tout-à-fait, parcequ'il ne les a pas assez honorés au gré de leur ambition; et enfin ils ont mieux aimé tout refuser de sa main, que de sembler trop faciles ou se contentant de peu.

Vos motifs sont plus solides et plus vertueux. On sait assez, ma Sœur, que le monde ne vous auroit été que trop favorable, si vous l'aviez jugé digne de vos soins. Vous n'affectez pas non plus de lui montrer du dédain : vous aimez mieux qu'il vous oublie, ou même qu'il vous méprise, s'il veut, que de tirer parade et vanité du mépris que vous avez pour lui : enfin, vous cherchez l'abaissement et l'abjection dans la maison de votre Dieu; c'est ce que les sages du monde n'ont pas conçu; c'est la propre vertu du christianisme.

Parmi ceux qui aiment la gloire, saint Augustin a remarqué qu'il y en a de deux sortes [1] : les uns veulent éclater aux yeux du monde; les autres, plus finement et plus délicatement glorieux, se satisfont en eux-mêmes. Cette gloire cachée et intérieure est sans comparaison la plus dangereuse. L'Écriture condamne en nous le desir de plaire aux hommes [2], et par conséquent à nous-mêmes; parceque, si vous me permettez de parler ainsi, nous ne sommes que trop hommes, c'est-à-dire, trop foibles et trop grands pécheurs. « Il faut, dit le saint apôtre [3], que » celui qui se glorifie, se glorifie uniquement en » notre Seigneur; parceque celui-là n'est pas » approuvé qui se fait valoir lui-même, mais ce- » lui que Dieu estime. » Ainsi, entrant aujourd'hui dans la maison de votre Dieu par une profession solennelle, il faut quitter toute hauteur, et celle que le monde donne, et celle qu'un esprit superbe se donne à soi-même. Il faut choisir l'abaissement et l'abjection, et enfin vous rendre petite, selon le précepte de l'Évangile [4] ; petite aux yeux des autres hommes, très-petite à vos propres yeux. Ce sont les deux vérités que je traiterai dans ce discours, et je les joindrai l'une à l'autre dans une même suite de raisonnements.

[1] *De Civit. Dei, lib.* v. *cap.* xx; *tom.* vii, *col.* 137, 138. — [2] *Galat.* i. 10. — [3] *II. Cor.* x. 17, 18.

PREMIER POINT.

Il est aisé de remarquer dans l'Évangile que ce que le Fils de Dieu a entrepris [de combattre] par des paroles plus efficaces, c'a été la gloire du monde. C'est elle aussi qui a apporté le plus grand obstacle à l'établissement de sa doctrine, non seulement à la profession externe et publique, mais à la foi et à la croyance. Elle n'a point eu de plus emportés, ni de plus opiniâtres contradicteurs que les pharisiens et les docteurs de la loi ; et le Sauveur ne leur reproche rien avec tant de force, que la vanité et le desir de la gloire. « Ils aiment, dit-il, les premières places ; » ils se plaisent à recevoir des soumissions. Ils » veulent qu'on les appelle maîtres et docteurs ; » ils prient publiquement dans les coins des rues, » afin que les hommes les voient : enfin, ils ne font » rien que pour être vus et honorés [2]. » Aussi quelques uns des sénateurs qui crurent en Jésus, n'osèrent le reconnoître publiquement, « de crainte » d'être chassés de la synagogue ; car ils ai- » moient plus la gloire des hommes que la gloire » de Dieu : » *Ex principibus multi crediderunt in eum ; sed propter pharisæos non confitebantur, ut è synagogâ non ejicerentur : dilexerunt enim gloriam hominum magis quàm gloriam Dei* [3]. Mais il n'a rien dit de plus efficace, ou, si vous me permettez cette expression, de plus foudroyant, que cette parole que nous lisons en saint Jean : *Quomodo vos potestis credere, qui gloriam ab invicem accipitis, et gloriam quæ à solo Deo et non quæritis* [4] ? « Comment » pouvez-vous croire, vous qui recevez la gloire » les uns des autres, et ne recherchez pas la » gloire qui vient de Dieu seul? » Méditez cette parole : c'est la gloire qui nourrit dans l'esprit de l'homme ce secret principe d'incrédulité ; c'est elle qui entretient la révolte contre l'Évangile. Si la plupart des autres vices combattent la charité, celui-ci combat la foi : les autres détruisent l'édifice ; celui-ci renverse le fondement même.

Le même conseil de la sagesse divine qui a porté un Dieu à s'abaisser et à se rendre petit, l'a porté à ne se communiquer qu'à ceux qui sont petits et humbles : *Revelasti parvulis* [5]. Un Dieu dépouillé et anéanti [ne peut être goûté

[1] *Matt.* xviii. 3, 4. — [2] *Ibid.* xxiii. 6, 7. — [3] *Joan.* xii. 42, 43. — [4] *Ibid.* v. 44. — [5] *Matt.* xi. 25.

des humbles]. Il a pris la foiblesse tout entière, la bassesse, l'humiliation : il n'a rien ménagé, rien épargné de tout ce que les hommes méprisent, de tout ce qui fait horreur à leurs sens. [Comment les superbes, entêtés de leurs grands projets, et tout occupés de leurs vastes prétentions, pourroient-ils se complaire avec lui?] A ces esprits enflés, qui se nourrissent de gloire, Jésus-Christ est trop nu et trop bas pour eux, les lumières de l'Evangile trop simples, la doctrine du christianisme trop populaire. Ils n'estiment rien de grand que ce qui fait grande figure dans le monde, et ce qui occupe une grande place. C'est pourquoi le propre de la gloire, c'est d'amasser autour de soi tout ce qu'elle peut. L'homme se trouve trop petit tout seul : [il veut] ou de grands domaines, ou de grands palais, ou des habits somptueux, ou une suite magnifique, ou les louanges et l'admiration publique. Il tâche de s'agrandir et de s'accroître comme il peut : il pense qu'il s'incorpore tout ce qu'il amasse, tout ce qu'il acquiert, tout ce qu'il gagne : il s'imagine croître lui-même avec son train qu'il augmente, avec ses appartements qu'il rehausse, avec son domaine qu'il étend. Il ne peut augmenter sa taille et sa grandeur naturelle ; il y applique ce qu'il peut par le dehors, et s'imagine qu'il devient plus grand et se multiplie quand on parle de lui, quand il est dans la bouche de tous les hommes, quand on l'estime, quand on le redoute, quand on l'aime, quand on le recherche, enfin quand il fait du bruit dans le monde. La vertu toute seule lui semble trop unie et trop simple. Ces esprits enflés trouvent Jésus-Christ si petit, si humble, si dépouillé, [qu'ils n'ont que du mépris pour lui]. Ils ne peuvent comprendre qu'il soit grand, et ne savent comment attacher ces grands noms de Sauveur, de Rédempteur, et de Maître du genre humain, à cette bassesse et à cette pauvreté du Dieu-homme.

Voulez-vous être capable de connaître les grandeurs de Jésus-Christ? Quittez toutes ces idées, plutôt vastes que grandes, plutôt pompeuses que riches, que la gloire inspire, dont la gloire remplit les esprits, ou plutôt dont elle les enfle ; car l'esprit ne se remplit pas de choses si vaines. Il faut savoir que Dieu seul est tout ; que tout ce que nous amassons autour de nous, pour nous faire valoir et nous rendre recommandables, n'est pas une marque de notre abondance ; mais plutôt de notre disette, qui emprunte de tous côtés. Dieu seul est grand ; et toute la grandeur consiste à lui plaire, à être à lui, à le posséder, à faire sa volonté sainte, et ne se glorifier qu'en lui seul ; parceque « ceux qui re- » cherchent la gloire des hommes, ne sauroient » chercher celle qui vient de Dieu seul. » *Gloriam ab invicem accipitis, et quæ à solo Deo est non quæritis.*

A quoi travaillent dans le monde, je ne dis pas les ames basses et vulgaires, mais ceux que l'on appelle les honnêtes gens et les vertueux, sinon à la gloire et à l'éclat? *Gloriam ab invicem accipitis.* On loue pour être loué; on fait honneur aux autres pour en recevoir, et on se paie mutuellement d'une si vaine récompense. Ne parlons pas de ces esprits foibles qu'on mène ou l'on veut par des louanges, qui s'arrêtent à tous les miroirs qui les flattent, qui s'éblouissent à la première lueur d'une faveur même feinte. Vains admirateurs d'eux-mêmes, qui ne se sentent pas plus tôt le moindre avantage, qu'ils fatiguent toutes les oreilles de leurs faits et de leurs dits : le monde même les traite de foibles et de ridicules. Mais ceux-là sont-ils plus solides, sont-ils moins vains dans le fond et devant Dieu, qui, plus adroits à dissimuler leur foiblesse, savent s'attirer la gloire par des détours plus artificieux? En sont-ils moins les esclaves de la gloire ? La demander misérablement, ou la ménager par adresse, et la recevoir comme chose due, [c'est également se rendre indigne et incapable de jouir de celle de Dieu] : *Gloriam ab invicem accipitis, et gloriam quæ à solo Deo est non quæritis* : « Vous recherchez la gloire que vous vous don- » nez les uns aux autres, et vous ne recherchez » point la gloire qui vient de Dieu seul. » [Il ne suffit pas de pouvoir se rendre témoignage qu'on n'a point recherché la gloire des hommes, pour se rassurer contre ses funestes effets ; parceque] lorsque la gloire se présente comme d'elle-même, et vient, pour ainsi dire, de bonne grace, je ne sais quoi nous dit dans le cœur que nous la méritons d'autant plus que nous l'ayons moins recherchée ; [et alors elle nous devient aussi pernicieuse que si on l'avoit desirée et sollicitée].

C'est cette gloire qui corrompt toutes les vertus ; elle en corrompt la fin ; elle fait faire pour les hommes ce qu'il faut faire pour Dieu ; elle fait servir la vérité à l'opinion, ce qui est solide à ce qui est vain, et qui n'a point de substance ; et ne songe pas, dit saint Augustin, combien c'est une chose indigne, que la solidité des vertus serve à la vanité des opinions et des jugements des hommes : *Unde non dignè tantæ inanitati servit soliditas quædam firmitasque virtutum* [1]. Elle renverse l'ordre ; elle fait marcher après ce qui doit aller devant. Vous voulez être libéral ; il faudroit auparavant être juste, vous dégager avant que d'acquérir les autres, être libre vous-

[1] *De Civ. Dei, lib. v, cap. xx ; tom. vii, col. 138.*

même, avant que de songer à vous faire des créatures; enfin, parlons sans figure, à acquitter vos dettes avant que d'épancher des présents. Elle détruit la récompense de la vertu : *Qui magni in hoc sæculo nominati sunt, multumque laudati in civitatibus gentium, quæsierunt non apud Deum, sed apud homines gloriam ;.... ad quam pervenientes perceperunt mercedem suam, vani vanam* [1] : « Ainsi ces hommes d'une si grande » réputation, tant célébrés parmi les nations, » ont cherché la gloire non en Dieu, mais auprès » des hommes ; ils ont obtenu ce qu'ils demandoient; ils ont acquis cette gloire qu'ils avoient » si ardemment poursuivie ; et vains, ils ont » reçu une récompense aussi vaine que leurs » pensées. » Voilà ce que sont les vertus du monde, des vices colorés qui en imposent par un vain simulacre de probité. Les vicieux que la gloire engendre, ne sont pas de ces vicieux abandonnés à toutes sortes d'infamies. Les vices que le monde honore et couronne, sont des vices plus spécieux; il y a quelque apparence de vertu. L'honneur, qui étoit destiné pour la servir, sait de quelle sorte elle s'habille, et lui dérobe quelques uns de ses ornements, pour en parer le vice qu'il veut établir dans le monde.

Il y a deux sortes de vertus; la véritable et la chrétienne, sévère, constante, inflexible, toujours attachée à ses règles, et incapable de s'en détourner pour quoi que ce soit; ce n'est pas la vertu du monde : elle n'est pas propre aux affaires; il faut quelque chose de plus souple pour ménager la faveur des hommes : d'ailleurs, elle est trop sérieuse et trop retirée; et si elle n'entre dans le monde par quelque intrigue, veut-elle qu'on l'aille chercher dans son cabinet? Ne parlez pas au monde de cette vertu; il s'en fait une autre à sa mode, plus accommodante et plus douce; une autre ajustée, non point à la règle, mais à l'humeur, au temps, à l'apparence, à l'opinion. Vertu de commerce, elle prendra bien garde de ne manquer pas toujours de parole; mais il y aura des occasions où elle ne sera point scrupuleuse, et saura bien faire sa cour. Malgré toute la droiture qu'elle étale avec tant de pompe dans les occasions médiocres, elle ne s'oubliera pas, et saura bien ployer, quand il faudra de la faveur, dans les grands besoins et dans les coups décisifs. Il faut remarquer que le monde pardonne tout quand on réussit. Vous êtes parvenu à vos fins cachées; n'avez-vous pas honte de vous-mêmes, [d'avoir employé tant de moyens iniques pour surmonter les obstacles? Mais enfin vous avez eu le succès que vous desiriez : c'en est assez, le monde vous applaudit, et canonise toute la manœuvre que vous avez concertée, toute l'intrigue que vous avez fait jouer].

Voilà quelles sont les vertus du monde, c'est-à-dire, les vertus de ceux qui n'en ont point. Le monde n'aime pas les vices qui ne sont que vices. Car, comme dit saint Jean-Chrysostôme [1], le mal n'a point de nature pour se soutenir lui-même; et s'il étoit sans mélange, il se détruiroit par son propre excès. Mais aussi, si peu qu'on prenne de soin de mêler avec le vice quelque couleur de vertu, il pourra, sans trop se cacher et presque sans se contraindre, paroître avec honneur dans le monde. Il n'est pas besoin d'emprunter le masque d'une vertu sévère, ni le fard d'une hypocrisie trop étudiée; le moindre mélange suffit, la plus légère teinture d'une vertu trompeuse et falsifiée impose aux yeux de tout le monde, concilie de l'honneur au vice; et il ne faut pas pour cela beaucoup d'industrie.

Ceux qui ne se connoissent point en pierreries sont trompés par le moindre éclat; et le monde se connoît si peu en vertu solide, que la moindre apparence éblouit sa vue. C'est pourquoi il ne s'agit presque plus parmi les hommes d'éviter les vices, il s'agit seulement de trouver des noms et des prétextes honnêtes. Pousser ses amis à quelque prix que ce soit, venger hautement ses injures, [s'élever par des voies iniques; tous ces désordres passeront pour bienfaisance, grandeur d'ame, noblesse de sentiments, dès qu'on saura les décorer de ces beaux titres]. Le nom et la dignité d'homme de bien se soutiennent plus par esprit et par industrie, que par probité et par vertu; et on est en effet assez vertueux et assez réglé pour le monde, quand on a l'adresse de se ménager et l'invention de se couvrir.

Elegi abjectus esse in domo Dei mei. Je ne veux point de cette gloire qui donne du prix au vice, [et qui couronne les actions les plus détestables]. Comment pourrions-nous recevoir la gloire que le monde donne au vice, nous qui ne recevons pas celle qu'il donne à la vertu? Ce n'est pas la vertu des temps, mais la vertu de l'Évangile [qui doit être l'objet de vos desirs et de votre application]. Vous apprendrez la vertu selon la règle, en détruisant ces vertus et ces qualités que le monde admire, cette hauteur de courage, cette grandeur d'ame, ces ingénieuses curiosités, cette pénétration d'un esprit subtil et perçant. Tout cela étant corrigé, on s'en servira toutefois [avantageusement dès qu'on le convertira au culte de son Dieu. On n'aura plus de cou-

[1] *S. Aug. in Ps.* CXVIII, *Serm.* XII. *n.* 2; *tom.* IV, *col.* 1506.

[1] *Hom.* II *in Act. Apost. n.* 5; *tom.* II, *p.* 22.

rage que pour porter la croix de Jésus, plus de grandeur d'ame que pour se renoncer soi-même, plus de curiosité que pour apprendre à se bien connoître. Mais voyez, par des exemples qui vous touchent de plus près, quel est le malheur de ceux qui sont dominés par l'amour de la gloire].

Les personnes de votre sexe, quel est leur égarement quand la gloire les possède? Je ne daignerois ici vous représenter la foiblesse de celles qui mettent toute leur gloire dans la parure; qui s'imaginent être assez ornées, quand elles amassent autour de leur corps ce qu'il y a de plus curieux ou de plus rare dans l'art ou dans la nature: « Comme si c'étoit là, dit saint Augustin, le souverain bien et la véritable gloire » de l'homme, que tout ce qu'il a soit riche et » précieux, excepté lui-même: » *Quasi hoc sit hominis maximum bonum habere omnia bona, præter seipsum* [1].

Parlons plutôt de celles qui, fières par leur beauté ou par la supériorité de leur génie, sont d'autant plus captives de la gloire, qu'elles pensent que pour l'acquérir elles n'ont besoin que de leurs personnes et de leurs propres avantages. C'est par-là qu'elles prétendent se faire un empire, qui se soutient de soi-même sans aucun secours emprunté. Ah! le malheureux empire! Et peuvent-elles en être orgueilleuses, quand elles songent à quel joug et à quelle honte les destinent leurs propres captifs? Et toutefois, elles se flattent de cette souveraineté. En effet, l'image en est éclatante. Les hommes ne méprisent rien tant que la flatterie et la servitude. Pour elles, on peut descendre à tout ce que la servitude a de plus bas, et la flatterie de plus servile et de plus rampant, jusqu'à les traiter de divinités; et ce titre, que les flatteurs n'ont jamais donné aux plus grands monarques sans offenser les oreilles des courtisans les plus dévoués, se prodigue tous les jours à ces idoles, avec l'applaudissement de tout le beau monde. Pour elles enfin, on croit tout permis; et le monde, tant il est aveugle et sensuel, excuse en leur faveur non seulement la folie et l'extravagance, mais encore le crime et la perfidie: tout est permis pour leur plaire et les servir.

Quelle est après cela leur vanité et leur emportement? C'est ce que je n'entreprends pas de vous expliquer. Aussi mettent-elles toute leur vertu dans leur fierté. Le dirai-je dans cette chaire? leur chasteté même est un orgueil: elles craignent plutôt d'abaisser leur gloire, que de souiller leur vertu et leur innocence. Ce n'est pas leur honnêteté qu'elles veulent conserver, mais leur supériorité et leurs avantages. Et certes, si elles aimoient la vertu, se plairoient-elles à faire naître tant de desirs qui lui sont contraires? et les verrions-nous se piquer non moins de corrompre dans les autres la chasteté, que de la garder en elles-mêmes? C'est par-là qu'elles se rendent coupables de l'idolâtrie publique. J'appelle ainsi les attachements criminels qui déshonorent la face du christianisme, et mettent tant de fausses divinités en la place du Dieu véritable. Tertullien disoit autrefois aux sculpteurs, qui fabriquoient les idoles: *Tu colis idola, qui facis ut coli possint* [1]: « Tu es coupable du crime d'a- » dorer les idoles, toi qui es cause qu'on les peut » adorer. » Et vous, superbes beautés, vaines idoles du monde, pensez-vous être innocentes de l'idolâtrie que vous faites régner sur la terre? C'est vous qui ornez l'idole, vous qui parez l'autel profane, vous-mêmes qui recevez l'encens et agréez le sacrifice d'abomination. Bien plus, vous ne fabriquez pas seulement l'idole, comme ceux dont parle Tertullien; mais vous-mêmes vous êtes l'idole que le monde adore: et non seulement le soin de vous montrer et de plaire, mais encore ces complaisances, et cette gloire cachée, et ce secret triomphe de votre cœur dans les damnables victoires que vous remportez, en attirent sur vous tout le crime.

Ah! cachons-nous à jamais dans la maison de notre Dieu: *Elegi abjectus esse in domo Dei mei*. Assez et trop long-temps nous avons étalé au monde les attraits de l'esprit et du corps. Cette belle parole, qu'un historien ecclésiastique a recueillie de la bouche du grand saint Martin, doit vous servir de règle. Il disoit, au rapport de Sulpice Sévère, que « le triomphe de la modestie et » la dernière perfection de l'honnêteté dans vo- » tre sexe, c'est de ne se pas laisser voir: » *Prima virtus, et consummata victoria, est non videri* [2]. Que votre vertu soit un mystère entre Dieu et vous: entrez dans le cabinet, et fermez la porte sur vous. Il est temps de se cacher avec Jésus-Christ: il est temps non de paroître, mais de se cacher; non de dominer, mais de dépendre; non de s'élever au-dessus des autres, mais de se mettre aux pieds de tous; non de se pousser aux premiers rangs dans le siècle, mais de tenir le dernier dans la maison de votre Dieu.

Comment pourrions-nous recevoir la gloire que le monde donne au vice, puisque nous ne voulons pas même recevoir celle qu'il donne à la vertu? « Glorifiez-moi vous-même, mon Père, » parceque je ne reçois point la gloire des hom-

[1] *De Civit. Dei, lib. III, cap. I; tom. VII, col. 39.*

[1] *De Idololat. n. 6.* — [2] *Sulpic. Sever. Dialog. II, n. 12.*

» mes : » *Clarifica me tu, Pater* [1] ;... *claritatem ab hominibus non accipio*[2]. Non seulement je ne la recherche pas, mais même je ne la reçois pas. Elle me veut donner le change, [et me priver du bien solide qui doit être l'unique objet de mon ambition]. Ainsi puissiez-vous, dans votre retraite, trouver Dieu qui seul vous contente, et rencontrer par sa grace autant d'ornements dans vos mœurs, que vous en avez généreusement méprisé dans votre fortune : [car c'est là ce qu'exige la vie que vous embrassez] : *Tam pretiosa requirit in moribus, quàm contempsit in rebus* [3].

SECOND POINT.

Mais, ma Sœur, il faut prendre garde qu'en méprisant la gloire des hommes, vous ne retombiez sur vous-même, et que vous ne receviez plus agréablement de vos propres mains cet encens que vous refusez de la main des autres. C'est un défaut ordinaire de l'esprit humain, après qu'il s'est élevé au-dessus des vices, au-dessus des desirs vulgaires, au-dessus des jugements et de l'estime des autres, de se plaire uniquement en soi-même. Et il faut ici vous expliquer tout le progrès de l'orgueil, par une excellente doctrine de saint Augustin [4].

Il n'y a rien au-dessous de Dieu de plus noble que la créature raisonnable : d'où il s'ensuit qu'une ame vertueuse, qui se cultive elle-même, ne découvre rien sur la terre qui soit capable de la delecter plus qu'elle-même ; et elle trouve d'autant plus à se plaire dans son propre bien, que le bien qu'elle recherche est plus excellent. C'est pourquoi, si l'on n'y prend garde attentivement, en épurant son jugement et son esprit, en réprimant les mauvais desirs et les foiblesses humaines, on nourrit en soi-même insensiblement une gloire cachée et intérieure, qui est d'autant plus à craindre, qu'il reste moins de défauts pour lui servir de contre-poids. Et, comme j'ai déja dit, il ne faut point nous imaginer que nous avons évité cette maladie, quand nous avons méprisé l'estime des hommes ; car c'est alors que, nous renfermant et nous ramassant en nous-mêmes, nous sommes ordinairement encore plus livrés à notre amour-propre.

Ainsi en cet état, chrétiens, bien loin de mépriser la vaine gloire, au contraire nous en séparons pour nous le plus délicat et le plus exquis ; nous en prenons le plus fin parfum, et tirons, pour ainsi dire, l'esprit et la quintessence de cet agréable poison. Car notre gloire est d'autant plus grande, qu'elle se contente d'elle-même. Nous trouvons je ne sais quoi de plus fin dans notre propre jugement, quand il a eu la force de s'élever au-dessus des jugements des autres ; ce qui fait que nous en sommes et plus amoureux et plus jaloux. Et alors, quand il arrive que nous nous plaisons en nous-mêmes, nous nous y plaisons d'autant plus que rien ne nous plaît que nous. C'est ainsi que nous nous faisons des dieux en nous-mêmes.

En effet, ce qu'il y a de plus dangereux pour nous dans les louanges que l'on nous donne, n'est pas le péril d'être flattés par la bonne estime des autres. Cette complaisance secrète que nous avons pour nous-mêmes, c'est ce qui fait notre plus grand mal ; c'est elle que les louanges et les approbations, qu'on donne à notre conduite ou à notre esprit, viennent fortifier dans le fond du cœur. Et certes, rien ne nourrit tant cette estime que nous avons de notre mérite, que les applaudissements de ceux qui nous environnent ; ce concours de leur opinion avec la nôtre fait un concert trop agréable pour nous. C'est ce concours de leur complaisance avec la nôtre qui fait que la nôtre se croit bien fondée, et s'imprime avec plus de force. Cette même complaisance nous revient par plusieurs endroits, et se réveille de toutes parts : quand nous la prenons toute seule, elle n'est pas moins dangereuse.

C'est, ma Sœur, à cet excès qu'arrivent ceux qui ne se glorifient pas en notre Seigneur, selon le précepte de l'apôtre [1]. « Maudit l'homme qui » s'appuie et se plaît en l'homme ? » dit l'oracle de l'Ecriture [2]. Et par-là, dit saint Augustin [3], celui-là est maudit de Dieu, qui se plaît ou se confie en lui-même, parceque lui-même est un homme : de sorte qu'il ne suffit pas de vouloir être petit aux yeux de tous, si nous ne sommes petits à nous-mêmes, et si nous ne nous tenons les derniers de tous. « Chacun, parle sentiment » d'une humilité sincère, doit croire les autres » au-dessus de soi : » *In humilitate superiores sibi invicem arbitrantes* [4].

Étudiez vos défauts : vous venez dans la religion pour vous détacher de vous-même. Séparée par l'obéissance de votre esprit propre et de vos propres lumières, vous commencerez à vous voir et à vous connoître dans une lumière supérieure.

La science la plus nécessaire à la vie humaine, c'est de se connoître soi-même. Et saint Augustin a raison de dire [5] qu'il vaut mieux savoir ses défauts, que de pénétrer tous les secrets des états, et de savoir démêler toutes les énigmes de la na-

[1] *Joan.* XVII. 5. — [2] *Ibid.* V. 41. — [3] *Epist. ad Demetriad. in Ap. Oper. S. August. t.* II. *Ep.* XVIII, *cap.* I, *col.* 5. — [4] *Cont. Jul. lib.* IV, *cap.* III, *n.* 28 ; *tom.* X, *col.* 509.

[1] *I. Cor.* I. 31. — [2] *Jerem.* XVII. 5. — [3] *Enchirid. n.* 30 ; *tom.* VI, *col.* 239. — [4] *Philip.* II. 3. — [5] *De Trinit. lib.* IV, *n.* 1 ; *tom.* VIII. *col.* 809.

jure. Cette science est d'autant plus belle, qu'elle n'est pas seulement la plus nécessaire, mais la plus rare de toutes. *Delicta quis intelligit* [1]? « Qui est-ce qui connoît ses fautes? » Nous jetons nos regards bien loin; et pendant que nous nous perdons dans des pensées infinies, nous nous échappons à nous-mêmes. Tout le monde connoît nos défauts : ils font la fable du peuple; nous seuls ne les savons pas, et deux choses nous en empêchent : premièrement nous nous voyons de trop près; l'œil se confond avec l'objet : nous ne sommes pas assez détachés de nous-mêmes pour nous considérer d'un regard distinct, et nous voir d'une pleine vue : secondement, et c'est le plus grand désordre, nous ne voulons pas nous connoître, si ce n'est par les beaux endroits. Nous nous plaignons du peintre qui n'a pas su couvrir nos défauts; et nous aimons mieux ne voir que notre ombre et notre figure, si peu qu'elle semble belle, que notre propre personne, si peu qu'il y paroisse d'imperfection. Cette ignorance nous satisfait; et par la même foiblesse qui fait que nous nous imaginons être sains quand nous ne sentons pas nos maux, assurés quand nous fermons les yeux aux périls, riches quand nous négligeons de voir l'embarras et la confusion de nos comptes et de nos affaires; nous croyons aussi être parfaits quand nous n'apercevons pas nos défauts : quand notre conscience nous les reproche, nous nous étourdissons nous-mêmes.

Dans ce silence, dans cette retraite, envisagez vos défauts, connoissez exactement vos péchés : vous trouverez tous les jours de quoi vous déplaire à vous-même. « Dieu, dit saint Augustin, » a voulu, pour nous empêcher de tomber dans » l'orgueil, que nous eussions un besoin continuel » de la rémission des péchés : » *Ne superbi viveremus, ut sub quotidiana peccatorum remissione vivamus* [2]. Qui demande qu'on lui pardonne, ne croit pas mériter de gloire. C'est quelque chose de ferme et de vigoureux, [qui vous est nécessaire]. Regardez ce qui reste à faire : vous n'avez rien moins que Jésus-Christ pour modèle; [ce qui vous oblige] d'oublier ce qui est derrière vous, et de vous avancer sans cesse vers ce qui est devant vous : *Quæ retro sunt obliviscens, ad ea quæ sunt priora extendens meipsum* [3]. Telle est la posture de l'humilité : oubliant ce qui est derrière, et s'étendant au-devant de toute sa force; elle porte ses regards bien loin devant soi, dans la crainte qu'elle a de se voir soi-même, et considère toujours ce qui reste à faire, pour n'être jamais flattée de ce qu'elle a fait.

Enfoncez-vous donc aujourd'hui dans une obscurité sainte : vous êtes morte par ce sacrifice sous un glaive spirituel. Cachez à la droite ce que fait la gauche; que votre vie soit cachée avec Jésus-Christ : soyez cachée au monde et à vous-même. Celui qui se plaît en soi-même, dit excellemment saint Jean-Chrysostôme, et se glorifie en ses bonnes œuvres, ravage sa propre moisson, et détruit son propre édifice. C'est ce qui vous est figuré par ce voile mystérieux, que votre illustre prélat va mettre sur votre tête : vous aliez être enveloppée et ensevelie dans une éternelle obscurité. Abaissez-vous donc sous la main sacrée de ce charitable et religieux pasteur, et dites avec le Psalmiste : « J'ai choisi d'être humiliée » et anéantie dans la maison de mon Dieu. »

Mais, messieurs, ne semble-t-il pas que la présence d'une fille de Henri le Grand, d'une reine si auguste et si grande *, donne trop d'éclat à cette cérémonie d'humiliation, à ce mystère d'obscurité sainte? Non, madame; votre majesté ne vient pas ici pour y apporter la gloire du monde, mais pour prendre part aux abaissements de la vie religieuse et humiliée. Le sang de saint Louis ne vous a pas seulement donné une grandeur auguste et royale, mais encore vous a inspiré une piété toute chrétienne; et il est digne de vous, qu'étant obligée par votre rang à faire une si grande partie des pompes du monde, votre foi vous invite à assister aux cérémonies où l'on apprend à les mépriser.

Mais, messieurs, n'avez-vous pas remarqué encore qu'une autre reine nous manque? Anne, vous n'êtes plus; puisque vous n'honorez pas de votre présence ce grand et religieux spectacle. Grande reine, si vous étiez, cette fille qui vous fut chère, dont vous connoissiez si bien la vertu, qui a eu votre confiance jusqu'à votre dernier soupir, ne seroit présentée à Dieu que de votre main. Et certes, il seroit juste que l'ayant arrachée de cette maison, et l'ayant ôtée à Dieu pour un temps, vous-même lui rendissiez ce qu'il n'a fait que vous prêter.

Mais, messieurs, suis-je chrétien quand je parle comme je fais? Traiterai-je comme morte celle qui vit avec Dieu; et croirai-je qu'elle nous manque aujourd'hui, parcequ'elle ne se montre pas à ces yeux mortels? Non, non; il n'est pas ainsi. Nous avons ici plus d'une reine, s'il est vrai, comme nous enseigne la théologie, qu'on voit tout dans ce miroir infini de la divine essence. Si les ames bienheureuses y découvrent principalement ce qui touche les personnes qui leur sont attachées par des liaisons particulières; ma Sœur, Anne-Maurice d'Espagne, votre unique et chère maîtresse, vous voit du plus haut des

[1] *Ps.* XVIII. 13. — [2] *Contra Jul. lib.* IV. *cap.* III. *n.* 28; *tom.* X, *col.* 600. — [3] *Philip.* III. 13.

* Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre.

cieux : sans doute, elle a trop de part au sacrifice que vous faites. Après elle vous n'avez voulu servir que Dieu seul. Après lui avoir fermé les yeux, vous avez fermé pour jamais les vôtres aux folies vanités du siècle. Il semble que vous n'avez pas voulu même la survivre ; puisque, dans le même moment que cette ame pieuse a quitté le monde, vous l'avez aussi quitté : vous avez passé de sa cour dans le cloître, pour vous consacrer à une mort mystique et spirituelle. En sortant de cette cour si chrétienne, si sainte, si religieuse, vous avez cru qu'aucune maison n'étoit digne de vous recevoir que celles qui sont dédiées à votre Dieu; et vous venez professer ici solennellement qu'une reine si puissante et si magnifique, après vous avoir honorée de son affection et comblée si abondamment de ses graces, n'a pu néanmoins vous rendre heureuse. Et tant s'en faut que vous estimiez qu'elle ait pu faire votre bonheur par toutes ses largesses, qu'au contraire, mieux éclairée par les lumières de la foi, vous mettez votre bonheur à quitter généreusement tout ce qu'elle a pu faire pour vous, tout ce qu'une libéralité royale a voulu accumuler de biens sur votre tête. O pauvreté et impuissance des rois! qui peuvent faire leurs serviteurs riches, puissants, fortunés; mais qui ne peuvent pas les faire heureux! Et certes, il n'appartient qu'à celui qui est lui-même le souverain bien, de donner la félicité.

Venez donc, ma chère Sœur en Jésus-Christ, venez vous jeter entre ses bras; venez vous cacher sous ses ailes, venez vous humilier dans sa maison. Recevez-la, monseigneur, au nombre des vierges sacrées, que votre haute sagesse et votre sollicitude pastorale sait si bien conduire dans la voie étroite. Donnez-lui, de ce cœur toujours pacifique et véritablement paternel, votre sainte bénédiction, que je vous demande aussi pour moi-même, comme une authentique approbation de la doctrine que j'ai prêchée. Ainsi soit-il.

SERMON

POUR UNE PROFESSION,

PRÊCHÉ

LE JOUR DE L'ÉPIPHANIE.

Noces spirituelles qu'une religieuse célèbre avec Jésus-Christ, au jour de sa profession. Qualités de ce divin Époux. D'où vient est-il obligé de se faire pauvre, pour acquérir ce titre de Roi. La pauvreté, l'unique dot qu'il exige de son Épouse : pourquoi. Combien grand l'amour qu'il a eu pour elle. Moyens qu'elle doit prendre pour conserver une affection si concevable. Précieux effets de la virginité : transports que le Sauveur a toujours pour elle. Jalousie miséricordieuse qu'il a témoignée à son Épouse : avec quelle vigilance il observe toutes ses démarches. Soin qu'elle doit avoir de se garantir des effets d'une jalousie si délicate.

Venerunt nuptiæ Agni, et uxor ejus præparavit se.

Les noces de l'Agneau se vont célébrer, et son épouse s'est préparée. *Apoc.* XIX. 7.

Enfin, ma Sœur, elle est arrivée cette heure desirée depuis si long temps, en laquelle vous serez unie avec Jésus-Christ par des noces spirituelles. Certainement il n'étoit pas juste de vous donner d'abord ce divin Époux, encore que votre cœur languît après lui : il falloit auparavant embellir votre ame par une pratique plus exacte de la vertu, et éprouver votre foi par une longue suite de saints exercices. Maintenant que vous vous êtes ornée d'une manière digne de lui, et que votre noviciat vous a préparée à ce bienheureux mariage, il n'est pas juste de le retarder, et nous allons en commencer la cérémonie : *Venerunt nuptiæ Agni, et uxor ejus præparavit se.* En cet état, ma très chère Sœur, vous parler d'autre chose que de votre Époux, ce seroit offenser votre amour; et, je n'ai garde de commettre une telle faute. Parlons donc aujourd'hui du divin Jésus; qu'il fasse tout le sujet de cet entretien. Considérons attentivement quel est cet Époux qu'on vous donne; et pour joindre votre fête particulière avec celle de toute l'Église, tâchons de connoître ses qualités par le mystère de cette journée. Vous y apprendrez sa grandeur, vous y découvrirez son amour, et vous y verrez aussi sa jalousie.

Il est grand, n'en doutez pas, puisque c'est un roi. Les Mages le publient hautement : « Où est » né, disent-ils, le roi des Juifs [1] » ? Et c'est pour honorer sa royauté, qu'ils viennent de si loin lui rendre leurs hommages. Ce roi vous aime d'un amour ardent, et il vous montre assez son amour par la bonté qu'il a eue de vous prévenir. Les Mages ne le connoissoient pas, et il leur envoie son étoile pour les attirer. Il vous a été rechercher par la même miséricorde ; et il a fait luire sur vous, ainsi qu'un astre béniu, une inspiration particulière qui vous a retirée du monde, pour vous unir à lui de plus près. Votre Époux est donc un grand roi; votre Époux vous aime avec tendresse; mais il faut encore vous dire qu'il vous aime avec jalousie.

Il appelle les Mages à lui ; mais il ne veut pas qu'ils retournent par la même voie, ni qu'ils aiment ce qu'ils aimoient auparavant. Ainsi, en lui donnant votre cœur, détachez-vous aujour-

[1] *Matt.* II. 2.

d'hui de toutes choses. S'il vous chérit comme un amant, il vous observe comme un jaloux; et le soin qu'il a pris d'avertir les Mages du chemin qu'ils devoient tenir, peut vous faire entendre, ma Sœur, qu'il veille bien exactement sur votre conduite. Apprenez de là quel est cet Époux qui vous donne aujourd'hui la main. Vous voyez sa royauté par les hommages qu'on lui rend; vous voyez son amour par l'ardeur de sa recherche; vous voyez sa jalousie par le soin qu'il prend de veiller sur vous, et de marquer si exactement toutes vos démarches.

O épouse de Jésus-Christ! profitez de la connoissance particulière qu'on vous donne de l'Époux céleste auquel vous engagez votre foi. Il est roi; apprenez, ma Sœur, qu'il faut soutenir vigoureusement cette haute dignité de son épouse. Il vous aime; prenez donc grand soin de vous rendre toujours agréable pour conserver son affection. Il est jaloux; apprenez de là quelle précaution vous devez garder pour lui justifier votre conduite. Voilà trois avis importants que j'ai à vous donner en peu de paroles : mais pour les rendre plus particuliers, et ensuite plus fructueux, il faut en faire l'application à la vie que vous embrassez, et aux trois vœux que vous allez faire.

Je vous ai dit qu'il faut prendre soin de soutenir la dignité dont il vous honore, de conserver l'amour dont il vous prévient, et de n'offenser pas la jalousie par laquelle il vous observe. Qu'il vous sera aisé d'accomplir ces choses par le secours de vos vœux! C'est un roi; mais c'est un roi pauvre, qui a pour palais une étable, dont le trône est une croix. Pour soutenir la dignité d'épouse, il ne veut que l'amour de la pauvreté : il aime; et ce qu'il aime, ce sont les ames pures; pour conserver son affection, l'agrément qu'il recherche, c'est la chasteté. Il est délicat et jaloux, et il veille de près sur vos actions : l'unique précaution qu'il vous demande, c'est la fidélité de l'obéissance. Dieu soit loué, mes Sœurs, de m'avoir inspiré ces pensées, et de m'avoir donné le moyen de joindre, ainsi que je l'ai promis, l'action que vous allez faire avec le mystère que l'Église honore!

PREMIER POINT.

Il est bien vrai, mes Sœurs, ce que Dieu nous dit avec tant de force par la bouche de son prophète Isaïe[1], que ses pensées ne sont pas les pensées des hommes, et que ses voies sont infiniment éloignées des nôtres. Le ciel n'est pas plus élevé par-dessus la terre, que les conseils de la sagesse divine le sont par-dessus les opinions et les maximes de notre prudence. Le mystère du Verbe fait chair, où nous voyons un renversement de toutes les maximes du monde, est une preuve invincible de cette vérité. Et sans vous raconter maintenant toutes les particularités de ce grand mystère, ce que j'ai à vous prêcher aujourd'hui suffira pour vous faire voir cet éloignement infini des pensées de Dieu et des nôtres. Car, mes Sœurs, je prêche un roi pauvre, un roi que ses sujets ne connoissent pas : *Sui eum non receperunt*[1]; qui n'a par conséquent ni provinces qui lui obéissent, ni armées qui combattent sous ses étendards. Son trône, c'est une crèche, et son palais une étable : c'est un monarque dans l'indigence, et un souverain dans l'opprobre. O ciel! ô terre! ô anges et hommes! étonnez-vous des abaissements du monarque que nous adorons.

Mais nous voyons, messieurs, ordinairement que les pauvres s'associent des riches, pour chercher du secours à leur indigence. Il est dans l'usage des choses humaines qu'un pauvre qui se marie tâche de subvenir à sa pauvreté, en prenant une femme riche dont la dot le mette à son aise. Et voici mon sauveur Jésus, le plus pauvre de tous les pauvres, qui ne veut que des pauvres en sa compagnie; qui, se choisissant une épouse, ne veut pour dot que sa pauvreté, et l'oblige à renoncer hautement à l'espérance de son héritage. Entendons ces deux vérités, et voyons quel est ce mystère.

Quoiqu'il soit assez extraordinaire de venir de la misère à la royauté, et qu'il le soit beaucoup plus d'être pauvre et roi; toutefois il est véritable que nous avons des exemples de l'un et de l'autre, et que Dieu se plaît quelquefois à confondre l'arrogance humaine par de telles vicissitudes. Mais que, pour établir une royauté, il soit nécessaire de se faire pauvre; que la nécessité et l'indigence soient le premier degré pour monter au trône, c'est ce qui est entièrement inouï dans toutes les nations de la terre; et mon Sauveur s'étoit réservé de nous faire voir ce miracle. Car, mes Frères, vous le savez, on vous êtes fort peu informés des vérités de notre croyance; vous savez que le Fils de Dieu, pour s'acquérir le titre de roi, a été obligé de se faire pauvre. Son Père lui promet que toutes les nations de la terre reconnoîtront son autorité, et qu'il les lui donnera pour son héritage[2]. Mais qui ne sait, parmi les fidèles, que, pour monter sur ce trône qui lui est promis sur la terre, il a fallu qu'il descendît de celui où il régnoit dans le ciel; que pour acquérir ce nouvel héri-

[1] *Isai.* LV. 8.

[1] *Joan.* I. 11. — [2] *Ps.* II. 8.

tage, il a fallu quitter celui qui lui appartenoit par sa naissance, et venir, parmi les hommes, foible et indigent, exposé à toute sorte de misères?

Vous le savez, chrétiens, et les mystères que nous célébrons, durant ces saints jours, ne vous permettent pas d'ignorer ce fondement du christianisme. Mais pour en savoir le secret, et pénétrer les causes d'un si grand mystère sous la conduite de l'Écriture, nous remarquerons, s'il vous plaît, deux royautés en notre Sauveur. Comme Dieu, il est le roi et le souverain de toutes les créatures qui ont été faites par lui : *Omnia per ipsum* [1]. Et outre cela, en qualité d'homme, il est roi en particulier de tout le peuple qu'il a racheté, sur lequel il s'est acquis un droit absolu, par le prix qu'il a donné pour sa délivrance. Voilà donc deux royautés dans le Fils de Dieu : la première lui est naturelle, et lui appartient par sa naissance; la seconde est acquise, et il l'a méritée par ses travaux. La première de ces royautés, qui lui appartient par la création, n'a rien que de grand et d'auguste; parceque c'est un apanage de sa naturelle grandeur, et qu'elle suit nécessairement son indépendance. Et pourquoi n'en est-il pas de même de celle qui est née par la rédemption? Saint Augustin vous le dira mieux que je ne suis capable de vous l'expliquer. Voici la raison que j'en ai conçue, par les principes de ce grand évêque. Puisque le Sauveur étoit né avec une telle puissance, qu'il étoit de droit naturel maître absolu de tout l'univers; lorsqu'il a voulu s'acquérir les hommes par un titre particulier, nous devons entendre, messieurs, qu'il ne le fait pas de la sorte dans le dessein de s'agrandir, mais dans celui de les obliger.

En effet, dit saint Augustin, que sert-il au roi des anges de se faire le roi des hommes; au Dieu de toute la nature, de vouloir s'en acquérir une partie, sur laquelle il a déja un droit absolu? Il n'augmente pas par-là son empire; puisqu'en s'acquérant les fidèles, il ne s'acquiert que son propre bien, et ne se donne que des sujets qui lui appartiennent déja : tellement que, s'il recherche cette royauté, il faut conclure, dit ce saint évêque, que ce n'est pas dans une pensée d'élévation, mais par un dessein de condescendance; ni pour augmenter son pouvoir, mais pour exercer sa miséricorde : *Dignatio est, non promotio; miserationis indicium est, non potestatis augmentum* [2]. Ainsi ne vous étonnez pas aujourd'hui, ô Mages! qui venez l'adorer, si vous ne voyez en ce nouveau roi aucune marque de grandeur royale. C'est ici une royauté extraordinaire. Ce roi n'est pas roi pour s'élever; c'est pourquoi il ne cherche rien de ce qui élève : il est roi pour nous obliger, et c'est pourquoi il recherche ce qui nous oblige.

Et, mes Frères, vous savez assez combien sa pauvreté y est nécessaire, puisque tous les oracles divins nous enseignent que nous ne devons être sauvés que par ses souffrances. Mais poussons encore plus loin cette vérité chrétienne, et prouvons invinciblement que c'est par le degré de la pauvreté que notre roi doit monter au trône. Vous le comprendrez sans difficulté, si vous considérez attentivement quel est le trône que l'on lui destine. Cherchons-le dans l'histoire de son Évangile : jetons les yeux sur toute sa vie; ne verrons-nous point quelque part le titre de sa royauté? Sera-ce peut-être dans les synagogues, où il enseigne avec tant d'autorité? ou ne sera-ce point plutôt au Thabor, où il paroît avec tant d'éclat? au Jourdain, où le ciel s'ouvre sur lui? Où verrons-nous écrit : « Jésus de Nazareth, roi » des Juifs [3] ? » Ah! mes Frères, c'est sur sa croix; et ce titre nous doit faire entendre que la croix est le trône de ce nouveau roi. Elle n'est pas seulement son trône, elle est la source de sa royauté. Car comme nous sommes un peuple racheté, il est notre roi par la croix qui a porté le prix de notre salut; comme nous sommes un peuple conquis, *Populus acquisitionis* [2], il est notre roi par la croix qui a été l'instrument de sa conquête. Il se confesse roi dans sa passion : *Ergo rex es tu* [3] ? Et, ce qu'il n'a jamais avoué, quand il a paru comme Tout-Puissant par la grandeur de ses miracles, il commence à le publier, lorsqu'il paroît le plus méprisable par sa qualité de criminel. Et pourquoi cela, je vous prie, si ce n'est afin que nous entendions que c'est sa croix et sa mort ignominieuse qui font l'établissement de sa royauté?

S'il est ainsi, s'il est ainsi, si tel est le dessein de Dieu, que mon Maître doive régner par son supplice; ah! pauvreté, viens à mon secours; pauvreté, prête-lui la main. Il ne peut être roi sans son entremise : car considérez, ames saintes, ce bel ordre des conseils de Dieu. Afin que Jésus-Christ fût notre roi en qualité de sauveur, il falloit qu'il nous acquît; et pour nous acquérir, il falloit qu'il nous achetât; et pour nous acheter, il devoit donner notre prix; pour donner notre prix, il falloit qu'il fût mis en croix; pour être mis en croix, il falloit qu'il fût méprisé; et afin qu'il fût méprisé, ne falloit-il pas qu'il fût pauvre, qu'il fût foible, qu'il fût im-

[1] *Joan* I. 3. — [2] *In Joan. Tract.* LI, n. 8; *tom.* III, *part.* II, *col.* 638.

[1] *Joan.* XIX. 19. — [2] *I. Petr.* II. 9. — [3] *Joan.* XVIII. 37.

peissant, abandouné aux injures, exposé à l'oppression et à l'injustice par sa condition misérable ? *Ut daret pretium, pro nobis crucifixus est; ut crucifigeretur, contemptus est; ut contemneretur, humilis apparuit* [1]. S'il eût paru aux hommes avec un eppareil redoutable, qui auroit osé mettre la main sur sa personne ? Ses gardes, ses satellites, comme il dit lui-même [2], ne l'auroient-ils pas délivré? S'il eût eu quelque crédit dans le monde, l'auroit-on traité si indignement? Mais comme il devoit être crucifié, il a voulu être méprisé; et pour s'abandonner au mépris, il lui e plu d'être pauvre.

Regardez les degrés, mes Sœurs, par où votre Époux monte dans son trône, ou plutôt par où votre Époux descend à son trône, à le royauté par la croix, à la croix par l'oppression, à l'oppression par le mépris, au mépris par la pauvreté. O panvreté de Jésus, que je t'adore aujourd'hui avec les Mages ! tu es le sacré marchepied par où mon roi est allé au trône ; c'est toi qui l'as conduit à la royauté, parceque c'est toi qui l'as mené jusque sur la croix. Et vous, ô Jésus, mon roi et mon maître ; ah ! que je comprends eujourd'hoi tous les mystères de votre vie, par la royeuté dont je parle ! Je m'étonnois de vous voir dans une étable, sur de la paille, et dans une crèche : mon esprit éperdu ne pouvoit comprendre tant de bassesse. Mais que tout cela vous sied bien ! Il faut un tel palais à un roi peuvre, un tel berceeu à un roi panvre, un tel eppareil à un roi panvre. Que cette couronne d'épines vous est convenable ! Que ce sceptre fregile est bien dans vos mains! Tout cela est digne d'un roi qui vient régner par la pauvreté. Et lorsque faisant votre entrée dans la ville de Jérusalem, vous êtes monté sur une ânesse ; ah ! mes Frères, qui ne rongiroit d'un si ridicule équipege, si l'on n'étoit convaincu d'ailleurs qu'il est digne de ce roi pauvre, qui ne se fait pas roi pour s'agrandir, mais pour fouler aux pieds la grandenr mondaine ?

Chère Sœur, voilà votre Époux, voilà le roi que noes vous donnons. N'ayez pas de honte de sa pauvreté ; elle abonde en biens infinis. Il ne méprise les biens de la terre qu'à canse de le plénitude des biens du ciel; et sa royeuté est d'eutant plus grande, qu'elle ne veut rieu de mortel. Ce n'est pas par impuissance, mais par dédain; ce n'est pas par nécessité, mais par plénitude. « Il n'a pas besoin de nos biens : » *Bonorum meorum non eges* [3]; et il ne lui convient pas, en sa dispensation selon la chair, [de les posséder.] « Car, étant riche, il s'est fait pau- » vre pour l'amour de nous : » *Cùm dives esset, propter nos egenus factus est* [1]. C'est pourquoi je vous ai dit eu commencement, qu'il demande pour dot votre pauvreté. Pourquoi cela, ames chrétiennes, si ce n'est, comme il nous a dit, que « son royeume n'est pas de ce monde [2] ? » Si son royanme étoit de ce monde, il demanderoit pour dot les biens de ce monde ; mais son royaume n'étant pas du monde, il ne vous estimera riche qu'en perdant tous les biens que le monde donne. C'est par cette dot de la pauvreté que vous achetez son royanme.

Ce n'est pas sans raison qu'il ne donne la félicité en qualité de royaume qu'aux pauvres, et à ceux qui souffrent. O Évangile, que tes mystères sont liés, et que ta doctrine est suivie ! Le trône de Jésus-Christ, c'est le croix ; le premier degré, c'est la pauvreté. Il ne parle de royeume qu'à ceux qui sont ou sur le trône de sa croix par les souffrances, ou sur le premier degré par la pauvreté. Venez donc donner la main à ce Roi. Et vous, recevez-la, ô Jésus ! recevez-la comme votre épouse, puisqu'elle consent d'être pauvre : donnez-lui part à votre royaume, puisqu'elle le mérite par son indigence. Nouveau mariage, mes Sœurs, où le premier article que l'Époux demande, c'est que l'épouse qu'il a choisie renonce à son héritage; où il l'oblige par son contrat à se dépouiller de tons ses biens; où il eppelle ses parents, non point ponr recevoir d'eux leurs biens temporels, mais pour leur quitter à jamais ce qu'elle pouvoit espérer par sa succession. C'est ainsi que Jésus-Christ se marie; parceqn'il est si grand par lui-même, que c'est se rendre indigne de lui que de ne se contenter pas de ses biens, et de desirer autre chose quand on le possède. « Oubliez votre peuple, et » le maison de votre père : » *Obliviscere populum tuum, et domum patris tui* [3]. Vons voyez la condition sous laquelle Jésus-Christ vous reçoit; voyez maintenant les moyens de vous conserver son amour : c'est ma seconde partie.

SECOND POINT.

Il est temps, ma Sœnr, de vous feire voir l'amour qu'a pour vous votre Époux céleste; et comme l'amour d'un époux se fait paroître principalement dans l'erdeur de la recherche, il faut vous moutrer, en peu de paroles, de quelle sorte Jésus-Christ vous a recherchée. Vous découvrirez cette vérité dans l'étoile mystérieuse qui paroît dans notre mystère; et à la faveur de sa

[1] *S. August. in Joan. Tract.* IV, *n.* 21 *tom.* III, *part.* II, *col.* 313. — [2] *Matt.* XXVI, 53. — [3] *Ps.* XV, 2.

[1] *II. Cor.* VIII, 9. — [2] *Joan.* XVIII, 36. — [3] *Ps.* XLIV, 11.

lumière, vous verrez des marques sensibles de l'amour du divin Sauveur, et du desir qu'il a eu de vous posséder. Il y a trois choses dans cette étoile qui me paroissent fort considérables, et qui font merveilleusement pour notre sujet.

Premièrement, je remarque que cet astre ne jette pas indifféremment sa lumière, et semble faire un choix des personnes sur lesquelles il répand ses rayons. Il ne luit pas par toute la terre : on ne le voit qu'en Orient, nous dit l'Évangile; encore n'y paroît-il qu'aux trois Mages. Et ce qui nous fait voir manifestement que cette étoile éclaire avec choix et avec discernement des personnes, c'est qu'elle se cache sur Jérusalem, et qu'elle retire ses rayons de dessus cette ville ingrate. Secondement, cette belle étoile ne choisit pas seulement ceux qu'elle illumine, mais encore elle les attire. Elle montre aux Mages un éclat si doux, et je ne sais quelle lueur si bénigne, que leurs yeux en étant charmés, à peine se peuvent-ils empêcher de la suivre : *Vidimus stellam ejus, et venimus* [1] : « Nous l'avons vue, disent-ils, et aussitôt nous » sommes venus. » Enfin, non seulement elle les attire, mais encore elle les précède : *Stellam quam viderant Magi, antecedebat eos* [2]. Elle marche devant eux pour les conduire; et afin de leur faire porter plus facilement les fatigues et les ennuis du voyage, elle remplit leurs cœurs d'une sainte joie : *Videntes autem stellam : gavisi sunt gaudio magno* [3].

Voilà, ma Sœur, les trois qualités de l'étoile qui nous apparoît : elle choisit, elle attire, et elle précède. Et vous reconnoissez à ces trois marques l'inspiration favorable par laquelle Jésus-Christ vous a appelée à l'heureuse dignité d'épouse. Cette inspiration, c'est votre étoile : elle s'est levée sur votre orient, c'est-à-dire, dès vos premières années; mais elle vous a paru par un choix exprès. Cette grace, que Dieu vous a faite, n'a pas été donnée à tout le monde. Le Fils de Dieu nous a dit lui-même [4] que « tous n'entendent pas cette parole : » *Non omnes capiunt verbum istud*. Qui est donc celui qui la peut entendre? « C'est celui, dit-il, à qui Dieu le donne : » *Sed quibus datum est*. Par conséquent, il vous a choisie; il vous a choisie entre mille. Combien a-t-il laissé de vos compagnes? Combien en a-t-on voulu appeler qui n'ont pas écouté cette voix? Combien s'en est-il présenté, qu'il ne lui a pas plu de recevoir? *Non hos elegit Dominus* [5] : « Le Seigneur ne les a pas choisies. » Ses yeux ont daigné s'arrêter sur vous : pouvez-vous douter de son amour, après le bonheur de cette préférence?

Ce seroit peu de vous avoir choisie : jamais vous n'eussiez suivi ce choix bienheureux, s'il ne vous avoit attirée. Nul ne vient à lui, qu'il ne lui donne; nul ne peut venir, qu'il ne l'attire [6]. Tâchez de rappeler en votre mémoire le moment auquel il vous a touchée. Quelle lumière vous parut tout-à-coup? Quel attrait inopiné du bien éternel arracha de votre cœur l'amour du monde, et vous le fit regarder avec mépris? C'est l'étoile qui vous paroît, c'est l'inspiration qui vous attire. Que si peut-être il est arrivé que vous n'ayez pas senti si distinctement tous ces mouvements admirables : mais, ma Sœur, connoissez votre Époux, et sachez qu'il agit en nous d'une manière si délicate, que souvent le cœur est gagné avant même qu'il s'en aperçoive. Et s'il ne vous avoit attirée de cette manière forte et puissante, à laquelle, dit saint Augustin [7], nulle dureté ne résiste, par combien de vaines délices le monde vous auroit-il amollie? par combien d'erreurs dangereuses se seroit-il efforcé de vous séduire? par combien de fausses lumières auroit-il tâché de vous éblouir? Mais l'étoile de Jésus-Christ, je veux dire son inspiration et sa grace, a eu un éclat plus fort et une lumière plus attirante. Vous l'avez vue; elle vous a charmée; vous êtes venue aussitôt : *Vidimus et venimus;* et Jésus est prêt à vous recevoir. Heureuse d'avoir été si soigneusement recherchée, et si fortement attirée!

Toutefois l'amour du divin Époux a fait quelque chose de plus en votre faveur. En vain sa lumière et sa grace vous eût excitée à venir; vous n'eussiez pu continuer un si grand voyage, si le même astre qui vous l'a fait entreprendre ne vous eût précédée durant votre course. Laissez les raisonnements éloignés, et jugez-en par l'expérience de votre noviciat. Autant de pas que vous avez faits, la grace a toujours marché devant vous, et votre volonté n'a fait que la suivre : *Pedissequâ, non prævià voluntate*, dit saint Augustin [8]. Autrement, ma très chère Sœur, parmi tant de tentations qui vous environnent, votre volonté chancelante seroit tombée à chaque moment; le bruit et le tumulte du monde vous eût empêchée de prêter l'oreille aux caresses de votre Époux, qui parle en secret; l'éclat et la pompe du monde, qui frappe les sens et les éblouit de près, auroit effacé à vos yeux la lumière modeste et tempérée de la simplicité religieuse; la mollesse et les délices du monde

[1] *Matt.* II. 2. — [2] *Ibid.* 9. — [3] *Ibid.* 10. — [4] *Ibid.* XIX. 11. — [5] *Baruch.* III. 27.

[6] *Joan.* VI. 44. — [7] *De Prædest. Sanct. cap.* VIII. n. 13; *tom.* X. *col.* 786. — [8] *Ad Paulin. Ep.* CLXXVI. n. 19; *tom.* II. *col.* 667.

vous auroient rendue trop insupportable votre vie pénitente et mortifiée. Votre Époux ne l'a pas permis : son étoile qui, vous avoit excitée, non seulement a voulu vous accompagner, mais encore marcher devant vous ; afin que vous ne pussiez la perdre de vue : *Antecedebat eos;* et la joie dont elle a rempli votre cœur, s'est répandue si abondamment dans toutes les puissances de votre ame, qu'elle a noyé et abimé la joie de ce monde, qui s'efforçoit à tout moment de lever la tête.

Ainsi, ma Sœur, ayant surmonté les difficultés du voyage, je veux dire les peines du noviciat, la conduite de cette étoile vous a enfin amenée où étoit l'enfant : *Stavit supra ubi erat puer* [1]. C'est là, c'est là qu'elle vous arrête. Entrez, et vous trouverez le divin Jésus prêt à recevoir vos présents et à vous donner les siens ; c'est-à-dire, à vous donner sa foi et à recevoir la vôtre, et à s'unir avec vous par un éternel mariage. Qui vit jamais un amour pareil, ni une recherche si ardente? Il vous a choisie entre mille : de peur que vous manquassiez à le suivre, il a pris soin de vous attirer. Qui pourroit assez admirer son assiduité infatigable? Il ne vous a pas quittée un moment ; et dans tous les pas que vous avez faits, il a toujours marché devant, pour vous ouvrir le chemin plus libre, marquant le sentier que vous deviez suivre, par un trait d'une lumière céleste. Combien devez-vous faire d'efforts, combien rechercher d'agréments, pour vous conserver à jamais une affection si ardente?

C'est ici qu'il faut vous dire un secret de la grace que je vous prêche, et de l'amour du Fils de Dieu que je vous annonce. C'est que son amour ne continue pas ainsi qu'il commence ; et la différence consiste en ce point, que pour commencer à nous aimer, il ne nous demande point de mérites ; mais pour le continuer, il nous en demande. Saint Augustin vous le dira mieux. « Il » a aimé notre ame, dit ce saint évêque, toute » laide qu'elle étoit par ses crimes ; mais il l'a aimée, poursuit-il, afin de l'embellir par les bonnes » œuvres : » *Fœdos dilexit, ut pulchros faceret* [2]. Et ailleurs, plus élégamment : « Il nous a aimés, » nous dit-il, dans le temps que nous lui déplaisions ; mais c'étoit afin de produire en nous ce » qui est capable de lui plaire : » *Displicentes amati sumus, ut esset in nobis unde placeremus* [3]. Il vous a choisie, ma très chère Sœur, par un amour gratuit, par une bonté prévenante, par un pur effet de miséricorde. Comme il a voulu venir de lui-même, il n'a point fallu d'agrément pour l'attirer ; mais il en faut nécessairement pour le retenir. Mais quelles graces, quels agréments pourront vous conserver cet Époux céleste, qui est lui-même si accompli, et le plus beau des enfants des hommes [4] ?

Il faut vous dire encore en un mot que vous ne manquerez jamais d'agrément pour lui, tant que vous aurez soin de conserver pure la virginité chrétienne que vous lui vouez aujourd'hui. Si vous voulez entendre, mes Sœurs, combien la virginité lui est agréable, vous n'avez qu'à méditer attentivement les mystères que nous honorons durant ces saints jours. Quel est le sujet de ces fêtes? qu'est-ce que l'Église nous y représente? Un Dieu qui descend sur la terre : c'est la sainte virginité qui a eu la force de l'attirer. Un Dieu qui naît d'une femme, *Ex muliere* [2] : mais la sainte virginité l'a purifiée ; afin que le Saint-Esprit opérât sur elle. Un Dieu qui prend une chair humaine : mais il ne l'auroit pas revêtue, si cette chair n'eût été ornée de toute la pureté d'un sang virginal. Et, de peur que vous ne croyiez que c'est trop flatter la virginité que de lui attribuer un si grand ouvrage, tâchons d'éclaircir cette vérité par un beau principe tiré de la doctrine des Pères.

Ils nous représentent la virginité comme une espèce de milieu entre les esprits et les corps ; et saint Augustin l'entend de la sorte, lorsqu'il parle en ces termes des vierges sacrées : « Elles ont, » dit-il, en la chair quelque chose qui n'est pas » de la chair, » et qui tient de l'ange plutôt que de l'homme : *Habent aliquid jam non carnis in carne* [3]. Les esprits et les corps, voilà les extrémités opposées ; la virginité, voilà le milieu qui participe de l'une et de l'autre. Elle est en la chair, dit saint Augustin ; c'est par-là qu'elle tient aux hommes : mais elle a, dit-il, dans la chair quelque chose qui n'est pas de la chair ; c'est par-là qu'elle touche aux anges : tellement qu'elle est le milieu entre les esprits et les corps. C'est une perfection des hommes ; mais c'est un écoulement de la vie des anges. Et ce beau principe étant supposé, je ne m'étonne pas, chrétiens, si la sainte virginité est intervenue pour unir, dans le mystère de l'Incarnation, la divinité à la chair. Il y avoit trop de disproportion entre la corruption de nos corps, et la beauté immortelle de cet esprit pur : tellement que, pour mettre ensemble deux natures si éloignées, il falloit auparavant trouver un milieu dans lequel elles s'approchassent.

Il est tout trouvé, chrétiens ; et la sainte virginité peut faire ce grand effet par son entre-

[1] *Matt.* II. 9. — [2] *In Joan Tract.* X, *n.* 16 ; *tom.* III, *part.* II, *col.* 374. — [3] *Ibid. Tract.* CII, *n.* 5 ; *col.* 755.

[4] *Ps.* XLIV. 3. — [2] *Galat.* IV. 4. — [3] *De sanctâ Virginit. n.* 12 ; *tom.* VI, *col.* 346.

mise. Et s'il m'est permis aujourd'hui d'expliquer un si grand mystère par l'exemple des choses sensibles, j'en trouve quelque crayon imparfait dans la lumière qui nous éclaire. Il n'est rien de plus opposé que la lumière et les corps opaques. La lumière tombant dessus ne les peut jamais pénétrer, parceque leur obscurité la repousse : il semble, au contraire, qu'elle s'en retire en réfléchissant ses rayons. Mais lorsqu'elle rencontre un corps transparent, elle y entre, elle s'y unit; parcequ'elle y trouve l'éclat et la transparence qui approche de sa nature, et a quelque chose de sa clarté. Ainsi nous pouvons dire, messieurs, que la divinité du Fils de Dieu, voulant s'unir à un corps mortel, demandoit en quelque façon que la virginité se mît entre deux, parcequ'ayant quelque chose de spirituel, elle a pu préparer la chair à être unie à cet esprit pur.

Je ne le dis pas de moi-même : c'est un saint évêque d'Orient qui m'a donné ouverture à cette pensée ; et voici ces propres paroles, tirées fidèlement de son texte. « C'est, dit-il [1], la virginité » qui fait que Dieu ne refuse pas de venir vivre » avec les hommes : c'est elle qui donne aux » hommes des ailes pour prendre leur vol du côté » du ciel ; et étant le lien sacré de la familia- » rité de l'homme avec Dieu, elle accorde par son » entremise des choses si éloignées par nature. » S'il est ainsi, et n'en doutons pas, puisque de si grands hommes le disent, puisque nous le voyons par tant de raisons; ne croyez pas, ma très chère Sœur, que vous puissiez jamais manquer d'agrément pour Jésus votre époux céleste, tant que vous porterez en vous-même ce qui l'a attiré du ciel en la terre. La bonté de Dieu est sans repentance : ce qu'il aime, il l'aime toujours; et ayant cherché une fois avec tant d'ardeur la pureté virginale, il a toujours pour elle le même transport. Et aussi voyons-nous dans son Écriture qu'il la veut toujours avoir en sa compagnie : « Car les vierges suivent l'Agneau partout : » *Sequuntur Agnum quocumque ierit* [2]. Soyez donc vierge d'esprit et de corps; [veillez sur votre cœur et tous vos sens, pour les maintenir dans une intégrité parfaite]. Ainsi un chaste agrément vous conservera ce que la grace de votre Époux vous a accordé : vous aurez toujours son affection, et vous n'offenserez pas sa jalousie. Il faut encore parler en un mot de cette jalousie de l'Époux céleste, et c'est par où je m'en vais conclure.

TROISIÈME POINT.

Que Dieu soit jaloux, chrétiens, il s'en vante si souvent dans son Écriture, qu'il ne nous permet pas de l'ignorer. C'est une des qualités qu'il se donne dans le Décalogue : » Je suis, dit-il, le » Seigneur ton Dieu, Dieu fort et jaloux : » *Deus tuus, fortis et zelotes* [1]. Et cette qualité de jaloux est si naturelle à Dieu, qu'elle fait un de ses noms, comme il est écrit en l'Exode : *Dominus zelotes nomen ejus* [2] : » Son nom est le Seigneur » jaloux. » Il paroît donc assez que Dieu est jaloux, et peu de personnes l'ignorent. Mais que l'ouvrage de notre salut, que le mystère de rédemption, que nous honorons durant ces saints jours, soit un effet de sa jalousie, c'est ce que vous n'avez pas peut-être encore entendu, et qu'il est nécessaire que je vous explique, puisque mon sujet m'y conduit.

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est Dieu qui nous en assure, en termes exprès, par la bouche de son prophète Isaïe : *De Jerusalem exibunt reliquiæ, et salvatio de monte Sion : zelus Domini exercituum faciet istud* [3] : » Dans les ruines de » Jérusalem il restera un grand peuple que Dieu » délivrera de la mort ; le salut paroîtra en la » montagne de Sion : la jalousie du Dieu des ar- » mées fera cet ouvrage. » Après des paroles si claires, il n'est pas permis de douter que le mystère de notre salut ne soit un effet de jalousie : mais de quelle sorte cela s'accomplit, il n'est pas fort aisé de le comprendre. Car, mes Sœurs, que la jalousie du Dieu des armées le porte à châtier ceux qui le méprisent, je le conçois sans difficulté ; c'est le propre de la jalousie. Et je remarque aussi dans les saintes Lettres que Dieu n'y parle guère de sa jalousie, qu'il ne nous fasse en même temps craindre ses vengeances. « Je suis » un Dieu jaloux, dit le Seigneur : » *Deus fortis, zelotes;* et il ajoute aussitôt après : » vengeant les » iniquités des pères sur les enfants : » *visitans iniquitates patrum in filios* [4]. « Dieu est jaloux, » dit Moïse; » et il dit dans le même lieu que » Dieu est un feu consumant ; l'ardeur de sa ja- » lousie brûle les pécheurs : » *Dominus Deus tuus ignis consumens est, Deus æmulator* [5]. Et le prophète Nahum a joint ces deux choses : « Le » Seigneur est un Dieu jaloux, et le Seigneur est » un Dieu vengeur : » *Deus æmulator et ulciscens Dominus* [6]; tant ces deux qualités sont inséparables!

Que s'il est ainsi, chrétiens, se peut-il faire que nous rencontrions le principe de notre salut dans la jalousie, qui semble être la source des vengeances? Et après que le prophète a uni un Dieu jaloux et un Dieu vengeur, oserons-nous espérer

[1] *S. Greg. Nyss. Orat. de Virg. cap.* II; *t.* III, *p.* 115, 116. — [2] *Apoc.* XIV, 4.

[1] *Exod.* XX, 5. — [2] *Ibid.* XXXIV, 14. — [3] *Isai.* XXXVII, 32. — [4] *Exod.* XX, 5. — [5] *Deut.* IV, 24. — [6] *Nah.* I, 2.

de trouver ensemble un Dieu jaloux et un Dieu sauveur? Néanmoins il est véritable : ce qui a sauvé le peuple fidèle, c'est la jalousie du Dieu des armées ; vous l'avez ouï de sa propre bouche: *Zelus Domini exercituum faciet istud* [1]. Mais il ne vous faut plus tenir en suspens ; il est temps d'expliquer un si grand mystère. Un excellent auteur de l'antiquité nous en va donner l'ouverture : ce grand homme, c'est Tertullien. Il dit que Dieu a recouvré son image, que « le diable » avoit enlevée, par une opération de jalousie: » *Deus imaginem suam, à diabolo captam, æmulâ operatione recuperavit* [2]. Voilà peu de paroles, messieurs; mais elles renferment un sens admirable qu'il faut tâcher de développer.

Pour cela, il est nécessaire de reprendre les choses d'un plus haut principe, et de rappeler en votre mémoire la témérité de cet ange, qui, par une audace inouïe, a voulu s'égaler à Dieu, et se placer jusque dans son trône. Repoussé de sa main puissante, et précipité dans l'abîme, il ne peut quitter le premier dessein de son audace démesurée, il se déclare hautement le rival de Dieu. C'est ainsi que Tertullien l'appelle [3]: *Æmulus Dei*; « le jaloux, le rival de Dieu. » Il se veut faire adorer en sa place : il n'a pu occuper son trône, il lui veut enlever son bien. Il entre dans le paradis terrestre, furieux et désespéré : il y trouve l'image de Dieu, c'est-à-dire, l'homme, image chérie et bien aimée, que Dieu avoit faite de sa propre main ; il la séduit, il la corrompt. Surprise par ses flatteries, elle s'abandonne à lui. La parjure qu'elle est, l'ingrate et l'infidèle qu'elle est, au milieu des bienfaits de son époux, dans le lit même de son époux (pardonnez-moi la hardiesse de cette parole, que je ne trouve pas encore assez forte pour exprimer l'indignité de cette action) ; dans le lit même de son époux, elle se prostitue à son rival. O insigne infidélité! ô lâcheté sans pareille! Falloit-il quelque chose de plus que cette honteuse prostitution faite à la face de Dieu, pour l'exciter à la jalousie? Il s'y excite en effet. Mon épouse s'est fait enlever ; mon image s'est laissé corrompre, elle que j'avois faite avec tant d'amour, dont j'avois moi-même formé tous les traits, que j'avois animée d'un souffle de vie sorti de ma propre bouche.

Que fera, mes Frères, ce Dieu fort et jaloux, irrité d'un si infame abandonnement? Que fera-t-il à cette épouse qui a méprisé un si grand amour, et offensé si fortement sa jalousie? Certainement il pouvoit la perdre. Mais, ô jalousie miséricordieuse! il a mieux aimé la sauver. O rival! je ne veux point qu'elle soit ta proie; je ne la puis souffrir en tes mains : ce spectacle indigne irrite mon cœur, et le provoque à jalousie. Piqué de ce sentiment, il court après pour la retirer : il descend du ciel en la terre, pour chercher son épouse qui s'y est perdue. Il vient nous sauver des mains de Satan, jaloux de nous voir en sa puissance. Vous l'avez vu ces jours passés naître en Bethléem; il vous a fait annoncer par ses anges qu'il étoit votre Sauveur : la jalousie du Dieu des armées a fait cet ouvrage. Certes, cette manière admirable dont il se sert pour nous retirer, montre assez, si nous l'entendons, que c'est la jalousie qui le fait agir. Car considérez, je vous prie, qu'il n'envoie pas ses anges pour nous délivrer; il y vient lui-même en personne : *Deus ipse veniet, et salvabit vos* [1]. Et cela pour quelle raison, si ce n'est afin que nous comprenions que c'est à lui que nous devons tout; et que nous lui consacrions tout notre amour, comme nous tenons de lui seul tout notre salut.

C'est pourquoi nous voyons dans son Écriture qu'il n'est pas moins jaloux de sa qualité de Sauveur, que de celle de Seigneur et de Dieu. Écoutez comme il en parle, messieurs: *Ego Dominus, et non est ultra Deus absque me : Deus justus et salvans, non est præter me* [2]: « Je suis le Seigneur, » et il n'y a point d'autre Dieu que moi : je suis le » Dieu juste, et personne ne vous sauvera que moi. » Il me semble que ce Dieu jaloux adresse sa voix, comme un amant passionné, à la nature humaine infidèle. O volage, ô prostituée! qui m'as quitté pour mon ennemi; n'est-ce pas moi qui suis le Seigneur? et il n'y a point de Dieu que moi. Regarde qu'il n'y a que moi qui te sauve; et si tu m'as oublié après t'avoir créée, reviens du moins quand je te délivre. Voyez, mes Frères, comme il est jaloux de la qualité de Sauveur. Et ailleurs, se glorifiant de l'ouvrage de notre salut : C'est moi, c'est moi, dit-il, qui l'ai fait : ce ne sont ni mes anges, ni mes archanges, ni aucune des vertus célestes; « c'est moi seul qui l'ai fait, » c'est moi seul qui vous porterai sur mes épau- » les, c'est moi seul qui vous sauverai : » *Ego feci, ego feram, ego portabo, ego salvabo* [1]. Tant il est jaloux de cette gloire, tant notre délivrance lui tient au cœur, tant il craint que nos affections ne se partagent!

Et c'est pour cette même raison qu'il nous fait, dit saint Chrysostôme [4], des présents si riches. Il voit que nous recevons à pleines mains les présents de son rival qui nous séduit; il nous amuse par une pomme; il nous gagne par des biens

[1] *Isai.* XXXVII. 32. — [2] *De Carne Christi*, n. 17. — [3] *De Spect.* n. 2.

[1] *Isai.* XXXV. 4. — [2] *Ibid.* XLV. 21. — [3] *Ibid.* XLVI. 4. — [4] *In Ep. I. ad Cor. Hom.* XXIV, n. 2; *tom.* 5, *pag.* 213.

trompeurs qui n'ont qu'une légère apparence. Chrétiens, il en est jaloux. Quoi, l'on préfère des présents si vains à tant de bienfaits si considérables! Que fera-t-il, dit saint Chrysostôme? Il fera comme un amant passionné, qui, voyant celle qu'il recherche gagnée par les présents des autres prétendants, multiplieroit aussi les siens sans mesure pour emporter le dessus, et la dégoûter des présents des autres ; ainsi fait le sauveur Jésus. Pour détourner nos yeux et nos cœurs des libéralités trompeuses de notre ennemi, il redouble ses dons jusqu'à l'infini, il nous donne son Esprit et sa grace, il nous donne son trône et sa gloire, il nous donne son royaume et son héritage, il nous donne sa personne et sa vie, il nous donne son corps et son sang. Et que ne nous donne-t-il pas? Voyez, voyez, dit-il, si cet autre prétendant que vous écoutez; voyez s'il pourra égaler une telle munificence. A quelque prix que ce soit, il est résolu de gagner nos cœurs; et nous voudrions nous défendre d'une jalousie si obligeante! J'en ai dit assez pour vous faire voir que le Dieu sauveur est jaloux, et qu'il nous sauve par sa jalousie : *Æmulâ operatione.* Mais s'il en a l'ardeur et les transports, il en a aussi les regards et la vigilance.

Il a, ma Sœur, des yeux de jaloux, toujours ouverts pour veiller sur vous, pour étudier tous vos pas, pour observer toutes vos démarches; et sans m'engager dans de longues preuves d'une vérité si constante, considérez seulement l'état où vous êtes. Et ces grilles, et cette clôture, et tant de contraintes différentes, n'est-ce pas assez pour vous faire comprendre combien sa jalousie est délicate? Il vous renferme soigneusement, il rend de toutes parts l'abord difficile, il observe jusqu'à vos regards; et ce voile qu'il met sur votre tête, montre assez qu'il est jaloux et de ceux qu'on jette sur vous, et de ceux que vous jetez sur les autres. Il compte tous vos pas, il règle votre conduite jusqu'aux moindres choses : ne sont-ce pas des actions d'un amant jaloux? Il n'en fait pas ainsi à tous les fidèles; mais c'est que s'il est jaloux de tous les autres, il l'est beaucoup plus de ses épouses. Étant donc ainsi observée de près; pour vous garantir des effets d'une jalousie si délicate, il ne vous reste, ma chère Sœur, qu'une obéissance toujours ponctuelle, et un entier abandonnement de vos volontés. Marchez par la voie qu'il vous prescrit, par la règle qu'il vous a donnée : écoutez son ange qui vous avertit; ce sont vos supérieurs qui tiennent sa place. Vivant de la sorte, ma Sœur, espérez tout de son amour, et n'appréhendez rien de sa jalousie. Il seroit trop long de parler de l'obéissance; ce mot suffira. Il faut finir par une réflexion sur la jalousie.

Sachez donc que ce Dieu jaloux veut que ses fidèles le soient aussi, et qu'une sainte jalousie nous soit comme un aiguillon, pour nous exciter à son service. *Ecce venio citò; tene quod habes, ut nemo accipiat coronam tuam* [1] : « Je » viendrai bientôt; tenez fortement ce qui a » été mis en vos mains, de peur que votre cou- » ronne ne soit donnée à un autre. » Pourquoi parle-t-il de la sorte? pourquoi nous destiner une couronne qui doit briller sur une autre tête? Que ne la destinoit-il tout d'abord à celui qui la devoit enfin obtenir? Pour nous exciter à la jalousie? C'est ainsi qu'il a fait à l'égard des Juifs. [Ils étoient le peuple choisi; c'étoit à eux que les promesses avoient été faites, et ils devoient en recevoir l'accomplissement : mais leur incrédulité a suspendu à leur égard l'effet des miséricordes qui leur étoient réservées]. Dieu a appelé les Gentils pour exciter les Juifs à jalousie; de peur qu'ils ne perdissent la place que tant d'oracles divins leur avoient promise. « Leur chute est devenue une occasion de » salut aux Gentils; afin que l'exemple des » Gentils leur donnât de l'émulation pour les » suivre : » *Illorum delicto salus est Gentibus, ut illos æmulentur.* « Tant que je serai l'apôtre » des Gentils, dit saint Paul [2], je travaillerai à » rendre illustre mon ministère, pour tâcher » d'exciter de l'émulation dans l'esprit des Juifs » qui me sont unis selon la chair, et d'en sau- » ver quelques uns : » *Quandiu ego sum Gentium apostolus, ministerium meum honorificabo : si quomodo ad æmulandum provocem carnem meam, et salvos faciam aliquos ex illis.* Comme un père, dit saint Chrysostôme [3], qui appelle son fils pour le caresser; ce fils mutin et opiniâtre refuse ses embrassements, il en fait approcher un autre, et il attire par la jalousie celui que l'amour n'avoit pas gagné. Que tel ait été le dessein de Dieu, il nous le déclare lui-même formellement par la bouche de Moïse : « Ils m'ont, dit-il, piqué de jalousie, en ado- » rant ceux qui n'étoient point dieux, et ils » m'ont irrité par leurs vanités sacriléges; et » moi je les piquerai aussi de jalousie, en ai- » mant ceux qui ne forment pas un peuple, et » je les irriterai en substituant à leur place une » nation insensée : » *Ipsi me provocaverunt in eo qui non erat Deus, et irritaverunt in vanitatibus suis; et ego provocabo eos in eo qui non est populus, et in gente stultâ irritabo illos* [4].

Cet innocent artifice de sa bonté paternelle a

[1] *Apoc.* III. 11. — [2] *Rom.* XI. 11, 13, 14. — [3] *In Ep. ad Rom. Hom.* XVIII, n. 3; *tom.* IX, *pag.* 634. — [4] *Deut.* XXXII. 21.

été inutile aux Juifs. Dieu leur a voulu donner de la jalousie, pour les enflammer à le suivre; ils l'ont refusé. Vive Dieu! dit le Seigneur, cette jalousie fera leur supplice. « Ce » sera alors, leur dit Jésus-Christ, qu'il y aura » des pleurs et des grincements de dents, quand » vous verrez qu'Abraham, Isaac, Jacob, et » tous les prophètes seront dans le royaume de » Dieu, et que vous autres vous serez chassés » dehors : » *Ibi erit fletus et stridor dentium.* » Il » en viendra d'orient et d'occident, du septen- » trion et du midi, qui auront place au festin » dans le royaume de Dieu : alors ceux qui sont » les derniers seront les premiers, et ceux » qui sont les premiers seront les derniers : » *Et venient ab oriente, et occidente, et aquilone, et austro, et accumbent in regno Dei : et ecce sunt novissimi qui erant primi, et sunt primi qui erant nomissimi*[1]. » Les enfants du » royaume seront jetés dans les ténèbres exté- » rieures : » *Filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores*[2]. La jalousie [leur fera alors sentir son aiguillon dans toute sa force], et ensuite la rage et le désespoir [achèveront de leur ronger le cœur; parce qu'ils connoîtront l'inutilité de tous leurs regrets :] *Ibi erit fletus et stridor dentium.* L'un des grands supplices des damnés, sera de voir la place qui étoit destinée pour eux, [occupée par d'autres.] Que ce trône est auguste! que cette couronne est brillante! Elle étoit préparée pour moi, et je l'ai perdue par ce misérable plaisir d'un moment. Chrétien, où est ton courage?

« Tenez donc, ma Sœur, fortement ce qui a » été mis entre vos mains; de peur que votre » couronne ne soit donnée à un autre » : *Tene quod habes; ut nemo accipiat coronam tuam.* La couronne de l'Époux appartient, en quelque sorte, à l'épouse; ne la perdez pas : songez au mépris que l'on a pour une épouse répudiée. [Travaillez à soutenir cette haute dignité d'épouse de Jésus-Christ, par une vie entièrement dégagée des objets sensibles. Occupez-vous sans cesse des moyens de vous rendre de plus en plus digne de ses chastes embrassements, en évitant soigneusement tout ce qui pourroit blesser son œil jaloux. Vivez ainsi dans une continuelle attente de sa venue : souplirez avec ardeur après son retour : n'ayez d'amour, de cœur, d'esprit, de mouvement que pour lui; afin que, toute embrasée du désir de le posséder, vous méritiez, lorsqu'il paroîtra, d'entrer dans la salle des noces pour consommer éternellement ce bienheureux mariage que vous allez contracter avec lui.]

[1] *Luc.* XIII. 28, 29, 30. — [2] *Matt.* VIII. 11.

EXORDE

POUR LE MÊME DISCOURS[1].

Il est écrit, mes Sœurs, dans le livre de la Genèse, que » l'homme quittera son père et sa mère » pour s'attacher à son épouse[1]; » et saint Augustin nous enseigne[2] qu'on ne peut jamais bien entendre le sens véritable de ce passage, si l'on ne l'applique au Fils de Dieu. En effet, dit ce saint évêque, selon l'usage des choses humaines, il falloit dire que c'étoit l'épouse qui quitte la maison paternelle pour s'attacher à son époux; et il n'y a, ce semble, que Jésus-Christ seul dont l'on puisse parler en un sens contraire. Car il est cet époux céleste qui a, en quelque sorte, quitté Dieu son Père qui l'engendre dans l'éternité, et sa mère la Synagogue qui l'a engendré dans le temps, pour s'attacher à son Église, que son sang et son esprit lui ont ramassé de toutes les nations de la terre. Si je vous disois de moi-même que c'est en cette journée que l'Église célèbre ces noces avec son cher et divin Époux, vous croiriez peut-être, messieurs, que c'est une invention que j'aurois trouvée, pour joindre le mystère de cette fête avec la cérémonie que nous allons faire, que tous les saints Pères appellent des noces. Mais il n'en est pas de la sorte; c'est l'Église elle-même qui chante dans l'office de cette journée : *Hodie cœlesti Sponso juncta est Ecclesia :* » Aujourd'hui l'Église a été unie avec » son époux; » elle célèbre en ce mystère le jour de son mariage. Tellement, ma très chère Sœur, que vos noces spirituelles avec Jésus-Christ se rencontrant si heureusement avec celles de la sainte Église dans une même solennité, il ne me sera pas malaisé d'accommoder le sujet que vous me donnez de parler, avec celui de la fête que nous célébrons aujourd'hui; et j'espère traiter l'un et l'autre, pourvu qu'il plaise à l'Époux céleste, dont je dois raconter les louanges, de m'accorder le secours de son Esprit, par l'intercession de sa sainte Mère. *Ave.*

[1] Cet exorde paroît avoir été destiné pour ce sermon, qui en manque effectivement : mais comme il ne pourroit être mis en tête du discours sans en déranger l'ordre et la suite, et sans y faire pour cette raison des changements, nous avons pris le parti de le renvoyer à la fin du Sermon. (*Édit. de Déforis.*)

[1] *Genes.* II. 24. — [2] *De Genes. cont. Manich. lib.* II, *n.* 37; *tom.* I, *col.* 680.

Digitized by Google

SERMON

POUR UNE PROFESSION,

PRÊCHÉ

LE JOUR DE L'EXALTATION DE LA SAINTE CROIX.

Combien il en a coûté à Jésus-Christ pour le contrat de son mariage avec l'Église. Trois qualités de cet Époux des vierges chrétiennes. Dans quel dessein a-t-il acquis les hommes. Pourquoi ne devons-nous rechercher dans ce nouveau Roi aucune marque extérieure de grandeur royale. Conditions qu'il exige de celles qu'il prend pour ses épouses. Prérogative des vierges chrétiennes : pureté qui leur est nécessaire. Extrême jalousie de leur Époux : comment elles doivent se conduire, pour ne pas offenser ses regards.

Venerunt nuptiæ Agni, et uxor ejus præparavit se.

Les noces de l'Agneau sont venues, et son Épouse s'est préparée. *Apoc.* XIX. 7.

Le mystère de notre salut nous est proposé dans les saintes Lettres sous des figures diverses, dont la plus fréquente, mes Sœurs, c'est de nous représenter cet ouvrage comme l'effet de plusieurs actes publics, passés authentiquement par le Fils de Dieu en faveur de notre nature. Nous y voyons premièrement l'acte d'amnistie et d'abolition générale, par lequel il nous remet nos péchés : ensuite, nous y lisons le traité de paix, par lequel il pacifie le ciel et la terre, et le rachat qu'il a fait de nous pour nous retirer des mains de Satan. Nous y lisons aussi en plus d'un endroit le testament mystique et spirituel, par lequel il nous donne la vie éternelle, et nous fait ses cohéritiers dans le royaume de Dieu son père. Enfin il y a le sacré contrat par lequel il épouse sa sainte Église, et la fait entrer avec lui dans une bienheureuse communauté. De ces actes, et de quelques autres qu'il seroit trop long de vous rapporter, découlent toutes les graces de la nouvelle alliance ; et ce que j'y trouve de plus remarquable, c'est que notre aimable et divin Sauveur les a tous ratifiés par son sang. Dans la rémission de nos crimes, il est notre propitiateur par son sang ; « Dieu l'ayant proposé pour être la » victime de réconciliation par la foi que les hom- » mes auraient en son sang ; » *Propitiationem per fidem in sanguine ipsius* [1]. S'il a pacifié le ciel et la terre, c'est par le sang de sa croix : *Pacificans per sanguinem crucis ejus* [2]. S'il nous a rachetés des mains de Satan, comme un bien aliéné de son domaine, les vieillards lui chantent dans l'Apocalypse que son sang a fait cet ouvrage : « Vous nous avez rachetés par votre sang, » lui disent-ils : *Redemisti nos in sanguine tuo* [1] : et pour ce qui regarde son testament, c'est lui-même qui a prononcé dans sa sainte cène : « Buvez ; ceci est mon sang, le » sang du nouveau testament, versé pour la ré- » mission des péchés [2]. »

Ne croyez pas, ames chrétiennes, que le contrat de son mariage, par lequel il s'unit à l'Église, lui ait moins coûté que le reste. C'est à lui que convient proprement ce mot : « Vous m'êtes un » époux de sang : » *Sponsus sanguinum tu es mihi* [3] : et ce n'est pas sans sujet que, dans le passage de l'Apocalypse que j'ai choisi pour mon texte, il est épousé comme un Agneau, c'est-à-dire, en qualité de victime : *Venerunt nuptiæ Agni.* Ainsi quoique la fête de sa croix, qui comprend un mystère de douleurs, semble être fort éloignée de la solennité de son mariage, qui est une cérémonie de joie, il y a néanmoins beaucoup de rapport ; et nous pouvons aisément traiter l'une et l'autre dans la suite de ce discours, après avoir imploré le secours d'en haut par l'intercession de la sainte Vierge, *Ave.*

Dans cette cérémonie, vous parler d'autre chose, ma très chère Sœur, que de votre Époux, ce seroit offenser votre amour. Parlons donc aujourd'hui du divin Jésus ; qu'il fasse tout le sujet de cet entretien. Considérons attentivement quel est cet Époux qu'on vous donne ; et, pour joindre votre fête particulière avec celle de toute l'Église, tâchons de connoître ses qualités par le mystère de cette journée. Vous y verrez premièrement qu'il est roi, et vous lirez le titre de sa royauté gravé en trois langues au haut de sa croix : « Jé- » sus de Nazareth, roi des Juifs [4]. » Vous y apprendrez en second lieu, que c'est un amant passionné ; et son sang, que le seul amour tire de ses veines, en sera la marque évidente. Enfin vous découvrirez que c'est un amant jaloux ; et il me sera aisé de vous faire voir, par les Écritures divines, que ce grand ouvrage de notre salut, accompli heureusement sur la croix, a été un effet de sa jalousie.

PREMIER POINT.

Quand je considère, mes Sœurs, cette qualité de roi des Juifs que Pilate donne à Jésus-Christ, et qu'il fait paroître au haut de sa croix, malgré les oppositions des pontifes ; j'admire profondément la conduite de la Providence qui lui met cette pensée dans l'esprit, et je me demande à moi-même : D'où vient que notre Sauveur, qui a refusé si constamment le titre de roi durant les

[1] *Rom.* III, 25. — [2] *Col.* I. 20.

[1] *Apoc.* V. 9. — [2] *Matt.* XXVI. — [3] *Exod.* IV. 25. — [4] *Joan.* XIX. 19.

jours de sa gloire, c'est-à-dire, quand il se montroit un Dieu tout puissant par la grandeur de ses miracles, commence à le recevoir dans le jour de ses abaissements, et, lorsqu'il paroît le dernier des hommes par la honte de son supplice. Où est l'éclat et la majesté qui doivent suivre ce grand nom de roi, et qu'a de commun la grandeur royale avec cet appareil d'ignominie? C'est ce qu'il faut vous expliquer en peu de paroles; et pour cela remarquez, mes Sœurs, que Jésus-Christ a deux royautés, dont l'une lui convient comme Dieu, et l'autre lui appartient en qualité d'homme. Comme Dieu, il est le roi et le souverain de toutes les créatures qui ont été faites par lui : *Omnia per ipsum facta sunt* [1]; et outre cela, en qualité d'homme, il est roi en particulier de tout le peuple qu'il a racheté, sur lequel il s'est acquis un droit absolu par le prix qu'il a donné pour sa délivrance. Voilà donc deux royautés dans le Fils de Dieu; la première lui est naturelle, et lui appartient par sa naissance; la seconde est acquise, et il l'a méritée par ses travaux. La première de ces royautés qui lui appartient par la création, n'a rien que de grand et d'auguste; parceque c'est un apanage de sa grandeur naturelle, et qu'elle suit nécessairement son indépendance: mais il ne doit pas en être de même de celle qu'il s'est acquise par la rédemption; et en voici la raison solide, que j'ai tirée de saint Augustin.

Puisque le Fils de Dieu étoit né avec une telle puissance, qu'il étoit de droit naturel maître absolu de tout l'univers; lorsqu'il a voulu s'acquérir les hommes par un titre particulier, nous devons entendre, mes Frères, qu'il ne le fait pas de la sorte dans le dessein de s'agrandir, mais dans celui de les obliger. En effet, dit saint Augustin, que sert-il au Roi des anges de se faire le roi des hommes; au Dieu de toute la nature, de vouloir s'en acquérir une partie, sur laquelle il a déja un droit souverain? Il n'accroît point par-là son empire, il n'étend pas plus loin sa puissance; puisqu'en s'acquérant les fidèles, il ne s'acquiert que son propre bien, et ne se donne que des sujets qui lui appartiennent déja par le titre de la création. Tellement que s'il recherche cette royauté, il faut conclure, dit ce saint évêque, que ce n'est pas dans un dessein d'élévation, mais par un sentiment de condescendance; ni pour augmenter son pouvoir, mais pour exercer sa miséricorde : *Dignatio est, non promotio; miserationis indicium, non potestatis augmentum* [2].

Ainsi, nous ne devons chercher en ce nouveau roi aucune marque extérieure de grandeur royale. C'est ici une royauté extraordinaire. Jésus-Christ n'est pas roi pour s'agrandir; c'est pourquoi il ne cherche rien de ce qui l'élève aux yeux des hommes : il est roi pour nous obliger; c'est pourquoi il recherche ce qui nous oblige, c'est-à-dire, des blessures qui nous guérissent, une honte qui fait notre gloire, et une mort qui nous sauve. Telles sont les marques de sa royauté : elles sont dignes d'un roi qui ne vient pas pour s'élever au-dessus des hommes, par l'éclat d'une vaine pompe; mais plutôt pour fouler aux pieds les grandeurs humaines, et qui veut que les sceptres rejetés, l'honneur méprisé, la gloire du monde anéantie, fassent tout l'ornement de son triomphe.

Voilà le roi, ma très chère Sœur, que vous choisissez pour époux. S'il est pauvre, abandonné, destitué entièrement des honneurs du siècle et de tous les biens de la terre, au nom de Dieu n'en rougissez pas. Ce n'est point par impuissance, mais par dédain : ce n'est point par nécessité, mais par abondance. Il ne méprise les avantages du monde qu'à cause de la plénitude des trésors célestes; et ce qui rend sa royauté plus auguste, c'est qu'elle ne veut rien de mortel. C'est pourquoi dans ce bienheureux mariage, dans lequel ce divin Époux vous associe à son trône, il demande pour dot votre pauvreté. Nouveau mariage, mes Sœurs, où le premier article que l'Époux propose, c'est que l'épouse qu'il a choisie renonce à son héritage, où il l'oblige par son contrat à se dépouiller de tous ses droits; où il appelle ses parents, non pour recevoir d'eux leurs biens temporels, mais pour leur quitter à jamais ce qu'elle peut espérer par sa succession. C'est à cette condition que ce Roi crucifié vous épouse : car si son royaume étoit de ce monde, il en pourroit peut-être demander les biens; mais son royaume n'étant pas du monde, il a raison d'exiger cette condition nécessaire : c'est que vous renoncez tout-à-fait au monde par la sainte profession de la pauvreté volontaire, dont il vous a donné l'exemple.

Le contrat qu'il vous propose, ma Sœur, les articles qu'il vous présente à signer sont compris en ces paroles du divin apôtre : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* [1] : « Le monde » m'est crucifié, et je suis crucifié au monde. » Où vous devez remarquer, avec le docte saint Jean Chrysostôme [2], que « ce n'est pas assez à » l'apôtre que le monde soit mort pour le chrétien; » mais qu'il veut encore, dit ce saint évêque, » que le chrétien soit mort pour le monde : » et

[1] *Joan.* I. 3. — [2] *In Joan. Tr.* LI, *n.* 8; *tom.* III, *part.* II, *col.* 656.

[1] *Gal.* VI. 14. — [2] *Lib.* II *de Compunct. n.* 2; *tom.* I, *p.* 12.

cela pour nous faire entendre que le commerce est rompu des deux côtés, et qu'il n'y a plus aucune alliance. « Car, poursuit ce docte interprète, l'apôtre considéroit que non seulement » les vivants ont quelque sentiment les uns pour » les autres; mais qu'il leur reste encore quelque » affection pour les morts : ils en conservent le » souvenir, ils leur rendent quelques honneurs, » ne seroit-ce que ceux de la sépulture. C'est » pourquoi l'apôtre saint Paul ayant entrepris de » nous faire entendre jusqu'à quelle extrémité le » fidèle doit se dégager de l'amour du monde; » ce n'est pas assez, nous dit-il, que le commerce » soit rompu entre le monde et le chrétien, comme » il l'est entre les vivants et les morts; car il reste » assez ordinairement quelque affection en ceux » qui survivent, qui va chercher les morts dans » le tombeau même : mais tel qu'est un mort » à l'égard d'un mort, tels doivent être le monde » et le chrétien. » Grande et admirable rupture! Mais donnons-en une idée plus particulière.

Ce qui nous fait vivre au monde, c'est l'inclination pour les biens du monde; ce qui fait vivre le monde pour nous, c'est un certain éclat qui nous éblouit. La mort éteint les inclinations; cette chaleur tempérée qui les entretient s'est entièrement exhalée : la mort ternit dans les plus beaux corps toute cette fleur de beauté, et fait évanouir cette bonne grace. Ainsi le monde est mort pour le chrétien, en tant qu'il n'a plus d'attrait pour son cœur; et le chrétien est mort pour le monde, en tant qu'il n'a plus d'amour pour les biens qu'il donne. C'est ce qui s'appelle dans l'Ecriture être crucifié avec Jésus-Christ. C'est le traité qu'il nous fait signer en nous recevant au baptême : c'est le même qu'il vous propose dans ces noces spirituelles, ainsi qu'un sacré contrat, pour être observé par vous dans la dernière rigueur, et dans la perfection la plus éminente : contrat digne de vous être lu dans la fête de la sainte Croix, digne de vous être offert par un Roi crucifié, digne d'être accepté humblement dans une profession solennelle, où l'on voue, devant Dieu et devant ses anges, un renoncement éternel au monde.

Méditez ce sacré contrat, sous lequel Jésus-Christ vous prend pour épouse : dites hautement avec le divin apôtre : *Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo.* En effet, le monde ne vous est plus rien, et vous n'êtes plus rien au monde. Le monde ne vous est plus rien, puisque vous renoncez à ses espérances; et vous n'êtes plus rien au monde, puisqu'il ne vous comptera plus parmi les vivants. Votre famille vous perd, vous allez entrer dans un autre monde, vous ne tenez plus par aucun lien à la société civile; et cette clôture vous est un tombeau, dans lequel vous allez être comme ensevelie. Que vos proches ne pleurent pas dans cette mort bienheureuse, qui vous fera vivre avec Jésus-Christ. Son affection vous est assurée; puisque l'ayant acquis par la pauvreté, vous avez le moyen de gagner son cœur par la pureté virginale : c'est ma seconde patrie.

SECOND POINT.

Pendant que Jésus-Christ crucifié vous parle lui-même de son affection par autant de bouches qu'il a de blessures, et que son amour s'épanche sur vous avec tout son sang par ses veines cruellement déchirées, il me semble pas nécessaire de vous dire combien il vous aime; et vos yeux attachés sur la croix vous en apprendront plus que tous mes discours. Je remarquerai seulement, ma Sœur, que cet ardent amour qu'il témoigne, n'est pas seulement l'amour d'un Sauveur, mais encore l'amour d'un époux; et je l'ai appris de l'apôtre, qui, voulant donner aux chrétiens un modèle de l'amitié conjugale, leur propose l'amour infini que Jésus-Christ montre à son Église, en se livrant pour elle à la croix. « Maris, dit-» il, aimez vos femmes, comme Jésus-Christ a » aimé l'Église, et s'est donné lui-même pour » elle : » *Viri, diligite uxores vestras, sicut et Christus dilexit Ecclesiam, et tradidit semetipsum pro eâ* [1]. Ainsi, dans cet amour du Sauveur, vous y trouverez l'amour d'un époux.

Il est bon de remarquer en passant, qu'ainsi le Fils de Dieu a aimé les hommes en toutes sortes de qualités qui peuvent donner de l'amour. Il les a aimés comme un père; il les a aimés comme un sauveur, comme un ami, comme un frère, comme un époux : et il nous aime sous tous ces titres; afin que nous connoissions que l'amour, qui le fait mourir pour nous en la croix, a toutes les qualités d'un amour parfait. Il est fort comme l'amour d'un père, tendre comme l'amour d'une mère, bienfaisant comme l'amour d'un sauveur, cordial comme l'amour d'un bon frère, sincère comme l'amour d'un fidèle ami; mais ardent comme l'amour d'un époux. Mais cet amour de Jésus-Christ, dont parle l'apôtre, regarde généralement toute son Église : il faut montrer aux vierges sacrées leurs avantages particuliers, et les droits extraordinaires que leur donne leur chasteté sur le cœur de l'Époux céleste.

Un mot de l'Apocalypse nous découvrira ce secret, et je vous prie de le bien entendre. *Hi sunt, qui cum mulieribus non sunt coinquinati; virgines enim sunt : hi sequuntur Agnum quocumque ierit* [2]; « Ceux-là, dit-il, sont les vierges

[1] *Ephes.* v. 25. — [2] *Apoc.* XIV. 4.

» qui suivent l'Agneau partout où il va. » Telle est la prérogative des vierges, dont le grand et admirable saint Augustin nous expliquera le mystère. Pour cela, il remarque avant toutes choses, que suivre Jésus-Christ, c'est l'imiter autant qu'il est permis à des hommes : *Hunc in eo quisque sequitur, in quo imitatur* [1]; tellement que le suivre partout où il va, c'est l'imiter en tout ce qu'il fait. Ce fondement étant supposé, il est bien aisé de conclure que suivre l'Agneau partout où il va, c'est le privilége des vierges. Car si Jésus est doux et humble de cœur, si Jésus est simple et pauvre d'esprit, si Jésus est soumis et obéissant, s'il est miséricordieux et charitable; et les vierges et les mariés peuvent le suivre dans toutes ces voies. Quoiqu'ils ne puissent pas y marcher de la même force, ils peuvent néanmoins, dit saint Augustin [2], s'attacher diligemment à tous ses pas, et insister fidèlement à tous ses vestiges: ils ne peuvent pas les remplir, mais ils peuvent y mettre le pied; ils peuvent même le suivre jusqu'à cette noble épreuve de la charité, de laquelle lui-même a dit qu'il n'y en a point de plus grande [3], c'est-à-dire, jusqu'à mourir pour signaler son amour.

Jusqu'ici, ô divin Sauveur! vous pouvez être suivi de tous vos fidèles : mais après il se présente un nouveau sentier, où tous ne peuvent pas vous accompagner. Car, mes Frères, « cet » Agneau sans tache marche par un chemin vir- » ginal; » ce sont les mots de saint Augustin [4] : *Ecce ille Agnus graditur itinere virginali.* Ce Fils de vierge est demeuré vierge; et trouvant au-dessous de lui-même la sainteté nuptiale, il ne lui a voulu donner aucun rang, ni dans sa naissance, ni dans sa vie. Que de saints ne le peuvent suivre dans cette route sacrée! *Non omnes capiunt verbum istud* [5] : toutefois il ne veut pas y demeurer seul.

Accourez, ô troupe des vierges! et suivez partout ce grand conducteur. Que les autres le suivent partout où ils peuvent; vous seules le pouvez suivre partout où il va, et entrer par ce moyen avec lui dans la plus intime familiarité. C'est la belle et heureuse suite de ce privilége incomparable : ces ames pures et virginales s'étant constamment attachées à suivre Jésus-Christ partout, cette preuve inviolable de leur amitié fait que Jésus s'attache réciproquement à les avoir toujours dans sa compagnie. Il fait toujours éclater sur elles un rayon de faveur particulière : il se met en leurs mains dans sa naissance, il les pose sur sa poitrine dans sa sainte cène, il ne les oublie pas à sa croix; et les ayant tendrement aimées, il les aime jusqu'à la fin : *In finem dilexit eos* [1]. Une mère vierge, un disciple vierge y reçoivent les dernières preuves de son amitié; et ne voulant pas sortir de ce monde sans les honorer de quelque présent, comme il ne voit rien de plus grand que ce que consacre la virginité, il les laisse mutuellement l'un à l'autre : « Femme, lui dit-il, » voilà votre fils; » et : « Fils, voilà votre mère [2]. » Il n'est pas jusqu'à son sépulcre qu'il veut trouver vierge; tant il a d'amour pour la virginité!

Recherchons encore, mes Sœurs, pour épuiser cette matière importante, d'où vient que le Fils de Dieu fait ses plus chères délices d'un cœur virginal, et ne trouve rien de plus digne de ses chastes embrassements. C'est à cause qu'un cœur virginal se donne à lui sans aucun partage, qu'il ne brûle point d'autres flammes, et qu'il n'est point occupé par d'autres affections. Qui pourroit assez exprimer quelle grande place y tient un époux, et combien il attire d'amour après soi? Ensuite naissent les enfants, dont chacun emporte sa part, qui lui est mieux due et plus assurée que celle de son héritage. Parmi tant de desirs divers, à combien de sortes d'objets le cœur est-il contraint de s'ouvrir? L'esprit, dit l'apôtre, en est divisé : *Sollicitus et divisus est* [3]; et dans ce fâcheux partage, nous pouvons dire avec le Psalmiste : *Sicut aqua effusus sum* [4] : « Je suis ré- » pandu comme de l'eau; » et cette vive source d'amour, qui devoit tendre tout entière au ciel, multipliée et divisée en tant de ruisseaux, se va perdre deçà et delà dans la terre. Pour empêcher ce partage, la sainte virginité vient fermer le cœur : *Ut signaculum super cor tuum* [5] : elle y appose comme un sceau sacré qui empêche d'en ouvrir l'entrée; si bien que Jésus-Christ y règne tout seul : et c'est pourquoi il aime ce cœur virginal, parcequ'il possède en repos, sans distraction, toute l'intégrité de son amour.

C'est ainsi, ô pudique épouse! que vous devez aimer Jésus-Christ : tout l'amour que vous auriez pour un cher époux, vous le devez, dit saint Augustin, au Sauveur des ames. Mais que dis-je? vous lui en devez beaucoup davantage : car cette femme que vous voyez, qui chérit si tendrement son mari, ordinairement ne le choisit pas; mais plutôt il lui est échu en partage par des conjonctures imprévues. Elle aime celui qu'on lui a donné; mais avant qu'on le lui donnât, son cœur a erré long-temps sur la multitude par un vague desir de plaire : s'il ne s'est donné qu'à un seul, il s'est du moins offert à plusieurs; et ne discer-

[1] *De sanctâ Virginit.* n. 27, *tom.* VI, *col.* 334. — [2] *Ibid.* n. 28. — [3] *Joan.* XV. 13. — [4] *Ubi suprà*, n. 29. — [5] *Matt.* XIX. 11.

[1] *Joan.* XIII. 1. — [2] *Ibid.* XIX. 26, 27. — [3] *I. Cor.* VII. 33. — [4] *Ps.* XXI. 15. — [5] *Cant.* VIII. 6.

nant pas dans la troupe cet unique qui lui étoit destiné, son amour est demeuré long-temps suspendu, tout prêt à tomber sur quelque autre. Il n'en est pas de la sorte de l'Époux que vous embrassez : jamais vous n'avez balancé dans un si beau choix, et il a emporté d'abord vos premières inclinations. Comme donc vous le voyez attaché en croix, attachez-le fortement à tout votre cœur: *Toto vobis figatur in corde, qui pro vobis fixus est in cruce.* « Cédez-lui dans votre esprit toute » l'étendue que vous n'avez pas voulu laisser oc- » cuper par le mariage : » *Totum teneat in animo vestro, quidquid noluistis occupari connubio* [1]. Cédez, vous lui en devez même beaucoup davantage, parceque vous devez chérir, bien plus qu'un époux, celui qui vous fait résoudre à ne vous donner jamais à aucun époux; et il ne vous est pas permis de l'aimer d'une affection médiocre, puisque vous renoncez pour l'amour de lui aux affections les plus grandes, et tout ensemble les plus légitimes.

Courez donc après cet Amant céleste; joignez-vous à cette troupe innocente qui le suit partout où il va, accompagnant ses pas de pieux cantiques. Les Agathes et les Céciles, les Agnès et les Luces vous tendent les bras, et vous montrent la place qui vous est marquée. Pour entrer dans cette assemblée, soyez vierge d'esprit et de corps; que cet amour de la pureté, qui se forme dans votre cœur, se répande sur tous vos sens. Conservez votre ouïe; c'est par-là qu'Ève a été séduite : gardez soigneusement votre vue, et songez que ce n'est pas en vain qu'on vous donne « un » voile, comme un rempart de votre pudeur, qui » empêche vos yeux de s'égarer, et qui ne per- » mette pas, dit le grave Tertullien, à ceux des » autres de se porter sur vous : » *Vallum verecundiæ, quod nec tuos emittat oculos, nec admittat alienos* [2]. Surtout gardez votre cœur, et ne dédaignez pas les petits désordres, parceque c'est par-là que les grands commencent, et que l'embrasement, qui consume tout, est excité souvent par une étincelle. Ainsi un chaste agrément vous conservera ce que la grace de votre Époux vous a accordé : ainsi vous posséderez toujours son affection, et jamais vous n'offenserez sa jalousie. Il faut encore vous dire un mot de la jalousie de votre Époux, et c'est par où je m'en vais conclure.

TROISIÈME POINT.

Que Dieu soit jaloux, chrétiens, il s'en vante si souvent dans son Écriture, qu'il ne nous permet pas de l'ignorer. C'est une des qualités qu'il se donne dans le Décalogue : « Je suis, dit-il, le » Seigneur ton Dieu, fort et jaloux, » *Fortis, zelotes* [1]; et cette qualité de jaloux lui est si propre et si naturelle, qu'elle fait un de ses noms, comme il est écrit dans l'Exode : *Dominus, zelotes nomen ejus* [2]. Il paroît donc assez que Dieu est jaloux, et peu de personnes l'ignorent : mais que l'ouvrage de notre salut et la mort du Fils de Dieu à la croix soient un effet de sa jalousie, c'est ce que vous n'avez pas peut-être encore entendu, et ce qu'il est nécessaire que je vous explique, puisque mon sujet m'y conduit.

A la vérité, chrétiens, il n'est pas aisé de comprendre de quelle sorte s'accomplit un si grand mystère. Car que la jalousie du Dieu des armées le porte à châtier ceux qui le méprisent, je le conçois sans difficulté; c'est l'effet ordinaire de la jalousie; et je remarque aussi dans les saintes Lettres que Dieu n'y parle guère de sa jalousie, qu'il ne nous fasse en même temps craindre ses vengeances. « Je suis un Dieu jaloux, dit le Sei- » gneur, » *Deus zelotes*; et il ajoute aussitôt après : « visitant les iniquités des pères sur les » enfants : » *visitans iniquita tes patrum in filios* [3]. Dieu est jaloux, dit Moïse : il dit dans le même lieu, « que le feu de sa jalousie brûle les » pécheurs : » *Dominus Deus tuus ignis consumens est, Deus æmulator* [4]. Et le prophète Nahum a joint ces deux choses : « Le Seigneur est » un Dieu jaloux, et le Seigneur est un Dieu » vengeur, » *Deus æmulator, et ulciscens Dominus* [5]; tant ces deux qualités sont inséparables!

Que s'il est ainsi, chrétiens, se peut-il faire que nous rencontrions le principe de notre salut dans la jalousie, qui semble être la source des vengeances; et après que le prophète a uni le Dieu jaloux et le Dieu vengeur, oserons-nous espérer de trouver ensemble un Dieu jaloux et un Dieu sauveur? Peut-être aurions-nous peine à le croire, si nous n'en avions appris le secret de la bouche d'un autre prophète. C'est le prophète Isaïe, dont voici des paroles remarquables: *De Jerusalem exibunt reliquiæ, et salvatio de monte Sion : zelus Domini exercituum faciet istud* [6] : » Dans les ruines de Jérusalem il restera » un grand peuple que Dieu délivrera de la mort, » et le salut paroîtra en la montagne de Sion : la » jalousie du Dieu des armées fera cet ouvrage. » Après un oracle si clair, il n'est plus permis de douter que ce ne soit la jalousie du Dieu des armées qui ait sauvé le peuple fidèle.

Mais pour pénétrer un si grand mystère, reprenons les choses d'un plus haut principe, et rappelons à notre mémoire la témérité de cet ange,

[1] *De Sanctâ Virginit.* n. 56; *tom.* VI, *col.* 568. — [2] *De Virg. veland.* n. 16.

[1] *Exod.* XX. 5. — [2] *Ibid.* XXXIV. 14. — [3] *Ibid.* XX. 5. — [4] *Deut.* IV. 24. — [5] *Nah.* I. 2. — [6] *Isai.* XXXVII. 32.

qui, par une audace inouïe, voulut s'égaler à Dieu, et se placer jusque dans son trône. Vous savez qu'étant repoussé de sa main puissante, et précipité dans l'abîme, il ne peut encore quitter le premier dessein de son audace démesurée. Il se déclare hautement le rival de Dieu; c'est ainsi que le nomme Tertullien, *Æmulus Dei* [1]; « le ri- » val, le jaloux de Dieu : » il se veut faire adorer en sa place; et s'il n'a pu occuper son trône, il lui veut du moins enlever son bien. Il entre dans le paradis terrestre, furieux et désespéré : il y trouve l'image de Dieu, c'est-à-dire, l'homme; image chérie et bien aimée, que Dieu avoit établie dans son paradis de délices, qu'il avoit formée de sa main et animée de son souffle. Ce n'étoit qu'une créature; mais enfin elle étoit aimée par son Créateur : il ne l'avoit pétrie que d'un peu de boue; mais cette boue avoit été formée de sa main. Ce vieux serpent la séduit, il la corrompt. Surprise par ses flatteries, elle s'abandonne à lui: la parjure qu'elle est, l'ingrate et l'infidèle qu'elle est; au milieu des bienfaits de son époux, dans le lit même de son époux, pardonnez-moi la hardiesse de cette parole, que je ne trouve pas encore assez forte pour exprimer l'indignité de cette action; dans le lit même de son époux elle se prostitue à son rival.

O insigne infidélité! ô lâcheté sans exemple! Falloit-il quelque chose de plus que cette honteuse prostitution, faite à la face de Dieu, pour l'exciter à jalousie? Il s'y excite en effet d'une étrange sorte. Quoi, mon épouse s'est fait enlever, mon image s'est laissé corrompre, elle que j'avois faite avec tant d'amour, dont j'avois moi-même formé tous les traits, que j'avois animée d'un souffle de vie, sorti de ma propre bouche!

Que fera, mes Frères, ce Dieu fort et jaloux, irrité d'un abandonnement si infame? que fera-t-il à cette épouse infidèle, qui a méprisé un si grand amour? Certainement il pouvoit la perdre; mais, ô jalousie miséricordieuse! il a mieux aimé la sauver. O rival! il ne veut point qu'elle soit ta proie; il ne la peut souffrir en tes mains. Cet indigne spectacle irritant son cœur, il court après pour la retirer, et descend du ciel en la terre pour chercher son épouse qui s'y est perdue: *Venit quærere quod perierat* [2]. La manière dont il se sert pour nous délivrer montre assez, si nous l'entendons, que c'est la jalousie qui le fait agir : car il n'envoie ni ses anges, ni ses archanges, qui sont les ministres ordinaires de ses volontés. Il a peur que son épouse volage, devant sa liberté à d'autres qu'à lui, ne partage encore son cœur, au lieu de le conserver tout entier à son Époux légitime; c'est pourquoi il vient lui-même en personne : *Deus ipse veniet, et salvabit nos* [1]. S'il faut des supplices, c'est lui qui les souffre : s'il faut du sang, c'est lui qui le donne; afin que nous comprenions que c'est à lui que nous devons tout, et que nous lui consacrions tout notre amour, comme nous tenons de lui seul tout notre salut.

De là vient que nous lisons, dans son Écriture, qu'il n'est pas moins jaloux de sa qualité de Sauveur que de celle de Seigneur et de Dieu. Écoutez de quelle sorte il en parle : *Ego Dominus, et non est ultra Deus absque me : Deus justus, et salvans non est præter me* [2]. Ne vous semble-t-il pas, chrétiens, que ce Dieu jaloux adresse sa voix à la nature humaine infidèle, ainsi qu'un amant passionné, mais dont on a méprisé l'amour. O volage! ô prostituée! qui m'as quitté pour mon ennemi, regarde que c'est moi qui suis le Seigneur, et il n'y a point de Dieu que moi : mais considère encore, ô parjure, infidèle, qu'il n'y a que moi qui te sauve; et si tu m'as oublié après t'avoir créée, reviens du moins à moi quand je te délivre. Voyez comme il est jaloux de sa qualité de Sauveur. Et ailleurs, se glorifiant de l'ouvrage de notre salut : « C'est » moi, c'est moi, dit-il, qui l'ai fait; ce ne sont » ni mes anges, ni mes archanges, ni aucune » des vertus célestes : c'est moi seul qui l'ai fait, » c'est moi seul qui vous porterai sur mes épau- » les; enfin c'est moi seul qui vous sauverai : » *Ego feci : ego feram, ego portabo, ego salvabo* [3]: tant il est jaloux de cette gloire; et c'est, mes Sœurs, cette jalousie qui l'attache sur cette croix, dont nous célébrons aujourd'hui la fête.

Car, dit excellemment saint Jean-Chrysostôme [4], comme un amant passionné, voyant celle qu'il recherche avec tant de soin gagnée par les présents de quelque autre, qui prétend à ses bonnes graces, multiplie aussi sans mesure les marques de son amitié pour emporter le dessus; de même en est-il du Sauveur des ames. Il voit que nous recevons à pleines mains les présents de son rival, qui nous amuse par une pomme, qui nous gagne par des biens trompeurs qui n'ont qu'une légère apparence : pour détourner nos yeux et nos cœurs de ses libéralités pernicieuses, il redouble ses dons jusqu'à l'infini; et son amour excessif voulant faire un dernier effort, le fait enfin monter sur la croix, où il nous donne non-seulement sa gloire et son trône, mais encore son corps et son sang, et sa personne et sa vie : enfin, se donnant lui-même, que ne nous donne-

[1] *De Spect. n.* 2. — [2] *Matt.* XVIII. 11.

[1] *Isai.* XXXV. 4. — [2] *Ibid.* XLV. 21. — [3] *Ibid.* XLVI. 4. — [4] *In Epist.* I. *ad Cor. Hom.* XXIV, *n.* 2; *tom.* X, *p.* 245.

t-il pas? Et nous faisant un si grand présent, il me semble qu'il nous dit à tous: Voyez si ce prétendant que vous écoutez pourra jamais égaler un tel amour et une telle munificence. C'est ainsi qu'il parle, c'est ainsi qu'il fait; et nous pourrions nous défendre d'une jalousie si obligeante!

Mais, ma Sœur, si l'Époux céleste a l'ardeur et les transports des jaloux, il en a les regards et la vigilance. Il a des yeux de jaloux, toujours ouverts, toujours appliqués pour veiller sur vous, pour étudier tous vos pas, pour observer toutes vos démarches. J'ai remarqué dans le saint cantique deux regards de l'Époux céleste : il y a un regard qui admire, et c'est le regard de l'amant : il y a un regard qui observe, et c'est le regard du jaloux. « Que vous êtes belle, ô fille » de prince! » dit l'Époux à la chaste épouse [1]. Cette ardente exclamation vient d'un regard qui admire, et il n'est pas indigne du divin Époux, dont il est dit dans son Évangile qu'il admira la foi du Centenier [2]. Mais voulez-vous voir maintenant quel est le regard du jaloux? « Il est venu, » dit l'Épouse, le bien-aimé de mon cœur, re» gardant par les fenêtres, guettant par les treil» lis : » *Dilectus meus venit, respiciens per fenestras, prospiciens per cancellos* [3]. Il vient en cette sorte pour vous observer, et c'est le regard de la jalousie : de là naissent et ces grilles et cette clôture. Il vous renferme soigneusement, il rend de toutes parts l'abord difficile; il compte tous vos pas, il règle votre conduite jusqu'aux moindres choses : ne sont-ce pas des actions d'un amant jaloux? Il n'en fait pas ainsi au commun des hommes : mais c'est que s'il est jaloux des autres fidèles, il l'est beaucoup plus de ses épouses. Étant donc ainsi observée de près, pour vous garantir des effets d'une jalousie si délicate, il ne vous reste, ma Sœur, qu'une obéissance toujours ponctuelle, et un entier abandonnement de vos volontés. C'est ce que je vous recommande en finissant ce discours; et afin que vous compreniez combien cette obéissance vous est nécessaire, je vous dirai la raison pour laquelle elle vous défend de la jalousie de votre Époux.

Ce qui excite Dieu à jalousie, c'est lorsque l'homme se veut faire Dieu, et entreprend de lui ressembler. Mais il ne s'offense pas de toute sorte de ressemblance : car il nous a faits à son image, et il y a de ses attributs dans lesquels il n'est pas jaloux que nous tâchions de lui ressembler; au contraire, il nous le commande. Par exemple, voyez sa miséricorde, combien riche, combien éclatante; il vous est ordonné de vous conformer à cet admirable modèle : *Estote misericordes, sicut et Pater vester misericors est* [1] : « Soyez » miséricordieux, comme l'est votre Père cé» leste. » Ainsi, comme il est véritable, vous pouvez l'imiter dans sa vérité : il est juste, vous pouvez le suivre dans sa justice : il est saint; et encore que sa sainteté semble être entièrement incommunicable, il ne se fâche pas toutefois que vous osiez porter vos prétentions jusqu'à l'honneur de lui ressembler dans ce merveilleux attribut, lui-même vous y exhorte : « Soyez saints, » parceque je suis saint : » *Sancti estote, quoniam ego sanctus sum* [2].

Quelle est donc cette ressemblance qui lui cause tant de jalousie? C'est lorsque nous lui voulons ressembler dans l'autorité souveraine; lorsque nous voulons l'imiter dans l'honneur de l'indépendance, et prendre pour loi notre volonté, comme lui-même n'a point d'autre loi que sa volonté absolue. C'est là le point chatouilleux, c'est là l'endroit délicat; c'est alors que sa jalousie repousse avec violence tous ceux qui veulent s'approcher ainsi de sa majesté souveraine. Par conséquent, si sa jalousie s'irrite seulement contre notre orgueil; qui ne voit que la soumission est l'unique moyen pour nous en défendre? Il est jaloux quand vous prenez pour loi votre volonté. Pour empêcher les effets de sa jalousie, abandonnez votre volonté. Soyons des dieux, il nous est permis, par l'imitation de sa justice, de sa bonté, de sa sainteté, de sa miséricorde toujours bienfaisante. Quand il s'agira de puissance et d'autorité, tenons-nous dans les bornes d'une créature, et ne portons pas nos desirs à une ressemblance si dangereuse.

Mais si nous ne pouvons ressembler à Dieu dans cette souveraine indépendance, admirons, mes Sœurs, sa bonté suprême, qui a voulu nous ressembler dans la soumission. Jetez les yeux de la foi sur ce Dieu obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. A la vue d'un abaissement si profond, qui pourroit refuser de se soumettre? Vous vivez, ma Sœur, dans un monastère, où la sage abbesse qui vous gouverne vous doit faire trouver la soumission non seulement fructueuse, mais encore douce et desirable. Mais quand vous auriez à souffrir une autre conduite; de quelle obéissance vous pourriez-vous plaindre, en voyant celle du Sauveur des ames, et à la volonté de quels hommes l'a livré et abandonné son Père céleste? C'a été à la volonté de Judas, à celle de Pilate et des pontifes, à celle des soldats inhumains qui, ne gardant avec lui aucune mesure, ont fait de lui tout ce qu'ils ont voulu; *Fecerunt in eo quæcumque voluerunt* [3]. Après cet

[1] *Cant.* VII. 1, 6. — [2] *Matt.* VIII. 10. — [3] *Cant.* II. 9.

[1] *Luc.* VI. 36. — [2] *Levit.* XI. 44. — [3] *Matt.* XVII. 12.

exemple de soumission, vous ne sauriez descendre assez bas; et vous devez chérir les dernières places, qui, depuis l'abaissement du Dieu-homme, sont devenues désormais les plus honorables.

****

SERMON

POUR UNE PROFESSION.

SUR LA VIRGINITÉ.

Sainte séparation et chaste union, deux choses dans lesquelles consiste la sainte virginité : combien elle est mâle et généreuse. De quelle manière, en établissant son siége dans l'ame, rejaillit-elle sur le corps. Avec quel soin les vierges doivent garder tous leurs sens. D'où vient la sainte virginité a-t-elle tant d'attraits pour le Sauveur. Saint ravissement des vierges, et leurs priviléges. Précautions qui leur sont nécessaires, pour être saintement unies à leur Époux. Son amour est sa jalousie : ses deux regards sur elles. Qu'est-ce qui cause sa retraite. Funestes effets de l'orgueil : avantages de l'humilité.

Æmulor vos Dei æmulatione : despondi enim vos uni viro, virginem castam exhibere Christo.

J'ai pour vous un amour de jalousie, et d'une jalousie de Dieu : parce que je vous ai fiancée à cet unique Époux, qui est Jésus-Christ, pour vous présenter à lui comme une vierge toute pure. *II. Cor.* XI. 2.

Puisque la sainte cérémonie par laquelle vous vous consacrez au Sauveur avec la bénédiction de l'Église, vous met au nombre des vierges sacrées, et vous joint à la troupe innocente de ces filles choisies et bien aimées, qui doivent être conduites au Roi, selon la prophétie du Psalmiste [1]; pour vous faire connoître avec évidence quelle est la profession que vous faites, il est nécessaire que vous pénétriez ce que c'est que la virginité chrétienne, dont les anciens docteurs nous ont fait de si grands éloges. C'est aussi ce que vous enseigne le divin apôtre, en vous assurant qu'il vous a unie, comme une vierge chaste et pudique, à un seul homme, qui est Jésus-Christ; et il vous montre, par ces paroles, que la sainte virginité consiste principalement en deux choses. Mais pour entendre un si grand mystère, remontons jusqu'au principe, et supposons avant toutes choses que cet Époux immortel, que votre virginité vous prépare, a deux qualités admirables. Il est infiniment séparé de tout par la pureté de son être : il est infiniment communicatif par un effet de sa bonté.

Quand j'entends le Seigneur Jésus qui enseigne à Marthe empressée, qu'il n'y a qu'une chose qui soit nécessaire [2]; je remarque en cette parole la condamnation infaillible de la vanité des enfants des hommes. Car si le Fils de Dieu nous apprend que nous n'avons tous qu'une même affaire, ne s'ensuit-il pas clairement que nous nous consumons de soins superflus, que nous ne concevons que de vains desseins, et que nous ne repaissons nos esprits que de creuses imaginations, nous qui sommes si étrangement partagés parmi tant d'occupations différentes? tellement que ce divin Maître, nous rappelant à l'unité seule, condamne la folie et l'illusion de nos desirs inconsidérés, et de nos prétentions infinies : d'où il est aisé de conclure que la solitude que les hommes fuient, et les cloîtres qu'ils estiment autant de prisons, sont les écoles de la véritable sagesse; puisque tous les soins du monde en étant exclus avec leur empressante multiplicité, on n'y cherche que l'unité nécessaire, qui seule est capable d'établir les cœurs dans une tranquillité immuable.

C'est, madame, à cette unité que vous invite le divin apôtre, quand il vous assure aujourd'hui qu'il vous a unie pour toujours, comme une vierge chaste et pudique, à un seul homme qui est Jésus-Christ, *Uni viro.* C'est en effet à cet unique Époux que votre profession vous consacre; et la sainte virginité, que vous lui offrez en ce jour, vous sépare de toutes choses pour vous attacher à lui seul. Mais avant que de traiter un si grand mystère, reconnoissons tous, d'une même voix, à la mère et au modèle des vierges, et implorons sa bienheureuse assistance, en la saluant avec l'ange, et disant, *Ave, Maria.*

Il importe infiniment au salut des ames de considérer sérieusement un endroit admirable du divin apôtre [4], où cet excellent maître des Gentils nous représente l'économie de l'Église dans la diversité des opérations qui font l'harmonie de ce corps mystique. Il se fait, dit-il, en l'Église une certaine distribution de graces; et comme nous voyons que le corps humain se conserve par les fonctions différentes de chacun des membres qui le composent, ainsi en est-il du corps de l'Église, dont tous les membres ont des dons divers, selon que l'Esprit de Dieu les anime. C'est de là que nous apprenons cette belle et importante leçon, que la perfection du christianisme consiste à nous acquitter de la fonction à laquelle le Saint-Esprit nous destine. Car comme le corps humain est parfait lorsque l'œil discerne bien les objets, et l'ouïe la différence des sons; lorsque l'estomac prépare au reste du corps la nourriture qui lui est propre, que le poumon rafraîchit le

[1] *Ps.* XLIV. 15. — [2] *Luc.* X. 42.

[4] *Rom.* XII. 4 *et seq.*

cœur, et que le cœur fomente le corps par cette chaleur douce et vivifiante qui réside en lui comme dans sa source; et enfin lorsque les organes exécutent fidèlement ce que la nature leur a commis : ainsi la perfection du corps de l'Église, c'est que tous les membres de Jésus-Christ exercent constamment l'action qui leur est particulièrement destinée, et que chacun rapporte son opération à la fin du divin Esprit qui nous meut et qui nous gouverne. C'est sans doute pour cette raison, mes très chères Sœurs, que vous avez desiré de moi que je vous entretinsse aujourd'hui de la sainte profession à laquelle le Saint-Esprit vous a appelées; et pour contenter ce pieux desir, considérons, avant toutes choses, pourquoi vous vous êtes retirées du monde, à quoi vous avez été destinées; quel est votre nom, quel est votre titre, quelle est votre fonction dans l'Eglise.

Vous êtes, mes Sœurs, ces filles choisies qui devez être conduites au Roi, selon la prophétie du Psalmiste; vous êtes les vierges de Jésus-Christ et les chastes épouses du Sauveur des ames : de sorte que, pour connoître avec évidence quelle est la profession que vous faites, il est nécessaire que vous pénétriez ce que c'est que la virginité chrétienne à laquelle vous avez été consacrées. C'est aussi ce que vous enseignera le divin apôtre, en vous assurant qu'il vous a unies, comme une vierge chaste et pudique, à un seul homme, qui est Jésus-Christ. Mais pour entendre le sens de ce beau passage, disons que la virginité chrétienne consiste en une sainte séparation et en une chaste union. Cette séparation fait sa pureté, cette chaste et divine union est la cause des délices spirituelles que la grace fait abonder dans les ames vraiment virginales.

Que le principe de la pureté soit une séparation salutaire, vous le comprendrez aisément, si vous remarquez que nous appelons impur ce qui est mêlé, et que nous estimons pur et net ce qui, étant uni en soi-même, n'est gâté ni corrompu par aucun mélange. Par exemple, tant qu'une fontaine se conserve dans son canal, telle qu'elle est sortie de la roche qui lui a donné sa naissance, elle est nette, elle est pure; elle ne paroît point corrompue. Que si par l'impétuosité de son cours elle agite trop violemment la terre sur laquelle elle passe, et qu'elle en détache quelque partie qu'elle entraîne avec elle parmi ses eaux; aussitôt vous lui voyez perdre toute sa netteté naturelle; elle cesse visiblement d'être pure, sitôt qu'elle commence d'être mêlée.

Mais élevons plus haut nos pensées, et considérons en Dieu même la preuve de la vérité que j'avance. La théologie nous enseigne que Dieu est un être infiniment pur : elle dit qu'il est la pureté même. En quoi est-ce que nous remarquons cette pureté incompréhensible de l'Être divin, sinon en ce que Dieu est d'une nature entièrement dégagée, libre de toute altération étrangère, sans mélange, sans changement, sans corruption? et s'il nous est permis de parler, en bégayant, de si grands mystères, nous pouvons dire que son essence n'est qu'une indivisible unité, qui ne reçoit rien de dehors; parcequ'elle est infiniment riche, et qu'elle enferme toutes choses en elle-même, dans sa vaste et immense simplicité. C'est pour cette raison, mes très chères Sœurs, autant que notre foiblesse le peut comprendre, que l'être de notre Dieu est si pur; parcequ'il est infiniment séparé, et qu'il ne souffre rien en lui-même que ses propres perfections, qui ne sont autre chose que son essence. Cette première pureté, de laquelle toute pureté prend son origine, se répandant par degrés sur les créatures, ne trouve rien de plus proche d'elle que les intelligences célestes, qui sans doute sont d'autant plus pures qu'elles sont plus éloignées du mélange, étant séparées de toute matière; et de là vient que nous les appelons esprits purs.

Selon ces principes, mes très chères Sœurs, il faut que vous soyez séparées; et quoique vos ames se trouvent liées à un corps mortel, par leur condition naturelle, il faut nécessairement vous en détacher en purifiant vos affections. C'est pourquoi le prophète Isaïe, voulant exhorter à la pureté les enfants de la nouvelle alliance, il les invite à une sainte séparation : « Retirez-vous, » retirez-vous, leur dit-il, sortez de là, ne tou- » chez point aux choses souillées, soyez purs [1]. » Par où vous voyez, sans difficulté, que c'est le détachement qui nous purifie : de sorte que, la virginité chrétienne étant la perfection de la pureté, il s'ensuit que pour être vierge, selon la discipline de l'Évangile, il faut une séparation très entière, et un détachement sans réserve.

Mais faudra-t-il donc, direz-vous, que les vierges, pour être pures, demeurent éternellement séparées, sans attacher leur affection à aucun objet? Nullement, ce n'est pas là ma pensée. Si nous étions faits pour nous-mêmes, nous pourrions ne vivre aussi qu'en nous-mêmes; mais puisqu'il n'y a que notre grand Dieu qui puisse être lui-même sa félicité, il faut que nos mouvements tendent hors de nous, si nous voulons jouir de quelque repos. Donc la vierge vraiment chrétienne, crainte que sa pureté perde son éclat, s'attache uniquement à celui dans lequel nous vous avons dit que la pureté prend son origine. Regardez, mes très chères Sœurs, regardez le Verbe divin votre époux; c'est à lui

[1] *Isai.* LII.

que vous devez vous unir, après vous être purifiées par le mépris général des biens de la terre : si bien que j'ai en raison de vous dire que la virginité chrétienne, c'est une sainte séparation et une bienheureuse union. De là vient que l'apôtre saint Jean voulant décrire la gloire des vierges, les représente sur une montagne avec l'Agneau [1]. D'où vient qu'elles sont sur une montagne élevée bien haut au-dessus du monde, si ce n'est que la virginité les sépare? et d'où vient qu'elles sont avec l'Agneau, si ce n'est que la virginité les unit? C'est aussi ce que nous enseigne l'apôtre, dans le passage que nous expliquons : « Je » vous ai promises, dit-il, à un seul. » Qui ne voit la séparation dans cette unité, puisque le propre de l'unité est d'exclure? Mais, ajoute le même saint Paul, « Je vous ai promises à un » seul mari. » Qui ne voit, dans ce mariage divin et spirituel, la chaste union que je vous propose? Parlons donc de cette séparation salutaire qui établit votre pureté, et de cette mystérieuse union qui vous fera goûter les plaisirs célestes dans les chastes embrassements du Sauveur. Chères Sœurs, c'est en ces deux choses que consiste la virginité chrétienne, et ce sont aussi ces deux choses que je traiterai aujourd'hui, avec le secours de la grace.

PREMIER POINT.

Si nous entendons bien ce que c'est que l'homme, nous trouverons que nous sommes comme suspendus entre le ciel et la terre, sans qu'on puisse bien décider auquel des deux nous appartenons. Il n'y a point au monde une si étrange composition que la nôtre : une partie de nous est tellement brute, qu'elle n'a rien au-dessus des bêtes ; l'autre est si haute et si relevée, qu'elle semble nous égaler aux intelligences. Qui pourroit lire, sans s'étonner, de quelle sorte Dieu forme l'homme? Premièrement il prend de la boue ; est-il une matière plus vile? après il y inspire un souffle de vie, il y grave son image et sa ressemblance ; est-il rien de plus admirable? C'est pourquoi je vous disois, chrétiens, que nous sommes entre le ciel et la terre, et qu'il semble que l'un et l'autre puissent disputer à qui nous appartenons à plus juste titre. Notre mortalité nous donne à la terre, l'image de Dieu nous adjuge au ciel ; et nous sommes tellement partagés, qu'il semble qu'on ne puisse faire justice sur ce différend, sans nous ruiner et sans nous détruire par une distraction violente : toutefois il n'en est pas de la sorte. La sage providence de Dieu ne laisse pas notre condition si fort incertaine, que cette importante difficulté ne puisse être facilement terminée.

Mais qui jugera donc un si grand procès? Qui décidera cette question, qui met toute la nature en dispute? Chrétien, n'en doute pas, ce sera toi-même. L'homme est la matière de tout le procès, et il en est lui-même le juge. Oui, nous pouvons prononcer souverainement si nous sommes de la terre ou du ciel : selon que nous tournerons nos inclinations, ou nous serons des animaux bruts, ou nous serons des anges célestes. C'est pourquoi, dit saint Augustin, « Dieu a for- » mé l'homme avec l'usage de son libre arbitre ; » animal terrestre, mais digne du ciel, s'il sait » s'attacher à son Créateur » : *Terrenum animal, sed cœlo dignum, si suo cohæreret Auctori* [1]. Ne nous plaignons pas, chrétiens, si cet esprit, d'une nature immortelle, est lié à une chair corruptible. Dieu, qui par un très sage conseil a trouvé bon de le mêler à cette matière, lui a inspiré une secrète vertu, par laquelle il s'en peut aussi détacher avec le secours de sa grace ; et si nous conservons à l'image de Dieu, c'est-à-dire, à la raison qu'il nous a donnée, la prééminence qui lui est due, ce corps même (qui n'en seroit étonné?) oui, ce corps, tout pesant, tout mortel qu'il est, passera au rang des choses célestes ; parceque l'ame, qui est la partie principale, à laquelle appartient le domaine, attirera son corps avec elle, non seulement comme un serviteur très obéissant, mais encore comme un compagnon très fidèle.

Ainsi je vous exhorte, mes Frères, par les paroles d'un saint apôtre [2], que vous vous dépouilliez de l'homme animal. Défaites-vous de l'homme terrestre, qui n'a que des desirs corrompus [3] : déclarez-vous, par une juste sentence, venus du ciel, et faits pour le ciel, en rejetant les affections corporelles qui vous tiennent attachés à la terre. « Retirez-vous, retirez-vous; » soyez purs, ne touchez point aux choses im- » mondes, et je vous recevrai, dit le Seigneur [4]. » Mais c'est à vous, ô vierges sacrées, chastes épouses du Sauveur des ames, c'est à vous que cette séparation salutaire est particulièrement commandée : car s'il est vrai que la pureté n'est autre chose qu'un détachement, comme nous l'avons très bien établi, considérez sérieusement en vous-mêmes combien vous devez être détachées, puisque la profession que vous faites de la sainte virginité vous oblige à la pureté la plus éminente.

L'Ange de l'école m'apprend une belle et solide doctrine, qui confirme bien cette vérité.

[1] *Apoc.* XIV, 1 *et seq.*

[1] *De Civit. Dei, lib.* XXII, *c.* 11 *tom.* VII, *col.* 656. — [2] *Ep.* IV. 22. — [3] *I. Cor.* XV. 49. — [4] *II. Cor.* VI. 17.

Nous voyons que, parmi les vertus morales, il y en a, si je le puis dire, de moins vigoureuses, qui se contiennent en certaines bornes : mais il y a des vertus généreuses, qui ne sont jamais satisfaites, jusqu'à ce qu'elles soient parvenues à ce qu'il y a de plus relevé. Par exemple, le courageux est assuré contre les périls dans les entreprises considérables ; mais le magnanime va plus loin encore : car à peine peut-il trouver ni des entreprises assez hardies, ni aucun péril assez grand qui mérite d'exercer toute sa vertu. Le libéral use de ses biens, et sait les employer honorablement, selon que la droite raison l'ordonne ; mais il y a une certaine libéralité plus étendue et plus généreuse, qui affecte, ce semble, la profusion ; et c'est ce que nous appelons la magnificence. Le grand saint Thomas nous enseigne[1] que cette belle et admirable vertu que la philosophie n'a jamais connue, je veux dire la virginité chrétienne, est à l'égard de la tempérance ce qu'est la magnificence à l'égard des libéralités ordinaires. La tempérance modère les plaisirs du corps, la virginité les méprise ; la tempérance, en les goûtant, se met au-dessus à la vérité ; mais la virginité, plus mâle et plus forte, ne daigne pas même y tourner les yeux : la tempérance porte ses liens d'un courage ferme ; la virginité les rompt d'une main hardie : la tempérance se contente de la liberté ; la virginité veut l'empire et la souveraineté absolue : ou plutôt, la tempérance gouverne le corps ; vous diriez que la virginité s'en sépare ; elle s'élève jusqu'au ciel presque entièrement dégagée ; et bien qu'elle soit dans un corps mortel, elle ne laisse pas de prendre sa place parmi les esprits bienheureux, parcequ'elle ne se nourrit, non plus qu'eux, que de délices spirituelles. De là vient que saint Augustin parle ainsi des vierges : *Habent aliquid jam non carnis in carne*[2] : « Elles » ont, dit-il, en la chair quelque chose qui n'est » point de la chair, quelque chose qui tient de » l'ange plutôt que de l'homme. » Et c'est encore ce qui fait dire au grand saint Basile[3], que la virginité n'est pas dans le corps ; mais qu'elle établit son siége dans l'ame.

Mais d'autant que cette vérité importante doit servir de fondement à votre conduite, il faut que je vous la fasse comprendre par une raison évidente. Et certes nous ne vous prêchons pas, mes très chères Sœurs, une virginité de vestale ; nous ne regardons pas la virginité comme feroit un médecin ou un philosophe, qui s'arrêteroit simplement au corps. Nous parlons de la virginité chrétienne et religieuse ; et il est clair que tout ce qui est chrétien doit être entendu en esprit, parceque, par la grace du christianisme, nous sommes en la nouvelle alliance, où les vrais adorateurs adorent le Père en esprit et en vérité[1]. En effet, nous avons fait voir que la sainte virginité est un détachement général de toutes les affections corporelles, autant que la foiblesse humaine le peut souffrir ; parceque c'est une pureté éminente, qui se retire, qui se sépare, qui, selon le précepte du saint apôtre, ne regarde que l'unité, *Uni viro*, et exclut toute multitude. Or, ce détachement général, cette généreuse séparation doit être nécessairement un effort de l'ame : car une action si divine ne peut naître que d'une raison très bien affermie ; et par conséquent il est clair que la virginité est dans l'ame. Ce n'est rien de garder seulement le corps ; c'est l'ame que vous devez tenir séparée, si vous desirez la conserver pure. Si quelque bien mortel se présente à vous, s'il vous flatte, s'il vous attire, s'il tâche de gagner votre cœur ; retirez-vous, ne vous mêlez pas ; votre pureté en seroit ternie, et ensuite votre virginité corrompue : car la vraie virginité est dans l'ame, et ce n'est autre chose qu'un détachement, une affection épurée, un cœur entièrement dégoûté des plaisirs du siècle.

Mais, mes Sœurs, cette belle lumière de virginité établit tellement son siége dans l'ame, qu'elle rejaillit aussi sur le corps, et le sanctifie. Et de quelle sorte? C'est, dit l'admirable saint Basile, que cette virginité spirituelle et intérieure se peint elle-même sur le corps comme le soleil dans une nuée ; et par cette chaste peinture elle consacre cette chair mortelle. De là vient qu'elle se doit répandre par tout le corps, parcequ'elle remplit tout le cœur : et c'est ce qui fait dire au même saint, que « tous les sens d'une » vierge doivent être vierges : » *Virgines esse sensus virginis oportet*[2]. En effet, ne voyez-vous pas qu'il se fait comme un mariage entre les objets et les sens? Notre vue, notre ouïe, tous nos sens s'unissent, en quelque sorte, avec les objets ; ils contractent une certaine alliance : de sorte que, si les objets ne sont purs, la virginité de nos sens se gâte. Les exemples feront mieux entendre ce que je veux dire. Notre vue n'est pas vierge si elle ne se repaît que de vanités ; les discours immodestes et les inutiles corrompent la virginité de l'ouïe ; notre bouche, pour être vierge, doit être fermée par la modestie du silence.

[1] 2. 2. *Quæst.* CLII, *art.* 3. — [2] *De sanctâ Virginit.* n. 12 ; *tom.* VI, *col.* 346. — [3] *Lib. de Virginit.* n. 2 ; *tom.* III. p. 589.

[1] *Joan.* IV. 23. — [2] *Lib. de Virginit.*, n. 7, 13, 20 ; *tom.* III, p. 595, 601, 607.

Donc, ô vierges de Jésus-Christ! gardez soigneusement tous vos sens, si vous desirez être vraiment vierges. Songez que ce vieil homme qui est en nous, avec lequel nous devons combattre durant tout le cours de la vie, ne cesse de faire effort pour supplanter l'homme nouveau : cette convoitise indocile et impatiente, quoiqu'on tâche de la retenir par la discipline, elle frappe, elle s'avance de toutes parts, comme un prisonnier inquiet qui tâche de sortir; elle se présente par tous les sens, pour se jeter sur les objets qui lui plaisent. Elle fait la modeste au commencement, il semble qu'elle se contente de peu, ce n'est qu'un desir imparfait, ce n'est qu'une curiosité, ce n'est presque rien : mais si vous satisfaites ce premier desir, bientôt vous verrez qu'il en attirera beaucoup d'autres; et enfin toute l'ame sera ébranlée. Comme si vous jetez une pierre dans un étang, vous ne touchez qu'une partie de ses eaux; mais celle-là, en poussant les autres, les agite en rond, et enfin toute l'eau en est remuée. Ainsi les passions de notre ame s'excitent peu à peu les unes les autres par un mouvement enchaîné. Si donc vous êtes détachée du monde, craignez d'y rengager vos affections : si vous êtes unie à un seul époux, craignez de partager votre cœur; démêlez-vous de la multitude, puisque vous êtes vouée à un seul. Préparez au Fils de Dieu un cœur net, par un détachement général, et il le remplira de lui-même, par ses chastes embrassements : c'est par où je m'en vais conclure en peu de paroles.

SECOND POINT.

Il n'est rien de plus assuré que Jésus ne s'unit jamais aux ames qui sont remplies de l'amour du monde, et qui sont captives des plaisirs des sens. Je vois dans la Genèse que nos premiers pères se présentoient au commencement devant Dieu, avec une sainte familiarité : mais sitôt qu'ils eurent suivi les dangereuses persuasions du serpent trompeur, aussitôt ils fuient, nous dit l'Écriture [1], et se cachent devant la face de Dieu. Ce serpent, si nous l'entendons, c'est l'amour des plaisirs du monde, qui rampe perpétuellement sur la terre, et qui se glisse insensiblement dans nos cœurs par un mouvement tortueux, pour les empoisonner d'un venin mortel. Et c'est sans doute pour cette raison qu'Ève confesse tout simplement, que ce rusé serpent l'a déçue; ce qui convient merveilleusement à l'amour du monde. Car demandez aux insensés amateurs du siècle, si leurs folles et téméraires amours leur ont jamais donné la félicité qu'elles leur avoient tant de fois promise? Sans doute, s'ils ne veulent trahir les secrets reproches de leurs consciences, ils vous répondront franchement que ce serpent les a toujours abusés; *Serpens decepit me* [1] : d'où je conclus que l'amour du monde est semblable au serpent artificieux, qui trompa dans le paradis la trop grande crédulité de nos premiers pères. Et comme, après l'avoir entendu, ils sont contraints de fuir devant Dieu, vous devez apprendre, fidèles, que Dieu ne fera pas sa demeure en vous, jusqu'à ce que vous vous dépouilliez de l'amour du monde.

D'où passant plus outre, je dis que ce qui attire plus fortement Jésus en nos ames, c'est la pureté virginale. Car si les ames les plus détachées des choses mortelles sont les plus dignes des embrassements de la chaste et immortelle beauté, qui ne se montre qu'aux esprits purs; si d'ailleurs la virginité chrétienne, comme nous l'avons déja dit, est tellement dégoûtée des plaisirs du siècle, qu'il n'y a aucune des joies mondaines qui n'offense sa pudeur et sa modestie : n'est-il pas plus clair que le jour, que c'est à la pureté virginale qu'appartient la bienheureuse union de l'Époux infiniment desirable?

En effet, quelle éloquence pourroit exprimer quel est l'amour du sauveur Jésus pour la sainte virginité? C'est lui qui a été engendré dans l'éternité par une génération virginale : c'est lui qui, naissant dans le temps, ne veut point de mère qui ne soit vierge : c'est lui qui, célébrant la dernière pâque, met sur sa poitrine un disciple vierge, et l'enivre de plaisirs célestes : c'est lui qui, mourant à la croix, n'honore de ses derniers discours que les vierges : c'est lui qui, régnant en sa gloire, veut avoir les vierges en sa compagnie. « Ce sont les vierges, dit saint Jean dans l'Apo» calypse [2], qui suivent l'Agneau partout où il » va, » accompagnant ses pas de pieux cantiques. Jésus n'a point de temples plus beaux que ceux que la virginité lui consacre; c'est là qu'il se plaît à se reposer. Il y avoit dans le tabernacle, dont Dieu prescrivit la forme à Moïse, un lieu dont l'accès étoit libre au peuple, un autre où les sacrificateurs exerçoient les fonctions de leur sacerdoce : mais il y avoit outre cela, chrétiens, la partie secrète et inaccessible, que l'on appeloit le sanctuaire et le Saint des saints. L'entrée de ce lieu étoit interdite, nul n'en approchoit que le grand pontife; et c'étoit là que Dieu reposoit assis sur les chérubins, selon la phrase des Lettres sacrées. C'est la sainte virginité qui nous est représentée par cette figure : c'est elle qui se démêle de la multitude des objets sensibles qui nous environnent, et ne donne d'accès qu'au seul grand pontife. Voulez-vous entendre com-

[1] *Genes.* III. 8.

[1] *Gen.* 13. — [2] *Apoc.* XIV. 4.

ment ? écoutez le divin apôtre : « Celles, dit-il, » qui sont mariées, sont contraintes de s'occu- » per dans les soins du monde : » *Sollicita est quæ sunt mundi* [1]. Voyez que la multitude y aborde : mais la sainte virginité, que fait-elle ? Ah ! vous dit l'apôtre saint Paul, elle songe à plaire à Dieu seul : *Quomodo placeat Deo* [2]. C'est là que la multitude est exclue, c'est là qu'on ne vaque qu'à l'unique nécessaire, c'est là que l'on n'a d'époux que Jésus tout seul : de sorte qu'on n'ouvre la porte qu'au seul grand pontife, c'est-à-dire, si nous l'entendons, à l'amour de Dieu, qui est la seule des affections de nos cœurs qui est capable de les consacrer, et qui a droit d'offrir devant Dieu des victimes spirituelles, agréables par Jésus-Christ, comme parle l'apôtre saint Pierre [3]. Aussi est-ce là le lieu du repos : c'est là que Jésus se plaît d'habiter, parceque rien n'y entre que son saint amour, parcequ'il aime d'autant plus à remplir les ames, qu'il les trouve plus vides de l'amour du monde.

Mais, mes Sœurs, voulez-vous entendre les ravissements des vierges sacrées dans les chastes embrassements du Seigneur Jésus ? Écoutez parler la pudique épouse, dès le commencement du divin cantique : *Osculetur me osculo oris sui* [4] : « Qu'il me baise du baiser de sa bouche. » O amour impétueux de l'épouse ! » Elle ne demande » ni l'héritage, ni la récompense ; elle ne demande » pas même la doctrine, nous dit le dévot saint » Bernard [5] ; elle ne demande que le baiser du » divin Jésus, à la façon d'une chaste amante » qui respire un amour sacré, et qui ne veut pas » dissimuler l'ardeur qui la presse. » Ah ! ne soupçonnons rien ici de mortel ; tout est divin et spirituel. Elle court après le sauveur Jésus ; elle veut aller recueillir toutes ses paroles, et alors elle croira baiser sa divine bouche. Elle veut l'embrasser par la charité, et elle croit que cet embrassement la rendra heureuse ; c'est pourquoi elle le demande avec tant d'ardeur. Mais quel autre peut demander, à plus juste titre, les saints embrassements de l'Époux des vierges que la pureté virginale ? C'est à elle qu'il appartient d'embrasser Jésus, parcequ'elle n'a point d'autre époux que lui ; et c'est ce qui fait dire à l'apôtre, que ce sont les vierges chastes et pudiques qu'il destine à l'unique Époux, qui est le Sauveur, *Uni viro*.

Quelle doit être votre joie, ô vierges sacrées, dans cette mystérieuse union ? C'est là, dit le pieux saint Bernard [6], que les amertumes contentent, parceque la charité les change en douceur. Le monde ne comprend pas ces délices ; la sainte pureté les entend, parcequ'elle les goûte dans la source même. Expliquez-les-nous, ô disciple vierge : disciple bien aimé du Sauveur, dites-nous les chastes délices des vierges en la compagnie de l'Agneau. Écoutez comme il parle dans l'Apocalypse : « J'ai entendu, dit-il [1], une » voix du ciel, comme le bruit de plusieurs eaux, » et comme le bruit d'un grand tonnerre, et » comme le bruit d'instruments de musique : et » ils chantoient un nouveau cantique devant le » trône, et nul autre qu'eux ne pouvoit l'ap- » prendre. » Quel est donc ce nouveau cantique, qui se chante avec tant de bruit, qu'il est semblable à un grand tonnerre, et avec une si juste harmonie, qu'on le compare à une musique ? Cantique éclatant qui éclate ainsi qu'un tonnerre, qui est si secret néanmoins et si rare, que personne ne l'entend ni ne le sait que ceux qui le chantent. Qui nous développera ces mystères ? Ce sera le disciple bien aimé lui-même. « Ce sont » ceux-ci, dit-il [2], qui sont vierges, et ils suivent » l'Agneau partout où il va. » Si les vierges suivent l'Agneau, je ne m'étonne plus de leur chant, parceque je vois le principe de leur joie. C'est aux vierges qu'appartient le nouveau cantique, puisque la virginité est une vertu qui est propre à la nouvelle alliance : aucun n'apprend ce cantique que ceux qui le chantent, parceque c'est de la virginité que le Sauveur dit : « Tout le monde » n'entend pas cette parole ; mais ceux à qui ap- » partient ce don [3]. » Au reste, si le cantique des vierges éclate avec bruit, c'est qu'il vient d'une joie abondante ; s'il résonne avec justesse, c'est qu'il naît d'une joie réglée, qui n'a rien du débordement ni de la dissolution de la joie mondaine.

Courage donc, mes très chères Sœurs, joignez-vous à cette troupe innocente, apprenez ce nouveau cantique. Voyez cette sainte compagnie qui vous tend les bras : Venez, disent-elles, venez avec nous, pour chanter les louanges de l'Agneau sans tache, qui a purgé par son sang les péchés du monde : là les Agnès, les Agathes, les Céciles, les Ursules, les Luces, vous montrent déja la place qui vous est marquée, si vous gardez la foi à l'Époux céleste, auquel l'apôtre vous a promises. Ah ! souvenez-vous, chères Sœurs, que vous êtes fiancées à ce seul Époux, et ainsi que vous devez être généreusement séparées. Si vous voulez lui être saintement unies, réglez les passions de votre ame, et apprenez de saint Augustin, « qu'il » vous est plus aisé de les modérer, qu'aux ama- » teurs du monde de les contenter : » *Facilius*

[1] *I. Cor.* VII. 33. — [2] *Ibid.* 32. — [3] *I. Petr.* II. 5. — [4] *Cant.* I. 1. — [5] *In Cant. Serm.* VII. *n.* 2 ; *tom.* I, *col.* 1280. — [6] *De div. Serm.* XCV, *n.* 2 ; *tom.* I, *col.* 1217.

[1] *Apoc.* XIV. 2, 3. — [2] *Ibid.* 4. — [3] *Matt.* XIX. 11.

resecantur in eis qui Deum diligunt cupiditates istæ, quàm in eis qui mundum diligunt aliquando satiantur [1]. Conservez votre ouïe ; c'est par-là qu'Ève a été séduite : gardez soigneusement votre vue ; car ce n'est pas en vain qu'on vous donne un voile, comme un rempart de votre pudeur, dit le grave Tertullien, qui retient vos yeux et exclut ceux des autres : *Vallum verecundiæ, quod nec tuos emittat oculos, nec admittat alienos* [2]. Que votre ame ne s'épanche pas en des discours inconsidérés, parceque si vous ne demeurez unies en vous-mêmes, vos forces aussitôt seront dissipées. Ne dédaignez pas les petits désordres, parceque c'est par-là que les grands commencent : craignez où il n'y a rien à appréhender, et vous trouverez la sûreté dans le péril même. Vous devez croire qu'il est bienséant à des vierges d'être timides, puisque vous voyez la très sainte Vierge être même troublée à l'aspect d'un ange [3] : et ce qui doit vous obliger à craindre toujours, c'est que l'Époux, que vous donne le saint apôtre, n'a pas moins de jalousie que d'amour pour vous.

Voulez-vous voir qu'il a de l'amour ? écoutez le divin Psalmiste : « Le roi, dit-il, desirera votre » beauté [4]. » Voulez-vous voir qu'il a de la jalousie? « Je suis jaloux de vous, dit l'apôtre, de la jalousie » de Dieu. » Voyez que cet excellent maître des Gentils, vous montrant l'amour de Jésus, pour exciter votre confiance, vous parle en même temps de sa jalousie, pour vous retenir toujours dans la crainte. De là vient qu'en lisant le sacré cantique, nous remarquons deux regards du divin Époux : il y a un regard qui admire, et c'est le regard de l'amant ; il y a un regard qui observe, et c'est celui de la jalousie. Que vous êtes belle, ô fille du prince, dit l'Époux à la chaste épouse [5] ! Cette ardente exclamation ne vient-elle pas d'un regard qui admire ? c'est ce que j'appelle le regard de l'amant. Voulez-vous voir le regard du jaloux ? « Mon bien-aimé est venu, » dit l'épouse, regardant par les fenêtres, guet- » tant par les treillis [6]. » Ne voyez-vous pas le regard qui observe ? c'est le regard de la jalousie. Aimez le regard de l'amant ; craignez le regard de la jalousie, qui vous veille et qui vous observe.

Chères Sœurs, votre bien-aimé est jaloux de la jalousie la plus délicate : s'il voit que votre cœur se partage, il se pique et il se retire ; il vous veut posséder tout seul. C'est pourquoi, en le choisissant pour époux, vous vous êtes entièrement dépouillées : vous avez joint à la sainte virginité une pauvreté désintéressée, qui ne laisse rien sur la terre que vous puissiez justement estimer à vous. Vous abandonnez même votre volonté ; et quittant ce qui est le plus en votre pouvoir, ne déclarez-vous pas devant Dieu, que vous ne vous retenez aucun bien au monde? Vous confirmez, par la religion de vos vœux, ces généreuses résolutions ; et ces vœux, ne sont-ce pas des contrats sacrés, par lesquels vous cédez à Dieu, et lui transportez en fonds tout ce que vous êtes ? Votre profession est un sacrifice ; et les vœux que vous prononcez sont un glaive spirituel, qui vous immole au Sauveur des ames.

Vivez donc, mes très chères Sœurs, comme des victimes volontairement consacrées : humiliez-vous sous la main de Dieu, et ne souffrez pas que l'orgueil prostitue votre virginité à Satan, qui est le prince des esprits superbes. Ah! sans doute vous n'ignorez pas jusqu'à quel point l'orgueil est à craindre, et que c'est le plus dangereux de nos ennemis. C'est celui qui lâche le dernier prise, et qui sait même profiter de la déroute de tous les autres. Que dis-je, de la déroute de tous les autres ? il profite de sa propre défaite. C'est le seul de nos ennemis de la défaite duquel il est dangereux de se réjouir, parcequ'en se réjouissant de l'avoir vaincu, on le rétablit dans ses droits, et souvent même on lui augmente ses forces. Lorsque nous pensons quelquefois avoir si bien réglé notre vie, que nous avons surmonté jusqu'à l'orgueil même, c'est là, dit saint Augustin, qu'il lève la tête : « Et de quoi » triomphes-tu, nous dit-il ? je vis encore, et » c'est ton triomphe qui me donne la vie : » *Ecce ego vivo, quid triumphas ? et ideo vivo, quia triumphas* [1] ; ou plutôt ton triomphe, c'est moi-même.

Munissez-vous, mes Sœurs, contre ce poison qui a gâté les plus grandes ames, et ruiné les vertus les plus éminentes. Étudiez la science de l'humilité, qui est la vraie science des enfants de Dieu. C'est elle qui vous ouvrira les secrets célestes ; c'est par elle que les grandeurs de Jésus vous sont accessibles ; c'est elle qui mérite d'obtenir de Dieu ce qu'elle ne peut jamais exprimer assez : c'est elle qui vous bâtira sur la terre un édifice spirituel, dont le faite s'élevera jusqu'aux cieux ; où les vierges saintement soumises, étant associées avec les saints anges, chanteront avec eux aux siècles des siècles, devant le trône de l'Agneau sans tache, la gloire éternelle et indivisible du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen.*

[1] *Ad Bonif. Ep.* CCXX, *n.* 6 ; *tom.* II, *col.* 813. — [2] *De Virg. veland. n.* 16. — [3] *Luc.* I, 29. — [4] *Ps.* XLIV, 12. — [5] *Cant.* VII, 1, 5. — [6] *Ibid.* II, 9.

[1] *De Nat. et Grat. n.* 55 ; *tom.* X, *col.* 142.

****

SERMON

POUR UNE PROFESSION.

Quel est le monde auquel il nous faut renoncer. Combien ce renoncement doit être étendu dans une religieuse. Avec quel soin elle doit persévérer dans la guerre qu'elle déclare au monde, et éviter les moindres relâchements. Obligation que sa vocation lui impose, d'avancer toujours, et de tendre sans cesse à la perfection.

Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidie, et sequatur me.

Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même qu'il porte sa croix tous les jours, et qu'il me suive. *Luc.* IX. 23.

Vous avez desiré, ma très chère Sœur, d'entendre de moi, en ce jour, une exhortation chrétienne, espérant peut-être que ce grand prédicateur des cœurs donneroit par sa vertu quelque prix à mes pensées, parcequ'il les verroit naître d'une charité fraternelle. Il faut, s'il se peut, satisfaire ce pieux desir; et pour faire de mon côté ce qui sera nécessaire, je tirerai des paroles de notre Sauveur, que je vous ai récitées, trois instructions importantes qui vous pourront servir, avec la grace de Dieu, pour tout le reste de votre vie. Seulement je vous conjure de joindre vos prières aux miennes; afin qu'il plaise à cet Esprit qui souffle où il veut [1], de répandre sur mes lèvres ces deux beaux ornements de l'éloquence chrétienne; je veux dire la simplicité et la vérité. Après quoi, pour une plus claire intelligence de cet entretien, je vais tâcher de vous expliquer l'intention de notre bon Maître dans le lieu que je viens d'alléguer.

Comme un sage capitaine, se préparant à une expédition difficile, déclare à ceux qui viennent servir sous ses ordres, à quelles conditions il les reçoit dans ses troupes : de même le sauveur Jésus étant descendu du ciel pour faire la guerre à Satan, pour inviter tous les hommes à cette entreprise, il propose en peu de mots les qualités nécessaires pour pouvoir être rangés sous ses étendards. »Quiconque, dit-il, desire venir après » moi, c'est-à-dire, quiconque me veut recon- » noître pour son capitaine, il faut, poursuit-il, » qu'il renonce à soi-même; » *Abneget semetipsum :* « puis, qu'il prenne une généreuse ré- » solution de porter sa croix tous les jours, » *et tollat crucem suam quotidie;* « et qu'il me suive » enfin par mille embarras de périls, de suppli- » ces et d'ignominies; » *et sequatur me.* C'est en abrégé ce qu'il faut quitter, et ce qu'il faut faire à sa suite : voilà les lois et les ordonnances de cette milice. C'est pourquoi je me suis résolu d'appliquer à l'état que vous allez embrasser les ordres généraux de Jésus-Christ notre chef, et de vous faire voir dans le sens littéral de mon texte, selon le dessein que je vous ai déja proposé; premièrement, jusqu'à quel point votre condition vous oblige de renoncer au monde; en second lieu, comment il vous faut persévérer dans cette sainte résolution; et enfin, comment, non contente de persévérer, vous devez toujours croître, et toujours enchérir par-dessus les actions passées. Ce seront les trois avertissements que comprendra ce discours, que je prie Dieu de graver pour jamais au fond de votre ame.

PREMIER POINT.

Lorsqu'on vous prêche si souvent, ma très chère Sœur, qu'il faut renoncer, il est nécessaire que vous entendiez que ce monde, auquel il faut renoncer, réside en vous-même. Le disciple bien-aimé vous le montre fort à propos, quand il dit : *Nolite diligere mundum, neque ea quæ in mundo sunt :* » Gardez-vous bien d'aimer le » monde, ni ce qui est dans le monde; » d'autant, ajoute-t-il peu après, » qu'il n'y a dans le » monde que concupiscence de la chair, et con- » cupiscence des yeux, et superbe de vie : » *Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum, et superbia vitæ* [1]. Cet orgueil et cette double concupiscence, que peut-ce être autre chose que le trouble de nos passions? Et ce trouble, n'est-ce pas le fruit maudit de l'amour aveugle que nous avons pour nous-mêmes? Par conséquent, ce monde qu'il nous faut quitter, c'est nous-mêmes : *Abneget semetipsum.*

Que si vous me demandez d'où nous vient cette dure nécessité, que notre adversaire nous soit si proche, et que nous soyons, pour ainsi dire, si fort amis de notre ennemi; qu'il vous souvienne de ce bienheureux état d'innocence, où la partie supérieure conduisoit si paisiblement les mouvements inférieurs, ou le corps se trouvoit si bien du gouvernement de l'esprit; parceque l'homme tout entier conspiroit à la même fin. En ce temps-là, on n'entendoit point parler de ces fâcheux termes de renoncer à soi-même. Mais la vanité, fille et mère du désordre, pervertit bientôt cette douce disposition; et ayant fait révolter l'esprit contre Dieu, souleva par un même coup la chair contre la raison. La désobéissance est vengée par la désobéissance : l'homme, ainsi que l'enseigne saint Paul [2], veut en même temps ce qu'il ne veut pas; et sentant en soi deux volontés discordantes, il ne sauroit

[1] *I. Jean.* III. 8.

[1] *I. Jean.* II. 15. — [2] *Rom.* VII. 18.

plus reconnoître laquelle est la sienne : si bien que, dans cette incertitude et cette impuissance, il faut nécessairement qu'il se perde pour se sauver [1]. On ne lui dit plus, comme auparavant, qu'il commande à toutes les créatures [2]; mais on l'avertit de se défier de toutes les créatures. Pour le punir d'avoir voulu se satisfaire contre la loi de son Dieu, il est ordonné à jamais qu'il renoncera à ses propres inclinations, s'il se veut bien remettre en ses bonnes graces. Et lui qui croyoit se pouvoir faire plus de bien qu'il n'en avoit reçu de la main de son Créateur, sera condamné, par une juste vengeance, à être lui-même son plus cruel et irréconcilliable ennemi.

C'est pourquoi je vous en conjure, ma très chère Sœur, par ce Dieu que vous servez; après avoir compris combien il est nécessaire de quitter le monde, considérez attentivement la hauteur de cette entreprise. Le monde qu'il faut mépriser, ce n'est ni le ciel, ni la terre; ce ne sont ni les compagnies, ni cette vaine pompe, ni les folles intrigues des hommes : certes, il ne seroit pas d'une si prodigieuse difficulté de s'en séparer. Mais quand il s'agit de se diviser de soi-même, de quitter, dit saint Grégoire [3], non ce que nous possédons, mais ce que nous sommes, où trouverons-nous une main assez industrieuse ou assez puissante, pour délier ou pour rompre un nœud si étroit? Quelles chaînes assez fortes pourront jamais contraindre cet homme animal, qui règne en nos membres, à subir le joug de l'homme spirituel? Sans doute il retournera toujours à ses inclinations corrompues. Comme une personne que l'on attache contre son gré à quelque sorte d'emploi, dans le temps que vous l'y croyez la plus occupée, s'entretient souvent dans des conceptions creuses et extravagantes : de même ce vieil Adam, quand vous lui aurez arraché ce qu'il poursuit avec plus d'ardeur, quand vous aurez tenté toutes sortes de voies pour lui faire suivre la raison, il n'y aura ni erreur ni chimères où il ne s'amuse plutôt; « d'autant, dit saint Paul, qu'il est incapa- » ble de goûter ce qui est de Dieu : » *Animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritûs Dei* [4].

Et ne vous tenez point assurée sur votre vertu; car il se sert contre nous de la vertu même. Ceux qu'il n'a pu vaincre par un combat opiniâtre, souvent il les renverse par l'honneur de la victoire; et lorsqu'ils s'imaginent être devenus extrêmement humbles, il les rend orgueilleux par cette humilité prétendue. Combien en voyons-nous qui, séduits par ces artifices, pensent, en se jetant dans un cloître, quitter les vanités pour la mortification, et ne font, à le bien prendre, que quitter des vanités pour des vanités; en cela d'autant plus criminels et plus misérables, qu'ils vont porter le monde jusqu'au fond de la solitude, qu'ils se vont perdre dans le lieu où les autres cherchent leur refuge, et qu'ils joignent non-seulement Jésus-Christ avec Bélial, mais qu'ils sacrifient à Bélial dans le temple et sur les autels de Jésus-Christ même.

C'est, ma très chère Sœur, ce que vous avez particulièrement à méditer en ce jour. Si vous envisagez bien l'action que vous allez faire, vous trouverez que toutes ses circonstances vous prêchent le mépris du monde. Parcourons-les, s'il vous plaît, et vous découvrirez clairement ce que je vous dis.

Dites-moi, y a-t-il rien qui rende une personne plus vile que la pauvreté? Quand vous entendez dire de quelqu'un que c'est un homme de néant, ne jugez-vous pas incontinent qu'on parle d'un pauvre? D'où vient que David, après avoir dépeint les diverses calamités des pauvres conclut enfin que ces paroles qu'il adresse à Dieu : *Tibi derelictus est pauper* [1] : « O Sei- » gneur, on vous abandonne le pauvre; » voulant dire que chacun court avec ambition au service des grands, et qu'il n'y a que Dieu seul à qui les pauvres ne soient point à charge. Et il est si vrai ce que dit un poëte [2], que la pauvreté, rend les hommes ridicules, que ceux qui y sont réduits ont je ne sais quelle honte de l'avouer, et quelquefois le deviennent de crainte de le paroître. Je sais bien que celle que vous professez, d'un côté vous est honorable; mais elle a aussi d'autre part quelque chose de beaucoup plus rude, en ce qu'elle ressemble à la pauvreté des esclaves, qui non-seulement ne possèdent rien, mais de plus sont incapables de rien posséder. Vous perdez toutes sortes de droits; on en vient jusque-là que de ne vous plus compter parmi les vivants : si bien que vous pouvez dire avec le Psalmiste : « Tous mes proches m'ont abandon- » né, mais le Seigneur a eu la bonté de me re- » cevoir [3]; » et avec notre Seigneur : « Mon père » et ma mère, mes frères et mes sœurs, ce sont » ceux qui écoutent et observent la parole de » mon Dieu [4]. »

Quant à cette fleur sacrée de votre virginité, que vous allez présenter pour être en bonne odeur au Verbe divin votre Époux; ô Dieu! qui vous pourroit assez exprimer combien elle vous oblige de vous tenir nette de toutes les affections

[1] *Luc.* IX. 24. — [2] *Genes.* I. 28. — [3] *In Evang. l.* II. *Hom.* XXXII. *n.* 1 *et seq.*; *tom.* I, *col.* 1586 *et seq.* — [4] *I. Cor.* II. 14.

[1] *Ps.* IX. 33. — [2] *Juvenal. Satyr.* III. — [3] *Ps.* XXVI. 10. — [4] *Matt.* XII. 50.

de la terre? Sachez que votre virginité vous prépare un lit nuptial, où vous posséderez, dans le repos de votre ame, Jésus l'amoureux des vierges; mais qui les aime avec une extrême jalousie. C'est pourquoi son zélé disciple prenant part aux affections de son maître : » Je suis jaloux de » vous, dit-il, de la jalousie de Dieu; » *Æmulor enim vos Dei æmulatione*; parce que, ajoute-t-il, » je vous ai fiancée, comme une vierge chaste, » à un seul homme, qui est Jésus-Christ : » *Despondi vos uni viro, virginem castam exhibere Christo*[1]. Or, pensez quel seroit le sentiment d'une fille chaste et pudique, si on lui parloit de rompre, avant son mariage, cette foi qu'elle conserve uniquement pour son cher époux. Telle doit être votre pudeur, je ne dis pas à l'égard des voluptés bestiales; mais je dis à l'égard des moindres sollicitations de ce monde.

Car la jalousie de Jésus ne regarde pas seulement les hommes; son amour est si tendre, qu'il s'offense et se pique si vous choisissez la moindre chose hors de lui. Toutes ces douces contraintes où vous êtes sont autant d'effets de sa jalousie. Y a-t-il aucun de nos sens par lequel nous touchions les choses plus légèrement que par celui de la vue? Et toutefois il témoigne, par ce voile qu'il vous impose, qu'il ne vous permet pas cette sorte de jouissance. Et le docte Tertullien dit que l'on en couvre les vierges, de peur qu'elles ne soient souillées des moindres regards; estimant la virginité une chose si délicate, qu'elle peut être en quelque façon violée par les yeux, surtout par ces yeux que l'apôtre appelle si élégamment » yeux pleins d'adultère : » *Oculos adulteri plenos*[2]. D'où vient que ce grand homme, selon sa gravité ordinaire, nous a dépeint de la sorte ce voile des vierges : *Indue armaturam pudoris, circumduc vallum pudicitiæ, murum sexui tuo strue qui nec tuos emittat oculos, nec admittat alienos*[3] : « Revêtez-vous, leur dit-il, des armes de la pudeur; » entourez votre honnêteté d'un rempart; dressez une muraille à votre sexe, qui empêche vos » yeux de sortir, et refuse l'entrée à ceux des » autres : » d'où vous pouvez conclure qu'une vierge n'est plus vierge sitôt qu'elle s'abandonne aux sentiments de la terre, et qu'alors sa virginité lui tourne en prostitution.

Passons outre : il n'y a rien qui soit plus à vous que votre propre volonté; néanmoins vous avez bien la résolution de vous en vouloir dépouiller. En effet, vous la soumettez tellement aux ordres d'autrui, qu'on ne sait plus si c'est la vôtre ou celle de vos supérieurs; et l'obéissance rigoureuse que vous professez l'anéantit de telle sorte, qu'un Père ancien l'a nommée la sépulture de la volonté[4]; sépulture certainement bien pénible, parcequ'il la faut recommencer mille et mille fois; mais qui vous avertit que, renonçant si généreusement à la chose qui est le plus en votre pouvoir, ce seroit un crime si vous vous retenziez aucun bien du monde.

Enfin, considérez, par une réflexion sérieuse, que l'action que vous allez faire est un sacrifice, et que ce seroit un sacrilége exécrable, si vous réserviez quelque chose de ce qui entre par une oblation solennelle en la possession du Très-Haut. Ophni et Phinées, sacrificateurs d'Israël, pour s'être attribué les offrandes que le peuple présentoit à Dieu, furent dévorés avec leur armée par le glaive des Philistins[2] : d'autant, comme dit le prophète Isaïe, « que Dieu est le Seigneur, et ne » peut souffrir la rapine dans les holocaustes : » *Ego Dominus, odio habens rapinam in holocausto*[3]. Et de quelle punition penseriez-vous être digne, si vous ravissiez à Dieu, non point la graisse des agneaux ou des béliers; mais une victime vivante, lavée du sang de son Fils, qu'il a tirée du monde pour la sanctifier à son nom?

Dites donc, ma très chère Sœur, en faisant une revue générale dans tous les replis de votre cœur, dites du plus profond de votre ame : O monde, à qui mon Maître n'a pu plaire, et qui n'as pu plaire à mon Maître! ô monde, qu'il a surmonté par l'infamie de sa mort! monde enfin, théâtre de folie et d'illusion, je te quitte et je te renonce de toute mon affection. Et vous, rompez mes liens, ô Seigneur! je vous immolerai une hostie de louange[4], et mon ame délivrée ne cessera de bénir vos incomparables bontés. Daignez, mon sauveur Jésus, me recevoir en vos bras, et ne permettez pas que mes ennemis m'en arrachent. C'est ce que vous donnera, s'il plaît à Dieu, la persévérance, qui doit faire le second point de cet entretien.

SECOND POINT.

» Qui veut venir après moi, dit notre divin » Capitaine, qu'il renonce à soi-même, et porte » sa croix tous les jours : » *Tollat crucem suam quotidie*. Cette croix, c'est la guerre que nous devons avoir contre le monde et la chair, auxquels nous devons nous crucifier avec notre Maître : et ce mot, » tous les jours » nous marque la persévérance. Au reste, notre prince nous avertit qu'il ne nous veut point épargner; qu'avec lui, une bataille gagnée en attire une

[1] *II. Cor.* XI. 2. — [2] *II. Petr.* II. 14. — [3] *De Virg. vel.* n. 16.

[1] *S. Joan. Clim. Scal. Parad. Grad.* IV. — [2] *I. Reg.* II, III, IV. — [3] *Isai.* LXI. 8. — [4] *Ps.* CXV. 8.

autre, et qu'il ne sait point donner d'autre rafraîchissement à ses troupes; qu'il entend enfin que leur travail soit continuel en ce monde, puisque leur couronne dans le ciel doit être immortelle : voilà comme il nous encourage à persévérer.

Pour appliquer ceci à votre condition, comprenez, s'il vous plaît, la nature de vos vœux. Il y a deux sortes de vœux; les uns sont pour un temps, et les autres à perpétuité, comme ceux que vous allez faire. Ce que je dirai se doit entendre particulièrement des derniers, bien qu'à proportion il se puisse aussi appliquer aux autres.

C'est la religion, disent les théologiens, qui nous lie à Dieu; et le vœu, selon leur doctrine, en est un des actes qui a la vertu d'étreindre ce sacré nœud. Car encore que tout ce que nous sommes appartienne au Créateur, de droit naturel; néanmoins il a voulu nous laisser un certain domaine sur nos actions, pour former en nos ames une légère image de sa souveraineté absolue : et c'est ce domaine que vous lui cédez et transportez par vos vœux. Quels doivent donc être les sentiments d'une ame pieuse, qui se veut de tout son cœur dévouer à Dieu? Premièrement, elle considère que tout ce qu'il y a d'être dans les créatures, relève de cet Être souverain et universel : puis, poussée d'un violent desir de se réunir à son principe, et de se donner à lui pour toute l'éternité, elle proteste de se résigner tout entière à ses saintes dispositions; afin qu'il règne sans réserve sur ses puissances, qu'il les occupe toutes et les remue selon ses conseils, s'y attachant de tous ses efforts, et enracinant, pour ainsi dire, sa volonté dans cette volonté première et indépendante, la règle et le centre de toutes les autres. Telle est l'adoration que vous allez rendre aujourd'hui à cet Esprit incompréhensible, dont le ciel et la terre redoutent les commandements. Et cette adoration est en ce point différente de toutes les autres, que celles-ci passent avec l'acte que vous en formez; au lieu que celle-là a son effet dans toute la vie : de sorte que comme Dieu est immuable par la loi toujours permanente de son éternité; ainsi vous vous faites une loi vous-même, par les vœux que vous concevez, d'être ferme et inébranlable dans son service.

Donnez-vous donc de garde que l'ennemi ne vous trompe; et que, ne pouvant vous ébranler d'abord dans la fin principale de votre vocation, il ne tâche de vous jeter peu à peu dans quelque relâchement, et ne vous fasse négliger insensiblement les choses de moindre importance : sur quoi vous avez à penser qu'une ame religieuse, dont tous les mouvements concourent à la même fin, ressemble en ce point à une voûte bien affermie, qui est incapable de succomber quand on la veut pousser tout entière; mais qu'on peut faire tomber facilement en ruine par la désunion qui s'en feroit pièce à pièce. C'est pourquoi ne dédaignez pas ce qui vous semble le moins nécessaire, parceque de là dépend le plus important; Dieu ayant ordonné pour la connexion de toutes les choses, et afin que chacune eût son prix, que les plus grandes fussent soutenues sur les plus petites : et ainsi ce qui seroit peut-être à mépriser, selon sa nature, devient très considérable par la conséquence. Ne permettez donc pas que l'on vous puisse jamais reprocher ce que le saint apôtre reproche aux Galates [1] : *Sic stulti estis, ut cùm spiritu cœperitis, nunc carne consummemini?* « Seriez-vous bien assez insensée pour » vouloir finir par la chair, après avoir commencé » par l'esprit. Auriez-vous, poursuit-il, tant souf- » fert en vain ? » *Tanta passi estis sine causâ?*

Et moi, ne vous puis-je pas dire, à l'exemple de ce Maître des prédicateurs : Auriez-vous pour néant renoncé au monde? Non, non, ma très chère Sœur; veillez dans l'exercice de l'oraison; que vos yeux languissent et défaillent, en regardant le saint lieu d'où vous doit venir le secours; et celui qui a commencé en vous cette bonne œuvre, non seulement vous donnera la grace de persévérer, mais encore il vous fera croître de jour en jour en Jésus-Christ notre chef : *Crescentes in eo per omnia, qui est caput Christus* [2]. C'est par où je m'en vais conclure.

TROISIÈME POINT.

« Qui veut venir après moi, qu'il renonce à » soi-même, et porte sa croix tous les jours, et » me suive : » *Et sequatur me.* Pour ne nous point éloigner de notre première pensée, ne vous semble-t-il pas entendre notre brave Capitaine, qui pour porter en nos cœurs une vigoureuse résolution : Qui m'aime me suive, dit-il : il est vrai que je vous mène à de grands périls; mais souvenez-vous que je vous commande de me suivre, et non point de marcher devant. « Or, » nous n'avons point un pontife qui ne sache pas » compatir à nos infirmités » : *Non habemus pontificem, qui non possit compati infirmitatibus nostris* [3]. Comprenez maintenant combien ces paroles nous invitent à croître toujours.

Quand ces deux difficultés concourent en un même objet, savoir, la nécessité de le suivre et l'impossibilité d'y atteindre, il ne reste qu'une chose à faire, qui est d'avancer toujours. Or, tel est le Fils de Dieu, l'exemplaire de notre vie.

[1] *Galat.* III. 3, 4. — [2] *Ephes.* IV. 15. — [3] *Hebr.* IV. 15.

Digitized by Google

Nous voyons dans ses actions, premièrement, la lumière de ses vertus qui nous doit conduire; et en second lieu, la perfection où nous ne pouvons parvenir. Il faut donc courir incessamment après lui, selon la mesure qui nous est donnée, comme ce brave athlète saint Paul, qui court incessamment vers le but de la carrière : *Ad destinatum persequor*, dit-il [1]; c'est-à-dire, « Je » poursuis toujours ma pointe; je ne cesse de » pousser en avant au point où l'on me montre » le terme de ma carrière, qui est Jésus-Christ. » Mais considérant entre son Maître et lui une distance infinie, il s'étonne d'avoir si peu avancé, et oublie, dit-il, ce qui est derrière lui; c'est-à-dire, qu'il ne fait point d'état de l'espace qu'il a couru : *Quæ quidem retro sunt obliviscens.* Quant à ce qui lui reste, où il ne voit point de bornes, il s'y étend : il veut dire qu'il passe ses forces, et sort en quelque façon de soi-même pour y arriver : *Ad ea quæ sunt priora extendens meipsum*; d'où je conclus que la perfection du christianisme ne consiste point en un degré déterminé. Or, ce que vous recherchez dans le genre de vie que vous embrassez, c'est la perfection du christianisme; et par conséquent ne vous lassez jamais de monter : allez de vertu en vertu, si vous voulez voir le Dieu des dieux en Sion [1].

Et pour ramasser en trois mots toute l'instruction de ce discours, détachez-vous entièrement de vous-même : vous y êtes obligée par l'action que vous allez faire, et par les conseils évangéliques que vous professez : *Abneget semetipsum.* Persévérez; c'est ce que vous enseigne la nature de vos vœux, qui est immuable : *Tollat crucem suam quotidie.* Enfin augmentez, si vous ne voulez aller contre la fin de votre vocation, qui est la perfection du christianisme : avancez donc toujours, en suivant Jésus : *Et sequatur me.* C'est ce que j'avois à vous dire, touchant l'exposition de mon texte : maintenant, pour ne point retarder vos desirs, je m'en vais conclure.

Par quel ordre de la Providence est-il arrivé que cette journée, qui va vous voir tout-à-l'heure sortir du monde, touchât de si près celle qui vous y a vu faire votre première entrée, et que presque un même temps fût témoin de votre naissance et de votre mort? N'est-ce point que Dieu veut vous faire entendre par-là que vous n'êtes née que pour cette vocation? ou bien que pendant ces jours qui, selon la révolution des années, vous représentent les premiers de votre vie, vous en devez commencer une nouvelle au service de Jésus-Christ? Quoi qu'il en soit, ma très chère Sœur, et quoi que ce soit que ce Roi des siècles vous veuille signifier par cette bienheureuse rencontre, je le prie de le faire profiter à votre salut.

Cet ancien disoit qu'il n'avoit vécu que depuis qu'il s'étoit retiré dans la solitude. Puisse notre grand Dieu combler de tant de douceurs la solitude plus sainte où vous vous jetez, que vous commenciez seulement de cette matinée à compter vos jours : puissiez-vous devenir aujourd'hui enfant en Jésus-Christ; et que ce mercredi, qui vous doit être si mémorable, soit dorénavant le jour de votre nativité!

C'est aussi en ce même jour, ma très chère Sœur, que vous fûtes baptisée. Vous n'aviez fait que le premier pas dans ce monde, et déja on vous obligeoit par un acte public d'y renoncer. Vous n'aviez alors pour toute voix que des cris : l'Église vous prêta la sienne pour faire cette généreuse déclaration; après quoi vous fûtes lavée de l'eau du baptême, où, laissant les ordures de votre première nativité, vous reprîtes une nouvelle naissance, non point de la chair, mais d'un esprit pur, et d'une eau sanctifiée par des paroles de vie. O que vous célébrerez dignement aujourd'hui l'anniversaire de votre baptême! puisque vous allez non seulement quitter le monde en esprit, mais que vous lui aliez arracher votre corps, et rompre avec lui toute sorte de commerce.

L'on a toujours cru dans l'Église que le martyre étoit un baptême; et les saintes pénitences, que l'on voue de pratiquer dans les monastères, ne peuvent-elles point passer pour un nouveau genre de martyre, dans lequel Dieu ne voit rien qui ne plaise à sa majesté, puisque le persécuteur et le patient lui sont agréables? Que si le grand Cyrille de Jérusalem a bien pu appeler le baptême un sépulcre et une mère [1], n'en puis-je pas dire autant de la cérémonie de ce jour, dans laquelle votre chair ensevelie donnera place à la pure vie de l'esprit? Heureuse à qui la perte de si peu de chose va valoir un bien éternel; qui, par un aimable artifice, quittez tout pour tout retrouver en Dieu, et ainsi deviendrez ce que dit saint Paul [2], « comme n'ayant rien et possédant » toutes choses *! »

* Mais sachez, ma Sœur, que ce monde que vous quittez a intelligence chez vous, et que, durant tout le temps que vous demeurerez sur la terre, il ne cessera jamais de vous persécuter. Il tentera toutes sortes de voies et toutes sortes d'ar-

[1] *Philip.* III. 12, 13, 14. — [2] *Ps.* LXXXIII. 8.

[1] *Cateches.* XX. *Myst.* II. n. 4. *pag.* 312. — [2] *II. Cor.* VI. 10.

* Le reste de ce sermon paroît être une extension ou un développement des vérités déja énoncées dans le corps du discours, et que Bossuet se sera proposé de traiter d'une nouvelle manière dans quelque autre occasion. (*Édit. de Déforis.*)

tifices pour vous embarrasser de quelque affection sensible. Ah! ma très chère Sœur, donnez-vous bien de garde de l'écouter. Ne voyez-vous pas que le démon est toujours à épier l'occasion de vous perdre, qu'il ne cesse de dresser quelques batteries nouvelles pour vous attaquer? Quelle honte seroit-ce si votre esprit avoit moins de soin de se conserver, que la chair et le monde n'en ont de vous nuire? Regardez les passionnés de la terre, comme ils sont constants dans leurs poursuites insensées: faut-il que la folie de la chair soit plus prévoyante que la sagesse du ciel?

Je ne doute pas que vous n'ayez au commencement une grande ardeur dans les moindres choses, et j'espère que Dieu vous la conservera; mais il faut y prendre garde. Qu'il est facile, ma chère Sœur, de se relâcher, et que nous nous persuadons facilement qu'il n'est pas besoin de se donner tant de peine! et cependant il n'y a rien de si dangereux. La dévotion ne se perd jamais que par le relâchement. Il en est comme d'une voûte; tant que toutes les pierres s'appuient l'une l'autre, elle résiste à toutes sortes d'efforts, et ne peut jamais être abattue que par pièces : de même la dévotion, qui consiste dans un certain accord de tous les sentiments de l'ame, est trop forte quand toutes les parties se prêtent un mutuel secours; elle ne se peut perdre par un autre moyen que par le relâchement.

Il y a certaines petites choses que nous avons peine à croire si nécessaires; c'est pourquoi nous les omettons assez facilement : mais c'est un artifice du démon. Souvenez-vous que les plus grandes choses dépendent d'un petit commencement; qu'il faut avoir fait le premier pas, avant que d'être renversé dans un précipice. Nous ne nous apercevons pas du changement, tant que nous ne voyons pas une notable altération; et cependant les forces se diminuent, et le démon gagne peu à peu ce qui lui auroit été inaccessible, s'il y eût prétendu du premier abord. Il se faut donc bien garder de faire comme ces ames lâches. Ah! disent-elles, pour cela c'est peu de chose, je serai plus exacte dans les choses d'importance : comme si celle qui manque dans ce qui est plus facile, pouvoit se promettre de venir à bout des grandes difficultés. Pour moi je ne voudrois dire que trois mots à une personne de cette sorte.

N'est-il pas vrai que nous ne nous maintenons que par la grace de Dieu? Vous n'en pouvez douter; et si cela est, d'où vient que vous vous promettez d'être ponctuelle dans les soins importants, bien que vous soyez négligente dans les choses qui vous paroissent de moindre conséquence? Vous qui avouez que, dans l'état de la plus grande perfection, il n'y a que Dieu qui assurer de vous retenir, lorsque vous avez donné le puisse vous soutenir, comment pouvez-vous premier branle à votre ame du côté du penchant? Est-ce par votre propre force, ou par celle de Dieu? Si vous croyez le pouvoir par vous-même, c'est une grande vanité; si vous l'attendez de Dieu, c'est une grande imprudence; car il ne se peut rien concevoir de plus imprudent que de reconnoître que nous dépendons de Dieu, et de lui donner sujet de nous abandonner par nos négligences.

Par où vous voyez, ma très chère Sœur, que de négliger les petites choses, ce n'est pas une faute si peu considérable que nous nous l'imaginons, et que, bien qu'elle ne semble pas grande en elle-même, elle est extrêmement dangereuse dans ses conséquences. C'est pourquoi je vous dis avec l'apôtre : *State in Domino* [1] : « Tenez ferme, et demeurez dans notre Seigneur. » Mortifiez-vous dans les petites choses, afin de vous accoutumer à vaincre dans les grandes tentations. Refusez tout ce qui vous viendra de la part du monde, jusqu'au moindre présent, pour ne lui pas donner la moindre prise; et surtout vivez de telle sorte dans la religion, qu'on ne vous puisse pas reprocher, au jour du jugement, qu'en vous le commencement valoit mieux que la fin : de peur que votre ferveur ne passe pour une dévotion légère, ou pour un amour de la nouveauté.

Nous avons vu, ma Sœur en Jésus-Christ, qu'il est nécessaire de renoncer entièrement au monde, et qu'il faut persévérer dans cette aversion, pour acquérir la perfection de cette vie solitaire que vous embrassez. Il semble qu'il n'y ait plus rien à ajouter à ces deux choses. Et en effet, je ne voudrois pas en dire davantage, si je n'avois à parler à une épouse de Jésus-Christ : mais il faut vous porter au plus haut degré; puisque vous avez résolu de suivre le chemin de la perfection. Je vous dis donc qu'il ne suffit pas de persévérer, il faut croître, ma Sœur, et courir toujours de plus en plus à Jésus-Christ.

Je pourrois vous dire, pour établir cette vérité, qu'un bon courage ne peut se prescrire de bornes; que l'amour qui craint d'aller trop loin n'est qu'un faux amour; que le chemin du ciel étant extrêmement roide, ce seroit une grande témérité de prétendre y marcher d'un pas égal; qu'il faut toujours faire contention; que qui ne s'efforce pas de monter, il faut qu'il soit renversé de son propre poids; que nous ne saurions nous acquitter des obligations que nous avons à Dieu, quand nous y employerions une éternité avec toute l'ardeur imaginable; et partant, que ce seroit bien manquer de courage et une grande in-

[1] *Philip.* IV. 1.

gratitude, de nous borner lâchement à un commencement de vertu mal affermie, contre toute prudence, contre les enseignements et l'exemple du Fils de Dieu, contre les sentiments que vous doit inspirer la générosité du christianisme et l'amour d'un si bon père, tel qu'est notre Dieu. Je ne doute pas que vous ne vous rendissiez à ces raisons : mais il faut vous faire voir combien est étroite l'obligation que vous avez de croître jusqu'à la mort.

Je vous dis donc, ma Sœur, que si vous n'avez dessein de vous avancer toujours, il ne vous sert de rien d'entrer dans un cloître, ni de vous attacher à Dieu par les promesses solennelles que vous allez faire. Pourquoi quittez-vous les empêchements du monde? n'est-ce pas parceque vous aspirez à la perfection avec la grace de Dieu? Or, la perfection du christianisme n'a point de bornes assurées, d'autant qu'elle se doit former sur un exemplaire dont il n'est pas possible d'imiter toutes les beautés. C'est Jésus-Christ, ma Sœur, le Fils du Père éternel, celui qui porte tout le monde par sa parole, en qui habitent toutes les richesses de la divinité. Puis donc que nous ne pouvons jamais atteindre à nous conformer parfaitement à Jésus-Christ, tout ce que nous pouvons, c'est de tâcher d'en approcher de plus en plus. Et si la perfection du christianisme n'est pas dans un degré déterminé, il s'ensuit qu'elle consiste à monter toujours. Et partant, ma Sœur, vous proposer d'atteindre à la perfection, et vous vouloir arrêter en quelque lieu, c'est contraindre vos propres desseins; c'est aller contre votre vocation que de prescrire des bornes à votre amour. L'Esprit de Dieu, que vous voulez faire absolument régner sur vous, ne sauroit laisser ses entreprises imparfaites; il porte tout au plus haut degré quand on le laisse dominer sur une ame.

Considérez comme l'ambition ne sauroit trouver de bornes, quand on lui laisse prendre le dessus sur la raison : et nous pourrions croire que l'Esprit de Dieu ne nous voudroit pas pousser à rechercher ce qu'il y a de meilleur? Cela est bon dans les ames où on le tient en contrainte. Mais vous, ma Sœur, vous vous captivez pour donner la liberté tout entière à l'Esprit de Dieu; laissez-le agir dans votre ame. La charité qui opère en vous vient de Dieu, et ne demande autre chose que de retourner à sa source : si elle est forte en votre ame, elle ne cessera de l'entraîner par l'impétuosité de sa course, jusqu'à tant qu'elle se soit reposée dans le sein du bien-aimé.

****

NOTICE
SUR LA DUCHESSE DE LA VALLIÈRE.

Louise-Françoise de La Baume-le-Blanc de La Vallière, qualifiée depuis du titre de duchesse de Vaujour, étoit fille du marquis de La Vallière, gouverneur d'Amboise. Elle naquit en 1644. Après la mort de son père, sa mère s'étant remariée à M. de Saint-Remy, premier maître d'hôtel du duc d'Orléans, frère de Louis XIII, elle fut élevée à la cour de ce prince, qui résidoit habituellement à Blois. Tous les mémoires publics et particuliers déposent unanimement qu'elle avoit, dès ses plus jeunes années, un caractère de sagesse qui la faisoit singulièrement remarquer, et le duc d'Orléans le témoigna plus d'une fois lui-même dans les termes les plus flatteurs pour elle, et les plus honorables.

Quand Monsieur, frère unique de Louis XIV, épousa en 1661 Henriette d'Angleterre, mademoiselle de La Vallière fut placée auprès de cette princesse comme une de ses filles d'honneur. Elle plut beaucoup à la cour, moins encore par ses charmes extérieurs, que par les qualités de son ame bonne, douce et naïve. Mais sensible à l'excès, elle y vit un objet qui fit sur son cœur une impression funeste. Personne n'ignore qu'elle fut aimée de Louis XIV, et qu'elle eut de lui deux enfants, le comte de Vermandois, qui mourut en 1683, dans sa dix-septième année, et mademoiselle de Blois, mariée au prince de Conti. Elle a avoué depuis que, dans ces temps d'illusion, et lorsque tout sembloit conspirer à l'agrément et au bonheur de sa vie, elle avoit toujours senti au-dedans d'elle-même un trouble et une humiliation qui ne lui permettoient pas de jouir en repos d'aucun plaisir. Vertueuse, s'il étoit possible, au milieu de ses égarements, elle gémissoit de sa foiblesse, et conservoit le desir comme l'espérance de rentrer un jour dans le droit chemin qu'elle avoit quitté.

Plusieurs personnes d'une grande piété demandoient à Dieu sa conversion : elles l'obtinrent. Dieu la disposa peu à peu, par de salutaires dégoûts, à rompre ses liens : le maréchal de Bellefonds et Bossuet contribuèrent beaucoup à l'affermir dans cette sainte résolution.

Elle crut devoir embrasser la vie religieuse pour y faire pénitence de ses fautes passées, et pour y trouver, dans l'éloignement du monde, le meilleur préservatif contre la rechute. L'austérité de la règle des carmélites lui fit préférer cet ordre à tous les autres. Elle y entra en 1674, n'ayant pas encore trente ans, y prit le nom de sœur Louise de la Miséricorde; et dans son noviciat, comme pendant tout le reste de sa vie, qui fut longue et pleine de souffrances, elle ne mit pas de bornes aux macérations et privations de toute nature qu'elle crut devoir s'imposer. Un seul trait en fera juger.

Un jour de vendredi saint, étant au réfectoire, elle se ressouvint que, dans le temps qu'elle étoit à la cour, elle se trouva dans une partie de chasse, pressée d'une soif dévorante; mais qu'on lui apporta aussitôt des rafraîchissements et des liqueurs délicieuses, dont elle but avec le plus grand plaisir. Ce souvenir, joint à la pensée du fiel et du vinaigre dont Jésus-Christ avoit été abreuvé dans sa soif sur la croix, la pénétra d'un si vif sentiment de repentir et d'humiliation, qu'elle résolut dans le moment de ne plus boire du tout. Elle fut près de trois semaines sans boire une goutte d'eau, et trois ans entiers à n'en boire par jour qu'un demi-verre. Cette rude pénitence, dont on ne s'aperçut pas, la fit tomber malade, et depuis ce temps elle eut des maux d'estomac violents qui la réduisirent quelquefois à des foiblesses extrêmes. A des maux de tête continuels se

joignirent des rhumatismes douloureux, et une sciatique qui lui déboîta la hanche; mais, malgré tous ses maux, elle ne cessa pas, jusqu'à la fin de sa vie, de partager les pénibles travaux de la communauté, et de se lever chaque jour deux heures avant toutes les autres, pour aller se prosterner au pied des autels.

On ne sauroit trop s'étonner qu'une femme élevée et nourrie si long-temps dans la délicatesse et l'opulence, ait pu, au milieu de tant d'infirmités, supporter pendant trente-six ans d'aussi rudes épreuves. Elle mourut en 1710, âgée de près de soixante-six ans.

On a d'elle un livre plein d'onction, intitulé *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*. Il fut imprimé sans son aveu.

Voyez l'*Histoire de Bossuet*, tome II, liv. v, n. v et vi.

SERMON

POUR LA PROFESSION

DE Mme DE LA VALLIÈRE, DUCHESSE DE VAUJOUR,

PRÊCHÉ DEVANT LA REINE, LE 4 JUIN 1675 *.

Spectacle admirable que Dieu nous présente dans le renouvellement des cœurs. Deux amours opposés, qui font tout dans les hommes. Attentat et chute funeste de l'ame, qui a voulu, comme Dieu, être à elle-même sa félicité. De quelle manière, touchée de Dieu, elle commence à revenir sur ses pas, et abandonne peu à peu tout ce qu'elle aimoit, pour ne se réserver plus que Dieu seul. Cette vie pénitente et détachée, montrée très-possible par l'exemple de madame de La Vallière. Réponse que Dieu fait aux raisons que les mondains allèguent pour se dispenser de l'embrasser.

Et dixit qui sedebat in throno : Ecce nova facio omnia.

Et celui qui étoit assis sur le trône a dit : Je renouvelle toutes choses. *Apoc.* XXI. 5.

Ce sera sans doute un grand spectacle, quand celui qui est assis sur le trône d'où relève tout l'univers, et à qui il ne coûte pas plus à faire qu'à dire, parcequ'il fait tout ce qui lui plaît par sa seule parole, prononcera du haut de son trône, à la fin des siècles, qu'il va renouveler toutes choses; et qu'en même temps on verra toute la nature changée faire paroître un monde nouveau pour les élus. Mais quand, pour nous préparer à ces nouveautés surprenantes du siècle futur, il agit secrètement dans les cœurs par son Saint-Esprit, qu'il les change, qu'il les renouvelle; et que, les remuant jusqu'au fond, il leur inspire des desirs jusqu'alors inconnus; ce changement n'est ni moins nouveau ni moins admirable. Et certainement, chrétiens, il n'y a rien de plus merveilleux que ces changements. Qu'avons-nous vu, et que voyons-nous? quel état, et quel état? Je n'ai pas besoin de parler, les choses parlent assez d'elles-mêmes.

Madame, voici un objet digne de la présence et des yeux d'une si pieuse reine. Votre majesté ne vient pas ici pour apporter les pompes mondaines dans la solitude; son humilité la sollicite à venir prendre part aux abaissements de la vie religieuse; et il est juste que, faisant par votre état une partie si considérable des grandeurs du monde, vous assistiez quelquefois aux cérémonies où on apprend à les mépriser. Admirez donc avec nous ces grands changements de la main de Dieu. Il n'y a plus rien ici de l'ancienne forme, tout est changé au-dehors : ce qui se fait au-dedans est encore plus nouveau : et moi, pour célébrer ces nouveautés saintes, je romps un silence de tant d'années, je fais entendre une voix que les chaires ne connoissent plus.

Afin donc que tout soit nouveau dans cette pieuse cérémonie, ô Dieu! donnez-moi encore ce style nouveau du Saint-Esprit, qui commence à faire sentir sa force toute puissante * dans la bouche des apôtres. Que je prêche comme un saint Pierre la gloire de Jésus-Christ crucifié; que je fasse voir au monde ingrat avec quelle impiété il le crucifie encore tous les jours. Que je crucifie le monde à son tour; que j'en efface tous les traits et toute la gloire; que je l'ensevelisse, que je l'enterre avec Jésus-Christ; enfin que je fasse voir que tout est mort, et qu'il n'y a que Jésus-Christ qui vit.

Mes Sœurs, demandez pour moi cette grace : ce sont les auditeurs qui font les prédicateurs; et Dieu donne, par ses ministres, des enseignements convenables aux saintes dispositions de ceux qui écoutent. Faites donc, par vos prières, le discours qui doit vous instruire; et obtenez-moi les lumières du Saint-Esprit, par l'intercession de la sainte Vierge : *Ave, Maria.*

Nous ne devons pas être curieux de connoître distinctement ces nouveautés merveilleuses du siècle futur : comme Dieu les fera sans nous, nous devons nous en reposer sur sa puissance et sur sa sagesse. Mais il n'en est pas de même des nouveautés saintes qu'il opère au fond de nos cœurs. Il est écrit : « Je vous donnerai un cœur nouveau [1]; » et il est écrit : « Faites-vous un cœur nouveau [2] : » de sorte que ce cœur nouveau qui nous est donné, c'est nous aussi qui le devons faire; et comme nous devons y concourir par le mouvement de nos volontés, il faut que ce mouvement soit prévenu par la connoissance.

Considérons donc, chrétiens, quelle est cette

* Ce discours avoit été imprimé sans l'aveu de Bossuet, d'après une copie fautive. D. Déforis l'a corrigé sur le manuscrit original, qui lui a fourni des additions et changements assez considérables. Nous nous y sommes conformés. (*Édit. de Versailles.*)

* C'étoit la troisième fête de la Pentecôte.

[1] *Ezech.* XXXVI. 26. — [2] *Ibid.* XVIII. 31.

Digitized by Google

nouveauté des cœurs, et quel est l'état ancien d'où le Saint-Esprit nous tire. Qu'y a-t-il de plus ancien que de s'aimer soi-même, et qu'y a-t-il de plus nouveau que d'être soi-même son persécuteur? Mais celui qui se persécute lui-même doit avoir vu quelque chose qu'il aime plus que lui-même : de sorte qu'il y a deux amours qui font ici toutes choses. Saint Augustin les définit par ces paroles : *Amor sui usque ad contemptum Dei; amor Dei usque ad contemptum sui* [1] : l'un est « l'amour de soi-même poussé jusqu'au » mépris de Dieu; » c'est ce qui fait la vie ancienne et la vie du monde : l'autre est « l'amour » de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi-même; » c'est ce qui fait la vie nouvelle du christianisme; et ce qui, étant porté à sa perfection, fait la vie religieuse. Ces deux amours opposés feront tout le sujet de ce discours.

Mais, prenez bien garde, messieurs, qu'il faut ici observer plus que jamais le précepte que nous donne l'Ecclésiastique. « Le sage qui entend, dit-» il [2], une parole sensée, la loue, et se l'applique » à lui-même : » il ne regarde pas à droite et à gauche, à qui elle peut convenir; il se l'applique à lui-même, et il en fait son profit. Ma Sœur, parmi les choses que j'ai à dire, vous saurez bien démêler ce qui vous est propre. Faites-en de même, chrétiens; suivez avec moi l'amour de soi-même dans tous ses excès, et voyez jusqu'à quel point il vous a gagnés par ses douceurs dangereuses. Considérez ensuite une ame qui, après s'être ainsi égarée, commence à revenir sur ses pas; qui abandonne peu à peu tout ce qu'elle aimoit, et qui, laissant enfin tout au-dessous d'elle, ne se réserve plus que Dieu seul. Suivez-la dans tous les pas qu'elle fait pour retourner à lui, et voyez si vous avez fait quelque progrès dans cette voie; voilà ce que vous aurez à considérer. Entrons d'abord au fond de notre matière, je ne veux pas vous tenir longtemps en suspens.

PREMIER POINT.

L'homme, que vous voyez si attaché à lui-même par son amour-propre, n'a pas été créé avec ce défaut. Dans son origine, Dieu l'avoit fait à son image : et ce nom d'image lui doit faire entendre qu'il n'étoit point pour lui-même; une image est toute faite pour son original. Si un portrait pouvoit tout d'un coup devenir animé, comme il ne se verroit aucun trait qui ne se rapportât à celui qu'il représente, il ne vivroit que pour lui seul, et ne respireroit que sa gloire. Et toutefois ces portraits que nous animons, se trouveroient obligés à partager leur amour entre les originaux qu'ils représentent, et le peintre qui les a faits. Mais nous ne sommes point dans cette peine : nous sommes les images de notre auteur, et celui qui nous a faits nous a faits aussi à sa ressemblance : ainsi en toutes manières nous nous devons à lui seul, et c'est à lui seul que notre ame doit être attachée.

En effet, quoique cette ame soit défigurée, quoique cette image de Dieu soit comme effacée par le péché, si nous en cherchons bien tous les anciens traits, nous reconnoîtrons, nonobstant sa corruption, qu'elle ressemble encore à Dieu, et que c'est pour Dieu qu'elle est faite. O ame, vous connoissez et vous aimez! c'est là ce que vous avez de plus essentiel, et c'est par là que vous ressemblez à votre auteur, qui n'est que connoissance et qu'amour. Mais la connoissance est donnée pour entendre ce qu'il y a de plus vrai, comme l'amour est donné pour aimer ce qu'il y a de meilleur. Qu'est-ce qu'il y a de plus vrai, que celui qui est la vérité même? et qu'y a-t-il de meilleur, que celui qui est la bonté même? L'ame est donc faite pour Dieu : c'est à lui qu'elle devoit se tenir attachée, et comme suspendue, par sa connoissance et par son amour; c'est ainsi qu'elle est l'image de Dieu. Il se connoît lui-même, il s'aime lui-même, et c'est là sa vie : et l'ame raisonnable devoit vivre aussi en le connoissant et en l'aimant. Ainsi par sa naturelle constitution elle étoit unie à son auteur, et devoit faire sa félicité de celle d'un être si parfait et si bienfaisant; en cela consistoit sa droiture et sa force. Enfin c'est par là qu'elle étoit riche; parceque encore qu'elle n'eût rien de son propre fonds, elle possédoit un bien infini par la libéralité de son auteur; c'est-à-dire, qu'elle le possédoit lui-même, et le possédoit d'une manière si assurée, qu'elle n'avoit qu'à l'aimer persévéramment pour le posséder toujours; puisque aimer un si grand bien, c'est ce qui en assure la possession, ou plutôt c'est ce qui la fait.

Mais elle n'est pas demeurée long-temps en cet état. Cette ame qui étoit heureuse, parceque Dieu l'avoit faite à son image, a voulu non lui ressembler, mais être absolument comme lui. Heureuse qu'elle étoit de connoître et d'aimer celui qui se connoît et s'aime éternellement, elle a voulu, comme lui, faire elle-même sa félicité. Hélas, qu'elle s'est trompée, et que sa chute a été funeste! Elle est tombée de Dieu sur elle-même. Que fera Dieu pour la punir de sa défection? Il lui donnera ce qu'elle demande : se cherchant elle-même, elle se trouvera elle-même. Mais en se trouvant ainsi elle-même, étrange confusion! elle se perdra bientôt elle-même. Car voilà que déjà elle commence à se méconnoître;

[1] *De Civ. Dei, lib.* XIV, *cap.* XXVIII; *tom.* VII, *col.* 378. — [2] *Eccl.* XXI. 18.

transportée de son orgueil, elle dit : Je suis un Dieu, et je me suis faite moi-même. C'est ainsi que le prophète fait parler les ames hautaines, qui mettent leur félicité dans leur propre grandeur et dans leur propre excellence [1].

En effet, il est véritable que pour pouvoir dire : Je veux être content de moi-même et me suffire à moi-même, il faut aussi pouvoir dire : Je me suis fait moi-même, ou plutôt, je suis de moi-même. Ainsi l'ame raisonnable veut être semblable à Dieu par un attribut qui ne peut convenir à aucune créature, c'est-à-dire, par l'indépendance et par la plénitude de l'être. Sortie de son état, pour avoir voulu être heureuse indépendamment de Dieu, elle ne peut ni conserver son ancienne et naturelle félicité, ni arriver à celle qu'elle poursuit vainement. Mais comme ici son orgueil la trompe, il faut lui faire sentir par quelque autre endroit sa pauvreté et sa misère. Il ne faut pour cela que la laisser quelque temps à elle-même; cette ame, qui s'est tant aimée et tant cherchée, ne se peut plus supporter. Aussitôt qu'elle est seule avec elle-même, sa solitude lui fait horreur; elle trouve en elle-même un vide infini, que Dieu seul pouvoit remplir : si bien qu'étant séparée de Dieu, que son fonds réclame sans cesse; tourmentée par son indigence, l'ennui la dévore, le chagrin la tue : il faut qu'elle cherche des amusements au dehors : et jamais elle n'aura de repos, si elle ne trouve de quoi s'étourdir. Tant il est vrai que Dieu la punit par son propre dérèglement; et que, pour s'être cherchée elle-même, elle devient elle-même son supplice. Mais elle ne peut pas demeurer en cet état, tout triste qu'il est; il faut qu'elle tombe encore plus bas; et voici comment.

Représentez-vous un homme qui est né dans les richesses, et qui les a dissipées par ses profusions; il ne peut souffrir sa pauvreté. Ces murailles nues, cette table dégarnie, cette maison abandonnée, où on ne voit plus cette foule de domestiques, lui fait peur : pour se cacher à lui-même sa misère, il emprunte de tous côtés; il remplit par ce moyen, en quelque façon, le vide de sa maison, et soutient l'éclat de son ancienne abondance. Aveugle et malheureux, qui ne songe pas que tout ce qui l'éblouit menace sa liberté et son repos! Ainsi l'ame raisonnable, née riche par les biens que lui avoit donnés son auteur, et appauvrie volontairement pour s'être cherchée elle-même, réduite à ce fonds étroit et stérile, tâche de tromper le chagrin que lui cause son indigence, et de réparer ses ruines, en empruntant de tous côtés de quoi se remplir.

Elle commence par son corps et par ses sens, parcequ'elle ne trouve rien qui lui soit plus proche. Ce corps qui lui est uni si étroitement, mais qui toutefois est d'une nature si inférieure à la sienne, devient le plus cher objet de ses complaisances. Elle tourne tous ses soins de ce côté-là; le moindre rayon de beauté qu'elle y aperçoit suffit pour l'arrêter : elle se mire, pour ainsi parler, et se considère elle-même dans ce corps : elle croit voir, dans la douceur de ces regards et de ce visage, la douceur d'une humeur paisible; dans la délicatesse des traits, la délicatesse de l'esprit; dans ce port et cette mine relevée, la grandeur et la noblesse du courage. Foible et trompeuse image sans doute; mais enfin la vanité s'en repaît. A quoi es-tu réduite, ame raisonnable? Toi, qui étois née pour l'éternité et pour un objet immortel, tu deviens éprise et captive d'une fleur que le soleil dessèche, d'une vapeur que le vent emporte, en un mot, d'un corps qui, par sa mortalité, est devenu un empêchement et un fardeau à l'esprit.

Elle n'est pas plus heureuse en jouissant des plaisirs que ses sens lui offrent : au contraire, elle s'appauvrit dans cette recherche, puisqu'en poursuivant le plaisir, elle perd d'abord la raison. Le plaisir est un sentiment qui nous transporte, qui nous enivre, qui nous saisit indépendamment de la raison, et nous entraîne malgré ses lois. La raison en effet n'est jamais si foible que lorsque le plaisir domine; et ce qui marque une opposition éternelle entre la raison et le plaisir, c'est que, pendant que la raison demande une chose, le plaisir en exige une autre : ainsi l'ame, devenue captive du plaisir, est devenue en même temps ennemie de la raison. Voilà où elle est tombée, quand elle a voulu emprunter des sens de quoi réparer ses pertes : mais ce n'est pas là encore la fin de ses maux. Ces sens, de qui elle emprunte, empruntent eux-mêmes de tous côtés; ils tirent tout de leurs objets, et engagent par conséquent, à tous ces objets extérieurs, l'ame, qui, livrée aux sens, ne peut plus rien avoir que par eux.

Je ne veux point ici vous parler de tous les sens, pour vous faire avouer leur indigence : considérez seulement la vue, à combien d'objets extérieurs elle nous attache. Tout ce qui brille, tout ce qui rit aux yeux, tout ce qui paroît grand et magnifique, devient l'objet de nos desirs et de notre curiosité. Le Saint-Esprit nous en avoit bien avertis, lorsqu'il avoit dit cette parole : « Ne suivez pas vos pensées et vos yeux, » vous souillant et vous corrompant; » disons le mot du Saint-Esprit : « vous prostituant vous-» mêmes à tous les objets qui se présentent [1]. »

[1] *Ezech.* XXVIII. 2. XXIX. 9.

[1] *Num.* XV. 39.

Nous faisons tout le contraire de ce que Dieu commande : nous nous engageons de toutes parts; nous qui n'avions besoin que de Dieu, nous commençons à avoir besoin de tout. Cet homme croit s'agrandir avec son équipage qu'il augmente, avec ses appartements qu'il rehausse, avec son domaine qu'il étend. Cette femme ambitieuse et vaine croit valoir beaucoup, quand elle s'est chargée d'or, de pierreries, et de mille autres vains ornements. Pour la parer, toute la nature s'épuise, tous les arts suent, toute l'industrie se consume. Ainsi nous amassons autour de nous tout ce qu'il y a de plus rare : notre vanité se repaît de cette fausse abondance; et par-là nous tombons insensiblement dans les piéges de l'avarice, triste et sombre passion, autant qu'elle est cruelle et insatiable.

C'est elle, dit saint Augustin, qui, trouvant l'ame pauvre et vide au-dedans, la pousse au-dehors, la partage en mille soucis, et la consume par des efforts aussi vains que laborieux. Elle se tourmente comme dans un songe; on veut parler, la voix ne suit pas; on veut faire de grands mouvements, on sent ses membres engourdis. Ainsi l'ame veut se remplir, elle ne peut; son argent qu'elle appelle son bien est dehors, et c'est le dedans qui est vide et pauvre. Elle se tourmente de voir son bien si détaché d'elle-même, si exposé au hasard, si soumis au pouvoir d'autrui. Cependant elle voit croître ses mauvais desirs avec ses richesses. « L'avarice, » dit saint Paul, est la racine de tous les maux : » *Radix omnium malorum est cupiditas*[1]. En effet, les richesses sont un moyen d'avoir presque sûrement tout ce qu'on desire. Par les richesses, l'ambitieux se peut assouvir d'honneurs; le voluptueux, de plaisirs; chacun enfin, de ce qu'il demande. Tous les mauvais desirs naissent dans un cœur qui croit avoir dans l'argent le moyen de les satisfaire. Il ne faut donc pas s'étonner si la passion des richesses est si violente, puisqu'elle ramasse en elle toutes les autres. Que l'ame est asservie! de quel joug elle est chargée! et pour s'être cherchée elle-même, combien est-elle devenue pauvre et captive!

Mais peut-être que les passions plus nobles et plus généreuses seront plus capables de la remplir. Voyons ce que la gloire lui pourra produire. Il n'y a rien de plus éclatant, ni qui fasse tant de bruit parmi les hommes, et tout ensemble il n'y a rien de plus misérable ni de plus pauvre. Pour nous en convaincre, considérons-la dans ce qu'elle a de plus magnifique et de plus grand. Il n'y a point de plus grande gloire que celle des conquérants; choisissons le plus renommé d'entre eux. Quand on veut parler d'un grand conquérant, chacun pense à Alexandre : ce sera donc, si vous voulez, Alexandre qui nous fera voir la pauvreté des rois conquérants. Qu'est-ce qu'il a souhaité ce grand Alexandre, et qu'a-t-il cherché par tant de travaux et tant de peines, qu'il a souffertes lui-même, et qu'il a fait souffrir aux autres? Il a souhaité de faire du bruit dans le monde durant sa vie et après sa mort. Il a tout ce qu'il a demandé; personne n'en a tant fait : dans l'Égypte, dans la Perse, dans les Indes, dans toute la terre, en Orient et en Occident, depuis plus de deux mille ans on ne parle que d'Alexandre. Il vit dans la bouche de tous les hommes, sans que sa gloire soit effacée ou diminuée depuis tant de siècles : les éloges ne lui manquent pas; mais c'est lui qui manque aux éloges. Il a eu ce qu'il demandoit; en a-t-il été plus heureux, tourmenté par son ambition durant sa vie, et tourmenté maintenant dans les enfers, où il porte la peine éternelle d'avoir voulu se faire adorer comme un Dieu, soit par orgueil, soit par politique? Il en est de même de tous ses semblables. Ceux qui desirent la gloire, la gloire souvent leur est donnée. « Ils ont reçu leur ré- » compense, » dit le Fils de Dieu[1]; ils ont été payés selon leurs mérites. Ces grands hommes, dit saint Augustin, tant célébrés parmi les Gentils, et j'ajoute trop estimés parmi les chrétiens, ont eu ce qu'ils demandoient : ils ont acquis cette gloire qu'ils desiroient avec tant d'ardeur; et « vains, » ils ont reçu une récompense aussi vaine que » leurs desirs : » *Quærebant non apud Deum, sed apud homines gloriam...; ad quam pervenientes perceperunt mercedem suam, vani vanam*[2].

Vous voyez, messieurs, l'ame raisonnable déchue de sa première dignité, parcequ'elle quitte Dieu, et que Dieu la quitte; menée de captivité en captivité, captive d'elle-même, captive de son corps, captive des sens et des plaisirs, captive de toutes les choses qui l'environnent. Saint Paul dit tout en un mot, quand il parle ainsi : « L'homme, dit-il, est vendu sous le péché : » *Venumdatus sub peccato*[3]; livré au péché, captif sous les lois, accablé de ce joug honteux comme un esclave vendu. A quel prix le péché l'a-t-il acheté? Il l'a acheté par tous les faux biens qu'il lui a donnés. Entraîné par tous ces faux biens, et asservi par toutes les choses qu'il croit posséder, il ne peut plus respirer, ni regarder le ciel, d'où il est venu. Ainsi il a perdu Dieu, et toutefois le malheureux il ne peut s'en passer, car il

[1] *I. Tim.* VI. 10.

[1] *Matth.* VI. 2. — [2] *In Ps.* CXVIII, *Serm.* XII. n. 2; *tom.* IV, *col.* 1306. — [3] *Rom.* VII. 14.

y a au fond de notre ame un secret desir qui le redemande sans cesse.

L'idée de celui qui nous a créés est empreinte profondément au-dedans de nous. Mais, ô malheur incroyable! et lamentable aveuglement! rien n'est gravé plus avant dans le cœur de l'homme, et rien ne lui sert moins dans sa conduite. Les sentiments de religion sont la derniere chose qui s'efface en l'homme, et la dernière que l'homme consulte : rien n'excite de plus grands tumultes parmi les hommes; rien ne les remue davantage, et rien en même temps ne les remue moins. En voulez-vous voir une preuve? A présent que je suis assis dans la chaire de Jésus-Christ et des apôtres, que vous m'écoutez avec attention, si j'allois (ah, plutôt la mort!) si j'allois vous enseigner quelque erreur, je verrois tout mon auditoire se révolter contre moi. Je vous prêche les vérités les plus importantes de la religion; que feront-elles? O Dieu, qu'est-ce donc que l'homme? est-ce un prodige? est-ce un composé monstrueux de choses incompatibles? ou bien est-ce une énigme inexplicable?

Non, messieurs, nous avons expliqué l'énigme. Ce qu'il y a de si grand dans l'homme est un reste de sa première institution : ce qu'il y a de si bas, et qui paroît si mal assorti avec ses premiers principes, c'est le malheureux effet de sa chute. Il ressemble à un édifice ruiné, qui dans ses masures renversées conserve encore quelque chose de la beauté et de la grandeur de son premier plan. Fondé dans son origine sur la connoissance de Dieu et sur son amour, par sa volonté dépravée il est tombé en ruine; le comble s'est abattu sur les murailles, et les murailles sur le fondement. Mais qu'on remue ces ruines, on trouvera dans les restes de ce bâtiment renversé, et les traces des fondations, et l'idée du premier dessein, et la marque de l'architecte. L'impression de Dieu reste encore en l'homme si forte qu'il ne peut la perdre, et tout ensemble si foible qu'il ne peut la suivre : si bien qu'elle semble n'être restée que pour le convaincre de sa faute, et lui faire sentir sa perte. Ainsi il est vrai qu'il a perdu Dieu ; mais nous avons dit, et il est vrai, qu'il ne pouvoit éviter après cela de se perdre aussi lui-même.

L'ame, qui s'est éloignée de la source de son être, ne connoît plus ce qu'elle est. Elle s'est embarrassée, dit saint Augustin [1], dans toutes les choses qu'elle aime; et de là vient qu'en les perdant elle se croit aussitôt perdue elle-même. Ma maison est brûlée; on se tourmente, et on dit, Je suis perdu : ma réputation est blessée, ma fortune est ruinée, je suis perdu. Mais surtout quand le corps est attaqué, c'est là qu'on s'écrie plus que jamais : Je suis perdu. L'homme se croit attaqué au fond de son être, sans vouloir jamais considérer que ce qui dit : Je suis perdu, n'est pas le corps : car le corps de lui-même est sans sentiment; et l'ame, qui dit qu'elle est perdue, ne sent pas qu'elle est autre chose que celui dont elle connoît la perte future; c'est pourquoi elle se croit perdue en le perdant. Ah! si elle n'avoit pas oublié Dieu, si elle avoit toujours songé qu'elle est son image, elle se seroit tenue à lui comme au seul appui de son être; et attachée à un principe si haut, elle n'auroit pas cru périr en voyant tomber ce qui est si fort au-dessous d'elle. Mais, comme dit saint Augustin [1], s'étant engagée tout entière dans son corps et dans les choses sensibles; roulée et enveloppée parmi les objets qu'elle aime, et dont elle traîne continuellement l'idée avec elle, elle ne s'en peut plus démêler, elle ne sait plus ce qu'elle est. Elle dit : Je suis une vapeur, je suis un souffle, je suis un air délié, ou un feu subtil; sans doute une vapeur qui aime Dieu, un feu qui connoît Dieu, un air fait à son image. O ame, voilà le comble de tes maux; en te cherchant, tu t'es perdue; et toi-même tu te méconnois. En ce triste et malheureux état, écoutons la parole de Dieu par la bouche de son prophète : *Convertimini, sicut in profundum recesseratis, filii Israel* [2]! O ame, reviens à Dieu autant du fond, que tu t'en étois si profondément retirée!

SECOND POINT.

Et en effet, chrétiens, dans cet oubli profond et de Dieu et d'elle-même, où elle est plongée, ce grand Dieu sait bien la trouver. Il fait entendre sa voix, quand il lui plaît, au milieu du bruit du monde : dans son plus grand éclat, et au milieu de toutes ses pompes, il en découvre le fond, c'est-à-dire, la vanité et le néant. L'ame, honteuse de sa servitude, vient à considérer pourquoi elle est née; et recherchant en elle-même les restes de l'image de Dieu, elle songe à la rétablir en se réunissant à son auteur. Touchée de ce sentiment, elle commence à rejeter les choses extérieures. O richesses, dit-elle, vous n'avez qu'un nom trompeur! vous venez pour me remplir; mais j'ai un vide infini, où vous n'entrez pas. Mes secrets desirs, qui demandent Dieu, ne peuvent pas être satisfaits par tous vos trésors; il faut que je m'enrichisse par quelque chose de plus grand et de plus intime. Voilà les richesses méprisées.

[1] *De Trin. l. x. n. 7; tom. viii, col. 893.*

[1] *De Trin. l. x. n. 11; tom. viii, col. 896.* — [2] *Isai. xxxi.*

L'ame, considérant ensuite le corps auquel elle est unie, le voit revêtu de mille ornements étrangers : elle en a honte, parcequ'elle voit que ces ornements sont un piége pour les autres et pour elle-même. Alors elle est en état d'écouter les paroles que le Saint-Esprit adresse aux dames mondaines, par la bouche du prophète Isaïe : « J'ai vu les filles de Sion la tête levée, marchant » d'un pas affecté, avec des contenances étu- » diées, et faisant signe des yeux à droite et à » gauche : pour cela, dit le Seigneur, je ferai » tomber toutes leurs cheveux [1]. » Quelle sorte de vengeance ! Quoi, falloit-il foudroyer et le prendre d'un ton si haut pour abattre des cheveux? Ce grand Dieu, qui se vante de déraciner par son souffle les cèdres du Liban, tonne pour abattre les feuilles des arbres ! Est-ce là le digne effet d'une main toute puissante? Qu'il est honteux à l'homme d'être si fort attaché à des choses vaines, que les lui ôter soit un supplice ! C'est pour cela que le prophète passe encore plus avant. Après avoir dit : » Je ferai tomber leurs » cheveux ; je détruirai, poursuit-il, et les col- » liers, et les bracelets, et les anneaux, et les » boîtes à parfums, et les vestes, et les man- » teaux, et les rubans, et les broderies, et ces » toiles si déliées ; » vaines couvertures qui ne cachent rien, et le reste. Car le Saint-Esprit a voulu descendre dans un dénombrement exact de tous les ornements de la vanité ; s'attachant, pour ainsi parler, à suivre par sa vengeance toutes les diverses parures qu'une vaine curiosité a inventées. A ces menaces du Saint-Esprit, l'ame, qui s'est sentie longtemps attachée à ces ornements, commence à rentrer en elle-même. Quoi, Seigneur, dit-elle, vous voulez détruire toute cette vaine parure? Pour prévenir votre colère, je commencerai moi-même à m'en dépouiller. Entrons dans un état où il n'y ait plus d'ornement que celui de la vertu.

Ici cette ame dégoûtée du monde, s'avisant que ces ornements marquent dans les hommes quelque dignité, et venant à considérer les honneurs que le monde vante, elle en connoît aussitôt le fond. Elle voit l'orgueil qu'ils inspirent, et découvre dans cet orgueil, et les disputes, et les jalousies, et tous les maux qu'il entraîne : elle voit en même temps que si ces honneurs ont quelque chose de solide, c'est qu'ils obligent de donner au monde un grand exemple. Mais on peut en les quittant donner un exemple plus utile ; et il est beau, quand on les a, d'en faire un si bel usage. Loin donc, honneurs de la terre : tout votre éclat couvre mal nos foiblesses et nos défauts ; il ne les cache qu'à nous seuls, et les fait connoître à tous les autres. Ah ! » j'aime mieux » avoir la dernière place dans la maison de mon » Dieu, que de tenir les plus hauts rangs dans » la demeure des pécheurs [1]. »

L'ame se dépouille, comme vous voyez, des choses extérieures ; elle revient de son égarement, et commence à être plus proche d'elle-même. Mais osera-t-elle toucher à ce corps si tendre, si chéri, si ménagé? N'aura-t-on point de pitié de cette complexion délicate? Au contraire, c'est à lui principalement que l'ame s'en prend, comme à son plus dangereux séducteur. J'ai, dit-elle, trouvé une victime : depuis que ce corps est devenu mortel, il sembloit n'être devenu pour moi qu'un embarras, et un attrait qui me porte au mal ; mais la pénitence me fait voir que je le puis mettre à un meilleur usage. Grace à la miséricorde divine, j'ai eu lieu de quoi réparer mes fautes passées. Cette pensée la sollicite à ne plus rien donner à ses sens : elle leur ôte tous leurs plaisirs ; elle embrasse toutes les mortifications ; elle donne au corps une nourriture peu agréable ; et afin que la nature s'en contente, elle attend que la nécessité la rende supportable. Ce corps si tendre couche sur la dure ; la psalmodie de la nuit, et le travail de la journée y attirent le sommeil ; sommeil léger qui n'appesantit pas l'esprit, et n'interrompt presque point ses actions. Ainsi toutes les fonctions, même de la nature, commencent dorénavant à devenir des opérations de la grace. On déclare une guerre immortelle et irréconciliable à tous les plaisirs ; il n'y en a aucun de si innocent, qui ne devienne suspect : la raison que Dieu a donnée à l'ame pour la conduire s'écrie en les voyant approcher : « C'est ce serpent qui » nous a séduits » : *Serpens decepit me* [2]. Les premiers plaisirs qui nous ont trompés sont entrés dans notre cœur avec une mine innocente, comme un ennemi qui se déguise pour entrer dans une place, qu'il veut révolter contre les puissances légitimes. Ces desirs, qui nous sembloient innocents, ont remué peu à peu les passions les plus violentes, qui nous ont mis dans les fers que nous avons tant de peine à rompre.

L'ame, délivrée par ces réflexions de la captivité des sens, et détachée de son corps par la mortification, est enfin venue à elle-même. Elle est revenue de bien loin, et semble avoir fait un grand progrès : mais enfin, s'étant trouvée elle-même, elle a trouvé la source de tous ses maux. C'est donc à elle-même qu'elle en veut encore : déçue par sa liberté, dont elle a fait un mauvais

[1] *Isai.* III, 16, 17.

[1] *Ps.* LXXXIII, 11. — [2] *Genes.* III, 13.

usage, elle songe à la contraindre de toutes parts; des grilles affreuses, une retraite profonde, une clôture impénétrable, une obéissance entière, toutes les actions réglées, tous les pas comptés, cent yeux qui vous observent; encore trouve-t-elle qu'il n'y en a pas assez pour l'empêcher de s'égarer. Elle se met de tous côtés sous le joug: elle se souvient des tristes jalousies du monde, et s'abandonne sans réserve aux douces jalousies d'un Dieu bienfaisant, qui ne veut avoir les cœurs que pour les remplir des douceurs célestes. De peur de retomber sur ces objets extérieurs, et que sa liberté ne s'égare encore une fois en les cherchant, elle se met des bornes de tous côtés: mais de peur de s'arrêter en elle-même, elle abandonne sa volonté propre. Ainsi, resserrée de toutes parts, elle ne peut plus respirer que du côté du ciel: elle se donne donc en proie à l'amour divin; elle rappelle sa connoissance et son amour à leur usage primitif. C'est alors que nous pouvons dire avec David: « O Dieu, votre serviteur a trouvé son cœur, pour vous faire cette prière [1]. » L'ame, si longtemps égarée dans les choses extérieures, s'est enfin trouvée elle-même; mais c'est pour s'élever au-dessus d'elle, et se donner tout-à-fait à Dieu.

Il n'y a rien de plus nouveau que cet état où l'ame pleine de Dieu s'oublie elle-même. De cette union avec Dieu, on voit naître bientôt en elle toutes les vertus. Là est la véritable prudence; car on apprend à tendre à sa fin, c'est-à-dire, à Dieu, par la seule voie qui y mène, c'est-à-dire, par l'amour. Là est la force et le courage; car il n'y a rien qu'on ne souffre pour l'amour de Dieu. Là se trouve la tempérance parfaite; car on ne peut plus goûter les plaisirs des sens, qui dérobent à Dieu les cœurs et l'attention des esprits. Là on commence à faire justice à Dieu, au prochain, et à soi-même: à Dieu, parcequ'on lui rend tout ce qu'on lui doit, en l'aimant plus que soi-même: au prochain, parceqn'on commence à l'aimer véritablement, non pour soi-même, mais comme soi-même, après qu'on a fait l'effort de renoncer à soi-même: enfin, on se fait justice à soi-même, parcequ'on se donne de tout son cœur à qui on appartient naturellement. Mais en se donnant de la sorte, on acquiert le plus grand de tous les biens, et on a ce merveilleux avantage d'être heureux par le même objet qui fait la félicité de Dieu.

L'amour de Dieu fait donc naître toutes les vertus; et pour les faire subsister éternellement, il leur donne pour fondement l'humilité. Demandez à ceux qui ont dans le cœur quelque passion violente, s'ils conservent quelque orgueil ou quelque fierté en présence de ce qu'ils aiment: on ne se soumet que trop, on n'est que trop humble. L'ame possédée de l'amour de Dieu, transportée par cet amour hors d'elle-même, n'a garde de songer à elle, ni par conséquent de s'enorgueillir; car elle voit un objet au prix duquel elle se compte pour rien, et en est tellement éprise qu'elle le préfère à elle-même, non seulement par raison, mais par amour.

Mais voici de quoi l'humilier plus profondément encore. Attachée à ce divin objet, elle voit toujours au-dessous d'elle deux gouffres profonds, le néant d'où elle est tirée, et un autre néant plus affreux encore, c'est le péché, où elle peut retomber sans cesse, pour peu qu'elle s'éloigne de Dieu, et qu'elle l'oblige de la quitter. Elle considère que si elle est juste, c'est Dieu qui la fait telle continuellement. Saint Augustin [1] ne veut pas qu'on dise que Dieu nous a faits justes; mais il dit qu'il nous fait justes à chaque moment. Ce n'est pas, dit-il, comme un médecin qui ayant guéri son malade, le laisse dans une santé qui n'a plus besoin de son secours; c'est comme l'air qui n'a pas été fait lumineux pour le demeurer ensuite par lui-même, mais qui est fait tel continuellement par le soleil. Ainsi l'ame attachée à Dieu sent continuellement sa dépendance, et sent que la justice qui lui est donnée ne subsiste pas toute seule, mais que Dieu la crée en elle à chaque instant: de sorte qu'elle se tient toujours attentive de ce côté-là; elle demeure toujours sous la main de Dieu, toujours attachée au gouvernement et comme au rayon de sa grace. En cet état elle se connoît, et ne craint plus de périr, de la manière dont elle le craignoit auparavant: elle sent qu'elle est faite pour un objet éternel, et ne connoît plus de mort que le péché.

Il faudroit ici vous découvrir la dernière perfection de l'amour de Dieu: il faudroit vous montrer cette ame détachée encore des chastes douceurs qui l'ont attirée à Dieu, et possédée seulement de ce qu'elle découvre en Dieu même, c'est-à-dire, de ses perfections infinies. Là se verroit l'union de l'ame avec un Jésus délaissé; là s'entendroit la dernière consommation de l'amour divin dans un endroit de l'ame si profond et si retiré, que les sens n'en soupçonnent rien; tant il est éloigné de leur région! mais pour expliquer cette matière, il faudroit tenir un langage que le monde n'entendroit pas.

Finissons donc ce discours, et permettez qu'en le finissant je vous demande, messieurs, si les

[1] *II. Reg.* VII. 27.

[1] *De Gen. ad litt. lib.* VIII, *n.* 25, *tom.* III, *part.* I, *col.* 254.

saintes vérités que j'ai annoncées ont excité en vos cœurs quelque étincelle de l'amour divin. La vie chrétienne que je vous propose si pénitente, si mortifiée, si détachée des sens et de nous-mêmes, vous paroît peut-être impossible. Peut-on vivre, direz-vous, de cette sorte ? Peut-on renoncer à ce qui plaît ? On vous dira de là-haut * qu'on peut quelque chose de plus difficile, puisqu'on peut embrasser tout ce qui choque. Mais pour le faire, direz-vous, il faut aimer Dieu ; et je ne sais si on peut le connoître assez pour l'aimer autant qu'il faudroit. On vous dira de là-haut qu'on en connoît assez pour l'aimer sans bornes. Mais peut-on mener dans le monde une telle vie ? Oui sans doute, puisque le monde même vous désabuse du monde : ses appas ont assez d'illusions, ses faveurs assez d'inconstance, ses rebuts assez d'amertume; il y a assez d'injustice et de perfidie dans le procédé des hommes, assez d'inégalités et de bizarreries dans leurs humeurs incommodes et contrariantes ; c'en est assez sans doute pour nous dégoûter.

Eh! dites-vous, je ne suis que trop dégoûté : tout me dégoûte en effet, mais rien ne me touche; le monde me déplaît, mais Dieu ne me plaît pas pour cela. Je connois cet état étrange, malheureux et insupportable, mais trop ordinaire dans la vie. Pour en sortir, ames chrétiennes, sachez que qui cherche Dieu de bonne foi ne manque jamais de le trouver ; sa parole y est expresse : « Celui qui frappe, on lui ouvre ; celui qui de» mande, on lui donne; celui qui cherche, il » trouve infailliblement[1]. » Si donc vous ne trouvez pas, sans doute vous ne cherchez pas. Remuez jusqu'au fond de votre cœur : les plaies du cœur ont cela qu'elles peuvent être sondées jusqu'au fond, pourvu qu'on ait le courage de les pénétrer. Vous trouverez dans ce fond un secret orgueil qui vous fait dédaigner tout ce qu'on vous dit, et tous les sages conseils : vous trouverez un esprit de raillerie inconsidérée, qui naît parmi l'enjouement des conversations. Quiconque en est possédé croit que toute la vie n'est qu'un jeu : on ne veut que se divertir ; et la face de la raison, si je puis parler de la sorte, paroît trop sérieuse et trop chagrine.

Mais, à quoi est-ce que je m'étudie ? à chercher des causes secrètes du dégoût que vous donne la piété ? Il y en a de plus grossières et de plus palpables : on sait quelles sont les pensées qui arrêtent le monde ordinairement. On n'aime point la piété véritable ; parceque, contente des biens éternels, elle ne donne point d'établissement sur la terre, elle ne fait point la fortune de ceux qui la suivent. C'est l'objection ordinaire que font à Dieu les hommes du monde : mais il y a répondu, d'une manière digne de lui, par la bouche du prophète Malachie[1]. « Vos paroles se sont élevées contre moi, dit le Seigneur, et vous avez » répondu : Quelles paroles avons-nous proférées » contre vous ? Vous avez dit : Celui qui sert » Dieu se tourmente en vain. Quel bien nous est-» il revenu d'avoir gardé ses commandements, » et d'avoir marché tristement devant sa face ? » Les hommes superbes et entreprenants sont » heureux : car ils se sont établis en vivant dans » l'impiété ; et ils ont tenté Dieu en songeant à » se faire heureux malgré ses lois, et ils ont fait » leurs affaires. »

Voilà l'objection des impies, proposée dans toute sa force par le Saint-Esprit. » A ces mots, » poursuit le prophète, les gens de bien étonnés » se sont parlé secrètement les uns aux autres. » Personne sur la terre n'ose entreprendre, ce semble, de répondre aux impies qui attaquent Dieu avec une audace si insensée ; mais Dieu répondra lui-même. « Le Seigneur a prêté l'oreille à » ces choses, dit le prophète, et il les a ouïes : il a » fait un livre où il écrit les noms de ceux qui le » servent ; et en ce jour où j'agis, dit le Seigneur » des armées, c'est-à-dire, en ce dernier jour où » j'achève tous mes ouvrages, où je déploie ma » miséricorde et ma justice ; en ce jour, dit-il, » les gens de bien seront ma possession particu» lière ; je les traiterai comme un bon père traite » un fils obéissant. Alors vous vous retournerez, » ô impies! vous verrez de loin leur félicité, dont » vous serez exclus pour jamais ; et vous verrez » alors quelle différence il y a entre le juste et » l'impie, entre celui qui sert Dieu et celui qui » méprise ses lois. » C'est ainsi que Dieu répond aux objections des impies. Vous n'avez pas voulu croire que ceux qui me servent puissent être heureux : vous n'en avez cru ni ma parole, ni l'expérience des autres ; votre expérience vous en convaincra ; vous les verrez heureux, et vous vous verrez misérables : *Hæc dicit Dominus faciens hæc* : » C'est ce que dit le Seigneur ; il » l'en faut croire : car lui-même qui le dit, c'est » lui qui le fait ; » et c'est ainsi qu'il fait taire les superbes et les incrédules.

Serez-vous assez heureux pour profiter de cet avis, et pour prévenir sa colère ? Allez, messieurs, et pensez-y : ne songez point au prédicateur qui vous a parlé, ni s'il a bien dit, ni s'il a mal dit : qu'importe qu'ait dit un homme mortel ? Il y a un prédicateur invisible qui prêche dans

* Madame de La Vallière étoit à la grille d'en haut avec la Reine.

[1] *Matth.* III. 8.

[1] *Mal.* III. 13 *et seq.*

le fond des cœurs ; c'est celui-là que les prédicateurs et les auditeurs doivent écouter. C'est lui qui parle intérieurement à celui qui parle au-dehors, et c'est lui que doivent entendre au-dedans du cœur tous ceux qui prêtent l'oreille aux discours sacrés. Le prédicateur, qui parle au-dehors, ne fait qu'un seul sermon pour tout un grand peuple : mais le prédicateur du dedans, je veux dire le Saint-Esprit, fait autant de prédications différentes qu'il y a de personnes dans un auditoire ; car il parle à chacun en particulier, et lui applique selon ses besoins la parole de la vie éternelle. Écoutez-le donc, chrétiens ; laissez-lui remuer au fond de vos cœurs ce secret principe de l'amour de Dieu.

Esprit saint, Esprit pacifique, je vous ai préparé les voies en prêchant votre parole. Ma voix a été semblable peut-être à ce bruit impétueux qui a prévenu votre descente : descendez maintenant, ô feu invisible ; et que ces discours enflammés, que vous ferez au-dedans des cœurs, les remplissent d'une ardeur céleste. Faites-leur goûter la vie éternelle, qui consiste à connoître et à aimer Dieu : donnez-leur un essai de la vision, dans la foi ; un avant-goût de la possession, dans l'espérance ; une goutte de ce torrent de délices qui énivre les bienheureux, dans les transports célestes de l'amour divin.

Et vous, ma Sœur, qui avez commencé à goûter ces chastes délices, descendez, allez à l'autel ; victime de la pénitence, allez achever votre sacrifice : le feu est allumé, l'encens est prêt, le glaive est tiré : le glaive, c'est la parole qui sépare l'ame d'avec elle-même, pour l'attacher uniquement à son Dieu. Le sacré pontife vous attend *, avec ce voile mystérieux que vous demandez. Enveloppez-vous dans ce voile : vivez cachée à vous-même, aussi bien qu'à tout le monde ; et connue de Dieu, échappez-vous à vous-même, sortez de vous-même, et prenez un si noble essor, que vous ne trouviez de repos que dans l'essence du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.

* M. l'archevêque de Paris.

Digitized by Google

ORAISONS FUNÈBRES*.

ORAISON FUNÈBRE

DE

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE,

REINE DE LA GRANDE BRETAGNE,

Prononcée le 16 novembre 1669, en présence de Monsieur, frère unique du Roi, et de Madame, en l'église des religieuses de Sainte-Marie de Chaillot, où repose le cœur de sa majesté.

NOTICE

SUR HENRIETTE MARIE DE FRANCE,

REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Henriette-Marie étoit la sixième des enfants que Henri IV, roi de France, eut de son mariage avec Marie de Médicis. Elle naquit en 1609. En 1625, elle épousa Charles Ier, roi d'Angleterre, si connu par ses revers et sa mort malheureuse. Louis XIII, frère aîné de la princesse, n'avoit consenti à ce mariage qu'à condition que le Pape accorderoit une dispense à cause de la différence de religion. Cette dispense fut accordée, et la jeune reine, qui, aux termes du contrat de mariage, devoit jouir de la plus grande liberté relativement à l'exercice du culte catholique, partit pour l'Angleterre, suivie de son confesseur, le P. de Bérulle, depuis cardinal, et de douze autres prêtres de la congrégation de l'Oratoire. Ces prêtres furent accusés de travailler secrètement à faire des prosélytes à la religion catholique, et la Reine fut obligée de les remplacer par des capucins, qui déplurent comme leurs prédécesseurs.

Bientôt le feu des discordes civiles et religieuses s'alluma avec fureur; il fit de la vie de la reine d'Angleterre et de celle du Roi un enchaînement de catastrophes plus tragiques les unes que les autres. En Écosse et en Angleterre, on se révolta, on prit les armes, et le Roi eut à combattre ses propres sujets. Dans tout le cours de cette guerre malheureuse, il y eut quelques intervalles de calme et de soumission; mais les rebelles augmentant chaque jour d'audace et de puissance, le Roi fut obligé de quitter Londres, et de se séparer de la Reine. Celle-ci alla en Hollande, chercher à son époux des secours en hommes et en argent. Une furieuse tempête l'accueillit à son retour, lui fit perdre deux vaisseaux, et la rejeta sur les côtes de Hollande, d'où elle repartit encore, et aborda en Angleterre. Cinq vaisseaux ennemis, avertis de sa descente, vinrent canonner le lieu où elle étoit retirée. Elle y courut les plus grands dangers; et dans cette occasion, comme dans tous les celles qui suivirent, montra, avec le plus grand zèle pour la cause de son époux, un courage au dessus de son sexe et de sa fortune. Forcée de quitter encore le Roi, qu'elle avoit rejoint, et qu'elle accompagnoit partout, elle se réfugia à Exeter, où elle accoucha d'une fille (Henriette-Anne), qui fut depuis duchesse d'Orléans.

La Reine eut à peine le temps de se rétablir de ses couches, et fut obligée de chercher en France un asile contre la fureur de ses ennemis. Sa tête étoit mise à prix. Il lui fallut abandonner son enfant à des mains étrangères: puis, s'embarquant pour sa terre natale, se confier encore à la mer orageuse. Là, elle fut de nouveau surprise par la tempête, qui lui enleva un vaisseau; et poursuivie à coups de canon jusque sur les côtes de France, elle y aborda enfin, après s'être vue mille fois en danger de perdre la vie. Mais en France d'autres calamités l'attendoient encore. C'étoit le temps des guerres de la fronde. Souvent insultée par les frondeurs, jusque dans le Louvre, où elle demeuroit, elle éprouva même le besoin des choses nécessaires à la vie, et se vit forcée de demander au parlement ce qu'elle appeloit elle-même une aumône pour subsister. C'est dans cette triste situation qu'elle apprit la mort du Roi son mari, que Cromwell fit condamner à mort, et décapiter le 9 février 1649. La Reine alors ne songea plus qu'à s'assurer une retraite, pour y cacher son infortune, et finir tranquillement ses jours. C'est dans cette vue qu'elle fonda à Chaillot le couvent de la Visitation : elle vint s'y établir avec le Roi son fils et ses autres enfants, qu'elle faisoit instruire dans la foi catholique. Enfin le calme rétabli en France, le retour de la famille royale à Paris, et peu de temps après, le rétablissement inespéré de son fils Charles II au trône de ses ancêtres, lui permirent, après tant de malheurs, de goûter quelques jours sereins. Le désir de voir le Roi son fils tranquille possesseur de sa couronne, et surtout l'espoir d'être utile aux catholiques, la déterminèrent à faire jusqu'à deux fois le voyage d'Angleterre, où elle reçut sur son passage tous les témoignages de la joie et de l'affection du peuple. Son dessein, en revenant en France, étoit de finir ses jours dans cette même retraite de la Visitation, de Chaillot, où elle avoit vécu d'abord. Elle avoit aussi une maison à Colombe, près Paris, où elle alloit passer la belle saison; ce fut là qu'elle mourut, le 10 septembre 1669, âgée de soixante ans.

Louis XIV fit transporter son corps à Saint-Denis, et son cœur au couvent de la Visitation à Chaillot, où elle avoit choisi sa sépulture. Quarante jours après, le duc d'Orléans son gendre (Monsieur) et la princesse Henriette sa

* Les Notices que nous avons cru devoir placer à la tête des *Oraisons funèbres* ont déja été imprimées plusieurs fois. Nous les avons un peu retouchées. Elles ne sont guère que des extraits des longues Notices, jointes par l'abbé Lequeux à l'édition des *Oraison funèbres*, qu'il publia en 1762. Le texte de Bossuet fut revu avec assez de soin, pour cette édition. Nous avons suivi exactement les corrections indiquées par Lequeux; et nous en avons fait plusieurs autres, qu'une lecture attentive des premières éditions nous a fournies. Les quatre dernières Oraisons funèbres sont fort inférieures aux six premières : Bossuet ne les avoit pas fait imprimer. On y trouve néanmoins des traits dignes de son génie.

Digitized by Google

fille (Madame) lui firent faire un service solennel, où Bossuet, pour lors évêque de Condom, prononça son oraison funèbre.

Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.

Maintenant, ô rois, apprenez; instruisez-vous, juges de la terre. Ps. II. 10.

MONSEIGNEUR,

Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même, et ne leur laisse que leur propre foiblesse; il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine, et digne de lui. Car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il fait lui-même, pour le bien du monde; et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. C'est ainsi qu'il instruit les princes, non seulement par des discours et par des paroles, mais encore par des effets et par des exemples. *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.*

Chrétiens, que la mémoire d'une grande reine, fille, femme, mère de rois si puissants, et souveraine de trois royaumes, appelle de tous côtés à cette triste cérémonie; ce discours vous fera paroître un de ces exemples redoutables, qui étalent aux yeux du monde sa vanité tout entière. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines; la félicité sans bornes, aussi bien que les misères; une longue et paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'univers; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur accumulées sur une tête, qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune; la bonne cause d'abord suivie de bons succès, et depuis, des retours soudains, des changements inouïs; la rebellion longtemps retenue, à la fin tout-à-fait maîtresse; nul frein à la licence; les lois abolies; la majesté violée par des attentats jusqu'alors inconnus; l'usurpation et la tyrannie sous le nom de liberté; une reine fugitive, qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil; neuf voyages sur mer, entrepris par une princesse, malgré les tempêtes; l'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers, et pour des causes si différentes; un trône indignement renversé, et miraculeusement rétabli. Voilà les enseignements que Dieu donne aux rois: ainsi fait-il voir au monde le néant de ses pompes et de ses grandeurs. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé, les choses parleront assez d'elles-mêmes. Le cœur d'une grande reine, autrefois élevé par une si longue suite de prospérités, et puis plongé tout-à-coup dans un abîme d'amertumes, parlera assez haut; et s'il n'est pas permis aux particuliers de faire des leçons aux princes sur des événements si étranges, un roi me prête ses paroles pour leur dire: *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram*: « Entendez, ô grands de la terre; » instruisez-vous, arbitres du monde. »

Mais la sage et religieuse princesse qui fait le sujet de ce discours n'a pas été seulement un spectacle proposé aux hommes pour y étudier les conseils de la divine Providence, et les fatales révolutions des monarchies; elle s'est instruite elle-même, pendant que Dieu instruisoit les princes par son exemple. J'ai déja dit que ce grand Dieu les enseigne, et en leur donnant et en leur ôtant leur puissance. La Reine, dont nous parlons, a également entendu deux leçons si opposées; c'est-à-dire, qu'elle a usé chrétiennement de la bonne et de la mauvaise fortune. Dans l'une, elle a été bienfaisante; dans l'autre, elle s'est montrée toujours invincible. Tant qu'elle a été heureuse, elle a fait sentir son pouvoir au monde par des bontés infinies; quand la fortune l'eut abandonnée, elle s'enrichit plus que jamais elle-même de vertus. Tellement qu'elle a perdu pour son propre bien cette puissance royale qu'elle avoit pour le bien des autres; et si ses sujets, si ses alliés, si l'Église universelle a profité de ses grandeurs, elle-même a su profiter de ses malheurs et de ses disgraces plus qu'elle n'avoit fait de toute sa gloire. C'est ce que nous remarquerons dans la vie éternellement mémorable de très haute, très excellente et très puissante princesse HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE.

Quoique personne n'ignore les grandes qualités d'une reine dont l'histoire a rempli tout l'univers, je me sens obligé d'abord à les rappeler en votre mémoire, afin que cette idée nous serve pour toute la suite du discours. Il seroit superflu de parler au long de la glorieuse naissance de cette princesse: on ne voit rien sous le soleil qui en égale la grandeur. Le pape saint Grégoire a donné dès les premiers siècles cet éloge singulier à la couronne de France: « qu'elle

» est autant au-dessus des autres couronnes du » monde, que la dignité royale surpasse les for- » tunes particulières [1]. » Que s'il a parlé en ces termes du temps du roi Childebert, et s'il a élevé si haut la race de Mérovée, jugez ce qu'il auroit dit du sang de saint Louis et de Charlemagne. Issue de cette race, fille de Henri le Grand, et de tant de rois, son grand cœur a surpassé sa naissance. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle. A la vérité elle eut de quoi satisfaire à sa noble fierté, quand elle vit qu'elle alloit unir la maison de France à la royale famille des Stuarts, qui étoient venus à la succession de la couronne d'Angleterre par une fille de Henri VII, mais qui tenoient de leur chef, depuis plusieurs siècles, le sceptre d'Écosse, et qui descendoient de ces rois antiques, dont l'origine se cache si avant dans l'obscurité des premiers temps. Mais si elle eut de la joie de régner sur une grande nation, c'est parcequ'elle pouvoit contenter le desir immense qui sans cesse la sollicitoit à faire du bien. Elle eut une magnificence royale, et l'on eût dit qu'elle perdoit ce qu'elle ne donnoit pas. Ses autres vertus n'ont pas été moins admirables. Fidèle dépositaire des plaintes et des secrets, elle disoit que les princes devoient garder le même silence que les confesseurs, et avoir la même discrétion. Dans la plus grande fureur des guerres civiles, jamais on n'a douté de sa parole ni désespéré de sa clémence. Quelle autre a mieux pratiqué cet art obligeant, qui fait qu'on se rabaisse sans se dégrader, et qui accorde si heureusement la liberté avec le respect? Douce, familière, agréable autant que ferme et vigoureuse, elle savoit persuader et convaincre, aussi bien que commander, et faire valoir la raison non moins que l'autorité. Vous verrez avec quelle prudence elle traitoit les affaires; et une main si habile eût sauvé l'état, si l'état eût pu être sauvé. On ne peut assez louer la magnanimité de cette princesse. La fortune ne pouvoit rien sur elle : ni les maux qu'elle a prévus, ni ceux qui l'ont surprise, n'ont abattu son courage. Que dirai-je de son attachement immuable à la religion de ses ancêtres? Elle a bien su reconnoître que cet attachement faisoit la gloire de sa maison aussi bien que celle de toute la France, seule nation de l'univers qui, depuis douze siècles presque accomplis que ses rois ont embrassé le christianisme, n'a jamais vu sur le trône que des princes enfants de l'Église. Aussi a-t-elle toujours déclaré que rien ne seroit capable de la détacher de la foi de saint Louis. Le Roi son mari lui a donné, jusqu'à la mort, ce bel éloge, qu'il n'y avoit que le seul point de la religion où leurs cœurs fussent désunis; et confirmant par son témoignage la piété de la Reine, ce prince très éclairé a fait connoître en même temps à toute la terre la tendresse, l'amour conjugal, la sainte et inviolable fidélité de son épouse incomparable.

Dieu, qui rapporte tous ses conseils à la conservation de sa sainte Église, et qui, fécond en moyens, emploie toutes choses à ses fins cachées, s'est servi autrefois des chastes attraits de deux saintes héroïnes pour délivrer ses fidèles des mains de leurs ennemis. Quand il voulut sauver la ville de Béthulie, il tendit, dans la beauté de Judith, un piége imprévu et inévitable à l'aveugle brutalité d'Holoferne. Les graces pudiques de la reine Esther eurent un effet aussi salutaire, mais moins violent. Elle gagna le cœur du roi son mari, et fit d'un prince infidèle un illustre protecteur du peuple de Dieu. Par un conseil à peu près semblable, ce grand Dieu avoit préparé un charme innocent au roi d'Angleterre, dans les agréments infinis de la Reine son épouse. Comme elle possédoit son affection (car les nuages qui avoient paru au commencement furent bientôt dissipés), et que son heureuse fécondité redoubloit tous les jours les sacrés liens de leur amour mutuel; sans commettre l'autorité du Roi son seigneur, elle employoit son crédit à procurer un peu de repos aux catholiques accablés. Dès l'âge de quinze ans, elle fut capable de ces soins; et seize années d'une prospérité accomplie, qui coulerent sans interruption, avec l'admiration de toute la terre, furent seize années de douceur pour cette Église affligée. Le crédit de la Reine obtint aux catholiques ce bonheur singulier et presque incroyable, d'être gouvernés successivement par trois nonces apostoliques, qui leur apportoient les consolations que reçoivent les enfants de Dieu, de la communication avec le Saint-Siége.

Le pape saint Grégoire, écrivant au pieux empereur Maurice, lui représente en ces termes les devoirs des rois chrétiens [1] : « Sachez, ô » grand empereur! que la souveraine puissance » vous est accordée d'en haut, afin que la vertu » soit aidée, que les voies du ciel soient élar- » gies, et que l'empire de la terre serve l'empire » du ciel. » C'est la vérité elle-même qui lui a dicté ces belles paroles : car qu'y a-t-il de plus convenable à la puissance que de secourir la

[1] Quantò cæteros homines regia dignitas antecedit, tantò cæterarum gentium regna regni vestri erectiò culmen excellit. *Lib.* VI, *Ep.* VI; *tom.* II, *col.* 793.

[1] Ad hoc enim potestas super omnes homines dominorum meorum pietati cœlitus data est, ut qui bona appetunt, adjuventur; ut cœlorum via largius pateat, ut terrestre regnum cœlesti regno famuletur. *S. Greg. Ep. lib.* III, *Ep.* LXVI *tom.* II, *col.* 675.

vertu? à quoi la force doit-elle servir, qu'à défendre la raison? et pourquoi commandent les hommes, si ce n'est pour faire que Dieu soit obéi? Mais surtout il faut remarquer l'obligation si glorieuse, que ce grand pape impose aux princes, d'élargir les voies du ciel. Jésus-Christ a dit dans son Évangile : « Combien est étroit le » chemin qui mène à la vie [1] ! » Et voici ce qui le rend si étroit : c'est que le juste, sévère à lui-même, et persécuteur irréconciliable de ses propres passions, se trouve encore persécuté par les injustes passions des autres, et ne peut pas même obtenir que le monde le laisse en repos dans ce sentier solitaire et rude, où il grimpe plutôt qu'il ne marche. Accourez, dit saint Grégoire, puissances du siècle; voyez dans quel sentier la vertu chemine, doublement à l'étroit, et par elle-même, et par l'effort de ceux qui la persécutent : secourez-la, tendez-lui la main : puisque vous la voyez déja fatiguée du combat qu'elle soutient au-dedans contre tant de tentations qui accablent la nature humaine, mettez-la du moins à couvert des insultes du dehors. Ainsi vous élargirez un peu les voies du ciel, et rétablirez ce chemin, que sa hauteur et son âpreté rendront toujours assez difficile.

Mais si jamais l'on peut dire que la voie du chrétien est étroite, c'est, messieurs, durant les persécutions; car que peut-on imaginer de plus malheureux, que de ne pouvoir conserver la foi sans s'exposer au supplice, ni sacrifier sans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant? Tel étoit l'état déplorable des catholiques anglois. L'erreur et la nouveauté se faisoient entendre dans toutes les chaires; et la doctrine ancienne, qui, selon l'oracle de l'Évangile, « doit être prê- » chée jusque sur les toits [2], » pouvoit à peine parler à l'oreille. Les enfants de Dieu étoient étonnés de ne voir plus ni l'autel, ni le sanctuaire, ni ces tribunaux de miséricorde qui justifient ceux qui s'accusent. O douleur! il falloit cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes; et Jésus-Christ même se voyoit contraint, au grand malheur des hommes ingrats, de chercher d'autres voiles et d'autres ténèbres, que ces voiles et ces ténèbres mystiques, dont il se couvre volontairement dans l'Eucharistie. A l'arrivée de la Reine, la rigueur se ralentit, et les catholiques respirèrent. Cette chapelle royale, qu'elle fit bâtir avec tant de magnificence dans son palais de Sommerset, rendoit à l'église sa première forme. HENRIETTE, digne fille de saint Louis, y animoit tout le monde par son exemple, et y soutenoit avec gloire par ses retraites, par ses prières et par ses dévotions, l'ancienne réputation de la très chrétienne maison de France. Les prêtres de l'Oratoire, que le grand Pierre de Bérulle avoit conduits avec elle, et après eux les pères capucins, y donnèrent, par leur piété, aux autels leur véritable décoration, et au service divin sa majesté naturelle. Les prêtres et les religieux, zélés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé, qui vivoient en Angleterre pauvres, errants, travestis, « des- » quels aussi le monde n'étoit pas digne [1], » venoient reprendre avec joie les marques glorieuses de leur profession dans la chapelle de la Reine; et l'Église désolée, qui autrefois pouvoit à peine gémir librement, et pleurer sa gloire passée, faisoit retentir hautement les cantiques de Sion dans une terre étrangère. Ainsi la pieuse Reine consoloit la captivité des fidèles, et relevoit leur espérance.

Quand Dieu laisse sortir du puits de l'abîme la fumée qui obscurcit le soleil, selon l'expression de l'Apocalypse [2], c'est-à-dire, l'erreur et l'hérésie; quand pour punir les scandales, ou pour réveiller les peuples et les pasteurs, il permet à l'esprit de séduction de tromper les ames hautaines, et de répandre partout un chagrin superbe, une indocile curiosité, et un esprit de révolte; il détermine dans sa sagesse profonde les limites qu'il veut donner aux malheureux progrès de l'erreur, et aux souffrances de son Église. Je n'entreprends pas, Chrétiens, de vous dire la destinée des hérésies de ces derniers siècles, ni de marquer le terme fatal dans lequel Dieu a résolu de borner leur cours. Mais si mon jugement ne me trompe pas; si, rappelant la mémoire des siècles passés, j'en fais un juste rapport à l'état présent; j'ose croire, et je vois les sages concourir à ce sentiment, que les jours d'aveuglement sont écoulés, et qu'il est temps désormais que la lumière revienne. Lorsque le roi Henri VIII, prince en tout le reste accompli, s'égara dans les passions qui ont perdu Salomon et tant d'autres rois, et commença d'ébranler l'autorité de l'Église, les sages lui dénoncèrent qu'en remuant ce seul point, il mettoit tout en péril, et qu'il donnoit, contre son dessein, une licence effrénée aux âges suivants. Des sages le prévirent; mais les sages sont-ils crus en ces temps d'emportement, et ne se riton pas de leurs prophéties? Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse plus impérieuse, je veux dire l'expérience, les a forcés de le croire. Tout ce que la religion a de plus saint a été en proie.

[1] *Matth.* VII, 14.
[2] Quod in aure auditis, prædicate super tecta. *Matth.* X, 27

[1] Quibus dignus non erat mundus. *Heb.* XI, 38.
[2] *Apoc.* IX, 1, 2.

L'Angleterre a tant changé, qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir; et plus agitée en sa terre et dans ses ports mêmes, que l'Océan qui l'environne, elle se voit inondée par l'effroyable débordement de mille sectes bizarres. Qui sait si, étant revenue de ses erreurs prodigieuses touchant la royauté, elle ne poussera pas plus loin ses réflexions; et si, ennuyée de ses changements, elle ne regardera pas avec complaisance l'état qui a précédé? Cependant admirons ici la piété de la Reine, qui a su si bien conserver les précieux restes de tant de persécutions. Que de pauvres, que de malheureux, que de familles ruinées pour la cause de la foi, ont subsisté pendant tout le cours de sa vie, par l'immense profusion de ses aumônes! Elles se répandoient de toutes parts jusqu'aux dernières extrémités de ses trois royaumes; et s'étendant par leur abondance même sur les ennemis de la foi, elles adoucissoient leur aigreur, et les ramenoient à l'Église. Ainsi, non seulement elle conservoit, mais encore elle augmentoit le peuple de Dieu. Les conversions étoient innombrables; et ceux qui en ont été témoins oculaires, nous ont appris que, pendant trois ans de séjour qu'elle a fait dans la cour du Roi son fils, la seule chapelle royale a vu plus de trois cents convertis, sans parler des autres, abjurer saintement leurs erreurs entre les mains de ses aumôniers. Heureuse d'avoir conservé si soigneusement l'étincelle de ce feu divin que Jésus est venu allumer au monde [1]! Si jamais l'Angleterre revient à soi; si ce levain précieux vient un jour à sanctifier toute cette masse où il a été mêlé par ces royales mains, la postérité la plus éloignée n'aura pas assez de louanges pour célébrer les vertus de la religieuse HENRIETTE, et croira devoir à sa piété l'ouvrage si mémorable du rétablissement de l'Église.

Que si l'histoire de l'Église garde chèrement la mémoire de cette Reine; notre histoire ne taira pas les avantages qu'elle a procurés à sa maison et à sa patrie. Femme et mère très chérie et très honorée, elle a réconcilié avec la France le Roi son mari, et le Roi son fils. Qui ne sait qu'après la mémorable action de l'île de Ré, et durant ce fameux siége de La Rochelle, cette princesse, prompte à se servir des conjonctures importantes, fit conclure la paix qui empêcha l'Angleterre de continuer son secours aux calvinistes révoltés? Et dans ces dernières années, après que notre grand Roi, plus jaloux de sa parole et du salut de ses alliés que de ses propres intérêts, eut déclaré la guerre aux Anglois, ne fut-elle pas encore une sage et heureuse médiatrice? ne réunit-elle pas les deux royaumes? Et depuis encore, ne s'est-elle pas appliquée en toutes rencontres à conserver cette même intelligence? Ces soins regardent maintenant vos altesses royales; et l'exemple d'une grande reine, aussi bien que le sang de France et d'Angleterre, que vous avez uni par votre heureux mariage, vous doit inspirer le desir de travailler sans cesse à l'union de deux rois qui vous sont si proches, et de qui la puissance et la vertu peuvent faire le destin de toute l'Europe.

Monseigneur, ce n'est plus seulement par cette vaillante main et par ce grand cœur que vous acquerrez de la gloire. Dans le calme d'une profonde paix, vous aurez des moyens de vous signaler; et vous pouvez servir l'état sans l'alarmer, comme vous avez fait tant de fois, en exposant au milieu des plus grands hasards de la guerre une vie aussi précieuse et aussi nécessaire que la vôtre. Ce service, monseigneur, n'est pas le seul qu'on attend de vous; et l'on peut tout espérer d'un prince que la sagesse conseille, que la valeur anime, et que la justice accompagne dans toutes ses actions. Mais où m'emporte mon zèle, si loin de mon triste sujet? Je m'arrête à considérer les vertus de PHILIPPE, et je ne songe pas que je vous dois l'histoire des malheurs de HENRIETTE.

J'avoue, en la commençant, que je sens plus que jamais la difficulté de mon entreprise. Quand j'envisage de près les infortunes inouïes d'une si grande reine, je ne trouve plus de paroles; et mon esprit, rebuté de tant d'indignes traitements qu'on a faits à la majesté et à la vertu, ne se résoudroit jamais à se jeter parmi tant d'horreurs, si la constance admirable avec laquelle cette princesse a soutenu ses calamités, ne surpassoit de bien loin les crimes qui les ont causées. Mais en même temps, Chrétiens, un autre soin me travaille. Ce n'est pas un ouvrage humain que je médite. Je ne suis pas ici un historien qui doit vous développer le secret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des parties: il faut que je m'élève au-dessus de l'homme, pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu. « J'entrerai, avec David, » dans les puissances du Seigneur [1]; » et j'ai à vous faire voir les merveilles de sa main et de ses conseils; conseils de juste vengeance sur l'Angleterre; conseils de miséricorde pour le salut de la Reine; mais conseils marqués par le doigt de Dieu, dont l'empreinte est si vive et si manifeste dans les événements que j'ai à traiter, qu'on ne peut résister à cette lumière.

Quelque haut qu'on puisse remonter, pour re-

[1] *Luc.* XII, 49.

[1] Introibo in potentias Domini. *Ps.* LXX, 15.

chercher dans les histoires les exemples des grandes mutations, on trouvera que jusques ici elles sont causées, ou par la mollesse, ou par la violence des princes. En effet, quand les princes, négligeant de connoître leurs affaires et leurs armées, ne travaillent qu'à la chasse, comme disoit cet historien [1], n'ont de gloire que pour le luxe, ni d'esprit que pour inventer des plaisirs : ou quand, emportés par leur humeur violente, ils ne gardent plus ni lois ni mesures, et qu'ils ôtent les égards et la crainte aux hommes, en faisant que les maux qu'ils souffrent leur paroissent plus insupportables que ceux qu'ils prévoient : alors ou la licence excessive, ou la patience poussée à l'extrémité, menacent terriblement les maisons régnantes.

Charles Ier, roi d'Angleterre, étoit juste, modéré, magnanime, très instruit de ses affaires, et des moyens de régner. Jamais prince ne fut plus capable de rendre la royauté, non seulement vénérable et sainte, mais encore aimable et chère à ses peuples. Que lui peut-on reprocher, sinon la clémence? Je veux bien avouer de lui ce qu'un auteur célèbre a dit de César; « qu'il a été clément jusqu'à être obligé de s'en repentir : » *Cæsari proprium et peculiare sit clementiæ insigne, quâ usque ad pœnitentiam omnes superavit* [2]. Que ce soit donc là, si l'on veut, l'illustre défaut de Charles, aussi bien que de César : mais que ceux qui veulent croire que tout est foible dans les malheureux et dans les vaincus, ne pensent pas pour cela nous persuader que la force ait manqué à son courage, ni la vigueur à ses conseils. Poursuivi à toute outrance par l'implacable malignité de la fortune, trahi de tous les siens, il ne s'est pas manqué à lui-même. Malgré les mauvais succès de ses armes infortunées, si on a pu le vaincre, on n'a pas pu le forcer; et comme il n'a jamais refusé ce qui étoit raisonnable étant vainqueur, il a toujours rejeté ce qui étoit foible et injuste, étant captif. J'ai peine à contempler son grand cœur dans ces dernières épreuves. Mais certes il a montré qu'il n'est pas permis aux rebelles de faire perdre la majesté à un roi qui sait se connoître; et ceux qui ont vu de quel front il a paru dans la salle de Westminster, et dans la place de Whitehall, peuvent juger aisément combien il étoit intrépide à la tête de ses armées, combien auguste et majestueux au milieu de son palais et de sa cour. Grande reine, je satisfais à vos plus tendres desirs, quand je célèbre ce monarque; et ce cœur, qui n'a jamais vécu que pour lui, se réveille, tout poudre qu'il est, et devient sensible, même sous ce drap mortuaire, au nom d'un époux si cher, à qui ses ennemis mêmes accorderont le titre de sage et celui de juste; et que la postérité mettra au rang des grands princes, si son histoire trouve des lecteurs dont le jugement ne se laisse pas maîtriser aux événements ni à la fortune.

Ceux qui sont instruits des affaires, étant obligés d'avouer que le Roi n'avoit point donné d'ouverture ni de prétexte aux excès sacriléges dont nous abhorrons la mémoire, en accusent la fierté indomptable de la nation : et je confesse que la haine des parricides pourroit jeter les esprits dans ce sentiment. Mais quand on considère de plus près l'histoire de ce grand royaume, et particulièrement les derniers régnes, on l'on voit non seulement les rois majeurs, mais encore les pupilles, et les reines mêmes, si absolus et si redoutés; quand on regarde la facilité incroyable avec laquelle la religion a été ou renversée, ou rétablie, par Henri, par Édouard, par Marie, par Élisabeth; on ne trouve, ni la nation si rebelle, ni ses parlements si fiers et si factieux : au contraire, on est obligé de reprocher à ces peuples d'avoir été trop soumis, puisqu'ils ont mis sous le joug leur foi même et leur conscience. N'accusons donc pas aveuglément le naturel des habitants de l'île la plus célèbre du monde, qui, selon les plus fidèles histoires, tirent leur origine des Gaules; et ne croyons pas que les Mercians, les Danois et les Saxons, aient tellement corrompu en eux ce que nos pères leur avoient donné de bon sang, qu'ils soient capables de s'emporter à des procédés si barbares, s'il ne s'y étoit mêlé d'autres causes. Qu'est-ce donc qui les a poussés? Quelle force, quel transport, quelle intempérie a causé ces agitations et ces violences? N'en doutons pas, chrétiens : les fausses religions, le libertinage d'esprit, la fureur de disputer des choses divines, sans fin, sans règle, sans soumission, a emporté les courages. Voilà les ennemis que la Reine a eu à combattre, et que ni sa prudence, ni sa douceur, ni sa fermeté n'ont pu vaincre.

J'ai déja dit quelque chose de la licence où se jetteat les esprits, quand on ébranle les fondements de la religion, et qu'on remue les bornes une fois posées. Mais comme la matière que je traite me fournit un exemple manifeste, et unique dans tous les siècles, de ces extrémités furieuses; il est, messieurs, de la nécessité de mon sujet, de remonter jusques au principe, et de vous conduire pas à pas par tous les excès où le mépris de la religion ancienne, et celui de l'autorité de l'Église, ont été capables de pousser les hommes.

Donc la source de tout le mal est que ceux qui

[1] Venatos maximus labor est. *Q. Curt. lib.* VIII., *n.* 9.
[2] *Plin. lib.* VII., *cap.* 23.

n'ont pas craint de tenter au siècle passé la réformation par le schisme, ne trouvant point de plus fort rempart contre toutes leurs nouveautés, que la sainte autorité de l'Église, ils ont été obligés de la renverser. Ainsi les décrets des conciles, la doctrine des Pères, et leur sainte unanimité, l'ancienne tradition du Saint-Siége et de l'Église catholique, n'ont plus été comme autrefois des lois sacrées et inviolables. Chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance; et encore qu'il semble que les novateurs aient voulu retenir les esprits, en les renfermant dans les limites de l'Écriture sainte; comme ce n'a été qu'à condition que chaque fidèle en deviendroit l'interprète, et croiroit que le Saint-Esprit lui en dicte l'explication, il n'y a point de particulier qui ne se voie autorisé par cette doctrine à adorer ses inventions, à consacrer ses erreurs, à appeler Dieu tout ce qu'il pense. Dès-lors on a bien prévu que, la licence n'ayant plus de frein, les sectes se multiplieroient jusqu'à l'infini; que l'opiniâtreté seroit invincible; et que tandis que les uns ne cesseroient de disputer, ou donneroient leurs rêveries pour inspirations, les autres, fatigués de tant de folles visions, et ne pouvant plus reconnoître la majesté de la religion déchirée par tant de sectes, iroient enfin chercher un repos funeste, et une entière indépendance, dans l'indifférence des religions, ou dans l'athéisme.

Tels, et plus pernicieux encore, comme vous verrez dans la suite, sont les effets naturels de cette nouvelle doctrine. Mais de même qu'une eau débordée ne fait pas partout les mêmes ravages, parceque sa rapidité ne trouve pas partout les mêmes penchants et les mêmes ouvertures : ainsi, quoique cet esprit d'indocilité et d'indépendance soit également répandu dans toutes les hérésies de ces derniers siècles, il n'a pas produit universellement les mêmes effets : il a reçu diverses limites, suivant que la crainte, ou les intérêts, ou l'humeur des particuliers et des nations, ou enfin la puissance divine, qui donne quand il lui plaît des bornes secrètes aux passions des hommes les plus emportées, l'ont différemment retenu. Que s'il s'est montré tout entier à l'Angleterre, et si sa malignité s'y est déclarée sans réserve, les rois en ont souffert; mais aussi les rois en ont été cause. Ils ont trop fait sentir aux peuples que l'ancienne religion se pouvoit changer. Les sujets ont cessé d'en révérer les maximes, quand ils les ont vues céder aux passions et aux intérêts de leurs princes. Ces terres trop remuées, et devenues incapables de consistance, sont tombées de toutes parts, et n'ont fait voir que d'effroyables précipices. J'appelle ainsi tant d'erreurs téméraires et extravagantes qu'on voyoit paroître tous les jours. Ne croyez pas que ce soit seulement la querelle de l'épiscopat, ou quelques chicanes sur la liturgie anglicane, qui aient ému les communes. Ces disputes n'étoient encore que de foibles commencements, par où ces esprits turbulents faisoient comme un essai de leur liberté. Mais quelque chose de plus violent se remuoit dans le fond des cœurs : c'étoit un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité, et une démangeaison d'innover sans fin, après qu'on en a vu le premier exemple.

Ainsi les calvinistes, plus hardis que les luthériens, ont servi à établir les sociniens, qui ont été plus loin qu'eux, et dont ils grossissent tous les jours le parti. Les sectes infinies des anabaptistes sont sorties de cette même source; et leurs opinions, mêlées au calvinisme, ont fait naître les indépendants, qui n'ont point eu de bornes, parmi lesquels on voit les trembleurs, gens fanatiques, qui croient que toutes leurs rêveries leur sont inspirées; et ceux qu'on nomme chercheurs, à cause que, dix-sept cents ans après Jésus-Christ, ils cherchent encore la religion, et n'en ont point d'arrêtée.

C'est, messieurs, en cette sorte, que les esprits une fois émus, tombant de ruines en ruines, se sont divisés en tant de sectes. En vain les rois d'Angleterre ont cru les pouvoir retenir sur cette pente dangereuse, en conservant l'épiscopat. Car que peuvent des évêques qui ont anéanti eux-mêmes l'autorité de leur chaire, et la révérence qu'on doit à la succession, en condamnant ouvertement leurs prédécesseurs jusqu'à la source même de leur sacre; c'est-à-dire, jusqu'au pape saint Grégoire, et au saint moine Augustin son disciple, et le premier apôtre de la nation angloise? Qu'est-ce que l'épiscopat, quand il se sépare de l'Église qui est son tout, aussi bien que du Saint-Siége qui est son centre, pour s'attacher contre sa nature à la royauté comme à son chef? Ces deux puissances d'un ordre si différent ne s'unissent pas, mais s'embarrassent mutuellement, quand on les confond ensemble; et la majesté des rois d'Angleterre seroit demeurée plus inviolable, si, contente de ses droits sacrés, elle n'avoit point voulu attirer à soi les droits et l'autorité de l'Église. Ainsi rien n'a retenu la violence des esprits féconds en erreurs: et Dieu, pour punir l'irréligieuse instabilité de ces peuples, les a livrés à l'intempérance de leur folle curiosité; en sorte que l'ardeur de leurs disputes insensées, et leur religion arbitraire, est devenue la plus dangereuse de leurs maladies.

Il ne faut point s'étonner s'ils perdirent le respect de la majesté et des lois, ni s'ils devinrent

factieux, rebelles et opiniâtres. On énerve la religion quand on la change, et on lui ôte un certain poids, qui seul est capable de tenir les peuples. Ils ont dans le fond du cœur je ne sais quoi d'inquiet qui s'échappe, si on leur ôte ce frein nécessaire; et on ne leur laisse plus rien à ménager, quand on leur permet de se rendre maîtres de leur religion. C'est de là que nous est né ce prétendu règne de Christ, inconnu jusques alors au christianisme, qui devoit anéantir toute la royauté, et égaler tous les hommes; songe séditieux des indépendants, et leur chimère impie et sacrilége : tant il est vrai que tout se tourne en révoltes, et en pensées séditieuses, quand l'autorité de la religion est anéantie! Mais pourquoi chercher des preuves d'une vérité que le Saint-Esprit a prononcée par une sentence manifeste? Dieu même menace les peuples qui altèrent la religion qu'il a établie, de se retirer du milieu d'eux, et par-là de les livrer aux guerres civiles. Écoutez comme il parle par la bouche du prophète Zacharie [1] : « Leur ame, dit le Seigneur, a » varié envers moi, » quand ils ont si souvent changé la religion, « et je leur ai dit : Je ne serai » plus votre pasteur, » c'est-à-dire, je vous abandonnerai à vous-mêmes, et à votre cruelle destinée : et voyez la suite : « Que ce qui doit mourir » aille à la mort; que ce qui doit être retranché » soit retranché; » entendez-vous ces paroles? « et que ceux qui demeureront, se dévorent les » uns les autres. » O prophétie trop réelle, et trop véritablement accomplie! la Reine avoit bien raison de juger qu'il n'y avoit point de moyen d'ôter les causes des guerres civiles, qu'en retournant à l'unité catholique, qui a fait fleurir durant tant de siècles l'Église et la monarchie d'Angleterre, autant que les plus saintes Églises et les plus illustres monarchies du monde. Ainsi, quand cette pieuse princesse servoit l'Église, elle croyoit servir l'état, elle croyoit assurer au Roi des serviteurs, en conservant à Dieu des fidèles. L'expérience a justifié ses sentiments; et il est vrai que le Roi son fils n'a rien trouvé de plus ferme dans son service, que ces catholiques si haïs, si persécutés, que lui avoit sauvés la Reine sa mère. En effet, il est visible que puisque la séparation et la révolte contre l'autorité de l'Église a été la source d'où sont dérivés tous les maux, on n'en trouvera jamais les remèdes que par le retour à l'unité, et par la soumission ancienne. C'est le mépris de cette unité qui a divisé l'Angleterre. Que si vous me demandez comment tant de factions opposées, et tant de sectes incompatibles, qui se devoient apparemment détruire les unes les autres, ont pu si opiniâtrément conspirer ensemble contre le trône royal, vous l'allez apprendre.

Un homme s'est rencontré d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissoit rien à la fortune de ce qu'il pouvoit lui ôter par conseil et par prévoyance; mais au reste si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées; enfin, un de ces esprits remuants et audacieux, qui semblent être nés pour changer le monde. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paroît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste! Mais aussi que ne font-ils pas, quand il plaît à Dieu de s'en servir? Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples, et de prévaloir contre les rois [1]. Car comme il eut aperçu que dans ce mélange infini de sectes, qui n'avoient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière, étoit le charme qui possédoit les esprits, il sut si bien les concilier par-là, qu'il fit un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. Ceux-ci, occupés du premier objet qui les avoit transportés, alloient toujours, sans regarder qu'ils alloient à la servitude; et leur subtil conducteur, qui en combattant, en dogmatisant, en mêlant mille personnages divers, en faisant le docteur et le prophète, aussi bien que le soldat et le capitaine, vit qu'il avoit tellement enchanté le monde, qu'il étoit regardé de toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance, commença à s'apercevoir qu'il pouvoit encore les pousser plus loin. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises, ni ses fameuses victoires dont la vertu étoit indignée, ni cette longue tranquillité qui a étonné l'univers. C'étoit le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Église. Il voulut découvrir, par un grand exemple, tout ce que peut l'hérésie; combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien fatale à la royauté et à toute autorité légitime. Au reste, quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours; ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui

[1] Anima eorum variavit in me; et dixi : Non pascam vos : quod moritur, moriatur; et quod succiditur, succidatur; et reliqui devorent unusquisque carnem proximi sui. *Zach.* XI. 8 *et seq.*

[1] *Apoc.* XIII. 5. 7.

est capable de résistance. « Je suis le Seigneur, » dit-il par la bouche de Jérémie; c'est moi qui » ai fait la terre avec les hommes et les animaux, » et je la mets entre les mains de qui il me plaît. » Et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres » à Nabachodonosor, roi de Babylone, mon ser- » viteur [1]. » Il l'appelle son serviteur, quoiqu'infidèle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets. « Et j'ordonne, poursuit-il, que tout lui » soit soumis, jusqu'aux animaux [2] : » tant il est vrai que tout ploie et que tout est souple quand Dieu le commande. Mais écoutez la suite de la prophétie : « Je veux que ces peuples lui obéis- » sent, et qu'ils obéissent encore à son fils, jus- » qu'à ce que le temps des uns et des autres » vienne [3]. » Voyez, chrétiens, comme les temps sont marqués, comme les générations sont comptées : Dieu détermine jusqu'à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde.

Tel a été le sort de l'Angleterre. Mais que, dans cette effroyable confusion de toutes choses, il est beau de considérer ce que la grande HENRIETTE a entrepris pour le salut de ce royaume; ses voyages, ses négociations, ses traités, tout ce que sa prudence et son courage opposoient à la fortune de l'état; et enfin sa constance, par laquelle n'ayant pu vaincre la violence de la destinée, elle en a si noblement soutenu l'effort! Tous les jours elle ramenoit quelqu'un des rebelles; et de peur qu'ils ne fussent malheureusement engagés à faillir toujours, parcequ'ils avoient failli une fois, elle vouloit qu'ils trouvassent leur refuge dans sa parole. Ce fut entre ses mains que le gouverneur de Sharborough remit ce port et ce château inaccessible. Les deux Hotham père et fils, qui avoient donné le premier exemple de perfidie, en refusant au Roi même les portes de la forteresse et du port de Hull, choisirent la Reine pour médiatrice, et devoient rendre au Roi cette place, avec celle de Beverley; mais ils furent prévenus et décapités; et Dieu, qui voulut punir leur honteuse désobéissance par les propres mains des rebelles, ne permit pas que le Roi profitât de leur repentir. Elle avoit encore gagné un maire de Londres, dont le crédit étoit grand, et plusieurs autres chefs de la faction. Presque tous ceux qui lui parloient se rendoient à elle; et si Dieu n'eût point été inflexible, si l'aveuglement des peuples n'eût pas été incurable, elle auroit gueri les esprits, et le parti le plus juste auroit été le plus fort.

On sait, messieurs, que la Reine a souvent exposé sa personne dans ces conférences secrètes; mais j'ai à vous faire voir de plus grands hasards. Les rebelles s'étoient saisis des arsenaux et des magasins; et malgré la défection de tant de sujets, malgré l'infame désertion de la milice même, il étoit encore plus aisé au Roi de lever des soldats, que de les armer. Elle abandonne, pour avoir des armes et des munitions, non seulement ses joyaux, mais encore le soin de sa vie. Elle se met en mer au mois de février, malgré l'hiver et les tempêtes; et sous prétexte de conduire en Hollande la Princesse royale sa fille aînée, qui avoit été mariée à Guillaume, prince d'Orange, elle va pour engager les états dans les intérêts du Roi, lui gagner des officiers, lui amener des munitions. L'hiver ne l'avoit pas effrayée, quand elle partit d'Angleterre; l'hiver ne l'arrête pas onze mois après, quand il faut retourner auprès du Roi : mais le succès n'en fut pas semblable. Je tremble au seul récit de la tempête furieuse dont sa flotte fut battue durant dix jours. Les matelots furent alarmés jusqu'à perdre l'esprit, et quelques uns d'entre eux se précipitèrent dans les ondes. Elle, toujours intrépide autant que les vagues étoient émues, rassuroit tout le monde par sa fermeté. Elle excitoit ceux qui l'accompagnoient à espérer en Dieu, qui faisoit toute sa confiance; et pour éloigner de leur esprit les funestes idées de la mort qui se présentoit de tous côtés, elle disoit, avec un air de sérénité qui sembloit déja ramener le calme, que les reines ne se noyoient pas. Hélas! elle est réservée à quelque chose de bien plus extraordinaire! et pour s'être sauvée du naufrage, ses malheurs n'en seront pas moins déplorables. Elle vit périr ses vaisseaux, et presque toute l'espérance d'un si grand secours. L'amiral où elle étoit, conduit par la main de celui qui domine sur la profondeur de la mer, et qui dompte ses flots soulevés, fut repoussé aux ports de Hollande; et tous les peuples furent étonnés d'une délivrance si miraculeuse.

Ceux qui sont échappés du naufrage, disent un éternel adieu à la mer et aux vaisseaux; et, comme disoit un ancien auteur [1], ils n'en peuvent même supporter la vue. Cependant onze jours après, ô résolution étonnante! la Reine, à peine sortie d'une tourmente si épouvantable,

[1] Ego feci terram, et homines, et jumenta quæ sunt super faciem terræ, in fortitudine meâ magnâ et in brachio meo extento, et dedi eam et qui placuit in oculis meis. Et nunc itaque dedi omnes terras istas in manu Nabuchodonosor regis Babylonis servi mei. *Jerem.* XXVII, 5, 6.

[2] Insuper et bestias agri dedi ei ut serviant illi. *Ibid.*

[3] Et servient ei omnes gentes, et filio ejus, donec veniat tempus terræ ejus et ipsius. *Jerem.* XXVII. 7.

[1] Naufragio liberati, exinde repudium et navi et mari dicunt. *Tertull. de Pœnit.* n. 7.

pressée du desir de revoir le Roi, et de le secourir, ose encore se commettre à la furie de l'Océan et à la rigueur de l'hiver. Elle ramasse quelques vaisseaux, qu'elle charge d'officiers et de munitions, et repasse enfin en Angleterre. Mais qui ne seroit étonné de la cruelle destinée de cette princesse? Après s'être sauvée des flots, une autre tempête lui fut presque fatale. Cent pièces de canon tonnèrent sur elle à son arrivée, et la maison où elle entra fut percée de leurs coups. Qu'elle eut d'assurance dans cet effroyable péril! mais qu'elle eut de clémence pour l'auteur d'un si noir attentat! On l'amena prisonnier peu de temps après; elle lui pardonna son crime, le livrant pour tout supplice à sa conscience, et à la honte d'avoir entrepris sur la vie d'une princesse si bonne et si généreuse: tant elle étoit au-dessus de la vengeance, aussi bien que de la crainte!

Mais ne la verrons-nous jamais auprès du Roi, qui souhaite si ardemment son retour? Elle brûle du même desir, et déja je la vois paroître dans un nouvel appareil. Elle marche comme un général à la tête d'une armée royale, pour traverser des provinces que les rebelles tenoient presque toutes. Elle assiége et prend d'assaut en passant une place considérable qui s'opposoit à sa marche; elle triomphe, elle pardonne; et enfin le Roi la vient recevoir dans une campagne, où il avoit remporté l'année précédente une victoire signalée sur le général Essex. Une heure après, on apporta la nouvelle d'une grande bataille gagnée. Tout sembloit prospérer par sa présence; les rebelles étoient consternés: et si la Reine en eût été crue; si au lieu de diviser les armées royales, et de les amuser, contre son avis, aux siéges infortunés de Hull et de Glocester, on eût marché droit à Londres, l'affaire étoit décidée, et cette campagne eût fini la guerre. Mais le moment fut manqué. Le terme fatal approchoit; et le ciel, qui sembloit suspendre, en faveur de la piété de la Reine, la vengeance qu'il méditoit, commença à se déclarer. « Tu sais vaincre, disoit » un brave Africain au plus rusé capitaine qui » fut jamais; mais tu ne sais pas user de ta vic- » toire: Rome, que tu tenois, t'échappe; et le destin » ennemi t'a ôté tantôt le moyen, tantôt la pen- » sée de la prendre [1]. » Depuis ce malheureux moment tout alla visiblement en décadence, et les affaires furent sans retour. La Reine, qui se trouva grosse, et qui ne put par tout son crédit faire abandonner ces deux siéges, qu'on vit enfin si mal réussir, tomba en langueur; et tout l'état languit avec elle. Elle fut contrainte de se séparer d'avec le Roi, qui étoit presque assiégé dans Oxford, et ils se dirent un adieu bien triste, quoiqu'ils ne sussent pas que c'étoit le dernier. Elle se retire à Exeter, ville forte, où elle fut elle-même bientôt assiégée. Elle y accoucha d'une princesse, et se vit, douze jours après, contrainte de prendre la fuite pour se réfugier en France.

Princesse, dont la destinée est si grande et si glorieuse, faut-il que vous naissiez en la puissance des ennemis de votre maison? O Éternel! veillez sur elle; anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles, et faites la garde autour du berceau d'une princesse si grande et si délaissée. Elle est destinée au sage et valeureux Philippe[1], et doit des princes à la France, dignes de lui, dignes d'elle et de leurs aïeux. Dieu l'a protégée, messieurs. Sa gouvernante, deux ans après, tire ce précieux enfant des mains des rebelles: et quoique ignorant sa captivité, et sentant trop sa grandeur, elle se découvre elle-même; quoique refusant tous les autres noms, elle s'obstine à dire qu'elle est la Princesse; elle est enfin amenée auprès de la Reine sa mère, pour faire sa consolation durant ses malheurs, en attendant qu'elle fasse la félicité d'un grand prince et la joie de toute la France. Mais j'interromps l'ordre de mon histoire. J'ai dit que la Reine fut obligée à se retirer de son royaume. En effet, elle partit des ports d'Angleterre à la vue des vaisseaux des rebelles, qui la poursuivoient de si près, qu'elle entendoit presque leurs cris et leurs menaces insolentes. O voyage! bien différent de celui qu'elle avoit fait sur la même mer, lorsque, venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne, elle voyoit, pour ainsi dire, les ondes se courber sous elle, et soumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers? Maintenant chassée, poursuivie par ses ennemis implacables, qui avoient eu l'audace de lui faire son procès, tantôt sauvée, tantôt presque prise, changeant de fortune à chaque quart d'heure, n'ayant pour elle que Dieu et son courage inébranlable, elle n'avoit ni assez de vents ni assez de voiles pour favoriser sa fuite précipitée. Mais enfin elle arrive à Brest, où après tant de maux il lui fut permis de respirer un peu.

Quand je considère en moi-même les périls extrêmes et continuels qu'a courus cette princesse, sur la mer et sur la terre, durant l'espace de près de dix ans; et que d'ailleurs je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, pendant que tout réussit d'une manière surprenante contre l'état; que puis-je penser

[1] Tum Maharbal: Vincere scis, Annibal, victoriâ uti nescis. *Tit. Liv. Dec.* III. *lib.* II.

Potiundæ urbis Romæ, modò mentem non dari, modò fortunam. *Ibid. lib.* VI. *Dans l'historien, c'est Annibal qui parle ainsi de lui-même.*

autre chose, sinon que la Providence, autant attachée à lui conserver la vie qu'à renverser sa puissance, a voulu qu'elle survéquît à ses grandeurs, afin qu'elle pût survivre aux attachements de la terre, et aux sentiments d'orgueil qui corrompent d'autant plus les ames, qu'elles sont plus grandes et plus élevées? Ce fut un conseil à peu près semblable, qui abaissa autrefois David sous la main du rebelle Absalom. « Le voyez-» vous, ce grand roi, dit le saint et éloquent » prêtre de Marseille [1]; le voyez-vous seul, aban-» donné, tellement déchu dans l'esprit des siens, » qu'il devient un objet de mépris aux uns; et, ce » qui est plus insupportable à un grand courage, » un objet de pitié aux autres; ne sachant, pour-» suit Salvien, de laquelle de ces deux choses il » avoit le plus à se plaindre, ou de ce que Siba le » nourrissoit, ou de ce que Séméi avoit l'inso-» lence de le maudire? » Voilà, messieurs, une image, mais imparfaite, de la reine d'Angleterre, quand, après de si étranges humiliations, elle fut encore contrainte de paroître au monde, et d'étaler, pour ainsi dire, à la France même, et au Louvre, où elle étoit née avec tant de gloire, toute l'étendue de sa misère. Alors elle put bien dire, avec le prophète Isaïe [2]: » Le Seigneur des » armées a fait ces choses, pour anéantir tout le » faste des grandeurs humaines, et tourner en » ignominie ce que l'univers a de plus auguste. » Ce n'est pas que la France ait manqué à la fille de Henri le Grand; Anne la magnanime, la pieuse, que nous ne nommerons jamais sans regret, la reçut d'une manière convenable à la majesté des deux Reines. Mais les affaires du Roi ne permettant pas que cette sage régente pût proportionner le remède au mal, jugez de l'état de ces deux princesses. Henriette, d'un si grand cœur, est contrainte de demander du secours : Anne, d'un si grand cœur, ne peut en donner assez. Si l'on eût pu avancer ces belles années dont nous admirons maintenant le cours glorieux; Louis, qui entend de si loin les gémissements des chrétiens affligés; qui, assuré de sa gloire, dont la sagesse de ses conseils et la droiture de ses intentions lui répondent toujours, malgré l'incertitude des événements, entreprend lui seul la cause commune, et porte ses armes redoutées à travers des espaces immenses de mer et de terre; auroit-il refusé son bras à ses voisins, à ses alliés, à son propre sang, aux droits sacrés de la royauté, qu'il sait si bien maintenir? Avec quelle puissance l'Angleterre l'auroit-elle vu invincible défenseur, ou vengeur présent de la majesté violée? Mais Dieu n'avoit laissé aucune ressource au roi d'Angleterre; tout lui manque, tout lui est contraire. Les Écossois, à qui il se donne, le livrent aux parlementaires anglois, et les gardes fidèles de nos rois trahissent le leur. Pendant que le parlement d'Angleterre songe à congédier l'armée, cette armée tout indépendante réforme elle-même à sa mode le parlement, qui eût gardé quelques mesures, et se rend maîtresse de tout. Ainsi le Roi est mené de captivité en captivité; et la Reine remue en vain la France, la Hollande, la Pologne même, et les puissances du Nord les plus éloignées. Elle ranime les Écossois, qui arment trente mille hommes : elle fait avec le duc de Lorraine une entreprise, pour la délivrance du Roi son seigneur, dont le succès paroît infaillible, tant le concert en est juste. Elle retire ses chers enfants, l'unique espérance de sa maison; et confesse à cette fois que, parmi les plus mortelles douleurs, on est encore capable de joie. Elle console le Roi, qui lui écrit, de sa prison même, qu'elle seule soutient son esprit, et qu'il ne faut craindre de lui aucune bassesse, parce que sans cesse il se souvient qu'il est à elle. O mère! ô femme! ô reine admirable! et digne d'une meilleure fortune, si les fortunes de la terre étoient quelque chose; enfin il faut céder à votre sort. Vous avez assez soutenu l'état, qui est attaqué par une force invincible et divine : il ne reste plus désormais, sinon que vous teniez ferme parmi ses ruines.

Comme une colonne, dont la masse solide paroît le plus ferme appui d'un temple ruineux, lorsque ce grand édifice qu'elle soutenoit fond sur elle sans l'abattre : ainsi la Reine se montre le ferme soutien de l'état, lorsqu'après en avoir long-temps porté le faix, elle n'est pas même courbée sous sa chute.

Qui cependant pourroit exprimer ses justes douleurs? qui pourroit raconter ses plaintes? Non, messieurs, Jérémie lui-même, qui seul semble être capable d'égaler les lamentations aux calamités, ne suffiroit pas à de tels regrets. Elle s'écrie avec ce prophète [1] : « Voyez, Seigneur, mon » affliction. Mon ennemi s'est fortifié, et mes en-» fants sont perdus. Le cruel a mis sa main sacri-» lége sur ce qui m'étoit le plus cher. La royauté

[1] Dejectus usque in servorum suorum, quod grave est, contumeliam; vel, quod gravius, misericordiam; ut vel Siba eum pasceret, vel ei maledicere Semei publicè non timeret. *Salv. de Gubernat. Dei*, *lib.* II, *cap.* V.

[2] Dominus exercituum cogitavit hoc, ut detraheret superbiam omnis gloriæ, et ad ignominiam deduceret universos inclytos terræ. *Isai.* XXIII. 9.

[1] Facti sunt filii mei perditi, quoniam invaluit inimicus. *Lam.* I. 16. Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus. *Lam.* I. 10. Polluit regnum et principes ejus. *Ibid.* II. 2. Recedite à me, amare flebo; nolite incumbere, ut consoleminî me. *Is.* XXII. 4. Foris interficit gladius, et domi mors similis est. *Lam.* I. 20.

» a été profanée, et les princes sont foulés aux » pieds. Laissez-moi, je pleurerai amèrement; » n'entreprenez pas de me consoler. L'épée a » frappé au-dehors; mais je sens en moi-même » une mort semblable. »

Mais après que nous avons écouté ses plaintes, saintes Filles, ses chères amies (car elle vouloit bien vous nommer ainsi), vous qui l'avez vue si souvent gémir devant les autels de son unique protecteur, et dans le sein desquelles elle a versé les secrètes consolations qu'elle en recevoit, mettez fin à ce discours, en nous racontant les sentiments chrétiens dont vous avez été les témoins fidèles. Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux grandes graces; l'une, de l'avoir fait chrétienne; l'autre, messieurs, qu'attendez-vous? peut-être d'avoir rétabli les affaires du Roi son fils? Non: c'est de l'avoir fait reine malheureuse. Ah! je commence à regretter les bornes étroites du lieu où je parle. Il faut éclater, percer cette enceinte, et faire retentir bien loin une parole qui ne peut être assez entendue. Que ses douleurs l'ont rendue savante dans la science de l'Évangile, et qu'elle a bien connu la religion et la vertu de la croix, quand elle a uni le christianisme avec les malheurs! Les grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent, nous égarent, nous font oublier Dieu, nous-mêmes, et les sentiments de la foi. De là naissent des monstres de crimes, des raffinements de plaisir, des délicatesses d'orgueil, qui ne donnent que trop de fondement à ces terribles malédictions, que Jésus-Christ a prononcées dans son Évangile[1]: « Malheur à vous qui riez! malheur à vous qui » êtes pleins » et contents du monde! Au contraire, comme le christianisme a pris sa naissance de la croix, ce sont aussi les malheurs qui le fortifient. Là, on expie ses péchés; là, on épure ses intentions; là, on transporte ses desirs de la terre au ciel; là, on perd tout le goût du monde, et on cesse de s'appuyer sur soi-même et sur sa prudence. Il ne faut pas se flatter; les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales. Mais que nous nous pardonnons aisément nos fautes, quand la fortune nous les pardonne! et que nous nous croyons bientôt les plus éclairés et les plus habiles, quand nous sommes les plus élevés et les plus heureux! Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement; et nous arracher cet aveu d'avoir failli, qui coûte tant à notre orgueil. Alors, quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repassons avec amertume sur tous nos faux pas: nous nous trouvons également accablés de ce que nous avons fait, et de ce que nous avons manqué de faire; et nous ne savons plus par ou excuser cette prudence présomptueuse qui se croyoit infaillible. Nous voyons que Dieu seul est sage; et en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, une meilleure réflexion nous apprend à déplorer celles qui ont perdu notre éternité, avec cette singulière consolation, qu'on les répare quand on les pleure.

Dieu a tenu douze ans sans relâche, sans aucune consolation de la part des hommes, notre malheureuse reine (donnons-lui hautement ce titre, dont elle a fait un sujet d'actions de graces), lui faisant étudier sous sa main ces dures, mais solides leçons. Enfin, fléchi par ses vœux et par son humble patience, il a rétabli la maison royale. Charles II est reconnu, et l'injure des rois a été vengée. Ceux que les armes n'avoient pu vaincre, ni les conseils ramener, sont revenus tout-à-coup d'eux-mêmes: déçus par leur liberté, ils en ont à la fin détesté l'excès; honteux d'avoir eu tant de pouvoir, et leurs propres succès leur faisant horreur. Nous savons que ce prince magnanime eût pu hâter ses affaires, en se servant de la main de ceux qui s'offroient à détruire la tyrannie par un seul coup. Sa grande ame a dédaigné ces moyens trop bas. Il a cru qu'en quelque état que fussent les rois, il étoit de leur majesté de n'agir que par les lois ou par les armes. Ces lois qu'il a protégées l'ont rétabli presque toutes seules: il règne paisible et glorieux sur le trône de ses ancêtres, et fait régner avec lui la justice, la sagesse et la clémence.

Il est inutile de vous dire combien la Reine fut consolée par ce merveilleux évenement; mais elle avoit appris par ses malheurs à ne changer pas dans un si grand changement de son état. Le monde une fois banni n'eut plus de retour dans son cœur. Elle vit avec étonnement que Dieu, qui avoit rendu inutiles tant d'entreprises et tant d'efforts, parcequ'il attendoit l'heure qu'il avoit marquée, quand elle fut arrivée, alla prendre comme par la main le Roi son fils, pour le conduire à son trône. Elle se soumit plus que jamais à cette main souveraine, qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les empires; et, dédaignant les trônes qui peuvent être usurpés, elle attacha son affection au royaume où l'on ne craint point d'avoir des égaux[1], et où l'on voit sans jalousie ses concurrents. Touchée de ces sentiments, elle aima cette humble maison plus que ses palais. Elle ne se servit plus de son pouvoir que pour protéger la foi catholique, pour multi-

[1] Væ qui saturati estis!.. Væ vobis, qui ridetis! *Luc.* VI, 25.

[1] Plus amant illud regnum, in quo non timent habere consortes. *S. Aug. de Civit. Dei, lib.* V, *cap.* XXIV; *tom.* VII, *col.* 141.

plier ses aumônes, et pour soulager plus abondamment les familles réfugiées de ses trois royaumes, et tous ceux qui avoient été ruinés pour la cause de la religion, ou pour le service du Roi.

Rappelez en votre mémoire avec quelle circonspection elle ménageoit le prochain, et combien elle avoit d'aversion pour les discours empoisonnés de la médisance. Elle savoit de quel poids est, non seulement la moindre parole, mais le silence même des princes ; et combien la médisance se donne d'empire, quand elle a osé seulement paroître en leur auguste présence. Ceux qui la voyoient attentive à peser toutes ses paroles, jugeoient bien qu'elle étoit sans cesse sous la vue de Dieu, et que, fidèle imitatrice de l'institut de sainte Marie, jamais elle ne perdoit la sainte présence de la majesté divine. Aussi rappeloit-elle souvent ce précieux souvenir par l'oraison, et par la lecture du livre de l'imitation de Jésus, où elle apprenoit à se conformer au véritable modèle des chrétiens. Elle veilloit sans relâche sur sa conscience. Après tant de maux et tant de traverses, elle ne connut plus d'autres ennemis que ses péchés. Aucun ne lui sembla léger : elle en faisoit un rigoureux examen ; et, soigneuse de les expier par la pénitence et par les aumônes, elle étoit si bien préparée, que la mort n'a pu la surprendre, encore qu'elle soit venue sous l'apparence du sommeil. Elle est morte, cette grande Reine ; et par sa mort elle a laissé un regret éternel, non seulement à Monsieur et à Madame, qui, fidèles à tous leurs devoirs, ont eu pour elle des respects si soumis, si sincères, si persévérants, mais encore à tous ceux qui ont eu l'honneur de la servir ou de la connoître. Ne plaignons plus ses disgraces, qui font maintenant sa félicité. Si elle avoit été plus fortunée, son histoire seroit plus pompeuse, mais ses œuvres seroient moins pleines ; et avec des titres superbes, elle auroit peut-être paru vide devant Dieu. Maintenant qu'elle a préféré la croix au trône, et qu'elle a mis ses malheurs au nombre des plus grandes graces, elle recevra les consolations qui sont promises à ceux qui pleurent. Puisse donc ce Dieu de miséricorde accepter ses afflictions en sacrifice agréable ! Puisse-t-il la placer au sein d'Abraham ; et, content de ses maux, épargner désormais à sa famille et au monde de si terribles leçons !

******

ORAISON FUNÈBRE

DE

HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE,

DUCHESSE D'ORLÉANS,

Prononcée à Saint-Denis, le 21e jour d'août 1670.

NOTICE

SUR HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE,

DUCHESSE D'ORLÉANS.

Henriette-Anne d'Angleterre étoit la dernière des enfants du roi Charles Ier, et de Henriette-Marie de France, son épouse, dont Bossuet a peint les malheurs d'une manière si énergique. Elle naquit dans le temps où le Roi et la Reine, proscrits par leurs sujets révoltés, étoient obligés de fuir. La Reine avoit même été forcée de se séparer du Roi, et de se retirer à Exeter en 1644, pour y faire ses couches. Elle eut à peine le temps de se rétablir, échappa aux révoltés, et se retira en France, sans pouvoir emmener sa fille, qui demeura prisonnière à Exeter. Au bout de deux ans la gouvernante, aux soins de laquelle sa mère l'avoit confiée eut l'adresse de soustraire la jeune princesse à ses gardiens, et de la faire embarquer pour la France, où, remise entre les mains de la Reine sa mère, elle fut élevée sous ses yeux, et avec toutes sortes de soins.

Elle avoit à peine atteint sa quatorzième année, qu'on songea à l'épouser. La Reine, mère de Louis XIV, parut souhaiter que le Roi son fils l'épousât. Mais Louis XIV la trouvant trop jeune, ou par d'autres motifs encore, n'avoit pas de goût pour ce mariage. La Reine-mère la choisit donc pour Monsieur (Philippe, duc d'Orléans), son second fils, et vint la demander elle-même à la reine d'Angleterre qui l'accorda facilement. Le mariage ne fut retardé que par le voyage que fit la jeune princesse avec la Reine sa mère en Angleterre, où, par l'effet d'une révolution nouvelle, Charles II étoit rétabli sur le trône de ses ancêtres. Il eut lieu à son retour, en 1661.

La jeune duchesse, ornée de tous les dons de la nature, et possédant avec beaucoup d'esprit mille heureuses qualités, fit, pendant l'espace trop abrégé de sa vie, les délices d'une cour aimable. Elle se livra aux plaisirs, et oublia quelquefois cette prudence et cette retenue dont son sexe et son rang lui faisoient également un devoir. La Reine sa belle-mère et la Reine sa mère lui firent souvent à ce sujet des représentations qui ne furent pas toujours inutiles, mais dont l'effet étoit de courte durée.

L'année 1670 fut glorieuse pour elle. Louis XIV, qui avoit remarqué la supériorité de son esprit, et les qualités qui la distinguoient, lui témoignoit une grande confiance. Il la chargea d'une négociation fort délicate auprès du roi Charles II son frère, que Louis XIV, résolu de déclarer la guerre aux Hollandois, vouloit détacher de la triple alliance. Le projet s'exécuta comme il avoit été conçu, et le voyage de Madame réussit complètement. Lorsqu'elle revint en France, elle avoit entre les mains un traité d'où dépendoit le sort d'une partie de l'Europe, et jouissoit d'une considération qui lui promettoit la plus brillante carrière pour l'avenir. Une mort cruelle et douloureuse vint à l'instant détruire toutes ces illusions.

Dès l'année précédente, la mort de sa mère, la belle Oraison funèbre que Bossuet prononça à cette occasion, et les entretiens de ce célèbre prélat, avoient déja fait sur elle de vives et salutaires impressions, qui se renouvelèrent sur la fin de sa vie.

Huit jours après son retour en France, une indisposition subite la surprit à Saint-Cloud, où elle s'étoit retirée pour s'y reposer quelque temps de ses fatigues; et le mal fit aussitôt des progrès si effrayants, qu'elle s'aperçut bientôt que son heure dernière approchoit. L'ecclésiastique qui fut appelé auprès d'elle, a laissé un long récit des douleurs qu'elle souffrit, de la résignation avec laquelle elle les supporta jusqu'au dernier moment, et surtout des sentiments de repentir sincère qu'elle montra, et qui furent un grand sujet d'édification. Bossuet, alors évêque de Condom, appelé en toute diligence, arriva assez à temps pour en être aussi témoin, et recevoir ses derniers soupirs le 30 juin 1670.

Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes: vanitas vanitatum, et omnia vanitas.

Vanité des vanités, a dit l'Ecclésiaste: vanité des vanités, et tout est vanité. *Eccles.* I, 2.

MONSEIGNEUR *,

J'étois donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très haute et très puissante princesse HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE, DUCHESSE D'ORLÉANS. Elle, que j'avois vue si attentive pendant que je rendois le même devoir à la Reine sa mère, devoit être si tôt après le sujet d'un discours semblable; et ma triste voix étoit réservée à ce déplorable ministère. O vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leurs destinées! L'eût-elle cru il y a dix mois? Et vous, messieurs, eussiez-vous pensé, pendant qu'elle versoit tant de larmes en ce lieu, qu'elle dût si tôt vous y rassembler pour la pleurer elle-même? Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands royaumes, n'étoit-ce pas assez que l'Angleterre pleurât votre absence, sans être encore réduite à pleurer votre mort? et la France, qui vous revit, avec tant de joie, environnée d'un nouvel éclat, n'avoit-elle plus d'autres pompes et d'autres triomphes pour vous, au retour de ce voyage fameux, d'où vous aviez remporté tant de gloire et de si belles espérances? « Vanité des » vanités, et tout est vanité. » C'est la seule parole qui me reste; c'est la seule réflexion que me permet, dans un accident si étrange, une si juste et si sensible douleur. Aussi n'ai-je point parcouru les livres sacrés, pour y trouver quelque texte que je pusse appliquer à cette princesse. J'ai pris, sans étude et sans choix, les premières paroles que me présente l'Ecclésiaste, où, quoique la vanité ait été si souvent nommée, elle ne l'est pas encore assez à mon gré pour le dessein que je me propose. Je veux dans un seul malheur déplorer toutes les calamités du genre humain, et dans une seule mort faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines. Ce texte, qui convient à tous les états et à tous les événements de notre vie, par une raison particulière devient propre à mon lamentable sujet; puisque jamais les vanités de la terre n'ont été si clairement découvertes, ni si hautement confondues. Non, après ce que nous venons de voir, la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, la gloire n'est qu'une apparence, les graces et les plaisirs ne sont qu'un dangereux amusement: tout est vain en nous, excepté le sincère aveu que nous faisons devant Dieu de nos vanités, et le jugement arrêté qui nous fait mépriser tout ce que nous sommes.

Mais dis-je la vérité? L'homme, que Dieu a fait à son image, n'est-il qu'une ombre? Ce que Jésus-Christ est venu chercher du ciel en la terre, ce qu'il a cru pouvoir, sans se ravilir, acheter de tout son sang, n'est-ce qu'un rien? Reconnoissons notre erreur. Sans doute ce triste spectacle des vanités humaines nous imposoit; et l'espérance publique, frustrée tout-à-coup par la mort de cette princesse, nous poussoit trop loin. Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que, croyant avec les impies que notre vie n'est qu'un jeu où règne le hasard, il ne marche sans régle et sans conduite au gré de ses aveugles desirs. C'est pour cela que l'Ecclésiaste, après avoir commencé son divin ouvrage par les paroles que j'ai récitées, après en avoir rempli toutes les pages du mépris des choses humaines, veut enfin montrer à l'homme quelque chose de plus solide, et conclut tout son discours, en lui disant: « Crains Dieu, et garde » ses commandements; car c'est là tout l'homme: » et sache que le Seigneur examinera dans son » jugement tout ce que nous aurons fait de bien » et de mal [1]. » Ainsi tout est vain en l'homme, si nous regardons ce qu'il donne au monde; mais au contraire, tout est important, si nous considérons ce qu'il doit à Dieu. Encore une fois, tout est vain en l'homme, si nous regardons le cours de sa vie mortelle; mais tout est précieux, tout est important, si nous contemplons le terme où elle aboutit, et le compte qu'il en faut rendre. Méditons donc aujourd'hui, à la vue de cet autel et de ce tombeau, la première et la dernière parole de l'Ecclésiaste, l'une qui montre le néant de l'homme, l'autre qui établit sa grandeur. Que ce tombeau nous convainque de notre néant,

* Monsieur le Prince.

[1] Deum time, et mandata ejus observa; hoc est enim omnis homo: et cuncta quæ fiunt adducet Deus in judicium, pro omni errato, sive bonum, sive malum illud sit. *Eccl.* XII, 13, 14.

pourvu que cet autel, où l'on offre tous les jours pour nous une victime d'un si grand prix, nous apprenne en même temps notre dignité. La princesse que nous pleurons sera un témoin fidèle de l'un et de l'autre. Voyons ce qu'une mort soudaine lui a ravi, voyons ce qu'une sainte mort lui a donné. Ainsi nous apprendrons à mépriser ce qu'elle a quitté sans peine, afin d'attacher toute notre estime à ce qu'elle a embrassé avec tant d'ardeur, lorsque son ame, épurée de tous les sentiments de la terre, et pleine du ciel où elle touchoit, a vu la lumière toute manifeste. Voilà les vérités que j'ai à traiter, et que j'ai cru dignes d'être proposées à un si grand prince, et à la plus illustre assemblée de l'univers.

« Nous mourons tous, disoit cette femme dont » l'Écriture a loué la prudence au second livre » des Rois, et nous allons sans cesse au tom- » beau, ainsi que des eaux qui se perdent sans » retour [1]. » En effet, nous ressemblons tous à des eaux courantes. De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine; et cette origine est petite. Leurs années se poussent successivement comme des flots : ils ne cessent de s'écouler; tant qu'enfin après avoir fait un peu plus de bruit, et traversé un peu plus de pays les uns que les autres, ils vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnoît plus ni princes, ni rois, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes; de même que ces fleuves tant vantés demeurent sans nom et sans gloire, mêlés dans l'Océan avec les rivières les plus inconnues.

Et certainement, messieurs, si quelque chose pouvoit élever les hommes au-dessus de leur infirmité naturelle; si l'origine qui nous est commune souffroit quelque distinction solide et durable entre ceux que Dieu a formés de la même terre, qu'y auroit-il dans l'univers de plus distingué que la princesse dont je parle? Tout ce que peuvent faire non seulement la naissance et la fortune, mais encore les grandes qualités de l'esprit, pour l'élévation d'une princesse, se trouve rassembié, et puis anéanti dans la nôtre. De quelque côté que je suive les traces de sa glorieuse origine, je ne découvre que des rois, et partout je suis ébloui de l'éclat des plus augustes couronnes. Je vois la maison de France, la plus grande, sans comparaison, de tout l'univers, et à qui les plus puissantes maisons peuvent bien céder sans envie, puisqu'elles tâchent de tirer leur gloire de cette source. Je vois les rois d'Écosse, les rois d'Angleterre, qui ont régné depuis tant de siècles sur une des plus belliqueuses nations de l'univers, plus encore par leur courage que par l'autorité de leur sceptre. Mais cette princesse, née sur le trône, avoit l'esprit et le cœur plus haut que sa naissance. Les malheurs de sa maison n'ont pu l'accabler dans sa première jeunesse; et dès-lors on voyoit en elle une grandeur qui ne devoit rien à la fortune. Nous disions, avec joie, que le ciel l'avoit arrachée, comme par miracle, des mains des ennemis du Roi son père, pour la donner à la France : don précieux, inestimable présent, si seulement la possession en avoit été plus durable! Mais pourquoi ce souvenir vient-il m'interrompre? Hélas! nous ne pouvons un moment arrêter les yeux sur la gloire de la Princesse, sans que la mort s'y mêle aussitôt, pour tout offusquer de son ombre. O mort, éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour un peu de temps la violence de notre douleur, par le souvenir de notre joie. Souvenez-vous donc, messieurs, de l'admiration que la princesse d'Angleterre donnoit à toute la cour. Votre mémoire vous la peindra mieux, avec tous ses traits et son incomparable douceur, que ne pourront jamais faire toutes mes paroles. Elle croissoit au milieu des bénédictions de tous les peuples; et les années ne cessoient de lui apporter de nouvelles graces. Aussi la Reine sa mère, dont elle a toujours été la consolation, ne l'aimoit pas plus tendrement que faisoit Anne d'Espagne. Anne, vous le savez, messieurs, ne trouvoit rien au-dessus de cette princesse. Après nous avoir donné une reine, seule capable par sa piété, et par ses autres vertus royales, de soutenir la réputation d'une tante si illustre, elle voulut, pour mettre dans sa famille ce que l'univers avoit de plus grand, que Philippe de France, son second fils, épousât la princesse Henriette; et quoique le roi d'Angleterre, dont le cœur égale la sagesse, sût que la princesse sa sœur, recherchée de tant de rois, pouvoit honorer un trône, il lui vit remplir avec joie la seconde place de France, que la dignité d'un si grand royaume peut mettre en comparaison avec les premières du reste du monde.

Que si son rang la distinguoit, j'ai eu raison de vous dire qu'elle étoit encore plus distinguée par son mérite. Je pourrois vous faire remarquer qu'elle connoissoit si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyoit avoir atteint la perfection, quand on avoit su plaire à Madame. Je pourrois encore ajouter, que les plus sages et les plus expérimentés admiroient cet esprit vif et perçant, qui embrassoit sans peine les plus grandes affaires, et pénétroit avec tant de facilité dans les plus secrets intérêts. Mais pourquoi m'é-

[1] Omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertuntur. *II. Reg.* XIV. 14.

tendre sur une matière où je puis tout dire en un mot? Le roi, dont le jugement est une règle toujours sûre, a estimé la capacité de cette princesse, et l'a mise par son estime au-dessus de tous nos éloges.

Cependant, ni cette estime, ni tous ces grands avantages, n'ont pu donner atteinte à sa modestie. Tout éclairée qu'elle étoit, elle n'a point présumé de ses connoissances, et jamais ses lumières ne l'ont éblouie. Rendez témoignage à ce que je dis, vous que cette grande princesse a honorés de sa confiance. Quel esprit avez-vous trouvé plus élevé, mais quel esprit avez-vous trouvé plus docile? Plusieurs, dans la crainte d'être trop faciles, se rendent inflexibles à la raison, et s'affermissent contre elle. Madame s'éloignoit toujours autant de la présomption que de la foiblesse; également estimable, et de ce qu'elle savoit trouver les sages conseils, et de ce qu'elle étoit capable de les recevoir. Ou les sait bien connoître, quand on fait sérieusement l'étude qui plaisoit tant à cette princesse. Nouveau genre d'étude, et presque inconnu aux personnes de son âge et de son rang; ajoutons, si vous voulez, de son sexe. Elle étudioit ses défauts; elle aimoit qu'on lui en fit des leçons sincères: marque assurée d'une ame forte, que ses fautes ne dominent pas, et qui ne craint point de les envisager de près, par une secrète confiance des ressources qu'elle sent pour les surmonter. C'étoit le dessein d'avancer dans cette étude de sagesse, qui la tenoit si attachée à la lecture de l'histoire, qu'on appelle avec raison la sage conseillère des princes. C'est là que les plus grands rois n'ont plus de rang que par leurs vertus, et que, dégradés à jamais par les mains de la mort, ils viennent subir, sans cour et sans suite, le jugement de tous les peuples et de tous les siècles. C'est là qu'on découvre que le lustre qui vient de la flatterie est superficiel, et que les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas. Là notre admirable princesse étudioit les devoirs de ceux dont la vie compose l'histoire: elle y perdoit insensiblement le goût des romans, et de leurs fades héros; et, soigneuse de se former sur le vrai, elle méprisoit ces froides et dangereuses fictions. Ainsi sous un visage riant, sous cet air de jeunesse qui sembloit ne promettre que des jeux, elle cachoit un sens et un sérieux, dont ceux qui traitoient avec elle étoient surpris.

Aussi pouvoit-on sans crainte lui confier les plus grands secrets. Loin du commerce des affaires, et de la société des hommes, ces ames sans force, aussi bien que sans foi, qui ne savent pas retenir leur langue indiscrète! « Ils » ressemblent, dit le Sage [1], à une ville sans » murailles, qui est ouverte de toutes parts, » et qui devient la proie du premier venu. Que Madame étoit au-dessus de cette foiblesse! Ni la surprise, ni l'intérêt, ni la vanité, ni l'appât d'une flatterie délicate, ou d'une douce conversation, qui souvent épanchant le cœur, en fait échapper le secret, n'étoit capable de lui faire découvrir le sien; et la sûreté qu'on trouvoit en cette princesse, que son esprit rendoit si propre aux grandes affaires, lui faisoit confier les plus importantes.

Ne pensez pas que je veuille, en interprète téméraire des secrets d'état, discourir sur le voyage d'Angleterre, ni que j'imite ces politiques spéculatifs, qui arrangent suivant leurs idées les conseils des rois, et composent, sans instruction, les annales de leur siècle. Je ne parlerai de ce voyage glorieux, que pour dire que Madame y fut admirée plus que jamais. On ne parloit qu'avec transport de la bonté de cette princesse, qui, malgré les divisions trop ordinaires dans les cours, lui gagna d'abord tous les esprits. On ne pouvoit assez louer son lucroyable dextérité à traiter les affaires les plus délicates, à guérir ces défiances cachées qui souvent les tiennent en suspens, et à terminer tous les différends d'une manière qui concilioit les intérêts les plus opposés. Mais qui pourroit penser, sans verser des larmes, aux marques d'estime et de tendresse que lui donna le roi son frère? Ce grand roi, plus capable encore d'être touché par le mérite que par le sang, ne se lassoit point d'admirer les excellentes qualités de Madame. O plaie irrémédiable! ce qui fut en ce voyage le sujet d'une si juste admiration, est devenu pour ce prince le sujet d'une douleur qui n'a point de bornes. Princesse, le digne lieu des deux plus grands rois du monde, pourquoi leur avez-vous été si tôt ravie? Ces deux grands rois se connoissent; c'est l'effet des soins de Madame: ainsi leurs nobles inclinations concilieront leurs esprits, et la vertu sera entre eux une immortelle médiatrice. Mais si leur union ne perd rien de sa fermeté, nous déplorerons éternellement qu'elle ait perdu son agrément le plus doux; et qu'une princesse si chérie de tout l'univers ait été précipitée dans le tombeau, pendant que la confiance de deux si grands rois l'élevoit au comble de la grandeur et de la gloire.

La grandeur et la gloire! Pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort? Non, messieurs, je ne puis plus soutenir ces grandes paroles, par lesquelles l'arrogance

[1] Sicut urbs patens et absque murorum ambitu, ita vir qui non potest in loquendo cohibere spiritum suum. *Prov.* xxv. 28.

humaine tâche de s'étourdir elle-même, pour ne pas apercevoir son néant. Il est temps de faire voir que tout ce qui est mortel, quoi qu'on ajoute par le dehors pour le faire paroître grand, est par son fond incapable d'élévation. Ecoutez à ce propos le profond raisonnement, non d'un philosophe qui dispute dans une école, ou d'un religieux qui médite dans un cloître : je veux confondre le monde par ceux que le monde même révère le plus, par ceux qui le connoissent le mieux, et ne lui veux donner, pour le convaincre, que des docteurs assis sur le trône. « O » Dieu, dit le roi-prophète [1], vous avez fait mes » jours mesurables, et ma substance n'est rien » devant vous. » Il est ainsi, chrétiens : tout ce qui se mesure finit; et tout ce qui est né pour finir n'est pas tout-à-fait sorti du néant, où il est si tôt replongé. Si notre être, si notre substance n'est rien, tout ce que nous bâtissons dessus, que peut-il être? Ni l'édifice n'est plus solide que le fondement, ni l'accident attaché à l'être, plus réel que l'être même. Pendant que la nature nous tient si bas, que peut faire la fortune pour nous élever? Cherchez, imaginez parmi les hommes les différences les plus remarquables; vous n'en trouverez point de mieux marquée, ni qui vous paroisse plus effective que celle qui relève le victorieux au-dessus des vaincus qu'il voit étendus à ses pieds. Cependant ce vainqueur, enflé de ses titres, tombera lui-même à son tour entre les mains de la mort. Alors ces malheureux vaincus rappelleront à leur compagnie leur superbe triomphateur, et du creux de leur tombeau sortira cette voix, qui foudroie toutes les grandeurs : « Vous voilà blessé comme nous; vous » êtes devenu semblable à nous [2]. » Que la fortune ne tente donc pas de nous tirer du néant, ni de forcer la bassesse de notre nature.

Mais peut-être, au défaut de la fortune, les qualités de l'esprit, les grands desseins, les vastes pensées pourront nous distinguer du reste des hommes. Gardez-vous bien de le croire, parceque toutes nos pensées, qui n'ont pas Dieu pour objet, sont du domaine de la mort. « Ils » mourront, dit le roi-prophète [3], et en ce jour » périront toutes leurs pensées. » C'est-à-dire, les pensées des conquérants, les pensées des politiques, qui auront imaginé dans leurs cabinets des desseins où le monde entier sera compris. Ils se seront munis de tous côtés par des précautions infinies; enfin ils auront tout prévu, excepté leur mort, qui emportera en un moment toutes leurs pensées. C'est pour cela que l'Ecclésiaste, le roi Salomon, fils du roi David (car je suis bien aise de vous faire voir la succession de la même doctrine dans un même trône); c'est, dis-je, pour cela que l'Ecclésiaste, faisant le dénombrement des illusions qui travaillent les enfants des hommes, y comprend la sagesse même. « Je me suis, » dit-il [1], appliqué à la sagesse, et j'ai vu que » c'étoit encore une vanité, » parcequ'il y a une fausse sagesse, qui, se renfermant dans l'enceinte des choses mortelles, s'ensevelit avec elles dans le néant. Ainsi je n'ai rien fait pour MADAME, quand je vous ai représenté tant de belles qualités qui la rendoient admirable au monde, et capable des plus hauts desseins ou une princesse puisse s'élever. Jusqu'à ce que je commence à vous raconter ce qui l'unit à Dieu, une si illustre princesse ne paroîtra, dans ce discours, que comme un exemple le plus grand qu'on se puisse proposer, et le plus capable de persuader aux ambitieux qu'ils n'ont aucun moyen de se distinguer, ni par leur naissance, ni par leur grandeur, ni par leur esprit; puisque la mort, qui égale tout, les domine de tous côtés avec tant d'empire, et que, d'une main si prompte et si souveraine, elle renverse les têtes les plus respectées.

Considérez, messieurs, ces grandes puissances que nous regardons de si bas. Pendant que nous tremblons sous leur main, Dieu les frappe, pour nous avertir. Leur élévation en est la cause; et il les épargne si peu, qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes. Chrétiens, ne murmurez pas si MADAME a été choisie pour nous donner une telle instruction. Il n'y a rien ici de rude pour elle, puisque, comme vous le verrez dans la suite, Dieu la sauve par le même coup qui nous instruit. Nous devrions être assez convaincus de notre néant : mais s'il faut des coups de surprise à nos cœurs enchantés de l'amour du monde, celui-ci est assez grand et assez terrible. O nuit désastreuse! ô nuit effroyable! on retentit tout-à-coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : MADAME se meurt! MADAME est morte! Qui de nous ne se sentit frappé à ce coup, comme si quelque tragique accident avoit désolé sa famille? Au premier bruit d'un mal si étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes parts; on trouve tout consterné, excepté le cœur de cette princesse. Partout on entend des cris; partout on voit la douleur et le désespoir, et l'image de la

[1] Ecce mensurabiles posuisti dies meos, et substantia mea tanquam nihilum ante te. *Ps.* XXXVIII, 6.

[2] Et tu vulneratus es, sicut et nos; nostri similis effectus es. *Is.* XIV, 10.

[3] In illâ die peribunt omnes cogitationes eorum. *Ps.* CXLV, 4.

[1] Transivi ad contemplandam sapientiam .. locutusque cum mente mea, animadverti quod hoc quoque esset vanitas. *Eccle.* II, 12, 15.

mort. Le Roi, la Reine, Monsieur, toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré; et il me semble que je vois l'accomplissement de cette parole du prophète [1] : « Le roi » pleurera, le prince sera désolé, et les mains » tomberont au peuple, de douleur et d'étonne- » ment. »

Mais et les princes et les peuples gémissoient en vain; en vain Monsieur, en vain le Roi même tenoit MADAME serrée par de si étroits embrassements. Alors ils pouvoient dire l'un et l'autre, avec saint Ambroise, *Stringebam brachia, sed jam amiseram quam tenebam* [2] : « Je serrois » les bras; mais j'avois déja perdu ce que je te- » nois. » La Princesse leur échappoit parmi des embrassements si tendres, et la mort plus puissante nous l'enlevoit entre ces royales mains. Quoi donc! elle devoit périr si tôt! Dans la plupart des hommes les changements se font peu à peu, et la mort les prépare ordinairement à son dernier coup. MADAME cependant a passé du matin, au soir, ainsi que l'herbe des champs. Le matin elle fleurissoit; avec quelles graces, vous le savez : le soir, nous la vîmes séchée; et ces fortes expressions, par lesquelles l'Écriture sainte exagère l'inconstance des choses humaines, devoient être pour cette princesse si précises et si littérales. Hélas! nous composions son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux. Le passé et le présent nous garantissoient l'avenir, et on pouvoit tout attendre de tant d'excellentes qualités. Elle alloit s'acquérir deux puissants royaumes, par des moyens agréables : toujours douce, toujours paisible autant que généreuse et bienfaisante, son crédit n'y auroit jamais été odieux : on ne l'eût point vue s'attirer la gloire avec une ardeur inquiète et précipitée; elle l'eût attendue sans impatience, comme sûre de la posséder. Cet attachement, qu'elle a montré si fidèle pour le Roi jusques à la mort, lui en donnoit les moyens. Et certes, c'est le bonheur de nos jours, que l'estime se puisse joindre avec le devoir, et qu'on puisse autant s'attacher au mérite et à la personne du prince, qu'on en révère la puissance et la majesté. Les inclinations de MADAME ne l'attachoient pas moins fortement à tous ses autres devoirs. La passion qu'elle ressentoit pour la gloire de Monsieur, n'avoit point de bornes. Pendant que ce grand prince, marchant sur les pas de son invincible frère, secondoit avec tant de valeur et de succès ses grands et héroïques desseins dans la campagne de Flandre, la joie de cette princesse étoit incroyable. C'est ainsi que ses généreuses inclinations la menoient à la gloire par les voies que le monde trouve les plus belles; et si quelque chose manquoit encore à son bonheur, elle eût tout gagné par sa douceur et par sa conduite. Telle étoit l'agréable histoire que nous faisions pour MADAME; et, pour achever ces nobles projets, il n'y avoit que la durée de sa vie dont nous ne croyions pas devoir être en peine. Car qui eût pu seulement penser que les années eussent dû manquer à une jeunesse qui sembloit si vive? Toutefois, c'est par cet endroit que tout se dissipe en un moment. Au lieu de l'histoire d'une belle vie, nous sommes réduits à faire l'histoire d'une admirable, mais triste mort. A la vérité, messieurs, rien n'a jamais égalé la fermeté de son ame, ni ce courage paisible, qui, sans faire effort pour s'élever, s'est trouvé par sa naturelle situation au-dessus des accidents les plus redoutables. Oui, MADAME fut douce envers la mort, comme elle l'étoit envers tout le monde. Son grand cœur, ni ne s'aigrit, ni ne s'emporta contre elle. Elle ne la brava non plus avec fierté; contente de l'envisager sans émotion, et de la recevoir sans trouble. Triste consolation, puisque, malgré ce grand courage, nous l'avons perdue! C'est la grande vanité des choses humaines. Après que, par le dernier effet de notre courage, nous avons, pour ainsi dire, surmonté la mort, elle ételut en nous jusqu'à ce courage par lequel nous semblions la défier. La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie! la voilà telle que la mort nous l'a faite; encore ce reste tel quel va-t-il disparoître : cette ombre de gloire va s'évanouir, et nous l'allons voir dépouillée même de cette triste décoration. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, comme parle Job [1]; avec ces rois et ces princes anéantis, parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places! Mais ici notre imagination nous abuse encore. La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là que les tombeaux qui fassent quelque figure. Notre chair change bientôt de nature. Notre corps prend un autre nom; même celui de cadavre, dit Tertullien [2], parcequ'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas long-temps : il devient un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue; tant

[1] Rex lugebit, et princeps induetur mœrore, et manus populi terræ conturbabuntur. *Ezech.* VII. 27.
[2] *Orat. de Ob. Sat. frat. lib.* I, *n.* 19.

[1] *Job.* XXI. 26.
[2] Cadit in originem terram, et cadaveris nomen, ex isto quoque nomine peritura, in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem. *Tertull. de Resurr. carnis.* n. 4.

il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimoit ses malheureux restes!

C'est ainsi que la puissance divine, justement irritée contre notre orgueil, le pousse jusqu'au néant; et que, pour égaler à jamais les conditions, elle ne fait de nous tous qu'une même cendre. Peut-on bâtir sur ces ruines? peut-on appuyer quelque grand dessein sur ce débris inévitables des choses humaines? Mais quoi, messieurs, tout est-il donc désespéré pour nous? Dieu, qui foudroie toutes nos grandeurs, jusqu'à les réduire en poudre, ne nous laisse-t-il aucune espérance? Lui, aux yeux de qui rien ne se perd, et qui suit toutes les parcelles de nos corps, en quelque endroit écarté du monde que la corruption ou le hasard les jette, verra-t-il périr sans ressource ce qu'il a fait capable de le connoître et de l'aimer? Ici un nouvel ordre de choses se présente à moi: les ombres de la mort se dissipent: « les voies me sont ouvertes » à la véritable vie [1]. » MADAME n'est plus dans le tombeau; la mort, qui sembloit tout détruire, a tout établi: voici le secret de l'Ecclésiaste, que je vous avois marqué dès le commencement de ce discours, et dont il faut maintenant découvrir le fond.

Il faut donc penser, chrétiens, qu'outre le rapport que nous avons du côté du corps avec la nature changeante et mortelle, nous avons d'un autre côté un rapport intime, et une secrète affinité avec Dieu, parceque Dieu même a mis quelque chose en nous, qui peut confesser la vérité de son être, en adorer la perfection, en admirer la plénitude; quelque chose qui peut se soumettre à sa souveraine puissance, s'abandonner à sa haute et incompréhensible sagesse, se confier en sa bonté, craindre sa justice, espérer son éternité. De ce côté, messieurs, si l'homme croit avoir en lui de l'élévation, il ne se trompera pas. Car comme il est nécessaire que chaque chose soit réunie à son principe, et que c'est pour cette raison, dit l'Ecclésiaste [2], « que le corps » retourne à la terre, dont il a été tiré; » il faut, par la suite du même raisonnement, que ce qui porte en nous la marque divine, ce qui est capable de s'unir à Dieu, y soit aussi rappelé. Or, ce qui doit retourner à Dieu, qui est la grandeur primitive et essentielle, n'est-il pas grand et élevé? C'est pourquoi, quand je vous ai dit que la grandeur et la gloire n'étoient parmi nous que des noms pompeux, vides de sens et de choses, je regardois le mauvais usage que nous faisons de ces termes. Mais, pour dire la vérité dans toute son étendue, ce n'est ni l'erreur ni la vanité qui ont inventé ces noms magnifiques; au contraire, nous ne les aurions jamais trouvés, si nous n'en avions porté le fonds en nous-mêmes: car où prendre ces nobles idées dans le néant? La faute que nous faisons, n'est donc pas de nous être servis de ces noms; c'est de les avoir appliqués à des objets trop indignes. Saint Chrysostôme a bien compris cette vérité, quand il a dit: « Gloire, richesses, noblesse, puissance, » pour les hommes du monde ne sont que des » noms; pour nous, si nous servons Dieu, ce » seront des choses. Au contraire, la pauvreté, » la honte, la mort, sont des choses trop effec- » tives et trop réelles pour eux; pour nous, ce » sont seulement des noms [4]; » parceque celui qui s'attache à Dieu ne perd ni ses biens, ni son honneur, ni sa vie. Ne vous étonnez donc pas si l'Ecclésiaste dit si souvent: « Tout est vanité. » Il s'explique, « tout est vanité sous le soleil [2], » c'est-à-dire, tout ce qui est mesuré par les années, tout ce qui est emporté par la rapidité du temps. Sortez du temps et du changement, aspirez à l'éternité; la vanité ne vous tiendra plus asservis. Ne vous étonnez pas si le même Ecclésiaste méprise tout en nous, jusqu'à la sagesse, et ne trouve rien de meilleur, que de goûter en repos le fruit de son travail [3]. La sagesse dont il parle en ce lieu, est cette sagesse inseusée, ingénieuse à se tourmenter, habile à se tromper elle-même, qui se corrompt dans le présent, qui s'égare dans l'avenir; qui, par beaucoup de raisonnements et de grands efforts, ne fait que se consumer inutilement, en amassant des choses que le vent emporte. « Hé! s'écrie ce sage roi [4], » y a-t-il rien de si vain? » Et n'a-t-il pas raison de préférer la simplicité d'une vie particulière, qui goûte doucement et innocemment ce peu de biens que la nature nous donne, aux soucis et aux chagrins des avares, aux songes inquiets des ambitieux? « Mais cela même, dit-il [5], ce » repos, cette douceur de la vie, est encore une » vanité, » parceque la mort trouble et emporte tout. Laissons-lui donc mépriser tous les états de cette vie, puisqu'enfin, de quelque côté qu'on s'y tourne, on voit toujours la mort en face, qui couvre de ténèbres tous nos plus beaux jours. Laissons-lui égaler le fou et le sage; et même je

[1] Notas mihi fecisti vias vitæ. *Ps.* XV. 10.

[2] Revertatur pulvis ad terram suam, unde erat: et spiritus redeat ad Deum qui dedit illum. *Eccle.* XII. 7.

[4] Gloria enim et potentia, divitiæ et nobilitas, et his similia, nomina sunt apud ipsos, res autem apud nos: quemadmodum et tristitia, mors, et ignominia, et paupertas, et similia, nomina sunt apud nos, res apud illos. *Homil.* LVIII *al.* LIX *in Matth.* n. 3: *tom.* VII, *pag.* 591.

[3] *Eccle.* I. 2. 14. III. 11, *etc.* — [2] *Ibid.* I. 17. II. 14, 24.

[4] Et est quidquam tam vanum? *Eccle.* II, 19.

[5] Vidi quod hoc quoque esset vanitas? *Ibid.* I.

ne craindrai pas de le dire hautement en cette chaire, laissons-lui confondre l'homme avec la bête: *Unus interitus est hominis, et jumentorum*[1].

En effet, jusqu'à ce que nous ayons trouvé la véritable sagesse ; tant que nous regarderons l'homme par les yeux du corps, sans y démêler par l'intelligence ce secret principe de toutes nos actions, qui, étant capable de s'unir à Dieu, doit nécessairement y retourner; que verrons-nous autre chose dans notre vie que de folles inquiétudes? et que verrons-nous dans notre mort, qu'une vapeur qui s'exhale, que des esprits qui s'épuisent, que des ressorts qui se démontent et se déconcertent, enfin qu'une machine qui se dissout et qui se met en pièces? Ennuyés de ces vanités, cherchons ce qu'il y a de grand et de solide en nous. Le Sage nous l'a montré dans les dernières paroles de l'Ecclésiaste ; et bientôt MADAME nous le fera paroître dans les dernières actions de sa vie. « Crains Dieu, et observe ses » commandements ; car c'est là tout l'homme[2] : » comme s'il disoit, Ce n'est pas l'homme que j'ai méprisé, ne le croyez pas ; ce sont les opinions, ce sont les erreurs par lesquelles l'homme abusé se déshonore lui-même. Voulez-vous savoir, en un mot, ce que c'est que l'homme? Tout son devoir, tout son objet, toute sa nature, c'est de craindre Dieu : tout le reste est vain, je le déclare ; mais aussi tout le reste n'est pas l'homme. Voici ce qui est réel et solide, et ce que la mort ne peut enlever ; car, ajoute l'Ecclésiaste, « Dieu examinera dans son jugement » tout ce que nous aurons fait de bien et de » mal[3]. » Il est donc maintenant aisé de concilier toutes choses. Le Psalmiste dit, « qu'à la » mort périront toutes nos pensées[4]; » oui, celles que nous aurons laissé emporter au monde, dont la figure passe et s'évanouit. Car encore que notre esprit soit de nature à vivre toujours, il abandonne à la mort tout ce qu'il consacre aux choses mortelles; de sorte que nos pensées, qui devoient être incorruptibles du côté de leur principe, deviennent périssables du côté de leur objet. Voulez-vous sauver quelque chose de ce débris si universel, si inévitable? Donnez à Dieu vos affections; nulle force ne vous ravira ce que vous aurez déposé en ses mains divines. Vous pourrez hardiment mépriser la mort, à l'exemple de notre héroïne chrétienne. Mais, afin de tirer d'un si bel exemple toute l'instruction qu'il nous peut donner, entrons dans une profonde considération des conduites de Dieu sur elle, et adorons en cette princesse le mystère de la prédestination et de la grace.

[1] *Eccle.* III. 19. — [2] *Ibid.* XII. 13. — [3] *Ibid.* 14. — [4] *Psal.* CXLV. 4.

Vous savez que toute la vie chrétienne, que tout l'ouvrage de notre salut est une suite continuelle de miséricordes : mais le fidèle interprète du mystère de la grace, je veux dire le grand Augustin, m'apprend cette véritable et solide théologie, que c'est dans la première grace et dans la dernière, que la grace se montre grace ; c'est-à-dire, que c'est dans la vocation qui nous prévient, et dans la persévérance finale qui nous couronne, que la bonté qui nous sauve paroît toute gratuite et toute pure. En effet, comme nous changeons deux fois d'état, en passant premièrement des ténèbres à la lumière, et ensuite de la lumière imparfaite de la foi à la lumière consommée de la gloire ; comme c'est la vocation qui nous inspire la foi, et que c'est la persévérance qui nous transmet à la gloire, il a plu à la divine bonté de se marquer elle-même au commencement de ces deux états, par une impression illustre et particulière ; afin que nous confessions que toute la vie du chrétien, et dans le temps qu'il espère, et dans le temps qu'il jouit, est un miracle de grace. Que ces deux principaux moments de la grace ont été bien marqués par les merveilles que Dieu a faites pour le salut éternel de HENRIETTE D'ANGLETERRE! Pour la donner à l'Église, il a fallu renverser tout un grand royaume. La grandeur de la maison d'où elle est sortie n'étoit pour elle qu'un engagement plus étroit dans le schisme de ses ancêtres : disons, des derniers de ses ancêtres, puisque tout ce qui les précède, à remonter jusqu'aux premiers temps, est si pieux et si catholique. Mais si les lois de l'état s'opposent à son salut éternel, Dieu ébranlera tout l'état pour l'affranchir de ces lois. Il met les ames à ce prix ; il remue le ciel et la terre pour enfanter ses élus ; et comme rien ne lui est cher que ces enfants de sa dilection éternelle, que ces membres inséparables de son Fils bien aimé, rien ne lui coûte, pourvu qu'il les sauve. Notre Princesse est persécutée avant que de naître, délaissée aussitôt que mise au monde ; arrachée, en naissant, à la piété d'une mere catholique ; captive, dès le berceau, des ennemis implacables de sa maison ; et, ce qui étoit plus déplorable, captive des ennemis de l'Église, par conséquent destinée premièrement par sa glorieuse naissance, et ensuite par sa malheureuse captivité, à l'erreur et à l'hérésie. Mais le sceau de Dieu étoit sur elle. Elle pouvoit dire avec le prophete : « Mon père » et ma mère m'ont abandonnée ; mais le Sei» gneur m'a reçue en sa protection[1]. » Délaissée de toute la terre dès ma naissance, « je fus

[1] Pater meus et mater mea dereliquerunt me; Dominus autem assumpsit me. *Ps.* XXVI. 10.

» comme jetée entre les bras de sa providence » paternelle, et dès le ventre de ma mère il se » déclara mon Dieu [1]. » Ce fut à cette garde fidèle que la Reine sa mère commit ce précieux dépôt. Elle ne fut point trompée dans sa confiance. Deux ans après, un coup imprévu, et qui tenoit du miracle, délivra la Princesse des mains des rebelles. Malgré les tempêtes de l'Océan, et les agitations encore plus violentes de la terre, Dieu la prenant sur ses ailes, comme l'aigle prend ses petits, la porta lui-même dans ce royaume, lui-même la posa dans le sein de la Reine sa mère, ou plutôt dans le sein de l'Église catholique. Là elle apprit les maximes de la piété véritable, moins par les instructions qu'elle y recevoit, que par les exemples vivants de cette grande et religieuse reine. Elle a imité ses pieuses libéralités. Ses aumônes toujours abondantes se sont répandues principalement sur les catholiques d'Angleterre, dont elle a été la fidèle protectrice. Digne fille de saint Édouard et de saint Louis, elle s'attacha du fond de son cœur à la foi de ces deux grands rois. Qui pourroit assez exprimer le zèle dont elle brûloit pour le rétablissement de cette foi dans le royaume d'Angleterre, où l'on en conserve encore tant de précieux monuments? Nous savons qu'elle n'eût pas craint d'exposer sa vie pour un si pieux dessein: et le ciel nous l'a ravie! O Dieu! que prépare ici votre éternelle providence? Me permettrez-vous, ô Seigneur! d'envisager en tremblant vos saints et redoutables conseils? Est-ce que les temps de confusion ne sont pas encore accomplis? est-ce que le crime, qui fit céder vos vérités saintes à des passions malheureuses, est encore devant vos yeux, et que vous ne l'avez pas assez puni par un aveuglement de plus d'un siècle? Nous ravissez-vous Henriette, par un effet du même jugement qui abrégea les jours de la reine Marie, et son règne si favorable à l'Église? ou bien voulez-vous triompher seul? et en nous ôtant les moyens dont nos desirs se flattoient, réservez-vous, dans les temps marqués par votre prédestination éternelle, de secrets retours à l'État et à la maison d'Angleterre? Quoi qu'il en soit, ô grand Dieu, recevez-en aujourd'hui les bienheureuses prémices en la personne de cette princesse. Puisse toute sa maison et tout le royaume suivre l'exemple de sa foi! Ce grand roi, qui remplit de tant de vertus le trône de ses ancêtres, et fait louer tous les jours la divine main qui l'y a rétabli comme par miracle, n'improuvera pas notre zèle, si nous souhaitons devant Dieu que lui et tous ses peuples soient comme nous. *Opto apud Deum,....non tantùm te, sed etiam omnes.... fieri tales, qualis et ego sum* [1]. Ce souhait est fait pour les rois; et saint Paul, étant dans les fers, le fit la première fois en faveur du roi Agrippa; mais saint Paul en exceptoit ses liens, *exceptis vinculis his*: et nous, nous souhaitons principalement que l'Angleterre, trop libre dans sa croyance, trop licencieuse dans ses sentiments, soit enchaînée comme nous de ces bienheureux liens qui empêchent l'orgueil humain de s'égarer dans ses pensées, en le captivant sous l'autorité du Saint-Esprit et de l'Église.

Après vous avoir exposé le premier effet de la grace de Jésus-Christ en notre princesse, il me reste, messieurs, de vous faire considérer le dernier, qui couronnera tous les autres. C'est par cette dernière grace que la mort change de nature pour les chrétiens, puisqu'au lieu qu'elle sembloit être faite pour nous dépouiller de tout, elle commence, comme dit l'apôtre [2], à nous revêtir, et nous assure éternellement la possession des biens véritables. Tant que nous sommes détenus dans cette demeure mortelle, nous vivons assujettis aux changements, parceque, si vous me permettez de parler ainsi, c'est la loi du pays que nous habitons; et nous ne possédons aucun bien, même dans l'ordre de la grace, que nous ne puissions perdre un moment après, par la mutabilité naturelle de nos desirs. Mais aussitôt qu'on cesse pour nous de compter les heures, et de mesurer notre vie par les jours et par les années; sortis des figures qui passent, et des ombres qui disparoissent, nous arrivons au règne de la vérité, où nous sommes affranchis de la loi des changements. Ainsi notre ame n'est plus en péril; nos résolutions ne vacillent plus; la mort, ou plutôt la grace de la persévérance finale, a la force de les fixer: et de même que le testament de Jésus-Christ, par lequel il se donne à nous, est confirmé à jamais, suivant le droit des testaments et la doctrine de l'apôtre [3], par la mort de ce divin testateur; ainsi la mort du fidèle fait que ce bienheureux testament, par lequel de notre côté nous nous donnons au Sauveur, devient irrévocable. Donc, messieurs, si je vous fais voir encore une fois Madame aux prises avec la mort, n'appréhendez rien pour elle: quelque cruelle que la mort vous paroisse, elle ne doit servir à cette fois que pour accomplir l'œuvre de la grace, et sceller en cette princesse le conseil de son éternelle prédestination. Voyons donc ce dernier combat; mais, encore un coup, affermissons-nous. Ne mêlons point de foiblesse à une si

[1] In te projectus sum ex utero: de ventre matris meæ Deus meus es tu. *Ps.* XXI. 11.

[1] *Act.* XXVI. 29. — [2] *II. Cor.* V. 3. — [3] *Hebr.* IX. 15.

forte action, et ne déshonorons point par nos larmes une si belle victoire. Voulez-vous voir combien la grace, qui a fait triompher MADAME a été puissante? voyez combien la mort a été terrible. Premièrement, elle a plus de prise sur une princesse qui a tant à perdre. Que d'années elle va ravir à cette jeunesse! que de joie elle enlève à cette fortune! que de gloire elle ôte à ce mérite! D'ailleurs peut-elle venir ou plus prompte ou plus cruelle? C'est ramasser toutes ses forces, c'est unir tout ce qu'elle a de plus redoutable, que de joindre, comme elle fait, aux plus vives douleurs l'attaque la plus imprévue. Mais quoique, sans menacer et sans avertir, elle se fasse sentir tout entière dès le premier coup, elle trouve la Princesse prête. La grace, plus active encore, l'a déja mise en défense. Ni la gloire ni la jeunesse n'auront un soupir. Un regret immense de ses péchés ne lui permet pas de regretter autre chose. Elle demande le crucifix sur lequel elle avoit vu expirer la Reine sa belle-mère, comme pour y recueillir les impressions de constance et de piété, que cette ame vraiment chrétienne y avoit laissées avec les derniers soupirs. A la vue d'un si grand objet, n'attendez pas de cette princesse des discours étudiés et magnifiques : une sainte simplicité fait ici toute la grandeur. Elle s'écrie : « O mon Dieu, pourquoi » n'ai-je pas toujours mis en vous ma confiance? » Elle s'afflige, elle se rassure, elle confesse humblement, et avec tous les sentiments d'une profonde douleur, que de ce jour seulement elle commence à connoître Dieu, n'appelant pas le connoître, que de regarder encore tant soit peu le monde. Qu'elle nous parut au-dessus de ces lâches chrétiens qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confession; qui ne reçoivent les saints sacrements que par force : dignes certes de recevoir pour leur jugement ce mystère de piété qu'ils ne reçoivent qu'avec répugnance. MADAME appelle les prêtres plutôt que les médecins. Elle demande d'elle-même les sacrements de l'Église; la Pénitence avec componction; l'Eucharistie avec crainte, et puis avec confiance; la sainte Onction des mourants avec un pieux empressement. Bien loin d'en être effrayée, elle veut la recevoir avec connoissance : elle écoute l'explication de ces saintes cérémonies, de ces prières apostoliques, qui, par une espèce de charme divin, suspendent les douleurs les plus violentes, qui font oublier la mort (je l'ai vu souvent) à qui les écoute avec foi : elle les suit, elle s'y conforme; on lui voit paisiblement présenter son corps à cette huile sacrée, ou plutôt au sang de Jésus, qui coule si abondamment avec cette précieuse liqueur. Ne croyez pas que ces excessives et insupportables douleurs aient tant soit peu troublé sa grande ame. Ah! je ne veux plus tant admirer les braves, ni les conquérants. MADAME m'a fait connoître la vérité de cette parole du Sage [1] : « Le patient vaut » mieux que le fort; et celui qui dompte son » cœur, vaut mieux que celui qui prend des » villes. » Combien a-t-elle été maîtresse du sien! avec quelle tranquillité a-t-elle satisfait à tous ses devoirs! Rappelez en votre pensée ce qu'elle dit à MONSIEUR. Quelle force! quelle tendresse! O paroles qu'on voyoit sortir de l'abondance d'un cœur qui se sent au-dessus de tout; paroles que la mort présente, et Dieu plus présent encore, ont consacrées; sincère production d'une ame, qui, tenant au ciel, ne doit plus rien à la terre que la vérité : vous vivrez éternellement dans la mémoire des hommes, mais surtout vous vivrez éternellement dans le cœur de ce grand prince. MADAME ne peut plus résister aux larmes qu'elle lui voit répandre. Invincible par tout autre endroit, ici elle est contrainte de céder. Elle prie MONSIEUR de se retirer, parcequ'elle ne veut plus sentir de tendresse que pour ce Dieu crucifié qui lui tend les bras. Alors qu'avons-nous vu? qu'avons-nous ouï? Elle se conformoit aux ordres de Dieu; elle lui offroit ses souffrances, en expiation de ses fautes; elle professoit hautement la foi catholique, et la résurrection des morts, cette précieuse consolation des fidèles mourants. Elle excitoit le zèle de ceux qu'elle avoit appelés pour l'exciter elle-même, et ne vouloit point qu'ils cessassent un moment de l'entretenir des vérités chrétiennes. Elle souhaita mille fois d'être plongée au sang de l'Agneau; c'étoit un nouveau langage que la grace lui apprenoit. Nous ne voyions en elle, ni cette ostentation par laquelle on veut tromper les autres, ni ces émotions d'une ame alarmée par lesquelles on se trompe soi-même. Tout étoit simple, tout étoit solide, tout étoit tranquille; tout partoit d'une ame soumise, et d'une source sanctifiée par le Saint-Esprit.

En cet état, Messieurs, qu'avions-nous à demander à Dieu pour cette princesse, sinon qu'il l'affermît dans le bien, et qu'il conservât en elle les dons de sa grace? Ce grand Dieu nous exauçoit; mais souvent, dit saint Augustin [2]; en nous exaucant il trompe heureusement notre prévoyance. La Princesse est affermie dans le bien d'une manière plus haute que celle que nous entendions. Comme Dieu ne vouloit plus exposer aux illusions du monde les sentiments d'une piété

[1] Melior est patiens viro forti; et qui dominatur animo suo, expugnatore urbium. *Prov.* XVI. 32.

[2] *In ep. Joan. Tract.* VI. n. 7, 8, *tom.* III. *part.* II, *col.* 866, 867.

si sincère, il a fait ce que dit le Sage [1]; « il s'est » hâté. » En effet, quelle diligence! en neuf heures l'ouvrage est accompli. « Il s'est hâté de » la tirer du milieu des iniquités. » Voilà, dit le grand saint Ambroise [2], la merveille de la mort dans les chrétiens : elle ne finit pas leur vie; elle ne finit que leurs péchés, et les périls où ils sont exposés. Nous nous sommes plaints que la mort, ennemie des fruits que nous promettoit la Princesse, les a ravagés dans la fleur; qu'elle a effacé, pour ainsi dire, sous le pinceau même un tableau qui s'avançoit à la perfection avec une incroyable diligence, dont les premiers traits, dont le seul dessin montroit déjà tant de grandeur. Changeons maintenant de langage; ne disons plus que la mort a tout d'un coup arrêté le cours de la plus belle vie du monde, et de l'histoire qui se commençoit le plus noblement : disons qu'elle a mis fin aux plus grands périls dont une ame chrétienne peut être assaillie. Et, pour ne point parler ici des tentations infinies qui attaquent à chaque pas la foiblesse humaine, quel péril n'eût point trouvé cette princesse dans sa propre gloire! La gloire : qu'y a-t-il pour le chrétien de plus pernicieux et de plus mortel? quel appât plus dangereux? quelle fumée plus capable de faire tourner les meilleures têtes? Considérez la Princesse; représentez-vous cet esprit, qui, répandu par tout son extérieur, en rendoit les graces si vives : tout étoit esprit, tout étoit bonté. Affable à tous avec dignité, elle savoit estimer les uns sans fâcher les autres; et quoique le mérite fût distingué, la foiblesse ne se sentoit pas dédaignée. Quand quelqu'un traitoit avec elle, il sembloit qu'elle eût oublié son rang, pour ne se soutenir que par sa raison. On ne s'apercevoit presque pas qu'on parlât à une personne si élevée; on sentoit seulement au fond de son cœur qu'on eût voulu lui rendre au centuple la grandeur dont elle se dépouilloit si obligeamment. Fidèle en ses paroles, incapable de déguisement, sûre à ses amis; par la lumière et la droiture de son esprit, elle les mettoit à couvert des vains ombrages, et ne leur laissoit à craindre que leurs propres fautes. Très reconnoissante des services, elle aimoit à prévenir les injures par sa bonté; vive à les sentir, facile à les pardonner. Que dirai-je de sa libéralité? Elle donnoit non seulement avec joie, mais avec une hauteur d'ame qui marquoit tout ensemble et le mépris du don et l'estime de la personne. Tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence, elle relevoit ses présents; et cet art de donner agréablement, qu'elle avoit si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, je le sais, jusqu'entre les bras de la mort. Avec tant de grandes et tant d'aimables qualités, qui eût pu lui refuser son admiration? Mais avec son crédit, avec sa puissance, qui n'eût voulu s'attacher à elle? N'alloit-elle pas gagner tous les cœurs? c'est-à-dire, la seule chose qu'ont à gagner ceux à qui la naissance et la fortune semblent tout donner : et si cette haute élévation est un précipice affreux pour les chrétiens, ne puis-je pas dire, messieurs, pour me servir des paroles fortes du plus grave des historiens [1], « qu'elle alloit être précipitée dans la gloire? » Car quelle créature fut jamais plus propre à être l'idole du monde? Mais ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont-elles pas exposées? La gloire, il est vrai, les défend de quelques foiblesses; mais la gloire les défend-elle de la gloire même? ne s'adorent-elles pas secrètement? ne veulent-elles pas être adorées? Que n'ont-elles pas à craindre de leur amour-propre? et que se peut refuser la foiblesse humaine, pendant que le monde lui accorde tout? N'est-ce pas là qu'on apprend à faire servir à l'ambition, à la grandeur, à la politique, et la vertu, et la religion, et le nom de Dieu? La modération, que le monde affecte, n'étouffe pas les mouvements de la vanité : elle ne sert qu'à les cacher; et plus elle ménage le dehors, plus elle livre le cœur aux sentiments les plus délicats et les plus dangereux de la fausse gloire. On ne compte plus que soi-même; et on dit au fond de son cœur : « Je suis, et il n'y a que moi sur la » terre [2]. » En cet état, messieurs, la vie n'est-elle pas un péril? la mort n'est-elle pas une grace? Que ne doit-on pas craindre de ses vices, si les bonnes qualités sont si dangereuses? N'est-ce donc pas un bienfait de Dieu, d'avoir abrégé les tentations avec les jours de Madame; de l'avoir arrachée à sa propre gloire, avant que cette gloire, par son excès, eût mis en hasard sa modération? Qu'importe que sa vie ait été si courte? jamais ce qui doit finir ne peut être long. Quand nous ne compterions point ses confessions plus exactes, ses entretiens de dévotion plus fréquents, son application plus forte à la piété dans les derniers temps de sa vie; ce peu d'heures saintement passées parmi les plus rudes épreuves, et dans les sentiments les plus purs du christianisme, tiennent lieu toutes seules d'un âge accompli. Le temps a été court, je l'avoue; mais l'opération de la grace a été forte, mais la fidélité de l'ame a été parfaite. C'est l'effet d'un art consommé, de

[1] Properavit educere de medio iniquitatum. *Sap.* IV, 14.
[2] Finis factus est erroris, quia culpæ, non natura defecit. *De bono mortis*, *cap.* IX, n. 38; *tom.* I, *col.* 403.

[1] In ipsam gloriam præceps agebatur. *Tacit. Agric.* n. 41.
[2] Ego sum, et præter me non est altera. *Is.* XLVII. 10.

réduire en petit tout un grand ouvrage; et la grace, cette excellente ouvrière, se plait quelquefois à renfermer en un jour la perfection d'une longue vie. Je sais que Dieu ne veut pas qu'on s'attende à de tels miracles; mais si la témérité insensée des hommes abuse de ses bontés, son bras pour cela n'est pas raccourci, et sa main n'est pas affoiblie. Je me confie pour MADAME en cette miséricorde, qu'elle a si sincèrement et si humblement réclamée. Il semble que Dieu ne lui ait conservé le jugement libre jusqu'au dernier soupir, qu'afin de faire durer les témoignages de sa foi. Elle a aimé en mourant le sauveur Jésus, les bras lui ont manqué plutôt que l'ardeur d'embrasser la croix; j'ai vu sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres ce bienheureux signe de notre rédemption : n'est-ce pas mourir entre les bras et dans le baiser du Seigneur? Ah! nous pouvons achever ce saint sacrifice pour le repos de MADAME, avec une pieuse confiance. Ce Jésus en qui elle a espéré, dont elle a porté la croix en son corps par des douleurs si cruelles, lui donnera encore son sang, dont elle est déja toute teinte, toute pénétrée, par la participation à ses sacrements, et par la communion avec ses souffrances.

Mais en priant pour son ame, chrétiens, songeons à nous-mêmes. Qu'attendons-nous pour nous convertir? quelle dureté est semblable à la nôtre, si un accident si étrange, qui devroit nous pénétrer jusqu'au fond de l'ame, ne fait que nous étourdir pour quelques moments? Attendons-nous que Dieu ressuscite des morts, pour nous instruire? Il n'est point nécessaire que les morts reviennent, ni que quelqu'un sorte du tombeau : ce qui entre aujourd'hui dans le tombeau doit suffire pour nous convertir. Car si nous savons nous connoître, nous confessons, chrétiens, que les vérités de l'éternité sont assez bien établies; nous n'avons rien que de foible à leur opposer; c'est par passion, et non par raison, que nous osons les combattre. Si quelque chose les empêche de régner sur nous, ces saintes et salutaires vérités, c'est que le monde nous occupe; c'est que les sens nous enchantent; c'est que le présent nous entraîne. Faut-il un autre spectacle pour nous détromper et des sens, et du présent, et du monde? La Providence divine pouvoit-elle nous mettre en vue, ni de plus près, ni plus fortement, la vanité des choses humaines? et si nos cœurs s'endurcissent après un avertissement si sensible, que lui reste-t-il autre chose, que de nous frapper nous-mêmes sans miséricorde? Prévenons un coup si funeste; et n'attendons pas toujours des miracles de la grace. Il n'est rien de plus odieux à la souveraine puissance, que de la vouloir forcer par des exemples, et de lui faire une loi de ses graces et de ses faveurs. Qu'y a-t-il donc, chrétiens, qui puisse nous empêcher de recevoir, sans différer, ses inspirations? Quoi! le charme de sentir est-il si fort que nous ne puissions rien prévoir? Les adorateurs des grandeurs humaines seront-ils satisfaits de leur fortune, quand ils verront que dans un moment leur gloire passera à leur nom, leurs titres à leurs tombeaux, leurs biens à des ingrats, et leurs dignités peut-être à leurs envieux? Que si nous sommes assurés qu'il viendra un dernier jour où la mort nous forcera de confesser toutes nos erreurs, pourquoi ne pas mépriser par raison ce qu'il faudra un jour mépriser par force? et quel est notre aveuglement, si toujours avançant vers notre fin, et plutôt mourants que vivants, nous attendons les derniers soupirs, pour prendre les sentiments que la seule pensée de la mort nous devroit inspirer à tous les moments de notre vie? Commencez aujourd'hui à mépriser les faveurs du monde; et toutes les fois que vous serez dans ces lieux augustes, dans ces superbes palais à qui MADAME donnoit un éclat que vos yeux recherchent encore; toutes les fois que, regardant cette grande place qu'elle remplissoit si bien, vous sentirez qu'elle y manque; songez que cette gloire que vous admiriez faisoit son péril en cette vie, et que dans l'autre elle est devenue le sujet d'un examen rigoureux, où rien n'a été capable de la rassurer que cette sincère résignation qu'elle a eue aux ordres de Dieu, et les saintes humiliations de la pénitence.

****

ORAISON FUNÈBRE

DE

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE,

INFANTE D'ESPAGNE,

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE,

Prononcée à Saint-Denis, le premier de septembre 1683, en présence de monseigneur le Dauphin.

NOTICE

SUR MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE,

REINE DE FRANCE.

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE étoit l'unique fruit du mariage de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de

France, sa première femme. Elle naquit en 1638. Lorsqu'il fut question de lui choisir un époux, la France étoit depuis très long-temps en guerre avec l'Espagne, et les deux nations épuisées avoient un égal intérêt à la paix. Le mariage de cette princesse avec Louis XIV fut le gage de la réconciliation entre les deux couronnes. Aussi cette union, qui eut lieu en 1660, fut-elle un des plus grands traits de la politique et de l'habileté du cardinal Mazarin, et l'un des plus glorieux événements de son ministère.

Les mémoires et les historiens du temps s'accordent à faire l'éloge de Marie-Thérèse, pour laquelle le Roi son époux montra constamment beaucoup de déférence et de respect. Mais malgré ces témoignages extérieurs, et même les preuves d'estime et d'attachement qu'elle recevoit de son époux, Marie-Thérèse, qui se sentoit digne de posséder son cœur tout entier, n'étoit pas moins cruellement affectée de le voir trop souvent infidèle, et en souffroit d'autant plus qu'elle étoit obligée de dissimuler son humiliation et sa douleur. Ces chagrins contribuèrent sans doute, autant que son éducation et ses principes, à la détacher du monde et de ses plaisirs, et à lui inspirer la plus austère et la plus ardente dévotion. Toutes les pratiques de la religion, tous les devoirs qu'elle prescrit, tous les exercices de piété qu'elle ordonne ou qu'elle recommande, furent toujours son occupation la plus chère. En l'année 1672, le Roi ayant déclaré la guerre à la Hollande, et se disposant à partir pour cette campagne, mit le gouvernement entre les mains de la Reine, avec le titre de régente. Cette régence dura peu, mais servit à prouver la capacité de la Reine dans les affaires, et toute la confiance que le Roi avoit en elle.

Des six enfants que Louis XIV eut de son mariage avec Marie-Thérèse, le Dauphin seul survécut à sa mère, qu'une fièvre maligne emporta presque subitement le 30 juillet 1683. Elle étoit alors âgée de quarante-cinq ans. Un mot de Louis XIV, lors de ce triste événement, sert à prouver également les sentiments qui l'animoient, et les vertus de l'épouse qu'il venoit de perdre. « Depuis vingt-» trois ans que nous vivons ensemble, dit le Roi, voilà le » premier chagrin qu'elle m'ait donné. »

Sine maculâ enim sunt ante thronum Dei.

Ils sont sans tache devant le trône de Dieu. *Paroles de l'apôtre saint Jean, dans sa Révélation, chap.* XIV. 5.

Monseigneur,

Quelle assemblée l'apôtre saint Jean nous fait paroître! Ce grand prophète nous ouvre le ciel, et notre foi y découvre « sur la sainte montagne » de Sion, » dans la partie la plus élevée de la Jérusalem bienheureuse, l'Agneau qui ôte le péché du monde, avec une compagnie digne de lui. Ce sont ceux dont il est écrit au commencement de l'Apocalypse [1] : « Il y a dans l'église de » Sardis un petit nombre de fidèles, *pauca nomina*, qui n'ont pas souillé leurs vêtements : » ces riches vêtements dont le baptême les a revêtus; vêtements qui ne sont rien moins que Jésus-Christ même, selon ce que dit l'apôtre [2] : « Vous » tous qui avez été baptisés, vous avez été revêtus de Jésus-Christ. » Ce petit nombre chéri de Dieu pour son innocence, et remarquable par la rareté d'un don si exquis, a su conserver ce précieux vêtement, et la grace du baptême. Et quelle sera la récompense d'une si rare fidélité? Écoutez parler le Juste et le Saint : « Ils marchent, » dit-il [3], avec moi, revêtus de blanc, parcequ'ils » en sont dignes; » dignes, par leur innocence, de porter dans l'éternité la livrée de l'Agneau sans tache, et de marcher toujours avec lui, puisque jamais ils ne l'ont quitté depuis qu'il les a mis dans sa compagnie : ames pures et innocentes, « ames vierges, » comme les appelle saint Jean [4], au même sens que saint Paul disoit à tous les fidèles de Corinthe [5] : « Je vous ai » promis, comme une vierge pudique, à un seul » homme, qui est Jésus-Christ. » La vraie chasteté de l'ame, la vraie pudeur chrétienne est de rougir du péché, de n'avoir d'yeux ni d'amour que pour Jésus-Christ, et de tenir toujours ses sens éprouvés de la corruption du siècle. C'est dans cette troupe innocente et pure que la Reine a été placée : l'horreur qu'elle a toujours eue du péché lui a mérité cet honneur. La foi, qui pénètre jusqu'aux cieux, nous la fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuse compagnie. Il me semble que je reconnois cette modestie, cette paix, ce recueillement que nous lui voyions devant les autels, qui inspiroit du respect pour Dieu et pour elle : Dieu ajoute à ces saintes dispositions le transport d'une joie céleste. La mort ne l'a point changée, si ce n'est qu'une immortelle beauté a pris la place d'une beauté changeante et mortelle. Cette éclatante blancheur, symbole de son innocence et de la candeur de son ame, n'a fait, pour ainsi parler, que passer au-dedans, où nous la voyons rehaussée d'une lumière divine. « Elle marche avec l'Agneau, car elle en » est digne [6]. » La sincérité de son cœur, sans dissimulation et sans artifice, la range au nombre de ceux dont saint Jean a dit, dans les paroles qui précèdent celles de mon texte, que « le men-» songe ne s'est point trouvé en leur bouche [7], » ni aucun déguisement dans leur conduite; » ce » qui fait qu'on les voit sans tache devant le » trône de Dieu : » *Sine maculâ enim sunt ante thronum Dei*. En effet, elle est sans reproche devant Dieu et devant les hommes : la médisance ne peut attaquer aucun endroit de sa vie depuis son enfance jusqu'à sa mort; et une gloire si

[1] Habes pauca nomina in Sardis, qui non inquinaverunt vestimenta sua. *Apoc.* III. 27.

[2] Quicumque in Christo baptizati estis, Christum industis. *Gal.* III. 27.

[3] Ambulabunt mecum in albis, quia digni sunt. *Apoc.* III. 4.

[4] Virgines enim sunt. Hi sequuntur Agnum quocumque ierit. *Ibid.* XIV. 4.

[5] Despondi vos uni viro virginem castam exhibere Christo. *II. Cor.* XI. 2. — [6] *Apoc.* III. 4.

[7] In ore eorum non est inventum mendacium : sine maculâ enim sunt ante thronum Dei. *Ibid.* XIV. 5.

pure, une si belle réputation est un parfum précieux qui réjouit le ciel et la terre.

Monseigneur, ouvrez les yeux à ce grand spectacle. Pouvois-je mieux essuyer vos larmes, celles des princes qui vous environnent, et de cette auguste assemblée, qu'en vous faisant voir au milieu de cette troupe resplendissante, et dans cet état glorieux, une mère si chérie et si regrettée? Louis même, dont la constance ne peut vaincre ses justes douleurs, les trouveroit plus traitables dans cette pensée. Mais ce qui doit être votre unique consolation, doit aussi, monseigneur, être votre exemple; et, ravi de l'éclat immortel d'une vie toujours si réglée et toujours si irréprochable, vous devez en faire passer toute la beauté dans la vôtre.

Qu'il est rare, chrétiens, qu'il est rare, encore une fois, de trouver cette pureté parmi les hommes! mais surtout, qu'il est rare de la trouver parmi les grands! « Ceux que vous voyez revê- » tus d'une robe blanche, ceux-là, dit saint Jean[1], » viennent d'une grande affliction, » *de tribulatione magnâ;* afin que nous entendions que cette divine blancheur se forme ordinairement sous la croix, et rarement dans l'éclat, trop plein de tentation, des grandeurs humaines.

Et toutefois il est vrai, messieurs, que Dieu, par un miracle de sa grace, se plaît à choisir, parmi les rois, de ces ames pures. Tel a été saint Louis, toujours pur et toujours saint dès son enfance; et Marie-Thérèse sa fille a eu de lui ce bel héritage.

Entrons, messieurs, dans les desseins de la Providence, et admirons les bontés de Dieu, qui se répandent sur nous et sur tous les peuples, dans la prédestination de cette princesse. Dieu l'a élevée au faîte des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté et la perpétuelle régularité de sa vie plus éclatante et plus exemplaire. Ainsi sa vie et sa mort, également pleines de sainteté et de grace, deviennent l'instruction du genre humain. Notre siècle n'en pouvoit recevoir de plus parfaite, parcequ'il ne voyoit nulle part dans une si haute élévation une pareille pureté. C'est ce rare et merveilleux assemblage que nous aurons à considérer dans les deux parties de ce discours. Voici en peu de mots ce que j'ai à dire de la plus pieuse des reines, et tel est le digne abrégé de son éloge : Il n'y a rien que d'auguste dans sa personne, il n'y a rien que de pur dans sa vie. Accourez, peuples : venez contempler dans la première place du monde la rare et majestueuse beauté d'une vertu toujours constante.

[1] Hi qui amicti sunt stolis albis..., hi sunt qui venerunt de tribulatione magnâ. *Apoc.* VII, 13, 14.

Dans une vie si égale, il n'importe pas à cette princesse où la mort frappe; on n'y voit point d'endroit foible par où elle pût craindre d'être surprise : toujours vigilante, toujours attentive à Dieu et à son salut, sa mort si précipitée, et si effroyable pour nous, n'avoit rien de dangereux pour elle. Ainsi son élévation ne servira qu'à faire voir à tout l'univers, comme du lieu le plus éminent qu'on découvre dans son enceinte, cette importante vérité : qu'il n'y a rien de solide ni de vraiment grand parmi les hommes, que d'éviter le péché; et que la seule précaution contre les attaques de la mort, c'est l'innocence de la vie. C'est, messieurs, l'instruction que nous donne dans ce tombeau, ou plutôt du plus haut des cieux, très haute, très excellente, très puissante et très chrétienne princesse Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, reine de France et de Navarre.

Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est Dieu qui donne les grandes naissances, les grands mariages, les enfants, la postérité. C'est lui qui dit à Abraham[1] : « Les rois sortiront de vous, » et qui fait dire par son prophète à David[2] : « Le Sei- » gneur vous fera une maison. » « Dieu, qui d'un » seul homme a voulu former tout le genre hu- » main, comme dit saint Paul[3], et de cette source » commune le répandre sur toute la face de la » terre, » en a vu et prédestiné dès l'éternité les alliances et les divisions, « marquant les temps, » poursuit-il, et donnant des bornes à la demeure » des peuples; » et enfin un cours réglé à toutes ces choses. C'est donc Dieu qui a voulu élever la Reine, par une auguste naissance, à un auguste mariage, afin que nous la vissions honorée au-dessus de toutes les femmes de son siècle, pour avoir été chérie, estimée, et trop tôt, hélas! regrettée par le plus grand de tous les hommes.

Que je méprise ces philosophes, qui, mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général d'où le reste se développe comme il peut! Comme s'il avoit à notre manière des vues générales et confuses, et comme si la souveraine Intelligence pouvoit ne pas comprendre dans ses desseins les choses particulières, qui seules subsistent véritablement. N'en doutons pas, chrétiens, Dieu a préparé dans son conseil éternel les premières familles qui sont la source des nations, et dans

[1] Reges ex te egredientur. *Gen.* XVII, 6.

[2] Prædicit tibi Dominus, quod domum faciat tibi Dominus. *II. Reg.* VII, 11.

[3] Deus... qui fecit ex uno omne genus hominum inhabitare super universam faciem terræ, definiens statuta tempora, et terminos habitationis eorum. *Act.* XVII, 24, 26.

toutes les nations les qualités dominantes qui en devoient faire la fortune. Il a aussi ordonné dans les nations les familles particulières dont elles sont composées, mais principalement celles qui devoient gouverner ces nations; et en particulier, dans ces familles, tous les hommes par lesquels elles devoient ou s'élever, ou se soutenir, ou s'abattre.

C'est par la suite de ces conseils que Dieu a fait naître les deux puissantes maisons d'où la Reine devoit sortir; celle de France et celle d'Autriche, dont il se sert pour balancer les choses humaines: jusqu'à quel degré et jusqu'à quel temps? il le sait, et nous l'ignorons.

On remarque, dans l'Écriture, que Dieu donne aux maisons royales certains caractères propres; comme celui que les Syriens, quoique ennemis des rois d'Israël, leur attribuoient par ces paroles: « Nous avons appris que les rois de la maison d'Israël sont cléments[1]. »

Je n'examinerai pas les caractères particuliers qu'on a donnés aux maisons de France et d'Autriche; et sans dire que l'on redoutoit davantage les conseils de celle d'Autriche, ni qu'on trouvoit quelque chose de plus vigoureux dans les armes et dans le courage de celle de France; maintenant que par une grace particulière ces deux caractères se réunissent visiblement en notre faveur, je remarquerai seulement ce qui faisoit la joie de la Reine; c'est que Dieu avoit donné à ces deux maisons, d'où elle est sortie, la piété en partage; de sorte que sanctifiée, qu'on m'entende bien, c'est-à-dire, consacrée à la sainteté par sa naissance, selon la doctrine de saint Paul[2], elle disoit avec cet apôtre: « Dieu, que ma famille a toujours servi, et à qui je suis dédiée par mes ancêtres: » *Deus cui servio à progenitoribus*[3].

Que s'il faut venir au particulier de l'auguste maison d'Autriche, que peut-on voir de plus illustre que sa descendance immédiate; où, durant l'espace de quatre cents ans, on ne trouve que des rois et des empereurs, et une si grande affluence de maisons royales, avec tant d'états et tant de royaumes, qu'on a prévu, il y a longtemps, qu'elle en seroit surchargée?

Qu'est-il besoin de parler de la très chrétienne maison de France, qui, par sa noble constitution, est incapable d'être assujettie à une famille étrangère; qui est toujours dominante dans son chef; qui, seule dans tout l'univers et dans tous les siècles, se voit, après sept cents ans d'une royauté établie (sans compter ce que la grandeur d'une si haute origine fait trouver ou imaginer aux curieux observateurs des antiquités); seule, dis-je, se voit après tant de siècles encore dans sa force et dans sa fleur, et toujours en possession du royaume le plus illustre qui fut jamais sous le soleil, et devant Dieu, et devant les hommes: devant Dieu, d'une pureté inaltérable dans la foi; et devant les hommes, d'une si grande dignité, qu'il a pu perdre l'empire sans perdre sa gloire ni son rang?

La Reine a eu part à cette grandeur, non seulement par la riche et fière maison de Bourgogne, mais encore par Isabelle de France, sa mère, digne fille de Henri le Grand, et, de l'aveu de l'Espagne, la meilleure reine, comme la plus regrettée, qu'elle eût jamais vue sur le trône: triste rapport de cette princesse avec la Reine sa fille: elle avoit à peine quarante-deux ans quand l'Espagne la pleura; et, pour notre malheur, la vie de Marie-Thérèse n'a guère eu un plus long cours. Mais la sage, la courageuse et la pieuse Isabelle devoit une partie de sa gloire aux malheurs de l'Espagne, dont on sait qu'elle trouva le remède par un zèle et par des conseils qui ranimèrent les grands et les peuples, et, si on le peut dire, le roi même. Ne nous plaignons pas, chrétiens, de ce que la Reine sa fille, dans un état plus tranquille, donne aussi un sujet moins vif à nos discours, et contentons-nous de penser que dans des occasions aussi malheureuses, dont Dieu nous a préservés, nous y eussions pu trouver les mêmes ressources.

Avec quelle application et quelle tendresse Philippe IV son père ne l'avoit-il pas élevée? On la regardoit en Espagne non pas comme une infante, mais comme un infant; car c'est ainsi qu'on y appelle la princesse qu'on reconnoit comme héritière de tant de royaumes. Dans cette vue, on approcha d'elle tout ce que l'Espagne avoit de plus vertueux et de plus habile. Elle se vit, pour ainsi parler, dès son enfance, tout environnée de vertu; et on voyoit paroître en cette jeune princesse plus de belles qualités qu'elle n'attendoit de couronnes. Philippe l'élève ainsi pour ses états; Dieu, qui nous aime, la destine à Louis.

Cessez, princes et potentats, de troubler par vos prétentions le projet de ce mariage. Que l'amour, qui semble aussi le vouloir troubler, cède lui-même. L'amour peut bien remuer le cœur des héros du monde; il peut bien y soulever des tempêtes, et y exciter des mouvements qui fassent trembler les politiques, et qui donnent des espérances aux insensés: mais il y a des ames d'un ordre supérieur à ses lois, à qui il ne peut inspirer des sentiments indignes de leur rang. Il y a

[1] Ecce audivimus quod reges domûs Israel clementes sint. *III Reg.* XX. 31.
[2] Filii vestri... sancti sunt. *I. Cor.* VII. 14.
[3] *II. Tim.* I. 3.

des mesures prises dans le ciel qu'il ne peut rompre; et l'Infante, non seulement par son auguste naissance, mais encore par sa vertu et par sa réputation, est seule digne de Louis.

C'étoit « la femme prudente qui est donnée » proprement par le Seigneur, » comme dit le Sage[1]. Pourquoi « donnée proprement par le Sei- » gneur, » puisque c'est le Seigneur qui donne tout? et quel est ce merveilleux avantage, qui mérite d'être attribué d'une façon si particulière à la divine bonté? Il ne faut, pour l'entendre, que considérer ce que peut dans les maisons la prudence tempérée d'une femme sage pour les soutenir, pour y faire fleurir dans la piété la véritable sagesse, et pour calmer des passions violentes qu'une résistance emportée ne feroit qu'aigrir.

Ile pacifique où se doivent terminer les différends de deux grands empires à qui tu sers de limites: île éternellement mémorable par les conférences de deux grands ministres, où l'on vit développer toutes les adresses et tous les secrets d'une politique si différente; où l'un se donnoit du poids par sa lenteur, et l'autre prenoit l'ascendant par sa pénétration : auguste journée, où deux fières nations long-temps ennemies, et alors réconciliées par Marie-Thérèse, s'avancent sur leurs confins, leurs rois à leur tête, non plus pour se combattre, mais pour s'embrasser; où ces deux Rois, avec leur cour, d'une grandeur, d'une politesse, et d'une magnificence aussi bien que d'une conduite si différente, furent l'un à l'autre, et à tout l'univers, un si grand spectacle: fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres, et le combie des grandeurs avec leurs ruines? Alors l'Espagne perdit ce que nous gagnions; maintenant nous perdons tout les uns et les autres; et Marie-Thérèse périt pour toute la terre. L'Espagne pleuroit seule : maintenant que la France et l'Espagne mêlent leurs larmes, et en versent des torrents, qui pourroit les arrêter? Mais si l'Espagne pleuroit son infante, qu'elle voyoit monter sur le trône le plus glorieux de l'univers, quels seront nos gémissements à la vue de ce tombeau, où tous ensemble nous ne voyons plus que l'inévitable néant des grandeurs humaines? Taisons-nous; ce n'est pas des larmes que je veux tirer de vos yeux. Je pose les fondements des instructions que je veux graver dans vos cœurs; aussi bien la vanité des choses humaines, tant de fois étalée dans cette chaire, ne se montre que trop d'elle-même sans le secours de ma voix, dans ce sceptre si tôt tombé d'une si royale main, et dans une si haute majesté si promptement dissipée.

Mais ce qui en faisoit le plus grand éclat n'a pas encore paru. Une reine si grande par tant de titres, le devenoit tous les jours par les grandes actions du Roi, et par le continuel accroissement de sa gloire. Sous lui, la France a appris à se connoître. Elle se trouve des forces que les siècles précédents ne savoient pas. L'ordre et la discipline militaire s'augmentent avec les armées. Si les François peuvent tout, c'est que leur roi est partout leur capitaine; et après qu'il a choisi l'endroit principal qu'il doit animer par sa valeur, il agit de tous côtés par l'impression de sa vertu.

Jamais on n'a fait la guerre avec une force plus inévitable, puisqu'en méprisant les saisons, il a ôté jusqu'à la défense à ses ennemis. Les soldats, ménagés et exposés quand il faut, marchent avec confiance sous ses étendards : nul fleuve ne les arrête, nulle forteresse ne les effraie. On sait que Louis foudroie les villes plutôt qu'il ne les assiège; et tout est ouvert à sa puissance.

Les politiques ne se mêlent plus de deviner ses desseins. Quand il marche, tout se croit également menacé : un voyage tranquille devient tout-à-coup une expédition redoutable à ses ennemis. Gand tombe avant qu'on pense à le munir: Louis y vient par de longs détours; et la Reine, qui l'accompagne au cœur de l'hiver, joint au plaisir de le suivre celui de servir secrètement à ses desseins.

Par les soins d'un si grand roi, la France entière n'est plus, pour ainsi parler, qu'une seule forteresse qui montre de tous côtés un front redoutable. Couverte de toutes parts, elle est capable de tenir la paix avec sûreté dans son sein; mais aussi de porter la guerre partout où il faut, et de frapper de près et de loin avec une égale force. Nos ennemis le savent bien dire; et nos alliés ont ressenti, dans le plus grand éloignement, combien la main de Louis étoit secourable.

Avant lui, la France, presque sans vaisseaux, tenoit en vain aux deux mers; maintenant on les voit couvertes, depuis le levant jusqu'au couchant, de nos flottes victorieuses; et la hardiesse françoise porte partout la terreur, avec le nom de Louis. Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disois en ton cœur avare : Je tiens la mer sous mes lois, et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnoit de la confiance: mais tu te verras attaqué dans tes murailles, comme un oiseau ravissant qu'on iroit chercher parmi ses rochers et dans son nid, où il partage son butin à ses petits. Tu rends déjà tes

[1] A Domino proprie uxor prudens. *Prov.* XIX, 14.

esclaves. Louis a brisé les fers dont tu accablois ses sujets, qui sont nés pour être libres sous son glorieux empire. Tes maisons ne sont plus qu'un amas de pierres. Dans ta brutale fureur tu te tournes contre toi-même, et tu ne sais comment assouvir ta rage impuissante. Mais nous verrons la fin de tes brigandages. Les pilotes étonnés s'écrient par avance : « Qui est semblable à Tyr? et » toutefois elle s'est tue dans le milieu de la mer[1]; » et la navigation va être assurée par les armes de Louis.

L'éloquence s'est épuisée à louer la sagesse de ses lois et l'ordre de ses finances. Que n'a-t-on pas dit de sa fermeté, à laquelle nous voyons céder jusqu'à la fureur des duels? La sévère justice de Louis, jointe à ses inclinations bienfaisantes, fait aimer à la France l'autorité sous laquelle, heureusement réunie, elle est tranquille et victorieuse. Qui veut entendre combien la raison préside dans les conseils de ce prince, n'a qu'à prêter l'oreille quand il lui plaît d'en expliquer les motifs. Je pourrois ici prendre à témoin les sages ministres des cours étrangères, qui le trouvent aussi convaincant dans ses discours que redoutable par ses armes. La noblesse de ses expressions vient de celle de ses sentiments, et ses paroles précises sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées. Pendant qu'il parle avec tant de force, une douceur surprenante lui ouvre les cœurs, et donne, je ne sais comment, un nouvel éclat à la majesté qu'elle tempère.

N'oublions pas ce qui faisoit la joie de la Reine. Louis est le rempart de la religion : c'est à la religion qu'il fait servir ses armes redoutées par mer et par terre. Mais songeons qu'il ne l'établit partout au-dehors, que parcequ'il la fait régner au-dedans et au milieu de son cœur. C'est là qu'il abat des ennemis plus terribles que ceux que tant de puissances, jalouses de sa grandeur, et l'Europe entière, pourroient armer contre lui. Nos vrais ennemis sont en nous-mêmes; et Louis combat ceux-là plus que tous les autres. Vous voyez tomber de toutes parts les temples de l'hérésie : ce qu'il renverse au-dedans est un sacrifice bien plus agréable, et l'ouvrage du chrétien, c'est de détruire les passions qui feroient de nos cœurs un temple d'idoles. Que serviroit à Louis d'avoir étendu sa gloire partout où s'étend le genre humain? Ce ne lui est rien d'être l'homme que les autres hommes admirent : il veut être, avec David, « l'homme selon le cœur de Dieu[2]. » C'est pourquoi Dieu le bénit. Tout le genre humain demeure d'accord qu'il n'y a rien de plus grand que ce qu'il fait; si ce n'est qu'on veuille compter pour plus grand encore tout ce qu'il n'a pas voulu faire, et les bornes qu'il a données à sa puissance. Adorez donc, ô grand roi! celui qui vous fait régner, qui vous fait vaincre, et qui vous donne dans la victoire, malgré la fierté qu'elle inspire, des sentiments si modérés. Puisse la chrétienté ouvrir les yeux et reconnoître le vengeur que Dieu lui envoie! Pendant, ô malheur! ô honte! ô juste punition de nos péchés! pendant, dis-je, qu'elle est ravagée par les infidèles qui pénètrent jusqu'à ses entrailles; que tarde-t-elle à se souvenir et des secours de Candide, et de la fameuse journée du Raab, où Louis renouvela dans le cœur des infidèles l'ancienne opinion qu'ils ont des armes françoises, fatales à leur tyrannie, et par des exploits inouis, devint le rempart de l'Autriche, dont il avoit été la terreur?

Ouvrez donc les yeux, chrétiens, et regardez ce héros, dont nous pouvons dire, comme saint Paulin disoit du grand Théodose[1], que nous voyons en Louis, « non un roi, mais un serviteur de Jésus-Christ, et un prince qui s'élève au-dessus des hommes, plus encore par sa foi que par sa couronne. »

C'étoit, messieurs, d'un tel héros que Marie-Thérèse devoit partager la gloire d'une façon particulière, puisque, non contente d'y avoir part comme compagne de son trône, elle ne cessoit d'y contribuer par la persévérance de ses vœux.

Pendant que ce grand roi la rendoit la plus illustre de toutes les reines, vous la faisiez, monseigneur, la plus illustre de toutes les mères. Vos respects l'ont consolée de la perte de ses autres enfants. Vous les lui avez rendus : elle s'est vue renaître dans ce prince qui fait vos délices et les nôtres; et elle a trouvé une fille digne d'elle dans cette auguste princesse, qui par son rare mérite, autant que par les droits d'un nœud sacré, ne fait avec vous qu'un même cœur. Si nous l'avons admirée dès le moment qu'elle parut, le Roi a confirmé notre jugement; et maintenant devenue, malgré ses souhaits, la principale décoration d'une cour dont un si grand roi fait le soutien, elle est la consolation de toute la France.

Ainsi notre reine, heureuse par sa naissance, qui lui rendoit la piété aussi bien que la grandeur comme héréditaire, par sa sainte éducation, par son mariage, par la gloire et par l'amour d'un si grand roi, par le mérite et par les respects de ses enfants, et par la vénération de tous les peuples,

[1] Quæ est ut Tyrus, quæ obmutuit in medio maris? *Ezech.* XXVII, 32.

[2] *I. Reg.* XIII, 14.

[1] In Theodosio non imperatorem, sed Christi servum, nec regna, sed fide principem prædicamus. — Le texte porte : « In » Theodosio non tam imperatorem, quam Christi servum : » non regno, sed fide principem prædicarem. » *Ad Sen. Ep.* XXVIII, n. 6.

ne voyoit rien sur la terre qui ne fût au-dessous d'elle. Élevez maintenant, ô Seigneur! et mes pensées et ma voix. Que je puisse représenter à cette auguste audience l'incomparable beauté d'une ame que vous avez toujours habitée, qui n'a jamais « affligé votre Esprit saint [1], » qui jamais n'a perdu « le goût du don céleste [2] ; » afin que nous commencions, malheureux pécheurs, à verser sur nous-mêmes un torrent de larmes; et que, ravis des chastes attraits de l'innocence, jamais nous ne nous lassions d'en pleurer la perte.

A la vérité, Chrétiens, quand on voit dans l'Évangile [3] la brebis perdue, préférée par le bon pasteur à tout le reste du troupeau; quand on y lit cet heureux retour du prodigue retrouvé, et ce transport d'un père attendri qui met en joie toute sa famille; on est tenté de croire que la pénitence est préférée à l'innocence même, et que le prodigue retourné reçoit plus de graces que son aîné, qui ne s'est jamais échappé de la maison paternelle. Il est l'aîné toutefois; et deux mots, que lui dit son père, lui font bien entendre qu'il n'a pas perdu ses avantages : « Mon fils, lui dit-» il [4], vous êtes toujours avec moi; et tout ce qui » est à moi est à vous. » Cette parole, messieurs, ne se traite guère dans les chaires, parceque cette inviolable fidélité ne se trouve guere dans les mœurs. Expliquons-la toutefois, puisque notre illustre sujet nous y conduit, et qu'elle a une parfaite conformité avec notre texte. Une excellente doctrine de saint Thomas nous la fait entendre, et concilie toutes choses. Dieu témoigne plus d'amour au juste toujours fidèle : il en témoigne davantage aussi au pécheur réconcilié; mais en deux manières différentes. L'un paroîtra plus favorisé, si l'on a égard à ce qu'il est; et l'autre, si l'on remarque d'où il est sorti. Dieu conserve au juste un plus grand don; il retire le pécheur d'un plus grand mal. Le juste sembiera plus avantagé, si l'on pèse son mérite, et le pécheur plus chéri, si l'on considère son indignité. Le père du prodigue l'explique lui-même : « Mon » fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce qui » est à moi est à vous; » c'est ce qu'il dit à celui à qui il conserve un plus grand don : » Il falloit » se réjouir, parceque votre frère étoit mort, et » il est ressuscité [5]; » c'est ainsi qu'il parle de celui qu'il retire d'un plus grand abîme de maux. Ainsi les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grace inespérée d'un beau jour d'hiver, qui, après un temps pluvieux, vient réjouir tout d'un coup la face du monde; mais on ne laisse pas de lui préférer la constante sérénité d'une saison plus bénigne : et, s'il nous est permis d'expliquer les sentiments du Sauveur par ces sentiments humains, il s'émeut plus sensiblement sur les pécheurs convertis, qui sont sa nouvelle conquête; mais il réserve une plus douce familiarité aux justes, qui sont ses anciens et perpétuels amis : puisque s'il dit, parlant du prodigue : « Qu'on lui rende sa première robe [6], » il ne lui dit pas toutefois : « Vous êtes toujours avec moi; » ou, comme saint Jean le répète dans l'Apocalypse : « Ils sont toujours avec l'Agneau, et pa-» roissent sans tache devant son trône : » *Sine maculâ sunt ante thronum Dei.*

Comment se conserve cette pureté dans ce lieu de tentations, et parmi les illusions des grandeurs du monde ; vous l'apprendrez de la Reine. Elle est de ceux dont le Fils de Dieu a prononcé dans l'Apocalypse [2] : « Celui qui sera victorieux, je » le ferai comme une colonne dans le temple de » mon Dieu : » *Faciam illum columnam in templo Dei mei.* Il en sera l'ornement, il en sera le soutien par son exemple : il sera haut, il sera ferme. Voilà déja quelque image de la Reine. « Il ne sortira jamais du temple : » *Foras non egredietur amplius* [3]. Immobile comme une colonne, il aura sa demeure fixe dans la maison du Seigneur, et n'en sera jamais séparé par aucun crime. « Je le ferai, » dit Jésus-Christ : et c'est l'ouvrage de ma grace. Mais comment affermira-t-il cette colonne? Écoutez, voici le mystère : « et » j'écrirai dessus, » poursuit le Sauveur : j'élèverai la colonne ; mais en même temps je mettrai dessus une inscription mémorable. Hé! qu'écrirez-vous, ô Seigneur? Trois noms seulement, afin que l'inscription soit aussi courte que magnifique. « J'y écrirai, dit-il [4], le nom de mon Dieu, et » le nom de la cité de mon Dieu, la nouvelle Jé-» rusalem, et mon nouveau nom. » Ces noms, comme la suite le fera paroître, signifient une foi vive dans l'intérieur, les pratiques extérieures de la piété dans les saintes observances de l'Église, et la fréquentation des saints sacrements : trois moyens de conserver l'innocence, et l'abrégé de la vie de notre sainte princesse. C'est ce que vous verrez écrit sur la colonne, et vous lirez dans son inscription les causes de sa fermeté. Et d'abord : « J'y écrirai, dit-il, le nom de mon Dieu, » en lui inspirant une foi vive. C'est, messieurs,

[1] Nolite contristare Spiritum sanctum Dei. *Ephes.* IV. 30.
[2] Gustaverunt donum cœleste. *Heb.* VI. 4. — [3] *Luc.* 4, XV. 20.
[4] Fili, tu semper mecum es, et omnia mea tua sunt. *Ibid.* 31.
[5] Gaudere oportebat, quia frater tuus hic mortuus erat, et revixit. *Luc.* XV. 32.

[6] Dixit pater ad servos suos : Citò proferte stolam primam, et induite illum. *Luc.* XV. 22.
[2] *Apoc.* III. 12. — [3] *Ibid.*
[4] Scribam super eum nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei novæ Jerusalem..., et nomen meum novum. *Apoc.* III. 12.

par une telle foi que le nom de Dieu est gravé profondément dans nos cœurs. Une foi vive est le fondement de la stabilité que nous admirons : car d'où viennent nos inconstances, si ce n'est de notre foi chancelante? parceque ce fondement est mal affermi, nous craignons de bâtir dessus, et nous marchons d'un pas douteux dans le chemin de la vertu. La foi seule a de quoi fixer l'esprit vacillant; car écoutez les qualités que saint Paul lui donne[1] : *Fides sperandarum substantia rerum.* « La foi, dit-il, est une substance, » un solide fondement, un ferme soutien. Mais de quoi? de ce qui se voit dans le monde? Comment donner une consistance, ou, pour parler avec saint Paul, une substance et un corps à cette ombre fugitive? La foi est donc un soutien, « mais des choses qu'on doit espérer. » Et quoi encore? *Argumentum non apparentium :* « c'est » une pleine conviction de ce qui ne paroît pas. » La foi doit avoir en elle la conviction. Vous ne l'avez pas, direz-vous : j'en sais la cause ; c'est que vous craignez de l'avoir, au lieu de la demander à Dieu qui la donne. C'est pourquoi tout tombe en ruine dans vos mœurs, et vos sens trop décisifs emportent si facilement votre raison incertaine et irrésolue. Et que veut dire cette conviction dont parle l'apôtre, si ce n'est, comme il dit ailleurs[2], « une soumission de l'in- » telligence entièrement captivée, sous l'autorité » d'un Dieu qui parle? » Considérez la pieuse Reine devant les autels ; voyez comme elle est saisie de la présence de Dieu : ce n'est pas par sa suite qu'on la connoît, c'est par son attention, et par cette respectueuse immobilité qui ne lui permet pas même de lever les yeux. Le sacrement adorable approche : ah! la foi du Centurion, admirée par le Sauveur même, ne fut pas plus vive, et il ne dit pas plus humblement : « Je ne » suis pas digne[3]. » Voyez comme elle frappe cette poitrine innocente, comme elle se reproche les moindres péchés, comme elle abaisse cette tête auguste devant laquelle s'incline l'univers. La terre, son origine et sa sépulture, n'est pas encore assez basse pour la recevoir : elle voudroit disparoître tout entière devant la majesté du Roi des rois. Dieu lui grave par une foi vive dans le fond du cœur ce que disoit Isaïe[4] : « Cherchez des antres profonds ; cachez-vous » dans les ouvertures de la terre devant la face » du Seigneur, et devant la gloire d'une si haute » majesté. »

[1] *Heb.* XI. 1.
[2] In captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi. *II. Cor.* X. 5.
[3] *Matth.*, VIII. 8, 10.
[4] Ingredere in petram, et abscondere in fossâ humo à facie timoris Domini, et à gloriâ majestatis ejus. *Isai.* II. 10.

Ne vous étonnez donc pas si elle est si humble sur le trône. O spectacle merveilleux, et qui ravit en admiration le ciel et la terre! Vous allez voir une reine, qui, à l'exemple de David, attaque de tous côtés sa propre grandeur, et tout l'orgueil qu'elle inspire : vous verrez dans les paroles de ce grand roi la vive peinture de la Reine, et vous en reconnoîtrez tous les sentiments : *Domine, non est exaltatum cor meum!* « O Seigneur, mon cœur ne s'est point haussé[1]! » voilà l'orgueil attaqué dans sa source. *Neque elati sunt oculi mei* ; « mes regards ne se sont pas » élevés : » voilà l'ostentation et le faste réprimés. Ah! Seigneur, je n'ai pas eu ce dédain qui empêche de jeter les yeux sur les mortels trop rampants, et qui fait dire à l'ame arrogante : « Il n'y a que moi sur la terre[2]. » Combien étoit ennemie la pieuse Reine de ces regards dédaigneux! et dans une si haute élévation, qui vit jamais paroître en cette princesse ou le moindre sentiment d'orgueil, ou le moindre air de mépris? David poursuit : *Neque ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me :* « Je ne marche point dans de vastes pensées, » ni dans des merveilles qui me passent. » Il combat ici les excès où tombent naturellement les grandes puissances. « L'orgueil, qui monte » toujours[3], » après avoir porté ses prétentions à ce que la grandeur humaine a de plus solide, ou plutôt de moins ruineux, pousse ses desseins jusqu'à l'extravagance, et donne témérairement dans des projets insensés, comme faisoit ce roi superbe, (digne figure de l'ange rebelle) « lorsqu'il disoit en son cœur : Je m'é- » lèverai au-dessus des nues, je poserai mon » trône sur les astres, et je serai semblable au » Très-Haut[4]. » Je ne me perds point, dit David, dans de tels excès ; et voilà l'orgueil méprisé dans ses égarements. Mais après l'avoir ainsi rabattu dans tous les endroits par où il sembloit vouloir s'élever, David, l'atterre tout-à-fait par ces paroles : « Si, dit-il, je n'ai pas eu » d'humbles sentiments, et que j'aie exalté mon » ame : » *Si non humiliter sentiebam, sed exaltavi animam meam* ; « ou, comme traduit saint Jérôme : *Si non silere feci animam meam :* « Si je n'ai pas fait taire mon ame : » si je n'ai pas imposé silence à ces flattenses pensées qui se présentent sans cesse pour enfler nos cœurs. Et

[1] *Psal.* CXXX. 1.
[2] Dicis in corde tuo : Ego sum, et non est præter me amplius. *Isai.* XLVII. 8.
[3] Superbia eorum qui te oderunt, ascendit semper. *Psalm.* LXXIII. 23.
[4] Qui dicebas in corde tuo : In cœlum conscendam ; super astra Dei exaltabo solium meum... Ascendam super altitudinem nubium : similis ero Altissimo. *Isai.* XIV. 13, 14.

enfin il conclut ainsi ce beau psaume : *Sicut ablactatus ad matrem suam, sic ablactata est anima mea.* « Mon ame a été, dit-il, comme un « enfant sevré ; » je me suis arraché moi-même aux douceurs de la gloire humaine, peu capables de me soutenir, pour donner à mon esprit une nourriture plus solide. Ainsi l'ame supérieure domine de tous côtés cette impérieuse grandeur, et ne lui laisse dorénavant aucune place. David ne donna jamais de plus beau combat. Non, mes Frères, les Philistins défaits, et les ours mêmes déchirés de ses mains, ne sont rien à comparaison de sa grandeur qu'il a domptée. Mais la sainte princesse que nous célébrons, l'a égalé dans la gloire d'un si beau triomphe.

Elle sut pourtant se prêter au monde avec toute la dignité que demandoit sa grandeur. Les rois, non plus que le soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne : il est nécessaire au genre humain ; et ils doivent, pour le repos autant que pour la décoration de l'univers, soutenir une majesté qui n'est qu'un rayon de celle de Dieu. Il étoit aisé à la Reine de faire sentir une grandeur qui lui étoit naturelle. Elle étoit née dans une cour où la majesté se plaît à paroître avec tout son appareil, et d'un père qui sut conserver avec une grace, comme avec une jalousie particulière, ce qu'on appelle en Espagne les coutumes de qualité et les bienséances du palais. Mais elle aimoit mieux tempérer la majesté, et l'anéantir devant Dieu, que de la faire éclater devant les hommes. Ainsi nous la voyions courir aux autels, pour y goûter avec David un humble repos, et s'enfoncer dans son oratoire, ou, malgré le tumulte de la cour, elle trouvoit le Carmel d'Élie, le désert de Jean, et la montagne si souvent témoin des gémissements de Jésus.

J'ai appris de saint Augustin que, « l'ame « attentive se fait à elle-même une solitude : « *Gignit enim sibi ipsa mentis intentio solitudinem*[1]. Mais, mes Frères, ne nous flattons pas; il faut savoir se donner des heures d'une solitude effective, si l'on veut conserver les forces de l'ame. C'est ici qu'il faut admirer l'inviolable fidélité que la Reine gardoit à Dieu. Ni les divertissements, ni les fatigues des voyages, ni aucune occupation, ne lui faisoit perdre ces heures particulières qu'elle destinoit à la méditation et à la prière. Auroit-elle été si persévérante dans cet exercice, si elle n'y eût goûté « la « manne cachée que nul ne connoît, que celui « qui en ressent les saintes douceurs[2] ? « C'est là qu'elle disoit avec David : « O Seigneur, votre « servante a trouvé son cœur, pour vous faire « cette prière! « *Invenit servus tuus cor suum*[3]. Où alliez-vous, cœurs égarés? Quoi, même pendant la prière vous laissez errer votre imagination vagabonde; vos ambitieuses pensées vous reviennent devant Dieu ; elles font même le sujet de votre prière! Par l'effet du même transport qui vous fait parler aux hommes de vos prétentions, vous en venez encore parler à Dieu, pour faire servir le ciel et la terre à vos intérêts. Ainsi votre ambition, que la prière devoit éteindre, s'y échauffe : feu bien différent de celui que David « sentoit allumer dans sa méditation[4]. » Ah! plutôt puissiez-vous dire avec ce grand roi, et avec la pieuse reine que nous honorons : « O Seigneur ; votre serviteur a trouvé « son cœur ! » J'ai rappelé ce fugitif, et le voilà tout entier devant votre face.

Ange saint, qui présidiez à l'oraison de cette sainte princesse, et qui portiez cet encens au-dessus des nues, pour le faire brûler sur l'autel que saint Jean a vu dans le ciel[5], racontez-nous les ardeurs de ce cœur blessé de l'amour divin, faites-nous paroître ces torrents de larmes que la Reine versoit devant Dieu pour ses péchés. Quoi donc, les ames innocentes ont-elles aussi les pleurs et les amertumes de la pénitence? Oui sans doute, puisqu'il écrit que « rien n'est pur sur la terre[6], » et que « celui qui dit qu'il « ne pèche pas se trompe lui-même[7]. » Mais c'est des péchés légers ; légers par comparaison, je le confesse : légers en eux-mêmes ; la Reine n'en connoît aucun de cette nature. C'est ce que porte en son fonds toute ame innocente. La moindre ombre se remarque sur ses vêtements qui n'ont pas encore été salis, et leur vive blancheur en accuse toutes les taches. Je trouve ici les chrétiens trop savants. Chrétien, tu sais trop la distinction des péchés véniels d'avec les mortels. Quoi, le nom commun de péché ne suffira pas pour te les faire détester les uns et les autres? Sais-tu que ces péchés, qui semblent légers, deviennent accablants par leur multitude, à cause des funestes dispositions qu'ils mettent dans les consciences? C'est ce qu'enseignent d'un commun accord tous les saints docteurs, après saint Augustin et saint Grégoire. Sais-tu que les péchés, qui seroient véniels par leur objet, peuvent devenir mortels par l'excès de l'attachement? Les

[1] *De div. Quæst. ad Simplic. l.* II, *Quæst.* IV ; *t.* VI, *c.* 118.
[2] Vincenti dabo manna absconditum;... et... nomen novum... quod nemo scit, nisi qui accipit. *Apoc.* II. 17.
[3] *II. Reg.* VII. 27.
[4] Concaluit cor meum intra me; et in meditatione meâ exardescet ignis. *Psal.* XXXVIII. 4.
[5] *Apoc.* VIII. 3.
[6] Cœli non sunt mundi in conspectu ejus. *Job.* XV. 15.
[7] Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus. *I. Joan.* I. 8.

plaisirs innocents le deviennent bien, selon la doctrine des saints; et seuls ils ont pu damner le mauvais riche, pour avoir été trop goûtés. Mais qui sait le degré qu'il faut pour leur inspirer ce poison mortel? et n'est-ce pas une des raisons qui fait que David s'écrie : *Delicta quis intelligit* [1]? « Qui peut connoître ses péchés? » Que je hais donc ta vaine science et ta mauvaise subtilité, ame téméraire, qui prononces si hardiment! Ce péché que je commets sans crainte est véniel. L'ame vraiment pure n'est pas si savante. La Reine sait en général qu'il y a des péchés véniels, car la foi l'enseigne; mais la foi ne lui enseigne pas que les siens le soient. Deux choses vous vont faire voir l'éminent degré de sa vertu. Nous le savons, Chrétiens, et nous ne donnons point de fausses louanges devant ces autels : elle a dit souvent, dans cette bienheureuse simplicité qui lui étoit commune avec tous les saints, qu'elle ne comprenoit pas comment on pouvoit commettre volontairement un seul péché, pour petit qu'il fût. Elle ne disoit donc pas, Il est véniel : elle disoit, Il est péché; et son cœur innocent se soulevoit. Mais comme il échappe toujours quelque péché à la fragilité humaine, elle ne disoit pas, Il est léger : encore une fois, Il est péché, disoit elle. Alors, pénétrée des siens, s'il arrivoit quelque malheur à sa personne, à sa famille, à l'état, elle s'en accusoit seule. Mais quels malheurs, direz-vous, dans cette grandeur et dans un si long cours de prospérités? Vous croyez donc que les déplaisirs et les plus mortelles douleurs ne se cachent pas sous la pourpre? ou qu'un royaume est un remède universel à tous les maux, un baume qui les adoucit, un charme qui les enchante? Au lieu que par un conseil de la Providence divine, qui sait donner aux conditions les plus élevées leur contre-poids, cette grandeur que nous admirons de loin comme quelque chose au-dessus de l'homme, touche moins quand on y est né, ou se confond elle-même dans son abondance; et qu'il se forme au contraire parmi les grandeurs une nouvelle sensibilité pour les déplaisirs, dont le coup est d'autant plus rude, qu'on est moins préparé à le soutenir.

Il est vrai que les hommes aperçoivent moins cette malheureuse délicatesse dans les ames vertueuses. On les croit insensibles, parceque non seulement elles savent taire, mais encore sacrifier leurs peines secrètes. Mais le Père céleste se plaît à les regarder dans ce secret; et comme il sait leur préparer leur croix, il y mesure aussi leur récompense. Croyez-vous que la Reine pût être en repos dans ces fameuses campagnes qui nous apportoient coup sur coup tant de surprenantes nouvelles? Non, messieurs : elle étoit toujours tremblante, parcequ'elle voyoit toujours cette précieuse vie, dont la sienne dépendoit, trop facilement hasardée. Vous avez vu ses terreurs : vous parlerai-je de ses pertes, et de la mort de ses chers enfants? Ils lui ont tous déchiré le cœur. Représentons-nous ce jeune prince, que les Graces sembloient elles-mêmes avoir formé de leurs mains : pardonnez-moi ces expressions. Il me semble que je vois encore tomber cette fleur. Alors, triste messager d'un événement si funeste, je fus aussi le témoin, en voyant le Roi et la Reine, d'un côté de la douleur la plus pénétrante, et de l'autre des plaintes les plus lamentables; et sous des formes différentes, je vis une affliction sans mesure. Mais je vis aussi des deux côtés la foi également victorieuse; je vis le sacrifice agréable de l'ame humiliée sous la main de Dieu, et deux victimes royales immoler d'un commun accord leur propre cœur.

Pourrai-je maintenant jeter les yeux sur la terrible menace du ciel irrité, lorsqu'il sembla si long temps vouloir frapper ce Dauphin même, notre plus chère espérance? Pardonnez-moi, messieurs, pardonnez-moi si je renouvelle vos frayeurs. Il faut bien, et je le puis dire, que je me fasse à moi-même cette violence, puisque je ne puis montrer qu'à ce prix la constance de la Reine. Nous vîmes alors dans cette princesse, au milieu des alarmes d'une mère, la foi d'une chrétienne. Nous vîmes un Abraham prêt à immoler Isaac, et quelque trait de Marie quand elle offrit son Jésus. Ne craignons point de le dire, puisqu'un Dieu ne s'est fait homme que pour assembler autour de lui des exemples pour tous les états. La Reine, pleine de foi, ne se propose pas un moindre modèle que Marie. Dieu lui rend aussi son fils unique, qu'elle lui offre d'un cœur déchiré, mais soumis, et veut que nous lui devions encore une fois un si grand bien.

On ne se trompe pas, chrétiens, quand on attribue tout à la prière. Dieu, qui l'inspire, ne lui peut rien refuser. « Un roi, dit David [5], ne se » sauve pas par ses armées; et le puissant ne se » sauve pas par sa valeur. » Ce n'est pas aussi aux sages conseils qu'il faut attribuer les heureux succès. « Il s'élève, dit le Sage [6], plusieurs pen- » sées dans le cœur de l'homme : » reconnoissez l'agitation et les pensées incertaines des conseils humains : « mais, poursuit-il, la volonté du Sei-

[1] *Psal.* XVIII. 13.

[5] Non salvatur rex per multam virtutem; et gigas non salvabitur in multitudine virtutis suæ. *Psal.* XXXII. 16.

[6] Multæ cogitationes in corde viri; voluntas autem Domini permanebit. *Prov.* XIX. 21.

» gneur demeure ferme; » et pendant que les hommes délibèrent, il ne s'exécute que ce qu'il résout. » Le Terrible, le Tout-Puissant, qui ôte, » quand il lui plaît, l'esprit des princes [1], » le leur laisse aussi quand il veut, pour les confondre davantage, « et les prendre dans leurs pro- » pres finesses [2]. Car il n'y a point de prudence, » il n'y a point de sagesse, il n'y a point de » conseil contre le Seigneur [3]. » Les Machabées étoient vaillants; et néanmoins il est écrit « qu'ils » combattoient par leurs prières » plus que par leurs armes : *Per orationes congressi sunt* [4] : assurés, par l'exemple de Moïse, que les mains élevées à Dieu enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent. Quand tout cédoit à Louis, et que nous crûmes voir revenir le temps des miracles, où les murailles tomboient au bruit des trompettes, tous les peuples jetoient les yeux sur la Reine, et croyoient voir partir de son oratoire la foudre qui accabloit tant de villes.

Que si Dieu accorde aux prières les prospérités temporelles, combien plus leur accorde-t-il les vrais biens, c'est-à-dire, les vertus? Elles sont le fruit naturel d'une ame unie à Dieu par l'oraison. L'oraison, qui nous les obtient, nous apprend à les pratiquer, non seulement comme nécessaires, mais encore comme reçues « du Père » des lumières, d'où descend sur nous tout don » parfait [5]; » et c'est là le comble de la perfection, parceque c'est le fondement de l'humilité. C'est ainsi que Marie-Thérèse attira par la prière toutes les vertus dans son ame. Dès sa première jeunesse elle fut, dans les mouvements d'une cour alors assez turbulente, la consolation et le seul soutien de la vieillesse infirme du Roi son père. La Reine sa belle-mère, malgré ce nom odieux, trouva en elle non seulement un respect, mais encore une tendresse, que ni le temps ni l'éloignement n'ont pu altérer. Aussi pleure-t-elle sans mesure, et ne veut point recevoir de consolation. Quel cœur, quel respect, quelle soumission n'a-t-elle pas eue pour le Roi! toujours vive pour ce grand prince, toujours jalouse de sa gloire, uniquement attachée aux intérêts de son état, infatigable dans les voyages, et heureuse, pourvu qu'elle fût en sa compagnie; femme enfin où saint Paul auroit vu l'Église occupée de Jésus-Christ [6], et unie à ses volontés par une éternelle complaisance. Si nous osions demander au grand prince qui lui rend ici avec tant de piété les derniers devoirs, quelle mère il a perdue, il nous répondroit par ses sanglots; et je vous dirai en son nom (ce que j'ai vu avec joie, ce que je répète avec admiration) que les tendresses inexplicables de Marie-Thérèse tendoient toutes à lui inspirer la foi, la piété, la crainte de Dieu, un attachement inviolable pour le Roi, des entrailles de miséricorde pour les malheureux, une immuable persévérance dans tous ses devoirs, et tout ce que nous louons dans la conduite de ce prince. Parlerai-je des bontés de la Reine tant de fois éprouvées par ses domestiques, et ferai-je retentir encore devant ces autels les cris de sa maison désolée? Et vous, pauvres de Jésus-Christ, pour qui seuls elle ne pouvoit endurer qu'on lui dît que ses trésors étoient épuisés; vous premièrement, pauvres volontaires, victimes de Jésus-Christ, religieux, vierges sacrées, ames pures dont le monde n'étoit pas digne; et vous, pauvres, quelque nom que vous portiez, pauvres connus, pauvres honteux, malades impotents, estropiés, « restes d'hommes, pour parler avec saint Grégoire de Nazianze [1], car la Reine respectoit en vous tous les caractères de la croix de Jésus-Christ : vous donc qu'elle assistoit avec tant de joie, qu'elle visitoit avec de si saints empressements, qu'elle servoit avec tant de foi, heureuse de se dépouiller d'une majesté empruntée, et d'adorer dans votre bassesse la glorieuse pauvreté de Jésus-Christ : quel admirable panégyrique prononceriez-vous par vos gémissements à la gloire de cette princesse, s'il m'étoit permis de vous introduire dans cette auguste assemblée? Recevez, père Abraham, dans votre sein cette héritière de votre foi; comme vous, servante des pauvres, et digne de trouver en eux, non plus des anges, mais Jésus-Christ même. Que dirai-je davantage? Écoutez tout en un mot : fille, femme, mère, maîtresse, reine telle que nos vœux l'auroient pu faire, plus que tout cela chrétienne, elle accomplit tous ses devoirs sans présomption, et fut humble non seulement parmi toutes les grandeurs, mais encore parmi toutes les vertus.

J'expliquerai en peu de mots les deux autres noms que nous voyons écrits sur la colonne mystérieuse de l'Apocalypse, et dans le cœur de la Reine. Par le « nom de la sainte cité de Dieu, » la nouvelle Jérusalem [2], » vous voyez bien, messieurs, qu'il faut entendre le nom de l'Église

[1] Vovete et reddite Domino Deo vestro... Terribili, et ei qui auferet spiritum principum. *Psal.* LXXV. 12, 13.

[2] Qui apprehendit sapientes in astutiâ eorum. *Job.* V. 13. *I. Cor.* III. 19.

[3] Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contra Dominum. *Prov.* XXI. 30.

[4] *II. Mach.* XV. 25.

[5] Omne datum optimum, et omne donum perfectum desursum, descendens à Patre luminum. *Jac.* I. 17.

[6] *Ephes.* V. 24.

[1] Veterum hominum miseræ reliquiæ. *Orat.* XVI, *tom.* I, *pag.* 244.

[2] Qui vicerit,... scribam super eum nomen... civitatis Dei mei, novæ Jerusalem quæ descendit de cœlo à Deo meo. *Apoc.* III. 12.

catholique, cité sainte dont toutes « les pierres » sont vivantes [1], » dont Jésus-Christ est le fondement, qui « descend du ciel » avec lui, parcequ'elle y est renfermée comme dans le chef dont tous les membres reçoivent leur vie; cité qui se répand par toute la terre, et s'élève jusqu'aux cieux pour y placer ses citoyens. Au seul nom de l'Église, toute la foi de la Reine se réveilloit. Mais une vraie fille de l'Église, non contente d'en embrasser la sainte doctrine, en aime les observances, où elle fait consister la principale partie des pratiques extérieures de la piété.

L'Église inspirée de Dieu, et instruite par les saints apôtres, a tellement disposé l'année, qu'on y trouve avec la vie, avec les mystères, avec la prédication et la doctrine de Jésus-Christ, le vrai fruit de toutes ces choses dans les admirables vertus de ses serviteurs, et dans les exemples de ses saints; et enfin un mystérieux abrégé de l'ancien et du nouveau Testament et de toute l'histoire ecclésiastique. Par-là toutes les saisons sont fructueuses pour les chrétiens; tout y est plein de Jésus-Christ, qui est toujours « admirable, » selon le prophète [2], et non seulement en lui-même, mais encore « dans ses saints [3]. » Dans cette variété, qui aboutit toute à l'unité sainte tant recommandée par Jésus-Christ [4], l'ame innocente et pieuse trouve avec des plaisirs célestes une solide nourriture, et un perpétuel renouvellement de sa ferveur. Les jeûnes y sont mêlés dans les temps convenables, afin que l'ame, toujours sujette aux tentations et au péché, s'affermisse et se purifie par la pénitence. Toutes ces pieuses observances avoient dans la Reine l'effet bienheureux que l'Église même demande : elle se renouveloit dans toutes les fêtes, elle se sacrifioit dans tous les jeûnes et dans toutes les abstinences. L'Espagne sur ce sujet a des coutumes que la France ne suit pas; mais la Reine se rangea bientôt à l'obéissance : l'habitude ne put rien contre la règle; et l'extrême exactitude de cette princesse marquoit la délicatesse de sa conscience. Quel autre a mieux profité de cette parole : « Qui vous écoute m'écoute [5]? » Jésus-Christ nous y enseigne cette excellente pratique de marcher dans les voies de Dieu sous la conduite particulière de ses serviteurs, qui exercent son autorité dans son Église. Les confesseurs de la Reine pouvoient tout sur elle dans l'exercice de leur ministère, et il n'y avoit aucune vertu où elle ne pût être élevée par son obéissance. Quel respect n'avoit-elle pas pour le souverain pontife, vicaire de Jésus-Christ, et pour tout l'ordre ecclésiastique! Qui pourroit dire combien de larmes lui ont coûté ces divisions toujours trop longues, et dont on ne peut demander la fin avec trop de gémissements? Le nom même et l'ombre de divisions faisoit horreur à la Reine, comme à toute ame pieuse. Mais qu'on ne s'y trompe pas : le Saint-Siége ne peut jamais oublier la France, ni la France manquer au Saint-Siége. Et ceux qui, pour leurs intérêts particuliers, couverts, selon les maximes de leur politique, du prétexte de piété, semblent vouloir irriter le Saint-Siége contre un royaume qui en a toujours été le principal soutien sur la terre, doivent penser qu'une chaire si éminente, à qui Jésus-Christ a tant donné, ne veut pas être flattée par les hommes, mais honorée selon la règle avec une soumission profonde; qu'elle est faite pour attirer tout l'univers à son unité, et y rappeler à la fin tous les hérétiques; et que ce qui est excessif, loin d'être le plus attirant, n'est pas même le plus solide ni le plus durable.

Avec le saint nom de Dieu et avec le nom de la cité sainte, la nouvelle Jérusalem, je vois, messieurs, dans le cœur de notre pieuse Reine le nom nouveau du Sauveur. Quel est, Seigneur, votre nom nouveau, sinon celui que vous expliquez, quand vous dites : « Je suis le pain de » vie? » et, « Ma chair est vraiment viande [1], » et, « Prenez, mangez, ceci est mon corps [2]? » Ce nom nouveau du Sauveur est celui de l'eucharistie, nom composé de bien et de grace, qui nous montre dans cet adorable sacrement une source de miséricorde, un miracle d'amour, un mémorial et un abrégé de toutes les graces, et le Verbe même tout changé en grace et en douceur pour ses fidèles. Tout est nouveau dans ce mystère : c'est le « nouveau testament [3] » de notre Sauveur, et on commence à y boire ce « vin » nouveau [4] » dont la céleste Jérusalem est transportée. Mais pour le boire dans ce lieu de tentation et de péché, il s'y faut préparer par la pénitence. La Reine fréquentoit ces deux sacrements avec une ferveur toujours nouvelle. Cette humble princesse se sentoit dans son état naturel, quand elle étoit comme pécheresse aux pieds d'un prêtre, y attendant la miséricorde et

[1] A quem (Christum) accedentes lapidem vivum..., et ipsi tanquam lapides vivi superædificamini, domus spiritualis. *I. Petr.* II. 4, 5.
[2] Vocabitur nomen ejus, Admirabilis. *Is.* IX. 6.
[3] Mirabilis in sanctis suis. *Psal.* LXVII. 36.
[4] Porrò unum est necessarium. *Luc.* X. 42.
[5] Qui vos audit, me audit. *Luc.* X. 16.

[1] Ego sum panis vitæ... Caro mea verè est cibus. *Joan.* VI. 48, 56.
[2] Accipite, et comedite : Hoc est corpus meum. *Matth.* XXVI. 26.
[3] Hic est sanguis meus novi testamenti. *Ibid.* 28.
[4] Non bibam amodo de hoc genimine vitis, usque in diem illum, cùm illuc bibam vobiscum novum in regno Patris mei. *Ibid.* 29.

la sentence de Jésus-Christ. Mais l'eucharistie étoit son amour : toujours affamée de cette viande céleste, et toujours tremblante en la recevant, quoiqu'elle ne pût assez communier pour son desir, elle ne cessoit de se plaindre humblement et modestement des communions fréquentes qu'on lui ordonnoit. Mais qui eût pu refuser l'eucharistie à l'innocence, et Jésus-Christ à une foi si vive et si pure? La règle que donne saint Augustin, est de modérer l'usage de la communion quand elle tourne en dégoût. Ici on voyoit toujours une ardeur nouvelle, et cette excellente pratique de chercher dans la communion la meilleure préparation, comme la plus parfaite action de graces pour la communion même. Par ces admirables pratiques, cette princesse est venue à sa dernière heure sans qu'elle eût besoin d'apporter à ce terrible passage une autre préparation que celle de sa sainte vie; et les hommes, toujours hardis à juger les autres, sans épargner les souverains, car on n'épargne que soi-même dans ses jugements; les hommes, dis-je, de tous les états, et autant les gens de bien que les autres, ont vu la Reine emportée avec une telle précipitation dans la vigueur de son âge, sans être en inquiétude pour son salut. Apprenez donc, chrétiens, et vous principalement qui ne pouvez vous accoutumer à la pensée de la mort, en attendant que vous méprisiez celle que Jésus-Christ a vaincue, ou même que vous aimiez celle qui met fin à nos péchés, et nous introduit à la vraie vie, apprenez à la désarmer d'une autre sorte, et embrassez la belle pratique où, sans se mettre en peine d'attaquer la mort, on n'a besoin que de s'appliquer à sanctifier sa vie.

La France a vu de nos jours deux reines plus unies encore par la piété que par le sang, dont la mort également précieuse devant Dieu, quoique avec des circonstances différentes, a été d'une singulière édification à toute l'Église. Vous entendez bien que je veux parler d'Anne d'Autriche et de sa chère nièce, ou plutôt de sa chère fille Marie-Thérèse. Anne dans un âge déja avancé, et Marie-Thérèse dans sa vigueur, mais toutes deux d'une si heureuse constitution, qu'elle sembloit nous promettre le bonheur de les posséder un siècle entier, nous sont enlevées contre notre attente, l'une par une longue maladie, et l'autre par un coup imprévu. Anne, avertie de loin par un mal aussi cruel qu'irrémédiable, vit avancer la mort à pas lents, et sous la figure qui lui avoit toujours paru la plus affreuse : Marie-Thérèse, aussitôt emportée que frappée par la maladie, se trouve toute vive et tout entière entre les bras de la mort, sans presque l'avoir envisagée. A ce fatal avertissement, Anne pleine de foi ramasse toutes les forces qu'un long exercice de la piété lui avoit acquises, et regarde sans se troubler toutes les approches de la mort. Humiliée sous la main de Dieu, elle lui rend graces de l'avoir ainsi avertie ; elle multiplie ses aumônes toujours abondantes ; elle redouble ses dévotions toujours assidues; elle apporte de nouveaux soins à l'examen de sa conscience toujours rigoureux. Avec quel renouvellement de foi et d'ardeur lui vîmes-nous recevoir le saint viatique ! Dans de semblables actions, il ne fallut à Marie-Thérèse que sa ferveur ordinaire : sans avoir besoin de la mort pour exciter sa piété, sa piété s'excitoit toujours assez elle-même, et prenoit dans sa propre force un continuel accroissement. Que dirons-nous, chrétiens, de ces deux reines? Par l'une Dieu nous apprit comment il faut profiter du temps, et l'autre nous a fait voir que la vie vraiment chrétienne n'en a pas besoin. En effet, chrétiens, qu'attendons-nous? Il n'est pas digne d'un chrétien de ne s'évertuer contre la mort qu'au moment qu'elle se présente pour l'enlever. Un chrétien toujours attentif à combattre ses passions « meurt tous les jours » avec l'apôtre [1]: *Quotidie morior*. Un chrétien n'est jamais vivant sur la terre, parcequ'il y est toujours mortifié, et que la mortification est un essai, un apprentissage, un commencement de la mort. Vivons-nous, chrétiens, vivons-nous? Cet âge que nous comptons, et où tout ce que nous comptons n'est plus à nous, est-ce une vie? et pouvons-nous n'apercevoir pas ce que nous perdons sans cesse avec les années? Le repos et la nourriture ne sont-ils pas de foibles remèdes de la continuelle maladie qui nous travaille? et celle que nous appelons la dernière, qu'est-ce autre chose, à le bien entendre, qu'un redoublement, et comme le dernier accès du mal que nous apportons au monde en naissant? Quelle santé nous couvroit la mort que la Reine portoit dans le sein ! De combien près la menace a-t-elle été suivie du coup ! et où en étoit cette grande reine, avec toute la majesté qui l'environnoit, si elle eût été moins préparée? Tout d'un coup on voit arriver le moment fatal, où la terre n'a plus rien pour elle que des pleurs. Que peuvent tant de fidèles domestiques empressés autour de son lit? Le Roi même, que pouvoit-il, lui, messieurs, lui qui succomboit à la douleur avec toute sa puissance et tout son courage? Tout ce qui environne ce prince l'accable. Monsieur, Madame venoient partager ses déplaisirs, et les augmentoient par les leurs. Et vous, monseigneur, que pouviez-vous que de lui percer le cœur par vos sanglots?

[1] *I. Cor.* xv, 31.

Il l'avoit assez percé par le tendre ressouvenir d'un amour qu'il trouvoit toujours également vif après vingt-trois ans écoulés. On en gémit, on en pleure ; voilà ce que peut la terre pour une reine si chérie : voilà ce que nous avons à lui donner, des pleurs, des cris inutiles. Je me trompe, nous avons encore des prières; nous avons ce saint sacrifice, rafraîchissement de nos peines, expiation de nos ignorances, et des restes de nos péchés. Mais songeons que ce sacrifice d'une valeur infinie, où toute la croix de Jésus est renfermée, ce sacrifice seroit inutile à la Reine, si elle n'avoit mérité par sa bonne vie que l'effet en pût passer jusqu'à elle : autrement, dit saint Augustin [1], qu'opère un tel sacrifice? Nul soulagement pour les morts, une foible consolution pour les vivants. Ainsi tout le salut vient de cette vie, dont la fuite précipitée nous trompe toujours. « Je viens, dit Jé» sus-Christ [2], comme un voleur. » Il a fait selon sa parole ; il est venu surprendre la Reine dans le temps que nous la croyions la plus saine, dans le temps qu'elle se trouvoit la plus heureuse. Mais c'est ainsi qu'il agit : il trouve pour nous tant de tentations et une telle malignité dans tous les plaisirs, qu'il vient troubler les plus innocents dans ses élus. Mais il vient, dit-il, « comme un voleur, » toujours surprenant, et impénétrable dans ses démarches. C'est lui-même qui s'en glorifie dans toute son Écriture. Comme un voleur, direz-vous; indigne comparaison ! N'importe qu'elle soit indigne de lui, pourvu qu'elle nous effraie, et qu'en nous effrayant elle nous sauve. Trembions donc, chrétiens, tremblons devant lui à chaque moment ; car qui pourroit ou l'éviter quand il éclate, ou le découvrir quand il se cache ? « Ils mangeoient, dit-il [3], ils bu» voient, ils achetoient, ils vendoient, ils plan» toient, ils bâtissoient, ils faisoient des mariages » aux jours de Noé et aux jours de Lot, » et une subite ruine les vint accabler. Ils mangeoient, ils buvoient, ils se marioient. C'étoient des occupations innocentes : que sera-ce, quand en contentant nos impudiques desirs, en assouvissant nos vengeances et nos secrètes jalousies, en accumulant dans nos coffres des trésors d'iniquité, sans jamais vouloir séparer le bien d'autrui d'avec le nôtre ; trompés par nos plaisirs, par nos jeux, par notre santé, par notre jeunesse, par l'heureux succès de nos affaires, par nos flatteurs, parmi lesquels il faudroit peut-être compter des directeurs infidèles que nous avons choisis pour nous séduire, et enfin par nos fausses pénitences qui ne sont suivies d'aucun changement de nos mœurs, nous viendrons tout-à-coup au dernier jour. La sentence partira d'en haut : « La fin » est venue, la fin est venue. » *Finis venit, venit finis.* « La fin est venue sur vous. » *Nunc finis super te* [1] : tout va finir pour vous en ce moment. Tranchez, « concluez : » *Fac conclusionem* [2]. Frappez l'arbre infructueux qui n'est plus bon que pour le feu : « coupez l'arbre, ar» rachez ses branches, secouez ses feuilles, abat» tez ses fruits [3] : » périsse par un seul coup tout ce qu'il avoit avec lui-même! Alors s'élèveront des frayeurs mortelles, et des grincements de dents, préludes de ceux de l'enfer. Ah ! mes Frères, n'attendons pas ce coup terrible ! Le glaive qui a tranché les jours de la Reine est encore levé sur nos têtes ; nos péchés en ont affilé le tranchant fatal. « Le glaive que je tiens en » main, dit le Seigneur notre Dieu, est aiguisé » et poli : il est aiguisé, afin qu'il perce ; il est » poli et limé, afin qu'il brille [4]. » Tout l'univers en voit le brillant éclat. Glaive du Seigneur, quel coup vous venez de faire ! Toute la terre en est étonnée. Mais que nous sert ce brillant qui nous étonne, si nous ne prévenons le coup qui tranche ? Prévenons-le, chrétiens, par la pénitence. Qui pourroit n'être pas ému à ce spectacle ? Mais ces émotions d'un jour, qu'opèrent-elles ? Un dernier endurcissement, parcequ'à force d'être touché inutilement, on ne se laisse plus toucher d'aucun objet. Le sommes-nous des maux de la Hongrie et de l'Autriche ravagées ? Leurs habitants passés au fil de l'épée, et ce sont encore les plus heureux ; la captivité entraîne bien d'autres maux et pour le corps et pour l'ame: ces habitants désolés, ne sont-ce pas des chrétiens et des catholiques, nos frères, nos propres membres, enfants de la même Église, et nourris à la même table du pain de vie ? Dieu accomplit sa parole : « le jugement commence par sa maison » et le reste de la maison ne tremble pas! Chrétiens, laissez-vous fléchir, faites pénitence : apaisez Dieu par vos larmes. Écoutez la pieuse reine, qui parle plus haut que tous les prédicateurs. Écoutez-la, princes; écoutez-la, peuples; écoutez-la, monseigneur, plus que tous les autres. Elle vous dit par ma bouche, et par une voix qui vous est connue,

[1] *Serm.* CLXXII, *tom.* V, *col.* 827.

[2] Veniam ad te tanquam fur. *Apoc.* III. 3.

[3] Sicut factum est in diebus Noe, ita erit et in diebus Filii hominis... Uxores ducebant, et dabantur ad nuptias... Similiter sicut factum est in diebus Lot : edebant et bibebant ; emebant et vendebant ; plantabant et ædificabant. *Luc.* XVII, 26, 27, 28.

[1] *Ezech.* VII. 2. — [2] *Ibid.* 23.

[3] Clamavit fortiter, et sic ait : Succidite arborem, et præcidite ramos ejus ; excutite folia ejus ; et dispergite fructus ejus. *Dan.* IV. 11.

[4] Hæc dicit Dominus Deus : Loquere : Gladius, gladius exacutus est, et limatus. Ut cædat victimas, exacutus est : ut splendeat, limatus est. *Ezech.* XXI. 9. 10.

[1] Tempus est ut incipiat judicium a domo Dei. *I. Petr.* IV. 17.

que la grandeur est un songe, la joie une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe, et la santé un nom trompeur. Amassez donc les biens qu'on ne peut perdre. Prêtez l'oreille aux graves discours que saint Grégoire de Nazianze adressoit aux princes et à la maison régnante. « Respectez, leur disoit-il[1], votre pourpre, « respectez votre puissance qui vient de Dieu, et ne l'employez que pour le bien. « Connoissez ce qui « vous a été confié, et le grand mystère que Dieu « accomplit en vous. Il se réserve à lui seul les « choses d'en haut; il partage avec vous celles « d'en bas : montrez-vous dieux aux peuples « soumis, » en imitant la bonté et la munificence divine. C'est Monseigneur, ce que vous demandent ces empressements de tous les peuples, ces perpétuels applaudissements, et tous ces regards qui vous suivent. Demandez à Dieu, avec Salomon[2], la sagesse qui vous rendra digne de l'amour des peuples et du trône de vos ancêtres; et quand vous songerez à vos devoirs, ne manquez pas de considérer à quoi vous obligent les immortelles actions de Louis le Grand et l'incomparable piété de Marie-Thérèse.

ORAISON FUNÈBRE

D'ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES,

PRINCESSE PALATINE,

Prononcée en présence de monseigneur le Duc, de madame la Duchesse, et de monseigneur le duc de Bourbon, dans l'église des Carmélites du faubourg Saint-Jacques, le 9 août 1683.

NOTICE

SUR ANNE DE GONZAGUE,

PRINCESSE PALATINE.

Anne de Gonzague étoit la deuxième des trois filles de Charles de Gonzague-Clèves, premier du nom, duc de Nevers, de Rhetel, de Mantoue et de Montferrat : elle naquit en 1616. L'aînée des filles fut reine de Pologne; Anne de Gonzague et sa plus jeune sœur, sacrifiées dès leur jeune âge à l'agrandissement de leur aînée, étoient destinées à la vie religieuse. Aussi, dès l'enfance, furent-elles mises au couvent. Anne de Gonzague fut élevée à l'abbaye de Faremoustier, diocèse de Meaux. L'empressement qu'on mit à lui faire prendre les goûts et les habitudes monastiques, fut précisément ce qui l'en détourna. Devenue libre, et maîtresse de ses droits par la mort de son père, arrivée en 1637, elle parut à la cour de France, et épousa quelque temps après le prince Édouard, l'un des treize enfants que Frédéric V, duc de Bavière, comte palatin du Rhin, avoit eus d'Élisabeth, fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre. Le prince Édouard s'étoit réfugié en France pendant les malheurs de sa maison. Il étoit protestant; mais il renonça à l'hérésie pour épouser la princesse Anne, et de ce mariage naquirent quatre enfants, dont une fille, qui, en 1663, épousa Henri-Jules, duc d'Enghien, depuis prince de Condé.

Les guerres de la Fronde furent pour la princesse Palatine une occasion de faire briller sa dextérité dans les affaires, et, ses talents dans l'art de concilier les esprits. C'est l'idée qu'on donne d'elle dans tous les mémoires du temps. Attachée au parti de la Reine régente, elle eut souvent à négocier les intérêts de la cour, figura dans beaucoup d'intrigues, et finit par essuyer une disgrace en 1660, ayant été forcée à cette époque, par le cardinal Mazarin, de donner sa démission de la charge de surintendante de la maison de la Reine, dont le même Mazarin l'avoit fait pourvoir. Elle resta pendant trois ans éloignée de la cour, et employa ce temps, qu'elle passa à la campagne, à acquitter toutes ses dettes avec la plus scrupuleuse fidélité.

On cite encore, comme un trait de magnanimité qui l'honore, un secours en argent qu'elle envoya à la reine de Pologne, sa sœur, lorsque celle-ci, poursuivie par les Suédois qui lui faisoient la guerre, étoit réduite aux dernières extrémités. Anne, pour rendre service à la reine sa sœur, dont elle avoit d'ailleurs beaucoup à se plaindre, oublia dans cette occasion le mauvais état de ses propres affaires; et cette conduite généreuse lui gagna tous les cœurs.

Anne devint veuve en 1663, et il paroît qu'elle se servit de la liberté du veuvage pour se livrer avec moins de contrainte à tous les plaisirs. Elle en vint même jusqu'à perdre la foi, se sentant, lorsqu'on parloit sérieusement devant elle des mystères de la religion catholique, « la même envie de rire qu'on sent ordinairement quand des personnes « fort simples croient des choses ridicules et impossibles. » Ce sont les propres expressions de la princesse elle-même, à qui l'abbé de Rancé, ce fameux réformateur de la Trappe, ordonna d'écrire toutes les circonstances de sa conversion miraculeuse. On en trouvera les principales dans l'Oraison funèbre suivante. Une foi vive et une pénitence austère succédèrent à tous les égarements de l'esprit et du cœur; et douze années de langueur ou de douleurs aiguës rendirent cette pénitence plus entière encore et plus parfaite. Elle mourut à Paris, en 1684, âgée de soixante-huit ans.

Apprehendi te ab extremis terræ, et a longinquis ejus vocavi te : elegi te, et non abjeci te : ne timeas, quia ego tecum sum.

Je t'ai pris par la main, pour te ramener des extrémités de la terre : je t'ai appelé des lieux les plus éloignés : je t'ai choisi, et je ne t'ai pas rejeté : ne crains point, parceque je suis avec toi. *C'est Dieu même qui parle ainsi. Isai.* XLI, 9, 10.

Monseigneur,

Je voudrois que toutes les ames éloignées de Dieu; que tous ceux qui se persuadent qu'on ne peut se vaincre soi-même, ni soutenir sa constance parmi les combats et les douleurs; tous ceux enfin qui désespèrent de leur conversion ou de leur persévérance, fussent présents à cette assemblée. Ce discours leur feroit connoître qu'une

[1] Imperatores, purpuram vereamini... Cognoscite quantum id sit, quod vestræ fidei commissum est, quantumque circa vos mysterium... Supera solius Dei sunt; infera autem, vestra etiam sunt. Subditis vestris deos vos præbete. *Orat.* XXVII, *tom.* I, *pag.* 471.

[2] *Sap.* IX, 4.

ame fidèle à la grace, malgré les obstacles les plus invincibles, s'élève à la perfection la plus éminente. La Princesse à qui nous rendons les derniers devoirs, en récitant selon sa coutume l'office divin, lisoit les paroles d'Isaïe, que j'ai rapportées. Qu'il est beau de méditer l'Écriture sainte, et que Dieu y sait bien parler, non seulement à toute l'Église, mais encore à chaque fidèle selon ses besoins! Pendant qu'elle méditoit ces paroles (c'est elle-même qui le raconte dans une lettre admirable), Dieu lui imprima dans le cœur que c'étoit à elle qu'il les adressoit. Elle crut entendre une voix douce et paternelle qui lui disoit : « Je t'ai ramenée des extrémités de la » terre, des lieux les plus éloignés [1] ; » des voies détournées, où tu te perdois, abandonnée à ton propre sens, si loin de la céleste patrie, et de la véritable voie, qui est Jésus-Christ. Pendant que tu disois en ton cœur rebelle : Je ne puis me captiver; j'ai mis sur toi ma puissante main, « et » j'ai dit : Tu seras ma servante : je t'ai choisie » dès l'éternité, « et je n'ai pas rejeté » ton ame superbe et dédaigneuse. Vous voyez par quelles paroles Dieu lui fait sentir l'état d'où il l'a tirée. Mais écoutez comme il l'encourage parmi les dures épreuves où il met sa patience : « Ne crains point » au milieu des maux dont tu te sens accablée, « parceque je suis ton Dieu » qui te fortifie : « ne » te détourne pas de la voie où je t'engage, puis- » que je suis avec toi; » jamais je ne cesserai de te secourir; « et le juste que j'envoie au monde,» ce Sauveur miséricordieux, ce pontife compatissant, « te tient par la main : » *Tenebit te dextera Justi mei.* Voilà, Messieurs, le passage entier du saint prophète Isaïe, dont je n'avois récité que les premières paroles. Puis-je mieux vous représenter les conseils de Dieu sur cette princesse, que par des paroles dont il s'est servi pour lui expliquer les secrets de ces admirables conseils? Venez maintenant, pécheurs, quels que vous soyez, en quelques régions écartées que la tempête de vos passions vous ait jetés; fussiez-vous dans ces terres ténébreuses dont il est parlé dans l'Écriture [2], et dans l'ombre de la mort; s'il vous reste quelque pitié de votre ame malheureuse, venez voir d'où la main de Dieu a retiré la princesse ANNE; venez voir où la main de Dieu l'a élevée. Quand on voit de pareils exemples dans une princesse d'un si haut rang; dans une princesse qui fut nièce d'une impératrice, et unie par ce lien à tant d'empereurs, sœur d'une puissante reine, épouse d'un fils de Roi, mère de deux grandes princesses, dont l'une est un ornement dans l'auguste maison de France, et l'autre s'est fait admirer dans la puissante maison de Brunswick; enfin, dans une princesse dont le mérite passe la naissance, encore que, sortie d'un père et de tant d'aïeux souverains, elle ait réuni en elle, avec le sang de Gonzague et de Clèves, celui des Paléologues, celui de Lorraine, et celui de France par tant de côtés : quand Dieu joint à ces avantages une égale réputation, et qu'il choisit une personne d'un si grand éclat pour être l'objet de son éternelle miséricorde, il ne se propose rien moins que d'instruire tout l'univers. Vous donc qu'il assemble en ce saint lieu; et vous principalement, pécheurs, dont il attend la conversion avec une si longue patience, n'endurcissez pas vos cœurs : ne croyez pas qu'il vous soit permis d'apporter seulement à ce discours des oreilles curieuses. Toutes les vaines excuses dont vous couvrez votre impénitence, vous vont être ôtées. Ou la princesse Palatine portera la lumière dans vos yeux, ou elle fera tomber, comme un déluge de feu, la vengeance de Dieu sur vos têtes. Mon discours, dont vous vous croyez peut-être les juges, vous jugera au dernier jour : ce sera sur vous un nouveau fardeau, comme parloient les prophètes : *Onus verbi Domini super Israel* [1]; et si vous n'en sortez plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables. Commençons donc avec confiance l'œuvre de Dieu. Apprenons, avant toutes choses, à n'être pas éblouis du bonheur, qui ne remplit pas le cœur de l'homme; ni des belles qualités, qui ne le rendent pas meilleur; ni des vertus, dont l'enfer est rempli, qui nourrissent le péché et l'impénitence, et qui empêchent l'horreur salutaire que l'ame pécheresse auroit d'elle-même. Entrons encore plus profondément dans les voies de la divine Providence, et ne craignons pas de faire paroître notre princesse dans les états différents où elle a été. Que ceux-là craignent de découvrir les défauts des ames saintes, qui ne savent pas combien est puissant le bras de Dieu, pour faire servir ces défauts non seulement à sa gloire, mais encore à la perfection de ses élus. Pour nous, mes Frères, qui savons à quoi ont servi à saint Pierre ses reniements, à saint Paul les persécutions qu'il a fait souffrir à l'Église, à saint Augustin ses erreurs, à tous les saints pénitents leurs péchés; ne craignons pas de mettre la princesse palatine dans ce rang, ni de la suivre jusque dans l'incrédulité où elle étoit enfin tombée. C'est de là que nous la verrons sortir pleine de gloire et de vertu, et nous bénirons avec elle la main qui l'a relevée : heureux si la conduite que Dieu tient sur elle

[1] *Isai.* XLI. 9. 10.
[2] Populus qui ambulabat in tenebris... Habitantibus in regione umbræ mortis. *Isai.* IX. 2.

[1] *Zach.* XII. 1.

nous fait craindre la justice, qui nous abandonne à nous-mêmes, et desirer la miséricorde, qui nous en arrache. C'est ce que demande de vous très haute et très puissante princesse ANNE DE GONZAGUE DE CLÈVES, PRINCESSE DE MANTOUE ET DE MONTFERRAT, ET COMTESSE PALATINE DU RHIN.

Jamais plante ne fut cultivée avec plus de soin, ni ne se vit plus tôt couronnée de fleurs et de fruits que la princesse ANNE. Dès ses plus tendres années, elle perdit sa pieuse mère Catherine de Lorraine. Charles duc de Nevers, et depuis duc de Mantoue, son père, lui en trouva une digne d'elle; et ce fut la vénérable mère Françoise de La Châtre, d'heureuse et sainte mémoire, abbesse de Faremoustier, que nous pouvons appeler la restauratrice de la règle de saint Benoît, et la lumière de la vie monastique. Dans la solitude de Sainte-Fare, autant éloignée des voies du siècle, que sa bienheureuse situation la sépare de tout commerce du monde; dans cette sainte montagne, que Dieu avoit choisie depuis mille ans, où les épouses de Jésus-Christ faisoient revivre la beauté des anciens jours; où les joies de la terre étoient inconnues, où les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds ne paroissoient pas; sous la conduite de la sainte abbesse, qui savoit donner le lait aux enfants, aussi bien que le pain aux forts, les commencements de la princesse ANNE étoient heureux. Les mystères lui furent révélés : l'Écriture lui devint familière : on lui avoit appris la langue latine, parceque c'étoit celle de l'Église; et l'office divin faisoit ses délices. Elle aimoit tout dans la vie religieuse, jusqu'à ses austérités et à ses humiliations; et durant douze ans qu'elle fut dans ce monastère, on lui voyoit tant de modestie et tant de sagesse, qu'on ne savoit à quoi elle étoit le plus propre, ou à commander ou à obéir. Mais la sage abbesse, qui la crut capable de soutenir sa réforme, la destinoit au gouvernement; et déja on la comptoit parmi les princesses qui avoient conduit cette célèbre abbaye, quand sa famille, trop empressée à exécuter ce pieux projet, le rompit. Nous sera-t-il permis de le dire? La princesse MARIE, pleine alors de l'esprit du monde, croyoit, selon la coutume des grandes maisons, que ses jeunes sœurs devoient être sacrifiées à ses grands desseins. Qui ne sait où son rare mérite et son éclatante beauté, avantage toujours trompeur, lui firent porter ses espérances? Et d'ailleurs, dans les plus puissantes maisons, les partages ne sont-ils pas regardés comme une espèce de dissipation, par où elles se détruisent d'elles-mêmes : tant le néant y est attaché! La princesse BÉNÉDICTE, la plus jeune des trois sœurs, fut la première immolée à ces intérêts de famille. On la fit abbesse, sans que, dans un âge si tendre, elle sût ce qu'elle faisoit; et la marque d'une si grave dignité fut comme un jouet entre ses mains. Un sort semblable étoit destiné à la princesse ANNE. Elle eût pu renoncer à sa liberté, si on lui eût permis de la sentir; et il eût fallu la conduire, et non pas la précipiter dans le bien. C'est ce qui renversa tout-à-coup les desseins de Faremoustier. Avenay parut avoir un air plus libre, et la princesse BÉNÉDICTE y présentoit à sa sœur une retraite agréable. Quelle merveille de la grace! Malgré une vocation si peu régulière, la jeune abbesse devint un modèle de vertu. Ses douces conversations rétablirent, dans le cœur de la princesse ANNE, ce que d'importuns empressements en avoient banni. Elle prêtoit de nouveau l'oreille à Dieu, qui l'appeloit avec tant d'attraits à la vie religieuse; et l'asile qu'elle avoit choisi, pour défendre sa liberté, devint un piége innocent pour la captiver. On remarquoit dans les deux Princesses la même noblesse dans les sentiments, le même agrément, et si vous me permettez de parler ainsi, les mêmes insinuations dans les entretiens : au-dedans les mêmes desirs, au-dehors les mêmes graces; et jamais sœurs ne furent unies par des liens si doux ni si puissants. Leur vie eût été heureuse dans leur éternelle union, et la princesse ANNE n'aspiroit plus qu'au bonheur d'être une humble religieuse d'une sœur dont elle admiroit la vertu. En ce temps le duc de Mantoue leur père mourut : les affaires les appelèrent à la cour : la princesse BÉNÉDICTE, qui avoit son partage dans le ciel, fut jugée propre à concilier les intérêts différents dans la famille. Mais, ô coup funeste pour la princesse ANNE! la pieuse abbesse mourut dans ce beau travail, et dans la fleur de son âge. Je n'ai pas besoin de vous dire combien le cœur tendre de la princesse ANNE fut profondément blessé par cette mort. Mais ce ne fut pas là sa plus grande plaie. Maîtresse de ses desirs, elle vit le monde, elle en fut vue : bientôt elle sentit qu'elle plaisoit; et vous savez le poison subtil qui entre dans un jeune cœur avec ces pensées. Ces beaux desseins furent oubliés. Pendant que tant de naissance, tant de biens, tant de graces qui l'accompagnoient, lui attiroient les regards de toute l'Europe, le prince Édouard de Bavière, fils de l'electeur Frédéric V, comte palatin du Rhin, et roi de Bohême, jeune prince qui s'étoit réfugié en France durant les malheurs de sa maison, la mérita. Elle préféra aux richesses les vertus de ce prince, et cette noble alliance, où de tous côtés on ne trouvoit que des rois. La princesse ANNE

l'invite à se faire instruire : il connut bientôt les erreurs où les derniers de ses pères, déserteurs de l'ancienne foi, l'avoient engagé. Heureux présages pour la maison Palatine! Sa conversion fut suivie de celle de la princesse Louise sa sœur, dont les vertus font éclater par toute l'Église la gloire du saint monastère de Maubuisson; et ces bienheureuses prémices ont attiré une telle bénédiction sur la maison Palatine, que nous la voyons enfin catholique dans son chef. Le mariage de la princesse Anne fut un heureux commencement d'un si grand ouvrage. Mais, hélas! tout ce qu'elle aimoit devoit être de peu de durée. Le Prince son époux lui fut ravi, et lui laissa trois princesses, dont les deux qui restent pleurent encore la meilleure mère qui fut jamais, et ne trouvent de consolation que dans le souvenir de ses vertus. Ce n'est pas encore le temps de vous en parler. La princesse Palatine est dans l'état le plus dangereux de sa vie. Que le monde voit peu de ces veuves dont parle saint Paul [1], « qui, vraiment veuves et désolées, » s'ensevelissent, pour ainsi dire, elles-mêmes dans le tombeau de leur époux; y enterrent tout amour humain avec ces cendres chéries; et, délaissées sur la terre, « mettent leur espérance en Dieu, et » passent les nuits et les jours dans la prière! » Voilà l'état d'une veuve chrétienne, selon les préceptes de saint Paul : état oublié parmi nous, où la viduité est regardée, non plus comme un état de désolation, car ces mots ne sont plus connus, mais comme un état desirable, où, affranchi de tout joug, on n'a plus à contenter que soi-même, sans songer à cette terrible sentence de saint Paul [2] : « La veuve qui passe sa vie dans » les plaisirs; » remarquez qu'il ne dit pas, La veuve qui passe sa vie dans les crimes; il dit : « La veuve qui la passe dans les plaisirs, elle » est morte toute vive; » parceque, oubliant le deuil éternel et le caractère de désolation, qui fait le soutien comme la gloire de son état, elle s'abandonne aux joies du monde. Combien donc en devroit-on pleurer comme mortes, de ces veuves jeunes et riantes, que le monde trouve si heureuses! Mais surtout, quand on a connu Jésus-Christ, et qu'on a eu part à ses graces; quand la lumière divine s'est découverte, et qu'avec des yeux illuminés on se jette dans les voies du siècle : qu'arrive-t-il à une ame qui tombe d'un si haut état, qui renouvelle contre Jésus-Christ, et encore contre Jésus-Christ connu et goûté, tous les outrages des Juifs, et le crucifie encore une fois? Vous reconnoissez le langage de saint Paul [1]. Achevez donc, grand apôtre, et dites-nous ce qu'il faut attendre d'une chute si déplorable. « Il » est impossible, dit-il, qu'une telle ame soit » reconvelée par la pénitence. » Impossible : quelle parole! soit, Messieurs, qu'elle signifie que la conversion de ces ames, autrefois si favorisées, surpasse toute la mesure des dons ordinaires, et demande, pour ainsi parler le dernier effort de la puissance divine : soit que l'impossibilité dont parle saint Paul, veuille dire qu'en effet il n'y a plus de retour à ces premières douceurs qu'a goûtées une ame innocente, quand elle y a renoncé avec connoissance; de sorte qu'elle ne peut rentrer dans la grace que par des chemins difficiles, et avec des peines extrêmes. Quoi qu'il en soit, chrétiens, l'un et l'autre s'est vérifié dans la princesse Palatine. Pour la plonger entièrement dans l'amour du monde, il falloit ce dernier malheur : quoi? la faveur de la cour. La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires. Par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué. Enfoncez : vous trouvez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité, et dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain. Tout est couvert d'un air gai, et vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir. Le génie de la princesse Palatine se trouva également propre aux divertissements et aux affaires. La cour ne vit jamais rien de plus engageant; et sans parler de sa pénétration, ni de la fertilité infinie de ses expédients, tout cédoit au charme secret de ses entretiens. Que vois-je durant ce temps? Quel trouble! quel affreux spectacle se présente ici à mes yeux! La monarchie ébranlée jusqu'aux fondements, la guerre civile, la guerre étrangère, le feu au-dedans et au-dehors; les remèdes de tous côtés plus dangereux que les maux : les Princes arrêtés avec grand péril, et délivrés avec un péril encore plus grand : ce prince, que l'on regardoit comme le héros de son siècle, rendu inutile à sa patrie, dont il avoit été le soutien; et ensuite, je ne sais comment, contre sa propre inclination, armé contre elle : un ministre persécuté, et devenu nécessaire, non seulement par l'importance de ses services, mais encore par ses malheurs, où l'autorité souveraine étoit engagée. Que dirai-je? Étoit-ce là de ces tempêtes par où le ciel a besoin de se décharger quelquefois? et le calme

[1] Viduas honora, quæ verè viduæ sunt... Quæ autem verè vidua est, et desolata, speret in Deum, et instet obsecrationibus et orationibus nocte ac die. *I. Tim.* v. 3, 5.

[2] Nam quæ in deliciis est, vivens mortua est. *Ibid.* 6.

[1] Impossibile est enim eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœleste, et participes facti sunt Spiritûs sancti; gustaverunt nihilominus bonum Dei verbum, virtutesque sæculi venturi, et prolapsi sunt; rursus renovari ad pœnitentiam, rursum crucifigentes sibimetipsis Filium Dei, et ostentui habentes. *Heb.* VI. 4. *et seq.*

profond de nos jours devoit-il être précédé par de tels orages? Ou bien étoit-ce les derniers efforts d'une liberté remuante, qui alloit céder la place à l'autorité légitime? Ou bien étoit-ce comme un travail de la France, prête à enfonter le règne miraculeux de Louis? Non, non : c'est Dieu, qui vouloit montrer qu'il donne la mort, et qu'il ressuscite; qu'il plonge jusqu'aux enfers, et qu'il en retire [1]; qu'il secoue la terre, et la brise, et qu'il guérit en un moment toutes ses brisures [2]. Ce fut là que la princesse Palatine signala sa fidélité, et fit paroître toutes les richesses de son esprit. Je ne dis rien qui ne soit connu. Toujours fidèle à l'État et à la grande reine Anne d'Autriche, on sait qu'avec le secret de cette princesse, elle eut encore celui de tous les partis : tant elle étoit pénétrante, tant elle s'ottiroit de confiance, tant il lui étoit naturel de gagner les cœurs! Elle déclaroit aux chefs des partis jusqu'où elle pouvoit s'engager; et on la croyoit incapable ni de tromper ni d'être trompée. Mais son caractère particulier étoit de concilier les intérêts opposés, et en s'élevant au-dessus, de trouver le secret endroit, et comme le nœud par où on les peut réunir. Que lui servirent ses rares talents? que lui servit d'avoir mérité la confiance intime de la cour? d'en soutenir le ministre deux fois éloigné, contre sa mauvaise fortune, contre ses propres frayeurs, contre la malignité de ses ennemis, et enfin contre ses amis, ou partagés, ou irrésolus, ou infidèles? Que ne lui promit-on pas dans ces besoins! Mais quel fruit lui en revint-il, sinon de connoître par expérience le foible des grands politiques; leurs volontés changeantes, ou leurs paroles trompeuses; la diverse face des temps; les amusements des promesses; l'illusion des amitiés de la terre, qui s'en vont avec les années et les intérêts; et la profonde obscurité du cœur de l'homme, qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres. O éternel Roi des siècles, qui possédez seul l'immortalité, voilà ce qu'on vous préfère; voilà ce qui éblouit les ames qu'on appelle grandes! Dans ces déplorables erreurs, la princesse Palatine avoit les vertus que le monde admire, et qui font qu'une ame séduite s'admire elle-même; inébranlable dans ses amitiés, et incapable de manquer aux devoirs humains. La Reine sa sœur en fit l'épreuve dans un temps où leurs cœurs étoient désunis. Un nouveau conquérant s'élève en Suède. On y voit un autre Gustave non moins fier, ni moins hardi, ou moins belliqueux que celui dont le nom fait encore trembler l'Allemagne. Charles-Gustave parut à la Pologne surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle? Où sont ces ames guerrières, ces marteaux d'armes tant vantés, et ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain? Ni les chevaux ne sont vites, ni les hommes ne sont adroits que pour fuir devant le vainqueur. En même temps la Pologne se voit ravagée par le rebelle Cosaque, par le Moscovite infidèle, et plus encore par le Tartare, qu'elle appelle à son secours dans son désespoir. Tout nage dans le sang, et on ne tombe que sur des corps morts. La Reine n'a plus de retraite; elle a quitté le royaume : après de courageux, mais de vains efforts, le Roi est contraint de la suivre : réfugiés dans la Silésie, où ils manquent des choses les plus nécessaires, il ne leur reste qu'à considérer de quel côté alloit tomber ce grand orbre ébranlé par tant de mains, et frappé de tant de coups à sa racine; ou qui en enlèveroit les rameaux épars [4]. Dieu en avoit disposé autrement. La Pologne étoit nécessaire à son Église, et lui devoit un vengeur. Il la regarde en pitié. Sa main puissante ramène en arrière le Suédois indompté [3], tout frémissant qu'il étoit. Il se venge sur le Danois, dont la soudaine invasion l'avoit rappelé, et déjà il l'a réduit à l'extrémité. Mais l'Empire et la Hollande se remuent contre un conquérant qui menaçoit tout le Nord de la servitude. Pendant qu'il rassemble de nouvelles forces, et médite de nouveaux carnages, Dieu tonne du plus haut des cieux : le redouté capitaine tombe au plus beau temps de sa vie; et la Pologne est délivrée. Mais le premier rayon d'espérance vint de la princesse Palatine : honteuse de n'envoyer que cent mille livres au roi et à la reine de Pologne, elle les envoie du moins avec une incroyable promptitude. Qu'admira-t-on davantage, ou de ce que ce secours vint si à propos, ou de ce qu'il vint d'une main dont on ne l'attendoit pas, ou de ce que, sans chercher d'excuse dans le mauvais état où se trouvoient ses affaires, la princesse Palatine s'ôta tout pour soulager une sœur qui ne l'aimoit pas? Les deux Princesses ne fu-

[1] Dominus mortificat, et vivificat; deducit ad inferos, et reducit. *I. Reg.* II. 6.

[2] Commovisti terram, et conturbasti eam; sana contritiones ejus, quia commota est. *Psal.* LIX. 4.

[3] Clamavit fortiter, et sic ait: Succidite arborem, et præcidite ramos ejus: excutite folia ejus, et dispergite fructus ejus. *Dan.* IV. 11. 20. Succident eum alieni, et crudelissimi nationum, et projicient eum super montes, et in cunctis convallibus corruent rami ejus, et confringentur arbusta ejus in universis ripibus terræ. *Ezech.* XXXI. 12.

[4] Reducam te in viam, per quam venisti. *IV. Reg.* XIX. 28.

reni plus qu'un même cœur : la Reine parut vraiment reine par une bonté et par une magnificence dont le bruit a retenti par toute la terre ; et la princesse Palatine joignit, au respect qu'elle avoit pour une aînée de ce rang et de ce mérite, une éternelle reconnoissance.

Quel est, messieurs, cet aveuglement dans une ame chrétienne, et qui le pourroit comprendre, d'être incapable de manquer aux hommes, et de ne craindre pas de manquer à Dieu? comme si le culte de Dieu ne tenoit aucun rang parmi les devoirs! Contez-nous donc maintenant, vous qui les savez, toutes les grandes qualités de la princesse Palatine; faites-nous voir, si vous le pouvez, toutes les graces de cette douce éloquence qui s'insinuoit dans les cœurs par des tours si nouveaux et si naturels; dites qu'elle étoit généreuse, libérale, reconnoissante, fidèle dans ses promesses, juste : vous ne faites que raconter ce qui l'attachoit à elle-même. Je ne vois dans tout ce récit que le prodigue de l'Évangile [1], qui veut avoir son partage, qui veut jouir de soi-même et des biens que son père lui a donnés : qui s'en va le plus loin qu'il peut de la maison paternelle, « dans un pays écarté, » où il dissipe tant de rares trésors, et en un mot où il donne au monde tout ce que Dieu vouloit avoir. Pendant qu'elle contentoit le monde, et se contentoit elle-même, la princesse Palatine n'étoit pas heureuse, et le vide des choses humaines se faisoit sentir à son cœur. Elle n'étoit heureuse, ni pour avoir avec l'estime du monde, qu'elle avoit tant desirée, celle du Roi même; ni pour avoir l'amitié et la confiance de PHILIPPE, et des deux princesses qui ont fait successivement avec lui la seconde lumière de la cour : de PHILIPPE, dis-je, ce grand prince, que ni sa naissance, ni sa valeur, ni la victoire elle-même, quoiqu'elle se donne à lui avec tous ses avantages, ne peuvent enfler; et de ces deux grandes princesses, dont on ne peut nommer l'une sans douleur, ni connoître l'autre sans l'admirer. Mais peut-être que le solide établissement de la famille de notre princesse achèvera son bonheur. Non, elle n'étoit heureuse, ni pour avoir placé auprès d'elle la princesse Anne, sa chère fille et les délices de son cœur, ni pour l'avoir placée dans une maison où tout est grand. Que sert de s'expliquer davantage? On dit tout, quand on prononce seulement le nom de Louis de Bourbon, prince de Condé, et de Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien. Avec un peu plus de vie, elle auroit vu les grands dons, et le premier des mortels, touché de ce que le monde admire le plus après lui, se plaire à le reconnoître par de dignes distinctions. C'est ce qu'elle devoit attendre du mariage de la princesse Anne. Celui de la princesse BÉNÉDICTE ne fut guere moins heureux, puisqu'elle épousa Jean-Frédéric, duc de Brunswick et d'Hanovre, souverain puissant, qui avoit joint le savoir avec la valeur, la religion catholique avec les vertus de sa maison; et pour comble de joie à notre Princesse, le service de l'Empire avec les intérêts de la France. Tout étoit grand dans sa famille; et la princesse MARIE sa fille n'auroit eu à desirer sur la terre qu'une vie plus longue. Que s'il falloit, avec tant d'éclat, la tranquillité et la douceur, elle trouvoit dans un prince, aussi grand d'ailleurs que celui qui honore cette audience, avec les grandes qualités, celles qui pouvoient contenter sa délicatesse; et dans la Duchesse sa chere fille, un naturel tel qu'il le falloit à un cœur comme le sien, un esprit qui se fait sentir sans vouloir briller, une vertu qui devoit bientôt forcer l'estime du monde, et, comme une vive lumière, percer tout-à-coup, avec un grand éclat un beau, mais sombre nuage. Cette alliance fortunée lui donnoit une perpétuelle et étroite liaison avec le prince, qui de tout temps avoit le plus ravi son estime; prince qu'on admire autant dans la paix que dans la guerre, en qui l'univers attentif ne voit plus rien à desirer, et s'étonne de trouver enfin toutes les vertus en un seul homme. Que falloit-il davantage, et que manquoit-il au bonheur de notre princesse? Dieu, qu'elle avoit connu; et tout avec lui. Une fois, elle lui avoit rendu son cœur. Les douceurs célestes, qu'elle avoit goûtées sous les ailes de sainte Fare, étoient revenues dans son esprit. Retirée à la campagne, séquestrée du monde, elle s'occupa trois ans entiers à régler sa conscience et ses affaires. Un million, qu'elle retira du duché de Rethelois, servit à multiplier ses bonnes œuvres; et la première fut d'acquitter ce qu'elle devoit, avec une scrupuleuse regularité, sans se permettre ces compositions si adroitement colorées, qui souvent ne sont qu'une injustice couverte d'un nom spécieux. Est-ce donc ici cet heureux retour que je vous promets depuis si long-temps? Non, messieurs; vous ne verrez encore à cette fois qu'un plus déplorable éloignement. Ni les conseils de la Providence, ni l'état de la princesse, ne permettoient qu'elle partageât tant soit peu son cœur : une ame comme la sienne ne souffre point de tels partages; et il falloit ou tout-à-fait rompre, ou se engager tout-à-fait avec le monde. Les affaires l'y rappelèrent; sa piété s'y dissipa encore une fois : elle éprouva que Jésus-Christ n'a pas dit en vain : *Fiunt novissima hominis illius pejora prioribus* [1] : « L'état de

[1] *Luc.* XV. 12, 13.

[1] *Luc.* XI 26.

» l'homme qui retombe devient pire que le pre-
» mier. » Tremblez, ames réconciliées, qui renoncez si souvent à la grace de la pénitence : tremblez, puisque chaque chute creuse sous vos pas de nouveaux abimes : trembiez enfin, au terrible exemple de la princesse Palatine. A ce coup le Saint-Esprit irrité se retire : les ténèbres s'épaississent; la foi s'éteint. Un saint abbé *, dont la doctrine et la vie sont un ornement de notre siècle, ravi d'une conversion aussi admirable et aussi parfaite que celle de notre princesse, lui ordonna de l'écrire, pour l'édification de l'Église. Elle commence ce récit en confessant son erreur. Vous, Seigneur, dont la bonté infinie n'a rien donné aux hommes de plus efficace pour effacer leurs péchés, que la grace de les reconnoître, recevez l'humble confession de votre servante; et en mémoire d'un tel sacrifice, s'il lui reste quelque chose à expier après une si longue pénitence, faites-lui sentir aujourd'hui vos miséricordes. Elle confesse donc, chrétiens, qu'elle avoit tellement perdu les lumières de la foi, que lorsqu'on parloit sérieusement des mystères de la religion, elle avoit peine à retenir ce ris dédaigneux qu'excitent les personnes simples, lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles : « et, » poursuit-elle, c'eût été pour moi le plus grand » de tous les miracles, que de me faire croire » fermement le christianisme. » Que n'eût-elle pas donné pour obtenir ce miracle? Mais l'heure marquée par la divine Providence n'étoit pas encore venue. C'étoit le temps où elle devoit être livrée à elle-même, pour mieux sentir dans la suite la merveilleuse victoire de la grace. Ainsi elle gémissoit dans son incrédulité, qu'elle n'avoit pas la force de vaincre. Peu s'en faut qu'elle ne s'emporte jusqu'à la dérision, qui est le dernier excès et comme le triomphe de l'orgueil; et qu'elle ne se trouve parmi « ces moqueurs dont » le jugement est si proche, » selon la parole du Sage[1] : *Parata sunt derisoribus judicia.*

Déplorable aveuglement! Dieu a fait un ouvrage au milieu de nous, qui, détaché de toute autre cause, et ne tenant qu'à lui seul, remplit tous les temps et tous les lieux, et porte par toute la terre, avec l'impression de sa main, le caractère de son autorité : c'est Jésus-Christ et son Église. Il a mis dans cette Église une autorité, seule capable d'abaisser l'orgueil, et de relever la simplicité; et qui, également propre aux savants et aux ignorants, imprime aux uns et aux autres un même respect. C'est contre cette autorité que les libertins se révoltent avec un air de mépris. Mais qu'ont-ils vu ces rares génies, qu'ont-ils vu plus que les autres? Quelle ignorance est la leur! et qu'il seroit aisé de les confondre, si, foibles et présomptueux, ils ne craignoient d'être instruits! Car pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que les autres, qui les ont vues, les ont méprisées? Ils n'ont rien vu; ils n'entendent rien : ils n'ont pas même de quoi établir le néant, auquel ils espèrent après cette vie; et ce misérable partage ne leur est pas assuré. Ils ne savent s'ils trouveront un Dieu propice, ou un Dieu contraire. S'ils le font égal au vice et à la vertu, quelle idole! Que s'il ne dédaigne pas de juger ce qu'il a créé, et encore ce qu'il a créé capable d'un bon et d'un mauvais choix : qui leur dira, ou ce qui lui plaît, ou ce qui l'offense, ou ce qui l'apaise? Par où ont-ils deviné que tout ce qu'on pense de ce premier Être soit indifférent; et que toutes les religions, qu'on voit sur la terre, lui soient également bonnes? Parcequ'il y en a de fausses, s'ensuit-il qu'il n'y en ait pas une véritable; ou qu'on ne puisse plus connoître l'ami sincère, parcequ'on est environné de trompeurs? Est-ce peut-être que tous ceux qui erreut sont de bonne foi? L'homme ne peut-il pas, selon sa coutume, s'en imposer à lui-même? Mais quel supplice ne méritent pas les obstacles qu'il aura mis par ses préventions à des lumières plus pures? Où a-t-on pris que la peine et la récompense ne soient que pour les jugements humains; et qu'il n'y ait pas en Dieu une justice, dont celle qui reluit en nous ne soit qu'une étincelle? Que s'il est une telle justice, souveraine, et par conséquent inévitable; divine, et par conséquent infinie; qui nous dira qu'elle n'agisse jamais selon sa nature, et qu'une justice infinie ne s'exerce pas à la fin par un supplice infini et éternel? Où en sont donc les impies, et quelle assurance ont-ils contre la vengeance éternelle dont on les menace? Au défaut d'un meilleur refuge, iront-ils enfin se plonger dans l'abime de l'athéisme, et mettront-ils leur repos dans une fureur qui ne trouve presque point de place dans les esprits? Qui leur répondra ces doutes, puisqu'ils veulent les appeler de ce nom? Leur raison, qu'ils prennent pour guide, ne présente à leur esprit que des conjectures et des embarras. Les absurdités où ils tombent, en niant la religion, deviennent plus insoutenables que les vérités dont la hauteur les étonne; et pour ne vouloir pas croire des mystères incompréhensibles, ils suivent, l'une après l'autre, d'incompréhensibles erreurs. Qu'est-ce donc après tout, messieurs, qu'est-ce que leur malheureuse incrédulité, sinon une erreur sans fin, une témérité qui hasarde tout, un étourdissement volontaire, et en un

* M. de Rancé, abbé de la Trappe.

[1] *Prov.* XIX. 29.

mot un orgueil qui ne peut souffrir son remède, c'est-à-dire, qui ne peut souffrir une autorité légitime? Ne croyez pas que l'homme ne soit emporté que par l'intempérance des sens. L'intempérance de l'esprit n'est pas moins flatteuse. Comme l'autre, elle se fait des plaisirs cachés, et s'irrite par la défense. Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout et au-dessus de lui-même, quand il s'élève, ce lui semble, au-dessus de la religion, qu'il a si long-temps révérée : il se met au rang des gens désabusés : il insulte en son cœur aux foibles esprits, qui ne font que suivre les autres, sans rien trouver par eux-mêmes; et devenu le seul objet de ses complaisances, il se fait lui-même son Dieu.

C'est dans cet abîme profond que la princesse Palatine alloit se perdre. Il est vrai qu'elle desiroit avec ardeur de connoître la vérité. Mais où est la vérité sans la foi, qui lui paroissoit impossible, à moins que Dieu l'établît en elle par un miracle? Que lui servoit d'avoir conservé la connoissance de la Divinité? Les esprits même les plus dérégles n'en rejettent pas l'idée, pour n'avoir point à se reprocher un aveuglement trop visible. Un dieu qu'on fait à sa mode, aussi patient, aussi insensible que nos passions le demandent, n'incommode pas. La liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut, fait qu'on croit respirer un air nouveau. On s'imagine jouir de soi-même et, de ses desirs; et dans le droit qu'on pense acquérir de ne se rien refuser, on croit tenir tous les biens, et on les goûte par avance.

En cet état, Chrétiens, où la foi même est perdue, c'est-à-dire, où le fondement est renversé; que restoit-il à notre princesse? que restoit-il à une ame qui, par un juste jugement de Dieu, étoit déchue de toutes les graces, et ne tenoit à Jésus-Christ par aucun lien? qu'y restoit-il, chrétiens, si ce n'est ce que dit saint Augustin? Il restoit la souveraine misère et la souveraine miséricorde : *Restabat magna miseria, et magna misericordia*[1]. Il restoit ce secret regard d'une Providence miséricordieuse, qui la vouloit rappeler des extrémités de la terre; et voici quelle fut la première touche. Prêtez l'oreille, messieurs; elle a quelque chose de miraculeux. Ce fut un songe admirable; de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le ministère des anges; dont les images sont si nettes et si démêlées; où l'on voit je ne sais quoi de céleste. Elle crut, (c'est elle-même qui le raconte au saint abbé : écoutez, et prenez garde surtout de n'écouter pas avec mépris l'ordre des avertissements divins, et la conduite de la grace.) Elle crut, dis-je, « que marchant seule dans une forêt, elle y avoit rencontré un aveugle dans » une petite loge. Elle s'approche pour lui demander s'il étoit aveugle de naissance, ou s'il » l'étoit devenu par quelque accident. Il répondit qu'il étoit aveugle-né. Vous ne savez donc » pas, reprit-elle, ce que c'est que la lumière, » qui est si belle et si agréable, et le soleil, qui a » tant d'éclat et de beauté? Je n'ai, dit-il, jamais » joui de ce bel objet, et je ne m'en puis former » aucune idée. Je ne laisse pas de croire, continua-t-il, qu'il est d'une beauté ravissante. L'aveugle parut alors changer de voix et de visage; et prenant un ton d'autorité : Mon » exemple, dit-il, vous doit apprendre qu'il y a » des choses très excellentes et très admirables » qui échappent à notre vue, et qui n'en sont ni » moins vraies ni moins desirables, quoiqu'on ne » les puisse ni comprendre ni imaginer. » C'est en effet qu'il manque un sens aux incrédules, comme à l'aveugle; et ce sens, c'est Dieu qui le donne, selon ce que dit saint Jean[1] : « Il nous a » donné un sens pour connoître le vrai Dieu, et » pour être en son vrai Fils : » *Dedit nobis sensum, ut cognoscamus verum Deum, et simus in vero Filio ejus.* Notre princesse le comprit. En même temps, au milieu d'un songe si mystérieux, « elle fit l'application de la belle comparaison de » l'aveugle, aux vérités de la religion et de » l'autre vie : » ce sont ses mots que je vous rapporte. Dieu, qui n'a besoin ni de temps ni d'un long circuit de raisonnement pour se faire entendre, tout-à-coup lui ouvrit les yeux. Alors, par une soudaine illumination, » elle se sentit » si éclairée, (c'est elle-même qui continue à » vous parler), et tellement transportée de la » joie » d'avoir trouvé ce qu'elle cherchoit depuis si long-temps, qu'elle ne put s'empêcher » d'embrasser l'aveugle, dont le discours lui découvroit une plus belle lumière que celle dont » il étoit privé. Et, dit-elle, il se répandit dans » mon cœur une joie si douce et une foi si sensible, qu'il n'y a point de paroles capables de » l'exprimer. » Vous attendez, chrétiens, quel sera le réveil d'un sommeil si doux et si merveilleux. Écoutez, et reconnoissez que ce songe est vraiment divin. » Elle s'éveilla là-dessus, dit-elle, » et se trouva dans le même état où elle s'étoit vue » dans cet admirable songe, c'est-à-dire, telle» ment changée qu'elle avoit peine à le croire. » Le miracle qu'elle attendoit est arrivé : elle croit, elle qui jugeoit la foi impossible : Dieu la change par une lumière soudaine, et par un songe qui tient de l'extase. Tout suit en elle de la même force. « Je me levai, poursuit-elle, avec précé-

[1] *In Psal.* L, n. 8; *tom.* IV, *col.* 466.

[1] *I. Joan.* v. 20.

» pitation : mes actions étoient mêlées d'une joie » et d'une activité extraordinaire. » Vous le voyez, cette nouvelle vivacité, qui animoit ses actions, se ressent encore dans ces paroles. « Tout ce que je lisois sur la religion, me touchoit jusqu'à répandre des larmes. Je me trouvois à la messe dans un état bien différent de » celui où j'avois accoutumé d'être. » Car c'étoit de tous les mystères celui qui lui paroissoit le plus incroyable. « Mais alors, dit-elle, il me » sembloit sentir la présence réelle de notre » Seigneur, à peu près comme l'on sent les choses » visibles, et dont l'on ne peut douter. » Ainsi elle passa tout-à-coup d'une profonde obscurité à une lumière manifeste. Les nuages de son esprit sont dissipés : miracle aussi étonnant que celui où Jésus-Christ fit tomber en un instant des yeux de Saül converti cette espèce d'écaille dont ils étoient couverts[1]. Qui donc ne s'écrieroit, à un si soudain changement : « Le doigt de Dieu est » ici[2]? » La suite ne permet pas d'en douter, et l'opération de la grace se reconnoit dans ses fruits. Depuis ce bienheureux moment, la foi de notre princesse fut inébranlable; et même cette joie sensible qu'elle avoit à croire, lui fut continuée quelque temps. Mais, au milieu de ces célestes douceurs, la justice divine eut son tour. L'humble Princesse ne crut pas qu'il lui fût permis d'approcher d'abord des saints sacrements. Trois mois entiers furent employés à repasser avec larmes ses ans écoulés parmi tant d'illusions, et à préparer sa confession. Dans l'approche du jour desiré, où elle espéroit de la faire, elle tomba dans une syncope qui ne lui laissa ni couleur, ni pouls, ni respiration. Revenue d'une si longue et si étrange défaillance, elle se vit replongée dans une plus grand mal, et après les affres de la mort, elle ressentit toutes les horreurs de l'enfer. Digne effet des sacrements de l'Église, qui, donnés ou différés, font sentir à l'ame la miséricorde de Dieu, ou tout le poids de ses vengeances. Son confesseur, qu'elle appelle, la trouve sans force, incapable d'application, et prononçant à peine quelques mots entrecoupés : il fut contraint de remettre la confession au lendemain. Mais il faut qu'elle vous raconte elle-même quelle nuit elle passa dans cette attente. Qui sait si la Providence n'aura pas amené ici quelque ame égarée, qui doive être touchée de ce récit? « Il est, dit-elle, impossible de s'imagi- » ner les étranges peines de mon esprit, sans les » avoir éprouvées. J'appréhendois à chaque » moment le retour de ma syncope, c'est-à-dire, » ma mort et ma damnation. J'avouois bien » que je n'étois pas digne d'une miséricorde » que j'avois si long-temps négligée : et je » disois à Dieu, dans mon cœur, que je n'avois » aucun droit de me plaindre de sa justice; mais » qu'enfin, chose insupportable! je ne le ver- » rois jamais; que je serois éternellement avec » ses ennemis, éternellement sans l'aimer, éter- » nellement haïe de lui. Je sentois tendrement » ce déplaisir, et je le sentois même, comme je » crois, (ce sont ses propres paroles), entièrement » détaché des autres peines de l'enfer. » Le voilà, mes chères Sœurs, vous le connoissez, le voilà ce pur amour que Dieu lui-même répand dans les cœurs, avec toutes ses délicatesses et dans toute sa vérité. La voilà cette crainte qui change les cœurs : non point la crainte de l'esclave, qui craint l'arrivée d'un maître fâcheux; mais la crainte d'une chaste épouse, qui craint de perdre ce qu'elle aime. Ces sentiments tendres, mêlés de larmes et de frayeur, aigrissoient son mal jusqu'à la dernière extrémité. Nul n'en pénétroit la cause, et on attribuoit ces agitations à la fièvre dont elle étoit tourmentée. Dans cet état pitoyable, pendant qu'elle se regardoit comme une personne réprouvée, et presque sans espérance de salut; Dieu, qui fait entendre ses vérités en telle manière et sous telles figures qu'il lui plaît, continua de l'instruire, comme il a fait Joseph et Salomon; et durant l'assoupissement que l'accablement lui causa, il lui mit dans l'esprit cette parabole si semblable à celle de l'Évangile. Elle voit paroître ce que Jésus-Christ n'a pas dédaigné de nous donner comme l'image de sa tendresse[1]; une poule devenue mère, empressée autour des petits qu'elle conduisoit. Un d'eux s'étant écarté, notre malade le voit englouti par un chien avide. Elle accourt, elle lui arrache cet innocent animal. En même temps on lui crie d'un autre côté qu'il le faloit rendre au ravisseur, dont on éteindroit l'ardeur en lui enlevant sa proie. « Non, » dit-elle, je ne le rendrai jamais. » En ce moment elle s'éveilla; et l'application de la figure, qui lui avoit été montrée, se fit en un instant dans son esprit, comme si on lui eût dit : « Si vous, qui » êtes mauvaise[2], ne pouvez vous résoudre à » rendre ce petit animal que vous avez sauvé, » pourquoi croyez-vous que Dieu infiniment bon » vous redonnera au démon, après vous avoir » tirée de sa puissance? Espérez, et prenez cou- » rage. » A ces mots elle demeura dans un calme et dans une joie qu'elle ne pouvoit exprimer, « comme si un ange lui eût appris, (ce sont en- » core ses paroles), que Dieu ne l'abandonneroit

[1] *Act.* IX. 18.
[2] Digitus Dei est hic. *Exod.* VIII. 19.

[1] *Matth.* XXIII. 37. — [2] *Ibid.* VII. 11.

» pas. » Ainsi tomba tout-à-coup la fureur des vents et des flots, à la voix de Jésus-Christ qui les menaçoit [1]; et il ne fit pas un moindre miracle dans l'ame de notre sainte pénitente, lorsque, parmi les frayeurs d'une conscience alarmée, et « les douleurs de l'enfer [2], » il lui fit sentir tout-à-coup par une vive confiance, avec la rémission de ses péchés, cette « paix qui sur- » passe toute intelligence [3]. » Alors une joie céleste saisit tous ses sens, « et les os humiliés tres- » saillirent [4]. » Souvenez-vous, ô sacré pontife, quand vous tiendrez en vos mains la sainte Victime qui ôte les péchés du monde, souvenez-vous de ce miracle de sa grace. Et vous, saints prêtres, venez; et vous, saintes filles, et vous, chrétiens; venez aussi, ô pécheurs! tous ensemble, commençons d'une même voix le cantique de la délivrance, et ne cessons de répéter avec David : « Que Dieu est bon! que sa miséricorde est éter- » nelle [5]! »

Il ne faut point manquer à de telles graces, ni les recevoir avec mollesse. La princesse Palatine change en un moment toute entière : nulle parure que la simplicité, nul ornement que la modestie. Elle se montre au monde à cette fois; mais ce fut pour lui déclarer qu'elle avoit renoncé à ses vanités. Car aussi quelle erreur à une chrétienne, est encore à une chrétienne pénitente, d'orner ce qui n'est digne que de son mépris; de peindre et de parer l'idole du monde; de retenir comme par force, et avec mille artifices autant indignes qu'inutiles, ces graces qui s'envoient avec le temps? Sans s'effrayer de ce qu'on diroit, sans craindre comme autrefois ce vain fantôme des ames infirmes, dont les grands sont épouvantés plus que tous les autres, la princesse Palatine parut à la cour si différente d'elle-même; et dès-lors elle renonça à tous les divertissements, à tous les jeux jusqu'aux plus innocents; se soumettant aux sévères lois de la pénitence chrétienne, et ne songeant qu'à restreindre et à punir une liberté qui n'avoit pu demeurer dans ses bornes. Douze ans de persévérance, au milieu des épreuves les plus difficiles, l'ont élevée à un éminent degré de sainteté. La règle qu'elle se fit dès le premier jour fut immuable; toute sa maison y entra : chez elle on ne faisoit que passer d'un exercice de piété à un autre. Jamais l'heure de l'oraison ne fut changée ni interrompue, pas même par les maladies. Elle savoit que, dans ce commerce sacré, tout consiste à s'humilier sous la main de Dieu, et moins à donner qu'à recevoir : ou plutôt, selon le précepte de Jésus-Christ [1], son oraison fut perpétuelle, pour être égale au besoin. La lecture de l'Évangile et des livres saints en fournissoit la matière : si le travail sembloit l'interrompre, ce n'étoit que pour la continuer d'une autre sorte. Par le travail on charmoit l'ennui, on ménageoit le temps, on guérissoit la langueur de la paresse, et les pernicieuses rêveries de l'oisiveté. L'esprit se relâchoit, pendant que les mains, industrieusement occupées, s'exerçoient dans des ouvrages dont la piété avoit donné le dessein : c'étoit ou des habits pour les pauvres, ou des ornements pour les autels. Les Psaumes avoient succédé aux cantiques des joies du siècle. Tant qu'il n'étoit point nécessaire de parler, la sage Princesse gardoit le silence : la vanité et les médisances, qui soutiennent tout le commerce du monde, lui faisoient craindre tous les entretiens; et rien ne lui paroissoit ni agréable ni sûr que la solitude. Quand elle parloit de Dieu, le goût intérieur d'où sortoient toutes ses paroles se communiquoit à ceux qui conversoient avec elle; et les nobles expressions qu'on remarquoit dans ses discours, ou dans ses écrits, venoient de la haute idée qu'elle avoit conçue des choses divines. Sa foi ne fut pas moins simple que vive : dans les fameuses questions qui ont troublé en tant de manières le repos de nos jours, elle déclaroit hautement qu'elle n'avoit autre part à y prendre que celle d'obéir à l'Église. Si elle eût eu la fortune des ducs de Nevers ses pères, elle en auroit surpassé la pieuse magnificence, quoique cent temples fameux en portent la gloire jusqu'au ciel, « et » que les églises des saints publient leurs au- » mônes [2]. » Le Duc son père avoit fondé dans ses terres de quoi marier tous les ans soixante filles : riche oblation, présent agréable. La princesse sa fille en marioit aussi tous les ans ce qu'elle pouvoit, ne croyant pas assez honorer les libéralités de ses ancêtres, si elle ne les imitoit. On ne peut retenir ses larmes, quand on lui voit épancher son cœur sur de vieilles femmes qu'elle nourrissoit. Des yeux si délicats firent leurs délices de ces visages ridés, de ces membres courbés sous les ans. Écoutez ce qu'elle en écrit au fidèle ministre de ses charités; et dans un même discours, apprenez à goûter la simplicité et la charité chrétienne. « Je suis ravie, dit- » elle, que l'affaire de nos bonnes vieilles soit si

[1] *Marc.* IV. 39. *Luc.* VIII. 24.
[2] Dolores inferni circumdederunt me. *Psal.* XVII. 8.
[3] Pax Dei, quæ exsuperat omnem sensum. *Philip.* IV. 7.
[4] Auditui meo dabis gaudium et lætitiam; et exultabunt ossa humiliata. *Psal.* L. 10.
[5] Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus. *Ps.* CXXXV. 1.

[1] Oportet semper orare, et non deficere. *Luc.* XVIII. 1.
[2] Eleemosynas illius enarrabit omnis ecclesia sanctorum. *Eccli.* XXXI. 11.

» avancée. Achevons vite, au nom de notre Sei-
» gneur; ôtons vitement cette bonne femme de
» l'étable où elle est, et la mettons dans un de
» ces petits lits. » Quelle nouvelle vivacité succède à celle que le monde inspire! Elle poursuit: » Dieu me donnera peut-être de la santé, pour
» aller servir cette paralytique : au moins je le
» ferai par mes soins, si les forces me manquent;
» et joignant mes maux aux siens, je les offri-
» rai plus hardiment à Dieu. Mandez-moi ce
» qu'il faut pour la nourriture et les ustensiles
» de ces pauvres femmes; peu à peu nous les met-
» trons à leur aise. » Je me plais à répéter toutes ces paroles, malgré les oreilles délicates : elles effacent les discours les plus magnifiques, et je voudrois ne parler plus que ce langage. Dans les nécessités extraordinaires, sa charité faisoit de nouveaux efforts. Le rude hiver des années dernières acheva de la dépouiller de ce qui lui restoit de superflu; tout devint pauvre dans sa maison et sur sa personne : elle voyoit disparoître avec une joie sensible les restes des pompes du monde; et l'aumône lui apprenoit à se retrancher tous les jours quelque chose de nouveau. C'est en effet la vraie grace de l'aumône, en soulageant les besoins des pauvres, de diminuer en nous d'autres besoins, c'est-à-dire, ces besoins honteux qu'y fait le délicatesse, comme si la nature n'étoit pas assez accablée de nécessités. Qu'attendez-vous, chrétiens, à vous convertir; et pourquoi désespérez-vous de votre salut? Vous voyez la perfection où s'élève l'ame pénitente, quand elle est fidèle à la grace. Ne craignez ni la maladie, ni les dégoûts, ni les tentations, ni les peines les plus cruelles. Une personne si sensible et si délicate, qui ne pouvoit seulement entendre nommer les maux, a souffert douze ans entiers, et presque sans intervalle, ou les plus vives douleurs, ou des languenrs qui épuisoient le corps et l'esprit; et cependant durant tout ce temps, et dans les tourments inouïs de sa dernière maladie, où ses maux s'augmentèrent jusques aux derniers excès, elle n'a eu à se repentir que d'avoir une seule fois souhaité une mort plus douce. Encore réprima-t-elle ce foible desir, en disant aussitôt après avec Jésus-Christ la prière du sacré mystère du Jardin : c'est ainsi qu'elle appeloit la prière de l'agonie de notre Sauveur : » O mon Père, que votre volonté soit
» faite, et non pas la mienne [4]! » Ses maladies lui ôtèrent la consolation qu'elle avoit tant desirée d'accomplir ses premiers desseins, et de pouvoir achever ses jours sous la discipline et dans l'habit de sainte Fare. Son cœur donné ou plutôt rendu à ce monastère, où elle avoit goûté les premières graces, a témoigné son desir; et sa volonté a été aux yeux de Dieu un sacrifice parfait. C'eût été un sontien sensible à une ame comme la sienne, d'accomplir de grands ouvrages pour le service de Dieu : mais elle est menée par une autre voie, par celle qui crucifie davantage, qui, sans rien laisser entreprendre à un esprit courageux, le tient accablé et anéanti sous la rude loi de souffrir. Encore s'il eût plu à Dieu de lui conserver ce goût sensible de la piété, qu'il avoit renouvelé dans son cœur au commencement de sa pénitence : mais, non; tout lui est ôté; sans cesse elle est travaillée de peines insupportables. » O Seigneur, disoit le saint homme Job [1], vous
» me tourmentez d'une manière merveilleuse! »
C'est que, sans parler ici de ses autres peines, il portoit au fond de son cœur une vive et continuelle appréhension de déplaire à Dieu. Il voyoit d'un côté sa sainte justice, devant laquelle les anges ont peine à soutenir leur innocence. Il le voyoit avec ces yeux éternellement ouverts observer toutes les démarches, compter tous les pas d'un pécheur [2], et » garder ses péchés comme
» sous le sceau, » pour les lui représenter au dernier jour : *Signasti quasi in sacculo delicta mea* [3]. D'un autre côté, il ressentoit ce qu'il y a de corrompu dans le cœur de l'homme. » Je crai-
» gnois, dit-il [4], toutes mes œuvres. » Que vois-je? le péché! le péché partout! Et il s'écrioit jour et nuit : » O Seigneur, pourquoi n'ôtez-vous pas
» mes péchés [5]? » et que ne tranchez-vous une fois ces malheureux jours, où l'on ne fait que vous offenser, afin qu'il ne soit pas dit, » que je
» sois contraire à la parole du Saint [6]? » Tel étoit le fond de ses peines; et ce qui paroît de si violent dans ses discours, n'est que la délicatesse d'une conscience qui se redoute elle-même, ou l'excès d'un amour qui craint de déplaire. La princesse Palatine souffrit quelque chose de semblable. Quel supplice à une conscience timorée! Elle croyoit voir partout dans ses actions un amour-propre déguisé en vertu. Plus elle étoit clairvoyante, plus elle étoit tourmentée. Ainsi Dieu l'humilioit par ce qui a coutume de nourrir l'orgueil, et lui faisoit un remède de la cause de son mal. Qui pourroit dire par quelles terreurs elle arrivoit aux délices de la sainte table? Mais elle ne perdoit pas la confiance. Enfin, dit-

[4] Pater..., non mea voluntas, sed tua fiat. *Luc.* XXII. 42.

[1] Mirabiliter me crucias. *Job* X. 16.
[2] Gressus meos dinumerasti. *Ibid.* XIV. 16.
[3] *Ibid.* 17.
[4] Verebar omnia opera mea. *Ibid.* IX. 28.
[5] Cur non tollis peccatum meum; et quare non auferis iniquitatem meam? *Ibid.* VII. 21.
[6] Et hæc mihi sit consolatio, ut affligens me dolore, non parcat, nec contradicam sermonibus Sancti. *Job.* VI. 10.

elle (c'est ce qu'elle écrit au saint prêtre que Dieu lui avoit donné pour la soutenir dans ses peines): « Enfin je suis parvenue au divin banquet. Je » m'étois levée dès le matin, pour être devant le » jour aux portes du Seigneur; mais lui seul sait » les combats qu'il a fallu rendre. » La matinée se passoit dans ce cruel exercice. « Mais à la fin, » poursuit-elle, malgré mes foiblesses je me suis » comme traînée moi-même aux pieds de notre » Seigneur; et j'ai connu qu'il falloit, puisque » tout s'est fait en moi par la force de la divine bon- » té, que je reçusse encore avec une espèce de » force ce dernier et souverain bien. » Dieu lui découvroit dans ses peines l'ordre secret de sa justice sur ceux qui ont manqué de fidélité aux graces de la pénitence. « Il n'appartient pas, di- » soit-elle, aux esclaves fugitifs, qu'il faut aller re- » prendre par force, et les ramener comme mal- » gré eux, de s'asseoir au festin avec les enfants et » les amis; et c'est assez qu'il leur soit permis de » venir recueillir à terre les miettes qui tombent » de la table de leurs seigneurs. » Ne vous étonnez pas, chrétiens, si je ne fais plus, foible orateur, que de répéter les paroles de la princesse Palatine; c'est que j'y ressens la manne cachée, et le goût des Ecritures divines, que ses peines et ses sentiments lui faisoient entendre. Malheur à moi, si dans cette chaire j'aime mieux me chercher moi-même que votre salut, et si je ne préfère à mes inventions, quand elles pourroient vous plaire, les expériences de cette princesse, qui peuvent vous convertir! Je n'ai regret qu'à ce que je laisse, et je ne puis vous taire ce qu'elle a écrit touchant les tentations d'incrédulité. « Il » est bien croyable, disoit-elle, qu'un Dieu qui » aime infiniment, en donne des preuves propor- » tionnées à l'infinité de son amour et à l'infi- » nité de sa puissance: et ce qui est propre à » la toute-puissance d'un Dieu, passe de bien » loin la capacité de notre foible raison. C'est, » ajoute-t-elle, ce que je me dis à moi-même, » quand les démons tâchent d'étonner ma foi; » et depuis qu'il a plu à Dieu de me mettre dans » le cœur, » remarquez ces belles paroles, que « son amour est la cause de tout ce que nous » croyons, cette réponse me persuade plus que » tous les livres. » C'est en effet l'abrégé de tous les saints livres, et de toute la doctrine chrétienne. Sortez, Parole éternelle, Fils unique du Dieu vivant, sortez du bienheureux sein de votre Père [1], et venez annoncer aux hommes le secret que vous y voyez. Il l'a fait, et durant trois ans il n'a cessé de nous dire le secret des conseils de Dieu. Mais tout ce qu'il en a dit est renfermé dans ce seul mot de son Évangile; « Dieu » a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son » Fils unique [1]. » Ne demandez plus ce qui a uni en Jésus-Christ le ciel et la terre, et la croix avec les grandeurs: « Dieu a tant aimé le monde. » Est-il incroyable que Dieu aime, et que la bonté se communique? Que ne fait pas entreprendre aux ames courageuses l'amour de la gloire; aux ames les plus vulgaires l'amour des richesses; à tous enfin, tout ce qui porte le nom d'amour? Rien ne coûte, ni périls, ni travaux, ni peines: et voilà les prodiges dont l'homme est capable. Que si l'homme, qui n'est que foiblesse, tente l'impossible; Dieu, pour contenter son amour, n'exécutera-t-il rien d'extraordinaire? Disons donc, pour toute raison, dans tous les mystères: « Dieu a tant aimé le monde. » C'est la doctrine du Maître, et le disciple bien aimé l'avoit bien comprise. De son temps un Cerinthe, un hérésiarque, ne vouloit pas croire qu'un Dieu eût pu se faire homme, et se faire la victime des pécheurs. Que lui répondit cet apôtre vierge, ce prophète du nouveau Testament, cet aigle, ce théologien par excellence, ce saint vieillard qui n'avoit de force que pour prêcher la charité, et pour dire: « Aimez-vous les uns les autres en » notre Seigneur? » que répondit-il à cet hérésiarque? Quel symbole, quelle nouvelle confession de foi opposa-t-il à son hérésie naissante? Écoutez et admirez. « Nous croyons, dit-il [2], et » nous confessons l'amour que Dieu a pour nous: » *Et nos credidimus charitati, quam habet Deus in nobis.* C'est là toute la foi des chrétiens; c'est la cause et l'abrégé de tout le symbole. C'est là que la Princesse palatine a trouvé la résolution de ses anciens doutes. Dieu a aimé: c'est tout dire. S'il a fait, disoit-elle, de si grandes choses pour déclarer son amour dans l'incarnation; que n'aura-t-il pas fait pour le consommer dans l'eucharistie, pour se donner, non plus en général à la nature humaine, mais à chaque fidèle en particulier? Croyons donc avec saint Jean en l'amour d'un Dieu: la foi nous paroîtra douce, en la prenant par un endroit si tendre. Mais n'y croyons pas à demi, à la manière des hérétiques, dont l'un en retranche une chose, et l'autre une autre; l'un, le mystère de l'incarnation, et l'autre celui de l'eucharistie; chacun ce qui lui déplaît: foibles esprits, ou plutôt cœurs étroits et entrailles resserrées [3], que la foi et la charité n'ont pas assez dilatés pour comprendre toute

[1] Unigenitus Filius qui est in sinu Patris, ipse enarravit. *Joan.* I, 18.

[1] Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret. *Ibid.* III, 16.

[2] *I. Joan.* IV, 16.

[3] Cor nostrum dilatatum est... Angustiamini autem in visceribus vestris. *II. Cor.* VI, 11, 12.

l'étendue de l'amour d'un Dieu. Pour nous, croyons sans réserve, et prenons le remède entier, quoi qu'il en coûte à notre raison. Pourquoi veut-on que les prodiges coûtent tant à Dieu? Il n'y a plus qu'un seul prodige que j'annonce aujourd'hui au monde. O ciel! ô terre! étonnez-vous à ce prodige nouveau! C'est que, parmi tant de témoignages de l'amour divin, il y ait tant d'incrédules et tant d'insensibles. N'en augmentez pas le nombre, qui va croissant tous les jours. N'alléguez plus votre malheureuse incrédulité, et ne faites pas une excuse de votre crime. Dieu a des remèdes pour vous guérir, et il ne reste qu'à les obtenir par des vœux continuels. Il a su prendre la sainte Princesse dont nous parlons, par le moyen qu'il lui a plu; il en a d'autres pour vous jusqu'à l'infini; et vous n'avez rien à craindre, que de désespérer de ses bontés. Vous osez nommer vos ennuis, après les peines terribles où vous l'avez vue! Cependant, si quelquefois elle desiroit d'en être un peu soulagée, elle se le reprochoit à elle-même : « Je commence, disoit-» elle, à m'apercevoir que je cherche le paradis » terrestre à la suite de Jésus-Christ, au lieu de » chercher la montagne des Olives et le Calvaire, » par où il est entré dans sa gloire. » Voilà ce qu'il lui servit de méditer l'Évangile nuit et jour, et de se nourrir de la parole de vie. C'est encore ce qui lui fit dire cette admirable parole : « Qu'elle » aimoit mieux vivre et mourir sans consolation, » que d'en chercher hors de Dieu. » Elle a porté ces sentiments jusqu'à l'agonie; et, prête à rendre l'ame, on entendit qu'elle disoit d'une voix mourante : « Je m'en vais voir comment Dieu » me traitera; mais j'espère en ses miséricordes. » Cette parole de confiance emporta son ame sainte au séjour des justes. Arrêtons ici, chrétiens : et vous, Seigneur, imposez silence à cet indigne ministre, qui ne fait qu'affoiblir votre parole. Parlez dans les cœurs, prédicateur invisible, et faites que chacun se parle à soi-même. Parlez, mes Frères, parlez : je ne suis ici que pour aider vos réflexions. Elle viendra cette heure dernière : elle approche, nous y touchons, la voilà venue. Il faut dire avec Anne de Gonzague : Il n'y a plus ni princesse, ni palatine; ces grands noms, dont on s'étourdit, ne subsistent plus. Il faut dire avec elle : Je m'en vais, je suis emporté par une force inévitable; tout fuit, tout diminue, tout disparoît à mes yeux. Il ne reste plus à l'homme que le néant et le péché : pour tout fonds, le néant; pour toute acquisition, le péché. Le reste, qu'on croyoit tenir, échappe : semblable à de l'eau gelée, dont le vil cristal se fond entre les mains qui le serrent, et ne fait que les salir. Mais voici ce qui glacera le cœur, ce qui achèvera d'éteindre la voix, ce qui répandra la frayeur dans toutes les veines : « Je m'en vais » voir comment Dieu me traitera; » dans un moment, je serai entre ces mains, dont saint Paul écrit en tremblant : « Ne vous y trompez » pas, on ne se moque pas de Dieu[1] : » et encore : « C'est une chose horrible de tomber entre les » mains du Dieu vivant[2] : » entre ces mains où tout est action, où tout est vie; rien ne s'affoiblit, ni se relâche, ni se ralentit jamais. Je m'en vais voir si ces mains toutes puissantes me seront favorables ou rigoureuses; si je serai éternellement, ou parmi leurs dons, ou sous leurs coups. Voilà ce qu'il faudra dire nécessairement avec notre princesse. Mais pourrons-nous ajouter, avec une conscience aussi tranquille : « J'espère » en sa miséricorde? » Car, qu'aurons-nous fait pour la fléchir? Quand aurons-nous écouté « la » voix de celui qui crie dans le désert : Prépa-» rez les voies du Seigneur[3]? » Comment? par la pénitence. Mais serons-nous fort contents d'une pénitence commencée à l'agonie, qui n'aura jamais été éprouvée, dont jamais on n'aura vu aucun fruit; d'une pénitence imparfaite, d'une pénitence nulle; douteuse, si vous le voulez; sans forces, sans réflexion, sans loisir pour en réparer les défauts? N'en est-ce pas assez pour être pénétré de crainte jusque dans la moelle des os? Pour celle dont nous parlons, ah! mes Frères, toutes les vertus qu'elle a pratiquées se ramassent dans cette dernière parole, dans ce dernier acte de sa vie; la foi, le courage, l'abandon à Dieu, la crainte de ses jugements, et cet amour plein de confiance, qui seul efface tous les péchés. Je ne m'étonne donc pas, si le saint pasteur qui l'assista dans sa dernière maladie, et qui recueillit ses derniers soupirs, pénétré de tant de vertus, les porta jusque dans la chaire, et ne put s'empêcher de les célébrer dans l'assemblée des fidèles. Siècle vainement subtil, où l'on veut pécher avec raison, où la foiblesse veut s'autoriser par des maximes, où tant d'ames insensées cherchent leur repos dans le naufrage de la foi, et ne font d'effort contre elles-mêmes que pour vaincre, au lieu de leurs passions, les remords de leur conscience : la princesse Palatine t'est donnée « comme un signe et un prodige : » *in signum et in portentum*[4]. Tu la verras au dernier jour, comme je t'en ai menacé, confondre ton impénitence et tes vaines excuses. Tu la verras se joindre à ces saintes filles, et à toute la troupe des saints : et qui pourra soutenir leurs

[1] Nolite errare; Deus non irridetur. *Gal.* VI. 7.
[2] Horrendum est incidere in manus Dei viventis. *Heb.* X. 31.
[3] Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini... Facite ergo fructus dignos pœnitentiæ. *Luc.* III. 4, 8.
[4] *Isai.* VIII. 18.

Digitized by Google

redoutables clameurs? Mais que sera-ce, quand Jésus-Christ paroîtra lui-même à ces malheureux; quand ils verront celui qu'ils auront percé, comme dit le prophète [1]; dont ils auront rouvert toutes les plaies; et qu'il leur dira d'une voix terrible : « Pourquoi me déchirez-vous par vos blasphèmes, » nation impie? *Me configitis, gens tota* [2]. Ou si vous ne le faisiez pas par vos paroles, pourquoi le faisiez-vous par vos œuvres? Ou pourquoi avez-vous marché dans mes voies d'un pas incertain, comme si mon autorité étoit douteuse? Race infidèle, me connoissez-vous à cette fois? Suis-je votre roi, suis-je votre juge, suis-je votre Dieu? Apprenez-le par votre supplice. Là commencera ce pleur éternel; là ce grincement de dents [3], qui n'aura jamais de fin. Pendant que les orgueilleux seront confondus, vous, fidèles, « qui tremblez à sa parole [4], » en quelque endroit que vous soyez de cet auditoire, peu connus des hommes et connus de Dieu, vous commencerez à lever la tête [5]. Si, touchés des saints exemples que je vous propose, vous laissez attendrir vos cœurs; si Dieu a béni le travail par lequel je tâche de vous enfanter en Jésus-Christ; et que, trop indigne ministre de ses conseils, je n'y aie pas été moi-même un obstacle, vous bénirez la bonté divine, qui vous aura conduits à la pompe funèbre de cette pieuse Princesse, où vous aurez peut-être trouvé le commencement de la véritable vie.

Et vous, prince, qui l'avez tant honorée pendant qu'elle étoit au monde; qui, favorable interprète de ses moindres desirs, continuez votre protection et vos soins à tout ce qui lui fut cher; et qui lui donnez les dernières marques de piété avec tant de magnificence et tant de zèle : vous, princesse, qui gémissez en lui rendant ce triste devoir, et qui avez espéré de la voir revivre dans ce discours, que vous dirai-je pour vous consoler? Comment pourrai-je, madame, arrêter ce torrent de larmes, que le temps n'a pas épuisé, que tant de justes sujets de joie n'ont pas tari? Reconnoissez ici le monde; reconnoissez ses maux toujours plus réels que ses biens, et ses douleurs par conséquent plus vives et plus pénétrantes que ses joies. Vous avez perdu ces heureux moments où vous jouissiez des tendresses d'une mère qui n'eut jamais son égale; vous avez perdu cette source inépuisable de sages conseils; vous avez perdu ces consolations, qui, par un charme secret, faisoient oublier les maux dont la vie humaine n'est jamais exempte. Mais il vous reste ce qu'il y a de plus précieux; l'espérance de la rejoindre dans le jour de l'éternité, et en attendant, sur la terre, le souvenir de ses instructions, l'image de ses vertus, et les exemples de sa vie.

[1] Aspicient ad me quem confixerunt. *Zach.* XII. 10.
[2] *Malach.* III. 9.
[3] Ibi erit fletus et stridor dentium. *Matth.* VIII. 12.
[4] Ad quem autem respiciam, nisi ad pauperculum et contritum spiritu, et trementem sermones meos... Audite verbum Domini, qui tremitis ad verbum ejus. *Isai.* LXVI. 2, 5.
[5] Respicite, et levate capita vestra : quoniam appropinquat redemptio vestra. *Luc.* XXI. 28.

ORAISON FUNÈBRE

DE MESSIRE

MICHEL LE TELLIER,

CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE,

Prononcée dans l'église paroissiale de Saint-Gervais, où il est inhumé, le 23 janvier 1686.

NOTICE

SUR MICHEL LE TELLIER,

CHANCELIER DE FRANCE.

Michel Le Tellier, fils de Michel, seigneur de Châville près Meudon, et conseiller à la cour des aides, naquit en 1603, et entra de bonne heure dans la carrière de la magistrature. Il fut pourvu d'une charge de conseiller au grand conseil, n'étant encore âgé que de vingt-un ans, et s'y fit remarquer par beaucoup d'intégrité et d'application au travail. Il quitta cette charge en 1631, pour exercer celle de procureur du roi au Châtelet. En 1639, il fut fait maître des requêtes; et un an après nommé intendant de l'armée de Piémont. Dans l'intervalle de ces deux dernières promotions, le cardinal Mazarin l'avoit choisi pour accompagner le chancelier Séguier, qu'on envoyoit en Normandie ramener à la soumission les révoltés de cette province. Le chancelier avoit à sa disposition des forces imposantes. Le Tellier et lui furent assez heureux et assez habiles pour pouvoir s'en passer. Enfin, le cardinal Mazarin le proposa au Roi pour remplir la charge de secrétaire d'état, vacante par la démission volontaire de M. des Noyers; et Le Tellier commença dès-lors à faire les fonctions de cette charge, dont il n'eut néanmoins le titre qu'après la mort de son prédécesseur.

Ce fut principalement sous la régence d'Anne d'Autriche, et pendant la minorité de Louis XIV, que Michel Le Tellier signala son zèle pour l'autorité royale, et fit preuve à la fois de fermeté et de prudence dans les circonstances critiques où l'on se trouvoit alors. Il eut la plus grande part au traité de Ruel, qui parut d'abord ramener le calme; et ce fut à lui que la Reine-régente et le cardinal donnèrent leur confiance pendant les troubles qui suivirent de près ce traité.

Quand, en 1651, le cardinal Mazarin se vit obligé de céder à l'orage, et de s'éloigner de la cour, Le Tellier crut devoir suivre son exemple; mais il ne tarda pas à être rappelé, et le fut même avant le retour du cardinal; et quand ce ci-ci fut forcé de nouveau de quitter la cour, et de sortir même du royaume, tout le poids du ministère retomba alors sur Michel Le Tellier, qui demeura constamment auprès de la Reine-régente et du jeune Roi.

Le Roi enfin étant rentré dans Paris, et le cardinal Mazarin étant revenu à la cour avec plus d'autorité que jamais, Le Tellier fut, pour récompense de ses services,

revêtu de la charge de trésorier des ordres du Roi; et en 1654 il obtint, pour le marquis de Louvois son fils, la survivance de sa charge de secrétaire-d'état, ce qui étoit alors une grace fort singulière. Lorsqu'en 1659 le cardinal Mazarin partit pour aller négocier la paix avec l'Espagne, et le mariage du Roi avec l'infante Marie-Thérèse, il laissa Michel Le Tellier auprès du Roi, pour dresser les dépêches et instructions qu'il attendoit de la cour; et c'est à lui qu'il adressoit la relation de ses conférences avec le ministre d'Espagne.

Le cardinal mourut en 1661; et Louis XIV, s'étant mis dès lors à la tête des affaires, ne cessa pas d'accorder toute sa confiance à Michel Le Tellier, qui continua ses fonctions de secrétaire-d'état jusqu'en l'année 1666, qu'il obtint la permission d'en remettre les fonctions et le titre à son fils le marquis de Louvois; mais il n'en conserva pas moins la qualité de ministre, et comme tel ne manqua jamais d'assister régulièrement au conseil. En 1677, le roi lui donna une nouvelle preuve de sa confiance et de son estime, en l'élevant, après la mort de M. d'Aligre, à la dignité de chancelier et garde-des-sceaux de France. Il avoit alors soixante-quatorze ans; et dans une place si éminente, et dont les fonctions étoient si étendues, si multipliées, il montra beaucoup de vigueur d'esprit, d'activité, et d'application. Il recommandoit souvent à sa famille et à ses amis de l'avertir, dès qu'on apercevroit en lui le moindre affoiblissement de tête, pour que ses infirmités naturelles ne devinssent pas préjudiciables au bien public. Mais il n'eut pas besoin de cet avertissement; il mourut en 1683, encore en possession de sa charge; et jusqu'à ses derniers moments, où il souffrit des douleurs aiguës, et où Bossuet l'assista, il montra, avec toutes les dispositions d'un chrétien résigné, une fermeté d'ame, une constance à souffrir ses maux, et une force de tête vraiment admirables.

Il avoit été de tout temps fort zélé pour les intérêts de l'Église, et pour la propagation de la foi catholique. En 1681, le Roi convoqua une assemblée générale du clergé, pour terminer l'affaire de la régale, qui, depuis quelques années, divisoit la cour de France et celle de Rome. Le Tellier, alors chancelier, eut beaucoup de part aux délibérations de cette assemblée, et à la rédaction des quatre fameux articles qu'elle dressa. Il ne contribua pas peu aussi à la révocation de l'édit de Nantes; et en scellant cette mémorable déclaration, qu'il regardoit comme un des plus grands et des plus glorieux événements du règne de Louis XIV, il dit, en pleurant de joie, qu'après ce triomphe de la foi, qui mettoit le comble à ses souhaits les plus ardents, il mourroit en paix et sans regret.

Posside sapientiam, acquire prudentiam; arripe illam, et exaltabit te: glorificaberis ab ea, cùm eam fueris amplexatus.[1]

Possédez la sagesse, et acquérez la prudence: si vous la cherchez avec ardeur, elle vous élèvera, et vous remplira de gloire, quand vous l'aurez embrassée. *Prov.* IV. 7, 8.

Messeigneurs *,

En louant l'homme incomparable dont cette illustre assemblée célèbre les funérailles et honore les vertus, je louerai la sagesse même: et la sagesse que je dois louer dans ce discours, n'est pas celle qui élève les hommes et qui agrandit les maisons; ni celle qui gouverne les empires, qui règle la paix et la guerre, et enfin qui dicte les lois, et qui dispense les graces. Car encore que ce grand ministre, choisi par la divine Providence pour présider aux conseils du plus sage de tous les rois, ait été le digne instrument des desseins les mieux concertés que l'Europe ait jamais vus; encore que la sagesse, après l'avoir gouverné dès son enfance, l'ait porté aux plus grands honneurs, et au comble des félicités humaines: sa fin nous a fait paroître que ce n'étoit pas pour ces avantages qu'il en écoutoit les conseils. Ce que nous lui avons vu quitter sans peine, n'étoit pas l'objet de son amour. Il a connu la sagesse que le monde ne connoît pas: cette sagesse « qui vient d'en haut, qui descend du Père des « lumières[1], » et qui fait marcher les hommes dans les sentiers de la justice. C'est elle dont la prévoyance s'étend aux siècles futurs, et enferme dans ses desseins l'éternité tout entière. Touché de ses immortels et invisibles attraits, il l'a recherchée avec ardeur, selon le précepte du Sage. « La sagesse vous élèvera, dit Salomon, et vous « donnera de la gloire quand vous l'aurez em- « brassée. » Mais ce sera une gloire que le sens humain ne peut comprendre. Comme ce sage et puissant ministre aspiroit à cette gloire, il l'a préférée à celle dont il se voyoit environné sur la terre. C'est pourquoi sa modération l'a toujours mis au-dessus de sa fortune. Incapable d'être ébloui des grandeurs humaines, comme il y paroît sans ostentation, il y est vu sans envie: et nous remarquons dans sa conduite ces trois caractères de la véritable sagesse: qu'élevé sans empressement aux premiers honneurs, il a vécu aussi modeste que grand; que dans ses importants emplois, soit qu'il nous paroisse, comme chancelier, chargé de la principale administration de la justice, ou que nous le considérions dans les autres occupations d'un long ministère, supérieur à ses intérêts, il n'a regardé que le bien public; et qu'enfin, dans une heureuse vieillesse, prêt à rendre avec sa grande ame le sacré dépôt de l'autorité si bien confié à ses soins, il a vu disparoître toute sa grandeur avec sa vie, sans qu'il lui en ait coûté un seul soupir: tant il avoit mis en lieu haut et inaccessible à la mort son cœur et ses espérances. De sorte qu'il nous paroît, selon la promesse du Sage, dans « une gloire im- « mortelle, » pour s'être soumis aux lois de la véritable sagesse, et pour avoir fait céder à la modestie l'éclat ambitieux des grandeurs humaines, l'intérêt particulier à l'amour du bien public, et la vie même au desir des biens éternels. C'est la gloire qu'a remportée très haut et puis-

* A messeigneurs les évêques qui étoient présents, en habit.

[1] Sapientia desursum descendens. *Jac.* III. 15.

sant seigneur messire MICHEL LE TELLIER, CHEVALIER, CHANCELIER DE FRANCE.

Le grand cardinal de Richelieu achevoit son glorieux ministère, et finissoit tout ensemble une vie pleine de merveilles. Sous sa ferme et prévoyante conduite, la puissance d'Autriche cessoit d'être redoutée; et la France, sortie enfin des guerres civiles, commençoit à donner le branle aux affaires de l'Europe. On avoit une attention particulière à celles d'Italie; et sans parler des autres raisons, Louis XIII, de glorieuse et triomphante mémoire, devoit sa protection à la duchesse de Savoie sa sœur, et à ses enfants. Jules Mazarin, dont le nom devoit être si grand dans notre histoire, employé par la cour de Rome en diverses négociations, s'étoit donné à la France; et, propre par son génie et par ses correspondances à ménager les esprits de sa nation, il avoit fait prendre un cours si heureux aux conseils du cardinal de Richelieu, que ce ministre se crut obligé de l'élever à la pourpre. Par-là il sembla montrer son successeur à la France; et le cardinal Mazarin s'avançoit secrètement à la première place. En ces temps, MICHEL LE TELLIER, encore maître des requêtes, étoit intendant de justice en Piémont. Mazarin, que ses négociations attiroient souvent à Turin, fut ravi d'y trouver un homme d'une si grande capacité, et d'une conduite si sûre dans les affaires : car les ordres de la cour obligeoient l'ambassadeur à concerter toutes choses avec l'intendant, à qui la divine Providence faisoit faire ce léger apprentissage des affaires d'état. Il ne falloit qu'en ouvrir l'entrée à un génie si perçant, pour l'introduire bien avant dans les secrets de la politique. Mais son esprit modéré ne se perdoit pas dans ces vastes pensées; et renfermé, à l'exemple de ses pères, dans les modestes emplois de la robe, il ne jetoit pas seulement les yeux sur les engagements éclatants, mais périlleux, de la cour. Ce n'est pas qu'il ne parût toujours supérieur à ses emplois. Dès sa première jeunesse tout cédoit aux lumières de son esprit, aussi pénétrant et aussi net qu'il étoit grave et sérieux. Poussé par ses amis, il avoit passé du grand conseil, sage compagnie où sa réputation vit encore, à l'importante charge de procureur du Roi. Cette grande ville se souvient de l'avoir vu, quoique jeune, avec toutes les qualités d'un grand magistrat, opposé non seulement aux brigues et aux partialités qui corrompent l'intégrité de la justice, et aux préventions qui en obscurcissent les lumières, mais encore aux voies irrégulières et extraordinaires où elle perd avec sa constance la véritable autorité de ses jugements. On y vit enfin tout l'esprit et les maximes d'un juge, qui, attaché à la règle, ne porte pas dans le tribunal ses propres pensées, ni des adoucissements ou des rigueurs arbitraires; et qui veut que les lois gouvernent, et non pas les hommes. Telle est l'idée qu'il avoit de la magistrature. Il apporta ce même esprit dans le conseil, où l'autorité du prince, qu'on y exerce avec un pouvoir plus absolu, semble ouvrir un champ plus libre à la justice; et toujours semblable à lui-même, il y suivit dès-lors la même règle qu'il y a établie depuis quand il en a été le chef.

Et certainement, Messieurs, je puis dire avec confiance que l'amour de la justice étoit comme né avec ce grave magistrat, et qu'il croissoit avec lui dès son enfance. C'est aussi de cette heureuse naissance que sa modestie se fit un rempart contre les louanges qu'on donnoit à son intégrité; et l'amour qu'il avoit pour la justice ne lui parut pas mériter le nom de vertu, parcequ'il le portoit, disoit-il, en quelque manière dans le sang. Mais Dieu, qui l'avoit prédestiné à être un exemple de justice dans un si beau règne, et dans la première charge d'un si grand royaume, lui avoit fait regarder le devoir de juge, où il étoit appelé, comme le moyen particulier qu'il lui donnoit pour accomplir l'œuvre de son salut. C'étoit la sainte pensée qu'il avoit toujours dans le cœur; c'étoit la belle parole qu'il avoit toujours à la bouche; et par-là il faisoit assez connoître combien il avoit pris le goût véritable de la piété chrétienne. Saint Paul en a mis l'exercice, non pas dans ces pratiques particulières que chacun se fait à son gré, plus attaché à ces lois qu'à celles de Dieu; mais à se sanctifier dans son état, et « chacun » dans les emplois de sa vocation : » *Unusquisque in quâ vocatione vocatus est*[1]. Mais si, selon la doctrine de ce grand apôtre, on trouve la sainteté dans les emplois les plus bas, et qu'un esclave s'élève à la perfection dans le service d'un maître mortel, pourvu qu'il y sache regarder l'ordre de Dieu; à quelle perfection l'ame chrétienne ne peut-elle pas aspirer dans l'auguste et saint ministère de la justice, puisque, selon l'Écriture, « l'on y exerce le jugement, non des » hommes, mais du Seigneur même[2]? » Ouvrez les yeux, chrétiens; contemplez ces augustes tribunaux où la justice rend ses oracles : vous y verrez, avec David, « les dieux de la terre, qui » meurent à la vérité comme des hommes[3], » mais qui cependant doivent juger comme des dieux, sans crainte, sans passion, sans intérêt;

[1] *I. Cor.* VII. 20.

[2] Non enim hominis exercetis judicium; sed Domini. *II. Paral.* XIX. 5.

[3] Ego dixi : Dii estis...; vos autem sicut homines moriemini. *Ps.* LXXXI. 6, 7.

le Dieu des dieux à leur tête, comme le chante ce grand roi d'un ton si sublime dans ce divin psaume : « Dieu assiste, dit-il [2], à l'assemblée des « dieux, et au milieu il juge les dieux. » O Juges! quelle majesté de vos séances! quel président de vos assemblées! mais aussi quel censeur de vos jugements! Sous ces yeux redoutables, notre sage magistrat écoutoit également le riche et le pauvre; d'autant plus pur et d'autant plus ferme dans l'administration de la justice, que sans porter ses regards sur les hautes places, dont tout le monde le jugeoit digne, il mettoit son élévation comme son étude à se rendre parfait dans son état. Non, non, ne le croyez pas, que la justice habite jamais dans les ames où l'ambition domine. Toute ame inquiète et ambitieuse est incapable de règle. L'ambition a fait trouver ces dangereux expédients, où, semblable à un sépulcre blanchi, un juge artificieux ne garde que les apparences de la justice. Ne parlons pas des corruptions qu'on a honte d'avoir à se reprocher. Parlons de la lâcheté ou de la licence d'une justice arbitraire, qui, sans règle et sans maxime, se tourne au gré de l'ami puissant. Parlons de la complaisance, qui ne veut jamais ni trouver le fil, ni arrêter le progrès d'une procédure malicieuse. Que dirai-je du dangereux artifice qui fait prononcer à la justice, comme autrefois aux démons, des oracles ambigus et captieux? Que dirai-je des difficultés qu'on suscite dans l'exécution, lorsqu'on n'a pu refuser la justice à un droit trop clair? « La loi est déchirée, comme di- » soit le prophète [2], et le jugement n'arrive ja- » mais à sa perfection. » *Non pervenit usque ad finem judicium.* Lorsque le juge veut s'agrandir, et qu'il change en une souplesse de cour le rigide et inexorable ministère de la justice, il fait naufrage contre ces écueils. On ne voit dans ses jugements qu'une justice imparfaite; semblable, je ne craindrai pas de le dire, à la justice de Pilate : justice qui fait semblant d'être vigoureuse à cause qu'elle résiste aux tentations médiocres, et peut-être aux clameurs d'un peuple irrité; mais qui tombe et disparoît tout-à-coup, lorsqu'on allègue, sans ordre même et mal-à-propos, le nom de César. Que dis-je, le nom de César? Ces ames prostituées à l'ambition ne se mettent pas à si haut prix : tout ce qui parle, tout ce qui approche, ou les gagne, ou les intimide; et la justice se retire d'avec elles. Que si elle s'est construit un sanctuaire éternel et incorruptible dans le cœur du sage MICHEL LE TELLIER, c'est que, libre des empressements de l'ambition, il se voit élevé aux plus grandes places, non par ses propres efforts, mais par la douce impulsion d'un vent favorable; ou plutôt, comme l'événement l'a justifié, par un choix particulier de la divine Providence. Le cardinal de Richelieu étoit mort, peu regretté de son maître, qui craignit de lui devoir trop. Le gouvernement passé fut odieux : ainsi, de tous les ministres, le cardinal Mazarin, plus nécessaire et plus important, fut le seul dont le crédit se soutint; et le secrétaire d'état chargé des ordres de la guerre, ou rebuté d'un traitement qui ne répondoit pas à son attente, ou déçu par la douceur apparente du repos qu'il crut trouver dans la solitude, ou flatté d'une secrète espérance de se voir plus avantageusement rappelé par la nécessité de ses services, ou agité de ces je ne sais quelles inquiétudes dont les hommes ne savent pas se rendre raison à eux-mêmes, se résolut tout-à-coup à quitter cette grande charge. Le temps étoit arrivé que notre sage ministre devoit être montré à son prince et à sa patrie. Son mérite le fit chercher à Turin, sans qu'il y pensât. Le cardinal Mazarin, plus heureux, comme vous verrez, de l'avoir trouvé, qu'il ne le conçut alors, rappela au Roi ses agréables services; et le rapide moment d'une conjoncture imprévue, loin de donner lieu aux sollicitations, n'en laissa pas même aux desirs. Louis XIII rendit au ciel son ame juste et pieuse : et il parut que notre ministre étoit réservé au Roi son fils. Tel étoit l'ordre de la Providence, et je vois ici quelque chose de ce qu'on lit dans Isaïe. La sentence partit d'en haut, et il fut dit à Sobna, chargé d'un ministère principal : « Je t'ôterai de ton poste, et je te dépo- » rai de ton ministère : » *Expellam te de statione tuâ, et de ministerio tuo deponam te.* « En ce » temps j'appellerai mon serviteur Eliakim, et je » le revêtirai de ta puissance [1]. » Mais un plus grand honneur lui est destiné : le temps viendra, que, par l'administration de la justice, « il sera le » père des habitants de Jérusalem et de la maison » de Juda : » *Erit pater habitantibus Jerusalem.* « La clef de la maison de David, c'est-à- » dire, de la maison régnante, sera attachée à » ses épaules : il ouvrira, et personne ne pourra » fermer : il fermera, et personne ne pourra ou- » vrir [2] : » il aura la souveraine dispensation de la justice et des graces.

Parmi ces glorieux emplois, notre ministre a fait voir à toute la France, que sa modération

[1] Deus stetit in synagogâ deorum, in medio autem deos dijudicat. *Ibid.* 1.

[2] *Habac.* 1. 4.

[1] Et erit in die illâ: Vocabo servum meum Eliacim filium Helciæ; et induam illum tunicâ tuâ...; et potestatem tuam dabo in manu ejus. *Isai.* XXII. 19. 20. 21.

[2] Et dabo clavem domûs David super humerum ejus: et aperiet, et non erit qui claudat; et claudet, et non erit qui aperiat. *Isai.* XXII. 21. 22.

durant quarante ans étoit le fruit d'une sagesse consommée. Dans les fortunes médiocres, l'ambition encore trembiante se tient si cachée, qu'à peine se connoit-elle elle-même. Lorsqu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, et que je ne sais quoi nous dit, dans le cœur, qu'on mérite d'autant plus de si grands honneurs, qu'ils sont venus à nous comme d'eux-mêmes, on ne se possède plus; et si vous me permettez de vous dire une pensée de saint Chrysostôme, c'est aux hommes vulgaires un trop grand effort, que celui de se refuser à cette éclatante beauté qui se donne à eux. Mais notre sage ministre ne s'y laissa pas emporter. Quel autre parut d'abord plus capable des grandes affaires? qui connoissoit mieux les hommes et les temps? qui prévoyoit de plus loin, et qui donnoit des moyens plus sûrs pour éviter les inconvénients dont les grandes entreprises sont environnées? Mais dans une si haute capacité et dans une si belle réputation, qui jamais a remarqué ou sur son visage un air dédaigneux, ou la moindre vanité dans ses paroles? Toujours libre dans la conversation, toujours grave dans les affaires, et toujours aussi modéré que fort et insinuant dans ses discours, il prenoit sur les esprits un ascendant que la seule raison lui donnoit. On voyoit et dans sa maison et dans sa conduite, avec des mœurs sans reproche, tout également éloigné des extrémités, tout enfin mesuré par la sagesse. S'il sut soutenir le poids des affaires, il sut aussi les quitter, et reprendre son premier repos. Poussé par la cabale, Châville le vit tranquille durant plusieurs mois, au milieu de l'agitation de toute la France. La cour le rappelle en vain: il persiste dans sa paisible retraite, tant que l'état des affaires le put souffrir, encore qu'il n'ignorât pas ce qu'on machinoit contre lui durant son absence; et il ne parut pas moins grand, en demeurant sans action, qu'il l'avoit paru en se soutenant au milieu des mouvements les plus hasardeux. Mais, dans le plus grand calme de l'état, aussitôt qu'il lui fut permis de se reposer des occupations de sa charge sur un fils qu'il n'eût jamais donné au Roi, s'il ne l'eût senti capable de le bien servir; après qu'il eut reconnu que le nouveau secrétaire d'état savoit, avec une ferme et continuelle action, suivre les desseins et exécuter les ordres d'un maître si entendu dans l'art de la guerre: ni la hauteur des entreprises ne surpassoit sa capacité, ni les soins infinis de l'exécution n'étoient au-dessus de sa vigilance; tout étoit prêt aux lieux destinés; l'ennemi également menacé dans toutes ses places; les troupes, aussi vigoureuses que disciplinées, n'attendoient que les derniers ordres du grand capitaine, et l'ardeur que ses yeux inspirent; tout tombe sous ses coups, et il se voit l'arbitre du monde: alors le zélé ministre, dans une entière vigueur d'esprit et de corps, crut qu'il pouvoit se permettre une vie plus douce. L'épreuve en est hasardeuse pour un homme d'état; et la retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattoit de l'espérance du repos. Celui-ci fut d'un caractère plus ferme. Les conseils où il assistoit lui laissoient presque tout son temps; et après cette grande foule d'hommes et d'affaires qui l'environnoit, il s'étoit lui-même réduit à une espèce d'oisivité et de solitude: mais il la sut soutenir. Les heures qu'il avoit libres furent remplies de bonnes lectures, et ce qui passe toutes les lectures, de sérieuses réflexions sur les erreurs de la vie humaine, et sur les vains travaux des politiques, dont il avoit tant d'expérience. L'éternité se présentoit à ses yeux, comme le digne objet du cœur de l'homme. Parmi ces sages pensées, et renfermé dans un doux commerce avec ses amis aussi modestes que lui, car il savoit les choisir de ce caractère, et il leur apprenoit à le conserver dans les emplois les plus importants et de la plus haute confiance, il goûtoit un véritable repos dans la maison de ses pères, qu'il avoit accommodée peu à peu à sa fortune présente, sans lui faire perdre les traces de l'ancienne simplicité, jouissant, en sujet fidèle, des prospérités de l'état et de la gloire de son maître. La charge de chancelier vaqua, et toute la France la destinoit à un ministre si zélé pour la justice. Mais, comme dit le Sage [1]: « autant » que le ciel s'élève, et que la terre s'incline au» dessous de lui; autant le cœur des rois est im» pénétrable. » Enfin le moment du prince n'étoit pas encore arrivé; et le tranquille ministre, qui connoissoit les dangereuses jalousies des cours et les sages tempéraments des conseils des rois, sut encore lever les yeux vers la divine Providence, dont les décrets éternels règlent tous ces mouvements. Lorsqu'après de longues années il se vit élevé à cette grande charge, encore qu'elle reçut un nouvel éclat en sa personne, où elle étoit jointe à la confiance du prince; sans s'en laisser éblouir, le modeste ministre disoit seulement que le Roi, pour couronner plutôt la longueur que l'utilité de ses services, vouloit donner un titre à son tombeau, et un ornement à sa famille. Tout le reste de sa conduite répondit à de si beaux commencements. Notre siècle, qui n'avoit point vu de chancelier si autorisé, vit en celui-ci autant de modération et de douceur, que de dignité et de force; pendant qu'il ne cessoit de se regarder comme devant bientôt rendre

[1] Cœlum sursum, et terra deorsum: et cor regum inscrutabile. *Prov.* XXV. 3.

compte à Dieu d'une si grande administration. Ses fréquentes maladies le mirent souvent aux prises avec la mort : exercé par tant de combats, il en sortoit toujours plus fort, et plus résigné à la volonté divine. La pensée de la mort ne rendit pas sa vieillesse moins tranquille ni moins agréable. Dans la même vivacité, on lui vit faire seulement de plus graves réflexions sur la caducité de son âge, et sur le désordre extrême que causeroit dans l'état une si grande autorité dans des mains trop foibles. Ce qu'il avoit vu arriver à tant de sages vieillards, qui sembloient n'être plus rien que leur ombre propre, le rendoit continuellement attentif à lui-même. Souvent il se disoit en son cœur, que le plus malheureux effet de cette foiblesse de l'âge, étoit de se cacher à ses propres yeux; de sorte que tout-à-coup on se trouve plongé dans l'abîme, sans avoir pu remarquer le fatal moment d'un insensible déclin : et il conjuroit ses enfants, par toute la tendresse qu'il avoit pour eux, et par toute leur reconnoissance, qui faisoit sa consolation dans ce court reste de vie, de l'avertir de bonne heure, quand ils verroient sa mémoire vaciller ou son jugement s'affoiblir, afin que, par un reste de force, il pût garantir le public et sa propre conscience des maux dont les menaçoit l'infirmité de son âge. Et lors même qu'il sentoit son esprit entier, il prononçoit la même sentence, si le corps abattu n'y répondoit pas; car c'étoit la résolution qu'il avoit prise dans sa dernière maladie : et plutôt que de voir languir les affaires avec lui, si ses forces ne lui revenoient, il se condamnoit, en rendant les sceaux, à rentrer dans la vie privée, dont aussi jamais il n'avoit perdu le goût; au hasard de s'ensevelir tout vivant, et de vivre peut-être assez pour se voir long-temps traversé par la dignité qu'il auroit quittée : tant il étoit au-dessus de sa propre élévation et de toutes les grandeurs humaines!

Mais ce qui rend sa modération plus digne de nos louanges, c'est la force de son génie né pour l'action, et la vigueur qui durant cinq ans lui fit dévouer sa tête aux fureurs civiles. Si aujourd'hui je me vois contraint de retracer l'image de nos malheurs, je n'en ferai point d'excuse à mon auditoire, où, de quelque côté que je me tourne, tout ce qui frappe mes yeux me montre une fidélité irréprochable, ou peut-être une courte erreur réparée par de longs services. Dans ces fatales conjonctures, il falloit à un ministre étranger un homme d'un ferme génie et d'une égale sûreté, qui, nourri dans les compagnies, connût les ordres du royaume et l'esprit de la nation. Pendant que la magnanime et intrépide Régente étoit obligée à montrer le Roi enfant aux provinces, pour dissiper les troubles qu'on y excitoit de toutes parts, Paris et le cœur du royaume demandoient un homme capable de profiter des moments, sans attendre de nouveaux ordres, et sans troubler le concert de l'état. Mais le ministre lui-même, souvent éloigné de la cour, au milieu de tant de conseils, que l'obscurité des affaires, l'incertitude des événements et les différents intérêts faisoient hasarder, n'avoit-il pas besoin d'un homme que la Régente pût croire? Enfin il falloit un homme qui, pour ne pas irriter la haine publique déclarée contre le ministère, sût se conserver de la créance dans tous les partis, et ménager les restes de l'autorité. Cet homme si nécessaire au jeune Roi, à la Régente, à l'état, au ministre, aux cabales même, pour ne les précipiter pas aux dernières extrémités par le désespoir; vous me prévenez, messieurs, c'est celui dont nous parlons. C'est donc ici qu'il parut comme un génie principal. Alors nous le vîmes s'oublier lui-même; et comme un sage pilote, sans s'étonner ni des vagues, ni des orages, ni de son propre péril, aller droit comme au terme unique d'une si périlleuse navigation, à la conservation du corps de l'état, et au rétablissement de l'autorité royale. Pendant que la cour réduisoit Bordeaux, et que Gaston, laissé à Paris pour le maintenir dans le devoir, étoit environné de mauvais conseils; Le Tellier fut le Chusaï [1] qui les confondit, et qui assura la victoire à l'Oint du Seigneur. Fallut-il éventer les conseils d'Espagne, et découvrir le secret d'une paix trompeuse, que l'on proposoit afin d'exciter la sédition, pour peu qu'on l'eût différée? Le Tellier en fit d'abord accepter les offres : notre plénipotentiaire partit; et l'Archiduc, forcé d'avouer qu'il n'avoit pas de pouvoir, fit connoître lui-même au peuple ému, si toutefois un peuple ému connoît quelque chose, qu'on ne faisoit qu'abuser de sa crédulité. Mais s'il y eut jamais une conjoncture où il fallut montrer de la prévoyance et un courage intrépide, ce fut lorsqu'il s'agit d'assurer la garde des trois illustres captifs. Quelle cause les fit arrêter : si ce fut ou des soupçons, ou des vérités, ou de vaines terreurs, ou de vrais périls, et dans un pas si glissant, des précautions nécessaires : qui le pourra dire à la postérité? Quoi qu'il en soit, l'oncle du Roi est persuadé : on croit pouvoir s'assurer des autres princes, et on en fait des coupables, en les traitant comme tels. Mais où garder des lions toujours prêts à rompre leurs chaînes; pendant que chacun s'efforce de les avoir en sa main, pour les retenir ou les lâcher au

[1] *II. Reg.* XVII.

gré de son ambition ou de ses vengeances? Gaston, que la cour avoit attiré dans ses sentiments, étoit-il inaccessible aux factieux? Ne vois-je pas au contraire autour de lui des ames hautaines, qui, pour faire servir les princes à leurs intérêts cachés, ne cessoient de lui inspirer qu'il devoit s'en rendre le maître? De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au-dedans et au-dehors, d'être le maître du sort du prince de Condé! Ne craignons point de le nommer, puisqu'enfin tout est surmonté par la gloire de son grand nom et de ses actions immortelles. L'avoir entre ses mains, c'étoit y avoir la victoire même qui le suit éternellement dans les combats. Mais il étoit juste que ce précieux dépôt de l'état demeurât entre les mains du Roi, et il lui appartenoit de garder une si noble partie de son sang. Pendant donc que notre ministre travailloit à ce glorieux ouvrage, où il y alloit de la royauté et du salut de l'État, il fut seul en butte aux factieux. Lui seul, disoient-ils, savoit dire et taire ce qu'il falloit; seul il savoit épancher et retenir son discours: impénétrable, il pénétroit tout; et pendant qu'il tiroit le secret des cœurs, il ne disoit, maître de lui-même, que ce qu'il vouloit. Il perçoit dans tous les secrets, démêloit toutes les intrigues, découvroit les entreprises les plus cachées et les plus sourdes machinations. C'étoit ce sage dont il est écrit: « Les conseils se recèlent dans le cœur » de l'homme à la manière d'un profond abîme, » sous une eau dormante: mais l'homme sage les » épuise; » il en découvre le fond: *Sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri: vir sapiens exhauriet illud* [1]. Lui seul réunissoit les gens de bien, rompoit les liaisons des factieux, en déconcertoit les desseins, et alloit recueillir dans les égarés ce qu'il y restoit quelquefois de bonnes intentions. Gaston ne croyoit que lui; et lui seul savoit profiter des heureux moments et des bonnes dispositions d'un si grand prince. « Venez, venez, faisons contre lui de secrètes » menées: » *Venite, et cogitemus adversùs eum cogitationes.* Unissons-nous pour le décréditer; tous ensemble « frappons-le de notre langue, et » ne souffrons plus qu'on écoute tous ses beaux » discours: » *Percutiamus eum linguâ, neque attendamus ad universos sermones ejus* [2]. Mais on faisoit contre lui de plus funestes complots. Combien reçut-il d'avis secrets, que sa vie n'étoit pas en sûreté! Et il connoissoit, dans le parti, de ces fiers courages dont la force malheureuse et l'esprit extrême ose tout, et sait trouver des exécuteurs. Mais sa vie ne lui fut pas précieuse, pourvu qu'il fût fidèle à son ministère. Pouvoit-il faire à Dieu un plus beau sacrifice, que de lui offrir une ame pure de l'iniquité de son siècle, et dévouée à son prince et à sa patrie? Jésus nous en a montré l'exemple: les Juifs mêmes le reconnoissoient pour un si bon citoyen, qu'ils crurent ne pouvoir donner auprès de lui une meilleure recommandation à ce Centenier, qu'en disant à notre Sauveur: « Il aime notre nation [1]. » Jérémie a-t-il plus versé de larmes que lui sur les ruines de sa patrie? Que n'a pas fait ce Sauveur miséricordieux, pour prévenir les malheurs de ses citoyens? Fidèle au prince comme à son pays, il n'a pas craint d'irriter l'envie des pharisiens en défendant les droits de César [1]: et lorsqu'il est mort pour nous sur le Calvaire, victime de l'univers, il a voulu que le plus chéri de ses évangélistes remarquât, qu'il mouroit spécialement « pour sa nation: » *quia moriturus erat pro gente* [2]. Si notre zélé ministre, touché de ces vérités, exposa sa vie, craindroit-il de hasarder sa fortune? Ne sait-on pas qu'il falloit souvent s'opposer aux inclinations du cardinal son bienfaiteur? Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori sut céder au temps, et s'éloigner de la cour. Mais il le faut dire; toujours il y vouloit revenir trop tôt. Le Tellier s'opposoit à ses impatiences, jusqu'à se rendre suspect; et sans craindre ni ses envieux, ni les défiances d'un ministre également soupçonneux et ennuyé de son état, il alloit d'un pas intrépide où la raison d'état le déterminoit. Il sut suivre ce qu'il conseilloit. Quand l'éloignement de ce grand ministre eut attiré celui de ses confidents, supérieur par cet endroit au ministre même, dont il admiroit d'ailleurs les profonds conseils, nous l'avons vu retiré dans sa maison, où il conserva sa tranquillité parmi les incertitudes des émotions populaires et d'une cour agitée; et, résigné à la Providence, il vit sans inquiétude frémir à l'entour les flots irrités. Et parcequ'il souhaitoit le rétablissement du ministre, comme un soutien nécessaire de la réputation et de l'autorité de la régence, et non pas, comme plusieurs autres, pour son intérêt, que le poste qu'il occupoit lui donnoit assez de moyens de ménager d'ailleurs; aucun mauvais traitement ne le rebutoit. Un beau-frère, sacrifié malgré ses services, lui montroit ce qu'il pouvoit craindre. Il savoit (crime irrémissible dans les cours,) qu'on écoutoit des propositions contre lui-même, et peut-être que sa place eût été donnée, si on eût pu la remplir d'un homme aussi sûr. Mais il n'en tenoit pas moins la balance droite. Les uns donnoient au ministre des espérances

[1] *Prov.* XX. 5. — [2] *Jerem.* XVIII. 18.

[1] Diligit enim gentem nostram. *Luc.* VII. 5.
[2] *Matth.* XXII. 21. — [1] *Joan.* XI. 51.

trompeuses; les autres lui inspiroient de vaines terreurs; et en s'empressant beaucoup, ils faisoient les zélés et les importants. Le Tellier lui montroit la vérité, quoique souvent importune; et, industrieux à se cacher dans les actions éclatantes, il en renvoyoit la gloire au ministre, sans craindre, dans le même temps, de se charger des refus que l'intérêt de l'état rendoit nécessaires. Et c'est de là qu'il est arrivé qu'en méprisant par raison la haine de ceux dont il lui falloit combattre les prétentions, il en acquéroit l'estime, et souvent même l'amitié et la confiance. L'histoire en racontera de fameux exemples : je n'ai pas besoin de les rapporter; et content de remarquer des actions de vertu dont les sages auditeurs puissent profiter, ma voix n'est pas destinée à satisfaire les politiques ni les curieux. Mais puis-je oublier celui que je vois partout dans le récit de nos malheurs? Cet homme * si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'état, d'un caractère si haut qu'on ne pouvoit ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi; ferme génie, que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée, ainsi qu'il eut le courage de le reconnoître dans le lieu le plus éminent de la chrétienté, et enfin comme peu capable de contenter ses desirs : tant il connut son erreur, et le vide des grandeurs humaines! Mais pendant qu'il vouloit acquérir ce qu'il devoit un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissants ressorts; et après que tous les partis furent abattus, il sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux, de ses tristes et intrépides regards. La religion s'intéresse dans ses infortunes; la ville royale s'émeut; et Rome même menace. Quoi donc! n'est-ce pas assez que nous soyons attaqués au-dedans et au-dehors par toutes les puissances temporelles? Faut-il que la religion se mêle dans nos malheurs, et qu'elle semble nous opposer de près et de loin une autorité sacrée? Mais par les soins du sage Michel Le Tellier, Rome n'eut point à reprocher au cardinal Mazarin d'avoir terni l'éclat de la pourpre dont il étoit revêtu; les affaires ecclésiastiques prirent une forme réglée : ainsi le calme fut rendu à l'état : on revoit dans sa première vigueur l'autorité affoiblie : Paris et tout le royaume, avec un fidèle et admirable empressement, reconnoît son Roi gardé par la Providence, et réservé à ses grands ouvrages : le zèle des compagnies, que de tristes expériences avoient éclairées, est inébranlable : les pertes de l'État sont réparées : le cardinal fait la paix avec avantage : au plus haut point de sa gloire, sa joie est troublée par la triste apparition de la mort; intrépide, il domine jusqu'entre ses bras et au milieu de son ombre : il semble qu'il ait entrepris de montrer à toute l'Europe que sa faveur, attaquée par tant d'endroits, est si hautement rétablie, que tout devient foible contre elle, jusqu'à une mort prochaine et lente. Il meurt avec cette triste consolation; et nous voyons commencer ces belles années, dont on ne peut assez admirer le cours glorieux. Cependant la grande et pieuse Anne d'Autriche rendoit un perpétuel témoignage à l'inviolable fidélité de notre ministre, où, parmi tant de divers mouvements, elle n'avoit jamais remarqué un pas douteux. Le Roi, qui dès son enfance l'avoit vu toujours attentif au bien de l'état, et tendrement attaché à sa personne sacrée, prenoit confiance en ses conseils; et le ministre conservoit sa modération, soigneux surtout de cacher l'important service qu'il rendoit continuellement à l'état, en faisant connoître les hommes capables de remplir les grandes places, et en leur rendant à propos des offices qu'ils ne savoient pas. Car que peut faire de plus utile un zélé ministre, puisque le prince, quelque grand qu'il soit, ne connoît sa force qu'à demi, s'il ne connoît les grands hommes que la Providence fait naître en son temps pour le seconder? Ne parlons pas des vivants, dont les vertus, non plus que les louanges, ne sont jamais sûres dans le variable état de cette vie. Mais je veux ici nommer par honneur le sage, le docte et le pieux Lamoignon, que notre ministre proposoit toujours comme digne de prononcer les oracles de la justice dans le plus majestueux de ses tribunaux. La justice, leur commune amie, les avoit unis : et maintenant ces deux ames pieuses, touchées sur la terre du même desir de faire régner les lois, contemplent ensemble à découvert les lois éternelles d'où les nôtres sont dérivées; et si quelque légère trace de nos foibles distinctions paroît encore dans une si simple et si claire vision, elles adorent Dieu en qualité de justice et de règle.

Ecce in justitiâ regnabit Rex, et principes in judicio præerunt[1]. « Le Roi régnera selon la » justice, et les juges présideront en jugement. » La justice passe du prince dans les magistrats, et du trône elle se répand sur les tribunaux. C'est dans le règne d'Ezéchias le modèle de nos jours. Un prince zélé pour la justice, nomme un principal et universel magistrat capable de contenter ses desirs. L'infatigable ministre ouvre des yeux attentifs sur tous les tribunaux : animé

* Le cardinal de Retz.

[1] *Isai.* XXXII. 1.

des ordres du prince, il y établit la règle, la discipline, le concert, l'esprit de justice. Il sait que si la prudence du souverain magistrat est obligée quelquefois, dans les cas extraordinaires, de suppléer à la prévoyance des lois, c'est toujours en prenant leur esprit; et enfin qu'on ne doit sortir de la règle qu'en suivant un fil qui tienne, pour ainsi dire, à la règle même. Consulté de toutes parts, il donne des réponses courtes, mais décisives, aussi pleines de sagesse que de dignité; et le langage des lois est dans son discours. Par toute l'étendue du royaume chacun peut faire ses plaintes, assuré de la protection du prince; et la justice ne fut jamais ni si éclairée ni si secourable. Vous voyez comme ce sage magistrat modère tout le corps de la justice. Voulez-vous voir ce qu'il fait dans la sphère où il est attaché, et qu'il doit mouvoir par lui-même? Combien de fois s'est-on plaint que les affaires n'avoient ni de règle ni de fin; que la force des choses jugées n'étoit presque plus connue; que la compagnie où l'on renversoit avec tant de facilité les jugements de toutes les autres, ne respectoit pas davantage les siens; enfin, que le nom du prince étoit employé à rendre tout incertain, et que souvent l'iniquité sortoit du lieu d'où elle devoit être foudroyée? Sous le sage MICHEL LE TELLIER, le conseil fit sa véritable fonction; et l'autorité de ses arrêts, semblable à un juste contre-poids, tenoit par tout le royaume la balance égale. Les juges, que leurs coups hardis et leurs artifices faisoient redouter, furent sans crédit: leur nom ne servit qu'à rendre la justice plus attentive. Au conseil comme au sceau, la multitude, la variété, la difficulté des affaires n'étonnèrent jamais ce grand magistrat: il n'y avoit rien de plus difficile, ni aussi de plus hasardeux, que de le surprendre; et dès le commencement de son ministère, cette irrévocable sentence sortit de sa bouche, que le crime de le tromper seroit le moins pardonnable. De quelque belle apparence que l'iniquité se couvrît, il en pénétroit les détours; et d'abord il savoit connoître, même sous les fleurs, la marche tortueuse de ce serpent. Sans châtiment, sans rigueur, il couvroit l'injustice de confusion, en lui faisant seulement sentir qu'il la connoissoit; et l'exemple de son inflexible régularité fut l'inévitable censure de tous les mauvais desseins. Ce fut donc par cet exemple admirable, plus encore que par ses discours et par ses ordres, qu'il établit dans le conseil une pureté et un zèle de la justice, qui attire la vénération des peuples, assure la fortune des particuliers, affermit l'ordre public, et fait la gloire de ce règne. Sa justice n'étoit pas moins prompte qu'elle étoit exacte. Sans qu'il fallût le presser, les gémissements des malheureux plaideurs, qu'il croyoit entendre nuit et jour, étoient pour lui une perpétuelle et vive sollicitation. Ne dites pas à ce zélé magistrat, qu'il travaille plus que son grand âge ne le peut souffrir: vous irriterez le plus patient de tous les hommes. Est-on, disoit-il, dans les places pour se reposer et pour vivre? ne doit-on pas sa vie à Dieu, au prince et à l'état? Sacrés autels, vous m'êtes témoins que ce n'est pas aujourd'hui, par ces artificieuses fictions de l'éloquence, que je lui mets en la bouche ces fortes paroles! sache la postérité, si le nom d'un si grand ministre fait aller mon discours jusqu'à elle, que j'ai moi-même souvent entendu ces saintes réponses. Après de grandes maladies causées par de grands travaux, on voyoit revivre cet ardent desir de reprendre ses exercices ordinaires, un hasard de retomber dans les mêmes maux; et tout sensible qu'il étoit aux tendresses de sa famille, il l'accoutumoit à ces courageux sentiments. C'est, comme nous l'avons dit, qu'il faisoit consister avec son salut le service particulier qu'il devoit à Dieu dans une sainte administration de la justice. Il en faisoit son culte perpétuel, son sacrifice du matin et du soir, selon cette parole du Sage: « La justice vaut mieux devant Dieu, que » de lui offrir des victimes [1]; » car quelle plus sainte hostie, quel encens plus doux, quelle prière plus agréable, que de faire entrer devant soi la cause de la veuve, que d'essuyer les larmes du pauvre oppressé, et de faire taire l'iniquité par toute la terre? Combien le pieux ministre étoit touché de ses vérités, ces paisibles audiences le faisoient paroître. Dans les audiences vulgaires, l'un, toujours précipité, vous trouble l'esprit; l'autre, avec un visage inquiet et des regards incertains, vous ferme le cœur: celui-là se présente à vous par coutume ou par bienséance; et il laisse vaguer ses pensées, sans que vos discours arrêtent son esprit distrait; celui-ci, plus cruel encore, a les oreilles bouchées par ses préventions, et incapable de donner entrée aux raisons des autres, il n'écoute que ce qu'il a dans son cœur. A la facile audience de ce sage magistrat, et par la tranquillité de son favorable visage, une ame agitée se calmoit. C'est là qu'on trouvoit « ces douces réponses qui apaisent la co- » lère [2], » et « ces paroles qu'on préfère aux » dons: » *Verbum melius quàm datum* [3]. Il connoissoit les deux visages de la justice: l'un facile dans le premier abord; l'autre sévère et impl-

[1] Facere misericordiam et judicium, magis placet Domino quàm victimæ. *Prov.* XXI. 3.
[2] Responsio mollis frangit iram. *Prov.* XV, 1.
[3] *Eccli.* XVIII. 16.

toyable quand il faut condamner. Là, elle veut plaire aux hommes, et également contenter les deux partis : ici, elle ne craint, ni d'offenser le puissant, ni d'affliger le pauvre et le foible. Ce charitable magistrat étoit ravi d'avoir à commencer par la douceur ; et, dans toute l'administration de la justice, il nous paroissoit un homme que sa nature avoit fait bienfaisant, et que la raison rendoit inflexible. C'est par où il avoit gagné les cœurs. Tout le royaume faisoit des vœux pour la prolongation de ses jours ; on se reposoit sur sa prévoyance : ses longues expériences étoient pour l'état un trésor inépuisable de sages conseils ; et sa justice, sa prudence, la facilité qu'il apportoit aux affaires, lui méritoient la vénération et l'amour de tous les peuples. O Seigneur, vous avez fait, comme dit le Sage [1], « l'œil qui regarde et l'oreille qui écoute ! »

Vous donc, qui donnez aux juges ces regards bénins, ces oreilles attentives, et ce cœur toujours ouvert à la vérité, écoutez-nous pour celui qui écoutoit tout le monde. Et vous, doctes interprètes des lois, fidèles dépositaires de leurs secrets, et implacables vengeurs de leur sainteté méprisée, suivez ce grand exemple de nos jours. Tout l'univers a les yeux sur vous : affranchis des intérêts et des passions, sans yeux comme sans mains, vous marchez sur la terre semblables aux esprits célestes : ou plutôt, images de Dieu, vous en imitez l'indépendance ; comme lui, vous n'avez besoin ni des hommes ni de leurs présents ; comme lui, vous faites justice à la veuve et au pupille ; l'étranger n'implore pas en vain votre secours [2] ; et, assurés que vous exercez la puissance du Juge de l'univers, vous n'épargnez personne dans vos jugements. Puisse-t-il avec ses lumières et avec son esprit de force, vous donner cette patience, cette attention, et cette docilité toujours accessible à la raison, que Salomon lui demandoit pour juger son peuple [3] !

Mais ce que cette chaire, ce que ces autels, ce que l'Évangile que j'annonce, et l'exemple du grand ministre dont je célèbre les vertus, m'oblige à recommander plus que toutes choses, c'est les droits sacrés de l'Église. L'Église ramasse ensemble tous les titres par où l'on peut espérer le secours de la justice. La justice doit une assistance particulière aux foibles, aux orphelins, aux épouses délaissées, et aux étrangers. Qu'elle est forte cette Église, et que redoutable est le glaive que le Fils de Dieu lui a mis dans la main ! Mais c'est un glaive spirituel, dont les superbes et les incrédules ne ressentent pas le « double tranchant [1]. » Elle est fille du Tout-Puissant : mais son père, qui la soutient au-dedans, l'abandonne souvent aux persécuteurs ; et, à l'exemple de Jésus-Christ, elle est obligée de crier, dans son agonie : « Mon Dieu, mon Dieu, » pourquoi m'avez-vous délaissée [2] ? Son Époux est le plus puissant comme le plus beau et le plus parfait de tous les enfants des hommes [3] ; mais elle n'a entendu sa voix agréable, elle n'a joui de sa douce et désirable présence qu'un moment [4] : tout d'un coup il a pris la fuite avec une course rapide, « et, plus vite qu'un faon de biche, il s'est élevé au-dessus des plus hautes » montagnes [5]. » Semblable à une épouse désolée, l'Église ne fait que gémir, et le chant de la tourterelle délaissée [6] est dans sa bouche. Enfin elle est étrangère et comme errante sur la terre, où elle vient recueillir les enfants de Dieu sous ses ailes ; et le monde, qui s'efforce de les lui ravir, ne cesse de traverser son pèlerinage. Mère affligée, elle a souvent à se plaindre de ses enfants qui l'oppriment : on ne cesse d'entreprendre sur ses droits sacrés : sa puissance céleste est affoiblie, pour ne pas dire tout-à-fait éteinte. On se venge sur elle de quelques uns de ses ministres, trop hardis usurpateurs des droits temporels : à son tour la puissance temporelle a semblé vouloir tenir l'Église captive, et se récompenser de ses pertes sur Jésus-Christ même : les tribunaux séculiers ne retentissent que des affaires ecclésiastiques : on ne songe pas au don particulier qu'a reçu l'ordre apostolique pour les décider ; don céleste, que nous ne recevons qu'une fois, « par l'imposition des mains [7] ; » mais que saint Paul nous ordonne de ranimer, de renouveler et de rallumer sans cesse en nous-mêmes comme un feu divin, afin que la vertu en soit immortelle. Ce don nous est-il seulement accordé pour annoncer la sainte parole, ou pour sanctifier les ames par les sacrements ? N'est-ce pas aussi pour policer les Églises, pour y établir la discipline, pour appliquer les canons inspirés de Dieu

[1] Et aurem audientem, et oculum videntem, Dominus fecit utrumque. *Prov.* xx. 12.

[2] Dominus Deus vester ipse est Deus deorum, et Dominus dominantium ; Deus magnus et potens, et terribilis, qui personam non accipit nec munera. Facit judicium pupillo et viduæ ; amat peregrinum, et dat ei victum atque vestitum. *Deut.* x. 17, 18.

[3] *III. Reg.* iii. 9.

[1] De ore ejus gladius utrâque parte acutus exibat. *Apoc.* i. 16. Vivus est sermo Dei et efficax, et penetrabilior omni gladio ancipiti. *Hebr.* iv. 12.

[2] Eli, Eli, lamma sabacthani : hoc est, Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me ? *Matth.* xxvii. 46.

[3] Speciosus formâ præ filiis hominum. *Psal.* xliv. 3.

[4] Amicus sponsi, qui stat et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi. *Joan.* iii. 29.

[5] Fuge, dilecte mi, et assimilare capreæ, hinnuloque cervorum super montes aromatum. *Cant.* viii. 14.

[6] Vox turturis audita est in terrâ nostrâ. *Ibid.* ii. 12.

[7] Admoneo te ut resuscites gratiam Dei quæ est in te per impositionem manuum mearum. *II. Tim.* i. 6.

à nos saints prédécesseurs, et accomplir tous les devoirs du ministère ecclésiastique? Autrefois et les canons et les lois, et les évêques et les empereurs, concouroient ensemble à empêcher les ministres des autels de paroître, pour les affaires même temporelles, devant les juges de la terre: on vouloit avoir des intercesseurs purs du commerce des hommes, et on craignoit de les rengager dans le siecle d'où ils avoient été séparés, pour être le partage du Seigneur. Maintenant c'est pour les affaires ecclésiastiques qu'on les y voit entraînés: tant le siècle a prévalu, tant l'Église est foible et impuissante! Il est vrai que l'on commence à l'écouter: l'auguste conseil et le premier parlement donnent du secours à son autorité blessée: les sources du droit sont révélées: les saintes maximes revivent. Un Roi zélé pour l'Église, et toujours prêt à lui rendre davantage qu'on ne l'accuse de lui ôter, opère ce changement heureux: son sage et intelligent chancelier seconde ses desirs: sous la conduite de ce ministre, nous avons comme un nouveau code favorable à l'épiscopat; et nous vanterons désormais, à l'exemple de nos pères, les lois unies aux canons. Quand ce sage magistrat renvoie les affaires ecclésiastiques aux tribunaux séculiers, ses doctes arrêts leur marquent la voie qu'ils doivent tenir, et le remède qu'il pourra donner à leurs entreprises. Ainsi la sainte clôture, protectrice de l'humilité et de l'innocence, est établie: ainsi la puissance séculière ne donne plus ce qu'elle n'a pas; et la sainte subordination des puissances ecclésiastiques, image des célestes hiérarchies et lien de notre unité, est conservée: ainsi la cléricature jouit, par tout le royaume, de son privilége: ainsi sur le sacrifice des vœux, et sur « ce grand sacrement de » l'indissoluble « union » de Jésus-Christ avec son Église [1], » les opinions sont plus saines dans le barreau éclairé, et parmi les magistrats intelligents, que dans les livres de quelques auteurs qui se disent ecclésiastiques et théologiens. Un grand prélat a part à ces grands ouvrages; habile autant qu'agréable intercesseur auprès d'un père porté par lui-même à favoriser l'Église, il sait ce qu'il faut attendre de la piété éclairée d'un grand ministre, et il représente les droits de Dieu sans blesser ceux de César. Après ces commencements, ne pourrons-nous pas enfin espérer que les jaloux de la France n'auront pas éternellement à lui reprocher les libertés de l'Église, toujours employées contre elle-même? Ame pieuse du sage MICHEL LE TELLIER, après avoir avancé ce grand ouvrage, recevez devant ces autels ce témoignage sincère de votre foi et de notre reconnoissance, de la bouche d'un évêque trop tôt obligé à changer en sacrifices, pour votre repos, ceux qu'il offroit pour une vie si précieuse. Et vous, saints évêques, interprètes du ciel, juges de la terre, apôtres, docteurs, et serviteurs des Églises; vous qui sanctifiez cette assemblée par votre présence, et vous qui, dispersés par tout l'univers, entendrez le bruit d'un ministère si favorable à l'Église, offrez à jamais de saints sacrifices pour cette ame pieuse. Ainsi puisse la discipline ecclésiastique être entièrement rétablie; ainsi puisse être rendue la majesté à vos tribunaux, l'autorité à vos jugements, la gravité et le poids à vos censures! Puissiez-vous, souvent assemblés au nom de Jésus-Christ, l'avoir au milieu de vous, et revoir la beauté des anciens jours. Qu'il me soit permis du moins de faire des vœux devant ces autels; de soupirer après les antiquités devant une compagnie si éclairée, et d'annoncer la sagesse entre les parfaits [1]! Mais, Seigneur, que ce ne soit pas seulement des vœux inutiles! Que ne pouvons-nous obtenir de votre bonté, si, comme nos prédécesseurs, nous faisons nos chastes délices de votre Écriture, notre principal exercice de la prédication de votre parole, et notre félicité de la sanctification de votre peuple; si, attachés à nos troupeaux par un saint amour, nous craignons d'en être arrachés; si nous sommes soigneux de former des prêtres que Louis puisse choisir pour remplir nos chaires; si nous lui donnons le moyen de décharger sa conscience de cette partie la plus périlleuse de ses devoirs; et que, par une règle inviolable, ceux-là demeurent exclus de l'épiscopat, qui ne veulent pas y arriver par des travaux apostoliques? Car aussi, comment pourrons-nous, sans ce secours, incorporer tout-à-fait à l'Église de Jésus-Christ tant de peuples nouvellement convertis, et porter avec confiance un si grand accroissement de notre fardeau? Ah! si nous ne sommes infatigables à instruire, à reprendre, à consoler, à donner le lait aux infirmes, et le pain aux forts; enfin à cultiver ces nouvelles plantes, et à expliquer à ce nouveau peuple la sainte parole, dont, hélas! on s'est tant servi pour le séduire: « e fort armé chassé Lde sa demeure re- » viendra » plus furieux que jamais, « avec sept » esprits plus malins que lui, et notre état de- » viendra pire que le précédent [2]! « Ne laissons pas cependant de publier ce miracle de nos jours: faisons-en passer le récit aux siècles futurs. Pre-

[1] Sacramentum hoc magnum est: ego autem dico in Christo et in Ecclesia. *Ephes.* v. 32.

[1] Sapientiam loquimur inter perfectos. *I. Cor.* II. 6.

[2] Tunc vadit, et assumit septem alios spiritus secum, nequiores se; et ingressi habitant ibi: et fiunt novissima hominis illius pejora prioribus. *Luc.* XI. 24, 24, 25, 26.

nez vos plumes sacrées, vous qui composez les annales de l'Église : agiles instruments « d'un » prompt écrivain et d'une main diligente [1], » hâtez-vous de mettre Louis avec les Constantins et les Théodoses. Ceux qui vous ont précédés dans ce beau travail racontent [2] « qu'avant qu'il » y eût eu des empereurs dont les lois eussent ôté » les assemblées aux hérétiques, les sectes de- » meuroient unies, et s'entretenoient long-temps. » Mais, poursuit Sozomène, depuis que Dieu sus- » cita des princes chrétiens, et qu'ils eurent dé- » fendu ces conventicules, la loi ne permettoit » pas aux hérétiques de s'assembler en public ; » et le clergé, qui veilloit sur eux, les empêchoit » de le faire en particulier. De cette sorte, la » plus grande partie se réunissoit, et les opi- » niâtres mouroient sans laisser de postérité, » parcequ'ils ne pouvoient ni communiquer en- » tre eux, ni enseigner librement leurs dogmes. » Ainsi tomboit l'hérésie avec son venin ; et la discorde rentroit dans les enfers, d'où elle étoit sortie. Voilà, messieurs, ce que nos pères ont admiré dans les premiers siècles de l'Église. Mais nos pères n'avoient pas vu, comme nous, une hérésie invétérée tomber tout-à-coup : les troupeaux égarés revenir en foule, et nos églises trop étroites pour les recevoir : leurs faux pasteurs les abandonner, sans même en attendre l'ordre, et heureux d'avoir à leur alléguer leur bannissement pour excuse : tout calme dans un si grand mouvement : l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la plus assurée comme le plus bel usage de l'autorité, et le mérite du prince plus reconnu et plus révéré que son autorité même. Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de Louis. Poussons jusqu'au ciel nos acclamations ; et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cent trente Pères dirent autrefois dans le concile « de Chalcé- » doine [3] : Vous avez affermi la foi ; vous avez » exterminé les hérétiques : c'est le digne ou- » vrage de votre règne ; c'en est le propre carac- » tère. Par vous l'hérésie n'est plus : Dieu seul » a pu faire cette merveille. Roi du ciel, conser- » vez le Roi de la terre : c'est le vœu des Égli- » ses ; c'est le vœu des évêques. »

Quand le sage chancelier reçut l'ordre de dresser ce pieux édit qui donne le dernier coup à l'hérésie, il avoit déja ressenti l'atteinte de la maladie dont il est mort. Mais un ministre si zélé pour la justice, ne devoit pas mourir avec le regret de ne l'avoir pas rendue à tous ceux dont les affaires étoient préparées. Malgré cette fatale foiblesse qu'il commençoit de sentir, il écouta, il jugea, et il goûta le repos d'un homme heureusement dégagé, à qui ni l'Église, ni le monde, ni son prince, ni sa patrie, ni les particuliers, ni le public n'avoient plus rien à demander. Seulement, Dieu lui réservoit l'accomplissement du grand ouvrage de la religion ; et il dit, en scellant la révocation du fameux édit de Nantes, qu'après ce triomphe de la foi et un si beau monument de la piété du Roi, il ne se souciait plus de finir ses jours. C'est la dernière parole qu'il ait prononcée dans la fonction de sa charge ; parole digne de couronner un si glorieux ministère. En effet, la mort se déclare ; on ne trouve plus de remède contre ses funestes attaques : dix jours entiers il la considère avec un visage assuré : tranquille, toujours assis, comme son mal le demandoit, on croit assister jusqu'à la fin ou à la paisible audience d'un ministre, ou à la douce conversation d'un ami commode. Souvent il s'entretient seul avec la mort : la mémoire, le raisonnement, la parole ferme, et aussi vivant par l'esprit qu'il étoit mourant par le corps, il semble lui demander d'où vient qu'on la nomme cruelle. Elle lui fut nuit et jour toujours présente ; car il ne connoissoit plus le sommeil, et la froide main de la mort pouvoit seule lui clore les yeux. Jamais il ne fut si attentif : « Je suis, » disoit-il, en faction ; » car il me semble que je lui vois prononcer encore cette courageuse parole. Il n'est pas temps de se reposer : à chaque attaque il se tient prêt, et il attend le moment de sa délivrance. Ne croyez pas que cette constance ait pu naître tout-à-coup entre les bras de la mort : c'est le fruit des méditations que vous avez vues, et de la préparation de toute la vie. La mort révèle les secrets des

[1] Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis. *Psal.* XLIV. 1.

[2] Nam superiorum imperatorum temporibus, quicumque Christum colebant, licet opinionibus inter se dissentirent, a Gentilibus tamen pro iisdem habebantur... Quam ob causam singuli facilè in unum convenientes, separatim collectas celebrabant, et assiduè secum mutuò colloquentes, tametsi pauci numero essent, nequaquam dissipati sunt. Post hanc verò legem nec publicè collectas agere eis licuit, lege id prohibente ; nec clanculo, cùm singularum civitatum episcopi ac clerici eos sollicitè observarent. Unde factum est ut plerique eorum metu perculsi, Ecclesiæ catholicæ sese adjunxerint. Alii verò, licet in eâdem sententiâ perseverarint, nullis tamen opinionis suæ successoribus post se relictis, ex hâc vitâ migrarunt : quippe qui nec in unum coire permitterentur, nec opinionis suæ consortes liberè ac sine metu docere possent. *Zozom. Hist. lib.* II, *c.* XXXII.

[3] Hæc digna vestro imperio ; hæc propria vestri regni... Per te orthodoxa fides firmata est ; per te hæresis non est. Cœlestis Rex, terrenum custodi. Per te firmata fides est... Unus Deus qui hoc fecit... Rex cœlestis Augustam custodi, dignam pacis... Hæc oratio Ecclesiarum ; hæc oratio Pastorum. *Concil. Chalced. Act.* VI.

cœurs. Vous, riches, vous qui vivez dans les joies du monde, si vous saviez avec quelle facilité vous vous laissez prendre aux richesses que vous croyez posséder; si vous saviez par combien d'imperceptibles liens elles s'attachent, et, pour ainsi dire, elles s'incorporent à votre cœur, et combien sont forts et pernicieux ces liens que vous ne sentez pas; vous entendriez la vérité de cette parole du Sauveur [1] : « Malheur à vous, riches! » et « vous pousseriez, » comme dit saint Jacques [2], des cris lamentables et des hurlements, à la vue de vos misères. » Mais vous ne sentez pas un attachement si déréglé. Le desir se fait mieux sentir, parcequ'il a de l'agitation et du mouvement. Mais dans la possession, on trouve, comme dans un lit, un repos funeste; et on s'endort dans l'amour des biens de la terre, sans s'apercevoir de ce malheureux engagement. C'est, mes Frères, où tombe celui qui met sa confiance dans les richesses; je dis même dans les richesses bien acquises. Mais l'excès de l'attachement que nous ne sentons pas dans la possession, se fait, dit saint Augustin [3], sentir dans la perte. C'est là qu'on entend ce cri d'un roi malheureux, d'un Agag outré contre la mort, qui lui vient ravir tout-à-coup, avec la vie, sa grandeur et ses plaisirs : *Siccine separat amara mors* [4]? « Est-ce ainsi que la mort amère vient rompre » tout-à-coup de si doux liens? » Le cœur saigne : dans la douleur de la plaie, on sent combien ces richesses y tenoient; et le péché que l'on commettoit, par un attachement si excessif, se découvre tout entier : *Quantum amando deliquerint, perdendo senserunt.* Par une raison contraire, un homme dont la fortune protégée du ciel ne connoît pas les disgraces; qui, élevé sans envie aux plus grands bonheurs, heureux dans sa personne et dans sa famille, pendant qu'il voit disparoître une vie si fortunée, bénit la mort, et aspire aux biens éternels; ne fait-il pas voir qu'il n'avoit pas mis « son cœur » dans le trésor que les voleurs peuvent enlever [5] », et que, comme un autre Abraham, il ne connoît de repos que « dans la cité permanante [6]? »

Un fils, consacré à Dieu, s'acquitte courageusement de son devoir comme de toutes les autres parties de son ministère, et il va porter la triste parole à un père si tendre et si chéri : il trouve ce qu'il espéroit, un chrétien préparé à tout, qui attendoit ce dernier office de sa piété. L'extrême-onction, annoncée par la même bouche à ce philosophe chrétien, excite autant sa piété qu'avoit fait le saint viatique. Les saintes prières des agonisants réveillent sa foi : son ame s'épanche dans les célestes cantiques; et vous diriez qu'il soit devenu un autre David, par l'application qu'il se fait à lui-même de ses divins Psaumes. Jamais juste n'attendit la grace de Dieu avec une plus ferme confiance; jamais pécheur ne demanda un pardon plus humble, ni ne s'en crut plus indigne. Qui me donnera le burin que Job desiroit, pour graver sur l'airain et sur le marbre cette parole sortie de sa bouche en ces derniers jours, que, depuis quarante-deux ans qu'il servoit le roi, il avoit la consolation de ne lui avoir jamais donné de conseil que selon sa conscience; et dans un si long ministère, de n'avoir jamais souffert une injustice qu'il pût empêcher? La justice demeurer constante, et, pour ainsi dire, toujours vierge et incorruptible parmi des occasions si délicates : quelle merveille de la grace! Après ce témoignage de sa conscience, qu'avoit-il besoin de nos éloges? Vous étonnez-vous de sa tranquillité? Quelle maladie ou quelle mort peut troubler celui qui porte au fond de son cœur un si grand calme? Que vois-je durant ce temps? des enfants percés de douleur; car ils veulent bien que je rende ce témoignage à leur piété, et c'est la seule louange qu'ils peuvent écouter sans peine. Que vois-je encore? une femme forte, pleine d'aumônes et de bonnes œuvres, précédée, malgré ses desirs, par celui que tant de fois elle avoit cru devancer; tantôt elle va offrir devant les autels cette plus chère et plus précieuse partie d'elle-même; tantôt elle rentre auprès du malade, non par foiblesse, mais, dit-elle, « pour apprendre à mourir, et profiter de » cet exemple. » L'heureux vieillard jouit jusqu'à la fin des tendresses de sa famille, où il ne voit rien de foible : mais pendant qu'il en goûte la reconnoissance, comme un autre Abraham, il la sacrifie, et en l'invitant à s'éloigner : « Je » veux, dit-il, m'arracher jusqu'aux moindres » vestiges de l'humanité. » Reconnoissez-vous un chrétien qui achève son sacrifice, qui fait le dernier effort, afin de rompre tous les liens de la chair et du sang, et ne tient plus à la terre?

[1] Væ vobis divitibus! *Luc.* VI. 24.

[2] Agite nunc, diviles, plorate ululantes in miseriis vestris, quæ advenient vobis. *Jac.* V. 1.

[3] Illi autem infiriniores, qui terrenis his bonis, quamvis ea non præponerent Christo, aliquantulà tamen cupiditate cohærebant, quantum hæc amando peccaverint, perdendo senserunt. Tantum quippe doluerunt, quantum se doloribus inseruerunt. *Aug., de Civit. Dei, lib.* I, *c.* X, *n.* 2.

[4] *I. Reg.* XV. 32.

[5] Nolite thesaurizare vobis thesauros in terrâ..., ubi fures effodiunt et furantur. Thesaurizate autem vobis thesauros in cœlo. *Matth.* VI. 19, 20, 21.

[6] Expectabat fundamenta habentem civitatem. *Heb.* XI. 10.

Ainsi, parmi les souffrances et dans les approches de la mort, s'épure, comme dans un feu, l'ame chrétienne. Ainsi elle se dépouille de ce qu'il y a de terrestre et de trop sensible, même dans les affections les plus innocentes; telles sont les graces qu'on trouve à la mort. Mais qu'on ne s'y trompe pas, c'est quand on l'a souvent méditée, quand on s'y est long-temps préparé par de bonnes œuvres; autrement la mort porte en elle-même ou l'insensibilité, ou un secret désespoir, ou, dans ses justes frayeurs, l'image d'une pénitence trompeuse, et enfin un trouble fatal à la piété. Mais voici, dans la perfection de la charité, la consommation de l'œuvre de Dieu. Un peu après, parmi ses langueurs, et percé de douleurs aiguës, le courageux vieillard se lève, et les bras en haut, après avoir demandé la persévérance : « Je ne desire point, » dit-il, la fin de mes peines; mais je desire de » voir Dieu. » Que vois-je ici, chrétiens? la foi véritable, qui, d'un côté, ne se lasse pas de souffrir; vrai caractère d'un chrétien : et de l'autre, ne cherche plus qu'à se développer de ses ténèbres, et, en dissipant le nuage, se changer en pure lumière et en claire vision. O moment heureux, où nous sortirons des ombres et des énigmes [1], pour voir la vérité manifeste! Courons-y, mes Frères, avec ardeur : hâtons-nous de « purifier notre cœur, afin de voir » Dieu, » selon la promesse de l'Évangile [2]. Là est le terme du voyage; là se finissent les gémissements; là s'achève le travail de la foi, quand elle va, pour ainsi dire, enfanter la vue. Heureux moment, encore une fois! qui ne te desire pas, n'est pas chrétien. Après que ce pieux desir est formé par le Saint-Esprit dans le cœur de ce vieillard plein de foi, que reste-t-il, chrétiens, sinon qu'il aille jouir de l'objet qu'il aime? Enfin, prêt à rendre l'ame : » Je rends » graces à Dieu, dit-il, de voir défaillir mon » corps devant mon esprit. » Touché d'un si grand bienfait, et ravi de pouvoir pousser ses reconnoissances jusques au dernier soupir, il commença l'hymne des divines miséricordes : *Misericordias Domini in æternum cantabo* [3]. » Je chanterai, dit-il, éternellement les miséri- » cordes du Seigneur. » Il expire en disant ces mots, et il continue avec les anges le sacré cantique. Reconnoissez maintenant que sa perpétuelle modération venoit d'un cœur détaché de l'amour du monde; et réjouissez-vous, en notre Seigneur, de ce que riche il a mérité les graces et la recompense de la pauvreté. Quand je considère attentivement dans l'Évangile la parabole, ou plutôt l'histoire du mauvais riche, et que je vois de quelle sorte Jesus-Christ y parle des fortunés de la terre, il me semble d'abord qu'il ne leur laisse aucune espérance au siècle futur. Lazare, pauvre et couvert d'ulceres, « est porté par les anges au sein d'Abraham [1], » pendant que le riche, toujours heureux dans cette vie, » est enseveli dans les enfers. » Voilà un traitement bien différent que Dieu fait à l'un et à l'autre. Mais comment est-ce que le Fils de Dieu nous en explique la cause? » Le riche, » dit-il [2], a reçu ses biens, et le pauvre ses » maux, dans cette vie; » et de là quelle conséquence? Écoutez, riches, et tremblez : « Et » maintenant, poursuit-il, l'un reçoit sa conso- » lation, et l'autre son juste supplice. » Terrible distinction! funeste partage pour les grands du monde! Et toutefois, ouvrez les yeux : c'est le riche Abraham qui reçoit le pauvre Lazare dans son sein; et il vous montre, ô riches du siècle, à quelle gloire vous pouvez aspirer, si, » pauvres en esprit [3] » et détachés de vos biens, vous vous tenez aussi prêts à les quitter, qu'un voyageur empressé à déloger de la tente où il passe une courte nuit. Cette grace, je le confesse, est rare dans le nouveau Testament, où les afflictions et la pauvreté des enfants de Dieu doivent sans cesse représenter à toute l'Église un Jésus-Christ sur la croix. Et cependant, chrétiens, Dieu nous donne quelquefois de pareils exemples, afin que nous entendions qu'on peut mépriser les charmes de la grandeur, même présente; et que les pauvres apprennent à ne desirer pas avec tant d'ardeur ce qu'on peut quitter avec joie. Ce ministre si fortuné et si détaché tout ensemble, leur doit inspirer ce sentiment. La mort a découvert le secret de ses affaires; et le public, rigide censeur des hommes de cette fortune et de ce rang, n'y a rien vu que de modéré. On a vu ses biens accrus naturellement par un si long ministère et par une prévoyante économie; et on ne fait qu'ajouter à la louange de grand magistrat et de sage ministre, celle de sage et vigilant père de famille, qui n'a pas été jugée indigne des saints patriarches. Il a donc, à leur exemple, quitté sans peine ce qu'il avoit acquis sans empressement : ses vrais biens ne lui sont pas ôtés, et sa justice demeure aux siè-

[1] Videmus nunc per speculum in ænigmate. *I. Cor.* XIII. 12.
[2] Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. *Matth.* V, 8.
[3] *Psal.* LXXXVIII.

[1] Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ. Mortuus est autem et dives; et sepultus est in inferno. *Luc.* XVI. 22.
[2] Et dixit illi Abraham : Fili, recordare quia recepisti bona in vitâ tuâ; et Lazarus similiter mala. Nunc autem hic consolatur; tu verò cruciaris. *Luc.* XVI. 25.
[3] Beati pauperes spiritu. *Matth.* V, 3.

cles des siècles. C'est d'elle que sont découlées tant de grâces et tant de vertus que sa dernière maladie a fait éclater. Ses aumônes, si bien cachées dans le sein du pauvre, ont prié pour lui [1] : sa main droite les cachoit à sa main gauche ; et à la réserve de quelque ami, qui en a été le ministre ou le témoin nécessaire, ses plus intimes confidents les ont ignorées : mais « le » Père, qui les a vues dans le secret, lui en a » rendu la récompense [2]. » Peuples, ne le pleurez plus; et vous qui, éblouis de l'éclat du monde, admirez le tranquille cours d'une si longue et si belle vie, portez plus haut vos pensées. Quoi donc! quatre-vingt-trois ans passés au milieu des prospérités, quand il n'en faudroit retrancher ni l'enfance, où l'homme ne se connoît pas ; ni les maladies, où l'on ne vit point ; ni tout le temps dont on a toujours tant de sujet de se repentir, paroîtront-ils quelque chose à la vue de l'éternité où nous nous avançons à si grands pas? Après cent trente ans de vie, Jacob, amené au roi d'Egypte, lui raconte la courte durée de son laborieux pèlerinage, qui n'égale pas les jours de son père Isaac, ni de son aïeul Abraham [3]. Mais les ans d'Abraham et d'Isaac, qui ont fait paroître si courts ceux de Jacob, s'évanouissent auprès de la vie de Sem, que celle d'Adam et de Noé efface. Que si le temps comparé au temps, la mesure à la mesure, et le terme au terme, se réduit à rien; que sera-ce si l'on compare le temps à l'éternité, où il n'y a ni mesure ni terme? Comptons donc comme très court, chrétiens, ou plutôt comptons comme un pur néant tout ce qui finit; puisqu'enfin quand on auroit multiplié les années au-delà de tous les nombres connus, visiblement ce ne sera rien, quand nous serons arrivés au terme fatal. Mais peut-être que, prêt à mourir, on comptera pour quelque chose cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans sa famille, qu'on croira laisser solidement établie. Qui ne voit, mes Frères, combien vaines, mais combien courtes et combien fragiles sont encore ces secondes vies, que notre foiblesse nous fait inventer, pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort! Dormez votre sommeil, riches de la terre, et demeurez dans votre poussière. Ah! si quelques générations, que dis-je? si quelques années après votre mort, vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde, vous vous hâteriez de rentrer dans vos tombeaux, pour ne voir pas votre nom terni, votre mémoire abolie, et votre prévoyance trompée dans vos amis, dans vos créatures, et plus encore dans vos héritiers et dans vos enfants. Est-ce là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous le soleil, vous amassant un trésor de haine et de colère éternelle au juste jugement de Dieu? Surtout, mortels, désabusez-vous de la pensée dont vous vous flattez, qu'après une longue vie, la mort vous sera plus douce et plus facile. Ce ne sont pas les années, c'est une longue préparation qui vous donnera de l'assurance. Autrement un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasiés d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler, et le monde rouler autour de vous; ou plutôt, que vous vous êtes assez vu rouler vous-mêmes et passer avec le monde. La dernière heure n'en sera pas moins insupportable, et l'habitude de vivre ne fera qu'en accroître le désir. C'est de saintes méditations, c'est de bonnes œuvres, c'est ces véritables richesses, que vous enverrez devant vous au siècle futur, qui vous inspireront de la force ; et c'est par ce moyen que vous affermirez votre courage. Le vertueux Michel Le Tellier vous en a donné l'exemple : la sagesse, la fidélité, la justice, la modestie, la prévoyance, la piété ; toute la troupe sacrée des vertus, qui veilloient, pour ainsi dire, autour de lui, en ont banni les frayeurs, et ont fait du jour de sa mort le plus beau, le plus triomphant, le plus heureux jour de sa vie.

[1] Conclude eleemosynam in corde pauperis : et hæc pro te exorabit. *Eccli.* XXXIX. 15.

[2] Te faciente eleemosynam nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua... Et pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi. *Matth.* VI. 3. 4.

[3] Respondit (Jacob) : Dies peregrinationis meæ centum triginta annorum sunt, parvi et mali ; et non pervenerunt usque ad dies patrum meorum, quibus peregrinati sunt. *Genes.* XLVII. 9.

ORAISON FUNÈBRE

DE

LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ, PREMIER PRINCE DU SANG,

Prononcée dans l'église de Notre-Dame de Paris, le 10e jour de mars 1687.

NOTICE

SUR LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ.

Louis de Bourbon, fils de Henri de Bourbon, prince de Condé, fut connu d'abord sous le titre de duc d'Enghien. Il naquit le 8 septembre 1621. Elevé sous les yeux de son père avec le plus grand soin, confié à des jésuites sages et habiles, il montra de bonne heure des dispositions

pour l'étude, et s'y livra avec autant d'application que de succès. Il conserva toute sa vie ce goût honorable; et dans les intervalles de ses travaux militaires, fit voir constamment que les plaisirs et les exercices de l'esprit n'étoient pas indignes d'un prince et d'un grand capitaine: mais le goût le plus décidé qu'il montra dès ses plus jeunes ans fut celui des armes. Il n'avoit encore que dix-neuf ans qu'il voulut servir en qualité de volontaire, et se distingua comme tel au siége d'Arras, en 1640. A cette époque aussi le cardinal de Richelieu, ambitionnant, pour sa famille, les plus nobles alliances, parvint, malgré la répugnance du duc d'Enghien lui-même, à faire conclure le mariage de celui-ci avec sa nièce, fille du maréchal de Brézé.

Richelieu mourut en 1642, et jusque-là le duc d'Enghien n'avoit encore donné des marques de valeur qu'en servant comme volontaire. Mais le cardinal Mazarin, qui succéda à Richelieu, le fit nommer, en 1643, pour commander en chef l'armée de Flandre. Le duc d'Enghien s'étoit déjà rendu à sa destination, lorsqu'il apprit la mort de Louis XIII; et loin d'obéir, dans cette circonstance à des vues d'ambition et d'intérêt personnel, il ne songea qu'à l'intérêt public, et à la gloire de sauver la France, en la délivrant de ses ennemis. La célèbre et à jamais mémorable bataille de Rocroy fut l'effet de cette disposition, et couvrit de gloire le duc d'Enghien, qui montra dans cette brillante occasion autant de vrai courage que de tranquillité d'esprit. La veille de la bataille, après avoir arrêté son plan, et ordonné tous les préparatifs, il s'étoit endormi profondément; et à la fin de cette fameuse journée, il se mit à genoux sur le champ de bataille, ordonnant à tous les soldats d'en faire autant, et rendit graces à Dieu de la bénédiction qu'il venoit de donner à ses armes.

Le duc d'Enghien se distingua de nouveau dans les brillantes campagnes de 1644, 1645 et 1646, où il se montra aussi habile dans l'art d'assiéger les villes que dans celui de gagner des batailles. Devenu, en 1646, héritier des titres et de la fortune de son père, il prit le nom de prince de Condé, et partit, en 1647, pour de nouvelles expéditions, et en 1648 gagna sur les Espagnols la célèbre bataille de Lens.

Ce fut à cette malheureuse époque qu'éclatèrent à Paris ces troubles civils, qui, jusqu'en 1653, ne cessèrent d'agiter la France. Le prince de Condé fut rappelé promptement à la cour à cette occasion; et quoique déjà lui-même il eût à se plaindre d'elle, et n'eût pas déguisé ses mécontentements; quoiqu'il fût vivement sollicité d'embrasser le parti des frondeurs, qui se grossis soit chaque jour, il se montra d'abord déterminé à défendre le Roi et la Reine-régente contre toute attaque. Assurés de son appui, le Roi, la Reine-régente et toute la cour sortirent de Paris pour se retirer à Saint-Germain-en-Laye, et le prince de Condé, à la tête de huit mille hommes, fit le blocus de Paris, et força bientôt les frondeurs à demander la paix; elle fut signée en mars 1649.

Mais la scène changea bientôt. Le prince de Condé se laissa séduire par les conseils du prince de Conti son frère, et de la duchesse de Longueville sa sœur, qui, tous deux, se montroient les plus entreprenants et les plus indisposés contre le cardinal. La cour, instruite de leurs secrètes menées, songea d'abord à en prévenir l'effet par un coup d'éclat; et le 18 janvier 1650, fit arrêter et conduire au château de Vincennes le prince de Condé, le prince de Conti et le duc de Longueville leur beau-frère. Ils furent transférés depuis au Havre-de-Grace. Ce ne fut qu'au bout de treize mois que, sollicitée par le parlement, la cour se décida à les remettre en liberté; mais le prince de Condé, qui, comme le rapporte Bossuet, déclara dans la suite au Roi qu'il étoit entré innocent dans la prison, et qu'il en étoit sorti coupable, garda dans son cœur un ressentiment profond de cette injure, et ne fut pas long-temps sans le faire éclater. En septembre 1651, il se mit ouvertement à la tête des mécontents, fit un traité avec les ennemis extérieurs, et prit les armes contre son roi. Il arriva jusqu'aux portes de Paris, et après deux ou trois mois passés en attaques partielles et infructueuses, la journée sanglante du faubourg Saint-Antoine, où le prince de Condé et le maréchal de Turenne, tant de fois unis et combattant pour la même cause, étoient alors opposés l'un à l'autre, et rivalisoient de valeur et d'habileté, mit fin à ces troubles funestes. Le parti des frondeurs s'affoiblit insensiblement. Le cardinal Mazarin, qui s'étoit déja une fois retiré, consentit de nouveau à quitter la cour; et le Roi, rentré dans Paris le 21 octobre 1652, publia une amnistie générale.

Le prince de Condé, trop fidèle à l'espèce de prédiction qu'il avoit faite lorsqu'il embrassa le parti des mécontents, « qu'il tiroit l'épée malgré lui, et qu'il seroit peut-être le « dernier à la remettre dans le fourreau, » refusa de prendre part à l'amnistie, et se retira en Espagne, où il se vit bientôt à la tête de toutes les forces de cette monarchie. Mais il n'en désiroit pas moins ardemment la paix; et malgré la protection puissante de la couronne d'Espagne, il ne vouloit pas que les conditions qu'elle faisoit avec la France pour le faire rétablir dans tous ses droits, retardassent un instant la conclusion de la paix tant désirée. Par une déclaration formelle et signée de lui, il remit tous ses intérêts et tous les dons que le roi d'Espagne vouloit lui faire, au bon plaisir et à la discrétion du roi de France; et Louis XIV, sensible à ce procédé, consentit à le recevoir, et à oublier tout-à-fait le passé.

Rendu ainsi à sa patrie, nous le verrons dorénavant plus appliqué que jamais à se signaler par de nouveaux services. Il combattit en Flandre, en Hollande, en Allemagne, et cueillit partout de nouveaux lauriers. Il gagna, le 11 août 1674, la célèbre bataille de Senef. En 1675, il fit lever le siége que le général Montecuculli avoit mis devant Haguenau, après la mort de Turenne. Depuis cette campagne, il ne parut plus à la tête des armées, soit à cause des incommodités auxquelles il commençoit à devenir sujet, soit pour d'autres motifs. Il resta cependant à la cour, mais sans avoir presque aucune part aux affaires. Enfin, la paix de Nimègue, conclue en 1679, lui fournit une occasion de demander au Roi la permission de se retirer. Il vint se fixer à Chantilli. Ce fut dans cette magnifique retraite qu'il passa ses dernières années, livré sans distraction à des goûts paisibles, et partageant son temps entre la lecture, la société des gens instruits et des savants en tout genre dont il s'entouroit, et surtout la pratique scrupuleuse et sévère de tous les exercices de la religion, pour la gloire et le maintien de laquelle il se montroit zélé. Vers le milieu de l'année 1686, qui fut la dernière de sa vie, il s'affoiblit d'une manière plus sensible; mais ayant appris alors que la duchesse de Bourbon, fille de Louis XIV, et femme de son petit-fils, étoit attaquée de la petite vérole à Fontainebleau, il partit sur-le-champ pour se rendre auprès d'elle, et donna au Roi une nouvelle marque d'attachement et de zèle, lorsque, s'opposant respectueusement à son passage, il l'empêcha d'entrer dans la chambre de la princesse.

Il tomba malade lui-même à Fontainebleau. Ses maux augmentant chaque jour, il prévit dès-lors sa fin prochaine, et s'y prépara avec courage et tranquillité. Il donna en cette occasion des marques d'une foi et d'une piété ferventes; mit ordre à toutes les affaires de sa maison; et avant que de mourir eut encore le bonheur de contribuer à faire rentrer dans les bonnes graces du Roi le prince de Conti

son neveu, qui étoit exilé à Chantilli. Depuis son retour en France, il n'avoit cessé de faire preuve de fidélité et d'attachement au Roi; et, par une lettre qu'il lui écrivit dans ses derniers moments, il l'assura encore des mêmes sentiments. Il mourut dans les bras de son fils et de son neveu, le duc d'Enghien et le prince de Conti, le 11 décembre 1686, âgé de soixante-cinq ans.

Dominus tecum, virorum fortissime... Vade in hâc fortitudine tuâ... Ego ero tecum.

Le Seigneur est avec vous, ô le plus courageux de tous les hommes! Allez avec ce courage dont vous êtes rempli... Je serai avec vous. *Aux Juges*, VI. 12, 14, 16.

MONSEIGNEUR *,

Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de LOUIS DE BOURBON, prince de Condé, je me sens également confondu, et, par la grandeur du sujet, et s'il m'est permis de l'avouer, par l'inutilité du travail. Quelle partie du monde habitable n'a pas ouï les victoires du prince de Condé, et les merveilles de sa vie? On les raconte partout : le François qui les vante, n'apprend rien à l'étranger; et quoi que je puisse aujourd'hui vous en rapporter, toujours préveau par vos pensées, j'aurai encore à répondre au secret reproche que vous me ferez d'être demeuré beaucoup au-dessous. Nous ne pouvons rien, foibles orateurs, pour la gloire des ames extraordinaires : le Sage a raison de dire, que « leurs seules actions les peuvent louer [1]? » toute autre louange languit auprès des grands noms; et la seule simplicité d'un récit fidele pourroit soutenir la gloire du prince de Condé. Mais en attendant que l'histoire, qui doit ce récit aux siècles futurs, le fasse paroître, il faut satisfaire, comme nous pourrons; à la reconnoissance publique, et aux ordres du plus grand de tous les rois. Que ne doit point le royaume à un prince qui a honoré la maison de France, tout le nom françois, son siècle, et pour ainsi dire, l'humanité tout entière? Louis-le-Grand est entré lui-même dans ces sentiments. Après avoir pleuré ce grand homme, et lui avoir donné par ses larmes, au milieu de toute sa cour, le plus glorieux éloge qu'il pût recevoir; il assemble dans un temple si célèbre, ce que son royaume a de plus auguste, pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce prince; et il veut que ma foible voix anime toutes ces tristes représentations et tout cet appareil funèbre. Faisons donc cet effort sur notre douleur. Ici un plus grand objet, et plus digne de cette chaire, se présente à ma pensée. C'est Dieu, qui fait les guerriers et les conquérants. « C'est vous, lui » disoit David [1], qui avez instruit mes mains à combattre, et mes doigts à tenir l'épée. » S'il inspire le courage, il ne donne pas moins les autres grandes qualités naturelles et surnaturelles, et du cœur et de l'esprit. Tout part de sa puissante main : c'est lui qui envoie du ciel les généreux sentiments, les sages conseils, et toutes les bonnes pensées; mais il veut que nous sachions distinguer entre les dons qu'il abandonne à ses ennemis, et ceux qu'il réserve à ses serviteurs. Ce qui distingue ses amis d'avec tous les autres, c'est la piété : jusqu'à ce qu'on ait reçu ce don du ciel, tous les autres non seulement ne sont rien, mais encore tournent en ruine à ceux qui en sont ornés. Sans ce don inestimable de la piété, que seroit-ce que le prince de Condé avec tout ce grand cœur et ce grand génie? Non, mes Frères, si la piété n'avoit comme consacré ses autres vertus, ni ces princes ne trouveroient aucun adoucissement à leur douleur, ni ce religieux pontife aucune confiance dans ses prières, ni moi-même aucun soutien aux louanges que je dois à un si grand homme. Poussons donc à bout la gloire humaine par cet exemple : détruisons l'idole des ambitieux; qu'elle tombe anéantie devant ces autels. Mettons ensemble aujourd'hui (car nous le pouvons dans un si noble sujet) toutes les plus belles qualités d'une excellente nature; et, à la gloire de la vérité, montrons, dans un prince admiré de tout l'univers, que ce qui fait les héros, ce qui porte la gloire du monde jusqu'au comble; valeur, magnanimité, bonté naturelle; voilà pour le cœur : vivacité, pénétration, grandeur et sublimité de génie; voilà pour l'esprit : ne seroient qu'une illusion, si la piété ne s'y étoit jointe; et enfin, que la piété est le tout de l'homme. C'est, messieurs, ce que vous verrez dans la vie éternellement mémorable de très haut et très puissant prince LOUIS DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ, PREMIER PRINCE DU SANG.

Dieu nous a révélé que lui seul il fait les conquérants, et que seul il les fait servir à ses desseins. Quel autre a fait un Cyrus, si ce n'est Dieu, qui l'avoit nommé, deux cents ans avant sa naissance, dans les oracles d'Isaïe? Tu n'es pas encore, lui disoit-il, « mais je te vois, et je t'ai » nommé par ton nom : tu t'appelleras Cyrus. Je » marcherai devant toi dans les combats; à ton » approche je mettrai les rois en fuite; je briserai » les portes d'airain. C'est moi qui étends les » cieux, qui soutiens la terre, qui nomme ce » qui n'est pas, comme ce qui est [2] : » c'est-à-

* A M. le Prince, fils du défunt prince de Condé.

[2] Laudent eum in portis opera ejus. *Prov.* XXXI. 31.

[1] Benedictus Dominus Deus meus, qui docet manus meas ad prælium, et digitos meos ad bellum. *Psal.* CXLIII. 1.

[2] Hæc dicit Dominus Christo meo Cyro, cujus apprehendi

dire, C'est moi qui fais tout, et moi qui vois, dès l'éternité, tout ce que je fais. Quel autre a pu former un Alexandre, si ce n'est ce même Dieu qui en a fait voir de si loin, et par des figures si vives, l'ardeur indomptable à son prophète Daniel? « Le voyez-vous, dit-il [1], ce conquérant; » avec quelle rapidité il s'élève de l'occident » comme par bonds, et ne touche pas à terre? » Semblable, dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche, à ces animaux vigoureux et bondissants, il ne s'avance que par vives et impétueuses saillies, et n'est arrêté ni par montagnes ni par précipices. Déjà le roi de Perse est entre ses mains; « à sa vue il s'est animé : *efferatus* » *est in eum*, » dit le prophète [2]; « il l'abat, il » le foule aux pieds : nul ne le peut défendre des » coups qu'il lui porte, ni lui arracher sa proie. » A n'entendre que ces paroles de Daniel, qui croiriez-vous voir, messieurs, sous cette figure, Alexandre, ou le prince de Condé? Dieu donc lui avoit donné cette indomptable valeur pour le salut de la France, durant la minorité d'un Roi de quatre ans. Laissez-le croître ce Roi chéri du ciel; tout cédera à ses exploits : supérieur aux siens comme aux ennemis, il saura tantôt se servir, tantôt se passer de ses plus fameux capitaines; et seul sous la main de Dieu, qui sera continuellement à son secours, on le verra l'assuré rempart de ses états. Mais Dieu avoit choisi le duc d'Enghien pour le défendre dans son enfance. Aussi vers les premiers jours de son règne, à l'âge de vingt-deux ans, le duc conçut un dessein où les vieillards expérimentés ne purent atteindre : mais la victoire le justifia devant Rocroi. L'armée ennemie est plus forte, il est vrai; elle est composée de ces vieilles bandes valonnes, italiennes et espagnoles, qu'on n'avoit pu rompre jusqu'alors. Mais pour combien falloit-il compter le courage qu'inspiroit à nos troupes le besoin pressant de l'état, les avantages passés, et un jeune prince du sang qui portoit la victoire dans ses yeux? Don Francisco de Mellos l'attend de pied ferme; et, sans pouvoir reculer, les deux généraux et les deux armées semblent avoir voulu se renfermer dans des bois et dans des marais, pour décider leur querelle, comme deux braves, en champ clos. Alors que ne vit-on pas? Le jeune prince parut un autre homme. Touchée d'un si digne objet, sa grande ame se déclara tout entière : son courage croissoit avec les périls, et ses lumières avec son ardeur. A la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis, comme un vigilant capitaine, il reposa le dernier; mais jamais il ne reposa plus paisiblement. A la veille d'un si grand jour, et dès la première bataille, il est tranquille; tant il se trouve dans son naturel! et on sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre. Le voyez-vous comme il vole, ou à la victoire, ou à la mort? Aussitôt qu'il eut porté de rang en rang l'ardeur dont il étoit animé, on le vit presque en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée, rallier le François à demi vaincu, mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappoient à ses coups. Restoit cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne, dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauroient réparer leurs brèches, demeuroient inébranlables au milieu de tout le reste en déroute, et lançoient des feux de toutes parts. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants; trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyoit porté dans sa chaise, et, malgré ses infirmités, montrer qu'une ame guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime. Mais enfin, il faut céder. C'est en vain qu'à travers des bois, avec sa cavalerie toute fraîche, Bek précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés : le prince l'a prévenu; les bataillons enfoncés demandent quartier : mais la victoire va devenir plus terrible pour le duc d'Enghien que le combat. Pendant qu'avec un air assuré il s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, ceux-ci toujours en garde craignent la surprise de quelque nouvelle attaque : leur effroyable décharge met les nôtres en furie : on ne voit plus que carnage : le sang enivre le soldat; jusqu'à ce que le grand prince, qui ne put voir égorger ces lions comme de timides brebis, calma les courages émus, et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. Quel fut alors l'étonnement de ces vieilles troupes et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avoit plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur? De quels yeux regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avoit relevé la haute contenance, à qui la clémence ajoutoit de nouvelles graces? Qu'il eût encore volontiers sauvé la vie au brave comte

dexteram... Ego ante te ibo; et gloriosos terræ humiliabo : portas æreas conteram, et vectes ferreos confringam...; ut scias quia ego Dominus, qui voco nomen tuum... Vocavi te nomine tuo... Accinxi te, et non cognovisti me... Ego Dominus, et non est alter, formans lucem, et creans tenebras, faciens pacem, et creans malum : ego Dominus, faciens omnia hæc, etc. *Isai.* XLV. 1, 2, 3, 4, 7.

[1] Veniebat ab occidente super faciem totius terræ; et non tangebat terram. *Dan.* VIII. 5.

[2] Cucurrit ad eum in impetu fortitudinis suæ; cumque appropinquasset prope arietem, efferatus est in eum, et percussit arietem...; cumque eum misisset in terram, conculcavit, et nemo quibat liberare arietem de manu ejus. *Dan.* VIII. 6, 7, 20.

de Fontaines! Mais il se trouva par terre, parmi ces milliers de morts dont l'Espagne sent encore la perte. Elle ne savoit pas que le prince qui lui fit perdre tant de ses vieux régiments à la journée de Rocroy, en devoit achever les restes dans les plaines de Lens. Ainsi la première victoire fut le gage de beaucoup d'autres. Le Prince fléchit le genou, et dans le champ de bataille il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyoit. Là on célébra Rocroy délivré, les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte, la régence affermie, la France en repos; et un règne, qui devoit être si beau, commencé par un si heureux présage. L'armée commença l'action de graces; toute la France suivit : on y élevoit jusqu'au ciel le coup d'essai du duc d'Enghien : c'en seroit assez pour illustrer une autre vie que la sienne; mais pour lui, c'est le premier pas de sa course.

Dès cette première campagne, après la prise de Thionville, digne prix de la victoire de Rocroy, il passa pour un capitaine également redoutable dans les siéges et dans les batailles. Mais voici, dans un jeune prince victorieux, quelque chose qui n'est pas moins beau que la victoire. La cour, qui lui préparoit à son arrivée les applaudissements qu'il méritoit, fut surprise de la manière dont il les reçut. La Reine-régente lui a témoigné que le Roi étoit content de ses services. C'est dans la bouche du souverain la digne récompense de ses travaux. Si les autres osoient le louer, il repoussoit leurs louanges comme des offenses; et indocile à la flatterie, il en craignoit jusqu'à l'apparence. Telle étoit la délicatesse, ou plutôt telle étoit la solidité de ce prince. Aussi avoit-il pour maxime (écoutez, c'est la maxime qui fait les grands hommes) : Que dans les grandes actions il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu. C'est ce qu'il inspiroit aux autres; c'est ce qu'il suivoit lui-même. Ainsi la fausse gloire ne le tentoit pas; tout tendoit au vrai et au grand. De là vient qu'il mettoit sa gloire dans le service du Roi, et dans le bonheur de l'état : c'étoit là le fond de son cœur; c'étoient ses premières et ses plus chères inclinations. La cour ne le retint guère, quoiqu'il en fût la merveille; il falloit montrer partout, et à l'Allemagne comme à la Flandre, le défenseur intrépide que Dieu nous donnoit. Arrêtez ici vos regards. Il se prépare contre le Prince quelque chose de plus formidable qu'à Rocroy; et pour éprouver sa vertu, la guerre va épuiser toutes ses inventions et tous ses efforts. Quel objet se présente à mes yeux? Ce n'est pas seulement des hommes à combattre; c'est des montagnes inaccessibles; c'est des ravines et des précipices, d'un côté; c'est de l'autre un bois impénétrable, dont le fond est un marais; et derrière des ruisseaux, de prodigieux retranchements : c'est partout des forts élevés, et des forêts abattues qui traversent des chemins affreux : et au-dedans, c'est Merci avec ses braves Bavarois, enflés de tant de succès et de la prise de Fribourg; Merci, qu'on ne vit jamais reculer dans les combats; Merci, que le prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, et à qui ils ont rendu ce grand témoignage, que jamais il n'avoit perdu un seul moment favorable, ni manqué de prévenir leurs desseins, comme s'il eût assisté à leurs conseils. Ici donc, durant huit jours, et à quatre attaques différentes, on vit tout ce qu'on peut soutenir et entreprendre à la guerre. Nos troupes semblent rebutées, autant par la résistance des ennemis que par l'effroyable disposition des lieux; et le Prince se vit quelque temps comme abandonné. Mais, comme un autre Machabée, « son » bras ne l'abandonna pas, et son courage, irrité » par tant de périls, vint à son secours [1]. » On ne l'eut pas plutôt vu pied à terre forcer le premier ces inaccessibles hauteurs, que son ardeur entraîna tout après elle. Merci voit sa perte assurée; ses meilleurs régiments sont défaits; la nuit sauve les restes de son armée. Mais que des pluies excessives s'y joignent encore, afin que nous ayons à la fois, avec tout le courage et tout l'art, toute la nature à combattre. Quelque avantage que prenne un ennemi habile autant que hardi, et dans quelque affreuse montagne qu'il se retranche de nouveau; poussé de tous côtés, il faut qu'il laisse en proie au duc d'Enghien, non seulement son canon et son bagage, mais encore tous les environs du Rhin. Voyez comme tout s'ébranle. Philisbourg est aux abois en dix jours, malgré l'hiver qui approche : Philisbourg, qui tint si long-temps le Rhin captif sous nos lois, et dont le plus grand des rois a si glorieusement réparé la perte. Worms, Spire, Mayence, Landau, vingt autres places de nom ouvrent leurs portes. Merci ne les peut défendre, et ne paroît plus devant son vainqueur : ce n'est pas assez; il faut qu'il tombe à ses pieds, digne victime de sa valeur : Nordlingue en verra la chute : il y sera décidé qu'on ne tient nou plus devant les François en Allemagne qu'en Flandre, et on devra tous ces avantages au même prince. Dieu, protecteur de la France, et d'un Roi qu'il a destiné à ses grands ouvrages, l'ordonne ainsi.

Par ces ordres, tout paroissoit sûr sous la conduite du duc d'Enghien; et sans vouloir ici ache-

[1] Salvavit mihi brachium meum, et indignatio mea ipsa auxiliata est mihi. *Is.* LXIII. 5.

ver le jour à vous marquer seulement ses autres exploits, vous savez, parmi tant de fortes places attaquées, qu'il n'y en eut qu'une seule qui put échapper à ses mains; encore releva-t-elle la gloire du Prince. L'Europe, qui admiroit la divine ardeur dont il étoit animé dans les combats, s'étonna qu'il en fût le maître; et dès l'âge de vingt-six ans, aussi capable de ménager ses troupes que de les pousser dans les hasards, et de céder à la fortune, que de la faire servir à ses desseins. Nous le vîmes partout ailleurs comme un de ces hommes extraordinaires qui forcent tous les obstacles. La promptitude de son action ne donnoit pas le loisir de la traverser. C'est là le caractère des conquérants. Lorsque David, un si grand guerrier, déplora la mort de deux fameux capitaines qu'on venoit de perdre, il leur donna cet éloge : « Plus vites que les aigles, plus cou- » rageux que les lions [1]. » C'est l'image du prince que nous regrettons. Il paroît en un moment comme un éclair dans les pays les plus éloignés : on le voit en même temps à toutes les attaques, à tous les quartiers. Lorsque occupé d'un côté, il envoie reconnoître l'autre, le diligent officier qui porte ses ordres s'étonne d'être prévenu, et trouve déjà tout ranimé par la présence du Prince : il semble qu'il se multiplie dans une action : ni le fer ni le feu ne l'arrêtent. Il n'a pas besoin d'armer cette tête qu'il expose à tant de périls; Dieu lui est une armure plus assurée : les coups semblent perdre leur force en l'approchant, et laisser seulement sur lui des marques de son courage et de la protection du ciel. Ne lui dites pas que la vie d'un premier prince du sang, si nécessaire à l'état, doit être épargnée : il répond qu'un prince du sang, plus intéressé par sa naissance à la gloire du Roi et de la couronne, doit, dans le besoin de l'état, être dévoué plus que tous les autres pour en relever l'éclat. Après avoir fait sentir aux ennemis durant tant d'années l'invincible puissance du Roi, s'il fallut agir au-dedans pour la soutenir, je dirai tout en un mot, il fit respecter la Régente : et puisqu'il faut une fois parler de ces choses dont je voudrois pouvoir me taire éternellement; jusqu'à cette fatale prison, il n'avoit pas seulement songé qu'on pût rien attenter contre l'état; et dans son plus grand crédit, s'il souhaitoit d'obtenir des graces, il souhaitoit encore plus de les mériter. C'est ce qui lui faisoit dire (je puis bien ici répéter devant ces autels les paroles que j'ai recueillies de sa bouche, puisqu'elles marquent si bien le fond de son cœur) : il disoit donc, en parlant de cette prison malheureuse, qu'il y étoit entré le plus innocent de tous les hommes, et qu'il en étoit sorti le plus coupable. « Hélas! poursuivoit-il, je ne res- » pirois que le service du Roi, et la grandeur de » l'état! » On ressentoit dans ses paroles un regret sincère d'avoir été poussé si loin par ses malheurs. Mais, sans vouloir excuser ce qu'il a si hautement condamné lui-même, disons, pour n'en parler jamais, que comme dans la gloire éternelle les fautes des saints pénitents, couvertes de ce qu'ils ont fait pour les réparer, et de l'éclat infini de la divine miséricorde, ne paroissent plus; ainsi dans des fautes si sincèrement reconnues, et dans la suite si glorieusement réparées par de fidèles services, il ne faut plus regarder que l'humble reconnoissance du prince qui s'en repentit, et la clémence du grand roi qui les oublia.

Que s'il est enfin entraîné dans ces guerres infortunées, il y aura du moins cette gloire, de n'avoir pas laissé avilir la grandeur de sa maison chez les étrangers. Malgré la majesté de l'Empire, malgré la fierté de l'Autriche, et les couronnes héréditaires attachées à cette maison, même dans la branche qui domine en Allemagne; réfugié à Namur, soutenu de son seul courage et de sa seule réputation, il porta si loin les avantages d'un prince de France, et de la première maison de l'univers, que tout ce qu'on put obtenir de lui fut qu'il consentît de traiter d'égal avec l'Archiduc, quoique frère de l'Empereur, et fils de tant d'empereurs; à condition qu'en lieu tiers ce prince feroit les honneurs des Pays-Bas. Le même traitement fut assuré au duc d'Enghien, et la maison de France garda son rang sur celle d'Autriche, jusque dans Bruxelles. Mais voyez ce que fait faire un vrai courage. Pendant que le Prince se soutenoit si hautement avec l'Archiduc qui dominoit, il rendoit au roi d'Angleterre et au duc d'York, maintenant un roi si fameux, malheureux alors, tous les honneurs qui leur étoient dus; et il apprit enfin à l'Espagne, trop dédaigneuse, quelle étoit cette majesté que la mauvaise fortune ne pouvoit ravir à de si grands princes. Le reste de sa conduite ne fut pas moins grand. Parmi les difficultés que ses intérêts apportoient au traité des Pyrénées, écoutez quels furent ses ordres; et voyez si jamais un particulier traita si noblement ses intérêts. Il mande à ses agents, dans la conférence, qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée davantage à sa considération : qu'on ait soin de ses amis; et pour lui, qu'on lui laisse suivre sa fortune. Ah! quelle grande victime se sacrifie au bien public! Mais quand les choses changèrent, et que l'Espagne lui voulut donner ou Cambrai et ses environs, ou le Luxembourg, en pleine souveraineté; il déclara qu'il préféroit à

[1] Aquilis velociores, leonibus fortiores. *II. Reg.* I, 23.

ces avantages, et à tout ce qu'on pouvoit jamais lui accorder de plus grand : quoi? son devoir et les bonnes graces du Roi. C'est ce qu'il avoit toujours dans le cœur; c'est ce qu'il répétoit sans cesse au duc d'Enghien. Le voilà dans son naturel : la France le vit alors accompli par ces derniers traits, et avec ce je ne sais quoi d'achevé, que les malheurs ajoutent aux grandes vertus : elle le revit dévoué plus que jamais à l'état et à son roi. Mais, dans ses premières guerres, il n'avoit qu'une seule vie à lui offrir : maintenant il en a une autre, qui lui est plus chère que la sienne. Après avoir, à son exemple, glorieusement achevé le cours de ses études, le duc d'Enghien est prêt à le suivre dans les combats. Non content de lui enseigner la guerre, comme il a fait jusqu'à la fin par ses discours, le Prince le mène aux leçons vivantes et à la pratique. Laissons le passage du Rhin, le prodige de notre siècle, et de la vie de Louis le Grand. A la journée de Senef, le jeune Duc, quoiqu'il commandât, comme il avoit déja fait en d'autres campagnes, vient dans les plus rudes épreuves apprendre la guerre aux côtés du Prince son père. Au milieu de tant de périls, il voit ce grand prince renversé dans un fossé, sous un cheval tout en sang. Pendant qu'il lui offre le sien, et s'occupe à relever le Prince abattu, il est blessé entre les bras d'un père si tendre, sans interrompre ses soins, ravi de satisfaire à la fois à la piété et à la gloire. Que pouvoit penser le Prince, si ce n'est que, pour accomplir les plus grandes choses, rien ne manqueroit à ce digne fils, que les occasions? Et ses tendresses se redoubloient avec son estime.

Ce n'étoit pas seulement pour un fils, ni pour sa famille, qu'il avoit des sentiments si tendres. Je l'ai vu (et ne croyez pas que j'use ici d'exagération), je l'ai vu vivement ému des périls de ses amis : je l'ai vu simple, et naturel, changer de visage au récit de leurs infortunes, entrer avec eux dans les moindres choses comme dans les plus importantes; dans les accommodements calmer les esprits aigris, avec une patience et une douceur qu'on n'auroit jamais attendue d'une humeur si vive, ni d'une si haute élévation. Loin de nous les héros sans humanité! ils pourront bien forcer les respects, et ravir l'admiration, comme font tous les objets extraordinaires; mais ils n'auront pas les cœurs. Lorsque Dieu forma le cœur et les entrailles de l'homme, il y mit premièrement la bonté, comme le propre caractère de la nature divine, et pour être comme la marque de cette main bienfaisante dont nous sortons. La bonté devoit donc faire comme le fond de notre cœur, et devoit être en même temps le premier attrait que nous aurions en nous-mêmes pour gagner les autres hommes. La grandeur qui vient par-dessus, loin d'affoiblir la bonté, n'est faite que pour l'aider à se communiquer davantage, comme une fontaine publique qu'on élève pour la répandre. Les cœurs sont à ce prix : et les grands dont la bonté n'est pas le partage, par une juste punition de leur dédaigneuse insensibilité, demeureront privés éternellement du plus grand bien de la vie humaine, c'est-à-dire, des douceurs de la société. Jamais homme ne les goûta mieux que le prince dont nous parlons : jamais homme ne craignit moins que la familiarité blessât le respect. Est-ce là celui qui forçoit les villes, et qui gagnoit les batailles? Quoi! il semble avoir oublié ce haut rang qu'on lui a vu si bien défendre! Reconnoissez le héros, qui, toujours égal à lui-même, sans se hausser pour paroître grand, sans s'abaisser pour être civil et obligeant, se trouve naturellement tout ce qu'il doit être envers tous les hommes : comme un fleuve majestueux et bienfaisant, qui porte paisiblement dans les villes l'abondance qu'il a répandue dans les campagnes en les arrosant; qui se donne à tout le monde, et ne s'élève et ne s'enfle que lorsqu'avec violence on s'oppose à la douce pente qui le porte à continuer son tranquille cours. Telle a été la douceur, et telle a été la force du prince de Condé. Avez-vous un secret important? versez-le hardiment dans ce noble cœur : votre affaire devient la sienne par la confiance. Il n'y a rien de plus inviolable pour ce prince, que les droits sacrés de l'amitié. Lorsqu'on lui demande une grace, c'est lui qui paroît l'obligé; et jamais on ne vit de joie ni si vive ni si naturelle que celle qu'il ressentoit à faire plaisir. Le premier argent qu'il reçut d'Espagne avec la permission du Roi, malgré les nécessités de sa maison épuisée, fut donné à ses amis, encore qu'après la paix il n'eût rien à espérer de leur secours; et quatre cent mille écus distribués par ses ordres firent voir (chose rare dans la vie humaine) la reconnoissance aussi vive dans le prince de Condé, que l'espérance d'engager les hommes l'est dans les autres. Avec lui la vertu eut toujours son prix. Il la louoit jusque dans ses ennemis. Toutes les fois qu'il avoit à parler de ses actions, et même dans les relations qu'il en envoyoit à la cour, il vantoit les conseils de l'un, la hardiesse de l'autre; chacun avoit son rang dans ses discours; et parmi ce qu'il donnoit à tout le monde, on ne savoit où placer ce qu'il avoit fait lui-même. Sans envie, sans fard, sans ostentation, toujours grand dans l'action et dans le repos, il parut à Chantilli comme à la tête des troupes. Qu'il embellit cette magnifique et délicieuse maison, ou bien qu'il munit un camp au milieu du pays ennemi, et qu'il fortifiât une place;

qu'il marchât avec une armée parmi les périls, ou qu'il conduisît ses amis dans ces superbes allées, au bruit de tant de jets d'eau qui ne se taisoient ni jour ni nuit : c'étoit toujours le même homme, et sa gloire le suivoit partout. Qu'il est beau, après les combats et le tumulte des armes, de savoir encore goûter ces vertus paisibles, et cette gloire tranquille qu'on n'a point à partager avec le soldat, non plus qu'avec la fortune : où tout charme, et rien n'ébiouit : qu'on regarde sans être étourdi ni par le son des trompettes, ni par le bruit des canons, ni par les cris des blessés : où l'homme paroît tout seul aussi grand, aussi respecté, que lorsqu'il donne des ordres, et que tout marche à sa parole !

Venons maintenant aux qualités de l'esprit ; et puisque, pour notre malheur, ce qu'il y a de plus fatal à la vie humaine, c'est-à-dire, l'art militaire, est en même temps ce qu'elle a de plus ingénieux et de plus habile, considérons d'abord par cet endroit le grand génie de notre prince. Et premièrement, quel général porta jamais plus loin sa prévoyance ? C'étoit une de ses maximes, qu'il falloit craindre les ennemis de loin, pour ne les plus craindre de près, et se réjouir à leur approche. Le voyez-vous comme il considère tous les avantages qu'il peut ou donner ou prendre ? avec quelle vivacité il se met dans l'esprit, en un moment, les temps, les lieux, les personnes ; et non seulement leurs intérêts et leurs talents, mais encore leurs humeurs et leurs caprices ? Le voyez-vous comme il compte la cavalerie et l'infanterie des ennemis, par le naturel des pays, ou des princes confédérés ? Rien n'échappe à sa prévoyance. Avec cette prodigieuse compréhension de tout le détail et du plan universel de la guerre, on le voit toujours attentif à ce qui survient : il tire d'un déserteur, d'un transfuge, d'un prisonnier, d'un passant, ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il sait, et pour ainsi dire ce qu'il ne sait pas : tant il est sûr dans ses conséquences ! Ses partis lui rapportent jusqu'aux moindres choses : on l'éveille à chaque moment ; car il tenoit encore pour maxime, qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris. Aussi lui devons-nous cette louange, qu'il ne l'a jamais été. A quelque heure et de quelque côté que viennent les ennemis, ils le trouvent toujours sur ses gardes, toujours prêt à fondre sur eux, et à prendre ses avantages. Comme une aigle qu'on voit toujours, soit qu'elle vole au milieu des airs, soit qu'elle se pose sur le haut de quelque rocher, porter de tous côtés des regards perçants, et tomber si sûrement sur sa proie, qu'on ne peut éviter ses ongles non plus que ses yeux. Aussi vifs étoient les regards, aussi vite et impétueuse étoit l'attaque, aussi fortes et inévitables étoient les mains du prince de Condé. En son camp, on ne connoît point les vaines terreurs, qui fatiguent et rebutent plus que les véritables. Toutes les forces demeurent entières pour les vrais périls, tout est prêt au premier signal ; et, comme dit le prophète[1], « toutes les flèches sont aiguisées, et » tous les arcs sont tendus. » En attendant, on repose d'un sommeil tranquille, comme on feroit sous son toit et dans son enclos. Que dis-je, qu'on repose ? A Piéton, près de ce corps redoutable que trois puissances réunies avoient assemblé, c'étoit dans nos troupes de continuels divertissements : toute l'armée étoit en joie, et jamais elle ne sentit qu'elle fût plus foible que celle des ennemis. Le Prince, par son campement, avoit mis en sûreté non seulement toute notre frontière et toutes nos places, mais encore tous nos soldats : il veille, c'est assez. Enfin l'ennemi décampe ; c'est ce que le Prince attendoit. Il part à ce premier mouvement : déja l'armée hollandoise, avec ses superbes étendards, ne lui échappera pas : tout nage dans le sang, tout est en proie : mais Dieu sait donner des bornes aux plus beaux desseins. Cependant les ennemis sont poussés partout. Oudenarde est délivrée de leurs mains : pour les tirer eux-mêmes de celles du Prince, le ciel les couvre d'un brouillard épais : la terreur et la désertion se met dans leurs troupes ; on ne sait plus ce qu'est devenu cette formidable armée. Ce fut alors que Louis, qui, après avoir achevé le rude siége de Besançon, et avoir encore une fois réduit la Franche-Comté avec une rapidité inouïe, étoit revenu tout brillant de gloire pour profiter de l'action de ses armées de Flandre et d'Allemagne, commanda ce détachement qui fit en Alsace les merveilles que vous savez ; et parut le plus grand de tous les hommes, tant par les prodiges qu'il avoit faits en personne, que par ceux qu'il fit faire à ses généraux.

Quoiqu'une heureuse naissance eût apporté de si grands dons à notre prince, il ne cessoit de l'enrichir par ses réflexions. Les campements de César firent son étude. Je me souviens qu'il nous ravissoit, en nous racontant comme en Catalogne, dans les lieux où ce fameux capitaine, par l'avantage des postes, contraignit cinq légions romaines et deux chefs expérimentés à poser les armes sans combat[2] ; lui-même il avoit été reconnoître les rivières et les montagnes qui servirent à ce grand dessein : et jamais un si digne maître n'avoit expliqué par de si doctes leçons les Commentaires de César. Les capitaines des siècles futurs lui rendront un honneur semblable. On

[1] Sagittæ ejus acutæ, et omnes arcus ejus extenti. *Is.* v. 28
[2] De Bello civili, *lib.* I.

viendra étudier sur les lieux ce que l'histoire racontera du campement de Piétou, et des merveilles dont il fut suivi. On remarquera dans celui de Chatenoy l'éminence qu'occupa ce grand capitaine, et le ruisseau dont il se couvrit sous le canon du retranchement de Schelestad. Là, on lui verra mépriser l'Allemagne conjurée; suivre à son tour les ennemis, quoique plus forts; rendre leurs projets inutiles; et leur faire lever le siége de Saverne, comme il avoit fait un peu auparavant celui de Haguenau. C'est par de semblables coups, dont sa vie est pleine, qu'il a porté si haut sa réputation, que ce sera dans nos jours s'être fait un nom parmi les hommes, et s'être acquis un mérite dans les troupes, d'avoir servi sous le prince de Condé; et comme un titre pour commander, de l'avoir vu faire.

Mais si jamais il parut un homme extraordinaire, s'il parut être éclairé, et voir tranquillement toutes choses; c'est dans ces rapides moments d'où dépendent les victoires, et dans l'ardeur du combat. Partout ailleurs il délibère; docile, il prête l'oreille à tous les conseils : ici, tout se présente à la fois; la multitude des objets ne le confond pas; à l'instant le parti est pris; il commande et il agit tout ensemble, et tout marche en concours et en sûreté. Le dirai-je? mais pourquoi craindre que la gloire d'un si grand homme puisse être diminuée par cet aveu? Ce n'est plus ces promptes saillies, qu'il savoit si vite et si agréablement réparer, mais enfin qu'on lui voyoit quelquefois dans les occasions ordinaires : vous diriez qu'il y a eu lui un autre homme, à qui sa grande ame abandonne de moindres ouvrages, où elle ne daigne se mêler. Dans le feu, dans le choc, dans l'ébranlement, on voit naître tout-à-coup je ne sais quoi de si net, de si posé, de si vif, de si ardent, de si doux, de si agréable pour les siens, de si hautain et de si menaçant pour les ennemis, qu'on ne sait d'où lui peut venir ce mélange de qualités si contraires. Dans cette terrible journée, où, aux portes de la ville et à la vue de ses citoyens, le ciel sembla vouloir décider du sort de ce prince; où avec l'élite des troupes il avoit en tête un général si pressant; où il se vit plus que jamais exposé aux caprices de la fortune : pendant que les coups venoient de tous côtés, ceux qui combattoient auprès de lui nous ont dit souvent que si l'on avoit à traiter quelque grande affaire avec ce Prince, on eût pu choisir de ces moments où tout étoit en feu autour de lui : tant son esprit s'élevoit alors, tant son ame leur paroissoit éclairée comme d'en haut en ces terribles rencontres! semblable à ces hautes montagnes dont la cime, au-dessus des nues et des tempêtes, trouve la sérénité dans sa hauteur, et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne. Ainsi, dans les plaines de Lens, nom agréable à la France, l'Archiduc, contre son dessein, tiré d'un poste invincible par l'appât d'un succès trompeur; par un soudain mouvement du Prince, qui lui oppose des troupes fraîches à la place des troupes fatiguées, est contraint à prendre la fuite. Ses vieilles troupes périssent; son canon, où il avoit mis sa confiance, est entre nos mains; et Bek, qui l'avoit flatté d'une victoire assurée, pris et blessé dans le combat, vient rendre en mourant un triste hommage à son vainqueur par son désespoir. S'agit-il ou de secourir ou de forcer une ville; le Prince saura profiter de tous les moments. Ainsi, au premier avis que le hasard lui porta d'un siége important, il traverse, trop promptement, tout un grand pays; et, d'une première vue, il découvre un passage assuré pour le secours, aux endroits qu'un ennemi vigilant n'a pu encore assez munir. Assiège-t-il quelque place; il invente tous les jours de nouveaux moyens d'en avancer la conquête. On croit qu'il expose les troupes : il les ménage, en abrégeant le temps des périls par la vigueur des attaques. Parmi tant de coups surprenants, les gouverneurs les plus courageux ne tiennent pas les promesses qu'ils ont faites à leurs généraux : Dunkerque est pris en treize jours au milieu des pluies de l'automne; et ses barques, si redoutées de nos alliés, paroissent tout-à-coup dans tout l'Océan avec nos étendards.

Mais ce qu'un sage général doit le mieux connoître, c'est ses soldats et ses chefs. Car de là vient ce parfait concert qui fait agir les armées comme un seul corps, ou, pour parler avec l'Écriture, « comme un seul homme : » *Egressus est Israel tanquam vir unus*[1]. Pourquoi comme un seul homme? parceque sous un même chef, qui connoît et les soldats et les chefs comme ses bras et ses mains, tout est également vif et mesuré. C'est ce qui donne la victoire; et j'ai ouï dire à notre grand prince qu'à la journée de Nordlingue, ce qui l'assuroit du succès, c'est qu'il connoissoit M. de Turenne, dont l'habileté consommée n'avoit besoin d'aucun ordre pour faire tout ce qu'il falloit. Celui-ci publioit de son côté qu'il agissoit sans inquiétude, parcequ'il connoissoit le Prince, et ses ordres toujours sûrs. C'est ainsi qu'ils se donnoient mutuellement un repos qui les appliquoit chacun tout entier à son action : ainsi finit heureusement la bataille la plus hasardeuse et la plus disputée qui fut jamais.

C'a été dans notre siècle un grand spectacle, de voir, dans le même temps et dans les mêmes campagnes, ces deux hommes, que la voix com-

[1] *I. Reg.* XI. 7.

mune de toute l'Europe égaloit aux plus grands capitaines des siècles passés; tantôt à la tête de corps séparés; tantôt unis, plus encore par le concours des mêmes pensées, que par les ordres que l'inférieur recevoit de l'autre; tantôt opposés front à front, et redoublant l'un dans l'autre l'activité et la vigilance: comme si Dieu, dont souvent, selon l'Écriture, la sagesse se joue dans l'univers, eût voulu nous les montrer en toutes les formes, et nous montrer ensemble tout ce qu'il peut faire des hommes. Que de campements, que de belles marches, que de hardiesse, que de précautions, que de périls, que de ressources! Vit-on jamais en deux hommes les mêmes vertus, avec des caractères si divers, pour ne pas dire si contraires? L'un paroît agir par des réflexions profondes, et l'autre par de soudaines illuminations: celui-ci par conséquent plus vif, mais sans que son feu eût rien de précipité; celui-là d'un air plus froid, sans jamais rien avoir de lent, plus hardi à faire qu'à parler, résolu et déterminé au-dedans, lors même qu'il paroissoit embarrassé au dehors. L'un, dès qu'il parut dans les armées, donne une haute idée de sa valeur, et fait attendre quelque chose d'extraordinaire; mais toutefois s'avance par ordre, et vient comme par degrés aux prodiges qui ont fini le cours de sa vie: l'autre, comme un homme inspiré, dès sa première bataille s'égale aux maîtres les plus consommés. L'un, par de vifs et continuels efforts, emporte l'admiration du genre humain, et fait taire l'envie: l'autre jette d'abord une si vive lumière, qu'elle n'osoit l'attaquer. L'un enfin, par la profondeur de son génie et les incroyables ressources de son courage, s'élève au-dessus des plus grands périls, et sait même profiter de toutes les infidélités de la fortune: l'autre, et par l'avantage d'une si haute naissance, et par ces grandes pensées que le ciel envoie, et par une espèce d'instinct admirable dont les hommes ne connoissent pas le secret, semble né pour entraîner la fortune dans ses desseins, et forcer les destinées. Et afin que l'on vit toujours dans ces deux hommes de grands caractères, mais divers, l'un emporté d'un coup soudain, meurt pour son pays, comme un Judas le Machabée; l'armée le pleure comme son père, et la cour et tout le peuple gémit; sa piété est louée comme son courage, et sa mémoire ne se flétrit point par le temps: l'autre, élevé par les armes au comble de la gloire comme un David, comme lui meurt dans son lit, en publiant les louanges de Dieu, et instruisant sa famille; et laisse tous les cœurs remplis tant de l'éclat de sa vie que de la douceur de sa mort. Quel spectacle de voir et d'étudier ces deux hommes, et d'apprendre de chacun d'eux toute l'estime que méritoit l'autre! C'est ce qu'a vu notre siècle: et ce qui est encore plus grand, il a vu un roi se servir de ces deux grands chefs, et profiter du secours du ciel; et après qu'il en est privé par la mort de l'un et les maladies de l'autre, concevoir de plus grands desseins, exécuter de plus grandes choses, s'élever au-dessus de lui-même, surpasser et l'espérance des siens, et l'attente de l'univers: tant est haut son courage, tant est vaste son intelligence, tant ses destinées sont glorieuses!

Voilà, messieurs, les spectacles que Dieu donne à l'univers; et les hommes qu'il y envoie quand il y veut faire éclater, tantôt dans une nation, tantôt dans une autre, selon ses conseils éternels, sa puissance ou sa sagesse; car ces divins attributs paroissent-ils mieux dans les cieux qu'il a formés de ses doigts, que dans ces rares talents qu'il distribue comme il lui plaît aux hommes extraordinaires? Quel astre brille davantage dans le firmament, que le prince de Condé n'a fait dans l'Europe? Ce n'étoit pas seulement la guerre qui lui donnoit de l'éclat: son grand génie embrassoit tout; l'antique comme le moderne, l'histoire, la philosophie, la théologie la plus sublime, et les arts avec les sciences. Il n'y avoit livre qu'il ne lût: il n'y avoit homme excellent, ou dans quelque spéculation, ou dans quelque ouvrage, qu'il n'entretînt: tous sortoient plus éclairés d'avec lui, et rectifioient leurs pensées, ou par ses pénétrantes questions, ou par ses réflexions judicieuses. Aussi sa conversation étoit un charme, parcequ'il savoit parler à chacun selon ses talents; et non seulement aux gens de guerre de leurs entreprises, aux courtisans de leurs intérêts, aux politiques de leurs négociations; mais encore aux voyageurs curieux de ce qu'ils avoient découvert, ou dans la nature, ou dans le gouvernement, ou dans le commerce; à l'artisan, de ses inventions; et enfin aux savants de toutes les sortes, de ce qu'ils avoient trouvé de plus merveilleux. C'est de Dieu que viennent ces dons: qui en doute? Ces dons sont admirables: qui ne le voit pas? Mais pour confondre l'esprit humain, qui s'enorgueillit de tels dons, Dieu ne craint point d'en faire part à ses ennemis. Saint Augustin considère parmi les païens tant de sages, tant de conquérants, tant de graves législateurs, tant d'excellents citoyens, un Socrate, un Marc-Aurèle, un Scipion, un César, un Alexandre, tous privés de la connoissance de Dieu, et exclus de son royaume éternel. N'est-ce donc pas Dieu qui les a faits? Mais quel autre les pouvoit faire, si ce n'est celui qui fait tout dans le ciel et dans la terre? Mais pourquoi les a-t-il faits, et quels étoient les desseins particuliers de cette sagesse profonde, qui jamais ne fait

rien en vain? Écoutez la réponse de saint Augustin. « Il les a faits, nous dit-il [1], pour orner le » siècle présent : » *Ut ordinem sæculi præsentis ornaret.* Il a fait dans les grands hommes ces rares qualités, comme il a fait le soleil. Qui n'admire ce bel astre? qui n'est ravi de l'éclat de son midi, et de la superbe parure de son lever et de son coucher? Mais puisque Dieu le fait luire sur les bons et sur les mauvais, ce n'est pas un si bel objet qui nous rend heureux : Dieu l'a fait pour embellir et pour éclairer ce grand théâtre du monde. De même, quand il a fait dans ses ennemis, aussi bien que dans ses serviteurs, ces belles lumières d'esprit, ces rayons de son intelligence, ces images de sa bonté : ce n'est pas pour les rendre heureux qu'il leur a fait ces riches présents; c'est une décoration de l'univers, c'est un ornement du siècle présent. Et voyez la malheureuse destinée de ces hommes qu'il a choisis pour être les ornements de leur siècle! Qu'ont-ils voulu, ces hommes rares, sinon des louanges et la gloire que les hommes donnent? Peut-être que, pour les confondre, Dieu refusera cette gloire à leurs vains desirs? Non, il les confond mieux en la leur donnant, et même au-delà de leur attente. Cet Alexandre, qui ne vouloit que faire du bruit dans le monde, y en a fait plus qu'il n'auroit osé espérer. Il faut encore qu'il se trouve dans tous nos panégyriques; et il semble, par une espèce de fatalité glorieuse à ce conquérant, qu'aucun prince ne puisse recevoir de louanges qu'il ne les partage. S'il a fallu quelque récompense à ces grandes actions des Romains, Dieu leur en a su trouver une convenable à leurs mérites comme à leurs desirs. Il leur donne pour récompense l'empire du monde, comme un présent de nul prix. O rois, confondez-vous dans votre grandeur! conquérants, ne vantez pas vos victoires. Il leur donne pour récompense la gloire des hommes: récompense qui ne vient pas jusqu'à eux, qui s'efforce de s'attacher, quoi? peut-être à leurs médailles, ou à leurs statues déterrées, restes des ans et des Barbares; aux ruines de leurs monuments et de leurs ouvrages, qui disputent avec le temps; ou plutôt à leur idée, à leur ombre, à ce qu'on appelle leur nom. Voilà le digne prix de tant de travaux, et dans le comble de leurs vœux la conviction de leur erreur. Venez, rassasiez-vous, grands de la terre : saisissez-vous, si vous pouvez, de ce fantôme de gloire, à l'exemple de ces grands hommes que vous admirez. Dieu, qui punit leur orgueil dans les enfers, ne leur a pas envié, dit saint Augustin, cette gloire tant desirée; et « vains ils ont reçu » une récompense aussi vaine que leurs desirs : » *Receperunt mercedem suam, vani vanam* [1].

Il n'en sera pas ainsi de notre grand prince : l'heure de Dieu est venue, heure attendue, heure desirée, heure de miséricorde et de grace. Sans être averti par la maladie, sans être pressé par le temps, il exécute ce qu'il méditoit. Un sage religieux, qu'il appelle exprès, règle les affaires de sa conscience : il obéit, humble chrétien, à sa décision, et nul n'a jamais douté de sa bonne foi. Dès-lors aussi on le vit toujours sérieusement occupé du soin de se vaincre soi-même, de rendre vaines toutes les attaques de ses insupportables douleurs, d'en faire par sa soumission un continuel sacrifice. Dieu, qu'il invoquoit avec foi, lui donna le goût de son Écriture, et dans ce livre divin, la solide nourriture de la piété. Ses conseils se régloient plus que jamais par la justice : on y soulageoit la veuve et l'orphelin; et le pauvre en approchoit avec confiance. Sérieux autant qu'agréable père de famille, dans les douceurs qu'il goûtoit avec ses enfants, il ne cessoit de leur inspirer les sentiments de la véritable vertu; et ce jeune prince son petit-fils se sentira éternellement d'avoir été cultivé par de telles mains. Toute sa maison profitoit de son exemple. Plusieurs de ses domestiques avoient été malheureusement nourris dans l'erreur, que la France toléroit alors : combien de fois l'a-t-on vu inquiété de leur salut, affligé de leur résistance, consolé par leur conversion? Avec quelle incomparable netteté d'esprit leur faisoit-il voir l'antiquité et la vérité de la religion catholique? Ce n'étoit plus cet ardent vainqueur qui sembloit vouloir tout emporter : c'étoit une douceur, une patience, une charité qui songeoit à gagner les cœurs, et à guérir des esprits malades. Ce sont, messieurs, ces choses simples, gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut, et souffrir les maux qu'il envoie; ce sont ces communes pratiques de la vie chrétienne, que Jésus-Christ louera au dernier jour devant ses saints anges; et devant son Père céleste. Les histoires seront abolies avec les empires, et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles sont pleines. Pendant qu'il passoit sa vie dans ces occupations, et qu'il portoit au-dessus de ses actions les plus renommées la gloire d'une si belle et si pieuse retraite; la nouvelle de la maladie de la duchesse de Bourbon vint à Chantilli comme un coup de foudre. Qui ne fut frappé de la crainte de voir éteindre cette lumière nais-

[1] *Conf. Julian. l. v, n. 14; tom. x, col. 636.*

[1] *In Psal. cxviii, Serm. xii, n. 2; tom. iv, col. 1306.*

sante? On apprehenda qu'elle n'eût le sort des choses avancées. Quels furent les sentiments du prince de Condé, lorsqu'il se vit menacé de perdre ce nouveau lien de sa famille avec la personne du Roi? C'est donc dans cette occasion que devoit mourir ce héros? Celui que tant de sièges et tant de batailles n'ont pu emporter, va périr par sa tendresse! Pénétré de toutes les inquiétudes que donne un mal affreux, son cœur, qui le soutient seul depuis si long-temps, achève à ce coup de l'accabler : les forces qu'il lui fait trouver, l'épuisent. S'il oublie toute sa foiblesse à la vue du Roi, qui approche de la Princesse malade; si, transporté de son zèle, et sans avoir besoin de secours à cette fois, il accourt pour l'avertir de tous les périls que ce grand roi ne craignoit pas, et qu'il l'empêche enfin d'avancer, il va tomber évanoui à quatre pas; et on admire cette nouvelle maniere de s'exposer pour son roi. Quoique la duchesse d'Enghien, princesse dont la vertu ne craignit jamais que de manquer à sa famille et à ses devoirs, eût obtenu de demeurer auprès de lui pour le soulager, la vigilance de cette princesse ne calme pas les soins qui le travaillent; et après que la jeune Princesse est hors de péril, la maladie du Roi va bien causer d'autres troubles à notre prince. Puis-je ne m'arrêter pas en cet endroit? A voir la sérénité qui reluisoit sur ce front auguste, eût-on soupçonné que ce grand roi, en retournant à Versailles, allât s'exposer à ces cruelles douleurs où l'univers a connu sa piété, sa constance, et tout l'amour de ses peuples? De quels yeux le regardions-nous, lorsqu'aux dépens d'une santé qui nous est si chère, il vouloit bien adoucir nos cruelles inquiétudes par la consolation de le voir, et que, maître de sa douleur comme de tout le reste des choses, nous le voyions tous les jours non seulement régler ses affaires selon sa coutume, mais encore entretenir sa cour attendrie, avec la même tranquillité qu'il lui fait paroître dans ses jardins enchantés! Béni soit-il de Dieu et des hommes, d'unir ainsi toujours la bonté à toutes les autres qualités que nous admirons! Parmi toutes ses douleurs, il s'informoit avec soin de l'état du prince de Condé; et il marquoit pour la santé de ce prince une inquiétude qu'il n'avoit pas pour la sienne. Il s'affoiblissoit, ce grand prince; mais la mort cachoit ses approches. Lorsqu'on le crut en meilleur état, et que le duc d'Enghien, toujours partagé entre les devoirs de fils et de sujet, étoit retourné par son ordre auprès du Roi, tout change en un moment, et on déclare au Prince sa mort prochaine. Chrétiens, soyez attentifs, et venez apprendre à mourir, ou plutôt venez apprendre à n'attendre pas la dernière heure pour commencer à bien vivre. Quoi! attendre à commencer une vie nouvelle, lorsqu'entre les mains de la mort, glacés sous ses froides mains, vous ne saurez si vous êtes avec les morts ou encore avec les vivants! Ah! prévenez par la pénitence cette heure de troubles et de ténèbres. Par-là, sans être étonné de cette dernière sentence qu'on lui prononça, le Prince demeure un moment dans le silence; et tout-à-coup : « O mon Dieu! dit-il, » vous le voulez, votre volonté soit faite! je » me jette entre vos bras; donnez-moi la grace » de bien mourir. » Que desirez-vous davantage? Dans cette courte prière, vous voyez la soumission aux ordres de Dieu, l'abandon à sa providence, la confiance en sa grace, et toute la piété. Des-lors aussi, tel qu'on l'avoit vu dans tous ses combats, résolu, paisible, occupé sans inquiétude de ce qu'il falloit faire pour les soutenir : tel fut-il à ce dernier choc; et la mort ne lui parut pas plus affreuse, pâle et languissante, que lorsqu'elle se présente au milieu du feu sous l'éclat de la victoire qu'elle montre seule. Pendant que les sanglots éclatoient de toutes parts, comme si un autre que lui en eût été le sujet, il continuoit à donner ses ordres; et s'il défendoit les pleurs, ce n'étoit pas comme un objet dont il fût troublé, mais comme un empêchement qui le retardoit. A ce moment, il étend ses soins jusqu'aux moindres de ses domestiques. Avec une libéralité digne de sa naissance et de leurs services, il les laisse comblés de ses dons, mais encore plus honorés des marques de son souvenir. Comme il donnoit des ordres particuliers et de la plus haute importance, puisqu'il y alloit de sa conscience et de son salut éternel, averti qu'il falloit écrire et ordonner dans les formes : quand je devrois, monseigneur, renouveler vos douleurs, et rouvrir toutes les plaies de votre cœur, je ne tairai pas ces paroles qu'il répéta si souvent : qu'il vous connoissoit, qu'il n'y avoit sans formalités qu'à vous dire ses intentions; que vous iriez encore au-delà, et suppléeriez de vous-même à tout ce qu'il pourroit avoir oublié. Qu'un père vous ait aimé, je ne m'en étonne pas; c'est un sentiment que la nature inspire; mais qu'un père si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier soupir; qu'il se soit reposé sur vous de choses si importantes, et qu'il meure tranquillement sur cette assurance, c'est le plus beau témoignage que votre vertu pouvoit remporter; et malgré tout votre mérite, votre altesse n'aura de moi aujourd'hui que cette louange.

Ce que le Prince commença ensuite, pour s'acquitter des devoirs de la religion, mériteroit d'être raconté à toute la terre; non à cause qu'il

est remarquable, mais a cause, pour ainsi dire, qu'il ne l'est pas, et qu'un prince si exposé à tout l'univers ne donne rien aux spectateurs. N'attendez donc pas, messieurs, de ces magnifiques paroles qui ne servent qu'à faire connoître, sinon un orgueil caché, du moins les efforts d'une ame agitée, qui combat ou qui dissimule son trouble secret. Le prince de Condé ne sait ce que c'est que de prononcer de ces pompeuses sentences; et dans la mort, comme dans la vie, la vérité fit toujours toute sa grandeur. Sa confession fut humble, pleine de componction et de confiance. Il ne lui fallut pas long-temps pour la préparer : la meilleure préparation pour celle des derniers temps, c'est de ne les attendre pas. Mais, messieurs, prêtez l'oreille à ce qui va suivre. A la vue du saint viatique qu'il avoit tant desiré, voyez comme il s'arrête sur ce doux objet. Alors il se souvint des irrévérences dont, hélas! on déshonore ce divin mystère. Les chrétiens ne connoissent plus la sainte frayeur dont on étoit saisi autrefois à la vue du sacrifice. On diroit qu'il eût cessé d'être terrible, comme l'appeloient les saints Pères; et que le sang de notre victime n'y coule pas encore aussi véritablement que sur le Calvaire. Loin de trembler devant les autels, on y méprise Jésus-Christ présent; et dans un temps où tout un royaume se remue pour la conversion des hérétiques, on ne craint point d'en autoriser les blasphèmes. Gens du monde, vous ne pensez pas à ces horribles profanations; à la mort, vous y penserez avec confusion et saisissement. Le Prince se ressouvint de toutes les fautes qu'il avoit commises; et, trop foible pour expliquer avec force ce qu'il en sentoit, il emprunta la voix de son confesseur pour en demander pardon au monde, à ses domestiques, et à ses amis. On lui répondit par des sanglots: ah! répondez-lui maintenant en profitant de cet exemple. Les autres devoirs de la religion furent accomplis avec la même piété et la même présence d'esprit. Avec quelle foi, et combien de fois pria-t-il le Sauveur des ames, en baisant sa croix, que son sang répandu pour lui ne le fût pas inutilement? C'est ce qui justifie le pécheur; c'est ce qui soutient le juste; c'est ce qui rassure le chrétien. Que dirai-je des saintes prières des agonisants, où, dans les efforts que fait l'Église, on entend ses vœux les plus empressés, et comme les derniers cris par où cette sainte mère achève de nous enfanter à la vie céleste? Il se les fit répéter trois fois, et il y trouva toujours de nouvelles consolations. En remerciant ses médecins : « Voilà, » dit-il, maintenant mes vrais médecins : » il montroit les ecclésiastiques dont il écoutoit les avis, dont il continuoit les prières; les Psaumes toujours a la bouche, la confiance toujours dans le cœur. S'il se plaignoit, c'étoit seulement d'avoir si peu à souffrir pour expier ses péchés : sensible jusqu'à la fin à la tendresse des siens, il ne s'y laissa jamais vaincre; et au contraire il craignoit toujours de trop donner à la nature. Que dirai-je de ses derniers entretiens avec le duc d'Enghien? quelles couleurs assez vives pourroient vous représenter et la constance du pere, et les extrêmes douleurs du fils? D'abord le visage en pleurs, avec plus de sanglots que de paroles, tantôt la bouche collée sur ces mains victorieuses, et maintenant défaillantes, tantôt se jetant entre ces bras et dans ce sein paternel, il semble par tant d'efforts vouloir retenir ce cher objet de ses respects et de ses tendresses. Les forces lui manquent : il tombe à ses pieds. Le Prince, sans s'émouvoir, lui laisse reprendre ses esprits : puis appelant la Duchesse sa belle-fille, qu'il voyoit aussi sans parole et presque sans vie, avec une tendresse qui n'eut rien de foible, il leur donne ses derniers ordres, où tout respiroit la piété. Il les finit en les bénissant avec cette foi et avec ces vœux que Dieu exauce; et en bénissant avec eux, ainsi qu'un autre Jacob, chacun de leurs enfants en particulier : et on vit de part et d'autre tout ce qu'on affoiblit en le répétant. Je ne vous oublierai pas, ô prince son cher neveu, et comme son second fils, ni le glorieux témoignage qu'il a rendu constamment à votre mérite, ni ses tendres empressements, et la lettre qu'il écrivit en mourant, pour vous rétablir dans les bonnes graces du Roi, le plus cher objet de vos vœux; ni tant de belles qualités qui vous ont fait juger digne d'avoir si vivement occupé les dernières heures d'une si belle vie! Je n'oublierai pas non plus les bontés du Roi, qui prévinrent les desirs du Prince mourant; ni les généreux soins du duc d'Enghien, qui ménagea cette grace; ni le gré que lui sut le Prince d'avoir été si soigneux, en lui donnant cette joie, d'obliger un si cher parent. Pendant que son cœur s'épanche, et que sa voix se ranime en louant le Roi, le prince de Conti arrive, pénétré de reconnoissance et de douleur. Les tendresses se renouvellent : les deux Princes ouïrent ensemble ce qui ne sortira jamais de leur cœur; et le Prince conclut, en leur confirmant qu'ils ne seroient jamais ni grands hommes, ni grands princes, ni honnêtes gens, qu'autant qu'ils seroient gens de bien, fidèles à Dieu et au Roi. C'est la dernière parole qu'il laissa gravée dans leur mémoire; c'est, avec la dernière marque de sa tendresse, l'abrégé de leurs devoirs. Tout retentissoit de cris, tout fondoit en larmes : le Prince seul n'étoit pas ému, et le trouble n'arrivoit pas dans l'asile

où il s'étoit mis. O Dieu! vous étiez sa force, son inébranlable refuge, et, comme disoit David[1], ce ferme rocher où s'appuyoit sa constance. Puis-je taire durant ce temps ce qui se faisoit à la cour, et en la présence du Roi? Lorsqu'il y fit lire la dernière lettre que lui écrivit ce grand homme, et qu'on y vit, dans les trois temps que marquoit le Prince, ses services, qu'il y passoit si légèrement au commencement et à la fin de sa vie, et dans le milieu ses fautes, dont il faisoit une si sincère reconnoissance : il n'y eut cœur qui ne s'attendrît à l'entendre parler de lui-même avec tant de modestie; et cette lecture, suivie des larmes du Roi, fit voir ce que les héros sentent les uns pour les autres. Mais lorsqu'on vint à l'endroit du remercîment, où le Prince marquoit qu'il mouroit content, et trop heureux d'avoir encore assez de vie pour témoigner au Roi sa reconnoissance, son dévouement, et, s'il l'osoit dire, sa tendresse; tout le monde rendit témoignage à la vérité de ses sentiments; et ceux qui l'avoient ouï parler si souvent de ce grand roi dans ses entretiens familiers, pouvoient assurer que jamais ils n'avoient rien entendu ni de plus respectueux et de plus tendre pour sa personne sacrée, ni de plus fort pour célébrer ses vertus royales, sa piété, son courage, son grand génie, principalement à la guerre, que ce qu'en disoit ce grand prince avec aussi peu d'exagération que de flatterie. Pendant qu'on lui rendoit ce beau témoignage, ce grand homme n'étoit plus. Tranquille entre les bras de son Dieu, où il s'étoit une fois jeté, il attendoit sa miséricorde et imploroit son secours, jusqu'à ce qu'il cessât enfin de respirer et de vivre. C'est ici qu'il faudroit laisser éclater ses justes douleurs à la perte d'un si grand homme : mais pour l'amour de la vérité, et à la honte de ceux qui la méconnoissent, écoutez encore ce beau témoignage qu'il lui rendit en mourant. Averti par son confesseur que si notre cœur n'étoit pas encore entièrement selon Dieu, il falloit, en s'adressant à Dieu même, obtenir qu'il nous fît un cœur comme il le vouloit, et lui dire avec David ces tendres paroles : « O Dieu! créez » en moi un cœur pur[2] : » à ces mots, le Prince s'arrête comme occupé de quelque grande pensée; puis appelant le saint religieux qui lui avoit inspiré ce beau sentiment : « Je n'ai jamais douté, » dit-il, des mystères de la religion, quoi qu'on » ait dit. » Chrétiens, vous l'en devez croire; et dans l'état où il est, il ne doit plus rien au monde que la vérité. « Mais, poursuivit-il, j'en doute » moins que jamais. Que ces vérités, continuoit-» il avec une douceur ravissante, se démêlent et » s'éclaircissent dans mon esprit! Oui, dit-il, » nous verrons Dieu comme il est, face à face. » Il répétoit en latin avec un goût merveilleux ces grands mots : *Sicuti est, facie ad faciem*[1], et on ne se lassoit point de le voir dans ce doux transport. Que se faisoit-il dans cette ame? quelle nouvelle lumière lui apparoissoit? quel soudain rayon perçoit la nue, et faisoit comme évanouir, en ce moment, avec toutes les ignorances des sens, les ténèbres mêmes, si je l'ose dire, et les saintes obscurités de la foi? Que devinrent alors ces beaux titres dont notre orgueil est flatté? Dans l'approche d'un si beau jour, et dès la première atteinte d'une si vive lumière, combien promptement disparoissent tous les fantômes du monde! Que l'éclat de la plus belle victoire paroît sombre! qu'on en méprise la gloire, et qu'on vent de mal à ces foibles yeux qui s'y sont laissé éblouir!

Venez, peuples, venez maintenant; mais venez plutôt, princes et seigneurs; et vous qui jugez la terre, et vous qui ouvrez aux hommes les portes du ciel; et vous, plus que tous les autres, princes et princesses, nobles rejetons de tant de rois, lumières de la France, mais aujourd'hui obscurcies et couvertes de votre douleur comme d'un nuage; venez voir le peu qui nous reste d'une si auguste naissance, de tant de grandeur, de tant de gloire. Jetez les yeux de toutes parts : voilà tout ce qu'a pu faire la magnificence et la piété pour honorer un héros; des titres, des inscriptions, vaines marques de ce qui n'est plus; des figures qui semblent pleurer autour d'un tombeau, et des fragiles images d'une douleur que le temps emporte avec tout le reste; des colonnes qui semblent vouloir porter jusqu'au ciel le magnifique témoignage de notre néant : et rien enfin ne manque dans tous ces honneurs, que celui à qui on les rend. Pleurez donc sur ces foibles restes de la vie humaine, pleurez sur cette triste immortalité que nous donnons aux héros. Mais approchez en particulier, ô vous qui courez avec tant d'ardeur dans la carrière de la gloire, ames guerrières et intrépides. Quel autre fut plus digne de vous commander? mais dans quel autre avez-vous trouvé le commandement plus honnête? Pleurez donc ce grand capitaine, et dites en gémissant : Voilà celui qui nous menoit dans les hasards; sous lui se sont formés tant de renommés capitaines, que ses exemples ont élevés aux premiers honneurs de la guerre : son ombre eût pu encore gagner des batailles; et voilà que, dans son silence, son nom même nous anime, et ensemble il nous avertit que pour trouver à la mort

[1] *II. Reg.* XXII. 2, 3.
[2] Cor mundum crea in me, Deus. *Ps.* L. 12.

[1] *I. Joan.* III, 2. *I. Cor.* XIII. 12.

quelque reste de nos travaux, et n'arriver pas sans ressource à notre éternelle demeure, avec le roi de la terre il faut encore servir le Roi du ciel. Servez donc ce Roi immortel et si plein de miséricorde, qui vous comptera un soupir et un verre d'eau donné en son nom, plus que tous les autres ne feront jamais tout votre sang répandu; et commencez à compter le temps de vos utiles services du jour que vous vous serez donnés à un maître si bienfaisant. Et vous, ne viendrez-vous pas à ce triste monument, vous, dis-je, qu'il a bien voulu mettre au rang de ses amis? Tous ensemble, en quelque degré de sa confiance qu'il vous ait reçus, environnez ce tombeau; versez des larmes avec des prières; et admirant dans un si grand prince une amitié si commode et un commerce si doux, conservez le souvenir d'un héros dont la bonté avoit égalé le courage. Ainsi puisse-t-il toujours vous être un cher entretien; ainsi puissiez-vous profiter de ses vertus : et que sa mort, que vous déplorez, vous serve à la fois de consolation et d'exemple. Pour moi, s'il m'est permis après tous les autres de venir rendre les derniers devoirs à ce tombeau, ô prince, le digne sujet de nos louanges et de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire : votre image y sera tracée, non point avec cette audace qui promettoit la victoire; non, je ne veux rien voir en vous de ce que la mort y efface. Vous aurez dans cette image des traits immortels : je vous y verrai tel que vous étiez à ce dernier jour, sous la main de Dieu, lorsque sa gloire sembla commencer à vous apparoître. C'est là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroy; et, ravi d'un si beau triomphe, je dirai en action de graces ces belles paroles du bien aimé disciple : *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra* [1] : « La véritable victoire, celle qui met sous nos pieds le monde entier, c'est notre foi. » Jouissez, prince, de cette victoire; jouissez-en éternellement par l'immortelle vertu de ce sacrifice. Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue. Vous mettrez fin à tous ces discours. Au lieu de déplorer la mort des autres, grand prince, dorénavant, je veux apprendre de vous à rendre la mienne sainte : heureux, si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve, au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie, les restes d'une voix qui tombe, et d'une ardeur qui s'éteint.

[1] *I. Joan.*, v. 4.

ORAISON FUNÈBRE

DU R. PÈRE

FRANÇOIS BOURGOING,

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DE L'ORATOIRE,

Prononcée le 4 décembre 1662.

NOTICE

SUR LE R. PÈRE BOURGOING.

FRANÇOIS BOURGOING, né en 1585, et reçu en 1609 bachelier et docteur de Sorbonne, quitta en 1611 la cure du village de Clichy, près Paris, pour entrer dans la congrégation des Pères de l'Oratoire que formoit alors le cardinal de Berulle. Celui-ci se servit de lui pour introduire cette nouvelle congrégation à Nantes, à Dieppe, à Rouen, surtout en Flandre, et dans beaucoup d'autres lieux. En 1641, après la mort du père de Condren, qui avoit succédé au cardinal de Berulle dans la place de supérieur général de la congrégation, le père BOURGOING fut élu pour le remplacer. Dans cette nouvelle fonction, son zèle ardent, et sa vigilance minutieuse et prodigue de reglements et d'actes d'autorité, surtout ses efforts constants pour rendre l'autorité du général de la congrégation plus entière et plus absolue, lui attirèrent de nombreux ennemis, et lui firent éprouver de vives contradictions, auxquelles il fut le plus souvent obligé de céder. Enfin, en 1661, et lorsque de grandes infirmités avoient déja beaucoup affoibli ses facultés physiques et intellectuelles, il se vit forcé de se démettre. Il mourut l'année suivante, âge de soixante-dix-huit ans.

Qui bene præsunt presbyteri, duplici honore digni habeantur.

Les prêtres qui gouvernent sagement, doivent être tenus dignes d'un double honneur. *I. Tim.* v. 17.

Je commencerai ce discours en faisant au Dieu vivant des remerciments solennels, de ce que la vie de celui dont je dois prononcer l'éloge a été telle par sa grace, que je ne rougirai point de la célébrer en présence de ses saints autels et au milieu de son Église. Je vous avoue, chrétiens, que j'ai coutume de plaindre les prédicateurs, lorsqu'ils font les panégyriques funèbres des princes et des grands du monde. Ce n'est pas que de tels sujets ne fournissent ordinairement de nobles idées : il est beau de découvrir les secrets d'une sublime politique, ou les sages tempéraments d'une négociation importante, ou les succès glorieux de quelque entreprise militaire. L'éclat de telles actions semble illuminer un discours; et le bruit qu'elles font déja dans le monde, aide celui qui parle à se faire entendre d'un ton plus ferme et plus magnifique. Mais la licence et l'ambition, compagnes presque inséparables des grandes fortunes; mais l'intérêt et l'injustice, toujours

méiés trop avant dans les grandes affaires du monde, font qu'on marche parmi des écueils; et il arrive ordinairement que Dieu a si peu de part dans de telles vies, qu'on a peine à y trouver quelques actions qui méritent d'être louées par ses ministres.

Grace à la miséricorde divine, le révérend père Bourgoing, supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, a vécu de telle sorte que je n'ai point à craindre aujourd'hui de pareilles difficultés. Pour orner une telle vie, je n'ai pas besoin d'emprunter les fausses couleurs de la rhétorique, et encore moins les détours de la flatterie. Ce n'est pas ici de ces discours où l'on ne parle qu'en tremblant, où il faut plutôt passer avec adresse que s'arrêter avec assurance, où la prudence et la discrétion tiennent toujours en contrainte l'amour de la vérité. Je n'ai rien ni à taire ni à déguiser; et si la simplicité vénérable d'un prêtre de Jésus-Christ, ennemie du faste et de l'éclat, ne présente pas à nos yeux de ces actions pompeuses qui éblouissent les hommes, son zèle, son innocence, sa piété éminente nous donneront des pensées plus dignes de cette chaire. Les autels ne se plaindront pas que leur sacrifice soit interrompu par un entretien profane : au contraire, celui que j'ai à vous faire vous proposera de si saints exemples, qu'il méritera de faire partie d'une cérémonie si sacrée, et qu'il ne sera pas une interruption, mais plutôt une continuation du mystère.

N'attendez donc pas, chrétiens, que j'applique au père Bourgoing des ornements étrangers, ni que j'aille rechercher bien loin sa noblesse dans sa naissance, sa gloire dans ses ancêtres, ses titres dans l'antiquité de sa famille : car encore qu'elle soit noble et ancienne dans le Nivernois, ou elle s'est même signalée depuis plusieurs siècles par des fondations pieuses, encore que la grand'chambre du parlement de Paris, et les autres compagnies souveraines aient vu les Bourgoings, les Leclercs, les Friches, ses parents paternels et maternels, rendre la justice aux peuples avec une intégrité exemplaire; je ne m'arrête pas à ces choses, et je ne les touche qu'en passant. Vous verrez le père Bourgoing, illustre d'une autre manière, et noble de cette noblesse que saint Grégoire de Nazianze appelle si élégamment la noblesse personnelle [1] : vous verrez en sa personne un catholique zélé, un chrétien de l'ancienne marque, un théologien enseigné de Dieu, un prédicateur apostolique, ministre, non de la lettre, mais de l'esprit de l'Évangile; et, pour tout dire en un mot, un prêtre digne de ce nom, un prêtre de l'institution et selon l'ordre de Jésus-Christ, toujours prêt à être victime; un prêtre, non seulement prêtre, mais chef par son mérite d'une congrégation de saints prêtres; et que je vous ferai voir, par cette raison, « digne » véritablement d'un double honneur, » selon le précepte de l'apôtre, et pour avoir vécu saintement en l'esprit du sacerdoce, et pour avoir élevé dans le même esprit la sainte congrégation qui étoit commise à ses soins : c'est ce que je me propose de vous expliquer dans les deux points de ce discours.

[1] *Orat.* XXVIII, *tom.* I, *pag.* 480.

PREMIER POINT.

Suivons la conduite de l'Esprit de Dieu; et avant que de voir un prêtre à l'autel, voyons comme il se prépare à en approcher. La préparation pour le sacerdoce n'est pas, comme plusieurs pensent, une application de quelques jours; mais une étude de toute la vie : ce n'est pas un soudain effort de l'esprit pour se retirer du vice; mais une longue habitude de s'en abstenir : ce n'est pas une dévotion fervente seulement par sa nouveauté; mais affermie et enracinée par un grand usage. Saint Grégoire de Nazianze a dit ce beau mot du grand saint Basile : « Il étoit prê- » tre, dit-il [1], avant même que d'être prêtre; » c'est-à-dire, si je ne me trompe, il en avoit les vertus, avant que d'en avoir le degré : il étoit prêtre par son zèle, par la gravité de ses mœurs, par l'innocence de sa vie, avant que de l'être par son caractère. Je puis dire la même chose du père Bourgoing : toujours modeste, toujours innocent, toujours zélé comme un saint prêtre, il avoit prévenu son ordination; il n'avoit pas attendu la consécration mystique, il s'étoit, dès son enfance, consacré lui-même par la pratique persévérante de la piété; et se tenant toujours sous la main de Dieu par la soumission à ses ordres, il se préparoit excellemment à s'y abandonner tout-à-fait par l'imposition des mains de l'évêque. Ainsi son innocence l'ayant disposé à recevoir la plénitude du Saint-Esprit par l'ordination sacrée, il aspiroit sans cesse à la perfection du sacerdoce; et il ne faut pas s'étonner si, ayant l'esprit tout rempli des obligations de son ministère, il entra sans délibérer dans le dessein glorieux de l'Oratoire de Jésus, aussitôt qu'il vit paroître cette institution, qui avoit pour son fondement le desir de la perfection sacerdotale.

L'École de théologie de Paris, que je ne puis nommer sans éloge, quoique j'en doive parler avec modestie, est de tout temps en possession de donner des hommes illustres à toutes les gran-

[1] *Orat.* XX, *tom.* I, *pag.* 325.

des entreprises qui se font pour Dieu. Le père Bourgoing étoit sur ses bancs, faisant retentir toute la Sorbonne du bruit de son esprit et de sa science. Que vous dirai-je, messieurs, qui soit digne de ses mérites? ce qu'on a dit de saint Athanase; car les grands hommes sont sans envie, et ils prêtent toujours volontiers les éloges qu'on leur a donnés, à ceux qui se rendent leurs imitateurs. Je dirai donc du père Bourgoing ce qu'un saint dit d'un saint, le grand Grégoire du grand Athanase [1], que durant le temps de ses études il se faisoit admirer de ses compagnons; qu'il surpassoit de bien loin ceux qui étoient ingénieux, par son travail; ceux qui étoient laborieux, par son esprit; ou bien, si vous le voulez, qu'il surpassoit en esprit les plus éclairés, en diligence les plus assidus; enfin en l'un et en l'autre, ceux qui excelloient en l'un et en l'autre.

En ce temps, Pierre de Berulle, homme vraiment illustre et recommandable, à la dignité duquel j'ose dire que même la pourpre romaine n'a rien ajouté, tant il étoit déja relevé par le mérite de sa vertu et de sa science, commençoit à faire luire à toute l'Église gallicane les lumières les plus pures et les plus sublimes du sacerdoce chrétien, et de la vie ecclésiastique. Son amour immense pour l'Église lui inspira le dessein de former une compagnie à laquelle il n'a point voulu donner d'autre esprit que l'esprit même de l'Église, ni d'autres règles que ses canons, ni d'autres supérieurs que ses évêques, ni d'autres biens que sa charité, ni d'autres vœux solennels que ceux du baptême et du sacerdoce. Là, une sainte liberté fait un saint engagement : on obéit sans dépendre; on gouverne sans commander; toute l'autorité est dans la douceur, et le respect s'entretient sans le secours de la crainte. La charité, qui bannit la crainte, opère un si grand miracle; et sans autre joug qu'elle-même, elle sait non seulement captiver, mais encore anéantir la volonté propre. Là, pour former de vrais prêtres, on les mène à la source de la vérité : ils ont toujours en main les saints livres, pour en chercher sans relâche la lettre par l'étude, l'esprit par l'oraison, la profondeur par la retraite, l'efficace par la pratique, la fin par la charité, à laquelle tout se termine, et « qui est l'unique » trésor du christianisme, » *christiani nominis thesaurus*, comme parle Tertullien [2].

Tel est à peu près, messieurs, l'esprit des prêtres de l'Oratoire; et je pourrois en dire beaucoup davantage, si je ne voulois épargner la modestie de ces pères. Sainte congrégation, le père Bourgoing a besoin de vous pour acquérir la perfection du sacerdoce, après laquelle il soupire; mais je ne crains point d'assurer que vous aviez besoin de lui réciproquement, pour établir vos maximes et vos exercices. Et en effet, chrétiens, cette vénérable compagnie est commencée entre ses mains : il en est un des quatre premiers avec lesquels son instituteur en a posé les fondements; c'est lui-même qui l'a étendue dans les principales villes de ce royaume. Que dis-je, de ce royaume? Nos voisins lui tendent les bras, les évêques des Pays-Bas l'appellent; et ces provinces florissantes lui doivent l'établissement de tant de maisons qui ont consolé leurs pauvres, humilié leurs riches, instruit leurs peuples, sanctifié leurs prêtres, et répandu bien loin aux environs la bonne odeur de l'Évangile.

La grande part qu'il a eue à fonder une institution si véritablement ecclésiastique, vous doit faire voir, chrétiens, combien ce grand homme étoit animé de l'esprit de l'Église et du sacerdoce. Mais venons aux exercices particuliers. Les ministres de Jésus-Christ ont deux principales fonctions : ils doivent parler à Dieu, ils doivent parler aux peuples; parler à Dieu par l'oraison, parler aux peuples fidèles par la prédication de l'Évangile. Ces deux fonctions sont unies, et il est aisé de les remarquer dans cette parole des saints apôtres : « Pour nous, disent-ils dans les » Actes [1], nous demeurerons appliqués à l'orai- » son et au ministère de la parole : » *Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus.* Prêtres, qui êtes les anges du Dieu des armées, vous devez sans cesse monter et descendre, comme les anges que vit Jacob dans cette échelle mystique [2]. Vous montez de la terre au ciel, lorsque vous unissez vos esprits à Dieu par le moyen de l'oraison; vous descendez du ciel en la terre, lorsque vous portez aux hommes ses ordres et sa parole. Montez donc et descendez sans cesse, c'est-à-dire, priez et prêchez : parlez à Dieu, parlez aux hommes; allez premièrement recevoir, et puis venez répandre les lumières; allez puiser dans la source; après, venez arroser la terre, et faire germer le fruit de vie.

Voulez-vous voir, chrétiens, quel étoit l'esprit d'oraison de ce fidèle serviteur de Dieu? lisez ses Méditations, toutes pleines de lumière et de grace. Elles sont entre les mains de tout le monde, des religieux, des séculiers, des prédicateurs, des contemplatifs, des simples et des savants : tant il a été saintement et charitablement industrieux à présenter, tout ensemble, le pain aux forts, le lait aux enfants; et dans ce pain et dans ce lait, le même Jésus-Christ à tous!

[1] *S. Greg. Naz. Orat.* XXI, *tom.* I, *pag.* 375. — [2] *De Patient.* n. 12.

[1] *Act.* VI. 4. — [2] *Gen.* XXVIII. 12.

Je ne m'étonne donc plus s'il prêchoit si saintement au peuple fidèle le mystère de Jésus-Christ, qu'il avoit si bien médité. O Dieu vivant et éternel! quel zèle! quelle onction! quelle douceur! quelle force! quelle simplicité, et quelle éloquence! O qu'il étoit éloigné de ces prédicateurs infidèles, qui ravilissent leur dignité jusqu'à faire servir au desir de plaire le ministère d'instruire; qui ne rougissent pas d'acheter des acclamations par des instructions; des paroles de flatterie par la parole de vérité; des louanges, vains aliments d'un esprit léger, par la nourriture solide et substantielle que Dieu a préparée à ses enfants! Quel désordre! quelle indignité! Est-ce ainsi qu'on fait parler Jésus-Christ? Savez-vous, ô prédicateurs! que ce divin conquérant veut régner sur les cœurs par votre parole? Mais ces cœurs sont retranchés contre lui; et pour les abattre à ses pieds, pour les forcer invinciblement au milieu de leurs défenses, que ne faut-il pas entreprendre? quels obstacles ne faut-il pas surmonter? Écoutez l'apôtre saint Paul : « Il faut » renverser les remparts des mauvaises habitudes, » il faut détruire les conseils profonds d'une ma- » lice invétérée, il faut abattre toutes les hauteurs » qu'un orgueil indompté et opiniâtre élève con- » tre la science de Dieu, il faut captiver tout » entendement sous l'obéissance de la foi. » *Ad destructionem munitionum, consilia destruentes, et omnem altitudinem extollentem se adversùs scientiam Dei, et in captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi*[1].

Que ferez-vous ici, foibles discoureurs? Détruirez-vous ces remparts en jetant des fleurs? Dissiperez-vous ces conseils cachés en chatouillant les oreilles? Croyez-vous que ces superbes hauteurs tombent au bruit de vos périodes mesurées? Et pour captiver les esprits, est-ce assez de les charmer un moment par la surprise d'un plaisir qui passe? Non, non, ne nous trompons pas : pour renverser tant de remparts, et vaincre tant de résistance; et nos mouvements affectés, et nos paroles arrangées, et nos figures artificielles, sont des machines trop foibles. Il faut prendre des armes plus puissantes, plus efficaces, celles qu'employoit si heureusement le saint prêtre dont nous parlons.

La parole de l'Évangile sortoit de sa bouche, vive, pénétrante, animée, toute pleine d'esprit et de feu. Ses sermons n'étoient pas le fruit de l'étude lente et tardive; mais d'une céleste ferveur, mais d'une prompte et soudaine illumination : c'est pourquoi deux jours lui suffisent pour faire l'oraison funèbre du grand cardinal de Berulle, avec l'admiration de ses auditeurs. Il n'en employa pas beaucoup davantage à ce beau panégyrique latin de saint Philippe de Néri; ce prêtre si transporté de l'amour de Dieu, dont le zèle étoit si grand et si vaste, que le monde entier étoit trop petit pour l'étendue de son cœur, pendant que son cœur même étoit trop petit pour l'immensité de son amour. Mais dois-je m'arrêter ici à deux actions particulières du père Bourgoing, puisque je sais qu'il a fourni de la même force la carrière de plusieurs carêmes, dans les chaires les plus illustres de la France et des Pays-Bas; toujours pressant, toujours animé; lumière ardente et luisante, qui ne brilloit que pour échauffer, qui cherchoit le cœur par l'esprit, et ensuite captivoit l'esprit par le cœur? D'où lui venoit cette force? C'est, mes Frères, qu'il étoit plein de la doctrine céleste; c'est qu'il s'étoit nourri et rassasié du meilleur suc du christianisme; c'est qu'il faisoit régner dans ses sermons la vérité et la sagesse : l'éloquence suivoit comme la servante, non recherchée avec soin, mais attirée par les choses mêmes. Ainsi « son discours se répandoit à la manière d'un » torrent; et s'il trouvoit en son chemin les fleurs » de l'élocution, il les entraînoit plutôt après lui » par sa propre impétuosité, qu'il ne les cueilloit » avec choix pour se parer d'un tel ornement : » *Fertur quippe impetu suo; et elocutionis pulchritudinem, si occurrerit : vi rerum rapit, non curâ decoris assumit*[1]. C'est l'idée de l'éloquence que donne saint Augustin aux prédicateurs, et ce qu'a pratiqué celui dont nous honorons ici la mémoire.

Après ces fonctions publiques, il resteroit encore, messieurs, de vous faire voir ce saint homme dans la conduite des ames, et de vous y faire admirer son zèle, sa discrétion, son courage et sa patience. Mais quoique les autres choses que j'ai à vous dire ne me laissent pas le loisir d'entrer bien avant dans cette matière, je ne dois pas omettre en ce lieu qu'il a été long-temps confesseur de feu monseigneur le duc d'Orléans, de glorieuse mémoire. C'est une marque de son mérite d'avoir été appelé à un tel emploi, après cet illustre père Charles de Condren, dont le nom inspire la piété, dont la mémoire, toujours fraîche et toujours récente, est douce à toute l'Église comme une composition de parfums. Mais quelle a été la conduite de son successeur dans cet emploi délicat? N'entrons jamais dans ce détail; honorons par notre silence le mystérieux secret que Dieu a imposé à ses ministres. Contentons-nous de savoir qu'il y a des plaintes

[1] *II. Cor.* x. 4. 5.

[1] *S. Aug. de Doct. Christ. lib.* IV. *n.* 42. *tom.* III, *part.* I, *col.* 81.

tardives dans le jardin de l'Époux; que pour en voir la fécondité, les directeurs des consciences, ces laboureurs spirituels, doivent attendre avec patience le fruit précieux de la terre, comme parle l'apôtre saint Jacques [1]; et qu'enfin le père Bourgoing a eu cette singulière consolation, qu'il n'a pas attendu en vain, qu'il n'a pas travaillé inutilement, la terre qu'il cultivoit lui ayant donné avec abondance des fruits de bénédiction et de grace. Ah! si nous avons un cœur chrétien, ne passons pas cet endroit sans rendre à Dieu de justes louanges pour le don inestimable de sa clémence, et prions sa bonté suprême qu'elle fasse souvent de pareils miracles : *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus* [2].

Rendons graces aussi, chrétiens, à cette même bonté par Jésus-Christ notre Seigneur, de ce qu'elle a fait paroître en nos jours un prêtre si saint, qu'on a vu apporter persévéramment l'innocence à l'autel, le zèle à la chaire, l'assiduité à la prière, une patience vigoureuse dans la conduite des ames, une ardeur infatigable à toutes les affaires de l'Église. Il ne vit que pour l'Église, il ne respire que l'Église : il veut non seulement tout consacrer, mais encore tout sacrifier aux intérêts de l'Église, sa personne, ses frères, sa congrégation. Il l'a gouvernée en cet esprit durant l'espace de vingt et un ans; et comme toute la conduite de cette sainte compagnie consiste à s'attacher constamment à la conduite de l'Église, à ses évêques, à son chef visible; je ne croirai pas m'éloigner de la suite de mon discours, si je trace ici en peu de paroles comme un plan de la sainte Église, selon le dessein éternel de son divin architecte : je vous demande, Messieurs, que vous renouveliez vos attentions.

SECOND POINT.

Vous comprenez, mes Frères, par tout ce que j'ai déja dit, que le dessein de Dieu dans l'établissement de son Église est de faire éclater par toute la terre le mystère de son unité, en laquelle est ramassée toute sa grandeur. C'est pourquoi le Fils de Dieu est venu au monde, et « le » Verbe a été fait chair, et il a daigné habiter en » nous, et nous l'avons vu parmi les hommes » plein de grace et de vérité [3]; » afin que par la grace qui unit, il rameuât tout le genre humain à la vérité, qui est une. Ainsi, venant sur la terre avec cet esprit d'unité, il a voulu que tous ses disciples fussent unis, et il a fondé son Église unique et universelle, « afin que tout y fût con- » sommé et réduit en un : » *Ut sint consummati in unum*, comme il le dit lui-même dans son Évangile [1].

Je vous le dis, chrétiens, c'est ici en vérité un grand mystère en Jésus-Christ et en son Église. « Il n'y a qu'une colombe et une parfaite : » *Una est columba mea, perfecta mea* [2]; il n'y a qu'une seule épouse, qu'une seule Église catholique, qui est la mère commune de tous les fidèles. Mais comment est-elle la mère de tous les fidèles, puisqu'elle n'est autre chose que l'assemblée de tous les fidèles? C'est ici le secret de Dieu. Toute la grace de l'Église, toute l'efficace du Saint-Esprit est dans l'unité : en l'unité est le trésor, en l'unité est la vie; hors de l'unité est la mort certaine. L'Église donc est une; et, par son esprit d'unité catholique et universelle, elle est la mère toujours féconde de tous les particuliers qui la composent : ainsi tout ce qu'elle engendre, elle se l'unit très intimement; en cela dissemblable des autres mères, qui mettent hors d'elles-mêmes les enfants qu'elles produisent. Au contraire, l'Église n'engendre les siens qu'en les recevant en son sein, qu'en les incorporant à son unité. Elle croit entendre sans cesse, en la personne de saint Pierre, ce commandement qu'on lui fait d'en haut : « Tue et mange, » unis, incorpore : *Occide et manduca* [3]; et se sentant animée de cet esprit unissant, elle élève la voix nuit et jour pour appeler tous les hommes au banquet où tout est fait un. Et lorsqu'elle voit les hérétiques qui s'arrachent de ses entrailles ou plutôt qui lui arrachent ses entrailles mêmes, et qui emportent avec eux en la déchirant le sceau de son unité, qui est le baptême, conviction visible de leur désertion; elle redouble son amour maternel envers ses enfants qui demeurent, les liant et les attachant toujours davantage à son esprit d'unité : tant il est vrai qu'il a plu à Dieu que tout concourût à l'œuvre de l'unité sainte de l'Église, et même le schisme, la rupture et la révolte!

Voilà donc le dessein du grand architecte, faire régner l'unité en son Église et par son Église : voyons maintenant l'exécution. L'exécution, chrétiens, c'est l'établissement des pasteurs; car, de crainte que les troupeaux errants et vagabonds ne fussent dispersés deçà et delà, Dieu établit les pasteurs pour les rassembler. Il a donc voulu imprimer dans l'ordre et dans l'office des pasteurs le mystère de l'unité de l'Église; et c'est en ceci que consiste la dignité de l'épiscopat. Le mystère de l'unité ecclésiastique est dans la personne, dans le caractère, dans l'autorité des évêques. En effet, chrétiens, ne voyez-vous pas qu'il y a plusieurs prêtres,

[1] *Jac.* v. 7. — [2] *II. Cor.* ix. 15. — [3] *Joan.* i. 14.

[1] *Ibid.* xvii. 23. — [2] *Cant.* vi. 8. — [3] *Act.* x. 15.

plusieurs ministres, plusieurs prédicateurs, plusieurs docteurs; mais il n'y a qu'un seul évêque dans un diocèse et dans une église. Et nous apprenons de l'Histoire ecclésiastique, que lorsque les factieux entreprenoient de diviser l'épiscopat, une voix commune de toute l'Église et de tout le peuple fidèle s'élevoit contre cet attentat sacrilége par ces paroles remarquables : « Un Dieu, » un Christ, un évêque : » *Unus Deus, unus Christus, unus episcopus* [1]. Quelle merveilleuse association, un Dieu, un Christ, un évêque ! un Dieu, principe de l'unité; un Christ, médiateur de l'unité; un évêque, marquant et représentant en la singularité de sa charge le mystère de l'unité de l'Église. Ce n'est pas assez, chrétiens, chaque évêque a son troupeau particulier. Parlons plus correctement : les évêques n'ont tous ensemble qu'un même troupeau, dont chacun conduit une partie inséparable du tout; de sorte qu'en vérité tous les évêques sont au tout et à l'unité, et ils ne sont partagés que pour la facilité de l'application. Mais Dieu, voulant maintenir parmi ce partage l'unité inviolable du tout, outre les pasteurs des troupeaux particuliers, il a donné un père commun, il a préposé un pasteur à tout le troupeau, afin que la sainte Église fût une fontaine scellée par le sceau d'une parfaite unité, et « qu'y ayant » un chef établi, l'esprit de division n'y entrât » jamais : » *Ut capite constituto schismatis tolleretur occasio* [2].

Ainsi notre Seigneur Jésus-Christ voulant commencer le mystère de l'unité de son Église, il a séparé les apôtres du nombre de tous les disciples; et ensuite, voulant consommer le mystère de l'unité de l'Église, il a séparé l'apôtre saint Pierre du milieu des autres apôtres. Pour commencer l'unité dans toute la multitude, il en choisit douze; pour consommer l'unité parmi les douze, il en choisit un. En commençant l'unité, il n'exclut pas tout-à-fait la pluralité : « Comme » le Père m'a envoyé, ainsi, dit-il [3], je vous en- » voie. » Mais pour conduire à la perfection le mystère de l'unité de son Église, il ne parle pas à plusieurs; il désigne saint Pierre personnellement, il lui donne un nom particulier : « Et moi, » dit-il [4], je te dis à toi : Tu es Pierre, et, ajoute-t- » il, sur cette pierre je bâtirai mon Église; et, » conclut-il, les portes d'enfer ne prévaudront » point contre elle; » afin que nous attendions que la police, le gouvernement, et toute l'ordonnance de l'Église se doit enfin réduire à l'unité seule; et que le fondement de cette unité est et sera éternellement le soutien immobile de cet édifice.

Par conséquent, chrétiens, quiconque aime l'Église doit aimer l'unité; et quiconque aime l'unité doit avoir une adhérence immuable à tout l'ordre épiscopal, dans lequel et par lequel le mystère de l'unité se consomme, pour détruire le mystère d'iniquité, qui est l'œuvre de rebellion et de schisme. Je dis à tout l'ordre épiscopal; au Pape, chef de cet ordre et de l'Église universelle; aux évêques, chefs et pasteurs des églises particulières. Tel est l'esprit de l'Église; tel est principalement le devoir des prêtres, qui sont établis de Dieu pour être coopérateurs de l'épiscopat. Le cardinal de Berulle, plein de l'esprit de l'Église et du sacerdoce, n'a formé sa congrégation que dans la vue de ce dessein; et le père François Bourgoing l'a toujours très saintement gouvernée dans cette même conduite.

Soyez bénie de Dieu, sainte compagnie; entrez de plus en plus dans ces sentiments, éteignez ces feux de division, ensevelissez sans retour ces noms de parti. Laissez se débattre, laissez disputer et languir dans des questions ceux qui n'ont pas le zèle de servir l'Église : d'autres pensées vous appellent, d'autres affaires demandent vos soins. Employez tout ce qui est en vous d'esprit, et de cœur, et de lumière, et de zèle au rétablissement de la discipline, si horriblement dépravée et dans le clergé et parmi le peuple.

Deux choses sont nécessaires à la sainte Église, la pureté de la foi et l'ordre de la discipline. La foi est toujours sans tache, la discipline souvent chancelante. D'où vient cette différence, si ce n'est que la foi est le fondement, lequel étant renversé, tout l'édifice tomberoit par terre? Or, il a plu à notre Sauveur, qui a établi son Église comme un édifice sacré, de permettre que, pour exercer le zèle de ses ministres, il y eût toujours, à la vérité, quelques réfections à faire dans le corps du bâtiment; mais que le fondement fût si ferme, que jamais il ne pût être ébranlé, parce que les hommes peuvent bien, en quelque sorte, contribuer par sa grace à faire les réparations de l'édifice; mais qu'ils ne pourroient jamais le redresser de nouveau, s'il étoit entièrement abattu. Il faudroit que le Fils de Dieu vînt encore au monde; et comme il a résolu de n'y venir qu'une fois, il a fondé son temple si solidement, qu'il n'aura jamais besoin qu'on le rétablisse, et qu'il suffira seulement qu'on l'entretienne.

Qui pourroit assez exprimer quel étoit le zèle du père Bourgoing, pour travailler à ce grand ouvrage? Il regardoit les évêques comme ceux

[1] *Cornel. Epist. ad Cypr. apud Cypr. Ep.* XLVI, *pag.* 60. *Theodoret. Hist. Eccles. lib.* II, *cap.* XIV; *tom.* III, *pag.* 610. — [2] *S. Hieron. adv. Jovin. lib.* I, *tom.* IV, *pag.* 168. — [3] *Joan.* XX. 21. — [4] *Matth.* XVI. 18.

qui sont établis de Dieu pour faire vivre dans le peuple et dans le clergé la discipline chrétienne. Il révéroit dans leur ordre la vigueur et la plénitude d'une puissance céleste, pour réprimer la licence et arrêter le torrent des mauvaises mœurs, qui, s'enflant et s'élevant à grands flots, menace d'inonder toute la face de la terre. Non content d'exciter leur zèle, il travailloit nuit et jour à leur donner de fidèles ouvriers. Sa compagnie lui doit le dessein d'avoir des institutions ecclésiastiques pour y former de saints prêtres, c'est-à-dire, donner des pères aux enfants de Dieu. Et il ne faut pas sortir bien loin pour voir des fruits de son zèle. Allez à cette maison où reposent les os du grand saint Magloire : là, dans l'air le plus pur et le plus serein de la ville, un nombre infini d'ecclésiastiques respire un air encore plus pur de la discipline cléricale : ils se répandent dans les diocèses, et portent partout l'esprit de l'Église; c'est l'effet des soins du père Bourgoing. Mais pourquoi vous parler ici d'un séminaire particulier? toutes les maisons de l'Oratoire n'étoient-elles pas sous sa conduite autant de séminaires des évêques? Il professoit hautement que tous les sujets de sa compagnie étoient plus aux prélats qu'à la compagnie; et avec raison, chrétiens, puisque la gloire de la compagnie c'est d'être tout entière à eux, pour être par eux tout entière à l'Église et à Jésus-Christ.

De là vous pouvez connoître combien cette compagnie est redevable aux soins de son général, qui savoit si bien conserver en elle l'esprit de son institut, c'est-à-dire, l'esprit primitif de la cléricature et du sacerdoce. Il en étoit tellement rempli, qu'il en animoit tous les frères; et ceux qui auroient été assez insensibles pour ne se pas rendre à ses paroles, auroient été forcés de céder à la force toute-puissante de ses exemples. Et en effet, chrétiens, quel autre étoit plus capable de leur inspirer l'esprit d'oraison, que celui qu'ils voyoient toujours le plus assidu à ce divin exercice? Qui pouvoit plus puissamment enflammer leurs cœurs à travailler sans relâche pour les intérêts de l'Église, que celui dont les maladies n'étoient pas capables d'en ralentir l'action? ce grand homme ne voulant pas, autant qu'il pouvoit, qu'il fût tant permis aux infirmités d'interrompre les occupations d'un prêtre de Jésus-Christ. Qui a pu leur enseigner plus utilement à conserver parmi les emplois une sainte liberté d'esprit, que celui qui s'est montré dans les plus grands embarras autant paisible, autant dégagé, qu'agissant et infatigable? Enfin, de qui pouvoient-ils apprendre avec plus de fruit à dompter par la pénitence la délicatesse des sens et de la nature, que de celui qu'ils ont toujours vu retrancher de son sommeil, malgré son besoin; endurer la rigueur du froid, malgré sa vieillesse; continuer ses jeûnes, malgré ses travaux; enfin, affliger son corps par toutes sortes d'austérités, malgré ses infirmités corporelles?

O membres tendres et délicats, si souvent couchés sur la dure! O gémissements! ô cris de la nuit, pénétrant les nues, perçant jusqu'à Dieu! O fontaines de larmes, sources de joie! O admirable ferveur d'esprit, et prière continuelle! O ame qui soutenoit le corps presque sans aucune nourriture! ou plutôt, ô corps contraint de mourir avant la mort même, afin que l'ame fût en liberté! O appât du plaisir sensible et goût du fruit défendu, surmonté par la continence du père Bourgoing! O Jésus-Christ! ô sa mort! ô son anéantissement et sa croix honorés par sa pénitence! Plût à Dieu que, touché d'un si saint exemple, je mortifie mes membres morteis, et que je commence à marcher par la voie étroite, et que je m'ensevelisse avec Jésus-Christ, pour être son cohéritier!

Car que faisons-nous, chrétiens, que faisons-nous autre chose, lorsque nous flattons notre corps, que d'accroître la proie de la mort, lui enrichir son butin, lui engraisser sa victime? Pourquoi m'es-tu donné, ô corps mortel, fardeau accablant, soutien nécessaire, ennemi flatteur, ami dangereux, avec lequel je ne puis avoir ni guerre ni paix, parce qu'à chaque moment il faut s'accorder, et à chaque moment il faut rompre? O inconcevable union, et aliénation non moins étonnante! « Malheureux homme » que je suis! qui me délivrera de ce corps mor- » tel? » *Infelix ego homo! quis me liberabit de corpore mortis hujus* [2]? Si nous n'avons pas le courage d'imiter le père Bourgoing dans ses austérités, pourquoi flattons-nous nos corps, nourrissons-nous leurs convoitises par notre mollesse, et les rendons-nous invincibles par nos complaisances?

Se peut-il faire, mes Frères, que nous ayons tant d'attache à cette vie et à ses plaisirs, si nous considérons attentivement combien est dure la condition avec laquelle on nous l'a prêtée? La nature, cruelle usurière, nous ôte tantôt un sens, et tantôt un autre. Elle avoit ôté l'ouïe au père Bourgoing, et elle ne manque pas tous les jours de nous enlever quelque chose, comme pour l'intérêt de son prêt, sans se départir pour cela du droit qu'elle se réserve, d'exiger en toute rigueur la somme totale à sa volonté. Et alors où serons-nous que deviendrons-nous? dans

[2] *Rom.* VII. 24.

quelles ténèbres serons-nous cachés? dans quel gouffre serons-nous perdus? il n'y aura plus sur la terre aucun vestige de ce que nous sommes. « La chair changera de nature, le corps prendra un autre nom; même celui de cadavre, » dit Tertullien, ne lui demeurera pas longtemps; il deviendra un je ne sais quoi, qui n'a » point de nom dans aucune langue : » tant il est vrai que tout meurt en nos corps, jusqu'à ces termes funèbres, par lesquels on exprimoit nos malheureux restes : *Post totum illud ignobilitatis elogium, caducæ carnis in originem terram, et cadaveris nomen; et de isto quoque nomine perituræ in nullum inde jam nomen, in omnis jam vocabuli mortem* [1].

Et vous vous attachez à ce corps, et vous bâtissez sur ces ruines, et vous contractez avec ce mortel une amitié immortelle! O que la mort vous sera cruelle! ô que vainement vous soupirez, disant avec ce roi des Amalécites : *Siccine separat amara mors* [2]? « Est-ce ainsi que la » mort amère sépare de tout? » Quel coup! quel état! quelle violence!

Il n'y a que l'homme de bien qui n'a rien à craindre en ce dernier jour. La mortification lui rend la mort familière; le détachement des plaisirs le désaccoutume du corps, il n'a point de peine à s'en séparer; il a déja, depuis fort longtemps, ou dénoué ou rompu les liens les plus délicats qui nous y attachent. Ainsi le père Bourgoing ne peut être surpris de la mort : » ses » jeûnes et ses pénitences l'ont souvent avancé » dans son voisinage, comme pour la lui faire » observer de près : » *Sæpè jejunans mortem de proximo novit.* » Pour sortir du monde plus » légèrement, il s'est déja déchargé lui-même » d'une partie de son corps, comme d'un empê» chement importun à l'ame : » *Præmisso jam sanguinis succo, tanquam animæ impedimento* [3]. Un tel homme, dégagé du siècle, qui a mis toute son espérance en la vie future, voyant approcher la mort, ne la nomme ni cruelle ni inexorable : au contraire, il lui tend les bras, il lui présente sans murmurer ce qui lui reste de corps, et lui montre lui-même l'endroit ou elle doit frapper son dernier coup. O mort! lui dit-il d'un visage ferme, tu ne me feras aucun mal, tu ne m'ôteras rien de ce qui m'est cher; tu me sépareras de ce corps mortel : ô mort! je t'en remercie; j'ai travaillé toute ma vie à m'en détacher, j'ai tâché de mortifier mes appétits sensuels; ton secours, ô mort! m'étoit nécessaire pour en arracher jusqu'à la racine. Ainsi, bien loin d'interrompre le cours de mes desseins, tu ne fais qu'accomplir l'ouvrage que j'ai commencé; tu ne détruis pas ce que je prétends, mais tu l'achèves : achève donc, ô mort favorable! et rends-moi bientôt à mon maître.

Ah! » qu'il n'en est pas ainsi des impies! » *Non sic impii, non sic* [1]. La mort ne leur arrive jamais si tard, qu'elle ne soit toujours précipitée; elle n'est jamais prévenue par tant d'avertissements, qu'elle ne soit toujours imprévue. Toujours elle rompt quelque grand dessein et quelque affaire importante : au lieu qu'un homme de bien, à chaque heure, à chaque moment, a toujours ses affaires faites; il a toujours son ame en ses mains, prêt à la rendre au premier signal. Ainsi est mort le père Bourgoing; et voilà qu'étant arrivé en la bienheureuse terre des vivants, il voit et il goûte en la source même combien le Seigneur est doux; et il chante, et il triomphe avec ses saints anges, pénétrant Dieu, pénétré de Dieu, admirant la magnificence de sa maison, et s'enivrant du torrent de ses délices.

Qui nous donnera, chrétiens, que nous mourions de cette mort, et que notre mort soit un jour de fête, un jour de délivrance, un jour de triomphe? « Ah! que mon ame meure de la mort » des justes! » *Moriatur anima mea morte justorum* [2]! Mais pour mourir de la mort des justes, vivez, mes Frères, de la vie des justes. Ne soyez pas de ceux qui différent à se reconnoître quand ils ont perdu la connoissance; et qui méprisent si fort leur ame, qu'ils ne songent à la sauver que lorsqu'ils sont en danger de perdre leur corps; desquels certes on peut dire véritablement qu'ils se convertissent par désespoir plutôt que par espérance. Mes Frères, faites pénitence, tandis que le médecin n'est pas encore à vos côtés, vous donnant des jours et des heures qui ne sont pas en sa puissance, et toujours prêt à philosopher admirablement de la maladie après la mort. Convertissez-vous de bonne heure; que la pensée en vienne de Dieu, et non de la fièvre; de la raison, et non du trouble; du choix, et non de la force ni de la contrainte. Si votre corps est une hostie, consacrez à Dieu une hostie vivante; si c'est un talent précieux qui doive profiter entre ses mains, mettez-le de bonne heure dans le commerce, et n'attendez pas à le lui donner qu'il le faille enfouir en terre : c'est ce que je dis à tous les fidèles.

Et vous, sainte compagnie, qui avez desiré d'ouïr de ma bouche le panégyrique de votre père, vous ne m'avez pas appelé dans cette chaire, ni pour déplorer votre perte par des plaintes

[1] *Tertul. de Resur. Carn. n. 4.* — [2] *I. Reg.* XV, 32. — [3] *Tertul. de Jejun. n. 12.*

[1] *Ps.* I, 4. — [2] *Num.* XXIII, 10.

étudiées, ni pour contenter les vivants par de vains éloges des morts. Un motif plus chrétien vous a excitée à me demander ce discours funèbre à la gloire de ce grand homme : vous avez prétendu que je consacrasse la mémoire de ses vertus, et que je vous proposasse, comme en un tableau, le modèle de sa sainte vie. Soyez donc ses imitateurs, comme il l'a été de Jésus-Christ ; c'est ce qu'il demande de vous aussi ardemment, j'ose dire plus ardemment que le sacrifice mystique : car si par ce sacrifice vous procurez son repos; en imitant ses vertus, vous enrichissez sa couronne. C'est vous-mêmes, mes Révérends Pères, qui serez et sa couronne et sa gloire au jour de notre Seigneur, si, comme vous avez été, durant tout le cours de sa vie, obéissants à ses ordres, vous vous rendez de plus en plus, après sa mort, fidèles imitateurs de sa piété. Ainsi soit-il.

ORAISON FUNEBRE

DE MADAME

YOLANDE DE MONTERBY,

ABBESSE DES RELIGIEUSES BERNARDINES DE *** (*).

Ubi est, mors, victoria tua ?
O mort, où est ta victoire ? *I Cor.* xv. 55.

Quand l'Eglise ouvre la bouche des prédicateurs dans les funérailles de ses enfants, ce n'est pas pour accroître la pompe du deuil par des plaintes étudiées, ni pour satisfaire l'ambition des vivants par de vains éloges des morts. La première de ces deux choses est trop indigne de sa fermeté; et l'autre, trop contraire à sa modestie. Elle se propose un objet plus noble dans la solennité des discours funèbres : elle ordonne que ses ministres, dans les derniers devoirs que l'on rend aux morts, fassent contempler à leurs auditeurs la commune condition de tous les mortels, afin que la pensée de la mort leur donne un saint dégoût de la vie présente, et que la vanité humaine rougisse en regardant le terme fatal que la Providence divine a donné à ses espérances trompeuses.

Ainsi n'attendez pas, Chrétiens, que je vous représente aujourd'hui, ni la perte de cette maison, ni la juste affliction de toutes ces dames, à qui la mort ravit une mère qui les a si bien élevées. Ce n'est pas aussi mon dessein de rechercher bien loin dans l'antiquité les marques d'une très illustre noblesse, qu'il me seroit aisé de vous faire voir dans la race de Monterby, dont l'éclat est assez connu par son nom et ses alliances. Je laisse tous ces entretiens superflus, pour m'attacher à une matière et plus sainte et plus fructueuse. Je vous demande seulement que vous appreniez de l'abbesse très digne et très vertueuse pour laquelle nous offrons à Dieu le saint sacrifice de l'Eucharistie à vous servir si heureusement de la mort, qu'elle vous obtienne l'immortalité. C'est par là que vous rendrez inutiles tous les efforts de cette cruelle ennemie; et que l'ayant enfin désarmée de tout ce qu'elle semble avoir de terrible, vous lui pourrez dire avec l'apôtre : « O mort, où est ta victoire ? » *Ubi est, mors, victoria tua ?* C'est ce que je tâcherai de vous faire entendre dans cette courte exhortation; où j'espère que le Saint-Esprit me fera la grace de ramasser en peu de paroles des vérités très considérables, que je puiserai dans les Ecritures.

C'est un fameux problème, qui a été souvent agité dans les écoles des philosophes, lequel est le plus desirable à l'homme, ou de vivre jusqu'à l'extrême vieillesse, ou d'être promptement délivré des misères de cette vie. Je n'ignore pas, chrétiens, ce que pensent là-dessus la plupart des hommes. Mais, comme je vois tant d'erreurs reçues dans le monde avec un tel applaudissement, je ne veux pas ici consulter les sentiments de la multitude; mais la raison et la vérité, qui seules doivent gouverner les esprits des hommes.

Et, certes, il pourroit sembler, au premier abord, que la voix commune de la nature, qui desire toujours ardemment la vie, devroit décider cette question : car si la vie est un don de Dieu, n'est-ce pas un desir très juste de vouloir conserver long-temps les bienfaits de son souverain? et d'ailleurs, étant certain que la longue vie approche de plus près l'immortalité; ne devons-nous pas souhaiter de retenir, si nous pouvons, quelque image de ce glorieux privilége dont notre nature est déchue?

En effet nous voyons que les premiers hommes, lorsque le monde plus innocent étoit encore dans son enfance, remplissoient des neuf cents ans par leur vie; et que, lorsque la malice est accrue, la vie en même temps s'est diminuée. Dieu même, dont la vérité infaillible doit être la règle souveraine de nos sentiments; tant irrité contre nous, nous menace en sa colère d'abréger nos jours : et au contraire il promet une longue vie à ceux qui observeront ses commandements. Enfin, si cette vie est le champ fécond dans lequel nous devons

(*) Nous ignorons de quelle maison religieuse cette dame étoit abbesse; et quelques recherches que nous ayons faites, nous n'avons pu rien découvrir de certain sur sa famille. (*Édit. de Déforis.*)

semer pour la glorieuse immortalité; ne devons-nous pas désirer que ce champ soit ample et spacieux, afin que la moisson soit plus abondante? Et ainsi l'on ne peut nier que la longue vie ne soit souhaitable.

Ces raisons, qui flattent nos sens, gagneront aisément le dessus. Mais on leur oppose d'autres maximes, qui sont plus dures, à la vérité, et aussi plus fortes et plus vigoureuses. Et premièrement, je nie que la vie de l'homme puisse être longue; de sorte que souhaiter une longue vie dans ce lieu de corruption, c'est n'entendre pas ses propres desirs. Je me fonde sur ce principe de saint Augustin : *Non est longum quod aliquando finitur*[1] : « Tout ce qui a fin ne peut être long. » Et la raison en est évidente; car tout ce qui est sujet à finir s'efface nécessairement au dernier moment, et on ne peut compter de longueur en ce qui est entièrement effacé. Car de même qu'il ne sert de rien de remplir, lorsque j'efface tout par un dernier trait : ainsi la longue et la courte vie sont toutes égalées par la mort, parcequ'elle les efface toutes également.

Je vous ai représenté, Chrétiens, deux opinions différentes qui partagent les sentiments de tous les mortels. Les uns, en petit nombre, méprisent la vie; les autres estiment que leur plus grand bien, c'est de la pouvoir long-temps conserver. Mais peut-être que nous accorderons aisément ces deux propositions si contraires, par une troisième maxime qui nous apprendra d'estimer la vie, non par sa longueur, mais par son usage; et qui nous fera confesser qu'il n'est rien de plus dangereux qu'une longue vie, quand elle n'est remplie que de vaines entreprises ou même d'actions criminelles : comme aussi il n'est rien de plus précieux, quand elle est utilement ménagée pour l'éternité. Et c'est pour cette seule raison que je bénirai mille et mille fois la sage et honorable vieillesse d'Yolande de Monterby; puisque, dès ses années les plus tendres jusqu'à l'extrémité de sa vie, qu'elle a finie en Jésus-Christ après un grand âge, la crainte de Dieu a été son guide, la prière son occupation, la pénitence son exercice, la charité sa pratique la plus ordinaire, le ciel tout son amour et son espérance.

Désabusons-nous, Chrétiens, des vaines et téméraires préoccupations, dont notre raison est tout obscurcie par l'illusion de nos sens : apprenons à juger des choses par les véritables principes; nous avouerons franchement, à l'exemple de cette abbesse, que nous devons dorénavant mesurer la vie par les actions, non par les années. C'est ce que vous comprendrez sans difficulté par ce raisonnement invincible.

[1] *In Joan. Tract.* XXXII, n. 9, *tom.* III, *part.* II, *col.* 320.

Nous pouvons regarder le temps de deux manières différentes : nous le pouvons considérer premièrement en tant qu'il se mesure en lui-même par heures, par jours, par mois, par années; et dans cette considération, je soutiens que le temps n'est rien : parcequ'il n'a ni forme ni substance; que tout son être n'est que de couler, c'est-à-dire, que tout son être n'est que de périr, et partant que tout son être n'est rien.

C'est ce qui fait dire au Psalmiste, retiré profondément en lui-même, dans la considération du néant de l'homme : *Ecce mensurabiles posuisti dies meos :* « Vous avez, dit-il[1], établi le cours » de ma vie pour être mesuré par le temps; » et c'est ce qui lui fait dire aussitôt après, *et substantia mea tanquam nihilum ante te,* « et ma » substance est comme rien devant vous : » parceque tout mon être dépendant du temps, dont la nature est de n'être jamais que dans un moment qui s'enfuit d'une course précipitée et irrévocable, il s'ensuit que ma substance n'est rien, étant inséparablement attachée à cette vapeur légère et volage, qui ne se forme qu'en se dissipant, et qui entraîne perpétuellement mon être avec elle d'une manière si étrange et si nécessaire, que, si je ne suis le temps, je me perds, parceque ma vie demeure arrêtée; et d'autre part, si je suis le temps, qui se perd et coule toujours, je me perds nécessairement avec lui : *Ecce mensurabiles posuisti dies meos, et substantia mea tanquam nihilum ante te*; d'où passant plus outre, il conclut : *In imagine pertransit homo*[2] : « L'homme passe comme les vaines » images » que la fantaisie forme en elle-même dans l'illusion de nos songes, sans corps, sans solidité et sans consistance.

Mais élevons plus haut nos esprits; et après avoir regardé le temps dans cette perpétuelle dissipation, considérons-le maintenant en un autre sens : en tant qu'il aboutit à l'éternité; car cette présence immuable de l'éternité, toujours fixe, toujours permanente, enfermant en l'infinité de son étendue toutes les différences des temps, il s'ensuit manifestement que le temps peut être en quelque sorte dans l'éternité : et il a plu à notre grand Dieu, pour consoler les misérables mortels de la perte continuelle qu'ils font de leur être, par le vol irréparable du temps, que ce même temps, qui se perd, fût un passage à l'éternité qui demeure; et de cette distinction importante du temps considéré en lui-même, et du temps par rapport à l'éternité, je tire cette conséquence infaillible :

Si le temps n'est rien par lui-même, il s'ensuit

[1] *Ps.* XXXVIII. 6. — [2] *Ibid.* 7.

que tout le temps est perdu, auquel nous n'aurons point attaché quelque chose de plus immuable que lui, quelque chose qui puisse passer à l'éternité bienheureuse. Ce principe étant supposé, arrêtons un peu notre vue sur un vieillard qui auroit blanchi dans les vanités de la terre. Quoique l'on me montre ses cheveux gris, quoique l'on me compte ses longues années, je soutiens que sa vie ne peut être longue, j'ose même assurer qu'il n'a pas vécu. Car que sont devenues toutes ses années? Elles sont passées, elles sont perdues. Il ne lui en reste pas la moindre parcelle en ses mains, parcequ'il n'y a rien attaché de fixe ni de permanent. Que si toutes ses années sont perdues, elles ne sont pas capables de faire nombre. Je ne vois rien à compter dans cette vie si longue, parceque tout y est inutilement dissipé : par conséquent tout est mort en lui; et sa vie étant vide de toutes parts, c'est erreur de s'imaginer qu'elle puisse jamais être estimée longue.

Que si je viens maintenant à jeter les yeux sur la dame si vertueuse qui a gouverné si long-temps cette noble et religieuse abbaye, c'est là où je remarque, Fidèles, une vieillesse vraiment vénérable. Certes, quand elle n'auroit vécu que fort peu d'années; les ayant fait profiter si utilement pour la bienheureuse immortalité, sa vie me paroîtroit toujours assez longue. Je ne puis jamais croire qu'une vie soit courte, lorsque j'y vois une éternité tout entière glorieusement attachée.

Mais quand je considère quatre-vingt-dix ans si soigneusement ménagés; quand je regarde des années si pleines et si bien marquées par les bonnes œuvres; quand je vois, dans une vie si régiée, tant de jours, tant d'heures et tant de moments comptés et alloués pour l'éternité, c'est là que je ne puis m'empêcher de dire : O temps utilement employé, ô vieillesse vraiment précieuse! *Ubi est, mors, victoria tua?* « O mort, où est ta victoire? » Ta main avare n'a rien enlevé à cette vertueuse abbesse, parceque ton domaine n'est que sur le temps; et que la sage dame dont nous parlons, desirant conserver celui qu'il a plu à Dieu lui donner, l'a fait heureusement passer dans l'éternité.

Si je l'envisage, Fidèles, dans l'intérieur de son ame, j'y remarque, dans une conduite très sage, une simplicité chrétienne. Étant humble dans ses actions et ses paroles, elle s'est toujours plus glorifiée d'être fille de saint Bernard, que de tant de braves aïeux, de la race desquels elle est descendue. Elle passoit la plus grande partie de son temps dans la méditation et dans la prière. Ni les affaires, ni les compagnies n'étoient pas capables de lui ravir le temps qu'elle destinoit aux choses divines. On la voyoit entrer en son cabinet avec une contenance, une modestie et une action toute retirée; et là elle répandoit son cœur devant Dieu avec cette bienheureuse simplicité, qui est la marque la plus assurée des enfants de la nouvelle alliance. Sortie de ces pieux exercices, elle parloit souvent des choses divines avec une affection si sincère, qu'il étoit aisé de connoître que son ame versoit sur ses lèvres ses sentiments les plus purs et les plus profonds. Jusque dans la vieillesse la plus décrépite, elle souffroit les incommodités et les maladies sans chagrin, sans murmure, sans impatience; louant Dieu parmi ses douleurs, non point par une constance affectée, mais avec une modération qui paroissoit bien avoir pour principe une conscience tranquille, et un esprit satisfait de Dieu.

Parlerai-je de sa prudence si avisée dans la conduite de sa maison? Chacun sait que sa sagesse et son économie en a beaucoup relevé le lustre. Mais je ne vois rien de plus remarquable que ce jugement si réglé avec lequel elle a gouverné les dames qui lui étoient confiées; toujours également éloignée, et de cette rigueur farouche, et de cette indulgence molle et relâchée : si bien que comme elle avoit pour elles une sévérité mêlée de douceur, elles lui ont toujours conservé une crainte accompagnée de tendresse, jusqu'au dernier moment de sa vie, et dans l'extrême caducité de son âge.

L'innocence, la bonne foi, la candeur étoient ses compagnes inséparables. Elles conduisoient ses desseins, elles ménageoient tout ses intérêts, elles régissoient toute sa famille. Ni sa bouche ni ses oreilles n'ont jamais été ouvertes à la médisance, parceque la sincérité de son cœur en chassoit cette jalousie secrète qui envenime presque tous les hommes contre leurs semblables. Elle savoit donner de la retenue aux langues les moins modérées; et l'on remarquoit dans ses entretiens cette charité dont parle l'apôtre [1], qui n'est ni jalouse ni ambitieuse, toujours si disposée à croire le bien, qu'elle ne peut pas même soupçonner le mal.

Vous dirai-je avec quel zèle elle soulageoit les pauvres membres de Jésus-Christ? Toutes les personnes qui l'ont fréquentée savent qu'on peut dire, sans flatterie, qu'elle étoit naturellement libérale, même dans son extrême vieillesse, quoique cet âge ordinairement soit souillé des ordures de l'avarice. Mais cette inclination généreuse s'étoit particulièrement appliquée aux pauvres. Ses charités s'étendoient bien loin sur les

[1] *I. Cor.* XIII. 4 5.

personnes malades et nécessiteuses : elle partageoit souvent avec elles ce qu'on lui préparoit pour sa nourriture ; et dans ces saints empressements de la charité, qui travailloit son ame innocente d'une inquiétude pieuse pour les membres affligés du Sauveur des ames, on admiroit particulièrement son humilité non moins soigneuse de cacher le bien, que sa charité de le faire. Je ne m'étonne plus, chrétiens, qu'une vie si religieuse ait été couronnée d'une fin si sainte.

ORAISON FUNÈBRE

DE MESSIRE

HENRI DE GORNAY.

Non privabit bonis eos qui ambulant in innocentia : Domine virtutum, beatus homo qui sperat in te.

Il ne privera point de ses biens ceux qui marchent dans l'innocence : Seigneur des armées, heureux est l'homme qui espère en vous. *Ps.* LXXXIII. 13.

C'est, Messieurs, dans ce dessein salutaire que j'espère aujourd'hui vous entretenir de la vie et des actions de messire Henri de Cornay, chevalier, seigneur de Talauge, de Louyn-sur-Seille, que la mort nous a ravi depuis peu de jours, où, rejetant loin de mon esprit toutes les considérations profanes, et les bassesses honteuses de la flatterie, indignes de la majesté du lieu où je parle, et du ministère sacré que j'exerce, je m'arrêterai à vous proposer trois ou quatre réflexions tirées des principes du christianisme, qui serviront, si Dieu le permet, pour l'instruction de tout ce peuple, et pour la consolation particulière de ses parents et de ses amis.

Quoique Dieu et la nature aient fait tous les hommes égaux, en les formant d'une même boue, la vanité humaine ne peut souffrir cette égalité; ni s'accommoder à la loi qui nous a été imposée, de les regarder tous comme nos semblables. De là naissent ces grands efforts que nous faisons tous pour nous séparer du commun, et nous mettre en un rang plus haut par les charges ou par les emplois, par le crédit ou par les richesses. Que si nous pouvons obtenir ces avantages extérieurs, que la folle ambition des hommes a mis à un si grand prix, notre cœur s'enfle tellement que nous regardons tous les autres comme étant d'un ordre inférieur à nous; et à peine nous reste-t-il quelque souvenir de ce qui nous est commun avec eux.

Cette vérité importante, et connue si certainement par l'expérience, entrera plus utilement dans nos esprits, si nous considérons avec attention trois états où nous passons tous successivement; la naissance, le cours de la vie, sa conclusion par la mort. Plus je remarque de près la condition de ces trois états, plus mon esprit se sent convaincu que quelque apparente inégalité que la fortune ait mise entre nous, la nature n'a pas voulu qu'il y eût grande différence d'un homme à un autre.

Et premièrement, la naissance a des marques indubitables de notre commune foiblesse. Nous commençons tous notre vie par les mêmes infirmités de l'enfance : nous saluons tous, en entrant au monde, la lumière du jour par nos pleurs [1]; et le premier air que nous respirons, nous sert à tous indifféremment à former des cris. Ces foiblesses de la naissance attirent sur nous tous généralement une même suite d'infirmités dans tout le progrès de la vie; puisque les grands, les petits et les médiocres vivent également assujettis aux mêmes nécessités naturelles, exposés aux mêmes périls, livrés en proie aux mêmes maladies. Enfin après tout arrive la mort, qui, foulant aux pieds l'arrogance humaine, et abattant sans ressource toutes ces grandeurs imaginaires, égale pour jamais toutes les conditions différentes, par lesquelles les ambitieux croyoient s'être mis au-dessus des autres : de sorte qu'il y a beaucoup de raison de nous comparer à des eaux courantes, comme fait l'Ecriture sainte. Car de même que quelque inégalité qui paroisse dans le cours des rivières qui arrosent la surface de la terre, elles ont toutes cela de commun : qu'elles viennent d'une petite origine; que dans le progrès de leur course elles roulent leurs flots en bas par une chute continuelle, et qu'elles vont enfin perdre leurs noms avec leurs eaux dans le sein immense de l'Océan, où l'on ne distingue point le Rhin, ni le Danube, ni ces autres fleuves renommés d'avec les rivières les plus inconnues : ainsi tous les hommes commencent par les mêmes infirmités. Dans le progrès de leur âge, les années se poussent les unes les autres comme des flots : leur vie roule et descend sans cesse à la mort par sa pesanteur naturelle; et enfin après avoir fait, ainsi que des fleuves, un peu plus de bruit les uns que les autres, ils vont tous se confondre dans ce gouffre infini du néant : où l'on ne trouve plus ni rois, ni princes, ni capitaines, ni tous ces autres augustes noms qui nous séparent les uns des autres; mais la corruption et les vers, la cendre et la pourriture qui nous égalent. Telle est la loi de la nature, et l'égalité nécessaire à laquelle elle soumet tous les hommes

[1] *Sap.* VII. 3.

dans ces trois états remarquables, la naissance, la durée, la mort.

Que pourront inventer les enfants d'Adam, pour combattre, pour couvrir ou pour effacer cette égalité, qui est gravée si profondément dans toute la suite de notre vie? Voici, mes Frères, les inventions par lesquelles ils s'imaginent forcer la nature, et se rendre différents des autres, malgré l'égalité qu'elle a ordonnée : premièrement, pour mettre à couvert la foiblesse commune de la naissance, chacun tâche d'attirer sur elle toute la gloire de ses ancêtres, et la rendre plus éclatante par cette lumière empruntée. Ainsi l'on a trouvé le moyen de distinguer les naissances illustres d'avec les naissances viles et vulgaires, et de mettre une différence infinie entre le sang noble et le roturier, comme s'il n'avoit pas les mêmes qualités, et n'étoit pas composé des mêmes éléments; et par là, vous voyez déja la naissance magnifiquement relevée. Dans le progrès de la vie, on se distingue plus aisément par les grands emplois, par les dignités éminentes, par les richesses et par l'abondance. Ainsi on s'élève et on s'agrandit, et on laisse les autres dans la lie du peuple. Il n'y a donc plus que la mort, où l'arrogance humaine est bien confondue; car c'est là que l'égalité est inévitable : et encore que la vanité tâche, en quelque sorte, d'en couvrir la honte par les honneurs de la sépulture, il se voit peu d'hommes assez insensés pour se consoler de leur mort par l'espérance d'un superbe tombeau, ou par la magnificence de ses funérailles. Tout ce que peuvent faire ces misérables amoureux des grandeurs humaines, c'est de goûter tellement la vie, qu'ils ne songent point à la mort. La mort jette divers traits [qui préparent son triomphe. Elle se fait sentir], dans toute la vie par la crainte, [les maladies, les accidents de toute espèce ;] et son dernier coup est inévitable. Les hommes superbes croient faire beaucoup d'éviter les autres : c'est le seul moyen qui leur reste de secouer, en quelque façon, le joug insupportable de sa tyrannie, lorsqu'en détournant leur esprit, ils n'en sentent pas l'amertume.

C'est ainsi qu'ils se conduisent à l'égard de ces trois états; et de là naissent trois vices énormes qui rendent ordinairement leur vie criminelle : car cette superbe grandeur, dont ils se flattent dans leur naissance, les fait vains et audacieux. Le desir démesuré, dont ils sont poussés, de se rendre considérables au-dessus des autres, dans tout le progrès de leur âge, fait qu'ils s'avancent à la grandeur par toutes sortes de voies, sans épargner les plus criminelles; et l'amour désordonné des douceurs qu'ils goûtent dans une vie pleine de délices, détournant leurs yeux de dessus la mort, fait qu'ils tombent entre ses mains sans l'avoir prévue : au lieu que l'illustre gentilhomme dont je vous dois aujourd'hui proposer l'exemple, a tellement ménagé toute sa conduite, que la grandeur de sa naissance n'a rien diminué de la modération de son esprit; que ses emplois glorieux, dans la ville et dans les armées, n'ont point corrompu son innocence; et que bien loin d'éviter l'aspect de la mort, il l'a tellement méditée qu'elle n'a pas pu le surprendre, même en arrivant tout à coup, et qu'elle a été soudaine sans être imprévue.

Si autrefois le grand saint Paulin, digne prélat de l'Église de Nole, en faisant le panégyrique de sa parente sainte Mélanie [1], a commencé les louanges de cette veuve si renommée, par la noblesse de son extraction; je puis bien suivre un si grand exemple, et vous dire un mot en passant de l'illustre maison de Gornay, si célèbre et si ancienne. Mais pour ne pas traiter ce sujet d'une manière profane, comme fait la rhétorique mondaine, recherchons par les Écritures de quelle sorte la noblesse est recommandable, et l'estime qu'on en doit faire selon les maximes du christianisme.

Et premièrement, chrétiens, c'est déja un grand avantage qu'il ait plu à notre Sauveur de naître d'une race illustre par la glorieuse union du sang royal et sacerdotal dans la famille d'où il est sorti : *regum et sacerdotum clara progenies* [1]. Et pour quelle raison, lui qui a méprisé toutes les grandeurs humaines, qui n'a appelé, « ni » beaucoup de sages, ni beaucoup de nobles; » *non multi sapientes, non multi nobiles* [2]; pourquoi a-t-il voulu naître de parents illustres? Ce n'étoit pas pour en recevoir de l'éclat; mais plutôt pour en donner à tous ses ancêtres. Il falloit qu'il sortît des patriarches, pour accomplir en sa personne toutes les bénédictions qui leur avoient été annoncées. Il falloit qu'il naquît des rois de Juda pour conserver à David la perpétuité de son trône, que tant d'oracles divins lui avoient promise.

Louer dans un gentilhomme chrétien ce que Jésus-Christ même a voulu avoir, [n'auroit rien, ce semble, que de conforme aux règles de la foi. Mais cette noblesse temporelle est en soi trop] peu de chose pour qu'on doive s'y arrêter; c'est un sujet trop profane [pour mériter les éloges des prédicateurs]. Néanmoins nous louerons ici d'autant plus volontiers la noblesse de la famille du défunt, qu'il y a quelque chose de saint à traiter. Je ne dirai point ni les grandes charges

[1] *Ad Sever. Ep.* XXII, *n*, 7. *page* 178. — [2] *Ibid. page* 179. — [3] *I. Cor.* I, 25.

qu'elle a possédées, ni avec quelle gloire elle a étendu ses branches dans les nations étrangères, ni ses alliances illustres avec les maisons royales de France et d'Angleterre; ni son antiquité, qui est telle que nos chroniques n'en marquent point l'origine. Cette antiquité a donné lieu à plusieurs inventions fabuleuses, par lesquelles la simplicité de nos pères a cru donner du lustre à toutes les maisons anciennes; à cause que leur antiquité, en remontant plus loin aux siècles passés dont la mémoire est tout effacée, a donné aux hommes une plus grande liberté de feindre. La hardiesse humaine n'aime pas à demeurer court; ou elle ne trouve rien de certain, elle invente. Je laisse toutes ces considérations profanes, pour m'arrêter à des choses saintes.

Saint Livier, qui vivoit environ l'an 400, selon la supputation la plus exacte, est la gloire de la maison de Gornay *. Le sang qu'a répandu ce généreux martyr, l'honneur de la ville de Metz, pour la cause de Jésus-Christ, vous donne plus de gloire que celle que vous avez reçue de tant d'illustres ancêtres. [Vous pouvez dire à juste titre avec Tobie :] « Nous sommes la race des » saints : » *Filii sanctorum sumus* †. L'histoire remarque que saint Livier étoit issu de parents illustres, *claris parentibus*; ce qui est une conviction manifeste, qu'il faut reprendre la grandeur de cette maison d'une origine plus haute.

Mais tous ces titres glorieux n'ont jamais donné l'orgueil [au respectable défunt que nous regrettons :] il a toujours méprisé les vanteries ridicules dont il arrive assez ordinairement que la noblesse étourdit le monde. Il a cru que ces vanteries étoient plutôt dignes des races nouvelles, éblouies de l'éclat non accoutumé d'une noblesse de peu d'années; mais que la véritable marque des maisons illustres, auxquelles la grandeur et l'éclat étoient depuis plusieurs siècles passés en nature, ce devoit être la modération. Ce n'est pas qu'il ne jetât les yeux sur l'antiquité de sa race, dont il possédoit parfaitement l'histoire : mais comme il y avoit des saints dans sa race, il avoit raison de la contempler pour s'animer par ces grands exemples. Il n'étoit pas de ceux qui semblent être persuadés que leurs ancêtres n'ont travaillé que pour leur donner sujet de parler de leurs actions et de leurs emplois. Quand il regardoit les siens, il croyoit que tous ses aïeux illustres lui crioient continuellement jusque des siècles les plus reculés : Imite nos actions, ou ne te glorifie pas d'être notre fils. Il se jeta dans les exercices de sa profession à l'imitation de saint Livier : il commença à faire la guerre contre les hérétiques rebelles. Il devint premier capitaine et major dans Falzbourg, corps célèbre et renommé. Les belles actions qu'il y fit l'ayant fait connoître par le cardinal de Richelieu, auquel la vertu ne pouvoit pas être cachée, [il s'en servit avantageusement dans les] négociations d'Allemagne. [Mais partout il montra une vertu digne de sa naissance.] Ordinairement ceux qui sont dans les emplois de la guerre croient que c'est une prééminence de l'épée de ne s'assujettir à aucunes lois. Pour lui, il a révéré celles de l'Église jusque dans les points qui paroissoient les plus incompatibles avec son état. Jamais on ne l'a vu violer les abstinences prescrites, sans une raison capable de lui procurer une dispense légitime. Comment n'auroit-il pas respecté la loi qu'il recevoit de toute l'Église, puisqu'il observoit si soigneusement, et avec tant de religion, celles que sa dévotion particulière lui avoit imposées ? Il jeûnoit régulièrement tous les samedis; gardoit, avec la plus scrupuleuse exactitude et le plus grand respect, toutes les pratiques que la religion lui imposoit : bien différent de ces militaires qui déshonorent la profession des armes par cette honte trop commune de bien faire les exercices de la piété; on croit assez faire, pourvu qu'on observe les ordres du général. Sa vieillesse, quoique pesante, n'étoit pas sans action : son exemple et ses paroles animoient les autres. Il est mort trop tôt : non; car la mort ne vient jamais trop soudainement quand on s'y prépare par la bonne vie.

* Bossuet n'examine point ici en généalogiste l'origine de la maison de Gornay : il s'en tient à l'opinion que cette maison, comme bien d'autres, pouvoit avoir de son antiquité; et s'il en eût discuté les preuves, on doit croire, après ce qu'il a dit quelques lignes plus haut, qu'il auroit bien rabattu des prétentions de cette maison. (*Édit. de Déforis.*)

† *Tob.* II, 18.

ORAISON FUNÈBRE

DE MESSIRE

NICOLAS CORNET,

GRAND-MAÎTRE DU COLLÉGE DE NAVARRE.

NOTICE SUR NICOLAS CORNET.

Nicolas Cornet naquit à Amiens en 1592. Après son cours d'études, il entra au noviciat des Jésuites; mais sa mauvaise santé l'empêcha de rester dans cet ordre, qu'il aima et estima toujours. Il reçut en 1626 le bonnet de docteur dans la Faculté de théologie de Paris, et fut nommé, quelque temps après, syndic de la même Faculté. Ce fut en cette qualité qu'il dénonça aux docteurs assemblés

sept propositions contenant une mauvaise doctrine, dont le venin commençoit à se répandre parmi les jeunes théologiens. Cinq de ces propositions furent depuis condamnées à Rome, comme hérétiques. Elles sont connues sous le nom de *Propositions de Jansénius* : parcequ'elles expriment la doctrine du fameux livre de ce prélat, intitulé *Augustinus*. M. Cornet mourut en 1663, grand-maître du collége de Navarre. Bossuet, qui avoit fait ses cours de philosophie et de théologie dans cette maison, et qui n'avoit pas moins de vénération que de reconnoissance pour le grand-maître, prononça son oraison funèbre, en présence de plusieurs personnes distinguées. On ne peut regarder ce qui nous reste de cette oraison funèbre, que comme une copie très imparfaite du véritable discours de Bossuet.

Simile est regnum cœlorum thesauro abscondito.

Le royaume des cieux est semblable à un trésor caché. *Matth.* XIII, 44.

Ceux qui ont vécu dans les dignités et dans les places relevées, ne sont pas les seuls d'entre les mortels, dont la mémoire doit être honorée par des éloges publics. Avoir mérité les dignités et les avoir refusées, c'est une nouvelle espèce de dignité qui mérite d'être célébrée par toutes sortes d'honneurs; et comme l'univers n'a rien de plus grand que les grands hommes modestes, c'est principalement en leur faveur, et pour conserver leurs vertus, qu'il faut épuiser toutes sortes de louanges. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner si cette maison royale ordonne un panégyrique à M. Nicolas Cornet, son grand-maître, qu'elle auroit vu élevé aux premiers rangs de l'Église, si, juste en toutes autres choses, il ne s'étoit opposé en cette seule rencontre à la justice de nos rois. Elle doit ce témoignage à sa vertu, cette reconnoissance à ses soins, cette gloire publique à sa modestie; et étant si fort affligée par la perte d'un si grand homme, elle ne peut pas négliger le seul avantage qui lui revient de sa mort, qui est la liberté de le louer. Car comme, tant qu'il a vécu sur la terre, la seule autorité de sa modestie supprimoit les marques d'estime, qu'elle eût voulu rendre aussi solennelles que son mérite étoit extraordinaire; maintenant qu'il lui est permis d'annoncer hautement ce qu'elle a connu de si près, elle ne peut manquer à ses devoirs particuliers, ni envier au public l'exemple d'une vie si réglée. Et moi, si toutefois vous me permettez de dire un mot de moi-même, moi, dis-je, qui ai trouvé en ce personnage, avec tant d'autres rares qualités, un trésor inépuisable de sages conseils, de bonne foi, de sincérité, d'amitié constante et inviolable, puis-je lui refuser quelques fruits d'un esprit qu'il a cultivé avec une bonté paternelle dès sa première jeunesse; ou lui dénier quelque part dans mes discours, après qu'il en a été si souvent et le censeur et l'arbitre? Il est donc juste, Messieurs, puisqu'on a bien voulu employer ma voix, que je rende, comme je pourrai, à ce collége royal son grand-maître, aux maisons religieuses leur père et leur protecteur, à la Faculté de théologie l'une de ses plus vives lumières, et celui de tous ses enfants qui peut-être a autant soutenu [qu'aucun] cette ancienne réputation de doctrine et d'intégrité qu'elle s'est acquise par toute la terre; enfin, à toute l'Église et à notre siècle l'un de ses plus grands ornements.

Sortez, grand homme, de ce tombeau; aussi bien y êtes-vous descendu trop tôt pour nous : sortez, dis-je, de ce tombeau que vous avez choisi inutilement dans la place la plus obscure et la plus négligée de cette nef. Votre modestie vous a trompé aussi bien que tant de saints hommes, qui ont cru qu'ils se cacheroient éternellement en se jetant dans les places les plus inconnues. Nous ne voulons pas vous laisser jouir de cette noble obscurité que vous avez tant aimée; nous allons produire au grand jour, malgré votre humilité, tout ce trésor de vos graces, d'autant plus riche qu'il est plus caché. Car, Messieurs, vous n'ignorez pas que l'artifice le plus ordinaire de la sagesse céleste, est de cacher ses ouvrages; et que le dessein de couvrir ce qu'elle a de plus précieux, est ce qui lui fait déployer une si grande variété de conseils profonds. Ainsi toute la gloire de cet homme illustre, dont je dois aujourd'hui prononcer l'éloge, c'est d'avoir été un trésor caché; et je ne le louerai pas selon ses mérites, si non content de vous faire part de tant de lumières, de tant de grandeurs, de tant de graces du divin Esprit, dont nous découvrons en lui un si bel amas, je ne vous montre encore un si bel artifice, par lequel il s'est efforcé de cacher au monde toutes ses richesses.

Vous verrez donc Nicolas Cornet, trésor public, et trésor caché; plein de lumières célestes, et couvert, autant qu'il a pu, de nuages épais; illuminant l'Église par sa doctrine, et ne voulant lui faire savoir que sa seule soumission; plus illustre, sans comparaison, par le desir de cacher toutes ses vertus, que par le soin de les acquérir et la gloire de les posséder. Enfin, pour réduire ce discours à quelque méthode, et vous déduire par ordre les mystères qui sont compris dans ce mot évangélique de « trésor caché, » vous verrez, Messieurs, dans le premier point de ce discours, les richesses immenses et inestimables qui sont renfermées dans ce trésor; et vous admirerez dans le second l'enveloppe mystérieuse, et plus riche que le trésor même, dans laquelle il nous l'a caché. Voilà l'exemple que je vous propose; voilà le témoignage saint et véritable que je rendrai aujourd'hui, devant les autels, au mérite d'un si grand homme. J'en prends à témoin ce

grand prélat, sous la conduite duquel cette grande maison portera sa réputation. Il a voulu paroître à l'autel ; il a voulu offrir à Dieu son sacrifice pour lui. C'est ce grand prélat que je prends à témoin de ce que je vais dire ; et je m'assure, Messieurs, que vous ne me refuserez pas vos attentions.

Ce que Jésus-Christ notre Seigneur a été naturellement et par excellence, il veut bien que ses serviteurs le soient par écoulement de lui-même, et par effusion de sa grace. S'il est docteur du monde, ses ministres en font la fonction : et comme, en qualité de docteur du monde, « en lui, » dit l'apôtre [1], ont été cachés les trésors de » science et de sagesse, » ainsi il a établi des docteurs, qu'il a remplis de grace et de vérité, pour en enrichir ses fidèles ; et ces docteurs, illuminés par son Saint-Esprit, sont les véritables trésors de l'Église universelle.

En effet, Chrétiens, lorsque la Faculté de théologie est et a été si souvent consultée en corps, et que ses docteurs particuliers le sont tous les jours, touchant le devoir de la conscience ; n'est-ce pas un témoignage authentique, qu'autant qu'elle a de docteurs, autant devroit-elle avoir de trésors publics, d'où l'on puisse tirer, selon les besoins et les occurrences différentes, de quoi relever les foibles, confirmer les forts, instruire les simples et les ignorants, confondre et réprimer les opiniâtres ? Personne ne peut ignorer que ce saint homme, dont nous parlons, ne se soit très dignement acquitté d'un si divin ministère. Ses conseils étoient droits, ses sentiments purs, ses réflexions efficaces, sa fermeté invincible. C'étoit un docteur de l'ancienne marque, de l'ancienne simplicité, de l'ancienne probité ; également élevé au-dessus de la flatterie et de la crainte, incapable de céder aux vaines excuses des pécheurs, d'être surpris des détours des intérêts humains, [de se prêter] aux inventions de la chair et du sang : et comme c'est en ceci que consiste principalement l'exercice des docteurs, permettez-moi, Chrétiens, de reprendre ici d'un plus haut principe la règle de cette conduite.

Deux maladies dangereuses ont affligé en nos jours le corps de l'Église : il a pris à quelques docteurs une malheureuse et inhumaine complaisance, une pitié meurtrière, qui leur a fait porter des coussins sous les coudes des pécheurs, chercher des couvertures à leurs passions, pour condescendre à leur vanité, et flatter leur ignorance affectée. Quelques autres, non moins extrêmes, ont tenu les consciences captives sous des rigueurs très injustes : ils ne peuvent supporter aucune foiblesse, ils traînent toujours l'enfer après eux, et ne fulminent que des anathèmes. L'ennemi de notre salut se sert également des uns et des autres, employant la facilité de ceux-là pour rendre le vice aimable, et la sévérité de ceux-ci pour rendre la vertu odieuse. Quels excès terribles, et quelles armes opposées ! Aveugles enfants d'Adam, que le désir de savoir a précipités dans un abîme d'ignorance, ne trouverez-vous jamais la médiocrité, où la justice, où la vérité, où la droite raison a posé son trône ?

Certes je ne vois rien dans le monde qui soit plus à charge à l'Église que ces esprits vainement subtils, qui réduisent tout l'Évangile en problèmes, qui forment des incidents sur l'exécution de ses préceptes, qui fatiguent les casuistes par des consultations infinies : ceux-là ne travaillent, en vérité, qu'à nous envelopper la règle des mœurs. « Ce sont des hommes, dit saint Augustin [1], qui » se tourmentent beaucoup pour ne pas trouver » ce qu'ils cherchent, » *nihil laborant, nisi non invenire quod quærunt*, » et comme dit le même » saint, qui tournant s'enveloppent eux-mêmes » dans les ombres de leurs propres ténèbres, » c'est-à-dire, dans leur ignorance et dans leurs erreurs, et s'en font une couverture. Mais plus malheureux encore les docteurs, indignes de ce nom, qui adhèrent à leurs sentiments, et donnent poids à leur folie. » Ce sont des astres er- » rants, » comme parle l'apôtre saint Jude [2], qui, pour n'être pas assez attachés à la route immuable de la vérité, gauchissent et se détournent au gré des vanités, des intérêts et des passions humaines. Ils confondent le ciel et la terre ; ils mêlent Jésus-Christ avec Bélial ; ils cousent l'étoffe vieille avec la neuve, contre l'ordonnance expresse de l'Évangile [3], des lambeaux de mondanité avec la pourpre royale : mélange indigne de la piété chrétienne ; union monstrueuse, qui déshonore la vérité, la simplicité, la pureté incorruptible du christianisme.

Mais que dirai-je de ceux qui détruisent, par un autre excès, l'esprit de la piété, qui trouvent partout des crimes nouveaux, et accablent la foiblesse humaine en ajoutant au joug que Dieu nous impose ? Qui ne voit que cette rigueur enfle la présomption, nourrit le dédain, entretient un chagrin superbe, et un esprit de fastueuse singularité ; fait paroître la vertu trop pesante, l'Évangile excessif, le christianisme impossible ? O foiblesse et légèreté de l'esprit humain, sans point, sans consistance, seras-tu toujours le jouet

[1] *Colos.* II, 3.

[1] *De Gen. cont. Manich. lib.* II, *cap.* II, *tom.* I, *col.* 663. — [2] *Jud.* 13. — [3] *Marc.* II, 21.

des extrémités opposées? Ceux qui sont doux deviennent trop lâches; ceux qui sont fermes deviennent trop durs. Accordez-vous, ô docteurs; et il vous sera bien aisé, pourvu que vous écoutiez le docteur céleste. « Son joug est doux, » nous dit-il[1], et son fardeau est léger. » « Voyez, » dit saint Chrysostôme[2], le tempérament; il ne » dit pas simplement que son Évangile soit ou » pesant ou léger : mais il joint l'un et l'autre » ensemble, afin que nous entendions que ce » bon maître ni ne nous décharge ni ne nous ac- » cable et que, si son autorité veut assujettir » nos esprits, sa bonté veut en même temps mé- » nager nos forces. »

Vous donc, docteurs relâchés; puisque l'Évangile est un joug, ne le rendez pas si facile : de peur que si vous êtes chargés de son poids, vos passions indomptées ne le secouent trop facilement; et qu'ayant rejeté le joug, nous ne marchions indociles, superbes, indisciplinés, au gré de nos desirs impétueux. Vous aussi, docteurs trop austères; puisque l'Évangile doit être léger, n'entreprenez pas d'accroître son poids: n'y ajoutez rien de vous-mêmes ou par faste, ou par caprice, ou par ignorance. Lorsque ce Maître commande; s'il charge d'une main, il soutient de l'autre: ainsi tout ce qu'il impose est léger; mais tout ce que les hommes y mêlent est insupportable.

Vous voyez donc, Chrétiens, que, pour trouver la règle des mœurs, il faut tenir le milieu entre les deux extrémités; et c'est pourquoi l'oracle toujours sage nous avertit de ne nous détourner jamais ni à la droite ni à la gauche[3]. Ceux-là se détournent à la gauche, qui penchent du côté du vice, et favorisent le parti de la corruption : mais ceux qui mettent la vertu trop haut, à qui toutes les foiblesses paroissent des crimes horribles, ou qui, des conseils de perfection, font la loi commune de tous les fidèles, ne doivent pas se vanter d'aller droitement, sous prétexte qu'ils semblent chercher une régularité plus scrupuleuse. Car l'Écriture nous apprend que si l'on peut se détourner en allant à gauche, on peut aussi s'égarer du côté de la droite; c'est-à-dire, en s'avançant à la perfection, en captivant les ames infirmes sous des rigueurs trop extrêmes. Il faut marcher au milieu : c'est dans ce sentier où la justice et la paix se baisent de baisers sincères; c'est-à-dire, qu'on rencontre la véritable droiture, et le calme assuré des consciences : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatæ sunt*[4].

Il est permis aux enfants de louer leur mère; et je ne dénierai point ici à l'école de théologie de Paris la louange qui lui est due, et qu'on lui rend aussi par toute l'Église. Le trésor de la vérité n'est nulle part plus inviolable. Les fontaines de Jacob ne coulent nulle part plus incorruptibles. Elle semble divinement être établie avec une grace particulière, pour tenir la balance droite, conserver le dépôt de la tradition. Elle a toujours la bouche ouverte pour dire la vérité : elle n'épargne ni ses enfants ni les étrangers, et tout ce qui choque la règle n'évite pas sa censure.

Le sage Nicolas Cornet, affermi dans ses maximes, exercé dans ses emplois, plein de son esprit, nourri du meilleur suc de sa doctrine, a soutenu dignement sa gloire et l'ancienne pureté de ses maximes. Il ne s'est pas laissé surprendre à cette rigueur affectée, qui ne fait que des superbes et des hypocrites : mais aussi s'est-il montré implacable à ces maximes moitié profanes et moitié saintes, moitié chrétiennes et moitié mondaines; ou plutôt toutes mondaines et toutes profanes, parcequ'elles ne sont qu'à demi chrétiennes et à demi saintes. Il n'a jamais trouvé belles aucunes des couleurs de la simonie; et pour entrer dans l'état ecclésiastique, il n'a pas connu d'autre porte que celle qui est ouverte par les saints canons. Il a condamné l'usure sous tous ses noms et sous tous ses titres. Sa pudeur a toujours rougi de tous les prétextes honnêtes des engagements déshonnêtes, où il n'a pas épargné le fer et le feu pour éviter les périls des occasions prochaines. Les inventeurs trop subtils de vaines contentions et de questions de néant, qui ne servent qu'à faire perdre, parmi des détours infinis, la trace toute droite de la vérité, lui ont paru, aussi bien qu'à saint Augustin, des hommes inconsidérés et volages, « qui soufflent sur de la poussière, et se » jettent de la terre dans les yeux, » *sufflantes pulverem, et excitantes terram in oculos suos*[5]. Ces chicanes raffinées, ces subtilités en vaines distinctions, sont véritablement de la poussière soufflée, de la terre dans les yeux, qui ne font que troubler la vue. Enfin il n'a écouté aucun expédient pour accorder l'esprit et la chair, entre lesquels nous avons appris que la guerre doit être immortelle. Toute la France le sait : car il a été consulté de toute la France; et il faut même que ses ennemis lui rendent ce témoignage, que ses conseils étoient droits, sa doctrine pure, ses discours simples, ses réflexions sensées, ses jugements sûrs, ses raisons pressantes, ses résolutions précises, ses exhortations efficaces, son autorité vénérable, et sa fermeté invincible.

C'étoit donc véritablement un grand et riche

[1] *Matth.* XI. 30. — [2] *In Matth. Homil.* XXXVIII, n. 3. *tom.* VII. *pag.* 429. — [3] *Prov.* IV. 27. — [4] *Ps.* LXXXIV. 11.

[5] *Conf. lib.* XII, *c.* XVI, *tom.* I, *col.* 216.

trésor; et tous ceux qui le consultoient, parmi cette simplicité qui le rendoit vénérable, voyoient paroître avec abondance, dans ce trésor évangélique, les choses vieilles et nouvelles, les avantages naturels et surnaturels, les richesses des deux Testaments, l'érudition ancienne et moderne, la connoissance profonde des saints Pères et des Scholastiques, la science des antiquités et de l'état présent de l'Eglise, et le rapport nécessaire de l'un et de l'autre. Mais parmi tout cela, Messieurs, rien ne donnoit plus d'autorité à ses décisions que l'innocence de sa vie : car il n'étoit pas de ces docteurs licencieux dans leurs propres faits, qui, se croyant suffisamment déchargés de faire de bonnes œuvres par les bons conseils, n'épargnent ni ne ménagent la bonne conscience des autres, indignes prostituteurs de leur intégrité. Au contraire, Nicolas Cornet ne se pardonnoit rien à lui-même; et pour composer ses mœurs, il entroit dans les sentiments de la justice, de la jalousie, de l'exactitude d'un Dieu qui veut rendre la vérité redoutable. Nous savons que dans une affaire de ses amis, qu'il avoit recommandée comme juste; craignant que le juge, qui le respectoit, n'eût trop déféré à son témoignage et à sa sollicitation, il a réparé de ses deniers le tort qu'il reconnut, quelque temps après, avoir été fait à la partie: tant il étoit lui-même sévère censeur de ses bonnes intentions!

Que vous dirai-je maintenant, Messieurs, de sa régularité dans tous ses autres devoirs? Elle paroît principalement dans cette admirable circonspection qu'il avoit pour les bénéfices : bien loin de les desirer; il crut qu'il en auroit trop, quand il en eut pour environ douze cents livres de rente. Ainsi, il se défit bientôt de ses titres; voulant honorer en tout la pureté des canons, et servir à la sainteté et à l'ordre de la discipline ecclésiastique. Tant qu'il les a tenus, les pauvres et les fabriques en ont presque tiré tout le fruit. Pour ce qui touchoit sa personne; on voyoit qu'il prenoit à tâche d'honorer le seul nécessaire, par un retranchement effectif de toutes les superfluités: tellement que ceux qui le consultoient, voyant cette sagesse, cette modestie, cette égalité de ses mœurs, le poids de ses actions et de ses paroles; enfin cette piété et cette innocence, qui, dans la plus grande chaleur des partis, étoient toujours demeurées sans reproche: et admirant le consentement de sa vie et de sa doctrine, croyoient que c'étoit la justice même qui parloit par sa bouche; et ils révéroient ses réponses comme des oracles d'un Gerson, d'un Pierre d'Ailli, et d'un Henri de Gand. Et plût à Dieu, Messieurs, que le malheur de nos jours ne l'eût jamais arraché de ce paisible exercice!

Vous le savez, juste Dieu, vous le savez que c'est malgré lui que cet homme modeste et pacifique a été contraint de se signaler parmi les troubles de votre Eglise. Mais un docteur ne peut pas se taire dans la cause de la foi; et il ne lui étoit pas permis de manquer en une occasion où sa science exacte et profonde, et sa prudence consommée ont paru si fort nécessaires. Je ne puis non plus omettre en ce lieu le service très important qu'il a rendu à l'Eglise, et je me sens obligé de vous exposer l'état de nos malheureuses dissensions; quoique je desirerois beaucoup davantage de les voir ensevelies éternellement dans l'oubli et dans le silence. Quelle effroyable tempête s'est excitée en nos jours, touchant la grace et le libre arbitre! Je crois que tout le monde ne le sait que trop; et il n'y a aucun endroit si reculé de la terre, où le bruit n'en ait été répandu. Comme presque le plus grand effort de cette nouvelle tempête tomba dans le temps qu'il étoit syndic de la Faculté de théologie; voyant les vents s'élever, les nues s'épaissir, les flots s'enfler de plus en plus: sage, tranquille et posé qu'il étoit, il se mit à considérer attentivement quelle étoit cette nouvelle doctrine, et quelles étoient les personnes qui la soutenoient. Il vit donc que saint Augustin, qu'il tenoit le plus éclairé et le plus profond de tous les docteurs, avoit exposé à l'Eglise une doctrine toute sainte et apostolique touchant la grace chrétienne; mais que, ou par la foiblesse naturelle de l'esprit humain, ou à cause de sa profondeur ou de la délicatesse des questions, ou plutôt par la condition nécessaire et inséparable de notre foi, durant cette nuit d'énigmes et d'obscurités, cette doctrine céleste s'est trouvée nécessairement enveloppée parmi des difficultés impénétrables : si bien qu'il y avoit à craindre qu'on ne fût jeté insensiblement dans des conséquences ruineuses à la liberté de l'homme : ensuite il considéra avec combien de raisons toute l'école et toute l'Eglise s'étoient appliquées à défendre les conséquences; et il vit que la Faculté des nouveaux docteurs en étoit si prévenue, qu'au lieu de les rejeter ils en avoient fait une doctrine propre : si bien que la plupart de ces conséquences, que tous les théologiens avoient toujours regardées jusqu'alors comme des inconvénients fâcheux, au-devant desquels il falloit aller pour bien entendre la doctrine de saint Augustin et de l'Eglise, ceux-ci les regardoient au contraire comme des fruits nécessaires, qu'il en falloit recueillir; et que ce qui avoit paru à tous les autres comme des écueils contre lesquels il falloit craindre d'échouer le vaisseau, ceux-ci ne craignoient point de nous le montrer comme le port salutaire auquel devoit aboutir la naviga-

tion. Après avoir ainsi regardé la face et l'état de cette doctrine, que les docteurs, sans doute, reconnoîtront bien sur cette idée générale, il s'appliqua à connoître le génie de ses défenseurs. Saint Grégoire de Nazianze, qui lui étoit fort familier, lui avoit appris que les troubles ne naissent pas dans l'Église par des ames communes et foibles : « Ce sont, dit-il, de grands esprits mais » ardents et chauds, qui causent ces mouvements » et ces tumultes ; » mais ensuite, les décrivant par leurs caractères propres, il les appelle excessifs, insatiables, et portés plus ardemment qu'il ne faut aux choses de la religion : paroles vraiment sensées, et qui nous représentent au vif le naturel de tels esprits.

Vous êtes étonnés peut-être d'entendre parler de la sorte un si saint évêque. Car, Messieurs, nous devons entendre que si l'on peut avoir trop d'ardeur, non point pour aimer la saine doctrine, mais pour l'éplucher de trop près, et pour la rechercher trop subtilement; la première partie d'un homme qui étudie les vérités saintes, c'est de savoir discerner les endroits où il est permis de s'étendre, et où il faut s'arrêter tout court, et se souvenir des bornes étroites dans lesquelles est resserrée notre intelligence : de sorte que la plus prochaine disposition à l'erreur, est de vouloir réduire les choses à la dernière évidence de la conviction. Mais il faut modérer le feu d'une mobilité inquiète, qui cause en nous cette intempérance et cette maladie de savoir, et être sages sobrement et avec mesure, selon le précepte de l'apôtre [1], et se contenter simplement des lumières qui nous sont données plutôt pour réprimer notre curiosité, que pour éclaircir tout-à-fait le fond des choses. C'est pourquoi ces esprits extrêmes, qui ne se lassent jamais de chercher, ni de discourir, ni de disputer, ni d'écrire, saint Grégoire de Nazianze les a appelés excessifs et insatiables.

Notre sage et avisé syndic jugea que ceux desquels nous parlons étoient à peu près de ce caractère, grands hommes, éloquents, hardis, décisifs, esprits forts et lumineux; mais plus capables de pousser les choses à l'extrémité, que de tenir le raisonnement sur le penchant; et plus propres à commettre ensemble les vérités chrétiennes qu'à les réduire à leur unité naturelle: tels enfin, pour dire en un mot, qu'ils donnent beaucoup à Dieu, et que c'est pour eux une grande grace de céder entièrement à s'abaisser sous l'autorité suprême de l'Église et du Saint-Siége. Cependant les esprits s'émeuvent, et les choses se mêlent de plus en plus. Ce parti, zélé et puissant, charmoit du moins agréablement, s'il n'emportoit tout-à-fait la fleur de l'école et de la jeunesse; enfin, il n'oublioit rien pour entraîner après soi toute la Faculté de théologie.

C'est ici qu'il n'est pas croyable combien notre sage grand-maître a travaillé utilement parmi ces tumultes, convainquant les uns par sa doctrine, retenant les autres par son autorité, animant et soutenant tout le monde par sa constance; et lorsqu'il parloit en Sorbonne dans les délibérations de la Faculté, c'est là qu'on reconnoissoit, par expérience, la vérité de cet oracle : « La bou- » che de l'homme prudent est désirable dans les » assemblées, et chacun pèse toutes ses paroles » en son cœur : » *Os prudentis quæritur in ecclesiâ, et verba illius cogitabunt in cordibus suis* [1]. Car il parloit avec tant de poids, dans une si belle suite, et d'une manière si considérée, que même ses ennemis n'avoient point de prise. Au reste il s'appliquoit également à démêler la doctrine, et à prévenir les pratiques par sa sage et admirable prévoyance; en quoi il se conduisoit avec une telle modération, qu'encore qu'on n'ignorât pas la part qu'il avoit en tous les conseils, toutefois à peine auroit-il paru, n'étoit que ses adversaires, en le chargeant publiquement presque de toute la haine, lui donnèrent aussi, malgré lui-même, la plus grande partie de la gloire. Et, certes, il est véritable qu'aucun n'étoit mieux instruit du point décisif de la question. Il connoissoit très parfaitement et les confins et les bornes de toutes les opinions de l'école ; jusqu'où elles couroient, et où elles commençoient à se séparer : surtout il avoit grande connoissance de la doctrine de saint Augustin et de l'école de saint Thomas. Il connoissoit les endroits par où ces nouveaux docteurs sembloient tenir les limites certaines, par lesquels ils s'en étoient divisés. C'est de cette expérience, de cette connoissance exquise, et du concert des meilleurs cerveaux de la Sorbonne, que nous est né cet extrait de ces cinq propositions, qui sont comme les justes limites par lesquelles la vérité est séparée de l'erreur; et qui étant, pour ainsi parler, le caractère propre et singulier des nouvelles opinions, ont donné le moyen à tous les autres de courir unanimement contre leurs nouveautés inouies.

C'est donc ce consentement qui a préparé les voies à ces grandes décisions que Rome a données; à quoi notre très sage docteur, par la créance qu'avoit même le souverain-pontife à sa parfaite intégrité, ayant si utilement travaillé, il en a aussi avancé l'exécution avec une pareille vigueur, sans s'abattre, sans se détourner, sans se raleutir: si bien que par son travail, sa con-

[1] *Rom.* XII, 3.

[1] *Eccli.* XXI, 20.

duite, et par celle de ses fidèles coopérateurs, ils ont été contraints de céder. On ne fait plus aucune sortie, on ne parle plus que de paix. O qu'elle soit véritable, ô qu'elle soit effective, ô qu'elle soit éternelle! Que nous puissions avoir appris par expérience combien il est dangereux de troubler l'Église; et combien on outrage la sainte doctrine, quand on l'applique malheureusement parmi des extrêmes conséquences? Puissent naître de ces conflits des connoissances plus nettes, des lumières plus distinctes, des flammes de charité plus tendres et plus ardentes, qui rassemblent bientôt en un, par cette véritable concorde, les membres dispersés de l'Église!

Mais je reviens à celui qui nous fournit à ce jour une si riche matière de justes louanges. Quelqu'un entendant son panégyrique, voyant tant de grands services qu'il a rendus à l'Église, et découvrant en ce personnage un si admirable trésor de rares et excellentes qualités, murmurera peut-être en secret de ce qu'une lumière si vive n'a pas été exposée plus haut sur le chandelier, et déclamera en son cœur contre l'injustice du siècle. Cette plainte paroît équitable; mais je dois néanmoins la faire cesser. Vous qui paroissez indignés qu'une vertu si rare n'a pas été couronnée, n'avez-vous pas entendu que j'ai dit, au commencement de ce discours, que ce grand homme s'étoit éloigné de toutes les dignités? Je l'ai dit, et je le dis encore une fois : le siècle n'a pas été injuste; mais Nicolas Cornet a été modeste. On a recherché son humilité; mais il n'y a pas eu moyen de la vaincre. Nos rois ont connu son mérite, l'ont voulu reconnoître; mais on n'a pu le résoudre à recevoir d'une main mortelle, quoique royale. Les ministres et les prélats concourant également à l'estimer, je pourrois ici allégner cet illustre prélat * qui fera paroître bientôt une nouvelle lumière dans le siége de saint Denis et de saint Marcel, et qui a cette noble satisfaction de voir croître tous les jours sa gloire avec celle de notre monarque. Quand je considère les grands avantages qui lui ont été offerts, je ne puis que je n'admire cette vie modeste, et je ne vois pas dans notre siècle un plus bel exemple à imiter.

Les deux augustes cardinaux qui ont soutenu la majesté de cet empire, ont voulu donner la récompense qui étoit due à son mérite; mais il a tout refusé.

Le premier l'ayant appelé, lui fit des offres dignes de son éminence : le second l'ayant présenté à notre auguste reine, mere de notre invincible monarque, lui proposa ses intentions pour une prélature; mais il remercia sa majesté, et son éminence, déclarant qu'il n'avoit pas les qualités naturelles et surnaturelles, nécessaires pour les grandes dignités. Vous voyez par là quelle a été son humilité, et combien il a été soigneux de cacher les illustres avantages qu'il avoit reçus de Dieu; puisque même il alloit jusqu'au devant des propositions qu'on lui vouloit faire.

Et, Messieurs, permettez-moi, que je fasse une petite digression. J'ai vu un grand homme mépriser ce qu'il y a de plus éclatant dans le siècle; et cependant je vois une jeunesse emportée, qui n'a, de toutes les qualités nécessaires, que des desirs violents pour s'élever aux charges ecclésiastiques, sans considérer si elle pourra s'acquitter des obligations qui sont attachées à ces dignités. On emploie tous les amis; on brigue la faveur des princes : on croit que c'est assez de monter sur le trône de Pharaon, comme Joseph, pour gouverner l'Égypte; mais il faut, comme lui, avoir été dans le cachot avant que d'être le favori de Pharaon. Ah! modération de Cornet, tu dois bien confondre cette jeunesse aveuglée : on t'a présenté des dignités, et tu les as refusées. *Rara virtus, humilitas honorata* [1] : « Que c'est une chose rare de voir une personne » humble, quand elle est élevée dans l'honneur! » Notre grand-maître a eu cette vertu pendant sa vie; mais parcequ'il s'est humilié, il faut qu'il soit glorifié après sa mort.

Le Fils de Dieu, qui n'a prononcé que des oracles, a dit que « celui qui s'humilie sera » exalté : » *Qui se humiliat, exaltabitur* [2]. Nicolas Cornet ayant été humble toute sa vie, est et sera bientôt en possession de la gloire. Comme il a eu l'humilité, il a eu toutes les autres vertus dont elle est le fondement. Il a été sage dès son enfance; la pudeur est née avec lui : il a voué sa virginité à Dieu dès ses plus tendres années; il a suivi le conseil de saint Paul, qui ordonne à tous les chrétiens de « se consacrer à « Dieu comme des hosties saintes et vivantes : » *Obsecro vos, per viscera misericordiæ, ut exhibeatis vos hostiam sanctam, viventem* [3], etc. Il fit un sacrifice de son corps et de son ame à Dieu : il consacra son entendement à la foi, sa mémoire au souvenir éternel de Dieu, sa volonté à l'amour, son corps au jeûne et à la piété. Il fut simple dans ses discours, inviolable dans sa parole, incorruptible dans sa foi, fidèle aux exercices de l'oraison, et surtout attaché aux affaires de notre salut.

* Hardouin de Beaumont de Péréfixe, évêque de Rodez, nommé à l'archevêché de Paris en 1662, et qui n'eut ses bulles qu'en 1664. Il avoit été précepteur de Louis XIV. (*Édit. de Versailles.*)

[1] *S. Bern. Hom.* IV *super* Missus est, *n.* 9, *tom.* I, *col.* 753. — [2] *Luc.* XIV. 11. — [3] *Rom.* XII. 1.

Ah! sainte Vierge, je vous en prends à témoin: vous savez combien de nuits il a été prosterné aux pieds de vos autels; combien il a imploré votre assistance pour le soulagement des pauvres peuples, et pour la consolation des affligés.

Ce grand homme, cette ame forte et solide, qui savoit que Jésus-Christ nous a recommandé d'être des lumières [1], c'est-à-dire, de donner de bons exemples; et d'ailleurs que notre vie doit être cachée, c'est-à-dire, doit être humble, a pratiqué parfaitement ces deux préceptes. Il fut humble et exemplaire: il faisoit quelques petites aumônes en public, pour édifier le prochain; mais en particulier il en faisoit de grandes: il étoit le protecteur des pauvres, et le soulagement des hôpitaux. Voilà les vertus qu'il a cachées.

Je ne parle point du respect envers notre monarque; de sa soumission à l'Église, de son amour immense envers son prochain. Il est certain que la France n'a pas eu d'ame plus françoise que la sienne, et que l'État n'a pas eu d'esprit plus attaché à son prince que le sien. Mais il ne s'est pas contenté de cette fidélité qui a duré toute sa vie; il a, avant que de mourir, inspiré son esprit à cette maison royale.

Je ne finirois jamais, Messieurs, si je voulois faire le dénombrement de toutes ses belles qualité. Finissons, et retenons ce torrent: mais, avant que de finir, voyons à quelle fin on m'a obligé de faire cet éloge funèbre. Quel fruit faut-il tirer de ce discours? Ah! Messieurs, je ne suis monté en cette chaire, que pour vous proposer ses vertus pour exemple. Heureux seront ceux qui vivront comme il a vécu! heureux seront ceux qui pratiqueront les vertus qu'il a pratiquées! heureux seront ceux qui mépriseront les charges et les titres que le monde recherche! heureux seront ceux qui retranchent les choses superflues! heureux seront ceux qui ne s'enivrent pas de la fumée du siècle! heureux seront ceux qui ne vont pas se plonger dans la boue des plaisirs du monde! C'est ce que ce grand homme a fait, et que vous devez faire. Pourquoi, homme du monde, vous arrêter à un plaisir d'un moment? pourquoi occuper tous vos soins, et toutes vos pensées, pour amasser des choses que vous n'emporterez pas? pourquoi assiéger tous les matins la porte des grands? Ne pensez qu'à une seule chose, c'est le Fils de Dieu qui l'a dit: *Porrò unum est necessarium* [1]: « Il n'y « a qu'une chose nécessaire; » il n'y a qu'une chose importante, qui est notre salut. *In me unicum negotium mihi est*, dit Tertullien [2]: « Je n'ai qu'une affaire, » et cette affaire est bien secrète; elle est dans le fond de mon cœur: c'est une affaire qui se doit passer entre Dieu et moi; et comme elle est de si grande importance, elle doit toute ma vie, tous les jours, toutes les heures, à tout moment occuper mes soins et mes pensées.

Voilà, Messieurs, l'affaire à laquelle s'est occupé Nicolas Cornet. Entrez dans les sentiments de ce grand homme; imitez ses vertus, pratiquez l'humilité comme lui, aimez l'obscurité comme il l'a aimée.

Mais, avant que de finir, il faut que je m'adresse à toi, royale maison, et que je te dise deux mots. Célèbre sa mémoire, conserve son souvenir, et, si je puis demander quelque récompense pour ses travaux, imite ses vertus, va croissant de perfection en perfection. Ce grand exemple est digne d'être imité. Mais, je me trompe, tu l'imites et dans sa doctrine et dans ses mœurs; continue et persévère.

Et vous, grandes mânes, je vous appelle; sortez de ce tombeau: je crois que vous êtes dans la gloire; mais si vous n'êtes pas encore dans le sanctuaire, vous y serez bientôt. Nous allons tous offrir à Dieu des sacrifices pour votre repos. Souvenez-vous de cette maison royale, que vous avez si tendrement chérie, et lui procurez les bénédictions du ciel. C'est ce que je vous souhaite au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen.*

[1] *Matth.* v. 14.

[1] *Luc.* x. 42. — [2] *Tertul. de Pall.* n. 5.

EXPOSITION
DE LA DOCTRINE
DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE
SUR LES MATIÈRES DE CONTROVERSE.

AVERTISSEMENT
SUR LA PRÉSENTE ÉDITION*.

Il sembloit que messieurs de la religion prétendue réformée, en lisant ce traité devoient du moins avouer que la doctrine de l'Église y étoit fidelement exposée. La moindre chose qu'on pût accorder à un évêque c'est qu'il ait su sa religion, et qu'il ait parlé sans déguisement dans une matière où la dissimulation seroit un crime. Cependant il n'en est pas arrivé ainsi. Ce traité, n'étant encore écrit qu'à la main, fut employé à l'instruction de plusieurs personnes particulières, et il s'en répandit beaucoup de copies. Aussitôt on entendit les honnêtes gens de la religion prétendue réformée, dire presque partout: que, s'il étoit approuvé, il lèveroit, à la vérité, de grandes difficultés; mais que l'auteur n'oseroit jamais le rendre public; et que, s'il l'entreprenoit, il n'éviteroit pas la censure de toute sa communion, principalement celle de Rome, qui ne s'accommoderoit pas de ses maximes. Il parut néanmoins, quelque temps après, avec l'approbation de plusieurs évêques, ce livre qui ne devoit jamais voir le jour; et l'auteur, qui savoit bien qu'il n'y avoit exposé que les sentiments du concile de Trente, n'appréhendoit pas les censures dont les prétendus réformés le menaçoient.

Il n'y avoit certainement guère d'apparence que la foi catholique eût été trahie plutôt qu'exposée par un évêque qui, après avoir prêché toute sa vie l'Évangile, sans que sa doctrine eût jamais été suspecte, venoit d'être appelé à l'instruction d'un prince que plus grand roi du monde et le plus zélé défenseur de la religion de ses ancêtres fait élever pour en être un jour l'un des principaux appuis. Mais messieurs de la religion prétendue réformée ne laissèrent pas de persister dans leurs premiers sentiments. Ils attendoient à toute heure un soulèvement des catholiques contre ce livre, et même des foudres de Rome

Ce qui leur a donné cette pensée c'est que la plupart d'entre eux, qui ne connoissent notre doctrine que par les peintures affreuses que leur en font leurs ministres, ne la reconnoissent plus quand elle leur est montrée dans son naturel.

C'est pourquoi il n'a pas été malaisé de leur faire passer l'auteur de l'Exposition pour un homme qui adoucissoit les sentiments de sa religion, et qui cherchoit des tempéraments propres à contenter tout le monde.

Il a paru deux réponses à ce traité. L'auteur de la première n'a pas voulu dire son nom au public; et jusqu'à ce qu'il lui ait plu de se déclarer, nous ne révélerons pas son secret. Il nous suffit que cet ouvrage soit approuvé par les ministres de Charenton [1], et qu'il ait été envoyé à l'auteur de l'Exposition par feu M. Conrart, en qui les catholiques n'ont rien eu à desirer, qu'une meilleure religion. L'autre réponse a été faite par M. Noguier, ministre considéré dans son parti, et qui a, parmi les siens, la réputation d'un habile théologien. Tous deux ont prétendu que l'Exposition étoit contraire aux décisions du concile de Trente [2]: tous deux soutiennent que le dessein même d'en exposer la doctrine est réprouvé par les papes [3]; et tous deux affectent de dire que M. de Condom ne fait qu'a

* Cet *Avertissement* est de Bossuet, il le fit imprimer pour la première fois en 1679, à la tête de la seconde édition de l'*Exposition*. (*Édit. de Versailles.*)

[1] Mess. Claude, de Langle, Daillé et Allix. — [2] Anon. p. 3, 112, 113, 124, 137, etc. Nog. p. 63, 94, 95, 109, 110, etc. — [3] An. p. 10, Nog. p. 40.

doucir et exténuer les dogmes de sa religion [1]. A les entendre parler, il semble *se relâcher* partout; *il se rapproche, il abandonne les sentiments de son Église, et il entre dans ceux des prétendus réformés* [2]. Enfin, son traité ne s'accorde pas avec la profession de foi que l'Église romaine propose à tous ceux de sa communion; et on lui en fait combattre tous les articles [3].

Si on en croit l'anonyme [4], ce prélat est de bonne composition sur la transsubstantiation. Il est prêt à se contenter de la réalité du corps de Jésus-Christ, telle que les prétendus réformés la croient dans le Sacrement. Quand il parle de l'invocation des saints, *il tâche d'adoucir et d'exténuer le culte de l'Église romaine, tant dans le dogme, que dans la pratique* [5] Avec le culte des saints *il exténue celui des images, l'article des Satisfactions, celui du Sacrifice de la Messe et de l'Autorité des Papes* [6]. Sur les images, *il a honte des excès où on a porté tant le dogme que le culte* [7]. L'anonyme, qui lui fait changer les expressions du concile dans la matière de la Satisfaction, veut que *ce changement dans les expressions procède du changement qu'il apporte dans la doctrine* [8]. Enfin, il le représente comme un homme qui revient aux sentiments de la nouvelle réforme; ou, pour me servir de son expression, *comme la colombe qui revient à l'arche, ne sachant où poser son pied* [9].

Non seulement il lui attribue des sentiments particuliers sur le mérite des œuvres et sur l'autorité du pape [10]; mais, si l'on vouloit se réduire à la doctrine de l'Exposition, il semble prêt à passer ces deux articles, qui font tant de peine à ceux de sa communion.

En général, il n'y a rien de plus répandu dans son livre, que le reproche qu'il fait à l'auteur de l'Exposition, de *s'éloigner* de *la doctrine commune de l'Église romaine* [11]. Il souhaite « que tous ceux de cette Église veuillent bien » s'accommoder aux adoucissements de ce livre, » et qu'ils écrivent dans le même sens [12]. Ce se- » roit, ajoute-t-il un peu après, un heureux com- » mencement de réformation, qui pourroit avoir » des suites beaucoup plus heureuses. »

Bien plus, il tire avantage de ces prétendus adoucissements. « Ces adoucissements de M. de » Condom, loin, dit-il [13], de nous donner man- » vnise opinion de notre réformation, nous con- » firment encore davantage que les personnes » honnêtes et modérées condamnent elles-mê- » mes, du moins une bonne partie de ce que » nous condamnons; et que, par conséquent, » elles avouent par-là, en quelque manière, que la » réformation en seroit utile et nécessaire. »

Il devroit conclure tout le contraire : car une réformation comme la leur, qui tend à un changement dans la doctrine, ne peut jamais regarder des choses qu'on voit déja condamnées d'un commun accord. Mais les prétendus réformés veulent se persuader que les *personnes honnêtes et modérées* de la communion romaine, parmi lesquelles ils rangent M. de Condom, abandonnent en beaucoup de points les sentiments de leur Église, et reviennent le plus qu'ils peuvent à la nouvelle réforme.

Voilà ce que leur fait croire la manière étrange dont on leur dépeint la doctrine catholique. Accoutumés à la forme hideuse et terrible qu'on lui donne dans leurs prêches; ils croient que les catholiques qui l'exposent dans sa pureté naturelle, la changent et la déguisent : plus on la leur montre telle qu'elle est, plus ils la méconnoissent; et ils s'imaginent qu'on revient à eux, quand on les désabuse de leurs préjugés.

Il est vrai qu'ils ne tiennent pas toujours un même langage. L'anonyme, qui accuse M. de Condom d'avoir fait des changements si considérables dans la doctrine de l'Église, ne laisse pas de dire [1], que « cette Exposition n'a rien de » nouveau qu'un tour adroit et délicat; et enfin » qu'elle ne contient que de ces sortes d'adou- » cissements apparents, qui n'étant que dans » quelques termes, ou dans des choses de peu » de conséquence, ne contentent personne, et » ne font qu'exciter de nouveaux doutes, au » lieu de résoudre les anciens. »

Il semble qu'il se repente d'avoir parlé de l'Exposition, comme d'un livre qui altéroit la foi de l'Église en tous ses points principaux, non seulement dans les termes, mais dans le dogme.

Qu'il le prenne comme il lui plaira. S'il persiste à croire qu'un livre aussi catholique que l'Exposition soit contraire à tant de points importants de la croyance romaine, il montre qu'il n'a jamais eu que de fausses idées de cette doctrine; et s'il est vrai qu'en adoucissant seulement les termes, ou en retranchant, comme il dit, des *choses de peu de conséquence*, la doctrine catholique lui paroisse si radoucie, il se trouvera à la fin que le fond en étoit meilleur qu'il ne pensoit.

Mais voici la vérité. M. de Condom n'a point trahi sa conscience, ni déguisé la foi de l'Église,

[1] Nog. p. 20. 37. An. Avertiss. p. 24. — [2] Rép. p. 5. An. p. 157. Nog p. 94. — [3] An. Avertiss. p. 25, 26, 27, 28, 29. — [4] An. Avertiss. p. 27. — [5] An. p. 24. — [6] An. Avertiss. p. 24. — [7] An. p. 63. — [8] An. p. 114. — [9] Pag. 110. — [10] An pag. 104, 568. — [11] An. Avertiss. p. 25, 26. — [12] Rép. p. 5, etc. An. Avertiss. p. 50. — [13] An. pag. 85.

[1] Pag. 61, 62.

où le Saint-Esprit l'a établi évêque; et les prétendus réformés n'ont pu se persuader qu'une doctrine que sa seule exposition, et encore une exposition si simple et si courte, leur rend déja moins étrange, fût la doctrine que tous leurs ministres leur représentent si pleine de blasphème et d'idolâtrie.

Nous devons sans doute louer Dieu d'une telle disposition; puisque encore qu'elle fasse voir dans ces messieurs une étrange préoccupation contre nous, elle nous fait espérer qu'ils regarderont nos sentiments avec un esprit plus équitable, quand ils seront convaincus que la doctrine de ce traité, qui déja leur paroît plus douce, est la pure doctrine de l'Église. Ainsi, loin de nous fâcher de la peine qu'ils ont à nous croire lorsque nous leur proposons notre foi; la charité nous oblige à leur donner de tels éclaircissements, qu'ils ne puissent plus douter qu'elle ne leur ait été fidélement proposée.

La chose parle d'elle-même; et il n'y a qu'à leur dire que le livre de l'Exposition, qu'ils croyoient contraire *non seulement à la doctrine commune des docteurs de l'Église romaine, mais encore aux termes et à la doctrine du concile* [1], est approuvé dans toute l'Église, et qu'après avoir reçu diverses marques d'approbation à Rome, aussi bien qu'ailleurs, il a enfin été approuvé par le pape même, de la manière la plus authentique et la plus expresse qu'on pût attendre.

Ce livre n'eut pas plus tôt été publié, que l'auteur connut les bons sentiments qu'on en avoit dans toute la France, par les lettres qu'il en reçut de toutes sortes de personnes, laïques, ecclésiastiques, religieux et docteurs, mais surtout des plus grands prélats et des plus savants de l'Église, dont il auroit pu dès-lors rapporter les témoignages, si la chose eût été tant soit peu douteuse ou nouvelle.

Mais comme les prétendus réformés veulent croire qu'on a en France des sentiments particuliers et plus approchants des leurs, en ce qui regarde la foi, que dans le reste de l'Église, et surtout à Rome, il est bon de leur rapporter comment les choses s'y sont passées.

Aussitôt que ce traité eut paru, M. le cardinal de Bouillon l'envoya à M. le cardinal Bona, qu'il pria de l'examiner en toute rigueur. Il ne fallut que le temps nécessaire à recevoir les réponses de Rome à Paris, pour avoir de ce docte et saint cardinal, dont la mémoire sera éternellement en bénédiction dans l'Église, l'approbation honorable qui se verra dans la suite avec les autres pièces dont on va parler.

[1] An. p. 3.

Le livre fut imprimé pour la première fois sur la fin de l'année 1671. La réponse de ce cardinal est du 26 janvier 1672.

M. le cardinal Sigismond de Chigi, dont toute l'Église regrette encore la perte, en écrivit à M. l'abbé de Dangeau d'une manière qui n'étoit pas moins favorable. Il dit expressément que *M. de Condom a très bien parlé sur l'autorité du pape*; et sur ce que cet abbé lui avoit écrit : que quelques personnes trop scrupuleuses craignoient ici qu'on ne regardât à Rome cette Exposition comme une de ces explications du concile défendues par Pie IV, il montre combien ce scrupule est mal fondé. Il ajoute qu'il a trouvé dans le même sentiment le maître du sacré palais, le secrétaire et les consulteurs de la congrégation *dell' Indice*, tous les cardinaux qui la composent, et nommément le docte cardinal de Brancas, qui en étoit le président; et qu'ils donnoient tous de grandes louanges au traité de l'Exposition. La lettre est du 5 avril 1672.

Le maître du sacré palais étoit alors le R. P. Hyacinte Libelli, célèbre théologien, que son mérite et son grand savoir élevèrent un peu après à la dignité d'archevêque d'Avignon. Sa lettre du 26 avril 1672, écrite à M. le cardinal Sigismond, montre assez combien il approuva ce livre, puisqu'il dit qu'il n'y a « pas seulement » une ombre de faute; » et que « si l'auteur sou- » haite qu'il soit imprimé à Rome, il donnera » toutes les permissions nécessaires, sans y chan- » ger la moindre parole. »

En effet, M. l'abbé Nazari, célèbre par son Journal des Savants, qu'il fait avec tant de politesse et d'exactitude, travailla dès-lors à une version italienne que M. le cardinal d'Estrées faisoit revoir, et dont il prenoit lui-même la peine de revoir quelques endroits principaux, afin qu'elle fût entièrement conforme à l'original.

Le livre étoit déja tourné en anglois par feu M. l'abbé de Montaigu, dont tout le monde a connu le zèle et la vertu; et il a en plusieurs témoignages que sa version étoit bien reçue de tous les catholiques d'Angleterre. Cette version fut imprimée en 1672. Et en 1675 il se fit encore une version irlandoise du même livre, qui fut imprimée à Rome, de l'impression de la congrégation *de Propagandâ Fide*.

Le R. P. Porter, de l'ordre de saint François, et supérieur du couvent de saint Isidore, auteur de cette version, avoit déja fait imprimer à Rome même un livre latin, intitulé *Securis Evangelica*, où une grande partie du traité de l'Exposition étoit insérée pour prouver que les sentiments de l'Église fidèlement exposés, loin

de renverser les fondements de la foi, les établissoient invinciblement.

Cependant on travailloit à la version italienne avec toute l'exactitude que méritoit une matière si importante, où un seul mot mal rendu pouvoit gâter tout l'ouvrage; et le R. P. Raimond Capisucchi, maître du sacré Palais, donna sa permission pour l'imprimer dès l'an 1675, comme il paroît par une réponse qu'il fait du 27 juin de la même année à M. de Condom, qui l'en avoit remercié.

Ce prélat, qui avoit appris, de divers endroits d'Allemagne, que le traité y avoit été approuvé, en reçut un plus ample témoignage par une lettre du 27 avril 1673 de M. l'évêque et prince de Paderborn, pour lors coadjuteur, et depuis évêque de Munster, où ce prélat, dont le nom seul porte la louange, marquoit qu'il faisoit traduire l'ouvrage en latin, pour le répandre partout, et principalement en Allemagne. Mais les guerres survenues, ou d'autres occupations ayant retardé cette traduction, M. l'évêque de Castorie, vicaire apostolique dans les états des Provinces-Unies, souhaita de faire imprimer une version latine que l'auteur avoit revue; et l'impression s'en fit à Anvers en 1678.

Un peu après, et dans la même année, et par les soins de cet évêque, le traité fut encore imprimé à Anvers en langue flamande, avec l'approbation des théologiens et de l'ordinaire des lieux; et ce prélat, qui fait lui-même de si beaux ouvrages, jugea celui-ci utile à l'instruction de son peuple.

M. l'évêque et prince de Strasbourg, à qui les malheurs de la guerre ne faisoient point oublier le soin de son troupeau, conçut dans ce même temps le dessein de faire traduire ce livre en allemand, avec une lettre pastorale adressée à ses diocésains : et ayant rendu compte au pape de ce dessein, sa sainteté lui fit dire, « qu'elle » connoissoit ce livre il y avoit déjà long-temps; » et que comme on lui rapportoit de tous côtés » qu'il faisoit beaucoup de conversions, la tra- » duction ne pouvoit manquer d'en être utile à » son peuple. »

La version italienne fut achevée avec une fidélité et une élégance à laquelle il ne se peut rien ajouter. M. l'abbé Nazari la dédia aux cardinaux de la congrégation *de Propagandâ Fide*, par l'ordre desquels elle parut dans la même année 1678, imprimée à l'imprimerie de cette congrégation.

On mit à la tête de cette version la lettre du cardinal Bona, dont la minute fut trouvée à Rome entre les mains de son secrétaire, avec les approbations de M. l'abbé Ricci, consulteur du saint Office; du R. P. M. Laurent Brancati de Lanrea, religieux de l'ordre de saint François, consulteur et qualificateur du saint Office, et bibliothécaire de la bibliothèque Vaticane; et de M. l'abbé Gradi, consulteur de la congrégation *dell' Indice*, et bibliothécaire de la bibliothèque Vaticane : c'est-à-dire, des premiers hommes de Rome en piété et en savoir.

Le livre fut présenté au Pape, à qui la version latine avoit déja été présentée. Il eut la bonté de faire écrire à l'auteur, par M. l'abbé de Saint-Luc, qu'il en étoit satisfait, ce qu'il a répété plusieurs fois à M. l'ambassadeur de France.

L'auteur, qui sembloit n'avoir plus rien à desirer après une telle approbation, en fit, avec un profond respect, ses très humbles remercîments au Pape, par une lettre du 22 novembre 1678, dont il reçut réponse par un bref de sa sainteté du 4 janvier 1679, qui contient une approbation si expresse de son livre, que personne ne peut plus douter qu'il ne contienne la pure doctrine de l'Église et du Saint-Siége.

Après cette approbation il n'eût plus été nécessaire de parler des autres; mais on est bien aise de faire voir comment ce livre, que les ministres menaçoient d'une si grande contradiction dans l'Église, et qu'ils croyoient si contraire à sa *doctrine commune*, a passé, pour ainsi dire, naturellement par tous les degrés d'approbation, jusqu'à celle du pape même, qui confirme toutes les autres.

Messieurs de la religion prétendue réformée peuvent voir maintenant combien on les abusoit, quand on leur disoit[1], *qu'on savoit une personne catholique qui écrivoit contre l'Exposition de M. de Condom*. Ce seroit certainement une chose rare, que ce bon catholique, que les catholiques n'ont jamais connu, eût été faire confidence aux ennemis de l'Église, de l'ouvrage qu'il méditoit contre un évêque de sa communion. Mais il y a trop long-temps que cet écrivain imaginaire se fait attendre; et les prétendus réformés seront de facile créance, s'ils se laissent dorénavant amuser par de semblables promesses.

Ainsi une des questions qu'il s'agissoit de vider, au sujet de l'Exposition, est entièrement terminée. On n'a plus besoin de réfuter les ministres qui soutenoient que la doctrine de l'Exposition n'étoit pas celle de l'Église. Le temps et la vérité ont réfuté leurs sentiments d'une manière qui ne souffre point de réplique.

M. Noguier, pour être assuré que M. de Condom a bien expliqué la croyance catholique, vouloit entendre parler l'oracle de Rome. « Je

[1] An. Avertiss. p. 25.

» ne fais pas, dit-il [1], un grand fondement sur » l'approbation que messieurs les évêques ont » donnée par écrit. Les autres docteurs ne man- » quent pas de pareilles approbations ; et après » tout, il faut que l'oracle de Rome parle sur les » matières de la foi. » L'anonyme a eu la même pensée ; et tous deux ont supposé qu'il n'y auroit plus de procès à faire sur ce sujet à M. de Condom, quand cet oracle auroit parlé. Il a parlé cet oracle, que toute l'Église catholique a écouté avec respect dès l'origine du christianisme : et sa réponse a fait voir que ce qu'avoit dit ce prélat n'a rien de nouveau ni de suspect, rien enfin qui ne soit reçu dans toute l'Église.

Mais en vidant cette question, la décision des autres se trouve insensiblement bien avancée.

M. de Condom a soutenu que la doctrine catholique n'avoit jamais été bien entendue par les prétendus réformés, et que les auteurs de leur schisme leur avoient grossi les objets, afin d'exciter leur haine. La chose ne peut maintenant recevoir de difficulté ; puisqu'il est constant d'un côté que le livre de l'Exposition leur propose la foi catholique dans sa pureté, et de l'autre, qu'elle leur a paru moins étrange qu'ils ne se l'étoient figurée.

Que s'ils reconnoissent que leurs prétendus réformateurs, pour les animer contre l'Église, où leurs ancêtres avoient servi Dieu, et où ils avoient eux-mêmes reçu le baptême, ont eu besoin de recourir à des calomnies qui paroissent maintenant insoutenables ; comment peuvent-ils se dispenser d'en venir à un nouvel examen? et comment ne craignent-ils pas de persévérer dans un schisme qui est fondé manifestement sur de faux principes, même dans les choses principales?

Ils ont cru, par exemple, être bien fondés à se séparer de l'Église, sous prétexte qu'en enseignant le mérite des bonnes œuvres, elle détruisoit la justification gratuite et la confiance que le chrétien doit avoir en Jésus-Christ seul. C'est principalement sur cet article qu'a été fondée leur rupture. L'anonyme se contente de dire, *que l'article de la Justification est un des principaux qui ont donné lieu à la réformation* [2]. Mais M. Noguier tranche plus net. « Ceux, dit-il [3], » qui ont été les auteurs de notre réformation, » ont eu raison de proposer l'article de la Justi- » fication, comme le principal de tous, et comme » le fondement le plus essentiel de leur rupture. » Maintenant donc que M. de Condom leur dit avec toute l'Église, « qu'elle croit n'avoir de vie, » et qu'elle n'a d'espérance qu'en Jésus-Christ » seul ; qu'elle demande tout, qu'elle espère tout, » qu'elle rend graces de tout par notre Seigneur » Jésus-Christ ; enfin qu'elle met en lui toute » l'espérance du salut [1] : » que demande-t-on davantage? Elle dit « que tous nos péchés nous » sont pardonnés par une pure miséricorde, à » cause de Jésus-Christ ; que nous devons à une » libéralité gratuite la justice qui est en nous » par le Saint-Esprit ; et que toutes les bonnes » œuvres que nous faisons, sont autant de dons » de la grace [2]. » L'auteur de l'Exposition, qui enseigne cette doctrine, ne l'enseigne pas comme sienne : à Dieu ne plaise! il l'enseigne comme la doctrine claire et manifeste du saint concile de Trente, et le Pape approuve son livre. Après cela on dira encore que le concile de Trente et l'Église romaine renversent la justification gratuite, et la confiance que le fidèle doit avoir en Jésus-Christ seul : est-ce une chose supportable? et quand nous nous tairions, les pierres ne crieront-elles pas qu'on nous fait tort?

Aussi faut-il avouer, comme il a été remarqué dans l'Exposition [3], que les disputes qu'ont excitées les prétendus réformés sur un point si capital, sont de beaucoup diminuées, pour ne pas dire tout-à-fait anéanties. Personne n'en doutera, si on considère ce qu'a écrit l'anonyme sur le mérite des œuvres, avec l'approbation de quatre ministres de Charenton. « Nous reconnoissons, » dit-il [4], de bonne foi, que M. de Condom, et » ceux de l'Église romaine qui font paroître des » sentiments plus purs sur la grace, parlent pres- » que partout comme nous. Nous convenons avec » eux du principal. » Mais puisqu'il nous promettoit tant de bonne foi, il devoit donc reconnoître que M. de Condom, qu'il fait ici d'une secte particulière, n'a pas dit un mot, sur le mérite des œuvres, qui ne fût tiré du concile. Il a dit [5], « que la vie éternelle doit être proposée » aux enfants de Dieu, et comme une grace qui » leur est miséricordieusement promise par le » moyen de notre sauveur Jésus-Christ, et » comme une récompense qui est fidèlement » rendue à leurs bonnes œuvres et à leurs mé- » rites, en vertu de cette promesse. » Il a dit, « que les mérites sont des dons de Dieu. » Il a dit, « que nous ne pouvons rien par nous-mêmes, » mais que nous pouvions tout avec celui qui » nous fortifie, et que toute notre confiance est » en Jésus-Christ : » et le reste, qu'on pourra voir en son lieu. C'est par-là qu'il a satisfait les prétendus réformés, et leur a fait dire qu'ils étoient d'accord avec lui *du principal*. Comme donc ces propositions sont tirées de mot à mot du concile, ils ne peuvent plus s'empêcher de

[1] Pag. 41. — [2] An. pag. 83. — [3] Nog. pag. 83.

[1] Expos. n. 7. — [2] Expos. *ibid.* — [3] Expos. *ibid.* — [4] An. pag. 104. — [5] Expos. n. 7.

reconnoître qu'on a fait cesser *le principal* sujet de leurs plaintes, en proposant seulement les décrets et les propres termes de ce concile, tant haï et tant blâmé parmi eux.

Qu'est-ce qui les choque le plus dans les satisfactions que l'Église exige des fidèles, si ce n'est l'opinion qu'ils ont que les catholiques regardent celle de Jésus-Christ comme insuffisante? Nieront-ils que leurs catéchismes et leurs confessions de foi ne s'appuient sur ce fondement? Que diront-ils donc maintenant que l'auteur de l'Exposition leur crie avec toute l'Église [1], que « Jésus-Christ Dieu et homme étoit seul capable, » par la dignité infinie de sa personne, d'offrir » à Dieu pour nos péchés une satisfaction suffi- » sante; que cette satisfaction est infinie; que » le Sauveur a payé le prix entier de notre ra- » chat; que rien ne manque à ce prix, puisqu'il » est infini; et que les réserves de peines, qu'il » fait dans la pénitence, ne proviennent d'aucun » défaut du paiement, mais d'un certain ordre » qu'il a établi pour nous retenir par de justes » appréhensions, et par une discipline salutaire? »

Ces choses et toutes les autres, qui font dire à l'anonyme que l'auteur *exténue* la doctrine de la satisfaction, et qu'*il retourne à l'arche comme la colombe*, sont la pure doctrine de l'Église et du concile de Trente, reconnue pour telle par le Pape même. Comment donc veut-on faire croire qu'elle regarde comme un supplément de la satisfaction de Jésus-Christ, ce qu'elle donne seulement comme un moyen de l'appliquer; et en quelle sûreté de conscience les prétendus réformés ont-ils pu, sous de si fausses présuppositions, violer la sainte unité que Jésus-Christ a tant recommandée à son Église?

Ils regardent avec horreur le sacrifice de nos autels, comme si on y faisoit mourir Jésus-Christ encore une fois. Qu'a fait l'auteur de l'Exposition, pour diminuer cette horreur injuste, que de leur représenter fidèlement la doctrine de l'Église? Il leur a dit que ce sacrifice est de nature à n'admettre qu'une mort mystique et spirituelle de notre adorable victime [2], qui demeure toujours impassible et immortelle; et que, bien loin de diminuer la perfection infinie du sacrifice de la croix, *il est établi seulement pour en célébrer la mémoire et en appliquer la vertu* [3]. L'anonyme assure sur cela que M. de Condom *exténue* la doctrine de l'Église catholique; et M. Noguier assure aussi qu'il n'en a pas exposé la vérité [4]. Cependant il n'a fait que suivre la doctrine du concile, dont il a produit les propres termes [5]; et toute l'Église approuve son Exposition. Qui ne voit donc qu'elle n'a semblé plus accommodante et plus adoucie aux prétendus réformés, qu'à cause qu'ils n'y trouvent plus les monstres qu'ils s'y étoient figurés?

L'anonyme nous a dit lui-même que *l'article de l'invocation des saints est un des plus essentiels de la religion* [1]. C'est aussi un de ceux où il lui paroît que M. de Condom *adoucit le plus les dogmes de son Église*; car il l'en accuse jusqu'à trois fois [2]. Mais qu'a dit M. de Condom? Ce que dit le Catéchisme du concile, ce que dit le concile même, et la confession de foi qui en est tirée; ce que disent tous les catholiques, *que les saints offrent des prières pour nous* [3]; voilà ce que dit la confession de foi : *qu'ils les offrent par Jésus-Christ*; voilà ce que dit le concile : en un mot, que nous les prions dans le même esprit que nous prions » nos frères qui sont sur la terre, » de prier avec nous et pour nous notre commun » Maître, au nom de notre commun Médiateur, » qui est Jésus-Christ [4]. » Voilà ce qu'a tiré M. de Condom du concile, du catéchisme, de tous les actes publics de l'Église catholique; et c'est pourquoi sa doctrine a été si approuvée.

Cette réponse suffit pour renverser par les fondements ce qui a causé tant d'horreur aux prétendus réformés.

Leur catéchisme nous accuse « d'idolâtrie, à » cause que, par le recours que nous avons aux » saints, nous mettons en eux une partie de notre » confiance, et leur transférons ce que Dieu s'est » réservé [5]. »

Mais, au contraire, il paroît qu'en priant les saints, nous les prions seulement de prier pour nous : prière qui par sa nature ne se peut jamais adresser à l'Être indépendant, loin qu'il se la soit réservée. Que si cette forme de prier, *Priez pour nous*, diminuoit la confiance qu'on a en Dieu, elle ne seroit pas moins condamnable envers les vivants qu'envers les morts; et saint Paul n'auroit pas dit si souvent : *Mes frères, priez pour nous* [6]. Toute l'Écriture est pleine de prières de cette nature.

Mais, dit leur confession de foi [7], c'est renverser la médiation de Jésus-Christ, *qui nous commande de nous retirer privément en son nom vers son Père*. Comment le peut-on penser, puisque les saints qui sont au ciel, non plus que les fidèles qui sont sur la terre, n'interviennent pas par eux-mêmes, ni en leur propre nom; mais au nom de Jésus-Christ, comme l'enseignent tous les catholiques après le concile [8]?

Ainsi l'Église catholique n'a qu'à déclarer,

[1] Expos. n. 8. — [2] Expos. n. 12. — [3] Expos. *ibid.* — [4] Nog. p. 286. — [5] Expos. *ibid.*

[1] An. pag. 84. — [2] An. p. 24. 33. Rép. p. 24. — [3] Expos. n. 4. — [4] *Ibid.* — [5] Catéch. Dim. 34. — [6] I. Thess. v. 25. II. Thess. iii. 1. Hebr. xiii. 18. — [7] Confess. art. 24. — [8] Expos. n. 4.

comme elle fait, que son intention n'a jamais été de demander autre chose aux saints que d'humbles prières faites au nom de Jésus-Christ, et de la nature de celles que les fidèles font sur la terre les uns pour les autres : ce peu de mots convaincront éternellement les prétendus réformés d'avoir eu pour elle une haine injuste.

Aussi M. Noguier nous déclare-t-il [1], « que, » quoi qu'en dise M. de Condom, il ne se per- » suadera jamais que l'Église romaine n'ait point » d'autre intention, en disant qu'il est utile d'in- » voquer les saints, si ce n'est que nous leur » demandions le secours de leurs prières, comme » l'on demande celui des fidèles qui vivent parmi » nous. » Que dira-t-il maintenant qu'il voit l'Église romaine approuver si visiblement ce qu'en effet M. de Condom n'a fait que puiser dans la croyance universelle de sa communion? Mais *pourquoi donc*, poursuit M. Noguier [2], *les catholiques demandent-ils, non les prières seulement, mais l'aide, la protection et le secours de la Vierge et des saints?* Comme si ce n'étoit pas une sorte *d'aide, de secours et de protection*, que de recommander des malheureux à celui qui seul les peut soulager? Telle est la protection que nous pouvons recevoir de la sainte Vierge et des saints. Ce n'est pas un petit secours d'être aidé de leurs prières, puisqu'elles sont tout ensemble si humbles, si agréables et si efficaces. Mais pourquoi disputer des mots, puisque la chose est constante? L'Exposition produit aux ministres des témoignages certains [3], où il paroît « qu'en quelques termes que soient conçues les » prières que nous adressons aux saints, l'inten- » tion de l'Église et de ses fidèles les réduit » toujours à cette forme, Priez pour nous. » N'importe, les ministres *ne se le persuaderont jamais*. Il faudroit rayer dans leurs catéchismes et dans leur profession de foi ces accusations d'idolâtrie dont elles sont pleines; il faudroit retrancher de leurs prêches tant d'invectives sanglantes, qui n'ont que ce fondement : ils ne peuvent s'y résoudre; et quelque déclaration que nous puissions faire de nos sentiments, ils n'en croiront, ni le concile, ni son catéchisme, ni notre confession de foi, ni les évêques, ni le Pape même.

Il n'est pas besoin de répéter ce qui est dit dans l'Exposition [4] sur les autres objections, principalement sur celle où l'on accuse l'Église d'attribuer aux saints une science et une puissance divine, pendant qu'elle enseigne qu'ils ne savent ni ne peuvent rien par eux-mêmes. Mais le reproche d'idolâtrie a encore un autre fondement, qu'on accuse M. de Condom *d'avoir exténué* [5] comme les autres. C'est l'article des images, où toutefois il n'a cherché aucun autre adoucissement, que d'avoir fidèlement exposé le sentiment de l'Église.

Il n'en faut pas davantage pour faire évanouir tout le soupçon d'idolâtrie, selon les propres principes des prétendus réformés; et ils n'ont pour cela qu'à confronter avec la doctrine de leur catéchisme celle du concile de Trente, représentée dans l'Exposition.

Leur catéchisme demande [2] si dans ce précepte : *Tu ne te feras image taillée, Dieu défend de faire aucune image*. Il répond que *non; mais que Dieu défend seulement d'en faire, ou pour figurer Dieu, ou pour adorer*. Voilà les deux choses qu'ils croient condamnées dans ce précepte du Décalogue.

Peut-être nous feront-ils la justice de croire que nous ne prétendons pas figurer Dieu, et que s'ils voient dans quelques tableaux le Père éternel dans la forme où il lui a plu de paroître si souvent à ses prophètes, nous ne prétendons non plus déroger à sa nature invisible et spirituelle, que lui-même, quand il s'est montré sous cette forme. Le concile leur explique assez sur ce sujet, *qu'on ne prétend pas pour cela figurer ou exprimer la divinité,.... ni lui donner de couleurs* [3]; et je croirois leur faire tort d'en venir à un plus grand éclaircissement.

Passons donc à la seconde partie de leur doctrine, et apprenons de leur catéchisme *quelle forme d'adoration est condamnée*. » C'est, dit » la Réponse, de se prosterner devant une image » pour faire son oraison, de fléchir le genou » devant elle, ou faire quelque autre signe de » révérence, comme si Dieu se démontroit là à » nous. » Voilà, en effet, l'erreur des Gentils et le propre caractère de l'idolâtrie. Mais qui croit, avec le concile, *que les images n'ont ni divinité ni vertu pour laquelle on les doive révérer* [4]; et qui en met toute la vertu à rappeler la mémoire des originaux, ne croit pas que Dieu *s'y démontre à nous* : il n'est donc pas idolâtre, de l'aveu des prétendus réformés, et selon la propre définition de leur catéchisme.

L'anonyme semble avoir senti cette vérité, à l'endroit où, nous objectant ce commandement du Décalogue [5], il dit lui-même que Dieu *défend de faire des images et de les servir*. Il a raison. Les paroles de ce précepte sont expresses : et les images dont il y est parlé sont celles qu'il est défendu *de faire*, aussi bien que *de servir*; c'est-à-dire, selon l'explication de son catéchisme,

[1] Nog. pag. 54. — [2] Nog. pag. 57. — [3] Expos. n. 4. — [4] *Ibid.*

[1] An. Avertiss. p. 24. Rép. pag. 63. — [2] Dim. 23. — [3] Sess. XXV. — [4] Expos. n. 5. — [5] Pag. 67.

celles qui sont faites *pour figurer Dieu, celles qui sont faites pour le démontrer présent*, et qu'on sert dans cet esprit comme pleines de divinité. Nous n'en faisons, ni n'en souffrons de cette sorte. Nous ne servons pas les images; à Dieu ne plaise ! mais nous nous servons des images pour nous élever aux originaux. Notre concile, si odieux à l'Église prétendue réformée, ne nous en apprend pas un autre usage. En est-ce assez pour dire, comme elle fait dans sa propre Confession de foi [1], que *toutes sortes d'idolâtries ont vogue dans l'Église romaine?* Est-ce pour cela que sa discipline nous appelle les *idolâtres*[2], et notre religion l'*idolâtrie* [3]? Sans doute ils ont autre chose que notre doctrine dans l'esprit, quand ils nous donnent le *nom de Gentils :* ils croient que nous suivons leurs abominables erreurs, et que nous croyons comme eux que Dieu se démontre à nous dans les images.

Sans ces funestes préjugés, sans ces noires idées qu'ils se forment des sentiments de l'Église, des chrétiens n'auroient jamais cru que baiser la croix en mémoire de celui *qui a porté nos iniquités sur le bois* [4], fût un crime si détestable; ni qu'une démonstration si simple et si naturelle des sentiments de tendresse que ce pieux objet tire de nos cœurs, nous dût faire considérer comme si nous adorions Baal, ou les veaux d'or de Samarie.

Dans cette étrange préoccupation des prétendus réformés, le traité de l'Exposition leur devoit paroître, comme en effet il leur a paru, un livre plein d'artifice, qui ne faisoit qu'adoucir et exténuer les sentiments catholiques. Maintenant qu'ils voient clairement que tout l'artifice de ce livre est de démêler les sentiments qu'on a imputés à l'Église d'avec ceux dont elle fait profession; comme tout l'adoucissement qu'il apporte dans la doctrine est de lui avoir ôté le masque affreux dont les ministres la couvrent; qu'ils confessent que cette Église n'étoit pas digne de l'horreur qu'ils ont eue pour elle et qu'elle mérite du moins d'être écoutée.

Il ne faut plus qu'ils accusent le Pape ni le Saint-Siége de diminuer l'adoration qui est due à Dieu, ni la confiance que le chrétien doit établir en sa bonté seule par notre Seigneur Jésus-Christ; puisqu'ils voient, sans aller plus loin, que le traité de l'Exposition, qui n'est fait que pour expliquer ces deux vérités, a reçu dans Rome et du Pape même une approbation si authentique.

Cela étant, ils auront honte du titre qu'ils donnent au Pape. On n'y peut penser sans horreur, ni entendre sans étonnement, que les prétendus réformés, qui se vantent de suivre l'Écriture de mot à mot, voyant que l'apôtre saint Jean, qui a seul nommé l'Antechrist, nous répète trois ou quatre fois que *l'Antechrist est celui qui nie que Jésus-Christ soit venu en chair* [1], osent seulement penser que celui qui enseigne si pleinement le mystère de Jésus-Christ, c'est-à-dire, sa divinité, son incarnation, la surabondance de ses mérites, la nécessité de sa grace et la confiance absolue qu'il y faut avoir, ne laisse pas d'être l'Antechrist que saint Jean nous a désigné.

Mais on objecte aux papes qu'ils sont *ce méchant homme et cet homme d'iniquité, qui s'est assis dans le temple de Dieu et se fait adorer comme Dieu* [2], eux qui se confessent non seulement mortels, mais pécheurs; qui disent tous les jours avec tous les autres fidèles : *Pardonnez-nous nos offenses;* et qui n'approchent jamais de l'autel sans confesser leurs péchés, et sans dire, dans la partie la plus sainte du sacrifice, qu'ils espèrent la vie éternelle, *non par leurs mérites, mais par la bonté de Dieu, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ* [3].

Il est vrai qu'ils soutiennent la primauté que Jésus-Christ leur a donnée en la personne de saint Pierre : mais c'est par-là qu'ils avancent l'œuvre de Jésus-Christ même, œuvre de charité et de concorde, qui n'eût jamais été parfaitement accomplie, si l'Église universelle et tout l'ordre épiscopal n'avoit sur la terre un chef du gouvernement ecclésiastique pour faire agir les membres en concours, et consommer dans tout le corps le mystère de l'unité tant recommandé par le Fils de Dieu. Ce n'est rien dire que de répondre que l'Église a dans le ciel son chef véritable; qui l'unit en l'animant de son Saint-Esprit, qui en doute? Mais qui ne sait que cet Esprit, qui dispose tout avec autant de douceur que d'efficace, sait préparer des moyens extérieurs proportionnés à ses desseins? Le Saint-Esprit nous enseigne et nous gouverne au-dedans; c'est pour cela qu'il établit des pasteurs et des docteurs qui agissent au-dehors. Le Saint-Esprit unit le corps de l'Église et le gouvernement ecclésiastique : c'est pour cela qu'il met à la tête un père commun et un économe principal qui gouverne toute la famille de Jésus-Christ. Nous prenons ici à témoin la conscience de messieurs de la religion prétendue réformée. Dans ce siècle malheureux, où tant de sectes impies tâchent de saper peu à peu les fondements du christianisme, et croient

[1] Art. 28. — [2] Discip. art. 11, 13. — [3] Art. 42. — [4] *I. Petr.* II. 24.

[1] *I. Joan.* II. 22. IV. 3. *II. Joan.* 7. — [2] *II. Thes.* II. 3. 4. — [3] Canon de la messe.

que c'est assez d'avoir seulement nommé Jésus-Christ, pour ensuite introduire dans le sein de la chrétienté l'indifférence des religions et l'impiété manifeste; qui ne voit l'utilité d'avoir un pasteur qui veille sur le troupeau, et qui soit autorisé d'en haut, pour exciter tous les autres, dont la vigilance se relâcheroit? Qu'ils nous disent de bonne foi si ce ne sont pas les sociniens, les anabaptistes, les indépendants, ceux qui, sous le nom de la liberté chrétienne, veulent établir l'indifférence des religions, et tant d'autres sectes pernicieuses, qu'ils improuvent aussi bien que nous, qui s'élèvent avec le plus d'ardeur contre le siége de saint Pierre, et qui crient le plus haut que son autorité est tyrannique. Je ne m'en étonne pas : ceux qui veulent diviser l'Église, ou la surprendre, ne craignent rien tant que de la voir marcher contre eux sous un même chef, comme une armée bien rangée. Ne faisons querelle à personne; mais songeons seulement d'où viennent les livres où cette dangereuse licence et ces doctrines anti-chrétiennes sont enseignées : du moins on ne niera pas que le siége de Rome, par sa propre constitution, ne soit incompatible avec toutes ces nouveautés; et quand nous ne saurions pas par l'Évangile que la primauté de ce siége nous est nécessaire, l'expérience nous en convaincroit. Au reste, il ne faut pas s'étonner si l'on a approuvé sans peine l'auteur de l'Exposition, qui met l'autorité essentielle de ce siége dans les choses dont on est d'accord dans toutes les écoles catholiques. La chaire de saint Pierre n'a pas besoin de disputes : ce que tous les catholiques y reconnoissent sans contestation, suffit à maintenir la puissance qui lui est donnée pour édifier, et non pour détruire. Les prétendus réformés ne devroient plus avoir ces vains ombrages dont on leur fait peur. Que leur sert d'aller rechercher dans les histoires les vices des papes? Quand ce qu'ils en racontent seroit véritable, est-ce que les vices des hommes anéantiront l'institution de Jésus-Christ et le privilége de saint Pierre? L'Église s'élèvera-t-elle contre une puissance qui maintient son unité, sous prétexte qu'on en aura abusé? Les chrétiens sont accoutumés à raisonner sur des principes plus hauts et plus véritables; et ils savent que Dieu est puissant pour maintenir son ouvrage au milieu de tous les maux attachés à l'infirmité humaine.

Nous conjurons donc messieurs de la religion prétendue réformée, par la charité, qui est Dieu même, et par le nom chrétien qui nous est commun, de ne plus juger de la doctrine de l'Église par ce qu'on leur en dit dans leurs prêches et dans leurs livres, où l'ardeur de la dispute et la prévention, pour ne rien dire de plus, font souvent représenter les choses autrement qu'elles ne sont : mais d'écouter cette Exposition de la doctrine catholique. C'est un ouvrage de bonne foi, où il ne s'agit pas tant de disputer, que de dire nettement ce qu'on croit; et où, pour voir combien l'auteur a procédé simplement, il n'y a qu'à considérer son dessein.

Il a promis dès l'entrée, 1° de proposer les vrais sentiments de l'Église catholique, et *de les distinguer de ceux qui lui ont été faussement imputés* [1].

2° Afin qu'on ne doutât pas qu'il ne proposât véritablement les sentiments de l'Église, il a promis de les prendre *dans le concile de Trente, où l'Église a parlé décisivement sur les matières dont il s'agit.*

3° Il a promis de proposer à messieurs de la religion prétendue réformée, non en général toutes les matières, mais *celles qui les éloignent le plus de nous*, et, pour parler plus précisément, celles dont *ils ont fait le sujet de leur rupture.*

3. Il a promis que ce qu'*il diroit, pour faire mieux entendre les décisions du concile, seroit approuvé dans l'Église, et manifestement conforme à la doctrine du même concile.*

Tout cela paroît simple et droit. Et premièrement personne ne peut trouver étrange *qu'on distingue les sentiments de l'Église d'avec ceux qui lui sont faussement imputés.* Quand on s'échauffe démesurément faute de s'entendre, et que de fâcheux préjugés causent de grandes disputes, il n'y a rien de plus naturel, ni rien de plus charitable que de s'expliquer nettement. Les saints Pères ont pratiqué un moyen si doux et si innocent de ramener les esprits. Pendant que les ariens et les demi-ariens décrioient le symbole de Nicée, et la *consubstantialité* du Fils de Dieu par les fausses idées qu'ils y attachoient, saint Athanase et saint Hilaire, les deux plus illustres défenseurs de la foi de Nicée, leur représentoient le sens véritable du concile; et saint Hilaire leur disoit [2] : « Condamnons tous ensemble » les mauvaises interprétations, mais ne détrui- » sons pas la sûreté de la foi..... Le consubstan- » tiel peut être mal entendu : établissons de quelle » manière on pourra le bien entendre..... Nous » pouvons poser entre nous l'état véritable de la » foi, si on ne renverse pas ce qui a été bien » établi, et qu'on ôte la fausse intelligence. »

C'est la charité elle-même qui dicte de telles paroles, et qui suggère de tels moyens de réunir les esprits. Nous pouvons dire de même à mes-

[1] Expos. n. 1. — [2] *Hilar. Lib. de Syn. n.* 88, 91, *col.* 1201, 1202 *et* 1203.

sieurs de la religion prétendue réformée : Si le mérite des œuvres, si les prières adressées aux saints, si le sacrifice de l'eucharistie, et ces humbles satisfactions des pénitents qui tâchent d'apaiser Dieu, en vengeant volontairement sur eux-mêmes par des exercices laborieux sa justice offensée ; si ces termes, que nous tenons d'une tradition qui a son origine dans les premiers siècles, faute d'être bien entendus, vous offensent ; l'auteur de l'Exposition se présente à vous pour vous en donner la simple et naturelle intelligence, que l'Église catholique a toujours fidèlement conservée. Il ne dit rien de lui-même ; il n'allègue pas des auteurs particuliers ; et afin qu'on ne puisse le soupçonner d'altérer les sentiments de l'Église, il les prend dans les propres termes du concile de Trente, où elle s'est expliquée sur les matières dont il s'agit : qu'y avoit-il de plus raisonnable ?

C'est la seconde chose qu'il avoit promise, et en cela il n'a fait que suivre l'exemple des prétendus réformés. Ces messieurs se plaignent, aussi bien que nous, qu'on entend mal leur doctrine ; et le moyen qu'ils proposent pour s'en éclaircir n'est pas différent de celui dont se sert M. de Condom. Leur synode de Dordrecht demande « qu'on juge de la foi de leurs Églises, » non par des calomnies qu'on ramasse deçà et » delà, ou par les passages des auteurs particu- » liers, que souvent on cite de mauvaise foi, ou » qu'on détourne à un sens contraire à l'inten- » tion des auteurs ; mais par les confessions de » foi des Églises, par la déclaration de la doc- » trine orthodoxe qui a été faite unanimement » dans ce synode [1]. »

C'est donc des décrets publics qu'il faut apprendre la foi d'une Église, et non des auteurs particuliers, qui peuvent être mal allégués, mal entendus, et même mal expliquer les sentiments de leur religion. C'est pourquoi, pour exposer aux prétendus réformés ceux de la nôtre, il n'y avoit qu'à produire les décisions du concile de Trente.

Je sais que le nom seul de ce concile choque ces messieurs ; et l'anonyme témoigne souvent ce chagrin [2]. Mais que lui servent ses reproches ? Il ne s'agit pas ici de justifier le concile : il suffit, pour l'usage qu'en a voulu faire l'auteur de l'Exposition, que la doctrine de ce concile soit reçue sans contestation par toute l'Église catholique, et que, sur les matières controversées, elle ne reconnoisse point d'autres décisions que les siennes.

Les prétendus Réformés ont toujours voulu faire croire que ces décisions étoient ambiguës ; et l'anonyme nous reproche encore *qu'elles peuvent recevoir un double et un triple sens* [1]. Ceux qui n'ont lu ce concile que dans les invectives des ministres, et dans l'histoire de Fra Paolo, son ennemi déclaré, le croiront ainsi : mais un mot les va satisfaire. Il est vrai qu'il y a eu des matières que le concile n'a pas voulu décider ; et ce sont celles dont la tradition n'étoit pas constante, et dont on disputoit dans les écoles : il avoit raison de les laisser indécises.

Mais pour celles qu'il a décidées, il a parlé si précisément, que parmi tant de décrets de ce concile, qui sont produits dans le livre de l'Exposition, l'anonyme n'en a pu remarquer un seul où il ait trouvé *ces doubles et ces triples* sens qu'il nous objecte. En effet, on n'a qu'à les lire, on verra qu'ils n'ont aucune ambiguité, et qu'on ne peut pas s'expliquer plus nettement.

On peut mettre à la même épreuve l'Exposition elle-même, et par-là on pourra juger si l'anonyme a raison de reprocher à l'auteur de ce traité, *ces termes vagues et généraux dont il enveloppe*, dit-il [2], *les choses les plus difficiles*.

La troisième chose qu'a promis l'auteur de l'Exposition, c'est de traiter les matières *qui ont donné sujet à la rupture*. C'est précisément ce qu'il falloit faire. Il n'y a personne qui ne sache que dans les disputes il y a toujours certains points capitaux, auxquels les esprits s'arrêtent. C'est à ceux-là que doit s'attacher celui qui songe à finir ou à diminuer les contestations. Aussi l'auteur de l'Exposition a-t-il déclaré d'abord aux prétendus réformés, qu'il leur exposeroit les matières *dont ils ont fait le sujet de leur rupture* [3] ; et afin qu'il n'y eût aucune surprise, il déclare encore à la fin, « que, pour s'attacher à » ce qu'il y a de principal, il laissoit quelques » questions que messieurs de la religion préten- » due réformée ne regardoient pas comme un su- » jet légitime de rupture [4]. » Il a fidèlement tenu sa parole ; et les seuls titres de l'Exposition peuvent faire voir qu'il n'a omis aucun de ces articles principaux.

Ainsi l'anonyme ne devoit pas dire que « M. de » Condom a des termes choisis pour passer à côté » des difficultés qui lui font le plus de peine ; » qu'il laisse plusieurs questions, et se hâte de » passer à celle de l'eucharistie, où il a cru » pouvoir s'étendre avec moins de désavan- » tage [5]. »

Quelle idée il voudroit donner du livre de l'Exposition ! Mais elle se détruit par elle-même. On voit assez que M. de Condom devoit s'étendre

[1] *Conclusio synodi Dordr. in Syntagm. Confess. fidei*, édit. Genev. part. 2, p. 46. — [2] Pag. 7.

[1] An. p. 11, 12. — [2] Avert. p. 24. Rép. p. 12. — [3] Expos. n. 1. — [4] Expos. Concl. — [5] Avert. p. 22. Rép. p. 168.

sur la matière de l'eucharistie, non parcequ'il croyoit le pouvoir faire *avec moins de désavantage*, mais parceque cette matière est en effet la plus difficile et la plus remplie de grandes questions. Ainsi il se trouvera qu'il traite les choses avec plus ou moins d'étendue, selon qu'elles paroissent plus ou moins embarrassantes, non à lui, mais à ceux pour qui il écrit. Que s'il est vrai qu'*il passe à côté des difficultés qui lui font le plus de peine*, il demeurera pour constant que celles qui lui en font le moins sont justement les plus essentielles, et celles où les prétendus réformés se sont toujours crus les plus forts. Il a traité du culte qui est dû à Dieu, des prières que nous adressons aux saints, de l'honneur que nous leur rendons, aussi bien qu'à leurs reliques et à leurs images. Il a parlé de la grace qui nous justifie, du mérite des bonnes œuvres, de la nécessité des œuvres satisfactoires, du purgatoire et des indulgences, de la confession et de l'absolution sacramentale, de la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie, de l'adoration qui lui est due, de la transsubstantiation et du sacrifice de l'autel, de la communion sous une espèce, de l'autorité de la tradition et de celle de l'Église, de l'institution divine de la primauté du Pape, où il a dit en un mot ce qu'il falloit croire de celle de l'épiscopat. Il a exposé toutes ces matières; et il ne faut qu'un peu d'équité pour lui avouer que loin d'éviter les difficultés, comme l'anonyme le veut faire croire, il s'est attaché, au contraire, principalement à celles où les prétendus réformés ont le plus de peine. L'anonyme nous dit lui-même *que l'invocation des saints est un des articles les plus essentiels de la religion* [1]; et il ajoute en même temps que *c'est un de ceux sur lesquels M. de Condom s'est le plus arrêté*. Quelle matière est traitée plus exactement dans l'Exposition, que celle de l'eucharistie et du sacrifice, celle des images, celle du mérite des œuvres et des satisfactions? Et n'est-ce pas sur ces points que les prétendus réformés souffrent le plus de difficulté? Enfin, nous leur demandons à eux-mêmes, s'il n'est pas vrai qu'étant satisfaits sur les matières traitées dans l'Exposition, ils n'hésiteroient plus à embrasser la foi de l'Église? Il est donc certain que l'auteur y a traité les points capitaux, sur lesquels nous convenons tous que roulent toutes nos disputes. Bien plus, il s'est toujours attaché à ce qui fait le nœud principal de la difficulté; puisqu'il s'applique principalement, comme il l'a promis d'abord [2], aux endroits où l'on accuse la doctrine catholique d'attaquer les fondements de la foi et de la piété chrétienne. Ce n'est donc point pour éviter les difficultés, qu'il a laissé quelques questions, qui ne sont que des suites et de plus amples explications de celles qu'il a traitées, ou en tout cas qui sont telles qu'elles n'arrêteront jamais personne; mais au contraire, c'est pour s'attacher avec moins de distraction aux difficultés capitales, d'où dépend la décision de nos controverses.

L'auteur de l'Exposition n'a pas été moins fidèle à exécuter la quatrième chose qu'il avoit promise, qui étoit de ne rien dire, pour mieux faire entendre le concile, *qui n'y fût manifestement conforme, et qui ne fût approuvé dans l'Église* [3].

L'anonyme prend ces paroles, et tout le dessein de l'Exposition, pour *une preuve qui montre que la doctrine de l'Église romaine, tout éclaircie et toute décidée qu'elle étoit dans le concile de Trente, n'est pas pourtant si claire, qu'elle n'ait besoin d'explication* [4]. M. Noguier semble aussi tirer une pareille conséquence [5]; et ils ont tous deux regardé l'Exposition comme une explication dont l'obscurité du concile a eu besoin.

Mais on sait que ce n'est pas toujours l'obscurité d'une décision, surtout en matière de foi, qui fait qu'elle est prise à contre-sens: c'est la préoccupation des esprits, c'est l'ardeur de la dispute, c'est la chaleur des partis qui fait qu'on ne s'entend pas les uns les autres, et que souvent on attribue à son adversaire ce qu'il croit le moins.

Ainsi, quand l'auteur de l'Exposition propose aux prétendus réformés les décisions du concile de Trente, et qu'il y ajoute ce qui peut servir à leur ôter les impressions qui les empêchent de les bien entendre, on ne doit pas conclure de là que ces décisions sont ambiguës; mais seulement qu'il n'y a rien de si bien digéré, ni de si clair qui ne puisse être mal entendu, quand la passion ou la prévention s'en mêlent.

Que sert donc à M. Noguier et à l'anonyme [6] d'objecter à l'auteur de l'Exposition la bulle de Pie IV? Le dessein de l'Exposition n'a rien de commun avec les gloses et les commentaires que ce pape a défendus avec beaucoup de raison. Car qu'ont fait ces commentateurs et ces glossateurs, surtout ceux qui ont glosé sur les lois? qu'ont-ils fait ordinairement, sinon de charger les marges des livres de leurs imaginations, qui ne font le plus souvent qu'embrouiller le texte, et qu'ils nous donnent cependant pour le texte même? Ajoutons que, pour conserver l'unité, ce même pape n'a pas dû permettre à chaque docteur de proposer des décisions sur les doutes que la suite des temps et les vaines subtilités pouvoient faire

[1] Pag. 61. — [2] Exp. n. 2.

[3] Expos. n. 1. — [4] An. Rép. p. 11. — [5] Nog. p. 39. 40. — [6] An. p. 10. Nog. p. 40.

naître. Aussi n'a-t-on rien de semblable dans l'Exposition. C'est autre chose d'interpréter ce qui est obscur et douteux ; autre chose de proposer ce qui est clair, et de s'en servir pour détruire de fausses impressions. Ce dernier est précisément ce que l'auteur de l'Exposition a voulu faire. Que s'il a joint ses réflexions aux décisions du concile, pour les faire mieux entendre à des gens qui n'ont jamais voulu les considérer de bonne foi, c'est que leur préoccupation avoit besoin de ce secours. Mais pourquoi parler plus long-temps sur une chose qui n'a plus de difficulté? Nous avons donné en trois mots un moyen certain pour éclairer ceux qui s'opiniâtreront à soutenir cette ambiguité du concile. Ils n'ont qu'à lire, dans l'Exposition, ses décrets qui y sont produits, et à se convaincre par leurs propres yeux.

Ce qu'il y a ici de plus important, c'est que l'auteur de l'Exposition ne s'est point trompé, quand il a promis que ce qu'il diroit, pour faire entendre le concile, seroit manifestement du même esprit et approuvé dans l'Église. La chose parle d'elle-même, et les pièces suivantes le feront paroître.

Il ne faut donc plus penser que les sentiments exposés dans cet ouvrage *soient des adoucissements ou des relâchements* d'un seul homme. C'est la doctrine commune, qu'on voit aussi pour cette raison universellement approuvée. Il ne sert de rien après cela, à M. Noguier, ni à l'anonyme, de nous objecter [1], ni ces pratiques qu'ils prétendent générales, ni les sentiments des docteurs particuliers. Car, sans examiner ces faits inutiles, il suffit de dire en un mot que les pratiques et les opinions, quelles qu'elles soient, qui ne se trouveront pas conformes à l'esprit et aux décrets du concile, ne font rien à la religion, ni au corps de l'Église catholique, et ne peuvent par conséquent, de l'aveu même des prétendus réformés [2], donner le moindre prétexte de se séparer d'avec nous, puisque personne n'est obligé, ni de les approuver, ni de les suivre.

Mais il faudroit, disent-ils, réprimer tous ces abus : comme si ce n'étoit pas un des moyens de les réprimer, que d'enseigner simplement la vérité, sans préjudice des autres remèdes que la prudence et le zèle inspirent aux évêques.

Pour le remède du schisme pratiqué par les prétendus réformateurs; quand il ne seroit pas détestable par lui-même, les malheurs qu'il a causés et qu'il cause encore dans toute la chrétienté, nous en donneroient de l'horreur.

Je ne veux point reprocher ici aux prétendus réformés les abus qui sont parmi eux. Cet ouvrage de charité ne permet pas de semblables récriminations. Il nous suffit de les avertir que, pour nous attaquer de bonne foi, il faut combattre, non les abus que nous condamnons aussi bien qu'eux, mais la doctrine que nous soutenons. Que si, en l'examinant de près, ils trouvent qu'elle ne donne pas un champ assez libre à leurs invectives, ils doivent enfin avouer qu'on a raison de leur dire que la foi que nous professons est plus irréprochable qu'ils n'avoient pensé.

Reste maintenant à prier Dieu qu'il leur fasse lire, sans aigreur, un ouvrage qui leur est donné seulement pour les éclaircir. Le succès est entre les mains de celui qui seul peut toucher les cœurs. Il sait les bornes qu'il a données aux progrès de l'erreur et aux maux de son Église, affligée de la perte d'un si grand nombre de ses enfants. Mais on ne peut s'empêcher d'espérer quelque chose de grand pour la réunion des chrétiens, sous un pape qui exerce si saintement et avec un désintéressement si parfait le plus saint ministère qui soit au monde, et sous un roi qui préfère à tant de conquêtes, qui ont augmenté son royaume, celles qui lui feroient gagner à l'Eglise ses propres sujets.

[1] Ap. p. 2, etc. Nog. p. 38, etc. — [2] Expos. n. 1. Daillé, Apol. c. 6. Nog. pag. 8.

APPROBATIONS.

APPROBATION

De messeigneurs les Archevêques et Évêques.

Nous avons lu le traité qui a pour titre : *Exposition de la Doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse, composé par messire Jacques-Benigne Bossuet, évêque et seigneur de Condom, précepteur de monseigneur le Dauphin*; et nous déclarons, qu'après l'avoir examiné avec autant d'application que l'importance de la matière le mérite, nous en avons trouvé la doctrine conforme à la foi catholique, apostolique et romaine. C'est ce qui nous oblige de la proposer comme telle aux peuples que Dieu a soumis à notre conduite. Nous sommes assurés que les fidèles en seront édifiés; et nous espérons que ceux de la religion prétendue réformée qui liront attentivement cet ouvrage, en tireront des éclaircissements très utiles pour les mettre dans la voie du salut.

Charles-Maurice le Tellier, *archevêque duc de Reims.*
C. de Rosnadec, *archevêque de Tours.*
Felix, *évêque et comte de Châlons.*
De Grignan, *évêque d'Usez.*
D. de Ligny, *évêque de Meaux.*
Nicolas, *évêque d'Auxerre.*
Gabriel, *évêque d'Autun.*
Marc, *évêque de Tarbes.*
Armand-Jean, *évêque de Beziers.*
Étienne, *évêque et prince de Grenoble.*
Jules, *évêque de Tulle.*

LETTRE

De monseigneur le cardinal Bona à monseigneur le cardinal de Bouillon.

J'ai reçu le livre de monseigneur l'évêque de Condom, que V. E. m'a fait l'honneur de m'envoyer; et comme je connois la qualité de cette faveur, et m'en estime très honoré, je vous rends graces de tout mon cœur, et du présent, et du soin que vous prenez d'augmenter ma bibliothèque. Je l'ai lu avec une attention particulière: et parceque V. E. me marque que quelques uns y trouvent quelques fautes, j'ai voulu particulièrement observer en quoi il pouvoit être repris. Mais, en effet, je n'y saurois trouver que la matière de très grandes louanges; puisque, sans entrer dans les questions épineuses des controverses, il se sert d'une manière ingénieuse, facile et familière, et d'une méthode, pour ainsi dire, géométrique, pour convaincre les calvinistes par des principes communs et approuvés, et les forcer à confesser la vérité de la foi catholique. Je puis assurer V. E. que j'ai senti, en le lisant, une satisfaction que je ne puis exprimer: et je ne m'étonne pas que l'on y ait trouvé à redire, puisque tous les ouvrages, qui sont grands et au-dessus du commun, ont toujours des contradicteurs. Mais la vérité l'emporte à la fin, et la qualité de l'arbre se fait connoître par les fruits. Je m'en réjouis avec l'auteur, qui par cet ouvrage a donné un essai de ses grands talents, et pourra par plusieurs autres rendre de grands services à l'Eglise. A Rome, le 19 janvier 1672.

LETTRE

De Monseigneur le Cardinal Sigismond Chigi, à M. l'abbé de Dangeau.

J'ai reçu avec votre lettre le livre de l'Exposition de la Doctrine catholique, composé par l'évêque de Condom. Je l'ai trouvé plein d'érudition, et d'autant plus propre à convertir les hérétiques, qu'il les presse par de vives raisons sans aucune aigreur. J'en ai parlé au Père maître du sacré Palais, et au secrétaire de la congrégation *dell' Indice*: j'ai connu que personne n'en avoit mal parlé à ces Pères, qui me parurent, au contraire, remplis d'estime pour cet ouvrage. Je m'en suis aussi entretenu avec monseigneurs les cardinaux de la congrégation, et j'ai trouvé entre tous les autres monseigneur le cardinal Brancas, très porté à estimer le livre, et à donner des louanges à l'auteur. Ainsi je ne doute point que M. de Condom ne reçoive ici la même approbation qui lui a été accordée partout ailleurs, et qui est si légitimement due à son savoir et à son travail. Je vous suis très obligé de m'avoir donné le moyen de l'admirer, et j'ai reconnu en cela votre honnêteté ordinaire. L'auteur est serré dans ses preuves, et explique très nettement le sujet qu'il traite, en faisant voir la véritable différence qui est entre la croyance des catholiques et celle des ennemis de l'Eglise. Je ne pense pas qu'on puisse condamner la méthode dont il se sert pour expliquer la doctrine enseignée dans le concile de Trente; cette méthode ayant été pratiquée par plusieurs autres écrivains, et étant maniée dans tout son livre avec beaucoup de régularité. Certainement il n'a jamais eu dans l'esprit de donner des interprétations aux dogmes du concile, mais seulement de les rapporter très bien expliqués dans son ouvrage, en sorte que les hérétiques en demeurent convaincus, et de tout ce que la sainte Eglise les oblige de croire. Il parle bien de l'autorité du Pape; et toutes les fois qu'il traite du chef visible de l'Eglise; on voit qu'il est plein de respect pour le Saint Siége. Enfin, je vous redis encore une fois que M. de Condom ne peut être trop loué. A Rome, le 5 avril 1672.

LETTRE

Du Révérendissime Père Hyacinthe Libelli, alors Maître du sacré Palais, et maintenant Archevêque d'Avignon, à Monseigneur le cardinal Sigismond Chigi.

J'ai lu le livre de M. de Condom, qui contient l'Exposition de la Doctrine de l'Eglise. Je dois à V. E. une reconnoissance infinie de ce qu'elle m'a fait employer quatre heures si utilement et si agréablement. Il m'est impossible

LETTERA

Dell' eminent. cardinal Bona all' eminent. cardinale di Bouillon.

Ho ricevuto il libro di monsignor vescovo di Condom, che V. E. si è degnati inviarmi; e sì come cognosco la qualità del favore, e mene pregio, così rendo alla sua gentilezza infinite grazie e per il dono, e per il pensiero che si prende di accrescere la mia libraria. L'ho letto con attenzione particolare, e perche V. E. mi accenna che alcuni lo accusano di qualche mancamento, hò voluto particolarmente osservare lo che potesse esser ripreso. Mà realmente non sò trovarci, se non materia di grandissima lode, perche senza entrar nelle questioni spinose delle controversie, con una maniera ingegnosa, facile e famigliare, e con methodo, per così dire, geome rica da certi principii comuni et approvati, convince i calvinisti, e li necessita a confessare la verità della fede cattolica. Assicuro V. E. di averlo letto con mi rabilissimo soddisfazione; ne mi maraviglio che gli abbino trovato à dire, perche tutte le opere grandi, e che sormontano l'ordinario, sempre hanno contradittori. Vince però finalmente la verità, e da frutti si conosce la qualità dell' albero. Me ne rallegro con l'autore, il quale hà dato saggio del suo gran talento con questa opera, e potrà con molte altre servire lodevolmente a santa Chiesa. Roma, 19 gennaro 1672.

LETTERA

Dell' eminent. cardinale Sigismondo Chigi, all' signor abbate di Dangeau.

Ricevei con la sua lettera il libro della Esposizione della Dottrina cattolica del vescovo di Condom, molto erudito e molto utile per convertire gl' heretici, più con le vive ragioni, che con l'asprezza del discorso. Parlai al padre maestro di sacro Palazzo, et al segretario della congregazione dell' Indice, e conobbi veramente, che non vi era stato chi avesse a questi padri parlato in disfavore del medesimo. Anzi li trovai pieni di estimazione per il medesimo: et avendo poi parlato con quelli signori cardinali della congregazione, trovai, fra gl' altri, il signor cardinale Brancaccio molto inclinato a pregiarlo, e molto propenso a lodarne l'autore. Onde lo tengo certo che qua ancora monsignor di Condom ottenga quella lode, che e dovuta alla sua fatica et alla sua dottrina. Resto per tanto obligato alla sua gentilezza che ad ha dato modo di ammirar la medesima. Mentre mi pare che l'autore stringa bene i suoi argomenti, e mostri chiaro i punti nei quali i divisi discordano dal a Chiesa. Non credo che il modo che tien l'autore, sia da condannarsi nell'esplicazione di qualche dottrina insegnata dal concilio di Trento, essendo praticato da molti scrittori, ed essendo da lui maneggiato molto regolatamente; in oltre che l'autore non ha avuto in mente d'interpretare i dogmi di quel concilio; ma solo importarli nel suo libro explicati perche gl' li retri res ino convinti, ed in chiaro di tutto quello che la santa Chiesa gl'obliga di credere. Dell' autorità del Papa, ne parla bene e con il dovuto rispetto della Sede romana ogni volta che parla del Capo visibile della Chiesa; onde torno a dire che non a capace che di lode. Roma, 5 aprile 1672.

LETTERA

Del river. padre Giacinto Libelli, allora maestro del sacro Palazzo, ed ora Arcivescovo d'Avignone, all' Emin. Cardinale Sigismondo Chigi.

Ho letto il libro del signore di Condom, continente l'Esposizione della dottrina della Chiesa. Devo infinite grazie à V. E. che mi abbia fatta consumare quattro hore di tempo sì virtuosamente, e con tanto mio diletto. Mi è piaciuto sopra modo, e per l'argomento sin-

d'exprimer combien cet ouvrage m'a plu, et par la singularité du dessein, et par les preuves qui y correspondent. La doctrine en est saine dans toutes ses parties, et l'on ne peut pas y apercevoir l'ombre d'une faute. Pour moi, je ne vois pas ce qu'on y pourroit objecter : et quand l'auteur voudra que le livre soit imprimé à Rome, j'accorderai toutes les permissions nécessaires, sans y changer un seul mot. Cet auteur, qui a beaucoup d'esprit, a montré un grand jugement dans ce traité, où laissant à part les disputes, qui ne font d'ordinaire qu'accroître la discorde, parcequ'il est rare de trouver des hommes qui veuillent céder les prérogatives de l'esprit à leurs compagnons, il a trouvé un autre moyen plus facile de traiter avec les calvinistes, dont on doit espérer bien plus de fruit. En effet, dès qu'on leur fait perdre l'horreur qu'ils ont sucée avec le lait pour nos dogmes, ils s'approchent de nous plus volontiers; et découvrant la mauvaise foi de la doctrine qu'ils ont apprise de leurs maîtres, dont la maxime principale est que nos dogmes sont horribles et incroyables, ils s'appliquent avec plus de tranquillité d'esprit à chercher la vérité catholique. C'est à quoi il faut soigneusement les exhorter, n'y ayant point de meilleur moyen de les faire renoncer à leurs erreurs; et V. E. avoit grande raison de dire, ces derniers jours, que la vérité catholique sera toujours victorieuse dans l'esprit de tout homme sage qui saura la considérer sans préoccupation, par comparaison à l'hérésie. Je prends la liberté d'adresser à V. E. ce long discours, ne pouvant renfermer en moi même le plaisir que m'a donné la lecture du livre dont elle a bien voulu me faire part. Je la prie de me continuer de semblables faveurs. A Rome, le 26 avril 1672.

LETTRE

De monseigneur l'évêque et prince de Paderborn, alors coadjuteur, et depuis évêque de Munster, à l'auteur.

Le Roi très chrétien vous ayant confié l'instruction et l'éducation de son fils, né pour une si grande fortune, son jugement suffit pour rendre recommandable à tout le monde et à toute la postérité votre mérite et votre savoir. Mais vous avez donné un nouveau lustre à votre réputation et à la doctrine chrétienne, par un monument immortel de votre esprit, je veux dire par cet excellent livre qui porte pour titre : *Exposition de la Doctrine de l'Église catholique*; qui n'a pas seulement attiré de très grands applaudissements de tous les catholiques, mais a forcé l'hérétiques mêmes de donner à votre génie et à votre érudition des louanges très véritables. On voit éclater dans cet admirable traité une facilité incroyable à développer les choses les plus difficiles, les plus hautes et les plus divines, et en même temps une aimable sincérité et une charité vraiment chrétienne, capables d'attirer doucement ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, les éclairer et les conduire dans le chemin de la paix; de sorte que vous paroissez choisi entre les évêques, pour soumettre les ennemis de la foi catholique au joug de la vérité, qui est si doux. Afin donc que l'utilité de ce bel ouvrage fût plus étendue, et qu'elle pût se répandre par toute l'Allemagne et dans les autres nations, j'ai conçu le dessein de le faire traduire en latin. Mais après avoir lu votre lettre du 24 avril, j'ai douté si je devois passer plus avant, ou quitter mon entreprise; parceque j'ai reconnu que vous possédiez parfaitement la langue latine aussi bien que la françoise; et que vous l'écrivez si purement, que si quelque autre que vous vouloit traduire vos ouvrages, au lieu d'orner ces belles productions de votre esprit, il les défigureroit. Il faudroit plutôt vous prier de mettre en latin ce que vous avez mis au jour. Mais parceque vous n'en avez peut-être pas le loisir, et que si vous l'aviez, il vaudroit mieux vous prier de composer un plus grand nombre d'ouvrages, que de traduire ceux que vous avez déja composés, puisque vous l'avez agréable, je presserai celui à qui j'ai donné cette charge, d'achever ce qu'il a commencé, et je vous en enverrai la version, pour la revoir et la corriger vous-même. Au reste, j'honorerai toujours infiniment votre vertu et votre doctrine; et je m'appliquerai à cultiver votre amitié par toutes sortes de moyens, puisque cette version que j'ai fait commencer, et votre bonté, m'y ont donné une ouverture si favorable. Continuez de m'aimer,

golare, e per le prove, che a quello corrispondono. La dottrina è tutta sana, ne v'ha ombra di mancamento. Ne per me sò quello che possa opporvisi; e se l'autore desidererà che si ristampi in Roma, da me otterrà tutte le facoltà che gli saranno necessarie ad effetto che si ristampi senza mutarne ne pure una parola. L'autore, che ha molto ingegno, si è servito in questa operetta di giudizio, perche lasciate da parte le dispute, che sogliono quasi sempre accrescer le discordie, trovandosi di raro chi voglia cedere le prerogative del ingegno ai compagni, ha trovato un' altro modo più facile di trattar co' calvinisti, dal quale può sperarsi maggior frutto, perche ogni volta che perdin quel orrore a nostri dogmi che hanno succhiato col latte, a noi più volentieri s'accostano, e posta in mala fede la dottrina che hanno appresa de loro maestri, di cui la massima principale è essere i nostri dogmi orrendi ed incredibili, si pongono con minor passion d'animo a cercar la verità cattolica, che è quello a che devono esortarsi acciochè rinneghino gli errori; perche, come V. E. discorreva l'altro giorno, la verità cattolica vince appresso ogn' uno un prudente, riconosciuta a petto dell' eresia ogni volta che sia esaminata senza preoccupazione de spirito. Hò preso ardire di fare a V. E. questa lunga diceria per uno elogo del contento ch' ho avuto di leggere il suddetto libro, che ella hà fatto grazia di participarmi; e pregandola a continuarmi simili favori, le baccio riverentemente le vesti. Roma, 26 aprile 1672.

LETTERA

Illustrissimo et reverendissimo domino Jacobo Benigno, episcopo Condomensi. S. P. D. Ferdinandus, Episcopus et princeps Paderbonensis, coadjutor Monasteriensis.

Quamquam ad virtutem ac eruditionem tuam toti terrarum orbi omnique posteritati commendandam sufficiat judicium Regis christianissimi, qui filium suum, in spem tantæ fortunæ genitum, tibi instituendum erudiendumque commisit; tu tamen immortali proprii ingenii monumento, aureo videlicet illo libello, cui titulus est : *Expositio Doctrinæ Ecclesiæ catholicæ*, nomen tuum pariterque christianam disciplinam magis illustrare voluisti; eoque non solum ab omnibus catholicis maximos plausus tulisti, sed etiam ex ipsis heterodoxis veri animi ingenii atque doctrinæ tuæ laudes expressisti. Etenim in admirabili illo opusculo incredibilis quædam res difficilis et plane cœlestes atque divinas explicandi facilitas, et gratissimus candor, ac verè christiana charitas atque benignitas, quâ sedentes in tenebris et umbrâ mortis tuæ suaviter allicis et illuminas, ac dirigis in viam pacis, ut unus episcoporum ad hostes catholicæ fidei sub jugum suave veritatis mittendos fictus et factus esse videaris. Quapropter ut eximii operis fructus longiùs manaret, atque per universam Germaniam aliasque gentes sese diffunderet, libellum tuum in latinum sermonem convertendi impetum cepi. Sed ubi litteras tuas VIII kalendas maii datas pertegi, dubitavi sané utrum progredi oporteret an incepto abstinere; quia te non solùm gallici, sed etiam latini sermonis nitore ac elegantiâ tantopere pollere perspexi, et quicumque præter temetipsum tua scripta de gallico verteret, lapidem eximum ingenii tui partum deformaturus potiùs, quàm ornaturus esse videretur. Quare tu potissimum esses orandus, ut fortunam quem in lucem edidisti, latinitate donares. Sed quia forsitan id tibi per occupationes non licet, et siquidem tantum tibi sit otii, obsecrandus es potiùs ut plura scribas, quàm ut scripta convertas; faciam id quod tibi pergratum esse significas, et illum eui hanc provinciam dedi urgebo, ut inchoata perficiat; tibique versionem libelli hui conservandam corrigendamque transmittam. Te verò, præsul illustrissime longèque doctissime, maximopere semper observabo, et amicitiam tuam, ad quam hic meus conatus et tua benignitas aditum mihi patefecit, omni officio colere studebo. Vale, antistes eximie, ac de republicâ christianâ optimè

grand prélat, qui servez si bien l'Église; et en donnant à monseigneur le Dauphin tant de belles instructions, ménagez-moi quelque part dans le souvenir et dans l'affection d'un si grand prince. Faites aussi, s'il vous plaît, mes compliments à M. le duc de Montausier. En mon château, aux confluents de la Lippe, de la Padère et de l'Alise, le 29 mai 1673.

[4] LETTRE

Du révérendissime père Raimond Capisucchi, maître du sacré Palais, à l'auteur.

Après avoir admiré avec tous les autres un mérite aussi rare que le vôtre, il tailloit encore que je vous marquasse l'inclination particulière que j'ai à vous servir à l'occasion de l'excellent et docte ouvrage que vous avez composé pour la défense de la foi catholique, qui vient d'être traduit en italien, pour être utile à tout le monde. Je vous dois une reconnoissance infinie de l'occasion que vous m'avez fait naître de vous rendre quelque service. Nous sommes tous ici en attente de la publication de ce bel ouvrage, pour jouir du fruit de vos nobles travaux. Personne n'en aura plus de joie que moi, qui ressens et ressentirai toute ma vie un desir ardent de me rendre digne de l'honneur de vos commandements. Je finis, en vous assurant de mes respects. A Rome, le 20 juin 1673.

APPROBATIONS

De l'Édition romaine de 1678.

[2] APPROBATION

De M. Michel-Ange Ricci, secrétaire de la sacrée congrégation des Indulgences et des saintes Reliques, et consulteur du saint Office.

Ce que le concile de Trente a fait avec un grand soin, quand il a entièrement séparé la doctrine de la foi d'avec les opinions et les disputes de l'école, et qu'il a expliqué cette doctrine de foi en termes clairs et précis; ce qu'avoit fait autrefois Tertullien, en condamnant par des préjugés certains la conduite des hérétiques qui se sont séparés de l'Église; ce que d'autres ont pratiqué quand ils ont ingénieusement combattu les hérétiques par leurs propres principes et leurs propres règles : c'est ce que messire Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Condom, a fait en cet ouvrage, avec un ordre très clair, et d'une manière courte et persuasive, qui fait connoître l'excellent esprit de l'auteur. Cet ouvrage étant maintenant traduit élégamment pour la commodité des Italiens, du françois en leur langue maternelle, je l'estime digne d'être imprimé et mis en lumière. A Rome, le 5 août 1678.

MICAEL-ANGE RICCI.

[1] APPROBATION

Du P. M. Laurent Brancati de Laurea, des congr. consis. des Indulg., des Rites, de la Visite, consulteur et qualificateur du saint Office, et bibliothécaire de la Bibliothèque Vaticane.

J'estime digne de lumière le petit traité ou discours imprimé en françois et en diverses langues, et maintenant traduit du françois en italien, dans lequel monseigneur l'illustrissime Jacques-Bénigne Bossuet, évêque et seigneur de Condom, combat fortement d'un style noble, mais grave et solide, les ministres de la religion prétendue réformée et leurs sectateurs, tant par les règles communes et fondamentales de l'Église, que par leurs propres principes; montrant que ce n'est pas les catholiques, comme le pensent les ministres, mais les ministres eux-mêmes, qui n'ont pas su tirer les conséquences nécessaires des dogmes qui leur sont communs avec nous, et qui ensuite, pour avoir mal pris l'Écriture et les conciles, ont quitté la communion de l'Église catholique. Que s'ils examinoient sans passion les règles des catholiques, fondées sur les conciles, principalement sur celui de Trente, ils reviendroient sans doute, avec la grace de Dieu, à la sainte unité : ce que cet auteur

merite, et me, ut facis, ama atque serenissimo Delphino eum optimis artibus atque præceptis nostram quoque memoriam et amorem instilla, et ducem Montauserium meis verbis jube salvere plurimùm. In arce meâ ad confluentes Lupplæ, Paderæ et Alisonis, iii kalendas junii 1673.

[4] LETTERA

Del riv. padre Raimonde Capisucchi, maestro del sacro Palazzo, all'Autore.

Il merito sublime di V. S. illustr. da me ammirato, doveva esser anche servito nell' occasione del dottissimo et eruditissimo libro da lei composto in difesa della fede cattolica e tradotto per beneficio di tutti anche nella lingua italiana; onde io devo render singolarissime grazie, come faccio à V. S. ill. dell' occasione che mi hà dato di servirla. Stiamo tutti attendo la publicazione di questo bellissimo libro, per godere delle sue nobilissime fatiche, ed io in particolare che vivo a vivere sempre ambizioso di altri suoi commendamenti, e qui per fine con ogni osse, quio la riverisco. Roma, 20 giugno 1673.

APPROVAZIONI

Dell' edizione Romana dell' anno 1678.

[3] APPROVAZIONE

Del signor Michel Angelo Ricci, segretario della sacra congregazione dell' Indulgenze et sacre Reliquie, e consultore del santo Uffizio.

Quod Tridentina synodus magno studio assecuta est, ut doctrinam fidei ab opinionibus et controversiis inter catholicos omnino secerneret, ac eamdem apertiùs et significantiùs explicaret; ac Tertullianus olim, ut hæreticorum secessionem ab Ecclesiâ certis præscriptionibus improbaret; alii, ut principia quædam hæreticorum et regulas ad refutationem ipsorum ingeniosè contorquerent; ea clarissimus quoque vir Jacobus Benignus Bossuet, Condomi episcopus, præstitit in hoc opere, perspicuâ methodo, brevi et ad persuadendum accommodatâ, quæ quidem præclarum auctoris ingenium refert. Quod opus Italorum commoditati nunc eleganter versum è gallicâ in maternam linguam prælo ac luce dignum existimo. Romæ, die quintâ augusti 1678.

MICHEL-ANGELUS RICCIUS.

[1] APPROVAZIONE

Del P. M. Lorenzo Brancati da Laurea, delle congregazioni Consistoriale, Indulgenze, Riti, Visita, e santo Uffizio, consultore e qualificatore, e pr. cust. della Libreria Vaticana, ecc.

Luce dignum existimo opusculum seu discursum gallicè et variis linguis impressum, nunc autem ex gallico in italicum idioma conversum, in quo illustrissimus dominus Jacobus-Benignus Bossuet, episcopus et toparcha Condomi, nobili sed gravi ac solido stylo religionis prætensæ reformatæ ministros et asseclas, tam communibus Ecclesiæ fundamentalibus regulis, quàm propriis eorumdem principiis fortiter perstrinxit, ostendens, non catholicos, ut il ministri autumant, sed ipsosmet ministros per improprias consequentias recessisse ab Ecclesiæ dogmatibus, nobis ipsisque communibus, et ex pravis ejusmodi Scripturæ vel conciliorum intelligentiis, catholicam communionem reliquisse. Et si ipsi ministri catholicorum regulas in conciliis, præsertim in Tridentino fundatas, absque passione scrutarentur, procul dubio, ex Dei auxilio, ad sanctam redirent

leur fait voir d'une manière douce, mais victorieuse, en parcourant tous les points de controverse. Fait au couvent des douze Apôtres, à Rome, le 25 juillet 1678.

F. Laurent de Laurea,
Min. convent.

APPROBATION

De M. l'abbé Étienne Gradi.

J'ai lu avec soin et avec application l'excellent ouvrage de messire Jacques-Bénigne, évêque de Condom, fidèlement et élégamment traduit en italien, où la doctrine de l'Église est expliquée d'une manière nette et précise. Il a fait sur moi l'impression que font d'ordinaire les meilleurs écrits produits par la saine doctrine et la souveraine raison, où le lecteur se persuade qu'il n'auroit pu dire autre chose, ni parler autrement, s'il avait entrepris de traiter le même sujet. Ce qui m'a le plus ravi, c'est la modération et la sagesse avec laquelle l'auteur a choisi les choses qu'il avance. Il a retranché tout ce qui ne sert qu'à allonger les disputes, et rendre la bonne cause odieuse, et s'est renfermé dans la vérité, comme dans un fort, qu'il ne met pas seulement hors de péril, mais hors d'atteinte. Il s'applique tout entier à bien établir l'état de la question, qu'il débarrasse par là, et la rend facile à juger. Ainsi tous ceux qui s'intéressent à la paix de l'Église et au salut de leur ame, ne doivent point cesser, s'ils m'en croient, de feuilleter ce livre jour et nuit, et il est impossible qu'il ne leur donne de la honte et du regret d'avoir des sentiments différents de la foi orthodoxe.

Je suis de cet avis moi Étienne Gradi, consulteur de la sacrée congrég. de l'Indice, et préfet de la Bibliothèque Vatic.

Soit imprimé, s'il plaît au révérendissime Père maître du sacré Palais apostol.

I. des Anges, archev. vicegér. de Rome.

Soit imprimé.

F. Raimond Capisucchi, maître du sacré Palais apostolique.

unitatem. Et discurrens per singulas controversias, suaviter sed palmariè id exequitur. Datum in conventu sanctorum XII apostolorum, Romæ, die 25 julii 1678.

F. Laurentius de Laurea,
Min. conventualis.

APPROVAZIONE

Del signor abate Stefano Gradi.

Legi diligenter et studiosè egregium summi viri Jacobi-Benigni, Condomensis antistitis opus, in sermonem italicum fideliter eleganterque conversum, quo doctrina Ecclesiæ breviter, enucleatè, luculenter exponitur, indeque sic affectus animo discessi, ut legentes optima quæque, atque à sanâ doctrinâ et summâ ratione optimè parata, solent discedere, ut non alia se dicturos, nec aliter locuturos, si ad scribendum de talibus se contulissent, existimem. Super omnia verò me cepit scriptoris, ut ita dicam, sobrietas in delectu rerum quas promit, dum circumcisis quæ lites extendere, et meliori causæ invidiam conflare nata sunt, ipsam veritatis arcem capessit, totamque et inaccessam præstat; totus in rectè constituendo controversiæ statu, quam eâ re dijudicatu facilem et expeditam efficit. Hunc itaque librum, si me audient, quibus concordi Ecclesiâ christianâ, et salvâ suâ ipsorum animâ opus est, diurnâ nocturnâque manu versare non desinent; neque non fieri potest, ne eos diversa fide orthodoxâ sentire non pigeat, pudeatque.

Ita sentio ego Stephanus Gradius, S. Congregat. Indicis consultor, et Biblioth. Vatic. præf.

Imprimatur, si videbitur reverendiss. P. S. P. Apost. magistro.

I. de Angelis, archiep. Urb. vicesger.

Imprimatur.

F. Raimundus Capisucchus, ordin. præd. S. P. Apostol. magister.

BREF

DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE.

INNOCENT XI, PAPE.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique. Votre livre de l'Exposition de la Foi catholique, qui nous a été présenté depuis peu, contient une doctrine, et est composé avec une méthode et une sagesse qui le rendent propre à instruire nettement et brièvement les lecteurs, et à tirer des plus opiniâtres un aveu sincère des vérités de la foi. Aussi le jugeons-nous digne, non seulement d'être loué et approuvé de nous, mais encore d'être lu et estimé de tout le monde. Nous espérons que cet ouvrage, avec la grace de Dieu, produira beaucoup de fruit, et servira à étendre la foi orthodoxe, chose qui nous tient sans cesse occupés, et qui fait notre principale inquiétude. Cependant nous nous confirmons de plus en plus dans la bonne opinion que nous avons toujours eue de votre vertu et de votre piété, et nous sentons augmenter l'espérance que nous avons conçue depuis long-temps de l'éducation du Dauphin de France, qui, confié à vos soins avec des inclinations si dignes du Roi son père et de ses ancêtres, se trouvera rempli des instructions convenables au fils d'un Roi très chrétien, que sa naissance appelle à un royaume si florissant, et tout ensemble à servir de protecteur à la religion catholique. Le Roi, qui vous a choisi parmi tant de grands hommes dont la France est pleine, pour un emploi où il s'agit de jeter les fondements de la félicité publique, recevra une éternelle gloire du bon succès vos soins, selon cet oracle de l'Écriture, qui nous apprend qu'un sage fils est la gloire de son père. Continuez donc toujours à travailler fortement à un si important ouvrage, puisque même vous voyez un si grand fruit de votre travail; car nous apprenons de tous côtés, et nous ne pouvons l'apprendre sans en ressentir une extrême consolation au milieu des maux qui nous environnent, que ce jeune prince

BREVE

SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI PAPA.

INNOCENTIUS PP. XI.

Venerabilis Frater salutem et apostolicam benedictionem. Libellus de catholicæ Fidei Expositione à fraternitate tuâ compositus, nobisque oblatus, eâ doctrinâ eâque methodo ac prudentiâ scriptus est, ut perspicuâ brevitate legentes docent, et extorquere possit etiam ab invitis catholicæ veritatis confessionem. Itaque non solùm à nobis commendari, sed ab omnibus legi, atque in pretio haberi meretur. Ex eo sanè non mediocres in orthodoxæ fidei propagationem, quæ nos præcipuè cura intentos ac sollicitos habet, utilitates redundaturas. Deo bene juvante, confidimus; ac vetus interim nostra de tuâ virtute ac pietate opinio comprobatur, magno cum incremento spei jampridem susceptæ fore ut institutioni tuæ creditus, eximiâ, hoc est, paternâ avitâque præditus indole Delphinus, eam à te hauriat disciplinam, quâ maximè informatum esse decet christianissimi Regis filium, in quem unà cum florentissimo regno catholicæ religionis defensio perventura est; idque perenni cum Regis ipsius decore, qui fraternitatem tuam inter tot egregios viros, quibus Gallia abundat, ad opus potissimum elegit, in quo publicæ felicitatis fundamenta jacerentur, cùm divino doceamur oraculo, patris gloriam esse filium sapientem. Tu perge alacriter in incepto ad quod incitare te præter alia magnopere debet, qui jam apparet laborum atque industriæ tuæ fructus. Audivimus enim, et quidem ex omnium sermone, ac magno cum animi nostri solatio inter tot prementia mala audimus, Delphinum ipsum magno ad omnem virtutem impetu ferri, et paria pietatis atque ingenii documenta præbere. Illud tibi pro certo affirmamus, nullâ in re devincire te arctius posse paternam

se porte avec ardeur à la vérité, et qu'il donne chaque jour de nouvelles marques de son esprit et de sa piété. Nous pouvons vous assurer que rien n'est capable de vous attirer davantage notre affection paternelle, que d'employer vos soins à lui inspirer tous les sentimens qui font un grand roi, afin que dans un âge plus mûr, heureux et victorieux aussi bien que le Roi son père, il règle par de saintes lois et réduise à de bonnes mœurs les nations barbares et ennemies du nom chrétien, que nous espérons voir bientôt assujetties à l'empire de ce grand roi, maintenant que la paix qu'il vient de rendre à l'Europe, lui laisse la liberté de porter dans l'Orient ses armes invincibles. Au reste, soyez persuadé que la dévotion et le respect que votre lettre fait si bien paroître envers le Saint-Siége, et envers nous-mêmes, qui y présidons, quoique indignes, au gouvernement de l'Eglise catholique, trouve en nous une affection mutuelle, dont vous recevrez des marques dans toutes les occasions qui se présenteront; et nous vous donnons de bon cœur notre bénédiction apostolique. Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le IV janvier MDCLXXIX, le IIIe de notre pontificat.

Signé MARIUS SPINULA.

Et au-dessus : A notre vénérable frère Jacques, évêque de Condom.

SECOND BREF

DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE.

INNOCENT XI PAPE.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique. Nous avons reçu le livre de l'Exposition de la Foi catholique, que vous nous avez fait présenter avec le discours dont vous l'avez augmenté, où il paroît une grace, une piété et une sagesse propre à ramener les hérétiques à la voie du salut. Ainsi nous confirmons volontiers les grandes louanges que nous vous avons donnée pour cet excellent ouvrage; espérant de plus en plus qu'il sera d'une grande utilité à l'Eglise. Mais c'est surtout de votre application continuelle à cultiver les bonnes inclinations du Dauphin de France, que nous attendons de grands avancements de la religion catholique : car nous apprenons de toutes parts le merveilleux progrès de ce prince, qui vous donne beaucoup de gloire, en devenant tous les jours par vos soins un parfait modele de piété et de sagesse. Une si sainte éducation nous console dans les extrêmes peines que nous ressentons à la vue des maux que l'Eglise souffre, et des périls dont elle est menacée. Mais vous même vous adoucissez nos inquiétudes par le beau témoignage que vous nous donnez de votre obéissance filiale dans votre lettre du 7 juin, où nous avons reconnu cet ancien esprit et ces sentimens des saints évêques de l'Eglise gallicane. De notre part nous pouvons vous assurer, vénérable Frère, que vous reconnoîtrez dans l'occasion, par des marques particulières de notre bienveillance, l'affection que nous avons pour vous, et l'estime que nous faisons de votre vertu universellement reconnue; et cependant nous vous donnons de bon cœur notre bénédiction apostolique. Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du Pêcheur, le XIIe jour de juillet MDCLXXIX, et le troisième de notre pontificat.

Signé MARIUS SPINULA.

Et sur le dos : A notre vénérable frère Jacques-Bénigne, évêque de Condom.

Extrait des Actes de l'Assemblée générale du Clergé de France de 1682, concernant la religion, monseigneur l'archevêque de Paris président, imprimés en la même année chez Leonard, imprimeur du Clergé, titre : Mémoire contenant les différentes méthodes dont on peut se servir très utilement pour la conversion de ceux qui font profession de la religion prétendue réformée, *dressé dans cette Assemblée, et envoyé par toutes les provinces, avec l'Avertissement pastoral de l'Église gallicane.*

La dixième méthode est celle de monseigneur l'évêque de Meaux, ci devant évêque de Condom, dans son livre intitulé *Exposition de la Doctrine de l'Eglise catholique* : par laquelle, en démêlant sur chaque article ce qui est précisément de la foi de ce qui n'en est pas, il fait voir qu'il n'y a rien dans notre créance qui puisse choquer un esprit raisonnable, à moins que de prendre pour notre créance des abus de quelques particuliers que nous condamnons, ou des erreurs qu'on nous impute très faussement, ou des explications de quelques docteurs, qui ne sont pas reçues ni autorisées de l'Eglise.

---

nostram erga te voluntatem, quàm in regio adolescente bonis omnibus et Rege maximo dignis artibus imbuendo, ut is adultâ postea ætate barbaras gentes et christiani nominis inimicas, quas parentem inclytum reddità Europæ pace, et translatis in Orientem invictis armis, imperii latè suo adjectorum speramus, victor et ipse sanctissimis legibus moribusque componat. Devotionem laterim atque observantiam, quam erga sanctam hanc Sedem, nosque ipsos qui in ea catholicæ Ecclesiæ immeritò præsidemus, tuæ ad nos litteræ luculenter declarant, mutuæ charitatis affectu complectimur, cujus profecto in occasionibus quæ se dederint fraternitati tuæ argumenta non deerunt, tibique apostolicam benedictionem peramanter impertimur. Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, sub annulo Piscatoris, die IV januarii MDCLXXIX, pontificatûs nostri anno III.

MARIUS SPINULA.

Et erat inscriptio : Venerabili fratri Jacobo, episcopo Condomensi.

ALTERUM BREVE

SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI PAPÆ.

INNOCENTIUS PP. XI.

Venerabilis Frater, salutem et apostolicam benedictionem. Accepimus libellum de catholicæ Fidei Expositione, quem pii, eleganti, sapientique ad hæreticos in viam salutis reducendos, oratione auctum reddi nobis curavit fraternitas tua. Et quidem libenti animo confitemur uberes laudes, quas tibi de præclaro opere merito tribuimus, et susceptas spes copiosi fructûs exinde in Ecclesiam profecturi. Quanquam à præstantissimâ disciplina quâ egregiam Delphini indolem continenter excolis, auspicari imprimis juvat incrementa catholicæ religionis incrementa : magnâ enim cum nominis tui laude in absolutam religiosissimi ac sapientissimi Principis exemplar in dies magis ipsum institui, constantis famæ testimonio undique comprobat intelligimus. Ex quo opportunum, inter tot christianæ reipublicæ mala et pericula, gravissimis curis nostris solatium haurimus : quas etiam non parum levant novæ, eaque præclaræ filialis observantiæ significationes, quas litteris septimâ junii ad nos datis consignasti, in quibus pulcrum illum sanctorum Galliæ episcoporum spiritum sensusque apertè deprehendimus. Quæ verò vicissim sit erga te voluntas nostra, et quo in pretio habeamus perspectas virtutes tuas, præcipuis, ubi se offerat occasio, pontificiæ benevolentiæ documentis, testatum tibi facere non omittemus, venerabilis Frater, cui interim apostolicam benedictionem peramanter impertimur. Datum Romæ, apud Sanctam Mariam Majorem, sub annulo Piscatoris, die XII julii MDCLXXIX, pontificatûs nostri anno III.

MARIUS SPINULA.

Et in dorso : Venerabili fratri Jacobo Benigno, episcopo Condomensi.

Digitized by Google

EXPOSITION DE LA DOCTRINE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE,
SUR LES MATIÈRES DE CONTROVERSE.

Après plus d'un siècle de contestations avec messieurs de la religion prétendue réformée, les matières dont ils ont fait le sujet de leur rupture doivent être éclaircies, et les esprits disposés à concevoir les sentiments de l'Église catholique. Ainsi il semble qu'on ne puisse mieux faire que de les proposer simplement, et de les bien distinguer de ceux qui lui ont été faussement imputés. En effet, j'ai remarqué, en différentes occasions, que l'aversion que ces messieurs ont pour la plupart de nos sentiments, est attachée aux fausses idées qu'ils en ont conçues, et souvent à certains mots qui les choquent tellement, que, s'y arrêtant d'abord, ils ne viennent jamais à considérer le fond des choses. C'est pourquoi j'ai cru que rien ne leur pourroit être plus utile, que de leur expliquer ce que l'Église a défini dans le concile de Trente, touchant les matières qui les éloignent le plus de nous, sans m'arrêter à ce qu'ils ont accoutumé d'objecter aux docteurs particuliers, ou contre les choses qui ne sont ni nécessairement ni universellement reçues. Car tout le monde convient, et M. Daillé même [1], que *c'est une chose déraisonnable d'imputer les sentiments des particuliers à un corps entier;* et il ajoute qu'on ne peut se séparer, que pour des articles établis authentiquement, à la croyance et observation desquels toutes sortes de personnes sont obligées. Je ne m'arrêterai donc qu'aux décrets du concile de Trente, puisque c'est là que l'Église a parlé décisivement sur les matières dont il s'agit : et ce que je dirai, pour faire mieux entendre ces décisions, est approuvé dans la même Église, et paroîtra manifestement conforme à la doctrine de ce saint concile.

Cette exposition de notre doctrine produira deux bons effets : le premier, que plusieurs disputes s'évanouiront tout-à-fait, parcequ'on reconnoîtra qu'elles sont fondées sur de fausses explications de notre croyance : le second, que les disputes qui resteront ne paroîtront pas, selon les principes des prétendus réformés, si capitales qu'ils ont voulu d'abord le faire croire; et que, selon ces mêmes principes, elles n'ont rien qui blesse les fondements de la foi.

Et pour commencer par ces fondements et articles principaux de la foi, il faut que messieurs de la religion prétendue réformée confessent qu'ils sont crus et professés dans l'Église catholique.

S'ils les font consister à croire qu'il faut adorer un seul Dieu Père, Fils et Saint-Esprit, et qu'il faut se confier en Dieu seul par son Fils incarné, crucifié et ressuscité pour nous; ils savent en leur conscience que nous professons cette doctrine. Et s'ils veulent y ajouter les autres articles qui sont compris dans le Symbole des apôtres, ils ne doutent pas non plus que nous ne les recevions tous sans exception, et que nous n'en ayons la pure et véritable intelligence.

M. Daillé a fait un traité, intitulé *La Foi fondée sur les Écritures*, où, après avoir exposé tous les articles de la croyance des Églises prétendues réformées, il dit [1], *qu'ils sont sans contestation; que l'Église romaine fait profession de les croire; qu'à la vérité il ne tient pas toutes nos opinions, mais que nous tenons toutes ses créances.*

Ce ministre ne peut donc nier que nous ne croyions tous les articles principaux de la religion chrétienne, à moins qu'il ne veuille lui-même détruire sa foi.

Mais quand M. Daillé ne l'auroit pas écrit, la chose parle d'elle-même; et tout le monde sait que nous croyons tous les articles que les calvinistes appellent fondamentaux; si bien que la bonne foi voudroit qu'on nous accordât, sans contestation, que nous n'en avons en effet rejeté aucun.

Les prétendus réformés, qui voient les avantages que nous pouvons tirer de cet aveu, veulent nous les ôter, en disant que nous détruisons ces articles, parceque nous en posons d'autres qui leur sont contraires. C'est ce qu'ils tâchent d'établir par des conséquences qu'ils tirent de notre doctrine. Mais le même M. Daillé que je leur allègue encore, moins pour les convaincre par le témoignage d'un de leurs plus doctes ministres, que parceque ce qu'il dit est évident de soi-même, leur apprend ce qu'il faudroit croire de ces sortes de conséquences, supposé qu'on en pût tirer de mauvaises de notre doctrine. Voici comme il parle dans la lettre qu'il a écrite à M. de Monglat sur le sujet de son Apologie : « Encore que l'opinion des luthériens sur l'eucharistie induise selon nous, aussi bien que » celle de Rome, la destruction de l'humanité » de Jésus-Christ, cette suite néanmoins ne leur » peut être mise sus sans calomnie, vu qu'ils la » rejettent formellement. »

[1] *Apol. cap. 6.*

[1] 3. Part. ch. 1.

Il n'y a rien de plus essentiel à la religion chrétienne, que la vérité de la nature humaine en Jésus-Christ; et cependant, quoique les luthériens tiennent une doctrine d'où l'on infère la destruction de cette vérité capitale, par des conséquences que les prétendus réformés jugent évidentes, ils n'ont pas laissé de leur offrir leur communion, parceque leur opinion *n'a aucun venin*, comme dit M. Daillé dans son Apologie[1]: et leur synode national, tenu à Charenton en 1631, les admet *à la sainte table;* sur ce fondement, *qu'ils conviennent ès principes et points fondamentaux de la religion.* C'est donc une maxime constamment établie parmi eux, qu'il ne faut point en cette matière regarder les conséquences que l'on pourroit tirer d'une doctrine; mais simplement ce qu'avoue et ce que pose celui qui l'enseigne.

Ainsi, quand ils infèrent, par des conséquences qu'ils prétendent tirer de notre doctrine, que nous ne savons pas assez reconnoître la gloire souveraine qui est due à Dieu, ni la qualité de Sauveur et de Médiateur en Jésus-Christ, ni la dignité infinie de son sacrifice, ni la plénitude surabondante de ses mérites; nous pourrions nous défendre sans peine de ces conséquences, par cette courte réponse que nous fournit M. Daillé, et leur dire que l'Eglise catholique les désavouant, elles ne peuvent lui être imputées *sans calomnie.*

Mais je veux aller plus avant, et faire voir à messieurs de la religion prétendue réformée, par la seule exposition de notre doctrine, que bien loin de renverser les articles fondamentaux de la foi, ou directement, ou par conséquence, elle les établit, au contraire, d'une manière si solide et si évidente, qu'on ne peut, sans une extrême injustice, lui contester l'avantage de les bien entendre.

Pour commencer par l'adoration qui est due à Dieu, l'Eglise catholique enseigne qu'elle consiste principalement à croire qu'il est le créateur et le seigneur de toutes choses; et à nous attacher à lui de toutes les puissances de notre ame par la foi, par l'espérance et par la charité, comme à celui qui seul peut faire notre félicité, par la communication du bien infini, qui est lui-même.

Cette adoration intérieure, que nous rendons à Dieu en esprit et en vérité, a ses marques extérieures, dont la principale est le sacrifice, qui ne peut être offert qu'à Dieu seul, parceque le sacrifice est établi pour faire un aveu public et une protestation solennelle de la souveraineté de Dieu, et de notre dépendance absolue.

La même Église enseigne que tout culte religieux se doit terminer à Dieu comme à sa fin nécessaire; et si l'honneur qu'elle rend à la sainte Vierge et aux saints peut être appelé religieux, c'est à cause qu'il se rapporte nécessairement à Dieu.

Mais avant que d'expliquer davantage en quoi consiste cet honneur, il n'est pas inutile de remarquer que messieurs de la religion prétendue réformée, pressés par la force de la vérité, commencent à nous avouer que la coutume de prier les saints, et d'honorer leurs reliques, étoit établie dès le quatrième siècle de l'Église. M. Daillé, en faisant cet aveu dans le livre qu'il a fait contre la tradition des Latins, touchant l'objet du culte religieux, accuse saint Basile, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Jean-Chrysostôme, saint Augustin, et plusieurs autres grandes lumières de l'antiquité, qui ont paru dans ce siècle, et surtout saint Grégoire de Nazianze, qui est appelé le Théologien par excellence, d'avoir changé en ce point la doctrine des trois siècles précédents. Mais il paroîtra peu vraisemblable que M. Daillé ait mieux entendu les sentiments des Pères des trois premiers siècles, que ceux qui ont recueilli, pour ainsi dire, la succession de leur doctrine immédiatement après leur mort; et on le croira d'autant moins, que, bien loin que les Pères du quatrième siècle se soient aperçus qu'il s'introduisit aucune nouveauté dans leur culte, ce ministre, au contraire, nous a rapporté des textes exprès, par lesquels ils font voir clairement qu'ils prétendoient, en priant les saints, suivre les exemples de ceux qui les avoient précédés. Mais, sans examiner davantage le sentiment des Pères des trois premiers siècles, je me contente de l'aveu de M. Daillé, qui nous abandonne tant de grands personnages qui ont enseigné l'Église dans le quatrième. Car, encore qu'il se soit avisé, douze cents ans après leur mort, de leur donner, par mépris, une manière de nom de secte, en les appelant *reliquiaires*, c'est-à-dire, gens qui honorent les reliques; j'espère que ceux de sa communion seront plus respectueux envers ces grands hommes. Ils n'oseront du moins leur objecter qu'en priant les saints, et en honorant leurs reliques, ils soient tombés dans l'idolâtrie, ou qu'ils aient renversé la confiance que les chrétiens doivent avoir en Jésus-Christ; et il faut espérer que dorénavant ils ne nous feront plus ces reproches, quand ils considéreront qu'ils ne peuvent nous les faire, sans les faire en même temps à tant d'excellents hommes, dont ils font profession, aussi bien que nous, de révérer la sainteté et

[1] Chap. 7.

la doctrine. Mais comme il s'agit ici d'exposer notre croyance, plutôt que de faire voir quels ont été ses défenseurs, il en faut continuer l'explication.

L'Église, en nous enseignant qu'il est utile de prier les saints, nous enseigne à les prier dans ce même esprit de charité, et selon cet ordre de société fraternelle, qui nous porte à demander le secours de nos frères vivants sur la terre : et le Catéchisme du concile de Trente conclut de cette doctrine [1], que si la qualité de Médiateur, que l'Écriture donne à Jésus-Christ, recevoit quelque préjudice de l'intercession des saints qui règnent avec Dieu, elle n'en recevroit pas moins de l'intercession des fidèles qui vivent avec nous.

Ce Catéchisme nous fait bien entendre l'extrême différence qu'il y a entre la manière dont on implore le secours de Dieu, et celle dont on implore le secours des saints; « car, dit-il [2], » nous prions Dieu, ou de nous donner les » biens, ou de nous délivrer des maux : mais » parceque les saints lui sont plus agréables » que nous, nous leur demandons qu'ils prennent notre défense, et qu'ils obtiennent pour » nous les choses dont nous avons besoin. De là » vient que nous usons de deux formes de prier » fort différentes, puisqu'au lieu qu'en parlant » à Dieu, la manière propre est de dire: AYEZ » PITIÉ DE NOUS, ÉCOUTEZ-NOUS; nous nous » contentons de dire aux saints : PRIEZ POUR » NOUS. » Par où nous devons entendre, qu'en quelques termes que soient conçues les prières que nous adressons aux saints, l'intention de l'Église et de ses fidèles les réduit toujours à cette forme, ainsi que ce Catéchisme le confirme dans la suite [3].

Mais il est bon de considérer les paroles du concile même, qui, voulant prescrire aux évêques comme ils doivent parler de l'invocation des saints, les oblige d'enseigner que « les saints qui » règnent avec Jésus-Christ, offrent à Dieu leurs » prières pour les hommes ; qu'il est bon et utile » de les invoquer d'une manière suppliante, et » de recourir à leur aide et à leur secours, pour » impétrer de Dieu ses bienfaits, par son Fils » notre Seigneur Jésus-Christ, qui seul est notre » Sauveur et notre Rédempteur [4]. » Ensuite le concile condamne ceux qui enseignent une doctrine contraire. On voit donc qu'invoquer les saints, suivant la pensée de ce concile, c'est recourir à leurs prières, pour obtenir les bienfaits de Dieu par Jésus-Christ. En effet, nous n'obtenons que par Jésus-Christ et en son nom, ce que nous obtenons par l'entremise des saints; puisque les saints eux-mêmes ne prient que par Jésus-Christ, et ne sont exaucés qu'en son nom. Telle est la foi de l'Église, que le concile de Trente a clairement expliquée en peu de paroles. Après quoi nous ne concevons pas qu'on puisse nous objecter que nous nous éloignons de Jésus-Christ, quand nous prions ses membres, qui sont aussi les nôtres, ses enfants qui sont nos frères, et ses saints qui sont nos prémices, de prier avec nous et pour nous notre commun Maître, au nom de notre commun Médiateur.

Le même concile explique clairement et en peu de mots, quel est l'esprit de l'Église lorsqu'elle offre à Dieu le saint sacrifice pour honorer la mémoire des saints. Cet honneur, que nous leur rendons dans l'action du sacrifice, consiste à les nommer comme de fidèles serviteurs de Dieu dans les prières que nous lui faisons, à lui rendre graces des victoires qu'ils ont remportées, et à le prier humblement qu'il se laisse fléchir en notre faveur par leurs intercessions. Saint Augustin avoit dit, il y a déja douze cents ans, qu'il ne falloit pas croire qu'on offrît le sacrifice aux saints martyrs [1], encore que, selon l'usage pratiqué dès ce temps-là par l'Église universelle, on offrît ce sacrifice sur leurs saints corps, et à leurs mémoires, c'est-à-dire, devant les lieux où se conservoient leurs précieuses reliques. Ce même Père avoit ajouté qu'on faisoit mémoire des martyrs à la sainte table, dans la célébration du sacrifice, *non afin de prier pour eux, comme on fait pour les autres morts; mais plutôt afin qu'ils priassent pour nous* [2]. Je rapporte le sentiment de ce saint évêque, parceque le concile de Trente se sert presque de ses mêmes paroles, pour enseigner aux fidèles que « l'Église n'offre pas aux » saints le sacrifice; mais qu'elle l'offre à Dieu » seul, qui les a couronnés; qu'aussi le prêtre » ne s'adresse pas à saint Pierre ou à saint Paul, » pour leur dire : JE VOUS OFFRE CE SACRIFICE ; » mais que, rendant graces à Dieu de leurs victoires, il demande leur assistance, afin que » ceux dont nous faisons mémoire sur la terre, » daignent prier pour nous dans le ciel [3]. » C'est ainsi que nous honorons les saints, pour obtenir par leur entremise les graces de Dieu : et la principale de ces graces, que nous espérons obtenir, est celle de les imiter; à quoi nous sommes excités par la considération de leurs exemples admirables, et par l'honneur que nous

[1] Cat. Rom. part. III, tit. *de cultu et invoc. Sanct.* — [2] Part. IV, tit. *Quis orandus sit.* — [3] *Ibid.* — [4] Sess. XXV. dec. *de invoc. etc.*

[1] *De Civit. Dei, lib.* VIII. *cap.* XXVII. *tom.* VII. *col.* 217 *et seq.* — [2] *Tract.* LXXXIV. *in Joan. n.* 1, *tom.* III, *part.* II, *col.* 709. *Serm.* XVII *de verb. Apost. nunc serm.* CLXI. *tom.* V. *col.* 765. — [3] *Conc. Trid. Sess.* XXII. *c.* 3.

rendons devant Dieu à leur mémoire bienheureuse.

Ceux qui considéreront la doctrine que nous avons proposée, seront obligés de nous avouer, que, comme nous n'ôtons à Dieu aucune des perfections qui sont propres à son essence infinie, nous n'attribuons aux créatures aucune de ces qualités, ou de ces opérations qui ne peuvent convenir qu'à Dieu; ce qui nous distingue si fort des idolâtres, qu'on ne peut comprendre pourquoi on nous en donne le titre.

Et quand messieurs de la religion prétendue réformée nous objectent qu'en adressant les prières aux saints, et en les honorant comme présents par toute la terre, nous leur attribuons une espèce d'immensité, ou du moins la connoissance du secret des cœurs, qu'il paroît néanmoins que Dieu se réserve, par tant de témoignages de l'Écriture; ils ne considèrent pas assez notre doctrine. Car enfin, sans examiner quel fondement on peut avoir d'attribuer aux saints, jusqu'à certain degré, la connoissance des choses qui se passent parmi nous, ou même de nos secrètes pensées; il est manifeste que ce n'est point élever la créature au-dessus de sa condition, que de dire qu'elle a quelque connoissance de ces choses par la lumière que Dieu lui en communique. L'exemple des prophètes le justifie clairement, Dieu n'ayant pas même dédaigné de leur découvrir les choses futures, quoiqu'elles semblent bien plus particulièrement réservées à sa connoissance.

Au reste, jamais aucun catholique n'a pensé que les saints connussent par eux-mêmes nos besoins, ni même les desirs pour lesquels nous leur faisons de secrètes prières. L'Église se contente d'enseigner, avec toute l'antiquité, que ces prières sont très profitables à ceux qui les font, soit que les saints les apprennent par le ministère et le commerce des anges, qui, suivant le témoignage de l'Écriture, savent ce qui se passe parmi nous, étant établis par ordre de Dieu esprits administrateurs, pour concourir à l'œuvre de notre salut; soit que Dieu même leur fasse connoître nos desirs par une révélation particulière; soit enfin qu'il leur en découvre le secret dans son essence infinie, où toute vérité est comprise. Ainsi l'Église n'a rien décidé sur les différents moyens dont il plaît à Dieu de se servir pour cela.

Mais quels que soient ces moyens, toujours est-il véritable qu'elle n'attribue à la créature aucune des perfections divines, comme faisoient les idolâtres; puisqu'elle ne permet de reconnoître, dans les plus grands saints, aucun degré d'excellence qui ne vienne de Dieu, ni aucune considération devant ses yeux que par leurs vertus, ni aucune vertu qui ne soit un don de sa grace, ni aucune connoissance des choses humaines que celle qu'il leur communique, ni aucun pouvoir de nous assister que par leurs prières, ni enfin aucune félicité que par une soumission et une conformité parfaite à la volonté divine.

Il est donc vrai qu'en examinant les sentiments intérieurs que nous avons des saints, on ne trouvera pas que nous les élevions au-dessus de la condition des créatures; et de là on doit juger de quelle nature est l'honneur que nous leur rendons au-dehors, le culte extérieur étant établi pour témoigner les sentiments intérieurs de l'ame.

Mais comme cet honneur, que l'Église rend aux saints, paroît principalement devant leurs images et devant leurs saintes reliques, il est à propos d'expliquer ce qu'elle en croit.

Pour les images, le concile de Trente défend expressément *d'y croire aucune divinité ou vertu pour laquelle on les doive révérer, de leur demander aucune grace, et d'y attacher sa confiance*; et veut que *tout l'honneur se rapporte aux originaux qu'elles représentent* [1].

Toutes ces paroles du concile sont autant de caractères qui servent à nous faire distinguer des idolâtres; puisque, bien loin de croire comme eux que quelque divinité habite dans les images, nous ne leur attribuons aucune vertu, que celle d'exciter en nous le souvenir des originaux.

C'est sur cela qu'est fondé l'honneur qu'on rend aux images. On ne peut nier, par exemple, que celle de Jésus-Christ crucifié, lorsque nous la regardons, n'excite plus vivement en nous le souvenir de *celui qui nous a aimés jusqu'à se livrer pour nous à la mort*[2]. Tant que l'image présente à nos yeux fait durer un si précieux souvenir dans notre ame, nous sommes portés à témoigner, par quelques marques extérieures, jusques où va notre reconnoissance; et nous faisons voir, en nous humiliant en présence de l'image, quelle est notre soumission pour son divin original. Ainsi, à parler précisément, et selon le style ecclésiastique, quand nous rendons honneur à l'image d'un apôtre ou d'un martyr, notre intention n'est pas tant d'honorer l'image, que *d'honorer l'apôtre ou le martyr, en présence de l'image*. C'est ainsi que parle le Pontifical romain [3]; et le concile de Trente exprime la même chose, lorsqu'il dit [4], « que l'honneur que » nous rendons aux images, se rapporte telle-

[1] *Conc. Trid. Sess.* XXV. *decr. de invoc., etc.* — [2] *Gal.* II. 20. — [3] *Pont. Rom. de ben. imag.* — [4] *Sess.* XXV. *decr. de invoc. etc.*

» ment aux originaux, que par le moyen des » images que nous baisons, et devant lesquelles » nous nous mettons à genoux, nous adorons Jé» sus-Christ, et honorons les saints, dont elles » sont la ressemblance. »

Enfin, on peut connoître en quel esprit l'Église honore les images, par l'honneur qu'elle rend à la croix et au livre de l'Évangile. Tout le monde voit bien que devant la croix elle adore celui *qui a porté nos crimes sur le bois* [1]; et que si ses enfants inclinent la tête devant le livre de l'Évangile, s'ils se lèvent par honneur quand on le porte devant eux, et s'ils le baisent avec respect, tout cet honneur se termine à la vérité éternelle qui nous y est proposée.

Il faut être peu équitable, pour appeler idolâtrie ce mouvement religieux qui nous fait découvrir et baisser la tête devant l'image de la croix, en mémoire de celui qui a été crucifié pour l'amour de nous; et ce seroit être trop aveugle que de ne pas apercevoir l'extrême différence qu'il y a entre ceux qui se confioient aux idoles, par l'opinion qu'ils avoient que quelque divinité ou quelque vertu y étoit, pour ainsi dire, attachée; et ceux qui déclarent, comme nous, qu'ils ne se veulent servir des images que pour élever leur esprit au ciel, afin d'y honorer Jésus-Christ ou les saints, et dans les saints Dieu même, qui est l'auteur de toute sanctification et de toute grace.

On doit entendre de la même sorte l'honneur que nous rendons aux reliques, à l'exemple des premiers siècles de l'Église; et si nos adversaires considéroient que nous regardons les corps des saints comme ayant été les victimes de Dieu par le martyre ou par la pénitence, ils ne croiroient pas que l'honneur que nous leur rendons, par ce motif, pût nous détacher de celui que nous rendons à Dieu même.

Nous pouvons dire, en général, que s'ils voulolent bien comprendre de quelle sorte l'affection que nous avons pour quelqu'un s'étend, sans se diviser, à ses enfants, à ses amis, et ensuite par divers degrés à ce qui le représente, à ce qui reste de lui, à tout ce qui en renouvelle la mémoire; s'ils concevoient que l'honneur a un semblable progrès, puisque l'honneur, en effet, n'est autre chose qu'un amour mêlé de crainte et de respect; enfin, s'ils considéroient que tout le culte extérieur de l'Église catholique a sa source en Dieu même, et qu'il y retourne; ils ne croiroient jamais que ce culte, que lui seul anime, pût exciter sa jalousie: ils verroient, au contraire, que si Dieu, tout jaloux qu'il est de l'amour des hommes, ne nous regarde pas comme si nous nous partagions entre lui et la créature, quand nous aimons notre prochain pour l'amour de lui; ce même Dieu, quoique jaloux du respect des fidèles, ne les regarde pas comme s'ils partageoient le culte qu'ils ne doivent qu'à lui seul, quand ils honorent, par le respect qu'ils ont pour lui, ceux qu'il a honorés lui-même.

Il est vrai néanmoins que, comme les marques sensibles de révérence ne sont pas toutes absolument nécessaires, l'Église, sans rien altérer dans la doctrine, a pu étendre plus ou moins ces pratiques extérieures, suivant la diversité des temps, des lieux et des occurrences, ne desirant pas que ses enfants soient servilement assujettis aux choses visibles, mais seulement qu'ils soient excités, et comme avertis par leur moyen de se tourner à Dieu, pour lui offrir en esprit et en vérité le service raisonnable qu'il attend de ses créatures.

On peut voir, par cette doctrine, avec combien de vérité j'ai dit qu'une grande partie de nos controverses s'évanouiroit par la seule intelligence des termes, si on traitoit ces matières avec charité: et si nos adversaires considéroient paisiblement les explications précédentes, qui comprennent la doctrine expresse du concile de Trente, ils cesseroient de nous objecter que nous blessons la médiation de Jésus-Christ, et que nous invoquons les saints, ou que nous adorons les images d'une manière qui n'est propre qu'à Dieu. Il est vrai que comme, en un certain sens, l'adoration, l'invocation, et le nom de médiateur ne convient qu'à Dieu et à Jésus-Christ, il est aisé d'abuser de ces termes, pour rendre notre doctrine odieuse. Mais si on les réduit de bonne foi au sens que nous leur avons donné, ces objections perdront toute leur force; et s'il reste à messieurs de la religion prétendue réformée quelques autres difficultés moins importantes, la sincérité les obligera d'avouer qu'ils sont satisfaits sur le principal sujet de leurs plaintes.

Au reste, il n'y a rien de plus injuste, que d'objecter à l'Église qu'elle fait consister toute la piété dans cette dévotion aux saints; puisque, comme nous l'avons déja remarqué, le concile de Trente se contente d'enseigner aux fidèles que cette pratique leur est *bonne et utile* [1], sans rien dire davantage. Ainsi l'esprit de l'Église est de condamner ceux qui rejettent cette pratique par mépris ou par erreur. Elle doit les condamner, parcequ'elle ne doit pas souffrir que les pratiques salutaires soient méprisées, ni qu'une

[1] *I. Pet.* II. 24.

[1] *Sess.* XXV. *decr. de invoc. etc.*

doctrine que l'antiquité a autorisée soit condamnée par les nouveaux docteurs.

La matière de la justification fera paroître encore dans un plus grand jour, combien de difficultés peuvent être terminées par une simple exposition de nos sentiments.

Ceux qui savent tant soit peu l'histoire de la réformation prétendue, n'ignorent pas que ceux qui en ont été les premiers auteurs, ont proposé cet article à tout le monde comme le principal de tous, et comme le fondement le plus essentiel de leur rupture, si bien que c'est celui qu'il est le plus nécessaire de bien entendre.

Nous croyons premièrement que *nos péchés nous sont remis gratuitement par la miséricorde divine, à cause de Jésus-Christ* [1]. Ce sont les propres termes du concile de Trente, qui ajoute [2] que *nous sommes dits justifiés gratuitement, parceque aucune de ces choses qui précèdent la justification, soit la foi, soit les œuvres, ne peut mériter cette grace.*

Comme l'Écriture nous explique la rémission des péchés, tantôt en disant que Dieu les couvre, et tantôt en disant qu'il les ôte, et qu'il les efface, par la grace du Saint-Esprit, qui nous fait de nouvelles créatures [3]; nous croyons qu'il faut joindre ensemble ces expressions, pour former l'idée parfaite de la justification du pécheur. C'est pourquoi nous croyons que nos péchés, non seulement sont couverts, mais qu'ils sont entièrement effacés par le sang de Jésus-Christ, et par la grace qui nous régénère; ce qui, loin d'obscurcir ou de diminuer l'idée qu'on doit avoir du mérite de ce sang, l'augmente au contraire, et la relève.

Ainsi la justice de Jésus-Christ est, non seulement imputée, mais actuellement communiquée à ses fidèles par l'opération du Saint-Esprit, en sorte que non seulement ils sont réputés, mais faits justes par sa grace.

Si la justice qui est en nous n'étoit justice qu'aux yeux des hommes, ce ne seroit pas l'ouvrage du Saint-Esprit: elle est donc justice même devant Dieu, puisque c'est Dieu même qui la fait en nous, en répandant la charité dans nos cœurs.

Toutefois il n'est que trop certain que *la chair convoite contre l'esprit; et l'esprit contre la chair* [4], et que *nous manquons tous en beaucoup de choses* [5]. Ainsi, quoique notre justice soit véritable par l'infusion de la charité, elle n'est point justice parfaite à cause du combat de la convoitise; si bien que le continuel gémissement d'une ame repentante de ses fautes, fait le devoir le plus nécessaire de la justice chrétienne. Ce qui nous oblige de confesser humblement, avec saint Augustin, que notre justice en cette vie *consiste plutôt dans la rémission des péchés, que dans la perfection des vertus.*

Sur le mérite des œuvres, l'Église catholique enseigne que « la vie éternelle doit être proposée » aux enfants de Dieu, et comme une grace qui » leur est miséricordieusement promise par le » moyen de notre Seigneur Jésus-Christ, et » comme une récompense qui est fidèlement rendue à leurs bonnes œuvres et à leurs mérites, » en vertu de cette promesse [1]. » Ce sont les propres termes du concile de Trente. Mais, de peur que l'orgueil humain ne soit flatté par l'opinion d'un mérite présomptueux, ce même concile enseigne que tout le prix et la valeur des œuvres chrétiennes provient de la grace sanctifiante, qui nous est donnée gratuitement au nom de Jésus-Christ, et que c'est un effet de l'influence continuelle de ce divin Chef sur ses membres.

Véritablement les préceptes, les exhortations, les promesses, les menaces et les reproches de l'Évangile font assez voir qu'il faut que nous opérions notre salut par le mouvement de nos volontés avec la grace de Dieu qui nous aide : mais c'est un premier principe, que le libre arbitre ne peut rien faire qui conduise à la félicité éternelle, qu'autant qu'il est mu et élevé par le Saint-Esprit.

Ainsi, l'Église sachant que c'est ce divin Esprit qui fait en nous, par sa grace, tout ce que nous faisons de bien; elle doit croire que les bonnes œuvres des fidèles sont très agréables à Dieu, et de grande considération devant lui : et c'est justement qu'elle se sert du mot de *mérite* avec toute l'antiquité chrétienne, principalement pour signifier la valeur, le prix et la dignité de ces œuvres que nous faisons par la grace. Mais comme toute leur sainteté vient de Dieu qui les fait en nous, la même Église a reçu dans le concile de Trente, comme doctrine de foi catholique, cette parole de saint Augustin, que *Dieu couronne ses dons en couronnant le mérite de ses serviteurs.*

Nous prions ceux qui aiment la vérité et la paix, de vouloir bien lire ici un peu au long les paroles de ce concile, afin qu'ils se désabusent une fois des mauvaises impressions qu'on leur donne de notre doctrine. « Encore que nous » voyions, disent les Pères de ce concile [2], que » les saintes Lettres estiment tant les bonnes œu- » vres, que Jésus-Christ nous promet lui-même

[1] *Conc. Trid. Sess.* VI. *c.* 9. — [2] *Ibid. c.* 8. — [3] *Tit.* III. 5, 6, 7. — [4] *Gal.* V. 17. — [5] *Jac.* III. 2.

[1] *Sess.* VI. *c.* 18. — [2] *Ibid.*

» qu'un verre d'eau froide donné à un pauvre » ne sera pas privé de sa récompense ; et que » l'apôtre témoigne qu'un moment de peine légère, soufferte en ce monde, produira un poids » éternel de gloire : toutefois à Dieu ne plaise » que le chrétien se fie et se glorifie en lui-» même, et non en notre Seigneur, dont la bonté » est si grande envers tous les hommes, qu'il » veut que les dons qu'il leur fait soient leurs » mérites! »

Cette doctrine est répandue dans tout ce concile, qui enseigne, dans une autre session [1], que » nous, qui ne pouvons rien de nous-mêmes, » pouvons tout avec celui qui nous fortifie, en » telle sorte que l'homme n'a rien dont il se puisse » glorifier, » ou pourquoi il se puisse confier en lui-même ; « mais que toute sa confiance et » toute sa gloire est en Jésus-Christ, en qui nous » vivons, en qui nous méritons, en qui nous satisfaisons, faisant de dignes fruits de pénitence, » qui tirent leur force de lui, par lui sont offerts » au Père, et en lui sont acceptés par le Père. » C'est pourquoi nous demandons tout, nous espérons tout, nous rendons grace de tout par notre Seigneur Jésus-Christ. Nous confessons hautement que nous ne sommes agréables à Dieu qu'en lui et par lui ; et nous ne comprenons pas qu'on puisse nous attribuer une autre pensée. Nous mettons tellement en lui seul toute l'espérance de notre salut, que nous disons tous les jours à Dieu ces paroles dans le sacrifice : « Daignez, ô » Dieu, accorder à nous pécheurs, vos serviteurs, » qui espérons en la multitude de vos miséricor-» des, quelque part et société avec vos bienheu-» reux apôtres et martyrs,..... au nombre desquels » nous vous prions de vouloir nous recevoir, ne » regardant pas au mérite, mais nous pardon-» nant par grace au nom de Jésus-Christ notre » Seigneur. »

L'Église ne persuadera-t-elle jamais à ses enfants qui sont devenus ses adversaires, ni par l'explication de sa foi, ni par les décisions de ses conciles, ni par les prières de son sacrifice, qu'elle croit n'avoir de vie, et qu'elle n'a d'espérance qu'en Jésus-Christ seul? Cette espérance est si forte, qu'elle fait sentir aux enfants de Dieu, qui marchent fidèlement dans ses voies, *une paix qui surpasse toute intelligence*, selon ce que dit l'apôtre [2]. Mais encore que cette espérance soit plus forte que les promesses et les menaces du monde, et qu'elle suffise pour calmer le trouble de nos consciences ; elle n'y éteint pas tout-à-fait la crainte, parceque si nous sommes assurés que Dieu ne nous abandonne jamais de lui-même, nous ne sommes jamais certains que nous ne le perdrons pas par notre faute, en rejetant ses inspirations. Il lui a plu de tempérer, par cette crainte salutaire, la confiance qu'il inspire à ses enfants ; parceque, comme dit saint Augustin, « telle est notre infirmité dans ce lieu de » tentations et de périls, qu'une pleine sécurité » produiroit en nous le relâchement et l'orgueil ; » un lieu que cette crainte, qui, selon le précepte de l'apôtre [1], nous *fait opérer notre salut avec tremblement*, nous rend vigilants, et fait que nous nous attachons, avec une humble dépendance, à celui *qui opère en nous, par sa grace, le vouloir et le faire suivant son bon plaisir*, comme dit le même saint Paul [2].

Voilà ce qu'il y a de plus nécessaire dans la doctrine de la justification ; et nos adversaires seroient fort déraisonnables, s'ils se confessoient que cette doctrine suffit pour apprendre aux chrétiens qu'ils doivent rapporter à Dieu par Jésus-Christ toute la gloire de leur salut.

Si les ministres après cela se jettent sur des questions de subtilité, il est bon de les avertir qu'il n'est plus temps désormais qu'ils se rendent si difficiles envers nous, après les choses qu'ils ont accordées aux luthériens et à leurs propres frères sur le sujet de la prédestination et de la grace. Cela doit leur avoir appris à se réduire, dans cette matière, à ce qui est absolument nécessaire pour établir les fondements de la piété chrétienne.

Que s'ils peuvent une fois se résoudre à se renfermer dans ces limites, ils seront bientôt satisfaits ; et ils cesseront de nous objecter que nous anéantissons la grace de Dieu, en attribuant tout à nos bonnes œuvres ; puisque nous leur avons montré en termes si clairs, dans le concile de Trente, ces trois points si décisifs en cette matière : » Que nos péchés nous sont pardonnés par » une pure miséricorde, à cause de Jésus-Christ ; » que nous devons à une libéralité gratuite la » justice qui est en nous par le Saint-Esprit ; et » que toutes les bonnes œuvres que nous faisons » sont autant de dons de la grace. »

Aussi faut-il avouer que les doctes de leur parti ne contestent plus tant sur cette matière qu'ils faisoient au commencement ; et il y en a peu qui ne nous confessent qu'il ne falloit pas se séparer pour ce point. Mais si cette importante difficulté de la justification, de laquelle leurs premiers auteurs ont fait leur fort, n'est plus maintenant considérée comme capitale par les personnes les mieux sensées qu'ils aient entre eux ; on leur laisse à penser ce qu'il faut juger de leur sépara-

[1] *Sess.* XIV, c. 8. — [2] *Philip.* IV. 7.

[1] *Philip.* II. 12. — [2] *Ibid.* 13.

tion, et ce qu'il faudroit espérer pour la paix, s'ils se mettoient au-dessus de la préoccupation, et s'ils quittoient l'esprit de dispute.

Il faut encore expliquer de quelle sorte nous croyons pouvoir satisfaire à Dieu par sa grace, afin de ne laisser aucun doute sur cette matière.

Les catholiques enseignent, d'un commun accord, que le seul Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, étoit capable, par la dignité infinie de sa personne, d'offrir à Dieu une satisfaction suffisante pour nos péchés. Mais ayant satisfait surabondamment, il a pu nous appliquer cette satisfaction infinie en deux manières : ou bien en nous donnant une entière abolition, sans réserver aucune peine ; ou bien en commuant une plus grande peine en une moindre, c'est-à-dire, la peine éternelle en des peines temporelles. Comme cette première façon est la plus entière et la plus conforme à sa bonté, il en use d'abord dans le baptême : mais nous croyons qu'il se sert de la seconde dans la rémission qu'il accorde aux baptisés qui retombent dans le péché, y étant forcé en quelque manière par l'ingratitude de ceux qui ont abusé de ses premiers dons; de sorte qu'ils ont à souffrir quelque peine temporelle, bien que la peine éternelle leur soit remise.

Il ne faut pas conclure de là que Jésus-Christ n'ait pas entièrement satisfait pour nous; mais au contraire, qu'ayant acquis sur nous un droit absolu, par le prix infini qu'il a donné pour notre salut, il nous accorde le pardon, à telle condition, sous telle loi, et avec telle réserve qu'il lui plaît.

Nous serions injurieux et ingrats envers le Sauveur, si nous osions lui disputer l'infinité de son mérite, sous prétexte qu'en nous pardonnant le péché d'Adam, il ne nous décharge pas en même temps de toutes ses suites, nous laissant encore assujettis à la mort et à tant d'infirmités corporelles et spirituelles que ce péché nous a causées. Il suffit que Jésus-Christ ait payé une fois le prix par lequel nous serons un jour entièrement délivrés de tous les maux qui nous accablent ; c'est à nous à recevoir avec humilité et avec actions de graces chaque partie de son bienfait, en considérant le progrès avec lequel il lui plaît d'avancer notre délivrance, selon l'ordre que sa sagesse a établi pour notre bien, et pour une plus claire manifestation de sa bonté et de sa justice.

Par une semblable raison, nous ne devons pas trouver étrange si celui qui nous a montré une si grande facilité dans le baptême, se rend plus difficile envers nous, après que nous en avons violé les saintes promesses. Il est juste, et même il est salutaire pour nous, que Dieu, en nous remettant le péché avec la peine éternelle que nous avions méritée, exige de nous quelque peine temporelle, pour nous retenir dans le devoir ; de peur que, sortant trop promptement des liens de la justice, nous ne nous abandonnions à une téméraire confiance, abusant de la facilité du pardon.

C'est donc pour satisfaire à cette obligation que nous sommes assujettis à quelques œuvres pénibles, que nous devons accomplir en esprit d'humilité et de pénitence ; et c'est la nécessité de ces œuvres satisfactoires, qui a obligé l'Église ancienne à imposer aux pénitents les peines qu'on appelle canoniques.

Quand donc elle impose aux pécheurs des œuvres pénibles et laborieuses, et qu'ils les subissent avec humilité, cela s'appelle *satisfaction* ; et lorsque ayant égard, on à la ferveur des pénitents, on à d'autres bonnes œuvres qu'elle leur prescrit, elle relâche quelque chose de la peine qui leur est due, cela s'appelle *indulgence*.

Le concile de Trente ne propose autre chose à croire sur le sujet des indulgences, sinon que « la puissance de les accorder a été donnée à » l'Église par Jésus-Christ, et que l'usage en est » salutaire ; » à quoi ce concile ajoute « qu'il doit » être retenu, avec modération toutefois, de » peur que la discipline ecclésiastique ne soit » énervée par une excessive facilité [1] : » ce qui montre que la manière de dispenser les indulgences regarde la discipline.

Ceux qui sortent de cette vie avec la grace et la charité, mais toutefois redevables encore des peines que la justice divine a réservées, les souffrent en l'autre vie. C'est ce qui a obligé toute l'antiquité chrétienne à offrir des prières, des aumônes et des sacrifices pour les fidèles qui sont décédés en la paix et en la communion de l'Église, avec une foi certaine qu'ils peuvent être aidés par ces moyens. C'est ce que le concile de Trente nous propose à croire touchant les ames détenues dans le purgatoire [2], sans déterminer en quoi consistent leurs peines, ni beaucoup d'autres choses semblables, sur lesquelles ce saint concile demande une grande retenue, blâmant ceux qui débitent ce qui est incertain et suspect.

Telle est la sainte et innocente doctrine de l'Église catholique touchant les satisfactions, dont on a voulu lui faire un si grand crime. Si, après cette explication, messieurs de la religion prétendue réformée nous objectent que nous faisons tort à la satisfaction de Jésus-Christ, il faudra qu'ils aient oublié que nous leur avons dit, que

[1] *Contin. Sess.* XXV, *decr. de Indulg.* — [2] *Sess.* XXV. *decr. de Purgat.*

le Sauveur a payé le prix entier de notre rachat; que rien ne manque à ce prix, puisqu'il est infini, et que ces réserves de peines, dont nous avons parlé, ne proviennent d'aucun défaut de ce paiement, mais d'un certain ordre qu'il a établi pour nous retenir par de justes appréhensions et par une discipline salutaire.

Que s'ils nous opposent encore que nous croyons pouvoir satisfaire par nous-mêmes à quelque partie de la peine qui est due à nos péchés, nous pourrons dire avec confiance que le contraire paroît par les maximes que nous avons établies. Elles font voir clairement que tout notre salut n'est qu'une œuvre de miséricorde et de grace; que ce que nous faisons par la grace de Dieu n'est pas moins à lui que ce qu'il fait tout seul par sa volonté absolue; et qu'enfin ce que nous lui donnons ne lui appartient pas moins que ce qu'il nous donne. A quoi il faut ajouter que ce que nous appelons satisfaction, après toute l'Église ancienne, n'est, après tout, qu'une application de la satisfaction de Jésus-Christ.

Cette même considération doit apaiser ceux qui s'offensent, quand nous disons que Dieu a tellement agréable la charité fraternelle, et la communion de ses saints, que souvent même il reçoit les satisfactions que nous lui offrons les uns pour les autres. Il semble que ces messieurs ne conçoivent pas combien tout ce que nous sommes est à Dieu; ni combien tous les égards que sa bonté lui fait avoir pour les fidèles, qui sont les membres de Jésus-Christ, se rapportent nécessairement à ce divin Chef. Mais certes, ceux qui ont lu et qui ont considéré que Dieu même inspire à ses serviteurs le desir de s'affliger dans le jeûne, dans le sac et dans la cendre, non seulement pour leurs péchés, mais pour les péchés de tout le peuple, ne s'étonneront pas si nous disons que, touché du plaisir qu'il a de gratifier ses amis, il accepte miséricordieusement l'humble sacrifice de leurs mortifications volontaires, en diminution des châtiments qu'il préparoit à son peuple: ce qui montre que, satisfait par les uns, il veut bien s'adoucir envers les autres, honorant par ce moyen son Fils Jésus-Christ dans la communion de ses membres, et dans la sainte société de son corps mystique.

L'ordre de la doctrine demande que nous parlions maintenant des sacrements, par lesquels les mérites de Jésus-Christ nous sont appliqués. Comme les disputes que nous avons en cet endroit, si nous en exceptons celle de l'eucharistie, ne sont pas les plus échauffées, nous éclaircirons d'abord, en peu de paroles, les principales difficultés qu'on nous fait touchant les autres sacrements, réservant pour la fin celle de l'eucharistie, qui est la plus importante de toutes.

Les sacrements de la nouvelle alliance ne sont pas seulement des signes sacrés qui nous représentent la grace, ni des sceaux qui nous la confirment; mais des instruments du Saint-Esprit, qui servent à nous l'appliquer, et qui nous la confèrent en vertu des paroles qui se prononcent, et de l'action qui se fait sur nous au-dehors, pourvu que nous n'y apportions aucun obstacle par notre mauvaise disposition.

Lorsque Dieu attache une si grande grace à des signes extérieurs, qui n'ont de leur nature aucune proportion avec un effet si admirable, il nous marque clairement, qu'outre tout ce que nous pouvons faire au-dedans de nous par nos bonnes dispositions, il faut qu'il intervienne, pour notre sanctification, une opération spéciale du Saint-Esprit, et une application singulière du mérite de notre Sauveur, qui nous est démontrée par les sacrements. Ainsi l'on ne peut rejeter cette doctrine, sans faire tort au mérite de Jésus-Christ, et à l'œuvre de la puissance divine dans notre régénération.

Nous reconnoissons sept signes ou cérémonies sacrées, établies par Jésus-Christ, comme les moyens ordinaires de la sanctification et de la perfection du nouvel homme. Leur institution divine paroît dans l'Écriture sainte, ou par les paroles expresses de Jésus-Christ qui les établit, ou par la grace, qui, selon la même Écriture, y est attachée, et qui marque nécessairement un ordre de Dieu.

Comme les petits enfants ne peuvent suppléer le défaut du baptême par les actes de foi, d'espérance et de charité, ni par le vœu de recevoir ce sacrement, nous croyons que s'ils ne le reçoivent en effet, ils ne participent en aucune sorte à la grace de la rédemption; et qu'ainsi, mourant en Adam, ils n'ont aucune part avec Jésus-Christ.

Il est bon d'observer ici que les luthériens croient avec l'Église catholique la nécessité absolue du baptême pour les petits enfants, et s'étonnent avec elle de ce qu'on a nié une vérité qu'aucun homme, avant Calvin, n'avoit osé ouvertement révoquer en doute; tant elle étoit fortement imprimée dans l'esprit de tous les fidèles!

Cependant les prétendus réformés ne craignent pas de laisser volontairement mourir leurs enfants, comme les enfants des infidèles, sans porter aucune marque du christianisme, et sans en avoir reçu aucune grace, si la mort prévient leur jour d'assemblée.

L'imposition des mains, pratiquée par les saints apôtres [1], pour confirmer les fidèles contre

[1] *Act.* VIII. 15, 17.

les persécutions, ayant son effet principal dans la descente intérieure du Saint-Esprit, et dans l'infusion de ses dons, elle n'a pas dû être rejetée par nos adversaires, sous prétexte que le Saint-Esprit ne descend plus visiblement sur nous. Aussi toutes les Églises chrétiennes l'ont-elles religieusement retenue depuis le temps des apôtres, se servant aussi du saint chrême, pour démontrer la vertu de ce sacrement par une représentation plus expresse de l'onction intérieure du Saint-Esprit.

Nous croyons qu'il a plu à Jésus-Christ, que ceux qui se sont soumis à l'autorité de l'Église par le baptême, et qui depuis ont violé les lois de l'Évangile, viennent subir le jugement de la même Église dans le tribunal de la pénitence, où elle exerce la puissance qui lui est donnée de remettre et de retenir les péchés [1].

Les termes de la commission qui est donnée aux ministres de l'Église pour absoudre les péchés sont si généraux, qu'on ne peut, sans témérité, la réduire aux péchés publics. Et comme, quand ils prononcent l'absolution au nom de Jésus-Christ, ils ne font que suivre les termes exprès de cette commission, le jugement est censé rendu par Jésus-Christ même, pour lequel ils sont établis juges. C'est ce pontife invisible qui absout intérieurement le pénitent, pendant que le prêtre exerce le ministère extérieur.

Ce jugement étant un frein si nécessaire à la licence, une source si féconde de sages conseils, une si sensible consolation pour les ames affligées de leurs péchés, lorsque non seulement on leur déclare en termes généraux leur absolution, comme les ministres le pratiquent, mais qu'on les absout en effet par l'autorité de Jésus-Christ, après un examen particulier et avec connoissance de cause : nous ne pouvons croire que nos adversaires puissent envisager tant de biens, sans en regretter la perte, et sans avoir quelque honte d'une réformation qui a retranché une pratique si salutaire et si sainte.

Le Saint-Esprit ayant attaché à l'extrême-onction, selon le témoignage de saint Jacques [2], la promesse expresse de la rémission des péchés, et du soulagement du malade, rien ne manque à cette sainte cérémonie pour être un véritable sacrement. Il faut seulement remarquer, que, suivant la doctrine du concile de Trente [3], le malade est plus soulagé selon l'ame que selon le corps, et que, comme le bien spirituel est toujours l'objet principal de la loi nouvelle, c'est aussi celui que nous devons attendre absolument de cette sainte onction, si nous sommes bien disposés : au lieu que le soulagement dans les maladies nous est seulement accordé par rapport à notre salut éternel, suivant les dispositions cachées de la divine Providence, et les divers degrés de préparation et de foi qui se trouvent dans les fidèles.

Quand on considérera que Jésus-Christ a donné une nouvelle forme au mariage, en réduisant cette sainte société à deux personnes immuablement et indissolublement unies [1]; et quand on verra que cette inséparable union est le signe de son union éternelle avec son Église [2]; on n'aura pas de peine à comprendre que le mariage des fidèles est accompagné du Saint-Esprit et de la grace; et on louera la bonté divine de ce qu'il lui a plu de consacrer de cette sorte la source de notre naissance.

L'imposition des mains, que reçoivent les ministres des choses saintes, étant accompagnée d'une vertu si présente du Saint-Esprit, et d'une infusion si entière de la grace [3], elle doit être mise au nombre des sacrements. Aussi faut-il avouer que nos adversaires n'en excluent pas absolument la consécration des ministre; mais qu'ils l'excluent simplement du nombre des sacrements, qui sont *communs à toute l'Église* [4].

Nous voilà enfin arrivés à la question de l'Eucharistie, où il sera nécessaire d'expliquer plus amplement notre doctrine, sans toutefois nous éloigner trop des bornes que nous nous sommes prescrites.

La présence réelle du corps et du sang de notre Seigneur, dans ce sacrement, est solidement établie par les paroles de l'institution, lesquelles nous entendons à la lettre; et il ne nous faut non plus demander pourquoi nous nous attachons au sens propre et littéral, qu'à un voyageur pourquoi il suit le grand chemin. C'est à ceux qui ont recours aux sens figurés, et qui prennent des sentiers détournés, à rendre raison de ce qu'ils font. Pour nous qui ne trouvons rien, dans les paroles dont Jésus-Christ se sert pour l'institution de ce mystère, qui nous oblige à les prendre en un sens figuré, nous estimons que cette raison suffit pour nous déterminer au sens propre. Mais nous y sommes encore plus fortement engagés, quand nous venons à considérer dans ce mystère l'intention du Fils de Dieu, que j'expliquerai le plus simplement qu'il me sera possible, et par des principes dont je crois que nos adversaires ne pourront disconvenir.

[1] *Matth.* XVIII. 18. *Joan.* XX. 23. — [2] *Jac.* V, 14, 15. — [3] *Sess.* XIV, *c.* 2. *de sacr. Extr. Unct.*

[1] *Matth.* XIX. 5. — [2] *Ephes.* V. 32. — [3] *I. Tim.* IV, 14. *II. Tim.* Confes. 6. — [4] de foi, art. 33.

Je dis donc que ces paroles du Sauveur : *Prenez, mangez, ceci est mon corps donné pour vous* [1], nous font voir que, comme les anciens Juifs ne s'unissoient pas seulement en esprit à l'immolation des victimes qui étoient offertes pour eux ; mais qu'en effet ils mangeoient la chair sacrifiée ; ce qui leur étoit une marque de la part qu'ils avoient à cette oblation : ainsi Jésus-Christ, s'étant fait lui-même notre victime, a voulu que nous mangeassions effectivement la chair de ce sacrifice, afin que la communication actuelle de cette chair adorable fût un témoignage perpétuel à chacun de nous en particulier, que c'est pour nous qu'il l'a prise, et que c'est pour nous qu'il l'a immolée.

Dieu avoit défendu aux Juifs de manger l'hostie qui étoit immolée pour leurs péchés [2], afin de leur apprendre que la véritable expiation des crimes ne se faisoit pas dans la loi, ni par le sang des animaux : tout le peuple étoit comme en interdit par cette défense, sans pouvoir actuellement participer à la rémission des péchés. Par une raison opposée, il falloit que le corps de notre Sauveur, vraie hostie immolée pour le péché, fût mangé par les fidèles, afin de leur montrer, par cette manducation, que la rémission des péchés étoit accomplie dans le nouveau Testament.

Dieu défendoit aussi au peuple juif de manger du sang, et l'une des raisons de cette défense étoit, *que le sang nous est donné pour l'expiation de nos ames* [3]. Mais au contraire notre Sauveur nous propose son sang à boire, à cause qu'*il est répandu pour la rémission des péchés* [4].

Ainsi la manducation de la chair et du sang du Fils de Dieu est aussi réelle, à la sainte table, que la grace, l'expiation des péchés, et la participation au sacrifice de Jésus-Christ est actuelle et effective dans la nouvelle alliance.

Toutefois, comme il desiroit exercer notre foi dans ce mystère, et en même temps nous ôter l'horreur de manger sa chair et de boire son sang, en leur propre espèce, il étoit convenable qu'il nous les donnât enveloppés sous une espèce étrangère. Mais si ces considérations l'ont obligé de nous faire manger la chair de notre victime d'une autre manière que n'ont fait les Juifs, il n'a pas dû pour cela nous rien ôter de la réalité et de la substance.

Il paroît donc que pour accomplir les figures anciennes, et nous mettre en possession actuelle de la victime offerte pour notre péché, Jésus-Christ a eu dessein de nous donner en vérité son corps et son sang : ce qui est si évident, que nos adversaires mêmes veulent que nous croyions qu'ils ont en cela le même sentiment que nous, puisqu'ils ne cessent de nous répéter qu'ils ne nient ni la vérité ni la participation réelle du corps et du sang dans l'eucharistie. C'est ce que nous examinerons dans la suite, où nous croyons devoir exposer leur sentiment, après que nous aurons achevé d'expliquer celui de l'Église. Mais, en attendant, nous conclurons que si la simplicité des paroles du Fils de Dieu les force à reconnoître que son intention expresse a été de nous donner en vérité sa chair, quand il a dit : *Ceci est mon corps*, ils ne doivent pas s'étonner si nous ne pouvons consentir à n'entendre ces mots qu'en figure.

En effet, le Fils de Dieu, si soigneux d'exposer à ses apôtres ce qu'il enseigne sous des paraboles et sous des figures, n'ayant rien dit ici pour s'expliquer, il paroît qu'il a laissé ses paroles dans leur signification naturelle. Je sais que ces messieurs prétendent que la chose s'explique assez d'elle-même, parcequ'on voit bien, disent-ils, que ce qu'il présente n'est que du pain et du vin ; mais ce raisonnement s'évanouit, quand on considère que celui qui parle est d'une autorité qui prévaut aux sens, et d'une puissance qui domine toute la nature. Il n'est pas plus difficile au Fils de Dieu de faire que son corps soit dans l'eucharistie, en disant : *Ceci est mon corps*, que de faire qu'une femme soit délivrée de sa maladie, en disant : *Femme, tu es délivrée de ta maladie* [1] ; ou de faire que la vie soit conservée à un jeune homme, en disant à son père : *Ton fils est vivant* [2], ou enfin de faire que les péchés du paralytique lui soient remis, en lui disant : *Tes péchés te sont remis* [3].

Ainsi n'ayant point à nous mettre en peine comment il exécutera ce qu'il dit, nous nous attachons précisément à ses paroles. Celui qui fait ce qu'il veut, en parlant opère ce qu'il dit ; et il a été plus aisé au Fils de Dieu de forcer les lois de la nature pour vérifier ces paroles, qu'il ne nous est aisé d'accommoder notre esprit à des interprétations violentes, qui renversent toutes les lois du discours.

Ces lois du discours nous apprennent que le signe qui représente naturellement, reçoit souvent le nom de la chose, parcequ'il lui est comme naturel d'en ramener l'idée à l'esprit. Le même arrive aussi, quoiqu'avec certaines limites, aux signes d'institution, quand ils sont reçus, et qu'on y est accoutumé. Mais qu'en établissant un signe qui de soi n'a aucun rapport à la chose ; par exemple, un morceau de pain pour

[1] *Matth.* XXVI. 26. *Luc.* XXII. 19. — [2] *Levit.* VI. 30. — [3] *Ibid.* XVII. 11. — [4] *Matth.* XXVI. 28.

[1] *Luc.* XIII. 12. — [2] *Joan.* IV. 50. — [3] *Matth.* IX. 2.

signifier le corps d'un homme, on lui en donne le nom, sans rien expliquer, et avant que personne en soit convenu, comme a fait Jésus-Christ dans la cène : c'est une chose inouïe, et dont nous ne voyons aucun exemple, dans toute l'Écriture sainte, pour ne pas dire dans tout le langage humain.

Aussi messieurs de la religion prétendue réformée ne s'arrêtent pas tellement au sens figuré qu'ils ont voulu donner aux paroles de Jésus-Christ, qu'en même temps ils ne reconnoissent qu'il a eu intention, en les proférant, de nous donner en vérité son corps et son sang.

Après avoir proposé les sentiments de l'Église touchant ces paroles, *Ceci est mon corps*, il faut dire ce qu'elle pense de celles que Jésus-Christ y ajouta : *Faites ceci en mémoire de moi*[1]. Il est clair que l'intention du Fils de Dieu est de nous obliger par ces paroles à nous souvenir de la mort qu'il a endurée pour notre salut; et saint Paul conclut de ces mêmes paroles, que *nous annonçons la mort du Seigneur*[2] dans ce mystère. Or, il ne faut pas se persuader que ce souvenir de la mort de notre Seigneur exclue la présence réelle de son corps : au contraire, si on considère ce que nous venons d'expliquer, on entendra clairement que cette commémoration est fondée sur la présence réelle. Car, de même que les Juifs, en mangeant les victimes pacifiques, se souvenoient qu'elles avoient été immolées pour eux; ainsi, en mangeant la chair de Jésus-Christ notre victime, nous devons nous souvenir qu'il est mort pour nous. C'est donc cette même chair mangée par les fidèles, qui non seulement réveille en nous la mémoire de son immolation, mais encore qui nous en confirme la vérité. Et loin de pouvoir dire que cette commémoration solennelle, que Jésus-Christ nous ordonne de faire, exclue la présence de sa chair; on voit au contraire que ce tendre souvenir qu'il veut que nous ayons à la sainte table de lui, comme immolé pour nous, est fondé sur ce que cette même chair y doit être prise réellement; puisqu'en effet il ne nous est pas possible d'oublier que c'est pour nous qu'il a donné son corps en sacrifice, quand nous voyons qu'il nous donne encore tous les jours cette victime à manger.

Faut-il que des chrétiens, sous prétexte de célébrer dans la cène la mémoire de la passion de notre Sauveur, ôtent à cette pieuse commémoration ce qu'elle a de plus efficace et de plus tendre? Ne doivent-ils pas considérer que Jésus-Christ ne commande pas simplement qu'on se souvienne de lui, mais qu'on s'en souvienne en mangeant sa chair et son sang? Qu'on prenne garde à la suite et à la force de ses paroles. Il ne dit pas simplement, comme messieurs de la religion prétendue réformée semblent l'entendre, que le pain et le vin de l'eucharistie nous soient un *mémorial* de son corps et de son sang; mais il nous avertit qu'en faisant ce qu'il nous prescrit, c'est-à-dire, en prenant son corps et son sang, nous nous souvenions de lui. Qu'y a-t-il en effet de plus puissant pour nous en faire souvenir? Et si les enfants se souviennent si tendrement de leur père et de ses bontés, lorsqu'ils s'approchent du tombeau où son corps est enfermé; combien notre souvenir et notre amour doivent-ils être excités, lorsque nous tenons sous ces enveloppes sacrées, sous ce tombeau mystique, la propre chair de notre Sauveur immolé pour nous, cette chair vivante et vivifiante, et ce sang encore tout chaud par son amour, et tout plein d'esprit et de grace? Que si nos adversaires continuent de nous dire, que celui qui nous commande de nous souvenir de lui, ne nous donne pas sa propre substance, il faudra enfin les prier de s'accorder avec eux-mêmes. Ils protestent qu'ils ne nient pas dans l'eucharistie la communication réelle de la propre substance du Fils de Dieu. Si leurs paroles sont sérieuses, si leur doctrine n'est pas une illusion, il faut nécessairement qu'ils disent avec nous, que le souvenir n'exclut pas toute sorte de présence, mais seulement celle qui frappe les sens. Leur réponse sera la nôtre, puisqu'en disant que Jésus-Christ est présent, nous reconnoissons en même temps qu'il ne l'est pas d'une manière sensible.

Et si l'on nous demande d'où vient que croyant, comme nous faisons, qu'il n'y a rien pour les sens dans ce saint mystère, nous ne croyons pas qu'il suffise que Jésus-Christ y soit présent par la foi, il est aisé de répondre, et de démêler cette équivoque. Autre chose est de dire que le Fils de Dieu nous soit présent par la foi; et autre chose de dire que nous sachions par la foi qu'il est présent. La première façon de parler n'emporte qu'une présence morale; la seconde nous en signifie une très réelle, parceque la foi est très véritable; et cette présence réelle, connue par la foi, suffit pour opérer dans *le juste* qui *vit de foi*[1], tous les effets que j'ai remarqués.

Mais pour ôter une fois toutes les équivoques dont les Calvinistes se servent en cette matière, et faire voir en même temps jusqu'à quel point ils se sont approchés de nous; quoique je n'aie entrepris que d'expliquer la doctrine de l'Église,

[1] *Luc.* XXII. 19. — [2] *I. Cor.* XI. 24, 26.

[1] *Habac.* II. 4.

il sera bon d'ajouter ici l'exposition de leurs sentiments.

Leur doctrine a deux parties : l'une ne parle que de figure du corps et du sang; l'autre ne parle que de réalité du corps et du sang. Nous allons voir par ordre chacune de ces parties.

Ils disent premièrement, que ce grand miracle de la présence réelle, que nous admettons, ne sert de rien; que c'est assez pour notre salut que Jésus-Christ soit mort pour nous; que ce sacrifice nous est suffisamment appliqué par la foi; et que cette application nous est suffisamment certifiée par la parole de Dieu. Ils ajoutent que s'il faut revêtir cette parole de signes sensibles, il suffit de nous donner de simples symboles, tels que l'eau du baptême, sans qu'il soit nécessaire de faire descendre du ciel le corps et le sang de Jésus-Christ.

Il ne paroît rien de plus facile que cette manière d'expliquer le sacrement de la cène. Cependant nos adversaires mêmes n'ont pas cru qu'ils dussent s'en contenter. Ils savent que de semblables imaginations ont fait nier aux sociniens ce grand miracle de l'incarnation. Dieu, disent ces hérétiques, pouvoit nous sauver sans tant de détours; il n'avoit qu'à nous remettre nos fautes; et il pouvoit nous instruire suffisamment, tant pour la doctrine que pour les mœurs, par les paroles et par les exemples d'un homme plein du Saint-Esprit, sans qu'il fût besoin pour cela d'en faire un Dieu. Mais les calvinistes ont reconnu, aussi bien que nous, le foible de ces arguments, qui paroît premièrement en ce qu'il ne nous appartient pas de nier ou d'assurer les mystères, suivant qu'ils nous paroissent utiles ou inutiles pour notre salut. Dieu seul en sait le secret; et c'est à nous de les rendre utiles et salutaires pour nous, en les croyant comme il les propose, et en recevant ses graces de la manière qu'il nous les présente. Secondement, sans entrer dans la question de savoir s'il étoit possible à Dieu de nous sauver par une autre voie que par l'incarnation et par la mort de son Fils, et sans nous jeter dans cette dispute inutile, que messieurs de la religion prétendue réformée traitent si longuement dans leurs écoles, il suffit d'avoir appris, par les saintes Écritures, que le Fils de Dieu a voulu nous témoigner son amour par des effets incompréhensibles. Cet amour a été la cause de cette union si réelle, par laquelle il s'est fait homme. Cet amour l'a porté à immoler pour nous ce même corps aussi réellement qu'il l'a pris. Tous ces desseins sont suivis, et cet amour se soutient partout de la même force. Ainsi, quand il lui plaira de faire ressentir à chacun de ses enfants, en se donnant à lui en particulier, la bonté qu'il a témoignée à tous en général, il trouvera le moyen de se satisfaire par des choses aussi effectives que celles qu'il avoit déja accomplies pour notre salut. C'est pourquoi il ne faut plus s'étonner s'il donne à chacun de nous la propre substance de sa chair et de son sang. Il le fait pour nous imprimer dans le cœur que c'est pour nous qu'il les a pris, et qu'il les a offerts en sacrifice. Ce qui précède nous rend toute cette suite croyable; l'ordre de ses mystères nous dispose à croire tout cela; et sa parole expresse ne nous permet pas d'en douter.

Nos adversaires ont bien vu que de simples figures et de simples signes du corps et du sang ne contenteroient pas les chrétiens, accoutumés aux bontés d'un Dieu qui se donne à nous si réellement. C'est pourquoi ils ne veulent pas qu'on les accuse de nier une participation réelle et substantielle de Jésus-Christ dans leur cène. Ils assurent, comme nous, qu'il nous y fait participants de *sa propre substance*[1]; ils disent qu'ils *nous nourrit et vivifie de la substance de son corps et de son sang*[2]; et jugeant que ce ne seroit pas assez qu'il nous montrât, par quelque signe, que nous eussions part à son sacrifice, ils disent expressément que le corps du Sauveur, qui nous est donné dans la cène[3], nous le certifie : paroles très remarquables que nous examinerons incontinent.

Voilà donc le corps et le sang de Jésus-Christ présents dans nos mystères, de l'aveu des calvinistes : car ce qui est communiqué *selon sa propre substance* doit être réellement présent. Il est vrai qu'ils expliquent cette communication, en disant qu'elle se fait en esprit et par foi; mais il est vrai aussi qu'ils veulent qu'elle soit réelle. Et parcequ'il n'est pas possible de faire entendre qu'un corps, qui ne nous est communiqué qu'en esprit et par foi, nous soit communiqué réellement et en sa propre substance, ils n'ont pu demeurer fermes dans les deux parties d'une doctrine si contradictoire; et ils ont été obligés d'avouer deux choses, qui ne peuvent être véritables, qu'en supposant ce que l'Église catholique enseigne.

La première est, que Jésus-Christ nous est donné dans l'eucharistie d'une manière qui ne convient, ni au baptême, ni à la prédication de l'Évangile, et qui est toute propre à ce mystère. Nous allons voir la conséquence de ce principe; mais voyons auparavant comme il nous est accordé par messieurs de la religion prétendue réformée.

Je ne rapporterai ici le témoignage d'aucun

[1] Catéch. Dim. 33. — [2] Confess. de foi, art. 36. — [3] Catéch. Dim. 52.

antenr particulier; mais les propres paroles de leur Catéchisme dans l'endroit où il explique ce qui regarde la cène. Il porte en termes formels, non seulement que Jésus-Christ nous est donné dans la cène en vérité, *et selon sa propre substance*[1]; mais *qu'encore qu'il nous soit vraiment communiqué, et par le Baptême et par l'Évangile, toutefois ce n'est qu'en partie, et non pleinement*[2]. D'où il suit qu'il nous est donné dans la cène pleinement, et non en partie.

Il y a une extrême différence entre recevoir en partie, et recevoir pleinement. Si donc on reçoit Jésus-Christ partout ailleurs en partie, et qu'il n'y ait que dans la cène où on le reçoive pleinement; il s'ensuit, du consentement de nos adversaires, qu'il faut chercher dans la cène une participation qui soit propre à ce mystère, et qui ne convienne pas au baptême et à la prédication: mais en même temps il s'ensuit aussi que cette participation n'est pas attachée à la foi, puisque la foi, se répandant généralement dans toutes les actions du chrétien, se trouve dans la prédication et dans le baptême, aussi bien que dans la cène. En effet, il est remarquable que, quelque desir qu'aient eu les prétendus réformateurs d'égaler le baptême et la prédication à la cène, en ce que Jésus-Christ nous y est vraiment communiqué; ils n'ont osé dire dans leur Catéchisme que Jésus-Christ nous fût donné en sa propre substance dans le baptême et dans la prédication, comme ils l'ont dit de la cène. Ils ont donc vu qu'ils ne pouvoient s'empêcher d'attribuer à la cène une manière de posséder Jésus-Christ, qui fût particulière à ce sacrement; et que la foi, qui est commune à toutes les actions du chrétien, ne pouvoit être cette manière particulière. Or cette manière particulière de posséder Jésus-Christ dans la cène, doit aussi être réelle, puisqu'elle donne aux fidèles la propre substance du corps et du sang de Jésus-Christ. Tellement qu'il faut conclure des choses qu'ils nous accordent, qu'il y a dans l'eucharistie une manière réelle de recevoir le corps et le sang de notre Sauveur, qui ne se fait pas par la foi; et c'est ce que l'Eglise catholique enseigne.

La seconde chose accordée par les prétendus réformateurs, est tirée de l'article qui suit immédiatement celui que j'ai déja cité de leur Catéchisme[3]; c'est *que le corps du Seigneur Jésus, en tant qu'il a une fois été offert en sacrifice pour nous réconcilier à Dieu, nous est maintenant donné pour nous certifier que nous avons part à cette réconciliation.*

Si ces paroles ont quelque sens, si elles ne sont point un son inutile et un vain amusement, elles doivent nous faire entendre que Jésus-Christ ne nous donne pas un symbole seulement, mais son propre corps, pour nous certifier que nous avons part à son sacrifice et à la réconciliation du genre humain. Or, si la réception du corps de notre Seigneur nous certifie la participation au fruit de sa mort, il faut nécessairement que cette participation au fruit soit distinguée de la réception du corps, puisque l'une est le gage de l'autre. D'où passant plus avant, je dis que, si nos adversaires sont contraints de distinguer dans la cène la participation au corps du Sauveur, d'avec la participation au fruit et à la grace de son sacrifice; il faut aussi qu'ils distinguent la participation à ce divin corps, d'avec toute la participation qui se fait spirituellement et par la foi. Car cette dernière participation ne leur fournira jamais deux actions distinguées, par l'une desquelles ils reçoivent le corps du Sauveur, et par l'autre le fruit de son sacrifice; nul homme ne pouvant concevoir quelle différence il y a entre participer par la foi au corps du Sauveur, et participer par la foi au fruit de sa mort. Il faut donc qu'ils reconnoissent qu'outre la communion, par laquelle nous participons spirituellement au corps de notre Sauveur et à son esprit tout ensemble, en recevant le fruit de sa mort; il y a encore une communion réelle au corps du même Sauveur, qui nous est un gage certain que l'autre nous est assurée, si nous n'empêchons l'effet d'une telle grace par nos mauvaises dispositions. Cela est nécessairement enfermé dans les principes dont ils conviennent; et jamais ils n'expliqueront cette vérité d'une manière tant soit peu solide, s'ils ne reviennent au sentiment de l'Église.

Qui n'admirera ici la force de la vérité? Tout ce qui suit des principes avoués par nos adversaires, s'entend parfaitement dans le sentiment de l'Église. Les catholiques les moins instruits conçoivent, sans aucune peine, qu'il y a dans l'eucharistie une communion avec Jésus-Christ, que nous ne trouvons nulle part ailleurs. Il leur est aisé d'entendre que son corps *nous est donné, pour nous certifier que nous avons part à son sacrifice et à sa mort.* Ils distinguent nettement ces deux façons nécessaires de nous unir à Jésus-Christ: l'une, en recevant sa propre chair; l'autre, en recevant son esprit, dont la première nous est accordée comme un gage certain de la seconde. Mais comme ces choses sont inexplicables dans le sentiment de nos adversaires, quoique d'ailleurs ils ne puissent les désavouer, il faut conclure nécessairement que l'erreur les a jetés dans une contradiction manifeste.

[1] Catéch. Dim. 35. — [2] Dim. 52. — [3] *Ibid.*

Digitized by Google

Je me suis souvent étonné de ce qu'ils n'ont pas expliqué leur doctrine d'une manière plus simple. Que n'ont-ils toujours persisté à dire, sans tant de façons, que Jésus-Christ ayant répandu son sang pour nous, nous avoit représenté cette effusion en nous donnant deux signes distincts du corps et du sang; qu'il avoit bien voulu donner à ces signes le nom de la chose même; que ces signes sacrés nous étoient des gages que nous participions au fruit de sa mort; et que nous étions nourris spirituellement, par la vertu de son corps et de son sang. Après avoir fait tant d'efforts pour prouver que les signes reçoivent le nom de la chose, et que pour cette raison le signe du corps a pu être appelé le corps; toute cette suite de doctrine les obligeoit naturellement à s'en tenir là. Pour rendre ces signes efficaces, il suffisoit que la grace de la rédemption y fût attachée, ou plutôt, selon leurs principes, qu'elle nous y fût confirmée. Il ne falloit point se tourmenter, comme ils ont fait, à nous faire entendre que nous recevons le propre corps du Sauveur, pour nous certifier que nous participons à la grace de sa mort. Ces messieurs s'étoient bien contentés d'avoir dans l'eau du baptême un signe du sang qui nous lave; et ils ne s'étoient point avisés de dire que nous y reçussions la propre substance du sang d'uSauveur, pour nous certifier que sa vertu s'y déploie sur nous. S'ils avoient raisonné de même dans la matière de l'eucharistie, leur doctrine en auroit été moins embarrassée. Mais ceux qui inventent et qui innovent ne peuvent pas dire tout ce qu'ils veulent. Ils trouvent des vérités constantes, et des maximes établies qui les incommodent, et qui les obligent à forcer leurs pensées. Les ariens eussent bien voulu ne donner pas au Sauveur le nom de Dieu et de Fils unique. Les nestoriens n'admettoient qu'à regret en Jésus-Christ cette je ne sais quelle unité de personne que nous voyons dans leurs écrits. Les pélagiens, qui nioient le péché originel, eussent nié aussi volontiers que le baptême dût être donné aux petits enfants en rémission des péchés : par ce moyen ils se seroient débarrassés de l'argument que les catholiques tiroient de cette pratique pour prouver le péché originel. Mais, comme je viens de dire, ceux qui trouvent quelque chose d'établi n'ont pas la hardiesse de tout renverser. Que les Calvinistes nous avouent de bonne foi la vérité : ils eussent été fort disposés à reconnoître seulement dans l'eucharistie le corps de Jésus-Christ en figure, et la seule participation de son esprit en effet, laissant à part ces grands mots de participation de propre substance, et tant d'autres qui marquent une présence réelle, et qui ne font que les embarrasser. Il auroit été assez de leur goût de ne confesser dans la cène aucune communion avec Jésus-Christ, que celle qui se trouve dans la prédication et dans le baptême, sans nous aller dire, comme ils ont fait, que dans la cène on le reçoit *pleinement*, et ailleurs seulement en *partie*. Mais quoique ce fût là leur inclination, la force des paroles y résistoit. Le Sauveur ayant dit si précisément de l'eucharistie : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*; ce qu'il n'a jamais dit de nulle autre chose, ni en nulle autre rencontre : quelle apparence de rendre commun à toutes les actions du chrétien, ce que sa parole expresse attache à un sacrement particulier? Et puis, tout l'ordre des conseils divins, la suite des mystères et de la doctrine, l'intention de Jésus-Christ dans la Cène, les paroles mêmes dont il s'est servi, et l'impression qu'elles font naturellement dans l'esprit des fidèles, ne donnent que des idées de réalité. C'est pourquoi il n'a fallu que nos adversaires trouvassent des mots dont le son du moins donnât quelque idée confuse de cette réalité. Quand on s'attache, ou tout-à-fait à la foi, comme font les catholiques, ou tout-à-fait à la raison humaine, comme font les infidèles, on peut établir une suite, et faire comme un plan uni de doctrine : mais quand on veut faire un composé de l'un et de l'autre, on dit toujours plus qu'on ne voudroit dire; et ensuite on tombe dans des opinions, dont les seules contrariétés font voir la fausseté toute manifeste.

C'est ce qui est arrivé à messieurs de la religion prétendue réformée; et Dieu l'a permis de la sorte, pour faciliter leur retour à l'unité catholique. Car puisque leur propre expérience leur fait voir qu'il faut nécessairement parler comme nous, pour parler le langage de la vérité; ne devroient-ils pas juger qu'il faut penser comme nous pour la bien entendre? S'ils remarquent dans leur propre croyance des choses qui n'ont aucun sens que dans la nôtre, n'en est-ce pas assez pour les convaincre que la vérité n'est en son entier que parmi nous? Et ces parcelles détachées de la doctrine catholique, qui paroissent deçà et delà dans leur Catéchisme, mais qui demandent, pour ainsi dire, d'être réunies à leur tout, ne doivent-elles pas leur faire chercher dans la communion de l'Église la pleine et entière explication du mystère de l'eucharistie? Ils y viendroient sans doute si les raisonnements humains n'embarrassoient leur foi, trop dépendante des sens. Mais après leur avoir montré quel fruit ils doivent tirer de l'exposition de leur doctrine, achevons d'expliquer la nôtre.

Puisqu'il étoit convenable, ainsi qu'il a été dit,

que les sens n'aperçussent rien dans ce mystère de foi, il ne falloit pas qu'il y eût rien de changé à leur égard dans le pain et dans le vin de l'eucharistie. C'est pourquoi, comme on aperçoit les mêmes espèces, et qu'on ressent les mêmes effets qu'auparavant dans ce sacrement, il ne faut pas s'étonner si on lui donne quelquefois et en certain sens le même nom. Cependant la foi, attentive à la parole de celui qui fait tout ce qu'il lui plaît dans le ciel et dans la terre, ne reconnoît plus ici d'autre substance que celle qui est désignée par cette même parole, c'est-à-dire, le propre corps et le propre sang de Jésus-Christ, auxquels le pain et le vin sont changés : c'est ce qu'on appelle transsubstantiation.

Au reste, la vérité que contient l'eucharistie dans ce qu'elle a d'intérieur, n'empêche pas qu'elle ne soit un signe dans ce qu'elle a d'extérieur et de sensible; mais un signe de telle nature, que bien loin d'exclure la réalité, il l'emporte nécessairement avec soi, puisqu'en effet cette parole, *Ceci est mon corps*, prononcée sur la matière que Jésus-Christ a choisie, nous est un signe certain qu'il est présent : et quoique les choses paroissent toujours les mêmes à nos sens, notre ame en juge autrement qu'elle ne feroit, si une autorité supérieure * n'étoit pas intervenue. Au lieu donc que de certaines espèces et une certaine suite d'impressions naturelles qui se font en nos corps, ont accoutumé de nous désigner la substance du pain et du vin; l'autorité de celui à qui nous croyons, fait que ces mêmes espèces commencent à nous désigner une autre substance. Car nous écoutons celui qui dit que *ce que nous prenons et ce que nous mangeons est son corps;* et telle est la force de cette parole, qu'elle empêche que nous ne rapportions à la substance du pain ces apparences extérieures, et nous les fait rapporter au corps de Jésus-Christ présent; de sorte que la présence d'un objet si adorable nous étant certifiée par ce signe, nous n'hésitons pas à y porter nos adorations.

Je ne m'arrête pas sur le point de l'adoration, parceque les plus doctes et les plus sensés de nos adversaires nous ont accordé, il y a long-temps, que la présence de Jésus-Christ dans l'eucharistie, doit porter à l'adoration ceux qui en sont persuadés.

Au reste, étant une fois convaincus que les paroles toutes puissantes du Fils de Dieu opèrent tout ce qu'elles énoncent, nous croyons avec raison qu'elles eurent leur effet dans la cène aussitôt qu'elles furent proférées; et, par une suite nécessaire, nous reconnoissons la présence réelle du corps avant la manducation.

Ces choses étant supposées, le sacrifice que nous reconnoissons dans l'eucharistie n'a plus aucune difficulté particulière.

Nous avons remarqué deux actions dans ce mystère, qui ne laissent pas d'être distinctes, quoique l'une se rapporte à l'autre. La première est la consécration, par laquelle le pain et le vin sont changés au corps et au sang; et la seconde est la manducation, par laquelle on y participe.

Dans la consécration, le corps et le sang sont mystiquement séparés, parceque Jésus-Christ a dit séparément : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang;* ce qui enferme une vive et efficace représentation de la mort violente qu'il a soufferte.

Ainsi le Fils de Dieu est mis sur la sainte table, en vertu de ces paroles, revêtu des signes qui représentent sa mort : c'est ce qu'opère la consécration; et cette action religieuse porte avec soi la reconnoissance de la souveraineté de Dieu en tant que Jésus-Christ présent y renouvelle et perpétue, en quelque sorte, la mémoire de son obéissance jusqu'à la mort de la croix; si bien que rien ne lui manque pour être un véritable sacrifice.

On ne peut douter que cette action, comme distincte de la manducation, ne soit d'elle-même agréable à Dieu, et ne l'oblige à nous regarder d'un œil plus propice; parcequ'elle lui remet devant les yeux la mort volontaire que son Fils bien aimé a soufferte pour les pécheurs, ou plutôt elle lui remet devant les yeux son Fils même sous les signes de cette mort, par laquelle il a été apaisé.

Tous les chrétiens confesseront que la seule présence de Jésus-Christ est une manière d'intercession très puissante devant Dieu pour tout le genre humain, selon ce que dit l'apôtre, que Jésus-Christ *se présente et paroît pour nous devant la face de Dieu* [1]. Ainsi nous croyons que Jésus-Christ présent sur la sainte table en cette figure de mort, intercède pour nous, et représente continuellement à son Père la mort qu'il a soufferte pour son Église.

C'est en ce sens que nous disons que Jésus-Christ s'offre à Dieu pour nous dans l'eucharistie; c'est en cette manière que nous pensons que cette oblation fait que Dieu nous devient plus

* Au tome XVI, p. 251, de l'édition de D. Déforis, ou Lequeux, qui avoit revu ce volume, a reproduit l'édition de l'*Exposition* publiée par lui, en 1781, avec la traduction latine de l'abbé Fleury, on lit ici *suprême*, au lieu de *supérieure*. L'éditeur met en note, que PARSQUE *toutes les éditions portent* SUPÉRIEURE : et il dit vrai; car il n'y a que les siennes où on lise autrement. Pour nous, nous n'avons pas voulu nous permettre de changer un seul mot d'un livre dont Bossuet dit lui-même qu'il a *pesé toutes les syllabes*. (*Edit. de Versailles.*)

[1] *Hébr.* IX, 24.

propice, et c'est pourquoi nous l'appelons propitiatoire.

Lorsque nous considérons ce qu'opère Jésus-Christ dans ce mystère, et que nous le voyons par la foi présent actuellement sur la sainte table avec ces signes de mort, nous nous unissons à lui en cet état; nous le présentons à Dieu comme notre unique victime, et notre unique propitiateur par son sang, protestant que nous n'avons rien à offrir à Dieu que Jésus-Christ, et le mérite infini de sa mort. Nous consacrons toutes nos prières par cette divine offrande; et en présentant Jésus-Christ à Dieu, nous apprenons en même temps à nous offrir à la Majesté divine, en lui et par lui, comme des hosties vivantes.

Tel est le sacrifice des chrétiens, infiniment différent de celui qui se pratiquoit dans la loi; sacrifice spirituel, et digne de la nouvelle alliance, où la victime présente n'est aperçue que par la foi, où le glaive est la parole qui sépare mystiquement le corps et le sang, où ce sang par conséquent n'est répandu qu'en mystère, et où la mort n'intervient que par représentation; sacrifice néanmoins très véritable, en ce que Jésus-Christ y est véritablement contenu et présenté à Dieu sous cette figure de mort : mais sacrifice de commémoration, qui, bien loin de nous détacher, comme on nous l'objecte, du sacrifice de la croix, nous y attache par toutes ses circonstances, puisque non seulement il s'y rapporte tout entier, mais qu'en effet il n'est et ne subsiste que par ce rapport, et qu'il en tire toute sa vertu.

C'est la doctrine expresse de l'Église catholique dans le concile de Trente [1], qui enseigne que ce sacrifice n'est institué qu'afin « de représenter celui qui a été une fois accompli en la » croix; d'en faire durer la mémoire jusqu'à la » fin des siècles; et de nous en appliquer la vertu » salutaire pour la rémission des péchés que nous » commettons tous les jours. » Ainsi, loin de croire qu'il manque quelque chose au sacrifice de la croix; l'Église, au contraire, le croit si parfait et si pleinement suffisant, que tout ce qui se fait ensuite n'est plus établi que pour en célébrer la mémoire, et pour en appliquer la vertu.

Par-là cette même Église reconnoît que tout le mérite de la rédemption du genre humain est attaché à la mort du Fils de Dieu; et on doit avoir compris, par toutes les choses qui ont été exposées, que lorsque nous disons à Dieu, dans la célébration des divins mystères : *Nous vous présentons cette hostie sainte*; nous ne prétendons point, par cette oblation, faire ou présenter à Dieu un nouveau paiement du prix de notre salut; mais employer auprès de lui les mérites de Jésus-Christ présent, et le prix infini qu'il a payé une fois pour nous en la croix.

Messieurs de la religion prétendue réformée ne croient point offenser Jésus-Christ, en l'offrant à Dieu comme présent à leur foi; et s'ils croyoient qu'il fût présent en effet, quelle répugnance auroient-ils à l'offrir, comme étant effectivement présent? Ainsi toute la dispute devroit, de bonne foi, être réduite à la seule présence.

Après cela, toutes ces fausses idées que messieurs de la religion prétendue réformée se font du sacrifice que nous offrons, devroient s'effacer. Ils devroient reconnoître franchement que les catholiques ne prétendent pas se faire une nouvelle propitiation, pour apaiser Dieu de nouveau, comme s'il ne l'étoit pas suffisamment par le sacrifice de la croix; ou pour ajouter quelque supplément au prix de notre salut, comme s'il étoit imparfait. Toutes ces choses n'ont point de lieu dans notre doctrine, puisque tout se fait ici par forme d'intercession et d'application, en la manière qui vient d'être expliquée.

Après cette explication, ces grandes objections qu'on tire de l'Épître aux Hébreux, et qu'on fait tant valoir contre nous, paroîtront peu raisonnables; et c'est en vain qu'on s'efforce de prouver, par le sentiment de l'apôtre, que nous anéantissons le sacrifice de la croix. Mais comme la preuve la plus certaine qu'on puisse avoir que deux doctrines ne sont point opposées, est de reconnoître, en les expliquant, qu'aucune des propositions de l'une n'est contraire aux propositions de l'autre; je crois devoir en cet endroit exposer sommairement la doctrine de l'Épître aux Hébreux.

L'apôtre a dessein en cette épître de nous enseigner que le pécheur ne pouvoit éviter la mort, qu'en subrogeant en sa place quelqu'un qui mourût pour lui; que tant que les hommes n'ont mis en leur place que des animaux égorgés, leurs sacrifices n'opéroient autre chose qu'une reconnoissance publique qu'ils méritoient la mort; et que la justice divine ne pouvant pas être satisfaite d'un échange si inégal, on recommençoit tous les jours à égorger des victimes; ce qui étoit une marque certaine de l'insuffisance de cette subrogation : mais que, depuis que Jésus-Christ avoit voulu mourir pour les pécheurs, Dieu, satisfait de la subrogation volontaire d'une si digne personne, n'avoit plus rien à exiger pour le prix de notre rachat. D'où l'apôtre conclut, que non seulement on ne doit plus immoler d'autre victime après Jésus-Christ, mais que

[1] Sess. XXII, c. 1.

Jésus-Christ même ne doit être offert qu'une seule fois à la mort.

Que le lecteur soigneux de son salut, et ami de la vérité, repasse maintenant dans son esprit ce que nous avons dit de la manière dont Jésus-Christ s'offre pour nous à Dieu dans l'eucharistie; je m'assure qu'il n'y trouvera aucunes propositions qui soient contraires à celles que je viens de rapporter de l'apôtre, ou qui affoiblissent sa preuve : de sorte qu'on ne pourroit tout au plus nous objecter que son silence. Mais ceux qui voudront considérer la sage dispensation que Dieu fait de ses secrets dans les divers livres de son Écriture, ne voudront pas nous astreindre à recevoir de la seule Épître aux Hébreux, toute notre instruction sur une matière qui n'étoit point nécessaire au sujet de cette épître; puisque l'apôtre se propose d'y expliquer la perfection du sacrifice de la croix, et non les moyens différents que Dieu nous a donnés pour nous l'appliquer.

Et pour ôter toute équivoque, si l'on prend le mot *offrir*, comme il est pris, dans cette épître, au sens qui emporte la mort actuelle de la victime, nous confesserons hautement que Jésus-Christ n'est plus offert, ni dans l'eucharistie ni ailleurs. Mais comme ce même mot a une signification plus étendue dans les autres endroits de l'Écriture, où il est souvent dit qu'on offre à Dieu ce qu'on présente devant lui; l'Église, qui forme son langage et sa doctrine, non sur la seule Épître aux Hébreux, mais sur tout le corps des Écritures, ne craint point de dire que Jésus-Christ s'offre à Dieu partout où il paroît pour nous à sa face, et qu'il s'y offre, par conséquent, dans l'eucharistie, suivant les expressions des saints Pères.

De penser maintenant que cette manière dont Jésus-Christ se présente à Dieu, fasse tort au sacrifice de la croix, c'est ce qui ne se peut en façon quelconque, si l'on ne veut renverser toute l'Écriture, et particulièrement cette même épître que l'on veut tant nous opposer. Car il faudroit conclure, par même raison, que, lorsque Jésus-Christ se dévoue à Dieu *en entrant au monde*, pour se mettre à la place des victimes *qui ne lui ont pas plu* [1], il fait tort à l'action par laquelle il se dévoue sur la croix; que lorsqu'*il continue de paroître pour nous devant Dieu* [2], il affoiblit l'oblation, *par laquelle il a paru une fois par l'immolation de lui-même* [3]; et que *ne cessant d'intercéder pour nous* [4], il accuse d'insuffisance l'intercession qu'il a faite en mourant avec *tant de larmes et de si grands cris* [5].

[1] *Hebr.* x. 5. — [2] *Ibid.* ix. 24. — [3] *Ibid.* 26. — [4] *Ibid.* vii. 25. — [5] *Ibid.* v. 7.

Tout cela seroit ridicule. C'est pourquoi il faut entendre que Jésus-Christ, qui s'est une fois offert pour être l'humble victime de la justice divine, ne cesse de s'offrir pour nous; que la perfection infinie du sacrifice de la croix consiste en ce que tout ce qui le précède, aussi bien que ce qui le suit, s'y rapporte entièrement; que, comme ce qui le précède en est la préparation, ce qui le suit en est la consommation et l'application : qu'à la vérité le paiement du prix de notre rachat ne se réitère plus, parcequ'il a été bien fait la première fois; mais que ce qui nous applique cette rédemption se continue sans cesse; qu'enfin il faut savoir distinguer les choses qui se réitèrent comme imparfaites, de celles qui se continuent comme parfaites et nécessaires.

Nous conjurons messieurs de la religion prétendue réformée de faire un peu de réflexion sur les choses que nous avons dites de l'eucharistie.

La doctrine de la présence réelle en a été le fondement nécessaire. Ce fondement nous est contesté par les calvinistes. Il n'y a rien qui paroisse plus important dans nos controverses, puisqu'il s'agit de la présence de Jésus-Christ même; il n'y a rien que nos adversaires trouvent plus difficile à croire; il n'y a rien en quoi nous soyons si effectivement opposés.

Dans la plupart des autres disputes, quand ces messieurs nous écoutent paisiblement, ils trouvent que les difficultés s'aplanissent, et que souvent ils sont plus choqués des mots que des choses. Au contraire, sur ce sujet, nous convenons davantage de la façon de parler, puisqu'on entend de part et d'autre ces mots de *participation réelle*, et autres semblables. Mais plus nous nous expliquons à fond, plus nous nous trouvons contraires, parceque nos adversaires ne reçoivent pas toutes les suites des vérités qu'ils ont reconnues, rebutés, comme j'ai dit, des difficultés que les sens et la raison humaine trouvent dans ces conséquences.

C'est donc ici, à vrai dire, la plus importante et la plus difficile de nos controverses, et celle où nous sommes en effet le plus éloignés.

Cependant Dieu a permis que les luthériens soient demeurés aussi attachés à la croyance de la réalité que nous : et il a permis encore que les calvinistes aient déclaré que cette doctrine *n'a aucun venin;* qu'elle ne renverse pas le fondement du salut et de la foi; et qu'elle ne doit pas rompre la communion entre les frères.

Que ceux de messieurs de la religion prétendue réformée, qui pensent sérieusement à leur salut, se rendent ici attentifs à l'ordre que tient la divine Providence, pour les rapprocher insensiblement de nous et de la vérité. On peut, ou

dissiper tout-à-fait, on réduire à très peu de chose les autres sujets de leurs plaintes, pourvu qu'on s'explique. En celle-ci, qu'on ne peut espérer de vaincre par ce moyen, ils ont eux-mêmes levé la principale difficulté, en déclarant que cette doctrine n'est pas contraire au salut, et aux fondements de la religion.

Il est vrai que les luthériens, quoique d'accord avec nous du fondement de la réalité, n'en reçoivent pas toutes les suites. Ils mettent le pain avec le corps de Jésus-Christ; quelques uns d'eux rejettent l'adoration : ils semblent ne reconnoître la présence que dans l'usage. Mais aucune subtilité des ministres ne pourra jamais persuader aux gens de bon sens que, supportant la réalité, qui est le point le plus important et le plus difficile, on ne doive supporter le reste.

De plus, cette même Providence, qui travaille secrètement à nous rapprocher, et pose des fondements de réconciliation et de paix au milieu des aigreurs et des disputes, a permis encore que les calvinistes soient demeurés d'accord, que, supposé qu'il faille prendre à la lettre ces paroles, *Ceci est mon corps*, les catholiques raisonnent mieux et plus conséquemment que les luthériens.

Si je ne rapporte point les passages qui ont été tant de fois cités en cette matière, on me le pardonnera facilement; puisque tous ceux qui ne sont point opiniâtres, nous accorderont sans peine que, la réalité étant supposée, notre doctrine est celle qui se suit le mieux.

C'est donc une vérité établie, que notre doctrine en ce point ne contient que la réalité bien entendue. Mais il n'en faut pas demeurer là; et nous prions les prétendus réformés de considérer que nous n'employons pas d'autres choses pour expliquer le sacrifice de l'Eucharistie, que celles qui sont enfermées nécessairement dans cette réalité.

Si l'on nous demande après cela d'où vient donc que les luthériens, qui croient la réalité, rejettent néanmoins ce sacrifice, qui, selon nous, n'en est qu'une suite; nous répondrons en un mot, qu'il faut mettre cette doctrine parmi les autres conséquences de la présence réelle, que ces mêmes luthériens n'ont pas entendues, et que nous avons mieux pénétrées qu'eux, de l'aveu même des calvinistes.

Si nos explications persuadent à ces derniers, que notre doctrine sur le sacrifice est enfermée dans celle de la réalité, ils doivent voir clairement que cette grande dispute du sacrifice de la messe, qui a rempli tant de volumes, et qui a donné lieu à tant d'invectives, doit être dorénavant retranchée du corps de leurs controverses, puisque ce point n'a plus aucune difficulté particulière; et (ce qui est bien plus important) que ce sacrifice, pour lequel ils ont tant de répugnance, n'est qu'une suite nécessaire, et une explication naturelle d'une doctrine qui, selon eux, *n'a aucun venin*. Qu'ils s'examinent maintenant eux-mêmes, et qu'ils voient après cela, devant Dieu, s'ils ont autant de raison qu'ils pensent en avoir, de s'être retirés des autels, où leurs pères ont reçu le pain de vie.

Il reste encore une conséquence de cette doctrine à examiner, qui est que Jésus-Christ étant réellement présent dans ce sacrement, la grace et la bénédiction n'est pas attachée aux espèces sensibles, mais à la propre substance de sa chair, qui est vivante et vivifiante, à cause de la divinité qui lui est unie. C'est pourquoi tous ceux qui croient la réalité ne doivent point avoir de peine à ne communier que sous une espèce; puisqu'ils y reçoivent tout ce qui est essentiel à ce sacrement, avec une plénitude d'autant plus certaine, que la séparation du corps et du sang n'étant pas réelle, ainsi qu'il a été dit, on reçoit entièrement, et sans division, celui qui est seul capable de nous rassasier.

Voilà le fondement solide, sur lequel l'Église, interprétant le précepte de la communion, a déclaré que l'on pouvoit recevoir la sanctification que ce sacrement apporte, sous une seule espèce: et si elle a réduit les fidèles à cette seule espèce, ce n'a pas été par mépris de l'autre, puisqu'elle l'a fait au contraire pour empêcher les irrévérences, que la confusion et la négligence des peuples avoit causées dans les derniers temps, se réservant le rétablissement de la communion sous les deux espèces, suivant que cela sera plus utile pour la paix et pour l'unité.

Les théologiens catholiques ont fait voir à messieurs de la religion prétendue réformée, qu'ils ont eux-mêmes usé de plusieurs interprétations semblables à celle-ci, en ce qui regarde l'usage des sacrements : mais surtout on a eu raison de remarquer celle qui est tirée du chapitre XII de leur discipline, tit. de la Cène, art. 7, où ces paroles sont écrites : « On doit » administrer le pain de la cène à ceux qui ne » peuvent boire de vin, en faisant protesta- » tion que ce n'est par mépris, et faisant tel » effort qu'ils pourront, même approchant la » coupe de la bouche tant qu'ils pourront, pour » obvier à tout scandale. » Ils ont jugé, par ce réglement, que les deux espèces n'étoient pas essentielles à la communion par l'institution de Jésus-Christ : autrement il eût fallu refuser tout-à-fait le sacrement à ceux qui n'eussent pas pu le recevoir tout entier, et non pas le leur donner d'une manière contraire à celle que Jésus-

Christ auroit commandée; en ce cas, leur impuissance leur auroit servi d'excuse. Mais nos adversaires ont cru que la rigueur seroit excessive, si l'on n'accordoit du moins une des espèces à ceux qui ne pourroient recevoir l'autre : et comme cette condescendance n'a aucun fondement dans les Écritures, il faut qu'ils reconnoissent avec nous, que les paroles par lesquelles Jésus-Christ nous propose les deux espèces, sont sujettes à quelque interprétation, et que cette interprétation se doit faire par l'autorité de l'Église.

Au reste, il pourroit sembler que cet article de leur discipline, qui est du synode de Poitiers, tenu en 1560, auroit été réformé par le synode de Vertueil tenu en 1567, où il est porté *que la compagnie n'est pas d'avis qu'on administre le pain à ceux qui ne voudront recevoir la coupe.* Ces deux synodes néanmoins ne sont nullement opposés. Celui de Vertueil parle de ceux *qui ne veulent pas recevoir la coupe*; et celui de Poitiers parle de ceux *qui ne le peuvent pas.* En effet, nonobstant le synode de Vertueil, l'article est demeuré dans la discipline, et même a été approuvé par un synode postérieur à celui de Vertueil, c'est-à-dire, par le synode de La Rochelle de 1571, où l'article fut revu et mis en l'état qu'il est.

Mais quand les synodes de messieurs de la religion prétendue réformée auroient varié dans leurs sentiments; cela ne serviroit qu'à faire voir que la chose dont il s'agit ne regarde pas la foi, et qu'elle est de celles dont l'Église peut disposer selon leurs principes.

Il ne reste plus qu'à exposer ce que les catholiques croient touchant la parole de Dieu, et touchant l'autorité de l'Église.

Jésus-Christ ayant fondé son Église sur la prédication, la parole non écrite a été la première règle du christianisme; et lorsque les Écritures du nouveau Testament y ont été jointes, cette parole n'a pas perdu pour cela son autorité : ce qui fait que nous recevons avec une pareille vénération tout ce qui a été enseigné par les apôtres, soit par écrit, soit de vive voix, selon que saint Paul même l'a expressément déclaré [1]. Et la marque certaine qu'une doctrine vient des apôtres, est lorsqu'elle est embrassée par toutes les Églises chrétiennes, sans qu'on en puisse marquer le commencement. Nous ne pouvons nous empêcher de recevoir tout ce qui est établi de la sorte, avec la soumission qui est due à l'autorité divine : et nous sommes persuadés que ceux de messieurs de la religion prétendue réformée, qui ne sont pas opiniâtres, ont ce même sentiment au fond du cœur; n'étant pas possible de croire qu'une doctrine reçue dès le commencement de l'Église vienne d'une autre source que des apôtres. C'est pourquoi nos adversaires ne doivent pas s'étonner si, étant soigneux de recueillir tout ce que nos pères nous ont laissé, nous conservons le dépôt de la tradition aussi bien que celui des Écritures.

L'Église étant établie de Dieu pour être gardienne des Écritures et de la tradition, nous recevons de sa main les Écritures canoniques; et quoi que disent nos adversaires, nous croyons que c'est principalement son autorité qui les détermine à révérer comme des livres divins le Cantique des cantiques, qui a si peu de marques sensibles d'inspiration prophétique; l'Épître de saint Jacques, que Luther a rejetée; et celle de saint Jude, qui pourroit paroître suspecte, à cause de quelques livres apocryphes qui y sont allégués. Enfin, ce ne peut être que par cette autorité qu'ils reçoivent tout le corps des Écritures saintes, que les chrétiens écoutent comme divines, avant même que la lecture leur ait fait ressentir l'esprit de Dieu dans ces livres.

Étant donc liés inséparablement, comme nous le sommes à la sainte autorité de l'Église, par le moyen des Écritures que nous recevons de sa main, nous apprenons aussi d'elle la tradition, et par le moyen de la tradition, le sens véritable des Écritures. C'est pourquoi l'Église professe qu'elle ne dit rien d'elle-même, et qu'elle n'invente rien de nouveau dans la doctrine : elle ne fait que suivre et déclarer la révélation divine par la direction intérieure du Saint-Esprit, qui lui est donné pour docteur.

Que le Saint-Esprit s'explique par elle, la dispute qui s'éleva sur le sujet des cérémonies de la loi, du temps même des apôtres, le fait paroître; et leurs Actes ont appris à tous les siècles suivants, par la manière dont fut décidée cette première contestation, de quelle autorité se doivent terminer toutes les autres. Ainsi, tant qu'il y aura des disputes qui partageront les fidèles, l'Église interposera son autorité; et ses pasteurs assemblés diront après les apôtres : *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous* [1]. Et quand elle aura parlé, on enseignera à ses enfants qu'ils ne doivent pas examiner de nouveau les articles qui auront été résolus, mais qu'ils doivent recevoir humblement ses décisions. En cela on suivra l'exemple de saint Paul et de Silas, qui portèrent aux fidèles ce premier jugement des apôtres, et qui, loin de leur permettre une nouvelle discus-

[1] *II. Thess.* II. 14.

[1] *Act.* XV. 28.

sion de ce qu'on avoit décidé, *alloient par les villes, leur enseignant de garder les ordonnances des apôtres* [1].

C'est ainsi que les enfants de Dieu acquiescent au jugement de l'Église, croyant avoir entendu par sa bouche l'oracle du Saint-Esprit; et c'est à cause de cette croyance, qu'après avoir dit dans le Symbole, *Je crois au Saint-Esprit*, nous ajoutons incontinent après, *la sainte Église catholique* : par où nous nous obligeons à reconnoître une vérité infaillible et perpétuelle dans l'Église universelle, puisque cette même Église, que nous croyons dans tous les temps, cesseroit d'être Église, si elle cessoit d'enseigner la vérité révélée de Dieu. Ainsi ceux qui appréhendent qu'elle n'abuse de son pouvoir pour établir le mensonge, n'ont pas de foi en celui par qui elle est gouvernée.

Et quand nos adversaires voudroient regarder les choses d'une façon plus humaine, ils seroient obligés d'avouer que l'Église catholique, loin de se vouloir rendre maîtresse de sa foi, comme ils l'en ont accusée, a fait au contraire tout ce qu'elle a pu pour se lier elle-même, et pour s'ôter tous les moyens d'innover : puisque non seulement elle se soumet à l'Écriture sainte, mais que pour bannir à jamais les interprétations arbitraires, qui font passer les pensées des hommes pour l'Écriture, elle s'est obligée de l'entendre, en ce qui regarde la foi et les mœurs, suivant le sens des saints Pères [2], dont elle professe de ne se départir jamais, déclarant par tous ses conciles et par toutes les professions de foi qu'elle a publiées, qu'elle ne reçoit aucun dogme qui ne soit conforme à la tradition de tous les siècles précédents.

Au reste, si nos adversaires consultent leur conscience, ils trouveront que le nom d'Église a plus d'autorité sur eux qu'ils n'osent l'avouer dans les disputes, et je ne crois pas qu'il y ait parmi eux aucun homme de bon sens, qui se voyant tout seul d'un sentiment, pour évident qu'il lui semblât, n'eût horreur de sa singularité. tant il est vrai que les hommes ont besoin en ces matières d'être soutenus dans leurs sentiments par l'autorité de quelque société qui pense la même chose qu'eux! C'est pourquoi Dieu qui nous a faits, et qui connoît ce qui nous est propre, a voulu pour notre bien que tous les particuliers fussent assujettis à l'autorité de son église, qui de toutes les autorités est sans doute la mieux établie. En effet, elle est établie, non seulement par le témoignage que Dieu lui-même rend en sa faveur dans les saintes Écritures, mais encore par les marques de sa protection divine, qui ne paroît pas moins dans la durée inviolable et perpétuelle de cette Église, que dans son établissement miraculeux.

Cette autorité suprême de l'Église est si nécessaire pour régler les différends qui s'élèvent sur les matières de foi et sur le sens des Écritures, que nos adversaires mêmes, après l'avoir décriée comme une tyrannie insupportable, ont été enfin obligés de l'établir parmi eux.

Lorsque ceux qu'on appelle indépendants déclarèrent ouvertement que chaque fidèle devoit suivre les lumières de sa conscience, sans soumettre son jugement à l'autorité d'aucun corps ou d'aucune assemblée ecclésiastique, et que sur ce fondement ils refusèrent de s'assujettir aux synodes; celui de Charenton, tenu en 1644, censura cette doctrine par les mêmes raisons, et à cause des mêmes inconvénients qui nous la font rejeter. Ce synode marque d'abord que l'erreur des indépendants consiste en ce qu'ils enseignent que « chaque Église se doit gouverner par » ses propres lois, sans aucune dépendance de » personne en matières ecclésiastiques, et sans » obligation de reconnoître l'autorité des collo- » ques et des synodes pour son régime et con- » duite. » Ensuite ce même synode décide que cette secte est « autant préjudiciable à l'état » qu'à l'Église; qu'elle ouvre la porte à toutes » sortes d'irrégularités et d'extravagances; » qu'elle ôte tous les moyens d'y apporter le re- » mède; et que si elle avoit lieu, il pourroit se » former autant de religions que de paroisses ou » assemblées particulières. » Ces dernières paroles font voir que c'est principalement en matière de foi que ce synode a voulu établir *la dépendance*, puisque le plus grand inconvénient où il remarque que les fidèles tomberoient par l'indépendance, est qu'*il se pourroit former autant de religions que de paroisses*. Il faut donc nécessairement, selon la doctrine de ce synode, que chaque Église, et, à plus forte raison, chaque particulier, dépende, en ce qui regarde la foi, d'une autorité supérieure, qui réside dans quelque assemblée ou dans quelque corps, à laquelle autorité tous les fidèles soumettent leur jugement. Car les indépendants ne refusent pas de se soumettre à la parole de Dieu, selon qu'ils croiront la devoir entendre, ni d'embrasser les décisions des synodes, quand, après les avoir examinées, ils les trouveront raisonnables. Ce qu'ils refusent de faire, c'est de soumettre leur jugement à celui d'aucune assemblée, parceque nos adversaires leur ont appris que toute assemblée, même celle de l'Église universelle, est une société d'hommes sujette à faillir, et à laquelle par conséquent le chrétien ne doit pas assujettir

[1] *Act.* XVI. 4. — [2] *Conc. Trid. Sess.* IV.

son jugement, ne devant cette sujétion qu'à Dieu seul. C'est de cette prétention des indépendants que suivent les inconvénients que le synode de Charenton a si bien marqués. Car quelque profession qu'on fasse de se soumettre à la parole de Dieu, si chacun croit avoir droit de l'interpréter selon son sens, et contre le sentiment de l'Église déclaré par un jugement dernier, cette prétention *ouvrira la porte à toutes sortes d'extravagances;* elle *ôtera tout le moyen d'y apporter le remède*, puisque la décision de l'Église n'est pas un remède à ceux qui ne croient pas être obligés de s'y soumettre; enfin elle donnera lieu à *former autant de religions*, non seulement *qu'il y a de paroisses*, mais encore qu'il y a de têtes.

Pour éviter ces inconvénients, d'où s'ensuivroit la ruine du christianisme, le synode de Charenton est obligé d'établir *une dépendance en matières ecclésiastiques*, et même en matière de foi. Mais jamais cette dépendance n'empêchera les suites pernicieuses qu'ils ont voulu prévenir, si l'on n'établit avec nous cette maxime, que chaque Église particulière, et, à plus forte raison, chaque fidèle en particulier, doit croire qu'on est obligé de soumettre son propre jugement à l'autorité de l'Église.

Aussi voyons-nous au chap. v de la discipline de messieurs de la religion prétendue réformée, titre des Consistoires, art. 31, que voulant prescrire le moyen de terminer *les débats qui pourroient survenir sur quelque point de doctrine ou de discipline*, etc., ils ordonnent premièrement que le consistoire tâchera d'*apaiser le tout sans bruit, et avec toute douceur de la parole de Dieu;* et qu'après avoir établi le consistoire, le colloque et le synode provincial, comme autant de divers degrés de juridiction, venant enfin au synode national, au-dessus duquel il n'y a parmi eux aucune puissance, ils en parlent en ces termes : « Là sera faite l'entière et finale résolution par » la parole de Dieu, à laquelle s'ils refusent d'ac- » quiescer de point en point, et avec exprès dés- » aveu de leurs erreurs, ils seront retranchés » de l'Église. » Il est visible que messieurs de la religion prétendue réformée n'attribuent pas l'autorité de ce jugement dernier à la parole de Dieu, prise en elle-même, et indépendamment de l'interprétation de l'Église, puisque cette parole ayant été employée dans les premiers jugements, ils ne laissent pas d'en permettre l'appel. C'est donc cette parole, comme interprétée par le souverain tribunal de l'Église, qui fait *cette finale et dernière résolution, à laquelle quiconque refuse d'acquiescer de point en point*, quoiqu'il se vante d'être autorisé par la parole de Dieu, n'est plus regardé que comme un profane qui la corrompt et qui en abuse.

Mais la forme des lettres d'envoi, qui fut dressée au synode de Vitré en 1617, pour être suivie par les provinces, quand elles députeront au synode national, a encore quelque chose de bien plus fort. Elle est conçue en ces termes : » Nous promettons devant Dieu de nous sou- » mettre à tout ce qui sera conclu et résolu en » votre sainte assemblée, y obéir, et l'exécuter » de tout notre pouvoir, persuadés que nous » sommes que Dieu y présidera, et vous conduira » par son Saint-Esprit en toute vérité et équité, » par la règle de sa parole. » Il ne s'agit pas ici de recevoir la résolution d'un synode, après qu'on a reconnu qu'il a parlé selon l'Écriture : on s'y soumet, avant même qu'il ait été assemblé; et on le fait, parcequ'on est persuadé *que le Saint-Esprit y présidera*. Si cette persuasion est fondée sur une présomption humaine, peut-on en conscience *promettre devant Dieu de se soumettre à tout ce qui sera conclu et résolu, y obéir, et l'exécuter de tout son pouvoir ?* Et si cette persuasion a son fondement dans une croyance certaine de l'assistance que le Saint-Esprit donne à l'Église dans ses derniers jugements, les catholiques mêmes n'en demandent pas davantage.

Ainsi la conduite de nos adversaires fait voir qu'ils conviennent avec nous de cette suprême autorité, sans laquelle on ne peut jamais terminer aucun doute de religion. Et si, lorsqu'ils ont voulu secouer le joug, ils ont nié que les fidèles fussent obligés de soumettre leur jugement à celui de l'Église, la nécessité d'établir l'ordre les a forcés, dans la suite, à reconnoître ce que leur premier engagement leur avoit fait nier.

Ils ont passé bien plus avant au synode national tenu à Sainte-Foi en l'an 1578. Il se fit quelque ouverture de réconciliation avec les luthériens, par le moyen d'un *formulaire de profession de foi générale et commune à toutes les Églises*, qu'on proposoit de dresser. Celles de ce royaume furent conviées d'envoyer à une assemblée qui se devoit tenir pour cela, « des gens » de bien, approuvés, et autorisés de toutes les- » dites Églises, avec ample procuration POUR » TRAITER, ACCORDER ET DÉCIDER DE TOUS LES » POINTS DE LA DOCTRINE, et autres choses con- » cernant l'union. » Sur cette proposition, voici en quels termes fut conçue la résolution du synode de Sainte-Foi : « Le synode national de ce » royaume, après avoir remercié Dieu d'une telle » ouverture, et loué le soin, diligence et bons » conseils des susdits convoqués, et APPROUVANT » LES REMÈDES QU'ILS ONT MIS EN AVANT, »

c'est-à-dire, principalement celui de dresser une nouvelle confession de foi, et de donner pouvoir à certaines personnes de la faire, « a ordonné, » que si la copie de la susdite confession de foi » est envoyée à temps, elle soit examinée en » chacun synode provincial ou autrement, selon » la commodité de chacune province ; et cependant a député quatre ministres les plus expérimentés en telles affaires, auxquels charge expresse a été donnée de se trouver au lieu et » jour, avec lettres et amples procurations de » tous les ministres et anciens députés des provinces de ce royaume, ensemble de monseigneur le vicomte de Turenne, pour faire toutes » les choses que dessus : même, en cas QU'ON » N'EUT LE MOYEN D'EXAMINER PAR TOUTES LES » PROVINCES LADITE CONFESSION, on s'est remis à leur prudence et sain jugement, pour » accorder et CONCLURE tous les points qui seront » mis en délibération, soit POUR LA DOCTRINE, » ou autre chose concernant le bien, union et repos de toutes les Églises. » C'est à quoi aboutit enfin la fausse délicatesse de Messieurs de la religion prétendue réformée. Ils nous ont tant de fois reproché comme une foiblesse, cette soumission que nous avons pour les jugements de l'Église, qui n'est, disent-ils, qu'une société d'hommes sujets à faillir; et cependant étant assemblés en corps dans un synode national, qui représentoit toutes les Églises prétendues réformées de France, ils n'ont pas craint de mettre leur foi en compromis entre les mains de quatre hommes, avec un si grand abandonnement de leurs propres sentiments, qu'ils leur ont donné plein pouvoir de changer la même confession de foi, qu'ils proposent encore aujourd'hui à tout le monde chrétien comme une confession de foi, qui ne contient autre chose que la pure parole de Dieu, et pour laquelle ils ont dit, en la présentant à nos rois, qu'une infinité de personnes étoient prêtes à répandre leur sang. Je laisse au sage lecteur à faire ses réflexions sur le décret de ce synode; et j'achève d'expliquer en un mot les sentiments de l'Église.

Le Fils de Dieu ayant voulu que son Église fût une, et solidement bâtie sur l'unité, a établi et institué la primauté de saint Pierre, pour l'entretenir et la cimenter. C'est pourquoi nous reconnoissons cette même primauté dans les successeurs du prince des apôtres; auxquels on doit, pour cette raison, la soumission et l'obéissance que les saints conciles et les saints Pères ont toujours enseignée à tous les fidèles.

Quant aux choses dont on sait qu'on dispute dans les écoles, quoique les ministres ne cessent de les alléguer pour rendre cette puissance odieuse, il n'est pas nécessaire d'en parler ici, puisqu'elles ne sont pas de la foi catholique. Il suffit de reconnoître un chef établi de Dieu, pour conduire tout le troupeau dans ses voies ; ce que feront toujours volontiers ceux qui aiment la concorde des frères et l'unanimité ecclésiastique.

Et certes, si les auteurs de la Réformation prétendue eussent aimé l'unité, ils n'auroient ni aboli le gouvernement épiscopal, qui est établi par Jésus-Christ même, et que l'on voit en vigueur dès le temps des apôtres, ni méprisé l'autorité de la chaire de saint Pierre, qui a un fondement si certain dans l'Évangile, et une suite si évidente dans la tradition : mais plutôt ils auroient conservé soigneusement, et l'autorité de l'épiscopat, qui établit l'unité dans les églises particulières, et la primauté du siége de saint Pierre, qui est le centre commun de toute l'unité catholique.

Telle est l'exposition de la doctrine catholique, en laquelle, pour m'attacher à ce qu'il y a de principal, j'ai laissé quelques questions que messieurs de la religion prétendue réformée ne regardent pas comme un sujet légitime de rupture. J'espère que ceux de leur communion qui examineront équitablement toutes les parties de ce traité, seront disposés, par cette lecture, à mieux recevoir les preuves sur lesquelles la foi de l'Église est établie; et reconnoîtront, en attendant, que beaucoup de nos controverses se peuvent terminer par une sincère explication de nos sentiments, que notre doctrine est sainte, et que, selon leurs principes mêmes, aucun de ses articles ne renverse les fondements du salut.

Si quelqu'un trouve à propos de répondre à ce traité, il est prié de considérer que, pour avancer quelque chose, il ne faut pas qu'il entreprenne de réfuter la doctrine qu'il contient, puisque j'ai en dessein de la proposer seulement, sans en faire la preuve ; et que si en certains endroits j'ai touché quelques-unes des raisons qui l'établissent, c'est à cause que la connoissance des raisons principales d'une doctrine fait souvent une partie nécessaire de son exposition.

Ce seroit aussi s'écarter du dessein de ce traité, que d'examiner les différents moyens dont les théologiens catholiques se sont servis pour établir ou pour éclaircir la doctrine du concile de Trente, et les diverses conséquences que les docteurs particuliers en ont tirées. Pour dire sur ce traité quelque chose de solide, et qui aille au but, il faut, ou par des actes que l'Église se soit obligée de recevoir, prouver que sa foi n'est pas ici fidèlement exposée ; ou montrer que cette

explication laisse toutes les objections dans leur force, et toutes les disputes en leur entier; ou enfin faire voir précisément en quoi cette doctrine renverse les fondements de la foi.

****

REMARQUE

SUR LE LIVRE DE L'EXPOSITION*.

Je n'aurois rien à remarquer sur cet ouvrage, ni sur l'*Avertissement* qui a été mis à la tête de la seconde édition, avec les approbations; si les protestants n'avoient affecté de relever depuis peu dans leurs journaux ce que quelques uns d'eux avoient avancé, qu'il y avoit eu une première édition de ce livre fort différente des autres, et que j'avois supprimée : ce qui est très faux.

Ce petit livre fut d'abord donné manuscrit à quelques personnes particulières, et il s'en répandit plusieurs copies. Lorsqu'il le fallut imprimer, de peur qu'il ne s'altérât, et aussi pour une plus grande utilité, je résolus de le communiquer, non seulement aux prélats qui l'ont honoré de leur approbation, mais encore à plusieurs personnes savantes, pour profiter de leurs avis, et me réduire, tant dans les choses que dans les expressions, à la précision que demandoit un ouvrage de cette nature. C'est ce qui me fit résoudre à en faire imprimer un certain nombre, pour mettre entre les mains de ceux que je faisois mes censeurs. La petitesse du livre rendoit cela fort aisé; et c'étoit un soulagement pour ceux dont je demandois les avis. Le plus grand nombre de ces imprimés m'est revenu; et je les ai encore, notés de la main de ces examinateurs, que j'avois choisis, ou de la mienne, tant en marge que dans le texte. Il y a deux ou trois de ces exemplaires, qui ne m'ont point été rendus : aussi ne me suis-je pas mis fort en peine de les retirer. Messieurs de la religion prétendue réformée, qui se plaisent assez à chercher de la finesse et du mystère dans ce qui vient de nous, ont pris de là occasion de débiter que c'étoit là une édition que j'avois supprimée; quoique ce ne fût qu'une impression qui devoit être particulière, comme on vient de voir, et qui en effet l'a tellement été, que mes adversaires n'en rapportent qu'un seul exemplaire, tiré, à ce qu'ils disent, de la prétendue bibliothèque de feu M. de Turenne, à qui cette impression ne fut point cachée, pour les raisons que tout le monde peut savoir.

Voilà tout le fondement de cette édition prétendue. On a embelli la fable de plusieurs inventions, en supposant que cet ouvrage avoit été extrêmement concerté, et en France, et avec Rome; et même que cette impression avoit été portée à la Sorbonne, qui, au lieu d'y donner son approbation, y avoit changé beaucoup de choses : d'où l'on a voulu conclure que j'avois varié moi-même dans ma foi, moi qui accusois les autres de variations. Mais, premièrement, tout cela est faux. Secondement, quand il seroit vrai, au fond il n'importeroit en rien.

Premièrement donc, cela n'est pas. Il n'est pas vrai qu'il y ait eu autre concert que celui qu'on vient de voir, ni qu'on ait consulté la Sorbonne, ni qu'elle ait pris aucune connoissance de ce livre, ni que j'aie eu besoin de l'approbation de cette célèbre compagnie. En général, elle sait ce qu'elle doit aux évêques, qui sont, par leur caractère, les vrais docteurs de l'Eglise; et en particulier, il est public que ma doctrine, que j'ai prise dans son sein, ne lui a jamais été suspecte, ni quand j'ai été dans ses assemblées simple docteur, ni quand j'ai été élevé, quoique indigne, à un plus haut ministère. Ainsi, tout ce qu'on dit de l'examen de ce corps, ou même de ses censures, est une pure illusion, autrement les registres en feroient foi : on n'en produit rien, et je ne m'exposerois pas à mentir à la face du soleil, sur une chose où il y auroit cinq cents témoins contre moi, si j'en imposois au public.

C'est donc déja une évidente calomnie que cette prétendue censure ou répréhension de la Sorbonne, comme on voudra l'appeler. Le reste n'est pas plus véritable. Toutes les petites corrections qui ont été faites dans mon EXPOSITION, se sont faites par moi-même, sur les avis de mes amis, et, pour la plupart, sur mes propres réflexions. Au reste, ceux qui voudront examiner les changements qu'on m'objecte, n'ont qu'à consulter le propre exemplaire qu'on m'oppose, entre les mains de ceux qui s'en sont servis; ils verront que ces changements ne regardent que l'expression et la netteté du style, et ils demeureront d'accord qu'il n'y a non plus de conséquence à tirer des corrections de cet imprimé, que de celles que j'aurois faites sur mon manuscrit, dont il tenoit lieu.

Mais, après tout, suppose qu'il y eût eu quelque correction digne de remarque, au lieu que toutes celles qu'on a rapportées ne méritoient même pas qu'on les relevât, quand a-t-il été dé-

* A la fin de son VIe AVERTISSEMENT AUX PROTESTANTS, imprimé en 1691, Bossuet a inséré (*pag.* 828 *et suiv.*), sous le titre de *Revue*, des remarques, corrections et additions à faire dans plusieurs ouvrages qu'il avoit publiés précédemment. C'est de là qu'est tirée cette *Remarque sur l'Exposition*. (*Edit. de Versailles.*)

fendu à un particulier de se corriger soi-même, et de profiter des réflexions de ses amis, ou des siennes? Il est vrai qu'il est honteux de varier sur l'exposition de sa croyance dans les actes qu'on a dressés, examinés, publiés, avec toutes les formalités nécessaires, pour servir de règle aux peuples : mais il n'y a rien de semblable dans mon EXPOSITION : c'est en la forme où elle est que je l'ai donnée au public, et qu'elle a reçu l'approbation de tant de savants cardinaux et évêques, de tant de docteurs, de tout le clergé de France, et du Pape même. C'est en cette forme que les protestants l'ont trouvée pleine des adoucissements, ou plutôt des relâchements qu'ils y ont voulu remarquer ; et cela étant posé pour indubitable, comme d'ailleurs il est certain que ma doctrine est demeurée en tous ses points irrépréhensible parmi les catholiques, elle sera un monument éternel des calomnies dont les protestants ont tâché de défigurer celle de l'Église ; et on ne doutera point qu'on ne puisse être très bon catholique en suivant cette EXPOSITION, puisque je suis avec elle depuis vingt ans dans l'épiscopat, sans que ma foi soit suspecte à qui que ce soit.

****

LETTRES

RELATIVES A L'EXPOSITION.

LETTRE A M. ***.

Bossuet répond à une difficulté proposée par un protestant, en faveur de sa religion. Il la détruit par les principes établis dans l'*Exposition de la Doctrine catholique, etc.* et, tire de l'aveu des protestants, des conséquences invincibles contre eux*.

Assurément, monsieur, celui dont vous m'avez montré la lettre est un homme de très bon esprit ; et les principes de vertu que je vois en lui, me font désirer avec ardeur qu'il en fasse l'application à un meilleur sujet qu'à une religion comme la sienne.

Il semble que ce qui le frappe le plus est une raison que M. Daillé a mise en grande vogue parmi messieurs de la religion prétendue réformée. Cette raison est que tous les articles dont ils composent leur créance sont approuvés parmi nous ; d'où il résulte que leur religion ne faisant qu'une partie de la nôtre, et encore la partie la plus essentielle, nous ne pouvons les accuser de rien croire qui ne soit orthodoxe. Voilà les termes dont monsieur votre parent se sert pour expliquer ce raisonnement. Il est spécieux, il est plausible : mais s'il fait un peu de réflexion sur les réponses que nous avons à y faire, il connoîtra combien il est vain.

Premièrement, il est aisé de lui faire voir que les sociniens font un raisonnement semblable au sien, et que leur raisonnement n'en est pas moins faux.

Un socinien peut dire aux prétendus réformés tout ce que les prétendus réformés nous disent. Vous croyez tout ce que je crois, dit le socinien. Je crois qu'il n'y a qu'un Dieu, Père de Jésus-Christ et Créateur de l'univers ; vous le croyez. Je crois que le Christ qu'il a envoyé est homme ; vous le croyez. Je crois que cet homme est uni à Dieu par une parfaite conformité de pensées et de désirs ; vous le croyez. Vous croyez donc ce que je crois : il est vrai que vous croyez des choses que je ne crois pas. Ainsi ma religion ne fait qu'une partie de la vôtre, et vous ne pouvez m'accuser de rien croire qui ne soit orthodoxe, puisque vous croyez tout ce que je crois.

Que dira votre parent, monsieur, à ce raisonnement des sociniens? Il ne sera pas sans réponse, je le sais bien; et la réponse sera bonne : mais je me servirai de sa réponse contre lui-même.

Il dira aux sociniens : Vous croyez une partie de ce que je crois ; et je ne puis accuser de faux

* Les protestants ont publié cette lettre dans un volume qui a pour titre : *Lettre de M. l'évêque de Condom, avec la réponse de M. Dubourdieu le fils, ministre à Montpellier. A Cologne*, 1682. Nous ne donnons point ici la réponse du ministre Dubourdieu parcequ'elle contient près de cent pages d'impression, et que Bossuet n'a pas cru qu'elle demandât de sa part une réplique. Nous nous bornerons à un extrait de la lettre que le ministre écrivit à M. de Saussan, conseiller à la cour des aides de Montpellier, à qui il adressa cette réponse. Le lecteur y verra l'idée que les protestants avoient du mérite de Bossuet, et la considération qu'ils lui portoient.

« Je vous dirai franchement, écrit Dubourdieu, que les manières honnêtes et chrétiennes par lesquelles M. de Meaux se distingue de ses confrères, ont beaucoup contribué à vaincre la répugnance que j'ai pour tout ce qui s'appelle dispute. Car, si vous y prenez garde, ce prélat n'emploie que des voies évangéliques pour nous persuader sa religion : il prêche, il compose des livres, il fait des lettres, et travaille à nous faire quitter notre créance par des moyens convenables à son caractère et à l'esprit du christianisme. Nous devons avoir de la reconnoissance pour les soins charitables de ce grand prélat, et examiner ses ouvrages sans préoccupation, comme venant d'un cœur qui nous aime et qui souhaite notre salut. Si ses raisons sont bonnes, nous devons rentrer dans son Église, sans qu'aucune considération humaine nous arrête. Si nos raisons sont meilleures, nous devons les lui proposer, et aimer toujours notre religion, sans qu'aucune considération humaine soit capable de nous débaucher. Il ne voudroit pas, sans doute, que nous changeassions de religion contre la conviction de notre conscience, et les lumières de notre raison. Il sait que la persuasion et l'évidence sont les seules clefs qui ouvrent les cœurs : il sait qu'autrement on peut faire des hypocrites, mais que l'on ne fera jamais de bons chrétiens : il sait que les conversions que l'on fait par une autre voie sont des invasions, et non pas de légitimes conquêtes. Aussi les intentions droites et pures de ce grand homme, jointes au ressentiment que j'ai de vos faveurs, m'ont déterminé à vous envoyer les réflexions que j'ai faites sur la lettre que vous m'avez donnée. » (*Édit de Déforis.*)

ce que vous croyez avec moi : mais je prétends qu'il faut croire non pas une partie, mais tout ce que je crois ; parceque tout ce que je crois a été révélé de Dieu, et que ce n'est pas assez de ne croire qu'une partie de ce que Dieu a révélé.

Voilà une très bonne raison ; et c'est la même dont nous nous servons pour détruire l'objection des prétendus réformés. Votre religion, leur disons-nous, ne sera, si vous voulez, qu'une partie de la nôtre : mais si, parmi les articles de notre religion que vous laissez, il y en a un seul qui soit clairement révélé de Dieu, vous êtes perdus, par la même raison qui perd le socinien.

Sur cela il faudra entrer en dispute, si le point de la réalité ; si l'imposition des mains qui donne le Saint-Esprit, et que nous appelons la confirmation ; si l'extrême-onction, si bien expliquée par l'apôtre saint Jacques ; si le pouvoir de remettre et de pardonner les péchés dans le tribunal de la pénitence ; si l'obligation [de se conformer à] ce que les apôtres ont laissé à l'Église, tant de vive voix que par écrit ; si l'infaillibilité et l'indéfectibilité de l'Église ; si tant d'autres choses aussi importantes que nous croyons révélées de Dieu même par son Écriture, et que les prétendus réformés ne veulent pas recevoir, sont telles que nous les croyons. Ainsi l'argument de M. N*** se trouvera fort défectueux, puisqu'il laisse toutes ces questions en leur entier.

Secondement, il n'est pas vrai que nous croyons tout ce que croient MM. les prétendus réformés. Ils croient par exemple, que l'état de l'Église peut être interrompu, qu'elle peut tomber en ruine, qu'elle peut se tromper, qu'elle peut cesser d'être visible : et nous croyons que toutes ces choses sont directement contraires, non seulement aux vérités révélées de Dieu, mais aux vérités fondamentales, et à ces articles du Symbole : « Je crois au Saint-Esprit, la sainte Église uni- » verselle, la communion des saints, » etc.

Ils s'abusent donc, quand ils pensent que nous ne les accusons pas de nier les points fondamentaux : car en voilà un que nous les accusons de nier ; et la preuve que nous en donnerions seroit bientôt établie : mais ce n'est pas de quoi il s'agit ; nous ne sommes pas ici à traiter le fond : nous sommes à examiner ce qu'ils peuvent tirer de notre aveu. Vous voyez qu'ils n'en peuvent rien tirer ; et je crois M. N*** si raisonnable, qu'il en conviendra aisément, si peu qu'il y fasse de réflexion.

Mais s'ils ne peuvent rien tirer de notre aveu, ce que nous tirons du leur est invincible. Ils disent que leurs articles positifs comprennent tous les articles fondamentaux de la religion : ils disent tous les articles positifs, encore qu'ils ne veuillent pas croire tous les nôtres : il est donc vrai, selon eux, que nous croyons tous les articles fondamentaux de la religion. Allons plus avant. Il est certain, selon eux, que, qui croit tous les articles fondamentaux de la religion est dans la voie du salut, encore qu'il erre dans d'autres points non fondamentaux : or, nous croyons, selon eux, tous les articles fondamentaux : donc quand ils nous auroient convaincus d'erreur en quelques points, nous ne laisserions pas, selon leurs principes, d'être dans la voie du salut.

Voilà l'argument que j'ai fait dans mon livre de l'Exposition. Si M. N*** prend la peine de voir l'article II de ce traité, il y trouvera ce raisonnement, et rien davantage.

Quant à ce qu'il dit, que peu s'en faut que je n'avoue que les articles qui demeurent en contestation parmi nous ne sont pas nécessaires, je ne sais où il a appris cela ; car assurément je n'ai rien dit qui y tende : rien n'est plus éloigné ni de mes paroles ni de ma pensée. A Dieu ne plaise, par exemple, que je pense que l'on puisse croire, sans renverser tous les fondements de la foi, ce que messieurs de la religion prétendue réformée croient de l'Église ; qu'elle peut disparoître, être interrompue, défaillir, tomber dans l'erreur. Je ne crois rien de plus nécessaire ni de plus essentiel que la doctrine contraire. Je crois que, qui nie cette doctrine de l'infaillibilité et de l'indéfectibilité de l'Église, nie directement un article du Symbole, et renverse le fondement de tous les autres. Si M. N***, qui me fait l'honneur de citer mon livre, prend la peine d'en lire les articles XVIII, XIX et XX, il verra que c'est tout détruire, même selon les principes de sa religion, que de douter tant soit peu de l'autorité des décisions de l'Église.

Mais pour nous tenir à l'argument qu'il a voulu tirer contre nous de notre aveu, il peut voir présentement combien il est vain. Quant à celui que j'ai fait sur les principes dont il convient, il est invincible.

Je le répète encore une fois : ceux de la religion demeurent d'accord que nous croyons tous les fondements de la foi : ceux de la religion demeurent d'accord que, qui croit tous ces fondements est en la voie du salut : donc ceux de la religion ne peuvent nier que nous n'y soyons.

M. N*** dira-t-il que nous ne recevons pas tous les articles fondamentaux ? Il ne le peut dire, puisqu'il soutient que nous croyons tout ce qu'il croit.

Dira-t-il qu'il ne suffise pas pour le salut de croire tous ces fondements ? Cela est contraire aux principes de sa religion, où on reçoit à la

cène, et au salut par conséquent, les luthériens, nonobstant la créance de la réalité. C'est une doctrine constante parmi eux, que les erreurs moins essentielles, quand le fondement est entier, sont *la paille et le bois*, dont parle l'apôtre [1], *bâtis sur les fondements*, qui n'empêchent pas qu'on ne *soit sauvé comme par le feu*. Il suffit donc, selon eux, pour le salut, de croire les fondements.

Dira-t-il que ces fondements ne suffisent pas pour nous sauver, parceque nous les détruisons par des conséquences? Qu'il prenne la peine de lire l'article II de mon EXPOSITION; il verra cette objection détruite par une preuve invincible, et par les propres principes de M. Daillé, qui enseigne qu'une conséquence ne peut pas être imputée à celui qui la nie.

Il doit donc tenir pour constant que la voie du salut nous est ouverte. Il demeure d'accord que si cela est, il faut venir à nous : il ne doit plus hésiter; il faut qu'il vienne.

La simplicité qu'il loue tant dans sa religion ne le doit pas retenir. Sa religion n'est en effet que trop simple ; mais elle ne l'est pas tant que celle des sociniens, que celle des indépendants, que celle des trembleurs. Tous ces gens-là se glorifient de leur simplicité : ils se vantent tous de ne rien croire que le Symbole des apôtres. C'est de peur de violer cette simplicité, qu'ils ne veulent ajouter à ce Symbole ni la consubstantialité des Pères de Nicée, ni la doctrine du péché originel, ni celle de la grace chrétienne, ni celle de la rédemption et de la satisfaction de Jésus-Christ. Ils comptent comme une partie de la simplicité de n'avoir point parmi eux cette subordination de colloques et de synodes, ni tant de lois ecclésiastiques, qui se voient dans la discipline des prétendus réformés, en France, en Allemagne et en Angleterre. Il y a une mauvaise simplicité qui ne laisse pas d'avoir ses charmes; mais ce sont des charmes trompeurs. M. N*** pourra remarquer la simplicité de notre doctrine dans mon livre de l'EXPOSITION, et dans l'Avertissement que j'ai mis à la tête de la dernière édition que j'en ai fait faire : il pourra remarquer une véritable et pure simplicité dans les raisonnements que je viens de lui proposer. Qu'y a-t-il de plus simple que ce qui s'achève en trois mots, de l'aveu des adversaires? Quand Dieu permet qu'on tombe d'accord de choses si essentielles, et dont les conséquences sont si grandes, c'est une grace admirable ; c'est qu'il veut diminuer les difficultés : il montre un chemin abrégé, pour empêcher qu'on ne s'égare en passant par beaucoup de sentiers et de détours. Il faut suivre, il faut marcher ; autrement la lumière se retire, et on demeure dans les ténèbres.

[1] *I. Cor.* III. 12.

LETTRE DU P. SHIRBURNE,

SUPÉRIEUR DES BÉNÉDICTINS ANGLOIS.

Il demande à Bossuet des éclaircissements au sujet du livre de l'Exposition.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu une lettre, depuis peu, d'un de nos Pères en Angleterre, qui me mande qu'il a traduit en anglois le livre composé par votre grandeur, de l'*Exposition de la Foi catholique*, etc. La traduction est si bien reçue, qu'en trois mois de temps on en a débité plus de cinq mille copies; et à présent, le libraire le réimprime pour la troisième fois. Mais il est nécessaire de donner quelque avertissement pour servir de réponse aux objections d'un ministre qui a fait des remarques malicieuses sur l'ouvrage de votre grandeur, selon qu'il est marqué dans ce papier. C'est pourquoi je la supplie très humblement de nous instruire de ce que nous y pouvons répondre; et elle obligera très particulièrement,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

F.-J. SHIRBURNE, *supér. des bénédict. angl.*

A Paris, 3 avril 1686.

Copie d'une lettre écrite en anglois par le P. Johnston, bénédictin anglois, de la chapelle du Roi, adressée au R. P. Shirburne.

Il rapporte plusieurs allégations des protestants contre le livre de l'Exposition.

Je vous enverrai au plus tôt, par mademoiselle Harris, deux de mes traductions angloises du livre de monseigneur de Meaux, qui a pour titre, *l'Exposition de la Foi*, etc. Une troisième édition est présentement chez l'imprimeur. Je vous enverrai aussi un livre qui entreprend de le réfuter par manière d'une Exposition de la Doctrine de l'Église d'Angleterre. Mais dans la préface, je rencontre quelques matières de fait, auxquelles je ne pourrai pas facilement répondre sans quelque assistance, soit de la part de monseigneur même, ou de quelques uns parmi vous.

Premièrement, il dit que la Sorbonne n'a pas voulu approuver le livre, et que même la pre-

mière édition étoit entièrement supprimée, parceque les docteurs de Sorbonne y trouvoient à redire, et qu'une seconde impression a été imposée au monde comme la première.

Secondement, qu'il y avoit une réponse écrite par M. M***, qui n'a pas été publiée.

Troisièmement, que les doctrines qui s'y trouvent respectivement, ont été combattues par des catholiques, nonobstant toutes les approbations, savoir, les prières explicites aux saints avec un *Ora pro nobis*, par le P. Crasset, jésuite, dans son livre intitulé, *la véritable Dévotion envers la sainte Vierge* : et l'honneur dû aux images, par le cardinal Capisucchi, dans ses controverses.

Quatrièmement, que M. Imbert, prêtre et docteur en théologie dans l'université de Bordeaux, étoit accusé et suspendu par le moyen des Pères de la Mission, à cause qu'il condamnoit ces deux propositions comme fausses et idolâtres : 1° que la croix devoit être adorée de même manière que Jésus-Christ dans le saint sacrement : 2° que nous devons adorer la croix avec Jésus-Christ de même manière que la nature humaine avec la divine ; et cela, nonobstant qu'il alléguoit *l'Exposition de la Foi* de monseigneur de Meaux.

Cinquièmement, il avance que monseigneur de Meaux a été très fertile à produire de nouveaux livres; mais qu'il ne répondoit pas à ce qui s'écrivoit à l'encontre; ce qu'il attribue à l'incapacité qu'ils ont à être soutenus.

Sixièmement, il fait un sommaire de quelques uns des passages, corrigés dans la seconde édition, ou même laissés, avec des remarques sur les motifs de ceci : et conclut, en faisant récit comme M. de Witte, pasteur et doyen de Sainte-Marie de Malines, étoit condamné le 8 juillet dernier, par l'université de Louvain, par les brigues de l'internonce, et le Pape, pour avoir enseigné des doctrines scandaleuses et pernicieuses, lesquelles il protestoit être tout-à-fait conformes à celles de monseigneur de Meaux.

Pour ce qui regarde ces matières de fait, si vous avez la bonté d'en faire faire quelque recherche, ce nous seroit une obligation, et pourroit faire beaucoup de bien. On a trouvé à propos qu'il y eût quelque réplique à ces censures, ajoutée en façon d'appendix à cette troisième impression, pour la justifier être notre véritable doctrine qui s'y expose, et dissiper ces fausses nuées.

Je vous supplie encore une fois de me donner des réponses à ces matières de fait, et me les fournir au plus tôt, avec d'autres remarques selon que vous trouverez à propos, et vous obligerez votre très humble, etc.

A Londres, 15 mars 1686.

RÉPONSE DE BOSSUET

AU PÈRE SHIRBURNE.

*Sur les objections d'un ministre anglois, contre le livre de l'*Exposition de la Doctrine catholique.

Mon révérend Père,

Il ne me sera pas difficile de répondre à votre lettre du 3, ni de satisfaire aux objections de fait qu'on vous envoie d'Angleterre contre mon Exposition de la Doctrine catholique. Le ministre anglois qui l'a réfutée, et dont vous m'envoyez les objections, n'a fait que ramasser des contes que nos huguenots ont voulu débiter ici, et qui sont tombés d'eux-mêmes, sans que j'aie eu besoin de me donner la peine de les combattre.

Cet auteur dit premièrement, que la Sorbonne n'a pas voulu donner son approbation à mon livre. Mais tout le monde sait ici que je n'ai jamais seulement songé à la demander.

La Sorbonne n'a pas accoutumé d'approuver des livres en corps. Quand elle en approuveroit, je n'aurois eu aucun besoin de son approbation, ayant celle de tant d'évêques, et étant évêque moi-même. Cette vénérable compagnie sait trop ce qu'elle doit aux évêques, qui sont naturellement par leur caractère les vrais docteurs de l'Église, pour croire qu'ils aient besoin de l'approbation de ses docteurs : joint que la plupart des évêques qui ont approuvé mon livre, sont du corps de la Sorbonne, et moi-même je tiens à honneur d'en être aussi. C'est une grande foiblesse de me demander que j'aie à produire l'approbation de la Sorbonne, pendant qu'on voit dans mon livre celle de tant de savants évêques, celle de tout le clergé de France, dans l'assemblée de 1682, et celle du Pape même.

Vous voyez par-là, mon révérend Père, que c'est une fausseté toute visible de dire qu'on ait supprimé la première édition de mon livre, de peur que les docteurs de Sorbonne n'y trouvassent à redire. Je n'en ai jamais publié, ni fait faire d'édition, que celle qui est entre les mains de tout le monde, à laquelle je n'ai jamais ni ôté ni diminué une syllabe : et je n'ai jamais appréhendé qu'aucun docteur catholique y pût rien reprendre. Voilà ce qui regarde la première objection de l'auteur anglois.

Ce qu'il ajoute, en second lieu, qu'un catho-

lique, dont il désigne le nom par une lettre capitale, avoit écrit contre moi : quand cela seroit, ce seroit tant pis pour ce mauvais catholique; mais c'est, comme le reste, un conte fait à plaisir. C'est en vain que nos huguenots l'ont voulu débiter ici : jamais personne n'a ouï parler de ce catholique : ils ne l'ont jamais pu nommer; et tout le monde s'est moqué d'eux.

En troisième lieu, on dit que le P. Crasset, jésuite, a combattu ma doctrine dans un livre intitulé : *la véritable Dévotion envers la sainte Vierge*. Je n'ai pas lu ce livre; mais je n'ai jamais ouï dire qu'il y eût rien contre moi; et ce Père seroit bien fâché que je le crusse.

Pour le cardinal Capisucchi, loin d'être contraire à la doctrine que j'ai enseignée, on trouvera son approbation expresse parmi celles que j'ai rapportées dans l'édition de l'Exposition de la Foi, de l'an 1679 : et c'est lui qui, comme maître du sacré Palais, permit, l'an 1675, l'impression qui se fit alors à la congrégation *de Propagandâ Fide*, de la version italienne de ce livre. Voilà ceux que les adversaires pensent m'opposer.

Quant à ce M. Imbert, et à M. le pasteur de Sainte-Marie de Malines, qu'on prétend avoir été condamnés, encore qu'ils alléguassent mon Exposition pour garant de leur doctrine, c'est à savoir s'ils l'alléguoient à tort ou à droit : et des faits avancés en l'air ne méritent pas qu'on s'en informe davantage.

Mais puisqu'on desire d'en être informé, je vous dirai que cet Imbert est un homme sans nom comme sans savoir, qui crut justifier ses extravagances devant M. l'archevêque de Bordeaux son supérieur, en nommant mon Exposition à ce prélat, qui en a souscrit l'approbation dans l'assemblée de 1682. Mais tout le monde vit bien que le ciel n'est pas plus loin de la terre, que ma doctrine l'étoit de ce qu'avoit avancé cet emporté. Au reste, jamais catholique n'a songé qu'il fallût rendre à la croix le même honneur qu'on rend à Jésus-Christ dans l'eucharistie; ni que la croix avec Jésus-Christ dût être adorée de la même manière que la nature humaine avec la divine, en la personne du Fils de Dieu. Et quand cet homme se vante d'être condamné pour avoir nié ces erreurs, que personne ne soutint jamais, il montre autant de malice que d'ignorance.

Pour le pasteur de Sainte-Marie de Malines, qu'on dit être un homme de mérite, j'ai vu un petit imprimé de lui, intitulé *Motivum Juris*; où il avance que le Pape est dans l'Église ce que le président est dans un conseil, et le premier échevin ou le bourgmestre, comme on l'appelle dans les Pays-Bas, dans la compagnie des échevins; chose très éloignée de l'Exposition, où je reconnois le Pape comme un chef établi de Dieu, à qui on doit soumission et obéissance. Si donc la faculté de Louvain a censuré cet écrit, je ne prends point de part dans cette dispute. Et d'ailleurs mon Exposition est si peu rejetée dans les Pays-Bas, qu'au contraire elle y paroît imprimée à Anvers en langue flamande, avec toutes les marques de l'autorité publique, tant ecclésiastique que séculière.

Pour ces prétendus passages qu'on prétend que j'ai corrigés dans une seconde édition, de peur de fâcher la Sorbonne, c'est, comme vous voyez, un conte en l'air : et je répète que je n'ai ni publié, ni avoué, ni fait faire aucune édition de mon ouvrage, que celle que l'on connoît, où je n'ai jamais rien changé.

Il est vrai que comme ce petit traité fut donné d'abord écrit à la main, pour servir à l'instruction de quelques personnes particulières, et qu'il s'en répandit plusieurs copies, on le fit imprimer sans ordre et sans ma participation. Personne n'en improuva la doctrine : et moi-même, sans y rien changer que quelque chose de inutile importance, seulement pour l'ordre et pour une plus grande netteté du discours et du style, je le fis imprimer comme on l'a vu. Si là-dessus on veut croire que j'ai été en quelque sorte contraire à moi-même, c'est être de trop facile croyance.

La dernière objection que me fait le ministre anglois, c'est que je suis assez fertile à faire de nouveaux livres; mais que je ne réponds pas à ce qu'on écrit contre mes ouvrages : d'où il conclut que je reconnois qu'on ne peut pas les défendre. Il est vrai que j'ai fait trois petits traités de controverse, dont l'un est celui de l'Exposition. Sur celui-là, comme on objectoit principalement que j'avois adouci et déguisé la doctrine catholique, la meilleure réponse que je pouvois faire étoit de rapporter les attestations qui me venoient naturellement de tous les côtés de l'Europe, et celle du Pape même, réitérée par deux fois. Cette réponse est sans repartie; et j'ai dit ce qu'il falloit sur ce sujet-là, dans un Avertissement que j'ai mis à la tête de l'édition de 1679.

Si le Père qui vous a envoyé les objections du ministre anglois n'a pas connoissance de cet Avertissement, je vous prie de le prendre chez Cramoisy, en vertu de l'ordre que vous trouverez dans ce paquet, et de l'envoyer à ce Père, comme il a été imprimé en 1686, parceque j'ai ajouté dans cette édition l'approbation du clergé de France, et une seconde approbation très authentique du Pape.

Digitized by Google

Que si ce Père veut prendre la peine de joindre à la traduction de l'Exposition, celle de cet Avertissement et des approbations qui y sont jointes, il rendra son travail plus profitable au public, et il fermera la bouche aux contredisants.

Quant aux deux autres petits traités que j'ai composés sur la controverse, l'un est sur *la Communion sous les deux espèces;* et l'autre, c'est ma *Conférence avec M. Claude*, ministre de Charenton, sur l'autorité de l'Église, avec des réflexions sur les réponses de ce ministre.

Dans ces traités, je tâche de prévoir les objections principales, et d'y donner des réponses dont les gens sensés soient contents. Après cela, de multiplier les disputes, et de composer livres sur livres, pour embrouiller les questions, et en faire perdre la piste; ni la charité ne me le demande, ni mes occupations ne me le permettent.

Vous pouvez envoyer cette lettre en Angleterre : le révérend Père qui a desiré ces éclaircissements, en prendra ce qu'il trouvera convenable. S'il trouve qu'il soit utile de dire qu'il a appris de moi-même ce qui regarde ces faits et mes intentions, il le peut; et il peut aussi assurer sans crainte qu'il n'y a rien qui ne soit public et certain.

Je lui suis très obligé de ses travaux : s'il desire quelque autre chose de moi, je le ferai avec joie. Donnez-moi les occasions de servir votre sainte communauté, que j'honore il y a longtemps, et suis avec beaucoup de sincérité,

Mon révérend Père,

Votre bien humble, et très obéissant serviteur,

† J. Bénigne, *évêque de Meaux.*

A Meaux, ce 6 avril 1686.

LETTRE DU P. JOHNSTON,

AUTEUR DE LA VERSION ANGLOISE DE L'EXPOSITION,

A M. L'ÉVÊQUE DE MEAUX.

Il remercie ce prélat des éclaircissements qu'il lui avoit donnés, pour le mettre en état de répondre aux objections du ministre anglois; et lui propose encore quelques autres difficultés formées par les protestants.

Monseigneur,

J'espère que vous me pardonnerez la liberté que je prends de vous écrire : c'est pour vous remercier de la réponse que vous m'avez fait envoyer aux objections du ministre anglois. Je suis persuadé qu'elle donnera une ample satisfaction à tous ceux qui ont tant soit peu d'intégrité; mais pour les autres, qui sont en trop grand nombre, rien ne les peut convaincre.

Tous les catholiques ici, et les protestants même qui ne sont pas trop opiniâtres, ont une fort grande estime de votre livre de l'Exposition. Après l'avoir traduite, avec l'Avertissement, je ne l'osois pas publier sans demander permission au Roi, parceque j'entendois qu'il ne vouloit pas permettre les controverses : mais il a donné très volontiers cette permission, témoignant qu'il avoit lu ce livre, et qu'il attendoit beaucoup de bien d'un tel ouvrage; et ordonna, après trois impressions, quand je lui dis qu'il y avoit une seconde approbation du Pape, et celle de l'assemblée générale du clergé de France, de mettre dans le titre : *Publié par son ordre.*

C'est pourquoi nos ministres ici, à l'exemple de ceux de France, tâchent de tout leur possible de persuader le monde, que l'Exposition ne contient pas la véritable doctrine de l'Église. J'espère en peu de jours publier une réponse à leurs objections, dans laquelle j'insérerai votre lettre. Ils font courir le bruit que si on nie les matières de fait touchant la première impression, qu'ils produiront le livre même où la Sorbonne a marqué les endroits où la doctrine n'étoit pas conforme à celle de l'Église; qu'on a trouvé ce livre avec un manuscrit dans le cabinet de M. le maréchal de Turenne, dans lequel, comme aussi dans tous les autres manuscrits, il n'y avoit pas, disent-ils, les chapitres de l'eucharistie, de la tradition, de l'autorité du Pape ni de l'Église : ce qui leur fait croire que, quoique cette Exposition étoit faite pour lui donner satisfaction, il y avoit quelque autre adresse qui le faisoit se rendre catholique.

Je vous remercie, monseigneur, de l'honneur que vous m'avez fait de m'envoyer votre Lettre pastorale. Nous l'avons trouvée ici tout d'un même esprit que les autres ouvrages de votre main : et parceque nous sommes persuadés qu'elle fera beaucoup de bien ici, je suis après à la faire imprimer en anglois.

J'ai été fort aise de voir là-dedans ce passage, que dans votre diocèse les protestants, loin d'avoir souffert des tourments, n'en avoient pas seulement entendu parler, et que vous entendiez dire la même chose aux autres évêques. La raison en est qu'il se vend ici en cachette (mais pourtant il est assez commun) un petit livre publié par M. Claude, en Hollande, où il donne une relation des tourments que les huguenots ont soufferts, et des cruautés des dragons pour les faire changer de religion. Et comme je vois que presque tout le monde ici croit cette relation

être véritable, à cause du grand nombre de ceux de la religion prétendue réformée qui se sont enfuis de France, chacun avec quelque relation particulière des cruautés qu'on y exerce, pour exciter la compassion; et parcequ'il ne se peut publier ici aucun livre touchant la religion, sans qu'on forme quelque réponse; je ne doute pas qu'on n'en publie bientôt une contre votre Lettre pastorale, et qu'on ne tâche, à cause de cette expression, de persuader au peuple, qui ne veut pas croire qu'il n'y a pas eu autant de cruautés et une telle persécution, comme ils l'appellent, que vous n'avez pas dit la vérité, parceque je vois qu'ils osent en dire autant contre la doctrine de votre Exposition.

Nous attendons ici avec impatience une réponse à ce livre de M. Claude; car il a fait plus de mal ici qu'on ne peut croire. Et s'il se publie ici quelques autres objections contre vos livres, j'espère que vous me permettrez de demander votre secours pour y répondre. Je suis,

Monseigneur,

Votre très humble, etc.

Fr. Jos. Johnston.

A Londres, ce 6 mai 1686.

Réponse à la lettre précédente.

Je ne puis comprendre, mon révérend Père, quel avantage peuvent tirer les ministres de tous les faits qu'ils alleguent contre mon Exposition. Il me paroît au contraire qu'ils tournent à l'avantage de ce livre; puisqu'on n'en peut raisonnablement conclure autre chose, sinon qu'il a été fait avec soin, qu'on en a pesé toutes les syllabes, et qu'enfin on l'a fait paroître après un examen si exact, qu'aucun catholique n'y trouve rien à redire; au contraire, il ne reçoit que des approbations.

Cet ouvrage a été fait à deux fois : je fis d'abord jusqu'à l'eucharistie; je continuai ensuite le reste. J'envoyois le tout à M. de Turenne, à mesure que je le composois. Il donna des copies du commencement, il en a donné du tout; et il peut s'en être trouvé chez lui de parfaites et d'imparfaites. Je voudrois bien savoir qu'est-ce que tout cela fait à un ouvrage?

Je veux bien dire encore davantage, puisqu'on est si curieux de savoir ce qui regarde ce livre. Quand il fut question de le publier, j'en fis imprimer une douzaine d'exemplaires, ou environ, pour moi et pour ceux que je voulois consulter, principalement pour les prélats dont j'ai eu l'approbation. C'étoit pour donner lieu à un plus facile examen : et les copies n'ont jamais été destinées à voir le jour. J'ai profité des réflexions de mes amis et des miennes propres : j'ai mis l'ouvrage dans l'état où il a été vu par le public. Qu'y a-t-il là-dedans qui puisse nuire tant soit peu à ce traité? Et tout cela au contraire ne sert-il pas à recommander ma diligence?

Je ne serois nullement fâché quand on pourroit avoir trouvé chez M. de Turenne les remarques qu'on aura faites sur mon manuscrit, ou même sur cet imprimé particulier. On peut hardiment les faire imprimer : on verra qu'il ne s'agissoit ni de rien d'important, ni qui mérite le moins du monde d'être relevé. Mais quand il s'agiroit de choses de conséquence, a-t-on jamais trouvé mauvais qu'un homme consulte ses amis, qu'il fasse de nouvelles réflexions sur son ouvrage, qu'il s'explique, qu'il se restreigne, qu'il s'étende autant qu'il le faut pour se faire bien entendre, qu'il se corrige même s'il en est de besoin; que loin de vouloir toujours défendre ses propres pensées, il soit le premier à se censurer lui-même? En vérité, on est bien de loisir quand on recherche si curieusement, et qu'on prend peine à faire valoir des choses si vaines.

Quant à la Sorbonne, je vous ai déja dit les raisons pour lesquelles on n'a jamais seulement songé à en demander l'approbation. Parmi ceux que j'ai consultés, il y avoit des docteurs de Sorbonne très savants, comme aussi des religieux très éclairés. Après avoir eu les remarques de ces savants amis, j'ai pesé le tout; j'ai changé ou j'ai retenu ce qui m'a semblé le plus raisonnable. Il étoit bien aisé de prendre son parti, puisque je puis dire en vérité que jamais il ne s'est agi que de minuties. Comment des gens sérieux peuvent-ils s'amuser à de telles choses? Et après que tout le monde les a méprisées ici, quelle foiblesse de les aller relever en Angleterre! Un ouvrage est bien à l'épreuve, quand on est contraint d'avoir recours à de telles petitesses pour l'attaquer.

Pour ce qui regarde ma *Lettre pastorale*, et ce que j'y dis de la réunion des protestants dans mon diocèse, cela est exactement véritable. Ni chez moi, ni bien loin aux environs, on n'a pas seulement entendu parler de ce qui s'appelle tourments. Je ne réponds pas de ce qui peut être arrivé dans les provinces éloignées, où on n'aura pu réprimer partout la licence du soldat. Pour ce qui est de ce que j'ai vu, et de ce qui s'est passé dans mon diocèse, il est vrai que tout s'est fait paisiblement, sans aucun logement de gens de guerre, et sans qu'aucun ait souffert de violence, ni dans sa personne, ni dans ses biens. La réunion n'en a pas été moins universelle. Nous travaillons présentement à instruire ceux qui ne le sont pas encore assez : et on ne force personne

à recevoir les saints sacrements. On supporte les infirmes en patience; on les prêche, on les instruit; on prie pour eux en particulier et en public : et on attend le moment de celui qui seul peut changer les cœurs.

J'espère vous envoyer bientôt la seconde édition de mon *Traité de la Communion sous les deux espèces*. Je mettrai à la tête un avertissement, où il paroîtra que la doctrine que j'enseigne est incontestable par les propres principes de ceux qui l'ont attaquée. Je suis parfaitement,

Mon révérend Père.

† J. Bén. *évêque de Meaux.*

A Meaux, le 26 mai 1686.

****

FRAGMENTS

SUR DIVERSES MATIÈRES DE CONTROVERSE,

Pour servir de réponse aux Écrits faits, par plusieurs ministres, contre le livre de l'Exposition de la Doctrine catholique.

PREMIER FRAGMENT *.

DU CULTE QUI EST DÛ A DIEU.

Nous commençons par l'article le plus essentiel, c'est-à-dire, par le culte qui est dû à Dieu. On nous accuse de ne pas connoître quelle est la nature de ce culte, et de rendre à la créature une partie de l'honneur qui est réservé à cette essence infinie. Si cela est, on a raison de nous appeler idolâtres; mais si la seule exposition de notre doctrine détruit manifestement un reproche si étrange, il n'y a point de réparation qu'on ne nous doive.

Nous n'en demandons aucune autre que la reconnoissance de la vérité; et afin d'y obliger messieurs de la religion prétendue réformée, nous les prions avant toutes choses de nous dire s'ils remarquent quelque erreur dans l'opinion que nous avons de la majesté de Dieu, et de la condition de la créature.

En Dieu nous reconnoissons un être parfait, un bien infini, un pouvoir immense; il est seul de lui-même, et rien ne seroit, ni ne pourroit être, s'il n'étoit de sa grandeur de pouvoir donner l'être à tout ce qu'il veut.

Comme il est le seul qui possède l'être, et par conséquent le seul qui le donne, il est aussi le seul qui peut rendre heureux ceux qu'il a faits capables de le pouvoir être, c'est-à-dire, les créatures raisonnables : et lui-même est tout seul leur félicité.

Voilà en abrégé ce qu'il faut connoître de cette nature suprême; et cette reconnoissance est la partie la plus essentielle du culte qui lui est dû.

Comme nous croyons de Dieu ce qu'il en faut croire, il n'est pas possible que nous ne croyions aussi de la créature ce qu'il faut croire de la créature. Nous croyons en effet qu'elle n'a d'elle-même aucune partie de son être, ni de sa perfection, ni de son pouvoir, ni de sa félicité. De toute éternité, elle n'étoit rien : et c'est Dieu qui de pure grace a tiré du néant, elle et tout le bien qu'elle possède. Tellement que, quand on admire les perfections de la créature, toute la gloire en retourne à Dieu, qui de rien a pu créer des choses si nobles et si excellentes.

Parmi toutes les créatures, ceux qui ont le mieux connu cette vérité, ce sont sans doute les saints; c'est là ce qui les fait saints, et le nom même de saints, que nous leur donnons, nous attache à Dieu. Car un saint, qu'est-ce autre chose qu'une créature entièrement dévouée à son Créateur? Si on regarde un saint sur la terre, c'est un homme qui, reconnoissant combien il est néant par lui-même, s'humilie aussi jusqu'au néant pour donner gloire à son Auteur. Et si on regarde un saint dans le ciel, c'est un homme qui se sent à peine lui-même, tant il est possédé de Dieu, et abîmé dans sa gloire. De sorte qu'en regardant un saint comme saint, on ne peut jamais s'arrêter en lui, parcequ'on le trouve tout hors de lui-même, et attaché par un amour immuable à la source de son être et de son bonheur.

Arrêtez-vous un peu, messieurs, sur les choses que je viens de dire de la créature; et voyez de quel côté vous pouvez penser que nous l'égalions à Dieu : quelle égalité peut-on comprendre, où on met tout l'être d'un côté, et tout le néant de l'autre? Que si nous n'égalons en rien du tout la créature et le créateur dans notre estime, comment pouvez-vous croire que nous soyons capables de les égaler par quelque endroit que ce soit dans notre culte?

Suivez un peu cette pensée; et pour voir si vous avez raison de nous attribuer quelque espèce d'idolâtrie, voyez si vous trouverez dans notre doctrine quelqu'une des erreurs qui ont fait les idolâtres. Les philosophes d'entre eux qui ont le mieux parlé de Dieu lui font tout au plus mouvoir, embellir, arranger le monde; mais

* Dans le manuscrit de l'auteur, on lit au haut de la page, *Premier article*. On voit par-là, et par les fragments suivants, que Bossuet, dans sa réponse aux adversaires de l'*Exposition*, avoit dessein de suivre l'ordre des articles et des points de doctrine exposés dans ce livre : et nous nous sommes conformés à son plan dans l'arrangement et la disposition de ces fragments (*Édit. de Déforis.*)

ils ne font pas qu'il le tire du néant, ni qu'il donne à aucune chose le fond de l'être par sa seule volonté. Ainsi la substance des choses étoit indépendante de Dieu; et il étoit seulement auteur du bon ordre de la nature. Voilà ce que pensoient ceux qui raisonnoient le mieux en ces siècles de ténèbres et d'ignorance. L'opinion publique du monde, qui faisoit la religion de ces temps-là, étoit encore bien au-dessous de ces sentiments. Elle établissoit plusieurs dieux; et quoiqu'elle mît entre eux une certaine subordination, c'étoit une subordination à peu près semblable à celle qu'on voit parmi les hommes, dans le gouvernement des familles et des états. Jupiter étoit le père et le roi des hommes et des dieux, à peu près comme les hommes sont rois et pères les uns des autres.

Au reste, cette dépendance de créature à créateur n'étoit pas connue : cette puissance suprême, qui n'a besoin que d'elle seule pour donner l'être à ce qui ne l'avoit pas, étoit ignorée. Rien n'étant tiré du néant, tout ce qui étoit avoit de soi-même le fond de son être aussi bien que Dieu. Ainsi le premier principe, qui fait la différence essentielle entre le créateur et la créature, étant ignoré, il ne faut pas s'étonner si ces hommes ont confondu des choses si éloignées.

L'Anonyme* et M. Noguier, qui n'osent nous attribuer une idolâtrie si grossière, trouvent d'autres espèces d'idolâtres à qui ils croient avoir plus de droit de nous comparer. Ils nous allèguent les manichéens qui adoroient le vrai Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, d'une « adora- » tion souveraine; mais qui adoroient aussi le so- » leil et la lune à cause du séjour qu'ils croyoient » que Dieu faisoit dans ces corps lumineux, et » qui pouvoient dire aussi bien que les catho- » liques qu'ils terminoient tout à Dieu; c'est-à- » dire, qu'ils lui rapportoient tout leur culte [1].

Ils nous allèguent les ariens, « qui sont accu- » sés d'idolâtrie par les saints Pères, parceque » ne croyant pas Jésus Dieu éternel, ils ne lais- » soient pas de l'invoquer. Ils eussent pu, *dit* » *M. Noguier* [2], se défendre facilement de cette » accusation en disant qu'ils n'invoquoient pas » Jésus-Christ comme Dieu éternel, et qu'ils ne » l'adoroient pas de l'adoration qui n'est propre » qu'à Dieu. »

Ils nous allèguent encore ceux *qui servoient les anges comme entremetteurs entre Dieu et nous* [3], qui par conséquent rapportoient, aussi bien que les catholiques, tout leur culte à Dieu, et ne laissent pas toutefois d'être réprouvés par l'apôtre [1] et par le concile de Laodicée [2].

Mais c'est justement par ces exemples que je veux justifier que tous ceux qu'on a jamais accusés d'avoir quelque teinture d'idolâtrie, erroient dans le sentiment qu'ils avoient de Dieu, et ne le reconnoissoient pas comme créateur.

Pour ce qui regarde les manichéens, la chose est trop évidente pour avoir besoin de preuve. Ils étoient si éloignés de reconnoître Dieu pour créateur, qu'ils entendoient, par le nom de créateur, la puissance opposée à Dieu : car ils reconnoissoient deux premiers principes, opposés, et indépendants l'un de l'autre; l'un principe de tout le bien, l'autre principe de tout le mal. Ils attribuoient au dernier la création de l'univers qui est décrite par Moïse; et bien loin de l'adorer, ils le détestoient, détestant aussi Moïse lui-même, et sa loi, qu'ils attribuoient au mauvais principe. Une des choses qu'ils y reprenoient, c'étoit la défense expresse qu'elle contenoit d'adorer les créatures. C'est ce que nous apprenons de saint Augustin, qui avoit été de leur sentiment; il dit que ces malheureux adoroient le soleil et la lune comme des vaisseaux qui portoient la lumière, et que la lumière, selon eux (je dis cette lumière corporelle qui nous éclaire), n'étoit pas l'ouvrage de Dieu, mais un membre, et une partie de la Divinité même; en quoi, outre qu'ils erroient en faisant Dieu corporel, ils erroient encore beaucoup davantage en ce qu'ils prenoient les œuvres de la main de Dieu pour une partie de la substance divine, c'est-à-dire, pour Dieu même.

Que sert donc à l'Anonyme de dire qu'ils adoroient le Père, le Fils et le Saint-Esprit, puisqu'ils ne prononçoient ces divins noms qu'en les profanant, et qu'ils y attachoient des idées si éloignées de la foi chrétienne, que saint Épiphane et saint Augustin les rangent parmi les Gentils, soutenant qu'ils ont inventé, sur le sujet de la Divinité, des fables moins vraisemblables, et plus impies, que celles des Gentils mêmes.

A l'égard des ariens, M. Noguier ne dira pas qu'ils eussent l'idée véritable de la création et de la Divinité, eux qui, mettant le Verbe divin au nombre des créatures, ne laissoient pas de lui attribuer tant de titres et tant d'ouvrages qui sont purement divins : car ils étoient forcés, par l'autorité de l'Écriture, à dire que Jésus-Christ étoit la vertu, la sagesse, et la parole subsistante de Dieu. Il falloit même le nommer Dieu,

* Celui que Bossuet combat ici et dans la suite de ces fragments, sous le nom de l'*Anonyme*, étoit M. de La Bastide, qui, sans se faire connoître, avoit écrit avec beaucoup de chaleur contre l'*Exposition*. (*Édit. de Déforis.*)

[1] *Anon. rep. p.* 23. — [2] *Nog. p.* 47. — [3] *Ibid. p.* 48, 46.

[1] *Colos. n.* 18. — [2] *Conc. Laod. c.* 33.

malgré qu'ils en eussent; et les Pères leur faisoient voir manifestement qu'ils lui donnoient ce nom avec une emphase que la foi chrétienne ne souffroit à aucun être créé. « Les ariens, » dit Théodoret [1], qui appellent le Fils unique » de Dieu une créature, et qui l'adorent néan- » moins comme un Dieu, tombent dans le même » inconvénient que les Gentils. Car s'ils le nom- » ment Dieu, ils ne devoient pas le ranger avec » les créatures, mais avec le Père qui l'a engen- » dré; ou l'appelant une créature, ils ne devoient » point l'honorer comme un Dieu. »

Je n'ai que faire d'alléguer à M. Noguier les passages des autres Pères. Ils sont connus, et il les sait aussi bien que nous; de sorte qu'il ne peut nier que les ariens ne brouillassent d'une étrange sorte les idées de créateur et de créature; jusque-là même qu'ils alloient si avant, qu'ils attribuoient la création au Verbe, qui, selon eux, étoit lui-même créé. Car qui ne sait la détestable rêverie de ces hérétiques, qui disoient que le ciel et la terre, et ce qu'ils contiennent, ne pouvoient pas soutenir l'action immédiate de Dieu, trop forte pour eux; de sorte qu'il avoit fallu qu'il fît son Verbe, par lequel il avoit fait tout le reste, et qui étoit comme le milieu entre lui et les autres créatures? Ainsi Dieu avoit besoin d'une créature pour créer les autres. L'action d'un Créateur tout puissant ne pouvoit (quelle rêverie!) nous donner l'être immédiatement; d'elle-même elle eût plutôt détruit que créé, étant trop forte à porter, et ayant besoin d'un milieu, où elle se rompît en quelque sorte pour venir à nous. Étoit-ce connoître Dieu, que de lui donner une action de cette nature, aveugle, impétueuse, emportée, qu'il ne pouvoit retenir tout seul, et qui par-là devenoit pesante à ceux qui la recevoient? Mais étoit-ce entendre ce qui est compris dans le nom de Créateur, que de l'obliger à créer un créateur au-dessous de lui? Qui ne voit que ces hérétiques, en voulant mettre un milieu nécessaire entre Dieu et nous, confondoient dans ce milieu les idées de créateur et de créature? Selon eux, le Verbe étoit l'un et l'autre, selon sa propre nature; il falloit que Dieu le tirât lui-même premièrement du néant, pour en tirer ensuite par lui toutes les autres créatures; chose qu'on ne peut penser sans brouiller toutes les idées que l'Écriture nous donne de la création et de la Divinité.

Cependant à les ouïr parler, il n'y avoit qu'eux qui connussent Dieu; les catholiques étoient charnels et grossiers, qui prenoient tout à la lettre, et n'entroient point dans les interprétations profondes et spirituelles: tant il est vrai que les hommes qui se mêlent de corriger les sentiments de l'Église s'éblouissent et éblouissent les autres, par des paroles qui n'ont qu'un son éclatant, et qui au fond sont destituées de bon sens et de vérité.

On sait, au reste, que ces hérétiques avoient pris une grande partie de leurs opinions dans les écrits des platoniciens, qui, ne connoissant qu'à demi la vérité, l'avoient mêlée de mille erreurs. Les ariens, trop charmés de l'éloquence de ces philosophes, et de quelques uns de leurs sentiments, beaux à la vérité, mais mal soutenus, avoient cru qu'ils embelliroient la religion chrétienne, en y mêlant les idées de la philosophie platonicienne, quoique souillée en mille endroits des erreurs de l'idolâtrie; et c'est par-là qu'ils nous ont donné ce composé monstrueux du christianisme et du paganisme.

M. Noguier nous avoue [1] « que les chrétiens » qui servoient les anges, comme entremetteurs » entre Dieu et nous, avoient puisé ce sentiment » dans la même source de l'école de Platon. » Il est certain que dans cette école on n'entendoit non plus la création, que dans les autres écoles des païens. Dieu avoit trouvé la matière toute faite, et s'en étoit servi par nécessité; c'est pour cela qu'on suivoit dans cette école le sentiment (d'Anaxagore) qui mettoit pour causes du monde la nécessité et la pensée. Dieu donc avoit seulement paré et arrangé la matière, comme feroit un architecte ou un artisan. Encore n'avoit-il pas jugé digne de sa grandeur de former et d'arranger par lui-même les choses sublunaires (d'ici bas); il en avoit donné la commission à de certains petits dieux, dont l'origine est fort difficile à démêler. Quoi qu'il en soit, ils avoient eu ordre de travailler au bas monde, c'est-à-dire, de former les hommes, et les autres animaux; ce qu'ils avoient exécuté en joignant à quelque portion de la matière, je ne sais quelles particules de l'ame du monde, que Dieu avoit trouvées toutes faites, aussi bien que la matière, mais qu'il avoit fort embellies. Voilà ce que nous voyons dans le Timée de Platon, et dans quelques autres de ses dialogues. Je n'empêche pas que ceux qui adorent toutes les pensées des anciens ne sauvent ce philosophe à la faveur de l'allégorie, ou de quelque autre figure: toujours est-il certain que la plupart de ses disciples ont pris ce qu'il a dit de la formation de l'univers au pied de la lettre. Au reste, on peut bien juger que s'il n'est pas digne de Dieu de faire les hommes, il n'étoit pas moins au-dessous de lui

[1] *Theodor. in c. 1. Ep. ad Rom. n. 23; t. III. pag. 19.*

[1] Pag. 46.

de se mêler de leurs affaires, et de recevoir par lui-même leurs prières et leurs sacrifices. Aussi, dans cette opinion des platoniciens, Dieu étoit inaccessible pour les hommes, et ils n'en pouvoient approcher que par ceux qui les avoient faits.

La religion chrétienne ne connoît point de pareils entremetteurs, qui empêchent Dieu de tout faire, de tout regir, de tout écouter par lui-même. Si elle donne aux hommes un médiateur nécessaire pour aller à Dieu, c'est-à-dire, Jésus-Christ, ce n'est pas que Dieu dédaigne leur nature qu'il a faite; mais c'est que leur péché, qu'il n'a pas fait, a besoin d'être expié par le sang du Juste. Mais le monde n'est sorti que par degrés de ces opinions du paganisme, qui avoient fasciné tous les esprits. Ainsi, quelques uns de ceux qui reçurent l'Évangile, dans les premiers temps, ne pouvoient entièrement oublier ces petits dieux de Platon, et les servoient sous le nom des anges. Il est certain, par saint Épiphane et par Théodoret, que Simon le magicien, que Ménandre et tant d'autres, qui à leur exemple mêloient les rêveries des philosophes avec la vérité de l'Évangile, ont attribué aux anges la création de l'univers. Nous voyons même dans saint Épiphane une secte qu'on appeloit la secte des angéliques, ou « parceque, dit ce Père [1], quelques hérétiques » ayant dit que le monde a été fait par les anges, » ceux-ci l'ont cru avec eux; on parcequ'ils se mettoient eux-mêmes au rang des anges: » et Théodoret au livre v contre les fables des hérétiques, exposant la doctrine de l'Église contre les hérésies qu'il a rapportées, parle ainsi dans le chapitre *des Anges* [2]: « Nous ne les faisons point auteurs » de la création, ni coéternels à Dieu, comme » font les hérétiques: » et un peu après: « Nous » croyons que les anges ont été créés par le Dieu » de tout l'univers. » Il le prouve par le Psalmiste, qui ayant exhorté les anges à louer Dieu, ajoute qu'il a parlé, et que par cette parole ils ont été faits [3]. Il produit encore, pour le faire voir, un passage de l'Épître aux Colossiens [4], où saint Paul assure que « tout l'univers, les » choses visibles et invisibles, les trônes, les dominations, les principautés et les puissances » ont été créés par le Fils de Dieu. » Il est raisonnable de croire que le sens que prend saint Paul en ce lieu, d'expliquer si distinctement que tous les esprits célestes doivent leur être au Fils de Dieu, marque un dessein de combattre ceux qui les égaloient à lui, et qui les faisoient créateurs plutôt que créatures: et quand le même saint Paul condamne encore, dans la même épître [1], ceux qui par une fausse humilité s'adonnoient *au service des anges*, il avoit en vue quelque erreur semblable; car comme il n'explique point en quoi consiste l'erreur de ces adorateurs des anges, nous ne pouvons rien faire de mieux que de rapporter ces paroles aux fausses opinions que nous voyons établies dès l'origine du christianisme.

Il faut dire la même chose du canon XXXV du concile de Laodicée [2], où il est porté, « qu'il ne » faut point que les chrétiens abandonnent l'Église de Dieu, et se retirent, et qu'ils nomment les anges, et qu'ils fassent des assemblées » illicites, lesquelles sont choses défendues. Que » si on découvre quelqu'un qui soit attaché à » cette idolâtrie cachée, qu'il soit anathême, » parcequ'il a laissé notre Seigneur Jésus-Christ » Fils de Dieu, et s'est adonné à l'idolâtrie. »

Ce concile n'ayant non plus expliqué que saint Paul les sentiments de ces idolâtres, les interprètes des canons ont rapporté celui-ci aux erreurs qui couroient en ce temps. Nous avons dans le Synodicon des Grecs, imprimé depuis peu à Londres, les doctes et judicieuses remarques d'Alexius Aristenus, ancien canoniste grec, très estimé dans l'Église orientale. Voici comme il explique ce canon de Laodicée: « Il y a, dit-il, » une hérésie des angéliques, appelée ainsi, ou » parcequ'ils se vantent d'être de même rang » que les anges, ou parcequ'ils ont rêvé que les » anges ont créé le monde. Il y en avoit aussi » qui enseignoient, comme il paroît par l'Épître » aux Colossiens, qu'il ne falloit pas dire que » nous eussions accès auprès de Dieu par Jésus-» Christ; car Jésus-Christ, disoient-ils, est trop » grand pour nous; mais seulement par les » anges. Dire cela c'est renoncer, sous prétexte d'humilité, à l'ordre que Dieu a établi » pour notre salut. Celui donc qui va à des assemblées illicites, ou qui dit que les anges ont créé le monde, ou que nous sommes » introduits par eux auprès de Dieu, qu'il soit » anathême, comme ayant abandonné Jésus-» Christ, et approchant des sentiments des idolâtres. »

Tout le monde sait le passage de Théodoret, où il explique celui de saint Paul, et à l'occasion de celui-là, le canon de Laodicée. « Ceux qui » soutenoient la loi, dit-il [3], leur persuadoient » aussi d'honorer les anges, disant que la loi » avoit été donnée par leur entremise. Cette ma-

[1] *Heres.* LX; *tom.* I, p. 505. Tertullien dit la même chose: *De Prescrip. ex quo Hier. adv. Lucif.* — [2] *Lib.* V, *heretic. fab. c.* 7. *de angelis*; *t.* IV, p. 266. — [3] *Ps.* CXLVIII. 2, 5. — [4] *Coloss.* I. 16.

[1] *Coloss.* II. 18. — [2] *Conc. Laod. c.* 33. *Labb.* *tom.* I, *col.* 1503. — [3] *Theodor. in Epist. ad Coloss. cap.* II. 18; *tom.* III, *p.* 353.

» ladie a duré long-temps en Phrygie, et en Pi-
» sidie. C'est pourquoi le concile de Laodicée en
» Phrygie défendit par une loi de prier les anges;
» et encore à présent on voit parmi eux et dans
» leur voisinage des oratoires de saint Michel. Ils
» conseilloient ces choses par humilité, disant
» que le Dieu de l'univers étoit invisible, inac-
» cessible, incompréhensible, et qu'il falloit mé-
» nager la bienveillance divine par le moyen des
» anges. »

Quand on verra dans la suite les passages de Théodoret, où, de l'aveu des ministres, il soutient avec tant de force l'invocation des saints telle qu'elle se pratique parmi nous, on ne croira pas qu'il veuille défendre d'invoquer les anges dans le même sens. On voit assez, par ces paroles, quelle étoit l'invocation qu'il rejette. C'étoit d'invoquer les anges comme les seuls qui nous pouvoient approcher de la nature divine, inaccessible par elle-même à tous les mortels. Cette vision est connue de ceux qui ont lu les platoniciens, et ce que saint Augustin a écrit, dans le livre de la Cité de Dieu, contre la médiation qu'ils attribuoient aux démons. C'est une erreur insupportable de faire la Divinité naturellement inaccessible aux hommes, plutôt qu'aux anges. Les chrétiens, qui, séduits par une vaine philosophie, ont embrassé cette erreur, soit qu'ils aient regardé les anges comme leurs créateurs particuliers, soit qu'ayant corrigé peut-être (car personne n'a expliqué toute leur opinion) cette erreur des platoniciens, ils en aient retenu les suites, n'ont connu comme il faut ni la nature divine, ni même la création. C'est ignorer l'une et l'autre, que de reconnoître quelqu'un qui ait plus de bonté pour nous, ou qui ait un soin plus particulier et une connoissance plus immédiate de nous et de nos besoins, que celui qui nous a faits. Si ces adorateurs des anges avoient bien compris que Dieu a tout également tiré du néant, jamais ils n'auroient songé à établir ces deux ordres de natures intelligentes, dont les unes soient par leur nature indignes d'approcher de Dieu; et les autres par leur nature si dignes d'y avoir accès, que personne ne puisse l'avoir que par leur moyen. Au contraire, ils auroient vu que ce grand Dieu, qui de rien a fait toutes choses, a pu à la vérité distinguer ses créatures en leur donnant différents degrés de perfection; mais que cela n'empêche pas qu'il ne les tienne toutes à son égard dans un même état de dépendance, et qu'il ne se communique immédiatement, quoique non toujours en même degré, à toutes celles qu'il a fait capables de le connoître. En effet, si on présuppose que les hommes soient par leur nature indignes d'approcher de Dieu, ou que Dieu dédaigne de les écouter; on doit croire, par la même raison, qu'il dédaigne aussi et de les gouverner et de les faire. Car il ne méprise pas ce qu'il fait, ou plutôt il n'auroit pas fait ce qu'il auroit jugé digne de mépris. Aussi voyons-nous que quand le péché dont la nature humaine a été souillée a fait qu'elle a eu besoin nécessairement d'un médiateur auprès de Dieu, il a voulu que ce Médiateur fût homme, pour montrer que ce n'étoit pas notre nature, mais notre péché qui le séparoit de nous. Il a si peu dédaigné la nature humaine, qu'il n'a pas craint de l'unir à la personne de son Fils. C'est ce que devoient entendre ces adorateurs des anges, et croire qu'il n'y avoit que le seul péché qui pût empêcher les hommes d'avoir accès par eux-mêmes auprès de Dieu; la nature humaine étant capable de le posséder aussi bien que la nature angélique, et tenant sa félicité avec son être, non des anges ou de quelques autres esprits heureux, mais de celui qui les a faits.

Ainsi on peut bien attribuer aux anges un amour sincère envers les hommes, et un soin particulier de les secourir dans un esprit de société et de charité fraternelle, comme leurs chers compagnons, destinés au même service, et appelés à la même gloire. Mais on ne peut point en faire, comme faisoient ces philosophes et ces hérétiques, des médiateurs nécessaires entre Dieu et nous, sans rompre la sainte union que Dieu même a voulu avoir avec l'homme, qu'il a créé, aussi bien que l'ange, à son image et ressemblance.

Après cela, je n'ai que faire de rapporter ce qu'ont dit et les catholiques et les protestants, touchant ces adorateurs des anges. Il me suffit que si on remonte à la source de leurs erreurs, qui, de l'aveu de M. Noguier, se trouve dans le platonisme, on verra qu'ils y sont tombés pour avoir ignoré la création, ou pour ne l'avoir pas entendue dans toutes ses suites, et pour avoir mieux aimé en croire Platon et ses sectateurs, que Moïse et les prophètes.

Ainsi, en parcourant toutes les opinions qui ont tenu quelque chose de l'idolâtrie, on voit qu'on ne peut en montrer aucune où il n'y ait quelque erreur touchant la nature de la Divinité, et où la doctrine de la création ne soit obscurcie; ce qui fait voir clairement que parmi nous, où l'on croit tout ce qu'il faut croire sur la nature divine et sur la création, il n'y peut avoir aucun sentiment qui ressente l'idolâtrie.

Nous descendrons en particulier à tous les actes par lesquels on nous accuse de rendre à la créature, ou en tout ou en partie, les honneurs divins. Mais déja, en attendant, on peut voir

Digitized by Google

par une raison générale, qu'en croyant ce que nous croyons du néant de la créature, il ne peut jamais nous arriver de lui donner aucune partie de l'être divin; d'où il s'ensuit qu'il n'est pas possible que nous l'égalions à Dieu, par quelque endroit que ce soit, ni dans notre estime, ni dans notre culte.

En effet, si nous voyons que partout où on a rendu à plusieurs quelque partie des honneurs divins, on y a aussi présupposé quelque partie de l'être de Dieu; par une raison contraire, il faut conclure nécessairement que parmi nous, où on ne suppose l'être divin qu'en un seul, on ne peut rendre qu'à un seul les honneurs divins.

Si après cela on nous objecte (et on nous l'objecte souvent) que les honneurs que nous rendons aux saints ne sont pas des honneurs divins dans notre pensée, mais qu'ils le sont en effet; c'est ce qui ne fut jamais, et qui ne peut être. Car tous ceux qui ont jamais rendu à quelqu'un les honneurs divins l'ont senti, et l'ont connu, et l'ont voulu faire. Il est inouï dans tous les siècles qu'on ait jamais rendu des honneurs divins à d'autres qu'à ceux qu'on a crus des dieux par erreur, ou qu'on a fait semblant de tenir pour tels par crainte ou par flatterie. Pour nous, tout le monde sait que nous ne tenons point les saints pour des divinités, à moins qu'on veuille nous faire admettre des divinités avec cette idée distincte qu'elles sont tirées du néant; ce qui n'est jamais tombé dans la pensée de personne. Que si ce sentiment paroît si absurde qu'on n'ose pas même nous l'attribuer, il est encore plus étrange et plus incroyable que nous rendions les honneurs divins à ceux que nous ne tenons pas pour des dieux, et qu'au contraire nous regardons comme de pures créatures.

Et ce seroit certainement un prodige incompréhensible et inouï, si nous qui savons si bien que la créature, quelle qu'elle soit, ne peut, abandonnée à elle-même, et destituée de tout secours de la part de Dieu, trouver en son fond que le néant et le péché; . . . . . .

Le fameux M. Daillé, que l'Anonyme va bientôt ranger parmi les Pères de l'Église, et en qui il ne desire pour cela que la durée de quelques siècles, fonde sur cette fausse présupposition tout ce qu'il dit dans le livre le plus recherché qu'il ait fait sur cette matière. Car dès le premier chapitre, où il propose l'état de la question [1], il la fait consister en ce point que ceux de sa religion n'approuvent pas les Latins (c'est ainsi qu'il nomme les catholiques), qui veulent « qu'on » rende aux esprits bienheureux et au pain sa- » cré, ce souverain culte qu'on appelle de reli- » gion, et qui soit de même espèce, s'il n'est pas » de même degré, que celui qu'on rend à Dieu » seul, Père, Fils et Saint-Esprit [1]. »

Étrange manière de proposer l'état de la question, qui embrouille tout dès le premier mot; car il ne falloit pas mêler ensemble, ni faire aller d'un même pas deux choses aussi différentes que l'honneur que nous rendons à l'eucharistie, et celui que nous rendons aux saints. Nous rendons à l'Eucharistie, que nous croyons être Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, le souverain honneur de religion, qui est non seulement de même espèce, mais encore de même degré, que celui que nous rendons à Dieu. Pour les saints, que nous regardons comme de pures créatures, il est faux que nous leur rendions, comme dit Daillé, le culte suprême de religion; et il est vrai au contraire, quoi que puisse dire ce ministre, que l'honneur que nous leur rendons, n'est pas seulement d'un degré plus bas, mais d'une autre espèce que nous celui que rendons à Dieu. Ainsi M. Daillé renverse lui-même son propre ouvrage, et toutes les accusations qu'il fait contre nous sur le sujet de l'honneur des saints, lorsqu'il fait rouler tout son livre sur cette fausse présupposition, que nous leur rendons un culte suprême de religion, qui ne diffère que du plus au moins de celui que nous rendons à Dieu, et qui soit de même espèce. Il faudroit, pour être tombé dans une erreur si grossière, que nous crussions que les saints ne sont ni d'un autre rang ni d'une autre espèce que celui qui les a faits, et ne diffèrent de lui que du plus au moins. Mais tant qu'on n'oublie pas la création, dont on reconnoît du moins que nous sommes très bien instruits, on a des idées si essentiellement différentes du premier être et de ses ouvrages, qu'il ne peut tomber dans l'esprit de les honorer par un même genre de culte.

En effet, si M. Daillé avoit tant soit peu considéré les caractères essentiels par lesquels nous distinguons l'honneur divin d'avec celui qu'on rend aux saints, il verroit qu'on ne peut jamais en marquer plus exactement ni plus à fond la différence. Nous honorons Dieu purement, pour l'amour de lui; et nous savons que la créature n'ayant rien d'aimable ni de vénérable qui ne lui vienne de Dieu, c'est aussi pour l'amour de Dieu qu'elle doit être aimée et honorée. Il y a donc un genre d'honneur qu'on ne peut rendre à Dieu sans crime, comme il y a aussi un genre d'honneur qu'on ne peut rendre sans crime à la

[1] Page 32.

[1] *Dall. Advers. Latin. tradit. l. 1, cap. 1.*

créature. Car autant qu'il répugne à la créature de recevoir des honneurs qui se terminent à elle-même, autant il répugne à Dieu d'en recevoir qui se rapportent à un autre. Que les ministres jugent maintenant si ces deux sortes d'honneur, qui ont des différences si essentielles, ne diffèrent que du plus au moins, et sont au fond de même nature et de même espèce.

Mais pour entrer plus avant dans les actes particuliers par lesquels la créature peut rendre hommage à son Créateur, que les ministres nous disent eux-mêmes ce qu'il faut faire pour cela.

Ils nous diront qu'il y a des actes intérieurs et extérieurs : et nous voulons bien les suivre dans l'examen qu'ils feront de nos sentiments sur les uns et sur les autres.

Le premier acte intérieur par lequel nous adorons Dieu, c'est que nous reconnoissons qu'il est lui seul CELUI QUI EST, et que nous ne sommes rien que par lui, ni dans l'ordre de la nature, ni dans l'ordre de la grace, ni dans l'ordre de la gloire. En veulent-ils davantage? et ne voient-ils pas que cet acte ne peut jamais avoir pour objet la créature?

Tout le reste dépend de là; et ce premier sentiment de religion fait que nous nous attachons à Dieu comme à la cause de notre être et de notre bonheur, par la foi, par l'espérance, et par la charité : nous croyons sur sa parole les choses les plus incroyables; nous appuyons sur sa promesse l'espérance de notre salut et de notre vie : nous l'aimons de tout notre cœur, de toute notre ame, de tout notre entendement, de toutes nos forces, et nous aimons notre prochain pour l'amour de lui. Les ministres savent-ils d'autres actes intérieurs par lesquels il faille adorer Dieu en esprit et en vérité, selon la doctrine de l'Evangile? Ignorent-ils que ces trois vertus, la Foi, l'Espérance et la Charité, auxquelles seules aboutit toute la doctrine de l'ancien et du nouveau Testament, sont appelées parmi nous les vertus théologales; parceque les autres vertus peuvent avoir des objets humains, et que le propre de celles-ci, c'est de n'avoir pour objet que Dieu? Ne savent-ils pas que nous enseignons ce fondement essentiel de toute la religion, non seulement dans l'école à tous les théologiens, mais encore dans le catéchisme à tous les enfants; et que par-là nous leur apprenons à distinguer Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, de toutes les créatures visibles et invisibles, corporelles et spirituelles?

Voilà donc la différence essentielle entre Dieu et la créature, entre les honneurs de l'un et de l'autre, solidement établie par les actes intérieurs. Venons aux extérieurs. Mais comme ces derniers sont le témoignage des autres, on ne doit pas croire que distinguant Dieu au-dedans d'avec toutes les créatures, nous le confondions avec elles dans ce que nous faisons paroître au-dehors.

Considérons toutefois ces actes extérieurs. Le culte extérieur est double. Il y a celui de la parole; il y a celui de tout le corps, qui comprend les génuflexions, les prostrations, et les autres actions et cérémonies extérieures qui marquent du respect.

Ces deux sortes de culte extérieur ont une grande affinité. Car les génuflexions et autres actions de cette nature, après tout, ne sont autre chose qu'un langage de tout le corps, par lequel nous expliquons, de même que par la parole, ce que nous sentons dans le cœur.

Nous parlons de Dieu conformément à nos sentiments; et si ce que nous pensons de sa grandeur et de sa bonté le distingue jusqu'à l'infini de toutes les créatures, ce que nous en disons n'est pas moins fort.

Les actions extérieures de respect, que nous avons appelées le langage de tout le corps, s'accordent avec le langage de la voix. On ne prétend expliquer, par ces actions, que la même chose qu'on dit; et l'un de ces langages doit être entendu par l'autre : de sorte que si l'un est bon, on ne doit pas présumer que l'autre soit mauvais.

C'est par là néanmoins qu'on nous attaque le plus. On dit qu'en ce qui regarde les actions extérieures de respect, nous n'avons rien qui soit réservé à Dieu seul. Les saints, dit l'Anonyme [1], (et tous ceux de sa religion nous font le même reproche) les saints donc ont parmi nous aussi bien que Dieu, « et de l'encens et des luminai- » res, et des temples, et des fêtes. Et enfin l'É- » glise romaine n'a aucune sorte d'hommage, » d'honneur, et de service extérieur qu'on rende » à Dieu, qu'elle n'en rende aussi un tout sem- » blable aux saints. » Il presse cet argument d'une manière assez vive, en disant « qu'un Turc, » un païen, un Américain, les simples mêmes » parmi nous, dit-il [2], qui ne sont pas accou- » tumés à ces raffinements d'intention, » n'y pourra rien distinguer; et à juger des choses par l'extérieur, « il prendra les saints pour au- » tant de dieux. » Voilà ce que nous objecte l'Anonyme, mêlant le vrai avec le faux, comme il paroîtra par la suite; et il y auroit quelque vraisemblance dans tout ce raisonnement, s'il étoit permis de détacher les cérémonies extérieures, d'avec l'esprit et l'intention qui les anime. . . . . .

[1] Pag. 35. — [2] Pag. 65.

Pour ce qui regarde les fêtes des saints, Daillé, qui nous les objecte si souvent, demeure pourtant d'accord qu'on dédioit des jours solennels à la mémoire des martyrs, non seulement dans les temps où il prétend que la corruption commençoit à s'introduire dans le culte divin, mais encore dans ces siècles d'or, où il dit qu'il se conservoit dans sa pureté. Car il nous produit lui-même des témoignages certains, par lesquels il conste que cet usage étoit établi dès le second siècle de l'Église. Nous verrons bientôt les passages où ce ministre demeure d'accord de cette pratique : mais nous n'avons pas besoin de reprendre ici les choses de si haut : les prétendus réformés nous vont justifier eux-mêmes.

Tout un synode de leur religion, tenu en Pologne, a inséré dans les Actes, qu'on s'assembloit dans le temple de la sainte Vierge. Le même synode parle encore du 25 août comme d'un jour consacré à saint Barthelemy : ce synode est imprimé à Genève, dans le recueil des Confessions de foi. On ne parle point autrement parmi les protestants d'Angleterre, ni des temples ni des fêtes. Dans la Liturgie anglicane, imprimée de l'autorité de la reine Élisabeth, du roi Jacques, et du parlement, on voit l'office marqué *pour chaque fête des saints*; et à la tête du livre il paroît un dénombrement des fêtes qu'on doit observer, parmi lesquelles saint Matthias, saint Pierre, saint Jacques, la Toussaint, et les autres fêtes des saints sont marquées, avec les dimanches, avec la Circoncision, et l'Épiphanie, et enfin avec les fêtes de notre Seigneur. Nos réformés devoient-ils nous inquiéter pour des choses qu'ils voient pratiquer si publiquement à leurs frères? Ils devroient avouer plutôt que nommer du nom de quelque saint ou un temple dédié à Dieu, ou une fête consacrée à sa gloire, ne fut jamais parmi les chrétiens une marque d'honneur divin; mais une manière innocente de célébrer la bonté de Dieu dans les graces qu'il a faites à ses serviteurs. Il ne faut donc plus dorénavant que l'Anonyme et ceux de sa religion nous reprochent, comme ils font sans cesse, l'église de saint Eustache ou de Notre-Dame plus belle et plus magnifique que celle de saint Sauveur ou du Saint-Esprit. Il ne faut plus qu'ils nous objectent les solennités des martyrs et des autres saints : on sait, dans l'une et dans l'autre religion, que tous les temples et toutes les fêtes sont également dédiés à Dieu; et on se permet, dans l'une et dans l'autre, de les distinguer par ce qu'elles ont de particulier. Il faut donc encore ici avoir recours à l'intention de ceux qui pratiquent ces cérémonies : si l'intention des protestants d'Angleterre et des autres qui se sont dits réformés, est connue par leur profession de foi, de manière que l'Anonyme et ceux de sa communion ne songent pas seulement à les accuser pour cela d'idolâtrie; notre foi n'est pas moins publique, et on sait que notre intention ne peut jamais être de rendre des honneurs divins à ceux que nous mettons expressément au rang des êtres tirés du néant.

Qui ne s'étonnera maintenant des vaines difficultés que l'Anonyme me fait *sur le culte extérieur* [1]? Il trouve étrange « que le culte étant » établi pour témoigner les sentiments intérieurs, j'aie voulu l'obliger à juger de l'extérieur par l'intérieur, c'est-à-dire, par l'intention. C'est, dit-il, confondre l'ordre naturel » des choses. » Il ajoute après cela que M. de Condom a tort de prétendre, « que ce qu'il déclare de l'intention de l'Église le mette en » droit de réduire les marques extérieures d'honneur qu'on rend aux saints, au sens qu'il lui » plaira de leur donner. Ce n'est pas assez, poursuit-il, d'une telle déclaration pour changer » l'usage commun des expressions, et la signification naturelle des signes. »

Ne diroit-on pas, à l'entendre, que les génuflexions et les autres signes de cette sorte, signifient naturellement les honneurs divins; on que c'est moi qui ai entrepris de les réduire à un autre sens, de ma propre autorité, sans que l'Église s'en soit expliquée? Mais le contraire est certain. On peut voir, et dans nos conciles, et dans notre profession de foi, ce que nous servons comme Dieu, et ce que nous honorons comme créature. Que sert donc à l'Anonyme de nous reprocher qu'un Turc, un païen, un Américain, enfin ceux de sa religion, ne connoîtront rien dans notre culte; et qu'à juger des choses par l'extérieur, *ils prendront les saints pour autant de dieux?* Sans doute ils pourront entrer dans cette pensée, s'ils ne cherchent qu'un prétexte pour nous quereller, sans jamais vouloir ni ouvrir nos livres, ni nous entendre parler de notre religion. Mais quelle erreur de s'imaginer qu'on puisse connoître à la contenance des hommes ce qu'ils servent ou ce qu'ils adorent! Les païens qui nous verront, catholiques et protestants, lever les yeux au ciel, et si l'on veut du côté de l'orient, selon la coutume des anciens, pourront croire que nous adorons le soleil et les astres. Une semblable raison persuadoit aux Gentils que les Juifs adoroient le ciel ou les nues. D'autre côté, à les voir prosternés si humblement devant l'arche, les idolâtres, ac-

[1] Pag. 65.

coutumés à s'attacher grossièrement à l'objet sensible, auroient pu s'imaginer qu'ils terminoient leur adoration, ou bien à l'arche elle-même, ou à quelque chose qui étoit dedans, ou aux chérubins qui étoient dessus. On ne peut détruire de pareils soupçons que par la parole, et en exposant le fond de la religion. Quelqu'un des Orientaux, à qui on auroit appris dès son enfance à regarder son roi comme une divinité, auroit pu croire, à en juger par l'extérieur, que David prosterné devant Saül lui rendoit un semblable hommage. Il auroit fallu lui expliquer que la chose ne se prenoit point de cette sorte parmi les Juifs, et que c'est l'usage public qui fait valoir plus ou moins ces signes extérieurs. Ainsi un prétendu réformé sera tout-à-fait injuste, si, pour faire la différence des honneurs que nous rendons au-dehors à Dieu et aux saints, il ne consulte avant toutes choses l'usage et la profession solennelle de notre religion.

Voilà ce que nous pouvons répondre aux prétendus réformés, touchant l'extérieur de la religion, en raisonnant avec eux sur les principes qui nous sont communs. Mais nous avons outre cela des raisons particulières qui nous mettent à couvert de leur objection : car, outre que nous rendons à Dieu ces déférences extérieures dans un esprit et une intention qui les distinguent de toutes celles que nous rendons à quelque autre que ce soit ; on sait encore que nous avons une cérémonie particulière, qui enferme le souverain hommage de la religion, et qui ne peut jamais avoir que Dieu pour objet. Nous avons un sacrifice dont nous ferons voir ailleurs la sainteté, et dont il nous suffit maintenant de dire que, selon toutes les maximes de notre religion, il ne peut être offert qu'à Dieu seul. Nous fondons la nécessité de ce sacrifice sur la distinction qu'il faut faire entre Dieu et la créature. Il est juste, disons-nous, que la créature honore l'auteur de son être et de sa félicité d'une façon toute singulière, non seulement au-dedans, mais au-dehors. Il est donc juste aussi, que ce premier être se soit réservé quelque marque de déférence qui ne soit que pour lui seul. Nos réformés ne devroient pas nier cette vérité ; puisqu'ils nous reprochent comme un crime de rendre les mêmes hommages extérieurs au Créateur et aux créatures, ils semblent exiger de nous que nous réservions à Dieu quelque marque d'honneur, tout-à-fait incommunicable. Les prosternements ne le sont pas; et parmi les manières de se prosterner, il n'y en a point de si humiliante ni de si profonde, qu'on ne fasse quelquefois pour les créatures. Dieu ne l'a point défendu ; et il veut bien avoir des honneurs qui lui soient communs à l'extérieur avec les anges, et avec ses autres ministres, tels que sont les prophètes et les rois. Mais non content qu'on lui rende les mêmes respects dans un autre esprit, il a vu que, pour nous apprendre à mieux distinguer sa grandeur de toutes les autres, il falloit qu'il consacrât à son honneur une action extérieure qui eût pour son objet propre la reconnoissance et l'adoration de sa majesté infinie. Cette action, c'est le sacrifice, où on lui offre quelque chose avec des cérémonies qui marquent expressément qu'il est le seul de qui tout dépend. Cette action, du consentement de tous les peuples du monde, est réservée à la Divinité. Les Juifs, qui n'adoroient qu'un seul Dieu, n'ont sacrifié qu'à un seul; ceux qui ont eu plusieurs dieux, en multipliant la Divinité, ont étendu, par la même erreur, l'action du sacrifice. Ainsi tout le genre humain est d'accord que la seule Divinité est capable de recevoir cet honneur. Nous offrons tous les jours à Dieu un sacrifice que les prétendus réformés ne veulent pas reconnoître : mais ils ne peuvent nier que nous ne l'offrions, et que nous ne croyions tous unanimement qu'il ne doit être offert qu'à Dieu seul. Ils savent que le concile de Trente l'a ainsi expressément déterminé ; ils en ont vu le décret dans L'EXPOSITION, et nous repasserons dessus en son lieu. Ils nous demandent souvent si, de même que nous reconnoissons une espèce d'adoration relative, nous ne pourrions pas aussi reconnoître une espèce de sacrifice relatif qui s'offrit à la créature par rapport à Dieu. Tous les auteurs répondent que non, parceque le sacrifice est un culte, qui par son institution est consacré à représenter ce qui est dû à la souveraine majesté de Dieu, considérée en elle-même. Ainsi telle est la nature du sacrifice, qu'il attribue toujours la divinité à celui à qui on l'offre : et nous l'attachons tellement à Dieu, considéré en lui même, que même nous ne croyons pas qu'on le puisse offrir à Jésus-Christ en tant qu'homme ; car en cette qualité il est la victime, et ne peut être celui à qui on immole : tant cette action est auguste et incommunicable; tant le mystère en est saint, et la signification relevée!

Ainsi et le sacrifice, et tout ce qui s'y rapporte, appartient à Dieu privativement à tout autre. Il n'y a que Dieu qui ait des prêtres; il n'y a que Dieu qui ait des autels; il n'y a que Dieu qui ait des temples; parceque comme le temple est pour l'autel, et l'autel pour le sacrifice, aussi le sacrifice est pour Dieu, et jamais ne peut être offert qu'à la majesté incréée.

Combien donc est-il injuste de nous accuser de rendre à Dieu et aux créatures un même

genre de culte ! puisque, outre que nous avons des actes intérieurs qui ne regardent que Dieu, nous avons une cérémonie particulière et tout-à-fait incommunicable, c'est-à-dire, le sacrifice, qui, par son institution et par le consentement du genre humain, n'a pour but que de reconnoître le seul Être indépendant et la seule Puissance absolue.

Ainsi nous regardons les génuflexions comme choses qui peuvent être communes entre Dieu et la créature. La cérémonie du sacrifice est celle qui fait proprement la distinction; et les apôtres nous ont appris cette différence. Quand des peuples idolâtres s'approchèrent pour sacrifier à Paul et à Barnabé, ils rejetèrent cet honneur avec exécration : « alors, comme nous lisons » dans les Actes [1], ils déchirèrent leurs habits, » et courant au-devant du peuple ils leur crioient : » Hommes, pourquoi faites-vous ces choses? » nous sommes des mortels semblables à vous, » qui venons vous enseigner à quitter ces choses » vaines, pour tourner votre cœur au Dieu vi- » vant qui a fait le ciel et la terre. » On ne voit point de tels mouvements, ni de tels cris, quand on se prosterne simplement devant eux. Saint Pierre voit Cornélius à ses pieds, et sans détester cette action comme un culte d'idolâtrie (car il savoit que ce pieux centurion étoit trop éloigné d'un tel excès), il se contente de le relever, en lui disant humblement et modestement : *Levez-vous, je suis un homme comme vous* [2]. Saint Paul et Silas en font encore moins quand ce geolier se jette à leurs pieds [3]. Saint Paul ne déchire pas ici ses vêtements, il ne se fâche ni il ne s'écrie, comme il avoit fait dans le sacrifice qu'on lui avoit préparé : il regarde cet homme à ses pieds, sans qu'il paroisse qu'il s'en inquiète, ou qu'il lui dise le moindre mot pour l'en retirer. Ils savoient que les serviteurs de Dieu avoient souvent reçu de pareils honneurs...

Mais, disent nos réformés, vous ne sortirez pas si aisément d'un si mauvais pas. Ce n'est point un honneur de civilité, ou quelque autre sorte de devoirs humains, que vous voulez rendre aux anges et aux saints : c'est un honneur de même nature, de même ordre et de même genre que celui que vous rendez à Dieu, puisque vous-même vous l'appelez un honneur religieux. L'Anonyme nous reproche que nous offrons aux créatures des prières religieuses, un honneur et un culte religieux; que nous en faisons l'objet de notre religion, et que c'est ce que Dieu défend. Il faut avoir, selon lui, pour la mémoire des saints, *de la vénération et du respect; mais point de religion, pas même les termes* [1], parceque Dieu seul doit être l'objet de notre religion, et qu'il n'y doit avoir de culte religieux, de quelque nature qu'il puisse être, que pour Dieu seul.

M. Noguier nous fait le même reproche [2]; enfin M. Daillé et tous les ministres ne cessent de nous opposer ce terme de *religieux*. Mais la bonne foi demandoit qu'on en distinguât auparavant les significations différentes. Car d'abord il est constant parmi tous les chrétiens, catholiques et protestants, que Dieu seul est le propre objet de la religion, et que les choses n'appartiennent à la religion qu'autant qu'elles ont de rapport à Dieu; et il est encore certain, comme nous avons déja dit, que la religion se peut prendre, ou dans un sens plus étroit, pour le culte qu'on rend à Dieu considéré en lui-même; ou dans un sens plus étendu pour toutes les choses qui ont rapport à la religion, et qui lui appartiennent. Les saints ne peuvent pas être l'objet de la religion; cela n'appartient qu'à Dieu, et tous les chrétiens en sont d'accord : mais l'honneur qu'on rend aux saints, quel qu'il soit (car les protestans ne nient pas qu'il ne leur soit dû quelque honneur), a quelque chose de religieux; parceque, comme on les honore pour l'amour de Dieu, c'est aussi la religion qui est le motif de tous leurs honneurs, et qui les règle. Voilà l'équivoque démêlée, et l'objection évanouie, si peu que nos réformés regardent nos sentiments d'un œil équitable. Mais afin de ne leur laisser aucun embarras, je veux leur faire entendre deux de leurs auteurs, qui leur exposeront plus au long ce qui se dit ordinairement dans leur religion; et nous leur dirons après, de quoi nous convenons avec eux.

Drelincourt, célèbre ministre de Charenton, avoit fait un livre *de l'honneur qui est dû à la sainte et bienheureuse Vierge;* et comme il y avoit dit (ce qu'aucun chrétien ne peut nier) qu'elle étoit digne d'un grand honneur, M. l'évêque de Bellay lui demanda de quelle nature étoit cet honneur; il lui fit une réponse fort exacte, selon les principes de sa religion; et nous y lisons ces paroles : *On distingue ordinairement entre l'honneur religieux et le civil : si on prend à la rigueur le mot de religieux, selon qu'à parler proprement et exactement la religion signifie ce qui lie nos ames à Dieu, et qui contient les règles de son service : en . . . . . .* [*].

[1] *Act.* XIV, 13, 14. — [2] *Act.* X, 25, 26. — [3] *Ibid.* XVI, 29.

[1] Anon. p. 30. ch. 4, p. 22, 47, 73, etc. p. 58, 83. — [2] Pag. 34, etc. 42, 43, 44, etc.

[*] On trouve en cet endroit, dans le manuscrit de Bossuet, une lacune considérable qui coupe les deux passages de Drelincourt et de Vossius, et les réflexions de l'auteur à ce sujet

Telle est la doctrine du célèbre Vossius; on voit qu'il ne s'explique pas tout-à-fait de même que le ministre Drelincourt, qui trouve qu'il n'y a point de difficulté à dire que l'honneur qu'on rend à la sainte et bienheureuse Vierge, est saint et religieux en un certain sens. C'est ce sens qui est rapporté, et n'est pas suivi par Vossius. Mais la différence est légère; et ils sont d'accord dans le fond; c'est-à-dire, comme il l'explique lui-même, en tant que le mot de religieux se prend pour *tout ce qui découle et qui dépend de la religion*. Car Drelincourt avoue que l'honneur qu'on rend aux saints peut être appelé civil, dans le sens de Vossius; et Vossius niera-t-il que les honneurs, qui selon lui-même sont des actes de religion, ne puissent en un certain sens être appelés religieux? Que deviendroit donc le passage qu'il nous rapporte lui-même, où saint Jacques appelle du nom de religion la visite des orphelins et des veuves? En tout cas, la difficulté est peu importante; et les hommes auront bien envie de se quereller, s'ils se brouillent pour de telles choses.

Cette petite diversité que les prétendus réformés peuvent remarquer parmi leurs auteurs dans l'usage du terme de religion, se rencontre aussi parmi les nôtres. Nos théologiens demandent si l'honneur qu'on rend aux saints appartient à la vertu de religion, ou à quelque autre vertu qui lui soit toutefois subordonnée. Les uns disent que cet honneur appartient plutôt à une autre vertu qu'à la religion, parcequ'il se rend à des créatures. Les autres disent qu'il appartient plutôt à la religion qu'à quelque autre vertu que ce soit, parcequ'il se rapporte à Dieu, et que c'est la religion qui le dirige. Mais l'un et l'autre sentiment supposent un même principe, que les prétendus réformés ne veulent pas croire que nous entendions, encore qu'il soit certain que tous nos théologiens en soient d'accord, qui est

Quoique ce qui reste de ces passages suffise pour appuyer les raisonnemens du prélat, nous avons cru cependant, pour la plus grande satisfaction des lecteurs, devoir mettre ici ces textes en entier. Nous avons trouvé celui de Drelincourt dans un exemplaire qui est à la Bibliothèque du Roi, et qui est, selon les apparences, une première édition. Celui de Vossius est tiré de son grand ouvrage intitulé *De Idololatriâ*, etc. Voici d'abord celui de Drelincourt.

« On distingue ordinairement entre l'honneur religieux et le » civil. Si on prend à la rigueur le mot de *religieux*, selon qu'à » parler proprement et exactement, la religion signifie ce qui lie » nos ames à Dieu, et qui contient les règles de son service : en » ce sens il n'y a que Dieu seul à qui on puisse rendre un hon- » neur religieux : mais si le mot de *religieux* se prend en une » signification plus ample et plus étendue, non seulement pour » ce qui est de l'essence de la religion, mais aussi pour tout ce » qui en découle et qui en dépend : et si on appelle honorer » d'un honneur religieux les choses que nous honorons pour » l'honneur de Dieu, qui les emploie en son service, et à la célé- » bration de ses mystères; ou qui les remplit de ses graces, et » les couronne de sa gloire : en ce sens j'avoue qu'il y a certai- » nes choses, lesquelles encore qu'on ne les invoque et ne les » adore point, néanmoins on les vénère et on les honore reli- » gieusement. Par exemple, l'arche de l'alliance n'étoit pas in- » voquée ni adorée par les enfants d'Israël; mais elle ne laissoit » pas de leur être en vénération, parceque Dieu lui-même l'a- » voit ordonnée pour être le symbole de sa grace et faveur, et » qu'il s'y manifestoit d'une façon particulière. Il en est de même » de l'eau du baptême, et du pain et du vin de la sainte cène. » Car encore que nous n'adorions point ces choses-là, et que » nous n'en croyions point la transsubstantiation; nous n'avons » garde de les confondre avec de l'eau, et du pain et du vin com- » mun, et que l'on emploie en des usages profanes; mais à » cause de leur usage religieux et sacré, nous les honorons re- » ligieusement comme les types et les mémoriaux de Jésus- » Christ, et les sceaux de sa grace. En ce sens, je ne ferai nulle » difficulté de dire que l'honneur que nous rendons à la sainte » et bienheureuse Vierge est saint et religieux.

» Je distingue aussi l'honneur *civil* : car comme il y a deux » sortes de cités, il y a aussi deux espèces, mais plutôt deux de- » grés d'honneur civil. Il y a la cité d'ici-bas, qui comprend tous » les saints et fidèles qui combattent encore sous l'enseigne de » notre Seigneur Jésus-Christ, dont aussi elle est appelée mili- » tante. Et il y a la cité d'en-haut, la Jérusalem céleste, qui con- » tient tous ceux que Dieu a couronnés de gloire et d'immorta- » lité; c'est pourquoi elle est appelée triomphante. Si on restreint » l'honneur civil à l'honneur qui se rend aux fidèles qui couver- » sent ici-bas, j'avoue qu'il seroit du tout ridicule de dire que » nous honorons la bienheureuse Vierge d'un honneur civil : » mais si on l'étend à l'honneur qui se rend aux bourgeois et ha- » bitants de la cité céleste du Dieu vivant, on peut fort bien et » fort à propos appeler honneur civil, l'honneur que nous ren- » dons à la sainte Vierge, puisque c'est la première, la plus noble » et la plus élevée de toutes les créatures qui triomphent dans » cette glorieuse cité. » *Rep. à M. l'évêque de Bellay*, 1642, *p.* 63 *et suiv.*

Voici maintenant le texte de Vossius, dont nous ne transcrivons que ce qui a rapport au point de doctrine dont il s'agit ici.

« At quid aliud est cultus, quàm honor ab inferiori debitus et » præstitus superiori? ad superiores verò referimus etiam ani- » mas beatas. Quicumque enim ad triumphantem Ecclesiam » transiti, il per gratiam divinam evecti sunt ad sublimiorem » locum ac dignitatem, quàm qui in militanti hâc cum peccato » etiamnum conflictantur. Quare sanctos etiam à morte hono- » ramus agnoscimus; quodque superius de cultu angelico dixi- » mus, eum extendere se ad intellectum, voluntatem, et actus » exteriores; idem non inviti, dum commodè capiatur, de bea- » torum cultu fatemur.... Verùm cultus iste non gradibus solùm » sed totâ specie ab divino distat : eùm præcellentia creatoris » infinitis sit partibus major quàm ullius creaturæ..... ut non » tam pars sit cultûs divini, quàm effectus, quia cultus sancto- » rum ex Dei cultu promanat. Utrumque *cultum* dici, agnoscit » etiam beatus Augustinus, *lib.* x, *de Civit. Dei, cap.* 1.... Pos- » sumus sic utrumque hunc cultum distinguere, ut ille Dei di- » catur religiosus :.... at eu tum sanctorum dicere liceat *offi-* » *ciosum* : quando nostri est officii diligere et honorare imprimis » eos qui in cœlis regnant. Possumus et *civilem* vocare, cùm » una sit Dei civitas, illa civium in cœlis, et hac in terris.... » Dixerit aliquis, honorem esse civilem, quando homines coli- » mus in terris ob potestatem, nobilitatem, partas de hoste vic- » torias, eruditionem etiam, aliaque id genus, quæ causæ sunt » civiles : disparem verò rationem esse eorum, quos colimus ob » causas supernaturales; uti quia Deum videant, etc. .. exinde » autem consequi, cultum quem mens religiosa præstat suimis » beatis, non *civilem*, sed *religiosum* dici oportere. Atqui pro- » fectò sic nec cultus erit civilis, qui Regi præstatur à plus ho- » minibus, quia sit propter Dei mandatum et conscientiam. Sa- » tius igitur est taxius *civilis*, strictius *religiosi* nomine uti : » puta ut *religiosus cultus* Dei sit proprius :.... alter autem » cultus, qui creaturæ debetur, *civilis* vocetur..... Malim uno » cultûs officiosi aut civilis, aut alio nomine comprehendere ob- » servantiam beatæ animæ, et viri sancti in terris, imo et Cæ- » saris gentilis; quàm tam latè extendere appellationem cultûs » religiosi, ut contineat venerationem Dei, et animæ beatæ. In » causâ potissimum est, quòd ut nulla est proportio inter Deum » infinitum, et opus ejus finitum; ita etiam, cum cujusque rei » excellentiæ suus respondeat honor; invocatio Dei et ut servan- » tia sanctorum totâ distent naturâ. At cultus, quo sanctos co- » limus in terris degentes, non specie, sed gradu duntaxat, ab » eo differt, quo veneramur illos in cœlum receptos.... » *De Idololat. lib.* I, *cap.* XLII, *p.* 154 *et seq.* (*Édit. de Déforis.*)

que la religion est une vertu dont le propre objet c'est Dieu seul. De sorte qu'à la définir par son objet propre, elle ne sera autre chose que l'acte de notre esprit qui se soumet au premier Être, et s'attache à lui de toutes ses forces par un amour véritable.

Mais comme ce premier Être doit être la fin de toutes les actions humaines, le motif de la religion s'étend à tout; et en ce sens, tous les devoirs de la vie chrétienne ont quelque chose de religieux et de sacré. Car peut-on dire, par exemple, que ce ne soit un acte de religion, que d'exercer la miséricorde, elle qui vaut mieux que les victimes? Et qu'y a-t-il de plus religieux que la charité fraternelle, que nous voyons préférée à tous les holocaustes, après l'approbation de notre Seigneur? Que si le respect qu'on rend aux princes et aux magistrats n'avoit quelque chose de religieux et de sacré, saint Paul auroit-il dit, comme il a fait, qu'il leur faut obéir non seulement pour la crainte, mais encore pour la conscience? En un mot, toute la vie chrétienne est pleine de religion et de piété. Tout y est religieux, parceque tout y est animé par la charité, qui est le sacrifice continuel par lequel nous ne cessons de vouer à Dieu tout ce que nous sommes.

Il faut même qu'on avoue que, parmi les créatures qu'on honore pour l'amour de Dieu, il y en a qui sont liées à la religion d'une façon plus particulière que les autres. Telles sont les créatures qu'on honore, comme disoit Vossius, *par un motif surnaturel*; par exemple, les esprits bienheureux. Sans doute l'honneur qu'on leur rend est dérivé de bien plus près de la religion, que celui qu'on rend aux rois. Car un homme sans religion, ou qui n'auroit pas encore appris qu'il faut honorer les rois pour l'amour de Dieu, ne laisseroit pas de les honorer pour conserver l'ordre du monde. Pour ce qui regarde les saints, le motif de la religion entre toujours dans les honneurs qu'on leur rend, parcequ'on les honore précisément comme de fidèles serviteurs de Dieu, qu'il a sanctifiés par sa grace, et qu'il fait éternellement heureux en leur communiquant sa gloire. Ainsi l'honneur qu'on leur rend est lié plus intimement à la religion, et a un rapport plus particulier avec le service de Dieu, que celui qu'on rend aux Césars. Vossius assurément ne le nieroit pas. Que si Drelincourt lui représentoit qu'il y a même des créatures inanimées *que Dieu emploie à son service et à la célébration de ses mystères*, telle qu'étoit l'arche d'alliance dans l'ancien Testament, telle que sont l'eau du baptême, le pain et le vin de la cène dans le nouveau, ne lui avouera-t-il pas que ces choses doivent être en vénération, et même *qu'on les vénère et qu'on les honore religieusement, à cause de leur usage religieux et sacré?* Il faudra donc qu'il accorde qu'en considérant toutes les sortes d'honneurs qu'on peut rendre aux créatures, on trouvera quelque chose de plus religieux dans l'honneur qu'on rend à celles qui, étant spécialement consacrées à Dieu, ont un rapport essentiel à la religion.

Si on demande maintenant de quel ordre, de quel rang sont ces choses; personne ne répondra qu'elles sont du rang des choses profanes. On les mettra sans difficulté dans le rang des choses saintes. Mais c'est autre chose d'être saint par son essence, comme Dieu; autre chose d'être saint comme une chose que Dieu sanctifie, ou comme une chose qui est appliquée à des usages sacrés. La sainteté de Dieu rejaillit en quelque manière sur toutes les choses qui en approchent; elle les sanctifie et les consacre. Il en est de même de la religion. Elle s'attache à Dieu comme à son objet; mais elle s'étend en un certain sens sur toutes les choses qui sont spécialement consacrées à son service. Ainsi la vénération qu'on a pour elles n'ayant point d'autre motif que la religion, en ce sens on ne peut douter qu'elle ne soit religieuse.

Si toutefois quelques uns, par exemple Vossius, font scrupule de parler ainsi, nous entendons bien leur pensée; et Vossius lui-même nous l'explique assez. Si on considère ses paroles, on verra que par les honneurs religieux il entend au fond les honneurs divins: il ne veut pas qu'on rende aux anges « un honneur religieux, parce-» que, dit-il [1], nous ne les reconnoissons pas » pour le principe de notre être et de notre sa-» lut. » *Non est cultus ille religiosus, quia non agnoscimus angelos ut principium aut originis aut salutis nostræ.* Il déclare, conformément à cette pensée, qu'il ne refuse pas aux saints toute sorte d'honneur; *mais seulement celui qui est excessif, et propre à Dieu.* On voit, clairement par ces paroles, que par les honneurs religieux au fond il entend les honneurs divins. En ce sens il a raison de réserver à Dieu seul l'honneur religieux. Non seulement Drelincourt et les prétendus réformés, mais encore tous les catholiques, lui accorderont sur cela ce qu'il demande. Il y a un culte *qui est propre à Dieu*, qu'on ne peut rendre à la créature sans idolâtrie; et c'est celui par lequel on reconnoît le principe de son être et de son bonheur. C'est là le propre objet et le propre exercice de la religion. Aucun des catholiques ne révoque en doute cette vérité; et eu

[1] *Lib. v. cap. 9.*

renfermant dans ces bornes l'honneur religieux, nous avouons que Dieu seul en est capable.

Ainsi je ne vois plus sur cette matière aucun sujet de dispute, puisque personne ne dit parmi nous que la créature puisse être l'objet de la religion, et que personne ne nie parmi les prétendus réformés qu'il n'y ait plusieurs créatures qui ont un rapport particulier à l'objet de la religion, c'est-à-dire, à Dieu.

L'honneur qu'on rend à ces créatures n'est point religieux par lui-même, parcequ'elles ne sont pas Dieu. Mais personne ne peut nier qu'il ne s'y mêle quelque chose de religieux, parcequ'on les honore pour l'amour de Dieu, ou plutôt que c'est Dieu même qu'on honore en elles.

L'Anonyme et M. Noguier pourront voir maintenant le tort qu'ils ont, d'avoir tiré contre nous tant de conséquences fâcheuses sur ce terme de religieux. M. Noguier a prétendu que j'ai prononcé ma condamnation, lorsque j'ai dit, dans l'Exposition, que l'honneur qu'on rend aux saints pouvoit en un certain sens être appelé religieux. Donc, dit-il [1], *ce sera une adoration; donc l'honneur qu'on rend aux saints sera d'un même ordre que celui qu'on rend à Dieu.* Les prétendus réformés, qui entendent de telles choses de la bouche d'un ministre, se trouvent embarrassés, et croient que j'ai égalé par quelque endroit la créature au Créateur. Ils ne considèrent pas que cette difficulté qu'on fait tant valoir est fondée sur une équivoque. Car, au fond, qu'ai-je dit dans l'Exposition? J'ai dit *que si l'honneur qu'on rend à la sainte Vierge et aux saints peut être appelé religieux, c'est à cause qu'il se rapporte nécessairement à Dieu.* Drelincourt * en a dit autant, sans que personne l'en ait repris dans la nouvelle réforme. Et si M. Noguier est assez injuste pour censurer une expression si innocente, qu'il me permette de lui demander ce qu'il penseroit de l'honneur des saints s'il n'étoit pas religieux au sens que j'ai dit; c'est-à-dire, s'il n'étoit pas rapporté à Dieu. Faisons, par exemple, que l'honneur des saints ne soit pas religieux en ce sens, c'est-à-dire, qu'il ne soit pas un rejaillissement sur les saints de l'honneur qu'on rend à leur Maître. M. Noguier, qui ne peut nier que les saints ne soient dignes de quelque honneur, approuvera-t-il qu'on leur rende un honneur qui n'ait rien de religieux, et qui ne se rapporte à Dieu en aucune sorte? L'honneur qu'on leur rendra, quel qu'il soit, en sera-t-il meilleur ou plus raisonnable, parcequ'il ne sera plus rapporté à Dieu, et qu'on les honorera pour l'amour d'eux-mêmes? Au contraire, ce seroit alors que cet honneur commenceroit d'être blâmable, parcequ'il nous feroit reposer sur la créature : par conséquent ce qui le rend légitime et saint, c'est à cause qu'il est religieux au sens que j'ai dit, et qu'il se rapporte à Dieu. Loin d'avoir confondu par-là le Créateur et la créature, comme il semble que M. Noguier l'ait voulu entendre, j'en ai remarqué au contraire la différence la plus essentielle; puisqu'il n'y a rien de si éloigné ni de si essentiellement différent que ce qu'on honore pour l'amour de soi, et ce qu'on honore pour l'amour d'un autre.

Que si tout l'honneur qu'on rend aux saints est de nature à se rapporter nécessairement à Dieu; si la religion en est le principe, et que personne par conséquent ne puisse nier qu'il ne soit religieux en ce sens; l'Anonyme ne devoit pas défendre si sévèrement d'user de ce terme. Il veut bien aller pour les saints *jusqu'à la vénération et au respect.* Mais, dit-il [1], *qu'on n'y mêle point de religion, pas même les termes.* Certainement c'est bien peu entendre la religion, que de la mettre en de telles choses. Un terme qui a plusieurs sens, doit être expliqué avant que de condamner celui qui s'en sert. Saint Augustin, aussi scrupuleux que l'Anonyme à ne point rendre à la créature les honneurs divins, n'a pas craint de dire *que les chrétiens fréquentent les mémoires ou les tombeaux des martyrs, avec une solennité religieuse.* Il n'a pas prétendu déroger par-là à la maxime qu'il a si bien établie, que la religion nous unit au seul Dieu vivant, et qu'il ne faut point mettre sa religion dans le culte des hommes morts. Si les honneurs qu'on rend aux martyrs ou à leurs tombeaux ont quelque chose de religieux, c'est à cause qu'ils se rapportent à l'honneur de Dieu. Quand l'Anonyme refuseroit d'en croire saint Augustin, lui fera-t-il son procès comme à un idolâtre, à cause qu'il lui aura vu employer le terme de religieux en un sens si innocent? Du moins sommes-nous certains que Dieu en jugera autrement, et qu'il fera sentir sa justice à ceux qui, dans une matière si sérieuse, auront fait tant de bruit sur des mots équivoques.

Que messieurs les prétendus réformés examinent donc dans le fond les sentiments que nous avons pour les saints, et qu'ils voient si nous en croyons quelque chose qui soit au-dessus de la créature : mais qu'ils ne pensent pas nous accabler par le seul terme de religieux, dont le sens est si innocent et si approuvé parmi eux-mêmes;

[1] *Nog. pag. 44.*

* On lit à la marge du manuscrit de l'auteur, cette note écrite de sa main : *Nota. Ce livre dédié aux ministres de Charenton.* (*Évêt. de Déforis.*)

[1] *Anon. pag. 85.*

dont il est certain, outre cela, que le concile de Trente ni notre profession de foi ne se servent pas, et que j'ai aussi soutenu plutôt pour défendre en général l'innocence du langage humain, que pour aucune raison qui fût particulière au langage de l'Église.

Que si cette chicane de mots étoit retranchée de nos controverses, on verroit s'évanouir tout-à-coup une infinité d'objections, qui ne font peine à résoudre que parcequ'on en a beaucoup à perdre le temps à expliquer des équivoques. Par exemple, que ne dit-on point sur le terme d'*adoration?* Les ministres font le procès au second concile de Nicée, et à plusieurs auteurs ecclésiastiques *anciens et modernes*, pour avoir dit qu'on peut adorer les anges, les saints, leurs reliques et leurs images: tous leurs livres sont pleins de ces objections. L'Anonyme et M. Noguier ne reprochent rien à l'Église avec tant de force. Daillé répète sans cesse, que les catholiques adorent des choses inanimées, et ignorent le précepte qui ordonne de n'adorer que Dieu seul. Mais ce même Daillé, qui est des premiers à nous reprocher ce terme, avoue qu'il est équivoque, et qu'il n'a pas toujours la même force. « L'interprète latin de la sainte Écriture (c'est-à-dire l'auteur de la Vulgate) a employé, dit-il [1], le mot d'adorer pour signifier un honneur de civilité humaine, et s'en est servi dans les lieux où on raconte que les saints hommes se sont prosternés jusqu'à terre, selon la coutume de l'Orient, devant les anges qui leur paroissoient en forme humaine, et qu'ils prenoient pour des hommes. »

Je ne sais pourquoi il dit en termes si généraux, que ces anges, adorés dans la Genèse et ailleurs, n'étoient pris que pour des hommes. Car encore que d'abord ils parussent tels, ils se faisoient à la fin connoître; et il est certain, quoi qu'il en soit, qu'on ne les auroit que plus honorés en les prenant pour ce qu'ils étoient, c'est-à-dire, pour des esprits bienheureux envoyés de la part de Dieu.

Ce terme d'adorer ne s'applique pas seulement aux anges : et on raconte partout, dans l'Écriture, des adorations rendues aux rois, aux prophètes, et en un mot à tous ceux qu'on veut beaucoup honorer.

Cette ambiguité n'est pas seulement dans le latin. Le grec des Septante, et même l'original hébreu, ont en ces endroits le même mot, dont on se sert pour signifier l'honneur et l'adoration qu'on rend à Dieu.

Quand ce terme se trouve employé pour les créatures, les ministres veulent ordinairement qu'il se prenne par un honneur de civilité humaine. Qu'importe, pourvu qu'ils accordent que l'Écriture se sert du mot d'adorer, pour marquer le respect qu'on rend non seulement à Dieu, mais aux créatures, soit qu'on les honore pour des raisons humaines, comme les rois; soit que ce soit pour cause de religion, comme les anges et les prophètes. Mais il faut aussi qu'on m'avoue qu'il ne faut pas si vite faire le procès au second concile de Nicée; et que si on trouve ou dans ce concile ou dans d'autres auteurs ecclésiastiques qu'il faille adorer les images, ou les reliques, ou les saints, ou la croix de notre Seigneur, ou son sépulcre; on ne doit plus dorénavant s'en formaliser, jusqu'à croire que par-là on leur attribue l'honneur qui est dû à Dieu.

Aubertin nous a sauvés de tous ces reproches; et tout ensemble il nous a fait voir que si on trouve dans quelque Pere qu'il faille adorer les saints, et dans d'autres qu'il ne faille pas les adorer, il ne faut pas croire pour cela qu'ils se contredisent. Car il montre que le même auteur, et un auteur très exact dans les matières de théologie, c'est-à-dire saint Grégoire de Nazianze, qui dit sans difficulté qu'on peut adorer les reliques, qu'on peut adorer la crêche; j'ajoute, qui dit qu'on peut adorer les rois et leurs statues, ne laisse pas de dire souvent qu'on ne peut adorer que Dieu. Ce n'est pas que ce grand docteur et ceux qui ont parlé comme lui aient varié dans leurs sentiments : mais ils prennent le mot d'adorer en différentes façons, n'y attachant quelquefois que les idées de respect et de soumission, et quelquefois y en joignant d'autres qui le rendent incommunicable à tout autre qu'au Créateur. Le terme de mérite et de méritoire, ceux de prier et d'invoquer, souffrent de semblables restrictions. C'est autre chose de prier quelqu'un de nous donner quelque grace; autre chose, de le prier de nous l'obtenir de celui qui en est le distributeur. Le mérite que nous donnons aux saints n'est ni celui que leur attribuoient les pélagiens, ni celui que nous attribuons nous-mêmes à Jésus-Christ. Il y a une infinité de pareilles ambiguités dans nos controverses; et ces ambiguités de mots, qui ne sont rien quand on veut s'entendre, causent d'effroyables difficultés, quand l'aigreur et la précipitation se mêlent dans les disputes. Les prétendus réformés ne peuvent se justifier d'être tombés sur ce sujet dans un grand excès.

Mais celui d'eux tous qui a poussé le plus loin cette dispute de mots, c'est sans doute ce M. Daillé tant vanté par l'Anonyme [1]. En voici un exem-

[1] *Dall. Adv. Lat. trad. l. 1, c. 5. p. 19; lib. III, c. 29; p. 518, 519; l. IV, c. 1. p. 587 et alibi passim. Lib. III, c. 32. Pag. 537.*

[1] *Dall. lib. 3. cap. 30. Pag. 325.*

ple étrange sur l'équivoque du mot de *divus*, que quelques uns ont donné aux saints. On pourra voir, par ce seul exemple, combien ce ministre étoit appliqué à nous chicaner sur tout. Il rapporte lui-même un passage du cardinal Bellarmin, où il déclare qu'il « n'a jamais approuvé le » mot de *divus* ni de *diva*, lorsqu'il s'agit de » parler des saints, tant à cause qu'il ne trouve » pas cette expression parmi les Pères latins, qu'à » cause que ce terme parmi les païens ne signifie » que les dieux. » Bellarmin a raison d'improuver ce terme, qui n'est point du tout ecclésiastique. Il a été introduit dans le dernier siècle par ces savants humanistes, qui font scrupule d'employer des mots qu'ils ne trouvent pas dans leur Cicéron ni dans leur Virgile. Le respect qu'ils ont eu pour l'ancien latin, leur a fait rechercher les expressions que le changement de la religion, du gouvernement et des mœurs, a laissées inutiles dans cette langue; et ils les ont appropriées le mieux qu'ils ont pu à notre usage. C'est de là que nous est venu le mot de *divus*. *Les Latins*, nous dit Daillé [1], c'est-à-dire les catholiques, *se servent beaucoup de ce mot, principalement ceux qui ont écrit avec plus d'érudition, comme Juste-Lipse*. Il a raison; ce sont ces savants qui se sont le plus servis de ce mot, et ils y ont insensiblement accoutumé les oreilles. Il n'a pas tenu à ces savants curieux de la pure latinité, qu'on n'allât encore plus avant: le même Daillé prend la peine de remarquer les endroits où les saints sont appelés dieux, *dii*, par un Paul Jove, par un Bembe, par un Juste-Lipse [2]. Le zèle pour le vieux latin nous a amené ces expressions: tout est perdu si en lisant Bembe ou quelque autre auteur du même goût, on ne croit pas lire un ancien Romain, plein de ses dieux, de ses magistrats, et de toutes les coutumes de sa république; et Juste-Lipse, qui s'est moqué d'une si basse affectation, n'a pu s'en garantir tout-à-fait; tant l'ancienne latinité a transporté les esprits. Le mot de *divus* ayant commencé par une telle affectation, a eu insensiblement une grande vogue. Quoique l'usage de l'Église ne l'ait point reçu; qu'il ne soit guère ni dans ses décrets ni dans ses prières *, et que Bellarmin ait en raison de le rejeter; mille auteurs, moins exacts que lui, s'en sont servis sans scrupule, aussi bien que sans mauvais dessein.

Les catholiques ne sont pas les seuls qui l'ont employé. Dans le recueil des confessions de foi, fait et imprimé à Genève, nous voyons tout un synode tenu en Pologne par les protestants, qui dit qu'on s'assembloit les matins dans les temples de la sainte Vierge, *divæ Virginis* : et encore, que le 25 août est consacré à saint Barthelemy, *divo Bartholomæo sacra* [1]. Cependant Daillé nous fait de ceci une affaire de religion. Si on se sert du mot de *divus*, dont les saints Pères ne se servent pas, c'est qu'on a, selon ce ministre, d'autres sentiments sur les saints; c'est qu'on les croit des dieux, et qu'on leur donne une espèce de divinité. Bellarmin trahit sa religion, quand il improuve ce mot: *sa modestie est fausse, sa sagesse est ridicule et impertinente*, parcequ'il rejette un mot que l'Église ne reçoit pas, et qu'un mauvais usage tâche d'introduire; ce cardinal fait aux saints une *grande injure*, quand il ne les appelle simplement que bienheureux (*beatos*), au lieu de les appeler *divos* : *c'est comme si on appeloit baron ou marquis celui qui est honoré de la qualité de duc*. Voilà les sentiments de ce ministre, qui ne méritent d'être remarqués qu'afin qu'on voie les excès où s'emporte un homme possédé du desir de contredire. Enfin il conclut par ces paroles: Pour moi, dit-il, « qui crois avec » les anciens qu'on ne peut honorer les saints » comme fait l'Eglise romaine, sans leur donner » quelque sorte de divinité, j'ai raison de rejeter ce mot de *divus* comme profane et impie. » Si je m'en sers quelquefois dans cette dispute, » (et j'avoue que je m'en sers fort souvent), je ne » parle point en cela selon ma pensée, mais selon le sentiment de mes adversaires; et je déclare que je le fais, de peur de rien oublier qui » serve à rendre leur cause odieuse autant qu'elle » est mauvaise.

Ainsi les prétendus réformés sont bien avertis que leurs ministres n'épargnent rien pour nous décrier. Les choses, les expressions, soit qu'on les approuve parmi nous, soit qu'on les rejette, tout leur est bon, pourvu qu'ils nous nuisent, et qu'ils rendent notre doctrine odieuse. Ils se laissent tellement emporter au desir qu'ils ont de contredire nos auteurs, que s'ils y trouvent quelque expression qui les choque, ils ne veulent pas seulement songer à l'idée qui y répond dans l'esprit de celui qui parle. On nous attaque dans cet esprit; et il ne faut pas s'étonner, après cela, si on nous chicane tant sur des mots.

Laissons ces vaines disputes, et venons au fond des choses. Un peu de réflexion sur quelques unes de celles qui nous ont été accordées nous va découvrir des principes certains pour régler ce qui regarde le culte de Dieu, et le séparer de celui qui peut convenir aux saints.

Les prétendus réformés nous demandent où

[1] *Pag.* 525. — [2] *Pag.* 525.

* On lit en marge du manuscrit: *Il est dans le concile de Trente une fois ou deux.*

[1] *Synod. Torn. Syntag. Conf. fid.* 2. *part. p.* 240, 242.

nous avons pris ce genre d'honneur particulier que nous croyons pouvoir rendre à autre qu'à Dieu, et toutefois pour l'amour de lui. Pourquoi nous le demander, s'ils en conviennent eux-mêmes; et s'ils nous ont accordé qu'outre l'honneur *qui est dû à Dieu*, et celui qui est *purement civil*, il faut reconnoître encore une troisième sorte de *vénération, distincte de l'un et de l'autre, qui est due aux choses sacrées?*

Ce principe est tellement tenu pour indubitable parmi eux, qu'ils n'en ont point trouvé d'autre pour résoudre les objections tirées des saints Pères sur l'adoration de l'eucharistie. Aubertin a prétendu qu'en demeurant pain et vin, et sans être considérée comme le corps adorable de notre Seigneur, elle a pu recevoir un genre d'honneur qui ne fût ni l'honneur suprême qui est dû à Dieu, ni aussi un honneur purement civil.

Les autres ministres raisonnent de la même sorte; et celui qui a composé depuis peu l'Histoire de l'Eucharistie, fort estimée dans son parti, avoue que le communiant représenté par saint Cyrille de Jérusalem, s'approche du calice ayant « le corps courbé en forme d'adoration ou de » vénération. Mais il faut entendre, dit-il [1], la » posture que prescrit ce Père, non d'un acte » d'adoration; mais de la vénération et du res- » pect que l'on doit avoir pour un si grand sa- » crement. » Je le veux; car ce n'est pas mon intention de disputer ici de l'eucharistie. Enfin il est donc certain, selon les prétendus réformés, qu'on peut rendre à une créature, telle qu'est selon eux le saint sacrement, un certain genre d'honneur, qui sans doute ne sera pas purement civil, puisqu'il se trouve mêlé nécessairement dans un acte de religion, tel qu'est la réception de l'eucharistie.

Nous avons vu que cet honneur dû aux choses sacrées, qui selon Aubertin ne peut pas être un honneur purement civil, est même appelé *religieux* en un certain sens par Drelincourt : apporte l'arche d'alliance parmi les exemples des choses qu'on peut *honorer religieusement*; et il en dit autant de l'eau du baptême, du pain de la cène : » Nous n'avons garde, dit-il, de les » confondre avec de l'eau et du pain commun; » mais à cause de leur usage religieux et sacré, » nous les honorons religieusement comme les » types et les mémoriaux de Jésus-Christ, etc. »

Voilà donc cet honneur des choses sacrées, qui n'est ni l'honneur de la Divinité, ni un honneur purement civil, reconnu manifestement dans la nouvelle réforme. Entre les choses sacrées, qu'y a-t-il de plus sacré et de plus dédié à Dieu, que les saints qui sont ses temples vivants? Aussi voyons-nous que Drelincourt, dans le passage que nous avons rapporté, ne fait nulle difficulté de dire que l'honneur qu'on rend dans sa religion *à la sainte Vierge et aux saints, est saint et religieux* au même sens que celui qu'on rend à l'arche d'alliance et aux sacrements, c'est-à-dire que cet honneur rendu aux saints est religieux à cause qu'ils sont honorés, comme dit le même ministre, *pour l'honneur de Dieu qui les remplit de sa grace, et les couronne de sa gloire.*

Que si quelques uns de nos réformés, par exemple Vossius, ne veulent pas recevoir cette expression de Drelincourt, ce ne sera en tout cas qu'une dispute de mots; et au fond trois choses seront assurées :

La première, que les saints sont dignes de quelque respect;

La seconde, qu'on les honore, comme dit Drelincourt, pour l'honneur de Dieu, qui les remplit de sa grace et les couronne de sa gloire;

La troisième, que l'honneur qui leur est rendu par ce motif, de quelque nom qu'on l'appelle, ne peut pas être un honneur purement civil, tel qu'on le rend, par exemple, aux magistrats; mais que c'est un honneur d'un autre rang, et à peu près de même nature que celui qu'on rend aux choses sacrées dans l'une et dans l'autre religion.

Il n'est donc plus question de chercher le genre d'honneur qui peut être rendu aux saints: il est tout trouvé, et nos réformés en sont d'accord; il ne s'agit que de le rendre à qui il convient, et d'en régler l'exercice. Mais pour procéder encore ici par des faits constants et positifs, avoués dans les deux religions, parmi ces sortes d'honneur que les prétendus réformés veulent bien qu'on rende aux saints, il y en a une que je choisirai pour servir de règle à toutes les autres.

Nous en avons déja touché quelque chose. Nous avons dit que Daillé, dans son livre contre le culte des Latins, convient que non seulement au quatrième siècle, où selon lui le culte divin commençoit à se corrompre, mais encore dans les premiers siècles, où il prétend qu'il se conservoit en sa pureté, il y avoit des jours établis pour célébrer annuellement dans l'Église et dans le service divin la mémoire des saints martyrs. Il rapporte lui-même pour cela deux lettres de saint Cyprien, qui vivoit au milieu du troisième siècle : dans l'une desquelles il ordonne qu'on lui envoie les noms des saints confesseurs qui étoient morts dans les prisons, « afin, dit-il [1],

[1] *Hist. de l'Euch.* 3e *part. p.* 548. *Amst.* 1669.

[1] *Epist.* XXXVII, *pag.* 50.

» que nous célébrions leur mémoire entre les » mémoires des martyrs : » et dans l'autre il parle ainsi : « Vous vous souvenez, dit-il [1], que » nous offrons des sacrifices pour Laurentin et » Ignace toutes les fois que nous célébrons la » passion et le jour des martyrs par une commé» moration annuelle. »

Que personne ne soit troublé de ce que dit ici saint Cyprien, qu'on offroit le sacrifice pour les martyrs : offrir pour un martyr selon le langage ecclésiastique, qui a duré jusqu'à notre siècle, c'est-à-dire, comme parle ailleurs le même saint Cyprien [2], *offrir pour sa mémoire*. Et Daillé lui-même dit en ce lieu [3] « que ces sacrifices pour » les martyrs, c'étoient des actions de graces » qu'on rendoit à Dieu pour leur mort, pour » leur constance et pour leur salut. »

Il n'est pas temps de disputer de ce sacrifice. Je me contente à présent de ce que ce ministre nous accorde, *qu'il y avoit tous les ans des jours dediés* à célébrer la mémoire des martyrs, dès le temps de saint Cyprien. Même en remontant cent ans plus haut, nous trouverons cette sainte cérémonie en usage; et le même ministre en convient par ces paroles : « Personne ne doute, » dit-il [4], que cela n'ait été ordinaire parmi les » chrétiens de ces temps-là, et même près de » cent ans auparavant, comme il paroît par les » Actes du martyre de saint Polycarpe. »

Il est bon de remarquer ce qui est porté dans ces Actes, c'est-à-dire, dans cette épître célèbre de l'Église de Smyrne, que Daillé cite toujours comme une pièce vénérable, plus encore par sa sainteté, que par son antiquité. *Les fidèles de Smyrne* ayant raconté le martyre de leur saint évêque, qui dans une vieillesse décrépite avoit tant souffert pour Jésus-Christ, ajoutent ces belles paroles [5] : « Nous avons ramassé ses os » plus précieux que les pierreries, et plus purs » que l'or, et nous les avons renfermés dans un » lieu convenable. C'est là que nous nous assem» blerons avec grande joie, s'il nous est permis » (c'est-à-dire si les persécutions ne nous en » empêchent pas); et Dieu nous fera la grace d'y » célébrer le jour natal de son martyre, tant en » mémoire de ceux qui ont combattu pour la foi, » que pour exciter ceux qui ont à soutenir un » pareil combat. »

Saint Polycarpe vivoit dans le second siècle de l'Église; il avoit vu les apôtres, et étoit disciple de saint Jean. Nous prions les prétendus réformés de considérer dans une pièce si authentique, et d'une antiquité si vénérable, et dont Daillé ne parle jamais qu'avec respect; nous les prions, dis-je, d'y considérer ces os des saints martyrs, plus précieux que l'or et les pierreries; ces saintes assemblées qui se faisoient autour du lieu où étoit conservé ce riche dépôt; et ce jour natal des martyrs, qu'on célébroit auprès de leurs reliques précieuses.

Daillé n'a pas voulu voir ces solennités des martyrs dans un passage de Tertullien que Bellarmin avoit cité : *Nous faisons*, dit cet auteur [6], *des oblations annuelles pour les morts et pour les naissances*. Ce ministre assure que *Tertullien parle manifestement de tous les chrétiens, et non des martyrs* [2]. Toutefois il avoit appris, par l'endroit des Actes de saint Polycarpe que nous venons de citer, que ce qu'on appeloit dans l'Église le jour solennel de la nativité, n'étoit pas le jour de la naissance commune des hommes, mais le jour de la mort victorieuse des martyrs. Car le jour qui nous fait naître en Adam, dans l'Église est un jour malheureux, et non un jour solennel, puisque c'est le jour où nous naissons enfants de colère. C'est ce qui fait dire ces mots à Origène [2] : « Il n'y a que les infidèles qui cé» lèbrent le jour de leur naissance. Les saints le » détestent plutôt; et Jérémie, quoique sanctifié » dans le ventre de sa mère, le maudit. » Il allègue, pour raison de ce qu'il avance, que nous naissons tous dans le péché; ce qu'il prouve par divers passages de l'Écriture, et par le baptême des petits enfants. Tertullien n'a pas ignoré ce malheur de notre naissance, lui qui a si bien connu « ce premier péché, qui, dit-il [4], ayant été » commis dans l'origine du genre humain, et » par celui qui en étoit le principe, a passé en » nature à ses descendants. » Ce n'étoit donc pas un tel jour que l'Église appeloit par excellence le jour natal. C'étoit le jour où les saints martyrs naissoient dans les cieux par une mort glorieuse. C'étoit un langage établi dès le temps de saint Polycarpe : et quoi que puisse dire M. Daillé, personne ne doutera que Tertullien n'ait parlé dans le même sens. Mais quand nous n'aurions pas Tertullien pour nous, le fait dont il s'agit n'en seroit pas moins constant; et on avoue dans la nouvelle réforme, aussi bien que dans l'Église catholique, que c'étoit un usage reçu dans l'Église, aussitôt après les apôtres, d'établir des jours particuliers où on célébroit annuellement la mort des martyrs, qu'on appeloit leur naissance.

Que Daillé nous dise tant qu'il lui plaira [5] que cela n'a rien de commun avec le culte religieux, puisque les disciples d'Épicure célébroient bien

[1] *Épist.* XXXIV. pag. 47. — [2] *Epist.* XXXVII. — [3] *Sup. lib.* III. *c.* 3. *pag.* 332. — [4] *Lib.* I, *c.* 8, *pag.* 40. — [5] *Euseb. lib.* IV, *cap.* XV.

[1] *Tert. de Coron.* n. 3. — [2] *Lib.* I, *c.* 8. *pag.* 39. — [3] *Hom.* VIII. *in Nevil.* n. 3; *t.* II, *pag.* 229. — [4] *De Animâ*, n. 16. — *Lib.* I, *c.* 8.

tous les ans le jour de sa mort, et que les Romains et les Grecs célébroient le jour de leur naissance, sans que cette célébration eût rien de religieux ni de sacré. Pourquoi ramasser curieusement des choses qui ne servent de rien à la question? Nous lui avons démêlé, par le sentiment d'un de ses confrères, l'équivoque du terme de religieux. Mais laissant à part les termes, maintenant qu'il s'agit d'établir les choses dont on est d'accord, il me suffit que Daillé convienne, comme d'une chose constante dans l'une et dans l'autre religion, que dès les temps les plus purs du christianisme nos pères ont eu des jours solennels où ils célébroient annuellement la mémoire des martyrs, non point dans des assemblées profanes, telles qu'étoient celles des épicuriens; mais dans les saintes assemblées qu'ils faisoient au nom de Dieu, et au milieu de leurs sacrifices, c'est-à-dire, en quelque manière qu'on veuille entendre ce mot, dans la partie la plus essentielle du service divin. Je sais que nos réformés ont corrigé cet usage, osant bien, à la honte du christianisme, étendre leur réformation jusques aux pratiques reçues dans les siècles qu'ils avouent être les plus purs. Mais leurs frères d'Angleterre n'ont pas été en cela de leur sentiment, puisqu'on voit encore dans leur liturgie, parmi les fêtes qu'on doit observer, celles des apôtres et de plusieurs saints que nous avons déja remarquées.

Je ne prétends pas maintenant presser les ministres d'entrer eux-mêmes dans cette pratique. Il me suffit qu'ils la souffrent et qu'ils la tolèrent dans l'Église anglicane. Nous avons par-là, de leur aveu, que c'est une chose permise et nullement injurieuse à Dieu, d'établir des jours solennels à l'honneur des saints. Sur ce fondement certain, j'ai deux choses à leur demander.

La première, qu'ils cessent de nous donner comme une maxime indubitable, que ce qui se fait à l'honneur de Dieu, sans qu'il nous l'ait expressément commandé dans son Écriture, est superstitieux et idolâtre.

C'est la maxime qu'ils ont posée comme le fondement certain de la réforme qu'ils ont voulu faire dans le service divin. Luther l'avança le premier, en ces termes marqués par Sleidan [1] : « Il n'appartient à personne d'établir quelque » nouvelle œuvre comme service de Dieu, que » lui-même ne l'ait commandé dans son Écri- » ture. Cela, dit-il, est défendu par le premier » commandement du Décalogue, et toutes les » œuvres de cette nature sont des actes d'ido- » lâtrie. »

[1] *Lib.* VII, *pag.* 112, *et alibi.*

Cette maxime de Luther a été suivie par tous ceux qui se sont dits réformés; et comme j'ai déja dit, c'est sur ce seul fondement qu'ils ont retranché du service divin tout ce qui leur a semblé n'être point dans l'Écriture, de quelque antiquité qu'il leur parût. Cependant cette maxime tant vantée et tant répétée dans leurs écrits, se trouve fausse visiblement de leur aveu; puisque d'un côté ils savent bien que Dieu n'a commandé expressément, en aucun endroit de l'Écriture, d'établir des jours solennels où on célébrât annuellement le jour natal des martyrs: et que d'autre part ils avouent que cette pieuse cérémonie se pratiquoit en l'Église, durant ces siècles bienheureux, où ils conviennent que Dieu a été servi purement selon l'esprit de l'Évangile.

La seconde chose que je leur demande, c'est d'avouer qu'il est louable, ou du moins permis, d'avoir et de pratiquer, même dans les assemblées des fidèles, quelque pieuse cérémonie qui marque le respect qu'on a pour les saints, et qui se fasse publiquement à leur honneur: car nous sommes tous d'accord que c'est ce qu'on pratiquoit dans les siècles les plus purs du christianisme, lorsqu'on s'assembloit dans les lieux où reposoient les reliques des martyrs, plus précieuses que l'or et les pierreries; et que le jour de leur mort devenoit un jour sacré, où on célébroit devant Dieu la gloire de leur triomphe.

Il ne sert de rien de nous objecter que toute cette cérémonie tendoit principalement et directement à l'honneur de Dieu. Car c'est là précisément ce que nous voulons, qu'une action qui n'est pas expressément commandée dans l'Écriture soit néanmoins regardée comme étant si agréable à Dieu, que même elle puisse entrer dans le service divin, et en faire une partie.

Au reste, on se trompe fort si on croit que, pour suivre les sentiments de l'Église catholique, il faille rendre aux saints un genre d'honneur qui se termine à eux-mêmes. Car elle enseigne au contraire que le véritable honneur de la créature, c'est de servir à l'honneur de son Créateur. Ainsi on ne peut faire un plus grand honneur aux martyrs, que de considérer leur victoire comme des miracles de la grace et de la puissance divine; de compter le jour de leur mort (jour précieux et saint, qui a scellé leur foi et consommé leur persévérance) comme un jour éternellement consacré à Dieu; et de croire que le souvenir de leurs vertus, leurs tombeaux, leurs saintes reliques et leur nom même, soient capables de nous inspirer le desir d'aimer Dieu et de le servir.

Si les prétendus réformés approuvent ce genre

d'honneur pour les saints, nous leur déclarons hautement que nous n'en voulons point établir qui soit d'une autre nature. Qu'ils ne nous disent donc pas que les honneurs que nous faisons aux saints, tendent directement à eux, et non pas à Dieu. Honorer Dieu dans les saints, ou honorer les saints pour l'amour de Dieu, ce sont choses équivalentes. Il n'y a rien dans les saints qui puisse nous arrêter tout-à-fait. Leur nom même nous élève à Dieu; et ce qui les fait nommer saints, c'est qu'ils ne respirent que sa gloire. Ainsi l'honneur qu'on leur rend, de sa nature se rapporte à Dieu; et c'est plutôt l'honneur de Dieu que l'honneur des saints, puisque, lorsqu'on pense à eux, ce sont les grandeurs de Dieu et les merveilles de sa grace qu'on a toujours principalement dans la pensée.

C'est aussi la raison précise pour laquelle nous mêlons les honneurs des saints dans le service divin; car nous voyons dans les saints, Dieu qui leur est toutes choses, qui est leur force, leur gloire, et l'objet éternel de leur amour.

Nous avons donc trouvé sans beaucoup de peine, et de l'aveu des prétendus réformés, le genre d'honneur qu'on peut rendre aux saints. Nous avons trouvé dans les jours de fêtes dédiés à leur honneur un acte de respect, qui, sans être exprimé dans la loi de Dieu, ne laisse pas d'être jugé bon, et digne d'être mêlé dans le service divin, parceque l'honneur de Dieu, qui est la fin de la loi, en est le premier et le principal motif.

Sur cet acte, tenu pour pieux dans l'une et dans l'autre religion, nous allons régler tous les autres; et cet exemple, certainement approuvé, nous fera juger des articles qui sont en contestation. De là je tire cette règle, qui doit passer maintenant pour indubitable dans l'une et dans l'autre religion, que les honneurs qu'on rend aux saints, sans être exprimés dans la loi de Dieu, ne laissent pas toutefois d'être permis et louables, pourvu que l'honneur de Dieu, qui est la fin de la loi, en soit toujours le premier et le principal motif. Tel est le principe général qui doit régler le culte divin selon les prétendus réformés, aussi bien que selon nous. Venons maintenant au particulier, et sur ce principe commun, examinons les articles qui sont en contestation.

Mais il est bon auparavant de reprendre en peu de paroles les choses qui ont été dites.

Nous avons établi des faits constants, qui doivent décider la controverse du culte de Dieu et des saints.

Il paroît, avant toutes choses, qu'on ne peut pas seulement penser que les saints soient parmi nous des divinités; car on n'a jamais ouï parler qu'on ait reconnu des divinités vraiment et proprement dignes de ce nom, avec cette idée distincte qu'elles fussent tirées du néant.

Si les saints ne sont pas des dieux dans notre pensée, on ne peut pas imaginer comment nous leur pourrions rendre des honneurs divins.

On nous objecte que les honneurs que nous leur rendons, ne sont pas honneurs divins dans notre pensée, mais qu'ils le sont en effet. C'est ce qui ne fut jamais, et ce qui ne peut jamais être. Nous avons vu que tous ceux qui ont rendu à quelqu'un les honneurs divins, l'ont senti et l'ont connu, et l'ont voulu faire. Et nous avons vu aussi que ceux qui les ont rendus à la créature, ont brouillé l'idée de la créature avec celle du Créateur. Nous ne brouillons point ces idées, nous ne connoissons que Dieu seul qui soit de lui-même; nous ne mettons dans les saints aucune perfection que Dieu ne leur ait donnée; nous n'attribuons la création à aucun autre qu'à lui; et nous détestons les ariens, qui ont fait créateur le Fils de Dieu, celui qu'ils ont appelé créature. Nous n'avons nulle fausse idée de la nature divine. Nous ne croyons pas que par elle-même elle soit inaccessible pour nous, comme croyoient ces adorateurs des anges; ou qu'aucun autre que Dieu veille plus sur nous que Dieu même, ou puisse avoir une connoissance plus immédiate de nos vœux et de nos besoins. En un mot, nous croyons de Dieu, Père, et Fils, et Saint-Esprit, ce qu'il en faut croire. Ainsi il est impossible que, par quelque endroit que ce soit, nous égalions avec lui la créature, que nous regardons comme tirée du néant par sa parole.

On ne peut pas même, sur ce sujet-là, nous imputer de fausses croyances, tant notre foi est certaine et déclarée. Mais on nous chicane sur des mots dont la signification est douteuse, ou sur des marques extérieures d'honneur aussi équivoques que les mots. Nous avons démêlé ces équivoques par des principes certains, dont les prétendus réformés sont convenus avec nous. Nous avons fait voir que les marques extérieures d'honneur reçoivent, comme les mots, leur sens et leur force, de l'intention et de l'usage public de ceux qui s'en servent. S'il y a quelque sorte de cérémonie qui, par le consentement commun du genre humain, soit consacrée à reconnoître la Divinité dans sa souveraine grandeur, telle qu'est le sacrifice, nous la réservons à Dieu seul. Pour ce qui est des cérémonies qui peuvent avoir un sens ambigu, c'est-à-dire, qui peuvent être communes à Dieu et à la créature, par exemple, les génuflexions et autres de même genre, nous déterminons clairement, par notre profession publique, la force que nous leur donnons; et, bien loin de les qualifier ou de les tenir des honneurs

Digitized by Google

divins, quand nous les exerçons envers quelques créatures, nous prenons les reproches qu'on nous en fait pour la plus sensible injure que nous puissions recevoir. Et afin qu'on ne se joue pas sur le terme de religieux, nous déclarons que si on prend pour la même chose honneurs religieux et honneurs divins, il n'y a point d'honneurs religieux pour les saints; que si on appelle religieux les honneurs que nous leur rendons, parceque nous les honorons pour l'amour de Dieu, ou que nous croyons l'honorer lui-même quand nous l'honorons dans ses serviteurs, nous avons assez fait voir l'innocence de cette expression; et il n'y a rien de plus juste que de demander, comme nous faisons, qu'en cela on juge de nos sentiments par notre confession de foi, c'est-à-dire, par le fond même de notre doctrine.

Ainsi la difficulté devroit dès à présent être terminée; et avant que d'en venir au particulier des actes intérieurs ou extérieurs, par lesquels nous honorons les saints, on devroit tenir pour constant, qu'il n'y a aucun de ses actes qui élève ces bienheureux esprits au-dessus de la créature, puisqu'enfin nous les mettons dans ce rang, et que nous savons parfaitement où ce rang les met.

Nous avons toutefois passé plus avant; et pour ne laisser aucun prétexte de nous accuser à ceux qui nous demandent sans cesse d'où vient que nous faisons tant d'honneur aux saints, qui ne sont après tout que des créatures, nous leur avons demandé ce qu'ils en pensent eux-mêmes, et s'ils jugent les serviteurs de Dieu indignes de tous honneurs. Que si cette pensée leur fait horreur; s'ils croient, avec raison, que c'est déshonorer le Seigneur même, que de dire que ses serviteurs ne méritent aucun honneur parmi les hommes: que pouvons-nous faire de plus équitable et de plus propre à terminer les contestations que nous avons avec nos frères, que de choisir les honneurs qu'ils permettent qu'on rende aux saints, pour juger sur ce modèle de ceux qu'ils improuvent? C'est ce que nous avons fait. Nous leur donnons pour exemple les fêtes des saints, qu'ils reconnoissent avec nous dans la plus vénérable antiquité, et qu'ils permettent encore aujourd'hui à leurs frères d'Angleterre. Si cet honneur rendu aux saints ne leur semble pas condamnable, parceque Dieu en est le premier et le principal motif; l'Église catholique leur a déclaré, dans tous ses conciles, que, par tous les honneurs qu'elle rend aux saints, elle ne songe pas tant à les honorer qu'à honorer Dieu en eux, et que c'est pour cette raison que leurs honneurs font une partie du culte qu'elle rend à Dieu, qui est admirable en ses saints.

En faudroit-il davantage pour terminer cette controverse? et toutefois je consens de n'en demeurer pas là. Je m'en vais examiner, dans tout notre culte, les actes particuliers que nos réformés y reprennent: et afin de suivre toujours la même méthode que je me suis proposée, j'établirai par des faits constants, qu'il n'y a rien de si mal fondé, que de dire que les honneurs que nous rendons aux saints pour l'amour de Dieu, sont injurieux à sa gloire, et ressentent l'idolâtrie.

Il y a trois actions principales où la nouvelle réforme condamne notre culte comme plein de superstition et d'idolâtrie: la première, c'est l'invocation des saints; la seconde, c'est la vénération des reliques; la troisième est celle des images. Ce dernier point, qui choque le plus les prétendus réformés, aura sa discussion particulière: nous allons traiter les deux autres; et la suite fera paroître la raison que nous avons eue de les mettre ensemble *.

SECOND FRAGMENT.

DU CULTE DES IMAGES.

Parmi toutes nos controverses, la plus légère au fond, mais l'une des plus importantes, à cause des difficultés qu'y trouvent les protestants réformés, est à mon avis celle des images.

Pour développer clairement une matière où ils s'imaginent avoir contre nous un avantage si visible, je proposerai premièrement, le sentiment de l'Église, et l'état de la question: secondement, les objections que tirent nos adversaires du commandement du Décalogue, où les images et leur culte semblent absolument défendus. Troisièmement, je découvrirai les erreurs de l'idolâtrie qui ont donné lieu à cette défense, l'opinion que les païens avoient des images, et les honneurs détestables qu'ils leur rendoient, infiniment différents de ceux qui sont en usage dans l'Église catholique. Quatrièmement, je ferai voir qu'il y a une manière innocente de les honorer, et cela par des principes certains, avoués dans la nouvelle réforme. Cinquièmement, je répondrai aux objections particulières qu'on nous fait sur l'adoration de la croix. Sixièmement, je satisferai à quelques autres objec-

* Nous n'avons rien trouvé dans les porte-feuilles de Bossuet, sur la *vénération des Reliques*. Le point de l'*invocation des Saints* est traité et approfondi dans un *Avertissement aux Protestants, sur le reproche d'idolâtrie*, qui a beaucoup de rapport en quelques endroits avec le fragment qu'on vient de lire. Cet avertissement se trouvera à la suite des AVERTISSEMENTS CONTRE LE MINISTRE JURIEU. Pour l'article *du culte des images*, nous le trouvons traité dans un fragment que nous joignons à celui-ci, et qui n'en doit pas être séparé. (*Édit. de Déforis.*)

tions tirées des abus qui peuvent se rencontrer dans l'usage des images, et de quelques diversités qui paroissent sur ce sujet dans la discipline de l'Église. Je procéderai, dans toutes ces choses, selon la méthode que je me suis proposée; c'est-à-dire, par des faits certains, laissant à part les difficultés dont la discussion est embarrassante, et par-là inutile à notre dessein.

Commençons par l'exposition de la doctrine catholique, et apportons avant toutes choses les paroles du concile [1] : « Les images de Jésus-Christ » et de la Vierge mère de Dieu et des autres » saints, doivent être conservées principalement » dans les églises, et il leur faut rendre l'hon- » neur et la vénération qui leur est due; non » qu'on y croie quelque divinité, ou quelque » vertu pour laquelle elles soient honorées, ou » qu'il leur faille demander quelque chose, ou » qu'il faille attacher sa confiance aux images, » comme les païens qui mettoient leurs espé- » rances dans leurs idoles; mais parceque l'hon- » neur qui leur est rendu se rapporte aux ori- » ginaux qu'elles représentent : de sorte que, par » le moyen des images que nous baisons, devant » lesquelles nous découvrons notre tête, et nous » nous mettons à genoux, nous adorons Jésus- » Christ, et honorons les saints dont elles sont la » ressemblance, comme il a été expliqué par les » décrets des conciles, principalement par ceux » du second concile de Nicée. »

C'est ainsi que le concile défend de s'arrêter aux images : tout l'honneur passe aux originaux: ce ne sont pas tant les images qui sont honorées, que ce sont les originaux qui sont honorés devant les images, comme je l'ai remarqué dans le livre de l'Exposition [2].

Mais achevons de considérer les sentiments du concile. « Il faut, dit-il [3], que les évêques en- » seignent avec soin qu'en représentant les his- » toires de notre rédemption par des peintures » et autres sortes de ressemblances, le peuple » est instruit et invité à penser continuellement » aux articles de notre foi. On reçoit aussi beau- » coup de fruit de toutes les saintes images, » parcequ'on est averti par-là des bienfaits divins » et des graces que Jésus-Christ a faites à son » Église; et aussi parceque les miracles et les » bons exemples des saints sont mis devant les » yeux des fidèles, afin qu'ils rendent graces à » Dieu pour eux, qu'ils forment leur vie et leurs » mœurs suivant leurs exemples, et qu'enfin ils » soient excités à adorer et à aimer Dieu, et à » pratiquer les exercices de la piété. »

[1] *Conc. Trident. sess.* XXV. — [2] N. 5. — [3] *Conc. Trid. ib.*

Ainsi, selon le concile, tout l'extérieur de la religion se rapporte à Dieu; c'est pour lui que nous honorons les saints, et leurs images nous sont proposées pour nous exciter davantage à l'aimer et à le servir.

Au reste, comme Dieu n'a pas dédaigné, pour s'accommoder à notre foiblesse, de paroître sous des figures corporelles, et qu'on peut peindre ces apparitions comme les autres histoires de l'ancien et du nouveau Testament, le concile a ordonné que, « s'il arrive quelquefois qu'on repré- » sente de telles histoires de l'Écriture, et que » cela soit jugé utile pour l'instruction du peuple » ignorant, il le faut soigneusement avertir qu'on » ne prétend pas représenter la Divinité, comme » si elle pouvoit être vue des yeux corporels, ou » exprimée par des traits et par des couleurs. » C'est-à-dire, que ces peintures doivent être rares, selon l'intention du concile, qui laisse à la discrétion des évêques de les retenir ou de les supprimer, suivant les utilités ou les inconvénients qui en pourroient arriver.

Mais il ordonne en tout cas qu'on détruise par des instructions claires et précises, toutes les fausses imaginations que de telles apparitions pourroient faire naître contre la simplicité de l'Être divin; et il charge de cette instruction la conscience des évêques.

Qui pèsera avec attention tout ce décret du concile, y trouvera la condamnation de toutes les erreurs de l'idolâtrie touchant les images. Les païens, dans l'ignorance profonde où ils étoient touchant les choses divines, croyoient représenter la Divinité par des traits et par des couleurs. Ils appeloient leurs idoles dieux d'une façon si grossière, que nous avons peine à le croire, maintenant que l'Évangile nous a délivrés et désabusés de ces erreurs. Ils croyoient pouvoir renfermer la Divinité dans leurs idoles : selon eux le secours divin étoit attaché à leurs statues, qui contenoient en elles-mêmes la vertu de leurs dieux : touchés de ces sentiments, ils y mettoient leur confiance : ils leur adressoient leurs vœux, et ils leur offroient leurs sacrifices. Telles étoient les erreurs des idolâtres, comme nous le montrerons en son lieu par des faits constants et par des témoignages indubitables. Le concile a rejeté toutes ces erreurs de notre culte. Selon nous la Divinité n'est ni renfermée ni représentée dans les images. Nous ne croyons pas qu'elles nous la rendent plus présente, à Dieu ne plaise! mais nous croyons seulement qu'elles nous aident à nous recueillir en sa présence. Enfin nous n'y mettons rien que ce qui y est naturellement, que ce que nos adversaires ne peuvent s'empêcher d'y reconnoître, c'est-à-dire, une simple représenta-

tion; et nous ne leur donnons aucune vertu, que celle de nous exciter par la ressemblance au souvenir des originaux : ce qui fait que l'honneur que nous leur rendons ne peut s'adresser à elles, mais passe de sa nature à ceux qu'elles représentent. Voilà ce que nous mettons dans les images. Tout le reste, que les païens y reconnoissoient, en est exclu par le saint concile en termes clairs et formels. Et il faut ici remarquer que ce ne sont point seulement des docteurs particuliers qui rejettent toutes ces fausses imaginations; ce sont des décrets publics : c'est un concile universel, dont la foi est embrassée par toute la communion catholique. Qu'on ne nous objecte donc plus le peuple grossier et ses sentiments charnels. Ce peuple, quel qu'il soit (car ce n'est pas ce que nous avons ici à traiter), fait profession de se soumettre au concile; et les particuliers qui, faute de s'être fait bien instruire, se pourroient trouver dans quelque erreur opposée au concile de Trente, ou sont prêts à se redresser par ses décisions, ou ne sont pas catholiques; et dans ce cas nous les abandonnons à la censure des prétendus réformés. Ainsi c'est perdre le temps que de nous objecter ces particuliers ignorants. Il s'agit de la doctrine du corps, et de la foi du concile que nous venons de représenter. Mais comme ce même concile, outre ce qu'il dit touchant les images, confirme encore ce qui en fut dit dans le second concile de Nicée, il est bon d'en proposer la doctrine.

Voici donc les maximes que nous trouvons établies, ou dans la définition du concile, ou dans les paroles et les écrits qui y ont été approuvés. Ce concile reconnoît que *le vrai effet des images est d'élever les esprits aux originaux* [1].

C'est ce qui rend les images dignes d'honneur. Mais on peut considérer cet honneur, ou en tant qu'il est au-dedans du cœur, ou en tant qu'il se produit au-dehors. Le concile établit très bien comment le cœur est touché par une pieuse représentation, et fait voir que ce qui nous touche est l'objet dont le souvenir se réveille dans notre esprit.

Il compare l'effet des images à celui d'une pieuse lecture, où ce ne sont point les traits et les caractères qui nous touchent, mais seulement le sujet qu'elles rappellent en notre mémoire.

En effet, on est touché des images à proportion qu'on l'est de l'original; et l'on ne peut pas comprendre le sentiment de ceux qui disoient, chez Théodore Studite, qu'il ne faut point peindre Jésus-Christ, ou, qu'en tout cas, il faut regarder une si pieuse peinture, comme on feroit un tableau de guerre ou de chasse. Que si naturellement on y met de la différence, il est clair que c'est à cause de la diversité des sujets, et que tout se rapporte là.

On commence d'abord à tenir une image chère et vénérable, à cause du souvenir qu'elle réveille dans nos cœurs; et cela même, c'est l'honorer intérieurement autant qu'elle en est capable.

Ensuite on se sent porté à produire ce sentiment au-dehors par quelque posture respectueuse, telle que seroit, par exemple, s'incliner ou fléchir le genou devant elle; et ce qu'on fait pour cela s'appelle *adoration*, dans le langage du concile.

En effet, il prend l'*adoration* pour un terme général, qui signifie dans la langue grecque toute démonstration d'honneur. *Qu'est-ce que l'adoration*, dit saint Anastase, patriarche d'Antioche, dans le concile [1]; *sinon la démonstration et le témoignage d'honneur qu'on rend à quelqu'un?*

De là suit nécessairement de deux choses l'une, ou qu'il ne faut avoir aucune sorte de vénération pour les images, et que celle de Jésus-Christ doit être considérée indifféremment comme une peinture de guerre ou de chasse, ce que la piété ne permet pas; ou que, si l'on ressent pour elle quelque sorte de vénération, il ne faut point hésiter de la témoigner au-dehors par ces actions de respect qu'on appelle *adoration* : d'où le concile conclut, que dire, comme quelques uns, qu'il faut avoir les images en vénération, sans néanmoins les adorer, c'est se contredire manifestement; car, comme remarque Taraise, patriarche de Constantinople [2], qui étoit l'ame de ce concile, c'est faire des choses contraires, que de confesser qu'on a de la vénération pour les images; et cependant leur refuser l'adoration, qui est le signe de l'honneur. C'est pourquoi le concile ordonne non-seulement la vénération, mais encore l'adoration pour les images, parceque nul homme sincère ne fait difficulté de donner des marques de ce qu'il sent dans le cœur.

Au reste, comme ces signes d'honneur ne sont faits que pour témoigner ce que nous sentons au-dedans, et qu'en regardant l'image nous avons le cœur attaché à l'original, il est clair que tout l'honneur se rapporte là. Le concile décide aussi, sur ce fondement, « que l'honneur de l'image » passe à l'original, et qu'en adorant l'image, on » adore celui qui y est dépeint [3]. »

Il approuve aussi cette parole de Léonce, évêque de Napoli, dans l'île de Chypre [4].

[1] *Act. VI. de fin. Syn. Labb. tom. VII.*

[1] *Act. IV.* — [2] *Ibid.* — [3] *Act. VI. de fin. Syn.* — [4] *Act. IV.*

« Quand vous verrez les chrétiens adorer la croix, » sachez qu'ils rendent cette adoration à Jésus-» Christ crucifié, et non au bois. »

Nous trouvons, parmi les actes du concile, un discours du même Léonce, où il est dit : que comme celui qui reçoit une lettre de l'empereur, en saluant le sceau qu'elle porte empreint, n'honore ni le plomb, ni le papier, mais rend son adoration et son honneur à l'empereur; il en est de même des chrétiens, quand ils adorent la croix.

Toutefois, comme il falloit prendre garde qu'en disant qu'on adoroit les images, on ne donnât occasion aux ignorants de croire qu'on leur rendît les honneurs divins, le concile démêle avec soin toute l'équivoque du terme d'adoration. On y voit qu'*adoration* est un mot commun, que les auteurs ecclésiastiques attribuent à Dieu, aux saints, à la personne de l'empereur, à son sceau et à ses lettres, aux images de Jésus-Christ et des bienheureux, aux choses animées et inanimées, saintes et profanes. C'est de quoi les prétendus réformés, et Aubertin entre autres, demeurent d'accord. Mais le concile distingue, par des caractères certains, l'adoration qui est due à Dieu, d'avec celle qui est rendue aux images. Celle qui est due à Dieu s'appelle dans le concile *adoration de latrie*; mais celle qu'on rend aux images s'appelle « salutation, adoration honoraire, ado-» ration relative, qui passe à l'original, dis-» tincte de la véritable LATRIE, qui se rend en » esprit, selon la foi, et qui n'appartient qu'à » la nature divine. » Voilà les expressions ordinaires du concile, et son langage ordinaire.

Ce terme de *latrie* signifie service; et c'est le mot consacré par l'usage ecclésiastique pour signifier l'honneur qui est dû à Dieu. Car à lui seul appartient le véritable service; c'est-à-dire, la sujétion et la dépendance absolue. C'est ce qui fait dire à saint Anastase, patriarche d'Antioche, tant de fois cité dans le concile, ces paroles remarquables : *Nous adorons les anges, mais nous ne les servons pas.*

On ne peut donc reprocher ici aux Pères de ce concile de décerner aux images les honneurs divins; car ils décident positivement que ce n'est pas leur intention; et d'ailleurs ils ont agi selon cette règle indubitable : que dans toute *salutation et adoration*, c'est-à-dire, dans tout honneur extérieur, *il faut regarder principalement le dessein et l'intention.* C'est ce que dit en termes formels Léonce, évêque de Napoli, cité pour cela dans le concile; et la même chose y est confirmée par l'autorité de Germain, patriarche de Constantinople, qui, dans l'Épître qu'il a écrite pour la défense des images contre les iconoclastes, enseigne formellement, qu'en ce qui regarde le culte extérieur, » il ne » faut pas s'arrêter à ce qui se fait au-dehors; » mais qu'il faut toujours examiner l'esprit et » l'intention de ceux qui le font [1]. »

C'est la maxime certaine que nous avons établie ailleurs, de l'aveu des prétendus réformés. C'est ce qui paroît par le sentiment commun de tous les hommes. Car, comme nous avons dit, les marques extérieures d'honneur sont un langage de tout le corps, qui doit recevoir son sens et sa signification de l'usage et de l'intention de ceux qui s'en servent.

Ainsi, quand le ministre Daillé et tous les autres ministres reprochent aux Pères de Nicée, que les honneurs qu'ils rendent aux images, *sont en effet et en eux-mêmes des honneurs divins, quoiqu'ils ne le soient pas dans leur intention et de leur aveu* [2], ils disent des choses contradictoires; puisque c'est l'intention qui donne la force à toutes les marques d'honneur, qui d'elles-mêmes n'en ont aucune.

On ne peut donc point reprocher aux défenseurs des images, qu'ils leur rendoient les honneurs divins; puisqu'ils ont si hautement déclaré que ce n'a jamais été leur intention; et que, loin de s'arrêter aux images en s'inclinant devant elles, ils ne s'arrêtent pas même aux saints qu'elles représentent; mais que l'honneur qu'ils leur font a toujours Dieu pour son objet, conformément à cette parole de Théodore dans son Épître synodique pour les images : « Nous respectons les » saints comme serviteurs et amis de Dieu, car » l'honneur qu'on rend aux serviteurs fait voir » la bonne volonté qu'on a pour le commun » maître. »

J'ai exposé les sentiments du second concile de Nicée, et les règles qu'il a suivies; par ou se voit clairement le tort qu'a eu l'Anonyme, aussi bien que M. Noguier, et presque tous nos réformés, de tant relever ce terme d'adoration, comme si l'on en pouvoit inférer que le concile défère aux images les honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu seul. Ils devoient avoir remarqué, avec Aubertin, que ce terme est équivoque. Nous avons rapporté ailleurs le passage entier de ce ministre; et nous avons montré que, selon lui-même, le προσκύνησις du second concile de Nicée se rend mieux en notre françois par le terme de *vénération*, que par celui d'*adoration*. C'est pour cela que le concile de Trente se sert de ce premier terme et non du dernier, qui demeure

[1] *Germ. Epist. ad Thom. Claudiop. Act. IV, Labb. tom. VII, col. 289 et seq.* — [2] *Daillé, de Imag. lib. III, cap. XVII, p. 448.*

aussi réservé à Dieu dans l'usage le plus ordinaire de notre langue.

Ainsi les prétendus réformés, s'ils agissent de bonne foi, ne diront plus désormais généralement et sans restriction, que nous adorons les images; puisque la langue françoise donne ordinairement une plus haute signification au mot d'adorer. Ils ne diront pas non plus que nous les servons; car encore qu'en notre langue, on serve Dieu, qu'on serve le roi, qu'on se serve les uns les autres par la charité, selon le précepte de saint Paul, on ne sert point les images, ni les choses inanimées; et, comme nous l'avons dit, le service véritable de la religion, c'est-à-dire, la sujétion et la dépendance, n'appartiennent qu'à Dieu. Ainsi l'Anonyme ne devoit pas dire *que servir les images, ce sont encore les termes du concile* [1]. Le concile dit *colère*, qu'il faut traduire par *honorer* ou *avoir en vénération*, comme on le tourne toujours dans les traductions de notre Profession de foi. Mais ces messieurs sont bien aises de nous faire dire que nous servons les images, et de traduire toujours les expressions du concile de la manière la plus odieuse.

Je suis fâché qu'ils nous obligent à perdre le temps dans ces explications de mots : mais pour revenir aux choses, on a vu, par le concile de Trente et par celui de Nicée, les caractères essentiels qui nous séparent des idolâtres. Nous ne prions pas les images, nous n'y croyons point de divinité, ni aucune vertu cachée qui nous les fasse révérer : en elles nous honorons les originaux : c'est à eux que nous avons l'esprit attaché : c'est à eux que passe l'honneur; et tout notre culte se termine enfin à adorer le seul Dieu qui a fait le ciel et la terre.

Il est maintenant aisé d'établir l'état de la question, en éloignant les paroles qui peuvent donner lieu à quelque équivoque. Il s'agit donc de savoir, s'il est permis et utile aux chrétiens d'avoir des images dans leurs églises, de les chérir et de les avoir en vénération, à cause de Jésus-Christ et des saints qu'elles représentent; et enfin, de produire au-dehors quelque marque des sentiments qu'elles nous inspirent, en les baisant, en les saluant, et en nous inclinant devant elles pour l'amour des originaux qui sont dignes de cet honneur.

Nous demandons simplement si cela est permis et utile et non pas, s'il est commandé et essentiel à la religion. C'est ainsi que les théologiens catholiques proposent la difficulté. Le savant Père petau, dans le Traité qu'il a fait touchant les images, avant que d'entrer à fond dans cette matière, dit « qu'il faut établir » premièrement, que les images sont par elles-mêmes du genre des choses qu'on appelle indifférentes; c'est-à-dire, qui ne sont point tout-à-fait nécessaires à salut, et qui n'appartiennent pas à la substance de la religion; mais qui sont à la disposition de l'Église pour s'en servir, ou les éloigner, suivant qu'elle jugera à propos, comme sont les choses qu'on appelle de droit positif [1]. » C'est pourquoi il ne s'embarrasse pas de ce canon du concile d'Elvire [2], tant de fois objecté aux catholiques, où il est porté « qu'il ne faut point avoir de peintures » dans les églises, de peur que ce qui est honoré ou adoré, ne soit peint dans les murailles. » Il trouve « vraisemblable la conjecture » de ceux qui répondent que dans le temps que » ce concile fut tenu, la mémoire de l'idolâtrie » étoit encore récente; et que pour cela il n'étoit pas expédient qu'on vît des images dans » les oratoires ou dans les temples des chrétiens. »

Ce profond théologien répond de la même sorte au fameux passage de saint Épiphane [3], où ce Père raconte lui-même, qu'il déchira un voile qu'il trouva dans une église, où étoit peinte une image qui sembloit être de Jésus-Christ, ou de quelque saint. Le père Petau rapporte les diverses réponses des théologiens catholiques, et ne fait point difficulté d'ajouter à tout ce qu'ils disent, « que peut-être dans l'île de Chypre, où » saint Épiphane étoit évêque, il n'étoit point » encore en usage de mettre des images dans » les églises; » ce qui peut être en effet une raison vraisemblable pour laquelle il trouve étrange d'en voir en d'autres endroits.

Au reste il est constant, comme nous le verrons dans la suite très bien prouvé par M. Daillé lui-même, que du temps de saint Épiphane, en d'autres églises célèbres, il y avoit des images autorisées par des Pères aussi illustres; ce qui peut servir à justifier ce que dit le père Petau, « que les images de Jésus-Christ et des saints, » qui n'étoient pas ordinaires dans les premiers » temps, ont été reçues dans l'Église, lorsque » le péril de l'idolâtrie a été ôté, ce qui n'a pas » même été pratiqué en même temps dans tous » les lieux; mais plutôt en un endroit qu'en un » autre, selon l'humeur différente et le génie » des nations, et selon que ceux qui les conduisoient l'ont trouvé utile. »

Sixte de Sienne avoit dit la même chose [4], et

[1] Pag. 64.

[1] *Theol. dog. de Incar. lib.* XV, *cap.* XIII, *init. cap. p.* 581. — [2] En latin *Illiberis.* — [3] *Ubi suprà, cap.* 13, *p.* 591. — [4] *Bib. Sixt. Sen. annot.* 247. *pag.* 414.

avoit même rapporté un passage de saint Jean Damascène, où ce grand défenseur des images, en expliquant un passage de saint Épiphane, ne fait point de difficulté de répondre, que peut-être ce grand évêque avoit défendu les images pour réprimer quelques abus qu'on en faisoit [1].

Le même Sixte de Sienne explique le canon du concile d'Elvire, comme a fait depuis le père Petau. Les Pères de ce concile, selon lui [2], ont défendu les peintures dans les églises, pour éteindre l'idolâtrie à laquelle ces peuples nouvellement convertis étoient trop enclins par leur ancienne habitude de voir dans les images quelque sorte de divinité, et de leur rendre les honneurs divins. Vasquez, qui ne suit pas ces explications, ne laisse pas de les rapporter comme catholiques; et lui-même ne nie pas qu'on ait pu ôter les images des églises, de peur de les exposer à la profanation des païens durant le temps des persécutions.

Quoi qu'il en soit, il paroît que les catholiques contiennent tellement les images, qu'ils ne les regardent pas comme appartenantes à la substance de la religion, et qu'ils avouent qu'on les peut ôter en certains cas.

Que si l'on demande ici d'où vient donc qu'ils condamnent si sévèrement ceux qui les ont rejetées, il est aisé de répondre : C'est que l'Église catholique, fidèle dépositaire de la vérité, veut conserver son rang à chaque chose; c'est-à-dire, qu'elle donne pour essentiel ce qui est essentiel, pour utile ce qui est utile, pour permis ce qui est permis, pour défendu ce qui l'est; et ne veut priver ses enfants, ni d'aucune chose nécessaire, ni même d'aucun secours qui peut les exciter à la piété.

Ayant de tels sentiments, elle n'a pas dû supporter ceux qui se donnent la liberté de condamner des choses utiles, de défendre des choses permises, et d'accuser les chrétiens d'idolâtrie.

C'est le principal sujet de la condamnation des iconoclastes. Nous voyons dans le septième concile cette secte presque toujours condamnée sous le nom de l'hérésie qui accuse les chrétiens, et qui se joint aux Juifs et aux Sarrasins pour les appeler idolâtres.

Après la chose jugée, après que toute l'Eglise d'Orient et d'Occident a reconnu la calomnie des iconoclastes, les protestants sont venus encore la renouveler, et n'ont pas craint d'assurer, à la honte du nom chrétien, que toute la chrétienté étoit tombée dans l'idolâtrie; quoique le seul état de la question, tel que nous l'avons proposé, suffise pour la garantir de ce reproche. Car il paroît clairement que, loin de faire consister la religion dans les images, nous ne les mettons même pas parmi les choses essentielles et nécessaires au salut. Nous ne croyons pas même, comme les païens, qu'elles nous rendent la Divinité plus présente, ni que Dieu en écoute plus volontiers nos prières, pour avoir été faites devant une image; et enfin il s'agit de voir si nous serons idolâtres, parceque, touchés des objets que des images pieuses nous représentent, nous donnons des marques sensibles du respect qu'elles nous inspirent.

Il paroît d'abord incroyable qu'on accuse d'idolâtrie une action si pieuse et si innocente. Mais comme nos réformés le font tous les jours, il est juste d'examiner s'ils ont quelque raison de le faire.

Ils prétendent que s'incliner et fléchir le genou devant une image, quelle qu'elle soit, fût-ce celle de Jésus-Christ, et pour quelque motif que ce soit, fût-ce pour honorer ce divin Sauveur, c'est tomber dans une erreur capitale; puisque c'est contrevenir à un commandement du Décalogue, et encore au plus essentiel, c'est-à-dire, à celui qui règle le culte de Dieu. Voici ce commandement, que j'ai pris dans le Catéchisme des prétendus réformés, pour n'avoir rien à contester sur la version.

« Écoute, Israël : Je suis l'Éternel ton Dieu, » qui t'ai tiré du pays d'Égypte : tu n'auras point » d'autres dieux devant ma face; tu ne te feras » image taillée ni ressemblance aucune des choses » qui sont en haut aux cieux, ni ci-bas en la » terre; tu ne te prosterneras point devant elles, » et ne les serviras point [1]. »

Soit que les paroles que j'ai rapportées fassent deux commandements du Décalogue, comme le veulent nos réformés avec quelques Pères; soit que ce soit seulement deux parties du même précepte, comme le mettent ordinairement les catholiques après saint Augustin, la chose ne vaut pas la peine d'être contestée en ce lieu; et je la trouve si peu importante à notre sujet, que je veux bien m'accommoder à la manière de diviser le Décalogue qui est suivie par nos adversaires. Que le second commandement de Dieu soit donc, puisqu'il leur plaît ainsi, enfermé dans ces paroles : *tu ne te feras*, etc. Voyons ce qu'on en conclut contre nous. M. Noguier le rapporte [2], et ajoute, *qu'il n'y a point d'explication, point de subtilité, point d'adoucissement qui puisse ici excuser l'Église romaine* [3]. « Je veux, continue-t-il [4], que l'honneur que l'on rend à l'image se rapporte à son original, que l'on n'ait

[1] *Joan. Damasc. lib. 1. adv. Icon.* — [2] *Ibid.* p. 44.

[1] *Deuter.* v. 6, 7, 8. — [2] Pag. 9. — [3] Pag. 73. — [4] Pag. 74.

» point d'autre vue que d'honorer le sujet qu'elle » représente, que l'on rectifie si bien l'intention, » que l'on ne s'arrête jamais à l'image; mais que » l'on s'excite toujours au souvenir de l'original. » Tant y a qu'il est toujours vrai que l'on s'hu- » milie et que l'on fléchit le genou devant l'image; » et c'est ce que le second commandement de la » loi défend et condamne. » Il presse encore plus ce raisonnement, dans les paroles qui suivent : » Ce n'est pas, dit-il, l'intention et le cœur que » ce commandement veut régler; cela s'étoit fait » dans le premier, en ces mots : TU N'AURAS POINT » D'AUTRE DIEU DEVANT MOI. Ce deuxième règle » l'acte et le culte extérieur de la religion. Que » l'on croie ou que l'on ne croie pas qu'il y a une » vertu ou une divinité cachée en l'image : que » l'on y arrête sa vue et son culte, ou que l'on » passe plus avant, et que l'on élève son esprit » à l'original; si l'on se prosterne devant l'image, » si l'on la sert, c'est violer la loi de Dieu, c'est » aller contre les paroles du législateur, c'est » réveiller sa jalousie et exciter sa vengeance. » Voilà l'argument dans toute la force et dans toute la netteté qu'il peut être proposé. Car, encore qu'il ne soit pas vrai que nous servions les images, comme nous l'avons déja remarqué, il est vrai que nous nous mettons à genoux devant elles; et l'on nous soutient que cette action extérieure, prise en elle-même, est précisément le sujet de cette prohibition du Décalogue.

L'Anonyme ne presse pas moins cette objection : » On croit éluder, dit-il [1], le sens du com- » mandement, et se distinguer des idolâtres, en » disant qu'on n'adore point les images, et qu'on » n'y croit point de divinité ni de vertu, comme » les païens. » Voilà en effet notre réponse telle que je l'avois tirée du concile, et proposée dans l'EXPOSITION; mais l'Anonyme croit nous l'avoir ôtée par ces paroles : » Le concile, dit-il, ose- » t-il ainsi restreindre et modifier, s'il faut ainsi » dire, les propres commandements de Dieu qui » ne défend pas seulement d'adorer les images, » ou d'y croire quelque vertu, mais absolument » de les adorer, de les servir, et de se mettre à » genoux devant elles? car les termes du com- » mandement disent précisément tout cela. »

Et pour ne me laisser aucun moyen de m'échapper, il me presse par cet argument tiré de mes propres principes : » M. de Condom dit ail- » leurs, sur les paroles de l'institution de la cène, » que lui et ceux de sa communion entendent » ces paroles à la lettre; et qu'il ne faut pas non » plus demander pourquoi ils s'attachent au sens » littéral, qu'à un voyageur, pourquoi il suit le » grand chemin; et que c'est à ceux qui ont re- » cours au sens figuré et qui prennent des sens » détournés, à rendre raison de ce qu'ils font. » Il ajoute, « que le sens du vieux Testament est » sans comparaison plus littéral que celui du » nouveau, et que les termes d'une loi ou d'un » commandement doivent être bien plus exprès » et plus dans un sens littéral que ceux d'un mys- » tère; » et il conclut enfin par ces paroles : « Que M. de Condom nous dise donc pourquoi » il ne suit pas la lettre du commandement qui » est si expresse, pourquoi il quitte ce grand » chemin marqué du propre doigt de Dieu, pour » recourir à des sens détournés. »

Qui lui a dit que j'abandonne le sens littéral, en expliquant le précepte du Décalogue? Je suis bien éloigné de cette pensée; et je lui accorde au contraire tout ce qu'il dit sur la manière simple et littérale dont il veut qu'on écrive les commandements. Je prendrai mes avantages en un autre lieu sur cette déclaration de l'Anonyme; et je lui ferai remarquer que l'institution de l'eucharistie est un commandement de la loi nouvelle, qui, selon ses propres principes, doit être écrit simplement et pris à la lettre. Maintenant, pour me renfermer dans la question dont il s'agit, et lui accorder sans contestation ce qu'il doit raisonnablement attendre de moi, je reconnois avec lui qu'il faut entendre littéralement le précepte du Décalogue; et je renonce dès à présent aux sens détournés, où il dit que j'ai mon recours.

Mais afin de bien peser ce sens littéral, qui nous doit servir de règle, il est bon de considérer avant toutes choses une manière trop simple et trop littérale d'entendre ce commandement, qui a été embrassée par le concile des iconoclastes tenu à Constantinople.

Ce concile, à l'imitation des Juifs et des mahométans, condamne absolument toutes les images. Il anathématise tous ceux qui oseront, je ne dis pas les adorer, » mais les faire, et les mettre, ou » dans l'église, ou dans les maisons particulières: » Il appelle la peinture « un art abominable et » impie, un art défendu de Dieu, et une inven- » tion d'un esprit diabolique, qui doit être exter- » minée de l'Église. »

Telles sont les définitions de ce fameux concile de Constantinople tant célébré par les réformés, et honoré parmi eux sous le nom de septième concile général. Ils n'approuvent pourtant pas eux-mêmes la condamnation des images. Nous en voyons tous les jours dans leurs maisons; et leur Catéchisme dit expressément que ce n'est pas le dessein de Dieu d'en interdire l'usage.

Ils condamnent donc en ce point les excès où sont tombés les iconoclastes, pour avoir trop

[1] *Anon. pag. 68*

pris au pied de la lettre le commandement du Décalogue. Dieu a dit : « Tu ne feras point d'i-» mages taillées, ni aucune ressemblance telle » qu'elle soit ; tu ne te prosterneras point devant » elles. » Ils ont vu qu'il défendoit de les fabriquer, aussi nettement qu'il défend de se prosterner devant elles. Pour raisonner conséquemment, ils ont tout pris à la lettre, et ils ont cru qu'en adoucissant la défense de les faire, ils seroient forcés d'adoucir celle de les honorer.

Ne pouvoient-ils pas avoir excédé aussi bien en l'un qu'en l'autre ; c'est-à-dire, en ce qu'ils prononcent touchant l'honneur des images, qu'en ce qu'ils disent touchant leur fabrique ? On voit d'abord un juste sujet de le soupçonner ; et, quoi qu'il en soit, cela nous oblige à pénétrer plus à fond le dessein de Dieu dans le commandement dont il s'agit. Mais comme personne ne doute que la matière de cette défense portée par le Décalogue, ne soit les erreurs de l'idolâtrie, il faut voir avant toutes choses en quoi elle consistoit. Il ne s'agit point d'expliquer ici toutes les erreurs des païens sur leurs fausses divinités ; mais seulement celles qu'ils avoient touchant les images (car ce sont celles dont nous avons besoin à présent), pour entendre quelles images et quel culte nous est défendu par ce précepte.

Les prétendus réformés soutiennent que nous faisons les païens plus grossiers qu'ils n'étoient en effet. Ils sont bien aises pour eux de diminuer leurs erreurs, et de leur donner, touchant les images, la doctrine la plus approchante qu'il leur est possible, de celle que nous enseignons ; car ils espèrent que par ce moyen nos sentiments et ceux des païens se trouveront enveloppés dans une même condamnation. Ainsi, pour ne point confondre des choses aussi éloignées que le ciel l'est de la terre, il importe d'établir au vrai les sentiments qu'avoient les païens touchant leurs idoles, par l'Écriture, par les Pères, par les païens mêmes ; et enfin, pour éviter tout embarras, par le propre aveu des prétendus réformés.

Au reste, dans l'explication de la croyance des païens, il ne faut pas s'attendre qu'on doive trouver une doctrine suivie ni des sentiments arrêtés. L'idolâtrie n'est pas tant une erreur particulière touchant la Divinité, que c'en est une ignorance profonde, qui rend les hommes capables de toutes sortes d'erreurs. Mais cette ignorance avoit ses degrés. Les uns y étoient plongés plus avant que les autres : le même homme n'étoit pas toujours dans le même sentiment : la raison se réveilloit quelquefois, et faisoit quelques pas ou quelque effort pour sortir un peu de l'abîme, où elle étoit bientôt replongée par l'erreur publique. Ainsi il y avoit dans les sentiments des païens beaucoup de variétés et d'incertitudes ; mais, parmi ces confusions, voici ce qui dominoit et ce qui faisoit le fond de leur religion.

Je l'ai pris du catéchisme du concile [1], qui explique brièvement, mais à fond, cette matière, en disant : « que la majesté de Dieu peut être » violée par les images, en deux manières diffé-» rentes ; l'une, si elles sont adorées comme Dieu, » ou qu'on croie qu'il y ait en elles quelque di-» vinité ou quelque vertu pour laquelle il les faille » honorer, ou qu'il faille leur demander quelque » chose, ou y attacher sa confiance, comme fai-» soient les Gentils, que l'Écriture reprend de » mettre leur espérance dans leurs idoles ; l'autre, » si l'on tâche d'exprimer par art la forme de la » Divinité, comme si elle pouvoit être vue des » yeux du corps, ou représentée par des traits et » par des couleurs. »

Tout le culte des idolâtres roulloit sur ces deux erreurs. Ils regardoient leurs idoles comme des portraits de leurs dieux. Bien plus, ils les regardoient comme leurs dieux mêmes : ils disoient tantôt l'un et tantôt l'autre, et mêloient ordinairement l'un et l'autre ensemble.

Cela nous paroît incroyable ; et après que la foi nous a découvert ces insupportables erreurs, nous avons peine à comprendre que des peuples entiers, et encore des peuples si polis, y soient tombés. Qui ne seroit étonné d'entendre dire à un Cicéron dans une action sérieuse, c'est-à-dire, devant des juges assemblés, dépositaires de l'autorité, et établis pour venger la religion violée, et en présence du peuple romain [2] : « Ver-» rès a bien osé enlever dans le temple de Cérès » à Enna une statue de cette déesse, telle que » ceux qui la regardoient croyoient voir en la » déesse elle-même, ou son effigie tombée du » ciel, et non point faite d'une main humaine. » Qu'on ne dise donc plus que les païens n'étoient pas si stupides que de croire qu'une statue pût être un dieu. Cicéron, qui n'en croyoit rien, le dit sérieusement en présence de tout le peuple, dans un jugement ; parceque c'étoit l'opinion publique et reçue, parceque tout le peuple le croyoit. Il est vrai qu'il parle en doutant si la statue est la déesse elle-même, ou son effigie ; mais il y en a assez, dans ce doute seul, pour convaincre les idolâtres d'une impiété visible. Car enfin jusqu'à quel point faut-il avoir oublié la Divinité, pour douter si une statue n'est pas un dieu, et pour croire qu'elle le puisse être ? Il n'est guère moins absurde de penser qu'elle en puisse être l'effigie, et que d'une pierre ou d'un sabre on en puisse faire le portrait d'un dieu.

[1] *Cat. Conc. part.* III, *sect.* 34, *pag.* 346. — [2] *Act.* V, *in Verr.*

Mais encore que Cicéron laisse ici l'esprit en suspens entre deux erreurs si détestables, il me sera aisé de faire voir par des témoignages certains, et peut-être par Cicéron même, que le commun des païens joignoit ensemble l'un et l'autre.

Premièrement il est certain qu'ils se figuroient la Divinité corporelle, et croyoient pouvoir la représenter au naturel par des traits et par des couleurs. Comme leurs dieux au fond n'étoient que des hommes, pour concevoir la Divinité, ils ne sortoient point de la forme du corps humain : ils y corrigeoient seulement quelques défauts ; ils donnoient aux dieux des corps plus grands et plus robustes, et quand ils vouloient, plus subtils, plus déliés et plus vites. Ces dieux pouvoient se rendre invisibles, et s'envelopper de nuages. Les païens ne leur refusoient aucune de ces commodités; mais enfin ils ne sortoient point des images corporelles; et quoi que pussent dire quelques philosophes, ils croyoient que par l'art et par le dessein, on pouvoit venir à bout de tirer les dieux au naturel. C'étoit là le fond de la religion; et c'est aussi ce que reprend saint Paul dans ce beau discours qu'il fit devant l'aréopage [1] : « Étant » donc comme nous sommes une race divine, » nous ne devons pas croire que la Divinité soit » semblable à l'or ou à l'argent ou à la pierre » taillée par art et par invention humaine. »

Que si nous consultons les païens eux-mêmes, nous verrons avec combien de fondement saint Paul les attaquoit par cette raison. Phidias avoit fait le Jupiter Olympien d'une grandeur prodigieuse, et lui avoit donné tant de majesté, qu'il l'en avoit rendu plus adorable, selon le sentiment des païens. *Polyclète*, à leur gré, *ne savoit pas remplir l'idée qu'on avoit des dieux*. Cela n'appartenoit qu'à Phidias, au sentiment de Quintilien. « C'est lui, dit le même auteur [2], qui avoit » fait ce Jupiter Olympien, dont la beauté sem- » ble avoir ajouté quelque chose au culte qu'on » rendoit à Jupiter, dont la grandeur de l'ou- » vrage égaloit le dieu. » On voit les mêmes sentiments dans les autres auteurs païens. Ils ne concevoient rien en Dieu, pour la plupart, qui fût au-dessus de l'effort d'une belle imagination; et parceque Homère l'avoit eue la plus belle et la plus vive qui fut jamais, c'étoit le seul, selon eux, qui sût parler dignement des dieux, quoiqu'il soit toujours demeuré dans des idées corporelles. Comme le Jupiter de Phidias étoit fait sur les desseins de ce poëte incomparable, le peuple étoit content de l'idée qu'on lui donnoit du plus grand des dieux, et ne pensoit rien au-delà. Il croyoit enfin voir au naturel, et dans toute sa majesté, le père des dieux et des hommes.

Mais les païens passoient encore plus avant, et ils croyoient voir effectivement la Divinité présente dans leurs idoles. Il ne faut point leur demander comment cela se faisoit. Les uns, ignorants et stupides, étourdis par l'autorité publique, croyoient les idoles dieux, sans aller plus loin : d'autres, qui raffinoient davantage, croyoient les diviniser en les consacrant. Selon eux, la Divinité se renfermoit dans une matière corruptible, se mêloit et s'incorporoit dans les statues. Qu'importe de rechercher toutes leurs différentes imaginations touchant leurs idoles? tant y a qu'ils conspiroient tous à y attacher la Divinité, et ensuite leur religion et leur confiance. Ils les craignoient, ils les admiroient, ils leur adressoient leurs vœux, ils leur offroient leurs sacrifices: enfin ils les regardoient comme leurs dieux tutélaires, et leur rendoient publiquement les honneurs divins. Telle étoit la religion des peuples les plus polis et les plus éclairés, d'ailleurs, qui fussent dans l'univers; tant le genre humain étoit livré à l'erreur, et tant l'Évangile étoit nécessaire au monde pour le tirer de son ignorance!

Les prétendus réformés travaillent beaucoup à justifier les Gentils de ces reproches. Si nous en croyons l'Anonyme, « ce n'est qu'une exagé- » ration que de dire, comme fait M. de Condom, » que les païens croyoient que leurs fausses divi- » nités habitoient dans leurs images : les païens » ne convenoient nullement qu'ils adorassent la » pierre ni le bois; mais seulement les originaux » qui leur étoient représentés... Ils ne croyoient » pas que leurs divinités fussent comme renfer- » mées dans les simulacres, ou qu'elles y habi- » tassent, comme M. de Condom le pose; et s'il » se trouve qu'on leur ait rien reproché de sem- » blable dans les premiers siècles du christianis- » me, ce n'est peut-être qu'à cause que la super- » stition des peuples alloit encore plus loin que » les sentiments et les maximes de leurs philo- » sophes, ou de leurs prêtres et de leurs pon- » tifes.... »

Le reste manque.

TROISIÈME FRAGMENT.

DE LA SATISFACTION DE JÉSUS-CHRIST.

On ne nous accuse de rien moins en cette matière que d'anéantir la croix de Jésus-Christ, et les mérites infinis de sa mort. Ce que j'ai dit sur ce sujet, en divers endroits de cette réponse, feroit cesser ces reproches, si ceux qui s'attachent à nous les faire étoient moins préoccupés contre

[1] *Act.* XVII. 29. — [2] *Inst. Orat. lib.* XII, *c.* 10.

nous. Faisons un dernier effort pour surmonter une si étrange préoccupation, en leur proposant quelques vérités, dont ils ne pourront disconvenir, et qu'ils paroissent disposés à nous accorder.

Mais s'ils veulent que nous avancions dans la recherche de la vérité ; qu'ils ne croient pas avoir tout dit, quand ils auront répété sans cesse que Jésus-Christ a satisfait suffisamment et même surabondamment pour nos péchés, et que l'homme, quand même on supposeroit qu'il seroit aidé de la grace, ne peut jamais offrir à Dieu une satisfaction suffisante pour les crimes dont il est chargé. Il ne s'agit pas de savoir si quelque autre que Jésus-Christ peut offrir à Dieu une satisfaction suffisante pour les péchés; mais il s'agit de savoir si, parceque le pécheur n'en peut faire une suffisante, il est exempté par-là d'en faire aucune, et si l'on peut soutenir que nous ne devions rien faire pour contenter Dieu, et pour apaiser sa colère, parceque nous ne pouvons pas faire l'infini. J'avoue sans difficulté que le pécheur, qui se fait justice à lui-même, sent bien en sa conscience qu'ayant offensé une majesté infinie, il ne peut jamais égaler par une juste compensation la peine qu'il a méritée. Mais plus il se voit hors d'état d'acquitter sa dette, plus il fait d'efforts sur lui-même pour entrer, autant qu'il peut, en paiement : pénétré d'un juste regret d'avoir péché contre son Dieu et contre son Père, il prend contre lui-même le parti de la justice divine; et sans présumer qu'il puisse lui rendre ce qu'elle a droit d'exiger, il punit autant qu'il peut ses ingratitudes, en s'affligeant par des jeûnes et par d'autres mortifications. Qui pourroit condamner son zèle?

Mais de quoi, dira-t-on, se met-il en peine? Jésus-Christ a fait sienne toute la dette, et a payé pour lui surabondamment. Quelle erreur de s'imaginer que Jésus-Christ ait payé pour nous, afin de nous décharger de l'obligation de faire ce que nous pouvons! Selon ce raisonnement, parcequ'il aura pleuré nos péchés, nous ne serons plus obligés à les pleurer; parcequ'il aura gémi pour nous, nous serons exempts de l'obligation de crier à Dieu miséricorde; et sous prétexte qu'il nous aura rachetés de la peine éternelle que nous méritions, nous croirons être déchargés de toutes les peines, par lesquelles nous pouvons nous-mêmes punir nos ingratitudes? Ce n'est pas ce qu'ont cru les saints pénitents qui ont vécu et sous la loi et sous l'Evangile. Certainement ils n'ignoroient pas que les peines qu'ils souffroient dans les jeûnes et sous les cilices n'égaloient pas la peine éternelle qui étoit due à leurs crimes; et encore qu'ils n'attendissent leur rédemption que par les mérites du Sauveur, ils ne s'en croyoient pas pour cela moins obligés d'entrer, pour ainsi dire, dans les sentiments de la justice divine contre eux-mêmes. Ainsi, parcequ'il est juste que le pécheur superbe soit abaissé, ils se couchoient sur la cendre; parcequ'il est raisonnable que ceux qui abusent du plaisir en soient privés, et soient même assujettis à la douleur, ils s'affligeoient par le cilice et par le jeûne. C'est pourquoi Dieu exigeoit de son peuple, au jour solennel de l'Expiation, non seulement que le cœur fût serré de douleur par la pénitence, mais encore que le corps fût affligé et abattu par le jeûne; parcequ'il est juste que le pécheur prévienne, autant qu'il est en lui, la vengeance divine, en vengeant sur lui-même ses propres péchés.

De là est née cette règle que les saints Pères suivoient avec tant d'exactitude, et qui étoit, pour ainsi dire, l'ame de leur discipline : qu'il est juste qu'on soit plus ou moins privé des choses que Dieu a permises, à mesure qu'on s'est plus ou moins permis celles qu'il a défendues. On voit, en conséquence de cette règle, les pénitents affligés se retirer, pendant le cours de plusieurs années, des plaisirs les plus innocents; passer les nuits à gémir; se macérer par des jeûnes et par d'autres austérités, parcequ'ils se croyoient obligés de faire une semblable satisfaction à la justice divine.

Ces maximes de pénitence, suivies dans les siècles les plus purs, attirent la vénération même des prétendus réformés. Je trouve en effet que l'Anonyme qui m'attaque si vivement sur ce point, est contraint de louer lui-même l'ancienne sévérité qu'on gardoit dans la pénitence, et d'attribuer à la *corruption des temps le changement qui a été fait dans la rigueur de la discipline, dont on ne s'est*, dit-il [1], *que trop relâché*. Voilà ce qu'il a écrit, avec une approbation authentique des ministres de Charenton. Que s'il demeure d'accord de louer et d'admirer avec nous *cette ancienne rigueur de la discipline*, il ne faut plus que considérer sur quoi elle est appuyée. Saint Cyprien nous le dira presque dans toutes les pages de ses écrits; et l'on doit croire qu'en écoutant saint Cyprien, on entend parler tous les autres Peres, qui tiennent tous unanimement le même langage.

Ce saint évêque, illustre par sa piété, par sa doctrine et par son martyre, ne cesse de s'élever contre ceux « qui négligent de satisfaire à Dieu, » qui est irrité, et de racheter leurs péchés par » des satisfactions et des lamentations convena-

[1] *Pag. 130.*

» bles[1]. » Il condamne la témérité de ceux » qui » se vantent, dit-il, faussement d'avoir la paix, » devant que d'avoir expié leurs péchés, devant » que d'avoir fait leur confession, devant que » d'avoir purifié leur conscience par le sacrifice » de l'évêque et par l'imposition de ses mains, » devant que d'avoir apaisé la juste indignation » d'un Dieu irrité qui nous menace. » Il se met ensuite à expliquer que cette satisfaction, sans laquelle on ne peut apaiser Dieu, s'accomplit par des jeûnes, par des veilles accompagnées de saintes prières, et par des aumônes abondantes; déclarant qu'il ne peut croire qu'on songe sérieusement à fléchir un Dieu irrité, quand on ne veut rien retrancher des plaisirs, des commodités, ni de la parure. Il veut qu'on augmente ces saintes rigueurs à mesure que le péché est plus énorme; « parcequ'il ne faut pas, dit-il, que la pénitence » soit moindre que la faute[1]. »

Que si les prétendus réformés pensent que cette satisfaction, tant louée par saint Cyprien et par tous les Pères, regarde seulement l'Église, ou l'édification publique, comme l'Anonyme semble le vouloir insinuer; ils n'ont qu'à considérer de quelle sorte s'est expliqué ce saint martyr dans les lieux que nous venons de produire. On verra qu'il y établit l'obligation de subir humbiement les peines que nous avons rapportées, non sur la nécessité d'édifier le public, ou de réparer les scandales, encore que ces motifs ne doivent pas être négligés; mais sur la nécessité d'apaiser Dieu, de faire satisfaction à sa justice irritée, et d'expier les péchés en les châtiant; de sorte qu'il ne regarde pas tant les œuvres de pénitence, auxquelles il assujettit les pécheurs, comme publiques, que comme dures à souffrir, et capables par ce moyen de fléchir un Dieu qui veut que les péchés soient punis.

Et pour montrer que ces peines que les pénitents devoient subir avoient un objet plus pressant encore, que celui de réparer les scandales que les péchés publics causoient à l'Église; le même saint Cyprien veut que ceux qui n'ont péché que dans leur cœur ne laissent pas d'être soumis aux rigueurs de la pénitence. Il loue la foi de ceux qui n'ayant pas consommé le crime, mais ayant seulement songé à le faire, » s'en con» fessent aux prêtres de Dieu simplement et avec » douleur, leur exposent le fardeau dont leur » conscience est chargée, et recherchent un re» mede salutaire, même pour des blessures légè» res[2]. » Il les appelle *leyères*, en comparaison de la plaie que fait dans nos consciences l'accomplissement actuel du crime; mais il n'en veut pas moins pour cela que ceux qui n'ont péché que de volonté se soumettent aux travaux de la pénitence, *de peur*, dit ce saint évêque, *que ce qui semble manquer au crime*, parcequ'il n'a pas été suivi de l'exécution, *y soit ajouté d'ailleurs, si celui qui l'a commis néglige de satisfaire.*

C'est ainsi qu'il traite ceux dont le crime s'est arrêté dans le seul dessein. Puis continuant son discours, il les presse de « confesser leurs péchés » pendant qu'ils sont encore en vie, pendant que » leur confession peut être reçue, que leur satis» faction peut plaire à Dieu, et que la rémission » des péchés donnée par les prêtres peut être » agréée de lui. » Qui ne voit qu'il s'agit ici, non d'édifier les hommes, mais d'apaiser Dieu; non de réparer le scandale qu'on a causé à l'Église, mais de faire satisfaction à la majesté divine pour l'injure qu'on lui a faite? C'est pourquoi saint Cyprien oblige à cette satisfaction ceux mêmes qui n'ont péché que dans le cœur; parceque Dieu étant offensé par ces péchés de volonté, aussi bien que par les péchés d'action, il faut l'apaiser par les moyens qui sont prescrits généralement à tous les pécheurs; c'est-à-dire, en prenant contre nous-mêmes le parti de la justice divine, comme parlent les saints Pères, et punissant en nous ce qui lui déplaît.

Si quelqu'un avoit dit à saint Cyprien que Jésus-Christ est mort pour nous, afin de nous décharger d'une obligation si pressante, et d'éteindre un sentiment si pieux; quel étonnement lui auroit causé une pareille proposition? Rien n'eût paru plus étrange, dans cette première ferveur du christianisme, que d'entendre dire à des chrétiens, que depuis que Jésus-Christ a souffert pour eux, ils n'ont plus rien à souffrir pour leurs péchés. Et certes, si la croix du Fils de Dieu les a déchargés de la damnation éternelle, il ne s'ensuit pas pour cela que les autres peines que Dieu leur envoie, ou que l'Église leur impose, ne doivent plus être regardées comme de justes punitions de leurs désordres. Ces punitions, je le confesse, ne sont pas égales à nos démérites; mais pour cela cesseront-elles d'être peines; et craindrons-nous de les nommer telles, parceque nous en méritons de plus rigoureuses? Que si elles sont des peines que nous méritons, d'autant plus que même nous en méritons de beaucoup plus grandes; pourquoi ne voudra-t-on pas que nous les portions, dans le dessein de satisfaire, comme nous le pourrons, à la justice divine, et d'imiter en quelque manière, par cette imparfaite satisfaction, celui qui a satisfait infiniment par sa mort?

[1] *Ep.* LIV, *ad Corn. p.* 77. *et seq. et alibi.* — [2] *De Lapsis, p.* 192. — [1] *Ibid. p.* 190.

Ainsi l'on voit clairement que la croix de Jésus-Christ, bien loin de nous décharger d'une telle obligation, l'augmente au contraire, et la redouble; parcequ'il est juste que nous imitions celui qui n'a paru sur la terre que pour être notre modèle; si bien que nous demeurons après sa mort plus obligés que jamais à faire, pour contenter sa justice, ce qui convient à notre foiblesse; comme il a fidèlement accompli ce qui appartenoit à sa dignité.

C'est en ce sens que le concile de Trente a enseigné que les peines que nous endurons volontairement pour nos péchés nous rendent conformes à Jésus-Christ, et nous font porter le caractère de sa croix. Mais M. Noguier n'a pas raison pour cela de faire dire au concile, *que nos souffrances sont vraies satisfactions comme celles de Jésus-Christ même* [1]. Cette manière de parler est trop odieuse, et renferme un trop mauvais sens pour être soufferte. S'il appelle vraie satisfaction celle qui se fait d'un cœur véritable, et avec une sincère intention de réparer le mal que nous avons fait, autant qu'il est permis à notre foiblesse; en ce sens nous dirons sans crainte que nos satisfactions sont véritables. Que si, par une vraie satisfaction, il entend celle qui égale l'horreur du péché; combien de fois avons-nous dit que Jésus-Christ seul pouvoit en offrir une semblable? Qu'on cesse donc désormais de faire dire au concile, *que les souffrances que nous endurons sont de vraies satisfactions comme celles de Jésus-Christ.* Jamais l'Église n'a parlé de cette sorte. Ce n'est pas ainsi qu'on explique cette conformité imparfaite que des pécheurs, tels que nous, peuvent avoir avec leur Sauveur; au contraire, il faut reconnoître deux différences essentielles entre Jésus-Christ et nous : l'une, que la satisfaction qu'il a offerte pour nous à son Père est d'une valeur infinie, et qu'elle égale le démérite du péché : l'autre, qu'elle a toute sa valeur par sa propre dignité; au lieu que nos satisfactions sont infiniment au-dessous de ce que méritent nos crimes, et qu'elles n'ont aucune valeur, que par les mérites de Jésus-Christ même; c'est-à-dire, que, tout imparfaites qu'elles sont, elles ne laissent pas d'être agréables au Père éternel, à cause que, Jésus-Christ les lui présente. Elles servent à apaiser sa juste indignation, parceque nous les lui offrons au nom de son Fils : *elles ont,* dit le concile, *leur force de lui :* c'est en lui qu'elles sont offertes, et par lui qu'elles sont reçues.

Qui peut croire que cette doctrine soit injurieuse à Jésus-Christ? Il n'y a certes qu'une extrême préoccupation qui puisse s'emporter à un tel reproche. Aussi voyons-nous que les saints Pères ont enseigné cette obligation d'apaiser Dieu et de lui faire satisfaction, en termes aussi forts que nous, sans jamais avoir seulement pensé qu'une doctrine si sainte pût obscurcir tant soit peu les mérites infinis de Jésus-Christ, ou faire tort à la grace que nous espérons en son nom.

Que si les prétendus réformés pensoient affoiblir cette doctrine des Pères, en disant qu'ils ont pratiqué ces rigueurs salutaires de la pénitence, plutôt pour faire haïr les péchés, que pour les punir; ils montreroient qu'ils n'entendent, ni les sentiments des Pères, ni l'état de la question dont il s'agit en ce lieu. Car nous convenons sans difficulté, que les peines que l'Eglise impose aux pécheurs étant infiniment au-dessous de ce qu'ils méritent, elles tiennent beaucoup plus de la miséricorde que de la justice, et ne servent pas tant à punir les crimes commis, qu'à nous faire appréhender les rechutes. Mais nos adversaires se trompent, s'ils croient que ces deux choses soient incompatibles; puisqu'au contraire elles sont inseparables, et que c'est en punissant les péchés passés qu'on inspire une crainte salutaire de les commettre à l'avenir.

C'est pour cela que le concile veut qu'on mesure, autant qu'il se peut, la pénitence avec la faute; et parceque l'ordre de la justice l'exige ainsi, et parcequ'il est utile aux pécheurs d'être traités de la sorte. J'ai produit ailleurs les passages où il enseigne cette doctrine; et il ne fait en cela que suivre les Pères, qui enseignent perpétuellement : qu'il faut imposer aux plus grands péchés des peines plus rigoureuses, tant afin d'inspirer par-là plus d'horreur pour les rechutes, qu'à cause que la justice divine, irritée par de plus grands crimes, doit être aussi apaisée par une satisfaction plus sévère.

Appelle-t-on réformer l'Église, que de lui ôter ces saintes maximes? Est-ce, encore une fois, la réformer que de lui ravir le moyen de faire appréhender les rechutes à ses enfants trop fragiles, et de leur apprendre à venger eux-mêmes par des peines salutaires les détestables plaisirs qu'ils ont trouvés dans leurs crimes? Si c'est là ce qu'on appelle réformer l'Eglise, jamais il n'y eut de siècle où on eût plus besoin de réformation, que celui des persécutions et des martyres. Jamais on n'a prêché avec plus de force la nécessité d'apaiser Dieu, et de lui faire satisfaction par des pratiques austères et pénibles à la nature. Cet abus de réprimer les pécheurs par de sévères châtiments et par une discipline rigoureuse, n'a jamais été plus universel. Ce n'est point pour les derniers siècles qu'il faut établir la réforma-

[1] *Pag.* 121.

tion : il la faut faire remonter plus haut, et la porter aux temps les plus purs du christianisme.

Que si les prétendus réformés ont honte de cet excès, et ne peuvent pas s'empêcher de louer les pratiques et les maximes que la pieuse antiquité a embrassées dans l'exercice de la pénitence; si les ministres de Charenton approuvent de bonne foi ce qu'a écrit l'Anonyme, lorsqu'il parle du relâchement de l'ancienne rigueur de la discipline, comme d'une corruption que la suite des temps a introduite; nous pouvons dire que la question de la satisfaction est vidée, et qu'il n'y a plus qu'à prononcer en notre faveur.

Aussi n'y a-t-il rien de plus vain, ni qui se soutienne moins que ce qu'on m'a objecté sur cette matière; et j'ose dire que mes adversaires ne me combattent pas plus qu'ils combattent eux-mêmes leurs propres maximes.

L'Anonyme objecte à l'Église [1] qu'elle se contredit elle-même, lorsqu'elle dit d'un côté, « que » Jésus-Christ a payé le prix entier de notre ra- » chat, et d'autre côté que la justice de Dieu, et » un certain ordre qu'il a établi, veulent que nous » souffrions pour nos péchés. »

Quelle apparence de contradiction peut-on imaginer en cela? Est-ce nier la puissance absolue du prince, que de dire, qu'en pouvant remettre la peine entière, il a voulu en réserver quelque partie : parcequ'il a cru qu'il seroit utile au coupable même de ne le faire pas tout d'un coup sortir des liens de la justice, de crainte qu'il n'abusât de la facilité du pardon? Qui ne voit au contraire que c'est une suite de la puissance, d'agir plus ou moins, selon qu'il lui plaît, et qu'il faut la laisser maîtresse de son application et de son usage? Pourquoi donc ne peut-on pas dire, sans blesser les mérites de Jésus-Christ et son pouvoir absolu, qu'il réserve ce qu'il lui plaît dans l'application qu'il en fait sur nous? Cela devroit-il souffrir la moindre difficulté? Mais pour n'en laisser aucune, voyons ce qu'on nous accorde.

On nous accorde que la damnation éternelle n'est pas la seule peine du péché; mais qu'il y en a beaucoup d'autres que Dieu nous fait sentir même dans ce monde. Car on convient que le pécheur qui veut être heureux sans dépendre de son auteur mérite d'être malheureux et en cette vie et en l'autre, et dans un temps infini, pour avoir été rebelle et ingrat envers une majesté infinie.

Ainsi les maladies et la mort sont la juste peine du péché d'Adam. Dieu a exercé sa vengeance, en envoyant le déluge, en faisant tomber le feu du ciel, en désolant par le glaive les villes de ses ennemis. Toutefois nous sommes d'accord que toutes ces peines, et toutes celles qui finissent avec le temps, ne répondent pas à la malice du péché. La peine éternelle est la seule qui en égale l'horreur, parcequ'elle est infinie dans sa durée, de sorte que les autres maux, que nous avons à souffrir dans le temps, sont des peines et véritables et justes, mais non des peines égales à l'énormité de notre crime.

On convient encore sans difficulté, que la peine en tant qu'elle est éternelle, ne se peut remettre à demi; parceque l'éternité est indivisible, et qu'il n'en reste rien du tout, quand elle ne reste pas tout entière. Ainsi la rémission des péchés est toujours pleine et toujours parfaite à cet égard; et l'on doit tenir pour constant que la peine qui répond proprement au crime, c'est-à-dire, celle qui l'égale, ne souffre point de partage.

Il n'en est pas de même des peines temporelles. Dieu les unit quelquefois avec la peine éternelle, et quelquefois il les en sépare. Dans les pécheurs impénitents, qui ont péri dans le déluge et dans l'embrasement de ces cinq villes maudites, on voit la peine éternelle attachée à la suite de la temporelle : on voit aussi qu'entre la mort et les maladies, et les autres peines semblables du péché d'Adam, que nous ressentons encore après qu'il nous est remis par Jésus-Christ, il y a des peines spéciales que Dieu envoie aux pécheurs, même après qu'il leur a pardonné leur crime. Cette vérité n'est pas contestée; et l'on avoue que David fut puni rigoureusement de son péché, après en avoir obtenu la rémission.

Toutefois il faut essuyer ici une petite subtilité. Les ministres ne veulent pas avouer que ces maux temporels que nous ressentons tiennent lieu de peine, du moins à l'égard des enfants de Dieu. « Ces maux servent, dit l'Anonyme [1], pour » exercer notre foi et notre patience, et sont » des effets de l'amour de Dieu, plutôt que des » peines. »

M. Noguier s'étend davantage sur cette matière, et en parle d'une manière plus claire et plus décisive. Il convient d'abord avec moi, « que » nous avons besoin des châtiments de Dieu pour » être retenus dans la crainte pour l'avenir, et » pour nous corriger du passé [2]; de sorte qu'il est constant dans la nouvelle réforme, aussi bien que dans l'Église, que Dieu nous décharge souvent des maux éternels, sans nous décharger pour cela des temporels. Cela étant, notre question se réduit ici à savoir, si ces maux temporels

[1] *Pag.* 109.

[1] *Pag.* 116. — [2] *Pag.* 118.

tiennent lieu de peine. « La question n'est pas, » dit M. Noguier [1], s'il nous est salutaire d'être » châtiés pour être retenus dans le devoir; nous » l'accordons: mais il s'agit de savoir, si ces châ» timents temporels, que les fidèles souffrent, » sont des peines proprement dites, pour satis» faire à la justice de Dieu. »

Ce sont des maux, on en convient. Ce sont même des châtiments, on l'accorde. Mais il se faut bien garder de penser que *ce soient des peines proprement dites.* A quelles subtilités a-t-on réduit la religion! Sans doute tout châtiment est une peine. On ne laisse pas de punir les criminels, quoiqu'on ne les punisse pas à toute rigueur, quoiqu'on les punisse pour les corriger, quoique les peines qu'on leur fait sentir aient pour objet de les retenir dans le devoir, et d'empêcher leurs rechutes. Quand on subit de telles peines, on satisfait à cet égard à ce que la justice exige, quoiqu'on ne satisfasse pas à tout ce qu'elle auroit droit d'exiger. Qui peut douter de ces vérités? J'ai peine à croire que M. Noguier ait dessein de le nier, quand il dit que les maux que Dieu envoie aux pécheurs *ne sont pas des peines proprement dites pour satisfaire à la justice de Dieu.* S'il veut dire que ce ne sont pas des peines proportionnées, ni qui emportent une exacte satisfaction, j'en suis d'accord; mais qu'il s'ensuive de là qu'elles perdent le nom de peines, c'est à quoi le bon sens et la piété répugnent.

En effet, lorsque Dieu châtie ses enfants en cette vie, leur défendra-t-on de confesser que ces châtiments sont de justes punitions de leurs péchés? N'oseront-ils dire avec le Psalmiste: *Vous êtes juste, Seigneur, et tous vos jugements sont droits* [2]? Faudra-t-il qu'ils disent nécessairement que Dieu n'exerce point sa justice, parcequ'il ne frappe pas de toute sa force, et qu'il fait servir ses rigueurs à un conseil de miséricorde? Quelle énorme absurdité! Et comment après cela peut-on soutenir que les maux que Dieu nous réserve, en nous remettant nos péchés, ne sont pas des peines? Qui ne voit qu'on ne se porte à nier une vérité si constante, qu'à cause qu'on appréhende les conséquences inévitables que nous en tirons? Mais on n'en sort pas pour cela, et nous irons, quoi qu'on fasse, à notre but. Si le mot de peine déplaît ici, prenons ce qu'on nous accorde; c'en est assez pour vider cette question. Qu'on se tourne de quel côté l'on voudra, il est donc enfin constant que Jésus-Christ, en nous remettant notre péché, ne nous décharge pas pour cela de tous les maux qu'il mérite; il en réserve ce qu'il lui plaît, et autant qu'il sait qu'il nous est utile. S'ensuit-il de là qu'il ne nous remette notre péché qu'à demi?... Il n'a pas voulu nous accorder tout d'un coup ce qu'il nous a mérité par un seul acte; et son mérite n'en est pas moins plein ni moins parfait en lui-même, encore que les effets s'en développent successivement sur le genre humain. Qui ne voit donc qu'en nous méritant par sa seule mort une décharge pleine et entière de tous les maux, il a pu user de telle réserve qu'il aura jugée convenable; et qu'en nous délivrant des maux éternels qui sont les seuls qui nous peuvent rendre essentiellement malheureux, à cause qu'ils nous ôtent tout jusqu'à l'espérance, il a pu faire des autres maux ce qu'il aura trouvé utile à notre salut? Voilà de quoi nous convenons tous, catholiques et protestants: la foi que nous avons en Jésus-Christ et en la plénitude infinie de ses mérites, nous oblige, non à confesser qu'il n'use avec nous d'aucune réserve dans la distribution de ses dons; mais qu'il n'y en a aucune qui n'ait notre bien pour objet.

Il est temps, après cela, que nos réformés ouvrent les yeux, et qu'ils avouent que cette doctrine, qu'ils reçoivent aussi bien que nous, nous met à couvert de tous leurs reproches; puisque nous n'admettons dans la pénitence aucune réserve de peines, que celle qui est utile au salut de l'homme.

En effet, n'est-il pas utile au salut de l'homme, créature si prompte à se relâcher par la facilité du pardon, qu'en lui pardonnant son péché, on ne lève pas tout-à-coup la main, et qu'on lui fasse appréhender la rechute? Mais qu'y a-t-il de plus salutaire pour lui inspirer cette crainte, que de lui faire comprendre que la rechute lui rend toujours la rémission plus difficile; qu'elle soumet le pécheur ingrat, qui a abusé des bontés de Dieu, à une pénitence plus sévère et à une censure plus rigoureuse; et qu'enfin, s'il retombe dans son péché, Dieu pourra se porter (tant il est bon) à lui remettre encore la peine éternelle, mais qu'il lui fera sentir l'horreur de son crime par des châtiments temporels? Cette crainte ne sert-elle pas à retenir le pécheur dans le devoir, et à lui faire connoître le péril et le malheur des rechutes? Mais si l'on ajoute encore, que Dieu étendra jusqu'en l'autre vie ces châtiments temporels sur ceux qui négligent de les subir humblement en celle-ci; ne sera-ce pas, et un nouveau frein pour nous retenir sur le penchant, et un nouveau motif pour nous exciter aux salutaires austérités de la pénitence, tant louées par l'antiquité chrétienne? Joint qu'il y a des péchés, pour lesquels

[1] *Pag.* 115. — [2] *Ps.* CXVIII, 137.

nous avons vu que Dieu n'a pas résolu de nous séparer éternellement de son royaume; et il nous est utile de savoir qu'il ne laisse pas de les châtier en cette vie et en l'autre, afin que nous marchions avec plus de circonspection devant sa face. Qui ne voit donc qu'il sert au pécheur, pour toutes les raisons que nous avons dites, d'avoir à appréhender de tels châtiments; et par conséquent que nous n'admettons dans la rémission des péchés aucune réserve de peines qui ne soit utile au salut des ames?

M. Noguier ne veut recevoir que la moitié de notre doctrine; et après avoir accordé pour cette vie l'utilité de ces châtiments temporels, qui servent à nous retenir dans le devoir, il ne veut pas qu'ils regardent la vie à venir, « où, dit-il [1], » on ne peut empirer, ni s'avancer en sainteté, » et où il n'y a plus à craindre qu'on abuse de » la facilité du pardon. » Mais il n'auroit pas fait cette distinction, s'il eût tant soit peu considéré que ces peines temporelles de la vie future peuvent nous être proposées dès celle-ci, et avoir par cet endroit seul, quand même nous n'aurions rien autre chose à dire, toute l'utilité que Dieu en prétend, qui est de retenir dans le devoir des enfants trop prompts à faillir.

S'il répond que la prévoyance des maux éternels doit suffire pour cet effet, c'est qu'il aura oublié les choses que je viens de dire. Car l'homme également fragile et téméraire a besoin d'être retenu de tous côtés : il a besoin d'être retenu par la prévoyance des maux éternels; et quand cette appréhension est levée, autant qu'elle le peut être en cette vie, il a encore besoin de prévoir qu'il s'attirera d'autres châtiments et en ce monde et en l'autre, si, malgré ses fragilités et ses continuelles désobéissances, il néglige de se soumettre à une discipline exacte et sévère.

Ainsi cette confiance insensée, qui abuse si aisément du pardon, et s'emporte si l'on lui lâche tout-à-fait la main, est tenue en bride de toutes parts; et si le pécheur échappe malgré toutes ces considérations, on peut juger du tort qu'on lui feroit, si on lui en ôtoit quelques unes.

De vouloir dire, après cela, que cette réserve des maux temporels, qui a notre salut pour objet, suppose en Jésus-Christ quelque imperfection, ou quelque impuissance, ce n'est plus que chicaner sans fondement. Il faudroit certainement que tous tant que nous sommes de catholiques, nous eussions entièrement perdu le sens, pour croire que celui qui nous délivre du mal éternel, ne peut en même temps nous ôter toutes sortes de maux temporels, et nous décharger, s'il vouloit, d'un si léger accessoire. Si nous croyons qu'il ne le veut pas, nous croyons aussi en même temps qu'il juge que cette réserve est utile pour notre bien. Qu'on dise donc tout ce qu'on voudra contre la doctrine catholique, la raison et la bonne foi ne souffrent plus qu'on nous accuse de méconnoître les mérites infinis de Jésus-Christ; et cette objection, qui est celle qu'on presse le plus contre nous, pour peu qu'on ait d'équité, ne doit jamais paroître dans nos controverses.

Concluons donc enfin de tout ce discours, que la damnation éternelle étant la peine essentielle du péché, nous ne pouvons plus y être soumis après le pardon. Car c'est ce mal qui n'a en lui-même aucun mélange de bien pour le pécheur, parcequ'il ne lui laisse aucune ressource, et que la durée s'en étend jusqu'à l'infini; mal qui est par conséquent de telle nature, qu'il ne peut subsister en aucune sorte avec la rémission des péchés, puisque c'est une partie essentielle de la rémission d'être quitte d'un si grand mal. Mais, comme les maux temporels qui nous laissent une espérance certaine, en quelque état qu'on les endure, ne sont point ce mal essentiel qui répugne à la rémission et à la grace; souffrons que la divine bonté en fasse pour notre salut tel usage qu'elle trouvera convenable, et qu'elle s'en serve pour nous retenir dans une crainte salutaire, soit en nous les faisant sentir, soit en nous les faisant prévoir en la manière qui a été expliquée.

Que si quelqu'un nous accuse de trop prêcher la crainte sous une loi qui ne respire que la charité, qu'il songe que la charité se nourrit et s'élève plus sûrement, quand elle est comme gardée par la crainte. C'est ainsi qu'elle croît et se fortifie, tant qu'enfin elle soit capable de se soutenir par elle-même. Alors, comme dit saint Jean [1], *elle met la crainte dehors*. Tel est l'état des parfaits, dont le nombre est fort petit sur la terre. Les infirmes, c'est-à-dire, la plupart des hommes, ont besoin d'être soutenus par la crainte, et d'être comme arrêtés par ce poids, de peur que la violence des tentations ne les emporte. Mais nous avons parlé ailleurs de cette matière.

QUATRIEME FRAGMENT.

SUR L'EUCHARISTIE [*].

I.

Il y a deux endroits de l'Exposition où je me suis plus étendu que je n'avois fait dans les au-

[1] *Pag.* 18.

[1] *I. Joan.* IV. 18.

[*] Ce fragment, plus considérable que tous les autres, en com-

tres; l'un où il s'agit de la présence réelle, l'autre où il s'agit de l'autorité de l'Église. L'auteur de la réponse, qui ne veut pas prendre la peine de considérer mon dessein, et qui ne tâche que d'en tirer quelque avantage, sans se soucier d'en expliquer les motifs, conclut de là que j'ai été fort embarrassé sur tous les autres sujets, et que m'étant trouvé plus au large sur ceux-ci, j'ai donné plus de liberté à mon style. Qu'il croie, à la bonne heure, que les matières les plus importantes de nos controverses soient aussi celles où nous nous sentons les plus forts et les mieux fondés. Mais il ne falloit pas dissimuler que la véritable raison qui m'a obligé à traiter plus amplement celles-ci, c'est qu'ayant examiné la doctrine des prétendus réformés sur ces deux articles, j'ai trouvé qu'ils n'avoient pu s'empêcher de laisser dans leur Catéchisme ou dans d'autres actes aussi authentiques de leurs Eglises, des impressions manifestes de la saine doctrine qu'ils avoient quittée. J'ai cru que la divine Providence l'avoit permis de la sorte pour abréger les disputes. En effet, comme parmi toutes nos controverses la matière de la présence réelle est sans doute la plus difficile par son objet, et que celle de l'Eglise est la plus importante par ses conséquences, c'est principalement sur ces deux articles que nous avons à desirer de faciliter le retour à nos adversaires : et nous regardons comme une grace singulière que Dieu fait à son Eglise, d'avoir voulu que, sur deux points si nécessaires, ses enfants qui se sont retirés de son unité trouvassent dans leur croyance des principes qui les ramènent à la nôtre. C'est pour leur conserver cet avantage que je leur ai remis devant les yeux leur propre doctrine, après leur avoir exposé la nôtre. Mais pour le faire plus utilement, je ne me suis pas contenté de remarquer les vérités qu'ils nous accordent ; j'ai voulu marquer les raisons par lesquelles ils sont conduits à les reconnoître, afin qu'on comprenne mieux que c'est la force de la vérité qui les oblige à nous avouer des choses si considérables, et qui semboient si éloignées de leur premier plan.

C'est pour cela que j'ai proposé, dans l'exposition de ces deux articles, quelques uns des principaux fondements sur lesquels la doctrine catholique est appuyée. On y peut remarquer certains principes de notre doctrine, dont l'évidence n'a pas permis à nos adversaires eux-mêmes de les abandonner tout-à-fait, quelque dessein qu'ils aient eu de les contredire : et les réponses de notre auteur achèveront de faire voir qu'il est absolument impossible que ceux de sa communion disent rien de clair ni de suivi, lorsqu'ils exposent leur croyance sur ces deux points.

Nous parlerons dans la suite de ce qui regarde l'Église ; maintenant il s'agit de considérer la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Il ne s'agit donc pas encore de savoir si le corps est avec le pain, ou si le pain est changé au corps ; cette difficulté aura son article à part : mais il est important, pour ne rien confondre, de regarder séparément la matière de la présence réelle, sans parler encore des difficultés particulières que les prétendus réformés trouvent dans la transsubstantiation.

J'entreprends donc de faire voir qu'après les réponses de notre auteur, on doit tenir pour certain que la doctrine des prétendus réformés n'est pas une doctrine suivie ; qu'elle se dément elle-même ; et que, plus ils tentent de s'expliquer, plus leurs détours et leurs contradictions deviennent visibles.

On verra au contraire en même temps que la doctrine catholique se soutient partout ; et que, si d'un côté elle se met fort peu en peine de s'accorder avec la raison humaine et avec les sens, de l'autre elle s'accorde parfaitement avec elle-même et avec les grands principes du christianisme, dont personne ne peut disconvenir.

Il y a ici deux choses à considérer : 1° la règle générale qu'il faut suivre pour découvrir les mystères de la religion chrétienne ; 2° ce qui touche en particulier celui de l'eucharistie. On verra dans l'une et dans l'autre de ces deux choses, combien les sentiments de l'Église catholique sont droits, et combien sont étranges les contradictions des prétendus réformés.

La règle générale pour découvrir les mystères de notre foi, c'est d'oublier entièrement les difficultés qui naissent de la raison humaine et des sens, pour appliquer toute l'attention de l'esprit à écouter ce que Dieu nous a révélé, avec une ferme volonté de le recevoir, quelque étrange et quelque incroyable qu'il nous paroisse.

Ainsi, pour se rendre propre à entendre l'Écriture sainte, il faut avoir tout-à-fait imposé silence au sens humain, et ne se servir de sa raison que pour remarquer attentivement ce que Dieu nous dit dans ce divin livre.

En effet, il n'y a jamais que deux sortes d'examen à faire dans la lecture d'un livre : l'un pour entendre le sens de l'auteur ; l'autre pour consi-

prend plusieurs. Ils étoient renfermés séparément dans des enveloppes sur lesquelles l'illustre auteur avoit écrit en crayon : 1er cahier : 2e cahier : 3e cahier : 4e cahier. C'est pourquoi nous distinguons ici ces fragments par des nombres particuliers, selon l'ordre où nous les avons trouvés dans les portefeuilles qui les contenoient. (*Édit. de Déforis.*)

dérer s'il a raison, et juger du fond de la chose. Mais comme ce dernier examen cesse tout-à-fait lorsqu'on voit certainement que Dieu a parlé, la raison ne doit plus servir de rien, que pour bien entendre ce qu'il veut dire.

Il est même vrai généralement de tous les livres, que lorsqu'il ne s'agit que d'en concevoir le sens, il faut se servir de son esprit pour recueillir simplement sans aucune discussion du fond, ce qui résulte de la suite du discours. Les livres qui sont dictés par le Saint-Esprit ne doivent pas être lus avec moins de simplicité; et nous devons au contraire nous attacher d'autant plus à recueillir ce qu'ils portent, sans y mêler nos raisonnements, que nous sommes très assurés que la vérité y est toute pure.

Que si nous trouvons quelque obscurité dans les paroles de l'Écriture, ou que le sens nous en paroisse douteux, alors comme l'Écriture a été donnée pour être entendue, et qu'en effet elle l'a été, il n'y auroit rien de plus raisonnable que de voir de quelle manière elle a été prise par nos pères : car nous verrons, en son lieu, que le sens qui a d'abord frappé les esprits, et qui s'est toujours conservé, doit être le véritable. Mais d'appeler la raison pour rejeter ou pour recevoir une certaine interprétation, selon que la chose qu'elle contient paroîtra on plus on moins raisonnable à l'esprit humain, c'est anéantir l'Écriture, c'est en détruire tout-à-fait l'autorité.

Aussi voit-on par expérience que si peu qu'on veuille écouter les raisonnements humains dans les mystères de Dieu, et dans l'explication de son Écriture, on tombe dans l'un de ces deux malheurs, ou que la foi en l'Écriture s'affoiblit, ou qu'on en force le sens par des interprétations violentes.

Tant d'infidèles, qu'on voit répandus même dans le milieu du christianisme, sont tombés dans ce premier malheur : et les égarements effroyables des sociniens sont l'exemple le plus visible du second. Ces hérétiques et les infidèles conviennent dans cette pensée : c'est Dieu qui a donné la raison à l'homme, il faut donc que l'Écriture s'accorde avec la raison humaine, ou l'Écriture n'est pas véritable. Mais après avoir marché ensemble jusque-là, l'endroit où ils commencent à se séparer, c'est que les uns ne pouvant accommoder l'Écriture sainte à ce qu'ils se sont imaginé être raisonnable, l'abandonnent ouvertement; et les autres la tordent avec violence, pour la faire venir malgré elle à ce qu'ils pensent.

Ainsi ces derniers posant pour principe que la raison ne peut souffrir ni la Trinité, ni l'incarnation, ils concluent que les passages où toute l'Église a cru voir ces vérités établies, ne peuvent pas avoir le sens qu'elle y donne, parceque ces choses, disent-ils, sont impossibles; et ensuite ils tournent tous leurs efforts à imaginer dans l'Écriture un sens qui s'accorde avec leurs pensées.

Il n'y a personne qui ne voie que ce n'est pas écouter l'Écriture sainte, que de la lire dans cet esprit; et qu'au contraire s'il falloit suivre cette méthode pour l'interpréter, il n'y auroit presque aucun livre qui fût plus mal entendu que celui-là, ni expliqué de plus mauvaise foi. Car lorsqu'on examine les livres et les auteurs ordinaires, par exemple, Cicéron ou Pline, il n'arrivera pas, si peu qu'on soit raisonnable, qu'on se mette dans l'esprit un certain sens qu'on veuille nécessairement y trouver; mais on est prêt à recevoir celui qui sort, pour ainsi dire, des expressions et de la suite du discours. Au contraire, si on lit l'Écriture sainte selon la méthode des sociniens, on viendra à cette lecture avec certaines idées qui ne sont point prises dans ce livre, auxquelles on voudra toutefois que ce livre s'accommode, pour ainsi dire, malgré qu'il en ait. Ces téméraires chrétiens ne sont pas moins opposés à l'autorité de l'Écriture que les infidèles déclarés; puisque nous les voyons enfin recourir, aussi bien que les infidèles, à la raison et au sens humain, comme à la première règle et au souverain tribunal.

Il ne faut donc pas écouter ces dangereux interprètes de l'Écriture, qui n'y veulent rien trouver qui ne contente la raison humaine, sous prétexte que c'est Dieu qui nous l'a donnée. Il est vrai, Dieu nous l'a donnée pour notre conduite ordinaire; mais il a voulu que la connoissance des mystères de la religion vînt d'une lumière plus haute, dont nous ne serons jamais éclairés, si nous ne soumettons toute autre lumière à ses règles invariables.

Ce n'est pas que la droite raison soit jamais contraire à la foi; mais il n'a pas plu à Dieu que nous eussions toujours le moyen de les accorder ensemble. Il faut avoir pénétré le fond des conseils de Dieu pour faire parfaitement cet accord : et il dépend de l'entière compréhension de la vérité, que Dieu nous a réservée pour la vie future. En attendant, nous devons marcher sous la conduite de la foi, dans les mystères divins et surnaturels; nous y appellerons la raison seulement pour écouter ce que Dieu dit, et faire qu'elle s'y accorde, non en contentant ses pensées, mais en les faisant céder à l'autorité de Dieu qui nous parle.

Messieurs de la religion prétendue réformée demanderont peut-être en ce lieu d'où vient le soin que je prends d'éclaircir une vérité, dont

ils sont d'accord avec nous. En effet, aucune raison ne les a pu empêcher de confesser la Trinité, l'incarnation, et le péché originel, et tant d'autres articles de la religion, qui choquent si fort le sens humain : et pour venir à celui que nous traitons, il est vrai qu'après avoir exposé, dans leur Confession de foi [1], « que Jésus-Christ nous » y nourrit de la propre substance de son corps » et de son sang, ils ajoutent que ce mystère » surpasse en sa hautesse la mesure de notre » sens, et tout ordre de nature; » et enfin, « qu'étant céleste il ne peut être appréhendé » (c'est-à-dire conçu) que par la foi ». . . . . .

Il (l'Anonyme) avoit dit auparavant [2], « qu'il » ne s'agit pas ici de savoir si Jésus-Christ est vé» ritable, ou s'il est puissant, pour faire ce qu'il » dit ; ce seroit la dernière impiété que de balan» cer un moment sur l'un et sur l'autre ; il s'agit » uniquement du sens de ce qu'il dit. » Et encore, dans un autre endroit [3] : « Il ne s'agit nulle» ment de ce que Dieu peut ; car Dieu peut tout » ce qu'il veut ; mais du sens de ces paroles seu» lement : il faut s'attacher à sa volonté, qui est » la seule règle de notre créance, aussi bien que » celle de nos actions. S'il est vrai qu'il s'agisse » du sens de ces paroles seulement ; » si c'est là *uniquement* ce que nous avons à considérer ; nous n'avons plus à nous mettre en peine à rechercher, par des principes de philosophie, si Dieu peut faire qu'un corps soit en divers lieux, ou qu'il y soit sans son étendue naturelle, ou que ce qui paroît pain à nos sens soit en effet le corps de notre Seigneur. Car si on nous peut forcer d'entrer dans ces discussions, si l'intelligence des paroles de notre Seigneur dépend nécessairement de la résolution de semblables difficultés; nous sortons de l'état ou l'auteur nous avoit mis; et le sens des paroles de notre Seigneur n'est plus *seulement* et *uniquement* ce que nous avons à considérer.

Mais qu'il est difficile à l'esprit humain de se captiver entièrement sous l'obéissance de la foi ! Ceux qui disent que ce mystère passe en sa hauteur toute la mesure du sens humain, veulent néanmoins nous assujettir à résoudre les difficultés que le sens humain nous propose. Notre auteur, qui donne pour règle que nous avons à considérer *seulement* et *uniquement* le sens des paroles de Jésus-Christ, abandonne dans l'application ce qu'il a posé en général, et rend une règle si nécessaire, absolument inutile.

Une si étrange contradiction se peut remarquer en moins de deux pages. Il approuve ce que j'avois dit, que, pour entendre les paroles de notre Seigneur, nous n'avions à considérer que son intention. « C'est, dit-il [1], un bon principe, » pourvu qu'il soit bien prouvé ; car Jésus-Christ » peut tout ce qu'il veut, et tout ce qu'il veut se » fait comme il veut. » Il semble, selon ces paroles, que nous sommes tout-à-fait délivrés des raisonnements humains sur la possibilité du mystère dont il s'agit. Mais il ne faut que tourner la page, nous nous trouverons rengagés plus que jamais dans ces dangereuses subtilités. « Il ne » s'agit pas, dit-il [2], si Dieu peut la chose; mais si » la chose est possible en elle-même, ou si elle » n'implique pas contradiction. » Si après nous être appliqués à connoître la volonté de Dieu par sa parole sur l'accomplissement de quelque mystère, par exemple, sur celui du Verbe incarné, il nous faut encore essuyer une discussion de métaphysique sur la *possibilité de la chose en elle-même ;* c'est justement ce que demandent les sociniens. Et certes, il ne suffit pas de se plaindre, comme fait l'auteur, que l'on compare ceux de son parti à ces hérétiques. Il feroit bien mieux de considérer s'il ne favorise pas, sans y penser, leurs erreurs, et s'il ne les aide pas à introduire la raison humaine dans les questions de la foi. En effet, que prétend l'auteur, lorsqu'il veut que dans les mystères de la religion ou vienne à examiner *si la chose est possible en elle-même, ou si elle n'implique pas contradiction ?* Faudra-t-il que le chrétien, après qu'il a recherché dans les Écritures ce qui nous y est enseigné sur la personne de notre Seigneur, s'il trouve que cette Ecriture nous fait entendre qu'il est Dieu et homme, tienne toutefois ce sens en suspens jusqu'à ce qu'en examinant si la chose est possible en elle-même, il ait trouvé le moyen de contenter sa raison humaine ? C'est donner gain de cause aux sociniens, et renverser manifestement l'autorité de l'Écriture. Il faut donc savoir établir la foi par des principes plus fermes, et apprendre au chrétien qu'il trouve tout ensemble par un seul et même moyen, et la possibilité et l'effet, quand il montre dans l'Écriture ce que Dieu veut, et ce qu'il dit. Ainsi le sens de cette Écriture doit être fixé immuablement, sans avoir égard aux raisons que l'esprit humain peut imaginer sur la possibilité de la chose. On pourra entrer après, si l'on veut, dans cette discussion ; et une telle discussion sera regardée peut-être comme un honnête exercice de l'esprit humain. Mais cependant la foi des mystères, et l'intelligence de l'Écriture, sera établie indépendamment de cette recherche.

Ce principe fait voir clairement que tout ce

[1] *Art.* XXXVI. — [2] *Pag.* 250. — [3] *Pag.* 254.

[1] *Pag.* 179. — [2] *Pag.* 180.

que l'esprit humain peut imaginer sur l'impossibilité du mystère de la Trinité, ou sur celui de l'incarnation, ou sur la présence réelle, ne doit pas même être écouté, quand il s'agit d'établir la foi : si nous sommes solidement chrétiens, tout cela n'aura aucun poids, pour nous porter à un sens plutôt qu'à un autre, ni au figuré plutôt qu'au littéral. Et il faut uniquement considérer à quoi nous portera l'Écriture même.

Cependant, quoique notre auteur convienne avec nous de ce principe, et que lui-même nous donne pour règle, que nous avons à considérer *seulement* et *uniquement* le sens des paroles de Jésus-Christ, il ne craint pas toutefois d'embarrasser son esprit de cette discussion, si la chose est possible en elle-même; et ensuite il fait valoir contre nous tous les arguments de philosophie qu'on oppose à notre croyance. Tant il est vrai que le sens humain nous entraîne insensiblement à ses pensées, et affoiblit dans l'application les principes dont la vérité nous avoit touchés d'abord.

En effet, l'auteur s'étoit proposé de nous expliquer les raisons qui le déterminent au sens figuré, et il les vouloit trouver dans l'Écriture. « Qu'y a-t-il de plus naturel et de plus raisonnable, dit-il [1], que d'entendre l'Écriture sainte » par elle-même? » Il rapporte après, entre autres passages, ceux qui disent que Jésus-Christ est monté aux cieux; et enfin il conclut ainsi [2] : « Il est donc naturel de prendre ces paroles, » *Ceci est mon corps*, dans un sens mystique et » figuré, qui s'accommode seul parfaitement » avec tous les autres passages de l'Écriture. » Mais il n'a pas voulu remarquer que ces passages ne concluroient rien contre nous, s'il n'y avoit mêlé, pour les soutenir, cette raison purement humaine. » Être au ciel corporellement, » et sur la terre par représentation, ne sont pas, » dit-il [3], deux sens opposés : mais n'être plus » avec nous, on être corporellement dans le ciel, » et ne laisser pas d'être à toute heure entre les » mains des hommes, sont deux termes contradictoires et incompatibles. » On voit que, pour tirer quelque chose des passages de l'Écriture, qui disent que Jésus-Christ est au ciel, il est obligé de supposer qu'il n'est pas possible à Dieu de faire qu'un même corps soit en même temps en divers lieux. C'est ce que ni lui ni les siens n'ont pas même prétendu prouver par aucun passage de l'Écriture : c'est donc une opposition qui naît purement de l'esprit humain, à qui ils nous avoient promis d'imposer silence.

Tel est le procédé ordinaire des prétendus réformés. Ils nous promettent toujours d'expliquer l'Écriture par l'Écriture, et d'exclure par cette méthode le sens littéral que nous embrassons : mais on voit, dans l'exécution, que le raisonnement humain prévaut toujours dans leur esprit : et on peut voir aisément que l'attachement invincible qu'ils y ont les porte insensiblement au sens figuré.

En effet, nous voyons sans cesse revenir ces raisons humaines. L'auteur avoit exposé les raisons tirées *de la nature des sacrements* et du *style de l'Écriture*. Ces *raisons suffisent*, dit-il [1]. Et ce sont certainement les seules qu'il faut apporter, parceque ce sont les seules qui semblent tirées des principes du christianisme. Mais quoique nos adversaires disent que ces preuves suffisent, il faut bien qu'ils ne se fient pas tout-à-fait à de telles preuves, qu'il nous est aisé de détruire, puisqu'ils y joignent aussitôt, pour les soutenir, des arguments de philosophie. « On » pourroit ajouter ici, dit notre auteur [2], plusieurs autres raisons du fond, pour montrer » que le dogme de la présence réelle n'est pas » seulement au-dessus de la raison, comme les » mystères de la Trinité et de l'incarnation, » mais directement contre la raison. » Il est vrai qu'il n'étend pas ces raisonnements, pour *ne pas entrer trop avant dans la question*, comme il dit lui-même. Il montre toutefois l'état qu'il en fait, lorsqu'il les appelle *les raisons du fond*. Mais voyons à quoi elles tendent. Est-ce que toutes les fois que quelqu'un objectera qu'un point de la foi n'est pas seulement au-dessus de la raison, mais directement contre la raison, il faudra entrer avec lui dans cet examen? Si cela est, les sociniens ont gagné leur cause; nous ne pouvons plus empêcher que ces dangereux hérétiques ne réduisent les questions de la foi à des subtilités de philosophie, et qu'ils n'en fassent dépendre l'explication de l'Écriture. Car ils prétendent que la Trinité et l'incarnation ne sont pas seulement au-dessus de la raison, mais directement contre la raison. Ils ont tort, direz-vous, de le prétendre. Ils ont tort, je l'avoue; mais il faut connoître tout le tort qu'ils ont. Car ils ont tort même de prétendre que de tels raisonnements puissent être admis, ou seulement écoutés, lorsqu'il s'agit de la foi et de l'intelligence de l'Écriture.

Quoi que les hérétiques puissent jamais dire, et de quelques raisons qu'ils se vantent, le fidèle n'aura jamais autre chose à faire, selon vos propres principes, qu'à considérer *seulement* et *uniquement* le sens de ce que Dieu dit. Donc les

[1] *Pag.* 175. — [2] *Pag.* 176. — [3] *Ibid.*

[1] *Pag.* 178. — [2] *Ibid.*

raisonnements humains ne seront pas même écoutés; et vous faites triompher les socinens, si vous les introduisez par quelque endroit dans les questions de la foi.

Vous le faites néanmoins. Vous appelez ces raisons les raisons du fond, tant elles vous paroissent considérables : mais elles sont du fond de la philosophie, et non du fond du christianisme; du fond du sens humain, et non du fond de la religion. S'il faut écouter de telles raisons dans la matière de l'eucharistie, on ne peut plus les bannir d'aucun autre endroit de la religion : et nous verrons régner partout la raison humaine.

Il résulte de ce discours, que le premier principe qu'il faut poser pour entendre l'Écriture, c'est qu'il n'y a rien qu'il ne faille croire quand Dieu a parlé : de sorte qu'il ne faut pas mesurer à nos conceptions le sens de ses paroles, non plus que ses conseils à nos pensées, ni les effets de son pouvoir à nos expériences. Ainsi nous lirons l'institution de l'eucharistie avec cette préparation, que si l'ordre des conseils de Dieu et les desseins de son amour envers les hommes demandent que le Fils nous donne son propre corps, sans y changer autre chose que la manière ordinaire connue de nos sens, nous écouterons uniquement ce que Dieu dit; et loin de forcer les paroles de l'Écriture sainte pour l'accommoder à notre raison, et au peu que nous connoissons de la nature, nous croirons plutôt que le Fils de Dieu forcera par sa puissance infinie toutes les lois de la nature, pour vérifier ses paroles dans leur intelligence la plus naturelle. . . . . .

Et pour entrer dans nos sentiments sur le mystère de l'eucharistie, il ne faut que demeurer ferme dans les maximes que nous avons déja posées : c'est que nous n'avons point à nous mettre en peine de la possibilité de la chose, ni de toutes les difficultés qui embarrassent la raison humaine, et que nous n'avons à considérer que la volonté de Jésus-Christ.

Nous devons supposer, selon ce principe, « qu'il ne lui a pas été plus difficile, comme il a » été dit dans l'Exposition [1], de faire que son » corps fût présent dans l'eucharistie, en disant, » *Ceci est mon corps*, que de faire qu'une femme » soit délivrée de sa maladie, en disant : Femme, » *tu es délivrée de ta maladie;* ou de faire que » la vie soit conservée à un jeune homme, en » disant à son père : *Ton fils est vivant;* ou de » faire que les péchés du paralytique lui soient » remis, en lui disant : *Tes péchés te sont re-* » *mis.* »

[1] *Exposit. art.* x.

Il faut donc déja qu'on nous avoue que, si le Fils de Dieu a voulu que son corps fût présent dans l'eucharistie, il l'a pu faire, en disant ces paroles, *Ceci est mon corps.* L'auteur de la Réponse ne me conteste cette vérité en aucun endroit de son livre; il demande seulement qu'on lui fasse voir l'intention de notre Seigneur [1]. Il est juste de le satisfaire; et la chose ne sera pas malaisée, si on reprend ce que j'ai dit dans l'Exposition.

J'ai demandé seulement qu'on nous accordât que lorsque le Fils de Dieu a dit ces paroles : *Prenez, mangez, ceci est mon corps donné pour vous,* il a eu dessein d'accomplir ce qui nous étoit figuré dans les anciens sacrifices, où les Juifs mangeoient la victime, en témoignage qu'ils participoient à l'oblation, et que c'étoit pour eux qu'elle étoit offerte.

Je ne répéterai pas ce que je pense avoir expliqué très nettement dans l'Exposition; mais je dirai seulement que c'est une vérité qui n'est pas contestée, que les Juifs mangeoient les victimes dans le dessein de participer au sacrifice, selon ce que dit saint Paul : *Considérez ceux qui sont Israélites selon la chair : celui qui mange les victimes n'est-il pas participant de l'autel* [2]? Toute la question est donc de savoir s'il est vrai que notre Seigneur ait eu dessein d'accomplir dans l'eucharistie cette figure ancienne, et comment il l'a accomplie. Sur cela notre auteur nous répond deux choses; il nie en premier lieu que notre Seigneur ait eu dessein d'accomplir cette figure, quand il a dit : *Ceci est mon corps :* il dit secondement qu'en tout cas elle s'accomplit par une manducation spirituelle.

La première de ces réponses est insoutenable; et il ne faut qu'écouter les raisonnements de l'auteur, pour en découvrir la foiblesse. Il me reproche [3] « qu'au lieu de raisons, je donne des » comparaisons ou des rapports et des conve- » nances; comme si l'on ne savoit pas, poursuit- » il, que les comparaisons et les exemples peuvent » bien éclaircir les choses prouvées, mais qu'elles » ne prouvent pas. »

Je ne sais pourquoi il n'a pas compris qu'en parlant des sacrifices anciens, je ne lui apporte pas de simples comparaisons, mais des figures mystérieuses de la loi, dont Jésus-Christ, qui en est la fin, nous devoit l'accomplissement. Il ne peut désavouer que notre Seigneur ne soit figuré par ces anciennes victimes, et ne dût être immolé comme elles. Mais il croit dire quelque chose de considérable, quand il ajoute, « qu'il » ne faut pas presser ces sortes de rapports an-

[1] *Pag.* 179. — [2] *I. Cor.* x. 18. — [3] *Pag.* 181.

» de là de ce qui est marqué dans les Écritures, » pour en faire des dogmes de foi [1]. » Je conviens de ce principe, et j'avoue qu'il n'est pas permis d'établir la foi sur des convenances imaginaires, qui ne seroient pas appuyées sur les Écritures. Mais ne veut-il pas ouvrir les yeux pour voir que ce n'est pas moi qui ai fait le rapport dont il s'agit? Il est clairement dans la chose même, il est dans les paroles de notre Seigneur : *Prenez, mangez, ceci est mon corps donné pour vous*; et il n'est pas moins clair que nous devons manger notre victime, qu'il est vrai qu'elle a été immolée. C'est pour cela que notre Seigneur a prononcé ces paroles : *Prenez, mangez, ceci est mon corps donné pour vous.* Il ordonne lui-même que nous le mangions comme ayant été immolé, et donné pour nous : et on est réduit à une étrange extrémité, quand il faut, pour se soutenir, nier une vérité si constante.....

Mais certainement il n'est pas juste de faire dire tout ce qu'on veut à l'Écriture; et il est bon de remarquer, à l'occasion d'un passage dont les prétendus réformés abusent si visiblement, la manière peu sérieuse avec laquelle ils appliquent l'Écriture sainte dans les matières de foi.

Je demande à l'Anonyme quel usage il prétend faire de cette parole de Jésus-Christ mourant. Veut-il dire qu'à cause que le Fils de Dieu a dit à la croix : *Tout est consommé*, tout ce qui se fait hors de la croix ne sert de rien à l'accomplissement de ses mystères; de sorte que c'est en vain que nous recherchons à la sainte table quelque partie de cet accomplissement? Il n'y a personne qui ne voie combien cette prétention seroit ridicule.

Est-ce donc qu'il n'y a plus aucune partie du mystère de Jésus-Christ, qui doive s'accomplir après sa mort? Quoi! ce qui avoit été prédit de sa résurrection ne devoit-il pas avoir sa fin, comme ce qui avoit été prédit de sa croix? Notre pontife ne devoit-il pas entrer au ciel après son sacrifice, comme le pontife de la loi entroit dans le sanctuaire après le sien? Et l'accomplissement de cette excellente figure, que saint Paul nous a si bien expliquée, ne regardoit-il pas la perfection du sacrifice de Jésus-Christ?

Il se faut donc bien garder d'entendre que toutes les prédictions, toutes les figures anciennes, en un mot tous les mystères de Jésus-Christ, soient accomplis précisément par sa mort. Aussi les paroles de notre Seigneur ont-elles un autre objet; et lorsqu'un moment avant que de rendre l'ame il a dit, *Tout est consommé*, c'est de même que s'il eût dit : Tout ce que j'avois à faire en cette vie mortelle est accompli, et il est temps que je meure.

Il n'y a qu'à lire le saint Évangile pour y découvrir ce sens. *Jésus sachant*, dit l'Évangile, *que toutes choses étoient accomplies; afin que l'Écriture fût accomplie, dit : J'ai soif* [1]. Il vit qu'il falloit encore accomplir cette prédiction du Psalmiste : *Ils m'ont présenté du fiel pour ma nourriture, et ils m'ont donné du vinaigre à boire dans ma soif* [2]. Après donc qu'on lui eut présenté ce breuvage amer, qui devoit être le dernier supplice de sa passion, et qu'il en eut goûté pour accomplir la prophétie; saint Jean remarque qu'il dit, *Tout est consommé, et qu'ayant baissé la tête, il rendit l'esprit* [3]. C'est-à-dire, manifestement, qu'il avoit mis fin à tout ce qu'il devoit accomplir dans le cours de sa vie mortelle, et qu'il n'y avoit plus rien désormais qui dût l'empêcher de rendre à Dieu son ame sainte; ce qu'il fit en effet au même moment, comme saint Jean le rapporte : *Il dit : Tout est consommé; et ayant baissé la tête, il rendit l'esprit.*

On voit donc que cette parole ne doit pas être restreinte en particulier aux figures qui représentent son sacrifice, mais qu'elle s'étend aux autres choses qui regardent sa personne; et que l'intention de notre Seigneur n'est pas de nous dire qu'il accomplit tout par sa mort, mais plutôt de nous faire entendre que tout ce qu'il avoit à faire en ce monde étant accompli, il étoit temps qu'il mourût.

On voit par-là un fils très obéissant et très fidèle à son père, qui, ayant considéré avec attention tout ce qu'il lui a prescrit pour cette vie dans les Écritures, l'accomplit de point en point, et ne veut pas survivre un moment à l'entière exécution de ses volontés *.

Que si toutefois on veut nécessairement que cette parole, *Tout est consommé*, regarde l'accomplissement des sacrifices anciens; nous n'empêcherons pas qu'on ne dise que Jésus-Christ y a mis fin par sa mort, et qu'il sera désormais la seule victime agréable à Dieu : mais qu'on ne pense pas pour cela se servir de ce qu'il a accompli à la croix, pour détruire ce qu'il accomplit à la sainte table. Là il a voulu être immolé, ici il lui a plu d'être reçu d'une manière merveilleuse; là il accomplit l'immolation des victimes anciennes, ici il en accomplit la manducation.

Aussi faut-il à la fin, reconnoître cette vérité. Nos adversaires ne peuvent nier qu'il ne faille

[1] *Pag.* 182.

[1] *Joan.* XIX. 28. — [2] *Ps.* LXVIII. 22. — [3] *Joan.* XIX. 30.

* L'illustre auteur avoit écrit en marge : Faire voir la vérité constante des preuves par l'absurdité des réponses, plutôt que de suivre les preuves dans toute leur étendue. (*Édit. de Deforis.*)

manger notre victime ; et ils croient avoir satisfait à cette obligation, en disant qu'ils la mangent par la foi. C'est leur seconde réponse où ils sont, s'il se peut, encore plus mal fondés que dans la première. Mais écoutons sur quoi ils s'appuient. *Bien loin*, dit l'auteur de la Réponse [3], *qu'il faille entendre littéralement tous les rapports* qui sont avec Jésus-Christ et les victimes anciennes, *nous savons que l'apôtre oppose partout l'esprit de l'Évangile à la lettre de Moïse*, d'où il conclut *qu'il faut que sous l'Évangile les chrétiens prennent tout spirituellement*, et ensuite, qu'ils se contentent d'une manducation spirituelle, *et par la foi*.

Mais que ne poussent-ils leur principe dans toute la suite ; et pourquoi ne disent-ils pas que Jésus-Christ devoit être immolé, non par une mort effective, mais par une mort spirituelle et mystique [2] ? C'est sans doute que notre Seigneur nous a fait voir en mourant aussi réellement qu'il a fait, qu'en tournant tout au mystique et au spirituel, ou anéantit enfin ses conseils.

Pourquoi nos adversaires ne veulent-ils pas que sans préjudice du sens spirituel, qui accompagne partout les mystères de l'Évangile, il ait pu rendre la manducation de son corps aussi effective que sa mort [2] ? car il faut apprendre à distinguer l'essence des choses, d'avec la manière dont elles sont accomplies. Jésus-Christ est mort aussi effectivement, que les animaux qui ont été immolés en figure de son sacrifice : mais il n'a point été traîné par force à l'autel ; c'est une victime obéissante qui va de son bon gré à la mort ; il a rendu l'esprit volontairement, et sa mort est autant un effet de puissance que de foiblesse ; ce qui ne peut convenir à aucune autre victime. Ainsi il nous donne à manger la chair de ce sacrifice d'une manière divine et surnaturelle, et infiniment différente de celle dont on mangeoit les victimes anciennes : mais, comme il a été dit dans l'Exposition, en relevant la manière, et lui ôtant tout ce qu'elle a d'indigne d'un Dieu, il ne nous a rien ôté pour cela de la réalité ni de la substance.

Ainsi quand il a dit ces paroles : *Prenez, mangez, ceci est mon corps*, ce qu'il nous ordonne de prendre, ce qu'il nous présente pour le manger, c'est son propre corps ; et son dessein a été de nous le donner non en figure, ni en vertu seulement, mais réellement et en substance. C'est l'intention de ses paroles, et la suite de ses conseils nous oblige à les entendre à la lettre. N'importe que le sens humain s'oppose à cette doctrine. Car il faut, malgré ses oppositions, que l'ordre des desseins de Dieu demeure ferme. C'est cet ordre des conseils divins que Jésus-Christ veut nous faire voir en instituant l'eucharistie ; et que de même qu'il a choisi la croix pour y accomplir en lui-même l'immolation des victimes anciennes, il a aussi établi la sainte table pour en accomplir la manducation : si bien que, malgré tous les raisonnements humains, la manducation de notre victime doit être aussi réelle à la sainte table, que son immolation a été réelle à la croix. C'est ce qui oblige les catholiques à rejeter le sens figuré, pour tourner tout au réel et à l'effectif. Et c'est aussi ce qui force les prétendus réformés à chercher ce réel autant qu'ils peuvent. Car c'est ici qu'on m'objecte, *que je me méprends perpétuellement sur ce réel. La manducation*, dit l'Anonyme [1], *ou la participation du corps de Jésus-Christ, est très réelle.* On a vu plus amplement, en un autre lieu, combien fortement il s'explique sur cette réalité, et comme il se fâche contre moi, quand je dis que notre doctrine mène au réel, plus que la sienne : nous en parlerons encore ailleurs ; mais il faut, en attendant, qu'il nous avoue que si nous avons réellement dans l'eucharistie le corps de notre Seigneur, son objet a été réellement dans ce mystère de nous le donner ; et ensuite, que quand il a dit, *Ceci est mon corps*, il faut entendre, Ceci est mon corps réellement, et non en figure, ni en vertu, mais en vérité et en substance. . . . . .

II.

Si l'on veut porter un jugement droit des choses qui ont été dites sur le sujet de l'eucharistie ; on doit dire que notre doctrine et celle des prétendus réformés ont chacune leurs difficultés. C'est pourquoi, s'ils ont peine à entendre nos sentiments, nous n'en avons pas moins à concevoir leur doctrine. Mais on a pu remarquer qu'il y a cette différence entre eux et nous, que comme ils n'ont aucun embarras à accorder leur doctrine avec la raison et les sens ; nous n'en avons aucun à accorder la nôtre avec l'Écriture sainte, et avec les grands principes de la religion : tellement que la difficulté qui accompagne notre doctrine, vient des raisonnements humains ; au lieu que celle qui est attachée à leurs sentiments, vient de l'Écriture sainte et des grandes maximes du christianisme.

Nous ne nous étonnons en aucune sorte des difficultés qui naissent des sens ; parceque les

[1] *Pag.* 183. — [2] *Pag.* 184. — [3] *Pag.* 186.

[1] *Pag.* 185.

autres mystères de la religion nous ont accoutumés à captiver notre entendement sous l'obéissance de la foi, et que d'ailleurs nous voyons que la doctrine des hérétiques a toujours été la plus plausible, à examiner les choses selon les principes du raisonnement naturel. C'est pourquoi nous méprisons tout-à-fait les difficultés qui naissent de ces principes; et nous ne nous attachons qu'à entendre l'Écriture sainte.

De là suit une autre chose, qui nous donne encore un grand avantage; c'est que n'ayant qu'un seul objet, qui est d'entendre cette Écriture, nos principes sont suivis, et nous nous expliquons sans embarras : pendant que les prétendus réformés, qui veulent nécessairement concilier la raison humaine avec l'Écriture, sont contraints de dire des choses contradictoires, et se jettent dans des ambiguïtés inexplicables. C'est ce que nous avons déja fait voir, lorsque nous avons traité des équivoques dont on a embarrassé cette matière. Mais comme nous étions alors plus occupés à faire voir que l'Église parloit nettement, qu'à montrer les contradictions et les embarras de la doctrine de ses adversaires, il faut tâcher maintenant de les découvrir à fond.

Et afin qu'on entende mieux mon dessein, quand je parlerai d'évidence, on voit bien, après les choses que j'ai déja dites, que je ne prétends pas que notre doctrine soit plus claire aux sens et à la raison, que la leur. Au contraire, s'ils comptent pour quelque chose de s'y accommoder plus que nous, nous avons déja déclaré que nous ne leur disputons pas cet avantage. Mais je veux dire que, quelque haute et impénétrable à l'esprit humain que soit la doctrine que nous professons, nous faisons entendre en termes précis ce que nous croyons; au lieu que nos adversaires, dont la doctrine est si facile pour la raison et pour les sens, l'expliquent d'une manière si enveloppée, qu'il n'est pas possible de se former une idée suivie de leurs sentiments.

Si je me sers en ce lieu, comme je l'ai fait dans l'Exposition, de l'exemple des anciens hérétiques, que les prétendus réformés détestent, aussi bien que nous; je les conjure de ne pas croire que j'aie dessein de leur faire injure, ou de rendre leur foi suspecte : mais certes, il me doit être permis de leur faire voir combien ils doivent trembler, de se voir réduits à suivre la conduite de ceux dont l'impiété leur fait horreur.

La doctrine des ariens est, sans doute, plus intelligible que la doctrine catholique, à mesurer l'une et l'autre selon la raison humaine et les sens. Car il n'y a rien qu'on entende moins, qu'un seul Dieu en trois personnes. Mais néanmoins c'est un fait constant, que l'Église catholique n'a jamais craint d'expliquer sa foi en termes précis; pendant que ces hérétiques n'ont jamais cessé de cacher la leur dans des termes équivoques, embarrassés et enveloppés.

Il ne faut que comparer la confession de foi du concile de Nicée, avec les confessions de foi de ces hérétiques, tant et tant de fois réformées, pour voir que les catholiques, quelque inconcevable que fût leur doctrine, selon les principes de la raison, n'ont jamais craint de l'expliquer en termes précis; et qu'au contraire, ces hérétiques, quoiqu'ils eussent des sentiments bien plus aisés à entendre, ne les ont jamais osé expliquer dans leur Confession de foi, nettement et à bouche ouverte.

En effet, on voit que le concile de Nicée a retranché décisivement, par le mot de *consubstantiel*, toutes les équivoques qu'on pouvoit faire sur la divinité du Fils de Dieu; au lieu que les hérétiques en ont dit des choses qui ont fait clairement connoître qu'ils n'osoient ni la rejeter ouvertement, ni la confesser tout-à-fait.

Que si on recherche la cause profonde de deux conduites si différentes, voici ce qu'on trouvera : c'est qu'il y a un secret principe, gravé dans le cœur des chrétiens, qui leur apprend que leur foi n'est pas établie pour contenter ni la raison ni les sens. C'est pourquoi, ceux qui les flattent le plus n'osent pas toujours le faire paroître; une secrète impression de certaines maximes du christianisme qu'ils ne peuvent pas tout-à-fait nier, ou qu'ils n'osent pas tout-à-fait contredire, les engage insensiblement à *forcer leurs pensées ou leurs expressions*, et à s'avancer plus qu'ils ne voudroient : de sorte que leur doctrine, d'un côté, s'accorde mieux avec les sens; mais, de l'autre, elle s'accorde moins avec elle-même; si bien qu'elle laisse ce grand avantage aux défenseurs de la vérité, qu'en méprisant d'autant la raison humaine, que la foi nous apprend à tenir captive, et suivant sans restriction les grands principes du christianisme, que leurs adversaires eux-mêmes n'osent tout-à-fait rejeter, ils font un corps de doctrine qui ne se dément par aucun endroit; et fait connoître dans toute la suite ce merveilleux enchaînement des vérités chrétiennes.

Que si la doctrine des prétendus réformés, qui est d'ailleurs si conforme à la raison humaine et aux sens, avoit encore cet avantage d'être plus conforme à l'Écriture, et aux grandes vérités du christianisme, ces messieurs pourroient se vanter de contenter également, et la raison, et la foi : de sorte qu'il n'y auroit rien de mieux suivi, ni de plus aisé à entendre que leur doctrine. Mais on va voir, au contraire, dans quels

embarras ils se jettent, et combien ils ont de peine à s'expliquer.

Et d'abord ils parlent si obscurément, qu'il n'est pas possible de résoudre nettement, selon leur doctrine, s'il faut nier, ou s'il faut admettre une présence réelle du corps et du sang de notre Seigneur dans la communion.

Ils nient ordinairement cette présence réelle, et substituent en sa place *une présence morale, une présence mystique, une présence d'objet et de vertu*. Ce sont leurs expressions ordinaires : et notre auteur s'exprime en ces mêmes termes.

Leurs frères des Églises suisses ne parlent pas autrement; et la Confession de foi que ceux de Bâle publièrent en 1532, s'explique ainsi : « Nous » confessons que Jésus-Christ est présent dans » la sainte cène à tous ceux qui croient véritablement, c'est-à-dire, qu'il y est présent sacramentellement, et par la commémoration » de la foi, qui élève aux cieux l'esprit de » l'homme. »

Les mêmes Églises des Suisses, et ceux de Bâle avec tous les autres, parlent encore de même dans leur dernière Confession de foi, qui est celle qu'ils ont retenue. « Jésus-Christ, disent-» ils[1], n'est pas absent de son Église lorsqu'elle » célèbre la Cène. Le soleil, quoique absent de » nous, étant dans le ciel, néanmoins nous est » présent efficacement : combien plus le soleil » de justice, Jésus-Christ, quoiqu'il soit absent » de nous, étant dans le ciel, nous est présent, » non corporellement, mais spirituellement, par » son opération vivifiante! »

Notre auteur explique la présence de Jésus-Christ dans la cène, par la même comparaison des cieux et des astres, » qui, par exemple, dit-» il[2], quoique dans un éloignement presque » infini, nous sont présents en quelque sorte, » non seulement parceque nous les voyons, » mais par les influences qu'ils répandent sur » nous. »

Jusques ici nous les entendons, et nous voyons bien qu'ils veulent exclure la présence réelle et personnelle, comme parle notre auteur[3]; et nous lisons ces paroles dans son Avertissement[4] : « Aucun de nous n'a dit que nous croyions la » présence réelle de Jésus-Christ dans les sacre-» ments. » Et néanmoins les paroles de notre Seigneur impriment tellement dans leurs esprits, malgré qu'ils en aient, l'idée de cette présence, qu'ils sont contraints de dire des choses qui l'emportent nécessairement. Car nous avons déja vu qu'ils enseignent, d'un commun accord, que la propre substance du corps et du sang est donnée et communiquée dans la cene. Notre auteur convient des textes exprès, tant de la Confession de foi, que du Catéchisme de ses Églises, que j'ai produits dans l'Exposition pour le faire voir; et ensuite il accorde lui-même cette proposition décisive, *que le corps de Jésus-Christ est communiqué réellement et en sa propre substance*[1].

Il paroît assez incertain sur le parti qu'il doit prendre en répondant à cette objection. Il semble qu'il voudroit insinuer que sa Confession de foi et son Catéchisme, par substance, ont entendu efficace : « Notre Catéchisme, dit-il[1], parlant » du sacrement du baptême, dit indifféremment » en deux endroits la substance et la vertu du » baptême, pour en signifier l'efficace. » Il me permettra de lui dire que cela n'est pas véritable : la vertu et l'efficace sont choses qui suivent la substance. Mais substance, en aucun langage, ne signifie ni vertu ni efficace; et le Catéchisme des prétendus réformés auroit trop embrouillé les choses, s'il avoit pris indifféremment l'un pour l'autre des termes si différents. Leur Confession de foi dit, *que la substance du baptême est demeurée dans la papauté*[2] : c'est-à-dire, l'essence même du baptême, qu'ils ne nous accusent point d'avoir altérée. Mais laissons ce qu'ils ont dit du baptême; venons à ce qu'ils disent de l'eucharistie. Il est certain qu'ils enseignent que nous n'y recevons pas seulement une vertu découlée du corps et du sang de notre Seigneur; mais que nous en recevons la substance même. Bien plus, notre auteur soutient en divers endroits, que j'ai déja remarqués, que cette communication de la substance du corps et du sang, qu'on admet dans sa religion, n'est pas moins réelle que celle que les catholiques reconnoissent; et c'est en quoi je prétends que leur doctrine est contradictoire. Car qui pourroit concevoir que notre auteur et les siens, qui n'admettent qu'*une présence morale, mystique, et de vertu*, qui nient en termes formels *la présence réelle du corps et du sang dans le sacrement*, ne laissent pas toutefois, si nous les croyons, d'admettre une aussi réelle communication du corps et du sang, que nous, qui reconnoissons leur présence réelle et substantielle? il faudroit en vérité peu regarder ce que les mots signifient dans l'usage commun des hommes. Le catholique a raison de dire que Jésus-Christ lui communique dans l'eucharistie la propre substance de son corps et de son sang, parceque son corps et son sang y sont réellement présents. Mais qu'on sépare ces expressions, qu'on nie cette présence réelle, et qu'on croie cependant pouvoir retenir

[1] *Ch.* XXI. — [2] *Pag.* 206. — [3] *Ibid.* — [4] *Pag.* 14.

[1] *Pag.* 226. — [2] *Pag* 244. — [3] *Art.* XXIX.

cette réelle communication de la propre substance du corps et du sang, qui le pourroit concevoir?

Aussi quand j'objecte à notre auteur que ce que disent les siens ne se peut entendre, il me reproche que je veux tout concevoir. « C'est encore ici, dit-il [1], pour la troisième ou quatrième » fois, que M. de Condom veut tout concevoir. » Il a mal pris ma pensée. Car assurément je ne prétends pas concevoir le fond du mystère, qui est en tous points incompréhensible. Mais quelque haut que soit le mystère, il faut faire concevoir nettement ce qu'on en pense; et la hauteur impénétrable des mystères du christianisme n'est pas une raison pour les exposer en termes confus, dont on ne puisse deviner le sens.

Que notre auteur nous explique donc, s'il lui plaît, ce que c'est qu'une réelle communication de la propre substance du corps et du sang, sans la présence réelle de l'un et de l'autre.

Il croit avoir développé tout cet embarras, lorsqu'il dit dans son Avertissement [2] qu'il y a grande différence entre « participation ou communion réelle, et présence réelle; parceque » l'un donne lieu de supposer qu'il faut que le » corps de Jésus-Christ descende du ciel dans le » sacrement, pour y être réellement présent; » et nous disons seulement, que par la foi nous » élevons nos cœurs au ciel, où il est, et que » c'est ainsi que nous participons à Jésus-Christ » très-réellement, mais spirituellement. »

Il falloit venir sans tant de discours à ce qui fait la difficulté. Pour expliquer *que nos cœurs s'élèvent au ciel par la foi, et s'unissent à Jésus-Christ par affection*, est-il nécessaire de dire que nous recevons réellement la substance de son corps et de son sang? Joignez-y, si vous voulez, que l'Esprit de Jésus-Christ habite en nous, que sa justice nous est imputée, que nous lui sommes unis en esprit et par la foi, et que nous sommes vivifiés par la vertu de son corps et de son sang: nous avons montré clairement que tout cela ne fera jamais qu'il faille dire avec tant de force, que nous en recevons réellement la propre substance: et ce qui le prouve invinciblement, c'est qu'encore que cette union spirituelle avec Jésus-Christ se trouve, par le propre aveu des prétendus réformés, et dans la prédication, et dans le baptême; encore que la vertu du corps immolé et du sang répandu pour nous nous vivifie dans l'un et dans l'autre, ils n'ont jamais osé dire dans leur Catéchisme, ni dans leur Confession de foi, que ni la prédication, ni le baptême, ni enfin aucune action faite hors de la cène, nous communiquassent la propre substance du corps et du sang de Jésus-Christ, comme ils le disent perpétuellement de l'eucharistie.

J'ai proposé cette difficulté dans l'Exposition; et la réponse qu'y fait notre auteur se réduit à trois chefs.

Il dit premièrement que le baptême, la prédication et l'eucharistie ont le même effet, et nous communiquent aussi réellement l'un que l'autre la substance du corps et du sang de notre Seigneur [1]: secondement que ce même effet est exprimé en divers termes, et représenté sous diverses formes; par exemple, « le baptême, dit-» il [2], ne nous applique ou communique le sang » de Jésus-Christ, que par forme de lavement; » au lieu que l'eucharistie nous communique son » corps et son sang, par forme de nourriture » et de breuvage. » Enfin il conclut de là, que si l'on dit de l'eucharistie, plutôt que de la prédication et du baptême, qu'elle nous donne la substance du corps et du sang de Jésus-Christ, ce n'est pas qu'en effet cela lui convienne plutôt qu'aux deux autres; mais c'est à cause que cette façon de parler convient mieux au dessein qu'a eu notre Seigneur de se donner à nous dans l'eucharistie en qualité d'aliment, *par forme de nourriture*, et de nous y *représenter son union intime avec nous* [3].

Je suis assuré que si l'Anonyme avoit entrepris lui-même d'exprimer son sentiment en peu de paroles, il ne le feroit pas plus sincèrement, ni de meilleure foi que je viens de faire. Mais pour ne lui rien ôter, il faut ajouter encore les exemples dont il se sert. Ils me serviront aussi à lui faire connoître son erreur, si peu qu'il veuille ouvrir les yeux. Et c'est pourquoi je m'attacherai à les rapporter en ses propres termes. Voici donc ce qu'il écrit [4]: « Notre cCthé-» chisme ne dit pas que Jésus-Christ nous fasse » renaître spirituellement dans la cène, ou qu'il » nous nettoie de nos péchés, comme il le dit » du baptême, ni que la foi soit de la cène, » comme il est dit que la foi est de l'ouïe, et que » l'ouïe est de la parole; parceque la cène n'est » pas instituée pour nous représenter notre union » avec Jésus-Christ sous cette idée, mais pour » nous la représenter sous l'idée d'une union » substantielle, comme celle de la nourriture. » De même si le Catéchisme ne dit pas que » nous sommes faits participants de la substance » de Jésus-Christ dans le baptême, ou dans la » prédication de l'Évangile, comme il le dit de » la cène; ce n'est pas que dans ces actes-là » nous ne soyons très réellement unis à Jésus-

[1] *Pag.* 248. — [2] *Pag.* 13.

[1] *Pag.* 233, 234, 237, 238. — [2] *Pag.* 234. — [3] *Pag.* 234, 238. — [4] *Pag.* 237.

» Christ, ou que Jésus-Christ n'y nourrisse spi-
» rituellement nos ames de sa substance, de
» même que dans la cène; et M. de Condom
» n'oseroit dire le contraire; mais c'est qu'encore
» que ces divers moyens produisent au fond le
» même effet, les mêmes expressions ne convien-
» nent pas également à l'un et à l'autre; parce-
» que l'eau du baptême et le son de la parole ne
» sont pas si propres que les symboles du pain
» et du vin, pour nous représenter tant la nourri-
» ture spirituelle de nos ames, que l'union intime
» qui se fait de nous avec Jésus-Christ. »

Il veut dire, si je ne me trompe, que lorsqu'on exprime les choses par de certaines ressemblances, il faut suivre la comparaison ou la figure qu'on a commencée. L'Église est représentée comme un filet où il se prend toute sorte de poissons, ou comme un champ où on sème de toute sorte de grains. Ces deux figures ne signifient que la même chose. Mais il ne faut pas dire pour cela qu'on sème dans ce filet, ni qu'on prend des poissons dans ce champ, parcequ'il faut suivre l'idée qu'on a prise : j'en suis d'accord ; mais je ne vois pas que cela explique la difficulté dont il s'agit. Laver et nourrir les ames, ne marque, selon l'Anonyme, en Jésus-Christ que la même vertu, et dans les ames que le même effet. Quand cela seroit véritable, il pourroit conclure, tout au plus, qu'il ne faudroit pas dire que Jésus-Christ nous nourrit, quand on le représente *par forme de lavement*, ou qu'il nous lave, quand on le regarde comme viande. Mais ce n'est pas là notre question. Il s'agit de la substance du corps et du sang de Jésus-Christ. L'Anonyme a entrepris de nous expliquer pourquoi on dit parmi les siens, dans son Catéchisme, qu'elle nous est communiquée dans la cène, et qu'on ne dit pas qu'elle nous est communiquée au baptême. Certainement l'idée de substance ne répugne pas plus à l'action de laver, qu'à l'action de nourrir : on ne nous applique pas moins la substance de l'eau pour nous laver, qu'on nous donne la substance du pain et du vin pour nous repaître; et s'il n'y avoit à considérer que ce qu'allègue l'Anonyme, les auteurs de son Catéchisme pouvoient dire aussi proprement, que Jésus-Christ nous lave dans le baptême de la substance de son sang, qu'ils ont dit qu'il nous nourrit à la cène de la substance de son corps. Mais je veux bien ne m'arrêter pas à une raison si claire; et il faut que je lui découvre son erreur par une considération qui va plus au fond.

Il se trompe assurément, quand il pense que les expressions différentes qu'il rapporte, dans le passage que nous venons de produire, ne signifient au fond que le même effet. Chacune de ces expressions marque dans la chose même des effets particuliers. Et pour repasser en peu de mots sur tous les exemples que l'Anonyme nous allègue; on dit que le baptême nous nettoie, parcequ'il efface le péché que nous apportons en naissant; et on dit ensuite qu'il nous fait renaître, parceque nous y passons de mort à vie, c'est-à-dire, de l'état de péché, où nous étions nés, à l'état de sainteté et de grace. C'est ce qu'on ne peut dire de l'eucharistie, qui doit nous trouver déja nettoyés du péché de notre origine. Car il faut être lavé pour approcher de cette table; et ce pain céleste, qui nous est donné pour entretenir en nous une vie nouvelle, suppose que nous l'avons déja reçue. De même quand nous disons avec saint Paul, que *la foi vient de l'ouie;* nous exprimons par ces termes l'effet particulier de la prédication. C'est elle qui nous propose ce qu'il faut croire. Car *comment croiront-ils*, dit le même apôtre[1], *s'ils n'ont ouï auparavant? et comment entendront-ils, s'ils n'ont quelqu'un qui les prêche?* C'est de là que saint Paul conclut, que la foi vient par l'ouie; et on voit qu'elle est en effet le propre effet de l'instruction.

Il n'y a donc rien de merveilleux en ce que notre auteur observe, que les auteurs de son Catéchisme ne disent pas que la cène nous nettoie ou nous régénère, ni que la foi soit de la cène. C'est que la cène effectivement ne remet pas le péché de notre origine; et qu'on ne peut dire, sans tomber dans une erreur très absurde, que la foi vienne de la cène; puisque la cène elle-même ne seroit pas crue, ni son mystère entendu, si l'instruction de la parole n'avoit précédé.

Ainsi on voit clairement, quoique l'Anonyme ait voulu dire, que ces façons de parler, qui sont particulièrement affectées, et pour ainsi dire, consacrées aux divers actes du chrétien, ne doivent pas être prises seulement comme des phrases diverses qui ne nous proposeroient qu'un même effet. Au contraire, à chaque parole répond dans la chose même un effet particulier, qui en marque le propre caractère; et si on attribue cet effet aux autres actes de la religion, on en détruit la céleste économie.

Pour appliquer maintenant à l'eucharistie ce que nous venons de dire; quand les prétendus réformateurs ont proposé dans leur Catéchisme ou dans leurs Confessions de foi, ce qui regarde la cène, sans doute ils ont voulu en donner une connoissance distincte, et ils ont dû en marquer le caractère particulier. Or ce caractère particulier qu'ils nous ont marqué, c'est que Jésus-Christ

[1] *Rom.* x. 14.

nous y donne la propre substance de son corps et de son sang : et nous voyons en effet qu'ils n'ont rien attribué de semblable au baptême et à la parole, ni aux autres actes de la religion. Ainsi notre auteur détruit leur dessein, lorsqu'il répand généralement dans toutes les autres actions, ce que les auteurs de son Catéchisme ont choisi comme l'effet particulier et le propre caractère de la cène.

Mais c'est qu'il ne veut pas concevoir par quelle suite de vérités ils ont été conduits à ce sentiment. Ils ont vu que Jésus-Christ a dit, *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*. Ils sont d'accord qu'il n'a pas voulu nous donner un simple signe, mais un signe accompagné de la chose. Il est assuré d'ailleurs qu'il n'a prononcé qu'une fois cette parole, et qu'elle ne regarde que l'eucharistie. Sans doute en l'instituant, il nous aura exprimé ce qu'elle a de particulier, et quel est le don spécial qu'il a eu dessein de nous y faire. Ce don, c'est son corps et son sang, que nous devons par conséquent recevoir en vérité dans la cène, d'une manière qui ne convienne à aucune autre action. Or est-il que la vertu et l'efficace du corps et du sang se déploie dans toutes les autres : il n'y a donc plus que la chose même et la substance propre du corps et du sang, qui puisse être réservée à l'Eucharistie.

Ces vérités incontestables font une impression secrète dans les esprits; et quoique le sens humain, qui ne peut comprendre les œuvres de Dieu, ait empêché les prétendus réformateurs de les embrasser pleinement dans toute leur suite; ils n'ont pu s'en éloigner tout-à-fait. C'est pourquoi ils ont voulu nous faire trouver dans la cène la substance du corps et du sang, qu'ils n'osent attribuer, ni à la prédication, ni au baptême, ni à aucune autre action.

Il paroît, par toutes ces choses, combien j'ai en raison de dire que la force de la vérité les a poussés, contre leur dessein, à dire des choses qui favorisent la présence réelle, puisqu'elles n'ont de sens qu'en la supposant. Mais on en sera encore plus convaincu, quand on aura pénétré ce que l'Anonyme dit pour sa défense.

Pour nous expliquer par quelles raisons ces grands mots de propre substance du corps et du sang sont demeurés en usage dans la réformation prétendue, il représente premièrement que « l'Écriture ne se sert jamais de ce terme de substance sur le sujet de l'eucharistie [1]. » J'en suis d'accord.

Il dit en second lieu, que « les premiers Pères de l'Église ne s'en sont pas servis non plus [2]. » De là il conclut que « les auteurs de son Catéchisme, n'ont pas été obligés à employer ces expressions, pour se conformer à l'Écriture et aux anciens Pères [1]. » Et il ajoute enfin en troisième lieu, « qu'ils l'ont fait sans doute pour se conformer en cela à l'usage des derniers temps. »

Pesons ces dernières paroles; et sans disputer à l'auteur ce qu'il dit des anciens Pères de l'Église, parceque cette discussion est trop éloignée de notre dessein, demandons-lui s'il n'est pas constant entre nous, que du moins dans les derniers temps la foi de la présence réelle étoit établie. Par conséquent dire, comme il fait, que les prétendus réformateurs, en expliquant le point de l'eucharistie, ont accommodé leurs expressions à l'usage des derniers temps, c'est dire manifestement qu'ils se sont accommodés à ceux qui croyoient la présence réelle.

Il paroîtra fort étrange que ceux qui nient la présence réelle veulent s'accommoder aux expressions de ceux qui la croient. Mais qu'on ne pense pas toutefois que l'Anonyme ait trahi sa cause, quand il a avoué cette vérité. Il connoît le génie de la prétendue réforme. Il sait que les luthériens sont de ces auteurs des derniers temps qui ont cru la réalité, et que ceux de sa religion ont toujours tâché de les satisfaire.

Mais il est bon de pénétrer pourquoi les auteurs des derniers temps, et entre autres les Luthériens, ont employé dans l'eucharistie ces mots de propre substance. Nous en avons déja expliqué la cause; nous avons vu qu'on s'est servi de ces termes pour soutenir le sens littéral de ces paroles, *Ceci est mon corps*, contre ceux qui établissoient le sens figuré; et qu'en cela on a suivi l'exemple des Pères, qui ont employé le terme nouveau de *consubstantiel*, pour déterminer le sens précis de ces paroles de Jésus-Christ : *Nous sommes, mon Père et moi, une même chose*.

Par-là on peut reconnoître, combien est faux le raisonnement de l'Anonyme. « L'Écriture, dit-il [2], ne se sert jamais de ce terme de substance sur le sujet de l'eucharistie. » Ce n'est donc pas pour se conformer à l'Écriture qu'on s'est servi de ce terme. On pourroit conclure de même que ce n'est point pour se conformer à l'Écriture sainte, que les Pères de Nicée et d'Éphèse se sont servis des termes de *consubstantiel* et *d'union personnelle*, puisque l'Écriture ne s'en sert en aucun endroit. Mais qui ne sait, au contraire, que ces termes n'ont été choisis que pour fixer au sens littéral les paroles de l'Écriture, que les hérétiques détournoient? Il est per-

[1] *Pag.* 223. — [2] *Pag.* 224.

[1] *Pag.* 224. — [2] *Ibid.*

mis à ceux qui soutiennent le sens littéral de ces paroles, *Ceci est mon corps*, d'employer aussi des expressions qui pussent exclure précisément le sens figuré : et c'est pour cela que non seulement les catholiques, mais encore les luthériens, aussi zélés défenseurs de la présence réelle, ont appuyé sur la présence et la réception du corps de Jésus-Christ en substance, pour combattre Zuingle, Bucer et Calvin, qui, au fond, ne vouloient admettre qu'une présence en figure, ou tout au plus en vertu.

J'ai dit que les luthériens concourent avec nous dans ce dessein. Cela paroît dans tous leurs écrits, et surtout dans la Confession de foi qu'ils dressèrent en 1551, pour l'envoyer au concile de Trente, et pour expliquer leur doctrine encore plus clairement qu'ils n'avoient fait dans celle d'Augsbourg. Ils disent *que Jésus-Christ est vraiment et substantiellement présent dans la communion*; et on trouve encore ces expressions presque à toutes les pages du livre qu'ils ont appelé *Concorde*, qu'ils ont publié d'un commun accord, pour expliquer à toute la terre la foi que confessent toutes leurs Églises.

On voit donc manifestement que c'est le dessein d'expliquer la réalité sans embarras et sans équivoque, qui a fait qu'on a tant appuyé sur la substance du corps et du sang, et qui a donné un si grand cours à cette expression dans les derniers temps; auxquels néanmoins notre auteur avoue que leurs premiers réformateurs ont trouvé nécessaire de s'accommoder dans leur Confession de foi, et dans leur Catéchisme.

Ils ne voudroient pas que nous crussions qu'ils l'ont fait par pure complaisance pour les luthériens, et encore moins pour les amuser par des expressions semblables à celles dont ils se servoient. Car qu'y auroit-il de plus détestable qu'une Confession de foi et un Catéchisme qui seroient faits sur de tels principes? Ainsi la vérité est, que pressés par les arguments des catholiques et des luthériens, ou plutôt pressés, quoi qu'ils disent, par la force des paroles de notre Seigneur, ils n'ont pu s'éloigner tout-à-fait du sens littéral, ni détruire la réalité, sans en conserver quelque idée.

Cela veut dire en un mot, que ces belles et ingénieuses comparaisons du soleil et des astres, quoiqu'ils les aient toujours à la bouche en cette matière, ne les ont pas contentés eux-mêmes, et ne leur ont pas paru suffisantes, pour expliquer la manière dont Jésus-Christ se donne à nous dans l'eucharistie. Les chrétiens y veulent recevoir le corps et le sang de leur Sauveur, autrement qu'ils ne reçoivent les astres et le soleil. Les paroles de Jésus-Christ et la tradition de tous les siècles ont fait dans leurs esprits des impressions plus fortes, et les ont accoutumés à quelque chose de plus réel. Ils s'attendent à recevoir plus que des rayons et des influences. Ainsi ce n'est pas assez de leur parler de la figure, ni même de la vertu du corps et du sang; il a fallu nécessairement leur en proposer la substance même.

C'est pourquoi les écrivains de messieurs de la religion prétendue réformée, ne craignent rien tant que de laisser apercevoir à leurs peuples, que la manière dont les catholiques et les luthériens croient recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie, soit plus réelle que la leur : ils tâchent au contraire de leur faire croire que leur dispute avec les luthériens, sur le point de l'eucharistie, ne regarde que la manière, mais qu'ils sont d'accord avec eux du fondement. C'est ce que dit l'Anonyme, avec l'approbation des ministres de Charenton; et il importe de bien faire connoître leur pensée.

J'ai produit, dans l'Exposition, un décret du synode national de Sainte-Foi de 1571, sur le sujet d'une Confession de foi commune aux luthériens et aux calvinistes, qu'on proposoit de dresser. Notre auteur, qui a entrepris de rendre raison de cet arrêté, dit ceci entre autres choses [1] : « C'est principalement sur le sacrement » de l'eucharistie, que nous étions en différend » avec les luthériens; et sur cela même, ajoute-» t-il, nous convenons, eux et nous, du fonde-» ment. »

Remarquez qu'il ne dit pas qu'ils conviennent du fondement avec les luthériens dans les autres choses; mais *sur cela même*, dit-il, sur le point de l'eucharistie, sur lequel est néanmoins toute la dispute, *nous convenons, eux et nous, du fondement*.

Je ne sais comment il peut dire que les calvinistes et les luthériens conviennent du fondement dans le point de l'eucharistie, puisque les uns fondent leur doctrine sur le sens figuré des paroles de l'institution, et les autres sur le littéral. On peut bien dire que les catholiques et les luthériens, quoiqu'ils ne conviennent pas de toutes les suites en cette matière, conviennent du fondement; puisqu'ils « ont cela de commun, » selon l'Anonyme même [2], qu'ils prennent, les » uns et les autres, les paroles du Seigneur dans » un sens littéral pour une présence réelle. » Aussi le même auteur fait-il consister la dispute entre les catholiques et les luthériens *sur la manière* d'expliquer cette présence réelle, les uns mettant le corps avec le pain, et les autres le corps sans le pain.

[1] *Pag.* 336.— [2] *Pag.* 261.

Mais à l'égard des calvinistes et des luthériens, ce n'est ni des suites ni des circonstances, mais du fond même qu'ils disputent; puisque les uns fondent leur doctrine sur la présence réelle, et que les autres, raisonnant sur un principe contraire, nous disent que *jamais aucun des leurs n'a cru la présence réelle*[1].

Nous allons voir toutefois, par l'aveu de notre auteur même, et des ministres de Charenton, qui ont approuvé son ouvrage, qu'il n'est pas impossible de faire convenir les prétendus réformés de la présence réelle; et que c'est sur ce fondement que le synode de Sainte-Foi avoit jugé que l'on pouvoit dresser cette nouvelle Confession de foi commune aux luthériens et aux calvinistes. Mais lisons ses propres paroles: « Si » les luthériens, dit-il, n'eussent pu convenir » entièrement de notre doctrine (à quoi on sait » en effet qu'ils étoient peu disposés), ils eussent » réduit la leur à ce que font les plus habiles » d'entre eux, qui est de ne décider point la » manière dont Jésus-Christ est réellement pré» sent dans le sacrement; nous croyons, disent» ils, sa présence; et nous en sentons l'efficace, » mais nous en ignorons la manière: et en ce » cas, on voit bien qu'ils se fussent rapprochés » encore davantage de nous que nous n'avons » fait d'eux, en les admettant simplement à no» tre communion, sans que pour cela nous eus» sions apporté de notre part aucun changement » essentiel à notre Confession de foi. »

Nous avons, par ces paroles, trois choses très importantes, manifestement établies: 1° que les luthériens, qui sont les plus disposés à se rapprocher des calvinistes, n'entendent point de se départir de *la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement*: 2° qu'ils disent seulement qu'ils *n'en décident point la manière*: 3° que les calvinistes et le synode de Sainte-Foi étoient prêts à s'accorder dans cette doctrine, et n'auroient pas cru, pour cela, *faire un changement essentiel à leur Confession de foi*.

Chose certainement surprenante! ces mêmes hommes qui n'ont jamais dit, selon notre auteur, *qu'il y eût une présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement*, ne sont plus en peine maintenant que *de la manière de cette présence*; et sont prêts à convenir d'une Confession de foi commune entre eux et les luthériens, pourvu seulement que ces derniers, en confessant que *Jésus-Christ est réellement présent dans le sacrement*, leur accordent qu'ils ne prétendent pas *décider la manière de cette présence*. C'est ce qu'ils obtiendront facilement. Jamais les luthériens n'ont prétendu expliquer la manière aussi réelle que miraculeuse, dont un corps humain est présent en même temps en tant de lieux, et, renfermé tout entier dans un si petit espace: et bien loin de la vouloir décider, ils ont toujours déclaré qu'elle étoit divine, surnaturelle, et tout-à-fait incompréhensible.

Nous leur ferons, quand il leur plaira, une semblable déclaration; ou plutôt elle est déja faite; et de tous ceux qui croient que Jésus-Christ a voulu que son corps fût réellement présent, aucun n'a prétendu expliquer de quelle manière s'exécute une chose si miraculeuse.

Ainsi les luthériens n'affoiblissent en rien leur doctrine touchant la présence réelle, quand ils ne décident pas la manière dont on la peut expliquer, puisqu'en effet elle surpasse notre intelligence. C'est leur accorder tout ce qu'ils prétendent, que de leur avouer que Jésus-Christ est réellement présent dans le sacrement; car s'il y a une présence réelle dans le sacrement, il est clair que la présence en figure et la présence en vertu n'y suffisent pas.

Je ne doute pas que les calvinistes ne se réservent quelque nouvelle subtilité pour se démêler de cet embarras. Mais du moins j'ai clairement établi qu'une présence réelle du corps de Jésus-Christ dans le sacrement, n'est pas incompatible avec leur doctrine; et que s'ils n'ont pas voulu jusqu'ici user de ces termes avec nous, c'est qu'ils gardent ce sentiment et cette expression pour contenter quelque jour les luthériens, quand ils seront disposés plus qu'ils n'ont été jusqu'ici à s'en contenter.

Leurs frères de Pologne ont déja, il y a longtemps, tranché le mot par avance *nettement*; et nous avons vu à l'endroit où j'ai proposé les diversités des Confessions de foi, qu'ils ont accordé aux luthériens une présence substantielle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie.

J'ai donc eu raison de dire, au commencement de ce chapitre, que les prétendus réformés n'étoient pas encore bien résolus s'ils recevroient ou s'ils nieroient la présence réelle, puisqu'on voit déja d'un côté que leurs frères de Pologne, qui suivent la Confession des Églises suisses, l'ont admise en termes formels; et d'autre côté, que ceux de France, qui ne l'ont pas encore confessée, n'en sont point du tout éloignés. Ainsi c'est en vain que notre auteur a écrit ces grandes paroles: « Jamais aucun de nous n'a dit » que nous croyons la présence réelle du corps » de Jésus-Christ dans le sacrement. » A son compte, les Zuingliens de Pologne ne sont déja plus parmi les siens. Mais lui-même, que devien-

[1] *Avertissement. pag.* 14.

dra-t-il? et en quel rang se veut-il mettre, puisque ce qu'il assure si précisément que jamais aucun de sa religion n'a dit, c'est lui-même qui le vient dire avec l'approbation de ses ministres; et nous a fait voir de plus qu'un synode national étoit disposé à le confesser?

Il n'en faut pas davantage pour faire voir que la Confession de foi des prétendus réformés est pleine de contradictions; et qu'eux-mêmes ne savent pas bien ce qu'ils veulent dire, quand ils reconnoissent dans l'eucharistie la substance du corps et du sang. Mais j'ai encore un mot important à dire sur ce sujet, et une réflexion importante à faire.

Quand ces messieurs nous disent avec tant de force qu'ils croient recevoir la propre substance du corps et du sang de notre Seigneur, aussi réellement que nous-mêmes; il y a une question à leur faire: par quel passage de l'Écriture est établi un don si précieux; et surtout s'il est établi, s'il y en a quelque vestige dans l'institution de la cène. Il est impossible qu'ils répondent à cette question sans s'embarrasser, quelque parti qu'ils veuillent prendre.

L'Anonyme a vu cette demande, et n'y a pas répondu aussi nettement qu'il falloit . . . . . .

Il y a une autre vérité que les prétendus réformés tâchent vainement de concilier avec leur doctrine; c'est que nous devons recevoir dans l'eucharistie le corps de notre Seigneur, d'une façon qui ne convienne qu'à ce sacrement. Cette vérité s'imprime naturellement dans les esprits, en lisant ces paroles de l'institution : *Prenez, mangez, ceci est mon corps*; car Jésus-Christ n'ayant dit ces mots qu'en faveur de l'eucharistie, on ne peut croire que le don particulier qu'il nous y veut faire, et qui nous est exprimé par des paroles si précises, soit commun à toutes les autres actions du chrétien. Aussi reconnoissons-nous que Jésus-Christ ailleurs nous donne ses graces, mais qu'il est en personne dans l'eucharistie, et nous y donne son corps en substance. La suite fera connoître que c'est là en effet le seul moyen d'expliquer ce qu'il y a de particulier dans l'eucharistie. Toutefois les prétendus réformés tâchent aussi de le faire; et quoique la suite de leur doctrine les oblige à dire, que Jésus-Christ nous donne réellement son corps et son sang dans le baptême et dans la parole, aussi bien qu'à l'eucharistie, ils sont contraints néanmoins de dire, pour y mettre quelque différence, que là il nous le donne en partie, et à la cène pleinement.

A cela, nous objectons que s'ils persistent à dire toujours, comme ils font, que Jésus-Christ n'est reçu dans l'eucharistie que par la foi, non plus que dans le baptême et dans la prédication, il est impossible d'entendre qu'il soit pleinement dans l'une, et en partie dans les autres. Il faut maintenant entendre ce qu'ils disent pour démêler cette objection.

Premièrement, ils avouent « que ce que le sacrement de la cène ajoute à la parole, n'est » pas une autre manière de communion avec Jésus-Christ, plus réelle au fond, ou différente en » espèce de celle que nous avons avec lui par le » ministère de la parole, ou par le baptême [1]. »

2° Ils confessent « que Jésus-Christ étant vraiment communiqué par ces trois divers moyens, » on ne peut entendre en aucune manière que » Jésus-Christ soit comme divisé, et plus ou moins » communiqué [2]. » Ils ajoutent « que c'est toujours Jésus-Christ tout entier qui nous est com» muniqué par chacun de ces trois moyens : » c'est-à-dire, que Jésus-Christ est aussi entier, où il n'est reçu *qu'en partie*, qu'où il est *reçu pleinement*.

3° Ils sont d'accord que *la manière commune de recevoir Jésus-Christ* dans ces trois moyens, *c'est qu'il y est reçu par la foi* [3].

Ils enseignent en quatrième lieu [4], que ce qu'il y a de particulier dans la cène, c'est seulement que nous y avons une nouvelle et plus ample confirmation de notre union avec Jésus-Christ, et comme une dernière ratification. L'Anonyme allègue à ce propos les paroles de son Catechisme, qui dit *que dans la cène notre communion est plus amplement confirmée, et comme ratifiée* [5] : et il remarque que ces paroles précèdent immédiatement celles que nous lui avons objectées.

Pour expliquer maintenant cette plus ample confirmation, ils disent, à l'égard de la parole, « qu'au lieu qu'elle n'agit que sur un de nos sens, » l'eucharistie parle à tous nos sens généralement, et que la vue en particulier fait encore » plus d'impression sur nos esprits, que l'ouïe : » et à l'égard du baptême, qui nous frappe la vue, aussi bien que l'eucharistie, « il ne nous marque » que notre entrée dans l'Église, et nous lave de » nos péchés, sans figurer d'une manière plus » expresse, ni la mort de Jésus-Christ, ni notre » union spirituelle avec lui : » au lieu que l'eucharistie, par le moyen du pain et du vin que nous y prenons, « nous représente encore plus » expressément que le corps de Jésus-Christ a été » rompu pour nous, et que nous sommes unis » réellement et spirituellement au corps de notre » Sauveur [6]. »

Ainsi, quoique le corps de notre Seigneur ne

[1] *Pag.* 232. — [2] *Ib.* — [3] *Pag.* 236. — [4] *Pag.* 233. — [5] *P.* 232. — [6] *Pag.* 233. 234.

soit reçu que par la foi dans ces trois moyens; comme elle est plus excitée dans l'un que dans l'autre, ils disent que cela suffit pour fonder divers degrés, et par conséquent pour établir la prérogative particulière de l'eucharistie. L'auteur éclaircit son sentiment par cette comparaison : « Le soleil, dit-il [1], en son midi, nous com» munique les objets ou la vue des objets d'une » manière pleine, et différente de celle dont il » nous les communique à son lever; ou, si l'on » veut, d'une manière différente dont les flam» beaux nous la communiquent dans la nuit. » Néanmoins « cette différence n'est en effet que » dans le plus ou moins de lumière; une diffé» rence en degré, comme on parle, et non pas » en espèce, dans le moyen plutôt que dans l'ef» fet [2]. » Il dit de même que Jésus-Christ nous est communiqué par la seule foi; mais pour expliquer les différents degrés de communion, et y appliquer sa comparaison de la lumière, « il » compare la manière dont le baptême nous com» munique Jésus-Christ, à celle dont le soleil » communique la vue des objets à son lever; la » manière dont la parole nous communique le » même Sauveur, à celle dont les flambeaux com» muniquent les mêmes objets dans la nuit; et la » manière de l'eucharistie, à celle dont le soleil » communique les mêmes objets en plein midi [3]. »

Que de belles paroles qui n'expliquent rien! que de subtiles inventions qui ne touchent pas seulement la difficulté! Pour dire un mot des comparaisons, il est aisé de comprendre qu'une foible lumière ne découvre pas toutes les parties d'un objet; de sorte qu'elle ne le fait voir qu'en partie, et confusément : beaucoup d'endroits d'où la lumière n'est pas renvoyée assez fortement à notre vue, lui échappent; si bien que l'entière découverte est réservée au plein jour. Mais y a-t-il, pour ainsi parler, quelque partie du mystère de Jésus-Christ, que la prédication de l'Évangile laisse dans l'obscurité, et qu'elle ne découvre que confusément? Au contraire, n'y voit-on pas la vérité tout entière? Pourquoi donc comparer la prédication à des flambeaux qui éclairent pendant la nuit? Sa lumière ne dissipe-t-elle pas toutes nos ténèbres, et ne fait-elle pas le plein jour dans nos esprits, autant que le permet l'état de cette vie? Il est certain du moins que le baptême, ni l'eucharistie ne nous découvrent rien de nouveau en Jésus-Christ, et que c'est au contraire la prédication qui nous instruit de l'utilité de l'un et de l'autre.

Laissons les comparaisons de l'auteur, qui ne sont point à propos; venons au fond de son raisonnement. Les sacrements, dit-il, confirment la foi, et l'excitent plus vivement, parcequ'ils joignent à la parole un signe visible; de sorte qu'ils prennent l'esprit par la vue et par l'ouïe tout ensemble, au lieu que la prédication n'attache que l'ouïe toute seule. Est-ce donc là l'effet particulier qu'on veut donner à l'eucharistie? On en pourroit dire autant d'un tableau; car il attache la vue : et c'est trop mal expliquer le particulier du mystère de l'eucharistie, que de ne lui donner aucun avantage qui ne lui soit commun avec une belle peinture. Je sais qu'on nous répondra que ce signe est plus efficace que tous les autres que les hommes peuvent inventer, parcequ'il est institué par Jésus-Christ même, pour exciter notre foi. Mais, certes, cette institution ne nous prend pas par les yeux. Elle ne saisit que l'ouïe, et nous ne la savons que par la parole. Ainsi on ne donne rien de particulier à l'eucharistie par cette réponse. C'est néanmoins ce qu'on cherche. Et quand on lui auroit donné par ce moyen quelque avantage sur la parole ou sur les images ordinaires, toujours n'auroit-elle rien qui l'élevât au-dessus du baptême. Ce sacrement nous prend par les yeux et par l'ouïe, aussi bien que l'eucharistie; et il est également institué par Jésus-Christ pour exciter notre foi.

Disons les choses comme elles sont : selon la doctrine catholique, l'eucharistie surpasse infiniment le baptême, puisqu'elle contient la personne même de Jésus-Christ, dont le baptême nous communique seulement les dons. Mais certainement, selon la doctrine des prétendus réformés, on ne peut imaginer aucun avantage dans le sacrement de la cène. Un de ces signes n'a rien plus que l'autre, suivant leurs principes. La cène, disent-ils, nous figure le corps de Jésus-Christ rompu, et son sang répandu pour nous. Mais ne savent-ils pas aussi que l'eau qu'on nous jette sur la tête, qui représente l'ancienne immersion de tout le corps dans l'eau du baptême, nous figure, selon l'apôtre, que nous sommes morts et ensevelis avec Jésus-Christ, pour sortir de ce tombeau mystique comme de nouvelles créatures que la grace a ressuscitées? Si l'eucharistie nous nourrit, le baptême nous donne la vie. Si l'eucharistie représente d'une façon particulière notre union avec Jésus-Christ, le baptême nous représente que nous mourons avec lui, pour ressusciter avec lui à une vie céleste et immortelle. En un mot, si on ôte à l'eucharistie, comme font les protestants, la présence réelle de Jésus-Christ, on ne lui laisse aucun avantage; et le baptême l'égalera, s'il ne l'emporte sur elle. Aussi l'auteur de la Réponse a-t-il trouvé un autre expédient pour conserver à l'eucharistie l'a-

[1] *Pag.* 230. — [2] *Pag.* 231. — [3] *Pag.* 256.

vantage que lui a donné son Catéchisme. Il désespère de lui trouver aucune prérogative, en la comparant avec la parole ou avec le baptême, suivant ce qu'elle a de propre; il assure que ce n'est pas là l'intention de son Catéchisme; mais de considérer *l'eucharistie comme ajoutée à la parole et au baptême*[1]. Tellement que ce merveilleux avantage que donne son Catéchisme à la cène, c'est que la foi est plus excitée par l'eucharistie, jointe au baptême et à la parole, qu'elle ne seroit par ces deux choses détachées de l'eucharistie. C'est à quoi aboutissent enfin ces grandes expressions, que Jésus-Christ est donné pleinement dans l'eucharistie, au lieu que dans le baptême et dans la parole il n'est donné qu'en partie. Ce n'est pas que l'eucharistie ait cet avantage d'elle-même; mais c'est que, jointe aux deux autres, elle fait plus sur l'esprit, que les deux autres ne feroient séparément d'avec elle. L'auteur croit-il expliquer par-là ce que la cène a de propre? Et qui ne voit, au contraire, qu'il ne lui donne aucun avantage, sinon qu'elle est donnée la dernière? Mais l'esprit du christianisme nous donne d'autres idées. Tous les chrétiens entendent que l'eucharistie est donnée, après l'instruction et après le baptême, comme la consommation de tous les mystères, à laquelle ce qui précède doit servir de préparation. Il y a donc dans l'eucharistie, et dans ce qu'elle a de particulier, quelque chose de plus excellent que dans le baptême. Les prétendus réformés ont bien vu qu'il falloit sauver dans l'esprit des chrétiens cette prérogative de l'eucharistie, et contenter les idées que l'esprit même de la religion chrétienne leur donne d'un si grand mystère. Si l'eucharistie n'avoit que des signes qui excitassent notre foi, et qui nous attachassent par les yeux, comme dit l'auteur, le baptême n'auroit rien de moins. Il a donc fallu nécessairement lui donner quelque avantage du côté de la chose même, et faire voir que si elle confirme plus amplement notre foi, selon les termes du Catéchisme, c'est à cause que Jésus-Christ nous y est donné *pleinement*, au lieu que partout ailleurs il n'est donné qu'*en partie*. Au reste, je n'entreprends pas de prouver que cette expression soit raisonnable, ni qu'elle mette dans l'esprit des prétendus réformés, une idée solide du mystère, ni qu'elle convienne au reste de leur doctrine. Car je prétends, au contraire, que leur doctrine se dément elle-même, et qu'ils tombent dans cet égarement, parce qu'ils sentent, malgré qu'ils en aient, l'impression d'une vérité qu'ils ne veulent pas reconnoître dans toute son étendue. La chose est maintenant toute manifeste; et il ne faut, pour l'apercevoir, que conférer les paroles du Catéchisme avec les explications de l'Anonyme.

Il confesse que Jésus-Christ n'est pas communiqué plus réellement ni plus abondamment dans l'eucharistie que dans la prédication et dans le baptême. Il doit parler ainsi selon ses principes. Car il soutient que, dans ces trois actions, il nous est également donné en la propre substance de son corps. Les dons de Jésus-Christ peuvent être plus ou moins communiqués; mais il n'y a plus ni moins dans la communication de la substance; et il a raison d'assurer que c'est toujours Jésus-Christ qui est donné *tout entier*, et dans la cène, et hors de la cène. Il parle donc en cela correctement; mais en même temps, il fait paroître que son Catéchisme amuse le monde par de grandes expressions, qui n'ont point de sens. Car pourquoi dire que Jésus-Christ n'est reçu qu'en partie hors de la cène, si on est contraint de dire d'ailleurs qu'il y est reçu tout entier? Et pourquoi attribuer à l'eucharistie cette pleine réception de Jésus-Christ, qui est commune à tous les actes de la religion chrétienne? S'ils avoient dit que l'eucharistie est un nouveau signe de la même chose, ils auroient parlé conséquemment; mais quand ils lui donnent en paroles du côté de la chose même un avantage qu'il n'est pas possible de soutenir en effet; ils se combattent eux-mêmes, et montrent qu'il y a quelque vérité qu'on n'ose tout-à-fait nier, quoiqu'on refuse de l'embrasser dans toutes ses suites.

Ainsi le raisonnement que l'Anonyme avoit appelé un sophisme et un argument captieux[1], devient invincible; il n'a pu trouver aucun sens selon lequel la réception du corps de notre Seigneur fût particulière à l'eucharistie; et bien loin de nous faire entendre ce que son Catéchisme avoit proposé pour expliquer cette vérité, non seulement il l'obscurcit, mais il le détruit tout-à-fait.

Venons à une troisième vérité, que les prétendus réformés confessent, et qu'ils ne peuvent toutefois expliquer selon leurs principes. Je l'ai fait voir dans l'Exposition, et l'Anonyme ne fait qu'envelopper la matière. Il m'accuse de faire des sophismes, et de changer les termes des propositions, contre les règles du raisonnement, pour tirer des conséquences trompeuses. Peu de personnes entendent ce que c'est, en dialectique, que de changer les termes des propositions: ainsi je veux tâcher d'éviter ces subtilités peu nécessaires. Comme l'auteur a marqué les termes dont il veut que je me serve pour

[1] *Pag.* 253.

[1] *Pag.* 229.

raisonner droit et intelligiblement, je veux bien le contenter en cela autant qu'il sera possible; et il ne tiendra jamais à moi qu'on ne se serve des mots les plus propres et les plus intelligibles. Il se fâche de ce que je dis quelquefois participation, au lieu d'avoir part; réception du corps de Jésus-Christ, au lieu de dire qu'il nous est donné : je n'entends point la finesse de ces changements de mots, et je les ai pris simplement les uns pour les autres. Il ne veut pas que je dise que le corps de notre Seigneur nous est donné pour nous être un gage que nous avons part à son sacrifice; il faut dire, pour le contenter, qu'il nous est donné pour *nous assurer que nous avons part à son sacrifice* [1]. J'avois cru que ces expressions n'avoient l'une et l'autre que le même sens; et ces mêmes distinctions que forme ici l'Anonyme, entre des termes équivalents, font voir, si je ne me trompe, ou qu'il veut embrouiller les choses, ou plutôt qu'il ne les a pu entendre lui-même. Ne lui en imputons rien; ce n'est pas sa faute; c'est qu'elles sont en effet inintelligibles, c'est que la doctrine de ses Églises se détruit et se confond elle-même. C'est en vain qu'il veut rejeter les embarras de sa doctrine sur des mots qui lui font peur : la difficulté est dans le fond. Qu'ainsi ne soit, ne disputons point des mots avec lui : donnons-lui ce qu'il nous demande. Il va voir que le raisonnement de l'Exposition n'en perdra rien de sa force, et voici comme je le forme pour éviter tous les embarras.

Je pose pour fondement cette vérité, que le propre corps de Jésus-Christ nous est donné dans l'eucharistie pour nous assurer que nous avons part à son sacrifice, c'est-à-dire, pour nous assurer non seulement que c'est pour nous qu'il est offert, mais que le fruit nous en appartient, si nous y apportons d'ailleurs les dispositions nécessaires. Je l'ai établi solidement dans l'Exposition; je l'ai soutenu dans cette réponse, et j'ai fait voir clairement que, selon la loi des sacrifices, on mangeoit la victime, en témoignage qu'on avoit part à l'immolation. Mais il n'est pas ici question de rappeler les preuves que j'ai apportées; il suffit de remarquer que la vérité que je pose pour fondement, est avouée par les prétendus réformés aux mêmes termes que je viens de la proposer. En effet, l'auteur reconnoît « que Jésus-Christ ne nous donne pas dans la » cène un symbole seulement, mais son propre » corps, pour nous assurer que nous avons part » à son sacrifice [2]. » Il convient que c'est la doctrine de son Catéchisme, et il « avoue que jus- » que-là j'en conserve le sens et les expressions » fort exactement. » Je n'en veux pas davantage, et je lui demande maintenant s'il peut révoquer en doute cette autre proposition : que ce qui nous est donné pour nous assurer de quelque chose est différent de la chose pour l'assurance de laquelle il nous est donné. La parole et les promesses de Dieu, et la venue de son Fils, nous assurent que nous avons part à ses bonnes graces. Aussi est-ce autre chose d'avoir part à ses bonnes graces, autre chose d'en être assuré par tous ces moyens. Dieu livre son Fils unique à la mort, pour nous assurer que nous avons part à toutes ses graces. C'est donc autre chose qu'il nous l'ait donné pour être notre victime, et autre chose que ses graces nous soient communiquées par cette mort. Le Saint-Esprit, qui est en nous, nous inspire la confiance d'appeler Dieu notre Père; il nous assure que nous avons part à ses biens, et qu'ils sont notre véritable héritage : c'est donc autre chose d'avoir en nous le Saint-Esprit; et autre chose d'avoir part à l'héritage céleste. La part que nous avons aux souffrances de Jésus-Christ nous assure que nous avons part à sa résurrection : c'est donc autre chose d'avoir part à sa résurrection que d'avoir part à ses souffrances. Ces choses, à la vérité, se suivent et s'accompagnent; mais elles diffèrent toutefois, puisque l'une nous assure l'autre. Ainsi nous convenons tous, catholiques et protestants, que non seulement les sacrés symboles, mais encore le propre corps de notre Seigneur nous est donné pour nous assurer que nous avons part à son sacrifice : c'est donc autre chose que nous ayons part à ce divin sacrifice; autre chose que les symboles, et même que le corps de Jésus-Christ nous soit donné.

Puisque cette vérité doit être commune, tant aux prétendus réformés qu'aux catholiques, il faut que les uns et les autres la puissent faire cadrer avec leurs principes. Les catholiques le font aisément. Ils ont part au sacrifice de Jésus-Christ, et parceque Jésus-Christ l'a offert pour eux, et parcequ'ils s'unissent à son intention par la foi, et parceque Dieu, par son esprit, leur applique la vertu de ce sacrifice, et parcequ'ils s'y unissent, et se disposent par la foi à en recevoir la vertu. Mais outre tout ce qui se fait pour leur donner part à ce sacrifice, il se fait quelque chose encore qui les assure que Jésus-Christ l'a offert pour eux, et que le fruit leur en appartient : c'est que Jésus-Christ leur donne à sa sainte table son corps réellement présent, qu'ils prennent avec les sacrés symboles par une action distinguée de tous les autres que nous avons dites : et ce don que Jésus-Christ leur fait de son

[1] *Pag.* 242, 243, 244, 245. — [2] *Pag.* 241.

corps leur assure la part qu'ils ont à sa mort, parceque, selon la loi des sacrifices, quiconque mange la victime est assuré par cette action qu'il a part à l'oblation qu'on en a faite, pourvu qu'il y apporte d'ailleurs les dispositions nécessaires. Voilà une doctrine suivie; on y voit deux actions marquées nettement, par l'une desquelles le chrétien reçoit le corps de son Sauveur, comme par l'autre il reçoit les graces qu'il lui a méritées par son sacrifice, et on voit qu'une de ces choses lui assure l'autre. Voyons si nos réformés parleront aussi nettement, et s'ils pourront distinguer deux actions, dont l'une nous donne le corps du Sauveur, et l'autre nous fasse entrer en société de son sacrifice.

Il est certain qu'à cette demande, ils commencent de s'embrouiller, et de ne plus rien dire d'intelligible.

L'auteur, premièrement, trouve mauvais que je parle d'action. Car il assure « qu'avoir part » au fruit de la mort de Jésus-Christ, n'est pas » proprement lui une action; ce n'est propre- » ment, dit-il [1], qu'un droit acquis. » Que ce soit un droit acquis, je le veux; toujours faut-il nous marquer par quelle action nous entrons en possession de ce droit. Et s'il est vrai que Jésus-Christ nous est donné précisément par le même acte par lequel nous avons part à son sacrifice, c'est en vain qu'on nous parle d'une de ces choses comme devant servir d'assurance à l'autre. Qu'ainsi ne soit, je demande à l'auteur de la Réponse qu'il nous explique selon sa croyance ce que c'est que de recevoir le corps de notre Seigneur, et ce que c'est que d'avoir part à son sacrifice. Il nous répondra sans doute que, selon la foi de ses Églises, recevoir le corps de Jésus-Christ, c'est croire en lui, et lui être uni intérieurement par le Saint-Esprit : mais cela même précisément, c'est avoir part à son sacrifice. Il ne se fait rien de la part de Dieu, ni de notre part pour nous donner part au sacrifice de Jésus-Christ, que ce qui se fait de l'une et de l'autre part pour nous unir à Jésus-Christ par la foi: de sorte qu'une de ces choses ne peut servir d'assurance à l'autre, puisqu'elles n'emportent que la même idée, et n'opèrent que le même effet.

Je sais que ces messieurs s'efforcent de distinguer le don que Jésus-Christ nous fait de lui-même, d'avec celui qu'il nous fait de ses graces. Ils enseignent dans leur Catéchisme, lorsqu'ils y parlent de la cène, « qu'il nous faut communi- » quer vraiment au corps et au sang du Sei- » gneur; » et ils en rendent cette raison, « qu'il » faut que nous le possédions, vu que ses biens » ne sont pas nôtres, sinon que premièrement » il se donne à nous [1]. » Ils ajoutent « qu'il » faut que nous le recevions pour sentir en nous » le fruit de sa mort, » et que cette réception se fait par la foi. Ils disent dans le même sens, dans la manière de célébrer la cène, « qu'en » se donnant à nous il nous rend témoignage que » tout ce qu'il a est nôtre. » Tous ces lieux ont rapport à celui que nous traitons; et on voit qu'ils veulent établir quelque distinction entre la réception de Jésus-Christ et la réception de ses graces ou de l'effet de sa mort. Mais toutefois s'il est vrai, comme il est vrai selon eux, qu'il n'y ait point d'autre union avec Jésus-Christ que celle qui se fait en nos ames spirituellement par la foi, il n'y a aucun lieu de distinguer la réception de Jésus-Christ d'avec la réception de ses graces : l'une et l'autre se fait en nous par la même foi et par la même opération du Saint-Esprit. Ainsi dès-là que Jésus-Christ nous donne par la foi son corps et son sang, dès-là, précisément, sans rien ajouter, nous avons part à toutes les graces et à tout le fruit de son sacrifice; et comme il n'y a aucun fondement de mettre de la distinction entre ces deux choses, c'est une pure illusion de dire que l'une nous assure l'autre.

Ainsi quand les prétendus réformés distinguent ces choses, ils me permettront de le dire, ils ne s'entendent pas eux-mêmes; et il ne faut, pour s'en convaincre, que considérer toutes les idées que l'auteur nous donne de sa croyance.

On le verra s'élever contre moi par ces paroles : « Comment M. de C. peut-il dire que nul » homme ne puisse concevoir aucune différence » entre participer par foi au corps du Seigneur, » et participer par foi au fruit de sa mort? Car » le corps du Seigneur et le fruit de sa mort sont » évidemment deux choses différentes; et il n'y a » personne qui ne conçoive aisément, qu'il y a » grande différence entre participer à l'une et » participer à l'autre; soit que cela se fasse par » un seul et même acte de foi, ou par deux [2]. »

Il est vrai que le corps du Seigneur et le fruit de sa mort sont deux choses différentes : mais s'il est vrai que nous ne recevions le corps du Seigneur qu'en tant précisément que nous participons au fruit de sa mort, c'est en vain que l'auteur veut mettre une si grande différence entre recevoir l'un et recevoir l'autre.

Le soleil, dont les prétendus réformés, et l'auteur lui-même, se servent ordinairement pour

[1] *Pag.* 245.

[1] *Dim.* 31. — [2] *Pag.* 270.

nous expliquer notre communion avec Jésus-Christ dans l'eucharistie, le soleil, dis-je, diffère très certainement d'avec ses rayons; toutefois c'est la même chose à notre égard qu'il se communique lui-même, ou qu'il communique ses rayons, parceque ce n'est que par ses rayons qu'il se communique.

Que les prétendus réformés nous montrent, selon leurs principes, que ce soit autre chose à notre égard de recevoir le corps du Sauveur, que de recevoir le fruit de sa mort et le don de ses graces, je confesserai alors qu'il y a grande différence entre ces deux choses. Mais si au contraire, selon la doctrine des prétendus réformés, celui qui reçoit le fruit de la mort de notre Seigneur, et la communication de ses graces, n'a rien davantage à attendre de la part de Jésus-Christ, ni rien à faire de la sienne pour recevoir le corps du Fils de Dieu; qu'y aura-t-il jamais de plus vain que cette subtilité, qui veut nous faire trouver une si grande différence entre l'un et l'autre?

Aussi l'auteur avoue-t-il que *l'un et l'autre se fait ou se peut faire par un seul et même acte de foi* [1]; de même, avoit-il dit un peu au-dessus [2], qu'on a l'héritage même et les fruits par un seul et même contrat.

Mais il ne s'aperçoit pas que son exemple fait contre lui; car c'est autre chose, en effet, d'avoir la propriété d'un héritage, que d'en rendre les fruits siens. Ces deux choses sont différentes, et ont des effets divers : on peut les séparer actuellement, et vendre la propriété en se réservant les fruits; si bien que chacun de ces droits est expliqué par sa clause particulière.

Mais qu'est-ce que recevoir le corps de notre Seigneur par la foi, si ce n'est recevoir par la foi le fruit de sa mort? Et l'Anonyme lui-même peut-il concevoir un de ces effets sans l'autre, quoiqu'il lui plaise de mettre une si grande différence entre les deux?

Mais pourquoi, dit-il [3], « ne peut-on pas mettre » deux divers actes de foi, si l'on veut les conce- » voir séparément, par l'un desquels nous nous » unissons à Jésus-Christ même, et par l'autre » au fruit de sa mort, sans qu'il faille imaginer » pour cela deux différentes communions, l'une » spirituelle par la foi, et l'autre par la bouche » du corps, ou réelle, comme parle M. de » Condom? »

C'est le dernier effort que peuvent faire les prétendus réformés, pour démêler la confusion de leur doctrine. Mais c'est en vain que leur auteur leur adresse un modèle de ces deux actes de foi. Car il n'est pas question de faire ici des distinctions par l'esprit et par la pensée. Cet acte de foi que vous faites pour vous unir au corps, *suffit*, comme vous le dites vous-même, *pour faire que vous ayez part au fruit de sa mort*. Celui que vous faites en regardant directement le fruit de la mort, suffit pour vous unir réellement au corps selon vos principes; et vous avouez expressément que dans l'un et dans l'autre de ces actes vous avez une communication réelle, mais spirituelle, avec le Sauveur. Tant il est vrai que la distinction que vous voulez vous figurer entre ces choses est imaginaire, et qu'en effet c'est la même chose, selon vous, de recevoir le corps de notre Seigneur, et de participer au fruit de sa mort.

Vous êtes contraint néanmoins de les distinguer, lorsque vous dites que le premier vous certifie l'autre. Vous distinguez clairement dans l'eucharistie la chose qui *vous* est certifiée dans l'eucharistie, et celle qui *vous la* certifie. La chose certifiée, c'est que vous avez part au fruit de la mort de notre Seigneur. Parmi les choses qui certifient que vous avez part à ce fruit, vous mettez premièrement le don que Jésus-Christ vous fait des symboles, et secondement le don qu'il vous fait de son propre corps : tellement que le don de son corps doit être distingué du fruit reçu, aussi bien que le don des sacrés symboles.

Certainement c'est autre chose que les symboles nous soient donnés, autre chose que nous ayons part au fruit de la mort de notre Seigneur; et ce devroit être aussi autre chose, que le propre corps nous fût donné, que d'avoir part au fruit de cette mort. Et toutefois, selon vous, tout se fait ensemble, et par le même acte : il n'y a rien de différent entre ces deux choses, ni du côté de Dieu ni du nôtre. Ainsi ces deux choses, qui devroient être distinguées selon vos principes, selon ces mêmes principes ne le peuvent être : tellement que ces principes sont contradictoires.

Il appartient aux catholiques de distinguer clairement ces choses, et de montrer que l'une ous assure l'autre. Les catholiques peuvent dire que Jésus-Christ venant à nous en personne, nous assure de la possession de ses dons, parcequ'ils reconnoissent une présence personnelle de Jésus-Christ en nous-mêmes, distincte de tous les dons que nous recevons par sa grace. Les catholiques peuvent dire que la réception de notre victime nous assure que nous avons part au fruit de son sacrifice; parce que c'est autre chose, selon eux, de recevoir la victime, que de recevoir le fruit de son oblation. Ainsi il n'y a que les

[1] *Pag.* 248. — [2] *Pag.* 247. — [3] *Pag.* 248

catholiques qui se puissent glorifier de distinguer nettement toutes les vérités chrétiennes, sans en confondre les idées, et en même temps d'expliquer le merveilleux enchaînement par lequel elles se soutiennent les unes les autres.

Ce que disent les prétendus réformés pour faire le même effet, n'est qu'une imparfaite imitation de la doctrine catholique; imitation qui fait voir la nécessité absolue de se ranger à nos sentiments, puisque les choses qu'ils sont obligés d'enseigner eux-mêmes, n'ont leur suite naturelle, ni leur vérité, que dans la croyance que nous professons.

Ceux qui, après avoir lu les derniers chapitres de cette Réponse, reliront le douzième article de l'Exposition, y trouveront assurément une instruction très utile. Du moins ils pourront aisément juger s'il est plein, comme dit l'auteur[1], « de sophismes et de raisonnements forcés, dont » la contrainte seule marque que la vérité n'y » soit pas, non plus que la nature : » ou s'il n'est pas vrai, au contraire, que cet article contient des vérités si certaines et si évidentes, qu'on ne peut les attaquer, que par des raisons qui se détruisent elles-mêmes.

Après avoir facilité aux prétendus réformés la croyance de la présence réelle, en leur montrant si clairement les absurdités de ce qu'ils nient, et les conséquences de ce qu'ils avouent, le reste de la doctrine de l'eucharistie n'a plus de difficulté, puisque ce n'est qu'une suite de la réalité bien entendue.

Par exemple, l'article de la transsubstantiation ne doit plus être une question entre eux et nous, puisqu'ils nous accordent eux-mêmes que, pour raisonner conséquemment, il faut mettre ou la figure avec eux, ou le changement de substance avec nous.

L'auteur a beaucoup de peine à reconnoître franchement l'aveu que les siens ont fait d'une vérité si constante. Voici comment il en parle[2] : « Quelques uns des nôtres peuvent avoir dit que » s'il falloit croire la réalité de la présence, il » sembloit y avoir plus de raison, suivant les spé- » culations de l'école, à croire que cette présence » se faisoit par voie de changement d'une sub- » stance en une autre, que par la voie de l'im- » panation, ou de la coexistence des deux sub- » stances. » Que de peine à faire un aveu sincère, et que de vains adoucissements dans cet aveu ! « Quelques uns peuvent avoir dit, qu'il sembloit » y avoir plus de raison suivant les spéculations » de l'école. » Que n'avouoit-il franchement que c'étoit Bèze, et les principaux de son parti, qui l'avoient ainsi enseigné en termes très clairs ? En effet, quoiqu'ils trouvent de grands inconvénients dans la doctrine des catholiques, ils reconnoissent toutefois qu'elle se suit mieux que la doctrine des luthériens, et même qu'elle est plus conforme *à la manière de parler de notre Seigneur*[1]; ce qui est, sans doute, le plus grand avantage qu'on puisse nous accorder. Que si les prétendus réformés ne veulent pas écouter ce qu'ont dit les particuliers de leur communion, qui leur apprennent cette vérité, qu'ils écoutent du moins un de leurs synodes qui l'a décidée. C'est le synode de Czenger, tenu en Pologne par leurs frères Zuingliens[2], synode si authentique et si autorisé, que ceux de Genève l'ont mis parmi les Confessions de foi qu'ils ont ramassées, comme un synode approuvé : de sorte qu'il n'y a rien de plus authentique. Ce synode, dans l'article de la cène, appelle la transsubstantiation *une rêverie papistique*. Mais en même temps, il décide que « comme la baguette de Moïse n'a pas » été serpent sans transsubstantiation, et que » l'eau n'a pas été sang en Égypte, ni vin dans » les noces de Cana, sans changement : ainsi le » pain de la cène ne peut être réellement, sub- » stantiellement et corporellement, le corps de » Christ, ni être pris par la bouche corporelle, » s'il n'est changé en la chair de Christ, ayant » perdu la forme et la substance de pain. » Il conclut que la doctrine des luthériens, qu'il appelle de grossiers mangeurs de chair humaine, qui assure qu'on peut recevoir le corps de Jésus-Christ par la bouche du corps sans ce changement, est une rêverie contraire à la règle de la foi et de la nature.

On voit que ce synode des prétendus réformés ne se fonde pas sur des spéculations de métaphysique, mais sur l'exemple des Écritures, pour préférer la transsubstantiation catholique à la consubstantiation luthérienne. Qu'y a-t-il, après cela, de plus foible que le raisonnement de l'auteur, qui conclut[3] que le changement de substance n'est pas une suite du sens littéral, de ce que les luthériens, qui font profession de s'y attacher, ne laissent pas de nier le changement de substance ? Ne devoit-il pas penser qu'on reproche justement aux Luthériens de n'entendre pas en cela le sens littéral qu'ils veulent défendre; et que ce ne sont pas seulement les catholiques, mais les plus graves auteurs de sa communion, et même un synode entier qui les en accuse ? La raison de ce synode est convaincante, et les exemples qu'il apporte sont tout-à-fait justes. En effet, le pain, en demeurant pain, ne peut non plus être le corps de notre Seigneur, que la ba-

[1] *Pag.* 240. — [2] *Pag.* 360.

[1] *Bèze. Conf. de Montb.* — [2] 1570. — [3] *Pag.* 261.

guette, en demeurant baguette, peut être un serpent, ou que l'eau, demeurant eau, peut être du sang en Égypte, et du vin dans les noces de Cana. Si donc ce qui étoit pain devient le corps de notre Seigneur, ou il le devient en figure par un changement mystique, selon la doctrine des calvinistes, ou il le devient en effet par un changement réel, comme disent les catholiques. Car nous sommes d'accord les uns et les autres qu'il faut nécessairement qu'il arrive quelque changement dans le pain, puisqu'au moment que Jésus-Christ a parlé, on commence à pouvoir dire, Ceci est le corps du Seigneur, et qu'on ne pouvoit le dire auparavant. Or on ne peut concevoir ici que deux sortes de changement : ou un changement moral et figuré, tel que celui que nous avonons tous dans l'eau du Baptême, lorsque de simple eau naturelle elle est faite un signe de grace ; ou un changement réel et substantiel, tel que celui que nous croyons dans les noces de Cana, lorsque l'eau fut faite vin, selon l'expression de saint Jean. Que si l'on prouve, par les paroles de l'institution, que le pain n'est pas changé simplement, comme l'eau quand elle devient un signe de grace; on sera forcé d'avouer qu'il est changé réellement, comme l'eau quand elle est devenue vin. Et il n'y a point de milieu entre ces deux sentiments. Quiconque donc est persuadé de la présence réelle, par les paroles de l'institution, doit être necessairement convaincu de ce changement de substance par la force des mêmes paroles qui lui ont persuadé la réalité, non par des subtilités de l'école, comme l'auteur de la Réponse le veut faire croire.

Aussi Bèze reconnoît-il que des deux croyances, c'est-à-dire, de la nôtre, et de celle des luthériens, la nôtre « s'éloigne le moins des paroles » de l'institution de la cène, si on les veut ex- » poser de mot à mot. » C'est-à-dire, que si on se départ du sens figuré que posent les calvinistes; si on reçoit le sens littéral qu'admettent les luthériens, il faut donner gain de cause aux catholiques : de sorte que le changement que nous confessons suit précisément du sens littéral, et ne peut être éludé qu'en recourant au sens mystique; ce que Bèze établit par cette raison, que « les transsubstantiateurs disent que par la » vertu de ces paroles divines prononcées, ce » qui auparavant étoit pain, ayant changé de » substance, devient incontinent le corps même » de Christ, afin qu'en cette sorte cette propo- » sition puisse être véritable : CECI EST MON » CORPS. Au contraire, l'exposition des consub- » stantiateurs disant que ces mots, CECI EST MON » CORPS, signifient, mon corps est essentielle- » ment dedans, avec ou sous ce pain, ne dé- » clare pas ce que le pain est devenu, et ce que » c'est qui est le corps, mais seulement où il » est. » Je n'ai que faire de rapporter une seconde raison de Bèze, qui dépend un peu de la logique. Celle-ci est simple et intelligible; et il est aisé de la faire entrer dans l'esprit de tout le monde : car il est certain que Jésus-Christ ayant pris du pain pour en faire quelque chose, il a dû nous déclarer et nous expliquer ce qu'il avoit eu dessein d'en faire. Or il est sans doute qu'il en a voulu faire son corps, en quelque façon qu'on le puisse entendre; puisqu'il a dit, *Ceci est mon corps* ; et il n'est pas moins évident que ce pain sera devenu ce que le Tout-Puissant aura voulu faire. Or ces paroles font voir qu'il en a voulu faire son corps, de quelque manière qu'on le puisse entendre. Si donc ce pain n'est pas devenu son corps en figure seulement, il l'est devenu en effet; et on ne peut se défendre d'admettre nécessairement, ou le changement en figure, ou le changement en substance. Ainsi les luthériens étant persuadés avec nous que le changement en figure est une illusion qui détruit la vérité du mystère, devroient être tout-à-fait des nôtres, s'ils avoient bien compris leur propre doctrine. Bèze a raison de leur reprocher qu'ils expliquent à la vérité *où est le corps du Seigneur*, mais non *ce que c'est qui est le corps du Seigneur* ; au lieu qu'on voit clairement, par ces paroles du Fils de Dieu, *Ceci est mon corps*, qu'il a voulu nous montrer, non point simplement le lieu où il étoit, mais qu'est-ce que c'étoit qu'il avoit voulu faire son corps.

Ainsi quiconque est persuadé que Jésus-Christ, voulant consommer la vérité de son sacrifice, nous a donné son corps en substance, et non son corps en figure, quand il a dit, *Ceci est mon corps*, ne doit pas seulement penser que le corps de Jésus-Christ est dans le mystère, mais qu'il en est lui seul toute la substance. Car il a dit, *Ceci est mon corps*, et non, Mon corps est ici. Et de même que s'il avoit dit, lorsqu'il a changé l'eau en vin, Ce qu'on va vous donner à boire, c'est du vin, il ne faudroit pas entendre qu'il auroit conservé ensemble et l'eau et le vin, mais qu'il auroit changé l'eau en vin ; ainsi quand il prononce en termes précis que ce qu'il présente, c'est son corps, il ne faut pas entendre qu'il mêle son corps avec le pain, mais seulement qu'il change le pain en son corps.

Qui ne voit donc sortir manifestement le changement de substance des paroles de notre Seigneur, supposé qu'on les prenne au sens littéral? Et qui ne voit par conséquent que la question de la transsubstantiation ne fait plus une difficulté particulière, puisque quiconque admet la réalité, par la force du sens littéral, admet aussi néces-

Digitized by Google

sairement le changement de substance? Enfin, ce changement de substance, que tiennent les catholiques, est aussi naturel au sens littéral, que le changement mystique des prétendus réformés est naturel au sens figuré; et il n'y a à disputer entre nous que de la lettre ou de la figure.

Il résulte de toutes ces choses que nous avons trois avantages: le premier, de suivre en tout point le sens littéral; le second, d'ailleurs qu'on ne nous conteste pas, que le sens littéral ne soit préférable, lorsqu'il ne contient rien de mauvais: le troisième, que nos adversaires nous avouent de plus que, dans la question dont il s'agit, le sens littéral n'a aucun venin. Et quoiqu'ils n'aient fait cet aveu qu'en faveur des luthériens, nous avons raison de prendre pour nous ce qui se dit en faveur de la doctrine qui nous est commune avec eux.

Que veut donc dire l'auteur quand il me reproche que je coule si doucement sur la transsubstantiation [1]? Quand j'aurois eu dessein de traiter à fond la matière de l'eucharistie, il auroit suffi de m'attacher à prouver la réalité; puisque le bon sens fait voir, et que les prétendus réformés accordent eux-mêmes, par des actes publics et authentiques, que la réalité étant établie, cette transsubstantiation tant combattue n'a plus de difficulté.

Mais que veut-il dire, encore une fois, lorsqu'il assure que « je serois assez disposé à reconnoître seulement la réalité, laissant à part ce » grand mot de transsubstantiation [2]? » Il pense répondre par-là au juste reproche que je lui fais, que ces grands mots de propre substance, dont se servent ceux de son parti, ne font que les embarrasser; et qu'ils les retrancheroient volontiers, s'ils se voyoient en état de soutenir leur doctrine dans toutes ses suites. Je parle ainsi, parcequ'en effet je fais voir que leur doctrine est contradictoire. Peut-il soutenir de même que la nôtre se démente, ou que la réalité détruise le changement de substance, après que ses principaux docteurs, et même un de ses synodes assure au contraire qu'elle l'établit?

Pourquoi donc oser soutenir que la transsubstantiation nous embarrasse? Mais c'est qu'il a entrepris de nous faire un reproche semblable à celui qui lui avoit été fait dans l'Exposition, et qu'il ne s'est pas mis en peine si nous lui en avons donné le même sujet.

Concluons donc, sans hésiter, que, supposé qu'on croie que Jésus-Christ soit présent, il faut dire qu'il est présent par changement de substance; puisque la même puissance divine qui fit que les Égyptiens trouvèrent autrefois dans le Nil du sang au lieu d'eau, et qu'au lieu d'eau les conviés de Cana trouvèrent du vin dans les cruches, fait maintenant tous les jours que nous trouvons dans l'eucharistie, au lieu du pain et du vin, le corps et le sang de notre Seigneur. Mais voyons les autres suites de notre doctrine.

J'avois dit, dans l'Exposition [1], « que la vérité » que contient l'eucharistie dans ce qu'elle a d'in- » térieur, n'empêche pas qu'elle ne soit un signe » dans ce qu'elle a d'extérieur et de sensible; » mais un signe de telle nature, que, bien loin » d'exclure la réalité, il l'emporte nécessairement » avec soi; puisqu'en effet cette parole, CECI EST » MON CORPS, prononcée sur la matière que Jésus- » Christ a choisie, nous est un signe certain qu'il » est présent. » On peut voir le reste dans l'Exposition: et on verra que la chose y est expliquée, autant que le demandoit le dessein de ce traité. Cependant l'auteur me répond *qu'on a peine à comprendre mon raisonnement*: et il m'accuse *de donner le change, et de prouver la question par la chose qui est en question* [2].

C'est en vérité une étrange manière de raisonner que celle dont se sert cet auteur. Il ne veut pas qu'il soit permis de tirer les conséquences légitimes des fondements qu'on a établis; et aussitôt qu'on le fait, il dit *qu'on prouve la question par ce qui est en question*; comme si tout ce qui précède, et tout ce qui sert de preuve, étoit inutile.

Mon traité n'étoit pas fait pour entrer en preuve, et je m'en étois d'abord assez expliqué: et toutefois ayant aperçu que la doctrine de nos adversaires, telle qu'elle est exposée dans leur Catéchisme et dans leur Profession de foi, fournissoit des preuves certaines de la présence réelle; je les avois proposées, afin que nos adversaires pussent être amenés à la vérité par leurs principes, s'ils n'avoient pas encore l'esprit ouvert à la simplicité des nôtres.

J'achève ce dessein dans le douzième article de l'Exposition; et j'avois préparé les choses dans le dix et dans le onze, comme je l'ai déja remarqué ailleurs. Dans les articles suivants, je ne fais qu'exposer les suites de la présence réelle: et il m'accuse aussitôt de supposer ce qui est en question. Que veut-il donc que je fasse? veut-il que je recommence éternellement ce que j'ai dit une fois? ou bien est-ce qu'il veut empêcher que je ne montre les suites de la doctrine que j'ai exposée?

S'il ne l'a pas entendue, je ne m'en étonne pas, à voir la manière dont il l'a rapportée [2]. Je perdrois trop de temps à montrer qu'en changeant mes

[1] *Pag.* 253. — [2] *Pag.* 254.

[1] *Exposit. art.* XIII. — [2] *Pag.* 263, 264. — [3] *Pag.* 264.

termes, il obscurcit mes pensées. Il vaut mieux aller, s'il se peut, à la source de son erreur, et étendre un peu davantage ce que la brièveté du style de l'Exposition ne lui a peut-être pas assez découvert.

Qu'il se souvienne seulement qu'en cet endroit de la dispute, il ne s'agit pas d'établir la réalité, mais d'examiner seulement si les conséquences que j'en tire sont solides et naturelles.

Je dis donc que Jésus-Christ, en nous donnant son corps et son sang invisiblement présents, nous a donné en même temps un objet sensible, lorsqu'il a dit, *Prenez et mangez.*

Il eût été contre son dessein de se découvrir à nos yeux dans un mystère qu'il instituoit pour exercer notre foi; et l'état de cette vie ne permet pas que les merveilles qu'il opère pour notre salut soient aperçues de nos sens. Quand donc on supposeroit avec nous qu'il change le pain en son propre corps, il faudroit reconnoître que ce changement ne devoit pas être sensible; et par conséquent qu'à l'égard des sens, il n'y auroit rien de changé.

Quelle est cette raison, dit l'auteur[1], *pour établir un dogme comme celui-ci?* Mais ne veut-il pas considérer comme je l'ai déja dit, que cet endroit du discours suppose le dogme déja établi, et qu'il s'agit seulement d'en remarquer les suites, parmi lesquelles celle-ci est la plus certaine? Car il est certain qu'il ne convient pas à l'état de cette vie que Jésus-Christ se rende visible : de sorte que, quand on supposeroit avec nous une présence réelle, ou un changement réel dans l'eucharistie, il faudroit supposer en même temps qu'il ne devoit pas être sensible.

Ceux qui s'embarrassent à vouloir entendre comment Dieu peut accomplir ce qu'il lui plaît, formeront des incidents tant qu'il leur plaira, sur la possibilité de l'exécution de ce dessein. Mais pour nous, nous n'avons nulle peine à croire que Dieu puisse changer la substance, sans changer aucun des effets qui ont accoutumé de l'accompagner, ni les choses qui l'environnent.

Si on le suppose ainsi avec nous, on avouera aisément que nonobstant le changement du pain et du vin, les mêmes impressions se font sur nos sens, et le même effet dans nos corps, Dieu suppléant la présence des substances mêmes par les voies qui lui sont connues. En un mot, il n'y a rien de changé dans l'état extérieur de l'objet; ce que les Grecs appellent τὰ φαινόμενα, et ce que nous pouvons appeler les espèces et les apparences, demeurent les mêmes : et comme les sens n'aperçoivent que cet état extérieur de l'objet, on peut dire qu'à leur égard il n'y a rien de changé.

C'est pourquoi nous assurons sans crainte que le témoignage précis que les sens nous rendent n'est point trompeur. Car il n'y a rien de changé que dans la substance, dont les sens ne nous apportent aucune idée. Ils ne sont juges que des impressions qu'ils reçoivent, et de l'état extérieur de l'objet, qui demeure toujours le même dans l'eucharistie.

Mais faudroit-il conclure de là que la substance elle-même demeure toujours? Il le faudroit sans doute conclure, si Jésus-Christ n'avoit point parlé. Car encore que la substance même des choses ne puisse être connue par les sens, il se forme sur leur rapport un jugement de l'esprit, qui fait que nous reconnoissons naturellement une certaine substance, partout où nous ressentons certaines impressions, ou une certaine suite de faits naturels : et ce jugement doit être suivi, si ce n'est que quelque raison ou quelque autorité supérieure le corrige, si l'on n'est instruit du contraire par une lumière plus haute.

Ainsi, que l'Écriture ne nous dise pas que cette colombe, et ces hommes qui paroissent tels, n'en ont que la forme : tant que j'y apercevrai les mêmes effets qui accompagnent ordinairement ces objets, je les prendrai sans hésiter pour ces objets mêmes. Mais s'il plaît à Dieu de m'instruire de la vérité, je suspendrai le jugement qui suit naturellement les impressions de mes sens; et je dirai que, pour cette fois, il faut juger autrement que nous n'y sommes portés par la pente naturelle de notre esprit. Nous agissons de même dans l'eucharistie; et comme nous ressentons toujours les mêmes impressions, nous n'y croirions que du pain, si Jésus-Christ ne nous avoit appris que c'est son corps.

Par-là se voit clairement combien sont vaines ces objections que les prétendus réformés font tant valoir, et dont l'Anonyme paroît si embarrassé. Il nous accuse *de détruire le témoignage des sens*[1] que Dieu nous a donnés pour connoître les choses corporelles; et d'anéantir par ce moyen *la preuve dont Jésus-Christ s'est servi pour établir la vérité de son humanité et de sa résurrection*[2].

Plusieurs passent jusqu'à reprocher à notre doctrine qu'elle fait Dieu trompeur, puisqu'il fait, selon nous, paroître à nos sens ce qui n'est pas en effet.

Quelle objection pour des chrétiens, qui ont lu dans les Écritures que Dieu fit paroître les anges avec une forme humaine si parfaitement imitée, qu'Abraham et Lot leur préparent à manger comme à des hommes, les voyant en effet

[1] *Pag.* 236.

[1] *Pag.* 178. — [2] *Pag.* 258.

manger à leur table, sans jamais soupçonner ce qu'ils étoient, jusqu'à ce qu'ils se fussent découverts eux-mêmes! Dira-t-on que Dieu les a déçus lorsqu'il leur a fait paroître ce qui n'étoit pas, sans les en avoir avertis que long-temps après? Et combien nous trompe-t-il moins dans l'eucharistie, puisqu'en changeant invisiblement le pain en son corps, il nous en instruit dès le moment même, en disant: *Ceci est mon corps!*

Il paroît donc clairement que nous ne sommes déçus en rien du tout; car il y a ici deux choses à considérer: il y a, en premier lieu, le rapport précis que font les sens à l'esprit; nous avons montré qu'il n'est point trompeur, parcequ'il n'y a rien de changé à l'égard des sens, et que tout le changement est dans la substance, dont les sens n'ont aucune idée.

Il y a, en second lieu, le jugement de l'esprit, qui juge qu'une certaine substance est présente lorsqu'il aperçoit par les sens un certain concours d'effets naturels. Quoique ce jugement ne puisse être proprement attribué aux sens, on le rapporte ordinairement au témoignage des sens, parcequ'il se fait immédiatement sur leur rapport. Il est vrai qu'à juger des choses par ces effets naturels, il faudroit croire que l'eucharistie est encore, en substance, du pain et du vin; mais Jésus-Christ, qui les change invisiblement, pour nous empêcher d'être déçus, nous enseigne expressément que c'est son corps.

En quoi donc sommes-nous trompés, puisque le changement qui se fait ne regarde pas les sens, et que l'esprit, qui seul se pourroit tromper, est instruit de la vérité par la foi?

Mais les prétendus réformés veulent croire que si une fois ce qui a toutes les marques du pain n'est pas du pain en effet, tous les jugements que nous ferons touchant la substance des choses seront affoiblis, qu'il nous faudra toujours défier des objets qui se présentent, et mettre en doute si nous voyons quelque chose de subsistant, ou seulement des espèces et des apparences sensibles. Quelle foiblesse de raisonnement! comme si nous devions toujours soupçonner, ou que la mer se va fendre, ou qu'une rivière va remonter à sa source; parceque nous savons, par les Écritures, que Dieu a fait quelquefois de tels miracles! Mais tâchons de découvrir plus à fond la source de leur erreur.

Il y a ici deux règles certaines: la première, que l'ordre de la nature ne peut être changé sans la volonté de Dieu; la seconde, qui n'est qu'une suite de cette première vérité, que nous devons croire que les choses vont à l'ordinaire, si Dieu ne nous apprend qu'il les ait changées.

Comme donc la nature nous fait juger qu'il y a une certaine substance où nous voyons de certains effets et de certaines marques sensibles, ce jugement demeure toujours ferme, si ce n'est que Dieu le corrige en nous apprenant le contraire par une lumière plus haute. Mais c'est une erreur grossière, et contraire à la puissance divine, que de conclure de là que Dieu ne puisse pas changer cet ordre, ou que toutes les fois qu'il fera un tel changement, il soit obligé d'en découvrir le secret à nos sens. Par quelle loi s'est-il astreint lui-même à une telle nécessité? S'est-il ôté le pouvoir d'exercer notre foi par tous les moyens qu'il trouvera à propos? Pourquoi donc ne croirons-nous pas qu'il ait pu changer les substances, sans changer les apparences sensibles? Et s'il lui a plu de faire un tel changement, n'est-ce pas assez aux chrétiens qu'il daigne les en instruire par sa parole?

Voici donc une vérité qui ne peut être ébranlée. Dieu peut changer les substances sans changer ce qui paroît au-dehors, ni l'état extérieur de l'objet; mais nous ne devons croire qu'il le fasse ainsi que lorsqu'il lui plaît de nous en instruire.

Tant que cette règle demeurera ferme, il n'y aura rien de plus vain que le reproche des prétendus réformés, qui assurent que notre doctrine affoiblit le témoignage que les apôtres ont rendu à la résurrection de notre Seigneur. Car lorsqu'il leur apparut avec toutes les marques de ce qu'il étoit, tant s'en faut qu'il intervînt rien de la part de Dieu qui corrigeât le jugement que les hommes font naturellement, quand ils aperçoivent de telles marques; qu'au contraire, tout concouroit à confirmer cette croyance. Jésus-Christ paroît en personne, montrant à ses bienheureux disciples, non-seulement tout ce qu'on voit ordinairement dans un corps humain, mais encore tous les caractères individuels qui leur pouvoient désigner en particulier le corps de leur Maître, et même les cicatrices de ses plaies. Quel autre que Dieu pouvoit faire un miracle si surprenant? Mais pourquoi se fait ce miracle, si ce n'est pour leur confirmer que c'est en effet Jésus-Christ lui-même qui leur paroît et qui leur parle? Car la parole se joint à l'objet extérieur; celui qui se montre à eux les assure en même temps que c'est lui-même, et leur fait expressément remarquer qu'un esprit n'a point de chair ni d'os. Comment donc peut-on comparer ce qui se passe dans l'eucharistie avec ce qui se passe dans l'apparition de Jésus-Christ ressuscité? Là, en montrant ce qui paroît pain, il ne dit pas que ce soit du pain, mais il dit que c'est son corps. Ici, en montrant ce qui paroît un corps humain, il dit que c'en est un en effet. Il confirme donc, dans le second, que les choses sont en effet

Digitized by Google

comme elles paroissent. Il nous oblige, dans le premier, à nous élever par la foi au-dessus des apparences sensibles. Nous devons le suivre en tout, et ne croire pas moins sa parole lorsqu'elle corrige ce que nous pensons naturellement, que lorsqu'elle le confirme.

Et si les prétendus réformés nous demandent la raison pourquoi il a plu à Jésus-Christ d'agir si différemment dans l'eucharistie et dans cette miraculeuse apparition, il nous sera aisé de les satisfaire : c'est qu'il plaisoit à Dieu que le fondement de notre foi, c'est-à-dire la résurrection de son Fils, fût attesté par les moyens que ses apôtres incrédules avoient demandés, et auxquels les hommes les plus infidèles ont accoutumé de se rendre. Mais le mystère sacré de la cène, qui se donne aux chrétiens baptisés, suppose que la foi domine déjà. Il est institué pour l'exercer, et non pas pour l'établir. De sorte que le fondement de deux conduites si différentes qu'il a plu à notre Seigneur de tenir dans ces deux mystères, c'est que dans l'un il veut exercer la foi, et dans l'autre il vouloit convaincre l'incrédulité.

Il est maintenant aisé de comprendre ce que les paroles de l'institution doivent opérer dans l'esprit des fidèles; et je n'ai rien à ajouter à ce que j'en ai dit dans l'Exposition. Car, premièrement, il est certain que, puisqu'elles ne changent rien que dans la substance, tout l'extérieur a dû demeurer le même : et, soit que l'on considère l'eucharistie avant ou après la consécration, il y a un objet commun à l'un et à l'autre état, puisque nos sens trouvent dans l'un et dans l'autre les mêmes espèces sensibles du pain et du vin.

De là il s'ensuit, en second lieu, que quand on parlera de l'eucharistie selon un certain égard, c'est-à-dire, en considérant d'où elle est formée, et ce qu'elle paroît au sens, et quel en est l'usage à l'égard du corps, on pourra l'appeler du pain et du vin. Car si l'Écriture sainte n'a pas craint d'appeler encore du nom de verge cette verge de Moïse changée en couleuvre, et de conserver le nom d'eau à l'eau de la rivière changée en sang, à cause seulement que cette couleuvre étoit faite de cette verge, et ce sang de l'eau de cette rivière, quoiqu'au reste il n'y eût plus rien dans ces choses de la forme ni de l'usage précédent; à combien plus forte raison peut-on conserver à l'eucharistie, selon un certain égard, le nom de pain et de vin, puisqu'outre qu'elle se fait de pain et de vin, elle en retient à l'égard du corps et l'usage et les apparences?

Mais il s'ensuit, en troisième lieu, qu'encore qu'en nommant l'eucharistie par rapport aux effets sensibles et extérieurs, nous puissions en un certain sens l'appeler du pain et du vin, nous changerons de langage quand il faudra la définir exactement. Car comme, lorsqu'il s'agit de définition, il faut exprimer quelle est la substance des choses, nous ne regarderons plus dans l'eucharistie ce qu'elle paroît, ou ce qu'elle opère au-dehors, mais ce que Jésus-Christ, en l'instituant, a dit qu'elle étoit, c'est-à-dire, son corps et son sang.

En effet, lorsque l'Écriture explique la même chose par des expressions différentes, il y a toujours l'endroit principal auquel il faut réduire les autres. Par exemple, si la verge de Moïse, ou l'eau des rivières, sont encore appelées de ce même nom après qu'elles sont changées en couleuvre et en sang, il y a un certain endroit auquel il faut rapporter les autres, parceque la chose y est exprimée telle qu'elle est en termes précis. Car il est dit expressément, à l'endroit où il s'agit d'exprimer nettement la chose, que la verge fut changée en couleuvre, et que l'eau des rivières fut changée en sang. De même, si l'eucharistie qui est formée de pain et de vin, et qui en retient tout l'usage à l'égard des sens, en retient aussi quelquefois le nom dans les Écritures; il faut réduire ces expressions à l'expression principale, c'est-à-dire à celle où le Fils de Dieu nous a voulu expliquer ce que c'étoit : et c'est par-là qu'il faudra définir la chose.

Or ces paroles principales, où Jésus-Christ a voulu exprimer en termes précis ce que c'est que l'eucharistie, sont sans doute les paroles de l'institution. Ainsi nous définirons exactement ce que c'est que l'eucharistie, quand nous dirons avec saint Cyrille de Jérusalem que ce qui paroît pain n'est pas du pain, mais le corps de notre Seigneur; et que ce qui paroît vin n'est pas du vin, mais le sang de notre Seigneur : à quoi il faut encore ajouter que ces marques extérieures, qui nous désigneroient du pain et du vin si Jésus-Christ n'avoit point parlé, après que nous avons écouté sa parole toute puissante, commencent à nous désigner son corps et son sang présents.

Voilà ce raisonnement de l'Exposition que l'Anonyme dit qu'il ne peut comprendre : et cependant ce n'est qu'une suite des paroles de notre Seigneur prises au sens littéral. Car veut-on que le chrétien laisse passer la parole de Jésus-Christ, comme s'il ne l'avoit point entendue, et qu'il juge toujours des choses de même qu'il en jugeroit si le Sauveur n'avoit point parlé? Il n'y auroit rien de plus impie. Il faut que chacun juge des choses selon le sens qu'il donne aux paroles de notre Seigneur; et de même que le calviniste, avec son sens figuré, juge que ce qui lui paroît dans l'eucharistie n'est le corps de Jésus-Christ

qu'en figure; le catholique, au contraire, que tous les raisonnements humains n'ont pu empêcher d'adorer la vérité du sens naturel, doit croire que ce qui lui est présenté est le corps de Jésus-Christ en effet.

Qui ne voit, cela étant, que ces espèces sensibles commencent, après ces paroles, à marquer au catholique une autre substance qu'elles ne faisoient auparavant; et qu'au lieu que si Jésus-Christ n'avoit point parlé, elles lui marqueroient du pain et du vin, elles lui marquent son corps présent, aussitôt qu'il a entendu cette parole?

Ce ne sont donc point simplement les espèces extérieures qui marquent cette présence; mais, comme j'ai dit dans l'Exposition, c'est la parole avec ses espèces, qui nous désignent Jésus-Christ présent. Et ce n'est point pour satisfaire aux objections des prétendus réformés, que nous avons enseigné, comme par contrainte, que l'eucharistie est un signe *qui, bien loin d'exclure la réalité, l'emporte nécessairement avec soi*; comme j'avois dit dans l'Exposition. Car il suit naturellement du fond de notre doctrine, que ce que Jésus-Christ vouloit faire, dans l'eucharistie, n'a pas dû paroître à nos sens. D'où il s'ensuit clairement qu'il ne falloit rien changer dans l'extérieur; et enfin, que nos sens ne nous disant rien du mystère secret que Dieu opéroit, sa parole a dû nous instruire que cet extérieur désignoit et contenoit Jésus-Christ présent.

Par où on peut remarquer combien les paroles de l'institution étoient propres à faire entendre aux catholiques ce qu'en effet ils y entendent. Car il ne falloit pas que notre Seigneur se mît en peine d'exprimer les signes que nous voyons de nos yeux : il falloit seulement parler de manière qu'il nous empêchât de rapporter ces marques sensibles aux substances qui ont accoutumé d'en être revêtues, en nous apprenant, comme il a fait, que ce qui nous étoit présenté, quoiqu'il eût les marques du pain et du vin, étoit en effet son corps et son sang.

Ces paroles de notre Seigneur nous portent naturellement à croire que Jésus-Christ nous est donné réellement dans l'eucharistie, par un changement de substance; puisque son corps et son sang sont substitués à la place du pain et du vin, et nous sont présentés sous la même espèce : de sorte que nous pouvons dire que le terme de *consubstantiel*, dont les Pères de Nicée se sont servis, n'est pas plus propre à exprimer la simplicité de cette parole, *Mon Père et moi ne sommes qu'un*, que le terme de *transsubstantiation* est propre à nous faire entendre la vérité de celle-ci, *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*.

C'est en vain que l'Anonyme veut s'imaginer ici une contradiction perpétuelle entre nos sens et notre foi, et qu'il veut que je lui explique pourquoi Dieu a voulu qu'il y eût un tel combat *dans un acte de religion qu'il a établi pour soulager notre infirmité et notre incrédulité* [1]. Que diroit-il d'un chrétien qui auroit peine à comprendre que Dieu, qui vouloit faire servir la prédication à confirmer notre foi, a voulu toutefois qu'on prêchât sans cesse le scandale de la croix, et les autres mystères de la religion, dont notre foible raison est si fort choquée; ou qui trouveroit étrange qu'on ne cessât de nous assurer que les mêmes corps mortels, dont nous sentons à chaque moment la caducité, dussent un jour devenir impassibles et immortels? Ne diroit-il pas à ce foible chrétien, que celui qui s'est une fois soumis à l'autorité d'un Dieu qui parle, accoutume de telle sorte et sa raison et ses sens à porter ce joug bienheureux, que ce combat ne le trouble plus, et ne fait, au contraire, qu'exercer sa foi? Que n'applique-t-il à l'eucharistie cette réponse si solide et si chrétienne? Et pourquoi ne voudra-t-il pas que les paroles de Jésus-Christ prennent une telle autorité sur l'esprit du chrétien, qu'il n'y a plus rien qui leur résiste après qu'on les a entendues; ou que s'il s'élève du côté des sens quelque tentation contre la vérité de Dieu, le chrétien ne s'en émeut pas, et ne cesse de les combattre avec la même fidélité qui lui fait combattre les inclinations et les cupidités sensuelles durant tout le cours de sa vie?

Il reçoit cependant, des marques sensibles qui lui restent dans l'eucharistie, tout le secours qu'il en peut attendre. Car outre que l'objet présent excite l'esprit, et l'aide à s'attacher au Seigneur qui se donne à nous sous ces signes, cette pieuse cérémonie, que nos pères nous ont laissée de main en main, depuis le temps de notre Seigneur, a encore cet effet particulier qu'elle ramène en notre pensée la nuit sainte et vénérable, où Jésus-Christ fut livré à ses ennemis, et où, sentant approcher sa dernière heure, il institua ce mystère en mémoire de la mort ignominieuse qu'il devoit souffrir le lendemain pour le salut de tous les hommes.

Que si ces signes sensibles, joints à la parole de Jésus-Christ, nous marquent Jésus-Christ présent, c'est une suite nécessaire de cette doctrine, que nous lui rendions l'adoration qui lui est due.

Je n'ai que faire d'examiner en ce lieu s'il est vrai que ce soit un dogme universellement établi parmi les luthériens, qu'il ne faille pas adorer

[1] *Pag.* 2[illegible].

Jésus-Christ dans l'eucharistie : il importe peu de savoir quelle est leur croyance sur ce point; puisqu'enfin, quelle qu'elle soit, il est certain que les plus habiles des calvinistes l'ont condamnée ; et sans qu'il me soit besoin de citer les autres, il me suffit que l'Anonyme souscrive à leurs sentiments.

« Ce dogme est sans doute, dit-il [1], ce qu'il » y a de plus fondamental et de plus important » dans tout ce qui nous sépare de l'Église ro- » maine : parceque ce n'est pas seulement un » dogme, mais un culte et une pratique où il » s'agit d'adorer ou de n'adorer pas; en quoi on » ne se peut méprendre sans tomber dans l'im- » piété ou dans l'idolâtrie. » Selon lui, l'idolâtrie, c'est d'y adorer Jésus-Christ s'il n'y est pas; de même que l'impiété, c'est de refuser opiniâtrément de l'y adorer s'il y est.

Il a raison de croire que c'est en effet une impiété manifeste de croire Jésus-Christ présent dans l'eucharistie; sans vouloir l'y adorer; et il n'y a rien de plus foible que ce que lui et les siens font dire aux luthériens pour leur défense : *Ce n'est pas là que Jésus-Christ veut être adoré* [2]. Car il faudroit dire de même que ce n'est pas là que Jésus-Christ veut être cru, que ce n'est pas là qu'il veut être aimé par cet amour souverain que nous devons à Dieu seul. Que si on croit Jésus-Christ dans l'eucharistie, si on l'aime de tout son cœur en cet état de bonté et de condescendance, où il s'approche lui-même de nous avec tant d'amour; peut-on dire que cette foi et cette charité fervente n'emporte pas avec elle une sincère adoration de sa majesté et de sa bonté infinie? Jésus-Christ a donc déja nécessairement, par la foi de la présence réelle, une adoration intérieure à laquelle les marques externes n'ajoutent que le témoignage sensible des sentiments qu'on a pour lui dans le cœur. Mais comment peut-on refuser de donner des marques extérieures de ce qu'on sent au-dedans pour un si digne objet que Jésus-Christ? L'auteur a raison de dire que c'est une impiété manifeste; et je ne sais si tous les luthériens souffriront qu'on les en accuse.

En effet, je n'ai pas encore remarqué, dans leurs confessions de foi, qu'ils Condamnent en général l'adoration de Jésus-Christ dans ce sacrement. Mais comme ils ne le croient présent que dans le temps qu'on le distribue, ils n'ont garde de l'adorer hors de ce temps, et semblent ne condamner, dans les catholiques, que les marques d'adoration qu'ils rendent à l'eucharistie hors de cet usage, où la présence de Jésus-Christ est restreinte selon leur doctrine. On trouvera qu'ils parlent toujours de cette maniere dans leurs Confessions de foi : et pour ne point perdre le temps à les rapporter les unes après les autres, il suffit de remarquer en ce lieu ce qu'ils ont écrit d'un commun accord dans leur livre de la Concorde : « Lorsque, disent-ils [1], hors de cet usage (de la » manducation) le pain est offert, on enfermé, » on porté, on proposé pour être adoré, il ne faut » point le reconnoître pour le sacrement. »

On peut voir, à la vérité, dans ces paroles, qu'ils n'admettent pas l'adoration hors de la distribution du pain, comme ils n'admettent non plus hors de cet usage, ni la présence de Jésus-Christ, ni la vérité du sacrement; mais je n'ai vu encore aucun acte authentique de leurs Églises, où ils rejettent l'adoration dans le temps qu'ils croient Jésus-Christ présent : et ce seroit en vérité un sentiment fort étrange de ne vouloir point l'adorer comme présent, pendant qu'ils se mettent à genoux pour le recevoir avec une ferme foi de sa présence réelle. Quoi qu'il en soit, je n'entreprends pas de les justifier; et si l'Anonyme aime mieux croire qu'ils sont impies, que de croire qu'ils sont favorables à notre doctrine de l'adoration, il peut se contenter là-dessus, je ne m'y opposerai pas : il me suffit qu'il avoue que c'est une impiété de ne vouloir pas adorer Jésus-Christ présent; et par conséquent que la doctrine de l'adoration est une suite nécessaire de celle de la présence.

Mais il prétend que *la liaison* que nous reconnoissons entre *ces deux dogmes* [2], nous devroit obliger à les rejeter l'un et l'autre, et que ne » voyant pas un mot, dans le récit de l'institu- » tion de ce sacrement, qui témoigne que les » apôtres se soient prosternés en la recevant, ni » qu'ils aient donné aucune marque d'adora- » tion [3], » nous devrions conclure de là qu'ils n'ont pas cru la présence. C'est une difficulté que les prétendus réformés ne cessent de nous opposer : ils ne veulent pas considérer que comme il n'est pas écrit que les apôtres aient adoré Jésus-Christ présent invisiblement dans l'eucharistie, il n'est non plus écrit qu'ils l'aient adoré présent visiblement à la table où il instituoit ce divin mystère. Ils seront forcés d'avouer que les marques extérieures d'adoration ne sont pas exprimées partout, et qu'il nous suffit d'apprendre, par d'autres endroits, que Jésus-Christ est adorable d'une adoration souveraine, parcequ'il est le Fils unique de Dieu. Pourquoi ne veulent-ils pas que nous leur fassions la même réponse? Or s'ils disent que les apôtres ne rendoient pas à chaque moment à Jésus-Christ une adoration extérieure,

[1] *Pag.* 265. — [2] *Pag.* 279.

[1] *Concord. p.* 751. — [2] *Pag.* 268. — [3] *Pag.* 266.

quelle raison y a-t-il d'en exiger davantage pour Jésus-Christ invisible et caché sous une forme étrangère, qu'ils n'en exigent eux-mêmes pour Jésus-Christ, paroissant en sa propre forme? Enfin, lisons-nous en quelque endroit de l'Écriture que les apôtres en célébrant ce sacré mystère, ou avec Jésus-Christ, ou après sa mort, l'aient reçu avec quelque marque de respect extérieur? Les prétendus réformés voudront-ils conclure de là qu'il n'en faut avoir aucune? Pourquoi donc ordonnent-ils dans leur discipline qu'on demeure découvert durant la célébration de la cène; et pourquoi souffrent-ils que quelques uns de leurs frères la reçoivent à genoux, comme nous l'avons remarqué ailleurs? Sans doute ils établiront ces marques extérieures de respect religieux par les passages de l'Écriture, où il est dit en général que tous les actes de religion se doivent faire avec révérence; et ils diront qu'il n'est pas besoin d'exprimer toujours celle qui est due dans chaque acte particulier: pourquoi donc ne veulent-ils pas nous écouter, lorsque nous disons qu'il n'est pas besoin que nous prouvions par un passage particulier que Jésus-Christ soit adorable dans l'eucharistie, et qu'il suffit que nous prouvions en général qu'il est adorable partout où il est; ou plutôt qu'il n'est pas même nécessaire que nous le prouvions, puisque, si peu qu'on ait de foi et de respect pour Jésus-Christ, on ne peut nous contester une vérité si constante?

Voilà à quoi aboutissent ces arguments tirés contre nous du silence de l'Écriture, sur les marques extérieures de respect et d'adoration. Ils ne combattent pas moins la doctrine et la pratique des prétendus réformés, que les catholiques. Et nous n'employons, pour y répondre, que des vérités dont nos adversaires conviennent eux-mêmes avec nous. Ils ne cessent cependant de recommencer cette objection, laquelle, comme on a vu, ne combat pas moins leur doctrine ni leur pratique, que la nôtre: tant il est vrai que les hommes oublient toute la droiture du raisonnement, quand, préoccupés de leurs opinions, ils ne s'attachent qu'à tirer avantage de tout ce qu'ils lisent.

L'auteur nous objecte ici l'antiquité chrétienne [1]. Mais je ne crois pas qu'il ait prétendu qu'une page de sa Réponse, où il a touché cette objection, m'oblige à la discussion d'une matière si éloignée de notre sujet, et que les auteurs catholiques ont si nettement éclaircie. J'ai fait ce que je devois, quand j'ai montré que l'adoration n'a point de difficulté particulière, et qu'elle n'est qu'une suite de la présence réelle. Il est temps de faire voir qu'il en est de même de la doctrine du sacrifice.

Mais si peu que l'on considère les réponses de l'Anonyme, on sera facilement convaincu que la doctrine de l'Exposition sur le sacrifice de l'eucharistie est incontestable.

Pour faire voir que le sacrifice est nettement enfermé dans la présence réelle, j'ai demandé seulement qu'on m'accordât que ceux qui sont convaincus que les paroles de l'institution opèrent réellement ce qu'elles énoncent, doivent croire qu'elles eurent leur effet aussitôt qu'elles furent proférées, et reconnoître par conséquent la présence réelle du corps avant la manducation.

L'Anonyme n'a pu contester cette vérité si constante, et la laisse passer sans contradiction. Et certes, s'il faut entendre à la lettre ces paroles, *Ceci est mon corps*, il faut aussi entendre que c'est le corps, dès que Jésus-Christ a parlé, et non que ce le sera seulement lorsque nous le recevrons; car l'effet des paroles de Jésus-Christ ne dépend que de leur propre efficace, sans qu'il soit besoin d'attendre autre chose. Au reste, les prétendus réformés disputent avec nous, à la vérité, s'il faut entendre ces paroles au sens littéral, ou seulement au sens figuré; mais ils ne nous disputent pas que, quoi que Jésus-Christ ait voulu faire, il ne l'ait fait dès le moment qu'il eut parlé. Et comme ceux qui embrassent le sens figuré doivent dire que le pain fut établi comme la figure du corps, dès que Jésus-Christ eut dit, *Ceci est mon corps*; ceux qui embrassent le sens littéral doivent penser, au contraire, que, n'étant pas plus difficile à Jésus-Christ de faire des choses que d'instituer des signes, l'effet de sa parole n'a pas été suspendu un seul moment, et que son corps fut présent dès que ses paroles furent prononcées. Ainsi il ne s'agit entre nous que du sens littéral ou figuré; et j'ai eu raison de dire que, supposé le sens littéral, notre doctrine est indubitable.

Mais de là il s'ensuit encore que la consécration et la manducation sont deux actions distinguées; et on ne peut non plus contester ce que j'ai dit dans l'Exposition, que la consécration, comme distinguée de la manducation, ne soit d'elle-même agréable à Dieu. Car qu'y a-t-il pour lui de plus agréable, que de lui mettre devant les yeux son Fils unique présent au milieu de nous, et de nous présenter nous-mêmes avec lui devant sa face? En un mot, en repassant toute la doctrine que j'ai proposée touchant le sacrifice de l'eucharistie, on verra qu'elle est enfermée dans ce seul principe, que le corps de Jé-

[1] *Pag.* 257.

sus-Christ est présent aussitôt que les paroles sont prononcées : et quand l'auteur auroit nié cette vérité, chacun pourroit s'en convaincre par la seule lecture de l'Exposition. Mais il a procédé de meilleure foi ; et, bien loin d'avoir contredit ce que j'ai avancé sur ce sujet, il a déclaré expressément qu'il n'avoit rien sur cela à nous reprocher. « La réalité, dit-il [1], ou la » présence réelle telle que l'Église romaine la » croit par un changement de la substance du » pain en celle du corps de Jésus-Christ, im- » médiatement après que ces paroles, *Ceci est mon* » *corps*, ont été prononcées, est le fondement » du sacrifice de la messe et de l'adoration de » l'hostie ; c'est le sens de la première proposi- » tion de M. de Condom, sur lequel nous n'a- » vons rien à dire. »

Il tâche de faire voir en ce lieu que mon raisonnement *n'est pas droit ;* il marque ensuite les propositions où il croit que je ne raisonne pas droitement ; nous aurons sujet d'en parler ailleurs, et on verra qui se détourne, de lui ou de moi. Mais en attendant, il avoue que *sur la première proposition il n'a rien à dire ;* et il doit passer pour constant, de l'aveu des prétendus réformés, que s'il est vrai que Jésus-Christ soit présent *immédiatement après que les paroles ont été prononcées*, il n'y a plus rien à dire sur le sacrifice. Or nous avons déja vu que cette proposition n'a plus de difficulté, supposé le sens littéral, et qu'en effet elle ne nous a pas été contestée. Il n'y a donc à disputer entre nous que du seul sens littéral, et le reste de notre doctrine est indubitable.

Au reste, on peut remarquer, dans l'Exposition, que les catholiques prouvent la doctrine du sacrifice par la seule présupposition de la présence réelle, sans qu'il soit besoin pour cela du changement de substance. Si toutefois ce changement facilite à l'auteur de la Réponse l'intelligence de notre doctrine sur le sacrifice, comme il semble l'insinuer au lieu que je viens de produire, il peut se satisfaire là-dessus, et n'a qu'à se souvenir que le changement de substance est enfermé dans le sens littéral, et que ce sont les auteurs et les synodes de sa communion qui l'enseignent ainsi avec nous : de sorte qu'il est certain, de quelque côté qu'on se tourne, que, supposé le sens littéral, il n'y a rien à nous contester sur toutes les autres parties de notre doctrine.

L'exposition de notre croyance a déja produit un grand fruit, puisqu'elle a fait connoître aux prétendus réformés que le sacrifice de l'eucharistie, pour lequel ils ont tant de répugnance, est compris dans une doctrine qui, selon eux, n'a aucun venin, c'est-à-dire, dans la doctrine de la présence réelle. Mais nous tirons encore de là une autre utilité très considérable. Nous avons sujet d'espérer qu'on cessera désormais de nous objecter que le sacrifice que nous célébrons anéantisse celui de la croix ; puisqu'ayant fait voir que cette objection n'a de fondement que sur de fausses idées, l'Anonyme laisse sans réplique tout ce que j'ai dit sur ce sujet.

Bien plus, comme les principaux arguments qu'on nous oppose sur cette matière, sont tirés de l'Épître aux Hébreux, j'ai fait un article exprès [1], pour montrer que nos sentiments n'affoiblissent en aucune sorte ce que saint Paul y enseigne touchant la perfection du sacrifice de la croix ; et j'ai fait voir, au contraire, que les objections qu'on nous fait ne peuvent pas subsister sans renverser la doctrine de cette même Épître aux Hébreux, qu'on fait tant valoir contre nous. On peut revoir en un moment ces endroits de l'Exposition, et on verra que l'auteur les a laissés sans réplique.

C'étoit néanmoins ici un point essentiel à notre dispute, puisque j'avois marqué, dans l'Exposition, qu'un des principaux fruits que j'en espérois, c'est qu'on verroit que notre doctrine s'accordoit parfaitement avec les articles fondamentaux de la religion chrétienne. C'étoit là aussi un des deux points sur lesquels l'Anonyme avoit promis de répondre ; et puisqu'il ne nous dit rien sur cela, il faut assurément qu'il ait vu qu'il n'y a rien à nous dire.

Il est vrai qu'il tire de l'Épître aux Hébreux deux arguments contre nous. Mais comme les calvinistes attaquent tous les jours par les Écritures la doctrine des luthériens sur la présence réelle, sans soutenir pour cela qu'elle renverse les fondements du salut ; c'est aussi autre chose, de vouloir détruire le sacrifice de l'eucharistie ; et autre chose de faire voir qu'il renverse ce grand fondement du salut, c'est-à-dire, la perfection du sacrifice de la croix.

Si l'auteur veut peser lui-même la force de ses arguments, il avouera qu'ils ne nous attaquent pas par cet endroit-là. Et en effet, voici quels ils sont : le premier est que, si saint Paul avoit reconnu la présence de Jésus-Christ dans l'eucharistie, il n'auroit pas dit qu'il est entré, non dans un sanctuaire terrestre, mais dans un sanctuaire qui n'est point fait de main d'homme. Le second est que, si le même saint Paul avoit reconnu dans l'eucharistie l'oblation que l'Église

[1] *Pag.* 280.

[1] *Exposit. art.* XV.

romaine y reconnoît, il n'auroit pas dit, dans la même épître, que Jésus-Christ ne s'est offert qu'une fois. Tels sont les deux arguments que l'auteur tire contre nous de l'Épître aux Hébreux; et on voit qu'ils ne prouvent pas que l'oblation que nous confessons renverse le fondement du salut, non plus que la présence réelle.

Que conclut donc contre moi l'auteur de la Réponse, puisqu'il laisse sans aucune atteinte ce que j'ai uniquement prétendu dans cet endroit de l'Exposition, c'est-à-dire, que notre doctrine sur le sacrifice de l'eucharistie, telle que je l'ai proposée selon le concile de Trente, ne renverse ni le fondement du salut, ni la dignité infinie du sacrifice de la croix? Mais quand j'aurois à répondre aux difficultés qu'il nous fait, considérées dans leur fond, je pourrois le faire sans beaucoup de peine.

Je me contenterai de marquer ici l'injustice du procédé de nos adversaires : ils ne veulent pas qu'il nous soit permis de dire que ce qu'enseigne l'apôtre saint Paul de la présence de Jésus-Christ dans le ciel, et de l'oblation qu'il a faite de lui-même par sa mort, n'empêche pas une autre présence, ni une autre sorte d'oblation, c'est-à-dire, la présence et l'oblation que l'Église reconnoît dans l'eucharistie. *C'est répondre*, dit l'Anonyme [1], *la même chose qui est en question*. Il croit se sauver par-là, et c'est par-là justement qu'il se condamne. Car dès-là même que, de son aveu, la question consiste en ce point; s'il ne m'est pas permis de supposer ce que je dis comme vrai, il ne lui est pas non plus permis de supposer le contraire, la loi doit être égale entre nous; et afin de faire voir combien son procédé est déraisonnable, je le prie de penser ce qu'il répond, quand on combat sa doctrine par ces paroles de notre Seigneur, *Ceci est mon corps;* il répond aussitôt, C'est-à-dire, mon corps en figure. Sans doute on peut dire ici que c'est répondre précisément ce qui est en question. Mais si je prétendois que notre dispute fût vidée par ce seul reproche, l'Anonyme me trouveroit-il raisonnable? Au contraire, ne diroit-il pas que si un reproche de cette nature décidoit la difficulté, nous aurions raison l'un après l'autre? car chacun répond à son tour aux objections selon les sentiments qu'il soutient, sauf à les prouver quand il faudra; et les lois de la dispute défendent, non de répondre conformément à sa thèse, mais de la donner pour preuve. Voilà ce que l'Anonyme me répondroit, si je voulois lui fermer la bouche aussitôt qu'il m'alléguerait son sens figuré, sous prétexte que c'est ce qui fait le sujet de notre dispute. Je confesse pour moi qu'il auroit raison; et je le prie seulement de nous faire la même justice. Quand il m'objecte les lieux de saint Paul où il dit que Jésus-Christ s'est offert une fois, il m'impose une loi trop dure, s'il ne veut pas qu'il me soit permis de répondre, comme j'ai fait dans l'Exposition, que le mot d'offrir est équivoque, et qu'on peut mettre tous les jours, devant les yeux du Père céleste, Jésus-Christ présent dans l'eucharistie, sans préjudice de cette unique oblation sanglante, qui est la seule dont parle saint Paul dans les endroits qu'on m'objecte. L'Anonyme, à la vérité, peut nous demander sur quoi nous fondons cette oblation que nous posons dans l'eucharistie; et il sait bien que nous prétendons l'établir par des raisons invincibles. Il faut donc nécessairement qu'il écoute ces raisons, et qu'il ne croie pas avoir tout fini, en disant que nous répondons ce qui est en doute.

Mais il soutient cette objection par un argument bien moins raisonnable : « Pour pouvoir » parler ainsi, » dit-il [1], c'est-à-dire, pour pouvoir répondre qu'il y a deux sortes de présence, dont l'Épître aux Hébreux ne touche que l'une; « il faudroit nous montrer nettement que saint » Paul a vu et connu cette dernière sorte de pré- » sence de Jésus-Christ sur la terre. » Et un peu après [2], « Il faudroit montrer, dit-il, que l'a- » pôtre eût reconnu ces deux différentes manié- » res de s'offrir, l'une endurant la mort, et » l'autre sans mourir. » Quoi donc! faudra-t-il nécessairement que nous trouvions notre preuve dans l'Épître de saint Paul aux Hébreux? Si nous la trouvons dans quelque autre endroit de l'ancien ou du nouveau Testament; si, au lieu de l'Épître aux Hébreux, nous produisons l'Épître aux Corinthiens, comme nous faisons en effet; n'y aura-t-il pas sujet de s'en satisfaire? Pourquoi veut-on nous traiter comme si nous manquions de preuves, sous prétexte que ce n'est pas l'Épître aux Hébreux qui nous les fournit?

J'avois prévu cette objection: et de peur qu'on ne voulût profiter du silence de saint Paul dans cette épître, j'avois remarqué, dans l'Exposition, qu'il n'est pas juste « de nous astreindre à » recevoir de la seule Épître aux Hébreux toute » notre instruction sur une matière qui n'étoit » point nécessaire au sujet de cette épître, où » l'apôtre se propose d'expliquer la perfection du » sacrifice de la croix, et non les moyens diffé- » rents que Dieu nous a donnés pour nous l'ap- » pliquer. » Cette raison est convaincante; et quoique l'auteur de la Réponse l'ait laissée sans

[1] *Pag.* 273, 275.

[1] *Pag.* 273. — [2] *Pag.* 275.

ropartie, il veut que nous nous tenions pour condamnés, parceque nous ne lisons pas dans l'Épitre de saint Paul aux Hébreux une doctrine qui est hors de son sujet.

Qu'il considère un moment ce que j'ai dit, dans l'Exposition, sur l'équivoque du mot offrir. On dit qu'on offre à Dieu une victime, quand on en répand le sang devant ses autels. On dit aussi qu'on offre à Dieu ce qu'on présente devant lui. Je ne sais si l'auteur s'avisera de nous nier cette manière d'entendre ce mot; du moins ne trouve-t-on pas qu'il s'y soit opposé dans sa Réponse; et au contraire, il a reconnu dans cet article *que nous nous offrons nous-mêmes à Dieu dans la prière* [3], où toutefois nous ne mourons pas. Quoi qu'il en soit, si ce mot le choque, qu'il regarde la chose même. L'oblation que je lui propose ne demande que la présence de Jésus-Christ à la sainte table. Je dis que sa seule présence au milieu de nous est une manière d'intercéder très efficace, et qu'en quelque endroit que le Fils de Dieu paroisse pour nous devant son Père, la présence d'un objet si agréable fait qu'il nous voit d'un œil plus propice. Pour faire que Jésus-Christ se présente pour nous à Dieu en cette manière dans l'eucharistie, on voit qu'on n'a besoin que d'y reconnoître une présence réelle. La chose parle d'elle-même : nous l'avons montré dans l'Exposition; nous l'avons encore expliqué dans cette Réponse par des principes certains. On ne peut donc supposer que nous manquons de preuves pour l'oblation, sans supposer que nous en manquons pour la présence réelle. Et le supposer ainsi, ce seroit visiblement supposer comme indubitable, ce qui fait le fond de notre dispute. Ainsi c'est nous qui aurions raison de reprocher à l'auteur qu'il suppose comme certain et indubitable, ce qui fait le fond de notre dispute.

Mais l'auteur nous dira peut-être que saint Paul exclut positivement, et la présence réelle, et la manière d'offrir que nous confessons dans l'eucharistie; car il objecte « que cet apôtre dit, » entre autres choses, que Jésus-Christ n'est » point entré dans les lieux faits de main » d'homme; mais qu'il est entré dans le ciel, où » il comparoît pour nous devant la face de Dieu [2]. » L'auteur prétend que cette expression ne s'accorde pas avec notre foi. Mais il n'y a rien de plus vain. Saint Paul enseigne en ce lieu l'avantage qu'a Jésus-Christ, notre pontife, au-dessus du pontife de la loi, en ce que ce dernier passoit de l'entrée du temple au lieu le plus retiré, qu'on appeloit le sanctuaire, qui, après tout, n'étoit qu'un ouvrage de la main des hommes; au lieu que notre pontife, en montant de la terre au ciel, n'est pas entré dans un sanctuaire construit par les hommes, mais dans le sanctuaire éternel, dont Dieu est lui-même l'architecte. Nous confessons tout cela. Pour en tirer contre nous quelque conséquence, il faut revenir à cet argument tant rebattu et tant réfuté, que Jésus-Christ ne peut être en deux divers lieux; de sorte qu'il n'est pas en terre, puisqu'il est au ciel. C'est, dis-je, répéter ce même argument que l'auteur nous a fait ailleurs, et que nous avons montré qu'il ne peut soutenir sans appeler à son secours la philosophie, contre la promesse expresse qu'il nous avoit faite de n'expliquer le mystère et l'intention de Jésus-Christ que par sa parole.

L'argument contre l'oblation n'est pas meilleur. Saint Paul écrit, dit l'auteur [1], « que Jésus-» Christ ne s'offre pas souvent, parcequ'il eût » fallu qu'il fût mort souvent. M. de C., au » contraire, dit que Jésus-Christ s'offre tous les » jours; parceque, pour s'offrir, il ne faut plus » qu'il meure. Rien, conclut-il, n'est plus op-» posé que ces deux propositions, etc. » Ce n'est pas ainsi que je m'explique : j'ai dit, comme on vient de voir, qu'il ne faut point disputer des mots; qu'on peut entendre offrir en deux sens; et que si, par le mot offrir, on entend répandre le sang de la victime immolée, comme saint Paul l'entend aux Hébreux, nous disons avec cet apôtre que Jésus-Christ ne peut être offert qu'une fois. Mais s'il est ainsi, dit l'auteur, lorsque l'apôtre a conclu que Jésus-Christ ne s'offre pas souvent, parcequ'il eût fallu qu'il fût mort souvent, « la proposition de l'a-» pôtre reviendroit à ceci, que Jésus-Christ ne » meurt pas souvent, parcequ'il ne meurt pas » souvent [2]. » Il s'abuse, ce n'est pas ainsi que nous faisons raisonner l'apôtre. Il veut dire que Jésus-Christ n'a pas eu besoin de répandre plusieurs fois le sang de sa victime, comme le pontife de la loi; autrement, qu'il auroit fallu qu'il souffrît plusieurs fois dès l'origine du monde, pour sanctifier tant de justes qui n'ont eu de salut que par lui; au lieu qu'en mourant une seule fois il a expié les péchés de tout le monde ensemble. Il n'y a rien de plus clair ni de plus suivi, ni qui fasse moins de peine aux catholiques. Car j'ai fait voir, dans l'Exposition, qu'on ne peut les accuser sans calomnie, d'attendre une autre victime pour payer le prix de nos péchés; et que s'ils offrent au Père céleste Jésus-Christ présent dans l'eucharistie, ce n'est que

[1] *Pag.* 270. — [2] *Pag.* 272.

[1] *Pag.* 274. — [2] *Pag.* 273.

pour célébrer la mémoire de sa mort, et s'en appliquer la vertu.

Voilà donc les prétendus réformés réduits au foible avantage qu'ils tirent du silence de saint Paul. C'est aussi par-là que l'Anonyme conclut les deux arguments qu'il tire de l'Épître aux Hébreux. Il dit que, si saint Paul avoit connu ou les deux manières de présence, ou les deux manières d'offrir, il en auroit dit quelque chose : c'est-à-dire, que, selon lui, il falloit nécessairement que saint Paul parlât d'une chose qui n'étoit point de son sujet, et qu'on pouvoit apprendre d'ailleurs, comme nous avons déja dit.

Voilà ce que l'Anonyme a opposé de plus fort au sacrifice de l'eucharistie; car, au reste, je ne pense pas qu'une remarque où il semble qu'il s'est beaucoup plu, mérite de repartie. « C'est, » dit-il [1], une règle du droit divin que, non » seulement le sacrificateur, mais l'autel même, » est d'une plus grande dignité que l'oblation. » Ici on veut un sacrifice, où l'on sait que » l'homme, qui est le sacrificateur, n'est qu'un » ver de terre, l'autel une pierre, et la victime » le Fils de Dieu. » Tels sont les arguments dont on éblouit ceux qui ne savent pas le fond des choses. Car pourquoi n'a-t-il pas voulu considérer que le sacrifice que nous offrons se fait par la parole de notre Seigneur; que, comme dit saint Jean-Chrysostôme, nous ne sommes que les ministres, et que c'est lui-même qui offre et qui change les dons sacrés; enfin, que ce Père a raison de dire que le sacrifice que nous offrons est le même par tout l'univers, parceque nous avons partout le même pontife et partout la même victime, c'est-à-dire, Jésus-Christ même?

Quant à l'observation que fait l'Anonyme sur la dignité de la victime au-dessus de l'autel, il pourroit, quand il lui plaira, détruire par cette remarque la rédemption du genre humain, et soutenir que la mort de notre Seigneur n'est pas un sacrifice; puisque la croix, qui tient lieu d'autel, est de moindre dignité que le Fils de Dieu, qui est la victime : tant il est vrai que le desir de nous nuire lui fait hasarder beaucoup de fausses maximes dont lui-même ne prévoit pas les conséquences.

Et c'est en vain qu'il affecte dans cet article et ailleurs [3], de paroître embarrassé de ce que je dis que Jésus-Christ est présent dans les saints mystères, couvert des signes de mort, quoiqu'il soit vivant. Car certes, il ne falloit pas que Jésus-Christ mourût tous les jours. Si donc il vouloit être présent dans l'eucharistie, il falloit qu'il y fût vivant; mais cela ne l'obligeoit pas à y faire paroître sa vie : c'est pourquoi tout ce qui paroît dans ce saint mystère, et les paroles, et l'action même, et tous les objets sensibles, nous rappellent à la mort de notre Seigneur; et c'est ce qui fait cette mort mystique et cette immolation spirituelle en laquelle l'Exposition a fait consister toute l'essence du sacrifice.

Il n'y a là aucun embarras que celui que fait une longue préoccupation, et une fausse explication de notre doctrine. Du moins faut-il qu'on avoue que le sacrifice de l'eucharistie ne peut être combattu raisonnablement, à moins que de combattre la réalité; car, supposé qu'on l'avoue, il n'est pas possible de nier que la consécration ne soit une chose religieuse, qui porte avec soi la reconnoissance de la souveraineté de Dieu, en tant que Jésus-Christ présent y renouvelle la mémoire de son obéissance jusques à la mort de la croix; d'où il s'ensuit que rien ne lui manque pour être un véritable sacrifice.

C'est ce que j'avois dit dans l'Exposition; c'est ce qui demeure établi par des raisons invincibles: mais cela étant de la sorte, il est temps de faire un peu de réflexion sur toute la doctrine de l'eucharistie.

Ce qui regarde le sacrement de l'eucharistie peut être partagé en deux sortes de questions. La première question est sur le sens littéral et sur la présence réelle; et les autres questions regardent les suites de cette présence et de ce sens littéral.

Il est certain que les luthériens sont d'accord avec nous du fondement; et, comme parle l'auteur, « qu'ils ont cela de commun avec l'Église » romaine, qu'ils prennent aussi les paroles du » Seigneur au sens littéral pour une présence » réelle [1]. »

Nous avons fait voir que, parmi ces suites du sens littéral et de la présence réelle, il faut compter le changement de substance, l'adoration et le sacrifice. Nous avons aussi montré que ces suites ne sont pas tirées de loin, et qu'on les aperçoit d'abord dans le principe. Si Jésus-Christ est présent, il faut l'adorer comme présent : s'il est présent en vertu des paroles qu'il a prononcées, il sera présent aussitôt qu'il les aura prononcées. Mais aussitôt qu'il sera présent, sa seule présence au milieu de nous nous attirera d'en haut des regards propices. Si l'on ne peut expliquer les paroles de Jésus-Christ, *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, par un changement mystique du pain et du vin, on ne peut plus s'empêcher d'y reconnoître un changement effectif. Telles sont les conséquences du sens littéral et de la présence réelle.

[1] *Pag.* 271. — [2] *Pag.* 274, *etc. Pag.* 200.

[1] *Pag.* 267.

Il est bon de considérer ici de quelle sorte les luthériens et les calvinistes sont disposés, tant sur le sens littéral et la présence, que sur les suites que nous en tirons.

Il est certain que les luthériens sont d'accord avec nous du fondement : et, comme parle l'auteur, « qu'ils ont cela de commun avec l'Église » romaine, qu'ils prennent aussi les paroles du » Seigneur au sens littéral pour une présence » réelle. » Pour les suites, il faut avouer qu'ils ne les ont pas entendues. Au contraire, nous avons vu, tant par les sentiments de l'auteur, que par les autres témoignages que nous avons rapportés, que les calvinistes sont disposés à nous accorder que les suites sont bien tirées du principe; mais qu'ils nous contestent le principe même, c'est-à-dire, le sens littéral et la présence réelle.

C'est ce qui m'a fait dire dans l'Exposition, que Dieu leur ouvroit un chemin pour se rapprocher de nous et de la vérité : puisque d'un côté nous pouvons croire que, supposé la présence réelle, ils n'auroient rien à nous contester; et que d'autre part Dieu a permis qu'encore qu'ils nous contestent cette présence, ils ont avoué aux luthériens qu'elle n'est pas contraire au salut ni aux fondements de la religion, et enfin qu'elle n'a aucun venin.

L'auteur convient avec nous d'une vérité si constante; et le synode de Charenton ne lui permet pas d'en douter. Mais il ne veut pas qu'il nous soit permis de tirer aucun avantage de cet aveu.

Cependant il n'y a rien de plus clair que ce que nous disons sur ce sujet; et si la présence réelle n'a aucun venin, personne ne peut comprendre comment on en peut trouver dans des conséquences aussi naturelles et aussi certaines que celles que nous en tirons. Il servira aux luthériens de raisonner mal, leur doctrine paroîtra aux calvinistes plus supportable que la nôtre, parcequ'elle est moins suivie; nous ne perdrons pas notre salut pour avoir cru le sens littéral et la présence réelle : et nous serons réprouvés, parceque nous en aurons embrassé des conséquences si légitimes et si nécessaires! Que peut-on imaginer de plus déraisonnable ni de plus injuste?

L'auteur fait de grands efforts pour parer ce coup : et voici quel est son raisonnement. « Il » s'en faut bien, dit-il [1], que l'erreur la mieux » suivie ne soit la plus supportable; au contraire, » plus l'erreur se suit, plus il est naturel qu'elle » s'éloigne de la vérité; » ce qu'il éclaircit par l'exemple d'un homme qui sort du bon chemin, et qui s'égare d'autant moins, qu'il rentre plus tôt par quelque autre endroit dans la route qu'il a quittée, au lieu d'aller à toute bride par une autre route, quelque droite qu'elle paroisse. Voilà sans doute ce qu'on pouvoit imaginer de plus subtil; et il n'y a rien de plus ingénieux que cette comparaison. Mais souvent la raison s'égare parmi ces inventions délicates : et l'homme est assez malheureux pour s'éblouir lui-même par un éclat apparent qui le charme dans ses expressions et dans ses pensées. L'auteur devoit considérer qu'un homme qui s'engage dans une route n'est pas forcé de la suivre; chaque partie du même chemin peut être parcourue sans tout le reste; et les premiers pas que nous y faisons ne nous contraignent pas à en faire d'autres : mais celui qui a posé un principe ne peut s'empêcher d'en recevoir toutes les conséquences légitimes; ces conséquences sont comprises dans ce principe même bien entendu; et on ne peut plus les rejeter aussitôt qu'on les y a aperçues. De sorte que toute la suite est renfermée dans le premier pas; et si on étoit d'accord que ce premier pas fût sans crime, il n'y auroit plus moyen de soutenir qu'il y eût du crime dans les autres.

C'est en cela que consiste la force du raisonnement que l'Anonyme s'efforce ici de détruire. Nous ne nous appuyons pas sur ce principe, qu'il prend tant de soin de réfuter, *que l'erreur la plus suivie soit aussi la plus supportable*. Car premièrement l'erreur n'est jamais suivie, et se dément toujours elle-même. Mais secondement, si un hérétique pose des principes erronés, et qu'il s'en serve pour trouver d'autres erreurs par des conséquences tirées dans les formes légitimes, nous ne l'excuserons pas pour cela. Par exemple, si un socinien pose que Dieu soit corporel, et que, concluant de là que les ames le sont aussi, il assure par conséquent qu'elles ne peuvent plus subsister après la dissolution du corps, ni être conservées éternellement que par sa résurrection; bien loin d'excuser leur erreur à cause qu'elle suit d'un certain principe, nous la détesterons au contraire dans toute sa suite. La juste aversion que nous aurons d'une doctrine si brutale, remontera des branches à la racine, et des conséquences au principe même, que nous détesterons d'autant plus, qu'il est la source de tout le mal, et qu'il contient en lui-même tout le venin. C'est ainsi qu'il faut rejeter les erreurs suivies, en détestant avec le principe, toutes ses malheureuses suites. Nous ne nous opposerons jamais à un sentiment si juste : mais nous disons seulement que ce qu'on accorde au principe, il faut l'accorder nécessairement aux conséquen-

[1] *Pag.* 284.

ces qui en seront nettement tirées; c'est-à-dire, que si on accorde que le principe soit véritable, ou qu'on puisse le croire sans crime et sans préjudice de son salut, il faut dire la même chose de toutes les conséquences. Car, comme nous avons dit, on les y trouve renfermées, et on ne peut plus les rejeter aussitôt qu'on les y découvre. C'est pourquoi nous ne pouvons assez nous étonner que les prétendus réformés, ayant accordé que la doctrine de la présence réelle n'est pas contraire au salut, et qu'elle n'exclut les enfants de Dieu, ni de sa table, ni de son royaume, puissent soutenir ensuite que les conséquences manifestes de cette doctrine les excluent de l'une et de l'autre. Quoi! (car il est bon de venir à quelque chose de particulier) nous ne perdrons pas la vie éternelle, pour croire que Jésus-Christ soit présent dans l'eucharistie; et nous périrons pour jamais, parceque nous l'y aurons adoré? Dieu veut que j'adore son Fils unique, on en est d'accord; il souffre que je le croie présent, on le reconnoît. Mais je deviens insupportable à ses yeux, parceque je n'ai pas la malheureuse assurance de croire Jésus-Christ son Fils présent sans l'adorer, et de soutenir l'aspect de mon Dieu sans m'abaisser devant lui? C'est ainsi que les prétendus réformés raisonnent. Quelle étrange perversité! Et une pensée si déraisonnable ne devroit-elle pas leur faire sentir un prodigieux égarement dans leur esprit et dans leur cœur?

L'Anonyme croit se sauver par l'exemple des manichéens et des idolâtres. Découvrons-lui son erreur; et voyons si, en lui ôtant ce folble refuge, nous pourrons enfin l'obliger à ouvrir les yeux à la vérité.

« Qui peut douter, dit-il[1], raisonnablement » que l'erreur des manichéens n'eût été plus supportable, s'ils se fussent arrêtés à croire que » Dieu donnoit des marques particulières de sa » présence dans le corps du soleil et de la lune, » et qu'ils n'eussent pourtant adoré ni la lune ni » le soleil; ou que ceux qui, par erreur, croi- » roient qu'il y auroit quelque divinité dans les » images, mais qui ne les adoreroient pourtant » pas, ne croyant pas que la Divinité voulût être » adorée dans les images, ne fussent moins idolâtres ou moins coupables, que ceux en qui les » mouvements du cœur suivroient l'égarement » de l'esprit? »

Les manichéens ne croyoient pas seulement que Dieu donnoit des marques particulières de sa présence dans le soleil et dans la lune. Saint Augustin nous apprend que ces hérétiques faisoient Dieu d'une nature corporelle et sensible : ils disoient, selon ce Père[1], « que cette lumière » corporelle qui frappe nos sens, partout où elle » étoit répandue, étoit la nature de Dieu; que » cette nature de Dieu se trouvoit le plus pure- » ment dans le soleil et dans la lune : » de sorte que ces deux astres, selon eux, *avoient été faits de la pure substance de Dieu*. C'est ainsi que saint Augustin nous représente l'erreur de ces hérétiques, les plus insensés et les plus pervers qui aient jamais paru dans l'Église.

Pour ce qui est des idolâtres, nous avons déja expliqué ailleurs qu'une partie de leur erreur étoit de donner à la divine essence une forme corporelle déterminée, et de croire qu'elle pouvoit être renfermée, et comme liée à des temples matériels, et à des statues faites de main d'homme.

Si l'on demande maintenant en quoi consistoit le crime, tant des manichéens que des idolâtres, il n'y a personne qui n'avoue qu'il consistoit principalement dans l'injure qu'ils faisoient à la nature divine, en se la représentant sous ces indignes idées; et que cette perversité de leur cœur étoit sans comparaison plus odieuse et plus criminelle aux yeux de Dieu, que les actes extérieurs qu'un principe si détestable pouvoit faire naître.

Nous sommes donc bien éloignés d'accorder à ces ennemis de la nature divine, que leur principe soit supportable. Au contraire, nous ne trouvons rien de plus insupportable ni de plus pervers, parmi toutes leurs erreurs, que le principe sur lequel elles sont fondées.

Grace à la miséricorde divine, les calvinistes ne jugent pas de la même sorte du culte que nous rendons à Jésus-Christ dans l'eucharistie. Il est fondé sur deux principes: le premier, que Jésus-Christ est adorable: ils en conviennent avec nous; le second, c'est qu'il lui a plu de nous témoigner par sa parole une présence réelle et particulière dans l'eucharistie. Ils nous contestent ce second point, je l'avoue; mais ils accordent aux luthériens qu'ils n'y voient rien que de supportable. Cependant ils ne craignent pas de nous alléguer et les manichéens et les idolâtres, dont nous trouvons les principes autant ou plus pernicieux, que les conséquences qu'ils en ont tirées.

Mais il est bon de considérer le nouveau cas de conscience que l'Anonyme nous propose[2]. Il produit des hommes, ou il les feint (car il n'y en eut jamais de semblables), « qui, par erreur, » croiroient quelque divinité dans les images, » mais qui ne les adoreroient pourtant pas, ne » croyant pas que la Divinité voulût être adorée

[1] *Pag.* 284.

[1] *De Hæresib. Hær.* XLVI; *tom.* VIII, *col.* 14. — [2] *Pag.* 282.

» dans les images : » et il soutient « qu'ils se-
» roient moins idolâtres ou moins coupables
» que ceux en qui les mouvements du cœur sui-
» vroient l'égarement de l'esprit. » Pour moi, je ne craindrai point de lui dire que cet impie qu'il nous représente, qui ne croit pas que ses dieux présents l'obligent à aucun respect, n'en est pas moins détestable, sous prétexte *que les mouvements de son cœur ne suivent pas l'égarement de son esprit*. Car cela, c'est dire, en d'autres paroles, qu'il agit contre sa croyance : et cette excuse, que lui fournit l'Anonyme, n'est pas une excuse, mais un nouveau crime. Autrement, il faudroit dire qu'un païen qui, ne connoissant d'autres dieux que ceux de la fable, et croyant qu'ils sont plus présents dans leurs statues, s'en approcheroit avec tremblement, seroit plus méchant que celui qui, ayant la même croyance, mépriseroit ces idoles, les vendroit, pilleroit leurs temples, et ne craindroit point d'y commettre toute sorte d'irrévérences. Certainement si c'est une excuse que *les mouvements du cœur ne suivent pas l'égarement de l'esprit;* plus un païen démentira sa propre croyance, c'est-à-dire, plus il profanera les temples qu'il croit sacrés, et les idoles où il croit ses dieux si présents, plus il sera excusable; et un Denys le Tyran, qui profane sa religion par toute sorte de sacriléges, sera en cela plus homme de bien ou plus excusable, que les Fabrices et les Scipions Nasica, qui en gardent respectueusement les cérémonies. La raison ne souffre pas un tel sentiment; et s'il faut chercher des excuses à des hommes dont les excès sont si détestables, on avouera que le païen de bonne foi, qui rend respect à ses dieux où il les croit si présents, est, à cet égard, encore plus excusable que l'impie qui nous paroît dans l'écrit de l'Anonyme.

Voilà ce qu'il attendoit pour me reprocher peut-être que j'aime mieux qu'un païen pousse jusques au bout les principes de son idolâtrie, que de demeurer en chemin, faute d'en savoir tirer les conséquences.

Mais je le prie de considérer, qu'on pouvoit tendre à saint Paul un piége semblable : car encore qu'il improuve ceux qui refusent de manger de certaines viandes [1], parcequ'ils en croient l'usage illicite; il décide toutefois que celui qui, doutant qu'il lui soit permis d'en manger, ne laisse pas de le faire contre le témoignage de sa conscience, *est condamné, parcequ'il n'agit pas selon sa foi* [2]; et que c'est un nouveau péché de n'agir pas selon qu'on croit, conformément à ce principe que le même saint Paul établit ici : *Tout ce qui n'est point selon la foi*, c'est-à-dire, selon la persuasion de la conscience, *est péché*.

L'Anonyme répondra sans doute que l'homme qu'il nous représente n'agit pas contre sa conscience; puisque encore qu'il croie *qu'il y a quelque divinité dans les images*, il ne croit pas toutefois qu'elle veuille y être adorée.

Voici une question dont on ne s'étoit pas encore avisé. Les manichéens avoient cru que la nature divine se découvroit visiblement dans le soleil et dans les astres : aussi l'y avoient-ils adorée; et saint Épiphane nous apprend *qu'ils adoroient le soleil, la lune, les astres et les démons, comme les Gentils* [1]. Les idolâtres croyoient que la Divinité étoit renfermée dans une idole, et qu'elle se montroit présente sous cette forme sensible : aussi l'y adoroient-ils, et ils se prosternoient devant une idole, comme devant un Dieu présent. Et certes, jusques ici, on ne s'étoit point encore avisé de poser que Dieu pût être présent, et déclarer sa présence par un témoignage particulier, sans attirer des adorations. A la vérité, on avoit fait voir aux manichéens et aux idolâtres, combien ils outrageoient la Divinité, en la liant ou à la matière, et ne connoissant point de Dieu hors de la matière; ou aux astres, ou aux éléments, ou aux pierres et aux métaux, ou à quelque autre nature corporelle. Ainsi on détruisoit leur culte profane en renversant le principe sur lequel il étoit fondé : mais on ne leur avoit pas encore trouvé ce moyen nouveau pour séparer dans leur esprit l'adoration d'avec la présence particulière de Dieu; et on n'avoit pas jusqu'ici entrepris de leur prouver que leur culte seroit peut-être criminel, quand même leurs principes seroient véritables.

Une invention si nouvelle étoit réservée à la subtilité de nos jours : il falloit que nos malheureuses contestations fissent naître ce dogme inouï : qu'on peut croire qu'un Dieu soit présent, et qu'il déclare sa présence particulière par un témoignage exprès, sans croire qu'en cet état il exige des adorations. C'est par cet étrange principe que l'Anonyme défend les luthériens; et il feint, en leur faveur, ce cas nouveau d'un païen qui, « croyant par erreur quelque divinité dans une » idole, croiroit qu'elle ne veut pas y être ado- » rée. »

A cela, je ne craindrai point de lui dire (puisqu'il veut qu'on le satisfasse sur une supposition qui ne fut jamais) que ce païen, qui croit par erreur que la Divinité lui est présente dans les idoles, fait à la nature divine un outrage insup-

[1] *Rom.* XIV. — [2] *Rom.* XIV, 23.

[1] *Hær.* LXVII, *vers. fin. pag.* 708.

portable; mais que s'il étoit assez aveugle pour croire ne lui devoir aucun respect malgré sa présence, cette nouvelle erreur ne le rendroit pas plus excusable, et ne feroit qu'ajouter une nouvelle perversité à son premier aveuglement.

Il ne faut pas certainement que l'horreur de l'idolâtrie nous fasse chercher des excuses à l'impiété manifeste. Quelle étrange imagination, qu'un Dieu veuille bien être présent, sans vouloir que sa présence lui serve de rien pour attirer le respect des hommes! Quiconque sous ce vain prétexte refuseroit ses adorations à ce qu'il croiroit être Dieu, sépareroit dans son esprit la Divinité d'avec la majesté qui lui est essentielle, et détruiroit la religion par son erreur insensée.

Ainsi le païen de bonne foi, qui adore son dieu qu'il croit présent, est détestable aux yeux du vrai Dieu, parcequ'il consomme son idolâtrie : mais le païen de l'Anonyme, qui se forge de faux principes pour dépouiller la nature divine, comme j'ai dit, de sa propre majesté souveraine, n'est pas moins coupable; puisqu'il cherche des expédients pour frustrer la Divinité de l'adoration qui lui est due, et qu'il ouvre la porte à l'impiété par une irrévérence si prodigieuse.

Que l'Anonyme juge maintenant à quoi lui peuvent servir les criminelles dispositions des païens qu'il nous représente. Le Dieu qu'il nous reproche d'adorer, et que le luthérien reconnoît présent aussi bien que le catholique, n'est pas un de ces dieux des païens que l'homme insensé forge dans son cœur; c'est Jésus-Christ, le Dieu véritable que l'Anonyme adore lui-même.

Le luthérien ne croit pas que Dieu soit seulement présent dans l'eucharistie, comme il est présent à toutes choses par l'immensité de son essence. Car encore que c'en soit assez pour nous tenir dans un respect intérieur sous les yeux de Dieu; comme, à le considérer en cette manière, il est également présent partout, cette présence ne nous fournit aucune raison d'attacher les marques d'adoration à un objet déterminé; et pour nous y obliger, il faut une présence particulière, et déclarée par un témoignage particulier. C'est une telle présence que confesse le luthérien dans l'eucharistie; car il y croit le même Jésus-Christ, à qui est due toute adoration, en qui la Divinité habite corporellement dans toute sa plénitude, comme dit l'apôtre saint Paul.

Si Jésus-Christ se montroit à nous sensiblement présent, comme il faisoit aux apôtres, alors du moins on nous avoueroit qu'il faudroit lui rendre nos adorations. Mais seroit-ce une raison au luthérien de lui refuser cette adoration, à cause qu'il est caché à ses sens, puisqu'il est persuadé qu'il s'est déclaré par sa parole très expresse, à laquelle le chrétien n'ajoute pas moins de foi qu'à ses propres yeux; et que d'ailleurs il est convaincu que Jésus-Christ se montre présent par un torrent de graces qu'il verse sur nous? Si après cela le luthérien, qui croit certainement toutes ces choses, n'adore pas, quelle excuse aura son irrévérence?

Comment donc M. Noguier, sur ce que nous adorons le sacrement, nous compare-t-il aux païens en ce qu'ils adorent le dieu qu'ils croient présent [1]; puisque le dieu qu'ils croient présent est un faux dieu, et que celui que nous croyons présent est le véritable? Et comment peut-il excuser le luthérien, qui ne veut pas adorer le Dieu véritable qu'il croit présent, puisque le païen même est inexcusable, s'il refuse l'adoration à sa fausse divinité, qu'il croit pareillement présente?

Cependant les prétendus réformés font cette horrible injustice, qu'encore que les catholiques et les luthériens croient également Jésus-Christ présent, ils réprouvent les catholiques, qui l'adorent comme présent, suivant leur croyance; et excusent les luthériens, qui refusent de l'adorer.

C'est à cette considération que je conjure tous ces messieurs, et particulièrement l'Anonyme, de s'arrêter un moment. C'est en vain qu'il se met en peine de prouver, « que ceux de sa reli- » gion ont pu admettre les luthériens à leur com- » munion, sans que ce soit une raison pour faire » qu'ils passent à celle de l'Église romaine [2]. » Ce n'est pas ce que je conclus de la tolérance des luthériens; et on ne lira cette conséquence en aucun endroit de l'Exposition. Que ces messieurs ne pensent donc pas que je leur propose de rentrer dans notre communion, à la même condition qu'ils ont offerte aux luthériens, c'est-à-dire, sans renoncer à leurs sentiments. J'ai encore moins dessein de leur prouver qu'ils doivent nous recevoir à la leur, en conservant les nôtres. Cette bizarre conséquence, que l'Anonyme dit que je devrois tirer naturellement [3], est autant éloignée de la raison que de ma pensée. Je les prie seulement de considérer qu'ils n'ont pu recevoir les luthériens à leur cène, sans croire que leur doctrine ne préjudicie pas au salut; et qu'il n'y a rien, après cela, de plus injuste que de soutenir, comme ils font, que la nôtre y soit contraire.

Si peu qu'ils rentrent en eux-mêmes, la différence qu'ils mettent entre nous et les luthériens à cet égard, leur découvrira dans leur jugement une iniquité visible, et leur fera voir dans leur

[1] *Noguier, pag.* 264. — [2] *Pag.* 561. — [3] *Pag.* 25.

cœur une aversion autant extrême qu'injuste contre l'Église romaine.

Ils verront premièrement un déréglement extrême dans leur manière de juger, lorsqu'ils nous appellent idolâtres, parceque nous adorons Jésus-Christ, que nous croyons si présent. On convient que tout idolâtre a dans son esprit quelque erreur insupportable. Et cependant ces messieurs, qui nous accusent d'idolâtrie, ne peuvent rien trouver, dans notre doctrine, qui ne soit ou très certain ou très excusable selon leurs propres principes.

Nous ne perdrons notre salut éternel, ni pour croire que Jésus-Christ soit adorable, puisqu'ils conviennent avec nous de ce principe, ni pour croire qu'il est présent, puisque cette croyance, innocente selon eux, n'exclut pas les luthériens du royaume de Jésus-Christ. Reste donc que Dieu nous damne éternellement, parceque nous ne pouvons pas nous imaginer que Jésus-Christ soit présent, sans vouloir être adoré, ou parceque nous agissons selon notre foi.

Mais certes, on ne peut penser qu'un homme soit damné précisément pour avoir agi selon sa croyance. Car au contraire, c'est un crime inexcusable de n'agir pas selon ce principe. Que si quelqu'un est damné en agissant selon sa croyance, il faut dire que sa croyance est insupportable. Comment donc les prétendus réformés, qui, après la tolérance des luthériens, ne peuvent rien trouver que de supportable dans la foi de la présence réelle, peuvent-ils croire que Dieu nous damne, parceque nous agissons selon cette foi?

Au reste, quand on a une fois trouvé son jugement perverti jusqu'à un excès si visible, un homme qui pense sérieusement à son salut doit se confesser à lui-même qu'il y a dans son esprit un égarement caché, qui est la cause profonde de tout ce désordre, et qui est capable de lui obscurcir les vérités les plus claires.

Mais les prétendus réformés peuvent encore reconnoître ici combien aveugle est l'aversion qu'ils ont conçue contre l'Église. C'est une vérité constante qu'ils se sont beaucoup adoucis pour les luthériens [1]. L'auteur se fait cette objection sous le nom des catholiques : « Nos premiers réformateurs, leur fait-il dire [2], trouvoient que notre » doctrine de la transsubstantiation se suivoit » mieux que la présence réelle des luthériens; » et témoignoient, en quelque sorte, plus d'éloignement pour celle des luthériens, que pour » la nôtre. » Nous avons fait voir ailleurs que ce fait est très constant, et que l'auteur n'a pu en disconvenir, quoiqu'il ne l'ait pas avoué peut-être avec autant de sincérité, que le demandoit un fait si constant. Mais ce n'est pas seulement sur le point de la transsubstantiation, que les auteurs de la réforme prétendue nous trouvoient plus raisonnables : il n'est pas moins certain qu'ils soutenoient, par des traités exprès, que nous avions encore raison sur l'adoration, ou, pour me servir des termes de l'auteur [1], « que, » supposé que le corps de Jésus-Christ fût présent réellement, il y avoit plus de raison de » l'adorer dans le sacrement même, que de ne » l'y adorer pas. » Voilà deux points importants, où les prétendus réformés trouvoient, au commencement, que notre doctrine étoit plus suivie que celle des luthériens; mais de plus, ils avoient raison d'en juger ainsi. Nous avons tiré de leurs principaux auteurs, et même de leurs synodes, des preuves très claires pour donner une préférence assurée au changement de substance, supposé la réalité; et pour ce qui est de l'adoration, pour peu que nos adversaires se dépouillassent de l'aversion qu'ils ont contre Rome, il n'y en a guère parmi eux qui, se mettant à la place des luthériens, et supposant Jésus-Christ présent, n'aimât mieux l'adorer avec nous, que de chercher de vaines excuses pour se défendre de rendre à son Dieu un culte si nécessaire. Cependant les raisons des luthériens, quoique plus foibles dans la pensée des prétendus réformateurs, sont devenues les meilleures dans l'esprit de ceux qui les ont suivis; et les catholiques, autrefois plus raisonnables, sont maintenant condamnés avec plus d'aigreur.

Je veux bien qu'on soit revenu à des sentiments plus doux envers les luthériens. « Il faut, dit » l'Anonyme [2], que les chrétiens soient modérés. » A quoi il ajoute, « que les divisions sont » d'ordinaire plus nigres dans leur naissance que » dans leurs suites, et plus grandes entre les » personnes plus proches qu'entre les plus éloignées. » Mais est-il juste qu'on ne s'adoucisse envers les luthériens, que pour être plus implacable envers nous? Malgré tant de sentiments qui étoient communs entre les luthériens et les calvinistes, il y avoit du moins quelques endroits où les derniers nous faisoient justice; ils confessoient que notre doctrine, sur le point de l'eucharistie, étoit plus suivie et plus raisonnable. Maintenant nous avons tort en tout : les raisons des luthériens, pour se défendre de l'adoration, même supposé la réalité; ces raisons, dis-je, qui autrefois paroissoient insupportables, sont maintenant écoutées. Nous sommes les seuls pour qui le temps ne peut rien du tout; nous ne pouvons

[1] *Pag.* 358, 361. — [2] *Pag.* 356.

[1] *Pag.* 361. — [2] *Pag.* 358.

rien dire de si clair, que nous puissions faire entrer dans l'esprit des prétendus réformés. Ils nous souffriront la réalité en faveur des luthériens, qui l'enseignent aussi bien que nous. Mais parceque croyant Jésus-Christ présent, nous ne pouvons nous empêcher de l'adorer, Jésus-Christ lui-même nous exclura de son royaume, et sera plus favorable aux luthériens, qui, le croyant aussi présent, ne l'adorent pas : est-il une pareille injustice?

Les autres raisons, dont on se sert pour mettre de la différence entre nous et les luthériens, ne sont pas meilleures. Il est vrai qu'ils mettent le corps avec le pain; ils ne croient Jésus-Christ présent que dans l'usage; et encore qu'il soit présent, ils ne veulent pas qu'il soit permis de l'offrir à Dieu comme une offrande agréable, dont la seule présence au milieu de nous sert à nous attirer des regards propices. Mais serons-nous perdus pour toujours, pour croire ces choses avec la réalité, plutôt que si nous croyions la réalité toute seule? N'importe, pour être sauvé, de mettre ou ne mettre pas une présence réelle; pourvu seulement qu'on mette le pain avec le corps, tout ira bien pour le salut; mais si l'on dit qu'il ne reste plus que les espèces du pain, et que le pain est changé au corps, on périra sans ressource. Qui peut croire une pareille absurdité, à moins que d'être prévenu d'une aigreur extrême?

Il en est de même des autres choses que nous avons rapportées. Ceux que Jésus-Christ ne damnera pas pour croire qu'il est présent, en vertu des paroles qu'il a prononcées, il ne les damnera certainement pas pour croire qu'il est présent aussitôt qu'il les a prononcées. Ceux qu'il ne damnera pas pour croire qu'il est présent, il ne les obligera pas, sous peine de damnation, à croire que sa présence au milieu de nous ne nous sert de rien devant Dieu pour nous attirer ses regards. Je ne répéterai plus ce que j'ai déja dit sur ce sujet; il suffit de remarquer en ce lieu que l'importance de la question est en la présence réelle; et si elle est sans venin, sans doute ce ne sera pas un crime damnable, de présenter au Père céleste un objet si agréable, et de sanctifier toutes nos prières en nous unissant avec Jésus-Christ présent. Ainsi cette oblation non sanglante, que nous célébrons, n'aura plus rien d'odieux, supposé la présence réelle, comme nous l'avons justifié ailleurs. C'est en cette présence réelle qu'est l'importance de la question; et si elle est sans venin, il n'y a plus qu'une haine aveugle qui puisse faire trouver des sujets de damnation dans le reste de notre croyance.

N'importe qu'en d'autres points que celui de l'eucharistie, les prétendus réformés trouvent les luthériens plus conformes à leurs sentiments; ils n'en devroient pas moins nous faire justice en celui-ci; et pour peu qu'ils eussent pour nous de cette équité qu'ils se glorifient d'avoir pour les luthériens, il y auroit long-temps qu'ils nous l'auroient faite.

Il est vrai qu'ils nous représentent souvent ce que dit M. Noguier dans sa Réponse [1], que nous pouvons bien croire que ce n'est que le principe de la conscience qui les rend favorables aux luthériens, « avec lesquels ils n'ont nulle liaison » d'état et de société politique, et qui leur sont » étrangers et de mœurs et de langage, plutôt » qu'à nous, qui sommes leurs concitoyens, et » avec qui ils jouiroient en repos des avantages » mondains, dont ils se trouvent privés. »

Ce discours seroit vraisemblable, si nous ne voyions pas d'ailleurs qu'ils regardent l'Église romaine et sa doctrine avec un chagrin si aigre et si amer, qu'il n'y a rien qui ne cède à cette aversion. Ce n'est pas toujours à la raison que les hommes sacrifient leurs intérêts, et les autres sentiments humains; il arrive aussi souvent qu'ils les abandonnent par des passions injustes. Nous croirons, sans beaucoup de peine, que ces messieurs seroient portés naturellement à nous préférer aux luthériens : mais Rome et notre doctrine, qu'on leur a montrée sous des titres si odieux, et sous une forme si horrible, leur revient toujours à l'esprit; et cet objet de leur aversion l'emporte par-dessus toute autre pensée. Ainsi, il ne faut pas s'étonner si les luthériens, qu'ils trouvent dans les mêmes sentiments, les touchent après cela de plus près que nous. Il n'y a aucune absurdité, pourvu que les luthériens l'aient enseignée, qu'ils ne trouvent supportable; jusqu'à cette doctrine monstrueuse de l'ubiquité, qui attribue l'immensité à la nature humaine de Jésus-Christ: parceque quelques luthériens la croient, on fait à Sedan des livres exprès pour montrer qu'elle est excusable. Au contraire, tout est insupportable dans les catholiques; et il n'y a rien qu'on ne leur impute à crime, jusqu'au sentiment qu'ils ont que, si on croit Jésus-Christ présent, on ne doit pas lui refuser l'adoration.

Bien plus, nous venons de voir que M. Claude, à qui il semble maintenant que l'Église prétendue réformée ait remis la défense de sa cause, avoue que les luthériens doivent adorer, parcequ'ils ne posent point, comme nous, que le pain soit changé au corps. Selon lui, l'adoration qui présuppose ce changement est celle qui nous rend

[1] *Pag.* 353.

coupables d'idolâtrie; c'est-à-dire, qu'on peut adorer Jésus-Christ, pourvu qu'on le croie accompagné de la substance du pain ; mais que si on l'adore, le croyant seul, on est idolâtre. Cela n'est-ce pas dire tout ouvertement qu'on veut, à quelque prix que ce soit, que le luthérien ait raison, et que le catholique, quoi qu'il fasse, aura toujours tort ? Tant il est vrai que la liaison de la patrie et de la langue ne nous sert de rien, et que l'aversion qu'on a contre Rome, prévaut à toute autre considération!

Il ne faut pas que ces réflexions, où mon sujet m'a mené par nécessité, causent de l'aigreur aux catholiques : mais il faut que messieurs de la religion prétendue réformée, voyant que l'aversion qu'ils ont contre Rome les porte à des excès si visibles, tâchent de la modérer ; et qu'ils conçoivent qu'il n'est pas possible qu'ils portent un jugement droit sur nos controverses, tant qu'ils les examineront avec des dispositions si peu équitables.

S'ils pouvoient une fois effacer de leur esprit ces images odieuses de notre doctrine, qu'on y a si fortement imprimées dès leur enfance, ils verroient dans l'explication de nos sentiments une lumière de vérité qui les gagneroit ; et pour ne pas sortir de la matière qui nous occupe maintenant, bientôt ils ne sauroient plus à quoi attacher la répugnance qu'ils ont pour notre croyance, sur le sujet de l'eucharistie. Car ils verroient d'un côté que les choses qui les peinent le plus, sont des suites si naturelles de la présence réelle, qu'il n'y a pas moyen de les rejeter, supposé qu'on la reçoive : et pour ce qui est de la présence réelle elle-même, ils s'apercevroient facilement combien elle est préférable à leur présence en figure; du moins auroient-ils sujet de ne pas trouver fort étrange, que nous soyons comme portés naturellement, par l'instinct même de la foi, à préférer le sens littéral aux sens détournés, après qu'ils nous ont eux-mêmes avoué que le sens littéral n'a aucun venin. Dès-là qu'on ne peut rien découvrir, dans ce sens naturel et simple, qui choque les fondements de la piété ; les paroles de notre Seigneur s'emparent, pour ainsi dire, de notre esprit par leur autorité propre ; et après cela, nous comptons pour rien de n'avoir plus à leur sacrifier que des raisonnements humains, dont notre ignorance est embarrassée, ou quelques maximes de philosophie qui sont fausses ou mal entendues. . . . . .

III.

Je ne me suis pas contenté de faire voir, dans le traité de l'Exposition, que le dessein de l'institution de l'eucharistie, ainsi qu'il nous est marqué dans les paroles mêmes de Jésus-Christ lorsqu'il établit ce divin mystère, nous conduit à la présence réelle. J'ai considéré ces paroles dans toute leur suite, et j'ai encore fait voir qu'il n'y a rien dans cette suite qui ne nous détermine au sens littéral. Mais quoique ce n'ait pas été ma pensée de rapporter au long sur cette matière toutes les preuves des catholiques, et que je me sois contenté de marquer seulement quelques uns de leurs fondements principaux ; toutefois le peu que j'ai dit est si fort et si convaincant, que notre adversaire n'a pu y répondre, sans montrer une foiblesse visible.

D'abord il me fait raisonner sur un principe très faux : « Pour avoir lieu de parler, dit-il [1], » comme fait M. de C., il faudroit poser pour » principe, qu'il n'y a rien dans l'Écriture qu'on » ne doive ou qu'on ne puisse prendre à la let- » tre. » Ce principe assurément est très faux ; aussi n'ai-je pas songé à m'en servir. Mais comme il est nécessaire que nous puissions distinguer entre les paroles qu'on doit prendre au sens littéral, et celles qu'on doit prendre au sens figuré, j'ai posé certains principes qui apprennent à en faire le discernement. Ces principes sont, que celui qui s'attache au sens propre et littéral, a cet avantage, qu'il ne lui faut non plus demander pourquoi il l'embrasse, qu'on demande à un voyageur pourquoi il suit le grand chemin [2] ; que c'est à ceux qui ont recours aux sens figurés, et qui prennent des sentiers détournés, à rendre raison de ce qu'ils font ; que si celui qui parle figurément, a dessein de se faire entendre, il faut que la figure paroisse dans la suite de son discours ; et qu'il n'y a point d'exemple du contraire, non seulement dans toute l'Écriture sainte, mais encore dans tout le langage humain. Ces maximes générales sont indubitables ; l'auteur n'en conteste pas la vérité ; et au contraire, il la reconnoît tellement, qu'il s'engage à faire voir quelques unes des raisons qui l'obligent à abandonner le sens littéral, et à nous montrer, par la suite du discours de notre Seigneur, qu'il faut le prendre au sens figuré. J'avoue qu'il ne s'engage pas à dire toutes ces raisons, et j'aurois tort de l'exiger ; mais puisqu'il a bien voulu nous en exposer quelques unes, je lui ferois tort, si je ne croyois qu'il a choisi les plus fortes : voyons donc si elles ont la moindre apparence.

Une de ces raisons, qui lui paroît d'autant plus puissante qu'il la tire de saint Augustin, c'est que ce qui semble choquer l'honnêteté des mœurs, ou la vérité de la foi, doit être pris au

[1] *Pag.* 171. — [2] *Exposit. art.* x.

sens figuré [1]; et que ce que Jésus-Christ dit, qu'il faut manger son corps et boire son sang, paroissant une chose mauvaise, c'est donc une figure.

Il y a ici deux choses à considérer : l'une est l'autorité de saint Augustin; l'autre est la raison qu'on en veut tirer, considérée en elle-même et en sa propre valeur. Notre auteur nous avouera bien qu'il n'est pas de notre dessein, de lui et de moi, de traiter les passages des Pères, qu'on allègue de part et d'autre. Il y a des traités exprès, où les catholiques font voir invinciblement que ce passage de saint Augustin ne leur nuit pas; et il ne seroit pas juste que je quittasse ce qui regarde mon dessein particulier, pour me jeter dans ces discussions. Mais pour la raison qu'il allègue en faveur du sens figuré, je lui avoue la règle qu'il donne ; et je lui réponds en même temps que l'application qu'il en fait est insoutenable selon ses propres principes.

Pour parler plus clairement, j'avoue donc qu'on doit recourir au sens figuré toutes les fois que l'Écriture, étant prise au sens littéral, semble commander quelque chose qui paroît mauvaise. Mais encore que ce soit un crime de prétendre manger la chair du Fils de Dieu à la manière dont l'entendoient les Capharnaïtes, en la déchirant par morceaux, et en la prenant pour nourrir le corps comme un aliment ordinaire; je soutiens qu'il n'y a rien de moins raisonnable ni de plus mauvaise foi, que d'attribuer une inhumanité si grossière à la manducation miraculeuse et surnaturelle que nous reconnoissons dans l'eucharistie. Qu'ainsi ne soit, je demande premièrement à nos adversaires, si les luthériens ne la croient pas aussi bien que nous? Je leur demande secondement, s'ils ne professent pas hautement que la doctrine des luthériens n'a aucun venin? Notre auteur n'approuve-t-il pas cette expression de M. Daillé? Et les synodes nationaux des calvinistes, qui ont reçu avec eux les luthériens à la cène, ne font-ils pas voir que la doctrine que professent les luthériens n'est contraire ni à la piété ni aux bonnes mœurs? Que si c'est un crime détestable et une cruelle anthropophagie (car ce sont les termes ordinaires dont se servent les calvinistes, et il a bien fallu étourdir le monde par ces grands mots), si, dis-je, c'est un crime horrible que de manger le corps de notre Seigneur à la manière dont les luthériens croient le manger, aussi bien que nous; comment nos adversaires ne craignent-ils pas de participer à ce crime en recevant les luthériens à une action où ils ont dessein de le faire? Que ne chassent-ils de leurs assemblées ces mangeurs de chair humaine; ou si la bonne foi les oblige à reconnoître que la manducation, telle que les luthériens la confessent, encore qu'elle se fasse, selon eux, avec la bouche du corps, est infiniment éloignée de cette inhumaine manducation que s'étoient imaginée les Capharnaïtes; pourquoi n'avoueront-ils pas que le sens littéral des paroles de Jésus-Christ, selon que nous le prenons, aussi bien que les luthériens, ne nous porte à aucun crime; et ensuite, que, selon la règle qu'ils nous proposent eux-mêmes, rien n'empêche qu'il ne soit suivi de tous les fidèles? Par conséquent, pour établir le sens figuré, il faut chercher quelque autre raison que celle dont nous parlons, et qu'on nous oppose en ce lieu.

En effet, en voici une autre, mais qui ne sera pas plus considérable. « Qu'y a-t-il de plus naturel, dit-il, que d'entendre l'Écriture sainte » par elle-même; les lieux moins clairs par les » plus clairs; ceux qui ont un double sens par » ceux qui n'en ont qu'un? » Je conviens de la règle, voyons quelle en sera l'application. « Il n'y » a, dit l'auteur de la Réponse, qu'un seul passage dans l'Écriture, qui semble favoriser le » sens littéral que l'Église romaine donne à ces » paroles, CECI EST MON CORPS; savoir, celui » dont je viens de parler, SI VOUS NE MANGEZ LA » CHAIR DU FILS DE L'HOMME, ET NE BUVEZ SON » SANG, VOUS N'AUREZ POINT LA VIE. Et celui-là » même, saint Augustin marque qu'il faut l'entendre figurément. Au lieu qu'il y en a un » très grand nombre d'autres qui disent que Jésus-Christ n'est plus avec nous que par l'opération du Saint-Esprit : VOUS AVEZ TOUJOURS » LES PAUVRES AVEC VOUS; MAIS VOUS NE M'AUREZ PAS TOUJOURS. QUAND JE M'EN SERAI » ALLÉ, JE VOUS ENVERRAI L'ESPRIT CONSOLATEUR. IL EST MONTÉ AUX CIEUX, ET DE LA » VIENDRA, etc. »

Laissons encore à part l'autorité de saint Augustin, à laquelle d'autres traités satisfont assez, et ne confondons pas ensemble le dessein de plusieurs livres. Mais remarquons seulement quelle foiblesse il y a de nous objecter que nous ne produisons pour nous que peu de passages. Quand Jésus-Christ n'auroit appris à ses fidèles ce qu'ils doivent croire de l'eucharistie, que dans l'endroit où il l'établit, il y auroit sujet d'en être content. Il ne s'agit pas de compter les passages que chacun rapporte pour son sentiment; il faut voir qui les rapporte le plus à propos, et qui recherche avec plus de soin ceux où la matière dont il s'agit est traitée. Mais au fond, on a tort de dire que les catholiques soient réduits à peu de passages;

[1] *Pag.* 177.

ils rapporteat pour leur croyance, et le chapitre de saint Jean, où Jésus-Christ promet le mystère, et le témoignage de trois évangiles qui en racontent l'institution, et deux chapitres de saint Paul, où il en enseigne l'usage. Sans doute c'en est assez pour savoir ce qu'il en faut croire : et il semble que c'est assez de considérer les endroits où il s'agit expressément de la chose même dont il s'agit. Car pour les autres passages que l'auteur a tirés d'ailleurs contre nous, je ne sais comment il ne veut pas voir qu'ils ne font rien à la question. Car que lui sert de prouver ce que personne ne nie, que Jésus-Christ est monté aux cieux, ou qu'il n'est plus avec nous comme il étoit avec ses apôtres, dans un état où on puisse traiter familièrement avec lui, et lui rendre de certains devoirs? Il sait bien qu'il est question d'une autre sorte de présence que nous croyons particulière à l'eucharistie. *Mais c'est*, dit-il [1], *répondre précisément ce qui est en question*. J'avoue que ce qui est en question entre nous, c'est de savoir s'il faut confesser cette présence dans l'eucharistie; je ne dois point supposer qu'elle soit, ni lui qu'elle ne soit pas. Il ne doit non plus donner pour principe, des raisonnements de philosophie, qui ne sont pas recevables, où il s'agit seulement de considérer ce qu'enseigne la sainte Écriture. Il faut donc enfin venir à cette Écriture; et on doit se contenter que la présence réelle, qui est propre à l'eucharistie, soit établie dans les lieux qui parlent de l'eucharistie. Il n'y a rien de plus raisonnable qu'une telle proposition. Toutefois (qui le pourroit croire?) l'auteur s'y oppose, et voici quel est son raisonnement : « Nous nions, » dit-il [2], formellement cette seconde manière » d'être corporellement en un lieu. Et il n'est pas » contesté que la nature, les sens et la raison, » bien loin d'enseigner rien de semblable, crient » hautement le contraire. Ce seroit donc, en tout » cas, à l'Église romaine à établir cette seconde » manière d'être corporellement en un lieu, par » quelque passage dont le sens ne fût pas en » question. » Il n'y a rien de plus faux que cette conséquence. Car lorsqu'il s'agit du sens d'un passage, on peut faire voir, par la suite même des paroles dont on dispute, qu'on a tort de le contester, sans que pour cela il soit nécessaire de recourir à d'autres passages, comme veut l'auteur de la Réponse. Et certes, il n'est pas possible de faire un plus mauvais raisonnement, ni de tirer une conséquence plus pernicieuse que la sienne. En effet, si elle est reçue, tous les hérétiques sont hors de prise ; et il n'y a plus aucun moyen de les attaquer. Quel passage y a-t-il qu'ils ne se donnent la liberté d'interpréter à leur mode, et sur lequel ils ne forment des contestations? Que si l'on n'est pas recevable à faire voir, par la suite même du passage, à celui qui en conteste le sens, qu'il a tort de le contester, et qu'il failli nécessairement, pour convaincre les errants, sauter de passage en passage, aussitôt qu'ils auront révoqué en doute l'intelligence de ceux qu'on leur aura opposés; il n'y aura point de fin aux questions ; et le plus hardi à nier, ou le plus subtil à inventer de nouveaux détours, sera le maître. Par exemple, un socinien se présente à nous, qui prouve, par les Écritures, que le Père et le Fils sont deux. Le catholique répond que ce sont, à la vérité, deux personnes, mais dans une même nature; et il établit cette unité par d'autres passages. Le socinien ne manque pas de les détourner à un autre sens, en sorte qu'il n'y en a aucun dont il ne conteste l'intelligence. Mais notre auteur lui va fournir un moyen de désarmer tout-à-fait le catholique. Il n'a qu'à faire, à son exemple, ce raisonnement: « Nous nions formellement cette unité de substance entre deux personnes; et il n'est pas contesté que la nature, » les sens, et la raison, bien loin d'enseigner » rien de semblable, crient hautement le contraire : car ni la raison ne comprend que deux » personnes puissent être une même chose en » substance; ni la nature ne nous montre rien » de tel; ni les sens n'ont jamais rien vu de semblable. Ce seroit donc, en tout cas, aux catholiques d'établir cette unité de substance entre » plusieurs personnes, par quelque passage dont » le sens ne soit pas en question. » Que répondra le catholique? Et l'Anonyme lui-même, que répondra-t-il à un tel raisonnement? Il est constant dans le fait que le sens de tous les passages que les catholiques produisent, est contesté par les hérétiques; et s'il ne faut que les contester pour nous les rendre inutiles, nous n'avons plus qu'à poser les armes. Mais certes, il n'est pas juste de rendre la victoire si facile aux ennemis de la vérité. Le socinien doit comprendre que cette unité de substance entre les personnes divines, est propre aux mystères de la Trinité. Il n'y a donc rien de plus absurde, que de nous faire chercher ce qu'il faut croire de ce mystère en d'autres passages, qu'en ceux où il s'agit du mystère même. N'importe qu'il me conteste le sens de tous les passages que je lui oppose. Car sa contestation n'est pas un titre pour me les faire abandonner; et sans avoir recours à d'autres passages, c'est assez que l'explication qu'il donne à ceux que je lui produis, n'ait point de fondement dans le texte même, ni dans la suite du discours. Nous sommes en mêmes termes avec

[1] *Pag.* 176. — [2] *Pag* 177.

les prétendus réformés. Ils m'opposent que Jésus-Christ est aux cieux, et que nous ne l'avons plus au milieu de nous pour converser avec lui, comme l'avoient les apôtres. Nous le confessons : mais nous disons en même temps qu'il y a une autre présence de sa personne sacrée, et qu'elle est propre à l'eucharistie. Que si elle est propre à l'eucharistie, est-il juste de nous contraindre à la chercher autre part, que dans les endroits où il est parlé de ce mystère? Mais surtout y aura-t-il quelque autre passage, où nous puissions apprendre plus clairement ce qu'il faut croire d'un si grand mystère, que celui où Jésus-Christ l'a institué? Et serons-nous réduits à chercher ailleurs ce qu'il a voulu nous en apprendre, parcequ'on nous aura contesté le sens de ces paroles divines? A-t-on jamais imaginé un procédé plus déraisonnable? Et qui ne voit qu'on veut disputer sans fin, plutôt que de rien conclure, quand on propose de tels moyens de chercher la vérité dans les saintes Lettre?

Il faut donc raisonner sur d'autres principes, et comprendre de quelle sorte il a plu à Dieu de nous instruire. Nous ne trouvons point qu'il nous ait dit en général, dans les Écritures, que plusieurs personnes puissent avoir une même essence; et nous n'apprenons cette vérité, que dans les mêmes endroits où nous découvrons que les trois divines personnes ne sont qu'un seul Dieu. Il n'a pas pris soin de nous enseigner que deux natures pussent concourir à faire une même personne, si ce n'est dans les mêmes passages où il nous apprend que Jésus-Christ est Dieu et homme. De même, si nous avons à apprendre quelque chose touchant cette présence miraculeuse du corps de Jésus-Christ, qui est propre à l'eucharistie, nous ne le devons chercher que dans les mêmes endroits où il est parlé de ce mystère. Ainsi l'Anonyme a tort de vouloir que nous sortions de ces passages. S'il y trouve quelque difficulté, il ne s'ensuit pas pour cela qu'il faille aussitôt recourir à d'autres passages : mais il faut examiner ceux dont il s'agit, et voir si les interprétations figurées ont un fondement certain dans la suite du discours. Venons donc enfin aux arguments qu'il tire de cette suite, et voyons s'ils ont quelque chose de solide. En effet, s'il n'y a rien, dans tout le discours où Jésus-Christ a institué ce mystère, qui nous fasse concevoir le sens de ces divines paroles, il n'a point parlé pour se faire entendre; ou plutôt s'il n'y a rien dans la suite qui nous détermine au sens figuré, nous avons raison de nous attacher au sens littéral.

Je me suis attaché aux paroles de l'institution, comme à celles où nous pouvons le mieux apprendre ce que Jésus-Christ a voulu faire pour nous dans l'eucharistie; et voici les raisons que l'Anonyme prétend tirer du fond du mystère en faveur du sens figuré.

« Premièrement, dit-il [1], où il s'agit d'un mystère et d'un sacrement, il est naturel et d'un usage commun de prendre les expressions et les choses mêmes, mystiquement et figurément. » Il ajoute, « que le mot même de mystère nous y mene; autrement, ce ne seroit plus un mystère. Qu'on parcoure tous les sacrements, tant du vieux que du nouveau (Testament), sans en excepter aucun, non pas même les cérémonies de l'Église romaine, où il y a quelques signes visibles, la Pâque, la Circoncision sous la loi, le baptême sous l'Évangile, ce que l'Église romaine appelle confirmation, et autrement onction; on trouvera partout des choses et des paroles qu'il faut entendre dans un sens mystique. »

Ceux qui sont tant soit peu versés dans les controverses, savent bien que c'est là le principal fondement des prétendus réformés; mais déja il est constant que ce fondement ne suffit pas. On a beau discourir en général sur la nature des signes; si l'on ne vient au particulier du mystère de l'eucharistie et des paroles dont nous disputons, on n'avance rien. Car premièrement nous avons fait voir que tous les signes ne sont pas de même nature; et qu'il y en a qui, bien loin d'exclure une présence réelle, ont au contraire cela de propre, qu'ils marquent la chose présente. Quand un homme donne des signes de vie, ces signes marquent la présence de l'ame; et lorsque les anges ont paru en forme humaine, ils étoient présents en personne, sous cette apparence extérieure qui nous les représentoit. C'est donc discourir en l'air que de parler des signes en général : il faut voir en particulier, dans les paroles de l'institution, ce que Jésus-Christ a voulu nous y donner. Secondement, encore qu'il soit véritable que lorsqu'on parle de signes visibles, on emploie souvent des façons de parler figurées, ce n'est pas une nécessité que toutes le soient. Il faut donc, encore une fois, descendre au particulier, et voir, par la suite même des paroles dont il s'agit, si l'on y trouvera de justes motifs d'exclure le sens littéral.

Bien plus, il n'est pas même constant que Jésus-Christ, en disant, *Ceci est mon corps*, ait eu dessein de parler d'un signe. Car, de même qu'on peut donner un diamant enfermé dans une boite, en ne parlant que du diamant, et sans parler de la boite : ainsi encore que nous confessions que Jésus-Christ nous donne son corps sous un

[1] *Pag.* 172.

certain signe, comme nous l'expliquerons en son lieu; il ne s'ensuit pas pour cela qu'il parle du signe, et il n'est pas impossible qu'il n'ait dessein de parler que de la chose qui est enfermée sous le signe même. Ce ne seront pas des discours généraux sur les signes et sur les figures, qui nous feront découvrir ce qu'il en faut croire; ce sera la suite des paroles mêmes : et si l'auteur ne fait voir, par des raisons particulières, que ce que Jésus-Christ appelle son corps, c'est le pain qui le représente, toutes les réflexions générales et tous les raisonnements sur la nature des signes, seront inutiles.

Il vient aussi à ces raisons particulières : *si l'on demande* (et il promet de satisfaire ceux *qui demandent*) *plus particulièrement pourquoi le pain et le vin sont dits être le corps et le sang de Jésus-Christ, saint Augustin et Théodoret répondront pour nous*. Il touche ces raisons en deux endroits [1] : et on les entendra mieux en revoyant quelques lignes de l'Exposition qu'il a tâché de détruire.

Là je propose la raison profonde, qui fait qu'on donne au signe le nom de la chose, pour voir si elle peut convenir aux paroles dont nous disputons de l'institution. Je distingue deux sortes de signes, dont les uns représentent naturellement, par exemple, un portrait bien fait; et les autres par institution, et parceque les hommes en sont convenus, comme par exemple un certain habit marque une certaine dignité. J'avoue qu'un portrait bien fait est un signe naturel qui de lui-même conduit l'esprit à l'original, et qui en reçoit aussitôt le nom, parcequ'il en ramène l'idée nécessairement à l'esprit : c'est une vérité constante. Mais, après avoir posé ce principe, il restoit encore à examiner si cette raison peut convenir aux signes d'institution; et je résous la question, en distinguant comme deux états de ces signes. Lorsqu'ils sont reçus, et que l'esprit y est accoutumé, je confesse qu'il y joint toujours l'idée de la chose, et lui en donne le nom, de même qu'aux signes naturels; comme quand on est convenu qu'un certain jour représente celui où Jésus-Christ a pris naissance, on l'appelle, sans rien expliquer, la Nativité de notre Seigneur. Mais je dis « qu'en établissant un » signe, qui de soi n'a aucun rapport à la chose, » par exemple, un morceau de pain pour signi- » fier le corps d'un homme, c'est une chose inouïe » qu'on lui en donne le nom, et qu'on ne peut en » alléguer aucun exemple [2]. »

L'Anonyme convient du principe, c'est-à-dire, de la raison pour laquelle on donne aux signes le nom de la chose, parcequ'elle en ramène l'idée : mais il tâche de faire voir que je me trompe dans l'application. « On trouve, dit-il [1], entre le pain » et le corps de notre Seigneur, les deux rapports » que M. de C. appelle rapport naturel et rap- » port d'institution, et dont il ne demande que » l'un ou l'autre pour faire que le signe puisse » prendre le nom de la chose, et qu'il soit propre » pour en ramener l'idée à l'esprit. » Il faut voir comme il établit ce qu'il avance.

Quant au rapport naturel du pain et du vin avec le corps et le sang de notre Seigneur, il le prouve parceque, « comme le pain nourrit nos corps, sa » chair et son sang sont la vie et la nourriture de » nos ames [2]. » Je lui avoue ce rapport; mais il ne fait rien à la question. Car il s'agit de savoir si, à cause qu'on peut comparer le pain au corps de notre Seigneur, il s'ensuit de là que le pain le représente naturellement, en sorte qu'il en ramène de soi-même l'idée à l'esprit, et qu'on puisse lui en donner aussitôt le nom, sans qu'il soit besoin de rien expliquer. Je demande, par exemple, si, à cause que le Fils de Dieu se compare à une porte ou à une vigne, et son Père à un laboureur; il s'ensuit de là que ces choses sont des signes qui représentent naturellement le Fils ou le Père; et si cette comparaison peut donner un fondement légitime de dire, sans rien expliquer, toutes les fois qu'on rencontrera une porte, une vigne, et un laboureur : Ceci est le Fils de Dieu : celui-ci est le Père éternel. Certainement il n'y auroit rien de plus ridicule. Ainsi, encore que le Fils de Dieu se compare lui-même à du pain, en ce qu'il donne la vie au monde; il ne s'ensuit pas pour cela qu'un morceau de pain présenté devienne un signe qui représente son corps naturellement, et qui en puisse recevoir le nom sans qu'il soit besoin de rien expliquer, comme un portrait fait au naturel reçoit aussitôt le nom de l'original.

C'est donc en vain que l'auteur nous oppose saint Augustin, Théodoret, et les autres Pères, qui disent qu'il y a quelque rapport entre le pain et le corps de notre Seigneur. J'avoue qu'il y a un rapport qui est suffisant pour fonder une comparaison, ou faire que le Fils de Dieu se serve de pain dans les saints mystères, plutôt que d'une autre chose. C'est ce que les Pères enseignent; et je le montrerois sans peine, si c'étoit ici le lieu d'expliquer leurs sentiments. Mais, encore une fois, ce rapport ne suffit pas pour faire qu'en donnant du pain il dise tout d'un coup que c'est son corps; comme s'il étoit naturel au pain de le représenter soi-même, et sans qu'il fût besoin de rien ajouter.

Il est donc déja certain que le pain ne reçoit pas le nom de corps, comme un signe qui représente naturellement; et ce ne peut être, en tout cas,

[1] *Pag.* 173, 174, 186. — [2] *Exposit. art.* I.

[1] *Pag.* 188. — [2] *Pag.* 187.

que comme signe d'institution. Mais l'Anonyme ne prend pas la peine d'examiner une vérité que j'avance dans l'Exposition, en laquel le néanmoins est tout le fort. C'est que les signes d'institution reçoivent bien, à la vérité, le nom de la chose, quand ils sont reçus, et que l'esprit y étant accoutumé par l'usage, joint ensemble les deux idées : mais que c'est une chose inouïe, qu'en établissant un signe, qui de soi ne ramène pas la chose à l'esprit, on lui en donne tout d'un coup le nom.

C'est, néanmoins, ce principe qui tranche la difficulté. Car, pour me servir encore d'un exemple que j'ai déja touché, après que les hommes sont convenus qu'un certain jour de l'année représente le jour de la naissance de notre Seigneur, personne ne s'étonnera d'entendre dire en ce jour-là : Jésus-Christ est né aujourd'hui. Mais si avant qu'on eût établi une telle solennité, quelqu'un, sans en dire mot, s'étoit mis dans l'esprit de représenter, par un certain jour, celui où s'est accompli ce divin mystère ; et qu'ensuite il allât dire tout d'un coup : Jésus-Christ vient de naître, Jésus-Christ paroît aujourd'hui à Bethléem dans une crèche ; on n'entendroit pas son discours, et on croiroit à peine qu'il fût en son bon sens.

Quand Dieu dit à Abraham dans la Genèse : *Vous circoncirez la chair de votre prépuce, afin que cela soit un signe d'alliance entre moi et vous* [1], après que par ces paroles il a établi la circoncision comme le signe de l'alliance, on ne sera pas surpris qu'il ait donné dans la suite le nom d'alliance au signe, en disant au verset suivant : *Mon alliance sera dans votre chair* [2]. Mais s'il n'avoit rien dit devant ou après qui expliquât cette institution, et qu'il se fût contenté de dire, en ordonnant la circoncision, *Mon alliance sera dans votre chair*, ces paroles n'auroient causé que de l'embarras dans les esprits.

De même si notre Seigneur, en instituant la cène, avoit fait entendre par quelques paroles qu'il voulût nous donner du pain comme signe de son corps ; après que l'idée de pain et celle du corps auroient été une fois unies, on croiroit facilement qu'il auroit pu, dans la suite, attribuer au signe le nom de la chose. Mais parce qu'on veut feindre qu'il a dans l'esprit de nous figurer son corps par du pain, qu'on veuille se persuader qu'il ait dit, sans rien expliquer, en présentant un morceau de pain, *Ceci est mon corps*, ni la raison ne le permet, ni on ne peut l'autoriser par aucun exemple. Et l'Anonyme, en effet, n'a pu en produire un seul.

Mais il pense avoir détruit notre fondement principal, en nous accusant de séparer ces paroles, *Ceci est mon corps*, d'avec les suivantes, *qui est rompu pour vous*. C'est là qu'il met tout son fort ; et cependant on verra bientôt qu'il n'y a rien de plus foible.

Il m'accuse premièrement de *tronquer, s'il faut ainsi dire, les paroles de l'institution, ou plutôt le sens* [1]. Mais certes, il me fera raison, quand il lui plaira, d'un reproche autant injurieux qu'est celui de tronquer l'Écriture sainte. Quand on veut accuser un chrétien d'un aussi grand crime, il faut prendre un peu plus garde à ce qu'on dit. Est-ce tronquer les paroles de l'institution, que de les rapporter en autant de mots qu'ont fait deux évangélistes, qui ont cru nous expliquer suffisamment l'intention de notre Seigneur, et l'essence de ce mystère, en nous marquant seulement qu'il a dit, *Ceci est mon corps* [2]? Je veux bien toutefois y joindre celle que saint Luc et saint Paul y ont ajoutées : *Ceci est mon corps donné pour vous* [3]; *ceci est mon corps rompu pour vous* [4]. Elles ne serviront qu'à fortifier le sens littéral que nous embrassons.

On les peut prendre en deux manières, qui toutes deux nous sont favorables. Ceci est mon corps, qui est donné, ou qui est rompu pour vous ; c'est-à-dire, qui va l'être, en exprimant par le temps présent ce qui va incontinent s'exécuter.

Tout le monde sait que l'Écriture, et en particulier l'histoire de la passion, est pleine d'expressions semblables. *Vous savez*, dit Jésus-Christ à ses apôtres [5], *que Pâque se fait dans deux jours ; et que le Fils de l'Homme est livré pour être crucifié*, c'est-à-dire, qu'il le va être ; *Allez dire à un tel : Le Maître dit, Mon temps est proche, je fais la Pâque chez vous avec mes disciples* [6], c'est-à-dire, je l'y dois faire. *La main de celui qui me livre, est avec moi à table* [7]. Et encore, *Malheur à celui par qui le Fils de l'Homme est livré aux juifs* [8] ! c'est-à-dire, qui le va livrer, et qui en a déja conçu le dessein. *Personne ne m'ôte la vie, mais je la quitte de moi-même* [9] ; c'est-à-dire, je suis toujours prêt à la quitter. C'est une chose naturelle à toutes les langues, d'exprimer le futur par le présent ; surtout quand ce futur est fort près, et qu'on touche, pour ainsi dire le moment de l'exécution. Aussi, presque tous les interprètes, sans en excepter les protestants, conviennent que ce sens est fort littéral, *Ceci est mon corps, qui est donné* ou *qui est rompu pour vous*, c'est-à-dire, qui le va être.

Après cela on ne comprend pas quel avantage l'auteur peut tirer de ces paroles, *rompu* ou *donné pour vous* : car il n'y a rien, au contraire, qui nous détermine plus fortement au sens littéral,

[1] *Genes.* XVII, 11. — [2] *Ibid.* 13.

[1] *Pag.* 189. — [2] *Matth.* XXVI, 26. *Marc.* XIV, 22. — [3] *Luc.* XXII, 19. — [4] *I. Cor.* XI, 24. — [5] *Matt.* XXVI, 2. — [6] *Ibid.* 18. — [7] *Luc.* XXII, 21. — [8] *Matt.* XXVI, 24. — [9] *Joan.* X, 18.

que ces mêmes paroles jointes aux précédentes, *Ceci est mon corps.* Qui ne sera frappé de cette suite du discours, *Ceci est mon corps*, ce corps qui va être *donné pour vous* à la mort. *Ceci est mon sang, le sang de sa nouvelle alliance*, le sang qui va être *répandu pour la rémission de vos péchés?* En effet, le redoublement de l'article τὸ dans le grec, a la même force qu'avoit la répétition que je viens de faire : et tout le discours ensemble étoit fait pour montrer aux apôtres, que ce qu'ils alloient manger et boire étoit le même corps qui devoit être bientôt rompu et percé pour eux ; et le même sang qui, étant violemment répandu, devoit confirmer le nouveau Testament par son effusion. Des paroles si efficaces, bien loin d'éloigner des esprits l'idée du vrai corps et du vrai sang, éloignent au contraire le corps et le sang en figure, et sont faites pour nous marquer le corps et le sang en propriété. Mais il faut pénétrer encore plus avant.

La parfaite conformité de notre doctrine avec les paroles de notre Seigneur, paroît principalement en ce que l'épithète qu'il joint à son corps convient également à l'état où il est à la croix, et à celui où nous le voyons dans l'eucharistie. Car il ne dit pas, Ceci est mon corps crucifié; ce qui ne conviendroit qu'à la croix; ou, Ceci est mon corps mangé; ce qui ne conviendroit qu'à l'eucharistie : mais, Ceci est mon corps donné; parceque, dans le mystère de la croix, il est donné à la mort, et que dans le mystère de l'eucharistie, il est donné comme nourriture; mais toujours donné dans l'un et dans l'autre, donné très réellement, et aussi réellement à la sainte table, qu'il l'a été à la croix, quoique d'une autre manière. Il en est de même de ces paroles, *Ceci est mon corps rompu*, par lesquelles saint Paul exprime le sens de celles qu'on lit en saint Luc, *Ceci est mon corps donné.* Car il n'y a personne qui ne sache que c'est une phrase naturelle à la langue sainte, de dire rompre le pain, pour exprimer qu'on le donne et qu'on le distribue. *Rompez votre pain au pauvre*, chez Isaïe [1], c'est-à-dire, distribuez-le, et le donnez. Ainsi ces paroles qu'on lit dans saint Paul, *Ceci est mon corps rompu*, signifient sans difficulté, qu'il n'est pas seulement rompu à la croix où il a été percé, mais encore rompu dans l'eucharistie, où il est distribué à tous les fidèles. Que si nous venons ensuite à la consécration du sacré calice, nous verrons le même dessein et le même esprit. Car Jésus-Christ ne dit pas, Ceci est mon sang, qui sort de mes veines; ou, Ceci est mon sang présenté à boire, parceque l'une de ces paroles ne marqueroit que le sang versé à la croix, et l'autre ne conviendroit qu'au sang donné à boire dans l'eucharistie. Il a dit, *Ceci est mon sang répandu*; parcequ'en effet, il couloit avec abondance, lorsque ses veines ont été ouvertes, et qu'il nous est encore donné véritablement sous la forme d'une liqueur, pour le faire couler au-dedans de nous en le buvant. Ainsi ce corps et ce sang ne sont pas moins dans l'eucharistie, qu'ils ont été à la croix; puisque l'épithète que le Fils de Dieu leur a donnée, est choisie avec tant de soin, qu'elle convient parfaitement aux deux états. Que le lecteur juge maintenant si l'Église romaine a intérêt de détacher ces paroles, *donné* ou *rompu pour vous*, d'avec les paroles précédentes; et si, au contraire, il ne paroît pas que rien ne détermine tant au sens naturel, que la suite de tout ce discours : *Ceci est mon corps donné* ou *rompu*, et *Ceci est mon sang répandu pour vous.*

Combien est froide et forcée l'explication de nos adversaires, que l'Anonyme me fait tant valoir, à comparaison de la notre [1] ! Ceci est mon corps rompu; c'est-à-dire, Ce pain rompu vous représente mon corps rompu. Qui ne ressent, en lisant les paroles de l'Évangile, que l'expression de notre Seigneur est beaucoup plus vive; qu'il veut exprimer ce qui est effectivement dans l'eucharistie, et non ce que représentent des signes fort éloignés de la vérité? Mais, sans nous jeter dans de nouvelles considérations, personne ne peut penser que du pain mis en morceaux pour être distribué, ou du vin versé dans une coupe prêt à couler dans nos estomacs, nous représentent naturellement un corps percé par des plaies, ou du sang qui coule des veines. Que si l'on ne peut pas dire que ces signes soient si expressifs, qu'ils convient les hommes naturellement à leur donner le nom de la chose, si on se sent obligé à les reconnoître comme signes d'institution; notre principe demeure ferme, que les signes de cette nature ne reçoivent le nom de la chose qu'après l'établissement; mais qu'il n'y a aucun exemple dans l'Écriture, ni dans tout le langage humain, qui le leur donne (*le nom de la chose même*) dans l'institution.

Jusques ici l'Anonyme a fort mal montré que la suite des paroles de notre Seigneur nous détourne du sens littéral. Mais voici un second effort [2]. Jésus-Christ, après avoir dit, *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, ajoute aussitôt, *Faites ceci en mémoire de moi.* Ce n'est donc pas lui-même qu'il veut nous donner : mais un mémorial de lui-même.

[1] *Isai.* LVIII, 7.

[1] *Pag.* 190, 191. — [2] *Pag.* 195, *etc.*

On a souvent représenté à messieurs de la religion prétendue réformée, que le souvenir n'exclut pas toute sorte de présence, mais la seule présence sensible. Dieu nous est présent, plus, en quelque sorte, que nous ne nous sommes présents à nous-mêmes, parce que *nous vivons, nous nous remuons, nous sommes en lui*, comme dit saint Paul [1]. Toutefois nous ne l'oublions que trop souvent, parceque cette présence ne frappe pas notre vue : nous avons besoin que souvent on le rappelle à notre mémoire, et qu'on nous dise : *Souviens-toi de ton Créateur tous les jours de ta vie* [2]. Quand les prétendus réformés supposeroient avec nous que Jésus-Christ fût en personne dans l'eucharistie; ils n'en devroient pas moins avouer que nous avons besoin d'être avertis de cette présence, parceque nos sens n'en sont touchés par aucun endroit : de sorte que le Fils de Dieu auroit raison d'exciter notre attention, en nous disant, *Faites ceci en souvenance de moi*, et n'oubliez jamais celui qui vous fait de si grandes graces. Il est clair que cette parole s'accorde parfaitement avec la présence, que nous admettons; et ainsi je ne comprends pas comment on s'en peut servir pour la détruire.

Mais nous sommes en termes bien plus forts, et nous pouvons accorder aux prétendus réformés, sans aucun préjudice de notre doctrine, que la chose que le Fils de Dieu nous ordonne de nous rappeler en notre mémoire n'est pas présente. En effet, il est certain que quand il a dit, *Faites ceci en mémoire de moi*, l'esprit et l'intention de ces paroles, c'est de nous faire souvenir de lui mourant, et de rappeler sa mort à notre mémoire.

Si cela est, il faut avouer que ces paroles, tant de fois objectées par les prétendus réformés, leur deviennent inutiles. Quand nous leur aurions accordé que le souvenir, que notre Seigneur nous recommande en ce lieu, exclut la présence de son objet, ils seroient abondamment satisfaits sur cette difficulté; puisque Jésus-Christ mourant à la croix n'est pas un objet présent, et que sa mort est une chose éloignée.

Aussi voyons-nous que l'Anonyme fait les derniers efforts pour nous ôter cette explication : mais il se tourmente en vain. Ce n'est pas une explication que nous soyons contraints d'inventer, pour nous débarrasser d'un argument importun, puisque même on a déja vu que nous n'avons pas besoin de cette défense. Mais c'est l'apôtre saint Paul qui nous apprend à entendre, comme nous faisons, les paroles dont il s'agit; puisqu'il ne les a pas plus tôt rapportées, qu'il en tire aussitôt cette conséquence, qu'en participant à l'eucharistie, *nous annonçons la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne* [1]. Ainsi le dessein de ces paroles n'est pas de rappeler en notre mémoire la personne de Jésus-Christ absolument, mais la personne de Jésus-Christ se livrant lui-même à la mort, et répandant son sang pour notre salut. La suite même des paroles nous conduit naturellement à ce sens. Nous venons de voir que ces mots, *Ceci est mon corps donné, ceci est mon sang répandu*, ont un rapport nécessaire à la mort de notre Seigneur. Quand donc il ajoute après, *Faites ceci en mémoire de moi*, on voit bien qu'il veut nous faire éternellement souvenir de lui-même comme mort pour nous, ou, comme parle saint Paul, nous faire *annoncer sa mort jusqu'à ce qu'il vienne*.

Que l'Anonyme juge maintenant du déplorable état de sa cause, qui le réduit à rejeter une explication qui est expressément tirée de l'apôtre, et d'appeler cette explication *un petit détour* [2]. Mais après avoir dit que je tronque les paroles de notre Seigneur en les récitant comme saint Matthieu, je ne m'étonne pas qu'il dise encore que j'en détourne le sens, en les expliquant comme saint Paul.

Cependant il est si constant que ces paroles de notre Seigneur, *Faites ceci en mémoire de moi*, sont prononcées exprès pour rappeler notre attention à sa mort, que les prétendus réformés y donnent eux-mêmes cette explication dans l'action de la cène. Le ministre, en la leur donnant, leur parle en ces termes : *Faites ceci en mémoire de moi; c'est que quand vous mangerez de ce pain, et boirez de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne.* Toutes les confessions de foi des protestants suivent cette interprétation; et l'Anonyme lui-même, après avoir récité les paroles de l'Épître aux Corinthiens, d'où je tire l'explication que nous avons proposée, en conclut, aussi bien que nous, « que Jésus-Christ quittant ses apôtres, » et leur disant le dernier adieu, leur laisse ce » sacrement comme un gage, un mémorial, et » un sceau de la mort qu'il devoit souffrir pour » eux. »

Ainsi j'ai raison de dire, dans l'Exposition, que quand même nous serions demeurés d'accord que l'eucharistie est le mémorial d'une chose qui n'est pas présente, nous avons de quoi contenter les prétendus réformés, selon leurs propres principes; parceque Jésus-Christ mourant, qu'elle rappelle à notre souvenir, n'a été qu'une seule fois dans cet état; et que sa mort,

[1] *Act.* XVII, 28. — [2] *Eccle.* XII, 1.

[1] *I. Cor.* XI, 26. — [2] *Pag.* 196.

dont ce mystère est un monument éternel, est éloignée de nous de plusieurs siècles, et n'est pas présente.

Si maintenant ils demandent pourquoi Jésus-Christ a joint ces deux choses, de nous donner en vérité son corps et son sang, et de se servir d'un si grand mystère pour imprimer dans nos cœurs la mémoire de sa mort : ils n'ont qu'à se souvenir des choses qui ont été dites sur les victimes anciennes que les Juifs mangeoient. Ce que nous avons à dire en ce lieu, est une suite de cette doctrine. La manducation de ces victimes en rappeloit naturellement l'immolation dans l'esprit : car on les mangeoit comme ayant été immolées, et dans le dessein de participer au sacrifice.

Ainsi quand notre Seigneur a voulu accomplir cette figure en nous donnant son corps et son sang à la sainte table, il a raison de nous rappeler à l'oblation qu'il en a faite pour nous à la croix, et il n'y a rien de plus naturel que de nous souvenir de Jésus-Christ immolé, lorsque nous sommes appelés à manger la chair de ce sacrifice. C'est pour cela que nous demandons, aussi bien que l'Anonyme [1], qu'on ne sépare point les paroles de notre Seigneur. Nous voulons qu'on pense attentivement *qu'il a dit tout de suite : Ceci est mon corps donné pour vous ; faites ceci en mémoire de moi.* Car c'est ce qui nous fait voir que le souvenir qu'il ordonne est fondé sur le don qu'il fait de son propre corps et de son propre sang. De sorte que ce n'a pas été son dessein de nous donner seulement un morceau de pain comme un mémorial de sa mort ; mais de nous donner ce même corps immolé pour nous, afin qu'en le recevant nous eussions l'esprit attentif au sacrifice sanglant que son amour lui a fait offrir pour notre salut.

C'est ce que j'avois dit dans l'Exposition ; et l'auteur n'oppose rien à cette doctrine, qui ne marque une foiblesse manifeste. Il prend la peine de prouver [2], par l'exemple « des hosties expia- » toires, dont on se souvenoit sans les manger, » qu'il n'est pas nécessaire que nous mangions » la propre chair de Jésus-Christ notre victime, » pour nous souvenir de sa mort. » Ne voit-il pas que c'est sortir de la question ? Il ne s'agit pas, entre nous, si ce moyen nous est nécessaire pour nous souvenir de Jésus-Christ mort et immolé. Les catholiques ne prétendent pas qu'il le fallût oublier, s'il ne nous avoit pas donné son corps et son sang ; et, bien loin d'attacher ce souvenir à l'action de la cène, nous souhaiterions qu'il ne nous quittât en aucun moment de notre vie. Et certes, nous avons peu profité de tant de mystères que Jésus-Christ a accomplis pour notre salut, s'ils ne nous ont pas encore appris qu'il n'a pas voulu s'attacher à faire précisément ce qui nous étoit nécessaire ; mais qu'un amour infini lui a fait chercher ce qu'il y avoit de plus tendre et de plus puissant pour toucher nos cœurs. Ainsi, sans examiner si ce moyen dont nous parlons étoit nécessaire pour exciter notre souvenir, suffit qu'il soit très puissant, et que l'Anonyme même ne puisse rien imaginer de plus efficace. L'Anonyme voudroit le nier, cet effet de la présence, cette efficace divine du corps et du sang de notre Seigneur. Mais telle est la force de la vérité, en le niant il le confirme. « S'il est vrai, dit-il, que le souvenir dont il est » ici question n'est qu'un sentiment excité par » les objets qui frappent les sens, la manière » dont on croit manger cette chair dans l'Eglise » romaine a-t-elle quelque chose qui frappe » plus les sens que la nôtre, puisque nous la » mangeons les uns et les autres sous les espèces » du pain et du vin ? » Je suis bien aise que l'Anonyme croie recevoir le corps et le sang de notre Seigneur, sous les espèces du pain et du vin, aussi bien que nous. Je sais qu'il me répondra que nous l'entendons différemment. En effet, les catholiques croient recevoir le corps et le sang de notre Seigneur, sous les espèces, parce-qu'il y est ; et l'Anonyme (chose surprenante) croit les recevoir sous ces mêmes espèces, quoiqu'ils n'y soient pas. Qu'il explique comme il lui plaira, un sentiment si étrange ; on voit qu'il faut du moins parler comme nous, et que l'idée de Jésus-Christ, qui se donne à ses fidèles sous les espèces du pain et du vin, est si conforme à la foi, que, si peu qu'il reste de foi, cette idée revient toujours à l'esprit. Mais il faudroit aller plus avant, et comprendre que le chrétien ne doit pas être moins touché en recevant son Sauveur sous une espèce étrangère, que s'il le touchoit sensiblement en sa propre forme. Il suffit que Jésus-Christ soit présent, et que le chrétien soit assuré de cette présence par la parole de Jésus-Christ ; puisque la foi lui apprend à croire aussi fermement ce que Jésus-Christ lui dit, que ce qu'il voit de ses propres yeux.

Les prétendus réformés ont perdu leur principale défense, quand on leur a ôté ce passage, *Faites ceci en mémoire de moi.* Ils ont néanmoins encore un dernier refuge dans ces mots : *Je ne boirai point de ce fruit de vigne.*

L'Anonyme les produit pour faire voir que la suite des paroles de l'institution éloigne le sentiment de la présence réelle ; quoique, si elles avoient quelque force, on pourroit les produire

[1] *Pag.* 195. — [2] *Pag.* 199.

pour faire voir que le vin demeure, et non pour montrer l'absence du sang, de laquelle seule il s'agit ici.

Mais au fond, elles ne font rien; et sans vouloir ici recueillir tout ce que disent les catholiques sur ces paroles, je remarquerai seulement quelques vérités, qui devroient avoir empêché les prétendus réformés de nous les objecter jamais.

C'est donc 1° une vérité constante, que les évangélistes ne rapportent pas toujours les paroles de notre Seigneur, dans l'ordre qu'elles ont été dites. Ils s'attachent à la substance des choses, et se dispensent assez souvent de les réciter dans leur ordre, surtout quand ce sont des paroles détachées, dont la suite ne sert de rien à l'intelligence de tout le discours.

2° Sans nous mettre en peine de justifier une vérité dont on est d'accord, les paroles dont il s'agit nous en fournissent un exemple; puisque saint Matthieu les rapporte aussitôt après la consécration du calice, au lieu que saint Luc les rapporte à une autre coupe qu'à celle de l'eucharistie. Au contraire, le même saint Luc met, après la consécration du calice, ces paroles de notre Seigneur, *La main de celui qui me livre est avec moi dans le plat*, que saint Matthieu avoit placées avant tout le récit de la cène.

3° Il suit de là qu'il n'est pas certain que ces paroles aient été dites après la consécration du calice : ce qui étant, on n'en peut rien conclure contre nous.

4° On doit même plutôt croire qu'elles ont été dites dans le même ordre que saint Luc les a récitées; parceque les interprètes sont d'accord que cet évangéliste est celui qui s'attache le plus à cette suite, et qu'en effet, il est le seul qui promet, à la tête de son évangile, de raconter *les choses par ordre* [1].

5° Mais du moins est-il certain, par les principes posés, que si ces paroles appartenoient au récit de l'institution de l'eucharistie, ou étoient dites pour la faire entendre, aucun des évangélistes ne les en auroit détachées.

6° En effet, l'apôtre saint Paul, qui rapporte, dans la première aux Corinthiens, tout ce qui regarde l'institution de ce mystère, ne fait aucune mention de ces paroles.

Toutes ces choses font voir clairement que ces paroles de notre Seigneur, *Je ne boirai plus de ce fruit de vigne*, ne regardent pas en particulier le vin dont notre Seigneur a fait son sang; mais tout le vin, en général, dont on s'étoit servi dans tout le repas de la pâque.

[1] *Luc*, I, 1, 3.

Après ces considérations, on devroit cesser de nous objecter ces paroles, si on les objectoit par raison, plutôt que par préoccupation ou par coutume.

On peut conclure avec assurance, des choses qui ont été dites, que l'Anonyme n'a rien remarqué dans la suite des paroles de l'institution, qui nous porte au sens figuré, ni qui puisse nous faire penser que Jésus-Christ ait voulu donner en ce lieu le nom de la chose au signe.

Il n'en faut pas davantage pour lui faire voir combien sont éloignés du sujet les exemples de l'Ecriture, que ceux de sa communion allèguent sans cesse, pour autoriser leur sens figuré.

La circoncision est appelée l'alliance : mais, comme nous avons déja remarqué, c'est après qu'elle est établie en termes formels, comme le signe de l'alliance.

Jésus-Christ fait des comparaisons, et propose des paraboles, où il dit figurément qu'il est une porte, du pain, une vigne : mais, outre que le plus souvent les évangélistes remarquent que Jésus dit une parabole ou une similitude, la chose s'explique d'elle-même, et la suite nous fait connoître en quoi il met le rapport : tellement qu'il est inouï que personne s'y soit trompé. S'il dit, *Je suis la porte* : il ajoute, que c'est par lui qu'il faut entrer. S'il dit qu'il est *la vraie vigne*, que son *Père est le laboureur*, et que ses apôtres en sont *les branches*, il ajoute : *qui demeure en moi, porte du fruit*; et, *toute branche qui ne porte point du fruit en moi, le Père l'ôte*. Il en est de même des autres comparaisons, où il dit qu'un *champ est le monde*, que *les épines sont les richesses*, que *les anges sont les moissonneurs*.

Il paroît, par les choses qui ont été dites, que la suite des paroles de notre Seigneur n'a rien qui nous porte au sens figuré, ni qui nous détourne du sens littéral.

Mais l'Anonyme prétend « que quand cette » figure ne seroit pas tout-à-fait intelligible d'elle-» même, Jésus-Christ avoit préparé les apôtres » à l'entendre, leur ayant dit qu'il falloit pren-» dre ces sortes d'expressions spirituellement [1]. » Il se sert, pour le montrer [2], de ce passage célèbre : *La chair ne profite de rien : c'est l'esprit qui vivifie* [3].

J'ai répondu par avance à cette difficulté, quand j'ai démêlé les équivoques du terme de spirituel. Je confesse que Jésus-Christ avoit préparé les apôtres à entendre quelque chose de spirituel dans la manducation de sa chair : mais de là il ne s'ensuit pas qu'il les eût préparés à entendre figurément tout ce qu'il diroit de cette

[1] *Pag.* 191. — [2] *Pag.* 183. — [3] *Joan.* VI, 64.

manducation. Car encore que nous entendions à la lettre ces paroles de Jésus-Christ, *Prenez, mangez, ceci est mon corps*; nous ne laissons pas d'avouer que la chair ne sert de rien, à l'entendre comme faisoient ces hommes grossiers, à qui Jésus-Christ parloit, quand il a dit que la chair ne sert de rien. Ils regardoient Jésus-Christ, non comme le Fils de Dieu, mais comme le Fils de Joseph [1]. Et lui entendant dire qu'il donneroit sa chair à manger, ils songeoient à la manière ordinaire dont nous nourrissons ce corps mortel. Les prétendus réformés savent, en leur conscience, combien nous sommes éloignés de cette pensée; ils savent que nous croyons que c'est l'esprit qui vivifie; puisque la chair de Jésus-Christ même, prise toute seule et séparément de l'esprit, ne nous sert de rien. Nous leur avons déja dit qu'en recevant cette chair, il faut la prendre comme la chair de notre victime, en nous souvenant de son sacrifice, et mourant nous-mêmes au péché avec Jésus-Christ. Pendant que le Fils de Dieu s'approche de nous en personne, pour nous témoigner son amour, il faut que notre cœur y répoude : et nous recevons en vain son sacré corps, si nous n'attirons dans nos ames, par la foi, l'esprit dont il est rempli. De là il ne s'ensuit pas ni que la chair, absolument, ne serve de rien (car, comme dit saint Augustin, si la chair ne servoit de rien, le Verbe ne se seroit pas fait chair, et n'auroit pas attribué à sa chair, dans tout ce chapitre, une efficace divine), ni que cette chair, que le Verbe a prise, ne serve de rien dans l'eucharistie; mais qu'elle n'y sert de rien prise toute seule; ni qu'il faille entendre figurément ces paroles, *Ceci est mon corps;* mais qu'en les prenant à la lettre, il faut encore y joindre l'esprit, en croyant que notre Seigneur n'accomplit rien dans nos corps, qui ne regarde l'homme intérieur, et la vie spirituelle de l'ame; c'est pourquoi toutes ses *paroles sont esprit et vie* [2].

Mais il s'élève ici une objection, qui est celle qui touche le plus les prétendus réformés. Si la chair de Jésus-Christ, prise toute seule, par la bouche du corps, ne sert de rien, et que le salut consiste à nous unir avec Jésus-Christ par la foi; ce que l'Église romaine met de plus, dans l'eucharistie, devient inutile. «Cette union spirituelle, » dit l'auteur de la Réponse [3], est la seule et véri- » table cause de notre salut; et les catholiques ne » nient pas que ceux qui reçoivent le baptême » et la parole sans l'eucharistie, ne soient sauvés » et unis spirituellement à Jésus-Christ, de même » que ceux qui reçoivent aussi l'eucharistie. » Il leur semble qu'on doit conclure de là que le fidèle doit se contenter de ce qu'il reçoit au baptême, puisque ce qu'il y reçoit suffit pour son salut éternel. Ce qu'ajoutent les catholiques à l'union spirituelle, est, à leur avis, superflu; et c'est en vain, disent-ils, qu'on se jette dans de si grandes difficultés pour une chose qui ne sert de rien.

Cet argument, qui paroit plausible, ne combat pas en particulier la doctrine des catholiques sur la présence réelle; mais il attaque d'un seul coup tous les mystères du christianisme, et tous les moyens dont le Fils de Dieu s'est servi pour exciter notre foi. Il ne sert de rien d'écouter la prédication de l'Évangile, si on n'écoute la vérité même qui parle au-dedans; et le salut consiste à ouvrir le cœur : donc on n'a pas besoin de prêter l'oreille aux prédicateurs; donc c'est assez d'ouvrir l'oreille du cœur. Il ne sert de rien d'être lavé de l'eau du baptême, si on n'est nettoyé par la foi; donc il se faut laver intérieurement, sans se mettre en peine de l'eau matérielle. A cela, les prétendus réformés répondroient eux-mêmes, que la parole et les sacrements sont des moyens établis de Dieu pour exciter notre foi; et qu'il n'y a rien de plus insensé, que de rejeter les moyens par attachement à la fin : puisqu'au contraire, cet attachement nous les doit faire chérir. Qui ne voit donc qu'il ne suffit pas, pour combattre la présence réelle, de montrer qu'elle ne nous sert de rien sans la foi; mais qu'il faut encore montrer que cette présence n'est pas établie pour confirmer la foi même, qu'elle ne sert de rien pour cette fin, ni pour exciter notre amour envers Jésus-Christ présent : il faut détruire ce qui a été si solidement établi touchant la manducation de notre victime, qui nous est un gage certain de la part que nous avons à son sacrifice : enfin il faut prouver qu'il ne sert de rien à Jésus-Christ même, pour nous témoigner de l'amour, ni pour échauffer le nôtre, de venir à nous en personne; et que la jouissance de sa personne, si réellement présente, n'est pas un moyen utile pour nous assurer la possession de ses dons. Si la chair ne sert de rien sans l'esprit, si la présence du corps ne profite pas sans l'union de l'esprit; il ne faut pas s'en étonner, ni rabaisser par-là le sacré mystère de la présence réelle : car il a cela de commun avec tous les autres mystères de la religion; et Jésus-Christ crucifié ne sert de rien non plus à qui ne croit pas.

Tout ce qu'a fait Jésus-Christ, pour nous témoigner son amour, nous devient inutile, si nous n'y répondons de notre part : mais il ne s'ensuit pas pour cela que ce que Jésus-Christ fait pour nous doive être nié, sous prétexte que quelques uns y répondent mal; ni que ses conseils soient

[1] *Joan.* VI. 42. — [2] *Ibid.* 64. — [3] *Pag.* 114.

détruits par notre malice, ni que notre ingratitude anéantisse la vérité de ses dons, et les témoignages de sa bonté. . . . . .

IV.

L'auteur ne veut pas comprendre que la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie, soit un gage de son amour envers nous. Il s'étonne que nous puissions dire que ce soit un amour infini qui ait porté Jésus-Christ *à nous donner réellement la propre substance de sa chair et de son sang*[1]. Nous nous étonnons à notre tour, avec beaucoup plus de raison, qu'on ait peine à faire croire à des chrétiens, que ce leur soit un témoignage de l'amour divin, que Jésus-Christ veuille bien s'approcher d'eux en personne. N'est-il donc pas assez clair que c'est un bonheur extrême aux fidèles de savoir Jésus-Christ présent en eux-mêmes? Et ne seront-ils pas d'autant plus touchés de cette présence, qu'ils la croiront plus réelle et plus effective?

Si messieurs de la religion prétendue réformée n'avouent pas cette vérité, et s'ils ne peuvent pas concevoir que la présence de Jésus-Christ, connue par la foi, soit un moyen très puissant pour toucher les cœurs, ils me permettront de le dire, ils doivent craindre que leur foi ne soit peu vive, et qu'ils ne soient trop insensibles pour Jésus-Christ même. Tâchons donc de faire comprendre à l'auteur de la Réponse, une doctrine si pleine de consolation. S'il n'a pas voulu l'entendre par les choses que j'en ai dites dans l'Exposition, peut-être la laissera-t-il imprimer plus doucement dans son cœur par un exemple dont il s'est lui-même servi. « Nous avons, dit-il[2], des ima-» ges, quoique très imparfaites, tant de cette opé-» ration du Saint-Esprit, dans nos cœurs, que de » l'union des fidèles avec Jésus-Christ dans l'a-» mour conjugal qui unit le mari et la femme, » et qui est cause que l'Écriture dit qu'ils ne » sont qu'un corps et qu'une ame. »

Il a raison de croire (car c'est une vérité que l'Écriture nous a enseignée) que Dieu, qui est le créateur des deux sexes, et qui en a béni la chaste union, laissant à part la corruption que le péché y a mêlée, en a choisi, pour ainsi dire, le fond et l'essence, pour exprimer l'union des fidèles avec leur Sauveur.

Il faut donc que notre auteur nous permette de lui représenter, en peu de paroles, que l'amour conjugal, qui unit les cœurs, fait aussi, pour parler avec saint Paul, que la femme n'a pas le pouvoir de son corps, mais le mari; comme aussi le mari n'a pas le pouvoir de son corps, mais la femme. Que si cet auteur ne veut pas entendre que cette puissance mutuelle, qu'ils se donnent l'un à l'autre, est le gage, l'effet et le dernier sceau de l'amour conjugal, qui unit leurs cœurs, et que c'est en vue de cette union que le Saint-Esprit n'a pas dédaigné de dire qu'ils devenoient deux personnes dans une même chair; je n'entreprendrai pas de lui expliquer ce que le langage de l'Ecriture lui doit assez faire entendre. Mais je lui dirai seulement que Jésus-Christ, en instituant le mystère de l'eucharistie, a donné à ses fidèles un droit réel sur son corps, et qu'il l'a mis en leur puissance d'une manière qui n'en est pas moins réelle, pour n'être connue que par la foi. Ce droit sacré qu'a l'Église sur le corps de son époux, et que nous pouvons appeler le droit de l'épouse, est donné à chaque fidèle lorsqu'il reçoit le baptême; et il exerce ce droit lorsqu'il approche de la sainte table. Mais quoique la jouissance actuelle du corps du Sauveur ne soit pas perpétuelle, et ne s'accomplisse qu'à certains moments, c'est-à-dire, lorsqu'ils participent aux saints mystères; toutefois le droit de recevoir ce divin corps du Sauveur est permanent; et il suffit qu'ils en jouissent quelquefois, pour les assurer dans toute leur vie que Jésus-Christ est à eux. Je ne sais, après cela, comment un chrétien peut être insensible à ce témoignage d'amour, et dire qu'il n'entend pas que l'union dont nous parlons nous soit un gage certain que le Fils de Dieu nous aime. « Depuis quand, et en quel lieu a-t-» on établi, dit notre auteur[1], que c'est une mar-» que d'amour de donner sa propre chair à man-» ger à ceux qu'on aime? » Mais quand est-ce qu'il n'a point été établi, que c'est une marque d'amour de s'unir à ceux qu'on aime? et a-t-on un cœur, quand on ne sent pas que cette marque d'amour est d'autant plus grande et plus sensible, que l'union est plus réelle et plus effective? Aurons-nous donc un cœur chrétien, si nous ne concevons pas que le Fils de Dieu, nous ayant aimés jusqu'à prendre pour nous un corps semblable au nôtre, achève de consommer le mystère de son amour, lorsqu'il s'approche de nous en ce même corps qu'il a pris et immolé pour notre salut, et ne dédaigne pas de nous le donner aussi réellement qu'il l'a pris? Est-ce une chose si étrange et si incroyable qu'un Dieu qui s'est fait en tout semblable à nous, à la réserve du péché, tant il a aimé les hommes, s'approche de nous en la propre substance de son corps? et ce témoignage de son amour sera-t-il moins grand

[1] *Pag.* 218. — [2] *Pag.* 213.

[1] *Pag.* 218.

ou moins réel, parceque nos sens n'y ont point de part? Qu'y aura-t-il de plus merveilleux ni de plus touchant, que cette manducation qu'on nous reproche; puisque nous voyons que le Fils de Dieu, ôtant à cette action ce qu'elle a de bas et d'indécent, la fait servir seulement à nous unir à lui corps à corps, d'une manière aussi réelle qu'elle est surnaturelle et divine? Si les hommes peuvent seulement gagner sur leur foible imagination qu'elle ne se mêle point dans les mystères de Dieu; si la foi peut prendre sur eux assez d'empire, pour leur faire croire que le Fils de Dieu, sans changer autre chose que la manière, peut nous donner la substance entière du corps qu'il a pris pour nous; sans doute ils ne trouveront rien de plus touchant, que cette union merveilleuse que l'Église catholique leur propose. Car rien n'est plus efficace pour imprimer dans nos cœurs l'amour que le Fils de Dieu a pour ses fidèles, ni pour enflammer le nôtre envers lui, ni pour nous faire sentir par une foi vive que vraiment il s'est fait homme, et est mort pour l'amour de nous.

Mais écoutons ce que notre auteur répond à toutes ces choses. « Les chrétiens, dit-il, sont » bien ingrats ou bien difficiles à contenter, s'il » ne leur suffit pas que Jésus-Christ soit mort » pour eux. » Et un peu après : « Ils ont les oreil- » les du cœur bien bouchées, s'il est vrai que les » signes sacrés de la cène, ajoutés à la parole, » ne leur disent pas encore assez hautement et » assez intelligiblement, que Jésus-Christ s'est » fait homme pour eux, et que son corps a été » rompu pour eux. » C'est de même que s'il disoit avec les sociniens : Les chrétiens sont bien ingrats ou bien difficiles à contenter, s'il ne leur suffit pas que Dieu les ait créés, qu'il leur ait pardonné leurs péchés, et qu'il leur ait envoyé un homme admirable pour leur apprendre les voies du salut. Ces marques de sa bonté ne sont-elles pas suffisantes? et falloit-il qu'un Dieu se fît homme pour nous témoigner son amour? Que notre auteur réponde aux sociniens qui détruisent le mystère de l'incarnation par des arguments semblables : il leur dira, sans doute, que le chrétien se contente de ce que Dieu veut; mais que Dieu, pour contenter sa propre bonté, et l'amour infini qu'il a pour nous, a voulu faire pour notre salut, et pour nous marquer cet amour, des choses que nous n'eussions pu seulement penser, bien loin d'oser y prétendre. Nous ferons la même réponse sur le sujet de l'eucharistie, avec d'autant plus de raison, que nous sommes déja préparés par le mystère de l'incarnation à attendre des marques d'amour tout-à-fait incompréhensibles. Ainsi, quand il s'agira d'expliquer par les saintes Lettres la merveilleuse union que Jésus-Christ veut avoir avec les fidèles dans l'eucharistie, nous ne nous étonnerons pas que le sens le plus littéral et le plus simple soit celui qui nous promet des choses plus hautes, et qui passent de plus loin notre intelligence. Car le mystère de l'incarnation nous a fait voir que le Fils de Dieu a entrepris de nous découvrir son amour, et de consommer son union avec ses fidèles par des moyens incompréhensibles. Et certainement nous ne comprenons pas comment notre auteur a pu écrire, que « ce qu'il y a d'incompréhensi- » ble dans les effets de l'amour que Dieu a pour » nous, n'est, par manière de dire, que le degré, » ou plutôt l'infinité de cet amour même [1]. » Faut-il le faire souvenir qu'un Dieu s'est fait homme pour nous témoigner son amour? N'y a-t-il rien d'incompréhensible dans cet effet d'amour, que le degré et l'infinité? La chose prise en elle-même ne l'est-elle pas? ne passe-t-elle pas notre intelligence? Et qui ne voit que, bien loin de dire qu'il n'y a rien d'incompréhensible dans les effets de l'amour de Dieu, que le degré et l'infinité, il faut plutôt concevoir que parceque cet amour est incompréhensible dans son degré, il a produit des effets qui le sont aussi, considérés en eux-mêmes?

Notre auteur, toutefois, continue toujours à expliquer les merveilles de l'amour du Fils de Dieu envers nous, sans songer que c'est cet amour qui l'a porté à se faire homme; il dit, « que nous » concevons, en quelque sorte, ce que cet amour » infini a fait faire à Dieu, par une comparaison, » quoique très imparfaite, de ce qu'un véritable » amour nous fait faire les uns pour les autres. » Payer pour quelqu'un, poursuit-il, est un vrai » office d'ami; et mourir pour quelqu'un, a tou- » jours passé pour une véritable marque d'a- » mour. » Mais après avoir ajouté que « mourir » pour un ennemi est une générosité qui n'avoit » point eu d'exemple parmi les hommes avant la » venue de notre Seigneur, c'est, dit-il, ce que » cet amour a d'incompréhensible. » Il semble qu'il ait oublié que le Fils de Dieu s'est fait homme dans le dessein de s'unir aux hommes, et de leur montrer son amour par cette merveilleuse union. Que s'il pense qu'il ne sert de rien à entendre le mystère de l'eucharistie, de considérer qu'un Dieu s'est fait homme, il n'a pas assez pénétré le merveilleux enchaînement des mystères du christianisme. Une grace nous prépare à entendre l'autre. Il sert d'avoir pénétré qu'un dessein d'union règne, pour ainsi dire, dans tous les mystères de la religion chrétienne. Quand on a bien

[1] *Pag.* 219.

conçu par où cette union se commence, on conçoit mieux aussi par où cette union se doit achever. Le Fils de Dieu a commencé de s'unir à nous, en prenant la nature qui nous est commune à nous tous; il achève cette union en donnant à chacun *de nous* en particulier, ce qu'il a pris pour l'amour de tous. Il a voulu, dit saint Paul[1], *s'unir à la chair et au sang*, parceque les hommes, qu'il vouloit s'unir, sont composés de l'un et de l'autre. C'est par où commence l'union : pour en achever le mystère, il donne à chaque fidèle cette même chair et ce même sang, en leur propre et véritable substance. Voici donc tout l'enchainement des mystères de l'amour divin. Un Dieu s'unit à notre nature jusqu'à se revêtir de chair et de sang; il les donne pour nous à la mort; il nous les donne à la sainte table. Les deux premiers mystères s'accomplissent en la substance de la chair et du sang que le Fils de Dieu a pris; et lorsque nous entendons qu'il nous dit, pour accomplir le dernier : *Mangez, ceci est mon corps; buvez, ceci est mon sang*, on ne voudra pas que nous convenions qu'il a voulu nous en donner la propre substance? Ce seroit vouloir nous faire perdre tout ensemble, et la simplicité de la lettre, et la force du sens naturel, et la suite de tout le mystère.

Après cela, j'ai peine à comprendre comment des chrétiens ne veulent pas voir le mystère de l'amour divin dans la doctrine que j'avois exposée. Mais comme il ne faut point épargner nos soins pour lever les difficultés qui empêchent les prétendus réformés d'entrer dans des sentiments si solidement établis, et si nécessaires; j'ai tâché de pénétrer, dans la Réponse que j'examine, ce qui les arrête le plus.

Ils disent qu'il faut s'attacher à l'union spirituelle qui se fait par le moyen de la foi, et que ceux de l'Église romaine la reconnoissent aussi bien qu'eux. « Ce que les catholiques romains, » dit l'auteur de la Réponse[2], croient plus que » nous dans l'eucharistie, savoir, qu'ils reçoi- » vent le propre corps de Jésus-Christ de la bou- » che du corps, n'ajoute rien du tout selon leurs » propres principes, soit pour opérer, soit pour » faire entendre cette union spirituelle; » il ajoute » que « cette union spirituelle est la seule et » véritable cause de notre salut; et que les ca- » tholiques ne nient pas que ceux qui reçoivent » le baptême et la parole sans l'eucharistie, ne » soient sauvés et unis spirituellement à Jésus- » Christ, de même que ceux qui reçoivent aussi » l'eucharistie. » Il leur semble qu'on doit conclure de toutes ces choses, que tout ce que nous ajoutons à l'union spirituelle est absolument inutile, et que c'est en vain qu'on se jette dans de si grandes difficultés pour une chose qui ne sert de rien.

Cet argument arrête beaucoup messieurs de la religion prétendue réformée; et ils en sont d'autant plus touchés, qu'elle semble tirée du fond du mystère, et appuyée sur des principes dont nous convenons avec eux. Mais on va voir en peu de paroles qu'il n'y a rien de plus vain; et il ne faut, pour cela, que faire l'application des choses qui ont été dites.

J'avoue donc que la perfection et le saint du chrétien consiste dans l'union que nous avons avec Jésus-Christ par cette foi vive qui agit par la charité : je confesse que sans cette union, celle de l'eucharistie ne nous sert de rien : il faut aussi qu'on nous avoue qu'il ne nous sert non plus sans la foi, ni qu'un Dieu se soit fait homme pour nous, ni qu'il soit mort pour notre salut. Cependant on ne pourroit dire, sans blasphème, que de si grands et de si admirables mystères soient inutiles. Il faut donc savoir distinguer ce que Dieu fait de son côté pour nous témoigner son amour, et ce que nous devons faire du nôtre pour y répondre. Il nous témoigne un amour infini lorsqu'il s'unit à notre nature jusqu'à prendre un corps semblable au nôtre, qu'il donne ensuite à la mort pour nous, et qu'il nous donne réellement à la sainte table. La fin que Dieu se propose, en accomplissant ces mystères, c'est d'exciter notre amour : nous devons, sans doute, tendre à cette fin, où consiste notre perfection et notre salut. Mais il n'y auroit rien de plus insensé, que de rejeter ces moyens par attachement à la fin; puisqu'au contraire, cet attachement nous les doit faire chérir. Quand le Sauveur, quand l'Époux sacré, transporté d'un amour céleste, donne son corps à posséder à sa chaste et fidèle Épouse, il n'exclut pas la foi, mais il l'excite; et, bien loin d'éloigner l'esprit et le cœur, il les appelle à cette bienheureuse jouissance. Puisqu'un Dieu, qui par sa nature est un pur esprit, a bien voulu, pour s'unir à nous, prendre un corps; on ne doit plus s'étonner qu'il nous le donne aussi réellement qu'il l'a pris, ni objecter que cette union *ne sert de rien, ni à opérer ni à faire entendre notre union spirituelle avec lui*. Jamais l'Église n'entend mieux combien l'Époux est à elle, ni ne s'y attache avec plus d'ardeur, que lorsqu'elle jouit de son corps sacré. Jamais elle n'est plus assurée de recevoir ses dons, que lorsqu'elle le voit venir en personne, et qu'elle tient avec son corps et avec son sang les instruments précieux de toutes ses graces. Elle est touchée de cette présence autant que si Jésus-Christ se montroit à elle en la pro-

[1] *Heb.* II. 14. — [2] *Pag.* 114.

pre chair qu'il a prise et immolée pour son salut. Car c'est assez qu'elle entende sa parole; sa foi excitée par ces mots divins, *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, sent combien est présent celui qui donne si réellement sa substance propre, et n'a plus besoin du secours des sens pour jouir de cette présence.

Mais, dit-on, ne doit-elle pas se contenter de ce qu'elle reçoit au baptême, puisque ce qu'elle y reçoit suffit pour son salut éternel? Elle s'en contenteroit, comme j'ai dit, si Jésus-Christ avoit voulu s'en contenter lui-même : mais si son amour infini veut se déclarer envers nous d'une manière plus particulière et plus tendre, devons-nous en refuser les gages sacrés? L'Église, au reste, ne s'étonne pas qu'il lui donne dans l'eucharistie son corps et son sang, qu'il ne lui avoit pas donnés au baptême. Il faut être lavé de ses crimes pour recevoir un don si précieux; et la rémission des péchés devoit précéder cette jouissance. On voit donc combien vainement on tâche de nous arracher un gage si considérable de l'amour divin. Mais toutefois écoutons encore un raisonnement où l'auteur de la Réponse a mis son fort. . . . . .

CINQUIÈME FRAGMENT.

DE LA TRADITION, OU DE LA PAROLE NON ÉCRITE.

La suite du discours demande que nous parlions de l'autorité de la parole non écrite, que l'auteur attaque de toute sa force. Après avoir combattu l'Exposition par quelques légères attaques, qui regardent plutôt la manière de parler, que le fond des choses, il prend la peine de ramasser les preuves qu'il croit les plus fortes contre l'autorité de la tradition; chose très éloignée de notre dessein. Bien plus, il se jette sur le purgatoire, sur les images, sur les reliques, sur la confession, sur plusieurs autres doctrines que l'Église romaine défend; comme si, dans un article où il ne s'agit que de la tradition en général, il falloit traiter nécessairement de toutes les traditions en particulier. Il me regarde toujours comme un homme qui est engagé dans la preuve de notre doctrine; et sans même vouloir considérer que si l'on ne veut de dessein formé embrouiller les choses, il faut établir la règle avant que d'en faire l'application, il veut que je prouve tout ensemble, et la vérité de la règle qui autorise la tradition, et la juste application qu'en fait l'Église romaine dans toutes les traditions particulières; et tout cela en deux pages; car cet article de l'Exposition n'en contient pas davantage. Ne veut-il pas me faire justice, et considérer une fois, que si j'avois voulu établir la preuve de notre doctrine, j'aurois fait autre chose qu'une Exposition?

C'est ce qu'il ne veut point entendre. Il me fait faire des arguments à quoi je n'ai pas pensé, qu'il détruit ensuite à son aise avec une facilité merveilleuse. Il veut absolument que j'aie entrepris non seulement de prouver la tradition en général; mais encore que notre doctrine sur le purgatoire, sur les saints, sur leurs reliques et sur leurs images, et les *autres dogmes particuliers de la tradition, sont la doctrine même des apôtres non écrite*; et que, faute de pouvoir prouver ce que j'avance, « je donne en la place d'une » telle preuve cette maxime vaguement posée : » que la marque certaine qu'une doctrine vient » des apôtres, est lorsqu'elle est embrassée par » toutes les Églises chrétiennes, sans qu'on en » puisse montrer les commencements [1].»

Or tout cela n'est point notre preuve; c'est la simple exposition de notre doctrine : et si l'auteur se veut figurer que j'ai entrepris de la prouver, c'est afin de prendre occasion de me pousser jusqu'à l'insulte par ces paroles : « M. de Condom, » dit-il [2], pose vaguement cette maxime, sans » même, poursuit-il, l'oser appliquer en parti- » culier à aucune des traditions de l'Église ro- » maine, comme s'il sentoit que ce caractère, » tout vague qu'il est, ne leur convient pas. » C'est ainsi qu'il flatte les siens d'une victoire imaginaire; et, encore une fois, il ne veut jamais considérer qu'il n'étoit pas de mon dessein d'entrer en preuve de cette maxime, encore moins de composer un volume pour en faire l'application aux articles particuliers. Il m'insulte toutefois : il me montre aux siens battu et défait, comme si l'on m'avoit fait rendre par force les armes que je n'ai pas prises. Mais pour ne point prendre ce ton de vainqueur avant que d'avoir combattu, il falloit venir au point important dont il s'agit entre nous : il falloit voir à quoi je voulois que servît mon Exposition, et combien étoient importantes les difficultés que je prétendois éclaircir en peu de mots.

Puisqu'il ne lui a pas plu de considérer une chose si essentielle à notre dessein, il faut que j'étende un peu mon Exposition, pour lui remettre devant les yeux ce qu'il n'a pas voulu voir. L'importance de cette matière, dont les conséquences s'étendent dans toutes nos controverses, et les divers moyens dont se sert l'auteur de la Réponse pour l'envelopper; me font résoudre à la traiter

[1] *Pag.* 304. — [2] *Pag.* 305.

un peu plus amplement que les autres. Si on s'attache un peu à me suivre, et à prendre l'idée véritable, on verra, avant que de sortir de cet article, que les passages que l'Anonyme et les siens font le plus valoir contre nous, ne touchent pas seulement la question, bien loin de la décider en leur faveur; et qu'il n'y a rien de plus mal fondé, que de comparer, comme ils font, les traditions chrétiennes, avec celles des pharisiens que Jésus-Christ a condamnées, qu'ils nous allèguent sans cesse.

Pour bien entendre notre doctrine et l'état de la question, il faut remarquer avant toutes choses, que ce qui nous oblige à recevoir les traditions non écrites, c'est la crainte que nous avons de perdre quelque partie de la doctrine des apôtres. Car on convient que, soit qu'ils prêchassent, soit qu'ils écrivissent, le Saint-Esprit conduisoit également leur bouche et leur plume : et comme ils n'ont écrit nulle part qu'ils aient mis par écrit tout ce qu'ils ont prêché de vive voix, nous croyons que le silence de l'Écriture n'est pas un titre suffisant, pour exclure toutes les doctrines que l'antiquité chrétienne nous aura laissées.

C'est donc ici notre question : savoir, si toute doctrine que les apôtres n'ont pas écrite est condamnée par ce seul silence, quelque antiquité qu'elle ait dans l'Église. Nos adversaires le prétendent ainsi : mais c'est en vain qu'ils se glorifient de ne vouloir recevoir que ce que les apôtres ont écrit, si auparavant ils ne nous montrent qu'il ne faut point chercher, hors des écrits des apôtres, ce que Dieu leur a révélé pour notre instruction. Le fondement de notre défense consiste à leur demander quelque passage qui établisse cette règle ; mais tant s'en faut que les apôtres nous aient réduits à n'apprendre leur doctrine que par leurs écrits, qu'ils ont pris soin, au contraire, de nous prémunir contre ceux qui voudroient nous restreindre à ce seul moyen. Saint Paul écrit ces paroles à Timothée : « Affermissez-vous, mon fils, dans la grace de Jésus-Christ; et ce que vous avez ouï de moi en présence de plusieurs témoins, confiez-le à des hommes fidèles, qui puissent eux-mêmes l'enseigner à d'autres [1]. » La seconde Épître à Timothée, d'où sont tirées ces paroles, est sans doute une des dernières que saint Paul ait écrites : et quoique cet apôtre eût déja écrit des choses admirables, on voit qu'il ne réduit pas Timothée à lire simplement ce que lui-même ou les autres apôtres auroient écrit; mais que sentant approcher sa fin, de même qu'il avoit pris soin de laisser quelqu'un après lui qui pût conserver le sacré dépôt de la parole de vie, il veut que Timothée suive cet exemple. Il lui avoit enseigné de vive voix les vérités chrétiennes, en présence de plusieurs témoins : il lui ordonne d'instruire à son imitation des hommes fidèles, qui puissent répandre l'Évangile, et le faire passer aux âges suivants. Ainsi la tradition de vive voix est un des moyens choisi par les apôtres, pour faire passer aux âges suivants et à leurs descendants les vérités chrétiennes. Si nous ne pouvions rien recueillir par ce moyen, ou si ce moyen n'étoit pas certain, les apôtres ne l'auroient pas recommandé. C'est pourquoi nous nous sentons obligés de consulter l'antiquité chrétienne ; et quand nous trouvons quelque doctrine constamment reçue dans l'Église, sans qu'on en puisse marquer le commencement, nous reconnoissons l'effet de cette instruction de vive voix, dont les apôtres ont voulu que nous recueillissions le fruit, et ont recommandé l'autorité.

Il n'est pas juste que nos adversaires nous le fassent perdre. Mais, de peur qu'ils ne nous objectent que nous les abusons par le mot d'Église, en leur donnant toujours sous ce nom l'Église romaine, dont ils contestent le titre, nous pouvons convenir avec eux d'une Église qu'ils reconnoissent. Ils conviennent qu'elle a subsisté jusqu'au temps des quatre premiers conciles généraux ; et puisqu'ils déclarent expressément dans leur Confession de foi, qu'il en reçoivent aussi bien que nous les définitions, ils ne contestent pas le titre d'Église à celle qui a tenu ces conciles. Ce terme s'étend un peu au-dessous du quatrième siècle du christianisme. Si donc nous trouvons dans ces premiers siècles, si proches du temps des apôtres, quelque doctrine, quelle qu'elle soit (car il ne s'agit pas encore de rien déterminer là-dessus), qui ait été constamment reçue depuis l'orient jusqu'à l'occident, et depuis le septentrion jusqu'au midi, où s'étendoit le christianisme; si nous trouvons que ceux qui l'ont constamment prêchée, marquent qu'elle venoit de plus haut, et n'en nomment point d'autres autours que les apôtres, on ne peut s'empêcher de reconnoître dans cette succession de doctrine la force des instructions de vive voix, que les apôtres ont voulu faire passer de main en main aux siècles suivants.

C'est pourquoi nous nous sentons obligés de rechercher dans l'antiquité les traditions non écrites; et par-là, nous nous mettons en état d'obéir au précepte que saint Paul a donné à toute l'Église, en la personne des fidèles de Thessalonique, lorsqu'il leur a ordonné de retenir les

[1] *II. Tim.* II. 1. 2.

traditions qu'ils ont apprises, soit par ses discours, soit par son Épître [1].

Écouterons-nous l'Anonyme, qui répond que saint Paul *ne marque pas que les choses qu'il avoit enseignées de vive voix, fussent différentes de celles qu'il leur avoit écrites* [2]? Au contraire, ne voyons-nous pas que saint Paul n'eût pas appuyé si distinctement sur ces deux moyens de connoître sa doctrine, si un seul l'eût découverte tout entière?

Cette instruction nous regarde. En la personne des fidèles de Thessalonique, saint Paul instruisoit les fidèles des âges suivants; tellement que le Saint-Esprit nous ayant montré deux moyens de connoître la vérité, nous serions injurieux envers lui, si nous négligions l'un des deux.

Ainsi, considérant la doctrine constante de l'antiquité, comme le fruit de cette instruction de vive voix, que les apôtres ont pratiquée et recommandée, nous recevons cette règle de saint Augustin : « qu'on doit croire que ce qui est reçu » unanimement, et qui n'a point été établi par » les conciles, mais qui a toujours été retenu, » vient des apôtres, encore qu'il ne soit pas » écrit. » Il a combattu par cette règle l'hérésie des donatistes sur la réitération du baptême; par où l'on voit, en passant, la hardiesse de l'Anonyme, qui, sans produire aucun passage, oppose à notre doctrine le témoignage des Pères, et entre autres de saint Augustin, sans considérer que ce même saint Augustin, qu'il nomme entre tous les autres, est celui qui a écrit en termes formels la règle que nous suivons. Mais le nom de saint Augustin et des Pères, est beau à citer; et il y a toujours quelqu'un qui croit qu'on les a pour soi, quand on les compte hardiment parmi les siens.

J'ai cru que je devois expliquer avec un peu plus d'étendue la doctrine de l'Exposition. Mais, quoique j'ausse traité ce sujet, conformément à mon dessein, en peu de paroles, j'avois proposé en substance ce qui fonde l'autorité de la parole non écrite. Car, si l'on considère cet article, on verra que j'ai fait deux choses. Je tire premièrement de l'Épître aux Thessaloniciens ce principe indubitable : que nous devons recevoir avec une pareille vénération tout ce que les apôtres ont enseigné, soit de vive voix, soit par écrit. Je représente en peu de mots, qu'en effet on a cru les mystères de Jésus-Christ, et les vérités chrétiennes, sur le témoignage qu'en ont rendu les apôtres, avant qu'ils eussent écrit aucun livre ou aucune épître. Tout cela ne permet pas de douter du principe que j'établis, qui aussi n'est pas contesté par nos adversaires : mais s'il est une fois constant que ce que les apôtres ont enseigné de vive voix, est d'une autorité infaillible, il ne reste plus qu'à considérer les moyens que nous avons de le recueillir. C'est la seconde chose que je fais dans mon Exposition; et je dis qu'outre ce que les apôtres ont écrit eux-mêmes, une marque certaine qu'une doctrine vient de cette source, c'est lorsqu'elle est embrassée par toutes les Églises chrétiennes, sans qu'on en puisse marquer le commencement. Voilà ce que nous appelons la parole non écrite.

L'auteur me reproche ici, que « je cherche » un avantage indirect, en appelant la tradition » la parole non écrite, d'un nom qui préjuge la » question par la chose même qui est en ques- » tion [1]. » Il s'abuse. Ni je ne cherche aucun avantage, ni je ne préjuge rien. Mais pourquoi ne veut-il pas qu'il me soit permis de poser ma thèse, et de déclarer ce que nous croyons? Je ne prétends pas qu'on m'accorde cette doctrine comme prouvée sur ma simple exposition : mais est-ce trop demander, que de vouloir, du moins, qu'on m'accorde que c'est la doctrine que nous professons? Or, en m'accordant seulement cela, on va voir combien d'objections seront résolues.

Le premier effet que doit produire l'état de la question posé au vrai, c'est de marquer précisément aux adversaires ce qu'ils sont obligés de prouver. Quand je parle de parole non écrite, l'auteur a raison de m'avertir que je ne dois pas tirer avantage de ce mot, ni préjuger la question par ce qui est en question. En effet, il n'y a point de plus grand défaut dans le raisonnement, que celui de donner pour preuve la chose dont on dispute : et comme nous tomberions dans ce défaut, si nous supposions, sans prouver, qu'il y a une parole non écrite; nos adversaires y tomberoient aussi, s'ils posoient, comme un principe avoué, que tout ce qui nous a été révélé par le moyen des apôtres a été mis par écrit. Il est pourtant véritable que, s'ils ne le supposoient de la sorte, ils ne produiroient pas comme ils font sans cesse, contre la parole non écrite, ce passage de saint Paul [2] : *Si quelqu'un vous annonce une autre doctrine que celle que je vous ai annoncée, qu'il soit anathème.* Car même en laissant à part les autres solides réponses qu'on a faites à ce passage, il est clair que, pour en conclure qu'il n'y a point de tradition non écrite, il faut supposer nécessairement, ou que les apôtres n'ont enseigné que par écrit, ce que personne ne dit, ou du moins qu'ils ont rédigé, par écrit, tout ce qu'ils ont enseigné;

[1] *II. Th. rs.* II. 14. — [2] *Pag.* 199.

[1] *Pag.* 296. — [2] *Gal.* I. 8.

ce qui est en question entre nous, et ce que ce passage ne dit pas. Ainsi, à moins que de supposer ce qui est précisément en dispute, il faut que les prétendus réformés abandonnent ce passage, et qu'ils cherchent en quelque autre lieu la preuve de leur doctrine, dont il ne paroît en celui-ci aucun vestige.

C'est par une erreur semblable que l'Anonyme lui-même, parlant de ce passage célèbre, où saint Paul ordonne à ceux de Thessalonique de retenir les enseignements qu'il leur a donnés, soit de vive voix, soit par des épîtres, prouve que les traditions non écrites de l'Église romaine ne sont pas autorisées par ce passage; parceque « si on prend la peine de lire les deux Épîtres » de saint Paul aux mêmes Thessaloniciens, » où il leur parle des enseignements qu'il leur » avoit donnés, et de la manière dont il leur » avoit prêché l'Évangile, on n'y trouvera rien » du tout, non plus que dans l'Évangile même, » qui ait le moindre rapport à la priere pour les » morts, au purgatoire, ni enfin à aucune autre » des traditions qui sont en question [1]. » Ainsi, dans la question où il s'agit de savoir si le silence de l'Écriture est une preuve, il nous allègue pour preuve le silence de l'Écriture dans un passage dont on se sert pour prouver qu'il y a des traditions non écrites. Il nous donne comme une réponse, que s'il y avoit des traditions non écrites, saint Paul les auroit écrites. C'est ainsi qu'on raisonne, lorsqu'on ne veut point chercher d'autres preuves que sa propre préoccupation, et qu'on donne pour loi tout ce qu'on avance.

Il tombe dans la même faute, lorsqu'il dit [2], « que notre Seigneur ayant mis dans le cœur des » évangélistes et des apôtres, d'écrire l'Évangile » qu'ils prêchoient, ces saints docteurs étant » conduits immédiatement par le Saint-Esprit, » n'ont pas fait la chose imparfaitement ou à » demi. » Il a raison de dire que les apôtres n'ont pas fait imparfaitement et à demi ce qu'ils s'étoient proposé de faire; mais s'il suppose qu'ils avoient formé le dessein de rédiger par écrit tout ce qu'ils prêchoient de vive voix, je suis obligé de l'avertir que c'est là précisément de quoi on dispute. Les apôtres eux-mêmes ne nous disent rien de semblable. Or ce n'est pas à nous de nous former une idée de perfection, telle qu'il nous plaît, dans les Écritures; et l'Anonyme, pour avoir voulu se la figurer, cette perfection, plutôt selon ses pensées que selon l'Écriture même, n'a pas aperçu que ses expressions nous conduiroient malgré lui jusqu'au blasphème, si nous les suivions. Dieu avoit mis dans le cœur de saint Matthieu d'écrire l'évangile de Jésus-Christ : s'ensuit-il qu'il l'ait fait imparfaitement; parceque nous apprenons de saint Jean des particularités de cet Évangile, que saint Matthieu n'avoit pas écrites? Quoique les Épîtres des apôtres nous donnent de merveilleux éclaircissements, que nous n'avons point par les Évangiles, peut-on dire, sans blasphémer, que les quatre Évangiles soient imparfaits? Si donc il a plu au Saint-Esprit que nous sussions quelques vérités par une autre voie que par celle de l'Écriture, doit-on conclure de là que l'Écriture soit imparfaite? Ne voit-on pas qu'il faut raisonner sur d'autres idées que sur celles de l'Anonyme, et reconnoître que tous les ouvrages des apôtres sont parfaits; parceque chacun d'eux a écrit ce qui servoit au dessein que le Saint-Esprit lui avoit mis dans le cœur? Que si l'on veut supposer que chacun d'eux a écrit ce qu'il devoit, et que tous devoient tout écrire; c'est là, encore une fois, ce qu'il faut prouver : c'est ce que nos frères ne nous ont fait lire dans aucun endroit de l'Écriture, et ce que nous ne pouvons recevoir sans ce témoignage.

Mais « saint Paul, dit l'Anonyme [1], n'ayant » égard principalement qu'à l'Écriture du vieux » Testament, disoit à Timothée, que l'Écriture » est propre à instruire, à corriger, à convain- » cre, et à rendre l'homme parfait et accompli » en toute bonne œuvre. »

A qui de nous a-t-il ouï dire que l'Écriture ne fût pas propre à toutes ces choses et, à conduire l'homme de Dieu à sa perfection? Donc elle seule y est utile; donc elle contient tout ce qui est propre à une fin si nécessaire : ce sont autant de propositions qu'il faudroit prouver, qui ne sont point dans saint Paul, et que l'Anonyme suppose, au lieu d'en faire la preuve.

Il a remarqué lui-même que saint Paul, disant ces paroles, *regardoit principalement les Écritures de l'ancien Testament*. En effet, celles du nouveau n'étoient pas encore. Si cet auteur a bien compris ce qu'il disoit, sans doute il a dû entendre que ce passage de saint Paul se peut appliquer dans toute sa force aux anciennes Écritures, que cet apôtre *regardoit principalement*. Saint Paul a donc voulu dire que les anciennes Écriture, sont propres à toutes ces choses, et servent à nous conduire à la perfection. L'Anonyme conclura-t-il de là qu'elles seules y sont propres, ou qu'elles contiennent tout ce qui est propre à tous ces effets? que resteroit-il après cela, que de supprimer l'Évangile?

Il croit avoir paré ce coup, lorsqu'il dit, que

[1] *Pag.* 299. — [2] *Pag.* 297.

[1] *Pag.* 298.

si le vieux Testament est propre à toutes ces choses, « à plus forte raison les deux Écritures du » vieux et du nouveau Testament peuvent-elles » faire tout cela étant jointes ensemble. » Il ne falloit pas changer les termes : si le vieux Testament est propre à toutes ces choses, à plus forte raison le vieux et le nouveau y sont propres étant joints ensemble, au même sens que le vieux Testament y étoit propre tout seul : c'est bien conclure, et j'en suis d'accord.

Mais pourquoi a-t-il affoibli les paroles de saint Paul? Voici comment a parlé cet apôtre : « Toute » Écriture, dit-il [1], divinement inspirée, est » propre à enseigner, à convaincre, à reprendre, à instruire dans la justice, afin que » l'homme de Dieu soit parfait, instruit à toute » bonne œuvre. » Il ne dit pas seulement, comme le rapporte l'Anonyme, que l'Écriture en général est propre à toutes ces choses : il parle plus fortement; et comme on dit, en général, que tout homme est capable de raisonner, il dit, en descendant au particulier, que *toute Ecriture divinement inspirée* est utile à tous ces effets. Mais ces paroles ainsi proposées détruisent trop évidemment les prétentions des ministres; car on ne peut soutenir que chaque livre de l'Écriture renferme cette plénitude. Il a donc fallu nécessairement qu'ils affoiblissent le sens de l'apôtre; et ils ont dissimulé la louange qu'il a donnée effectivement à chaque livre particulier de l'Écriture; parcequ'ils voulolent attribuer à l'Écriture en général une suffisance absolue, dont saint Paul ne parle en aucune sorte.

Pour nous, nous nous renfermons dans les termes de saint Paul; et admirant l'exactitude précise avec laquelle il s'explique, nous reconnoissons avec lui, non seulement que toute l'Écriture en général, mais encore que chaque partie de l'Écriture inspirée de Dieu, est propre à tous les effets que cet apôtre rapporte. Car nous adorons dans chaque partie de cette Écriture une profondeur de sagesse, une étendue de lumière, une suite de vérités si bien soutenue, qu'une partie servant à éclaircir l'autre, chaque partie concourt à conduire l'homme de Dieu à sa perfection. Que nos frères ne pensent donc pas que nous voulions diminuer la force, ou déroger à la perfection de l'Écriture divine. Nous croyons que non seulement tout le corps de cette Écriture, mais encore que chaque parole sortie de la bouche du Fils de Dieu, qui nous y est rapportée, et chaque sentence écrite par les apôtres et par les prophètes, est propre à nous porter à toute vertu, et à disposer notre cœur à recevoir toute vérité. Ceux qui adorent en cette forme toutes les parties de l'Écriture voudroient-ils rabaisser l'idée de la perfection du tout? Aussi employons-nous l'Écriture sainte *à toute bonne œuvre*, selon ce que dit l'apôtre dans le passage que nous traitons. Nous employons l'Écriture à établir les principes essentiels et de la foi et des mœurs, et nous croyons qu'elle en comprend tous les fondements. Si l'antiquité chrétienne nous apporte quelque doctrine dont l'Écriture se taise, ou dont elle ne parle pas assez clairement, c'est l'Écriture elle-même qui nous apprend à la respecter et à la recevoir des mains de l'Église. L'Anonyme dit [1], que « messieurs de l'Église romaine sont si » peu fermes sur leurs principes de la tradition, » on du moins qu'ils reconnoissent si bien que la » tradition ne peut aller de pair avec l'Écriture, » que lorsqu'on les presse touchant les traditions particulières, il n'y en a presque pas une » seule qu'ils ne tâchent d'appuyer de l'autorité » de l'Écriture. » Quelle pernicieuse conséquence! et comment un homme sincère a-t-il pu dire que nous affoiblissions ou l'Écriture ou la tradition séparément prises, en montrant qu'elles se défendent l'une l'autre? Mais du moins ne peut-il nier, puisqu'il parle ainsi, que nous ne reconnoissions combien l'Écriture est propre à tout bien. En effet, nous soutenons que non seulement les traditions en général, mais encore les traditions que nous enseignons en particulier, ont des fondements si certains sur l'Écriture, et des rapports si nécessaires avec elle, qu'on ne peut les détruire ni les attaquer, sans faire une violence toute manifeste à l'Écriture elle-même. La discussion de cette vérité n'est pas de ce lieu. Mais cette seule prétention, que nous avons, doit suffire pour faire voir qu'on nous impose manifestement, quand on nous accuse d'avoir une idée trop foible de l'Écriture sainte; et que de telles objections ne subsistent plus, aussitôt que notre doctrine est bien entendue.

On voit encore, par l'exposition de notre doctrine, combien on a tort de nous objecter qu'en sortant des bornes de l'Écriture, nous ouvrons un moyen facile de rendre la religion arbitraire. Car, bien loin de prétendre qu'on puisse donner ce qu'on veut sous le nom de tradition et de parole non écrite, nous disons que la marque pour la connoître, c'est lorsqu'on voit dans une doctrine le consentement de toutes les Églises chrétiennes, sans qu'on puisse en marquer le commencement. Or ce consentement n'est pas une chose qu'on puisse feindre à plaisir; et cette marque que nous posons, pour connoître la tra-

[1] *II. Tim.* III, 16, 17.

[1] *Pag.* 303, 304.

dition, répond encore au reproche qu'on nous fait, d'égaler en quelque sorte les écrits des Pères à la sainte Écriture; c'est-à-dire, des hommes sujets à faillir, à Dieu même, qui est le soutien et la source de la vérité. Car nous ne fondons pas la tradition sur les sentiments particuliers des saints Pères, qui étoient en effet sujets à faillir; mais sur une lumière supérieure, et sur un fond certain de doctrine, dont les Pères rendent témoignage, et que nous voyons prévaloir au milieu et au-dessus des opinions particulières.

Il falloit donc examiner, si un tel consentement peut être un ouvrage humain, et non pas supposer toujours que nous fondons notre foi sur l'autorité des hommes. Car c'est trop regarder l'Église et l'établissement de la doctrine de l'Évangile, comme un ouvrage purement humain, que de dire, comme l'auteur le veut faire entendre, que recevoir la saine doctrine par la tradition de vive voix, c'est vouloir la faire *dépendre de la mémoire et de la volonté des hommes, naturellement sujets à l'erreur*[1]. Car nous renversons les fondements du christianisme, et nous lui déclarons la guerre plus cruellement que les infidèles, si nous ôtons nous-mêmes à l'Église cet Esprit de vérité, qui lui a été promis jusqu'à la consommation des siècles; et si nous croyons que l'erreur y puisse jamais être autorisée par un consentement universel. Nous pouvons voir, au contraire, quel est le poids d'un consentement semblable, par la manière dont nous avons reçu l'Écriture sainte.

L'Anonyme ne connoît pas l'état où nous sommes dans ce lieu d'exil, quand il veut que la vérité nous y paroisse aussi clairement qu'il est clair *qu'il est jour, quand le soleil luit sur notre horizon*[2]. C'est trop flatter des hommes mortels, qui sont guidés par la foi, que de vouloir leur faire croire que la vérité leur luise à découvert, comme s'ils étoient dans l'état où nous la verrons face à face. La divinité des Écritures est un mystère de la foi, où l'on ne doit non plus chercher l'évidence entière, que dans les autres articles de notre croyance. Ne parlons pas ici des infidèles, et de ceux qui ont le cœur éloigné des vérités de l'Évangile. Comment pouvez-vous penser que Luther, que vous regardez comme un homme rempli d'une lumière extraordinaire du Saint-Esprit, et que tous les luthériens, qui sont, selon vous, les enfants de Dieu, dignes d'être reçus à sa table, aient pu rejeter l'Épître de saint Jacques, et ne pas connoître la vérité d'une partie si considérable de l'Écriture, s'il est vrai, comme vous dites, qu'il soit aussi clair que l'Écriture est dictée par le Saint-Esprit, qu'il est clair que le soleil luit? Et pour ne pas alléguer toujours Luther et les luthériens, recherchez dans l'antiquité comment est-ce que l'Apocalypse et la divine Épître aux Hébreux ont été reçues sans contradiction, après que tant de fidèles serviteurs de Dieu en ont douté si long-temps. Vous trouverez que ce n'est pas la seule évidence d'une lumière aussi éclatante et aussi claire que le soleil; mais que c'est l'autorité de l'Église et la force supérieure de la tradition, et l'esprit de vérité qui réside dans tout le corps de l'Église, qui ont surmonté ces doutes des particuliers. C'est donc abuser manifestement ces particuliers, que de leur dire qu'ils peuvent voir la divinité, et de toute l'Écriture en général, et de chacune de ses parties, avec la même évidence qu'ils voient que le soleil luit. Il faut recourir nécessairement à l'autorité de l'Église, à la suite de la tradition, et au consentement de l'antiquité. Et comment donc voudroit-on que nous pussions mépriser ce consentement, après l'avoir trouvé suffisant, pour nous faire recevoir l'Écriture même? Si le fondement principal sur lequel nous distinguons les livres divins d'avec les livres ordinaires, est le consentement de l'antiquité; pouvons-nous ne pas regarder comme divin tout ce qu'un semblable consentement nous apporte? et de là ne s'ensuit-il pas que tout ce qui est reçu par l'antiquité, sans qu'on en puisse marquer le commencement, doit être nécessairement venu des apôtres?

Cette règle est si certaine, que ceux de messieurs de la religion prétendue réformée qui procèdent de bonne foi, ne pourroient pas s'empêcher de la recevoir, si leurs ministres leur permettoient de l'envisager en elle-même. Mais ils font tous comme l'Anonyme. Aussitôt qu'on leur parle de l'autorité de ce consentement universel, ils empêchent qu'on n'arrête long-temps la vue sur un objet si vénérable : ils se jettent, aussi bien que lui, sur le purgatoire, sur les saints, sur les reliques, sur les autres doctrines qu'ils ont tâché de rendre odieuses aux leurs, parcequ'ils ne leur en découvrent ni la source, ni les fondements, ni la véritable intelligence. Telle est visiblement la conduite de l'Anonyme. Au lieu de tourner toute son attention à considérer si cette règle est véritable, qu'il faut céder au consentement universel de l'antiquité chrétienne, pourvu qu'il soit bien constant sur quelque doctrine; il se jette, avant qu'il soit temps, sur les doctrines particulières : il s'embarrasse avant le temps dans l'application de la règle, quoique cette application ne puisse être faite tout d'un coup, ni pénétrée d'une seule vue. Ainsi, confondant ce

[1] *Pag.* 313. — [2] *Pag.* 315.

qui est clair avec ce qui ne peut pas l'être d'abord, il ne laisse plus ni d'idée distincte, ni de lumière évidente, ni d'ordre certain dans notre dispute.

C'est par une semblable conduite que, sans entrer jamais au fond du dessein, il chicane sur tous les mots de l'Exposition. Et voici comment il en attaque le commencement : « C'est parler, » dit-il [1], en quelque sorte improprement, que » de dire que Jésus-Christ a fondé l'Église sur la » prédication, et non par la prédication. » Pour moi, je céderois volontiers sur de pareilles difficultés, et j'en passerois aisément par l'avis de M. Conrart [2]. Mais enfin on ne peut nier que la foi de l'Église ne soit fondée sur le témoignage de vive voix, que le Fils unique a rendu de ce qu'il a vu dans le sein de son Père, et sur un pareil témoignage de vive voix que les apôtres ont rendu de ce qu'ils ont ouï dire et vu faire au Fils. Toutefois, que l'Anonyme choisisse entre le *sur* et le *par*, je ne fais fort ni sur l'un ni sur l'autre : il me suffit qu'il soit certain que le témoignage de vive voix avoit fondé les Églises, avant que l'Évangile eût été écrit.

Pourquoi ne veut-il pas que je dise que cette parole prononcée de vive voix, et par Jésus-Christ, et par les apôtres, a été la première règle des chrétiens? « C'est l'écriture du vieux Testa- » ment, dit-il [3], qui est la première et la plus » ancienne règle, et le fondement de la foi des » chrétiens. » Veut-il dire que la loi de Moïse a précédé l'Évangile, et qu'elle en est le fondement? Nous ne le nions pas; et c'est en vain qu'il entreprend de prouver une vérité si constante. Mais s'il veut dire que la loi de Moïse comprenne formellement tout ce que l'Évangile nous a enseigné, et enfin que la nouvelle loi n'ait rien annoncé de nouveau, c'est une fausseté manifeste. Ainsi, sans chicaner sur les mots, il falloit demeurer d'accord que les nouveaux sacrements, aussi bien que les nouveaux préceptes que Jésus-Christ a donnés, ont été publiés d'abord de vive voix; et que c'est par la vive voix que s'est fait le parfait développement du mystère d'un Dieu fait homme, qui étoit scellé sous des ombres et sous des figures dans toutes les générations précédentes. Lorsque Dieu a voulu donner la loi ancienne, il a commencé à prendre des tables de pierre, où il a gravé le Décalogue; et Moïse a écrit par ordre exprès tout ce que Dieu lui a dicté. Mais Jésus-Christ n'a rien fait de semblable; et les premières tables, où sa loi a été écrite, ont été les cœurs. Ainsi les vérités chrétiennes ont été crues avant que les apôtres eussent écrit. Alors la parole de vive voix n'étoit pas seulement la première, mais encore l'unique règle où l'on pût découvrir manifestement toute la doctrine que Jésus-Christ avoit enseignée; et je ne m'arrêterois pas sur une doctrine si claire, si l'on n'avoit entrepris de tout confondre.

Mais voici des embarras bien plus étranges; J'ai dit que cette parole de vie, que les apôtres prêcholent, ayant tant d'autorité dans leur bouche, *elle ne l'avoit pas perdue lorsque les Écritures du nouveau Testament y ont été jointes.* Quelque hardiesse qu'on ait, il n'est pas possible de nier une vérité si constante; il la faut du moins obscurcir. L'auteur dit, que *cette manière de parler est très impropre.* Il veut faire croire qu'elle rabaisse la dignité de l'Écriture, et que cette expression, *que les Écritures ont été jointes à la parole non écrite*, donne trois fausses images, par lesquelles il prétend que j'ai rabaissé la dignité de l'Écriture [1]. Mais on va voir la pureté de notre doctrine, qui ne peut être attaquée que par des déguisements visibles.

En disant que les Écritures ont été jointes à la parole, j'ai voulu marquer seulement que la parole a précédé, et que l'Écriture y a été jointe, pour faire un même corps de doctrine avec la parole, par la parfaite convenance qu'elles ont ensemble. Il n'y a personne qui ne voie que c'est là mon sens naturel; mais il est trop droit et trop véritable. L'auteur veut que je fasse entendre, par cette expression innocente, *que la doctrine de l'Évangile, telle que nous l'avons par écrit, n'est qu'un accessoire.* Quel blasphème m'attribue-t-il? Un chrétien peut-il seulement penser que ce que nous lisons dans l'Évangile, et de la vie, et de la mort, et des miracles, et des préceptes de notre Seigneur, soit un accessoire, et non pas le fond du christianisme! Mais il ne laisse pas d'être véritable que ce fond a été prêché avant que d'avoir été écrit; et c'est tout ce que j'ai prétendu en ce lieu.

Encore moins ai-je voulu dire que cette doctrine que nous avons par écrit soit différente de la parole, à laquelle elle a été jointe. Quand on parle de différence, et qu'il s'agit de doctrine, on marque ordinairement quelque opposition. Si l'Anonyme l'entend de la sorte, c'est une idée aussi fausse que la première, qu'il a voulu donner de nos sentiments. Nous disons, et il est très véritable, que les apôtres n'ont écrit nulle part qu'ils aient mis par écrit toute la doctrine qu'ils ont prêchée de vive voix : mais nous ne disons pas pour cela, qu'ils aient écrit une doctrine différente de celle qu'ils avoient prêchée.

[1] *Pag.* 300.
[2] L'un des premiers fondateurs de l'Académie françoise.
[3] *Pag.* 301.

[1] *Pag.* 302.

Un homme peut écrire tout ce qu'il a dit; il peut en écrire ou plus ou moins: mais si cet homme est véritable, et les choses qu'il dit, et celles qu'il écrit auront toujours ensemble un parfait rapport. Ainsi, quoique l'antiquité chrétienne ait recueilli de la prédication des apôtres quelques vérités qu'ils n'ont pas écrites, toutefois ce qu'ils ont écrit, ou ce qu'ils ont dit, fera toujours un corps suivi de doctrine, dans lequel on ne montrera jamais d'opposition. C'est pourquoi, si quelqu'un vouloit débiter comme une doctrine non écrite, quelque doctrine qui fût contraire aux Écritures, l'Église la rejetteroit, à l'exemple du Fils de Dieu, qui a rejeté sur ce fondement les fausses traditions des pharisiens. Mais de là il ne s'ensuit pas que tout ce que tait l'Écriture ait été proscrit, ou qu'on puisse considérer la doctrine écrite et celle qui a été prêchée de vive voix, comme des doctrines opposées.

Mais considérons le dernier des mauvais sens, que l'Anonyme veut trouver dans mes paroles. Il soutient que cette expression de M. de Condom : *que les Écritures ont été jointes à la parole non écrite*, fait entendre que *ce qui n'a pas été écrit, est plus considérable que ce que nous avons dans les livres sacrés* [1]. Quelle étrange disposition l'a obligé à donner des sens si malins à nos expressions les plus innocentes? Pourquoi vouloir toujours faire croire au monde, que nous diminuons la dignité des livres sacrés? Encore que la parole ait précédé l'écriture, et que l'écriture ensuite y ait été jointe, ce n'est pas dire que l'écriture n'ait fait simplement que ramasser ce qu'il y avoit de moins important. Mais aussi, de ce que les apôtres ont écrit les choses les plus essentielles, s'ensuit-il que nous devions mépriser ce que nous pouvons recueillir d'ailleurs de leurs maximes et de leurs doctrines? L'Anonyme n'oseroit le dire; et au contraire, il faut qu'il avoue que si nous savions certainement que les apôtres eussent enseigné quelque doctrine, nous la devrions recevoir, encore qu'elle ne fût pas contenue dans leurs écrits. Il devoit donc laisser passer sans contestation ces principes indubitables, et s'attacher uniquement à considérer si, outre les écrits des apôtres, nous avons quelque moyen assuré de recueillir leur doctrine. Or, j'avois marqué dans l'Exposition ce moyen certain, qui est le consentement unanime de l'antiquité chrétienne, par lequel même j'avois fait voir que nous avons reçu l'Écriture sainte. Si ce moyen étoit regardé avec attention, il seroit trouvé si nécessaire, que nos adversaires eux-mêmes n'oseroient pas le rejeter. Aussi va-t-on voir que l'auteur ne fait qu'embarrasser la matière, et obscurcir, par mille détours, ce qu'il ne lui a pas été possible de combattre.

Il réduit toute ma doctrine sur ce sujet, c'est-à-dire celle de l'Église, à trois propositions. La dernière, comme on verra, n'étant pas de notre dessein, j'ai seulement à examiner les deux autres, qui peut-être au fond n'en font qu'une seule, et ne doivent pas être séparées. Mais je veux bien suivre l'ordre de l'auteur de la Réponse.

J'ai dit dans l'Exposition, « qu'il n'est pas possible de croire qu'une doctrine, reçue dès les » commencements de l'Église, vienne d'une autre » source que des apôtres [1]. » Qui croiroit qu'on pût former seulement un doute sur une pareille proposition? L'Anonyme dit toutefois, « que » cette proposition n'est pas vraie, à moins qu'on » ne montre que dès-lors cette doctrine ait été » reçue de toutes les Églises généralement, sans » que les apôtres s'y opposassent [2]. » Qu'on fait de difficultés sur les choses claires, quand on ne regarde pas simplement la vérité! L'auteur eût-il trouvé le moindre embarras dans cette proposition, s'il eût seulement voulu remarquer que je parlois d'une doctrine reçue dans l'Église, c'est-à-dire, embrassée par toutes les Églises chrétiennes; d'une doctrine approuvée, et non pas d'une doctrine contredite, et encore contredite par les apôtres? Mais il falloit embrouiller du moins ce qu'on ne pouvoit nier. C'est pour cela qu'il ajoute encore, « que les apôtres mêmes » témoignent que de leur temps le secret ou le » mystère d'iniquité se mettoit en train, qu'il » y avoit de faux docteurs parmi les chrétiens, » et par conséquent de fausses doctrines. » Il est vrai. Mais ces fausses doctrines n'étoient pas reçues, et ces faux docteurs étoient condamnés, ou même retranchés du corps de l'Église, s'ils soutenoient opiniâtrément leur erreur. A quoi sert donc d'ajouter qu'il « ne seroit pas » impossible que ces mêmes doctrines eussent » été suivies ou renouvelées dans la suite des » temps, comme plusieurs hérésies, qui ont paru » dès le premier et le deuxième siècle du chris- » tianisme? » Quelle foiblesse, de sortir toujours de la question pour ne combattre qu'une ombre! Ces hérésies étoient suivies hors de l'Église; mais non pas reçues dans son sein. Elles s'y formoient à la vérité; mais elles en étoient bientôt rejetées. Elles sont anciennes, je l'avoue; mais la vérité plus ancienne, et toujours plus forte dans l'Église, les condamnoit aussitôt qu'elles pa-

[1] *Pag.* 302.

[1] *Expos. art.* XVIII. — [2] *Pag.* 307.

roissoient. Plus elles se déclaroient, plus l'Église se déclaroit contre elles. Autant de fois qu'elles renouveloient leurs efforts, l'Église renouveloit ses anathèmes. Comparer de telles doctrines avec les doctrines reçues, enseignées, prêchées par l'Église même, n'est-ce pas un aveuglement manifeste?

Mais on a trouvé le moyen de rendre le consentement de l'antiquité chrétienne suspect à nos adversaires. C'est assez de leur dire, avec l'Anonyme, que les apôtres ont écrit que le *secret ou le mystère d'iniquité s'opéroit* [1], ou, comme ils le traduisent, *étoit déja en train* dès leur temps. Saint Paul, dont ils ont tiré cette parole, n'a rien dit qui nous en marque le sens précis : la plupart des interprètes entendent par ce *mystère d'iniquité*, une malignité secrète, qui se devoit déclarer bientôt, mais qui commençoit dès-lors à remuer l'empire romain contre l'Évangile; ou bien le dessein caché qu'avoient conçu quelques empereurs de se faire adorer comme des dieux, même dans le temple de Jérusalem, ou quelque autre chose semblable. Ces interprètes ajoutent que saint Paul parloit obscurément de ces choses, ou par respect pour les puissances établies de Dieu, selon les maximes qu'il avoit prêchées, ou pour ne point exciter la persécution que les fidèles devoient attendre en silence, et non la provoquer par aucun discours. Au reste, qui veut savoir ce qui se peut dire sur cette parole, peut voir saint Jérôme, parmi les anciens, qui la rapporte à Néron; et Grotius, parmi les modernes, qui l'applique à Caligula. Quoi qu'il en soit, il est très certain que c'est une chose obscure et douteuse. Cependant il a plu à nos adversaires de se prévaloir de l'obscurité de cette parole, pour décrier le consentement de l'antiquité chrétienne. Pour y attacher cette fausse idée, que le *mystère d'iniquité* est la corruption de la doctrine dans l'Église même; et comme saint Paul assure, parlant de son temps, que ce *mystère d'iniquité* se remue déja, ils enseignent, à la honte du christianisme, que dès le temps des apôtres la doctrine commençoit à se corrompre même dans l'Église : que cette corruption a toujours gagné, tant qu'enfin elle a prévalu; et qu'elle a détruit l'Église jusqu'à un tel point, qu'il a fallu que leurs prétendus réformateurs *aient été extraordinairement envoyés pour la dresser de nouveau*, selon les termes de leur Confession de foi. Depuis qu'ils ont eu une fois trouvé une expression obscure, à laquelle sans fondement ils ont attaché cette fausse idée, nous avons beau leur alléguer le consentement de l'antiquité sur quelque doctrine qui ne leur plaît pas, un ministre ou un ancien n'a qu'à nommer seulement le *mystère d'iniquité;* l'autorité des saints Pères et des siècles les plus vénérables n'a plus aucun poids : quelque haut que nous puissions remonter dans l'antiquité chrétienne, le *mystère d'iniquité*, qui étoit *en train* dès le temps des apôtres, les sauve de tout. Ceux qui sans cesse se glorifient de ne recevoir que ce que l'Écriture a dit clairement, déçus par la fausse idée que leurs ministres attachent à des paroles obscures, écoutent avec défiance l'Église des premiers siècles et les Pères les plus approuvés. Qui pourroit ne pas déplorer un aveuglement si étrange?

Mais voyons ce que dit l'auteur sur ma seconde proposition. « La seconde proposition, » dit-il [1], est encore moins vraie : qu'une doc» trine embrassée par toutes les Églises chrétien» nes, sans qu'on en puisse marquer le commen» cement, soit nécessairement du commencement » de l'Église, ou qu'elle vienne des apôtres. » Il combat cette proposition par des exemples; mais les exemples ne font qu'embrouiller, s'ils ne sont dans le cas dont il s'agit. Et il ne faut que considérer l'état de notre question, pour voir que les exemples qu'allègue l'auteur ne sont nullement à propos.

Qu'on relise la proposition comme il la rapporte lui-même, on verra qu'il s'agit de doctrine reçue dans l'Église. Que sert donc de rapporter *des changements qui se glissent dans les lois et les coutumes des états* [2]? Ni ces lois ni ces coutumes ne sont des doctrines que l'on regarde comme invariables; et Dieu n'a pas promis aux états l'assistance particulière du Saint-Esprit, pour les conserver toujours dans les mêmes lois. Ainsi cet exemple ne fait rien du tout à la proposition dont il s'agit.

L'auteur promet de faire voir *des changements dans les dogmes de la religion, dont on ne peut pas marquer le temps ni l'origine;* et pour prouver ce qu'il avance, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à nous, il n'a rien eu à nous alléguer que la communion des petits enfants. Il en parle comme d'une coutume abolie par le concile de Trente, quoiqu'il y eût déja plusieurs siècles que l'usage en avoit cessé. Mais passons-lui cette faute; venons à ce qu'il y a de plus important.

Nous avouons que la coutume de communier les petits enfants a été universelle dans l'Église, et qu'ensuite elle s'est abolie insensiblement. Aussi comptons-nous cette coutume parmi celles

[1] *II. Thessal. II. 7.*

[1] *Pag. 307.* — [2] *Pag. 308.*

dont l'Église peut disposer. Nous n'avons jamais prétendu que toutes les coutumes de l'Église fussent immuables. Nous parlons des dogmes de la religion et des articles de la foi. Ces dogmes sont regardés comme inviolables, parceque la vérité ne change jamais. C'est pourquoi, quand on remue quelque chose qui touche la foi, les esprits en sont nécessairement émus : alors on touche l'Église dans la partie la plus vive et la plus sensible; et l'Esprit de vérité qui l'anime ne permet pas que des nouveautés de cette nature s'élèvent sans contradiction. Mais cette raison ne fait rien aux coutumes indifférentes, qui, n'enfermant aucun dogme de la foi, peuvent être changées sans contradiction. Ce seroit une témérité insensée que de dire que l'Église universelle, qui dès le temps de saint Cyprien communioit les petits enfants, ait erré dans la foi pour laquelle tant de martyrs mouroient tous les jours. Si donc on ne peut penser sans extravagance (ce que l'auteur même n'ose pas dire), que cette coutume fût une erreur dans la foi; que pouvoit-il faire de moins à propos que d'en alléguer l'établissement ou l'abolition, comme un changement dans la foi?

En effet, il est constant que cette coutume, de communier les petits enfants, n'a jamais été réprouvée par aucun concile. Elle a été changée insensiblement sans aucune flétrissure ni condamnation, comme nos adversaires confessent eux-mêmes qu'on peut changer plusieurs choses, qui sont en la disposition de l'Église. Ainsi tant de saints évêques et de saints martyrs ont eu leurs raisons de donner le corps de notre Seigneur à ceux qui, par leur baptême, étoient incorporés à son corps mystique; et l'Église des siècles suivants a eu aussi de justes motifs de préparer ses enfants avec plus de précaution au mystère de l'eucharistie. Comme ces coutumes avoient toutes deux leurs raisons solides, et qu'elles étoient laissées au choix de l'Église, pour en user suivant l'occurrence et la disposition des temps; il est clair qu'on a pu passer de l'une à l'autre, sans que personne ait réclamé. Ainsi n'est-ce pas là notre question. Il s'agit de savoir si l'esprit de vérité, qui est toujours dans l'Église, peut souffrir qu'on passe de même d'un dogme à un autre; et puisque l'auteur n'a pu trouver dans toute l'histoire de l'Église aucun exemple d'un tel changement, il ne peut pas nous blâmer, si nous le croyons impossible.

Il ne pouvoit en vérité plus invinciblement affermir la vérité que nous proposons, qu'en l'attaquant comme il a fait. Parmi tant de sortes d'erreurs que nous condamnons les uns et les autres, qui ne seroit étonné que, depuis l'origine du christianisme, il n'en ait pu produire une seule, dont les auteurs ne soient certains, et dont les commencements ne soient marqués? Il est contraint de sortir de la question; et au lieu de montrer, comme il a promis, un changement dans les dogmes, il ne produit que le changement d'une coutume indifférente. Nous pouvons donc assurer, qu'encore qu'il n'y ait aucune des vérités chrétiennes qui n'ait été attaquée en plusieurs manières, néanmoins, malgré tous les artifices et les *profondeurs de Satan*, comme saint Jean les appelle dans l'Apocalypse [1], jamais aucune erreur n'a été tant soit peu suivie, qu'elle n'ait été convaincue par sa nouveauté manifeste. Si donc la nouveauté clairement marquée est un caractère visible et essentiel de l'erreur, nous avons raison de dire, au contraire, que l'antiquité dont on ne peut marquer le commencement, est le caractère essentiel de la vérité.

Que si l'Anonyme n'a pu trouver, dans toute l'histoire de l'Église, aucun exemple constant de ces changements insensibles, qu'il prétend avoir été introduits dans les dogmes de la foi, c'est en vain qu'il auroit recours, comme à un dernier refuge, aux traditions des pharisiens. Car outre qu'il nous suffit d'avoir établi notre règle dans le nouveau Testament, duquel seul j'ai parlé dans l'Exposition, je puis encore ajouter que cet auteur assure sans fondement qu'*on ne peut marquer l'origine des fausses traditions des Juifs* [2].

Il peut apprendre de saint Épiphane, que les traditions des Juifs ne sont pas toutes de même nature, ni de même date, et qu'on ne doit pas les comprendre toutes sous une même idée. Ce Père en reconnoît d'une telle autorité, et de si anciennes, qu'il les attribue à Moïse. Mais il y en a beaucoup d'autres, qui sont nées depuis, dont il nous a nommé les auteurs, et dont il nous a marqué les commencements. On est d'accord que ces traditions ne sont pas toutes mauvaises, ni toutes réprouvées par le Fils de Dieu. Quoi qu'il en soit, on ne peut pas dire que l'origine en soit inconnue. Pour celles que notre Seigneur a si souvent condamnées dans l'Évangile, les plus célèbres auteurs de l'une et de l'autre communion conviennent de les rapporter la plupart à la secte des pharisiens, dont on connoît assez les auteurs, aussi bien que les commencements et les progrès.

On voit par-là que l'Anonyme hasarde ce qui lui vient dans l'esprit, quand il croit qu'il sert à sa cause, sans en considérer le fond; et l'on peut aisément juger combien est injuste la comparai-

[1] *Apoc.* II. 24. — [2] *Pag.* 308. Voyez aussi ce que dit l'auteur touchant les traditions des Juifs, *p.* 419.

son qu'il fait si souvent, des traditions chrétiennes avec celles des pharisiens [1]. On ne peut marquer les commencements des traditions chrétiennes; on vient de voir qu'on sait le commencement et de la secte et des traditions des Pharisiens. Il paroît clairement par l'Évangile, que les Traditions des Pharisiens étoient contraires à l'Écriture. Car, ou ils établissoient par ces traditions des observances directement opposées à la loi de Dieu, ou ils mettoient davantage de perfection dans des pratiques indifférentes, et en tout cas de peu d'importance, que dans les grands préceptes de la loi, où Dieu enseignoit à son peuple la vérité, la miséricorde et le jugement. Ainsi, en toutes manières, ils méritoient le reproche que leur faisoit Jésus-Christ, de transgresser les commandements de Dieu à cause de leurs traditions. Si donc on veut comparer nos traditions avec les traditions des pharisiens, il faut avoir prouvé auparavant, que les nôtres ne s'accordent pas avec l'Écriture, comme notre Seigneur a décidé que celles des pharisiens y étoient directement opposées. Que si l'on veut toujours supposer que le silence de l'Écriture suffit pour exclure une doctrine, quelque antiquité qu'elle ait dans l'Église, on sort manifestement du cas où le Fils de Dieu a parlé en tous ces passages; et c'est abuser le monde, que de s'autoriser par cet exemple.

Ainsi l'on voit clairement, par les choses qui ont été dites, que l'auteur de la Réponse n'a pu alléguer aucune raison, ni aucun exemple contre cette belle règle que nous proposons : qu'une doctrine qu'on voit reçue par toute l'antiquité chrétienne, sans qu'on en puisse marquer le commencement, doit venir nécessairement des apôtres.

C'est la seconde proposition de mon traité, qu'il a attaquée. Il m'en fait faire une troisième, pour appliquer cette règle à la prière des saints, à la prière pour les morts, et autres doctrines particulières. C'est à quoi je n'ai pas pensé, parceque cela n'étoit pas de mon dessein; et je l'ai déja averti souvent que, pour voir les choses par ordre, il faut considérer premièrement la vérité de la règle, pour en faire l'application aux doctrines particulières. Quand on voudra entrer dans ce détail, il sera temps d'entrer dans cette discussion.

[1] *Pag.* 208. 516.

HISTOIRE

DES VARIATIONS

DES

ÉGLISES PROTESTANTES.

PRÉFACE.

DESSEIN DE L'OUVRAGE.

Idée générale de la religion protestante et de ses variations : que la découverte en est utile à la connoissance de la véritable doctrine, et à la réconciliation des esprits : les auteurs dont on se sert dans cette histoire.

Si les protestants savoient à fond comment s'est formée leur religion, avec combien de variations et avec quelle inconstance leurs Confessions de foi ont été dressées; comment ils se sont séparés premièrement de nous, et puis entre eux; par combien de subtilités, de détours et d'équivoques ils ont tâché de réparer leurs divisions, et de rassembler les membres épars de leur réforme désunie : cette réforme, dont ils se vantent, ne les contenteroit guère; et, pour dire franchement ce que je pense, elle ne leur inspireroit que du mépris. C'est donc ces variations, ces subtilités, ces équivoques, et ces artifices, dont j'entreprends de faire l'histoire. Mais afin que ce récit leur soit plus utile, il faut poser quelques principes dont ils ne puissent disconvenir, et que la suite d'un récit, quand on y sera engagé, ne permettroit pas de déduire.

Lorsque, parmi les chrétiens, on a vu des variations dans l'exposition de la foi, on les a toujours regardées comme une marque de fausseté et d'inconséquence (qu'on me permette ce mot) dans la doctrine exposée. La foi parle simplement : le Saint-Esprit répand des lumières pures, et la vérité qu'il enseigne a un langage toujours uniforme. Pour peu qu'on sache l'histoire de l'Église, on saura qu'elle a opposé à chaque hérésie des explications propres et précises, qu'elle n'a aussi jamais changées; et si l'on prend garde aux expressions par lesquelles elle a condamné les hérétiques, on verra qu'elles vont toujours à attaquer l'erreur dans sa source par la voie la plus courte et la plus droite. C'est pourquoi tout ce qui varie, tout ce qui se charge de termes douteux et enveloppés a toujours paru suspect, et non seulement frauduleux, mais encore absolument faux, parce qu'il marque un embarras que la vérité ne connoît point. C'a été un des fondements sur lesquels les anciens docteurs ont tant condamné les ariens, qui faisoient tous les jours paroître des confessions de foi de nouvelle date, sans pouvoir jamais se fixer. Depuis leur première Confession de foi, qui fut faite par Arius, et présentée par cet hérésiarque à son évêque Alexandre, ils n'ont jamais cessé de varier. C'est ce que saint Hilaire reproche à Constance, protecteur de ces hérétiques; et pendant que cet empereur assembloit tous les jours de nouveaux conciles pour réformer les symboles, et dresser de nouvelles Confessions de foi, ce saint évêque lui adresse ces fortes paroles [1], « La même chose vous est arrivée qu'aux » ignorants architectes, à qui leurs propres ou- » vrages déplaisent toujours : vous ne faites que » bâtir et détruire : au lieu que l'Église catho- » lique, dès la première fois qu'elle s'assembla, » fit un édifice immortel, et donna dans le sym- » bole de Nicée une si pleine déclaration de la » vérité, que, pour condamner éternellement l'a- » rianisme, il n'a jamais fallu que la répéter.

Ce n'a pas seulement été les ariens qui ont varié de cette sorte : toutes les hérésies, dès l'origine du christianisme, ont eu le même caractère; et long-temps avant Arius, Tertullien avoit déja dit [2] : « Les hérétiques varient dans leurs règles, » *c'est-à-dire, dans leurs confessions de foi* : cha- » cun parmi eux se croit en droit de changer et

[1] *Lib. contr. Const. n.* 23, *col.* 1254. — [2] *De Præscr. c.* 4.

» de modifier par son propre esprit ce qu'il a reçu, » comme c'est par son propre esprit que l'auteur » de la secte l'a composé : l'hérésie retient tou- » jours sa propre nature, en ne cessant d'innover; » et le progrès de la chose est semblable à son » origine. Ce qui a été permis à Valentin l'est » aussi aux valentiniens ; les marcionites ont le » même pouvoir que Marcion : et les auteurs » d'une hérésie n'ont pas plus de droit d'innover, » que leurs sectateurs : tout change dans les hé- » résies, et quand on les pénètre à fond, on les » trouve dans leurs suites différentes en beau- » coup de points de ce qu'elles ont été dans leur » naissance. »

Ce caractère de l'hérésie a toujours été remarqué par les catholiques; et deux saints auteurs du huitième siècle [1] ont écrit que » l'hérésie en elle- » même est toujours une nouveauté, quelque » vieille qu'elle soit; mais que pour se conserver » encore mieux le titre de nouvelle, elle innove » tous les jours; et tous les jours elle change sa » doctrine. »

Mais, pendant que les hérésies toujours variables ne s'accordent pas avec elles-mêmes, et introduisent continuellement de nouvelles règles, c'est-à-dire, de nouveaux symboles; dans l'Église, dit Tertullien [2], *la règle de la foi est immuable, et ne se réforme point.* C'est que l'Église, qui fait profession de ne dire et de n'enseigner que ce qu'elle a reçu, ne varie jamais; et au contraire l'hérésie, qui a commencé par innover, innove toujours, et ne change point de nature.

De là vient que saint Chrysostôme traitant ce précepte de l'apôtre : *Évitez les nouveautés profanes dans vos discours*, a fait cette réflexion [3] : « Évitez les nouveautés dans vos discours ; car » les choses n'en demeurent pas là : une nou- » veauté en produit une autre; et on s'égare sans » fin quand on a une fois commencé à s'égarer. »

Deux choses causent ce désordre dans les hérésies : l'une est tirée du génie de l'esprit humain, qui depuis qu'il a goûté une fois l'appât de la nouveauté, ne cesse de rechercher avec un appétit dérégié cette trompeuse douceur : l'autre est tirée de la différence de ce que Dieu fait, d'avec ce que font les hommes. La vérité catholique, venue de Dieu, a d'abord sa perfection : l'hérésie, foible production de l'esprit humain, ne se peut faire que par pièces mal assorties. Pendant qu'on veut renverser, contre le précepte du Sage [4], *les anciennes bornes posées par nos pères*, et réformer la doctrine une fois reçue parmi les fidèles, on s'engage sans bien pénétrer toutes les suites de ce qu'on avance. Ce qu'une fausse lueur avoit fait hasarder au commencement, se trouve avoir des inconvénients qui obligent les réformateurs à se réformer tous les jours : de sorte qu'ils ne peuvent dire quand finiront les innovations, ni jamais se contenter eux-mêmes.

Voilà les principes solides et inébranlables par lesquels je prétends démontrer aux protestants la fausseté de leur doctrine dans leurs continuelles variations, et dans la manière changeante dont ils ont expliqué leurs dogmes ; je ne dis pas seulement en particulier, mais en corps d'Église, dans les livres qu'ils appellent symboliques, c'est-à-dire, dans ceux qu'on a faits pour exprimer le consentement des Églises ; en un mot, dans leurs propres Confessions de foi, arrêtées, signées, publiées, dont on a donné la doctrine comme une doctrine qui ne contenoit que la pure parole de Dieu, et qu'on a changées néanmoins en tant de manières dans les articles principaux.

Au reste, quand je parlerai de ceux qui se sont dits réformés en ces derniers siècles, mon dessein n'est point de parler des sociniens, ni des différentes sociétés d'anabaptistes, ni de tant de diverses sectes qui s'élèvent, en Angleterre et ailleurs, dans le sein de la nouvelle réforme ; mais seulement de ces deux corps, dont l'un comprend les luthériens, c'est-à-dire, ceux qui ont pour règle la confession d'Augsbourg; et l'autre suit les sentiments de Zuingle et de Calvin. Les premiers, dans l'institution de l'eucharistie, sont défenseurs du sens littéral, et les autres du sens figuré. C'est aussi par ce caractère que nous les distinguerons principalement les uns des autres, quoiqu'il y ait entre eux beaucoup d'autres démêlés très graves et très importants, comme la suite le fera paroître.

Les luthériens nous diront ici qu'ils prennent fort peu de part aux variations et à la conduite des zuinglieus et des calvinistes ; et quelques uns de ceux-ci pourront penser à leur tour que l'inconstance des luthériens ne les touche pas ; mais ils se trompent les uns les autres, puisque les luthériens peuvent voir dans les calvinistes les suites du mouvement qu'ils ont excité ; et au contraire, les calvinistes doivent remarquer dans les luthériens le désordre et l'incertitude du commencement qu'ils ont suivi : mais surtout les calvinistes ne peuvent nier qu'ils n'aient toujours regardé Luther et les luthériens comme leurs auteurs ; et sans parler de Calvin, qui a souvent nommé Luther avec respect, comme le chef de la réforme, on verra dans la suite de cette histoire [1], tous les calvinistes (j'appelle ici de ce nom le second parti des protestants) allemands, anglois, hongrois,

[1] *Eth. et Beat. lib. I. cont. Elip.* — [2] *De Virg. vel. n. 1.* — [3] *Hom. V. in 2. ad Tim.* — [4] *Prov. XXIII. 28.*

[1] *Lib. XII.*

polonois, hollandois, et tous les autres généralement assemblés à Francfort [1], par les soins de la reine Élisabeth, après avoir reconnu *ceux de la confession d'Augsbourg*, c'est-à-dire, les luthériens, *comme les premiers qui ont fait renaître l'Église*, reconnaître encore la confession d'Augsbourg, comme une pièce commune de tout le parti qu'ils ne veulent pas contredire, *mais seulement la bien entendre* ; et encore dans un seul article, qui est celui de la cène, nommant aussi pour cette raison parmi leurs pères, non seulement Zuingle, Bucer et Calvin; mais encore Luther et Mélanchton ; et mettant Luther à la tête de tous leurs réformateurs.

Qu'ils disent après cela que les variations de Luther et des luthériens ne les touchent pas : nous leur dirons au contraire, que, selon leurs propres principes et leurs propres déclarations, montrer les variations et les inconstances de Luther et des luthériens, c'est montrer l'esprit de vertige dans la source de la réforme, et dans la tête où elle a été premièrement conçue.

On a imprimé à Genève, il y a long-temps, un recueil de Confessions de foi [2], où avec celle des défenseurs du sens figuré, comme celle de France et des Suisses, sont aussi celles des défenseurs du sens littéral, comme celle d'Augsbourg, et quelques autres; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'encore que les Confessions qu'on y a ramassées soient si différentes, et se condamnent les unes les autres en plusieurs articles de foi, on ne laisse pas néanmoins de les proposer, dans la préface de ce recueil, « comme un corps entier » de la saine théologie, et comme des registres « authentiques, où il fallait avoir recours pour » connaître la foi ancienne et primitive. » Elles sont dédiées aux rois d'Angleterre, d'Écosse, de Danemark et de Suède, et aux princes et républiques par qui elles sont suivies. N'importe que ces rois et ces états soient séparés entre eux de communion aussi bien que de croyance. Ceux de Genève ne laissent pas de leur parler comme à des fidèles *éclairés dans ces derniers temps par une grace singulière de Dieu, de la véritable lumière de son Évangile*, et ensuite de leur présenter à tous ces Confessions de foi, comme *un monument éternel de la piété extraordinaire de leurs ancêtres.*

C'est qu'en effet ces doctrines sont également adoptées par les calvinistes, ou absolument comme véritables, ou du moins comme n'ayant rien de contraire au fondement de la foi : et ainsi, quand on verra dans cette histoire la doctrine des Confessions de foi, je ne dis pas de France ou des Suisses, et des autres défenseurs du sens figuré, mais encore d'Augsbourg, et des autres qui ont été faites par les luthériens, on ne la doit pas prendre pour une doctrine étrangère au calvinisme ; mais pour une doctrine que les calvinistes ont expressément approuvée comme véritable, ou en tout cas épargnée comme innocente, dans les actes les plus authentiques qui se soient faits parmi eux.

Je n'en dirai pas autant des luthériens, qui, au lieu d'être touchés de l'autorité des défenseurs du sens figuré, n'ont que du mépris et de l'aversion pour leurs sentiments. Leurs propres changements les doivent confondre. Quand on ne feroit seulement que lire les titres de leurs Confessions de foi dans ce recueil de Genève, et dans les autres livres de cette nature, où nous les voyons ramassées, on seroit étonné de leur multitude. La première qu'on vuit paroître est celle d'Augsbourg, d'où les luthériens prennent leur nom. On la verra présenter à Charles V, en 1530; et on verra depuis qu'on y a touché et retouché plusieurs fois. Mélanchton, qui l'avoit dressée, en tourna encore le sens d'une autre manière, dans l'Apologie qu'il en fit alors, souscrite de tout le parti : ainsi elle fut changée en sortant des mains de son auteur. Depuis, on n'a cessé de la réformer, et de l'expliquer en différentes manières; tant ces nouveaux réformateurs avoient de peine à se contenter, et tant ils étoient peu stylés à enseigner précisément ce qu'il fallait croire!

Mais comme si une seule Confession de foi ne suffisoit pas sur les mêmes matières, Luther crut qu'il avoit besoin d'expliquer ses sentiments d'une autre façon, et dressa, en 1537, les articles de Smalcalde, pour être présentés au concile que le pape Paul III avoit indiqué à Mantoue : les articles furent souscrits par tout le parti, et se trouvent insérés dans le livre que les luthériens appellent la *Concorde* [1].

Cette explication ne satisfit pas tellement, qu'il ne fallût encore dresser la Confession que l'on appelle *Saxonique*, qui fut présentée au concile de Trente en l'an 1551, et celle de Vitemberg, qui fut aussi présentée au même concile en 1552.

A tout cela il faut joindre les explications de l'Église de Vitemberg, où la réforme avoit pris naissance; et les autres, que cette histoire fera paroître en leur rang, principalement celle du livre de la Concorde, dans *l'abrégé des articles*, et encore dans le même livre, les *explications répétées* [2], qui sont tout autant de Confessions de foi, publiées authentiquement dans le parti, embrassées par des Églises, combattues par d'au-

[1] *Act. Auth. Blond. p. 65.* — [2] *Syntagma. Conf. fidei. Gen. 1654.*

[1] *Concord. p. 298. 730.* — [2] *Conc. p. 570. 776.*

tres, dans des points très importants : et ces Églises ne laissent pas de faire semblant de composer un seul corps, à cause que par politique, elles dissimulent leurs dissensions sur l'ubiquité et sur les autres matières.

L'autre parti des protestants n'a pas été moins fécond en Confessions de foi. En même temps que celle d'Augsbourg fut présentée à Charles V, ceux qui ne voulurent pas en convenir lui présentèrent la leur, qui fut publiée sous le nom de quatre villes de l'Empire, dont celle de Strasbourg étoit la première.

Elle satisfit si peu les défenseurs du sens figuré, que chacun voulut faire la sienne : nous en verrons quatre ou cinq de la façon des Suisses. Mais si les ministres zuingliens avoient leurs pensées, les autres avoient aussi les leurs; et c'est ce qui a produit la Confession de France et de Genève. On voit à peu près dans le même temps deux Confessions de foi sous le nom de l'Église anglicane, et autant sous le nom de l'Église d'Écosse. L'électeur palatin Frédéric III, voulut faire la sienne en particulier; et celle-ci a trouvé sa place avec les autres dans le recueil de Genève. Ceux des Pays-Bas ne se sont tenus à pas une de celles qu'on avoit faites devant eux, et nous avons une Confession de foi belgique, approuvée au synode de Dordrecht. Pourquoi les calvinistes polonois n'auroient-ils pas eu la leur? En effet, encore qu'ils eussent souscrit la dernière confession des zuingliens, on voit qu'ils ne laissent pas d'en publier encore une autre au synode de Czenger : outre cela, s'étant assemblés avec les vaudois et les luthériens à Sendomir, ils convinrent d'une nouvelle manière d'expliquer l'article de l'eucharistie, sans qu'aucun d'eux se départit de ses sentiments.

Je ne parle pas de la Confession de foi des bohémiens, qui vouloient contenter les deux partis de la nouvelle réforme. Je ne parle pas des traités d'accord qui furent faits entre les Églises avec tant de variétés et tant d'équivoques : ils paroîtront en leur lieu, avec les décisions des synodes nationaux, et d'autres Confessions de foi faites en différentes conjonctures. Est-il possible, ô grand Dieu, que sur les mêmes matières et sur les mêmes questions on ait eu besoin de tant d'actes multipliés, de tant de décisions et de Confessions de foi si différentes? Encore ne puis-je pas me vanter de les savoir toutes; et j'en sais que je n'ai pu trouver. L'Église catholique n'en eut jamais qu'une à opposer à chaque hérésie : mais les Églises de la nouvelle réforme, qui en ont produit un si grand nombre, chose étrange, et néanmoins véritable! n'en sont pas encore contentes; et on verra dans cette histoire, qu'il n'a pas tenu à nos calvinistes qu'ils n'en aient fait de nouvelles, qui aient supprimé ou réformé toutes les autres.

On est étonné de ces variations. On le sera beaucoup davantage quand on verra le détail et la manière dont des actes si authentiques ont été dressés. On s'est joué, je le dis sans exagérer, du nom de confession de foi; et rien n'a été moins sérieux, dans la nouvelle réforme, que ce qu'il y a de plus sérieux dans la religion.

Cette prodigieuse multitude de Confessions de foi a effrayé ceux qui les ont faites : on verra les pitoyables raisons par lesquelles ils ont tâché de s'en excuser : mais je ne puis m'empêcher ici de rapporter celles qui sont proposées dans la préface du recueil de Genève [1]; parcequ'elles sont générales, et regardent également toutes les Églises qui se disent réformées.

La première raison qu'on allègue pour établir la nécessité de multiplier ces Confessions, c'est que plusieurs articles de foi ayant été attaqués, il a fallu opposer plusieurs Confessions à ce grand nombre d'erreurs : j'en conviens; et en même temps, par une raison contraire, je démontre l'absurdité de toutes ces confessions de foi des protestants; puisque toutes, comme il paroît par la seule lecture des titres, regardent précisément les mêmes articles; de sorte que c'étoit le cas de dire avec saint Athanase [2] : « Pourquoi » un nouveau concile, de nouvelles Confessions, » un nouveau symbole? Quelle nouvelle question s'étoit élevée? »

Une autre excuse qu'on apporte, c'est que tout le monde, comme dit l'apôtre, doit rendre raison de sa foi; de sorte que les Églises répandues en divers lieux ont dû déclarer leur croyance par un témoignage public : comme si toutes les Églises du monde, dans quelque éloignement qu'elles soient, ne pouvoient pas convenir dans le même témoignage, quand elles ont la même croyance; et qu'on n'ait pas vu en effet, dès l'origine du christianisme, un semblable consentement dans les Églises. Où est-ce que l'on me montrera que les Églises d'Orient aient eu dans l'antiquité une confession différente de celle d'Occident? Le symbole de Nicée ne leur a-t-il pas servi également de témoignage contre tous les ariens? la définition de Calcédoine, contre tous les eutychiens? les huit chapitres de Carthage, contre tous les pélagiens? et ainsi du reste.

Mais, disent les protestants, y avoit-il une des Églises réformées qui pût faire la loi à toutes les autres? Non, sans doute : toutes ces nouvelles Églises, sous prétexte d'éloigner la domination,

[1] *Synt. Conf. Præf.* — [2] *Athan. de Syn. et Ep. ad. Afr.*

se sont même privées de l'ordre, et n'ont pas pu conserver le principe d'unité. Mais enfin, si la vérité les dominoit toutes, comme elles s'en glorifient, il ne falloit autre chose, pour les unir dans une même Confession de foi, sinon que toutes entrassent dans le sentiment de celle à qui Dieu auroit fait la grace d'exposer la première la vérité.

Enfin, nous lisons encore dans la préface de Genève, que si la réforme n'avoit produit qu'une seule Confession de foi, on auroit pris ce consentement pour un concert étudié; au lieu qu'un consentement entre tant d'Églises, et de Confessions de foi sans concert, est l'œuvre du Saint-Esprit. Ce concert, en effet, seroit merveilleux : mais par malheur la merveille du consentement manque à ces Confessions de foi; et cette histoire fera paroître qu'il n'y eut jamais, dans une matière si sérieuse, une si étrange inconstance.

On s'est aperçu d'un si grand mal dans la réforme, et on a vainement tenté d'y remédier. Tout le second parti des protestants a tenu une assemblée générale, pour dresser une commune Confession de foi. Mais nous verrons par les actes [1] qu'autant qu'on trouvoit d'inconvénient à n'en avoir point, autant fut-il impossible d'en convenir.

Les luthériens, qui paroissent plus unis dans la confession d'Augsbourg, n'ont pas été moins embarrassés de ses éditions différentes, et n'y ont pas pu trouver un meilleur remède [2].

On sera fatigué sans doute en voyant ces variations, et tant de fausses subtilités de la nouvelle réforme; tant de chicanes sur les mots; tant de divers accommodements; tant d'équivoques et d'explications forcées sur lesquelles on les a fondées. Est-ce là, dira-t-on souvent, la religion chrétienne, que les païens ont admirée autrefois comme si simple, si nette et si précise en ses dogmes? *Christianam religionem absolutam et simplicem?* Non certainement, ce ne l'est pas. Ammian Marcelin avoit raison, quand il disoit que Constance, par tous ses conciles et tous ses symboles, étoit éloigné de cette admirable simplicité, et qu'il avoit affoibli toute la vigueur de la foi, par la crainte perpétuelle qu'il avoit de s'être trompé dans ses sentiments [3].

Encore que mon intention soit ici de représenter les Confessions de foi, et les autres actes publics où paroissent les variations, non pas des particuliers, mais des Églises entières de la nouvelle réforme : je ne pourrai m'empêcher de parler en même temps des chefs de parti qui ont dressé ces Confessions, ou qui ont donné lieu à ces changements. Ainsi Luther, Melanchton, Carlostad, Zuingle, Bucer, Œcolampade, Calvin, et les autres, paroîtront souvent sur les rangs : mais je n'en dirai rien qui ne soit tiré le plus souvent de leurs propres écrits, et toujours d'auteurs non suspects : de sorte qu'il n'y aura dans tout ce récit aucun fait qui ne soit constant, et utile à faire entendre les variations dont j'écris l'histoire.

Pour ce qui regarde les actes publics des protestants, outre leurs Confessions de foi et leurs Catéchismes, qui sont entre les mains de tout le monde, j'en ai trouvé quelques-uns dans le recueil de Genève; d'autres dans le livre appelé *Concorde*, imprimé par les luthériens en 1654; d'autres dans le résultat des synodes nationaux de nos prétendus réformés, que j'ai vus en forme authentique dans la bibliothèque du Roi; d'autres dans l'Histoire Sacramentaire, imprimée à Zurich, en 1602, par Hospinien, auteur zuingilien, ou enfin dans d'autres auteurs protestants : en un mot je ne dirai rien qui ne soit authentique et incontestable. Au reste, pour le fond des choses on sait bien de quel avis je suis : car assurément je suis catholique aussi soumis qu'aucun autre aux décisions de l'Église, et tellement disposé, que personne ne craint davantage de préférer son sentiment particulier au sentiment universel. Après cela, d'aller faire le neutre et l'indifférent, à cause que j'écris une histoire, ou de dissimuler ce que je suis, quand tout le monde le sait et que j'en fais gloire, ce seroit faire au lecteur une illusion trop grossière : mais avec cet aveu sincère, je maintiens aux protestants qu'ils ne peuvent me refuser leur croyance, et qu'ils ne liront jamais nulle histoire, quelle qu'elle soit, plus indubitable que celle-ci; puisque, dans ce que j'ai à dire contre leurs Églises et leurs auteurs, je n'en raconterai rien qui ne soit prouvé clairement par leurs propres témoignages.

Je n'ai pas épargné ma peine à les transcrire; et le lecteur se plaindra peut-être que je n'aie pas assez ménagé la sienne. D'autres trouveront mauvais que je me sois quelquefois attaché à des choses qui leur paroîtront méprisables. Mais, outre que ceux qui sont accoutumés à traiter les matières de la religion savent bien que dans un sujet de cette importance et de cette délicatesse, presque tout, jusqu'aux moindres mots, est essentiel; il a fallu considérer, non ce que les choses sont en elles-mêmes, mais ce qu'elles ont été ou sont encore dans l'esprit de ceux à qui j'ai affaire; et après tout on verra bien que cette histoire est d'un genre tout particulier; qu'elle a dû paroître avec toutes ses preuves, et nuue, pour ainsi dire, de tous côtés; et qu'il a fallu hasarder de

[1] *Liv.* XII. — [2] *Liv.* III, VIII. — [3] *Ammian. Marcel. lib.* XXI.

la rendre moins divertissante, pour la rendre plus convaincante et plus utile.

Quoique mon dessein me renferme dans l'histoire des protestants, j'ai cru en certains endroits devoir remonter plus haut[1]; et c'a été lorsqu'on a vu les vaudois et les hussites se réunir avec les calvinistes et les luthériens : il a donc fallu, en ces endroits, faire connoître l'origine et les sentiments de ces sectes, en montrer la descendance, les distinguer d'avec celles avec qui on a voulu les confondre, découvrir le manichéisme de Pierre de Bruis et des albigeois, et montrer comment les vaudois sont sortis d'eux; raconter les impiétés et les blasphèmes de Vicief, dont Jean Hus et ses disciples ont pris naissance; en un mot, révéler la honte de tous ces sectaires à ceux qui se glorifient de les avoir pour prédécesseurs.

Quant à la méthode de cet ouvrage, on y verra marcher les disputes et les décisions dans l'ordre qu'elles ont paru, sans distinction des matières, parceque les temps mêmes m'invitoient à suivre cet ordre. Il est certain que par ce moyen les variations des protestants et l'état de leurs églises sera mieux marqué. On verra aussi plus clairement, en mettant ensemble sous les yeux les circonstances des lieux et des temps, ce qui pourra servir à la conviction ou à la défense de ceux dont il s'agit.

Il n'y a qu'une controverse dont je fais l'histoire à part; et c'est celle qui regarde l'Église[2] : matière si importante, et qui seule pourroit emporter la décision de tout le procès, si elle n'étoit aussi embrouillée dans les écrits des protestants, qu'elle est claire et intelligible en elle-même. Pour lui rendre sa netteté et sa simplicité naturelle, j'ai recueilli dans le dernier livre tout ce que j'ai eu à raconter sur cette matière, afin qu'ayant une fois bien envisagé la difficulté, le lecteur puisse apercevoir pourquoi les nouvelles Églises se sont senties obligées à tourner successivement de tant de côtés ce qui dans le fond ne pouvoit jamais avoir qu'une même face. Car enfin tout se réduit à montrer où étoit l'Église avant la réforme. Naturellement on la doit faire visible, selon la commune idée de tous les chrétiens, et on étoit allé là dans les premières Confessions de foi, comme on le verra dans celles d'Angsbourg et de Strasbourg, qui sont dans chaque parti des protestants les deux premières. On s'obligeoit, par ce moyen, à montrer dans sa croyance, non pas des particuliers répandus deçà et delà, et encore les uns sur un point, et les autres sur un autre; mais des corps d'Église, c'est-à-dire, des corps composés de pasteurs et de peuples : et on a long-temps amusé le monde en disant, qu'à la vérité l'Église n'étoit pas toujours dans l'éclat; mais qu'il y avoit du moins, dans tous les temps, quelque petite assemblée où la vérité se faisoit entendre. A la fin, comme on a bien vu qu'on n'en pouvoit marquer, ni petite ni grande, ni obscure ni éclatante, qui fût de la croyance protestante; le refuge d'Église invisible s'est présenté très à propos, et la dispute a roulé long-temps sur cette question. De nos jours on a reconnu plus clairement que l'Église réduite à un état invisible étoit une chimère inconciliable avec le plan de l'Écriture et la commune notion des chrétiens, et on a abandonné ce mauvais poste. Les protestants ont été contraints à chercher leur succession jusque dans l'Église romaine. Deux fameux ministres de France ont travaillé à l'envi à sauver les inconvénients de ce système, pour parler dans le style du temps : on entend bien que ces deux ministres sont messieurs Claude et Jurien. On ne pouvoit apporter ni plus d'esprit, ni plus d'étude, ni plus de subtilité et d'adresse, en un mot plus de tout ce qu'il falloit pour se bien défendre : on ne pouvoit non plus faire meilleure contenance, ni renvoyer leurs adversaires d'un air plus fier et plus dédaigneux avec les petits esprits, et avec les missionnaires tant méprisés par les ministres : toutefois la difficulté qu'on vouloit faire paroître si légère, à la fin s'est trouvée si grande, qu'elle a mis la division dans le parti. Il a enfin fallu reconnoître publiquement qu'on trouvoit dans l'Église romaine, comme dans les autres Églises, avec la suite essentielle du vrai christianisme, même le salut éternel; secret que la politique du parti avoit tenu si caché depuis long-temps. Au reste, on nous a donné tant d'avantage, il a fallu se jeter dans des excès si visibles, on a si fort oublié et les anciennes maximes de la réforme, et ses propres Confessions de foi, que je n'ai pu m'empêcher de raconter ce changement dans toute sa suite. Que si je me suis attaché à tracer ici avec soin le plan de ces deux ministres, et à faire bien connoître l'état où ils ont mis la question; c'est de bonne foi que j'ai trouvé dans leurs écrits, avec les plus adroits, toute l'érudition et toutes les subtilités que j'avois pu remarquer dans tous les auteurs que je connois, soit luthériens ou calvinistes : et si parmi les protestants on s'avisoit de les dédire, sous prétexte des absurdités où on les verroit poussés, et qu'on voulût se réfugier de nouveau, ou dans l'Église invisible, ou dans les autres retraites également abandonnées; ce seroit comme le désordre d'une armée vaincue, qui, consternée par sa déroute, voudroit rentrer dans

[1] *Liv.* XI. — [2] *Liv.* XV.

les forts qu'elle n'auroit pu défendre, au hasard de s'y voir bientôt forcée encore une fois; ou comme l'inquiétude d'un malade, qui après s'être long-temps inutilement tourné et retourné dans son lit, pour y trouver une place plus commode, reviendroit à celle qu'il auroit quittée, où peu après il sentiroit qu'il n'est pas mieux.

Je ne crains ici qu'une chose: c'est, s'il m'est permis de le dire, de faire trop voir à nos frères le foible de leur réforme. Il y en aura parmi eux qui s'aigriront contre nous, plutôt que de se calmer, en voyant dans leur religion un tort si visible; quoique, hélas! je ne songe point à leur imputer le malheur de leur naissance, et que je les plaigne encore plus que je ne les blâme. Mais ils ne laisseront pas de s'élever contre nous. Que de récriminations préparera-t-on contre l'Eglise, et que de reproches peut-être, contre moi-même, sur la nature de cet ouvrage! Combien de nos adversaires me diront, quoique sans sujet, que je suis sorti de mon caractère et de mes maximes, en abandonnant la modération qu'ils ont eux-mêmes louée, et en tournant les disputes de religion à des accusations personnelles et particulières? Mais assurément ils auront tort. Si ce récit rend le procédé de la réforme odieux, les bons esprits verront bien qu'en cela ce n'est pas moi, mais la chose même qui parle. Il ne s'agit de rien moins que de faits personnels, dans un discours où je me propose d'exposer, sur les matières de la foi, les actes les plus authentiques de la religion protestante. Que si on trouve dans leurs auteurs, qu'on nous vante comme des hommes extraordinairement envoyés pour faire renaître le christianisme au seizième siecle, une conduite directement opposée à un tel dessein; et qu'on voie en général, dans le parti qu'ils ont formé, tous les caractères contraires à un christianisme renaissant: les protestants apprendront dans cet endroit de l'histoire à ne point déshonorer Dieu et sa providence, en lui attribuant un choix spécial qui seroit visiblement mauvais.

Pour les récriminations, il les faudra essuyer, avec toutes les injures et les calomnies dont nos adversaires ont accoutumé de nous charger: mais je leur demande deux conditions, qu'ils trouveront équitables: la première, qu'ils ne songent à nous accuser de variations dans les matières de foi, qu'après qu'ils s'en seront purgés eux-mêmes; autrement il faut avouer que ce ne seroit pas répondre à cette histoire, mais éblouir le lecteur, et donner le change: la seconde, qu'ils n'opposent pas des raisonnements ou des conjectures à des faits constants; mais des faits constants à des faits constants, et des décisions de foi authentiques à des décisions de foi authentiques. Que si par de telles preuves ils nous montrent la moindre inconstance, ou la moindre variation dans les dogmes de l'Eglise catholique, depuis son origine jusqu'à nous, c'est-à-dire, depuis la fondation du christianisme, je veux bien leur avouer qu'ils ont raison: et moi-même j'effacerai toute mon histoire.

Au reste, je ne prétends pas faire un récit sec et débarrassé des variations de nos réformés. J'en découvrirai les causes: je montrerai qu'il ne s'est fait aucun changement parmi eux, qui ne marque un inconvénient dans leur doctrine, et qui n'en soit l'effet nécessaire. Leurs variations, comme celles des ariens, découvriront ce qu'ils ont voulu excuser, ce qu'ils ont voulu suppléer, ce qu'ils ont voulu déguiser dans leur croyance. Leurs disputes, leurs contradictions et leurs équivoques rendront témoignage à la vérité catholique. Il faudra aussi de temps en temps la représenter telle qu'elle est, afin qu'on voie par combien d'endroits ses ennemis sont enfin contraints de s'en rapprocher. Ainsi, au milieu de tant de disputes, et des embarras de la nouvelle réforme, la vérité catholique éclatera partout, comme un beau soleil qui aura percé d'épais nuages; et ce traité, si je l'exécute comme Dieu me l'a inspiré, sera une démonstration de la justice de notre cause; d'autant plus sensible, qu'elle procédera par des principes et par des faits constants entre les parties.

Enfin les altercations et les accommodements des protestants nous feront voir en quoi ils ont mis de part ou d'autre l'essentiel de la religion, et le nœud de la dispute; ce qu'il y faut avouer, ce qu'il y faut du moins supporter selon leurs principes. La seule Confession de foi d'Augsbourg avec son apologie, décidera en notre faveur beaucoup plus de points qu'on ne pense, et sans hésiter, ce qu'il y a de plus essentiel. Nous ferons aussi reconnoître au calviniste, complaisant envers les uns, et inexorable envers les autres, que ce qui lui paroît odieux dans le catholique, sans le paroître de la même sorte dans le luthérien, ne l'est pas au fond. Quand on verra qu'on exagère contre l'un ce qu'on favorise ou qu'on tolère dans l'autre, c'en sera assez pour montrer qu'on n'agit point par principes, mais par aversion; ce qui est le véritable esprit de schisme. Cette épreuve, que le calviniste pourra faire ici de lui-même, s'étendra plus loin qu'il ne croit. Le luthérien trouvera aussi les disputes fort abrégées par les vérités qu'il reconnoît; et cet ouvrage, qui d'abord pourroit paroître contentieux, se trouvera dans le fond beaucoup plus tourné à la paix qu'à la dispute.

Pour ce qui regarde le catholique, il ne ces-

Digitized by Google

sera partout de louer Dieu de la continuelle protection qu'il donne à son Église, pour en maintenir la simplicité et la droiture inflexible, au milieu des subtilités dont on embrouille les vérités de l'Évangile. La perversité des hérétiques sera un grand spectacle aux humbles de cœur. Ils apprendront à mépriser, avec la science qui enfle, l'éloquence qui éblouit; et les talents que le monde admire leur paroîtront peu de chose, lorsqu'ils verront tant de vaines curiosités et tant de travers dans les savants; tant de déguisements et tant d'artifice dans la politesse du style; tant de vanité, tant d'ostentation, et des illusions si dangereuses parmi ceux qu'on appelle beaux esprits; et enfin tant d'arrogance, tant d'emportement, et ensuite des égarements si fréquents et si manifestes dans les hommes qui paroissent grands, parcequ'ils entraînent les autres. On déplorera les misères de l'esprit humain, et on connoîtra que le seul remède à de si grands maux est de savoir se détacher de son propre sens; car c'est ce qui fait la différence du catholique et de l'hérétique. Le propre de l'hérétique, c'est-à-dire, de celui qui a une opinion particulière, est de s'attacher à ses propres pensées; et le propre du catholique, c'est-à-dire, de l'universel, est de préférer à ses sentiments le sentiment commun de toute l'Église : c'est la grace qu'on demandera pour les errants. Cependant on sera saisi d'une sainte et humble frayeur, en considérant les tentations si dangereuses et si délicates que Dieu envoie quelquefois à son Église, et les jugements qu'il exerce sur elle; et on ne cessera de faire des vœux pour lui obtenir des pasteurs également éclairés et exemplaires, puisque c'est faute d'en avoir eu beaucoup de semblables, que le troupeau racheté d'un si grand prix a été si indignement ravagé.

HISTOIRE DES VARIATIONS

DES

ÉGLISES PROTESTANTES.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'an 1517, jusqu'à l'an 1520.

SOMMAIRE.

Le commencement des disputes de Luther. Ses agitations. Ses soumissions envers l'Église et envers le Pape. Ses fondements de sa réforme dans la justice imputée; ses propositions inouïes; sa condamnation. Ses emportements, ses menaces furieuses, ses vaines prophéties, et les miracles dont il se vante. La papauté devoit tomber tout-à-coup sans violence. Il promet de ne point permettre de prendre les armes pour son Évangile.

Il y avoit plusieurs siècles qu'on desiroit la réformation de la discipline ecclésiastique : « Qui « me donnera, disoit saint Bernard [1], que je « voie, avant que de mourir, l'Église de Dieu « comme elle étoit dans les premiers jours? » Si ce saint homme a eu quelque chose à regretter en mourant, c'a été de n'avoir pas vu un changement si heureux. Il a gémi toute sa vie des maux de l'Église. Il n'a cessé d'en avertir les peuples, le clergé, les évêques, les papes même : il ne craignoit pas d'en avertir aussi les religieux, qui s'en affligeoient avec lui dans leur solitude, et louoient d'autant plus la bonté divine de les y avoir attirés, que la corruption étoit plus grande dans le monde. Les désordres s'étoient encore augmentés depuis. L'Église romaine, la mère des Églises, qui durant neuf siècles entiers, en observant la première, avec une exactitude exemplaire, la discipline ecclésiastique, la maintenoit de toute sa force par tout l'univers, n'étoit pas exempte de mal; et dès le temps du concile de Vienne, un grand évêque, chargé par le Pape de préparer les matières qui devoient y être traitées, mit pour fondement de l'ouvrage de cette sainte assemblée, qu'il y falloit *réformer l'Église dans le chef et dans les membres* [2]. Le grand schisme, arrivé un peu après, mit plus que jamais cette parole à la bouche non seulement des docteurs particuliers, d'un Gerson, d'un Pierre d'Ailli, des autres grands hommes de ce temps-là, mais encore des conciles; et tout en est plein dans le concile de Pise et dans le concile de Constance. On sait ce qui arriva dans le concile de Bâle, où la réformation fut malheureusement éludée, et l'Église replongée dans de nouvelles divisions. Le cardinal Julien représentoit à Eugène IV les désordres du clergé, principalement de celui d'Allemagne. « Ces désordres, lui disoit-il [3], « excitent la haine du peuple contre tout l'ordre « ecclésiastique; et si on ne le corrige, on doit « craindre que les laïques ne se jettent sur le « clergé, à la manière des hussites, comme ils « nous en menacent hautement. » Si on ne réformoit promptement le clergé d'Allemagne, il prédisoit qu'après l'hérésie de Bohême, et *quand elle seroit éteinte, il s'en élèveroit bientôt une autre* encore plus dangereuse; car on dira, poursuivoit-il [4], « que le clergé est incorrigible, et

[1] *Bern. Epist. 237. ad Eugen. Papam, nunc 238. n. 6.* — [2] *Guill. Durand. Episc. Mimat. Speculator dictus. Tract. de modo Gen. Conc. celeb. tit. 1. part. 1. tit. 1. part. 3. cras. part. tit. 33. etc.* — [3] *Epist. 1. Julian. Card. ad Eug. IV, inter Op. Æn. Silv. p. 66.* — [4] *Ibid. p. 67.*

» ne veut point apporter de remede à ses désor-
» dres. On se jettera sur nous, continuoit ce grand
» cardinal, quand on n'aura plus aucune espé-
» rance de notre correction. Les esprits des
» hommes sont en attente de ce qu'on fera, et
» ils semblent devoir bientôt enfanter quelque
» chose de tragique. Le venin qu'ils ont contre
» nous se déclare : bientôt ils croiront faire à
» Dieu un sacrifice agréable, en maltraitant ou
» en dépouillant les ecclésiastiques, comme des
» gens odieux à Dieu et aux hommes, et plongés
» dans la dernière extrémité du mal. Le peu qui
» reste de dévotion envers l'ordre sacré ache-
» vera de se perdre. On rejettera la faute de tous
» ces désordres sur la cour de Rome, qu'on re-
» gardera comme la cause de tous les maux [1], »
parcequ'elle aura négligé d'y apporter le remède
nécessaire. Il le prenoit dans la suite d'un ton
plus haut : « Je vois, disoit-il, que la cognée
» est à la racine, l'arbre penche; et au lieu
» de le soutenir pendant qu'on le pourroit en-
» core, nous le précipitons à terre. » Il voit une
prompte désolation dans le clergé d'Allemagne [2].
Les biens temporels dont on voudra le priver,
lui paroissent comme l'endroit par où le mal
commencera : « Les corps, dit-il, périront avec
» les ames. Dieu nous ôte la vue de nos périls,
» comme il a coutume de faire à ceux qu'il veut
» punir : le feu est allumé devant nous, et nous
» y courons. »

C'est ainsi que, dans le quinzième siècle, ce
cardinal, le plus grand homme de son temps,
en déploroit les maux et en prévoyoit la suite fu-
neste : par où il semble avoir prédit ceux que
Luther alloit apporter à toute la chrétienté, en
commençant par l'Allemagne; et il ne s'est pas
trompé, lorsqu'il a cru que la réformation mé-
prisée, et la haine redoublée contre le clergé,
alloit enfanter une secte plus redoutable à l'É-
glise que celle des bohémiens. Elle est venue
cette secte sous la conduite de Luther; et en pre-
nant le titre de réforme, elle s'est vantée d'avoir
accompli les vœux de toute la chrétienté, puis-
que la réformation étoit desirée par les peuples,
par les docteurs et par les prélats catholiques.
Ainsi, pour autoriser cette réformation préten-
due, on a ramassé avec soin ce que les auteurs
ecclésiastiques ont dit contre les désordres et du
peuple et du clergé même. Mais c'est une illusion
manifeste, puisque, de tant de passages qu'on al-
lègue, il n'y en a pas un seul ou ces docteurs
aient seulement songé à changer la foi de l'É-
glise, à corriger son culte, qui consistoit prin-
cipalement dans le sacrifice de l'autel, à renver-
ser l'autorité de ses prélats, et principalement
celle du Pape, qui étoit le but où tendoit toute
cette nouvelle réformation, dont Luther étoit
l'architecte.

Nos réformés nous allèguent saint Bernard,
qui faisant le dénombrement des maux de l'É-
glise [1], et de ceux qu'elle a soufferts dans son
origine durant les persécutions, et de ceux qu'elle
a sentis dans son progrès par les hérésies, et de
ceux qu'elle a éprouvés dans les derniers temps
par la dépravation des mœurs, dit que ceux-ci
sont le plus à craindre, parcequ'ils gagnent le
dedans, et remplissent toute l'Église de corrup-
tion : d'où ce grand homme conclut que l'Église
peut dire avec Isaïe, que *son amertume la plus
amère et la plus douloureuse est dans la paix* [2];
lorsqu'en paix du côté des infidèles, et en paix
du côté des hérétiques, elle est plus dangereuse-
ment combattue par les mauvaises mœurs de ses
enfants. Mais il n'en faut pas davantage pour
montrer que ce qu'il déplore n'est pas, comme ont
fait nos reformateurs, les erreurs où l'Église étoit
tombée, puisqu'au contraire il la représente
comme étant à couvert de ce côté-là; mais seu-
lement les maux qui venoient du relâchement
de la discipline. D'où il est aussi arrivé que, lors-
qu'au lieu de la discipline, des esprits inquiets
et turbulents comme un Pierre de Bruis, un
Henri, un Arnaud de Bresse, ont commencé à
reprendre les dogmes; ce grand homme n'a ja-
mais souffert qu'on en affoibliât aucun, et a com-
battu avec une force invincible, tant pour la foi
de l'Église, que pour l'autorité de ses prélats [3].

Il en est de même des autres docteurs catho-
liques, qui dans les siècles suivants ont déploré
les abus, et en ont demandé la réformation. Ger-
son est le plus célèbre de tous; et nul n'a pro-
posé avec plus de force la réformation de l'É-
glise dans le chef et dans les membres. Dans un
sermon qu'il fit après le concile de Pise devant
Alexandre V, il introduisit l'Église demandant
au Pape la réformation et le rétablissement du
royaume d'Israël : mais pour montrer qu'il ne se
plaignoit d'aucune erreur qu'on pût remarquer
dans la doctrine de l'Église, il adresse au Pape
ces paroles : « Pourquoi, dit-il [4], n'envoyez-vous
» pas aux Indiens, dont la foi peut être facile-
» ment corrompue, puisqu'ils ne sont pas unis à
» l'Église romaine, de laquelle se doit tirer la
» certitude de la foi? » Son maître, le cardinal
Pierre d'Ailli, évêque de Cambrai, soupiroit
aussi après la réformation : mais il en posoit le

[1] *Epist. 1. Julian. Card. ad Eug. IV. inter Op. Æn. Silv.* p. 68. — [2] *Ibid.* p. 76.

[1] *Bern. Serm.* 33. *in Cant.* n. 10. — [2] *Isaiæ.* XXXVIII. 17. — [3] *Bern. Serm.* 65, 66. *in Cant.* — [4] *Gers. Serm. de Ascens. Dom. ad Alex.* V. *tom.* II. *pag.* 131.

fondement sur un principe bien différent de celui que Luther établissoit; puisque celui-ci écrivoit à Melanchton, « que la bonne doctrine ne » pouvoit subsister, tant que l'autorité du Pape » seroit conservée [1] : » et au contraire ce cardinal estimoit que « durant le schisme les mem» bres de l'Église étant séparés de leur chef, et » n'y ayant point d'économe et de directeur » apostolique, » c'est-à-dire, n'y ayant point de pape que toute l'Église reconnût, « il ne falloit » pas espérer que la réformation se pût faire [2]. » Ainsi l'un faisoit dépendre la réformation de la destruction de la papauté, et l'autre, du parfait rétablissement de cette autorité sainte, que Jésus-Christ avoit établie pour entretenir l'unité parmi ses membres, et tenir tout dans le devoir.

Il y avoit donc de deux sortes d'esprit qui demandoient la réformation : les uns vraiment pacifiques et vrais enfants de l'Église, en déploroient les maux sans aigreur, en proposoient avec respect la réformation, dont aussi ils toléroient humblement le délai; et loin de la vouloir procurer par la rupture, ils regardoient au contraire la rupture comme le comble de tous les maux : au milieu des abus ils admiroient la divine Providence, qui savoit selon ses promesses conserver la foi de l'Église : et si on sembloit leur refuser la réformation des mœurs, sans s'aigrir et sans s'emporter, ils s'estimoient assez heureux de ce que rien ne les empêchoit de la faire parfaitement en eux-mêmes. C'étoient là les forts de l'Église, dont nulle tentation ne pouvoit ébranler la foi, ni les arracher de l'unité. Mais il y avoit outre cela des esprits superbes, pleins de chagrin et d'aigreur, qui, frappés des désordres qu'ils voyoient régner dans l'Église et principalement parmi ses ministres, ne croyoient pas que les promesses de son éternelle durée pussent subsister parmi ces abus : au lieu que le Fils de Dieu avoit enseigné à respecter *la chaire de Moïse*, malgré les mauvaises œuvres *des docteurs et des pharisiens assis dessus* [3]. Ceux-ci devenus superbes, et par là devenus foibles, succomboient à la tentation qui porte à haïr la chaire en haine de ceux qui y président; et comme si la malice des hommes pouvoit anéantir l'œuvre de Dieu, l'aversion qu'ils avoient conçue pour les docteurs leur faisoit haïr tout ensemble et la doctrine qu'ils enseignoient, et l'autorité qu'ils avoient reçue de Dieu pour enseigner.

Tels étoient les albigeois et les vaudois, tels étoient Jean Viclef et Jean Hus. L'appât le plus ordinaire, dont ils se servoient pour attirer les ames infirmes dans leurs lacets, étoit la haine qu'ils leur inspiroient pour les pasteurs de l'Église : par cet esprit d'aigreur on ne respiroit que la rupture; et il ne faut pas s'étonner si dans le temps de Luther, où les invectives et l'aigreur contre le clergé furent portées à la dernière extrémité, on vit aussi la rupture la plus violente, et la plus grande apostasie qu'on eût peut-être jamais vue jusques alors dans la chrétienté.

Martin Luther, augustin de profession, docteur et professeur en théologie dans l'université de Vitemberg, donna le branle à ces mouvements. Les deux partis de ceux qui se sont dits réformés, l'ont également reconnu pour l'auteur de cette nouvelle réformation. Ce n'a pas été seulement les luthériens ses sectateurs qui lui ont donné à l'envi de grandes louanges. Calvin admire souvent ses vertus, sa magnanimité, sa constance, l'industrie incomparable qu'il a fait paroître contre le Pape. C'est la trompette, ou plutôt c'est le tonnerre, c'est le foudre qui a tiré le monde de sa léthargie : ce n'étoit pas Luther qui parloit, c'étoit Dieu qui foudroyoit par sa bouche [1].

Il est vrai qu'il eut de la force dans le génie, de la véhémence dans ses discours, une éloquence vive et impétueuse, qui entraînoit les peuples et les ravissoit; une hardiesse extraordinaire quand il se vit soutenu et applaudi, avec un air d'autorité qui faisoit trembler devant lui ses disciples : de sorte qu'ils n'osoient le contredire ni dans les grandes choses ni dans les petites.

Il faudroit ici raconter les commencements de la querelle de 1517, s'ils n'étoient connus de tout le monde. Mais qui ne sait la publication des indulgences de Léon X, et la jalousie des augustins contre les jacobins qu'on leur avoit préférés en cette occasion? Qui ne sait que Luther, docteur augustin, choisi pour maintenir l'honneur de son ordre, attaqua premièrement les abus que plusieurs faisoient des indulgences, et les excès qu'on en prêchoit? Mais il étoit trop ardent pour se renfermer dans ces bornes : des abus, il passa bientôt à la chose même. Il avançoit par degrés; et encore qu'il allât toujours diminuant les indulgences, et les réduisant presque à rien par la manière de les expliquer, dans le fond il faisoit semblant d'être d'accord avec ses adversaires, puisque, lorsqu'il mit ses propositions par écrit, il y en eut une couchée en ces termes : *Si quelqu'un nie la vérité des indulgences du Pape, qu'il soit anathème* [2].

[1] *Sleid. l. VII. fol. 112.* — [2] *Conc. t. de S. Lud.* — [3] *Matth. XXIII. 2, 3.*

[1] *Calv. 2. def. Cont. Vestph. opusc. f. 785. 787 et seq. Resp. cont. Pigh. ibid. fol. 137. 141. etc.* — [2] *Prop. 1517, 71; t. I. Vited.*

Cependant une matière le menoit à l'autre. Comme celle de la justification et de l'efficace des sacrements touchoit de près à celle des indulgences, Luther se jeta sur ces deux articles; et cette dispute devint bientôt la plus importante.

La justification, c'est la grace, qui, nous remettant nos péchés, nous rend en même temps agréables à Dieu. On avoit cru jusqu'alors que ce qui faisoit cet effet devoit à la vérité venir de Dieu, mais enfin devoit être en nous; et que pour être justifié, c'est-à-dire de pécheur être fait juste, il falloit avoir en soi la justice; comme pour être savant et vertueux, il faut avoir en soi la science et la vertu. Mais Luther n'avoit pas suivi une idée si simple. Il vouloit que ce qui nous justifie, et ce qui nous rend agréables aux yeux de Dieu, ne fût rien en nous; mais que nous fussions justifiés parceque Dieu nous imputoit la justice de Jésus-Christ, comme si elle eût été la nôtre propre, et parcequ'en effet nous pouvions nous l'approprier par la foi.

Mais le secret de cette foi justifiante avoit encore quelque chose de bien particulier : c'est qu'elle ne consistoit pas à croire en général au Sauveur, à ses mysteres et ses promesses; mais à croire très certainement, chacun dans son cœur, que tous nos péchés nous étoient remis. On étoit justifié, disoit sans cesse Luther, dès qu'on croyoit l'être avec certitude; et la certitude qu'il exigeoit n'étoit pas seulement cette certitude morale qui, fondée sur des motifs raisonnables, exclut l'agitation et le trouble; mais une certitude absolue, une certitude infaillible, où le pécheur devoit croire qu'il étoit justifié, de la même foi dont il croit que Jésus-Christ est venu au monde [1].

Sans cette certitude il n'y avoit point de justification pour le fidele : car il ne pouvoit, lui disoit-on, ni invoquer Dieu, ni se confier en lui seul, tant qu'il avoit le moindre doute, non seulement de la bonté divine en général, mais encore de la bonté particulière par laquelle Dieu imputoit à chacun de nous la justice de Jésus-Christ; et c'est ce qui s'appeloit la foi spéciale.

Il s'élevoit ici une nouvelle difficulté, savoir si pour être assuré de sa justification, il falloit l'être en même temps de la sincérité de sa pénitence. C'est ce qui d'abord venoit dans l'esprit à tout le monde; et puisque Dieu ne promettoit de justifier que les pénitents, si l'on étoit assuré de sa justification; il sembloit qu'il le falloit être en même temps de la sincérité de sa pénitence. Mais cette dernière certitude étoit l'aversion de Luther; et loin qu'on fût assuré de la sincérité de sa pénitence, « on n'étoit pas même assuré, dis-» soit-il [1], de ne pas commettre plusieurs péchés » mortels dans ses meilleures œuvres, à cause du » vice très caché de la vaine gloire ou de l'a-» mour-propre. »

Luther poussoit encore la chose plus loin, car il avoit inventé cette distinction entre les œuvres des hommes et celles de Dieu, « que les œuvres » des hommes, quand elles seroient toujours » belles en apparence, et sembleroient bonnes » probablement, étoient des péchés mortels; et » qu'au contraire les œuvres de Dieu, quand » elles seroient toujours laides, et qu'elles paroi-» troient mauvaises, sont d'un mérite éternel [2]. » Ébloui de son antithèse et de ce jeu de paroles, Luther s'imagine avoir trouvé la vraie différence entre les œuvres de Dieu et celles des hommes, sans considérer seulement que les bonnes œuvres des hommes sont en même temps des œuvres de Dieu, puisqu'il les produit en nous par sa grace; ce qui, selon Luther même, leur devoit nécessairement donner un *immortel mérite* : mais c'est ce qu'il vouloit éviter, puisqu'il concluoit au contraire [3], « que toutes les œuvres des justes seroient » des péchés mortels, s'ils n'appréhendoient » qu'elles n'en fussent; et qu'on ne pouvoit évi-» ter la présomption, ni avoir une véritable es-» pérance, si on ne craignoit la damnation dans » chaque œuvre qu'on faisoit. »

Sans doute la pénitence ne compatit pas avec des péchés mortels actuellement commis : car on ne peut ni être vraiment repentant de quelques péchés mortels sans l'être de tous, ni l'être de ceux qu'on fait pendant qu'on les fait. Si donc on n'est jamais assuré de ne pas faire à chaque bonne œuvre plusieurs péchés mortels : si au contraire on doit craindre d'en faire toujours, on n'est jamais assuré d'être vraiment pénitent; et si on étoit assuré de l'être, on n'auroit pas à craindre la damnation, comme Luther le prescrit; à moins de croire en même temps que Dieu contre sa promesse condamneroit à l'enfer un cœur pénitent. Et cependant s'il arrivoit qu'un pécheur doutât de sa justification, à cause de son indisposition particulière dont il n'étoit pas assuré, Luther lui disoit, qu'à la vérité il n'étoit pas assuré de sa bonne disposition, et ne savoit pas, par exemple, s'il étoit vraiment pénitent, vraiment contrit, vraiment affligé de ses péchés; mais qu'il n'en étoit pas moins assuré de son entière justification, parcequ'elle ne dépendoit d'aucune bonne disposition de sa part. C'est pourquoi ce nouveau docteur disoit au pécheur : » Croyez fermement que vous êtes absous, et

[1] *Luth. t. i. Vit. Prop.* 1518. *f.* 32. *Serm. de Indulg. f.* 61. *Act. ap. Legat. Apost. f.* 211. *Luth. ad Frider. f.* 222.

[1] *Luth. t. i. Prep.* 1518. *Prep.* 48. — [2] *Prop. Heidle. an.* 1518. *ibid. Prop.* 3, 4, 7, 11. — [3] *Ibid.*

« des-là vous l'êtes, quoi qu'il puisse être de votre « contrition [1]; » comme s'il eût dit : Vous n'avez pas besoin de vous mettre en peine si vous êtes pénitent ou non. Tout consiste, disoit-il toujours, *à croire sans hésiter que vous êtes absous* [2] : d'où il concluoit [3], *qu'il n'importoit pas que le prêtre vous baptisât, ou vous donnât l'absolution sérieusement, ou en se moquant*; parceque dans les sacrements il n'y avoit qu'une chose à craindre, qui étoit de ne croire pas assez fortement que tous vos crimes vous étoient pardonnés, dès que vous aviez pu gagner sur vous de le croire.

Les catholiques trouvoient un terrible inconvénient dans cette doctrine. C'est que le fidèle étant obligé de se tenir assuré de sa justification, sans l'être de sa pénitence, il s'ensuivoit qu'il devoit croire qu'il seroit justifié devant Dieu, quand même il ne seroit pas vraiment pénitent et vraiment contrit : ce qui ouvroit le chemin à l'impénitence.

Il est néanmoins très véritable, car il ne faut rien dissimuler, que Luther n'excluoit pas de la justification une sincère pénitence, c'est-à-dire, l'horreur de son péché et la volonté de bien faire; en un mot, la conversion du cœur : et il trouvoit absurde, aussi bien que nous, qu'on pût être justifié sans pénitence et sans contrition. Il ne paroissoit sur ce point nulle différence entre lui et les catholiques; si ce n'est que les catholiques appeloient ses actes des dispositions à la justification du pécheur, et que Luther croyoit bien mieux rencontrer en les appelant seulement des conditions nécessaires. Mais cette subtile distinction au fond ne le tiroit pas d'embarras : car enfin, de quelque sorte qu'on nommât ces actes, qu'ils fussent ou condition, ou disposition et préparation nécessaire à la rémission des péchés; quoi qu'il en soit, on est d'accord qu'il les faut avoir pour l'obtenir : ainsi la question revenoit toujours, comment Luther pouvoit dire que le pécheur devoit croire très certainement qu'il étoit absous, *quoi qu'il en fût de sa contrition*; c'est-à-dire, quoi qu'il en fût de sa pénitence : comme si être pénitent ou non, étoit une chose indifférente à la rémission des péchés.

C'étoit donc la difficulté du nouveau dogme, ou, comme on parle à présent, du nouveau système de Luther : comment sans être assuré et sans pouvoir l'être qu'on fût vraiment pénitent et vraiment converti, on ne laissoit pas d'être assuré d'avoir le pardon entier de ses péchés? Mais c'étoit assez, disoit Luther, d'être assuré de sa foi. Nouvelle difficulté, d'être assuré de sa foi sans l'être de la pénitence, que la foi, selon Luther, produit toujours. Mais, répond-il [4], le fidèle peut dire *Je crois*, et par-là sa foi lui devient sensible; comme si le même fidèle ne disoit pas de la même sorte *Je me repens*, et qu'il n'eût pas le même moyen de s'assurer de sa repentance. Que si l'on répond enfin que le doute lui reste toujours, s'il se repent comme il faut, j'en dis autant de la foi; et tout aboutit à conclure que le pécheur se tient assuré de sa justification, sans pouvoir être assuré d'avoir accompli comme il faut la condition que Dieu exigeoit de lui pour l'obtenir.

C'étoit encore ici un nouvel abîme. Quoique la foi, selon Luther, ne disposât pas à la justification (car il ne pouvoit souffrir ces dispositions), c'en étoit la condition nécessaire, et l'unique moyen que nous eussions pour nous approprier Jésus-Christ et sa justice. Si donc, après tout l'effort que fait le pécheur de se bien mettre dans l'esprit que ses péchés lui sont remis par sa foi, il venoit à dire en lui-même : Qui me dira, foible et imparfait comme je suis, si j'ai cette vraie foi qui change le cœur? C'est une tentation, selon Luther. Il faut croire que tous nos péchés nous sont remis par la foi, sans s'inquiéter si cette foi est telle que Dieu la demande, et même sans y penser : car y penser seulement, c'est faire dépendre la grace et la justification d'une chose qui peut être en nous; ce que la gratuité, pour ainsi parler, de la justification, selon lui, ne souffroit pas.

Avec cette certitude que mettoit Luther de la rémission des péchés, il ne laissoit pas de dire qu'il y avoit un certain état dangereux à l'ame, qu'il appelle la sécurité. « Que les fidèles prennent garde, dit-il [2], à ne venir pas à la sécurité : » et incontinent après : « Il y a une détestable arrogance et sécurité dans ceux qui se « flattent eux-mêmes, et ne sont pas véritablement affligés de leurs péchés, qui tiennent « encore bien avant dans leur cœur. » Si l'on joint à ces deux thèses de Luther celle où il disoit, comme on a vu [3], qu'à cause de l'amour-propre on *n'est jamais assuré de ne pas commettre plusieurs péchés mortels dans ses meilleures œuvres*, de sorte qu'il y *falloit toujours craindre la damnation* [4]; il pouvoit sembler que ce docteur étoit d'accord dans le fond avec les catholiques, et qu'on ne devroit pas prendre la certitude qu'il pose à la dernière rigueur, comme nous avons fait. Mais il ne s'y faut pas tromper :

[1] *Serm. de Indulg. T. 1, f. 59.* — [2] *Prop. 1518. ibid.* — [3] *Serm. de Indulgent.*

[1] *Ass. artic. damnat. f. 11. ad Prop. 14.* — [2] *V. disp. 1538. Prop. 44. 45. 1. T.* — [3] *Ci-dessus n. 11.* — [4] *Prop. 1518. 48. l. 1.*

Luther tient au pied de la lettre ces deux propositions, qui paroissent si contraires : *On n'est jamais assuré d'être affligé comme il faut de ses péchés*; et, *On doit se tenir pour assuré d'en avoir la rémission*; d'où suivent ces deux autres propositions, qui ne semblent pas moins opposées : la certitude doit être admise : la sécurité est à craindre. Mais quelle est donc cette certitude, si ce n'est la sécurité? C'étoit l'endroit inexplicable de la doctrine de Luther, et on n'y trouvoit aucun dénouement.

Pour moi, tout ce que j'ai pu trouver dans ses écrits qui serve à développer ce mystère, c'est la distinction qu'il fait entre les péchés que l'on commet sans le savoir, et ceux que l'on commet *sciemment et contre sa conscience : lapsus contra conscientiam* [1]. Il semble donc que Luther ait voulu dire, qu'un chrétien ne peut s'assurer de n'avoir pas les péchés du premier genre; mais qu'il peut être assuré de n'en avoir pas du second; et si en les commettant il se tenoit assuré de la rémission de ses péchés, il tomberoit dans cette damnable et pernicieuse sécurité, que Luther condamne : au lieu qu'en les évitant il se peut tenir assuré de la rémission de tous les autres, et même des plus cachés; ce qui suffit pour la certitude que Luther veut établir.

Mais la difficulté revenoit toujours : car il demeuroit pour ladubitable, selon Luther, que l'homme ne sait jamais si ce vice caché de l'amour-propre n'infecte pas ses meilleures œuvres; qu'au contraire, pour éviter la présomption, il doit tenir pour certain qu'elles en sont mortellement infectées : qu'il *se flatte*; et que, lorsqu'il croit *être affligé véritablement de son péché*, il ne s'ensuit pas qu'il le soit autant qu'il faut pour en obtenir la rémission. Si cela est, malgré tout ce qu'il croit ressentir, il ne sait jamais si le péché ne règne pas dans son cœur, d'autant plus dangereusement qu'il est plus caché. Nous en serons donc réduits à croire que nous serons réconciliés avec Dieu, quand même le péché régneroit en nous : autrement il n'y auroit jamais de certitude.

Ainsi tout ce qu'on nous dit de la certitude qu'on peut avoir sur le péché commis contre la conscience, est inutile. Ce n'est pas aller assez avant que de ne pas reconnoître que ce péché qui se cache, cet orgueil secret, cet amour-propre qui prend tant de formes, et même celle de la vertu, est peut-être le plus grand obstacle de notre conversion, et toujours l'inévitable sujet de ce tremblement continuel, que les catholiques enseignoient après saint Paul. Les mêmes catholiques observoient que tout ce qu'on leur répondoit sur cette matière, étoit manifestement contradictoire. Luther avoit avancé cette proposition : *Personne ne doit répondre au prêtre qu'il est contrit* [1], c'est-à-dire pénitent. Et comme cette proposition fut trouvée étrange, il la soutint de ces passages : « *Saint Paul dit :* » Je ne me sens coupable en rien; mais je ne » suis pas pour cela justifié [2]. *David dit :* Qui » connoît ses péchés [3]? *Saint Paul dit :* Celui qui » s'approuve lui-même n'est pas approuvé; mais » celui que Dieu approuve [4]. » Luther concluoit de ces passages que nul pécheur n'est en état de répondre au prêtre : *Je suis vraiment pénitent;* et à le prendre à la rigueur, et pour une certitude entière, il avoit raison. On n'étoit donc pas assuré absolument, selon lui, qu'on fût pénitent; et néanmoins, selon lui, on étoit absolument assuré que les péchés sont remis : on étoit donc assuré que le pardon est indépendant de la pénitence. Les catholiques n'entendoient rien dans ces nouveautés : Voilà, disoient-ils, un prodige dans les mœurs et dans la doctrine; l'Église ne peut pas souffrir un tel scandale.

Mais, disoit Luther [5], on est assuré de sa foi : et la foi est inséparable de la contrition. On lui répliquoit : Permettez donc au fidèle de répondre de sa contrition, comme de sa foi; ou si vous défendez l'un, défendez l'autre.

« Mais, poursuivoit-il, saint Paul a dit : Exa- » minez-vous vous-mêmes, si vous êtes dans la » foi; éprouvez-vous vous-mêmes [6]. » Donc on sent la foi, concluit Luther : et on concluoit, au contraire, qu'on ne la sent pas. Si c'est une matière d'épreuve, si c'est un sujet d'examen, ce n'est donc pas une chose que l'on connoisse par sentiment, ou, comme on parle, par conscience. Ce qu'on appelle la foi, poursuivoit-on, n'en est peut-être qu'une vaine image ou une foible répétition de ce qu'on a lu dans les livres, de ce qu'on a entendu dire aux autres fidèles. Pour être assuré d'avoir cette foi vive, qui opère la véritable conversion du cœur, il faudroit être assuré que le péché ne règne plus en nous; c'est ce que Luther ne me peut ni ne me veut garantir, pendant qu'il me garantit ce qui en dépend, c'est-à-dire, la rémission des péchés. Voilà toujours la contradiction, et le foible inévitable de sa doctrine.

Et qu'on n'allègue pas ce que dit saint Paul : *Qui sait ce qui est en l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme qui est en lui* [7]? Il est vrai :

[1] *Luth. Themat. t. 1, f. 490. Conf. Aug. cap. de bon. op. Synt. Gen. 2. part. p. 21.*

[1] *Assert. art. damnat. ad art. 14, t. II.* — [2] *I. Cor.* IV. 4. — [3] *Ps.* XVIII. 13. — [4] *II. Cor.* X. 18. — [5] *Ibid. ad Prop.* 12 *et* 14. — [6] *II. Cor.* XIII. 5. — [7] *I. Cor.* II. 11.

nulle autre créature, ni homme, ni ange, ne voit en nous ce que nous n'y voyons pas : mais il ne s'ensuit pas de là que nous-mêmes nous le voyions toujours : autrement comment David auroit-il dit ce que Luther objectoit, *Qui connoît ses péchés?* Ces péchés ne sont-ils pas en nous? Et puisqu'il est certain que nous ne les connoissons pas toujours, l'homme sera toujours à lui-même une grande énigme; et son propre esprit lui sera toujours le sujet d'une éternelle et impénétrable question. C'est donc une folie manifeste de vouloir qu'on soit assuré du pardon de son péché, si on n'est pas assuré d'en avoir entièrement retiré son cœur.

Luther disoit beaucoup mieux au commencement de la dispute; car voici ses premières thèses sur les indulgences en 1517, et dès l'origine de la querelle : « Nul n'est assuré de la vérité de » sa contrition; et à plus forte raison ne l'est-il » pas de la plénitude du pardon [1]. » Alors il reconnoissoit, par l'inséparable union de la pénitence et du pardon, que l'incertitude de l'un emportoit l'incertitude de l'autre. Dans la suite il changea, mais de bien en mal : en retenant l'incertitude de la contrition, il ôta l'incertitude du pardon; et le pardon ne dépendoit plus de la pénitence. Voilà comme Luther se réformoit. Tel fut son progrès, à mesure qu'il s'échauffoit contre l'Église, et qu'il s'enfonçoit dans le schisme. Il s'étudioit en toutes choses à prendre le contrepied de l'Église. Bien loin de s'efforcer, comme nous, à inspirer aux pécheurs la crainte des jugements de Dieu, pour les exciter à la pénitence, Luther en étoit venu à cet excès de dire, « que » la contrition par laquelle on repasse ses ans » écoulés dans l'amertume de son cœur, en pe- » sant la grièveté de ses péchés, leur difformité, » leur multitude, la béatitude perdue, et la dam- » nation méritée, ne faisoit que rendre les hom- » mes plus hypocrites [2] : » comme si c'étoit une hypocrisie au pécheur, de commencer à se réveiller de son assoupissement.

Mais peut-être qu'il vouloit dire que ces sentiments de crainte ne suffisoient pas, et qu'il y falloit joindre la foi et l'amour de Dieu. J'avoue qu'il s'explique ainsi dans la suite [3]; mais contre ses propres principes : car il vouloit, au contraire (et nous verrons dans la suite que c'est un des fondements de sa doctrine), que la rémission des péchés précédât l'amour; et il abusoit pour cela de la parabole des deux débiteurs de l'Évangile, dont le Sauveur avoit dit : *Celui-là à qui on remet la plus grande dette aime aussi avec plus d'ardeur* [4] : d'où Luther et ses disciples concluoient qu'on n'aimoit qu'après que la dette, c'est-à-dire, les péchés étoient remis. Telle étoit la grande indulgence que prêchoit Luther, et qu'il opposoit à celles que les jacobins publioient, et que Léon X avoit données. Sans s'exciter à la crainte, sans avoir besoin de l'amour, pour être justifié de tous ses péchés, il ne falloit que croire, sans hésiter, qu'ils étoient tous pardonnés; et dans le moment l'affaire étoit faite.

Parmi les singularités qu'il avançoit tous les jours, il y en eut une qui étonna tout le monde chrétien. Pendant que l'Allemagne, menacée par les armes formidables du Turc, étoit tout en mouvement pour lui résister, Luther établissoit ce principe : Qu'*il falloit vouloir, non seulement ce que Dieu veut que nous voulions, mais absolument tout ce que Dieu veut* : d'où il concluoit que *combattre contre le Turc, c'étoit résister à la volonté de Dieu qui nous vouloit visiter* [1].

Au milieu de tant de hardies propositions, il n'y avoit à l'extérieur rien de plus humble que Luther. Homme timide et retiré, « il avoit, disoit-il [3], été » traîné par force dans le public, et jeté dans ces » troubles plutôt par hasard que de dessein. Son » style n'avoit rien d'uniforme : il étoit même » grossier en quelques endroits, et il écrivoit ex- » près de cette manière. Loin de se promettre l'im- » mortalité de son nom et de ses écrits, il ne » l'avoit jamais recherchée. » Au surplus, il attendoit avec respect le jugement de l'Église, jusqu'à déclarer en termes exprès, que « s'il ne s'en » tenoit à sa détermination, il consentoit d'être » traité comme hérétique [4]. » Enfin tout ce qu'il disoit étoit plein de soumission non seulement envers le concile, mais encore envers le Saint-Siége et envers le Pape : car le Pape, ému des clameurs qu'excitoit dans toute l'Église la nouveauté de sa doctrine, en avoit pris connoissance; et ce fut alors que Luther parut le plus respectueux. « Je » ne suis pas, disoit-il [5], assez téméraire pour pré- » férer mon opinion particulière à celle de tous » les autres. » Et pour le Pape, voici ce qu'il lui écrit le dimanche de la Trinité, en 1518 : « Don- » nez la vie ou la mort, appelez ou rappelez, ap- » prouvez ou réprouvez comme il vous plaira, » j'écouterai votre voix comme celle de Jésus- » Christ même [6]. » Tous ses discours furent pleins de semblables protestations durant environ trois ans. Bien plus, il s'en rapportoit à la décision des

[1] *Prop.* 1517. *Prop* 30, *t.* 1. *f.* 50. — [2] *Serm. de Indulgent.* — [3] *Adver. exec. Antich. Bull. t.* II, *f.* 95. *Ad Prop.* 6. *Disp.* 1535. *Prop.* 16, 17. *Ibid.*

[1] *Luc.* VII. 42. 43. — [2] *Prop.* 15 .98. *f.* 56. — [3] *Resol. de Pot. Papæ. Præfat. t.*, 1. *f.* 530. *Præf. oper ibid.* 2. — [4] *Cont. Prier. t.* 1. *f.* 177. — [5] *Prot. Luth. t.* 1, *f.* 195. — [6] *Epist. ad* 3. *ibid.*

universités de Bâle, de Fribourg et de Louvain [1]. Un peu après il y ajouta celle de Paris : et il n'y avoit dans l'Église aucun tribunal qu'il ne voulût reconnoître.

Il sembloit même qu'il parloit de bonne foi sur l'autorité du Saint-Siége. Car les raisons dont il appuyoit son attachement pour ce grand siége étoient en effet les plus capables de toucher un cœur chrétien. Dans un livre qu'il écrivit contre Silvestre de Prière, jacobin, il alléguoit en premier lieu ces paroles de Jésus-Christ : *Tu es Pierre* ; et celles-ci : *Pais mes brebis.* « Tout le monde confesse, » dit-il [2], que l'autorité du Pape vient de ces » passages. » Là même, après avoir dit « que la » foi de tout le monde se doit conformer à celle » que professe l'Église romaine, » il continue en cette sorte : « Je rends graces à Jésus-Christ de » ce qu'il conserve sur la terre cette Église unique » par un grand miracle, et qui seul peut montrer » que notre foi est véritable ; en sorte qu'elle ne » s'est jamais éloignée de la vraie foi par aucun » décret. » Après même que dans l'ardeur de la dispute ces bons principes se furent un peu ébranlés, « le consentement de tous les fidèles le retenoit » dans la révérence de l'autorité du Pape. Est-il » possible, disoit-il [3], que Jésus-Christ ne soit pas » avec ce grand nombre de chrétiens ? » Ainsi il condamnoit « les bohémiens qui s'étoient séparés » de notre communion, et protestoit qu'il ne lui » arriveroit jamais de tomber dans un semblable » schisme. »

On ressentoit cependant dans ses écrits je ne sais quoi de fier et d'emporté. Mais encore qu'il attribuât ses emportements à la violence de ses adversaires, dont les excès en effet n'étoient pas petits, il ne laissoit pas de demander pardon de ceux où il tomboit. « Je confesse, écrivoit-il au cardinal » Cajetan, légat alors en Allemagne [4], que je me » suis emporté indiscrètement, et que j'ai man- » qué de respect envers le Pape. Je m'en repens. » Quoique poussé, je ne devois pas répondre au » fou qui écrivoit contre moi, selon sa folie. » Daignez, poursuivoit-il, rapporter l'affaire au » Saint-Père : je ne demande qu'à écouter la voix » de l'Église, et la suivre. »

Après qu'il eut été cité à Rome, en formant son appel du Pape mal informé au Pape mieux informé, il ne laissoit pas de dire, *que l'appellation, quant à lui, ne lui sembloit pas nécessaire* [5], puisqu'il demeuroit toujours soumis au jugement du Pape : mais il s'excusoit d'aller à Rome *à cause des frais.* Et d'ailleurs, disoit-il [6], cette citation devant le Pape étoit inutile contre un homme qui n'attendoit que son jugement pour y obéir.

Dans la suite de la procédure, il appela du Pape au concile le dimanche 28 novembre 1518. Mais dans son acte d'appel il persista toujours à dire, « qu'il ne prétendoit ni douter de la pri- » mauté et de l'autorité du Saint-Siége, ni rien » dire qui fût contraire à la puissance du Pape » bien avisé et bien instruit [7]. »

En effet le 3 mars 1519, il écrivoit encore à Léon X, qu'*il ne prétendoit en aucune sorte toucher à sa puissance, ni à celle de l'Église romaine* [8]. Il s'obligeoit à un silence éternel, comme il avoit toujours fait, pourvu qu'on imposât une loi semblable à ses adversaires : car il ne pouvoit soutenir un jugement inégal ; et il fût demeuré content du Pape, à ce qu'il disoit, s'il eût voulu seulement ordonner aux deux partis un égal silence : tant il jugeoit la réformation qu'on a depuis tant vantée, peu nécessaire au bien de l'Église!

Pour ce qui est de rétractation, il n'en voulut jamais entendre parler, encore qu'il y en eût assez de matière, comme on a pu voir : et cependant je n'ai pas tout dit ; il s'en faut beaucoup. Mais, disoit-il, *étant engagé, sa réputation chrétienne ne permettoit pas qu'il se cachât dans un coin*, ou qu'il reculât en arrière. Voilà ce qu'il dit pour s'excuser après la rupture ouverte. Mais durant la contention il alléguoit une excuse plus vraisemblable comme plus soumise. Car après tout, dit-il [9], « je ne vois pas à quoi est bonne ma ré- » tractation ; puisqu'il ne s'agit pas de ce que j'ai » dit, mais de ce que dira l'Église, à laquelle je » ne prétends pas répondre comme un adversaire, » mais l'écouter comme un disciple. »

Au commencement de 1520, il le prit d'un ton un peu plus haut : aussi la dispute s'échauffoit-elle, et le parti grossissoit. Il écrivit donc au Pape [1] : « Je hais les disputes : je n'attaquerai personne ; » mais aussi je ne veux pas être attaqué. Si on » m'attaque, puisque j'ai Jésus-Christ pour mai- » tre, je ne demeurerai pas sans réplique. Pour » ce qui est de chanter la palinodie, que personne » ne s'y attende. Votre sainteté peut finir toutes » ces contentions par un seul mot, en évoquant » l'affaire à elle, et en imposant silence aux uns » et aux autres. » Voilà ce qu'il écrivit à Léon X, en lui dédiant le livre *de la Liberté chrétienne*, plein de nouveaux paradoxes, dont nous verrons bientôt les effets funestes. La même année, après la censure des universités de Louvain et de Cologne, tant contre ce livre que contre les autres, Luther s'en plaignit en cette sorte : « En quoi est- » ce que notre saint père Léon a offensé ces uni-

[1] *Act. op. Legat. ibid. f.* 208. — [2] *Cont. Prier. t.* 1, *p.* 173, 188. — [3] *Disp. Lips. t.* 1, *f.* 231. — [4] *Ibid. f.* 215. — [5] *Ad Card. Caj.* — [6] *Ibid.*

[7] *Ad Card. Caj. appell. Lut. ad Conc.* — [8] *Luth. ad Leon X.* 1519. *ibid.* — [9] *Ad Card. Cajet. t.* 1. *p.* 216 *et seq.* — [1] *Ad Leon. X, t.* II, *f.* 2, 6. *April.* 1520.

» versités, pour lui avoir arraché des mains un » livre dédié à son nom, et mis à ses pieds pour » y attendre sa sentence? » Enfin il écrivit à Charles V, « qu'il seroit jusqu'à la mort un fils » humble et obéissant de l'Église catholique, et » promettoit de se taire si ses ennemis le lui per» mettoient [1]. » Il prenoit ainsi à témoin tout l'univers, et ses deux plus grandes puissances, qu'on pouvoit cesser de parler de toutes les choses qu'il avoit remuées; et lui-même il s'y obligeoit de la manière du monde la plus solennelle.

Mais cette affaire avoit fait un trop grand éclat pour être dissimulée. La sentence partit de Rome: Léon X publia sa bulle de condamnation du 18 juin 1520; et Luther oublia en même temps toutes ses soumissions, comme si c'eût été de vains compliments. Dès-lors il n'eut que de la fureur: on vit voler des nuées d'écrits contre la bulle. Il fit paroître d'abord des notes ou des apostilles pleines de mépris [2]. Un second écrit portoit ce titre: *Contre la bulle exécrable de l'Antechrist* [3]. Il le finissoit par ces mots: *De même qu'ils m'excommunient, je les excommunie aussi à mon tour.* C'est ainsi que prononçoit ce nouveau pape. Enfin il publia un troisième écrit pour *la défense des articles condamnés par la bulle* [4]. Là, bien loin de se rétracter d'aucune de ses erreurs, ou d'adoucir du moins un peu ses excès, il enchérit par-dessus, et confirma tout, jusqu'à cette proposition: que « tout chrétien, une femme ou un en» fant peuvent absoudre en l'absence du prêtre, » en vertu de ces paroles de Jésus-Christ: Tout » ce que vous délierez sera délié [5]; » jusqu'à celle où il avoit dit, que « c'étoit résister à Dieu que de » combattre contre le Turc [6]. » Au lieu de se corriger sur une proposition si absurde et si scandaleuse, il l'appuyoit de nouveau; et prenant un ton de prophète, il parloit en cette sorte: « Si l'un » ne met le Pape à la raison, c'est fait de la chré» tienté. Fuie qui peut dans les montagnes; ou » qu'on ôte la vie à cet homicide Romain. Jésus» Christ le détruira par son glorieux avénement; » ce sera lui, et non pas un autre [7]. » Puis empruntant les paroles d'Isaïe, *O Seigneur*, s'écrioit ce nouveau prophète, *qui croit à votre parole?* et concluoit en donnant aux hommes ce commandement comme un oracle venu du ciel: « Cessez » de faire la guerre au Turc, jusqu'à ce que le » nom du Pape soit ôté de dessous le ciel. J'ai dit. »

C'étoit dire assez clairement que le Pape dorénavant seroit l'ennemi commun, contre lequel il se falloit réunir. Mais Luther s'en expliqua mieux dans la suite, lorsque, fâché que les prophéties n'allassent pas assez vite, il tâchoit d'en hâter l'accomplissement par ces paroles: « Le Pape est » un loup possédé du malin esprit: il faut s'as» sembler de tous les villages et de tous les bourgs » contre lui. Il ne faut attendre ni la sentence du » juge, ni l'autorité du concile: n'importe que les » rois et les césars fassent la guerre pour lui: celui » qui fait la guerre sous un voleur la fait à son dam: » les rois et les césars ne s'en sauvent pas, en » disant qu'ils sont défenseurs de l'Église, parce» qu'ils doivent savoir ce que c'est que l'Église [1]. » Enfin, qui l'en eut cru eût tout mis en feu, et n'eût fait qu'une même cendre du Pape et de tous les princes qui le soutenoient. Et ce qu'il y a ici de plus étrange, c'est qu'autant de propositions que l'un vient de voir étoient autant de thèses de théologie, que Luther entreprenoit de soutenir. Ce n'étoit pas un harangueur qui se laissât emporter à des propos insensés dans la chaleur du discours: c'étoit un docteur qui dogmatisoit de sang-froid, et qui mettoit en thèses toutes ses fureurs.

Quoiqu'il ne criât pas encore si haut dans l'écrit qu'il publioit contre la bulle, on y a pu voir des commencements de ces excès; et le même emportement lui faisoit dire, au sujet de la citation à laquelle il n'avoit pas comparu: » J'attends pour » y comparoître que je sois suivi de vingt mille » hommes de pied et de cinq mille chevaux; alors » je me ferai croire [2]. » Tout étoit de ce caractère, et on voyoit dans tout son discours les deux marques d'un orgueil outré, la moquerie et la violence.

On le reprenoit dans la bulle d'avoir soutenu quelques unes des propositions de Jean Hus: au lieu de s'en excuser, comme il auroit fait autrefois, « Oui, disoit-il en parlant au Pape [3], tout » ce que vous condamnez dans Jean Hus, je l'ap» prouve; tout ce que vous approuvez, je le con» damne. Voilà la rétractation que vous m'avez » ordonnée: en voulez-vous davantage? »

Les fièvres les plus violentes ne causent pas de pareils transports. Voilà ce qu'on appeloit dans le parti hauteur de courage; et Luther, dans les apostilles qu'il fit sur la bulle, disoit au Pape sous le nom d'un autre: » Nous savons bien que Lu» ther ne vous cédera pas, parcequ'un si grand » courage ne peut pas abandonner la défense de » la vérité qu'il a entreprise [4]. » Lorsqu'en haine de ce que le Pape avoit fait brûler ses écrits à Rome, Luther aussi à son tour fit brûler à Vitemberg les décrétales; les actes qu'il fit dresser de cette action portoient, » qu'il avoit parlé avec » un grand éclat de belles paroles, et une heu-

[1] *Prot. Lut. ad Cor.* v. *ibid.* 44. — [2] *T.* i, *f.* 36. — [3] *Ibid.* 88, 91. — [4] *Assert. art. per Bull. damnat.* — [5] *Ibid.* 1520. *t.* ii, *prop.* 13, *f.* 94. — [6] *Ibid. prop.* 35. — [7] *Ibid.*

[1] *Disp.* 1540, *Prop.* 39 *et seq. t.* i, *f.* 470. — [2] *Adv. execr. Antich. bull. t.* ii, *f.* 91. — [3] *Ibid. ad prop.* 30. *f.* 109. — [4] *Not. in bull. t.* ii. *f.* 86.

» reuse élégance de sa langue maternelle[1]. » C'est par-là où il enlevoit tout le monde. Mais surtout il n'oublia pas de dire, que ce n'étoit pas assez d'avoir brûlé ces décrétales, et *qu'il eût été bien à propos d'en faire autant au Pape même, c'est-à-dire*, ajoutoit-il pour tempérer un peu son discours, *au siége papal.*

Quand je considère tant d'emportement après tant de soumission, je suis en peine d'où pouvoit venir cette humilité apparente à un homme de ce naturel. Étoit-ce dissimulation et artifice? ou bien est-ce que l'orgueil ne se connoît pas lui-même dans ses commencements, et que, timide d'abord, il se cache sous son contraire, jusqu'à ce qu'il ait trouvé occasion de se déclarer avec avantage?

En effet, Luther reconnoît, après la rupture ouverte, que dans les commencements il étoit *comme au désespoir*[2], et que personne ne peut comprendre « de quelle foiblesse Dieu l'a élevé » à un tel courage, ni comment d'un tel tremble- » ment il a passé à tant de force. » Si c'est Dieu, ou l'occasion qui ont fait ce changement, j'en laisse le jugement au lecteur, et je me contente pour moi du fait que Luther avoue. Alors dans cette frayeur, il est bien vrai, en un certain sens, que *son humilité*, comme il dit, *n'étoit pas feinte.* Ce qui pourroit toutefois faire soupçonner de l'artifice dans ses discours, c'est qu'il s'échappoit de temps en temps jusqu'à dire, « qu'il ne chan- » geroit jamais rien dans sa doctrine; et que s'il » avoit remis toute sa dispute au jugement du » souverain pontife, c'est qu'il falloit garder le » respect envers celui qui exerçoit une si grande » charge[3]. » Mais qui considérera l'agitation d'un homme que son orgueil d'un côté, et les restes de la foi de l'autre, ne cessoient de déchirer au-dedans ne croira pas impossible que des sentiments si divers aient paru tour à tour dans ses écrits. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'autorité de l'Église le retint long-temps; et on ne peut lire sans indignation, non plus que sans pitié, ce qu'il en écrit. « Après, dit-il[4], que j'eus » surmonté tous les arguments qu'on m'opposoit, » il en restoit un dernier qu'à peine je pus sur- » monter par le secours de Jésus-Christ, avec une » extrême difficulté et beaucoup d'angoisses: c'est » qu'il falloit écouter l'Église. » La grace, pour ainsi dire, avoit peine à quitter ce malheureux. A la fin il l'emporta, et pour comble d'aveuglement, il prit le délaissement de Jésus-Christ méprisé pour un secours de sa main. Qui eût pu croire qu'on attribuât à la grace de Jésus-Christ l'audace de n'écouter plus son Église, contre son précepte? Après cette funeste victoire, qui coûta tant de peine à Luther, il s'écrie comme affranchi d'un joug importun : *Rompons leurs liens, et rejetons leur joug de dessus nos têtes*[1]; car il se servit de ces paroles, en répondant à la bulle[2], et secouant avec un dernier effort l'autorité de l'Église, sans songer que ce malheureux cantique est celui que David met à la bouche des rebelles, dont les complots s'élèvent *contre le Seigneur et contre son Christ*[3]. Luther aveuglé se l'approprie, ravi de pouvoir dorénavant parler sans contrainte, et décider à son gré de toutes choses. Ses soumissions méprisées se tournent en poison dans son cœur : il ne garde plus de mesures : les excès, qui devoient rebuter ses disciples, les animent; on se transporte avec lui en l'écoutant. Un mouvement si rapide se communique bien loin au-dehors; et un grand parti regarde Luther comme un homme envoyé de Dieu pour la réformation du genre humain.

Alors il se mit à soutenir que sa vocation étoit extraordinaire et divine. Dans une lettre qu'il écrivoit *aux évêques, qu'on appeloit*, disoit-il[4], *faussement ainsi*, il prit le titre d'ecclésiaste ou de prédicateur de Vitemberg, que personne ne lui avoit donné. Aussi ne dit-il autre chose, sinon » qu'il se l'étoit donné lui-même; que tant de » bulles et tant d'anathèmes, tant de condam- » nations du Pape et de l'empereur lui avoient » ôté tous ses anciens titres, et avoient effacé en » lui le caractère de la bête; qu'il ne pouvoit » pourtant pas demeurer sans titre, et qu'il se » donnoit celui-ci, pour marque du ministère » auquel il avoit été appelé de Dieu, et qu'il » avoit REÇU NON DES HOMMES, NI PAR L'HOMME, » MAIS PAR LE DON DE DIEU, ET PAR LA RÉVÉ- » LATION DE JÉSUS-CHRIST. » Le voilà donc appelé à même titre que saint Paul, aussi immédiatement, aussi extraordinairement. Sur ce fondement, il se qualifie à la tête et dans tout le corps de la lettre, *Martin Luther, par la grace de Dieu ecclésiaste de Vitemberg*, et déclare aux évêques, » afin qu'ils n'en prétendent cause » d'ignorance, que c'est là sa nouvelle qualité » qu'il se donne lui-même, avec un magnifique » mépris d'eux et de Satan; qu'il pourroit à aussi » bon titre s'appeler évangéliste par la grace de » Dieu; et que très certainement Jésus-Christ le » nommoit ainsi, et le tenoit pour ecclésiaste. »

En vertu de cette céleste mission, il faisoit tout dans l'Église; il prêchoit, il visitoit, il corrigeoit, il ôtoit des cérémonies, il en laissoit d'au-

[1] *Exust. acta.* l. II. *f.* 125. — [2] *Præf. oper.* l. I, *f.* 49. 50 *et seq.* — [3] *Pio Lect.* l. I, *f.* 212. — [4] *Præf. oper. Luth.* t. I, *f.* 49.

[1] *Ps.* II. 3. — [2] *Nol. in bull.* l. I, *f.* 65. — [3] *Ps.* II. 2. — [4] *Ep. ad falsò nominat. ordin. Episcop.* t. II, *f.* 305.

tres, il instituoit et destituoit. Il osa, lui qui ne fut jamais que prêtre, je ne dis pas faire d'autres prêtres, ce qui seul seroit un attentat inouï dans toute l'Église depuis l'origine du christianisme; mais, ce qui est bien plus inouï, faire un évêque. On trouva à propos, dans le parti, d'occuper par force l'évêché de Naümbourg [1]. Luther fut à cette ville, où par une nouvelle consécration il ordonna évêque Nicolas Amsdorf, qu'il avoit déja ordonné ministre et pasteur de Magdebourg. Il ne le fit donc pas évêque au sens qu'il appelle quelquefois de ce nom tous les pasteurs; car Amsdorf étoit déja établi pasteur : il le fit évêque avec toute la prérogative attachée à ce nom sacré, et lui donna le caractère supérieur que lui-même n'avoit pas. Mais c'est que tout étoit compris dans sa vocation extraordinaire, et qu'enfin un évangéliste, envoyé immédiatement de Dieu comme un nouveau Paul, peut tout dans l'Église.

Ces entreprises, je le sais, sont comptées pour rien dans la nouvelle réforme. Ces vocations et ces missions tant respectées dans tous les siècles, selon les nouveaux docteurs ne sont après tout que formalités, et il en faut revenir au fond. Mais ces formalités établies de Dieu conservent le fond. Ce sont des formalités, si l'on veut, au même sens que les sacrements en sont aussi; formalités divines, qui sont le sceau de la promesse et les instruments de la grace. La vocation, la mission, la succession, et l'ordination légitime, sont formalités dans le même sens. Par ces saintes formalités Dieu scelle la promesse qu'il a faite à son Église de la conserver éternellement : *Allez, enseignez, et baptisez; et voila, je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles* [2]. Avec vous enseignants et baptisants; ce n'est pas avec vous, qui êtes présents, et que j'ai immédiatement élus; c'est avec vous en la personne de ceux qui vous seront éternellement substitués par mon ordre. Qui méprise ces formalités de mission légitime et ordinaire, peut avec la même raison mépriser les sacrements, et confondre tout l'ordre de l'Église. Et sans entrer plus avant dans cette matière, Luther, qui se disoit envoyé avec un titre extraordinaire et immédiatement émané de Dieu comme un évangéliste et comme un apôtre, n'ignoroit pas que la vocation extraordinaire ne dût être confirmée par des miracles. Quand Munzer avec ses anabaptistes entreprit de s'ériger en pasteur, Luther ne vouloit pas qu'on en vînt au fond avec ce nouveau docteur, ni qu'on le reçût à prouver la vérité de sa doctrine par les Écritures : mais il ordonnoit qu'on lui demandât, *qui lui avoit donné la charge d'enseigner* [1]. « S'il » répond que c'est Dieu, poursuivoit-il, qu'il le » prouve par un miracle manifeste; car c'est par » de tels signes que Dieu se déclare, quand il veut » changer quelque chose dans la forme ordinaire » de la mission. » Luther avoit été élevé dans de bons principes, et il ne pouvoit s'empêcher d'y revenir de temps en temps. Témoin le traité qu'il fit de l'autorité des magistrats en 1534 [2]. Cette date est considérable, parceque alors quatre ans après la confession d'Augsbourg, et quinze ans après la rupture, on ne peut pas dire que la doctrine luthérienne n'eût pas pris sa forme : et néanmoins Luther y disoit encore, « qu'il aimoit » mieux qu'un luthérien se retirât d'une pa- » roisse, que d'y prêcher malgré son pasteur; » que le magistrat ne devoit souffrir, ni les as- » semblées secrètes, ni que personne prêchât » sans vocation légitime; que si l'on avoit répri- » mé les anabaptistes dès qu'ils répandirent » leurs dogmes sans vocation, on auroit bien » épargné des maux à l'Allemagne : qu'aucun » homme vraiment pieux ne devoit rien entre- » prendre sans vocation; ce qui devoit être si re- » ligieusement observé, que MÊME UN ÉVANGÉ- » LISTE (c'est ainsi qu'il appeloit ses disciples) » NE DEVOIT PAS PRÊCHER DANS UNE PAROISSE » D'UN PAPISTE ou d'un hérétique, sans la parti- » cipation de celui qui en étoit le pasteur. Ce » qu'il disoit, poursuit-il, pour avertir les ma- » gistrats d'éviter ces discoureurs, s'ils n'appor- » toient de bons et assurés témoignages de leur » vocation ou de Dieu, ou des hommes; autre- » ment, qu'il ne falloit pas les admettre, quand » même ils voudroient prêcher le pur Évangile, » ou qu'ils seroient des anges du ciel. C'est-à- dire, qu'il ne suffit pas d'avoir la saine doctrine, et qu'il faut outre cela de deux choses l'une, ou des miracles pour témoigner une vocation extraordinaire de Dieu, ou l'autorité des pasteurs qu'on avoit trouvés en charge, pour établir la vocation ordinaire et dans les formes.

A ces mots, Luther sentit bien qu'on lui pouvoit demander où il avoit pris lui-même son autorité; et il répondit « qu'il étoit docteur et pré- » dicateur; qu'il ne s'étoit pas ingéré; et qu'il ne » devoit pas cesser de prêcher, après qu'une fois » on l'avoit forcé à le faire; qu'après tout, il ne » pouvoit se dispenser d'enseigner son Église, et » pour les autres Églises, qu'il ne faisoit autre » chose que de leur communiquer ses écrits : ce » qui n'étoit qu'un simple devoir de charité. »

Mais quand il parloit si hardiment de son

[1] *Sleid.* XIV. 220. — [2] *Matth.* XXVIII. 19 et 20.

[1] *Sleid. Lib.* V, *edit.* 1555, 69. — [2] *In Ps.* LXXXII. *De Magistr. t.* III.

Église, la question étoit de savoir qui lui en avoit confié le soin, et comment la vocation qu'il avoit reçue avec dépendance étoit tout-à-coup devenue indépendante de toute hiérarchie ecclésiastique. Quoi qu'il en soit, à cette fois il étoit d'humeur à vouloir que sa vocation fût ordinaire : ailleurs, lorsqu'il sentoit mieux l'impossibilité de se soutenir, il se disoit, comme on vient de voir, immédiatement envoyé de Dieu, et se réjouissoit d'être dépouillé de tous les titres qu'il avoit reçus dans l'Église romaine, pour jouir dorénavant d'une vocation si haute. Au reste, les miracles ne lui manquoient pas : il vouloit qu'on crût que le grand succès de ses prédications tenoit du miracle : et lorsqu'il abandonna la vie monastique, il écrivit à son père, qui paroissoit un peu ému de son changement, que Dieu l'avoit tiré de son état par des miracles visibles. « Satan, » dit-il [1], semble avoir prévu dès mon enfance » tout ce qu'il auroit un jour à souffrir de moi. » Est-il possible que je sois le seul de tous les » mortels qu'il attaque maintenant? Vous avez » voulu, poursuit-il, me tirer autrefois du mo- » nastère. Dieu m'en a bien tiré sans vous. Je » vous envoie un livre où vous verrez par com- » bien de miracles et d'effets extraordinaires de » sa puissance il m'a absous des vœux monasti- » ques. » Ces vertus et ces prodiges, c'étoit et la hardiesse et le succès inespéré de son entreprise : car c'est ce qu'il donnoit pour miracle, et ses disciples en étoient persuadés.

Ils prenoient même pour quelque chose de miraculeux, qu'un *petit moine* eût osé attaquer le Pape, et qu'il parût intrépide au milieu de tant d'ennemis. Les peuples le regardoient comme un héros et comme un homme divin, quand ils lui entendoient dire qu'on ne pensât pas l'épouvanter; que, s'il s'étoit caché un peu de temps, « le » diable savoit bien (le beau témoin!) que ce n'é- » toit point par crainte; que, lorsqu'il avoit » paru à Worms devant l'empereur, rien n'avoit » été capable de l'effrayer; et que, quand il eût » été assuré d'y trouver autant de diables prêts » à le tirer qu'il y avoit de tuiles dans les mai- » sons, il les auroit affrontés avec la même con- » fiance [2]. » C'étoit ses expressions ordinaires. Il avoit toujours à la bouche le diable et le Pape, comme des ennemis qu'il alloit abattre; et ses disciples trouvoient dans ces paroles brutales *une ardeur divine, un instinct céleste, et l'enthousiasme d'un cœur enflammé de la gloire de l'Évangile* [3].

[1] *De vol. monast. ad Joannem Luth. parent. suum. t. II, f. 269.* — [2] *Ep. ad Frid. Sax. Ducem ; apud Chytr. lib. x, p. 247.* — [3] *Chytr. lib. x. p. 247.*

Lorsque quelques uns de son parti entreprirent, comme nous verrons bientôt, de renverser les images dans Vitemberg durant son absence, et sans le consulter : » Je ne fais pas, disoit-il [1], » comme ces nouveaux prophètes, qui s'imagi- » nent faire un ouvrage merveilleux et digne du » Saint-Esprit, en abattant des statues et des » peintures. Pour moi, je n'ai pas encore mis la » main à la moindre petite pierre pour la renver- » ser; je n'ai fait mettre le feu à aucun monas- » tère : mais presque tous les monastères sont ra- » vagés par ma plume et par ma bouche; et on » publie que sans violence j'ai moi seul fait plus » de mal au Pape, que n'auroit pu faire aucun » roi avec toutes les forces de son royaume. » Voilà les miracles de Luther. Ses disciples admiroient la force de ce ravageur de monastères, sans songer que cette force formidable pouvoit être celle de l'ange que saint Jean appelle *exterminateur* [2].

Luther le prenoit d'un ton de prophète contre ceux qui s'opposoient à sa doctrine. Après les avoir avertis de s'y soumettre, à la fin il les menaçoit de prier contre eux. » Mes prières, disoit- » il [3], ne seront pas un foudre de Salmonée, ni un » vain murmure dans l'air; on n'arrête pas ainsi » la voix de Luther; et je souhaite que V. A. ne » l'éprouve pas à son dam. » C'est ainsi qu'il écrivoit à un prince de la maison de Saxe. « Ma » prière, poursuivoit-il, est un rempart invinci- » ble, plus puissant que le diable même : sans » elle, il y a long-temps qu'on ne parleroit plus » de Luther; et on ne s'étonnera pas d'un si grand » miracle! » Lorsqu'il menaçoit quelqu'un des jugements de Dieu, il ne vouloit pas qu'on crût qu'il le fît comme un homme qui en avoit seulement des vues générales. Vous eussiez dit qu'il lisoit dans les décrets éternels. On le voyoit parler si certainement de la ruine prochaine de la papauté, que les siens n'en doutoient plus. Sur sa parole on tenoit pour assuré dans le parti, qu'il y avoit deux Antechrists, clairement marqués dans les Écritures, le Pape et le Turc. Le Turc alloit tomber, et les efforts qu'il faisoit alors dans la Hongrie étoient le dernier acte de la tragédie. Pour la papauté, c'en étoit fait, et à peine lui donnoit-il *deux ans* à vivre; mais surtout qu'on se gardât bien d'employer les armes dans ce grand ouvrage. C'est ainsi qu'il parla tant qu'il fut foible; et il défendoit dans la cause de son Évangile tout autre glaive que celui de la parole. Le règne papal devoit tomber tout-à-coup par le souffle de Jésus-Christ, c'étoit-à-dire, par la prédication de Luther. Daniel y étoit exprès : saint Paul

[1] *Frider. Duci Elect. etc. t. VII, p. 307, 309.* — [2] *Apoc. IX. 11.* — [3] *Epist. ad Georg. Duc. Sax. t. II, f. 491.*

ne permettoit pas d'en douter, et Luther leur interprète l'assuroit ainsi. On en revient encore à ces prophéties, le mauvais succès de celles de Luther n'empêche pas les ministres d'en hasarder de semblables : on connoît le génie des peuples, et il les faut toujours fasciner par les mêmes voies. Ces prophéties de Luther se voient encore dans ses écrits [1], en témoignage éternel contre ceux qui les ont crues si légèrement. Sleidan, son historien, les rapporte d'un air sérieux [2] : il emploie toute l'élégance de son style, et toute la pureté de son langage poli, à nous représenter une peinture dont Luther avoit rempli toute l'Allemagne, la plus sale, la plus basse, et la plus honteuse qui fut jamais : cependant, si nous en croyons Sleidan, c'étoit *une image prophétique* : au reste, « on voyoit déja l'accomplissement de beaucoup » de prophéties de Luther, et les autres étoient » encore entre les mains de Dieu. »

Ce ne fut donc pas seulement le peuple qui regarda Luther comme un prophète. Les doctes du parti le donnoient pour tel. Philippe Melanchton, qui se rangea sous sa discipline dès le commencement de ces disputes, et qui fut le plus capable aussi bien que le plus zélé de ses disciples, se laissa d'abord tellement persuader qu'il y avoit en cet homme quelque chose d'extraordinaire et de prophétique, qu'il fut long-temps sans en pouvoir revenir, malgré tous les défauts qu'il découvroit de jour en jour dans son maître; et il écrivit à Érasme, parlant de Luther : « Vous » savez qu'il faut éprouver, et non pas mépriser » les prophètes [3]. »

Cependant ce nouveau prophète s'emportoit à des excès inouïs. Il outroit tout : parceque les prophètes, par ordre de Dieu, faisoient de terribles invectives, il devint le plus violent de tous les hommes, et le plus fécond en paroles outrageuses. Parceque saint Paul, pour le bien des hommes, avoit relevé son ministère et les dons de Dieu en lui-même, avec toute la confiance que lui donnoit la vérité manifeste que Dieu appuyoit d'en haut par des miracles; Luther parloit de lui-même d'une manière à faire rougir tous ses amis. Cependant on s'y étoit accoutumé : cela s'appeloit magnanimité : on admiroit *la sainte ostentation*, *les saintes vanteries*, *la sainte jactance* de Luther; et Calvin même, quoique fâché contre lui, les nomme ainsi [4].

Enflé de son savoir, médiocre au fond, mais grand pour le temps, et trop grand pour son salut et pour le repos de l'Église, il se mettoit au-dessus de tous les hommes, et non seulement de ceux de son siècle, mais encore des plus illustres des siècles passés.

Dans la question du libre arbitre, Érasme lui objectoit le consentement des Pères et de toute l'antiquité : « C'est bien fait, lui disoit Luther [1]; » vantez-nous les anciens Pères, et fiez-vous à » leurs discours; après avoir vu que TOUS ENSEMBLE ils ont négligé saint Paul, et que, plongés dans le sens charnel, ils se sont tenus, » COMME DE DESSEIN FORMÉ, éloignés de ce bel » astre du matin, ou plutôt de ce soleil. » Et encore [2] : « Quelle merveille, que Dieu ait laissé » TOUTES LES PLUS GRANDES Églises aller dans » leurs voies, puisqu'il y avoit laissé aller autrefois toutes les nations de la terre ? » Quelle conséquence ! Si Dieu a livré les Gentils à l'aveuglement de leur cœur, s'ensuit-il qu'il y livre encore les Églises qu'il en a retirées avec tant de soin ? Voilà néanmoins ce que dit Luther dans son livre *du Serf Arbitre* : et ce qu'il y a ici de plus remarquable, c'est que, dans ce qu'il y soutient non seulement *contre tous les Pères et contre toutes les Églises*, mais encore contre tous les hommes et contre la voix commune du genre humain, que le libre arbitre n'est rien du tout; il est abandonné, comme nous verrons, de tous ses disciples, et même dans la confession d'Augsbourg : ce qui fait voir à quels excès sa témérité s'est emportée, puisqu'il a traité avec un mépris si outrageux et les Pères et les Églises, dans un point où il avoit un tort si visible. Les louanges que ces saints docteurs ont données d'une même voix à la continence, le révoltent plutôt que de le toucher. Saint Jérôme lui devient insupportable pour l'avoir louée. Il décide que lui et tous les saints Pères, qui ont pratiqué tant de saintes mortifications pour la garder inviolable, eussent mieux fait de se marier. Il n'est pas moins emporté sur les autres matières. Enfin, en tout et partout, les Pères, les Papes, les conciles généraux et particuliers, à moins qu'ils ne tombent dans son sens, ne lui font rien. Il en est quitte pour leur opposer l'Écriture tournée à sa mode; comme si avant lui l'Écriture avoit été ignorée, ou que les Pères, qui l'ont gardée et étudiée avec tant de religion, eussent négligé de l'entendre.

Voilà où Luther en étoit venu : de cette extrême modestie qu'il avoit professée au commencement, il étoit passé à cet excès. Que dirai-je des bouffonneries aussi plates que scandaleuses dont il remplissoit ses écrits ? Je voudrois qu'un de ses sectateurs des plus préveuns prît la peine de lire

[1] *Ass. art. damnat.* t. II, f. 3. *ad prop.* 33. *ad lib. Amb. Cathar. ib.* f. 161. *Cont. Henr. Reg. Ang. ib.* 331, 332 *et seq.* — [2] *Sleid.* l. IV, 70. XIV, 225. XVI, 261, *etc.* — [3] *Mel. lib.* III. *epist.* 65. — [4] 2. *Defen. cont. Vestph. opusc.* f. 786.

[1] *De serv. arb.* t. II, f. 480. *etc.* — [2] *De serv. arb.* t. II, f. 458.

seulement un discours qu'il composa du temps de Paul III contre la papauté [1] : je suis certain qu'il rougiroit pour Luther, tant il y trouveroit partout, je ne dirai pas de fureur et d'emportement, mais de froides équivoques, de basses plaisanteries et de saletés ; je dis même des plus grossières, et de celles qu'on n'entend sortir que de la bouche des plus vils artisans. « Le Pape, dit-il, » est si plein de diables, qu'il en crache, qu'il » en mouche : » n'achevons pas ce que Luther n'a pas eu honte de répéter trente fois. Est-ce là le discours d'un réformateur ? Mais c'est qu'il s'agit du Pape : à ce seul mot, il rentroit dans ses fureurs, et il ne se possédoit plus. Mais oserai-je rapporter la suite de cette invective insensée ? Il le faut, malgré mes horreurs, afin qu'on voie une fois quelles furies possédoient ce chef de la nouvelle réforme. Forçons-nous donc pour transcrire ces mots qu'il adresse au Pape : « Mon » petit Paul, mon petit pape, mon petit âneon, » allez doucement : il fait glacé : vous vous rom- » priez une jambe ; vous vous gâteriez ; et on di- » roit : Que diable est ceci ? Comme le petit pa- » pelin s'est gâté ! » Pardonnez-moi, lecteurs catholiques, si je répète ces irrévérences. Pardonnez-moi aussi, ô luthériens ! et profitez du moins de votre honte. Mais après ces sales idées, il est temps de voir les beaux endroits. Ils consistent dans ces jeux de mots : *Cœlestissimus, scelestissimus; sanctissimus, satanissimus* : et c'est ce qu'on trouve à chaque ligne. Mais que dira-t-on de cette belle figure ? « Un âne sait » qu'il est âne, une pierre sait qu'elle est pierre; » et ces ânes de papelins ne savent pas qu'ils sont » des ânes [2]. » De peur qu'on ne s'avisât d'en dire autant de lui, il va au-devant de l'objection. « Et, dit-il [3], le Pape ne me peut pas tenir pour » un âne : il sait bien que par la bonté de Dieu » et par sa grace particulière, je suis plus sa- » vant dans les Écritures que lui et que tous ses » ânes. » Poursuivons : voici le style qui va s'élever : « Si j'étois le maître de l'Empire ; » où ira-t-il avec un si beau commencement ? « je ferois » un même paquet du Pape et des cardinaux, » pour les jeter tous ensemble dans ce petit fossé » de la mer de Toscane. Ce bain les guériroit ; » j'y engage ma parole, et je donne Jésus-Christ » pour caution [4]. » Le saint nom de Jésus-Christ n'est-il pas ici employé bien à propos ? Taisons-nous : c'en est assez ; et tremblons sous les terribles jugements de Dieu, qui, pour punir notre orgueil, a permis que de si grossiers emportements eussent une telle efficace de séduction et d'erreur.

[1] *Adversus Papat. t. VII, f. 451. et seq.* — [2] *Ibid. f. 470.* — [3] *Ibid.* — [4] *Ibid. p. 474.*

Je ne dis rien des séditions et des pilleries, le premier fruit des prédications de ce nouvel évangéliste. Il en tiroit vanité. L'Évangile, disoit-il [1], et tous ses disciples après lui, a toujours causé du trouble, et il faut du sang pour l'établir. Zuingle en disoit autant. Calvin se défend de même : *Jésus-Christ,* disoient-ils tous, *est venu pour jeter le glaive au milieu du monde* [2]. Aveugles, qui ne voyoient pas ou qui ne vouloient pas voir quel glaive Jésus-Christ avoit jeté, et quel sang il avoit fait répandre. Il est vrai que les loups, au milieu desquels il envoyoit ses disciples, devoient répandre le sang de ses brebis innocentes : mais avoit-il dit que ses brebis cesseroient d'être brebis, formeroient de séditieux complots, et répandroient à leur tour le sang des loups ? L'épée des persécuteurs a été tirée contre ses fidèles ; mais ses fidèles tiroient-ils l'épée, je ne dis pas pour attaquer les persécuteurs, mais pour se défendre de leurs violences ? En un mot, il s'est excité des séditions contre les disciples de Jésus-Christ ; mais les disciples de Jésus-Christ n'en ont jamais excité aucune durant trois cents ans d'une persécution impitoyable. L'Évangile les rendoit modestes, tranquilles, respectueux envers les puissances légitimes, quoique ennemies de la loi, et les remplissoit d'un vrai zèle, non pas de ce zèle amer qui oppose l'aigreur à l'aigreur, les armes aux armes, et la force à la force. Que les catholiques soient donc, si l'on veut, des persécuteurs injustes ; ceux qui se vantoient de les réformer sur le modèle de l'Église apostolique devoient commencer la réforme par une invincible patience. Mais au contraire, disoit Erasme, qui en a vu naître les commencements [3] : Je les voyois sortir de leurs prêches *avec un air farouche et des regards menaçants,* comme gens *qui venoient d'ouïr des invectives sanglantes et des discours séditieux.* Aussi voyoit-on *ce peuple évangélique toujours prêt à prendre les armes, et aussi propre à combattre qu'à disputer.* Peut-être que les ministres nous avoueront bien que les prêtres des Juifs et ceux des idoles donnoient lieu à des satires aussi fortes que les prêtres de l'Église romaine, de quelques couleurs qu'ils nous les dépeignent. Quand est-ce qu'on a vu, au sortir de la prédication de saint Paul, ceux qu'il avoit convertis aller piller les maisons de ces prêtres sacriléges, comme on a vu si souvent, au sortir des prédications de Luther et des prétendus réformateurs, leurs auditeurs aller piller tous les ecclésiastiques, sans distinction des bons ni des mauvais ? Que dis-je, des prêtres des idoles ! Les idoles même étoient en quelque sorte épargnées par les

[1] *De serv. Arb. f. 451, etc.* — [2] *Matth. x. 34.* — [3] *Lib. XIX, 115. XXIV. XXXI, 48. p. 2033. etc.*

chrétiens. Vit-on jamais à Ephèse ou à Corinthe, où tous les coins en étoient remplis, en renverser une seule après les prédications de saint Paul et des apôtres? Au contraire, ce secrétaire de la commune d'Éphèse rend témoignage à ses citoyens, que saint Paul et ses compagnons *ne blasphémoient point contre leur déesse* [1]; c'est-à-dire, qu'ils parloient contre les faux dieux, sans exciter aucun trouble, sans altérer la tranquillité publique. Je crois pourtant que les idoles de Jupiter et de Vénus étoient bien aussi odieuses que les images de Jésus-Christ, de sa sainte Mère et de ses saints, que nos réformés ont abattues.

LIVRE II.

Depuis 1520 *jusqu'en* 1529.

SOMMAIRE.

Les variations de Luther sur la transsubstantiation. Carlostad commence la querelle sacramentaire. Circonstances de cette rupture. La révolte des paysans, et le personnage que Luther y fit. Son mariage, dont lui-même et ses amis sont honteux. Ses excès sur le franc arbitre, et contre Henri VIII, roi d'Angleterre. Zuingle et Œcolampade paroissent. Les sacramentaires préfèrent la doctrine catholique à la luthérienne. Les luthériens prennent les armes, malgré toutes leurs promesses. Mélanchton en est troublé. Ils s'unissent en Allemagne sous le nom de protestants. Vains projets d'accommodement entre Luther et Zuingle. La conférence de Marpourg.

Le premier traité où Luther parut pour tout ce qu'il étoit, fut celui qu'il composa en 1520, *de la Captivité de Babylone*. Là il éclata hautement contre l'Église romaine, qui venoit de le condamner; et parmi les dogmes dont il tâcha d'ébranler les fondements, celui de la transsubstantiation fut un des premiers.

Il eût bien voulu pouvoir donner atteinte à la réalité; et chacun sait ce qu'il en a déclaré lui-même dans la lettre à ceux de Strasbourg, où il écrit « qu'on lui eût fait grand plaisir de lui « donner quelque bon moyen de la nier, parce- « que rien ne lui eût été meilleur dans le dessein « qu'il avoit de nuire à la papauté [2]. » Mais Dieu donne de secrètes bornes aux esprits les plus emportés, et ne permet pas toujours aux novateurs d'affliger son Église autant qu'ils voudroient. Luther demeura frappé invinciblement de la force et de la simplicité de ces paroles: *Ceci est mon corps, ceci est mon sang; ce corps livré pour vous, ce sang de la nouvelle alliance, ce sang répandu pour vous et pour la rémission de vos péchés* [1]: car c'est ainsi qu'il faudroit traduire ces paroles de notre Seigneur, pour les rendre dans toute leur force. L'Église avoit cru sans peine que, pour consommer son sacrifice et les figures anciennes, Jésus-Christ nous avoit donné à manger la propre substance de sa chair immolée pour nous. Elle avoit la même pensée du sang répandu pour nos péchés. Accoutumée dès son origine à des mystères incompréhensibles et à des marques ineffables de l'amour divin, les merveilles impénétrables que renfermoit le sens littéral ne l'avoient point rebutée; et Luther ne put jamais se persuader, ni que Jésus-Christ eût voulu obscurcir exprès l'institution de son sacrement, ni que des paroles si simples fussent susceptibles de figures si violentes, ou pussent avoir un autre sens que celui qui étoit entré naturellement dans l'esprit de tous les peuples chrétiens en Orient et en Occident, sans qu'ils en aient été détournés ni par la hauteur du mystère, ni par les subtilités de Bérenger et de Viclef.

Il y voulut pourtant mêler quelque chose du sien. Tous ceux qui jusqu'à lui avoient bien ou mal expliqué les paroles de Jésus-Christ, avoient reconnu qu'elles opéroient quelque sorte de changement dans les dons sacrés. Ceux qui vouloient que le corps n'y fût qu'en figure, disoient que les paroles de notre Seigneur opéroient un changement purement mystique, et que le pain consacré devenoit le signe du corps. Par une raison opposée, ceux qui défendirent le sens littéral, avec une présence réelle, mirent aussi un changement effectif. C'est pourquoi la réalité s'étoit naturellement insinuée dans tous les esprits avec le changement de substance, et toutes les Églises chrétiennes étoient entrées dans un sens si droit et si simple, malgré les oppositions qu'y formoient les sens. Mais Luther ne demeura pas dans cette règle. *Je crois*, dit-il [2], *avec Viclef, que le pain demeure; et je crois, avec les sophistes* (c'est ainsi qu'il appeloit nos théologiens) *que le corps y est*. Il expliquoit sa doctrine en plusieurs façons, et la plupart fort grossières. Tantôt il disoit que le corps est avec le pain, comme le feu est avec le fer brûlant. Quelquefois il ajoutoit à ces expressions, que le corps étoit dans le pain et sous le pain, comme le vin est dans et sous le tonneau. De là ces propositions si célèbres dans le parti, *in, sub, cum*, qui veulent dire que le corps est dans le pain, sous le pain, et avec le pain. Mais Luther sentoit bien que ces paroles, *Ceci est mon corps*, demandoient quelque chose de plus que de mettre le corps là-dedans, ou avec cela, ou sous cela; et pour expliquer *Ceci*

[1] *Act.* XIX. 37. — [2] *Epist. ad Argentin. t.* VII, *f.* 301.

[1] *Matth.* XXVI. 26, 28. *Luc.* XXII. 19, 20. *I. Cor.* XI. 24. — [2] *De Capt. Babyl. t.* II.

est, il se crut obligé à dire que ces paroles, *Ceci est mon corps*, vouloient dire, Ce pain est mon corps substantiellement et proprement : chose inouïe, et embarrassée de difficultés invincibles.

Néanmoins pour les surmonter, quelques disciples de Luther soutinrent que le pain étoit fait le corps de notre Seigneur, et le vin son sang précieux, comme le Verbe divin a été fait homme: de sorte qu'il se faisoit dans l'eucharistie une impanation véritable, comme il s'étoit fait une véritable incarnation dans les entrailles de la sainte Vierge. Cette opinion, qui avoit paru dès le temps de Bérenger, fut renouvelée par Osiandre, l'un des principaux luthériens. Elle ne put jamais entrer dans l'esprit des hommes. Chacun vit qu'afin que le pain fût le corps de notre Seigneur, et que le vin fût son sang, comme le Verbe divin est homme par ce genre d'union que les théologiens appellent personnelle ou hypostatique, il faudroit que, comme l'homme est la personne, le corps fût aussi la personne, et le sang de même: ce qui détruit les principes du raisonnement et du langage. Le corps humain est une partie de la personne, mais n'est pas la personne même, ni le tout, ou, comme on parle, le suppôt. Le sang l'est encore moins; et ce n'est nullement le cas où l'union personnelle puisse avoir lieu. Ces choses s'entendent mieux qu'elles ne s'expliquent méthodiquement. Tout le monde ne sait pas employer le terme d'union hypostatique: mais quand elle est un peu expliquée, tout le monde sent à quoi elle peut convenir. Ainsi Osiandre fut le seul à soutenir son impanation et son invination. On lui laissa dire tant qu'il voulut, *Ce pain est Dieu*; car il passa jusqu'à cet excès [1]. Mais une si étrange opinion n'eut pas même besoin d'être réfutée : elle tomba d'elle-même par sa propre absurdité, et Luther ne l'approuva point.

Cependant ce qu'il disoit y menoit tout droit. On ne savoit comment concevoir que le pain, en demeurant pain, fût en même temps, comme il l'assuroit, le vrai corps de notre Seigneur, sans admettre entre les deux cette union hypostatique qu'il rejetoit. Mais enfin il demeura ferme à la rejeter, et à unir néanmoins les deux substances, jusqu'à dire que l'une étoit l'autre.

Il parla pourtant d'abord avec doute du changement de substance; et encore qu'il préférât l'opinion qui retient le pain à celle qui le change au corps, l'affaire lui parut légère. « Je permets, » dit-il [2], l'une et l'autre opinion; j'ôte seulement » le scrupule. » Voilà comme décidoit ce nouveau papa : la transsubstantiation et la consubstantiation lui parurent indifférentes. Ailleurs, comme on lui reprochoit qu'il faisoit demeurer le pain dans l'eucharistie, il l'avoue : « mais, ajoute-» t-il [1], je ne condamne pas l'autre opinion : » je dis seulement que ce n'est pas un article de » foi. » Mais il passa bientôt plus avant, dans la réponse qu'il fit à Henri VIII, roi d'Angleterre, qui avoit réfuté sa captivité. « J'avois enseigné, » dit-il [2], qu'il n'importoit pas que le pain » demeurât ou non dans le sacrement : mais » maintenant je transsubstantie mon opinion; je » dis que c'est une impiété et un blasphème de » dire que le pain est transsubstantié; » et il pousse la condamnation jusqu'à l'anathème. Le motif qu'il donne à son changement est mémorable. Voici ce qu'il en écrit dans son livre aux vaudois : « Il est vrai, je crois que c'est une er-» reur de dire que le pain ne demeure pas, encore » que cette erreur m'ait paru jusqu'ici peu im-» portante : mais maintenant, puisqu'on nous » presse si fort de recevoir cette erreur sans au-» torité de l'Écriture, en dépit des papistes je » veux croire que le pain et le vin demeurent;» et voilà ce qui attira aux catholiques cet anathème de Luther. Tels furent ses sentiments en 1523 : nous verrons s'il y persistera dans la suite; et on sera bien aise dès à présent de remarquer une lettre produite par Hospinien [3], où Mélanchton accuse son maître d'avoir accordé la transsubstantiation à certaines Églises d'Italie, auxquelles il avoit écrit de cette matière. Cette lettre est de 1543, douze ans après sa réponse au roi d'Angleterre.

Au reste, il s'emporta contre ce prince avec une telle violence, que les luthériens eux-mêmes en étoient honteux. Ce n'étoit que des injures atroces et des démentis outrageux à toutes les pages : *c'étoit un fou, un insensé, le plus grossier de tous les pourceaux et de tous les ânes* [1]. Quelquefois il l'apostrophoit d'une manière terrible : *Commencez-vous à rougir, Henri, non plus roi, mais sacrilége?* Mélanchton, son cher disciple, n'osoit le reprendre, et ne savoit comment l'excuser. On étoit scandalisé, même parmi ses disciples, du mépris outrageux avec lequel il traitoit tout ce que l'univers avoit de plus grand, et de la manière bizarre dont il décidoit sur les dogmes. Dire d'une façon, et puis tout-à-coup dire de l'autre, seulement en haine des papistes; c'étoit trop visiblement abuser de l'autorité qu'on lui donnoit, et insulter, pour ainsi parler, à la crédulité du genre humain. Mais il avoit pris le

[1] *Mel. lib. II. Ep. 447.* — [2] *De capt. Babyl. t. II, f. 66.*

[1] *Resp. ad artic. extract. ibid. 472.* — [2] *Cont. Reg. Angl. t. II.* — [3] *Hosp. p. 2, f. 184.* — [1] *Cont. Angl. Reg. ib. 533.*

dessus dans tout son parti, et il falloit trouver bon tout ce qu'il disoit.

Érasme, étonné d'un emportement qu'il avoit vainement tâché de modérer par ses avis, en explique toutes les causes à Melanchton son ami. « Ce qui me choque le plus dans Luther, c'est, » dit-il [1], que tout ce qu'il entreprend de soute- » nir, il le pousse à l'extrémité et jusqu'à l'excès. » Averti de ses excès, loin de s'adoucir, il pousse » encore plus avant, et semble n'avoir d'autre » dessein que de passer à des excès encore plus » grands. Je connois, ajoute-il, son humeur par » ses écrits, autant que je pourrois faire si je » vivois avec lui. C'est un esprit ardent et impé- » tueux. On y voit partout un Achille, dont la » colère est invincible : vous n'ignorez pas les ar- » tifices de l'ennemi du genre humain. Joignez » à tout cela un si grand succès, une faveur si » déclarée, un si grand applaudissement de tout » le théâtre : il y en auroit assez pour gâter un » esprit modeste. » Quoique Érasme n'ait jamais quitté la communion de l'Église, il a toujours conservé parmi ces disputes de religion un caractère particulier, qui a fait que les protestants lui donnent assez de créance dans les faits dont il a été témoin. Mais il n'est que trop certain, d'ailleurs, que Luther, enflé du succès inespéré de son entreprise, et de la victoire qu'il croyoit avoir remportée contre la puissance romaine, ne gardoit plus aucune mesure.

C'est une chose étrange d'avoir pris, comme il fit avec tous les siens, le nombre prodigieux de ses sectateurs, comme une marque de faveur divine, sans se souvenir que saint Paul avoit dit des hérétiques et des séducteurs, que *leur discours gagne comme la gangrène, et qu'ils profitent en mal, errant et jetant les autres dans l'erreur* [2]. Mais le même saint Paul a dit aussi *que leur progrès a des bornes* [3]. Les malheureuses conquêtes de Luther furent retardées par la division qui se mit dans la nouvelle réforme. Il y a long-temps qu'on a dit que les disciples des novateurs se croient en droit d'innover, à l'exemple de leurs maîtres [4] : les chefs des rebelles trouvent des rebelles aussi téméraires qu'eux ; et pour dire simplement le fait sans moraliser davantage, Carlostad que Luther avoit tant loué [5], tout indigne qu'il en étoit, et qu'il avoit appelé son vénérable précepteur en Jésus-Christ, se trouva en état de lui résister. Luther avoit attaqué le changement de substance dans l'eucharistie ; Carlostad attaqua la réalité, que Luther n'avoit pas cru pouvoir entreprendre.

[1] *Erasm. l. VI. epist. 3. ad Luther. lib. XIV. Ep. 1. etc. id. lib. XIX. Ep. 3. ad Melancht.* — [2] *II. Tim. II. 17. Ibid. III. 13.* — [3] *Ibid. 9.* — [4] *Tertull. de præscr. c. 42.* — [5] *Ep. dedic. comm. in Gal. ad Carlostad.*

Carlostad, si nous en croyons les luthériens, étoit un homme brutal, ignorant, artificieux pourtant et brouillon, sans piété, sans humanité, et plutôt juif que chrétien. C'est ce qu'en dit Melanchton [1], homme modéré et naturellement sincère. Mais, sans citer en particulier les luthériens, ses amis et ses ennemis demeuroient d'accord que c'étoit l'homme du monde le plus inquiet, aussi bien que le plus impertinent. Il ne faut point d'autre preuve de son ignorance que l'explication qu'il donna aux paroles de l'institution de la cène, soutenant que par ces paroles : *Ceci est mon corps*, Jésus-Christ, sans aucun égard à ce qu'il donnoit, vouloit seulement se montrer lui-même assis à table, comme il étoit avec ses disciples [2] : imagination si ridicule, qu'on a peine à croire qu'elle ait pu entrer dans l'esprit d'un homme.

Avant qu'il eût enfanté cette interprétation monstrueuse, il y avoit déja eu de grands démêlés entre lui et Luther. Car en 1521, durant que Luther étoit caché par la crainte de Charles V qui l'avoit mis au ban de l'Empire, Carlostad avoit renversé les images, ôté l'élévation du saint-sacrement, et même les messes basses, et rétabli la communion sous les deux espèces dans l'Église de Vitemberg, où avoit commencé le luthéranisme. Luther n'improuvoit pas tant ces changements, qu'il les trouvoit faits à contre-temps, et d'ailleurs peu nécessaires. Mais ce qui le piqua au vif, comme il le témoigne assez dans une lettre qu'il écrivit sur ce sujet [3], c'est que Carlostad avoit *méprisé son autorité, et avoit voulu s'ériger en nouveau docteur*. Les sermons qu'il fit à cette occasion sont remarquables [4] : car, sans y nommer Carlostad, il reprochoit aux auteurs de ces entreprises qu'ils avoient agi sans mission : comme si la sienne eût été bien mieux établie. « Je les défendrois, disoit-il, aisément » devant le Pape; mais je ne sais comment les » justifier devant le diable, lorsque ce mauvais » esprit, à l'heure de la mort, leur opposera ces » paroles de l'Écriture : *Toute plante que mon* » *père n'aura pas plantée sera déracinée* [et] » encore : *Ils couroient, et ce n'étoit pas moi* » *qui les envoyois*. Que répondront-ils alors? Ils » seront précipités dans les enfers. »

Voilà ce que dit Luther pendant qu'il étoit encore caché. Mais au sortir de Patmos (c'est ainsi qu'il appeloit sa retraite), il fit bien un autre sermon dans l'église de Vitemberg. Là il entreprit de prouver qu'il ne falloit pas employer les

[1] *Mel. lib. Testim. Praef. ad Frid. Myson.* — [2] *Zuing. ep. ad Matt. Alber. Id. lib. de ver. et fals. relig. Hospin. 2. part. f. 132.* — [3] *Ep. Luth. ad Gasp. Gustol. 1522.* — [4] *Serm. Quid Christiano præstandum, t. VII, f. 273.*

mains, mais la parole toute seule à réformer les abus. « C'est la parole, disoit-il [1], qui, pendant » que je dormois tranquillement, et que je hu- » vois ma bière avec mon cher Melanchton et » avec Amsdorf, a tellement ébranlé la papauté, » que jamais prince ni empereur n'en a fait au- » tant. Si j'avois voulu, poursuit-il [2], faire les » choses avec tumulte, toute l'Allemagne nage- » roit dans le sang; et lorsque j'étois à Worms, » j'aurois pu mettre les affaires en tel état, que » l'empereur n'y eût pas été en sûreté. » C'est ce que nous n'avions pas vu dans les histoires. Mais le peuple une fois prévenu croyoit tout, et Luther se sentoit tellement le maître, qu'il osa bien leur dire en pleine chaire : « Au reste, si » vous prétendez continuer à faire les choses » par ces communes délibérations, je me dédirai » sans hésiter de tout ce que j'ai écrit ou ensei- » gné : j'en ferai ma rétractation, et je vous laiss- » serai là. Tenez-le-vous pour dit une bonne fois; » et après tout, quel mal vous fera la messe pa- » pale? » On croit songer, quand on lit ces choses dans les écrits de Luther imprimés à Vitemberg : on revient au commencement du volume, pour voir si on a bien lu, et on se dit à soi-même : Quel est ce nouvel Évangile? Un tel homme a-t-il pu passer pour réformateur? N'en reviendra-t-on jamais? Est-il donc si difficile à l'homme de confesser son erreur?

Carlostad de son côté ne se tient pas en repos, et, poussé avec tant d'ardeur, il se mit à combattre la doctrine de la présence réelle, autant pour attaquer Luther, que par aucun autre motif. Luther aussi, quoiqu'il eût pensé à ôter l'élévation de l'hostie, la retint *en dépit de Carlostad*, comme il le déclare lui-même [3], *et de peur*, poursuit-il, *qu'il ne semblât que le diable nous eût appris quelque chose.*

Il ne parla pas plus modérément de la communion sous les deux espèces, que le même Carlostad avoit rétablie de son autorité privée. Luther la tenoit alors pour assez indifférente. Dans la lettre qu'il écrivit sur la réformation de Carlostad, il lui reproche « d'avoir mis le christia- » nisme dans ces choses de néant, à communier » sous les deux espèces, à prendre le sacrement » dans la main, à ôter la confession, et à brûler » les images [4]. » Encore en 1523, il dit dans la formule de la messe : « Si un concile ordonnoit » ou permettoit les deux espèces, en dépit du » concile nous n'en prendrions qu'une, ou ne » prendrions ni l'une ni l'autre, et maudirions » ceux qui prendroient les deux en vertu de cette » ordonnance [1]. » Voilà ce qu'on appeloit la liberté chrétienne dans la nouvelle réforme : telle étoit la modestie et l'humilité de ces nouveaux chrétiens.

Carlostad, chassé de Vitemberg, fut contraint de se retirer à Orlemonde, ville de Thuringe, dépendante de l'électeur de Saxe. En ces temps toute l'Allemagne étoit en feu. Les paysans, révoltés contre leurs seigneurs, avoient pris les armes, et imploroient le secours de Luther. Outre qu'ils en suivoient la doctrine, on prétendoit que son livre *de la Liberté chrétienne* n'avoit pas peu contribué à leur inspirer la rebellion, par la manière hardie dont il y parloit *contre les législateurs et contre les lois* [2]. Car encore qu'il se sauvât, en disant qu'il n'entendoit point parler des magistrats ni des lois civiles, il étoit vrai cependant qu'il mêloit *les princes et les potentats* avec le Pape et les évêques : et prononcer généralement, comme il faisoit, que le chrétien n'étoit sujet à aucun homme, c'étoit, en attendant l'interprétation, nourrir l'esprit d'indépendance dans les peuples, et donner des vues dangereuses à leurs conducteurs. Joint que mépriser les puissances soutenues par la majesté de la religion, étoit encore un moyen d'affoiblir les autres. Les anabaptistes, autre rejeton de la doctrine de Luther, puisqu'ils ne s'étoient formés qu'en poussant à bout ses maximes, se mêloient à ce tumulte des paysans, et commençoient à tourner leurs inspirations sacriléges à une révolte manifeste. Carlostad donna dans ces nouveautés : du moins Luther l'en accuse ; et il est vrai qu'il étoit dans une grande liaison avec les anabaptistes [3], grondant sans cesse avec eux, autant contre l'électeur que contre Luther, qu'il appeloit un flatteur du Pape, à cause principalement de quelque reste qu'il conservoit de la messe et de la présence réelle : car c'étoit à qui blâmeroit le plus l'Église romaine, et à qui s'éloigneroit le plus de ses dogmes. Ces disputes avoient excité de grands mouvements à Orlemonde. Luther y fut envoyé par le prince pour apaiser le peuple ému. Dans le chemin il prêcha à Jene, en présence de Carlostad, et ne manqua pas de le traiter de séditieux. C'est par-là que commença la rupture. J'en veux ici raconter la mémorable histoire, comme elle se trouve parmi les œuvres de Luther, comme elle est avouée par les luthériens, et comme les historiens protestants l'ont rapportée [4]. Au sortir du sermon de Luther, Carlostad le vint trouver à l'Ourse noire, où il logeoit; lieu remarquable dans cette histoire,

[1] *Sermo docens abusus, non manibus, sed verbo exterminatur*, etc. 1524. — [2] *Ibid.* 275. — [3] *Luth. par. Confess. Hospin. part.* 2. *f.* 188. — [4] *Epist. ad Gasp. Gustol.*

[1] *Form. Miss. t.* II. *f.* 384. 386. — [2] *De libert. Christ. t.* II. *f.* 10. 11. — [3] *Sleid. lib.* v. 17. — [4] *Luth. t.* II. *Jen.* 447. *Calix. Judic. n.* 49. *Hospin.* 2. *par. ad an.* 1524. *f.* 32.

pour avoir donné le commencement à la guerre sacramentaire parmi les nouveaux réformés. Là, parmi d'autres discours, et après s'être excusé le mieux qu'il put sur la sédition, Carlostad déclare à Luther qu'il ne pouvoit souffrir son opinion de la présence réelle. Luther avec un air dédaigneux le défia d'écrire contre lui, et lui promit un florin d'or s'il l'entreprenoit. Il tire le florin de sa poche. Carlostad le met dans la sienne. Ils touchèrent en la main l'un de l'autre, en se promettant mutuellement de se faire bonne guerre. Luther but à la santé de Carlostad et du bel ouvrage qu'il alloit mettre au jour; Carlostad fit raison, et avala le verre plein; ainsi la guerre fut déclarée à la mode du pays, le 22 d'août en 1524. L'adieu des combattants fut mémorable. *Puissé-je te voir sur la roue*, dit Carlostad à Luther! *Puisses-tu te rompre le cou avant que de sortir de la ville* [1]! L'entrée n'avoit pas été moins agréable. Par les soins de Carlostad, Luther, entrant dans Orlemonde, *fut reçu à grands coups de pierres, et presque accablé de boue.* Voilà le nouvel Évangile; voilà les actes des nouveaux apôtres.

Des combats plus sanglants, mais peut-être pas plus dangereux, suivirent un peu après. Les paysans soulevés s'étoient assemblés au nombre de quarante mille. Les anabaptistes prirent les armes avec une fureur inouïe. Luther, interpellé par les paysans de prononcer sur les prétentions qu'ils avoient contre leurs seigneurs, fit un étrange personnage [2]. D'un côté il écrivit aux paysans que Dieu défendoit la sédition. D'autre côté il écrivit aux seigneurs, qu'ils exerçoient une tyrannie *que les peuples ne pouvoient, ni ne vouloient, ni ne devoient plus souffrir* [3]. Il rendoit par ce dernier mot à la sédition les armes qu'il sembloit lui avoir ôtées. Une troisième lettre, qu'il écrivit en commun à l'un et l'autre parti, leur donnoit le tort à tous deux, et leur déclaroit de terribles jugements de Dieu, s'ils ne convenoient à l'amiable. On blâmoit ici sa mollesse : peu après on eut raison de lui reprocher une dureté insupportable. Il publia une quatrième lettre, où il excitoit les princes puissamment armés, *à exterminer sans miséricorde ces misérables*, qui n'avoient pas profité de ses avis, *et à ne pardonner qu'à ceux qui se rendroient volontairement* : comme si une populace séduite et vaincue n'étoit pas un digne objet de pitié, et qu'il lo fallût traiter avec la même rigueur que les chefs qui l'avoient trompée. Mais Luther le vouloit ainsi : et quand il vit que l'on condamnoit un sentiment si cruel, incapable de reconnoître qu'il eût tort en rien, il fit encore un livre exprès pour prouver qu'en effet il *ne falloit user d'aucune miséricorde* envers les rebelles, et qu'il ne falloit pas même pardonner à ceux *que la multitude auroit entraînés par force dans quelque action séditieuse* [4]. On vit ensuite ces fameux combats qui coûtèrent tant de sang à l'Allemagne : tel en étoit l'état quand la dispute sacramentaire y alluma un nouveau feu.

Carlostad, qui l'avoit émue, avait déjà introduit une nouveauté étrangement scandaleuse; car il fut le premier prêtre de quelque réputation qui se maria; et cet exemple fit des effets surprenants dans l'ordre sacerdotal et dans les cloîtres. Carlostad n'étoit pas encore brouillé avec Luther. On se moqua dans le parti même du mariage de ce vieux prêtre. Mais Luther, qui avoit envie d'en faire autant, ne disoit mot. Il étoit devenu amoureux d'une religieuse de qualité et d'une beauté rare, qu'il avoit tirée de son couvent. C'étoit une des maximes de la nouvelle réforme, que les vœux étoient une pratique judaïque, et qu'il n'y en avoit point qui obligeât moins que celui de chasteté. L'électeur Frédéric laissoit dire ces choses à Luther; mais il n'eût pu digérer qu'il en fût venu à l'effet. Il n'avoit que du mépris pour les prêtres et les religieux qui se marioient au préjudice des canons, et d'une discipline révérée dans tous les siècles. Ainsi, pour ne se point perdre dans son esprit, il fallut patienter durant la vie de ce prince, qui ne fut pas plutôt mort que Luther épousa sa religieuse. Ce mariage se fit en 1525, c'est-à-dire dans le fort des guerres civiles d'Allemagne, et lorsque les disputes sacramentaires s'échauffoient avec le plus de violence. Luther avoit alors quarante-cinq ans; et cet homme, qui, à la faveur de la discipline religieuse, avoit passé toute sa jeunesse sans reproche dans la continence, en un âge si avancé, et pendant qu'on le donnoit à tout l'univers comme le restaurateur de l'Évangile, ne rougit point de quitter un état de vie si parfait, et de reculer en arrière.

Sleidan passe légèrement sur ce fait. « Luther, » dit-il [2], épousa une religieuse, et par-là il » donna lieu à de nouvelles accusations de ses » adversaires, qui l'appelèrent furieux, et es- » clave de Satan. » Mais il ne nous dit pas tout le secret; et ce ne fut pas seulement les adversaires de Luther qui blâmoient son mariage : il en fut honteux lui-même; ses disciples les plus soumis en furent surpris; et nous apprenons tout ceci dans une lettre curieuse de Mélanchton au docte Camerarius son intime ami [3].

[1] *Epist. Luth. ad Argent. t.* VII, *f.* 302. — [2] *Sleid. lib.* V. — [3] *Ibid.* 73.

[1] *Sleid. lib.* V. *f.* 77. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid. lib.* IV. *ep.* XXIV; 21 *Jul.* 1525.

Elle est écrite tout en grec, et c'est ainsi qu'ils traitoient entre eux les choses secrètes. Il lui dit donc que « Luther, lorsqu'on y pensoit le moins, » avoit épousé la Borée (c'étoit la religieuse » qu'il aimoit), sans en dire mot à ses amis : mais » qu'un soir, ayant prié à souper Poméranus » (c'étoit le pasteur), un peintre et un avocat, il » fit les cérémonies accoutumées; qu'on seroit » étonné de voir que dans un temps si malheu- » reux, où tous les gens de bien avoient tant à » souffrir, il n'eût pas eu le courage de compa- » tir à leurs maux, et qu'il parût au contraire se » peu soucier des malheurs qui les menaçoient; » laissant même affoiblir sa réputation, dans le » temps que l'Allemagne avoit le plus de besoin » de son autorité et de sa prudence. » Ensuite il raconte à son ami les causes de son mariage : « Qu'il sait assez que Luther n'est pas ennemi » de l'humanité, et qu'il croit qu'il a été engagé » à ce mariage par une nécessité naturelle : » qu'il ne faut donc point s'étonner que la ma- » gnanimité de Luther se soit laissée amollir; » que cette manière de vie est basse et com- » munee, mais sainte; et qu'après tout l'Écriture » dit que le mariage est honorable; qu'au fond, » il n'y a ici aucun crime; et que si on reproche » quelque chose à Luther, c'est une manifeste » calomnie. » C'est qu'on avoit fait courir le bruit que la religieuse étoit grosse et prête à accoucher, quand Luther l'épousa; ce qui ne se trouva pas véritable. Melanchton avoit donc raison de justifier son maître en ce point. Il dit, « que tout ce qu'on peut blâmer dans son action, » c'est le contre-temps dans lequel il fait une » chose si peu attendue, et le plaisir qu'il va » donner à ses ennemis, qui ne cherchent qu'à » l'accuser : au reste, qu'il le voit tout chagrin » et tout troublé de ce changement, et qu'il fait » tout ce qu'il peut pour le consoler. »

On voit assez combien Luther étoit honteux et embarrassé de son mariage, et combien Melanchton en étoit frappé, malgré tout le respect qu'il avoit pour lui. Ce qu'il ajoute à la fin fait aussi connoître combien il croyoit que Camerarius en seroit ému, puisqu'il dit qu'il avoit voulu le prévenir, « de peur que dans le desir qu'il » avoit que Luther demeurât toujours sans re- » proche, et sa gloire sans tache, il ne se laissât » trop troubler et décourager par cette nouvelle » surprenante. »

Ils avoient d'abord regardé Luther comme un homme élevé au-dessus de toutes les foiblesses communes. Celle qu'il leur fit paroître, dans ce mariage scandaleux, les mit dans le trouble. Mais Melanchton console le mieux qu'il peut et son ami et lui-même, sur ce que « peut-être il y a ici » quelque chose de caché et de divin; qu'il a des » marques certaines de la piété de Luther; qu'il » ne sera point inutile qu'il leur arrive quelque » chose d'humiliant, puisqu'il y a tant de péril » à être élevé, non seulement pour les ministres » des choses sacrées, mais encore pour tous les » hommes; qu'après tout, les plus grands saints » de l'antiquité ont fait des fautes; et qu'enfin » il faut apprendre à s'attacher à la parole de » Dieu par elle-même, et non par le mérite » de ceux qui la prêchent; n'y ayant rien de » plus injuste que de blâmer la doctrine, à cause » des fautes où tombent les docteurs. »

La maxime est bonne sans doute : mais il ne falloit donc pas tant appuyer sur les défauts personnels, ni se tant fonder sur Luther, qu'ils voyoient si foible, quoiqu'il fût d'ailleurs si audacieux; ni enfin nous tant vanter la réformation, comme un ouvrage merveilleux de la main de Dieu, puisque le principal instrument de cette œuvre incomparable étoit un homme non seulement si vulgaire, mais encore si emporté.

Il est aisé de juger, par la conjoncture des choses, que le contre-temps qui fait tant de peine à Melanchton, et cette fâcheuse diminution qu'il voit arriver de la gloire de Luther dans le temps qu'on en avoit le plus de besoin, regardoient à la vérité ces troubles horribles, qui faisoient dire à Luther lui-même que l'Allemagne alloit périr; mais regardoient encore plus la dispute sacramentaire, par laquelle Melanchton sentoit bien que l'autorité de son maître alloit s'ébranler. En effet, on ne croyoit pas Luther innocent des troubles de l'Allemagne [1], puisqu'ils étoient commencés par des gens qui avoient suivi son évangile, et qui paroissoient animés par ses écrits; outre que nous avons vu qu'il avoit au commencement autant flatté que réprimé la fureur des paysans soulevés. La dispute sacramentaire étoit encore regardée comme un fruit de sa doctrine. Les catholiques lui reprochoient qu'en inspirant tant de mépris pour l'autorité de l'Église, et en ébranlant ce fondement, il avoit tout réduit en questions. Voilà ce que c'est, disoient-ils, d'avoir mis la décision entre les mains des particuliers, et de leur avoir donné l'Écriture comme si claire, qu'on n'avoit besoin pour l'entendre que de la lire, sans consulter l'Église ni l'antiquité. Toutes ces choses tourmentoient terriblement Melanchton : lui qui étoit naturellement si prévoyant, il voyoit naître dans la réforme une division, qui en la rendant odieuse alloit encore y allumer une guerre irréconciliable.

[1] *Sleid. lib.* VII. 109.

Il arriva dans le même temps d'autres choses qui le troubloient fort. La dispute s'étoit échauffée sur le franc arbitre entre Érasme et Luther. La considération d'Érasme étoit grande dans toute l'Europe, quoiqu'il eût de tous côtés beaucoup d'ennemis. Au commencement des troubles, Luther n'avoit rien omis pour le gagner, et lui avoit écrit avec des respects qui tenoient de la bassesse [1]. D'abord Érasme la favorisoit, sans vouloir pourtant quitter l'Église. Quand il vit le schisme manifestement déclaré, il s'éloigna tout-à-fait, et écrivit contre lui avec beaucoup de modération. Mais Luther, au lieu de l'imiter, publia, un peu après son mariage, une réponse si envenimée, qu'elle fit dire à Melanchton [2] : « Plût à Dieu que Luther gardât le silence ! J'espérois que l'âge le rendroit plus doux, et je » vois qu'il devient tous les jours plus violent, » poussé par ses adversaires et par les disputes » où il est obligé d'entrer : » comme si un homme qui se disoit le réformateur du monde devoit si tôt oublier son personnage, et ne devoit pas, quoi qu'on lui fît, demeurer maître de lui-même. « Cela me tourmente étrangement, disoit » Melanchton [3]; et si Dieu n'y met la main, la » fin de ces disputes sera malheureuse. » Érasme se voyant traité si rudement par un homme qu'il avoit si fort ménagé, disoit plaisamment : » Je croyois que le mariage l'auroit adouci; » et il déploroit son sort de se voir malgré sa douceur, » et dans sa vieillesse, condamné à combattre contre une bête farouche, contre un » sanglier furieux. »

Les outrageux discours de Luther n'étoient pas ce qu'il y avoit de plus excessif dans les livres qu'il écrivit contre Érasme. La doctrine en étoit horrible, puisqu'il concluoit non seulement que le libre arbitre étoit tout-à-fait éteint dans le genre humain depuis sa chute, qui étoit une erreur commune dans la nouvelle réforme; » mais encore qu'il est impossible qu'un autre » que Dieu soit libre; que sa prescience et la » Providence divine fait que toutes choses arrivent par une immuable, éternelle et inévitable » volonté de Dieu, qui foudroie et met au pièces tout la libre arbitre; que le nom de franc » arbitre est un nom qui n'appartient qu'à Dieu, » et qui ne peut convenir ni à l'homme, ni à » l'ange, ni à aucune créature [4]. »

Par-là il étoit forcé de rendre Dieu auteur de tous les crimes, et il ne s'en cachoit pas, disant en termes formels [5], « que le franc arbitre est » un titre vain; que Dieu fait en nous le mal » comme le bien; que la grande perfection de la » foi, c'est de croire que Dieu est juste, quoi» qu'il nous rende nécessairement damnables » par sa volonté, en sorte qu'il sembla se plaire » aux supplices des malheureux. » Et encore [1] : » Dieu vous plaît quand il couronne des indi» gnes; il ne doit pas vous déplaire quand il » damne des innocents. » Pour conclusion, il ajoute, « qu'il disoit ces choses, non en exami» nant, mais en déterminant : qu'il n'entendoit » les soumettre au jugement de personne; mais » conseilloit à tout le monde de s'y assujettir. »

Il ne faut pas s'étonner que de tels excès troublassent l'esprit modeste de Melanchton [2]. Ce n'est pas qu'il n'eût donné au commencement dans ces prodiges de doctrine, ayant dit lui-même avec Luther que « la prescience de Dieu » rendoit le libre arbitre absolument impossi» ble, » et que « Dieu n'étoit pas moins cause de » la trahison de Judas, que de la conversion de » saint Paul. » Mais outre qu'il étoit plutôt entraîné dans ces sentiments par l'autorité de Luther, qu'il n'y entroit de lui-même, il n'y avoit rien de plus éloigné de son esprit que de les établir d'une manière si insolente; et il ne savoit plus où il en étoit, quand il voyoit les emportements de son maître.

Il les vit redoubler dans le même temps contre le roi d'Angleterre. Luther, qui avoit conçu quelque bonne opinion de ce prince, sur ce que sa maîtresse Anne de Boulen étoit assez favorable au luthéranisme, s'étoit radouci jusqu'à lui faire des excuses de ses premiers emportements [3]. La réponse du roi ne fut pas telle qu'il espéroit. Henri VIII lui reprocha la légèreté de son esprit, les erreurs de sa doctrine, et la honte de son mariage scandaleux. Alors Luther, qui ne s'abaissoit qu'afin qu'on se jetât à ses pieds, et ne manquoit pas de fondre sur ceux qui ne la faisoient pas assez vite, répondit au roi « qu'il se repentoit » de l'avoir traité si doucement; qu'il l'avoit fait » à la prière de ses amis, dans l'espérance que cette » douceur seroit utile à ce prince; qu'un même » dessein l'avoit porté autrefois à écrire civile» ment au légat Cajetan, à George, duc de Saxe, » et à É as ne; mais qu'il s'en étoit mal trouvé : » ainsi qu'il ne tomberoit plus dans la même » faute [4]. »

Au milieu de tous ces excès, il vantoit encore sa douceur extrême. A la vérité, » s'assurant sur » l'inébranlable secours de sa doctrine, il ne cé» doit en orgueil ni à empereur, ni à roi, ni à

[1] *Ep. Luth. ad Erasm. inter. Erasm. epist. lib.* VI. 3. — [2] *Ep. Mel. lib* IV. *ep.* 28. — [3] *Lib.* XVIII, *ep.* 11, 28. — [4] *De serv. arb. t.* II. 426. 429, 431, 433. — [5] *Ibid. f.* 444.

[1] *De serv. arb. t.* II. *f.* 465. — [2] *Loc. com. t. edit. Comm. in Ep. ad Rom.* — [3] *Epist. ad Reg. Ang. t.* II, 92. — [4] *Ad maled. Reg. Angliæ Resp. t.* II. 493. *Sleid. l.* VI. p. 80.

» prince, ni à Satan, ni à l'univers entier; mais, » si le roi vouloit se dépouiller de sa majesté pour » traiter plus librement avec lui, il trouveroit » qu'il se montroit humble et doux aux moindres personnes; un vrai mouton en simplicité, » qui ne pouvoit croire du mal de qui que ce fût [1]. »

Que pouvoit penser Melanchton, le plus paisible de tous les hommes par son naturel, voyant la plume outrageuse de Luther lui susciter au-dehors tant d'ennemis, pendant que la dispute sacramentaire lui en donnoit au-dedans de si redoutables?

En effet, dans ce même temps les meilleures plumes du parti s'élevèrent contre lui. Carlostad avoit trouvé des défenseurs qui ne permettoient plus de le mépriser. Poussé par Luther, et chassé de Saxe, il s'étoit retiré en Suisse, où Zuingle et Œcolampade prirent sa défense. Zuingle, pasteur de Zurich, avoit commencé à troubler l'Église à l'occasion des indulgences, aussi bien que Luther; mais quelques années après. C'étoit un homme hardi, et qui avoit plus de feu que de savoir. Il y avoit beaucoup de netteté dans son discours, et aucun des prétendus réformateurs n'a expliqué ses pensées d'une manière plus précise, plus uniforme et plus suivie: mais aussi aucun ne les a poussées plus loin, ni avec autant de hardiesse. Comme on connoîtra mieux le caractère de son esprit par ses sentiments que par mes paroles, je rapporterai un endroit du plus accompli de tous ses ouvrages; c'est la Confession de foi qu'il adressa un peu devant sa mort à François Ier. Là, expliquant l'article de la vie éternelle, il dit à ce prince, « qu'il doit » espérer de voir l'assemblée de tout ce qu'il y » a eu d'hommes saints, courageux, fidèles et » vertueux dès le commencement du monde [2]. » Là vous verrez, poursuit-il, les deux Adam, » le racheté et le rédempteur. Vous y verrez un » Abel, un Énoc, un Noé, un Abraham, un » Isaac, un Jacob, un Juda, un Moïse, un Josué, » un Gédéon, un Samuel, un Phinées, un Élie, » un Élisée, un Isaïe avec la Vierge mère de » Dieu, qu'il a annoncée, un David, un Ézéchias, » un Josias, un Jean-Baptiste, un saint Pierre, » un saint Paul. Vous y verrez Hercule, Thésée, » Socrate, Aristide, Antigonus, Numa, Camille, » les Catons, les Scipions. Vous y verrez vos » prédécesseurs et tous vos ancêtres, qui sont » sortis de ce monde dans la foi. Enfin il n'y aura » aucun homme de bien, aucun esprit saint, » aucune ame fidèle, que vous ne voyiez là avec » Dieu. Que peut-on penser de plus beau, de » plus agréable, de plus glorieux que ce spec» tacle? » Qui jamais s'étoit avisé de mettre ainsi Jésus-Christ pêle-mêle avec les saints; et à la suite des patriarches, des prophètes, des apôtres et du Sauveur même, jusqu'à Numa, le père de l'idolâtrie romaine; jusqu'à Caton, qui se tua lui-même comme un furieux; et non-seulement tant d'adorateurs des fausses divinités, mais encore jusqu'aux dieux et jusqu'aux héros, un Hercule, un Thésée qu'ils ont adoré? Je ne sais pourquoi il n'y a pas mis Apollon ou Bacchus, et Jupiter même: et s'il en a été détourné par les infamies que les poëtes leur attribuent, celles d'Hercule étoient-elles moindres? Voilà de quoi le ciel est composé, selon ce chef du second parti de la réformation: voilà ce qu'il a écrit dans une Confession de foi, qu'il dédie au plus grand roi de la chrétienté; et voilà ce que Bullinger son successeur nous en a donné [1] *comme le chef-d'œuvre et comme le dernier chant de ce cygne* mélodieux. Et on ne s'étonnera pas que de tels gens aient pu passer pour des hommes extraordinairement envoyés de Dieu, afin de réformer son Église?

Luther ne l'épargna pas sur cet article, et déclara nettement « qu'il désespéroit de son salut; parceque, non content de continuer à » combattre le sacrement, il étoit devenu païen » en mettant des païens impies, et jusqu'à un » Scipion épicurien, jusqu'à un Numa, l'organe » du démon pour instituer l'idolâtrie chez les » Romains, au rang des ames bienheureuses. » Car à quoi nous servent le baptême, les autres sacrements, l'Écriture et Jésus-Christ » même, si les impies, les idolâtres, et les épicuriens sont saints et bienheureux? Et cela, » qu'est-ce autre chose que d'enseigner que » chacun peut se sauver dans sa religion et dans » sa croyance [2]? »

Il étoit assez malaisé de lui répondre. Aussi ne lui répondit-on à Zurich que par une mauvaise récrimination [3], et en l'accusant lui-même d'avoir mis parmi les fidèles Nabuchodonosor, Naaman Syrien, Abimelec, et beaucoup d'autres qui, étant nés hors de l'alliance et de la race d'Abraham, n'ont pas laissé d'être sauvés, comme dit Luther, *par une fortuite miséricorde de Dieu* [4]. Mais sans défendre cette *fortuite miséricorde de Dieu*, qui à la vérité est un peu bizarre, c'est autre chose d'avoir dit, avec Luther, qu'il peut y avoir eu des hommes qui aient connu Dieu hors du nombre des Israélites; autre chose de mettre avec Zuingle au nombre des

[1] *Sleid. lib.* VI, *p.* 494, 495. — [2] *Chr. fidei. clara exp.* 1536, *p.* 27.

[1] *Præf. Bulling. Ibid.* — [2] *Parv. Conf. Luth. Hosp p.* 2. 187. — [3] *Apol. Tigur. Hospin. p.* 2. *f.* 198. — [4] *Luth. Hom. in Gen. c.* 4 *et* 20.

ames saintes ceux qui adoroient les fausses divinités : et si les zuingliens ont eu raison de condamner les excès et les violences de Luther, on en a encore davantage de condamner ce prodigieux égarement de Zuingle. Car enfin ce n'étoit pas ici de ces traits qui échappent aux hommes dans la chaleur du discours : il écrivoit une Confession de foi, et il vouloit faire une explication simple et précise du Symbole des apôtres; ouvrage d'une nature à demander, plus que tous les autres, une mûre considération, une doctrine exacte et un sens rassis. C'étoit aussi dans le même esprit qu'il avoit déja parlé de Sénèque, comme *d'un homme très saint*, dans le cœur duquel *Dieu avoit écrit la foi de sa propre main*, à cause qu'il avoit dit, dans une lettre à Lucile, *que rien n'étoit caché à Dieu* [1]. Voilà donc tous les philosophes platoniciens, péripatéticiens et stoïciens, au nombre des saints et pleins de foi; puisque saint Paul avoue qu'ils ont connu ce qu'il y a d'invisible en Dieu, par les ouvrages visibles de sa puissance [2]; et ce qui a donné lieu à saint Paul de les condamner dans l'Épître aux Romains, les a justifiés et sanctifiés dans l'opinion de Zuingle.

Pour enseigner de pareilles extravagances, il faut n'avoir aucune idée ni de la justice chrétienne, ni de la corruption de la nature. Zuingle aussi ne connoissoit pas le péché originel. Dans cette Confession de foi adressée à François Ier, et dans quatre ou cinq traités qu'il a faits exprès, pour prouver contre les anabaptistes le baptême des petits enfants, et expliquer l'effet du baptême dans ce bas-âge, il n'y parle seulement pas du péché originel effacé, qui est pourtant, de l'aveu de tous les chrétiens, le principal fruit de leur baptême. Il en avoit usé de même dans tous ses autres ouvrages; et lorsqu'on lui objectoit cette omission d'un effet si considérable, il montre qu'il l'a fait exprès; parceque dans son sentiment *aucun péché n'est ôté par le baptême* [3]. Il pousse encore plus avant sa témérité, puisqu'il ôte nettement le péché originel, en disant que « ce n'est pas un péché, mais un » malheur, un vice, une maladie; et qu'il n'y » a rien de plus foible, ni de plus éloigné de l'É- » criture, que de dire que le péché originel soit » non seulement une maladie, mais encore un » crime. » Conformément à ces principes, il décide que les hommes naissent, à la vérité, *portés au péché par leur amour-propre*, mais non pas pécheurs; si ce n'est improprement, et en prenant la peine du péché pour le péché même : et cette *inclination au péché*, qui ne peut pas être un péché, fait selon lui tout le mal de notre origine. Il est vrai que dans la suite du discours il reconnoît que tous les hommes périroient sans la grace du Médiateur, parceque cette inclination au péché ne manqueroit pas de produire le péché avec le temps, si elle n'étoit arrêtée; et c'est en ce sens qu'il avoue que tous les hommes sont damnés *par la force du péché originel* : force qui consiste, comme on vient de voir, non point à faire les hommes vraiment pécheurs, comme toutes les Églises chrétiennes l'ont décidé contre Pélage, mais à les faire seulement *enclins au péché* par la foiblesse des sens et de l'amour-propre; ce que les pélagiens et les païens mêmes n'auroient pas nié.

La décision de Zuingle sur le remède de ce mal n'est pas moins étrange; car il veut qu'il soit ôté indifféremment dans tous les hommes par la mort de Jésus-Christ, indépendamment du baptême; en sorte qu'à présent *le péché originel ne damne personne*, pas même les enfants des païens; et encore qu'à leur égard il n'ose pas mettre leur salut dans la même certitude que celui des chrétiens et de leurs enfants, il ne laisse pas de dire que comme les autres, *tant qu'ils sont incapables de la loi, ils sont dans l'état d'innocence*, alléguant ce passage de saint Paul : *Où il n'y a point de loi, il n'y a point de prévarication* [1]. « Or est-il, poursuit ce nouveau docteur, » que les enfants sont foibles, sans expérience, » et ignorants de la loi, et ne sont pas moins sans » loi que saint Paul lorsqu'il disoit : *Je vivois* » *autrefois sans loi* [2]. Comme donc il n'y a point » de loi pour eux, il n'y a point aussi de trans- » gression de la loi, ni par conséquent de dam- » nation. Saint Paul dit qu'*il a vécu autrefois* » *sans loi;* mais il n'y a aucun âge où l'on soit » plus dans cet état que dans l'enfance. Par con- » séquent on doit dire avec le même saint Paul, » que *sans la loi le péché étoit mort* [3] en eux. » C'est ainsi que disputoient les pélagiens contre l'Église. Et encore que, comme on a dit, Zuingle parle ici avec plus d'assurance des enfants des chrétiens que des autres, il ne laisse pas en effet de parler de tous les enfants sans exception. On voit où porte sa preuve; et assurément, depuis Julien, il n'y a point de plus parfait pélagien que Zuingle.

Mais encore les pélagiens avouoient-ils que le baptême pouvoit du moins donner la grace et remettre les péchés aux adultes. Zuingle, plus téméraire, ne cesse de répéter ce qu'on a déja rapporté de lui, « que le baptême n'ôte aucun péché

[1] *Oper. 2. p. Declar. de pecc. orig.* — [2] *Rom.* I. 19. — [3] *Dec. de pecc. orig.*

[1] *Rom.* IV. 15. — [2] *Ibid.* VII. 9. — [3] *Ibid.* 8.

» et ne donne pas la grace. C'est, dit-il, le sang » de Jésus-Christ qui remet les péchés; ce n'est » donc pas le baptême. »

On peut voir ici un exemple du zèle mal entendu qu'a eu la réforme pour la gloire de Jésus-Christ. Il est plus clair que le jour, qu'attribuer la rémission des péchés au baptême, qui est le moyen établi par Jésus-Christ pour les ôter, ce n'est non plus faire tort à Jésus-Christ, que c'est faire tort à un peintre d'attribuer le beau coloris et les beaux traits de son tableau au pinceau dont il se sert. Mais la réforme porte ses vains raisonnements jusqu'à cet excès, de croire glorifier Jésus-Christ, en ôtant la force aux instruments qu'il emploie. Et pour continuer jusqu'au bout une illusion si grossière, lorsqu'on objecte à Zuingle cent passages de l'Écriture, où il est dit que le baptême nous sauve et qu'il nous remet nos péchés, il croit satisfaire à tout en répondant que dans ces passages le baptême est pris pour le sang de Jésus-Christ, dont il est le signe.

Ces explications licencieuses font trouver tout ce qu'on veut dans l'Écriture. Il ne faut pas s'étonner si Zuingle y trouve que l'eucharistie n'est pas le corps, mais le signe du corps, quoique Jésus-Christ ait dit : *Ceci est mon corps;* puisqu'il y a bien trouvé que le baptême ne donne pas en effet la rémission des péchés, mais nous la figure déja donnée; quoique l'Écriture ait dit cent fois, non pas qu'il nous la figure, mais qu'il nous la donne. Il ne faut pas s'étonner si le même auteur, pour détruire la réalité qui l'incommodoit, a éludé la force de ces paroles : *Ceci est mon corps;* puisque, pour détruire le péché originel, dont il étoit choqué, il a bien éludé celle-ci : *Tous ont péché en un seul;* et encore : *Par un seul plusieurs sont faits pécheurs* [1]. Ce qu'il y a ici de plus étrange, c'est la confiance de cet auteur à soutenir ses nouvelles interprétations contre le péché originel, avec un mépris manifeste de toute l'antiquité. « Nous avons vu les » anciens, dit-il, enseigner une autre doctrine sur » le péché originel : mais on s'aperçoit aisément » en les lisant combien est obscur et embarrassé, » pour ne pas dire tout-à-fait humain plutôt que » divin, tout ce qu'ils en disent. Pour moi, il y » a déja long-temps que je n'ai pas le loisir de les » consulter. » C'est en 1526 qu'il composa ce traité; et déja il y avoit plusieurs années qu'il n'avoit pas le loisir de consulter les anciens ni de recourir aux sources. Cependant il réformoit l'Église. Pourquoi non, diront nos réformés? Et qu'avoit-il affaire des anciens, puisqu'il avoit l'Écriture? Mais au contraire, c'est ici un exemple du peu de sûreté qu'il y a dans la recherche des Écritures, lorsqu'on prétend les entendre sans avoir recours à l'antiquité. Par une telle manière d'entendre les Écritures, Zuingle a trouvé qu'il n'y avoit point de péché originel, c'est-à-dire qu'il n'y avoit point de rédemption, et que le scandale de la croix étoit inutile; et il a poussé si loin cette pensée, qu'il a mis avec les saints ceux qui n'avoient eu effet, quoi qu'il ait pu dire, aucune part avec Jésus-Christ. Voilà comme on réforme l'Église, lorsqu'on entreprend de la réformer sans se mettre en peine du sentiment des siècles passés; et selon cette nouvelle méthode on en viendroit aisément à une réformation semblable à celle des sociniens.

Tels étoient les chefs de la nouvelle réforme, gens d'esprit à la vérité, et qui n'étoient pas sans littérature; mais hardis, téméraires dans leurs décisions, et enflés de leur vain savoir; qui se plaisoient dans des opinions extraordinaires et particulières, et par-là croyoient s'élever non seulement au-dessus des hommes de leur siècle, mais encore au-dessus de l'antiquité la plus sainte. Œcolampade, l'autre défenseur du sens figuré parmi les Suisses, étoit tout ensemble plus modéré et plus savant; et si Zuingle, dans sa véhémence, parut être en quelque façon un autre Luther, Œcolampade ressembloit plus à Melanchton, dont aussi il étoit ami particulier. On voit dans une lettre qu'il écrit à Erasme dans sa jeunesse [1], avec beaucoup d'esprit et de politesse, des marques d'une piété aussi affectueuse qu'éclairée : des pieds d'un crucifix, devant lequel il avoit accoutumé de faire sa prière, il écrit à Érasme des choses si tendres sur les douceurs ineffables de Jésus-Christ, que cette pieuse image retraçoit si vivement dans son souvenir, qu'on ne peut s'empêcher d'en être touché. La réforme qui venoit troubler ses dévotions, et les traiter d'idolâtrie, commençoit alors : car c'étoit en 1517 que ce jeune homme écrivoit cette lettre. Dans les premières années de ces brouilleries, et, comme le remarque Érasme [2], dans un âge déja assez mûr pour n'avoir à se reprocher aucune surprise, il se fit religieux avec beaucoup de courage et de réflexion. Aussi les lettres d'Érasme nous font-elles voir qu'il étoit très affectionné au genre de vie qu'il avoit choisi [3]; qu'il y goûtoit Dieu tranquillement; et qu'il y vivoit très éloigné des nouveautés qui couroient. Cependant, ô foiblesse humaine, et dangereuse contagion de la nouveauté! il sortit de son monastère, prêcha la

[1] *Rom.* v. 12. 19.

[1] *Ep. Erasm. lib.* VII. *ep.* 42. 46. — [2] *Lib.* XIII. *ep.* 12. 13. — [3] *Lib.* XIII. 27.

nouvelle réforme à Bâle, où il fut pasteur; et fatigué du célibat, comme les autres réformateurs, il épousa une jeune fille dont la beauté l'avoit touché. *C'est ainsi*, disoit Érasme [1], *qu'ils se mortifient;* et il ne cessoit d'admirer ces nouveaux apôtres, qui ne manquoient point de quitter la profession solennelle du célibat, pour prendre des femmes; au lieu que les vrais apôtres de notre Seigneur, selon la tradition de tous les Pères, afin de n'être occupés que de Dieu et de l'Évangile, quittoient leurs femmes pour embrasser le célibat. « Il semble, disoit-il [2], que la » réforme aboutisse à défroquer quelques moi- » nes et à marier quelques prêtres; et cette » grande tragédie se termine enfin par un évé- » nement tout-à-fait comique, puisque tout finit » en se mariant, comme dans les comédies. » Le même Érasme se plaint aussi, en d'autres endroits [3], que depuis que son ami Œcolampade eut quitté avec l'Église et le monastère sa tendre dévotion, pour embrasser cette sèche et dédaigneuse réforme, il ne le reconnoissoit plus; et qu'au lieu de la candeur dont ce ministre faisoit profession, tant qu'il agissoit par lui-même, il n'y trouva plus que dissimulation et artifice, lorsqu'il fut entré dans les intérêts et dans les mouvements d'un parti.

Après que la querelle sacramentaire eut été émue de la manière qu'on vient de voir, Carlostad répandit de petits écrits contre la présence réelle; et encore que, de l'aveu de tout le monde, ils fussent fort pleins d'ignorance [4], le peuple déja épris de la nouveauté ne laissa pas de les goûter. Zuingle et Œcolampade écrivirent pour défendre ce dogme nouveau : le premier avec beaucoup d'esprit et de véhémence; l'autre avec beaucoup de doctrine, et une éloquence si douce, « qu'il y avoit, dit Érasme [5], de quoi » séduire, s'il se pouvoit, et que Dieu le permît, » les élus mêmes. » Dieu les mettoit à cette épreuve : mais ses promesses et sa vérité soutenoient la simplicité de la foi de l'Église contre les raisonnements humains. Un peu après Carlostad se réconcilia avec Luther, et l'apaisa en lui écrivant que ce qu'il avoit enseigné sur l'eucharistie étoit plutôt par manière de proposition et d'examen, que de décision [6]. Il ne cessa de brouiller toute sa vie; et les Suisses, qui le reçurent encore une fois, ne purent venir à bout de calmer cet esprit turbulent.

Sa doctrine se répandoit de plus en plus; mais sur des interprétations plus vraisemblables des paroles de notre Seigneur, que celles qu'il avoit données. Zuingle disoit que le bon homme avoit bien senti qu'il y avoit quelque sens caché dans ces divines paroles; mais qu'il n'avoit pu démêler ce que c'étoit. Lui et Œcolampade, avec des expressions un peu différentes, convenoient au fond que ces paroles, *Ceci est mon corps*, étoient figurées : *est* veut dire *signifier*, disoit Zoingle; *corps* c'est *le signe du corps*, disoit Œcolampade. Ceux de Strasbourg entroient dans les mêmes interprétations. Bucer et Capiton, qui les conduisoient, devinrent zélés défenseurs du sens figuré. La réforme se diviza, et ceux qui embrassèrent ce nouveau parti furent appelés sacramentaires. On les nomma aussi zuinglîens, parceque Zuingle avoit le premier appuyé Carlostad, ou que son autorité prévalut dans l'esprit des peuples entraînés par sa véhémence.

Il ne faut pas s'étonner qu'une opinion qui flattoit autant le sens humain eût tant de vogue. Zuingle disoit positivement qu'il n'y avoit point de miracle dans l'eucharistie, ni rien d'incompréhensible; que le pain rompu nous représentoit le corps immolé, et le vin le sang répandu; que Jésus-Christ, en instituant ces signes sacrés, leur avoit donné le nom de la chose; que ce n'étoit pourtant pas un simple spectacle, ni des signes tout-à-fait nus; que la mémoire et la foi du corps immolé et du sang répandu soutenoit notre ame; que cependant le Saint-Esprit scelloit dans les cœurs la rémission des péchés, et que c'étoit là tout le mystère [1]. La raison et le sens humain n'avoient rien à souffrir dans cette explication. L'Écriture faisoit de la peine : mais, quand les uns opposoient, *Ceci est mon corps*, les autres répondoient : *Je suis la vigne* [2], *Je suis la porte* [3] : *La pierre étoit Christ* [4]. Il est vrai que ces exemples n'étoient pas semblables. Ce n'étoit ni en proposant une parabole, ni en expliquant une allégorie, que Jésus-Christ avoit dit, *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*. Ces paroles, détachées de tout autre discours, portoient tout leur sens en elles-mêmes. Il s'agissoit d'une nouvelle institution qui devoit être faite en termes simples; et on n'avoit encore trouvé aucun lieu de l'Ecriture, où un signe d'institution reçût le nom de la chose au moment qu'on l'instituoit, et sans aucune préparation précédente.

Cet argument tourmentoit Zuingle; nuit et jour il y cherchoit une solution. On ne laissa pas en attendant d'abolir la messe, malgré les oppositions du secrétaire de la ville, qui disputoit puissamment pour la doctrine catholique et

[1] *Ep. Erasm., lib.* XIX. *ep.* 41. — [2] *Lib.* XIX. 3. — [3] *Lib.* XVIII. *ep.* 25. XIX. 113. XXXI, 47. *col.* 2057, *etc.* — [4] *Lib.* XIX, *ep.* 113. XXXI, 30. *p.* 2106. — [5] *Lib.* XVIII, *ep.* 9. — [6] *Hospin.* 2. *part. ad an.* 1525. *f.* 40.

[1] *Zuing. Conf. Fid. ad Franc. it. epist. ad Car.* V, *etc.* — [2] *Joan.* XV. 1. — [3] *Ibid.* X. 7. — [4] *I. Cor.* X. 4.

pour la présence réelle. Douze jours après Zuingle eut ce songe tant reproché à lui et à ses disciples, où il dit que, s'imaginant disputer encore avec le secrétaire de la ville, qui le pressoit vivement[1], il vit paroître tout d'un coup un fantôme *blanc ou noir* qui lui dit ces mots : *Lâche, que ne réponds-tu ce qui est écrit dans l'Exode*, L'Agneau est la pâque[2]; pour dire qu'il en est le signe? Voilà donc ce fameux passage tant répété dans les écrits des sacramentaires, où ils crurent avoir trouvé le nom de la chose donné au signe dans l'institution du signe même; et voilà comme ce passage vint dans l'esprit à Zuingle, qui s'en servit le premier. Au reste, ses disciples veulent qu'en disant qu'il ne sait pas si celui qui l'avertit étoit blanc ou noir, il vouloit dire seulement que c'étoit un inconnu; et il est vrai que les termes latins peuvent recevoir cette explication. Mais outre que se cacher, sans rien faire qui découvre ce qu'on est, est un caractère naturel d'un mauvais esprit, celui-ci visiblement se trompoit. Ces paroles, *L'Agneau est la pâque et le passage*, ne signifient nullement qu'il soit la figure du passage. C'est un hébraïsme commun, où le mot de *sacrifice* est sous-entendu. Ainsi *péché* seulement est le sacrifice pour le péché; et *passage* simplement, ou *pâque*, c'est le sacrifice du passage ou de la pâque : ce que l'Écriture explique elle-même un peu au-dessous, où elle dit tout du long, non que l'Agneau est le passage, mais *que c'est la victime du passage*[3]. Voilà bien assurément le sens de l'Exode. On produisit depuis d'autres exemples que nous verrons en leur temps : mais enfin voici le premier. Il n'y avoit rien, comme on voit, qui dût beaucoup soulager l'esprit de Zuingle, ni qui lui montrât que le signe reçut dès l'institution le nom de la chose. Cependant, à cette nouvelle explication de son inconnu, il s'éveilla, il lut le lieu de l'Exode, il alla prêcher ce qu'il avoit vu en songe. On étoit trop bien préparé pour ne pas l'en croire : les nuages qui restoient encore dans les esprits furent dissipés.

Il fut sensible à Luther de voir non plus des particuliers, mais des églises entières de la nouvelle réforme, se soulever contre lui. Mais il n'en rabattit rien de sa fierté. On en peut juger par ces paroles : « J'ai le Pape en tête; j'ai à dos les » sacramentaires et les anabaptistes; mais je » marcherai moi seul contre eux tous; je les dé- » fierai au combat; je les foulerai aux pieds. » Et un peu après : « Je dirai sans vanité que de- » puis mille ans l'Écriture n'a jamais été ni si » repurgée, ni si bien expliquée, ni mieux en- » tendue qu'elle l'est maintenant par moi[4]. » Il écrivoit ces paroles en 1525, un peu après la querelle émue. En la même année il fit son livre *contre les Prophètes célestes*, se moquant parlà de Carlostad, qu'il accusoit d'approuver les visions des anabaptistes. Ce livre avoit deux parties. Dans la première, il soutenoit qu'on avoit en tort d'abattre les images; qu'il n'y avoit que les images de Dieu qu'il fût défendu d'adorer dans la loi de Moïse; que les images de la croix et des saints n'étoient pas comprises dans cette défense; que personne n'étoit tenu sous l'Évangile d'abolir par force les images, parceque cela étoit contraire à la liberté évangélique, et que ceux qui détruisoient ainsi les images étoient des docteurs de la loi, et non pas de l'Évangile. Par-là il nous justifioit de toutes les accusations d'idolâtrie dont on nous charge sans raison sur ce sujet. Dans la seconde partie il attaquoit les sacramentaires. Au reste, il traita d'abord Œcolampade avec assez de douceur; mais il s'emporta terriblement contre Zuingle.

Ce docteur avoit écrit que dès l'an 1516, avant que le nom de Luther eût été connu, il avoit prêché l'Evangile, c'est-à-dire la réformation dans la Suisse[2], et les Suisses lui donnoient la gloire du commencement, que Luther vouloit avoir toute entière. Piqué de ce discours, il écrivit à ceux de Strasbourg « qu'il osoit se glorifier d'a- » voir le premier prêché Jésus-Christ; mais que » Zuingle lui vouloit ôter cette gloire[3]. Le » moyen, poursuivoit-il, de se taire, pendant que » ces gens troublent nos Églises et attaquent » notre autorité? S'ils ne veulent pas laisser af- » foiblir la leur, il ne faut pas non plus affoiblir » la nôtre. » Pour conclusion il déclare » qu'il » n'y a point de milieu, et qu'eux on lui sont » des ministres de Satan. »

Un habile luthérien, et le plus célèbre qui ait écrit de nos jours, fait ici cette réflexion[4] : « Ceux qui méprisent toutes choses et exposent » non seulement leurs biens, mais encore leur » vie, souvent ne peuvent pas s'élever au-dessus » de la gloire; tant la douceur en est flatteuse, » et tant est grande la foiblesse humaine. Au » contraire plus on a le courage élevé, plus on » desire les louanges, et plus on a de peine à » voir transporter aux autres celles qu'on a cru » avoir méritées. Il ne faut donc pas s'étonner si » un homme de la magnanimité de Luther écri- » vit ces choses à ceux de Strasbourg. »

Au milieu de ces bizarres transports, Luther confirmoit la foi de la présence réelle par de puis-

[1] *Hosp.* 2. *part.* 25. 26. — [2] *Exod.* XII. 11. — [3] *Ibid.* 27. —

[1] *Ad maled. Reg. Ang. t.* II. 498. — [2] *Zuing in explan. artic.* 18. *Gesn. Bibl. etc. V. Cadixt. Judic. n.* 53. — [3] *T.* II. *Jen. epist. p.* 202. — [4] *Cadixt. Judic. n.* 53.

santes raisons : l'Écriture et la tradition ancienne le soutenoient dans cette cause. Il montroit que de tourner au sens figuré des paroles de notre Seigneur si simples et si précises, sous prétexte qu'il y avoit des expressions figurées en d'autres endroits de l'Écriture, c'étoit ouvrir une porte par laquelle toute l'Écriture et tous les mystères de notre salut se tourneroient en figures : qu'il falloit donc apporter ici la même soumission avec laquelle nous recevions les autres mystères, sans nous soucier de la raison ni de la nature, mais seulement de Jésus-Christ et de sa parole ; que le Sauveur n'avoit parlé dans l'institution, ni de la foi, ni du Saint-Esprit ; qu'il avoit dit, *Ceci est mon corps*, et non pas, *La foi vous y fera participer* ; que le manger dont Jésus-Christ y parloit n'étoit non plus un manger mystique, mais un manger par la bouche ; que l'union de la foi se consommoit hors du sacrement, et qu'on ne pouvoit pas croire que Jésus-Christ ne nous donnât rien de particulier par des paroles si fortes ; qu'on voyoit bien que son intention étoit de nous assurer ses dons en nous donnant sa personne ; que le souvenir de sa mort, qu'il nous recommandoit, n'excluoit point la présence, mais nous obligeoit seulement à prendre ce corps et ce sang comme une victime immolée pour nous ; que cette victime en effet devenoit nôtre par cette manducation ; qu'à la vérité la foi y devoit intervenir pour la rendre fructueuse ; mais que pour montrer que sans la foi même la parole de Jésus-Christ avoit son effet, il ne falloit que considérer la communion des indignes [1]. Il pressoit ici avec force les paroles de saint Paul, lorsqu'après avoir rapporté ces mots : *Ceci est mon corps*, il condamnoit si sévèrement ceux qui *ne discernoient pas le corps du Seigneur, et qui se rendoient coupables de son corps et de son sang* [2] ; il ajoutoit que partout saint Paul vouloit parler du vrai corps, et non du corps en figure ; et qu'on voyoit par ces expressions qu'il condamnoit ces impies, comme ayant outragé Jésus-Christ non pas en ses dons, mais immédiatement en sa personne.

Mais ce qu'il faisoit avec le plus de force, c'étoit de détruire les objections qu'on opposoit à ces célestes vérités. Il demandoit à ceux qui lui opposoient, *La chair ne sert de rien* [3], avec quel front ils osoient dire que la chair de Jésus-Christ ne sert de rien, et transporter à cette chair qui donne la vie ce que Jésus-Christ a dit du sens charnel, et en tout cas de la chair prise à la manière que l'entendoient les capharnaïtes, on que la reçoivent les mauvais chrétiens, sans s'y unir par la foi, et recevoir en même temps l'esprit et la vie dont elle est pleine ? Quand on osoit lui demander à quoi donc servoit cette chair prise par la bouche du corps, il demandoit à son tour à ces superbes demandeurs, à quoi servoit que le Verbe se fût fait chair ? La vérité ne pouvoit-elle être annoncée, ni le genre humain délivré que par ce moyen ? Savent-ils tous les secrets de Dieu, pour lui dire qu'il n'avoit que cette voie de sauver les hommes ? Et qui sont-ils pour faire la loi à leur Créateur, et lui prescrire les moyens par lesquels il leur vouloit appliquer sa grace ? Que si enfin on lui opposoit les raisons humaines, comment un corps en tant de lieux, comment un corps humain tout entier dans un si petit espace, il mettoit en poudre toutes ces machines qu'on élevoit contre Dieu, en demandant comment Dieu conservoit son unité dans la Trinité des personnes ? Comment de rien il avoit créé le ciel et la terre ? Comment il avoit revêtu son Fils d'une chair humaine ? Comment il l'avoit fait naître d'une vierge ? Comment il l'avoit livré à la mort ? Et comment il ressusciteroit tous les fidèles au dernier jour ? Que prétendoit la raison humaine quand elle opposoit à Dieu ces vaines difficultés, qu'il détruisoit par un souffle ? Ils disent que tous les miracles de Jésus-Christ sont sensibles. « Mais qui leur a dit que Jésus-Christ » a résolu de n'en point faire d'autres ? Lorsqu'il » a été conçu du Saint-Esprit dans le sein d'une » vierge, ce miracle, le plus grand de tous, à qui » a-t-il été sensible ? Marie auroit-elle su ce qu'elle » alloit porter dans ses entrailles, si l'ange ne lui » avoit annoncé le secret divin ? Mais quand la Di- » vinité a habité corporellement en Jésus-Christ, » qui l'a vu ou qui l'a compris ? Mais qui le voit » à la droite de son Père, d'où il exerce sa toute- » puissance sur tout l'univers ? Est-ce là ce qui » les oblige à tordre, à mettre en pièces, à cru- » cifier les paroles de leur Maître ? Je ne com- » prends pas, disent-ils, comment il les peut exé- » cuter à la lettre. Ils me prouvent bien, par cette » raison, que le sens humain ne s'accorde pas » avec la sagesse de Dieu ; j'en conviens, j'en » suis d'accord : mais je ne savois pas encore qu'il » ne fallût croire que ce qu'on découvre en ou- » vrant les yeux, ou ce que la raison humaine » peut comprendre [1]. »

Enfin quand on lui disoit que cette matière n'étoit pas de conséquence, et ne valoit pas la peine de rompre la paix : « Qui obligeoit donc » Carlostad à commencer la querelle ? Qui con- » traignoit Zuingle et Œcolampade à écrire ?

[1] *Serm. de Corp. et Sang. Chr. defens. verbi Cœnæ : quod verba adhuc stent. t. VII. 277. 381. Catech. maj. de Sac. alt. Concord. p. 554, etc.* — [2] *I. Cor. XI. 24. 28, 29.* — [3] *Joan. VI. 64.*

[1] *Sermo quod verba stent. Ibid.*

» Maudite éternellement la paix qui se fait au » préjudice de la vérité [1] ! » Par de tels raisonnements il fermoit souvent la bouche aux zuingliens. Il faut avouer qu'il avoit beaucoup de force dans l'esprit : rien ne lui manquoit que la règle, qu'on ne peut jamais avoir que dans l'Église, et sous le joug d'une autorité légitime. Si Luther se fût tenu sous ce joug si nécessaire à toute sorte d'esprits, et surtout aux esprits bouillants et impétueux comme le sien ; il eût pu retrancher de ses discours ses emportements, ses plaisanteries, son arrogance brutale, ses excès, ou pour mieux dire, ses extravagances : et la force avec laquelle il manie quelques vérités n'auroit pas servi à la séduction. C'est pourquoi on le voit encore invincible, quand il traite les dogmes anciens qu'il avoit pris dans le sein de l'Église : mais l'orgueil suivoit de près ses victoires. Cet homme se sut si bon gré d'avoir combattu avec tant de force pour le sens propre et littéral des paroles de notre Seigneur, qu'il ne put s'empêcher de s'en glorifier : » Les papistes eux-mêmes, » dit-il [2], sont forcés de me donner la louange » d'avoir beaucoup mieux défendu qu'eux la » doctrine du sens littéral. Et en effet, je suis as- » suré que quand on les auroit tous fondus en- » semble, ils ne la pourroient jamais soutenir » aussi fortement que je fais. »

Il se trompoit : car encore qu'il montrât bien qu'il falloit défendre le sens littéral, il n'avoit pas su le prendre dans toute sa simplicité ; et les défenseurs du sens figuré lui faisoient voir que s'il falloit suivre le sens littéral, la transsubstantiation gagnoit le dessus.

C'est ce que Zuingle, et en général tous les défenseurs du sens figuré, démontroient très clairement [3]. Ils remarquent que Jésus-Christ n'a pas dit : *Mon corps est ici*, ou *Mon corps est sous ceci et avec ceci*, ou *Ceci contient mon corps*; mais simplement, *Ceci est mon corps*. Ainsi ce qu'il veut donner à ses fidèles n'est pas une substance qui contient son corps ou qui l'accompagne, mais son corps sans aucune autre substance étrangère. Il n'a pas dit non plus : *Ce pain est mon corps* ; qui est l'autre explication de Luther ; mais il a dit, *Ceci est mon corps*, par un terme indéfini, pour montrer que la substance qu'il donne n'est plus du pain, mais son corps.

Et quand Luther expliquoit : *Ceci est mon corps*, c'est-à-dire, *Ce pain est mon corps réellement et sans figure*, il détruisoit sans y penser sa propre doctrine. Car on peut bien dire avec l'Église que le pain devient le corps ; au même sens que saint Jean a dit que *l'eau fut faite vin* aux noces de Cana en Galilée [1], c'est-à-dire par le changement de l'un en l'autre. On peut dire pareillement que ce qui est pain en apparence est en effet le corps de notre Seigneur ; mais que du vrai pain, en demeurant tel, fût en même temps le vrai corps de notre Seigneur, comme Luther le prétendoit, les défenseurs du sens figuré lui soutenoient, aussi bien que les catholiques, que c'est un discours qui n'a point de sens, et concluoient qu'il falloit admettre, ou avec eux un simple changement moral, ou le changement de substance avec les papistes.

C'est pourquoi Bèze soutient aux luthériens, dans la conférence de Montbéliard, que des deux explications qui s'arrêtent au sens littéral, c'est-à-dire, de celle des catholiques et de celle des luthériens, c'est celle des catholiques *qui s'éloigne le moins des paroles de l'institution de la cène, si on les veut exposer de mot à mot* [2]. Il le prouve par cette raison, que » les transsubstantiateurs » disent que par la vertu de ces paroles divines, » ce qui auparavant étoit pain ayant changé de » substance, devient incontinent le corps même » de Jésus-Christ, afin qu'en cette façon cette » proposition puisse être véritable, *Ceci est mon* » *corps*. Au lieu que l'exposition des consubstan- » tiateurs, disant que ces mots, *Ceci est mon* » *corps*, signifient, Mon corps est essentielle- » ment dedans, avec ou sous ce pain, ne déclare » pas ce que le pain est devenu, et ce que c'est » qui est le corps, mais seulement où il est. »

Cette raison est simple et intelligible. Car il est clair que Jésus-Christ ayant pris du pain pour en faire quelque chose, il a dû nous décrire quelle chose il en a voulu faire ; et il n'est pas moins évident que ce pain est devenu ce que le Tout-Puissant en a voulu faire. Or ces paroles font voir qu'il en a voulu faire son corps, de quelque manière qu'on le puisse entendre, puisqu'il a dit : *Ceci est mon corps*. Si donc ce pain n'est pas devenu son corps en figure, il l'est devenu en effet ; et on ne peut se défendre d'admettre ou le changement en figure, ou le changement en substance.

Ainsi, à n'écouter simplement que la parole de Jésus-Christ, il faut passer à la doctrine de l'Église ; et Bèze a raison de dire qu'elle a moins d'inconvénient *quant à la manière de parler* [3], que celle des luthériens, c'est-à-dire qu'elle sauve mieux le sens littéral.

Calvin confirme souvent la même vérité [4] ; et pour ne nous point arrêter au sentiment des particuliers, tout un synode de zuingliens l'a reconnue.

[1] *Sermo quod verba stent. Ibid.* — [2] *Ep. Luth. ap. Hosp. 2. part, ad an.* 1554. *f.* 152. — [3] *Bosdun. ad an.* 1527. *f.* 49. *etc.*

[1] *Joan.* II. 9. — [2] *Conf. de Montb. imp. à Gen.* 1587, *p.* 32. — [3] *Ibid.* — [4] *Instit. lib.* 4. *c.* 17. *n.* 30. *etc.*

C'est le synode de Czenger, ville de Pologne, rapporté dans le recueil de Genève [1]. Ce synode, après avoir rejeté *la transsubstantiation papistique*, montre que *la consubstantiation* luthérienne est insoutenable, parceque « comme la » baguette de Moise n'a pas été serpent sans » transsubstantiation, et que l'eau n'a pas été » sang en Égypte, ni vin dans les noces de Cana, » sans changement; ainsi le pain de la cène ne » peut être substantiellement le corps de Christ, » s'il n'est changé en sa chair, en perdant la » forme et la substance de pain. »

C'est le bon sens qui a dicté cette décision. En effet, le pain, en demeurant pain, ne peut non plus être le corps de notre Seigneur, que la baguette demeurant baguette pût être un serpent, ou que l'eau demeurant eau pût être du sang en Égypte, et du vin aux noces de Cana. Si donc ce qui étoit pain devient le corps de notre Seigneur, ou il le devient en figure par un changement mystique, suivant la doctrine de Zuingle, ou il le devient en effet par un changement réel, comme le disent les catholiques.

Ainsi Luther, qui se glorifioit d'avoir lui seul mieux défendu le sens littéral que tous les théologiens catholiques, étoit bien loin de son compte, puisqu'il n'avoit pas même compris le vrai fondement qui nous attache à ce sens, ni entendu la nature de ces propositions qui opèrent ce qu'elles énoncent. Jésus-Christ dit à cet homme : *Ton fils est vivant* [2]; Jésus-Christ dit à cette femme : *Tu es guérie de ta maladie* [3] : en parlant, il fait ce qu'il dit; la nature obéit, les choses changent, et la malade devient sain. Mais les paroles où il ne s'agit que de choses accidentelles, comme sont la santé et la maladie, n'opèrent aussi que des changements accidentels. Ici où il s'agit de substance, puisque Jésus-Christ a dit, *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, le changement est substantiel; et, par un effet aussi réel qu'il est surprenant, la substance du pain et du vin est changée en la substance du corps et du sang. Par conséquent, lorsqu'on suit le sens littéral, il ne faut pas croire seulement que le corps de Jésus-Christ est dans le mystère, mais encore qu'il en fait toute la substance; et c'est à quoi nous conduisent les paroles mêmes, puisque Jésus-Christ n'a pas dit, *Mon corps est ici*, ou *Ceci contient mon corps;* mais *Ceci est mon corps :* et il n'a pas même voulu dire, *Ce pain* est mon corps, mais *Ceci* indéfiniment : et de même que s'il avoit dit lorsqu'il a changé l'eau en vin : *Ce qu'on va vous donner à boire, c'est du vin*, il ne faudroit pas entendre qu'il auroit conservé ensemble et l'eau et le vin; mais qu'il auroit changé l'eau en vin : ainsi, quand il prononce que ce qu'il présente est son corps, il ne faut nullement entendre qu'il mêle son corps avec le pain, mais qu'il change effectivement le pain en son corps. Voilà où nous menoit le sens littéral, de l'aveu même des zuingliens, et ce que jamais Luther n'avoit pu entendre.

Faute de l'avoir entendu, ce grand défenseur du sens littéral tomboit nécessairement dans une espèce de sens figuré. Selon lui, *Ceci est mon corps*, vouloit dire, Ce pain contient mon corps, ou ce pain est uni avec mon corps; et par ce moyen les zuingliens le forçoient à reconnoître dans cette expression la figure grammaticale, qui met ce qui contient pour ce qui est contenu, ou la partie pour le tout [1]. Puis ils le pressoient en cette sorte : S'il vous est permis de reconnoître dans les paroles de l'institution la figure qui met la partie pour le tout, pourquoi nous voulez-vous empêcher d'y reconnoître la figure qui met la chose pour le signe? Figure pour figure, la métonymie que nous recevons vaut bien la synecdoque que vous admettez. Ces messieurs étoient humanistes et grammairiens. Tous leurs livres furent bientôt remplis de la synecdoque de Luther et de la métonymie de Zuingle : il falloit que les protestants prissent parti entre ces deux figures de rhétorique; et il demeuroit pour constant qu'il n'y avoit que les catholiques qui, également éloignés de l'un et de l'autre, et ne connoissant dans l'eucharistie ni le pain, ni un simple signe, établissoient purement le sens littéral.

On voyoit ici la différence qu'il y a entre les doctrines qui sont introduites de nouveau par des auteurs particuliers, et celles qui viennent naturellement. Le changement de substance avoit rempli, comme par lui-même, l'Orient et l'Occident, entrant dans tous les esprits avec les paroles de notre Seigneur, sans jamais causer aucun trouble, et sans que ceux qui l'ont cru aient jamais été notés par l'Église comme novateurs. Quand il a été contesté, et qu'on a voulu détourner le sens littéral avec lequel il avoit passé par toute la terre, non seulement l'Église est demeurée ferme, mais encore on a vu ses adversaires combattre pour elle, en se combattant les uns les autres. Luther et ses sectateurs prouvoient invinciblement qu'il falloit retenir le sens littéral : Zuingle et les siens ne prouvoient pas avec moins de force, qu'il ne pouvoit être retenu sans le changement de substance : ainsi ils ne s'accordoient qu'à se prouver

[1] *Syn. Czeng. tit. de Cœnd., in Synt. Gen. part.* II. — [2] *Joan.* IV, 50, 51. — [3] *Luc.* XIII, 12.

[1] *Vid. Hosp.* 2. *part.* 12, 35, 47, 61, 76, 151, *etc.*

les uns aux autres que l'Église, qu'ils avoient quittée, avoit plus de raison que chacun d'eux : par je ne sais quelle force de la vérité, tous ceux qui l'abandonnoient en conservoient quelque chose ; et l'Église, qui gardoit le tout, gagnoit la victoire.

De là il suit clairement que l'interprétation des catholiques, qui admettent le changement de substance, est la plus naturelle et la plus simple ; et parcequ'elle est suivie par le plus grand nombre des chrétiens, et parceque, des deux qui la combattent de différentes manières, l'un, qui est Luther, ne s'y est opposé que par esprit de contradiction, et en dépit de l'Église ; et l'autre, qui est Zuingle, demeure d'accord que s'il faut recevoir avec Luther le sens littéral, il faut aussi recevoir avec les catholiques le changement de substance.

Dans la suite, les luthériens une fois engagés dans l'erreur, s'y sont affermis par cette raison, que c'est détruire le sacrement que d'en ôter, comme nous faisons, la substance du pain et du vin. Je suis obligé de dire que je n'ai trouvé cette raison dans aucun écrit de Luther ; et en effet elle est trop foible et trop éloignée pour venir d'abord dans l'esprit : car on sait qu'un sacrement, c'est-à-dire un signe, consiste dans ce qui paroît, et non pas dans le fond ni dans la substance. Il ne fut pas nécessaire de montrer à Pharaon et sept vaches et sept épis effectifs, pour lui marquer la fertilité et la stérilité de sept années [1] : l'image qui s'en forma dans son esprit fut très suffisante pour cela. Et s'il faut venir à des choses dont les yeux aient été frappés, afin que la colombe nous représentât le Saint-Esprit, et avec toute sa douceur le chaste amour qu'il inspire aux ames saintes, il importoit peu que ce fût une véritable colombe qui descendit visiblement sur Jésus-Christ [2] ; il suffisoit qu'elle en eût tout l'extérieur : de même, afin que l'eucharistie nous marquât que Jésus-Christ étoit notre pain et notre breuvage, c'étoit assez que les caractères de ces aliments et leurs effets ordinaires fussent conservés : en un mot, c'étoit assez qu'il n'y eût rien de changé à l'égard des sens. Dans les signes d'institution, ce qui en marque la force, c'est l'intention déclarée par la parole de l'instituteur : or en disant sur le pain, *Ceci est mon corps*, et sur le vin, *Ceci est mon sang*, et paroissant en vertu de ces divines paroles actuellement revêtu de toutes les apparences du pain et du vin, il fait voir assez clairement qu'il est vraiment nourriture, lui qui en a pris la ressemblance et nous apparoît sous cette forme. Que s'il faut de vrai pain et de vrai vin afin que le sacrement soit réel, c'est aussi de vrai pain et de vrai vin que l'on consacre, et dont on fait, en les consacrant, le vrai corps et le vrai sang du Sauveur. Le changement qui s'y fait dans l'intérieur, sans que l'extérieur soit changé, fait encore une partie du sacrement, c'est-à-dire, du signe sacré ; parceque ce changement, devenu sensible par la parole, nous fait voir que la parole de Jésus-Christ opérant dans le chrétien, il doit être très réellement, quoique d'une autre manière, changé au-dedans, en ne retenant que l'extérieur d'un homme vulgaire.

Par-là demeurent expliqués les passages où l'eucharistie est appelée pain, même après la consécration ; et cette difficulté est clairement résolue par la règle des changements et par la règle des apparences. Par la règle des changements, le pain devenu corps est appelé pain, comme dans l'Exode la verge devenue couleuvre est appelée verge, et l'eau devenue sang est appelée eau [1]. On se sert de ces expressions pour faire voir tout ensemble et la chose qui a été faite, et la matière qu'on a employée pour la faire. Par la règle des apparences, de même que dans l'ancien et dans le nouveau Testament, les anges qui apparoissoient en figure humaine sont appelés tout ensemble, et anges parcequ'ils le sont, et hommes parcequ'ils le paroissent : ainsi l'eucharistie sera appelée, et corps, parcequ'elle l'est ; et pain, parcequ'elle le paroît. Que si l'une de ces raisons suffit pour lui conserver le nom du pain sans préjudicier au changement, le concours de toutes les deux sera bien plus fort. Et il ne faut s'imaginer aucun embarras à discerner la vérité parmi ces expressions différentes : car enfin, lorsque l'Écriture sainte nous explique la même chose par des expressions diverses, pour ôter toute sorte d'ambiguité, il y a toujours l'endroit principal auquel il faut réduire les autres, et où les choses sont exprimées telles qu'elles sont en termes précis. Que ces anges soient appelés hommes en quelques endroits, il y aura un endroit où l'on verra clairement que ce sont des anges. Que ce sang et cette couleuvre soient appelés eau et verge, vous trouverez l'endroit principal où le changement sera marqué ; et c'est par là qu'il faudra définir la chose. Quel sera l'endroit principal par lequel nous jugerons de l'eucharistie, si ce n'est celui de l'institution, où Jésus-Christ l'a fait être ce qu'elle est? Ainsi quand nous voudrons la nommer par rapport à ce qu'elle a été et à ce qu'elle paroît, nous la pourrons appeler du pain et du

[1] *Gen.* XLI. 2, 3, 5, 6. — [2] *Matth.* III. 16.

[1] *Exod.* VII. 12, 18.

vin : mais quand nous voudrons la nommer par ce qu'elle est en elle-même, elle n'aura point d'autre nom que celui de corps et de sang; et c'est par-là qu'il la faudra définir, puisque jamais elle ne peut être que ce qu'elle est faite par les paroles toutes puissantes qui lui donnent l'être. Luthériens et zuingliens, vous expliquez contre la nature le lieu principal par les autres; et sortant tous deux de la règle, vous vous éloignez encore plus les uns des autres, que vous ne l'êtes de l'Église, que vous aviez principalement en butte. L'Église qui suit l'ordre naturel, et qui réduit tous les passages où il est parlé de l'eucharistie à celui qui est sans contestation le principal et le fondement de tous les autres, tient la vraie clef du mystère, et triomphe non seulement des uns et des autres, mais encore des uns par les autres.

En effet, durant ces disputes sacramentaires, ceux qui se disoient réformés, malgré l'intérêt commun qui les réunissoit quelquefois en apparence, se faisoient entre eux une guerre plus cruelle qu'à l'Église même, s'appelant mutuellement des furieux, des enragés, des esclaves de Satan, plus ennemis de la vérité et des membres de Jésus-Christ, que le Pape même [1], ce qui étoit tout dire pour eux.

Cependant l'autorité que Luther vouloit conserver dans la nouvelle réforme, qui s'étoit soulevée sous ses étendards, s'avilissoit. Il étoit pénétré de douleur; et la fierté qu'il témoignoit au dehors n'empêchoit pas l'accablement où il étoit dans le cœur : au contraire, plus il étoit fier, plus il trouvoit insupportable d'être méprisé dans un parti dont il vouloit être le seul chef. Le trouble qu'il ressentoit passoit jusqu'à Melanchton. « Luther me cause, dit-il [2], d'étranges » troubles par les longues plaintes qu'il me fait » de ses afflictions. Il est abattu et défiguré par » des écrits qu'on ne trouve pas méprisables. » Dans la pitié que j'ai de lui, je me sens affligé » au dernier point du trouble universel de l'É- » glise. Le vulgaire incertain se partage en des » sentiments contraires; et si Jésus-Christ n'a- » voit promis d'être avec nous jusqu'à la con- » sommation des siècles, je craindrois que la » religion ne fût tout-à-fait détruite par ces dis- » sensions : car il n'y a rien de plus vrai que la » sentence qui dit que la vérité nous échappe » par trop de disputes. »

Étrange agitation d'un homme qui s'attendoit à voir l'Église réparée, et qui la voit prête à tomber par les moyens qu'on avoit pris pour la rétablir! Quelle consolation pouvoit-il trouver dans les promesses que Jésus-Christ nous a faites d'être toujours avec nous? C'est aux catholiques à se nourrir de cette foi, eux qui croient que jamais l'Église ne peut être vaincue par l'erreur, quelque violente que soit l'attaque, et qui en effet l'ont trouvée toujours invincible. Mais comment peut-on s'attacher à cette promesse dans la nouvelle réforme, dont le premier fondement, quand elle rompoit avec l'Église, étoit que Jésus-Christ l'avoit délaissée jusqu'à la laisser tomber dans l'idolâtrie? Au reste, quoiqu'il soit vrai que la vérité demeure toujours dans l'Église, et s'y épure d'autant plus qu'elle est plus violemment attaquée, Melanchton avoit raison de penser qu'à force de disputer elle échappoit aux particuliers. Il n'y avoit point d'erreur si prodigieuse où l'ardeur de la dispute n'entraînât l'esprit emporté de Luther. Elle lui fit embrasser cette monstrueuse opinion de l'ubiquité. Voici les raisonnements dont il appuyoit cette étrange erreur. L'humanité de notre Seigneur est unie à la divinité; donc l'humanité est partout aussi bien qu'elle. Jésus-Christ comme homme est assis à la droite de Dieu : la droite de Dieu est partout; donc Jésus-Christ comme homme est partout. Comme homme il étoit dans les cieux avant que d'y être monté. Il étoit dans le tombeau quand les anges dirent qu'il n'y étoit plus. Les zuingliens excédoient en disant que Dieu même ne pouvoit pas mettre le corps de Jésus-Christ en plusieurs lieux. Luther s'emporte à un autre excès, et il soutient que ce corps étoit nécessairement partout. Voilà ce qu'il enseigna dans un livre dont nous avons déja parlé, qu'il fit en 1527, pour défendre le sens littéral; et ce qu'il osa insérer dans une Confession de foi qu'il publia en 1528, sous le titre de *Grande Confession de foi* [1].

Il dit dans ce dernier livre qu'il importoit peu de mettre ou d'ôter le pain dans l'eucharistie; mais qu'il étoit plus raisonnable d'y reconnoître *un pain charnel et du vin sanglant : panis carneus, et vinum sanguineum*. C'étoit le nouveau langage par lequel il exprimoit l'union nouvelle qu'il mettoit entre le pain et le corps. Ces paroles sembloient viser à l'impanation, et il en échappoit souvent à Luther qui portoient plus loin qu'il ne vouloit. Mais du moins elles proposoient un certain mélange de pain et de chair, de vin et de sang, qui paroissoit bien grossier, et qui fut insupportable à Melanchton. « J'ai, dit- » il [2], parlé à Luther de ce mélange du pain et » du corps qui paroît à beaucoup de gens un

[1] *Luth. ad Jac. Præp. Brem. Hosp.* 82. *Luth. maj. Conf. ibid.* 36. *Zuing. resp. ad Luth. Hosp.* 44. — [2] *Lib.* IV, *ep.* 76. *ad Camer.*

[1] *Serm. quod verba stent. t.* III. *Jen. Conf. maj. t.* IV. *Jen. Calix. Jud. n.* 49 *et seq.* — [2] *Ib.* IV, *ep.* 76, 1528.

» étrange paradoxe. Il m'a répondu décisivement » qu'il n'y vouloit rien changer; et moi je ne » trouve pas à propos d'entrer encore dans cette matière. » C'est-à-dire, qu'il n'étoit pas du sentiment de Luther, et qu'il n'osoit le contredire.

Cependant les excès où l'on s'emportoit de part et d'autre dans la nouvelle réforme la décrioient parmi les gens de bon sens. Cette seule dispute renversoit le fondement commun des deux partis. Ils croyoient pouvoir finir toutes les disputes par l'Écriture toute seule, et ne vouloient qu'elle pour juge; et tout le monde voyoit qu'ils disputoient sans fin sur cette Écriture, et encore sur un des passages qui devoit être des plus clairs, puisqu'il s'y agissoit d'un testament. Ils se crioient l'un à l'autre : Tout est clair, et il n'y a qu'à ouvrir les yeux. Sur cette évidence de l'Écriture, Luther ne trouvoit rien de plus hardi ni de plus impie que de nier le sens littéral; et Zuingle ne trouvoit rien de plus absurde ni de plus grossier que de le suivre. Érasme, qu'ils vouloient gagner, leur disoit avec tous les catholiques : Vous en appelez tous à la pure parole de Dieu, et vous croyez en être les interprètes véritables : accordez-vous donc entre vous, avant que de vouloir faire la loi au monde[1]. Quelque mine qu'ils fissent, ils étoient honteux de ne pouvoir convenir, et ils pensoient tous au fond de leur cœur ce que Calvin écrivit un jour à Melanchton, qui étoit son ami : « il est » de grande importance qu'il ne passe aux siè» cles à venir aucun soupçon des divisions qui » sont parmi nous : car il est ridicule au-delà » de tout ce qu'on peut s'imaginer, qu'après avoir » rompu avec tout le monde, nous nous accor» dions si peu entre nous dès le commencement » de notre réforme[2]. »

Philippe, landgrave de Hesse, très zélé pour le nouvel Évangile, avoit prévu ce désordre, et dès les premières années du différend il avoit tâché de l'accommoder. Aussitôt qu'il vit le parti assez fort, et d'ailleurs menacé par l'empereur et les catholiques, il commença à former des desseins de ligue. On oublia bientôt les maximes que Luther avoit données pour fondement à sa réforme, de ne chercher aucun appui dans les armes. Sous prétexte d'un traité imaginaire qu'on disoit avoir été fait entre George, duc de Saxe, et les autres princes catholiques pour exterminer les luthériens, ceux-ci avoient pris les armes[3]. L'affaire à la vérité fut accommodée : le landgrave se contenta des grosses sommes d'argent que quelques princes ecclésiastiques furent obligés de lui donner, pour le dédommager d'un armement que lui-même reconnoissoit avoir été fait sur de faux rapports.

Melanchton, qui n'approuvoit pas cette conduite, ne trouva point d'autre excuse au landgrave, sinon qu'il ne vouloit pas faire paroître qu'il eût été trompé; et il disoit, pour toute raison, qu'une *mauvaise honte* l'avoit fait agir[4]. Mais d'autres pensées le troubloient beaucoup davantage. On s'étoit vanté dans le parti qu'on détruiroit la papauté sans faire la guerre et sans répandre du sang. Avant que ce tumulte du landgrave arrivât, est un peu après la révolte des paysans, Melanchton avoit écrit au landgrave même, *qu'il valoit mieux tout endurer que d'armer pour la cause de l'Évangile*[2]. Et maintenant il se trouvoit que ceux qui avoient tant fait les pacifiques, étoient les premiers à prendre les armes sur *un faux rapport*, comme Melanchton le reconnoît[3]. C'est aussi ce qui lui fait ajouter : « Quand je considère de quel scandale la bonne » cause va être chargée, je suis presque accablé » de cette peine. » Luther fut bien éloigné de ces sentiments. Encore qu'il fût constant en Allemagne, et que les auteurs même protestants en soient d'accord[4], que ce prétendu traité de George de Saxe n'étoit qu'une illusion, Luther voulut croire qu'il étoit véritable; et il écrivit plusieurs lettres et plusieurs libelles où il s'emporte contre ce prince jusqu'à lui dire qu'il étoit *le plus fou de tous les fous; un Moab orgueilleux, qui entreprenoit toujours au-dessus de ses forces*[5] : ajoutant *qu'il prieroit Dieu contre lui*. Après quoi *il avertiroit les princes d'*EXTERMINER DE TELLES GENS, *qui vouloient voir toute l'Allemagne en sang* : c'étoit à dire, que, de peur de la voir en ce triste état, les luthériens l'y devoient mettre, et commencer par exterminer les princes qui s'opposoient à leurs desseins.

Ce George duc de Saxe, que Luther traite si mal, étoit autant contraire aux luthériens, que son parent l'électeur leur étoit favorable. Luther prophétisoit contre lui de toute sa force, sans considérer qu'il étoit de la famille de ses maîtres; et on voit qu'il ne tint pas à lui qu'on n'accomplît ses prophéties à coups d'épée.

Cet armement des luthériens, qui avoit fait trembler toute l'Allemagne en 1528, les rendit si fiers, qu'ils se crurent en état de protester ouvertement contre le décret publié contre eux l'année d'après dans la diète de Spire, et d'en appeler à l'empereur, au futur concile général, ou à celui qu'on tiendroit en Allemagne. Ce fut en cette oc-

[1] *Lib.* XVIII, 3. XIX, 3. 113. XXXI. 59. *p.* 2102. *etc.* — [2] *Calv. ep. ad Mel. p.* 143. — [3] *Sleid. lib.* VI, 92. *Mel. lib.* IV. *ep.* 70.

[1] *Mel. lib.* IV. *ep.* 70. — [2] *Lib.* III. *ep.* 16. — [3] *Ibid. ep.* 70 72. — [4] *Mel. ibid. Sleid. ibid. Dav. Chyt. in Saxon. ad an.* 1528. *pag.* 312. — [5] *Luth. ep. ad Vences. Lync. p.* 312. *t.* VII. *et ap. Chyt. in Sax. p.* 312 *et* 982.

casion qu'ils se réunirent sous le nom de protestants[1] : mais le landgrave, le plus prévoyant et le plus capable aussi bien que le plus vaillant de tous, conçut que la diversité des sentiments seroit un obstacle éternel à la parfaite union qu'il vouloit établir dans le parti. Ainsi dans la même année du décret de Spire il ménagea la conférence de Marpourg[2], où il fit trouver tous les chefs de la nouvelle réforme, c'est-à-dire Luther, Osiandre et Melanchton d'un côté; Zuingle, Œcolampade et Bucer de l'autre, sans compter les autres qui sont moins connus. Luther et Zuingle parloient seuls : car déja les luthériens ne parloient point où Luther étoit, et Melanchton avoue franchement que lui et ses compagnons furent *des personnages muets* [3]. On ne songeoit pas alors à s'amuser les uns les autres par des explications équivoques, comme on fit depuis. La vraie présence du corps et du sang fut nettement posée d'un côté, et niée de l'autre [4]. On entendit des deux côtés qu'une présence en figure et une présence par foi n'étoit pas une vraie présence de Jésus-Christ, mais une présence morale, une présence improprement dite, et par métaphore. On convint en apparence de tous les articles, à la réserve de celui de l'eucharistie. Je dis en apparence, car il paroît, par deux lettres que Melanchton écrivit durant le colloque pour en rendre compte à ses princes, qu'on ne s'entendoit guère dans le fond. « Nous découvrîmes, » dit-il [5], que nos adversaires entendoient fort » peu la doctrine de Luther, encore qu'ils tâ- » chassent d'imiter son langage; » c'est-à-dire, qu'on s'accordoit par complaisance et en paroles, sans se bien entendre en effet : et il étoit vrai que Zuingle n'avoit jamais rien compris dans la doctrine de Luther sur les sacrements, ni dans sa justice imputée. On accusa aussi ceux de Strasbourg, et Bucer qui en étoit le pasteur, de n'avoir pas de bons sentiments [6], c'est-à-dire, comme on l'entendoit des sentiments assez luthériens sur cette matière; et il y parut dans la suite, comme nous verrons bientôt. C'est que Zuingle et ses compagnons ne se mettant guère en peine de toutes ces choses, en disoient tout ce qu'il plaisoit à Luther, et à vrai dire n'avoient en tête que la question de la présence réelle. Quant à la manière de traiter les choses, Luther parloit avec hauteur, selon sa coutume. Zuingle montra beaucoup d'ignorance, jusqu'à demander plusieurs fois *comment de méchants prêtres pouvoient faire une chose sacrée*[7]. Mais Luther le releva d'un étrange sorte, et lui fit bien voir par l'exemple du baptême, qu'il ne savoit ce qu'il disoit. Lorsque Zuingle et ses compagnons virent qu'ils ne pouvoient persuader à Luther le sens figuré, ils le prièrent du moins de vouloir bien les tenir pour frères. Mais ils furent vivement repoussés. « Quelle fraternité me demandez-vous, leur disoit- » il [8], si vous persistez dans votre créance? C'est » signe que vous en doutez, puisque vous voulez » être frères de ceux qui la rejettent. » Voilà comme finit la conférence. On se promit pourtant une charité mutuelle. Luther interpréta cette charité de celle qu'on doit aux ennemis, et non pas de celle qu'on doit aux personnes de même communion. *Ils frémissoient*, disoit-il, *de se voir traiter d'hérétiques*. On convint pourtant de ne plus écrire les uns contre les autres; *mais pour leur donner*, poursuivoit Luther, *le temps de se reconnoître*.

Cet accord tel quel ne dura guère : au contraire, par les récits différents qui se firent de la conférence, les esprits s'aigrirent plus que jamais : Luther regarda comme un artifice la proposition de fraternité qui lui fut faite par les zuingliens, et dit « que Satan régnoit tellement en eux, qu'il » n'étoit plus en leur pouvoir de dire autre chose » que des mensonges [9]. »

****

LIVRE III.

En l'an 1530.

SOMMAIRE.

Les Confessions de foi des deux partis des protestans. Celle d'Augsbourg composée par Melanchton. Celle de Strasbourg ou des quatre villes, par Bucer. Celle de Zuingle. Variations de celle d'Augsbourg sur l'eucharistie. Ambiguïté de celle de Strasbourg. Zuingle seul pose nettement le sens figuré. Le terme de substance pourquoi mis pour expliquer la réalité. Apologie de la Confession d'Augsbourg faite par Melanchton. L'Eglise s'y omnée presque sur tous les points, et principalement sur celui de la justification, et sur l'opération des sacrements et de la messe. Le mérite des bonnes œuvres avoué de part et d'autre, l'absolution sacramentale de même; la confession; les vœux monastiques, et beaucoup d'autres articles. L'Eglise romaine reconnue en plusieurs manières dans la confession d'Augsbourg. Démonstration, par la Confession d'Augsbourg et par l'Apologie, que les luthériens reviendroient à nous en retranchant leurs calomnies, et en entendant bien leur propre doctrine.

Au milieu de ces démêlés on se préparoit à la célèbre diète d'Augsbourg, que Charles V avoit convoquée pour y remédier aux troubles que le nouvel évangile causoit en Allemagne. Il arriva à Augsbourg le 15 juin 1530. Ce temps est con-

[1] *Sleid. lib.* VI. 94, 97. — [2] *Sleid. ibid.* — [3] *Lib.* IV. *ep.* 88. — [4] *Hospin. ad an.* 1529. *de coll. Marp.* — [5] *Mel. ep. ad El. Saxon. et ad Henr. Ducem. Sax. ibid. et ap. Luth.* t. IV. *Jen.* — [6] *Ibid.* — [7] *Ibid.*

[8] *Luth. epist. ad Jac. Præp. Bremens. Ibid.* — [9] *Ibid.*

sidérable, car c'est alors qu'on vit paroître pour la première fois des Confessions de foi en forme, publiées au nom de chaque parti. Les luthériens défenseurs du sens littéral présentèrent à Charles V la confession de foi appelée la Confession d'Augsbourg. Quatre villes de l'Empire, Strasbourg, Memingue, Lindau et Constance, qui défendoient le sens figuré, donnèrent la leur séparément au même prince. On la nomma la Confession de Strasbourg ou des quatre villes; et Zuingle, qui ne voulut pas être muet dans une occasion si célèbre, quoiqu'il ne fût pas du corps de l'Empire, envoya aussi sa Confession de foi à l'empereur.

Melanchton, le plus éloquent et le plus poli aussi bien que le plus modéré de tous les disciples de Luther, dressa la Confession d'Augsbourg de concert avec son maître, qu'on avoit fait approcher du lieu de la diète. Cette Confession de foi fut présentée à l'empereur en latin et en allemand le 25 juin 1530, souscrite par Jean, électeur de Saxe, par six autres princes, dont Philippe, landgrave de Hesse, étoit un des principaux, et par les villes de Nuremberg et de Rentlingue, auxquelles quatre autres villes étoient associées [1]. On la lut publiquement dans la diète en présence de l'empereur; et on convint de n'en répandre aucune copie, ni manuscrite ni imprimée, que de son ordre. Il s'en est fait depuis plusieurs éditions tant en allemand qu'en latin, toutes avec de notables différences; et tout le parti la reçut.

Ceux de Strasbourg et leurs associés défenseurs du sens figuré, s'offrirent à la souscrire, à la réserve de l'article de la cène. Ils n'y furent pas reçus; de sorte qu'ils composèrent leur Confession particulière, qui fut dressée par Bucer [1].

C'étoit un homme assez docte, d'un esprit pliant, et plus fertile en distinction que les scolastiques les plus raffinés; agréable prédicateur; un peu pesant dans son style : mais il imposoit par la taille, et par le son de la voix. Il avoit été jacobin, et s'étoit marié comme les autres, et même pour ainsi parler plus que les autres, puisque sa femme étant morte, il passa à un second et à un troisième mariage. Les saints Pères ne recevoient point au sacerdoce ceux qui avoient été mariés deux fois étant laïques. Celui-ci, prêtre et religieux, se marie trois fois sans scrupule durant son nouveau ministère. C'étoit une recommandation dans le parti, et on aimoit à confondre par ces exemples hardis les observances superstitieuses de l'ancienne Église.

Il ne paroît pas que Bucer ait rien concerté avec Zuingle : celui-ci avec les Suisses parloit franchement; Bucer méditoit des accommodements, et jamais homme ne fut plus fécond en équivoques.

Cependant lui et les siens ne purent alors s'unir aux luthériens, et la nouvelle réforme fit en Allemagne deux corps visiblement séparés par des Confessions de foi différentes.

Après les avoir dressées, ces Églises semboloient avoir pris leur dernière forme, et il étoit temps du moins alors de se tenir ferme : mais c'est ici au contraire que les variations se montrent plus grandes.

La Confession d'Augsbourg est la plus considérable en toutes manières. Outre qu'elle fut présentée la première, souscrite par un plus grand corps, et reçue avec plus de cérémonie, elle a encore cet avantage qu'elle a été regardée dans la suite, non seulement par Bucer et par Calvin même en particulier, mais encore par tout le parti du sens figuré assemblé en corps, comme une pièce commune de la nouvelle réforme, ainsi que la suite le fera paroître. Comme l'empereur la fit réfuter par quelques théologiens catholiques, Melanchton en fit l'apologie, qu'il étendit davantage un peu après. Au reste, il ne faut pas regarder cette apologie comme un ouvrage particulier, puisqu'elle fut présentée à l'empereur au nom de tout le parti, par les mêmes qui lui présentèrent la Confession d'Augsbourg, et que depuis les luthériens n'ont tenu aucune assemblée pour déclarer leur foi, où ils n'aient fait marcher d'un pas égal la Confession d'Augsbourg et l'apologie, comme il paroît par les actes de l'assemblée de Smalcade en 1537, et par les autres [1].

Il est certain que l'intention de la Confession d'Augsbourg étoit d'établir la présence réelle du corps et du sang; et, comme disent les luthériens dans le livre de la Concorde, « on y vouloit expressément rejeter l'erreur des sacramentaires, » qui présentèrent en même temps à Augsbourg » leur confession particulière [2]. » Mais tant s'en faut que les luthériens tiennent un langage uniforme sur cette matière, qu'au contraire on voit d'abord l'article x de leur Confession, qui est celui où ils ont dessein d'établir la réalité : on voit, dis-je, cet article x couché en quatre manières différentes, sans qu'on puisse presque discerner laquelle est la plus authentique, puisqu'elles ont toutes paru dans des éditions où étoient les marques de l'autorité publique.

De ces quatre manières nous en voyons deux dans le recueil de Genève, où la Confession d'Augsbourg nous est donnée telle qu'elle avoit été imprimée en 1540 à Vitemberg, dans le lieu ou

[1] *Chytr. Hist. Conf. Aug. etc.* — [2] *Ibid.*

[1] *Præf. Apol. in lib. Concord. p. 48. Art. Smal. ibid. 339. Epitome art. ib. 571. Solida repet. ibid. 633, 728. etc.* — [2] *Concor. p. 728.*

étoit né le luthéranisme, où Luther et Melanchton étoient présents [1]. Nous y lisons l'article de la cène en deux manières. Dans la première, qui est celle de l'édition de Vitemberg, il est dit, « qu'avec le pain et le vin, le corps et le sang de Jésus-Christ est vraiment donné à ceux qui mangent dans la cène. » La seconde ne parle pas du pain et du vin, et se trouve couchée en ces termes : « Elles croient (les Églises protestantes) » que le corps et le sang sont vraiment distribués à ceux qui mangent, et improuvent ceux » qui enseignent le contraire. »

Voilà dès le premier pas une variété assez importante, puisque la dernière de ces expressions s'accorde avec la doctrine du changement de substance, et que l'autre semble être mise pour la combattre. Toutefois les luthériens ne s'en sont pas tenus là ; et encore que des deux manières d'énoncer l'article x qui paroissent dans le recueil de Genève, ils aient suivi la dernière dans leur livre de la Concorde, à l'endroit où la Confession d'Augsbourg y est insérée [2], on voit néanmoins dans le même livre ce même article x, rapporté de deux autres façons.

En effet, on trouvera dans ce livre l'apologie de la Confession d'Augsbourg, où ce même Melanchton qui l'avoit dressée, et qui la défend, transcrit l'article en ces termes : « Dans la cène du » Seigneur, le corps et le sang de Jésus-Christ » sont vraiment et substantiellement présents, » et sont vraiment donnés avec les choses qu'on » voit, c'est-à-dire, avec le pain et le vin, à ceux » qui reçoivent le sacrement [3]. »

Enfin nous trouvons encore ces mots dans le même livre de la Concorde [4] : « L'article de la » cène est ainsi enseigné par la parole de Dieu » dans la Confession d'Augsbourg : Que le vrai » corps et le vrai sang de Jésus-Christ sont vraiment présents, distribués et reçus dans la sainte » cène sous l'espèce du pain et du vin, et qu'on » improuve ceux qui enseignent le contraire. » Et c'est aussi la manière dont cet article x est couché dans la version françoise de la Confession d'Augsbourg imprimée à Francfort en 1673.

Si on compare maintenant ces deux façons d'exprimer la réalité, il n'y a personne qui ne voie que celle de l'apologie l'exprime par des paroles plus fortes que ne faisoient les deux précédentes, rapportées dans le recueil de Genève : mais qu'elle s'éloigne aussi davantage de la transsubstantiation; et que la dernière au contraire s'accommode tellement aux expressions dont on se sert dans l'Église, que les catholiques pourroient la souscrire.

De ces quatre façons différentes, si on demande laquelle est l'originale qui fut présentée à Charles V, la chose est assez douteuse.

Hospinien soutient que c'est la dernière qui doit être l'originale [1], parceque c'est celle qui paroît dans l'impression qui fut faite dès l'an 1530 à Vitemberg, c'est-à-dire, dans le siége du luthéranisme, où étoit la demeure de Luther et de Melanchton.

Il ajoute que ce qui fit changer l'article, c'est qu'il favorisoit trop ouvertement la transsubstantiation, puisqu'il marquoit le corps et le sang véritablement reçus, non point avec la substance, mais *sous les espèces du pain et du vin*, qui est la même expression dont se servent les catholiques.

Et c'est cela même qui fait croire que c'est ainsi que l'article avoit été couché d'abord, puisqu'il est certain par Sleidan et par Melanchton, aussi bien que par Chytré et par Célestin dans leur histoire de la Confession d'Augsbourg [2], que les catholiques ne contredirent point cet article dans la réfutation qu'ils firent alors de la Confession d'Augsbourg par ordre de l'empereur.

De ces quatre manières, la seconde est celle qu'on a insérée dans le livre de la Concorde; et il pourroit sembler que ce seroit la plus authentique, parceque les princes et les états qui ont souscrit à ce livre, semblent assurer dans la préface, qu'ils ont transcrit la Confession d'Augsbourg comme elle se trouve encore dans les archives de leurs prédécesseurs et dans ceux de l'Empire [3]. Mais si l'on y prend garde de près, on verra que cela ne conclut pas, puisque les auteurs de cette préface disent seulement qu'ayant conféré les exemplaires avec les archives, *ils ont trouvé que le leur étoit en tout et partout de même sens que les exemplaires latins et allemands* : ce qui montre la prétention d'être d'accord dans le fond avec les autres éditions, mais non pas le fait positif, que les termes soient en tout les mêmes : autrement on n'en verroit pas de si différents dans un autre endroit du même livre, comme nous l'avons remarqué.

Quoi qu'il en soit, il est étrange que la Confession d'Augsbourg n'ayant pu être présentée à l'empereur que d'une seule façon, il en paroisse trois autres aussi différentes de celle-là, et tout ensemble aussi authentiques que nous le venons de voir; et qu'un acte si solennel ait été tant de fois altéré par ses auteurs dans un article si essentiel.

[1] *Conf. Aug. art. x. Syntagm. Gen. 2. part. p. 15.* — [2] *Ibid. in lib. Conc. p. 13.* — [3] *Apol. Conf. Aug. Conc. p. 157.* — [4] *Solid. repetit. de Cœn. Dom. n. VII, Conc. p. 728.*

[1] *Hosp. part. 2. f. 94. 152, 173.* — [2] *Sleid. Apol. Conf. Aug. ad art. x. Chytr. Hist. conf. Aug. cœlest. Hist. conf. Aug. t. III.* — [3] *Præf. Conc.*

Mais ils ne demeurèrent pas en si beau chemin ; et incontinent après la Confession d'Augsbourg ils donnèrent à l'empereur une cinquième explication de l'article de la cène, dans l'apologie de leur Confession de foi qu'ils firent faire par Melanchton.

Dans cette apologie approuvée, comme on a vu, de tout le parti, Melanchton, soigneux d'exprimer en termes formels le sens littéral, ne se contenta pas d'avoir reconnu *une présence vraie et substantielle*, mais se servit encore du mot de *présence corporelle*[1] ; ajoutant que Jésus-Christ *nous étoit donné corporellement*, et que c'étoit le sentiment *ancien et commun non seulement de l'Église romaine, mais encore de l'Église grecque*.

Et encore que cet auteur soit peu favorable, même dans ce livre, au changement de substance, toutefois il ne trouve pas ce sentiment si mauvais qu'il ne cite avec honneur des autorités qui l'établissent : car voulant prouver la doctrine *de la présence corporelle* par le sentiment de l'Église orientale, il allègue le canon de la messe grecque, où le prêtre *demande nettement*, dit-il[2], *que le propre corps de Jésus-Christ soit fait en changeant le pain*, ou *par le changement du pain*. Bien loin de rien improuver dans cette prière, il s'en sert comme d'une pièce dont il reconnoît l'autorité, et il produit dans le même esprit les paroles de Théophylacte, archevêque de Bulgarie, *qui assure que le pain n'est pas seulement une figure, mais qu'il est vraiment changé en chair*. Il se trouve, par ce moyen, que de trois autorités qu'il apporte pour confirmer la doctrine de la présence réelle, il y en a deux qui établissent le changement de substance ; tant ces deux choses se suivent, et tant il est naturel de les joindre ensemble.

Quand depuis on a retranché dans quelques éditions ces deux passages qui se trouvent dans la première publication qui en fut faite, c'est qu'on a été fâché que les ennemis de la transsubstantiation n'aient pu établir la réalité qu'ils approuvent, sans établir en même temps cette transsubstantiation qu'ils vouloient nier.

Voilà les incertitudes où tombèrent les luthériens dès le premier pas ; et aussitôt qu'ils entreprirent de donner par une Confession de foi une forme constante à leur Église, ils furent si peu résolus qu'ils nous donnèrent d'abord en cinq ou six façons différentes un article aussi important que celui de l'eucharistie. Ils ne furent pas plus constants, comme nous verrons, dans les autres articles : et ce qu'ils répondent ordinairement, que le concile de Constantinople a bien ajouté quelque chose à celui de Nicée, ne leur sert de rien : car il est vrai qu'étant survenu depuis le concile de Nicée une nouvelle hérésie, qui nioit la divinité du Saint-Esprit, il fallut bien ajouter quelques mots pour la condamner : mais ici, où il n'est rien arrivé de nouveau, c'est une pure irrésolution qui a introduit parmi les luthériens les variations que nous avons vues. Ils ne s'en tinrent pas là, et nous en verrons beaucoup d'autres dans les Confessions de foi qu'il fallut depuis ajouter à celle d'Augsbourg.

Que si les défenseurs du sens figuré répondent que leur parti n'est pas tombé dans le même inconvénient, qu'ils ne se flattent pas de cette pensée. On a vu que dans la diète d'Augsbourg, où commencent les Confessions de foi, les sacramentaires en ont produit d'abord deux différentes ; et bientôt nous en verrons les diversités. Dans la suite ils ne furent pas moins féconds en Confessions de foi différentes que les luthériens, et n'ont pas paru moins embarrassés ni moins incertains dans la défense du sens figuré, que les autres dans la défense du sens littéral.

C'est de quoi il y a sujet de s'étonner ; car il semble qu'une doctrine aussi aisé à entendre, selon la raison humaine, que l'est celle des sacramentaires, ne devoit faire aucun embarras à ceux qui entreprenoient de la proposer. Mais c'est que les paroles de Jésus-Christ font dans l'esprit naturellement une impression de réalité que toutes les finesses du sens figuré ne peuvent détruire. Comme donc la plupart de ceux qui la combattoient ne pouvoient pas s'en défaire entièrement, et que d'ailleurs ils vouloient plaire aux luthériens qui la retenoient, il ne faut pas s'étonner s'ils ont mêlé tant d'expressions qui ressentent la réalité, à leurs interprétations figurées ; ni si ayant quitté l'idée véritable de la présence réelle, que l'Église leur avoit apprise, ils ont eu tant de peine à se contenter des termes qu'ils avoient choisis pour en conserver quelque image.

C'est la cause des équivoques que nous verrons s'introduire dans leurs Catéchismes et dans leurs Confessions de foi. Bucer, le grand architecte de toutes ces subtilités, en donna un petit essai dans la Confession de Strasbourg ; car sans vouloir se servir des termes dont se servoient les luthériens pour expliquer la présence réelle, il affecte de ne rien dire qui lui soit formellement contraire, et s'explique en paroles assez ambiguës pour pouvoir être tirées de ce côté-là. Voici comme il parle, ou plutôt comme il fait parler ceux de Strasbourg et les autres : « Quand les » chrétiens répètent la cène que Jésus-Christ fit

[1] *Apol. Conf. Aug. in art.* x. p. 137. — [2] *Ibid.*

» avant sa mort en la manière qu'il a instituée, » il leur donne par les sacrements son vrai corps » et son vrai sang à manger et à boire véritablement, pour être la nourriture et le breuvage des ames [1]. »

A la vérité, ils ne disent pas avec les luthériens, *que ce corps et ce sang sont vraiment donnés avec le pain et le vin ;* encore moins, *qu'ils sont vraiment et substantiellement donnés.* Bucer n'en étoit pas encore venu là ; mais il ne dit rien qui y soit contraire, ni rien en un mot dont un luthérien et même un catholique ne pût convenir, puisque nous sommes tous d'accord que *le vrai corps et le vrai sang de notre Seigneur nous sont donnés à manger et à boire véritablement,* non pas pour la nourriture des corps, mais, comme disoit Bucer, *pour la nourriture des ames.* Ainsi cette Confession se tenoit dans des expressions générales; et même, lorsqu'elle dit que *nous mangeons et buvons vraiment le vrai corps et le vrai sang de notre Seigneur*, elle semble exclure le manger et le boire par la foi, qui n'est après tout qu'un manger et un boire métaphorique : tant on avoit de peine à lâcher le mot, que le corps et le sang ne fussent donnés que spirituellement, et d'insérer dans une Confession de foi une chose si nouvelle aux chrétiens. Car encore que l'eucharistie, aussi bien que les autres mystères de notre salut, eût pour fin un effet spirituel, elle avoit pour son fondement, comme les autres mystères, ce qui s'accomplissoit dans le corps. Jésus-Christ devoit naître, mourir, ressusciter spirituellement dans ses fidèles : mais il devoit aussi naître, mourir et ressusciter en effet et selon la chair. De même nous devions participer spirituellement à son sacrifice: mais nous devions aussi recevoir corporellement la chair de cette victime, et la manger en effet. Nous devions être unis spirituellement à l'Époux céleste : mais son corps, qu'il nous donnoit dans l'eucharistie pour posséder en même temps le nôtre, devoit être le gage et le sceau, aussi bien que le fondement de cette union spirituelle; et ce divin mariage devoit, aussi bien que les mariages vulgaires, quoique d'une manière bien différente, unir les esprits en unissant les corps. C'étoit donc à la vérité expliquer la dernière fin du mystère, que de parler de l'union spirituelle : mais pour cela il ne falloit pas oublier la corporelle, sur laquelle l'autre étoit fondée. En tout cas, puisque c'étoit là ce qui séparoit les Églises, on en devoit parler nettement, ou pour ou contre, dans une Confession de foi : et c'est à quoi Bucer ne put se résoudre.

[1] *Conf. Argent. c. 18, de Cœnâ. Synt. Gen. part. 1. p. 195.*

Il sentoit bien qu'il seroit repris de son silence; et pour aller au-devant de l'objection, après avoir dit en général, « que nous mangeons et buvons » vraiment le vrai corps et le vrai sang de notre » Seigneur pour la nourriture de nos ames, » il fit dire à ceux de Strasbourg [1], « que, s'éloignant » de toute dispute et de toute recherche curieuse » et superflue, ils rappellent les esprits à la seule » chose qui profite, et qui a été uniquement » regardée par notre Seigneur, c'est-à-dire, qu'é» tant nourris de lui, nous vivions en lui et par » lui : » comme si c'étoit assez d'expliquer la fin principale de notre Seigneur, sans parler ni en bien ni en mal de la présence réelle que les luthériens aussi bien que les catholiques donnoient pour moyen.

Après avoir exposé ces choses, ils finissent en protestant, « qu'on les calomnie, lorsqu'on les » accuse de changer les paroles de Jésus-Christ, » et de les déchirer par des gloses humaines, ou » de n'administrer dans leur cène que du pain et » du vin tout simples, ou de mépriser la cène du » Seigneur : car au contraire, disent-ils, nous » exhortons les fidèles à entendre avec une simple » foi les paroles de notre Seigneur, en rejetant » toutes fausses gloses et toutes inventions hu» maines, et en s'attachant au sens des paroles, » sans hésiter en aucune sorte ; enfin en recevant » les sacrements pour la nourriture de leurs » ames. »

Qui ne condamne avec eux les curiosités superflues, les inventions humaines, les fausses gloses des paroles de notre Seigneur? Quel chrétien ne fait pas profession de s'attacher au sens véritable de ces divines paroles? Mais puisqu'on disputoit de ce sens il y avoit déja six ans entiers, et que pour en convenir il s'étoit fait tant de conférences, il falloit déterminer quel il étoit, et quelles étoient ces mauvaises gloses qu'il faut rejeter. Car que sert de condamner en général, par des termes vagues, ce qui est rejeté de tous les partis? Et qui ne voit qu'une Confession de foi demande des décisions plus nettes et plus précises? Certainement si on ne jugeoit des sentiments de Bucer et de ses confrères que par cette Confession de foi, et qu'on ne sût pas d'ailleurs qu'ils n'étoient pas favorables à la présence réelle et substantielle, on pourroit croire qu'ils n'en sont pas éloignés : ils ont des termes pour flatter ceux qui la croient : ils en ont pour leur échapper si on les presse : enfin nous pouvons dire, sans leur faire tort, qu'au lieu qu'on fait ordinairement des Confessions de foi pour proposer ce qu'on pense sur les disputes qui troublent la

[1] *Conf. Argent. c. 18, de Cœnâ Synt. Gen. part. 1. p. 195.*

Digitized by Google

paix de l'Église, ceux-ci au contraire, par de longs discours et un grand circuit de paroles, ont trouvé moyen de ne rien dire de précis sur la matière dont il s'agissoit alors.

De là il est arrivé un effet bizarre : c'est que des quatre villes qui s'étoient unies par cette commune Confession de foi, et qui toutes embrassoient alors les sentiments contraires aux luthériens, trois, à savoir Strasbourg, Memingue et Lindau, passèrent un peu après sans scrupule à la doctrine de la présence réelle : tant Bucer avoit réussi par ses discours ambigus à plier les esprits, de sorte qu'ils pussent se tourner de tous côtés.

Zuingle y alloit plus franchement. Dans la Confession de foi qu'il envoya à Augsbourg, et qui fut approuvée de tous les Suisses, il expliquoit nettement, « que le corps de Jésus-Christ, » depuis son ascension, n'étoit plus que dans le » ciel, et ne pouvoit être autre part; qu'à la » vérité il étoit comme présent dans la cène par » la contemplation de la foi, et non pas réelle- » ment ni par son essence [1]. »

Pour défendre cette doctrine, il écrivit une lettre à l'empereur et aux princes protestants, où il établit cette différence entre lui et ses adversaires, que ceux-ci voulaient *un corps naturel et substantiel, et lui un corps sacramentel* [2].

Il tient toujours constamment le même langage; et dans une autre Confession de foi; qu'il adresse dans le même temps à François Ier, il explique, *Ceci est mon corps*, « d'un corps » symbolique, mystique et sacramentel; d'un » corps par dénomination et par signification : » de même, dit-il, qu'une reine montrant parmi » ses joyaux sa bague nuptiale, dit sans hésiter, » Ceci est mon roi, c'est-à-dire, c'est l'anneau du » roi mon mari, par lequel il m'a épousée [3]. » Je ne sache guère de reine qui se soit servie de cette phrase bizarre : mais il n'étoit pas aisé à Zuingle de trouver dans le langage ordinaire des expressions semblables à celles qu'il vouloit attribuer à notre Seigneur. Au surplus, il ne reconnoît dans l'eucharistie qu'une pure présence morale, qu'il appelle *sacramentelle et spirituelle*. Il met toujours la force des sacrements *en ce qu'ils aident la contemplation de la foi, qu'ils servent de frein aux sens, et les font mieux concourir avec la pensée*. Quant à la manducation « que » mettent les Juifs avec les papistes, selon lui, » elle doit causer la même horreur qu'auroit un » père à qui on donneroit son fils à manger. » En général, « la foi a horreur de la présence visible et corporelle; ce qui fait dire à Pierre : » SEIGNEUR, RETIREZ-VOUS DE MOI. Il ne sut pas » manger Jésus-Christ de cette manière charnelle et grossière : une ame fidèle et religieuse » mange son vrai corps sacramentellement et » spirituellement. » Sacramentellement, c'est-à-dire, en signe; spirituellement, c'est-à-dire, par la contemplation de la foi qui nous représente Jésus-Christ souffrant, et nous montre qu'il est à nous.

Il ne s'agit pas de se plaindre de ce qu'il appelle charnelle et grossière notre manducation, qui est si élevée au-dessus des sens; ni de ce qu'il en veut donner de l'horreur, comme si elle étoit cruelle et sanglante. Ce sont les reproches ordinaires qu'ont toujours faits ceux de son parti aux luthériens et à nous. Nous verrons dans la suite comme ceux qui nous les ont faits nous justifient: maintenant il nous suffit d'observer que Zuingle parle nettement. On entend, par ses deux Confessions de foi, en quoi consiste précisément la difficulté : d'un côté, une présence en signe et par foi : de l'autre, une présence réelle et substantielle; et voilà ce qui séparoit les sacramentaires d'avec les catholiques et les luthériens.

Il sera maintenant aisé d'entendre d'où vient que les défenseurs du sens littéral, catholiques et luthériens, se sont tant servis des mots de vrai corps, de corps réel, de substance, de propre substance, et des autres de cette nature.

Ils se sont servis du mot de *réel* et de *vrai*, pour faire entendre que l'eucharistie n'étoit pas un simple signe du corps et du sang, mais la chose même.

C'est encore ce qui leur a fait employer le mot de substance; et si nous allons à la source, nous trouverons que la même raison qui a introduit ce mot dans le mystère de la Trinité, l'a aussi rendu nécessaire dans le mystère de l'eucharistie.

Avant que les subtilités des hérétiques eussent embrouillé le sens véritable de cette parole de notre Seigneur, *Nous sommes moi et mon Père une même chose* [1], on croyoit suffisamment expliquer l'unité parfaite du Père et du Fils par cette expression de l'Ecriture, sans qu'il fût nécessaire de dire toujours qu'ils étoient un en substance; mais depuis que les hérétiques ont voulu persuader aux fidèles, que cette unité du Père et du Fils n'étoit qu'une unité de concorde, de pensée, et d'affection, on a cru qu'il falloit bannir ces pernicieuses équivoques, en établissant la consubstantialité, c'est-à-dire, l'unité de substance.

Ce terme, qui n'étoit point dans l'Écriture,

[1] *Conf. Zuing. inl. Oper. Zuing. et ap. Hosp. ad an* 1530. 101 *et seq.* — [2] *Epist. ad Cæs. et Princ. Prot. Ibid.* — [3] *Conf. ad Franc. I.*

[1] *Joan.* x. 30.

fut jugé nécessaire pour la bien entendre, et pour éloigner les dangereuses interprétations de ceux qui altéroient la simplicité de la parole de Dieu.

Ce n'est pas qu'en ajoutant ces expressions à l'Écriture, on prétende qu'elle s'explique sur ce mystère d'une manière ambiguë ou enveloppée : mais c'est qu'il faut résister par ces paroles expresses aux mauvaises interprétations des hérétiques, et conserver à l'Écriture ce sens naturel et primitif, qui frapperoit d'abord les esprits, si les idées n'étoient point brouillées par la prévention ou par de fausses subtilités.

Il est aisé d'appliquer ceci à la matière de l'eucharistie. Si on eût conservé sans raffinement l'intelligence droite et naturelle de ces paroles, *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, nous eussions cru suffisamment expliquer une présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, en disant que ce qu'il y donne est son corps et son sang : mais depuis qu'on a voulu dire que Jésus-Christ n'y étoit présent qu'en figure, ou par son esprit, ou par sa vertu, ou par la foi; alors, pour ôter toute ambiguité, on a cru qu'il falloit dire que le corps de notre Seigneur nous étoit donné en sa propre et véritable substance, ou, ce qui est la même chose, qu'il étoit réellement et substantiellement présent.

Voilà ce qui a fait naître le terme de transsubstantiation, aussi naturel pour exprimer un changement de substance, que celui de consubstantiel pour exprimer une unité de substance.

Par la même raison les luthériens, qui reconnoissent la réalité sans changement de substance, en rejetant le terme de transsubstantiation, ont retenu celui de *vraie et substantielle présence*, ainsi que nous l'avons vu dans l'apologie de la Confession d'Augsbourg : et ces termes ont été choisis pour fixer au sens naturel ces paroles : *Ceci est mon corps*, comme le mot de consubstantiel a été choisi, par les Pères de Nicée, pour fixer au sens littéral ces paroles : *Moi et mon Père, ce n'est qu'un* [1]; et ces autres, *Le Verbe étoit Dieu* [5].

Aussi ne voyons-nous pas que Zuingle, qui le premier a donné la forme à l'opinion du sens figuré, et qui l'a expliquée le plus franchement, ait jamais employé le mot de substance. Au contraire, il a perpétuellement exclu *la manducation*, aussi bien que *la présence* substantielle, pour ne laisser qu'une manducation figurée, c'est-à-dire, *en esprit et par la foi* [3].

Bucer, quoique plus porté à des expressions ambiguës, ne se servit non plus au commencement du mot de substance ou de communion et de présence substantielle : il se contenta seulement de ne pas condamner ces termes, et demeura dans les expressions générales que nous avons vues.

Voilà le premier état de la dispute sacramentaire, où les subtilités de Bucer introduisirent ensuite tant d'importunes variations qu'il nous faudra raconter dans la suite. Quant à présent, il suffit d'en avoir touché la cause.

La question de la justification, où celle du libre arbitre étoit renfermée, paroissoit bien d'une autre importance aux protestants : c'est pourquoi, dans l'apologie, ils demandent par deux fois à l'empereur une attention particulière sur cette matière, comme étant la plus importante de tout l'Évangile, et celle aussi où ils ont le plus travaillé [1]. Mais j'espère qu'on verra bientôt qu'ils ont travaillé en vain, pour ne rien dire de plus, et qu'il y a plus de malentendu que de véritables difficultés dans cette dispute.

Et d'abord, il faut mettre hors de cette dispute la question du libre arbitre. Luther étoit revenu des excès qui lui faisoient dire que la prescience de Dieu mettoit le libre arbitre en poudre dans toutes les créatures : et il avoit consenti qu'on mît cet article dans la Confession d'Augsbourg [2] : « Qu'il faut reconnoître le libre » arbitre dans tous les hommes qui ont l'usage » de la raison, non pour les choses de Dieu, » que l'on ne peut commencer, ou du moins » achever sans lui; mais seulement pour les » œuvres de la vie présente, et pour les devoirs » de la société civile. » Mélanchton y ajoutoit, dans l'apologie, *pour les œuvres extérieures de la loi de Dieu* [3]. Voilà donc déja deux vérités qui ne souffrent aucune contestation : l'une, qu'il y a un libre arbitre; et l'autre, qu'il ne peut rien de lui-même dans les œuvres vraiment chrétiennes.

Il y avoit même un petit mot dans le passage que l'on vient de voir de la confession d'Augsbourg, où, pour des gens qui vouloient tout attribuer à la grace, on n'en parloit pas à beaucoup près si correctement qu'on fait dans l'Église catholique. Ce petit mot, c'est qu'on dit que de lui-même *le libre arbitre ne peut commencer, ou du moins achever les choses de Dieu* : restriction qui semble insinuer qu'il les peut *du moins commencer* par ses propres forces : ce qui étoit une erreur demi-pélagienne, dont nous verrons

[1] *Joan.* x. 30. — [2] *Ibid.* i. 1. — [3] *Epist. ad. Cæs. et Princ. Prot.*

[1] *Ad art.* IV, *de Justif. p.* 60 *de Pon. p.* 161. — [2] *Confess. Aug. art.* XVIII. — [3] *Apol. ad eumd. art.*

dans la suite que les luthériens d'à présent ne sont pas éloignés.

L'article suivant expliquoit que *la volonté des méchants étoit la cause du péché* [1], où, encore qu'on ne dit pas assez nettement que Dieu n'en est pas l'auteur, on l'insinuoit toutefois, contre les premières maximes de Luther.

Ce qu'il y avoit de plus remarquable sur le reste de la matière de la grace chrétienne, dans la Confession d'Augsbourg, c'est que partout on y supposoit dans l'Église catholique des erreurs qu'elle avoit toujours détestées : de sorte qu'on sembloit plutôt lui chercher querelle que la vouloir réformer; et la chose paroîtra claire, en exposant historiquement la croyance des uns et des autres.

On appuyoit beaucoup, dans la Confession d'Augsbourg et dans l'apologie, sur ce que la rémission des péchés étoit une pure libéralité, qu'il ne falloit pas attribuer au mérite et à la dignité des actions précédentes. Chose étrange! les luthériens partout se faisoient honneur de cette doctrine, comme s'ils l'avoient ramenée dans l'Église; et ils reprochoient aux catholiques, « qu'ils croyoient trouver par leurs propres œu- » vres la rémission de leurs péchés : qu'ils » croyoient la pouvoir mériter en faisant de leur » côté ce qu'ils pouvoient, et même par leurs » propres forces : que tout ce qu'ils attribuoient » à Jésus-Christ étoit de nous avoir mérité une » certaine grace habituelle, par laquelle nous » pouvions plus facilement aimer Dieu; et qu'en- » core que la volonté pût l'aimer, elle le faisoit » plus volontiers par cette habitude; qu'ils n'en- » seignent autre chose que la justice de la rai- » son; que nous pouvions approcher de Dieu » par nos propres œuvres indépendamment de » la propitiation de Jésus-Christ, et que nous » avions rêvé une justification, sans parler de » lui [2] : » ce qu'on répète sans cesse, pour conclure autant de fois *que nous avions enseveli Jésus-Christ*.

Mais pendant qu'on reprochoit aux catholiques une erreur si grossière, on leur imputoit d'autre part le sentiment opposé, les accusant de *se croire justifiés par le seul usage du sacrement, ex opere operato*, comme on parle, *sans aucun bon mouvement* [3]. Comment les luthériens pouvoient-ils s'imaginer qu'on donnât tant à l'homme parmi nous, et qu'en même temps on y donnât si peu? Mais l'un et l'autre est très éloigné de notre doctrine, puisque le concile de Trente, d'un côté, est tout plein des bons sentiments par où il se faut disposer au baptême, à la pénitence et à la communion; déclarant même, en termes exprès, que *la réception de la grace est volontaire*; et que d'autre côté il enseigne que la rémission des péches est purement gratuite, et que tout ce qui nous y prépare de près ou de loin, depuis le commencement de la vocation et les premières horreurs de la conscience ébranlée par la crainte, jusqu'à l'acte le plus parfait de la charité, est un don de Dieu [4].

Il est vrai qu'à l'égard des enfants nous disons que par son immense miséricorde le baptême les sanctifie, sans qu'ils coopèrent à ce grand ouvrage par aucun bon mouvement : mais outre que c'est en cela que reluit le mérite de Jésus-Christ et l'efficace de son sang, les luthériens en disent autant; puisqu'ils confessent avec nous, « qu'il faut baptiser les petits enfants; que le » baptême leur est nécessaire à salut, et qu'ils » sont faits enfants de Dieu par ce sacrement [5]. » N'est-ce pas là reconnoître cette force du sacrement efficace par lui-même et par sa propre action, *ex opere operato*, dans les enfants? Car je ne vois pas que les luthériens s'attachent à soutenir, avec Luther, que les enfants qu'on porte au baptême y exercent un acte de foi. Il faut donc qu'ils disent avec nous, que le sacrement, par lequel ils sont régénérés, opère par sa propre vertu.

Que si l'on objecte que parmi nous le sacrement a encore la même efficace dans les adultes, et y opère *ex opere operato*, il est aisé de comprendre que ce n'est pas pour exclure en eux les bonnes dispositions nécessaires, mais seulement pour faire voir que ce que Dieu opère en nous lorsqu'il nous sanctifie par le sacrement, est au-dessus de tous nos mérites, de toutes nos œuvres, de toutes nos dispositions précédentes, en un mot, un pur effet de sa grace et du mérite infini de Jésus-Christ.

Il n'y a donc point de mérite pour la rémission des péchés; et la Confession d'Augsbourg ne devoit pas se glorifier de cette doctrine, comme si elle lui étoit particulière; puisque le concile de Trente reconnoît aussi bien qu'elle, « que nous sommes dits » justifiés gratuitement, à cause que tout ce qui » précède la justification, soit la foi, soit les » œuvres, ne peut mériter c'est grace, selon ce » que dit l'apôtre : Si cette grace, ce n'est point » par œuvres; autrement la grace n'est plus » grace [6]. »

Voilà donc la rémission des péchés, et la justification établie gratuitement et sans mérite

[1] *Art.* XIX, *ibid.* — [2] *Conf. art.* XX. *Apol. cap. de Justif. Conc. p.* 81. *ibid. p.* 62, 74. 102. 103. *etc.* — [3] *Conf. Aug. art.* XIII, *etc.*

[4] *Sess.* VI. *cap.* 5, 6, 14. *Sess.* XIII, 7. *Sess.* XVI, 4 *Sess.* VI, 7. *ibid. cap.* 8 *ibid. cap.* 3, 6. *Can.* 1, 2, 3. *Sess.* XIV. 4. — [5] *Art.* IX. — [6] *Conc. Trid. Sess.* VI, *cap.* 8.

dans l'Église catholique, en termes aussi exprès qu'on l'a pu faire dans la Confession d'Augsbourg.

Que si après la rémission des péchés, lorsque le Saint-Esprit habite en nous, que la charité y domine, et que la personne a été rendue agréable par une bonté gratuite, nous reconnoissons du mérite dans nos bonnes œuvres, la Confession d'Augsbourg en est d'accord, puisqu'on y lit, dans l'édition de Genève imprimée sur celle de Vitemberg faite à la vue de Luther et de Melanchton, *que la nouvelle obéissance est réputée une justice*, ET MÉRITE *des récompenses*. Et encore plus expressément, que *bien que fort éloignée de la perfection de la loi, elle est une justice*, ET MÉRITE *des récompenses*. Et un peu après, que *les bonnes œuvres sont dignes de grandes louanges, qu'elles sont nécessaires, et qu'elles* MÉRITENT *des récompenses* [1].

Ensuite, expliquant cette parole de l'Évangile : *Il sera donné à celui qui a déja*, elle dit, « que notre action doit être jointe aux dons de » Dieu qu'elle nous conserve, et qu'elle EN MÉ» RITE l'accroissement [2]; » et lone cette parole de saint Augustin, QUE LA CHARITÉ, QUAND ON L'EXERCE, MÉRITE L'ACCROISSEMENT DE LA CHARITÉ. Voilà donc en termes formels notre coopération nécessaire, et son mérite établi dans la Confession d'Augsbourg. C'est pourquoi on conclut ainsi cet article : » C'est par-là que les gens » de bien entendent les vraies bonnes œuvres, » et comment elles plaisent à Dieu, et comment » elles SONT MÉRITOIRES [3]. » On ne peut pas mieux établir, ni plus inculquer le mérite ; et le concile de Trente n'appuie pas davantage sur cette matière.

Tout cela étoit pris de Luther et du fond de ses sentiments : car il écrit dans son Commentaire sur l'Epitre aux Galates, que « lorsqu'il » parle de la foi justifiante, il entend celle qui » opère par la charité : car, dit-il [4], la foi MÉ» RITE que le Saint-Esprit nous soit donné. » Il venoit de dire qu'avec cet Esprit toutes les vertus nous étoient données ; et c'est ainsi qu'il expliquoit la justification dans ce fameux commentaire : il est imprimé à Vitemberg en l'an 1553 ; de sorte que, vingt ans après que Luther eut commencé la réforme, on n'y trouvoit rien encore à reprendre dans le mérite.

Il ne faut donc pas s'étonner si on trouve ce sentiment si fortement établi dans l'apologie de la Confession d'Augsbourg. Melanchton fait de nouveaux efforts pour expliquer la matière de la justification, comme il le témoigne dans ses lettres, et il y enseigne « qu'il y a des récom» penses proposées et promises aux bonnes œu» vres des fidèles, et qu'elles sont MÉRITOIRES, » non de la rémission des péchés, ou de la jus» tification (choses que nous n'avons que par » la foi), mais d'autres récompenses corporelles » et spirituelles en cette vie et en l'autre, selon » ce que dit saint Paul, *que chacun recevra sa* » *récompense selon son travail* [1]. » Et Melanchton est si plein de cette vérité, qu'il l'établit de nouveau dans la réponse aux objections, par ces paroles : « Nous confessons, comme nous avons » déja fait souvent, qu'encore que la justification » et la vie éternelle appartiennent à la foi, tou» tefois les bonnes œuvres MÉRITENT d'autres ré» compenses corporelles, et spirituelles et divers » degrés de récompenses, selon ce que dit saint » Paul, *que chacun sera récompensé selon son* » *travail* : car la justice de l'Évangile, occupée » de la promesse de la grace, reçoit gratuite» ment la justification et la vie : mais l'accom» plissement de la loi, qui vient en conséquence » de la foi, est occupé autour de la loi même ; » et là, poursuit-il, la récompense EST OFFERTE, » non pas GRATUITEMENT, mais selon les œuvres, » ET ELLE EST DUE ; et aussi ceux QUI MÉRITENT » cette récompense sont justifiés devant que d'ac» complir la loi [2]. »

Ainsi le mérite des œuvres est constamment reconnu par ceux de la Confession d'Augsbourg, comme chose qui est comprise dans la notion de la récompense ; n'y ayant rien en effet de plus naturellement lié ensemble que le mérite d'un côté, quand la récompense est promise et proposée de l'autre.

Et en effet, ce qu'ils reprennent dans les catholiques n'est pas d'admettre le mérite qu'ils établissent aussi ; mais « c'est, dit l'apologie [3], » en ce que toutes les fois qu'on parle du mérite, » ils le transportent des autres récompenses à la » justification. » Si donc nous ne connoissons de mérite qu'après la justification et non pas devant, la difficulté sera levée ; et c'est ce qu'on a fait à Trente par cette décision précise : « Que nous » sommes dits justifiés gratuitement, à cause » qu'aucune des choses qui précèdent la justifi» cation, soit la foi, soit les œuvres ; ne la peu» vent mériter [4]. » Et encore : « Que nos péchés » nous sont remis gratuitement par la miséri» corde divine, à cause de Jésus-Christ [5]. » D'où vient aussi que le concile n'admet de mérite, » qu'à l'égard de l'augmentation de la grace, » et de la vie éternelle [6]. »

[1] *Art.* VI, *Synt. Gen. p.* 12. *Ibid. p.* 20. *cap. de bon. oper.* — [2] *Ibid. p.* 21. — [3] *Pag.* 22. — [4] *Comment. in Ep. ad Gal. t.* V. 243.

[1] *Apol. Conf. Aug. ad art.* 4. 5. 6. 20. *Resp. ad object. concord. p.* 96. — [2] *Ibid. p.* 137. — [3] *Apol. ibid.* — [4] *Sess.* VI. *c.* 8. — [5] *Ibid. c.* 9. — [6] *Ibid. cap.* 16. *et Can.* 32.

Pour l'augmentation de la grace, on en convenoit à Augsbourg, comme on a vu : et pour la vie éternelle, il est vrai que Melanhcton ne vouloit pas avouer qu'elle fût méritée par les bonnes œuvres, puisque selon lui elles méritoient seulement d'autres récompenses qui leur sont promises en cette vie et en l'autre. Mais quand Melanchton parloit ainsi, il ne considéroit pas ce qu'il disoit lui-même dans ce même lieu, que c'est la gloire éternelle « qui est due aux justifiés, selon cette parole de saint Paul : *Ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés* [1]. » Il ne considère pas, encore un coup, que c'est la vie éternelle qui est la vraie récompense promise par Jésus-Christ aux bonnes œuvres, conformément à ce passage de l'Évangile qu'il rapporte lui-même ailleurs pour établir le mérite [2], que ceux qui obéiront à l'Évangile *recevront le centuple en ce siècle, et la vie éternelle en l'autre* [3] : où l'on voit qu'outre le centuple, qui sera notre récompense en ce siècle, la vie éternelle nous est promise comme notre récompense au siècle futur : de sorte que, si le mérite est fondé sur la promesse de la récompense, comme l'assure Melanchton, et comme il est vrai, il n'y a rien de plus mérité que la vie éternelle, quoiqu'il n'y ait rien d'ailleurs de plus gratuit, selon cette belle doctrine de saint Augustin, que « la vie éternelle est due aux mérites des bonnes œuvres; mais que les mérites auxquels elle est due nous sont donnés gratuitement par notre Seigneur Jésus-Christ [4]. »

Aussi est-il véritable que ce qui empêche Melanchton de regarder absolument la vie éternelle comme récompense promise aux bonnes œuvres, c'est que dans la vie éternelle il y a toujours un certain fonds qui est attaché à la grace, qui est donné sans œuvres aux petits enfants, qui seroit donné aux adultes quand même ils seroient surpris de la mort au moment précis qu'ils sont justifiés, sans avoir eu le loisir d'agir après : ce qui n'empêche pas qu'à un autre égard le royaume éternel, la gloire éternelle, la vie éternelle ne soient promis aux bonnes œuvres comme récompenses, et ne puissent aussi être mérités, au sens même de la Confession d'Augsbourg.

Que sert aux luthériens d'avoir altéré cette Confession, et d'en avoir retranché, dans leur livre de la Concorde et dans d'autres éditions, ces passages qui autorisent le mérite ? Empêcheront-ils par-là que cette Confession de foi n'ait été imprimée à Vitemberg, sous les yeux de Luther et de Melanchton, et sans aucune contradiction dans tout le parti, avec tous les passages que nous avons rapportés? Que font-ils donc autre chose, quand ils les effacent maintenant, que de nous en faire remarquer la force et l'importance? Mais que leur sert de rayer le mérite des bonnes œuvres dans la Confession d'Augsbourg, s'ils nous le laissent eux-mêmes aussi entier dans l'apologie, comme ils l'ont fait imprimer dans leur livre de la Concorde? N'est-il pas constant que l'apologie a été présentée à Charles V par les mêmes princes et dans la même diète, que la confession d'Ausbourg [1]? Mais ce qu'il y a ici de plus remarquable, c'est qu'elle fut présentée de l'aveu des luthériens, *pour en conserver le vrai et propre sens*; car c'est ainsi qu'il en est parlé dans un écrit authentique [1], où les princes et les états protestants déclarent leur foi. Ainsi on ne peut douter que le mérite des œuvres ne soit de l'esprit du luthéranisme et de la Confession d'Augsbourg : et c'est à tort que les luthériens laquiètent sur ce sujet l'Église romaine.

Je prévois pourtant qu'on pourra dire qu'ils n'ont pas approuvé le mérite des œuvres dans le même sens que nous, pour trois raisons. Premièrement, parcequ'ils ne reconnoissent pas, comme nous, que l'homme juste puisse et doive satisfaire à la loi. Secondement, parceque, pour cette raison, ils n'admettent pas le mérite qu'on appelle de condignité, dont tous nos livres sont pleins. Troisièmement, parcequ'ils enseignent que les bonnes œuvres de l'homme justifié ont besoin d'une acceptation gratuite de Dieu, pour nous obtenir la vie éternelle; ce qu'ils ne veulent pas que nous admettions.

Voilà, dira-t-on, trois caractères par où la doctrine de la Confession d'Angsbourg et de l'apologie sera éternellement séparée de la nôtre. Mais ces trois caractères ne subsistent que par trois fausses accusations de notre croyance : car premièrement, si nous disons qu'il faut satisfaire à la loi, tout le monde en est d'accord, puisqu'on est d'accord qu'il faut aimer, et que l'Écriture prononce que *l'amour* ou *la charité est l'accomplissement de la loi* [3]. Il y en a même dans l'apologie un chapitre exprès, dont voici le titre : *De la dilection et de l'accomplissement de la loi* [2]. Et nous y venons de voir que *l'accomplissement de la loi vient en conséquence de la justification* [1]; ce qui est répété en cent endroits, et ne peut être révoqué en doute : mais au reste il n'est pas vrai que nous prétendions qu'après être justifié on satisfasse à la loi de Dieu en toute rigueur, puisqu'au contraire on nous apprend,

[1] *Apol. Conf. Aug. ad art.* 4. 5. 6. 20. *Rep. ad object. concord. p.* 137. — [2] *In locis com. cap. de Justif.* — [3] *Matth.* XIX, 29. — [4] *Aug. ep.* CV. *nunc.* CXCIV, *n.* 19. *De Correp. et Grat. cap.* XIII. *n.* 41.

[1] *Præf. Apol. Conc. p.* 48. — [2] *Solid. repet. Conc.* 633. — [3] *Rom.* XIII. 10. — [4] *Apol.* 85. — [5] *Ibid. p.* 137.

dans le concile de Trente, que nous avons besoin de dire tous les jours : *Pardonnez-nous nos fautes* [1]; de sorte que, pour parfaite que soit notre justice, il y a toujours quelque chose que Dieu y répare par sa grace, y renouvelle par son Saint-Esprit, y supplée par sa bonté.

Quant au mérite de condignité, outre que le concile de Trente ne s'est pas servi de ce terme, la chose en elle-même n'a aucune difficulté; puisqu'au fond on est d'accord qu'après la justification, c'est-à-dire après que la personne est agréable, que le Saint-Esprit y habite, et que la charité y règne, l'Écriture lui attribue une espèce de dignité : *Ils marcheront avec moi en habit blanc, parcequ'ils en sont dignes* [2]. Mais le concile de Trente a clairement expliqué, que toute cette dignité vient de la grace [3]; et les catholiques le déclarèrent aux luthériens dès le temps de la Confession d'Angsbourg, comme il paroît par l'histoire de David Chytré, et par celle de George Célestin, auteurs luthériens [4]. Ces deux historiens rapportent la réfutation de la Confession d'Angsbourg faite par les catholiques par ordre de l'empereur, où il est porté : « que l'homme » ne peut mériter la vie éternelle par ses pro» pres forces, et sans la grace de Dieu, et que » tous les catholiques confessent que nos œuvres » ne sont par elles-mêmes d'aucun mérite; mais » que la grace de Dieu les rend dignes de la vie » éternelle. »

Pour ce qui regarde les bonnes œuvres que nous faisons avant que d'être justifiés; parcequ'alors la personne n'est pas agréable ni juste, qu'au contraire elle est regardée comme étant encore en péché, et comme ennemie : en cet état elle est incapable d'un véritable mérite; et le mérite de congruité ou de convenance, que les théologiens y reconnoissent, n'est pas selon eux un véritable mérite; mais un mérite improprement dit, qui ne signifie autre chose, sinon qu'il est convenable à la divine bonté d'avoir égard aux gémissements et aux pleurs qu'il a lui-même inspirés au pécheur qui commence à se convertir.

Il faut répondre la même chose des aumônes que fait un pécheur *pour racheter ses péchés*, selon le précepte de Daniel [5]; et *de la charité qui couvre la multitude des péchés*, selon saint Pierre [6], et du pardon promis par Jésus-Christ même à *ceux qui pardonnent à leurs frères* [7]. L'apologie répond ici que Jésus-Christ n'ajoute pas qu'en *faisant l'aumône, ou en pardonnant, on mérite le pardon, ex opere operato*, en vertu de cette action; *mais en vertu de la foi* [1]. Mais qui aussi le prétend autrement? Qui a jamais dit que les bonnes œuvres qui plaisent à Dieu ne dussent pas être faites selon l'esprit de la foi, sans laquelle, comme dit saint Paul, *il n'est pas possible de plaire à Dieu* [2]? Ou qui a jamais pensé que ces bonnes œuvres, et la foi qui les produit, méritassent la rémission des péchés *ex opere operato*, et fussent capables de l'opérer par elles-mêmes? On n'avoit pas seulement songé à employer cette locution, *ex opere operato*, dans les bonnes œuvres des fidèles : on ne l'appliquoit qu'aux sacrements, qui ne sont que de simples instruments de Dieu : on l'employoit pour montrer que leur action étoit divine, toute puissante et efficace par elle-même; et c'étoit une calomnie ou une ignorance grossière, de supposer que dans la doctrine catholique les bonnes œuvres opérassent de cette sorte la rémission des péchés, et la grace justifiante. Dieu, qui les inspire, y a égard par sa bonté, à cause de Jésus-Christ; non à cause que nous sommes dignes qu'il y ait égard pour nous justifier, mais parcequ'il est digne de lui de regarder en pitié des cœurs humiliés, et d'y achever son ouvrage. Voilà le mérite de convenance, qui peut être attribué à l'homme, avant même qu'il soit justifié. La chose au fond est incontestable; et si le terme déplaît, l'Église aussi ne s'en sert pas dans le concile de Trente.

Mais encore que Dieu regarde d'un autre œil les pécheurs déja justifiés, et que les œuvres qu'il y produit par son Esprit habitant en eux tendent plus immédiatement à la vie éternelle, il n'est pas vrai, selon nous, qu'il n'y faille pas de la part de Dieu une acceptation volontaire; puisque tout est ici fondé, comme dit le concile de Trente, sur la promesse que *Dieu nous a faite miséricordieusement*, c'est-à-dire gratuitement, *à cause de Jésus-Christ* [3], de donner la vie éternelle à nos bonnes œuvres; sans quoi nous ne pourrions pas nous promettre une si haute récompense.

Ainsi quand on nous objecte partout, dans la Confession d'Angsbourg et dans l'apologie [4], qu'après la justification nous ne croyons plus avoir besoin de la médiation de Jésus-Christ, on ne peut pas nous calomnier plus visiblement; puisque, outre que c'est par Jésus-Christ seul que nous conservons la grace reçue, nous avons besoin que Dieu se ressouvienne sans cesse de la promesse qu'il nous a faite dans la nouvelle al-

[1] *Sess.* VI. c. 11. — [2] *Apoc.* III. 4. — [3] *Conc. Trid. Sess.* VI. c. 16. etc. — [4] *Chyt. hist. Conf. Aug. post. Conf. Georg. Cœl. Hist. Conf. Aug.* t. III. — [5] *Dan.* IV. 24. — [6] *I. Pet.* IV. 8. — [7] *Luc.* VI. 37.

[1] *Resp. ad Arg.* p. 111. — [2] *Heb.* XI. 6. — [3] *Conc. Trid. Sess.* VII. c. 16. — [4] *Apol. resp. ad Arg.* p. 127, etc.

liance par sa seule miséricorde, et par le sang du Médiateur.

Enfin tout ce qu'il y a de bon dans la doctrine luthérienne, non seulement étoit en son entier dans l'Église, mais encore s'y expliquoit beaucoup mieux, puisqu'on éloignoit clairement toutes les fausses idées : et c'est ce qui paroît principalement dans la doctrine de la justice imputée. Les luthériens croyoient avoir trouvé quelque chose de merveilleux et qui leur fût particulier, en disant que Dieu nous imputoit la justice de Jésus-Christ, qui avoit parfaitement satisfait pour nous, et qui rendoit ses mérites nôtres. Cependant les scolastiques, qu'ils blâmoient tant, étoient tout pleins de cette doctrine. Qui de nous n'a pas toujours cru et enseigné que Jésus-Christ avoit satisfait surabondamment pour les hommes, et que le Père éternel, content de cette satisfaction de son Fils, nous traitoit aussi favorablement que si nous eussions nous-mêmes satisfait à sa justice? Si on ne veut dire que cela, quand on dit que la justice de Jésus-Christ nous est imputée, c'est une chose hors de doute, et il ne falloit pas troubler tout l'univers, ni prendre le titre de réformateurs, pour une doctrine si connue et si avouée. Et le concile de Trente reconnoissoit bien que *les mérites de Jésus-Christ et de sa passion* étoient rendus nôtres par la justification; puisqu'il répète tant de fois *qu'ils nous y sont communiqués* [1], et que personne ne peut être justifié sans cela.

Ce que veulent dire les catholiques avec ce concile, lorsqu'ils ne permettent pas de s'en tenir à une simple imputation des mérites de Jésus-Christ, c'est que Dieu lui-même ne s'en tient pas là; mais que pour nous appliquer ces mérites, en même temps il nous renouvelle, il nous régénère, il nous vivifie, il répand en nous son Saint-Esprit qui est l'esprit de sainteté, et par-là il nous sanctifie : et tout cela ensemble, selon nous, fait la justification du pécheur. C'étoit aussi la doctrine de Luther et de Mélanchton. Ces subtiles distinctions entre la justification, la régénération ou la sanctification, où l'on met maintenant toute la finesse de la doctrine protestante, sont nées après eux, et depuis la Confession d'Augsbourg. Les luthériens d'à présent conviennent eux-mêmes que ces choses sont confondues par Luther et par Mélanchton [2]; et cela dans l'apologie, un ouvrage si authentique de tout le parti. En effet, Luther définit ainsi la foi justifiante : « La vraie foi est l'œuvre de Dieu en » nous, par laquelle nous sommes renouvelés, et » nous renaissons de Dieu et du Saint-Esprit. Et » cette foi est la véritable justice, que saint Paul » appelle la justice de Dieu et que Dieu ap- » prouve [1]. » C'est donc par elle que nous sommes justifiés et régénérés tout ensemble; et puisque le Saint-Esprit, c'est-à-dire Dieu même agissant en nous, intervient dans cet ouvrage, ce n'est pas une imputation hors de nous, comme le veulent à présent les protestants, mais un ouvrage en nous.

Et pour ce qui est de l'apologie, Mélanchton y répète à toutes les pages [2], *que la foi nous justifie et nous régénère, et nous apporte le Saint-Esprit.* Et un peu après : *Qu'elle régénère les cœurs, et qu'elle enfante la vie nouvelle.* Et encore plus clairement : *Être justifié, c'est d'injuste être fait juste; et être régénéré, c'est aussi être déclaré et réputé juste :* ce qui montre que ces deux choses concourent ensemble. On ne voit aucun vestige du contraire dans la Confession d'Augsbourg; et il n'y a personne qui ne voie combien ces idées, qu'avoient alors les luthériens, reviennent aux nôtres.

Il semble qu'ils s'en éloignent davantage sur les œuvres satisfactoires et sur les austérités de la vie religieuse; car ils les rejettent souvent, comme contraires à la doctrine de la justification gratuite. Mais au fond, ils ne les condamnent pas si sévèrement qu'on le pourroit croire d'abord : car non seulement saint Antoine et les moines des premiers siècles, gens d'une si terrible austérité, mais encore dans les derniers temps saint Bernard, saint Dominique et saint François, sont comptés dans l'apologie parmi les saints Pères. Leur genre de vie, loin d'être blâmé, est jugé digne des saints, « à cause, dit-on [3], » qu'il ne les a pas empêchés de se croire justifiés » par la foi, pour l'amour de Jésus-Christ. » Sentiment bien éloigné des emportements qu'on voit aujourd'hui dans la nouvelle réforme, où on ne rougit pas de voir condamner saint Bernard, et de traiter saint François d'insensé.

Il est vrai que l'apologie, après avoir mis ces grands hommes au nombre des saints Pères, condamne les moines qui les ont suivis; parcequ'on « prétend qu'ils ont cru mériter la rémission des » péchés, la grace et la justice par ces œuvres, » et non pas la recevoir gratuitement [4]. » Mais la calomnie est visible, puisque les religieux d'aujourd'hui croient encore, comme les anciens, avec l'Église catholique et le concile de Trente, que la rémission des péchés est purement gratuite, et donnée par les mérites de Jésus-Christ seul.

[1] *Sess.* VI, c. 7, 7. — [2] *Solid. repet. Conc.* p. 686. *Epit. artic. ibid.* 185.

[1] *Præf. in Epist. ad Rom.* t. v, f. 97, 98. — [2] *Cap. de Justif. Conc.* p. 68. 71, 72, 73. 74. 82. *Cap. de dilect.* 85. *etc.* — [3] *Apol. resp. ad Arg.* p. 99. *de vot. monast.* 281. — [4] *Ibid.*

Et afin qu'on ne pense pas que le mérite que nous attribuons à ces œuvres de pénitence fût alors improuvé par les défenseurs de la Confession d'Augsbourg; ils enseignent en général *des œuvres et des afflictions*, « qu'elles MÉRITENT » non pas la justification, mais d'autres récompenses [1] : » et en particulier de l'aumône, lorsqu'on la fait en état de grace, « qu'elle MÉRITE » plusieurs bienfaits de Dieu; QU'ELLE ADOUCIT » LES PEINES; qu'elle MÉRITE que nous soyons » assistés contre les périls du péché et de la mort. » Qui empêche qu'on en dise autant du jeûne et des autres mortifications? Et tout cela bien entendu n'est au fond que ce qu'enseignent tous les catholiques.

Les calvinistes se sont éloignés des véritables idées de la justification, en disant, comme nous verrons, que le baptême n'est pas nécessaire aux petits enfants; que la justice une fois reçue ne se perd pas; et ce qui en est une suite, qu'elle se conserve même dans le crime. Mais comme les luthériens virent commencer ces erreurs dans les sectes des anabaptistes, ils les proscrivirent par ces trois articles de la Confession d'Augsbourg.

« Que le baptême est nécessaire à salut, et » qu'ils condamnent les anabaptistes, qui assurent que les enfants peuvent être sauvés sans » le baptême, et hors de l'Église de Jésus-Christ [2].

» Qu'ils condamnent les mêmes anabaptistes, » qui nient qu'on puisse perdre le Saint-Esprit, » quand on a été une fois justifié [3].

» Que ceux qui tombent en péché mortel ne » sont pas justes : Qu'il faut résister aux mauvaises inclinations : Que ceux qui leur obéissent, contre le commandement de Dieu, et » agissent contre leur conscience, sont injustes, » et n'ont ni le Saint-Esprit, ni la foi, ni la confiance en la divine miséricorde [4]. »

On sera étonné de voir tant d'articles de conséquence décidés selon nos idées dans la Confession d'Augsbourg; et enfin quand je considère ce qu'elle a trouvé de particulier, je ne vois que cette foi spéciale dont nous avons parlé au commencement de cet ouvrage, et la certitude infaillible de la rémission des péchés qu'on lui veut faire produire dans les consciences. Il faut avouer aussi que c'est là ce qu'on nous donne pour le dogme capital de Luther, le chef-d'œuvre de sa réforme, et le plus grand fondement de la piété et de la consolation des ames fidèles. Mais cependant on n'a point trouvé de remède à ce terrible inconvénient que nous avons remarqué d'abord [5] : d'être assuré de la rémission de ses péchés, sans le pouvoir jamais être de la sincérité de sa repentance. Car enfin, quoi qu'il soit de l'imputation; il est bien certain que Jésus-Christ n'impute sa justice qu'à ceux qui sont pénitents et sincèrement pénitents, c'est-à-dire sincèrement contrits, affligés de leurs péchés, sincèrement convertis. Que cette sincère pénitence ait en elle-même de la dignité, de la perfection, du mérite, quel qu'il soit, ou qu'elle n'en ait pas, je m'en suis assez expliqué, et c'est de quoi je n'ai que faire en cette occasion. Qu'elle soit ou condition, ou disposition et préparation, ou enfin tout ce qu'on voudra, cela n'importe; puisque enfin, quoi qu'il en soit, il faut l'avoir, ou il n'y a point de pardon. Or si je l'ai, ou si je ne l'ai pas, c'est de quoi je ne puis jamais être assuré, selon les principes de Luther; puisque, selon lui, je ne sais jamais si ma pénitence n'est pas une illusion, ou une vaine pâture de mon amour-propre; ni si le péché, que je crois détruit dans mon cœur, n'y règne pas avec plus de sûreté que jamais, en se dérobant à mes yeux.

Et on a beau dire avec l'apologie : *La foi ne compatit pas avec le péché mortel* [1] : or j'ai la foi : donc je n'ai plus de péché mortel. Car c'est de là que vient tout l'embarras, puisqu'on doit dire au contraire : *La foi ne compatit pas avec le péché mortel* : c'est ce que les luthériens viennent d'enseigner. Or je ne suis pas assuré de n'avoir plus de péché mortel; c'est ce que nous avons prouvé par la doctrine de Luther [2] : je ne suis donc pas assuré d'avoir la foi. En effet, on s'écrie dans l'apologie : *Qui aime assez Dieu? qui le craint assez? qui souffre avec assez de patience* [3]? Or on peut dire de même : *Qui croit comme il faut? qui croit assez pour être justifié devant Dieu?* Et la suite de l'apologie établit ce doute; car elle poursuit : *Qui ne doute pas souvent si c'est Dieu ou le hasard qui gouverne le monde? qui ne doute pas souvent s'il sera exaucé de Dieu?* On doute donc souvent de sa propre foi : comment est-on assuré alors de la rémission de ses péchés? On ne l'a donc pas cette rémission : ou bien, contre le dogme de Luther, on l'a sans en être assuré; ou, ce qui est le comble de l'aveuglement, on en est assuré sans être assuré de la sincérité de sa foi ni de celle de sa pénitence; et la rémission des péchés devient indépendante de l'une et de l'autre. Voilà où nous précipite cette certitude qui fait tout le fond de la Confession d'Augsbourg, le dogme fondamental du luthéranisme.

Au reste, ce qu'on nous oppose, que par l'in-

[1] *Apol. resp. ad Arg. p. 99. de vot. monast. p. 286.* — [2] *Art. IX. p. 12.* — [3] *Art. II. p. 13.* — [4] *Art. VI. p. 12. cap. de bon. oper. p. 21.* — [5] *Ci-dessus, liv. I.*

[1] *Apol. cap. de Justif. 71, 81. etc.* — [2] *Ci-dessus, liv. I.* — [3] *Ibid. 91.*

certitude où nous laissons les consciences affligées, nous les jetons dans le trouble, ou même dans le désespoir, n'est pas véritable; et il faut bien que les luthériens en conviennent par cette raison : car, quelque assurés qu'ils se vantent d'être de leur justification, ils n'osent pas s'assurer absolument de leur persévérance, ni par conséquent de leur béatitude éternelle. Au contraire, ils condamnent ceux qui disent qu'on ne peut pas perdre la justice une fois reçue [1]. Mais en la perdant, on perd avec elle tout le droit qu'on avoit comme justifié à l'héritage éternel. On n'est donc jamais assuré de ne pas perdre ce droit, puisqu'on n'est pas assuré de ne pas perdre la justice à laquelle il est attaché. On y espère néanmoins à ce bienheureux héritage : on vit heureux dans cette douce espérance, selon ce que dit saint Paul : *Nous réjouissant en espérance* [2]. On peut donc, sans cette assurance dernière qui exclut toute sorte de doute, jouir du repos que l'état de cette vie nous peut permettre.

On voit par-là ce qu'il faut faire pour accepter la promesse et se l'appliquer; c'est sans hésiter qu'il faut croire que la grace de la justice chrétienne, et par conséquent la vie éternelle, est à nous en Jésus-Christ; et non seulement à nous en général, mais encore à nous en particulier. Il n'y a point à hésiter du côté de Dieu, je le confesse : le ciel et la terre passeront, plutôt que ses promesses nous manquent. Mais qu'il n'y ait point à hésiter ni rien à craindre de notre côté; le terrible exemple de ceux qui ne persévèrent pas jusqu'à la fin, et qui, selon les luthériens, n'ont pas été moins justifiés que les élus mêmes, démontre le contraire.

Voici donc en abrégé toute la doctrine de la justification : qu'encore que pour nourrir l'humilité dans nos cœurs nous soyons toujours en crainte de notre côté, tout nous est assuré du côté de Dieu; de sorte que notre repos en cette vie consiste dans une ferme confiance en sa bonté paternelle, et dans un parfait abandon à sa haute et incompréhensible volonté, avec une profonde adoration de son impénétrable secret.

Pour la Confession de Strasbourg, si nous en considérons la doctrine, nous verrons combien on eut de raison, dans la conférence de Marpourg, d'accuser ceux de Strasbourg, et en général les sacramentaires, de ne rien entendre dans la justification de Luther et des luthériens : car cette Confession de foi ne dit pas un mot ni de la justice par imputation, ni aussi de la certitude qu'on en doit avoir [3]. Elle définit au contraire la justification, ce par quoi *d'injustes nous devenons justes, et de mauvais, bons et droits* [1], sans en donner d'autre idée. Elle ajoute qu'elle est gratuite, et l'attribue à la foi, mais à la foi unie à la charité, et féconde en bonnes œuvres.

Aussi dit-elle, avec la Confession d'Augsbourg, *que la charité est l'accomplissement de toute la loi, selon la doctrine de saint Paul* [2] : mais elle explique, plus fortement que n'y avoit fait Melanchton, combien nécessairement la loi doit être accomplie, lorsqu'elle assure « que personne ne » peut être pleinement sauvé, s'il n'est conduit » par l'esprit de Jésus-Christ à ne manquer d'au- » cune des bonnes œuvres pour lesquelles Dieu » nous a créés; et qu'il est si nécessaire que la » loi s'accomplisse, que le ciel et la terre passe- » ront, plutôt qu'il puisse arriver du relâchement » dans le moindre trait de la loi, ou dans un » seul iota [3]. »

Jamais catholique n'a parlé plus fortement de l'accomplissement de la loi, que fait cette Confession; mais encore que ce soit là le fondement du mérite, Bucer n'y en disoit mot; quoique d'ailleurs il ne fasse point de difficulté de le reconnoître au sens de saint Augustin, qui est celui de l'Eglise.

Il ne sera pas inutile, pendant que nous sommes sur cette matière, de considérer ce qu'en a pensé ce docteur, un des chefs du second parti de la nouvelle réforme, dans une conférence solennelle [4] où il parla en ces termes : « Puisque » Dieu jugera chacun selon ses œuvres, il ne faut » pas nier que les bonnes œuvres faites par la » grace de Jésus-Christ, et qu'il opère lui-même » dans ses serviteurs, NE MÉRITENT la vie éter- » nelle; non point à la vérité par leur propre » dignité, mais par l'acceptation et la promesse » de Dieu, et le pacte fait avec lui : car c'est à » de telles œuvres que l'Écriture promet la ré- » compense de la vie éternelle, qui pour cela » n'en est pas moins une grace à un autre égard, » parceque ces bonnes œuvres, auxquelles on » donne une si grande récompense, sont elles- » mêmes des dons de Dieu. » Voilà ce qu'écrit Bucer en 1539 dans la dispute de Leipsick, afin qu'on ne pense que ce soit des choses écrites au commencement de la réforme, et avant qu'elle eût eu le loisir de se reconnoître. Selon ce même principe, le même Bucer décide, en un autre endroit [5], qu'il ne faut pas nier « qu'on puisse » être justifié par les œuvres, comme l'enseigne » saint Jacques, puisque Dieu rendra à chacun » selon ses œuvres. Et, poursuit-il, la question » n'est pas DES MÉRITES : nous ne les rejetons en » aucune sorte, et même nous reconnoissons

[1] *Conf. Aug. Art.* VI, XI, *cap. de bon operib p.* 12, 13, 21. — [2] *Rom.* XII, 12. — [3] *V. ci-dessus, liv.* II.

[1] *Conf. Argent. cap.* 3 *et* 4. — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid. cap.* 5, *p.* 181. — [4] *Disp. Lips. an.* 1539. — [5] *Resp. ad Abrine.*

» qu'on MÉRITE la vie éternelle, selon cette parole » de notre Seigneur : *Celui qui abandonnera tout » pour l'amour de moi aura le centuple dans ce » siècle, et la vie éternelle en l'autre.* »

On ne peut reconnoître plus clairement les mérites que chacun peut acquérir pour soi-même, et même par rapport à la vie éternelle. Mais Bucer passe encore plus loin : et comme on accusoit l'Église d'attribuer des mérites aux saints non seulement pour eux-mêmes, mais encore pour les autres, il la justifioit par ces paroles : « Pour ce qui regarde ces prières publiques de » l'Église qu'on appelle collectes, où l'on fait » mention des prières et des mérites des saints : » puisque, dans ces mêmes prières, tout ce » qu'on demande en cette sorte est demandé à » Dieu, et non pas aux saints, et encore qu'il » est demandé par Jésus-Christ; dès-là, tous » ceux qui font cette prière reconnoissent que » tous les mérites des saints sont des dons de » Dieu gratuitement accordés [1]. » Et un peu après : « Car d'ailleurs nous confessons et nous » prêchons avec joie que Dieu récompense les » bonnes œuvres de ses serviteurs, non seulement en eux-mêmes, mais encore en ceux pour » qui ils prient; puisqu'il a promis qu'il feroit du » bien à ceux qui l'aiment, jusqu'à mille générations. » Bucer disputoit ainsi pour l'Église catholique en 1546, dans la conférence de Ratisbonne : aussi ces prières avoient-elles été faites par les plus grands hommes de l'Église, et dans les siècles les plus éclairés; et saint Augustin même, tout ennemi qu'il étoit du mérite présomptueux, ne laissoit pas de reconnoître que le mérite des saints nous étoit utile, en disant qu'une des raisons de célébrer dans l'Église la mémoire des martyrs, *étoit pour être associés à leurs mérites, et aidés par leurs prières* [2].

Ainsi, quoi qu'on puisse dire, la doctrine de la justice chrétienne, de ses œuvres et de son mérite, étoit avouée dans les deux partis de la nouvelle réforme; et ce qui a fait depuis tant de difficulté n'en faisoit aucune alors, on n'en faisoit en tout cas qu'à cause que dans la réforme on se laissoit souvent entraîner à l'esprit de contradiction.

Je ne puis omettre ici une bizarre doctrine de la Confession d'Augsbourg, sur la justification. C'est non seulement que l'amour de Dieu n'y étoit pas nécessaire, mais que nécessairement il la supposoit accomplie. Luther nous l'a déja dit : mais Mélanchton l'explique amplement dans l'apologie. « Il est impossible d'aimer Dieu, dit-il [3] » si auparavant on n'a par la foi la rémission des péchés; car un cœur qui sent vraiment un Dieu irrité ne le peut aimer; il faut » le voir apaisé : tant qu'il menace, tant qu'il » condamne, la nature humaine ne peut s'élever » jusqu'à l'aimer dans sa colère. Il est aisé aux » contemplateurs oisifs d'imaginer ces songes de » l'amour de Dieu, qu'un homme coupable de » péché mortel le puisse aimer par-dessus toutes » choses; parcequ'ils ne sentent pas ce que c'est » que la colère ou le jugement de Dieu : mais » une conscience agitée sent la vanité de ces spéculations philosophiques. » De là donc il conclut partout : « Qu'il est impossible d'aimer » Dieu, si l'on n'est auparavant assuré de la rémission obtenue [1]. »

C'est donc une des finesses de la justification de Luther, que nous sommes justifiés avant que d'avoir la moindre étincelle de l'amour de Dieu : car tout le but de l'apologie est d'établir non seulement qu'on est justifié avant que d'aimer, mais encore qu'il est impossible d'aimer si l'on n'est auparavant justifié [2] : en sorte que la grace offerte avec tant de bonté ne peut rien du tout sur notre cœur; il faut l'avoir reçue pour être capable d'aimer Dieu. Ce n'est pas ainsi que parle l'Église dans le concile de Trente : « L'homme » excité et aidé par la grace, dit ce concile [3], » croit tout ce que Dieu a révélé, et tout ce qu'il » a promis; et croit ceci avant toutes choses, que » l'impie est justifié par la grace, par la rédemption qui est en Jésus-Christ. Alors se sentant » pécheur, de la justice dont il est alarmé, il se » tourne vers la divine miséricorde qui relève » son espérance, dans la CONFIANCE QU'IL A QUE » DIEU LUI SERA PROPICE PAR JÉSUS-CHRIST, » et il commence à l'aimer comme l'auteur de » toute justice; » c'est-à-dire, comme celui qui justifie gratuitement l'impie. Cet amour si heureusement commencé *le porte à détester ses crimes;* il reçoit le sacrement, il est justifié. La charité est répandue dans son cœur gratuitement par le Saint-Esprit; et ayant commencé à aimer Dieu lorsqu'il lui offroit la grace, il l'aime encore plus quand il l'a reçue.

Mais voici une nouvelle finesse de la justification luthérienne. Saint Augustin établit, après saint Paul, qu'une des différences de la justice chrétienne d'avec la justice de la loi, c'est que la justice de la loi est fondée sur l'esprit de crainte et de terreur; au lieu que la justice chrétienne est inspirée par un esprit de dilection et d'amour. Mais l'apologie l'explique autrement; et la jus-

[1] *Disp. Ratisb.* — [2] *Lib.* XX. *contra Faust. Manich. c.* XXI, *tom.* VIII, *col.* 347. — [3] *Art.* V. XX. *cap. de bon. oper. Synt. Gen.* 2. *part. sup. liv.* I. *n.* XVIII. *Apol. cap. de justif. p.* 66.

[1] *Art.* V. XX. *cap. de bon. oper. Synt. Gen.* 2. *part. sup. liv.* I. *n.* XVIII. *Apol. cap. de Justif. p.* 81, *etc.* — [2] *Apol. p.* 66, 81, 82, 83, 121, *etc.* — [3] *Sess.* VI, *cap.* 5.

tice où l'amour de Dieu est jugé nécessaire, où il entre, dont il a fait la pureté et la vérité, y est partout représentée comme la justice des œuvres, la justice de la raison, la justice par les propres mérites; en un mot, comme la justice de la loi et la justice pharisaïque [1]. Voici de nouvelles idées que le christianisme ne connoissoit pas encore: une justice que le Saint-Esprit répand dans les cœurs, en y répandant la charité, est une justice pharisaïque, qui ne purifie que le dehors; une justice répandue gratuitement dans les cœurs à cause de Jésus-Christ, est une justice de la raison, une justice de la loi, une justice par les œuvres; et enfin on nous accuse d'établir une justice par ses propres forces, lorsqu'il paroît clairement, par le concile de Trente, que nous établissons une justice dont la foi est le fond, dont la grace est le principe, dont le Saint-Esprit est l'auteur depuis son premier commencement, jusqu'à la dernière perfection où l'on peut arriver dans cette vie.

Je crois qu'on voit maintenant combien il a été nécessaire de bien faire entendre la justification luthérienne par la Confession d'Augsbourg et par l'apologie, puisque cette exposition a fait paroître, que dans un article que les luthériens regardent comme le chef-d'œuvre de leur réforme, ils n'ont après tout fait autre chose que de nous calomnier dans quelques points, nous justifier en d'autres; et dans ceux où il peut rester quelque dispute, nous laisser visiblement la meilleure part.

Outre cet article principal, il y en a d'autres très importants dans la Confession d'Augsbourg ou dans l'apologie, comme « qu'il faut retenir » dans la confession l'absolution particulière; » que c'est l'erreur des novatiens, et une erreur » condamnée, de la rejeter; que cette absolution » est un sacrement véritable et proprement dit; » et que la puissance des clefs remet les péchés, » non seulement devant l'Église, mais encore » devant Dieu [2]. » Quant au reproche qu'on nous fait ici de dire que ce *sacrement conféroit la grace sans aucun bon mouvement de celui qui le reçoit*, je crois qu'on est las d'entendre une calomnie si souvent réfutée.

Quant à ce qu'on enseigne au même lieu, qu'en retenant la confession « il n'y falloit pas » exiger le dénombrement des péchés, à cause » qu'il est impossible, conformément à cette pa- » role : Qui est-ce qui connoît ses péchés [3]? » c'étoit, à la vérité, une bonne excuse à l'égard des péches que l'on ne connoît pas; mais non pas une raison suffisante de ne point soumettre aux clefs de l'Église ceux que l'on connoît. Aussi faut-il avouer de bonne foi que les luthériens, non plus que Luther, n'ont pas, en cela, d'autres sentiments que les nôtres, puisque nous trouvons ces mots dans le petit Catéchisme de Luther reçu unanimement dans tout le parti : « Devant Dieu nous devons nous tenir coupa- » bles de nos péchés cachés : mais à l'égard du » ministre, il faut seulement confesser ceux qui » nous sont connus, et que nous sentons dans » notre cœur [1]. » Et pour mieux voir la conformité des luthériens avec nous dans l'administration de ce sacrement, il ne sera pas hors de propos de considérer l'absolution, qu'au rapport du même Luther dans le même endroit, le confesseur donne au pénitent après sa confession, en ces termes : « Ne croyez-vous pas que ma » rémission est celle de Dieu? Oui, répond le » pénitent. Et moi, reprend le confesseur, par » l'ordre de notre Seigneur Jésus-Christ, je vous » remets vos péchés au nom du Père, et du Fils, » et du Saint-Esprit [2]. »

Pour le nombre des sacrements, l'apologie nous enseigne *que le baptême, la cène, et l'absolution sont trois véritables sacrements* [3]. En voici un quatrième, puisqu' « il ne faut point faire de » difficulté de mettre l'ordre en ce rang, en le » prenant pour le ministère de la parole, parce- » qu'il est commandé de Dieu, et qu'il a de grandes » promesses. » La confirmation et l'extrême-onction sont marquées comme des *cérémonies reçues des Pères*, mais qui n'ont pas une expresse promesse de la grace. Je ne sais donc ce que veulent dire ces paroles de l'Épître de saint Jacques, en parlant de l'onction des malades : *S'il est en péché, il lui sera remis* [4]; mais c'est peut-être que Luther n'estimoit pas cette Épître, quoique l'Église ne l'ait jamais révoquée en doute. Ce hardi réformateur retranchoit du canon des Écritures tout ce qui ne s'accommodoit pas avec ses pensées; et c'est à l'occasion de cette onction qu'il écrit dans la *Captivité de Babylone*, sans aucun témoignage de l'antiquité, que cette Épître *ne paroît pas de saint Jacques, ni digne de l'esprit apostolique* [5].

Pour le mariage, ceux de la Confession d'Augsbourg y reconnoissent une institution divine, et des promesses, mais temporelles [6]; comme si c'étoit une chose temporelle que d'élever dans l'Église les enfants de Dieu, et se sauver en les engendrant de cette sorte [7]; ou que ce ne fût pas un des fruits du mariage chrétien, de faire que

[1] *Ap. p.* 98. 103. *etc.* — [2] *Art.* XI. XII, XIII. *edit. Gen. p.* 21. *Apol. de Pœnit. p.* 187 200, 201. *Ibid. p.* 161. 167. *Ibid. p.* 165. — [3] *Conf. Aug. art.* XI. *cap. de Conf.*

[1] *Cat. min. Concord. p.* 378. — [2] *Ibid.* 380. — [3] *Apol. cap. de num. Sac. ad art.* XIII. *p.* 200 *et seq.* — [4] *Jac.* V. 15. — [5] *De Captiv. Babylon. t.* II. 90 — [6] *Apol. ibid.* 202. — [7] *I. Tim.* II. 13.

les enfants qui en sortent fussent nommés saints, comme étant destinés à la sainteté [1].

Mais au fond l'apologie ne paroît pas s'opposer beaucoup à notre doctrine sur le nombre des sacrements, « pourvu, dit-elle [2], qu'on rejette » ce sentiment qui domine dans tout le règne » pontifical, que les sacrements opèrent la grace » sans aucun bon mouvement de celui qui les » reçoit. » Car on ne se lasse point de nous faire cet injuste reproche. C'est là qu'on met le nœud de la question; c'est-à-dire, qu'il n'y resteroit presque plus de difficulté, sans les fausses idées de nos adversaires.

Luther s'étoit expliqué contre les vœux monastiques d'une manière terrible, jusqu'à dire de celui de la continence (fermez vos oreilles, ames chastes), qu'il étoit aussi peu possible de l'accomplir que de se dépouiller de son sexe [3]. La pudeur seroit offensée, si je répétois les paroles dont il se sert en plusieurs endroits sur ce sujet : et à voir comment il s'explique de l'impossibilité de la continence, je ne sais pour moi ce que deviendra cette vie qu'il dit avoir menée sans reproche durant tout le temps de son célibat, et jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans. Quoi qu'il en soit, tout s'adoucit dans l'apologie, puisque non seulement saint Antoine et saint Bernard, mais encore saint Dominique et saint François y sont nommés parmi les saints [4]; et tout ce qu'on demande à leurs disciples, c'est qu'ils recherchent, à leur exemple, la rémission de leurs péchés dans la bonté gratuite de Dieu : à quoi l'Église a trop bien pourvu pour appréhender sur ce sujet aucun reproche.

Cet endroit de l'apologie est remarquable, puisqu'on y met parmi les saints ceux des derniers temps, et qu'ainsi on reconnoît pour la vraie Église celle qui les a portés dans son sein. Luther n'a pu refuser à ces grands hommes ce glorieux titre. Partout il compte parmi les saints, non seulement saint Bernard, mais encore saint François, saint Bonaventure, et les autres du treizième siècle. Saint François entre tous les autres lui parut un homme admirable, animé d'une merveilleuse ferveur d'esprit. Il pousse ses louanges jusqu'à Gerson, lui qui avoit condamné Vielef et Jean Hus dans le concile de Constance, et il l'appelle *un homme grand en tout* [5] : ainsi l'Église romaine étoit encore la mère des saints dans le quinzième siècle. Il n'y a que saint Thomas d'Aquin dont Luther a voulu douter, je ne sais pourquoi; si ce n'est que ce saint étoit jacobin, et que Luther ne pouvoit oublier les aigres disputes qu'il avoit eues avec cet ordre. Quoi qu'il en soit, *il ne sait*, dit-il [1], *si Thomas est damné ou sauvé*, bien qu'assurément il n'eût pas fait d'autres vœux que les autres saints religieux, qu'il n'eût pas dit une autre messe, et qu'il n'eût pas enseigné une autre foi.

Pour maintenant revenir à la confession d'Augsbourg et à l'apologie, l'article même de la messe y passe si doucement [2], qu'à peine s'aperçoit-on que les protestants y aient voulu apporter du changement. Ils commencent par se plaindre « du » reproche injuste qu'on leur fait d'avoir aboli » la messe. On la célèbre, disent-ils, parmi nous » avec une extrême révérence, et on y conserve » presque toutes les cérémonies ordinaires. » En effet, en 1523, lorsque Luther réforma la messe, et en dressa la formule [3], il ne changea presque rien de ce qui frappoit les yeux du peuple. On y garda l'Introït, le *Kyrie*, la Collecte, l'Épître, l'Évangile, avec les clerges et l'encens si l'on vouloit, le *Credo*, la Prédication, les Prières, la Préface, le *Sanctus*, les paroles de la Consécration, l'Élévation, l'Oraison dominicale, l'*Agnus Dei*, la Communion, l'Action de grace. Voilà l'ordre de la messe luthérienne, qui ne paroissoit pas à l'extérieur fort différente de la nôtre : au reste, on avoit conservé le chant, et même le chant en latin; et voici ce qu'on en disoit dans la Confession d'Augsbourg : *On y mêle avec le chant en latin, des prières en langue allemande, pour l'instruction du peuple.* On voyoit dans cette messe et les parements et les habits sacerdotaux; et on avoit un grand soin de les retenir, comme il paroissoit par l'usage, et par toutes les conférences qu'on fit alors [4]. Bien plus, on ne disoit rien contre l'oblation dans la Confession d'Augsbourg : au contraire, elle est insinuée dans ce passage qui est rapporté de l'Histoire tripartite : « Dans la ville d'Alexandrie, on s'assemble le » mercredi et le vendredi, et on y fait tout le » service, excepté l'oblation solennelle [5]. »

C'est qu'on ne vouloit pas faire paroître au peuple qu'on eût changé le service public. A entendre la Confession d'Augsbourg, il sembloit qu'on ne s'attachât qu'aux messes sans communiants, *qu'on avoit abolies*, disoit-on [2], *à cause qu'on n'en célébroit presque plus que pour le gain*; de sorte qu'à ne regarder que les termes de la Confession, on eût dit qu'on n'en vouloit qu'à l'abus.

Cependant on avoit ôté dans le canon de la messe les paroles où il est parlé de l'oblation qu'on faisoit à Dieu des dons proposés. Mais le peuple,

[1] *I. Cor.* VII. 14. — [2] *Ibid. p.* 203. — [3] *Ep. ad Volf. t.* VII. *f.* 303. *et c.* — [4] *Apol. resp. ad Arg. p.* 99. *de vot. Mon. p.* 281. — [5] *Thes.* 15 2. *t.* 1, 377, *adv. Paris. Theologast. t.* II. 193. *de abrog. Miss. priv. primo Tract. Ibid.* 258, 259, *de vot. Mon. Ibid.* 271, 278.

[1] *Præf. adv. Latom. ibid.* 243. — [2] *Cap. de Mies.* — [3] *Form. Mess. t.* II. — [4] *Chytr. Hist. Conf. Aug.* — [5] *Confess. Aug. cap. de Mies. Hist.* — [6] *Ibid.*

toujours frappé au-dehors des mêmes objets, n'y prenoit pas garde d'abord; et en tout cas, pour lui rendre ce changement supportable, on insinuoit que le canon n'étoit pas le même dans les Églises: Que « celui des Grecs différoit de celui » des Latins, et même parmi les Latins celui de » Milan d'avec celui de Rome [1]. » Voilà de quoi on amusoit les ignorants: mais on ne leur disoit pas que ces canons ou ces liturgies n'avoient que des différences fort accidentelles; que toutes les liturgies convenoient unanimement de l'oblation qu'on faisoit à Dieu des dons proposés, devant que de les distribuer: et c'est ce qu'on changeoit dans la pratique, sans l'oser dire dans la confession publique.

Mais pour rendre cette oblation odieuse, on faisoit accroire à l'Église qu'elle lui attribuoit « un » mérite de remettre les péchés, sans qu'il fut » besoin d'y apporter ni la foi, ni aucun bon mou» vement: » ce qu'on répétoit par trois fois dans la Confession d'Augsbourg; et on ne cessoit de l'inculquer dans l'apologie [2], pour insinuer que les catholiques n'admettoient la messe que pour éteindre la piété.

On avoit même inventé, dans la Confession d'Augsbourg, cette admirable doctrine des catholiques, à qui on faisoit dire: « Que Jésus-Christ » avoit satisfait dans sa passion pour le péché » originel, et qu'il avoit institué la messe pour les » péchés mortels et véniels que l'on commet oit » tous les jours [3]: » comme si Jésus-Christ n'avoit pas également satisfait pour tous les péchés; et on ajoutoit, comme un nécessaire éclaircissement, « que Jésus-Christ s'étoit offert à la croix, non » seulement pour le péché originel, mais encore » pour tous les autres [4]; » vérité dont personne n'avoit jamais douté. Je ne m'étonne donc pas que les catholiques, au rapport même des luthériens, quand ils entendirent ce reproche, se soient comme récriés tout d'une voix: *Que jamais on n'avoit ouï telle chose parmi eux* [5]. Mais il falloit faire croire au peuple, que ces malheureux papistes ignoroient jusqu'aux éléments du christianisme.

Au reste, comme les fidèles avoient bien avant dans l'esprit l'oblation faite de tout temps pour les morts, les protestants ne vouloient pas paroître ignorer ou dissimuler une chose si connue; et ils en parlèrent dans l'apologie en ces termes: « Quant à ce qu'on nous objecte de l'oblation pour » les morts, pratiquée par les Pères, nous avouons » qu'ils ont prié pour les morts, ET NOUS N'EM» PÊCHONS PAS QU'ON NE LE FASSE; mais nous » n'approuvons pas l'application de la cène de » notre Seigneur pour les morts, en vertu de l'ac» tion, *ex opere operato* [1]. »

Tout est ici plein d'artifice: car premièrement, en disant qu'ils n'empêchent pas cette prière, ils l'avoient ôtée du canon, et en avoient effacé par ce moyen une pratique aussi ancienne que l'Église. Secondement, l'objection parloit de l'oblation, et ils répondent de la prière, n'osant faire voir au peuple que l'antiquité eût offert pour les morts; parceque c'étoit une preuve trop convaincante que l'eucharistie profitoit même à ceux qui ne recevoient pas la communion.

Mais les paroles suivantes de l'apologie sont remarquables: » C'est à tort que nos adversaires » nous reprochent la condamnation d'Aérius, » qu'ils veulent qu'on ait condamné, à cause qu'il » nioit qu'on offrît la messe pour les vivants et » pour les morts. Voilà leur coutume de nous op» poser les anciens hérétiques, et de comparer » notre doctrine avec la leur. Saint Épiphane té» moigne qu'Aérius enseignoit que les prières pour » les morts ÉTOIENT INUTILES. Nous ne soutenons » point Aérius; mais nous disputons avec vous » qui dites, contre la doctrine des prophètes, des » apôtres et des Pères, que la messe justifie » les hommes en vertu de l'action, et mérite la » rémission de la coulpe et de la peine aux mé» chants à qui on l'applique; pourvu qu'ils n'y » mettent pas d'obstacle [2]. » Voilà comme on donne le change aux ignorants. Si les luthériens ne vouloient point soutenir Aérius, pourquoi soutiennent-ils *ce dogme particulier*, que cet hérétique arien avoit ajouté *à l'hérésie arienne, qu'il ne falloit point prier ni offrir des oblations pour les morts*. Voilà ce que saint Augustin rapporte d'Aérius, après saint Épiphane, dont il a fait un abrégé [3]. Si on rejette Aérius, si on n'ose pas soutenir un hérétique réprouvé par les saints Pères, il faut rétablir dans la liturgie non seulement la prière, mais encore l'oblation pour les morts.

Mais voici le grand grief de l'Apologie: C'est, dit-on, que saint Épiphane, en condamnant Aérius, ne disoit pas comme vous, » que la messe » justifie les hommes en vertu de l'action, *ex* » *opere operato*, et mérite la rémission de la » coulpe et de la peine aux méchants à qui on » l'applique, pourvu qu'ils n'y mettent point » d'obstacle. » On diroit, à les entendre, que la messe par elle-même va justifier tous les pécheurs pour qui on la dit, sans qu'ils y pensent: mais que sert d'amuser le monde? la manière dont nous

[1] *Cons. Luth. apud Chytr. Hist. Aug. Conf. tit. de Can.* — [2] *Conf. Aug. edit. Gen cap. de Miss. p. 25. Apol. cap. de Sacram. et Sacrif. et de vocab. Miss. p. 260 et seq.* — [3] *Conf. Aug. in lib. Conc. cap. de Miss. p. 25.* — [4] *Ibid. 26.* — [5] *Chytr. Hist. Conf. Aug. Conf. Cathol. cap. de Missâ.*

[1] *Apol. cap. de vocab. Miss. p. 274.* — [2] *Ibid.* — [3] *S. Aug. lib. de hær. 53. tom. VIII. col. 18. Epiph. hæres. 75. tom., p. 908.*

disons que la messe profite même à ceux qui n'y pensent pas, jusqu'aux plus méchants, n'a aucune difficulté. Elle leur profite comme la prière, laquelle certainement on ne feroit pas pour les pécheurs les plus endurcis, si on ne croyoit qu'elle pût obtenir de Dieu la grace qui surmonteroit leur endurcissement, s'ils n'y résistoient, et qui souvent la leur obtient si abondante, qu'elle empêche leur résistance. C'est ainsi que l'oblation de l'eucharistie profite aux absents, aux morts et aux pécheurs mêmes; parce qu'en effet la consécration de l'eucharistie, en mettant devant les yeux de Dieu un objet aussi agréable que le corps et le sang de son Fils, emporte avec elle une manière d'intercession très puissante, mais que trop souvent les pécheurs rendent inutile, par l'empêchement qu'ils mettent à son efficace.

Qu'y avoit-il de choquant dans cette manière d'expliquer l'effet de la messe? Quant à ceux qui détournoient à un gain sordide une doctrine si pure, les protestants savoient bien que l'Église ne les approuvoit pas : et pour les messes sans communiants, les catholiques leur dirent dès-lors ce qui depuis a été confirmé à Trente, que si l'on n'y communie pas, ce n'est pas la faute de l'Église, *puisqu'elle souhaiteroit au contraire que les assistants communiassent à la messe qu'ils entendent*[1] : de sorte que l'Église ressemble à un riche bienfaisant, dont la table est toujours ouverte et toujours servie, encore que les conviés n'y viennent pas.

On voit maintenant tout l'artifice de la Confession d'Augsbourg touchant la messe : ne toucher guère au dehors; changer le dedans, et même ce qu'il y avoit de plus ancien, sans en avertir les peuples; charger les catholiques des erreurs les plus grossières, jusqu'à leur faire dire, contre leurs principes, que *la messe justifioit le pécheur*, chose constamment réservée aux sacrements de baptême et de pénitence; et encore sans aucun bon mouvement, afin de rendre l'Église et sa liturgie plus odieuses.

On n'étoit pas moins soigneux de défigurer les autres parties de notre doctrine, et particulièrement le chapitre de la prière des saints. « Il y » en a, dit l'apologie[2], qui attribuent NETTE- » MENT LA DIVINITÉ aux saints, en disant qu'ils » voient en nous les secrètes pensées de nos » cœurs. » Où sont-ils ces théologiens qui attribuent aux saints de voir le secret des cœurs comme Dieu, ou de le voir autrement que par la lumière qu'il leur donne, comme il a fait aux prophètes, quand il lui a plu? » Ils font des saints, disoit-on[3], » non seulement des intercesseurs, mais encore » des MÉDIATEURS DE RÉDEMPTION. Ils ont in- » venté que Jésus-Christ étoit plus dur, et les » saints plus aisés à apaiser; ils se fient plus à » la miséricorde des saints, qu'à celle de Jésus- » Christ; ET FUYANT JÉSUS-CHRIST, ils cherchent » les saints. » Je n'ai pas besoin de justifier l'Église de ces abominables excès. Mais afin qu'on ne doutât pas que ce ne fût là au pied de la lettre le sentiment catholique, » nous ne parlons point » encore, ajoutoit-on, des abus du peuple : nous » parlons de l'opinion des docteurs. » Et un peu après[4] : « Ils exhortent à se fier davantage à la » miséricorde des saints qu'à celle de Jésus-Christ. » Ils ordonnent de se fier aux mérites des saints, » comme si nous étions reputés justes à cause de » leurs mérites, comme nous sommes réputés » justes à cause des mérites de Jésus-Christ. » Après nous avoir imputé de tels excès, on dit gravement : » Nous n'inventons rien : ils disent, » dans les indulgences, que les mérites des saints » nous sont appliqués. » Il ne falloit qu'un peu d'équité pour entendre de quelle sorte les mérites des saints nous sont utiles; et Bucer même, auteur non suspect, nous a justifiés du reproche qu'on nous faisoit sur ce point.

Mais on ne vouloit qu'aigrir et irriter les esprits. C'est pourquoi on ajoute encore : « De » l'invocation des saints on est venu aux images. » On les a honorées, et on pensoit qu'il y avoit » une certaine vertu, COMME LES MAGICIENS nous » font accroire QU'IL Y EN A DANS LES IMAGES » DES CONSTELLATIONS, lorsqu'on les fait en un » certain temps[5]. » Voilà comme on excitoit la haine publique. Il faut avouer pourtant qu'on n'en venoit pas à cet excès dans la Confession d'Augsbourg, et qu'on n'y parloit pas même des images. Pour contenter le parti, il fallut dire dans l'apologie quelque chose de plus dur. Cependant on se gardoit bien d'y faire voir au peuple que ces prières adressées aux saints, afin qu'ils priassent pour nous, fussent communes dans l'ancienne Église. Au contraire, on en parloit comme d'une « coutume nouvelle, introduite » sans le témoignage des Pères, et dont on ne » voyoit rien avant saint Grégoire[6], » c'est-à-dire avant le septième siècle. Les peuples n'étoient pas encore accoutumés à mépriser l'autorité de l'ancienne Église, et la réforme, timide encore, révéroit les grands noms des Pères. Mais maintenant elle a endurci son front, elle ne sait plus rougir; de sorte qu'on nous abandonne le quatrième siècle, et on ne craint point d'assurer que saint Basile, saint Ambroise, saint Angus-

[1] *Chytr. Hist. Conf. Aug. Confut. Cath. cap. de Missâ. Concil. Trid. Sess.* XXII. *cap.* 6. — [2] *Ad art.* XXI. *cap. de Invoc. SS. p.* 225. — [3] *Ibid.*

[4] *Ad art.* XXI. *Cap. de Invoc. SS. p.* 227. — [5] *Ibid.* 229. — [6] *Ibid. p.* 223, 225, 229.

tin, et en un mot tous les Pères de ce siècle si vénérable, ont avec l'invocation des saints établi dans la nouvelle idolâtrie le règne de l'Antechrist [1].

Alors, et durant le temps de la Confession d'Augsbourg, les protestants se glorifioient d'avoir pour eux les saints Pères, principalement dans l'article de la justification, qu'ils regardoient comme le plus essentiel : et non seulement ils prétendoient avoir pour eux l'ancienne Église [2], mais voici encore comme ils finissoient l'exposition de leur doctrine : « Tel est l'abrégé de notre » foi, où l'on ne verra rien de contraire à l'É» criture, ni à l'Église catholique, ou même A » L'ÉGLISE ROMAINE, autant qu'on la peut con» noître par ses écrivains. Il s'agit de quelque peu » d'abus qui se sont introduits dans les Églises » sans aucune autorité certaine; et quand il y » auroit quelque différence, il la faudroit sup» porter, puisqu'il n'est pas nécessaire que les » rites des Églises soient partout les mêmes. »

Dans une autre édition [3] on lit ces mots : » Nous ne MÉPRISONS PAS LE CONSENTEMENT DE » L'ÉGLISE CATHOLIQUE, ni ne voulons soutenir » les opinions impies et séditieuses qu'elle a con» damnées; car ce ne sont point des passions dés» ordonnées, mais c'est l'autorité de la parole » de Dieu, et DE L'ANCIENNE ÉGLISE, qui nous a » poussés à embrasser cette doctrine, pour ang» menter la gloire de Dieu, et pourvoir à l'uti» lité des bonnes ames dans l'Église universelle. »

On disoit aussi dans l'apologie, après y avoir exposé l'article de la justification, qu'on tenoit sans comparaison le principal. « Que c'étoit la » doctrine des prophètes, des apôtres et des » saints Pères, de saint Ambroise, de saint Au» gustin, de la plupart des autres Pères, et de » toute l'Église, qui reconnoissoit Jésus-Christ » pour propitiateur, et comme l'auteur de la jus» tification; et qu'il ne falloit pas prendre pour » doctrine de l'Église romaine tout ce qu'ap» prouvent le Pape, quelques cardinaux, évêques, » théologiens ou moines [4] : » par où l'on distinguoit manifestement les opinions particulières d'avec le dogme reçu et constant, où on faisoit profession de ne vouloir point toucher.

Les peuples croyoient donc encore suivre en tout le sentiment des Pères, l'autorité de l'Église catholique, et même celle de l'Église romaine, dont la vénération étoit profondément imprimée dans tous les esprits. Luther même, tout arrogant et tout rebelle qu'il étoit, revenoit quelquefois à son bon sens, et il faisoit bien paroître que cette ancienne vénération qu'il avoit eue pour l'Église, n'étoit pas entièrement effacée. Environ l'an 1534, tant d'années après sa révolte, et quatre ans après la Confession d'Augsbourg, on publia son traité pour abolir la messe privée [1]. C'est celui où il raconte son fameux colloque avec le prince des ténèbres. Là, tout outré qu'il étoit contre l'Église catholique, jusqu'à la regarder comme le siége de l'Antechrist et de l'abomination, loin de lui ôter le titre d'Église par cette raison, il concluoit, au contraire, « qu'elle » étoit la véritable Église, le soutien et la co» lonne de la vérité, et le lieu très saint. En cette » Église, poursuivoit-il, Dieu conserve miracu» leusement le baptême, le texte de l'Évangile » dans toutes les langues, la rémission des pé» chés, et l'absolution tant dans la confession » qu'en public; le sacrement de l'autel vers » Pâques, et trois ou quatre fois l'année, quoi» qu'on en ait arraché une espèce au peuple; » la vocation et l'ordination des pasteurs; la con» solation dans l'agonie; l'image du crucifix, et » en même temps le ressouvenir de la mort et » de la passion de Jésus-Christ; le Psautier, l'O» raison dominicale, le Symbole, le Décalogue, » plusieurs cantiques pieux en latin et en alle» mand. » Et un peu après : « Où l'on trouve » ces vraies reliques des saints, là sans doute a » été et est encore la sainte Église de Jésus» Christ; là sont demeurés les saints; car les » institutions et les sacrements de Jésus-Christ » y sont, excepté une des espèces arrachée par » force. C'est pourquoi il est certain que Jésus» Christ y a été présent, et que son Saint-Esprit » y conserve sa vraie connoissance, et la vraie foi » dans ses élus. » Loin de regarder la croix, qu'on mettoit entre les mains des mourants, comme un objet d'idolâtrie, il la regarde au contraire comme un monument de piété, et comme un salutaire avertissement, qui nous rappeloit dans l'esprit la mort et la passion de Jésus-Christ. La révolte n'avoit pas encore éteint dans son cœur ces beaux restes de la doctrine et de la piété de l'Église; et je ne m'étonne pas qu'à la tête de tous les volumes de ses œuvres, on l'ait peint, avec son maître l'électeur, à genoux devant un crucifix.

Pour ce qu'il dit de la soustraction d'une des espèces, la réforme se trouvoit fort embarrassée sur cet article; et voici ce qu'on en disoit dans l'apologie : « Nous excusons l'Église, qui, ne pou» vant recevoir les deux espèces, a souffert cette » injure : mais nous n'excusons pas les auteurs » de cette défense [2]. »

[1] *Dall. de cult. Latin. Joseph. Meda in Comment. Apoc. Jur. Acc. des Proph.* — [2] *Conf. Aug. art. 21. edit. Gen. p. 23, 25. etc. Apol. resp. ad Arg. p. 141. etc.* — [3] *Edit. Gen. art. xxi, p. 22.* — [4] *Apol. resp. ad art. p. 141.*

[1] *Tr. de Missâ priv. t. VII, 256 et seq.* — [2] *Cap. de utrâque specie, 253.*

Pour entendre le secret de cet endroit de l'apologie, il ne faut que remarquer un petit mot que Melanchton, son auteur, écrit à Luther, en le consultant sur cette matière, pendant qu'on en disputoit à Augsbourg entre les catholiques et les protestants. « Eccius vouloit, lui dit-il [1], qu'on » tînt pour indifférente la communion sous une » ou sous deux espèces. C'est ce que je n'ai pas » voulu accorder : et toutefois j'ai excusé ceux » qui jusqu'ici avoient reçu une seule espèce PAR » ERREUR; car on crioit que nous condamnions » toute l'Église. »

Ils n'osoient donc pas condamner toute l'Église : la seule pensée en faisoit horreur. C'est ce qui fait trouver à Melanchton ce beau dénouement, d'excuser *l'Église sur une erreur*. Que pourroient dire de pis ceux qui la condamnent, puisque l'erreur dont il s'agit est supposée une erreur dans la foi, et encore une erreur tendante à l'entière subversion d'un aussi grand sacrement que celui de l'eucharistie? Mais enfin on n'y trouvoit pas d'autre expédient : Luther l'approuva; et pour mieux excuser l'Église, qui ne communioit que sous une espèce, il joignit la violence, qu'elle souffroit de ses pasteurs sur ce point, à l'erreur où elle étoit induite : la voilà bien excusée, et les promesses de Jésus-Christ, qui ne la devoit jamais abandonner, sauvées admirablement par cette méthode.

Les paroles de Luther dans la réponse à Melanchton sont remarquables : *Ils crient que nous condamnons toute l'Église*. C'est ce qui frappoit tout le monde. « Mais, répondit Luther [2], nous » disons que l'Église oppressée, et privée par vio- » lence d'une des espèces, doit être excusée, » comme on excuse la Synagogue de n'avoir pas » observé toutes les cérémonies de la loi dans la » captivité de Babylone, où elle n'en avoit pas » le pouvoir. »

L'exemple étoit cité bien mal-à-propos : car enfin ceux qui tenoient la Synagogue captive n'étoient pas de son corps, comme les pasteurs de l'Église, qu'on faisoit ici passer pour ses oppresseurs, étoient du corps de l'Église. D'ailleurs, la Synagogue, pour être contrainte au dehors dans ses observances, n'étoit pas pour cela induite *en erreur*, comme Melanchton soutenoit que l'Église privée d'une des espèces y étoit induite; mais enfin l'article passa. Pour ne point condamner l'Église, on demeura d'accord de l'excuser sur l'erreur où elle étoit, et sur *l'injure* qu'on lui avoit faite; et tout le parti souscrivit à cette réponse de l'apologie.

Tout cela ne s'accordoit guère avec l'art. VII de la Confession d'Augsbourg, où il est porté : « Qu'il y a une sainte Église qui demeurera éter- » nellement. Or, l'Église c'est l'assemblée des » saints, où l'Évangile est enseigné, et les sacre- » ments administrés comme il faut. » Pour sauver cette idée d'Église, il ne falloit pas seulement excuser le peuple; mais il falloit encore que les sacrements fussent bien administrés par les pasteurs; et si celui de l'eucharistie ne subsistoit sous une seule espèce, on ne pouvoit plus faire subsister l'Église même.

L'embarras n'étoit pas moins grand à en condamner la doctrine; et c'est pourquoi les protestants n'osent avouer que leur Confession de foi fût opposée à l'Église romaine, ou qu'ils se fussent retirés de son sein. Ils tâcholent de faire accroire, comme on vient de voir, qu'ils n'en étoient distingués que par certains rites, et quelques légères observances. Et au reste, pour faire voir qu'ils prétendoient toujours faire avec elle un même corps, ils se soumettoient publiquement à son concile.

C'est ce qui paroît dans la préface de la Confession d'Augsbourg, adressée à Charles V. « Votre » majesté impériale a déclaré qu'elle ne pouvoit » rien déterminer dans cette affaire, où il s'agis- » soit de la religion; mais qu'elle agiroit auprès » du Pape pour procurer l'assemblée du concile » universel. Elle réitéra l'an passé la même dé- » claration dans la dernière diète tenue à Spire, » et a fait voir qu'elle persistoit dans la résolu- » tion de procurer cette assemblée du concile » général; ajoutant que les affaires qu'elle avoit » avec le Pape étant terminées, elle croyoit qu'il » pouvoit être aisément porté à tenir un concile » général [1]. » On voit par-là de quel concile on entendoit parler alors : c'étoit d'un concile général assemblé par les papes; et les protestants s'y soumettent en ces termes : » Si les affaires de la » religion ne peuvent pas être accommodées à » l'amiable avec nos parties, nous offrons en » toute obéissance à votre majesté impériale de » comparoître, et de plaider notre cause devant » un tel concile général, libre et chrétien. » Et enfin : » C'est à ce concile général, et ensemble » à votre majesté impériale, que nous avons ap- » pelé et appelons, et nous adhérons à cet appel. » Quand ils parloient de cette sorte, leur intention n'étoit pas de donner à l'empereur l'autorité de prononcer sur les articles de la foi : mais en appelant au concile, ils nommoient aussi l'empereur dans leur appel, comme celui qui devoit procurer la convocation de cette sainte assemblée, et qu'ils prioient en attendant de tenir tout en suspens. Une déclaration si solennelle demeu-

[1] *Mel. lib. 1. Ep. 15.* — [2] *Resp. Luth. ad Mel. t. II. Sleid. lib. VII, 112.*

[1] *Præf. Conf. Aug. Concord. p. 8 9.*

rera éternellement dans l'acte le plus authentique qu'aient jamais fait les luthériens, et à la tête de la Confession d'Augsbourg, en témoignage contre eux, et en reconnoissance de l'inviolable autorité de l'Église. Tout s'y soumettoit alors ; et ce qu'on faisoit, en attendant sa décision, ne pouvoit être que provisoire. On retenoit les peuples, et on se trompoit peut-être soi-même par cette belle apparence. On s'engageoit cependant, et l'horreur qu'on avoit du schisme diminuoit tous les jours. Après qu'on y fut accoutumé, et que le parti se fut fortifié par des traités et par des ligues, l'Eglise fut oubliée, tout ce qu'on avoit dit de son autorité sainte s'évanouit comme un songe, et le titre de *concile libre et chrétien*, dont on s'étoit servi, devint un prétexte pour rendre illusoire la réclamation au concile, comme on le verra par la suite.

Voilà l'histoire de la Confession d'Augsbourg et de son apologie. On voit que les luthériens reviendroient de beaucoup de choses, et j'ose dire presque de tout, s'ils vouloient seulement prendre la peine d'en retrancher les calomnies dont on nous y charge, et de bien comprendre les dogmes où l'on s'accommode si visiblement à notre doctrine. Si l'on en eût cru Melanchton, on se seroit encore approché beaucoup davantage des catholiques : car il ne disoit pas tout ce qu'il vouloit ; et pendant qu'il travailloit à la Confession d'Augsbourg, lui-même en écrivant à Luther sur les *articles de foi* qu'il le prioit de revoir : *Il les faut*, dit-il [1], *changer souvent et les accommoder à l'occasion*. Voilà comme on bâtissoit cette célèbre Confession de foi, qui est le fondement de la religion protestante ; et c'est ainsi qu'on y traitoit les dogmes. On ne permettoit pas à Melanchton d'adoucir les choses autant qu'il le souhaitoit : « Je changeois, dit-il [2], tous les jours, « et rechangeois quelque chose ; et j'en aurois « changé beaucoup davantage, si nos compa- » gnons nous l'avoient permis. Mais, poursuivoit- » il, ils ne se mettent en peine de rien : » c'étoit à dire, comme il l'explique partout, que, sans prévoir ce qui pouvoit arriver, on ne songeoit qu'à pousser tout à l'extrémité : c'est pourquoi on voyoit toujours Melanchton, comme il le confesse lui-même [3], *accablé de cruelles inquiétudes, de soins infinis, d'insupportables regrets*. Luther le contraignoit plus que tous les autres ensemble. On voit dans les lettres qu'il lui écrit, qu'il ne savoit comment adoucir cet esprit superbe : quelquefois il entroit contre Melanchton *dans une telle colère, qu'il ne vouloit pas même lire ses lettres* [4]. C'est en vain qu'on lui envoyoit des messagers exprès : ils revenoient sans réponse ; et le malheureux Melancton, qui s'opposoit le plus qu'il pouvoit aux emportements de son maître et de son parti, toujours pleurant et gémissant, écrivoit la Confession d'Augsbourg avec ces contraintes.

[1] *Lib.* I. *ep.* 6. — [2] *Lib.* IV. *ep.* 93. — [3] *Ibid.* — [4] *Lib.* I. *ep.* 6.

****

LIVRE IV.

Depuis 1530 *jusqu'à* 1537.

SOMMAIRE.

Les ligues des protestants, et la résolution de prendre les armes autorisée par Luther. Embarras de Melanchton sur ces nouveaux projets, si contraires au premier plan. Bucer déploie ses équivoques pour unir tout le parti protestant, et les sacramentaires avec les luthériens. Les zuingliens et Luther les rejettent également. Bucer à la fin trompe Luther, en avouant que les indignes reçoivent la vérité du corps. Accord de Vitemberg conclu sur ce fondement. Pendant qu'on revient au sentiment de Luther, Melanchton commence à en douter, et ne laisse pas de souscrire tout ce que veut Luther. Articles de Smalcalde, et nouvelle explication de la présence réelle par Luther. L'imitation de Melanchton sur l'article qui regarde le Pape.

Le décret de la diète d'Augsbourg contre les protestants fut rigoureux. Comme l'empereur y établissoit une espèce de ligue défensive avec tous les états catholiques contre la nouvelle religion, les protestants de leur côté songèrent plus que jamais à s'unir entre eux : mais la division sur la cène, qui avoit si visiblement éclaté à la diète, étoit un obstacle perpétuel à la réunion de tout le parti. Le landgrave, peu scrupuleux, fit son traité avec ceux de Bâle, de Zurich et de Strasbourg [1]. Mais Luther n'en vouloit point entendre parler ; et l'électeur Jean-Frédéric demeura ferme à ne faire avec eux aucune ligue : ainsi, pour accommoder cette affaire, le landgrave fit marcher Bucer, le grand négociateur de ce temps pour les affaires de doctrine, qui s'aboucha par son ordre avec Luther et avec Zuingle.

En ce temps un petit écrit de Luther mit en rumeur toute l'Allemagne. Nous avons vu que le grand succès de sa doctrine lui avoit fait croire que l'Église romaine alloit tomber d'elle-même ; et il soutenoit fortement alors, qu'il ne fallait pas employer les armes dans l'affaire de l'Évangile, pas même pour se défendre de l'oppression [2]. Les luthériens sont d'accord qu'il n'y avoit rien de plus inculqué dans tous ses écrits, que cette maxime. Il vouloit donner à sa nouvelle Église ce beau caractère de l'ancien chris-

[1] *Recess. Aug. Sleid.* l. VII. 141. — [2] *Ci-dessus. liv.* I, *n.* 31, *liv.* II, *n.* 9.

Digitized by Google

tianisme : mais il n'y put pas durer long-temps. Aussitôt après la diete [1], et pendant que les protestants travailloient à former la ligue de Smalcaide, Luther déclara qu'encore qu'il eût toujours constamment enseigné jusqu'alors, « qu'il « n'étoit pas permis de résister aux puissances « légitimes; maintenant il s'en rapportoit aux « jurisconsultes, dont il ne savoit pas les maxi- « mes, quand il avoit fait ses premiers écrits. Au « reste, que l'Évangile n'étoit pas contraire aux « lois politiques; et que dans un temps si fâ- « cheux on pourroit se voir réduit à des extré- « mités, où non seulement le droit civil, mais « encore la conscience obligeroit les fidèles à « prendre les armes, et à se liguer contre tous « ceux qui voudroient leur faire la guerre, et « même contre l'empereur [2]. »

La lettre que Luther avoit écrite contre le duc George de Saxe [3] avoit déja bien montré qu'il n'étoit plus question parmi les siens de cette patience évangélique tant vantée dans leurs premiers écrits : mais ce n'étoit qu'une lettre écrite à un particulier. Voici maintenant un écrit public, où Luther autorisoit ceux qui prenoient les armes contre le prince.

Si nous en croyons Melanchton [4], Luther n'avoit pas été consulté précisément sur les ligues : on lui avoit un peu pallié l'affaire; et cet écrit étoit échappé sans sa participation. Mais ou Melanchton ne disoit pas tout ce qu'il savoit; ou l'on ne disoit pas tout à Melanchton. Il est constant par Sleidan [5], que Luther fut expressément consulté, et on ne voit pas que son écrit ait été publié par un autre que par lui-même : car aussi, qui l'eût osé faire sans son ordre? Cet écrit mit toute l'Allemagne en feu. Melanchton s'en plaignit en vain : « Pourquoi, dit-il [6], avoir répandu l'écrit « par toute l'Allemagne? Et falloit-il ainsi son- « ner le tocsin, pour exciter toutes les villes à « faire des ligues? » Il avoit peine à renoncer à cette belle idée de réformation que Luther lui avoit donnée, et qu'il avoit lui-même si bien soutenue, quand il écrivit au landgrave, « qu'il falloit « plutôt tout souffrir, que de prendre les armes « pour la cause de l'Évangile [7]. » Il en avoit dit autant des ligues que traitoient les protestants [8], et il les avoit empêchées de tout son pouvoir au temps de la diète de Spire, où son prince l'électeur de Saxe l'avoit mené. « C'est mon senti- « ment, dit-il [9], que tous les gens de bien doivent « s'opposer à ces ligues : » mais il n'y eut pas moyen de soutenir ces beaux sentiments dans un tel parti. Quand on vit que les prophéties ne marchoient pas assez vite, et que le souffle de Luther étoit trop foible pour abattre cette papauté tant haie, au lieu de rentrer en soi-même, on se laissa entraîner à des conseils plus violents. A la fin Melanchton vacilla : ce ne fut pas sans des peines extrêmes; et l'agitation où il paroît, durant qu'on tramoit ces ligues, fait pitié. Il écrit à son ami Camerarius [1] : « On ne nous consulte « plus tant sur la question, s'il est permis de se « défendre en faisant la guerre : il peut y en « avoir de justes raisons. La malice de quelques « uns est si grande, qu'ils seroient capables de « tout entreprendre s'ils nous trouvoient sans « défense. L'égarement des hommes est étrange, « et leur ignorance est extrême. Personne n'est « plus touché de cette parole : NE VOUS INQUIÉ- « TEZ PAS, PARCEQUE VOTRE PÈRE CÉLESTE SAIT « CE QU'IL VOUS FAUT. On ne se croit point as- « suré, si on n'a de bonnes et sûres défenses. « Dans cette foiblesse des esprits, nos maximes « théologiques ne pourroient jamais se faire en- « tendre. » Il falloit ici ouvrir les yeux, et voir que la nouvelle réforme, incapable de soutenir les maximes de l'Évangile, n'étoit pas ce qu'il en avoit pensé jusqu'alors. Mais écoutons la suite de la lettre. « Je ne veux, dit-il, condamner per- « sonne, et je ne crois pas qu'il faille blâmer les « précautions de nos gens, pourvu qu'on ne fasse « rien de criminel; à quoi nous saurons bien pour- « voir. » Sans doute, ces docteurs sauront bien retenir les soldats armés, et donner des bornes à l'ambition des princes, quand ils les auront engagés dans une guerre civile. Eh! comment espéroit-il empêcher les crimes durant cette guerre, si cette guerre elle-même, selon les maximes qu'il avoit toujours soutenues, étoit un crime? Mais il n'osoit avouer qu'on avoit tort; et après qu'il n'a pu empêcher les desseins de guerre, il se voit encore forcé à les appuyer de raisons. C'est ce qui le fait soupirer. « Ah! dit-il, que « j'avois bien prévu tous ces mouvements à Augs- « bourg! » C'étoit lorsqu'il y déploroit si amèrement les emportements des siens, qui poussoient tout à bout, et *ne se mettoient*, disoit-il, *en peine de rien* [2]. C'est pourquoi il pleuroit sans fin; et Luther, par toutes les lettres qu'il lui écrivoit, ne pouvoit le consoler. Ses douleurs s'accrurent quand il vit tant de projets de ligues autorisés par Luther même. Mais « enfin, mon cher Ca- « merarius (c'est ainsi qu'il finit sa lettre), cette « chose est toute particulière, et peut être con- « sidérée de plusieurs côtés : c'est pourquoi il « faut prier Dieu. »

Son ami Camerarius n'approuvoit pas plus que

[1] *Sleid. lib.* VII. VIII. — [2] *Ibid. l.* VIII. 217. — [3] *Ci-dess., l.* II. — [4] *Lib.* IV. *ep.* 111. — [5] *Sleid. l.* VIII. 117. — [6] *Lib.* IV. *ep.* 111. — [7] *Lib.* III. *ep.* 16. — [8] *Lib.* IV. *ep.* 85. 111. — [9] *Ibid. ep.* 85.

[1] *Lib.* IV. *ep.* 110. — [2] *Ci-dessus, liv.* III.

lui, dans le fond de son cœur, ces préparatifs de guerre; et Mélanchton tâchoit toujours de le soutenir le mieux qu'il pouvoit : surtout il falloit bien excuser Luther. Quelques jours après la lettre que nous avons vue, il mande au même Camerarius [1], « que Luther a écrit très modéré-» ment, et qu'on a eu bien de la peine à lui ar-» racher sa consultation. Je crois, poursuit-il, » que vous voyez bien que nous n'avons point de » tort. Je ne pense pas que nous devions nous » tourmenter davantage sur ces ligues; et pour » dire la vérité, la conjoncture du temps fait » que je ne crois pas les devoir blâmer : ainsi re-» venons à prier Dieu. »

C'étoit bien fait. Mais Dieu se rit des prières qu'on lui fait pour détourner les malheurs publics, quand on ne s'oppose pas à ce qui se fait pour les attirer. Que dis-je? quand on l'approuve et qu'on y souscrit, quoique ce soit avec répugnance. Mélanchton le sentoit bien; et troublé de ce qu'il faisoit, autant que de ce que faisoient les autres, il prie son ami de le soutenir : « Écri-» vez-moi souvent, lui dit-il; je n'ai de repos que » par vos lettres. »

Ce fut donc un point résolu dans la nouvelle réforme, qu'on pouvoit prendre les armes, et qu'il falloit se liguer. Dans cette conjoncture, Bucer entama ses négociations avec Luther; et soit qu'il le trouvât porté à la paix avec les zuingliens par le desir de former une bonne ligue, ou que par quelque autre moyen il ait su le prendre en bonne humeur, il en remporta de bonnes paroles. Il part aussitôt pour joindre Zuingle : mais la négociation fut interrompue par la guerre qui s'émut entre les cantons catholiques et les protestants. Les derniers, quoique plus forts, furent vaincus. Zuingle fut tué dans une bataille; et ce disputeur emporté sut montrer qu'il n'étoit pas moins hardi combattant. Le parti eut peine à défendre cette valeur à contre-temps d'un pasteur; et on disoit pour excuse qu'il avoit suivi l'armée protestante pour y faire son personnage de ministre, plutôt que celui de soldat [2] : mais enfin il étoit constant qu'il s'étoit jeté bien avant dans la mêlée, et qu'il y étoit mort l'épée à la main. Sa mort fut suivie de celle d'Œcolampade. Luther dit qu'il fut accablé des coups du diable, dont il n'avoit pu soutenir l'effort [3]; et les autres, qu'il étoit mort de douleur, et n'avoit pu résister à l'agitation que lui causoient tant de troubles. En Allemagne, la paix de Nuremberg tempéra les rigueurs du décret de la diète d'Augsbourg : mais les zuingliens furent exceptés de l'accord, non seulement par les catholiques, mais encore par les luthériens; et l'électeur Jean-Fréderic persistoit invinciblement à les exclure de la ligue, jusqu'à ce qu'ils fussent convenus avec Luther de l'article de la présence. Bucer poursuivoit sa pointe sans se rebuter, et par toute sorte de moyens il s'efforçoit de surmonter cet unique obstacle de la réunion du parti.

Se persuader les uns les autres étoit une chose jugée impossible, et déjà vainement tentée à Marpourg. La tolérance mutuelle, en demeurant chacun dans ses sentiments, y avoit été rejetée avec mépris par Luther; et il persistoit avec Mélanchton à dire qu'elle faisoit tort à la vérité qu'il défendoit. Il n'y avoit donc plus d'autre expédient pour Bucer, que de se jeter dans des équivoques, et d'avouer la présence substantielle d'une manière qui lui laissât quelque échappatoire.

Le chemin par où il vint à un aveu si considérable, est merveilleux. C'étoit un discours commun des sacramentaires, qu'il se falloit bien garder de mettre dans les sacrements de simples signes. Zuingle même n'avoit point fait de difficulté d'y reconnoître quelque chose de plus; et pour vérifier son discours, il suffisoit qu'il y eût quelque promesse de grâce annexée aux sacrements. L'exemple du baptême le prouvoit assez. Mais comme l'eucharistie n'étoit pas seulement instituée comme un signe de la grâce, et qu'elle étoit appelée le corps et le sang; pour n'en être pas un simple signe, constamment le corps et le sang y doivent être reçus. On dit donc qu'ils y étoient reçus par la foi : c'étoit le vrai corps qui étoit reçu; car Jésus-Christ n'en avoit pas deux. Quand on en fut venu à dire qu'on recevoit par la foi le vrai corps de Jésus-Christ, on dit qu'on en recevoit la propre substance. Le recevoir sans qu'il fût présent, n'étoit pas chose imaginable. Voilà donc, disoit Bucer, Jésus-Christ substantiellement présent. Il n'étoit plus besoin de parler de la foi, et il suffisoit de la sous-entendre. Ainsi Bucer avoua dans l'eucharistie, absolument et sans restriction, la présence réelle et substantielle du corps et du sang de notre Seigneur, encore qu'ils demeurassent uniquement dans le ciel : ce qu'il adoucit néanmoins dans la suite. De cette sorte, sans rien admettre de nouveau, il changea tout son langage : et à force de parler comme Luther, il se mit à dire qu'on ne s'étoit jamais entendu, et que cette longue dispute, dans laquelle on s'étoit si fort échauffé, n'étoit qu'une dispute de mots.

Il eût parlé plus juste, en disant qu'on ne s'accordoit que dans les mots; puisqu'enfin cette substance qu'on disoit présente étoit aussi éloignée de l'eucharistie que le ciel l'étoit de la terre,

[1] *Lib.* IV. *ep.* 111. — [2] *Hosp. ad ann.* 1531. — [3] *Tr. de abrog. Miss. t.* VII. 250.

et n'étoit non plus reçue par les fidèles que la substance du soleil est reçue dans l'œil. C'est ce que disoient Luther et Mélanchton. Le premier appeloit les sacramentaires une *faction à deux langues*[1], à cause de leurs équivoques, et disoit qu'ils faisoient *un jeu diabolique des paroles de notre Seigneur*. La présence que Bucer admet, disoit le dernier[2], n'est « qu'une présence en « parole, et une présence de vertu. Or c'est la « présence du corps et du sang, et non celle de « leur vertu, que nous demandons. Si ce corps « de Jésus-Christ n'est que dans le ciel, et n'est « point avec le pain ni dans le pain; si enfin elle « ne se trouve dans l'eucharistie que par la con- « templation de la foi, ce n'est qu'une présence « imaginaire. »

Bucer et les siens se fâchoient ici de ce qu'on appeloit imaginaire ce qui se faisoit par la foi; comme si la foi n'eût été qu'une pure imagination. « N'est-ce pas assez, disoit Bucer[3], que « Jésus-Christ soit présent au pur esprit et à « l'ame élevée en haut? »

Il y avoit dans ce discours bien de l'équivoque. Les luthériens convenoient que la présence du corps et du sang dans l'eucharistie étoit au-dessus des sens, et de nature à n'être aperçue que par l'esprit et par la foi. Mais ils n'en vouloient pas moins que Jésus-Christ fût présent en sa propre substance dans le sacrement : au lieu que Bucer vouloit qu'il ne fût présent en effet que dans le ciel, où l'esprit l'alloit chercher par la foi; ce qui n'avoit rien de réel, rien qui répondît à l'idée que donnoient ces mots sacrés : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*.

Mais quoi donc, ce qui est spirituel n'est-il pas réel? et n'y a-t-il rien de réel dans le baptême, à cause qu'il n'y a rien de corporel? Autre équivoque. Les choses spirituelles, comme la grâce et le Saint-Esprit, sont autant présentes qu'elles peuvent l'être quand elles le sont spirituellement. Mais qu'est-ce qu'un corps présent en esprit seulement, si ce n'est un corps absent en effet, et présent seulement par la pensée? Présence qui ne peut, sans illusion, être appelée réelle et substantielle.

Mais voulez-vous donc, disoit Bucer, que Jésus-Christ soit présent corporellement? et vous-mêmes n'avouez-vous pas que la présence de son corps dans l'eucharistie est spirituelle?

Luther et les siens ne nioient non plus que les catholiques que la présence de Jésus-Christ dans l'eucharistie ne fût spirituelle quant à la manière, pourvu qu'on leur avouât qu'elle étoit corporelle quant à la substance; c'est-à-dire, en termes plus simples, que le corps de Jésus-Christ étoit présent, mais d'une manière divine, surnaturelle, incompréhensible, où les sens ne pouvoient atteindre : spirituelle en cela, que le seul esprit soumis à la foi la pouvoit connoître, et qu'elle avoit une fin toute céleste. Saint Paul avoit bien appelé le corps humain ressuscité *un corps spirituel*[1], à cause des qualités divines, surnaturelles, et supérieures aux sens dont il étoit revêtu : à plus forte raison le corps du Sauveur mis dans l'eucharistie d'une manière si fort incompréhensible pouvoit-il être appelé de ce nom.

Au reste, tout ce qu'on disoit, que l'esprit s'élevoit en haut pour aller chercher Jésus-Christ à la droite de son Père, n'étoit encore qu'une métaphore peu capable de représenter une réception substantielle du corps et du sang; puisque ce corps et ce sang demeuroient uniquement dans le ciel, comme l'esprit demeuroit uniquement uni à son corps dans la terre, et qu'il n'y avoit non plus d'union véritable et substantielle entre le fidèle et le corps de notre Seigneur, que s'il n'y eût jamais eu d'eucharistie, et que Jésus-Christ n'eût jamais dit : *Ceci est mon corps*.

Feignons en effet que ces paroles ne soient jamais sorties de sa bouche, la présence par l'esprit et par la foi subsistoit toujours également; et jamais on ne se seroit avisé de l'appeler substantielle. Que si les paroles de Jésus-Christ obligent à des expressions plus fortes, c'est à cause qu'elles nous donnent ce qui ne nous seroit point donné sans elles, c'est-à-dire le propre corps et le propre sang, dont l'immolation et l'effusion nous ont sauvés sur la croix.

Il restoit encore à Bucer deux fécondes sources de chicane et d'équivoque; l'une dans le mot de local, et l'autre dans le mot de sacrement ou de mystère.

Luther et les défenseurs de la présence réelle n'avoient jamais prétendu que le corps de notre Seigneur fût enfermé dans l'eucharistie, comme dans un lieu par lequel il fût mesuré et compris à la manière ordinaire des corps: au contraire, ils ne croyoient dans la chair de notre Seigneur, qui leur étoit distribuée à la sainte table, que la simple et pure substance avec la grâce et la vie dont elle étoit pleine; mais au surplus dépouillée de toutes qualités sensibles, et des manières d'être que nous connoissons. Ainsi Luther accordoit facilement à Bucer que la présence dont il s'agissoit n'étoit pas locale; pourvu qu'il lui accordât qu'elle étoit substantielle; et Bucer ap-

[1] *Luth. ep. ad Sen. Francof. Hosp. ad* 1555. 128. — [2] *Epist. Mel. ap. Hosp.* 1559. 140. — [3] *Ibid. p.* 111.

[1] *I. Cor.* xv. 44. 46.

pnyoit beaucoup sur l'exclusion de la présence locale, croyant affoiblir autant ce qu'il étoit forcé d'avouer de la présence substantielle. Il se servoit même de cet artifice pour exclure la manducation du corps de notre Seigneur, qui se faisoit par la bouche. Il la trouvoit non seulement inutile, mais encore grossière, charnelle, et peu digne de l'esprit du christianisme : comme si ce gage sacré de la chair et du sang offert sur la croix, que le Sauveur nous donnoit encore dans l'eucharistie pour nous certifier que la victime et son immolation étoit toute nôtre, eût été une chose indigne d'un chrétien ; ou que cette présence cessât d'être véritable, sous prétexte que dans un mystère de foi Dieu n'avoit pas voulu la rendre sensible; ou enfin que le chrétien ne fût pas touché de ce gage inestimable de l'amour divin, parcequ'il ne lui étoit connu que par la seule parole de Jésus-Christ : choses tellement éloignées de l'esprit du christianisme, qu'on ne peut assez s'étonner de la grossièreté de ceux qui ne pouvant pas les goûter traitent encore de grossiers ceux qui les goûtent.

L'autre source des équivoques étoit dans le mot de sacrement et dans celui de mystere. Sacrement, dans notre usage ordinaire, veut dire un signe sacré; mais dans la langue latine, d'où ce mot nous est venu, sacrement veut dire souvent chose haute, chose secrète et impénétrable. C'est aussi ce que signifie le mot de mystère. Les Grecs n'ont point d'autre mot pour signifier sacrement que celui de mystère; et les Pères latins appellent souvent le mystère de l'incarnation, sacrement de l'incarnation, et ainsi des autres.

Bucer et ses compagnons croyoient tout gagner, quand ils disoient que l'eucharistie étoit un mystère, ou qu'elle étoit un sacrement du corps et du sang; ou que la présence qu'on y reconnoissoit, et l'union qu'on y avoit avec Jésus-Christ, étoit une présence et une union sacramentelle : et au contraire, les défenseurs de la présence réelle, catholiques et luthériens, entendoient une présence et une union réelle, substantielle, et proprement dite; mais cachée, secrète mystérieuse, surnaturelle dans sa manière, et spirituelle dans sa fin, propre enfin à ce sacrement : et c'étoit pour toutes ces raisons qu'ils l'appeloient sacramentelle.

Ils n'avoient donc garde de nier que l'eucharistie ne fût un mystère au même sens que la Trinité et l'incarnation, c'est-à-dire une chose haute autant que secrète, et tout-à-fait incompréhensible à l'esprit humain.

Ils ne nioient pas même qu'elle ne fût un signe sacré du corps et du sang de notre Seigneur; car ils savoient que le signe n'exclut pas toujours la présence : au contraire, il y a des signes de telle nature qu'ils marquent la chose présente. Quand on dit qu'un malade a donné des signes de vie, on veut dire qu'on voit par ces signes que l'ame est encore présente en sa propre et véritable substance : les actes extérieurs de religion sont faits pour marquer qu'on a en effet la religion au fond du cœur : et lorsque les anges ont paru en forme humaine, ils étoient présents en personne sous cette apparence qui nous les représentoit. Ainsi les défenseurs du sens littéral ne disoient rien d'incroyable, quand ils enseignoient que les symboles sacrés de l'eucharistie, accompagnés de ces paroles, *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, nous marquent Jésus-Christ présent, et que le signe étoit très étroitement et inséparablement uni à la chose.

Bien plus, il faut reconnoître que tout ce qui est le plus vérité, pour ainsi parler, dans la religion chrétienne, est tout ensemble mystère et signe sacré. L'incarnation de Jésus-Christ nous figure l'union parfaite que nous devons avoir avec la Divinité dans la grace et dans la gloire. Sa naissance et sa mort sont la figure de notre naissance et de notre mort spirituelle. Si dans le mystère de l'eucharistie il daigne s'approcher de nos corps en sa propre chair et en son propre sang, par-là il nous invite à l'union des esprits, et nous la figure. Enfin, jusqu'à ce que nous soyons venus à la pleine et manifeste vérité qui nous rendra éternellement heureux, toute vérité nous sera la figure d'une vérité plus intime : nous ne goûterons Jésus-Christ tout pur en sa propre forme, et dégagé de toute figure, que lorsque nous le verrons dans la plénitude de sa gloire à la droite de son Père : c'est pourquoi s'il nous est donné dans l'eucharistie en substance et en vérité, c'est sous une espèce étrangère. C'est ici un grand sacrement et un grand mystère, où sous la forme du pain on nous cache un corps véritable; où dans le corps d'un homme on nous cache la majesté et la puissance d'un Dieu; où on exécute de si grandes choses d'une manière impénétrable au sens humain.

Quel jeu aux équivoques de Bucer dans ces diverses significations des mots de sacrement et de mystère ? Et combien d'échappatoires se pouvoit-il préparer dans des termes que chacun tiroit à son avantage ? S'il mettoit une présence et une union réelle et substantielle, encore qu'il n'exprimât pas toujours qu'il l'entendoit par la foi, il croyoit avoir tout sauvé en cousant à ses expressions le mot de sacramentel : après quoi il s'écrioit de toute sa force, qu'on ne disputoit que des mots, et qu'il étoit étrange de troubler

l'Église, et d'empêcher le cours de la réformation pour une dispute si vaine.

Personne ne l'en vouloit croire. Ce n'étoit pas seulement Luther et les luthériens qui se moquoient quand il vouloit faire une dispute de mots de toute la dispute de l'eucharistie : ceux de son parti lui disoient eux-mêmes qu'il trompoit le monde par sa présence substantielle, qui n'étoit au fond qu'une présence par la foi. Œcolampade avoit remarqué combien il embrouilloit la matière par sa présence substantielle du corps et du sang, et lui avoit écrit, un peu avant que de mourir, qu'il y avoit seulement dans l'eucharistie, pour ceux « qui croyoient, une promesse » efficace de la rémission des péchés par le corps » livré et par le sang répandu : que nos ames en » étoient nourries, et nos corps associés à la ré» surrection par le Saint-Esprit ; qu'ainsi nous » recevions le vrai corps, et non pas seulement » du pain, ni un simple signe : » (il se gardoit bien de dire qu'on le reçût substantiellement.) » Qu'à la vérité les impies ne recevoient qu'une » figure ; mais que Jésus-Christ étoit présent aux » siens comme Dieu, qui nous fortifie, et qui » nous gouverne [1]. » C'étoit toute la présence que vouloit Œcolampade : et il finissoit par ces mots : « Voilà, mon cher Bucer, tout ce que nous » pouvons donner aux luthériens. L'obscurité » est dangereuse à nos Églises. Agissez de sorte, » mon frère, que vous ne trompiez pas nos es» pérances. »

Ceux de Zurich lui témoignoient encore plus franchement que c'étoit une illusion de dire, comme il faisoit, que cette dispute n'étoit que de mots, et l'avertissoient que ces expressions le menoient à la doctrine de Luther, où il arriva en effet, mais pas si tôt [2]. Cependant ils se plaignoient hautement de Luther, qui ne vouloit pas les traiter de frères ; ils ne laissoient pas de le reconnoître *pour un excellent serviteur de Dieu* [3] ; mais on remarqua dans le parti, que cette douceur ne fit que le rendre *plus inhumain et plus insolent* [4].

Ceux de Bâle se montroient fort éloignés et des sentiments de Luther et des équivoques de Bucer. Dans la Confession de foi qui est mise dans le recueil de Genève en l'an 1532, et dans l'histoire d'Hospinien en l'an 1534, peut-être parcequ'elle fut publiée la première fois en l'une de ces années, et renouvelée en l'autre, ils disent que, » comme l'eau demeure dans le baptême, où la » rémission des péchés nous est offerte ; ainsi le » pain et le vin demeurent dans la cène, où avec, » le pain et le vin, le vrai corps et le vrai sang de » Jésus-Christ nous est figuré et offert par le mi» nistre [1]. » Pour s'expliquer plus nettement, ils ajoutent » que nos ames sont nourries du corps » et du sang de Jésus-Christ par une foi véri» table, » et mettent en marge, par forme d'éclaircissement, que « Jésus-Christ est présent dans la » cène, mais sacramentellement, et par le sou» venir de la foi qui élève l'homme au ciel, et n'en » ôte point Jésus-Christ. » Enfin ils concluent, en disant » qu'ils n'enferment point le corps na» turel, véritable et substantiel de Jésus-Christ » dans le pain et dans le breuvage, et n'adorent » point Jésus-Christ dans les signes du pain et » du vin, qu'on appelle ordinairement le sacre» ment du corps et du sang de Jésus-Christ ; mais » dans le ciel, à la droite de Dieu son Père, d'où » il viendra juger les vivants et les morts. »

Voilà ce que Bucer ne vouloit point dire ni expliquer clairement, que Jésus-Christ n'étoit qu'au ciel en qualité d'homme, quoique autant qu'on en peut juger il fût alors de ce sentiment ; mais il se jetoit de plus en plus dans des pensées si métaphysiques, que ni Scot, ni les plus fins des scotistes, n'en approchoient pas : et c'est sur ces abstractions qu'il faisoit rouler ses équivoques.

En ce temps Luther publia ce livre contre la messe privée, où se trouve le fameux entretien qu'il avoit eu autrefois avec l'ange de ténèbres, et où, forcé par ses raisons, il abolit, comme impie, la messe qu'il avoit dite durant tant d'années avec tant de dévotion, s'il l'en faut croire [2]. C'est une chose merveilleuse de voir combien sérieusement et vivement il décrit son réveil, comme en sursaut, au milieu de la nuit ; l'apparition manifeste du diable pour disputer contre lui ; « la » frayeur dont il fut saisi, sa sueur, son tremble» ment, et son horrible battement de cœur dans » cette dispute ; les pressants arguments du dé» mon, qui ne laisse aucun repos à l'esprit ; le son » de sa puissante voix ; ses manières de disputer » accablantes, où la question et la réponse se font » sentir à la fois. Je sentis alors, dit-il, comment » il arrive si souvent qu'on meure subitement » vers le matin : c'est que le diable peut tuer et » étrangler les hommes ; et sans tout cela, les » mettre si fort à l'étroit par ses disputes, qu'il y » a de quoi en mourir, comme je l'ai plusieurs » fois expérimenté. » Il nous apprend en passant que le diable l'attaquoit souvent de la même sorte ; et à juger des autres attaques par celle-ci, on doit croire qu'il avoit appris de lui beaucoup

[1] *Epist. Œcol. ap. Hosp. an.* 1530. 112. — [2] *Hosp.* 127. — [3] *Ep. ad Marc. Brand. ibid.* — [4] *Hosp. ibid.*

[1] *Conf. Bas.* 1532. *art.* II. *Synt.* I. *part.* 72. — [2] *De abrog. Miss. priv. t.* VII, 216.

d'autres choses que la condamnation de la messe. C'est ici qu'il attribue au malin esprit la mort subite d'Œcolampade, aussi bien que celle d'Emser autrefois si opposé au luthéranisme naissant. Je ne veux pas m'étendre sur une matière tant rebattue : il me suffit d'avoir remarqué que Dieu, pour la confusion, ou plutôt pour la conversion des ennemis de l'Église, ait permis que Luther tombât dans un assez grand aveuglement pour avouer, non pas qu'il ait été souvent tourmenté par le démon, ce qui pouvoit lui être commun avec plusieurs saints ; mais, ce qui lui est particulier, qu'il ait été converti par ses soins, et que l'esprit de mensonge ait été son maître dans un des principaux points de sa réforme.

C'est en vain qu'on prétend ici que le démon ne disputa contre Luther que pour le jeter dans le désespoir, en le convaincant de son crime ; car la dispute n'est pas tournée de ce côté-là. Lorsque Luther paroît convaincu, et n'avoir plus rien à répondre, le démon ne presse pas davantage, et Luther croit avoir appris une vérité qu'il ne savoit pas. Si la chose est véritable, quelle horreur d'avoir un tel maître ! Si Luther se l'est imaginée, de quelles illusions et de quelles noires pensées avoit-il l'esprit rempli ! Et s'il l'a inventée, de quelle triste aventure se fait-il honneur !

Les Suisses furent scandalisés de la conférence de Luther, non tant à cause que le diable y paroissoit comme docteur ; ils étoient assez empêchés de se défendre d'une semblable vision, dont nous avons vu que Zuingle s'étoit vanté [1] : mais ils ne purent souffrir la manière dont il y traitoit Œcolampade. Il se fit sur ce sujet des écrits très aigres : mais Bucer ne laissoit pas de continuer sa négociation ; et on tint par son entremise une conférence à Constance, pour la réunion des deux partis [2]. Là, ceux de Zurich déclarèrent qu'ils s'accommoderoient avec Luther, à condition que de son côté il leur accorderoit trois points ; l'un, que la chair de Jésus-Christ ne se mangeoit que par la foi ; l'autre, que Jésus-Christ, comme homme, étoit seulement dans un certain endroit du ciel ; le troisième, qu'il étoit présent dans l'eucharistie par la foi, d'une manière propre aux sacrements. Ce discours étoit clair, et sans équivoque. Les autres Suisses, et en particulier ceux de Bâle, approuvèrent une déclaration si nette de leur sentiment commun. Aussi étoit-elle conforme en tout à la Confession de Bâle : mais encore que cette Confession donnât une idée parfaite de la doctrine du sens figuré, ceux de Bâle, qui l'avoient dressée, ne laissèrent pas d'en dresser une autre, deux ans après, à l'occasion que nous allons dire.

[1] *Hosp. ad an.* 1553, 151. — [2] *Hosp.* 156.

En 1536, Bucer et Capiton vinrent de Strasbourg. Ces deux fameux architectes des équivoques les plus raffinées, s'étant servis de l'occasion des Confessions de foi que les Églises séparées de Rome se préparoient d'envoyer au concile que le Pape venoit d'indiquer, prièrent les Suisses d'en dresser une, *qui fût tournée de sorte qu'elle pût servir à l'accord dont on avoit beaucoup d'espérance* [1] ; c'est-à-dire, qu'il étoit bon de choisir des termes que les luthériens, ardents défenseurs de la présence réelle, pussent prendre en bonne part. On dresse donc cette vue une nouvelle Confession de foi, qui est la seconde de Bâle : on y retranche de la première, que nous avons rapportée, les expressions qui marquoient trop précisément que Jésus-Christ n'étoit présent que dans le ciel, et qu'on ne reconnoissoit dans le sacrement qu'une présence sacramentelle, et par le seul souvenir. A la vérité, les Suisses parurent fort attachés à dire toujours, comme ils avoient fait dans la première Confession de Bâle, *que le corps de Jésus-Christ n'est pas enfermé dans le pain*. Si on eût usé de ces termes sans quelque adoucissement, les luthériens auroient bien vu qu'on en vouloit nettement à la présence réelle ; mais Bucer avoit des expédients pour toutes choses. Par ces insinuations ceux de Bâle se résolurent à dire, « que le corps et le sang ne sont pas natu- » rellement unis au pain et au vin ; mais que le » pain et le vin sont des symboles par lesquels » Jésus-Christ lui-même nous donne une véri- » table communication de son corps et de son » sang, non pour servir au ventre d'une nourri- » ture périssable, mais pour être un aliment de » vie éternelle [2]. » Le reste n'est autre chose qu'une assez longue explication des fruits de l'eucharistie, dont tout le monde convient.

Il n'y avoit là aucun terme dont les luthériens ne pussent demeurer d'accord ; car ils ne prétendent pas que le corps de Jésus-Christ soit un aliment pour notre estomac, et ils enseignent que Jésus-Christ est uni au pain et au vin d'une manière incompréhensible, céleste et surnaturelle : de sorte qu'on peut dire sans les offenser qu'il n'y est pas *naturellement uni*. Les Suisses ne pénétrèrent pas plus avant. Tellement qu'à la faveur de cette expression l'article passa en des termes dont un luthérien peut s'accommoder, et où l'on ne pouvoit en tout cas desirer que des expressions plus précises et moins générales.

De la présence substantielle dont il s'agissoit

[1] *Synt. Conf. Gen. de Helv. Conf. Hosp. part.* 2. 141. — [2] *Conf. Bas.* 1536, *art.* 22. *Synt. p.* 1. *p.* 70.

en ce temps-là, ils n'en voulurent dire ni bien ni mal; et ce fut tout ce que Bucer en put obtenir. Ils ne se tinrent dans la suite ni à la première ni à la seconde Confession de foi qu'ils avoient publiée d'un commun accord; et nous en verrons dans son temps paroître une troisième, avec des expressions toutes nouvelles.

Ceux de Zurich nourris par Zuingle, et pleins de son esprit, n'entrèrent avec Bucer dans aucune composition; et au lieu de donner, comme ceux de Bâle, une nouvelle Confession de foi, pour montrer qu'ils persistoient dans la doctrine de leur maître, ils publièrent celle qu'il avoit adressée à François Ier, et qui a déja été rapportée, où il ne veut d'autre présence dans l'eucharistie que celle qui s'y fait *par la contemplation* de la foi, en excluant nettement la présence substantielle.

C'est ainsi qu'ils continuoient à parler naturellement. Ils étoient les seuls qui le fissent parmi les défenseurs du sens figuré; et on peut voir en ce temps que dans la nouvelle réforme chaque Église agissoit selon l'impression qu'elle avoit reçue de son maître. Luther et Zuingle, ardents et extrêmes, mirent les luthériens et ceux de Zurich dans de semblables dispositions, et éloignèrent les tempéraments. Si Œcolampade fut plus doux, on voit aussi ceux de Bâle plus accommodants; et ceux de Strasbourg entrèrent dans tous les adoucissements, ou, pour mieux parler, dans toutes les équivoques et dans toutes les illusions de Bucer.

Il poussa la chose si avant, qu'après avoir accordé tout ce qu'on pouvoit souhaiter sur la présence réelle, essentielle, substantielle, naturelle même, c'est-à-dire sur la présence de Jésus-Christ selon sa nature, il trouva encore des expédients pour le faire réellement recevoir aux fidèles qui communioient indignement. Il demandoit seulement qu'on ne parlât point des impies et des infidèles, pour lesquels ce saint mystère n'a point été institué; et disoit néanmoins que sur ce sujet il ne vouloit avoir de démêlé avec personne [1].

Avec toutes ces explications, il ne faut pas s'étonner s'il sut adoucir Luther jusqu'alors implacable. Luther crut qu'en effet les sacramentaires revenoient à la doctrine de la Confession d'Augsbourg et de l'apologie. Melanchton, avec lequel Bucer négocioit, lui manda qu'il trouvoit Luther plus traitable, et qu'il commençoit à parler plus amiablement de lui et de ses collègues [2]. Enfin on tint l'assemblée de Vitemberg en Saxe, où se trouvèrent les députés des Églises d'Allemagne des deux partis. Luther le prit d'abord d'un ton bien haut. Il vouloit que Bucer déclarât que lui et les siens se rétractoient, et rejeta bien loin ce qu'ils lui disoient; que la dispute n'étoit pas tant dans la chose que dans la manière. Mais enfin, après beaucoup de discours où Bucer montra toute sa souplesse, Luther prit pour rétractation ces articles, que lui accordèrent ce ministre et ses compagnons:

« I. Que, suivant les paroles de saint Irénée, » l'eucharistie consiste en deux choses, l'une terrestre, et l'autre céleste; et par conséquent que » le corps et le sang de Jésus-Christ sont vraiment » et substantiellement présents, donnés et reçus » avec le pain et le vin.

» II. Qu'encore qu'ils rejetassent la transsubstantiation, et ne crussent pas que le corps de » Jésus-Christ fût enfermé localement dans le » pain, ou qu'il eût avec le pain aucune union de » longue durée hors l'usage du sacrement, il ne » falloit pas laisser d'avouer que le pain étoit le » corps de Jésus-Christ par une union sacramentelle: c'est-à-dire que le pain étant présenté, le » corps de Jésus-Christ étoit tout ensemble présent et vraiment donné. »

III. Ils ajoutoient néanmoins: « Que hors de » l'usage du sacrement, pendant qu'il est gardé » dans le ciboire, ou montré dans les processions, » ils croient que ce n'est pas le corps de Jésus-Christ. »

IV. Ils concluoient en disant: « Que cette institution du sacrement a sa force dans l'Église, » et ne dépend pas de la dignité ou indignité » du ministre, ni de celui qui reçoit.

» V. Que pour les indignes, qui, selon saint » Paul, mangent vraiment le sacrement, le corps » et le sang de Jésus-Christ leur sont vraiment » présentés, et qu'ils LES REÇOIVENT VÉRITABLEMENT, quand les paroles et l'institution de Jésus-Christ sont gardées.

» VI. Que néanmoins ils le prennent pour leur » jugement, comme dit le même saint Paul, parcequ'ils abusent du sacrement en le recevant » sans pénitence et SANS FOI [1]. »

Luther n'avoit rien, ce semble, à desirer davantage. Quand on lui accorde que l'eucharistie consiste en deux choses, l'une céleste, et l'autre terrestre, et que de là on conclut que le corps de Jésus-Christ est substantiellement présent avec le pain [2], on montre assez qu'il n'est pas seulement présent à l'esprit et par la foi: mais Luther, qui n'ignoroit pas les subtilités des sacramentaires, les pousse encore plus avant, et leur fait dire que ceux-là même *qui n'ont pas la foi ne laissent pas de recevoir véritablement le corps de notre Seigneur* [3].

On n'avoit garde de les soupçonner de croire

[1] *Hosp. p. 2, fol. 135.* — [2] *Ibid. an. 1535, 1536.*

[1] *Hosp. p. 2. an. 1538. f. 143. In Bib. Conc. 729.* — [2] *Art. 1.* — [3] *Art. V et VI.*

que le corps de Jésus-Christ ne nous fût présent que par la foi, puisqu'ils avouoient qu'il étoit présent, et véritablement reçu par ceux qui étoient sans *foi et sans pénitence*.

Après cet aveu des sacramentaires, Luther se persuada aisément qu'il n'avoit plus rien à en exiger, et il jugea qu'ils avoient dit tout ce qu'il falloit pour confesser la réalité : mais il n'avoit pas encore assez compris que ces docteurs ont des secrets particuliers pour tout expliquer. Quelque claires que lui parussent les paroles de l'accord, Bucer savoit par où en sortir. Il a fait plusieurs écrits, où il explique aux siens en quel sens il a entendu chaque parole de l'accord : là il déclare que « ceux qui, selon saint Paul, sont coupables » du corps et du sang, ne reçoivent pas seulement » le sacrement, mais en effet la chose même, et » qu'ils ne sont pas sans foi ; encore, dit-il, qu'ils » n'aient pas cette foi vive qui nous sauve, ni » une véritable dévotion de cœur[1]. »

Qui auroit jamais cru que les défenseurs du sens figuré pussent avouer dans la cène une véritable réception du corps et du sang de notre Seigneur, sans avoir la foi qui nous sauve? Quoi donc! une foi qui ne suffit pas pour nous justifier, suffit-elle, selon leurs principes, pour nous communiquer vraiment Jésus-Christ? Toute leur doctrine résiste à ce sentiment de Bucer ; et ce ministre lui-même, fût-il cent fois plus subtil, ne peut jamais accorder ce qu'il dit ici avec ses autres maximes. Mais il ne s'agit pas en ce lieu d'examiner les subtilités par lesquelles Bucer se démêle de l'accord qu'il avoit signé à Vitemberg : il me suffit de remarquer ce fait constant, que toutes les Églises d'Allemagne qui défendoient le sens figuré, assemblées en corps par leurs députés, ont accordé par un acte authentique, » que le corps » et le sang de Jésus-Christ sont vraiment et sub- » stantiellement présents, donnés et reçus dans » la cène avec le pain et le vin ; et que les indignes » qui sont SANS FOI ne laissent pas de recevoir » ce corps et ce sang, pourvu qu'ils gardent les » paroles de l'institution. »

Si ces expressions peuvent s'accorder avec le sens figuré, on ne sait plus désormais ce que les mots signifient, et nous trouverons tout en toutes choses. Des hommes qui ont accoutumé leur esprit à tourner en cette sorte le langage humain, feront dire ce qu'il leur plaira et à l'Écriture et aux Pères ; et il ne faut pas s'étonner de tant de violentes interprétations qu'ils donnent aux passages les plus clairs.

Savoir maintenant si Bucer avoit un dessein formel d'amuser le monde par des équivoques affectées, ou si quelque idée confuse de réalité lui fit croire qu'il pouvoit de bonne foi souscrire à des expressions si évidemment contraires au sens figuré ; j'en laisse le jugement aux protestants. Ce qui est certain, c'est que Calvin son ami, et en quelque façon son disciple, quand il vouloit exprimer une obscurité blâmable dans une profession de foi, disoit qu'*il n'y avoit rien de si embarrassé, de si obscur, de si ambigu, de si tortueux dans Bucer même*[1].

Ces artificieuses ambiguïtés étoient tellement de l'esprit de la nouvelle réforme, que Melanchton même, c'est-à-dire le plus sincère de tous les hommes par son naturel, et celui qui avoit le plus condamné les équivoques dans les matières de foi, s'y laissa entraîner contre son inclination. Nous trouvons une lettre de lui en 1541, où il écrit que rien n'étoit plus indigne de l'Église, « que d'user » d'équivoques dans les Confessions de foi, et de » dresser des articles qui eussent besoin d'autres » articles pour les expliquer ; que c'étoit en appa- » rence faire la paix, et en effet exciter la guerre[2] ; » que c'étoit enfin, « à l'exemple du faux concile de » Sirmic et des ariens, mêler la vérité avec l'er- » reur[3]. » Il avoit raison ; et néanmoins dans le même temps, lorsqu'on tenoit la première assemblée de Ratisbonne pour concilier la religion catholique avec la protestante, *Melanchton et Bucer* (ce ne sont pas les catholiques qui l'écrivent, c'est Calvin qui étoit présent, et intime confident de l'un et de l'autre) « Melanchton, dis-je, et Bu- » cer composoient sur la transsubstantiation des » formules de foi équivoques et trompeuses, pour » voir s'ils pourroient contenter leurs adversaires » en ne leur donnant rien[4]. »

Calvin étoit le premier à condamner ces obscurités affectées et ces honteuses dissimulations. » Vous blâmez, dit-il[5], et avec raison, les obs- » curités de Bucer. Il faut parler avec liberté, di- » soit-il en un autre endroit : il n'est pas permis » d'embarrasser par des paroles obscures ou équi- » voques ce qui demande la lumière..... Ceux » qui veulent ici tenir le milieu abandonnent la » défense de la vérité. » Et à l'égard de ces piéges dont nous venons de parler, que Bucer et Melanchton tendoient dans leurs discours ambigus aux catholiques nommés pour conférer avec eux à Ratisbonne, voici ce qu'en dit le même Calvin : « Pour moi, je n'approuve pas leur dessein, en- » core qu'ils aient leurs raisons : car ils espèrent » que les matières s'éclairciront d'elles-mêmes. » C'est pourquoi ils passent par-dessus beaucoup » de choses, et n'appréhendent point ces ambi-

[1] *Buc. declar. Conc. Vit. Id. ap. Hosp. an.* 1536, 148 *et seq.*

[1] *Ep. Calv.* p. 50. — [2] *Lib.* 1, *ep.* 23, 1541. — [3] *Ibid. ep.* 76. — [4] *Ep. Calv.* p. 58. — [5] *Ep.* p. 50.

» guités : ils le font à bonne intention ; mais ils » s'accommodent trop au temps [1]. » C'est ainsi que, par de mauvaises raisons, les auteurs de la nouvelle réforme ou pratiquoient, ou excusoient la plus criminelle de toutes les dissimulations, c'est-à-dire les équivoques affectées dans les matières de la foi. La suite nous fera paroître si Calvin, qui paroît ici autant éloigné de les pratiquer lui-même qu'il témoigne de facilité à les excuser dans les autres, sera toujours de même humeur ; et il nous faut revenir aux artifices de Bucer.

Au milieu des avantages qu'il donna aux luthériens dans l'accord de Vitemberg, il gagna du moins une chose : c'est que Luther lui laissa passer que le corps et le sang de Jésus-Christ n'avoient pas d'union durable hors l'usage du sacrement avec le pain et le vin ; et que le corps n'étoit pas présent quand on le montroit, ou qu'on le portoit en procession [2].

Ce n'étoit pas le sentiment de Luther : jusqu'alors il avoit toujours enseigné que le corps de Jésus-Christ étoit présent, dès qu'on avoit dit les paroles, et qu'il demeuroit présent, jusqu'à ce que les espèces fussent altérées [3] : de sorte que, selon lui, il étoit présent, *même quand on le portoit en procession* ; encore qu'il ne voulût pas approuver cette coutume.

En effet, si le corps étoit présent en vertu des paroles de l'institution, et qu'il fallût les entendre à la lettre, comme Luther le soutenoit, il est clair que le corps de notre Seigneur devoit être présent à l'instant qu'il dit : *Ceci est mon corps ;* puisqu'il ne dit pas : Ceci sera, mais, *Ceci est.* Il étoit digne de la puissance et de la majesté de Jésus-Christ, que ces paroles eussent un effet présent, et que l'effet en subsistât aussi longtemps que les choses demeureroient en même état. Aussi n'avoit-on jamais douté, dès les premiers temps du christianisme, que la partie de l'eucharistie qu'on réservoit pour la communion des malades, et pour celle que les fidèles pratiquoient tous les jours dans leurs maisons, ne fût autant le vrai corps de notre Seigneur, que celle qu'on leur distribuoit dans l'assemblée de l'Église. Luther l'avoit toujours entendu de cette sorte ; et néanmoins on le porta, je ne sais comment, à tolérer l'opinion contraire, que Bucer proposa au temps de l'accord.

Il ne lui souffrit pourtant pas de dire que le corps ne se trouvât dans l'eucharistie, précisément que dans l'usage, c'est-à-dire dans la réception ; mais seulement « que hors l'usage il n'y » avoit point d'union durable entre le pain et le » corps. » Elle étoit donc cette union, même hors de l'usage, c'est-à-dire hors de la communion ; et Luther, qui faisoit lever et adorer le saint-sacrement, même pendant que se fit l'accord [1], n'eût pas souffert qu'on lui eût nié que Jésus-Christ y fût présent durant ces cérémonies : mais pour ôter la présence du corps de notre Seigneur dans les tabernacles et dans les processions des catholiques, qui étoit ce que Bucer prétendoit, il suffisoit de lui laisser dire que la présence du corps et du sang dans le pain et le vin n'étoit pas de longue durée.

Au reste, si on eût demandé à ces docteurs, combien donc devoit durer cette présence, et à quel temps ils déterminoient l'effet des paroles de notre Seigneur, on les eût vus dans un étrange embarras. La suite le fera paroître, et on verra qu'en abandonnant le sens naturel des paroles de notre Seigneur, comme on n'a plus de règle, on n'a plus aussi de termes précis, ni de croyance certaine.

Tel fut l'événement de l'accord de Vitemberg. Les articles en sont rapportés de la même sorte par les deux partis de la nouvelle réforme, et furent signés sur la fin de mai, en 1536 [2]. On convint que l'accord n'auroit de lieu qu'étant approuvé par les Églises. Bucer et les siens doutèrent si peu de l'approbation de leur parti, qu'aussitôt après l'accord signé ils firent la cène avec Luther, en signe de paix perpétuelle. Les luthériens ont toujours loué cet accord. Les sacramentaires y ont recours comme à un traité authentique, qui avoit réuni tous les protestants. Hospinien prétend que les Suisses, du moins une partie de ce corps, et Calvin même, l'ont approuvé [3]. On en trouve en effet l'approbation expresse parmi les lettres de Calvin [4] : de sorte que cet accord doit avoir rang parmi les actes publics de la nouvelle réforme, puisqu'il contient les sentiments de toute l'Allemagne protestante, et presque de la réforme tout entière.

Bucer eût bien voulu le faire agréer à ceux de Zurich. Il leur alla tenir, dans leur assemblée, de grands et vagues discours, et leur présenta ensuite un long écrit [5]. C'est dans de telles longueurs que se cachent les équivoques ; et à expliquer simplement la foi, on n'a besoin que de peu de paroles. Mais il eut beau déployer toutes ses subtilités, il ne put faire digérer aux Suisses sa présence substantielle, ni sa communion des indignes : ils voulurent toujours expliquer leur pensée telle qu'elle étoit, en termes simples, et dire, comme Zuingle, qu'il n'y avoit point de pré

[1] *Ep. p. 38.* — [2] *Art. II, III.* — [3] *Luth. Serm. cont. Sverm. It. epist. ad quemd. Hosp. 2. p. 14, 44, 132, etc.*

[1] *Form. Miss. f. 11. Hosp. an. 1536, 148.* — [2] *Conc. p. 729. Hosp. 2. p. fol. 145. Chyl. hist. Conf. Aug.* — [3] *An. 1536, 1537, 38.* — [4] *Calv. ep. p. 324.* — [5] *Hosp. p. 2. f. 150 et seq.*

sence physique ou naturelle, ni substantielle; mais une présence *par la foi*, une présence *par le Saint-Esprit;* se réservant la liberté de parler de ce mystère comme ils trouveroient le plus convenable, et toujours le plus simplement et le plus intelligiblement qu'il se pourroit. C'est ce qu'ils écrivirent à Luther; et Luther qui, à peine revenu d'une dangereuse maladie, et fatigué peut-être de tant de disputes, ne vouloit alors que du repos, renvoya de son côté l'affaire à Bucer [1], avec lequel il croyoit être d'accord.

Mais comme il avoit mis dans sa lettre, qu'en convenant de la présence, il falloit abandonner la manière à la toute-puissance divine, ceux de Zurich, étonnés qu'on leur parlât de toute-puissance dans une action où ils n'avoient rien conçu de miraculeux, non plus que leur maître Zuingle, s'en plaignirent à Bucer, qui se tourmenta beaucoup pour les satisfaire : mais, plus il leur disoit qu'il y avoit quelque chose d'incompréhensible dans la manière dont Jésus-Christ se donnoit à nous dans la cène, plus les Suisses lui répétoient au contraire que rien n'étoit plus aisé. Une figure dans cette parole, *Ceci est mon corps*, la méditation de la mort de notre Seigneur, et l'opération du Saint-Esprit dans les cœurs, n'avoient aucune difficulté, et ils n'y vouloient point d'autres miracles. C'est en effet comme parleroient les sacramentaires, s'ils vouloient parler naturellement. Les Pères, à la vérité, ne parloient pas de cette sorte, eux qui ne trouvoient point d'exemple trop haut pour amener les esprits à la croyance de ce mystère; et y employoient la création, l'incarnation de notre Seigneur, sa naissance miraculeuse, tous les miracles de l'ancien et du nouveau Testament, le changement merveilleux d'eau en sang, et d'eau en vin; persuadés qu'ils étoient que le miracle qu'ils reconnoissoient dans l'eucharistie n'étoit pas moins un ouvrage de toute-puissance, et ne cédoit rien aux merveilles les plus incompréhensibles de la main de Dieu. C'est ainsi qu'il falloit parler dans la doctrine de la présence réelle; et Luther avoit retenu avec cette foi les mêmes expressions. Par une raison contraire, les Suisses trouvoient tout facile, et aimoient mieux tourner en figure les paroles de notre Seigneur, que d'appeler sa toute-puissance pour les rendre véritables : comme si la manière la plus simple d'entendre l'Écriture sainte étoit toujours celle où la raison a le moins de peine, ou que les miracles coûtassent quelque chose au Fils de Dieu, quand il nous veut donner un témoignage de son amour.

[1] *Hosp. p. 2, f. 157.*

Quoique Bucer ne pût rien gagner sur ceux de Zurich, durant deux ans qu'il traita continuellement avec eux après l'accord de Vitemberg, et qu'il prévît bien que Luther ne seroit pas long-temps aussi paisible qu'il l'étoit alors; il n'oublioit rien pour l'entretenir dans cette douce disposition. Pour lui, il persista tellement dans l'accord, que toujours depuis il fut regardé par ceux de la Confession d'Augsbourg comme membre de leurs Églises, et agit en tout conjointement avec eux.

Pendant qu'il traitoit avec les Suisses, et qu'il tâchoit de leur faire entendre dans la cène quelque chose de plus haut et de plus impénétrable qu'ils ne pensoient, il leur disoit entre autres choses, qu'encore qu'on ne pût douter que Jésus-Christ ne fût au ciel, on n'entendoit pas bien où étoit ce ciel, ni ce que c'étoit, et que *le ciel étoit même dans la cène* [1]; ce qui emportoit une idée si nette de la présence réelle, que les Suisses ne purent l'écouter.

Les comparaisons dont il se servoit tendoient plutôt à inculquer la réalité qu'à l'affoiblir. Il alléguoit souvent cette action ordinaire de toucher dans la main les uns des autres [2] : exemple très propre à faire voir que la même main, dont on se sert pour exécuter les traités, peut être un gage de la volonté qu'on a de les accomplir; et qu'un contrat passager, mais réel et substantiel, peut devenir par l'institution et par l'usage des hommes le signe le plus efficace qu'ils puissent donner d'une perpétuelle union.

Depuis qu'il eut commencé à traiter l'accord, il n'aimoit point à dire, avec Zuingle, que l'eucharistie étoit le corps, comme la pierre étoit Christ, et comme l'Agneau étoit la Pâque : il disoit plutôt qu'elle l'étoit comme la colombe est appelée le Saint-Esprit : ce qui montre une présence réelle; puisque personne ne doute que le Saint-Esprit ne fût présent, et encore d'une façon particulière, sous la forme de la colombe.

Il apportoit aussi l'exemple de Jésus-Christ soufflant sur les apôtres, et leur donnant en même temps le Saint-Esprit [3] : ce qui démontroit encore que le corps de Jésus-Christ n'est pas moins communiqué ni moins présent que le Saint-Esprit le fut aux apôtres.

Avec tout cela, il ne laissa pas d'approuver la doctrine de Calvin [4], toute pleine des idées des sacramentaires, et ne craignit point de souscrire à une Confession de foi, où le même Calvin disoit que la manière dont on recevoit le corps et le sang de Jésus-Christ dans la cène consistoit en

[1] *Hosp. 162.* — [2] *Ep. ad Hott. int. Calv. ep. p. 44.* — [3] *Ibid.* — [4] *Int. ep. Calv. p. 398.*

ce que le Saint-Esprit y unissoit ce qui étoit séparé de lieu. C'étoit, ce semble, clairement marquer que Jésus-Christ étoit absent. Mais Bucer expliquoit tout, et il avoit sur toute sorte de difficultés des dénouements merveilleux. Ce qu'il y a ici de plus remarquable, c'est que les disciples de Bucer, et, comme nous l'avons dit, les villes entières qui s'étoient tant éloignées sous sa conduite de la présence réelle, rentroient insensiblement dans cette croyance. Les paroles de Jésus-Christ furent tant considérées et tant répétées, qu'enfin elles firent leur effet; et on revenoit naturellement au sens littéral.

Pendant que Bucer et ses disciples, ennemis si déclarés de la doctrine de Luther sur la présence réelle, s'en rapprochoient; Melanchton, le cher disciple du même Luther, l'auteur de la Confession d'Augsbourg et de l'apologie, où il avoit soutenu la réalité, jusqu'à paroître incliner vers la transsubstantiation, commençoit à se laisser ébranler.

Ce fut en 1535 ou environ que ce doute lui vint dans l'esprit [1]; car auparavant on a pu voir jusqu'à quel point il étoit ferme. Il avoit même composé un livre du sentiment des saints Pères sur la cène, où il avoit recueilli beaucoup de passages très exprès pour la présence réelle. Comme la critique en ce temps n'étoit pas encore fort fine, il s'aperçut dans la suite qu'il y en avoit quelques uns de supposés [2], et que les copistes, ignorants ou peu soigneux, avoient attribué aux anciens des ouvrages dont ils n'étoient pas les auteurs. Cela le troubla, encore qu'il eût produit un assez bon nombre de passages incontestables. Mais ce qui l'embarrassa davantage, c'est de trouver dans les anciens beaucoup d'endroits où ils appeloient l'eucharistie une figure [3]. Il ramassoit les passages; et il étoit étonné, disoit-il, *d'y voir une grande diversité* : foible théologien, qui ne songeoit pas que l'état de la foi ni de cette vie ne permettoit pas que nous jouissions de Jésus-Christ à découvert; de sorte qu'il se donnoit sous une forme étrangère, joignant nécessairement la vérité avec la figure, et la présence réelle avec un signe extérieur qui nous la couvroit. C'est de là que vient dans les Pères cette diversité apparente qui étonnoit Melanchton. La même chose lui eût paru, s'il y eût pris garde de près, sur le mystère de l'incarnation, et sur la divinité du Fils de Dieu, avant que les disputes des hérétiques eussent obligé les Pères à en parler plus précisément. Et en général, toutes les fois qu'il faut accorder ensemble deux vérités qui semblent contraires, comme dans le mystère de la Trinité et dans celui de l'incarnation, être égal et être au-dessous, et dans le sacrement de l'eucharistie être présent et être en figure; il se fait naturellement une espèce de langage qui paroît confus; à moins qu'on n'ait, pour ainsi parler, la clef de l'Église, et l'entière compréhension de tout le mystère : outre les autres raisons qui obligeoient les saints Pères à envelopper les mystères en certains endroits, donnant en d'autres des moyens certains de les entendre. Melanchton n'en savoit pas tant. Ébloui du nom de réforme, et de l'extérieur alors assez spécieux de Luther, il s'étoit d'abord jeté dans son parti. Jeune encore et grand humaniste, mais seulement humaniste; nouvellement appelé par l'électeur Frédéric, pour enseigner la langue grecque dans l'université de Vitemberg, il n'avoit guère pu apprendre d'antiquité ecclésiastique avec son maître Luther; et il étoit tourmenté d'une étrange sorte des contrariétés qu'il croyoit voir dans les saints Pères.

Pour achever de l'embarrasser, il fallut encore qu'il allât tomber sur le livre de Bertram ou de Ratramne, qui commençoit alors à paroître [1] : ouvrage ambigu, où l'auteur constamment ne s'entendoit pas toujours lui-même. Les sacramentaires en font leur fort. Les luthériens le citent pour eux, et trouvent seulement à dire qu'il ait jeté des semences de transsubstantiation [2]. Il y a en effet de quoi contenter, ou plutôt de quoi embarrasser les uns et les autres. Jésus-Christ dans l'eucharistie est si fort un corps humain par sa substance, et il est si dissemblable à un corps humain dans ses qualités, qu'on peut dire que c'en est un, et que ce n'en est pas un à divers égards : qu'en un sens, et en n'y regardant que la substance, c'est le même corps de Jésus né de Marie; mais que dans un autre sens, et en n'y regardant que les manières, c'en est un autre qu'il s'est fait lui-même par sa parole, qu'il cache sous des ombres et sous des figures dont la vérité ne vient pas jusqu'aux sens, mais se découvre seulement à la foi.

C'est ce qui fit au temps de Ratramne une dispute parmi les fidèles. Les uns, ayant égard à la substance, disoient que le corps de Jésus-Christ étoit le même dans les entrailles de la sainte Vierge et dans l'eucharistie : les autres, ayant égard aux qualités, ou plutôt à la manière d'être, vouloient que c'en fût un autre. Ainsi voit-on que saint Paul, parlant du corps ressuscité, en fait comme un autre corps fort différent de celui que nous avons en cette vie mortelle [3], quoiqu'au fond ce

[1] *Hosp. an.* 1533. 157 *et seq.* — [2] *Lib.* III, *epist.* 114. *ad Joan. Brent.* — [3] *Ibid.*

[1] *Lib.* III, *ep.* 188. *ad Vit. Theod.* — [2] *Centur.* 9. *cap.* 4. *incitn. doct. tit. de Cœn.* — [3] *I. Cor.* XV, 37 *et seq.*

soit le même : mais à cause des qualités différentes dont ce corps est revêtu, saint Paul en fait comme deux corps, dont il appelle l'un *corps animal*, et l'autre, *corps spirituel* [1]. Dans ce même sens, et à plus forte raison, on pouvoit dire que le corps qu'on recevoit dans l'eucharistie n'étoit pas celui qui étoit sorti des entrailles bénites de la Vierge. Mais quoiqu'on le pût dire ainsi en un certain sens, d'autres craignoient en le disant de détruire la vérité du corps. C'est ainsi que les docteurs catholiques, d'accord dans le fond, disputoient des manières; les uns suivant les expressions de Paschase Radbert, qui vouloit que l'eucharistie contînt le même corps sorti de la Vierge; les autres s'attachant à celles de Ratramne, qui vouloit que ce ne fût pas la même. A cela se joignit un autre embarras : c'est que la forte persuasion de la présence réelle, qui étoit dans toute l'Église, et en Orient comme en Occident, avoit porté beaucoup de docteurs à ne pouvoir plus souffrir dans l'eucharistie le terme de figure, qu'ils croyoient contraire à la vérité du corps; et les autres, qui considéroient que Jésus-Christ ne se donne pas dans l'eucharistie en sa propre forme, mais sous une forme étrangère, et d'une manière si pleine de mystérieuses significations, vouloient bien que le corps du Sauveur se trouvât réellement dans l'eucharistie, mais sous des figures, sous des voiles, et dans des mystères : ce qui leur paroissoit d'autant plus nécessaire, qu'il étoit constant d'ailleurs que c'étoit un privilége réservé au siècle futur, de posséder Jésus-Christ en sa vérité manifeste, sans qu'il fût couvert d'aucune figure. Tout cela étoit vrai dans le fond : mais avant qu'on l'eût bien expliqué, il y avoit de quoi disputer long-temps. Ratramne, qui suivoit le dernier parti, n'avoit pas assez pénétré toute cette matière; et, sans différer au fond d'avec les autres catholiques, il se jetoit quelquefois dans des expressions obscures, et qu'il étoit assez malaisé de bien concilier ensemble : c'est ce qui fait que tous ses lecteurs, et les protestants aussi bien que les catholiques, l'ont pris en tant de divers sens.

Mélanchton trouvoit que cet auteur donnoit plutôt à deviner, qu'il n'expliquoit clairement sa pensée [2]; et il se perdoit avec lui dans une matière que ni lui ni son maître Luther n'avoient jamais bien entendue.

Par ces lectures et ces réflexions il tomba dans une déplorable incertitude : mais quelle qu'ait été son opinion, dont nous parlerons dans la suite, il commençoit à s'éloigner de son maître, et il souhaitoit avec une ardeur extrême qu'on fît une assemblée où la matière se traitât de nouveau, *sans passion, sans sophisterie, et sans tyrannie* [1].

Ce dernier mot regardoit visiblement Luther : car dans toutes les assemblées qui s'étoient tenues jusqu'alors dans le parti, dès que Luther y étoit et qu'il avoit parlé, Mélanchton nous apprend lui-même que les autres n'avoient qu'à se taire, et tout étoit fait. Mais pendant que, dégoûté d'un tel procédé, il demandoit de nouvelles délibérations, et qu'il s'éloignoit de Luther, il ne laissoit pas de se réjouir de ce que Bucer s'en rapprochoit avec les siens. Nous venons de le voir lui-même approuver l'accord où la présence réelle est plus que jamais attachée aux symboles extérieurs [2], puisqu'on y convient qu'elle se trouve dans la communion des indignes, *quoiqu'il n'y ait ni foi ni pénitence*. Qu'on jette ici un moment les yeux sur les termes de l'accord de Vitemberg, non seulement souscrit, mais encore procuré par Mélanchton, pour bien voir combien positivement il y convient d'une chose sur laquelle il étoit entré dans un doute si violent.

C'est que Luther avançoit toujours, et qu'il étoit si ferme sur cette matière, qu'il n'y avoit pas moyen de le contredire. L'année d'après l'accord, c'est-à-dire en 1537, pendant que Bucer continuoit à négocier avec les Suisses, les luthériens se trouvèrent à Smalcalde, lieu ordinaire de leurs assemblées, et où se sont traitées toutes leurs ligues. Cette assemblée fut tenue à l'occasion du concile convoqué par Paul III. Il falloit bien que Luther ne fût pas tout-à-fait content de la Confession d'Augsbourg et de l'apologie, ni de la manière dont sa doctrine y avoit été expliquée, puisqu'il dresse lui-même de nouveaux articles, *afin*, dit-il [3], *qu'on sache quels sont les points dont il ne se veut jamais départir;* et c'est pour cela qu'il procura cette assemblée. Là Bucer s'expliqua si formellement sur la présence réelle, *qu'il satisfit*, dit Mélanchton, et le dit avec grande joie, *même ceux des nôtres qui avoient été les plus difficiles* [4]. Il satisfit par conséquent Luther : et voilà encore Mélanchton ravi qu'on s'attachât aux sentiments de Luther, lorsque lui-même il s'en détachoit, c'est-à-dire qu'il étoit ravi de voir l'Allemagne protestante toute réunie. Bucer avoit donné les mains : la ville de Strasbourg s'étoit déclarée avec son docteur pour la Confession d'Augsbourg : la politique étoit contente, c'est ce qui pressoit; et pour la doctrine, on verroit après.

[1] *I. Cor.* XV. 42, 43, 44, 46. — [2] *Mel. lib.* III, *ep.* 188.

[1] *Lib.* II, *ep.* 40. III, *ep.* 188. 189. — [2] *Lib.* III. *ep.* 414. *ad Brent.* — [3] *Art. Smalc. Præf. in lib. Conc.* — [4] *Ap. Hosp. an.* 1537. 135. *Mel.* IV, *ep.* 196.

Il faut pourtant avouer que Luther y alloit de meilleure foi. Il vouloit parler nettement sur la matière de l'eucharistie : et voici comme il coucha l'article VI, du sacrement de l'autel : « Sur » le sacrement de l'autel, dit-il[1], nous croyons » que le pain et le vin sont le vrai corps et le vrai » sang de notre Seigneur; et qu'ils ne sont pas » seulement donnés et reçus par les chrétiens » qui sont pieux, mais encore par ceux qui sont » impies. » Ces derniers mots sont les mêmes que nous avons vus dans l'accord de Vitemberg; sinon, qu'au lieu du terme d'*indignes*, il se sert de celui d'*impies*, qui est plus fort, et qui éloigne encore davantage l'idée de la foi.

Il faut aussi remarquer que Luther ne dit rien dans ce article contre la présence hors de l'usage, ni contre l'union durable; mais seulement *que le pain étoit le vrai corps*, sans déterminer quand il l'étoit, ni combien de temps.

Au reste, cette expression, *que le pain étoit le vrai corps*, jusque-là n'avoit été insérée par Luther dans aucun acte public. Les termes ordinaires dont il se servoit, c'est que le corps et le sang étoient donnés *sous le pain* et *sous le vin*[2] : c'est ainsi qu'il s'explique dans son petit Catéchisme. Dans le grand il ajoute un mot, et dit : *que le corps nous est donné dans le pain et sous le vin*[3]. Je n'ai pas pu démêler encore dans quel temps ont été faits ces deux Catéchismes; mais il est certain que les luthériens les reconnoissent comme des actes authentiques de leur religion. Aux deux particules *en* et *sous*, la Confession d'Augsbourg ajoute *avec* ; et c'est la phrase ordinaire des vrais luthériens, *que le corps et le sang sont reçus dans, sous et avec le pain et le vin* : mais on n'avoit dit encore, dans aucun acte public de tout le parti, que le pain et le vin fussent le vrai corps et le vrai sang de notre Seigneur. Luther tranche lui le mot; et il faut que Melanchton, avec toute la répugnance qu'il avoit à unir le pain avec le corps, passât même jusqu'à souscrire que le pain étoit le vrai corps.

Les luthériens nous assurent, dans leur livre de la Concorde[4], que Luther fut porté à cette expression par les subtilités des sacramentaires, qui trouvoient moyen d'accommoder à leur présence morale ce que Luther disoit de plus fort et de plus précis pour la présence réelle et substantielle; par où, en passant, on voit encore une fois qu'il ne faut pas s'étonner si les défenseurs du sens figuré trouvent moyen de tirer à eux les saints Pères; puisque Luther même, vivant et parlant, lui qui connoissoit leurs subtilités, et qui entreprenoit de les combattre, avoit peine à trouver des termes qu'ils ne fissent venir à leur sens avec leurs interprétations. Fatigué de leurs subtilités, il voulut chercher quelques expressions qu'ils ne pussent plus détourner, et il dressa l'article de Smalcalde en la forme que nous avons vue.

En effet, comme nous l'avons déja remarqué[1], si le vrai corps de Jésus-Christ, selon l'opinion des sacramentaires, n'est reçu que par le moyen de la foi vive, on ne peut pas dire avec Luther, que *les impies le reçoivent* ; et tant qu'on soutiendra que le pain n'est le corps de Jésus-Christ qu'en figure, assurément on ne dira pas, avec l'article de Smalcalde, *que le pain est le vrai corps de Jésus-Christ* : ainsi Luther par cette expression excluoit le sens figuré, et toutes les interprétations des Sacramentaires. Mais il ne s'aperçut pas qu'il n'excluoit pas moins sa propre doctrine; puisque nous avons fait voir que le pain ne peut être le vrai corps, qu'il ne le devienne par ce changement véritable et substantiel que Luther ne veut point admettre.

Ainsi quand Luther et les luthériens, après avoir tourné en tant de diverses façons l'article de la présence réelle, tâchent enfin de l'expliquer si précisément, que les équivoques des sacramentaires demeurent tout-à-fait bannies; on les voit insensiblement tomber dans des expressions qui n'ont aucun sens selon leurs principes, et ne peuvent se soutenir que dans la doctrine catholique.

Luther s'explique à Smalcalde très durement contre le Pape, dont, comme nous avons vu, on n'avoit fait nulle mention dans les articles de foi de la Confession d'Ausbourg, ni dans l'apologie; et il met parmi les articles dont il ne se veut jamais relâcher[2] : « que le Pape n'est pas de droit » divin : que la puissance qu'il a usurpée est » pleine d'arrogance et de blasphème : que tout » ce qu'il a fait et fait encore en vertu de cette » puissance est diabolique : que l'Église peut et » doit subsister sans avoir un chef : que quand » le Pape auroit avoué qu'il n'est pas de droit di- » vin, mais qu'on l'a établi seulement pour en- » tretenir plus commodément l'unité des chré- » tiens contre les sectaires, il n'arriveroit jamais » rien de bon d'une telle autorité; et que le meil- » leur moyen de gouverner et de conserver l'É- » glise, c'est que tous les évêques, quoique Iné- » gaux dans les dons, demeurent pareils dans » leur ministère sous un seul chef, qui est Jésus- » Christ; qu'enfin le Pape est le vrai Antechrist. »

Je rapporte exprès tout au long ces décisions

[1] *Conc. p.* 330. — [2] *Conc. p.* 380. — [3] *Ibid.* 333. — [4] *Ibid. p.* 730.

[1] Ci dessus, *liv. II*, — [2] *Art.* IV. p. 312.

de Luther, parce que Melanchton y apporta une restriction qui ne peut être assez considérée.

A la fin des articles on voit deux listes de souscriptions, où paroissent les noms de tous les ministres et docteurs de la Confession d'Augsbourg[1]. Melanchton signa avec tous les autres; mais parcequ'il ne vouloit pas convenir de ce que Luther avoit dit du Pape, il fit sa souscription en ces termes[2]: « Moi Philippe Melanchton, j'approuve » les articles précédents comme pieux et chré- » tiens. Pour le Pape, mon sentiment est que s'il » vouloit recevoir l'Évangile, pour la paix et la » commune tranquillité de ceux qui sont déja » sous lui, ou qui y seront à l'avenir, nous lui » pouvons accorder la supériorité sur les évêques, » qu'il a déja de droit humain. »

C'étoit l'aversion de Luther que cette supériorité du Pape, en quelque manière qu'on l'établit. Depuis que le Pape l'avoit condamné, il étoit devenu irréconciliable avec cette puissance, et il avoit fait signer à Melanchton même un acte par lequel toute la nouvelle réforme disoit en corps : *Jamais nous n'approuverons que le Pape ait le pouvoir sur les autres évêques*[3]. Melanchton s'en dédit à Smalcalde. Ce fut la première et la seule fois qu'il dédit son maître par acte public : et parceque sa complaisance, ou sa soumission, ou quelque autre semblable motif, quel qu'il soit, lui firent passer, malgré tous ses doutes, le point bien plus difficile de l'eucharistie, il faut croire que de puissantes raisons l'engagèrent à résister sur celui-ci. Ces raisons sont d'autant plus dignes d'être examinées, que nous verrons dans cet examen l'état véritable de la nouvelle réforme; les dispositions particulières de Melanchton; la cause de tous les troubles dont il ne cessa d'être agité jusqu'à la fin de sa vie; comment on s'engage dans un mauvais parti avec de bonnes intentions générales, et comment on y demeure au milieu des plus violentes agitations que puisse jamais sentir un homme vivant. La chose mérite bien d'être entendue; et ce sera Melanchton lui-même qui nous la découvrira dans ses écrits.

LIVRE V.

Reflexions générales sur les agitations de Melanchton, et sur l'état de la réforme.

SOMMAIRE.

Les agitations, les regrets, les incertitudes de Melanchton. La cause de ses erreurs, et ses espérances déçues. Le triste succès de la réforme, et les malheureux motifs qui y attirent les peuples, avoués par les auteurs du parti. Melanchton confesse en vain la perpétuité de l'Église, l'autorité de ses jugements et celle de ses prélats. La justice imputative l'entraîne, encore qu'il reconnoisse qu'il n'en trouve rien dans les Pères, ni même dans saint Augustin dont il s'étoit autrefois appuyé.

Les commencements de Luther, durant lesquels Melanchton se donna tout-à-fait à lui, étoient spécieux. Crier contre des abus, qui n'étoient que trop véritables, avec beaucoup de force et de liberté; remplir ses discours de pensées pieuses, restes d'une bonne institution; et encore avec cela mener une vie, sinon parfaite, du moins sans reproche devant les hommes, sont choses assez attirantes. Il ne faut pas croire que les hérésies aient toujours pour auteurs des impies ou des libertins, qui de propos délibéré fassent servir la religion à leurs passions. Saint Grégoire de Nazianze ne nous représente pas les hérésiarques comme des hommes sans religion, mais comme des hommes qui prennent la religion de travers. « Ce sont, dit-il[4], de grands » esprits; car les ames foibles sont également » inutiles pour le bien et pour le mal. Mais ces » grands esprits, poursuit-il, sont en même » temps des esprits ardents et impétueux, qui » prennent la religion avec une ardeur déme- » surée, » c'est-à-dire qui ont un faux zèle, et qui, mêlant à la religion un chagrin superbe, une hardiesse indomptée, et leur propre esprit, poussent tout à l'extrémité : il y faut même trouver une régularité apparente, sans quoi où seroit la séduction tant prédite dans l'Écriture? Luther avoit goûté la dévotion. Dans sa première jeunesse, effrayé d'un coup de tonnerre dont il avoit pensé périr, il s'étoit fait religieux d'assez bonne foi. On a vu ce qui se passa dans l'affaire des indulgences. S'il avançoit des dogmes extraordinaires, il se soumettoit au Pape. Condamné par le Pape, il réclama le concile que toute la chrétienté réclamoit aussi depuis plusieurs siècles, comme le seul remède des maux de l'Église. La réformation des mœurs corrompues étoit desirée de tout l'univers; et quoique la saine doctrine subsistât toujours également dans l'Église, elle n'y étoit pas également bien expliquée par tous les prédicateurs. Plusieurs ne prêchoient que les indulgences, les pélerinages, l'aumône donnée aux religieux, et faisoient le fond de la piété de ces pratiques, qui n'en étoient que les accessoires. Ils ne parloient pas autant qu'il falloit de la grace de Jésus-Christ; et Luther, qui lui donnoit tout d'une manière nouvelle par le dogme de la justice imputée, parut à Melanchton, jeune encore, et plus versé dans les belles-lettres

[1] *Conc. p.* 336. — [2] *Ibid. p.* 338. — [3] *Mel. liv.* x. *ep.* 76.

[4] *Orat.* XXVI. *tom.* I, *p.* 444.

que dans les matières de théologie, le seul prédicateur de l'Évangile.

Il est juste de tout donner à Jesus-Christ. L'Église lui donnoit tout dans la justification du pécheur, aussi bien et mieux que Luther; mais d'une autre sorte. On a vu que Luther lui donnoit tout, en ôtant absolument tout à l'homme; et que l'Église au contraire lui donnoit tout, en regardant comme un effet de sa grace tout ce que l'homme avoit de bien, et même le bon usage du son libre arbitre dans tout ce qui regarde la vie chrétienne. La nouveauté de la doctrine et des pensées de Luther fut un charme pour les beaux esprits. Melanchton en étoit le chef en Allemagne. Il joignoit à l'érudition, à la politesse et à l'élégance du style une singulière modération. On le regardoit comme seul capable de succéder dans la littérature à la réputation d'Érasme; et Érasme lui-même l'eût élevé par son suffrage aux premiers honneurs parmi les gens de lettres, s'il ne l'eût vu engagé dans un parti contre l'Église : mais la nouveauté l'entraina comme les autres. Dès les premières années qu'il s'étoit attaché à Luther, il écrivit à un de ses amis : « Je » n'ai pas encore traité comme il faut la matière » de la justification, et je vois qu'aucun des an- » ciens ne l'a encore traitée de cette sorte [1]. » Ces paroles nous font sentir un homme tout épris du charme de la nouvelle doctrine : il n'a encore qu'effleuré une si grande matière; et déja il en sait plus que tous les anciens. On le voit ravi d'un sermon qu'avoit fait Luther sur le jour du sabbat [2]; il y avoit prêché le repos où Dieu faisoit tout, où l'homme ne faisoit rien. Un jeune professeur de la langue grecque entendoit débiter de si nouvelles pensées au plus véhément et au plus vif orateur de son siècle, avec tous les ornements de sa langue naturelle, et un applaudissement inouï : c'étoit de quoi être transporté. Luther lui paroit le plus grand de tous les hommes, un homme envoyé de Dieu, un prophète. Le succès inespéré de la nouvelle réforme le confirme dans ses pensées. Melanchton étoit simple et crédule : les bons esprits le sont souvent : le voilà pris. Tous les gens de belles-lettres suivent son exemple, et Luther devient leur idole. On l'attaque, et peut-être avec trop d'aigreur. L'ardeur de Melanchton s'échauffe; la confiance de Luther l'engage de plus en plus; et il se laisse entraîner à la tentation de réformer avec son maître, aux dépens de l'unité et de la paix, et les évêques, et les papes, et les princes, et les rois, et les empereurs.

Il est vrai, Luther s'emportoit à des excès inouïs : c'étoit un sujet de douleur à son disciple modéré. Il trembloit lorsqu'il pensoit à la colère implacable *de cet Achille*, et il ne craignoit « rien moins de la vieillesse d'un homme » dont les passions étoient si violentes, que les » emportements d'un Hercule, d'un Philoctète, » et d'un Marius [1] : » c'est-à-dire qu'il prévoyoit ce qui arriva en effet, quelque chose de furieux. C'est ce qu'il écrit confidemment, et en grec, à son ordinaire, à son ami Camerarius; mais un bon mot d'Erasme (que ne peut un bon mot sur un bel esprit?) le soutenoit. Erasme disoit que tout le monde opiniâtre et endurci comme il étoit avoit besoin d'un maître aussi rude que Luther [2]: c'étoit à dire, comme il l'expliquoit, que Luther lui paroissoit nécessaire au monde, comme les tyrans que Dieu envoie pour le corriger, comme un Nabuchodonosor, comme un Holoferne, en un mot comme un fléau de Dieu. Il n'y avoit pas là de quoi se glorifier : mais Melanchton l'avoit pris du beau côté, et vouloit croire, au commencement, que, pour réveiller le monde, il ne falloit rien moins que les violences et le tonnerre de Luther.

Mais enfin l'arrogance de ce maître impériaux se déclara. Tout le monde se soulevoit contre lui, et même ceux qui vouloient avec lui réformer l'Église. Mille sectes impies s'élevoient sous ses étendards; et sous le nom de réformation, les armes, les séditions, les guerres civiles ravageoient la chrétienté. Pour comble de douleur, la querelle sacramentaire partagea la réforme naissante en deux partis presque égaux : cependant Luther poussoit tout à bout, et ses discours ne faisoient qu'aigrir les esprits au lieu de les calmer. Il parut tant de foiblesse dans sa conduite, et ses excès furent si étranges, que Melancton ne les pouvoit plus ni excuser, ni supporter. Depuis ce temps ses agitations furent immenses. A chaque moment on lui voyoit souhaiter la mort. Ses larmes ne tarirent point durant trente ans [3]; et l'*Elbe*, disoit-il lui-même [4], *avec tous ses flots, ne lui auroit pu fournir assez d'eaux* pour pleurer les malheurs de la réforme divisée.

Les succès inespérés de Luther, dont il avoit été ébloui d'abord, et qu'il prenoit avec tous les autres pour une marque du doigt de Dieu, n'eurent plus pour lui qu'un foible agrément, lorsque le temps lui eut découvert les véritables causes de ces grands progrès, et leurs effets déplorables. Il ne fut pas long-temps sans s'apercevoir que la licence et l'indépendance faisoient la plus grande partie de la réformation. Si l'on voyoit les villes de l'empire accourir en foule à ce nouvel évan-

[1] *Lib.* IV. *ep.* 126. 371. — [2] *Ibid. ep.* 373.

[1] *Lib.* IV. *ep.* 240. 315. — [2] *Lib.* XVIII. *ep.* 28. XII, 3. — [3] *Lib.* IV. *ep.* 100, 119. 802. — [4] *Lib.* II. *ep.* 202.

gile, ce n'étoit pas qu'elles se souciassent de la doctrine. Nos réformés souffriront avec peine ce discours; mais c'est Melanchton qui l'écrit, et qui l'écrit à Luther[1] : « Nos gens me blâment de ce » que je rends la juridiction aux évêques. Le » peuple, accoutumé à la liberté, après avoir une » fois secoué ce joug, ne le veut plus recevoir, et » les villes de l'Empire sont celles qui haïssent » le plus cette domination. Elles ne se mettent » point en peine de la doctrine et de la religion, » mais seulement de l'Empire et de la liberté. » Il répète encore cette plainte au même Luther : « Nos associés, dit-il[2], disputent non pour l'É- » vangile, mais pour leur domination. » Ce n'étoit donc pas la doctrine, c'étoit l'indépendance que cherchoient les villes; et si elles haïssoient leurs évêques, ce n'étoit pas tant parcequ'ils étoient leurs pasteurs, que parcequ'ils étoient leurs souverains.

Il faut tout dire : Melanchton n'étoit pas beaucoup en peine de rétablir la puissance temporelle des évêques : ce qu'il vouloit rétablir, c'étoit la police ecclésiastique, la juridiction spirituelle, et en un mot *l'administration épiscopale*; parcequ'il voyoit que sans elle tout alloit tomber en confusion. » Plût à Dieu, plût à Dieu que je » pusse, non point confirmer la domination des » évêques, mais en rétablir l'administration ! car » je vois quelle Église nous allons avoir, si nous » renversons la police ecclésiastique. Je vois que » la TYRANNIE SERA PLUS INSUPPORTABLE QUE » JAMAIS[3]. » C'est ce qui arrive toujours quand on secoue le joug de l'autorité légitime. Ceux qui soulèvent les peuples sous prétexte de liberté, se font eux-mêmes tyrans; et si on n'a pas encore assez vu que Luther étoit de ce nombre, la suite le fera paroître d'une manière à ne laisser aucun doute. Melanchton continue; et après avoir blâmé ceux qui n'aimoient Luther *qu'à cause que par son moyen ils se sont défaits des évêques*, il conclut » qu'ils se sont donné une liberté qui ne feroit » aucun bien à la postérité. Car quel sera, pour- » suit-il, l'état de l'Église, si nous changeons » toutes les coutumes anciennes, et qu'il n'y ait » plus de prélats ou de conducteurs certains? »

Il prévoit que dans ce désordre chacun se rendra le maître. Si les puissances ecclésiastiques, à qui l'autorité des apôtres est venue par succession, ne sont point reconnues, les nouveaux ministres qui ont pris leur place, comment subsisteront-ils? Il ne faut qu'entendre parler Capiton, collègue de Bucer dans le ministère de l'Église de Strasbourg : » L'autorité des ministres » est, dit-il[3], entièrement abolie : tout se perd, » tout va en ruine. Il n'y a parmi nous aucune » Église, pas même une seule, où il y ait de la » discipline.... Le peuple nous dit hardiment : » Vous voulez vous faire les tyrans de l'Église, qui » est libre : vous voulez établir une nouvelle pa- » pauté. » Et un peu après : « Dieu me fait con- » noître ce que c'est qu'être pasteur, et le tort » que nous avons fait à l'Église par le jugement » précipité, et la véhémence inconsidérée qui » nous a fait rejeter le pape. Car le peuple, ac- » coutumé et comme nourri à la licence, a rejeté » tout-à-fait le frein; comme si en détruisant la » puissance des papistes, nous avions détruit en » même temps toute la force des sacrements et » du ministère. Ils nous crient : Je sais assez l'É- » vangile : qu'ai-je besoin de votre secours pour » trouver Jésus-Christ? Allez prêcher ceux qui » veulent vous entendre. » Quelle Babylone est plus confuse que cette Église, qui se vantoit d'être sortie de l'Église romaine comme d'une Babylone? Voilà quelle étoit l'Église de Strasbourg, elle que les nouveaux réformés proposoient sans cesse à Érasme, lorsqu'il se plaignoit de leurs désordres, comme la plus réglée et la plus modeste de toutes leurs Églises; voilà quelle elle étoit environ l'an 1537, c'est-à-dire dans sa force et dans sa fleur.

Bucer, le collègue de Capiton, n'en avoit pas meilleure opinion en 1549, et il avoue qu'on n'y avoit rien tant recherché *que le plaisir de vivre à sa fantaisie*[2].

Un autre ministre se plaint à Calvin qu'il n'y a nul ordre dans leurs Églises, et il en rend cette raison : » qu'une grande partie des leurs croit » s'être tirée de la puissance de l'Antechrist, en » se jouant à sa fantaisie des biens de l'Église, » et en ne reconnoissant aucune discipline[3]. » Ce ne sont pas là des discours où l'on reprenne les désordres avec exagération. C'est ce que les nouveaux pasteurs s'écrivent confidemment les uns aux autres; et on y voit les tristes effets de la réforme.

Un des fruits qu'elle produisit fut la servitude où tomba l'Église. Il ne faut pas s'étonner si la nouvelle réforme plaisoit aux princes et aux magistrats, qui s'y rendoient maîtres de tout, et même de la doctrine. Le premier effet du nouvel Évangile dans une ville voisine de Genève (c'est Montbéliard), fut une assemblée qu'on y tint des principaux habitants, pour apprendre *ce que le prince ordonneroit de la cène*[4]. Calvin s'élève inutilement contre cet abus : il y espère peu de remède; et tout ce qu'il peut faire est de s'en

[1] *Lib.* I. *ep.* 17. — [2] *Ibid. ep.* 20. — [3] *Lib.* IV. *ep.* 104.

[1] *Ep. ad Farel int. ep. Calv. p.* 3. — [2] *Int. ep. Calv. p.* 309. 318. — [3] *Ibid. p.* 43. — [4] *Calv. ep. p.* 50, 51, 52.

plaindre comme du plus grand désordre qu'on pût introduire dans l'Église. Mycon, successeur d'Œcolampade dans le ministère de Bâle, fait la même plainte aussi vainement. *Les laïques*, dit-il [1], *s'attribuent tout, et le magistrat s'est fait pape.*

C'étoit un malheur inévitable dans la nouvelle réforme : elle s'étoit établie en se soulevant contre les évêques, sur les ordres du magistrat. Le magistrat suspendit la messe à Strasbourg, l'abolit en d'autres endroits, et donna la forme au service divin. Les nouveaux pasteurs étoient institués par son autorité : il étoit juste après cela qu'il eût toute la puissance dans l'Église. Ainsi ce qu'on gagna dans la réforme, en rejetant le Pape ecclésiastique, successeur de saint Pierre, fut de se donner un Pape laïque, et de mettre entre les mains des magistrats l'autorité des apôtres.

Luther, tout fier qu'il étoit de son nouvel apostolat, ne se put défendre d'un tel abus. Seize ans s'étoient écoulés depuis l'établissement de sa réforme dans la Saxe, sans qu'on eût seulement songé à visiter les Églises, ni à voir si les pasteurs qu'on y avoit établis faisoient leur devoir, et si les peuples savoient du moins leur catéchisme. On leur avoit fort bien appris, dit Luther [1], « à manger de la chair les vendredis et » les samedis, à ne se confesser plus, à croire » qu'on étoit justifié par la seule foi, et que les » bonnes œuvres ne méritoient rien : » mais pour prêcher sérieusement la pénitence, Luther fait bien connoître que c'étoit à quoi on pensoit le moins. Les réformateurs avoient bien d'autres affaires. Pour enfin s'opposer à ce désordre en 1538, on s'avisa du remède de la visite, si connu dans les canons. » Mais personne, dit Luther [3], » n'étoit encore parmi nous appelé à ce minis- » tère ; et saint Pierre défend de rien faire dans » l'Église, sans être assuré par une députation » certaine que ce qu'on fait est l'œuvre de Dieu : » c'est-à-dire, en un mot, qu'il faut pour cela une mission, une vocation, une autorité légitime. Remarquez que les nouveaux évangélistes avoient bien reçu d'en haut une mission extraordinaire pour soulever les peuples contre leurs évêques, prêcher malgré eux, et s'attribuer l'administration des sacrements contre leur défense : mais pour faire la véritable fonction épiscopale, qui est de visiter et de corriger, personne n'en avoit reçu la vocation ni l'ordre de Dieu ; tant cette céleste mission étoit imparfaite ; tant ceux qui la vantoient s'en défioient dans le fond ! Le remède qu'on trouva à ce défaut, fut d'avoir recours au prince, comme *à la puissance indubitablement ordonnée de Dieu dans ce pays* [1]. C'est ainsi que parle Luther. Mais cette puissance établie de Dieu, l'a-t-elle été pour cette fonction? Non, Luther l'avoue : et il pose pour fondement que la visite est une fonction apostolique. Pourquoi donc ce recours au prince? C'est, dit Luther, *qu'encore que par sa puissance séculière il ne soit point chargé de cet office*, il ne laissera pas *par charité de nommer des visiteurs ;* et Luther exhorte les autres princes à suivre cet exemple : c'est à-dire qu'il fait exercer la fonction des évêques par l'autorité des princes ; et on appelle cette entreprise une charité dans le langage de la réforme.

Ce récit fait voir que les sacramentaires n'étoient pas les seuls qui, destitués de l'autorité légitime, avoient rempli leurs Églises de confusion. Il est vrai que Capiton, après s'être plaint, dans la lettre qu'on vient de voir, que la discipline étoit *inconnue* dans les Églises de la secte, ajoute *qu'il n'y avoit de discipline que dans les Églises luthériennes* [2]. Mais Melanchton, qui les connoissoit, raconte en parlant de ces Églises en 1532, et à peu près dans le même temps que Capiton écrivit sa lettre : « que la discipline y » étoit ruinée ; qu'on y doutoit des plus grandes » choses : cependant qu'on n'y vouloit point en- » tendre, non plus que parmi les autres, à expli- » quer nettement les dogmes ; et que ces maux » étoient incurables [3] : » si bien qu'il ne reste aucun avantage aux luthériens, si ce n'est que leur discipline, telle quelle, étoit encore si fort au-dessus de celle des sacramentaires, qu'elle leur faisoit envie.

Il est bon d'apprendre encore de Melanchton comment les grands du parti traitoient la théologie et la discipline ecclésiastique. On parloit assez foiblement de la confession des péchés parmi les luthériens ; et néanmoins le peu qu'on y en disoit et ce petit reste de la discipline chrétienne qu'on y avoit voulu retenir, frappa tellement un homme d'importance, qu'au rapport de Melanchton il avança dans un grand festin (« car » c'est là, dit-il [4], seulement qu'ils traitent la » théologie) qu'il s'y falloit opposer ; que tous » ensemble ils devoient prendre garde à ne se » laisser pas ravir la LIBERTÉ QU'ILS AVOIENT » RECOUVRÉE ; autrement qu'on les replongeroit » dans une nouvelle servitude, et que déjà on » renouveloit peu à peu les anciennes traditions. » Voilà ce que c'est d'exciter l'esprit de révolte parmi les peuples, et de leur inspirer sans discer-

[1] *Int. ep. Calv. p. 52.* — [2] *Visit. Sax. cap. de doct. cap. de libert. Christ. etc.* — [3] *Ibid. Præf.*

[1] *Visit. Sax. cap. de doct. cap. de libert. Christ. Præf.* — [2] *Int. Epist. Calv. p. 8. n. 7.* — [3] *Lib. IV. ep. 133.* — [4] *Ibid. ep. 71.*

nement la haine des traditions. On voit dans un seul festin l'image de ce qu'on faisoit dans les autres. Cet esprit régnoit dans tout le peuple : et Melanchton dit lui-même à son ami Camerarius, en parlant de ces nouvelles Églises : *Vous voyez les emportements de la multitude, et ses aveugles desirs* [1] ; on n'y pouvoit établir la règle.

Ainsi la réformation véritable, c'est-à-dire celle des mœurs, reculoit au lieu d'avancer, pour deux raisons : l'une, que l'autorité étoit détruite ; l'autre, que la nouvelle doctrine portoit au relâchement.

Je n'entreprends pas de prouver que la nouvelle justification avoit ce mauvais effet ; c'est une matière rebattue, et qui n'est point de mon sujet. Mais je dirai seulement ces faits constants, qu'après l'établissement de la justice imputée, la doctrine des bonnes œuvres baissa tellement, que des principaux disciples de Luther dirent que c'étoit un blasphème d'enseigner qu'elles fussent nécessaires. D'autres passèrent jusqu'à dire qu'elles étoient contraires au salut ; tous décidèrent d'un commun accord qu'elles n'y étoient pas nécessaires. On peut bien dire dans la nouvelle réforme que les bonnes œuvres sont nécessaires comme des choses que Dieu exige de l'homme : mais on ne peut pas dire qu'elles sont nécessaires au salut. Et pourquoi donc Dieu les exige-t-il ? N'est-ce pas afin qu'on soit sauvé ? Jésus-Christ n'a-t-il pas dit lui-même : *Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements* [2] ? C'est donc précisément pour avoir la vie et le salut éternel que les bonnes œuvres sont nécessaires selon l'Évangile ; et c'est ce que prêche toute l'Écriture : mais la nouvelle réforme a trouvé cette subtile distinction, qu'on peut sans difficulté les avouer nécessaires, pourvu que ce ne soit pas pour le salut.

Il s'agissoit des adultes : car pour les petits enfants, tout le monde en étoit d'accord. Qui eût cru que la réformation dût enfanter un tel prodige, et que cette proposition, *les bonnes œuvres sont nécessaires au salut*, pût jamais être condamnée ? Elle le fut par Melanchton et par tous les luthériens [3], en plusieurs de leurs assemblées, et en particulier dans celle de Worms en 1557, dont nous verrons les actes en son temps.

Je ne prétends pas ici reprocher à nos réformés leurs mauvaises mœurs ; les nôtres, à les regarder dans la plupart des hommes, ne paroissoient pas meilleures : mais c'est qu'il ne faut pas leur laisser croire que leur réforme ait eu les fruits véritables qu'un si beau nom faisoit attendre, ni que leur nouvelle justification ait produit aucun bon effet.

Érasme disoit souvent que de tant de gens qu'il voyoit entrer dans la nouvelle réforme (et il avoit une étroite familiarité avec la plupart et les principaux), il n'en avoit vu aucun qu'elle n'eût rendu plus mauvais, loin de rendre meilleur. Quelle race évangélique est ceci ? disoit-il [4] ; jamais on ne vit rien de plus licencieux, ni de plus séditieux tout ensemble, rien enfin de moins évangélique que ces évangéliques prétendus : ils retranchent les veilles et les offices de la nuit et du jour. C'étoit, disent-ils, des superstitions pharisaïques : mais il falloit donc les remplacer de quelque chose de meilleur, et ne pas devenir épicuriens à force de s'éloigner du judaïsme. Tout est outré dans cette réforme : on arrache ce qu'il faudroit seulement épurer ; on met le feu à la maison, pour en consumer les ordures. Les mœurs sont négligées ; le luxe, les débauches, les adultères se multiplient plus que jamais ; il n'y a ni règle ni discipline. Le peuple indocile, après avoir secoué le joug des supérieurs, n'en veut plus croire personne ; et dans une licence si désordonnée, Luther aura bientôt à regretter cette tyrannie, comme il l'appelle, des évêques. Quand il écrivoit de cette sorte à ses amis protestants des fruits malheureux de leur réforme [5], ils en convenoient avec lui de bonne foi. « J'aime » mieux, leur disoit-il [6], avoir affaire aux pa- » pistes que vous décriez tant. » Il leur reproche la malice d'un Capiton ; les médisances malignes d'un Farel, qu'Œcolampade, à la table duquel il vivoit, ne pouvoit ni souffrir ni réprimer ; l'arrogance et les violences de Zuingle ; et enfin celles de Luther, qui tantôt sembloit parler comme les apôtres, et tantôt s'abandonnoit à de si étranges excès et à des si plates bouffonneries, qu'on voyoit bien que cet air apostolique, qu'il affectoit quelquefois, ne pouvoit venir de son fond. Les autres qu'il avoit connus ne valoient pas mieux. Je trouve, disoit-il [4], plus de piété dans un seul bon évêque catholique, que dans tous ces nouveaux évangélistes. Ce qu'il en disoit n'étoit pas pour flatter les catholiques, dont il accusoit les déréglements par des discours assez libres. Mais outre qu'il trouvoit mauvais qu'on fît sonner si haut la réformation sans valoir mieux que les autres, il falloit mettre grande différence entre ceux qui négligèrent les bonnes œuvres par foiblesses et ceux qui en diminuoient la nécessité et la dignité par maxime.

[1] *Lib.* IV, *ep.* 769. — [2] *Matth.* XIX. 17. — [3] *Mel. ep. lib.* I. 70. *col.* 84.

[4] *Ep. p.* 818, 822. *lib.* XIX. *Ep.* 3. XXXI. 47. *p.* 2053. *etc. L.* VI. 4. XVIII. 6. 24. 49. XIX. 3. 4. 113. XXI. 3. XXXI. 47. 59. *etc.* — [5] *Lib.* XIX. 3. XXX. 62. — [6] *Lib.* XIX. 3. — [7] *Lib.* XXXI. *epist.* 59. *col.* 2118.

Mais voici un témoignage pour les protestants qui les serrera de plus près : ce sera celui de Bucer. En 1542, et plus de vingt ans après la réformation, ce ministre écrit à Calvin, que *parmi eux* LES PLUS ÉVANGÉLIQUES ne savoient *pas seulement ce que c'étoit que la véritable pénitence* [1] : tant on y avoit abusé du nom de la réforme et de l'Évangile! Nous venons d'apprendre la même chose de la bouche de Luther [2]. Cinq ans après cette lettre de Bucer, et parmi les victoires de Charles V, Bucer écrit encore au même Calvin [3] : « Dieu a puni l'injure que nous avons faite à son » nom par notre si longue et très pernicieuse hy- » pocrisie. » C'étoit assez bien nommer la licence couverte du titre de réformation. En 1549, il marque en termes plus forts le peu d'effet de la réformation prétendue, lorsqu'il écrit encore à Calvin [4] : « Nos gens ont passé de l'hypocrisie » si avant enracinée dans la papauté, à une pro- » fession telle quelle de Jésus-Christ; et il n'y a » qu'un très petit nombre qui soient tout-à-fait » sortis de cette hypocrisie. » A cette fois il cherche querelle, et veut rendre l'Église romaine coupable de l'hypocrisie qu'il reconnoissoit dans son parti : car si par l'hypocrisie romaine il entend, selon le style de la réforme, les vigiles, les abstinences, les pélerinages, les dévotions qu'on faisoit à l'honneur des saints, et les autres pratiques semblables, on ne pouvoit pas en être plus revenu qu'étoient les nouveaux réformés; puisque tous ils avoient passé aux extrémités opposées : mais comme le fond de la piété ne consistoit pas dans ces choses extérieures, il consistoit encore moins à les abolir. Que si c'étoit l'opinion des mérites que Bucer appeloit ici notre hypocrisie, la réforme n'étoit encore que trop corrigée de ce mal, elle qui ôtoit ordinairement jusqu'au mérite, qui étoit un don de la grace, bien que la force de la vérité le lui fit quelquefois reconnoître. Quoi qu'il en soit, le réformation avoit si peu prévalu sur l'hypocrisie, que très peu, selon Bucer, étoient sortis d'un si grand mal. « C'est pourquoi, poursuit-il, nos gens ont » été plus soigneux de paroître disciples de Jé- » sus-Christ, que de l'être en effet; et quand il » a mis à leurs intérêts de le paroître, ils se sont » encore défaits de cette apparence. Ce qui leur » plaisoit, c'étoit de sortir de la tyrannie et des » superstitions du Pape, ET DE VIVRE A LEUR » FANTAISIE. » Un peu après : « Nos gens, dit- » il, n'ont jamais voulu sincèrement recevoir les » lois de Jésus-Christ; aussi n'ont-ils pas eu le » courage de les opposer aux autres avec une » constance chrétienne.... Tant qu'ils ont cru » avoir quelque appui dans le bras de la chair, » ils ont fait ordinairement des réponses assez » vigoureuses : mais ils s'en sont très peu sou- » venus, lorsque ce bras de la chair a été rom- » pu, et qu'ils n'ont plus eu de secours humain. »

Sans doute jusqu'alors la réformation véritable, c'est-à-dire celle des mœurs, avoit de foibles fondements dans la réforme prétendue; et l'œuvre de Dieu, tant vantée et tant desirée, ne s'y faisoit pas.

Ce que Melanchton avoit le plus espéré dans la réforme de Luther, c'étoit la liberté chrétienne, et l'affranchissement de tout joug humain : mais il se trouva bien déçu dans ses espérances. Il a vu près de cinquante ans durant l'Église luthérienne toujours sous la tyrannie, ou dans la confusion. Elle porta long-temps la peine d'avoir méprisé l'autorité légitime. Il n'y eut jamais de maître plus rigoureux que Luther, ni de tyrannie plus insupportable que celle qu'il exerçoit dans les matières de doctrine. Son arrogance étoit si connue, qu'elle faisoit dire à Muncer, qu'il y avoit deux papes : l'un celui de Rome, et l'autre Luther; et ce dernier le plus dur. S'il n'y eût eu que Muncer, un fanatique et un chef de fanatiques, Melanchton eût pu s'en consoler : mais Zuingle, mais Calvin, mais tous les Suisses, et tous les sacramentaires, gens que Melanchton ne méprisoit pas, disoient hautement, sans qu'il les pût contredire, que Luther étoit un nouveau pape. Personne n'ignore ce qu'écrivit Calvin à son confident Bulinger [1] : « Qu'on » ne pouvoit plus souffrir les emportements de » Luther, à qui son amour-propre ne permettoit » pas de connoître ses défauts, ni d'endurer » qu'on le contredît. » Il s'agissoit de doctrine, et c'étoit principalement sur la doctrine que Luther se vouloit donner cette autorité absolue. La chose alla si avant, que Calvin s'en plaignit à Melanchton même : *avec quel emportement*, dit-il [2], *foudroie votre Périclès?* C'étoit ainsi qu'on nommoit Luther, quand on vouloit donner un beau nom à son éloquence trop violente. « Nous » lui devons beaucoup, je l'avoue, et je souffri- » rai aisément qu'il ait une très grande autorité, » pourvu qu'il sache se commander à lui-même; » quoique enfin il seroit temps d'aviser combien » nous voulons déférer aux hommes dans l'É- » glise. Tout est perdu lorsque quelqu'un peut » seul plus que tous les autres, surtout quand » il ne craint pas d'user de tout son pouvoir.... » Et certainement nous laissons un étrange

[1] *Int. ep. Calv. p.* 51. — [2] *Visit. Sax. cap. de doct. c. de lib. Chr. etc.* Ci-dessus, p. 589. — [3] *Int. ep. Calv. p.* 100. — [4] *Ibid.* 509, 510.

[1] *Ep. p.* 526. — [2] *Calv. ep. ad Mel. p.* 72.

» exemple à la postérité, pendant que nous aimons » mieux abandonner notre liberté, que d'irriter » un seul homme par la moindre offense. Son » esprit est violent, dit-on, et ses mouvements » sont impétueux; comme si cette violence ne » s'emportoit pas davantage, pendant que tout » le monde ne songe qu'à lui complaire en tout. » Osons une fois pousser du moins un gémisse- » ment libre. »

Combien est-on captif quand on ne peut pas même gémir en liberté! On est quelquefois de mauvaise humeur, je l'avoue; quoiqu'un des premiers et des moindres effets de la vertu soit de se vaincre soi-même sur cette inégalité : mais que peut-on espérer quand un homme, et encore un homme qui n'a pas plus d'autorité ni peut-être plus de savoir que les autres, ne veut rien entendre, et qu'il faut que tout passe à son mot?

Melanchton n'eut rien à répondre à ces justes plaintes, et lui-même n'en pensoit pas moins que les autres. Ceux qui vivoient avec Luther ne savoient jamais comment ce rigoureux maître prendroit leurs sentiments sur la doctrine. Il les menaçoit de nouveaux formulaires de foi, principalement au sujet des sacramentaires, dont on accusoit Melanchton de nourrir l'orgueil *par sa douceur*. On se servoit de ce prétexte pour aigrir Luther contre lui, ainsi que son ami Camerarius l'écrit dans sa vie [1]. Melanchton ne savoit point d'autre remède à ces maux que celui de la fuite; et son gendre Peucer nous apprend qu'il y étoit résolu [2]. Il écrit lui même que Luther s'emporta si violemment contre lui, sur une lettre reçue de Bucer, qu'il ne songeoit qu'à se retirer éternellement de sa présence [3]. Il vivoit dans une telle contrainte avec Luther, et avec les chefs du parti, et on l'accabloit tellement de travail et d'inquiétude, qu'il écrivit, n'en pouvant plus, à son ami Camerarius : « Je suis, » dit-il [4], en servitude comme dans l'antre du » cyclope; car je ne puis vous déguiser mes sen- » timents, et je pense souvent à m'enfuir. » Luther n'étoit pas le seul qui le violentoit. Chacun est maître à certains moments, parmi ceux qui se sont soustraits à l'autorité légitime; et le plus modéré est toujours le plus captif.

Quand un homme s'est engagé dans un parti pour dire son sentiment avec liberté, et que cet appât trompeur l'a fait renoncer au gouvernement établi; s'il trouve après que le joug s'appesantisse, et que non seulement le maître qu'il aura choisi, mais encore ses compagnons, le tiennent plus sujet qu'auparavant, que n'a-t-il point à souffrir? et faut-il nous étonner des lamentations continuelles de Melanchton? Non, Melanchton n'a jamais dit tout ce qu'il pensoit sur la doctrine, pas même quand il écrivoit à Augsbourg sa Confession de foi et celle de tout le parti. Nous avons vu qu'il *accommodoit ses dogmes à l'occasion* [1] : il étoit prêt à dire beaucoup de choses plus douces, c'est-à-dire, plus approchantes des dogmes reçus par les catholiques, *si ses compagnons l'avoient permis*. Contraint de tous côtés, et plus encore de celui de Luther que de tout autre, il n'ose jamais parler, et se réserve *à de meilleurs temps, s'il en vient* dit-il [2], *qui soient propres aux desseins que j'ai dans l'esprit*. C'est ce qu'il écrit en 1537 dans l'assemblée de Smalcalde, où on dressa les articles dont nous venons de parler. On le voit cinq ans après, et en 1542, soupirer encore après une assemblée libre du parti [3], où l'on explique *la doctrine d'une manière ferme et précise*. Encore après, et vers les dernières années de sa vie, il écrit à Calvin et à Bullinger, qu'on devoit écrire contre lui sur le sujet de l'eucharistie et de l'adoration du pain : c'étoit des luthériens qui devoient faire ce livre : *S'ils le publient*, disoit-il [4], *je parlerai franchement*. Mais ce meilleur temps, ce temps de parler franchement, et de déclarer sans crainte ce qu'il appeloit la vérité, n'est jamais venu pour lui; et il ne se trompoit pas quand il disoit que, *de quelque sorte que tournassent les affaires, jamais on n'auroit la liberté de parler franchement sur les dogmes* [5]. Lorsque Calvin et les autres l'excitent à dire ce qu'il pense, il répond comme un homme qui a de grands ménagements, et qui se réserve toujours à expliquer de certaines choses [6], que néanmoins on n'a jamais vues : de sorte qu'un des maîtres principaux de la nouvelle réforme, et celui qu'on peut dire avoir donné la forme au luthéranisme, est mort sans s'être expliqué pleinement sur les controverses les plus importantes de son temps.

C'est que durant la vie de Luther il falloit se taire. On ne fut pas plus libre après sa mort. D'autres tyrans prirent la place. C'étoit Illyric, et les autres qui menoient le peuple. Le malheureux Melanchton se regarde au milieu des luthériens ses collègues, comme au milieu de ses ennemis, ou, pour me servir de ses mots, comme au milieu de guêpes furieuses, et *n'espère trouver de sincérité que dans le ciel* [7]. Je voudrois

[1] *Com. in vit. Phil. Mel.* — [2] *Peuc. ep. ad vit. Theod. Hosp.* p. 2. *f.* 193 *et seq.* — [3] *Mel. lib.* IV. *ep.* 315. — [4] *Lib.* IV, 251.

[1] *Ci-dessus. liv.* III. — [2] *Lib.* IV. *ep.* 204. — [3] *Lib.* I. *ep.* 140. *col.* 147 — [4] *Ep. Mel. inter Calv. ep.* p. 248, 256. — [5] *Lib.* IV. *ep.* 136. — [6] *Ep. Mel. int. Calv. ep.* p. 199. *Calv. resp.* 211, — [7] *Mel. epist. ad Calv. inter Calv. epist.* p. 144.

qu'il me fût permis d'employer le terme de *démagogue*, dont il se sert : c'étoit, dans Athènes et dans les états populaires de la Grèce, certains orateurs qui se rendoient tout puissants sur la populace, en la flattant. Les Églises luthériennes étoient menées par de semblables discoureurs : « gens ignorants, selon Melanchton [1], » qui ne connoissoient ni piété, ni discipline. » Voilà, dit-il, ceux qui dominent ; et je suis » comme Daniel parmi les lions. » C'est la peinture qu'il nous fait des Églises luthériennes. On tomba de là dans *une anarchie*, c'est-à-dire, comme il dit lui-même [2], *dans un état qui enferme tous les maux ensemble* : il veut mourir, et ne voit plus d'espérance qu'en celui qui avoit promis de soutenir son Église, *même dans sa vieillesse, et jusqu'à la fin des siècles*. Heureux, s'il avoit pu voir : qu'il ne cesse donc jamais de la soutenir !

C'est à quoi on se devoit arrêter : et puisqu'il en falloit enfin revenir aux promesses faites à l'Église, Melanchton n'avoit qu'à considérer qu'elles devoient avoir toujours été autant inébranlables dans les siècles passés, qu'il vouloit croire qu'elles le seroient dans les siècles qui ont suivi la réformation. L'Église luthérienne n'avoit point d'assurance particulière de son éternelle durée ; et la réformation faite par Luther ne devoit pas demeurer plus ferme que la première institution faite par Jésus-Christ et par ses apôtres. Comment Melanchton ne voyoit-il pas que la réforme, dont il vouloit qu'on changeât tous les jours la foi, n'étoit qu'un ouvrage humain ? Nous avons vu qu'il a changé et rechangé beaucoup d'articles importants de la Confession d'Augsbourg, après même qu'elle a été présentée à l'empereur [3]. Il a aussi ôté en divers temps beaucoup de choses importantes de l'apologie, encore qu'elle fût souscrite de tout le parti avec autant de soumission que la Confession d'Augsbourg. En 1532, après la Confession d'Augsbourg et l'apologie, il écrit encore « que » des points très importants restent indécis, et » qu'il falloit chercher sans bruit les moyens » d'expliquer les dogmes [4]. Que je souhaite, » dit-il, que cela se fasse, et se fasse bien ! » comme un homme qui sentoit en sa conscience que rien jusqu'alors ne s'étoit fait comme il faut. En 1533 : « Qui est-ce qui songe, dit-il [5], à gué» rir les consciences agitées de doutes, et à dé» couvrir la vérité ? » En 1535 : « Combien, » dit-il [6], méritons-nous d'être blâmés, nous » qui ne prenons aucun soin de guérir les con» sciences agitées de doutes, ni d'expliquer les » dogmes purement et simplement, sans sophis» terie ? Ces choses me tourmentent terrible» ment. » Il souhaite, dans la même année, « qu'une assemblée pieuse juge le procès de » l'eucharistie sans sophisterie et sans tyran» nie [1]. » Il juge donc la chose indécise ; et cinq ou six manières d'expliquer cet article, que nous trouvons dans la Confession d'Augsbourg et dans l'apologie, ne l'ont pas contenté. En 1536, accusé de trouver encore beaucoup de doutes dans la doctrine dont il faisoit profession, il répond d'abord qu'elle est inébranlable [2] ; car il falloit bien parler ainsi, ou abandonner la cause. Mais il fait connoître aussitôt après, qu'en effet il y restoit beaucoup de défauts : il ne faut pas oublier qu'il s'agissoit de doctrine. Melanchton rejette ces défauts sur les vices et sur l'opiniâtreté des ecclésiastiques, « par lesquels il est ar» rivé, dit-il, qu'on laisse parmi nous aller les » choses comme elles pouvoient, pour ne rien » dire de pis ; qu'on y est tombé en beaucoup de » fautes, et qu'on y fit au commencement beau» coup de choses sans raison. » Il reconnoît le désordre ; et la vaine excuse qu'il cherche, pour rejeter sur l'Église catholique les défauts de sa religion, ne le couvre point. Il n'étoit pas plus avancé en 1537, et durant que tous les docteurs du parti, assemblés avec Luther à Smalcalde, y expliquoient de nouveau les points de doctrine, ou plutôt qu'ils y souscrivoient aux décisions de Luther. « J'étois d'avis, dit-il [3], qu'en » rejetant quelques paradoxes on expliquât plus » simplement la doctrine : » et encore qu'il ait souscrit, comme on a vu, à ces décisions, il en fut si peu satisfait, qu'en 1542 nous l'avons vu « souhaiter encore une autre assemblée, où les » dogmes fussent expliqués d'une manière ferme » et précise [4]. » Trois ans après, et en 1545, il reconnoît encore que la vérité avoit été découverte fort imparfaitement aux prédicateurs du nouvel Évangile. « Je prie Dieu, dit-il [5], qu'il » fasse fructifier cette telle quelle petitesse de » doctrine qu'il nous a montrée. » Il déclare que pour lui il a fait tout ce qu'il a pu. « La volonté, » dit-il, ne m'a pas manqué ; mais le temps, les » conducteurs et les docteurs. » Mais quoi ! son maître Luther, cet homme qu'il avoit cru suscité de Dieu pour dissiper les ténèbres du monde, lui manquoit-il ? Sans doute il se fondoit peu sur la doctrine d'un tel maître, quand il se plaint si amèrement d'avoir manqué de docteur.

[1] *Lib.* IV. *ep.* 836, 842, 845. — [2] *Ibid. et l.* I. *ep.* 107, IV. 76 788, *etc.* — [3] *Voy.* ci-dessus, liv. III. — [4] *L.* IV. *ep.* 133. — [5] *Ibid. ep.* 140. — [6] *Ibid. ep.* 170.

[1] *Lib.* III. *ep.* 114. — [2] *Lib.* IV. *ep.* 194. — [3] *Ibid. ep.* 99. — [4] *Lib.* I. *ep.* 110. — [5] *Lib.* IV. *ep.* 602.

En effet, après la mort de Luther, Melanchton, qui en tant d'endroits lui donne tant de louanges, écrivant confidemment à son ami Camerarius, se contente de dire assez froidement, qu'*il a du moins bien expliqué quelque partie de la doctrine céleste* [1]. Un peu après, il confesse *que lui et les autres sont tombés dans beaucoup d'erreurs, qu'on ne pouvoit éviter en sortant de tant de ténèbres* [2], et se contente de dire que *plusieurs choses ont été bien expliquées;* ce qui s'accorde parfaitement avec le desir qu'il avoit qu'on expliquât mieux les autres. On voit, dans tous les passages que nous avons rapportés, qu'il s'agit de dogmes de foi; puisqu'on y parle partout de décisions, et de décrets nouveaux sur la doctrine. Qu'on s'étonne maintenant de ceux qu'on appelle chercheurs en Angleterre. Voilà Melanchton lui-même qui cherche encore beaucoup d'articles de sa religion, quarante ans après la prédication de Luther, et l'établissement de sa réforme.

Si l'on demande quels étoient les dogmes que Melanchton prétendoit mal expliqués, il est certain que c'étoit les plus importants. Celui de l'eucharistie étoit du nombre. En 1553, après tous les changements de la Confession d'Augsbourg, après les explications de l'apologie, après les articles de Smalcalde, qu'il avoit signés, il demande encore *une nouvelle formule pour la cène* [3]. On ne sait pas bien ce qu'il vouloit mettre dans cette formule; et il paroît seulement que ni celles de son parti, ni celles du parti contraire, ne lui plaisoient, puisque, selon lui, les uns et les autres ne faisoient *qu'obscurcir la matière* [4].

Un autre article, dont il souhaitoit la décision, étoit celui du libre arbitre, dont les conséquences influent si avant dans les matières de la justification et de la grace. En 1548, il écrit à Thomas Cranmer, cet archevêque de Cantorbéri qui jeta le roi son maître dans l'abîme par ses complaisances : « Dès le commencement, dit-il [5], les » discours qu'on a faits parmi nous sur le libre » arbitre, selon les opinions des stoïciens, ont » été trop durs, et il faut songer à faire quelque » formule sur ce point. » Celle de la Confession d'Augsbourg, quoiqu'il l'eût lui-même dressée, ne le contentoit plus : il commençoit à vouloir que le libre arbitre agît non seulement dans les devoirs de la vie civile, mais encore dans les opérations de la grace, et par son secours. Ce n'étoit pas là les idées qu'il avoit reçues de Luther, ni ceque Melanchton lui-même avoit expliqué à Augsbourg. Cette doctrine lui suscita des contradicteurs parmi les protestants. Il se préparoit à une vigoureuse défense, quand il écrivoit à un ami : *S'ils publient leurs disputes stoïciennes* (touchant la nécessité fatale, et contre le franc arbitre) *je répondrai très gravement et très doctement* [1]. Ainsi, parmi ses malheurs, il ressent le plaisir de faire un beau livre, et persiste dans sa croyance, que la suite nous découvrira davantage.

On pourroit marquer d'autres points dont Melanchton desiroit la décision long-temps après la Confession d'Augsbourg. Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que pendant qu'il sentoit en sa conscience, et qu'il avouoit à ses amis, lui qui l'avoit faite, la nécessité de la réformer en tant de chefs importants, lui-même, dans les assemblées qui se faisoient en public, il ne cessoit de déclarer, avec tous les autres, qu'il s'en tenoit précisément à cette Confession, telle qu'elle fut présentée dans la diète d'Augsbourg; et à l'apologie, comme à la pure explication de la parole de Dieu [2]. La politique le vouloit ainsi; et c'eût été trop décrier la réformation, que d'avouer qu'elle eût erré dans son fondement.

Quel repos pouvoit avoir Melanchton durant ces incertitudes? Le pis étoit qu'elles venoient du fond même et pour ainsi dire de la constitution de son Église, en laquelle il n'y avoit point d'autorité légitime, ni de puissance réglée. L'autorité usurpée n'a rien d'uniforme; elle pousse ou se relâche sans mesure. Ainsi la tyrannie et l'anarchie s'y font sentir tour à tour, et on ne sait à qui s'adresser pour donner une forme certaine aux affaires.

Un défaut si essentiel, et en même temps si inévitable dans la constitution de la nouvelle réforme, causoit des troubles extrêmes au malheureux Melanchton. S'il naissoit quelques questions, il n'y avoit aucun moyen de les terminer. Les traditions les plus constantes étoient méprisées. L'Écriture se laissoit tordre et violenter à qui le vouloit. Tous les partis croyoient l'entendre : tous publioient qu'elle étoit claire. Personne ne vouloit céder à son compagnon. Melanchton crioit en vain qu'on s'assemblât pour terminer la querelle de l'eucharistie, qui déchiroit la réforme naissante. Les conférences qu'on appeloit amiables n'en avoient que le nom, et ne faisoient qu'aigrir les esprits, et embarrasser les affaires. Il falloit une assemblée juridique, un concile qui eût pouvoir de déterminer, et auquel les peuples se soumissent. Mais où le prendre dans la nouvelle réforme? La mémoire des évêques méprisés

[1] *Lib.* IV, *ep.* 699. — [2] *Ibid. ep.* 757. — [3] *Lib.* II. *ep.* 447. — [4] *Ibid.* — [5] *Lib.* III. *ibid. ep.* 42.

[1] *Lib.* II. *ep.* 200. — [2] *Lib.* I, 56, 70, 76.

y étoit encore trop récente : les particuliers qu'on voyoit occuper leurs places n'avoient pas pu se donner un caractère plus inviolable. Aussi vouloient-ils de part et d'autre, luthériens et zuingliens, qu'on jugeât de leur mission par le fond. Celui qui disoit la vérité avoit, selon eux, la mission légitime. C'étoit la difficulté de savoir qui la disoit cette vérité, dont tout le monde se fait honneur; et tous ceux qui faisoient dépendre leur mission de cet examen la rendoient douteuse. Les évêques catholiques avoient un titre certain, et il n'y avoit qu'eux dont la vocation fût incontestable. On disoit qu'ils en abusoient; mais on ne nioit point qu'ils ne l'eussent. Ainsi Melanchton vouloit toujours qu'on les reconnût; toujours il soutenoit qu'on avoit tort de ne *rien accorder à l'ordre sacré* [1]. Si on ne rétablissoit leur autorité, il prévoyoit avec une vive et inconsolable douleur, que « la discorde seroit éter- » nelle, et qu'elle seroit suivie de l'ignorance, » de la barbarie, et de toute sorte de maux. »

Il est bien aisé de dire, comme font nos réformés, qu'on a une vocation extraordinaire; que l'Église n'est pas attachée comme les royaumes à une succession établie, et que les matières de religion ne se doivent pas juger en la même forme que les affaires sont jugées dans les tribunaux. Le vrai tribunal, dit-on, c'est la conscience, où chacun doit juger des choses par le fond, et entendre la vérité par lui-même : ces choses, encore une fois, sont aisées à dire. Melanchton les disoit comme les autres [2]; mais il sentoit bien dans sa conscience, qu'il falloit quelque autre principe pour former l'Église. Car aussi pourquoi seroit-elle moins ordonnée que les empires? pourquoi n'auroit-elle pas une succession légitime dans ses magistrats? Falloit-il laisser une porte ouverte à quiconque se voudroit dire envoyé de Dieu, ou obliger les fidèles à en venir toujours à l'examen du fond, malgré l'incapacité de la plupart des hommes? Ces discours sont bons pour la dispute; mais quand il faut finir une affaire, mettre la paix dans l'Église, et donner sans prévention un véritable repos à sa conscience, il faut avoir d'autres voies. Quoi qu'on fasse, il faut revenir à l'autorité, qui n'est jamais assurée, non plus que légitime, quand elle ne vient pas de plus haut, et qu'elle s'est établie par elle-même. C'est pourquoi Melanchton vouloit reconnoître les évêques que la succession avoit établis, et ne voyoit que ce remède aux maux de l'Église.

La manière dont il s'en explique dans une de ses lettres est admirable [3]. « Nos gens demeurent » d'accord que la police ecclésiastique, où on » reconnoît des évêques supérieurs de plusieurs » églises, et l'évêque de Rome supérieur à tous » les évêques, est permise. Il a aussi été permis » aux rois de donner des revenus aux Églises ; » ainsi il n'y a point de contestation sur la supé- » riorité du Pape, et sur l'autorité des évêques : » et tant le Pape que les évêques peuvent aisé- » ment conserver cette autorité ; car il faut à » l'Église des conducteurs pour maintenir l'or- » dre, pour avoir l'œil sur ceux qui sont appelés » au ministère ecclésiastique, et sur la doctrine » des prêtres, et pour exercer les jugements ec- » clésiastiques ; de sorte que, s'il n'y avoit point » de tels évêques, IL EN FAUDROIT FAIRE. LA » MONARCHIE DU PAPE serviroit aussi beaucoup » à conserver entre plusieurs nations le consen- » tement dans la doctrine : ainsi on s'accorderoit » facilement sur la SUPÉRIORITÉ DU PAPE, si on » étoit d'accord sur tout le reste; et les rois » pourroient eux-mêmes facilement modérer les » entreprises des papes sur le temporel de leurs » royaumes. » Voilà ce que pensoit Melanchton sur l'autorité du Pape et des évêques. Tout le parti en étoit d'accord, quand il écrivit cette lettre : *Nos gens*, dit-il, *demeurent d'accord* : bien éloigné de regarder l'autorité des évêques, avec la supériorité et *la monarchie* du Pape, comme une marque de l'empire anti-chrétien, il regardoit tout cela comme une chose désirable, et qu'il faudroit établir, si elle ne l'étoit pas. Il est vrai qu'il y mettoit la condition que les puissances ecclésiastiques *n'opprimassent point la saine doctrine* : mais s'il est permis de dire qu'ils l'oppriment, et sous ce prétexte, de leur refuser l'obéissance qui leur est due, on retombe dans l'inconvénient qu'on veut éviter, et l'autorité ecclésiastique devient le jouet de tous ceux qui voudront la contredire.

C'est aussi pour cette raison que Melanchton cherchoit toujours un remède à un si grand mal. Ce n'étoit certainement pas son dessein, que la désunion fût éternelle. Luther se soumettoit au concile, quand Melanchton s'étoit attaché à sa doctrine. Tout le parti en pressoit la convocation; et Melanchton y espéroit la fin du schisme, sans quoi j'ose présumer que jamais il ne s'y seroit engagé. Mais après le premier pas, on va plus loin qu'on n'avoit voulu. A la demande du concile, les protestants ajoutèrent qu'ils le demandoient *libre*, *pieux et chrétien*. La demande est juste. Melanchton y entre : mais de si belles paroles cachoient un grand artifice. Sous le nom de concile libre, on expliqua un concile d'où le Pape fût exclu, avec tous ceux qui faisoient profession de lui être soumis. C'étoient les intérêts-

[1] *Lib.* IV. *ep.* 196. — [2] *Lib.* I. *ep.* 69. — [3] *Resp. ad Bell.*

sés, disoit-on : le Pape étoit le coupable, les évêques étoient ses esclaves : ils ne pouvoient pas être juges. Qui donc tiendroit le concile? les luthériens? de simples particuliers, ou des prêtres soulevés contre leurs évêques? Quel exemple à la postérité! et puis n'étoient-ils pas aussi les intéressés? N'étoient-ils pas regardés comme les coupables par les catholiques, qui faisoient sans contestation le plus grand parti, pour ne pas dire ici le meilleur de la chrétienté? Quoi donc! pour avoir des juges indifférents, falloit-il appeler les mahométans et les infidèles, ou que Dieu envoyât des anges? Et n'y avoit-il qu'à accuser tous les magistrats de l'Église, pour leur ôter leur pouvoir, et rendre le jugement impossible? Melanchton avoit trop de sens pour ne pas voir que c'étoit une illusion. Que fera-t-il? Apprenons-le de lui-même. En 1537, quand les luthériens furent assemblés à Smalcalde, pour voir ce que l'on feroit sur le concile que Paul III avoit convoqué à Mantoue, on disoit qu'il ne falloit point donner au Pape l'autorité de former l'assemblée où on lui devoit faire son procès, ni reconnoître le concile qu'il assembleroit. Mais Melanchton ne put pas être de cet avis : « Mon » avis fut, dit-il [1], de ne refuser pas absolument » le concile ; parceque encore que le Pape n'y » puisse pas être juge, toutefois il a LE DROIT » DE LE CONVOQUER; et il faut que le concile » ordonne qu'on procède au jugement. » Voilà donc d'abord de son avis le concile reconnu; et ce qu'il y a ici de plus remarquable, c'est que tout le monde demeuroit d'accord qu'il avoit raison dans le fond. « De plus fins que moi, » poursuit-il, disoient que mes raisons étoient » subtiles et VÉRITABLES, mais inutiles : que la » tyrannie du Pape étoit telle, que si une fois » nous consentions à nous trouver au concile, » on entendroit que par-là nous accorderions au » Pape le pouvoir de juger. J'ai bien vu qu'il y » avoit quelque inconvénient dans mon opinion : » mais enfin elle étoit la plus honnête. L'autre » l'emporta après de grandes disputes; et je crois » qu'il y a ici quelque fatalité. »

C'est ce qu'on dit lorsqu'on ne sait plus où l'on en est. Melanchton chercheune fin au schisme; et faute d'avoir compris la vérité tout entière, ce qu'il dit ne se soutient pas. D'un côté il sentoit le bien que fait à l'Église une autorité reconnue : il voit même qu'il y falloit, parmi tant de dissensions qu'on y voyoit naître, une autorité principale pour y maintenir l'unité, et il ne pouvoit reconnoître cette autorité que dans le Pape. D'autre côté, il ne vouloit pas qu'il fût juge dans le procès que lui faisoient les luthériens. Ainsi il lui accorde l'autorité de convoquer l'assemblée, et après il veut qu'il en soit exclu : bizarre opinion, je le confesse. Mais qu'on ne croie pas pour cela que Melanchton fût un homme peu entendu dans ces affaires : il n'avoit pas cette réputation dans son parti, dont il faisoit tout l'honneur, je le puis dire : et personne n'y avoit plus de sens, ni plus d'érudition. S'il propose des choses contradictoires, c'est que l'état de la nouvelle réforme ne permettoit rien de droit ni de suivi. Il avoit raison de dire qu'il appartenoit au Pape de convoquer le concile : car quel autre le convoqueroit, surtout dans l'état présent de la chrétienté? Y avoit-il une autre puissance que celle du Pape, que tout le monde reconnût? Et la lui vouloir ôter d'abord avant l'assemblée où l'on vouloit, disoit-on, lui faire son procès, n'étoit-ce pas un trop inique préjugé; surtout ne s'agissant pas d'un crime personnel du Pape, mais de la doctrine qu'il avoit reçue de ses prédécesseurs depuis tant de siècles, et qui lui étoit commune avec tous les évêques de l'Église? Ces raisons étoient si solides, que les autres luthériens, contraires à Melanchton, *avouoient*, nous dit-il lui-même, comme on vient de voir, *qu'elles étoient véritables*. Mais ceux qui reconnoissoient cette vérité ne laissoient pas en même temps de soutenir avec raison, que si on donnoit au Pape le pouvoir de former l'assemblée, on ne pouvoit plus l'en exclure. Les évêques, qui de tout temps le reconnoissoient comme chef de leur ordre, et se verroient assemblés en corps de concile par son autorité, souffriroient-ils que l'on commençât leur assemblée par déposséder un président naturel pour une cause commune? Et donneroient-ils un exemple inouï dans tous les siècles passés? Ces choses ne s'accordoient pas; et dans ce conflit des luthériens, il paroissoit clairement qu'après avoir renversé certains principes, tout ce qu'on fait est insoutenable et contradictoire.

Si on persistoit à refuser le concile que le Pape avoit convoqué, Melanchton n'espéroit plus de remède au schisme; et ce fut à cette occasion qu'il dit les paroles que nous avons rapportées, *que la discorde étoit éternelle*, faute d'avoir reconnu l'autorité de l'ordre sacré [1]. Affligé d'un si grand mal, il suit sa pointe; et quoique l'opinion qu'il avoit ouverte pour le Pape, ou plutôt pour l'unité de l'Église, dans l'assemblée de Smalcalde, y eût été rejetée, il fit sa souscription en la forme que nous avons vue, en réservant l'autorité du Pape.

[1] *Lib.* IV. *ep.* 196.

[1] *Lib.* IV. *ep.* 196.

On voit maintenant les causes profondes qui l'y obligèrent, et pourquoi il vouloit accorder au Pape la supériorité sur les évêques. La paix, que la raison et l'expérience des dissensions de la secte lui faisoient voir impossible sans ce moyen, le porta à rechercher malgré Luther un secours si nécessaire. Sa conscience à ce coup l'emporta sur sa complaisance; et il ajouta seulement qu'il donnoit au Pape une supériorité *de droit humain* : malheureux de ne pas voir qu'une primauté, que l'expérience lui montroit si nécessaire à l'Église, méritoit bien d'être instituée par Jésus-Christ, et que d'ailleurs, une chose qu'on trouve établie dans tous les siècles ne pouvoit venir que de lui.

Les sentiments qu'il avoit pour l'autorité de l'Église étoient surprenants : car, encore qu'à l'exemple des autres protestants, il ne voulût pas avouer l'infaillibilité de l'Église dans la dispute, de peur, disoit-il, de donner aux hommes une trop grande prérogative, son fond le portoit plus loin : il répétoit souvent que Jésus-Christ avoit promis à son Église de la soutenir éternellement; qu'il avoit promis que son *œuvre*, c'est-à-dire son Église, *ne seroit jamais dissipée ni abolie;* et qu'ainsi, se fonder sur la foi de l'Église, c'étoit se fonder non point sur les hommes, mais sur la promesse de Jésus-Christ même [1]. C'est ce qui lui faisoit dire : « Que plutôt la terre » s'ouvre sous mes pieds, qu'il m'arrive de m'é- » loigner du sentiment de l'Église dans laquelle » Jésus-Christ règne. « Et ailleurs une infinité de fois : « Que l'Église juge, je me soumets au » jugement de l'Église [2]. « Il est vrai que la foi qu'il avoit à la promesse vacilloit souvent; et une fois, après avoir dit, selon le fond de son cœur : « Je me soumets à l'Église catholique, « il y ajoute, « c'est-à-dire aux gens de bien, et aux » gens doctes [3]. » J'avoue que ce *c'est-à-dire* détruisoit tout; et on voit bien quelle soumission est celle où, sous le nom *des gens de bien et des gens doctes*, on ne connoît dans le fond que qui l'on veut : c'est pourquoi il en vouloit toujours venir à un caractère marqué, et à une autorité reconnue, qui étoit celle des évêques.

Si on demande maintenant pourquoi un homme si desireux de la paix ne la chercha pas dans l'Église, et demeura éloigné de l'ordre sacré qu'il vouloit tant établir; il est aisé de l'entendre : c'est à cause principalement qu'il ne put jamais revenir de sa justice imputée. Dieu lui avoit pourtant fait de grandes graces, puisqu'il avoit connu deux vérités capables de le ramener : l'une, qu'il ne falloit pas suivre une doctrine qu'on ne trouvoit pas dans l'antiquité. « Délibérez, disoit-il à Brentius [4], avec l'an- » cienne Église. « Et encore : « Les opinions » inconnues à l'ancienne Église ne sont pas recevables [2]. » L'autre vérité, c'est que sa doctrine de la justice imputée ne se trouvoit point dans les Pères. Dès qu'il a commencé à la vouloir expliquer, nous lui avons ouï dire, qu'*il ne trouvoit rien de semblable dans leurs écrits* [3]. On ne laissa pas de trouver beau de dire dans la Confession d'Augsbourg et dans l'apologie, qu'on n'y avançoit rien qui ne fût conforme à leur doctrine. On citoit surtout saint Augustin; et il eût été trop honteux à des réformateurs d'avouer qu'un si grand docteur, le défenseur de la grace chrétienne, n'en eût pas connu le fondement. Mais ce que Melanchton écrit confidemment à un ami, nous fait bien voir que ce n'étoit que pour la forme et par manière d'acquit, qu'on nommoit saint Augustin dans le parti : car il répète trois ou quatre fois, avec une espèce de chagrin, que ce qui empêche cet ami de bien entendre cette matière, c'est qu'*il est encore attaché à l'imagination de saint Augustin*, et qu'*il faut entièrement détourner les yeux de l'imagination de ce Père* [4]. Mais encore quelle est cette imagination dont il faut détourner les yeux? « C'est, dit-il, l'imagination d'être tenus » pour justes par l'accomplissement de la loi, » que le Saint-Esprit fait en nous. « Cet accomplissement, selon Melanchton, ne sert de rien pour rendre l'homme agréable à Dieu; et c'est à saint Augustin une fausse imagination d'avoir pensé le contraire : voilà comme il traite un si grand homme. Et néanmoins il le cite, à cause, dit-il, de *l'opinion publique qu'on a de lui* : mais au fond, continue-t-il, *il n'explique pas assez la justice de la foi*; comme s'il disoit : En cette matière il faut bien citer un Père que tout le monde regarde comme le plus digne interprète de cet article, quoiqu'à vrai dire il ne soit pas pour nous. Il ne trouvoit rien de plus favorable dans les autres Pères. « Quelles épaisses ténè- » bres, disoit-il [5], trouve-t-on sur cette matière » dans la doctrine commune des Pères et de nos » adversaires! » Que devenoient ces belles paroles, qu'il falloit délibérer avec l'ancienne Église? Que ne pratiquoit-il ce qu'il conseilloit aux autres? Et puisqu'il ne connoissoit de piété, comme en effet il n'y en a point, que celle qui est fondée sur la véritable doctrine de la justification, comment crut-il que tant de saints l'eus-

[1] *Lib.* I. *ep.* 107. IV. 76. 736. 843. 876, *etc.* — [2] *Lib.* III. *ep.* 44 *L.* I. *ep.* 67. 105, *lib.* II, *ep.* 159, *etc.* — [3] *Lib.* I. 109.

[4] *Lib.* III. *ep.* 114. — [2] *Mel. de Eccl. Cath. ap. Lut.* t. I. 444 — [3] *L.* III. *ep.* 126. *col.* 571. *Sup.* n. 2. — [4] *Lib.* I. *ep.* 94. — [5] *Lib.* IV. *ep.* 228.

sent ignorée? Comment s'imagina-t-il voir si clairement dans l'Écriture ce qu'on ne voyoit point dans les Pères, pas même dans saint Augustin, le docteur et le défenseur de la grace justifiante contre les pélagiens, dont aussi toute l'Église avoit toujours en ce point constamment suivi la doctrine?

Mais ce qu'il y a ici de plus remarquable, c'est que lui-même, tout épris qu'il étoit de la spécieuse idée de sa justice imputative, il ne pouvoit venir à bout de l'expliquer à son gré. Non content d'en avoir établi le dogme très amplement dans la Confession d'Augsbourg, il s'applique tout entier à l'expliquer dans l'apologie; et pendant qu'il la composoit, il écrivoit à son ami Camerarius : *Je souffre vraiment un très grand et un très pénible travail dans l'apologie à l'endroit de la justification que je desire expliquer utilement* [1]. Mais du moins après ce grand travail, aura-t-il tout dit? Écoutons ce qu'il en écrit à un autre ami : c'est celui que nous avons vu qu'il reprenoit comme encore trop attaché aux imaginations de saint Augustin : « J'ai, dit-il [2], » tâché d'expliquer cette doctrine dans l'apologie : mais dans ces sortes de discours les calomnies des adversaires ne permettent pas de » s'expliquer comme je fais maintenant avec » vous; quoiqu'au fond je dise la même chose. » Et un peu après : « J'espère que vous recevrez » quelque sorte de secours par mon apologie, » quoique j'y parle de si grandes choses avec » précaution. » A peine toute cette lettre a-t-elle une page : l'apologie sur cette matière en a plus de cent; et néanmoins cette lettre, selon lui, s'explique mieux que l'apologie. C'est qu'il n'osoit dire aussi clairement dans l'apologie qu'il faisoit dans cette lettre, « qu'il FAUT ENTIÈREMENT » ÉLOIGNER SES YEUX de l'accomplissement de » la loi, même de celui QUE LE SAINT-ESPRIT » FAIT EN NOUS. » Voilà ce qu'il appeloit rejeter *l'imagination* de saint Augustin. Il se voyoit toujours pressé de cette demande des catholiques: Si nous sommes agréables à Dieu indépendamment de toute bonne œuvre et de tout accomplissement de la loi, même de celui que le Saint-Esprit fait en nous, comment et à quoi les bonnes œuvres sont-elles nécessaires? Melanchton se tourmentoit en vain à parer ce coup, et à éluder cette terrible conséquence : *Les bonnes œuvres, selon vous, ne sont donc pas nécessaires?* Voilà ce qu'il appeloit *les calomnies des adversaires*, qui l'empêchoient dans l'apologie de dire nettement tout ce qu'il vouloit. C'est la cause de *ce grand travail* qu'il avoit à soutenir, et des *précautions* avec lesquelles il parloit. A un ami on disoit tout le fond de la doctrine; mais en public, il y falloit prendre garde : encore ajoutoit-on à cet ami, qu'au fond cette doctrine ne s'entendoit bien *que dans les combats de la conscience*. C'étoit à dire que lorsqu'on n'en pouvoit plus, et qu'on ne savoit comment s'assurer d'avoir une volonté suffisante d'accomplir la loi, le remède pour conserver malgré tout cela l'assurance indubitable de plaire à Dieu, qu'on prêchoit dans le nouvel évangile, étoit d'éloigner ses yeux de la loi et de son accomplissement, pour croire qu'indépendamment de tout cela Dieu nous réputoit pour justes. Voilà le repos dont Melanchton étoit flatté, et dont il ne vouloit pas se défaire.

Il y avoit à la vérité cet inconvénient : de se tenir assuré de la rémission de ses péchés sans l'être de sa conversion; comme si ces deux choses étoient séparables, et indépendantes l'une de l'autre. C'est ce qui causoit à Melanchton ce *grand travail*; et il ne pouvoit venir à bout de se satisfaire : de sorte qu'après la Confession d'Augsbourg et tant de recherches laborieuses de l'apologie, il en vient encore, dans la Confession qu'on appelle saxonique, à une autre explication de la grace justifiante, où il dit des choses nouvelles que nous verrons dans la suite. C'est ainsi qu'on est agité quand on est épris d'une idée qui n'a qu'une trompeuse apparence. On voudroit bien s'expliquer; on ne peut : on voudroit bien trouver dans les Pères ce qu'on cherche; on ne l'y trouve nulle part. On ne peut néanmoins se défaire d'une idée flatteuse, dont on s'est laissé agréablement prévenir. Tremblons, humilions-nous; avouons qu'il y a dans l'homme une source profonde d'orgueil et d'égarement, et que les foiblesses de l'esprit humain, aussi bien que les jugements de Dieu, sont impénétrables.

Melanchton crut voir la vérité d'un côté, et l'autorité légitime de l'autre. Son cœur étoit déchiré, et il ne cessoit de se tourmenter à réunir ces deux choses. Il ne pouvoit ni renoncer aux charmes de sa justice imputative, ni faire recevoir par le collége épiscopal une doctrine inconnue à ceux qui jusqu'alors avoient gouverné l'Église. Ainsi l'autorité qu'il aimoit comme légitime lui devenoit odieuse, parcequ'elle s'opposoit à ce qu'il prenoit pour la vérité. En même temps qu'on lui entend dire *qu'il n'a jamais contesté l'autorité aux évêques*, il accuse *leur tyrannie*, à cause principalement qu'ils s'opposoient à sa doctrine, et croit *affoiblir sa cause en travaillant à les rétablir* [1]. Incertain de sa conduite,

[1] *Lib.* IV. *ep.* 110. *Omnino valde multum laboris sustineo, etc.* — [2] *Lib.* I. *ep.* 94.

[1] *Lib.* IV. *ep.* 228.

il se tourmente lui-même, et ne prévoit que malheurs. « Que sera-ce, dit-il[1], que le concile, s'il » se tient, si ce n'est une tyrannie ou des papis- » tes, ou des autres, et des combats de théolo- » giens plus cruels et plus opiniâtres que ceux » des Centaures? » Il connoissoit Luther, et ne craignoit pas moins la tyrannie de son parti, que celle qu'il attribuoit au parti contraire. Les fureurs des théologiens le font trembler. Il voit que l'autorité étant une fois ébranlée, tous les dogmes, et même les plus importants, viendroient en question l'un après l'autre, sans qu'on sût comment finir. Les disputes et les discordes de la cène lui faisant voir ce qui devoit arriver des autres articles : « Bon Dieu, dit-il[2], quelles » tragédies verra la postérité, si on vient un jour » à remuer ces questions, si le Verbe, si le Saint- » Esprit est une personne! » On commença de son temps à remuer ces matières : mais il jugea bien que ce n'étoit encore qu'un foible commencement; car il voyoit les esprits s'enhardir insensiblement contre les doctrines établies, et contre l'autorité des décisions ecclésiastiques. Que seroit-ce s'il avoit vu les autres suites pernicieuses des doutes que la réforme avoit excités? tout l'ordre de la discipline renversé publiquement par les uns, et l'indépendance établie, c'est-à-dire, sous un nom spécieux et qui flatte la liberté, l'anarchie avec tous ses maux : la puissance spirituelle mise par les autres entre les mains des princes; la doctrine chrétienne combattue en tous ses points; des chrétiens nier l'ouvrage de la création et celui de la rédemption du genre humain, anéantir l'enfer, abolir l'immortalité de l'ame, dépouiller le christianisme de tous ses mysteres, et le changer en une secte de philosophie tout accommodée aux sens : de là naître l'indifférence des religions, et ce qui suit naturellement, le fond même de la religion attaqué; l'Écriture directement combattue; la voie ouverte au déisme, c'est-à-dire à un athéisme déguisé; et les livres où seroient écrites ces doctrines prodigieuses sortir du sein de la réforme, et des lieux où elle domine. Qu'auroit dit Melanchton, s'il avoit prévu tous ces maux? et quelles auroient été ses lamentations? Il en avoit assez vu pour en être troublé toute sa vie. Les disputes de son temps et de son parti suffisoient pour lui faire dire qu'à moins d'un miracle visible, toute la religion alloit être dissipée.

Quelle ressource trouvoit-il alors dans ces divines promesses, où, comme il l'assure lui-même, Jésus-Christ s'étoit engagé à soutenir son Église jusque dans *son extrême vieillesse*, et à ne la laisser jamais périr[1]? S'il avoit bien pénétré cette bienheureuse promesse, il ne se seroit pas contenté de reconnoître, comme il a fait, que la doctrine de l'Évangile subsisteroit éternellement, malgré les erreurs et les disputes : mais il auroit encore reconnu qu'il devoit subsister par les moyens établis dans l'Évangile, c'est-à-dire par la succession toujours inviolable du ministère ecclésiastique. Il auroit vu que c'est aux apôtres et aux successeurs des apôtres que s'adresse cette promesse : *Allez, enseignez, baptisez; et voilà, je suis avec vous jusqu'à la fin du monde*[2]. S'il avoit bien compris cette parole, jamais il n'auroit imaginé que la vérité pût être séparée du corps où se trouvoit la succession et l'autorité légitime; et Dieu même lui auroit appris que, comme la profession de la vérité ne peut jamais être empêchée par l'erreur, la force du ministère apostolique ne peut recevoir d'interruption par aucun relâchement de la discipline. C'est la foi des chrétiens : c'est ainsi qu'il faut croire à la promesse avec Abraham, *en espérance contre l'espérance*[3]; et croire enfin que l'Église conservera sa succession et produira des enfants, même lorsqu'elle paroîtra le plus stérile, et que sa force semblera le plus épuisée par un long âge. La foi de Melanchton ne fut pas à cette épreuve. Il crut bien en général à la promesse par laquelle la profession de la vérité devoit subsister : mais il ne crut pas assez aux moyens établis de Dieu pour la maintenir. Que lui servit d'avoir conservé tant de bons sentiments? L'ennemi de notre salut, dit le pape saint Grégoire[4], ne les éteint pas toujours entièrement; et comme Dieu laisse dans ses enfants des restes de cupidité qui les humilient, Satan son imitateur à contre-sens laisse aussi (qui le croiroit?) dans ses esclaves des restes de piété, fausse sans doute et trompeuse; mais néanmoins apparente, par où il achève de les séduire. Pour comble de malheur ils se croient saints, et ne songent pas que la piété qui n'a pas toutes ses suites, n'est qu'hypocrisie. Je ne sais quoi disoit au cœur de Melanchton que la paix et l'unité, sans laquelle il n'y a point de foi ni d'Église, n'avoit point d'autre soutien sur la terre que l'autorité des anciens pasteurs. Il ne suivit pas jusqu'au bout cette divine lumière : tout son fond fut changé; tout lui réussit contre ses espérances. Il aspiroit à l'unité : il la perdit pour jamais, sans pouvoir même en trouver l'ombre dans le parti où il l'avoit été chercher. La réformation procurée ou soutenue par les armes lui faisoit horreur : il se vit contraint

[1] *Lib.* IV. *ep.* 140. — [2] *Ibid.*

[1] *Lib.* I. *ep.* 107. *L.* IV. 76, *etc.* — [2] *Matt.* XXVIII. 20. — [3] *Rom.* IV, 18. — [4] *Pastoral. part.* III. *cap.* XXXI *tom.* II, *col.* 87.

de trouver des excuses à un emportement qu'il détestoit. Souvenons-nous de ce qu'il écrivit au landgrave de Hesse, qu'il voyoit prêt à prendre les armes : « Que V. A. pense, dit-il[1], qu'il vaut » mieux souffrir toutes sortes d'extrémités, que » de prendre les armes pour les affaires de l'É- » vangile. » Mais il faiut bien se dédire de cette belle maxime, quand le parti se fut ligué pour faire la guerre, et que Luther lui-même se fut déclaré. Le malheureux Melanchton ne put même conserver sa sincérité naturelle : il fallut avec Bucer tendre des piéges aux catholiques dans des équivoques affectées[2]; les charger de calomnies dans la Confession d'Augsbourg; approuver en public cette Confession, qu'il souhaitoit au fond de son cœur de voir réformer en tant de chefs; parler toujours au gré d'autrui; passer sa vie dans une éternelle dissimulation; et cela dans la religion, dont le premier acte est de croire, comme le second est de confesser. Quelle contrainte! quelle corruption! Mais le zèle du parti l'emporte : on s'étourdit les uns les autres : il faut non seulement se soutenir, mais encore s'accroître : le beau nom de réformation rend tout permis, et le premier engagement rend tout nécessaire.

Cependant on sent dans le cœur de secrets reproches, et l'état où l'on se trouve déplaît. Melanchton témoigne souvent qu'il se passe en lui des choses étranges, et ne peut bien expliquer ses peines secrètes. Dans le récit qu'il fait à son intime ami Camerarius des décrets de l'assemblée de Spire, et des résolutions que prirent les protestants, tous les termes dont il se sert pour exprimer ses douleurs sont extrêmes. « Ce sont » des agitations incroyables, et les douleurs de » l'enfer; il en est presque à la mort. Ce qu'il res- » sent est horrible; sa consternation est éton- » nante. Durant ses accablements il reconnoît » sensiblement combien certaines gens ont tort[3]. » Quand il n'ose nommer, c'est quelque chef du parti qu'il faut entendre, et principalement Luther : ce n'étoit pas assurément par crainte de Rome qu'il écrivoit avec tant de précautions, et qu'il gardoit tant de mesures : et d'ailleurs il est bien constant que rien ne le troubloit tant que ce qui se passoit dans le parti même, où tout se faisoit par des intérêts politiques, par de sourdes machinations, et par des conseils violents : en un mot, on n'y traitoit que *des ligues que tous les gens de bien*, disoit-il[4], *devoient empêcher*. Toutes les affaires de la réforme rouloient sur ces ligues de princes avec les villes, que l'empereur vouloit rompre, et que les princes protestants vouloient maintenir; et voici ce que Melanchton en écrivoit à Camerarius : « Vous voyez, » mon cher ami, que dans tous ces accommode- » ments on ne pense à rien moins qu'à la reli- » gion. La crainte fait proposer pour un temps » et avec dissimulation des accords tels quels, et » il ne faut pas s'étonner si des traités de cette » nature réussissent mal : car se peut-il faire que » Dieu bénisse de tels conseils[5]? » Loin qu'il use d'exagération en parlant ainsi, on reconnoît même dans ses lettres, qu'il voyoit dans le parti quelque chose de pis que ce qu'il en écrivoit. » Je vois, dit-il[2], qu'il se machine quelque chose » secrètement, et je voudrois pouvoir étouffer » toutes mes pensées. » Il avoit un tel dégoût des princes de son parti et de leurs assemblées, où on le menoit toujours, pour trouver dans son éloquence et dans sa facilité des excuses aux conseils qu'il n'approuvoit pas, qu'à la fin il s'écrioit : « Heureux ceux qui ne se mêlent point » des affaires publiques[3]! » et il ne trouva un peu de repos qu'après que, trop convaincu des mauvaises intentions des princes, *il avoit cessé de se mettre en peine de leurs desseins*[4] : mais on le replongeoit, malgré qu'il en eût, dans leurs intrigues, et nous verrons bientôt comme il fut contraint d'autoriser par écrit leurs actions les plus scandaleuses. On a vu l'opinion qu'il avoit des docteurs du parti, et combien il en étoit mal satisfait : mais voici quelque chose de plus fort. « Leurs mœurs sont telles, dit-il[5], » que pour en parler très modérément, beaucoup » de gens, émus de la confusion qu'on voit parmi » eux, trouvent tout autre état un âge d'or, en » comparaison de celui où ils nous mettent. » Il trouvoit *ces plaies incurables*[6]; et dès son commencement la réforme avoit besoin d'une autre réforme.

Outre ces agitations, il ne cessoit de s'entretenir avec Camerarius, avec Osiandre et les autres chefs du parti, avec Luther même, des prodiges qui arrivoient, et des funestes menaces du ciel irrité. On ne sait souvent ce que c'est : mais c'est toujours quelque chose de terrible. Je ne sais quoi qu'il promet à son ami Camerarius de lui dire en particulier, inspire de la frayeur en le lisant[7]. D'autres prodiges arrivés vers le temps de la diète d'Augsbourg lui paroissoient favorables au nouvel évangile. A Rome, *le débordement extraordinaire du Tibre, et l'enfantement d'une mule, dont le petit avoit un pied de grue* : dans le territoire d'Augsbourg la naissance *d'un veau à*

[1] *Lib.* III. *ep.* 16. *Lib.* IV. *ep.* 110. 111. — [2] *Voyez* ci-dessus, liv. IV. — [3] *Lib.* IV. *ep.* 85. — [4] *Sleid. lib.* VIII

[1] *Lib.* IV. *ep.* 157. — [2] *Ibid.* 70. — [3] *Ibid.* 85. — [4] *Ibid.* 228. — [5] *Ibid.* 742. — [6] *Ibid.* 789. — [7] *L.* II. *ep.* 89. 209.

deux têtes, lui furent un signe d'un changement indubitable dans l'état de l'univers, et en particulier *de la ruine prochaine de Rome par le schisme*[1] : c'est ce qu'il écrit très sérieusement à Luther même, en lui donnant avis que ce jour-là on présenteroit à l'empereur la Confession d'Augsbourg. Voilà de quoi se repaissoient, dans une action si célèbre, les auteurs de cette Confession, et les chefs de la réforme : tout est plein de songes et de visions dans les lettres de Melanchton : et on croit lire Tite-Live, lorsqu'on voit tous les prodiges qu'il y raconte. Quoi plus? ô foiblesse extrême d'un esprit d'ailleurs admirable, et hors de ses préventions si pénétrant! les menaces des astrologues lui font peur. On le voit sans cesse effrayé par les tristes conjonctions des astres : *un horrible aspect de Mars* le fait trembler pour sa fille, dont lui-même il avoit fait l'horoscope. Il n'est pas moins *effrayé de la flamme horrible d'une comète extrêmement septentrionale*[2]. Durant les conférences qu'on faisoit à Ausbourg sur la religion, il se console de ce qu'on va si lentement, parce que *les astrologues prédisent que les astres seront plus propices aux disputes ecclésiastiques vers l'automne*[3]. Dieu étoit au-dessus de tous ces présages, il est vrai; et Melanchton le répète souvent, aussi bien que les faiseurs d'almanachs : mais enfin les astres régissoient jusqu'aux affaires de l'Église. On voit que ses amis, c'est-à-dire les chefs du parti, entrent avec lui dans ces réflexions : pour lui, sa malheureuse nativité ne lui promettoit que des combats infinis sur la doctrine, de grands travaux et peu de fruit[4]. Il s'étonne, né sur les coteaux approchant du Rhin, qu'*on lui ait prédit un naufrage sur la mer Baltique*[5]; et appelé en Angleterre et en Danemark, il se garde bien d'aller sur cette mer. A tant de prodiges et tant de menaces des constellations ennemies, pour comble d'illusions, il se joignoit encore des prophéties. C'étoit une des foiblesses du parti, de croire que tout le succès en avoit été prédit; et voici une des prédictions des plus mémorables qu'on y vante. En l'an 1516, à ce qu'on dit, et un an devant les mouvements de Luther, je ne sais quel cordelier s'étoit avisé, en commentant Daniel, de dire que *la puissance du Pape alloit baisser, et ne se relèveroit jamais*[6]. Cette prédiction étoit aussi vraie que ce que ajoutoit ce nouveau prophète, qu'*en 1600 le Turc seroit maître de l'Italie et de l'Allemagne*. Néanmoins Melanchton rapporte sérieusement la vision de ce fanatique, et se vante de l'avoir en original entre ses mains, comme le frère cordelier l'avoit écrite. Qui n'eût tremblé à ce récit? Le Pape est déja ébranlé par Luther, et on croit le voir à bas. Melanchton prend tout cela pour des prophéties; tant on est foible quand on est prévenu! Après le Pape renversé, il croit voir suivre de près le Turc victorieux; et les tremblements de terre qui arrivoient, le confirment dans cette pensée[1]. Qui le croiroit capable de toutes ces impressions, si toutes ses lettres n'en étoient remplies? Il lui faut faire cet honneur, ce n'étoit pas ses périls qui lui causoient tant de troubles et tant de tourments : au milieu de ses plus violentes agitations on lui entend dire avec confiance : *Nos périls me troublent moins que nos fautes*[2]. Il donne un bel objet à ses douleurs; les maux publics, et particulièrement les maux de l'Église : mais c'est aussi qu'il ressent en sa conscience, comme il explique souvent, la part qu'avoient à ces maux ceux qui s'étoient vantés d'en être les réformateurs. Mais c'est assez parler en particulier des troubles dont Melanchton étoit agité : on a vu assez clairement les raisons de la conduite qu'il tint dans l'assemblée de Smalcalde, et les motifs de la restriction qu'il y mit à l'article plein de fureur que Luther y proposa contre le Pape.

[1] *L.* I. *ep.* 120. III, 69. — [2] *Lib.* II. *ep.* 37. 445. *Lib.* IV. *ep.* 119, 133, 137, 195, 198, 759, 844, *etc. Ibid.* 146. — [3] *Ibid.* 95. — [4] *Lib.* II. *ep.* 446. — [5] *Ibid.* 95. — [6] *Mel. lib.* I. *ep.* 65.

LIVRE VI.

Depuis 1537 *jusqu'à l'an* 1546.

SOMMAIRE.

Le landgrave travaille à entretenir l'union entre les luthériens et les zuingliens. Nouveau remède qu'on trouve à l'incontinence de ce prince, en lui permettant d'épouser une seconde femme durant la vie de la première. Instruction mémorable qu'il donne à Bucer pour faire entrer Luther et Melanchton dans ce sentiment. Avis doctrinal de Luther, de Bucer et de Melanchton en faveur de la polygamie. Le nouveau mariage est fait ensuite de cette consultation. Le parti en a honte, et n'ose ni le nier ni l'avouer. Le landgrave porte Luther à supprimer l'élévation du saint-sacrement, en faveur des Suisses, que cette cérémonie rebutoit de la ligue de Smalcalde. Luther à cette occasion s'échauffe de nouveau contre les sacramentaires. Dessein de Melanchton pour détruire le fondement du sacrifice de l'autel. On reconnoît dans le parti que le sacrifice est inséparable de la présence réelle et du sentiment de Luther. On en avoue autant de l'adoration. Présence momentanée, et dans la seule réception, comment établie. Le sentiment de Luther méprisé par Melanchton et par les théologiens de Leipsick et de Vitemberg. Thèses emportées de Luther contre les théologiens de Louvain. Il reconnoît le sacrement adorable; il déteste les zuingliens, et il meurt.

L'accord de Vitemberg ne subsista guère :

[1] *Mel. lib.* I. *ep.* 63. — [2] *Lib.* IV. *ep.* 70.

c'étoit une erreur de s'imaginer qu'une paix plâtrée comme celle-là pût être de longue durée, et qu'une si grande opposition dans la doctrine, avec une si grande altération dans les esprits, pût être surmontée par des équivoques. Il échappoit toujours à Luther quelque mot fâcheux contre Zuingle. Ceux de Zurich ne manquoient pas de défendre leur docteur : mais Philippe, landgrave de Hesse, qui avoit toujours dans l'esprit des desseins de guerre, tenoit uni autant qu'il pouvoit le parti protestant, et empêcha durant quelques années qu'on n'en vînt à une rupture ouverte. Ce prince étoit le soutien de la ligue de Smalcalde ; et par le besoin qu'on avoit de lui dans le parti, on lui accorda une chose dont il n'y avoit point d'exemple parmi les chrétiens : ce fut d'avoir deux femmes à la fois ; et la réforme ne trouva que ce seul remède à son incontinence.

Les historiens qui ont écrit que ce prince étoit à cela près fort tempérant [1], n'ont pas su tout le secret du parti : on y couvroit le plus qu'on pouvoit l'intempérance d'un prince que la réforme vantoit au-dessus de tous les autres. Nous voyons, dans les lettres de Melanchton [2], qu'en 1539, du temps que la ligue de Smalcalde se rendit si redoutable, ce prince avoit une maladie que l'on cachoit avec soin : c'étoit de ces maladies qu'on ne nomme pas. Il en guérit ; et pour ce qui touche son intempérance, les chefs de la réforme ordonnèrent ce nouveau remède dont nous venons de parler. On cacha le plus qu'on put cette honte du nouvel Évangile. M. de Thou, tout pénétrant qu'il étoit dans les affaires étrangères, n'en a pu découvrir autre chose, sinon que ce prince, *par le conseil de ses pasteurs*, avoit une concubine avec sa femme. C'en est assez pour couvrir de honte ces faux pasteurs qui autorisoient le concubinage : mais on ne savoit pas encore alors que ces pasteurs étoient Luther lui-même avec tous les chefs du parti, et qu'on permit au landgrave d'avoir une concubine à titre de femme légitime, encore qu'il en eût une autre dont le mariage subsistoit dans toute sa force. Maintenant tout ce mystère d'iniquité est découvert par les pièces que l'électeur palatin Charles-Louis (c'est le dernier mort) a fait imprimer, et dont le prince Ernest de Hesse, un des descendants de Philippe, a manifesté une partie depuis qu'il s'est fait catholique.

Le livre que le prince palatin fit imprimer a pour titre : *Considérations consciencieuses sur le mariage, avec un éclaircissement des questions agitées jusqu'à présent touchant l'adultère, la séparation et la polygamie.* Le livre parut en allemand en 1679, sous le nom emprunté de *Daphnæus Arcuarius*, sous lequel étoit caché celui de *Laurentius Bæger*, c'est-à-dire Laurent l'Archer, un des conseillers de ce prince.

Le dessein de ce livre est en apparence de justifier Luther contre Bellarmin, qui l'accusoit d'avoir autorisé la polygamie : mais en effet il fait voir que Luther la favorisoit ; et afin qu'on ne pût pas dire qu'il auroit peut-être avancé cette doctrine dans les commencements de la réforme, il produit ce qui s'est fait long-temps après dans le nouveau mariage du landgrave.

Là il rapporte trois pièces, dont la première est une instruction du landgrave même donnée à Bucer ; car ce fut lui qui fut chargé de toute la négociation avec Luther ; et on voit par-là que le landgrave l'employoit à bien d'autres accommodements qu'à celui des sacramentaires. Voici un fidèle extrait de cette instruction ; et comme la pièce est remarquable, on la pourra voir ici tout entière traduite d'allemand en latin de mot à mot, et de bonne main [1].

Le landgrave expose d'abord, que « depuis sa » dernière maladie il avoit beaucoup réfléchi sur » son état, et principalement sur ce que quelques » semaines après son mariage il avoit commencé » à se plonger dans l'adultère : que ses pasteurs » l'avoient exhorté souvent à s'approcher de la » sainte table ; mais qu'il croyoit y trouver son » jugement, parcequ'il NE VEUT PAS quitter une » telle vie. » Il rejette la cause de ses désordres sur sa femme, et il raconte les raisons pour lesquelles il ne l'a jamais aimée : mais comme il a peine à s'expliquer lui-même de ces choses, il en a, dit-il, découvert tout le secret à Bucer [2].

Il parle ensuite de sa complexion, et des effets de la bonne chère qu'on faisoit dans les assemblées de l'Empire, où il étoit obligé de se trouver [3]. Y mener une femme de la qualité de la sienne, c'étoit un trop grand embarras. Quand ses prédicateurs lui remontroient qu'il devoit punir les adultères et les autres crimes semblables : « Comment, » disoit-il, punir les crimes où je suis plongé moi-» même ? Lorsque je m'expose à la guerre pour la » cause de l'Évangile, je pense que j'irois au » diable si j'y étois tué par quelque coup d'épée » ou de mousquet [4]. Je vois qu'avec la femme que » j'ai, ni JE NE PUIS, NI JE NE VEUX changer de » vie, dont je PRENDS DIEU A TÉMOIN ; de sorte » que je ne trouve aucun moyen d'en sortir que » par les remèdes que Dieu a permis à l'ancien » peuple [5] ; » c'étoit à dire la polygamie.

Là il rapporte les raisons qui lui persuadent qu'elle n'est pas défendue sous l'Évangile [6] ; et ce qu'il y a de plus mémorable, c'est qu'il dit

[1] *Thuan. lib.* IV, *ad an.* 1557. — [2] *Mel. lib.* IV, *ep.* 214.

[1] *Voyez à la fin de ce livre* VI. — [2] *Instr. n.* 1, 2. — [3] *Ibid. n.* 3. — [4] *Ibid. n.* 5. — [5] *Ibid. n.* 6. — [6] *Ibid. et seq.*

« savoir que Luther et Melanchton ont conseillé » au roi d'Angleterre de ne point rompre son ma- » riage avec la reine sa femme, mais avec elle » d'en épouser encore une autre [1]. » C'est là encore un secret que nous ignorions. Mais un prince si bien instruit dit qu'il le sait, et il ajoute qu'on lui doit d'autant plutôt accorder ce remède, qu'il ne le demande que *pour le salut de son ame*. « Je » ne veux pas, poursuit-il, demeurer plus long- » temps dans les lacets du démon; JE NE PUIS, » NI NE VEUX m'en tirer que par cette voie : c'est » pourquoi je demande à Luther, à Melanchton et » à Bucer même, qu'ils me donnent un témoi- » gnage que je la puis embrasser [2]. Que s'ils » craignent que ce témoignage ne tourne à scan- » dale en ce temps, et ne nuise aux affaires de » l'Évangile, s'il étoit imprimé, je souhaite tout » au moins qu'ils me donnent une déclaration par » écrit, que si je me mariois secrètement, Dieu » n'y seroit point offensé, et qu'ils cherchent les » moyens de rendre avec le temps ce mariage » public; en sorte que la femme que j'épouserai » ne passe pas pour une personne malhonnête; » autrement, dans la suite du temps, l'Église » en seroit scandalisée [3]. »

Après il les assure » qu'il ne faut pas craindre » que ce second mariage l'oblige à maltraiter sa » première femme, ou même de se retirer de sa » compagnie; puisqu'au contraire il veut en cette » occasion porter sa croix, et laisser ses états à » leurs communs enfants. Qu'ils m'accordent » donc, continue ce prince, au nom de Dieu, » ce que je leur demande, afin que je puisse plus » gaiement vivre et mourir pour la cause de l'É- » vangile, et entreprendre plus volontiers sa dé- » fense; et je ferai de mon côté tout ce qu'ils » m'ordonneront selon la raison, soit qu'ils me » demandent LES BIENS DES MONASTÈRES, ou » d'autres choses semblables [4]. »

On voit comme il insinue adroitement les raisons dont il savoit, lui qui les connoissoit si intimement, qu'ils pouvoient être touchés; et comme il prévoyoit que ce qu'ils craindroient le plus seroit le scandale, il ajoute que « les ecclésias- » tiques haïssoient déjà tellement les protestants, » qu'ils ne les haïroient ni plus ni moins pour cet » article nouveau, qui permettroit la polygamie. » Que si contre sa pensée il trouvoit Melanchton » et Luther inexorables, il lui rouloit dans l'es- » prit plusieurs desseins, entre autres celui de » s'adresser à l'empereur pour cette dispense, » quelque argent qu'il lui en pût coûter [5]. » C'étoit là un endroit délicat : « car il n'y avoit » point d'apparence, poursuit-il, que l'empereur » accorde cette permission sans la dispense du » Pape, dont je ne me soucie guère, dit-il : mais » pour celle de l'empereur, je ne la dois pas mé- » priser, quoique je n'en ferois que fort peu de » cas, si je ne croyois d'ailleurs que Dieu a plu- » tôt permis que défendu ce que je souhaite : et » si la tentative que je fais de ce côté-ci (c'est-à- » dire de celui de Luther) ne me réussit pas, » une crainte humaine me porte à demander le » consentement de l'empereur, dans la certitude » que j'ai d'en obtenir tout ce que je voudrois, » en donnant une grosse somme d'argent à quel- » qu'un de ses ministres. Mais quoique pour rien » au monde je ne voulusse me retirer de l'Évan- » gile, ou me laisser entraîner dans quelque af- » faire qui fût contraire à ses intérêts, je crains » pourtant que les Impériaux ne m'engagent à » quelque chose qui ne seroit pas utile à cette » cause et à ce parti. Je demande donc, conclut- » ils, qu'ils me donnent le secours que j'attends, » de peur que je ne l'aille chercher EN QUELQUE » AUTRE LIEU moins agréable; puisque j'aime » mieux mille fois devoir mon repos à leur per- » mission, qu'à toutes les autres permissions hu- » maines. Enfin, je souhaite d'avoir par écrit le » sentiment de Luther, de Melanchton et de Bu- » cer, afin que je puisse me corriger, et approcher » du sacrement en bonne conscience. Donné à » Meisingue le dimanche après la Sainte-Cathe- » rine 1539. PHILIPPE, landgrave de Hesse. »

L'instruction étoit aussi pressante que délicate. On voit les ressorts que le landgrave fait jouer : il n'oublie rien; et quelque mépris qu'il témoignât pour le Pape, c'en étoit trop pour les nouveaux docteurs de l'avoir seulement nommé en cette occasion. Un prince si habile n'avoit pas lâché cette parole sans dessein; et d'ailleurs c'étoit assez de montrer la liaison qu'il sembloit vouloir prendre avec l'empereur, pour faire trembler tout le parti. Ces raisons valoient beaucoup mieux que celles que le landgrave avoit tâché de tirer de l'Écriture. A de pressantes raisons on avoit joint un habile négociateur. Ainsi Bucer tira de Luther une consultation en forme, dont l'original fut écrit en allemand, de la main et du style de Melancton [1]. On permet au landgrave, *selon l'Évangile* [2] (car tout se fait sous ce nom dans la réforme), d'épouser une autre femme avec la sienne. Il est vrai qu'on déplore l'état où il est, *de ne pouvoir s'abstenir de ses adultères tant qu'il n'aura qu'une femme* [3], et on lui représente cet état comme très mauvais devant Dieu, et comme contraire *à la sûreté de*

[1] *Pastr.* n. 10. — [2] *Ibid.* n. 11. — [3] *Ibid.* n. 12. — [4] *Ibid.* n. 13. — [5] *Ibid.* n. 14 et 15.

[1] *Voyez à la fin de ce livre* VI. — [2] *Consult. de Luther.* n. 21, 22. — [3] *Ibid.* n. 20.

sa conscience [1]. Mais en même temps et dans la période suivante on le lui permet, et on lui déclare qu'il peut *épouser une seconde femme, s'il y est entièrement résolu, pourvu seulement qu'il tienne le cas secret*. Ainsi une même bouche prononce le bien et le mal [2]. Ainsi le crime devient permis en le cachant. Je rougis d'écrire ces choses, et les docteurs qui les écrivirent en avoient honte. C'est ce qu'on voit dans tout leur discours tortueux et embarrassé. Mais enfin il fallut trancher le mot, et permettre au landgrave, en termes formels, cette bigamie si desirée. Il fut dit pour la première fois depuis la naissance du christianisme, par des gens qui se prétendoient docteurs dans l'Église, que Jésus-Christ n'avoit pas défendu de tels mariages. Cette parole de la Genèse, *ils seront deux dans une chair* [3], fut éludée, quoique Jésus-Christ l'eût réduite à son premier sens, et à son institution primitive, qui ne souffre que deux personnes dans le lien conjugal [4]. L'avis en allemand est signé par Luther, Bucer et Melanchton[5]. Deux autres docteurs, dont Melander, ministre du landgrave, étoit l'un, le signèrent aussi en latin à Vitemberg, au mois de décembre 1539. Cette permission fut accordée *par forme de dispense*, et réduite *au cas de nécessité* [6]; car on eut honte de faire passer cette pratique en loi générale. On trouva des nécessités contre l'Évangile; et après avoir tant blâmé les dispenses de Rome, on osa en donner une de cette importance. Tout ce que la réforme avoit de plus renommé en Allemagne consentit à cette iniquité. Dieu les livroit visiblement au sens réprouvé; et ceux qui crioient contre les abus, pour rendre l'Église odieuse, en commettent de plus étranges et en plus grand nombre dès les premiers temps de leur réforme, qu'ils n'en ont pu ramasser ou inventer dans la suite de tant de siècles, où ils reprochent à l'Église sa corruption.

Le landgrave avoit bien prévu qu'il feroit trembler ses docteurs, en leur parlant seulement de la pensée qu'il avoit de traiter de cette affaire avec l'empereur. On lui répond que ce prince n'a *ni foi, ni religion*; que *c'est un trompeur qui n'a rien des mœurs germaniques, avec qui il est dangereux de prendre des liaisons* [7]. Écrire ainsi à un prince de l'Empire, qu'est-ce autre chose que de mettre toute l'Allemagne en feu? Mais qu'y a-t-il de plus bas que ce qu'on voit à la tête de cet avis? *Notre pauvre Église*, disent-ils [8], *petite, misérable et abandonnée, a besoin de princes régents vertueux*. Voilà, si on sait l'entendre, la raison des nouveaux docteurs. Ces princes *vertueux*, dont on avoit besoin dans la réforme, étoient des princes qui vouloient qu'on fît servir l'Évangile à leurs passions. L'Église, pour son repos temporel, peut avoir besoin du secours des princes : mais établir des dogmes pernicieux et inouïs pour leur complaire, et leur sacrifier par ce moyen l'Évangile qu'on se vante de venir rétablir, c'est le vrai mystère d'iniquité, et l'abomination de la désolation dans le sanctuaire.

Une si infame consultation eût déshonoré tout le parti, et les docteurs qui la souscrivirent n'auroient pas pu se sauver des clameurs publiques, qui les auroient rangés, comme ils l'avouent, *parmi les mahométans, ou parmi les anabaptistes, qui font un jeu du mariage*. Aussi le prévirent-ils dans leur avis, et défendirent sur toutes choses au landgrave de découvrir ce nouveau mariage [1]. Il ne devoit y avoir qu'un très petit nombre de témoins, qui devoient encore être obligés au secret, *sous le sceau de la* confession [2]; c'est ainsi que parloit la consultation. La nouvelle épouse devoit passer pour *concubine*. On aimoit mieux ce scandale dans la maison de ce prince, que celui qu'auroit causé dans toute la chrétienté l'approbation d'un mariage si contraire à l'Évangile, et à la doctrine commune de tous les chrétiens.

La consultation fut suivie d'un mariage dans les formes entre Philippe, landgrave de Hesse, et Marguerite de Saal, du consentement de Christine de Saxe, sa femme. Le prince en fut quitte pour déclarer en se mariant qu'il ne prenoit cette seconde femme par *aucune légèreté ni curiosité*, mais par « d'inévitables nécessités de corps et de » conscience, que son altesse avoit expliquées à » beaucoup de doctes, prudents, chrétiens et » dévots prédicateurs, qui lui avoient conseillé » de mettre sa conscience en repos par ce moyen [3]. » L'instrument de ce mariage, daté du 4 mars 1540, est, avec la consultation, dans le livre qui fut publié par l'ordre de l'électeur palatin. Le prince Ernest a encore fourni les mêmes pièces : ainsi elles sont publiques en deux manières. Il y a dix ou douze ans qu'on en a produit des extraits dans un livre qui a couru toute la France [4], sans avoir été contredit; et on vient de nous les donner en forme si authentique [5], qu'il n'y a pas moyen d'en douter. Pour ne rien laisser à desirer, j'y ai joint l'instruction du landgrave : et l'histoire maintenant est complète.

Les crimes échappent toujours par quelque endroit. Quelque précaution qu'on eût prise pour

[1] *N.* 21. — [2] *Jac.* III. 10. — [3] *Ibid.* n. 6. *Gen.* II. 24. — [4] *Matth.* XIX, 4, 5, 8. — [5] *Liv. des Consid. conscient.* 5. n. 2. — [6] *Consul.* n. 4, 15, 21. — [7] *Ibid.* n. 23, 24. — [8] *Ibid.* n. 3.

[1] *Consul.* n. 10, 15. — [2] *Ib.* n. 21. — [3] *Inst. copulat. Voyez à la fin de ce livre* VI. — [4] *Lettres de Gastineau.* — [5] *Varill. Hist. de l'Hérés. liv.* XII.

Digitized by Google

cacher ce mariage scandaleux, on ne laissa pas d'en soupçonner quelque chose; et il est certain qu'on l'a reproché au landgrave aussi bien qu'à Luther dans des écrits publics : mais ils s'en tirèrent par des équivoques. Un auteur allemand a publié une lettre du landgrave à Henri le jeune, duc de Brunswick[1], où il lui parle en ces termes : » Vous me reprochez un bruit qui court, » que j'ai pris une seconde femme, la première » étant encore en vie. Mais je vous déclare que » si vous, on qui que ce soit, dites que j'ai con- » tracté un mariage NON CHRÉTIEN, ou que j'ai » fait quelque chose indigne d'un prince chré- » tien, on me l'impose par pure calomnie : car, » quoiqu'envers Dieu je me tieune pour un mal- » heureux pécheur, je vis pourtant en ma foi et » en ma conscience devant lui d'une telle ma- » nière que mes confesseurs ne me tiennent pas » pour un homme non chrétien. Je ne donne » scandale à personne, et je vis avec la princesse » ma femme dans une parfaite intelligence. » Tout cela étoit véritable selon sa pensée; car il ne prétendoit pas que le mariage qu'on lui reprochoit fût *non chrétien*. La landgrave sa femme en étoit contente, et la consultation avoit fermé la bouche aux confesseurs de ce prince. Luther ne répond pas avec moins d'adresse. On reproche, dit-il[2], » au landgrave que c'est un polygame. » Je n'ai pas beaucoup à parler sur ce sujet-là. » Le landgrave est assez fort, et a des gens assez » savants pour le défendre. Quant à moi, je con- » nois une seule princesse et landgrave de Hesse, » qui est et qui doit être nommée la femme et la » mère en Hesse; et il n'y en a point d'autre qui » puisse donner à ce prince de jeunes landgra- » ves, que la princesse qui est fille de George, » duc de Saxe. » En effet, on avoit donné bon ordre que ni la nouvelle épouse ni ses enfants ne pussent porter le titre de landgraves. Se défendre de cette sorte, c'est aider à sa conviction, et reconnoître la honteuse corruption qu'introduisoient dans la doctrine ceux qui ne parloient dans tous leurs écrits que du rétablissement du pur Évangile.

Après tout, Luther ne faisoit que suivre les principes qu'il avoit posés ailleurs. J'ai toujours craint de parler de ces *inévitables nécessités* qu'il reconnoissoit dans l'union des deux sexes, et du sermon scandaleux qu'il avoit fait à Vitemberg sur le mariage : mais puisque la suite de cette histoire m'a une fois fait rompre une barrière que la pudeur m'avoit imposée, je ne puis plus dissimuler ce qui se trouve bien imprimé dans les œuvres de Luther[1]. Il est donc vrai que dans un sermon qu'il fit à Vitemberg pour la réformation du mariage, il ne rougit pas de prononcer ces infames et scandaleuses paroles : » Si » elles sont opiniâtres (il parle des femmes), il » est à propos que leurs maris leur disent : Si » vous ne voulez pas, une autre le voudra : Si la » maîtresse ne veut pas venir, que la servante » approche. » Si on entendoit un tel discours dans une farce et sur le théâtre, on en auroit honte. Le chef des réformateurs le prêche sérieusement dans l'église; et comme il tournoit en dogmes tous ses excès, il ajoute : » Il faut pourtant au- » paravant que le mari amène sa femme devant » l'église, et qu'il l'admoneste deux ou trois » fois : après, répudiez-la, et prenez Esther au » lieu de Vasthi. » C'étoit une nouvelle cause de divorce ajoutée à celle de l'adultère. Voilà comme Luther a traité le chapitre de la réformation du mariage. Il ne lui faut pas demander dans quel évangile il a trouvé cet article : c'est assez qu'il soit renfermé dans *les nécessités* qu'il a voulu croire au-dessus de toutes les lois et de toutes les précautions. Faut-il s'étonner après cela de ce qu'il permit au landgrave? Il est vrai que dans ce sermon il oblige à répudier la première femme avant que d'en prendre une autre; et dans la consultation il permet au landgrave d'en avoir deux. Mais aussi le sermon fut prononcé en 1522, et la consultation est écrite en 1539. Il étoit juste que Luther apprît quelque chose en dix-sept ou dix-huit ans de réformation.

Depuis ce temps le landgrave eut un pouvoir presque absolu sur l'esprit de ce patriarche de la réforme; et après en avoir senti le foible dans une matière si essentielle, il ne le crut pas capable de lui résister. Ce prince étoit peu versé dans les controverses : mais en récompense il savoit en habile politique concilier les esprits, ménager les intérêts différents, et entretenir les ligues. Sa plus grande passion étoit de faire entrer les Suisses dans celle de Smalcalde. Mais il les voyoit offensés de beaucoup de choses qui se pratiquoient parmi les luthériens, et en particulier de l'élévation du saint-sacrement, que l'on continuoit de faire au son de la cloche, le peuple frappant sa poitrine, et poussant des gémissements et des soupirs[2]. Luther avoit conservé vingt-cinq ans ces mouvements d'une piété dont il savoit bien que Jésus-Christ étoit l'objet : mais il n'y avoit rien de fixe dans la réforme. Le landgrave ne cessa d'attaquer Luther sur ce point, et il le persécuta tellement, qu'après avoir laissé abolir

[1] *Hortlederus de caus. bell. Germ. an.* 1540. — [2] *T. VII. Jen. fol.* 425.

[1] *T. V. Serm. de matrim. f.* 123. — [2] *Casp. Peuc. nar. hist. de Phil. Mel. soceri sui sentent. de Cœn. Dom. Amberga*, 1596, *p.* 24.

cette coutume dans quelques églises de son parti, à la fin il l'ôta lui-même dans celle de Vitemberg qu'il conduisoit [1]. Ces changements arrivèrent en 1542 et 1543. On en triompha parmi les sacramentaires : ils crurent à ce coup que Luther se laissoit fléchir : on disoit même parmi les luthériens, qu'il s'étoit enfin relâché de cette admirable vigueur avec laquelle il avoit jusqu'alors soutenu l'ancienne doctrine de la présence réelle, et qu'il commençoit à s'entendre avec les sacramentaires. Il fut piqué de ces bruits, car il souffroit avec impatience les moindres choses qui blessoient son autorité [2]. Peucer, gendre de Melanchton, dont nous avons pris ce récit, remarque qu'il dissimula quelque temps : car *son grand cœur*, dit-il, *ne se laissoit pas facilement émouvoir*. Nous allons voir néanmoins comment on lui faisoit prendre feu. Un médecin nommé Vildus, célèbre dans sa profession, et d'un grand crédit parmi la noblesse de Misnie, où ces bruits se répandoient le plus contre Luther, le vint voir à Vitemberg, et fut bien reçu dans sa maison. Il arriva, poursuit Peucer, que dans un festin où étoit aussi Melanchton, *ce médecin échauffé du vin* (car on buvoit comme ailleurs à la table des réformateurs, et ce n'étoit pas de pareils abus qu'ils avoient entrepris de corriger), « ce médecin, dis-je, se mit à parler avec peu de précaution sur l'élévation ôtée depuis peu ; et il dit tout franchement à Luther, que la commune opinion étoit qu'il n'avoit fait ce changement que pour plaire aux Suisses, et qu'il étoit enfin entré dans leurs sentiments. » Ce *grand cœur* ne fut pas à l'épreuve de ce discours fait dans le vin : son émotion fut visible ; et Melanchton prévit ce qui arriva.

Luther fut animé par ce moyen contre les Suisses, et sa colère devint implacable à l'occasion de deux livres que ceux de Zurich firent imprimer dans la même année. L'un fut une version de la Bible faite par Léon de Juda, ce fameux Juif qui embrassa le parti des zuingliens : l'autre fut les œuvres de Zuingle soigneusement ramassées, avec de grands éloges de cet auteur. Quoiqu'il n'y eût rien dans ces livres contre la personne de Luther, aussitôt après leur publication il s'emporta à des excès inouïs, et ses transports n'avoient jamais paru si violents. Les zuingliens publièrent, et les luthériens l'ont presque avoué, que Luther ne put souffrir qu'un autre que lui se mêlât de tourner la Bible [3]. Il en avoit fait une version très élégante en sa langue ; et il crut qu'il y alloit de son honneur que la réforme n'en eût point d'autre, du moins où l'allemand étoit entendu. Les œuvres de Zuingle réveillèrent sa jalousie [1] ; et il crut qu'on lui vouloit toujours opposer cet homme, pour lui disputer la gloire de premier des réformateurs. Quoi qu'il en soit, Melanchton et les luthériens demeurent d'accord qu'après cinq ou six ans de trève, Luther recommença le premier la guerre, avec plus de fureur que jamais. Quelque pouvoir que le landgrave eût sur l'esprit de Luther, il n'en pouvoit pas retenir long-temps les emportements. Les Suisses produisent des lettres de la propre main de Luther, où il défend au libraire qui lui avoit fait présent de la version de Léon, de lui rien envoyer jamais de la part de ceux de Zurich ; « que c'étoit des hommes damnés, qui entrainoient les autres en enfer ; que les églises ne pouvoient plus communiquer avec eux, ni consentir à leurs blasphêmes, et qu'il avoit résolu de les combattre par ses écrits et par ses prières jusqu'au dernier soupir [2]. »

Il tint parole. L'année suivante il publia une explication sur la Genèse, où il mit Zuingle et Œcolampade avec Arius, avec Muncer et les anabaptistes, avec les idolâtres qui se faisoient *une idole de leurs pensées, et les adoroient au mépris de la parole de Dieu*. Mais ce qu'il publia ensuite fut bien plus terrible : ce fut sa petite Confession de foi, où il les traita *d'insensés, de blasphémateurs, de gens de néant, de damnés pour qui il n'étoit plus permis de prier* [3] : car il poussa la chose jusque-là, et protesta qu'il ne vouloit plus avoir avec eux aucun commerce, *ni par lettres, ni par paroles, ni par œuvres*, s'ils ne confessoient « que le pain de l'eucharistie étoit le vrai corps naturel de notre Seigneur, que les impies, et même le traitre Judas, ne recevoient pas moins par la bouche, que saint Pierre et les autres vrais fidèles. »

Par-là il crut mettre fin aux scandaleuses interprétations des sacramentaires, qui tournoient tout à leur sens ; et il déclara qu'il tenoit pour fanatiques ceux qui refuseroient de souscrire à cette dernière Confession de foi [4]. Au reste, il le prenoit d'un ton si haut, et menaçoit tellement le monde de ses anathêmes, que les zuingliens ne l'appeloient plus que *le nouveau Pape, et le nouvel Antechrist* [5].

Ainsi la défense ne fut pas moins violente que l'attaque. Ceux de Zurich, scandalisés de cette expression étrange, *Le pain est le vrai corps naturel de Jésus-Christ*, le furent encore davantage des injures atroces de Luther : de sorte

[1] *Peuc. ibid. Sultzeri ep. ad Calv. inter Calv. ep. p. 52.* — [2] *Peuc. ibid.* — [3] *Hosp. part. 2. 183. Calix. Judicium. n. 72, 121, 122.*

[1] *Hosp. part. 2. f. 184.* — [2] *Ibid. f. 183.* — [3] *Ibid. 2. p. 186. 187. Calix. Jud. n. 75. p. 123 et seq. Luth. parv. Conf.* — [4] *Conc. p. 734. Luther. t. II. f. 323.* — [5] *Hosp. 193.*

qu'ils firent un livre qui avoit pour titre : *Contre les vaines et scandaleuses calomnies de Luther*, où ils soutenoient « qu'il falloit être aussi insensé » que lui pour endurer ses emportements; qu'il » déshonoroit sa vieillesse, et se rendoit méprisable par ses violences; et qu'il devroit être » honteux de remplir ses livres de tant d'injures » et de tant de diables. »

Il est vrai que Luther avoit pris soin de mettre le diable dedans et dehors, dessus et dessous, à droite et à gauche, devant et derrière les zuingliens, en inventant de nouvelles phrases pour les pénétrer de démons, et répétant ce mot odieux jusqu'à faire horreur.

C'étoit sa coutume. En 1542, comme le Turc menaçoit plus que jamais l'Allemagne, il avoit publié une prière contre lui, où il mêla le diable d'une étrange sorte : « Vous savez, disoit-il [1], ô » Seigneur ! que le diable, le Pape, et le Turc » n'ont ni droit ni raison de nous tourmenter; » car nous ne les avons jamais offensés : mais, » parceque nous confessons que vous, ô Père, » et votre Fils Jésus-Christ, et le Saint-Esprit, » êtes un seul Dieu éternel, c'est là notre péché, » c'est tout notre crime; c'est pour cela qu'ils » nous haïssent et nous persécutent; et nous » n'aurions plus rien à craindre d'eux, si nous » renoncions à cette foi. » Quel aveuglement de mettre ensemble *le diable, le Pape et le Turc*, comme les trois ennemis de la foi de la Trinité! Quelle calomnie d'assurer que le Pape les persécute pour cette foi ! Et quelle folie de s'excuser envers l'ennemi du genre humain, comme un homme qui ne lui a jamais donné aucun mécontentement !

Un peu après que Luther se fut échauffé de nouveau, de la manière que nous avons vue, contre les sacramentaires, Bucer dressa une nouvelle Confession de foi. Ces messieurs ne s'en lassoient pas : il sembla qu'il la voulût opposer à la petite Confession que Luther venoit de publier. Celle de Bucer rouloit à peu près sur les expressions de l'accord de Vitemberg, dont il avoit été le médiateur [2] : mais il n'auroit pas fait une nouvelle Confession de foi, s'il n'avoit voulu changer quelque chose. C'est qu'il ne vouloit plus dire aussi nettement et aussi généralement qu'il avoit fait, qu'on pouvoit prendre *sans foi* le corps du Sauveur, et le prendre très réellement en vertu de l'institution de notre Seigneur, que nos mauvaises dispositions ne pouvoient priver de son efficace. Bucer corrige ici cette doctrine, et il semble mettre pour condition de la présence de Jésus-Christ dans la cène, non seulement qu'on la célèbre selon l'institution de Jésus-Christ, mais encore *qu'on ait une foi solide aux paroles par lesquelles il se donne lui-même* [1]. Ce docteur, qui n'osoit donner une foi vive à ceux qui communient indignement, inventa en leur faveur *cette foi solide*, que je laisse à examiner aux protestants; et par une telle foi il vouloit que les indignes reçussent *et le sacrement, et le Seigneur même* [2].

Il paroit embarrassé sur ce qu'il doit dire de la communion des impies. Car Luther, qu'il ne vouloit pas contredire ouvertement, avoit décidé dans sa petite Confession, *qu'ils recevoient Jésus-Christ aussi véritablement que les saints*. Mais Bucer, qui ne craignoit rien tant que de parler nettement, dit que ceux d'entre les impies *qui ont la foi pour un temps, reçoivent Jésus-Christ dans une énigme, comme ils reçoivent l'Évangile*. Quels prodiges d'expressions ! Et pour ceux qui n'ont aucune foi, il semble qu'il devoit dire qu'ils ne reçoivent point du tout Jésus-Christ. Mais cela seroit trop clair : il se contente de dire, *qu'ils ne voient et ne touchent dans le sacrement que ce qui est sensible*. Et que veut-il donc qu'on y voie et qu'on y touche, si ce n'est ce qui est capable de frapper les sens? Le reste, c'est-à-dire le corps du Sauveur, peut être cru; mais personne ne se vante ni de le voir ni de le toucher en lui-même; et les fidèles n'ont de ce côté-là aucun avantage sur les impies. Ainsi, à son ordinaire, Bucer ne fait que brouiller; et par ses subtilités il prépare la voie, comme nous verrons, à celle de Calvin et des calvinistes.

Mélanchton durant ces temps prenoit un soin particulier de diminuer, pour ainsi parler, la présence réelle, en tâchant de la réduire au temps précis de l'usage. C'est ici un dogme principal du luthéranisme; et il importe de bien entendre comment il s'est établi dans la secte.

L'aversion de la nouvelle réforme étoit la messe, quoique la messe au fond ne fût autre chose que les prières publiques de l'Église, consacrées par la célébration de l'eucharistie, où Jésus-Christ présent honoroit son Père, et sanctifioit ses fidèles. Mais deux choses y choquoient les nouveaux docteurs, parcequ'ils ne les avoient jamais bien entendues : l'une étoit l'oblation, et l'autre étoit l'adoration qu'on rendoit à Jésus-Christ présent dans ces mystères.

L'oblation n'étoit autre chose que la consécration du pain et du vin pour en faire le corps et le sang de Jésus-Christ, et le rendre par ce moyen vraiment présent. Il ne se pouvoit que

[1] *Steid. l.* XIV. — [2] Ci-dessus, *liv.* IV.

[1] *Conf. Buc. ibid. art.* 22. — [2] *Ibid. art.* 23.

cette action ne fût par elle-même agréable à Dieu; et la seule présence de Jésus-Christ montré à son Père, en honorant sa majesté suprême, étoit capable de nous attirer ses graces. Les nouveaux docteurs voulurent croire qu'on attribuoit à cette présence et à l'action de la messe une vertu pour sauver les hommes, indépendamment de la foi : nous avons vu leur erreur : et sur une si fausse présupposition la messe devint l'objet de leur aversion. Les paroles les plus saintes du canon furent décriées. Luther y trouvoit du venin partout, et jusque dans cette prière que nous y faisons un peu devant la communion: « O Seigneur Jésus-Christ ! fils de Dieu » vivant, qui avez donné la vie au monde par » votre mort, délivrez-moi de tous mes péchés » par votre corps et par votre sang. » Luther (qui le pourroit croire !) condamna ces dernières paroles, et voulut imaginer qu'on attribuoit notre délivrance au corps et au sang indépendamment de la foi; sans songer que cette prière, adressée à Jésus-Christ *fils de Dieu vivant, qui avoit vivifié le monde par sa mort*, étoit elle-même dans toute sa suite un acte de foi très vif. N'importe : Luther disoit que les moines attribuoient *leur salut au corps et au sang de Jésus-Christ, sans dire un mot de la foi* [1]. Si le prêtre, en communiant, disoit avec le Psalmiste : *Je prendrai le pain céleste, et j'invoquerai le nom du Seigneur* [2]; Luther le trouvoit mauvais, et disoit que *mal-à-propos et à contre-temps on détournoit les esprits de la foi aux œuvres.* Combien aveugle est la haine ! combien a-t-on le cœur rempli de venin, quand on empoisonne des choses si saintes !

Il ne faut pas s'étonner après cela qu'on se soit emporté contre les paroles du canon, où l'on disoit que *les fidèles offroient ce sacrifice de louange pour la rédemption de leurs ames.* Les ministres les plus passionnés sont à présent obligés de reconnoître que l'intention de l'Église est ici d'offrir pour la rédemption; non pas pour la mériter de nouveau, comme si la croix ne l'avoit pas méritée, mais *en action de graces d'un si grand bienfait* [3], et dans le dessein de nous l'appliquer. Mais Luther ni les luthériens ne voulurent jamais entrer dans un sens si naturel : ils ne vouloient voir qu'horreur et abomination dans la messe : ainsi tout ce qu'elle avoit de plus saint étoit détourné à de mauvais sens; et Luther concluoit de là qu'il falloit *avoir autant d'horreur du canon que du diable même.*

Dans la haine que la réforme avoit conçue contre la messe, on n'y desiroit rien tant que d'en saper le fondement, qui après tout n'étoit autre que la présence réelle. Car c'étoit sur cette présence que les catholiques appuyoient toute la valeur et la vertu de la messe : c'étoit là le seul fondement de l'oblation et de tout le reste du culte; et Jésus-Christ présent en faisoit le fond. Calixte, luthérien, demeure d'accord qu'une des raisons, pour ne pas dire la principale, qui fit nier la présence réelle à une si grande partie de la réforme, c'est qu'on n'avoit point de meilleur moyen de ruiner la messe et tout le culte du papisme [1]. Luther eût entré lui-même dans ce sentiment s'il eût pu; et nous avons vu ce qu'il a dit sur l'inclination qu'il avoit de s'éloigner du papisme par cet endroit-là, comme par les autres [2]. Cependant en retenant, comme il s'y voyoit forcé, le sens littéral et la présence réelle, il étoit clair que la messe subsistoit en son entier : car dès-là qu'on retenoit ce sens littéral, les catholiques concluoient que non seulement l'eucharistie étoit le vrai corps, puisque Jésus-Christ avoit dit : *Ceci est mon corps;* mais encore que c'étoit le corps, dès que Jésus-Christ l'avoit dit, par conséquent avant la manducation, et dès la consécration, puisque enfin on n'y disoit pas: Ceci sera, mais *Ceci est* : doctrine où nous allons voir toute la messe renfermée.

Cette conséquence que tiroient les catholiques de la présence réelle à la présence permanente et hors de l'usage, étoit si claire, que Luther l'avoit reconnue : c'étoit sur ce fondement qu'il avoit toujours retenu l'élévation de l'hostie jusqu'en 1543; et après même qu'il l'eut abolie, il écrit encore dans sa petite Confession, en 1544, « qu'on la pouvoit conserver avec piété, comme » un témoignage de la présence réelle et corpo- » relle dans le pain; puisque par cette action le » prêtre disoit : Voyez, chrétiens, ceci est le » corps de Jésus-Christ qui a été livré pour » vous [3]. » D'où il paroît que pour avoir changé la cérémonie de l'élévation, il n'en changea pas pour cela le fond de son sentiment sur la présence réelle, et qu'il continuoit à la reconnoître incontinent après la consécration.

Avec cette foi il est impossible de nier le sacrifice de l'autel : car que veut-on que fasse Jésus-Christ avant que l'on mange son corps et son sang, si ce n'est de se rendre présent pour nous devant son Père? C'étoit donc pour empêcher une conséquence si naturelle, que Melanchton cherchoit des moyens de réduire cette présence

[1] *De Abomin. Miss. priv. seu Canonis.* t. II, 393, 394. — [2] *Ps.* CXV. — [3] *Blond. Præf. in lib. Alberi. de Euchar.*

[1] *Judic. Calix.* n. 47, p. 70. n. 51, p. 78. — [2] Ci-dessus, *liv.* II. — [3] *Luth. parv. Conf.* 1544 *Hosp.* 13.

à la seule manducation; et ce fut principalement à la conférence de Ratisbonne qu'il étala cette partie de sa doctrine. Charles V avoit ordonné cette conférence en 1541, entre les catholiques et les protestants, pour aviser aux moyens de concilier les deux religions. Ce fut là que Melanchton, en reconnoissant à son ordinaire avec les catholiques la présence réelle et substantielle, s'appliqua beaucoup à faire voir que l'eucharistie, comme les autres sacrements, *n'étoit sacrement que dans l'usage légitime* [1], c'est-à-dire, comme il l'entendoit, dans la réception actuelle.

La comparaison qu'il tiroit des autres sacrements étoit bien foible : car dans les signes de cette nature, où tout dépend de la volonté de l'instituteur, ce n'est pas à nous à lui faire des lois générales, ni à lui dire qu'il ne peut faire des sacrements que d'une sorte : il a pu dans l'institution de ses sacrements s'être proposé divers desseins, qu'il faut entendre par les paroles dont il s'est servi à chaque institution particulière. Or Jésus-Christ ayant dit précisément : *Ceci est*, l'effet devoit être aussi prompt que les paroles sont puissantes et véritables, et il n'y avoit pas à raisonner davantage.

Mais Melanchton répondoit (et c'étoit la grande raison qu'il ne cessoit de répéter) que la promesse de Dieu ne s'adressant pas au pain, mais à l'homme, le corps de notre Seigneur ne devoit être dans le pain que lorsque l'homme le recevoit [2]. Par un semblable raisonnement on pourroit aussi bien conclure que l'amertume de l'eau de Mara ne fut corrigée [3], ou que l'eau de Cana ne fut faite vin [4], que dans le temps qu'on en but; puisque ces miracles ne se faisoient que pour les hommes qui en burent. Comme donc ces changements se firent dans l'eau, mais non pas pour l'eau, rien n'empêche qu'on ne reconnoisse de même un changement dans le pain, qui ne soit pas pour le pain; rien n'empêche que le pain céleste, aussi bien que le terrestre, ne soit fait et préparé avant qu'on le mange : et je ne sais comment Melanchton s'appuyoit si fort sur un argument si pitoyable.

Mais ce qu'il y a ici de plus considérable, c'est que par ce raisonnement il n'attaquoit pas moins son maître Luther, qu'il attaquoit les catholiques; car en voulant qu'il ne se fît rien du tout dans le pain, il montroit qu'il ne s'y fait rien en aucun moment, et que le corps de notre Seigneur n'y est, ni dans l'usage ni hors de l'usage; mais que l'homme, à qui s'adresse toute la promesse, le reçoit à la présence du pain, comme on reçoit dans le baptême à la présence de l'eau le Saint-Esprit et la grace. Melanchton voyoit bien cette conséquence, comme il paroîtra dans la suite : mais soit qu'il eût l'adresse de la couvrir alors, ou que Luther n'y prît pas garde de si près, la haine qu'il avoit conçue contre la messe lui faisoit passer tout ce qu'on avançoit pour la détruire.

Melanchton se servoit encore d'une autre raison, plus foible que les précédentes. Il disoit que Jésus-Christ ne vouloit pas être lié, et que l'attacher au pain hors de l'usage, c'étoit lui ôter son franc arbitre [1]. Comment peut-on penser une telle chose, et dire que le libre arbitre de Jésus-Christ soit détruit par un attachement qui vient de son choix? Sa parole le lie sans doute, parce qu'il est fidèle et véritable; mais ce lien n'est pas moins volontaire qu'inviolable.

Voilà ce qu'opposoit la raison humaine au mystère de Jésus-Christ; de vaines subtilités, de pures chicanes : aussi n'étoit-ce pas là le fond de l'affaire. La vraie raison de Melanchton, c'est qu'il ne pouvoit empêcher que Jésus-Christ posé sur la sainte table avant la manducation, et par la seule consécration du pain et du vin, ne fût une chose par elle-même agréable à Dieu, qui attestoit sa grandeur suprême, intercédoit pour les hommes, et avoit toutes les conditions d'une oblation véritable. De cette sorte la messe subsistoit, et on ne la pouvoit renverser qu'en renversant la présence hors de la manducation. Aussi quand on vint dire à Luther que Melanchton avoit hautement nié cette présence, dans la conférence de Ratisbonne, Hospinien nous rapporte qu'il s'écria : « Courage, mon cher Melanchton! « à cette fois la messe est à bas. Tu en as ruiné « le mystère, auquel jusqu'à présent je n'avois « donné qu'une vaine atteinte [2]. » Ainsi, de l'aveu des protestants, le sacrifice de l'eucharistie demeurera toujours inébranlable, tant qu'on admettra dans ces mots, *Ceci est mon corps*, une efficace présente; et pour détruire la messe, il faut suspendre l'effet des paroles de Jésus-Christ, leur ôter leur sens naturel, et changer *ceci est* en *ceci sera*.

Quoique Luther laissât dire à Melanchton tout ce qu'il vouloit contre la messe, il ne se départoit pas en tout de ses anciens sentiments, et il ne réduisoit pas à la seule réception de l'eucharistie l'usage où Jésus-Christ y étoit présent : on voit même que Melanchton biaisoit avec lui sur ce sujet; et il y a deux lettres de Luther, en 1543, où il loue une parole de Melanchton, qui avoit dit, « que la présence étoit dans l'action de la « cène; mais non pas dans un point précis ni

[1] *Hosp.* 154, 179, 180. — [2] *Hosp. ibid. Mel. lib.* II. *ep.* 23, 40. *lib.* III, 188, 189, *etc.* — [3] *Exod.* XV. 23. — [4] *Joan.* II.

[1] *Mel. ep. sup. cit. Host. part.* 2, 184, *etc. Joan. Sturm. Antip.* 4. *part.* 4. — [2] *Hosp. p.* 180.

» mathématique [1]. » Pour Luther, il en déterminoit le temps depuis le *Pater noster*, qui se disoit dans la messe luthérienne incontinent après la consécration, *jusqu'à ce que tout le monde eût communié, et qu'on eût consumé les restes*. Mais pourquoi en demeurer là? Si on eût porté à l'instant la communion aux absents, comme saint Justin nous raconte qu'on le faisoit de son temps [2], quelle raison eût-on eue de dire que Jésus-Christ eût aussitôt retiré sa sainte présence? Mais pourquoi ne la continueroit-il pas quelques jours après, lorsque le saint-sacrement seroit réservé pour l'usage des malades? Ce n'est que par une pure fantaisie qu'on voudroit retirer en ce cas la présence de Jésus-Christ; et Luther ni les luthériens n'avoient plus de règle, lorsqu'ils mettoient un usage, quelque court qu'il fût, hors de la réception actuelle : mais ce qu'il y a de pis pour eux, c'est que la messe et l'oblation subsistoient toujours; et n'y eût-il qu'un seul moment de présence devant la communion, cette présence de Jésus-Christ ne pouvoit être frustrée de tous les avantages qui l'accompagnoient. C'est pourquoi Melanchton tendoit toujours, quoi qu'il pût dire à Luther, à ne mettre la présence que dans le temps précis de la réception, et il ne voyoit que ce seul moyen de ruiner l'oblation et la messe.

Il n'y en avoit non plus aucun autre de ruiner l'élévation et l'adoration. On a vu qu'en ôtant l'élévation, Luther, bien éloigné de la condamner, en avoit approuvé le fond [3]. Je répète encore ses paroles : « On peut, dit-il, conserver l'élévation » comme un témoignage de la présence réelle » et corporelle; puisque la faire, c'est dire au » peuple : Voyez, chrétiens, ceci est le corps de » Jésus-Christ qui a été livré pour nous [4]. » Voilà ce qu'écrit Luther après avoir ôté l'élévation. Mais pourquoi donc, dira-t-on, l'a-t-il ôtée? La raison en est digne de lui; et c'est lui-même qui nous enseigne « que s'il avoit attaqué l'élé- » vation, c'étoit seulement en dépit de la papauté; » et s'il l'avoit retenue si long-temps, c'étoit en » dépit de Carlostad. » En un mot, concluoit-il, « il la falloit retenir lorsqu'on la rejetoit comme » impie, et il la falloit rejeter lorsqu'on la com- » mandoit comme nécessaire [5]. » Mais au fond il reconnoissoit (ce qui en effet est indubitable), qu'il n'y pouvoit avoir nul inconvénient à montrer au peuple ce divin corps, dès qu'il commençoit à être présent.

Pour ce qui est de l'adoration, après l'avoir tantôt tenue pour indifférente, et tantôt établie comme nécessaire, il s'en tint à la fin à ce dernier parti [1]; et dans les thèses qu'il publia contre les docteurs de Louvain en 1545, c'est-à-dire un an avant sa mort, il appela l'eucharistie le *sacrement adorable* [2]. Le parti sacramentaire, qui s'étoit tant réjoui lorsqu'il avoit ôté l'élévation, fut consterné; et Calvin écrivit que par cette décision *il avoit élevé l'idole dans le temple de Dieu* [3].

Melanchton connut alors plus que jamais qu'on ne pouvoit venir à bout de détruire ni l'adoration, ni la messe, sans réduire toute la présence réelle au moment précis de la manducation. Il vit même qu'il falloit aller plus avant, et que tous les points de la doctrine catholique sur l'eucharistie revenoient l'un après l'autre, si on ne trouvoit le moyen de détacher le corps et le sang du pain et du vin. Il poussoit donc jusque-là le principe que nous avons vu, qu'il ne se faisoit rien pour le pain ni pour le vin, mais tout pour l'homme : de sorte que c'étoit dans l'homme seul que se trouvoit en effet le corps et le sang. De quelle sorte cela se faisoit selon Melanchton, il ne l'a jamais expliqué : mais pour le fond de cette doctrine, il ne cessoit de l'insinuer dans un grand secret, et le plus adroitement qu'il pouvoit. Car, tant que Luther vécut, il n'y avoit aucune espérance de le fléchir sur ce point, ni de pouvoir dire ce qu'on en pensoit avec liberté : mais Melanchton mit si avant cette doctrine dans l'esprit des théologiens de Vitemberg et de Leipsick, qu'après la mort de Luther, et après la sienne, ils s'en expliquèrent nettement dans une assemblée qu'ils tinrent à Dresde, par ordre de l'électeur, en 1561. Là ils ne craignirent pas de rejeter la propre doctrine de Luther, et la présence réelle qu'il admettoit dans le pain; et ne voyant point d'autre moyen de se défendre de la transsubstantiation, de l'adoration et du sacrifice, ils se réduisoient à la présence réelle que Melanchton leur avoit apprise, non plus dans le pain et dans le vin, mais dans le fidèle qui les recevoit. Ils déclarèrent donc « que le vrai corps substantiel » étoit vraiment et substantiellement donné dans » la cène, sans toutefois qu'il fût nécessaire de » dire que le pain fût le corps essentiel (ou le » propre corps) de Jésus-Christ, ni qu'il se prît » corporellement et charnellement par la bouche » corporelle; que l'ubiquité leur faisoit horreur; » qu'il y avoit sujet de s'étonner de ce qu'on » s'attachoit si fort à dire que le corps fût présent » dans le pain, puisqu'il valoit bien mieux con- » sidérer ce qui se fait dans l'homme, pour lequel, » et non pour le pain, Jésus-Christ se rendoit » présent [4]. » Ils s'expliquoient ensuite sur l'ado-

[1] *T. IV. Jen. p. 583, 586. et ap. Cœlest.* — [2] *Just. Apol. I. n. 65 et 67.* — [3] Ci-dessus, p. 608. — [4] *Parv. Conf.* — [5] *Ibid.*

[1] *Hosp. 14.* — [2] *Ad art. Lov. Thesi 16. t. II. 510.* — [3] *dE. ad Buc. p. 108.* — [4] *Vit. et Lips. Theol. Orthod. Conf. Heidelb. an. 1573. Hosp. an. 1561, 291.*

ration, et soutenoient qu'on ne la pouvoit nier en admettant la présence réelle dans le pain, quand même on auroit expliqué que le corps n'y est présent que dans l'usage; « que les moines » auroient toujours la même raison de prier le » Père éternel de les exaucer par son Fils, qu'ils » lui rendoient présent dans cette action; que la » cène étant établie pour se souvenir de Jésus-» Christ, comme on ne pouvoit le prendre, ni » s'en souvenir sans y croire et sans l'invoquer, » il n'y avoit pas moyen d'empêcher qu'on ne » s'adressât à lui dans la cène comme étant pré-» sent, et comme se mettant lui-même entre les » mains du sacrificateur, après les paroles de la » consécration. » Par la même raison, ils soutenoient qu'en admettant cette présence réelle du corps dans le pain, on ne pouvoit rejeter le sacrifice; et ils le prouvoient par cet exemple : « C'étoit, disoient-ils, une coutume ancienne » de tous les suppliants, de prendre entre leurs » mains les enfants de ceux dont ils imploroient » le secours, et de les présenter à leurs pères, » comme pour les fléchir par leur entremise. » Ils disoient de la même sorte, qu'ayant Jésus-Christ présent dans le pain et dans le vin de la cène, rien ne nous pouvoit empêcher de le présenter à son Père pour nous le rendre propice; et enfin ils concluoient «qu'il seroit plus aisé aux » moines d'établir leur transsubstantiation, qu'il » ne seroit aisé de la combattre à ceux qui, en » la rejetant de parole, ne laissoient pas d'assurer » que le pain étoit le corps essentiel (c'est-à-» dire le propre corps) de Jésus-Christ. »

C'est Luther qui avoit dit à Smalcalde, et qui avoit fait souscrire à tout le parti, que le pain étoit le vrai corps de notre Seigneur, également reçu par les saints et par les impies : c'est lui-même qui avoit dit dans sa dernière Confession de foi approuvée dans tout le parti, que *le pain de l'eucharistie est le vrai corps naturel de notre Seigneur* [2]. Mélanchton et toute la Saxe avoient reçu cette doctrine avec tous les autres; car il falloit bien obéir à Luther : mais ils en revinrent après sa mort, et reconnurent avec nous que ces mots, *le pain est le vrai corps*, emportent nécessairement le changement du pain au corps; puisque le pain ne pouvant être le corps en nature, il ne le peut devenir que par changement : ainsi ils rejeterent ouvertement la doctrine de leur maître. Mais ils passent encore plus avant dans la déclaration qu'on vient de voir, et ils confessent qu'en admettant, comme on avoit fait jusqu'alors parmi les luthériens, la présence réelle dans le pain, on ne peut plus empêcher ni le sacrifice que les catholiques offrent à Dieu, ni l'adoration qu'ils rendent à Jésus-Christ dans l'eucharistie.

Leurs preuves sont convaincantes. Si Jésus-Christ est cru dans le pain, si la foi s'attache à lui dans cet état, cette foi peut-elle être sans adoration? Mais cette foi elle-même n'emporte-t-elle pas nécessairement une adoration souveraine, puisqu'elle entraîne l'invocation de Jésus-Christ comme Fils de Dieu, et comme présent? La preuve du sacrifice n'est pas moins concluante : car, comme disent ces théologiens, si par les paroles sacramentales on rend Jésus-Christ présent dans le pain, cette présence de Jésus-Christ n'est-elle pas par elle-même agréable au Père; et peut-on sanctifier ses prières par une offrande plus sainte, que par celle de Jésus-Christ présent? Que disent les catholiques davantage, et qu'est-ce que leur sacrifice, sinon Jésus-Christ présent dans le sacrement de l'eucharistie, et représentant lui-même à son Père la victime par laquelle il a été apaisé? Il n'y a donc point de moyen d'éviter le sacrifice, non plus que l'adoration et la transsubstantiation, sans nier cette présence réelle de Jésus-Christ dans le pain.

C'est ainsi que l'Église de Vitemberg, la mère de la réforme, et celle d'où selon Calvin étoit sortie dans nos jours la lumière de l'Évangile [1], comme autrefois elle étoit sortie de Jérusalem, ne peut plus soutenir les sentiments de Luther qui l'a fondée. Tout se dément dans la doctrine de ce fondateur de la réforme : il établit invinciblement le sens littéral et la présence réelle : il en rejette les suites nécessaires, soutenues par les catholiques. Si l'on admet avec lui la présence réelle dans le pain, on s'engage à la messe tout entière, et à la doctrine catholique sans réserve. Cela paroît trop fâcheux à la nouvelle réforme, qui ne sait plus à quoi elle est bonne, s'il faut approuver ces choses et le culte de l'Église romaine tout entier. Mais d'autre part, qu'y a-t-il de plus chimérique qu'une présence réelle séparée du pain et du vin? N'est-ce pas en montrant le pain et le vin, que Jésus-Christ a dit, *Ceci est mon corps?* A-t-il dit que nous dussions recevoir son corps et son sang détachés des choses où il lui a plu de les renfermer? et si nous avons à en recevoir la propre substance, ne faut-il pas que ce soit de la manière qu'il l'a déclarée en instituant ce mystère? Dans ces embarras inévitables, le desir d'ôter la messe l'emporta; mais le moyen que prit Mélanchton avec les Saxons pour la détruire étoit si mauvais qu'il ne put subsister. Ceux de Vitemberg et de Leipsick en revinrent eux-mêmes bientôt après; et l'opinion

[1] *Art. vi. Concord. p. 330. sup. liv. iv, n. 33. Parv. Confess. suprà. n. 11.*

[1] *Epist. Calv. p. 590.*

de Luther, qui mettoit le corps dans le pain, demeura ferme.

Pendant que ce chef des réformateurs tiroit à sa fin, il devenoit tous les jours plus furieux. Ses thèses contre les docteurs de Louvain en sont une preuve : et je ne crois pas que ses disciples puissent voir sans honte, jusque dans les dernières années de sa vie, le prodigieux égarement de son esprit. Tantôt il fait le bouffon, mais de la manière du monde la plus plate : il remplit toutes ses thèses de ces misérables équivoques, *vaccultas*, au lieu de *facultas*; *cacolyca Ecclesia*, au lieu de *catholica*; parcequ'il trouve dans ces deux mots *vaccultas* et *cacolyca*, une froide allusion avec les vaches, les méchants et les loups. Pour se moquer de la coutume d'appeler les docteurs *nos maîtres*, il appelle toujours ceux de Louvain, *nostrolli magistrolli, bruta magistrolia*; croyant les rendre fort odieux ou fort méprisables par ces ridicules diminutifs qu'il invente. Quand il veut parler plus sérieusement, il appelle ces docteurs « de vraies bêtes, des pourceaux, des épicuriens, des païens, et des athées, » qui ne connoissent d'autre pénitence que celle » de Judas et de Saül, qui prennent non de l'É» criture, mais de la doctrine des hommes, tout » ce qu'ils vomissent; » et il ajoute, ce que je n'ose traduire ; *quidquid ructant, vomunt, et cacant*. C'est ainsi qu'il oubliioit toute pudeur, et ne se soucioit pas de s'immoler lui-même à la risée publique, pourvu qu'il poussât tout à l'extrémité contre ses adversaires.

Il ne traitoit pas mieux les zuingliens; et outre ce qu'il avoit dit du *sacrement adorable*, qui détruisoit leur doctrine de fond en comble, il déclaroit sérieusement *qu'il les tenoit hérétiques et éloignés de l'Église de Dieu*.[1] Il écrivit en même temps la fameuse lettre, où sur ce que les zuingliens l'avoient appelé malheureux : » Ils m'ont » fait plaisir, dit-il : moi donc, le plus malheu» reux de tous les hommes, je m'estime heureux » d'une seule chose, et ne veux que cette béati» tude du Psalmiste : Heureux l'homme qui n'a » point été dans le conseil des sacramentaires, » et qui n'a jamais marché dans les voies des » zuingliens, ni ne s'est assis dans la chaire de » ceux de Zurich! » Melanchton et ses amis étoient honteux de tous les excès de leur chef. On en murmuroit sourdement dans le parti : mais personne n'osoit parler. Si les sacramentaires se plaignoient à Melanchton et aux autres qui leur étoient plus affectionnés, des emportements de Luther, ils répondoient » qu'il adoucissoit les ex» pressions de ses livres par ses discours fami» liers, et les consoloit sur ce que leur maître, » lorsqu'il étoit échauffé, disoit plus qu'il ne » vouloit dire[1]; » ce qui *étoit*, disoient-ils, *un grand inconvénient*; mais ou ils ne voyoient point de remède.

La lettre qu'on vient de voir est du 25 janvier 1546. Le 18 février suivant, Luther mourut. Les zuingliens, qui ne parent lui refuser des louanges sans ruiner la réformation dont il avoit été l'auteur, pour se consoler de l'inimitié implacable qu'il avoit témoignée contre eux jusqu'à la mort, débitèrent quelques entretiens qu'il avoit eus avec ses amis, où ils prétendent qu'il s'étoit beaucoup adouci. Il n'y a aucune apparence dans ces récits : mais au fond il importe peu pour le dessein de cet ouvrage. Ce n'est pas les entretiens particuliers que j'écris, mais seulement les actes et les ouvrages publics; et si Luther avoit donné ces nouvelles marques de son inconstance, ce seroit en tout cas aux luthériens à nous fournir des moyens de le défendre.

Pour ne pas omettre de ce que je sais sur ce fait, je veux bien remarquer encore que je trouve dans l'histoire de la réforme d'Angleterre de M. Burnet, un écrit de Luther à Bucer, qu'on nous y donne avec ce titre : *Papier concernant la réconciliation avec les zuingliens*. Cette pièce de M. Burnet, pourvu qu'on la voie, non pas dans l'extrait que cet adroit historien en a fait dans son histoire, mais comme elle se trouve dans son recueil de pièces[2], fera voir les extravagances qui passent dans l'esprit des novateurs. Luther commence par cette remarque, *qu'il ne faut point dire qu'on ne s'entende pas les uns les autres*. C'est ce que Bucer prétendoit toujours, qu'on ne disputoit que des mots, et qu'on ne s'entendoit pas : mais Luther ne pouvoit souffrir cette illusion. En second lieu, il propose *une nouvelle pensée* pour concilier les deux opinions. Il faut, dit-il, que les défenseurs du sens figuré « accordent que Jésus-Christ est vraiment pré» sent : et nous, poursuit-il, nous accorderons » que le seul pain est mangé, » *Panem solum manducari*. Il ne dit pas, Nous accorderons *qu'il y a véritablement du pain et du vin dans le sacrement*, ainsi que M. Burnet l'a traduit; car ce n'eût pas été là *une nouvelle opinion*, comme Luther le promet ici. On sait assez que la consubstantiation, qui reconnoît le pain et le vin dans le sacrement, avoit été reçue dans le luthéranisme dès son origine. Mais ce qu'il propose de nouveau, c'est qu'encore que le corps et le sang soient véritablement présents, néanmoins *il n'y a que le pain seul qui soit mangé* : raffinement

[1] *Cont. art. Lov. Thes.* 28. *Hosp.* 199.

[1] *Epist. Crucig. ad Vit. Theod. Hosp.* 194, 179, *etc.* — [2] *T.* II *liv.* I, *an.* 1549. *p.* 139. *Collect. des pièces.* 2. *part, l.* I. *n.* 34.

si absurde que M. Burnet n'en a pu couvrir l'absurdité qu'en le retranchant. Au reste, on n'a que faire de se mettre en peine à trouver du sens dans ce nouveau projet d'accord. Après l'avoir proposé comme *utile*, Luther tourne tout court, et *considérant les ouvertures que l'on donneroit par-là à de nouvelles questions qui tendroient à établir l'épicurisme* : non, dit-il, *il vaut mieux laisser ces deux opinions comme elles sont*, que d'en venir à ces nouvelles explications, qui *ne feroient aussi bien qu'irriter le monde, loin qu'on pût les faire passer*. Enfin, *pour assoupir cette* dissension, *qu'il voudroit*, dit-il, *avoir rachetée de son corps et de son sang*, il déclare de son côté qu'il veut croire que ses adversaires *sont de bonne foi*. Il demande qu'on en croie autant de lui, et conclut à se supporter mutuellement, sans déclarer ce que c'est que ce support : de sorte qu'il ne paroît entendre autre chose, sinon que de part et d'autre on s'abstienne d'écrire et de se dire des injures, comme on en étoit déja convenu, mais très inutilement, dès le colloque de Marpourg. Voilà tout ce que Bucer put obtenir pour les zuinglieus, pendant même que Luther étoit en meilleure humeur, et apparemment durant ces années où il y eut une espèce de suspension d'armes. Quoi qu'il en soit, il revint bientôt à son naturel ; et dans la crainte qu'il eut que les sacramentaires ne tâchassent par leurs équivoques de le tirer à leurs sentiments après sa mort, il fit contre eux sur la fin de sa vie les déclarations que nous avons vues, laissant ses disciples aussi animés contre eux, qu'il l'avoit été lui-même.

PIÈCES

CONCERNANT LE SECOND MARIAGE DU LANDGRAVE, DONT IL EST PARLÉ EN CE LIVRE VI.

INSTRUCTIO*

Quid doctor Martinus Bucer apud doctorem Martinum Lutherum, et Philippum Melanchtonem sollicitare debeat, et si id ipsis rectum videbitur, postmodum apud electorem Saxionæ.

I. Primo ipsis gratiam et fausta meo nomine denuntiet, et si corpore animoque adhuc bene valerent, quod id libenter intelligerem. Deindè incipiendo quòd ab eo tempore quo me noster Dominus Deus infirmitate visitavit, varia apud me considerassem, et præsertim quòd in me repererim quòd ego ab aliquo tempore, quo uxorem duxi, in adulterio et fornicatione jacuerim. Quia verò ipsi et mei prædicantes sæpe me adhortati sunt ut ad sacramentum accederem : ego autem apud me talem præfatam vitam deprehendi, nullâ bonâ conscientiâ aliquot annis ad sacramentum accedere potui. Nam quia talem vitam DESERERE NOLO, quâ bonâ conscientiâ possem ad mensam Domini accedere? Et sciebam per hoc non aliter quàm ad judicium Domini, et non ad christianam confessionem me perventurum. Ulteriùs legi in Paulo pluribus quàm uno locis, quomodo nullus fornicator nec adulter regnum Dei possidebit. Quia vero apud me deprehendi quòd apud meam uxorem præsentem à fornicatione ac luxuriâ atque adulterio abstinere non possim : nisi ab hâc vitâ desistam, et ad emendationem me convertam, nihil certius habeo expectandum quàm exhæredationem à regno Dei, et æternam damnationem. Causæ autem, quare à fornicatione, adulterio, et his similibus abstinere non possim apud hanc meam præsentem uxorem, sunt istæ.

II. Primò quòd initio, quo eam duxi, nec animo nec desiderio eam complexus fuerim. Quali ipsâ quoque complexione, amabilitate, et odore sit, et quomodo interdum se superfluo potu gerat, hoc sciunt ipsius aulæ præfecti, et virgines, aliique plures : cùmque ad ea describenda difficultatem habeam, Bucero tamen omnia declaravi.

III. Secundò, quia validâ complexione, ut medici sciunt, sum, et sæpe contingit ut in fœderum et Imperii comitiis diu verser, ubi lautè vivitur et corpus curatur : quomodo me ibi gerere queam abs-

TRADUCTION DES PIÈCES

CONCERNANT LE SECOND MARIAGE DU LANDGRAVE.

* INSTRUCTION

Donnée au docteur Martin Bucer, par Philippe, landgrave de Hesse, sur les choses qu'il doit demander instamment aux docteurs Martin Luther et Philippe Mélanchton ; et ensuite, si ceux-ci le jugent à propos, à l'électeur de Saxe.

I. Il commencera par leur souhaiter de ma part toute sorte de biens et de prospérités, et leur témoignera combien je serai ravi d'apprendre qu'ils sont en bonne santé de corps et d'esprit. Ensuite, il leur dira que depuis la dernière maladie que Dieu m'a envoyée, j'ai beaucoup réfléchi sur mon état, et principalement sur ce que peu de temps après mon mariage, je me suis plongé dans l'adultère et la fornication ; et que mes pasteurs m'ayant souvent exhorté à m'approcher de la sainte table, je n'ai pas cru devoir le faire depuis quelques années, à cause de ma vie dérégée. Comment en effet pourrois-je en conscience m'asseoir à la table du Seigneur, pendant que je ne veux point quitter ce genre de vie? Je sais qu'en le faisant, bien loin de remplir le devoir de chrétien, j'encourrois la juste vengeance du Seigneur. D'ailleurs, j'ai lu dans plusieurs endroits de saint Paul, qu'aucun fornicateur et adultère ne possédera le royaume de Dieu. Étant donc pleinement convaincu que, tandis que je n'aurai point d'autre femme que la mienne, je ne pourrai, de ma vie, m'abstenir de la fornication, de la luxure et de l'adultère, et me corriger de ces vices, il s'ensuit évidemment que je n'ai rien autre chose à attendre que le bannissement du royaume de Dieu, et la damnation éternelle. Voici pourquoi je ne puis, avec la femme que j'ai, m'abstenir de la fornication, de l'adultère, et d'autres désordres semblables.

II. Premièrement, quand je l'épousai, je n'avois aucun goût, aucune inclination pour elle ; les officiers de la cour, les dames qui sont à son service, et plusieurs autres, connoissent son humeur difficile, son caractère peu aimable ; savent qu'elle sent mauvais, et que quelquefois elle boit avec excès. J'ai peine à m'expliquer sur ces choses, que j'ai pourtant découvertes à Bucer.

III. Secondement, les médecins savent que je suis d'une complexion vigoureuse. Or, étant souvent obligé de me trouver aux assemblées de l'Empire, où l'on fait bonne chère, il est aisé

que uxore, cùm non semper magnum gynæceum mecum ducere possim, facile est conjicere et considerare.

IV. Si porrò diceretur quare meam uxorem duxerim; verè imprudens homo tunc temporis fui, et ab aliquibus meorum consiliariorum, quorum potior pars defuncta est, ad id persuasus sum. Matrimonium meum ultra tres septimanas non servavi, et sic constanter perrexi.

V. Ulteriùs me concionatores constanter urgent, ut scelera puniam, fornicationem et alia : quod etiam libenter facerem : quomodo autem scelera, quibus ipsemet immersus sum, puniam; ubi omnes dicerent : *Magister, priùs teipsum puni ?* Jam si deberem in rebus evangelicæ confœderationis bellare, tunc id semper malâ conscientiâ facerem et cogitarem : Si tu in hâc vitâ gladio, vel sclopeto, vel alio modo occubueris, ad dæmonem perges. Sæpe Deum interea invocavi et rogavi, sed semper idem remansi.

VI. Nunc verò diligenter considerari Scripturas antiqui et novi Testamenti, et quantùm mihi gratiæ Deus dedit, studiosè perlegi, et ibi nullum aliud consilium nec medium invenire potui; cùm videam quòd ab hoc agendi modo penès modernam uxorem meam NEC POSSIM, NEC VELIM abstinere (quod coram Deo testor) quam talia media adhibendo, quæ à Deo permissa nec prohibita sunt. Quod pii patres, ut Abraham, Jacob, David, Lamech, Salomon, et alii, plures quàm unam uxorem habuerint, et in eumdum Christum crediderint, in quem nos credimus, quemadmodum sanctus Paulus, *ad Cor.* x, ait. Et præterea Deus in veteri Testamento tales sanctos valde laudavit : Christus quoque eosdem in novo Testamento valde laudat; insuper lex Moysis permittit, si quis duas uxores habeat, quomodo se in hoc gerere debeat.

VII. Et si objiceretur, Abrahamo et antiquis concessum fuisse propter Christum promissum; invenitur tamen clarè quòd lex Moysis permittat, et in eo neminem specificet ac dirat, utrùm duæ uxores habendæ; et sic neminem excludit. Etsi Christus solùm promissus sit stemmati Judæ, et nihilominus Samuelis pater, rex Achab et alii, plures uxores habuerunt, qui tamen non sunt de stemmate Judæ. Ideirco hoc, quòd istis id solùm permissum fuerit propter Messiam, stare non potest.

VIII. Cùm igitur nec Deus in antiquo, nec Christus in novo Testamento, nec prophetæ, nec apostoli prohibeant, ne vir duas uxores habere possit; nullus quoque propheta, vel apostolus propterea reges, principes, vel alias personas punierit aut vituperarit, quòd duas uxores in matrimonio simul habuerint, neque pro crimine aut peccato, vel quòd Dei regnum non consequentur, judicarit; cùm tamen Paulus multos indicet qui regnum Dei non consequentur, et de his qui duas uxores habent nullam omnino mentionem faciat, apostoli quoque, cùm gentibus indicarent quomodo se gerere, et à quibus abstinere deberent, ubi illos primò ad fidem receperant, nihil in Actis apostolorum est, de hoc etiam nihil prohibuerunt, quò non duas uxores in matrimonio habere possent; cùm tamen multi Gentiles fuerint qui plures quàm unam uxores habuerunt, Judæis quoque non prohibitum fuit, quia lex illud permittebat, et est omnino apud aliquos in usu. Quando igitur Paulus clarè nobis dicit oportere episcopum esse unius uxoris virum, similiter et ministrum; absque necessitate fecisset, si quivis tantùm unam uxorem deberet habere, quòd id ita præcepisset, et plures uxores habere prohibuisset.

de voir que je ne puis m'y passer d'une femme; et que d'en amener une d'une si grande qualité, ce seroit un trop grand embarras.

IV. Si l'on me demande pourquoi donc j'ai épousé ma femme, j'avoue qu'alors je fis une grande imprudence, de suivre les avis de quelques uns de mes conseillers, qui maintenant sont morts en grande partie. Je n'ai pas gardé plus de trois semaines la foi du mariage; et depuis j'ai toujours vécu comme je vis.

V. Mes prédicateurs ne cessent point de me remontrer qu'il est de mon devoir de punir les crimes, tels que la fornication et d'autres. Je voudrois bien le faire; mais comment oserois-je punir des crimes où je suis plongé moi-même? On ne manqueroit pas de me dire : *Seigneur, punissez-vous vous-même.* D'ailleurs, si j'étois obligé d'aller à la guerre, pour la cause de l'Évangile, je ne pourrois m'exposer qu'en tremblant, et en craignant d'aller au diable, si j'étois tué d'un coup d'épée ou de mousquet. Les prières que j'ai faites à Dieu, pour en obtenir ma conversion, ne m'ont pas procuré le moindre changement.

VI. Dans ces circonstances, je me suis mis à lire exactement et avec toute l'attention dont Dieu m'a rendu capable, les écritures de l'ancien et du nouveau Testament, où je n'ai point trouvé d'autre conseil, ou moyen convenable à ma situation, que celui dont je vais parler. Je vois qu'avec la femme que j'ai, NI JE NE PUIS, NI JE NE VEUX changer de vie (J'EN PRENDS DIEU A TEMOIN); mais je propose d'user des moyens que Dieu a permis, et non défendus. Les pieux patriarches Abraham, Jacob, David, Lamech, Salomon, qui, selon saint Paul, *Corinth.* x, croyoient, comme nous, en Jésus-Christ, avoient plusieurs femmes; ce qui n'a pas empêché Dieu de donner de grandes louanges à ces saints, dans l'ancien Testament, ainsi que Jésus-Christ dans le nouveau. D'ailleurs, la loi de Moïse permet ces doubles mariages, et prescrit ce que doit faire un homme qui a deux femmes.

VII. Si l'on m'objecte que cette permission avoit été donnée à Abraham et aux anciens, en vue du Christ promis, je réponds que la loi de Moïse donne clairement une permission générale, et que ne spécifiant pas ceux qui peuvent avoir deux femmes, elle n'exclut personne du droit de les avoir. On savoit que le Christ devoit naître de la tribu de Juda; ce qui n'empêcha pas le père de Samuel, le roi Achab et plusieurs autres, qui n'étoient pas de cette tribu, d'avoir plusieurs femmes. Il est donc faux que cette permission ait été donnée uniquement en vue du Messie promis.

VIII. Ni Dieu, dans l'ancien Testament, ni Jésus-Christ dans le nouveau, ni les prophètes, ni les apôtres, ne défendent point à un homme d'avoir deux femmes; et jamais aucun prophète, ou aucun apôtre, n'a puni ou blâmé des rois, des princes, ou même qui que ce soit, pour avoir eu deux femmes à la fois, et ne les a jugés coupables de crimes qui excluent du royaume de Dieu. Saint Paul, qui fait un si grand détail des prévaricateurs qui n'obtiendront point le royaume de Dieu, ne dit rien de ceux qui ont deux femmes; et les apôtres, quoique très attentifs, comme on le voit dans les Actes, à instruire les Gentils convertis à la foi, de la conduite qu'ils devoient tenir, et des choses dont ils devoient s'abstenir, ne leur défendent pas d'avoir deux femmes à la fois, quoique plusieurs d'entre les Gentils en eussent plus d'une. Ils ne le défendent pas non plus aux Juifs, parceque la loi le leur permettoit, et que quelques uns étoient dans cet usage. Saint Paul dit clairement, qu'un évêque et un ministre ne doit avoir qu'une femme. Or il n'étoit pas nécessaire de leur donner un tel précepte, s'il étoit vrai qu'il fût défendu indistinctement à tout le monde d'avoir plusieurs femmes.

IX. Et post hæc, ad hunc diem usque in orientalibus regionibus aliqui christiani sunt, qui duas uxores in matrimonio habent. Item Valentinianus imperator, quem tamen historici, Ambrosius et alii docti laudant, ipsemet duas uxores habuit, legem quoque edi curavit, quod alii duas uxores habere possent.

X. Item, licet quod sequitur non multùm curem, Papa ipsemet comiti cuidam qui Sanctum Sepulchrum invisit, et intellexerat uxorem suam mortuam esse, et ideo aliam vel adhuc unam acceperat, concessit ut is utramque retinere posset. Item scio Lutherum et Philippum regi Angliæ suasisse ut primam uxorem non dimitteret, sed aliam præter ipsam duceret, quemadmodum *præter propter* consilium sonat. Quando verò in contrarium opponeretur, quòd ille nullum masculum hæredem ex primâ habuerit, judicamus nos plus hic concedi oportere causæ quam Paulus dat, unumquemque habere propter fornicationem. Nam utique plus suum est in bonâ conscientiâ, salute animæ, christianâ vitâ, abstractione ab ignominiâ et inordinatâ luxuriâ, quàm in eo ut quis hæredes vel nullos habeat. Nam omnino plus anima quàm res temporales curandæ sunt.

XI. Itaque hæc omnia me permoverunt, ut mihi proposuerim, quia id cum Deo fieri potest, sicut non dubito, abstinere à fornicatione, et omni impudicitiâ; et viâ, quam Deus permittit, uti. Nam diutiùs in vinculis diaboli constrictus perseverare non intendo, et alias absque hâc viâ me præservare NEC POSSUM, NEC VOLO. Quare hæc est mea ad Lutherum, Philippum et ipsum Bucerum petitio, ut mihi testimonium dare velint, si hoc facerem, illud illicitum non esse.

XII. Casu quo autem id ipsi hoc tempore, propter scandalum, et quid evangelicæ rei fortassis præjudicare aut nocere posset, publicè typis mandare non vellent; petitionem tamen meam esse, ut mihi scripto testimonium dent: si id occultò facerem, me per id non contra Deum egisse, et quòd ipsi etiam id pro matrimonio habere, et cum tempore viam inquirere velint, quomodo res hæc publicanda in mundum, et quâ ratione persona quam ducturus sum, non pro inhonestâ, sed etiam pro honestâ habenda sit. Considerare enim possent, quòd aliàs personæ quam ducturus sum graviter accideret, si illa pro tali habenda esset, quæ non christianè vel inhonestè ageret. Postquam etiam nihil occultum remanet, si constanter ita permanerem, et communis Ecclesia nesciret quomodo hnic personæ cohabitarem, utique hæc quoque tractu temporis scandalum causaret.

XIII. Item non metuant quòd propterea, etsi aliam uxorem acciperem, meam modernam uxorem malè tractare, nec cum eâ dormire, vel minorem amicitiam ei exhibere velim, quàm antea feci; sed me velle in hoc casu crucem portare, et eidem omne bonum præstare, neque ab eâdem abstinere. Volo etiam filios quos ex primâ uxore suscepi, principes regionis relinquere, et reliquis aliis honestis rebus prospicere: esse proinde adhuc semel petitionem meam, ut per Deum in hoc mihi consulant, et me juvent in iis rebus quæ non sunt contra Deum, ut hilari animo vivere et mori, atque evangelicas causas omnes eò liberiùs et magis christianè suscipere possim. Nam quidquid me jusserint quod chris-

IX. J'ajoute que même aujourd'hui quelques chrétiens d'Orient ont deux femmes à la fois. Bien plus, l'empereur Valentinien, dont les historiens, saint Ambroise et d'autres savants hommes font l'éloge, avoit deux femmes, et fit une loi pour permettre aux autres d'en avoir aussi deux.

X. Le Pape lui-même, de l'autorité duquel je fais fort peu de cas, permit à un certain comte, qui fit un pélerinage au Saint-Sépulcre, et qui s'étoit remarié, parcequ'il croyoit sa femme morte, de les garder toutes deux à la fois. Je sais que Luther et Melanchton avoient conseillé au roi d'Angleterre de ne point rompre son premier mariage, mais d'épouser une seconde femme, *comme on le voit dans leur consultation motivée**. Si l'on me dit qu'ils ont donné ce conseil, parceque ce prince n'avoit point d'héritier mâle de sa première femme, il me semble qu'on doit avoir encore plus d'égard à la cause alléguée par saint Paul, de prendre une femme, pour ne point tomber dans la fornication. Car il est plus essentiel de mettre la conscience en paix, de pourvoir au salut de l'ame et de prescrire une conduite chrétienne, en faisant même abstraction du déshonneur qui en résulte, et de l'intempérance apparente, que de procurer un moyen de se donner des héritiers, puisqu'on doit avoir plus de soin de l'ame que des choses temporelles.

XI. Toutes ces raisons me determinent à user, pour éviter désormais la fornication et toute impureté, du remède et du moyen dont je ne doute en aucune sorte que Dieu ne permette de se servir. Je ne veux pas demeurer plus long-temps dans les lacets du démon, et *je ne puis, ni ne veux* m'en tirer que par cette voie. C'est pourquoi je demande à Luther, à Melanchton et à Bucer même, de décider si je puis m'en servir licitement.

XII. S'ils exigent que leur décision ne tourne à scandale en ce temps, et ne nuise aux affaires de l'Évangile, dans le cas où elle seroit imprimée, je souhaite au moins qu'ils me donnent une déclaration par écrit, que si je me mariois secrètement, Dieu n'y seroit point offensé; qu'eux-mêmes regarderoient ce mariage comme valide, et me permettroient de chercher les moyens de le rendre public avec le temps, en sorte que la femme que j'épouserai ne passe point pour une femme malhonnête, mais pour une personne honnête. Je les prie de faire attention que si la femme que je dois épouser étoit censée agir en cela d'une manière peu chrétienne et déréglée, ce seroit la perdre d'honneur. D'ailleurs, comme mon commerce avec cette femme ne peut pas toujours demeurer secret, il arriveroit, si je persistois à cacher mon mariage, que, dans la suite du temps l'Église, qui ne sauroit point pourquoi j'habiterois avec elle, en seroit scandalisée.

XIII. Qu'ils ne craignent pas non plus que mon second mariage me porte à maltraiter ma première femme, à me retirer de sa compagnie, et à lui témoigner moins d'amitié que par le passé; puisque au contraire, je veux dans cette occasion porter ma croix, faire à ma première femme tout le bien que je puis, et continuer d'habiter avec elle. Je veux aussi laisser mes états aux enfants que j'ai eus d'elle, et donner à ceux qui me viendront de la seconde des apanages convenables. Qu'ils me donnent donc, au nom de Dieu, le conseil que je leur demande, et qu'ils viennent à mon secours sur un point qui n'est pas contre la loi de Dieu, afin que je puisse vivre et mourir plus gaiement pour la cause de l'Évangile, et en entreprendre plus volontiers la dé-

* Le tître de donner un sens à des paroles qui peut-être n'en ont point, et qu'on peut soupçonner avoir été jetées par le landgrave dans son instruction, comme quelque mot du guet, qui n'est compris que par ceux qui sont du secret. Ces mots : *Quemadmodum præter, propter consilium sonat*, ne signifient rien, on croit, ce semble, signifier que Luther et Melanchton avoient conseillé au roi d'Angleterre de prendre une femme outre sa première *præter*, et cela pour des causes légitimes, *propter*; ce qui paroît désigner une consultation raisonnée et motivée, comme je le dis dans ma version. [*Note de Le Roi.*]

tianum et rectum sit, SIVE MONASTERIORUM BONA, seu alia concernat, ibi me promptum reperient.

XIV. Vellem quoque et desidero non plures quàm tantùm unam uxorem ad istam modernam uxorem meam. Item ad mundum vel mundanum fructum hâc in re non nimis attendendum est; sed magis Deus respiciendus, et quod hic præcipit, prohibet, et liberum relinquit. Nam imperator et mundus me et quemcumque permittent, ut publicè meretrices retineamus; sed plures quàm unam uxorem non facilè concesserint. Quod Deus permittit, hoc ipsi prohibent; quod Deus prohibet, hoc dissimulant : et videtur mihi sicut matrimonium sacerdotum. Nam sacerdotibus nullas uxores concedunt, et meretrices retinere ipsis permittunt. Item ecclesiastici nobis adeo infensi sunt, ut propter hunc articulum quo plures christianis uxores permitteremus, nec plus nec minùs nobis facturi sint.

XV. Item Philippo et Luthero postmodum indicabit, si apud illos, præter omnem tamen opinionem meam, de illis nullam opem inveniam; tum me varias cogitationes habere in animo : quòd velim apud Cæsarem pro hâc re instare per mediatores, etsi multis milii pecuniis constaret, quod Cæsar absque Pontificis dispensatione non faceret; quamvis etiam Pontificum dispensationem omnino nihili faciam : verùm Cæsaris permissio mihi omnino non esset contemnenda; Cæsaris permissionem non curarem, nisi scirem quòd propositi mei rationem coram Deo haberem, et certius esset Deum id permisisse quàm prohibuisse.

XVI. Verùm nihilominus ex humano metu, si apud hanc partem nullum solatium invenire posseu, Cæsareum consensum obtinere uti insinuatum est, non esset contemnendum. Nam apud me judicabam si aliquibus Cæsareis consiliariis egregias pecuniæ summas donarem, me omnia ab ipsis impetraturum : sed præterea timebam, quamvis propter nullam rem in terrâ ab Evangelico deficere, vel cum divinâ ope me permittere velim induci ad aliquid quod evangelicæ causæ contrarium esse posset; ne Cæsareani tamen me in aliis sæcularibus negotiis ita uterentur et obligarent, ut isti causæ et parti non foret utile : esse idcirco adhuc petitionem meam, ut me aliàs juvent, ne cogar rem in iis locis quærere, ubi id non libenter facio, et quod millies libentiùs ipsorum permissioni, quàm cum Deo et bonâ conscientiâ facere possunt, considere velim, quàm Cæsareæ vel ALIIS HUMANIS permissionibus : quibus tamen non ulteriùs confiderem, nisi antecedenter in divinâ Scripturâ fundatæ essent, uti superiùs est declaratum.

XVII. Denique iteratò est mea petitio ut Lutherus, Philippus et Bucerus mihi hâc in re scripto opinionem suam velint aperire, ut postea vitam meam emendare, bonâ conscientiâ ad sacramentum accedere, et omnia negotia nostræ religionis eò liberiùs et confidentiùs agere possim.

Datum Melsingæ, Dominicâ post Catharinæ, anno 1539.

PHILIPPUS, LANGRAFFIUS HASSIÆ.

CONSULTATIO LUTHERI*

ET ALIORUM,

SUPER POLYGAMIA.

Serenissimo principi domino PHILIPPO, LANGRAVIO HASSIÆ, *comiti in Catzenelenbogen, Diets, Ziegenhain et Nidda,*

sense. De mon côté, je ferai tout ce qu'ils m'ordonneront, selon la religion et la raison; soit qu'ils me demandent LES BIENS DES MONASTÈRES, soit qu'ils desirent d'autres choses.

XIV. Mon dessein n'est pas de multiplier mes femmes, mais seulement d'en avoir une outre celle que j'ai déja. Je me propose, dans cette affaire, de n'avoir aucun égard au monde ni à son faste; mais d'avoir Dieu en vue, et de bien examiner ce qu'il ordonne, ce qu'il défend, et ce qu'il laisse à notre liberté. L'empereur et le monde me permettroient aisément, ainsi qu'à tout autre, d'entretenir publiquement des femmes prostituées; mais ils auroient peine à permettre d'avoir à la fois plus d'une femme. Ils défendent ce que Dieu permet, et tolèrent ce que Dieu défend : comme on le voit à l'égard des prêtres, auxquels ils ne permettent pas d'avoir une femme, quoiqu'ils leur permettent de vivre avec des prostituées. Au reste, les ecclésiastiques nous haissent déja tellement, qu'ils ne nous haïront ni plus ni moins pour cet article, qui permettroit aux chrétiens la polygamie.

XV. Bucer fera observer à Luther et à Melanchton que si, contre ce que j'espère, ils ne me procurent aucun secours, je roule dans mon esprit plusieurs desseins, entre autres de faire solliciter l'empereur de m'accorder cette permission, quelque argent qu'il dût m'en coûter pour gagner des solliciteurs. L'empereur ne voudra pas me l'accorder sans la dispense du Pape, dont je ne me soucie guère. Mais pour celle de l'empereur, je ne la dois pas mépriser : quoiqu'au reste j'en ferois peu d'cas, si je ne croyois d'ailleurs que Dieu a plutôt permis que défendu ce que je souhaite.

XVI. Si la tentative que je fais de ce côté-là (c'est-à-dire du côté de Luther) ne me réussit pas, une crainte humaine me porte à demander le consentement de l'empereur, qui, comme je l'ai déja dit, n'est pas à mépriser; je me flatte d'en obtenir tout ce que je voudrai, en donnant une grosse somme d'argent à quelques uns de ses ministres. Mais quoique, pour rien du monde, je ne voulusse me retirer de l'Église, en me laissant entraîner dans quelque démarche qui fût contraire à ses intérêts, je crains pourtant que les ministres impériaux ne saisissent cette circonstance pour m'engager à quelque chose qui ne seroit pas utile à cette cause et à ce parti. Je demande donc qu'ils me donnent le secours que j'attends, de peur que je ne sois contraint de l'aller chercher en quelque autre lieu moins agréable, puisque j'aime mille fois mieux devoir mon repos à leur permission, qu'à celle de l'empereur, ou de tout autre homme. Cependant je n'aurois pas confiance dans leur permission même, si ce que je demande n'avoit pas un fondement solide dans la sainte Écriture, comme je l'ai fait voir plus haut.

XVII. Enfin je souhaite encore une fois d'avoir par écrit le sentiment de Luther, de Melanchton et de Bucer, afin que désormais je puisse réformer ma conduite, m'approcher en bonne conscience du sacrement, et traiter avec plus de liberté et de confiance les affaires de notre religion.

Donné à Melsingue, le dimanche après la sainte Catherine, 1539.

Signé PHILIPPE, landgrave de Hesse

---

*CONSULTATION DE LUTHER

ET DES AUTRES DOCTEURS PROTESTANTS,

SUR LA POLYGAMIE.

Au sérénissime prince et seigneur PHILIPPE, LANDGRAVE DE HESSE, *comte de Catzenelenbogen, de Diets, de Ziegenhain, et de Nidda, notre clément seigneur, nous souhai-*

nostro clementi domino, gratiâ Dei, per Dominum nostrum Jesum Christum.

SERENISSIME PRINCEPS ET DOMINE,

I. Postquam vestra celsitudo per dominum Bucerum diuturnas conscientiæ suæ molestias, nonnullas simulque considerationes indicari curavit, addito scripto, seu instructione quam illi vestra celsitudo tradidit; licet ita properanter expedire responsum difficile sit, noluimus tamen dominum Bucerum, reditum utique maturantem, sine scripto dimittere.

II. Imprimis sumus ex animo recreati, et Deo gratias agimus quòd vestram celsitudinem difficili morbo liberaverit, petimusque, ut Deus celsitudinem vestram in corpore et animo confortare et conservare dignetur.

III. Nam, prout celsitudo vestra videt, paupercula et misera Ecclesia est, exigua, et derelicta, indigens probis dominis regentibus, sicut non dubitamus Deum aliquos conservaturum, quantumvis tentationes diversæ occurrant.

IV. Circa quæstionem quam nobis Bucerus proposuit, hæc nobis occurrunt consideratione digna. Celsitudo vestra per se ipsam satis perspicit, quantùm differant universalem legem condere, vel in certo casu gravibus de causis, ex concessione divinâ, dispensatione uti; nam contra Deum locum non habet dispensatio.

V. Nunc suadere non possumus ut introducatur publicè, et velut lege santiatur permissio plures quàm unam uxores ducendi. Si aliquid hâc de re prælo committeretur, facilè intelligit vestra celsitudo, id præcepti instar intellectum et acceptatum iri: undè multa scandala et difficultates orirentur. Consideret, quæsumus, celsitudo vestra, quàm sinistrè acciperetur, si quis convinceretur hanc legem in Germaniam introduxisse, quæ æternarum litium et inquietudinum (quod timendum) futura esset seminarium.

VI. Quod opponi potest, quod coram Deo æquum est id omnino permittendum, hoc certâ ratione et conditione est accipiendum. Si res est mandata et necessaria, verum est quod objicitur; si nec mandata, nec necessaria sit, alias circumstantias oportet expendere, ut ad propositam quæstionem propiùs accedamus: Deus matrimonium instituit ut tantùm duarum et non plurium personarum esset societas, si natura non esset corrupta; hoc intendit illa sententia: *Erunt duo in carne unâ*, idque primitùs fuit observatum.

VII. Sed Lamech pluralitatem uxorum in matrimonium invexit, quod de illo Scriptura memorat tanquam introductum contra primam regulam.

VIII. Apud infideles tamen fuit consuetudine receptum; postea Abraham quoque et posteri ejus plures duxerunt uxores. Certum est hoc postmodum lege Mosis permissum fuisse, teste Scripturâ, *Deuter.* XXI, 15, ut homo haberet duas uxores: nam Deus fragili naturæ aliquid indulsit. Cùm verò principio et creationi consentaneum sit unicâ uxore contentum vivere, hujusmodi lex est laudabilis, et ab Ecclesiâ accipienda, nec lex huic contraria statuenda; nam Christus repetit hanc sententiam: *Erunt duo in carne unâ*, Matth. XIX, et in memoriam revocat quale matrimonium ante humanam fragilitatem esse debuisset.

tions avant toutes choses la grace de Dieu, par Jésus-Christ.

SÉRÉNISSIME PRINCE ET SEIGNEUR,

I. Nous avons appris de Bucer, et lu dans l'instruction que votre altesse lui a donnée, les peines d'esprit et les inquiétudes de conscience où elle est présentement; et quoiqu'il nous ait paru très difficile de répondre si tôt aux doutes qu'elle propose, nous n'avons pas néanmoins voulu laisser partir sans réponse le même Bucer, qui étoit pressé de retourner vers votre altesse.

II. Nous avons reçu une extrême joie, et nous avons loué Dieu de ce qu'il a guéri votre altesse d'une dangereuse maladie; et nous le prions qu'il la veuille long-temps conserver dans l'usage parfait de la santé qu'il vient de lui rendre.

III. Elle n'ignore pas combien notre Église pauvre, misérable, petite et abandonnée a besoin de princes régents vertueux qui la protègent; nous ne doutons point que Dieu ne lui en laisse toujours quelques uns, quoiqu'il menace de temps en temps de l'en priver, et qu'il la mette à l'épreuve par de différentes tentations.

IV. Voici donc ce qu'il y a d'important dans la question que Bucer nous a proposée. Votre altesse comprend assez d'elle-même la différence qu'il y a d'établir une loi universelle, et d'user de dispense en un cas particulier pour de pressantes raisons, et avec la permission de Dieu: car il est d'ailleurs évident que les dispenses n'ont point de lieu contre la première des lois, qui est la divine.

V. Nous ne pouvons pas conseiller maintenant que l'on introduise en public, et que l'on établisse, comme par une loi, dans le nouveau Testament, celle de l'ancien, qui permettoit d'avoir plus d'une femme. Votre altesse sait que si l'on faisoit imprimer quelque chose sur cette matière, on le prendroit pour un précepte; d'où il arriveroit une infinité de troubles et de scandales. Nous prions votre altesse de considérer les dangers où seroit exposé un homme convaincu d'avoir introduit en Allemagne une semblable loi, qui diviseroit les familles, et les engageroit en des procès éternels.

VI. Quant à l'objection que l'on fait, que ce qui est juste devant Dieu doit être absolument permis, on y doit répondre en cette manière: Si ce qui est équitable aux yeux de Dieu est d'ailleurs commandé et nécessaire, l'objection est véritable; s'il n'est ni commandé ni nécessaire, il faut encore, avant que de le permettre, avoir égard à d'autres circonstances: et pour venir à la question dont il s'agit, Dieu a institué le mariage pour être une société de deux personnes, et non pas de plus, supposé que la nature ne fût pas corrompue; et c'est là le sens du passage de la Genèse: *Ils seront deux en une seule chair*; et c'est ce qu'on observa au commencement.

VII. Lamech fut le premier qui épousa plusieurs femmes; et l'Écriture témoigne que cet usage fut introduit contre la première règle.

VIII. Il passa néanmoins en coutume dans les nations infidèles; et l'on trouve même depuis, qu'Abraham et sa postérité eurent plusieurs femmes. Il est encore constant par le Deutéronome, que la loi de Moïse le permit ensuite, et que Dieu eut en ce point de la condescendance pour la foiblesse de la nature. Puisqu'il est donc conforme à la création des hommes, et au premier établissement de leur société, que chacun d'eux se contente d'une seule femme, il s'ensuit que la loi qui l'ordonne est louable; qu'elle doit être reçue dans l'Église; et que l'on n'y doit point introduire une loi contraire; parceque Jésus-Christ a répété dans le chapitre 19 de saint Matthieu le passage de la Genèse: *Ils seront deux en une seule chair*; et y rappelle dans la mémoire des hommes quel avoit dû être le mariage avant qu'il eût dégénéré de sa pureté.

IX. Certis tamen casibus locus est dispensationi. Si quis apud exteras nationes captivus, ad curam corporis et sanitatem, inibi alteram uxorem superinduceret; vel si quis haberet leprosam: his casibus alteram ducere cum consilio sui pastoris, non intentione novam legem inducendi, sed suæ necessitati consulendi, hunc nescimus quâ ratione damnare liceret.

X. Cùm igitur aliud sit inducere legem, aliud uti dispensatione, obsecramus vestram celsitudinem sequentia velit considerare.

Primò, ante omnia cavendum, ne hæc res inducatur in orbem ad modum legis, quam sequendi libera omnium sit potestas. Deinde consulerare dignetur vestra celsitudo scandalum nimium, quòd Evangelii hostes exclamaturi sint, nos similes esse anabaptistis, qui simul plures duxerunt uxores. Item evangelicos eam sectari libertatem plures simul ducendi, quæ in Turciâ in usu est.

XI. Item, principum facta latiùs spargi quàm privatorum consideret.

XII. Item consideret privatas personas, hujusmodi principum facta audientes, facilè eadem sibi permissa persuadere, prout apparet talia facilè irrepere.

XIII. Item considerandum celsitudinem vestram abundare nobilitate efferi spiritûs, in quâ multi, uti in aliis quoque terris, aint, qui propter amplos proventus, quibus ratione cathedralium beneficiorum perfruuntur, valde Evangelio adversantur. Non ignoramus ipsi magnorum nobilium valde insulsa dicta; et qualem se nobilitas et audita ditio erga celsitudinem vestram sit præbitura, si publica introductio fiat, haud difficile est arbitrari.

XIV. Item celsitudo vestra, quæ Dei singularis est gratia, apud reges et potentes etiam exteros magno est in honore et respectu: apud quos meritò est, quod timeat ne hæc res pariat nominis diminutionem. Cùm igitur hic multa scandala confluant, rogamus celsitudinem vestram, ut hanc rem maturo judicio expendere velit.

XV. Illud quoque est verum, quòd celsitudinem vestram omni modo rogamus et hortamur, ut fornicationem et adulterium fugiat. Habuimus quoque, ut quod res est loquamur, longo tempore non parvum mœrorem, quòd intellexerimus vestram celsitudinem ejusmodi impuritate oneratam, quam divina ultio, morbi, aliaque pericula sequi possent.

XVI. Etiam rogamus celsitudinem vestram ne talia extra matrimonium, levia peccata velit æstimare, sicut mundus hæc ventis tradere et parvipendere solet. Verùm Deus impudicitiam sæpè severissimè punivit: nam pœna diluvii tribuitur regentum adulteriis. Item adulterium Davidis est severum vindictæ divinæ exemplum: et Paulus sæpius ait: Deus non irridetur. Adulteri non introibunt in regnum Dei; nam fidei obedientia comes esse debet, ut non contra conscientiam agamus. *I. Timoth.* 3. Si cor nostrum non reprehenderit, nos possumus læti Deum invocare; et *Rom.* 8. Si carnalia desideria spiritu mortificaverimus, vivemus; si autem secundùm carnem ambulemus, hoc est, si contra conscientiam agamus, moriemur.

XVII. Hæc referimus, ut consideret Deum ob talia vitia non ridere, prout aliqui audaces faciunt, et ethnicas cogitationes animo fovent. Libenter

IX. Ce qui n'empêche pourtant pas qu'il n'y ait lieu de dispense en de certaines occasions. Par exemple, si un homme marié, détenu captif en pays éloigné, y prenoit une seconde femme pour recouvrer sa santé, ou que la sienne devînt lépreuse, nous ne voyons pas qu'en ces cas on pût condamner le fidèle qui épouseroit une autre femme par le conseil de son pasteur; pourvu que ce ne fût pas à dessein d'introduire une loi nouvelle, mais seulement pour satisfaire à son besoin.

X. Puisque ce sont deux choses toutes différentes d'introduire une loi nouvelle, et d'user de dispense à l'égard de la même loi, nous supplions votre altesse de faire réflexion sur ce qui suit.

Premièrement, il faut prendre garde avant toutes choses que la pluralité des femmes ne s'introduise point dans le monde, en forme de loi que tout le monde puisse suivre quand il voudra. Il faut, en second lieu, que votre altesse ait égard à l'effroyable scandale qui ne manquera pas d'arriver, si elle donne occasion aux ennemis de l'Évangile de s'écrier que nous ressemblons aux anabaptistes, qui font un jeu du mariage, et aux Turcs, qui prennent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir.

XI. En troisième lieu, que les actions des princes sont plus en vue que celles des particuliers.

XII. En quatrième lieu, que les inférieurs ne sont pas plutôt informés que les supérieurs font quelque chose, qu'ils s'imaginent avoir la liberté d'en faire autant; et que c'est par-là que la licence devient générale.

XIII. En cinquième lieu, que les états de votre altesse sont remplis d'une noblesse farouche, fort opposée pour la plus grande partie à l'Évangile, à cause de l'espérance qu'on y a, comme dans les autres pays, de parvenir aux bénéfices des églises cathédrales, dont le revenu est très grand. Nous savons les impertinents discours que les plus illustres de votre noblesse ont tenus; et il est aisé de juger quelle seroit la disposition de votre noblesse et de vos autres sujets, si votre altesse introduisoit une semblable nouveauté.

XIV. En sixième lieu, que votre altesse, par une grace particulière de Dieu, est en grande réputation dans l'Empire et dans les pays étrangers; et qu'il est à craindre que l'on ne diminue beaucoup de l'estime et du respect que l'on a pour elle, si elle exécute le projet d'un double mariage. La multitude des scandales qui sont ici à craindre nous oblige à conjurer votre altesse d'examiner la chose avec toute la maturité de jugement que Dieu lui a donnée.

XV. Ce n'est pas aussi avec moins d'ardeur que nous conjurons votre altesse d'éviter en toute manière la fornication et l'adultère; et pour avouer sincèrement la vérité, nous avons eu long-temps un regret sensible de voir votre altesse abandonnée à de telles impuretés, qui pouvoient être suivies des effets de la vengeance divine, de maladies, et de beaucoup d'autres inconvénients.

XVI. Nous prions encore votre altesse de ne pas croire que l'usage des femmes hors le mariage soit un péché léger et méprisable, comme le monde se le figure; puisque Dieu a souvent châtié l'impudicité par les punitions les plus sévères: que celle du déluge est attribuée aux adultères des grands; que l'adultère de David a donné lieu à un exemple terrible de la vengeance divine: que saint Paul répète souvent que l'on ne se moque point impunément de Dieu, et qu'il n'y aura point d'entrée pour les adultères au royaume de Dieu. Car il est dit au second chapitre de l'Épître première à Timothée, que l'obéissance doit être compagne de la foi, si l'on veut éviter d'agir contre la conscience: au troisième chapitre de la première de saint Jean, que si notre cœur ne nous reproche rien, nous pouvons avec joie invoquer le nom de Dieu: et au chapitre viii de l'Épître aux Romains, que nous vivrons, si nous mortifions par l'esprit les désirs de la chair: mais que nous mourrons au contraire, en marchant selon la chair, c'est-à-dire en agissant contre notre propre conscience.

XVII. Nous avons rapporté ces passages, afin que votre altesse considère mieux que Dieu ne traite point en riant le vice de l'impureté, comme le supposent ceux qui, par une extrême

quoque intelleximus vestram celsitudinem ob ejusmodi vitia angi et conqueri. Incumbunt celsitudini vestræ negotia totum mundum concernentia. Accedit celsitudinis vestræ complexio subtilis, et minime robusta, ac pauci somni; unde meritò corpori parcendum esset, quemadmodum multi alii facere coguntur.

XVIII. Legitur de laudatissimo principe Scanderbergo, qui multa præclara facinora patravit contra duos Turcorum imperatores, Amurathem et Mahumetem, et Græciam, dum viveret, feliciter est tuitus acconservavit. Hic suos milites sæpius ad castimoniam hortari auditus est, et dicere, nullam rem foribus viris æquè animos demere ac venerem. Item quòd si vestra celsitudo insuper alteram uxorem haberet, et nollet pravis affectibus et consuetudinibus repugnare, adhùc non esset vestræ celsitudini consultum ac prospectum. Oportet unumquemque in externis istis suorum membrorum esse dominum, uti Paulus scribit : Curate ut membra vestra sint arma justitiæ. Quare vestra celsitudo in consideratione aliarum causarum, nempe scandali, curarum, laborum, ac sollicitudinum, et corporis infirmitatis, velit hanc rem æquâ lance perpendere, et simul in memoriam revocare, quòd Deus ei ex modernâ conjuge pulchram sobolem utriusque sexûs dederit, ita ut contentus hâc esse possit. Quot alii in suo matrimonio debent patientiam exercere ad vitandum scandalum? Nobis non sedet animo celsitudinem vestram ad tam difficilem novitatem impellere, aut inducere: nam dilio vestræ celsitudinis, alii ne nos impeterent, quod nobis eo minùs ferendum esset, quòd ex præcepto divino nobis incumbat matrimonium, omniaque humana ad divinam institutionem dirigere atque in eâ quoad possibile, conservare, omneque scandalum removere.

XIX. Is jam est mos sæculi, ut culpa omnis in prædicatores conferatur, si quid difficultatis incidat, et humanum cor in summæ et inferioris conditionis hominibus instabile; undè diversa pertimescenda.

XX. Si autem vestra celsitudo ab impudicâ vitâ non abstineat, quòd dicit sibi impossibile, optaremus celsitudinem vestram in meliori statu esse coram Deo, et securâ conscientiâ vivere ad propriæ animæ salutem, et ditionum ac subditorum emolumentum.

XXI. Quòd si deniquè vestra celsitudo omninò concluserit adhuc unam conjugem ducere, judicamus id secretò faciendum, ut superiùs de dispensatione dictum; nempè, ut tantùm vestræ celsitudini, illi personæ ac paucis personis fidelibus constet celsitudinis vestræ animus et conscientia sub sigillo confessionis. Hinc non sequuntur alicujus momenti contradictiones aut scandala. Nihil enim est inusitati principes concubinas alere; et quamvis non omnibus è plebe constaret rei ratio, tamen prudentiores intelligerent, et magis placeret hæc moderata vivendi ratio, quàm adulterium et alii belluini et impudici actus; nec curandi aliorum sermones, si rectè cum conscientiâ agatur. Sic et in tantum hoc approbamus: nam quod circa matrimonium in lege Mosis fuit permissum, Evangelium non revocat, aut vetat quod externum regimen non immutat; sed adfert æternam vitam, et omittitur veram obedientiam ergà Deum, et conatur corruptam naturam reparare.

XXII. Habet itaque celsitudo vestra non tantum

audace, ont des sentiments païens sur ces matières. C'est avec plaisir que nous avons appris le trouble et les remords de conscience où votre altesse est maintenant pour cette sorte de défauts, et que nous avons entendu le repentir qu'elle en témoigne. Votre altesse a présentement à négocier des affaires de la plus grande importance qui soient dans le monde : elle est d'une complexion fort délicate et fort vive : elle dort peu ; et ces raisons, qui ont obligé tant d'autres personnes prudentes à ménager leurs corps, sont plus que suffisantes pour disposer votre altesse à les imiter.

XVIII. On lit de l'incomparable Scanderberg, qui défit en tant de rencontres les deux plus puissants empereurs des Turcs, Amurat II et Mahomet II, et qui tant qu'il vécut préserva la Grèce de leur tyrannie, qu'il exhortoit souvent ses soldats à la chasteté, et leur disoit qu'il n'y avoit rien de si nuisible à leur profession, que le plaisir de l'amour. Que si votre altesse, après avoir épousé une seconde femme, ne vouloit pas quitter sa vie licencieuse, le remède dont elle propose de se servir lui seroit inutile. Il faut que chacun soit le maître de son corps dans les actions extérieures, et qu'il fasse, suivant l'expression de saint Paul, que ses membres soient des armes de justice. Qu'il plaise donc à votre altesse d'examiner sérieusement les considérations du scandale, des travaux, du soin, du chagrin, et des maladies qui lui ont été représentées. Qu'elle se souvienne que Dieu lui a donné de la princesse sa femme un grand nombre d'enfants des deux sexes, si beaux et si bien nés, qu'elle a tout sujet d'en être satisfaite. Combien y en a-t-il d'autres qui doivent exercer la patience dans le mariage, par le seul motif d'éviter le scandale ? Nous n'avons garde d'exciter votre altesse à introduire dans sa maison une nouveauté si difficile. Nous attirerions sur nous, en le faisant, les reproches et la persécution, non seulement des peuples de la Hesse, mais encore de tous les autres ; ce qui nous seroit d'autant moins supportable, que Dieu nous commande, dans le ministère que nous exerçons, de régler, autant qu'il nous sera possible, le mariage, et les autres états de la vie humaine, selon l'institution divine; de les conserver en cet état lorsque nous les y trouvons, et d'éviter toute sorte de scandale.

XIX. C'est maintenant la coutume du siècle de rejeter sur les prédicateurs de l'Évangile toute la faute des actions où ils ont eu tant soit peu de part, lorsque l'on y trouve à redire. Le cœur de l'homme est également inconstant dans les conditions les plus relevées et dans les plus basses; et on a tout à craindre de ce côté-là.

XX. Quant à ce que votre altesse dit, qu'il ne lui est pas possible de s'abstenir de la vie impudique qu'elle mène tant qu'elle n'aura qu'une femme, nous souhaiterions qu'elle fût en meilleur état devant Dieu; qu'elle vécût en sûreté de conscience; qu'elle travaillât pour le salut de son ame, et qu'elle donnât à ses sujets un meilleur exemple.

XXI. Mais enfin si votre altesse est entièrement résolue d'épouser une seconde femme, nous jugeons qu'elle doit le faire secrètement, comme nous avons dit à l'occasion de la dispense qu'elle demandoit pour le même sujet; c'est-à-dire qu'il n'y ait que la personne qu'elle épousera, et peu d'autres personnes fidèles, qui le sachent, en les obligeant au secret sous le sceau de la confession. Il n'y a point ici à craindre de contradiction, ni de scandale considérable; car il n'est point extraordinaire aux princes de nourrir des concubines; et quand le menu peuple s'en scandalisera, les plus éclairés se douteront de la vérité; et les personnes prudentes aimeront toujours mieux cette vie modérée que l'adultère et les autres actions brutales. L'on ne doit pas se soucier beaucoup de ce qui s'en dira, pourvu que la conscience aille bien. C'est ainsi que nous l'approuvons, et dans les seules circonstances que nous venons de marquer : car l'Évangile n'a ni révoqué, ni défendu ce qui avoit été permis dans la loi de Moïse, à l'égard du mariage. Jésus-Christ n'en a point changé la police extérieure; mais il a ajouté seulement la justice et la vie éternelle pour récompense. Il enseigne la vraie manière d'obéir à Dieu, et il tâche de réparer la corruption de la nature.

XXII. Votre altesse a donc dans cet écrit, non seulement

omnium nostrùm testimonium in casu necessitatis, sed etiam antecedentes nostras considerationes, quas rogamus, ut vestra celsitudo, tanquam laudatus, sapiens, et christianus princeps velit ponderare. Oramus quoque Deum, ut velit celsitudinem vestram ducere ac regere ad suam laudem, et vestræ celsitudinis animæ salutem.

XXIII. Quod attinet ad consilium hanc rem apud Cæsarem tractandi; existimamus illum adulterium inter minora peccata numerare; nam magnoperè verendum, illum Papisticâ, cardinalitiâ, Italicâ, Hispanicâ, Sarracenicâ imbutum fide, non curaturum vestræ celsitudinis postulatum, et in proprium emolumentum vanis verbis sustentaturum, sicut intelligimus perfidum ac fallacem virum esse, morisque Germanici obliitum.

XXIV. Videt celsitudo vestra ipsa quòd nullis necessitatibus christianis sincerè consulit. Turcam sinit imperturbatum, excitat tantùm rebelliones in Germaniâ, ut Burgundicam potentiam efferat. Quare optandum ut nulli christiani principes illius infidis machinationibus se misceant. Deus conservet vestram celsitudinem! Nos ad serviendum vestræ celsitudini sumus promptissimi. Datum Vittembergæ, die Mercurii post festum sancti Nicolai 1539.

Vestræ celsitudinis parati ac subjecti servi,

MARTINUS LUTHER. PHILIPPUS MELANCHTON. MARTINUS BUCERUS. ANTONIUS CORVINUS. ADAM. JOANNES LENINGUS. JUSTUS WINTFERTE. DIONYSIUS MELANTHER,

Ego, Georgius Nuspicher, acceptâ à Cæsare potestate, notarius publicus et scriba, testor, hoc meo chirographo publicè, quòd hanc copiam ex vero et inviolato originali propriâ manu à Philippo Melanchtone exarato, ad instantiam et petitionem mei clementissimi domini et principis Hassiæ, ipse scripserim, et quinque foliis numero, exceptâ inscriptione, complexus sim; etiam omnia propriè et diligenter auscultarim et contulerim, et in omnibus cum originali et subscriptione nominum concordet. De quâ re iterùm testor propriâ manu. GEORGIUS NUSPICHER, notarius.

l'approbation de nous tous, en cas de nécessité, sur ce qu'elle desire, mais encore les réflexions que nous y avons faites: nous la prions de les peser en prince vertueux, sage, et chrétien; et nous prions Dieu qu'il conduise tout pour sa gloire, et pour le salut de votre altesse.

XXIII. Pour ce qui est de la vue qu'a votre altesse de communiquer à l'empereur l'affaire dont il s'agit, avant que de la conclure, il nous semble que ce prince met l'adultère au nombre des moindres péchés; et il y a beaucoup à craindre que sa foi étant à la mode de celle du Pape, des cardinaux, des Italiens, des Espagnols et des Sarrasins, il ne traite de ridicule la proposition de votre altesse, ou qu'il n'en prétende tirer avantage en amusant votre altesse par de vaines paroles. Nous savons qu'il est trompeur et perfide, et qu'il ne tient rien des mœurs allemandes.

XXIV. Votre altesse voit qu'il n'apporte aucun soulagement sincère aux maux extrêmes de la chrétienté, qu'il laisse le Turc en repos, et qu'il ne travaille qu'à diviser l'Empire, afin d'agrandir sur ses ruines la maison d'Autriche. Il est donc à souhaiter qu'aucun prince chrétien ne se joigne à ses pernicieux desseins. Dieu conserve votre altesse! Nous sommes très prompts à lui rendre service. Fait à Vitemberg, le mercredi après la fête de saint Nicolas, l'an 1539.

Les très humbles et très obéissants serviteurs de votre altesse,

MARTIN LUTHER. PHILIPPE MELANCHTON. MARTIN BUCER. ANTOINE CORVIN. ADAM. JEAN LENINGUE. JUSTE WINTFERTE. DENIS MELANTHER.

Je, George Nuspicher, notaire impérial, rends témoignage par l'acte présent, écrit et signé de ma propre main, que j'ai transcrit la présente copie sur l'original véritable et fidèlement conservé jusqu'à présent de la propre main de Philippe Melanchton, à la requête du sérénissime prince de Hesse; que j'en ai examiné avec une extrême exactitude chaque ligne et chaque mot; que je les ai confrontés avec le même original: que je les ai trouvés conformes, non seulement pour les choses, mais encore pour les signatures; et j'en ai délivré la présente copie en cinq feuilles de bon papier. De quoi je rends encore témoignage. GEORGE NUSPICHER, notaire.

INSTRUMENTUM COPULATIONIS *

PHILIPPI LANDGRAVII, ET MARGARETÆ DE SAAL.

IN NOMINE DOMINI. *Amen.*

Notum sit omnibus et singulis, qui hoc publicum instrumentum vident, audiunt, legunt, quòd anno post Christum natum 1540, die Mercurii mensis Martii, post meridiem, circa secundam circiter, indictionis anno 13, potentissimi et invictissimi Romanorum imperatoris Caroli Quinti, clementissimi nostri Domini, anno regiminis 21, coram me infrascripto notario et teste, Rotemburgi in arce comparuerint serenissimus princeps et dominus Philippus, landgravius, comes in Catznelenbogen, Dietz, Ziengenhain et Niddâ, cum aliquibus suæ celsitudinis consiliariis ex unâ parte: et honesta ac virtuosa virgo, Margareta de Saal, cum aliquibus ex suâ consanguinitate, ex alterâ parte; illâ intentione et voluntate, coram me publico notario ac teste, publicè confessi sunt ut matrimonio copulentur: et postea antememoratus meus clementissimus dominus et princeps

*CONTRAT DE MARIAGE

DE PHILIPPE LANDGRAVE DE HESSE, AVEC MARGUERITE, DE SAAL.

AU NOM DE DIEU. *Ainsi soit-il.*

Que tous ceux, tant en général qu'en particulier, qui verront, entendront ou liront cette convention publique, sachent qu'en l'année 1540, le mercredi, quatrième jour du mois de mars, à deux heures ou environ après midi, la treizième année de l'indiction, et la vingt-unième du règne du très puissant et très victorieux empereur Charles-Quint, notre très clément seigneur, sont comparus devant moi notaire et témoin soussigné, dans la ville de Rotembourg, au château de la même ville, le sérénissime prince et seigneur Philippe, landgrave de Hesse, comte de Catznelembogen, de Dietz, de Ziengenhain, et de Nidda, assisté de quelques conseillers de son altesse, d'une part: et honnête et vertueuse fille, Marguerite de Saal, assistée de quelques uns de ses parents de l'autre part; dans l'intention et la volonté déclarée publiquement devant moi notaire et témoin public, de s'unir par mariage: et ensuite mon très clément seigneur et prince landgrave a fait proposer ceci par le révérend Denis Melander, prédicateur de son altesse. Comme l'œil de Dieu pénètre toutes choses, et qu'il en échappe peu à la connoissance des hommes, son altesse déclare qu'elle veut épouser la même

Digitized by Google

landgravius Philippus peri reverendum dominum Dionysium Melandrum, suæ celsitudinis concionatorem, curavit proponi fermè hunc sensum. Cùm omnia aperta sint oculis Dei, et homines pauca lateant, et sua celsitudo velit cum nominatâ virgine Margaretâ matrimonio copulari, etsi prior suæ celsitudinis conjux adhùc sit in vivis; ut hoc non tribuatur levitati et curiositati, ut evitetur scandalum, et nominatæ virginis et illius honestæ consanguinitatis honor et fama non patiatur; edicit sua celsitudo hic coram Deo, et in suam conscientiam et animam, hoc non fieri ex levitate aut curiositate, nec ex aliquâ vilipensione juris et superiorum; sed urgeri aliquibus gravibus necessitatibus conscientiæ et corporis; adeo ut impossibile sit sine aliâ superinductâ legitimâ conjuge corpus suum et animam salvare. Quam multiplicem causam etiam sua celsitudo multis prædoctis, piis, prudentibus et christianis prædicatoribus antebac indicavit; qui etiam, consideratis inevitabilibus causis, id ipsum suaserunt, ad suæ celsitudinis animæ et conscientiæ consulendum. Quæ causa et necessitas etiam serenissimam principem Christianam, ducissam Saxoniæ, suæ celsitudinis primam legitimam conjugem, utpote altâ principali prudentiâ et piâ mente præditam, movit, ut suæ celsitudinis, tanquam dilectissimi mariti animæ et corpori serviret, et honor Dei promoveretur, ad gratiosè consentiendum. Quemadmodum suæ Celsitudinis hæc super relata syngrapha testatur: et ne cui scandalum detur eo quòd duas conjuges habere moderno tempore sit insolitum; etsi in hoc casu christianum et licitum sit, non vult sua celsitudo publicè coram pluribus consuetas cæremonias usurpare, et palàm nuptias celebrare cum memoratâ virgine Margareta de Saal; sed hic in privato et silentio, in præsentiâ subscriptorum testium, volunt invicem jungi matrimonio. Finito hoc sermone, nominati Philippus et Margareta sunt matrimonio juncti, et unaquæque persona alteram sibi desponsam agnovit et acceptavit, adjunctâ mutuæ fidelitatis promissione in nomine Domini. Et antememoratus princeps ac dominus, ante hunc actum, me infrà scriptum notarium requisivit, ut desuper unum aut plura instrumenta conficerem, et mihi etiam tanquam personæ publicæ verbo ac fide principis addixit et promisit, se omnia hæc inviolabiliter semper ac firmiter servaturum, in præsentiâ reverendorum prædoctorum dominorum M. Philippi Melanchtonis, M. Martini Buceri, Dionysii Melandri; etiam in præsentiâ strenuorum ac præstantium Eberhardi de Than, electoralis consiliarii, Hermanni de Malsberg, Hermanni de Hundelshausen, domini Joannis Fegg, Cancellariæ, Rodolphi Schenck, ac honestæ ac virtuosæ dominæ Annæ natæ de Miltitz, viduæ defuncti Joannis de Saal, memoratæ sponsæ matris, tanquam ad hunc actum requisitorum testium.

Et ego, Balthasar Rand de Fulda, potestate Cæsaris notarius publicus, qui huic sermoni, instructioni, et matrimoniali sponsioni, et copulationi cum suprà memoratis testibus interfi, et hæc omnia et singula audivi et vidi, et tanquàm notarius publicus requisitus fui, hoc instrumentum publicum meâ manu scripsi et subscripsi, et consueto sigillo munivi in fidem et testimonium. BALTHASAR RAND.

fille Marguerite de Saal, quoique la princesse sa femme soit encore vivante; et pour empêcher que l'on n'impute cette action à inconstance ou à curiosité, pour éviter le scandale, et conserver l'honneur à la même fille, et la réputation de sa parenté, son altesse jure ici devant Dieu, et sur son ame et sa conscience, qu'elle ne la prend à femme ni par légèreté, ni par curiosité, ni par aucun mépris du droit ou des supérieurs; mais qu'elle y est obligée par de certaines nécessités importantes et inévitables de corps et de conscience; en sorte qu'il lui est impossible de sauver sa vie et de vivre selon Dieu, à moins que d'ajouter une seconde femme à la première. Que son altesse s'en est expliquée à beaucoup de prédicateurs doctes, dévots, prudents et chrétiens, et qu'elle les a là-dessus consultés. Que ces grands personnages, après avoir examiné les motifs qui leur avoient été représentés, ont conseillé à son altesse de mettre son ame et sa conscience en repos par un double mariage. Que la même cause et la même nécessité ont obligé la sérénissime princesse Christine, duchesse de Saxe, première femme légitime de son altesse, par la haute prudence et par la dévotion sincère qui la rendent si recommandable, à consentir de bonne grace qu'on lui donne une compagne, afin que l'ame et le corps de son très cher époux ne courent plus de risque, et que la gloire de Dieu en soit augmentée, comme le billet écrit de la propre main de cette princesse le témoigne suffisamment. Et de peur que l'on n'en prenne occasion de scandale, sur ce que ce n'est pas la coutume d'avoir deux femmes, quoique cela soit chrétien et permis dans le cas dont il s'agit, son altesse ne veut pas célébrer les présentes noces à la mode ordinaire, c'est-à-dire publiquement, devant plusieurs personnes et avec les cérémonies accoutumées, avec la même Marguerite de Saal; mais l'un et l'autre veulent ici se joindre par mariage en secret et en silence, sans qu'aucun autre en ait connoissance que les témoins ci-dessous signés. Après que Melander a eu achevé de parler, le même Philippe et la même Marguerite se sont acceptés pour époux et pour épouse, et se sont promis une fidélité réciproque, au nom de Dieu. Le même prince a demandé à moi notaire soussigné, que je lui fisse une ou plusieurs copies collationnées du présent contrat, et a aussi promis, en parole et foi de prince, à moi personne publique, de l'observer inviolablement, toujours et sans altération, en présence des révérends et très doctes maîtres Philippe Melanchton, Martin Bucer, Denis Melander; et aussi en présence des illustres et vaillants Eberhard de Than, conseiller de son altesse électorale de Saxe, Herman de Malsberg, Herman de Hundelshausen, le seigneur Jean Fegg de la Chancellerie, Rodolphe Schenck; et aussi en présence de très honnête et très vertueuse dame Anne, de la maison de Miltitz, veuve de feu Jean de Saal, et mère de l'épouse; tous en qualité de témoins recherchés pour la validité du présent acte.

Et moi Balthasar Rand de Fulde, notaire public impérial, qui ai assisté au discours, à l'instruction, au mariage, aux épousailles, et à l'union dont il s'agit, avec les mêmes témoins, et qui ai écouté et vu tout ce qui s'y est passé; j'ai signé le présent contrat, à la requête qui m'en a été faite, et j'y ai apposé le sceau ordinaire, pour servir de foi et de témoignage au public. BALTHASAR RAND.

****

LIVRE VII.

Récit des variations et de la réforme d'Angleterre sous Henri VIII, depuis l'an 1529 jusqu'à 1547; et sous Édouard VI, depuis 1547 jusqu'à 1553, avec la suite de l'histoire de Cranmer jusqu'à sa mort, en 1556.

SOMMAIRE.

La réformation anglicane, condamnable par l'histoire même de M. Burnet. Le divorce de Henri VIII. Son

emportement contre le Saint-Siége. Sa primauté ecclésiastique. Principes et suites de ce dogme. Hors ce point, la foi catholique demeure en son entier. Décision de foi de Henri. Ses six articles. Histoire de Thomas Cranmer, archevêque de Cantorbéri, auteur de la réformation anglicane; ses lâchetés, sa corruption, son hypocrisie. Ses sentiments honteux sur la hiérarchie. La conduite des prétendus réformateurs, et en particulier celle de Thomas Cromwell, vice-gérant du roi au spirituel. Celle d'Anne de Boulen, contre laquelle la vengeance divine se déclare. Prodigieux aveuglement de Henri dans tout le cours de sa vie. Sa mort. La minorité d'Édouard VI, son fils. Les décrets de Henri sont chargés. La primauté ecclésiastique du roi demeure seule. Elle est portée à des excès, dont les protestants rougissent. La réformation de Cranmer appuyée sur ce fondement. Le roi regardé comme l'arbitre de la foi. L'antiquité méprisée. Continuelles variations. Mort d'Édouard VI. Attentat de Cranmer et des autres contre la reine Marie, sa sœur. La religion catholique est rétablie. Honteuse fin de Cranmer. Quelques remarques particulières sur l'histoire de M. Burnet, et sur la réformation anglicane.

La mort de Luther fut bientôt suivie d'une autre mort, qui causa de grands changements dans la religion. Ce fut celle de Henri VIII, qui, après avoir donné de si belles espérances dans les premières années de son règne, fit un si mauvais usage des rares qualités d'esprit et de corps que Dieu lui avoit données. Personne n'ignore les dérèglements de ce prince, ni l'aveuglement où il tomba par ses malheureuses amours, ni combien il répandit de sang depuis qu'il s'y fut abandonné, ni les suites effroyables de ses mariages, qui presque tous furent funestes à celles qu'il épousa. On sait aussi à quelle occasion de prince très catholique il se fit auteur d'une nouvelle secte, également détestée par les catholiques, par les luthériens et par les sacramentaires. Le Saint-Siége ayant condamné le divorce qu'il avoit fait, après vingt-cinq ans de mariage avec Catherine d'Aragon, veuve de son frère Arthus, et le mariage qu'il contracta avec Anne de Boulen, non seulement il s'éleva contre l'autorité du Siége qui le condamnoit, mais encore, par une entreprise inouie jusques alors parmi les chrétiens, il se déclara chef de l'Église anglicane, tant au spirituel qu'au temporel : et c'est par-là que commence la réformation anglicane, dont on nous a donné depuis quelques années une histoire si ingénieuse, et en même temps si pleine de venin contre l'Église catholique.

Le docteur Gilbert Burnet, qui en est l'auteur, nous reproche dès sa préface, et dans toute la suite de son histoire, d'avoir tiré beaucoup d'avantage de la conduite de Henri VIII et des premiers réformateurs de l'Angleterre. Il se plaint surtout de Sanderus, historien catholique, qu'il accuse d'avoir inventé des faits atroces, afin de rendre odieuse la réformation anglicane. Ces plaintes se tournent ensuite contre nous et contre la doctrine catholique. » Une religion, dit-il [1], » fondée sur la fausseté, et élevée sur l'imposture, » peut se soutenir par les mêmes moyens qui lui » ont donné naissance. » Il pousse encore plus loin cet outrageux discours : » Le livre de San- » derus peut bien être utile à une Église qui jus- » ques ici ne s'est agrandie que par des faussetés » et des tromperies publiques. » Autant que sont noires les couleurs dont il nous dépeint, autant sont éclatants et pompeux les ornements dont il pare son Église. « La réformation, poursuit-il, a » été un ouvrage de lumière; on n'a pas besoin » du secours des ombres pour en relever l'éclat: » et si l'on veut faire son apologie, il suffit d'é- » crire son histoire. » Voilà de belles paroles; et on n'en emploieroit pas de plus magnifiques, quand même dans les changements de l'Angleterre on auroit à nous faire voir la même sainteté qui parut dans le christianisme naissant. Considérons donc, puisqu'il le veut, cette histoire qui justifie la réformation par sa seule simplicité. Nous n'avons pas besoin d'un Sanderus; M. Burnet nous suffit pour bien entendre ce que c'est que cet ouvrage de lumière; et la seule suite des faits, rapportés par cet adroit défenseur de la réformation anglicane, suffit pour nous en donner une juste idée. Que si l'Angleterre y trouve des marques sensibles de l'aveuglement que Dieu répand quelquefois sur les rois et sur les peuples, qu'elle ne s'en prenne pas à moi, puisque je ne fais que suivre une histoire que son parlement en corps a honorée d'une approbation si authentique [2]; mais qu'elle adore les jugements cachés de Dieu, qui n'a laissé aller les erreurs de cette savante et illustre nation jusqu'à un excès si visible, qu'afin de lui donner de plus faciles moyens de se reconnoître.

Le premier fait important que je remarque dans M. Burnet, est celui qu'il avance dès sa préface, et qu'il fait paroître ensuite dans tout son livre : c'est que lorsque Henri VIII commença la réformation, » il semble qu'il ne songeoit en » tout cela qu'à intimider la cour de Rome, et à » contraindre le Pape de le satisfaire : car dans » son cœur il crut toujours les opinions les plus » extravagantes de l'Église romaine, telles que » sont la transsubstantiation, et les autres cor- » ruptions du sacrifice de la messe : ainsi il mou- » rut plutôt dans cette communion, que dans » celle des protestants. » Quoi qu'en dise M. Burnet, nous n'accepterons pas la communion de ce prince, qu'il semble nous offrir; et puisqu'il le

[1] *Refut. de Sand. t. I, p. 543.* — [2] *Ext. des Reg. de la Chamb. des Seign. et des Comm. du 3 janv. 1681, 25 déc. 1680, et 5 janv. 1681, à la tête du t. II. de l'Hist. de Burnet.*

Digitized by Google

rejette de la sienne, il résulte d'abord de ce fait, que l'auteur de la réformation anglicane, et celui qui, à vrai dire, en a posé le véritable fondement dans la haine qu'il a inspirée contre le Pape et contre l'Église romaine, est un homme également rejeté et anathématisé de tous les partis.

Ce qu'il y a ici de plus remarquable, c'est que ce prince ne s'est pas contenté de croire en son cœur et de professer de bouche tous ces points de croyance, que M. Burnet appelle les plus grandes et les plus extravagantes de nos corruptions : il les a données pour loi à toute l'Église anglicane, *en sa nouvelle qualité de chef souverain de cette Église sous Jésus-Christ*. Il les a fait approuver par tous les évêques et par tous les parlements, c'est-à-dire par tous les tribunaux, où consiste encore à présent, dans la réformation anglicane, le souverain degré de l'autorité ecclésiastique. Il les a fait souscrire et mettre en pratique par toute l'Angleterre, et en particulier par les Cromwell, par les Cranmer, et par tous les autres héros de M. Burnet, qui luthériens ou zuingliens dans leur cœur, et désirant d'établir le nouvel Évangile, assistoient néanmoins à l'ordinaire à la messe, comme au culte public qu'on rendoit à Dieu, ou la disoient eux-mêmes, et en un mot, pratiquoient tout le reste de la doctrine et du service reçu dans l'Église, malgré leur religion et leur conscience.

Thomas Cromwell fut celui que le roi établit son vicaire général au spirituel en 1535, incontinent après sa condamnation, et qu'en 1536 il fit son vice-gérant dans sa qualité de chef souverain de l'Église [1] : par où il le mit à la tête de toutes les affaires ecclésiastiques et de tout l'ordre sacré, quoiqu'il fût un simple laïque, et qu'il soit toujours demeuré tel. On n'avoit point encore trouvé cette dignité dans l'état des charges d'Angleterre, ni dans la notice des offices de l'Empire, ni dans aucun royaume chrétien; et Henri VIII fit voir pour la première fois à l'Angleterre et au monde chrétien un milord vice-gérant, et un vicaire général du roi au spirituel.

L'intime ami de Cromwell, et celui qui conduisit le dessein de la réformation anglicane, fut Thomas Cranmer, archevêque de Cantorbéri. C'est le grand héros de M. Burnet. Il abandonne Henri VIII, dont les scandales et les cruautés sont trop connus. Mais il a bien vu qu'en faire autant de Cranmer, qu'il regarde comme l'auteur de la réformation, ce seroit nous donner d'abord une trop mauvaise idée de tout cet ouvrage. Il s'étend donc sur les louanges de ce prélat; et non content d'en admirer partout la modération, la piété et la prudence, il ne craint point de le faire autant ou plus irréprehensible que saint Athanase et saint Cyrille, et d'un si rare mérite, que *jamais peut-être prélat de l'Église n'a eu plus d'excellentes qualités, et moins de défauts* [1].

Il est vrai qu'il ne faut pas compter beaucoup sur les louanges que M. Burnet donne aux héros de la réforme; témoin celles qu'il a données à Montluc, évêque de Valence. « C'étoit, dit-il [2], » un des plus sages ministres de son siècle, toujours modéré dans les délibérations qui regardoient la conscience; ce qui le fit soupçonner » d'être hérétique. Toute sa vie a les caractères » d'un grand homme; et l'on n'y sauroit guère » blâmer que l'attachement inviolable qu'il eut » durant tant d'années pour la reine Catherine » de Médicis. » Le crime sans doute étoit médiocre, puisqu'il devoit tout à cette princesse, qui d'ailleurs étoit sa reine, femme et mère de ses rois, et toujours unie avec eux; de sorte que ce prélat, à qui on ne peut guère reprocher que d'avoir été fidèle à sa bienfaitrice, doit être, selon M. Burnet, un des hommes de son siècle des plus élevés au-dessus de tout reproche. Mais il ne faut pas prendre au pied de la lettre les éloges que ces réformés donnent aux héros de leur secte. Le même M. Burnet, dans le même livre où il relève Montluc par cette belle louange, en parle ainsi : « Cet évêque a été célèbre, mais il a eu ses défauts [3]. » Après ce qu'il en a dit, on doit croire que ces défauts seront légers : mais qu'on achève, et on trouvera que *ces défauts qu'il a eus*, c'est seulement *de s'être efforcé de corrompre la fille d'un seigneur d'Irlande qui l'avoit reçu dans sa maison*; c'est d'avoir eu avec lui *une courtisane angloise qu'il entretenoit*; c'est que cette malheureuse ayant bu sans réflexion le précieux baume dont Soliman avoit fait présent à ce prélat, « il en fut outré dans un tel excès, que ses » cris réveillèrent tout le monde dans la maison, » où l'on fut aussi témoin de ses emportements » et de son incontinence. » Voilà les petits défauts d'un prélat dont toute la vie *a les caractères d'un grand homme*. La réforme, du peu délicate en vertu, ou indulgente envers ses héros, leur pardonne facilement de semblables abominations; et si, pour avoir eu seulement une légère teinture de réformation, Montluc, malgré de tels crimes, est un homme presque irréprochable; il ne faut pas s'étonner que Cranmer, un si grand réformateur, ait pu mériter tant de louanges.

Ainsi, sans dorénavant nous laisser surprendre aux éloges dont M. Burnet relève ses réformés, et surtout Cranmer, faisons l'histoire de ce prélat

[1] *Burn. hist. t. 1, p. 244.*

[1] *Préf. sur la fin.* — [2] *II. part. l. 1, p. 128.* — [3] *Ibid. p. 312.*

sur les faits qu'en a rapportés cet historien, qui est son perpétuel admirateur, et voyons en même temps dans quel esprit la réformation a été conçue.

Dès l'an 1529, Thomas Cranmer s'étoit mis à la tête du parti qui favorisoit le divorce avec Catherine, et le mariage que le roi avoit résolu avec Anne de Boulen[1]. En 1530, il fit un livre contre la validité du mariage de Catherine; et on peut juger de l'agrément qu'il trouva auprès d'un prince dont il flattoit la passion dominante. On commença dès-lors à le regarder à la cour comme une espèce de favori, qu'on croyoit devoir succéder au crédit du cardinal de Volsey. Cranmer étoit dès-lors *engagé dans les sentiments de Luther*[2], et, comme dit M. Burnet, il étoit *le plus estimé* de ceux qui les avoient embrassés[3]. *Anne de Boulen*, poursuit cet auteur, *avoit aussi reçu quelque teinture de cette doctrine.* Dans la suite il la fait paroître tout-à-fait liée au sentiment de ceux qu'il appelle les réformateurs. Il faut toujours entendre par ce mot les ennemis ou cachés ou déclarés de la messe et de la doctrine catholique. *Tous ceux du même parti*, ajoute-t-il[4], *se déclaroient pour le divorce.* Voilà les secrètes liaisons de Cranmer et de ses adhérents avec la maîtresse de Henri : voilà les fondements du crédit de ce nouveau confident, et les commencements de la réforme d'Angleterre. Le malheureux prince, qui ne savoit rien de ces liaisons ni de ces desseins, se liioit lui-même insensiblement avec les ennemis de la foi qu'il avoit jusqu'alors si bien défendue; et par leurs trames secrètes, il servoit sans y penser au dessein de la détruire.

Cranmer fut envoyé en Italie et à Rome pour l'affaire du divorce; et il y poussa si loin la dissimulation de ses erreurs, que le Pape le fit son pénitencier[5] : ce qui montre qu'il étoit prêtre. Il accepta cette charge, tout luthérien qu'il étoit. De Rome il passa en Allemagne, pour y ménager les protestants ses bons amis : et ce fut alors qu'il épousa la sœur d'Osiandre. On dit qu'il l'avoit séduite, et qu'on le contraignit de l'épouser[6]; mais je ne garantis point ces faits scandaleux, jusqu'à ce que je les trouve bien avérés par le témoignage des auteurs du parti, ou en tout cas non suspects. Pour le mariage, le fait est constant. Ces messieurs sont accoutumés, malgré les canons et malgré la profession de la continence, à tenir de tels mariages pour honnêtes. Mais Henri n'étoit pas de cet avis, et il détestoit les prêtres qui se mariolent. Cranmer avoit déja été chassé du collége de Christ à Cambridge, à cause d'un premier mariage. Le second, qu'il contracta dans la prêtrise, lui eût fait de bien plus terribles affaires; puisque même, selon les canons, il eût été exclu de ce saint ordre par un second mariage, quand il eût été contracté devant la prêtrise. Les réformateurs se jouoient en leur cœur et des saints canons, et de leurs vœux : mais, par la crainte de Henri, il falut tenir ce mariage fort caché; et ce grand réformateur commença par tromper son maître dans une matière si importante.

Pendant qu'il étoit en Allemagne en l'an 1533, l'archevêché de Cantorbéri vint à vaquer par la mort de Varham. Le roi d'Angleterre y nomma Cranmer : il l'accepta. Le Pape, qui ne lui connoissoit aucune autre erreur que celle de soutenir la nullité du mariage de Henri, chose alors assez indécise, lui donna ses bulles[1] : Cranmer les reçut, et ne craignit pas de se souiller en recevant, comme on parloit dans le parti, le caractère de la bête.

A son sacre, et devant que de procéder à l'ordination, il fit le serment de fidélité qu'on avoit accoutumé de faire au Pape depuis quelques siècles. Ce ne fut pas sans scrupule, à ce que dit M. Burnet; mais Cranmer étoit un homme d'accommodement : il sauva tout, en protestant que par ce serment il ne prétendoit nullement se dispenser de son devoir envers sa conscience, envers le roi et l'état : protestation en elle-même fort inutile; car qui de nous prétend s'engager par ce serment à rien qui soit contraire à sa conscience, ou au service du roi et de son état? Loin qu'on prétende préjudicier à ces choses, il est même exprimé dans ce serment, qu'on le fait sans préjudice des droits de son ordre, *salvo ordine meo*[2]. La soumission qu'on jure au Pape pour le spirituel, est d'un autre ordre que celle qu'on doit naturellement à son prince pour le temporel : et, sans protestation, nous avons toujours bien entendu que l'une n'apporte point de préjudice, à l'autre. Mais enfin, on ce serment est une illusion, ou il oblige à reconnoître la puissance spirituelle du Pape. Le nouvel archevêque la reconnut donc, quoiqu'il n'y crût pas. M. Burnet avoue que cet expédient *étoit peu conforme à la sincérité de Cranmer*[3] : et, pour adoucir comme il peut une si criminelle dissimulation, il ajoute un peu après : « Si cette conduite ne » fut pas suivant les règles les plus austères » de la sincérité, du moins on n'y voit aucune » supercherie. » Qu'appelle-t-on donc supercherie? et y en a-t-il de plus grande que de jurer ce

[1] *Burn. t. I, liv. I. p. 125.* — [2] *T. I, liv. p. 132.* — [3] *Ibid. 133.* — [4] *Ibid.* — [5] *Ibid. p. 136, 141.* — [6] *T. I, liv. I, p. 145.*

[1] *T. I. II, p. 189.* — [2] *Pont. Rom. in consec. Ep.* — [3] *Burn. t. I, liv. II, p. 190.*

qu'on ne croit pas, et se préparer des moyens d'éluder son serment par une protestation conçue en termes si vagues? Mais M. Burnet ne nous dit pas que Cranmer, qui fut sacré avec toutes les cérémonies du pontifical, outre ce serment dont il prétendoit éluder la force, fit d'autres déclarations contre lesquelles il ne réclama pas : comme de « recevoir avec soumission les tradi- » tions des Pères, et les constitutions du Saint- » Siége apostolique; de rendre obéissance à saint » Pierre en la personne du Pape, son vicaire, et » de ses successeurs, selon l'autorité canonique ; » de garder la chasteté [1] : » ce qui, dans le dessein de l'Église, expressément déclaré dès le temps qu'on y reçoit le sous-diaconat, emportoit le célibat et la continence. Voilà ce que M. Burnet ne nous dit pas. Il ne nous dit pas que Cranmer dit la messe selon la coutume avec son consacrant. Cranmer devoit encore protester contre cet acte, et contre toutes les messes qu'il dit en officiant dans son église; du moins durant tout le règne de Henri VIII c'est-à-dire, trente ans entiers. M. Burnet ne nous dit pas toutes ces belles actions de son héros. Il ne nous dit pas qu'en faisant des prêtres, comme il en fit sans doute durant tant d'années, étant archevêque, il les fit selon les termes du pontifical, où Henri ne changea rien, non plus qu'à la messe. Il leur donna donc le pouvoir « de changer par leur sainte bénédic- » tion le pain et le vin au corps et au sang de » Jésus-Christ, et d'offrir le sacrifice, et dire » la messe tant pour les vivants que pour les » morts [2]. » Il eut été bien plus important de protester contre tant d'actes si contraires au luthéranisme, que contre le serment d'obéir au Pape. Mais c'est que Henri VIII, qu'une protestation contre la primauté du Pape n'offensoit pas, n'auroit pas souffert les autres : c'est pourquoi Cranmer dissimule. Le voilà tout ensemble luthérien, marié, cachant son mariage, archevêque selon le pontifical romain, soumis au Pape, dont en son cœur il abhorroit la puissance, disant la messe, qu'il ne croyoit pas, et donnant pouvoir de la dire; et néanmoins, selon M. Burnet, un second Athanase, un second Cyrille, un des plus parfaits prélats qui fut jamais dans l'Église. Quelle idée nous veut-on donner, non seulement de saint Athanase et de saint Cyrille, mais encore de saint Basile, de saint Ambroise, de saint Augustin, et en un mot de tous les saints, s'ils n'ont rien de plus excellent ni de moins défectueux qu'un homme qui pratique durant si long-temps ce qu'il croit être le comble de l'abomination et du sacrilége? Voilà comme on s'aveugle dans la nouvelle réforme, et comme les ténèbres, dont l'esprit des réformateurs a été couvert, se répandent encore aujourd'hui sur leurs défenseurs.

M. Burnet prétend que son archevêque fit ce qu'il put pour ne pas accepter cette éminente dignité, et il admire sa modération. Pour moi, je veux bien ne pas disputer aux plus grands ennemis de l'Église certaines vertus morales, qu'on trouve dans les philosophes et dans les païens, qui n'ont été, dans les hérétiques, qu'un piége de Satan pour prendre les foibles, et une partie de l'hypocrisie qui les séduit. Mais M. Burnet a trop d'esprit pour ne pas voir que Cranmer, qui avoit pour lui Anne de Boulen, dont le roi étoit si épris, qui faisoit tout ce qu'il falloit pour favoriser les nouvelles amours de ce prince, et qui, après s'être déclaré contre le mariage de Catherine, se rendoit si nécessaire pour le rompre, sentoit bien que Henri ne se pouvoit jamais donner un plus favorable archevêque ; de sorte que rien ne lui étoit plus aisé que d'avoir l'archevêché en le refusant, et de joindre à l'honneur d'une si grande prélature celui de la modération.

En effet, dès que Cranmer y fut élevé, il commença à travailler dans le parlement à déclarer la nullité du mariage. Dès l'année d'auparavant, c'est-à-dire en 1532, le roi avoit déja épousé Anne de Boulen en secret : elle étoit grosse, et il étoit temps d'éclater [1]. L'archevêque, qui n'ignoroit pas ce secret, se signala en cette rencontre [2], et témoigna beaucoup de vigueur à flatter le roi. Par son autorité archiépiscopale, il lui écrivit une grave lettre sur son mariage incestueux avec Catherine [3] : mariage, disoit-il, qui scandalisoit tout le monde ; et lui déclaroit que, pour lui, il n'étoit pas résolu à souffrir davantage un si grand scandale. Voilà un homme bien courageux, et un nouveau Jean-Baptiste. Là-dessus il cite le roi et la reine devant lui : on procède. La reine ne comparoit pas; l'archevêque, par contumace, déclara le mariage nul dès le commencement, et n'oublia pas, dans sa sentence, de prendre la qualité de légat du Saint-Siége, selon la coutume des archevêques de Cantorbéri. M. Burnet insinue qu'on crut par-là donner plus de force à la sentence; c'est-à-dire, que l'archevêque, qui en son cœur ne reconnoissoit ni le Pape, ni le Saint-Siége, vouloit, pour l'amour du roi, prendre la qualité la plus favorable à autoriser ses plaisirs. Cinq jours après, il approuva le mariage secret

[1] *Pont. Rom. in consec. Episc.* — [2] *Pont. Rom. in ord. Presbyt.*

[1] *Burn. t. i. liv. ii. p. 191.* — [2] *Ibid. 196.* — [3] *T. i, liv. ii, p. 193.*

d'Anne de Boulen, quoique fait avant la déclaration de la nullité de celui de Catherine; et l'archevêque confirma une procédure si irrégulière.

On sait assez la sentence définitive de Clément VII contre le roi d'Angleterre. Elle suivit de près celle que Cranmer avoit donnée en sa faveur. Henri, qu'on avoit flatté de quelque espérance du côté de la cour de Rome, s'étoit de nouveau soumis à la décision du Saint-Siége, même depuis le jugement de l'archevêque. Je n'ai pas besoin de raconter jusqu'à quel excès de colère il fut transporté; et M. Burnet avoue lui-même qu'*il ne garda aucune mesure dans son ressentiment* [1]. Dès-là donc il commença de pousser à l'extrémité sa nouvelle qualité de *chef souverain de l'Église anglicane, sous Jésus-Christ.*

Ce fut alors que l'univers déplora le supplice des deux plus grands hommes d'Angleterre en savoir et en piété; Thomas Morus, grand-chancelier, et Fischer, évêque de Rochestre. M. Burnet en gémit lui-même, et regarde *la fin tragique de ces deux grands hommes* comme une *tache à la vie de Henri* [2].

Ils furent les deux plus illustres victimes de la primauté ecclésiastique. Morus, pressé de la reconnoître, fit cette belle réponse : qu'il se défieroit de lui-même s'il étoit seul contre tout le parlement; mais que, s'il avoit contre lui le grand conseil d'Angleterre, il avoit pour lui toute l'Église, ce grand conseil des chrétiens [3]. La fin de Fischer ne fut pas moins belle ni moins chrétienne.

Alors commencèrent les supplices indifféremment contre les catholiques et les protestants; et Henri devint le plus sanguinaire de tous les princes. Mais la date est remarquable. « Nous » ne voyons nullement, dit M. Burnet, que la » cruauté lui ait été naturelle : il a régné, pour- » suit-il, vingt-cinq ans sans faire mourir autre » personne pour crime d'état, » que deux hommes, dont le supplice ne lui peut être reproché. Dans les dix dernières années de sa vie, il ne garda, dit le même auteur, *aucunes mesures dans ses exécutions* [4]. M. Burnet ne veut ni qu'on l'imite, ni aussi qu'on le condamne avec une extrême rigueur; mais nul ne le condamne plus rigoureusement que M. Burnet lui-même. C'est lui qui parle ainsi de ce prince [5] : « Il fit » des dépenses excessives, qui l'obligèrent à » fouler ses peuples; il extorqua du parlement, » par deux fois, un acquit de toutes ses dettes; » il falsifia sa monnoie, et commit bien d'autres » actions indignes d'un roi. Son esprit chaud et » emporté le rendit sévère et cruel; il fit con- » damner à mort un bon nombre de ses sujets, » pour avoir nié sa primauté ecclésiastique, en- » tre autres Fischer et Morus, dont le premier » étoit fort vieux, et l'autre pouvoit passer pour » l'honneur de l'Angleterre, soit en probité ou » en savoir. » On peut voir le reste dans la Préface de M. Burnet; mais je ne puis oublier ce dernier trait : « Ce qui mérite le plus de blâme, » c'est, dit-il, qu'il donna l'exemple pernicieux » de fouler aux pieds la justice, et d'opprimer » l'innocence, en faisant juger des personnes » sans les entendre. » M. Burnet veut avec tout cela que nous croyions, qu'encore que pour des *fautes légères il traînât les gens en justice*, néanmoins « les lois présidoient dans toutes ces » causes-là; les accusés n'étoient ni poursuivis ni » jugés que conformément au droit [1] : » comme si ce n'étoit pas le comble de la cruauté et de la tyrannie, de faire des lois iniques, comme fut celle de condamner des accusés sans les ouïr, et de tendre des piéges aux innocents, dans les formalités de la justice. Mais qu'y a-t-il de plus affreux que ce qu'ajoute ce même historien [2] : « Que ce prince, soit qu'il ne pût souffrir qu'on » lui contredit, soit qu'il fût enflé du titre glo- » rieux de chef de l'Église, que ses peuples lui » avoient déféré, soit que les louanges de ses » flatteurs l'eussent gâté, se persuadoit que tous » ses sujets étoient obligés de régler leur foi sur » ses décisions? » Voilà, comme dit M. Burnet, dans la vie d'un prince, *des taches si odieuses, qu'un honnête homme ne sauroit l'en excuser;* et nous sommes obligés à cet auteur de nous avoir, par son aveu, sauvé la peine de rechercher des preuves de tous ces excès, dans des histoires qui auroient pu paroître plus suspectes. Mais ce qu'on ne peut dissimuler, c'est que Henri, auparavant si éloigné de ces horribles désordres, n'y tomba, de l'aveu de M. Burnet, que dans les dix dernières années de sa vie, c'est-à-dire qu'il y tomba incontinent après son divorce; après sa rupture ouverte avec l'Église, après qu'il eut usurpé, par un exemple inouï dans tous les siècles, la primauté ecclésiastique : et on est forcé d'avouer qu'une des causes de son prodigieux aveuglement fut *ce titre glorieux de chef de l'Église, que ses peuples lui avoient déféré.* Je laisse maintenant à penser au lecteur chrétien si ce sont là des caractères d'un réformateur, ou d'un prince dont la justice divine venge les excès par d'autres excès, qu'elle livre aux desirs de son cœur, et qu'elle abandonne visiblement au sens réprouvé.

Le supplice de Fischer et de Morus, et tant d'autres sanglantes exécutions, répandirent la

[1] *T. I, liv. II, p. 199.* — [2] *Ibid. p. 227, 229, etc. liv. III, p. 185 et suiv.* — [3] *Ibid. 228.* — [4] *Ibid. liv. III, p. 242.* — [5] *Préf.*

[1] *T. I. liv. III, p. 245.* — [2] *Ibid.*

terreur dans les esprits : chacun jura la primauté de Henri, et on n'osa plus s'y opposer. Cette primauté fut établie par divers décrets du parlement ; et le premier acte qu'en fit le roi, *fut de donner à Cromwell la qualité de son vicaire général* au spirituel, *et celle de visiteur de tous les couvents et de tous les privilégiés d'Angleterre* [1]. C'étoit proprement se déclarer pape : et ce qu'il y a ici de plus remarquable, c'étoit remettre toute la puissance ecclésiastique entre les mains d'un zuinglien, car je crois que Cromwell l'étoit ; ou tout au moins d'un luthérien, si M. Burnet l'aime mieux ainsi. Nous avons vu que Cranmer étoit de même parti, intime ami de Cromwell ; et tous deux ils agissoient de concert pour pousser le roi irrité contre la foi ancienne [2]. La nouvelle reine les appuyoit de tout son pouvoir, et fit donner à Schaxton et à Latimer, ses aumôniers, autres protestants cachés, les évêchés de Salisbury et de Worchestre. Mais, quoique tout fût si contraire à l'ancienne religion, et que les premières puissances ecclésiastiques et séculières conspirassent à la détruire de fond en comble, il n'est pas toujours au pouvoir des hommes de pousser leurs mauvais desseins aussi loin qu'ils veulent. Henri n'étoit irrité que contre le Pape et le Saint-Siége. Ce fut donc cette autorité qu'il attaqua seule : et Dieu voulut que la réformation portât sur le front, dès son origine, le caractère de la haine et de la vengeance de ce prince. Ainsi, quelque aversion que le vicaire général eût de la messe, il ne lui fut pas donné alors de prévaloir, comme un autre Antiochus, *contre le sacrifice perpétuel* [3]. Une de ses ordonnances de visite fut que chaque prêtre diroit la messe tous les jours [4], et que les religieux observeroient soigneusement leur règle, et en particulier leurs trois vœux [5].

Cranmer fit aussi sa visite archiépiscopale dans sa province ; mais ce fut *avec la permission du roi* [6] ; on commençoit à faire tous les actes de la juridiction ecclésiastique par l'autorité royale. Tout le but de cette visite, comme de toutes les actions de ce temps, fut de bien établir la primauté ecclésiastique du roi. Le complaisant archevêque n'avoit rien tant à cœur alors ; et le premier acte de juridiction que fit l'évêque du premier siége d'Angleterre, fut de mettre l'Église sous le joug, et de soumettre aux rois de la terre la puissance qu'elle avoit reçue d'en haut.

Ces visites furent suivies de la suppression des monastères, dont le roi s'appropria le revenu. On cria dans la réforme, comme dans l'Église, contre cette sacrilége déprédation des biens consacrés à Dieu : mais au caractère de vengeance que la réformation anglicane avoit déja dans son commencement, il y fallut joindre celui d'une si honteuse avarice ; et ce fut un des premiers fruits de la primauté de Henri, qui se fit chef de l'Église pour la piller avec titre.

Un peu après, la reine Catherine mourut : « Illustre par sa piété, dit M. Burnet [1], et par » son attachement aux choses du ciel ; vivant » dans l'austérité et dans la mortification ; tra- » vaillant de ses propres mains, et songeant » même, au milieu de sa grandeur, à tenir ses » femmes dans l'occupation et dans le travail : » et afin que les vertus plus communes se joignent aux grandes, le même historien ajoute, que « les écrivains du temps nous la représentent » comme une fort bonne femme. » Ces caractères sont bien différents de ceux de sa rivale, Anne de Boulen. Quand on voudroit la justifier des infamies dont ses favoris la chargèrent en mourant, M. Burnet ne nie pas que son enjouement ne fût immodeste, ses libertés indiscrètes, sa conduite irrégulière et licencieuse [2]. On ne vit jamais une honnête femme, pour ne pas dire une reine, se laisser manquer de respect, jusqu'à souffrir des déclarations, telles que des gens de toute qualité, et même de la plus basse, en firent à cette princesse. Que dis-je, les souffrir? s'y plaire ; et non seulement y entrer, mais encore se les attirer elle-même, et ne rougir pas de dire à un de ses galants, « qu'elle voyoit bien qu'il » différoit de se marier, dans l'espérance de l'é- » pouser elle-même après la mort du roi. » Ce sont toutes choses avouées par Anne ; et loin d'en voir de plus mauvais œil ces hardis amants, il est certain, sans vouloir approfondir davantage, qu'elle ne les en traitoit que mieux. Au milieu de cette étrange conduite, on nous assure qu'*elle redoubloit ses bonnes œuvres et ses aumônes* [3] ; et hors l'avancement de la réformation prétendue, que personne ne lui dispute, voilà tout ce qu'on nous dit de ses vertus.

Mais, à regarder les choses plus à fond, on ne peut s'empêcher de reconnoître la main de Dieu sur cette princesse. Elle ne jouit que trois ans de la gloire où tant de troubles l'avoient établie : de nouvelles amours la ruinèrent, comme la nouvelle amour qu'on eut pour elle l'avoit élevée ; et Henri, qui lui avoit sacrifié Catherine, la sacrifia bientôt elle-même à la jeunesse et aux charmes de Jeanne Seymour. Mais Catherine, en perdant les bonnes graces du roi, conserva

[1] *T. 1, l. III, 244.* — [2] *Ibid. 245.* — [3] *Dan. VIII, 12.* — [4] *Burn. t. 1, l. III, 251.* — [5] *Ibid. 248.* — [6] *P. 247.*

[1] *T. 1, l. III, p. 261.* — [2] *Ibid. p. 268. 271. 282. etc.* — [3] *Ibid. p. 266.*

du moins son estime jusqu'à la fin ; au lieu qu'il fit mourir Anne sur un échafaud, comme une infame. Cette mort arriva quelques mois après celle de Catherine. Mais Catherine sut conserver jusqu'à la fin le caractère de gravité et de constance qu'elle avoit eu dans tout le cours de sa vie [1]. Pour Anne, au moment qu'elle fut prise, pendant qu'elle prioit Dieu, fondant en larmes, on la vit éclater de rire comme une personne insensée [2] : les paroles qu'elle prononçoit dans son transport, contre ses amants qui l'avoient trahie, faisoient voir le désordre où elle étoit, et le trouble de sa conscience. Mais voici la marque visible de la main de Dieu. Le roi, toujours abandonné à ses nouvelles amours, fit casser son mariage avec Anne, en faveur de Jeanne Seymour, comme il avoit en faveur d'Anne, fait casser le mariage de Catherine. Elisabeth, en faveur d'Anne, fut déclarée illégitime, comme Marie, fille de Catherine, l'avoit été. Par un juste jugement de Dieu, Anne tomba dans un abîme semblable à celui qu'elle avoit creusé à sa rivale innocente. Mais Catherine soutint jusqu'à la mort, avec la dignité de reine, la vérité de son mariage, et l'honneur de la naissance de Marie : au contraire, par une honteuse complaisance, Anne reconnut (ce qui n'étoit pas) qu'elle avoit épousé Henri durant la vie de milord Perci, avec lequel elle avoit auparavant contracté ; et contre sa conscience, en avouant que son mariage avec le roi étoit nul, elle enveloppa dans sa honte sa fille Élisabeth. Afin qu'on vît la justice de Dieu plus manifeste dans ce mémorable événement, Cranmer, ce même Cranmer, qui avoit cassé le mariage de Catherine, cassa encore celui d'Anne, à laquelle il devoit tout. Dieu frappa d'aveuglement tout ce qui avoit contribué à la rupture d'un mariage aussi solennel que celui de Catherine ; Henri, Anne, l'archevêque même, rien ne s'en sauva. L'indigne foiblesse de Cranmer, et son extrême ingratitude envers Anne, furent l'horreur de tous les gens de bien ; et sa honteuse complaisance à casser tous les mariages, au gré de Henri, ôta à sa première sentence toute l'apparence d'autorité que le nom d'un archevêque lui pouvoit donner.

M. Burnet voit avec peine une tache si odieuse dans la vie de son grand réformateur, et il dit, pour l'excuser, qu'Anne déclara en sa présence son mariage avec Perci, qui emportoit la nullité de celui qu'elle avoit fait avec le roi ; de sorte qu'il ne pouvoit s'empêcher de la séparer d'avec ce prince, ni de donner sa sentence pour la nullité de ce mariage [3]. Mais c'est ici une illusion trop manifeste : il étoit notoire en Angleterre que l'engagement d'Anne avec Perci, loin d'être un mariage conclu, comme on dit, par paroles de présent, n'étoit pas même une promesse d'un mariage à conclure, mais une simple proposition d'un mariage desiré par le milord [4] : ce qui, bien loin d'annuler un autre mariage contracté depuis, n'eût pas même été un empêchement à le faire. M. Burnet en convient, et il établit tous ces faits comme constants [5]. Cranmer, qui avoit su tout le secret du roi et d'Anne, n'avoit pu les ignorer ; et Perci, ce prétendu mari de la reine, avoit déclaré par serment, en présence de cet archevêque, et encore de celui d'York, « qu'il » n'y avoit jamais eu de contrat ni même de promesse de mariage entre lui et Anne. Pour rendre » ce serment plus solennel, il reçut la communion » après sa déclaration, en présence des principaux du conseil d'état, « souhaitant que » la réception de ce sacrement fût suivie de sa » damnation, s'il avoit été dans un engagement de cette nature. » Un serment si solennel, reçu par Cranmer, lui faisoit bien voir que l'aveu d'Anne n'étoit pas libre. Quand elle le fit, elle étoit condamnée à mort, et, comme dit M. Burnet, *encore étourdie de l'arrêt terrible qui avoit été rendu contre elle* [3]. Les lois la condamnoient au feu, et tout l'adoucissement dépendoit du roi. Cranmer pouvoit bien juger qu'en cet état on lui feroit avouer tout ce qu'on voudroit, en lui promettant *de lui sauver la vie, ou tout au moins d'adoucir son supplice.* C'est alors qu'un archevêque doit prêter sa voix à une personne opprimée, que son trouble, ou l'espérance d'adoucir sa peine, fait parler contre sa conscience. Si Anne sa bienfaitrice ne le touchoit pas, il devoit du moins avoir pitié de l'innocence d'Élisabeth, qu'on alloit déclarer née en adultère, et comme telle, incapable de succéder à la couronne, sans autre fondement que celui d'une déclaration forcée de la reine sa mère. Dieu n'a donné tant d'autorité aux évêques, qu'afin qu'ils puissent prêter leur voix aux infirmes, et leur force aux oppressés. Mais il ne falloit pas attendre de Cranmer des vertus qu'il ne connoissoit pas : il n'eut pas même le courage de représenter au roi la manifeste contrariété des deux sentences qu'il faisoit prononcer contre Anne [4], dont l'une la condamnoit à mort, comme ayant souillé la couche royale par son adultère ; et l'autre déclaroit qu'elle n'étoit pas mariée avec le roi. Cranmer dissimula une iniquité si criante ; et tout ce qu'il fit en faveur de la malheureuse princesse, fut d'écrire au roi une lettre, où il souhaite qu'*elle se trouve innocente* [5] ; qu'il finit

[1] *P.* 260, 261. — [2] *P.* 270. — [3] *T.* I, *l.* II, *p.* 281.

[4] *Liv.* I, 71. *L.* III, 276, *etc.* — [5] *Ibid.* 276. — [3] *T.* I. *liv.* III. *p.* 277. — [4] *Ibid.* — [5] *Ibid. p.* 273, 274.

par une apostille, où il témoigne son déplaisir de ce que les fautes de cette princesse *sont prouvées*, comme on l'en assure : tant il craignoit de laisser Henri dans la pensée qu'il pût improuver ce qu'il faisoit.

On avoit cru son crédit ébranlé par la chute d'Anne. En effet, il avoit reçu d'abord des défenses de voir le roi ; mais il sut bientôt se rétablir aux dépens de sa bienfaitrice, et par la cassation de son mariage. La malheureuse espéra en vain de fléchir le roi, en avouant tout ce qu'il vouloit. Cet aveu ne lui sauva que le feu. Henri lui fit couper la tête [1]. Le jour de l'exécution elle se consola, sur ce qu'elle avoit ouï dire que *l'exécuteur étoit fort habile; et d'ailleurs*, ajouta-t-elle [2], *j'ai le cou assez petit. Au même temps*, dit le témoin de sa mort, *elle y a porté la main, et s'est mise à rire de tout son cœur*, soit par l'ostentation d'une intrépidité outrée, soit que la tête lui eût tourné aux approches de la mort : et il semble, quoi qu'il en soit, que Dieu vouloit, quelque affreuse que fût la fin de cette princesse, qu'elle tînt autant du ridicule que du tragique.

Il est temps de raconter les définitions de foi que Henri fit en Angleterre, comme chef souverain de l'Église. Voici, dans les articles qu'il dressa lui-même, la confirmation de la doctrine catholique. On y trouve *l'absolution du prêtre* comme « une chose instituée par Jésus-Christ, et aussi » bonne que si Dieu la donnoit lui-même, avec » la confession de ses péchés à un prêtre, nécessaire quand on la pouvoit faire [3]. » On établit sur ce fondement les trois actes de la pénitence divinement instituée, *la contrition et la confession* en termes formels, et la *satisfaction*, sous le nom de *dignes fruits de la repentance*, qu'on est obligé *de porter*, « encore qu'il soit véritable » que Dieu pardonne les péchés dans la seule vue » de la satisfaction de Jésus-Christ, et non à cause » de nos mérites. » Voilà toute la substance de la doctrine catholique. Et il ne faut pas que les protestants s'imaginent que ce qui est dit de la satisfaction leur soit particulier ; puisque le concile de Trente a toujours cru la rémission des péchés une pure grace accordée par les seuls mérites de Jésus-Christ.

Dans le sacrement de l'autel on reconnoît *le même corps du Sauveur conçu de la Vierge, comme donné en sa propre substance sous les enveloppes*, on, comme parle l'original anglois, *sous la forme et figure du pain* : ce qui marque très précisément la présence réelle du corps, et donne à entendre, selon le langage usité, qu'il ne reste du pain que les espèces.

[1] *T. 1, liv. III, p. 277.* — [2] *Ibid. 279.* — [3] *Ibid. 292.*

Les images étoient retenues avec la liberté tout entière « de leur faire fumer de l'encens, » de ployer le genou devant elles, de leur faire » des offrandes, et de leur rendre du respect, en » considérant ces hommages comme un honneur » relatif qui alloit à Dieu, et non à l'image [1]. » Ce n'étoit pas seulement approuver en général l'honneur des images, mais encore approuver en particulier ce que ce culte avoit de plus fort.

On ordonnoit d'annoncer au peuple qu'il *étoit bon de prier les saints de prier pour les fidèles*, sans néanmoins espérer d'en obtenir les choses que Dieu seul pouvoit donner.

Quand M. Burnet regarde ici comme une espèce de réformation, « qu'on ait aboli le service » immédiat des images, et changé l'invocation » directe des saints en une simple prière de prier » pour les fidèles [2], » il ne fait qu'amuser le monde; puisqu'il n'y a point de catholique qui ne lui avoue qu'il n'espère rien des saints que par leurs prières, et qu'il ne rend aucun honneur aux images que celui qui est ici exprimé par rapport à Dieu.

On approuve expressément les cérémonies de l'eau bénite, du pain béni, de la bénédiction des fonts baptismaux, et des exorcismes dans le baptême ; celle de donner des cendres au commencement du carême, celle de porter des rameaux le jour de Pâques fleuries, celle *de se prosterner devant la croix, et de la baiser, pour célébrer la mémoire de la passion de Jésus-Christ* [3] : toutes ces cérémonies étoient regardées comme une espèce de langage mystérieux, qui rappeloit en notre mémoire les bienfaits de Dieu, et excitoit l'ame à s'élever au ciel ; qui est aussi la même idée qu'en ont tous les catholiques.

La coutume de prier pour les morts est autorisée, comme ayant un fondement certain dans le livre des Machabées, et comme ayant été reçue dès le commencement de l'Église : tout est approuvé, jusqu'à l'usage *de faire dire des messes pour la délivrance des ames des trépassés* [4] : par où on reconnoissoit dans la messe ce qui faisoit l'aversion de la nouvelle réforme, c'est-à-dire cette vertu par laquelle, indépendamment de la communion, elle profitoit à ceux pour qui on la disoit, puisque sans doute ces ames ne communioient pas.

Le roi disoit à chacun de ces articles, qu'il ordonnoit aux évêques de les annoncer au peuple *dont il leur avoit commis la conduite* : langage jusques alors fort inconnu dans l'Église. A la vérité, quand il décida ces points de foi, il avoit auparavant ouï les évêques, comme les juges entendent des experts : mais c'étoit lui qui ordon-

[1] *T. 1, lib. III. 296.* — [2] *P. 298.* — [3] *Ibid.* — [4] *Rec. des pièc. t. pari. add. n. 1.*

noit et qui décidoit. Tous les évêques souscrivirent après Cromwell vicaire général, et Cranmer archevêque de Cantorbéri.

M. Burnet a de la honte de voir ses réformateurs approuver les principaux articles de la doctrine catholique, et jusqu'à la messe, qui seule les contenoit tous. Il les excuse en disant que « divers » évêques et divers théologiens n'avoient pas eu » au commencement une connoissance distincte » de toutes les matières ; et que, s'ils s'étoient » relâchés à certains égards, n'avoit été par igno- » rance, plutôt que par politique, ou par foi- » blesse [1]. » Mais n'est-ce pas se moquer trop visiblement, que de faire ignorer aux réformateurs ce qu'il y avoit de plus essentiel dans la réforme? Si Cranmer et ses adhérents approuvoient de bonne foi tous ces articles, et même la messe, en quoi donc étoient-ils luthériens? Et s'ils rejetoient dès-lors en leur cœur tous ces prétendus abus, comme on n'en peut douter, leur signature qu'est-ce autre chose qu'une honteuse prostitution de leur conscience? Cependant, à quelque prix que ce soit, M. Burnet veut que dès-lors on ait réformé, à cause que dès le premier article de la définition de Henri, on recommandoit au peuple *la foi à l'Écriture et aux trois symboles* [2], avec défense de rien dire qui n'y fût conforme : chose que personne ne niait, et qui ainsi n'avoit pas besoin d'être réformée.

Voilà les articles de foi donnés par Henri en 1536. Mais quoiqu'il n'eût pas tout mis, et qu'en particulier il y eût quatre sacrements dont il n'avoit fait aucune mention, la confirmation, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage ; il est très constant d'ailleurs qu'il n'y changea rien, non plus que dans les autres points de notre foi : mais il voulut en particulier exprimer dans ses articles ce qu'il y avoit alors de plus controversé, afin de ne laisser aucun doute de sa persévérance dans l'ancienne foi.

En ce même temps, par le conseil de Cromwell, et pour engager sa noblesse dans ses sentiments, il vendit aux gentilshommes de chaque province les terres des couvents qui avoient été supprimés, et les leur donna à fort bas prix. Voilà les adresses des réformateurs, et les liens par où l'on tenoit à la réformation.

Le vice-gérant publia aussi un nouveau réglement ecclésiastique, dont le fondement étoit la doctrine des articles qu'on vient de voir si conformes à la doctrine catholique. M. Burnet trouve beaucoup d'apparence à croire que ce réglement fut dressé par Cranmer [3], et nous donne une nouvelle preuve que cet archevêque étoit capable, en matière de religion, des dissimulations les plus criminelles.

Henri s'expliqua encore plus précisément sur l'ancienne foi, dans la déclaration de ces six articles fameux qu'il publia en 1539. Il établissoit dans le premier la transsubstantiation ; dans le second, la communion sous une espèce ; dans le troisième, le célibat des prêtres, avec la peine de mort contre ceux qui y contreviendroient ; dans le quatrième, l'obligation de garder les vœux ; dans le cinquième, les messes particulières ; dans le sixième, la nécessité de la confession auriculaire [1]. Ces articles furent publiés par l'autorité du roi et du parlement, à peine de mort pour ceux qui les combattroient opiniâtrément, et de prison pour les autres, autant de temps qu'il plairoit au roi.

Pendant que Henri se déclaroit d'une manière si terrible contre la réformation prétendue, Cromwell le vice-gérant, et l'archevêque, ne voyoient plus d'autre moyen de l'avancer, qu'en donnant au roi une femme qui protégeât leurs personnes et leurs desseins. La reine Jeanne Seymour étoit morte dès l'an 1537, en accouchant d'Édouard [2]. Si elle n'éprouva pas la légèreté de Henri, M. Burnet reconnoît qu'elle en est apparemment redevable à la brièveté de sa vie [3]. Cromwell, qui se souvenoit combien les femmes de Henri avoient de pouvoir sur lui tant qu'elles en étoient animées, crut que la beauté d'Anne de Cleves seroit propre à seconder ses desseins, et porta le roi à l'épouser. Mais par malheur ce prince devint amoureux de Catherine Howard [4] ; et à peine eut-il accompli son mariage avec Anne, qu'il tourna toutes ses pensées à le rompre. Le vice-gérant porta la peine de l'avoir conseillé, et trouva sa perte où il avoit cru trouver son soutien. On s'aperçut qu'il donnoit une secrète protection aux nouveaux prédicateurs, ennemis des six articles et de la présence réelle, que le roi défendoit avec ardeur [5]. Quelques paroles qu'il dit à cette occasion contre le roi, furent rapportées. Ainsi, par l'ordre de ce prince, le parlement le condamna comme hérétique et traître à l'état. On remarqua qu'il fut condamné sans être ouï [6] ; et qu'ainsi il porta la peine du détestable conseil dont il avoit été le premier auteur, de condamner des accusés sans les entendre. Et on dira que la main de Dieu n'est pas visible sur ces malheureux réformateurs, qui étoient aussi, comme on voit, les plus méchants aussi bien que les plus hypocrites de tous les hommes!

Cromwell prostituoit plus que tous les autres

[1] *Burn. l. I, liv. III, p.* 290. — [2] *P.* 293, 296. — [3] *T. I, liv. II, p.* 306.

[1] *Liv. III, p.* 352. — [2] *P.* 331. — [3] *P.* 362. — [4] *P.* 379. — [5] *P.* 381. — [6] *P.* 365, 382, 389.

sa conscience à la flatterie, puisque par sa qualité de vice-gérant il autorisoit en public tous les articles de foi de Henri, qu'il tâchoit secrètement de détruire. M. Burnet conjecture que, si on refusa de l'entendre, « c'est qu'apparemment, dans » toutes les choses qu'il avoit faites » pour la réformation prétendue, « il étoit muni de bons or- » dres de son maître, et n'avoit agi vraisemblablement que par le commandement du roi, » dont les démarches vers une réforme sont assez » connues [1]. » Mais à ce coup l'artifice est trop grossier; et pour y être surpris, il faudroit vouloir s'aveugler. M. Burnet osera-t-il dire que les démarches qu'il attribue à Henri vers la réforme ont été au préjudice de ses six articles, ou de la présence réelle, ou de la messe? Il se démentiroit lui-même, puisqu'il avoue dans tout son livre que ce prince a toujours été très zélé, ou, pour parler avec lui, très entêté de tous ces articles. Cependant il voudroit ici nous faire accroire que Cromwell avoit des ordres secrets pour les affoiblir, pendant qu'on le fait mourir lui-même pour avoir favorisé ceux qui s'y opposoient.

Mais laissons les conjectures de M. Burnet, et les tours dont il tâche en vain de colorer la réformation, pour nous attacher aux faits que la bonne foi ne lui permet pas de nier. Après la condamnation de Cromwell, il restoit encore, pour satisfaire le roi, à se défaire d'une épouse odieuse, en cassant le mariage d'Anne de Clèves. Le prétexte en étoit grossier. On alléguoit pour cause de nullité les fiançailles de cette princesse avec le marquis de Lorraine, pendant que les deux parties étoient en minorité, et sans que jamais ils les eussent ratifiées étant majeurs [2]. On voit bien qu'il n'y a rien de plus foible pour casser un mariage accompli : mais, au défaut des raisons, le roi avoit un Cranmer prêt à tout faire. Par le moyen de cet archevêque, ce mariage fut cassé comme les deux autres : « la sen- » tence en fut prononcée le neuvième juillet 1540, » signée de tous les ecclésiastiques des deux » chambres, et scellée du sceau des deux arche- » vêques [3]. » M. Burnet en a honte, et il avoue que « Henri n'avoit jamais eu une marque plus » éclatante de la complaisance aveugle de ses » ecclésiastiques. Car ils savoient, poursuit-il, » que ce contrat prétendu, dont on faisoit le fon- » dement du divorce, n'avoit rien qui portât at- » teinte au mariage [4]. » Ils agissoient donc ouvertement contre leur conscience; mais, afin qu'on ne se laisse pas éblouir une autre fois aux spécieuses paroles de la nouvelle réforme, il est bon de remarquer qu'ils donnent cette sentence *en représentant le concile universel*; après avoir dit que le roi ne leur demandoit que ce *qui étoit véritable, ce qui étoit juste, ce qui étoit honnête et saint* [1]; voilà comme parloient ces évêques corrompus. Cranmer, qui présidoit à cette assemblée, et qui en porta le résultat au parlement, fut le plus lâche de tous; et M. Burnet, après lui avoir cherché une vaine excuse, est obligé d'avouer que, *craignant que ce ne fût là une entreprise formée pour le perdre, il fut de l'avis général* [2]. Tel fut le courage de ce nouvel Athanase et de ce nouveau Cyrille.

Sur cette inique sentence, le roi épousa Catherine Howard, assez zélée pour la réforme, aussi bien qu'Anne de Boulen : mais le sort de ces réformées est étrange. La vie scandaleuse de celle-ci lui fit bientôt perdre la tête sur un échafaud; et la maison de Henri fut toujours remplie de sang et d'infamie.

Les prélats dressèrent une Confession de foi, que ce prince confirma par son autorité [3]. Là on déclare en termes formels l'observation des sept sacrements : celui de la pénitence dans l'absolution du prêtre; la confession nécessaire; la transsubstantiation; la concomitance, *ce qui levoit*, dit M. Burnet, *la nécessité de la communion sous les deux espèces* [4]; l'honneur des images, et la prière des saints au même sens que nous avons vu dans les premières déclarations du roi, c'est-à-dire au sens de l'Église : la nécessité et le mérite des bonnes œuvres pour obtenir la vie éternelle; la prière pour les morts [5]; et en un mot, tout le reste de la doctrine catholique, à la réserve de l'article de la primauté, dont nous parlerons à part.

Cranmer souscrivit à tout avec les autres : car, encore que M. Burnet témoigne que quelques articles avoient passé contre son avis, il cédoit à la pluralité; et on ne nous marque aucune opposition de sa part au décret commun. La même exposition avoit été publiée par l'autorité du roi dès l'an 1538, signée de dix-neuf évêques, de huit archidiacres, et de dix-sept docteurs, sans aucune opposition. Voilà quelle étoit alors la foi de l'Église anglicane et de Henri, qu'elle s'étoit donné pour chef. L'archevêque passoit tout contre sa conscience. La volonté de son maître étoit sa règle suprême; et au lieu du Saint-Siége avec l'Église catholique, c'étoit le roi seul qui devenoit infaillible.

Cependant il continuoit à dire la messe, qu'il rejetoit dans son cœur, encore qu'on n'eût rien

[1] *P.* 382. — [2] *P.* 375, 378, 383. — [3] *P.* 383. — [4] *P.* 381.

[1] *Jugement de Cran. et des Évêques. Rec. de Burn. l. p. l.* III, *n.* 19. *p.* 197. *p.* 385. — [2] *P.* 384, 385. — [3] *P.* 391. — [4] *P.* 397. — [5] *P.* 401, 403.

changé dans les missels. M. Burnet demeure d'accord que « les altérations furent si légères, » qu'on ne fut point obligé de faire imprimer » de nouveau ni les bréviaires, ni les missels, ni » aucun office : car, poursuit cet historien, en » effaçant quelques collectes ou on prioit Dieu » pour le Pape, l'office de Thomas Bequet, » (c'est saint Thomas de Cantorbéri) « et celui des » autres saints retranchés [1] ; » et en faisant outre cela quelques *ratures peu considérables*, on se servit toujours des mêmes livres. On pratiquoit donc au fond le même culte. Cranmer s'en accommodoit ; et si nous voulons savoir toute sa peine, c'est, comme nous l'apprend M. Burnet [2], qu'à la réserve de Fox, évêque de Hereford, aussi dissimulé que lui, « les autres évêques de son » parti l'embarrassoient plus qu'ils ne lui étoient » utiles, à cause qu'ils ne connoissoient ni » la prudence politique, ni l'art des ménage- » ments ; de sorte qu'ils attaquoient OUVERTE- » MENT des choses qu'on n'avoit pas encore abolies. » Cranmer, qui trahissoit sa conscience, et qui attaquoit sourdement ce qu'il approuvoit et pratiquoit en public, étoit plus habile, puisqu'il savoit porter la *politique et l'art des ménagements* jusqu'au plus intime de la religion.

On s'étonnera peut-être comment un homme de cette humeur osa parler contre les six articles : car c'est là le seul endroit où M. Burnet le fait courageux ; mais il nous en découvre lui-même la cause [3]. C'est qu'il avoit *un intérêt particulier* dans l'article qui condamnoit à mort les prêtres mariés, puisqu'alors il l'étoit lui-même. Laisser passer dans le parlement en loi de l'état sa propre condamnation, c'eût été trop ; et sa crainte lui fit alors montrer quelque sorte de vigueur : ainsi, en parlant assez foiblement contre quelques autres articles, il s'expliqua beaucoup contre celui-là. Mais, après tout, on ne voit pas qu'il ait fait autre effort en cette rencontre, si ce n'est qu'après avoir tâché vainement de dissuader la loi, il se rangea, selon sa coutume, à l'avis commun.

Mais voici le plus grand acte de son courage. M. Burnet, sur la foi d'un auteur de la Vie de Cranmer, veut que nous croyions que le roi, inquiété par Cranmer sur la loi des six articles, voulut savoir pourquoi il s'y opposoit, et qu'il ordonna au prélat de mettre ses raisons par écrit [4]. Il le fit. Son écrit, mis au net par son secrétaire, tomba entre les mains d'un ennemi de Cranmer. On le porta aussitôt à Cromwell, qui vivoit encore, dans le dessein d'en faire prendre l'auteur. Mais Cromwell éluda la chose, et *Cranmer sortit ainsi d'un pas dangereux.*

Ce récit est tout propre à nous faire voir que le roi ne savoit rien en effet de l'écrit de Cranmer contre les articles ; que s'il l'eût su, le prélat étoit perdu ; et enfin qu'il ne se sauvoit que par une adresse et une dissimulation continuelle : en tout cas, si M. Burnet l'aime mieux ainsi, je veux bien croire que le roi trouvoit dans Cranmer une si grande facilité d'approuver dans le public tout ce que son maître vouloit, que ce prince n'avoit pas besoin de se mettre en peine de ce que pensoit dans son cœur un homme si complaisant, et ne pouvoit se défaire d'un si commode conseil.

Ce n'étoit pas seulement dans ses nouvelles amours qu'il le trouvoit si flatteur : Cranmer avoit fabriqué dans son esprit cette nouvelle idée de chef de l'Église attachée à la royauté : et ce qu'il en dit, dans une pièce que M. Burnet a donnée dans son Recueil [1], est inouï. Il enseigne donc « que le prince chrétien est commis immé- » diatement de Dieu, autant pour ce qui regarde » l'administration de la parole, que pour l'ad- » ministration du gouvernement politique. Que » dans ces deux administrations il doit avoir des » ministres qu'il établisse au-dessous de lui : » comme par exemple le chancelier et le tréso- » rier, les maires et les shérifs dans le civil ; et » les évêques, curés, vicaires et prêtres, QUI » AURONT TITRE PAR SA MAJESTÉ ; dans l'admi- » nistration de la parole, comme, par exemple, » l'évêque de Cantorbéri, le curé de Winwick, » et les autres. Que tous les officiers et ministres, » tant de ce genre que de tout autre, doivent » être destinés, assignés et élus par les soins et » les ordres des princes, avec diverses solenni- » tés, QUI NE SONT PAS DE NÉCESSITÉ, mais de » bienséance seulement ; de sorte que si ces » charges étoient données par le prince sans de » telles solennités, elles ne seroient pas moins » données ; et qu'il n'y a pas plus de promesse » de Dieu, que la grace soit donnée dans l'éta- » blissement d'un office ecclésiastique, que dans » l'établissement d'un office politique. »

Après avoir ainsi établi tout le ministère ecclésiastique sur une simple délégation des princes, sans même que l'ordination ou la consécration ecclésiastique y fût nécessaire, il va au-devant d'une objection qui se présente d'abord à l'esprit ; c'est à savoir comment les pasteurs exerçoient leur autorité sous les princes infidèles : et il répond, conformément à ses principes, qu'en ce temps il n'y avoit pas dans l'Église de vrai *pou-*

[1] *P.* 404, 405. — [2] *P.* 350. — [3] *P.* 353. — [4] *P.* 365.

[1] *Rec. I part. liv.* III. *h.* I. *p.* 201.

voir ou *commandement*; mais que le peuple acceptoit ceux qui étoient présentés par les apôtres, ou autres qu'il croyoit remplis de l'esprit de Dieu, *de sa seule volonté libre*; et dans la suite les écoutoit, *comme un bon peuple prêt à obéir aux avis de bons conseillers*. Voilà ce que dit Cranmer dans une assemblée d'évêques, et voilà l'idée qu'il avoit de cette divine puissance que Jésus-Christ a donnée à ses ministres.

Je n'ai pas besoin de rejeter ce prodige de doctrine, tant réfuté par Calvin et par tous les autres protestants; puisque M. Burnet en rougit lui-même pour Cranmer, et veut prendre pour rétractation de ce sentiment ce qu'il a souscrit ailleurs de l'institution divine des évêques. Mais, outre que nous avons vu que ces souscriptions ne sont pas toujours une preuve de ses sentiments, je dirai encore à M. Burnet qu'il nous cache avec trop d'adresse les vrais sentiments de Cranmer. Il ne lui importoit pas que l'institution des évêques et des prêtres fût divine, et il reconnoît cette vérité dans la pièce même dont nous venons de produire l'extrait : car il y est expressément porté à la fin, que *tout le monde*, et Cranmer par conséquent, *étoit d'avis que les apôtres avoient reçu de Dieu le pouvoir de créer des évêques* [1] ou des pasteurs. C'est aussi ce qu'on ne pouvoit nier sans contredire trop ouvertement l'Évangile. Mais la prétention de Cranmer et de ses adhérents étoit, que Jésus-Christ instituoit les pasteurs pour exercer leur puissance, comme dépendante du prince dans toutes leurs fonctions; ce qui est sans difficulté la plus inouïe et la plus scandaleuse flatterie qui soit jamais tombée dans l'esprit des hommes.

De là donc il est arrivé que Henri VIII donnoit pouvoir aux évêques de visiter leurs diocèses avec cette préface : « Que toute juridiction, tant ecclésiastique que séculière, venoit de la puissance royale, comme de la source première de toute magistrature dans chaque royaume. Que ceux qui jusqu'alors avoient exercé PAÏCAIREMENT cette puissance, la devoient reconnoître comme venue de la libéralité du prince, ET LA QUITTER QUAND IL LUI PLAIROIT. Que sur ce fondement il donne pouvoir à tel évêque de visiter son diocèse COMME VICAIRE DU ROI; et par son autorité, de promouvoir aux ordres sacrés, et même à la prêtrise, ceux qu'il trouvera à propos [2]; » et en un mot, d'exercer toutes les fonctions épiscopales, *avec pouvoir de subdéléguer*, s'il le jugeoit nécessaire.

Ne disons rien contre une doctrine qui se détruit elle-même par son propre excès, et remarquons seulement cette affreuse proposition, qui fait la puissance des évêques tellement émanée de celle du roi, qu'elle est même révocable à sa volonté.

Cranmer étoit si persuadé de cette puissance royale, qu'il n'eut pas de honte lui-même, archevêque de Cantorbéri et primat de toute l'Église d'Angleterre, de recevoir une semblable commission sous Édouard VI, lorsqu'il réforma l'Église à sa mode [4] : et ce fut le seul article qu'il retint de ceux que Henri avoit publiés.

On poussa si loin cette puissance dans la réformation anglicane, qu'Élisabeth en eut du scrupule; et l'horreur qu'on eut de voir une femme chef souveraine de l'Église, et source de la puissance pastorale, dont elle est incapable par son sexe, fit qu'on ouvrit enfin les yeux aux excès où on s'étoit emporté [2]. Mais nous verrons que sans en changer le fond ni la force, on y apporta seulement des adoucissements palliatifs; et M. Burnet déplore encore aujourd'hui de voir « l'excommunication, un acte si purement ec» clésiastique, dont on devoit remettre le droit » entre les mains des évêques, et au clergé, » abandonnée à des tribunaux sécularisés [3], » c'est-à-dire, non seulement aux rois, mais encore à leurs officiers. « Erreur, poursuit ce doc» teur, qui s'est accrue à un tel point, qu'il est » plus facile d'en découvrir les inconvénients, » que d'en marquer les remèdes. »

Et certainement je ne pense pas qu'on puisse rien imaginer de plus contradictoire d'un côté, que de dénier aux rois l'administration de la parole et des sacrements; et de l'autre, de leur accorder l'excommunication, qui en effet n'est autre chose que la parole céleste armée de la censure qui vient du ciel, et une partie des plus essentielles de l'administration des sacrements, puisqu'assurément le droit d'en priver les fidèles ne peut appartenir qu'à ceux qui sont aussi établis de Dieu pour les leur donner. Mais l'Église anglicane est encore allée plus loin, puisqu'elle attribue à ses rois, et à l'autorité séculière, le droit d'autoriser les rituels et les liturgies, et même de décider en dernier ressort des vérités de la foi, c'est-à-dire, de ce qu'il y a de plus intime dans l'administration des sacrements, et de plus inséparablement attaché à la prédication de la parole. Et tant sous Henri VIII que dans les règnes suivants, nous ne voyons ni liturgie, ni rituel, ni confession de foi, qui ne tire sa dernière force de l'autorité des rois et des

[1] *Rec. I. part. liv.* III, *n.* 21. — [2] *Commiss. à Bonner. ib. n.* 14, *p.* 184.

[3] *Burn. II. part. liv.* I, *p.* 90. — [4] *Ibid. liv.* III, *p.* 538. 571. — [2] *II, part. liv.* I, *p.* 65.

parlements, comme la suite le fera connoître.

On a passé jusqu'à cet excès, qu'au lieu que les empereurs orthodoxes, s'ils faisoient anciennement quelques constitutions sur la foi, ou ils ne le faisoient qu'en exécution des décrets de l'Église, ou bien ils en attendoient la confirmation de leurs ordonnances : mais on enseignoit au contraire en Angleterre, « que les décisions » des conciles sur la foi n'avoient nulle force » sans l'approbation des princes [1]; » et c'est la belle idée que donnoit Cranmer des décisions de l'Église, dans un discours rapporté par M. Burnet.

Cette réforme avoit donc son origine dans les flatteries de cet archevêque, et dans les désordres de Henri VIII. M. Burnet prend beaucoup de peine à entasser des exemples de princes très déréglés, dont Dieu s'est servi pour de grands ouvrages [2]. Qui en doute? Mais, sans examiner les histoires qu'il en rapporte, ou il mêle le vrai avec le faux, et le certain avec le douteux, montrera-t-il un seul exemple où Dieu, voulant révéler aux hommes quelque vérité importante et inconnue durant tant de siècles, pour ne pas dire entièrement inouie [3], ait choisi un roi aussi scandaleux que Henri VIII, et un évêque aussi lâche et aussi corrompu que Cranmer? Si le schisme de l'Angleterre, si la réformation anglicane est un ouvrage divin, rien n'y sera plus divin que la primauté ecclésiastique du roi; puisque ce n'est pas seulement par-là que la rupture avec Rome, c'est-à-dire, selon les protestants, le fondement nécessaire de toute bonne réforme a commencé; mais que c'est encore le seul point où l'on n'a jamais varié depuis le schisme. Dieu a choisi Henri VIII pour introduire ce nouveau dogme parmi les chrétiens, et tout ensemble il a choisi ce même prince pour être un exemple de ses jugements les plus profonds et les plus terribles : non de ceux où il renverse les trônes, et donne à des rois impies une fin manifestement tragique; mais de ceux où, les livrant à leurs passions et à leurs flatteurs, il les laisse se précipiter dans le plus excessif aveuglement. Cependant il les retient autant qu'il lui plaît sur ce penchant, pour faire éclater en eux ce qu'il veut que nous sachions de ses conseils. Henri VIII n'attente rien contre les autres vérités catholiques. La chaire de saint Pierre est la seule qui est attaquée : l'univers a vu par ce moyen que le dessein de ce prince n'a été que de se venger de cette puissance pontificale qui le condamnoit, et que sa haine fut la règle de sa foi.

Après cela je n'ai pas besoin d'examiner tout ce que raconte M. Burnet, ni sur les intrigues des conclaves, ni sur la conduite des papes, ni sur les artifices de Clément VII. Quel avantage en peut-il tirer? Ni Clément, ni les autres papes ne sont parmi nous auteurs d'un nouveau dogme. Ils ne nous ont pas séparés de la sainte société où nous avions été baptisés, et ne nous ont point appris à condamner nos anciens pasteurs. En un mot, ils ne font pas secte parmi nous, et leur vocation n'a rien d'extraordinaire. S'ils n'entrent pas par la porte qui est toujours ouverte dans l'Église, c'est-à-dire par les voies canoniques, ou qu'ils usent mal du ministère ordinaire et légitime qui leur a été confié d'en haut, c'est ce cas marqué dans l'Évangile [1], d'honorer la chaire sans approuver ou imiter les personnes. Je ne dois non plus me mettre en peine si la dispense de Jules II étoit bien donnée, ni si Clément VII pouvoit ou devoit la révoquer, et annuler le mariage. Car encore que je tienne pour certain que ce dernier pape a bien fait au fond, et qu'à mon avis, en cette occasion, on ne puisse blâmer tout au plus que sa politique, tantôt trop tremblante, et tantôt trop précipitée; ce n'est pas là une affaire que je doive décider en ce lieu, ni un prétexte d'accuser d'erreur l'Église romaine. Ces matières de dispense se règlent souvent par de simples probabilités; et on n'est pas obligé d'y rechercher la certitude de la foi, dont même elles ne sont pas toujours capables. Mais, puisque M. Burnet fait de ceci une accusation capitale contre l'Église romaine, on ne peut presque s'empêcher de s'y arrêter un moment.

Le fait est connu. On sait que Henri VII avoit obtenu une dispense de Jules II pour faire épouser la veuve d'Arthus, son fils aîné, à Henri, son second fils et son successeur. Ce prince, après avoir vu toutes les raisons de douter, avoit accompli ce mariage étant roi et majeur, du consentement unanime de tous les ordres de son royaume, le 3 juin 1509, c'est-à-dire, six semaines après son avénement à la couronne [2]. Vingt ans se passèrent sans qu'on révoquât en doute un mariage contracté de si bonne foi. Henri, devenu amoureux d'Anne de Boulen, fit venir sa conscience au secours de sa passion; et son mariage lui devenant odieux, lui devint en même temps douteux et suspect [3]. Cependant il en étoit sorti une princesse qui avoit été reconnue dès son enfance pour l'héritière du royaume; de sorte que le prétexte que prenoit Henri de faire casser son mariage, de peur, disoit-il, que la succession du royaume ne fût douteuse, n'étoit qu'une illusion; puisque personne ne son-

[1] *II. part. liv. I. p. 281.* — [2] *Préf.*

[1] *Matth.* XXIII. 2. — [2] *Burn. I. part. liv. II, p. 38.* — [3] *Ibid. 39.*

Digitized by Google

geoit à contester son état à Marie, qui en effet fut reconnue reine d'un commun consentement, lorsque l'ordre de la naissance l'eut appelée à la couronne. Au contraire, si quelque chose pouvoit causer du trouble à la succession de ce grand royaume, c'étoit le doute de Henri; et il paroît que tout ce qu'il publia sur l'embarras de sa succession ne fut qu'une couverture, tant de ses nouvelles amours, que du dégoût qu'il avoit conçu de la reine sa femme, à cause des infirmités qui lui étoient survenues, comme M. Burnet l'avoue lui-même [1].

Un prince passionné veut avoir raison. Ainsi, pour plaire à Henri, on attaqua la dispense sur laquelle étoit fondé son mariage, par divers moyens, dont les uns étoient tirés du fait, et les autres du droit. Dans le fait, on soutenoit que la dispense étoit nulle, parcequ'elle avoit été accordée sur de fausses allégations. Mais comme ces moyens de fait, réduits à ces minuties, étoient emportés par la condition favorable d'un mariage qui subsistoit depuis tant d'années, on s'attacha principalement aux moyens de droit; et on soutint la dispense nulle, comme accordée au préjudice de la loi de Dieu, dont le Pape ne pouvoit pas dispenser.

Il s'agissoit de savoir si la défense de contracter en certains degrés de consanguinité ou d'affinité, portée par le Lévitique [2], et entre autres celle d'épouser la veuve de son frère, appartenoit tellement à la loi naturelle, qu'on fût obligé de garder cette défense dans la loi évangélique. La raison de douter étoit qu'on ne lisoit point que Dieu eût jamais dispensé de ce qui étoit purement de la loi naturelle : par exemple, depuis la multiplication du genre humain, il n'y avoit point d'exemple que Dieu eût permis le mariage de frère à sœur, ni les autres de cette nature au premier degré, soit ascendant, ou descendant, ou collatéral. Or il y avoit dans le Deutéronome une loi expresse, qui ordonnoit en certains cas à un frère d'épouser sa belle-sœur, et la veuve de son frère [3]. Dieu donc ne détruisant pas la nature, dont il est l'auteur, faisoit connoître par là que ce mariage n'étoit pas de ceux que la nature rejette; et c'étoit sur ce fondement que la dispense de Jules II étoit appuyée.

Il faut rendre ce témoignage aux protestants d'Allemagne : Henri n'en put obtenir l'approbation de son nouveau mariage, ni la condamnation de la dispense de Jules II. Lorsqu'on parla de cette affaire, dans une ambassade solennelle que ce prince avoit envoyée en Allemagne, pour se joindre à la ligue protestante, Melanchton décida ainsi : « Nous n'avons pas été de l'avis des » ambassadeurs d'Angleterre; car nous croyons » que la loi de ne pas épouser la femme de son » frère est susceptible de dispense, quoique nous » ne croyions pas qu'elle soit abolie [1]. » Et encore plus brièvement dans un autre endroit : « Les ambassadeurs prétendent que la défense » d'épouser la femme de son frère est indispen- » sable : et nous soutenons au contraire qu'on » en peut dispenser [2]. » C'étoit justement ce qu'on avoit prétendu à Rome; et Clément VII avoit appuyé sur ce fondement sa sentence définitive contre le divorce.

Bucer avoit été de même avis sur le même fondement; et nous apprenons de M. Burnet que, selon cet auteur, l'un des réformateurs de l'Angleterre, « la loi du Lévitique ne pouvoit » être une loi morale ou perpétuelle, puisque » Dieu même en avoit voulu dispenser [3]. »

Zuingle et Calvin avec leurs disciples furent favorables au roi d'Angleterre; et je ne sais si le dessein d'établir leur doctrine dans ce royaume-là ne contribua pas un peu à leur complaisance; mais les luthériens n'y entrèrent pas, encore que M. Burnet les fasse un peu varier. « Leur pre- » mière pensée, dit-il [4], fut que les ordonnan- » ces du Lévitique n'étoient pas morales, et » qu'elles n'avoient nulle force parmi les chré- » tiens. Ensuite ils changèrent de sentiment, lors- » que la question eut été un peu agitée; mais ils » ne convinrent jamais qu'un mariage déja fait » pût être cassé. »

Ce fut à la vérité une étrange décision que la leur, telle que nous la rapporte M. Burnet; puisqu'après avoir reconnu que « la loi du Lévi- » tique est divine, naturelle et morale, et doit » être gardée comme telle dans toutes les Églises; » en sorte que le mariage contracté contre cette » loi avec la veuve d'un frère est incestueux [5] : » ils ne laissent pas de conclure qu'on ne doit pas rompre ce mariage; avec quelque doute d'abord, mais à la fin par une dernière et définitive résolution, de l'aveu de M. Burnet [6] : de sorte qu'un mariage incestueux, un mariage fait *contre les lois divines, morales et naturelles*, dont la vigueur est entière dans l'Église chrétienne, doit subsister selon eux, et le divorce en ce cas n'est pas permis.

Cette décision des luthériens est rapportée par M. Burnet à l'an 1530. Celle de Melanchton, que nous venons de produire, est postérieure, et de l'an 1536. Et quoi qu'il en soit, c'est un préjugé

[1] *Burn. I. part. liv.* II, *p.* 39, *etc.* — [2] *Levit.* XVIII. 20. — [3] *Deut.* XXV. 5.

[1] *Lib.* IV, *ep.* 185. — [2] *Ibid.*, 183. — [3] *Burn. lib.* II, *p.* 142. — [4] *Ibid. p.* 144. — [5] *Rec. des Pièces, I. part. liv.* II, *n.* 35. — [6] *Ibid. liv.* II, *p.* 144.

favorable pour la dispense de Jules II et pour la sentence de Clément VII, que ces papes aient trouvé des défenseurs parmi ceux qui ne cherchoient, à quelque prix que ce fût, qu'à censurer leurs actions.

Les protestants d'Allemagne furent si fermes dans ce sentiment, qu'avec toutes les liaisons que Cranmer avoit dès-lors avec eux, il n'en put engager aucun dans le sentiment du roi d'Angleterre, que le seul Osiandre son beau-frère, dont nous verrons dans la suite que l'autorité ne devoit pas être fort considérable.

A l'égard des catholiques, M. Burnet nous raconte que Henri VIII corrompit deux ou trois cardinaux. Sans m'informer de ces faits, je remarquerai seulement qu'une cause est bien mauvaise, lorsqu'elle a besoin d'être soutenue par des moyens si infames. Et pour les docteurs dont M. Burnet nous vante les souscriptions, quelle merveille, dans un siècle si corrompu, qu'un si grand roi en ait pu trouver qui n'aient pas été à l'épreuve de ses sollicitations et de ses présents! Notre historien ne veut pas qu'il soit permis de révoquer en doute le témoignage de Fra-Paolo, ni celui de M. de Thou [1]. Qu'il écoute donc ces deux historiens. L'un dit que Henri, « ayant consulté en Italie, en Allemagne et en France, » il trouva une partie des théologiens favorable, » et l'autre contraire; que la plupart de ceux de » Paris furent pour lui, et que plusieurs crurent qu'ils l'avoient fait, plutôt persuadés par » l'argent du roi, que par ses raisons [2]. » L'autre dit aussi « que Henri rechercha l'avis des » théologiens, et en particulier de ceux de Paris; et que le bruit étoit que ceux-ci, gagnés » par argent, avoient souscrit au divorce [3]. »

Je ne veux pas décider si la conclusion de la Faculté de théologie de Paris, que M. Burnet produit en faveur des prétentions de Henri [4], est véritable: d'autres que moi traiteront cette question; mais je dirai seulement qu'elle est très suspecte, tant à cause du style fort différent de celui dont la Faculté a coutume d'user, qu'à cause que la conclusion de M. Burnet est datée du 2 juillet 1530, aux Mathurins; au lieu qu'en ce temps, et quelques années auparavant, les assemblées de la Faculté se tenoient ordinairement en Sorbonne.

Dans les notes que Charles Dumoulin, ce célèbre jurisconsulte, a faites sur les conseils de Decius, il y est parlé d'une délibération des docteurs en théologie de Paris en faveur du roi d'Angleterre, le premier juin 1530 [5]; mais cet auteur la marque en Sorbonne. Au reste, il fait peu de cas de cette délibération, où l'avis favorable au roi d'Angleterre *passa de cinquante-trois contre quarante-deux*, c'est-à-dire de huit voix seulement, *dont*, dit-il, *on ne devoit pas beaucoup se mettre en peine, à cause des angelots d'Angleterre qu'on avoit distribués pour les acheter;* ce qu'il assure avoir reconnu par *des attestations que les présidents Dufresne et Poliot en avoient données par ordre de François Ier*. D'où il conclut que le *vrai avis de la Sorbonne*, c'est-à-dire, le naturel, et celui qui n'avoit pas été acheté, étoit celui qui favorisoit le mariage de Henri et de Catherine. Au surplus, il est bien certain que dans le temps de la délibération, François, qui favorisoit alors le roi d'Angleterre, avoit chargé M. Liset, premier président, de solliciter pour lui les docteurs, comme il paroît par les lettres qu'on a encore en original dans la bibliothèque du Roi, où il rend compte de ses diligences. Savoir maintenant si cette délibération fut faite par la Faculté assemblée en corps, ou si c'est seulement l'avis de plusieurs docteurs, qu'on publia en Angleterre, sous le nom de la Faculté, comme il arrive en cas semblable : c'est ce qu'il ne m'importe guère d'examiner. On voit assez que la conscience du roi d'Angleterre étoit plutôt chargée que soulagée par de semblables consultations, faites par brigues, par argent, et par l'autorité de deux si grands rois. Les autres, qu'on nous rapporte, ne se firent pas de meilleure foi. M. Burnet rapporte lui-même une lettre de l'agent du roi d'Angleterre en Italie, qui écrit *que s'il avoit assez d'argent, il engageroit tous les théologiens d'Italie à signer* [1]. C'étoit donc l'argent, et non pas la volonté qui lui manquoit. Mais sans m'arrêter davantage aux historiettes que M. Burnet nous raconte avec une si vaine exactitude [2], il n'y a personne qui n'avoue que Clément VII eût été trop indigne de sa place, si dans une affaire de cette importance il avoit eu le moindre égard à ces consultations mendiées.

En effet, la question fut déterminée par des principes plus solides. Il paroissoit clairement que la défense du Lévitique ne portoit point le caractère d'une loi naturelle et indispensable, puisque Dieu y dérogeoit en d'autres endroits. La dispense de Jules II, appuyée sur cette raison, avoit un fondement si probable, qu'il parut tel même aux protestants d'Allemagne. Qu'il y ait pu avoir sur cette matière quelque diversité de sentiments, c'est assez qu'il ne fût pas évident que la dispense fût contraire aux lois

[1] T. 1. *Préf.* — [2] *Hist. del. Conc. Trib. lib.* 1, *ann.* 1534. — [3] *Th. Hist. lib.* 1. *an.* 1534. — [4] *Rec. des Pièces. l. part. l.* 11. *p.* 2. *n.* 34. — [5] *Not. ad Cons.* 602.

[1] *Lic.* 1. *p.* 138. — [2] *Ibid.*

Digitized by Google

divines, auxquelles les chrétiens sont obligés. Cette matière étoit donc de la nature de celles où tout dépend de la prudence des supérieurs, et dans lesquelles la bonne foi doit faire le repos des consciences. Il n'étoit aussi que trop visible que sans ses nouvelles amours Henri VIII n'auroit jamais fatigué l'Église de la honteuse proposition d'un divorce, après un mariage contracté et continué de bonne foi depuis tant d'années. Voilà le nœud de l'affaire; et sans parler de la procédure, où peut-être on aura mêlé de la politique, bonne ou mauvaise, le fond de la décision de Clément VII sera un témoignage aux siècles futurs, que l'Église ne sait point flatter les passions des princes, ni approuver les actions scandaleuses.

Nous pourrions finir en ce lieu ce qui regarde le règne de Henri VIII, si M. Burnet ne nous obligeoit à considérer deux commencements de réformation qu'il y remarque : l'un, que ce prince ait mis l'Écriture sainte dans les mains du peuple; et l'autre, qu'il ait montré que chaque nation pouvoit se réformer d'elle-même.

Pour ce qui regarde la Bible, voici ce qu'en disoit Henri VIII en 1540, à la tête de l'Exposition chrétienne dont nous avons parlé : Que, « puisqu'il y avoit des docteurs dont l'office étoit » d'instruire les autres hommes, il falloit aussi » qu'il y eût des auditeurs qui se contentassent » d'entendre expliquer la sainte Ecriture, qui en » imprimassent la substance dans leurs cœurs, » et qui en suivissent les préceptes dans leur » conduite, sans entreprendre de la lire EUX-» MÊMES : et que c'étoit là le motif qui l'avoit » porté à priver plusieurs de ses sujets de l'usage » de la Bible, leur laissant au reste l'avantage » de l'entendre interpréter à leurs pasteurs [1]. »

Ensuite il en accorda la lecture, la même année, à condition que *le peuple ne se donneroit pas la liberté d'expliquer les Écritures, et d'en tirer des raisonnements* [2]; ce qui étoit les obliger de nouveau à se rapporter, dans l'interprétation de l'Écriture, à l'Église et à leurs pasteurs; auquel cas on est d'accord que la lecture de ce divin livre ne pouvoit être que très salutaire. Au reste, si l'on mit alors la Bible en langue vulgaire, il n'y avoit rien de nouveau dans cette pratique. Nous avons de semblables versions à l'usage des catholiques dans les siècles qui ont précédé les prétendus réformateurs; et ce n'est pas là un point de nos controverses.

Quand M. Burnet a prétendu que le progrès de la nouvelle réformation étoit dû à la lecture des livres divins, qu'on permit au peuple, il devoit dire que cette lecture étoit précédée de prédications artificieuses, par ou l'on avoit rempli l'esprit des peuples de nouvelles interprétations. Ainsi un peuple ignorant et passionné ne trouvoit en effet dans l'Écriture que les erreurs dont il étoit prévenu; et la témérité qu'on lui inspiroit de juger par son propre esprit du vrai sens de l'Écriture, et de former sa foi de lui-même, achevoit de le perdre. Voilà comme les peuples ignorants et prévenus trouvoient la réformation prétendue dans l'Écriture : mais il n'y a point d'homme de bonne foi qui ne m'avoue que par les mêmes moyens les peuples y auroient trouvé l'arianisme aussi clair, qu'ils se sont imaginé y trouver le luthéranisme ou le calvinisme.

Lorsqu'on a mis dans la tête d'un peuple ignorant que tout est si clair dans l'Écriture, qu'il y entend tout ce qu'il y faut entendre, et qu'ainsi il se peut passer du jugement de tous les pasteurs et de tous les siècles : il prend pour vérité constante le premier sens qui se présente à son esprit; et celui auquel il est accoutumé lui paroît toujours le plus naturel. Mais il faudroit lui faire entendre que c'est là souvent la lettre qui tue, et que c'est dans les passages qui paroissent les plus clairs, que Dieu a souvent caché les plus grandes et les plus terribles profondeurs.

Par exemple, M. Burnet nous propose ce passage, *Buvez-en tous*, comme un des plus clairs qu'on se puisse imaginer, et celui qui nous mène le plus promptement à la nécessité des deux espèces. Mais il va voir, par les choses qu'il avoue lui-même, que ce qu'il trouve si clair devient un piége aux ignorants : car cette parole, *Buvez-en tous*, dans l'institution de l'eucharistie, quelque clairs qu'il veuille se l'imaginer, après tout ne l'est pas plus que celle-ci dans l'institution de la Pâque : *Vous mangerez* l'agneau pascal, *avec la robe retroussée, et un bâton à la main* [1] : debout par conséquent, et dans la posture de gens prêts à partir; car c'étoit là en effet l'esprit de ce sacrement. Toutefois, M. Burnet nous apprend que les Juifs ne le pratiquoient point ainsi [2] : qu'ils étoient couchés en mangeant l'agneau, comme dans les autres repas, selon la coutume du pays; et que *ce changement*, qu'ils apportèrent à l'institution divine, étoit *si peu criminel, que Jésus-Christ ne fit pas de scrupule de s'y conformer*. Je lui demande en ce cas, si un homme qui auroit pris à la lettre ce commandement divin, sans consulter la tradition et l'interprétation de l'Église, n'y auroit pas trouvé sa mort certaine, puisqu'il y auroit trouvé la

[1] *Lib.* III. p. 402. — [2] *Ibid.* p. 413.

[1] *Exod.* XII. 11. — [2] *Burn. II. part. liv.* p. 239.

condamnation de Jésus-Christ: et puisque cet auteur ajoute après, qu'on doit attribuer *à l'Église chrétienne la même puissance qu'à l'Église judaïque*; pourquoi dans la nouvelle Pâque un chrétien croira-t-il avoir tout vu sur la cène, en lisant les paroles de l'institution; et ne sera-t-il pas obligé d'examiner, outre ces paroles, la tradition de l'Église, pour savoir ce qu'elle a toujours regardé dans la communion comme nécessaire et indispensable? C'en est assez, sans pousser plus avant cet examen, pour faire voir à M. Burnet, qu'on ne peut se dispenser d'y entrer, et que la clarté prétendue qu'un ignorant croit trouver dans ces paroles. *Buvez-en tous*, n'est qu'une illusion.

Pour le second fondement de réformation qu'on prétend posé par Henri VIII, M. Burnet le fait consister en ce qu'on déclara que « l'Église » de chaque état faisoit un corps entier, et » qu'ainsi l'Église anglicane pouvoit, sous l'au» torité et de l'aveu de son chef, c'est-à-dire de » son roi, examiner et réformer les corruptions, » soit de la doctrine ou du service [1]. » Voilà de belles paroles. Mais qu'on en pénètre le sens, on verra qu'une telle réformation n'est autre chose qu'un schisme. Une nation qui se regarde comme un *corps entier*, qui règle sa foi en particulier, sans avoir égard à ce qu'on croit dans tout le reste de l'Église, est une nation qui se détache de l'Église universelle, et qui renonce à l'unité de la foi et des sentiments, tant recommandée à l'Église par Jésus-Christ et par ses apôtres. Quand une Église ainsi cantonnée se donne son roi pour son chef, elle se fait en matière de religion un principe d'unité que Jésus-Christ et l'Évangile n'ont pas établi: elle change l'Église en corps politique, et donne lieu à ériger autant d'Églises séparées qu'il se peut former d'états. Cette idée de réformation et d'Église est née dans l'esprit de Henri VIII et de ses flatteurs; et jamais les chrétiens ne l'avoient connue.

On nous dit que « tous les conciles provinciaux » de l'ancienne Église fournissoient l'exemple » d'une semblable pratique, ayant condamné les » hérésies et réformé les abus [2]. » Mais cela, c'est visiblement donner le change. Il est bien vrai que les conciles provinciaux ont dû condamner d'abord les hérésies qui s'élevoient dans leur pays; car, pour y remédier, eût-il fallu attendre que le mal gagnât, et que toute l'Église en fût avertie? Aussi n'est-ce pas là notre question. Ce qu'il falloit nous faire voir, c'est que ces Églises se regardassent comme *un corps entier*, à la manière qu'on le fit en Angleterre; et qu'on y réformât la doctrine, sans prendre pour règle ce qu'on croyoit unanimement dans tout le corps de l'Église. C'est de quoi on ne produira jamais aucun exemple. Lorsque les Pères d'Afrique condamnèrent l'hérésie naissante de Célestius et de Pélage, ils posèrent pour fondement la défense d'entendre l'Écriture sainte « autrement que toute » l'Église catholique répandue par toute la terre » ne l'avoit toujours entendue [3]. » Alexandre d'Alexandrie posa le même fondement contre Arius, lorsqu'il dit en le condamnant: « Nous » ne connoissons qu'une seule Église catholique » et apostolique, qui ne pouvant être renversée » par toute la puissance du monde, détruit toute » impiété et toute hérésie. » Et encore: « Nous » croyons dans tous ces articles ce qu'il a plu à » l'Église apostolique [4]. » C'est ainsi que les évêques et les conciles particuliers condamnoient les hérésies par un premier jugement, en se conformant à la foi commune de tout le corps. On y envoyoit ces décrets à toutes les Églises; et c'étoit de cette unité qu'ils tiroient leur dernière force.

Mais on dit que le remède du concile universel, aisé sous l'empire romain lorsque les Églises avoient un souverain commun, est devenu trop difficile, depuis que la chrétienté est partagée en tant d'états [5]: autre illusion. Car premièrement le consentement des Églises peut se déclarer par d'autres voies que par des conciles universels: témoin dans saint Cyprien la condamnation de Novatien; témoin celle de Paul de Samosate, dont on a écrit qu'il avoit été condamné *par le concile et le jugement de tous les évêques du monde* [6], parceque tous avoient consenti au concile tenu contre lui à Antioche; témoin enfin les pélagiens, et tant d'autres hérésies, qui sans concile universel ont été suffisamment condamnées par l'autorité réunie du Pape et de tous les évêques. Lorsque les besoins de l'Église ont demandé qu'on assemblât un concile universel, le Saint-Esprit en a bien trouvé les moyens; et tant de conciles qui se sont tenus depuis la chute de l'empire romain, ont bien fait voir que pour assembler les pasteurs quand il a fallu, on n'avoit pas besoin de son secours. C'est qu'il y a dans l'Église catholique un prince d'unité indépendant des rois de la terre. Le nier, c'est faire l'Église leur captive, et rendre défectueux le céleste gouvernement institué par Jésus-Christ. Mais les protestants d'Angleterre n'ont pas voulu reconnoître cette unité, à cause que le Saint-Siége en est dans l'extérieur le principal et ordinaire lieu; et ils ont

[1] *Préf. l. part. l. m, p. 403.* — [2] *Ibid. Préf.*

[3] *Conc. Milev. cap. 2. Concil. Labb. t. II, col. 1558.* — [4] *Ep. Alex. ad Alexand. Constantin op. Conc. Labb. t. II, col. 22. et Theod. Hist. Eccl. l. I, c. 3.* — [5] *Burn, ibid.* — [6] *Epist. Alex. ad Alex. Constantin.*

mieux aimé, même en matière de religion, avoir leurs rois pour leurs chefs, que de reconnoître dans la chaire de saint Pierre un principe établi de Dieu pour l'unité chrétienne.

Les six articles publiés de l'autorité du roi et du parlement tinrent lieu de loi durant tout le règne de Henri VIII. Mais que peuvent sur les consciences des décrets de religion, qui tirant leur force de l'autorité royale, à qui Dieu n'a rien commis de semblable, n'ont rien que de politique? Encore que Henri VIII les soutînt par des supplices innombrables, et qu'il fit mourir cruellement non seulement les catholiques qui détestoient sa suprématie, mais encore les luthériens et les zuingliens qui attaquoient aussi les autres articles de sa foi; toutes sortes d'erreurs se coulaient insensiblement dans l'Angleterre, et les peuples ne surent plus à quoi se tenir, quand ils virent qu'on avoit méprisé la chaire de saint Pierre, d'où l'on savoit que la foi étoit venue en cette grande île; soit qu'on voulût regarder la conversion de ses anciens habitants sous le pape saint Éleuthère, soit qu'on s'arrêtât à celle des Anglois, qui fut procurée par le pape saint Grégoire.

Tout l'état de l'Église anglicane, tout l'ordre de la discipline, toute la disposition de la hiérarchie dans ce royaume, et enfin la mission aussi bien que la consécration de ses évêques, venoit si certainement de ce grand pape et de la chaire de saint Pierre, où des évêques qui la regardoient comme le chef de leur communion, que les Anglois ne pouvoient renoncer à cette sainte puissance, sans affoiblir parmi eux l'origine même du christianisme, et toute l'autorité des anciennes traditions.

Lorsqu'on voulut affoiblir en Angleterre l'autorité du Saint-Siége, on remarqua « que saint » Grégoire avoit refusé le titre d'évêque universel » à peu près dans le même temps qu'il travail- » loit à la conversion de l'Angleterre : et ainsi, » concluoient Cranmer et ses associés, lorsque » nos ancêtres reçurent la foi, l'autorité du » Siége de Rome étoit dans une louable modé- » ration [1]. »

Sans disputer vainement sur ce titre d'universel que les papes ne prennent jamais, et qui peut être plus ou moins supportable, selon les divers sens dont on le prend, voyons un peu dans le fond ce que saint Grégoire, qui le rejetoit, croyoit cependant de l'autorité de son siége. Deux passages connus de tout le monde vont décider cette question. « Pour ce qui regarde, dit- » il [2], l'Église de Constantinople, qui doute » qu'elle ne soit soumise au Siége apostolique? » ce que l'empereur et Eusèbe notre frère, évê- » que de cette ville, ne cessent de reconnoître. » Et dans la lettre suivante, en parlant du primat d'Afrique : « Quant à ce qu'il dit, qu'il est sou- » mis au Siége apostolique; je ne sache aucun » évêque qui n'y soit soumis lorsqu'il se trouve » dans quelque faute. Au surplus, quand la faute » ne l'exige pas, nous sommes tous frères, selon » la loi de l'humilité [1]. » Voilà donc manifestement tous les évêques soumis à l'autorité et à la correction du Saint-Siége; et cette autorité reconnue même par l'Église de Constantinople, la seconde Église du monde dans ces temps-là en dignité et en puissance. Voilà le fond de la puissance pontificale : le reste, que la coutume ou la tolérance, ou l'abus même, si l'on veut, pourroit avoir introduit ou augmenté, pouvoit être conservé, ou souffert, ou étendu plus ou moins, selon que l'ordre, la paix et la tranquillité publique le demandoient. Le christianisme étoit né en Angleterre avec la reconnoissance de cette autorité. Henri VIII ne la put souffrir, *même avec cette louable modération* que Cranmer reconnoissoit dans saint Grégoire : sa passion et sa politique la lui firent attacher à sa couronne; et ce fut par une si étrange nouveauté qu'il ouvrit la porte à toutes les autres.

On dit que sur la fin de ses jours ce malheureux prince eut quelques remords des excès où il s'étoit laissé emporter, et qu'il appela les évêques pour y chercher quelque remède. Je ne le sais pas : ceux qui veulent toujours trouver dans les pécheurs scandaleux, et surtout dans les rois, de ces vifs remords qu'on a vus dans un Antiochus, ne connoissent pas toutes les voies de Dieu, et ne font pas assez de réflexion sur le mortel assoupissement et la fausse paix où il laisse quelquefois ses plus grands ennemis. Quoi qu'il en soit, quand Henri VIII auroit consulté ses évêques, que pouvoit-on attendre d'un corps qui avoit mis l'Église et la vérité sous le joug? Quelque démonstration que fît Henri, de vouloir dans cette occasion des conseils sincères, il ne pouvoit rendre aux évêques la liberté que ses cruautés leur avoient ôtée : ils craignoient les fâcheux retours auxquels ce prince étoit sujet; et celui qui n'avoit pu entendre la vérité de la bouche de Thomas Morus son chancelier, et de celle du saint évêque de Rochestre, qu'il fit mourir l'un et l'autre pour la lui avoir dite franchement, mérita de ne l'entendre jamais.

Il mourut en cet état; et il ne faut pas s'étonner si les choses empirèrent par sa mort. Peu à

[1] *Burn. l. part. l. ii, p. 201.* — [2] *Lib. vii, Epist. 64, nunc L. ix, Ep. 12; t. ii, col. 941.*

[1] *Lib. vii, Ep. 63; nunc L. ix, Ep. 39, col. 976.*

peu tout va en ruine, quand on a ébranlé les fondements. Édouard VI, son fils unique, lui succéda, selon les lois de l'état. Comme il n'avoit que dix ans, le royaume fut gouverné par un conseil que le roi défunt avoit établi : mais Édouard Seymour, frère de la reine Jeanne, et oncle maternel du jeune roi, eut l'autorité principale, avec le titre de protecteur du royaume d'Angleterre. Il étoit zuinglien dans le cœur, et Cranmer étoit son intime ami. Cet archevêque cessa donc alors de dissimuler, et tout le venin qu'il avoit dans le cœur contre l'Église catholique parut.

Pour préparer la voie à la réformation qu'on méditoit sous le nom du roi, on commença par le reconnoître, comme on avoit fait Henri, pour chef souverain de l'Église anglicane au spirituel et au temporel. La maxime qu'on avoit établie dès le temps de Henri VIII, étoit que *le roi tenoit la place du Pape en Angleterre* [1]. Mais on donnoit à cette nouvelle papauté des prérogatives que le Pape n'avoit jamais prétendues. Les évêques prirent d'Édouard de nouvelles commissions révocables à la volonté du roi, comme Henri l'avoit déja déclaré; et on crut que, pour avancer la réformation, *il falloit tenir les évêques sous le joug d'une puissance arbitraire* [1]. L'archevêque de Cantorbéri, primat d'Angleterre, fut le premier à baisser la tête sous ce joug honteux. Je ne m'en étonne pas, puisque c'étoit lui qui inspiroit tous ces sentiments : les autres suivirent ce pernicieux exemple. On se relâcha un peu dans la suite; et les évêques furent obligés à recevoir, comme une grace, que le roi *donnât les évêchés à vie* [2]. On expliquoit bien nettement dans leur commission, comme on avoit fait sous Henri, selon la doctrine de Cranmer, que la puissance épiscopale, aussi bien que celle des magistrats séculiers, émanoit de la royauté comme de sa source; que les évêques ne l'exerçoient que *précairement*, et qu'ils devoient *l'abandonner à la volonté du roi*, d'où elle leur étoit communiquée. Le roi leur donnoit pouvoir « d'ordonner et de déposer les ministres, de se » servir des censures ecclésiastiques contre les » personnes scandaleuses; et en un mot, de faire » tous les devoirs de la charge pastorale; » tout cela *au nom du roi, et sous son autorité* [4]. On reconnoissoit en même temps que cette charge pastorale étoit établie *par la parole de Dieu;* car il falloit bien nommer cette parole dont on vouloit se faire honneur. Mais encore qu'on n'y trouvât rien pour la puissance royale, que ce qui regardoit l'ordre des affaires du siècle, on ne laissa pas de l'étendre jusqu'à ce qu'il y a de plus sacré dans les pasteurs. On expédioit une commission du roi à qui on vouloit pour sacrer un nouvel évêque. Ainsi, selon la nouvelle hiérarchie, comme l'évêque n'étoit sacré que par l'autorité royale, ce n'étoit que par la même autorité qu'il célébroit les ordinations. La forme même et les prières de l'ordination, tant des évêques que des prêtres, furent réglées au parlement [4]. On en fit autant de la liturgie, ou du service public, et de toute l'administration des sacrements. En un mot, tout étoit soumis à la puissance royale; et en abolissant l'ancien droit, le parlement devoit faire encore le nouveau corps de canons [2]. Tous ces attentats étoient fondés sur la maxime dont le parlement d'Angleterre s'étoit fait un nouvel article de foi, « qu'il n'y avoit point de » juridiction, soit séculière, soit ecclésiastique, » qui ne dût être rapportée à l'autorité royale, » comme à sa source [3]. »

Il n'est pas ici question de déplorer les calamités de l'Église mise en servitude, et honteusement dégradée par ses propres ministres. Il s'agit de rapporter des faits, dont le seul récit fait assez voir l'iniquité. Un peu après, le roi déclara « qu'il alloit faire la visite de son royaume, et » défendoit aux archevêques et à tous autres » d'exercer aucune juridiction ecclésiastique » tant que la visite dureroit [4]. » Il y eut une ordonnance du roi pour se faire recommander dans les prières publiques « comme le souverain chef » de l'Église anglicane; et la violation de cette » ordonnance emportoit la suspension, la dépo- » sition et l'excommunication [5]. » Voilà donc avec les peines ecclésiastiques tout le fond de l'autorité pastorale usurpé ouvertement par le roi, et le dépôt le plus intime du sanctuaire arraché à l'ordre sacerdotal, sans même épargner celui de la foi, que les apôtres avoient laissé à leurs successeurs.

Je ne puis m'empêcher de m'arrêter ici un moment, pour considérer les fondements de la réformation anglicane, et cet *ouvrage de lumière* de M. Burnet, *dont on fait l'apologie en écrivant son histoire.* L'Église d'Angleterre se glorifie plus que toutes les autres de la réforme, de s'être réformée selon l'ordre, et par des assemblées légitimes. Mais pour y garder cet ordre dont on se vante, le premier principe qu'il falloit poser étoit que les ecclésiastiques tinssent du moins le premier rang dans les affaires de la religion. Mais on fit tout le contraire; et dès le

[1] *Burn. I. part. liv. II. p. 229, 230.* — [2] *Burn. II. part. liv. I. p. 8, 332. Rec. des pièc. II. part. liv. I. p. 90.* — [3] *Ib. et 227.* — [4] *II. part. liv. I. 332.*

[1] *II. part. liv. I. p. 212, 216, 217.* — [2] *Ibid. 213, 214.* — [3] *Ib. 63.* — [4] *II. part. liv. I, p. 37.* — [5] *P. 41.*

temps de Henri VIII *ils n'eurent plus le pouvoir de s'en mêler sans son ordre*[1]. Toute la plainte qu'ils en firent fut qu'on les faisoit déchoir *de leur privilége;* comme si *se mêler de la religion* étoit seulement un privilége, et non pas le fond et l'essence de l'ordre ecclésiastique.

Mais on pensera peut-être qu'on les traita mieux sous Édouard, lorsqu'on entreprit la réformation, d'une manière que M. Burnet croit bien plus solide. Tout au contraire : ils demandèrent comme une grace au parlement, « du moins que » les affaires de la religion ne fussent point ré- » glées sans que l'on eût pris leur avis, et écouté » leurs raisons[2]. » Quelle misère de se réduire à être écoutés comme simples consulteurs, eux qui le doivent être comme juges, et dont Jésus-Christ a dit : *Qui vous écoute, m'écoute*[3]! Mais *cela*, dit notre historien, *ne leur réussit pas.* Peut-être qu'ils décideront du moins sur la foi dont ils sont les prédicateurs. Nullement. Le conseil du roi résolut « d'envoyer des visiteurs » dans tout le royaume, avec des constitutions » ecclésiastiques et des articles de foi[4]; » et ce fut au conseil du roi, et par son autorité, qu'on régla *ces articles de religion*[5] qu'on devoit proposer au peuple. En attendant qu'on y eût mieux pensé, on s'en tint aux six articles de Henri VIII; et on ne rougissoit pas de demander aux évêques une déclaration expresse « de faire profes- » sion de la doctrine, selon que de temps en » temps elle seroit établie et expliquée par le roi » et par le clergé[6]. » Au surplus, il n'étoit que trop visible que le clergé n'étoit nommé que par cérémonie, puisqu'au fond tout se faisoit au nom du roi.

Il semble qu'il ne faudroit plus rien dire après avoir rapporté de si grands excès. Mais ne laissons pas de continuer ce lamentable récit. C'est travailler en quelque façon à guérir les plaies de l'Église, que d'en gémir devant Dieu. Le roi se rendit tellement le maître de la prédication, qu'il y eut même un édit qui « défendoit de prê- » cher sans sa permission, ou sans celle de ses » visiteurs, de l'archevêque de Cantorbéry, ou » de l'évêque diocésain[7]. » Ainsi le droit principal étoit au roi, et les évêques y avoient part avec sa permission seulement. Quelque temps après le conseil permit de prêcher *à ceux qui se sentiroient animés du Saint-Esprit*[8]. Le conseil avoit changé d'avis. Après avoir fait dépendre la prédication de la puissance royale, on s'en remet à la discrétion de ceux qui s'imagineroient avoir en eux-mêmes le Saint-Esprit; et on y admet par ce moyen tous les fanatiques. Un an après, on changea encore. « Il fallut ôter aux évê- » ques le pouvoir d'autoriser les prédicateurs, » et le réserver au roi et à l'archevêque[1]. » Par ce moyen il sera aisé de faire prêcher telle hérésie qu'on voudra. Mais je n'en suis pas à remarquer les effets de cette ordonnance. Ce qu'il faut considérer, c'est qu'on ait remis au prince seul toute l'autorité de la parole. On poussa la chose si loin, qu'après avoir déclaré au peuple que le roi faisoit travailler à ôter toutes les matières de controverses, *on défendoit*, en attendant, *généralement à tous les prédicateurs de prêcher dans quelque assemblée que ce fût*[2]. Voilà donc la prédication suspendue par tout le royaume, la bouche fermée aux évêques par l'autorité du roi, et tout en attente de ce que le prince établiroit sur la foi. On y joignoit un avis *de recevoir avec soumission les ordres qui seroient bientôt envoyés.* C'est ainsi que s'est établie la réformation anglicane, *et cet ouvrage de lumière*, dont *on fait*, selon M. Burnet[3], *l'apologie en écrivant son histoire.*

Avec ces préparatifs, la réformation anglicane fut commencée par le duc de Sommerset et par Cranmer. D'abord la puissance royale détruisit la foi que la puissance royale avoit établie. Les six articles, que Henri VIII avoit publiés avec toute son autorité spirituelle et temporelle, furent abolis[4] : et malgré toutes les précautions qu'il avoit prises par son testament pour conserver ces précieux restes de la religion catholique, et peut-être pour la rétablir tout entière avec le temps, la doctrine zuinglienne, tant détestée par ce prince gagna le dessus.

Pierre Martyr Florentin, et Bernardin Ochin, qui depuis fut l'ennemi déclaré de la divinité de Jésus-Christ, furent appelés pour commencer cette réforme. Tous deux avoient quitté, comme les autres réformateurs, la vie monastique pour celle du mariage. Pierre Martyr étoit un pur zuinglien. La doctrine qu'il proposa sur l'eucharistie en Angleterre, en 1549, se réduisoit à ces trois thèses : 1° *qu'il n'y avoit point de transsubstantiation* ; 2° *que le corps et le sang de Jésus-Christ n'étoient point corporellement dans l'eucharistie ni sous les espèces;* 3° *qu'ils étoient unis sacramentellement*, c'est-à-dire, figurément, ou tout au plus en vertu, *au pain et au vin*[5].

Bucer n'approuva point la seconde thèse; car, comme nous avons vu, il vouloit bien qu'on exclût une présence locale, mais non pas une

[1] *Burnet, II. part. liv. I. p. 72.* — [2] *Ibid. 73.* — [3] *Luc. x. 16.* — [4] *Burnet, II. part. liv. I. p. 37, 39.* — [5] *P. 39.* — [6] *P. 82.* — [7] *P. 88.* — [8] *P. 90.*

[1] *Burn. II. part. liv. I. p. 122.* — [2] *Ibid.* — [3] *Préf.* — [4] *II. p. liv. I. p. 58.* — [5] *Hosp. II. part. an. 1547. f. 207. 208 et seq. Burn. II. part. liv. I. p. 161.*

présence corporelle et substantielle. Il soutenoit que Jésus-Christ ne pouvoit pas être éloigné de la cène, et qu'il étoit tellement au ciel, qu'il n'étoit pas substantiellement éloigné de l'eucharistie. Pierre Martyr croyoit que c'étoit une illusion d'admettre une présence corporelle et substantielle dans la cène, sans y admettre la réalité que les catholiques soutenoient avec les luthériens : et, quelque respect qu'il eût pour Bucer, le seul des protestants qu'il considéroit, il ne suivit pas son avis. On dressa en Angleterre une formule selon le sentiment de Pierre Martyr. On y disoit » que le corps de Jésus-Christ » n'étoit qu'au ciel; qu'il ne pouvoit pas être » réellement présent en divers lieux; qu'ainsi » on ne devoit établir aucune présence réelle ou » corporelle de son corps et de son sang dans » l'eucharistie [1]. » Voilà ce qu'on définit. Mais la foi n'étoit pas encore en son dernier état; et nous verrons en son temps cet article bien réformé.

Nous sommes ici obligés à M. Burnet d'un aveu considérable : car il nous accorde que la présence réelle est reconnue dans l'Église grecque. Voici ses paroles : « Le sentiment des luthériens » sembloit approcher assez de la doctrine de l'É» glise grecque, qui avoit enseigné que la sub» stance du pain et du vin, et le corps de Jésus» Christ, étoient dans le sacrement [2]. » Il est en cela de meilleure foi que la plupart de ceux de sa religion : mais en même temps il oppose une plus grande autorité aux nouveautés de Pierre Martyr.

L'esprit de changement se mit alors tout-à-fait en Angleterre. Dans la réforme de la liturgie et des prières publiques, qui se fit par l'autorité du parlement (car Dieu n'en écoutoit aucunes que celles-là), on avoit dit que les commissaires nommés par le roi pour les dresser, en « avoient » achevé l'ouvrage d'un consentement unanime, » et par l'assistance du Saint-Esprit. » L'on fut étonné de cette expression : mais les réformateurs surent bien répondre « que cela ne s'entendoit » pas d'une assistance ou d'une inspiration sur» naturelle, et qu'autrement il n'eût point été » permis d'y faire des changements. » Or ils y en vouloient faire, ces réformateurs, et ils ne prétendoient pas former d'abord leur religion. En effet, on fit bientôt dans la liturgie des changements très considérables; et ils alloient principalement à ôter toutes les traces de l'antiquité que l'on avoit conservées.

On avoit retenu cette prière dans la consécration de l'eucharistie : « Bénis, ô Dieu! et sanc» tifie ces présents, et ces créatures de pain et » de vin, afin qu'elles soient pour nous le corps » et le sang de ton très cher Fils, etc. [1]. » On avoit voulu conserver dans cette prière quelque chose de la liturgie de l'Église romaine, que le moine saint Augustin avoit portée aux Anglois avec le christianisme, lorsqu'il leur fut envoyé par saint Grégoire. Mais bien qu'on l'eût affoiblie en y retranchant quelques termes, on trouva encore *qu'elle sentoit trop la transsubstantiation*, ou même *la présence corporelle* [2]; et on l'a depuis entièrement effacée.

Elle étoit pourtant encore bien plus forte, comme le disoit l'Église anglicane, lorsqu'elle reçut le christianisme : car au lieu qu'on avoit mis dans la liturgie réformée, *que ces présents soient pour nous le corps et le sang de Jésus-Christ*, il y a dans l'original, que *cette oblation nous soit faite le corps et le sang de Jésus-Christ.* Ce mot de *faite* signifie une action véritable du Saint-Esprit qui change ces dons, conformément à ce qui est dit dans les autres liturgies de l'antiquité : » Faites, ô Seigneur! de ce pain le pro» pre corps, et de ce vin le propre sang de votre » Fils, les changeant par votre esprit saint [3]! » Et ces paroles, *nous soit fait le corps et le sang*, se disent dans le même esprit que celles-ci d'Isaïe : *Un petit enfant nous est né; un fils nous est donné* [4] : non pour dire que les dons sacrés ne sont faits le corps et le sang que lorsque nous les prenons, comme on l'a voulu entendre dans la réforme; mais pour dire que c'est pour nous qu'ils sont faits tels dans l'eucharistie; comme c'est pour nous qu'ils ont été formés dans le sein d'une Vierge. La réformation anglicane a corrigé toutes ces choses, *qui ressentoient trop la transsubstantiation.* Le mot d'oblation *eût aussi trop senti le sacrifice* : on l'avoit voulu rendre en quelque façon par le terme de *présents.* A la fin on l'a ôté tout-à-fait, et l'Église anglicane n'a plus voulu entendre la sainte prière qu'elle entendit, lorsqu'en sortant des eaux du baptême on lui donna la première fois le pain de vie.

Que si on aime mieux que le saint prêtre Augustin lui ait porté la liturgie ou la messe gallicane que la romaine, à cause de la liberté que lui en laissa saint Grégoire [5], il n'importe : la messe gallicane dite par les Hilaires et par les Martins ne différoit pas au fond de la romaine, ni des autres. Le *Kyrie eleison*, le *Pater*, dit en un endroit plutôt qu'en un autre, et d'autres choses aussi peu essentielles, faisoient toute la différence; et c'est pourquoi saint Grégoire

[1] *Burn. p. 259. 601.* — [2] *Ibid. p. 158.*

[1] *Liv. 1. p. 114.* — [2] *P. 253, 258.* — [3] *Lit. de S. Bas. Edit. Bened. app. t. II, pag. 679 et 693.* — [4] *Is. IX. 6.* — [5] *Burn. II. part. liv. 1, p. 108.*

en laissoit le choix au saint prêtre qu'il envoya en Angleterre [1]. On faisoit en France, comme à Rome, et dans tout le reste de l'Église, une prière pour demander la transformation et le changement du pain et du vin au corps et au sang. Partout on employoit auprès de Dieu le mérite et l'entremise des saints; mais un mérite fondé sur la divine miséricorde, et une entremise appuyée sur celle de Jésus-Christ. Partout on y offroit pour les morts; et on n'avoit sur toutes ces choses qu'un seul langage en orient et en occident, dans le midi et dans le nord.

La réformation anglicane avoit conservé quelque chose de la prière pour les morts du temps d'Édouard, car on y *recommandoit encore à la bonté infinie de Dieu les ames des trépassés* [2]. On demandoit, comme nous faisons encore aujourd'hui dans les obsèques, pour l'ame qui venoit de sortir du monde *la rémission de ses péchés*. Mais tous ces restes de l'ancien esprit sont abolis : cette prière ressentoit trop le purgatoire. Il est certain qu'on l'a dite dès les premiers temps en orient et en occident : n'importe, c'étoit la messe du Pape et de l'Église romaine : il l'a faut bannir d'Angleterre, et en tourner toutes les paroles dans le sens le plus odieux.

Tout ce que la réforme anglicane tiroit de l'antiquité, le dirai-je? elle l'altéroit. La confirmation n'a plus été qu'un catéchisme pour faire renouveler les promesses du baptême [3]. Mais, disoient les catholiques, les Pères, dont nous la tenons par une tradition fondée sur les Actes des apôtres et aussi ancienne que l'Église, ne disent pas seulement un mot de cette idée de catéchisme. Il est vrai, et il le faut avouer : on ne laisse pas de tourner la confirmation en cette forme : autrement elle seroit trop papistique. On en ôte le saint chrême, que les Pères les plus anciens avoient appelé l'instrument du Saint-Esprit [4] : l'onction même à la fin sera ôtée de l'extrême-onction [5], quoi qu'en puisse dire saint Jacques; et malgré le pape saint Innocent, qui parloit de cette onction au quatrième siècle, on décidera que l'extrême-onction ne se trouve que *dans le dixième*.

Parmi ces altérations trois choses sont demeurées, les cérémonies sacrées, les fêtes des saints, les abstinences et le carême. On a bien voulu que dans le service les prêtres eussent des habits mystérieux, symboles de la pureté et des autres dispositions que demande le culte divin. On regarda les cérémonies comme un langage mystique [1]; et Calvin parut trop outré en les rejetant. On retint l'usage du signe de la croix [2], pour témoigner solennellement que la croix de Jésus-Christ ne nous fait point rougir. On vouloit d'abord que « le sacrement du baptême, le service » de la confirmation et la consécration de l'eu- » charistie fussent témoins du respect qu'on avoit » pour cette sainte cérémonie. » A la fin néanmoins on l'a *supprimée dans la* confirmation et dans la *consécration* [3], où saint Augustin avec toute l'antiquité témoigne qu'elle a toujours été pratiquée; et je ne sais pourquoi elle est demeurée seulement dans le baptême.

M. Burnet nous justifie sur les fêtes et les abstinences. Il veut que les jours de fêtes *ne soient pas estimés saints d'une sainteté actuelle et naturelle* [4]. Nous y consentons; et jamais personne n'a imaginé cette sainteté actuelle et naturelle des fêtes qu'il se croit obligé à rejeter. Il dit « qu'aucun de ces jours n'est proprement dédié » à un saint, et qu'on les consacre à Dieu en la » mémoire des saints dont on leur donne le nom. » C'est notre même doctrine. Enfin on nous justifie en tout et partout sur cette matière; puisqu'on demeure d'accord qu'il faut observer ces jours *par un principe de conscience* [5]. Ceux donc qui nous objectent ici que nous suivons *les commandements des hommes* [6], n'ont qu'à faire cette objection aux Anglois; ils leur répondront pour nous.

Ils ne nous justifient pas moins clairement du reproche qu'on nous fait d'enseigner une doctrine de démons, en nous abstenant de certaines viandes par pénitence. M. Burnet répond pour nous [7], lorsqu'il « blâme les mondains qui ne » veulent pas concevoir que l'abstinence assai- » sonnée de dévotion, et accompagnée de la » prière, est peut-être un des moyens les plus » efficaces que Dieu nous propose pour mettre » nos ames dans une tranquillité nécessaire, et » pour avancer notre sanctification. » Puisque c'est dans cet esprit, et non pas, comme plusieurs se l'imaginent, par une espèce de police temporelle, que l'Église anglicane a défendu la viande au vendredi, au samedi, aux vigiles, aux quatre-temps, et dans tout le carême, nous n'avons rien sur ce sujet à nous reprocher les uns aux autres. Il y a seulement sujet de s'étonner que ce soit le roi et le parlement qui ordonnent ces fêtes et ces abstinences, que ce soit le roi qui déclare *les jours maigres*, et qui dispense de ces *observances* [8]; et enfin, qu'en matière de religion, on ait mieux aimé avoir des comman-

[1] *Greg. lib.* XII. *epist.* 64. *t.* II, *col.* 940. — [2] *Burn. p.* 114, 116. — [3] *P.* 107, 116, 235. — [4] *P.* 107, 116, 235. — [5] *P.* 116, 238.

[1] *Burn. p.* 121, 306. — [2] *P.* 120. — [3] *P.* 238. [4] *P.* 291. — [5] *Ibid.* — [6] *Matth.* XV. 9. — [7] *Burn. p.* 145. — [8] *P.* 144, 294.

dements du roi que des commandements de l'Église.

Mais ce qu'il y a de plus surprenant dans la réformation anglicane, c'est une maxime de Cranmer. Au lieu que dans la vérité le culte dépend du dogme, et doit être réglé par là, Cranmer renversoit cet ordre; et avant que d'examiner la doctrine, il supprimoit dans le culte ce qui lui déplaisoit le plus. Selon M. Burnet, « l'opinion de la présence de Jésus-Christ dans » chaque miette de pain a donné lieu au retranchement de la coupe [1]. Et en effet, poursuit-il [2], si cette hypothèse est juste, la communion » sous les deux espèces est inutile. » Ainsi la question de la nécessité des deux espèces dépendoit de celle de la présence réelle. Or en 1548 l'Angleterre croyoit encore la présence réelle, et le parlement déclaroit que « le corps du Seigneur étoit contenu dans chaque morceau, et » dans les plus petites portions de pain [3]. » Cependant on avoit déja établi la nécessité de la communion sous les deux espèces; c'est-à-dire, qu'on avoit tiré la conséquence avant que de s'être bien assuré du principe.

L'année d'après, on voulut douter *de la présence réelle; et la question n'étoit pas encore décidée* [4], quand on supprima par provision l'adoration de Jésus-Christ dans le sacrement : de même que si on disoit en voyant le peuple dans un grand respect, comme en présence du roi : Commençons par empêcher tous ces honneurs; nous verrons après si le roi est là, et si ces respects lui sont agréables. On ôta de même l'oblation du corps et du sang, encore que cette oblation dans le fond ne soit autre chose que la consécration faite devant Dieu de ce corps et de ce sang comme réellement présents avant la manducation : et sans avoir examiné le principe, on en avoit déja renversé la suite infaillible.

La cause d'une conduite si irrégulière, c'est qu'on menoit le peuple par le motif de la haine, et non par celui de la raison. Il étoit aisé d'exciter la haine contre certaines pratiques dont on ne montroit ni la source ni le droit usage, surtout lorsqu'il s'y étoit mêlé quelques abus : ainsi il étoit aisé de rendre odieux les prêtres qui abusoient de la messe pour un gain sordide; et la haine une fois échauffée contre eux, étoit tournée insensiblement par mille artifices contre le mystère qu'ils célébroient, et même, comme on a vu [5], contre la présence réelle qui en étoit le soutien.

On en usoit de même sur les images; et une lettre françoise que M. Burnet nous a rapportée d'Édouard VI à son oncle le protecteur, nous le fait voir. Pour exercer le style de ce jeune prince, ses maîtres lui faisoient recueillir tous les passages où Dieu parle contre les idoles. « J'ai voulu, » disoit-il, en lisant la sainte Écriture noter plu» sieurs lieux qui défendent de N'ADORER NI FAIRE » aucunes images, non seulement de dieux étran» gers, mais aussi de ne former chose, pensant » LA FAIRE SEMBLABLE A LA MAJESTÉ DE DIEU le » Créateur [1]. » Dans cet âge crédule, il avoit cru simplement ce qu'on lui disoit, que les catholiques faisoient des images, pensant *les faire semblables à la majesté de Dieu*; et ces grossières idées lui causoient de l'étonnement et de l'horreur. « Si m'esbahis, poursuit-il dans le lan» gage du temps, vu que lui-mesme et son Saint» Esprit l'a si souvent defendu, que tant de » gens ont osé commettre idolastrie, EN FAISANT » ET ADORANT les images. » Il attache toujours, comme on voit, la même haine à les faire qu'à les adorer; et il a raison, selon les idées qu'on lui donnoit; puisque constamment il n'est pas permis de faire des images, dans la pensée de faire quelque chose *de semblable à la majesté du Créateur*. « Car, comme ajoute ce prince, Dieu » ne peut être vu en choses qui soient matériel» les, mais veut être vu dans ses œuvres. » Voilà comme on abusoit un jeune enfant : on excitoit sa haine contre les images païennes, où on prétend représenter la Divinité : on lui montroit que Dieu défend de faire de telles images; mais on n'avoit garde de lui enseigner que celles des catholiques ne sont pas de ce genre; puisqu'on ne s'est pas encore avisé de dire qu'il soit défendu d'en faire de telles, ni de peindre Jésus-Christ et ses saints. Un enfant de dix à douze ans n'y prenoit pas garde de si près : c'étoit assez qu'en général et confusément on lui décriât les images. Celles de l'Église, quoique d'un autre ordre et d'un autre dessein, passoient avec les autres : ébloui d'un raisonnement spécieux et de l'autorité de ses maîtres, tout étoit idole pour lui; et la haine qu'il avoit contre l'idolâtrie se tournoit aisément contre l'Église.

Le peuple n'étoit pas plus fin, et il n'étoit que trop aisé de l'animer par un semblable artifice. Après cela on ose prendre les progrès soudains de la réforme pour un miracle visible et un témoignage de la main de Dieu [2]. Comment M. Burnet l'a-t-il osé dire, lui qui nous découvre si bien les causes profondes de ce malheureux succès? Un prince prévenu d'un amour aveugle, et condamné par le Pape, fait exagérer des faits parti-

[1] *Burn.* p. 251. — [2] *II. part.* p. 61. — [3] *P.* 97. — [4] *P.* 121. — [5] Ci-dessus, *liv.* VI.

[1] *Rec. II.* p. *liv.* II. p. 66. — [2] *I. part. liv.* I, p. 49, *etc.*

culiers, des exactions odieuses, des abus réprouvés par l'Église même. Toutes les chaires résonnent de satires contre les prêtres ignorants et scandaleux : on en fait des comédies et des farces publiques, et M. Burnet lui-même en est indigné. Sous l'autorité d'un enfant et d'un protecteur entêté de la nouvelle hérésie, on pousse encore plus loin la satire et l'invective : les peuples, *déja prévenus d'une secrète aversion pour leurs conducteurs spirituels* [1], écoutent avidement la nouvelle doctrine. On ôte les difficultés du mystère de l'eucharistie ; et au lieu de retenir les sens asservis, on les flatte. Les prêtres sont déchargés de la continence, les moines de tous leurs vœux, tout le monde du joug de la confession, salutaire à la vérité pour la correction des vices, mais pesant à la nature. On prêchoit une doctrine plus libre, et *qui*, comme dit M. Burnet, *traçoit un chemin simple et aisé pour aller au ciel* [2]. Des lois si commodes trouvoient une facile exécution. *De seize mille* ecclésiastiques dont le clergé d'Angleterre étoit composé, M. Burnet nous raconte que *les trois quarts* renoncèrent à leur célibat du temps d'Édouard [3], c'est-à-dire en cinq ou six ans ; et on faisoit de bons réformés de ces mauvais ecclésiastiques qui renonçoient à leurs vœux. Voilà comme on gagnoit le clergé. Pour les laïques, les biens de l'Église étoient en proie : l'argenterie des sacristies enrichissoit le fisc du prince : la seule châsse de saint Thomas de Cantorbéri, avec les inestimables présents qu'on y avoit envoyés de tous côtés, produisit au trésor royal des sommes immenses [4]. C'en fut assez pour faire dégrader le saint martyr. On le condamna pour le piller ; et les richesses de son tombeau firent une partie de son crime. Enfin on aimoit mieux piller les églises que de faire un bon usage de leurs revenus, selon l'intention des fondateurs. Quelle merveille qu'on ait gagné si promptement et les grands, et le clergé, et les peuples ! N'est-ce pas au contraire un miracle visible, qu'il soit resté une étincelle en Israël, et que les autres royaumes n'aient pas suivi l'exemple de l'Angleterre, du Danemark, de la Suède et de l'Allemagne, réformés par ces moyens?

Parmi toutes ces réformations la seule qui n'avançoit pas étoit visiblement celle des mœurs. Nous avons vu sur ce point comme l'Allemagne avoit profité de la réforme de Luther ; et il n'y a qu'à lire l'histoire de M. Burnet pour voir qu'il n'en alloit pas autrement en Angleterre. On a vu Henri VIII son premier réformateur : l'ambitieux duc de Sommerset fut le second. Il s'égaloit aux souverains, lui qui n'étoit qu'un sujet, et prenoit le titre *de duc de Sommerset par la grace de Dieu* [1]. Au milieu *des désordres de l'Angleterre, et des ravages que la peste faisoit à Londres*, il ne songeoit qu'à bâtir le plus magnifique palais qu'on eût jamais vu ; et pour comble d'iniquité, il le bâtissoit *des ruines d'églises et d'hôtels d'évêques*, et des revenus que *lui cédoient les évêques et les chapitres* [2] ; car il falloit bien lui céder tout ce qu'il vouloit. Il est vrai qu'il en prenoit un don du roi : mais c'étoit le crime d'abuser ainsi de l'autorité d'un roi enfant, et d'accoutumer son pupille à ses donations sacrilèges. Je passe le reste des attentats qui le firent condamner par arrêt du parlement, premièrement à perdre l'autorité qu'il avoit usurpée sur le conseil, et ensuite à perdre la vie. Mais sans examiner les raisons qu'il eut de faire couper la tête à son frère l'amiral, quelle honte d'avoir fait subir à un homme de cette dignité et à son propre frère la loi inique d'être condamné *sur de simples dépositions, et sans écouter ses défenses* [3]. En vertu de cette coutume l'amiral fut jugé, comme tant d'autres, sans être ouï. Le protecteur obligea le roi à ordonner aux communes de passer outre au procès, sans entendre l'accusé ; et c'est ainsi qu'il instruisoit son pupille à faire justice.

M. Burnet se met fort en peine pour justifier son Cranmer de ce qu'il signa, étant évêque, l'arrêt de mort de ce malheureux, et se mêla, contre les canons, dans une cause de sang [4]. Sur cela, il fait à son ordinaire un de ces plans spécieux, où il tâche toujours indirectement de rendre odieuse la foi de l'Église, et d'en éluder les canons : mais il ne prend pas garde au principal. S'il falloit chercher des excuses à Cranmer, ce n'étoit pas seulement pour avoir violé les canons, qu'il devoit respecter plus que tous les autres, étant archevêque ; mais pour avoir violé la loi naturelle observée par les païens mêmes, *de ne condamner aucun accusé sans l'entendre dans ses défenses* [5]. Cranmer, malgré cette loi, condamna l'amiral, et signa l'ordre de l'exécuter. Un si grand réformateur ne devoit-il pas s'élever contre une coutume si barbare? Mais non, il valoit bien mieux démolir les autels, abattre les images, sans épargner celle de Jésus-Christ ; et abolir la messe, que tant de saints avoient dite et entendue depuis l'établissement du christianisme parmi les Anglois.

Pour achever ici la vie de Cranmer, à la mort d'Édouard VI il signa la disposition où ce jeune

[1] *I. part. liv. I, p. 49.* — [2] *Ibid.* — [3] *Ibid. liv. II, p. 415.* — [4] *Ibid. I. part.*

[1] *P. 205.* — [2] *Ibid.* — [3] *P. 151.* — [4] *Ibid.* — [5] *Act. XXV. 16.*

prince, en haine de la princesse sa sœur, qui étoit catholique, changeoit l'ordre de la succession. M. Burnet veut qu'on croie que l'archevêque souscrivit avec peine [1]. Ce lui est assez que ce grand réformateur fasse les crimes avec quelque répugnance : mais cependant le conseil, dont Cranmer étoit le chef, donna tous les ordres pour armer le peuple contre la reine Marie, et pour soutenir l'usurpatrice Jeanne de Suffolk : la prédication y fut employée; et Ridley, évêque de Londres, eut charge de parler pour elle dans la chaire [2]. Quand elle fut sans espérance, Cranmer, avec tous les autres, avoua son crime, et eut recours à la clémence de la reine. Cette princesse rétablissoit la religion catholique, et l'Angleterre se réunissoit au Saint-Siége. Comme on avoit toujours vu Cranmer accommoder sa religion à celle du roi, on crut aisément qu'il suivroit celle de la reine, et qu'il ne feroit non plus de difficulté de dire la messe, qu'il en avoit fait sous Henri, treize ans durant, sans y croire. Mais l'engagement étoit trop fort, et il se seroit déclaré trop évidemment un homme sans religion, en changeant ainsi à tout vent. On le mit dans la Tour de Londres, et pour le crime d'état et pour le crime d'hérésie [3]. Il fut déposé par l'autorité de la reine [4]. Cette autorité étoit légitime à son égard, puisqu'il l'avoit reconnue, et même établie. C'étoit par cette autorité qu'il avoit lui-même déposé Bonner, évêque de Londres; et il fut puni par les lois qu'il avoit faites. Par une raison semblable, les évêques qui avoient reçu leurs évêchés pour un certain temps furent révoqués [5]; et jusqu'à ce que l'ordre ecclésiastique fût entièrement rétabli, on agit contre les protestants selon leurs maximes.

Après la déposition de Cranmer, on le laissa quelque temps en prison. Ensuite il fut déclaré hérétique, et il reconnut lui-même *que c'étoit pour avoir nié la présence corporelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie* [6]. On voit par-là en quoi on faisoit consister alors la principale partie de la réformation d'Édouard VI; et je suis bien aise de le faire remarquer ici, parceque tout cela sera changé sous Élisabeth.

Lorsqu'il s'agit de décerner dans les formes du supplice de Cranmer, ses juges furent composés de commissaires du Pape et de commissaires de Philippe et de Marie; car la reine avoit alors épousé Philippe II, roi d'Espagne. L'accusation roula sur les mariages et les hérésies de Cranmer. M. Burnet nous apprend que la reine lui pardonna le crime d'état pour lequel il avoit déja été condamné dans le parlement. Il avoua les faits qu'on lui imputoit sur sa doctrine et ses mariages, « et remontra seulement qu'il n'a-» voit jamais forcé personne de signer ses senti-» ments [1]. »

A entendre un discours si plein de douceur, on pourroit croire que Cranmer n'avoit jamais condamné personne pour la doctrine. Mais, pour ne point ici parler de l'emprisonnement de Gardiner, évêque de Wichestre, de celui de Bonner, évêque de Londres [2], ni d'autres choses semblables, l'archevêque avoit souscrit, sous Henri, au jugement où Lambert, et ensuite Anne Askew furent condamnés à mort pour avoir nié la présence réelle [3]; et sous Edouard, à celui de Jeanne de Kent, et à celui de George de Pare, brûlés pour leurs hérésies [4]. Bien plus, Édouard, porté à la clémence, refusoit de signer l'arrêt de mort de Jeanne de Kent, et il n'y fut déterminé que par l'autorité de Cranmer [5]. Si donc on le condamna pour cause d'hérésie, il en avoit lui-même très souvent donné l'exemple.

Dans le dessein de prolonger l'exécution de son jugement, il déclara qu'*il étoit prêt d'aller soutenir sa doctrine devant le Pape* [6], sans néanmoins le reconnoître : du Pape, au nom duquel on le condamnoit, il appela au concile général. Comme il vit qu'il ne gagnoit rien, *il abjura les erreurs de Luther et de Zuingle* [7], et reconnut distinctement avec la présence réelle tous les autres points de la foi catholique. L'abjuration qu'il signa étoit conçue dans les termes qui marquoient le plus une véritable douleur de s'être laissé séduire. Les réformés furent consternés. Cependant leur réformateur fit une seconde abjuration [8]; c'est-à-dire, que lorsqu'il vit, malgré son abjuration précédente, que la reine ne lui vouloit pas pardonner, il revint à ses premières erreurs; mais il s'en dédit bientôt, *ayant* encore, dit M. Burnet, *de foibles espérances d'obtenir sa grace*. Ainsi, poursuit cet auteur, *il se laissa persuader de mettre au net son abjuration, et de la signer de nouveau*. Mais voici le secret qu'il trouva pour mettre sa conscience à couvert. M. Burnet continue : « Appréhendant d'être » brûlé, malgré ce qu'il avoit fait, il écrivit se-» crètement une confession sincère de sa créance, » et la porta avec lui quand on le mena au sup-» plice. » Cette confession ainsi *secrètement écrite*, nous fait assez voir qu'il ne voulut point paroître protestant, tant qu'il lui resta quelque espérance. Enfin, comme il en fut tout-à-fait

[1] *II. part. p.* 341. — [2] *Liv.* II. *p.* 336 *et seq.* — [3] *P.* 374. — [4] *P.* 414. — [5] *P.* 412. — [6] *P.* 425.

[1] *II. part. liv.* II, *p.* 406. — [2] *Ibid. liv.* I, *p.* 53, 54. — [3] *I. p. liv.* II. *p.* 346. *Liv.* III. *p.* 467. — [4] *II. part. liv.* I, *p.* 169, 171. — [5] *Ibid. p.* 170. — [6] *P.* 497. — *P.* 498. — [7] *P.* 499.

déchu, il se résolut à dire ce qu'il avoit dans le cœur, et à se donner la figure d'un martyr.

M. Burnet emploie toute son adresse à couvrir la honte d'une mort si misérable; et après avoir allégué en faveur de son héros les fautes de saint Athanase et de saint Cyrille, dont nous ne voyons nulle mention dans l'Histoire ecclésiastique, il allègue le renlement de saint Pierre, très connu dans l'Évangile. Mais quelle comparaison de la foiblesse d'un moment de ce grand apôtre, avec la misère d'un homme qui a trahi sa conscience durant presque tout le cours de sa vie, et treize ans durant, à commencer depuis le temps de son épiscopat! Qui jamais n'a osé se déclarer que lorsqu'il a eu un roi pour lui? et qui enfin, prêt à mourir, confessa tout ce qu'on voulut, tant qu'il eut un moment d'espérance; en sorte que sa feinte abjuration n'est visiblement qu'une suite de la lâche dissimulation de toute sa vie?

Avec cela, si Dieu le permet, on nous vantera encore la vigueur de ce perpétuel flatteur des rois [1], qui a tout sacrifié à la volonté de ses maîtres, cassant tout autant de mariages, souscrivant à tout autant de condamnations, et consentant à tout autant de lois qu'on a voulu, même à celles qui étoient ou en vérité, ou selon son sentiment, les plus iniques; qui enfin n'a point rougi d'asservir la céleste autorité des évêques à celle des rois de la terre, et à rendre l'Eglise leur captive dans la discipline, dans la prédication de la parole, dans l'administration des sacrements, et dans la foi. Cependant M. Burnet ne trouve en lui *qu'une tache remarquable* [2], qui est celle de son abjuration; et pour le reste, il avoue seulement (encore en veut-il douter) qu'*il a été peut-être un peu trop soumis aux volontés de Henri VIII. Mais ailleurs*, pour le justifier tout-à-fait, il assure que *s'il eut de la complaisance pour Henri, ce fut tant que sa conscience le lui permit* [3]. Sa conscience lui permettoit donc de casser deux mariages sur des prétextes notoirement faux, et qui n'avoient d'autre fondement que de nouvelles amours? Sa conscience lui permettoit donc, étant luthérien, de souscrire à des articles de foi où tout le luthéranisme étoit condamné, et où la messe, l'injuste objet de l'horreur de la nouvelle réforme, étoit approuvée? Sa conscience lui permettoit donc de la célébrer sans y croire, durant toute la vie de Henri; d'offrir à Dieu, même pour les morts, un sacrifice qu'il regardoit comme une abomination; de consacrer des prêtres, à qui il donnoit le pouvoir de l'offrir; d'exiger de ceux qu'il faisoit sous-diacres, selon la formule du Pontifical, auquel on n'avoit encore osé toucher, la continence, à laquelle il ne se croyoit pas obligé lui-même, puisqu'il étoit marié; de jurer l'obéissance au Pape, qu'il regardoit comme l'Antechrist; d'en recevoir des bulles, et de se faire instituer archevêque par son autorité; de prier les saints et d'encencer les images, quoique, selon les maximes des luthériens, tout cela ne fût autre chose qu'une idolâtrie; enfin, de professer et de pratiquer tout ce qu'il croyoit devoir ôter de la maison de Dieu, comme une exécration et un scandale?

Mais c'est que « les réformateurs (ce sont les » paroles de M. Burnet) ne savoient pas encore » que ce fût absolument un péché, de retenir tous » ces abus, jusqu'à ce que l'occasion se présentât » de les abolir [1]. » Sans doute ils ne savoient pas que ce fût absolument un péché que de changer selon leur pensée la cène de Jésus-Christ en un sacrilège, et de se souiller par l'idolâtrie? Pour s'abstenir de ces choses, le commandement de Dieu ne suffisoit pas, il falloit attendre que le roi et le parlement le voulussent?

On nous allègue Naaman, qui, obligé par sa charge de donner la main à son roi, ne vouloit pas demeurer debout pendant que son maître fléchissoit le genou dans le temple de Remmon [2]; et on compare des actes de religion avec le devoir et la bienséance d'une charge séculière. On nous allègue les apôtres, qui, *après l'abolition de la loi mosaïque, adoroient encore dans le temple, retenoient la circoncision, et offroient des sacrifices*; et on compare des cérémonies que Dieu avoit instituées, et qu'il falloit, comme disent tous les saints Pères, ensevelir avec honneur, à des actes que l'on croit être d'une manifeste impiété. On nous allègue les mêmes apôtres, qui se faisoient tout à tous, et les premiers chrétiens, qui ont adopté des cérémonies du paganisme. Mais si les premiers chrétiens ont adopté des cérémonies indifférentes, s'ensuit-il qu'on en doive pratiquer qu'on croit pleines de sacrilége? Que la réforme est aveugle, qui, pour donner de l'horreur des pratiques de l'Église, les appelle des idolâtries! qui, contraire à elle-même, lorsqu'il s'agit d'excuser les mêmes pratiques dans ses auteurs, les traite d'indifférentes, et fait voir plus clair que le jour, ou qu'elle se moque de tout l'univers en appelant idolâtrie ce qui ne l'est pas, ou que ceux qu'elle regarde comme ses héros sont les plus corrompus de tous les hommes! Mais Dieu a révélé leur hypocrisie par leur historien; et c'est M. Burnet qui met leur honte en plein jour.

[1] *M. Burnet. p. 502, 505.* — [2] *P. 505.* — [3] *P. 523.*

[1] *T. I, Préf.* — [2] *IV. Reg. v. 18. 19.*

Au reste, si, pour convaincre la réformation prétendue par elle-même, je n'ai fait pour ainsi dire qu'abréger l'histoire de M. Burnet, et que j'aie reçu comme vrais les faits que j'ai rapportés; par-là, je ne prétends point accorder les autres, ni qu'il soit permis à M. Burnet de faire passer tout ce qu'il raconte, à la faveur des vérités désavantageuses à sa religion qu'il n'a pu nier. Je ne lui avouerai pas, par exemple, ce qu'il dit sans témoignage et sans preuve, que c'étoit *une résolution prise* entre François Ier et Henri VIII de se soustraire *de concert* à l'obéissance du Pape, et de changer la messe en une simple communion, c'est-à-dire, d'en supprimer l'oblation et le sacrifice [1]. On n'a jamais ouï parler en France de ce fait, avancé par M. Burnet. On ne sait non plus ce que veut dire cet historien, lorsqu'il assure que ce qui fit changer à François Ier la résolution d'abolir la puissance des papes, c'est que Clément VII « lui accorda tant d'autorité sur tout le » clergé de France, que ce prince n'en eût pas eu » davantage en créant un patriarche [2]; » car ce n'est là qu'un discours en l'air, et une chose inconnue à notre histoire. M. Burnet ne sait pas mieux l'histoire de la religion protestante, lorsqu'il avance si hardiment, comme chose avouée entre les réformateurs, que *les bonnes œuvres étoient indispensablement nécessaires pour le salut* [3]; car il a vu et il verra cette proposition, *Les bonnes œuvres sont nécessaires au salut*, expressément condamnée par les luthériens dans leurs assemblées les plus solennelles [4]. Je m'éloignerois trop de mon dessein, si je relevois les autres faits de cette nature: mais je ne puis m'empêcher d'avertir le monde du peu de croyance que mérite cet historien sur le sujet du concile de Trente qu'il a parcouru si négligemment, qu'il n'a pas même pris garde au titre que ce concile a mis à la tête de ses décisions; puisqu'il lui reproche *d'avoir usurpé le titre glorieux de très saint concile œcuménique, représentant l'Église universelle* [5]; bien que cette qualité ne se trouve en aucun de ses décrets : chose peu importante en elle-même, puisque ce n'est pas cette expression qui constitue un concile; mais enfin elle n'eût pas échappé à un homme qui auroit seulement ouvert le livre avec quelque attention.

On se doit donc bien garder de croire notre historien en ce qu'il prononce touchant ce concile sur la foi de Fra-Paolo, qui n'en est pas tant l'historien que l'ennemi déclaré. M. Burnet fait semblant de croire que cet auteur doit être pour les catholiques au-dessus de tout reproche, parcequ'il est *de leur parti* [1]; et c'est le commun artifice de tous les protestants. Mais ils savent bien en leur conscience que ce Fra-Paolo, qui faisoit semblant d'être des nôtres, n'étoit en effet qu'un protestant habillé en moine. Personne ne le connoît mieux que M. Burnet qui nous le vante. Lui qui le donne dans son histoire de la réformation pour un auteur *de notre parti*, nous le fait voir, dans un autre livre qu'on vient de traduire en notre langue, comme un protestant caché, qui regardoit *la liturgie anglicane comme son modèle* [2]; qui, à l'occasion des troubles arrivés entre Paul V et la république de Venise, ne travailloit qu'à porter cette république à *une entière séparation, non seulement de la cour, mais encore de l'Église de Rome*; qui se croyoit *dans une Église corrompue et dans une communion idolâtre*, où il ne laissoit pas de demeurer; qui écoutoit *les confessions, qui disoit la messe, et adoucissoit les reproches de sa conscience en omettant une grande partie du canon, et en gardant le silence dans les parties de l'office qui étoient contre sa conscience*. Voilà ce qu'écrit M. Burnet dans la Vie de Guillaume Bedell, évêque protestant de Kilmore en Irlande, qui s'étoit trouvé à Venise dans le temps du démêlé, et à qui Fra-Paolo avoit ouvert son cœur. Je n'ai pas besoin de parler des lettres de cet auteur, toutes protestantes, qu'on avoit dans toutes les bibliothèques, et que Genève a enfin rendues publiques. Je ne parle à M. Burnet que de ce qu'il écrivoit lui-même pendant qu'il comptoit parmi nos auteurs *Fra-Paolo*, protestant sous un froc, qui disoit la messe sans y croire, et qui demeuroit dans une Église dont le culte lui paroissoit une idolâtrie.

Mais ce que je lui pardonne le moins, c'est ces images ingénieuses qu'il nous trace, à l'exemple de Fra-Paolo, et avec aussi peu de vérité, des anciens dogmes de l'Église. Il est vrai que cette invention est aussi commode qu'agréable. Au milieu de son récit, un adroit historien fait couler tout ce qu'il lui plaît de l'antiquité, et nous en fait un plan à sa mode. Sous prétexte qu'un historien ne doit ni entrer en preuve, ni faire le docteur, on se contente d'avancer des faits qu'on croit favorables à sa religion. On veut se moquer du culte des images ou des reliques, ou de l'autorité du Pape, ou de la prière pour les morts, ou même pour ne rien omettre, du *pallium* : on donne à ces pratiques telle forme et telle date qu'on veut. On dit par exemple que le *pallium*, *honneur chimérique*, *est de l'invention de Paschal II* [3], quoiqu'on le trouve cinq cents ans de-

[1] *I. part. liv.* II, *p.* 196. *Ibid. liv.* III, *P.* 467. — [2] *Ibid. p.* 196. — [3] *I. part. liv.* III, *p.* 292, 393. — [4] Ci-dessus, *liv.* V, et ci-après, *liv.* VIII, — [5] *II. part. liv.* I, *p.* 29.

[1] *I. part. Préf.* — [2] *Vie de Guill. Bedell. év. de Kilmore. en Irlande, p.* 9, 19, 20. — [3] *P.* 309.

vant les lettres du pape Vigile et de saint Grégoire. Le crédule lecteur, qui trouve une histoire toute parée de ces réflexions, et qui voit partout, dans un ouvrage dont le caractère doit être la sincérité, un abrégé des antiquités de plusieurs siècles, sans songer que l'auteur lui donne ou ses préventions ou ses conjectures pour des vérités constantes, en admire l'érudition comme les tours agréables, et croit être à l'origine des choses. Mais il n'est pas juste que M. Burnet, sous le titre insinuant d'historien, décide ainsi des antiquités, ni que Fra-Paolo qu'il a imité acquière le droit de faire croire tout ce qu'il voudra de notre religion, à cause que sous un froc il cachoit un cœur calviniste, et qu'il travailloit sourdement à décréditer la messe qu'il disoit tous les jours.

Qu'on ne croie donc plus M. Burnet en ce qu'il dit sur les dogmes de l'Église, qu'il tourne tout à contre-sens. Soit qu'il parle par lui-même, ou qu'il introduise dans son histoire quelqu'un qui parle contre notre doctrine, il a toujours un dessein secret de la décrier. Peut-on souffrir son Cranmer, lorsque, abusant d'un traité que Gerson a fait *de auferibilitate Papæ*, il en conclut que selon ce docteur *on peut fort bien se passer du Pape* [1]? au lieu qu'il veut dire seulement, comme la suite de cet ouvrage le montre d'une manière à ne laisser aucun doute, qu'on peut déposer le Pape en certains cas. Quand on raconte sérieusement de pareilles choses, on veut amuser le monde, et on s'ôte toute croyance parmi les gens sérieux.

Mais l'endroit où notre historien a épuisé toutes ses adresses, et usé pour ainsi dire toutes ses plus belles couleurs, est celui du célibat des ecclésiastiques. Je ne prétends pas discuter ce qu'il en dit sous le nom de Cranmer ou de lui-même [2]. On peut juger de ces remarques sur l'antiquité par celles qu'il fait sur le Pontifical romain, dont on avouera bien que les sentiments sur le célibat ne sont pas obscurs. « On considéroit, dit-il [1], » que l'engagement où entrent les gens d'église, » suivant les cérémonies du Pontifical romain, » n'emportent pas nécessairement le célibat. Celui qui confère les ordres demande à celui qui » les reçoit, *s'il promet de vivre dans la chas-* » *teté et dans la sobriété* : à quoi le sous-diacre ré- » pond : Je le promets. » M. Burnet conclut de ces paroles, qu'on n'obligeoit qu'à la chasteté qui « se trouve parmi les gens mariés, de même que » parmi ceux qui ne le sont pas. » Mais l'illusion est trop grossière pour être soufferte. Les paroles qu'il rapporte ne se disent pas dans l'ordination du sous-diacre, mais dans celle de l'évêque [4]. Et dans celle du sous-diacre on arrête celui qui se présente à cet ordre, pour lui déclarer que *jusqu'alors il a été libre* ; mais que s'il passe plus avant, *il faudra garder la chasteté* [1]. M. Burnet dira-t-il encore que la chasteté dont il est ici question est celle qu'on garde dans le mariage, et qui nous apprend *à nous abstenir de tous les plaisirs illicites?* Est-ce donc qu'il falloit attendre le sous-diaconat pour entrer dans cette obligation? Et qui ne reconnoît ici cette profession de la continence imposée, selon les anciens canons, aux principaux clercs, dès le temps qu'on les élève au sous-diaconat?

M. Burnet répond encore que, sans s'arrêter au Pontifical, les prêtres anglois qui se marièrent du temps d'Édouard avoient été ordonnés sans qu'on leur en eût fait la demande, et par conséquent sans en avoir fait le vœu [2]. Mais le contraire paroît par lui-même ; puisqu'il a reconnu que du temps de Henri VIII on ne retrancha rien dans les rituels, ni dans les autres livres d'offices, si ce n'est quelques prières outrées qu'on y adressoit aux saints, ou quelque autre chose peu importante ; et on voit bien que ce prince n'avoit garde de retrancher dans l'ordination la profession de la continence, lui qui a défendu de la violer, premièrement sous peine de mort, et lorsqu'il le s'est plus relâché, *sous peine de confiscation de tous biens* [3]. C'est aussi pour cette raison que Cranmer n'osa jamais déclarer son mariage durant la vie de Henri, et il lui fallut ajouter à un mariage défendu la honte de la clandestinité.

Je ne m'étonne donc plus que sous un tel archevêque on ait méprisé la doctrine de ses saints prédécesseurs, d'un saint Dunstan, d'un Lanfranc, d'un saint Anselme, dont les vertus admirables, et en particulier la continence, ont été l'honneur de l'Église. Je ne m'étonne pas qu'on ait effacé du nombre des saints un saint Thomas de Cantorbéri, dont la vie étoit la condamnation de Thomas Cranmer. Saint Thomas de Cantorbéri résista aux rois iniques ; Thomas Cranmer leur prostitua sa conscience, et flatta leurs passions. L'un banni, privé de ses biens, persécuté dans les siens et dans sa propre personne, et affligé en toutes manières, acheta la liberté glorieuse de dire la vérité comme il la croyoit, par un mépris courageux de la vie et de toutes ses commodités : l'autre, pour plaire à son prince, a passé sa vie dans une honteuse dissimulation, et n'a cessé d'agir en tout contre sa croyance. L'un combattit jusqu'au sang pour les moindres droits de l'Église; et en soutenant ses prérogatives, tant celles que

[1] *I. part. liv.* II, p. 251. — [2] *Ibid. liv.* III, p. 353. — [3] *II. part. liv.* I, p. 138. — [4] *Pont. Rom. in Cons. Episc.*

[1] *Pont. Rom. in Ordin. Sub diac.* — [2] *II. part. lib.* I, p. 139. — [3] *Ibid. liv.* III, p. 386.

Jésus-Christ lui avoit acquises par son sang, que celles que les rois pieux lui avoient données, il défendit jusqu'au dehors de cette sainte cité : l'autre en livra aux rois de la terre le dépôt le plus intime, la parole, le culte, les sacrements, les clefs, l'autorité, les censures, la foi même : tout enfin est mis sous le joug, et toute la puissance ecclésiastique étant réunie au trône royal, l'Église n'a plus de force qu'autant qu'il plaît au siècle. L'un enfin toujours intrépide et toujours pieux pendant sa vie, le fut encore plus à la dernière heure : l'autre toujours foible et toujours tremblant, l'a été plus que jamais dans les approches de la mort ; et à l'âge de soixante-deux ans il a sacrifié à un misérable reste de vie sa foi et sa conscience. Aussi n'a-t-il laissé qu'un nom odieux parmi les hommes ; et pour l'excuser dans son parti même, on n'a que des tours ingénieux que les faits démentent : mais la gloire de saint Thomas de Cantorbéri vivra autant que l'Église ; et ses vertus, que la France et l'Angleterre ont révérées comme à l'envi, ne seront jamais oubliées. Plus la cause que ce saint martyr soutenoit a paru douteuse et équivoque aux politiques et aux mondains, plus la divine puissance s'est déclarée d'en haut en sa faveur par les châtiments terribles qu'elle exerça sur Henri II qui avoit persécuté le saint prélat, par la pénitence exemplaire de ce prince, qui seul put apaiser l'ire de Dieu, et par des miracles d'un si grand éclat, qu'ils attirèrent non seulement les rois d'Angleterre, mais encore les rois de France à son tombeau : miracles d'ailleurs si continuels et si attestés par le concours unanime de tous les écrivains du temps, que pour les révoquer en doute, il faut rejeter toutes les histoires. Cependant la réformation anglicane a rayé un si grand homme du nombre des saints. Mais elle a porté bien plus haut ses attentats : il faut qu'elle dégrade tous les saints qu'elle a eus depuis qu'elle a été chrétienne. Bède, son vénérable historien, ne lui a conté que des fables, ou en tout cas des histoires peu prisées, quand il lui a raconté les merveilles de sa conversion, et la sainteté de ses pasteurs, de ses rois, et de ses religieux. Le moine saint Augustin, qui lui a porté l'Évangile, et le pape saint Grégoire qui l'a envoyé, ne se sauvent pas des mains de la réforme : elle les attaque par ses écrits. Si nous l'en croyons, la mission des saints qui ont fondé l'Église anglicane est l'ouvrage de l'ambition et de la politique des papes ; et en convertissant les Anglois, saint Grégoire, un pape si humble et si saint, a prétendu les assujettir à son siége plutôt qu'à Jésus-Christ [1]. Voilà ce qu'on publie en Angleterre ; et sa réformation s'établit en foulant aux pieds, jusque dans la source, tout le christianisme de la nation. Mais une nation si savante ne demeurera pas long-temps dans cet éblouissement : le respect qu'elle conserve pour les Pères, et ses curieuses et continuelles recherches sur l'antiquité, la ramèneront à la doctrine des premiers siècles. Je ne puis croire qu'elle persiste dans la haine qu'elle a conçue contre la chaire de saint Pierre, d'où elle a reçu le christianisme. Dieu travaille trop puissamment à son salut en lui donnant un roi incomparable en courage comme en piété. Enfin les temps de vengeance et d'illusion passeront, et Dieu écoutera les gémissements de ses saints.

[1] *Vitach. cont. Durœ. Fulc. cont. Stapl. Incl. apol. Eccl. Ang.*

LIVRE VIII.

Depuis 1546 *jusqu'à l'an* 1561.

SOMMAIRE.

Guerre ouverte entre Charles V et la ligue de Smalcalde. Thèses de Luther, qui avoit excité les luthériens à prendre les armes. Nouveau sujet de guerre à l'occasion de Herman, archevêque de Cologne. Prodigieuse ignorance de cet archevêque. Les protestants défaits par Charles V. L'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse prisonniers. L'*Interim*, ou le livre de l'empereur, qui règle par provision, et en attendant le concile, les matières de religion pour les protestants seulement. Les troubles causés dans la Prusse par la nouvelle doctrine d'Osiandre, luthérien, sur la justification. Disputes entre les luthériens après l'*Interim*. Illyric, disciple de Melanchton, tâche de le perdre à l'occasion des cérémonies indifférentes. Il renouvelle la doctrine de l'ubiquité. L'empereur presse les luthériens de comparoître au concile de Trente. La Confession appelée saxonique, et celle du duché de Vitemberg dressées à cette occasion. La distinction des péchés mortels et véniels. Le mérite des bonnes œuvres, reconnu de nouveau. Conférence à Worms pour la conciliation des religions. Les luthériens s'y brouillent entre eux, et décident néanmoins d'un commun accord que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires à salut. Mort de Melanchton, dans une horrible perplexité. Les zuingliens condamnés par les luthériens dans un synode tenu à Iéna. Assemblée de luthériens tenue à Naümbourg, pour convenir de la vraie édition de la Confession d'Augsbourg. L'incertitude demeure aussi grande. L'ubiquité s'établit presque dans tout le luthéranisme. Nouvelles décisions sur la coopération du libre arbitre. Les luthériens sont contraires à eux-mêmes; et pour répondre tant aux libertins qu'aux chrétiens infirmes, ils tombent dans le demi-pélagianisme. Du livre de la *Concorde* compilé par les luthériens, où toutes leurs décisions sont renfermées.

La ligue de Smalcalde étoit redoutable, et Luther l'avoit excitée à prendre les armes d'une manière si furieuse, qu'il n'y avoit aucun excès qu'on n'en dût craindre. Enflé de la puissance de tant de princes conjurés, il avoit publié des thèses dont il a déja été parlé [1]. Jamais on n'avoit rien vu de plus violent. Il les avoit soutenues dès

[1] Ci-dessus, *liv.* I.

Digitized by Google

l'an 1540; mais nous apprenons de Sleidan[1] qu'il les publia de nouveau en 1545, c'est-à-dire, un an avant sa mort. Là il comparoit le Pape à un loup enragé, « contre lequel tout le monde s'arme au » premier signal, sans attendre l'ordre du ma- » gistrat. Que si, renfermé dans une enceinte, le » magistrat le délivre, on peut continuer, disoit- » il, à poursuivre cette bête féroce, et attaquer » impunément ceux qui auront empêché qu'on » ne s'en défît. Si on est tué dans cette attaque » avant que d'avoir donné à la bête le coup mor- » tel, il n'y a qu'un seul sujet de se repentir; » c'est de ne lui avoir pas enfoncé le couteau » dans le sein. Voilà comme il faut traiter le » Pape. Tous ceux qui le défendent doivent aussi » être traités comme les soldats d'un chef de bri- » gands, fussent-ils des rois et des Césars. » Sleidan, qui récite une grande partie de ces thèses sanguinaires, n'a osé rapporter ces derniers mots, tant ils lui ont paru horribles : mais ils étoient dans les thèses de Luther, et on les y voit encore dans l'édition de ses œuvres[2].

Il arriva dans ce temps un nouveau sujet de querelle. Herman, archevêque de Cologne, s'étoit avisé de réformer son diocèse à la nouvelle manière, et il y avoit appelé Melanchton et Bucer. C'étoit constamment le plus ignorant de tous les prélats; et un homme toujours entraîné où vouloient ses conducteurs. Tant qu'il écouta les conseils du docte Gropper, il tint de très saints conciles pour la défense de l'ancienne foi, et pour commencer une véritable réformation des mœurs. Dans la suite les luthériens s'emparèrent de son esprit, et le firent donner à l'aveugle dans leurs sentiments. Comme le landgrave parloit une fois à l'empereur de ce nouveau réformateur : « Que » réformera ce bon homme? lui répondit-il[3]; à » peine entend-il le latin. En toute sa vie il n'a » jamais dit que trois fois la messe : je l'ai ouï » deux fois; il n'en savoit pas le commencement. » Le fait étoit constant; et le landgrave, qui n'osoit dire qu'il sût un mot de latin, assura qu'*il avoit lu de bons livres allemands, et entendoit la religion*. C'étoit l'entendre, selon le landgrave, que de favoriser le parti. Comme le Pape et l'empereur s'unirent contre lui, les princes protestants de leur côté, *lui promirent de le secourir si on l'attaquoit pour la religion*[4].

On en vint bientôt à la force ouverte. Plus l'empereur témoignoit que ce n'étoit pas pour la religion qu'il prenoit les armes, mais pour mettre à la raison quelques rebelles dont l'électeur de Saxe et le landgrave étoient les chefs; plus ceux-ci publioient dans leurs manifestes que cette guerre ne se faisoit que par la secrète instigation de l'Antechrist romain et du concile de Trente[1]. C'est ainsi que, selon les thèses de Luther, ils tâchoient de faire paroître licite la guerre qu'ils faisoient à l'empereur. Il y eut pourtant entre eux une dispute, comment on traiteroit Charles V dans les écrits qu'on publioit. L'électeur, plus consciencieux, ne vouloit pas qu'on lui donnât le nom d'empereur : *autrement*, disoit-il, *on ne pourroit pas licitement lui faire la guerre*[2]. Le landgrave n'avoit point de ces scrupules; et d'ailleurs qui avoit dégradé l'empereur? qui lui avoit ôté l'empire? Vouloit-on établir cette maxime, qu'on cessât d'être empereur dès qu'on seroit uni avec le Pape? C'étoit une pensée ridicule autant que criminelle. A la fin, pour tout accommoder, il fut dit que sans avouer ni nier que Charles V fût empereur, on le traiteroit comme se portant pour tel; et par cet expédient toutes les hostilités devinrent permises. Mais la guerre ne fut pas heureuse pour les protestants. Abattus par la fameuse victoire de Charles V près de l'Elbe, et par la prise du duc de Saxe et du landgrave, ils ne savoient à quoi se résoudre. L'empereur leur proposa, de son autorité, un formulaire de doctrine qu'on appela l'*Interim*, ou le livre de l'empereur, qu'il leur ordonnoit de suivre par provision jusqu'au concile. Toutes les erreurs des luthériens y étoient rejetées : on y toléroit seulement le mariage des prêtres qui s'étoient faits luthériens, et on laissoit la communion sous les deux espèces à ceux qui l'avoient rétablie. A Rome on blâma l'empereur d'avoir osé prononcer sur des matières de religion. Ses partisans répondoient qu'il n'avoit pas prétendu faire une décision ni une loi pour l'Église, mais seulement prescrire aux luthériens ce qu'ils pouvoient faire de mieux en attendant le concile. Cette question n'est pas de mon sujet : et il me suffit de remarquer en passant, que l'*Interim* ne peut point passer pour un acte authentique de l'Église, puisque ni le Pape ni les évêques ne l'ont jamais approuvé. Quelques luthériens l'acceptèrent, plutôt par force qu'autrement : la plupart le rejetèrent; et le dessein de Charles V n'eut pas grand succès.

Pendant que nous en sommes sur ce livre, il n'est pas hors de propos de remarquer qu'il avoit déja été proposé à la conférence de Ratisbonne en 1541. Trois théologiens catholiques, Pflugius, évêque de Naumbourg, Gropper et Eccius, y devoient traiter, par l'ordre de l'empereur, de la réconciliation des religions avec Melanchton, Bucer

[1] *Sleid. lib.* XVI. *p.* 261. — [2] *T.* I, *Vit.* 407. — [3] *Sleid. l.* XVII. 276. — [4] *Epist. Vit. Theod. inter Ep. Calv. p.* 82.

[1] *Sleid. l.* XVII. 290, 293. *etc.* — [2] *Ibid.* 297.

et Pistorius, trois protestants. Eccius rejeta le livre; et les prélats avec les états catholiques n'approuvèrent pas qu'on proposât un corps de doctrine sans en communiquer avec le légat du Pape, qui étoit alors à Ratisbonne [1]. C'étoit le cardinal Contarenus, très savant théologien, et qui est loué même par les protestants. Ce légat ainsi consulté répondit qu'une affaire de cette nature devoit être « renvoyée au Pape, pour » être réglée ou dans le concile général qu'on » alloit ouvrir, ou par quelque autre manière » convenable. »

Il est vrai qu'on ne laissa pas de continuer les conférences; et quand les trois protestants furent convenus avec Pflugius et Gropper de quelques articles, on les appela les articles concilliés, encore qu'Eccius s'y fût toujours opposé. Les protestants demandoient que l'empereur autorisât ces articles, en attendant qu'on pût convenir des autres [2]. Mais les catholiques s'y opposèrent, et déclarèrent plusieurs fois qu'ils ne pouvoient consentir au changement d'aucun dogme ni d'aucun rit reçu dans l'Eglise catholique [3]. De leur côté les protestants, qui pressoient la réception des articles concilliés, y donnoient des explications à leur mode dont on n'étoit pas convenu; et ils firent un dénombrement des choses *omises dans les articles concilliés* [4]. Melanchton, qui rédigea ces remarques, écrivit à l'empereur au nom de tous les protestants, qu'on recevroit les articles concilliés, *pourvu qu'ils fussent bien entendus* [5]; c'est-à-dire, qu'ils les trouvoient eux-mêmes conçus en termes ambigus: et ce n'étoit qu'une illusion d'en presser la réception comme ils faisoient. Ainsi tous les projets d'accommodement demeurèrent sans effet : ce que je suis bien aise de remarquer par occasion, afin qu'on ne trouve pas étrange que je n'aie parlé qu'en passant d'une action aussi célèbre que la conférence de Ratisbonne.

Il s'en tint une autre dans la même ville et avec aussi peu de succès en 1546. L'empereur faisoit cependant retoucher à son livre, ou Pflugius, évêque de Naümbourg, Michel Helding, l'évêque titulaire de Sidon, et Isleblus, protestants, mirent la dernière main [6]. Mais il ne fit que donner un nouvel exemple du mauvais succès que ces décisions impériales avoient accoutumé d'avoir en matière de religion.

Durant que l'empereur s'efforçoit de faire recevoir son *Interim* dans la ville de Strasbourg, Bucer y publia une nouvelle Confession de foi [1], où cette Église déclare qu'elle retient toujours immuablement sa première confession de foi présentée à Charles V à Ausbourg en 1530, et qu'elle reçoit aussi l'accord fait à Vitemberg avec Luther; c'est-à-dire, cet acte où il étoit dit que ceux mêmes qui n'ont pas la foi, et qui abusent du sacrement, reçoivent la propre substance du corps et du sang de Jésus-Christ.

Dans cette Confession de foi Bucer n'exclut formellement que la transsubstantiation, et laisse en son entier tout ce qui peut établir la présence réelle et substantielle.

Ce qu'il y eut ici de plus remarquable, c'est que Bucer, qui, en souscrivant les articles de Smalcalde, avoit souscrit en même temps, comme on a vu [2], la Confession d'Augsbourg, retint en même temps la Confession de Strasbourg; c'est-à-dire, qu'il autorisa deux actes qui étoient faits pour se détruire l'un l'autre : car on se peut souvenir que la Confession de *Strasbourg* ne fut dressée que pour éviter de souscrire celle d'*Ausbourg* [3], et que ceux de la Confession d'Augsbourg ne voulurent jamais recevoir parmi leurs frères ceux de Strasbourg ni leurs associés. Maintenant tout cela s'accorde : c'est-à-dire, qu'il est bien permis de changer dans la nouvelle réforme; mais il n'est pas permis d'avouer qu'on change. La réforme paroîtroit par cet aveu un ouvrage trop humain; et il vaut mieux approuver quatre ou cinq actes contradictoires, pourvu qu'on n'avoue pas qu'ils le sont, que de confesser qu'on a eu tort, surtout dans des Confessions de foi.

Ce fut la dernière action que Bucer fit en Allemagne. Durant les mouvements de l'*Interim*, il trouva un asile en Angleterre parmi les nouveaux protestants qui se fortifioient sous Édouard. Il y mourut en grande considération, sans néanmoins avoir pu rien changer dans les articles que Pierre Martyr y avoit établis : de sorte qu'on y demeura dans le pur zuinglianisme. Mais les sentiments de Bucer auront leur tour, et nous verrons les articles de Pierre Martyr changés sous Élisabeth.

Les troubles de l'*Interim* écartèrent beaucoup de réformateurs. On fut scandalisé dans le parti même de leur voir abandonner leurs Églises. Ce n'étoit pas leur coutume de s'exposer pour elles ni pour la réforme; et on a remarqué, il y a longtemps, qu'aucun d'eux n'y a laissé la vie; si ce n'est Cranmer, qui fit encore tout ce qu'il put pour la sauver, en abjurant sa religion tant qu'on voulut. Le fameux Osiandre fut un de ceux qui

[1] *Sleid. lib.* XIV. *Act. coll. Ratisb. Argent.* 1542. *p.* 120. *Ibid.* 132. *Mel. lib.* I. *ep.* 24. 25. *Act. Ratisb. ibid.* 136. — [2] *Ibid.* 153. *Sleid. ibid.* — [3] *Ibid.* 157. — [4] *Sleid. Resp. princ.* 78. *Annotata aut omissa in artic. Concil.* 81. — [5] *Lib. ep.* 25. *ad Carol.* V. — [6] *Sleid. lib.* XI. 344.

[1] *Hosp. ann.* 1548, 204. — [2] Ci-dessus, *liv.* IV. — [3] Ci-dessus, *liv.* III.

Digitized by Google

prit le plus tôt la fuite. Il disparut tout-à-coup à Nuremberg, église qu'il gouvernoit il y avoit vingt-cinq ans, et dès le commencement de la réforme ; et il fut reçu dans la Prusse : c'étoit une des provinces des plus affectionnées au luthéranisme. Elle appartenoit à l'ordre Teutonique; mais le prince Albert de Brandebourg, qui en étoit le grand maître, conçut tout ensemble le desir de se marier, de se réformer, et de se faire une souveraineté héréditaire. C'est ainsi que tout le pays devint luthérien ; et le docteur de Nuremberg y excita bientôt de nouveaux désordres.

André Osiandre s'étoit signalé parmi les luthériens par une opinion nouvelle qu'il y avoit introduite sur la justification. Il ne vouloit pas qu'elle se fît, comme tous les autres protestants le soutenoient, par l'imputation de la justice de Jésus-Christ ; mais par l'intime union de la justice substantielle de Dieu avec nos ames [1], fondé sur cette parole souvent répétée en Isaïe et en Jérémie : *Le Seigneur est notre justice* [2]. Car de même que, selon lui, nous vivions par la vie substantielle de Dieu, et que nous aimions par l'amour essentiel qu'il a pour lui-même, ainsi nous étions justes par sa justice essentielle, qui nous étoit communiquée : à quoi il falloit ajouter la substance du Verbe incarné, qui étoit en nous par la foi, par la parole et par les sacrements. Dès le temps qu'on dressa la Confession d'Angsbourg, il avoit fait les derniers efforts pour faire embrasser cette prodigieuse doctrine par tout le parti, et il la soutint avec une audace extrême à la face de Luther. Dans l'assemblée de Smalcalde on fut étonné de sa témérité : mais comme on craignoit de faire éclater de nouvelles divisions dans le parti, où il tenoit un grand rang par son savoir, on le souffrit. Il avoit un talent tout particulier pour divertir Luther; et au retour de la conférence qu'on eut à Marpourg avec les sacramentaires, Melanchton écrivoit à Camerarius : *Osiandre a fort réjoui Luther et nous tous* [3].

C'est qu'il faisoit le plaisant, surtout à table, et qu'il y disoit de bons mots, mais si profanes que j'ai peine à les répéter. C'est Calvin qui nous apprend, dans une lettre qu'il écrit à Melanchton sur le sujet de cet homme, « que toutes les fois » qu'il trouvoit le vin bon dans un festin, il le » louoit en lui appliquant cette parole que Dieu » disoit de lui-même : *Je suis celui qui suis* [4]. » Et encore : *Voici le Fils du Dieu vivant.* Calvin s'étoit trouvé aux banquets où il proféroit ces blasphèmes, qui lui inspiroient de l'horreur. Mais cependant cela se passoit sans qu'on en dît mot. Le même Calvin parle d'Osiandre comme « d'un » brutal et d'une bête farouche, incapable d'être » apprivoisée. Pour lui, disoit-il, dès la pre- » mière fois qu'il le vit, il en détesta l'esprit » profane et les mœurs infames, et il l'avoit tou- » jours regardé comme la honte du parti protes- » tant. » C'en étoit pourtant une des colonnes : l'Église de Nuremberg, une des premières de la secte, l'avoit mis à la tête de ses pasteurs dès l'an 1522, et on le trouve partout dans les conférences avec les premiers du parti : mais Calvin s'étonne « qu'on ait pu l'y endurer si long-temps; » et on ne comprend pas après toutes ses fureurs » comment Melanchton a pu lui donner tant de » louanges. »

On croira peut-être que Calvin le traite si mal, par une haine particulière; car Osiandre étoit le plus violent ennemi des sacramentaires; et c'est lui qui avoit outré la matière de la présence réelle, jusqu'à soutenir qu'il falloit dire du pain de l'eucharistie : *Ce pain est Dieu* [1]. Mais les luthériens n'en avoient pas meilleure opinion : et Melanchton qui trouvoit souvent à propos, comme Calvin lui reproche, de lui donner des louanges excessives, ne laisse pas, en écrivant à ses amis, de blâmer *son extrême arrogance, ses rêveries*, ses autres excès, et *les prodiges de ses opinions* [2]. Il ne tint pas à Osiandre qu'il n'allât troubler l'Angleterre, où il espéroit que la considération de son beau-frère Cranmer lui donneroit du crédit : mais Melanchton nous apprend que des personnes de savoir et d'autorité avoient représenté le péril qu'il y avoit « d'attirer en ce pays-là » un homme qui avoit répandu dans l'Église un » si grand chaos de nouvelles opinions. » Cranmer lui-même entendit raison sur ce sujet, et il écouta Calvin, qui lui parloit *des illusions* dont Osiandre fascinoit les autres, et se fasciuoit lui-même [3].

Il ne fut pas plutôt en Prusse, qu'il mit en feu l'université de Kœnisberg par sa nouvelle doctrine de la justification [4]. Quelque ardeur qu'il eût toujours eue à la soutenir, il craignit, disent mes auteurs, *la magnanimité de Luther* [5]; et durant sa vie il n'osa rien écrire sur cette matière. Le magnanime Luther ne le craignoit pas moins : en général, la réforme, sans autorité, ne craignoit rien tant que de nouvelles divisions, qu'elle ne savoit comment finir; et pour ne pas

[1] *Chyt. lib.* XVII. *Saxon. tit. Osiandrica. p.* 441. — [2] *Is.* XXIII. 6. 16. XXXIII. *Jer.* XXIII. — [3] *Lib.* IV. *ep.* 88. — [4] *Cal. ep. ad Mel.* 146.

[1] Ci-dessus. *liv.* II. — [2] *Lib.* II. *ep.* 240. 239. 417. *etc.* — [3] *Calv. ep. ad Cranm. col.* 154. — [4] *Acad. Regiomontana.* — [5] *Chytr. ibid. p.* 443.

irriter un homme dont l'éloquence étoit redoutée, on lui laissa débiter de vive voix tout ce qu'il voulut. Quand il se vit dans la Prusse, affranchi du joug du parti, et, ce qui lui enfla le cœur, en grande faveur auprès du prince, qui lui donna la première chaire dans son université, il éclata de toute sa force, et partagea bientôt toute la province.

D'autres disputes s'allumoient en même temps dans le reste du luthéranisme. Celle qui eut pour sujet les cérémonies, ou les choses indifférentes, fut poussée avec beaucoup d'aigreur. Melanchton, soutenu des académies de Leipsick et de Vitemberg, où il étoit tout puissant, ne vouloit pas qu'on les rejetât [1]. De tout temps c'avoit été son opinion, qu'il ne falloit changer que le moins qu'il se pouvoit dans le culte extérieur [2]. Ainsi, durant l'*Interim*, il se rendit fort facile sur ces pratiques indifférentes; et ne croyoit pas, dit-il, que *pour un surplis, pour quelques fêtes, ou pour l'ordre des leçons* [3], il faliût attirer la persécution. On lui fit un crime de cette doctrine, et on décida dans le parti, que ces choses indifférentes devoient être absolument rejetées [4]; parceque l'usage qu'on en faisoit étoit contraire à la liberté des Églises, et enfermoit, disoit-on, une espèce de profession du papisme.

Mais Flaccius Illyricus, qui remuoit cette question, avoit un dessein plus caché. Il vouloit perdre Melanchton dont il avoit été disciple; mais dont il étoit ensuite tellement devenu jaloux, qu'il ne le pouvoit souffrir. Des raisons particulières l'obligeoient à le pousser plus que jamais: car, au lieu que Melanchton tâchoit alors d'affoiblir la doctrine de Luther sur la présence réelle, Illyric et ses amis l'outroient jusqu'à établir l'ubiquité [5]. En effet, nous la voyons décidée par la plupart des Églises luthériennes; et les actes en sont imprimés dans le livre de la Concorde, que presque toute l'Allemagne luthérienne a reçu.

Nous en parlerons dans la suite: et pour suivre l'ordre des temps, il nous faut parler maintenant de la Confession de foi qu'on appela saxonique, et de celle de Virtemberg [6]: ce n'est point Vitemberg en Saxe, mais la capitale du duché de Virtemberg.

Elles furent faites toutes deux à peu près dans le même temps, c'est-à-dire en 1551 et 1552, pour être présentées au concile de Trente, où Charles V victorieux vouloit que les protestants comparussent.

La Confession saxonique fut dressée par Melanchton: et nous apprenons de Sleidan [1] que ce fut par ordre de l'électeur Maurice, que l'empereur avoit mis à la place de Jean-Frédéric. Tous les docteurs et tous les pasteurs, assemblés solennellement à Leipsick l'approuvèrent d'une commune voix; et il ne devoit rien y avoir de plus authentique qu'une Confession de foi faite par un homme si célèbre, pour être proposée dans un concile général. Aussi fut-elle reçue non seulement dans toutes les terres de la maison de Saxe et de plusieurs autres princes, mais encore par les Églises de Poméranie et par celle de Strasbourg [2], comme il paroit par les souscriptions et les déclarations de ces Églises. Brentius fut l'auteur de la Confession de Virtemberg [3]; et c'étoit après Melanchton l'homme le plus célèbre de tout le parti. La Confession de Melanchton fut appelée par lui-même la répétition de la Confession d'Augsbourg. Christophe, duc de Virtemberg, par l'autorité duquel la Confession de Virtemberg fut publiée, déclare aussi qu'il confirme et ne fait que répéter la Confession d'Augsbourg. Mais pour ne faire que la répéter, il n'étoit pas besoin d'en faire une autre; et ce terme de répétition fait voir seulement qu'on avoit honte de produire tant de nouvelles Confessions de foi.

En effet, pour commencer par la saxonique, l'article de l'eucharistie y fut expliqué en des termes bien différents de ceux dont on s'étoit servi à Augsbourg. Car, pour ne rien dire du long discours de quatre ou cinq pages que Melanchton substitue aux deux ou trois lignes du dixième article d'Augsbourg, où cette matière est décidée, voici ce qu'il y avoit d'essentiel: » Il faut, dit-il [4], apprendre aux hommes que les sacrements sont des actions instituées de Dieu, et » que les choses ne sont sacrements que dans » le temps de l'usage ainsi établi; mais que dans » l'usage établi de cette communion, Jésus-Christ est véritablement et substantiellement » présent, vraiment donné à ceux qui reçoivent » le corps et le sang de Jésus-Christ; par où Jésus-Christ témoigne qu'il est en eux, et les fait » ses membres. »

Melanchton évite de mettre ce qu'il avoit mis à Augsbourg, «que le corps et le sang sont vrai» ment donnés avec le pain et le vin; » et encore plus ce que Luther avoit ajouté à Smalcalde, « que le pain et le vin sont le vrai corps et le vrai » sang de Jésus-Christ, qui ne sont pas seulement » donnés et reçus par les chrétiens pieux, mais » encore par les impies. » Ces importantes paroles, que Luther avoit choisies avec tant de

[1] *Sleid. lib.* XXI. 565. XXII. 578. — [2] *Lib.* I. *ep.* 16. *ad Phil. Cant. an.* 1525. — [3] *Lib.* II. *ep.* 70. *Lib.* II. 56. — [4] *Concord.* p. 514, 789. — [5] *Sleid. ibid.* — [6] *Synt. Gen. II. part.* p. 46, 98.

[1] *Liv.* XXII. — [2] *Synt. Gen. II. part.* p. 91 *et seq.* — [3] *Ibid.* — [4] *Cap. de Cœnâ Synt. Gen. II. part.* p. 72.

soin pour expliquer sa doctrine, quoique signées par Melanchton à Smalcalde, comme on a vu, furent retranchées par Melanchton même de sa Confession saxonique. Il semble qu'il ne vouloit plus que le corps de Jésus-Christ fût pris par la bouche avec le pain, ni qu'il fût reçu substantiellement par les impies, encore qu'il ne niât pas une présence substantielle où Jésus-Christ vînt à ses fidèles, non seulement par sa vertu et par son esprit, mais encore en sa propre chair et en sa propre substance, détaché néanmoins du pain et du vin : car il falloit que l'eucharistie produisît encore cette nouveauté, et que, selon la prophétie du saint vieillard Siméon, Jésus-Christ y fût dans les derniers siècles *en butte aux contradictions* [1], comme sa divinité et son incarnation l'avoient été dans les premiers.

Voilà comme on répétoit la Confession d'Augsbourg et la doctrine de Luther dans la Confession saxonique. La Confession de Virtemberg ne s'éloigne pas moins de celle d'Augsbourg, ni des articles de Smalcalde. Elle dit *que le vrai corps et le vrai sang est distribué dans l'eucharistie ;* et rejette ceux qui disent *que le pain et le vin sont des signes du corps et du sang de Jésus-Christ absent* [2]. Elle ajoute « qu'il est au pouvoir » de Dieu d'anéantir la substance du pain, ou » de la changer en son corps ; mais que Dieu » n'use pas de ce pouvoir dans la cène, et que le » vrai pain demeure avec la vraie présence du » corps. » Elle établit manifestement la concomitance, en décidant » qu'encore que Jésus-» Christ soit distribué tout entier tant dans le » pain que dans le vin de l'eucharistie, l'usage » des deux parties ne laisse pas de devoir être » universel. » Ainsi elle nous accorde deux choses : l'une que la transsubstantiation est possible, et l'autre que la concomitance est certaine : mais encore qu'elle défende la réalité jusqu'à admettre la concomitance, elle ne laisse pas d'expliquer cette parole, *Ceci est mon corps*, par celle d'Ézéchiel, qui dit : *Celle-là est Jérusalem*, en montrant la représentation de cette ville.

C'est ainsi que tout se confond, lorsqu'on sort du droit sentier pour suivre ses propres idées. Comme les défenseurs du sens figuré reçoivent quelque impression du sens littéral, ainsi les défenseurs du sens littéral sont quelquefois éblouis par les trompeuses subtilités du sens figuré. Au reste, il ne s'agit pas ici de savoir si, à force de raffiner sur des expressions différentes de tant de Confessions de foi, on trouvera quelque moyen violent de les réduire à un sens conforme. Il me suffit de faire observer combien de peine ont eu à se contenter de leurs propres Confessions de foi, ceux qui ont quitté la foi de l'Église.

Les autres articles de ces Confessions de foi ne sont pas moins remarquables que celui de l'eucharistie.

La Confession saxonique reconnoît que « la » volonté est libre ; que Dieu ne veut point le » péché, ni ne l'approuve, ni n'y coopère : mais » que la libre volonté des hommes et des diables » est cause de leur péché et de leur chute [1]. » Il faut louer Melanchton d'avoir ici corrigé Luther, et de s'être corrigé lui-même plus clairement qu'il n'avoit fait dans la Confession d'Augsbourg.

Nous avons déja remarqué qu'il n'avoit reconnu à Augsbourg l'exercice du libre arbitre que dans les actions de la vie civile, et que depuis il l'avoit étendu même aux actions chrétiennes. C'est ce qu'il commence à nous découvrir plus clairement dans la Confession saxonique [2] : car après avoir expliqué la nature du libre arbitre et le choix de la volonté, et avoir aussi expliqué qu'elle ne suffit pas seule pour les œuvres que nous appelons surnaturelles, il répète par deux fois que *la volonté, après avoir reçu le Saint-Esprit, ne demeure pas oisive*, c'est-à-dire qu'elle n'est pas sans action ; ce qui semble lui donner, comme fait aussi le concile de Trente, une action libre sous la conduite du Saint-Esprit qui la meut intérieurement.

Et ce que Melanchton nous donne à entendre dans cette Confession de foi, il l'explique plus clairement dans ses lettres ; car il en vient jusqu'à reconnoître dans les œuvres surnaturelles la volonté humaine, selon l'expression de l'école, comme *un agent partial*, *agens partiale* [3] ; c'est-à-dire, que l'homme agit avec Dieu, et que des deux il se fait un agent total. C'est ainsi qu'il s'en étoit expliqué dans la conférence de Ratisbonne, en 1541. Et encore qu'il sentît bien que cette manière de s'expliquer déplaîroit aux siens, il ne laissa pas de passer outre, *à cause*, dit-il, *que la chose est véritable*. Voilà comme il revenoit des excès que Luther lui avoit appris, encore que Luther y eût persisté jusqu'à la fin. Mais il s'explique plus ampiement sur cette matière dans une lettre écrite à Calvin. » J'avois, » dit-il [4], un ami qui, en raisonnant sur la pré-» destination, croyoit également ces deux choses : » et que tout arrive parmi les hommes comme » l'ordonne la Providence, et qu'il y a néanmoins

[1] *Luc.* II. 34. — [2] *Conf. Virtemb. cap. de Euch. ibid. p.* 115.

[1] *P.* 55. — [2] *Cap. de rem. pecc. de lib. arb. etc. Synt. C. II. part. p.* 54, 60, 61. *etc.* — [3] *Lib. IV. ep.* 240. — [4] *Ep. Mel. inter ep. Calv. p.* 384.

» de la contingence. Il avouoit cependant qu'il » ne pouvoit pas concilier ces choses. Pour moi » qui tiens, poursuit-il, que Dieu n'est pas la » cause du péché, et ne veut pas le péché, je » reconnois cette contingence dans l'infirmité de » notre jugement, afin que les ignorants confes- » sent que David est tombé de lui-même, et par » sa propre volonté, dans le péché; qu'il pouvoit » conserver le Saint-Esprit qu'il avoit en lui, et » que dans ce combat il faut reconnoître quelque » action de la volonté. » Ce qu'il confirme par un passage de saint Basile, où il dit : *Ayez seulement la volonté, et Dieu vient à vous.* Par où Melanchton sembloit insinuer, non seulement que la volonté agit, mais qu'elle commence; ce que saint Basile rejette en d'autres endroits, et ce qu'il ne me paroît pas que Melanchton ait jamais assez rejeté, puisque même nous avons vu qu'il avoit coulé un mot dans la Confession d'Augsbourg, où il sembloit insinuer que le grand mal est de dire, non que la volonté puisse commencer, mais qu'elle puisse *achever* par elle-même l'œuvre de Dieu [1].

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il reconnoissoit l'exercice du libre arbitre dans les opérations de la grace; puisqu'il avouoit si clairement que David pouvoit conserver le Saint-Esprit, quand il le perdit; comme il pouvoit le perdre, quand il le conserva : mais encore que ce fût là son sentiment, il n'osa le déclarer nettement dans la Confession saxonique : trop heureux de le pouvoir insinuer doucement par ces paroles : *La volonté n'est pas oisive, ni sans action.*

C'est que Luther avoit tellement foudroyé le libre arbitre, et avoit laissé dans sa secte une telle aversion pour son exercice, que Melanchton n'osoit dire qu'en tremblant ce qu'il en croyoit, et que ses propres Confessions de foi étoient ambiguës.

Mais toutes ces précautions ne le sauvèrent pas de la censure. Illyric et ses sectateurs ne lui purent souffrir ce petit mot qu'il avoit mis dans la Confession saxonique, *que la volonté n'étoit pas oisive, ni sans action.* Ils condamnèrent cette expression dans deux assemblées synodales, avec le passage de saint Basile dont nous avons vu que Melanchton se servoit.

Cette condamnation est insérée dans le livre de la Concorde [2]. Tout l'honneur qu'on fait à Melanchton, c'est de ne le pas nommer, et de condamner ses expressions, sous le nom général de nouveaux auteurs, ou sous le nom des papistes et des scolastiques. Mais qui considérera avec quel soin on a choisi les expressions de Melanchton pour les condamner, verra bien que c'est à lui qu'on en vouloit, et les luthériens de bonne foi en sont d'accord.

Voilà donc enfin ce que c'est que les nouvelles sectes. On s'y laisse prévenir contre les dogmes certains, dont on prend de fausses idées. Ainsi Melanchton s'étoit emporté d'abord avec Luther contre le libre arbitre, et n'en vouloit reconnoître aucune action dans les œuvres surnaturelles. Convaincu de son erreur, il penche à l'extrémité opposée; et, loin d'exclure l'action du libre arbitre, il se porte à lui attribuer le commencement des œuvres surnaturelles. Quand il veut un peu revenir à la vérité, et dire que le libre arbitre a son action dans les ouvrages de la grace, il se trouve condamné par les siens. Telles sont les agitations et les embarras où l'on tombe en secouant le joug salutaire de l'autorité de l'Église.

Mais encore qu'une partie des luthériens ne veuille pas recevoir ces termes de Melanchton, la volonté n'est pas *sans action* dans les opérations de la grace; je ne sais comment ils peuvent nier la chose, puisqu'ils confessent tous d'un commun accord que l'homme qui est sous la grace la peut rejeter et la perdre.

C'est ce qu'ils ont assuré dans la Confession d'Augsbourg; c'est ce qu'ils ont répété dans l'apologie; c'est ce qu'ils ont de nouveau décidé et inculqué dans le livre de la Concorde [1] : de sorte qu'il n'y a rien de plus certain parmi eux. D'où il paroît qu'ils reconnoissent, avec le concile de Trente, le libre arbitre agissant sous l'opération de la grace jusqu'à la pouvoir rejeter; ce qu'il est bon de remarquer, à cause de quelques uns de nos calvinistes, qui, faute de bien entendre l'état de la question, nous font un crime d'une doctrine qu'ils ne laissent pas de supporter dans leurs frères les luthériens.

Il y a encore dans la Confession saxonique un article d'autant plus considérable, qu'il renverse un des fondements de la nouvelle réforme. Elle ne veut pas reconnoître que la distinction des péchés entre les mortels et les véniels soit appuyée sur la nature du péché même : mais ici les théologiens de Saxe confessent avec Melanchton, qu'il y a de deux sortes de péchés : « les uns qui chas- » sent du cœur le Saint-Esprit, et les autres qui » ne le chassent pas [2]. » Pour expliquer la nature de ces péchés différents, on remarque deux genres de chrétiens, « dont les uns répriment la » convoitise, et les autres lui obéissent. Dans » ceux qui la combattent, poursuit-on, le péché

[1] *Conf. Aug. art.* XVIII. Ci-dessus, *liv.* III. — [2] *P.* 5, 82, 880.

[1] *P.* 675, *etc.* — [2] *P.* 75.

» n'est pas régnant; il est VÉNIEL; il ne nous fait » pas perdre le Saint-Esprit; il ne renverse pas » le fondement, et n'est pas contre la conscience.» On ajoute, *que ces sortes de péchés sont couverts;* c'est-à-dire, qu'ils ne sont pas imputés *par la miséricorde de Dieu.* Selon cette doctrine, il est certain que la distinction des péchés mortels et véniels ne consiste pas seulement en ce que Dieu pardonne les uns, et ne pardonne pas les autres, comme on le dit ordinairement dans la prétendue réforme; mais qu'elle vient de la nature de la chose. Or, il n'en faut pas davantage pour condamner la doctrine de la justice imputative; puisqu'il demeure pour constant que, malgré les péchés où le juste tombe tous les jours, le péché ne règne pas en lui, mais plutôt que la charité y règne, et par conséquent la justice: ce qui suffit de soi-même pour le faire nommer vraiment juste; puisque la chose est dénommée par ce qui prévaut en elle. D'où il s'ensuit que, pour expliquer la justification gratuite, il n'est pas nécessaire de dire que nous soyons justifiés par imputation, et qu'il faut dire plutôt que nous sommes vraiment justifiés par une justice qui est en nous, mais que Dieu nous donne.

Je ne sais pourquoi Melanchton ne mit pas dans la Confession saxonique ce qu'il avoit mis dans la Confession d'Angsbourg et dans l'apologie, sur le mérite des bonnes œuvres. Mais il ne faut pas conclure de là que les luthériens eussent rejeté cette doctrine; puisqu'on trouve dans le même temps un chapitre de la Confession de Virtemberg, où il est dit « que les bonnes œuvres doi» vent être nécessairement pratiquées; et que, » par la bonté gratuite de Dieu, elles MÉRITENT » leurs récompenses corporelles et spirituelles [1].»

Ce qui fait voir en passant, que la nature du mérite s'accorde parfaitement avec la grace.

En 1557, il se fit à Worms, par l'ordre de Charles V, une nouvelle assemblée * pour concilier les religions. Pflugius, l'auteur de l'*Interim*, y présidoit. M. Burnet, toujours attentif à tirer tout à l'avantage de la nouvelle réforme, en fait un récit abrégé, où il représente les catholiques comme gens qui, « ne pouvant vaincre leurs en» nemis, les divisent, et les animent les uns » contre les autres dans des matières peu im» portantes [2]. » Mais le récit de Melanchton va déconvrir le fond de l'affaire [1]. Dès que les docteurs protestants nommés pour la conférence furent arrivés à Worms, les ambassadeurs de leurs princes les assemblèrent, pour leur dire, de la part des mêmes princes, qu'il falloit avant toutes choses, et avant que de conférer avec les catholiques, » s'accorder entre eux, et en même » temps condamner quatre sortes d'erreurs: » 1° celle des zuingliens: 2° celle d'Osiandre sur » la justification: 3° la proposition qui assure » que les bonnes œuvres sont nécessaires au sa » lut: 4° et enfin l'erreur de ceux qui avoient » reçu les cérémonies indifférentes. » Ce dernier article regardoit nommément Melanchton; et c'étoit Illyric, avec sa cabale, qui le proposoit. Melanchton avoit été averti de ses desseins, et il écrivit durant le voyage à son ami Camerarius, « qu'à table, et parmi les verres, on dressoit cer» tains articles préliminaires qu'on prétendoit » faire signer à lui et à Brentius [2]. » Il étoit alors fort uni avec le dernier, et il représente Illyric, ou quelqu'un de cette cabale, *comme une furie qui alloit de porte en porte* animer le monde. On croyoit aussi dans le parti Melanchton assez favorable aux zuingliens, et Brentius à Osiandre. Le même Melanchton paroissoit porté pour la nécessité des bonnes œuvres; et toute cette entreprise le regardoit visiblement avec ses amis. Ce n'étoit donc pas jusqu'ici les catholiques qui travailloient à diviser les protestants. Ils se divisoient assez d'eux-mêmes; et ce n'étoit pas, comme le prétend M. Burnet, *sur des matières peu importantes;* puisqu'à la réserve de la question sur les choses indifférentes, tout le reste, où il s'agissoit de la présence réelle, de la justification monstrueuse d'Osiandre, et de la manière dont on jugeroit les bonnes œuvres nécessaires, étoit de la dernière conséquence.

Sur le premier de ces points, Melanchton demeuroit d'accord que les *zuingliens méritoient d'être condamnés aussi bien que les papistes:* sur le second, qu'Osiandre n'étoit pas moins digne de censure: sur le troisième, que de cette proposition, *les bonnes œuvres sont nécessaires au salut*, il en falloit retrancher le dernier mot [3]; de manière que les bonnes œuvres, malgré l'Évangile qui crie que sans elles on n'a point de part au royaume de Dieu, demeuroient *nécessaires*, à la vérité, mais non pas *pour le salut*. Et au lieu que M. Burnet nous a dit que les protestants admettoient tout d'une voix cette nécessité des bonnes œuvres pour être sauvé [4], nous la voyons au contraire également rejetée par les ennemis de Melanchton et par lui-même, c'est-à-

[1] *Confes. Virt. cap. de bonis operib. ibid. p. 106.*

* Cette conférence se tint au mois d'août 1557, par les soins de Ferdinand, successeur de Charles V, son frère. Quoique ce prince eût abdiqué en faveur de Ferdinand, dès l'année 1556, cependant celui-ci ne fut reconnu empereur qu'en 1558: mais il géroit les affaires de l'Empire, en qualité de roi des Romains. (*Édit. de Versailles.*)

[2] *Burn. II. p. liv. II. p. 551.* — [1] *Mel. lib. I. ep. 70. Ejusdem ep. ad Alber. Hard. et ad Bullaing apud Hosp. an. 1557.*

[1] *Mel. lib. I. 250.* — [2] *Lib. IV. 868. et seq.* — [3] *Loc. sup. cit.* — [4] *Voyez ci-dessus, liv. VII.*

dire, par les deux partis des protestants d'Allemagne.

Pour ce qui regarde Osiandre, Brentius ne manqua pas d'en prendre le parti, non pas en défendant la doctrine qu'on lui imputoit, mais en soutenant qu'on n'entendoit pas la pensée de cet auteur, quoique Osiandre l'eût expliquée si nettement, que ni Melanchton ni personne n'en doutoit. Il paroissoit donc bien aisé parmi les luthériens de convenir des condamnations que demandoit Illyric avec ses amis : mais Melanchton les empêcha, craignant toujours d'exciter de nouveaux troubles dans la réforme, qui, à force de se diviser, sembloit devoir s'en aller par pièces.

Ces disputes des protestants vinrent bientôt aux oreilles des catholiques; car Illyric et ses amis faisoient grand bruit, non seulement à Worms, mais encore dans toute l'Allemagne. Le dessein des catholiques étoit de presser dans la conférence la nécessité de déférer aux jugements de l'Église, pour mettre fin aux disputes qui s'élèvent parmi les chrétiens : et les contestations des protestants venoient très à propos pour ce dessein, puisqu'elles faisoient paroître qu'eux-mêmes, qui disoient tant que l'Écriture étoit claire et pleinement suffisante pour tout régler, s'accordoient si peu, et n'avoient pu encore trouver le moyen de terminer entre eux la moindre dispute. La foiblesse de la réforme si prompte à produire des difficultés, et si impuissante pour les résoudre, paroissoit visible. Alors Illyric et ses amis, pour faire voir aux catholiques qu'ils ne manquoient pas de force pour condamner les erreurs nées dans le parti protestant, firent voir aux députés catholiques un modèle qu'ils avoient dressé des condamnations que leurs compagnons avoient rejetées : ainsi la division éclata d'une manière à ne pouvoir être cachée. Les catholiques ne voulurent plus continuer les conférences, où aussi bien on n'avançoit rien, et laissèrent les illyriciens disputer avec les melanchtonistes, comme saint Paul laissa disputer les pharisiens et les saducéens [1], en tirant tout le profit qu'il avoit pu de leurs dissensions connues.

On attendoit dans la Prusse quelque chose de vigoureux, et quelque ferme décision contre Osiandre, dont l'insolence ne pouvoit plus être supportée. Il témoignoit ouvertement faire peu d'état de la Confession d'Augsbourg, et de Melanchton qui l'avoit dressée, et des mérites de Jésus-Christ même, dont il ne faisoit nulle mention dans la justification des pécheurs [2]. Quelques théologiens de Kœnisberg s'opposoient le plus qu'ils pouvoient à sa doctrine, et entre autres Frédéric Staphyle, un des plus célèbres professeurs en théologie de cette université, qui avoit ouï, durant seize ans, Luther et Melanchton à Vitemberg [1] : mais, comme ils ne gagnoient rien avec leurs doctes ouvrages, et que l'éloquence d'Osiandre entraînoit le monde, ils eurent recours à l'autorité de l'Église de Vitemberg et du reste de l'Allemagne protestante. Lorsqu'ils virent qu'au lieu des condamnations précises et vigoureuses dont la foi infirme des peuples avoit besoin, il ne venoit de ce côté-là que de timides écrits dont Osiandre tiroit avantage, ils déplorèrent la foiblesse du parti, où il n'y avoit nulle autorité contre les erreurs. Staphyle ouvrit les yeux, et retourna au giron de l'Église catholique.

L'année suivante, les luthériens s'assemblèrent à Francfort pour convenir d'une formule sur l'eucharistie, comme si on n'eût rien fait jusqu'alors. On commença, selon la coutume, en disant qu'on ne faisoit que répéter la Confession d'Augsbourg. On y ajoutoit néanmoins que « Jésus-Christ étoit donné dans l'usage du sacrement vraiment et substantiellement, et d'une manière vivifiante; que ce sacrement contenoit deux choses, c'est-à-dire, le pain et le corps; et que c'est une invention des moines, ignorée par toute l'antiquité, de dire que le corps nous soit donné dans l'espèce du pain [2]. »

Étrange confusion ! L'on ne faisoit, disoit-on, que répéter la Confession d'Augsbourg; et cependant cette expression que l'on condamnoit à Francfort, que *le corps fût présent sous les espèces*, se trouve dans une des éditions de cette même Confession qu'on se vantoit de répéter, et encore dans l'édition qu'on reconnoissoit à Francfort même pour si véritable, qu'encore aujourd'hui, dans les livres rituels dont se sert l'Église françoise de cette ville, nous lisons l'article x de la Confession d'Augsbourg couché en ces termes : *Qu'on reçoit le corps et le sang sous les espèces du pain et du vin.*

Mais la grande affaire du temps parmi les luthériens fut celle de l'ubiquité, que Vestphale, Jacques-André Smidelin, David Chytré et les autres établissoient de toutes leurs forces. Melanchton leur opposoit deux raisons qui ne pouvoient pas être plus convaincantes : l'une, que cette doctrine confondoit les deux natures de Jésus-Christ, le faisant immense non seulement selon sa divinité, mais encore selon son humanité, et même selon son corps : l'autre, qu'elle détruisoit le mystère de l'eucharistie, à qui on ôtoit tout ce qu'il avoit de particulier, si Jésus-Christ

[1] *Act.* XXIII, 6. — [2] *Chyt. in. Sax. lib.* 17. *tit. Osiand.* p. 444, *et seq.*

[1] *Chyt. in. Sax. lib.* 17. *tit. Osiand.* p. 448. — [2] *Hosp. f.* 284

comme homme n'y étoit présent que de la même manière qu'il l'est dans le bois ou dans les pierres. Ces deux raisons faisoient regarder à Melanchton la doctrine de l'ubiquité avec horreur; et l'aversion qu'il en avoit lui faisoit insensiblement tourner sa confiance du côté des défenseurs du sens figuré. Il entretenoit un commerce particulier avec eux, principalement avec Calvin. Mais il est certain qu'il ne trouvoit pas dans ses sentiments ce qu'il desiroit.

Calvin soutenoit opiniâtrément qu'un fidèle régénéré une fois ne pouvoit perdre la grace; et Melanchton convenoit avec les autres luthériens que cette doctrine étoit condamnable et impie [1]. Calvin ne pouvoit souffrir la nécessité du baptême: et Melanchton ne voulut jamais s'en départir. Calvin condamnoit ce que disoit Melanchton sur la coopération du libre arbitre : et Melanchton ne croyoit pas pouvoir s'en dédire.

On voit assez qu'ils n'étoient nullement d'accord sur la prédestination; et quoique Calvin répétât sans cesse que Melanchton ne pouvoit pas s'empêcher d'être dans son cœur de même sentiment que lui, il n'a jamais rien tiré de Melanchton sur ce sujet-là.

Pour ce qui regarde la cène, Calvin se vante partout que Melanchton étoit de son avis : mais comme il ne produit aucune parole de Melanchton qui le dise clairement, et qu'au contraire il l'accuse dans toutes ses lettres et dans tous ses livres de ne s'être jamais assez expliqué sur ce sujet, je crois qu'on peut douter raisonnablement de ce qu'avance Calvin: et il me semble que ce qu'on peut dire avec le plus de vraisemblance, c'est que ces deux auteurs ne s'entendoient pas bien l'un l'autre; Melanchton étant ébloui des termes de propre substance que Calvin affectoit partout, comme nous verrons; et Calvin aussi tirant à lui les paroles où Melanchton séparoit le pain d'avec le corps de notre Seigneur, sans néanmoins prétendre par-là déroger à la présence substantielle qu'il reconnoissoit dans les fidèles communiants.

S'il en falloit croire Pencer, le gendre de Melanchton, son beau-père étoit un pur calviniste. Peucer le devint lui-même, et souffrit beaucoup dans la suite, à cause des intelligences qu'il entretint avec Bèze pour introduire le calvinisme dans la Saxe. Il se faisoit un honneur de suivre les sentiments de son beau-père, et il a fait des livres exprès où il raconte ce qu'il lui a dit en particulier sur ce sujet [2]. Mais sans attaquer la foi de Peucer, il pourroit, dans une matière qu'on avoit rendue si fertile en équivoques, n'avoir pas assez entendu les paroles de Melanchton, et les avoir accommodées à ses préventions.

Après tout, il m'importe peu de savoir ce qu'aura pensé Melanchton. Plusieurs protestants d'Allemagne, plus intéressés que nous en cette cause, ont entrepris sa défense; et la bonne foi m'oblige à dire en leur faveur que je n'ai trouvé nulle part dans les écrits de cet auteur, qu'on ne reçoive Jésus-Christ que par la foi; ce qui est pourtant le vrai caractère du sens figuré. Je ne vois pas non plus qu'il ait jamais dit avec ceux qui le soutiennent, que les indignes ne reçussent pas le vrai corps et le vrai sang; et au contraire il me paroît qu'il a persisté en ce qui fut arrêté sur ce sujet dans l'accord de Vitemberg [1].

Ce qu'il y a de certain, c'est que dans la crainte qu'avoit Melanchton d'augmenter les divisions scandaleuses de la nouvelle réforme, où il ne voyoit aucune modération, il n'osoit presque plus parler qu'en termes si généraux, que chacun y pouvoit entendre ce qu'il vouloit. Les sacramentaires l'accommodoient peu : les luthériens couroient tous à l'ubiquité. Brentius, le seul presque des luthériens qui avoit gardé avec lui une parfaite union, se rangeoit de ce parti-là : ce prodige de doctrine gagnoit insensiblement dans toute la secte. Il eût bien voulu parler, et il ne savoit que dire; tant il trouvoit d'opposition à ce qu'il croyoit être la vérité. « Puis-je, disoit-il, expliquer la vérité tout entière dans le pays où » je suis, et la cour le souffriroit-elle? » A quoi il ajoutoit souvent : « Je dirai la vérité quand les » cours ne m'en empêcheront point [2]. »

Il est vrai que ce sont les sacramentaires qui le font parler de cette sorte : mais outre qu'ils produisent ses lettres, dont ils prétendent avoir les originaux, il n'y a qu'à lire celles que ses amis ont publiées, pour voir que ces discours qu'on lui fait tenir s'accordent parfaitement avec la disposition où l'avoient mis les dissensions implacables de la nouvelle réforme.

Son gendre, qui conte les faits avec beaucoup de simplicité, nous rapporte qu'il étoit tellement haï des ubiquitaires, qu'une fois Chytré, un des plus zélés, avoit dit, « qu'il se falloit défaire de » Melanchton; autrement qu'ils auroient en lui » un obstacle éternel à leurs desseins [3]. » Lui-même, dans une lettre à l'électeur palatin, dont Pencer fait mention [4], dit *qu'il ne vouloit plus disputer contre des gens dont il éprouvoit les cruautés.* Voilà ce qu'il écrivoit quelques mois avant sa mort. « Combien de fois, dit Peucer, et » avec combien de sanglots m'a-t-il expliqué les

[1] *Lib.* I. *Ep.* 70. — [2] *Peuc. narr. hist. de vent. Mel. It. hist. carcer. etc.*

[1] Ci-dessus, *liv.* IV. *n.* 25. — [2] *Hospin. ad an.* 1557, 249, 250. — [3] *Peuc. hist. carc. Ep. ad Pal. ap. Hosp.* 1559, 260. — [4] *Peuc. Aulic.*

» raisons qui l'empêchoient de découvrir au pu-
» blic le fond de ses sentiments? » Mais qui pouvoit le contraindre dans la cour de Saxe où il étoit, et au milieu des luthériens, si ce n'étoit la cour elle-même, et les violences de ses compagnons?

Quel état de ne pouvoir trouver nulle part ni la paix, ni la vérité comme il l'entendoit! Il avoit quitté l'ancienne Église qui avoit pour elle la succession et tous les siècles précédents. L'Église luthérienne qu'il avoit fondée avec Luther, et qu'il avoit cru le seul asile de la vérité, embrassoit l'ubiquité qu'il détestoit. Les Églises sacramentaires, qu'il avoit cru les plus pures après les luthériennes, étoient pleines d'autres erreurs qu'il ne pouvoit supporter, et qu'il avoit rejetées dans toutes ses Confessions de foi. Il paroissoit qu'on le respectoit dans l'Église de Vitemberg; mais les cruels ménagements auxquels il se voyoit asservi l'empêchoient de dire tout ce qu'il pensoit; et il finit en cet état sa vie malheureuse en l'an 1560.

Illyric et ses sectateurs triomphèrent par sa mort : l'ubiquité fut établie presque dans tout le luthéranisme, et les zuingliens furent condamnés par un synode tenu en Saxe dans la ville de Iéna [1]. Melanchton avoit empêché qu'on ne prononçât jusqu'alors une pareille sentence. Depuis qu'elle eut été donnée, on ne parla plus dans les écrits contre les zuingliens que de l'autorité de l'Église, et on vouloit que tout y cédât sans raisonner. On commençoit à connoître dans le principal parti de la nouvelle réforme, c'est-à-dire parmi les luthériens, qu'il n'y avoit que l'autorité de l'Église qui pût retenir les esprits et empêcher les divisions. Aussi voyons-nous que Calvin ne cesse de leur reprocher qu'ils faisoient valoir le nom de l'Église plus que ne faisoient les papistes, et qu'ils alloient contre les principes que Luther avoit établis [2]. Il étoit vrai; et les luthériens avoient à répondre aux mêmes raisonnements que tout le parti protestant avoit opposés à l'Église catholique et à son concile. Ils objectoient à l'Église qu'elle se rendoit juge en sa propre cause, et que le Pape avec ses évêques étoient tout ensemble accusés, accusateurs, et juges [3]. Les sacramentaires en disoient autant aux luthériens qui les condamnoient [4]. Tout le corps des protestants disoit à l'Église, que leurs pasteurs devoient être assis avec tous les autres dans le concile qui se tiendroit pour juger les questions de la foi, qu'autrement c'étoit préjuger contre eux, sans les avoir entendus. Les sacramentaires faisoient le même reproche aux luthériens [4], et leur soutenoient qu'en s'attribuant l'autorité de les condamner sans appeler leurs pasteurs dans les séances, ils commençoient à faire eux-mêmes ce qu'ils avoient appelé une tyrannie dans l'Église romaine. Il paroissoit clairement qu'il en falloit enfin venir à imiter l'Église catholique, comme celle qui savoit seule la vraie manière de juger les questions de la foi; et il paroissoit en même temps, par les contradictions où tomboient les luthériens en suivant cette manière, qu'elle n'appartenoit pas aux novateurs, et ne pouvoit subsister que dans un corps qui l'eût pratiquée dès l'origine du christianisme.

En ce temps on voulut choisir en toutes les éditions de la Confession d'Augsbourg celle qu'on réputeroit pour authentique. C'étoit une chose surprenante, qu'une Confession de foi qui faisoit la règle des protestants d'Allemagne et de tout le Nord, et qui avoit donné le nom à tout le parti, eût été publiée en tant de manières, et avec des diversités si considérables à Vitemberg et ailleurs, à la vue de Luther et de Melanchton, sans qu'on se fût avisé de concilier ces variétés. Enfin en 1561, treize ans après cette Confession, pour mettre fin aux reproches qu'on faisoit aux protestants, de n'avoir point encore de Confession fixe, ils s'assemblèrent à Naümbourg, ville de Thuringe, où ils choisirent une édition [2] : mais en vain, parceque toutes les autres éditions ayant été imprimées par l'autorité publique, on n'a jamais pu les abolir, ni empêcher que les uns ne suivissent l'une, et les autres l'autre, comme il a été dit ailleurs [3].

Bien plus, l'assemblée de Naümbourg, en choisissant une édition, déclara expressément qu'il ne falloit pas croire pour cela qu'elle eût improuvé les autres, principalement celle qui avoit été faite à Vitemberg en 1540, sous les yeux de Luther et de Melanchton, et dont aussi on s'étoit servi publiquement dans les écoles des luthériens, et dans les conférences avec les catholiques.

Enfin on ne peut pas même bien décider laquelle de ces éditions fut préférée à Naümbourg. Il semble plus vraisemblable que c'est celle qui est imprimée avec le consentement de presque tous les princes, à la tête du livre de la Concorde : mais cela même n'est pas certain, puisque nous avons fait voir quatre éditions de l'article de la cène, également reconnues dans le même livre. Si d'ailleurs on y a ôté le mérite des bonnes œuvres dans la Confession d'Augsbourg,

[1] *Hospin.* 1560. p. 269. — [2] *H. def. cont. Vestph.* — [3] *Calv. Ep.* p. 324. *ad Ill. Germ. Princ. H. defens. cont. Vest. opusc.* 286. — [4] *Hospin. an.* 1560. 269. *et seq.*

[1] *Hospin. an.* 1560. 270. 271. — [2] *Act. conv. Naümb. apud Hosp.* 1561. 280 *et seq.* — [3] Ci-dessus, *liv.* III.

nous avons vu qu'il y est resté dans l'apologie[1]; et cela même est une preuve de ce qui étoit originairement dans la Confession, puisqu'il est certain que l'apologie n'étoit faite que pour l'expliquer et pour la défendre.

Au reste, les dissensions des protestants sur le sens de la Confession d'Augsbourg furent si peu terminées dans l'assemblée de Naumbourg, qu'au contraire l'électeur palatin Frédéric, qui en étoit un des membres, crut ou fit semblant de croire qu'il trouvoit dans cette Confession la doctrine zuinglienne qu'il avoit nouvellement embrassée[2] : de sorte qu'il fut zuinglien, et demeura tout ensemble de la Confession d'Augsbourg, sans se mettre en peine de Luther.

C'est ainsi que tout se trouvoit dans cette Confession. Les zuingliens malins et railleurs l'appeloient *la boîte de Pandore*, d'où sortoient le bien et le mal; *la pomme de discorde* entre les déesses; *une chaussure à tous pieds*; un grand et vaste *manteau, où Satan se pouvoit cacher aussi bien que Jésus-Christ*[3]. Ces messieurs savoient tous les proverbes; et rien n'étoit oublié pour se moquer des sens différents que chacun trouvoit dans la Confession d'Augsbourg. Il n'y avoit que l'ubiquité qu'on n'y trouvoit pas; et ce fut cependant cette ubiquité, dont on fit parmi les luthériens un dogme authentiquement inséré dans le livre de la Concorde.

Voici ce que nous trouvons dans la partie de ce livre qui a pour titre : *Abrégé des articles controversés parmi les théologiens de la Confession d'Augsbourg*. Dans le chapitre VII, intitulé *de la Cène du Seigneur* : « La droite de Dieu est partout, et Jésus-Christ y est uni vraiment et en » effet selon son humanité[4]. » Et encore plus expressément dans le chapitre VIII, intitulé *de la personne de Jésus-Christ*, où en explique ce que c'est que cette majesté attribuée au Verbe incarné dans les Écritures : là nous lisons ces paroles : « Jésus-Christ non seulement comme Dieu, » mais encore comme homme, sait tout, peut » tout, et est présent à toutes les créatures. » Cette doctrine est étrange. Il est vrai que la sainte ame de Jésus-Christ peut tout ce qu'elle veut dans l'Église, puisqu'elle ne veut rien que ce que veut la divinité qui la gouverne. Il est vrai que cette sainte ame sait tout ce qui regarde le monde présent; puisque tout y a rapport au genre humain, dont Jésus-Christ est le Rédempteur et le juge, et que les anges mêmes, qui sont les ministres de notre salut, relèvent de sa puissance. Il est vrai que Jésus-Christ se peut rendre présent où il lui plaît, même selon son humanité, et selon son corps et son sang : mais que l'ame de Jésus-Christ sache ou puisse savoir tout ce que Dieu sait, c'est attribuer à la créature une science ou une sagesse infinie, et l'égaler à Dieu même. Que la nature humaine de Jésus-Christ soit nécessairement partout où Dieu est, c'est lui donner une immensité qui ne lui convient pas, et abuser manifestement de l'union personnelle : car par la même raison il faudroit dire que Jésus-Christ comme homme est dans tous les temps; ce qui seroit une extravagance trop manifeste, mais néanmoins qui suivroit aussi naturellement de l'union personnelle, selon les raisonnements des luthériens, que la présence de l'humanité de Jésus-Christ dans tous les lieux.

On peut voir la même doctrine de l'ubiquité, mais avec plus d'embarras et un plus long circuit de paroles, dans la partie de ce même livre qui a pour titre : « Solide, facile et nette répétition » de quelques articles de la Confession d'Augsbourg, dont on a disputé quelque temps parmi » quelques théologiens de cette Confession, et » qui sont ici décidés et conciliés selon la règle » et l'analogie de la parole de Dieu, et la brève » formule de notre doctrine chrétienne[4]. » Attendra qui voudra d'un tel titre la netteté et la brièveté qu'il promet : pour moi, je remarquerai seulement deux choses sur ce mot de répétition : la première, c'est qu'encore qu'il ne soit parlé en nulle manière dans la Confession d'Augsbourg de la doctrine de l'ubiquité qui est ici établie, néanmoins cela s'appelle répétition *de quelques articles de la Confession d'Augsbourg*. On craignoit de faire paroître qu'il y eût fallu ajouter quelque nouveau dogme, et on faisoit passer sous le nom de répétition tout ce qu'on établissoit de nouveau. La seconde, qu'il n'est jamais arrivé dans la nouvelle réforme qu'on se soit bien expliqué la première fois : il a toujours fallu revenir à des répétitions, qui au fond ne se trouvent pas plus claires que les précédentes.

Pour ne rien dissimuler de ce qu'il y a d'important dans la doctrine des luthériens, au livre de la Concorde, je me crois obligé de dire qu'ils ne mettent pas l'ubiquité comme le fondement de la présence de Jésus-Christ dans la cène : il est certain, au contraire, qu'ils ne font dépendre cette présence que des paroles de l'institution; mais ils mettent cette ubiquité comme un moyen de fermer la bouche aux sacramentaires, qui avoient osé assurer qu'il n'étoit pas possible à Dieu de mettre le corps de Jésus-Christ en plus

[1] Ci-dessus, *liv.* III. — [2] *Hosp.* 1561, 281. — [3] *Hosp. ibid.* — *Lib. Concord. p.* 600.

[4] *Solida, plana, etc. Conc.* 628. *c.* VII. *de Cœnâ, p.* 752 *et seq. c.* VIII. *de pers. Ch. p.* 761 *et seq.* 782 *et seq.*

d'un lieu à la fois; ce qui leur paroissoit contraire non seulement à l'article de la toute-puissance de Dieu, mais encore à la majesté de la personne de Jésus-Christ.

Il faut maintenant considérer ce que disent les luthériens sur la coopération de la volonté avec la grace, question si considérable dans nos controverses, qu'on ne lui peut refuser son attention.

Sur cela les luthériens disent deux choses, qui nous donneront beaucoup de lumière pour finir nos contestations. Je les vais proposer avec autant d'ordre et de netteté qu'il me sera possible; et je n'oublierai rien pour soulager l'esprit du lecteur, qui se pourroit trouver confondu dans la subtilité de ces questions.

La première chose que font les luthériens, pour expliquer la coopération de la volonté avec la grace, est de distinguer le moment de la conversion d'avec ses suites; et après avoir enseigné que la coopération de l'homme n'a point lieu dans la conversion du pécheur, ils ajoutent que cette coopération doit seulement être reconnue dans les bonnes œuvres que nous faisons dans la suite [1].

J'avoue qu'il est assez difficile de bien comprendre ce qu'ils veulent dire : car la coopération qu'ils excluent du moment de la conversion est expliquée, en certains endroits, d'une manière qui semble n'exclure que *la coopération qui se fait par nos propres forces naturelles et de nous-mêmes*, ainsi que parle saint Paul [2]. Si cela est, nous sommes d'accord : mais en même temps nous ne voyons pas quel besoin on avoit de distinguer entre le moment de la conversion et toute sa suite; puisque dans toute la suite, non plus que dans le moment de la conversion, l'homme n'opère ni ne coopère que par la grace de Dieu.

Il n'y a donc rien de plus ridicule que de dire, avec les luthériens, qu'au moment de la conversion *l'homme n'agit pas davantage qu'une pierre ou de la boue* [3]; puisqu'au moment de sa conversion on ne peut nier qu'il ne commence à se repentir, à croire, à espérer, à aimer par une action véritable; ce qu'un tronc et une pierre ne peuvent faire.

Et il est clair que l'homme qui se repent, qui croit et qui aime parfaitement, se repent, croit et aime avec plus de force; mais non pas au fond d'une autre manière que lorsqu'il commence à se repentir, à croire et à aimer : de sorte qu'en l'un et l'autre état, si le Saint-Esprit opère, l'homme coopère avec lui, et se soumet à la grace par un acte de sa volonté.

[1] *Conc. p.* 582, 673, 680, 681, 682. — [2] *P.* 656, 662, 668, 674, 678, 687 *et seq.* — [3] *Conc. p.* 662.

En effet, il semble que les luthériens, en excluant la coopération du libre arbitre, ne veulent exclure que celle qu'on voudroit attribuer à nos propres forces. « Lors, disent-ils [1], que » Luther assure que la volonté étoit purement » passive, et n'agissoit en aucune sorte dans la » conversion, son intention n'étoit pas de dire » qu'il ne s'excitât dans notre ame aucun nou- » veau mouvement, et qu'il ne s'y commençât » aucune nouvelle opération; mais seulement de » faire entendre que l'homme ne peut rien de » lui-même, ni par ses forces naturelles. »

C'étoit fort bien commencer : mais ce qui suit n'est pas de même. Car après avoir dit (ce qui est très vrai) que » la conversion de l'homme est » une opération et un don du Saint-Esprit, non » seulement dans quelqu'une de ses parties, mais » en sa totalité, » ils concluent très mal à propos que « le Saint-Esprit agit dans notre enten- » dement, dans notre cœur, et dans notre » volonté, comme dans un sujet qui souffre; » l'homme demeurant sans action, et ne faisant » que souffrir. »

Cette mauvaise conclusion, qu'on tire d'un principe véritable, fait voir qu'on ne s'entend pas; car il semble au fond que ce qu'on veut dire, c'est que l'homme ne peut rien de lui-même, et que la grace le prévient en tout; ce qui encore une fois est incontestable. Mais s'il s'ensuit de ce principe, que nous sommes sans action : cette conséquence s'étend non seulement au moment de la conversion, comme le prétendent les luthériens, mais encore, contre leur pensée, à toute la vie chrétienne; puisque nous ne pouvons non plus par nos propres forces conserver la grace que l'acquérir, et qu'en quelque état que nous soyons, elle nous prévient en tout.

Je ne sais donc à qui en veulent les luthériens, quand ils disent qu'il ne faut pas croire que *l'homme converti coopère au St.-Esprit, comme deux chevaux concourent à traîner un chariot* [2] : car c'est là une vérité que personne ne leur dispute, puisque l'un de ces chevaux ne reçoit pas de l'autre la force qu'il a; au lieu que nous convenons que l'homme coopérant n'a point de force que le Saint-Esprit ne lui donne; et qu'il n'y a rien de plus véritable que ce que disent les luthériens dans le même endroit, que *lorsqu'on coopère à la grace, ce n'est point par ses propres forces naturelles, mais par ces forces nouvelles* qui nous sont données par le Saint-Esprit.

Ainsi, pour peu qu'on s'entende, je ne vois plus entre nous aucune ombre de difficulté. Si lorsque les luthériens enseignent que notre vo-

[1] *Conc. p.* 680. — [2] *Ibid. p.* 674.

lonté n'agit pas au commencement de la conversion, ils veulent dire seulement que Dieu excite en nous de bons mouvements, qui se font en nous sans nous-mêmes : la chose est incontestable ; et c'est ce qu'on appelle la grace excitante. S'ils veulent dire que la volonté, lorsqu'elle consent à la grace, et qu'elle commence par ce moyen à se convertir, n'agit pas de ses propres forces naturelles : c'est encore un point avoué par les catholiques. S'ils veulent dire qu'elle n'agit point du tout, et qu'elle est purement passive, ils ne s'entendent pas eux-mêmes ; et contre leurs propres principes, ils éteignent toute action et toute coopération, non seulement dans le commencement de la conversion, mais encore dans toute la suite de la vie chrétienne.

La seconde chose qu'enseignent les luthériens sur la coopération de la volonté est encore digne d'être remarquée, parcequ'elle nous découvre clairement dans quel abîme on se jette quand on abandonne la règle.

Le livre de la Concorde tâche d'éclaircir l'objection suivante des libertins, faite sur le fondement de la doctrine luthérienne : « S'il est vrai, » disent-ils [1], comme on l'enseigne parmi vous, » que la volonté de l'homme n'ait point de part » à la conversion des pécheurs, et que le Saint-» Esprit seul y fasse tout, je n'ai que faire de » lire ni d'entendre la prédication, ni de fré-» quenter les sacrements, et j'attendrai que le » Saint-Esprit m'envoie ses dons. »

Cette même doctrine jetoit les fidèles dans d'étranges perplexités : car, comme on leur apprenoit que d'abord que le Saint-Esprit agissoit en eux, il les tournoit tellement lui seul qu'ils n'avoient rien du tout à faire, tous ceux qui ne sentoient point en eux-mêmes cette foi ardente ; mais seulement des misères et des foiblesses, tomboient dans ces tristes pensées et dans ce doute dangereux, s'ils étoient du nombre des élus, et si Dieu leur vouloit donner son Saint-Esprit.

Pour satisfaire à ces doutes, et des libertins et des chrétiens infirmes qui différoient leur conversion, il n'y avoit point à leur dire qu'ils résistoient au Saint-Esprit, dont la grace les sollicitoit au-dedans de se rendre à lui ; puisqu'on leur disoit au contraire que dans ces premiers moments, où il s'agissoit de convertir un pécheur, le Saint-Esprit faisoit tout lui seul, et que l'homme n'agissoit non plus qu'une souche.

Ils prennent donc un autre moyen de faire entendre aux pécheurs, qu'il ne tient qu'à eux de se convertir, et ils avancent ces propositions [2].

[1] *Conc. p. 669.* — [2] *P. 669 et seq.*

En premier lieu : « Que Dieu veut que tous » les hommes se convertissent, et parviennent » au salut éternel. »

En second lieu : « Que pour cela il a or-» donné que l'Évangile fût annoncé publique-» ment. »

En troisième lieu : « Que la prédication est » le moyen par lequel Dieu assemble dans le » genre humain une Église dont la durée n'a » point de fin. »

En quatrième lieu : « Que prêcher et écouter » l'Évangile sont les instruments du Saint-Esprit, » par lesquels il agit efficacement en nous, et » nous convertit. »

Après qu'ils ont posé ces quatre propositions générales touchant l'efficace de la prédication, ils en font l'application à la conversion du pécheur, par quatre autres propositions plus particulières [1]. Ils disent donc :

En cinquième lieu, « qu'avant même que » l'homme soit régénéré, il peut lire ou écouter » l'Évangile au-dehors, et que, dans ces choses » extérieures, il a en quelque façon son libre » arbitre pour assister aux assemblées de l'Église, » et y écouter ou n'écouter pas la parole de » Dieu. »

En sixième lieu ils ajoutent : « Que par cette » prédication, et par l'attention qu'on y donne, » Dieu amollit les cœurs ; qu'il s'y allume une » petite étincelle de foi, par laquelle on embrasse » les promesses de Jésus-Christ ; et que le Saint-» Esprit, qui opère ces bons sentiments, est en-» voyé dans les cœurs par ce moyen. »

En septième lieu, ils remarquent, « qu'encore » qu'il soit véritable que ni le prédicateur, ni » l'auditeur ne puissent rien par eux-mêmes, et » qu'il faille que le Saint-Esprit agisse en nous, » afin que nous puissions croire à la parole ; ni » le prédicateur, ni l'auditeur ne doivent avoir » aucun doute que le Saint-Esprit ne soit présent » par sa grace, lorsque la parole est annoncée en » sa pureté, selon le commandement de Dieu, » et que les hommes l'écoutent et la méditent sé-» rieusement. »

Enfin ils posent en huitième lieu, « qu'à la vé-» rité cette présence et ces dons du Saint-Esprit » ne se font pas toujours sentir ; mais qu'il n'en » faut pas moins tenir pour certain que la » parole écoutée est l'organe du Saint-Esprit, » par lequel il déploie son efficace dans les » cœurs. »

Par-là donc la difficulté, selon eux, demeure entièrement résolue tant du côté des libertins que du côté des chrétiens infirmes. Du côté des

[1] *Conc. p. 669 et seq.*

libertins, parceque par les Ire, IIe, IIIe, IVe, Ve, VIe et VIIe propositions, la prédication attentivement écoutée opère la grace. Or par la cinquième il est établi que l'homme est libre à écouter la prédication : il est donc libre à se donner à lui-même ce par où la grace lui est donnée; et par-là les libertins sont contents.

Et pour les chrétiens infirmes, qui, encore qu'ils soient attentifs à la prédication, ne savent s'ils ont la grace, à cause qu'ils ne la sentent pas; on remédie à leur doute par la huitième proposition, qui leur enseigne qu'il n'est pas permis de douter que la grace du Saint-Esprit, quoiqu'on ne la sente pas, n'accompagne l'attention à la parole : de sorte qu'il ne reste plus aucune difficulté selon les principes des luthériens; et ni le libertin, ni le chrétien infirme n'ont à se plaindre, puisqu'enfin pour la conversion tout dépend de l'attention à la parole, qui elle-même dépend du libre arbitre.

Et afin qu'on ne doute pas de quelle attention ils parlent, je remarque qu'ils parlent de l'attention, en tant qu'elle précède la grace du Saint-Esprit : ils parlent de l'attention, où *par son libre arbitre on peut écouter, ou n'écouter pas* [1] : ils parlent de l'attention par laquelle on *écoute l'Évangile au-dehors*, par laquelle on assiste *aux assemblées de l'Église*, où la vertu du Saint-Esprit se développe, par laquelle on prête l'oreille attentive à la parole, qui est son organe. C'est à cette attention libre que les luthériens attachent la grace : et ils sont excessifs en tout; puisqu'ils veulent, d'un côté, que lorsque le Saint-Esprit commence à nous émouvoir, nous n'agissions point du tout; et de l'autre, que cette opération du Saint-Esprit, qui nous convertit sans aucune coopération de notre côté, soit attirée nécessairement par un acte de nos volontés où le Saint-Esprit n'a point de part, et où notre liberté agit purement par ses forces naturelles.

C'est la doctrine commune des luthériens; et le plus savant de tous ceux qui ont écrit de nos jours l'a expliqué par cette comparaison. Il suppose que tous les hommes sont abîmés dans un lac profond, sur la surface duquel Dieu fait nager une huile salutaire qui délivrera par sa seule force tous ces malheureux, pourvu qu'ils veuillent se servir des forces naturelles qui leur sont laissées pour s'approcher de cette huile, et en avaler quelques gouttes [2]. Cette huile, c'est la parole annoncée par les prédicateurs. Les hommes peuvent d'eux-mêmes s'y rendre attentifs : mais aussitôt qu'ils s'approchent par leurs propres forces pour l'écouter, d'elle-même, sans qu'ils s'en mêlent davantage, elle répand dans leurs cœurs une vertu qui les guérit.

Ainsi tous les vains scrupules par où les luthériens, sous prétexte d'honorer Dieu, détruisent premièrement le libre arbitre, et craignent du moins dans la suite de lui donner trop, aboutissent enfin à lui donner tant de force, que tout soit attaché à son action et à son exercice le plus naturel. Ainsi on marche sans règle, quand on abandonne la règle de la tradition : on croit éviter l'erreur des pélagiens; on y revient par un autre endroit, et le circuit qu'on fait ramène au demi-pélagianisme.

Ce demi-pélagianisme des luthériens se répand aussi peu à peu dans le calvinisme, par l'inclination qu'on y a de s'unir aux luthériens; et déja on commence à dire en leur faveur, que le demi-pélagianisme ne damne pas [1], c'est-à-dire, qu'on peut innocemment attribuer à son libre arbitre le commencement de son salut.

Je trouve encore une chose dans le livre de la Concorde qui pourroit causer beaucoup d'embarras dans la doctrine luthérienne, si elle n'étoit bien entendue. On y dit que les fidèles, au milieu de leurs foiblesses et de leurs combats, « ne doivent nullement douter ni de la justice » qui leur est imputée par la foi, ni de leur salut » éternel [2]. » Par où il pourroit sembler que les luthériens admettent la certitude du salut, aussi bien que les calvinistes. Mais ce seroit ici dans leur doctrine une contradiction trop visible; puisque, pour croire dans chaque fidèle la certitude du salut, comme la croient les calvinistes, il faudroit aussi croire avec eux l'inamissibilité de la justice, que la doctrine luthérienne rejette expressément, comme on a vu.

Pour concilier cette contrariété, les docteurs luthériens répondent deux choses : l'une, que par le doute du salut qu'ils excluent de l'ame fidèle, ils n'entendent que l'anxiété, l'agitation et le trouble, que nous en excluons aussi bien qu'eux : l'autre, que la certitude qu'ils admettent du salut dans tous les justes, n'est pas une certitude absolue, mais une certitude conditionnelle, et supposé que le fidèle ne s'éloigne pas de Dieu par une malice volontaire. C'est ainsi que l'explique le docteur Jean-André Gérard [3], qui a donné depuis peu un corps entier de controverses; c'est-à-dire, que dans la doctrine des luthériens le fidèle se doit tenir pour très assuré que Dieu de son côté ne lui manquera jamais, si lui-même ne manque pas le premier à Dieu : ce qui

[1] *Conc. p.* 671. — [2] *Calixt. Judic. n.* 32, 33, 34.

[1] *Jur. Syst. de l'Egl. liv. II. ch.* 3, *p.* 249, 253. — [2] *Conc. p.* 583. — [3] *Confess. Cath.* 1679. *lib.* II. *part.* III. *art.* 22. *c.* 2. *Thes.* III, *n.* 2, 3, 4, *et art.* 23. *cap.* 3. *Thes. unic. n.* 6. *p.* 1426 *et* 1499.

est indubitable. Mettre dans le juste plus de certitude, c'est contredire trop évidemment la doctrine qui nous apprend que, quelque juste qu'on soit, on peut déchoir de la justice, et perdre l'esprit d'adoption : chose dont les luthériens ne doutent non plus que nous.

Depuis la compilation du livre de la Concorde, je ne crois pas que les luthériens aient fait en corps aucune nouvelle décision de foi. Les pièces dont ce livre est composé sont de différents auteurs et de différentes dates; et les luthériens nous y ont voulu donner un recueil de ce qu'il y a parmi eux de plus authentique. Le livre fut mis au jour en 1579, après les célèbres assemblées tenues à Torg et à Berg en 1576 et 1577. Ce dernier lieu étoit, si je ne me trompe, un monastère auprès de Magdebourg. Je ne raconterai pas comment ce livre fut souscrit en Allemagne, ni les surprises et les violences dont on prétend qu'on usa envers ceux qui le reçurent, ni les oppositions de quelques princes et de quelques villes qui refusèrent d'y souscrire. Hospinien a écrit une longue histoire qui paroît assez bien fondée en la plupart de ses faits [1] : c'est aux luthériens qui s'y intéressent à la contredire. Les décisions particulières qui regardent la cène et l'ubiquité ont été faites dans les temps voisins de la mort de Melanchton, c'est-à-dire, environ les années 1558, 59, 60 et 61.

Ces années sont célèbres parmi nous par les commencements des troubles de France. En 1559, nos prétendus réformés dressèrent la Confession de foi qu'ils présentèrent à Charles IX en 1561, au colloque de Poissy [2]. C'est l'ouvrage de Calvin, dont nous avons déja souvent parlé. Mais l'importance de cette action, et les réflexions qu'il nous faudra faire sur cette Confession de foi, nous obligent à expliquer plus profondément la conduite et la doctrine de son auteur.

LIVRE IX.

En l'an 1561. Doctrine et caractère de Calvin.

SOMMAIRE.

Les prétendus réformés de France commencent à paroître. Calvin en est le chef. Ses sentiments sur la justification, où il raisonne plus conséquemment que les luthériens : mais comme il raisonne sur de faux principes, il tombe aussi dans des inconvénients plus manifestes. Trois absurdités qu'il ajoute à la doctrine luthérienne : la certitude du salut, l'inamissibilité de la justice, et la justification des petits enfants indépendamment du baptême. Contradictions sur ce troisième point. Sur le sujet de l'eucharistie, il condamne également Luther et Zuingle, et tâche de prendre un sentiment moyen. Il prouve la réalité plus nécessaire, qu'il ne l'admet en effet. Fortes expressions pour l'établir. Autres expressions qui l'anéantissent. Avantage de la doctrine catholique. On croit nécessaire de parler comme elle et de prendre ses principes, même en la combattant. Trois Confessions différentes des calvinistes, pour contenter trois différentes sortes de personnes, les luthériens, les zuingliens, et eux-mêmes. Orgueil et emportements de Calvin. Comparaison de son génie avec celui de Luther. Pourquoi il ne parut pas au colloque de Poissy. Bèze y présente la Confession de foi des prétendus réformés : ils y ajoutent une nouvelle et longue explication de leur doctrine sur l'eucharistie. Les catholiques s'énoncent simplement et en peu de mots. Ce qui se passa au sujet de la Confession d'Augsbourg. Sentiment de Calvin.

Je ne sais si le génie de Calvin se seroit trouvé aussi propre à échauffer les esprits, et à émouvoir les peuples, que le fut celui de Luther : mais après les mouvements excités, il s'éleva en beaucoup de pays, principalement en France, au-dessus de Luther même, et se fit le chef d'un parti qui ne cède guère à celui des luthériens.

Par son esprit pénétrant et par ses décisions hardies, il raffina sur tous ceux qui avoient voulu en ce siècle-là faire une Église nouvelle, et donna un nouveau tour à la réforme prétendue.

Elle roulloit principalement sur deux points, sur celui de la justification et sur celui de l'eucharistie.

Pour la justification, Calvin s'attacha, autant pour le moins que Luther, à la justice imputative, comme au fondement commun de toute la nouvelle réforme; et il enrichit cette doctrine de trois articles importants.

Premièrement, cette certitude que Luther reconnoissoit seulement pour la justification, fut étendue par Calvin jusqu'au salut éternel; c'est-à-dire, qu'au lieu que Luther vouloit seulement que le fidèle se tînt assuré d'une certitude infaillible qu'il étoit justifié, Calvin voulut qu'il tînt pour certaine avec sa justification sa prédestination éternelle [1] : de sorte qu'un parfait calviniste ne peut non plus douter de son salut, qu'un parfait luthérien de sa justification.

De cette sorte, si un calviniste faisoit sa particulière Confession de foi, il y mettroit cet article : *Je suis assuré de mon salut.* Un d'eux l'a fait. Nous avons dans le recueil de Genève la Confession de foi du prince Frédéric III, comte palatin, et électeur de l'Empire [2]. Ce prince, en expliquant son *Credo,* après avoir dit comme il croit au Père, au Fils et au Saint-Esprit, quand

[1] *Hospin. Concord. discors. imp.* 1607. — [2] *Bez. Hist. Ecc. lib.* IV, *p.* 520.

[1] *Instit. lib.* III, 2, *n.* 16 *et* 24. *c. Antid. Conc. Trid. in sess.* VI. *cap.* 13. 14. *Opusc. p.* 183. — [2] *Synt. Gen. II. part. p.* 149. 156.

il vient à exposer comme il croit l'Eglise catholique, dit « qu'il croit que Dieu ne cesse de la » recueillir de tout le genre humain par sa parole et son Saint-Esprit, et qu'il croit qu'il en » est et sera éternellement un membre vivant. » Il ajoute qu'il croit que « Dieu apaisé par la » satisfaction de Jésus-Christ ne se souviendra » d'aucun de ses péchés, ni de toute la malice » avec laquelle j'aurai, dit-il, à combattre toute » ma vie; mais qu'il me veut donner gratuitement la justice de Jésus-Christ, en sorte que » JE N'AI POINT A APPRÉHENDER LES JUGEMENTS » DE DIEU. Enfin je sais très certainement, poursuit-il, que je serai sauvé, et que je comparoîtrai avec un visage gai devant le tribunal de » Jésus-Christ. » Voilà un bon calviniste, et voilà les vrais sentiments qu'inspire la doctrine de Calvin, que ce prince avoit embrassée.

De là s'ensuivoit un second dogme, c'est qu'au lieu que Luther demeuroit d'accord que le fidele justifié pouvoit déchoir de la grace, ainsi que nous l'avons vu dans la Confession d'Augsbourg, Calvin soutient au contraire que la grace une fois reçue ne se peut plus perdre : ainsi, qui est justifié, et qui reçoit une fois le Saint-Esprit, est justifié, et reçoit le Saint-Esprit pour toujours. C'est pourquoi le palatin mettoit tout-à-l'heure parmi les articles de sa foi, qu'*il étoit membre vivant et perpétuel de l'Eglise*. C'est ce dogme, qui est appelé l'inamissibilité de la justice, c'est-à-dire, le dogme où l'on croit que la justice une fois reçue ne se peut plus perdre. Ce mot est si fort reçu dans cette matière, qu'il faut s'y accoutumer comme à un terme consacré qui abrège le discours.

Il y eut encore un troisième dogme que Calvin établit comme une suite de la justice imputée : c'est que le baptême ne pouvoit pas être nécessaire à salut, comme le disent les luthériens.

Calvin crut que les luthériens ne pouvoient rejeter ces dogmes sans renverser leurs propres principes. Ils veulent que le fidèle soit absolument assuré de sa justification dès qu'il la demande, et qu'il se confie en la bonté divine; parceque selon eux, ni l'invocation ni la confiance ne peuvent souffrir le moindre doute. Or l'invocation et la confiance ne regardent pas moins le salut que la justification et la rémission des péchés; car nous demandons notre salut, et nous espérons l'obtenir, autant que nous demandons la rémission des péchés et que nous espérons l'obtenir : nous sommes donc autant assurés de l'un comme de l'autre.

Que si on croit que le salut ne nous peut manquer, on doit croire en même temps que la grace ne se peut perdre, et rejeter les luthériens qui enseignent le contraire.

Et si nous sommes justifiés par la seule foi, le baptême n'est nécessaire ni en effet, ni en vœu. C'est pourquoi Calvin ne veut pas qu'il opère en nous la rémission des péchés, ni l'infusion de la grace; mais seulement qu'il en soit le sceau, et la marque que nous l'avons obtenue.

Il est certain qu'en disant ces choses, il falloit dire en même temps que les petits enfants étoient en grace indépendamment du baptême. Aussi Calvin ne fit-il point de difficulté de l'avouer. C'est ce qui lui fit inventer que les enfants des fidèles naissoient dans l'alliance, c'est-à-dire dans la sainteté, que le baptême ne faisoit que sceller en eux : dogme inouï dans l'Eglise, mais nécessaire à Calvin pour soutenir ses principes.

Le fondement de cette doctrine étoit, selon lui, dans cette promesse faite à Abraham : *Je serai ton Dieu et de ta postérité après toi*[1]. Calvin soutenoit que la nouvelle alliance, non moins efficace que l'ancienne, devoit par cette raison passer comme elle de père en fils, et se transmettre par la même voie : d'où il concluoit que *la substance du baptême*, c'est-à-dire la grace et l'alliance, *appartenant aux petits enfants, on ne leur en peut refuser le signe*[2], c'est-à-dire le sacrement du baptême : doctrine, selon lui, si assurée, qu'il l'insera dans le Catéchisme, dans les mêmes termes que nous venons de rapporter[3], et en termes aussi forts dans *la forme d'administrer le baptême*.

Quand je regarde Calvin comme l'auteur de ces trois dogmes, je ne veux pas dire qu'il soit absolument le premier qui les ait enseignés; car les anabaptistes et d'autres encore les avoient déjà soutenus, ou en tout, ou en partie : mais je veux dire qu'il leur a donné un nouveau tour, et a fait voir mieux que personne le rapport qu'ils ont avec la justice imputée.

Je crois pour moi qu'en ces trois articles Calvin raisonnoit plus conséquemment que Luther : mais il s'engageoit aussi à de plus grands inconvénients, comme il arrive nécessairement à ceux qui raisonnent sur de faux principes.

Si c'étoit un inconvénient dans la doctrine de Luther, qu'on fût assuré de sa justification, c'en étoit un bien plus grand, et qui exposoit la foiblesse humaine à une tentation bien plus dangereuse, qu'on fût assuré de son salut.

D'ailleurs, en disant que le Saint-Esprit et la justice ne se pouvoient perdre, non plus que la foi, on obligeoit le fidèle, une fois justifié et per-

[1] *Gen.* XVII. 7. — [2] *Instit.* IV, XV. n. 22. XVI. 3. *etc* 9, *etc.* — [3] *Dim.* 30.

Digitized by Google

suadé de sa justification, à croire que nul crime ne seroit capable de le faire déchoir de cette grace.

En effet, Calvin soutenoit qu'*en perdant la crainte de Dieu on ne perdoit pas la foi qui nous justifie* [1]. Il se servoit à la vérité de termes étranges; car il disoit que la foi *étoit accablée, ensevelie, suffoquée; qu'on en perdoit la possession, c'est-à-dire le sentiment et la connoissance;* mais il ajoutoit qu'avec tout cela *elle n'étoit pas éteinte.*

Il faut trop de subtilité pour concilier ensemble toutes ces paroles de Calvin : mais c'est que comme il vouloit soutenir son dogme, il vouloit aussi donner quelque chose à l'horreur qu'on a de reconnoître la foi justifiante dans une ame qui a perdu *la crainte de Dieu*, et qui est tombée dans les plus grands crimes.

Mais si on joint à ces dogmes celui qui enseigne que les enfants des fidèles apportent au monde la grace en naissant; dans quelle horreur tombe-t-on, puisqu'il faut nécessairement avouer que toute la postérité d'un fidèle est prédestinée !

La démonstration en est aisée selon les principes de Calvin. Qui naît d'un fidèle naît dans l'alliance, et par conséquent dans la grace : qui a une fois la grace n'en peut plus déchoir : si non seulement on l'a pour soi-même, mais encore qu'on la transmette nécessairement à ses descendants, voilà donc la grace étendue à des générations infinies. S'il y a un seul fidèle dans toute une race, la descendance de ce fidèle est toute prédestinée. Si on y trouve un seul homme qui meure dans le crime, tous ses ancêtres sont damnés.

Au reste, les suites horribles de la doctrine de Calvin ne condamnent pas moins les luthériens que les calvinistes : et si les derniers sont inexcusables de se jeter dans de si étranges inconvénients, les autres n'ont pas moins de tort d'avoir posé des principes d'où suivent si clairement de telles conséquences.

Mais encore que les calvinistes aient embrassé ces trois dogmes comme un fondement de la réforme, le respect des luthériens a fait, si je ne me trompe, que dans les Confessions de foi des Églises calvinniennes on a plutôt insinué qu'expressément établi les deux premiers dogmes, c'est-à-dire, la certitude de la prédestination, et l'inamissibilité de la justice [2]. Ce n'est proprement qu'au synode de Dordrecht qu'on en a fait authentiquement la déclaration : nous la verrons en son lieu. Pour le dogme qui reconnoît dans les enfants des fidèles la grace inséparable d'avec leur naissance, nous le trouvons dans le Catéchisme dont nous avons rapporté les termes, et dans la forme d'administrer le baptême [1].

Je ne veux pas assurer pourtant que Calvin et les calvinistes soient bien constants dans ce dernier dogme : car encore qu'ils disent d'un côté que les enfants des fidèles naissent dans l'alliance, et que le sceau de la grace, qui est le baptême, ne leur est dû qu'à cause que la chose même, c'est-à-dire la grace et la régénération, leur est acquise par le bonheur qu'ils ont d'être nés de parents fidèles; il paroît en d'autres endroits qu'ils ne veulent pas que les enfants des fidèles soient toujours régénérés quand ils reçoivent le baptême, pour deux raisons : la première, parceque selon leurs maximes le sceau du baptême n'a pas son effet à l'égard de tous ceux qui le reçoivent, mais seulement à l'égard des prédestinés. La seconde, parceque le sceau du baptême n'a pas toujours son effet présent, même à l'égard des prédestinés; puisque tel qui est baptisé dans son enfance n'est régénéré que dans sa vieillesse.

Ces deux dogmes sont enseignés par Calvin en plusieurs endroits, mais principalement dans l'accord qu'il fit en 1554 de l'Église de Genève avec celle de Zurich. Cet accord contient la doctrine de ces deux Églises; et étant reçu de l'une et de l'autre, il a toute l'autorité d'une Confession de foi; de sorte que les deux dogmes que je viens de rapporter y étant expressément enseignés, on les peut compter parmi les articles de foi de l'Église calvinienne [2].

Il paroît donc que cette Église enseigne deux choses contradictoires. La première, que les enfants des fidèles naissent certainement dans l'alliance et dans la grace, ce qui oblige nécessairement à leur donner le baptême : la seconde, qu'il n'est pas certain qu'ils naissent dans l'alliance ni dans la grace, puisque personne ne sait s'ils sont du nombre des prédestinés.

C'est encore un grand inconvénient de dire d'un côté que le baptême soit par lui-même un signe certain de la grace, et de l'autre que plusieurs de ceux qui le reçoivent sans apporter de leur part aucun obstacle à la grace qu'il leur présente, comme sont les petits enfants, n'en reçoivent pourtant aucun effet. Mais en laissant aux calvinistes le soin de concilier leurs dogmes, je me contente de rapporter ce que je trouve dans leurs Confessions de foi.

[1] *Antid. Conc. Trid. in sess. VI. cap. 16. Opusc. p. 288.* — [2] *Confes. de Fr. art. 18. 19. 20. 21. 22. Cat. Dim. 18. 19. 56.*

[1] *Cat. Dim. 30. Form. du Bap. 5. n. 11.* — [2] *Conf. Tigur. et Genev. art. 17. 20. Opusc. Calv. p. 754. Hosp. an. 1554.*

Jusqu'ici Calvin s'est élevé au-dessus des luthériens, en tombant aussi plus bas qu'ils n'avoient fait. Sur le point de l'eucharistie il s'éleva non seulement au-dessus d'eux, mais encore au-dessus des zuingliens; et par une même sentence il donna le tort aux deux partis qui divisoient depuis si long-temps toute la nouvelle réforme.

Il y avoit quinze ans qu'ils disputoient sur le point de la présence réelle, sans jamais avoir pu convenir, quoi qu'on eût pu faire pour les mettre d'accord; lorsque Calvin [1], encore assez jeune, décida qu'ils ne s'étoient point entendus, et que les chefs des deux partis avoient tort : Luther, pour avoir trop pressé la présence corporelle; Zuingle et Œcolampade, pour n'avoir pas assez exprimé que la chose même, c'est-à-dire le corps et le sang, étoient joints aux signes; parce-qu'il falloit reconnoître une certaine présence de Jésus-Christ dans la cène, qu'ils n'avoient pas bien comprise.

Cet ouvrage de Calvin fut imprimé en françois l'an 1540, et depuis traduit en latin par l'auteur même. Il s'étoit déja donné un grand nom par son Institution qu'il publia la première fois en 1534, et dont il faisoit souvent de nouvelles éditions avec des additions considérables, ayant une extrême peine à se contenter lui-même, comme il le dit dans ses préfaces. Mais on tourna encore plus les yeux sur lui, quand on vit un assez jeune homme entreprendre de condamner les chefs des deux partis de la réforme; et tout le monde fut attentif à ce qu'il apporteroit de nouveau.

C'est en effet un des points plus mémorables de la nouvelle réforme; et il mérite d'autant plus d'être considéré, que les calvinistes d'à présent semblent l'avoir oublié, quoiqu'il fasse une partie des plus essentielles de leur Confession de foi.

Si Calvin n'avoit fait que dire que les signes ne sont pas vides dans l'eucharistie, ou que l'union que nous y avons avec Jésus-Christ est effective et réelle, et non pas imaginaire; ce ne seroit rien : nous avons vu que Zuingle et Œcolampade, dont Calvin n'étoit pas tout-à-fait content, en avoient bien dit autant dans leurs écrits.

Les graces que nous recevons par l'eucharistie, et les mérites de Jésus-Christ qui nous y sont appliqués, suffisent pour nous faire entendre que les signes ne sont pas vides dans ce sacrement; et personne n'a jamais nié que ce fruit que nous en tirons ne fût très réel.

La difficulté étoit donc, non pas à nous faire voir que la grace unie au sacrement en faisoit un signe efficace et plein de vertu, mais à montrer comment le corps et le sang nous étoient effectivement communiqués : car c'est ce que ce saint sacrement avoit de particulier, et ce que tous les chrétiens avoient accoutumé d'y rechercher, en vertu des paroles de l'Institution.

De dire qu'on y reçût avec la figure la vertu et le mérite de Jésus-Christ par la foi, Zuingle et Œcolampade l'avoient tant dit, que Calvin n'eût eu rien à desirer dans leur doctrine, s'il n'eût voulu quelque chose de plus.

Bucer, qu'il reconnoissoit en quelque façon pour son maître, en confessant, comme il avoit fait dans l'accord de Vitemberg, une présence substantielle qui fût commune à tous les communiants dignes et indignes, établissoit par-là une présence réelle indépendante de la foi; et il avoit tâché de remplir l'idée de réalité que les paroles de notre Seigneur portent naturellement dans les esprits. Mais Calvin croyoit qu'il en disoit trop; et encore qu'il trouvât bon qu'on alléguât aux luthériens les articles de Vitemberg, pour montrer que la querelle de l'eucharistie étoit finie par ces articles [1], il ne s'en tenoit pas dans son cœur à cette décision. Ainsi il prit quelque chose de Bucer et de cet accord qu'il ajusta à sa mode, et tâcha de faire un système tout particulier.

Pour en entendre le fond, il faut remettre en peu de paroles l'état de la question, et ne pas craindre de répéter quelque chose de ce que nous avons déja dit sur cette matière.

Il s'agissoit du sens de ces paroles : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang.*

Les catholiques prétendoient que le dessein de notre Seigneur étoit de nous y donner à manger son corps et son sang, comme on donnoit aux anciens la chair des victimes immolées pour eux.

Comme cette manducation étoit un signe aux anciens que la victime étoit à eux, et qu'ils participoient au sacrifice; ainsi le corps et le sang de Jésus-Christ immolé pour nous, nous étant donnés pour les prendre par la bouche avec le sacrement, ce nous étoit un signe qu'ils étoient à nous, et que c'étoit pour nous que le Fils de Dieu en avoit fait à la croix le sacrifice.

Afin que ce gage de l'amour de Jésus-Christ fût efficace et certain, il falloit que nous eussions, non point seulement les mérites, l'esprit et la vertu, mais encore la propre substance de la victime immolée, et qu'elle nous fût donnée aussi véritablement à manger, que la chair des victimes avoit été donnée à l'ancien peuple.

[1] *Tract. de Cœnâ Domini. Opusc. p. 1.*

[1] *Ep. ad illust. Princ. Germ. p. 334.*

C'est ainsi qu'on entendoit ces paroles: *Ceci est mon corps livré pour vous; ceci est mon sang répandu pour vous* [1]. C'est aussi véritablement mon corps, qu'il est vrai que ce corps a été livré pour vous; et aussi véritablement mon sang, qu'il est vrai que ce sang a été répandu pour vous.

Par la même raison, on entendoit que la substance de cette chair et de ce sang ne nous étoit donnée qu'en l'eucharistie, puisque Jésus-Christ n'avoit dit que là: *Ceci est mon corps, ceci est mon sang.*

Nous recevons donc Jésus-Christ en plusieurs manières dans tout le cours de notre vie; par sa grace, par ses lumières, par son Saint-Esprit, par sa vertu toute puissante: mais cette manière singulière de le recevoir, en la propre et véritable substance de son corps et de son sang, étoit particulière à l'eucharistie.

Ainsi l'eucharistie étoit regardée comme un miracle nouveau, qui nous confirmoit tous les autres que Dieu avoit faits pour notre salut. Un corps humain tout entier donné en tant de lieux, à tant de personnes, sous les espèces du pain, c'étoit de quoi étonner tous les esprits; et nous avons déja vu que les Pères s'étoient servis des effets les plus étonnants de la puissance divine pour expliquer celui-ci.

C'étoit peu que Dieu eût fait un si grand miracle en notre faveur, s'il ne nous eût donné le moyen d'en profiter; et nous ne le pouvions espérer que par la foi.

Ce mystère étoit pourtant, comme tous les autres, indépendant de la foi. Qu'on croie ou qu'on ne croie pas, Jésus-Christ s'est incarné, Jésus-Christ est mort, et s'est immolé pour nous; et par la même raison, qu'on croie ou qu'on ne croie pas, Jésus-Christ nous donne à manger dans l'eucharistie la substance de son corps; car il nous falloit confirmer par-là que c'est pour nous qu'il l'a prise, et pour nous qu'il l'a immolée: les gages de l'amour divin, en eux-mêmes, sont indépendants de notre foi: seulement il faut notre foi pour en profiter.

En même temps que nous recevons ce précieux gage, qui nous assure que Jésus-Christ immolé est tout à nous, il faut aussi appliquer notre esprit à ce témoignage inestimable de l'amour divin. Et comme les anciens, en mangeant la victime immolée, devoient la manger comme immolée, et se souvenir de l'oblation qui en avoit été faite à Dieu en sacrifice pour eux; ceux aussi qui reçoivent à la sainte table la substance du corps et du sang de l'agneau sans tache, ils doivent recevoir comme immolée; et se souvenir que le Fils de Dieu en avoit fait le sacrifice à son Père pour le salut, non seulement de tout le monde en général, mais encore de chacun des fidèles en particulier. C'est pourquoi en disant: *Ceci est mon corps, ceci est mon sang,* il avoit ajouté aussitôt après: *Faites ceci en mémoire de moi* [1]; c'est-à-dire, comme la suite le fait voir, en mémoire de moi immolé pour vous, et de cette immense charité qui m'a fait donner ma vie pour vous racheter, conformément à cette parole de saint Paul: *Vous annoncerez la mort du Seigneur* [2].

Il falloit donc bien se garder de recevoir seulement dans notre corps le corps sacré de notre Seigneur: on devoit s'y attacher par l'esprit, et se souvenir qu'il ne nous donnoit son corps qu'afin que nous eussions un gage certain que cette sainte victime étoit toute à nous. Mais en même temps que nous rappelions ce pieux souvenir dans notre esprit, nous devions entrer dans les sentiments d'une tendre reconnoissance envers le Sauveur; et c'étoit l'unique moyen de jouir parfaitement de ce gage inestimable de notre salut.

Et encore que la réception actuelle de ce corps et de ce sang ne nous fût permise qu'à certains moments, c'est-à-dire dans la communion, notre reconnoissance n'étoit pas bornée à un temps si court; et c'étoit assez qu'à certains moments nous reçussions ce gage sacré, pour faire durer dans tous les moments de notre vie la jouissance spirituelle d'un si grand bien.

Car encore que la perception actuelle du corps et du sang ne fût que momentanée, le droit que nous avons de le recevoir est perpétuel, semblable au droit sacré qu'on a l'un sur l'autre par le lien du mariage.

Ainsi l'esprit et le corps se joignent pour jouir de notre Seigneur, et de la substance adorable de son corps et de son sang: mais comme l'union des corps est le fondement d'un si grand ouvrage, celle des esprits en est la perfection.

Celui donc qui ne s'unit pas en esprit à Jésus-Christ, dont il reçoit le corps sacré, ne jouit pas comme il faut d'un si grand don: semblable à ces époux brutaux ou trompeurs, qui unissent les corps sans unir les cœurs.

Jésus-Christ veut trouver en nous l'amour dont il est plein, lorsqu'il s'en approche. Quand il ne le trouve pas, l'union des corps n'en est pas moins réelle; mais au lieu d'être fructueuse, elle est odieuse et outrageuse à Jésus-Christ. Ceux qui viennent à son corps sans cette foi vive, sont *la*

[1] *Matt.* XXVI. 26, 28. *Luc.* XXII. 19, 20. *I. Cor.* XI. 24.

[1] *Luc.* XXII. 19, 20. *I. Cor.* XI. 24, 25. — [2] *I. Cor.* XI. 26.

ce qui montre combien simplement il les faut entendre.

Zuingle et Œcolampade avoient souvent objecté aux catholiques et aux luthériens, que nous recevions le corps et le sang de Jésus-Christ, comme les anciens Hébreux les avoient reçus dans le désert: d'où il s'ensuivoit que nous les recevons non pas en substance, puisque leur substance n'étoit pas alors, mais seulement en esprit. Mais Calvin ne souffre pas ce raisonnement; et en avouant que nos pères ont reçu Jésus-Christ dans le désert, il soutient qu'ils ne l'ont pas reçu comme nous; puisque nous avons maintenant « la substance de sa chair, et que » notre manducation est substantielle: ce que » celle des anciens ne pouvoit pas être [1]. »

Secondement, il enseigne que ce corps une fois offert pour nous, nous *est donné dans la cène pour nous certifier que nous avons part à son immolation* [2], et à la réconciliation qu'elle nous apporte : ce qui, à parler naturellement, voudroit dire qu'il faut distinguer ce qu'il y a du côté de Dieu d'avec ce qu'il y a de notre côté, et que ce n'est pas notre foi qui nous rend Jésus-Christ présent dans l'eucharistie; mais que Jésus-Christ présent d'ailleurs comme un sacré gage de l'amour divin, sert de soutien à notre foi. Car comme quand nous disons que le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous certifier qu'il aimoit notre nature, nous reconnoissons son incarnation comme indépendante de notre foi, et tout ensemble comme un moyen qui nous est donné pour la soutenir: ainsi enseigner que Jésus-Christ nous donne dans ce mystère son corps et son sang, pour nous *certifier* que nous avons part au sacrifice qu'il en a fait; à vrai dire, c'est reconnoître que ce corps et ce sang nous sont donnés non parceque nous croyons, mais afin que notre foi, excitée par un si digne présent, se tienne plus assurée de l'amour divin qui nous est *certifié* par un tel gage.

Par-là donc il paroît certain que le don du corps et du sang est indépendant de la foi dans le sacrement; et la doctrine de Calvin nous porte encore à cette pensée par un autre endroit.

Car il dit en troisième lieu, et il répète souvent que la sainte cène « est composée de deux choses, » ou qu'il y a deux choses dans ce sacrement, le » pain matériel et le vin que nous voyons à l'œil, » et Jésus-Christ, dont nos ames sont intérieure- » ment nourries [3]. »

Nous avons vu ces paroles dans l'accord de Vitemberg [4] : Luther et les luthériens les avoient tirées d'un fameux passage de saint Irénée [1], où il est dit que l'eucharistie étoit *composée d'une chose céleste et d'une chose terrestre*; c'est-à-dire, comme ils l'expliquoient, tant de la substance du pain que de celle du corps. Les catholiques contestoient cette explication; et sans entrer ici dans cette dispute contre les luthériens, si cette explication leur sembloit contraire à la transsubstantiation catholique, elle ruinoit visiblement la figure zuinglienne, et établissoit du moins la consubstantiation de Luther: car en disant qu'on trouve dans le sacrement, c'est-à-dire dans le signe même, la chose terrestre avec la céleste, c'est-à-dire, selon le sens des luthériens, le pain matériel avec le propre corps de Jésus-Christ, c'est mettre manifestement les deux substances ensemble; et dire que le sacrement soit composé du pain qui est devant nos yeux, et de Jésus-Christ qui est au plus haut des cieux à la droite de son Père, ce seroit une expression tout-à-fait extravagante. Il faut donc dire que les deux substances se trouvent en effet dans le sacrement, et que le signe y est conjoint avec la chose.

C'est à quoi tend encore cette expression, que nous trouvons dans Calvin, « que sous le signe » du pain nous prenons le corps, et sous le signe » du vin nous prenons le sang distinctement l'un » de l'autre, afin que nous jouissions de Jésus- » Christ tout entier [2]. » Et ce qu'il y a ici de plus remarquable, c'est que Calvin dit que le corps de Jésus-Christ est sous le pain, *comme le Saint-Esprit est sous la colombe* [3]; ce qui marque nécessairement une présence substantielle, personne ne doutant que le Saint-Esprit ne fût substantiellement présent sous la forme de la colombe, comme Dieu l'étoit toujours d'une façon particulière lorsqu'il apparoissoit sous quelque figure.

Les paroles dont il se sert sont précises : « Nous » ne prétendons pas, dit-il [4], qu'on reçoive un » corps symbolique, comme ce n'est pas un es- » prit symbolique qui a paru dans le baptême de » notre Seigneur : le Saint-Esprit fut alors vrai- » ment et substantiellement présent; mais il se » rendit présent par un symbole visible, et il fut » vu dans le baptême de Jésus-Christ, parcequ'il » apparut véritablement sous le symbole et sous » la forme extérieure de la colombe. »

Si le corps de Jésus-Christ nous est aussi présent sous le pain que le Saint-Esprit fut présent sous la forme de la colombe, je ne sais plus ce que l'on peut desirer pour une présence réelle et substantielle. Et Calvin dit toutes ces choses dans

[1] *II. Def. cont. Vestph. p.* 779. — [2] *Cat. Dim.* 52. — [3] *Inst. lib.* IV. 17. *n.* 11, 14. *Catech. Dim.* 53. — [4] Ci-dessus. *liv.* IV.

[1] *Lib.* IV. *adv. Hæres. c.* 34. — [2] *Instit.* IV. *c.* 17. *n.* 15. 17. — [3] *Diluc. exp. sanæ doct. Opusc. p.* 839. — [4] *Ibid. p.* 844.

un ouvrage où il se propose d'expliquer plus clairement que jamais, comme on reçoit Jésus-Christ; puisqu'il le dit après avoir long-temps disputé sur cette matière avec les luthériens, dans un livre qui a pour titre, *Claire exposition de la manière dont on participe au corps de notre Seigneur.*

Dans ce même livre il dit encore que Jésus-Christ est présent dans le sacrement « comme » Dieu étoit présent dans l'arche, où il se ren- » doit, dit-il, véritablement présent, et non sen- » lement en figure, mais en propre substance. »

Ainsi, quand on veut parler très clairement et très simplement de ce mystère, on emploie naturellement ces expressions, qui mènent l'esprit à la présence réelle.

Et c'est pourquoi, en quatrième lieu, Calvin dit, en cet endroit et partout ailleurs, qu'il ne dispute point de la chose, mais seulement de la manière. « Je ne dispute point, dit-il [2], de la » présence ni de la manducation substantielle, » mais de la manière de l'une et de l'autre. » Il répète cent et cent fois qu'il convient de la chose, et ne dispute que de la façon. Tous ses disciples parlent de même ; et encore à présent nos réformés se fâchent quand nous leur disons que le corps de Jésus-Christ, selon leur croyance, n'est pas aussi substantiellement avec eux, qu'il l'est avec nous selon la nôtre : ce qui montre que l'esprit du christianisme est de mettre Jésus-Christ dans l'eucharistie aussi présent qu'il se peut, et que sa parole nous conduit naturellement à ce qu'il y a de plus substantiel.

De là vient qu'en cinquième lieu Calvin met une présence tout-à-fait miraculeuse et divine. Il n'est pas comme les Suisses qui se fâchent quand on leur dit qu'il y a du miracle dans la cène : lui au contraire se fâche quand on dit qu'il n'y en a point. Il ne cesse de répéter [2] que le mystère de l'eucharistie passe les sens; que c'est un ouvrage incompréhensible de la puissance divine, et un secret impénétrable à l'esprit humain; que les paroles lui manquent pour exprimer ses pensées, et que ses pensées, quoique beaucoup au-dessus de ses expressions, n'égalent pas la hauteur de ce mystère ineffable : *De sorte*, dit-il, *qu'il expérimente plutôt ce que c'est que cette union, qu'il ne l'entend* : ce qui montre qu'il en ressent ou qu'il croit en ressentir les effets, mais que la cause le passe. C'est aussi ce qui lui fait mettre dans la Confession de foi [3], « que ce mys- » tère surmonte en sa hautesse la mesure de no- » tre sens, et tout ordre de nature; et que pour » ce qu'il est céleste, il ne peut être appréhendé » (c'est-à-dire compris) que par foi. » Et s'efforçant d'expliquer dans le catéchisme comment il se peut faire que *Jésus-Christ nous fasse participants de sa propre substance, vu que son corps est au ciel, et nous sur la terre*; il répond » que » cela se fait par la vertu incompréhensible de » son esprit, laquelle conjoint bien les choses » séparées par distance de lieu [4] »

Un philosophe comprendroit bien que la vertu divine n'est pas bornée par les lieux : les moins capables entendent comment on se peut unir par l'esprit et par la pensée à ce qu'il y a de plus éloigné, et Calvin nous menant par ses expressions à une union plus miraculeuse, on il ne dit rien, ou il exclut l'union par la seule foi.

Aussi voyons-nous en sixième lieu qu'il met dans l'eucharistie une participation qui ne se trouve ni au baptême, ni dans la prédication ; puisqu'il dit dans le Catéchisme « qu'encore que » Jésus-Christ nous y soit vraiment communi- » qué, toutefois ce n'est qu'en partie et non plei- » nement [2]; » ce qui montre qu'il nous est donné dans la cène autrement que par la foi; puisque la foi se trouvant aussi vive et aussi parfaite dans la prédication et dans le baptême, il nous y seroit donné aussi pleinement que dans l'eucharistie.

Ce qu'il ajoute pour expliquer cette plénitude est encore plus fort; car c'est là qu'il dit ce qui a déja été rapporté, que » Jésus-Christ nous » donne son corps et son sang pour nous certi- » fier que nous en recevons le fruit. » Voilà donc cette plénitude que nous recevons dans l'eucharistie, et non au baptême ou dans la prédication; d'où il s'ensuit que la seule foi ne nous donne pas le corps et le sang de notre Seigneur; mais que ce corps et ce sang nous étant donnés d'une manière spéciale dans l'eucharistie, nous *certifient*, c'est-à-dire nous donnent une foi certaine que nous avons part au sacrifice où ils ont été immolés.

Enfin ce qui échappe à Calvin en parlant même des indignes, fait voir combien il faut croire dans ce sacrement une présence miraculeuse indépendante de la foi : car encore que ce qu'il inculque le plus soit que les indignes n'ayant pas la foi, Jésus-Christ est prêt de venir à eux, mais n'y vient pas en effet; néanmoins la force de la vérité lui fait dire, « qu'il est véritablement offert » et donné à tous ceux qui sont assis à la sainte » table, encore qu'il ne soit reçu avec fruit que » des seuls fidèles [3], » qui est la même façon de parler dont nous nous servons.

[1] *Diluc. exp. sanæ doct. et Op. p. 777 et seq. 839. 844, etc.* — [2] *Instit. IV. 17, 32.* — [3] *Art. 36.*

[4] *Dim. 53.* — [2] *Dim. 52.* — [3] *Inst. IV. 17, 10. Op. de Cœnâ Domini. 1540.*

Ainsi, pour entendre la vérité du mystère que Jésus-Christ opère dans l'eucharistie, il faut croire que son propre corps y est véritablement *offert et donné*, même aux indignes; et qu'il en est même *reçu*, quoiqu'il n'en soit pas reçu *avec fruit*: ce qui ne peut être vrai, s'il n'est vrai aussi que ce qu'on nous donne dans ce sacrement est le propre corps du Fils de Dieu indépendamment de la foi.

Calvin le confirme encore en un autre endroit, où il écrit ces mots : « C'est en ceci que consiste » l'intégrité du sacrement, que le monde entier » ne peut violer; que la chair et le sang de Jésus-» Christ sont donnés aussi véritablement aux in-» dignes qu'aux fidèles et aux élus [1]. » D'où il s'ensuit que ce qu'on leur donne est la chair et le sang du Fils de Dieu indépendamment de la foi; puisqu'il est certain, selon Calvin, qu'ils n'ont pas la foi, ou du moins qu'ils ne l'exercent pas en cet état.

Ainsi les catholiques ont raison de dire que ce qui fait que le don sacré que nous recevons dans l'eucharistie est le corps et le sang de Jésus-Christ, ce n'est pas la foi que nous avons à la parole, mais la parole elle seule par son efficace toute puissante : de sorte que la foi n'ajoute rien à la vérité du corps et du sang; mais la foi fait seulement que ce corps et ce sang nous profitent; et il n'y a rien de plus véritable que ce mot de saint Augustin, que l'eucharistie n'est pas moins *le corps de notre Seigneur pour Judas que pour les autres apôtres* [2].

La comparaison dont se sert Calvin dans le même lieu appuie encore plus la réalité : car, après avoir dit du corps et du sang ce qu'on vient d'entendre, *qu'ils ne sont pas moins donnés aux indignes qu'aux dignes*, il ajoute qu'il en est comme « de la pluie qui, tombant sur un rocher, » s'écoule sans le pénétrer. Ainsi, dit-il [3], les im-» pies repoussent la grace de Dieu, et l'empê-» chent de pénétrer au-dedans d'eux-mêmes. » Remarquez qu'il parle ici du corps et du sang, qui par conséquent doivent être donnés aux indignes, aussi réellement que la pluie tombe sur un rocher. Quant à la substance de la pluie, elle ne tombe pas moins sur les rochers et sur les lieux stériles, que sur ceux où elle fructifie; et ainsi, selon cette comparaison, Jésus-Christ ne doit pas être moins substantiellement présent aux endurcis qu'aux fidèles qui reçoivent son sacrement, quoiqu'il ne fructifie que dans les derniers. Le même Calvin nous dit encore avec saint Augustin, que les indignes qui participent à son sacrement sont ces importuns *qui le pressent* dans l'Évangile; et que les fidèles qui le reçoivent dignement sont la femme pieuse *qui le touche* [1]. A ne regarder que le corps, tous le touchent également; mais on a raison de dire que ceux qui le touchent avec foi sont les seuls qui le touchent véritablement, parceque seuls ils le touchent avec fruit. Peut-on parler de cette sorte, sans reconnoître que Jésus-Christ est présent très réellement aux uns et aux autres, et que cette parole : *Ceci est mon corps*, a toujours infailliblement l'effet qu'elle énonce?

Je sais bien qu'en disant des choses si fortes sur le corps donné aux impies aussi véritablement qu'aux saints, Calvin n'a pas laissé de distinguer entre donner et recevoir, et qu'au même lieu où il dit que la chair de Jésus-Christ *étoit aussi véritablement donnée aux indignes qu'aux élus*, il dit aussi *qu'elle n'étoit reçue* que des élus seuls [2] : mais il abuse des mots. Car, s'il veut dire que Jésus-Christ n'est pas reçu par les indignes au même sens que saint Jean a dit dans son évangile : *Il est venu chez soi, et les siens ne l'ont pas reçu*, c'est-à-dire, ils n'y ont pas cru; il a raison. Mais comme ceux qui n'ont pas reçu Jésus-Christ de cette sorte n'ont pas empêché par leur infidélité qu'il ne soit aussi véritablement venu à eux qu'aux autres, ni que *le Verbe fait chair pour habiter au milieu de nous* [4], eu égard à sa présence personnelle, n'ait été reçu vraiment au milieu du monde, je dis même au milieu du monde qui l'a méconnu et crucifié; ainsi, pour parler conséquemment, il faut dire que cette parole : *Ceci est mon corps*, ne le rend pas moins présent aux indignes, qui sont coupables de son corps et de son sang, qu'aux fidèles, qui s'en approchent avec foi; et qu'à regarder simplement la présence corporelle, il est reçu également des uns et des autres.

Je remarquerai encore ici une parole de Calvin, qui nous met à couvert d'un reproche que lui et les siens ne cessent de nous faire. Combien de fois nous objectent-ils ces paroles de notre Seigneur : *La chair ne sert de rien* [5]? et cependant Calvin les explique ainsi : « La chair ne sert » de rien toute seule; mais elle sert avec l'es-» prit [6]. » C'est justement ce que nous disons; et ce qu'on doit conclure de cette parole, ce n'est pas que Jésus-Christ ne nous donne la propre substance de sa chair indépendamment de notre foi; car il la donne, selon Calvin même, aux indignes; mais c'est qu'il ne sert de rien de recevoir sa chair, si on ne la reçoit avec son esprit.

[1] *Instit. ibid. n.* 33. — [2] *Aug. Serm.* XI *de verb. Dom. nunc serm.* LXXI. *n.* 17; *tom.* V, *col.* 594. — [3] *Instit. lib.* IV. *c.* 17, *n.* 33. *Il. Def. Opusc. p.* 781.

[1] *Diluc. exp. Opusc. p.* 848. — [2] *Instit. lib.* IV, *c.* 17, *n.* 33. — [3] *Joan.* I, 11. — [4] *Ibid.* 14. — [5] *Joan.* VI, 64. — [6] *Diluc. exp. Opusc.* 859.

Que si on ne reçoit pas toujours son esprit avec sa chair, ce n'est pas qu'il n'y soit toujours ; car Jésus-Christ vient à nous *plein d'esprit et de grâce*, mais c'est que pour recevoir l'esprit qu'il apporte, il lui faut ouvrir le nôtre par une foi vive.

Ce n'est donc pas un corps sans ame, ou, comme parle Calvin, un cadavre que nous faisons recevoir aux indignes quand ils reçoivent la sainte chair de Jésus-Christ sans en profiter ; comme ce n'est pas un cadavre et un corps sans ame et sans esprit que Jésus-Christ leur donne, selon Calvin même [1]. C'est déja une vaine exagération d'appeler cadavre un corps qu'on sait être animé : car Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus; la vie est en lui, et non seulement la vie qui fait vivre le corps, mais encore la vie qui fait vivre l'ame. Partout où Jésus-Christ vient, il y vient avec la grace et la vie. Il portoit avec lui et en lui toute sa vertu à l'égard de la troupe qui le pressoit : mais *cette vertu ne sortit* qu'en faveur de celle qui le toucha avec la foi. Ainsi quand Jésus-Christ se donne aux indignes, il vient à eux avec la même vertu et le même esprit qu'il déploie sur les fidèles; mais cet esprit et cette vertu n'agissent que sur ceux qui croient; et Calvin doit dire sur tous ces points les mêmes choses que nous, s'il veut parler conséquemment.

Il est pourtant vrai qu'il ne le dit pas. Il est vrai qu'encore qu'il dise que nous sommes participants de la propre substance du corps et du sang de Jésus-Christ, il veut que cette substance ne nous soit unie que par la foi ; et qu'au fond, malgré ces grands mots de propre substance, il n'a dessein de reconnoître dans l'eucharistie qu'une présence de vertu.

Il est vrai aussi qu'après avoir dit que nous sommes participants de la propre substance de Jésus-Christ, il refuse de dire *qu'il soit réellement et substantiellement présent* [2]; comme si la participation n'étoit pas de même nature que la présence, et qu'on pût jamais recevoir la propre substance d'une chose, quand elle n'est présente que par sa vertu.

Il élude avec le même artifice ce grand miracle qu'il se sent obligé lui-même à reconnoître dans l'eucharistie : C'étoit, disoit-il, un secret incompréhensible ; c'étoit une merveille qui passoit le sens et tout le raisonnement humain. Et quel est ce secret et cette merveille? Calvin croit l'avoir exposé, quand il dit ces mots : « Est-ce la raison » qui nous apprend que l'ame, qui est immortelle » et spirituelle par sa création, soit vivifiée par la » chair de Jésus-Christ, et qu'il coule du ciel en » terre une vertu si puissante [3]? » Mais il nous donne le change, et se le donne lui-même. La merveille particulière que les saints Pères, et après eux tous les chrétiens, ont crue dans l'eucharistie, ne regarde pas précisément la vertu que l'incarnation met dans la chair du Fils de Dieu. Cette merveille consiste à savoir comment se vérifie cette parole : *Ceci est mon corps*, lorsqu'il ne paroît à nos yeux que de simple pain; et comment un même corps est donné en même temps à tant de personnes. C'est pour expliquer ces merveilles incompréhensibles, que les Pères nous ont rapporté toutes les autres merveilles de la puissance divine, et le changement d'eau en vin, et tous les autres changements, et même ce grand changement qui de rien a fait toutes choses. Mais le miracle de Calvin n'est pas de cette nature, et n'est pas même un miracle qui soit propre au sacrement de l'eucharistie, ni une suite de ces paroles : *Ceci est mon corps*. C'est un miracle qui se fait dans l'eucharistie et hors de l'eucharistie, et qui, à vrai dire, n'est que le fond même du mystère de l'incarnation.

Calvin a senti lui-même qu'il falloit chercher une autre merveille dans l'eucharistie. Il l'a proposée en divers endroits de ses écrits, et surtout dans le Catéchisme : « Comment est-ce, dit-il [1], » que Jésus-Christ nous fait participants de la » propre substance de son corps, vu que son corps » est au ciel, et nous sur la terre? » Voilà le vrai miracle de l'eucharistie. A cela que répond Calvin, et que répondent avec lui tous les calvinistes? « Que la vertu incompréhensible du Saint-Esprit » conjoint bien les choses séparées par distance » de lieu. » Veut-il parler en catholique, et dire que le Saint-Esprit peut rendre présent partout où il veut ce qu'il veut donner en substance? Je l'entends, et je reconnois le vrai miracle de l'eucharistie. Veut-il dire que des choses séparées, demeurant autant séparées que le ciel l'est de la terre, ne laissent pas d'être unies substance à substance? Ce n'est pas un miracle du Tout-Puissant, c'est un discours chimérique et contradictoire, où personne ne peut rien comprendre.

Aussi, à dire le vrai, ni Calvin, ni les calvinistes ne mettent point de miracle dans l'eucharistie. La présence par la foi, et la présence de vertu, n'en est pas un : le soleil a tant de vertu, et produit de si grands effets d'une si grande distance. Il n'y a donc point de miracle dans l'eucharistie, si Jésus-Christ n'y est présent que par sa vertu : c'est pourquoi les Suisses, gens de bonne foi, qui s'énoncent en termes simples, n'y en ont jamais voulu reconnoître aucun. Calvin, en cela plus pénétrant, a senti avec tous les Pères et tous les

[1] *Instit.* IV, XVII, n. 33. *Ep. ad Marl. Schal.* p. 247. — [2] *II. Defens. Opusc.* p. 775. — [3] *Dilucr. exp. Opusc.* p. 843.

[1] *Dim.* 33.

Digitized by Google

fidèles qu'il y avoit dans ces paroles : *Ceci est mon corps*, une marque de toute-puissance aussi vive que dans celles-ci : *Que la lumière soit faite*[1]. Pour satisfaire à cette idée, il a bien fallu faire sonner du moins le nom de miracle; mais au fond jamais personne n'a été moins disposé que Calvin à croire du miracle dans l'eucharistie : autrement, pourquoi nous reprocher sans cesse que nous renversons la nature, et qu'un corps ne peut être en plusieurs lieux, ni nous être donné tout entier sous la forme d'un petit pain? N'est-ce pas là des raisonnements tirés de la philosophie? Sans doute; et toutefois Calvin, qui s'en sert partout, déclare en plusieurs endroits, « qu'il ne veut point se » servir des raisons naturelles, ni philosophiques, » et qu'il n'en fait nul état [2]; » mais de la seule Écriture. Pourquoi? Parceque d'un côté il ne peut pas s'en défaire, ni s'élever assez au-dessus de l'homme pour les mépriser; et de l'autre, qu'il sent bien que les recevoir en matière de religion, c'est détruire non seulement le mystère de l'eucharistie, mais tout d'un coup tous les mystères du christianisme.

Le même embarras paroît, quand il s'agit d'expliquer ces paroles : *Ceci est mon corps*. Tous ses livres, tous ses sermons, tous ses discours sont remplis de l'interprétation figurée, et de la figure métonymie, qui met le signe pour la chose. C'est la façon de parler qu'il appelle sacramentelle, à laquelle il veut que tous les apôtres fusseut déja tout accoutumés quand Jésus-Christ fit la cène. La pierre étoit Christ, l'agneau est la pâque, la circoncision est l'alliance, *Ceci est mon corps*, ce sont, selon lui, des façons de parler semblables : et voilà ce qu'on trouve à toutes les pages.

Savoir s'il en est content, ce passage le va faire connoître. Il est tiré de ce livre intitulé *Claire explication*, dont nous avons déja fait mention, et qui est écrit contre Hesbusius, ministre luthérien. « Voici, dit Calvin », comme ce pourceau » nous fait parler. Dans cette phrase, Ceci est » mon corps, il y a une figure semblable à celle-» ci : *La circoncision est l'alliance*; la pierre » étoit Christ; l'agneau est la pâque. Le faussaire » s'est imaginé qu'il causoit à table, et qu'il plai-» santoit avec ses convives. Jamais on ne trouvera » dans nos écrits de semblables niaiseries : mais » voici simplement ce que nous disons; que lors-» qu'il s'agit des sacrements, il faut suivre une » certaine et particulière façon de parler qui est » en usage dans l'Écriture. Ainsi, sans nous échap-» per à la faveur d'une figure, nous nous con-» tentons de dire ce qui seroit clair à tout le monde, » si ces bêtes n'obscurcissoient tout, jusqu'au » soleil même; qu'il faut reconnoître ici la figure » métonymie, où le nom de la chose est donné » au signe. »

Si Heshusius fût tombé dans une semblable contradiction, Calvin n'eût pas manqué de lui reprocher qu'il étoit ivre : mais Calvin étoit sobre, je l'avoue, et il ne s'embrouille que parcequ'il ne trouve point dans ses explications de quoi contenter son esprit. Il désavoue ici ce qu'il dit à chaque page; il rejette avec mépris la figure où dans le même moment il est contraint de se replonger; en un mot, il ne peut rien dire de certain, et il a honte de sa propre doctrine.

Il faut pourtant avouer qu'il étoit plus délicat que les autres sacramentaires, et qu'outre qu'il avoit meilleur esprit, la dispute qui avoit duré si long-temps lui avoit donné le loisir de mieux digérer cette matière. Car il ne s'arrête pas tant aux allégories et aux paraboles : *Je suis la porte, je suis la vigne*, ni aux autres expressions de même nature [1], qui portent toujours leurs explications avec elles si claires et si manifestes, qu'un enfant même ne pourroit pas s'y tromper. Et d'ailleurs, si, sous prétexte que Jésus-Christ s'est servi de paraboles et d'allégories, il faut tout entendre en ce sens, il voyoit bien que c'étoit remplir tout l'Évangile de confusion.

Calvin, pour y remédier, trouva ces locutions qu'il appelle sacramentelles, où on met le signe pour la chose [2]; et en les admettant dans l'eucharistie, qui est sans contestation un sacrement, il croit trouver un moyen certain d'y établir la figure, sans qu'on puisse la tirer à conséquence dans les autres matières.

Il avoit même apporté des exemples de l'Écriture plus propres que tous les autres qui avoient écrit devant lui. La principale difficulté étoit de trouver un signe d'institution, où dans l'institution même on donnât d'abord au signe le nom de la chose sans y préparer les esprits, et dans la propre parole où l'on institue ce signe. Il s'agissoit de savoir s'il y en avoit quelque exemple dans l'Écriture. Les catholiques prétendoient que non; et Calvin crut les convaincre par ce texte de la Genèse, où Dieu en parlant de la circoncision qu'il instituoit, l'avoit nommée l'alliance : *Vous aurez*, dit-il, *mon alliance en votre chair* [3]. Mais il se trompoit visiblement; puisque Dieu, avant que de dire : *Mon alliance sera dans votre chair*, avoit commencé de dire : *C'est ici le signe de l'alliance* [4]. Le signe étoit donc institué avant qu'on lui donnât le nom de la chose, et l'esprit étoit préparé par cet exorde à l'intelligence de toute la suite, d'où il s'ensuit que notre Seigneur

[1] *Genes.* I. 3. — [2] *Diluc. exp. Opusc.* 838. — [3] *Ibid.* 861.

[1] *Admon. ult. ad Vestph. Opusc.* p. 812. — [2] *II. Def. Opusc.* p. 781. *etc.* 812. 813. 818. *etc.* — [3] *Gen.* XVII. 13. — [4] *Gen.* XVII. 11.

auroit dû préparer l'esprit des apôtres à prendre le signe pour la chose, s'il avoit voulu donner ce sens à ces mots : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang;* ce que n'ayant pas fait, on doit croire qu'il a voulu laisser les paroles dans leur sens naturel et simple. Calvin le reconnoît lui-même, puisqu'en nous disant que les apôtres devoient déja être accoutumés à ces façons de parler sacramentelles, il reconnoît qu'il y eût eu de l'inconvénient à en employer de semblables, s'ils n'y eussent pas été accoutumés. Comme donc il paroît manifestement qu'ils ne pouvoient pas être accoutumés à donner le nom de la chose à un signe d'institution sans en être auparavant avertis, puisqu'on ne trouve aucun exemple de cet usage ni dans l'ancien Testament ni dans le nouveau; il faut conclure contre Calvin, par les principes de Calvin même, que Jésus-Christ n'a pas dû parler en ce sens; et que s'il l'eût fait, ses apôtres ne l'auroient pas entendu.

Aussi est-il véritable qu'encore qu'il fasse son fort de ces façons de parler qu'il appelle sacramentelles, où le signe est pris pour la chose, et que ce soit là son vrai dénouement, il en est si peu satisfait, qu'il dit en d'autres endroits que ce qu'il a de plus fort pour soutenir sa doctrine, c'est que l'Église est nommée le corps de notre Seigneur [1]. C'est bien sentir sa foiblesse, que de mettre là sa principale défense. L'Église est-elle le signe du corps de notre Seigneur, comme le pain l'est, selon Calvin? Nullement : elle est son corps comme il est son chef, par cette façon de parler si vulgaire, où l'on regarde les sociétés et le prince qui les gouverne comme une espèce de corps naturel qui a sa tête et ses membres. D'où vient donc qu'après avoir fait son fort de ces façons de parler sacramentelles, Calvin le met encore davantage dans une façon de parler qui est tout-à-fait d'un autre genre, si ce n'est que, pour soutenir la figure dont il a besoin, il appelle à son secours toutes les façons de parler figurées, de quelque nature qu'elles soient, et quelque peu de rapport qu'elles aient ensemble?

Le reste de la doctrine ne lui donne pas moins de peine; et les expressions violentes dont il se sert le font assez voir. Nous avons vu comme il veut que la chair de Jésus-Christ nous pénètre par sa substance. Nous avons dit qu'il ne veut pourtant nous insinuer autre chose, par ces magnifiques paroles, sinon qu'elle nous pénètre par sa vertu : mais cette façon de parler lui paroissant foible, pour y mêler la substance, il veut que nous ayons dans l'eucharistie comme » un extrait » de la chair de Jésus-Christ, à condition toutefois qu'elle demeure dans le ciel, et que la vie » coule en nous de sa substance [1], » comme si nous recevions une quintessence et le plus pur de la chair, le reste demeurant au ciel. Je ne veux pas dire qu'il l'ait cru ainsi; mais seulement que l'idée de réalité dont il étoit plein ne pouvant être remplie par le fond de sa doctrine, il suppléoit à ce défaut par des expressions recherchées, inouïes et extravagantes.

Pour ne dissimuler ici aucune partie de la doctrine de Calvin sur la communication que nous avons avec Jésus-Christ, je suis obligé de dire qu'en quelques endroits il semble mettre Jésus-Christ aussi présent dans le baptême que dans la cène : car en général il distingue trois choses dans le sacrement outre le signe : » la signification » qui consiste dans les promesses; la matière ou » la substance qui est Jésus-Christ, avec sa mort » et sa résurrection; et l'effet, c'est-à-dire, la » sanctification, la vie éternelle, et toutes les » graces que Jésus-Christ nous apporte [2]. » Calvin reconnoît toutes ces choses dans le sacrement de baptême comme dans celui de la cène; et en particulier il enseigne du baptême, « que » le sang de Jésus-Christ n'y est pas moins pré» sent pour laver les ames, que l'eau pour laver » les corps; qu'en effet, selon saint Paul, nous » y sommes revêtus de Jésus-Christ, et que no» tre vêtement ne nous environne pas moins » que notre nourriture nous pénètre [3]. » Par-là donc il déclare nettement que Jésus-Christ est aussi présent dans le baptême que dans la cène; et j'avoue que la suite de sa doctrine le mène là naturellement : car au fond, ni il ne connoît d'autre présence que par la foi, ni il ne met une autre foi dans la cène que dans le baptême : ainsi, je n'ai garde de prétendre qu'il y mette en effet une autre présence. Ce que je prétends faire voir, c'est l'embarras où le jettent ces paroles : *Ceci est mon corps.* Car, ou il faut embrouiller tous les mystères, ou il faut pouvoir rendre une raison pourquoi Jésus-Christ n'a parlé avec cette force que dans la cène. Si son corps et son sang sont aussi présents et aussi réellement reçus partout ailleurs, il n'y avoit aucune raison de choisir ces fortes paroles pour l'eucharistie plutôt que pour le baptême, et la Sagesse éternelle auroit parlé en l'air. Cet endroit sera l'éternelle et inévitable confusion des défenseurs du sens figuré. D'un côté, la nécessité de donner à l'eucharistie, à l'égard de la présence du corps, quelque chose de particulier; et d'autre part, l'impossibilité de le faire selon leurs principes, les jetteront toujours dans un embarras d'où ils

[1] *Instit.* iv. 17.

[1] *Dilue. exp. Opusc.* 864. — [2] *Instit. lib.* iv. c. 17. n. 11. — [3] *Dilue. exp. Opusc.* 864.

ne pourront se démêler; et c'a été pour s'en tirer que Calvin a dit tant de choses fortes de l'eucharistie, qu'il n'a jamais osé dire du baptême, quoiqu'il eût selon ses principes la même raison de le faire.

Ses expressions sont si violentes, et les tours qu'il donne ici à sa doctrine si forcés, que ses disciples ont été contraints de l'abandonner dans le fond; et je ne puis m'empêcher de marquer ici une insigne variation de la doctrine calvinienne. C'est que les calvinistes d'à présent, sous prétexte d'interpréter les paroles de Calvin, les réduisent tout-à-fait à rien. Selon eux, recevoir la propre substance de Jésus-Christ, c'est seulement le recevoir *par sa vertu, par son efficace, par son mérite*[1]; toutes choses que Calvin avoit rejetées comme insuffisantes. Tout ce que nous pouvons espérer de ces grands mots de propre substance de Jésus-Christ reçue dans la cène, c'est seulement que ce que nous y recevons *n'est pas la substance d'un autre*[2] : mais pour la sienne, on ne la reçoit non plus que l'œil reçoit celle du soleil lorsqu'il est éclairé de ses rayons. Cela veut dire, qu'en effet on ne sait plus ce que c'est que cette propre substance tant inculquée par Calvin; on ne la défend plus que par honneur, et pour ne se point dédire trop ouvertement; et si Calvin, qui l'a établie avec tant de force dans ses livres, ne l'avoit encore insérée dans les Catéchismes et dans les Confessions de foi, il y a long-temps qu'elle seroit abandonnée.

J'en dis autant de cette parole de Calvin et du Catéchisme, que Jésus-Christ est reçu *pleinement* dans l'eucharistie, et *en partie* seulement dans la prédication et dans le baptême[3]. A l'entendre naturellement, c'est-à-dire que l'eucharistie a quelque chose de particulier que la prédication ni le baptême n'ont pas : mais maintenant c'est tout autre chose : *c'est que trois c'est plus que deux;* c'est « qu'après avoir reçu la grace par » le baptême, et l'instruction par la parole, » quand Dieu ajoute à tout cela l'eucharistie, la » grace s'augmente et s'affermit, et nous pos- » sédons Jésus-Christ plus parfaitement[4]. » Ainsi toute la perfection de l'eucharistie, c'est qu'elle vient la dernière; et encore que Jésus-Christ se soit servi en l'instituant de termes si particuliers, au fond elle n'a rien de particulier, rien enfin de plus que le baptême, si ce n'est peut-être un nouveau signe; et c'est en vain que Calvin y mettoit avec tant de soin la propre substance.

Par ce moyen les explications qu'on donne à présent aux paroles de Calvin, et à celles du Catéchisme et de la Confession de foi, c'est sous couleur d'interprétation une variation effective dans la doctrine, et une preuve que les illusions dont Calvin avoit voulu amuser le monde pour entretenir l'idée de réalité, ne pouvoient subsister long-temps.

Il est vrai que pour couvrir ce foible visible de la secte, les calvinistes répondent qu'en tout cas on ne peut conclure autre chose de ces expressions qu'on leur reproche, si ce n'est peut-être qu'au commencement on ne se seroit pas expliqué parmi eux en termes assez propres[1] : mais répondre de cette sorte, c'est faire semblant de ne voir pas la difficulté. Ce qu'on doit conclure de ces expressions de Calvin et des calvinistes, c'est que les paroles de notre Seigneur leur ont mis d'abord dans l'esprit, malgré qu'ils en eussent, une impression de réalité qu'ils ne pouvoient remplir, et qui ensuite les obligeoit à dire des choses qui, n'ayant aucun sens dans leur croyance, rendent témoignage à la nôtre; ce qui n'est pas seulement se tromper dans les expressions, mais confesser une erreur dans la chose même, et en porter encore la conviction dans sa propre Confession de foi.

Par exemple, quand d'un côté il faut dire qu'on reçoit la propre substance du corps et du sang de notre Seigneur; et de l'autre, qu'il faut dire aussi qu'on ne les reçoit que par leur vertu, comme on reçoit le soleil par ses rayons, c'est dire des choses contradictoires, et se confondre soi-même.

De même, quand d'un côté il faut dire que dans la cène calvinienne on reçoit autant la propre substance du corps et du sang de Jésus-Christ que dans celle des catholiques, et qu'il n'y a de différence que dans la manière; et qu'il faut dire d'autre part que le corps et le sang de Jésus-Christ sont en leur substance aussi éloignés des fidèles que le ciel l'est de la terre, de sorte qu'une présence réelle et substantielle se trouve au fond la même chose qu'un si prodigieux éloignement : c'est un prodige inouï dans le discours; et de telles expressions ne servent qu'à faire voir qu'on voudroit bien pouvoir dire ce qu'en effet on ne peut pas dire raisonnablement selon ses principes.

Et afin de faire voir une fois, pour n'être plus obligé d'y revenir, la conséquence de ces expressions de Calvin et des premiers calvinistes, songeons qu'il n'y eut jamais d'hérétiques qui n'affectassent de parler comme l'Eglise. Les ariens et les sociniens disent bien comme nous que Jésus-Christ est Dieu, mais improprement et par représentation, parcequ'il agit au nom de

[1] *Préserv.* 195. — [2] *Ibid.* 196. — [3] *Dim.* 32. — [4] *Préserv.* p. 197.

[1] *Préserv.* p. 194.

Dieu et par son autorité. Les nestoriens disent bien que le Fils de Dieu et le Fils de Marie ne sont que la même personne; mais comme un ambassadeur est aussi la même personne avec le prince qu'il représente. Dira-t-on qu'ils ont le même fond que l'Église catholique, et n'en diffèrent que dans la manière de s'expliquer? On dira au contraire qu'ils parlent comme elle, sans penser comme elle; parceque le mensonge est forcé d'imiter du moins la vérité. C'est justement ce que fait la propre substance, et les autres expressions semblables dans le discours de Calvin et des calvinistes.

Nous pouvons remarquer ici le triomphe tout manifeste de la vérité catholique; puisque le sens littéral des paroles de Jésus-Christ que nous défendons, après avoir forcé Luther à le soutenir malgré qu'il en eût, ainsi que nous l'avons vu, a encore forcé Calvin, qui le nie, à confesser tant de choses, par lesquelles il est établi d'une manière invincible.

Avant que de sortir de cette matière, il faut encore observer un endroit de Calvin, qui nous donnera beaucoup à deviner; et je ne sais si nous en pourrons pénétrer le fond. Il s'agit des luthériens, qui sans détruire le pain, *enferment le corps dedans*. « Si, dit-il [1], ce qu'ils prétendent étoit » seulement que pendant qu'on présente le pain » dans le mystère on présente en même temps » le corps, à cause que la vérité est inséparable de son signe, je ne m'y opposerai pas beaucoup. »

C'est donc ici quelque chose qu'il n'approuve ni n'improuve pas tout-à-fait. C'est une opinion mitoyenne entre la sienne et celle du commun des luthériens; opinion où l'on met le corps inséparable du signe, par conséquent indépendamment de la foi, puisqu'il est constant que le signe peut être reçu sans elle; et cela, qu'est-ce autre chose que l'opinion que nous avons attribuée à Bucer et à Mélanchton, où l'on admet une présence réelle, même dans la communion des indignes et sans le secours de la foi; où l'on veut que cette présence accompagne le signe quant au temps, mais ne soit point enfermée dedans quant au lieu? Voilà ce que Calvin *n'improuve pas beaucoup;* de sorte qu'il n'improuve pas beaucoup une vraie présence réelle, inséparable du sacrement, et indépendante de la foi.

J'ai tâché de faire connoître la doctrine de ce second patriarche de la nouvelle réforme; et je pense avoir découvert ce qui lui a donné tant d'autorité dans ce parti. Il a paru avoir de nouvelles vues sur la justice imputative qui faisoit le fondement de la réforme, et sur la matière de l'eucharistie, qui la divisoit depuis si long-temps: mais il y eut un troisième point qui lui donna grand crédit parmi ceux qui se piquoient d'avoir de l'esprit. C'est la hardiesse qu'il eut de rejeter les cérémonies beaucoup plus que n'avoient fait les luthériens; car ils s'étoient fait une loi de retenir celles qui n'étoient pas manifestement contraires à leurs nouveaux dogmes. Mais Calvin fut inexorable sur ce point. Il condamnoit Mélanchton, qui trouvoit à son avis les cérémonies trop indifférentes [1]; et si le culte qu'il introduisit parut trop nu à quelques uns, cela même fut un nouveau charme pour les beaux esprits, qui crurent par ce moyen s'élever au-dessus des sens, et se distinguer du vulgaire. Et parceque les apôtres avoient écrit peu de choses touchant les cérémonies qu'ils se contentoient d'établir par la pratique, ou que même ils laissoient souvent à la disposition de chaque Église, les calvinistes se vantoient d'être ceux des reformés qui s'attachoient le plus purement à la lettre de l'Écriture; ce qui fut cause qu'on leur donna le titre de puritains en Angleterre et en Écosse.

Par ces moyens Calvin raffina au-dessus des premiers auteurs de la nouvelle réforme. Le parti qui porta son nom fut extraordinairement haï par tous les autres protestants, qui le regarderent comme le plus fier, le plus inquiet et le plus séditieux qui eût encore paru. Je n'ai pas besoin de rapporter ce qu'en a écrit en divers endroits Jacques, roi d'Angleterre et d'Écosse. Il fait néanmoins une exception en faveur des puritains des autres pays, assez content pourvu qu'on sut qu'il ne connoissoit rien de plus dangereux, ni de plus ennemi de la royauté que ceux qu'il avoit trouvés dans ses royaumes. Calvin fit de grands progrès en France; et ce grand royaume se vit à la veille de périr par les entreprises de ses sectateurs: de sorte qu'il fut en France à peu près ce que Luther fut en Allemagne. Genève, qu'il gouverna, ne fut guère moins considérée que Vitemberg, où le nouvel Évangile avoit commencé; et il se rendit chef du second parti de la nouvelle réforme.

Combien il fut touché de cette gloire, un petit mot, qu'il écrit à Mélanchton, nous le fait sentir. « Je me reconnois, dit-il [2], de beaucoup au-dessous de vous; mais néanmoins je n'ignore pas » en quel degré de son théâtre Dieu m'a élevé: » et notre amitié ne peut être violée sans faire » tort à l'Église. »

Se voir exposé aux yeux de toute l'Europe comme sur un grand théâtre; s'y voir par son

[1] *Inst.* IV. 17. n. 16.

[1] *Ep. ad Mel.* p. 120, etc. — [2] *Ep. Calv.* p. 149.

éloquence dans les premiers rangs; et s'y être fait un nom et une autorité qu'on respecte dans un grand parti: Calvin ne s'en peut taire; c'est pour lui un doux appât, et c'est celui qui a fait tous les hérésiarques.

C'est ce charme secret qui lui a fait dire dans sa réponse à Baudouin, son grand adversaire [1]: « Il me reproche que je n'ai point d'enfants, et » que Dieu m'a ôté un fils qu'il m'avoit donné. » Falloit-il me faire ce reproche, à moi qui ai » tant de milliers d'enfants dans toute la chré- » tienté? » A quoi il ajoute: « Toute la France » connoît ma foi irréprochable, mon intégrité, » ma patience, ma vigilance, ma modération, et » mes travaux assidus pour le service de l'Église; » choses qui sont prouvées par tant de marques » illustres dès ma première jeunesse. Il me suffit » de pouvoir par une telle confiance me tenir » toujours dans mon rang jusqu'à la fin de ma » vie. »

Il a tant loué la sainte jactance et la magnanimité de Luther, qu'il étoit malaisé qu'il ne l'imitât; encore que, pour éviter le ridicule où tomba Luther, il se piquât surtout d'être modeste, comme un homme qui vouloit pouvoir se vanter *d'être sans faste, et de ne craindre rien tant que l'ostentation* [2]: de sorte que la différence entre Luther et Calvin, quand ils se vantent, c'est que Luther, qui s'abandonnoit à son humeur impétueuse, sans jamais prendre aucun soin de se modérer, se louoit lui-même comme un emporté; mais les louanges que Calvin se donnoit sortoient par force du fond de son cœur, malgré les lois de modération qu'il s'étoit prescrites, et rompoient violemment toutes ces barrières.

Combien se goûtoit-il lui-même, quand il élève si haut « sa frugalité, ses continuels tra- » vaux, sa constance dans les périls, sa vigilance » à faire sa charge, son application infatigable à » étendre le règne de Jésus-Christ, son intégrité » à défendre la doctrine de piété, et la sérieuse » occupation de toute sa vie dans la méditation » des choses célestes [3]? » Luther n'en a jamais tant dit; et tout ce que ses emportements lui ont tiré de la bouche, n'approche pas de ce que Calvin dit froidement de lui-même.

Rien ne le flattoit davantage que la gloire de bien écrire; et Vestphale, luthérien, l'ayant appelé déclamateur: « Il a beau faire, dit-il [4], ja- » mais il ne le persuadera à personne; et tout » le monde sait combien je sais presser un argu- » ment, et combien est précise la brièveté avec » laquelle j'écris. »

C'est se donner en trois mots la plus grande gloire que l'art de bien dire puisse attirer à un homme. Voilà du moins une louange que jamais Luther ne s'étoit donnée: car, quoiqu'il fût un des orateurs des plus vifs de son siecle, loin de faire jamais semblant de se piquer d'éloquence, il prenoit plaisir de dire qu'il étoit un pauvre moine, nourri dans l'obscurité et dans l'école, qui ne savoit point l'art de discourir. Mais Calvin, blessé sur ce point, ne se peut tenir; et aux dépens de sa modestie, il faut qu'il dise que personne ne s'explique plus précisément, ni ne raisonne plus fortement que lui.

Donnons-lui donc, puisqu'il le veut tant, cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle: mettons-le même, si l'on veut, au-dessus de Luther: car encore que Luther eût quelque chose de plus original et de plus vif, Calvin, inférieur par le génie, sembloit l'avoir emporté par l'étude. Luther triomphoit de vive voix: mais la plume de Calvin étoit plus correcte, surtout en latin; et son style, qui étoit plus triste, étoit aussi plus suivi et plus châtié. Ils excelloient l'un et l'autre à parler la langue de leur pays; l'un et l'autre étoient d'une véhémence extraordinaire; l'un et l'autre, par leur talent, se sont fait beaucoup de disciples et d'admirateurs; l'un et l'autre, enflés de ce succès, ont cru pouvoir s'élever au-dessus des Pères; l'un et l'autre n'ont pu souffrir qu'on les contredît; et leur éloquence n'a été en rien plus féconde qu'en injures.

Ceux qui ont rougi de celles que l'arrogance de Luther lui a fait écrire, ne seront pas moins étonnés des excès de Calvin. Ses adversaires ne sont jamais que des fripons, des fous, des méchants, des ivrognes, des furieux, des enragés, des bêtes, des taureaux, des ânes, des chiens, des pourceaux; et le beau style de Calvin est souillé de toutes ces ordures à chaque page. Catholiques et luthériens, rien n'est épargné. L'école de Vestphale, selon lui, est *une puante étable à pourceaux* [1]. La cène des luthériens est presque toujours appelée une cène *de Cyclopes, où on voit une barbarie digne des Scythes* [2]: s'il dit souvent que le diable pousse les papistes, il répète cent et cent fois qu'il a fasciné les luthériens, et « qu'il ne peut pas comprendre pour- » quoi ils s'attaquent à lui plus violemment qu'à » tous les autres; si ce n'est que Satan, dont ils » sont les vils esclaves, les anime d'autant plus » contre lui, qu'il voit ses travaux plus utiles » que les leurs au bien de l'Église [3]. » Ceux qu'il

[1] *Resp. ad. Bald. int. Opusc. Calv. p. 570.* — [2] *II. Def. adv. Vestph. Opusc. 788.* — [3] *II. Def. cont. Vestph. Opusc. 848.* — [4] *II. Def. 791.*

[1] *Opusc. 799.* — [2] *Ibid. 803, 837.* — [3] *Dilnc. expos. Ibid. 839.*

traite de cette sorte sont les premiers et les plus célèbres des luthériens. Au milieu de ces injures il vante encore sa douceur [1]; et après avoir rempli son livre de ce qu'on peut s'imaginer non seulement de plus aigre, mais encore de plus atroce, il croit en être quitte en disant, « qu'il » avoit tellement été sans fiel lorsqu'il écrivoit » ces injures, que lui-même, en relisant son ou- » vrage, étoit demeuré tout étonné que tant de » paroles dures lui fussent échappées sans amer- » tume. C'est, dit-il [2], l'indignité de la chose » qui lui a fourni toute seule les injures qu'il a » dites; et il en a supprimé beaucoup d'autres » qui lui venoient à la bouche. Après tout, il » n'est pas fâché que ces stupides aient enfin » senti les piqûres; » et il espère qu'elles serviront à les guérir. Il veut bien pourtant avouer qu'il en a dit plus qu'il ne vouloit, et que le remède qu'il a appliqué au mal *étoit un peu trop violent*. Mais après ce modeste aveu, il s'emporte plus que jamais; et tout en disant : « M'entends- » tu, chien? m'entends-tu bien, frénétique? » m'entends-tu bien, grosse bête? » il ajoute, « qu'il est bien aise que les injures dont on l'ac- » cable demeurent sans réponse [3]. »

Auprès de cette violence Luther étoit la douceur même; et s'il faut faire la comparaison de ces deux hommes, il n'y a personne qui n'aimât mieux essuyer la colère impétueuse et insolente de l'un, que la profonde malignité et l'amertume de l'autre, qui se vante d'être de sang-froid, quand il répand tant de poison dans ses discours.

Tous deux, après avoir attaqué les hommes mortels, ont tourné leur bouche contre le ciel, quand ils ont si ouvertement méprisé l'autorité des saints Pères. Chacun sait combien de fois Calvin a passé par-dessus leurs décisions, quel plaisir il a pris à les traiter d'écoliers, à leur faire leur leçon, et la manière outrageuse dont il a cru pouvoir éluder leur témoignage unanime, en disant, par exemple, « que ces bonnes gens » ont suivi sans discrétion une coutume qui do- » minoit sans raison, et qui avoit gagné la vogue » en peu de temps [4]. »

Il s'agissoit, dans ce lieu, de la prière pour les morts. Tous ses écrits sont pleins de pareils discours. Mais, malgré l'orgueil des hérésiarques, l'autorité des Pères et de l'antiquité ecclésiastique ne laisse pas de subsister dans leur esprit. Calvin, qui méprise tant les saints Pères, ne laisse pas de les alléguer comme des témoins dont il n'est pas permis de rejeter l'autorité, lorsqu'il écrit ces paroles, après les avoir cités : « Que diront-ils à » l'ancienne Église? Veulent-ils damner l'an- » cienne Église? » ou bien, « veulent-ils chasser » de l'Église saint Augustin [1]? » On pourroit lui en dire autant dans le point de la prière pour les morts, et dans les autres, où il est certain, et souvent de son aveu propre, qu'il a les Pères contre lui. Mais, sans entrer dans cette dispute particulière, il me suffit d'avoir remarqué que nos réformés sont souvent contraints par la force de la vérité à respecter le sentiment des Pères, plus qu'il ne semble que leur doctrine et leur esprit ne le porte.

Ceux qui ont vu les variations infinies de Luther, pourront demander si Calvin est tombé dans la même faute. A quoi je répondrai, qu'outre que Calvin avoit l'esprit plus suivi, il est vrai d'ailleurs qu'il a écrit long-temps après le commencement de la réforme prétendue; de sorte que les matières ayant déjà été fort agitées, et les docteurs ayant eu plus de loisir de les digérer, la doctrine de Calvin paroît plus uniforme que celle de Luther. Mais nous verrons dans la suite que, par une politique ordinaire aux chefs des nouvelles sectes qui cherchent à s'établir, ou par la nécessité commune de ceux qui tombent dans l'erreur, Calvin ne laisse pas d'avoir beaucoup varié non seulement dans ses écrits particuliers, mais encore dans les actes publics qu'il a dressés au nom de tous les siens, ou qu'il leur a inspirés.

Et même, sans aller plus loin, en considérant seulement ce que nous avons rapporté de sa doctrine, nous avons vu qu'elle est pleine de contradictions, qu'il ne suit pas ses principes, et qu'avec de grands mots il ne dit rien.

Et pour peu qu'on fasse de réflexion sur les actes qu'il a dressés, ou que les calvinistes ont publiés de son aveu en cinq ou six ans, ils ne pourront se laver, ni lui ni eux tous, d'avoir expliqué leur foi avec une dissimulation criminelle.

En 1554, nous avons vu qu'il se fit un accord solennel entre ceux de Genève et de Zurich [2] : c'est Calvin qui le dressa; et la foi commune de ces deux Églises y est expliquée.

Sur la cène, il n'y est dit autre chose, sinon « que ces paroles : *Ceci est mon corps*, ne doi- » vent pas être prises précisément à la lettre, » mais figurément; en sorte que le nom de corps » et de sang soit donné par métonymie au pain » et au vin qui les signifient; et que si Jésus- » Christ nous nourrit par la viande de son corps » et le breuvage de son sang, cela se fait par » la foi et par la vertu du Saint-Esprit, sans au-

[1] *H. Def. in Vestph.* — [2] *Ult. adm.* 795. — [3] *Opusc.* 858. — *Tr. de ref. Eccl.*

[1] *H. Def. Opusc.* p. 777. *admonit. ult.* 856. *ibid.* — [2] *Opus. Calv.* 732. *Hosp. an.* 1554.

» eune transfusion ni aucun mélange de sub-
» stance; mais parceque nous avons la vie par
» son corps une fois immolé, et son sang une fois
» répandu pour nous [1]. »

Si on n'entend parler dans cet accord ni de la propre substance du corps et du sang reçus dans la cène, ni des merveilles incompréhensibles de ce sacrement, ni des autres choses semblables que nous avons remarquées dans le Catéchisme et dans la Confession de foi des calvinistes de France, la raison n'en est pas malaisée à deviner. C'est, comme nous l'avons vu, que les Suisses, et surtout ceux de Zurich, instruits par Zuingle, n'avoient jamais voulu reconnoître aucun miracle dans la cène; et, contents de la présence de vertu, ils ne savoient ce que vouloit dire cette communication de propre substance que Calvin et les calvinistes vantoient tant; de sorte que, pour s'accorder, il fallut supprimer ces choses, et présenter aux Suisses une Confession de foi dont ils pussent s'accommoder.

A ces deux Confessions de foi dressées par Calvin, dont l'une étoit pour la France, et l'autre fut composée pour s'accommoder avec les Suisses, on en ajouta, pendant qu'il vivoit encore, une troisième en faveur des protestants d'Allemagne.

Bèze et Farel, comme députés des Églises réformées de France et de celle de Genève, la portèrent, en 1557, à Worms, où les princes et les états de la Confession d'Augsbourg étoient assemblés. On les vouloit engager à intercéder pour les calvinistes auprès de Henri II, qui, à l'exemple de François Ier son père, n'oublioit rien pour les abattre. Les termes de propre substance ne furent pas oubliés, comme on faisoit volontiers quand on traitoit avec les Suisses. Mais on y ajouta beaucoup d'autres choses : et je ne sais, pour moi, comment on peut accorder cette Confession avec la doctrine du sens figuré. Car il y est dit « qu'on reçoit dans la cène non
» seulement les bienfaits de Jésus-Christ, mais
» sa substance même et sa propre chair; que le
» corps du Fils de Dieu ne nous y est pas proposé
» en figure seulement et par signification, sym-
» boliquement ou typiquement, comme un
» mémorial de Jésus-Christ absent; mais qu'il
» est vraiment et certainement rendu présent
» avec les symboles, qui ne sont pas de simples
» signes. Et si, disoient-ils, nous ajoutons que
» la manière dont ce corps nous est donné est
» symbolique et sacramentelle, ce n'est pas
» qu'elle soit seulement figurative; mais parce-
» que, sous l'espèce des choses visibles, Dieu
» nous offre, nous donne et nous rend présent
» avec les symboles ce qui nous y est signifié :
» ce que nous disons, afin qu'il paroisse que
» nous retenons dans la cène la présence du pro-
» pre corps et du propre sang de Jésus-Christ;
» et que, s'il reste quelque dispute, elle ne re-
» garde plus que la manière [1]. »

Nous n'avions pas encore ouï dire aux calvinistes qu'il ne fallût pas regarder la cène *comme un mémorial de Jésus-Christ absent :* nous ne leur avions pas ouï dire que pour nous donner non ses bienfaits, mais sa substance et sa propre chair, *il nous la rendit vraiment présente sous les espèces;* ni qu'il fallût reconnoître dans la cène *une présence du propre corps et du propre sang :* et si nous ne connoissions les équivoques des sacramentaires, nous ne pourrions nous empêcher de les prendre pour des défenseurs aussi zélés de la présence réelle, que le sont les luthériens. A les entendre parler, on pourroit douter s'il reste quelque dispute entre la doctrine luthérienne et la leur. « S'il reste en-
» core, disent-ils, quelque dispute, elle ne re-
» garde pas la chose même, mais la manière de
» la présence; » de sorte que la présence qu'ils reconnoissent dans la cène doit être dans le fond aussi réelle et aussi substantielle que celle qu'y reconnoissent les luthériens.

Et en effet, dans la suite où ils traitent de la manière de cette présence, ils ne rejettent dans cette manière que ce qu'y rejettent les luthériens : ils rejettent la manière de s'unir à nous *naturelle ou locale;* et personne ne dit que Jésus-Christ nous soit uni à la manière ordinaire et naturelle, ni qu'il soit dans le sacrement ou dans ses fidèles, comme les corps sont dans leur lieu; car il y est certainement d'une manière plus haute. Ils rejettent *l'épanchement de la nature humaine de Jésus-Christ,* c'est-à-dire l'ubiquité que quelques luthériens rejetoient aussi, et qui n'avoit pas encore si hautement gagné le dessus. Ils rejettent un *grossier mélange de la substance de Jésus-Christ avec la nôtre,* que personne n'admettoit; car il n'y a rien de moins grossier, ni de plus éloigné des mélanges vulgaires, que l'union du corps de notre Seigneur avec les nôtres, que les luthériens reconnoissent aussi bien que les catholiques. Mais ce qu'ils rejettent sur toutes choses, c'est *cette grossière et diabolique transsubstantiation,* sans dire aucun mot de la consubstantiation luthérienne, qu'ils ne trouvoient en leur cœur, comme nous verrons, guère moins diabolique, ni moins charnelle. Mais il étoit bon de n'en

[1] *Art.* XXII, XXIII.

[1] *Hosp. ad* 1557. *f.* 152.

point parler, de peur de choquer les luthériens dont on imploroit le secours. Et enfin ils concluent tout court, en disant que la présence, qu'ils reconnoissent, se fait *d'une manière spirituelle, qui est appuyée sur la vertu incompréhensible du Saint-Esprit* : paroles que les luthériens employoient eux-mêmes, aussi bien que les catholiques, pour exclure, avec la présence en figure, même la présence en vertu, qui n'a rien de miraculeux ni d'incompréhensible.

Telle fut la Confession de foi que les calvinistes de France envoyèrent aux protestants d'Allemagne. Ceux qu'on tenoit en prison en France, pour la religion, y joignirent leur déclaration particulière, où ils reçoivent expressément la Confession d'Augsbourg en tous ses articles, à la réserve de celui de l'eucharistie; en ajoutant toutefois (ce qui n'étoit pas moins fort que la Confession d'Augsbourg) que *la cène n'est pas un signe de Jésus-Christ absent*; et se tournant aussitôt *contre les papistes, et leur changement de substance, et leur adoration;* toujours sans dire aucun mot contre la doctrine particulière du luthéranisme.

C'est ce qui fit que les luthériens, de l'avis commun de tous leurs théologiens, jugèrent la déclaration envoyée de France *conforme en tout point à la Confession d'Augsbourg*, malgré ce qu'on y disoit sur l'article x, parcequ'au fond on en disoit plus sur la présence réelle, que n'avoit fait cet article.

L'article d'Augsbourg disoit, « qu'avec le pain » et le vin le corps et le sang étoient vraiment » présents et vraiment distribués à ceux qui pre- » noient la cène. » Ceux-ci disent « que la pro- » pre chair et la propre substance de Jésus- » Christ est vraiment présente et vraiment » donnée avec les symboles, et sous les espèces » visibles; » et le reste non moins précis, que nous avons rapporté; de sorte que si on demande lesquels expriment le plus fortement la présence substantielle, ou des luthériens qui la croient, ou des calvinistes qui ne la croient pas, il se trouvera que c'est les derniers.

Pour ce qui étoit des autres articles de la Confession d'Augsbourg, ils demeuroient établis par l'exception du seul article de la cène; c'est-à-dire, que les calvinistes, même ceux qu'on détenoit en prison pour leur religion, professoient contre leur croyance la nécessité du baptême, l'amissibilité de la justice, l'incertitude de la prédestination, le mérite des bonnes œuvres, et la prière pour les morts; tous points que nous avons lus en termes formels dans la Confession d'Augsbourg : et voilà de quelle manière les martyrs de la nouvelle réforme détruisoient par leurs équivoques, ou par un exprès désaveu, la foi pour laquelle ils mouroient.

Ainsi nous avons vu clairement trois langages différents de nos calvinistes en trois différentes Confessions de foi. Par celle qu'ils firent pour eux-mêmes, ils songèrent apparemment à se satisfaire : ils en ôtoient quelque chose pour contenter les zuingliens; et ils savoient y ajouter dans le besoin ce qui pouvoit leur rendre les luthériens plus favorables.

Nous allons maintenant entendre les calvinistes s'expliquer, non plus entre eux, ni avec les zuingliens ou les luthériens, mais avec les catholiques. Ce fut en 1561, durant la minorité de Charles IX, au fameux colloque de Poissy, où, par l'ordre de la reine Catherine de Médicis sa mère et régente du royaume, les prélats furent assemblés pour conférer avec les ministres, et réformer les abus qui donnoient prétexte à l'hérésie [1]. Comme on s'ennuyoit en France des longues remises du concile général si souvent promis par les papes, et des fréquentes interruptions de celui qu'ils avoient enfin commencé à Trente; la reine, abusée par quelques prélats d'une doctrine suspecte, dont le chancelier de L'Hôspital, très zélé pour l'état et grand personnage, appuyoit l'avis, crut trop aisément que dans une commotion si universelle elle pourroit pourvoir en particulier au royaume de France, sans l'autorité du Saint-Siége et du concile. On lui fit entendre qu'une conférence concilieroit les esprits, et que les disputes qui les partageoient seroient plus sûrement terminées par un accord, que par une décision dont l'un des partis seroit toujours mécontent. Le cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims, qui, ayant tout gouverné sous François II avec François duc de Guise son frère, s'étoit toujours conservé une grande considération; grand génie, grand homme d'état, d'une vive et agréable éloquence, savant même pour un homme de sa qualité et de ses emplois, espéra de se signaler dans le public, et tout ensemble de plaire à la cour en entrant dans le dessein de la reine. C'est ce qui fit entreprendre cette assemblée de Poissy. Les calvinistes y députèrent ce qu'ils avoient de plus habile, à la réserve de Calvin, qu'on ne voulut pas montrer; soit qu'on craignit d'exposer à la haine publique le chef d'un parti si odieux; soit qu'il crût que son honneur fût mieux conservé en envoyant ses disciples, et conduisant secrètement l'assemblée de Genève où il dominoit, que s'il se fût commis lui-même. Il est vrai aussi que

[1] *Hosp. ad an.* 1561. *Bez. Hist. eccl. lib.* IV. *La Popliniè. l.* VII. *Thuan. lib.* XXVIII.

Digitized by Google

par la foiblesse de sa santé, et la violence de son humeur emportée, il étoit moins propre à se soutenir dans une conférence, que Théodore de Bèze, d'une constitution plus robuste, et plus maître de lui-même. Ce fut donc Bèze qui parut le plus, ou pour mieux dire, qui parut seul dans cette assemblée. Il étoit regardé comme le principal disciple et l'intime confident de Calvin, qui l'avoit choisi pour être coopérateur de son ministère et de ses travaux dans Genève, où sa réforme sembloit avoir fait son principal établissement. Calvin lui envoyoit ses instructions; et Bèze lui rendoit compte de tout, comme il paroît par les lettres de l'un et de l'autre.

On ne traita proprement dans cette assemblée que de deux points de doctrine, dont l'un fut celui de l'Église, et l'autre fut celui de la cène. C'étoit là que l'on mettoit le nœud de l'affaire; parceque l'article de l'Église étoit regardé par les catholiques comme un principe général, qui renversoit par le fondement toutes les Églises nouvelles; et que, parmi les articles particuliers dont on disputoit, aucun ne paroissoit plus essentiel que celui de la cène. Le cardinal de Lorraine pressoit l'ouverture du colloque, bien que le gros des prélats, et surtout le cardinal de Tournon, archevêque de Lyon, qui les présidoit comme plus ancien cardinal, y eussent une extrême répugnance. Ils craignoient avec raison que les subtilités des ministres, leur dangereuse éloquence, avec un air de piété dont les hérétiques les plus pervers ne sont jamais dépourvus, et plus que tout cela le charme de la nouveauté n'imposât aux courtisans devant lesquels on devoit parler, et surtout au roi et à la reine, susceptibles, l'un par son bas âge, et l'autre par sa naturelle curiosité, de toutes sortes d'impressions, et même par la malheureuse disposition du genre humain, et par le génie qui régnoit alors dans la cour, plus encore des mauvaises que des bonnes. Mais le cardinal de Lorraine, aidé de Montluc, évêque de Valence, l'emporta; et le colloque fut commencé.

Je n'ai pas besoin de raconter ni l'admirable harangue du cardinal de Lorraine, et l'applaudissement qu'elle mérita, ni aussi celui que s'attira Bèze, orateur de profession, en offrant de répondre sur-le-champ au discours médité du cardinal: mais il importe de se souvenir que ce fut dans cette auguste assemblée que les ministres présentèrent publiquement au roi, au nom de toutes leurs Églises, leur commune Confession de foi, dressée sous Henri II dans leur premier synode tenu à Paris [1], comme nous l'avons déjà dit. Bèze, qui la présenta, en fit en même temps la défense par un long discours, où, malgré toute son adresse, il tomba dans un grand inconvénient. Lui qui, quelques jours auparavant accusé par le cardinal de Lorraine, en présence de la reine Catherine et de toute la cour, d'avoir écrit dans un de ses livres que Jésus-Christ n'étoit pas plus dans la cène que dans la boue, *non magis in cœnâ quàm in cœno* [1], avoit rejeté cette proposition comme impie et comme détestée de tout le parti, avança l'équivalente au colloque même devant toute la France: car étant tombé sur la cène, il dit dans la chaleur du discours, qu'eu égard au lieu et à la présence de Jésus-Christ considéré selon sa nature humaine, son corps étoit autant éloigné de la cène, que les plus hauts cieux le sont de la terre. A ces mots toute l'assemblée frémit [2]. On se ressouvint de l'horreur avec laquelle il avoit parlé de la proposition qui excluoit Jésus-Christ de la cène comme de la boue. Maintenant il y retomboit, sans que personne l'en pressât. Le murmure qu'on entendit de toutes parts fit voir combien on étoit frappé d'une nouveauté si étrange, Bèze lui-même, étonné d'en avoir tant dit, ne cessa depuis de fatiguer la reine, en donnant requêtes sur requêtes pour obtenir la liberté de s'expliquer, à cause que, pressé par le temps, il n'avoit pas eu le loisir de bien faire entendre sa pensée devant le roi. Mais il ne falloit point tant de paroles pour expliquer ce qu'on croyoit. Aussi pouvons-nous bien dire que, la peine de Bèze n'étoit pas de ne s'être pas assez expliqué; au contraire, ce qui lui causa et à tous les siens une si visible inquiétude, c'est que, découvrant en termes précis le fond de la croyance du parti sur l'absence réelle de Jésus-Christ, il n'avoit que trop fait paroître que ces grands mots de substance, et les autres, dont ils se servoient pour conserver quelque idée de réalité, n'étoient que des illusions.

Des harangues on passa bientôt aux conférences particulières, principalement sur la cène, où l'évêque de Valence, et Duval, évêque de Séez, à qui une demi-érudition, pour ne point encore parler des autres motifs, donnoit une pente secrète vers le calvinisme, ne songeoient non plus que les ministres qu'à trouver quelque formulaire ambigu, où, sans entrer dans le fond, on contentât en quelque façon les uns et les autres.

Les fortes expressions que nous avons vues dans la Confession de foi qui fut alors présen-

[1] *Hist. eccl. de Bez. liv. IV. p. 320.*

[1] *Epist. Bez. ad Calv. inter ep. Calv. p. 330.* — [2] *Thuan. XXVIII. 48.*

tée, étoient assez propres à ce jeu : mais les ministres ne laissèrent pas d'y ajouter des choses qu'il ne faut pas oublier. C'est ce qui paroît surprenant : car comme ils devoient avoir fait leur dernier effort pour bien expliquer leur doctrine dans leur Confession de foi, qu'ils venoient de présenter à une assemblée si solennelle, il semble qu'interrogés sur leur croyance, ils n'avoient qu'à se rapporter à ce qu'ils en avoient dit dans un acte si authentique : mais ils ne le firent pas; et voici comme ils proposèrent leur doctrine d'un commun consentement : « Nous » confessons la présence du corps et du sang de » Jésus-Christ en sa sainte cène, où il nous donne » véritablement la substance de son corps et de » son sang par l'opération du Saint-Esprit, et » que nous recevons et mangeons spirituellement » et par foi ce même vrai corps qui a été im- » molé pour nous, pour être os de ses os et chair » de sa chair, et pour être vivifiés, et en rece- » voir tout ce qui est utile à notre salut : et » parceque la foi appuyée sur la promesse de Dieu » rend présentes les choses reçues, et qu'elle » prend réellement et de fait le vrai corps natu- » rel de notre Seigneur par la vertu du Saint- » Esprit; en ce sens nous croyons et reconnois- » sons la présence du propre corps et du propre » sang de Jésus-Christ dans la cène. » Voilà toujours ces grandes phrases, ces pompenses expressions, et ces longs discours pour ne rien dire. Mais avec toutes ces paroles ils ne crurent pas s'être encore assez expliqués; et bientôt après ils ajoutèrent « que la distance des lieux ne peut » empêcher que nous ne participions au corps » et au sang de Jésus-Christ; puisque la cène » de notre Seigneur est une chose céleste; et » qu'encore que nous recevions sur la terre par » nos bouches le pain et le vin comme les vrais » signes du corps et du sang, nos ames, qui en » sont nourries, enlevées au ciel par la foi et » l'efficace du Saint-Esprit, jouissent du corps » présent et du sang de Jésus-Christ; et qu'ainsi » le corps et le sang sont vraiment unis au pain » et au vin; mais d'une manière sacramentelle, » c'est-à-dire, non selon le lieu ou la naturelle » position des corps; mais en tant qu'ils signi- » fient efficacement que Dieu donne ce corps et » ce sang à ceux qui participent fidèlement aux » signes mêmes, et qu'ils les reçoivent vraiment » par la foi. » Que de paroles pour dire que les signes du corps et du sang reçus avec foi nous unissent par cette foi inspirée de Dieu au corps et au sang qui sont au ciel! Il n'en falloit pas davantage pour s'expliquer nettement; et cette jouissance substantielle du corps vraiment et réellement présent, et les autres termes semblables, ne servent qu'à entretenir des idées confuses, au lieu de les démêler, comme on est obligé de faire dans une explication de la foi. Mais dans cette simplicité que nous demandons, les chrétiens n'eussent pas trouvé ce qu'ils desiroient, c'est-à-dire la vraie présence de Jésus-Christ en ses deux natures; et privés de cette présence ils auroient ressenti, pour ainsi parler, un certain vide, qu'au défaut de la chose même les ministres tâchoient de remplir par cette multiplicité de grandes paroles et par leur son magnifique.

Les catholiques n'entendoient rien dans ce prodigieux langage; et ils sentirent seulement qu'on avoit voulu suppléer par toutes ces phrases à ce que Bèze avoit laissé de trop vide et de trop creux dans la cène des calvinistes. Toute la force étoit dans ces paroles : *La foi rend présentes les choses promises.* Mais ce discours parut bien vague aux catholiques. Par ce moyen, disoient-ils, et le jugement, et la résurrection générale, et la gloire des bienheureux, aussi bien que le feu des damnés, nous seront autant présents que le corps de Jésus-Christ nous l'est dans la cène; et si cette présence par foi nous fait recevoir la substance même des choses, rien n'empêche que les ames saintes qui sont dans le ciel ne reçoivent dès à présent et avant la résurrection générale la propre substance de leur corps, aussi véritablement qu'on nous veut faire recevoir ici par la seule foi la propre substance du corps de Jésus-Christ. Car si la foi rend les choses si véritablement présentes, qu'on en possède par ce moyen la substance, combien plus la vision bienheureuse! Mais à quoi sert cet enlèvement de nos ames dans le ciel par la foi, pour nous unir la propre substance du corps et du sang? Un enlèvement moral et par affection fait-il de semblables unions? Quelle substance ne pouvons-nous pas embrasser de cette sorte? Qu'opère ici l'efficace du Saint-Esprit? Le Saint-Esprit inspire la foi; mais la foi ainsi inspirée, quelque forte qu'elle soit, ne s'unit pas plus à la substance des choses, que les autres pensées et les autres affections de l'esprit. Que veulent dire aussi ces paroles vagues, *que nous recevons de Jésus-Christ ce qui nous est utile*, sans déclarer ce que c'est? Si ces mots de notre Seigneur, *La chair ne sert de rien*, s'entendent, selon les ministres, de la vraie chair de Jésus-Christ considérée selon la substance, pourquoi tant vanter ensuite ce qu'on prétend qui ne sert de rien? Et quelle nécessité de tant prêcher la substance de la chair et du sang si réellement reçue? Que ne rejette-t-on donc, concluoient les catholiques, tous ces vains discours? et du moins, en expli-

quant la foi, que n'emploie-t-on, sans tant raffiner, les termes propres?

Pierre Martyr Florentin, un des plus célèbres ministres qui fut dans cette assemblée, en étoit d'avis, et déclara souvent que pour lui il n'entendoit pas ce mot de substance; mais, pour ne point choquer Calvin et les siens, il l'expliquoit le mieux qu'il pouvoit.

Claude Despense, docteur de Paris, homme de bon sens, et docte pour un temps où les matières n'étoient point encore autant éclaircies et approfondies qu'elles l'ont été depuis par tant de disputes, fut mis au nombre de ceux qui devoient travailler avec les ministres à la conciliation de l'article de la cène. On le jugea propre à ce dessein, parcequ'il étoit sincère et d'un esprit doux: mais avec toute sa douceur, il ne put souffrir la doctrine des calvinistes, ne trouvant pas supportable qu'ils fissent dépendre l'œuvre de Dieu, c'est-à-dire la présence du corps de Jésus-Christ, non de la parole et de la promesse de celui qui le donnoit, mais de la foi de ceux qui devoient le recevoir : ainsi il improuva leur article dès la première proposition, et avant toutes les additions qu'ils y firent depuis. De son côté, pour rendre notre communion avec la substance du corps indépendante de la foi des hommes, et uniquement attachée à l'efficace et à l'opération de la parole de Dieu, en laissant passer les premiers mots, jusqu'à ceux où les ministres disoient, *que la foi rendoit les choses présentes*, il mit ces mots à la place : « Et parcequ'e la parole et la promesse de Dieu rendent présentes » les choses promises, et que par l'efficace de » cette parole nous recevons réellement et de » fait le vrai corps naturel de notre Seigneur; » en ce sens nous confessons et nous reconnois- » sons dans la cène la présence de son propre » corps et de son propre sang. » Ainsi il reconnoissoit une présence réelle et substantielle indépendante de la foi, et en vertu des seules paroles de notre Seigneur; par où il crut déterminer le sens ambigu et vague des termes dont les ministres se servoient.

Les prélats n'approuvèrent rien de tout cela, et de l'avis des docteurs qu'ils avoient amenés avec eux, ils déclarèrent l'article des ministres hérétique, captieux et insuffisant : hérétique, parcequ'il nioit la présence substantielle et proprement dite; captieux, parcequ'en la niant il sembloit la vouloir admettre; insuffisant, parcequ'il taisoit et dissimuloit le ministère des prêtres, la force des paroles sacramentales, et le changement de substance qui en étoit l'effet naturel [1].

Ils opposèrent de leur côté aux ministres une déclaration de leur foi, aussi pleine et aussi précise que celle des calvinistes avoit été imparfaite et enveloppée. Bèze la rapporte en ces termes [1] : « Nous croyons et confessons qu'au saint sacre- » ment de l'autel le vrai corps et le sang de Jésus- » Christ est réellement et transsubstantiellement » sous les espèces du pain et du vin, par la vertu » et puissance de la divine parole prononcée par » le prêtre, seul ministre ordonné à cet effet, » selon l'institution et commandement de notre » Seigneur Jésus-Christ. » Il n'y a rien là d'équivoque ni de captieux; et Bèze demeure d'accord que c'est tout ce qu'on put « arracher alors du » clergé, pour apaiser les troubles de la religion; » s'étant les prélats rendus juges, au lieu de con- » férents amiables. » Je ne veux que ce témoignage de Bèze pour montrer que les évêques firent leur devoir en expliquant nettement leur foi, en évitant les grandes paroles qui imposent aux hommes par leur son, sans signifier rien de précis, et en refusant d'entrer dans aucune composition sur ce qui regarde la foi. Une telle simplicité n'accommoda pas les ministres; et ainsi une si grande assemblée se sépara sans rien avancer. Dieu confondit la politique et l'orgueil de ceux qui crurent par leur éloquence, par de petites adresses et de foibles ménagements, éteindre un tel feu dans la première vigueur de l'embrasement.

La réformation de la discipline ne réussit guère mieux : on fit de belles propositions et de beaux discours, dont on ne vit que peu d'effet. L'évêque de Valence discourut admirablement à son ordinaire contre les abus et sur les obligations des évêques, principalement sur celle de la résidence, qu'il gardoit moins que personne. En récompense, il ne dit mot de l'exacte observation du célibat, que les Pères nous ont toujours proposé comme le plus bel ornement de l'ordre ecclésiastique. Il n'avoit pas craint de la violer, malgré les canons, par un mariage secret; et d'ailleurs, un historien protestant, qui ne laisse pas de lui donner *tous les caractères d'un grand homme* [2], nous a fait voir ses emportements, son avarice, et les désordres de sa vie, qui éclatèrent jusqu'en Irlande, de la manière du monde la plus scandaleuse. Il ne laissoit pas de tonner contre les vices, et sut faire voir qu'il étoit du nombre de ces merveilleux réformateurs toujours prêts à tout corriger et à tout reprendre, pourvu qu'on ne touche pas à leurs inclinations corrompues.

Pour ce qui est des calvinistes, ils regardèrent

[1] *Bèze, Hist. ecc. l.* IV. *p.* 611, 612, 613, 614. *La Pop. liv.* VII.

[1] *Bèze, Hist. ecc. l.* IV. *p.* 611, 612, 613, 614. *La Pop. liv.* VII. — [2] *Voyez* ci-dessus, *liv.* VII.

comme un triomphe qu'on les eût seulement ouis dans une telle assemblée. Mais ce triomphe imaginaire fut court. Le cardinal de Lorraine, dès long-temps, avoit médité en lui-même de leur proposer la signature de l'article x de la Confession d'Augsbourg : s'ils le signoient, c'étoit embrasser la réalité, que tous ceux de la Confession d'Augsbourg défendoient avec tant de zèle : et refuser cette signature, c'étoit dans un point essentiel condamner Luther et les siens, constamment les premiers auteurs de la nouvelle réformation et son principal appui. Pour mieux faire éclater aux yeux de toute la France la division de tous ces réformateurs, le cardinal avoit pris de loin des mesures avec les luthériens d'Allemagne, afin qu'on lui envoyât trois ou quatre de leurs principaux docteurs, qui, paroissant à Poissy, sous prétexte de concilier tout d'un coup tous les différends, y combattroient les calvinistes. Ainsi on auroit vu ces nouveaux docteurs, qui tous donnoient l'Écriture pour si claire, se presser mutuellement par son autorité, sans jamais pouvoir convenir de rien. Les docteurs luthériens vinrent trop tard; mais le cardinal ne laissa pas de faire sa proposition. Bèze et les siens, résolus de ne point souscrire au xe article qu'on leur proposoit, crurent s'échapper en demandant de leur côté aux catholiques s'ils vouloient souscrire le reste; qu'ainsi tout seroit d'accord, à la réserve du seul article de la cène : subtile, mais vaine défaite. Car les catholiques, au fond, n'avoient à se soucier en aucune sorte de l'autorité de Luther ni de la Confession d'Augsbourg ou de ses défenseurs; et c'étoit aux calvinistes à les ménager, de peur de porter la condamnation jusqu'à l'origine de la réforme [1]. Quoi qu'il en soit, le cardinal n'en tira rien davantage; et content d'avoir fait paroître à toute la France que ce parti de réformateurs, qui paroissoit au-dehors si redoutable, étoit si foible au-dedans par ses divisions, il laissa séparer l'assemblée. Mais Antoine de Bourbon, roi de Navarre et premier prince du sang, jusqu'alors assez favorable au nouveau parti, qu'il ne connoissoit que sous le nom de Luther, s'en désabusa; et au lieu de la piété qu'il y croyoit auparavant, il commença dès-lors à n'y reconnoître qu'un zèle amer et un prodigieux entêtement.

Au reste, ce ne fut pas un petit avantage pour la bonne cause d'avoir obligé les calvinistes à recevoir de nouveau dans une telle assemblée toute la Confession d'Augsbourg, à la réserve du seul article de la cène; puisque, comme nous avons vu, ils renonçoient par ce moyen à tant de points importants de leur doctrine. Bèze néanmoins trancha le mot, et en fit solennellement la déclaration, du consentement de tous ses collègues. Mais, quoi que la politique et le desir de s'appuyer autant qu'ils pouvoient de la Confession d'Augsbourg leur ait fait dire en cette occasion, comme en beaucoup d'autres, ils avoient tout autre chose dans le cœur; et on n'en peut douter quand on voit quelle instruction ils reçurent de Calvin même durant le colloque. « Vous » devez, dit-il [1], prendre garde, vous autres qui » assistez au colloque, qu'en voulant trop soutenir votre bon droit, vous ne paroissiez opiniâtres, et ne fassiez rejeter sur vous toute la » faute de la rupture. Vous savez que la Confession d'Augsbourg est le flambeau dont se » servent vos furies pour allumer le feu dont » toute la France est embrasée; mais il faut » bien prendre garde pourquoi on vous presse » tant de la recevoir, vu que sa mollesse a toujours déplu aux gens de bon sens; que Melanchton son auteur s'est souvent repenti de » l'avoir dressée, et qu'enfin elle est tournée en » beaucoup d'endroits à l'usage de l'Allemagne; » outre que sa brièveté obscure et défectueuse a » cela de mal, qu'elle omet plusieurs articles de » très grande importance. »

On voit donc bien que ce n'étoit pas le seul article de la cène, mais en général tout le gros de la Confession d'Augsbourg qui lui déplaisoit. On n'exceptoit néanmoins que cet article : encore, quand il s'agissoit de l'Allemagne, souvent on ne trouvoit pas à propos de l'excepter.

C'est ce qui paroît par une autre lettre du même Calvin écrite pareillement durant le colloque, afin que l'on voie combien de différents personnages il faisoit dans le même temps. Ce fut donc en ce même temps, et en l'an 1561, qu'il écrivit aux princes d'Allemagne pour ceux de la ville de Strasbourg une lettre où il leur fait dire d'abord, « qu'ils sont du nombre de » ceux qui reçoivent en tout la Confession » d'Augsbourg, même dans l'article de la cène [2], » et ajoute *que la reine d'Angleterre* (c'étoit la reine Élisabeth), *quoiqu'elle approuve la Confession d'Augsbourg, rejette les façons de parler charnelles* d'Heshusius, et des autres qui ne pouvoient supporter ni Calvin, ni Pierre Martyr, ni Melanchton même, qu'ils accusoient de relâchement sur le sujet de la cène.

On voit la même conduite dans la Confession de foi de l'électeur Frédéric III, comte palatin, rapportée dans le recueil de Genève; confession toute calvinienne, et ennemie, s'il en fut jamais,

[1] *Ep. Bez. ad Calv. inter. Calv. ep. p.* 346, 347.

[1] *Ep. p.* 342. — [2] *Ep. p.* 384.

de la présence réelle, puisque ce prince y déclare que Jésus-Christ n'est dans la cène « en aucune » sorte, ni visible, ni invisible, ni incompréhen- » sible, ni compréhensible; mais seulement dans » le ciel [1]. » Et toutefois son fils et son successeur Jean-Casimir, dans la préface qu'il met à la tête de cette Confession, dit expressément que son père « ne s'est jamais départi de la Confession » d'Augsbourg, ni même de l'apologie qui y fut » jointe : » c'est celle de Melanchton, que nous avons vue si précise pour la présence réelle; et si on ne vouloit pas en croire le fils, le père même, dans le corps de sa Confession, déclare la même chose dans les mêmes termes.

C'étoit donc une mode assez établie, même parmi les calvinistes, d'approuver purement et simplement la Confession d'Augsbourg quand il s'agissoit de l'Allemagne; ou par un certain respect pour Luther, auteur de toute la réformation prétendue; ou parcequ'en Allemagne la seule Confession d'Augsbourg avoit été tolérée par les états de l'Empire : et hors de l'Empire même elle avoit une si grande autorité, que Calvin et les calvinistes n'osoient dire qu'ils s'en éloignoient qu'avec beaucoup d'égards et de précautions; puisque, même dans l'exception qu'ils faisoient souvent du seul article de la cène, ils se sauvoient plutôt par les éditions diverses et les divers sens de cet article, qu'ils ne le rejetoient absolument [2].

En effet, Calvin, qui traite si mal la Confession d'Augsbourg quand il parle confidemment avec les siens, garde un respect apparent pour elle partout ailleurs, même à l'égard de l'article de la cène, en disant qu'il le reçoit en l'expliquant sainement, et comme Melanchton, auteur de la Confession, l'entendoit lui-même [1]. Mais il n'y a rien de plus vain que cette défaite; parce qu'encore que Melanchton tint la plume lorsqu'on dressa cette Confession de foi, il y exposoit, non pas sa doctrine particulière, mais celle de Luther et de tout le parti, dont il étoit l'interprète et comme le secrétaire, ainsi qu'il le déclare souvent.

Et quand, dans un acte public, on pourroit s'en rapporter tout-à-fait au sentiment particulier de celui qui l'a rédigé, il faudroit toujours regarder, non pas ce que Melanchton a pensé depuis, mais ce que Melanchton pensoit alors avec tous ceux de sa secte; n'y ayant aucun sujet de douter qu'il n'ait tâché d'expliquer naturellement ce qu'ils croyoient tous; d'autant plus que nous avons vu qu'en ce temps il rejetoit le sens figuré d'aussi bonne foi que Luther; et qu'encore que, dans la suite, il ait biaisé en plusieurs manières, jamais il ne l'a ouvertement approuvé.

Il n'y a donc point de bonne foi à se rapporter au sens de Melanchton dans cette matière; et on voit bien que Calvin, quoiqu'il se vante partout de dire ses sentiments sans aucune dissimulation, a voulu flatter les luthériens.

Au reste, cette flatterie parut si grossière, qu'à la fin on en eut honte dans le parti; et c'est pourquoi on y résolut dans les actes que nous avons vus, et notamment au colloque de Poissy, d'excepter l'article de la cène; mais celui-là seul, sans se mettre en peine, en approuvant les autres, de l'atteinte que donnoit cette approbation à la propre Confession de foi qu'on venoit de présenter à Charles IX.

[1] *Synt. Gen. II. part. p.* 141, 142. — [2] *Ep. p.* 319. *II. Def. ult. Adm. ad Vest.*

[1] *Ep. p.* 319. *II. Def. ult. Adm. ad Vest.*

FIN DU TOME CINQUIEME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pages.

Panégyrique de saint Sulpice, prêché devant la Reine-mère. — Trois graces dans l'Eglise, pour surmonter le monde et ses vanités; ces trois graces réunies en saint Sulpice. Innocence de sa vie à la cour : ses vertus dans l'épiscopat : sa retraite avant sa mort, pour régler ses comptes avec la justice divine. Excellentes leçons qu'il fournit, dans ces différents états, aux ecclésiastiques et à tous les chrétiens. 1

Panégyrique de saint François de Sales. — La science de saint François de Sales, lumineuse, mais beaucoup plus ardente. Avec quel fruit il a travaillé à l'édification de l'Eglise. Son éloignement pour tous les objets de l'ambition : bel exemple de sa modération. Douceur extrême qu'il témoignoit aux ames qu'il conduisoit. Cette douceur absolument nécessaire aux directeurs : trois vertus principales qu'elle produit. Combien le saint prélat les possédoit éminemment 9

Panégyrique de saint Pierre Nolasque. — Avec quel zèle saint Pierre Nolasque, pour imiter et honorer la charité du divin Sauveur, a consacré au soulagement et à la délivrance de ses frères captifs ses soins, sa personne et ses disciples 16

Panégyrique de saint Joseph, prêché devant la Reine-mère en 1660, dans l'église des RR. PP. Feuillants. — Trois dépôts confiés à saint Joseph par la Providence divine : la virginité de Marie, la personne de Jésus-Christ, le secret du Père éternel dans l'incarnation de son Fils. Pureté angélique, fidélité persévérante de ses soins, amour de la vie cachée, trois vertus en saint Joseph, qui répondent aux trois dépôts qui lui sont commis, et qui les lui font garder inviolablement 24

IIe Panégyrique de saint Joseph, prêché devant la Reine. — La simplicité, le détachement, l'amour de la vie cachée, trois vertus qui forment le caractère de l'homme de bien, et qui rendent saint Joseph digne de louange. 35

Panégyrique de saint Benoît. — Trois étals et comme trois lieux où nous avons coutume de nous arrêter dans le voyage de cette vie, et qui nous empêchent d'arriver à notre patrie. Saint Benoît attentif, dès sa jeunesse, à écouter la voix qui lui crioit de sortir des sens. Sa vie admirable dans le désert. Que devons-nous faire à son imitation, lorsque le plaisir des sens commence à se réveiller en nous. Fin et avantages de la loi de l'obéissance prescrite par saint Benoît : de quelle manière ce saint l'a pratiquée. Obligation du chrétien de toujours avancer. Attention qu'a eue saint Benoît, de tenir sans cesse ses disciples en haleine. Motifs qui doivent porter, même les plus parfaits, à opérer leur salut avec crainte et tremblement. 45

Panégyrique de saint François de Paule, prêché à Paris, chez les RR. PP. Minimes de la place Royale, en 1658. — Séparation du monde, union intime avec Jésus-Christ, droit particulier sur les biens de Dieu, trois avantages qu'a donnés à François de Paule l'intégrité baptismale. 50

IIe Panégyrique de saint François de Paule, prêché à Metz. — Combien la pénitence est nécessaire à tous les chrétiens; quelle en doit être l'étendue. Avec quel courage saint François l'a pratiquée. Sa conduite admirable à la cour de Louis XI. Comment l'amour divin étoit-il le principe de la joie qu'il ressentoit parmi ses grandes austérités. Efficace de cet amour dans nos cœurs. Exhortation à la pénitence, pour honorer dignement les saints. 58

Panégyrique de l'apôtre saint Pierre. — Divers états de son amour pour Jésus-Christ. Quelle a été la cause de sa chute, et par quels degrés son amour est parvenu au comble de la perfection 69

Panégyrique de l'apôtre saint Paul. — Comment le grand apôtre, dans ses prédications, dans ses combats, dans le gouvernement ecclésiastique, est-il toujours foible, et triomphe-t-il de tous les obstacles par ses foiblesses mêmes.. 73

Précis d'un Panégyrique du même apôtre. — Son amour pour la vérité, pour les souffrances et pour l'Église 83

Panégyrique de saint Victor, prononcé à Paris, dans l'abbaye de ce nom, en 1657. — Mépris des idoles, conversion de ses propres gardes, effusion de son sang; trois manières dont saint Victor fait triompher Jésus-Christ. Comment nous devons l'imiter. 84

Précis d'un Panégyrique pour la fête de saint Jacques. — Desir ambitieux des deux frères. Nature de leur erreur : comment Jésus-Christ la corrige, et leur accorde l'effet de leur demande. Avec quelle fidélité nous devons boire son calice. . 95

Panégyrique de saint Bernard, prêché à Metz. — La vie chrétienne et la vie apostolique de saint Bernard, fondées l'une et l'autre sur la vie de Jésus-Christ crucifié. . . . . .

Panégyrique de saint Gorgon, prêché à Metz. — Générosité du saint martyr dans l'échange qu'il fait des grandeurs humaines dont il pouvoit jouir, pour le mépris et les humiliations attachés au nom chrétien. Son courage invincible au milieu des plus cruels supplices. Sentiments dont il étoit ani-

Pages.

mé. Comment nous devons imiter sa foi. 106

Précis d'un autre Panégyrique du même saint. — L'heure du sacrifice, le temps le plus propre pour célébrer les louanges d'un martyr. Avec quelle constance saint Gorgon a surmonté les caresses et les menaces du monde. Vains efforts du tyran contre lui; grands biens qu'il lui a procurés. . . 115

Sermon pour la fête des saints Anges gardiens. — Bienheureuse société que nous avons avec les saints anges. Caractère particulier de leur charité envers les hommes, dans le commerce qu'ils ont avec eux. Miséricordieuse condescendance que cette charité leur inspire. Quelle marque de reconnoissance nous leur devons. Témoignage qu'ils rendront contre nous au dernier jour, et vengeance qu'ils exerceront sur nous, si nous n'avons pas profité de leurs bons offices. 117

Panégyrique de saint François d'Assise. — Folie sublime et céleste de saint François, qui lui fait établir ses richesses dans la pauvreté, ses délices dans les souffrances, et sa gloire dans la bassesse. 125

Autre Exorde sur le même sujet. 136

Panégyrique de sainte Thérèse, prêché devant la Reine-mère, en 1658. — Trois actions de la charité, l'espérance, les desirs ardents, les souffrances par lesquelles sainte Thérèse, enflammée de l'amour de son Dieu, s'efforce de s'unir à lui en rompant tous ses liens. 138

Panégyrique de sainte Catherine. — Abus que les hommes font de la science. La bonne vie, l'édification des ames, le triomphe de la vérité, fin à laquelle doit être rapportée toute la science du christianisme 147

Panégyrique de saint André, apôtre, prêché aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques. — Conduite étonnante de Jésus-Christ dans la formation de son Église; combien inconcevable et divine l'entreprise des apôtres. Triste état de la religion parmi nous; misérables dispositions des chrétiens de nos temps. 157

Panégyrique de saint Jean, apôtre. — Tendresse particulière de Jésus pour saint Jean. Trois présents inestimables qu'il lui fait, dans les trois états divers par lesquels ce divin Sauveur a passé pendant les jours de sa mortalité. Comment le disciple bien aimé répond à l'amour de son divin Maître pour lui. 164

Panégyrique de saint Thomas de Cantorbéry, prononcé dans l'église de Saint-Thomas du Louvre, en 1668. — Motifs de la résistance de saint Thomas à l'égard de son prince. Sa conduite toujours sage, toujours respectueuse au milieu des violentes persécutions qu'il a à souffrir. Succès de ses combats pour la discipline. Admirable changement que produit sa mort dans ses ennemis; zèle qu'elle inspire à ses frères. Usage que les ecclésiastiques doivent faire de leurs priviléges, de leurs biens et de leur autorité, pour ne pas exposer l'Église aux blasphèmes des libertins. 172

SERMONS

POUR

LES VÊTURES ET PROFESSIONS RELIGIEUSES.

Pages.

Sermon prêché aux Carmélites, le 8 septembre 1660, à la Vêture de Mlle de Bouillon du Château-Thierry. — Trois vices de notre naissance : leurs funestes effets. Servitude dans laquelle tombent les pécheurs, en contentant leurs passions criminelles. Dans quel péril se jettent ceux qui s'abandonnent sans réserve à toutes les choses qui leur sont permises. Lois et contraintes auxquelles se soumet la vie religieuse, pour réprimer la liberté de pécher : sagesse des précautions qu'elle prend. Combien la chasteté est délicate, et l'humilité timide. Amour que les vierges chrétiennes doivent avoir pour la retraite, le silence et la vie cachée. Mépris qu'elles sont obligées de faire de la gloire. 180

Sermon pour une Vêture, prêché aux nouvelles catholiques. — De quelle manière l'homme peut se revêtir de Jésus-Christ. Combien étonnant l'anéantissement du Verbe : précieux avantages que nous en recueillons. D'où vient les hommes ont-ils tant de peine à modérer leurs desirs. Résistances qu'ils opposent aux leçons que Jésus-Christ leur a données, pour les réformer : son exemple infiniment propre à confondre leur liberté licencieuse. Caractères de la vraie liberté. Comment la voie étroite est-elle une voie large. Utilité des contraintes de la vie religieuse. Épreuve nécessaire pour ne pas s'y engager témérairement. Vertus dont doit être ornée une véritable religieuse. 188

Sermon pour la Vêture d'une Postulante bernardine. — Trois espèces de captivité, qui existent dans le monde; l'une par le péché, la seconde par les passions, la troisième par l'empressement des affaires. Moyens efficaces que la vie religieuse fournit dans sa discipline, ses austérités, son éloignement du monde, pour délivrer les ames de cette triple servitude. 195

Sermon prêché à la Vêture d'une Postulante bernardine. — Comment l'homme, par son péché, est-il devenu l'esclave de toutes les créatures. Trois lois qui captivent dans le monde ses amateurs. Avec quelle justice l'homme est abandonné à l'illusion des biens apparents. Combien fausse et chimérique la liberté dont se vantent les pécheurs. En quoi consiste la liberté véritable. Toute la conduite et tous les exercices de la vie religieuse, destinés à la procurer ou à la maintenir. 202

Sermon pour une Vêture, prêché le jour de la Nativité de la sainte Vierge. — Combien les inclinations des hommes sont diverses, et les mœurs dissemblables. Superfluité de tant de soins, et vanité de la multitude de nos desseins. L'empressement et le trouble, principes de nos maladies. D'où vient en nous l'amour de la dissipation. Pourquoi ne pouvons-nous trouver la santé de nos ames et le repos, en nous répandant dans la multitude des objets sensibles : l'un et l'autre attachés à la vie intérieure et recueillie, et à la recherche de l'unique nécessaire. 20

Digitized by Google

Pages.

Sermon prêché à la Vêture d'une nouvelle Catholique, le jour de la Purification. — Grandeur de la miséricorde que Dieu avoit fait éclater sur elle. La multitude des Eglises, celle Eglise unique et première que les apôtres avoient fondée. Combien il est nécessaire de demeurer dans son unité : son éternelle durée, justifiée contre les sentiments des protestants. Erreurs monstrueuses et absurdités qui résultent du système de cette Eglise cachée qu'ils ont voulu supposer. La perfection de l'Eglise dans l'unité 213

Sermon pour la Profession d'une Demoiselle que la Reine-mère avoit tendrement aimée. — Opposition de la gloire du monde à Jésus-Christ et à son Evangile : pourquoi ne peut-il être goûté des superbes. Toutes les vertus corrompues par la gloire. Comment les vertus du monde ne sont-elles que des vices colorés. Dispositions dans lesquelles doit être un chrétien à l'égard de la gloire. Grand sujet de craindre de se plaire en soi-même, après s'être élevé au-dessus de l'estime des hommes : d'où vient cette gloire cachée et intérieure est-elle la plus dangereuse. Quelle est la science la plus nécessaire à la vie humaine. Discours à la reine d'Angleterre, et sur la Reine-mère défunte. . . . 220

Sermon pour une Profession, prêché le jour de l'Épiphanie. — Noces spirituelles qu'une religieuse célèbre avec Jésus-Christ, au jour de sa profession. Qualités de ce divin Epoux. D'où vient est-il obligé de se faire pauvre, pour acquérir le titre de roi. La pauvreté, l'unique dot qu'il exige de son Epouse : pourquoi. Combien grand l'amour qu'il a eu pour elle. Moyens qu'elle doit prendre pour conserver une affection si inconcevable. Précieux effets de la virginité : transports que le Sauveur a toujours pour elle. Jalousie miséricordieuse qu'il a témoignée à son Epouse : avec quelle vigilance il observe toutes ses démarches. Soin qu'elle doit avoir de se garantir des effets d'une jalousie si délicate. . . . 227

Exorde pour le même discours. 236

Sermon pour une Profession, prêché le jour de l'Exaltation de la sainte Croix. Combien il en a coûté à Jésus-Christ pour le contrat de son mariage avec l'Eglise. Trois qualités de cet Epoux des vierges chrétiennes. Dans quel dessein a-t-il acquis les hommes. Pourquoi ne devons-nous rechercher dans ce nouveau roi aucune marque extérieure de grandeur royale. Conditions qu'il exige de celles qu'il prend pour ses épouses. Prérogative des vierges chrétiennes : pureté qui leur est nécessaire. Extrême jalousie de leur Epoux : comment elles doivent se conduire pour ne pas offenser ses regards 237

Sermon pour une Profession. Sur la Virginité. — Sainte séparation et chaste union, deux choses dans lesquelles consiste la sainte virginité : combien elle est mâle et généreuse. De quelle manière, en établissant son siége dans l'ame, rejaillit-elle sur le corps. Avec quel soin les vierges doivent garder tous leurs sens. D'où vient la sainte virginité a-t-elle tant d'attraits pour le Sauveur. Saint ravissement des vierges, et leurs priviléges. Précautions qui leur sont nécessaires pour être saintement unies à leur Epoux. Son amour et sa jalousie : ses doux regards sur elles. Qu'est-ce qui cause sa retraite. Funestes effets de l'orgueil : avantages de l'humilité 244

Sermon pour une Profession. — Quel est le monde auquel il nous faut renoncer. Combien ce renoncement doit être étendu dans une religieuse. Avec quel soin elle doit persévérer dans la guerre qu'elle déclare au monde, et éviter les moindres relâchements. Obligation que sa vocation lui impose d'avancer toujours, et de tendre sans cesse à la perfection. 251

Notice sur la Duchesse de La Vallière. 257

Sermon pour la Profession de madame de La Vallière, duchesse de Vaujour, prêché devant la Reine, le 4 juin 1675. — Spectacle admirable que Dieu nous présente dans le renouvellement des cœurs. Deux amours opposés, qui font tout dans les hommes. Attentat et chute funeste de l'ame, qui a voulu, comme Dieu, être à elle-même sa félicité. De quelle manière, touchée de Dieu, elle commence à revenir sur ses pas, et abandonne peu à peu tout ce qu'elle aimoit, pour ne se réserver plus que Dieu seul. Cette vie pénitente et détachée, montrée très possible par l'exemple de madame de La Vallière. Réponse que Dieu fait aux raisons que les mondains allèguent pour se dispenser de l'embrasser. 278

ORAISONS FUNÈBRES.

Notice sur Henriette-Marie de France 267

Oraison funèbre de Henriette-Marie de France, Reine de la Grande-Bretagne. 268

Notice sur Henriette-Anne d'Angleterre 270

Oraison funèbre de Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans. 280

Notice sur Marie-Thérèse d'Autriche. 290

Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France et de Navarre. 291

Notice sur Anne de Gonzague. 304

Oraison funèbre d'Anne de Gonzague de Clèves, princesse palatine. . . . . ibid.

Notice sur Michel Le Tellier. 317

Oraison funèbre de Michel Le Tellier, chancelier de France. 318

Notice sur Louis de Bourbon. 331

Oraison funèbre de Louis de Bourbon, prince de Condé. 333

Notice sur le R. père Bourgoing. 345

Oraison funèbre du R. P. François Bourgoing, supérieur général de la congrégation de l'Oratoire. . . . . ibid.

Oraison funèbre de madame Yolande de Montembaut, abbesse des religieuses bernardines de ***. . . . 355

Oraison funèbre de messire Henri de Gornay. . . 356

Notice sur Nicolas Cornet. 358

Oraison funèbre de messire Nicolas Cornet, grand-maître du collége de Navarre 359

Avertissement sur l'exposition. 366

Pages.

Approbation de messeigneurs les archevêques et évêques 377
Lettre de monseigneur le cardinal Bona, à monseigneur le cardinal de Bouillon. 378
Lettre de monseigneur le cardinal Sigismond Chigi, à M. l'abbé de Dangeau. . . . . ibid.
Lettre du révérendissime père Hyacinthe Libelli, à monseigneur le cardinal Sigismond Chigi. . . ibid.
Lettre de monseigneur l'évêque et prince de Paderborn, à l'auteur 379
Lettre du révérendissime père Raimond Capisucchi, à l'auteur. 380
Approbation de M. Michel-Ange Ricci, secrétaire de la sacrée congrégation des Indulgences, etc. ibid.
Approbation du P. M. Laurent Brancati de Laurea, des congrégations consist. des Indulg., etc. . . ibid.
Approbation de M. l'abbé Étienne Gradi. 381
Bref de notre saint père le pape Innocent XI. . . . ibid.
IIe Bref de notre saint père le pape Innocent XI. . 382
Extrait des Actes de l'assemblée générale du Clergé de France de 1682, concernant la religion. . . . ibid.

EXPOSITION

DE LA DOCTRINE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

SUR LES MATIÈRES DE CONTROVERSE.

Dessein de ce Traité. 383
Ceux de la religion prétendue réformée avouent que l'Église catholique reçoit tous les articles fondamentaux de la religion chrétienne. . . . . ibid.
Le culte religieux se termine à Dieu seul. 384
L'invocation des saints. 385
Les images et les reliques. 386
La justification. 388
Le mérite des œuvres. . . . . ibid.
Les satisfactions, le purgatoire, et les indulgences. 390
Les sacrements. 394
Le baptême . . . . . ibid.
La confirmation . . . . . ibid.
La pénitence, et la confession sacramentelle 392
L'extrême-onction . . . . . ibid.
Le mariage.. . . . . ibid.
L'ordre . . . . . ibid.
Doctrine de l'Église touchant la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie, et manière dont l'Église entend ces paroles : *Ceci est mon corps*. . . . . ibid.
Explication des paroles : *Faites ceci en mémoire de moi*. 394
Exposition de la doctrine des calvinistes sur la réalité . . . . . ibid.
De la transsubstantiation, de l'adoration; et en quel sens l'Eucharistie est un signe 397
Le sacrifice de la messe. 398
L'Épître aux Hébreux 399
Réflexion sur la doctrine précédente.. 400
La communion sous les deux espèces. 401
La parole écrite et la parole non écrite. 402
L'autorité de l'Église. . . . . ibid.
Sentiments de MM. de la religion prétendue réformée sur l'autorité de l'Église. 403
Sur l'autorité du Saint-Siége et de l'épiscopat . . . 405
Conclusion de ce traité. . . . . ibid.
Remarque sur le livre de l'*Exposition*. 406

LETTRES RELATIVES A L'EXPOSITION.

Lettre sur une difficulté proposée par un protestant en faveur de sa religion. 407
Lettre du P. Shirburne, bénédictin anglois, à Bossuet, pour lui demander des éclaircissements au sujet du livre de l'*Exposition*. 409
Copie d'une lettre du P. Johnston, bénédictin anglois, sur les allégations des protestants contre l'*Exposition*. . . . . ibid.
Réponse de Bossuet au P. Shirburne. 410
Lettre du P. Johnston, sur d'autres difficultés des protestants 412
Réponse à la lettre précédente. 413

FRAGMENTS

SUR DIVERSES MATIÈRES DE CONTROVERSE.

Premier fragment. — Du culte qui est dû à Dieu . . 414
Doctrine des catholiques sur la majesté de Dieu et la condition de la créature. . . . . ibid.
Erreurs des idolâtres et des philosophes païens. . ibid.
Autres espèces d'idolâtres à qui les prétendus réformés comparent les catholiques : manichéens, ariens, et ceux qui servoient les anges. 415
Origine du faux culte des anges, condamné par l'apôtre saint Paul, par les anciens docteurs et par le concile de Laodicée. 416
Dans la doctrine catholique, selon laquelle on croit tout ce qu'il faut croire sur la nature divine et la création, il ne peut y avoir aucun sentiment qui ressente l'idolâtrie. 418
Fausses imputations du ministre Daillé, sur les honneurs que les catholiques rendent aux saints. 419
Examen des actes intérieurs et extérieurs, par lesquels on rend hommage à Dieu. Injustice des prétendus réformés dans les reproches qu'ils font aux catholiques. 420
Raisons particulières qui mettent les catholiques à couvert des objections des prétendus réformés, prises du sacrifice, qui n'est offert qu'à Dieu seul. 422
Nouvelles chicanes des prétendus réformés sur le terme de *culte religieux*. Les auteurs protestants ne sont pas eux-mêmes d'accord sur l'usage de ce terme. Passages de Drelincourt et de Vossius. 423
La petite diversité qui se trouve dans les auteurs protestants, sur l'usage du terme de *religion*, se rencontre aussi dans les auteurs catholiques. Mais ceux-ci ont un principe commun, qui accorde cette diversité.. 424
Conséquences de la discussion précédente. Vaines chicanes des prétendus réformés 426
Si on retranchoit des controverses les chicanes de mots et les équivoques, les objections s'évanouiroient tout-à-coup. Exemples. 427
Réponses à quelques autres objections, sur la commémoration des saints dans le service divin, et les jours de fête consacrés en leur honneur. . . . 429
Récapitulation des principes établis ci-dessus. Ap-

Pages.

plication de ces principes à trois actes particuliers, que les prétendus réformés condamnent comme superstitieux et idolâtres : 1° l'invocation des saints ; 2° la vénération des reliques ; 3° celle des images. 432

Second fragment. — Du culte des Images. 433

Le sentiment de l'Église et l'état de la question. . . 434

Objections que tirent nos adversaires du Décalogue, où les images et leur culte semblent absolument défendus. 438

Troisième fragment. — De la Satisfaction de Jésus-Christ. 441

Quatrième fragment. — Sur l'Eucharistie. 447

I.

Réflexions préliminaires de l'auteur sur les fragments suivants . . . . . Ibid.

Règle générale pour découvrir les mystères de la foi. Application de cette règle à l'Écriture sainte. 448

Malheurs de ceux qui veulent écouter les raisonnements humains dans les mystères de Dieu, et dans l'explication de son Écriture 449

Contradictions des prétendus réformés, et de l'Anonyme en particulier. Avantages qu'il donne aux Sociniens. . . . . Ibid.

Conséquences de ce discours : le premier principe qu'il faut poser pour entendre l'Écriture sainte, c'est qu'il n'y a rien qu'il ne faille croire quand Dieu a parlé. 452

Application de ce principe au mystère de l'eucharistie. . . . . Ibid.

Intention de Jésus-Christ dans l'institution de l'eucharistie. La loi des sacrifices. . . . . Ibid.

Abus que l'Anonyme fait de cette parole de Jésus-Christ mourant : *Tout est consommé*. 453

II.

La doctrine de l'Église catholique sur l'eucharistie, plus intelligible et plus simple que la doctrine des prétendus réformés. Celle-ci s'accorde avec la raison et les sens, celle-là avec l'Écriture sainte et les grands principes de la religion. Embarras des hérétiques 454

Les prétendus réformés n'osent nier certaines vérités ; mais en voulant les concilier avec leur doctrine, ils se jettent dans des embarras inexplicables 456

Quoique l'union avec Jésus-Christ se trouve et dans la prédication et dans le baptême, et que la vertu de son corps et de son sang nous vivifie dans l'un et dans l'autre, les prétendus réformés n'ont jamais osé dire que ces actions communiquassent la propre substance du corps et du sang de Jésus-Christ, comme ils le disent de l'eucharistie. Réponses absurdes de l'Anonyme à cette difficulté. 457

La force de la vérité a poussé les prétendus réformés, contre leur dessein, à se servir d'expressions qui favorisent la présence réelle. Quel a été leur véritable motif en conservant ces expressions. . 459

On ne peut dire que les calvinistes et les luthériens conviennent du fondement dans le point de l'eucharistie 460

Pages.

Autre vérité que les prétendus réformés tâchent vainement de concilier avec leur doctrine : savoir, que nous devons recevoir dans l'eucharistie le corps de Jésus-Christ d'une façon qui ne convienne qu'à ce sacrement. Raisonnements absurdes de l'Anonyme à ce sujet. 462

Troisième vérité que les prétendus réformés confessent, et qu'ils ne peuvent expliquer selon leurs principes : savoir, que l'eucharistie est instituée pour nous assurer que nous avons part au sacrifice de notre rédemption. Vaines réponses de l'Anonyme. 464

Double acte de foi que les prétendus réformés imaginent dans la participation à l'eucharistie. Distinction chimérique et insoutenable. 466

La présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie étant éclaircie, le reste de la doctrine sur cette matière n'a plus de difficulté. Transsubstantiation. Aveux et contradictions des prétendus réformés 468

Chicanes de l'Anonyme sur l'Exposition : dessein de l'auteur dans ce traité. 470

Réponses aux objections des prétendus réformés, qui accusent les catholiques de détruire le témoignage des sens, et de faire Dieu trompeur. . . . 471

Comparaison entre la présence de Jésus-Christ dans l'eucharistie, et ses apparitions après la résurrection. Raisons de la différence de sa conduite dans l'un et dans l'autre mystère. 472

Conséquences des raisonnements précédents : ce que les paroles de l'Institution doivent opérer dans l'esprit des fidèles. 473

Utilité qu'on peut tirer des signes sensibles qui demeurent dans l'eucharistie 474

L'adoration due à Jésus-Christ dans l'eucharistie, est une suite nécessaire de la doctrine de la présence. Frivoles objections des prétendus réformés. . . . . Ibid.

Le sacrifice est une suite de la réalité. La doctrine de l'Exposition sur ce point est incontestable. . . 476

Réponses aux difficultés tirées de l'Epître aux Hébreux. 477

Réponses à quelques autres difficultés sur le sacrifice de l'eucharistie 480

Réflexions sur toute la doctrine de l'Eucharistie. Injustice des prétendus réformés dans l'aigreur qu'ils ont contre l'Église catholique, et l'indulgence dont ils usent envers les luthériens. . . . Ibid.

Abus étrange que l'Anonyme fait de l'exemple des manichéens et des idolâtres. C'est la passion des prétendus réformés contre l'Église romaine qui leur bouche les yeux, et qui les précipite en tant de différents écarts 482

III.

Foiblesse des réponses que l'Anonyme précède faire aux preuves des catholiques. 487

Autorité et passage de saint Augustin mal allégués. Ibid.

Règle pour l'intelligence de l'Écriture sainte, mal appliquée. 488

Réponses aux raisonnements que fait l'Anonyme pour établir le sens figuré des paroles de l'Institu-

Pages.
tion. 490
Fausseté et absurdité des conséquences que l'Anonyme prétend tirer de la suite des paroles de l'Institution contre la doctrine catholique. 492
Second effort de l'Anonyme. Fausse conséquence qu'il prétend tirer de ces paroles : *Faites ceci en mémoire de moi*. 493
Abus que les prétendus réformés font de ces paroles de Jésus-Christ : *Je ne boirai point de ce fruit de vigne* 495
Les exemples et les textes de l'Écriture sainte, que les prétendus réformés allèguent pour autoriser leurs sens figurés, ne font rien au sujet de l'eucharistie. 496

IV.

La présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie est un gage de son amour envers nous. Efforts de l'Anonyme pour détruire un principe si évident et si intéressant. . 498
Les objections du ministre sur ce point favorisent le socinianisme, et vont à détruire tous les mystères du christianisme 499
La perfection et le salut du chrétien consiste dans l'union avec Jésus-Christ, par une foi vive, qui agisse par la charité ; mais la nécessité de cette union spirituelle n'exclut pas, et ne doit pas faire rejeter les moyens et les motifs que Jésus-Christ veut bien nous donner pour exciter la foi et animer la charité. 500
Cinquième fragment. — De la Tradition, ou de la parole non écrite. 501

HISTOIRE DES VARIATIONS

DES ÉGLISES PROTESTANTES.

PRÉFACE. — DESSEIN DE L'OUVRAGE.

Idée générale de la religion protestante, et de cet ouvrage. 512
Les variations dans la foi, preuve certaine de fausseté. Celles des ariens. Fermeté de l'Église catholique. . . . . ibid.
Caractère des hérésies, d'être variables. Passage célèbre de Tertullien. . . . . ibid.
Ce caractère de l'hérésie reconnu dans tous les âges de l'Église. 513
Caractère d'immutabilité dans la foi de l'Église catholique. . . . . ibid.
Principes d'instabilité dans les doctrines nouvelles. Saint Paul, saint Chrysostôme. . . . . ibid.
Deux causes d'instabilité dans les hérésies. . . . . ibid.
Quelles variations on prétend montrer dans les Églises protestantes. . . . . ibid.
Le parti protestant divisé en deux corps principaux. ibid.
Que les variations de l'un des partis est une preuve contre l'autre, principalement celles de Luther et des luthériens. . . . . ibid.
Recueil de Confessions de foi, imprimé à Genève. . 514
Les calvinistes approuvent les Confessions de foi des luthériens, du moins comme n'ayant rien de contraire aux points fondamentaux. 514
Les Confessions de foi des luthériens. . . . . ibid.
Confessions de foi des défenseurs du sens figuré, ou du second parti des protestants. 515
Autres actes authentiques. Que ces variations prouvent la foiblesse de la religion protestante. . . . ibid.
Les protestants ont eu honte de tant de Confessions de foi. Vains prétextes dont ils ont tâché de se couvrir . . . . . ibid.
Les protestants des deux partis tentent vainement de se réunir sous une seule et uniforme Confession de foi. 516
Combien ces variétés dégénèrent de l'ancienne simplicité du christianisme. . . . . ibid.
Pourquoi il faudra beaucoup parler dans cette histoire de ceux que les protestants appellent les réformateurs . . . . . ibid.
Pièces de cette histoire, d'où tirées. Pourquoi il n'y a point d'histoire plus certaine, ni plus authentique que celle-ci. . . . . ibid.
Quelques objections qu'on peut faire contre cet ouvrage. . . . . ibid.
Qu'il y a des choses qu'il a fallu reprendre de plus haut, comme l'histoire des vaudois, des albigeois, de Jean Viclef, et de Jean Hus. 517
Pourquoi on suit l'ordre des temps sans distinction des matières. . . . . ibid.
Toute la matière de l'Église traitée ensemble. État présent de cette fameuse dispute, et à quels termes elle est réduite par les ministres Claude et Jurieu. ibid.
Quelles plaintes les protestants pourront faire, et combien vaines. 518
Quelles récriminations leur peuvent être permises. ibid.
Cette histoire est très avantageuse pour la connoissance de la vérité. . . . . ibid.
Et pour faciliter la réunion. . . . . ibid.
Ce que cette histoire doit opérer dans les catholiques. ibid.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'an 1517, jusqu'à l'an 1520.

La réformation de l'Église étoit desirée depuis plusieurs siècles. 519
La réformation qu'on desiroit ne regardoit que la discipline, et non pas la foi 520
Témoignage de saint Bernard. . . . . ibid.
Témoignages de Gerson et du cardinal Pierre d'Ailli, évêque de Cambrai. . . . . ibid.
Deux manières de desirer la réformation de l'Église. 521
Les commencements de Luther; ses qualités. . . . ibid.
Fondement de la réforme de Luther : ce que c'est que sa justice imputative, et la justification par la foi. 522
La foi spéciale de Luther, et la certitude de la justification. . . . . ibid.
Selon Luther, on est assuré de sa justification sans l'être de sa pénitence . . . . . ibid.
Inconvénient de cette doctrine. 523
Si l'on peut être assuré de sa foi, sans l'être de sa pénitence. . . . . ibid.
La sécurité blâmée par Luther. . . . . ibid.
Réponse de Luther par la distinction de deux sortes

Pages.
de péchés. 324
La difficulté demeure toujours. . . . . ibid.
Contradiction de la doctrine de Luther. . . . . ibid.
Suite des contradictions de Luther. . . . . ibid.
Suite. . . . . ibid.
Luther oublioit tout ce qu'il avoit dit de bien au commencement de la dispute. 325
Étrange doctrine de Luther sur la guerre contre le Turc . . . . . ibid.
Humilité apparente de Luther, et sa soumission envers le Pape. . . . . ibid.
Raisons dont il appuyoit cette soumission. 326
Ses emportements, dont il demande pardon. . . . . ibid.
Nouvelle protestation de soumission envers le Pape: offre le silence à Léon X et à Charles V. . . . . ibid.
Il est condamné par le pape Léon X, et s'emporte à d'horribles excès. 327
Sa fureur contre le Pape et contre les princes qui le soulenoient . . . . . ibid.
Comment Luther rejete enfin l'autorité de l'Église. 328
Lettre de Luther aux évêques : sa prétendue mission extraordinaire. . . . . ibid.
Raisonnement de Luther contre les anabaptistes, qui prêchoient sans mission ordinaire et sans miracles. 329
De quels miracles Luther prétendoit autoriser sa mission. . . . . ibid.
Suite des miracles vantés par Luther. 330
Luther fait le prophète; il promet de détruire le Pape en un moment, sans souffrir qu'on prenne les armes. . . . . ibid.
Les vanteries de Luther, et le mépris qu'il fait de tous les Pères. 331
Bouffonneries et extravagances. . . . . ibid.
Les séditions et les violences. 332

LIVRE II.

Depuis 1520 jusqu'en 1529.

Le livre de la captivité de Babylone : sentiments de Luther sur l'Eucharistie, et l'envie qu'il eut d'ébranler la réalité. 333
Le changement de substance attaqué par Luther, et sa manière grossière d'expliquer la réalité. . . . ibid.
L'impanation établie par quelques luthériens, et rejetée par Luther. 334
Variations de Luther sur la transsubstantiation : manière inouie de décider de la foi. . . . . ibid.
Étranges emportements dans ses livres contre Henri VIII, roi d'Angleterre. . . . . ibid.
Lettre d'Érasme à Mélanchton sur les emportements de Luther. 335
La division parmi les prétendus évangéliques : Carlostad attaque Luther et la réalité. . . . . ibid.
Origine des démêlés de Luther et de Carlostad : orgueil de Luther. . . . . ibid.
Sermon de Luther, où, en dépit de Carlostad et de ceux qui le suivoient, il menace de se rétracter, et de rétablir la messe : son extravagance à vanter son pouvoir. . . . . ibid.
Luther décide des plus grandes choses par dépit : l'élévation : les deux espèces. 336
De quelle sorte la guerre fut déclarée entre Luther et Carlostad 336
Les guerres des anabaptistes, et celle des paysans révoltés : la part que Luther eut dans ces révoltes. . 337
Le mariage de Luther, qui avoit été précédé par celui de Carlostad. . . . . ibid.
Lettre mémorable de Mélanchton à Camerarius sur le mariage de Luther. 338
Notable diminution de l'autorité de Luther. . . . . ibid.
Dispute entre Érasme et Luther sur le franc arbitre: Mélanchton déplore les emportemens de Luther. 339
Blasphème et audace de Luther dans son traité du serf arbitre . . . . . ibid.
Nouveaux emportements contre le roi d'Angleterre: Luther vante sa douceur. . . . . ibid.
Zuingle et Œcolampade prennent la défense de Carlostad : qui étoit Zuingle : sa doctrine sur les païens. 340
Vaine réponse de ceux de Zurich pour la défense de Zuingle. . . . . ibid.
Erreur de Zuingle sur le péché originel. 341
Erreur de Zuingle sur le baptême. . . . . ibid.
Zuingle s'accoutume à forcer en tout l'écriture sainte. Son mépris pour l'antiquité est la source de son erreur. 342
Quel étoit Œcolampade. . . . . ibid.
Progrès de la doctrine sacramentaire. 343
Zuingle soigneux d'ôter de l'eucharistie tout ce qui s'élevoit au-dessus des sens. . . . . ibid.
De l'esprit qui apparut à Zuingle pour lui fournir un passage où le signe d'institution reçût d'abord le nom de la chose. . . . . ibid.
Luther écrit contre les sacramentaires, et pourquoi il traite Zuingle plus durement que les autres. . 344
Paroles d'un fameux luthérien sur la jalousie de Luther contre Zuingle. . . . . ibid.
Puissants raisonnements de Luther pour la présence réelle; et ses vanteries après les avoir faits. . . . ibid.
Les zuingliens prouvent à Luther que les catholiques entendent mieux que lui le sens littéral. . . 346
Bèze prouve le même vérité. . . . . ibid.
Tout un synode de zuingliens établit le même vérité en Pologne. 347
Luther n'entendoit pas la force de cette parole : *Ceci est mon corps*. . . . . ibid.
Les sacramentaires prouvoient à Luther qu'il admettoit une espèce de sens figuré. . . . . ibid.
Différence de la doctrine inventée, et de la doctrine reçue par tradition. . . . . ibid.
Le sens catholique est visiblement le plus naturel. . 348
Question : Si le sacrement est détruit dans la transsubstantiation? . . . . . ibid.
Comment les noms de pain et de vin peuvent demeurer dans l'eucharistie : deux règles tirées de l'Écriture. . . . . ibid.
Luther consterné par ces disputes; et son abattement déploré par Mélanchton. 349
Luther enseigne l'ubiquité. . . . . ibid.
Luther déclare de nouveau qu'il importe peu de mettre la substance du pain, ou de l'ôter : grossière théologie de ce docteur, dont Mélanchton est scandalisé. . . . . ibid.
La dispute sacramentaire renversoit les fondements

Pages.
de la réforme. Paroles de Calvin. 550
Les luthériens prennent les armes sous la conduite du landgrave, qui reconnoît qu'il a tort. . . . . ibid.
Le nom de protestants. Conférence de Marpourg, où le landgrave tente vainement de concilier les deux partis des protestants. . . . . ibid.

LIVRE III.

En l'an 1530.

La célèbre diète d'Augsbourg où les Confessions de foi sont présentées à Charles V. 551
La Confession d'Augsbourg rédigée par Mélanchton, et présentée à l'empereur. 552
De la Confession de Strasbourg, ou des quatre villes, et de Bucer qui la dressa. . . . . ibid.
De la Confession d'Augsbourg, et de l'apologie : l'autorité de ces deux pièces dans tout le parti. . . . ibid.
L'article x de la Confession d'Augsbourg, où il s'agit de la cène, est couché en quatre façons : la variété des deux premières. . . . . ibid.
Deux autres manières dont est couché le même article : leurs différences. 553
Laquelle de ces manières est l'originale. . . . . ibid.
Cinquième manière dont le même article x est rapporté, dans l'apologie de la Confession d'Augsbourg. 554
La manière d'expliquer la réalité dans l'apologie, tend à établir en même temps le changement de substance. . . . . ibid.
Défaite des luthériens sur ces variations. . . . . ibid.
Les sacramentaires ne sont pas plus constants à expliquer leur foi. . . . . ibid.
Termes vagues et ambigus de la Confession de Strasbourg sur l'article de la cène. . . . . ibid.
Suite de ces mêmes ambiguïtés, et leur effet mémorable sur les villes qui y souscrivirent. 555
La Confession de Zuingle très nette et sans équivoque 556
L'état de la question paroît clairement dans la Confession de Zuingle. . . . . ibid.
Quelle raison on a eu de se servir du mot de substance dans l'eucharistie : que c'est la même qui a obligé à l'employer dans la Trinité. . . . . ibid.
Les luthériens ont eu la même raison que nous de se servir du mot de substance. Zuingle ne s'en est jamais servi, ni Bucer au commencement. . . . 557
Doctrine de la justification : qu'il n'y a plus de difficulté après les choses qui en sont dites dans la Confession d'Augsbourg, et dans l'Apologie. . . ibid.
Que la doctrine de Luther sur le libre arbitre est rétractée dans la Confession d'Augsbourg . . . . ibid.
Parole de la Confession d'Augsbourg, qui visoit au semi-pélagianisme. . . . . ibid.
Tous les reproches faits aux catholiques, fondés sur des calomnies : première calomnie sur la justification gratuite 558
On attribuoit aux catholiques les deux propositions contradictoires : *ex opere operato*, ce que c'est. . ibid.
Que dans la doctrine des luthériens, les sacrements opèrent *ex opere operato*. . . . . ibid.
Que la rémission des péchés est purement gratuite, selon le concile de Trente. 558
Seconde calomnie : sur le mérite des œuvres : qu'il est reconnu dans la Confession d'Augsbourg, et par Luther, au même sens que dans l'Église. 559
L'apologie établit le mérite des œuvres. . . . . ibid.
Mélanchton ne s'entend pas lui-même dans l'apologie, lorsqu'il y nie que les bonnes œuvres méritent la vie éternelle. 560
Qu'il y a quelque chose dans la vie éternelle qui ne tombe pas sous le mérite. . . . . ibid.
Variations des luthériens dans ce qu'ils ont retranché dans la Confession d'Augsbourg. . . . . ibid.
Trois autres calomnies contre l'Église : l'accomplissement de la loi avoué dans l'Apologie, au même sens que dans l'Église. . . . . ibid.
Le mérite de condignité. 561
Le mérite de congruité. . . . . ibid.
Méditation de Jésus-Christ toujours nécessaire. . . ibid.
Comment les mérites de Jésus-Christ sont à nous ; et comment ils nous sont imputés. 562
Justification, régénération, sanctification, renouvellement : comment c'est au fond la même grace. . ibid.
Les œuvres satisfactoires reconnues dans l'apologie, et les moines comptés parmi les saints. . . . . ibid.
La nécessité du baptême et l'amissibilité de la justice enseignée dans la Confession d'Augsbourg. . . . 563
Les inconvénients de la certitude et de la foi spéciale ne sont pas levés dans la Confession d'Augsbourg. . . . . ibid.
Que, selon les propres principes des luthériens, l'incertitude reconnue par les catholiques ne doit causer aucun trouble, ni empêcher le repos de conscience. . . . . ibid.
Quel est le vrai repos de la conscience dans la justification, et quelle certitude on y reçoit. 564
La Confession de Strasbourg explique la justification comme l'Église romaine. . . . . ibid.
Du mérite, selon Bucer. . . . . ibid.
Bucer entreprend la défense des prières de l'Église, et fait voir en quel sens les mérites des saints nous sont utiles. 565
Étrange doctrine de la Confession d'Augsbourg sur l'amour de Dieu. . . . . ibid.
Autre erreur de la justification luthérienne. . . . . ibid.
Les luthériens reconnoissent le sacrement de pénitence et l'absolution sacramentale. 566
La confession avec la nécessité du dénombrement des péchés. . . . . ibid.
Les sept sacrements. . . . . ibid.
Les vœux monastiques et celui de la continence. . 567
Saint Bernard, saint François, saint Bonaventure mis par Luther au rang des saints : son doute bizarre sur le salut de saint Thomas d'Aquin. . . . ibid.
La messe luthérienne. . . . . ibid.
L'oblation, comment retranchée. . . . . ibid.
Ce qu'on inventa pour rendre l'oblation odieuse dans la messe. 568
La prière et l'oblation pour les morts. . . . . ibid.
Les luthériens rejettent la doctrine d'Aérius, contraire à la prière pour les morts. . . . . ibid.
Comment l'oblation de l'eucharistie profite à tout le monde . . . . . ibid.

Pages.
Horrible calomnie fondée sur les prières adressées aux saints. 569
Calomnies sur les images ; et imposture grossière sur l'invocation des saints. . . . . ibid.
Les luthériens n'osoient rejeter l'autorité de l'Église romaine. 570
Paroles mémorables de Luther, pour reconnoître la vraie Église dans la communion romaine. . . ibid.
Les deux espèces. . . . . ibid.
Le corps des luthériens se soumet au jugement du concile général, dans la Confession d'Augsbourg. . 571
Conclusion de cette matière : combien elle devroit servir à ramener les luthériens. 572

LIVRE IV.

Depuis 1530, jusqu'à 1537.

Les ligues des protestants après le décret de la diète d'Augsbourg ; et la résolution de prendre les armes, autorisée par Luther. . . . . ibid.
Le trouble de Melanchton dans ces nouveaux desseins de guerre. 573
Négociations de Bucer : mort de Zuingle à la guerre. 574
Fondement des équivoques de Bucer, pour concilier les partis. . . . . ibid.
L'accord que Bucer propose n'est que dans les mots. ibid.
Équivoque de la présence spirituelle et de la présence réelle. 575
Présence du corps, comment spirituelle. . . . . ibid.
Si la présence du corps n'est que spirituelle, les paroles de l'institution sont inutiles. . . . . ibid.
S'il falloit admettre une présence locale. . . . . ibid.
Équivoque sur le mot de sacrement et de mystère. . 576
L'eucharistie est un signe, et comment. . . . . ibid.
Tous les mystères de Jésus-Christ sont des signes à certains égards. . . . . ibid.
Bucer se joue des mots. . . . . ibid.
Œcolampade avoit averti Bucer de l'illusion qu'il y avoit dans ces équivoques. 577
Sentiments de ceux de Zurich. . . . . ibid.
Confession de foi de ceux de Bâle. . . . . ibid.
Conférence de Luther avec le diable. . . . . ibid.
Les Suisses s'échauffent contre Luther. 578
Autre Confession de foi de Bâle, et la précédente adoucie. . . . . ibid.
Équivoque de cette Confession de foi. . . . . ibid.
Chacun suivoit les impressions de son conducteur. . 579
Bucer avoue que les indignes reçoivent réellement le corps. . . . . ibid.
Accord de Vitemberg, et ses six articles. . . . . ibid.
Bucer trompe Luther, et élude les termes de l'accord. . . . . ibid.
Sentiment de Calvin sur les équivoques en matière de foi. 580
Si la présence est durable dans l'eucharistie. . . . 581
Suite : conclusion de l'accord. . . . . ibid.
Ceux de Zurich se moquent des équivoques de Bucer. . . . . ibid.
Les zuingliens ne veulent point entendre parler de miracles, ni de toute-puissance dans l'eucharistie. 582
Doctrine de Bucer, et retour des villes de sa croyance à la présence réelle. 582
Melanchton commence à douter de la doctrine de Luther. Sa foible théologie. 583
Dispute du temps de Ratramne, où Melanchton se confond. . . . . ibid.
Melanchton souhaite une nouvelle décision. La tyrannie de Luther. 584
Luther fait une nouvelle déclaration de sa foi dans les articles de Smalcalde . . . . . ibid.
Nouvelle manière d'expliquer les paroles de l'institution 585
Si le pain peut être le corps. . . . . ibid.
Luther ne peut éviter les équivoques des sacramentaires, qui éludent tout . . . . . ibid.
Emportement de Luther contre le Pape dans les articles de Smalcalde . . . . . ibid.
Melanchton veut qu'on reconnoisse l'autorité du Pape. ibid.

LIVRE V.

Réflexions générales sur les agitations de Melanchton, et sur l'état de la réforme.

Comment Melanchton fut attiré à Luther. 586
Melanchton épris de la nouveauté et de la trompeuse apparence de la justice imputative. 587
Comment Melanchton excusoit les emportements de Luther. . . . . ibid.
Le commencement des agitations de Melanchton. . ibid.
Melanchton reconnoît enfin que les grands succès de Luther avoient un mauvais principe . . . . . ibid.
Il prévoit les désordres qui arriveroient pour avoir méprisé l'autorité des évêques. 588
L'autorité et la discipline ecclésiastique entièrement méprisées dans les nouvelles églises. . . . . ibid.
Autre fruit de la réforme. La servitude de l'Église, où le magistrat se fit pape. . . . . ibid.
Luther prend la mission du prince pour faire la visite ecclésiastique. 589
Les Églises luthériennes ne sont pas mieux disciplinées, et Melanchton le reconnoît. . . . . ibid.
Melanchton déplore la licence du parti, où le peuple décidoit à table des points de la religion. . . . ibid.
La justice imputative diminuoit la nécessité des bonnes œuvres. Décision des luthériens et de Melanchton. 590
Nulle réformation des mœurs dans les Églises protestantes : témoignage d'Érasme. . . . . ibid.
Témoignage de Bucer 591
Tyrannie insupportable de Luther : ce que Calvin en écrivit à Melanchton . . . . . ibid
Melanchton tyrannisé par Luther, songe à la fuite. . 592
Il passe sa vie sans oser jamais s'expliquer tout-à-fait sur la doctrine. . . . . ibid.
Nouvelle tyrannie dans les Églises luthériennes, après celle de Luther. . . . . ibid.
Melanchton ne sait où il en est, et cherche toute sa vie sa religion. 593
Quels dogmes Melanchton trouvoit mal expliqués. . 594
Melanchton déclare qu'il s'en tient à la Confession d'Augsbourg, dans le temps qu'il songe à la réformer. . . . . ibid.
Ces incertitudes venoient de la constitution des

Pages.
Églises protestantes 394
L'autorité de l'Église absolument nécessaire dans les matières de la foi. 395
Sentiment de Melanchton sur la nécessité de reconnoître le Pape et les évêques. . . . . ibid.
Melanchton, dans l'assemblée de Smalcalde, est d'avis qu'on reconnoisse le concile convoqué par le Pape, et pourquoi. . . . . ibid.
Quand on a renversé certains principes, tout ce qu'on fait est insoutenable et contradictoire 396
Raisons de la restriction que mit Melanchton à sa souscription dans les articles de Smalcalde. . . . ibid.
Paroles de Melanchton sur l'autorité de l'Église. . . 397
Melanchton ne peut se déprendre de l'opinion de la justice imputative, quelque grace que Dieu lui fasse pour en revenir. Deux vérités qu'il reconnoît. . . . . ibid.
Melanchton ne peut ni se contenter lui-même sur la justice imputative, ni se résoudre à la quitter. . . 398
Déchirement de Melanchton : il prévoit les suites horribles du renversement de l'autorité de l'Église. ibid.
Causes des erreurs de Melanchton. Il allègue les promesses faites à l'Église, et ne s'y fie pas assez . . . 399
Les princes et les docteurs du parti lui sont également insupportables. 600
Les prodiges, les prophéties, les horoscopes, dont Melanchton étoit troublé . . . . . ibid.

LIVRE VI.

Depuis 1537, jusqu'à l'an 1546.

L'incontinence scandaleuse du landgrave, et quel remède on y trouva dans la réforme. 601
Actes importants sur cette affaire, tirés d'un livre imprimé par l'ordre de l'électeur Charles-Louis, comte palatin. 602
Bucer envoyé à Luther et aux autres chefs de parti, pour obtenir la permission d'épouser une seconde femme. Instruction de ce prince à son envoyé. . . . . ibid.
Suite de l'instruction. Le landgrave promet à Luther les biens des monastères, si on favorise son dessein. . . . . ibid.
Continuation. Le landgrave se propose d'avoir recours à l'empereur, et même au Pape, si on le refuse. 603
Avis doctrinal de Luther. La polygamie accordée par lui et les autres chefs des protestants . . . . . ibid.
Ce que répondent les consultants sur le sujet de l'empereur. 604
Le secret du second mariage qui devoit passer pour concubinage : ce scandale méprisé par les consultants . . . . . ibid.
Le second mariage se fait en secret : le contrat qui fut passé. . . . . ibid.
Réponse du landgrave et de Luther à ceux qui leur reprochent ce mariage. . . . . ibid.
Sermon scandaleux de Luther sur le mariage. . . . 605
Le landgrave oblige Luther à supprimer dans la messe l'élévation du saint-sacrement : comment on se servit de cette occasion pour l'échauffer de nouveau contre les sacramentaires. . . . . ibid.
L'ancienne jalousie de Luther contre Zuingle et ses disciples se réveille. 606
Luther ne veut plus qu'on prie pour les sacramentaires, et les croit damnés sans ressource. . . . . ibid.
Anathèmes de Luther. . . . . ibid.
Les zuingliens reprennent Luther d'avoir toujours le diable à la bouche, et le traitent d'insensé. . . ibid.
Scandaleuse prière de Luther, qui dit qu'il n'a jamais offensé le diable. 607
Nouvelle Confession de foi de Bucer. Il confirme que les indignes reçoivent réellement le corps de notre Seigneur. Invention de la foi solide. . . . . ibid.
Embrouillements du même auteur sur la communion des impies. . . . . ibid.
Melanchton travaille à rendre la présence réelle momentanée, et la met seulement dans l'usage . . . ibid.
Le vrai fondement de ce dogme est l'aversion pour la messe. Deux choses que les protestants n'y peuvent souffrir. . . . . ibid.
La haine aveugle de Luther pour l'oblation et pour le canon de la messe. . . . . ibid.
En quel sens on offre dans la messe pour la rédemption du genre humain. Les ministres contraints d'approuver ce sens. 608
Toute la messe est renfermée dans la seule présence réelle : qu'on ne peut admettre cette présence, sans la reconnoître permanente et hors de la réception. . . . . ibid.
La présence réelle permanente et hors de l'usage retenue par Luther, après même qu'il eut supprimé l'élévation . . . . . ibid.
Mélanchton ne trouve point d'autre moyen pour détruire la messe qu'en niant la présence permanente. . . . . ibid.
Vaines raisons de Melanchton 609
Autres raisons aussi frivoles. . . . . ibid.
Ces raisons de Melanchton détruisoient toute la doctrine de Luther. . . . . ibid.
Dernière raison de Melanchton plus foible que toutes les autres. . . . . ibid.
La vraie raison de Melanchton, c'est qu'il ne pouvoit séparer la messe de la présence réelle, si on la reconnoissoit permanente : parole de Luther. . ibid.
Dissimulation de Melanchton. Lettres mémorables de Luther pour la présence permanente. . . . . ibid.
L'élévation irréprehensible, selon le sentiment de Luther 610
L'adoration nécessaire : aveu formel de Luther après beaucoup de variations. . . . . ibid.
Les théologiens de Vitemberg et de Leipsick reconnoissent avec Melanchton qu'on ne peut éviter le sacrifice, la transsubstantiation et l'adoration, qu'en changeant la doctrine de Luther. . . . . ibid.
Doctrine de Luther changée incontinent après sa mort par les théologiens de Vitemberg. 611
Qu'on ne peut répondre aux raisonnements de ces théologiens. . . . . ibid.
Les théologiens de Vitemberg reviennent au sentiment de Luther, et pourquoi. Les seuls catholiques ont une doctrine suivie. . . . . ibid.
Luther plus furieux que jamais sur la fin de ses jours : ses emportements contre les docteurs de Louvain. ibid.

Digitized by Google

Pages.
Ses derniers sentiments sur les zuingliens. 612
La mort de Luther. . . . . ibid.
Pièce nouvelle produite par M. Burnet sur le sentiment de Luther. . . . . ibid.
Pièces concernant le second mariage du landgrave de Hesse 615
Consultation de Luther, et des autres docteurs protestants sur la polygamie. 616
Contrat de mariage de Philippe, landgrave de Hesse, avec Marguerite de Saal. 620

LIVRE VII.

Récit des variations et de la réforme d'Angleterre sous Henri VIII, depuis l'an 1529 jusqu'à 1547 : et sous Édouard VI, depuis 1547 jusqu'à 1553 : avec la suite de l'histoire de Cranmer jusqu'à sa mort en 1556.

La mort de Henri VIII, roi d'Angleterre : on entreprend à cette occasion de raconter le commencement et la suite de la réformation anglicane . . . 622
On pose ici pour fondement l'histoire de M. Burnet : magnifiques paroles de ce docteur sur la réformation anglicane. . . . . ibid.
Premier fait avoué : que la réformation a commencé par un homme également rejeté de tous les partis. ibid.
Quelle fut la foi de Henri VIII, auteur de la réforme. 623
Quels furent les instruments dont se servit Henri VIII dans la réforme : Cromwell son vice-gérant dans le spirituel. . . . . ibid.
Thomas Cranmer est le héros de M. Burnet. . . . . ibid.
Les héros de M. Burnet ne sont pas toujours, selon lui-même, de fort honnêtes gens : ce qu'il raconte de Montluc, évêque de Valence. . . . . ibid.
Cranmer luthérien, selon M. Burnet. Comment il entra en faveur auprès du roi et d'Anne de Boulen. 624
Cranmer envoyé à Rome pour le divorce, y est fait pénitencier du Pape : il se marie, quoique prêtre ; mais en secret . . . . . ibid.
Cranmer, nommé archevêque de Cantorbéri, prend des bulles du Pape, quoique marié et luthérien. . ibid.
Le sacre de Cranmer : profession de soumission envers le Pape : sa protestation, son hypocrisie. . . ibid.
Réflexion sur la prétendue modération de Cranmer. 625
Cranmer procède au divorce : il prend la qualité de légat du Saint-Siége dans la sentence. . . . . ibid.
Sentence de Clément VII, et emportement de Henri contre le Saint-Siége. 626
Morus et Fischer condamnés à mort, pour n'avoir pas voulu reconnoître le roi comme chef de l'Église. ibid.
Date mémorable du commencement des cruautés de Henri, et de ses autres excès. . . . . ibid.
Cromwell fait vice-gérent : tout concourt à exciter le roi contre la foi de l'Église 627
Visite archiépiscopale de Cranmer par l'autorité du roi. . . . . ibid.
Déprédation des biens des monastères. . . . . ibid.
Mort de la reine Catherine : parallèle de cette princesse avec Anne de Boulen. . . . . ibid.
Suite du parallèle, et marque visible du jugement de Dieu. Cranmer casse le mariage du roi et d'Anne. ibid.
La lâcheté de Cranmer mal excusée par M. Burnet. 628
Pages.
Exécution d'Anne de Boulen. 629
Définitions de Henri sur la foi. Il confirme celle de l'Église sur le sacrement de pénitence. . . . . ibid.
Sur l'eucharistie. . . . . ibid.
Sur les images et sur les saints. . . . . ibid.
Sur les cérémonies : sur la croix. . . . . ibid.
Sur le purgatoire, et les messes pour les morts. . . ibid.
Le roi décide sur la foi de son autorité. . . . . ibid.
Cranmer et les autres souscrivent contre leur conscience aux articles de Henri. Vaine défaite de M. Burnet. 630
Pour engager la noblesse, on lui vend les biens de l'Église à vil prix. . . . . ibid.
Cromwell et Cranmer confirment de nouveau la foi de l'Église, qu'ils détestoient dans leur cœur. . . ibid.
Les six articles de Henri. . . . . ibid.
Le mariage du roi avec Anne de Clèves. Dessein de Cromwell qui le proposa. Nouvelles amours du roi. Cromwell condamné à mort. . . . . ibid.
Hypocrisie de Cromwell. Vains artifices de M. Burnet. ibid.
Prostitution de la conscience de Cranmer. Il casse le mariage du roi avec Anne de Clèves. Termes magnifiques de cette inique sentence. Le roi épouse Catherine Howard, favorable à la réforme, et bientôt décapitée pour ses infamies 631
Nouvelle déclaration de foi, conforme aux sentiments de l'Église. . . . . ibid.
Hypocrisie de Cranmer, qui souscrit à tout. . . . . ibid.
On ne changea rien de considérable dans les Missels, et autres livres d'église. Suite des hypocrisies de Cranmer. . . . . ibid.
Conduite de Cranmer sur les six articles. 632
Récit de M. Burnet sur la résistance de Cranmer. . ibid.
Honteuses pensées de Cranmer sur l'autorité ecclésiastique, qu'il sacrifie à la royauté. . . . . ibid.
Réponse de Cranmer à une objection. Honteuse doctrine sur l'autorité de l'Église durant les persécutions. . . . . ibid.
Cranmer a toujours persisté dans ce sentiment. . . 633
Le dogme qui fait émaner de la royauté toute l'autorité ecclésiastique, mis en pratique. . . . . ibid.
Cranmer agit suivant ce dogme, qui est le seul où la réforme n'a pas varié. . . . . ibid.
Scrupule de la reine Élisabeth sur le pouvoir qu'on lui donnoit dans l'Église. . . . . ibid.
Contradiction manifeste dans la doctrine anglicane. ibid.
Les flatteries de Cranmer, et les désordres de Henri, sources de la réforme en Angleterre. 634
Inutile à la foi d'examiner la conduite et la procédure de Clément VII. . . . . ibid.
On entre dans le récit de l'affaire du mariage. Le fait établi. Vains prétextes dont Henri couvroit sa passion. . . . . ibid.
La dispense de Jules II attaquée par des raisons de fait et de droit. 635
Raison de droit fondée sur le Lévitique. État de la question. . . . . ibid.
Les protestants d'Allemagne favorables à la dispense de Jules II et au premier mariage de Henri. . . ibid.
Bucer de même avis. . . . . ibid.
Zuingle et Calvin d'avis contraire. . . . . ibid.
Bizarre décision des luthériens. . . . . ibid.

Pages.

Remarques sur la conformité du sentiment des protestants avec la sentence de Clément VII. 635
Henri corrompt quelques docteurs catholiques. . . 636
Touchant la consultation prétendue de la Faculté de théologie de Paris. . . . . ibid.
Récit du jurisconsulte Charles Dumoulin. . . . . ibid.
Raisons de la décision de Clément VII. . . . . ibid.
Deux points de réforme sous Henri VIII, selon M. Burnet. 637
Premier point. La lecture de l'Écriture. Comment elle fut accordée au peuple sous Henri VIII. . . ibid.
Si les progrès de la réforme sont dus à la lecture de l'Écriture, et comment. . . . . ibid.
Comment on déçoit les hommes par l'Écriture mal interprétée. . . . . ibid.
Preuve, par M. Burnet, des piéges qu'on tend aux simples par la prétendue netteté de l'Écriture. . . ibid.
Second point de réformation de Henri VIII, selon M. Burnet. Que l'Église anglicane agissoit par un principe schismatique, lorsqu'elle croyoit pouvoir régler sa foi indépendamment de tout le reste de l'Église 638
Si en cela l'Église anglicane suivoit l'ancienne Église, comme le prétend M. Burnet. . . . . ibid.
Si l'Église anglicane eut raison de croire qu'il étoit trop difficile en nos jours de consulter la foi de toute l'Église. . . . . ibid.
Toutes sortes de nouveautés s'introduisoient en Angleterre malgré les rigueurs de Henri VIII, et pourquoi. 639
On raisonna en Angleterre sur de faux principes, lorsqu'on y rejeta la primauté du Pape. . . . . ibid.
Si le pape saint Grégoire, sous qui les Anglois furent convertis, a eu d'autres sentiments que les nôtres sur l'autorité de son Siége. . . . . ibid.
Mort de Henri VIII. . . . . ibid.
Tout change après sa mort : le tuteur du jeune roi est zuinglien. . . . . ibid.
Fondement de la réforme sur la ruine de l'autorité ecclésiastique. 640
Suite de l'anéantissement de l'autorité ecclésiastique. ibid.
Réflexion sur les misérables commencements de la réforme, où l'ordre sacré n'a aucune part aux affaires de la religion et de la foi. . . . . ibid.
Le roi est rendu maître absolu de la prédication, et fait défense de prêcher par tout le royaume jusqu'à nouvel ordre. 641
Les six articles abolis. . . . . ibid.
Pierre Martyr appelé, et la doctrine zuinglienne établie . . . . . ibid.
Bucer n'est pas écouté. . . . . ibid.
Avende M. Burnet sur la croyance de l'Église grecque. 642
Les réformateurs se repentent d'avoir dit qu'ils avoient agi par l'assistance du Saint-Esprit dans la réformation de la liturgie . . . . . ibid.
Tous les restes d'antiquité, retenus d'abord dans la liturgie, en sont effacés. . . . . ibid.
L'Angleterre abroge la messe qu'elle avoit ouïe en se faisant chrétienne. . . . . ibid.
La messe gallicane, et les autres, au fond, sont la même chose que la romaine. . . . . ibid.

Pages.

La réforme se corrige elle-même sur la prière pour les morts. 643
Suite des altérations. . . . . ibid.
Les cérémonies et le signe de la croix retenus. . . ibid.
L'Angleterre nous justifie sur l'observance des fêtes, et même de celles des saints. . . . . ibid.
De même sur l'abstinence des viandes. . . . . ibid.
Cranmer renverse tout l'ordre dans sa réforme. . . 644
Suite. . . . . ibid.
Comment on excitoit la haine publique contre la doctrine catholique. Exemple dans l'instruction du jeune Édouard, et sur les images. . . . . ibid.
Si l'on peut tirer avantage du soudain progrès de la réforme prétendue. . . . . ibid.
Si le duc de Sommerset avoit l'air d'un réformateur. 645
Vains empressements de M. Burnet à justifier Cranmer sur de petites choses, sans dire un mot sur les grandes. . . . . ibid.
Cranmer et les autres réformateurs inspirent la révolte contre la reine Marie. 646
Cranmer déclaré hérétique, et pour quel article. . ibid.
Fausse réponse de Cranmer devant ses juges. . . . ibid.
Cranmer condamné selon ses principes. . . . . ibid.
Cranmer abjure la réforme par deux fois, un peu avant son supplice. . . . . ibid.
M. Burnet compare la faute de Cranmer à celle de saint Pierre. 647
S'il est vrai que Cranmer ne fut complaisant envers Henri VIII que tant que sa conscience le lui permit. . . . . ibid.
M. Burnet excuse mal les réformateurs. . . . . ibid.
Illusion dans les exemples de M. Burnet. . . . . ibid.
M. Burnet peu sûr dans ses faits. 648
Illusion de M. Burnet sur *Fra-Paolo*. . . . . ibid.
Les plans de la religion que fait M. Burnet, à l'exemple de *Fra-Paolo*. . . . . ibid.
Pitoyable allégation de Gerson. 649
Erreur grossière sur le célibat et sur le Pontifical romain. . . . . ibid.
Vaine défaite. . . . . ibid.
Conclusion de ce livre. . . . . ibid.

LIVRE VIII.

Depuis 1546, *jusqu'à l'an* 1561.

Thèses de Luther pour exciter les luthériens à prendre les armes. 650
Herman, archevêque de Cologne, appelle les protestants dans son diocèse. Son ignorance prodigieuse. 651
Doute dans la ligue si on traiteroit Charles V d'empereur : victoire de Charles V. Le livre de l'*Interim* . . . . . ibid.
Projet de l'*Interim*. La conférence de Ratisbonne de 1541. . . . . ibid.
Articles conciliés et non conciliés : ce que c'est dans cette conférence. 652
Autre conférence. La dernière main mise à l'*Interim*. Le peu de succès de ce livre. . . . . ibid.
Nouvelle Confession de foi de Bucer. . . . . ibid.
On reçoit en même temps à Strasbourg deux actes contraires. . . . . ibid.
Bucer passe en Angleterre, où il meurt, sans avoir

Pages.
pu rien changer dans les articles de Pierre Martyr. 652
Osiandre abandonne aussi son église de Nuremberg, et met tout en trouble dans la Prusse. . . . . ibid.
Quel étoit Osiandre. Sa doctrine sur la justification. 653
L'esprit profane d'Osiandre remarqué par Calvin. . ibid.
Sentiment de Melanchton et des autres protestants sur Osiandre. . . . . ibid.
Osiandre, enflé de sa faveur auprès du prince, ne garde plus de mesures. . . . . ibid.
La dispute des cérémonies ou des choses indifférentes. 654
Jalousie et desseins cachés d'Illyric contre Melanchton. . . . . ibid.
La Confession saxonique, et celle de Virtemberg : pourquoi faites, et par quels auteurs. . . . . ibid.
Article de l'eucharistie dans la Confession saxonique. ibid.
Changement que fit Melanchton dans la Confession saxonique, aux articles de celle d'Augsbourg et de Smalcalde. . . . . ibid.
L'article de l'eucharistie dans la Confession de Virtemberg. 655
La confusion où l'on tombe quand on s'abandonne à ses propres pensées. . . . . ibid.
Dieu ne veut pas le péché. Article mieux expliqué dans la Confession saxonique, qu'on n'avoit fait dans celle d'Augsbourg. . . . . ibid.
La coopération du libre arbitre. . . . . ibid.
Doctrine de Melanchton sur la coopération du libre arbitre. Demi-pélagianisme. . . . . ibid.
L'exercice du libre arbitre clairement reconnu par Melanchton dans les opérations de la grace. . . . 656
Sa doctrine condamnée par ses confrères. . . . . ibid.
Confusion des nouvelles sectes. . . . . ibid.
Doctrine des luthériens, qui se contredit elle-même. ibid.
Article considérable de la Confession saxonique sur la distinction des péchés mortels et véniels. . . . ibid.
Le mérite des œuvres dans la Confession de Virtemberg. 657
La conférence de Worms pour concilier les deux religions. Division des luthériens. . . . . ibid.
Les luthériens condamnent tout d'une voix la nécessité des bonnes œuvres pour le salut. . . . . ibid.
Osiandre épargné par les luthériens. 658
Les divisions des luthériens éclatent. Les catholiques tâchent d'en profiter pour leur saint. . . . . ibid.
Triomphe d'Osiandre dans la Prusse. Conversion mémorable de Staphyle. . . . . ibid.
Nouvelle formule des luthériens pour expliquer l'eucharistie, dans l'assemblée de Francfort. . . . . ibid.
La question de l'ubiquité fait tourner Melanchton vers les sacramentaires. . . . . ibid.
Incompatibilité des sentiments de Melanchton et de Calvin. 659
Si Melanchton étoit calviniste sur l'eucharistie. . . ibid.
Melanchton n'ose parler. . . . . ibid.
Triste état de Melanchton, et sa mort. 660
Les zuingliens condamnés par les luthériens : et les catholiques justifiés par cette conduite. . . . . ibid.
Assemblée des luthériens à Naumbourg, pour convenir sur la Confession d'Augsbourg. . . . . ibid.
Railleries des zuingliens. 661
L'ubiquité établie. . . . . ibid.

Pages.
Autre déclaration sur l'ubiquité, sous le nom de répétition de la Confession d'Augsbourg. 661
Desseins des luthériens en établissant l'ubiquité. . ibid.
Deux mémorables décisions des luthériens sur la coopération du libre arbitre. 662
Doctrine des luthériens, que nous sommes sans action dans la conversion. . . . . ibid.
Embarras et contradiction de la doctrine luthérienne. ibid.
Conclusion. Que si l'on s'entend, il n'y a plus de dispute sur la coopération. . . . . ibid.
Objection des libertins, et difficulté des infirmes sur la coopération. 663
La résolution des luthériens par huit propositions.
Les quatre premières, qui contiennent les principes généraux. . . . . ibid.
Quatre autres propositions pour appliquer les premières. . . . . ibid.
La résolution des luthériens, fondée sur les huit propositions précédentes, est purement demi-pélagienne. . . . . ibid.
Preuve du semi-pélagianisme des luthériens. 664
Semi-pélagianisme des luthériens. Exemple proposé par Calixte. . . . . ibid.
Confusion des nouvelles sectes, où l'on passe d'une extrémité à l'autre. . . . . ibid.
Les calvinistes entrent dans le semi-pélagianisme des luthériens. . . . . ibid.
Difficulté dans le livre de la Concorde sur la certitude du saint. . . . . ibid.
Résolution par la doctrine du docteur Jean-André Gérard. . . . . ibid.
Histoire abrégée du livre de la Concorde. 665
Les troubles de France commencent. Confession de foi dressée par Calvin. . . . . ibid.

LIVRE IX.

En l'an 1561. Doctrine et caractère de Calvin.

Le génie de Calvin : il raffine au-delà de Luther. . 665
Deux points principaux de la réforme. Calvin raffine sur l'un et sur l'autre. . . . . ibid.
Trois choses que Calvin ajoute à la justice imputative. Et premièrement la certitude du salut. . . ibid.
Mémorable Confession de foi de l'électeur palatin Frédéric. . . . . ibid.
Second dogme ajouté par Calvin à la justice imputative : qu'elle ne se peut jamais perdre. 666
Troisième dogme de Calvin : que le baptême n'est pas nécessaire au saint. . . . . ibid.
Raisons de Calvin tirées des principes de Luther, et premièrement sur la certitude du salut. . . . . ibid.
Pour l'inamissibilité de la justice. . . . . ibid.
Contre la nécessité du baptême. . . . . ibid.
Suite de la doctrine de Calvin. Que les enfants des fidèles naissent dans la grace. . . . . ibid.
Passage dont Calvin appuie ce nouveau dogme. . . ibid.
Pourquoi Calvin est regardé comme l'auteur des trois dogmes précédents. . . . . ibid.
Calvin, ces principes posés, raisonnait mieux que Luther, mais s'égaroit davantage. . . . . ibid.
Inconvénients de la certitude du salut. . . . . ibid.
Inconvénients de l'inamissibilité soutenue par Cal-

Pages.
vin. 666
Inconvénients de la doctrine qui fait naître en grace les enfants. 667
Luther n'est pas moins blâmable d'avoir posé ces principes, que Calvin d'avoir tiré ces conséquences. ibid.
Si ces trois dogmes se trouvent dans les Confessions de foi. . . . . ibid.
Deux dogmes des calvinistes sur les enfants, peu convenables à leurs principes . . . . . ibid.
Accord avec ceux de Genève. . . . . ibid.
Contradiction dans la doctrine des calvinistes. . . . ibid.
Autre contradiction. . . . . ibid.
Raffinement de Calvin sur l'autre point de réforme, qui est celui de l'eucharistie. 668
Traité de Calvin, pour montrer qu'après quinze ans de dispute les luthériens et les suingliens ne s'étoient point entendus. . . . . ibid.
Calvin, déjà connu par son Institution, se fait regarder par son Traité de la cène . . . . . ibid.
Doctrine de Calvin sur l'eucharistie, presque oubliée par les siens. . . . . ibid.
Calvin ne se contente pas qu'on reçoive un signe dans la cène. . . . . ibid.
Ni même un signe efficace. . . . . ibid.
Ni la vertu et le mérite de Jésus-Christ. . . . . ibid.
La doctrine de Calvin tient quelque chose de celle de Bucer, et des articles de Vitemberg. . . . . ibid.
État de la question remis. Sentiment des catholiques sur ces paroles : *Ceci est mon corps*. . . . . ibid.
Ce que fait la foi dans ce mystère. Sentiment des catholiques sur ces paroles : *Faites ceci en mémoire de moi*. 669
Comment la jouissance du corps de Jésus-Christ est perpétuelle et permanente. . . . . ibid.
Il faut unir à Jésus-Christ le corps et l'esprit. . . . ibid.
L'état précis de la question posé par la doctrine précédente. 670
Calvin cherche à concilier Luther et Zuingle. . . . ibid.
Combien Calvin parle fortement de la réalité. . . . ibid.
Il faut qu'on soit uni au corps de Jésus-Christ plus que par vertu et par pensée. . . . . ibid.
Nouvel effet de la foi selon Calvin. . . . . ibid.
Calvin veut la propre substance. . . . . ibid.
Il veut que nous recevions le corps et le sang de Jésus-Christ autrement que les anciens Hébreux ne le pouvoient faire. 671
A entendre naturellement les expressions de Calvin, on doit croire que la réception du corps et du sang est indépendante de la foi . . . . . ibid.
Que selon les expressions de Calvin le vrai corps doit être dans le sacrement . . . . . ibid.
Autre expression de Calvin, que le corps est sous le signe du pain, comme le Saint Esprit sous la colombe. . . . . ibid.
Autre expression de Calvin, qui fait Jésus-Christ présent sous le pain, comme Dieu l'étoit dans l'arche. 672
Calvin dit qu'il ne dispute que de la manière, et qu'il met la chose autant que nous. . . . . ibid.
Calvin met une présence du corps ineffable et miraculeuse. . . . . ibid.
Réflexion sur ces paroles de Calvin. . . . . ibid.

Pages.
Calvin admet une présence qui est propre et particulière à la cène. 672
Suite des expressions de Calvin. . . . . ibid.
La communion des indignes, combien réelle, selon Calvin. . . . . ibid.
Suite des expressions de Calvin sur la communion des indignes. 673
Comparaison de Calvin, qui appuie la vérité du corps reçu par les indignes. . . . . ibid.
Calvin parle peu conséquemment. . . . . ibid.
Calvin explique comme nous cette parole : *La chair ne sert de rien*. . . . . ibid.
Expression de Calvin, que les indignes ne reçoivent selon nous que le cadavre de Jésus-Christ . . . 674
Calvin affaiblit ses propres expressions. . . . . ibid.
Il élude le miracle qu'il reconnoît dans la cène. . . . ibid.
Calvin sent le foible de sa doctrine dans l'explication du miracle de l'eucharistie. . . . . ibid.
Les calvinistes ont mieux senti qu'il falloit admettre un miracle dans l'eucharistie, qu'ils ne l'ont admis en effet. . . . . ibid.
Embarras et contradictions de Calvin dans la défense du sens figuré 675
La cause de son embarras. . . . . ibid.
Il a mieux vu la difficulté que les autres sacramentaires. Comment il a tâché de la résoudre. . . . . ibid.
Des exemples qu'il tiroit de l'Écriture. Celui de la circoncision, qui le convainc au lieu de l'aider. . . ibid.
Autre exemple qui ne fait rien à la question : Que l'Église est aussi appelée le corps de Jésus-Christ. 676
Calvin fait de nouveaux efforts pour sauver l'idée de réalité. . . . . ibid.
Il ne peut satisfaire l'idée de réalité qu'imprime l'institution de notre Seigneur . . . . . ibid.
Les calvinistes dans le fond ont abandonné Calvin : comment il est expliqué dans le livre du Préservatif. 677
Suite des explications qu'on donne aux paroles de Calvin. . . . . ibid.
S'il n'y a que de simples défauts d'expressions dans ces endroits de Calvin. . . . . ibid.
Calvin a voulu faire entendre plus qu'il ne disoit en effet. . . . . ibid.
Pourquoi les hérétiques sont obligés d'imiter le langage de l'Église. . . . . ibid.
Triomphe de la vérité. 678
Passage de Calvin pour une présence réelle indépendante de la foi. . . . . ibid.
Les cérémonies rejetées par Calvin. . . . . ibid.
Quelle opinion on eut des calvinistes parmi les protestants. . . . . 566 ibid.
Orgueil de Calvin. 679
Ses vanteries. . . . . ibid.
Différence de Luther et de Calvin . . . . . ibid.
Comme Calvin vantoit son éloquence. . . . . ibid.
L'éloquence de Calvin. . . . . ibid.
Il est aussi violent, et plus aigre que Luther. 680
Le mépris qu'il fait des Pères . . . . . ibid.
Les Pères se font respecter par les protestants, malgré qu'ils en aient. . . . . ibid.
Si Calvin a varié dans sa doctrine. . . . . ibid.
Variations dans les actes des calvinistes : l'accord de

Digitized by Google

Pages.
Genève comparé avec le Catéchisme et la Confession de France. 681
Troisième Confession de foi envoyée en Allemagne. 682
Autre Confession de foi des prisonniers, pour être envoyée aux protestants. . . . . ibid.
Tous les articles de la Confession d'Augsbourg sont avoués par les calvinistes. . . . . ibid.
Réflexions sur ces trois Confessions de foi. . . . . ibid.
Le colloque de Poissy : comment entrepris. Calvin n'y vient point, et laisse cette affaire à Bèze. . . 683
Matières traitées dans le colloque, et son ouverture. ibid.
Harangue du cardinal de Lorraine : Confession de foi des calvinistes, présentée au roi dans l'assemblée. Bèze parle et s'explique plus qu'il ne veut sur l'absence de Jésus-Christ dans la cène. . . . . ibid.
Autre explication de l'article de la cène, pleine de paroles confuses. 684
Réflexions des catholiques sur ces discours vagues et pompeux. 685
Sentiment de Pierre Martyr sur les équivoques des autres ministres. 685
Ce que le docteur Despense ajouta aux expressions des ministres, pour les rendre plus recevables. . ibid.
Décisions des prélats, qui expliquent très simplement et en très peu de paroles toute la doctrine catholique. . . . . ibid.
Vains discours de l'évêque de Valence sur la réformation des mœurs. . . . . ibid.
On propose aux calvinistes l'article x de la Confession d'Augsbourg, et ils refusent de le signer. . . 686
La Confession d'Augsbourg reçue par les calvinistes dans tous les autres points ; mais seulement par politique. . . . . ibid.
Combien de différents personnages jouèrent alors Calvin et les calvinistes sur la Confession d'Augsbourg. . . . . ibid.
Pareille dissimulation dans l'électeur Frédéric III . ibid.
Ménagement de Calvin sur l'article x de la Confession d'Augsbourg. 687

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Digitized by Google

570206

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

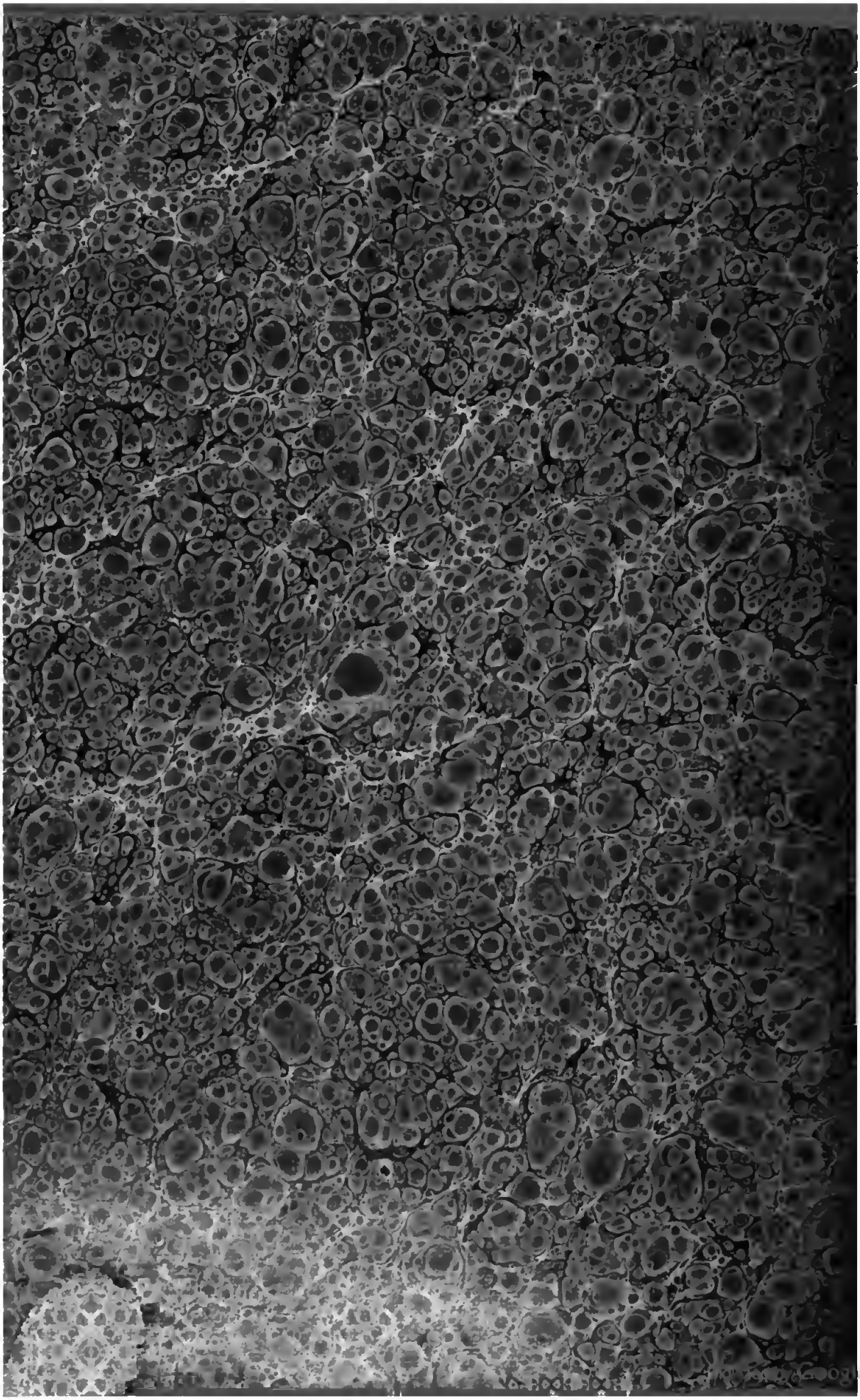

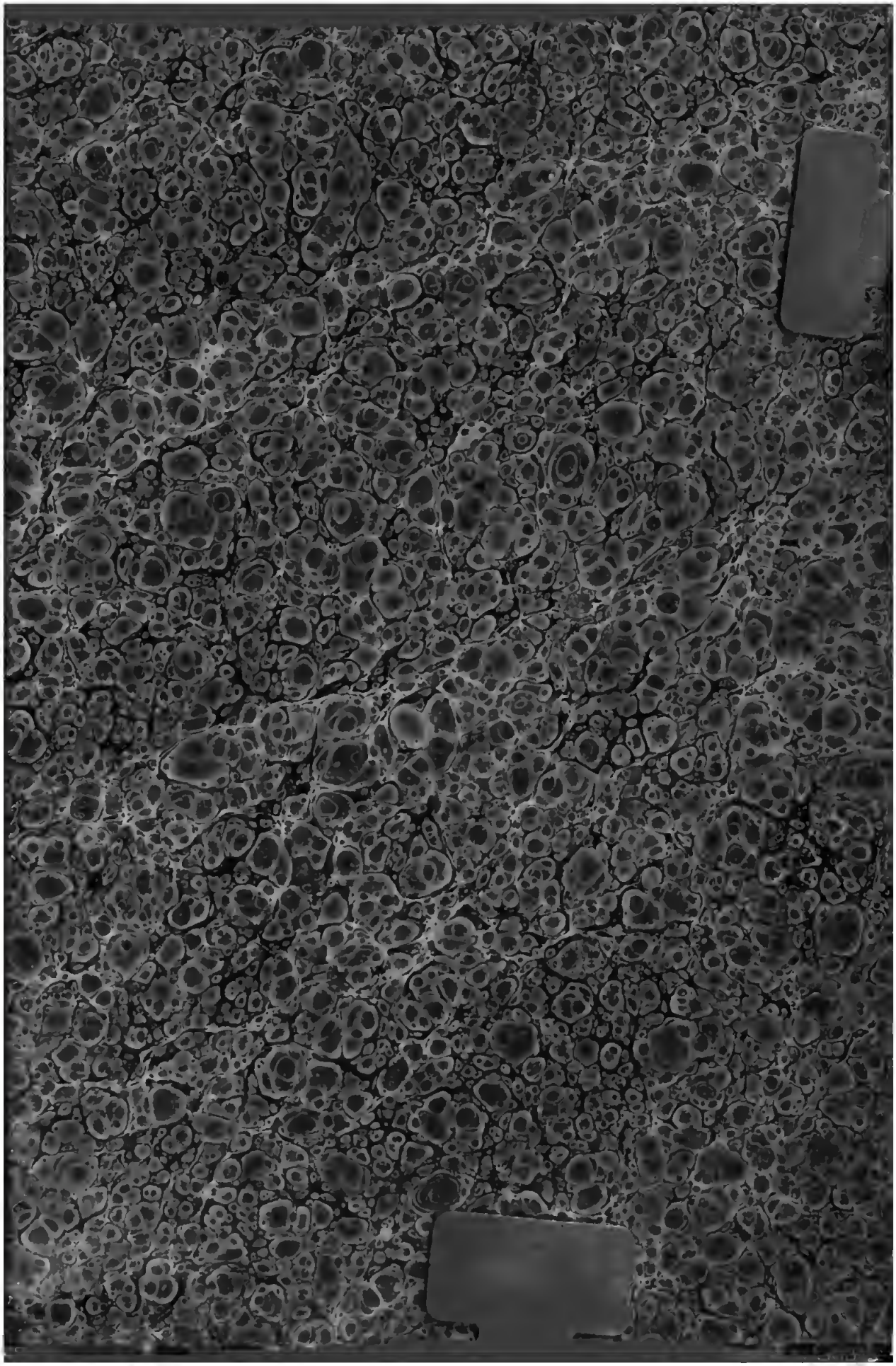

Digitized by Google